GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

ANNÉE 1901

GAZETTE MÉDICALE DE PARIS

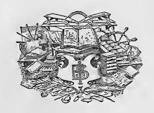
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ET REPORTAGE SCIENTIFIQUE RAPIDE.

SOIXANTE-DOUXIÈME ANNÉE. — DOUXIÈME SÉRIE. — TOME I.

Directeur-Rédacteur en Chef : Marcel BAUDOUIN.





PARIS

INSTITUT DE BIBLIOGRAPHIE

93, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, VI.

Adresse Télégraphique : APS, Paris. 1901 Téléphone : 810.53, Paris.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 1. 5 Janvier 1901.

Gazette Médicale de Paris

Journal Hebdomadaire Illustré paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN,** Directeur de l'Institut de Bibliographie.





BULLETIN

A nos Lecteurs.

Transformation de la « Gazette médicale de Paris. »

A partir du 1er janvier 1901, la *Gazette Médicale de Paris*, qui entre dans sa 72e année, devient la propriété et l'organe de l'INSTITUT INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE de Paris et de l'AGENCE DE LA PRESSE MÉDICALE INTERNATIONALE, que M. le Dr Marcel BAUDOUIN a fondés, il y a déjà plus de 7 ans.

A cette occasion, son format, trop réduit par la précédente Direction, va être ramené aux dimensions anciennes : ce qui rendra le journal plus élégant, plus agréable à lire, grâce à l'emploi de caractères plus gros, et plus vaste. Dans ces conditions nouvelles, il pourra insérer de courts *Mémoires originaux*, en dehors des Matières qu'il renferme d'ordinaire, et de *nombreuses Analyses* des travaux récents.

Remanié comme il convient pour être digne des Maitres qui ont fondé l'Institut de Bibliographie et qui l'honorent de leur confiance, il s'efforcera, tout en restant une Gazette particulièrement informée et spécialement illustrée, de revêtir un caractère nettement scientifique, capable de lui assurer la sympathie de tous ceux qui travaillent pour le Progrès des Sciences Médicales, de tous ceux qui ont à cœur de leur voir occuper dans la Société la place qu'elles méritent, de tous les Praticiens qui, au fond de nos provinces, rendent de si grands services à la Patrie.

Si elle parvient à obtenir l'approbation de ces hommes d'élite, la *Gazette médicale de Paris* aura atteint son but. Elle n'en demandera pas davantage.

LA RÉDACTION.

Enseignement de la Médecine Coloniale.

ECOLE DE MARSEILLE
LEÇON D'INAUGURATION.

616.988

CLINIQUE DES MALADIES EXOTIQUES.

PAR
M. le Pr BOINET (de Marseille),
Professeur agrégé, Médecin des Hôpitaux,
Membre correspondant de l'Académie de Médecine.

Messieurs, je vous remercie vivement de l'honneur que vous me faites en assistant à l'inauguration de cette chaire de Clinique des maladies exotiques. Votre présence est d'un grand encouragement pour moi, car je ne me dissimule pas toutes les difficultés de ce nouvel enseignement. J'en puiserai les principaux éléments dans les notes que j'ai recueillies, au Tonkin, en 1887 et 1888, et surtout dans les faits cliniques que nous pourrons observer soit dans la salle Saint-Joseph, soit dans nos consultations gratuites de l'Hôpital de la Conception et de l'Hôtel-Dieu.

Cette chaire de Clinique Exotique complète l'enseignement colonial, que les efforts persévérants de MM. Heckel, Flaissières et Livon ont fortement contribué à fonder.

C'est ainsi que Marseille possède actuellement des Cours de Pathologie, de Bactériologie, d'Hygiène, d'Histoire naturelle Coloniales, un Musée industriel et commercial des principaux produits venant des pays chauds, enfin, un enseignement pratique qui permettra non seulement aux médecins, mais encore aux colons, aux fonctionnaires de reconnaître et de traiter utilement les nombreuses maladies contre lesquelles ils auront à lutter.

I. « *Nul bien sans peine* » était la devise de P. Puget, le grand artiste marseillais. Elle pourrait bien s'appliquer à la Clinique Exotique, dont les *origines* assez lointaines valent la peine d'être racontées. En 1887, je fus envoyé au Tonkin, et, comme je venais de passer mon concours d'agrégation en médecine, je me figurais être en état de soigner consciencieusement les maladies des pays chauds. Mon illusion ne fut pas de longue durée et les événements ne tardèrent pas à me démontrer qu'il y a loin de la théorie à la pratique. A mon arrivée, on me confia le poste de Thanh-Moï, situé dans l'endroit le plus malsain de la région que les Annamites désignent sous le nom bien justifié de « *Vallée de la Mort* ». Je fus immédiatement aux prises avec la fièvre des bois, la fièvre rémittente bilieuse (1), la fièvre continue palustre, les accès pernicieux (2), le choléra, la dysenterie, l'abcès du foie (3), l'ulcère phagédénique (4), le héribéri, les paralysies palustres (5), etc. Jamais, je n'ai vu une mortalité pareille. Le choléra emportait, en quelques heures, les rares survivants épargnés par l'impaludisme. En une nuit, je perdais les cholériques groupés dans une paillotte que j'avais fait construire. Je ne tardais pas à m'apercevoir que les doses classiques de quinine restaient sans effet sur les formes graves de l'impaludisme, et, atteint moi-même d'accès pernicieux, je n'ai dû mon salut qu'à la thérapeutique intensive de mes amis, MM. les Drs MATHIAS et SALABERT, qui, en moins de 24 heures, m'injectèrent 2 grammes de chlorhydrate de quinine et me firent avaler 4 grammes de sulfate de quinine. Je ne vous cite cet exemple personnel que pour bien vous montrer que, dans ces cas, le succès dépend de l'administration hâtive et même exagérée de sels de quinine.

De retour à Hanoï, en 1888, j'enseignai les notions cliniques et thérapeutiques, que j'avais si péniblement acquises, aux médecins Chinois et Annamites ; j'écrivis même un Compendium traduit en langue indigène ; j'éduquai des médecins qui allaient dans les petits centres ravagés par le choléra, pour apporter leurs soins et prendre des mesures hygiéniques. On donna même à cet enseignement sans prétention le nom de « *Petite Faculté Tonkinoise* ». Vous le voyez, Messieurs, ce précédent doit rendre

(1) BOINET. — *Micro-organismes trouvés dans le sang de malades atteints de fièvre rémittente bilieuse. Lyon médical*, 21 avril 1889.

(2) BOINET. — *Accès pernicieux cholériforme. Revue de médecine*, Paris, 1890.

(3) BOINET. — *Abcès du foie au Tonkin. Gazette hebdomadaire des Sciences médicales*, Montpellier, 1900.

(4) BOINET. — *Recherches sur le micro-organisme de l'ulcère phagédénique. Lyon médical*, 1889, p. 165. — *De l'ulcère phagédénique observé au Tonkin. Annales de Dermatologie et de Syphiligraphie.* Paris, 25 mars 1890 (Prix Monbinne de l'Académie de Médecine 1889).

(5) BOINET. — *Troubles moteurs dans l'Impaludisme. Revue de Médecine*, 1889.

votre effort tenace et votre foi robuste ; il est de bon augure et il vous montre qu'il ne faut jamais désespérer de la création d'une Faculté de Médecine, même à Marseille.

Lorsqu'en 1891, je quittai la Faculté de Montpellier pour venir comme professeur à l'Ecole de Médecine de Marseille, j'étais pénétré de la nécessité de créer, en France, un enseignement clinique des maladies des pays chauds. En 1892, je demandais la transformation de ma chaire de pathologie interne en cours de pathologie et de clinique exotiques, et j'invoquais les raisons suivantes : 1° Cet enseignement serait de nature à attirer les étudiants venant d'Orient et les médecins qui ont l'intention d'exercer, plus tard, dans les pays chauds ou dans le Levant ; 2° il serait susceptible de donner à notre École un cachet d'originalité favorable à sa transformation en Faculté ; 3° il permettrait d'étudier pratiquement certaines particularités relatives à l'hygiène, à la prophylaxie, au traitement des maladies exotiques. Je proposais d'utiliser les salles Sainte-Julie et Sainte-Berthe de l'Hôpital de l'ancienne Charité, qui étaient inoccupées, pour cette clinique. Elle devait être doublée d'une consultation gratuite faite à proximité des Ports. Conseil de l'Ecole, Conseil des Facultés, administration des Hospices, etc., émirent des vœux favorables ; puis tout retomba dans l'oubli, et ce n'est que huit ans plus tard que cette clinique exotique était créée. Pendant ce temps, trois écoles de médecine tropicale (largement dotées et puissamment installées) étaient fondées en Angleterre, Ce fait se passe de commentaires.

II. Le *fonctionnement* de cette nouvelle clinique exotique sera assuré de la façon suivante. Les malades seront reçus dans la salle Saint-Joseph, qui se compose de trente lits. Les uns proviendront des consultations gratuites que nous faisons le lundi à l'Hôtel-Dieu et le mercredi à l'Hôpital de la Conception ; les autres nous seront envoyés par les médecins des Compagnies de navigation, par nos collègues des Colonies, de la Marine, etc. Enfin, nombre de rapatriés, de colons viendront d'eux-mêmes demander ces soins spéciaux. De plus, nos collègues des Hôpitaux pourront nous adresser les cas de maladies exotiques qui se trouvent ou qui entreront dans leur service. C'est ainsi que nous avons vu antérieurement dans les salles de nos hôpitaux des cas de béribéri, de paralysie palustre, de boutons de Gafsa (1), de Biskra (1), du Nil (2), de bilharziose, de filariose, de diarrhée de Chine, de dysenterie, d'abcès du foie, de paludisme, de lèpre.

Un certain nombre de ces dernières affections sont ENDÉMIQUES en Provence. Dans la saison chaude, la *dysenterie* n'est pas rare. J'ai opéré naguère avec succès trois cas d'*abcès du foie nostras* (3) d'origine dysentérique. En septembre, beaucoup d'ouvriers, qui vont vendanger en Camargue, reviennent, au bout de trois semaines, avec des *accès paludéens* contre lesquels le bleu de méthylène (4) agit assez bien. Enfin, les cas de *lèpre* d'origine étrangère ne sont pas exceptionnels. Le Dr Perrin a pu en réunir 11 faits. En 1898, j'en ai communiqué deux observations à la Société de Biologie (5). Je vous en présenterai un cas prochainement ; il en existe un autre à l'hospice Sainte-Marguerite. On m'a signalé deux lépreux autour de l'étang de Berre et peut-être pourriez-vous trouver dans Vitrolles, à une vingtaine de kilomètres d'ici, des formes de lèpre nostras atténuée. C'est, en effet, un ancien foyer lépreux, sur lequel j'ai fait quelques recherches. A l'époque des Croisades, les lépreux furent relégués dans ce village, et, par ordre du seigneur, un écusson caractéristique était fixé sur leur maison. Au XVIe siècle, on y accumula les lépreux qui suivaient les armées assiégeant Marseille.

En 1821, dans un rapport inséré dans la Statistique des Bouches-du-Rhône, le Dr Valentin relate quelques cas de lèpre tuberculeuse, écailleuse, squameuse ; de chute des phalanges, de granulations verruqueuses et confluentes couvrant le voile du palais et la luette, rétrécissant l'entrée du pharynx, entraînant l'aphonie ; d'ulcères rongeant la jambe, d'éléphantiasis, etc., qu'il a observés à Vitrolles. Il cite les noms de ces lépreux et nous avons fait une enquête sur leur descendance. Le frère d'une des autorités locales était lépreux ; il avait perdu quelques phalanges des mains et des pieds ; il se suicida de désespoir. Il existe actuellement un cas semblable ; mais ce malade ne veut se prêter à aucun examen.

La plupart des descendants des lépreux, mentionnés par le Dr Valentin, sont morts jeunes, vers l'âge de 40 ans ; souvent leurs enfants sont rachitiques, scrofuleux ou tuberculeux ; ordinairement, ils sont réformés pour faiblesse de constitution ; ils offrent peu de résistance aux maladies. Il est possible qu'il existe, encore, d'autres cas de lèpre atténuée qui sont cachés avec soin et échappent à toute investigation médicale étrangère. D'une façon générale, la lèpre nostras a totalement disparu du reste de la Provence qui en était infestée au VIe siècle. Elle y fut apportée par les Juifs qui se réfugièrent dans la Gaule méridionale ; et les *Annales de l'Eglise d'Aix* font mention d'une disposition du Ve Concile d'Orléans, tenu en 529, qui oblige les Evêques à veiller à l'entretien des léproseries. En 1250, l'existence de ces hospices spéciaux est signalée dans les villes d'Arles, Cassis, La Ciotat, Martigues. La léproserie de Brignolles datait du XIVe siècle. Nous avons vu une série de documents relatifs aux lépreux enfermés, en 1427, à l'hôpital de Saint-Lazare, à Marseille. La léproserie d'Aix était située au quartier des Infirmeries, une partie de ces bâtiments subsiste encore ; elle dépendait de l'hôpital Saint-Lazare. Enfin, la léproserie des Martigues ne fut vendue qu'à l'époque de la Révolution et Fodéré a observé et traité dans le territoire de cette ville, des maladies ayant des rapports avec l'éléphantiasis. J'en ai vu un cas à Vitrolles ; il offre des analogies avec les faits inédits dont les photographies que je vous présente, appartenant à la Bibliothèque de l'Ecole, vous donneront une excellente idée.

III. Il nous reste à envisager le BUT de cette clinique des maladies exotiques. Elle présente les avantages suivants :

1° Elle nous permettra d'étudier au point de vue scientifique quelques maladies tropicales insuffisamment élucidées.

2° Elle servira d'asile momentané à ces malheureux qui reviennent des colonies, dénués de ressources, minés par l'impaludisme et la dysenterie.

3° Grâce à cet enseignement pratique, les médecins ou les étudiants qui veulent exercer dans les pays chauds, apprendront à diagnostiquer et à traiter ces affections un peu spéciales. Il ne serait peut-être pas mauvais que nos futurs camarades de l'Armée, de la Marine, et surtout des Colonies, qui font de sérieuses études théoriques dans des villes où ils n'ont que rarement l'occasion de voir au lit du malade les affections dont il auront à s'occuper pendant leur existence militaire, pussent les étudier pratiquement, avant d'être envoyés dans les pays tropicaux. Médecins et malades y gagneraient certainement.

4° Il serait encore utile de donner aux coloniaux (fonctionnaires, colons, missionnaires) des notions médicales dont ils pourraient se servir, lorsqu'ils seraient privés de médecins. Ces connaissances, même superficielles, auraient non seulement une utilité pratique incontestable, mais elles

(1) DEPÉRET et BOINET. *Présentation de cultures pures de microcoques obtenues à la suite d'ensemencement de lymphe non exposée à l'air, de pus de bouton de Gafsa et de sang pris par piqûre à la périphérie de cette lésion.* [Travail du laboratoire de MM. Chauveau et Arloing. *Société des Sciences médicales de Lyon*, janvier 1884]. — *Note sur le microbe du bouton de Gafsa. Société d'Anthropologie de Lyon*, février 1884. *Lyon médical*, 20 avril 1884. *Archives de Médecine militaire*, 1884, p. 321. *Bulletins de l'Académie de Médecine de Paris*, 17 juin 1884, p. 770. *Sur la priorité de la découverte de ce microbe. Bulletin de la Société d'Anthropologie de Lyon*, séance du 4 décembre 1884.

BOINET. *Des Parentés morbides.* Thèse d'agrégation. Paris, 1886. p. 130.

(1) DUCLAUX. *Du microbe du clou de Biskra. Académie de Médecine*, 10 juin 1884. — DUCLAUX et HEYDENREICH. *Archives de Physiologie*, 15 août 1884.

(2) CHANTEMESSE. *Du Microbe du Bouton du Nil. Annales de l'Institut Pasteur*, 1887, page 478.

(3) BOINET. *Des abcès du foie nostras d'origine dysenterique. Congres de Médecine interne de Montpellier*, 1898.

(4) BOINET. *Action thérapeutique du bleu de méthylène. Bulletin médical*, 1892. — *Marseille médical*, 1892. — *Bulletin général de Thérapeutique*. Paris, août 1899.

(5) BOINET. *Revue de Médecine*, 1890. *Marseille médical*, 1er octobre 1892. *Société de Biologie*, 24 janvier 1890. *Journal des maladies cutanées*, décembre 1890. [Prix Monbinne de l'Académie de Médecine, 1889].

accroitraient encore l'influence française sur les populations et les antorités indigènes et leur inspireraient une confiance légitime et favorahle à nos intérêts moraux et matériels. Tel est le hut à atteindre; il est assez élevé ponr justifier tous nos efforts. J'espère qu'ils ne seront pas perdus; mais, quoi qu'il advienne, nous pourrons répéter avec le poète :

« *Et si de t'agréer je n'emporte le prix,*
« *J'aurai, du moins, l'honneur de l'avoir* [*entrepris.* »

ACTUALITÉS.

LA PHARMACIE DE L'AVENIR.

615.12

Les Pharmacies des Sociétés de Secours mutuels.

La Chamhre criminelle de la Cour de cassation vient de statuer sur une question qui offre un intérêt considérable pour les médecins et les pharmaciens de notre génération, et que voici.

La loi de 1898, sur les Sociétés de Secours mutuels, qui constitue, suivant l'expression même de l'avocat général, le Code organique de ces sociétés, a autorisé celles-ci à avoir des *Pharmacies* et même à se syndiquer entre elles pour la constitution de ces pharmacies, lorsque leurs ressources sont insuffisantes pour procéder isolément à ces installations. Seulement, une condition est imposée aux sociétés : elles doivent faire gérer leurs pharmacies par un *pharmacien diplômé*.

Le Syndicat des Pharmaciens des Bouches-du-Rhône, dont les intérêts sont incontestablement lésés par cette innovation, ont poursuivi une Société de Secours mutuels de Marseille d'abord, puis soixante-dix-huit autres Sociétés, sous prétexte, d'une part, qu'elles vendaient les produits sortant de leurs pharmacies aux adhérents, au lieu de les leur délivrer gratuitement, et, d'autre part, qu'elles les débitaient, non seulement à leurs adhérents, mais encore aux membres de leurs familles.

Les Sociétés ainsi poursuivies ont été acquittées en première instance et en appel; et le Syndicat des Pharmaciens des Bouches-du-Rhône s'est pourvu en cassation.

La Cour suprême avait à trancher la question de savoir si les remèdes sortant des pharmacies organisées par les Sociétés de Secours mutnels devaient être délivrés *gratuitement*, d'une *manière obligatoire*, à leurs membres, et, d'autre part, si les familles de ceux-ci pouvaient bénéficier des livraisons faites.

Sur les conclusions conformes dn Conseiller rapporteur et de l'avocat général, la Chambre criminelle vient de décider que rien, dans la loi de 1898, ne fait aux Sociétés de secours mutuels nne obligation de délivrer à leurs memhres *gratuitement* les médicaments sortis des pharmacies par elles installées, et, en outre, qu'aucune disposition de cette loi n'exclnt du hénéfice des livraisons faites les membres des familles des adhérents, l'article premier de la loi prévoyant, au contraire, la participation des familles des adhérents aux avantages assnrés par les Sociétés de Seconrs mutuels. Le pourvoi, en conséquence, a été rejeté.

Il n'y a rien à dire désormais ; mais cela n'empêche pas que cette décision va singulièrement compromettre la carrière pharmaceutique. Ainsi donc, après avoir ruiné le Corps médical, les Sociétés de Secours mutuels vont ruiner la Pharmacie. C'est la lutte du Prolétaire contre le Bourgeois. Il n'est pas douteux que c'est le Bourgeois qui sera mangé ; il est vrai qu'il l'aura voulu.

LES FÊTES MÉDICALES.

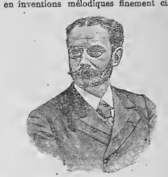
61 : 8

La Fête du Club Médical : La Soirée des Evadés.

Pour souligner l'élection de son nouveau Bureau, le Club médical, grâce au concours dévoué de quelques-uns de ses membres connus par leurs relations dans le monde des Artistes, avait organisé, pour le jeudi 27 décemhre dernier, une soirée littéraire et musicale, qui a eu le plus grand succès. Les dames des membres du Cluh avaient été invitées et ont donné à cette fête un éclat inaccoutumé.

Chose très curieuse et peut-être unique, il n'y avait guère au programme que des œuvres de médecins artistes eux-mêmes, compositions musicales ou poésies ! On pourrait sans exagération appeler cette réunion la *Soirée des Evadés*, si ces confrères n'en continuaient pas moins à exercer l'art de guérir avec autant de distinction qu'ils apportent de talent dans lenrs passe-temps favoris.

Mentionnons seulement pour mémoire les compositions d'un maître musicien, qui ne veut être nommé que sous le pseudonyme de Raoul Brunel, d'ailleurs très peu transparent....; ses mérites, estampillés par les plns hautes autorités musicales de notre pays, nous dispensent de paraître plus informé que nous ne l'avons promis, à notre corps défendant. A côté, signalons les mélodieuses compositions d'un de nos amis et maîtres les plus chers, M. le Dr Gustave Richelot, chirurgien des hôpitaux. L'élève de César Frank, pour avoir moins d'envergure orchestrale que celui de Massenet, n'en est pas moins riche en trouvailles heureuses, en inventions mélodiques finement ciselées, qu'un simple folkloriste musical enrage de ne pouvoir imiter...


M. le Dr Richelot, compositeur de musique.

Du côté des poètes, qu'une grande coquette à tempérament, artiste de très réel avenir, Mlle Auhry, premier prix du Conservatoire de 1900, a interprétés avec une maîtrise et un souffle par tons remarqués, nommons Lucien Villeneuve (Dr Victor Bridou), dont on a dit la gentille *Violette*; Jean Lahor, pseudonyme illustre qui cache M. le docteur Cazalis, d'Aix-les-Bains, dont le *Mal d'aimer* a ravi l'assistance ; enfin, le professeur Ch. Richet, dont le volume de fables est bien connu. Mlle Auhry a récité à la perfection la *Fable du Crabe*, avec des nuances aussi délicates qu'appropriées. Elle a remporté un joli succès d'artiste ; et nous la reverrons d'ailleurs bientôt sur l'une de nos plus grandes scènes parisiennes. Le Club médical a eu une primeur; ils'en souviendra.

En somme, triomphe grand et légitime pour notre Secrétaire général, M. Doléris, qui défend son œuvre avec une vaillance toute héarnaise. M. B.

LA SCIENCE FRANÇAISE A L'ÉTRANGER.

616.022

La Bactériologie française dans l'Amérique du Sud.

On nous adresse du Paraguay une lettre d'un contenu si grave que nous n'osons pas la publier tout entière. Nous nous hornons à en donner quelques extraits, en sauvegardant autant que possible tous les intérêts en jeu. Les voici :

Monsieur le Rédacteur en chef,

Le Paraguay est un des pays de l'Amérique du Sud où la peste reste en permanence, mais où elle est bénigne, à peine épidémique, et où elle ne frappe que les indigènes, par suite de leur malpropreté. Cet état est en lutte avec la République Argentine et ne communique avec l'Atlantique que par le Rio Parana, c.a.d. un fleuve argentin. Or, la République Argentine, désireuse d'affaiblir au maximum le Paraguay, lui impose constamment des quarantaines, plus

ou moins justifiées, prétextant des cas de peste presqu'inoffensifs à l'Asuncion, ou dans un port quelconque du Paraguay. Ce pays, désireux d'opposer aux médecins de Buenos Aires un bactériologiste capable, a demandé, il y a plusieurs années, à l'Institut Pasteur de Paris un chef de laboratoire et un aide, aux appointements de 20.000 fr. et 6.000 fr. Aucun médecin français n'a voulu partir ; et on a expédié au Paraguay un étranger, à peine accoutumé aux recherches bactériologiques, et un préparateur de la rue Dutot. Ils sont à Asuncion depuis le mois de Juillet 1900. Le laboratoire de cette ville vient d'être inauguré, mais de la façon la plus froide possible, car on n'est pas satisfait d'avoir reçu une grive exotique, à la place d'un merle... français.

Il ne faut pourtant pas oublier que, dans l'Amérique du Sud, les Bactériologistes allemands foisonnent. Par suite, l'Institut Pasteur a commis là un impair, qui sera difficilement réparable, au point de vue de l'influence française dans ce pays.

Veuillez agréer, etc. Z...

Comme on le voit, cette lettre est très catégorique et son contenu est confirmé par des articles de journaux locaux, dont nous avons pu prendre connaissance. Ces faits sont évidemment très regrettables.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Pr L.-J.-B. BÉRENGER-FÉRAUD.

On annonce de Toulon que M. le Dr Bérenger-Féraud, ancien président du Conseil supérieur de Santé de la Marine, commandeur de la Légion d'honneur, correspondant national de l'Académie de Médecine depuis 1875, et de la Société de Chirurgie de Paris, vient de mourir. Né à Saint-Paul-du-Var (Alpes-Maritimes) le 9 mai 1832, il fut d'abord chirurgien de marine et interne des hospices de Toulon. Il termina ses études à Montpellier où il fut reçu docteur en médecine le 6 février 1860 avec une thèse sur *les Mesures à employer à bord des bâtiments contre l'encombrement, cause essentielle du typhus*. Sa thèse de *Doctorat en Chirurgie*, qu'il passa à Paris le 31 mai 1864, a pour titre : *Des fractures en V au point de vue de leur gravité et de leur traitement*. Paris, 1864. Il eut un avancement rapide dans le Service de Santé de la Marine où il parvint au plus haut grade. M. Bérenger-Féraud a publié un grand nombre d'ouvrages estimés, dont les principaux sont : *Traité de l'immobilisation directe des fragments dans les fractures et les résections*, Paris, 1869, 768 p.; *Traité des fractures non consolidées ou pseudarthroses*, 1871, 682 p., 8° ; *De la fièvre bilieuse mélanurique des pays chauds comparée avec la fièvre jaune ; Etude clinique faite au Sénégal*, 1874, 442 p., 8° ; *Traité clinique des maladies des Européens au Sénégal*, 2 vol. de 600 p. (1875-1878); *De la fièvre jaune au Sénégal*, 1874; *De la fièvre dite bilieuse inflammatoire aux Antilles et dans l'Amérique tropicale*, 1878, 504 p.; *De la fièvre jaune à la Martinique*, 1878, 516 p. ; *Du massage dans l'entorse*, 1879, 8° ; *Traité clinique des Maladies des Européens aux Antilles* ; *La Martinique*, 1881, deux volumes 8°. Tous ces ouvrages ont été couronnés par l'Institut ou par l'Académie de Médecine. *Traité théorique et pratique de la dysenterie* 1883, 8° ; *Nouvelles recherches sur le traitement du tænia* 1885, 80 ; *Etude d'un empoisonnement multiple survenu à Lorient par l'usage de morue altérée*, 1884, 36 p. ; *Etude sur l'amputation du bras avec ablation totale de l'omoplate*, 1886, 8° ; *Leçons cliniques sur les tænias de l'homme*, 1888, 368 p. 8°; 2e éd. 1894, 558 p. *Traité théorique et clinique de la fièvre jaune*, 1891, 985 p., 8°. M. Bérenger-Féraud, dans sa *notice sur ses services et ses travaux scientifiques*, Toulon, 1887, a rappelé, d'une façon originale, *en vers*, ses titres :

L'état de ses travaux remplit cinquante pages,
Tout des titres ! Jamais on ne vit rien de tel ;
S'il eût pensé d'y joindre aussi quelques images,
Sûrement, il aurait enfoncé Géraudel !

(Notice, p. 16).

M. Bérenger-Féraud a publié en outre : *Les peuplades de la Sénégambie, histoire, ethnographie*, 1879, 8°; et *Recueil de contes populaires de la Sénégambie*, 1886, in-18 ; *La race provençale ; caractères anthropologiques, mœurs, coutumes, aptitudes, etc., de ses peuplades d'origine*, 1883, 383 p ; *Réminiscences populaires de la Provence*, 1885, 8°; *Contes provençaux*, etc., etc.

61 : 92

M. le Dr A. Gustave de BEAUVAIS (de Paris).

M. le Dr de Beauvais, un des doyens du corps médical parisien, ancien président de la Société de Médecine de Paris, médecin en chef de la prison de la Santé, est mort à Paris le 25 décembre 1900.

C'est une figure bien parisienne qui disparait et qu'il n'est pas inutile de rappeler brièvement. Fils d'un médecin distingué, il était né à Paris le 27 septembre 1821. Admis comme interne à l'Hôtel-Dieu en 1844, il remporta, en 1846, la médaille d'argent du Concours de l'internat. En 1848, il était interne à l'ambulance établie à St-Lazare pendant les événements de juin. Quand il pratiqua sa première amputation, un jet de sang impur lui couvrit le visage et détermina une grave maladie qui mit ses jours en danger. Son dévouement fut récompensé alors par une médaille d'honneur. L'année suivante, à peine rétabli, l'œil gauche couvert d'un bandeau, il prodigue ses soins aux cholériques et mérite par son abnégation la croix de la Légion d'honneur. Reçu docteur en 1852, avec une thèse, *sur la cautérisation des bourrelets hémorrhoïdaux par le fer rouge* (Paris, 1852, 124 p., n° 147). M. de Beauvais fut nommé médecin adjoint de la prison de Mazas la même année; il fut élu à l'unanimité, en 1855, par le Conseil de la Faculté de Médecine. Chef de clinique médicale à l'Hôtel-Dieu et y suppléa pendant 8 mois le Pr Rostan dans la direction du service de clinique. M. le Dr de Beauvais s'était entièrement voué depuis à la pratique civile et à son service à la prison de Mazas, puis à la Santé, qu'il n'a cessé d'assurer pendant 48 ans.

En 1871, il avait été nommé officier de la Légion d'honneur pour services rendus pendant l'insurrection, notamment pour sa belle conduite envers Mgr Darboy et les otages renfermés à Mazas. On lui doit divers mémoires : *Sur l'influence des lotions aqueuses sur les plaies ; sur la valeur de la céphalalgie comme signe diagnostique dans les affections cérébrales insidieuses de la femme; sur l'emploi de l'Uva ursi considéré spécialement comme agent obstétrical*, 1858, 16 p.; *sur le défaut d'élimination par les urines des substances odorantes ; sur le chlorate de potasse comme spécifique de la bouche ; Etude sur le traitement topique du cancer de l'utérus ; varices traumatiques des parois abdominales*, 1875, 12 p.; *Un cas de polydactylie* (Gaz. des Hôp., 1875). *Rapport sur un cas d'ostéo-périostite aigue multiple chez un apprenti. Question de responsabilité* (Soc. de Méd. Légale, 11 mars 1878); *Du traitement de l'asphyxie par l'oxyde de carbone au moyen des inhalations de gaz oxygène et des injections sous-cutanées d'éther sulfurique* (Congrès internat. de Sauvetage, 1879, 32 p., 1880); *Du régime alimentaire et du régime cellulaire de Mazas dans ses rapports avec le scorbut* (Congrès internat. d'hygiène, 1878. Paris 1880, II, 206-213). *Hydrosarcome du testicule ; opération ; guérison* (Union méd., 1881); *De l'empoisonnement accidentel par le sulfate neutre d'atropine employé en collyre* (Soc. de Méd. légale. *Bull.*, 1880, 1, 406-423); *Question de Survie : Affaire Rivoire* (Union méd., 1882, 237; 689); *Eloge de M. le Dr F. Duparcque* 1884, 8°; *Simulation d'amblyopie double* (Ann. d'hyg., 1895, 434-441) ; *Projectiles dans la tête de deux criminels ayant tenté de se suicider ; épreuves radiographiques* (France méd., 1898, 705).

M. le Dr de Beauvais était vice-président de la Société d'Encouragement au Bien et de la Société des Sauveteurs. Il appartint pendant sa longue carrière à de nombreuses Sociétés médicales, de bienfaisance ou de secours, et mérita sa réputation d'homme accueillant et dévoué. Ses obsèques ont eu lieu en l'église St-Eugène et l'inhumation au Père-Lachaise (49e Division). [APS].

REVUE DES JOURNAUX

615.82

Beitrage zur Uebungstherapie [*Contribution à l'étude du traitement par l'exercice*] ; par STADELMANN (H.). — *Wiener med. Presse*, 1900, XLI, 1233-1236.

L'auteur cite le cas d'un enfant de six ans, atteint de phénomènes paralytiques avec des mouvements fortement ataxiques des membres. Aphasie motrice, strabisme convergent, etc. Impossibilité de la station debout et de la marche. L'enfant est soumis aux exercices passifs des machines employées dans le traitement par l'exercice, et cela d'une façon méthodique. Au bout de six semaines, le traitement avait donné de bons résultats ; au bout de trois mois, les mouvements ataxiques avaient disparu ; le malade était capable de se tenir debout et de marcher, en même temps que les phénomènes paralytiques s'amélioraient.

L'auteur cite en outre le cas d'un enfant de 15 ans atteint de chorée, avec endocardite et douleurs articulaires. Soumis au traitement par l'exercice combiné au traitement, plusieurs fois répété, par la suggestion, le malade guérit.

615.838

L'hydrothérapie dans la tuberculose pulmonaire ; par BINLOT (F.). — *Scalpel*, Liège, 1900, LII, 264-265.

Les pratiques hydrothérapiques dans la tuberculose pulmonaire ont une importance prophylactique considérable. Deux procédés surtout sont en usage : celui de Winternitz, en Allemagne et d'Aberg, en Suède. Ce dernier divise le traitement hydrothérapique en trois périodes. Ce qui surprend dans ce traitement, c'est la basse température de l'eau qu'il emploie à 0°. En premier lieu, il préconise les *lavages* du cou, de la nuque, du visage et de la poitrine ; il passe ensuite aux *ablutions* de la tête, du cou, de la nuque et de la poitrine au moyen de la douche. Enfin, quand le malade est habitué, il conseille un *bain général* très court. Toutes ces pratiques doivent être suivies d'une friction énergique.

Dans l'autre méthode, on se sert d'eau à 7 ou 8°. On fait laver successivement toutes les parties du corps qui sont ensuite énergiquement frictionnées. Au lieu de la douche, enveloppement dans un drap humide, et, pour remplacer les bains généraux d'Aherg, douches froides ou immersion courte dans un bain à 12 ou 14°.

Toutefois, si utile que soit l'hydrothérapie, elle ne doit évidemment constituer qu'une partie de la médication ; elle influence favorablement les échanges organiques, mais ne doit pas empêcher la mise en œuvre de tous les autres moyens diététiques, hygiéniques, et médicamenteux.

[I. B. S.]

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.01(02)

Manuel d'Histologie pathologique ; par CORNIL, RANVIER, BRAULT et LETULLE. (Troisième Edition). Tome I. — Paris, F. Alcan, in-8°, IV, 909 p., 369 *Fig*.

La troisième édition du célèbre Manuel d'Histologie pathologique de Cornil et Ranvier vient de paraître très remaniée, avec la collaboration de MM. Brault et Letulle, deux savants des plus compétents en la matière, et deux des élèves les plus distingués des maîtres qui ont fondé en France cette science si spéciale.

Le Tome I contient les articles suivants : *Généralités, cellules et tissus normaux*, par Ranvier ; *Généralités, altérations des cellules et des tissus*, par Cornil ; *des Tumeurs*, par Brault ; *des Bactéries*, par Bezançon (F.) ; *des lésions des os*, par M. Cazin ; *des lésions du tissu conjonctif*, par Cornil. On voit, par cette simple énumération, que la troisième édition est en réalité l'œuvre de nombreux histologistes, travaillant sous l'égide de MM. Cornil et Ranvier, tandis que la première (1873-76) et la seconde(1881) avaient été rédigées dans des conditions différentes. Cette édition est donc en réalité un livre tout nouveau, écrit sur le même plan que l'œuvre primitive. Inutile d'ajouter combien elle dépasse en intérêt et en actualité cette dernière.

Pour les volumes suivants, d'autres collaborateurs sont annoncés ; nous en reparlerons au moment voulu. Bornons-nous à ajouter qu'il s'agit là d'un traité classique que tout médecin instruit doit avoir dans sa bibliothèque.

613.34

Études sur l'Hygiène scolaire et d'intérêt général ; par FÉRET (A.). — Paris, 1900, 369 p., 25 *Fig*.

L'expression « *d'intérêt général* » n'a jamais été, peut-être, plus juste et mieux employé. Voici quelques indications sur les chapitres de cet ouvrage : I. Lavage du sol et des murs dans les salles d'école. II. De l'utilité à donner à l'enfant une table à sa taille. III. Des dangers du sédentarisme et des moyens de l'éviter. IV. Nécessité de développer l'enfant aux études. V. Bienfait des travaux alternés, debout et assis pendant les études, au point de vue physique. VI. Des moyens à employer pour éviter la fatigue du cerveau, et par suite le surmenage pendant les études. VII. Inégalité du rayon visuel, myopie, daltonisme. Leur origine dans les travaux scolaires. Méthode qui permettrait de l'éviter. — D'après ce qui précède on peut juger par ces observations, de l'utilité du livre. Il est à souhaiter que les conseils de l'auteur soient suivis et pris en sérieuse considération par les autorités compétentes et le Ministère de l'Instruction publique. Le livre contient en outre 25 Fig., qui montrent l'utilité des tables scolaires de l'inventeur.

610.7

La photographie des couleurs ; par RUCKERT (C.). — Paris, Schleicher, 1900, in-18.

Petit livre de vulgarisation, exposant l'état de la question et résumant les ouvrages de Niewenglowski et Ernault, Clerc, Drouin, Naudet, etc. Après quelques notions de physique, l'auteur indique l'action des couleurs sur les plaques photographiques, les premières recherches de Selbeck, Davy, Wollaston, Daguerre, Hunt, Becquerel, Niepce de St-Victor. Puis il aborde les travaux bien connus de M. Lippmann, les recherches de MM. Lumière, de M. de St-Florent, de Charles Cros, et de Ducos de Hauron. Un chapitre entier est consacré à la photographie indirecte des couleurs.

M. Ruckert termine par l'étude de la photogravure des couleurs (Quinsac, Prieur, etc.) et décrit les récents appareils inventés à cet effet.

En somme, il s'agit là d'un volume très clairement, rédigé et où l'on peut apprendre quelque chose.

61(09)

Les Médecins Bretons du XVIe **au XX**e **siècle.** *Biographie et Bibliographie* ; par ROGER (Jules).—Paris, J.B. Baillière, 1900, in-8°, *Portr.*

Excellente étude, très bien présentée, avec de beaux portraits de Broussais, Laënnec, Johert (de Lamballe), A. Guérin, et Maisonneuve, due à un véritable historien, à un homme qui a le culte des vieilles choses, bien connu au demeurant par des publications historiques antérieures. Le côté matériel du livre fait également honneur à l'éditeur.

Pour la Bretagne, M. Roger n'a pu recueillir que cinquante noms, tandis qu'en Normandie il en avait trouvé plus de 500 ! Il ne faut pas s'étonner de cette différence, étant donné la province étudiée, qui, on le sait, est peu fertile en hommes de science. Mais quelle puissante originalité pour les types décrits ! On ne trouve pas souvent des Laënnec et des Chassaignac, dans le corps medical français ! Ici la qualité vaut mieux que la quantité.

On n'en doit pas moins féliciter l'auteur de se livrer avec courage à des études aussi arides, et aussi bien conduites. Tous les historiens seront de notre avis : il faudrait beaucoup de livres de cette nature pour relever le niveau des études médicales dans les provinces françaises.

613.1

La Santé aux Colonies ; par d'ENJOY (Paul) Paris, Soc. d'Ed. Scient., 1901, in 18°.

Très intéressant volume sur l'Hygiène coloniale, qui vient à son heure, c'est-à-dire à une époque où l'attention du grand public est appelée sur cette question vitale pour notre pays. On y trouvera des notions très exactes sur la colonisation, la géographie sanitaire, les voyages, le mal de mer, l'asphyxie des naufragés, le climat, l'habitation, les vêtements, l'alimentation, le sommeil et le repos, l'hygiène sexuelle, les soins à donner aux enfants. Le tout terminé par une notice médicale, consacrée aux principales affections des pays chauds.

Evidemment, c'est un livre de vulgarisation et non un ouvrage scientifique ; mais beaucoup de médecins non spécialisés apprendront, en lisant ces lignes alertes, une foule de choses intéressantes. C'est un plaisir que nous leur souhaitons bien volontiers et qui fera la joie de l'auteur.

615.11

Formulaire de la Société des Pharmaciens du Loiret (Année 1900) ; par BARBUET. — Orléans, Fournique, in-18°, 171 p., 1900.

Cette cinquième édition du Formulaire du Syndicat des Pharmaciens du Loir et n'intéressera pas que le corps pharmaceutique de ce département. Aussi le signalons-nous au corps médical, persuadé qu'il y a intérêt à unifier les modes de préparation et le dosage de certains médicaments non inscrits au Code. Signalons qu'il ressemble à un formulaire, en usage dans les hôpitaux de Nantes, au moment de nos études c'est-à-dire il y a plus de quinze ans. C'est dire qu'il a une réelle valeur et qu'il mérite d'être connu en dehors de la région pour lequel il a été rédigé.

[I. B. S.]

Variétés et Anecdotes.

61 : 9

Les Rois Médecins : Henri VIII.

D'après J. M. Audin (1), Henri VIII possédait d'indiscutables connaissances en Médecine.

Dans la collection Sloane (1047), qui se trouve au British Museum, se trouve un volume contenant plusieurs *recettes* dont quelques-unes portent le nom du roi. Citons l'*emplâtre* composé par Sa Majesté et plusieurs *onguents*.

Une préparation pharmaceutique a pour titre : « Emplâtre pour Lady Anne de Clèves, pour mollifier, résoudre certains engorgements contractés par le froid et dissiper des horborygmes d'estomac. »

Un remède contre la peste, dû à Henri VIII, et envoyé au Lord maire de Londres, se trouve dans *An hospital for the diseaded*. Lond., in-4° 1595, fol. G., p 2.

Dans les manuscrits de sir Hans Sloane, on a trouvé cette recette : « A Medycyn for the pestylence of King Henry the eighth which hath halpyd dyvers persons ».

Dans une lettre de Sir Brian Tuke à Wolsey (Manuscrits Cott., Titus, B, I, p. 299, au British Museum), le roi prescrit à son Ministre, s'il veut promptement guérir de la suette qui régnait à cette époque, de souper legérement, de ne boire de vin que tres modestement, et de prendre des pilules de Rasès.

614.48

Le Fonctionnement défectueux des Étuves municipales à Paris.

Nous lisons dans le *Bulletin du Syndicat des Médecins de la Seine*. « Le Dr L..., membre du Syndicat, signale le fait suivant : Un jeune homme employé dans un magasin est atteint de scarlatine au domicile de ses patrons chez lesquels il couchait. Ceux-ci, bien que le malade fût en pleine éruption, le forcent à rentrer (dans un fiacre) dans sa famille, cliente du Dr L., qui est appelé le soir même, constate la scarlatine et ordonne le transport à l'hôpital d'Auhervilliers. Mais, vu l'heure tardive, l'*Ambulance né vient que le lendemain matin*, et le scarlatineux est obligé de passer une nuit chez ses parents.

(1) *Histoire de Henri VIII*, t. I, p. 407, note 2. Paris,1856, L.Maison, in-18°, 4e Edit.

Les étuves municipales suivent de vingt-quatre heures le départ du malade, font leur besogne et emportent la literie, mais ne la rapportent que le lendemain dans la journée, de telle sorte que la famille a dû aller coucher à l'hôtel, tandis que le magasin où le jeune homme avait passé ses premiers jours de scarlatine *n'a été nullement désinfecté!*

MM. Le Baron et Tachard signalent d'autres défectuosités du service de désinfection. M. Rotillon fait observer que malheureusement pour des cas de ce genre le Syndicat n'a pas à intervenir; il doit se contenter d'enregistrer les faits dans son Bulletin !

Ce n'a pas été l'avis du Conseil, qui a chargé M. Le Baron de voir M. l'Inspecteur du service d'Assainissement au sujet du fonctionnement très défectueux du service de désinfection. — Ce service en effet, quoi qu'on en dise, n'est pas mieux organisé que celui des Ambulances pour Blessés ; mais son directeur est trop bien en cour pour que la démarche du Syndicat de la Seine puisse avoir le moindre résultat.

61 : 7

Comité pour l'érection d'un Monument au Professeur Ollier.

Les amis, les élèves, les admirateurs et les concitoyens du professeur OLLIER ont pensé que pour perpétuer par un monument la gloire du grand chirurgien, il était nécessaire d'ouvrir une souscription.

Un Comité d'initiative, placé sous la présidence d'honneur de M. Chauveau, membre de



M. le Pr OLLIER (de Lyon).

l'Institut, et de M. E. Aynard, vice-président de la Chambre des Députés, a été constitué et il a été décidé qu'un Comité de patronage, dans lequel figureraient les noms les plus connus du monde savant, non seulement à Lyon, mais à Paris et à l'étranger, s'occuperait de recueillir et de centraliser les souscriptions. A ces noms, on a été heureux d'associer les pouvoirs publics, les notabilités et la Presse lyonnaises, qui, dans cette circonstance, ont mis le plus grand empressement à prêter leur précieux et puissant concours. Voici le nom des personnes qui ont bien voulu faire partie du Bureau du Comité.

COMITÉ D'INITIATIVE. — *Présidents d'honneur* : M. CHAUVEAU, Membre de l'Institut; M. E. AYNARD, Vice-président de la Chambre des Députés.— *Président* : M. LORTET, Doyen de la Faculté de Médecine de Lyon. — *Vice-Présidents* : M. BONDET, Professeur à la Faculté de Médecine ; M. GAYET, Professeur à la Faculté de Médecine ; M. TEISSIER, Professeur à la Faculté de Médecine. — *Secrétaires*: M. le Dr ARTAUD ; M. le Pr MONNAN, Chef des travaux du Professeur Ollier ; M. E. LOCARD, secrétaire particulier du Professeur Ollier.

Les souscriptions sont reçues : Dans les journaux de Lyon, le *Nouvelliste*, le *Lyon Républicain*, le *Salut Public*, le *Progrès*, l'*Express*. Chez MM. les Secrétaires : Dr ARTAUD, 9, rue Boissac, Lyon ; Dr MONNAN, 27, rue Jarente, Lyon ; E. LOCARD, 38, quai de la Charité, Lyon.

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE

614.2

Les Automobiles médicales. Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens *(Suite)* (1).

LE TYPE DE VOITURES DE LA MAISON MORS.

Chacun sait qu'il s'agit d'une maison d'ingénieurs électriciens, qui commença par l'automobile à vapeur, pour arriver en 1896 à une voiture à pétrole, très prisée aujourd'hui. Ce modèle présente certaines particularités caractéristiques, qu'il faut décrire à part.

L'allumage se fait ici par *self induction* (mot dont l'explication complète nous entraînerait trop loin), par un courant qui circule sur un fil très long, grâce à des bobines spéciales ; et ce procédé paraît être aujourd'hui le plus simple et le plus robuste, car il n'exige que des accumulateurs, un bobinage de fil et une palette marchant mécaniquement. Et les constructeurs ont ajouté à cet appareil une dynamo, dont le rôle est, grâce au mouvement de la voiture, de charger les dits accumulateurs et par suite d'allumer le moteur. Par suite d'un dispositif ingénieux, commandé par un commutateur, à inscriptions très claires, le conducteur a sous la main un ensemble électrique original, quoique un peu complexe en théorie, qu'il fait fonctionner le plus aisément du monde.

Le carburateur Mors n'est pas moins curieux, et il est remarquable par ses qualités de régularité et de solidité.

L'embrayage est obtenu ici par l'extension ou le retrait d'un collier, logé dans le volant, et la commande de ce mécanisme très-bien conçue.

Le régulateur Mors est établi sur un principe nouveau. S'il paraît compliqué au grand public, il est simple pour l'ingénieur, mais impossible à expliquer en quelques lignes. A l'extérieur on ne voit de lui que deux boules, sans ressorts, et le bout d'arbre de transmission ; mais le reste du mécanisme est placé dans le bâti du moteur.

Avec une telle perfection dans la construction, on arrive évidemment à obtenir des automobiles remarquables, véritables instruments de précision et de course, mais non pas des véhicules pratiques, malgré leur souplesse et leur puissance dans les côtes.

Le conducteur manœuvre à l'aide du commutateur, de la manette du modérateur, qui donne les changements de vitesse, de la direction avec bouton interrupteur du mouvement, du levier de frein, de la poignée de marche arrière et de deux pédales, l'une qui débraye, l'autre qui freine après débrayage. Certes, il faut un certain apprentissage pour diriger une telle machine, si différente des autres au point de vue construction ; mais on apprend vite la manœuvre.

On fait des voitures Mors de 6, 8 et 16 chevaux. Ce ne sont pas là des modèles abordables pour le praticien. Le plus faible type est d'un prix tel qu'il n'y faut pas songer. Y a-t-il lieu d'espérer que les fabricants amélioreront à ce point de vue leur production ? C'est douteux.

Dans ces conditions, ce n'est encore point à ces constucteurs que le médecin doit s'adresser.

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1900, nos 42, 43, 44, 45, 49 et 50.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. 61 (07).

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 7 AU 12 JANVIER 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi 7.* — 3e (1re partie, Oral. N.R., salle no 1, Faculté) : MM. Tillaux, Broca (Aug.), Varnier, Ch. Richet ; Gilles de la Tourette (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Reclus, Reynier, Legueu ; Brissaud, (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Segond, Delbet ; Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Méry, Launois ; Gaucher.

Mardi 8. — 1er (Oral. N. R., salle no 2, Faculté) : MM. Gley, Hartmann, Thiéry ; Blanchard (censeur). — 3e (1re partie, Oral. N.R., salle no 2, Faculté) : MM. Campenon, Quénu, Wallich ; Broca (André). — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Faure ; Le Dentu (censeur). — 5e (2e partie, Chirurgie, Charité) : MM. Proust, Charrin, Ménétrier. — 3e (Officiat, salle no 2, Faculté) : MM. Raymond, Berger, Maygrier; Achard.

Mercredi 9. — (Médecine opératoire, Ecole pratique), MM. Delens, Poirier, Delbet, Epreuve pratique. — 3e (1re partie, Oral. N.R., salle no 1, Faculté) : MM. Pinard, Broca, (Aug.), Legueu ; Gariel (censeur). — 3e (1re partie, Oral. A.R., Petit Amphithéâtre) : MM. Reclus, Lejars, Lepage. — 4e (Doctorat, N.R., Necker) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz ; Heim.

Jeudi 10. — 3e (1re partie, Oral. A. R., 1re série, (Faculté) : MM. Le Dentu, Schwartz, Maygrier : Gautier (censeur). — 3e (1re partie, Oral. A. R., 2e série, petit amphithéâtre) : MM. Berger, Richelot, Wallich. — 3e (2e partie, A. R., salle no 2, Faculté) : MM. Letulle, Charrin, Widal. — 3e (2e partie, 1re série, N. R., salle no 1, Faculté) : MM. Troisier, Roger, Thiroloix. — 3e 2e partie, 2e série, N. R., Faculté) : MM. Chauffard, Dupré, Marfan. — 4e (Doctorat, N.R.) ; MM. Dehove, Pouchet, Netter ; M. Chassevant.

Vendredi 11. — 2e (Doctorat, N. R., salles nos 2 et 3, Faculté) : MM. Richet (Ch.), Retterer, André ; Rémy (censeur). — 4e (Doctorat, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Desgrez : Hanriot. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Necker) : MM. Segond, Sébileau, Mauclaire; Hayem (censeur).— 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Necker) : MM. Delens, Delbet, Lejars. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Brissaud, Netter, Gaucher ; Méry. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant).

Samedi 12. — 2e (Doctorat, N. R., Petit amphithéâtre) : MM. Rémy, Hanriot, Gley; Blanchard (censeur). — 4e Doctorat, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Pouchet, Gilbert, Vaquez; André. — 5e (1re partie, Chiurgie, Beaujon) : MM. Quénu, Richelot, Hartmann; Raymond (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Beaujon) : M[illegible], Dehove, Troisier; Marfan. — 5e (1re partie, [illegible]ique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Bar; Chassevant (suppléant).

THÈSES. — *Mercredi 9.* — M. Simon (A.) : *Considération sur la propreté dans la pratique chirurgicale journalière à la ville et à la campagne;* MM. Tillaux, Rémy, Reynier, Walther. — M. Siffre : *Contribution à l'étude des anomalies dentaires. Redressement chirurgical de l'antagonisme inverse;* MM. Tillaux, Rémy, Reynier, Walther.

Jeudi 10. — M. Rousselier : *Contribution à l'étude des ruptures extrapéritonéales de la vessie* ; MM. Guyon, Budin, Bonnaire, Faure. — M. Valette : *L'albuminurie*

gravidique à la Maternité de l'hôpital Tenon ; MM. Budin, Guyon, Bonnaire, Faure.

Exercices pratiques de Diagnostic Bactériologique. — Sous la direction de M. le Dr Fernand Besançon, chef du laboratoire de Bactériologie, et de M. le Dr Griffon, préparateur. — Une série d'exercices pratiques de bactériologie, commencera le *mardi 22 janvier 1901*. Des conférences, suivies de travaux pratiques, auront lieu de 2 à 5 heures, les mardis, jeudis et samedis. Programme du cours : 1re leçon : Technique de la coloration des microbes ; méthode de Gram. — 2e leçon : Analyse bactériologique du pus : examen, culture, inoculation. — 3e leçon : Diagostic des microbes pyogènes (aérobies). — 4e leçon : Analyse bactériologique des crachats (non tuberculeux). — 5e leçon : Analyse bactériologique des crachats tuberculeux. — Tuberculose et pseudo-tuberculose. — 6e leçon : Analyse bactériologique des sérosités pathologiques (pleurales, articulaires, cérébrospinales, etc. — Cytodiagnostic. — 7e leçon. Analyse bactériologique des angines non diphtériques. — 8e leçon : Diagnostic de la diphtérie. — 9e leçon : Analyse bactériologique de l'eau. — 10e leçon : Analyse microscopique du sang (bactériologie et histologie). Diagnostic bactériologique de la peste. — 11e leçon : Sérodiagnostic. — 11e leçon : Analyse bactériologique des matières fécales. — 13e leçon : Diagnostic des microbes anaérobies. — 14e leçon : Diagnostic bactériologique des affections de l'appareil génito-urinaire. — 15e leçon : Diagnostic bactériologique des affections microbiennes et parasitaires de la peau. — Le droit à payer pour chaque série d'exercices est de 60 francs. — Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. — Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les lundis, mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de midi à 3 heures.

Enseignement médical libre à Paris. — Clinique d'accouchements Baudelocque. — M. le Dr Bouffe de Saint-Blaise, Accoucheur des Hôpitaux, et M. le Dr Funck-Brentano, Chef de Laboratoire, commenceront le Lundi 28 Janvier 1901, un Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires. Ce Cours sera complet en six semaines, et aura lieu tous les matins, à 9 heures, à la Clinique Baudelocque. Le prix du Cours est de 50 francs. Seront admis les docteurs français et étrangers immatriculés à la Faculté, ainsi que les étudiants immatriculés, sur la présentation de leur carte d'immatriculation et de la quittance du versement des droits.

Les bulletins de versement relatifs à la carte d'immatriculation et au cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les Lundi, Mardi, Jeudi et Samedi, de midi à 3 heures.

Infirmerie spéciale de Saint-Lazare. — *Cours complets élémentaires et pratiques de Vénéréologie et Gynécologie (Année 1901)*. — Ces cours sont faits deux fois par an par les Médecins et Chirurgiens de l'Infirmerie spéciale de St-Lazare. La première série commencera le *mardi 15 janvier*, à dix heures et demie du matin et se continuera les jeudi, samedi et mardi suivants à la même heure. Ce cours sera fait le mardi, par M. Le Pileur : *Syphiligraphie*. — Le jeudi, par M. Jullien : *Vénéréologie*. — Le samedi par M. Ozenne : *Gynécologie*. Il sera complet en dix-huit leçons. Seront admis à suivre ces cours les Docteurs et les étudiants en médecine, pourvus de 16 inscriptions qui se fer[illegible]crire chez le Directeur de St-Lazare.

Ecole de Médecine de Marseille. — M. le docteur P.-A. Lop est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours complémentaire d'accouchements et de clinique obstétricale.

Ecole de Médecine d'Alger. — Un service de clinique est annexé à la chaire des maladies des pays chauds et M. Bradlt, professeur, est chargé de la direction de ce service.

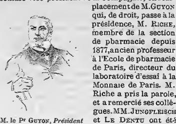
Ecole de Médecine de Clermont. — Un Concours s'ouvrira, le 20 juin 1901, devant la Faculté de Médecine de Toulouse, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole de Médecine de Clermont.

Ecole de Médecine de Reims. — Un Concours s'ouvrira, le 24 juin 1901, devant la Faculté de Médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Reims.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61 (06)].

Académie de Médecine de Paris. — L'Académie, en raison de la fête de Noël, n'avait pas tenu séance mardi 25 décembre ; mais elle s'est réunie le 26 sous la présidence de M. Marey.

Election d'un vice-Président. — L'Académie a nommé vice-président de la Compagnie, en remplacement de M. Guyon qui, de droit, passe à la présidence, M. Riche, membre de la section de pharmacie depuis 1877, ancien professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris, directeur du laboratoire d'essai à la Monnaie de Paris. M. Riche a pris la parole, et a remercié ses collègues. MM. Jungfleisch et Le Dentu ont été nommés membres du Conseil. MM. Vallin et Hanriot ont été prorogés par acclamation dans leurs fonctions de secrétaire annuel et de trésorier.



M. le Pr Guyon, *Président de l'Académie* pour 1901.

Prochaine séance. — L'Académie, avant d'entrer en comité secret, a décidé qu'elle ne tiendrait sa prochaine séance que le deuxième mardi du mois de janvier 1901.

Club Médical de Paris. — A la suite des votes de l'Assemblée Générale du 7 Décembre 1900, le Bureau et le Comité du C.M.P. se trouvent constitués comme il suit pour l'année 1901 : *Président :* M. Peyrot ; *Vice-Présidents :* M.M. Chevallereau, M. Hallopeau ; *Secrétaire-général :* M. Doléris ; *Secrétaire annuel :* M. Lefèvre ; *Trésorier :* M. Desnos ; *Archiviste-bibliothécaire :* M. Chassevant. *Membres du Comité :* MM. Balzer, Marcel Baudouin, Raoul Blondel, Bouloumié, Boursier, Chassevant, Chervin, Chevallereau, Coudray, Cruet, Desnos, Doleris, Durand-Fardel, Faisans, Florand, Gourc, Guillon, Hallopeau, Huchard, Jamin, Jullien, Lataste, Lefèvre, Lerende, Leroux, Paul-Boncour, Peyrot, Pozzi, Richelot, Sébillotte, Verchère.

Association amicale des internes et anciens internes en Médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris. — La réunion de la Commission du Centenaire de l'Internat a eu lieu le Samedi 29 Décembre *à cinq heures* à la Faculté de Médecine, Salle du Conseil. Elle a seulement nommé un Comité exécutif chargé de l'organisation de la Célébration du Centenaire. — Nous ignorons ce que ce Comité un peu restreint (il ne comprend guère qu'une douzaine de membres) a décidé dans la réunion qui a suivi la réunion de la Commission ; mais on nous a dit qu'on avait l'intention de publier un *livre d'or*, de graver une *médaille commémorative* et de faire une *fête spéciale*. Programme excellent ; mais tout dépendra de l'exécution.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613].

Service de santé militaire. — *Armée active.* — Promotion au grade de médecin aide-major de 1re classe : M. Fache.

Service de Santé des Colonies. — *Une Ecole d'application à Marseille.* — Le Conseil municipal de Marseille, se basant sur le fait que 15,000 coloniaux passent annuellement à Marseille et que le trafic du port est des plus considérables, a décidé d'offrir de nouveau au Ministre de la Guerre les ressources nécessaires pour l'installation, dans cette ville, d'une Ecole d'application du Service de Santé colonial.
Tous nos vœux.

Campagne de Chine. — M. de Valence, délégué des ambulances de la Société française de Secours aux blessés militaires en Chine, écrit que, sur le désir exprimé par l'amiral Pottier, le *Notre-Dame-de-Salut*, bateau-hôpital de la Société, a quitté Ta-Kou le 14 décembre pour rapatrier 251 blessés et malades du corps expéditionnaire, ayant à son bord le médecin principal Laffont, les Drs Le Roy des Barres et Assicot, M. Venture, pharmacien, et cinq sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. M. de Valence reste à l'hôpital de Nagasaki avec tout le personnel médical et infirmier nécessaire pour soigner plus de deux cents blessés et malades. La Société, suivant les circonstances et d'accord avec les autorités militaires, compte organiser un nouvel hôpital à Tien-Tsin. La souscription publique pour les ambulances françaises de Chine atteint le chiffre de 395,400 francs.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614].

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré, pendant la 51e semaine, 882 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente et inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de décembre (947). La fièvre typhoïde a causé 10 décès, chiffre inférieur à celui (14) de la semaine précédente. Le nombre des entrées dans les hôpitaux est également en diminution (25 au lieu de 32). Le nombre des cas nouveaux déclarés par les médecins présente une augmentation peu importante (51 au lieu de 45). La variole a causé 8 décès (au lieu de 9 pendant la semaine précédente) ; 105 varioleux au lieu de 104 pendant la semaine précédente) ont été déclarés par les médecins ; sur ce nombre, 41 (au lieu de 45) sont entrés dans les hôpitaux. En somme, la situation reste stationnaire. La rougeole n'a causé que 4 décès ; la scarlatine, 2 la coqueluche, 1 ; la diphtérie, 8. 4 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 13 suicides et 8 autres morts violentes. On a célébré à Paris 586 mariages. On a enregistré la naissance de 1,006 enfants vivants (521 garçons et 485 filles), dont 716 légitimes et 290 illégitimes.

Alcoolisme. — Un Comité de la Ligue antialcoolique vient d'être fondé à Angers. Il a organisé une série de conférences qui auront lieu dans les principaux centres du département. La première conférence a eu lieu et a été faite par M. le Dr Gripat. — Le bureau de la Ligue nationale contre l'Alcoolisme (*Société française de Tempérance*) pour 1901 est composé de la façon suivante : *Président*, M. le Dr Gouraud. *Vice-Présidents*, MM. Dr Annigé, Gaufrès, Dr Jacquet, Jules Siegfried. *Secrétaire général*, M. le Dr Emile Philbert. *Secrétaires généraux adjoints*, MM. Riémain, Dr Rœser. *Secrétaires des séances*, MM. Duchesne-Fournet, Sanguier-Lachaud. *Trésorier*, M. Bartaumieux. *Bibliothécaire archiviste*, M. le Dr Cruet.

Surveillance générale des sources d'eau potables de Paris. — M. le Dr Navarre, au nom de la 6e Commission, a demandé au Conseil municipal de Paris l'inscription au budget de 1901 des crédits nécessaires pour la création du service de *surveillance médicale des sources* dont il était question dans le rapport de M. Duclaux, que nous analysons. Ce crédit de 12,500 francs, a été voté sans discussion. Voici le texte du projet de délibération :

« Le Conseil, vu le mémoire de M. le préfet, en date du 3 décembre 1900, tendant à organiser la surveillance médicale permanente dans les régions des sources captées par la Ville de Paris ; La 6e Commission entendue ; Vu l'avis du Comité du budget, délibère : Il sera organisé, à partir du 1er janvier 1901, une surveillance médicale permanente dans les régions des sources captées par la Ville de Paris. A cet effet, il sera inscrit au budget de 1901 le crédit de 12,500 francs nécessaire à son fonctionnement. Ce crédit se répartira de la façon suivante :

A. Personnel : Honoraires aux médecins traitants pour envoi des informations (20 francs par chaque envoi) 1,000 francs : Honoraires à un médecin de Sens (400 francs) et à un médecin de Nonancourt (100 francs) pour envoi d'informations, 500 francs. — B. Matériel : Achat et dépôt d'antiseptiques. 3,000 francs ; Frais de déplacement et de désinfection, 6,000 francs : impressions et dépenses diverses 2,000 francs ; total, 12,500 francs.

La dépopulation. — La France diminue !... Tel est le cri général. On ne veut plus d'enfants, C'en est une calamité sociale, d'ailleurs aggravée par les vices d'une humanité qui s'engouffre dans l'alcoolisme. Un docteur sonnant ainsi la charge vient de réunir ses idées sur ce noir sujet en un volume « Vie, Génération, Stérilité »! le IXe de la collection des *Perversions sexuelles.* Ce livre qui n'oublie pas d'indiquer le remède du mal, comprend huit chapitres avec titres éducatifs. Ce livre sera lu par les amis du Vrai, en faveur de l'Avenir de la France, suprême appel du savant. On le trouve chez Vigot frères, à Paris.

Les Accidents des Tramways électriques à Paris. — Au nom du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine on vient de signaler au Conseil général une cause d'accidents résultant de l'installation des tramways à traction électrique, notamment d'après le système dit « à plots ». Il arrive fréquemment, au passage de cavaliers en marche, que des chevaux, ayant mis le pied sur des « plots » encore influencés par le courant électrique, soient renversés. Le Conseil général étudiera cette question.

Thermomètres médicaux. — *Demande d'un Contrôle.* — A la Chambre des Députés, M. Léon Bourgeois, ancien ministre, a fait récemment remarquer qu'il n'est pas un instrument qui en Allemagne, ne porte le poinçon de Charlottenbourg. On y essaye ainsi en moyenne 25,000 ou 30,000 thermomètres médicaux que l'on estampille et auxquels on joint un petit procès-verbal indiquant la mesure de leurs écarts de la normale. C'est une garantie pour la science médicale et, par suite, pour les malades, qui manque aux médecins, obligés de se servir des thermomètres ordinaires du commerce, qui n'ont pas été contrôlés. De même il n'est pas un lorgnon vendu par un opticien qui ne porte le poinçon de la *Vérification optométrique*, tandis qu'en France nous n'avons aucune ressource de vérification scientifique.

Centenaires. — Une vénérable centenaire, Mme Z..., veuve d'un officier général de la garde impériale, est morte à Paris récemment. Jusqu'à ses derniers instants elle a joui de la plénitude entière de ses facultés. Elle aurait le 31 de ce mois, atteint sa cent deuxième année. Elle laisse une fille. âgée de soixante-dix-huit ans. — M. Nathaniel West, le chimiste bien connu, vient de décéder à Washington à l'âge de cent sept ans. Il avait fait vingt-cinq fois le tour du monde.

DIVERS [61]

Les Médecins candidats Députés. — La réunion des délégués des comités républicains de la 2e circonscription d'Orléans, à l'effet de désigner un candidat, pour l'élection législative qui aura lieu le 28 janvier prochain, en remplacement de M. le Dr Viger, élu sénateur, a eu lieu. Deux concurrents se trouvaient en présence : M. Rocher-Potheau et M. le Dr Girecourt, conseiller général pour le canton de Neuville. Sur environ 360 délégués, M. Rocher-Potheau a obtenu 198 voix, et M. le Dr Girecourt 138. Les deux candidats sont républicains radicaux et ont à peu près le même programme. Après la proclamation du résultat du vote, le Dr Girecourt a engagé tous ses amis à voter pour M. Rocher-Potheau, qui est dorénavant le seul candidat républicain. — M. le Dr Didion, conseiller général du canton de Spincourt, a posé sa candidature en vue de l'élection législative qui doit avoir lieu le 6 janvier prochain dans l'arrondissement de Montmédy. On a attribué à M. Didion, une couleur républicaine nationaliste et antidreyfusiste. D'autres qualifient au contraire M. Didion de « candidat des dreyfusards et des francs-maçons ».

Statue à Michel Servet. — Au Conseil municipal de Paris, sur la demande des signataires, MM. le Dr Poirier de Narçay, J. Caron, Galli, Lepelletier, Félix Roussel, etc., le Conseil a renvoyé à la 4e Commission la proposition suivante : « Une statue sera élevée place Maubert, vis-à-vis d'Etienne Dolet, à Michel Servet, victime de Calvin ; ces deux monuments, au moment de la naissance du vingtième siècle, protesteront contre tous les fanatismes et attentats à la liberté de l'idée et à la liberté de conscience. »

Les rayons X devant les Tribunaux. — La 4e chambre du tribunal civil va s'occuper d'un procès en dommages-intérêts dans lesquels les rayons X sont en cause. Une dame Z..., se plaignant de douleurs névralgiques de la face, fut soumise par son médecin à l'application des rayons X. Neuf séances eurent lieu dans lesquelles le médecin opéra lui-même, dans la dixième, il se fit remplacer par un de ses aides. Mais le lendemain, Mme Z..., se réveilla avec un œil tuméfié et une calvitie du côté droit de la tête. Elle estime que ce résultat est dû à l'inexpérience de l'aide et elle le rend responsable de ses conséquences.

Religieuses poursuivies pour Exercice illégal de la Médecine. — Une épidémie de dysenterie sévit dans le Finistère ; de nombreuses communes de l'arrondissement de Châteaulin, notamment celle de Spezet, sont atteintes. Les habitants, auxquels manquaient des soins éclairés jusqu'aux visites récentes faites par des médecins de la marine dans les communes contaminées par la mauvaise qualité des eaux, s'adressaient volontiers aux sœurs pour avoir des médicaments. Sur une plainte adressée au parquet, celles-ci viennent d'être poursuivies pour exercice illégal de la médecine. Les supérieures des sœurs des communes de Coray et Spezet ont comparu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel de Châteaulin. M. Kerdrain, procureur de la République, déclare qu'il a agi parce qu'il a estimé qu'en présence de l'épidémie qui sévissait la sécurité des malades se trouvait compromise par suite du traitement des sœurs. Il estime qu'une condamnation sévère est nécessaire pour prémunir contre le zèle intempestif des sœurs et donner au jugement un certain retentissement. Me de Chamaillard, avocat de Quimper, dit : « Les sœurs ont agi par dévouement ; dans la région où elles ont prodigué leurs soins, beaucoup de malades meurent sans vouloir appeler le médecin. » Les deux supérieures ont été condamnées à cent francs d'amende avec la loi Bérenger.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Victor Galippe, chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine de Paris, Chevalier de la Légion d'honneur ; vient d'epouser Mme veuve Mathieu Doussin.

Les Médecins dans le monde. — La *Prune*, société amicale des originaires du département de Lot-et-Garonne, a donné récemment son banquet annuel. A la table d'honneur avait pris place : M. le Dr Laborde.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Melville-Wassermann est rendu à New-York.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 694.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 2. — 12 Janvier 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.89

Les Opérations faites par les Internes.

A la suite d'un vote de la Société des Chirurgiens des Hôpitaux, les Internes des Hôpitaux de Paris ont été pris d'une certaine émotion. Ont-ils eu tort? On va en juger.

Il s'agit, en l'espèce, de la question souvent agitée, mais jamais résolue d'une façon idéale — l'idéal n'est pas de ce monde ! —, des opérations pratiquées dans les services hospitaliers par les internes eux-mêmes, sous leur propre responsabilité.

La Société des Chirurgiens, dans une récente séance, a simplement demandé à M. le Dr NAPIAS, Directeur de l'Assistance publique, comme le rappelait récemment notre ami Mauclaire, de faire respecter le règlement. Et c'est tout. Evidemment, c'est peu, en théorie du moins ; mais, en pratique, si l'on appliquait formellement le dit règlement, cela pourrait peut-être mener beaucoup plus loin, ou en tout cas être très ennuyeux et fort compliqué !

Réglementairement, en effet (cela n'est pas douteux), comme l'a dit Mauclaire, il ne s'agit nullement d'empêcher nos collègues d'opérer à l'hôpital ; on a voulu seulement « éviter des abus et établir les responsabilités ».

Voilà qui est très bien. Mais, dans la réalité des choses et surtout en face de la teneur des articles 61, 127 et 130, on doit se demander si les restrictions formulées par le règlement ne sont pas un peu encombrantes et surtout inutiles.

D'après l'article 61, il faut une autorisation ÉCRITE du chef et la *remise de cette autorisation au Directeur* ; or une telle formalité n'est qu'une *paperasserie* vaine ! De plus, avant d'opérer, l'interne doit prévenir le directeur. Pourquoi ? Je ne devine pas. Il devrait pouvoir le prévenir *après* ; ce serait plus logique.

De plus, l'article 127 repose tout entier sur le chirurgien de garde. S'il arrive à temps, tout est bien. S'il n'arrive pas, l'interne n'a qu'à laisser mourir son patient, dans les cas d'urgence.

O Administration, que de crimes on commet en ton nom ! Cela prouve que les gardes d'hôpital devraient être assurées, non pas comme elles le sont aujourd'hui, par un chirurgien en titre quelconque, mais par des assistants de garde, présents effectivement à l'hôpital, à toute heure de nuit et de jour. Mais n'insistons pas. A revenir sur ce point, si souvent discuté en vain, ce serait retomber dans la question des Prompts Secours dans les grandes villes, trop fréquemment soulevée dans ces colonnes; ce serait faire perdre un temps précieux à nos lecteurs !

Bornons-nous à ajouter que les internes ne se sont peut-être pas, en pratique, émus tout à fait à tort, car tout Directeur, le règlement en main, pourra, quand il le voudra, pour des raisons non médicales, influer sur leurs déterminations : ce qui est anti-scientifique et par suite antisocial !

Marcel BAUDOUIN.

617.3332.9

Traitement de l'Obstruction intestinale

PAR

M. le Pr JEANNEL (de Toulouse) (1).

Quand un chirurgien a décidé d'intervenir sur un malade atteint d'obstruction intestinale, il a le choix entre deux méthodes opératoires : la *méthode palliative* et la *méthode radicale*.

La méthode palliative comprend une seule opération : l'entérostomie.

La méthode radicale comprend tous les actes opératoires destinés à la découverte et à la levée de l'obstacle, c'est-à-dire au traitement de la lésion intestino-péritonéale qui cause l'obstruction.

Il arrive, d'ailleurs, fréquemment, on pourrait dire trop fréquemment, que le chirurgien entreprend l'opération avec la ferme intention d'employer la méthode radicale, mais qu'il se trouve obligé de se résigner à la méthode palliative, c'est-à-dire à l'entérostomie.

Historique. — Sans parler des tentatives opératoires faites par les anciens chirurgiens, Praxagoras, de Cos, Léonidès, d'Alexandrie, Paul Barbette, etc., la chirurgie de l'obstruction intestinale ne commença à entrer dans une ère vraiment scientifique que du jour où Nélaton (1840) et Maisonneuve (1844) eurent précisé les indications et fixé les règles de l'entérostomie. Cette opération resta pendant de longues années l'unique ressource, malgré quelques tentatives de laparotomie, du reste malheureuses. Ce ne fut qu'à dater de l'époque où l'antisepsie rendit bénignes les opérations sur le péritoine et l'intestin que la laparotomie prit le premier rang et relégua l'entérostomie au second. Du reste, si la règle n'est plus aujourd'hui de faire l'entérostomie, s'il faut toujours commencer par une laparotomie exploratrice, l'entérostomie reste encore, non plus, comme opération de choix, mais comme opération de nécessité, un excellent expédient.

(1) Extrait d'un livre qui vient de paraître : *Chirurgie de l'Intestin*, 2e édit., Paris, Inst. de Bibliogr., in-8°, 657 pages avec 694 figures (Voir aux annonces). — Prix : 20 fr.

1° Méthode palliative. — Entérostomie. — J'ai décrit plus haut l'entérostomie avec tous les détails nécessaires. Qu'il me suffise de dire, qu'en cas d'obstruction intestinale, l'anus contre nature doit être ouvert aussi près que possible et, naturellement, au-dessus de l'obstacle ; et que, d'ailleurs la méthode n'est admissible, qu'en cas d'obstruction siégeant sur le cæcum ou sur l'extrémité inferieure de l'iléon. En effet, ouvrir un anus sur le jéjunum, c'est vouer l'opéré à l'inanition.

Donc, l'entérostomie d'emblée sera faite au moyen d'une incision qui découvre l'extrémité inférieure de l'iléon, celle de la cæcostomie ou de la ligature de l'iliaque externe droite, et le chirurgien choisira une anse grêle qui soit aussi proche que possible du cæcum.

En règle générale, l'anus ouvert en ces circonstances n'est qu'une simple soupape de sûreté, destinée à permettre l'évacuation du bout supérieur de l'intestin distendu et peut-être la disparition des phénomènes d'étranglement. Il doit donc être temporaire ; c'est dire qu'il faut l'ouvrir par un procédé qui en permette facilement la cure radicale ultérieure, par le procédé de Terrier, par exemple.

Que si, pour des raisons que je n'ai pas à discuter, l'anus, au contraire devait être définitif, ce qui n'est admissible que pour une obstruction côlique inférieure, le chirurgien choisirait en conséquence son procédé.

2° Méthode radicale. — La méthode radicale comprend deux ordres de procédés : 1° les *procédés non sanlgants*, qui s'adressent surtout aux occlusions paralytiques, ou à certaines invaginations complaisantes ; 2° les *procédés sanglants*.

Les premiers assurément utiles et efficaces lorsqu'on sait en user sans entêtement sont dangereux entre les mains des timides à qui ils servent de prétexte pour retarder le recours aux seconds, dont le succès a pour principal facteur la précocité.

I. ***Procédés non sanglants.*** — Ce sont :

1° l'*entéroclyse ;*
2° le *lavement électrique ;*
3° l'*insufflation d'hydrogène par le rectum*.

1° Entéroclyse. — J'ai déjà dit mon sentiment sur le lavage de l'intestin au moyen de grands lavements à propos de l'*antisepsie intestinale*. D'après Dauriac et Lesage (1897), il faut, chez l'adulte, injecter 8 litres d'eau pour remplir et distendre les côlons et franchir la valvule iléo-cæcale. Je n'oserai jamais, quant à moi, surcharger de 8 kilos un intestin dont la paroi a d'autant plus de chance d'être malade et fragile qu'il existe de l'obstruction intestinale. Notez, au surplus, que si l'obstacle siège sur l'intestin grêle, les 8 kilos doivent être dépassés, à supposer que la barrière des apothicaires tombe sous le poids.

En fait, lorsque le procédé réussit, les 8 litres ne sont pas atteints, parce qu'il s'agit, en général, d'une embolie fécale du côlon descendant, qu'une moindre quantité de liquide suffit à dissocier.

Quant à la technique, prenez un tube de Faucher pour lavage de l'estomac, vaselinez le bout et l'anus. Insinuez le bout dans l'anus et poussez doucement. Celui-ci avale le tube beaucoup plus facilement qu'on ne le suppose *a priori*. Que si vous rencontrez un obstacle, battez légèrement en retraite, revenez à l'attaque, imprimez au tube un mouvement de vis. Patientez et tâtonnez et vous parviendrez à introduire 60 et même 80 centimètres de tube, c'est-à-dire que vous aurez logé l'extrémité dans le côlon descendant. Bien entendu, si l'obstacle est bas situé, vous n'aurez pu pénétrer si loin.

C'est le moment d'injecter le liquide choisi (eau boriquée ou eau pure). Les uns se servent d'un bock-laveur qu'ils amorcent sur l'extremité extérieure du tube et élèvent plus ou moins ; les autres préfèrent l'irrigateur vulgaire. Je n'ai pas de préférence ayant employé les deux. Il faut, en tout cas, injecter sans précipitation. Quant au patient, son avis est que c'est très désagréable, que cela éveille des coliques souvent très pénibles, surtout si le ventre est déjà météorisé. Et le résultat ? Il est trop souvent nul.

2° Lavement électrique. — Il nécessite comme matériel : 1° une bonne batterie à courants continus, munie d'un interrupteur et capable de donner jusqu'à 25 milliampères ;

2° Une sonde rectale spéciale, celle de Boudet de Paris par exemple, composée en réalité d'une longue canule à lavement en gomme ou en ébonite, reliée par un tube en caoutchouc, à un irrigateur, au centre de laquelle chemine un mandrin métallique relié par un fil à la batterie.

On commence par introduire profondément dans le rectum la sonde intestinale de Boudet, reliée à un irrigateur contenant de l'eau salée saturée. On applique sur l'abdomen une large électrode bien imbibée et surtout bien recouverte. Cette électrode est mise en communication avec le pôle négatif, tandis que l'électrode rectale reste positive. On ouvre le robinet de l'irrigateur, de façon à introduire le lavement très lentement. Lorsque la moitié du lavement est introduite, on donne le courant et on fait croître l'intensité, par un moyen approprié, jusqu'à ce qu'elle atteigne de 15 à 40 m^a ; on laisse le robinet de l'irrigateur ouvert pendant toute la durée de la séance. Le courant ayant passé pendant 5 minutes, on ramène au zéro, puis on renverse le courant de façon à rendre négative l'électrode rectale. On fait passer de nouveau le courant et on augmente l'intensité jusqu'à ce qu'elle soit comprise dans les mêmes limites que tout à l'heure. On fait alors des interruptions peu fréquentes, soit à la main soit au moyen du métronome.

Habituellement des contractions énergiques de l'intestin se produisent et ne tardent pas à être suivies d'une débâcle. Au moment où le malade ne peut plus résister au besoin qui se fait sentir, on enlève la sonde.

Si les contractions n'apparaissent pas, on continue les interruptions pendant 10 minutes puis on enlève les électrodes. La débâcle se produit quelquefois après la séance. Si elle n'avait pas lieu deux ou trois heures après, on procèderait à une seconde et même à une troisième application électrique. Mais mieux vaudrait encore opérer.

1° L'insufflation d'hydrogène par le rectum a été conseillée par Senn (1888), surtout pour traiter les invaginations. Le matériel nécessaire est un ballon de caoutchouc rempli d'hydrogène, dont le tube d'évacuation est muni d'une canule.

Le malade doit être anesthésié. La position varie : les uns conseillent le décubitus latéral, les cuisses et les jambes en demi-flexion, pour obtenir le relâchement complet de la paroi abdominale ; d'autres préfèrent, et je suis du nombre, le décubitus dorsal dans la position de la taille, le bassin relevé.

La canule est introduite profondément dans l'anus et, sur elle, la main d'un aide serre les fesses. Une pression douce et régulière est alors exercée sur le réservoir. Senn précise et dit que cette pression ne doit pas excéder un kilo par pouce carré. La difficulté est d'arriver en pratique à cette précision ; j'estime que, sans un gazomètre, c'est une impossibilité. Heureusement que ce n'est pas une nécessité ! Donc, pressez régulièrement et doucement sur le ballon ; le résultat obtenu sera satisfaisant.

La désinvagination résulte de la distension de l'étui invaginant ; le gaz s'insinue dans le cul-de-sac où l'invaginant se continue avec l'invaginé, distend ce cul-de-sac qui ne peut s'amplifier et s'étendre que grâce à la réduction de l'invagination, car l'invaginant est fixe tandis que l'invaginé est mobile, puisqu'il s'est mobilisé pour s'invaginer.

La réduction est annoncée par la diminution brusque de la résistance dans le ballon. Mais la rupture de l'intestin peut produire le même effet. Toutefois, s'il s'agit d'une réduction, le ventre se distend graduellement et la matité hépatique persiste ; tandis que, s'il s'agit d'une rupture, l'abdomen se tympanise subitement et uniformément et la matité hépatique disparaît.

En réalité, procédé *a priori* séduisant, mais aveugle et dangereux, car on ne sait jamais si l'intestin est en état de supporter la pression gazeuse, tandis que l'on sait

bien que l'invagination aboutit vite au sphacèle et à la perforation, car c'est le pire des étranglements internes.

Au surplus, alors qu'il est souvent si difficile, pièces en mains, après laparotomie, d'obtenir la désinvagination par traction ou expression (voir plus loin), il y a peu de chances de réussir par un procédé si peu méthodique et si peu chirurgical. (*A suivre*).

ACTUALITÉS.

ENSEIGNEMENT MÉDICAL LIBRE.

61 (07).

La Clinique thérapeutique de M. Huchard à Necker.

Notre excellent Maître, M. le Dr Huchard, vient d'inaugurer à Necker une Clinique thérapeutique où il fait un enseignement très original.

Il ne s'agit plus ici de leçon magistrale, mais d'une véritable causerie, qui porte autrement que des dissertations très savantes, mais fort ennuyeuses. Dans cette clinique, au pied du lit des malades, M. Huchard discute d'abord le diagnostic, puis le traitement qui convient. Si quelque élève n'a pas saisi une explication du professeur, il est prié de poser par écrit la question au Maître et de déposer sa lettre dans une boite *ad hoc*; à la leçon suivante, M. Huchard lui donne les renseignements demandés.



M. le Dr Huchard (Paris) (1).

« Il faut débroussailler la thérapeutique », aime à répéter M. Huchard, voulant faire entendre par là qu'en dehors de 20 ou 30 médicaments excellents, « héroïques », il faut être réservé sur l'emploi des autres. Il y a une autre phrase que cite volontiers ce medecin et qu'il a empruntée à Pasteur : « La Science n'a pas de patrie ; mais tout homme de science en a une ». C'est un trait essentiel de son caractère, que ce souci incessant de faire valoir son pays ; et il n'a pas tort. Son exemple devrait bien être suivi par tous !

Le jour où M. le Dr Huchard a inauguré son nouvel amphithéâtre restauré à ses frais et pouvait, pour la première fois dans des conditions suffisantes de confortable scientifique, mettre en pratique le double caractère de ses causeries, l'union de la clinique et de la thérapeutique, des Maîtres, comme M. Laborde et d'autres, s'étaient assis, à côté de médecins plus jeunes, les Drs Sevestre, Barthe, Linossier, Bouloumié, Bardet, ses anciens internes, Weber, Magdeleine, etc., sans compter les internes de l'hôpital arrivés en grand nombre en leur costume de travail. Notre excellent collègue a eu, ce jour-là, tout le succès qu'il méritait pour son entrain, sa confiance en l'avenir, son dévouement à la Science et son travail acharné.

MÉDECINE D'ÉTAT.

614.25.

La Loi sur la Santé publique au Sénat.

Le Sénat a repris, en fin d'année 1900, la suite de la délibération sur le projet de loi, relatif à la santé publique, que nous avons commencé à analyser ici même (1).

M. le Dr Treille a demandé au Sénat d'ajourner la discussion ; mais M. Berthelot a combattu l'ajournement, qu'il considérerait comme une mesure préjudiciable aux intérêts sanitaires de Paris.

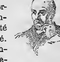
Le Sénat a décidé que la discussion commencerait immédiatement; et M. le Dr Treille a protesté contre la manie de réglementation des hygiénistes officiels. Il a examiné longuement la loi et ce qui se passe à l'étranger. Il a conclu en disant que la loi proposée était excessive et mauvaise. Il a demandé qu'on ne l'appliquât, en tout cas, qu'aux communes ayant au moins 2.000 habitants. Il a donc demandé au Sénat de modifier profondément une loi qui sera offensive et qui indisposera les populations rurales contre la République. Il a été appuyé par M. Hervé de Saisy. M. le Dr Léon Labbé a contesté les statistiques alléguées par M. Treille et surtout ses appréciations. « M. Treille semble avoir été mis au monde et élu sénateur pour venir ici à tout propos incriminer la profession médicale qui, pourtant, est la sienne, a-t-il dit (Rires). M. Treille est médecin comme un certain nombre d'entre nous. Comment se fait-il que, chaque fois qu'il prend la parole, ce soit pour déclarer que partout où opère un médecin, là sévit la mortalité ? (Nouveaux rires). Il est médecin lui-même ; il a pratiqué ; il pratique encore. Concluez ! (Hilarité). Quand on est en présence de théories de confrères, on les déclare meurtrières. Or, vous aussi, vous avez des théories. Qui donc vous assure qu'elles ne sont pas aussi meurtrières ? »

M. Treille a répondu : « Je ne vous reproche rien à vous : vous n'êtes pas médecin, mais chirurgien ; c'est bien différent.



M. le Dr Labbé, sénateur.

M. Labbé a repris : « Si j'étais chirurgien en ce moment je m'empresserais de pratiquer des amputations dans ce que vous avez dit. (Rires). Car, enfin, il faut qu'on le sache au dehors, la profession médicale, non seulement ne mérite pas la suspicion que vous voulez faire rejaillir sur elle, mais elle est profondément respectée dans le Sénat. (Approbation). »



M. le Pr Cornil, sénateur.

M. le Pr Cornil, Rapporteur, a combattu l'amendement Treille, qui a été appuyé par M. de Carné. M. le Pr Brouardel, Commissaire du Gouvernement, a dit que le projet de loi était absolument nécessaire et il en a réclamé l'adoption. L'amendement Treille a été repoussé.

M. le Pr Brouardel, Commissaire du Gouvernement.

Puis, après des observations de MM. Milliès-Lacroix, Cornil, de Carné, Leydet, l'article 1er a été adopté par 215 voix contre 7. Il porte d'une façon générale que dans toute commune le maire est tenu, afin de protéger la santé publique, de déterminer, après avis du Conseil municipal, les précautions à prendre pour prévenir ou faire cesser les maladies transmissibles, et les prescriptions destinées à assurer la salubrité des maisons et de leurs dépendances. On a adopté ensuite l'article 2, déclarant que les règlements sanitaires communaux ne font pas obstacle aux droits conférés au préfet par la loi de 1884.

Ont été également adoptés : l'article 3, relatif aux droits du préfet en cas d'épidémie ; l'article 4, concernant la nomenclature des maladies épidémiques, et l'article 5, rendant obligatoire la déclaration des cas de maladie épidémique.

La suite de la discussion a été renvoyée à une séance ultérieure.

(1) Cliché de la *Soc. Ed. Scient.*

(1) Voir *Gazette méd. de Paris*, 1900, p. 604.

EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE.

614.23

Les Magnétiseurs et la Loi sur l'exercice de la médecine.

La Chambre criminelle de la Cour de Cassation avait remis sa décision sur la question de savoir si un magnétiseur, non pourvu du diplôme de médecin, peut, sans s'exposer à se voir appliquer les dispositions pénales de la loi de 1892, se livrer, dans un hut curatif, à des pratiques magnétiques.

L'avocat général Duhoin n'était pas d'accord avec M. le Conseiller rapporteur, M. Paul Dupré, sur l'interprétation que comporte à ce point de vue la loi de 1892 sur l'exercice de la Médecine. Il estimait, lui, que les magnétiseurs, non reçus médecins, commettaient un délit quand ils s'avisaient de faire suhir à un malade un traitement magnétique. Pour lui, en effet, le magnétisme, comme l'hypnotisme, appliqué pour le traitement de maladies quelconques, constitue un véritahle danger, quand ceux qui le pratiquent n'ont point les connaissances médicales qu'implique le diplôme de médecin. Le législateur, en exigeant pour l'exercice de la Médecine ce diplôme, n'a pas affranchi de cette ohligation les magnétiseurs.

Le texte général qui a été voté par le Parlement, quelles qu'aient été certaines opinions particulières, au cours de la discussion, exclut une interprétation favorahle aux magnétiseurs. Il avait donc conclu à la cassation de l'arrêt de la cour d'Angers, qui avait acquitté le magnétiseur M...

La Chambre criminelle de la Cour de cassation s'est réunie à nouveau à ce propos; et, conformément aux conclusions de l'avocat général Duhoin, elle vient de casser l'arrêt de la Cour d'Angers, qui avait acquitté le magnétiseur poursuivi pour avoir fait des passes magnétiques, dans un hut curatif, sans avoir le diplôme de docteur en médecine. La Cour a décidé que de telles pratiques doivent être considérées comme un exercice illégal de la médecine et tomber sous l'application de la loi de 1892.

Cet arrêt, *très important pour le corps médical*, a été au demeurant publié in extenso par plusieurs de nos collègues (1).

(1) Voir, entre autres, la *Semaine médicale*. C'est pour cette raison que nous ne faisons que l'analyser ici.

HOPITAUX DE PARIS.

614.89

Concours de l'Externat de 1900.

Le Concours de l'Externat des Hôpitaux vient de se terminer par les nominations suivantes :

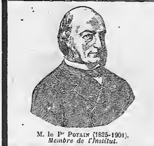
1. MM. Barhier, Mathieu (Panl), Agasse-Lafont, Garhan, Hovelacque, Lemaître, Quinsac, Chartier, Gruget, Krantz. — 11. Picquet, Roux, Stévenin, Vincent (Raymond), Abrami, Cotard, Dubois, Giret, Gomand, Perraux. — 21. Cerise, Froget, Legroux, Monod, Pottet, Tessier, Verliac, Delaunay, Gernez, Rollin. — 31. Vigneron d'Heucqueville, Woimant, Cantonnet, Gahinet, Kahn, Lacroix, Lasnier, Lastic (de), Legrand, Malloizel. — 41. Peyron, Pierre, Rolet, Autefage, Gourmand, Saillant, Baudoin (Alphonse), Bureau, Huré, Lamarre. — 51. Laplace, Marsan, Péricat, Privat, Racouchot, Thaon, Theulet-Luzié, Courtois, Denis, Devraigne. — 61. Léthard, Onfroy, Strœklin, Boulard, de Brunel de Serhonnes, Chochon-Latouche, Filhoulaud, Henry (Rohert), Nicolas (Charles), Renaudin. — 71. Tillaye, Villaret, Auhurtin, Baudouin (Emile), Boisseau, Claude (Octave), Français, Houzel, Lahorde (Jules), Lavenant. — 81. Menet, Pillet, Quillon, Rouet, Senlecq, Sircoulon, Boudet, Buizard, Burcker, Castex. — 91. Donry, Laurence, Lehras, Lemarchal, Lemarignier, Marre, Molimar, Petit (Emile), Sénéchal, Tansard. — 101. Trémolières, Vacquerie, Wicart, Bauer, Boidin, Bourguignon, Cointepas, Digne, Dromard, Durey. — 111. Gaudeau, Landowski, Lutaud, Perpère, Rodocanachi, Roques, Trouvé, Blanche, Flurin, Foucart. — 121. Guerder, Mocquot, Rais, de Saint-Mathieu, Vicq, Bidel, Bouchot, Boudreaux, Braunherger, Claude (Georges). — 131. Deglos, Fontanié, Gillot, Gros-Devaud, Grasset, Horteloup, Mathieu (P.-G.-A.), Mlle Maugeret, MM. Nivet, Ripart. — 141. Roger, Roland, Abrand, Braun, Brissaud, Chardon, Christescu, Cordier (Henri), Daverne, Decq. — 151. — Gimhert, Handelsmann, Sempé, Vrain, d'Abhadie, Algret, Barnshy, Beaufumé, Bloch, Bonamy. — 161. Brissy, Burgaud, Darré, Delaage, Fabre (Joseph), Georget, Gerst, Fessard, Lardennois, Le Play. — 171. Levassort, Lhermitte, Privat de Fortunié, Rahier, Renaud, Rigollot, Simonnot, Rousseau, Sauphar, Valet, Vannier. — 181. Bailly, Blain, Caraguel, Chauveau, Duchet-Suchaux, Fernet, Joussemet, Le Berre, Ort, Potelet. — 191. Séguin, Trihaudeau, Amhard, Bouchez, Bour (Louis), Chouet, Crouzet, Dennecé, Figuiera, Friedel. — 201. Gillet (René), Jamet, Pfister, Préciado, Ricou, Royer, Trocmé, Vautier, Vincent (Pierre), Alazard. — 211. Beaufis, Bouygues, Chandesris, Chaudron, Couppé de Lahongrais, Desquiens, Duhus, Duvoir, Fay, Foix. — 221. Gandois, Gillet (Georges), Lehmann, Lemoine, Madeleine, de Nevrezé, Nicolas (Michel), Passier, Sagot, André. — 231. Billard, Chaix, Dévé, Dramard, Gachet, Glatard, Guérault, Jacquemin, Machoudeau, Mary. — 241. Paisseau, Petit (Alphonse), Petit (André), Poupault, Raoult, de Ribier, Augé, Blandamour, Ciuciu, Daversin. — 251. Dehergne, Drain, Dubos, Lamorlette, Mlle Lévy, MM. Parturier, Pourteyron, Saillier, Risacher, Thomin. — 261. Tissot, Bordenave, Cottard, Dehidour, Fabre (Paul), Patry, Rabant, Auroux, Boucard, Braillon. — 271. Chénier, Cocnral, Colomhel, Daulnoy, Delmas, Desjeux, Duchesne, Ducœnrjoly, Frichot, Flamand. — 281. Galippe, Gauhert, Gérard (Abel), Joltrain, de la Lande de Vallière, Lassance, Loyer, Mariette, Cacheroussel, Pélicier (Alh.). — 291. Delamarre, Estéoule, Guilloteau, Jammes, Lamoureux, Muller, Noel, Pichereau, Planson, Verhek. — 301. Thévenin, Vast, Aht, Bertrandon, Bonta, Boudol, Cremer, Eyméoud, Fahre (Eugène), Fleig. — 311. Huchet, Hue, Josseran, Lahouré, Lahrevoit, Landolt, Mauxion, Morange, Ouvry, Pillon. — 321. Remhert, Torchaussé, Alliot, Beuzart, Haas, Henry (René), Heuzey, Jouanne, Keller, Laguesse. — 331. Lépine, Maymou, Menant, Merlin, Portocalis, Séris, Tinel, Voirin, Binet, Bourdenne. — 341. Boutin, Caillaud, Dhéry, Duprat, Gras, Légillon, Louvière, Pélissier (André).

NÉCROLOGIE

61:92

M. le Pr F. C. E. POTAIN (Paris).

La Médecine et la Science françaises viennent de faire une perte considérahle et inattendue, en la personne de M. le Dr Pierre-Carl-Edouard Potain, décédé subitement, dans la nuit de vendredi à samedi dernier, vers deux heures du matin, c'est-à-dire le 5 janvier, alors que rien ne permettait de présager une mort si rapide; la veille, en effet, nous recevions la carte, avec un mot, du célèbre clinicien, l'une des gloires les plus pures de notre pays.



M. le Pr Potain (1825-1901), *Membre de l'Institut.*

L'Institut de Bibliographie, plus que personne, doit être reconnaissant à ce savant, l'un des rares qui ait compris dans notre France l'intérêt des recherches qui s'y poursuivent, et qui ait tenu à contribuer, de sa bourse, et dans une très forte proportion, à la création de la publication spéciale, aujourd'hui si appréciée dans le monde entier, qui s'appelle la *Bibliographia Medica*. Mais M. Potain a des titres encore plus grands à l'admiration du monde scientifique. Il nous suffira, pour les rappeler, de citer plus loin les plus importantes de ses recherches physiologiques et cliniques.

M. Pierre-Carl-Edouard Potain était né à Saint-Germain-en-Laye, le 23 juillet 1825; il avait donc près de soixante-seize ans.

Interne et lauréat des Hôpitaux de 1849 à 1852, docteur en médecine en 1853, chef de clinique de Bouillaud en 1858 et 1859, médecin des Hôpitaux, en 1859, professeur agrégé en 1859, il fut nommé, en 1876, professeur de pathologie interne, et, en 1877, il passa à la chaire de clinique médicale.

C'est en 1882 qu'il entra à l'Académie de Médecine ; il succéda à son collègue Charcot, en 1894, à l'Académie des Sciences. Il avait été atteint par la limite d'âge il y a quelques mois et cette retraite avait été un véritable événement dans le monde scientifique. Car, M. le Pr Potain tenait un des premiers rangs parmi les célébrités du corps médical français, pour son diagnostic si sûr, son expérience consommée, son dévouement sans bornes. Praticien et clinicien de grand renom, travailleur infatigable, homme de bien aussi simple que bon, savant aussi doux que modeste, tout en étant le consultant le plus occupé de Paris par une clientèle accourue en foule du monde entier, il consacrait tout son temps à un enseignement très documenté, que de nombreux élèves de toutes les nationalités venaient chercher auprès de lui, soit à la Faculté, soit à l'Hôpital.

Médecin avant tout, M. le Pr Potain a peu écrit, à part ses thèses inaugurale et d'agrégation : *Quelques recherches sur les bruits vasculaires anormaux qui suivent les hémorragies*. Thèse de Doct., Paris, 1853, n° 8, 50 p. 40 ; et *Des lésions des ganglions lymphatiques viscéraux*, Thèse d'agrég., Paris, 1860, 81 p. 8°. il a publié, en volumes, peu de ses nombreux travaux, qui se trouvent épars dans les périodiques médicaux. On cite toutefois quelques monographies : *Sur le bruit de galop* (1875) ; *De la succession des mouvements du cœur* ; etc., etc. Ses travaux sur les *phlébites*, les articles : *Abdomen*, *Anémie*, *Cœur*, *Pathologie du système lymphatique*, *du Cerveau*, *Ataxie musculaire* du *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* ; des communications aux Congrès pour l'Avancement des Sciences de Rouen (1883), de Blois (1884), de Grenoble (1885), de Limoges (1890), et à l'Académie de Médecine, une brochure sur l'*Organisation classique à l'Ecole de Paris* (1891). Enfin ses *Cliniques médicales de la Charité*, ont été réunies et publiées en 1894) par les soins d'un de ses élèves, M. le Dr Vaquez, médecin des hôpitaux.

Ce bagage scientifique pourrait sembler modeste, si on négligeait de signaler le rôle considérable joué par M. le Pr Potain dans tout ce qui concerne les *affections* de l'*appareil circulatoire* durant ces cinquante dernières années. On peut définir ce rôle, en disant qu'il a su isoler de ce qui est proprement cardiaque beaucoup de bruits, de symptômes et de phénomènes qui ne peuvent plus être attribués au cœur. C'est là le fruit de longues, de patientes et de sagaces observations. M. Potain était un grand laborieux. Dès huit heures et demie du matin, il arrivait à son service de l'hôpital de la Charité et en partait le dernier. Il ne cessait de lire que pour exercer l'art de guérir et pour observer. Sa grande bonté était proverbiale et l'égalité inaltérable de son caractère lui avait concilié toutes les sympathies. C'était un maître sans morgue, un praticien généreux et indulgent. Il ne sera pas remplacé à la Charité; la chaire de clinique médicale a été, en effet, transférée à l'hôpital Beaujon et le successeur désigné en est M. le Pr Debove.

M. le Pr Potain était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1896.

Ses obsèques ont été célébrées le huit janvier, à midi, à l'église Sainte-Clotilde, et le corps a été ensuite transporté au cimetière Montparnasse, où se trouve le caveau de la famille. C'est d'après un désir exprimé souvent par le Maître qu'il n'a été prononcé sur sa tombe aucun discours et qu'aucune fleur n'ornait son cercueil.

61:92

M. le Pr Alphonse DUBRUEIL (de Montpellier).

M. le Pr Dubrueil, doyen honoraire de la Faculté de Médecine de Montpellier, où son père était professeur, vient de mourir dans cette ville à l'âge de 66 ans. Interne des Hôpitaux de Paris en 1859, Prosecteur, puis Docteur de la Faculté de Paris en 1864. il y fut reçu Agrégé en 1866. En 1871 il fut décoré pour sa belle conduite pendant le siège où il fit le service aux ambulances et arracha le Pr Daremberg aux Bavarois qui allaient le fusiller.

Professeur et doyen à Montpellier où il occupa de 1875 à 1895 la chaire de Clinique chirurgicale, le savant et désintéressé professeur fit pendant 20 ans le service gratuit des hôpitaux, auxquels, à part quelques legs à ses amis, il laisse toute sa fortune, évaluée à environ 700.000 francs.

On lui doit notamment les publications suivantes : *Des indications que présentent les luxations de l'astragale*, Thèse de Doct., Paris. 1864, n° 215, 48 p., 1 pl. ; *De l'iridectomie*, Thèse d'agrégation, Paris, 1866, 88 p. ; *De l'amputation intra-deltoïdienne*, Paris, 1866, 16 p. 8° ; *Notes sur la cicatrisation des os et des nerfs*, Paris, 1867, 7 p., 8° ; *Manuel d'opérations chirurgicales*. Paris, 1867, 192 p., 28 pl., 8° ; *Des diverses méthodes de traitement des plaies*, Paris, 1869, 94 p. ; *Manuel opératoire des résections*, Paris, 1871, 59 p., 8° ; *Éléments de médecine opératoire*, Paris, 1875, 908 p., 12° ; *Leçons de clinique chirurgicale*, Paris, 1880-1890, 8° ; *Éléments d'orthopédie*, Paris, 1882, 326 p., 8°, etc., etc.

M. le Dr R. J. Curtiss, ancien professeur de pathologie générale et de bactériologie au College of Physicians and Surgeons de Chicago. — M. le Dr Albert L. Toboldt, ancien professeur de matière médicale au Medical department of the University of Pennsylvania de Philadelphie. — Mme Lelièvre, veuve du Dr Théophile-Pierre Hubert, médecin en chef et administrateur des hôpitaux et hospices de Laval, membre correspondant de l'Académie de Médecine, officier de la Légion d'honneur.

On annonce la mort, à Pont-de-Veyle (Ain), de M. Henri Tonnu, ancien député de l'Ain, Conseiller général, *Directeur honoraire de l'Asile de Villejuif*. [A.P.S.]

REVUE DES JOURNAUX

618.14.641

Adenocarcinoma of the uterus [*Adénocarcinome de l'utérus*]; par Dudley. — *Am. J. Obst.*, N.-Y., 1900, XLI, 381.

La pièce, que l'auteur présente, consiste en un utérus avec la plus grande partie du col qui a été enlevé chez une femme de 56 ans.

L'examen bimanuel de la malade montrait que l'utérus était quelque peu hypertrophié. L'auteur fit un curetage, afin d'établir son diagnostic ; il obtint alors une masse grumeleuse qui, à l'examen microscopique, offrit la structure typique de l'adénocarcinome du corps de l'utérus. L'intervention fut alors décidée et l'utérus fut enlevé, par la voie abdominale, avec une partie du col. L'utérus avait subi une dégénérescence fibromateuse, indépendamment de la tumeur adénocarcinomateuse.

615.36

Etude expérimentale sur l'action de la thyroïdine dans la consolidation des fractures; par Carrière (G.) et Vanverts. — *Comptes rendus de la Soc. de Biol.*, Paris, 1900, LII, 535-536.

Les auteurs ont institué deux séries d'expériences.

1° Dans la première, le fémur fut fracturé chez 4 lapins d'âges différents. Un de ces animaux fut conservé comme témoin. Les 3 autres reçurent, chaque jour, sous la peau, une injection d'une solution de suc thyroïdien. *Résultats* : Au bout du 20me jour, la fracture du témoin était consolidée ; celle des autres ne l'était pas.

2° De la seconde série, les lapins ne reçurent que 1/30 de corps thyroïde par jour. De plus, on ingéra le suc thyroïdien par la voie gastrique. *Résultats* : Le 21me jour, le lapin témoin avait sa fracture à peu près complètement consolidée; un des animaux avait un cal volumineux et une consolidation presque totale; les autres étaient moins avancés que le témoin.

Conclusions : Chez le lapin l'administration de la thyroïdine ne hâte en aucune façon la consolidation des fractures.

615.838

[Hydrothérapie persane en 1674] ; par Kellog (J.H.). — *Good Health*, Battle Creek. 1900, XXXV, 65-68.

L'auteur rapporte le cas d'un accès de fièvre dont fut atteint un français au dix-septième siècle, en Perse, et qui fut traité par l'eau. Cette fièvre était sans aucun doute due à une infection d'origine malariale. Le malade fut enlevé de son lit et placé, recouvert seulement d'un léger vêtement, sur une natte disposée sur le plancher. On pratiqua alors sur lui la méthode de l'affusion, en répandant sur son corps de l'eau froide et en faisant une sorte de ventilation qui refroidissait encore plus le malade. Depuis, le patient, John Chardin, fut un partisan acharné de cette méthode de traitement pour la fièvre. Bruce, le fameux voyageur africain, rapporte des cas semblables de traitement dans l'Afrique tropicale. L'auteur conclut en disant que l'eau est encore le meilleur remède et que, dans les maladies aiguës et chroniques, ce grand fébrifuge fera à lui tout seul plus de guérisons que tous les autres traitements réunis. I.B.S.

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.1(02)

Traité pratique des maladies du Cœur et de l'Aorte; par Barié (Ernest). Préface du Pr C. Potain. — Paris, J. Rueff, 1900, in-8°, 984 p.

Ouvrage d'une réelle importance, résumé d'une longue pratique de l'auteur, ayant une préface du Pr Potain : c'est dire qu'il mérite d'être dans toutes les bibliothèques de praticiens.

Ecrit en dehors de tout esprit de doctrine, destiné surtout aux élèves et aux médecins, il mérite, de plus, d'être lu par les maîtres, car certains chapitres portent la marque des idées personnelles de l'écrivain. Nous signalerons en particulier la partie consacrée aux troubles fonctionnels du cœur et le résumé consacré à leur thérapeutique.

Nous avons parcouru avec un intérêt croissant les chapitres consacrés à la séméiologie cardiaque, extrêmement développés. La séméiologie de l'aorte et des artères, le pouls veineux, méritent de fixer l'attention. Pour tout signaler, il faudrait copier la table des matières.

Bornons-nous à ajouter qu'il s'agit là d'un gros volume de près de 1.000 pages, d'où les observations ont été exclues par définition : ce qui signifie que le traité est bien un livre didactique, un traité d'enseignement, indispensable à consulter.

615.82

La Pratique du Massage ; par de Frumerie. — Paris, Vigot frères, 1901, in-18.

Ce petit volume renferme des conférences faites en 1899-1900 aux Ecoles d'Infirmiers et d'Infirmières de la Ville de Paris. C'est dire à quel public spécial il s'adresse. Il n'a pas de prétention ; cependant le lecteur médecin y trouvera certaines idés nouvelles intéressantes. Quelques figures donnent une excellente idée des manipulations.

612 (02)

Leçons de Physiologie expérimentale ; par Dubois (R.) et E. Couvreur. — Paris, G. Carré et Naud, 1900, in-8°, 380 p.

Magnifique travail, comprenant de nombreuses leçons du professeur lyonnais, bien connu, recueillies par son élève. La Préface renferme quelques pages fort intéressantes et très vraies sur l'utilité de l'expérimentation physiologique, critiquée par tant de personnes incompétentes ! Nous ne pouvons, dans cette analyse, que donner un court aperçu des points traités. Disons donc que la première partie est consacrée à la méthode graphique; la seconde, à la contention des animaux en général ; la troisième, à l'étude du système nerveux; la quatrième à celle des muscles, de la respiration, à la circulation, du sang, et des liquides de l'économie. L'ouvrage se termine par une étude sur la chaleur animale.

L'édition fait honneur au savant, dont le livre si pratique sera demain dans tous les laboratoires et toutes les bibliothèques médicales.

[I.B.S.]

Variétés et Anecdotes.

Bibliographie Médicale.

Nous venons de lire dans le « Correspondant Médical » une note, qui nous a fort étonné, sur la Bibliographie Médicale. Son auteur résume une prétendue plainte des Journaux américains à ce sujet. Or, la dite plainte qui n'est nullement justifiée d'ailleurs, est précisément la conséquence des habitudes anciennes des plus célèbres bibliographes américains, et en particulier de ceux qui ont fondé les célèbres *Index Catalogue* et *Index Medicus*. Si le rédacteur en chef du *Correspondant médical*, qui doit être un de nos amis, veut bien prendre la peine de passer à l'Institut de Bibliographie, en cinq minutes il comprendra de suite qu'il aurait mieux valu ne pas soulever cette question, sans se renseigner, et que cette critique tombe complètement à côté.—Mais combien parlent de Bibliographie et combien peu en connaissent les Règles, *désormais adoptées d'une façon internationale !*

614.3

Une épidémie de Suette en Angleterre au XVIe siècle.

Sous le règne de Henri VIII, en Angleterre, survint tout à coup, vers 1528, une épidémie de suette (*sweating sickness*), qui fit les plus grands ravages. Elle est décrite dans un manuscrit de Bétbune (8603), publié par Audin (1) et dû à l'évéque de Bayonne, ambassadeur de France à Londres.

Symptômes observés : un peu mal de tête et d'estomac ; et soudain *sueur* abondante.

Nombre de cas observés à Londres : deux à trois mille en quatre jours.

Le roi Henri VIII prit peur, ainsi que sa maîtresse Anne Boleyn, qui prit la fuite dans le comté de Kent, où elle fut soignée dans son donjon par le médecin Butts. Et la principale résultante de l'épidémie fut de ramener le roi à sa femme Catherine, qu'il voulait répudier.

(1) Audin. — *Histoire de Henri VIII*. Paris, 1856, t. I, 2e édit., p. 405.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. 61 (07).

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 14 au 19 janvier 1901. — Examens de doctorat. — *Lundi 14.* — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Ch. Richet, Rémy, André ; Reynier (censeur). — 3e (1re partie, Oral. N.R., salle n° 1, Faculté) : MM. Segond, Poirier, Varnier ; Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Delens Reclus, Lejars ; Tillaux (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Hayem, Launois, Méry. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Teissier ; Delbet.

Mardi 15. — 1er (Oral. N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Gley, Hartmann, Thiéry ; Blanchard (censeur). — 3e (1re partie, Oral. N.R., salle n° 2, Faculté) : MM. Campenon, Quénu, Wallich ; Broca (André). — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Faure ; Le Dentu (censeur). — 5e (2e partie, Chirurgie, Charité) : MM. Proust, Charrin, Ménétrier. — 3e (Officiat, salle n° 2, Faculté) : MM. Raymond, Berger, Maygrier; Achard.

Mercredi 16 — (Médecine opératoire, Ecole pratique) : MM. Delens, Poirier, Legueu; Epreuve pratique. — 2e Doctorat N.R., salle n° 1, Faculté) : MM. Reynier, Retterer, Legueu ; Richet (censeur).

Jeudi 17 — Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique : MM. Guyon, Campenon, Thiéry; Epreuve pratique. — 2e (1re partie, Oral, Grand Amphithéâtre) : MM. Richelot, Launois, Faure ; Blanchard (censeur) : — 3e (1re partie, Oral. N. R, salle n° 4, Ecole pratique). MM. Le Dentu, Budin, Poirier. — 4e (Doctorat;), A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Widal, Thiroloix ; Broca (André).

Vendredi 18. — 1er (Doctorat, N. R., salles nos 2 et 3, Faculté) : MM. Poirier, Delbet, Sebileau ; Gariel (censeur), Teissier. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Segond, Lejars, Legueu ; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Brissaud, Gaucher, Wurtz ; Widal. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; André (suppléant).

Samedi 19. — 3e (2e partie, A. R. Petit amphithéâtre) : MM. Chauffard, Letulle, Roger ; Joffroy (censeur). — 4e (Doctorat, A. R. salle n° 1, Faculté) ; MM. Pouchet, Gilbert, Marfan ; Ménétrier. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Schwartz, Quénu, Hartmann ; Raymond (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Dehove, Troisier, Vaquez : Hallopeau. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Bar ; Wallich.

Theses. — *Mercredi 16.* — M. Bornay : *Bactériologie des complications de la grippe* ; MM. Fournier, Brissaud, Gley, Gilles de la Tourette. — M. Mac-Auliffe : *La révolution et les Hôpitaux (années 1789-1790-1791)* ; MM. Brissaud, Fournier, Gley, Gilles de la Tourette. — M. Mesnard : *Traitement par la suture des plaies par instrument tranchant du conduit laryngo-trachéal* ; MM. Tillaux, Terrier, Walther, Mauclaire. — M. Béliard : *Essai critique sur le traitement des sinusites maxillaires* ; MM. Tillaux, Terrier, Walther, Mauclaire. — M. C. Sudaka : *De l'anastomose musculo-tendineuse dans le traitement de certains pieds-bots paralytiques* ; MM. Terrier, Tillaux, Walther, Mauclaire.

Jeudi 17. — M. Rétéossian : *L'acide cacodylique dans le traitement de la tuberculose pulmonaire* ; MM. Gauthier, Berger, Ménétrier, Albarran. — M. Chabrol : *Contribution à l'étude de l'amputation ostéoplastique fémoro-rotulienne (Procédé de Grilli)* ; MM. Berger, Gauthier, Ménétrier, Albarran. — M. Bruder : *Contribution à l'étude du stridor laryngé congénital* ; MM. Dehove, Joffroy, Charrin, Achard. — M. Robert : *De l'épilepsie, consécutive à la trépanation* ; MM. Joffroy, Dehove, Charrin, Achard.

Conférence. — En raison d'une mission dont il avait été chargé en Orient, M. le Dr Widal, agrégé, commencera ses conférences de *Pathologie générale et leurs applications à la séméiologie et au diagnostic des maladies* le samedi 12 Janvier 1901, à 5 heures, au Petit Amphithéâtre, et les continuera les Mardi, Jeudi et Samedi suivants à la même heure.

Enseignement médical libre. — M. le Dr Albert Robin a commencé ses Leçons de Clinique thérapeutique, à l'Hôpital de la Pitié, dans l'Amphithéâtre des Cours, le mercredi 9 Janvier à 9 heures 1/2 du matin ; il les continuera tous les mercredis à la même heure.—*Sujet des Cours : Diagnostic et traitement des maladies organiques de l'estomac.*

Faculté des Sciences de Paris. — M. Chabrié, sous-directeur du laboratoire de chimie appliquée à la Faculté des Sciences de Paris, est chargé du cours de chimie appliquée à cette Faculté.

Université de Paris. — Le Conseil de l'Université de Paris a tenu, à la Sorbonne, sa dernière séance de l'année 1900. Après le règlement des affaires courantes, le Conseil a procédé à l'examen et au vote des projets de budget de la Faculté de Médecine et de l'Ecole supérieure de Pharmacie.

Ecole de Médecine de Clermont-Ferrand. — Un étudiant, M. Parrical de Chammard, avait frappé un professeur, M. Duboin, membre du jury d'examen du P. C. N., qui avait donné une mauvaise note à son frère. Le Conseil de l'Université de Clermont-Ferrand vient de se réunir pour entendre le rapport de la Commission disciplinaire. Il a trouvé qu'il y avait lieu d'accorder à M. Parrical de Chammard le bénéfice des circonstances atténuantes, et, par six voix contre quatre, il a prononcé contre celui-ci la peine de l'exclusion pendant un an de toutes les Facultés et Ecoles de l'Enseignement supérieur.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX. [614.89].

Hôpitaux de Paris. — *Prix de l'Internat.* — Le Concours s'est terminé par les nomina-

tions ci-dessous : M. ISELIN, médaille d'or; M. GUIBRÉ, médaille d'argent ; M. PRESSON, accessit.

Mutations produites par l'ouverture prochaine de nouveaux Hôpitaux d'enfants.—MM. SEVESTRE et JOSIAS passeront à Bretonneau ; NETTER et GUINON à Trousseau ; MARFAN aux Enfants-Malades ; BARBIER et JEANSELME, à Hérold.

Concours de l'Externat : Modification au règlement. — Les nouveaux règlements seront appliqués aux dates suivantes : les externes changeront encore de service le 1er mars en 1901 ; ils changeront le 15 mai, à partir de 1902.

Budget. — M. A. Rendu, au Conseil municipal de Paris, a récemment rappelé l'élévation des dépenses d'administration, l'admission trop facile dans les hôpitaux de gens dont la situation est aisée, le mélange dans les salles des tuberculeux et des malades atteints d'affections aiguës avec les autres malades ; la division actuelle des circonscriptions hospitalières ; le mode d'achat des appareils de chirurgie, etc....

Comme conclusion il a proposé de réduire d'un million le chiffre des crédits supplémentaires (3,479,000 francs) réclamés par l'Assistance. M. Derouin, secrétaire général, a objecté que la réduction des crédits aura surtout sa répercussion sur les services d'hôpitaux et d'hospices. Malgré ces observations, malgré aussi les protestations des socialistes, qui demandaient la parole et qui ne pouvaient l'obtenir, la discussion générale a été close et l'on est passé au vote des articles. M. Rendu a demandé la suppression du crédit affecté aux écoles d'infirmiers. Mais après avoir supprimé le crédit de 20,000 francs par 40 voix contre 37, on a rétabli aussitôt, en l'inscrivant au *budget municipal*, l'œuvre elle-même.

M. Deville a fait inscrire au budget supplémentaire un crédit de 500,000 francs qui permettra de relever de 4 à 10 francs les secours mensuels aux septuagénaires. Les derniers articles du budget de l'Assistance publique ont été ensuite adoptés. Mais, avant que la discussion soit close, un dernier incident a été soulevé. M. Navarre a réclamé la laïcisation de l'hôpital Saint-Louis et de l'Hôtel-Dieu. L'urgence a été refusée à la proposition par 40 voix contre 33.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)].

Société de Neurologie de Paris. — A dater du mois de janvier 1901, la Société de Neurologie de Paris se réunira dans la Salle des séances de la Société de Chirurgie, 12 rue de Seine. La première séance a eu lieu le jeudi 10 janvier à 9 heures 1/2 du matin.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613].

Service de Santé militaire. — M. le médecin-inspecteur GENTIT, directeur du service de santé du 1er corps d'armée, est nommé, tout en conservant ses fonctions actuelles, membre du Comité technique de Santé. — M. le médecin inspecteur STRAUSS, récemment promu, est nommé directeur du Service de Santé du 6e corps d'armée. M. FOURNIÉ, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Verdun, est nommé directeur du Service de Santé du 12e corps d'armée ; MARTIN, médecin-chef à l'hôpital de Perpignan, est nommé médecin-chef à l'Ecole polytechnique.

Sont nommés : Médecins principaux de 1re classe, les médecins principaux de 2e classe : MARESCHAL, médecin chef à l'Ecole polytechnique, nommé médecin-chef des salles militaires de Verdun ; MALINAS, médecin-chef de l'hôpital militaire de Chambéry, maintenu provisoirement à son poste ; et Médecins principaux de 2e classe, les médecins-majors de 1er classe, MM. DUBRULLE, à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, désigné pour l'hôpital militaire de Belfort ; LECOMTE, médecin-chef de l'hôpital militaire du Belvédère, à Tunis, maintenu à son poste.

Service de Santé de la Marine. — Tableau d'avancement, année 1901 Pour le grade de Médecin en Chef de 1re classe : Les médecins principaux AMBIEL, DOLLIEULE, BRÉMAUD, FRISON. Pour le grade de Médecin en Chef de 2e classe (grade nouveau) : les Médecins principaux AMBIEL, DOLLIEULE, BRÉMAUD, KERMORVANT, FRISON, LÉO, CHEVALIER, CONTEAUD. Pour le grade de médecin principal : les Médecins de 1re classe RETIÈRE, TOREL, DUFOUR, PLANTÉ, DEBLENNE, GORRON, GIRARD. Pour le grade de Médecin de 1re classe : les médecins de 2e classe BARILLET, AUDIBERT, SOULS, LAURENT, MESLET, TRIBONDEAU. Pour le grade de pharmacien en chef de 1re classe : les pharmaciens principaux SAUVAIRE, ROUHAUD, LAPEYRÈRE. Pour le grade de pharmacien en chef de 2e classe (grade nouveau) : les pharmaciens principaux SAUVAIRE, ROUHAUD, LAPEYRÈRE, TAILLOTTE. Pour le grade de pharmacien principal : les pharmaciens de 1re classe CAVALIER, BAUS, CAMUS. Pour le grade de pharmacien de 1re classe. — Les pharmaciens de 2e classe DENIEL, LAUTIER.

Tableau de concours pour la Légion d'honneur. Pour le grade d'officier : les médecins en chef DHOSTE, GALLIOT ; le pharmacien en chef LOUVET. Pour le grade de chevalier : les médecins de 1re classe BELLARD, BERRIAT, SAROUL, BONNESCUELLE, de LESPINOIS, GANDELIN, MARTENOT, BROCHET, DENIS, BARRAT, ARBAUD ; les pharmaciens de 1re classe AUCHÈ ; les médecins de 2e classe ASCORNET, VIZERIE.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614].

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 52e et dernière semaine de l'année dernière, 858 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (882) et à la moyenne de la saison (947). La fièvre typhoïde a causé 7 décès, chiffre voisin de la moyenne (5). Le nombre des entrées dans les hôpitaux pendant la semaine est de 23, chiffre à peu près normal. La variole a causé 14 décès. Le nombre des cas nouveaux déclarés par les médecins présente une sensible diminution (58 seulement au lieu de 105 pendant la semaine précédente et au lieu de chiffres analogues pendant les semaines antérieures). Le nombre des varioleux entrés dans les hôpitaux est également en diminution (26 au lieu de 41). Il semble donc, sans qu'on puisse encore l'affirmer, que l'épidémie de variole qui nous menaçait depuis quelque temps soit en voie de s'éteindre. La rougeole a causé 7 décès ; la scarlatine, 2 ; la coqueluche, 1, et la diphtérie, 10. Tous ces chiffres sont voisins de la moyenne. Il y a eu 5 suicides et 7 autres morts violentes. On a célébré à Paris 453 mariages. On a enregistré la naissance de 1,164 enfants vivants (609 garçons et 555 filles), dont 834 légitimes et 330 illégitimes. Parmis ces derniers, 48 ont été reconnus immédiatement.

Pendant le mois de décembre 1900, 913 médecins ont été requis pour aller visiter les malades et 686 pharmaciens ont délivré des médicaments.

Hygiène du Travail. — Le Ministre du Commerce vient d'instituer, en exécution de la loi du 12 juin 1893, concernant l'hygiène et la sécurité des travailleurs dans les établissements industriels, une Commission d'hygiène industrielle qui sera chargée de préparer, au fur et à mesure des nécessités constatées, et avant examen par le Comité consultatif des arts et manufactures, les projets de règlements d'administration publique, relatifs à l'hygiène, particuliers à certaines industries ou à certains modes de travail.

Cette Commission comprend, entre autres : *Président*: M. le Dr NAPIAS, membre de l'Académie de Médecine, directeur de l'Assistance publique à Paris. *Membres*: M. l'Inspecteur général de l'Assainissement et de la Salubrité à la préfecture de la Seine, et M. le Dr. THOINOT, professeur agrégé, médecin des hôpitaux.

La Vaccination en France. — M. le Dr TREILLE, au Sénat, a présenté des observations sur le chapitre 50 du Ministère de l'Intérieur (Académie de Médecine et Institut Pasteur). Il a dit que des plaintes se sont élevées relativement à la *vaccination* qui a été pratiquée à l'Académie de Médecine au cours de la récente épidémie de petite variole. Il a recommandé l'utilisation des Instituts vaccinogènes de province, qui donnent des résultats très satisfaisants.

Alcoolisme. — Le Dr JACQUET a fait récemment une conférence, à l'Université populaire du faubourg Saint-Antoine sur *les stigmates de l'alcoolisme chronique et le delirium tremens.*

DIVERS [61]

Fièvre jaune. — *Sénégal.* — Malgré un décès survenu à Thiès le 10 décembre et qui doit être considéré comme un cas isolé, l'état sanitaire du Sénégal est satisfaisant. Les mesures quarantenaires ont été levées sur tous les points de la colonie, sauf à Thiès, qui est maintenu dans un rigoureux isolement.

Un cas de vigilambulisme. — M. le Dr Vallon, médecin aliéniste a examiné, tout en concluant à la responsabilité pénale d'un accusé, son état mental. Ce malade a la conscience du bien et du mal ; il sait ce qu'il fait quand il prend de l'argent; mais c'est un hystérique qui a des crises de *vigilambulisme*. Voici en quoi consistent ces crises : à certains moments, sans être endormi, sous une impulsion invincible, il part et va droit devant lui, sans savoir où. Cette manie ambulatoire l'a mené un jour jusqu'à Frouard, où il est revenu à lui en pleine campagne, en entendant un son de cloche. A son retour il est resté somnolent pendant quatorze jours. Ce n'est pas pendant une de ces crises que Z... a commis des détournements ; mais il n'est pas douteux qu'un pareil état mental doit lui valoir une grande indulgence.

La Maladie de Naudin, Membre de l'Institut. — Parti d'une condition obscure, — son père avait été d'abord instituteur dans la Nièvre, puis chargé de diriger les cultures des sœurs Saint-Joseph de Cluny —, et parvenu par des efforts continus après avoir été tour à tour maître d'études, professeur libre, simple jardinier, puis aide-naturaliste au Muséum, jusqu'à la culture intellectuelle la plus haute, Naudin, vit sa carrière soudainement brisée par une *maladie nerveuse*, et sa vie remplie d'amertume, de misères physiques et morales de tout genre, qui le poursuivirent jusqu'à son dernier jour. Cependant son courage n'en fut point abattu, ni la dignité de sa vie. Il supporta la souffrance avec une résignation stoïque, sans que son enthousiasme pour la vérité fût jamais amoindri, et il poursuivit ses recherches avec une constance invariable, à l'aide des ressources que la destinée, un moment favorable, vint lui fournir : celles d'un grand établissement scientifique, le jardin Thuret, aux environs

d'Antibes, fondé par un particulier pour ses recherches personnelles, et que la munificence de ses héritiers donna à l'Etat français. C'est là, au milieu de souffrances continues qu'il poursuivit l'étude du problème des origines de la vie (Berthelot : Éloge à l'Académie).

Le Monument de Tarnier. — On annonce enfin comme prochaine l'inauguration d'un monument que les amis, les élèves et les admirateurs du Pr Tarnier ont commandé à Denys Puech et qu'ils destinent à la clinique Tarnier, rue d'Assas. Le monument est des plus simples. Il consiste en un bas-relief en marbre représentant le célèbre accoucheur au chevet d'une jeune mère qui, tenant son nouveau-né dans les mains, le couvre de baisers. Tarnier, en costume d'opérateur, le tablier boutonné à son gilet, assiste, un bon sourire sur les lèvres, à ces premières effusions et d'un geste paternel semble les modérer en posant sa main — cette énorme main qui fut si habile, si leste et fit presque des miracles — sur la tête de l'enfant. Au pied du lit on voit une couveuse, dont le savant encouragea l'usage. Ce monument, tel qu'il sera exécuté, diffère sensiblement de celui que le statuaire soumit tout d'abord au Comité. M. Denys Puech, dans son premier projet, avait groupé autour du savant quelques-uns de ses disciples.



M. le Pr Tarnier (de Paris).

L'esquisse fut présentée au Comité, que préside le doyen de la Faculté de Médecine, M. Brouardel, et unanimement approuvée. L'artiste fut vivement félicité pour avoir songé à donner en sculpture une de ces scènes auxquelles les peintres nous ont habitués en représentant le maître entouré de ses élèves préférés. Bref, ce ne furent qu'exclamations admiratives et enthousiastes. Malheureusement, cette unanimité d'entente ne devait pas durer. On se mit à peser les titres qu'avaient les personnages représentés à figurer aux côtés de Tarnier. On fit des comparaisons, on établit des parallèles, et tout en rendant hommage au mérite des praticiens sur lesquels le sculpteur avait cru devoir fixer son choix, on s'aperçut que les disciples déjà célèbre de Tarnier étaient légion et répandus dans le monde entier. C'est alors que M. Brouardel crut devoir intervenir et décida que, pour éviter toute rivalité, tout froissement, Tarnier figurerait seul sur le monument. D'où le bas-relief définitif que nous venons de décrire et dont l'exécution est vivement poussée.

Les Officiers Médecins malgré eux. — Le ministre de la Guerre a décerné une médaille d'or à M. Metois, lieutenant au 1er regiment de tirailleurs algeriens (mission Foureau-Lamy), qui a soigné avec un dévouement au-dessus de tout éloge les malades du détachement qu'il commandait, et qui a été privé de médecin pendant six mois ; il a réussi à en sauver le plus grand nombre.

Récompenses honorifiques. — Le ministre de la Marine a distribué les palmes académiques à M. Le Goupils, médecin de l'hôpital de Trouville, lors de son dernier voyage.

Attentat contre un Médecin. — La ville de Valence (Drôme) a été mise dernièrement en émoi par un drame dont la victime est M. le Dr Chalvet, un des médecins valentinois les plus réputés. Chalvet, dit le *Temps*, avait épousé, il y a quelques années, une dame divorcée, Mme Combes, mère de trois enfants, deux filles et un garçon. Des dissentiments graves s'élevèrent bientôt entre les deux époux. Finalement, après maintes alternatives de séparation et de réconciliation, on se résolut, il y a un an, à la séparation et une instance en divorce fut introduite près le tribunal de Valence. Mme Chalvet s'installa à Chatte (Isère) avec sa fille cadette, Marguerite Combes, âgée de vingt ans, et son fils. Mme Chalvet n'oubliait rien, sauf les torts qu'elle pouvait avoir, et en elle subsistait vivace le souvenir des griefs, justifiés ou imaginaires, invoqués contre le mari. Sans doute ces griefs furent-ils souvent évoqués et en présence de Marguerite Combes. La jeune fille avait en outre, éprouvé récemment une très vive déception à propos d'un projet de mariage et elle faisait intervenir, là encore, l'influence de son beau-père. Partie seule de la gare de Saint-Marcellin, à 4 h. 45, elle est arrivée à Valence à 6 h. 6 du soir. Elle a pris un fiacre à la station et s'est d'abord fait conduire au cabinet de lecture où elle avait coutume de louer des livres. Après avoir choisi là quelques romans, elle a donné l'ordre de la mener jusque chez le Dr Chalvet, qui habite une villa dans un faubourg de Valence. Arrivée à destination, elle dit au cocher d'appeler le docteur. Celui-ci vint, sans défiance, croyant avoir affaire à une personne venant le chercher pour un malade. Il s'approche du fiacre dans lequel était restée blottie, en pleine obscurité, Marguerite Combes. A ce moment, la jeune fille tira sur lui, à bout portant, un coup de revolver. Atteint à la joue droite, près du nez, M. Chalvet porta les mains à son visage et se retourna pour rentrer chez lui. Deux détonations retentirent encore et une balle frappa M. Chalvet dans le dos, un peu au-dessous du poumon gauche. Très tranquillement, Marguerite Combes invita son cocher à la conduire au bureau de police, où elle se constitua prisonnière. Interrogée par le commissaire de police, puis par le juge d'instruction, elle déclara n'éprouver aucun repentir de l'acte qu'elle venait d'accomplir avec un extraordinaire sang-froid. Très froidement, elle s'expliqua ; elle dit qu'elle n'avait pas eu l'intention de tuer M. Chalvet, mais simplement d'obliger la justice à s'occuper des accusations qu'elle et sa mère dirigent contre la victime. Elle termina en exprimant le désir d'être assistée dans sa défense par Me Pourquery de Boisserin, député d'Avignon. A minuit on l'écrouait à la maison d'arrêt malgré l'insistance du Dr Chalvet lui-même qui refuse de porter plainte. Les blessures de M. Chalvet ne présentent pas un degré de sérieuse gravité.

Les Médecins dans le Monde. — On a célébré le mariage de M. Louis Blaisot, avocat à la Cour d'appel, avec Mlle Louise Poncet de La Grave. Un des témoins du marié était M. le Dr Laborde, chef du laboratoire des travaux physiologiques à la Faculté, membre de l'Académie de Médecine. Mme Magnus, docteur en médecine de la Faculté de Paris, officier d'académie, fait part du mariage de Mlle Amy Magnus, sa fille, avec M. Raphaël-Albert Lambert, sociétaire de la Comédie-Française : la bénédiction nuptiale a été donnée en l'église Saint-François-de-Sales. — A Saint-Louis en l'Ile a été célébré le mariage de M. Julien Priollet, fils de l'économe de l'hôpital Tenon, avec Mlle Edmée Bauer. Reconnu dans l'assistance : Dr Piettre, sénateur, MM. les Drs Achard et Duflocq, M. Amaury, directeur de l'hôpital Tenon, M. Enjelras, directeur de l'hospice de Jouy.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Carré et Naud, Editeurs, rue Racine, Paris.

Triboulet et Mathieu. — **L'Alcool et l'Alcoolisme. Notions générales de Toxicologie et Physiologie. Pathologie, Thérapeutique. Prophylaxie.** — Un vol. in-8 carré de 254 pages. Cartonné à l'anglaise : **5 Francs.**

BIBLIOGRAPHIA MEDICA

I. Édition d'Ensemble (1901).

II. Éditions spéciales pour chaque Science (1901).

Le 1er Numéro de 1901 de la Bibliographia Medica, *Édition d'ensemble, paraîtra le 15 février 1901, comme l'année dernière ; et ce recueil continuera à paraître, tous les mois, avec plus de trois mille indications bibliographiques par numéro, soit près de quarante mille par un.*

Mais, cette année-là, paraîtront, en outre de l'édition d'ensemble, Six Éditions partielles, *destinées plus particulièrement aux* Spécialistes, *qui n'ont pas besoin de l'ensemble de la Bibliographie des Sciences médicales.*

Ces six Éditions seront les suivantes :

1° Anatomie, Physiologie, et Art vétérinaire	10 fr.
2° Hygiène, Médecine légale, et Assistance	10 fr.
3° Thérapeutique, Pharmacie et Matière médicale	10 fr.
4° Médecine générale et spéciale	30 fr.
5° Chirurgie générale et spéciale	20 fr.
6° Gynécologie, Obstétrique et Pédiatrie	15 fr.

A l'expédition du 1er Numéro de chacune de ces Éditions spéciales, nous en rappellerons l'existence à nos lecteurs. On sait que l'ensemble de la publication est dirigé par M. le Docteur Marcel Baudouin, *Directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, sous la haute autorité scientifique des Professeurs* C. Potain, *Membre de l'Institut, et* Ch. Richet.

C'est dire qu'elle est irréprochable, et présente, au point de vue des Classifications adoptées, de notables perfectionnements sur les anciens procédés de Classement.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 628.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 3. 19 Janvier 1901. 21

Gazette Médicale de Paris

Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

613.33

La Science au Théâtre.

M. le Dr Hanriot, membre de l'Académie de Médecine, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, fait, dit-on, des recherches expérimentales relatives à l'Hygiène des Salles de Théâtre.

Nous sommes ravi, nous qui depuis de longues années fréquentons les coulisses et les bas-fonds de ces mauvais lieux, d'apprendre que la Science française daigne enfin descendre dans l'arène du cirque, et y puiser, pour ses appareils, l'air infecté que nous y respirons.

J'ai déjà, à plusieurs reprises, signalé dans ce journal (1) que j'avais, au cours de trois hivers successifs, contracté trois déplorables attaques de grippe dans nos différentes salles de spectacle, subventionnées ou non. On ne m'a pas cru, pas plus à la Préfecture de Police qu'ailleurs. Je ne suis, en effet, membre d'aucun Conseil d'Hygiène; et je ne vois pas pourquoi en ces matières on s'amuserait désormais à ajouter foi à de simples notes de journaliste....

Mais, M. Hanriot se mettant de la partie, tout va changer, heureusement : ce qui prouve une fois de plus que les hommes de lettres perdent bien leur temps à parler des choses qu'ils connaissent. Ils feraient mieux de ne s'occuper, — au théâtre comme ailleurs ! —, que de chant, terme abrégé, employé ici pour celui de chant...age.

Il existe, à Paris, une Société des Médecins de Théâtre, qui renferme dans son sein quelques membres actifs et intelligents, dont le soussigné (cela soit dit sans fausse honte !). Eh bien ! cette Société n'a jamais rien pu obtenir de la Préfecture de Police et des Directeurs de Théâtre.

Espérons que la Faculté et l'Académie seront plus heureuses. En France, il n'y a que le galon qui sache se faire respecter : tel le sergent de ville, préposé à ma garde, et qui veille, sous mes fenêtres, dans les journées de troubles politiques !

Marcel BAUDOUIN.

(1) Voir *Gazette Médicale de Paris*, 1900, n° 13, 145.

Les Salles d'Opérations de Paris.

617.93

Le Nouveau Pavillon Osiris à la Salpêtrière.

par

Marcel BAUDOUIN,
Ancien Interne en Chirurgie des Hôpitaux.

Grâce à un présent magnifique de 70.000 francs, accordé à l'Assistance publique de Paris, dans un but très précis, par M. Osiris, le banquier parisien bien connu, dont la sympathique personnalité sait toujours consoler ceux qui luttent pour les idées originales et justes ; grâce à une dépense de 15.000 francs, consentie par l'Administration que dirige M. Napias ; grâce enfin à la générosité de M. le Dr Segond, chirurgien de la Salpêtrière, qui s'est chargé d'acheter lui-même des lits et un mobilier, la Salpêtrière possède aujourd'hui un Pavillon de Médecine opératoire, ou plutôt de Gynécologie, digne de la Science moderne, et de l'opérateur auquel est confiée la direction du service chirurgical de cet hôpital.

L'édifice a, en effet, coûté déjà plus de 110.000 francs ! L'Assistance publique, bien entendu, aura désormais à sa charge les frais annuels de fonctionnement.

Malgré de telles prodigalités, malgré un budget assuré à l'avance, il ne faudrait pas croire que la construction de cette Clinique gynécologique ait marché toute seule. Pendant de longs mois, il a fallu parlementer, faire des démarches sans nombre. Finalement, toute la paperasserie fut exécutée ;



M. le Dr Paul SEGOND,
Chirurgien des Hôpitaux, Professeur agrégé à la Faculté,
Chef de Service du Pavillon Osiris à la Salpêtrière.

et, cependant, on ne donnait pas en haut lieu le moindre signe de vitalité. L'architecte attendait en vain l'autorisation de commencer les travaux; et les allées et venues de M. Segond à l'avenue Victoria se heurtaient à un mauvais vouloir manifeste.

Il y avait, paraît-il, un mot d'ordre donné dans les Bureaux. « Laissez dormir », telle était la devise, fidèlement observée au demeurant, car, chacun le sait, à l'Assistance publique, la consigne est généralement de ronfler...

La force d'inertie étant l'une des plus brillantes de notre pays, la solution du problème menaçait de se faire longtemps attendre, quand, de guerre lasse, M. Segond se résolut à faire agir une personnalité politique, très influente, M. le Dr Goujon, sénateur. En un clin d'œil, tous les obstacles furent levés, et c'est à qui serait le plus vite revenu du sommeil ordonné ! Ainsi dorment sur commande nos Administrations....

* * *

Tous ceux qui, à Paris, s'intéressent à nos hôpitaux et à l'enseignement médical, doivent donc être reconnaissants à M. le Dr Goujon de l'initiative qu'il a prise et du succès qu'il a obtenu, car on peut dire que, sans lui, les murs du Pavillon de la Salpêtrière seraient encore à sortir de terre.

A peine eut-il parlé qu'on put se mettre à l'ouvrage, tout étant prêt depuis longtemps ; et, en un an, la construction entière a été menée à bien. On a été presqu'aussi rapidement qu'à la Comédie française !

Le Pavillon Osiris, qui n'aurait d'ailleurs pas été construit si M. Paul Segond n'avait dû en être le chef, est aujourd'hui tout à fait terminé ; et les plans que nous reproduisons ici et qui sont l'œuvre de l'architecte, M. Humbert, donnent une excellente idée de l'installation actuelle, où le Maître aimé, professeur brillant et orateur incomparable, va sous peu commencer des leçons cliniques et des démonstrations opératoires qui, nous n'en doutons pas, seront suivies par tous les travailleurs et tous nos jeunes élèves en chirurgie.

* * *

Ce Pavillon, qui ressemble de loin à une villa pour convalescentes, est situé dans l'enclos de l'infirmerie de la Salpêtrière, à quelque distance à droite de la porte d'entrée, et à quelques mètres de la grille de fer de clôture, c'est-à-dire est placé au fond des grandes cours de cet hospice.

Il est établi sur caves à sa partie centrale et est surmonté d'un étage en son milieu (*Fig.* 2).

Disposé nord-sud, il se détache nettement à droite de l'ensemble de l'Infirmerie et sa façade principale, d'aspect très coquet avec ses briques bleues, regarde l'ancienne chapelle de l'Hôpital. Il est isolé des autres constructions. En avant se trouve un petit jardin anglais à splendides glycines ; en arrière, un chemin de ronde de quelques mètres le sépare, d'une part, d'un espace où pourraient être facilement construites, à très peu de frais d'ailleurs, une ou deux salles de malades, et, d'autre part, de constructions basses.

En pénétrant dans le Pavillon par la porte de la façade principale (*Fig.* 3), on entre, par quelques marches dans la partie centrale de la bâtisse, qui a près de 40 mètres de développement.

Les principaux services se trouvent dans ce rez-de-chaussée, qui comprend d'un côté la salle d'opérations et ses annexes ; de l'autre la salle commune des malades ; et, au centre, des chambres d'isolement, avec des locaux affectés au personnel. Mais

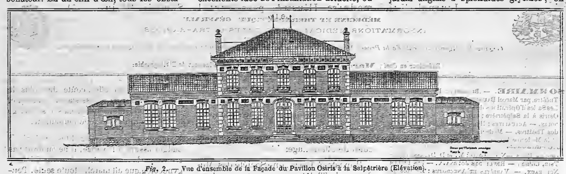


Fig. 2. — Vue d'ensemble de la Façade du Pavillon Osiris à la Salpêtrière (Élévation).

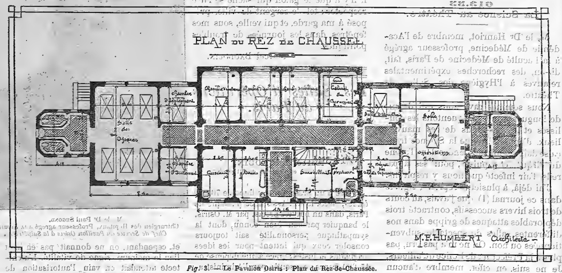


Fig. 3. — Le Pavillon Osiris : Plan du Rez-de-Chaussée.

procédons avec ordre dans notre description, qui doit être minutieuse pour être intelligible (1).

A droite du vestibule d'entrée, se trouve d'abord le Cabinet de la *Surveillante*, pourvu d'une table et d'une armoire. La première porte à droite du couloir central est celle de l'escalier du premier étage; la seconde, celle de la descente aux caves; la troisième mène dans un vestiaire, pourvu d'une grande armoire et muni d'un water-closet, pour le personnel.

Poursuivant notre route, nous arrivons à l'annexe de droite du Pavillon central, réservée à tout ce qui a trait à l'Opération.

Nous avons à décrire pour cette partie, qui porte le nom de *Salle Trélat* : 1° la salle des appareils; 2° la salle d'anesthésie; 3° la salle d'opérations; 4° deux petites chambres annexes.

La salle des appareils contient une machine à chauffer l'eau filtrée, un appareil de stérilisation de l'eau (filtre à bougies couplées), une bouilloire pour les instruments, une étuve sèche pour stériliser les instruments, etc., etc.

La salle d'anesthésie renferme, en outre, des vitrines pour l'arsenal chirurgical, la table à spéculum de Leclerc, le chariot pour transporter les malades, sur lequel on les endort d'ordinaire.

Tant qu'à la grande salle d'opérations, pavée en carreaux de pierre de verre Garchey (2), très bien joints, elle est très vaste et très éclairée, à l'est et à l'ouest, par de vastes baies, pourvues en bas de verres dépolis et fermées en haut par un chassis à vitres simples. Elle est dépourvue de toute installation fixe, en dehors des lavabos Flicoteaux, ici très simplifiés, d'un chauffe-linge encastré dans une des parois et ne faisant pas de saillie, et des appareils d'éclairage (gaz et électricité), avec tringle de suspension pour lampes et appareil Reverdin au plafond. Au centre, on y voit seulement le nouveau chariot à pansements de M. Segond (3); la table à opérations, dont il a rapporté le modèle d'Amérique et que nous avons déjà décrite (4); et une table pour les instruments. Pas de gradins, ni de siéges; mais les étudiants seront séparés de l'opérateur et de ses assistants par une chaîne mobile,

(1) Pour les dimensions des pièces, voir les plans où elles sont indiquées avec détails.

(2) La pierre Garchey, qui a fait, à l'Exposition de 1900, aux Invalides, l'admiration de tous les architectes et ingénieurs, n'est que du verre à bouteilles dévitrifié à une haute température. Cette pierre à toutes les qualités du verre et est parfaite pour les salles d'opérations.

(3) Ce chariot est assez analogue à certains modèles Galante. Il est à poignées latérales et possède quatre pieds munis de roulettes; il a deux cuvettes à mélanges antiseptiques, avec flacon d'alimentation à la partie supérieure, et un réservoir plein de liquide pour la canule à injections.

(4) Baudouin (Marcel). — *Le Voyage chirurgical de M. Segond aux Etats-Unis*, 1895. — Paris, Inst. de Bibl., 1897, in-8°, p. 25.

supportée par des poteaux de fer, reposant solidement sur le sol à l'aide d'une lourde masse de plomb.

Les parois de la salle sont lisses, peintes en blanc et au ripolin à la partie supérieure; en bas, elles sont recouvertes par des plaques de porcelaine très vernies. Les baies vitrées sont protégées à l'*extérieur* par des stores, qui se manœuvrent de l'*intérieur*.

Les deux annexes de cette salle sont destinées : l'une à loger l'appareil à moteur électrique destiné à travailler les os, et à nettoyer les instruments; l'autre à pouvoir se transformer en chambre noire; c'est une chambre d'examens, réservée surtout aux explorations vésico-uretérales à l'aide d'instruments *ad hoc*.

* * *

Revenons au couloir central. Du côté opposé à l'entrée du bâtiment, divisé par ce couloir longitudinal, il y a le cabinet du chirurgien et trois chambres d'isolement pour les malades.

Dans le cabinet du chirurgien, sur la cheminée de marbre, le buste de Trélat, un bureau de chêne, une armoire et trois fauteuils de même bois, un évier avec robinet d'eau, pourvu de sa plaquette de verre pour les soins de toilette. Ce cabinet est parqueté. Au contraire, le couloir et les chambres de malades sont pavés à l'aide de carreaux d'Angers, alternativement noirs et blancs; le tout est éclairé au gaz et muni de crachoirs; les murs sont recouverts de peinture blanche.

Chaque chambre isolée possède un lit en fer; une table de nuit en fer à deux étages, ouverte à tous les vents, comme il convient; un sommier américain en fer; et le tout est peint en blanc mat.

Il y a en outre un évier à cuvette avec robinet d'eau et étagère en verre, comme table de toilette. En revanche, une gentille table à ouvrage en chêne, munie du miroir indispensable dans toute chambre de femme, complète joliment cette installation antiseptique, très *modern style*.

En face, la cuisine avec fourneau à gaz, table longue et rustique en chêne brut, et évier; puis la salle de bains, pourvue d'une belle baignoire du modèle américain, en grès vernissé blanc, à extrémité en bec de flûte, d'un chauffe-bain instantané du modèle Blanc, et d'un évier.

Dans l'annexe, à gauche de l'entrée, qui porte le nom de *Salle Guyon* (1), deux autres chambres d'isolement; puis la salle commune des opérées, qui renferme six lits; et enfin une partie isolée pour les lavabos et les water-closets, avec trémie à linge sale.

Pour la salle commune, le mobilier est exactement le même que pour chaque chambre isolée; il y a en plus deux fauteuils, au lieu de chaises.

* * *

Montons maintenant au premier étage (*Fig.* 4), moitié moins considérable que le rez-de-chaussée. Nous y trouvons d'abord la lingerie, avec deux armoires; le logement de la surveillante (comprenant une cuisine, une salle à manger et une chambre à coucher), et trois autres chambres à coucher pour le personnel.

PLAN DE L'ÉTAGE

M. P. HUMBERT Architecte

Fig. 4. — Pavillon Osiris : Plan du premier étage.

Cette partie est aussi très bien aménagée, et très élégamment meublée. La chambre de la première infirmière est presque luxueuse : armoire en chêne *modern style*, chenets artistiques dans la cheminée, table de toilette en marbre, etc. — La chambre de l'autre infirmière est plus modeste. Mais le petit appartement de la Surveillante est charmant. Combien d'internes en ont rêvé de semblables? C'est le même mobilier, mais plus luxueux encore.

* * *

Le bâtiment repose sur des caves centrales, dans l'une desquelles se trouve un calorifère *à air chaud* (2). Aux deux extré-

(1) On sait que les deux Maîtres de M. Segond ont été MM. les Professeurs Trélat et Guyon.

(2) On n'a pas pu recourir au chauffage à la vapeur à basse pression pour des raisons spéciales.

mités, il y a deux pièces en sous-sol, isolées, destinées à recevoir le linge sale : l'une est au-dessous du laboratoire d'opérations ; l'autre au-dessous des water-closets des malades.

*
* *

Telle est la disposition générale du Pavillon Osiris, aux allures vraiment gaies, comme il convient, construit suivant le type américain (1), mais aussi simplement édifié qu'excellemment compris.

Il se dresse aujourd'hui, vide encore, au milieu des mornes tristesses administratives et au fond des vastes solitudes de la Salpêtrière! Mais, sous peu, il sera plein de malades et d'élèves, car c'est autant pour les seconds que pour les premiers qu'il fut construit.

Il sera à la fois maison hospitalière et centre d'enseignement ! Son créateur l'a d'ailleurs compris ainsi, car récemment M. Osiris nous disait, à nous-même, qu'il voudrait bien pouvoir vivre assez pour voir défiler les longues théories d'étudiants aux côtés de M. Segond, dans les longues allées de cet énorme hôpital ! Son vœu sera bientôt réalisé, car M. Segond va organiser certainement et commencer lui-même — dans ce pavillon qu'on compare déjà à celui de M. Pozzi, à l'hôpital Broca ! — un enseignement clinique, qui sera complété par ses meilleurs élèves. Mais, pour l'instant, nous n'en pouvons dire plus long. Attendons donc la leçon d'inauguration pour donner sur ce point des détails plus complets !



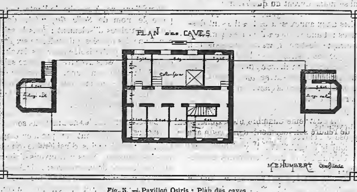


Fig. 5. — Pavillon Osiris : Plan des caves.

(1) C'est, paraît-il, au retour de son voyage en Amérique, où il avait vu nombre de ces pavillons spéciaux, aménagés dans des conditions de luxe et de confortable inconnus en France, que M. Segond parla de ces installations à M. Osiris. Et celui-ci décida aussitôt d'en doter plusieurs hôpitaux parisiens, car la construction du pavillon de la Salpêtrière n'est, dit-on, qu'un commencement de réalisation d'un projet de M. Osiris. D'autres hôpitaux, une dizaine, auront aussi, dans quelque temps, leurs pavillons d'isolement, qui, dans l'esprit du fondateur, ne devront pas seulement être des pavillons « d'opération », mais aussi des pavillons « d'observation », où seront admis des malades qu'une intervention légère sauverait peut-être d'une maladie grave, mais qu'il est nécessaire de bien connaître et examiner d'abord. L'hospitalisation et l'isolement de ces malades est actuellement impossible ; les pavillons nouveaux permettront de combler cette lacune.

ACTUALITÉS.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

613.33
L'Hygiène des Théâtres.

Le *Paris-Théâtre médical*, organe des médecins de théâtre, mentionne que le rapport de la délégation chargée par la Société des Médecins de théâtre de la représenter au Congrès de l'Art théâtral de 1900, et composée de MM. les Drs Berthod, Philippeau et Séguel, a attiré l'attention du Congrès (1). En voici les principales conclusions :

« L'étrange anomalie, qui fait que le médecin est absent de la Commission supérieure des théâtres qui comprend à peu près tous ceux qu'on doit y appeler, depuis le préfet de police jusqu'au chef machiniste, à l'exception toutefois des représentants du corps médical ! Or, dans une salle de spectacle, dans l'ensemble de ces locaux étroits, sillonnés de couloirs et d'escaliers, divisés par des cloisons multiples, capitonnés d'étoffes et de tapisserie, encombrés de sièges pressés et fixés au sol, il faut avant tout autre préoccupation, que les services du chauffage, de la ventilation, de l'éclairage, que l'état de la scène, que la tenue des loges d'artiste, soient établis, refaits ou modifiés, d'après l'avis d'un « hygiéniste ».

M. Bernheim, Commissaire du Gouvernement près des théâtres subventionnés, représentant M. le Ministre des Beaux-Arts, a constaté que cette importante lacune était à combler et a pris l'engagement de signaler par un rapport à son ministre, cette grave faute dans l'organisation de la Commission supérieure des théâtres. M. Bernheim déclarait être absolument sûr d'obtenir satisfaction auprès des autorités compétentes, dès que cette lacune leur serait signalée.

Si la place de l'hygiéniste avait été marquée dans la Commission supérieure des théâtres, peut-être telle loge d'artiste aurait-elle été désinfectée après la mort de la titulaire, mort due à la tuberculose, et le germe de la terrible affection ne se serait-il pas communiqué à l'artiste qui devait prendre possession de la loge immédiatement après ! Il est certain que la question est digne d'une étude sérieuse. »

(1) C'est à une séance précédente et très antérieure que M. le Dr Marcel Baudouin, très au courant des choses théâtrales, comme on sait, avait proposé à la *Société des Médecins de Théâtre* la nomination de cette Commission.

Autre tentative, non moins méritoire, car elle est d'initiative privée.

Comme nous le disons plus haut, M. le Dr Hanriot, professeur agrégé à la Faculté, membre de l'Académie de Médecine, et membre du Conseil d'hygiène, s'occupe en ce moment de prélever, dans les salles de spectacle, des quantités d'air qu'il analyse ensuite, avec l'espoir d'arriver à découvrir les microbes des maladies dont les amateurs de théâtre sont susceptibles d'être frappés. D'après cet hygiéniste, les salles actuelles sont malsaines pour plusieurs raisons. La première est qu'elles sont mal aérées, mal éclairées, en ce sens que le soleil n'y pénètre jamais. Le ventilateur est un remède insuffisant, qui ne fait que déplacer les poussières, et il est dans une bien plus forte proportion aussi néfaste que le plumeau. Puis c'est le plancher, sur lequel le spectateur crache trop souvent, le plancher dont les poussières s'élèvent dans l'air quand on balaie, pour retomber et se fixer ensuite. Le plus curieux est qu'au dire de M. Hanriot, les théâtres à succès sont les plus dangereux. Le spectateur, en effet, y applaudit, trépigne d'enthousiasme et soulève la poussière.

En somme, les desiderata de M. Hanriot seraient : 1° Une aération meilleure et naturelle ; 2° De larges baies par lesquelles entreraient les rayons du soleil ; 3° Le velours remplacé par le cuir et la suppression des rideaux d'avant-scène en étoffe; 4° Les meubles, les boiseries revêtus d'un vernis laqué sur lequel on pourrait promener une éponge imbibée d'eau ; 6° Le sol imperméable, afin de pouvoir être lavé, et recouvert d'un léger gravier qui, balayé chaque jour, entraînerait avec lui, sans les soulever dans l'air, toutes les scories.

Récemment, on a inauguré, comme on sait, les nouvelles constructions de la Comédie-Française. A en croire notre collègue M. Baratier (*Tribune médicale*, 1900, p. 33), l'architecte n'a tenu aucun compte des réclamations des hygiénistes. Il a raison d'ajouter : « A quoi bon se plaindre ? » — Au théâtre, en effet, savants et médecins sont toujours déplacés ; mieux vaudrait conseiller aux amateurs d'art de se laisser griller ! On leur dirait : « Si vous allez ce

soir à tel théâtre, vous avez 98 chances sur 100 de tomber malade ou d'être asphyxié ! » Eh bien, ces illustres représentants du Tout-Paris s'y rendraient quand même, gaillardement, les femmes les épaules nues, les hommes le nez au vent, songeant du fond de leurs élégants coupés : « Grands Dieux, que nos médecins sont *rasants* ! ». Soit ; mais ils font leur devoir, tandis que les heureux de la terre ne font pas le bien, en contribuant par leur indifférence à laisser mourir leurs semblables et surtout leurs... amies des coulisses.

Les médecins de théâtre demandent actuellement la création dans tous les théâtres, cafés-concerts ou cirques, d'une *Loge médicale*, c'est-à-dire d'un local réservé, où seront toujours transportés acteurs ou spectateurs, malades ou blessés. Cette loge devait être assez spacieuse pour que deux personnes puissent s'y mouvoir à l'aise autour du patient. Une fenêtre, s'ouvrant facilement, l'aérera. Elle sera meublée du strict nécessaire : un divan, un lavabo, deux ou trois cuvettes, un récipient contenant plusieurs litres de solution antiseptique, un placard à médicaments et à objets de pansements indispensables. Les uns et les autres seront en nombre suffisant et il y sera joint une paire de ciseaux, un bistouri, une pince à langue, une seringue de Pravaz, et — pardon ! — une chaise percée qui complètera ce mobilier primitif...

Les promoteurs de ces *desiderata* font valoir, avec raison, que, dans un très grand nombre d'accidents, la guérison dépend de *l'intervention immédiate du praticien* et de l'efficacité des moyens de traitement mis à sa disposition. C'est en effet la *théorie des Services des Prompts Secours*, que nous avons si souvent développée depuis quatre ans. Mais nous reviendrons plus tard, dans une série d'articles, relatifs à chaque théâtre, sur cette question pour montrer comment nous comprenons le *Service médical des Théâtres*.

MÉDECINE LÉGALE.

614.2

Les Rayons X et la Médecine légale.

On a plaidé à la quatrième Chambre le procès en dommages-intérêts basé sur l'application des rayons X comme traitement médical, dont nous avons déjà parlé (1). Mme Z..., souffrant d'une névralgie faciale assez rebelle, avait consulté un médecin, qui lui prescrivit le traitement par les rayons X. Neuf séances, à deux par semaine, eurent lieu, dans lesquelles le médecin fit lui-même l'application. Mais, à la dixième, le praticien, M. le Dr B. D..., se fit remplacer par un de ses aides. Le lendemain matin, Mme Z..., à son réveil, constatait que son œil était tuméfié et qu'une alopécie du côté droit existait sur une surface importante de la tête. Elle actionna le médecin en dommages-intérêts. L'avocat de cette cliente a demandé au tribunal de déclarer le docteur responsable, aux termes de l'article 1384, de la faute de son préposé. Il a soutenu que la faute était certaine, car les rayons X ne sauraient occasionner d'accidents que si l'application est défectueuse, c'est-à-dire si le patient n'est pas placé à une distance suffisante de l'ampoule électrique.

L'avocat de notre confrère a répondu, au nom de la Science, qu'aucune faute ne pouvait être relevée et que toutes les précautions nécessaires avaient été scrupuleusement prises.

La quatrième Chambre du tribunal vient de rendre son jugement dans cette affaire, qui a soulevé une très intéressante question de responsabilité médicale.

Le Tribunal, après avoir entendu les plaidoiries, a commis M. OGIER, docteur ès Sciences, à l'effet d'examiner si les accidents relevés au certificat médical sont dûs à une application maladroite des rayons X.

« Attendu, dit-il, qu'il n'appartient pas au tribunal de rechercher si la radiographie peut être employée dans le traitement des névralgies faciales. Qu'il ne peut être juge de l'opportunité ni de l'efficacité des traitements médicaux ou autres appliqués aux malades, et qu'il ne peut s'immiscer dans les questions scientifiques dont la solution est laissée à la conscience et à la capacité des médecins traitants. Mais attendu qu'il en est autrement, si une faute lourde témoignant d'une négligence, d'une maladresse, d'une inexpérience manifeste est alléguée contre le médecin ou son préposé. — Attendu que la demanderesse prétend relever contre le docteur un fait de cette nature.... Par ces motifs, d'office, commet M. Ogier... »

Il est évident que si M. le Dr Ogier mettait sous les yeux des juges toutes les observations où des complications sont survenues dans des circonstances analogues, notre confrère serait immédiatement acquitté.

Reste à savoir si son avocat saura en l'espèce utiliser les ressources de la Bibliographie moderne, et s'adresser à ceux qui à ce point de vue pourraient le renseigner.

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, n° 1, p. 8.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

61 (07)

Les Chaires Municipales à la Faculté de Médecine de Paris.

Enfin elles sont créées, ces chaires qu'on attendait depuis si longtemps, par le Conseil municipal de Paris : à savoir la chaire de *Clinique gynécologique* et celle de *Clinique chirurgicale des Maladies des Enfants*. Elles dépendront de la Faculté de Médecine, qui n'aura dès lors presque plus rien à envier aux Universités étrangères. L'enfantement aura été long ; mais, enfin, il est terminé.

Et, actuellement, la lutte est ouverte entre les candidats, dont nous avons énuméré les noms (1) ; ils n'ont d'ailleurs que jusqu'au 20 janvier pour faire valoir leurs titres : ce qui revient à dire que les choix sont déjà faits !

On nous a donné, dans les milieux bien informés, deux noms pour les titulaires futurs. Nous nous garderons bien de les prononcer ; on nous accuserait de la sorte, une fois de plus, de favoriser la candidature de tel ou tel, au détriment de certaines autres, par une publicité intempestive.

Comme nous ne désirons nullement nous brouiller avec les excellents Maîtres qui vont rester sur le carreau, attendons donc patiemment que les nominations soient officielles.

Cette création nous a valu jadis assez de désagréments pour nous enlever toute envie de paraître trop bien informé aujourd'hui.

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris*, n° 9, 97; n° 13, 147; n° 16, 182; n° 20, 230

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Dr A. DEPASSE (de Tien-Tsin, Chine).

Une dépêche du consul général à Tien-Tsin annonce la mort de M. le Dr DEPASSE, Directeur du Collège impérial de Médecine à Tien-Tsin. Il a été emporté en quelques jours par une maladie contractée à la suite des fatigues de la guerre et des privations du siège.

L'ami le plus intime de l'infortuné médecin, M. le Dr Albert Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille, s'est chargé d'apprendre cette triste nouvelle à la mère du docteur Depasse.

Depasse était médecin principal des colonies ; il venait d'être inscrit d'office au tableau pour le grade de médecin en chef, et nommé officier de la Légion d'honneur pour sa brillante conduite en Chine.

Né le 3 octobre 1859 à la Roche-Derrien (C.-du-Nord), il avait été reçu Docteur à la Faculté de Bordeaux en 1889, avec une thèse ayant pour titre : *Contribution à l'étude des états congestifs et subinflammatoires du foie chez les coloniaux dans leurs rapports avec la pleurésie*, Bordeaux, 1889, n° 42, 4°, 62 p.

Il avait fait, au temps de l'amiral Courbet, toute la campagne de Formose, de Fou-Tcheou et des Pescadores ; puis il avait résidé au Tonkin, en Cochinchine et au Cambodge comme médecin de la marine, avant d'être détaché à la légation de France à Pékin, en 1894.

Pendant la guerre sino-japonaise, M. Depasse soigna avec beaucoup de dévouement les blessés que l'on amena dans les locaux de l'École de Médecine de Tien-Tsin transformée en hôpital. Cette Ecole avait été fondée en 1893 par S. E. Li-Hung-Tchang, qui, pour récompenser le mérite du Dr Depasse, lui confia, en 1897, à l'expiration du contrat du Dr Houston, major à l'armée des Indes, la direction de ce Collège.

Depuis cette époque, M. Depasse jouissait de la plus grande influence morale dans les hautes sphères chinoises et formait des médecins chinois qui devaient diffuser là-bas l'influence et la science française ; c'est pour cette œuvre qu'il est mort. [A.P.S.]

M. le Dr Remy, savant archéologue, ancien maire de Mareuil-le-Port (Marne), décédé dans cette commune à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, après soixante années d'exercice de la médecine et trente-cinq ans de fonctions municipales. Il laisse un fils, le colonel Remy, et un gendre, le colonel Viviès. — M. Mathieu De Fornel, médecin en chef de la Marine en retraite, officier de la Légion d'honneur, à Bordeaux.

Dans un accès de fièvre chaude, un étudiant en médecine, M. Dominique Stefani, 28 ans, a ouvert la fenêtre de sa chambre, au cinquième étage, et s'est précipité sur la chaussée. On l'a transporté à l'hôpital de la Pitié, où il n'a pas tardé à rendre le dernier soupir. Les camarades de M. Stefani sont très affectés de cette fin tragique. M. Stefani, vieil étudiant, était très estimé au Quartier latin. Ses précédentes maladies avaient inspiré à ses nombreux amis de sérieuses inquiétudes: préalablement, en effet, par excès de travail, il avait eu des crises terribles et on avait dû l'interner dans une maison de santé où il resta quelques mois. Peu après sa sortie, les troubles réapparurent. Depuis le 3 novembre dernier, ses amis faisaient bonne garde pour l'empêcher d'attenter à ses jours. On voit qu'il a réussi à tromper leur surveillance.

REVUE DES JOURNAUX

613.79

Origin de las aguas subterraneas [*Origine des eaux souterraines*] ; par Bonfean (E.). — *Gac. Balneol.*, Madrid, 1900, I, nº 6, 2-3.

Pour avoir quelques indications précises sur l'origine des eaux souterraines, il faut remonter au XIIIe siècle ; plus tard ce sont Albert le Grand, Bernard Palissy, Perrault, Papin, Descartes, Mariotte, qui ont traité copieusement cette matière importante.

Mais la veritable science hydrologique est due à Belgrand, qui, à partir de 1845, sacrifia toute son existence à l'étude spéciale du bassin de la Seine. L'auteur mentionne encore les travaux de A. Daubrée sur les eaux souterraines, car il détermina d'une façon définitive l'origine, le processus de la circulation et la profondeur des eaux souterraines dans le globe terrestre. M. Launay, dans un livre récent, a confirmé les déductions de Daubrée concernant les eaux thermo-minérales, dont les origines sont identiques à celles des eaux potables.

L'auteur entre ensuite dans des descriptions très detaillées soit sur les origines, soit sur la précipitation atmosphérique, la pluie, la neige, la glace, qui s'infiltrent dans la terre rencontrant des roches, des terrains calcaires, etc., etc., suivant la théorie de E. de Beaumont et de quelques autres, conservant en plus l'hypothèse du vulcanisme, ou les origines geysériennes, etc., etc.

615.838

De l'influence des bains de Nauheim artificiels sur les cardiaques ; par Iakinoff (I.). — *Klinisches Journ.*, Moskwa, 1900, nº I, 34-48.

L'auteur expose tout d'abord l'influence des bains de Nauheim même sur les cardiaques ; les indications et contre-indications d'après Schott, Beneke, Grödel, Müller, N. Heiman, Graupner. Sa conclusion est que les bains de Nauheim n'agissent pas directement sur le cœur en fortifiant ses contractions, mais en excitant la peau : ils excitent les centres nerveux du cœur. Ensuite, il cite encore l'opinion de Schott, N. Heiman et Müller et autres, qui ont voulu obtenir les bons effets des bains de Nauheim, quand il n'est pas possible au malade d'aller les chercher à Nauheim. Les résultats ne sont pas encourageants. Le Dr Sabaroff a soigné 10 malades, dont on a cessé le traitement qui restait sans résultat; l'état de 4 autres s'est aggravé; et les 5 derniers sont morts. L'auteur a fait des expériences personnelles et cite 6 cas de traitement des cardiaques par les bains de Nauheim artificiellement préparés. Conclusion : 1º Il ne faut pas prescrire ces bains dans les cas de manque d'équilibre entre la force motrice et la pression sanguine ; 2º dans les cas d'endocardite au début et chez de jeunes personnes, les résultats sont excellents; 3º il faut être toujours prudent et ne laisser jamais le malade au bain, en l'absence du médecin. [I. B. S.]

LES LIVRES NOUVEAUX.

615.12

Alcaloïdes usuels (*Alcaloïdes, Glucosides et Principes actifs tirés du règne végétal*) ; par le Dr M. Barnay. — Société d'Éditions Scientifiques, Vol. in-18, 364 p., Paris, 1900.

Les alcaloïdes entrent de plus en plus dans la pratique courante, et pourtant, il n'avait été, jusqu'à présent, écrit sur ce sujet, aucun ouvrage pratique que le médecin puisse avoir constamment sous la main et consulter rapidement en cas d'incertitude sur les propriétés ou sur les doses de chacun d'eux. Ce livre, écrit dans un style clair et facile, autant que concis, comble donc une lacune, selon la formule courante, qui ne fut jamais plus juste. Il sera bientôt sur le bureau de tout praticien soucieux de se tenir au courant des progrès de la thérapeutique.

Sa division le rend très facile à consulter. L'auteur a adopté l'ordre alphabétique, et « s'adressant, dit-il, au médecin praticien, il a réduit au strict nécessaire, la partie botanique, physique, la chimie et la pharmacologie pour s'étendre davantage sur la physiologie, le mode d'action, les indications thérapeutiques, les doses usuelles, la toxicologie. » L'auteur s'est conformé constamment au principe de « donner une œuvre qui ne soit encombrée d'aucun détail inutile et ne fasse perdre au médecin aucune parcelle d'un temps qui lui est si précieux ». Quand nous aurons dit que chaque chapitre est précédé d'un sommaire, où le praticien trouvera condensés en 5 à 6 lignes, les renseignements essentiels d'indications et de dosages qu'il peut ainsi revoir d'un coup d'œil, nous aurons démontré que cet ouvrage a toutes les qualités pour être apprécié du médecin praticien, auquel il s'adresse et que son auteur a su partout associer la commodité et l'utilité : *Utile dulci*.

615.79

Contribution à l'étude des eaux sulfureuses d'Enghien ; par Hallé (E.). — Paris, Th. de Doctorat (Pharmacie), 1900.

Dans le 1er chapitre, l'auteur traite des eaux sulfureuses en général, dues au même phénomène : réduction des sulfates en sulfures. Elles se classent en trois groupes : sulfhydriquées, sulfurées et sulfurées sulfhydriquées. Le second chapitre est consacré à un bref historique d'Enghien, à sa situation géographique, et à la découverte des eaux sulfureuses. Suivent dans le chapitre III, la géologie du bassin Enghiennois, et, dans le chapitre IV, la géogénie des sources minérales. Le chapitre V traite exclusivement des propriétés physiques et chimiques des eaux d'Enghien.

L'auteur en donne ensuite l'analyse qualitative. 3 *Gaz* : Hydrogène sulfuré, acide carbonique, azote. *Acides* : acide carbonique libre et combiné (sulfates), chlorures, pas de phosphates. *Bases* : chaux, pas de fer, magnésie, alumine, potasse, soude, et prouve ensuite la présence du sulfure de calcium. Une monographie succincte des sources fait l'objet du chap. VIII.

Le dernier chapitre est consacré à l'étude des Sulfobactéries. En voici les conclusions: La flore sulfobactérienne des eaux d'Enghien est plutôt restreinte. Les variétés sont très nettement délimitées : le type dominant est le Teggiatoa media, à diamètre $= 2\mu5$. L'auteur a trouvé aussi des Thiothrix (major, le plus fréquent).

616.3

La constipation habituelle ; son traitement ; par Herschell (G.). (Traduit par M. Cohendy). Préface de M. A. Mathieu. — Paris, O. Doin, 1900, in-18º, 100 p., fig.

2e édition d'une brochure connue d'un médecin de Londres, qui fut chef de service du West End Hospital, qui a été traduite par un praticien des Eaux-Bonnes, et dont M. Mathieu dit dans sa préface : « Les deux idées directrices de l'auteur me paraissent très justes. »

Les voici : 1º La constipation n'est qu'un syndrome ; 2º On tend de plus en plus à abandonner complètement la médication de la constipation pour mettre en première ligne son traitement hygiénique et mécanique. — Evidemment, ce ne sont pas des idées très nouvelles. M. Mathieu ajoute avec raison que les moyens préconisés par l'auteur ne paraissent pas toujours de mise. Toutefois, cela n'empêche pas cette plaquette d'être intéressante et surtout personnelle. [I. B. S.]

Variétés et Anecdotes.

61(05)

Le rôle de la Presse médicale dans les Questions de Déontologie.

A propos de l'intéressante communication de M. le Dr Legendre sur l'enseignement de la Déontologie, M. le Dr Edmond Vidal, rédacteur en chef des *Archives de Thérapeutique*, fait remarquer comment peu les représentants pour ainsi dire officiels de la Presse médicale se sont intéressés jusqu'à ce jour aux questions professionnelles. En dehors du *Concours médical*, de la nouvelle *Gazette médicale de Paris*, et de quelques Bulletins de Sociétés ou de Syndicats, bien peu de journaux ou revues abordent ces questions, pourtant d'intérêt vital pour tous. Ils s'en tiennent à la publication d'articles de science pure, sans paraître songer que le médecin ne vit pas seulement de science, et que quelques conseils de savoir-vivre professionnels feraient bien aussi son affaire. Quelques articles de déontologie sont bien de temps à autre publiés ; mais ils n'ont qu'un succès de curiosité, et, restant isolés, ne sont en

rien utiles à la masse médicale. Une campagne habilement menée par tous les journaux médicaux à l'instigation des Associations de Presse parviendrait certainement à amener un mouvement en faveur de ces questions trop délaissées jusqu'à ce jour. M. le Dr Edmond VIMAL émet le vœu qu'à côté des comptes rendus des Sociétés savantes chaque journal fasse une large part aux comptes rendus des Sociétés professionnelles, en y joignant fréquemment des articles de déontologie. En voyant revenir souvent les mêmes questions, le médecin s'y intéressera davantage et n'oubliera plus que, s'il a des devoirs envers lui-même et envers ses clients, il en a aussi envers ses confrères, devoirs qu'il doit bien connaître afin de les bien remplir.

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE

614.2

Les Automobiles médicales. Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens (*Suite*) (1).

Voitures à cheval et Voitures à pétrole pour Médecins de Campagne.

Nous croyons de notre devoir de protester contre certains prospectus et certaines réclames publiées par quelques journaux médicaux, à propos des automobiles, car ils sont de nature à fausser complètement l'étude de la question, en ce qui concerne l'utilisation de ces véhicules dans la pratique médicale.

Ces réclames tendent, en effet, à démontrer que, dès l'heure présente, cela revient moins cher de se servir d'un coupé automobile, coûtant 8.500 francs (rien que ça !), que d'une voiture à cheval ; et pour y parvenir, elles établissent des devis, qui, en réalité, sont absolument fantaisistes.

On y lit, par exemple, qu'une automobile doit s'amortir en 10 ans ! Or, après 3 ans de service, l'automobile actuelle n'est bonne qu'à mettre au vestiaire. Par suite l'amortissement doit avoir lieu en 3 ou 4 ans, et non pas en dix !

On y lit encore qu'un cheval doit s'amortir en cinq ans, s'il a été acheté plus de 1000 francs. Nouvelle erreur : un cheval, jeune, susceptible de coûter de 1200 à 1500 francs, n'est pas usé en cinq années, même en ville. Tous ceux qui connaissent les chevaux de médecins le savent bien !

De plus, les dits prospectus ne spécifient pas qu'ils ne font allusion dans leurs devis qu'aux voitures travaillant à la ville ; ils laissent croire que les mêmes chiffres sont applicables à la campagne ! Nouvelle erreur, celle-là colossale : car, à la campagne, les meilleurs chevaux coûtent moins de 1.500 francs, les plus beaux cabriolets moins de 1.500 francs, etc ! Et surtout une écurie et une remise n'atteignent jamais 1.200 francs de loyer, ni les gages d'un cocher 2.400 francs. Pour ce prix-là, on pourait avoir des châteaux pour remises et des docteurs ès-lettres comme garçons !

Conclusions : Ces devis sont des plus inexacts. Ils sont destinés à tromper le public médical. La vérité, la voici. Actuellement, ni le médecin de la ville, ni surtout celui de la campagne, n'ont un intérêt *financier* à user de l'automobile. Ce mode de locomotion est toujours des plus onéreux ; et, à la campagne, on peut dire aujourd'hui que l'automobile coûte deux fois plus cher que le cheval ! Il en sera ainsi tant que les voitures à pétrole reviendront à 8.000 francs et plus.

Ce qu'il faut, c'est d'en construire qui coûtent 3.500 francs ! On ne doit pas mettre un franc de plus. A ce prix seulement, on pourra s'entendre. Jusque-là, médecins de campagne pauvres, mes confrères, gardez-vous bien de songer à cette voiture de luxe : elle vous ruinerait !

Pourra-t-on d'ici peu arriver au résultat cherché ? Pour notre part, nous avons dit qu'on le pourrait. Ce n'est qu'une question d'organisation, comme nous l'avons déjà démontré il y a plus d'un an ! Mais on se moque bien de ce que nous pensons.... Marcel BAUDOUIN.

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, 1900, nos 42, 43, 44, 45, 49, 50, et 1901, no 1.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. 61(07).

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 21 AU 26 JANVIER 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi 21.* — 2e (Doctorat, N. R., salles no 2 et 3, Faculté) : MM. Ch. Richet, Lannois, André ; Rémy (censeur). — 3e (1re partie, Oral, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Segond, Broca (Aug.), Lepage. — 3e (2e partie, A. R., Faculté) : MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Tessier ; Heim. — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) ; MM. Tillaux, Poirier, Sébileau ; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Reynier, Legueu. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Gaucher, Méry ; Lejars.

Mardi 22. — 3e (2e partie, N. R. Ecole pratique) : MM. Chauffard, Hanriot, Ménétrier ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., salle no 1, Faculté) : MM. Rémy, Gley, Desgrez ; Gautier (censeur), Broca (André). — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Albarran ; M. Joffroy (censeur). — 5e (2e partie, (Charité) : MM. Raymond, Achard, Dupré. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Troisier, Marfan, Thiroloix ; Hartmann. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Wallich ; Quénu (suppléant).

Mercredi 23. — (Médecine opératoire, Ecole pratique) : MM. Poirier, Broca (Aug.), Walther ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat N. R., salle no 1, Faculté) : MM. Ch. Richet, Retterer, Desgrez ; Gariel (censeur). — 4e (Doctorat, A. R., Faculté) : MM. Landouzy, Hanriot, Wurtz ; Sébileau. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Reclus, Reynier, Lejars ; Terrier (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Delens, Segond, Mauclaire. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Fournier, Widal, Méry ; Letulle.

Jeudi 24. — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Richelot, Camperon, Thiery ; épreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Blanchard, Letulle, Wurtz ; épreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., petit amphithéâtre) : MM. Remy, Gley, Chassevant ; Raymond (censeur). — 3e (1re partie, Oral, N. R., salle no 2, Faculté) : MM. Guyon, Poirier, Wallich ; Thiroloix. — 4e (Doctorat, A. R., Ecole pratique) : MM. Pouchet, Gilbert, Teissier ; épreuve pratique.

Vendredi 25. — 2e (Doctorat, N. R., salle no 1, Faculté) : MM. Remy, Gley, André ; Ch. Richet (censeur). — 4e (Doctorat, N. R., salle no 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz ; Teissier. — 3e (1re partie, Chirurgie, Pitié) : MM. Delens, Reclus, Mauclaire ; Walther (censeur). — 3e (2e partie, Pitié) : MM. Hayem, Netter, Méry ; Widal. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (censeur).

Samedi 26. — 2e (2e partie, A. R., petit amphithéâtre) : MM. Blanchard, Hanriot, Retterer ; Chauffard (censeur). — 3e (1re partie, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Richelot, Bar, Faure ; Ménétrier. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Schwartz, Quénu, Hartmann ; Le Dentu (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Debove, Hallopeau, Dupré ; Vaquez. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Wallich ; André (suppléant). — 3e (2e partie, A. R.) : MM. Raymond, Letulle, Achard.

THÈSES. — *Mercredi 23.* — M. Tentchoff : *Absence congénitale du grand et du petit pectoral* : MM. Tillaux, Pinard, Varnier, Legueu. — M. Lefillâtre : *Etude sur l'allaitement artificiel dans la classe pauvre. « La goutte de lait du Havre »* : MM. Pinard, Tillaux, Varnier, Legueu. — M. Jonessof : *A propos de l'avortement dit suro-utérin* ; MM. Pinard, Tillaux, Varnier, Legueu. — M. Bergenstein : *Etude d'un rumex ferrugineux indigène (de la Médication martiale)* ; MM. Pouchet, Brissaud, Netter, Gilles de la Tourette. — M. Desandre : *La varicelle suppurée et les suppurations secondaires au cours de la varicelle* ; MM. Brissaud, Pouchet, Netter, Gilles de la Tourette. — M. Demeurisse : *Contagion des otites moyennes aiguës* ; MM. Brissaud, Pouchet, Netter, Gilles de la Tourette. — M. Mulle : *Accidents méningitiques au cours des infections intestinales des enfants* ; MM. Brissaud, Pouchet, Netter, Gilles de la Tourette.

Jeudi 24. — M. Mannoni : *Contribution à l'étude de la prophylaxie du charbon* ; MM. Brouardel, Le Dentu, Mauclaire, Roger. — M. Bœllé : *La fondation des cliniques chirurgicales en France* ; MM. Le Dentu, Brouardel, Mauclaire, Roger. — M. Froment : *Considération sur le traitement chirurgical de l'ascite cirrhotique par suture de l'épiploon à la paroi abdominale antérieure* ; MM. Berger, Hartmann, Albarran, Faure. — M. Duvernoy : *De la rhinosplatie partielle* : MM. Berger, Hartmann, Albarran, Faure. — M. Crotet : *Contribution à l'étude des déchirures du rein* ; MM. Berger, Hartmann, Albarran, Faure. — M. Guieysse : *La capsule surrénale du cobaye. — Histologie et fonctionnement* ; MM. Mathias-Duval, Debove, Retterer, Charrin. — M. Duliège : *Essai d'étude clinique de l'autotyphisation par le surmenage physique dans la seconde enfance* ; MM. Debove, Mathias-Duval, Retterer, Charrin. — M. Roquetanière : *Pronostic et traitement de la vomique dans les pleurésies purulentes à pneumocoques* ; MM. Debove, Mathias-Duval, Retterer, Charrin. — M. Guillaume : *De l'influence des courants de haute fréquence sur l'activité de réduction de l'oxyhémoglobine* ; MM. Debove, Mathias-Duval, Retterer, Charrin.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX. [614.89].

Hôpitaux de Paris. — M. Henri Rousselle a fait voter au Conseil municipal de Paris les dépenses concernant les services d'électrothérapie de la Salpêtrière. Il s'est félicité des résultats obtenus par la radiographie. Cette science est devenue une annexe indispensable de l'hospitalisation. Il a proposé l'extension de son application dans les services.

Le Conseil, par 40 voix contre 33, sur 73 votants, a repoussé l'urgence sur une proposition de M. le Dr NAVARRE, demandant la laïcisation de l'hôpital Saint-Louis et de l'Hôtel-Dieu. Le renvoi à la Commission a été prononcé.

Hôpitaux de Lyon. — *Mutations.* — Par suite du départ de MM. Teissier et Bouveret, MM. MOUISSET et ROQUE sont entrés à l'Hôtel-Dieu ; MM. LYONNET et COURMONT ont passé à l'hôpital Saint-Pothin ; MM. CHATIN et MOLLARD entrent à l'hôpital de la Croix-Rousse ; M. BRET est entré comme titulaire au Perron.

Conseil supérieur de l'Assistance publique. — M. le Pr Victor AUGAGNEUR, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, vient d'être nommé membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique.

Institut Pasteur. — L'Institut Pasteur a organisé depuis quelques mois une série de conférences publiques qui sont du plus haut intérêt, et qui ont d'ailleurs réuni aussitôt un auditoire d'élite. Ce sont des conférences d'analyse et de chimie appliquée à l'hygiène. On y a tour à tour étudié les questions d'infiltrations d'eaux en temps de contamination, la stérilisation industrielle de l'eau, les procédés nouveaux de vinification, les procédés nouveaux de dénaturation des alcools, l'altération des blés, des viandes, etc. Les théories pasteuriennes et la laiterie, l'installation d'une laiterie moderne, etc., ont fait l'objet de la 1re conférence publique, que M. le Dr Henri de ROTHSCHILD a faite rue Dutot.

La subvention du Conseil municipal à l'Institut Pasteur proposée par la Commission pour 5,000 francs au lieu de 15,000, a été, après l'intervention de MM. Navarre, Labusquière, Duval-Arnould et du préfet de la Seine, rétablie dans son intégralité, à l'unanimité.

Asiles d'Aliénés de France. — M. le Dr BOUDRIE, médecin en chef de l'asile de Vaucluse, est nommé à l'asile de Maison-Blanche. — M. le Dr DUPAIN, médecin en chef des asiles de la Seine, chargé de la direction de la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher), est nommé à l'asile de Vaucluse. — M. le Dr PÉCHARMAN,

médecin adjoint de classe exceptionnelle à l'asile de Clermont (Oise), est nommé médecin en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine et chargé de la direction de la colonie familiale de Dun-sur-Auron (Cher).

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS. [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Vacances.*—L'Académie a déclaré la vacance des sièges de MM. Cadet de Gassicourt dans la section de pathologie médicale, et Weber dans la section de Médecine vétérinaire.

Liste de classement des Candidats.—L'Académie a établi la liste suivante de classement des candidats à la place vacante dans la section de thérapeutique et histoire médicale et porté : En première ligne : M. Du Castel ; en seconde ligne et par ordre alphabétique, MM. Balzer. Bardet, Delage, Gilbert, Merklen.

GUERRE, MARINE ET COLONIES. [613]

Service de Santé militaire. — M. Silice, médecin-major de première classe au 101e d'infanterie, est désigné pour le 2e régiment étranger.—M. Carlier, médecin-major de première classe au 2e régiment étranger, est désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran.—M. le médecin aide-major de deuxième classe Fache, du 127e d'infanterie, a été promu au grade de médecin aide-major de première classe

Par décision ministérielle, en date du 30 décembre 1900, les officiers du corps de santé militaire dont les noms suivent ont été désignés pour les postes ci-après : M. le médecin principal de première classe Fournié, nommé directeur du Service de Santé du 12e corps d'armée. M. le médecin principal de deuxième classe Martin, nommé médecin-chef à l'École polytechnique. MM. les médecins-majors de première classe Camus, nommé médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Mihiel ; Perrin, désigné pour l'hôpital militaire de Marseille ; — Lèques, nommé médecin-chef de l'hôpital militaire de Perpignan ; — Dziewonski, nommé médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Tarbes ; — Pauzat, nommé adjoint au directeur de la 7e Direction du ministère de la Guerre ; — Brindel, nommé médecin-chef de l'hôpital militaire de Saint-Omer ; — Legrano, nommé médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Commercy ; — Augé, désigné pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran, — Riff, désigné pour le recrutement de la Seine et la prison militaire de Paris ; — Lemarchann, désigné pour la place de Marseille ; — Gonet, nommé major à l'École d'application du Service de Santé militaire à Paris ; — Lacronique, désigné pour la section technique du Service de Santé et détaché à la 7e direction du ministère de la Guerre ; — Bonnet, désigné pour le 130e d'infanterie ; — Carnot, désigné pour le 4e d'artillerie ; — Duval, désigné pour le 135e d'infanterie ; — Fribourg, désigné pour le 101e d'infanterie ; — Strœbel, désigné pour l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains. MM. les médecins-majors de deuxième classe Robert, désigné pour le 146e d'infanterie ; — Castel, désigné pour le 87e d'infanterie ; — Spite, désigné pour le 8e d'infanterie ; — Dupeyron, désigné pour le 67e d'infanterie ; — Dumontier, désigné pour le 84e d'infanterie ; — Piot, désigné pour le 3e du génie ; — Fasquelle, désigné pour le 18e dragons ; — Drely, désigné pour le 3e hussards ; — Bouchet, désigné pour le 30e dragons ; — de Verneuil, désigné pour le 5e cuirassiers ; — Louis, désigné pour le 11e bataillon de chasseurs à pied ; — Benoit, désigné pour le 6e escadron du train des équipages militaires ; — Laine, désigné pour le 6e cuirassiers ; — Merlat, désigné pour le 17e dragons ; — Austric, désigné pour le 3e d'artillerie ; — Louet, désigné pour le 11e escadron du train des équipages militaires ; — Jacquet, désigné pour le 149e d'infanterie ; — Remono, désigné pour le 21e d'infanterie et détaché à Belfort (4e bataillon) ; — Dercle, désigné pour le 4e cuirassiers ; — Dellac, désigné pour le 1er d'infanterie ; — Grisel, désigné pour le 8e bataillon de chasseurs à pied ; — Gauran, désigné pour le 134e d'infanterie ; — Vigerie, désigné pour l'infirmerie-hôpital de l'Ubaye. MM. les médecins aides-majors de première classe Leymarie, désigné pour le 105e d'infanterie ; — Mazure, désigné pour le 148e d'infanterie ; — Legrano, désigné pour le 157e d'infanterie ; — Bory, désigné pour le 150e d'infanterie ; — Oui, désigné pour le 98e d'infanterie ; — Challiol, désigné pour le 1er zouaves ; — Trassagnac, désigné pour le 20e d'artillerie ; — Job, désigné pour la garde républicaine de Paris ; — Séguinaud, désigné pour le 104e d'infanterie ; — Boutriot, désigné pour le 2e bataillon d'infanterie légère d'Afrique. M. le médecin aide-major de 2e classe Petit, désigné pour le 117e d'infanterie. —M. le médecin aide-major de première classe Rivet du 1er régiment de cuirassiers, a été affecté pour ordre au service géographique de l'armée (mission géodésique militaire de l'Equateur.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE. [614]

Hygiène publique. — *L'écoulement des eaux.* — Les questions d'hygiène soulèvent, entre les municipalités et les propriétaires, des contestations fréquentes, qui donnent lieu, en ce moment, de la part du Conseil d'État, à des décisions de principe. C'est ainsi que tout récemment nous avons rapporté une décision de laquelle il résulte que, dans une ville, la Commission des logements insalubres et le Conseil municipal ne pourraient, aux termes de la législation actuelle, enjoindre l'adduction dans une maison déterminée, d'eau de bonne qualité en quantité suffisante pour tous les usages domestiques. Une nouvelle question s'est posée, celle de l'évacuation des eaux ménagères. Ici le pouvoir de la Commission des logements insalubres a été reconnu. Le Conseil d'Etat vient en effet de décider que, pour un immeuble désigné, la Commission des logements insalubres peut intervenir à l'effet de faire prescrire l'emploi de caniveaux couverts, disposés de façon à éviter la stagnation des eaux. et tout dégagement d'odeurs. Cette prescription pourra être imposée même aux propriétaires d'immeubles déjà construits. De plus, ce pouvoir ne fait pas obstacle au droit du maire de prescrire, dans l'intérêt de la santé publique, des mesures générales du même genre applicables à l'ensemble de la ville.

Peste. — Un cas de peste a été constaté à Smyrne. Le Conseil de Santé a décrété l'établissement d'une quarantaine de dix jours sur les provenances de ce port.

DIVERS. [61]

Les Médecins candidats Députés. — A l'élection législative du 6 janvier 1901, dans la Meuse (arrondissement de Montmédy), sur 14.664 inscrits et 11.584 votants, M. le Dr Dioion, républicain progressiste, n'a eu que 3.931 voix.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : *Commandeurs*, le directeur du Service de Santé de la Marine Auffret ; le médecin inspecteur Kelsch, armée territoriale ; — *Officiers*, Le médecin en chef de la Marine Danguy des Déserts ; MM. Bard, Richer, Bulureaux, médecins-majors de 1re classe ; Salva, médecin-major de 2e classe territorial ; les médecins principaux de 1re classe : Millet, du 3e corps ; Catteau, secrétaire du Comité technique de Santé ; Moty, médecin chef de l'hôpital militaire de Lille ; les médecins-majors de 1re classe Playoust, Bros, Lux, du 39e régiment d'infanterie. MM. les médecins principaux de 1re classe, de réserve, Laveran, à la 4e région ; de 2e classe, de l'armée territoriale, Lacassagne à la 18e région. Les médecins-majors Bouchereau, Matignon, médecin de la légation de France en Chine. — *Chevaliers* : Les médecins de 1re classe de la Marine Lallour, Kieffer, Ségoy, Bailly, Branzon-Bourgogne, Houdart, Caraes, Duclot, Morel ; le pharmacien de 1re classe Baillet, le médecin de 2e classe Ascornet ; MM. Roques, médecin principal des Colonies au Sénégal ; Mille, médecin de 1re classe des colonies, directeur du laboratoire de bactériologie du Sénégal ; Audibert, médecin de 1re classe des Colonies au Sénégal ; MM. Roche, médecin de 1re classe des Colonies, au Sénégal ; Carpot, médecin local à Saint-Louis ; MM. les Drs Caussane (de Saint-Médard de Guizières) et Vinal (de Saint-Gervais) ; Mme Bouveret, en religion sœur Germaine, supérieure des sœurs de Saint-Joseph-de-Cluny, à Saint-Louis (Sénégal). — M. Rueff (Jules). Editeur « Membre du jury aux Expositions de Rouen et de Bruxelles. A publié de nombreux et importants ouvrages de vulgarisation et de science médicale. 22 ans de pratique commerciale. A vulgarisé l'édition médicale à prix réduits à l'usage des étudiants et des jeunes médecins. A dirigé et édité, en qualité de délégué de tous les éditeurs de médecine de Paris, l'important ouvrage du *Centenaire de la Faculté*, dit *le Journal officiel* » .

Parmi les croix du ministère de la Guerre, citons le nom de M. le Dr Paul Richer, membre associé de l'Académie de Médecine. Il était assurément un des rares de la docte Compagnie de qui la boutonnière ne fût pas fleurie de rouge (1). Notez que cet ancien, éminent et très aimé collaborateur de Charcot a conquis depuis bien longtemps la notoriété par ses beaux livres, partout classiques, sur la grande hystérie et le somnambulisme, par sa belle publication, en collaboration avec Charcot, *les Démoniaques dans l'art*. Chef de laboratoire de la Salpêtrière, M. le Dr Paul Richer est un dessinateur, un aquafortiste et un statuaire du plus réel talent. Voilà longtemps qu'il aurait dû figurer sur la liste des décorations !

(1) Il y a quelques membres de l'Académie, nous le savons, qui ont toujours refusé la croix de la Légion d'honneur. Ces hommes courageux sont rares, hélas !

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Électricité à l'Expoition de 1900. — Le 9e fascicule (4e livraison dans l'ordre d'apparition) : *Téléphonie et Télégraphie*. 1re section : *Téléphonie*, par L. Montillot, Inspecteur des postes et des télégraphes, qui forme 135 pages grand format avec 222 figures, vient de paraître. Prix de la collection entière qui comprendra environ 15 fascicules : 40 francs. Vve Ch. Dunod, éditeur, 49, Quai des Grands-Augustins, Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 631.

LXXII[e] Année. XII[e] Série. Tome I. N° 4. 26 Janvier 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

616.89

La Loi sur les Aliénés et l'opinion publique.

Un procès se déroule actuellement devant les tribunaux de la Seine, d'autant plus intéressant qu'il a trait à la loi sur les Aliénés (1) et a servi de point de départ à une œuvre dramatique remarquable, dont nous avons déjà parlé (2).

On se souvient, en effet, du célèbre drame, intitulé *En paix,* joué jadis avec succès au Théâtre Antoine et dû à M. Bruyerre. Nous pensions dès cette époque que seul un auteur, ayant été mêlé à une aventure de ce genre, pouvait écrire une pièce semblable ; nous nous basions alors exclusivement sur la manière dont l'homme de lettres avait compris ses personnages. Notre diagnostic était parfaitement exact, comme vient de le prouver le procès en cours ; mais il ne s'agit nullement ici de rappeler une fois de plus cette curieuse perspicacité, digne d'un chef de police, qui aurait des connaissances scientifiques ! Nos amis savent que sur ce point nous n'en sommes pas à nos débuts (cela soit dit sans vanité), tout simplement parce que nous sommes convaincu que la Police n'est que de la Science appliquée.

Nous ne soulignons l'apparition de ce procès que pour montrer combien le grand public s'intéresse aujourd'hui à tout ce qui touche à l'aliénation mentale et surtout aux fonctionnaires qui, dans notre pays, sont chargés d'assurer le service public qui la concerne. Malheureusement, la foule aura, d'ici longtemps encore, peine à comprendre l'état d'esprit des psychiatres et des médecins légistes, qui, avec raison, songent d'abord à l'intérêt général : ce qui explique le peu de consistance de la pièce, un peu outrée, de M. Bruyerre, et non tout à fait conforme à la réalité, qui constitue le procès actuel.

Il n'en faut pas moins reconnaître que l'ingérence du public en ces matières délicates, alors qu'il reste mal informé, est des plus dangereuses, et qu'il est de toute nécessité, puisqu'une telle intrusion est désormais impossible à éviter, de la canaliser et de la diriger dans la bonne voie, au lieu de la laisser s'égarer à l'aventure dans des forêts absolument vierges pour elle. C'est le rôle des chroniqueurs médicaux de la grande Presse ; osons espérer qu'ils n'y failliront pas.

Marcel BAUDOUIN.

(1) Voir plus loin, p. 26.

(2) *Gaz. Méd. de Paris*, 1900, p. 29, 20 janvier, n° 3.

617.5532.9

Traitement de l'Obstruction intestinale

PAR

M. le Pr JEANNEL (de Toulouse).

(*Suite*) (1).

II. ***Procédés sanglants.*** — Toute opération pour obstruction intestinale comprend deux temps :

1° *Laparotomie exploratrice pour découvrir l'obstacle.*

2° *Opérations intestino-péritonéales pour lever l'obstacle ou traiter la lésion intestino-péritonéale qui cause l'obstruction.*

I. Laparotomie exploratrice. — Technique opératoire. — *a*) ANESTHÉSIE. — L'anesthésie générale s'impose, étant donné l'importance des manœuvres et la nécessité de la résolution musculaire.

b) ANTISEPSIE, AIDES, INSTRUMENTS. — Comme de coutume. Il faut être prêt à tout. Le lavage de l'estomac peut être bon ; il arrête les vomissements pendant l'opération.

c) LIT. — Le lit à renversement est très utile.

Manuel opératoire. — Il existe deux variétés de laparotomie exploratrice : 1° *la laparotomie intra-péritonéale*, au cours de laquelle on ouvre le péritoine, de façon à explorer l'intestin directement ; 2° *la laparotomie sous-péritonéale*, où l'on n'ouvre pas le péritoine ; on le décolle pour explorer les viscères indirectement, à travers la séreuse intacte.

1° Laparotomie intra-péritonéale. — Si le diagnostic du siège de l'obstacle pouvait être fait, il faudrait inciser sur l'obstacle, de manière à l'atteindre le plus directement possible. Mais, le plus souvent, le chirurgien ne possède aucune donnée précise ; il a devant lui un ventre uniformément ballonné ; qu'il ouvre donc alors au milieu, sur la ligne blanche, au voisinage de l'ombilic.

Cependant, dans certains cas, un signe précieux existe : il n'y a pas, ou il y a peu de ballonnement ; il n'y a pas de vomissements fécaloïdes ! C'est que l'obstacle siège sur le jéjunum ; en pareille occurence, l'incision sera sus-ombilicale, tout en restant médiane.

L'incision et la recherche de l'obstacle peuvent être faites suivant deux procédés : 1° *le procédé classique* ; 2° *le procédé de Kümmel ou éviscération.*

1° PROCÉDÉ CLASSIQUE. — L'incision sous-ombilicale mesure à la peau 10 à 12 centimètres, un peu moins dans les couches profondes ; elle doit permettre l'introduction de la main.

Le ventre est ballonné ; redoublez donc de précautions, lorsque vous arrivez sur le

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, n° 2, p. 9.

péritoine, et incisez celui-ci avec prudence, pour ne pas blesser l'intestin distendu et impatient de s'épandre ; vous ferez bien de saisir un pli du péritoine, en le pinçant avec les doigts ou une pince à disséquer, de couper le pli à sa base avec des ciseaux ; de prendre les lèvres du trou, ainsi obtenu, dans les mors de deux pinces hémostatiques, l'une à droite, l'autre à gauche, et d'engager dans le trou l'une des branches de ciseaux mousses, pendant que vous soulevez le péritoine au moyen des deux pinces servant de suspenseurs.

Le péritoine est ouvert, une anse se présente; qu'une compresse où une éponge la maintienne; ou mieux, hâtez-vous d'introduire la main droite dans le ventre : votre poignet bouchera l'orifice péritonéal, si l'incision a la mesure voulue.

C'est le moment d'aller en reconnaissance pour découvrir l'obstacle. Procédez méthodiquement. Allez d'abord à la recherche du promontoire. A droite est le cæcum, à gauche, le côlon descendant. Explorez en premier lieu le cæcum. Assurez-vous que c'est bien lui que vous tenez, en trouvant, si possible, l'appendice, en sentant ses larges bandes musculaires, en contournant du doigt son bas-fond et constatant qu'il est libre de mésentère, et que celui-ci ne commence que sur le côlon ascendant.

C'est donc bien lui ! Est-il plein ? L'obstacle est au-dessous, sur le côlon; allez alors immédiatement à gauche du promontoire, et trouvez le côlon descendant appliqué par son court méso contre la paroi abdominale et pourvu de ses appendices épiploïques; si vous le préférez, portez les doigts sur l'S iliaque, que vous atteignez et ramenez dans l'incision où vous la voyez. Est-elle pleine ? L'obstacle est au-dessous sur le rectum : cherchez plus bas. Est-elle vide ? L'obstacle est entre le rectum et le cæcum : cherchez plus haut.

Cherchez le grand épiploon à l'ombilic, ou au-dessus, et qu'il vous serve de guide pour arriver au côlon transverse que vous attirez vers l'angle supérieur de la plaie. Il est plein; l'obstacle est à gauche, probablement vers l'angle splénique du côlon ou vers le côlon descendant. Il est flasque ; l'obstacle est à droite vers le côlon ascendant. Suivez donc méthodiquement le côlon transverse à droite ou à gauche; suivez en palpant et vous parviendrez sur le corps du délit !

Mais le cæcum est vide ! Donc l'obstacle est au-dessus, sur l'iléon ou le jéjunum.

Si vous pouvez, à partir du cæcum, saisir l'iléon et l'amener dans la plaie, ce sera heureux; mais ce n'est pas toujours facile, car la main se perd dans la foule des anses distendues. Dévidez alors l'intestin grêle de bas en haut, en l'amenant dans la plaie pour le dérouler, l'inspecter et le réduire, au fur et à mesure, jusqu'à ce que vous ayez trouvé l'obstacle.

Mais l'iléon vide, implanté sur le cæcum vide, n'est pas toujours découvert.

Après avoir promené la main dans le ventre, en haut, en bas, à droite, à gauche, dans l'espérance d'y rencontrer l'obstacle, si vous n'avez rien découvert, retirez-la. Saisissant alors dans la plaie la première anse venue, dévidez et inspectez l'intestin, sans vous lasser, jusqu'à ce que vous ayez trouvé l'obstacle. Mais il importe alors, pour ne pas s'égarer, de marquer un point de repère sur l'intestin, au niveau du point où vous commencez à dévider. Retenir l'anse dans la plaie est incommode et encombrant : il vaut mieux passer un long fil à travers le mésentère, sous l'intestin, et en nouer les deux chefs; ceux-ci seront retenus par une pince, hors de l'abdomen.

Il faut considérer que la lésion peut siéger dans et sur l'intestin lui-même : volvulus, invagination, corps étranger, rétrécissement néoplasique ou non; ou bien qu'elle peut consister dans l'étranglement d'une anse engagée, soit dans un orifice de la paroi, soit dans un orifice du mésentère, soit sous une bride ou un diverticule adhérent à la paroi ou au mésentère. C'est pourquoi je conseille, avant d'entreprendre le dévidage, qui constitue une manipulation traumatisante d'une longue étendue d'intestin et par conséquent dangereuse, je conseille, dis-je, l'exploration méthodique de la paroi abdominale et de ses orifices, par leur face profonde. Nombre d'obstructions sont causées par l'étranglement d'une anse dans un pertuis de la paroi abdominale situé soit sur la ligne blanche, soit en dehors de la ligne blanche, soit au voisinage des anneaux, ombilical, crural et inguinal, véritables hernies pariétales, absolument impossibles à reconnaître à l'extérieur par l'inspection simple ou même la palpation de la paroi abdominale : j'en ai opéré au moins deux de ce genre. Dans ces pertuis, ou bien c'est une anse qui s'engage et s'étrangle ; ou bien c'est l'épiploon qui se fixe et alors, sur ou sous l'épiploon formant bride, l'intestin s'étrangle.

Or, aucune variété d'étranglement interne n'est plus facile à reconnaître par la main qui, introduite dans l'abdomen, pour palper la face profonde de la paroi, en suit les contours et accroche forcément l'épiploon ou l'intestin engagé dans le pertuis.

Chez la femme, l'exploration du petit bassin s'impose nécessairement : la pelvipéritonite, fréquente chez elle, a pu laisser des brides péritonéales qui seront facilement découvertes. Mais il ne suffit pas de découvrir une bride, il faut s'assurer qu'elle étrangle une anse intestinale, et par conséquent voir, libérer et traiter au besoin cette anse. Chez une de mes opérées, il existait une bride entre un fibrome et la paroi, mais point d'anse étranglée sur elle ; je cherchai ailleurs et trouvai un gros calcul dans le jéjunum.

Il faut songer encore aux hernies rétropéritonéales ou dans l'hiatus de Winslow. Il faut, par conséquent, que la main explore les fossettes péri-cæcales et péri-duodénales et enfin l'hiatus. Cependant, ce n'est pas tant l'exploration des fossettes et de l'hiatus qui permet ici le diagnostic : c'est la constatation par le palper, si ce n'est par la vue, d'une tumeur rétro-péritonéale élastique, soit derrière le cæcum à droite, soit derrière le duodénum à gauche, soit enfin derrière l'estomac à droite.

Quant aux étranglements dans un trou mésentérique ou sous un diverticule adhérent au mésentère, et aux obstructions dont la cause réside sur ou dans l'intestin lui-même, si la main plongée et errante dans l'abdomen ne les découvre pas sous forme d'une masse pelotonnée, de consistance anormale, ou d'une anse immobilisée, c'est le dévidage de l'intestin qui permettra seul de les reconnaître.

N'oubliez pas non plus la possibilité de ces curieux étranglements par torsion du mésentère. Tout le gros intestin est vide, l'iléon au voisinage du cæcum est vide, et même tordu, mais presque tout l'intestin grêle est tendu, gonflé, oscillant dans le ventre comme un ballon au moment où lâchez tout, retenu par un pédicule étroit. Vous suivez l'iléon vide depuis le cæcum, et vous constatez qu'il s'engage de droite à gauche au-dessus de ce pédicule sous une bride formée par le mésentère, en même temps qu'une anse, venue d'en haut, et qui, distendue d'abord, s'étrangle et devient corde : c'est le jéjunum. Examinez le pédicule lui-même : vous y reconnaissez le mésentère plissé et tordu en spirale de droite à gauche et de haut en bas. Soulevez la masse ballonnée et vous constatez, se croisant et contournant le pédicule, deux cordes intestinales passant l'une au-dessus de l'autre au-dessous d'une bride péritonéale et se dilatant plus bas : c'est le jéjunum et l'iléon.

Mais je ne puis insister davantage, étudiant ici, non pas le diagnostic, mais les manœuvres opératoires propres à fournir le diagnostic. (*A suivre*).

ACTUALITÉS.

616.89

La Loi sur les Aliénés et les Tribunaux.

La première Chambre du tribunal civil de Paris a commencé l'examen d'une demande en mainlevée d'interdiction, qui ne laisse pas d'avoir quelque intérêt. Elle emprunte cet intérêt à cette circonstance que les faits de la cause ont, pour la plupart, servi, comme nous le disons plus haut, de base

à l'auteur de *En Paix*, pour la mise en œuvre de son drame, joué au Théâtre-Libre, et qui constitue, comme on sait, une sorte de réquisitoire contre le régime actuel des aliénés. Voici comment la demande s'est présentée devant le tribunal :

M. B., né en 1843, avait fondé à Paris une maison de commission pour l'exportation en gros des chemises. Le 7 décembre 1892, au retour d'un voyage qu'il avait fait pour l'extension de ses affaires, et, pendant lequel il avait donné procuration à un de ses gendres pour la gestion de sa maison de commerce, il fut, à la demande de quelques membres de sa famille, et sur le vu d'un certificat médical, interné dans la maison de santé du Dr Z... Le médecin déclarait qu'il était atteint d'une aliénation mentale chronique, qui ne lui permettait pas de s'occuper en connaissance de cause de ses affaires. Mais cet internement n'alla pas sans provoquer des divergences de vues. Un autre gendre de M. B., auquel se joignit M. Bruyerre, l'auteur de *En Paix*, demandèrent, en 1894, la mise en liberté de l'interné, à laquelle s'opposaient l'autre gendre et sa femme. Ceux-ci demandèrent même au tribunal de prononcer l'interdiction de M. B.

Le tribunal chargea un de ses membres de procéder à l'interrogatoire de M. B. D'autre part, M. le Dr X... reçut la mission de visiter l'intéressé et de donner son avis.

Il le formula dans un rapport. En résumé, la maladie de M. B. était une *aliénation mentale à forme mélancolique*, avec *hallucinations impérieuses de l'ouïe, de la sensibilité générale et délire de la persécution.*

Le tribunal, au commencement de 1896, prononça l'interdiction. L'année après, M. B. fut transféré de la maison de santé du Dr Z... à Charenton. Il y est resté jusqu'au 15 mai 1900. Dans l'intervalle, les divisions les plus vives avaient éclaté entre les membres du conseil de famille, dont quelques-uns contestaient la nécessité du maintien de l'internement. Le tuteur primitif, M. V..., opposé à la sortie, ayant finalement démissionné, fut remplacé par M. D., député de Lot-et-Garonne, dont le frère avait épousé une fille de M. B. La question de la mise en liberté de M. B... se posa à nouveau. Mais un certificat du médecin de Charenton, le M. Dr Y..., intervint, qui fit ajourner la solution..

Entre temps, *En Paix* était représenté au Théâtre-Libre, et des polémiques s'ensuivaient. Le Dr Y., consulté à nouveau, le 24 mars 1900, déclara que l'état était à peu près stationnaire ; « mais, du moment que les enfants de M. B. demandent à le reprendre, qu'ils s'engagent à l'entourer des soins et de la surveillance dont il a besoin, il estimait, disait-il, qu'on pouvait le leur rendre, ne fût-ce qu'à titre d'essai et sous leur entière responsabilité ».

Le juge de paix du 10e arrondissement et deux membres du conseil de famille visitèrent, le 26 avril 1900, M. B., et estimèrent qu'il pouvait être remis en liberté. Réuni, le 11 mai 1900, le conseil de famille fit le nécessaire pour obtenir la mainlevée de l'interdiction. Sur la demande de M. B., qui, alors, était sorti de l'asile de Charenton, le tribunal civil de la Seine ordonna, par jugement du 20 juillet 1900, qu'un conseil de famille serait assemblé pour donner son avis sur l'utilité de la mainlevée de l'interdiction.

A la réquisition de M. B., le conseil fut convoqué et réuni le 20 août 1900, sous la présidence du juge de paix susnommé. Estimant que M. B. était en pleine possession de ses facultés intellectuelles, il déclara, à l'unanimité, être d'avis qu'il y aurait lieu de le relever de l'interdiction.

Ce récit, emprunté à la Presse politique, n'est pas très clair au point de vue psychiatrique. Mais, au point de vue social, il nous a paru assez intéressant pour en justifier la reproduction en ces colonnes.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

613.33

Conférence de M. le Dr Laborde sur l'empoisonnement par le plomb.

Dimanche dernier, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, a eu lieu une conférence des plus intéressantes.

Sous la présidence de M. Brouardel, doyen de la Faculté, qu'assistait M. Baulard, président du groupe des Députés de Seine, notre cher Maître, M. le Dr Laborde, membre de l'Académie de Médecine, a démontré, par des expériences sur l'homme et les animaux, et par des dessins appropriés, les résultats de l'empoisonnement par le plomb. Plusieurs cobayes, un chien et un lapin, ont été montrés en expérimentation, et, pendant deux heures, l'éminent professeur a réellement captivé, par sa chaude parole et sa profonde conviction, son fort nombreux auditoire.

Il s'est attaqué avec succès au carbonate de plomb, dont se servent non seulement nos trente mille peintres en bâtiment, mais encore les ouvrières employées à l'imagerie ou au blanchiment des dentelles. Ce carbonate de plomb est terrible, comme on sait. Un chien, qui en a été injecté, a eu des hallucinations, que nous avons vues, et il en est mort. Un cobaye a perdu toute capacité morale : il ne sait pas où se diriger ; il est pourtant bien vivant encore, et il est comme mort. Un autre, moins intoxiqué, est encore capable de réaction... Un troisième cobaye a perdu toute sensibilité dans les membres. On lui pince le ventre ; il crie. On lui pince maintenant, et beaucoup plus fort, une patte ; et il ne crie pas. Un lapin a les pattes paralysées.



Auteur de la Prohibition du Blanc de Céruse.

Ce carbonate de plomb, que les peintres en bâtiment désignent sous le nom de *blanc de céruse* domine dans le mastic dont ils se servent pour boucher les trous des murs avant de les peindre. Comme les peintres ont l'habitude de le tenir dans la main gauche, il leur entre dans le corps par l'absorption cutanée, et, ce qui prouve bien le chemin que fait cette substance dans l'organisme, commence par leur paralyser la main droite. La preuve en a été fournie par des ouvriers peintres, qu'on avait bien voulu confier à M. Laborde, et qui offrent tous les cas dont il s'occupe. Ils ont des crampes, des hallucinations, des coliques, des douleurs de reins, etc. Chez les ouvrières en imagerie ou en dentelles, il y a de l'hydropisie, de la paralysie avec répercussion du côté du cœur, des avortements, etc.

Par bonheur, a ajouté M. Laborde, il y a un remède. Si le carbonate de plomb est néfaste, l'*oxyde de zinc*, qui donne commercialement les mêmes résultats, est inoffensif. Il présente en effet des cobayes qui, intoxiqués d'oxyde de zinc, ont très bon air.

Après cette conférence, M. le Ministre des Travaux publics a défendu l'emploi du blanc de céruse et ordonné son remplacement par l'inoffensif oxyde de zinc.

C'est là une victoire hygiénique, due exclusivement, comme on vient de le voir, au talent d'expérimentateur et d'orateur de notre cher Maître et ami, M. Laborde.

Toutes nos félicitations et les plus cordiales !

LES INSTITUTS DE SÉROTHÉRAPIE.

615.3

La fermeture de l'Institut sérothérapique de Milan.

Le Conseil provincial d'hygiène de Milan et le Conseil supérieur d'hygiène de Rome ont été convoqués d'urgence pour prendre des mesures énergiques à la suite des graves accidents qui viennent de se produire en Lombardie par l'emploi de sérum antidiphtérique contaminé. L'Institut sérothérapique de Milan est à peu près le seul existant en Italie ; ou plutôt il éclipse tous les autres qui, réunis, ne fournissent pas la dixième partie des sérums nécessaires à la consommation. L'importance de cet établissement, d'où sortait le sérum infecté, explique donc l'immense émotion qui s'est emparée de tout le monde médical en Italie et de la population elle-même. Le préfet a ordonné la fermeture provisoire de l'Institut et la vente du sérum a été interdite

jnsqu'à nouvel ordre sur toute l'étendne du territoire. La direction de l'Institut ellemême a pris des mesures de précantion rigonreuses. Tontes les fioles vendues provenant de la série contaminée sont ou seront retirées de la circnlation (il en est déjà rentré 230 snr 305 fournies), et tous les sérums déjà fabriqués seront détruits. On emploiera pour les prodnits futurs des fioles d'nn autre modèle, bouchées à l'émeri, afin d'éviter tout nouvel accident et toute légitime suspicion de la part du public. La contamination a dû, expliquet-on, se produire par l'intrusion des bacilles du tétanos (le vaccin contre le tétanos est préparé dans un laboratoire sis dans le même établissement). Huit décès ont été constatés jusqu'à présent : deux à Chindono, près de Bergame; trois à Valdobbiadene; et trois à Prato-Sesia-sur-Novare. Mais, comme les effets de l'infection accidentelle ne se font sentir que neuf jours après les inoculations, il est à craindre que de nouveaux cas de tétanos ne soient encore à enregistrer. La fabrication de la partie de sérum contaminé remonte au 24 novembre dernier et la distribution au 29 du même mois.

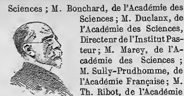
D'après l'Institut Pasteur, « les tubes de sérum antidiphtérique ont dû être contaminés, non pas par la manipulation du sérum antitétanique qui aurait pu s'introduire par erreur dans le sérum antidiphtérique, mais par les chevaux qui ont fourni le sérum. Les spores du tétanos se rencontrent, en effet, en grande quantité dans le crottin de cheval, et c'est par ce crottin que cette maladie se propage le plus souvent. Un bicycliste, par exemple, fait une chute ; il se blesse en tombant sur le sol, et, quelques jours plus tard, il est atteint du tétanos : c'est qu'il y avait du crottin dans la poussière de la route. Or, on peut supposer que les chevaux inoculés de l'Institut de Milan, et auxquels on a pris le sérum, par ponction sur l'encolure, avaient sur le poil quelques taches de boue. En réalité on ne sait encore rien de précis. Mais l'introduction du sérum antitétanique dans les tubes, loin de propager le tétanos, l'aurait empêché. »

LES IDÉES NOUVELLES.

612.821

L'Institut psychologique international de Paris.

L'Institut psychologique international a été fondé à une réunion tenue le 30 juin de l'année dernière. A cette réunion, un Conseil international d'organisation a été élu, dont les membres sont : pour l'Allemagne, M. le Dr Freiherr von Schrenk-Nötzing; pour l'Angleterre, M. F. W. H. Myers ; pour l'Amérique, le Dr Morton Prince ; pour la France, M. d'Arsonval, de l'Académie des Sciences ; M. Bonchard, de l'Académie des Sciences ; M. Duclanx, de l'Académie des Sciences, Directeur de l'Institut Pasteur ; M. Marey, de l'Académie des Sciences ; M. Sully-Prudhomme, de l'Académie Française ; M. Th. Ribot, de l'Académie des Sciences Morales; ponr l'Italie, M. le Professeur Lombroso ; pour la Russie, M. Mendéléeff, professeur émérite, Directeur de la Chambre centrale des poids et mesures, à Saint-Pétersbourg ; M. le Professeur Ochorowicz, de l'Université de Lemberg ; ponr la Suisse, M. le Professeur Flournoy, de l'Université de Genève.


M. le Pr Bouchard (Paris).

Un Comité exécutif a été également élu, composé de M. le Pr Charles Richet, M. le Dr Pierre Janet, M. Oswald Murray, de Londres, et M. Serge Youriévitch, attaché à l'Ambassade de Russie, secrétaire général.

Au Congrès international de Psychologie, qui s'est réuni pendant le mois d'août de la même année, une séance entière a été consacrée à la discussion du programme de l'Institut. M. Th. Ribot, président du Congrès, MM. Ochorowicz, Séailles, Tarde, Ch. Richet, etc., ont pris part à la discussion, et ont présenté l'Institut aux membres du Congrès.

Il a été décidé que l'Institut commencerait ses travaux par une série de Conférences, qui seront données au siége central, hôtel des Sociétés Savantes, rue Serpente, à partir de la fin du premier mois. La première de ces conférences aura lieu le 30 janvier à 5 heures, et sera donnée par M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur. En dehors de ces conférences, l'Institut tiendra des réunions où les membres seront invités à communiquer leurs travaux, et où l'on discntera les différentes questions qui devront être mises à l'étude.

Les personnes qui désireraient des cartes d'invitation pour les conférences devront s'adresser au Secrétariat.

Les savants éminents dont les noms suivent ont déjà envoyé le sujet de la conférence qu'ils ont choisi :

M. Duclaux, de l'Institut, Directeur de l'Institut Pasteur : *Opinions d'un profane.* — M. Bergson, professeur au Collège de France : *Le Rêve.* — M. Frank H. Hales, de l'Université de Cambridge, délégué de la « Society for Psychical Research » : *Histoire de la « Society for Psychical Research ».* — M. Dussaud, docteur ès-sciences : *Démonstration d'appareils applicables à la psychologie.* — Dr Pierre Janet, Directeur du laboratoire de Psychologie à la Salpêtrière : *Une extatique.* — M. Van Gehuchten, professeur à la Faculté de Médecine de Louvain : *Les voies sensitives.* — M. d'Arsonval, de l'Institut (*Le titre de la conférence sera annoncé prochainement*). — M. Charles Richet, membre de l'Académie de Médecine, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine : *L'histoire des Sciences et la psychologie.* — Dr Joire, de Lille : *Les applications pratiques de l'hypnotisme et la suggestion moralisatrice.* — M. Séailles, professeur à l'Université de Paris : *Rapport de la psychologie expérimentale avec la psychologie introspective.* — M. le Dr Ochorowicz, de Varsovie : *Les applications de la psychologie à la médecine.* — M. Tarde, professeur au Collège de France : *Rapport de la psychologie individuelle et de la psychologie sociale.* — M. Boirac : *Conductibilité de la force psychique.* D'autres conférences encore, dont nous ne possédons pas jusqu'ici les titres, par le Dr Vogt, de Berlin, le Dr Milne Branwell, M. D., de Londres, le Dr Crocq, de Bruxelles, et autres savants, seront annoncées ultérieurement — Aussitôt fixée la date de la première conférence, les adhérents recevront une convocation qui leur servira de carte d'entrée en même temps que des invitations. Ils seront ensuite priés de retirer au Secretariat général leur carte d'adhérent qui donnera droit à assister aux conférences et réunions de l'Institut. Le Secrétariat est ouvert à l'hôtel des Sociétés Savantes, les mardi et vendredi, de 5 à 6 heures.

LES FÊTES MÉDICALES.

612:92

Banquet offert par la Conférence « Scientia » à M. le Pr Marey.

Le jeudi 17 janvier dernier a eu lieu le dîner offert par la Conférence *Scientia*, réunion amicale de gens de Science, en l'honneur de M. le Dr Marey, ancien interne


M. le Pr Marey (Paris).
Physiologiste.

des hôpitaux de Paris, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. Menu admirablement illustré par Poyet et banquet très réussi, sous la présidence de notre excellent confrère, M. Henri de Parville, de la *Nature* et des *Débats*.

Au dessert, toast très spirituel du président de la réunion, extrêmement nombreuse, dans lequel Henri de Parville a résumé, en quelques mots bien venus, l'œuvre du Maître.

Puis M. le Professeur Charles Richet a pris la parole et a insisté, en dernier lieu, sur le rôle joué par M. Marey au point de vue international. M. le Dr L. Labbé, sénateur, a chaudement félicité son vieux camarade d'internat.

Enfin M. Marey, dans un discours ému, a remercié l'assistance. Il a eu l'amabilité

de mettre en relief l'importance des travaux bibliographiques internationaux, actuellement entrepris en France ; et nons lui en sommes très profondément reconnaissant.

Un grand nombre de Médecins assistaient à cette fête charmante. Citons entr'antres : MM. Cornil, Chauveau, Pozzi, Laborde, Lucas-Championnière, Hayem, Charrin, Gley, Doléris, A. Broca, etc., sans compter les admirateurs dn Maître, qui étaient légion.

M. B.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Pr Gaspard Adolphe CHATIN (de Paris).

M. le Pr Chatin père, directeur honoraire de l'École de Pharmacie de Paris, doyen de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine, s'est éteint le 13 janvier 1901, après une longue maladie, dans sa helle propriété des Essarts-le-Roi, près Rambouillet, que nous avons visitée jadis.

Né à Tullins (Isère) le 30 novembre 1813, M. Chatin fit ses études médicales à Paris et y obtint en 1844 le diplôme de Docteur avec une thèse : *Recherches expérimentales et considérations sur quelques principes de toxicologie*, Paris. 1844, 114, p., in 4°. Docteur ès-Sciences depuis 1840 (1), ayant ohtenu la 1re médaille de l'Internat et les 6 médailles d'or attachées alors à l'Ecole de Pharmacie, il fut nommé en 1841, pharmacien en chef de l'Hôpital Beaujon et de l'Hôtel-Dieu en 1859, puis Directeur de la Pharmacie centrale. Agrégé de l'Ecole de Pharmacie en 1842, il devint, en 1848, titulaire de la chaire de botanique. L'œuvre de M. Chatin se rattache surtout à la chimie et à la botanique. En chimie, citons notamment ses découvertes sur *l'iode*, qui attirèrent sur lui l'attention du monde médical et lui ouvrirent les portes de l'Académie de Médecine en 1853, dans la section de thérapeutique et histoire naturelle médicale.

Dès 1848, M. Chatin avait fait, sur les végétaux, d'intéressants travaux : *Physiologie végétale* (1848) ; *Symétrie générale des organes des végétaux* (1848) ; *Existence de l'iode dans les plantes d'eau douce, dans l'eau, dans l'air, etc.* (1850-51) ; *La Vallisneria spiralis* (1855); et publiait en 1860 *l'Anatomie comparée des végétaux*, qui est une œuvre magistrale; en 1866, *l'Anatomie des Anthères*; une *monographie du cresson*; en 1869, une *monographie de la truffe*; en 1870, *du sucre dans les fruits*, etc. : travaux qui lui valurent d'être élu, en 1874, membre de l'Académie des Sciences, section de Botanique et, en 1896, Président de cette Compagnie.

C'est en 1873 que M. Chatin fut appelé à la Direction de l'Ecole de Pharmacie, fonctions qu'il conservait jusqu'en 1886. Le Paris universitaire n'oubliera pas qu'à ses persévérants efforts est dû le monument aux helles proportions qui a remplacé les masures juxtaposées de la rue de l'Arhalète, et la création d'un diplôme supérieur de Pharmacie.

M. Chatin était officier de la Légion d'Honneur depuis 1878 ; il a eu le rare bonheur d'être le collègue de son fils, M. Johannès Chatin, professeur à la Sorbonne, à l'Académie de Médecine depnis longtemps, et à l'Académie des Sciences depuis l'année dernière. Ajoutons qu'en raison de sa collaboration, il y a plus de soixante ans, à un journal de science aujourd'hui disparu, *l'Opinion*, M. Chatin se trouvait le doyen des journalistes scientifiques. C'est en cette qualité qu'il avait été nommé président d'honneur de l'Association de la Presse de l'Institut et des Sociétés savantes. Il était l'auteur aussi d'inombrahles notices disséminées dans tous les recueils scientifiques ou les comptes rendus des sociétés savantes, ayant trait la plupart aux prohlémes botaniques les plns ardus.

C'était un savant douhlé d'un homme dont la vie de travail, tout entière consacrée à ses semblables, est l'honneur de la Science française, qui déplore sa perte.

(1) Sa thèse a pour titre : *Quelques considérations sur les théories de l'accroissement par couches concentriques des arbres munis d'une véritable écorce (arbres dicotylés)*. Paris, 1840, 32 p.

61 : 92

M. le Dr Albert SANNÉ (de Paris).

M. le Dr Sanné, qui vient de mourir suhitement, était né à Paris le 23 janvier 1839. Externe, puis interne des hôpitaux de Paris de la promotion de 1864, il eut pour maître, à l'hôpital Sainte-Eugénie, Barthez, qui devint son heau-père.

Il fut reçu docteur et lauréat de la Faculté, en 1869, avec une thèse : *Sur le croup après la trachéotomie; évolution normale; soins consécutifs; complications*. Paris, 1869, 274 p., 4°, n° 81. En 1870, M. le Dr Sanné, chirurgien de la première amhulance de la Société de Secours aux Blessés, fut décoré pour sa helle conduite au siège de Metz. M. le Dr Sanné a consigné le fruit de ses études et de ses observations dans plusieurs ouvrages d'un grand intérêt. On doit citer de préférence son *Traité de la Diphtérie*, Paris, 1877, 664 p. ; qui fut couronné à la fois par la Faculté de Médecine (Prix Châteauvillard), par l'Académie de Médecine (Prix Itard), et par l'Institut (Prix Montyon) ; sa collaboration au *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* (1877-1890); ses articles sur les maladies de l'enfance et notamment sur la *Rougeole*, la *Scarlatine*, le *Frottement pleural et péricardique*, le *Strophulus*, la *Diphtérie*, l'*Encéphalocèle*, l'*Hydrocéphalie*, les *Maladies du Thymus*, etc. ; plusieurs de ces articles forment de véritahles volumes. La troisième édition des 3 volumes du *Traité clinique et pratique des Maladies des Enfants* (1884 à 1891) de Barthez et Rilliet, traité dont la composition entièrement renouvelée est due au Dr Sanné, a heaucoup fait pour le hon renom de la Pédiatrie française. Citons différents articles au *Traité des Maladies de l'Enfance*, publié sous la direction de MM. Grancher, Comhy et Marfan ; à la *Gazette des Maladies de l'Enfance* ; à la *Gazette des Maladies infantiles* ; à *Pediatria*, revue italienne.

Membre de la Société anatomique, de Pédiatrie, et de plusieurs autres Sociétés savantes, françaises et étrangères, M. le Dr Sanné était commandeur du Christ de Portugal et chevalier de Saint Grégoire-le-Grand.

Une des figures les plus sympathiques de la Vendée vient de disparaître, M. Auguste Brémann, ancien Conseiller général, ancien Maire de la Mothe-Achard, décédé dans sa 56e année. Il succombe à une maladie de cœur dont depuis longtemps il était atteint. Ancien pharmacien de 1re classe, il était, depuis qu'il avait cessé sa profession, pour jouir d'un repos bien gagné, memhre de la Commission de vérification des pharmaciens de Vendée. Cette fonction l'avait mis en contact plus intime avec tous ses anciens collègues et tous les républicains du département. Il avait été élu au Conseil général le 31 juillet 1892 par 1.792 voix contre 1.289 obtenues par M. de La Roche-Saint-André.

M. le Dr Brangier, de Vautebis (Deux-Sèvres).

[I. B. S.]

REVUE DES JOURNAUX

615.838.

Die praktiche Verwendung der elektrochemischen Erscheinungen für die Balneotherapie; par Frankenhauser (F.). [*L'application pratique des phénomènes électro-chimiques à la balnéothérapie*]. — *Deutsch. medicin. Zeitung*, 1900, Berl., n° 60, 701-703.

L'auteur admet que l'électricité qui se développe au contact de l'eau et du corps du haigneur produit un phénomène électrochimique, pareil à celui que l'on observe quand on fait passer un circuit dans une solutioo saline quelconque : gronpement des métaux et de l'hydrogène des kationes du côté de la cathode et celui des aniones du côté de l'anode. Si, par exemple, on avait, avant l'expérience $\frac{Na\ Na\ Na\ Na}{Cl\ Cl\ Cl\ Cl}$, on aurait après l'expérience (passage du circuit): $+\frac{Na\ Na\ Na\ Na\ Na}{Cl\ Cl\ Cl\ Cl\ Cl}$. — Ce déplacement moléculaire fournit justement l'énergie nécessaire pour faire pénétrer dans les téguments les suhstances minérales du bain. Cela, hien entendu, dit l'auteur, n'exclut pont la possibilité d'une action spécifique.

619.9

Die Hydrotherapie des Myxodems [*L'Hydrothérapie du Myxoedème*]; par Schutre (H.). — *Deut. med. Ztg.*, Berlin, 1900, XXI, p. 617-618.

L'auteur fait l'historique de quelques heureuses guérisons, ajoutant que, dans la littérature, on rencontre à peine quelques mentions sur les explorations du sang du myxoedème.

Rappelant les recherches très intéressantes de Loewy, il cite aussi sa conclusion : *que les hautes températures en général diminuent le point spécifique du liquide sanguin, tandis que les basses températures l'augmentent.*

Il constate que dans ces dernières années, des cas nombreux d'hémophilie, surtout dechlorose, et d'anémie ont été publiés, dont les résultats beureux étaient dûs à *l'application de la venea sectio, et les bains de vapeur*. Il est donc facile à comprendre que, lorsque l'auteur se tronva en face de ces états du sang, il essaya le même traitement et s'en félicita toujours.

L'auteur appuie ses observations par des démonstrations et résume finalement ainsi son traitement : *des bains complets, graduellement chauffés jusqu'à 36°43 et 45° C., dans un espace de temps de 15 à 20 minutes.* [I. B. S.].

LES LIVRES NOUVEAUX.

616 (02)

Consultations Médicales ; par Hnchard (H.). — Paris, J. B. Baillière, 1901, in-8°.

Dans un récent numéro nous avons signalé l'ouverture de la clinique thérapeutique de M. Huchard à Necker (1). Aujourd'hui notre devoir est d'insister sur le beau livre, qu'il vient de faire paraître, car il contient le texte des principales « causeries » de ce praticien. C'est, au demeurant, un mot auquel tient avec raison M. Huchard et sur lequel il est hon d'appnyer.

Le volume contient d'abord un chapitre sur la méthode en thérapeutique ; puis toute une série de « causeries » sur les maladies des appareils digestif, respiratoire, circulatoire,

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, n° 2, p. 11.

urinaire et nerveux. La fin de l'ouvrage est consacrée aux maladies infectieuses et générales et aux intoxications. Autrement dit, l'auteur y passe en revue presque toute la pathologie et la thérapeutique pratique.

Tous ceux qui connaissent la conscience que M. Huchard apporte à ses leçons et à ses publications savent d'avance ce qu'ils trouveront dans ce nouveau volume du Maître; nous ne leur apprendrions rien en insistant. Tant qu'à ceux qui n'ont jamais entendu ce distingué clinicien, qui n'ont pas eu le bonheur de le suivre à l'hôpital, ceux-là n'ont qu'à courir chez son éditeur, — même s'ils ne veulent avoir que la seconde édition, car la première est épuisée !

Il n'y a pas de plus bel éloge à faire du côté matériel de l'œuvre, dont le fond demeure bien entendu très au-dessus de nos modestes appréciations.

613.3

Analyse biologique des Eaux potables; par Gasser (J.). — Paris, Masson et Gauthier-Villars, 1900, in-18.

Petit volume, très bien rédigé, faisant partie de la collection de l'Encyclopédie des Aide-Mémoire Leauté. L'auteur, directeur du Bureau municipal d'Hygiène d'Oran, très compétent en la matière, lui a donné un aspect très pratique, et a réussi à montrer que point n'est besoin d'un laboratoire luxueusement installé et d'appareils compliqués, pour analyser les eaux potables. Après avoir exposé brièvement comment on doit prélever les échantillons, il a décrit la façon d'y compter les microbes et les méthodes qui permettent la détermination des espèces trouvées. Cette partie du sujet était délicate ; mais l'auteur s'en est tiré à merveille.

M. Gasser, par cette publication, s'est révélé aux savants et aux praticiens de la métropole. Espérons qu'il ne se bornera pas à ce coup d'essai, qui est un coup de maître ; et nous serons heureux d'annoncer ici, dès qu'il paraîtra, son prochain ouvrage, car, comme on dit en art, il a un tempérament de chercheur et d'écrivain. [I.B.S.]

Variétés et Anecdotes.

61 (09)

Médecins victimes de la Science au cours d'études sur la Fièvre jaune.

On sait qu'après de patientes recherches les médecins sont arrivés à cette conclusion, que la *malaria* est causée par la piqûre d'un moustique d'une espèce spéciale, qui sert de véhicule au microbe de la fièvre paludéenne.

Les savants américains ont voulu appliquer la même méthode à l'étude de la fièvre jaune; et ils ont chargé quatre chirurgiens attachés à l'armée américaine cantonnée à Cuba de procéder à des expériences. La mission a fait connaître récemment les résultats obtenus; ils confirment ce qu'on appelle déjà la *théorie du moustique*; et, comme on va le voir, ils l'ont confirmée d'une façon trop concluante. L'un de ces jeunes médecins, M. le Dr Carroll, se laissa piquer par un moustique qui venait de piquer successivement quatre personnes atteintes de fièvre jaune. Quatre jours plus tard, M. Carroll tombait malade; et, bien qu'il se rétablit complètement après un traitement énergique, il fut prouvé que la fièvre lui avait été communiquée, non par le voisinage des malades, mais par le contact du moustique. Cette expérience aurait dû suffire. Tel ne fût pas l'avis de l'un des camarades de M. Carroll, M. le Dr Jesse Lazear, qui se fit piquer à son tour par un moustique « microbifère ». Cette première tentative ne donna aucun résultat. Mais, à quelque temps de là, le jeune homme guetta les moustiques qui voltigeaient autour des lits des fiévreux, et réussit à se faire piquer sur le dessus de la main, près d'une veine. Cinq jours plus tard, un frisson le prit; trois jours après, l'ictère apparut. Enfin, douze jours après la piqûre, le malheureux expirait, emporté par la fièvre jaune.

Certes, c'est folie. Oui, une folie ; mais combien attendrissante et sublime!

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. 61 (07)

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 28 Janvier au 2 Février 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 28. — 2e (Doctorat, N. R., salles nos 2 et 3, Faculté): MM. Ch. Richet, Rémy, Desgrez ; Hanriot (censeur). — 3e (1re partie, Oral, N.R., Petit Amphithéâtre) : MM. Poirier, Broca (Aug.), Varnier ; Gilles de la Tourette. — 5e (1re série, 1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Reynier, Sébileau ; Hayem (censeur). — 5e (2e série, 1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu): MM. Terrier, Walther, Delbet. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Teissier ; Lejars.

Mardi 29. — 3e (1re partie, Oral, N. R., salle no 1, Faculté): MM. Berger, Maygrier, Thiéry ; Gauthier (censeur). — 3e (1re partie, Oral, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Schwartz, Campenon, Wallich ; Rémy. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Quénu, Albarran; Le Dentu (censeur).—5e (1re série, 2e partie, (Charité) : MM. Raymond, Hallopeau, Charrin. — 5e (2e série, 2e partie, Charité) : MM. Dehove, Gilbert, Ménétrier ; Achard.

Mercredi 30. — 4e (Doctorat, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz ; Gariel (censeur), Retterer. — 5e (1re série, 1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Delens, Reclus, Mauclaire ; Reynier (censeur). — 5e (2e série, 1re partie, Chirurgie, Necker): MM. Segond, Poirier, Lejars. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Brissaud, Netter, Widal ; Méry. — 5e (Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant).

Jeudi 31. — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Campenon, Hartmann, Thiéry ; Epreuve pratique. — 3e (1re partie, Oral, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Richelot, Maygrier, Poirier ; Blanchard (censeur), Teissier.

Vendredi 1er. — 4e (Doctorat, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Netter ; Ch. Richet (censeur), André. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Reclus, Segond, Mauclaire ; Terrier (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Hayem, Widal, Méry ; Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Gley (suppléant).

Samedi 2. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Chauffard, Letulle, Chassevant ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., salle no 2, Faculté) : MM. Gley, Retterer, Broca (André) ; Raymond (censeur). — 3e (2e partie, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Joffroy, Troisier, Thiroloix ; M. Roger. — 5e 1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bar, Wallich ; Hanriot (suppléant).

Thèses. — *Mercredi* 30. — M. Loin : *Traitement du lupus tuberculeux par les scarifications ignées méthodiques*; MM. Fournier, Tillaux, Letulle, Broca (Ang.) — M. Gambier : *De la cure radicale de l'hydrocèle par le retournement de la vaginale (nouveau procédé)* ; MM. Tillaux, Fournier, Letulle, Broca (Ang).

Jeudi 31. — M. Barbin : *Contribution à l'étude des rétentions d'urine chez la femme* ; MM. Guyon, Le Dentu, Quénu, Faure. — M. Martin : *De la récidive dans la grossesse extra-utérine* ; MM. Le Dentu, Guyon, Quénu, Faure. — M. Ransou : *Etude sur l'hystérectomie abdominale appliquée au traitement des kystes et des tumeurs solides de l'ovaire* ; MM. Berger, Budin, Schwartz, Marfan. — Mlle Lourie : *Contribution à l'étude des éléments figurés du colostrum et du lait* ; MM. Budin, Berger, Schwartz, Marfan.

Exercices pratiques facultatifs de dissection et de médecine opératoire, *sous la direction d'un prosecteur et d'aides d'anatomie*. — Des exercices pratiques facultatifs de *dissection* et de *médecine opératoire* sont institués, à l'École pratique, à partir du 1er janvier 1901, et destinés : 1o Aux étudiants désireux de parfaire leur instruction pratique, après avoir terminé leurs travaux pratiques réglementaires ; 2o Aux étudiants ajournés à l'épreuve pratique de dissection et de médecine opératoire ; 3o Aux étudiants, en cours irrégulier d'études, pourvus du nombre d'inscriptions réglementaires pour y être admis ; 4o Aux docteurs français et étrangers.

Ces exercices sont la répétition de ceux qui sont faits dans les pavillons pendant les première et deuxième années en ce qui concerne la dissection, et pendant la troisième année, en ce qui concerne la médecine opératoire. — Chaque série d'exercices durera 1 mois ou 3 semaines. (Un mois pour la dissection, et trois semaines pour la médecine opératoire). Le montant des droits à payer est de 50 francs par série. — Les demandes d'inscriptions seront reçues au secrétariat de la Faculté (Guichet no 4), les lundi, mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de midi à 3 heures. En demandant leur inscription pour les travaux pratiques facultatifs de dissection et de médecine opératoire, MM. les étudiants devront produire leur carte d'immatriculation. Les séries seront formées dès qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves inscrits. MM. les élèves inscrits seront ensuite convoqués par lettre individuelle.

Faculté de Médecine de Toulouse. — Le récent Concours du prosectorat vient de se terminer par la nomination de M. Florence.

École de Médecine de Caen. — M. le Pr Auvray, professeur de clinique médicale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite Ecole.

Enseignement médical colonial. — L'*Union coloniale* a inauguré en 1896 un enseignement colonial libre. Cet enseignement tendait à donner aux jeunes gens qui, à un titre quelconque, se destinent aux colonies, des notions sur toutes les questions pouvant intéresser les colonies.

Reprenant la même idée, et s'appuyant d'ailleurs sur le concours de l'Union coloniale et du Comité de Madagascar, M. le Dr Blanchard, professeur à la Faculté de Médecine et membre de l'Académie de Médecine, a, cette année, organisé une série de leçons sur Madagascar, envisagé au point de vue climatérique, botanique, géologique, etc.

Ces conférences, publiques et gratuites, ont commencé le samedi 5 janvier, à 5 heures du soir. Elles se continuent les jeudis et samedis suivants, à la même heure ; elles se font au Muséum d'histoire naturelle, 36, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Les conférenciers sont : MM. Grandidier, Boule, A. Lacroix, Drake del Castillo, A. Marre, Froidevaux, Clément Delberbe, R. Blanchard.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX. [614.89]

Hôpitaux de Paris. — Le Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, vu la loi du 10 janvier 1894, art. 1er et 5 § 10 et celle du 7 août 1851, art. 8 *in fine* ; vu la pétition

formée par un groupe de candidats au Concours de l'Internat en Médecine, et tendant à la modification de la date d'ouverture de ce concours, sur l'avis conforme émis par le Conseil de surveillance dans sa séance du 6 décembre 1900, Arrête : *Article 1er*. Sont complétés ou révisés, ainsi qu'il suit, les articles ci-après du règlement général sur le Service de Santé, savoir : 1° Le § 2 de l'article 11, ainsi conçu : « Des Concours sont ouverts chaque année, pour les places d'élèves » est complété comme suit : « Le Concours pour les places d'élèves internes en médecine s'ouvrira le 3e lundi du mois de décembre. et celui pour les places d'élèves externes en médecine, le 3e lundi du mois d'octobre. La date d'entrée en fonction des élèves est fixée : pour les élèves internes en médecine, au 1er mai et pour les élèves externes en médecine au 15 mai. » 2° Le § 2 de l'article 217 relatif aux conditions d'admission au Concours de l'Internat en médecine est révisé ainsi qu'il suit : « Ces élèves ne peuvent toutefois prendre part à ce concours que pendant les huit années qui suivent la prise de leur première inscription de médecine. Les années de présence sous les drapeaux ne seront pas comptés dans ce délai. » 3° L'article 144 qui détermine les conditions dans lesquelles des mutations et permutations peuvent être autorisées entre les élèves des hôpitaux est complété comme il est dit ci-après. « Les élèves sont attachés au service. Les chefs de service ne peuvent, en conséquence, être autorisés, lorsqu'ils changent de service, à emmener avec eux les élèves internes et externes qui ont été désignés pour les assister. Cette autorisation pourra toutefois, être accordée, par exception, aux chefs qui ne feraient que changer de service dans le même établissement. » *Article 2.* Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

Concours pour la nomination aux places d'élèves internes en pharmacie vacantes aux 1er juillet 1901 dans les Hôpitaux et Hospices civils de Paris. — Le *lundi 18 mars 1901*, à 10 heures du matin, il sera ouvert dans l'amphithéâtre de la Pharmacie centrale de l'Administration de l'Assistance publique à Paris, quai de la Tournelle, 47, un Concours pour la nomination aux places d'élèves internes en pharmacie qui seront vacantes dans les hôpitaux et hospices au 1er juillet 1901. Les élèves qui désireront prendre part à ce Concours seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration, tous les jours les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le *vendredi 1er février* jusqu'au *jeudi* 28 du même mois inclusivement.

Assistance publique en Province. — *Service médical.* — Le 29 décembre dernier, le Sénat a procédé à la première délibération sur une proposition de loi concernant l'incompatibilité appliquée aux médecins de l'Assistance publique, déposée par M. le Dr Combes. Elle est ainsi conçue. *Art.* Ajouter à l'article 10 de la loi du 10 août 1871 la disposition suivante : « Ne sont pas considérés comme salariés, et compris dans les cas spécifiés au paragraphe précédent, les médecins chargés, à titre de médecins cantonaux, des services de l'Assistance médicale gratuite ou de la protection de l'enfance, non plus que des services des épidémies, de la vaccination ou de tout service analogue ayant un caractère de philanthropie ». Le Sénat passera à une seconde délibération et c'est à ce moment que la proposition sera discutée, plusieurs membres de la haute Assemblée étant décidés à prendre la parole pour combattre le principe même de la loi (*Sem. Méd.*).

Hôpital de Chantenay-sur-Loire (Loire-Inférieure). — Une place de chirurgien est vacante à l'hôpital de Chantenay (ville de 18.000 habitants). La salle d'opérations est bien montée. Les opérations sont nombreuses en raison de la population industrielle.

Hôpital français du Caire. — On annonce la prochaine ouverture au Caire d'un Hôpital français ; il sera dirigé par M. le Dr Brossard.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS. [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Nouveau local.* — L'Académie de Médecine ne s'installera pas au printemps dans son nouveau palais de la rue Bonaparte. Quelque activité que l'architecte mette à terminer son œuvre, il ne peut promettre qu'une chose, c'est que l'Académie pourra tenir sa grande séance annuelle de 1901 dans son nouvel amphithéâtre, en décembre prochain.

Election d'un Membre titulaire. — Sur 72 votants, M. Du Castel a obtenu 60 voix et a été élu. M. Bardet a eu 4 voix, M. Gilbert 4 voix, M. Merklen 2 voix ; Bulletins blancs 2.

Société française d'Hygiène. — *La Société française d'Hygiène* vient de renouveler ainsi son Bureau pour 1901 : *Président :* M. le Dr Labreit de Lacharrière ; *Vice-Présidents :* MM. Fichet, Dr Degoix, Dr Aubeau, Dr F. Bremond, D. Foveau de Courmelles, Dr P. Moreau de Tours ; *Secrétaire Général* : M. A. Joltrain ; *Secrétaires :* MM. Dr Blayac, Rouxel, Goudal, Dr Charlier, Bruhat, Dr O'Followel ; *Chef du Laboratoire:* M. Ferdinand-Jean ; *Bibliothécaire :* M. le Dr Régnier ; *Trésorier* : M. Landau.

Association française pour l'Avancement des Sciences. — *Conférences de 1901*, les jeudis soir à 8 heures 1/2 précises, du 24 janvier au 21 mars (grande salle de l'hôtel des Sociétés savantes). Programme des conférences : 24 janvier : M. le Pr Raphaël Blanchard : *Du rôle des insectes dans la propagation des maladies* (avec projections). — 31 janvier : M. G. Charpy : *L'étude scientifique des métaux et ses conséquences industrielles* (avec projections). — 7 février : M. E. Cornuault : *La force motrice par les gaz (Gaz pauvres, gaz de ville, gaz des hauts-fourneaux, leur présent, leur avenir)* (avec expériences et projections). — 14 février : M. le Pr A. Haller, de l'Institut : *l'Industrie de l'indigo artificiel* (avec expériences). — 21 février : M. Henri Boland : *Au pays de la Vendetta : la Corse pittoresque* (avec projections). — 28 février : M. Henri Deslandres : *Le Soleil* (avec projections). — M. Fernand Foureau : *Mission Saharienne (Sahara, Soudan, Tchad et Congo)* (avec projections). — M. le colonel Ch. Renard : *La Navigation aérienne* (avec projections).

GUERRE, MARINE ET COLONIES. [613]

Service de Santé militaire. — *Les Etudiants en Médecine dans les corps de troupe.* — Le ministre de la Guerre vient de déterminer le programme de l'instruction spéciale à donner aux étudiants en médecine dispensés par application de l'article 23 de la loi du 15 juillet 1889. Cette instruction portera sur la petite chirurgie, les accidents et les principales maladies, la pharmacologie, le cours des brancardiers et les matières de l'examen pour l'obtention du grade de médecin auxiliaire.

Service de Santé de la Marine. — M. Buffon, médecin de deuxième classe de la Marine, démissionnaire, a été nommé au même grade, dans la réserve de l'armée de mer. — M. le médecin de première classe Gérant, du cadre de Brest, est désigné, sur sa demande, pour servir au 2e régiment d'infanterie de marine, en garnison à Brest, en remplacement de M. le Dr Palasne de Champeaux. — M. le médecin de première classe Durand, du cadre de Toulon, est désigné pour aller servir au 10e d'infanterie de marine en Annam, en remplacement de M. le Dr Ilbert. — M. le médecin de deuxième classe Poret, du cadre de Rochefort, est désigné pour aller servir sur le *Styx* (division navale en Cochinchine).

Ecoles de Médecine navale. — Sont nommés, après concours, à l'emploi de professeur dans les Écoles de Médecine navales : 1° A la chaire de séméiologie médicale de l'Ecole annexe de Toulon, pour compter du 1er janvier 1901, le médecin de première classe Planté ; — 2° A la chaire de pathologie exotique et d'hygiène navale de l'Ecole d'application de Toulon, pour compter du 1er février 1901, le médecin de première classe Roby.

Service de Santé des Colonies. — Sont inscrits d'office à la suite du tableau d'avancement pour l'année 1901 : 1° Pour le grade de médecin en chef de 1re classe des colonies, M. Gallay, médecin en chef de 2e classe ; 2° pour le grade de médecin principal, MM. Pineau, Manin, Pierre, Lévrier, Portel, médecins de 1re classe des colonies.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE. [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 1re semaine de l'année, 823 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (858) et surtout à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1,028). La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (7) et à la moyenne ordinaire des semaines de janvier (également 7). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 40. La variole n'a causé que 6 décès (au lieu de 14 pendant la semaine précédente). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 86. La rougeole n'a causé que 2 décès, au lieu de la moyenne 14. La scarlatine a causé 2 décès ; la coqueluche, 2, et la diphtérie, 8. Ces chiffres sont très voisins de la moyenne. La grippe a causé 5 décès. Il y a eu 26 morts violentes, dont 11 suicides. On a célébré à Paris 362 mariages.

Gymnastique médicale. — A Paris, l'Administration préfectorale proposait au Conseil municipal la création d'un enseignement de la gymnastique médicale, consistant à assurer la participation des enfants débiles à l'enseignement gymnastique. Des essais ont été tentés dans deux écoles du 19e arrondissement et ont produit de bons résultats; mais le Conseil a estimé qu'il y avait lieu de les continuer avant de trancher la question (*Sem. méd.*).

Hygiène sanitaire en Turquie. — En vertu d'une décision du Conseil des ministres, rendue sur l a proposition du Conseil sanitaire et revêtue de la sanction impériale, les mesures suivantes sont arrêtées pour le pèlerinage des Indes à La Mecque: Les pèlerins venant de l'Océan Indien seront soumis à une quarantaine, dans le lazaret de Kamaran, conformément aux dispositions précédentes et à celles qui seront prises éventuellement. M. le Dr Xanthopoulidès est maintenu au poste de médecin de ce lazaret. Les appointements du personnel sanitaire seront payés sur les taxes réglementaires qui seront perçues. Un détachement de deux cents soldats

sous le commandement d'un officier tiendra garnison dans l'île de Kamaran pour les mesures d'ordre. Un bâtiment de la marine impériale surveillera l'application des mesures sanitaires sur mer.

Epidémie de Rougeole. — En raison d'une épidémie de rougeole, le supérieur du grand séminaire d'Angoulême vient de licencier les élèves pour trois semaines.

Influenza. — *New-York.* — Il y a à New-York 500,000 personnes atteintes de l'influenza, dont beaucoup meurent. L'épidémie se complique de pneumonie. Les hôpitaux sont encombrés et ne peuvent plus recevoir de nouveaux malades. Quatre cents sergents de ville sont atteints. Plusieurs théâtres se sont vus obligés de faire relâche. — On annonce également une recrudescence de l'épidémie à Washington et beaucoup de sénateurs sont alités. — Les médecins l'attribuent à la température extrêmement douce et anormale pour la saison qui a régné le mois dernier.

Fièvre jaune. — Le paquebot *Stamboul*, courrier du Dahomey et de la côte orientale d'Afrique, est arrivé avec M. Guitton, médecin de la Marine, venant de Dakar, où il est resté durant toute l'épidémie de fièvre jaune. M. le Dr Guitton affirme que l'épidémie est en pleine décroissance et que les quelques cas qui se sont produits ces derniers temps sont très anodins.

Centenaires. — Au château de Cabrespine, qui se trouve à douze kilomètres d'Espalion, habite un homme vénérable, M. Glandière, qui est en train de vivre son cent huitième hiver. M. Glandière sort peu en cette saison; mais il ne s'en porte pas moins bien au physique et au moral. — Un autre centenaire, M. Benoît Barre, à Châlon-sur-Saône, est né à Saint Marcel-lès-Châlon le 28 janvier 1800. — A Saint-Pétersbourg le 2 décembre, on signalait le cas extraordinaire d'un vieillard qui était en ce moment soigné dans l'hôpital de Tomsk et qui avait atteint l'âge prodigieux de cent quarante ans. Il y avait cent ans exactement que ce vieillard a enterré sa femme, et quatre vingt-dix ans qu'il avait enterré son fils; sa mémoire était encore bonne et il se rappelait distinctement avoir vu l'impératrice Catherine II, dont il parlait souvent. Il convient d'ajouter que c'est là le record de la longévité de la Russie. — Toutefois, il y a un mois, on a enterré, à Tiflis, un Géorgien qui avait cent vingt-huit ans et qui est décédé, non vieillesse ou de maladie, mais des suites d'un accident. Comme il était fort bien portant, de l'avis des médecins, peut-être eût-il battu le record!

DIVERS. [61]

Médecins candidats Sénateurs. — A l'élection sénatoriale du 13 janvier, dans l'Ain, sur 890 inscrits et 882 votants, M. le Dr Hudellet, chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Bourg, nationaliste, a obtenu 137 voix.

La Maladie du Tsar. — L'information propagée par certains journaux français, que la récente maladie du tsar n'a pas été une fièvre typhoïde, mais bien le résultat d'un empoisonnement, est dénuée de tout fondement. Cette information, ou, pour mieux dire, ce faux bruit, est qualifié dans les plus hautes sphères officielles russes d'absurde racontar.

Monument Pasteur à Dôle. — La municipalité de Dôle a décidé d'organiser de grandes fêtes pour l'inauguration du Monument qu'elle érige à l'illustre Pasteur, né dans cette ville en décembre 1822. Le monument se compose d'une stele tronconique, surmontée de la statue de Pasteur, debout, dans une attitude méditative. A la base de la stèle se dressent les figures allégoriques de l'Humanité reconnaissante et du génie de la Science qui tend une palme au grand homme. Ce monument est dû au sculpteur Antonin Carlès, grand prix de l'Exposition de 1900.

L'Union libre chez les Savants. — M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, va épouser la veuve d'un professeur au Collège de France, Mme James Darmesteter (Mary Robinson pour ceux qui lisent l'Anglais), comme nous l'avons annoncé. Le mariage, qui sera prochainement célébré, ne s'accomplit, paraît-il, que pour répondre au vœu de la conjointe.



M. le Pr Duclaux.

M. le Pr Duclaux, au contraire, se serait parfaitement dispensé des formalités administratives, apportant ainsi, par son propre exemple, un argument aux défenseurs de l'Union libre. Finalement, pour plaire à sa future épouse et ne pas effaroucher ses collègues, M. Duclaux consent à passer devant M. le maire. — C'est ce qui s'appelle sacrifier aux vains préjugés du monde!

Les Médecins explorateurs. — Le steamer *Bruxellesville*, retour du Congo, a ramené à Anvers, le M. Dr Haller, un français qui fit partie de la mission Foureau-Lamy, qui est revenu malade par suite d'une fracture de la jambe.

Distinctions honorifiques. — Sur la proposition du Préfet de police, le Ministre de l'Intérieur vient de décerner la médaille d'or des Conseils d'hygiène à MM. le Pr Jungfleisch, du Conseil d'hygiène de la Seine, et Bezançon, chef de la 2e division de la Préfecture de police.

Sont nommés *Officier de l'Instruction publique*: M. le Dr C.-H.-A. Gillet (de Paris); — *Officiers d'Académie*: MM. les Dr J.-T. Bénard Friteau, Laskine (de Paris); Dumée (de Nemours); Le Goupils (de Trouville); R. Levère (de Béziers); Vincenti (d'Ajaccio); Bourat, F.-G. Dufour (médecins de la Marine).

Mérite agricole. — M. le Dr Giron (de Clermont-Ferrand) est nommé *commandeur du Mérite agricole.* — MM. les Drs Crosnier de Varigny (de Paris), Carrade (de Lescout), Eveillé (de Saint-Bonnet), Lafont (de Saint-Sébastien), Lagarrère (de Castelnau-d'Auzan), Saint-Gachie (de Coudures), et Tartière (médecin militaire) sont nommés *Chevaliers du Mérite agricole.*

Une *mention honorable*, pour acte de courage et de dévouement, a été décernée à M. Chatin, étudiant en médecine à Grenoble.

Les Médecins et l'escrime. — A l'assaut de la salle Jean-Louis, Hôtel des Sociétés savantes, MM. Briot et le Dr Got ont fait un bon assaut, très correct.

Une Grève de Médecins en Russie. — On écrit de Saint-Pétersbourg que tous les médecins de l'hôpital Saint-Lazare à Cracow se sont mis en grève. Ils ont quitté l'hôpital en corps et déclarent qu'ils n'y rentreront pas tant que les autorités municipales n'auront pas accompli les réformes qu'ils demandent depuis fort longtemps.

La Chiromancie chez les Médecins. — D'après Mme de Thèbes, la main du Dr d'Arsonval possède une *ligne de tête* merveilleuse, ligne écrite dans les mains de Pasteur, de Chevreul. Mieux vaut cette belle ligne en main qu'une couronne au front, a-t-elle dit! Croyons-la...

Accident arrivé à un Médecin. — L'automobile du prince de Broglie, que conduisait un mécanicien, suivait le boulevard Saint-Germain. A la hauteur de la maison qui porte le numéro 59, il croisa un omnibus de la ligne place de la République-Parc de Montsouris, qui venait de s'arrêter. En ce moment précis, descendait de cet omnibus M. le Dr Devillez, qui demeure au quai Henri-IV; l'automobile le heurta violemment et le renversa en le blessant au corps et à la tête. Des gardiens de la paix lui firent donner les premiers soins dans une pharmacie voisine, puis le transportèrent à son domicile.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Louis Magdelaine, fils de l'ancien directeur de l'Hôpital des Enfants Malades, a épousé Mlle Alice Berthier. — M. le Dr Pierre Bonamy, chirurgien de l'hôpital Gouin, a épousé Mlle Lise Delon, fille de l'ingénieur.

Les Médecins dans le Monde. — On a célébré le mariage de M. Paul-Edmond Paccard, avec Mlle Selmersheim, fille de l'architecte, inspecteur général des bâtiments historiques. Parmi les témoins du marié: M. le Dr Alexis Finot. — A la mairie de Chamalières, a eu lieu récemment le mariage de M. Fradiss, ex-ingénieur en chef à la Société de Bourdon, directeur de l'usine d'énergie électrique d'Origny-en-Thiérache (Aisne), avec Mlle Yvonne Courtault, fille de notre ami, M. le Dr Courtault, médecin consultant à Royat. Parmi les témoins du marié était M. le Dr A. Tardieu, chevalier de la Légion d'honneur, maire d'Aurières, médecin consultant au Mont-Dore. Parmi ceux de la mariée était M. le Dr P. Girod, professeur de l'Université de Clermont-Ferrand, à l'Ecole de Médecine et à la Faculté des Sciences. — Au mariage de Mlle Lazard avec M. Thibault, avocat, les témoins étaient pour la mariée, M. le Pr Guyon; pour le marié, M. le Dr Auger.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine, Paris.

Anatomie gynécologique; par le Dr Paul Petit, lauréat de l'Académie de Médecine de Paris, membre correspondant de la Société anatomique. Préface par Pierre Sébileau, professeur agrégé d'anatomie à la Faculté de Médecine de Paris. — 1 vol. in-8° raisin de 207 p., avec 32 fig. originales. Prix: cartonné à l'anglaise, 16 fr.

Cure pratique de la Tuberculose; par P. Pujade, docteur à Amélie-les-Bains. Avec préface du Dr Boirac, docteur ès lettres, recteur de l'Académie de Grenoble. — 1 vol. in-8° couronne de 369 pages. Prix: 3 fr. 50.

Le Directeur-Gérant: Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 634.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 5. 2 Février 1901.

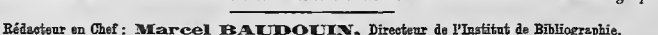
Gazette Médicale de Paris

Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

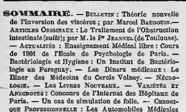
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.



Rédacteur en Chef : Marcel BAUDOUIN, Directeur de l'Institut de Bibliographie.



BULLETIN

611.012

Théorie nouvelle de l'inversion des viscères.

Du jour où nous avons connu dans tous leurs détails les faits qui ont servi au regretté Dareste à formuler sa magnifique théorie des monstres doubles, si bien défendue dès 1888 par M. le Pr Mathias Duval dans son cours à l'Ecole d'Anthropologie, nous avons immédiatement soupçonné, grâce à ces données, la possibilité d'une explication logique de certaines anomalies et monstruosités, restées jusque-là incompréhensibles, au moins pour nous, et en particulier pour l'*Hétérotaxie*.

Quand surtout nous avons eu connaissance de ce fait que quelques *jumeaux*, parmi ceux *de même sexe*, pouvaient provenir d'un *seul œuf* et n'être en quelque sorte que des *monstres doubles ratés*, l'idée nous est venue de suite, sans que nous connaissions à cette époque le mémoire de Guillemin, d'ailleurs non encore publié, que cette notion pourrait servir à faire comprendre la production d'une anomalie très importante : l'*hétérotaxie* ou *hétérotypie*, c'est-à-dire l'*inversion des viscères*, totale on partielle. En effet, ne sait-on pas que, dans la grande majorité des cas, les monstres doubles présentent, chez l'un des sujets composants, une inversion viscérale, par suite probablement de leur mode de développement à la surface de l'embryon ?

Si donc l'on suppose que, chez des jumeaux de même sexe, il y a eu développement au dépens d'un seul œuf, avec isolement suffisant des germes par les membranes fœtales pour éviter une fusion et la monstruosité double, on comprend que l'un des jumeaux puisse présenter, par ce seul fait qu'il provient d'un *œuf à deux germes*, une inversion, soit totale, soit partielle.

L'hétérotaxie devait donc pouvoir, à notre avis, reconnaître cette éventualité comme point d'origine. Mais n'a-t-elle pas d'autre cause possible ? Il est difficile aujourd'hui d'affirmer que non ; car, pour pouvoir le faire, il faudrait admettre d'abord que tous les sujets *inversés* sont : ou bien des jumeaux ; ou bien des descendants d'un œuf à deux germes, dont l'un ne se serait pas développé complètement et aurait disparu, par un processus régressif quelconque, après le développement du cœur. Or, cela n'est pas possible, pour l'instant ; car ce n'est pas démontré le moins du monde. De plus, ce n'est même pas probable.

Nous avons cependant étudié, au point de vue de la *gémellité*, la plupart des observations d'hétérotaxie publiées ; malheureusement bien peu d'entr'elles ont pu, sur ce point très spécial, nous fournir des renseignements assez précis pour pouvoir être utilisés.

Malgré ces recherches, démeurées presque infructueuses, on le voit, nous maintenons cependant aujourd'hui la possibilité de notre hypothèse, car nous avons récemment trouvé, par contre, quelques cas particuliers, qui en montrent l'intérêt ; ces observations sont en effet franchement intitulées : *Faits de transposition des viscères chez des jumeaux !* C'est dire qu'elles corroborent absolument notre théorie. Nous développerons plus tard ces idées. Ici nous ne voulons qne prendre date pour une théorie imaginée par nous depuis plusieurs années. C'est fait.

Marcel BAUDOUIN.

617.3332.9

Traitement de l'Obstruction intestinale

PAR

M. le Pr JEANNEL (de Toulouse).

(*Suite*) (1).

5° PROCÉDÉ DE KUEMMEL : ÉVISCÉRATION. — Kümmel (1886), dans les cas où le siège de l'obstruction reste inconnu, fend le ventre de l'appendice xyphoïde au pubis, et reçoit l'intestin, qui fait hernie en masse, dans des serviettes chaudes et aseptiques. Il étale l'intestin autant que possible, voit, délimite saisit, isole l'anse où siège l'obstacle et la retient hors du ventre, pendant qu'il réduit le reste de l'intestin hernié.

Dans sa thèse (1897), Tixier, de Lyon, prend en main la cause de l'éviscération et la plaide avec une chaleur que tempère la prudence du clinicien. Une série de signes tirés de l'état général ; collapsus cardiaque, dyspnée, intoxication profonde ; de l'état du péritoine : irritabilité, inflammation ; de l'état de l'intestin : ballonnement, vomissements, doivent faire redouter l'éviscération. C'est seulement dans l'intervention précoce qu'il faut l'accepter, et elle ne doit toujours être qu'une manœuvre d'investigation, suivie de manœuvres curatives, essentiellement simples et rapides.

Dans l'intervention tardive, lorsque le patient est déjà près du collapsus, elle doit être rejetée ; de même, dans les cas où le diagnostic d'étranglement ou d'invagination aura été fermement posé. Quant à la technique opératoire, Tixier la précise mieux que personne.

1° *Soins préliminaires.* — Diminuer autant que possible le météorisme abdominal avant d'intervenir, ce qui est plus aisé à con-

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, n° 2, p. 9 ; n° 4, p. 25.

seiller qu'à obtenir ; envelopper le malade de linges chauds ; faire le lavage de l'estomac, si les vomissements sont fréquents.

Opérer dans une salle chaude, 25° au minimum, dit Tixier.

Le lit à renversement est indispensable.

Préparer des serviettes chaudes et humides dans lesquelles l'intestin sera reçu. L'expérience a, en effet, démontré qu'au contact des linges secs la vaso-dilatation des anses intestinales est manifestement plus considérable qu'au contact des linges humides. Il s'ensuit une hypérémie et une stase veineuse des anses, qui se traduit par une transsudation séreuse abondante et qui mène à la syncope cardiaque.

Pour éviter le refroidissement par évaporation, inévitable avec les serviettes mouillées, Olshausen emploie du papier à la gutta-percha ; mais ce papier est froid. Tixier, dans le même but, double les serviettes humides avec une feuille de gutta-percha laminée ; mais l'asepsie de la feuille de gutta est bien difficile ! Le mieux est encore de doubler les premières serviettes appliquées sur l'intestin d'autres serviettes chaudes et sèches ; voire même de mouiller constamment les premières serviettes avec de l'eau chaude ; mais alors, c'est une inondation !

En résumé, serviettes chaudes et humides imperméables, pour éviter l'évaporation, tout cela est théoriquement excellent ; mais pratiquement, il suffit d'empaqueter l'intestin éviscéré dans une enveloppe sûrement aseptique.

2° *Choix de l'incision.* — L'éviscération est rendue très facile, mais la réintégration est plus malaisée, par l'incision médiane. C'est le contraire pour les incisions latérales. Quoi qu'il en soit, l'incision médiane reste préférable, elle doit être large.

3° *Éviscération.* — En un seul temps, c'est-à-dire en une seule prise, il faut prendre à pleines mains la masse intestinale et la jeter hors du ventre, sur des serviettes. Moins on multipliera les contacts de l'intestin, moins il y aura de choc. Telle est l'éviscération classique. Je me hâte d'ajouter que l'éviscération peut être partielle, c'est-à-dire porter seulement sur une portion de l'intestin.

4° *Réintégration.* — Le siège de la lésion est reconnu ; l'anse malade est isolément empaquetée ; le reste de la masse intestinale doit être réintégré immédiatement. Moins l'éviscération sera prolongée, mieux ça vaudra.

Pour obtenir la réintégration, le chirurgien peut employer deux procédés.

1° Les lèvres de l'incision sont soulevées, soit par les doigts des aides, soit au moyen de pinces ou de fils suspenseurs, de manière à rendre la plaie aussi béante que possible et à agrandir la cavité abdominale ; l'intestin est alors précipité et mollement foulé en masse dans l'abdomen. C'est le *procédé classique* ; mais il ne réussit pas toujours.

2° *Le procédé de la serviette*, attribué à Kümmell, consiste à emballer les anses herniées dans une serviette chaude et aseptique, dont les bords sont profondément engagés sous les lèvres de la large plaie pariétale, puis à faire le taxis sur ce sac d'un nouveau genre, dont on engage de plus en plus les bords dans le ventre, jusqu'à l'y faire pénétrer tout entier. Une suture provisoire diminue alors l'étendue de la plaie et permet de retirer sans danger la serviette devenue inutile.

Lorsque la réintégration est obtenue, il reste à traiter, comme il sied, la lésion d'où résulte l'obstruction, puis à fermer le ventre suivant la technique établie.

Qu'il emploie, pour découvrir l'obstacle, le procédé classique ou le procédé de Kümmell, l'opérateur est toujours gêné dans ses manœuvres par les anses distendues, ou bien encore la réduction de l'intestin hernié peut être rendue, par le ballonnement des anses, très difficile, sinon impossible. Dans les deux cas, l'évacuation du contenu gazeux ou liquide s'impose.

Rehn (1887), pour obtenir l'affaissement de l'intestin distendu, conseille le lavage de l'estomac au cours de l'opération ; il affirme que c'est là une pratique simple et très efficace. Evidemment c'est simple ; évidemment ce peut être efficace pour les premières portions du jéjunum ; mais on ne conçoit pas qu'une sonde ou une pompe stomacale puisse parvenir à vider l'iléon ou le cæcum distendus.

Madelung (1887) préconise l'incision méthodique de l'intestin. Il fait une laparotomie médiane sous-ombilicale de quelques centimètres, choisit une anse grêle distendue quelconque, mais cependant aussi près que possible du cæcum, l'attire hors du ventre, l'incise pour vider l'intestin. Puis, il place sur l'incision une suture temporaire et confie l'anse à un aide. Il va alors à la recherche de l'obstacle par le procédé ordinaire. S'il le trouve et qu'il puisse le lever, il fait l'entérorraphie latérale sur l'incision qu'il réduit. S'il ne le trouve pas, ou si l'obstacle est insurmontable, il fait l'entérostomie sur l'anse incisée.

J'estime, avec la grande majorité des chirurgiens, qu'il est inutile de faire d'emblée l'incision, comme Madelung ; car les cas sont nombreux où l'obstacle a pu être découvert et levé sans cela. Mais je crois aussi qu'il ne faut pas hésiter à y avoir recours, pour peu que la distension des anses gêne les manœuvres de recherche, de traitement ou de réduction.

Reste la question du choix à faire entre le procédé de recherche classique et l'éviscération. S'il n'est pas douteux que l'éviscération conduise directement et vite au but, il est non moins certain qu'elle constitue une manœuvre absolument grave et choquante à l'excès. Le dévidage intra-péritonéal de l'intestin est assurément traumatisant, lent, difficile et même dangereux, lorsqu'il doit être total, c'est-à-dire être fait d'un bout à l'autre du tube digestif. Mais il est exceptionnel qu'il doive être total ; le plus souvent l'exploration méthodique du ventre, telle que je l'ai décrite, donne de précieuses indications qui permettent de limiter les manipulations intestinales. Aussi bien, en fait, la réintégration de l'intestin après l'éviscération n'est le plus souvent obtenue qu'au prix d'un pétrissage de l'intestin, qui vaut bien le dévidage. En résumé, quant à moi, je cherche à éviter l'éviscération ; mais je sais m'y résigner et la faire hardiment lorsqu'elle s'impose.

2° **Laparotomie sous-péritonéale de Bardenheuer.**—Bardenheuer a proposé une méthode de diagnostic des affections intra-abdominales, particulièrement applicable à l'obstruction intestinale.

Il incise la paroi abdominale jusqu'au péritoine exclusivement. Il décolle ce dernier sur une étendue plus ou moins considérable ; puis il saisit, palpe et explore les viscères, à travers la séreuse pariétale, sans ouvrir la cavité péritonéale.

Bardenheuer conseille trois incisions types.

1° *Incision rénale.* — C'est celle dont l'emploi est le plus fréquent. Il y en a trois variétés, suivant la direction qu'on lui donne. Ce sont : l'*incision lombaire,* qui va de la onzième côte au milieu de la crête iliaque ; l'*incision costale,* qui part du bord externe de la masse sacro-lombaire et marche parallèlement au rebord costal ; l'*incision iliaque,* qui part du bord externe de la masse sacro-lombaire et marche parallèlement à la crête iliaque.

L'incision rénale sert à l'exploration des tumeurs rétro-péritonéales (hernies rétro-péritonéales), à la palpation du foie, de la tête du pancréas, du duodénum, du côlon, du cæcum, de la rate.

2° *Incision symphysienne.* — Elle est tracée transversalement au-dessus de la symphyse et est prolongée, soit à gauche, soit à droite ; mais elle n'est utilisable, pour l'exploration de l'intestin, que si on la combine à l'incision costale ou à l'incision iliaque.

3° De même l'*incision thoracique,* suivant les limites osseuses de la cage thoracique, qui a pour but l'exploration de la région sous-diaphragmatique.

Bardenheuer conseille de préférence l'incision rénale droite simple, ou combinée aux incisions costale ou iliaque, pour l'exploration de l'intestin, en cas d'obstruction intestinale, parce que les étranglements internes, déterminés par des anneaux, sont particulièrement accessibles par le côté droit, sauf la hernie intersigmoïde. Toutefois, si les symptômes y invitent, on incisera à gauche ou même au-dessus de la

symphyse. L'incision doit être longue pour découvrir une large surface de péritoine, et permettre une palpation ou une inspection étendue des viscères recouverts par la séreuse.

D'après Bardenheuer, les avantages du procédé sont les suivants : « 1° possibilité d'accomplir toute l'opération, sans ouvrir la cavité séreuse ; 2° possibilité de découvrir l'anse, le plus souvent périphérique, de l'intestin grêle, située au-dessus de l'obstacle ; 3° possibilité de découvrir parfois l'obstacle et de faire alors la laparotomie, avec des indications certaines sur le siège et la nature de la lésion, en épargnant au malade les trop longues manipulations de l'intestin, que nécessitent autrement les recherches ».

La méthode d'exploration extra-péritonéale de Bardenheuer n'a pas conquis la faveur des chirurgiens; si même elle est encore employée, ce n'est qu'à titre d'exception. D'une part, en effet, l'exploration de la cavité péritonéale et des viscères y contenus, par le palper, à travers l'incision, sans décollement de la séreuse, reste absolument insuffisante, et, d'autre part, le large décollement de la séreuse, sous l'une ou l'autre des lèvres de l'incision pariétale, constitue un traumatisme important et hémorragique, assurément beaucoup plus sérieux que l'ouverture même du péritoine, faite aseptiquement.

D'ailleurs, l'important est de diagnostiquer d'abord l'existence d'une lésion viscérale intra-péritonéale intestinale. Or, pour ce diagnostic, l'exploration extra-péritonéale est inutile. Quant à la détermination du siége de la lésion diagnostiquée, n'est-il pas plus simple d'y arriver au moyen de la laparotomie classique, qui s'impose pour le traitement ?

Même pour le diagnostic des hernies rétro-péritonéales (périduodénales, péricæcales, intersigmoïdes ou dans l'hiatus), je ne vois point du tout les avantages de la méthode de Bardenheuer. A supposer, en effet, qu'une incision rénale, lombaire ou iliaque, aboutisse, par hasard, à découvrir dans le fond des lombes et permette de toucher l'anneau herniaire, le traitement de pareilles hernies est si difficile, si compliqué, qu'il faut y voir pour le parfaire et je doute que l'incision exploratrice puisse, à cet effet, remplacer la laparotomie.

Ce ne serait que dans les cas où la tumeur herniaire, au lieu de proéminer dans le ventre, comme d'ordinaire, ferait saillie dans l'une ou l'autre lombe et à la fosse iliaque, qu'il serait avantageux d'inciser sur elle. Mais alors ce ne serait plus une incision exploratrice, ce serait une incision de traitement.

Extrait d'un ouvrage qui vient de paraître : *Chirurgie de l'Intestin*, 2e édition, Paris, Institut de Bibliogr., in-8°, 657 pages, avec 694 fig. — (Voir aux Annonces).

ACTUALITÉS.

ENSEIGNEMENT MÉDICAL LIBRE.

612.821

Ecole libre de Psychologie.

Cours de 1901.

Hypnotisme thérapeutique. — M. le Dr Bérillon, professeur. Objet du cours : *Analyse élémentaire des phénomènes de l'hypnotisme. Les principes de la psychothérapie.* Les lundis et jeudis à cinq heures, à partir du lundi 21 janvier.

Hypnotisme expérimental. — M. le Dr Paul Magnin, professeur. — Objet du cours : *L'hypnotisme chez les hystériques. — Le grand hypnotisme* Les lundis à cinq heures et demie, à partir du lundi 21 janvier.

Hypnotisme sociologique. — M. le Dr Félix Régnault, professeur. — Objet du cours : *La vie de Jésus devant l'hypnotisme.* Les mardis et vendredis à 5 heures, à partir du mardi 22 janvier.

Psychologie normale et pathologique. — M. le Dr Paul Farez, professeur. Objet du cours : *L'œuvre de Durand de Gros et l'évolution psychologique de l'hypnotisme au XIXe siècle.* Les mercredis et samedis à cinq heures, à partir du mercredi 23 janvier.

Psychologie de l'enfant. — M. le Dr Bellemanière, professeur. Objet du cours : *Du rôle de la suggestion dans l'éducation.* Les jeudis à cinq heures et demie, à partir du jeudi 24 janvier.

Psychologie du criminel. — M. le Dr Wateau, professeur. Objet du cours : *De la responsabilité dans les états hypnotiques.* Les mardis et vendredis à cinq heures et demie, à partir du mardi 22 janvier.

Psychologie des foules et Folklore. — M. le Dr Henry Lemesle, professeur. Objet du cours : *De la suggestion dans les superstitions populaires.* Les mercredis, à cinq heures et demie à partir du mercredi 23 janvier.

Psychologie comparée. — M. E. Caustier, professeur, agrégé de l'Université. Objet du cours : *Les fonctions psychiques dans la série animale*. Les samedis à cinq heures, à partir du 26 janvier.

L'inauguration des cours a eu lieu le lundi 21 janvier, à cinq heures, à l'Institut psycho-physiologique, 49, rue St-André-des-Arts, sous la présidence de M. Tarde, professeur au Collège de France.

Horaire des Cours : Lundis : à 5 h., Bérillon ; à 5 h. 1/2, Paul Magnin. — Mardis : à 5 h., Felix Régnault; à 5 h. 1/2, Wateau. — Mercredi : à 5 h., Farez ; à 5 h. 1/2, Lemesle.—Jeudis : à 5 h., Bérillon ; à 5 h. 1/2, Bellemanière. — Vendredi ; à 5 h., Felix Régnault ; à 5 h. 1/2, Wateau. — Samedis : à 5 h., Farez ; à 5 h. 1/2, Caustier.

BACTÉRIOLOGIE ET HYGIÈNE.

616.022

Un Institut de Bactériologie au Paraguay.

Comme nous l'avons annoncé dans l'un de nos derniers numéros (1), on a construit récemment, au Paraguay, un intéressant Laboratoire de Bactériologie. Il a été édifié à Asuncion et est représenté par une construction, qui n'est pas sans analogie avec nombre d'institutions du même genre de l'Amérique du Nord (*Fig.* 10).

Ainsi que nous le signalions, ce n'est pas malheureusement un Français qui est à la tête de ce laboratoire, mais un élève étranger de l'Institut Pasteur de Paris. Nous avons publié la lettre que notre correspon-



Fig. 10. — Le Laboratoire de Bactériologie d'Asuncion (Paraguay).

dant nous a récemment écrite à ce sujet (1); nous n'y reviendrons pas. Bornons-nous plutôt à insister sur l'intérêt de pareilles créations dans ces pays neufs, où la bonne volonté générale s'unit au sens pratique des pionniers de la civilisation pour élever des édifices semblables, cela pour la plus grande gloire de la science et pour l'humanité. Le Gouvernement du Paraguay a droit à toutes les félicitations des vieilles nations européennes, pour la plupart incapables de le suivre dans une voie si féconde.

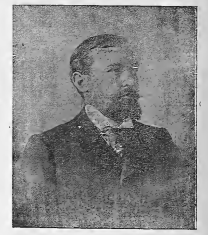
(2) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, n° 1.

LES DINERS MÉDICAUX.

61(09)

Le dîner des Médecins du Cercle Volney.

La semaine dernière, nous avons assisté, au Cercle Volney, à une fête littéraire, très bien organisée par les médecins du Cercle,



M. le Dr R. Blondel (Paris), *Secrétaire du Dîner des Médecins du Cercle Volney.*

qui, depuis quelque temps, ont l'habitude de se réunir tous les mois en un dîner confraternel, fondé par le secrétaire actuel,

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, n° 1, p. 3.



notre excellent ami, M. le Dr R. BLONDEL, et très prospère aujourd'hui.

Cette représentation a eu lieu après le dîner dans un cadre charmant, la grande salle des Fêtes, c'est-à-dire au milieu de l'Exposition actuelle de peinture que le Cercle installe tous les ans pendant un mois. Le programme, excellent, a été exécuté de point en point ; et l'on a entendu de l'excellente musique et une piècette très leste, comme il convient entre hommes seuls. On ne s'est séparé qu'à onze heures.

Le président du banquet a prononcé au dessert un petit toast, dans lequel il a rappelé que jadis on avait essayé au Cercle de faire une tentative du même genre, mais qu'on n'avait pas réussi. Espérons que, cette fois-ci, on est parti pour une longue série de réunions. Parmi les médecins membres du Cercle, citons M. le Pr DEBOVE, M. le Dr RICHELOT, M. le Dr CÉZILLY, M. le Dr DELEFOSSE, qui a dessiné avec un véritable talent le menu de ce dîner spécial (*Fig.*12).



NÉCROLOGIE

61(09)

M. le Dr Bertrand DUBARRY, ancien interne lauréat des Hôpitaux de Paris, père du Dr Alfred Dubarry (de Paris), décédé en son domicile, à Dampierre (Seine-et-Oise), le 23 janvier 1901, dans sa 70e année. — M. le Dr ANIZON (de Nantes). — M. le Dr Alphonse JANTEL (de Lyon). — M. le Dr BALLIN (de Lyon). — M. le Dr CLÉDAT DE LAVIGERIE (d'Ussel-sur-Sarsonne, Corrèze).

LES LIVRES NOUVEAUX.

618.1.085

Traitement médical des maladies des Femmes ; par ROBIN (A.) et DALCHÉ (P.). — Paris, Rueff, 1901, in-8°.

Comme le disent dans leur préface les auteurs de ce traité, essentiellement pratique, il est indiscutable qu'il n'existe pas qu'une gynécologie *opératoire*. Bien des affections des femmes sont susceptibles de guérir par les simples moyens médicaux. A cette époque où l'on opère facilement, il était bon de le redire ; et M. A. Robin, avec l'aide d'un élève distingué, vient de le répéter une fois de plus avec talent. Comme, cependant, ces médecins ne veulent pas passer pour rétrogrades, ils ont été forcés de montrer le moment précis où la thérapeutique ordinaire doit céder le pas au bistouri ; et, sur ce point encore, ils ont fait œuvre utile. Donc, il faut les complimenter. Ce volume, de près de 500 pages, contient une partie très intéressante consacrée aux *fausses utérines* ; elle est à lire en entier, car elle sort un peu du cadre de l'ouvrage. A parcourir aussi ce qui a trait à la ménopause. Le traitement de la métrite est exposé avec force détails. Mentionnons enfin tout ce qui se rapporte à l'hydrologie. En somme, œuvre originale, très digne des savants qui l'ont écrite.

613.81

L'alcool et l'alcoolisme ; par TRIBOULET (H.) et F. MATHIEU. — Paris, 1900, in-8°, G. Carré et C. Naud.

Traité à l'usage, non pas seulement des médecins, mais du grand public, pour ce qui concerne l'alcool et l'alcoolisme, question enivrante, pourrait-on dire, d'actualité à l'époque présente. Les auteurs ont surtout insisté sur la partie chimique, la moins connue en général des praticiens, et ne se sont pas trop appesantis, avec juste raison, sur le côté médical. Après avoir lu ce volume, on pourra cependant prêcher la tempérance en connaissance de cause. A lire surtout le paragraphe des apéritifs, celui de la prophylaxie industrielle de l'alcool, la prophylaxie spéciale de l'alcoolisme. On trouvera là des renseignements curieux. L'ouvrage manque de figures : ce qui est regrettable.

616.33

Aide-mémoire des maladies de l'estomac : par Paul LEFERT. — Paris, J.-B. Bailliere et Fils, 1900, 1 vol. in-18 de 304 p., avec fig., cart.

L'accueil favorable que praticiens et étudiants ont réservé à de précédentes publications ont encouragé M. Paul Lefert à publier une nouvelle série d'*aide-mémoire* où il donne un exposé succinct mais complet de chacune des branches des sciences médicales. Après la Dermatologie, la Gynécologie et la Neurologie, il vient d'aborder l'étude des maladies de l'estomac. L'*aide-mémoire des maladies de l'estomac* a été écrit pour les praticiens : aussi a-t-on réduit au minimum l'anatomie pathologique et les théories, n'insistant que sur celles qui sont acceptées par la majorité des auteurs, ou bien sur celles qui nous ont semblé de nature à rendre plus facile la comprehension des symptômes, ou bien encore sur celles qui ont été le point de depart de méthodes thérapeutiques. L'ouvrage se divise en quatre parties : La première partie est consacrée à l'étude de la *séméiologie de l'estomac* : on l'a faite aussi détaillée que possible, dans l'espoir qu'ainsi l'étude des maladies sera rendue plus facile, et qu'il sera plus aisé d'attribuer à chaque manifestation morbide la valeur qu'elle comporte. Dans la deuxième partie, on a réuni sous le nom général de *maladies causées par une inflammation ou une intoxication*, les dyspepsies aiguës et chroniques, les gastrites ; cette dénomination basée sur l'étiologie est moins exclusive que les anciennes ; elle ne prête pas à la discussion ; elle permet en outre de rapprocher des gastrites aiguës les embarras gastriques et l'indigestion, affections si voisines au point de vue clinique et cependant dépourvues de la lésion anatomique durable. La troisième partie comprend les *gastropathies caractérisées par une lésion bien définie*, spéciale à chacune d'elles, c'est-à-dire l'ulcère, le cancer, la sclérose du pylore, et les malformations de l'estomac. Enfin, la quatrième partie présente un tableau succinct des *relations morbides qui unissent au reste de l'organisme les manifestations morbides de l'estomac*. Cet *aide-mémoire* rendra service aux praticiens et aux élèves.

616.5

Therapeutisches Vade mecum der Haut-und Geschlechts Krankheiten [*Vademecum thérapeutique des maladies cutanées génitales*] ; par LEDERMANN (Reinhold). — Berlin, Oscar, Coblentz, 1900, in-8°, 2e édition, 246 p., 18 fig.

L'auteur vient de faire paraître la deuxième édition, revue et corrigée, de son Vademecum Le titre n'a rien de trop ambitieux, vu la grande utilité de son contenu ; c'est une œuvre essentiellement pratique, destinée aux médecins, qui pourraient apprécier ce petit volume.

Le volume se divise en deux parties : 1. *Partie générale* : *a*) Hygiène de la peau. *b*) Traitement des maladies cutanées ; Traitement mécanique, interne et externe, avec les prescriptions et l'indication de la composition des médicaments. — 2. *Partie spéciale* : *a*) Traitement des maladies de la peau les plus importantes. *b*) Traitement des maladies génitales.

Le Vademecum est écrit dans un style élégant, simple et très clair, accompagné de 18 Fig. : ce qui en augmente encore davantage la valeur et la précision.

610.72

Agenda du Photographe et de l'amateur pour 1901. — Charles Mendel, éditeur, Paris. Un volume grand format de 250 pages.

Tout médecin étant désormais photographe, que nos lecteurs nous permettent de leur signaler ce volume très gracieux, très amusant, et très instructif. Dans cet agenda, fin de siècle, l'utile, sous forme de formules et renseignements divers, se mêle à l'agréable, constitué par des nouvelles, des contes humoristiques, des histoires du « métier », et de nombreuses caricatures toujours fort réussies.

618.19.093 (02)

El libro de las Madres. Hygiene de Ninn. [*Le livre pour les mères ; l'hygiène de l'enfant*]; par ALFARO (G. Aráoz). — Buenos-Aires, 1899, Librer. Agustin Etcheparborda, 307 p.

Petit traité pratique d'hygiène de l'enfance. C'est le cas de dire : l'avenir de l'enfant est l'œuvre de la mère ! Ce traité de 307 pages se divise ainsi : hygiène de la grossesse ; préparation de la layette ; accouchement. Les soins du nouveau-né. Développement et croissance de l'enfant. Alimentation. Allaitement artificiel. Allaitement mixte. Régime d'alimentation pendant la seconde enfance, etc., etc. Chaque chapitre est émaillé de belles gravures, correspondant au sujet traité. C'est un livre pratique et intelligible pour tout le monde.

614.23

Les certificats médico-légaux usuels. (*Guide Pratique et raisonné*); par L. VIDAL (de Nissan). — Société d'Ed. Scient., Paris, 1900, vol. cartonné, in-18 jésus.

Au regard de la législation positive, l'indication du certificat médico-légal empiète toujours davantage sur l'office du praticien. Le perfectionnement de plus en plus délicat du machinisme contemporain, l'intensité sans cesse croissante des relations sociales, l'acuité toujours plus affinée de la vie publique et politique, le perfectionnement et la vulgarisation des armes de toute espèce, constituent autant de causes, sinon de mort violente, au moins de coups et blessures, pour parler comme le Code Pénal, d'accidents, de dommages, au sens du Code Civil et des Lois Industrielles ; de traumatismes, ainsi que nous disons entre nous. De telle sorte que le médecin le plus modeste, le plus apathique et le plus soucieux de sa tranquillité est exposé à recevoir, au moment le plus inattendu, une réquisition de justice, obligation sanctionnée, sans plus de conteste, par la Loi du 30 novembre 1892, rendant inutiles sur ce point les tentatives de résistance de jadis.

Le particulier lui-même devient sans cesse plus exigeant et multiplie les mises en demeure d'octroyer certificat. L'auteur a cru faire œuvre utile en retenant l'attention de ses confrères de ce côté spécial du domaine professionnel. Il n'a pas eu pour but de compiler des décisions des tribunaux (jugements, arrêts), citations parfois fastidieuses. Il a surtout tenu à signaler certains écueils de la pratique courante, des lacunes de la déontologie usuelle. Il a eu principalement à cœur de stimuler le souci de la responsabilité en matière de certificats, persuadé de cette idée que la crainte d'engager une pareille responsabilité doit être... l'un des commencements de la sagesse. [I. B. S.]

Variétés et Anecdotes.

614.89

Concours de l'Internat des Hôpitaux de Paris.

Le Concours de l'Internat vient de se terminer par les nominations suivantes :

1° *Internes titulaires* : MM. Gernez, Louste, Gaultier, Boidin, Menet, Pécharmant, Mercadé, Digne, Chevassu, Denis, Halbron, Regnard, Lecornu, Tessier, Fouquet, Mauban, Braillon, Lacasse, Morlet, Bertier, Duclaux, Bloch (Paul), Bosc, Monier, Touchard, Bauer, Le Gamhier, Beaujard, Lemaître (René), Lequeux, Juy, Dreyfus-Rose, Devraigne, Lhermitte, Brelet, Diel, Sebilleau, Guénot, Ganckler, Ambard, d'Œlsnitz, Hulleu, Tillaye, Jarois. Heitz, Rostaine, Paisseau. Lardennois, Vitry.

51. Petit (Henri), Mlle Francillon, MM. Okinczyc, Rollin, Delannay, Bloch (Maurice).

Internes provisoires : MM. François Dainville, Calvé, de Lacombe, Heller, Viteman, Morisetti, Beaufumé, Bonchot. Le Play, Desmarets, Canchoix, Bréchot, Algret, Méheut, Trémolières, Ambrosi, Descomps, Ferry, Dobrovitch, Villaret, Ricou, Cantonnet (André), Papin, Roussy, Viliandre, Français (Raymond), Mesnil, Jouhaud, Boisseau, Camus (Maurice), Rivet, Darcanne, Français (Henri), Tbaon, Lehhard, Cerise, Courtois, Deglos, Bourguignon, Pillet, Taguet, Blondin, Philibert, Vaillant, Gaudeau, Hervoit, Genévrier, Laborde, Morel, Liné.

51. Brocard, Dieu, Verliac, Jacquemin, Janet (Julien), Ertzbiscboff, Saison, Hébert, Tanon.

616.89

Un cas de simulation de folie.

Il a failli en cuire, dit le *Herald*, à un reporter. M. Thomas Minnick, d'avoir *simulé la folie* pour se faire interner dans les services des *aliénés de Bellevue* à New-York. Il prétendait s'y livrer à une enquête personnelle sur les prétendus traitements infligés aux pensionnaires et qui font actuellement le scandale de New-York. Il s'accoutra donc d'une façon extravagante, s'en alla dans un hôtel fashionable de Broadway demander le prince de Galles, se livra à mille excentricités, se battit avec le personnel de l'établissement qui l'expulsa tout meurtri et contusionné, tomba finalement dans les bras d'un policeman qui, pour le calmer, lui asséna un coup de son bâton et le conduisit au poste, d'où on le transféra à Bellevue. C'était ce qu'il voulait; mais il ne tarda pas à s'en repentir. Les médecins, nés malins, voulurent, en effet, pousser l'expérience plus loin qu'il ne l'avait prévu.

On lui fit absorber un *vomitif* énergique, on le mit au lait, on lui administra toutes les demi-heures une *douche glacée*, on lui donna des *injections de morphine*, on lui fit un premier lavage d'estomac, on le vaccina, puis ce fut un bain d'électricité. Jusque-là le patient avait consciencieusement joué son rôle, poussant des hurlements, jetant des éclats de rire insensés, se roulant sur le sol, au pied des médecins et des infirmiers. Mais, tout à coup, il entendit M. le Dr FITCH dire : « Il a un cancer du cerveau. Il faut ouvrir le crâne et extraire le cancer. Apportez-moi mes instruments ! » Le malheureux reporter retrouva tout à coup sa lucidité et cessant une mystification qui tournait si mal pour lui, il demanda pardon.

« Au nom du ciel, ne m'ouvrez pas la tête, s'écria-t-il affolé. Je suis un reporter de journal et le directeur d'une édition du dimanche. J'ai imaginé tout cela pour démontrer que vous ne connaissez pas votre affaire et que vous ne savez pas distinguer un fou d'un homme sain. — Nous ne nous étions guère trompés dans notre diagnostic en ce qui vous concerne, répondit froidement le docteur Fitch ».

Et sur la plainte de celui-ci et d'un de ses collègues, Minnick fut traduit devant la cour de police d'Yorkville ; mais il fut acquitté. L'infortuné Minnick s'en retourna penaud à son journal qui le congédia sur l'heure pour incapacité ! *Sic transit gloria mundi !* En Amérique, comme partout, quel que soit le moyen employé, il faut surtout réussir...

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE

614.2

Les Automobiles médicales. Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens (*Suite*) (1).

Examen pratique de la Question des Automobiles médicales.

Un journal de médecine, comme nous l'avons signalé déjà (2), avait donné un tableau comparatif des frais nécessités par l'entretien annuel des voitures hippomobiles et automobiles. L'avantage restait de peu à cette dernière. Nous avons démontré que ces chiffres n'étaient pas tout à fait exacts. Voici d'ailleurs qu'un médecin du Lot vient de le démontrer à nouveau dans un journal politique de Paris.

Notre confrère a essayé les deux modes de locomotion. Sa voiture hippomobile, avec deux chevaux se relayant —, lui coûtait bon an mal an 2,433 francs tout compris : cocher, vétérinaire, nourriture, impôts, ferrure, etc. Son automobile, de 5 chevaux, lui revient à 3,250 francs, y compris les gages du mécanicien. Il est vrai, conclut-il, qu'avec ses chevaux il ne pouvait guère dépasser 45 à 50 kilomètres par jour, tandis qu'actuellement il en fait couramment 90 et 100. [M. B.]

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. 61(07)

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 4 AU 9 FEVRIER 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi* 4. — 3e (1re partie, Oral., N.R., Petit Amphithéâtre) : MM. Rémy, Sébileau, Lepage ; Broca (Aug.) (censeur), Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Reclus, Legueu ; Hayem (censeur). — 5e (2e partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Delens, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel Dieu : MM. Fournier. Teissier, Méry, Walther.

Mardi 29. — 3e (1re partie, Oral, N.R., salle n° 1, Faculté) : MM. Campenon, Maygrier, Thiéry ; Rémy (censeur). — 3e (2e partie, A.R., salle n° 2, Faculté). MM. Hallopeau, Gilbert, Charrin. — 3e (2e partie, Oral, N. R., Petit amphithâtre) : MM. Raymond, Roger, Thiroloix, Chassevant. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité : MM. Berger, Schwartz, Faure ; Guyon (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Joffroy, Troisier, Vaquez. — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Chauffard, Marfan, Dupré ; M. Achard.

Mercredi 6 — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Walther, Poirier, Lejars. Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N.R., salle n° 1, Faculté) : MM. Gariel, Reynier, Launois ; Hanriot (censeur). — 3e (1re partie, Oral, A. R., Faculté) : MM. Reclus, Segond, Varnier. — 3e (2e partie, A R., salle n° Faculté) : MM. Brissaud, Gilles de la Tourette, Vidal ; Heim.

Jeudi 7. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) : MM. Le Dentu, Hartmann, Thiéry ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Blanchard, Letulle, Ménétrier ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., Faculté) : MM. Gautier, Gley, Launois ; Campenon (censeur). — 3e (1re partie, Oral, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Schwartz, Richelot, Wallich. — 3e (2e partie, Oral. N. R., Faculté) : MM. Chauffard, Charrin, Wurtz ; Chassevant.

Vendredi 8. — 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz ; Gariel (censeur), Desgrez. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Delens, Poirier, Mauclaire ; Brissaud (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Necker) : MM. Segond, Reynier, Lejars. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Letulle, Widal ; Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Retterer (suppleant).

Samedi 9. — 3e (2e partie, N. R., Laboratoire des Travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM.

(1) Voir *Gazette Médicale de Paris*, 1900, nos 42, 43, 44, 45, 49, 50 ; et 1901, nos 1, 3.

(2) Voir *Gazette Médicale de Paris*, 1901, n° 3, p. 23.

Hanriot, Letulle, Roger (Epreuve pratique). — 3e (2e partie, Oral, N. R., salle no 1, Faculté) : MM. Troisier, Gilbert, Ménétrier, Blanchard (censeur). — 4e (Doctorat, A. R., Faculté) : MM. Pouchet, Vaquez, Dupré; Retterer. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Quénu, Albarran; Raymond (censeur). — 5e (Doctorat 2e partie, Beaujon) : MM. Proust, Debove, Thiroloix, Hartmann. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier. Bar; Desgrez (suppléant).

Thèses. — *Mercredi* 6. — M. Petit : *Contribution à l'étude des kystes thyro-hyoïdiens médians* ; MM. Tillaux, Broca (Aug.), Sébilean, Legueu. — M. Baque : *Du traitement ambulatoire des arthrites tuberculeuses du membre inférieur au début* ; MM. Tillaux, Broca (Aug.), Sébilean, Leguen. — Mlle Rogovine : *Influence de la lumière blanche et de la lumière colorée sur l'évolution des êtres vivants*; MM. Richet (Ch.), Landouzy, Gley, Broca (André). — M. Tribaudeau : *Des déplacements pathologiques du médiastin, liés aux mouvements respiratoires. Etude de Radioscopie médicale*; MM. Landouzy, Richet (Ch.)., Gley, Broca (André).

Jeudi 7. — M. Trombert: *Du cathétérisme rétrogade dans les ruptures traumatiques de l'urètre*; MM. Guyon, Budin, Achard, Albarran. — Mme Bouet (Anne), née Henry : *Contribution à l'étude de congestions pleuro-pulmonaires d'origine ovarienne*; MM. Budin. Guyon, Achard, Albarran. — M. Maltrait : *De la scarlatine à l'hôpital des Enfants malades pendant l'année 1900 (Etude statistique de clinique)*; MM. Debove, Berger, Marfan, Faure. — M. Coffard : *Etude historique et critique du traitement de la tuberculose*; MM. Burger, Debove, Marfan, Faure. — M. Romamesco: *Contribution à l'étude du Manuel opératoire de l'éversion de la vaginale dans le traitement de l'hydrocèle*; MM. Berger, Debove, Marfan, Faure.

Prix de Thèses. — Les prix de la Faculté de Médecine de Paris pour les thèses de 1899-1900 ont été attribués ainsi qu'il suit : 1° A MM. Castaigne, Coustentoux, Cunéo, Goroutz, Gosset, Griffon, Ombrédanne, Phisalix-Picot, Proust, Sicard, Théohari, Tissier; 2° A MM. Arago, Beauvais, Bigart, Bouvet, Cadol, Cannet, Claisse, Clermont, Comte, Desvignes, Dupuy-Dutemps, Grisel, Herhet, Herrenschmidt, Meslay, Pascal, Roux, Vigier; 3° A MM. Arloing, Decloux, Druduet, Ducatte, Dujarier, Durancleau, Herber, Lacaille, Langlois, Maruite, Menier, Mignot, Jacques Monod, Jean Monod, Robineau, Rosentbal, Simon, Vaslet de Fontaubert.

Prix Saintour, Corvisart et Béhier. — La Faculté de Médecine de Paris vient d'arrêter les sujets des prix Saintour, Corvisart et Béhier. — *Prix Saintour* : Valeur séméiologique des variations leucocytaires (Ce prix sera attribué en 1901). — *Prix Corvisart* : Recherches sur les faits relatifs à l'influence de l'hérédité paternelle de la syphilis (Ce prix sera attribué en 1901). — *Prix Béhier* : Lésions du cœur dans la fièvre typhoïde (Ce prix sera attribué en 1902). — Les élèves qui désireront concourir pour le prix Corvisart devront se faire inscrire *sans retard* dans l'une des cliniques médicales des maladies mentales, des enfants, des maladies cutanées et syphilitiques ou des maladies du système nerveux. Le 15 octobre 1901, au plus tard, chacun des concurrents remettra au Secrétariat de la Faculté : 1° les observations recueillies aux numéros des lits qui lui auront été désignés ; 2° la réponse à la question proposée. Les mémoires présentés en vue des prix Saintour et Béhier seront déposés au Secrétariat de la Faculté, sans désignation d'auteur, mais avec une épigraphe pour le faire connaître. Ce dépôt aura lieu : 1° pour le prix Saintour, avant, le 15 octobre 1901, à 3 heures, dernier délai ; 2° pour le prix Béhier, avant le 15 octobre 1902, à 3 heures, dernier délai.

Concours d'Agrégation (médecine). — Les questions des dernières séances ont été: *Syringomyélie. — Causes, symptômes et diagnostic des hématémèses. — Les grosses rates. — Myocardites aiguës. — Cancer de l'œsophage.*

Enseignement médical libre à Paris. — Hopital Saint-Antoine : *Conférences de Radiologie médicale*: — M. le Dr A. Béclère commencera le dimanche 3 février à dix heures du matin, et continuera les dimanches suivants à la même heure, dans la salle de conférences de l'hôpital, une nouvelle série de huit *conférences* sur les *Premières notions de Radiologie*, indispensables à la pratique de la Radioscopie et de la Radiographie médicales. Après chaque conférence, présentation et examen radioscopique des malades. — *Exercices pratiques de Radiographie*. — Ces exercices ont lieu, dans le laboratoire du Dr Béclère, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures. Le droit d'inscription est de 90 francs pour une série de six séances, en une quinzaine, tous frais compris.

Hopital Saint-Louis. — *Leçons cliniques sur les Maladies cutanées et syphilitiques*. — M. le Dr Hallopeau a commencé ses leçons le dimanche 27 janvier, à 9 h. 1/2, dans la salle des Conférences, et les continuera les dimanches suivants, à la même heure.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Professeur de Nabias est nommé, pour une période de trois ans, doyen de ladite Faculté.

Faculté de Médecine de Montpellier. — M. le Professeur Vialleton, ancien doyen, est nommé doyen honoraire de la dite Faculté.

Ecole de Médecine de Poitiers. — M. le docteur Petit, suppléant, est chargé des fonctions de chef des travaux de physiologie.

Ecole de Médecine de Nantes. — Un Concours s'ouvrira, le 11 novembre 1901, devant la Faculté de Médecine de Paris, pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole de Médecine de Nantes.

Université de Glasgow.— L'Université de Glasgow a invité l'Académie de Médecine de Paris à se faire représenter au 450e anniversaire de sa fondation qu'elle s'apprête à fêter en juin prochain.

Université de Chicago. — M. John Rockefeller, le roi des pétroles, dont la fortune est évaluée à un milliard et demi, vient de faire à l'Université de Chicago un joli cadeau de Noël, s'élevant à sept millions et demi de francs. Cela porte à près de cinquante millions les libéralités dont cette Université a déjà bénéficié de la part du milliardaire américain, à la munificence duquel elle doit d'exister et d'être une des plus riches institutions du monde. Quand, en France, nos grands industriels suivront-ils cet exemple?

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX. [614.89]

Hôpitaux de Paris. — La Société médicale des hôpitaux de Paris a émis le vœu qu'un local spécial soit aménagé dans chaque établissement hospitalier pour réaliser d'une façon effective l'isolement des agités temporaires.

Concours pour la nomination à trois places de Médecin des Hôpitaux de Paris. — Un Concours pour la nomination à trois places de Médecin des Hôpitaux sera ouvert le lundi 4 mars 1901, à midi, à l'Administration centrale, avenue Victoria, n° 3. MM. les Docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration de l'Assistance publique, de midi à trois heures, et y déposeront leurs titres.

Le registre d'inscription des Candidats sera ouvert le lundi 28 janvier 1901 et sera clos définitivement le lundi 11 février suivant à trois heures.

Concours d'Internat. — Questions posées à l'oral: *Anatomie des muscles obturateurs*; *Péricardite chronique.—Parois osseuses des fosses nasales; Symptômes et diagnostic des hernies crurales étranglées. —Anatomie des muscles sus-hyoïdiens; Causes, symptômes et diagnostic des ictères par rétention.*

Centenaire de l'Internat. — Le Comité exécutif, chargé d'organiser les fêtes du Centenaire de l'Internat, est définitivement constitué par MM. Brouardel, président; Bouchard et Guyon, vice-présidents; Durand-Fardel, secrétaire général; Tillaux, Henrot (de Reims), Sevestre, Thibierge, M. Chaillous, Paul Tissier, Laignel-Lavastine et Bourlot. M. G. Steinheil, éditeur, a bien voulu accepter d'être trésorier du Comité.

Hôpitaux de Marseille. — Un scandale vient d'éclater à Marseille. Il s'agit d'une affaire de corruption de fonctionnaire. Un médecin, M. X..., a proposé une somme de mille francs à M. Isoard, conseiller municipal, s'il voulait s'employer à faire annuler le dernier concours pour une place de médecin des hôpitaux. La tentative de corruption ayant eu lieu en présence du commissaire de police, prévenu par M. Isoard, procès-verbal a été dressé.

Hôpitaux de Toulon. — Un vieux Toulonnais, M. Charles, ancien entrepreneur de menuiserie, décédé dans sa soixante-dizième année, a laissé par testament aux hospices civils de Toulon la presque totalité de sa fortune, soit près de 150,000 francs.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS. [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures*. — MM. Chauffard, Joffroy, Gilbert Ballet et Gaucher, médecins des hôpitaux de Paris, se portent candidats à la place vacante dans la section de pathologie médicale. MM. Benjamin et Saint-Yves Ménard posent leur candidature à la place vacante dans la section de médecine vétérinaire. M. Massol, directeur de l'Ecole de Pharmacie de Montpellier, pose sa candidature au titre de correspondant national.

Les Médecins Sculpteurs.—En parlant du futur déménagement de l'Académie de Médecine, on a fait à diverses reprises une nomenclature des œuvres d'art qu'elle possède. Pourtant on a oublié d'en mentionner une, qui offre un intérêt tout particulier. C'est le buste d'un certain docteur Falconet, illustre surtout par la signature que porte cette image de marbre polychromé, et qui est celle de son frère, le sculpteur Etienne Falconet.

Deux bustes, qui sont à l'Académie de Médecine, représentant Tarnier et Bouchardat, ont été faits par les docteurs Ribemont-Dessaigne et Worms, à si beaux coups de ciseau qu'on regrette qu'ils ne sculptent point plus souvent. Ces bustes valent presque les œuvres du célèbre statuaire M. le Dr Paul Richer, qui vient d'être nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

Association Française de Chirurgie (*Reconnue d'utilité publique en 1893*). — Conformément à la décision prise par l'Assemblée générale du Congrès de Chirurgie de 1899, l'Assemblée générale statutaire de 1900 a eu lieu le 1er août, à 5 h. 1/4, dans la Salle des séances de la Société de Chirurgie. M. le Trésorier a fait un exposé de la situation financière de l'Association au 31 décembre 1899. Adopté. M. le Secrétaire général a rappelé que par suite de la réunion, à Paris, du XIIIe Congrès international de Médecine, le Congrès français de Chirurgie n'aurait pas lieu cette année-là. L'Assemblée a décidé, sur la proposition du Comité d'administration, que les questions suivantes seront mises à l'ordre du jour du XIVe Congrès fran-

çais de Chirurgie qui se tiendra à Paris, du 21 au 26 octobre 1901 : 1° *Chirurgie de la rate*, rapporteur, M. FÉVRIER, de Nancy; 2° *Traitement des adénites tuberculeuses*, rapporteur, M. Aug. BROCA, de Paris.

Société anatomique de Paris. — Le Bureau pour 1901 est composé comme suit: MM. CORNIL, président, R. MARIE et AUVRAY, vice-présidents, APERT et Marcel LABBÉ, secrétaires; MORESTIN, archiviste; MILIAN, trésorier. Membres du Comité : Titulaires, MM. DURANTE, GRIFFON, MOUCHET; adjoints: MM. LEFAS, LAUNAY, RABÉ.

Union des Femmes de France. — La conférence du mercredi 23 janvier a été faite au siège de la Société par M. le Dr THIÉRY, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux.

GUERRE, MARINE ET COLONIES. [613]

Service de Santé Militaire. — *Val-de-Grâce.* — Ont été nommés à l'emploi de médecin stagiaire à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire, les docteurs en médecine dont les noms suivent : MM. COUDEYRAS, LOUET, LAFERRIÈRE, COHADON, BAUHY, GUEX, CHANAL, BAGET, DERAPPE. — M. LEMOINE, médecin-major de 1re classe au 32e d'artillerie, a été nommé professeur d'hygiène à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire.

Vétérinaires.—Est inscrit d'office pour le grade supérieur M. Buffard, vétérinaire en second au 15e régiment d'artillerie. A fait sur la dourine et sa prophylaxie des travaux remarquables qui ont été l'objet d'une mention spéciale de l'Académie de Médecine et de la Commission militaire de Médecine et d'Hygiène vétérinaires.

Hygiène des Armées. — *Les cruches d'eau des chambrées.* — Le ministre de la Guerre s'est occupé d'un détail ayant assurément son importance au point de vue de l'hygiène. Voici la décision qu'il vient de prendre : « Je suis informé que, dans certains casernements, les cruches à eau sont reléguées dans les embrasures des fenêtres, derrières les portes, avec des balais ou des pelles à poussière. Parfois, on les trouve côte à côte avec les crachoirs. Il importe d'introduire dans l'esprit des hommes et des sous-officiers chargés de la surveillance des chambres que ce sont là des objets qui ne doivent jamais être voisins les uns des autres. Il y a lieu d'assigner aux cruches à eau un emplacement déterminé sur un support fixé à une certaine hauteur au-dessus du sol, afin d'éviter autant que possible la poussière. »

Alcoolisme dans l'Armée. — Le ministre vient de prescrire que des conférences devront être faites dans les régiments sur les dangers de l'alcoolisme.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin en chef ABELIN, du cadre de Cherbourg, est désigné pour aller concourir au service à terre du port de Brest. Dès son arrivée dans ce port, M. le médecin en chef LEGARD devra être dirigé sur Toulon où il est appelé à servir à l'Ecole d'application des médecins stagiaires. — M. le médecin de première classe RIGAUD, du cadre de Cherbourg, désigné pour aller servir au 14e d'infanterie de marine, au Sénégal, et M. le Dr THIRION, officier du même grade, médecin-major au 7e d'infanterie à Rochefort, sont autorisés à permuter. — M. AMBIEL, médecin principal à Toulon, et MM. les médecins de première classe DURAND et KÉRAUDREN, du port de Brest, ont été autorisés à prendre part aux concours qui ont eu lieu le 15 janvier courant à Toulon, pour les emplois de professeurs dans les Ecoles de Médecine navale.

Réserve. — Nomination au grade de médecin de 2e classe : M. le Dr BERGER, médecin de 2e classe de la marine, démissionnaire.

Campagne de Chine. — *Hospitalisation au Japon.* — Le *Notre-Dame-du-Salut*, rapatriant en France 250 blessés et malades, est arrivé le 8 janvier à Port-Saïd et est attendu à Marseille dans les premiers jours de février. Ce bateau-ambulance appartient à la Croix-Rouge française et le Conseil central de la Société a délégué deux de ses membres, le général Lanty et M. de Freville de Lorme pour se joindre aux Comités de la Société, à Marseille, et recevoir les rapatriés du corps expéditionnaire de Chine. M. de Valence, délégué de la Société, a quitté provisoirement Nagasaki pour porter des lainages et des médicaments aux ambulances de Chan-Haï-Kouan et est remplacé à Nagasaki par le baron Robert Baude.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE. [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 3e semaine de janvier 1,069 décès, au lieu de 1,035, pendant la semaine précédente et au lieu de 1,028, moyenne ordinaire des semaines de janvier. La fièvre typhoïde a causé 10 décès (au lieu de la moyenne (7). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 47, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (42). La variole a causé 6 décès au lieu de 11 la semaine précédente. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 65 (au lieu de 60 et de 86 pendant les deux semaines précédentes). La variole continue donc à constituer une menace. Les autres maladies épidémiques ont une fréquence moyenne. La rougeole a causé 8 décès (la moyenne est 14) ; la scarlatine, 2; la coqueluche, 8 ; la diphtérie, 10. Douze décès (au lieu de 4 pendant la semaine précédente) ont été attribués à la grippe. Il y a eu 27 morts violentes, dont 14 suicides. On a célébré à Paris 502 mariages. On a enregistré la naissance de 1,131 enfants vivants (581 garçons et 550 filles), dont 817 légitimes et 314 illégitimes. Parmi ces derniers, 60 ont été reconnus immédiatement.

Comité de protection des Enfants du 1er âge. — M. le Dr Albert JOSIAS, médecin de l'hôpital Trousseau, est nommé, par décret, membre du Comité supérieur des enfants du premier âge, en remplacement du Dr BERGERON, décédé.

Eaux Minérales. —M. le Dr Maurice Hanriot, rapporteur de la Commission des eaux à l'Académie de Médecine, a fait adopter par l'assemblée la décision suivante : « La Commission des eaux propose à l'Académie de surseoir à toute autorisation de forage dans les bassins de Vals et de Vichy jusqu'à ce que le Ministère de l'Intérieur ait terminé l'enquête qu'il poursuit actuellement pour savoir si les forages multiples n'altèrent pas la qualité des puits existants. »

Bureau d'Hygiène de Lyon. — M. le Dr PEHU vient d'être nommé, après concours, sous-directeur.

Hygiène industrielle. — Sont nommés membres de la Commission d'hygiène industrielle : M. le Dr LABORDE, membre de l'Académie de Médecine, directeur des travaux physiologiques à la Faculté de Médecine de Paris ; M. le Dr HEIM, professeur agrégé d'histoire naturelle à la Faculté de Médecine de Paris.

La lutte contre l'alcoolisme. — Le directeur des Postes et des Télégraphes du département du Doubs fait publier dans les journaux de la région, qu'en raison des ravages déplorables produits chaque jour par l'alcoolisme dans le personnel des facteurs, le directeur des postes et des télégraphes du Doubs a dû interdire formellement à ces sous-agents de prendre ou d'accepter en cours de tournée des boissons alcooliques et les invite à ne faire usage que de boissons hygiéniques, telles que : vin, bière, cidre, etc. Tous nos compliments.

Les Injections pour longue vie en Amérique. — Quoique réservé dans ses commentaires, le corps médical de New-York a pris un grand intérêt à une série d'expériences faites avec des injections de glycérophosphate de sodium. Ces expériences sont le résultat de la nouvelle, donnée dans le *Herald*, que M. Abram S. Herwiett a vu sa santé grandement améliorée par ce traitement, et elles avaient pour but de prouver si oui ou non le traitement a la puissance d'arrêter les ravages de la vieillesse. Les médecins qui dirigent ces expériences soumettront ceux qui en sont l'objet à un examen constant, et noteront leur état jour par jour. Deux des sujets qui se sont prêtés à ces expériences sont dans des refuges de veillards : l'un a quatre-vingt-trois ans, l'autre soixante neuf ans.

La Vaccine il y a un Siècle. — Le 8 nivôse (1801), le citoyen Colon, médecin à Paris, venu à St-Quentin pour vacciner la fille du bon Jolly, a inoculé 59 enfants, des pauvres et des militaires. Le citoyen Duccer, sous-préfet, atteste que l'inoculation a parfaitement réussi et que les enfants vaccinés ont habité avec des enfants qui ont la petite vérole, sans être atteints de la contagion.

Dysenterie. — *Epidémie dans le Finistère.* — L'épidémie de dysenterie s'étend chaque jour davantage ; elle vient de gagner la commune de Cleden-Poher, où beaucoup de personnes sont alitées. Le sous-préfet de Châteaulin et le Médecin des épidémies visitent les communes contaminées et prescrivent les mesures propres à enrayer le fléau.

Fièvre typhoïde. — *Épidémie.* — Une très grave épidémie de fièvre typhoïde a éclaté au 4e escadron du 12e cuirassiers, à Lunéville. Une soixantaine d'hommes sont atteints, et on a à déplorer plusieurs morts. Les cuirassiers valides ont été dirigés sur Corcieux, dans l'arrondissement de Saint-Dié, pays très sain où se trouvent des baraquements assez étendus.

Peste. — *Mesures Sanitaires en France.* — On télégraphie de Bordeaux qu'en vertu d'instructions nouvelles tous les bateaux arrivant d'Angleterre devront, avant de monter à Bordeaux, mouiller sur rade de Trompeloup, où une visite sanitaire sera faite. Les navires venant de Hull, particulièrement, seront passés à la fumigation, à cause des cas de peste signalés dans ce port.

Angleterre.—On dit que l'examen bactériologique a démontré que les décès récemment survenus à bord du « Friary », à Hull (Angleterre), étaient bien dus à la peste pneumonique, la forme la plus grave du fléau. Trois nouveaux décès se sont produits. Sept personnes sont en traitement ou en observation à l'hôpital.

Serbie. — En raison d'un cas de peste survenu à Constatinople, le gouvernement serbe a ordonné de soumettre à une observation médico-légale de douze jours les personnes venant de Turquie et restant en Serbie. L'examen médical est prescrit pour les trains de chemin de fer.

Fièvre jaune. — On a enregistré récemment, à Saint-Louis, un décès dû à la fièvre jaune.

DIVERS. [61]

Hommage au Dr Hartmann. — Les amis et les élèves de M. le Dr Hartmann se proposent de lui offrir un souvenir artistique à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Ce souvenir lui sera remis lors de son entrée à l'hôpital Lariboisière, le 1er février prochain. — Prière de nous adresser les réponses; nous les ferons parvenir à qui de droit.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Vergos, Hébrard et Birolleau, médecins principaux des colonies. — M. Lasnet, médecin de 1re classe des colonies.

Les Professeurs de la Faculté de Médecine maires en France. — La réputation de Cambo ville d'hiver remonte à une époque déjà ancienne. Nous savons que messieurs du Parlement de Bordeaux venaient au seizième siècle y passer leurs vacances, et que la reine Marie-Anne de Neubourg, veuve de Charles II, roi d'Espagne, y fit un long séjour. Au siècle dernier, Napoléon l'honora de sa visite,alors que les affaires d'Espagne l'avaient appelé à Bayonne. Malgré tout, la vogue de cette station n'aurait pas franchi la Garonne, si, après Orfila et Bérard, M. le Dr Grancher, notre éminent Maître, professeur de la Faculté de Paris, n'était venu, demander au ciel du pays basque le rétablissement de sa santé. C'est d'ailleurs à M. le Dr Grancher, devenu par reconnaissance maire de Cambo, que la villa «Etchegoria » doit aujourd'hui l'honneur d'offrir l'hospitalité à M. Edmond Rostand.

La Mortalité des Médecins. — Sur 100 médecins, 24 seulement voient leur soixante-dixième année, tandis qu'un simple paysan a 40 chances sur 100 d'arriver jusque-là, et un prêtre 42!

Incendie à l'Institut Pathologique de Berlin. — Si le feu sévit sur les théâtres, il n'épargne pas non plus les bibliothèques et les musées. Tout le monde scientifique connait l'Institut pathologique de Berlin, où se trouve l'admirable collection du Pr Virchow. Un incendie vient de détruire cette collection, qui renfermait des pièces et des documents d'un intérêt universel.

Les Médecins auteurs dramatiques. — On nous a conté que M. le Pr Lorain avait contribué à la rédaction du libretto d'un opéra, plus que comique : *Les Canotiers de la Seine*, dont la musique serait de Clairville. — Est-ce exact ?

La Médecine au Théâtre. — Signalons une nouvelle fantaisie intitulée : *Docteur ! c'est très curieux*... de Fordyce, le chanteur. — On vient de mettre en répétition, pour la jouer l'un des samedis littéraires de l'Odéon, une pièce en deux actes : *la Dormeuse*, de M. André de Lorde. Cette œuvre, qu'on dit curieuse, sera précédée d'une conférence faite par M. le Dr Gilles de la Tourette.

Les Romans Médicaux. — Jean Rameau est avant tout et malgré tout un poète. Dans *Tendre Folie*, le dernier roman qu'il vient de nous donner, Aure est riche, et sa fortune a tenté un *docteur en médecine*, un « bon camarade » à Romain, son fiancé. *Ce médecin convoite la dot de la jeune fille* et n'hésite pas à empêcher le mariage, en affirmant que son ami est *tuberculeux*... O Science ! que de crimes on commet en ton nom !

Les Médecins Amoureux. — *Les Amours du Dr Nifo.* — Un antique et savant médecin italien, M. le Dr Agostino Nifo, a dépensé plus d'une année de veilles à écrire un traité *De la Beauté et de l'Amour*. On lit dans ce traité : « Très illustre Jeanne, lorsque je me consultai pour savoir quel était celui de mes ouvrages qui serait le plus digne de vous être offert, je pensai à un livre composé de deux parties, l'une traitant de la *Beauté*, l'autre de l'*Amour*. Or, ce livre n'a d'autre objet que de vous rendre hommage et de vous témoigner mon profond respect. Quoique le divin Platon semble avoir épuisé l'un et l'autre de ces sujets, j'ai osé y revenir après lui, parce que, du commencement à la fin de mon travail, c'est votre beauté seule qui m'a fourni tous mes arguments. Grâce à la contemplation et à l'analyse de cette beauté divine, mon livre ne sera pas seulement beau. Il sera admirable. Que seraient mes talents dans l'art d'écrire, si les irrésistibles charmes qui ornent votre personne et votre beauté ne venaient suppléer à l'imperfection de mon œuvre ? Oui, c'est votre beauté, votre beauté seule qui va resplendir dans mon livre ; c'est elle qui donnera à mon nom une célébrité telle que je le verrai s'élever par dessus tous les autres et monter avec votre propre nom jusqu'aux astres... » M. le Dr Agostino Nifo a été le grand pontife d'un culte institué en l'honneur de Jeanne d'Aragon. Ce culte a abouti à une sorte d'apothéose. Les savants, les philosophes, les poètes qui avaient aimé, de loin, cette femme accomplie, se réunirent à Venise en 1551 et tinrent une sorte de concile où fut décidée la canonisation de Jeanne la divine.

Les Symptômes de la Peur. — *Impressions d'un Journaliste au cours de l'incendie d'un Théâtre.* — « Lorsque le rideau de fer fut baissé et qu'on ignorait ce qui se passait derrière, je n'éprouvai aucune difficulté à contrôler mon émoi personnel, mais je ne pus réprimer une anxiété terrible, dont je ne rougis pas parce que ma femme et mes deux enfants se trouvaient avec moi dans ma loge. En fait, tous mes œufs étaient dans le même panier. » Les symptômes de frayeur que j'éprouvais alors me paraissent valoir la peine d'être rapportés. Par trois fois, à des intervalles d'une seconde ou deux, je ressentis dans les reins une *douleur soudaine et violente* comme si j'étais saisi et écrasé par une main gigantesque. » Au moment où j'écris ces lignes, après plus de quinze heures, la place où je ressentis ma douleur est encore raide. Les *genoux qui tremblent* sont un symptôme de frayeur aussi vieux qu'Homère probablement, même aussi vieux que l'homme. Mais, l'autre effet, celui de de la *douleur dans les reins*, est tout à fait nouveau pour moi, et il serait peut-être intéressant de savoir si d'autres que moi, à Islington ou ailleurs, ont éprouvé des sensations semblables ».

Les Guérisons miraculeuses de Saint Antoine de Padoue. — La caractéristique de saint Antoine de Padoue, c'est que, pendant sa courte vie de trente-six années (1195-1231), il a semé des miracles. Il fit son premier, dans l'adolescence, comme étudiant à la maîtrise de Lisbonne. Dès lors,c'est une suite ininterrompue de prodiges, guérisons de malades, expulsions de démons, résurrections de morts et mille autres, entre lesquels certains se distinguent par une originalité singulière. Ainsi, à Bourges, pour confondre le juif Guillard, il fit adorer le Saint-Sacrement par une mule. A Limoges, *il fit repousser instantanément*, sur la tête d'une dame, les *cheveux* qu'un mari brutal venait d'arracher dans un accès de jalousie.

La Pharmacie et la loi sur les Boissons. — Un pharmacien de la Chaussée-d'Antin a raconté à un journaliste qu'il subira l'augmentation des droits sans la faire supporter à sa clientèle, parce que cette augmentation, répartie sur la vente en détail, est infime. Mais en revanche, il sera obligé de vendre plus cher les « *spécialités* », car les fabricants d'eaux dentifrices ou autres, qui opèrent sur des quantités énormes, seront obligés de majorer les prix de leurs produits.

Les Médecins dans le Monde. — Au banquet annuel de la *Lot-et-Garonnaise*, société amicale des originaires du Lot-et-Garonne, assistait M. le Dr Rambaud. — La *Savoisienne*, société philanthropique et de secours mutuels, a donné au Grand-Hôtel, son grand bal annuel, au bénéfice de sa caisse de secours. Remarqué: M. le Dr Chautemps, député. — L'*Alliance française*, Association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger, a donné une soirée intéressante à la salle des Agriculteurs de France. Dans l'assistance très nombreuse, nous avons remarqué : M. Peyrot, professeur à la Faculté de Médecine. — Au dîner annuel du « *Clafoutis* », au nombre des convives : M. le Dr Vallon. — Au banquet annuel de l'*Aveyronnaise*, Société amicale des originaires de l'Aveyron, au nombre des convives : M. le Dr Alaux. — Le hanquet des *Originaires des Hautes-Pyrénées* était présidé par le Dr Suberbie.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de Mlle Alice Berthier, avec notre excellent collègue et ami, M. le Dr Louis Magnelaine, ancien interne des hôpitaux, chef de Laboratoire à la Faculté de Médecine. La bénédiction nuptiale a été donnée le mercredi 23 Janvier 1901 à l'église St-Germain-des-Prés. — M. Joseph-Emile-Edouard Terrier, docteur en médecine, à épouse Mlle Augustine Madeleine Duvivier. — M. Paul-Marie Blondin, docteur en médecine, épouse Mlle Caroline-Berthe Rousseau. — M. Jean-Victor-Eugène d'Herbécourt, qui vient de subir sa thèse de doctorat en médecine, épouse Mlle Madeleine Walter.— M. Marie Joseph-Henri Sicard, docteur en médecine, épouse Mlle Angéline Grancolas. — De Périgueux, on annonce le prochain mariage de M. le Dr André Devillard, avec Mlle Camille Gaillard, fille du distingué professeur d'agriculture de la Dordogne.— M. le Dr Pierre-Maurice Laroche, ancien interne des hôpitaux de Paris, épouse Mlle Decoux-Lagoutte. — Récemment a été célébré, à Saint-Roch, le mariage du Dr Joseph Chompret, fils du docteur et de Mme Chompret, avec Mlle Louise Thomas-Bassot, fille de M. Thomas-Bassot, président du conseil d'arrondissement de Dijon. Témoins du marié : M. le Pr Albert Robin, médecin de la Pitié, membre de l'Académie de Médecine, et le Dr Sébileau, professeur à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux. — Prochainement sera célébré le mariage de Mlle Dallon-Perrens, petite-fille du membre de l'Institut, avec le Dr René Bonamy, ancien interne des hôpitaux.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La défense du vin et la lutte contre l'alcoolisme ; par M. le Dr E. Mauriac. — Brochure in-8 de 114 pages. Paris, 1901. Octave Doin, éditeur. — Prix : 2 fr.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 637.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 6. 9 Février 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

618.19

L'Exposition de l'Enfance.

Une importante Exposition, qui paraît d'un genre nouveau et restreint, va avoir lieu au printemps prochain dans le Petit Palais des Champs-Elysées. Elle sera consacrée à tout ce qui concerne l'enfance, c'est-à-dire en réalité à l'humanité presque tout entière !

Cette entreprise, autorisée par le Conseil municipal à utiliser les locaux où tant de richesses artistiques furent déposées pendant la grande Exposition de 1900, est patronnée par tous ceux qui, dans notre pays, s'occupent des œuvres d'Assistance.

Le programme est des plus complets. Il embrasse tout ce qui intéresse l'enfance, depuis l'économie sociale, la pédagogie, l'enseignement technique, jusqu'aux arts plastiques, jusqu'aux curiosités des collections les plus spéciales, depuis le marbre et le tableau jusqu'à l'imagerie naïve, le goût ancien et moderne, le costume, les berceaux royaux épars dans les musées, etc. Les diverses sections de l'Exposition seront présidées par MM. Georges Cain, Léo Claretie, Dr Blache, Emile Boutroux, Mlle Lucie Faure, MM. Henry Joly et Flandin.

Indépendamment de son caractère de philanthropie générale, l'Exposition de l'Enfance poursuit un but immédiat et précis ; et les bénéfices qu'elle pourra produire seront strictement partagés entre l'Assistance publique et diverses œuvres de charité privée. Me Rollet, l'avocat bien connu des enfants, est Secrétaire général du Comité. Les bureaux provisoires sont installés 14, place Dauphine.

Dès les premiers jours d'avril, ce musée de l'enfance occupera tout le premier étage du Petit Palais. C'est M. Georges Cain, directeur du musée Carnavalet, qui dirigera la section artistique et historique ; il recueille en ce moment des peintures et sculptures inspirées par l'enfant, des objets d'art, des souvenirs d'enfants célèbres. M. Léo Claretie va offrir l'histoire du jouet, de l'image, du costume, du meuble d'enfant. MM. le Dr BLACHE et Emile Boutroux dirigeront les sections d'hygiène, d'assistance, d'éducation, et d'instruction. M. Jules Claretie, de l'Académie française, présidera aux fêtes et aux conférences. Le rez-de-chaussée du Palais sera consacré aux travaux et aux jeux des enfants.

L'idée du Comité est d'appeler, au début du siècle, l'attention du public sur tout ce qui touche à l'enfant et d'en faire profiter l'enfance malheureuse. C'est là une excellente intention. Mais nous nous permettons de soumettre au Comité une autre idée. Pourquoi ne réinstallerait-on pas là la splendide exposition rétrospective de l'Hygiène de l'Enfance, qui a émerveillé tous les yeux compétents l'an dernier à la Galerie des Machines ? M. Monod, nous n'en doutons pas, en prêterait avec joie tous les objets. Notre confrère, M. Blache, n'a donc qu'à faire les démarches indispensables : il est certain d'aboutir et d'ajouter ainsi un attrait de plus — et un grand ! — à la section qu'il va organiser au Petit Palais.

D. M.

617.51

Malformation cranienne Sur le Crâne de Winsum

Réponse à l'article de M. le Dr Folmer.

PAR

M. le Dr Fernand DELISLE (de Paris),
Préparateur d'Anthropologie au Muséum.

La *Gazette Médicale de Paris*, dans les numéros des 10 et 24 décembre 1898, avait commencé la publication d'un travail de M. le Dr H.-C. Folmer, de Delft (Hollande), dont le titre « *La déformation artificielle du « crâne chez les enfants nouveau-nés ; son « importance médico-légale* », pourrait induire en erreur ceux de nos confrères auxquels les études craniologiques sont familières.

Mes recherches sur la distribution des déformations artificielles du crâne dans l'Europe occidentale et plus spécialement en France me conduisirent à demander à M. le Dr Folmer de me communiquer la pièce, objet de son Mémoire, pour la comparer aux crânes déformés des collections anthropologiques de Paris.

J'avais quelques doutes sur la nature de la conformation de ce crâne, d'après l'indication de Sphéno-Lordose qui figure dans le titre allemand de ce travail publié en 1897 à Bade (1), bien que le Dr Folmer fût très affirmatif quant à la catégorisation de la dite pièce, *crâne macrocéphale*.

M. le Dr Folmer voulut bien me confier cette pièce ostéologique : ce dont je le remercie vivement ; mais, dès le premier examen, je pus me convaincre que ce n'était pas un crâne artificiellement déformé, mais un crâne atteint de malformation. Ce qui frappe en effet, c'est la hauteur considérable du crâne par rapport à la longueur et à la largeur, la forme toute spéciale de la région frontale et la verticalité de la portion écailleuse de l'occipital. Il voudra bien m'excuser de publier les considérations suivantes, si contraires à ses observations personnelles, lesquelles pourraient induire en erreur ceux qui se rapporteraient à sa diagnose et seraient portés à regarder le

(1) H.-C. FOLMER. *Een geval van Spheno-Lordose ten gevolge van Kunstmatige Schedelmisvorning* (*Un cas de sphéno-lordose par déformation artificielle du crâne*). — *Psych. en Nerolog.* Baden, 1897, Afl. 5 et 6.

crâne de Schaphalsterzijl comme artificiellement déformé.

Nous rappellerons en passant que ce crâne a été découvert il y a plus de vingt ans à Schaphalsterzijl, commune de Winsum, province de Groningue, Hollande.

Par suite de quelles raisons M. le Dr Folmer a-t-il voulu ranger le crâne de Winsum parmi les crânes artificiellement déformés, dits du type macrocéphale, il m'est impossible de le deviner d'après son travail.

Un examen attentif l'aurait certainement conduit à tout autre conclusion. Il lui fal-

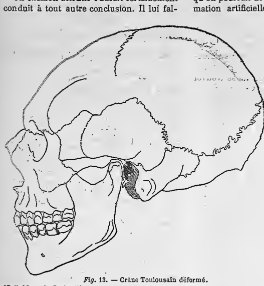
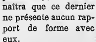


Fig. 13. — Crâne Toulousain déformé.
[Coll. Mus. de Paris (1)].



lait bien peu de chose pour établir un diagnostic vrai de la conformation de cette pièce.

Il a cotoyé la vérité dans sa discussion sur la valeur des synostoses et de leurs effets ; et c'est pour n'y avoir pas cru qu'il a vu une déformation artificielle, c'est-à-dire, voulue, provoquée, là où il n'y avait qu'une simple *malformation cranienne*.

Tout le monde sait que les malformations craniennes sont spontanées, le plus souvent indice d'une évolution pathologique ; qu'elles se produisent sans attirer au début l'attention du sujet et de son entourage et qu'on ne les découvre que tardivement.

L'anatomiste les reconnaît chez nombre d'individus fort bien portants, qui ne se doutent même pas pourquoi ils ont, suivant une expression vulgaire, une drôle de tête.

Les variétés de malformations craniennes ont été depuis longtemps étudiées et on en a établi toute une classification dont les divers types figurent dans les collections anthropologiques ; microcéphalie, plagiocéphalie, oxycéphalie, scaphocéphalie, etc., qu'ils soient produits par synostoses ou arrêts de développement de causes diverses.

« A première vue ce crâne attire l'atten-
« tion par des caractères particuliers de sa
« constitution. C'est un crâne d'homme,
« bien développé, asymétrique, de petite
« dimension en longueur, tandis que la hau-
« teur paraît extraordinairement grande.
« La voûte de l'occiput manque, etc. » Ce n'est certes pas d'après cette description qu'on pourrait déduire qu'il s'agit de déformation artificielle et je crois que M. Virchow, dont M. le Dr Folmer invoque la manière de voir, ne se rallierait pas à son avis, s'il voyait ce crâne.

Pour bien montrer ce que sont les déformations artificielles, nous figurons d'abord un crâne de Toulousain déformé (*Fig.* 13) et le portrait d'un sujet vivant, présentant une variété un peu différente de la déformation macrocéphale et qu'à la rigueur on en pourrait rapprocher (*Fig.* 14). Si on les compare au profil du crâne de Schaphalsterzijl, on reconnaîtra que ce dernier ne présente aucun rapport de forme avec eux.

Les pertes de substance des deux côtés du crâne, blessures de guerre peut-être, sont sans importance au point de vue qui nous occupe ; mais il est très regrettable que la majeure partie de la face et de la mâchoire supérieure soient détruites parce qu'elles auraient permis de mieux apprécier l'influence de l'action de la synostose généralisée. Après l'étude des sutures de ce crâne, nous chercherons à voir si, par le fait de l'oblitération prématurée des unes et de la persistance des autres, nous n'arriverons pas à trouver, en nous aidant d'autres considérations tirées du développement de l'individu, une explication de la forme si particulière du crâne.

Fig. 14.— Tête de Toulousain artificiellement déformée.
[Collection du Dr F. Delisle].

1° *Suture coronale.* — Le tracé de la suture coronale est très nettement dessiné du côté gauche à partir du bregma jusqu'à une perte de substance qui intéresse à la fois le frontal et le pariétal gauche, jusqu'à la suture sphéno-frontale. — La moitié droite de la suture coronale, au lieu de continuer la direction de la branche gauche, commence plus en arrière d'environ 6 millimètres et si, sur un trajet d'environ 2 centimètres, on peut reconnaître son tracé, on ne peut la relever à nouveau, à peine visible, qu'audessous de la ligne courbe temporale. Cela permet d'affirmer que depuis très longtemps la moitié droite du frontal est soudée au pariétal correspondant.

Le bregma, au lieu d'être réellement un point de la suture coronale duquel part d'avant en arrière la suture sagittale, tel le T majuscule, prend la forme Z, le frontal faisant mortaise pour recevoir le pariétal gauche, le droit restant en retrait.

2° *Sutures fronto-sphéno-pariétales.* — Celles du côté gauche sont libres (Perte de substance).

A droite, la direction de la suture sphéno-frontale est apparente et cependant il est permis de supposer que dans leur épaisseur les deux os peuvent être soudés.

La suture sphéno-pariétale est oblitérée ; on n'en voit plus trace.

3° *Suture sagittale.* — En allant du bregma vers le lambda, c'est-à-dire d'avant en arrière, on voit que dans le tiers antérieur de la suture les denticulations sont encore très visibles, que dans les tiers moyen et inférieur on peut encore les reconnaître de façon fort inégale, mais l'aspect indique une oblitération complète de la suture, tant à la surface du crâne que dans son épaisseur.

4° *Suture lambdoïde.* — Les pariétaux sont absolument soudés avec l'occipital, mais il est facile de rétablir le tracé de la suture à droite et à gauche d'après les denticulations des pariétaux et de l'occipital.

5° *Sutures temporo-occipitales.* — Toutes deux oblitérées. Leur trajet est reconnaissable.

6° *Sutures temporo-pariétales.* — Les deux sont soudées en arrière au-dessus des régions mastoïdiennes, mais elles sont libres en grande partie en haut et en avant dans la partie écailleuse du temporal.

7° *Suture sphéno-basilaire.* — Oblitérée.

Toutes les autres sutures du crâne et celles de ce qui reste de la face sont ouvertes et libres.

(1) Dr Fernand Delisle. — *Contribution à l'étude des déformations artificielles du crâne.* Thèse, Paris, 1880.

A quelle époque de la vie se sont formées les premières synostoses et quelles ont été les premières à se produire?

L'aspect du crâne le dit. La tendance à la synostose a dû se manifester pendant la grossesse, se continuer durant l'enfance et le travail s'est achevé pendant l'adolescence. L'état des deux dents qui restent au crâne et qui ne sont pas franchement usées, portent à penser que le sujet avait au plus une trentaine d'années.

Ce travail particulier d'oblitération des sutures a atteint d'abord la coronale, la sagittale et toutes les sutures postérieures affrontant à l'occipital (temporo et pariéto-occipitale) en remontant, ce qui a provoqué le redressement de l'occipital jusqu'à la rencontre des pariétaux au Lambda, diminuant en même temps et l'étendue et la courbure de la partie de cet os au-dessous de la ligne courbe occipitale supérieure. C'est ce qui a fait dire au Dr Folmer *la voûte de l'occiput manque!* Elle ne manque pas; mais elle a été redressée parce que cet os n'a pu s'étendre d'arrière en avant en forme de crochet C, la synostose de la sagittale ne permettant plus le développement régulier de la portion écailleuse.

De plus, le mouvement de redressement de l'occipital a eu une autre conséquence dont le retentissement s'est traduit du côté de la base par le mouvement de bascule en bas de la portion antérieure, condylienne et basilaire, du trou occipital, lequel mouvement s'est continué sur le sphénoïde et sur tout ce qui se trouvait plus en avant.

Il est évident que cette oblitération prématurée de certaines sutures coïncidant avec la persistance d'autres sutures devait être suivie de modifications nécessaires dans la forme générale de la tête sans qu'il soit besoin d'invoquer *la déformation artificielle*, qui aurait donné une conformation céphalique bien différente de celle du crâne en question.

Qu'observons-nous en effet là où les sutures ne sont pas prématurément oblitérées? Des ressauts, des voussures, des indications de dilatations des plus nettes, indéniables, que le Dr Folmer a vues, mais dont la cause lui a échappé et partant qu'il a mal interprétées.

Pourquoi la déformation artificielle du crâne aurait-elle provoqué l'oblitération de la moitié droite de la coronale, réunissant ainsi le frontal au pariétal droit, et pourquoi n'aurait-elle pas eu une action analogue à gauche.

« Cette forme singulière de la partie « frontale fait présumer qu'il a été aplati « par pression artificielle. La pression « aurait été principalement exercée sur la « moitié droite, qui est très plate. » Eh bien! pour qui a vu les diverses variétés de crânes artificiellement *déformés* et aussi *malformés*, cette explication n'est pas admissible.

Toutes les particularités de ce crâne attribuées à la déformation sont uniquement dues, d'une part, à l'oblitération hâtive, prématurée des sutures et, d'autre part, à la poussée interne résultant du développement du cerveau luttant pour conserver ou conquérir la place qui lui était nécessaire.

Les marques de ce développement compensateur sont des plus manifestes sur le crâne de Schaphalsterzijl. A la voûte il s'est produit sur la plus grande partie du pariétal gauche et se traduit par un ressaut de cet os au dessus du pariétal droit et du frontal, ainsi qu'on peut le constater sur la *Fig.* 15. La suture sagittale étant restée ouverte plus longtemps que la moitié droite de la coronale, le bord interne du pariétal droit a pu se relever, pour s'affronter au pariétal gauche dont le bord denticulé est légèrement fléchi, en bas, et le faîte de la courbe transverse du crâne au lieu de se trouver sur la suture sagittale, comme d'usage, est reporté en dehors sur le pariétal gauche très saillant. De cet ensemble d'observations, il résulte que la voûte pariétale gauche est surélevée, bombée par rapport au reste de la voûte cranienne, frontal et pariétal droits.

De même, par le fait de l'oblitération prématurée des sutures de l'occipital avec les pariétaux et les temporaux, de l'aile droite du sphénoïde avec le pariétal et le coronal du même côté, il s'est produit un système de compensation vers les régions antérieures et latérales, suivant le diamètre bitemporal. Ces deux os fixés en arrière à l'occipital et au pariétal, mais libres en haut et en avant, se sont laissés dilater dans la portion écailleuse et au lieu d'être aplatis, ils sont bombés comme chez nombre d'hydrocéphales. La poussée compensatrice s'est étendue plus en avant jusqu'aux grandes ailes du sphénoïde, plus accusée toutefois à gauche qu'à droite, comblant ainsi en partie les fosses orbitaires externes. La poussée cérébrale s'est exercée encore du côté de la base. La portion condylo-basilaire de l'occipital a basculé, de telle façon que l'apophyse basilaire est sur le même plan que le trou occipital au lieu de former en avant de celui-ci, comme sur les crânes normalement développés et même sur les crânes artificiellement déformés, un axe osseux à courbure concave en bas, ayant un angle qui varie de 14° à 27° suivant les individus. Le redressement de l'apophyse basilaire sur le crâne de Schaphalsterzijl a été suivi d'un changement de position du corps du sphénoïde et en allant de proche en proche en avant, on a l'explication des modifications produites du côté des os de la face, et qu'on peut en partie reconnaître, tout incomplète qu'elle est.

Il y a d'autres raisons contre l'hypothèse de la déformation artificielle tirées de la forme même du crâne. D'abord quel appareil a-t-on employé? D'après M. le Dr Folmer, « les tours de ce bandage doivent avoir com- « primé surtout le côté postérieur du crâne « et ils ont été roulés au-dessus des régions « mastoïdiennes, du point de la suture « lambdoïde, jusqu'à l'inion. Sous le tour « qui passait sur le front, était placée pro- « bablement une attelle rigide ou planche « dure qui comprimait davantage le côté « droit. Même phénomène à l'occiput. »

La courbe générale du crâne de Schaphalsterzijl, si elle avait été comprimée comme l'indique le Dr Folmer, aurait un aspect bien différent. Le front serait fortement aplati dans toute sa largeur, les bosses frontales seraient plus effacées; or, il n'en est rien; au-dessus d'arcades sourcilières volumineuses, nous voyons partir de la glabelle, au-dessous de la région médiane de l'écaille frontale, une double gouttière courbe



Fig. 15. — Crâne de Schaphalsterzijl. Profil droit.

qui se continue à droite et à gauche en dehors des crêtes temporales du frontal. Au surplus la diagraphie de profil (*Fig.* 15) permet-elle de juger que le frontal au lieu d'avoir été comprimé, aplati, a pu se développer librement.

Au sujet de la région postérieure du crâne, même observation. La déformation obtenue au moyen de l'appareil décrit plus haut aurait dû être celle des Natchez, Chinowks, Péruviens anciens, Caraïbes. Quant à celle des macrocéphales, qui n'est pas toujours identique à elle-même sur tous les crânes de ce genre, elle ne ressemble en rien à la forme du crâne de Schaphalsterzijl ou de Winsum.

Ce n'est donc pas un crâne artificiellement déformé; mais un crâne malformé spontanément par le fait de son développement.

Ce qui frappe en examinant la base, c'est que la partie du crâne avant du bord antérieur du trou occipital ou basion, est de beaucoup plus considérable que celle qui est en arrière. Pour maintenir la tête en équilibre sur son atlas, il fallait un effort puissant des muscles de la région cervicale postérieure et nous voyons, en effet, que la moitié inférieure de l'occipital présente des lignes courbes supérieures d'un relief très accentué, que la protubérance occipitale externe, l'inion est très fortement déve-

loppé. Toute la partie de cet os comprise entre les lignes courbes supérieures et le bord postérieur du trou occipital est rugueux, portant la trace d'insertions musculaires vigoureuses, dont l'action n'a pas été sans influence sur les modifications anatomiques générales de la région.

Vu sa forme toute spéciale, ce crâne MALFORMÉ doit être classé parmi les *oxycéphales, acrocéphales, hypsocéphales, pyrgocéphales,* crânes élevés. M. Virchow (1) a formulé une série de propositions applicables au cas actuel, entre autres celle-ci : « A la suite de la synostose prématurée « d'une suture, le développement du crâne « reste toujours en retard dans une direc- « tion perpendiculaire à celle de la suture « soudée. »

Pour le crâne de Winsum, les sutures postérieures sont oblitérées, celles de la région antérieure de la face sont libres; celles d'une partie de la voûte ayant disparu, celles des plans latéraux sont restées presque toutes ouvertes et de ce fait la compensation a pu se réaliser.

Un exemple de malformation analogue à celui qui nous occupe est signalé dans le livre du Dr Topinard (2).

Il n'y a pas lieu d'insister sur les diverses autres particularités que M. le Dr Folmer croit avoir remarquées à propos des apophyses ptérygoïdes, de la voûte palatine et autres os de cette partie de la tête qui sont cassés et dont on ne peut faire état dans cette étude.

CRANE DE WINSUM. *Mensurations :*

Projections	Antérieure	Totale	67mm
		Faciale	25
	Postérieure		119
Diamètre antéro-postérieur maximum			166
— —		iniaque	164
— Transverse		Maximum	139
		Bitemporal	139
		Biauriculaire	124
		Bimastoïdien	100
		Frontal minimum	101
		— maximum	113
		Occipital maxim.	115
— Vertical basio-bragmatique			135
Courbes	Horizontale	Préauriculaire	260
		Totale	480
	Transverse	Sus-auriculaire	320
		Totale	440
	Frontale	Sous-cérébrale	22
		Cérébrale	88
		Totale	110
	Pariétale		129
	Occipitale		108
Trou occipital. Longueur			42
— Largueur			35
Ligne naso-basilaire			98
Ligne basio-sus-nasale			107
Circonférence médiane totale naso-basilaire			487
— Basio-sus-nasale			474
Distance bi-orbitaire externe			109
— inter-orbitaire			28
Orbite. Largeur			39
— Hauteur			36
Nez. — Largeur des os	Supérieure		17
	Minima		13
	Inférieure		18
	Longueur médiane		22
Face Hauteur	Sous-cérébrale du front		22
	Pommette		26
	Orbito-alvéolaire		46
Indices	Longeur = 100	Largeur	83,73
		Hauteur	81,32
	Iniaque = 100	Largeur	84,75
		Hauteur	82,31
	Largeur = 100	Hauteur	97,12
Indice du trou occipital			83,33
Indice orbitaire			93,30

(1) VIRCHOW. — *Gesammelte Abhandlungen.* Francfort, 1856. — *Untersuchungen uber die Entwickelung der Schædelgrundes.* Berlin, 1857.

(2) Dr Paul TOPINARD. — *L'Anthropologie,* 2e édit., Paris, Reinwald, 1877.

L'examen des mensurations donne des indications bien nettes. D'abord ce crâne est nettement brachycéphale avec un indice de 83,73, mais cette brachycéphalie est encore plus accentuée si on prend l'indice iniaque plus grand d'un degré que l'indice céphalique ordinaire. Il est peu fréquent, en effet, de voir le diamètre iniaque, le diamètre antéro-postérieur maximum dans les races blanches. En second lieu, ce crâne brachycéphale est fortement hypsocéphale, autre caractère rare dans les races blanches, et chez elles tout à fait imprévu, mais il est la conséquence de cet état synostotique étendu, c'est ce qui en fait une pièce tout à fait disharmonique.

Nous formulons donc notre conclusion ainsi : crâne affecté de malformation spontanée du genre de l'*Acrocéphalie,* donc non déformé artificiellement.

Si M. le Dr Folmer avait tenu compte de l'indication donnée par la présence de la monnaie trouvée avec le crâne, il aurait hésité à le regarder comme présentant le type de la déformation macrocéphale qui n'est pas celle décrite par Vesale et ses contemporains. Ils ont connu une déformation analogue à celle qu'on retrouve encore aujourd'hui dans un grand nombre de nos départements français et qui était signalée au XVIe siècle chez les Belges, les Parisiens, les Génois.

Aucun crâne tiré des sépultures de cette époque n'a reproduit la forme des crânes dits macrocéphales, de Voiteur, de Reynier, de Czongrad, de Kertch, du Caucase.



M. le Pr GRANCHER (de Paris).

ACTUALITÉS.

LES DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

61(09)

Les nouveaux Décorés.

Sont nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur :

Commandeur. — M. le Pr GRANCHER. Membre de l'Académie de Médecine, médecin des Enfants-Malades, professeur de clinique infantile à la Faculté, ancien chef du service de la rage à l'Institut Pasteur, médecin d'Edmond Rostand qu'il a guéri, l'année dernière, et qui est demeuré son très reconnaissant ami. — M. Grancher compte parmi les hommes tout à fait supérieurs de la Faculté de Médecine, grâce à de magnifiques travaux que, tout jeune, il a publiés sur *l'unité de la phtisie* et sur le diagnostic précoce de la tuberculose ; par la collaboration si dévouée qu'il apporta à son Maître, Pasteur, à une époque où il fallait quelque courage pour se dire pastorien; par l'organisation de son service d'hôpital; par la précision vraiment scientifique de tout ce qu'il publie, et notamment de ses récentes communications à l'Académie, sur la rougeole; par l'importance du *Traité des Maladies de l'Enfance,* dont il dirige la publication; par le nombre et la qualité des élèves qu'il a formés. — Il méritait indiscutablement la haute distinction qui vient de lui échoir.

Ajoutons à cela que, rue Beaujon ou à Cambo (Basses-Pyrénées), sa maison, fort hospitalière, est décorée avec un goût supérieur, et que lui-même — parti d'une condition fort modeste —, a naturellement allure de gentilhomme, avec, ce qui vaut mieux encore, un goût pour l'art et la littérature qui donne à sa causerie infiniment de relief et à ses réceptions infiniment de charme. (*Figaro*).

Chevaliers. — M. le Dr MARFAN. Agrégé à la Faculté, médecin des hôpitaux, secrétaire de la Section de Pédiatrie du grand Congrès de Médecine, actuellement spécialisé dans l'étude des maladies de l'enfance, M. Marfan a depuis plusieurs années, suppléé le professeur Grancher à la chaire de clinique infantile. Il est un des trois directeurs du *Traité des Maladies de l'Enfance.* Son ouvrage sur *l'Allaitement* est considéré comme ce qui s'est écrit de meilleur dans le genre. Ancien élève de Peter, il est encore un remarquable médecin de médecine générale, et il y a un certain chapitre du *Traité de Pathologie générale,* de Bouchard, sur « la fatigue et le surmenage », qui est plein d'idées générales et d'aperçus profonds touchant à la philosophie de la médecine. Aimable homme, ami dévoué, jouit d'une considération très haute et d'une sympathie très générale.

M. le Dr JALAGNIER. Agrégé à la Faculté, chirurgien des hôpitaux, cœur d'or, d'une incomparable loyauté. Un huguenot superbe; près de six pieds de haut, la barbe en pointe et la grande moustache qui se relève en double croc: une tête à porter le feutre à plumes du XVIe siècle. N'étaient la grande douceur de son regard et la parfaite aménité de toute sa personne, on aurait quelque étonnement de ne pas lui voir manier la pertuisane, la dague et l'épée à coquille. Se contente de moderoemeot manier le histouri, dont il fait fort habile usage pour le plus grand bien du pauvre moode. (*Figaro*).

M. le Dr RAMARONI. Chirurgien en chef de l'hospice de Bastia (Corse). Praticien d'une haute valeur, d'un dévouement sans égal pour tous ceux qui ont besoin de recourir à ses soins si éclairés. Jouit dans la ville de Bastia, dont il est un des médecins les plus appréciés, de la considération et de la confiance publiques. A pris part très brillamment à la campagne de 1870. Compte 25 années de pratique médicale, au cours desquelles ses compatriotes, reconnaissants, lui ont, à diverses reprises, manifesté leurs sympathies en l'investissant de mandats électifs. Excellent homme, très aimable, très serviable, tout à fait distingué, et dont la croix est, très certainement, une des mieux méritées de la promotion.

M. le Dr CUVILLIER. Touche à peine à la quarantaine ; ancien interne distingué des hôpitaux, chargé d'une clinique à l'Hôpital des Enfants malades; médecin de l'Association des journalistes républicains, spécialiste pour les maladies du nez, du larynx et des oreilles, qui lui ont fourni le sujet de quelques publicatioos très remarquées et qu'il a observées comme chargé de missions à l'étranger pour étudier le fonctionnement des cliniques de laryngologie et d'otologie.

M. le Dr PIETKIEWICZ, médecin dentiste à l'Hôtel-Dieu de Paris.— M. le Dr LABARTHE, médecin du Ministère de l'Intérieur.—M. LEGLUDIC, Directeur de l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Angers. 36 ans de services.— M. le Dr FESQ, membre du Conseil général du Cantal, Maire d'Aurillac, Médecin de l'état civil depuis 1878, Médecin directeur de l'asile d'aliénés depuis 1888. — M. le Dr PHÉLIPPOT, médecin à Bordeaux, ex-chef de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Bordeaux. 21 ans de pratique.—M. le Dr SICARD, maire de Béziers, 22 ans de pratique médicale.— M. le Dr RAMADIER, médecin à Saint-Chély-d'Apcher (Lozère), conseiller municipal depuis 45 ans. — M. le Dr LUCAS DE CRÉSANTIGNES, Médecin du Mioistère de l'Agriculture. — Mme Faurestié (Jeanne), en religion Sœur CANDIDE, supérieure de l'hôpital d'Ormesson, supérieure de l'hôpital de Valence d'Agen en 1878, Directrice, depuis 1888 de l'hôpital d'Ormesson, 22 ans de service. —M. le Dr LACAZE-DORI, médecin à Montauban. 20 ans de pratique.— M. le Dr MARQUET, maire de Rochechouart (Hte-Vienne), 23 ans de services.

MATÉRIEL D'OPÉRATIONS.

617.93
Un nouveau fil à ligature végétal et aseptique.

Grâce à de longues recherches poursuivies dans de grandes usines d'Angleterre, on vient d'arriver à fabriquer un composé de la cellulose, le *Xanthate de Cellulose*, qui est connu dans le public sous le nom de *Viscose*, et qui est susceptible d'une foule d'applications pratiques : plaques, fils, pellicules, papiers, agglomérants, peintures, etc. Vu le bon marché de la matière première, la simple pâte à papier, c'est-à-dire le bois, ce produit a le plns grand avenir industriel devant lui. Il figurait d'ailleurs, modeste, à l'Exposition de 1900, où il a obtenu un grand prix.

On nous a présenté récemment l'une des applications de la Viscose, qui est susceptible d'intéresser de suite les chirurgiens : c'est le *fil de viscose*, qu'on pourait peut-être utiliser comme fil à ligature, à la place de la soie (1); car il est en somme, une sorte de *soie végétale* artificielle.

Il présente, en effet, presque tous les avantages de la soie : finesse, luisant, flexibilité, etc. Il a, de plus, celui du bon marché, puisqu'il se fait avec du bois. Comme il est hygrométrique, placé dans les tissus, il doit être moins pénible à supporter que la soie; mais il faudrait faire des expériences sur les animaux pour étudier ce point spécial.

En tout cas, il est absolument *aseptique*, puisqu'il est artificiel, tandis que la soie ne l'est pas plus que le *catgut* et a besoin d'être stérilisée. De plus, on peut lui donner presque la rigidité du crin de Florence et même du *fil d'argent*.

Jusqu'à nouvel ordre, comme on le voit, le fil de viscose, fabriqué de façon à n'être pas cassant, semble être le fil à ligature de l'avenir. Nous en possédons quelques types, car ce fil n'est pas encore dans le commerce.

Les chirurgiens qui voudraient l'expérimenter n'ont qu'à nous écrire ; nous nous efforcerons de leur en procurer des quantités suffisantes pour l'expérimentation. M. B.

(1) La soie est, on le sait, une matière *animale* naturelle azotée, et souvent *infectée*.

INSTITUT INTERNATIONAL DE PSYCHOLOGIE.

612.858
Inauguration des Conférences.

Au Congrès international de Psychologie qui s'est tenu à Paris au mois d'août, M. le président, M. Th. Ribot, avait annoncé la fondation prochaine d'un Institut psychologique international. C'est actuellement chose faite; et la brillante conférence donnée mercredi dernier par M. Duclaux à l'Hôtel des Sociétés savantes est la première manifestation de son existence.

L'éminent directeur de l'Institut Pasteur avait choisi comme sujet : « Les opinions d'un profane. » Le profane, c'est naturellement l'orateur, qui, se plaçant vis-à-vis des phénomènes psychologiques, cherche à en vérifier la réalité, comme le médecin vérifie la réalité des lésions qui lui sont cachées.

Les progrès de la Science consistent dans l'extension de la connaissance du domaine de nos sens. Les découvertes scientifiques successives ont montré qu'il existait autour de nous des choses jusqu'ici inaccessibles à nos sens et destinées à être amenées un jour dans leur sphère. De là, pour le savant la nécessité de croire. Mais attention ! Il ne faut pas s'aventurer dans les ténèbres de la foi; la foi n'a rien de scientifique; il faut voir clair et toujours voir.

Le savant est donc un croyant d'un genre bien particulier, car il ne croit que ce qui peut se manifester d'une façon quelconque à ses sens. Mais c'est de plus un croyant très difficile, et très scrupuleux, car il veut encore discuter ce qu'on lui montre ; il sait les illusions et les erreurs auxquelles un observateur peut être sujet; il sait qu'en matière de psychologie en particulier, le suggestionné n'est pas toujours celui qu'on pense. Et voilà posé le principe de la critique scientifique, tel qu'il est pratiqué dans toutes les sociétés savantes où un fait observé est discuté, contrôlé dans son existence même, ou dans son interprétation.

On conçoit comment tout cela s'applique à la psychologie et à l'Institut, qui fera de cette science d'avenir l'objet de ses études et de ses discussions, et où seront admis les savants de tous les pays.

C'est par la présentation de cet Institut que l'orateur termine éloquemmeot sa conférence. Il montre le but et l'utilité des nouvelles recherches qui seront faites dans ce vaste domaine où l'on a obtenu de si féconds résultats pour la guérison d'un grand nombre d'affections; dans cette voie qu'ont déjà illustrée des noms comme ceux de Charcot, Richet, Bouchard, et bien d'autres. L'orateur adresse enfin un appel chaleureux aux personnes qui s'intéressent à l'Œuvre nouvelle pour la soutenir et contribuer, par leur générosité, à sa rapide extension.

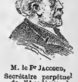
Inutile d'ajouter que l'orateur a été très fréquemment interrompu par de chaleureux applaudissements. R. J. LAUFER.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

61 (06)
Election du Secrétaire perpétuel.

A l'unanimité des votants, M. le Pr JACCOUD, ancien professeur de clinique médicale à la Faculté, a été élu secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, en remplacement du Dr BERGERON.

La proclamation du résultat du scrutin a été accueillie par d'unanimes applaudissements. C'est mieux qu'une élection ; c'est une manifestation de vive et respectueuse sympathie, vis-à-vis d'un des hommes les plus curieux de la corporation médicale.


M. le Pr JACCOUD, Secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine (1901).

M. Jaccoud est un orateur incomparable. De plus, c'est un clinicien du plus haut mérite, connu du monde savant de tous

les pays par ses remarquables travaux et du public qui s'intéresse aux sciences médicales par le Dictionnaire qui porte son nom. Il est né en 1830 et appartient depuis 1877 à l'Académie qu'il a présidée, il y a deux ans, avec éclat et dévouement. Dans une chaude improvisation, M. Jaccoud a remercié en termes émus ses collègues de l'honneur qui lui est fait. « Sa joie, dit-il, ne vient pas de la possession du poste d'honneur qui lui est confié; elle dérive surtout de l'unanimité des suffrages qui lui apporte la force nécessaire pour accomplir sa tâche. » Cette allocution a été vivement applaudie.

Médecine et Littérature.

61 : 8

Les Médecins Poètes.

LES DIEUX, poèmes évolutionnistes, de Lucien Villeneuve (Dr Brinou).

Le second volume de vers que vient de publier, toujours sous le pseudonyme de Lucien Villeneuve, notre excellent confrère, M. le Dr Brinou (de Paris), est tout à fait digne du premier, que nous avons analysé ici même (1).

La rime est toujours aussi riche, la prose aussi sonore, le rhythme aussi approprié, et surtout les idées aussi abondantes et aussi poétiques que par le passé. L'auteur a du souffle, du vrai souffle, capable de transporter les masses, si sa poésie était récitée sur la scène. Quand nous donnera-t-il une tragédie en vers ?

Le livre comprend quatre parties : un long poème sur les *Dieux*, qu'il faut lire à tête reposée; une grande poésie sur la *Revanche* dans le passé, le présent et l'avenir; des *Sonnets* et des *Chansons*. L'œuvre capitale, c'est le poème du début; et c'est lui seul qui peut donner une idée de la puissance de notre confrère dans cet art si spécial.

Mais, ce qui plaira surtout au public, ce sont les gentils sonnets, intitulés la *Vague*, le *Désir*, le *Lit*, etc. J'en passe et des meilleurs. Qu'on lise, à haute voix, ces vers si appropriés au sujet :

Le mouvement berceur qui donnait son langage
Au murmure du flot déroulé sur la plage,
C'est l'âme qui palpite à tes flancs désirés ;

Et le rayon qui peint sa volute onduleuse
Au contour écumeux de la vague houleuse
C'est mon amour qui rit dans tes bras adorés.

C'est presque du Lamartine, car ces sonorités sur la *Vague* rappellent les bruits de ce rivage

.... où la mer de Sorrente
Déroule ses flots bleus au pied de l'oranger.

Notre confrère marche sur les traces de Jean Lahor ! Espérons que, comme lui, il sera aussi heureux, vaincra aux jeux floraux, et pourra un jour décrocher de la panoplie académique la couronne de laurier qui consacre les grands poètes ! M. B.

NÉCROLOGIE

61 (09)

On annonce la mort de MM les Docteurs Omer Lebrun, d'Hergnies (Nord); Caudron, à Abbeville (Somme); Clément Lemaire, à Wil- lems (Nord).

(1) Voir *Gaz. Méd. de Paris*, 1900, p. 100.

LES LIVRES NOUVEAUX.

612.

Bibliographia Lactaria ; par Rothschild (H. de). — Paris, O. Doin, 1901, in-8°.

Le remarquable document bibliographique que vient de consacrer M. le Dr H. de Rothschild à la Bibliographie du lait ne mériterait que des éloges, si l'auteur dans ce colossal travail, s'était conformé aux doctrines de la Bibliographie moderne ; et il est à craindre que l'effort réalisé ne donne pas le résultat cherché par l'auteur pour plusieurs raisons.

La principale est que l'auteur n'a pas eu le souci de recourir à la classification décimale, aujourd'hui universellement adoptée dans les Instituts spéciaux. Il en résulte une réelle difficulté dans les recherches et une non coocordance manifeste avec les grandes publications bibliographiques actuelles. De plus, dans chaque subdivision, l'auteur s'est borné à observer l'ordre chronologique : ce qui n'est pas logique. Il aurait fallu créer des divisions d'*ordre idéologique* et ne recourir à la subdivision par années que quand on ne pouvait plus diviser par idées. C'est là une règle fondamentale en Bibliographie spécialisée ; et il est regrettable de la voir ignorée de savants de premier ordre et de médecins d'une compétence reconnue pour la question du lait en particulier.

Prenons un exemple : aux « Généralités » on a placé une foule de travaux qui ne sont nullement du ressort de cette rubrique : tels les nos 176, 218, 273, 280, etc., etc. On pourrait faire un grand nombre de remarques de cette nature. Nous n'insisterons pas cependant, et nous bornerons à regretter que cet immense travail ne soit pas d'une consultation plus facile.

Il n'en faut pas moins complimenter l'auteur d'avoir eu le courage, au demeurant si rare aujourd'hui, d'aborder de telles études, si arides et si difficiles. Et, si nous avons cru pouvoir risquer quelques critiques professionnelles, c'est surtout pour mettre en relief la somme de documents ainsi recueillie, la valeur inappréciable de cette publication et le salutaire exemple donné par un maître en la matière.

617.5381.8

Chirurgie du rein et de l'uretère ; par le Pr James Israel. Traduction du Dr Guillermo Rodriguez A., de Valparaiso (Chili). Préface du Dr J. Albarran. — Soc. d'Éd. Scient., Paris 1901, in-8°, de 210 p.

Les remarquables travaux publiés depuis le livre de Simon ont transformé, dans ces dernières années, la chirurgie rénale. Aujourd'hui encore, nous sommes en pleine évolution. De jour en jour s'éclaire la pathogénie des lésions et nous connaissons mieux les phases successives des maladies, leur passé et leur avenir. Le diagnostic devient plus précis et plus précoce, grâce à de nouveaux modes d'exploration, parmi lesquels le cathétérisme uretéral tient la première place : la physiologie pathologique, dont l'étude est à peine ébauchée, conduit chaque jour davantage les chirurgiens à une thérapeutique rénale conservatrice. La médecine opératoire devient ainsi plus hardie, s'attaquant au début à des lésions qui, autrefois, restaient insoupçonnées, et plus prudente, essayant dans bien des cas, de rétablir ou de conserver les fonctions de reins que nos devanciers sacrifiaient volontiers. Le livre d'Israël marque une étape dans cette évolution progressive. Tous ceux que la chirurgie rénale intéresse liront avec grand intérêt ces pages où se montrent en pleine lumière la sagacité de l'observateur, le sûr jugement du clinicien, l'habileté de l'opérateur. Nous ne saurions souscrire à un certain nombre des idées de M. Israël, mais nous nous plaisons à constater le grand talent avec lequel l'auteur défend ses conceptions personnelles. On trouvera surtout, dans ce livre, un ensemble remarquable d'observations intéressantes, qui éclairent et complètent le texte. C'est un livre de clinique que les plus instruits pourront lire avec profit, les faits bien observés portant toujours avec eux leur enseignement. Dans la longue statistique qui résume la pratique de l'auteur, on trouvera encore d'importantes constatations anatomo-pathologiques. Les travaux d'Israël ne sont connus en France, que par ceux qui peuvent lire le texte original ; il n'existe, en français, que des résumés d'observations éparses. La soigneuse et fidèle traduction de M. le Dr Rodriguez permettra à tous de mieux connaître la grande part que l'éminent chirurgien de Berlin a prise dans les progrès de la chirurgie rénale.

615 (02)

Manuel de Thérapeutique ; par M. le Dr F. Berlioz (de Grenoble). Préface de M. le Professeur Bouchard (Paris, 1901, Masson et Cie. Quatrième édition, revue et augmentée, 1 vol. in-16 diamant, cartonné toile anglaise, tranches rouges.

La 4e édition du « Manuel de Thérapeutique » de M. le Dr Fernand Berlioz diffère sensiblement des précédentes. Ainsi que le dit l'auteur dans son « avertissement », chaque jour voit éclore un médicament nouveau » et chacun de ces médicaments a été l'objet d'une étude spéciale. Nous citerons particulièrement les *antiseptiques*, les *antipyrétiques*, les *anesthésiques*, généraux et locaux. La *sérothérapie* et l'*opothérapie* font l'objet d'une étude approfondie et complète, l'auteur ayant en ces matières une compétence spéciale, puisqu'il dirige un Institut sérothérapique. Tous les chapitres ont été revus et mis au courant des dernières découvertes : en un mot, le livre est bien le manuel le plus simple qui existe de la thérapeutique actuelle. Excellent ouvrage, en somme, tout à fait digne de son auteur. [I. B. S.].

Variétés et Anecdotes.

61 (07)

Un étudiant en médecine cocher à Paris.

Nous avons dans Paris un cocher de fiacre qui est étudiant en médecine.

Il est électeur dans le onzième arrondissement.

M. T... est un garçon de vingt-sept ans, blond, franc, gai, l'air clair. Il est de Tourcoing. Ses parents sont bouchers. Il a fait ses études au lycée de Tourcoing où il était *boursier*. Une fois bachelier, il a cherché une position. D'abord clerc d'huissier à Lille, il eut l'idée de faire sa médecine tout en étant clerc d'huissier. C'était possible (il n'y a pas en première année de travaux pratiques). Ensuite, il est venu à Paris. Il croyait y trouver facilement un emploi. Il n'a trouvé que la misère... Alors, il a fait de tout. Garçon de magasin, essayeur d'or et d'argent, homme de peine. Essayeur d'or et d'argent chez M. Mazin, 7, rue Pastourelle; commis en bijouterie chez M. Cohelle, même rue; homme de peine chez

M. Seligmann, rue des Petites-Ecuries (2 fr. 25 par jour pour cirer les parquets). Tant bien que mal, il passa ses examens. Il est marié depuis seize mois. Dans un jour de noire détresse, il fit appel à l'Assistance publique. Elle donna dix francs !...

Un beau matin il a eu l'idée de se faire cocher de fiacre. Alors, c'est le cas de le dire, tout a marché sur des roulettes ! Il n'y a pas à le contester : c'est un métier intéressant ! Il y a cinq ans qu'il le fait. Il y a des aventures... C'est très commode : il va à l'hôpital : il laisse sa voiture à la porte, et la reprend en sortant. C'est ainsi que, jadis, il allait le matin à Lariboisière, dans les services de MM. Dreyfus-Brissac et de Brault. Il a fait ensuite du stage, l'après-midi, à l'Ecole de Médecine et à Clamart. Actuellement, il va plutôt à Andral.

Il sera docteur dans quelques semaines. Il a encore ses cliniques à passer (médicales, chirurgicales et accouchements). c'est-à-dire rien de difficile. Il a été refusé au dernier examen, par sa faute. On l'interrogeait sur les signes de la pleurésie purulente ; il se laissa intimider.

Quand T... sera reçu, il pourra aller exercer à la campagne, et sans danger conduire lui-même son cabriolet dans les chemins les plus difficiles.....

617.338

Un Homme-Femme célèbre.

Grand émoi à New-York. M. Murray Hall, est mort et c'est seulement alors qu'on a découvert que ce politicien célèbre, qui éclipsait maint tammanyste par son énergie et son habileté, était une femme. M. ou Mme Murray Hall a succombé à un *cancer au sein*. Malgré sa face imberbe, ce qui, d'ailleurs, est un trait assez commun chez les Américains, rien, dans sa voix, dans son aspect, ni dans ses manières ne trahissait son sexe. Aussi a-t-il pu voter, siéger comme juré, habiter trente ans le même quartier, sans éveiller jamais les soupçons. Il était populaire, fréquentait assez volontiers les bars où il buvait de préférence en compagnie de personnes de son véritable sexe et ne manquait pas un meeting politique. Il avait une fortune assez considérable, qu'il laisse à une fille adoptive. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il *a été marié deux fois* : ce qui indique nécessairement qu'il y a eu au moins deux personnes complices de sa simulation de sexe.

Mais n'est-ce point plutôt là un cas d'*Hermaphrodisme* ?

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. 61(07)

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 11 AU 16 FÉVRIER 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi* 11. — 2e (Doctorat, N.R., salle n° 1, Faculté) : MM. Ch. Richet, Launois, Broca (André); Retterer (censeur), Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Segond, Reynier, Mauclaire ; Terrier (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Reclus, Legueu. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Teissier ; Méry.

Mardi 12. — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Gautier, Retterer, Langlois ; Remy (censeur). — 3e (1re partie, Oral., N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Budin, Quenu, Hartmann ; Menétrier. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Campenon, Albarran ; Berger (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Raymond, Thiroloix, Dupré. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Troisier, Letulle, Charrin ; Thiéry.

Mercredi 13. — (Médecine opératoire. N. R., Ecole pratique) : MM. Walther, Sébileau, Broca (Aug.) ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., Salle n° 1, Faculté) : MM. Gariel, Rémy, Gley ; Joffroy (censeur). 3e (1re partie, Oral., N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Leguen, Poirier, Lepage ; Heim.

Jeudi 14. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) : MM. Guyon, Poirier, Albarran ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Gariel, Rémy, Langlois ; Blanchard (censeur). — 3e (2e partie, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Chauffard, Charrin, Achard. — 3e (1re partie, Oral, N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Schwartz, Bonnaire, Thiéry. — 4e (Doctorat, A. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Proust, André, Vaquez ; Desgrez.

Vendredi 15. — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz ; Brissaud (censeur), Hanriot. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Tillaux, Reynier, Lejars ; Hayem, (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Segond, Reclus, Mauclaire ; Widal. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; André (suppléant).

Samedi 16. — 3e (2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Joffroy, Blanchard, Letulle ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, Oral, N. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Chauffard, Roger, Ménétrier ; Gautier, (censeur), Troisier. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Richelot, Campenon, Hartmann ; Raymond (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Dehove, Hallopeau, Proust ; Marfan. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Rar ; Quénu (suppléant)

THÈSES. — *Mercredi* 13. — M. Meyer : *Durillons professionnels* : MM. Fournier, Pinard, Gaucher, Varnier. — M. Collinot : *Etude sur les manifestations veineuses au cours de la syphilis secondaire*; MM. Fournier, Pinard, Gaucher, Varnier. — M. Claverie : *Essai sur l'avortement brusqué* ; MM. Pinard, Fournier, Gaucher, Varnier. — M. Sens : *Grossesse extra-utérine récidivante. — Etude critique de 89 observations* ; MM. Pinard, Fournier, Gaucher, Varnier. — M. Leclerc : *Contribution à l'étude de la hernie diaphragmatique congénitale* ; MM. Tillaux, Delens, Lejars, Méry. — M. Veau : *Etude de l'épithélioma branchial du cou. Branchiome malin de la région cervicale* ; MM. Tillaux, Delens, Lejars, Méry. — M. Blomme : *Considération sur la polydactylie*; MM. Tillaux, Delens, Lejars, Méry. — MM. Pitti-Ferrandi : *Le paludisme et l'assainissement des régions palustres en Corse* ; MM. Debove, Budin, Gilbert, Wallich. — M. Courgeon : *L'exploration physiologique et clinique du sens musculaire* ; MM. Dehove, Budin, Gilbert, Wallich. — M. Neufeld : *Contribution à l'étude clinique et bactériologique de la galactophorite* ; MM. Budin, Debove, Gilbert, Wallich. — M. Quillard : *De l'appendicite chez la femme*; MM. Le Dentu, Berger, Richelot, Faure. — M. Lavergne : *Essai sur les sarcomes du maxillaire supérieur (Etude clinique et pronostique)* ; MM. Berger, Le Dentu, Richelot, Faure. — M. Hamon : *Des rétrécissements de l'urètre chez la femme* ; MM. Berger, Le Dentu, Richelot, Faure.

CRÉATION DE CHAIRES. — Par décret, il est créé à la Faculté de Médecine de Paris : 1° Une chaire de clinique gynécologique ; 2° Une chaire de clinique chirurgicale des maladies des enfants (Fondation de la Ville de Paris). — Enfin, ça y est !

LIQUIDATIONS DE PENSIONS. — *L'Officiel* enregistre plusieurs décrets de liquidation de pensions civiles. Nous y relevons celle de l'éminent Pr Potain, décédé. Le décret était du 27 décembre dernier et fixait à 6.000 francs celle du regretté savant qui n'aura pas pu en profiter.

BIBLIOTHÈQUE. — Désormais les docteurs des Universités françaises ou étrangères sont admis sans payer de droits à la bibliothèque.

CONCOURS D'AGRÉGATION (*Pathologie interne et Médecine légale*. — Exposé des travaux personnels des Candidats. Ordre de passage : *26 janvier* : 1. Dufour ; 2. Claisse ; 3. de Grandmaison de Bruno. — *28 janvier* 4. Bezançon ; 5. Pauly ; 6. Auclair. — *29 janvier* : 7. Cabannes ; 8. Lesage ; 9. Carnot. — *30 janvier* : 10. Sergent ; 11. Patoir ; 12. Cavasse. — *31 janvier* : 13. Labbé ; 14. Milian ; 15. Lépine. — *1er février* : 16. Josué ; 17. Nicolas ; 18. Macaigne. — *2 février* : 19. Aviragnet ; 20. Chatin ; 21. Legry. — *4 février* : 22. Renault ; 23. Courmont ; 24. Papillon. — *5 février* : 25. Bergé ; 26. Gastou ; 27. Apert. — *6 février* : 28. Vedel ; 29. Claude ; 30. Terrien. — *7 février* : 31. Hoche ; 32. Spillmann ; 33. Garnier. — *8 février* : 34. Verger ; 35. Mongour ; 36. Ardin-Delteil. — *9 février* : 37. Bernard ; 38. Rénon ; 39. Jeanselme. — *11 février* : 40. Gouget ; 41. Piéry.

Faculté de Médecine de Toulouse. — Une nouvelle place d'agrégé comprise dans la section des sciences physiques (*chimie*) et réservée à la Faculté de Médecine de Toulouse, est ajoutée au nombre de places précédemment fixé pour le Concours d'agrégation.

École de Médecine de Poitiers. — M. PETIT, suppléant, est chargé des fonctions de chef des travaux de physiologie.

Ecole de Médecine de Tours. — Un Concours s'ouvrira, le 4 novembre 1901, devant l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'Ecole de Médecine de Tours.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX. [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Chirurgie*. — Un Concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris s'ouvrira le 25 mars 1901. — Se faire inscrire du 8 février au 4 mars 1901.

Médecin des Lycées. — M. le Dr THIÉRY est nommé chirurgien du lycée Saint-Louis.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS. [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature*. — M. CADIOT, professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort, pose sa candidature à la place vacante dans la section de médecine vétérinaire en remplacement de M. Weber.

Société de Chirurgie de Paris. — MM. les Drs CARLIER (de Lille), BUFFET (d'Elbeuf), PAUCHET (d'Amiens), et BROUSSE (médecin militaire), ont été élus correspondants nationaux de la Société de Chirurgie de Paris.

Association des Etudiants en Pharmacie. —L'Association amicale des Etudiants en Pharmacie de France a tenu son assemblée générale le lundi 4 février, au grand amphithéâtre de l'Ecole de Pharmacie.

GUERRE, MARINE ET COLONIES. [613]

Service de Santé militaire. — Par décret en date du 11 janvier 1901, ont été nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin principal de deuxième classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de première classe de l'armée active retraités DUBARRY, DUFOUR, GROUILLE. — Au grade de médecin-major de première classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de première classe de l'armée active retraités ROCH, DARNE, CHOPINET, LELONG. — Au grade de médecin-major de deuxième classe de l'armée territoriale, M. RIBIERRE, médecin-major de deuxième classe de l'armée active, dont la démission a été acceptée. — Au grade de médecin-major de deuxième classe de réserve, MM. les médecins-majors de deuxième classe de l'armée active dont la démission a été acceptée MERLIN, CASTERET, LAVAL, GANDAR. — Au grade de médecin aide-major de première classe de réserve, M. MONTALTI, médecin aide-major de première classe de l'armée active dont la démission a été acceptée. — Au grade de médecin aide-major de deuxième classe de réserve, MM. LONGUET, MORIN, BENOIT, ABRAMOVITSCH, ROBINE, BERTHERAND, GAUCHET, SAINTON, GUEDTAL, MARTINET, BONNIOT, QUIRET, BROT, LANTHIER, LAZARD, TOURTOURAT, CLERC, MOUNDLIC, DALLY, GOUBERT, DURANNEAU, WATEAU, BLANCHARD, BOYER, CRÉMAZY, SETLERIER, ROBERT, COYON, HERRENSCHMIDT, ROUSSEL, LE SOURD (F.), BOIS, MOUSSARD, ULMANN, POUPY, VERGELY, MARTINOT, CADOL, BIOCHE, KUHN, FOIX, MONTAGNIER, WEIL, FOUGÈRES, BERNARD, GULDENSCHUH, PASQUIOU, GIROU, BACHIMONT, CASTILLE, PROUST, CARRE, SANTIARD, DESANTI, SEMPÉ, LECOCQ, WANWTBERGHE, LIMASSET, TONDEUR, TABOURIN.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe Meslet, du cadre de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur la *Saône*, en remplacement de M. le Dr Guillarmou, qui a terminé la période réglementaire d'embarquement. — M. Baudry, médecin de deuxième classe de la Marine, démissionnaire, est nommé médecin de deuxième classe dans la réserve de l'armée de mer.

Service de Santé des Colonies. — *Missions.* — On annonce le départ, du poste de Gribingui, à la date du 20 octobre, de la mission Chari-Sanga. L'un des deux explorateurs est M. le Dr Huot, médecin de 1re classe des colonies. Il doit se rendre de Gribingui au poste de Carnot, sur la haute Sanga, en explorant les régions encore inconnues, comprises entre ces deux points, et en les étudiant aux différents points de vue géographique, ethnographique et commercial.

M. le Dr Haller, un des médecins de la mission Foureau-Lamy, qui, l'on s'en souvient, fut gravement blessé à la cuisse à l'un des combats livrés contre Rabah et revint en France fort souffrant, est encore en traitement au Val-de-Grâce. M. le Dr Haller, quelques jours après son arrivée à Paris, dut subir une grosse opération. On pense que le blessé pourra faire usage de sa jambe. Toutefois, jusqu'à nouvel ordre, le Dr Haller est soumis à un repos absolu.

Campagne Anglo-Boër. — La liste quotidienne des pertes, publiée par le War-Office, donne un chiffre de 47 hommes, dont 33 morts de maladie. Il y a une épidémie de dysenterie et de fièvre entérique.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE. [614]

Le sel marin comme élixir de longue vie. — La cure saline, qui menaçait de devenir une mode, a déjà fait son temps, à New-York. On signale des milliers d'individus qui, séduits par la propriété qu'un médecin avait attribuée au sel de prolonger la vie humaine, se sont livrés à une véritable débauche de chlorure de sodium. Les uns sont atteints de scorbut et leurs dents se déchaussent ; les autres perdent leurs cheveux ou ont des éruptions cutanées. D'aucuns éprouvent des troubles d'estomac et une faiblesse générale.

Cette expérience, jointe aux avertissements des médecins sérieux, a arrêté net la nouvelle cure et complètement discrédité le prétendu élixir de vie.

Blessures causées par les Aigles. — Les journaux hongrois rapportent le fait suivant, qui vient de se passer dans un bois, près de Polnera (Carpathes septentrionales). Une femme Davidoviczs avait, en forêt, laissé son enfant, âgé de quelques mois, dans un endroit où il paraissait à l'abri. Quand elle revint pour le reprendre, elle ne trouva plus que des morceaux de chair ensanglantée. Elle crut d'abord que les loups avaient dévoré l'enfant ; mais elle vit deux *aigles* s'abattre sur ces débris sanglants, les enlever et s'envoler vers leur nid, situé au milieu des roches. Sur les roches, couvertes de neige, on trouva les os et la tête de l'enfant.

Hygiène publique. — *La Tuberculose en Saxe.* — Le gouvernement saxon a décrété l'obligation pour les médecins de déclarer les cas de tuberculose. Cette décision est critiquée, parce qu'elle porte atteinte au secret professionnel, et il est douteux qu'elle contribue à enrayer les ravages de la tuberculose.

Variole. — *Glasgow.* — Une épidémie de petite vérole s'est déclarée à Glasgow. Total des deux derniers jours, 351 cas.

Fièvre Jaune. — *Mesures hygiéniques au Sénégal.* — Le Ministre des Colonies a décidé d'envoyer au Sénégal une mission spéciale chargée d'étudier la situation sanitaire de la colonie et de lui proposer toutes les mesures qu'il conviendrait de prendre — après celles déjà prescrites lors de l'épidémie — soit dans le domaine médical proprement dit, soit dans celui des travaux d'assainissement, pour faire disparaître l'épidémie et en éviter le retour. Cette mission composée de MM. Grall, médecin inspecteur, Marchoux, médecin principal des colonies, élève de l'Institut Pasteur, et Jacquerez, ingénieur inspecteur des travaux publics, s'embarquera à destination de Dakar dans les premiers jours de février.

La Peste. — *Le Cap.* — On affirme de source officielle à Londres que la peste bubonique fait de grands progrès au Cap et que le nombre des décès dans les troupes anglaises, prend des proportions inquiétantes. Comme on ne dit pas la nature de la maladie qui, en une seule journée a fait onze victimes, il y a tout lieu de croire que les informations de Londres sont exactes et que c'est bien la peste qui sévit dans l'armée britannique.

DIVERS. [61]

Monument Pasteur à Dôle. — Le statuaire Antonin Carlès a terminé le modèle, à la grandeur d'exécution, du monument qui sera élevé par souscription internationale, à la mémoire de Pasteur, à Dôle, ville natale de l'illustre savant. Au bas d'un piédestal dessiné par M. Chifflot, et que surmonte la statue de Pasteur, passe la Science, qui dans un mouvement d'élan élève une couronne, tandis qu'assise sur les degrés du monument l'Humanité reconnaissante presse dans ses bras les deux enfants que le savoir du Maître vient de sauver. L'ensemble de cette œuvre vraiment belle ne mesure pas moins de 8 mètres de hauteur. L'inauguration à Dôle en aura lieu seulement en 1902, après celle du monument qui sera élevé, également par souscription internationale, à Paris, et qui est la dernière œuvre de Falguière.

La Santé des Rois. — On reçoit de Munich de mauvaises nouvelles sur l'état du malheureux roi de Bavière, enfermé comme aliéné dans le château de Fuerstenried. Othon II est toujours en proie à des hallucinations. Dernièrement, il a perdu la faculté que les aliénistes appellent « l'image du mouvement ». Il craint de poser le pied en avant et est par conséquent incapable de marcher. Toutefois il prend avec moins de répugnance quelques aliments. Othon II peut encore traîner son existence quelques mois ; mais il est arrivé à la dernière crise de sa maladie.

Femmes internes des Hôpitaux. — Mlle Marthe Francillon-Rouville vient d'être reçue au Concours de l'Internat des hôpitaux. Le labeur acharné qui a été fourni par la jeune interne pour la préparation du concours est d'autant plus méritoire que Mlle Marthe Francillon, qui possède personnellement une assez grosse fortune, l'a consacrée presque entièrement à faciliter les études d'étudiants en médecine peu aisés. Mlle Francillon est la petite-fille du pasteur Rouville. Ce n'est pas la première Française qui ait décroché ce titre. En effet, en 1886, Mlle Klumpke était nommée interne titulaire. Puis Mme Wilboucbevitch-Nageotte. Mme Pilliet, Mlles Leclerc, Bonnier et Pariselle sont internes « provisoires » des hôpitaux de Paris. Les hôpitaux de Bordeaux et de Rouen ont compté également des femmes parmi leurs internes.

Les Médecins collectionneurs. — A l'hôtel Drouot on a vendu récemment la collection de tableaux de notre ami, M. le Dr D... Parmi ces tableaux, réunis au cours de trente années, il se trouve des merveilles de Jules Dupré, Gustave Colin, Lépine, Pissarro, Sisley, Vignon, et surtout Eug. Boudin, qui était représenté par vingt-six œuvres des plus intéressantes. Ce sont toutes des notes de lumière, de belles envolées d'atmosphère, que M. le Dr D..., en amateur renseigné, avait choisies patiemment.

L'Occultisme à Paris. — Dans l'atelier du peintre Hugo d'Alési, les membres de l'Institut psychique de Paris se sont réunis pour assister à des expériences très curieuses de l'un d'entre eux, M. le Dr Chazarain, sur la polarité du corps humain. Parmi les assistants à cette séance privée citons : les Drs Moutier, Bécoeur, Emile Legrand, etc.

Les Médecins et le Théâtre. — M. le Dr de Beauvais, médecin de l'Opéra-Comique, dont nous annoncions récemment la mort, avait songé à constituer à ce théâtre le premier fonds d'un petit musée de souvenirs, analogue à celui que possède la Comédie-Française. Dans son testament, qui vient d'être ouvert, est notifié, entre autres dispositions, le legs au théâtre de l'Opéra-Comique d'un très beau tableau, le portrait du marquis de Saint-Georges.

Accident arrivé à un médecin. — M. le Dr Duverney, en voulant monter dans un tramway électrique, boulevard Saint-Germain, est tombé sur la chaussée et s'est blessé à la tête et aux reins. Il a été reconduit à son domicile.

Les Médecins dans le Monde. — Au dîner de la *Société littéraire et artistique de l'Ouest*, remarqué M. le Dr Marcel Baudouin et M. le Dr Boussi. — Au banquet annuel de la chambre syndicale des propriétaires de bals-musettes au restaurant Vianey, à la table d'honneur, MM. les Drs Alaux et Rougier.

Mariages de Médecins. — On a célébré à Saint-Sulpice, le mariage du Dr Jean A. Sicard, ancien interne des hôpitaux de Paris, avec Mlle Jeanne Henry Gréard, fille du conseiller référendaire à la Cour des Comptes, et petite-fille de M. Gréard, recteur de l'Académie de Paris. — Le mariage de Mlle Jeanne Borne, fille de M. le Dr Borne, député, vice-président du Conseil général du Doubs, chevalier de la Légion d'honneur, avec M. le Dr Georges Carrier, a été célébré le 6 février, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas. — On vient de célébrer, en l'église Ste-Eulalie à Bordeaux, le mariage de M. P. A. Rousset, médecin aide-major au 49e d'infanterie à Bayonne, avec Mlle Marie-Louise Téron. — On annonce le prochain mariage de M. le Dr Paul Menin avec Mlle Marie Vigneaud. — Nous sommes heureux d'annoncer le mariage de notre cher collègue, M. le Dr François Le Sourd, ancien interne des Hôpitaux de Paris, avec Mademoiselle Noélie Saint-Pierre.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Octave Doin, éditeur, place de l'Odéon, Paris.
Maladies des Femmes ; par le Dr Polaillon. 1 vol. in-8, de 750 pages avec 71 fig. dans le texte. — Prix : 12 fr.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 639.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 7. 16 Février 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

616.01

Les Autopsies dans les Hôpitaux.

Un incident, qui vient de se produire à la Morgue, rappelle l'attention sur cette question des Autopsies hospitalières, d'un intérêt capital au point de vue de la Science Médicale.

On sait de quoi il s'agit. Un cadavre devait être, après exhumation, autopsié par un médecin légiste; mais, au moment où ce dernier voulut extraire le cerveau, il constata que l'examen de cet organe avait déjà été fait à l'hôpital où le malade était mort. D'où un grand émoi dans la Presse politique, toujours admirablement renseignée dès qu'il s'agit d'événements policiers sans le moindre intérêt pour le public !

Il n'y a vraiment pas là de quoi fouetter un chat, comme on dit vulgairement. Certes, il serait peut-être plus distingué de ne jamais faire d'autopsies à l'hôpital, ainsi que cela se pratique à la ville, par pur préjugé; certes, il vaudrait mieux que la Science Médicale fût descendue du Ciel toute faite ! Mais, jusqu'à présent, on n'est pas là ; et c'est aux cadavres, et non à la Divinité, qu'il faut arracher, en luttant pied à pied, les secrets de la Machine humaine.

Les autopsies sont absolument indispensables, non seulement aux progrès de la Médecine, mais à la pratique médicale elle-même. Comme actuellement on ne peut pas les faire autre part qu'à l'hôpital, et comme elles sont toujours très peu nombreuses, relativement aux besoins de la Science, il ne faut donc pas s'étonner de voir un interne en pratiquer une sur un sujet susceptible de devenir un jour, et presque par hasard, une pièce à conviction médico-légale.

On objectera qu'il y a des règlements; qu'on doit modérer l'ardeur des jeunes néophytes ; qu'il ne faut pas les laisser autopsier le premier venu dont un légiste peut avoir besoin à un moment donné (il n'a alors qu'à s'adresser à l'hôpital !), etc., etc. Tout cela est bel et bon.

Modérez, modérez, il en restera toujours quelque chose ! Ne craignez-vous pas que l'interne, auquel vous reprocherez cette très difficile et très ennuyeuse opération, ne vous réponde sous peu : « Pardon, je n'autopsie plus de moëlle. Quand je travaille pour la Science, on veut me mener devant les Tribunaux ! Merci. Fumons une cigarette ; ce sera moins compromettant ».

La force d'inertie n'est-elle pas la plus belle des forces qui aient cours au beau pays de France ! Marcel BAUDOUIN.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

61(09)

Les Femmes Médecins de la Grèce ancienne

(Notes biographiques).

[IVe S. avant J.-C. — Ier S. après Jésus-Christ].

PAR

Marcel BAUDOUIN.

ARTÉMISE II (de Carie).

[IIIe Siècle avant Jésus-Christ].

Au dire de Delacoux et de Cap, ARTÉMISE II, reine de Carie, aurait cultivé la Médecine avec un grand succès.

Il n'y a, certes, rien d'étonnant à ce que cette femme remarquable ait pu s'assimiler les notions médicales de l'époque d'Hippocrate; mais il est évident qu'elle ne fut point une professionnelle de l'art de guérir (1).

Nous n'avons donc ici qu'à citer son nom, sans insister outre mesure sur les talents qu'elle a pu manifester, d'autant plus que Witkowski (2) les nie d'une façon formelle.

D'après Pline, cité par Delacoux (3), cette personne, qui serait bien la reine de Carie (4), se serait surtout occupée d'*accouchements*. Il n'y a rien d'étonnant dès lors à ce qu'en tête de ces notices on trouve le nom d'une Reine célèbre, car, dans l'Antiquité, les femmes du meilleur monde ne dédaignaient pas de s'intéresser à cet art, d'une utilité si incontestable pour le sexe faible.

ANYTÉ (d'Épidaure).

[IIe Siècle avant Jésus-Christ].

C'est l'une des premières femmes-médecins dont le nom nous soit connu (5). Encore n'était-elle que prêtresse et n'exerçait-elle que la médecine sacerdotale.....

Elle opérait dans le temple d'Esculape, à Epidaure (6), mais y faisait au moins autant de poésies que d'ordonnances. Elle versi-

(1) Art. *Rois Pharmaceutes*. In : *Histoire de la Pharmacie...* [1842, p. 414]. Tiré à part, Anvers et Paris, 1850, p. 97.

(2) WITKOWSKI (G.-J.). *Accoucheurs et Sages-Femmes célèbres*. Paris, Steinheil, in-8°.

(3) DELACOUX (P.-A.). *Biographie des Sages-femmes célèbres, anciennes, modernes, et contemporaines*. Paris, 1834, in-4°, p. 28.

(4) On sait qu'il y a eu deux « Artémise », qui furent, toutes denx, Reines de Carie. L'une eut plutôt un tempérament guerrier ; l'autre fut une épouse modèle.

Si l'information de Pline est exacte, nous inclinons à penser qu'il a vouln parler d'ARTÉMISE II, qui pleura tant son mari, le prince Mausole (355 avant J.-C.), et lui fit bâtir le tombeau connu sous le nom de *Mausolée*, compté parmi l'une des sept merveilles du monde.

Quant à ARTÉMISE I, qui, en 480 avant J.-C., au combat de Salamine, se distingua d'une façon éclatante et fit la guerre aux Grecs avec Xerxes, partagée entre la vie des camps et ses amours violentes, elle ne dut pas, croyons-nous, avoir nssez de loisirs pour se livrer à la pratique des accouchements, qui demande... une vie moins agitée et plus sédentaire.

(5) LIPINSKA (Mlle Mélanie). *Histoire des Femmes Médecins*. Paris, C. Jacques et Cie, 1900, in-8°, thèse, 42.

(6) Epidaure est une ville de l'Argolide (Grèce). Le temple d'Esculape s'y voit encore ; mais il est tout à fait en ruines. On y a fait récemment des découvertes intéressantes. [Cawadias (P.). *Les Fouilles d'Epidaure*, Athènes, 1893. — *Méd. mod.*, 1894, 23 avril, n° 33, p. 516].

fiait, en effet, les oracles du Dieu de la Médecine!

Elle est plus célèbre comme poétesse et est connue par des pièces intéressantes (épigrammes).

Une légende dit que par son ministère le Dieu rendit la vue à un habitant de Nanpacte.

LAIS (d'Athènes) (?).

[IIIe Siècle avant J.-C. (?)].

Pline parle encore d'une certaine Laïs, citée par Delacoux et Rouyer, qui nous paraît n'avoir été que sage-femme.

Elle n'aurait écrit, en effet, que sur l'*avortement* et les maladies des femmes (1).

On s'est demandé, dit Rouyer (2), si cette Laïs était la courtisane, ou l'une des courtisanes de ce nom, citées par les auteurs. Cet écrivain pense que ce fut « celle qui accorda ses faveurs aux philosophes Aristippe et Diogène, ainsi qu'à Démosthène. Elle se serait livrée aux plaisirs et à la débauche, après avoir étudié les accouchements, et se serait fait ainsi une réputation dont elle sut tirer parti ».

Mais tout cela est fort loin d'être démontré et même est, pour nous, jusqu'à nouvel ordre, du domaine de la légende.

OLYMPIAS (de Thèbes).

[Avant J.-C.].

Olympias, dite la *Thébaine*, est citée par Pline (3), qui vécut au Ier siècle. Elle est donc de la période qui précède notre ère.

Elle serait l'auteur de plusieurs formules thérapeutiques, relatives aux maladies des femmes [retard des règles (4); provocation de l'avortement (5), etc., etc.].

Comme l'a dit Mlle Lipinska (6), il est douteux qu'il s'agisse là d'une véritable femme-médecin.

Avec Delacoux (7) et Rouyer (8), nous croyons plutôt qu'elle ne fut qu'une sage-femme, devenue plus ou moins guérisseuse d'ailleurs.

SALPÉ.

[Avant J.-C.].

Femme citée aussi par Pline (9). Elle aurait écrit sur les *Maladies des Femmes*.

On lui doit plusieurs médications (10), d'après le même auteur: en particulier, un remède d'ophtalmologie, une médication contre l'insolation, un mélange épilatoire, etc., etc.

(1) Pline, l. XXVIII, c. 7. — Notice de Littré, p. 89
(2) Rouyer. *Loc. cit.*, p. 159.
(3) Pline [*Histoire naturelle*]. Traduction Littré.
(4) Pline. *Loc. cit.* [l. XX, ch. XXI], t. II, p. 34.
(5) Pline. *Loc. cit.* [l. XXIII et XIX], t. II, p. 291.
(6) Lipinska. *Loc. cit.*, Thèse, p. 55 et 56.
(7) Delacoux. *Loc. cit.* [Art. *Olympias*].
(8) Rouyer. *Loc. cit.*, p. 159.
(9) Lipinska. *Loc. cit.*, Thèse, p. 55.
(10) Pline. *Loc. cit.*, t. II, p. 261 [l. XXVIII, ch. XVIII; l. XXXII, ch. XLVIII]. — Voir la notice de Littré, p. 94.

Avec Delacoux (1) et Rouyer, nous admettons que ce fut probablement aussi une sage-femme devenue guérisseuse.

SOTIRA (de Grèce).

[Avant J.-C.].

Iatromaia grecque, dit Mlle Lipinska (2); une sage-femme seulement, d'après Rouyer.

Elle n'est citée ni par Delacoux, ni par Rebière.

On attribue, toujours d'après Pline (l. XXVIII, c. 7), à Sotira un traité *sur le traitement des fièvres*, et on la croit aussi l'auteur d'un manuscrit de la bibliothèque de Florence ayant pour titre: *Gynaecia* (3).

AGNODICE (d'Athènes).

[Ier Siècle avant Jésus-Christ].

« *Le premier champion des femmes ayant étudié la médecine* », a écrit Edith A. Huntley, en un style nettement anglais (4).

C'est une jeune fille grecque, qui aurait étudié, sur les bancs de l'école, *déguisée en homme*, et qui se serait conduite en toute circonstance comme un représentant du sexe fort. Elle aurait pratiqué la *Gynécologie* et les *Accouchements* à Athènes.

Voici, au demeurant, son histoire, telle qu'elle a été racontée avec détails, dès 1833, par P.-A. Delacoux (5), qui n'a pas hésité



Agnodice (d'Athènes).
[Portrait fantaisiste (D'après Delacoux)].

d'ailleurs à en publier un portrait que nous reproduisons ci-contre (à titre de simple curiosité du reste)!, quoique l'on n'ait, bien entendu, aucun document figuré sur cette femme (6).

« Agnodice est une célèbre athénienne. — Lorsque les médecins, chez les Grecs, voulurent s'attribuer exclusivement la pratique des accouchements, ils provoquèrent une loi qui défendit aux femmes et aux esclaves d'étudier et de pratiquer la médecine; ils prétendirent, en même temps, que les accouchements, formant une branche de la médecine, devaient être exclusivement exercés par eux. Cette violation des mœurs naturelles n'atteignit point son but, puisque quelques dames athéniennes aimèrent mieux mourir que de se laisser accoucher pas des hommes.

Une jeune fille, nommée Agnodice, dans sa juste indignation, invoqua Hithye, se dévoua à son culte et à ses autels. Pénétrée de compassion, son cœur s'ouvrit aux sentiments les plus affectueux; son âme fut maîtrisée par une expansive sensibilité et une tendre pitié pour les chastes et nobles femme d'Athènes, et elle se consacra, au prix de ces jours, à les secourir et à leur prêter son ministère. Avec l'inspiration du bien, qui cependant n'était point suffisante pour se rendre utile, elle suivit les cours des savants médecins de son temps, et apprit l'art des accouchements, particulièrement sous Hérophile, qu'il ne faut point confondre, ainsi que l'ont fait plusieurs historiens, avec Hérophile, qui vivait peu de temps après Hippocrate (1). Pour mieux déguiser ses projets et n'être point remarquée par ses condisciples, elle se revêtit d'un habit viril.

Devenue très habile dans l'art de guérir et et dans celui des accouchements, elle mérita bientôt la confiance des femmes qui, dans leurs maladies, la préférèrent aux médecins de son temps. Son mérite et ses talents, et surtout la préférence qu'on lui accordait, éveillèrent à tel point la jalousie de ses compétiteurs, qu'ils imaginèrent de la faire passer pour homme, et l'accusèrent devant l'Aréopage de profiter de la confiance qu'elle inspirait aux femmes pour les séduire! L'odieux de cette accusation retomba sur ceux même qui l'avaient portée, quand, en présence de ses juges, elle fit connaître son sexe!

C'est ainsi que s'exprime à ce sujet, un poète, un auteur malheureux, dont la plume se prêtait aussi bien aux douces inspirations des Muses qu'à la satire. On devine facilement le « Juvénal » des médecins français (2):

On la traine au Sénat; mais, grâce à la nature,
Agnodice, en trois mots, confondit l'imposture:
Je suis femme, dit-elle; et dût la vérité
Faire éclater sur moi votre sévérité,
Je dirai hautement que votre arrêt injuste
Compromet et l'honneur de ce Sénat auguste
Et les jours du beau sexe, à qui votre pouvoir
Ne doit, ni ne peut faire oublier son devoir.
Mon art devait sans doute être interdit aux hommes
Mais on est sans pudeur dans le siècle où nous sommes.
A qui n'a plus de mœurs, tout paraît innocent;
Pour qui ne rougit plus, il n'est rien d'indécent!

(*Luciniade*, Chant VII) (3)

Bien qu'Agnodice eût confondu ses accusateurs et qu'elle leur eût prouvé démonstrativement qu'elle était femme, elle fut néanmoins condamnée pour *exercice illégal de son art*. Les dames les plus distinguées d'Athènes accoururent au Sénat pour la défendre et appeler d'un jugement si opposé à la pureté des mœurs. Les juges furent contraints de révoquer la sentence et même d'abroger la loi qui défendait aux femmes le libre exercice de la médecine et d'en publier une autre qui leur permettait non seulement de faire les accouchements, mais même de traiter toutes les maladies particulières à leur sexe.

(1) Delacoux. *Loc. cit.* [Art. *Salpé*].
(2) Lipinska. *Loc, cit.* Thèse p., 55.
(3) [Art. *Sotira*]; in: Prudhomme. *Biographie univ. et hist. des Femmes célèbres*. Paris, 1830, in-8°, 4 vol.
(4) E. A. Huntley. *The study and practice of medecine by women*. Lewes, Farncombe and Ce, 1886, in-32.
(5) Delacoux (P. A.). *Loc. cit.*, p. 25-27 (*1 Portrait*).
(6) Si nous soulignons cette publication, c'est, comme on le pense bien, pour protester contre pareilles inventions d'historiens fantaisistes!

(1) C.-à-d. vers le IIIe siècle avant J.-C. Contemporain de Ptolémée Soter, il vécut à Alexandrie.
(2) Le « Juvénal » des Médecins français en question est J.-F. Sacombe. [Voir sa biographie dans le *Parnasse médical*, de Chéreau].
(3) J.-F. Sacombe. *La Luciniade ou l'art des accouchements*. Poème didactique en VIII chants. Paris, Garnery. 1792, in-8° (4 éditions).

Tous les auteurs, tant anciens que modernes, qui ont écrit sur l'histoire des Grecs, n'ont pas manqué de parler d'Agnodice. Julius Hyginus dans son *Histoire* ; Charles Etienne dans son *Dictionnaire latin* ; Leclerc, dans son *Histoire de la Médecine*, ont rapporté le fait qui a ouvert le temple de l'Immortalité à cette célèbre Athénienne. Quelques savants contemporains ont aussi honoré la profession de sage-femme par leurs écritscon sacrés à Agnodice. Daniel Wittemhach, professeur de littérature grecque à l'Université de Leyde, enlevé trop tôt aux sciences et à ses amis, nous a donné sous forme d'élégie, une invocation d'Agnodice, imitée du grec, en latin, laquelle a été mise non moins heureusement en français par Mme Boivin. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir rapporter cette dernière version.

Des auteurs plus récents ont refait cette biographie : tels J.-A. Jacquelin (1), A. Renaud (2), Robinson, Plon, G. de Plaquer, etc., etc.

Pour Jules Rouyer (3), dont l'intéressant chapitre sur les « femmes qui ont exercé la médecine » paraît avoir complètement échappé à Mlle Lipinska, Agnodice n'aurait été aussi qu'une sage-femme.

Cet auteur a pris d'ailleurs la peine de traduire textuellement le passage d'Hyginus (4).

Cette femme est également citée dans le livre du regretté A. Rebière sur *Les femmes dans la Science* (5), sans que cette citation ait une valeur plus grande que les précédentes.

Malheureusement il n'est pas du tout démontré qu'Agnodice ait réellement exercé la Médecine proprement dite, et même ait *existé*. Beaugrand (6), Witkowski (7) et Mlle Lipinska (8) le nient formellement.

A supposer que ces trois auteurs se trompent, il resterait à savoir, en outre, si elle fut seulement une sage-femme, ou un véritable médecin-praticien. Ce sont là d'ailleurs des problèmes que nous n'essaierons pas de résoudre, faute d'éléments de discussion suffisamment démonstratifs et nouveaux.

Et nous n'aurions pas cité dans cet ouvrage Agnodice et les noms précédents, si les inscriptions qui suivent, retrouvées récemment, et d'une interprétation facile, n'étaient là pour démontrer que, très vraisemblablement, les *Iatromeae* et *Medicae* ROMAINES ont été précédées par des Ἰατρίναι GRECQUES, qui furent probablement médecins, au même titre qu'elles. (*A suivre*).

[*Extrait d'un Livre qui vient de paraître, voir p. 53*].

(1) JACQUELIN (A.-J.), [Art. *Agnodice*]. *Manuel biographique* (Collection Roret). Paris, 1834, p. 15.

(2) RENAUD (A.) *Histoire nouvelle des Arts et des Sciences*. Paris, Charpentier, in-8°, 1877, p. 357.

(3) ROUYER (Jules). *Etudes médicales sur l'ancienne Rome*. Paris, 1859, in-8°, A. Delahaye, p. 156-158. — A propos d'Agnodice, Rouyer reproduit aussi le passage de la *Luciniade* du Dr Sacombe.

(4) C. Julii HYGINI, Augusti Liberti, *Fabularum liber*. Lugd. Bat. et Amstelod., 1770, in-12, ch. 274, p. 252.

(5) A. REBIÈRE. *Les Femmes dans la Science*. Paris Nony et Cie, 1897, in-8°, p. 18.

(6) BEAUGRAND. [Art. *Femmes-Médecins*]. *Dict. enc. d. Sc. méd.*, Paris, 1872, s. 2, t. V, p. 579.

(7) WITKOWSKI. *Loc. cit.*, p. 2. — D'après cet auteur, le récit d'Hyginus, qui vécut à l'époque d'Auguste, serait apocryphe.

(8) LIPINSKA. *Loc. cit.*, p. 52-53.

ACTUALITÉS.

LES FÊTES MÉDICALES.

614.89

Centenaire de l'Internat en Médecine et en Chirurgie des Hôpitaux de Paris. [AN X-1902].

Le Centenaire de la fondation de l'Internat en Médecine et en Chirurgie des Hôpitaux de Paris échoit en 1902. Il a semblé à plusieurs de nos collègues qu'il était intéressant, à l'exemple d'autres grandes institutions, de célébrer cette date avec quelque retentissement. Non moins que l'École Polytechnique et l'Ecole Normale, l'Internat des Hôpitaux de Paris peut revendiquer, avec un passé d'honneur et de gloire, un rôle élevé dans l'éducation des générations qui ont illustré le siècle finissant.

Comme elles, il n'a cessé d'entretenir parmi ses membres des sentiments d'estime et de solidarité, dont l'aide fraternelle apportée à ceux que la vie a maltraités, n'est pas un des moindres bienfaits. C'est à resserrer les liens de cette solidarité, à constater les résultats obtenus en cent années de travail et de dévouement, que doit servir la célébration du Centenaire.

Le Comité de l'Association amicale des Internes et anciens Internes a donc pris l'initiave d'une organisation à laquelle il convie toutes les bonnes volontés. Une grande Commission a été convoquée, comprenant une centaine de membres anciens Internes habitant Paris, la Province ou l'Étranger, et Internes en exercice. Cette Commission, réunie le 29 décembre 1900, a nommé un *Comité d'action*, auquel elle a délégué tous pouvoirs pour l'organisation du Centenaire. Ce Comité s'est mis immédiatement à l'œuvre pour étudier les questions financières et pratiques permettant de remettre à tous nos collègues actuellement vivants, un souvenir digne de l'institution à laquelle ils appartiennent ou ont appartenu : un *Livre d'or* et une *Médaille commémorative*, représenteront ce souvenir que tous voudront posséder.

Il a semblé aussi qu'il y avait lieu de ne pas restreindre les manifestations du Centenaire à la stricte intimité des Salles de Garde actuelles ou passées, et que des Fêtes, plus ouvertes que le Banquet annuel, pourraient réunir à notre camaraderie nos familles et ceux qui s'intéressent à notre corporation sans en faire partie : des *Fêtes et Réceptions*, dont le détail n'est pas encore arrêté, satisferont à cette dernière partie du programme. Des Commissions spéciales ont été instituées pour mener à bien ces divers projets : elles accueilleront avec plaisir les communications des collègues qui auraient quelques idées particulières sur la manière de célébrer notre glorieux anniversaire.

Une souscription de 25 francs à 100 francs pour les anciens Internes, de 15 francs pour les Internes en exercice, donnera droit au Livre d'or et à la Médaille commémorative. Le montant des souscriptions a été calculé au strict minimum des prévisions budgétaires, et le Comité, voulant donner toute l'extension désirable au volume projeté et tout l'éclat possible aux Fêtes de Célébration, recevra avec reconnaissance les dons que l'on voudra bien lui faire. Les souscripteurs d'une somme de 100 francs et au delà recevront le titre de *Donateurs*. Les souscripteurs de 25 à 100 francs auront droit à un Livre d'or imprimé sur papier de luxe, exemplaire numéroté et à leur nom. Seront exclusivement acceptés comme Souscripteurs ou Donateurs, les Internes en exercice, les anciens Internes et les familles d'Internes décédés.

Une circulaire ultérieure indiquera le programme des Cérémonies et Fêtes, et les conditions dans lesquelles on pourra y participer. Le Comité fait appel à tous les collègues pour qu'ils exercent une active propagande autour d'eux. Prière d'adresser la correspondance au Secrétaire général, M. le Dr RAY. DURAND-FARDEL, 129, Faubourg Saint-Honoré, et les Soucriptions ou Dons au Trésorier, M. G. STEINHEIL, 2, Rue Casimir-Delavigne ou à nos Bureaux, M. Marcel BAUDOUIN, membre du Comité de propagande, disposant d'un *carnet de reçus*.

Liste de la Commission Générale du Centenaire de l'Internat.

ANCIENS INTERNES. *Paris* : MM. Barth, Marcel Baudouin, Blache, Bottentuit, Bouchard, Bourneville, Brouardel, Bucquoy, Budin, Castex, M. Chaillous, Dubrisay, Ray. Durand-Fardel, Faisans, Fernet, M. de Fleury, Louis Guinon, F. Guyon, Noël Hallé, H. Huchard, Jayle, Joffroy, Juglar, Léon Labbé, Laborde, Lannelongue, F. Le Sourd, Luhet-Barhon, Louis Martin, Marey, Pierre Marie, Pinard, S. Pozzi, Rendu, Richelot, Paul Richer, H. Roger, P. Segond, Sevestre, Thibierge, Tillaux, Tesssier, Paul Tissier, Verchère.

Province : MM. Brunon (Rouen), Chedevergne (Poitiers), Chenieux (Limoges), Coyne (Bordeaux), De Lapersonne (Lille), Despaignet (Mont-de-Marsan), Duret (Lille, Gillot (Autun), Henrot (Reims), Imhert (Montpellier), Malherbe (Nantes), Maunoury (Chartres), Monprofit (Angers), Pamard (Avignon), Pilate (Orléans), Rist père (Versailles), Spillmann père (Nancy), Veslin (Evreux).

Etranger : MM. Julliard (Genève), Kalindero (Bucarest), G. Reverdin (Genève), Revilliod (Genève), Stoïcesco (Bucarest).

INTERNES EN EXERCICE. MM. Armand-Delille, Berthier, Huguier, Du Pasquier, Gadaud, Guillain, Janot, Laigniel-Lavastine, Lemierre, Nicaise.

CONSTITUTION DU COMITÉ D'ACTION. — *Président* : Brouardel. *Vice-Présidents* : Bouchard, F. Guyon. *Secrétaire général* : Ray. Durand-

Fardel. *Membres* : Tillaux, Sévestre, Henrot, Thibierge, Paul Tissier, Laigniel-Lavastine et Huguier, internes en exercice.

MÉDECINE ET AUTOPSIES.

616.01
Les Autopsies dans les Hôpitaux.

M. le Dr SOCQUET a été chargé de l'autopsie du corps d'un ancien gardien de la paix mort, au mois de juillet dernier, des suites d'un accident de voiture. Il n'a pu accomplir sa mission parce que le cerveau du défunt avait disparu, ainsi que la moelle épinière et une partie des viscères. C'est à l'hôpital Saint-Antoine que le gardien D... est mort l'année dernière. C'est là aussi qu'il a été mis en bière. En conséquence, M. le Dr NAPIAS, directeur de l'Assistance publique, a prescrit une enquête qui établira les conditions dans lesquelles les organes manquants ont été enlevés du cadavre.

MM. les directeurs d'hôpitaux ont, dit le *Temps* du 1er février, des instructions formelles en ce qui concerne les dissections de cadavres dans leurs établissements; et ces instructions leur ont encore été rappelées, l'année dernière, par M. le Dr Napias, dans la circulaire suivante :

«L'arrêté réglementaire du 3 décembre 1834 et celui du 23 avril 1872, écrivait M. Napias, le 20 janvier 1900, interdisent formellement dans les hôpitaux les travaux de dissection. Ces deux arrêtés n'autorisent que les autopsies, c'est-à-dire les seules constatations de faits scientifiques, constatations qui ne doivent jamais aller au delà, ni dégénérer en mutilations par l'enlèvement d'organes ou de pièces anatomiques, quel que soit, d'ailleurs, l'intérêt que ces organes ou ces pièces puissent présenter. Les restrictions dont il s'agit sont prises, vous le savez, tant pour sauvegarder les droits des familles en ce qui concerne les corps réclamés que dans l'intérêt des études anatomiques en ce qui touche les corps non réclamés, ces corps étant destinés à l'enseignement anatomique dans les deux amphithéâtres de la Faculté et de l'Administration. Toutes les fois donc que MM. les chefs de service désirent, dans un but scientifique, enlever un organe ou une pièce anatomique quelconque sur un cadavre, la demande d'autorisation que vous avez à me faire parvenir doit être appuyée des motifs précis qui la justifient et indiquer l'usage que l'on veut en faire. Je ne donnerai mon autorisation que dans des cas tout à fait exceptionnels et j'ajouterai, très restreints. J'appelle tout particulièrement votre attention sur ce point, sur lequel je vous prie d'appeler également, en mon nom, l'attention de MM. les chefs de service qui comprendront, je n'en doute pas, la nécessité d'apporter la plus grande modération dans les recherches ou investigations qu'ils auraient à faire sur les corps des malades décédés dans leurs services et surtout dans leurs demandes d'enlèvement d'organes ou de pièces anatomiques. Lorsque vous aurez à me soumettre des demandes de cette nature, vous devrez, bien entendu, avoir soin de mentionner si le corps est réclamé ou non, et, s'il s'agit de corps réclamés, vous devrez y ajouter s'il y a eu opposition ou non à l'autopsie et, éventuellement, si la famille consent à l'enlèvement demandé de l'organe. Dans tous les cas, les enlèvements d'organes que j'autoriserai devront être faits avec toutes les réserves compatibles, de manière à ne pas froisser les sentiments des familles. Je vous prie de donner des instructions très précises dans ce sens au garçon de l'amphithéâtre, et de me signaler immédiatement tous les manquements que vous auriez constatés de la part de cet agent. De mon côté, je vous rendrais personnellement responsable de ces manquements, s'il m'était démontré que vous n'avez pas tenu la main à l'observation rigoureuse des présentes instructions. »

Ces instructions sont très nettes, trop nettes hélas ! et pas toujours en rapport avec la pratique actuelle. Mais on sait que les règlements ne se modifient pas aussi facilement que les mœurs, même en matière de Médecine !

A propos de cet incident, M. le Dr LE GENDRE, chef de service à l'hôpital Tenon, a adressé la lettre suivante au *Temps*:

L'opinion publique s'est émue au récit fait par les journaux de l'acte révoltant commis par un garçon d'amphithéâtre d'un hôpital, qui aurait remplacé par les objets les plus hétéroclites les viscères enlevés à un cadavre. Je lis dans le *Temps* du 1er février, que M. le directeur général de l'Assistance publique a prescrit une enquête, afin d'établir « les conditions dans lesquelles les organes manquants ont été enlevés « du cadavre et quel est l'auteur responsable « de ce fait... » « et l'enquête, assure-t-on à «l'Assistance publique, sera conduite avec toute « la fermeté désirable ». Rien de mieux. Mais, en annonçant cette enquête, le *Temps* a publié une circulaire récente de M. le directeur général relative à la pratique des autopsies, circulaires qui soulève les plus graves objections. L'occasion est propice pour soumettre au public une question trop souvent mal comprise et qui peut influer gravement sur les progrès de la médecine à Paris. Si les instructions contenues dans la circulaire à laquelle je fais allusion étaient observées à la lettre, désormais les autopsies seraient à peu près inutiles dans nos hôpitaux. Il résulte, en effet, des termes de la circulaire que l'autopsie devrait consister uniquement à ouvrir les cavités du corps, à examiner à l'œil nu les viscères qui y sont contenus et les remettre en place sur-le-champ. « Toutes les fois, dit la circulaire, que MM. les chefs de service désirent dans un but scientifique enlever un organe ou une pièce anatomique quelconque sur un cadavre », ils devront faire parvenir, par l'intermédiaire du directeur de l'hôpital, à M. le directeur général « une demande d'autorisation appuyée de motifs précis qui la justifient », et M. le directeur général ajoute « qu'il ne donnera son autorisation que dans des cas tout à fait exceptionnels et très restreints ». Chacun de nous, après avoir lu cette circulaire, s'est frotté les yeux en demandant si elle était vraiment signée par M. le Dr NAPIAS, membre de l'Académie de Médecine.

Que signifierait à notre époque une autopsie dans laquelle on se bornerait à vérifier les rapports et l'aspect des viscères à l'œil nu? Qui ne sait que l'examen des viscères au microscope, après qu'ils ont été soumis à divers procédés de durcissement, de coupes multipliées et de colorations, permet seul de faire le diagnostic de la plupart des lésions? Or, ces recherches réclament plusieurs jours, plusieurs semaines quelquefois. Elles ne peuvent être faites dans le laboratoire que si l'on a prélevé à l'amphithéâtre, au moment de l'autopsie, certains viscères en totalité ou en partie. Si ce prélèvement ne peut être exécuté qu'après demande au directeur général, il faut dès aujourd'hui y renoncer, puisque le temps nécessaire à l'envoi et au retour de cette demande manquerait entre le décès et les obsèques; il faut renoncer à faire désormais à Paris aucune autopsie utile au progrès de la médecine.

En fait, la circulaire en question n'a certainement jamais été observée dans sa teneur libérale et ne peut l'être. Dès lors, pourquoi l'avoir édictée et la porter à la connaissance du public?

Ce que le public doit savoir, c'est que les autopsies. indispensables au progrès de la science, sont faites par les médecins des hôpitaux de Paris avec tout le souci désirable des droits des familles et du respect des morts; l'odieuse inconvenance de quelque garçon d'amphithéâtre alcoolique est un acte isolé, exceptionnel, à flétrir et à punir, voilà tout : mais le public ne doit pas ignorer qu'une autopsie incomplète est inutile et que son intérêt est d'y apporter le moins de restrictions possibles, s'il veut que la médecine continue à progresser dans notre pays comme chez les autres nations civilisées. » Dr P. LE GENDRE.

Dans le Bulletin de ce numéro, nous exprimons notre opinion personnelle en cette affaire; elle est conforme à celle de notre savant collègue. Nous n'avons donc pas ici à revenir sur ce point.

Ajoutons seulement que la question a été portée la semaine dernière devant la *Société de Médecine légale*. Nous espérons que l'administration, toujours si rigide, s'inclinera devant les besoins de la Science contemporaine; et, en l'espèce, elle ne fera que son devoir. Il est à craindre toutefois que M. Magnaud ait besoin de passer par là.

LES MÉDECINS DES MISSIONS

613.6
Le Rapport médical sur la Mission Marchand.

M. le Dr ÉMILY, qui fut médecin-major de la Mission Marchand durant toute la longue traversée de l'Afrique qu'opéra cette mission, de 1896 à 1896, a publié son rapport, lequel contient des renseignements fort intéressants sur les précautions qu'il



M. le Dr ÉMILY,
Médecin de la Mission Marchand.

a fallu prendre pour éviter la maladie durant ce pénible voyage. Voici, par exemple, ce qui avait été préparé pour le trajet de Fort-Desaix à Fachoda :

« Nos hommes recevaient du couscous préparé, cuit au four et séché, ainsi que des préparations de viande d'hippopotame, faites sur les indications du capitaine Mangin. Cette viande, fumée, puis séchée et réduite en poudre dans des pilons à couscous, était renfermée dans des tonnelets hermétiquement fermés.

Peu appétissante au goût, elle constituait un aliment de réparation de première qualité que nos noirs pourraient utiliser s'il nous était impossible d'avoir du gibier frais ou si nous manquions de bois pour le faire cuire. De plus, j'avais recommandé à notre cuisinier de ne présenter sur la table des Européens, comme boisson, que du thé léger, c'est-à-dire de l'eau bouillie.

Une fois par jour, au moment du repas du soir, chacun de nous devait prendre, dans du papier à cigarette, environ 50 centigrammes de sel de quinine. Vis-à-vis des noirs, pareilles précautions étaient impossibles à prendre, mais j'usais envers eux comme envers nous-mêmes de la quinine très largement. J'avais également préparé plusieurs bouteilles de banyuls au quinquina et chaque Européen en recevait; une ration de 80 à 100 grammes par jour ».

Durant cette longue et pénible marche, un seul Européen fut atteint de la fièvre et les indigènes n'eurent que quelques indispositions peu graves. C'est là un résultat superbe.

NÉCROLOGIE

61(09)

Le Pr PETTENHOFER, de Munich, conseiller intime, s'est tué d'un coup de revolver dans un accès d'humeur noire. — M. le Dr J. Ch. LEHMANN, président du Conseil de Santé du Danemark. — M. le Dr V. PACHONTINE, ancien professeur de pathologie expérimentale et directeur de l'Académie militaire de Médecine de Saint-Pétersbourg. — M. le Dr A. H. JACOB, professeur d'ophtalmologie au Collège royal des chirurgiens de Dublin. — M. le Dr B. J. VERNON, lecteur d'ophtalmologie à St. Bartholomew's Hospital and College de Londres. — M. le Dr R. B. COLE, professeur d'obstétrique et de gynécologie au Medical Department of the University of California, de San Francisco.

REVUE DES JOURNAUX

615.82

Swedish medical Gymnastics in chronic diseases of the heart [*Gymnastique médicale suédoise dans les maladies chroniques du cœur*]; par CHRISTOFFERSON (E.). — *Bristol med.-chir. J.*, 1900, XVIII, 134-138.

Cette méthode de traitement a été employée avec succès dans certaines formes de maladies du cœur. Elle comprend plusieurs sortes de mouvements : des mouvements actifs et des mouvements passifs. Ces derniers se divisent en trois groupes : 1° *pétrissage et massage*, qui augmentent l'activité de l'appareil circulatoire en produisant une excitation mécanique sur les nerfs splanchniques ; 2° *mouvements rotatoires*, appliqués aux articulations et qui combinent les mouvements d'extension et de flexion, d'adduction et d'abduction ; 3° *mouvements respiratoires*. L'effet de ces exercices passifs est de répartir la masse sanguine d'une façon aussi normale que possible dans les vaisseaux, en diminuant la congestion veineuse et en augmentant l'arrivée du sang dans le cœur droit. Les exercices passifs peuvent être employés dans toutes les formes de maladies du cœur. Les exercices actifs sont contre-indiqués dans les cas où il y a anévrysme de l'aorte ou artériosclérose avancée. Enfin, le traitement par l'exercice peut être combiné au traitement médical.

618.30

[Cas de fièvre puerpérale diphtérique dans lequel tout le canal génital était pris primitivement] par PIASSETZKY (A.). — *Ejenedielnik*, St-Pétersbourg, 1900, VII, 129-127.

Grossesse normale. Accouchement régulier et à terme. La parturiente se plaint seulement de « bosses » dans les parties génitales externes, qui l'empêchent de se coucher sur le dos. L'auteur est appelé le 18 novembre et prescrit de la pommade à la cocaïne. Le 21 novembre, deuxième visite pour la même raison. Des injections phéniquées, à 2 pour cent, dans le vagin sont ajoutées à la pommade. Mais la malade continue à se trouver mal, et le 24 novembre on constate la diphthérie vulvo-vaginale compliquée de la fièvre puerpérale. Ce jour-là, température 39° 3, pouls 120; éruptions sur le ventre. Dans la maison, il y avait des diphtériques qui ont visité la femme après son accouchement. Le sérum est ordonné et un confrère est appelé. Prescription : sérum, lavages intra-utérins, et régime. Bientôt la malade se sentait mieux, et le 3 décembre elle entrait en convalescence. L'auteur conclut : 1° que son cas est très intéressant, à cause de la rareté du fait que le canal génital soit pris primitivement ; 2° Que le sérum antidiphtérique agit toujours, quelle que soit la localisation du mal ; 3° Que les femmes enceintes ou accouchées doivent être rigoureusement isolées de tous, excepté du médecin et de la sage-femme, au moins pendant la première semaine après l'accouchement. [I.B.S.].

LES LIVRES NOUVEAUX.

617.3532.8 (02).

Chirurgie de l'Intestin; par le Dr M. JEANNEL, Professeur de Clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Toulouse. — 2e Édition, revue et considérablement augmentée. — Paris, Institut de Bibliographie scientifique, Volume grand in-8° de 600 pages, avec 693 Figures dans le texte. Prix : 20 fr.

Il y a trois ans à peine qu'a paru la 1re édition de ce livre. Elle est épuisée depuis un certain temps. C'est dire avec quelle faveur l'ouvrage du Pr Jeannel a été, dès son apparition, accueilli du public spécial et nécessairement restreint auquel il s'adressait. En accordant à l'auteur l'une de ses principales récompenses, l'Académie de Médecine n'a fait que lui rendre justice et consacrer, par cette haute sanction, la valeur du livre.

Nul d'ailleurs n'était peut-être mieux qualifié que le Pr Jeannel pour écrire la *Chirurgie de l'Intestin*. Comme opérateur, sa réputation n'est plus à faire ; et il y a longtemps que, sous ce rapport, il s'est placé à l'un des premiers rangs. Il est de ceux dont Doyen a dit : « On naît chirurgien ». Mais, de toutes les opérations qu'il a pratiquées et qu'il pratique journellement, celles, je ne dirai pas qu'il connaît le mieux, mais qu'assurément il a le plus fouillées et étudiées, sont les opérations sur le tube digestif. Une lacune existait dans la littérature chirurgicale afférente à cette question ; il a voulu la combler et le succès de son livre a prouvé qu'il avait fait une œuvre utile. Est-ce à dire que la 1re édition de la *Chirurgie de l'Intestin* fût parfaite et surtout complète ? Il y avait des trous, puisque cette 1re édition n'est guère que le schéma de celle qu'il nous donne aujourd'hui. Qu'on en juge : de 400 pages le livre passe à 600 et de 363 Figures à 693 ! L'enfant, comme le dit l'auteur dans sa préface au style imagé, paternellement soigné, a considérablement grossi.

La plupart des chapitres ont été retouchés, amendés « par greffes ou par résections ». Des chapitres nouveaux ont été introduits, qui ont trait à la jéjunostomie, à la colostomie, au traitement des fistules stercorales, de l'obstruction intestinale, etc., etc. En réalité, c'est presque un livre nouveau que nous donne le Pr Jeannel et l'expression « revue et considérablement augmentée » est presque trop faible pour caractériser les changements qu'il a apportés à son œuvre primitive. On retrouve d'ailleurs dans cette 2e édition les qualités maîtresses qui caractérisent la première : style facile, simple, sans aller jusqu'à la négligence ; méthode dans le plan de l'ouvrage et dans l'exposition ; descriptions claires ; citations fidèles, si consciencieuses que l'auteur pousse souvent le scrupule jusqu'à citer « ab integro » : ce qui lui a valu d'un analyste anglais, dans le *British Medical Journal*, cette flatteuse appréciation « d'avoir fait preuve d'une lamentable absence de bon sens » et d'avoir écrit son livre « avec de la colle et des ciseaux » ! L'appréciation n'est que comique pour qui connaît le Pr Jeannel, dont l'esprit original et personnel se prête si peu à pareil emploi.

En somme, la *Chirurgie de l'Intestin*, telle qu'elle nous est présentée aujourd'hui, est un livre savant et consciencieux, qui tiendra une place honorable dans la littérature chirurgicale. Il n'est pas un jeune chirurgien, se préparant à affronter les grandes opérations sur l'intestin qui ne voudra l'avoir dans sa bibliothèque : ce sera pour lui le guide le plus sûr et le plus complet qu'il puisse consulter.

M. le Pr TERRIER, en présentant cette seconde édition à *l'Académie de Médecine*, a dit : « J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau la deuxième édition de l'ouvrage de M. le Dr JEANNEL sur la Chirurgie de l'Intestin. Cette édition a été très notablement augmentée sur la précédente et elle s'est tenue au courant de toutes les acquisitions si nombreuses de cette partie de la chirurgie. C'est un ouvrage très bien écrit, très bien fait, et très travaillé. Le succès que mérite cette nouvelle édition fait augurer que son auteur sera obligé, dans un délai assez rapproché, d'en publier une troisième ».

61 (09).

Femmes Médecins d'Autrefois ; par le Dr Marcel BAUDOUIN. — Paris, 1901, Institut de Bibliographie, in-18°, 263 pages, avec IX belles photogravures hors texte. Prix : 5 fr.

Le premier tome de l'importante publication, comprenant quatre volumes, que M. Marcel Baudouin veut consacrer aux « Femmes-médecins » vient de paraître. Il est exclusivement consacré aux « FEMMES-MÉDECINS D'AUTREFOIS », et renferme une longue série de notices biographiques et historiques d'un très réel intérêt.

Les autres volumes de cet ouvrage de longue haleine contiendront, d'abord les biographies des *femmes-médecins modernes*, avec les *portraits* des plus célèbres ; puis, une étude sociologique, très complète, de cette question de brûlante actualité internationale.

Mais revenons aux FEMMES-MÉDECINS D'AUTREFOIS, dont les notices biographiques, très soignées, malgré leurs courtes dimensions, sont disposées dans l'ordre historique, sans tenir compte des pays où ces femmes remarquables

ont vécu, l'ouvrage ayant des visées internationales très nettes. Deux chapitres en particulier sont tout à fait nouveaux, en raison, d'une part, des documents publiés, et, d'autre part, des remarques archéologiques très neuves qui les accompagnent. Ces dernières dénotent même chez l'auteur des connaissances d'épigraphiste, qui étaient aussi peu connues dans le monde médical que l'est sa compétence toute spéciale de bibliographe professionnel. Pour l'époque de la Grèce ancienne, en effet, M. Baudouin a



Mme Boivin (de Paris),
Docteur en Médecine de Marbourg (1827).

découvert dans les « Corpus » des Inscriptions de femmes-médecins, qu'il a élucidées avec un rare bonheur ; et, pour la période romaine, il a réussi à éclaircir, par une étude approfondie des textes et de données connues, mais mal comprises jusqu'ici, une série de problèmes très curieux. Il tirera certainement de ces découvertes archéologiques des conclusions originales, dans l'étude d'ensemble qu'il doit faire ultérieurement sur ce sujet si intéressant et si nouveau.

En somme, ce premier volume, dont la bibliographie est impeccable, — ce qui ne doit pas étonner de la part du créateur des Instituts de Bibliographie ! —, fait bien augurer de ceux qui vont suivre et sont encore à l'état de manuscrits. Ajoutons que neuf belles photogravures hors texte donnent à ce livre un indiscutable cachet artistique. L'une d'elles, qui reproduit la photographie d'une inscription de femme-médecin romaine est tout à fait inédite. R.

615 (02)

Historia de la Therapeutica. Hygiene therapeutica; medicacion febbrifuga. [*Histoire de la Thérapeutique. Hygiène thérapeutique. Médication fébrifuge*] ; par Ledesma (Justiniano). — Buenos-Ayres, 1900, Librer. Ag. Etchepareborda, 276 p.

Recueil des leçons du Prof. Ledesma coordonnées par le Dr Mathi. Très instructive l'histoire de la thérapeutique qu'il fait remonter aux Egyptiens, aux Grecs, passant par les écoles de Cos et d'Alexandrie, etc. Ces leçons se divisent en 10 chapitres : L'Hygiène thérapeutique. L'Aérothérapie. La Climatothérapie. Le Climat des plaines. L'Hydrothérapie. L'Application thérapeutique. Diététique. La Kinésithérapie. Sur la médication fébrifuge ou antipyrétique, l'auteur en donne la définition, le caractère, la synonymie, la température normale, les différentes formes, la pathogénie, l'étiologie, les médicaments fébrifuges, traitement, indications, etc., etc.

616.995

La Cure pratique de la Tuberculose; par Pujade (P.). — Paris, G. Carré et Naud, 1901, in-18.

Une nouvelle mode s'introduit chez les médecins: ils font faire la préface de leurs volumes par des hommes de lettres ! Et c'est ainsi que l'instructif petit livre du Dr Pujade, un praticien distingué d'Amélie-les-Bains, est précédé d'une dizaine de pages d'un docteur ès-lettres, recteur de l'Académie de Grenoble, M. E. Boirac. Certes, ce préambule n'est point désagréable à lire; mais il semble bizarre de voir un client donner des conseils médicaux à son docteur! Au XXe siècle, vous verrez que ce seront les malades qui écriront les meilleurs livres de médecine... *O tempora! O mores!* Constatons, sans récriminer en vain.

Cette remarque faite sans arrière-pensée, signalons une fois de plus que ce volume vient à son heure et qu'il est divisé en deux parties : « Comment on devient tuberculeux » ; et « comment on guérit de la tuberculose! » Il est évidemment destiné au grand public plutôt qu'aux praticiens; mais la première partie est cependant trop technique et trop bien comprise pour ne pas être appréciée des médecins qui s'occupent spécialement de cette terrible maladie.

Variétés et Anecdotes.

61: 92

Un Médecin Préfet de police :
M. le Dr Gervais (1803-1867).

M. le Dr Marcel Baudouin, dans un récent Bulletin (1), signalait la nécessité, pour un Chef de la Police municipale, d'avoir des connaissances scientifiques. Ce desideratum a été rempli une fois par un médecin, qui, il est vrai, est resté trop peu de temps Préfet de Police à Paris, pour donner la mesure de ce qu'on pouvait en attendre.

M. Gervais, né le 6 mai 1803, à Caen, étudia la médecine à l'hôpital civil et militaire de sa ville natale, puis à Paris où il fut élève de Lisfranc. Il fut reçu en 1827 Docteur de la Faculté de Paris avec une thèse ayant pour titre : *Propositions de Chirurgie*, Paris, 1827, n° 248, 11 p., 4°.

Bien qu'ayant acheté en 1828 une charge de médecin du roi, il s'occupa peu de médecine pratique. Sous le Gouvernement de Juillet, il défendit chaudement les opinions républicaines, et donna dans plusieurs événements politiques des preuves de courage et d'indépendance. Il se fit connaître, après 1830, comme un des membres les plus ardents du parti républicain, entra dans la Société des Amis du Peuple avec A. Blanqui, Raspail, Trélat, Thouret, et subit, lors du procès des Quinze, une condamnation pour manque de respect à la magistrature.

Membre actif de l'Association pour l'instruction du Peuple, il fit un cours d'hygiène qui fut suspendu par ordre ministériel et se trouva mêlé de la façon la plus active au mouvement politique qui agita les dix premières années du règne de Louis-Philippe. Puis il se rejeta dans les entreprises industrielles et devint administrateur de la Cie des Mines de la Loire, en 1839. Après la Révolution de 1848, il remplit les fonctions de *Préfet de Police*, du 14 octobre au 10 décembre 1848. Associé de Blanqui dans la direction de l'Ecole supérieure du Commerce, il prit la direction de cet établissement après la mort de Blanqui en 1854. A l'exposition universelle de 1855, il était membre du Jury et président de Classe. Depuis il fit partie du Conseil supérieur de l'Algérie et des Colonies. M. Gervais est mort à Paris le 5 décembre 1867. L. Picard.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 4, p. 25.

CHRONIQUE PROFESSIONNELLE

614.2

Les Automobiles médicales. Notes d'Automobilisme pratique à l'usage des Médecins Praticiens (*Suite*) (1).

La Voiture Rochet.

C'est l'un des types que le médecin doit étudier avec soin, car il ne s'agit plus là de voitures de courses. Leur force est suffisante, puisqu'on en fait de 6 à 8 chevaux à deux cylindres, et leur mode de construction est vraiment pratique.

Des précautions spéciales sont prises pour éviter le recul et obtenir un freinage excellent : ce qui, pour une voiture destinée à un médecin, n'est pas à dédaigner.

Cette maison est récente, relativement à celles que nous avons déjà étudiées ; mais, par ce seul fait, ses directeurs sont animés d'un esprit plus ouvert aux divers besoins de l'industrie automobile ; et il ne faudrait peut-être pas un grand effort pour les décider à lancer l'automobile médicale idéale, qui reste à réaliser, car ils sont outillés pour construire la voiture à bon marché.

Leurs modèles sont plutôt légers et montés à la manière des tricycles : chassis en tubes, rayons métalliques aux roues, roulements à billes : etc., ce qui n'est pas sans avantage au moins pour les types destinés à faire de la route et non pas de la course.

Le moteur Rochet est à deux cylindres verticaux et à refroidissement par circulation d'eau, à carburateur à niveau et à pulvérisation. L'allumage se fait par l'électricité. La régulation est obtenue par la force centrifuge. Le graissage se fait par barbotage.

La transmission a lieu grâce à l'embrayage d'un cone, d'après un principe connu ; mais ici cela se fait presqu'en silence.

Tous les organes de la voiture sont faciles à surveiller ; et le différentiel et les engrenages de changements de vitesse sont enfermés dans des carters. La direction est obtenue par des bielles, sans crémaillère ni chaines, et les leviers, très longs, sont d'une grande puissance. Le guidoo, type vélocipédique, a deux manettes d'admission et d'allumage.

Comme on le voit, la construction est ici aussi simplifiée que possible, de façon à obtenir des types d'un prix abordable. Pour obtenir une voiture médicale, il suffirait de construire d'une façon plus robuste le chassis et d'employer des matériaux de premier choix dans la construction des mécanismes, qui devraient être à pièces interchangeables.

(*A suivre*) Marcel Baudouin.

PETITES INFORMATIONS



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. [61(07)

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 18 au 23 Février 1901. — Examens de Doctorat. — *Mercredi* 20 — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Poirier, Lejars, Sébileau ; Epreuve pratique. — 3e (1re partie, A. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Recius, Walther, Lepage ; Brissaud (censeur). — 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Landouzy, Wurtz, Pouchet. — 2e (Doctorat N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Gariel, Rémy, Gley. — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Ch. Ri-

(1) Voir *Gazette Médicale de Paris*, 1900, nos 42, 43, 44, 45, 49, 50 ; et 1901, nos 1, 3, 5.

chet, Heim, Lannois, ; Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirorgie, 1re série, Hôtel-Dieu): Terrier, Reynier, Leguen ; Joffroy (censeur). — 4e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel-Dieu): MM. Delens, Segond, Mauclaire. —5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gancher, Méry, Widal.

Jeudi 21. — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique. MM. Berger, Poirier, Hartmann ; Epreuve pratique). — 3e (2e partie, Doctorat, N. R., Ecole pratique) : MM. Blancherd, Letulle, Thiroloix ; Epreuve pratique. — 3e 1re partie, Oral, N. R., salle n° 3, Faculté): MM. Guyon, Maygrier, Thiéry ; Gariel, (censeur). — 3e (2e partie, Oral, N. R., salle n° 2, Faculté): MM. Raymond, Achard, Teissier. - - 3e (1re partie, Oral, N. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Le Dentu, Campenon, Wallich. — 3e (2e partie, Oral, N. R., salle n°... Faculté) : MM. Chauffard, Ménétrier, Vaquez. — 2e (Doctorat, N. R., salle n°... Faculté): MM. Gautier, Gley, Launois. — 2e (Doctoret, N. R., salle n°... Faculté) : MM. Retterer, Langlois, Broca (And.). — 3e (1re partie, Doctorat, Oral, N. R., salle n°, Faculté): MM. Schwartz, Richelot, Bonnaire; Chassevant.

Vendredi 22. — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Landouzy, Netter, Gaucher : M. Hanriot (censeur). — 3e (2e partie, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Brissaud, Wurtz, Teissier. — 2e (Doctorat, N. R., Facnlté) : MM. Ch. Richet, Rémy, André. — 5e (Doctorat, N. R., Faculté) . MM. Gariel, Gley, Retterer ; M. Heim. — 5e (1re série, 1re pertie, Chirurgie, Necker) : MM. Reclus, Poirier, Walther ; M. Delens (censeur). — 5e (2e série, 1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Segond, Mauclaire, Legueu. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker : MM. Hayem, Widal, Méry ; M. Lejars. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; M. Reynier, (censeur).

Samedi 23. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) : MM. Schwartz, Thiéry, Hartmann ; Epreuve pratique. — 3e (1re partie, Oral, A. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Richelot, Bar, Faure ; Blanchard (censeur). — 2e (Doctorat, N. R., Faculté) : MM. Gauthier, Retterer, Gley. — 2e (Doctorat, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Rémy, Hanriot, Langlois ; M. Gilbert. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Troisier, Achard, Dupré ; M. Raymond (censeur). — 5e (2e partie, Charité) ; MM. Joffroy, Ménétrier, Thiroloix : M. Campenon. — 5e (1re pertie, Chirurgie, Beaujon) ; MM. Le Dentu, Quénu, Alharran ; M. Proust (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Dehove, Hallopeau, Marfan ; M. Vaqnez. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Ternier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; M. Desgrez (suppléant).

Thèses. — *Mercredi* 20. — M. Jacomet : *Cholécystotomie idéale avec ou sans cholécystectomie partielle* ; MM. Tillaux, Pinard, Broca (Aug.), Varnier. — M. Malartic : *Les injections rachidiennes de cocaïne en obstétrique* ; MM. Piuard, Tillaux, Broca (Aug.), Varnier.

Jeudi 21. — M. Bontant : *La fièvre aphteuse chez les animaux et chez l'homme. — Transmissibilité et hygiène* ; MM. Proust, Chantemesse, Gilbert, Charrin. — M. Artaud : *Forme nerveuse de la fièvre typhoïde avec contractures* ; MM. Chantemesse, Proust, Gilbert, Charrin. — M. Couremenos : *Influence de la variole sur la grossesse et le produit de la conception* ; M. Dehove, Troisier, Marfan, Roger. — M. Vergnaud : *Fièvre typhoïde et tuberculose* ; MM. Debove, Troisier, Achard, Roger. — M. Courgeon : *L'exploration physiologique et clinique du sens musculaire* ; MM. Dehove, Troisier, Marfan, Roger.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques *Hôpital Saint-Louis*. — Conféreuces et travaux pratiques sur les affections cutanées, la syphilis et les affections des organes génitaux (Symptomatologie, Anetomie pathologique, Diagnostic clinique, microscopique et chimique), Radiographie et Photographie microscopique, par M. le Dr Paul Gastou, ex-chef de clinique, assistant de consultation, chef de laboratoire de la Faculté. — Programme : *Conférences* : 1° Anatomie et physiologie de la peau. — Etiologie et pathogénie des affections cutanées. 2° Symptômes. Diagnostic et classification. 3° Thérapeutique générale. 4° Taches et Érythèmes. 5° Affections squameuses. Dermatoses parasitaires mycéliennes de la peau et des poils. 6° Affections des muquenses dermo-papillaires. 7° Affections papuleuses (Prurigos et Lichens). 8° Affections vésiculeuses et Eczémas. 9° Affections hulleuses et pustuleuses. 10° Dermatoses perasitaires animales. 11° Dermetoses microhiennes pyogènes (pyodermites) et spécifiques. 12° Affections néoplasiques. 13° Dermatoneuroses et Trophonévroses. 14° Syphilis : pathologie générale, accident initial, évolution. 15° Syphilis secondaire et tertiaire ; para-syphilis. 16° Hérédité syphilitique. Syphilis infantile héréditaire et acquise. 17° Chancre mou : 18° Affections halano-prépntiales. 19° Blennorragie. 20° Thérapentique générale de la syphilis et des affections génitales. — *Travaux pratiques* : Généralités : Recherches de labnratoire (Histologie, microbiologie. Expérimentation. Analyse chimique et biologiqne). Méthodes graphiques de reproduction, Radiographie. Méthodes d'utilisatinn des matériaux ; examen immédiat et tardif (Conservation, Fixation, Durcissement). Méthodes générales de coloration : But, Procédés colorants. Méthodes spéciales de coloration (Analyse histo-chimique). Technique de l'examen des cheveux, poils et squames. Technique de l'examen des exsudats muqueux. Technique de l'examen du sang et des sérosités (vésicules et bulles). Technique de l'examen des exsudats purulents et croûtes (examen direct). Technique de l'examen des exsudats purulents et croûtes (cultures). Physiologie expérimentale : injections et inoculations. Chimie biologique : toxines, diastases et vaccins. Autopsies : conditions, technique. Biopsies et matériaux vivants (ponction, grattage, épilation). Technique de l'inclusion et des coupes. Coloration et interprétation des coupes. Chimie médicale : analyse des urines. Chimie médicale : Analyse du suc gastrique, des concrétions et humeurs. Photographie et dessins microscopique. Radioscopie et Radiographie. Groupement et utilisation des matériaux de la clinique et du laboratoire (Analyse et synthèse cliniques). — Les droits à verser pour les Conférences et les travaux pratiques sont de 75 francs. Les Conférences et travaux pratiques ont lieu à l'hôpital Saint-Louis les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures, après la consultation externe, depuis le mardi 5 février 1901. Sont admis MM. les Docteurs français et étrangers, ainsi que les Etudiants immatriculés à la Faculté. Pour être mis en série, s'adresser à M. le Dr Gastou, à l'Hôpital Saint-Louis, le matin de 9 heures à 11 heures, et les mardis, jeudis et samedis, de 1 heure à 2 heures, en présentant la carte d'immatriculation et la quittance des droits. MM. les auditeurs devront également s'adresser à M. le Dr Gastou, afin de prendre connaissance détaillée du programme qu'on trouvera aussi en librairie. Les Bulletins de versement des droits relatifs à l'immatriculation, ainsi que des frais de conférences et de travaux pratiques, sont délivrés Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les lundis, mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures. — *N. B.* MM. les Docteurs et Etudients qui désireraient obtenir dispense partielle ou totale des frais de conférences et de travaux pratiques sont priés de s'adresser directement à M. le Dr Gastou.

Concours d'Agrégation de Médecine. — Le nombre des places d'agrégés mises au Concours est porté de 39 à 40. Cette nouvelle place est réservée à la Faculté de Médecine de Toulouse, dans la section des sciences physiques (chimie).

Enseignement Médical libre à Paris. — MM. les Drs Bloch, Bralant, Geoffroy-Saint-Hilaire, Saisset et Stapfer ont fondé une clinique de Kinésithérapie Gynécologique (Traitement des maladies des femmes par le massage et la gymnastique), 6, rue Antoine-Dubois (près l'Ecole de Medecine). M. le Dr Stapfer est chargé de la direction scientifique. Il y enseigne le traitement kinésique des maladies des femmes, des troubles fonctionnels de la puberté, de la ménopause et des menaces d'avortement par congestions utéro-annexielles. Il fera un cours théorique et pratique en février et mars 1901. Pour renseignements, s'adresser à la Clinique tous les matins.

Clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts. — A partir du 12 février, des leçons cliniques et théoriques auront lieu dans l'ordre suivant : Mardi, à 1 heure 1/4, M. Trousseau *(thérapeutique oculaire externe)*, Mercredi, à 1 heure, M. Kalt *(chirurgie oculaire)*. Jeudi, à 2 heures, M. Dubief *(anatomie pathologique et bactériologie)*. Vendredi, à 2 heures, M. Valude *(clinique ophtalmoscopique)*. Samedi, à 2 heures, M. Chevallereau *(médecine légale oculaire)*.

Faculté de Médecine de Lille. — La Commission des Hospices de Lille a décidé de poursuivre devant le tribunal civil la restitution à la ville et à la Faculté de l'Etat des services de l'hôpital de la Charité, dont un arrêté du maire de Lille, en 1875, a donné la jouissance à la Faculté catholique de Médecine.

Ecole de Médecine de Caen. — Un Concours s'ouvrira, le 11 novembre 1901, devant la Faculté de Médecine de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole de Médecine de Caen.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX. [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Mutations.* — M. le Dr Toupet est nommé médecin chef du service de l'institution Sainte-Périne. M. le Dr Barbier est nommé médecin chef de service à l'hôpital Herold. M. le Dr Janselme est nommé médecin chef de service à l'hôpital Herold. M. le Dr Rochard est nommé chirurgien chef de service à l'hospice d'Ivry. M. le Dr Albarran est nommé chirurgien chef de service à l'hôpital Herold.

Concours pour les Prix de l'Internat (médecine). — Question orale : « *Accidents pleuro-pulmonaires du mal de Bright.* » Questions restées dans l'urne : « *Du pouls lent. Hemoptysies chez les tuberculeux.* » — Questions écrites : « *Artères cérébrales* (anatomie, physiologie), *Diagnostic de la paralysie générale progressive.* » Questions restées dans l'urne : « *Nerfs du cœur* (anatomie, physiologie) ; *Cyanose.* — *Amygdales* ; *Diagnostic des angines à fausses membranes.* »

Ce Concours des Prix de l'Internat des hôpitaux vient de se terminer. Il a donné les résultats suivants. Le candidat classé le premier et qui obtient la *médaille d'or* est M. Pierre Lereboullet, fils de M. le Dr Lereboullet, membre associé de l'Académie de Médecine. Le second, qui obtient la *médaille d'argent*, est M. Jousset ; et le troisième, qui obtient un *accessit*, est M. Ravaut.

Classement général et répartition dans les services hospitaliers de MM. les élèves internes et externes en médecine pour l'année 1901. — MM. les élèves internes et externes en médecine actuellement en fonctions et ceux qui ont été nommés à la suite des derniers concours sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heures fixés ci-après, dans l'Amphithéâtre de l'Administration, avenue Victoria, 3, à leur classement et à leur répartition dans les établissements de l'Administration pour l'année 1901, savoir : Pour MM. les élèves Internes : De 2e 3e et 4e année, le lundi 18 février, à deux heures ; de 1re année et pour MM. les Internes provisoires, le mardi 19 février à deux heures. Pour MM. les élèves externes ; De 3e année, le mercredi 20 février, à deux heures ; de 2e année, le vendredi 22 février, à deux heures ; de 1re année, première moitié de la liste, le samedi 23 février, à deux heures ; deuxième moitié de la liste, le lundi 25 février, à deux heures. — N. B. MM. les élèves seront appelés suivant leur numéro de classement aux concours ; les Externes ayant reconcouru seront appelés à leur numéro de classement dans la nouvelle promotion dont ils font partie.

Hôpitaux de Marseille. — M. le Dr Henry Reynès est nommé, après concours, chirurgien-adjoint.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS. [61(06)]

Société des Amis de l'Université de Paris. — Le jeudi 14 février a eu lieu, à la Sorbonne, la conférence de M. le Pr Richet, sur la *Tuberculose expérimentale*.

Société française de Sauvetage. — La Société française de Sauvetage (section du 11e arrondissement), qui, au mois de novembre dernier, sous la direction du Dr Peyré, créait des cours publics et gratuits, va inaugurer une série de grandes conférences dont la première a été donnée à la salle des fêtes de la mairie du 11e arrondissement jeudi dernier, à huit heures du soir. Elle avait pour titre : « l'Alcoolisme et la dégénérescence sociale » ; elle était faite par M. le Dr Legrain.

GUERRE, MARINE ET COLONIES. [613]

Service de Santé Militaire. — Par décret en date du 28 janvier 1901, sont promus dans le Corps de Santé militaire au grade de médecin aide-major de première classe et maintenus à

leur poste actuel, les soixante-dix médecins aides-majors de deuxième classe dont les noms suivent : MM. TANTON, VENNIN, JULIÉ, ROUVILLOIS, MALASPINA, WURTZ, HUMBEL, COCHOIS, SPIRE, LE DANTEC, PIGEON, JOSSE, SOUSSELIER, GRENIER DE CARDENAL, MORDANT, CHAUDOYE, SIROT, GA dit GENTIL, JOJOT, BOUCHART, DEBÈVE, LE GUELINEL DE LIGNEROLLES, UZAC, BLOT, VORBE, MERCIER, ALIX, LAPORTE, BLONDEAU, JULLIEN, THOUZELLIER, COURVOISIER, KOLB, FABRE, RÉGNAULT, RIGOURD, MOULIN, OUIN, ROBERT, ROUCHAUD, VERGNE, HOCHWELKER, GUEYTAT, DELBRU, DIÉNOT, JANOT, GENEVRIER, DELACROIX, LORENTZ, BLONDEL DE JOIGNY, BEAUJEU, WYART, LEXA, DAUTHUILE, BOPPE, HAHN, SOREL, COMTE BUSY, HUMBERT, CORNIER, LANNOU, CAILLON, TRILLE, BILLON, SAVORNIN, MOREL, ECOCHART, MUNARET, SUTTEL.

Sénat. — M. le Dr TREILLE, au Sénat, a examiné l'affectation de certains crédits et pour lui les dépenses du personnel des Services de Santé augmentent tous les ans. Elles ne donneront pas toutes les satisfactions désirables. Il faudrait chercher des économies d'un côté pour pouvoir agir de l'autre. L'orateur indique quelques-unes de ces économies possibles, notamment, en Algérie, la *cession d'hôpitaux et d'ambulances*. Seul *l'hôpital militaire de Constantine serait utile à maintenir*. Il a félicité le Ministère de la Guerre pour la circulaire par laquelle la vente des alcools et des apéritifs dans les cantines est interdite. Il a demandé qu'on ne distribue plus à nos troupes d'alcool ou d'eau-de-vie pure. Il ne faut pas que les hommes prennent au service de l'Etat l'habitude de « tuer le ver ».

Campagne Anglo-Boër. — *Situation sanitaire à Pretoria.* — Selon les dernières nouvelles arrivées de Pretoria et datées du 4 janvier, la situation sanitaire de la ville de Pretoria est devenue absolument horrible. La fièvre typhoïde y sévit avec une violence inouïe, non seulement parmi les soldats anglais, mais encore dans la population civile. Les environs de Pretoria, racontent les correspondants, ne sont plus qu'un immense charnier de cadavres de bœufs, de chevaux et d'ânes. Pendant le seul mois de novembre, on a dû trainer hors de Pretoria 600 cadavres de chevaux et de bœufs qu'on avait laissé crever dans les rues. Le sol, dans la ville, comme au dehors, est imprégné de matières provenant de nombreux cadavres humains insuffisamment enterrés ; et lorsque, comme en ce moment-ci, la pluie se met à tomber avec la violence que l'on sait, les ruisseaux et les rivières charrient des monceaux de choses épouvantables : cadavres de blancs, cadavres de noirs, cadavres d'animaux.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE. [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 4e semaine de janvier 1,007 décès, chiffre inférieur à ceux des deux semaines précédentes (1,069 et 1,035) et la moyenne ordinaire des semaines de janvier (1,028). La fièvre typhoïde a causé 10 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente (la moyenne est 7). Le nombre des cas nouveaux déclarés par les médecins reste à peu près le même (45). La variole a causé 12 décès au lieu de 6 la semaine précédente. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 84. L'épidémie de variole ne diminue donc pas. Les autres maladies épidémiques ont une fréquence moyenne. Telles sont la rougeole (10 décès au lieu de la moyenne 4), la scarlatine 1, la coqueluche 8 et la diphtérie 10 (au lieu de la moyenne 7). Les maladies des organes de la respiration ont causé 210 décès au lieu de 182, moyenne ordinaire. Il y a eu 22 morts violentes dont 13 suicides. On a célébré à Paris 503 mariages. On a enregistré la naissance de 1,116 enfants vivants (568 garçons et 548 filles), dont 804 légitimes et 312 illégitimes. Parmi ces derniers, 54 ont été reconnus immédiatement.

La Tuberculose dans les Postes. — Par un arrêté ministériel en date du 30 janvier 1901, une Commission est instituée en vue d'étudier les moyens d'établir un sanatorium affecté aux agents et sous-agents de l'administration des postes et télégraphes, atteints de tuberculose. Parmi les membres de cette Commission, nous relevons les noms de M. le Dr NAPIAS, directeur de l'Administration de l'Assistance publique ; MM. les Drs SUSS, DAGRON, notre confrère, Mme le Dr SARRAUTE-BARTHÉLEMY, médecin de l'administration des postes et télégraphes, et M. le Dr MIGNOT, de la même administration.

Désormais il est interdit dans tous les locaux de l'administration des postes et des télégraphes de *cracher par terre* ; le *balayage à sec* est défendu ; on doit lui substituer le nettoyage des parquets à l'aide de linges mouillés.

L'Hygiène aux États-Unis. — Le Bureau de la Santé publique de New-York a fait afficher un peu partout qu'il était défendu de cracher à terre. Mais les autorités new-yorkaises ne se sont pas bornées à cette interdiction platonique. De nouvelles ordonnances frappent désormais ce délit d'une amende qui pourra monter jusqu'à cinq cents dollars (2500 fr.), ainsi que d'une peine d'emprisonnement, selon les circonstances et les antécédents. Depuis la promulgation de cette ordonnance, plusieurs personnes ont été arrêtées pour avoir craché dans les tramways ; elles ont dû payer deux cents cinquante francs d'amende chacune.

Homme et Femme. — Une enquête a été ouverte à New-York à l'occasion de la mort de Murray Hall, ce politicien de Tammany qui, après décès, a été reconnu être une femme et qui a succombé à un cancer au sein. M. le Dr GALLAGHER, appelé à témoigner, a fait une déposition circonstanciée comme quoi le défunt était vraiment une personne du sexe féminin, et le jury a rendu ce verdict sans phrases : « Nous concluons que Murray Hall est mort de causes naturelles. C'était une *lady* ».

Centenaires. — Ils sont plus nombreux qu'on ne croit, les centenaires. De Laon on écrit que le département possède deux centenaires. Le premier, un Saint-Quentinois du nom de Cagnoncle, qui travaillait encore il y a peu d'années, de son état de maçon, est né en 1797. Il a donc vu la fin du dix-huitième siècle, a vécu le dix-neuvième, et a dit bonjour au vingtième, en parfaite santé. Le second centenaire est né le 2 février 1799. C'est une femme, Mme Sion-Lacroix.—Le grand-père de M. Lasserre, député de Tarn-et-Garonne, est-lui aussi un de ces chênes vigoureux, qui ont vu trois siècles. Il y a encore une demoiselle de Nantes Mlle de Lisle, qui est née en 1797, et, dans la même ville, une dame Romain, née le 26 septembre 1800. Cette vieille dame peut grouper autour d'elle quarante-cinq enfants et petits enfants. — Une autre centenaire, Mme Godet, a atteint son siècle d'existence au mois d'août dernier. — Le pape a envoyé une bénédiction spéciale pour le nouveau siècle, à M. Philippe Pacelli, âgé de cent trois ans, qui a aussi vécu dans trois siècles. Le centenaire, qui jouit encore de toutes ses facultés, est le père du journaliste Pierre Pacelli, correspondant romain du *Corriere Nazionale* de Turin, âgé aujourd'hui de soixante-quinze ans.

Fièvre typhoïde. — L'épidémie de fièvre typhoïde, qui sévissait au 85e d'infanterie dans la Nièvre, peut être considérée comme terminée. L'enquête du médecin des épidémies, M. le Dr LAURENT, conclut à l'introduction de la fièvre typhoïde par des recrues venues d'une localité foyer de cette affection.

DIVERS. [61]

Médecine et Politique. — L'Institut populaire du Ve arrondissement, 5, rue Cochin, qui a été inauguré le 3 février, a, dans son Comité, M. le Dr BRUSLÉ et le Dr GOURAUD, médecin de l'hôpital de la Charité.

Distinctions honorifiques. — Par décrets en date des 22 décembre 1900 et 19 janvier 1901, MM. les Drs John DE CHRISTMAS DIRCKING-HOLMFELD, médecin de la légation de Danemark à Paris. et Sara PETROVITCH, médecin-chef du commissariat général de Serbie, ont été nommés, à titre étranger, chevaliers de la Légion d'honneur. — M. GÉRIN-LAJOIE (de Paris) a été aussi nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Les Médecins aéronautes. — L'insuccès récent du comte Zeppelin ne décourage pas les inventeurs. Aujourd'hui, la Presse russe annonce que, grâce à une découverte (dont le secret est gardé), ou plutôt à l'application imprévue d'un principe très connu, notre Maître et ami, M. le Pr DANILEWSKI serait prêt à affronter même la tempête dans son ballon. Malheureusement, le pas qui sépare la théorie de la pratique n'est pas encore franchi. Le ballon de M. le Dr Danilewski aurait l'avantage de ne pas coûter cher. Un voyage sensationnel est annoncé. M. le Dr Danilewski, fixera d'avance le point où il devra atterrir. Nous nous associons aux vœux de la Presse russe pour le succès du très sympathique inventeur.

Les Médecins et le Théâtre. — A l'Odéon, samedi dernier, a eu lieu, à cinq heures, la causerie de M. le Dr GILLES DE LA TOURETTE, pour la première représentation de la *Dormeuse*, drame en deux tableaux, de M. André de Lorde.

Un nouveau cas de léthargie. — Un cas nouveau de léthargie vient de se produire dans l'hôpital de Saint Spiridion en Roumanie. Il s'agit d'une jeune fille qui, le 11 de ce mois, s'endormit après avoir subi une opération sous l'influence du chloroforme, et qui depuis ne donne signe de vie que pour quelques instants, toutes les douze ou quinze heures, se rendormant aussitôt. Les médecins attribuent ce sommeil léthargique à l'effet du chloroforme sur le système nerveux de la jeune fille, mais d'après eux, elle reprendra ses facultés aussitôt que l'influence du chloroforme sera maîtrisée par un antidote.

Les Médecins dans le Monde. — La Société des Périgourdins de Paris a donné un banquet. Cent vingt convives avaient pris place à la table, qui était présidée par M. le Dr PEYROT, chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine. — Le 42e banquet des anciens élèves du lycée Condorcet a eu lieu sous la présidence de M. le Dr HALLOPEAU, de l'Académie de Médecine. Au nombre des convives : MM. les Drs BLACHE, M. le Dr MORIN.— Au banquet annuel de l'Union des Deux Charentes, chez Corazza, au Palais-Royal, parmi les convives, M. le Dr GROSSARD.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 641.

LXXII[e] Année. XII[e] Série. Tome I. — N° 8. — 23 Février 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MEDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.



Organe de l'Agenee centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN,** Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

616.89

L'internement des Aliénés.

Dans un récent article, publié dans la grande Presse (1), et cela à dessein pour qu'il pénètre mieux dans l'esprit de nos Gouvernants, notre excellent ami, M. le D[r] TOULOUSE, vient de poser à nouveau la question de l'internement des aliénés.

Doit-on, oui ou non, interner les aliénés ? Actuellement, tout le monde est pour l'affirmative. Ce distingué médecin des asiles n'hésite pas à déclarer pourtant que ces précautions ne sont pas nécessaires, sauf les cas spéciaux qu'il étudie.

« Il paraît équitable, dit-il, que l'on applique aux aliénés le droit commun, du moins jusqu'aux mesures de répression, qui doivent être pour eux des mesures d'assistance et de traitement. S'ils commettent un délit, s'ils attentent à leur vie (au cas où une loi fasse de cet acte un délit), qu'ils passent en jugement comme tous les autres citoyens ; et, s'ils sont reconnus réellement malades, qu'ils soient placés dans des établissement spéciaux pour y être à la fois gardés et traités. S'ils dilapident leur fortune, qu'on les dote d'un conseil judiciaire, ou qu'on les interdise. Mais, en debors de ces cas, qu'ils soient libres de se placer et de se faire soigner dans des établissements ouverts, comme le font les malades dans les hôpitaux généraux. De la sorte, les asiles actuels, tels qu'ils sont organisés, ne serviront qu'à un petit nombre de malades, ayant passé devant un tribunal, et placés d'office pour y être soignés et maintenus.

« Il n'y a pas, en y réfléchissant bien, de suffisants motifs. — si l'aliéné n'a pas commis ou tenté de commettre un délit, — pour le priver de sa liberté pour ce fait seul qu'il est aliéné ! »

Certes, voilà une thèse hardie ! Et que vont dire tous ceux qui pensent qu'on ne peut laisser les fous se promener tranquillement dans la rue ; qu'on ne peut les abandonner à eux-mêmes ; qu'on doit tout d'abord protéger, d'une façon préventive, l'existence des braves citoyens au cerveau bien équilibré.

(1) *Les Débats*, 2 février 1901.

Depuis quelque temps, on s'occupe beaucoup de l'assistance des aliénés, de leur traitement dans les familles, de leur placement à la campagne, etc. Mais on ne s'attendait pas, toutefois, à une proposition aussi révolutionnaire de la part d'un homme du métier, d'un chef de service, et d'un esprit aussi compétent.

D'un autre côté, pour qu'un journal aussi grave que les *Débats* ait consenti à donner l'hospitalité de ses puissantes colonnes à une campagne de cette nature, il faut que les idées médicales anciennes sur la question soient déjà fort battues en brèche auprès de nos Députés et Sénateurs.

Félicitons donc M. le D[r] Toulouse d'attacher ce grelot retentissant à une question toujours d'actualité et à une théorie aussi nouvelle, mais trop spéciale pour que nous nous risquions ici à en discuter nous-même les différents éléments.

Marcel BAUDOUIN.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

61(09)

Les Femmes Médecins de la Grèce ancienne

[*IV[e] S. avant J.-C. — I[er] S. après Jésus-Christ*].

(Notes Biographiques) (1).

PAR

Marcel BAUDOUIN.

EMPIRIA=VETTIANUS (de Cios).

[I[er] Siècle après Jésus-Christ (?)].

Nous avons trouvé, dans l'un des recueils d'inscriptions grecques les plus célèbres, une indication, qui nous a mis sur la voie

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, n° 7.

de l'existence possible des *Femmes médecins grecques*, et nous a révélé le nom d'une praticienne, à laquelle on donnait alors le titre de Εἰατρεινά ou Ἰατρίνη.

Mais nous ne voulons pas discuter ici la signification exacte de ce terme ; et nous nous bornons à reproduire le passage du « Corpus » cité (1), passage qui signale, comme femme-médecin, une certaine EMPIRIA=VETTIANUS (2).

I. L'INSCRIPTION est d'ailleurs intéressante, et le texte très facile à traduire. Le voici :

1. ΓΑΙΟΣΙΟΥΛΙΟΣ
ΒΕΤΤΙΑΝΟΣ
ΖΩΝΕΑΥΤΩΙ
ΚΑΙΕΜΠΕΙΡΙΑ
5. ΕΙΑΤΡΕΙΝΗΤΗ
ΕΑΥΤΟΥΓΥ
ΝΑΙΚΙΖΗΣΑΣΗ
ΕΤΗΜΘΚΑΤΕ
ΣΚΕΥΑΣΕΝ

Les *Commentaires*, qui l'accompagnent dans le « *Corpus* », sont d'abord les suivants :

Ἰατρνίη.

[N° 3736]

« Cii s. Ghemblick secundum Pocockium, qui ed. l. c. p. 29. n. 10. Præterea bis edidit Muratorius, primum missu Bimardi, t. III. p. MCCCLXI. 5., cum lemmate « In vico Ghio, olim Eiumi », de quo paulo ante dixi, dein T. IV, Append. p. MMLXXIII. 3. cum lemmate « In insula Cios » ex schedis Bohnianis, quas Bricberius a Frölichio acceperat. Nos habemus præterea ex schedis Buherii, quæ manarunt ex Bohnianis, : Buherius vero eidem loco tribuit ac n. 3729. »

Nous avons cru pouvoir ébaucher la traduction ci-dessous de ce premier com-

(1) *Corpus Inscriptionum Græcarum. Auctoritate Academiæ litt. reg. Borrussicæ editum.* Vol. I-IV, 1825-1877. Voir p. 952, tome II, inscription n° 3736 (Ἰατρίνη)

(2) C'est à dessein, et pour faciliter les recherches bibliographiques ultérieures, que, dans les titres de ces notes biographiques, archéologiques et philologiques, nous avons fait suivre le nom des femmes médecins de l'Antiquité mariées de celui de leur époux, comme on est obligé de le faire pour les doctoresses modernes en puissance de mari.

Certes, cette manière de comprendre les noms grecs et romains n'est peut-être pas tout à fait conforme aux données historiques ; mais elle nous a paru utile et nous n'avons pas hesité à l'adopter. Aussi bien est-ce le seul moyen de tirer de l'oubli le nom d'époux qui ont au moins eu le mérite... de faire des mariages glorieux !

mentaire, assez peu clair, an moins pour nous.

« Inscriptiou de Cios, a écrit Ghemhlick, d'après Pocock, qui l'a publiée page 29, n° 10, *loco citato* (1). Après cela, Muratori(us) l'a publiée deux fois ; la première fois : sur un envoi de Bimard (tome III, page MCCCLXI, 5), avec la mentiou : « Trouvée dans le village de Ghio, autrefois Eiumi ; puis, dans le t. IV, appendice, p. MMLXXIII, 3, avec la mention : « Trouvée dans l'île de Cios ». d'après les notes de Bohn, que Bricher avait reçues de Frölich. Quand à nous, nous dounous l'inscription d'après les notes de Buher, qui dérivent des notes de Bohn. Du reste Buher attribue l'inscription au même lieu que celle du n° 3729 (2). »

La question qui se pose de suite est donc de savoir ce que sont : *a)* la ville de Cios ; *b)* le village de Ghio, autrefois Eiumi ; *c)* l'île de Cios, c'est-à-dire les trois localités d'origine signalées. Or :

a) Cios [Κίος ou Κίος (grec)] est un *fleuve* ou une *ville*, de Bithynie, près de la Propontide. La *ville* était un marché important, à cause du voisinage de la Phrygie (Dictionnaire de Forcellini) ;

b) Le village de Ghio est tout à fait inconnu ;

c) L'île de Cios est aussi inconnue. — Faut-il entendre : « *Ile de Céos* », aujourd'hui *Zéa*, l'une des Cyclades ?

Il est donc prohahle qu'il s'agit de la ville de Bithynie. Le grec de l'inscription, qui est médiocre, ferait d'ailleurs croire volontiers à une inscription asiatique.

Par exemple Ζησάση ἔτη μθ, au lieu Ἔτη μ̄θ γεγονυίᾳ. Cela d'autant plus qu'Hippocrate a employé cette forme ἔζησα, et qu'Hippocrate, né dans l'île de Cos, avait longtemps voyagé en Asie et parlait le nouvel ionien.

Variantes. — Les commentaires du « Corpus » continuent ainsi :

« Formam tituli et litterarum dedi ex schedis Buherii. Vs. 4. Mur. T. III. EMEIRIA. Vs. 5. Mur. T. III. ΕΙΑΤΡΗΝΗ, Buh. ΕΙΑΤΡΕΝΗ, Mur. T. IV. quod dedi. Vs. 6. Poc. ΕΑΥΤΩ ΓΥ. Vs. 8. Poc. ΜΟΚΑΤΕΣ, et Vs. 9. ΖΚΕΥ cet. Mur. utroque loco ΚΑΤΕΣ ‖ ΚΕΥΑΣΕΝ. »

On peut traduire :

« La forme de l'inscription et des lettres, je l'ai donnée d'après les notes de Buher. Ligne 4, Muratori(us) dans le tome III (écrit) : EMEIPIA (3) ; ligne 5, Muratori(us), dans le tome III (écrit) : ΕΙΑΤΡΗΝΗ, et Buher : ΕΙΑΤΡΕΝΗ. Enfin, Muratori(us), dans le tome IV (a écrit) ce que moi-même j'ai donné (4). Ligne 6, Pocock (écrit) : ΕΑΥΤΩ ΓΥ (5) ; ligne 8, Pocock (donne) : ΜΟΚΑΤΕΣ (6), et ligne 9 : ΖΚΕΥ, etc. (7). Muratori(us), dans les deux endroits (a écrit) : ΚΑΤΕΣ ‖ ΚΕΥΑΣΕΝ (8). »

(1) Interprétation seulement probable.

(2) C'est-à-dire Cios. — En effet, on lit, au n° 3729 (p. 951). « Cii (Cf. lemma ad n. 3725) ; ed. Murat. t. IV. Append. p. MMLXVII, 1, ex schedis Bohnii, qui cum Frölichio communicaverat, a quo accepit Bricherius. Lemma præfigitur. « In insula Cios », per errorem, quem satis refutat aliorum titulorum origo, quos ex Bohnianis schedis fluxisse constat. »

(3) Evidemment, au lieu de ΕΜΠΕΙΡΙΑ.

(4) C'est-à-dire Εἰάτρείνη. — Toutes ces formes sont des fautes d'iotacisme pour ἰατρίνη. L'ἔ, de la forme Εἰατρένη, n'est qu'une corruption de l'η de la forme Εἰατρήνη.

(5) Εαυτῶ, pour Εαυτοῦ, n'aurait pas de sens.

(6) Au lieu de ΜΘ ΚΑΤΕ.....

(7) Au lieu de ΣΚΕΥ.

(8) Le mot est mal coupé ; pour ΚΑΤΕ‖ΣΚΕΥΑΣΕΝ.

II. L'Interprétation de l'inscription publiée doit être la suivante, d'après le « Corpus ».

Γάϊος Ἰούλιος Βεττιανὸς ζῶν
ἑαυτῷ καὶ Ἐμπειρίᾳ Εἰατρεινῃ
τῇ ἑαυτοῦ γυναικὶ ζησάσῃ ἔτη
μ̄θ κατεσκεύασεν.

C'est hien ainsi qu'il faut la lire (1) ; et on peut la traduire littéralement de la façon suivante :

« Gaïus Julius Vettianus, vivant, à lui-même, et à Empiria, femme médecin, son épouse, ayant vécu des années 49 (2), a préparé (c'est-à-dire a élevé) (ce monument). »

En français, cela signifie simplement que « Gaïus Julius Vettianus, alors qu'il vivait encore, a fait élever un tomheau, pour lui et sa femme Empiria, femme médecin, qui a succombé à l'âge de 49 ans (3).

Il est donc certain désormais qu'il y eût une Empiria=Vettianus, qui exerça la médecine à l'époque grecque, et qui vécut très probahlement, comme nous l'avons vu plus baut, à Cios, en Bithynie.

L'inscription paraît être postérieure à la conquête de la Grèce par les Romains (150 ans environ avant J.-C.), car les mots Γαϊος (Gaïus), Ιούλιος (Julius), sont des prénom et nom romains. Enfin, Βεττιανὸς est la transcription de Vettianus (4), car on le trouve dans les inscriptions, d'après Lebaigue (5).

Le mari de cette femme médecin était donc certainement un Romain. Quant à elle, elle était indiscutahlement d'origine grecque, car son nom Ἐμπειρία, *Empiria* (expérience), est entièrement grec (6).

BASILLA de (Corycos).

[Après J.-C.].

De son côté, M[lle] Lipinska, au cours de recherches récentes (7), a découvert deux noms de femmes médecins grecques.

La première s'appelle Basila ou mieux Basilla.

(1) Comme on le voit, il y a εἰατρεένη, pour ἰατρινη : ce qui est une faute d'iotacisme, ει se prononçant ι, à partir de l'époque alexandrine. Après κατεσκεύασεν, il faut sous-entendre τὸ μνῆμα. C'est l'équivalent du *fecit*, qu'on trouve si souvent employé, sans régime, dans les inscriptions latines.

(2) μ̄θ = μ̄ + θ = 40 + 9 ; car μ̄ = 40, et θ = 9.

(3) En effet, le participe ζησάσῃ se rapporte à la femme. Elle est donc bien morte à 49 ans, le mari vivant encore, (quand le tombeau qu'il a fait élever aussi pour lui) a été construit.

(4) Les dictionnaires disent de même que Βεττανὸς est la transcription de *Vettianus*.

(5) La forme ζησάσῃ ne donne pas de renseignements suffisants sur la *date* de l'inscription. Dans les textes, la forme de l'aoriste ἔζησα est une forme post-classique. On la trouve dans Plutarque (*Moralia*, 785), Lucien (Alex., 58), Dion Cassius (563) ; mais rien ne prouve qu'elle ne fit pas partie de la langue parlée dès le IV[e] ou le V[e] siècle avant le Christ. On la trouve, en effet, dès cette époque, sinon chez les Attiques, du moins chez les Ioniens et les poètes [Hippocrate (2,112, édition Littré) ; *Anthologie* (Méléag.), 7,470].

(6) Nous tenons à signaler que la plupart de ces remarques sont dues à l'un de nos amis, M. Petitjean, un des hellénistes les plus distingués de l'Université de Paris.

(7) Lipinska. *Histoire des Femmes Médecins.* Paris, Thèse de Doct., 1900, C. Jacques et C[ie], in-8°, p. 59.

L'inscription, qui l'a fait connaître, a été publiée successivement par Bailie (1), Le Bas (2), Müller (3), et Boeckh.

Elle a été trouvée dans le cimetière *chrétien* de Corycos, en Cilicie (Asie Mineure) aujourd'hui Korghos. — Basilla était donc *chrétienne.*

Le texte de l'inscription est en effet précédé dans Boeckh (4) des remarques suivantes :

« *Coryci* Ciliciæ (Korghos) in cœmeteriis Christianorum inscriptiones sepulchrales plurimæ visuntur. Edidere Bailie, Fasc. Insc. Graec. II, p. 94, n. CXIX e schedis Borrellianis, Le Bas, Voy. Archéol., Insc. III, p. 364, 4 n., 1429. Habeo etiam in Mulleri schedis Beaufortianis. »

INSCRIPTION (5) :	INTERPRÉTATION (6) :
☩ ΣΩΜΑΤΟΘΗΚΗ ΒΑΣΙΛΗΣΤΗΣΙ ΤΡΙΝΗΣ ☩	Σωματοθήκη Βασιλ[ης] [τῆ]ς ἰα- τρίνης

Boeckh ajoute : « Vs. 1. Α, Bailie ; Α, Le Bas. Vs. 2. ΚΑΣΙΛΗ quæ vox apud seriores obstetricis induit notionem ; ΤΗΣ, Bailie ; ΚΑΣΛΗΤΗΣ, Le Bas.

De ἰατρίνη, cf. Du Cangii, gloss. I, p. 504-505. »

Traduction. — « *Sarcophage* (7) *de* Basilla (8), *femme médecin.* »

Basilla a dû, certainement, vivre à une époque plus récente qu'Empiria.

THÉCLA (de Séleucie).

[Après J.-C.].

Thécla est une autre femme médecin grecque, dont le nom a été découvert aussi par M[lle] Lipinska (9) dans le *Corpus* de Boeckh (10).

Son tombeau a été trouvé dans le cimetière de Séleucie (11).

Inscription. — Voici le texte de cette courte inscription :

Θήκη Θέκλης εἰατρίνης

Traduction. — « Cercueil de Thécla, femme médecin ».

(1) Bailie. *Fasc. inscrip. Græc.*, II, 94, n° 119.

(2) Le Bas. *Voyage archéologique.* Inscript. III, p. 364, n° 1429.

(3) Müller. *Schedæ Beaufortianæ* [au dire de Boeckh].

(4) Boeckh. *Corpus inscriptionum Græcarum*, Berlin, 1877, IV, p. 447-448, n° 9164.

(5) L'imprimerie ne possédant pas de caractères exactement semblables à ceux de l'inscription, nous avons dû remplacer ceux qui nous ont fait défaut par leurs équivalents ; cette remarque s'applique en particulier à l'Ω, à l'Α, et au Θ de la première ligne ; aux H de la seconde ligne.

(6) C'est celle de Boeckh.

(7) Σωματοθήκη n'existe que dans les Inscriptions ; c'est l'équivalent du terme allemand *Todtenkiste, Sarg., Behaltniss den todten Leib hineinzulegen.*

(8) Βάσιλης ne vient pas de Βασίλη, qui signifie « Reine ». C'est, avec une faute d'ortographe, le génitif de Βάσιλα, ordinairement écrit avec deux λ.

Aussi, contrairement à l'opinion de M[lle] Lipinska, acceptons-nous le nom de Basilla, au lieu de celui de « Basilé ».

(9) Lipinska. *Histoire des Femmes médecins.* Paris, Thèse de Doct., 1900, C. Jacques et C[ie], in-8°, p. 59.

(10) Boeckh. *Corpus inscriptionum Græcarum*, Berlin, 1877, IV, p. 457, n° 9209.

(11) Il s'agit de *Séleucie-Trachée* ou *Seleucia Ciliciæ*, ville de Cilicie, sur le Calycadnus, à 16 kil. de son embouchure. — C'est aujourd'hui Séléfkéh.

C'est aussi une *chrétienne*.

On remarquera la forme grecque εἰατρίνης, faute d'iotacisme pour ἰατρινης : ce qui tend à prouver que cette inscription est plus récente encore que celle de BASILLA.

D'après Boeckh, dont voici la courte note : « Seleuciae (Selefkeh) Ciliciae in sarcophago. E. Mülleri schedis Beaufortianis », cette inscription, signalée de même par E. Müller, avait la forme ci-dessous (1) :

ΘΗΚΗΘΕΚΑΗΣΕΙΑΤΡΙΝΗΣ †

†

Cette inscription est d'ailleurs bien postérieure à celle d'EMPIRIA = VETTIANUS, puisqu'il s'agit, ici aussi, d'une *femme chrétienne*.

D'après Delacoux (2), Galien serait le seul auteur qui aurait mentionné une sage-femme du nom de MAIA, qui fut non moins célèbre comme inventeur d'un médicament sûr pour la guérison des condylômes et des ragades que comme praticienne dans l'art des accouchements ! — Mais Delacoux a dû se tromper : *Maïa* étant un terme qui désignait une profession, plutôt qu'un nom propre de femme, à notre avis du moins, comme à celui de Schacher.

Pourtant Mlle Lipinska (3) admet que cette traduction de « Maia » n'est pas un contre-sens, parce qu'il y avait une déesse « Maïa », et parce qu'en Grèce ce nom était quelquefois employé comme nom propre (4).

Jusqu'à plus ample informé pourtant, nous persistons à ne pas voir dans la citation de Galien un nom de femme médecin.

Ainsi donc, d'après les seuls documents authentiques que l'on possède sur les femmes médecins de l'époque grecque, l'exercice de la médecine par le sexe faible paraît surtout avoir eu lieu en Asie-Mineure, après la conquête de la Grèce par les Romains, et au début de l'ère chrétienne.

[*Extrait d'un Livre qui vient de paraître : Voir aux Annonces*].

ACTUALITÉS.

LES ALIÉNÉS ET LA SOCIÉTÉ.

616.89

Un cas d'internement d'une malade non aliénée.

La cour de Caen vient de statuer sur une affaire qui, par les conséquences de l'arrêt qu'elle a rendu, vaut d'être rapportée ici.

Un M. D... avait réussi à se faire remettre par sa tante, la Demoiselle M..., une somme de 4,000 francs, représentant toutes ses économies, et, pour se soustraire aux nombreuses demandes de remboursement à lui adressées, il décida de faire passer pour folle sa parente. Il s'adressa, dans ce but, au Docteur X..., qui lui délivra un certificat établissant que la demoiselle M.... était sujette à des accès de folie furieuse et devait être internée. Elle le fut, en effet.

(1) Même remarque que pour l'inscription de Basilla, et en particulier pour le Σ.

(2) DELACOUX. *Biographie des sages-femmes célèbres. Loc. cit.*, p. 120.

(3) LIPINSKA. *Loc. cit.*, p. 59.

(4) Nous avons découvert dans les *Corpus* plusieurs inscriptions grecques, se rapportant à des μαῖαι ; mais, comme il ne s'agit certainement pas là de femmes-médecins, nous croyons inutile de citer ici ces inscriptions, pourtant intéressantes.

Cependant, après une mise en observation de huit jours, elle fut rendue à la liberté par l'autorité préfectorale, les médecins de l'asile n'ayant constaté chez elle aucun phénomène délirant, ni aucune surexcitation anormale quelconque.

Mlle M.. assigna alors en dommages-intérêts son parent et M. le docteur X... ; et voici les principaux attendus de l'arrêt, en ce qui concerne le médecin :

« Considérant que M. le docteur X... ne saurait échapper à la responsabilité de ses actes d'imprudence, de négligence, de légèreté et de méprise grossière, qui ont causé à la demoiselle M... un sérieux préjudice ; que, quelle qu'ait été sa bonne foi, il a eu tort d'accorder une confiance aveugle aux récits intéressés des époux D..., qui lui ont représenté leur parente comme dangereuse pour leur sûreté personnelle et pour l'ordre public ; qu'il n'a constaté ni précisé aucune manifestation extérieure de la manie furieuse attribuée, par son certificat non motivé, à la demoiselle M... ; qu'il est d'autant plus inexcusable de s'être ainsi trompé qu'il connaissait de longue date la demoiselle M..., et qu'il savait qu'elle n'avait jamais donné le moindre signe d'aliénation mentale ; qu'il a formé sa conviction sur les seuls dires de D... et de la dame D..., sans soumettre la demoiselle M. à un examen ou à une observation quelconques, et sans chercher à vérifier la vérité et la portée des faits qui lui étaient racontés.

M. le Dr X... a été, pour sa part, condamné à payer à Mlle M... la somme de 2.000 francs à titre de dommages-intérêts.

Nous nous permettons, à ce propos, de signaler le récent article que vient de publier dans *Les Débats* notre excellent ami, M. le Dr TOULOUSE, médecin des Asiles de la Seine et intitulé : *Doit-on interner les aliénés ?* Nous y insistons d'ailleurs dans notre Bulletin de ce jour, vu le grand intérêt de la question.

LE PASSE-TEMPS DES MÉDECINS.

61 : 7

Les Médecins Navigateurs.

Notre très distingué confrère, M. le Dr J.-B. CHARCOT, le fils du célèbre neurologiste, vient de publier, en collaboration avec M. G. Clerc-Rampal, un livre (1) qui souligne pour tous ses collègues un fait bien connu de son entourage, à savoir qu'il est un amateur très éclairé du sport nautique.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un médecin signe un ouvrage de ce genre. Aussi est-il de notre devoir d'en signaler l'apparition vraiment exceptionnelle. D'autres sont poètes ou musiciens, peintres ou sculpteurs. M. J.-B. Charcot, lui, est capitaine ou matelot, à ses moments perdus !

(1) *La Navigation mise à la portée de tous* (Manuel pratique). — Paris, J. Rueff, 1901, in 8°.

Comme nous le comprenons, nous qui avons passé toute notre jeunesse sur les rivages brumeux de l'Océan vendéen, au milieu des pauvres mousses ne fréquentant l'école que les jours de gros temps, pour parler en marin ! D'autres sont automobilistes convaincus ; mais combien le yacht est plus calme, plus sain encore, que la pétrolette...

Il s'agit là d'un livre technique, dont l'analyse n'intéresserait pas nos lecteurs ; aussi n'y insistons-nous pas. Bornons-nous à ajouter que nous n'avons pas trouvé la moindre allusion aux choses médicales. C'est donc un ouvrage très sérieux ; et les hommes du métier et les amis de la mer le consulteront avec fruit et intérêt.

LES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES.

617(06).

Une Association internationale de Chirurgie.

Le *Journal de Chirurgie* de Bruxelles publie l'entrefilet suivant :

« L'idée de créer une *Association internationale de Chirurgie* a été défendue à la *Société belge de Chirurgie* voilà trois ou quatre ans déjà. Si nous avons bonne mémoire, la même idée était venue à des confrères allemands qui l'avaient défendue dans les cercles chirurgicaux de Berlin ; les bases de l'Association furent jetées ; mais nous croyons que le projet n'aboutit pas. Il y a quelques semaines, notre confrère Marcel Baudouin a repris l'idée et l'a excellemment défendue dans la *Gazette médicale de Paris* et dans les *Archives provinciales de Chirurgie*.

Cette idée est bien accueillie dans la plupart des journaux que nous avons parcourus ; et la presse médicale anglaise lui consacre des articles, entre autres le *Practitioner*, qui insiste sur les avantages que présenterait pareille association. L'idée semble donc mûre. Il suffirait d'y mettre de la bonne volonté, de l'initiative et de l'esprit d'organisation pour qu'elle aboutît. Souhaitons qu'il se rencontre quelqu'un qui puisse mener à bonne fin l'entreprise. »

Notre excellent confrère belge a raison de remarquer que toute la presse médicale internationale a accueilli avec intérêt notre proposition ; et il nous serait facile de citer ici la longue liste des Journaux, qui se sont intéressés à cette idée.

Mais nous pensons que de la parole il faut passer aux actes ; et cela le plus tôt possible.

Voici donc la nouvelle proposition, pratique, que nous faisons :

En septembre 1901, à Bruxelles, se réunira le 2e *Congrès international de la Presse médicale*. Si nos confrères, les Directeurs des Journaux spécialisés de Chirurgie de tous les pays, voulaient bien y venir, ils pourraient se constituer là en un *Comité d'initiative international*, spécial, qui serait chargé de s'aboucher avec les différentes Sociétés de Chirurgie dans les divers pays ; et l'on pourrait en outre charger chacun de ses membres de faire une communication à ce pro-

pos dans les *Congrès nationaux* de Chirurgie, qui se tiendront à Paris en octobre 1901, à Berlin en 1901, etc., et ainsi de suite.

Ce moyen d'aboutir rapidement, grâce à la *Presse chirurgicale*, nous paraît simple.

En tout cas, nous sommes prêt à en accepter un autre, si notre procédé semblait impraticable à la majorité. M. B.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

613.36

La Maison de Santé de Mlle Noualhier à Limoges.

Nous avons signalé (1) les troubles auxquels a donné lieu à Limoges la maison de santé de Mlle Noualbier qui, en créant un sanatorium pour les malades et les tuberculeux; avait été accusée de mettre en péril la santé publique. En 1897, par un premier arrêté, le maire lui avait interdit de recevoir chez elle aucune personne atteinte d'une maladie réputée contagieuse. Une décision du Conseil d'Etat du 18 mars 1898 avait annulé cet arrêté, par ce motif que, s'il appartient au maire d'user de ses pouvoirs de police dans le cas où Mlle Noualbier aurait négligé de prendre les mesures de précaution rendues nécessaires par la présence de malades soignés à l'intérieur de son habitation, il ne pouvait, sans porter atteinte au droit de propriété de Mlle Noualbier, lui interdire de recevoir chez elle aucune personne affectée de *tuberculose* ou d'autre maladie contagieuse.

Le Conseil d'Etat vient d'avoir à connaître de nouveau de cette affaire. L'année dernière en effet, le maire de Limoges a pris un arrêté général interdisant la création ou le maintien de tout asile, sanatorium ou maison de santé sans son autorisation. Puis, trois jours après, il a pris un arrêté spécial en exécution du précédent, pour ordonner la fermeture de la maison de Mlle Noualbier, à partir d'une date déterminée et lui interdire d'ores et déjà de recevoir des malades.

La nouvelle décision du Conseil d'Etat a prononcé l'annulation de ces deux derniers arrêtés par le motif qu'aucun texte actuellement en vigueur ne soumet à la nécessité d'une autorisation l'ouverture d'un asile ou tout autre établissement de charité privée.

Nous avons eu récemment l'occasion de causer de cette affaire avec Mlle Noualbier.

Elle est, au point de vue légal, comme l'a reconnu le Conseil d'Etat, absolument dans son droit. Pour l'obliger à fermer son établissement, il faudrait une loi qui n'existe pas. Il n'est pas probable qu'on la fasse jamais.

Il y a d'ailleurs dans cette affaire une question de politique municipale, que nous préférons ne pas apprécier ici.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1900, p. 408, 417, 435, 453, 486, 500, 536.

NÉCROLOGIE

61 : 92.

M. le Pr PETTENKOFER (de Munich).

M. le Pr PETTENKOFER, Conseiller intime de Bavière, vient de se suicider, comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, pour mettre fin aux souffrances qui depuis longtemps troublaient son existence et lui avaient ravi tout espoir de recouvrer son activité habituelle. Né le 3 décembre 1818 à Lichterheim, près Neubourg, il avait été reçu docteur en médecine de l'Université de Munich en 1844. Professeur extraordinaire de Chimie à Munich en 1847, après avoir été l'élève de Liebig et de Bischoff, professeur ordinaire en 1853, il se consacra depuis 1866 à l'enseignement de l'hygiène. Ses nombreux travaux, qu'il serait trop long de rappeler même sommairement ici, ont eu une grande influence sur les progrès de l'hygiène et l'ont élevé au rang de maître incontesté de l'Ecole hygiéniste allemande.

Sa perte sera vivement ressentie par tous les hygiénistes du monde entier et de la ville de Munich, qu'il avait dotée du premier Musée d'hygiène et de services sanitaires modèles.

M. Th.-E. LECAUDEY, docteur en Médecine, directeur honoraire de l'Ecole dentaire de Paris, président honoraire de l'Association des dentistes de France, chevalier de la Légion d'honneur, décédé dans sa soixante-treizième année. Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-François-de-Sales, sa paroisse. L'inhumation a eu lieu au cimetière Montmartre. — Mme Cacaud (de St-Gervais, Vendée), mère de M. le docteur CACAUD (de Vibraye, Sarthe).

LES LIVRES NOUVEAUX.

617.53

Traité médico-chirurgical des maladies du Pharynx [*Naso-Pharynx, Oro-Pharynx, Laryngo-Pharynx*]; par E. ESCAT (de Toulouse). Préface du Dr LUBET-BARBON. — Georges Carré et C. Naud. Paris. 1900, 1 volume in-8°, raisin de VIII-576 p., avec 150 fig.

M. Escat est bien connu de tous ceux qui, suivant les progrès constants de sa spécialité, ont remarqué le souci de mieux faire qui caractérise toutes les communications de notre confrère. Quant au livre, il a été déjà applaudi par les auditeurs du cours que M. Escat fait depuis six ans aux élèves de la Faculté de Médecine de Toulouse. Pendant ce laps de temps, tout le cycle oro-laryngologique a été parcouru parlui. La partie qui constitue ce volume a été présentée sous sa première forme en 1896 et refondue en 1899. C'est donc là presque une troisième édition. Le livre est ainsi présenté sous son état définitif, mûri et remanié, mis au point grâce à tout ce que la science et l'expérience ont pu apprendre à un observateur érudit. Ce n'est pas seulement un livre appris ; c'est un livre vu : les questions y sont traitées par quelqu'un qui apporte ses idées personnelles, ses schémas, ses instruments, ses observations, ses figures. Par cela, il est original et aussi parce qu'il offre dans sa composition cette particularité singulière et nouvelle qu'il est un traité **complet** des maladies du pharynx et qu'il satisfait en même temps le spécialiste et le médecin. Le spécialiste non seulement doit traiter et guérir ; mais il doit encore, dans bien des cas, discuter des points de diagnostic difficile; faire accepter par des confrères médecins son opinion, et pour cela toutes les ressources de la pathogénie médicale générale et locale doivent être à sa portée. De plus, et surtout en province, le praticien doit tout savoir, doit être à la fois médecin et spécialiste pour toutes choses. Il trouvera dans ce livre de quoi répondre aux exigences de ses clients.

A côté des chapitres instructifs qui valent les meilleures monographies, celui des végétations adénoïdes complètent nos connaissances sur bien des points qui sont trop peu familiers. La pratique de M. Escat est très étendue; il est éclectique. Il faut le féliciter d'avoir su étendre le champ de son activité manuelle et intellectuelle et le remercier de nous faire profiter de son observation. [Dr LUBET-BARBON.

611.018

Manuel d'Anatomie microscopique et d'Histologie ; par LAUNOIS (P. E.) — Paris, Masson et Cie, 1901, in-8°, cart.

Très élégante seconde édition, qui est entièrement refondue, du Manuel de notre excellent ami, et dont la préface est de M. Duval, le maître de l'histologie en France. De nombreuses illustrations jettent sur le texte, d'ailleurs très clair, un jour tout à fait intéressant.

Il est impossible d'analyser en quelques lignes ce nouveau tirage et de signaler les parties surajoutées à la première édition : elles sont trop. Bornons-nous donc à complimenter une fois de plus l'auteur, aussi compétent en ces matières très-spéciales que clinicien distingué. Et si l'esprit très connu de M. Launois manque un peu dans le livre, il faut uniquement s'en prendre au sujet, qui ne comporte pas ce genre de littérature : tous les artistes le regretteront. Mais les savants n'en seront pas moins très-renseignés, surtout s'ils lisent le chapitre sur les glandes à sécrétion interne, très-nouveau et très bien venu.

617.31

Étude pratique sur le Mal de Pott ; par le Dr V. MÉNARD, chirurgien de l'hôpital maritime de Berck-sur-Mer. — Paris, 1900, Masson et Cie, 1 vol. in-8°, avec 205 figures dans le texte.

Chirurgien de l'hôpital maritime de Berck, où la moitié des lits est occupée par le mal de Pott et la coxalgie, M. le Dr V. Ménard a voulu fixer les traits principaux du vaste tableau pathologique qu'il avait sous les yeux. Cet ouvrage est un traité complet, mais essentiellement pratique, du mal de Pott. L'auteur y recherche avant tout les moyens d'obtenir la guérison, et la théorie n'a pour lui qu'une importance secondaire. Bien que le traitement soit le but constamment visé, une assez large part a été faite tout d'abord à l'anatomie pathologique, dont l'importance est si grande pour l'établissement d'une thérapeutique rationnelle et efficace. Le reste du volume a été consacré à une étude clinique du mal de Pott, où ses différents traitements sont longuement étudiés et discutés.

De nombreuses figures d'après nature, ou d'après des photographies, intercalées dans le texte, facilitent la compréhension des descriptions en mettant sous les yeux du lecteur un grand nombre des faits étudiés.

618.2(04)

Revues et mémoires d'Obstétrique ; par DEMELIN (A.) — Paris, O. Doin, 1900, in-8°.

M. Demelin vient de réunir dans ce gros volume la plus grande partie des mémoires et travaux qu'il a écrits sur l'obstétrique jusqu'en 1900. Tous les auteurs devraient imiter cet exemple, car une telle habitude faciliterait singulièrement les recherches bibliographiques. Mais si de telles publications sont très utiles, il est difficile de les analyser et de les signaler au public, car les auteurs ne procèdent pas

toujours avec une méthode parfaite dans leur établissement. C'est ainsi que dans l'ouvrage de M. Demelin, nous n'avons pas su distinguer ce qui était inédit des mémoires déjà publiés, car l'auteur ne l'a pas signalé dans tous les cas. Il aurait fallu mettre en relief d'une façon spéciale les chapitres non encore mis en circulation.

Malgré cette petite critique, ce sont là documents fort précieux, qui intéressent tous les médecins, car tous les praticiens sont accoucheurs.

613.1

Dépopulation et Puériculture; par (Paul) STRAUSS. — Paris, Charpentier-Fasquelle, 1901, in-18.

Tous ceux qui connaissent M. P. Strauss, sénateur, savent quelle est sa compétence en hygiène et en matière d'assistance publique.

Le livre qu'il présente aujourd'hui au grand monde — c'est à dessein que nous n'employons pas le mot « public », tant ses lecteurs sont triés sur le volet! — est surtout consacré à la vulgarisation des données scientifiques relatives à l'allaitement, aux Maternités, à la mortalité infantile, aux pouponnières, aux dispensaires d'enfants,etc., plutôt qu'à la question de la dépopulation proprement dite. D'ailleurs on sait que M. Strauss est plutôt élève de M. Rousselle que partisan des idées de M. Piot; et il n'a pas tort. L'hygiéniste doit en effet jouer plutôt le rôle de défenseur préventif et de protecteur de la Société que celui d'apôtre, surtout quand il s'agit de combattre des doctrines séculaires et basées sur l'intérêt de chacun. En France, ce qu'il faut, c'est d'abord empêcher les enfants de mourir. Quand ce but sera tout à fait atteint, on verra s'il est temps alors de songer à permettre l'union libre, seul remède efficace pour provoquer la natalité. Il y a tant de talent dans ce volume qu'on se prend à regretter l'ancien amour de l'auteur pour les Ambulances. S'il les défendait encore avec autant de fougue que nos petits enfants, on n'assisterait pas au spectacle lamentable que présente toujours à ce point de vue la Ville-Lumière!

612.821

Photographie des effluves humaines; par SANTIN (E. N.). — Paris, Ch. Mendel, 1901, in-8°.

Très intéressant volume, dont le titre est à lui seul des plus suggestifs. Depuis quelques années, on aurait redécouvert, paraît-il, une force connue depuis longtemps, voire même depuis Cicéron (*De la divination*, l. II, XXVIII, n° 60), force spéciale, qui n'a rien de surnaturel au demeurant, et qu'on a réussi à photographier sous la forme de phénomènes lumineux et électriques, qu'elle produit et qui sont les images des radiations de cette force.

L'auteur, dans la première partie de ce volume, traite de cette force psychique très mal appréciée, et, dans la seconde, étudie les photographies des effluves humaines qui ont été obtenues.

C'est, en tout cas, un livre à parcourir, car il paraît rédigé avec un indiscutable esprit scientifique, et nous fait connaître des observations véritablement nouvelles. A lire la fameuse discussion des Drs BARADUC et GUÉBHARD, savants qui connaissent bien la question, si l'on veut se faire une conviction personnelle.

613.3

La défense du vin et la lutte contre l'alcoolisme; par MAURIAC (E.). — Paris, O. Doin, 1901, in-8°.

Enfin, voilà un livre dont le titre nous a fait plaisir; et, depuis trop longtemps, nous attendions qu'il parût! En toutes choses, et surtout en hygiène, il ne faut rien exagérer. Notre excellent confrère et ami Mauriac, l'un des plus connus parmi les hygiénistes de la province française, a donc eu deux fois raison de l'écrire, puisque ce travail lui a permis de défendre deux causes très justes : celle du vin en général, et celle du Bordeaux en particulier.

C'est avec raison aussi que le livre est dédié surtout aux médecins des régions non vinicoles, confrères trop portés à confondre vin et alcool, surtout dans les villes, où la question est mal connue. Il y a de longs mois que l'idée nous était venue de rédiger un certain nombre d'articles sur la question. Nous laissons dans ces conditions la parole à M. Mauriac. Nos lecteurs n'ont qu'à parcourir son intéressante brochure; ils verront que nous sommes dans le vrai, nous qui demandons qu'on ne supprime pas le vin, surtout pour les gens de la campagne. Que les hommes de lettres — et encore à condition qu'ils soient parisiens, londoniens ou new-yorkais! — boivent de l'eau, parfait! Mais qu'on laisse les musculaires goûter au vin à leur guise : ils sont capables d'éliminer le peu d'alcool qu'ils peuvent ainsi absorber; et la France ne s'en portera que mieux. [A.P.S.I.]

Variétés et Anecdotes.

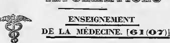
612

Un Cas de Jeûne prolongé chez la Vache.

Les animaux à sang chaud peuvent digérer en quelque sorte, leurs différents organes. Les animaux hibernants ont cette heureuse faculté de ne pas être obligés de boire. Et M. Liberge, vétérinaire à Bellême (Orne), vient d'apporter un nouveau document à l'étude du jeûne. Il s'agit d'une vache normande, âgée de huit ans, appartenant à une cultivatrice du Haut-Cissey, commune du Gué-de-la-Chaîne, près Bellême (Orne). Dans la nuit du 8 octobre dernier, la vache disparut de son herbage. Le 17 novembre, quarante jours après! on retrouva la pauvre bête. Elle s'était, comme disent les témoins du fait, emmanchée entre trois meules de paille. On eut fort heureusement l'idée de démolir les meules pour faire du battage et l'on retrouva le corps de la vache encore vivante.

Enfoncée dans une dépression du sol, comprimée dans la paille, la vache était absolument emprisonnée. On constata qu'elle avait les lèvres collées, que sa maigreur était extrême, et qu'elle présentait la silhouette générale d'une levrette. Mais enfin elle vivait. On la rentra à l'étable, on la mit au régime lacté, on la purgea, et au bout d'une huitaine de jours, cette vache se gonflait et engraissait. Il y a là un cas d'autophagie très intéressant.

PETITES INFORMATIONS



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. [61 (07)]

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 25 FÉVRIER AU 2 MARS 1901. — EXAMENS. — *Lundi* 25. — 2e (Doctorat, N. R., Faculté) : MM. Richet (Ch.), Launois, Desgrez; Remy (censeur). — 3e (1re partie, Oral, N. R., Faculté) : MM. Pinard, Broca (Aug), Sebileau. — 3e (1re partie, Oral, A. R., Faculté) : MM. Delens, Lejars, Varnier; Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Reclus, Mauclaire; Hayem (censeur). — 5e (Doctorat, 1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Segond, Walther. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Teissier, Méry; Gaucher.

Mardi 26. — Médecine opératoire, A. R. Ecole pratique) : MM. Berger, Quénu, Faure; Épreuve pratique. — 2e (Doctorat, N., R. Faculté) : MM. Retterer, Langlois, Broca (And.); Gautier (censeur). — 2e (Doctorat, A. R. Faculté) : MM. Blanchard, Remy, Chassevant. — 3e (2e partie, Oral, N.R., Faculté) : MM. Hallopeau, Chauffard, Ménétrier. — 4e (Doctorat, A. R., Faculté) : MM. Proust, Gilbert, André; Vaquez (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Hartmann; Joffroy (censeur). — 5e (2e partie, Charité) : MM. Raymond, Charrin, Marfan. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Troisier, Roger, Thiroloix; Achard (censeur). — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich; Desgrez (suppléant).

Mercredi 27. — 1er (Oral. N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Poirier, Walther, Broca (Aug.); Joffroy (censeur). — 2e (Doctorat, N. R., salles nos 2 et 3, Faculté) : MM. Gariel, Remy, Gley. — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 4, Ecole pratique) : MM. Richet (Ch.), Hanriot, Retterer. — 3e (1re partie, Oral, A. R., Petit amphithéâtre) : MM. Delens, Segond, Lepage. — 3e (1re partie, Oral, N. R., Faculté) : MM. Terrier, Varnier, Legueu; Wurtz.

Jeudi 28. — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique : MM. Guyon, Schwartz, Poirier. Epreuve pratique). — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Gautier, Retterer, Langlois; Hanriot (censeur). — 2e (2e section, N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Gley, Chassevant, Launois. — 3e (1re partie, Oral, N. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Le Dentu, Richelot, Wallich. — 3e (1re partie, Oral, A. R., salle de theses n° 2) : MM. Maygrier, Thiéry, Hartmann; Roger.

Vendredi 1er. — Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique : MM. Walther, Poirier, Sebileau. Epreuve pratique. — 2e Doctorat, N. R., salle n° 2, Faculté : MM. Rémy, Retterer, Broca (André); Gariel (censeur). — 2e (2e série, A. R., salle n° 1, Faculté). MM. Reynier, Gley, Heim. — 3e (2e partie, A. R., Grand amphithéâtre) : MM. Netter, Widal, Teissier. — 4e (Doctorat, A. R., Petit amphithéâtre) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz; Letulle. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker : MM. Delens, Lejars, Mauclaire; Tillaux (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Reclus, Segond, Legueu. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Hayem, Brissaud, Méry; Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage; Hanriot (censeur).

Samedi 2. — Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique : MM. Quenu, Hartmann, Thiéry. Epreuve pratique. — 3e (2e partie, Oral, N. R., École pratique) : MM. Chauffard, Letulle, Chassevant. — 2e (Doctorat, N. R. : Rémy, Langlois, Broca (Aug.); Pouchet (censeur), Ménétrier. — 2e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Gauthier, Retterer, Gley; Epreuve pratique. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Richelot, Campenon, Albarran; Proust (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Debove, Troisier, Vaquez; Marfan. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire Wallich; Hallopeau (censeur).

THÈSES. — *Mercredi* 27. — M. Pétresco : *La syphilide pigmentaire réticulaire du cou*; MM. Fournier, Brissaud, Gaucher, Widal. — M. Carrière : *De la précocité physique et intellectuelle*; MM. Brissaud, Fournier, Gaucher, Widal. — M. Husinchakir : *De l'hypospadias balanique et de son traitement chirurgical (Procédé de von Hacker)*; MM. Tillaux, Reclus, Reynier, Sébileau. — M. Duval (André) : *Sténose congénitale du pylore chez les nouveau-nés*; MM. Tillaux, Reclus, Reynier, Sébileau. — M. Perrot : *Infection de la glande parotide chez le nouveau-né*; MM. Tillaux, Reclus, Reynier, Sébileau. — M. Rastouil : *Appendicite chronique*; MM. Tillaux, Reclus, Reynier, Sébileau. — M. Weil (Emile) : *Le sang et les réactions défensives de l'hématopoïèse*; MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Roger, Letulle. — M. Aubry : *Contribution à l'étude de l'aortite blennorrhagique*; MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Roger, Letulle. — M. Frenel : *Contribution à l'histoire des névrites des syphilitiques*; MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Roger, Letulle. — M. Thibaudeau : *Des déplacements pathologiques du médiastin, liés aux mouvements respiratoires. Etude de Radioscopie médicale*; MM. Landouzy, Gilles de la Tourette, Roger, Letulle.

Jeudi 28. — M. Carlo : *Sur la fréquence des embolies pulmonaires aux différentes époques de l'évolution des Thromboses veineuses (d'origine traumatique)*; MM. Brouardel, Raymond, Bonnaire, Dupré. — M. Dom Pila : *Etude critique de la castration chez la femme*; MM. Brouardel, Raymond, Bonnaire, Dupré. — M. Darbois : *Traitement du lupus suivant les indications*; MM. Raymond, Brouardel, Bonnaire, Dupré. — M. Jossu : *Contribution à l'étude de la contagion de la pneumonie*; MM. Raymond, Brouardel, Bonnaire, Dupré — M. Carre : *Sur un cas de foie et de reins kystiques chez un fœtus*; MM. Dehove, Blanchard, Charrin, Teissier. — M. Colin : *De la soif brightique*; MM. Dehove, Blanchard, Charrin, Teissier. — M. Jousset : *Des humeurs opalescentes de l'organisme*; MM. Devove, Blanchard, Charrin, Teissier. — M. Guyot : *Contribution à l'étude des larves de Gastrophiles (œstrides) parasites de l'estomac du cheval*; MM. Blanchard, Debove, Charrin, Teissier. — M. Guibe : *De la calcification des fibro-myomes utérins*; MM. Berger, Campenon, Albarran, Faure. — M. Sicard : *Sur quelques points de technique de l'hystérectomie abdominale sus-vaginale*; MM. Berger, Campenon, Albarran, Faure — M. Michaut : *De la péritonite à pneumocoque chez l'enfant*; MM. Berger, Campenon, Albarran, Faure. — M. Monod (Fernand) : *Traitement chirurgical du pied bot varus equin congénital chez l'enfant*; MM. Berger, Campenon, Albarran, Faure.

COURS D'ÉTÉ DE 1900-1901. — Les cours du semestre d'été auront lieu dans l'ordre suivant, à partir du 1er mars 1901 : COURS : *Chimie biologique* : M. GAUTIER : Alimentation, digestion, assimilation, respiration, excrétion; mardi, jeudi, samedi, à 5 h., amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté. — *Opérations et appareils* : M. BERGER : Chirurgie orthopédique, mardi, jeudi, samedi, à 3 h., grand amphithéâtre de l'École pratique. — *Pathologie interne* : M. BRISSAUD : Séméiologie des maladies gastro-intestinales, mardi, jeudi, samedi, à 3 h., grand amphithéâtre de la Faculté. — *Pathologie et thérapeutique générales* : M. BOUCHARD : (M. ACHARD agrégé, chargé de cours) : Les nouvelles méthodes d'exploration, mardi, jeudi, samedi, à 5 h., petit amphithéâtre de la Faculté. — *Histoire naturelle médicale* : M. R. BLANCHARD : Etude des animaux venimeux ; action des venins sur l'organisme. La plupart des leçons seront faites au laboratoire et seront accompagnées de démonstrations, lundi, mercredi, vendredi, à 5 h., amphithéâtre de physique et de chimie à la Faculté. — *Hygiène* : M. PROUST : Du rôle de l'air, des eaux et du sol dans l'étiologie et la prophylaxie des maladies. La variole, la variolisation, la vaccine. De la nécessité de l'obligation des vaccinations et revaccinations ; mardi, jeudi, samedi, à 4 h., grand amphithéâtre de la Faculté. — *Médecine légale* : M. BROUARDEL : Les empoisonnements, lundi vendredi, à 4 h., grand amphithéâtre de la Faculté. — *Conférences de médecine légale* : M. BROUARDEL : Conférences de médecine légale, lundi, mercredi, vendredi, à 2 h., à la Morgue.

CLINIQUES. — (Visite des malades tous les matins). *Cliniques médicales* : M. JACCOUD, mardi, samedi, à 10 h., à la Pitié ; M. HAYEM, mardi, samedi, à 10 h., à l'hôpital Saint-Antoine ; M. DIEULAFOY, mercredi, samedi, à 10 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu ; M. DEBOVE. — *Cliniques chirurgicales* : M. DUPLAY, (M. LEGUEU, agrégé, chargé de cours), mardi, vendredi, à 9 h. 1/2 à l'Hôtel-Dieu ; M. LE DENTU, mardi, vendredi, a 9 h. 1/2 a l'hôpital Necker ; M. TILLAUX, lundi, mercredi, vendredi, à 9 h., à la Charité ; M. TERRIER, mardi, vendredi. à 9 h. 1/2, a la Pitié. — *Clinique de Pathologie mentale et des maladies de l'encéphale* : M. JOFFROY, lundi, vendredi, a 3 h. 1/2 à l'asile Sainte-Anne. — *Clinique des maladies des enfants* : M. GRANCHER, mercredi, samedi, à 4 h., à l'hôpital des Enfants-Malades. — *Clinique des maladies cutanées et syphilitiques* : M. FOURNIER, mardi, vendredi, à 10 h., à l'hôpital Saint-Louis. — *Clinique des maladies du système nerveux* : M. RAYMOND, mardi, vendredi. à 10 h., à la Salpétrière. — *Clinique ophtalmologique* : M. PANAS. lundi, vendredi, à 9 h., à l'Hôtel-Dieu. — *Clinique des maladies des voies urinaires* : M. GUYON, mercredi, samedi, a 9 h., à l'hôpital Necker. — *Cliniques d'accouchements* : M. PINARD : lundi, vendredi, à 10 h., a la clinique d'accouchements, clinique Baudelocque, 125, boulevard de Port-Royal ; M. BUDIN, mardi, samedi, à 9 h., à la clinique d'accouchements, clinique Tarnier, rue d'Assas.

COURS COMPLÉMENTAIRES. — *Pathologie externe* : M. FAURE, agrége, 1° Maladies chirurgicales communes à tous les tissus, 2° Maladies propres à chaque tissu, mardi, jeudi, samedi, à 6 h. Petit Amphithéâtre de la Faculté. — *Accouchements* : M. VARNIER, agrégé : Opérations et dystocie, mardi, jeudi, samedi, à 6 h. Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique.

CONFÉRENCES. — *Physique biologique* : M. BROCA (André), agrégé, Applications médicales de l'induction ; Radiographie ; Acoustique et optique physiologiques, lundi, mercredi, vendredi, à 5 h. Amphithéâtre de Physique et de Chimie, à la Faculté. — *Anatomie* : M. THIÉRY, agrégé, Anatomie topographique et médico-chirurgicale de la tête, du cou et du membre supérieur, lundi. mercredi et vendredi à 3 h. Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique. — *Histologie* : M. LAUNOIS. agrégé: La cellule ; Les éléments anatomiques ; Les tissus ; Leur étude histologique et physiologique, mardi, jeudi, samedi, à 4 h. Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique. — *Physiologie* : M. LANGLOIS, agrégé, Système nerveux, lundi, mercredi, vendredi, à 4 h. Petit Amphithéâtre de la Faculté. — *Médecine opératoire* : M. HARTMANN, agrégé, sous-directeur des travaux de médecine opératoire, Thérapeutique et médecine opératoire de l'appareil génito-urinaire de l'homme, lundi, mercrdi, vendredi, à 4 h. Grand Amphithéâtre de l'École pratique. — *Pathologie interne* : M. CHARRIN, agrégé, Intoxications et auto-intoxications, mardi, jeudi, samedi. à 4 h. Petit Amphithéâtre de la Faculté. — *Pathologie externe* : M. BROCA (Auguste), agrégé: Maladies chirurgicales de la tête, du cou ; maladies des organes génito-urinaires, lundi, mercredi, vendredi, à 3 h. Gd Amphithéâtre de la Faculté. — *Thérapeutique* : M. VAQUEZ, agrégé, Thérapeutique élémentaire, lundi, mercredi, vendredi, à 5 h. Petit Amphithéâtre de la Faculté. — *Maladies de la peau* : M. GAUCHER, agrégé. Dermatoses diathésiques, dimanche, à 10 h. 1/2, à l'hôpital Saint-Louis.

TRAVAUX PRATIQUES. — *Physique biologique* : M. WEISS, agrégé, chef des Travaux, Travaux pratiques de physique biologique, lundi, mercredi, vendredi, de 1 h. à 3 h. à l'Ecole pratique. — *Histologie* : M. RETTERER, agrégé. chef des travaux, Travaux pratiques d'histologie, 1re année : lundi, mercredi, de 1 h. a 3 h. à l'École pratique ; 2e année, jeudi, samedi, de 1 h. à 3 h. à l'École pratique. — *Physiologie* : M. LABORDE, chef des Travaux, Démonstrations de physiologie expérimentale, 1re année : lundi, mercredi, vendredi, de 1 h. à 2 h. et de 2 h. 1/4 à 3 h. 1/4, à l'École pratique ; 2e année : lundi, mercredi, vendredi. de 3 h. à 4 h. a l'École pratique. — *Chimie pathologique* : M. HANRIOT, agrégé, chef des Travaux, Travaux pratiques de chimie pathologique, mardi, jeudi, samedi, de 1 h. à 3 h. a l'École pratique. — *Médecine opératoire* : M. HARTMANN, agrégé, sous-directeur des exercices pratiques de médecine opératoire, Tous les jours, de 1 h. à 4 h. à l'École pratique. — *Anatomie pathologique* : M. BRAULT, chef des travaux pratiques d'anatomie pathologique, Tous les jours de 1 h. à 3 h. à l'Ecole pratique.

EXERCICES PRATIQUES RÉGLEMENTAIRES DE MÉDECINE OPÉRATOIRE. — 1° A l'École pratique, sous la direction de M. le Professeur BERGER, et de M. HARTMANN, agrégé sous-directeur des travaux de médecine opératoire ; 2° A l'Amphithéâtre d'Anatomie des hôpitaux (rue du Fer-à-Moulin, n° 17), sous la direction de M. QUÉNU, agrégé, directeur des travaux scientifiques dudit Amphithéâtre. — Les exercices pratiques réglementaires de médecine opératoire commenceront : 1° à l'École pratique de la Faculté, le mercredi 13 mars 1901 2° à l'Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, le vendredi 15 mars 1901 ; Ils auront lieu tous les jours, à 1 heure. Ces exercices sont obligatoires : 1° pour les élèves docteurs de 3e année (nouveau régime) en vue de la 12e inscription ; 2° pour les élèves docteurs (ancien régime) et les éléves officiers de santé de 4e année, en vue de la 16e inscription. Les élèves en cours irrégulier d'études pourvus de 14 inscriptions, au moins s'ils appartiennent à l'ancien régime et de 10 inscriptions au moins, s'ils appartiennent au nouveau régime, peuvent être autorisés à y prendre part. Conditions d'admission : 1° Les éléves docteurs de 3e année (nouveau régime) et de 4e année (ancien régime) sont inscrits sur la présentation de la quittance à souche constatant le paiement des droits afférents à l'inscription de janvier 1901 (10e : nouveau régime et 14e : ancien régime), et de la carte d'immatriculation ; 2° Les élèves officiers de santé de 4e année sont inscrits dans les mémes conditions (14e inscription ; 3° Les éléves en cours irrégulier d'études pourvus de 14 inscriptions au moins, s'ils appartiennent à l'ancien régime, et de 10 inscriptions au moins, s'ils appartiennent au nouveau régime, devront obtenir préalablement l'autorisation du doyen. A cet effet, ils déposeront leur demande au Secrétariat de la Faculté, où il leur sera donné connaissance des conditions spéciales qu'ils auront à remplir ; 4° Les élèves en cours régulier d'études devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté (Guichet n° 2), de midi à 3 heures, du 11 février au 11 mars inclus. — Après cette derniére date, nul ne pourra être admis. — Des lettres de convocation seront adressées au domicile des étudiants.

CONCOURS POUR LE CLINICAT DE PATHOLOGIE MENTALE ET DES MALADIES DE L'ENCEPHALE. — Un Concours pour deux emplois de Chefs de Clinique s'ouvrira à la Faculté de Médecine de Paris, le lundi 18 mars 1901, à 9 heures du matin. Le chef de Clinique, désigné le premier, entrera en fonctions le 1er avril 1901 ; le Chef de Clinique, désigné le second, entrera en fonctions le 1er novembre 1901. Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté avant le 10 mars 1901. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à trois heures). Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de docteur ; sont admis à concourir : tous les docteurs en médecine français. Il n'y pas de limite d'âge.

Enseignement médical libre à Paris. — *Cours d'Ophtalmologie.* — M. le Dr A. TERSON commencera le jeudi 28 février à 5 heures un cours sur le *traitement médical et chirurgical des maladies des yeux* et le continuera tous les jeudis à la même heure. Exercices opératoires par les éléves après les leçons de chirurgie, S'inscrire d'avance (ou par lettre) à la clinique, 52 rue Jacob, tous les 2 jours, de 1 h. à 4. Le cours est gratuit.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Pr LORTET est nommé, pour une période de trois ans, doyen de ladite Faculté.

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr GÉRARD, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Toulouse, est transféré en la même qualité, à la Faculté de Lille, où il est chargé d'un cours de pharmacie pour la présente année scolaire, à dater du 16 avril 1901.

École de Médecine de Dijon. — M. le Dr DEROYE, professeur de clinique médicale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite Ecole.

Nominations diverses. — M. le Dr REGNARD, directeur de l'Institut agronomique, vient d'être élu représentant de cet établissement au Conseil supérieur de l'Instruction publique, en remplacement de M. Risler, admis à faire valoir ses droits à la retraite. — M. le Dr LE BARON a été élu, par 63 voix sur 102 votants, membre du Conseil supérieur des Sociétés de Secours mutuels comme représentant des syndicats médicaux de Paris et des départements, en remplacement du Dr POULIOT, démissionnaire. — Notre excellent ami, M. CAPUS, docteur ès sciences, est, par décret du 7 février 1901, nommé directeur de l'Agriculture, des Forêts et du Commerce de l'Indo-Chine.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX. [614.89]

Hôpitaux de Paris. — Aux termes d'un arrêté du Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique en date du 12 février courant, le nombre des places de Médecin des hôpitaux, auxquelles doit pourvoir le concours dont l'ouverture est fixée au lundi 4 mars 1901, est porté de trois à quatre.

Honorariat. — M. DESCROIZILLES, médecin de l'hospice des Enfants-Malades, est nommé médecin honoraire des hospices et hôpitaux de Paris.

Assistance publique de Paris. — *Conseil de surveillance.* — Le Ministre de l'Intérieur vient de faire signer le décret qui effectue dans le Conseil de surveillance de l'Assistance publique de Paris les changements rendus nécessaires par les dernières élections municipales. Sont nommés membres du Conseil de surveillance les conseillers municipaux suivants : M. A. Rendu, en remplacement de M. Lucipia ; M. Ed. Lepelletier, en remplacement de M. Breuillé ; M. F. Roussel, en remplacement de M. A. Chérioux : M. Jules Auffray, en remplacement de M. Faillet ; M. Houdé, en remplacement de M. André Lefèvre ; M. Chassaigne-Goyon, en remplacement de M. Navarre ; M. René Piault, en remplacement de M. Opportun ; M. Despatys, en remplacement de M. A. Ranson ; MM. Quentin, en remplacement de M. H. Rousselle ; M. Bussat, en remplacement de M. Reheillard. — M. le Dr FAISANS, médecin à l'Hôtel-Dieu, est nommé membre du même conseil, en remplacement du docteur Potain, décédé.

Les Médecins des Écoles. — Au Conseil municipal, M. Jousselin doit questionner le préfet de la Seine pour la révocation du Dr RAMONAT, médecin-inspecteur des écoles du dix-septième arrondissement. — Nous ignorions la décision qui vient de frapper notre excellent ami.

Asile d'Aliénés de la Sarthe. — M. H. DELAGÉNIERE, notre excellent collaborateur et ami, vient d'être nommé chirurgien de l'Asile d'Aliénés du Mans.

Hospice de Montauban. — Un incendie des plus violents a éclaté à l'hospice de Montauban. Le feu a pris à la dépense et s'est communiqué à l'économat. Il a ensuite gagné la crèche où dormaient quatre enfants, le plus âgé ayant 7 ans, le plus jeune neuf mois. Trois ont péri dans les flammes et sont sous les décombres.

Hôpitaux d'Italie. — Les institutions de charité et établissements hospitaliers de Villanova, de Busseto, de Gênes, ont reçu des legs importants de Verdi.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS. [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — M. MOUSSU, professeur à l'Ecole d'Alfort, demande à être porté sur la liste des candidats à la place vacante dans la section de médecine vétérinaire en remplacement de M. Weber.

Académie des Sciences de Paris. — Il y a actuellement à l'Académie des Sciences trois sièges vacants. Ces trois sièges sont : dans la section de médecine, celui du Dr Potain ; dans la section de mathématiques, celui de M. Hermite, et dans la section des sciences naturelles, celui du botaniste Chatin. — Pour le siège du Dr Potain, il y a déjà en presence sept candidats. Sur ces sept candidats, six sont déjà membres de l'Académie de Médecine. Ce sont : M. Cornil, sénateur, médecin de l'Hôtel-Dieu, professeur d'anatomie pathologique à la Faculté de Paris ; M. Hayem, professeur de clinique médicale, médecin de l'hôpital Saint-Antoine ; M. Jaccoud, professeur de clinique médicale, médecin à la Pitié ; M. le Pr Richet, professeur de physiologie, Directeur de la *Revue scientifique*, fondateur de la Conférence Scientia, etc. ; M. Lancereaux, médecin honoraire des hôpitaux ; M. Laveran, médecin militaire. Il faut ajouter M. le Dr Charrin. — Quant au troisième siège, celui de M. Chatin, on s'attend à ce qu'il provoque cinq ou six candidatures.

Congrès de Médecine à Toulouse. — La date de la VIe réunion du Congrès de Médecine, qui doit se tenir à Toulouse, primitivement fixée au mois d'août 1901, est reportée aux vacances de Pâques 1902. La séance d'ouverture aura lieu le mardi de Pâques (1er avril 1902).

Congrès triennal de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pédiatrie (Nantes, 1901). — La troisième session du Congrès périodique national de Gynécologie, Obstétrique et Pédiatrie se tiendra à Nantes, du 23 au 30 septembre 1901.

Le Comité local d'organisation a choisi cette date (dernière semaine de septembre), entre autres multiples raisons, pour pouvoir faire coïncider avec le Congrès l'inauguration des monuments élevés par les Nantais à la mémoire de deux de leurs plus illustres concitoyens, les chirurgiens Chaissaignac et Maisonneuve.

Le président général du Congrès est M. le Dr Sevestre, médecin des hôpitaux de Paris (hôpital des Enfants-Malades), membre de l'Académie de Médecine. M. Sevestre sera en même temps président de la section de pédiatrie.

Section de gynécologie : Président, M. le Dr Segond, prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien de l'hôpital de la Salpétrière. — Section d'obstétrique : Président, M. le Dr Queirel, professeur de clinique obstétricale à l'Ecole de plein exercice de Médecine de Marseille.

Le Comité local d'organisation est composé de MM. les Drs Alb. Malherbe, directeur de l'Ecole de Médecine, président. — Guillemet, professeur de clinique obstétricale à l'Ecole de Médecine, secrétaire-général. — Urbain Monnier, professeur suppléant, secrétaire-adjoint. — Bécigneul, médecin des hôpitaux, trésorier. — Heurtaux, F. Jouon, Poisson, Ollive, Hervouet, Rouxeau, professeurs à l'Ecole de Médecine ; Crimail, Raingeard, Bonamy, Mahot, Bellouard, chirurgien de l'hôpital de Chantenay.

Congrès des Aliénistes et Neurologistes de France et des pays de langue française. — Il aura lieu, en août prochain, à Limoges, sous la présidence de M. Gilbert Ballet, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin de l'hôpital Saint-Antoine. Les questions qui y feront l'objet de rapports sont les suivantes.

1° Neurologie : Physiologie pathologique et pathogénie du tonus musculaire, des modifications des réflexes et de la contracture dans les affections du névraxe (Rapporteur : M. Crocq, professeur agrégé de l'Université de Bruxelles). 2° Pathologie mentale : Le délire aigu au point de vue clinique, anatomo-pathologique et bactériologique (Rapporteur : M. Carrier, médecin des hôpitaux de Lyon). 3° Administration : Le personnel secondaire des asiles (Rapporteur : M. Taguet, médecin de l'asile de la Maison-Blanche). Les rapports seront distribués aux adhérents le 1er juillet.

Société française d'Ophtalmologie. *Congrès de 1901* (18e année). — La prochaine réunion de la Société française d'Ophtalmologie aura lieu cette année le lundi 6 mai à 8 h. 1/2 précises du matin, à l'Hôtel des Sociétés savantes. Le titre du rapport de cette année est : *Valeur de l'iridectomie dans le glaucome* ; par M. de Wecker (de Paris), rapporteur.

GUERRE, MARINE ET COLONIES. [613]

Service de Santé Militaire. — Par décret, en date du 2 février 1901, les 59 élèves de l'Ecole du Service de Santé militaire, reçus docteurs en médecine, dont les noms suivent, ont été nommés au grade de médecin aide-major de deuxième classe pour prendre rang du 1er février 1901, et, provisoirement, dans l'ordre ci-après. Ces aides-majors sont pourvus de l'emploi de médecin aide-major de deuxième classe élève à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire : MM. Armeilla, Bargy, Bailliart, Battez. Bertrand (L.-G.), Bertrand (L.-J.), Besson, Boigey, Bornebies, Borie, Boutin, Brionval, Cahuzac, Cariès, Carret, Cazaux, Caujole, Champeaux, Chapellier, Clément, Cornet, Cortez, Demanneville, Dreyfus, Dusserre, Escher. Evrard, Feldmuller, Ferron, Fontagné, Gaillard, Garnier, de Gauléjac, Guérin, Guilhaumon, Joly, Lajoux, Lantiéri, Maitre, Manaud, Marland, Massol, Mayrac, Métoz, Michel, Miécamp, Nicolle, Notin, Pasteur, Perié, Pichon, Piétremont, Pons, Prat, Roudié, Taillefer, Techoueyres, Vennat.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe Lafayende Micheaux, du cadre de Lorient, est désigné pour aller concourir au service à terre du port de Brest. — M. le médecin de première classe Avrilleaud, du cadre de Rochefort, est désigné pour aller servir au 15e d'infanterie coloniale à Madagascar, en remplacement de M. le Dr Dufourcq, qui terminera prochainement sa période de séjour colonial. — M. le médecin de première classe Branellec, du cadre de Brest, est désigné pour embarquer en sous-ordre sur le transport-hôpital le *Vinh-Long*, en complément d'effectif. — M. le médecin principal Amriel a été nommé pour une période de cinq ans, professeur de chirurgie militaire et navale à l'Ecole d'application des médecins stagiaires de Toulon, en remplacement de M. Coquiard. — M. le médecin de première classe Kéraudren a été nommé, pour une période de cinq ans, professeur d'anatomie à l'Ecole annexe de médecine navale de Brest, en remplacement de M. Chové.

Service de Santé des Colonies. — Par décret du 28 janvier 1901, sont nommés dans le Corps de Santé des Colonies : 1° Au grade de médecin principal : MM. Bossonard (ancienneté) et Clouard (choix), médecins de 1re classe des colonies en remplacement de MM. Depasse, décédé, et Auger placé hors cadres. — 2° Au grade de médecin de 1re classe : MM. Gautier et Lecourte (ancienneté), médecins de 2e classe des colonies. — Au grade de pharmacien principal des colonies : M. Dubois (ancienneté) pharmacien de 1re classe, en remplacement de M. Cougoulat, mis en non-activité pour infirmités temporaires. 4° Au grade de pharmacien de 1re classe. — M. Guilloteau (ancienneté), pharmacien de 2e classe.

Campagne de Chine. — Le bateau-hôpital *Notre-Dame-du-Salut*, affrété par la Société de Secours aux blessés militaires, est arrivé à Marseille.

Le général Metzinger est monté à bord le premier, accompagnant Mme de Coriolis, présidente des Dames de la Croix-Rouge et de nombreux délégués de la Croix-Rouge. Parti de Ta-Kou le 3 décembre, et de Saïgon le 29 du même mois, le *Notre-Dame-du-Salut* ramène 201 soldats, ainsi qu'un groupe de marins. Il en a laissé une vingtaine à Nagasaki et une soixantaine à Saïgon. Parmi les rapatriés on compte 21 blessés dont 8 complètement rétablis ; les autres sont en bonne voie de guérison. Les soldats rapatriés vantent les soins dont ils ont été entourés à bord de ce navire-hôpital qui, du 19, date de son arrivée en Chine, jusqu'au 21 janvier, a compté 14,700 journées de malades et qui a hospitalisé 640 hommes, sans compter ceux qui ont reçu des soins à l'hôpital de la Croix Rouge française à Nagasaki. Après avoir été visités par le médecin-major Perrin, les soldats rapatriés ont été évacués les uns sur l'hôpital militaire, les autres à la caserne des isolés.

Campagne Anglo-Boër. — La saison des fièvres est exceptionnellement mauvaise ; et il y a un grand nombre de malades. Beaucoup de décès se sont produits dans la colonie anglaise et la plus grande partie des employés du chemin de fer sont atteints. Le navire hôpital *Orcana* est plein de malades, soit de Lourenço-Marqués soit de Komati-Poort. Beaucoup de décès aussi parmi les réfugiés boërs.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE. [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 5e semaine, 935 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1,007) et la moyenne ordinaire de la saison (1,028). La fièvre typhoïde n'a causé que 5 décès (au lieu de 10 pendant les deux semaines précédentes et au lieu de la moyenne 7). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 34, chiffre sensiblement inférieur à celui des précédentes semaines. La variole a causé 11 décès au lieu de 12 pendant la semaine précédente. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 78. L'épidémie de variole tout en restant bénigne, ne diminue pas. Les autres maladies épidémiques conservent leur rareté ordinaire. La rougeole a causé 6 décès (la moyenne est de 14), la scarlatine 1 (la moyenne est de 3), la coqueluche 6 (la moyenne est de 5), la diphtérie 10 (la moyenne est de 7). Les maladies des organes de la respiration ont causé 199 décès au lieu de 210 pendant la semaine précédente et de 182 moyenne ordinaire de la saison. Six décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 22 morts violentes, dont 4 suicides. On a célébré à Paris 455 mariages. On a enregistré la naissance de 1,087 enfants vivants 538 garçons et 549 filles), dont 813 légitimes et 274 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement.

Fièvre scarlatine. — *Paris.* — Une épidémie de fièvre scarlatine vient de se déclarer au Collège Stanislas. La classe préparatoire et la quatrième, dont les élèves ont été plus particulièrement atteints, ont été licenciés d'abord Le directeur vient de licencier les autres classes pour plus de sûreté ; mais on croit qu'il n'y a pas à craindre de cas nouveaux. Ceux dont les parents habitent Paris ont été transportés chez eux, les autres au sanatorium à Bellevue. L'infirmerie du collège n'a gardé aucun malade suspect. Nous reviendrons sur cette épidémie.

Variole. — *Angleterre.* — A Glasgow, le 5 février, on signalait vingt nouveaux cas de petite vérole et neuf décès. Les hôpitaux contenaient alors 433 malades de petite vérole. — 33 nouveaux cas de petite vérole, le 7 février, 1 décès ; 462

cas sont maintenant en traitement. — A Norwich, le 7 février, trois cas de petite vérole se sont déclarés au 13e hussards ; on croit qu'elle a été importée de Glasgow. — Treize cas de petite vérole ont été constatés à Dundee, le 8 février. — Deux cas de petite vérole ont été constatés à Coatbridge, le 8 février. — A Glasgow, quinze nouveaux cas de petite vérole et sept décès ont été constatés ; quatre cent cinquante-trois cas sont en traitement. Total des décès : 106.

Peste. — *Le Cap.* — La situation sanitaire reste très grave. C'est à la *fièvre typhoïde* qu'il faut attribuer la plupart des cas de maladie. Mais on paraît craindre de plus une épidémie de peste et on mande du Cap, à la *Daily Mail*, que deux cas suspects de *peste* ont été signalés. L'un des malades est guéri ; l'autre est en observation. Il y a une épidémie suspecte parmi les rats des docks, qui meurent par centaines, présentant des symptômes de peste. Ils ont abandonné les docks par milliers.

Les autorités ne sont pas encore sûres que la maladie, qui a fait son apparition dans la ville, soit la peste ; néanmoins, toutes les précautions ont été prises réellement. Un bactériologiste désigné par le gouvernement est en train de faire des expériences.

Plusieurs consultations de spécialistes éminents ont eu lieu. Le Conseil du port offre une prime de trente centimes pour chaque rat tué ; dans les docks, on procède à un massacre général de ces rongeurs. On propose de soumettre à une quarantaine la partie des docks infectée. Des poisons et des désinfectants vont être placés dans les égoûts ; des pièges à rats seront mis gratuitement à la disposition des indigents.

Le correspondant du *Standard* au Cap télégraphiait le 8 février que les rats qui se trouvaient dans les docks, à l'endroit où les transports militaires débarquent leurs provisions, ont presque tous émigrés au camp de Green-Point. Les précautions prises montrent que les autorités considèrent la situation comme pouvant devenir sérieuse. Les faits, cependant, se réduisent à ceci : le 31 janvier, un Européen est entré à l'hôpital, atteint d'une maladie qu'on croit être la peste. Il est maintenant hors de danger. Le 7 février, un indigène a été atteint de la même maladie et les médecins ont reconnu de la façon la plus précise qu'il avait la peste.

L'épidémie est donc constatée. Le major Gorr, qui a acquis dans l'Inde une grande expérience à cet égard, a été appelé de Pretoria. On a fait également appel aux lumières du Dr Elington, le bactériologiste du gouvernement, et du colonel Mackay, ex-vice-président du Conseil exécutif de la Nouvelle-Galles du Sud, au moment de l'épidémie de peste a Melbourne. Le premier nie l'existence de l'épidémie. Les autres médecins maintiennent contre lui leur opinion. Un Conseil sanitaire a été formé et l'on a décidé de ne pas détruire les énormes quantités de fourrage qui sont ici. On croit que ce fourrage sera simplement déplacé et entouré d'une clôture de métal jusqu'à ce que les rats, qui y abondent, soient détruits. On mande de Capetown que, malgré l'existence de la peste, les transports continuent à arriver ici et à débarquer des troupes et des provisions, comme de coutume.

Allemagne. — On annonce que les villes d'Hambourg et de Brême ont envisagé la nécessité de prendre des mesures pour empêcher la propagation de la peste qui sévit au Cap. On reproche à l'Angleterre d'avoir importé la peste à Bombay avec les contingents hindous et l'on redoute que les Anglais ne prennent pas les mesures suffisantes pour sauvegarder les ports européens de ce fléau.

Angleterre. — La municipalité, pour empêcher tout développement de la peste, offre 40 centimes pour chaque rat capturé sur le territoire municipal. Le paquebot *Egypte*, venant de l'Inde et arrivé à Plymouth, a eu un décès dû à la peste pendant la traversée.

Indes anglaises. — La peste est de nouveau signalée à Bombay. Il y a, sur 2.000 décès déclarés la semaine passée, 922 morts qui lui sont officiellement attribuées. Les moyens dont dispose le gouvernement pour lutter contre l'épidémie sont actuellement limités; on s'occupe davantage de porter secours aux malades que d'empêcher la propagation de la maladie.

Marseille. — M. le Dr Catelan, directeur du Service de Santé à Marseille, a reçu diverses communications intéressantes du ministère, à propos des cas de peste constatés, soit en Angleterre, soit dans le Sud africain. Une dépêche l'a informé que l'épidémie est officiellement constatée à Capetown, et qu'il y a lieu de prendre les mesures de surveillance habituelles. Marseille n'a que des relations assez rares avec Capetown. Mais les ports du sud de l'Afrique ont entre eux des relations de cabotage très fréquentes, de sorte que l'épidémie pourrait se propager de proche en proche et gagner Port-Elisabeth et Durban, qui ont des relations commerciales suivies avec Marseille. A cet égard des mesures de précaution s'imposent. Mais il ne faut pas oublier que la Commission sanitaire internationale reconstituée à Suez sur des bases très sérieuses depuis deux ans, offre déjà une première garantie pour les états riverains de la Méditerranée. — Le Service de Santé a reçu également des instructions minutieuses pour les mesures à prendre envers les navires provenant de Glasgow, Cardiff et Hull, en Angleterre, où la peste est officiellement constatée. Mais, de ce côté, encore, nos ports méridionaux sont pour ainsi dire à l'abri du danger, car le voyage est long de Cardiff à Marseille et les délais normaux de quarantaine et d'observation sont largement dépassés en cours de route. En tout cas, le service médical spécial a été renforcé pour parer à toute éventualité, et exagérer s'il le faut les mesures de précaution. Des mesures de surveillance seront prises. La circulaire du 1er octobre 1900 prescrit, en effet, d'une façon générale, des mesures d'observation des navires arrivant, non seulement des points contaminés, mais aussi des localités ou ports avoisinants ; ce qui est le cas pour les ports de la côte orientale, comme Durban, dont les relations sont fréquentes avec Marseille. En ce qui concerne les provenances d'Angleterre, Cardiff, Glasgow, Hull, ports contaminés, les mesures prescrites à Marseille sont identiques à celles des ports océaniques.

Fièvre jaune. — *Sénégal.* — A la Chambre des Députés, M. Stanislas Ferrand a interpellé le Gouvernement sur la situation du Sénégal au point de vue de la fièvre jaune et sur les moyens prophylactiques de la combattre.

Nous reviendrons sur cette question dans notre prochain numéro, avec tous les détails nécessaires.

DIVERS. [61]

Distinctions honorifiques. — Ont été nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : M. Léon Ragosine, conseiller privé, directeur du département de médecine au ministère de l'Intérieur russe. — M. le Dr Ehlers (Danemark). — M. le Dr Plasetsky, artiste peintre, conseiller de Collège (Russie). — M. le Dr Boris Schapiroff, conseiller d'Etat actuel (Russie). — M. Thomas Jonnesco, professeur à la Faculté de Médecine de Bucarest. — M. le Dr Alexandre Poehl, Professeur de chimie à l'Université de Saint-Pétersbourg. — M. le Dr Pierre Heresco, rapporteur au Congrès International de Paris. — M. le Dr Minovici, médecin légiste et professeur de médecine légale à la Faculté de Bucarest. — M. le Dr Alfred-Nicolas Bernath-Lendway, directeur de l'Institut central de chimie (Roumanie).

Les noms des médicaments. — Le médecin croate Zirovcic se moque spirituellement dans la *Lekarsky rozledy* (Revue médicale), sous le titre *Furor pharmacopceiticus*, de la rage d'appliquer des noms nouveaux aux médicaments anciens, c'est-à-dire de les habiller à neuf, de les maquiller au point de ne plus s'y reconnaître. Grâce à un tel embarras de richesses, les médecins se perdent, ne sachant à quels médicaments s'arrêter. Un exemple entre mille?

Prenons la lettre *S* et choisissons le mot : « Salicyl » ; on est émerveillé des transformations par lesquelles ce mot a passé. Les voici : « Salicyl, salicyn, salol, salipyrin, salolantipyrin, salophen, salipbenia, salinaphtol, salitannol, salithymol, salocoll, salosantal, salumin, saligallol, salacetol, salactol, salantol, salhypnol, salicylamid, salifebrin, saliformin, salubrol, salufer, etc., etc. ; et nous ne sommes qu'à la moitié ! »

Les Médecins dans le Monde. — Au mariage de M. Eugène Léon-Dufour, fils du Dr Léon-Dufour, et petit-fils du regretté entomologiste, membre de l'Institut, avec Mlle Mathilde Théophile-Gautier, petite-fille du célèbre écrivain, témoin de la mariée : M. le Dr E. d'Heilly, médecin des hôpitaux, son oncle. La quête a été faite par M. le Dr Paul Gautier. — L'*Association amicale de l'Adour* a donné, dans les salons du café des Variétés, boulevard Montmartre, une grande soirée artistique. Remarqué, parmi les sociétaires, M. le Dr Sureau. — Au mariage de M. Albert Thiry, lieutenant au 2e régiment d'infanterie coloniale, et de Mlle Rosina Guyot, fille du médecin principal de la marine, témoin de la mariée M. Ségard, médecin en chef de la marine, officier de la Légion d'honneur.

Mariages de Médecins. — On annonce le prochain mariage de M. Joseph Bihel, externe des hôpitaux, avec Mlle Emilie Rivaux ; et celui de M. Léon Lecerf, étudiant en médecine, avec Mlle Aimée Dromain, fille de notre excellent confrère, M. le Dr Théodore Dromain.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Octave Doin, éditeur, place de l'Odéon, Paris.

Affections chirurgicales du Tronc. *Mamelles. Organes génitaux de la Femme. Statistique et Observations*; par le Dr Polaillon, chirurgien honoraire de l'Hôtel-Dieu, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Académie de Médecine. — 1 volume in-8° de 750 pages avec 71 figures dans le texte : 12 fr. — Ce volume forme le 5e fascicule de l'ouvrage : Statistique et Observations de Chirurgie hospitalière et le 1er fascicule du tome II des Affections chirurgicales du tronc. Il a été tiré à part un certain nombre d'exemplaires sous couverture spéciale, sans indication de tome et sous le titre de « Maladies des femmes », pour les acheteurs qui ne prendront que ce volume.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 643.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 9. 2 Mars 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN,** Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.44
La Scarlatine au Collège Stanislas.

La scarlatine s'est déclarée récemment dans l'un des plus importants collèges de Paris. On a pris, au début, des mesures pour enrayer le développement de cette épidémie; mais on ne crut pas à ce moment devoir licencier tout l'établissement. De nouveaux cas s'étant produits, le licenciement complet a été ordonné pour une huitaine, car la scarlatine n'incube pas plus d'une dizaine de jours. Et tout cela se serait passé sans bruit, si l'un des élèves n'avait pas succombé au cours d'un transport regrettable de Paris en Seine-et-Marne, par un froid très intense, et assez rare à cette époque de l'année.

Le malheur a voulu en outre que ce jeune garçon fût parent d'un Maire, c'est-à-dire d'un homme mêlé à la politique, et habitué à saisir au bond la balle du scandale. Aussi, ce citoyen s'est-il empressé d'écrire à un grand quotidien et d'affirmer que ça ne se passerait pas comme cela; qu'il ne laisserait pas, sans mot dire, les choses se limiter au monde administratif et médical, etc., etc.

Il a perdu son temps.

En effet, il a suffi que l'Administration parle pour que le pauvre maire de banlieue s'aperçoive qu'ouvrir la bouche n'est rien et que prendre la plume est encore moins, même quand on a perdu un parent très cher, grâce à une fausse manœuvre. N'a-t-on pas fini par lui démontrer que la faute revenait à la mère seule, qui avait emmené son fils, sous sa propre responsabilité!

Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet ; mais, comme, pratiquement, il y a peu à faire, et rien à obtenir, à quoi bon insister? Le fait, le voilà : un décès par imprudence. Mais il y en a tant tous les jours sous la calotte des cieux que, franchement, en l'espèce, ce maire aurait bien pu laisser le Collège Stanislas tranquille, car demain pareille mésaventure peut arriver au meilleur de nos Lycées. Et M. Leygues n'est pas homme à craindre pareilles interpellations!

Marcel BAUDOUIN.

CLINIQUE CHIRURGICALE.

617.3559.6
Séméiologie des Tumeurs du Foie [1]

PAR M. LE Dr
Ed. SCHWARTZ (de Paris),
Chirurgien des Hôpitaux,
Professeur agrégé à la Faculté de Médecine.

Quelle que soit la nature de la tumeur, les signes qui la révèlent sont presque toujours les mêmes et ces signes sont surtout des signes physiques. Il est en effet remarquable de constater combien le foie est tolérant ou plutôt combien l'organisme paraît rester silencieux, même avec des altérations déjà étendues de la glande hépatique. Il nous est arrivé plusieurs fois, et ces faits sont connus de tous, de voir des malades atteints d'énormes carcinomes du foie secondaires ou primitifs, de tumeurs variées, présenter au premier abord l'apparence d'une santé encore bonne. Les signes fonctionnels et généraux passent donc au second plan ; c'est l'augmentation du volume du foie, la sensation d'une tumeur lui appartenant qui éveillent les soupçons et presque toujours ce sont des troubles de compression qui ouvrent la scène pathologique apparente.

Les troubles accusés par le patient varient suivant qu'il s'agit d'une tumeur bénigne ou d'une tumeur maligne.

La tumeur bénigne évolue lentement sans altérer en rien l'état général qui reste bon, tandis que l'amaigrissement rapide, la diminution des forces sont de règle quand il s'agit de tumeurs malignes, même lorsque la santé semble encore relativement satisfaisante.

Les tumeurs du foie quelles qu'elles soient peuvent donner lieu à des irradiations douloureuses ; quand elles siègent dans le lobe droit et particulièrement sur la face convexe, on a signalé le point douloureux de l'épaule droite. Quand leur siège est le lobe gauche, c'est plutôt au niveau de l'épaule gauche qu'on trouverait la topoalgie. Ce signe existe certainement, mais est très aléatoire ; il indique une irritation des rameaux nerveux sous-diaphragmatiques qu'on rencontre aussi bien dans les abcès, les kystes hydatiques, la lithiase que dans les tumeurs proprement dites.

Outre les douleurs irradiées, le foie cancéreux donne lieu à une sensation de plénitude, de pesanteur, de douleur locale, soit dans l'hypochondre droit, soit dans la région épigastrique, sensation qui peut s'accentuer sous l'influence de la pression, de la palpation.

Les fonctions digestives sont généralement intactes, quand il s'agit de tumeurs bénignes, à moins de compression du côté des voies biliaires, de dispositions spéciales ; dans les tumeurs malignes et en particulier le cancer, l'anorexie survient rapidement. D'après Gilbert et Surmont (*loc. cit.*), les trois formes de cancer primitif offrent des troubles digestifs extrêmement prononcés et précoces. Il y a du dégoût des aliments, surtout de la viande, puis une anorexie absolue sur laquelle Hanot a bien insisté.

L'ictère n'existe pas constamment ; c'est presque toujours un ictère par compression

(1) Extrait de la *Chirurgie du Foie*. Paris, 1901, in-18°.

et on le trouve moins rarement dans le cancer que dans tout autre néoplasme. Dans le cancer massif, il manque très souvent, la destruction des éléments sécréteurs étant très rapide ; dans le cancer nodulaire, il est assez fréquent par suite de la dissémination et de la multiplicité des noyaux cancéreux ; dans l'adéno-cancer avec cirrhose, il est habituel, assez précoce, et ce n'est que dans des cas tout à fait exceptionnels que son apparition est tardive.

Lorsqu'il y a destruction des cellules sécrétoires en masse comme dans le cancer dit massif, non seulement il n'y a pas d'ictère, mais les matières décolorées et fétides indiquent de l'hypocholie ; dans les derniers temps, il peut même exister une acholie vraie par destruction totale ou presque totale du parenchyme glandulaire.

L'ascite n'existe que dans les cas de tumeurs malignes. Elle manque toutefois dans le cancer primitif dit massif, tandis qu'elle apparaît assez rapidement dans les cas de cancers nodulaires et d'adénocancers. Elle peut masquer le volume et la consistance du foie, mais rarement elle atteint l'intensité des ascites symptomatiques des cirrhoses hépatiques.

A mesure que les lésions progressent, l'insuffisance hépatique et la cachexie s'installent de plus en plus. Sans insister ici sur un tableau clinique plutôt de mise dans un traité de pathologie interne, rappelons toutefois la coloration jaune paille, l'amaigrissement, la perte des forces. Lorsqu'une infection secondaire vient se greffer sur le néoplasme, la fièvre s'allume, on peut observer les signes d'une angiocholite infectieuse ou d'un abcès du foie. Routier et Quénu ont tous deux vu des cancers ramollis avec des cavités abcédées. La fièvre peut exister sans infection pyogène comme dans un cas cité par Giordano où un énorme myxosarcome avec fièvre fut pris pour un abcès du foie.

Les signes physiques sont, comme nous l'avons dit, les plus confirmatifs quand ils existent : l'augmentation de volume, le changement de consistance, de forme de la portion accessible à nos investigations cliniques, constituent les éléments essentiels.

L'inspection du ventre permet quelquefois de découvrir une saillie, une voussure, une asymétrie des deux côtés : pour cela il faut que la tumeur soit déjà volumineuse, les parois abdominales peu épaisses. De plus, les néoplasmes de la face inférieure de l'organe proéminent vers la cavité abdominale et n'apparaissent que très tardivement et quand leur volume est considérable.

La palpation méthodique permet chez les sujets à parois moyennes, de délimiter assez facilement le foie le long de son bord tranchant et de sa face antérieure. Il faut avoir soin de bien vider la vessie et l'intestin pour éviter toute cause d'erreur. French (cité par Ahlenstiehl) relate un cas de soi-disant cancer du foie qui disparut par les purgatifs. On sent le foie qui déborde plus ou moins largement les fausses côtes ou une voussure plus ou moins limitée qui suit les mouvements du foie pendant la respiration. Il existe un certain nombre de faits de grosses tumeurs du foie avec évolution abdominale qui ont, jusqu'au moment de l'opération, été prises pour des tumeurs ovariques ou utérines. Telle l'observation rapportée par Segond, tels les faits cités par Witthauer, et cela par suite d'une sorte de pédiculisation de la tumeur la rattachant au bord ou à la face inférieure de la glande hépatique.

La consistance est révélée par la palpation qui nous montre une tumeur liquide, fluctuante ou solide, tantôt à surface lisse, ou bien bosselée, parsemée de nodosités.

Le foie peut être abaissé ; quand il s'agit de grosses tumeurs de sa face inférieure, il peut plonger jusque dans la fosse iliaque droite et l'hypogastre. Lorsque le développement morbide a lieu sur la face postéro-supérieure, c'est vers le thorax que le néoplasme marche, simulant dans certains faits un épanchement pleurétique qui peut d'ailleurs aussi l'accompagner.

La percussion méthodiquement pratiquée montre l'augmentation de la matité hépatique, la continuation de la matité de la tumeur avec celle du foie, tandis que dans les cas de tumeurs abdominales d'autres organes, il y a généralement une zone de sonorité entre elles et le foie. Pourtant ce signe n'est pas constant et dans un fait d'Eiselsberg, déjà cité, de tumeur du foie opérée, il y avait une zone de sonorité entre le néoplasme et la glande.

L'auscultation permet quelquefois de percevoir les frottements périhépatiques, signes de périhépatite ; combinée avec la percussion, elle nous montre le refoulement du diaphragme et du cul-de-sac pleural vers le haut ou bien la présence d'un épanchement pleural par propagation des lésions à la plèvre.

La phonendoscopie, la radiographie ne rendront que peu de services dans le diagnostic des néoplasmes hépatiques. Hartmann a beaucoup insisté sur les résultats obtenus par la phonendoscopie (*Bull. Soc. Chirurgie*, 25 octobre 1899). Lorsqu'il s'agit d'une tumeur du foie, l'estomac étant examiné vide, puis rempli de gaz à l'aide d'un mélange d'acide tartrique et de bicarbonate de soude (3 grammes de chaque), la tumeur, quand elle appartient au foie, reste immobile, l'estomac se déplace avec le pylore, et ses limites sont facilement démontrables par le phonendoscope.

La ponction exploratrice nous a déjà occupé à propos des abcès et des kystes hydatiques. Pour être innocente, elle doit être prudemment faite ; nous avons vu que les ponctions ont pu amener des hémorragies graves dans des cas de tumeur du foie, tels les faits de Ricard, de Terrier. Ricard, chez une femme de 32 ans, fait une laparotomie et ponctionne. Hémorragie formidable qui n'est arrêtée que par le thermocautère et le tamponnement. Il s'agissait très probablement d'un sarcome auquel la malade succomba. Chez un homme de 55 ans, Terrier trouva après une ponction, un demi-litre de sang dans le péritoine ; le malade était mort le lendemain. Ces faits doivent nous rendre très circonspects puisque, même à ventre ouvert, on observe de graves accidents ; que sera-ce le ventre fermé, alors qu'on pratique la ponction à l'aveuglette. Si on veut y recourir dans un cas de tumeur douteuse comme nature, comme contenu, qu'on prépare tout pour obvier à une hémorragie sérieuse et qu'on ne la fasse à notre avis, que dans le cours d'une laparotomie exploratrice, à moins que d'employer des aiguilles très fines, qui alors ne donnent pas grand'chose au point de vue diagnostic ; et encore se rappellera-t-on que Broca vit une hémorragie mortelle emporter un homme 15 heures après une ponction avec une aiguille fine de l'appareil de Potain.

Pitha et Billroth, Bardenheuer, König, Krause, considèrent la ponction du foie comme plus dangereuse qu'une laparotomie. Il est certain que cette dernière, faite dans de bonnes conditions, donne plus de sécurité, et, malgré l'apparence paradoxale de la proposition, nous ne sommes pas loin de nous ranger à leur avis.

Non moins, sinon plus dangereuse, est une manœuvre conseillée par Heinecke, au point de vue du diagnostic, et qui consiste à enlever au trois-quarts emporte-pièce des fragments de la tumeur hépatique soupçonnée, qu'on examine ensuite. L'akidopeirastik doit être absolument bannie de nos moyens d'investigation pour des raisons faciles à concevoir, après ce que nous avons dit plus haut de la ponction simple.

Quoi qu'il en soit, le diagnostic des tumeurs du foie est difficile ; et souvent ce n'est que par une laparotomie exploratrice que l'on se rend compte de ce qui existe.

La laparotomie exploratrice ne doit toutefois être pratiquée que lorsqu'il s'agit d'une tumeur qu'on pense pouvoir enlever ; si tous les signes sont contre l'ablation, nous ne voyons nullement, pour le malade, l'intérêt qu'il y aurait à lui pratiquer une laparotomie de curiosité diagnostique. Dans les cas douteux, au contraire, et à plus forte raison dans ceux où la mobilité, voire la pédiculisation amène à penser à une cure chirurgicale possible, la laparotomie exploratrice pouvant devenir, dans la même séance, curatrice, est absolument permise et même indiquée.

Tillmanns a pratiqué 49 fois une laparotomie purement exploratrice et chez 39 malades, sans aucun inconvénient; 10 succombèrent peu après, mais pour deux seule-

ment on peut accuser l'intervention ; il s'agissait d'un sarcome du rein et d'un cancer de l'estomac. Par contre, dans quatre cas, la laparotomie sembla avoir en une action favorable sur la marche de la tumeur maligne. Dans un cas de Kohler (cité par Ahlenstiehl), celle-ci montra une syphilis hépatique dont l'opéré guérit complètement sans qu'on ait touché au foie.

Nous avons nous-même pratiqué la laparotomie exploratrice pour tumeurs du foie dans cinq cas au moins : une malade a succombé rapidement à la cachexie au bout de quelques jours sans que la laparotomie ait pu être incriminée ; une fois nous avons vu diminuer l'énorme tumeur du foie, et la malade revue dix ans après avait encore un foie gros, mais presque normal ; les trois autres fois les malades guérirent de leur laparotomie mais la tumeur continua son évolution. Dès 1890, Terrillon avait conseillé la laparotomie exploratrice dans les cas de tumeurs indéterminées du foie. Son malade opéré de la laparotomie et ponctionné guérit, pour succomber ensuite à l'épuisement (*loc. cit.*). Nous sommes par conséquent partisan de la laparotomie exploratrice dans les cas douteux de tumeurs du foie au point de vue diagnostic et opération, avec la précaution d'avoir tout préparé, pour une intervention curatrice si elle est possible.

Le diagnostic différentiel des tumeurs du foie se base sur les recherches cliniques que nous avons exposées plus haut.

Nous n'y insisterons pas ; qu'il suffise de dire que les tumeurs les plus variées du rein, de l'estomac, du gros intestin, du pancréas, celles de l'utérus et de l'ovaire, de l'épiploon et du mésentère ont prêté à confusion.

Hérard a rapporté un cas de tumeur du foie prise pour un anévrisme de l'aorte ; il s'agissait d'une tumeur transmettant les battements du vaisseau et déterminant par compression un souffle intense.

Si le diagnostic différentiel au point de vue du siége est difficile, il le devient encore plus quand il s'agit de la nature même de la tumeur.

Les abcès, les kystes hydatiques, tumeurs éminemment liquides, fluctuantes et rénitentes, sont assez faciles à reconnaître en général ; nous n'insisterons pas sur leur diagnostic longuement traité, ce qui n'empêche que Quénu, Routier, Giordano ont pensé à un abcès du foie, quand il s'agissait de tumeurs infectées ou à évolution fébrile, tandis que d'autres ont pensé à des kystes, alors qu'il s'agissait de néoplasmes. Quand les tumeurs sont solides, le diagnostic de la variété n'est possible que le ventre ouvert et la pièce enlevée, et encore est-il fort difficile de déterminer s'il s'agit de syphilomes, d'adénomes, d'angiomes, de carcinomes. Les faits sont rares où le diagnostic a pu être porté avec quelque certitude, même le foie largement découvert, si ce n'est toutefois dans les cas de cancers où malheureusement il devient souvent évident par l'étendue, l'aspect et la multiplicité des lésions. Tuffier, au point de vue du diagnostic du cancer, attache une importance considérable à la présence de ganglions volumineux au niveau du hile du foie. Michaux, dans un cas de cirrhose qu'il laparotomisa, trouva au milieu du hile des ganglions gros et durs. Il ne s'agissait nullement d'un cancer, comme la suite le démontra.

Comme le cancer du foie est presque toujours secondaire, il faudra que le chirurgien recherche, s'il a fait une laparotomie et que celle-ci le conduise sur un foie à la rigueur opérable, s'il n'existe pas une lésion primitive, et la cure ne devra jamais être entreprise avant d'avoir exploré avec le plus grand soin l'estomac, l'utérus, l'intestin, etc., des malades. Si on trouve un noyau autre part, toute intervention est contre-indiquée.

Enfin, n'oublions pas de rappeler en terminant, que le traitement antisyphilitique tertiaire doit être appliqué comme moyen de diagnostic, toutes les fois qu'il plane un soupçon de syphilis sur les antécédents du patient. La syphilis du foie pourra être ainsi dépistée et guérie dans certains cas favorables, alors que dans d'autres, malheureusement, la thérapeutique appropriée ne donne absolument rien.

ACTUALITÉS.

MÉDECINE PUBLIQUE AUX COLONIES.

614.3

La fièvre jaune au Sénégal.

Récemment, à la Chambre des Députés, M. Stanislas Ferrand a adressé au Ministre des Colonies une question au sujet de la récente épidémie de fièvre jaune qui a éclaté au Sénégal.

On a dit que la fièvre jaune avait disparu du Sénégal. Malheureusement ce n'est pas exact. Les négociants qui sont là-bas déclarent que la fièvre jaune y existe encore. Pourquoi ne prend-t-on pas les mesures nécessaires pour arrêter le fléau dans sa marche ? Il se peut que, pris à l'improviste, au commencement de 1900, le Gouvernement n'ait pas eu le temps d'aviser aux mesures nécessaires. Mais qu'a-t-on fait depuis lors ? Rien de sérieux n'a été tenté. La fièvre jaune au Sénégal est apportée par les navires, par les échanges de marchandises. Si les services de quarantaine étaient mieux organisés, on pourrait évidemment entraver la marche du fléau. On laisse les malades atteints de la fièvre jaune pendant plusieurs jours sans leur donner les moindres soins ; ce n'est pas là la preuve d'une bonne organisation. Le Gouvernement n'a pas rempli tout son devoir ; il y a quelque chose qu'on cache. Il faut dire la vérité. Si la fièvre jaune sévit au Sénégal, quelles mesures compte-t-on prendre pour enrayer le fléau, a demandé M. Ferrand ?

M. Le Hérissé a affirmé au contraire que le service sanitaire était très bien organisé au Sénégal.

M. Decrais, Ministre des Colonies, a répondu que l'épidémie qui a éclaté le 16 avril dernier, s'est ralentie. Une accalmie s'est produite vers le 2 octobre, et les principales maisons de commerce sénégalaises se sont préparées à renvoyer à leurs postes les agents qui les avaient quittés. Mais, vers le 15 novembre, le Ministre a reçu du gouverneur général de l'Afrique occidentale, M. le Dr Ballay, un câblogramme indiquant qu'un malade évacué de l'hôpital militaire de Dakar présentait des symptômes de fièvre jaune. Le soir même, le ministre télégraphiait au chef du service colonial, à Bordeaux, et priait de prévenir les armateurs intéressés. Ces instructions furent suivies. Mais le lendemain, malgré cette communication, les armateurs faisaient partir un certain nombre de passagers commerçants et non commerçants. Le ministre en informa le gouverneur en lui recommandant de prescrire toutes les mesures sanitaires qui s'imposaient. Lui-même à cette époque a prévenu toutes les personnes qui s'adressaient à lui du danger d'un envoi prématuré d'agents commerciaux dans la colonie. Il prenait en même temps des mesures conformes à ses déclarations. Toutes les troupes blanches étaient rapatriées à la fin d'août, environ 1,543 hommes ; et, depuis cette date, le Ministre n'a envoyé au Sénégal, après avis conforme du Conseil de Santé, que ce qui était indispensable.

Dans quelques jours le Ministre déposera un projet de loi portant allocation d'un crédit, lui permettant de faire étudier scientifiquement la fièvre jaune, là où elle existe.

M. Stanislas Ferrand a répondu que le Ministre a reconnu qu'il n'y avait point de médecins sur certains points contaminés ; or, son devoir est d'assurer le service sanitaire là précisément où il y a des épidémies. Il faudrait envoyer tout de suite des médecins au Sénégal ; mais on n'a pas su s'assurer une réserve de médecins. Le Ministre vient de faire des promesses. Sous la réserve qu'elles seraient tenues, l'orateur n'a pas insisté davantage.

MÉDECINE LÉGALE.

614.23

Un nouveau Procès à propos des Rayons X. Accident de Brûlures dans un cas de Radiographie thérapeutique.

A la première Chambre du tribunal civil à Paris, on vient de plaider une affaire où les Rayons X sont encore en cause.

Il s'agit d'une dame M..., qui poursuit en dommages-intérêts un médecin radiographe, à qui elle impute d'avoir, dans l'application des Rayons X qui lui a été faite, commis une faute ayant occasionné pour elle des brûlures graves.

M. le Pr Brouardel avait été chargé par le tribunal de donner son avis comme expert. Il a conclu que la responsabilité du médecin ne pouvait être retenue. Voici l'affaire.

Mme M... était atteinte depuis de longues années, d'une névrite sciatique. Son médecin ordinaire lui avait conseillé de se faire radiographier la jambe, et M. le Dr X... avait procédé à l'opération. Il l'avait recommencée trois fois. La première fois, la malade avait posé 40 minutes devant l'appareil; la seconde fois, la pose avait duré 45 minutes; la troisième fois, Mme M... était restée 1 h. 15 immobile sous les rayons X. Avant cette dernière séance, elle avait déjà la peau quelque peu rouge et enflammée. Après la pose, la cuisse était brûlée, « une brûlure du troisième degré », dit le rapport. L'accident cloua Mme M... pendant quatre mois dans son lit; voilà pourquoi elle réclame aujourd'hui 5,000 francs de dommages-intérêts au Dr Z...

Le Tribunal avait, par un premier jugement, commis le doyen de la Faculté de Médecine pour donner son avis sur l'affaire et dire si M. Z... pouvait être considéré comme responsable de l'accident. M. Brouardel s'est adjoint le chef du Laboratoire de toxicologie de la Préfecture, M. Ogier, et voici les principaux passages de leur commune expertise. Mme M... se plaignait du procédé qu'avait employé le praticien pour l'immobiliser dans l'appareil.

« M. Z..., disent les experts, installa Mme M... sur le tapis, par terre, calant la tête, le corps, les membres avec des volumes, position très fatigante. L'installation indiquée sur le plancher est, en effet, peu confortable, surtout quand les poses sont longues, mais elle est assez pratique; il est plus facile d'obtenir l'immobilité absolue, qui est nécessaire, lorsque le patient est étendu sur une surface rigide. Quant au calage des membres avec des livres, cette manière de faire nous paraît très légitime.

De ce que M. Z... aurait fait poser trop longtemps ou se serait servi d'un tube en mauvais état, s'ensuit-il qu'il ait commis de ce chef une faute lourde? Nous ne le pensons pas. La radiographie est une science neuve. Le premier mémoire de Rœntgen date de trois ans et demi; en fort peu de temps, à travers des difficultés considérables, de très grands progrès ont été réalisés. On est parvenu à mieux comprendre le mode de fonctionnement des tubes producteurs des rayons X. On a perfectionné leur construction, amélioré leur rendement, diminué le temps de pose, trouvé, des procédés pour modifier le degré de vide et la nature des rayons émis. Malgré tous ces progrès, la radiographie est encore dans l'enfance, et même aujourd'hui, on éprouve de sérieuses difficultés à conserver des appareils fonctionnant bien, à coup sûr, et fournissant exactement le genre de radiations nécessaires au but que l'on se propose. Même à présent, nous ne croyons pas qu'un opérateur, si habile qu'il soit, puisse être assez sûr de lui-même et de ses appareils pour affirmer d'avance le succès d'une radiographie difficile comme celle dont il est question ici.

Puisqu'il s'agit de questions dont l'étude est bien loin d'être complète et était bien moins avancée encore en mars 1898 — date de l'opération — qu'elle ne l'est à présent, M. Z... n'était-il pas excusable de n'avoir pas pris les précautions dont nous avons parlé ou même de les avoir ignorées? Ceci ne nous semble pas contestable. Et nous pouvons ajouter qu'en négligeant ces précautions, il faisait ce que faisaient alors et ce que font encore la plupart de ceux qui s'occupent de radiographie. Cette susceptibilité spéciale, M. Z... n'avait aucun moyen de la prévoir, et M. X... médecin ordinaire de la malade, qui l'accompagnait à la première séance, ne pouvait lui fournir à ce sujet aucun renseignement utile. Il est possible que, dans l'avenir, on arrive à connaître quels tempéraments sont plus exposés que d'autres aux brûlures radiographiques; mais, quant à présent, nos connaissances sur ce point sont nulles. On ne saurait s'en étonner, la radiographie étant une science toute récente. De longues années peut-être se passeront avant que l'on ait recueilli des données exactes à ce sujet.

Il y a cinquante ans que l'on utilise le chloroforme en anesthésie, et cependant nous sommes bien loin de connaître exactement quelles sont les contre-indications de l'emploi du chloroforme, et de savoir distinguer avec précision les individus plus spécialement exposés que d'autres aux accidents de l'anesthésie. Pour prendre une autre comparaison qui se rapproche davantage de la question qui nous occupe: croit-on que, dans une troupe d'hommes marchant sous un soleil ardent, l'on sache distinguer ceux que l'insolation menace plus particulièrement. Il est évidemment regrettable que M. Z..., *ayant constaté les lésions légères qui s'étaient produites à la deuxième séance*, ait procédé à la troisième radiographie. Toutefois, il est possible que, même si la troisième séance n'avait pas eu lieu, les accidents eussent suivi la même marche et évolué avec la même gravité ».

Le Rapport conclut avec raison que le radiographe n'a point commis de faute professionnelle grave. Et si les malades se plaignent, dans l'avenir, que les médecins demandent des honoraires trop élevés, il ne faudra pas s'en étonner. Du moment où l'on entend les poursuivre, quand un accident fortuit se présente, il n'y a pas de raison pour qu'ils ne prennent pas leurs *précautions pécuniaires* à l'avance. C'est avec un tel état d'esprit qu'on désorganise tout; et il faut féliciter M. le Pr BROUARDEL de n'avoir pas hésité une minute à défendre un confrère, qu'il ne connaissait pas sans doute plus que nous!

NÉCROLOGIE

61(09)

Mme Marie-Jeanne POZZI, née Barbey, épouse de notre excellent ami, M. le Pr Adrien POZZI (de Reims), décédée à Reims le 2 février 1901, dans sa 38e année. — M. Benjamin-Jean-Georges Pozzi, fils de notre malheureux ami, décédé à Reims, le 7 février 1901, à l'âge de 6 jours. — M. le Dr Adolphe LIZÉ, ancien président de l'Association des médecins de la Sarthe, ancien membre correspondant de la Société de Chirurgie de Paris, ancien médecin de l'École normale du Mans, décédé au Mans le 24 février 1901, à l'âge de 77 ans. — Mme veuve G. RICHELOT, née Clémence Bonnal, décédée le 30 février 1901, à l'âge de 83 ans. Mme Richelot est la veuve du Dr Richelot et la mère de le Dr L.-Gustave RICHELOT, professeur agrégé, chirurgien des Hôpitaux. — M. le Dr PAILLARD (de Corbigny).

REVUE DES JOURNAUX

617.7

Ueber Cilien und Lidrand-Erkrankung (Blepharitis acarica). Hervorgerufen durch Haarbalgmilben der Augenwimpern, par KAEHLMANN. [Sur une affection des cils et des paupières (Blépharite acarique) provoquée par le Demodex des cils]. — *Deutsche med. Wochenschrift*, XXIV, 789-792; 810-813.

On n'avait jamais signalé, avant l'auteur, de symptômes morbides causés par le Demodex des cils; aussi l'auteur a-t-il été surpris de constater que ce parasite vit et se reproduit dans les follicules pileux des cils, où on trouve des individus adultes des deux sexes, ainsi que les différents états de développement que parcourt cet insecte de l'œuf jusqu'à l'état adulte (*Fig.* 21, 22, à 27). L'auteur a observé ces différents stades

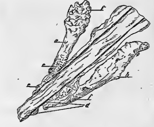


Fig. 21. — Demodex dont l'abdomen est rempli d'œufs.

et il les décrit en détail. Ainsi, les œufs fraîchement pondus sont de petites sphères resplendissantes, pareilles à celles qu'on voit dans l'ovaire de la femelle (*Fig.* 21, *b*; et *Fig.* 22, *c*).



Fig. 22. — Demodex des cils: *b*, ovaire agrandi; *c*, demodex adhérent à un poil.

Ils sont disposés en petits tas adhérents aux cils (*Fig.* 22, *a*; et *Fig.* 23, *b*.) comme ceux de l'ovaire

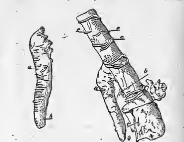


Fig. 23. — Demodex des cils.

de la femelle (*Fig.* 22, *a* et *Fig.* 23, *c* et *b*). Entre ces petits œufs et de grands œufs ovales que

l'on trouve également, il y a des stades de transition (*Fig.* 21, *c* et *Fig.* 22, *a* et *b*). Tons les animaux sexués présentent au niveau de la limite entre le céphalo-thorax et l'abdomen une tache rouge brunâtre qui occupe presque toute la largeur du corps (*Fig.* 23, *a*) ; quelques

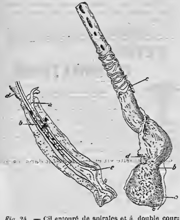


Fig. 24. — Cil entouré de spirales et à double courbure vers la racine. — Demodex pénétrant dans la gaine du cil et laissant pénétrer l'air.

auteurs croient que c'est le foie du Demodex. La femelle sexuée contient un ovaire rempli d'œufs, situé à la partie inférieure de l'abdomen (*Fig.* 21, *f*). La *Fig.* 22 représente en *c* l'ovaire agrandi d'une femelle couchée sur le cil en *b*.

L'auteur étudie ensuite la signification clinique du Demodex dont la présence commence par troubler le développement des cils et par altérer les sécrétions du follicule; plus tard



25. — Jeune Demodex des cils, dont les extrémités ne sont pas encore développées.

seulement l'inflammation du bord libre se surajoute aux altérations des cils. Suivent trois observations très intéressantes de blépharite



Fig. 26. Demodex adhérent au cil.

Fig. 27. Demodex mort.

acarienne. La *Fig.* 24 montre les altérations que subit le cil.

Enfin, la question de la fréquence du Demodex est examinée. [I.B.S.]

LES LIVRES NOUVEAUX.

614.23

Estudios Medico-Legales sobre el Codico Civil Argentino [*Études médico-légales sur le Code civil Argentin*] ; par Veyga (Francisco de). — Buenos-Ayres, 1900, Librer. Agustin Etchepareborda, 558 p.

Aujourd'hui que la médecine légale joue un rôle important, il n'est pas sans intérêt d'observer combien elle occupe dans le monde entier la Science et en première ligne les médecins. Nous avons sous les yeux un livre de Buenos-Ayres, de 558 pages, d'un bout à l'autre d'un intérêt intense. En quelques mots voici son contenu : La législation civile argentine. — La conception. — L'accouchement. — La gestation. — La naissance. — La capacité et l'incapacité. — Les aliénés. — Les sourds-muets. — La filiation. — Et le XXe chapitre : Les médecins devant la loi ; du recouvrement des honoraires; privilège du crédit avant tous les autres créanciers; et finalement la faculté d'hériter de ses clients. Le livre est écrit dans une langue élégante, en même temps que richement édité.

617.97

Jahresbericht über die Chirurgische Abteilung und die Chirurgische Poliklinik, des Spitals in Basel [*Rapport annuel de la division chirurgicale de l'hôpital de Bâle*] : par Hildebrand (O.). — Bâle, Imprimerie Kreis, 1900, 15 p., X planches phototypiques.

Rapport annuel comprenant : 1° Statistique de la division chirurgicale de l'hôpital avec un tableau des opérations divisées par catégories et sexes. — 2° La statistique de la Polyclinique chirurgicale. — 3° La statistique des maladies, et finalement la description des nouveaux bâtiments consacrés aux opérations, avec 10 planches phototypiques sur lesquelles on peut étudier dans tous leurs détails, cette nouvelle installation, très luxueuse, très confortable. Ce qui frappe entre autres, c'est que l'installation et la construction, tout compris, n'ont coûté que 230.000 francs ! On y relève aussi que l'éclairage au gaz y est complètement exclu, voire même de la cuisine, où on se sert de la vapeur à 3 atmosphères.

616.995

Pour se défendre contre la tuberculose pulmonaire (ce qu'il faut faire, ce qu'il ne faut pas faire); par le Dr L. Chauvain. — 1 vol. in-18° de 80 p. cart. J.-B. Baillière et fils, Paris, 1901.

Les derniers travaux sur la tuberculose démontrent que, pour guérir, un malade doit s'astreindre à des précautions hygiéniques, minutieuses et continues. Mais le médecin donne ses conseils oralement et ne peut songer à libeller une ordonnance qui les contienne tous. M. le Dr Chauvain a eu raison de coordonner ces règles pour les mettre entre les mains des malades qui pourront ainsi les consulter à toute heure. En substituant au vague des conseils donnés sous l'inspiration des événements du jour une sorte de formulaire visant leur évolution successive, il a fait œuvre utile et rendu service au malade et au médecin. Quand le malade aura lu ce petit volume, il le relira et, un à un, tous ces préceptes se graveront dans sa mémoire : ce seront bientôt pour lui des lois qui, passant dans ses habitudes, dépouilleront leur caractère rigide, et il finira par suivre ces prescriptions aussi facilement qu'il faisait d'abord le contraire. Outre les notions d'hygiène usuelle sur le choix du climat, de l'habitation, l'installation de la chambre, l'alimentation, les vêtements, les précautions à prendre autour d'un tuberculeux, etc., on trouvera l'exposé de quelques symptômes, toux, fièvres, etc., et de quelques remèdes, enfin des indications sur le poids, le pouls, les crachats, etc.

616 (02)

Manuel de Thérapeutique médicale ; par G. M. Debove et Achard (Ch.). — Paris, Rueff, 1900, in 8°, T. I et II, reliés.

Nous sommes bien en retard pour annoncer cette publication très importante, dirigée par un Maître apprécié de tous, M. le Pr Dehove. Il s'agit là d'une œuvre véritablement comparable aux plus grands traités didactiques parus dans ces dernières années ; et elle fait le plus grand honneur à l'éditeur, M. Rueff, qui a osé l'entreprendre. Les auteurs ont voulu faire un manuel de thérapeutique médicale, où il n'y ait que de la thérapeutique; et ils ont réussi.

Le premier volume renferme les maladies de l'appareil respiratoire et de l'appareil circulatoire. Le second est consacré à l'étude des maladies du système nerveux, du tube digestif et du péritoine, du pancréas, de la rate et du foie.

Les articles de ces deux premiers tomes, les seuls parus jusqu'à présent, sont dus à de jeunes médecins de talent, qui ont noms : Londe, Bruhl, Sainton, Plicque, Phulpin, Springer, Enriquez, Soupault, etc. C'est dire avec quel soin ils sont rédigés.

Analyser une telle œuvre, chapitre par chapitre, est impossible; on ne peut que la signaler à l'attention de tous et rappeler une fois de plus qu'avec une telle direction le lecteur est certain d'y trouver une exposition méthodique et claire, et une documentation de première main.

613.34

Guide du Maître chargé de l'enseignement des Exercices physiques dans les Écoles publiques et privées; par Demeny (Georges). — Paris, Soc. d'Edit. scient., 1901, 2e édit., in-8°.

Ce petit traité qui, de prime abord, ne paraît pas être du ressort de la science médicale, n'en sera pas moins lu avec profit par le médecin de campagne, qui a des rapports fréquents avec l'école de son village et l'instituteur qui la dirige. En le parcourant, il verra comment aujourd'hui on comprend à Paris l'éducation physique, et aura une idée de la révolution qui s'est produite depuis quelques années. L'auteur, qui est professeur du cours spécial créé par la Municipalité et l'ancien chef de laboratoire de M. Marey, est bien connu de tous les physiologistes; c'est dire que son manuel a été écrit comme un livre de science. Quand aux petites illustrations qui l'accompagnent, elles sont véritablement artistiques.

613.5

Petit essai Bibliothérapeutique ; par R. Yve Plessis. — Paris, 1900, in-18°.

Vient de paraître à la librairie H. Daragon (10, rue N-D.-de-Lorette), dans la collection du *Bibliophile Parisien*, l'ouvrage de R. Yve Plessis: *Petit essai de Bibliothérapeutique*, ou l'art de soigner et guérir les livres vieux ou malades. 1 vol. petit in-18 tiré à 250 exemplaires numérotés et signés par l'auteur, se répartissant ainsi : 5 ex. sur Japon (souscrits), 10 ex. sur Chine à 6 fr. 10 ex. sur Hollande Van Gelder à 5 fr. 225 ex. sur joli papier teinté à 3 fr. Il ne sera pas fait de retirage. Ce charmant volume traite des taches, du lavage, — des réparations de toutes sortes, — du collage, des écorchures, de l'humidité, de la poussière, etc., etc. Il se termine par une longue bibliographie de la question *(Ouvrage presque entièrement souscrit)*.

[A.P.S.]

Variétés et Anecdotes.

61 : 9

M. le Dr Stokoe et la Maladie de Napoléon Ier.

M. le Dr Stokoe, dont nous donnons ici le portrait, est un chirurgien de la marine anglaise, qui fut médecin de Napoléon à Sainte-Hélène. Il a laissé des mémoires très curieux, que M. Paul Frémeaux vient de publier chez Flam-

marion, sous le titre : *Napoléon prisonnier* (1).

Ces mémoires vont peut-être permettre de résoudre un problème d'histoire, qui devrait tenter un médecin, et qui, traité dans un livre, intéresserait au plus haut point le nombreux public qui s'occupe des choses Napoléoniennes.

De quelle maladie l'Empereur est-il mort ? D'un cancer ou plutôt d'un ulcère de l'estomac, disent les uns ; d'une hépatite, ou même d'une affection pulmonaire, prétendent les autres. En

Quoi qu'en dise M. P. Frémeaux, il est probable qu'il ne s'agissait pas là d'un cancer.

Peut-être, l'affection gastrique eut-elle pour point de départ la *dysenterie* endémique alors à Ste-Hélène et une hépatite consécutive ; mais nous ne le pensons pas, d'après les documents mêmes contenus dans cet ouvrage, et malgré le diagnostic d'*hépatite* porté pendant la vie par Stokoe.

Pour nous, nous persistons à croire que



M. le Dr Stokoe,
Chirurgien anglais, Médecin de Napoléon Ier à Sainte-Hélène.

somme, on n'en sait à peu près rien jusqu'à présent d'une façon certaine.

Pour nous faire une opinion, nous avons consulté les observations, les rapports médicaux et le procès-verbal d'autopsie, contenus dans *Napoléon prisonnier*; et voici ce que nous concluons en ce qui nous concerne.

Napoléon Ier a dû succomber, à notre avis, à une affection gastrique, mais non pas à un cancer ; et nous inclinerions volontiers pour des accidents graves de gastrite, d'origine neurasthénique, ayant provoqué à la longue un *ulcère perforé* de l'estomac. C'est là, en effet, la maladie qui tue d'ordinaire les gens nerveux, qui pensent et travaillent trop ! Nous la connaissons bien, nous qui en souffrons depuis des années.....

En tous cas, voici la partie du récit de l'autopsie qui a trait à l'estomac.

« .. On s'aperçut que l'estomac était le siège d'une lésion fort étendue. Il *adhérait* par toute sa partie supérieure à la concavité du lobe gauche du foie. On le détacha et l'on découvrit, à *un pouce du pylore*, et assez grand pour laisser passer le petit doigt, un ULCÈRE, qui avait perforé les parois..... Une matière fluide, semblable à du marc de café, remplissait en outre l'estomac... » (2).

Napoléon Ier a succombé à une affection chronique, en réalité de nature bénigne (1). Et si, à cette époque, la chirurgie gastrique eût atteint le degré de perfectionnement qu'elle présente aujourd'hui, il est probable que, par une intervention appropriée et une hygiène autre que celle du célèbre prisonnier, on aurait pu sauver Napoléon Ier ; surtout si, après la laparotomie, on lui eût offert, comme médicament de convalescence, un vaste royaume !

N'oublions pas d'ailleurs que les hommes de génie meurent plus souvent par le *système nerveux* que par une diathèse ou une maladie générale ! Marcel Baudouin.

Pourquoi les Chinois mangent-ils des Rats ?

Il paraît que c'est pour faire pousser les cheveux ! C'est, en effet, ainsi qu'explique un correspondant chinois de la *Lahore Tribune*, l'habitude des Chinois de se nourrir de rats.

Les rats, dit ce correspondant, produisent sur les cheveux humains le même effet que les carottes pour les chevaux. Tout amateur de chevaux sait que c'est le... meilleur moyen de donner au poil du cheval du brillant et de la douceur. Aussi bien les Chinois et surtout les Chinoises, depuis des temps immémoriaux, savent-ils qu'en mangeant des rats, la chute des cheveux s'arrête. Les cheveux repoussent même et deviennent brillants et doux comme la soie ! (*The New-York Medical Journal*). — Qui sait ? On trouvera peut-être sous peu des amateurs français qui vont essayer ce moyen.... chinois.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 4 au 9 Mars 1901. — Examens. — *Lundi* 4. — Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Delens, Poirier, Mauclaire ; Epreuve pratique.— 3e (1re partie, Oral, N.R., salle n°1, Faculté) : MM. Segond, Broca (Aug.), Lepage ; (Ch.), Richet (censeur), Rémy. — 5e (1re série, 1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Reclus, Walther ; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Reynier, Lejars. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) MM. Fournier, Brissaud, Teissier ; Méry.

Mardi 5. — (Médecine opératoire, N. B., Ecole pratique : MM. Campenon, Albarran, Thiéry ; Epreuve pratique). — 3e (1re partie, Oral, A. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Richelot, Bonnaire, Faure ; Blanchard (censeur). — 3e (2e partie, A. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Joffroy, Achard, Roger. — 4e (Doctorat, N. R., salle n°1, Faculté) : MM. Proust, Vaquez, Desgrez ; Gley. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Quénu ; Chauffard (censeur). — 5e (2e partie, Charité) : MM. Raymond, Thiroloix, Dupré. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Hallopeau, Troisier, Letulle ; Charrin.

Mercredi 6. — Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique : MM. Reynier, Broca (Aug.), Walther. Epreuve pratique. — 3e (1re partie, N. R., salle n° 4, Ecole pratique) : MM. Pinard, Poirier, Mauclaire ; Gariel (censeur). — 3e (1re partie, Oral, N. R., Petit amphihtéâtre) : MM. Delens, Varnier, Sebileau ; André.

Jeudi 7. — (Médecine opératoire, N. R., École pratique) : MM. Le Dentu, Poirier, Faure. Epreuve pratique. — 3e (1e partie, Oral, N. B., salle n° 2 Faculté) : MM. Guyon, Bonnaire, Thiéry ; Pouchet (censeur). — 3e (1r. partie, Oral, A. R., Petit Amphithéâtre : MM. Schwartz, Maygrier, Albarran. — 3e (2e partie, Oral, N. R., salle n° 3 Faculté : MM. Chauffard, Thiroloix, Charrin; Chassevant

Vendredi 8. — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Segond, Reclus, Sébileau. Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, N. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Gley, Retterer, Desgrez ; Ranriot (censeur) ; Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Tillaux, Reynier, Legueu ; Delens (censeur). — 5e (2e partie, Necker) : MM. Rayem, Vidal, Méry ; Gaucher. — 5e (1e partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage; Heim (censeur).

Samedi 9. — Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique, : MM. Schwartz, Berger, Albarran. Epreuve pratique. — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Thiroloix, Langlois ; Hanriot (censeur), Broca (André). — 3e (2e partie, N. R., Epreuve pratique) : MM. Blanchard, Letulle, Roger. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Raymond, Gilbert, Achard ; Jeoffroy (censeur). — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jeoffroy, Hallopeau, Ménétrier, Dupré. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Quénu, Richelot ; Proust (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Debove, Marfan, Vaquez ; Troisier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; Chassevant, (sup.)

Thèses. — *Mercredi* 6. — M. Pedeprade : *L'analgésie par cocaïnisation lombaire sous-arachnoïdienne en chirurgie*; MM. Tillaux, Rémy, Netter, Legueu. — M Cherut : *Contribution à l'étude de la hernie ombilicale étranglée*; MM. Tillaux, Rémy, Netter, Legueu. — M. Tournemelle : *Des éventrations post-opératoires. — Causes et traitements*; MM. Tillaux, Remy, Netter, Legueu. — M. Perros : *De la suture de la vessie et du traitement de la plaie après la taille hyposgastrique*; MM. Tillaux, Rémy, Netter, Leguen. — M. Zimmeru : *Hémorragies utérines. — Indications et contre-indications de leur traitement par l'électricité. — Action excito-motrice de l'électricité sur l'utérus*; MM. Landouzy, Brissaud, Vidal, Broca (André). — M. Auvray : *Etude de quelques variations du volume du foie. — Leur valeur séméiologique*; MM. Brissaud, Landouzy, Vidal, Broca (André). — M. Guillot : *Traitement chirurgical du cancer du pylore*; MM. Terrier, Joffroy, Gilles de la Tourette, Lejars. — M. Vareillaud : *De l'ictère acholurique hémorragipare et des hémorragies au cours de l'ictère acholurique.* — MM. Joffroy, Terrier, Gilles de la Tourette, Lejars.

Jeudi 7. — M. Salvant : *Traitement pathogénique du délirium tremens fébrile (délire alcoolique toxi-infectieux) par la balnéation froide*; MM. Gautier. Dehove, Ménétrier, Letulle. — M. Benoist de la Grandière : *Contribution à l'étude des varices de l'estomac*; MM. Debove, Gautier, Ménétrier, Letulle. — M. Bayet :

(1) *Napoléon prisonnier*. Mémoires d'un médecin de l'Empereur à Sainte-Hélène. Publié par Paul Frémeaux. Imprimé par l'Institut de Bibliographie pour Ernest Flammarion, éditeur, 1 vol., in 18°, 3 fr. 50.
(2) *Loc. cit.*, p. 188.

(1) Extrait d'un article récent de M. G. Deschamps sur *Joséphine* de Fr. Masson. « Napoléon est malade. Il ne veut pas sortir de sa chambre. Joséphine va le trouver. — « Qu'avez-vous ? — Je suis souffrant... *Mal à l'estomac... Mal aux nerfs...* » — Il pleure. — « Viens près de moi Joséphine ! »
Mais elle refuse. Elle le remet « à sa place ». Elle « fait de la dignité ».
C'est en effet de cette façon là que les nerveux agités gagnent des gastrites et des ulcères.

Appendicite et fièvre typhoïde. — Etude clinique et diagnostic différentiel; MM. Berger, Campenon; Rémy, Launois. — M. Aguesi : *Contribution à l'étude des luxations récidivantes de la rotule*: MM. Berger, Campenon, Rémy, Launois. — M. Audy : *Des accidents d'éruption des dents permanentes, autres que les dents de sagesse ;* MM. Berger, Campenon, Remy, Launois.

CONCOURS D'AGRÉGATION. — Sont déclarés admissibles au Concours de l'Agrégation de médecine auprès des Facultés de Médecine de l'Etat (ordre alphabétique). — Paris : Les Drs Apert, Bezançon, Carnot, Claisse, Gouget, Jeanselme, Legry, Lesage, Renault, Rénon. — Bordeaux : Les Drs Cabanne, Mongour, Verger. — Lille : Le Dr Patoir. — Lyon : Les Drs Chatin, Courmont, Lépine, Nicolas et Pauly. — Montpellier : Les Drs Ardin-Delteil et Vedel. — Nancy. — Les Drs Garnier, Hoche et Spillmann.

CONCOURS DE CLINICAT. — Le 18 mars 1901 s'ouvrira un Concours pour la nomination de deux chefs de clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale. Les candidats doivent se faire inscrire avant le 10 mars.

Faculté de Médecine de Lyon. — *Prix biennaux Etienne Falcouz.* — Les prix biennaux « Etienne Falcouz », de la valeur de 1000 francs chacun, fondés par décret du 26 mars 1897, au moyen d'une rente annuelle de 4000 francs servie à l'Université de Lyon par M. Augustin Falcouz, sont destinés à récompenser le meilleur mémoire sur une question d'actualité mise au concours par le Conseil de l'Université de Lyon. *Sujets proposés pour le Concours de 1902* : « Des applications médicales de la cryoscopie. » (Fac. de Méd.). A la Faculté des Sciences. « Des Dicétones 1. 3. ; De leur emploi dans la synthèse organique et de leurs propriétés physiques et chimiques. »

Pour être admis à concourir, il suffit d'être de nationalité française. Aucune limite d'âge n'est imposée. Les travaux présentés devront parvenir, franc de port, au Secrétariat de l'Université (Faculté de Médecine), avant le 1er mai 1902, dernier délai. Les mémoires envoyés pourront être imprimés ou manuscrits. Les imprimés ne seront reçus que s'ils ont été publiés postérieurement au 1er mai 1901.

Conseil de l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni. Le président a fait connaître que, à la suite des élections qui ont eu lieu le 31 janvier dernier, le Conseil comprend, entre autres, les doyens de la Faculté de Médecine et le directeur de l'Ecole de pharmacie de Paris, membres de droit ; MM. DEBOVE et PINARD (Faculté de Médecine); LIPPMANN et BONNIER (Faculté des Sciences); JUNGFLEISCH et BOUCHARDAT (Ecole supérieure de Pharmacie).

Le Conseil a constitué sa Commission des affaires disciplinaires et contentieuses qui se compose, entre autres, du Bureau du Conseil, des doyens et du directeur de l'Ecole de Pharmacie. M. le Pr Dehove a été désigné pour rédiger le rapport annuel sur les travaux de l'Université en 1900-1901. Le Conseil a voté le maintien de la chaire de toxicologie à l'Ecole supérieure de Pharmacie.— Enfin il a autorisé l'ouverture de cinq cours libres à la Faculté de Médecine ; en voici la liste : M. BÉRILLON : *Psychologie physiologique et pathologique. Les applications cliniques de l'hypnotisme.* M. DARIER : *Leçons de thérapeutique oculaire basée sur les découvertes les plus récentes.* M. FORT : *Anatomie topographique.* M. FOVEAU DE COURMELLES : *Electrothérapie et radiographie : galvanisation, faradisation, franklinisation. vibrothérapie. rayons X, haute fréquence.* M. GUÉPIN : *Les maladies de la prostate.*

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX. [614.89]

Hôpitaux de Paris. — Le jury du concours pour trois places de médecin, qui doit s'ouvrir le 4 mars 1901, est provisoirement composé de MM. TENNESON, MILLARD, QUEYRAT, WIDAL, CHAUFFARD, DARIER, DE BEURMANN, TOUPET, JACCOUD, SIREDEY, ROGER. GUÉNIOT.

Centenaire de l'Internat des Hôpitaux de Paris. — M. le Dr Marcel BAUDOUIN, membre du Comité de propagande, et disposant d'un carnet de reçus, est spécialement chargé de recueillir les adhésions des provinces de l'Ouest : Bretagne, Anjou, Poitou, Aunis et Saintonge, car, en qualité d'Administrateur de la Société Artistique et Littéraire de l'Ouest, il est en relations constantes avec ces cinq provinces. Il prie ses collègues d'Internat, fixés dans ces régions, de se mettre en rapport avec lui pour organiser des centres de propagande, en particulier à Rennes, Nantes, Angers, Poitiers, La Rochelle, Angoulême et Le Mans. — Il y a urgence.

Hôpital Saint-Joseph. — Un Concours sera ouvert, rue Pierre-Larousse, dans les premiers jours de juillet, pour quatre places d'internes titulaires dont une pour les spécialités (maladies des oreilles, du larynx et du nez), et plusieurs places d'internes provisoires en médecine et en chirurgie. Les internes titulaires sont nommés pour deux ans, les provisoires pour un an.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS. [61(06)]

Société de Chirurgie de Paris. — Prix à décerner en 1901 (séance annuelle de janvier 1902). — *Prix Marjolin-Duval* (300 francs) : A l'auteur (ancien interne des hôpitaux ou ayant un grade analogue dans l'armée ou la marine « de la meilleure thèse de chirurgie publiée dans le courant de l'année 1901 ». — *Prix Laborie* (2400 francs) : A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie. — *Prix Demarquay* (700 francs). — Le sujet proposé est : « Des pleurésies purulentes enkystées. » — *Prix Gerdy* (2000 francs) : Le sujet proposé est : « Anatomie pathologique du cancer de l'estomac envisagé au point de chirurgical. » Les travaux des concurrents doivent être adressés au secrétaire général de la Société de Chirurgie, 12, rue de Seine, avant le 1er novembre 1901. Les manuscrits destinés au prix Ricord peuvent être signés. Pour les prix Lahorie. Gerdy et Demarquay, ils seront anonymes et accompagnés d'une épigraphe reproduite sur la suscription d'une lettre renfermant le nom, l'adresse et les titres de candidat. Prix à décerner en 1902 (séance annuelle de janvier 1903) : *Prix Marjolin-Duval*; *Prix Laborie*. Pour ces deux prix, voir les conditions ci-dessus. — *Prix Ricord* (300 francs) : A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie ou d'un mémoire publié dans le courant de l'année et n'ayant pas encore été l'objet d'une récompense dans une autre société. Les manuscrits pourront être signés.

Syndicat professionnel de la Presse scientifique. — L'assemblée générale statutaire du Syndicat professionnel de la Presse scientifique a eu lieu le Dimanche 13 janvier sous la présidence de M. Félix Brémond, assisté de M. Degoix, vice-président. M. Bilhaut, secrétaire général, a fait un rapport sur le développement du Syndicat. Réunion très brillante, à laquelle assistaient plusieurs personnalités de la grande Presse, et banquet à très nombreuse assistance.

GUERRE, MARINE ET COLONIES. [613]

Service de Santé militaire. — Deux Concours s'ouvriront le 2 septembre 1901 à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce : le premier pour un emploi de professeur agrégé de médecine légale, législation, administration et service de santé militaires ; le second pour deux emplois de professeur agrégé d'armée, l'un de chirurgie (blessures de guerre) et l'autre d'anatomie chirurgicale (opérations et appareils). Les médecins-majors de 1re et de 2e classe sont seuls admis à prendre part à ces concours. Les demandes d'admission doivent être adressées avec les pièces à l'appui au ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, bureau des hôpitaux) avant le 1er août 1901.

Deux Concours s'ouvriront le 14 octobre 1901, à l'Ecole d'application du Val-de-Grâce, pour l'emploi de répétiteur à l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon. Ces emplois se rapportent à : 1° anatomie normale et pathologique 2° physiologie et histologie. Des concours s'ouvriront à la même date, pour ceux des emplois de répétiteur qui deviendraient vacants par suite de la nomination des titulaires aux emplois de professeur agrégé à l'Ecole du Val-de-Grâce, à la suite des concours du 2 septembre 1901. Adresser les demandes au ministre de la Guerre (direction du Service de Santé, bureau des hôpitaux), avant le 15 septembre prochain.

Armée et Alcoolisme. — Voici le texte de la circulaire que le Ministre de la guerre a dernièrement adressée aux commandants de corps d'armée au sujet de l'alcoolisme : « La circulaire du 3 mai 1900 a interdit de vendre dans les cantines des casernes, quartiers, camps et terrains de manœuvre aucune eau-de-vie ou liqueur à base d'alcool, ni aucune des multiples préparations connues sous le nom d'apéritifs. Cette mesure donnera de bons résultats au point de vue de la prophylaxie de l'alcoolisme dans l'armée ; mais, des abus de boissons étant toujours possibles en dehors des casernes, l'interdiction faite aux cantines n'aura tout son effet que si, au moyen d'une action morale, exercée par les officiers, et d'un enseignement antialcoolique, le soldat acquiert la certitude que l'usage de l'alcool diminue la résistance à la fatigue et à la maladie, tandis que l'habitude de la sobriété a la meilleure influence au double point de vue physique et moral. J'ai, en conséquence, décidé que des conférences sur les effets et les dangers de l'alcoolisme seront faites, dans les corps de troupe, soit par les officiers, soit par les médecins militaires, concurremment avec les conférences réglementaires sur l'hygiène. Je vous adresse le programme de ces conférences au sujet desquelles je vous invite à donner des ordres à qui de droit. Général ANDRÉ. »

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe PORET est autorisé à passer, sur sa demande, du cadre de Rochefort à celui de Cherbourg. Il sera affecté temporairement au 5e régiment d'infanterie coloniale, au lieu et place de M. le Dr MENIER. M. le médecin de deuxième classe GUILLAND, du cadre de Cherhourg, actuellement en service à Brest, est désigné pour aller servir au 2e régiment de tirailleurs sénégalais, en remplacement de M. le Dr FAUCHERAUD, rentré en France à l'expiration du temps de séjour colonial. M. le médecin de première classe SANOUL, du cadre de Lorient, est désigné pour servir au 1er régiment d'artillerie coloniale dans ce port, en remplacement de M. le Dr LEFEBVRE qui terminera, le 15 février prochain, deux années de séjour dans ce poste sédentaire.

Campagne de Chine. — La Société de Secours aux blessés militaires vient de décider, d'accord avec M. de Lanessan, ministre de la Marine, et sur les avis reçus de l'amiral Pottier commandant le corps expéditionnaire d'Extrême-Orient, d'envoyer à Nagasaki un troisième hôpital de campagne, qui sera réuni aux autres déjà installés par elle dans cette ville. Nagasaki, ville japonaise de la côte, est, on le

sait, à trois journées seulement de Takou, et c'est là que seront désormais transportés, par le *Vinh-Long* dont nous avons annoncé le départ, tous nos blessés et malades du corps expéditionnaire. C'est M. de Nantois, récemment rentré de Chine, qui repartira avec le matériel et le personnel du nouvel hôpital de campagne, à bord du bateau des Messageries maritimes quittant Marseille le 10 mars. Il sera accompagné d'un médecin de la marine désigné par M. de Lanessan. L'hôpital de Nagasaki disposera, grâce à l'annexe qui lui est envoyée, de cinq cents lits.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE. [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 6e semaine, 987 décès, chiffre inférieur à la moyenne des semaines de février (1,076). La fièvretyphoïde n'a causé que 6 décès (moyenne 8). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins n'est que de 27.

La variole a causé 9 décès (au lieu de 11 la semaine précédente). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 72, chiffre analogue à celui des semaines précédentes. L'épidémie bénigne que nous traversons reste donc à l'état stationnaire. Il n'y a eu que 4 décès par rougeole ; ce chiffre est fort au-dessous de la moyenne ordinaire des semaines de février (21). La scarlatine n'a causé aucun décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 69 (au lieu de 58 pendant la semaine précédente). Le quartier Notre-Dame-des Champs compte 5 cas nouveaux ; les autres quartiers ont des chiffres moindres. La coqueluche a causé 6 décès (chiffre identique à la moyenne). La diphtérie a causé 15 décès (au lieu de 10 pendant chacune des trois semaines précédentes et au lieu de la moyenne 9). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'est élevé à 118, chiffre qui dépasse un peu ceux des semaines précédentes. (93 pendant la 5e semaine et 92 pendant la 4e). Sur ces 118 cas nouveaux, 84 ont été observés dans les dix arrondissements périphériques. Ces mêmes arrondissements ont enregistré 10 décès. Les maladies des organes de la respiration ont causé 201 décès. La moyenne est de 242. Huit décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 25 morts violentes, dont 14 suicides. On a célébré à Paris 555 mariages. On a enregistré la naissance de 1.163 enfants vivants (600 garçons et 563 filles), dont 847 légitimes, et 316 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène Industrielle. — *Blanc de Céruse.* — M. Millerand, ministre du Commerce, a présidé au ministère la seconde séance de la Commission d'hygiène industrielle. La Commission a entendu le rapport présenté par M. le Dr Laborde au nom de la sous-commission chargée de préparer la réglementation de l'emploi du blanc de céruse dans l'industrie de la peinture, ainsi qu'un résumé, fait par M. le Dr Napias, des travaux de cette sous-commission. La discussion s'est engagée ensuite sur la question de savoir s'il convient d'attendre, avant de procéder à la discussion du projet de réglementation, l'avis précédemment demandé au Comité consultatif d'hygiène de France. La Commission a demandé que des démarches soient faites auprès du Comité en vue de hâter l'envoi de cet avis, et elle s'est ajourne à quinzaine après avoir chargé sa sous-commission d'un supplément d'information sur la question.

La Variole. — *Paris.* — L'Académie de Médecine a adopté à l'unanimité les conclusions du rapport de M. Collin qui seront transmises au ministre de l'intérieur et au préfet de la Seine : « Vu la persistance de la variole à Paris et dans la banlieue, l'Académie de Médecine estime que les mesures recommandées par M. le préfet de Police conservent tout leur caractère d'utilité et qu'il importe à la population de continuer à profiter des ressources mises à sa disposition pour la pratique de la revaccination. »

La Peste. — *Capetown.* — La peste a été décidément constatée à Capetown. Le nombre des cas augmente, et le gouvernement de la colonie a dû notifier l'épidémie aux puissances étrangères. Deux télégrammes donnent quelques détails : « Trois nouveaux cas de peste se sont produits. Deux des personnes atteintes avaient été en contact avec des malaeds. Le troisième cas n'est que suspect. Cinquante personnes qui ont été en contact avec des pestiférés sont à l'hôpital d'isolement. On construit un hôpital militaire provisoire où seront reçues 50 à 60 personnes qui sont actuellement en observation sous des tentes. Le Dr Thomas, qui a traité 2,000 cas de peste dans l'Inde, est à la tête du service d'observation ; il confirme absolument les diagnostics des autres médecins qui déclarent que la maladie est bien la peste bubonique. » — Deuxième télégramme : « Les maires de la colonie du Cap se sont réunis pour examiner les mesures à prendre contre la peste. Ils ont décidé de demander la construction de baraquements dans un faubourg du Cap, pour y loger les Cafres qui sont répartis dans la ville de la façon la plus nuisible. On a compté jusqu'à quarante de ces indigènes couchant dans deux petites chambres. Les maires ont demandé aussi à l'autorité militaire la destruction d'une énorme quantité de foin qui se trouve dans les docks où les rats pullulent. Tous les indigènes de Woodstock ont été envoyés au lazaret de la haie de ce nom. Un autre indigène, employé aux docks, est atteint de la fièvre bubonique. »

On mande que les équipages et les passagers de bateaux quittant Table bay seront examinés par les médecins dans les ports de la côte, mais ne seront pas mis en quarantaine. Une autre mort occasionnée par la peste a eu lieu, ce qui porte le nombre des décès à quatre. On signale deux nouveaux cas parmi les indigènes. Les ouvriers cafres des docks persistent dans leur grève et refusent de pénétrer sur les docks. Le déchargement des bateaux est arrêté, à l'exception de trois qui ont été déchargés par l'équipage. Certains indigènes du Cap avaient profité de la grève pour réclamer aux autorités une augmentation de salaire pour les heures supplémentaires de travail ; mais un caboteur, ayant amené des Cafres, on en a profité pour renvoyer les indigènes du Cap.

DIVERS. [61]

Hommage au Dr d'Arsonval. — Récemment, à l'amphithéâtre du Muséum, les groupes limousins de Paris, ont remis le Grand Prix du Limousin à leur compatriote, M. le Dr d'Arsonval, membre de l'Institut, en l'hônneur de ses travaux scientifiques.

Les Médecins Sénateurs. — Dans la Charente, M. le Dr Lacombe, vice-président du Conseil général, a été élu dimanche sénateur de ce département, par 481 voix sur 831 contre 341 données à son concurrent, M. Darnal.

Les Médecins aux Conseils généraux. — Dans le canton d'Acheux (Somme), il s'agissait de remplacer un conservateur décédé. M. le Dr Pombourcq, républicain, a obtenu 1,366 voix contre 1,362 à M. Faton de Favernay fils, conservateur, sur 3,222 inscrits et 2,761 votants. Au scrutin de ballotage, qui a suivi, M. Faton de Favernay, a été élu par 1.532 voix contre 1,341 au Dr Pombourcq sur 2,899 votants.

Distinctions honorifiques. — La médaille d'honneur des épidémies est décernée aux médecins ci-après désignés : Médaille d'argent, MM. Moreau et Quenouille (de Sens), Médaille de bronze, M. Thouvenel (de Fresnes).

Assassinat du Dr Curel (de Cagnes) et attentat contre un Pharmacien. — Un drame mystérieux vient de se dérouler à Cagnes (Alpes-Maritimes). M. le Dr Curel, âgé d'environ soixante-cinq ans, médecin de la localité, avait quitté, vers sept heures du soir, l'hôtel Saint-Romain et était rentré vers sept heures et demie à son domicile. Vers huit heures, ayant entendu frapper à sa porte, notre confrère prit une bougie et ouvrit. Il se trouva en présence d'un individu qui tira sur lui, à bout portant, un coup de revolver. Au bruit de la détonation, la bonne accourut au secours de son maître ; mais, brisée par l'émotion, elle perdit connaissance et tomba près de lui. Mortellement atteint, M. le Dr Curel rendit le dernier soupir, tandis que revenue à elle, la domestique donnait l'alarme. Les voisins, accourus à ses cris, transportèrent M. Curel sur un lit. Le pharmacien (de Cagnes), M. Latty, appelé pour venir voir M. le Dr Curel se rendait chez ce dernier accompagné d'un habitant du village. A l'intersection d'une route, ils rencontrèrent venant, en sens inverse, un homme de vingt-huit à trente ans, vêtu de gris et coiffé d'un chapeau de feutre mou, qui, dès qu'il eut dépassé M. Latty, se retourna et fit feu sur lui. Le pharmacien et son compagnon poursuivirent l'individu qui s'enfuyait. Mais celui-ci se retourna, et, à une distance de trois ou quatre pas, fit feu de nouveau sur M. Latty, sans l'atteindre. On attribue ce double crime à la vengeance.

Un médecin fraudeur. — Le tribunal correctionnel de Lille a rendu son jugement dans l'affaire X.. X.. est ce médecin de Wattrelos, qui, abusant de sa situation, profitait de son titre, de médecin assermenté et délégué de l'administration des douanes pour introduire en France, en fraude, de complicité avec un cultivateur, des objets de contrebande. Pour violences et voies de fait envers le capitaine des douanes, X.. est condamné à deux années d'emprisonnement. Tous deux sont condamnés solidairement à cinq amendes de 1.000 fr., et une amende chacun de 500 fr. pour opposition aux fonctions des douaniers; confiscation est en outre prononcée des objets saisis et des moyens de transport ayant servi à la fraude.

Les Médecins et le Monde. — Les membres de la Société amicale et philanthropique, la Corse, se sont réunis, dans un grand banquet, au restaurant Véfour. Le banquet était présidé par M. le Dr Decori, président de la Société.

Au banquet annuel de la Société de secours mutuels « Les Charollais » avenue de Clichy, parmi les convives : MM. les Drs Blacque et Muraigne.

Mariages de Médecins. — On a célébré, récemment, à Colmar, le mariage du Dr Léon Hoersheim, ancien interne des hôpitaux, avec Mlle Sheyen.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 647.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 10. — 9 Mars 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES ULTRA-RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.2

Les Médecins et les Conseils Généraux.

Une très-importante discussion a eu lieu récemment au Sénat à propos de l'incompatibilité des fonctions politiques avec celles qui dépendent de l'Assistance médicale gratuite et autres services analogues ; et cette haute Assemblée a compris de suite qu'il était urgent de modifier à ce point de vue la loi du 10 août 1871. Il est certain que la Chambre des Députés suivra l'exemple donné au Palais du Luxembourg, car elle contient dans son sein au moins autant de représentants du Corps Médical et de législateurs éclairés....

Nous avons dit de quoi il s'agit. Le Conseil d'Etat, en vertu de l'article 10 de la dite loi, a considéré jusqu'ici les médecins de l'Assistance médicale gratuite, de la Protection de l'Enfance, des Enfants assistés, du Service des Epidémies, de la Vaccination, etc., comme des fonctionnaires salariés, et par suite leur a interdit de se présenter aux élections d'ordre politique et en particulier au Conseil général, à moins de démission préalable.

Il y avait là un abus, excusable d'ailleurs, du Conseil d'Etat, car le mot fonctionnaire salarié est difficile à définir, mais surtout un texte de loi manvais.

On a bien fait de le changer et il faut reporter surtout le mérite de cette réforme à M. le Dr COMBES, qui a déposé le projet de loi rectificateur, et à M. le Dr Léon LABBÉ, président de la Commission, qui l'a défendu avec une énergie très-réelle, mais aussi avec un tact parfait. M. Bonnefille a bien, à ce propos, raconté des histoires extraordinaires ; mais, comme l'a souligné M. Labbé, dans les professions les plus honorables, il y a toujours des gens qui ne font pas leur devoir, et il n'y a pas à s'appesantir sur ces faits. Il a proposé aussi un amendement, qui a été repoussé à une forte majorité, le gouvernement ne l'ayant pas accepté. C'est l'article de M. Combes, modifié par la Commission, qui a été voté à la forte majorité de 201 voix sur 224. Ce succès sera très-apprécié.

Nos confrères peuvent donc désormais se présenter en toute sécurité aux Conseils généraux ; ils ne seront plus obligés de démissionner, quand ils seront chargés d'un service qui aura nettement un caractère de philanthropie. Et nous voilà revenus aux anciennes coutumes d'antan : ce qui est la raison.

M. B.

617.5532.9

Traitement de l'Obstruction intestinale

PAR
M. le Pr JEANNEL (de Toulouse).

(*Suite*) (1).

II. — Opérations intestino-péritonéales pour lever l'obstacle ou traiter la lésion intestino-péritonéale qui cause l'obstruction. — Il s'agit ici d'opérations variant, le plus souvent, suivant les cas particuliers ; les règles que je vais énoncer seront donc très générales.

1° Etranglement interne par brides. — Les brides sont *épiploïques ou péritonéales*, ou bien ce sont des *diverticules intestinaux*.

1° BRIDES PÉRITONÉALES OU ÉPIPLOÏQUES. — Il faut accrocher la bride avec le doigt, l'amener dans la plaie et la sectionner entre deux pinces, pour lever l'étranglement, puis attirer l'anse étranglée dans la plaie et la traiter comme une anse étranglée d'une hernie ordinaire, suivant les lésions qu'elle possède. Je dis cela une fois pour toutes, pour n'avoir pas à y revenir, au sujet de tous les étranglements.

Une fois l'anse traitée il faut lier la bride aussi près que possible de ses insertions qu'elles soient pariétales, viscérales ou mésentériques, et la réséquer, pour se mettre à l'abri des récidives.

S'il existe une bride, il peut en exister deux ; il importe de s'en assurer sous peine d'opération incomplète.

S'il est impossible d'amener la bride dans la plaie, il faut la traiter sur place au fond du ventre. Les brides font quelquefois des nœuds très compliqués, qu'il importe de débrouiller ou de couper.

C'est parfois le grand épiploon lui-même, qui, transformé et tordu en corde (Vidal 1852), entoure et étrangle une anse intestinale. Il faut alors en pratiquer la résection.

2° DIVERTICULES INTESTINAUX. — Ils s'abouchent le plus souvent à l'iléon et s'insèrent, soit à l'ombilic (*Fig.* 29), soit au mésentère (*Fig.* 30), quelquefois à la paroi abdominale ou à l'intestin lui-même. On a cité des faits et même opéré des cas dans lesquels le diverticule n'était autre que l'appendice considérablement allongé et adhérent pas son extrémité.

Le diverticule atrophié est parfois transformé en cordon plein ; on le traitera dès lors comme une simple bride. Mais, le plus souvent le diverticule reste creux sinon dans toute son étendue, au moins au voisinage de son insertion à l'iléon. Il faut alors, après libération de l'anse étranglée, pratiquer l'extirpation entière du diverticule, avec entérorraphie latérale au niveau de l'insertion intestinale.

(1) *Gaz. Méd. de Pars*, 1901, n° 2, p. 9 ; n° 4, p. 25, et n° 5, p. 33.

En fait, c'est une véritable entérectomie qu'il faut faire ; le chirurgien se conduira en conséquence, n'oubliant pas que la cavité du diverticule est souvent en large communication avec la cavité de l'iléon

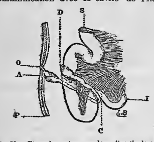


Fig. 29.— Etranglement par un long diverticule adhérent à l'ombilic.

(*Fig.* 30) et par conséquent est septique comme elle.

Quelquefois le diverticule très long, terminé en cul-de-sac et flottant, se jette et se noue comme un lazzo sur une anse voisine



Fig. 30. — Etranglement par un diverticule adhérent au mésentère.

(*Fig.* 31) ou sur l'anse même qui le porte (*Fig.* 32). Quelquefois même à la fois sur l'anse où il s'insère et sur une anse voisine (*Fig.* 33).

Le mieux alors est de dénouer le nœud avant de réséquer le diverticule. Mais ce

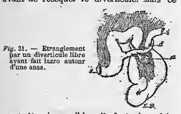


Fig. 31. — Etranglement par un diverticule libre ayant fait lazzo autour d'une anse.

peut être impossible : il faut alors faire une résection provisoire du diverticule entre deux pinces, asepsier les tranches, traiter l'anse étranglée, enfin réséquer

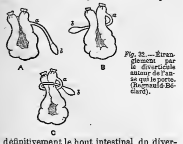


Fig. 32.—Étranglement par le diverticule autour de l'anse qui le porte. (Regnauld-Béclard).

définitivement le bout intestinal du diverticule.

J'ai observé (1897) un de ces cas compliqués assez rares, mais connus, dans lesquels le diverticule de Meckel enroulé autour d'une anse qu'il étrangle, est lui même atteint de diverticulite (aucun mot ne peut mieux rendre ma pensée) avec son cortège de suppuration péritonéale. J'enlevai le diverticule et 40 centimètres d'intestin malade, je réunis par un bouton de Murphy les deux bouts de l'intestin grêle réséqué et je drainai soigneusement le foyer. Bien

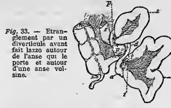


Fig. 33. — Etranglement par un diverticule avant fait lazzo autour de l'anse qui le porte et autour d'une anse voisine.

que très régulière, l'opération avait été trop tardive et ne put enrayer la péritonite existante.

J'ai vu aussi un cas dans lequel la diverticulite aiguë avait attiré, soudé et coudé à

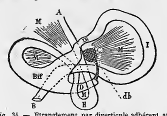


Fig. 34. — Etranglement par diverticule adhérent au mésentère, combiné à deux rétrécissements de l'intestin, Schema de l'imbroglio des anses. A. Bout stomacal de l'intestin; B. bout cæcal; M. M. M., mésentère; C, cicatrice mésentérique; *Bif.*, bifurcation de l'intestin; D. diverticule : *db*, bride fibreuse adhérente à la cicatrice mésentérique et terminant le diverticule; P. R, I. R, rétrécissements intestinaux; I, anse intestinale comprise entre les deux rétrécissements; H, anse étranglée sur le diverticule et sa bride (Laurens)

angle aigu une anse intestinale, au point de déterminer une occlusion, un étranglement et une péritonite mortelle.

Enfin, je signalerai la coexistence des malformations intestinales congénitales ou des rétrécissements inflammatoires avec la

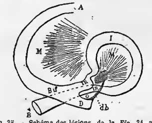


Fig. 35. — Schéma des lésions de la *Fig.* 34 après levée de l'étranglement; lettres *ut supra*.

persistance du diverticule de Meckel. M. Laurens, externe des hôpitaux de Toulouse, a récemment (1899) présenté, à la Société anatomo-clinique de cette ville, une pièce où un superbe diverticule de Meckel précédait chez un vieillard une sténose relative de l'intestin grêle étendue sur une longueur de près d'un mètre. J'ai moi-même observé, et traité par l'enterostomie, un sourd-muet âgé de 50 ans, dont l'obstruction intestinale très complexe, avait pour causes multiples (*Fig.* 34 et 35) : 1° l'étranglement d'une anse sous un magnifique diverticule de Meckel largement perméable à sa base, fibreux à son extrémité, adhérente au mésentère ; 2° deux rétrécissements de l'intestin, dont l'un admettait à peine le petit doigt, l'un et l'autre situés au niveau d'une cicatrice mésentérique au centre de laquelle adhérait l'extrémité, jadis flottante, du diverticule.

Ces faits me paraissent importants à connaître. Ils obligent, en effet, le chirurgien qui découvre, au cours d'une laparotomie, un étranglement par diverticule de Meckel, à rechercher les rétrécissements possibles sur l'intestin grêle sous-jacent à l'insertion de celui-ci.

Dans le cas où un rétrécissement existerait, je pense qu'il ne faudrait pas hésiter à faire une large entérectomie qui emporterait à la fois l'insertion du diverticule et toute la zone rétrécie.

2° **Etranglement par engagement dans un orifice.** — Les orifices à travers lesquels l'intestin peut s'engager pour s'y étrangler sont pariétaux, mésentériques ou épiploïques.

a) Orifices pariétaux. — Les orifices pariétaux sont, en dehors des anneaux classiques, les lacunes aponévrotiques qui donnent passage aux vaisseaux (hernies pariétales), les fossettes, duodénales, péricæcales ou intersigmoïdes (hernies rétro-péritonéales), enfin les orifices diaphragmatiques.

1) *Hernies pariétales.* — Les hernies pariétales sont des pincements herniaires épiploïques ou intestinaux qui ne sont ni visibles, ni sensibles, par l'exploration extérieure. S'il s'agit d'un pincement intestinal, il faut dégager l'anse pincée, soit par simple traction, soit après débridement de l'orifice, l'examiner, et la traiter suivant ses lésions. Le débridement sera fait avec toutes les précautions voulues, pour ne blesser ni l'intestin pincé, ni les anses voisines ; il n'est point toujours facile, mais le plus souvent, il n'est pas nécessaire.

S'il s'agit d'un pincement épiploïque, on le traitera comme une simple bride, en considérant que les accidents dépendent bien plus souvent d'un étranglement, sur ou sous la bride, que du pincement épiploïque lui-même, comme je l'ai moi-même observé.

Il faut enfin bien savoir que le pincement intestinal et le pincement épiploïque peuvent coexister.

Lorsque la hernie est libérée, il faut, pour éviter les récidives, traiter l'orifice. C'est une cure radicale qui n'est point commode.

La snture de l'orifice par l'abdomen, en négligeant le petit sac, serait ce qu'il y a de plus simple ; elle est quelquefois tellement difficile, en raison de la position de l'orifice, qu'elle en devient impossible. Le mieux est alors d'inciser la paroi abdominale au niveau de la hernie et de procéder à une cure radicale classique, par extirpation dn petit sac.

2) *Hernies rétro-péritonéales.* — Jonnesco (1890) a, mieux que personne, étudié ce genre de hernie, très rare heureusement, car le traitement en est fort difficile et aléatoire.

Deux cas peuvent se présenter :

a) Après ouverture du ventre sur la ligne médiane ou au niveau même de la bernie, le chirurgien découvre une vaste poche péritonéale qui renferme l'intestin grêle. Il s'agit le plus souvent d'une hernie duodénale complète. Or, l'incision directe de la paroi antérieure du sac, naturellement double à ce niveau (péritoine pariétal postérieur et paroi du sac), est dangereuse, en raison des gros vaisseaux qu'on risque fort d'y rencontrer. Il vaut mieux déplacer le sac, en le réclinant, ou au besoin, en le herniant en totalité à travers l'incision pariétale suffisamment agrandie, et aller chercher l'orifice herniaire qui se trouve en arrière, à droite ou à gauche de la colonne vertébrale (hernie duodénale), contre la fosse iliaque droite, sous le cæcum (hernie péricæcale), vers la fosse iliaque gauche, près du promontoire (hernie intersigmoïde).

b) Après ouverture du ventre, le chirurgien ne découvre pas de tumeurs rétro-péritonéales ; ses recherches de la cause de l'obstruction sont infructueuses ; il faut songer aux petites hernies rétro-péritonéales et aller étudier les orifices. L'orifice des hernies duodénales sera cberché très haut, au-dessous de la racine du méso-côlon transverse, à droite ou à gauche de la colonne vertébrale, après avoir déplacé la masse de l'intestin grêle. En pinçant entre les doigts la lèvre tranchante de l'orifice, on sentira battre les artères qui s'y trouvent (artère côlique gauche ou artère mésentérique supérieure à droite). L'orifice d'une hernie péricæcale sera cherché sous le cæcum, dans la fosse iliaque droite ; celui d'une bernie intersigmoïde, près du promontoire à gauche.

Quelquefois un simple déplacement de l'intestin coudé sur l'orifice suffit pour libérer la bernie ; d'autres fois il existe un étranglement serré : il faut débrider. Or, au moins pour les hernies duodénales, la présence des artères que j'ai signalées plus haut, rend ce déhridement dangereux, sinon même impossible.

Bardenheuer pose des règles pour ces déhridements ; elles comportent tant d'exceptions qu'elles n'existent plus. Il faut débrider où on peut, en voyant ce qu'on fait, ou en coupant entre deux pinces, s'il est possible. Il faut, an lien de débrider, essayer de dilater. Quant an traitement de l'orifice, après réduction de la hernie, il serait téméraire d'en conseiller la snture avec on sans extirpation du sac ; ce sont là des opérations à peu près irréalisables, au moins dans la plupart des cas.

3) *Hernies diaphragmatiques.* — Les hernies diaphragmatiques sont à rapprocher des hernies rétro-péritonéales. Congénitales ou traumatiques, elles se font tonjours, si ce n'est dans le centre tendineux et à sa partie postérienre, du moins au voisinage de cette région. C'est donc en arrière, vers le centre diaphragmatique, contre la colonne vertébrale, que se trouve l'orifice à travers lequel passent l'intestin et les viscères.

Pour atteindre une hernie diaphragmatique, on peut suivre deux voies : la voie abdominale, conseillée par Laënnec ; la voie thoracique, conseillée par Noorden, de Munich (1893).

En fait, mes recherches ne m'ont dévoilé que deux observations où une intervention ait été faite, pour une hernie diaphragmatique d'origine traumatique. C'est d'abord celle de Naumann (1888). Ce chirurgien fit la laparotomie par le procédé de Kümmell, constata la hernie constituée par le grand épiploon, le côlon et la majeure partie de l'estomac, engagés dans un trou derrière le centre tendineux ; mais il ne put réduire, malgré la dilatation de l'orifice. Le malade mourut. Naumann conseille de combiner la laparotomie à la thoracotomie, pour supprimer l'aspiration pleurale sur le contenu de la hernie. C'est ensuite celle d'Ahel (1893). Abel posa le diagnostic, fit la laparotomie sus-ombilicale, réduisit du côlon et de l'épiploon, ferma le ventre et perdit sa malade deux heures après ! (*A Suivre*).

ACTUALITÉS.

MÉDECINE LÉGALE.

614.23

Un cas médico-légal intéressant : La cause de la mort de M. et de Mme Tarbé des Sablons.

M. le Pr Brouardel, professeur de médecine légale, vient de remettre au Tribunal civil de la Seine, le rapport très intéressant, dont il avait été chargé, sur les causes de la mort accidentelle de M. et de Mme Tarbé des Sablons.

C'est à la requête de l'avoué des deux enfants de M. Tarbé, que cette enquête avait été confiée, le mois dernier, à notre savant Maître. Celui-ci a mené cette enquête d'une façon très minutieuse. A diverses reprises, des expériences ont été faites dans l'hôtel de la rue Baln : des oiseaux, des cobayes ont été placés dans la chambre mortuaire et le calorifère a été allnmé. Les corps des bêtes asphyxiées ont été autopsiés avec soin. Dans ces expériences, M. le professeur Bronardel était assisté par M. le Dr Ogier, directenr du laboratoire de toxicologie.

Voici les conclusions du rapport de M. Brouardel :

« 1° La mort de M. et Mme Tarbé, survenue dans la matinée du 14 décembre 1900, a eu pour cause une *asphyxie par absorption d'oxyde de carbone.* 2° Les autopsies et les notes remises par les médecins traitants ont démontré que chacun d'eux avait une affection cardiaque grave ; que celle-ci pouvait les exposer à une mort rapide ou subite, mais que cette hypothèse ne semble pas s'être réalisée lors de l'événement du 14 décembre. La maladie qui avait fait soulever cette hypothèse ne paraît pas avoir eu d'influence sur l'accident ultime. 3° La pénétration de l'oxyde de carbone dans la chambre, puis dans l'appareil respiratoire de M. et de Mme Tarbé, est due à une défectuosité du calorifère, grâce à laquelle la fumée et le produit des combustions pouvaient pénétrer dans le cabinet de toilette, puis dans la chambre, par la bouche de chaleur. 4° Pour déterminer dans quel ordre se sont produits les décès de M. et de Mme Tarbé des Sablons, la relation de leur maladie, le résultat des autopsies ne peuvent fournir aucune donnée. Nous n'avons que les témoignages fournis par les médecins et les domestiques qui sont entrés les premiers dans leur chambre. On ne peut déduire une preuve certaine, mais l'impression de tous les témoins a été que M. Tarbé a survécu à Mme Tarbé ; qu'on pouvait espérer le sauver en lui donnant des soins ; que pour Mme Tarbé, tout espoir devait être abandonné. »

M. Brouardel insiste sur ce dernier point. Il a fait remarquer aux journalistes, qui l'ont interviewé, que les médecins et les domestiques qui sont entrés au premier moment dans la chambre mortuaire ont, en fait, prodigué leurs soins à M. Tarhé, et ont jugé inutile de soigner sa malheureuse femme. Mais il n'a pu se fonder sur ce fait, dit le *Temps*, pour trancher définitivement la question, si importante pour les héritiers, de la survie des époux.

MÉDECINE D'ÉTAT.

617.98

L'Assistance chirurgicale dans les Campagnes.

Voici une communication, qui nous est faite et qui propose, pour des questions actuellement à l'étude, des solutions semblant mériter examen et discussion :

La loi sur l'Assistance médicale laisse en dehors de son action la classe la plus nombreuse et la plus intéressante de la population des campagnes : les malades chirurgicaux, qui ne sont pas assez pauvres pour être inscrits sur les listes d'indigents, et pas assez riches pour s'offrir le luxe des maisons de santé des grandes villes et d'opérateurs de premier ordre.

Le règlement, proposé pour les hôpitaux de Paris et de province par M. Monod, est en contradiction absolue, pour la dernière, avec les

besoins des campagnes. Il n'est bon que pour Paris et les grandes villes. L'hôpital aux indigents seuls est une formule exacte pour la grande ville, où les malades aisés envahissent l'hôpital. Elle est néfaste pour les campagnes, qui ne possèdent pas les installations les plus élémentaires pour procurer les ressources antiseptiques (L'œuvre des dispensaires cantonaux essayée dans Vaucluse a duré pendant un an ; n'existeraient-ils qu'à titre de dépôt de matériel, il faudrait les encourager). La médecine peut être centrifuge; la chirurgie doit être centripète, à la condition que les rayons de ces centres seront aussi courts que possible, pour placer le plus près du blessé ou de l'opérable : le local, le matériel, un personnel instruit à la moderne, c'est-à-dire discipliné au point de vue des pansements antiseptiques.

Vaut-il mieux avoir deux installations : une à l'hôpital, pour l'indigent ; l'autre, en ville, due à l'initiative privée ? Sans doute, là où les ressources pécuniaires le permettent; non, dans les centres comme les nôtres.

Une municipalité, une commission hospitalière, peuvent avec l'appui du gouvernement, créer, sur les fonds du pari mutuel, l'établissement annexe où tous les médecins placés dans le rayon de cette circonscription devraient trouver: un matériel instrumental; un local avec chambres séparées ; un personnel, *affecté aux pansements seuls* et dont une partie pourrait être mobilisée dans les campagnes pour les blessés ou opérables, *qui ne peuvent pas supporter le transport sans danger*. Ces «garde-santé» seraient aussi utiles que les gardes champêtres !

Les services de ces hôpitaux annexes devraient être permanents et spécialisés. Tous les médecins de la région devraient y avoir accès. Ils seraient rétribués sur les recettes.

Toutes les communes de ce rayon d'arrondissement médical (qui n'aurait pas besoin de correspondre à l'arrondissement administratif) devraient allouer une cotisation par tête de 10 centimes. Soit à Carpentras, 30 communes, environ 3.000 francs par an.

En dehors des locaux, l'installation du matériel complet, instruments, électricité, etc., coûterait 10.000 francs. Toute femme en couches, ayant son domicile dans un des départements voisins, devrait être admise sans formalité dans cet établissement ; on sauverait par an dix à douze mères de famille ou enfants de filles mères par arrondissement : total 4.000 environ pour la France ! UN CHIRURGIEN RURAL.

LES FÊTES MÉDICALES.

61 : 8

Le Dîner des Médecins du Cercle Volney.

Le vendredi 22 février a eu lieu le dîner mensuel des Médecins du Cercle Volney, banquet qui a été suivi d'une très brillante soirée. A table plus d'une cinquantaine de convives, et toast en vers de notre excellent confrère, M. Chevalet, toast que nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici :

Toast du Dr Chevalet.

Comme membre du cercle, étant un des plus vieux,
Comme praticien, étant blanc de cheveux,
Du dîner de ce soir, ô pénible avantage,
Je suis le président, car je suis doyen d'âge !
Croyez que ce plaisir et cet extrême honneur
Je les aurais cédés avec joie et bonheur !
Mais je passe et constate, avec quelle harmonie
Nous nous entendons tous (loin de moi l'ironie !).
Oui, nous nous entendons, dans le corps médical,
Comme sels étrangers dans le même bocal !
Jamais nous ne devons, amis et chers Confrères,
Nous laisser désunir..... même pour honoraires !
Côte à côte suivons le seul et droit chemin ;
Marchons la tête haute et la main dans la main !
« L'union fait la force », ainsi dit le proverbe,
Droiture est notre force ainsi que notre Verbe !
C'est elle qui nous fait respecter en tous lieux.
C'est elle qui de tous nous rend victorieux !
Notre profession est une des plus belles:
Elle devrait rester parmi les immortelles !
....Mais sommes-nous ici pour philosopher ?.... Non !
Car vous me prendriez pour un raseur grognon !
Après ce gai dîner, vrai festin d'Esculape,
Après ces mets exquis, ces jus de bonne grappe,
Ne faut-il pas, amis, un peu nous égayer,
Car pour bien digérer, il ne faut pas bâiller ;
Grâce à nos dévoués et très joyeux confrères,
Délicats connaisseurs des choses littéraires,
Nous allons applaudir des artistes choisis,
Acteurs des plus choyés des scènes de Paris !
Ce spectacle privé ferait-il des tempêtes ?
J'espère bien que non, car ces brillantes fêtes
De notre Cercle en rien n'attaquent le trésor
Et ne lui coûtent pas une piécette d'or !
Les artistes et nous, respectant la cagnotte,
Il ne paiera pas même un soulier de gavotte !....
....J'achève ! A vos santés, amis et chers docteurs,
Devenons maintenant de joyeux spectateurs !
On lève le rideau, car la fête commence,
Mais, c'est assez parler : applaudissons la danse.

Après que M. le Dr BLONDEL eut remercié les organisateurs de la représentation théâtrale, et en particulier MM. BENOIT et Marcel BAUDOUIN, la fête a commencé. Il y avait au programme un fort gracieux numéro, *Les Danses espagnoles*, dansées par les artistes qui ont figuré à l'Exposition; des mélodies de notre ami Emile Durand, chantées par notre compatriote Marguerite Lavigne, officier d'Académie, qui a interprété aussi avec talent des œuvres de V. Joncières et Widor. Un jeune littérateur, M. Léon Robin, a dit excellemment de charmantes historiettes ; et la séance s'est terminée par le *Baiser*, de Théodore de Bauville, joué par M. Chimène et Mlle Madeleine Aubry (1er prix du Conservatoire de 1900), du Palais-Royal, avec toute l'ardeur de leurs jeunes années et un brio remarqué déjà à la soirée du Club médical. Mlle Jeanne König, qui a chanté dans cette pièce, a eu sa part d'ovations enthousiastes.

En somme, soirée très-réussie, grâce à la belle installation théâtrale du Cercle artistique et littéraire, qui reçoit les artistes avec une amabilité très parisienne et digne de son titre.

M. B.

NÉCROLOGIE

61 (09)

M. le Dr Constant Gabriel PHILIPPAAT, de Roubaix, officier de l'Instruction publique. Ce confrère, belge d'origine, laisse en mourant toute sa fortune aux hospices et bureaux de bienfaisance de sa ville d'adoption, et par acte du 11 février 1895, une donation en nue propriété la somme de 100.000 francs, à la Faculté de de Médecine pour des prix et des bourses de voyage, sa bibliothèque et ses instruments de chirurgie estimés 10.000 francs. *L'Echo médical du Nord* salue avec regret la disparition de ce bienfaiteur de l'Université.

M. le Dr JANTET, de Lyon. — M. le Dr BALLIN, de Lyon. — M. le Dr ZEMET, de La Varenne Saint-Hilaire (Seine). — M. le Dr GRACIETTE, médecin honoraire des hôpitaux de Toulouse. — M. le Dr PERRIN, ancien président du Comité médical des Bouches-du-Rhône. — M. le Dr AUDOYNEAUD, de Nantiat (Haute-Vienne). — M. BATTEUR, pharmacien à Lille, enlevé par la fièvre typhoïde.

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.9

Traitement de la tuberculose et des affections respiratoires chroniques par les injections trachéales ; par Henri MENDEL. — Soc. d'Editions, Paris, 1900, vol. in-8 avec figures dans le texte.

Dans ce travail, le Dr MENDEL expose en détail le nouveau mode de traitement des affections respiratoires qu'il a présenté à l'Académie de Médecine, dans deux communications récentes (20 juin 1899; 30 janvier 1900). Ce mode de traitement consiste à injecter par la bouche, directement dans la trachée et les poumons, les substances réputées comme les plus actives et les plus bactéricides, lorsqu'elles agissent ainsi localement et énergiquement. De plus, l'estomac et le tube digestif n'ayant pas à subir le le contact des médicaments, ne sont jamais lésés et les malades échappent ainsi à cette dyspepsie médicamenteuse que produisent la plupart des autres traitements et qui constitue un si grand danger en compromettant l'alimentation du phtisique. L'auteur a réussi à simplifier beaucoup l'injection trachéale et à la rendre accessible à tous les praticiens ; il espère ainsi vulgariser ce mode de traitement, toujours facilement supporté par les malades. Enfin, vient un exposé détaillé des excellents résultats de cette méthode, qui présente à la fois les avantages d'un pansement local, puisque les médicaments sont appliqués sur les surfaces malades, et d'un énergique traitement général, puisque les substances injectées dans la trachée sont absorbées aussi parfaitement que lors de l'injection sous la peau. [I. B. S].

Variétés et Anecdotes.

614.88

Les Ambulances automobiles à Paris.

L'incident du Collège Stanislas met en évidence l'urgence d'un projet qui est actuellement à l'étude dans le service des Ambulances de la Ville de Paris, qui sont d'un si grand secours à la population parisienne. On sait que ce service dispose aujourd'hui d'une quarantaine de voitures stationnées en cinq dépôts : rue Caulaincourt, rue de Chaligny, rue de Staël, au marché Saint-Honoré, et à l'hôpital Saint-Louis. Il s'agirait d'y substituer à la traction animale la traction mécanique, comme le demande depuis des années M. le Dr Marcel BAUDOUIN, membre de la Commission des Ambulances urbaines.

C'est une grosse réforme, dont l'exécution entraînera au moins un million de dépenses et qui ne se fera pas en un jour, car on a jugé prudent, en l'attendant, de se fournir encore de cavalerie pour trois années ; mais cette réforme s'impose pour la rapidité du transport des *Blessés* surtout. Tout le monde sait, sauf l'Administration qui a intérêt à se taire, que c'est M. le Dr Marcel Baudouin qui a eu le premier cette idée ; mais on se garde bien dans la Presse de rendre à César ce qui n'appartient qu'à lui.

61 (09)

Un nouveau cachet d'oculiste romain.

M. E. Pierre, dont la mort récente a été une grande perte pour l'archéologie de l'est de la Gaule, a découvert un premier cachet d'oculiste romain, qui a été trouvé à Grau (Vosges).

C'est certainement par son état de conservation et par sa gravure, un des plus beaux qui existent. Chacune de ses quatre tranches porte une inscription, dont voici la traduction : 1° Collyre parfumé de Q. Valerius Flavianus, à appliquer dans du tilleul contre les cicatrices invétérées ; 2° Collyre à l'oxyde de cuivre, à appliquer dans du tilleul contre les cicatrices invétérées ; 3° Collyre à la myrrhe de Q. Valerius Flavianus, à appliquer dans du blanc d'œuf, après la période d'inflammation ; 4° Collyre au misy (sorte de minéral) de Q. Valerius Flavianus, contre les granulations.

Un second cachet d'oculiste a aussi été trouvé en même temps que le ci-dessus par M. Pierre. Il y est question : 1° D'un collyre *stactum* de Tib.-Claudius Di...., pour provoquer les larmes; 2° D'un collyre à la myrrhe de Tib. Claudius Di....; 3° D'un collyre adoucissant au safran, de Tib. Claudius Di...; 4° D'un collyre adoucissant de Tib. Claudius Di.... et de Solon.

Un troisième monument, une bague en bronze, dont le chaton porte l'inscription : MERITO TE AMO, a, de plus, un intérêt exceptionnel, car cette bague, trouvée aussi à Naix (Meuse) par M. Emile Pierre, est le seul monument qui donne la preuve jusqu'ici inutilement cherchée, que les Romains ont fait usage de *Caractères mobiles*.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 11 AU 16 MARS 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi* 11. — (Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique) : MM. Broca (Aug.), Lejars, Sébileau ; Épreuve pratique. — 3e (1re partie, Oral, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Segond, Poirier, Varnier ; Ch. Richet (censeur), Gilles de la Tourette. — 3e (Doctorat, Oral, A. R.) : MM. Jalaguier, Rémy, Lepage. — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Manclaire, Legueu ; M. Brissaud (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Reclus, Reynier, Walther. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Méry ; M. Teissier.

Mardi 12. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) : MM. Le Dentu, Schwartz, Faure ; Épreuve pratique). — 2e (Doctorat, N.R., salle n° 2, Faculté) : MM. Retterer, Desgrez, Langlois ; M. Gley (censeur). — 3e (1re partie, Oral. N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Quénu, Bonnaire, Thiéry. — 3e (1re partie, A. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Richelot, Ricard, Wallich. — 3e (Doctorat, A. R., 2e série) : MM. Maygrier, Poirier, Alharran. — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Proust, Gilbert, André ; M. Chassevant. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Grancher, Hanriot, Roger ; épreuve pratique. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Campenon, Ricard ; M. Joffroy (censeur). — 5e (2e partie, Charité) : MM. Chauffard, Ménétrier, Thiroloix. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Raymond, Hallopeau, Marfan ; M. Dupré.

Mercredi 13. — Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique : MM. Second, Poirier, Mauclaire ; Épreuve pratique. — 3e (2e partie, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Netter, Gaucher, Gilles de la Tourette ; M. Gariel (censeur). — 3e (1re partie, Oral, N. R., Petit amphithéâtre) : MM. Pinard, Walther, Lejars. — 3e (1re partie, Oral, N.R., salle n° 1, Faculté) ; MM. Reclus, Varnier, Legueu. — 3e (1re partie, Oral, A. R., Faculté) : MM. Delens, Broca (Aug.), Lepage. — 4e (Doctorat, N.R., salle n° 1, Faculté) : MM. Joffroy, Pouchet, Wurtz ; M. Widal.

Vendredi 15. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) : MM. Walther, Delens, Poirier ; Épreuve pratique. — 1er (Doctorat, Oral, salle n° 1, Faculté) : MM. Rémy, Retterer, Sébileau ; M. Ch. Richet (censeur). — 4e (Doctorat, N.R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz ; M. Hanriot. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Reynier, Mauclaire, Legueu ; M. Grancher (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Reclus, Jalaguier, Lejars. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Hayem, Brissaud, Teissier ; M. Méry. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; M. Gley (censeur).

Samedi 16. — Médecine opératoire, N. R., Ecole pratique : MM. Quénu, Ricard, Thiéry. — 3e (2e partie, N. R.,) Ecole pratique) : MM. Blanchard, Letulle, Widal ; Épreuve pratique. — 4e (Doctorat, A. R., Ecole pratique) : MM. Pouchet, Vaquez, Dupré. — 3e (2e partie, Oral, N.R., salle n° 2, Faculté) : MM. Hallopeau, Roger Ménétrier ; M. Gautier (censeur). — 3e (2e partie, A.R., salle n° 2, Faculté) : MM. Gilbert, Achard, Marfan, Broca (André). — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Richelot, Albarran ; M. Raymond (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Proust, Debove, Troisier ; Thiroloix. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; M. Chassevant (suppléant.

THÈSES. — *Lundi* 11. — M. Fortin : *De la phonendoscopie. — Etude phonendoscopique de la rate.* MM. Brouardel, Blanchard, Achard, Thoinot. — M. Roques : *La médecine des accidents et les hôpitaux des corporations industrielles en Allemagne.* MM. Brouardel, Blanchard, Achard, Thoinot. — M. Mélin : *Contribution à l'étude des complications broncho-pulmonaires de la rougeole. (Etudes bactériologiques).* MM. Blanchard, Achard, Brouardel, Thoinot. — M. Pannetier : *Contributions à l'étude des accouchements chez les primipares très jeunes.* MM. Budin, Bouilly, Charrin, Vaquez. — M. Henriot : *De la conduite à tenir en cas de fœtus mort pendant la grossesse* ; MM. Budin, Bouilly, Charrin, Vaquez. — M. Renaut : *Contribution à l'étude de l'alcoolisme congénital au point de vue expérimental et clinique* : MM. Budin, Bouilly, Charrin, Vaquez. — M. Capelle : *Contribution à l'étude du lupus érythémateux des muqueuses* ; MM. Fournier, Landouzy, Letulle, Launois. — M. Cholet : *L'orchite des typhiques* : MM. Landouzy, Fournier, Letulle, Launois. — M. Grenie : *Etude sur le Molluscum pendulum* : MM. Tillaux, Brissaud, Rémy, Méry. — M. Besson : *Contribution à l'étude du cancer de l'ombilic* ; MM. Tillaux, Brissaud, Rémy, Méry. — Mlle Cohn : *Contribution à l'étude de l'anatomie pathologique et de la pathogénie d'origine salpingienne des nodosités des cornes utérines* ; MM. Brissaud, Tillaux, Rémy, Méry.

COURS ÉLÉMENTAIRE DE MÉDECINE OPÉRATOIRE. — M. HARTMANN, agrégé, sous-directeur des travaux de médecine opératoire, a commencé ce cours le vendredi 8 mars 1901, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure. — Programme du cours : *Médecine opératoire et Thérapeutique chirurgicale des maladies de l'appareil génito-urinaire de l'homme.*

COURS DE MÉDECINE OPÉRATOIRE. — *Professeur* : M. Paul BERGER. M. le Pr Paul Berger commencera le Cours de Médecine opératoire le samedi 9 mars 1901, à 3 heures (Grand amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure. Objet du Cours : *Chirurgie orthopédique.*

CLINIQUE D'ACCOUCHEMENTS ET DE GYNÉCOLOGIE (Clinique Tarnier, 89, rue d'Assas). — *Professeur* : M. BUDIN. — M. le Pr Budin reprend le Cours de Clinique d'Accouchements et de Gynécologie, le mardi 12 mars 1901, à 9 heures du matin (clinique Tarnier, rue d'Assas) et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure. — Ordre du Cours : mardi et samedi : leçons à l'Amphithéâtre ; visite des malades, tous les matins, à 9 heures. — Dirigeront les exercices pratiques : M. le Dr Macé, chef de clinique ; M. le Dr Perret, chef de clinique adjoint ; MM. les Drs Dubrisay, Chavane et Schwab, anciens chefs de clinique ; MM. Galippe, Nicloux, Chéron et Bouchacourt, attachés aux laboratoires ; Mlle. les Drs Audion, Planchon, Valency, moniteurs.

COURS COMPLÉMENTAIRE D'ACCOUCHEMENTS. — M. VARNIER, agrégé, commence le cours complémentaire d'accouchements le samedi 9 mars 1901, à 6 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

COURS DE PATHOLOGIE INTERNE. — *Professeur* : M. BRISSAUD. — M. le Pr Brissaud commencera le cours de Pathologie interne le samedi 9 mars 1901 à 3 heures (Grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

COURS DE PATHOLOGIE ET DE THÉRAPEUTIQUES GÉNÉRALES. — Professeur : M. BOUCHARD. — M. ACHARD, agrégé, chargé de cours, commencera le cours de Pathologie et de Thérapeutique générales le samedi 9 mars 1901, à 5 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

COURS COMPLÉMENTAIRE DE PATHOLOGIE EXTERNE. — M. J.-L. FAURE, agrégé, a commencé ce cours complémentaire vendredi 8 mars 1901, à 6 heures (petit amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

COURS D'HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE. — *Professeur* : M. R. BLANCHARD. — M. le Pr Blanchard a commencé le Cours d'Histoire naturelle médicale le mercredi 6 mars 1901, à 5 heures (Laboratoire de Parasitologie — Ecole pratique), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants à la même heure.

COURS DE CHIMIE MÉDICALE. — *Professeur* : M. A. GAUTIER. — M. le Pr Armand Gautier, membre de l'Institut, a commencé le cours de chimie médicale le samedi 9 mars 1901, à 5 heures (Amphithéâtre de chimie et physique de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure. — Sujet du Cours : *Alimentation. — Digestion. — Assimilation. — Respiration. — Excrétion.*

COURS D'HYGIÈNE. — Professeur : M. PROUST. — M. le Pr PROUST a commencé le cours d'hygiène le jeudi 7 mars 1901, à 4 heures de l'après-midi (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

COURS DE CLINIQUE DES MALADIES DES ENFANTS (Hôpital des Enfants-Malades). — *Professeur* : M. GRANCHER M. le Pr Grancher reprendra son Cours de clinique des maladies infantiles le mercredi 20 mars 1901, à 4 heures de l'après-midi (Hôpital des Enfants Malades) et le continuera les samedis et mercredis suivants, à la même heure. Les Cours complémentaires continueront comme pour le semestre d'hiver.

COURS DE PHARMACOLOGIE ET MATIÈRE MÉDICALE (conférences pratiques de Pharmacographie et de Pharmacognosie). — M. le Pr Gabriel POUCHET a repris les conférences pratiques de pharmacographie et depharmacognosie, le jeudi 7 mars 1901, à 5 heures (amphithéâtre de pharmacologie), et les continuera les jeudis suivants, à la même heure. — OBJET : Etude du Droguier. — Exercices pratiques de reconnaissance et de détermination des drogues simples et composées. — Etude de leurs propriétés toxiques et médicamenteuses. Applications aux Sciences médicales. — MM. les Etudiants seront exercés, individuellement et à tour de rôle, à la reconnaissance et à l'étude des substances médicamenteuses et toxiques, ainsi qu'à l'art de formuler.

COURS LIBRES. *Autorisés pour le 2e semestre de l'année scolaire 1900-1901, par le Conseil de l'Université de Paris, le 11 février 1901.* — Ouverture des cours, lundi 22 avril 1901 : MM. les Drs : BÉRILLON, *Psychologie physiologique et pathologique. — Les applications cliniques de l'hypnotisme*, lundi et vendredi, à cinq heures (Cruveilhier). — Jeudi 18 avril 1901 : BOUREAU, *Prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes*, jeudi, à 8 heures 1/2 (Cruveilhier). — Mercredi 17 avril 1901 : DARIER *Leçons de thérapeutique oculaire basée sur les découvertes les plus récentes.* Mercredi à 1 heure 1/2 (Cruveilhier). — Lundi 11 mars : J.-A. FORT, *Anatomie topographique.* Lundi, mercredi et vendredi à 4 heures (Cruveilhier). — Lundi 22 avril 1901 : FOVEAU DE COURMELLES *Electrothérapie et Radiographie : Galvanisation ; Faradisation ; Franklinisation ; Vibrothérapie ; Rayons X ; Haute fréquence*, lundi à 6 heures (Cruveilhier). — Jeudi 18 avril 1901 : GUÉPIN, *Les maladies de la prostate.* Jeudi et samedi à 5 heures (Cruveilhier).

CONFÉRENCES DE PHYSIQUE MÉDICALE. — M. BROCA (André), agrégé, commencera les conférences de physique médicale, le lundi 11 mars 1901, à 5 heures (Amphithéâtre de Physique et de Chimie de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

CONFÉRENCES DE PATHOLOGIE EXTERNE. — M. BROCA (Auguste), agrégé, commencera ces Conférences le lundi 11 mars 1901, à 3 heures (grand Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

CONFÉRENCES SUR LES MALADIES DE LA PEAU (hôpital Saint-Louis). — M. GAUCHER, agrégé, continuera ces conférences le dimanche 10 mars 1901, à 10 heures et demie du matin, à l'hôpital Saint-Louis, dans l'amphithéâtre des Cliniques, et les dimanches suivants à la même heure. — Objet du Cours : *Dermatoses diathésiques.*

CONFÉRENCES DE PHYSIOLOGIE. — M. LANGLOIS, agrégé, a commencé ces conférences le vendredi 8 mars 1901, à 4 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

CONFÉRENCES D'ANATOMIE. — M. THIÉRY, agrégé, a commencé ces conférences le vendredi 8 mars 1901, à 3 heures (grand amphithéâtre de l'École pratique), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

PRIX DÉCERNÉS POUR L'ANNÉE 1900. — *Prix Barbier* (2,000 fr.). — Le prix est partagé de la façon suivante : 1° 1,000 fr. à M. le Dr Paul MICHEL (de Paris); 2° 700 fr. à M. le Dr MARAGE (de Paris). Une mention honorable avec la somme de 300 fr. est accordée à M. le Dr HAMONIC (de Paris).

Prix Chatauvillard (2,000 fr.). — Le prix est partagé ainsi qu'il suit : 1° 500 fr. à M. le Dr LE DOUBLE (de Tours), pour son ouvrage intitulé : *Rabelais anatomiste et physiologiste* ; 2° 500 fr. à M. le Dr MILIAN (de Paris), pour sa thèse sur *Les sporozooses humaines* ; 3° 500 fr. à M. le Dr E. LEGRAIN (de Bougie), pour son ouvrage ayant pour titre : *Introduction à l'étude des fièvres des pays chauds (région prétropicale)* ; 4° 500 fr. à M. le Dr E. LESNÉ (de Paris), pour sa thèse intitulée : *Etude de la toxicité de quelques humeurs de l'organisme*.

Prix Montyon (700 fr.). — Le prix est décerné à M. le Dr BACALOGLU (de Paris), pour son travail intitulé : *Les maladies observées à l'Hôpital des Enfants-Malades (pavillon des douteux)*.

Prix Jeunesse (hygiène) (1,500 fr.). — Le prix est partagé ainsi qu'il suit : 1° 1,000 fr. à M. le Dr GACHE (de Buenos-Ayres), pour son ouvrage intitulé : *Les logements ouvriers à Buenos-Ayres* ; 2° 500 fr. à M. le Dr E. BONJEAN (de Paris), pour son travail sur *L'exploitation des eaux minérales naturelles purgatives au point de vue de l'hygiène*.

Prix Béhier (1,800 fr.). — Question : *Des hémorragies des muqueuses et de la peau dans les maladies du foie*. Le prix est partagé de la façon suivante : 1° 1,200 fr. à M. le Dr NOBÉCOURT (de Paris) ; 2° 600 fr. à M. le Dr MILIAN (de Paris).

Prix Lacaze (10,000 fr.). Le prix est décerné à M. le Dr AUCLAIR (de Paris), pour ses recherches sur la tuberculose.

Prix Saintour (3,000 fr.). — Question : *La moelle osseuse dans les maladies infectieuses*. La Faculté a attribué une somme de 2,000 fr. à M. le Dr JOSUÉ (de Paris).

Thèses récompensées pour l'année 1900. — Médailles d'argent. — MM. Castaigne, Constensoux, Cunéo, Mlle Gorovitz ; MM. Gosset, Griffon, Ombrédanne ; Mme Phisalix-Picot ; MM. Proust, Sicard, Théohari, Tissier. — *Médailles de bronze.* — MM. Arago, Beauvois, Bernard, Biékert dit Bigart, Bouvet, Cadol, Canuet, Claisse, Clermont, Comte, Desvignes, Dupuy-Dutemps, Grisel, Herbet, Herrenschmidt, Meslay, Pascal, Roux, Vigier. — *Mentions honorables.* — MM. Arloing, Decloux, Druault, Ducatte, Dujarier, Durandeau, Herber, Lacaille, Langlois, Maruitte, Menier, Mignot, E.-J.-Th. Monod, F.-J. Monod ; Mlle Robineau ; MM. Rosenthal, Simon, Vaslet de Fontaubert.

Enseignement médical libre à Paris. — M. J. JOLLY commencera le mardi 16 avril 1901 au laboratoire d'histologie du Collège de France (annexe, rue des Écoles), une série de conférences pratiques sur la technique histologique et l'histologie. Ces conférences auront lieu trois fois par semaine, à deux heures.

Muséum d'histoire naturelle. — M. Albert GAUDRY, professeur membre de l'Institut, reprendra son cours de paléontologie le mercredi de chaque semaine, à la même heure.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX. [614.89]

Hôpitaux de Paris. — La cinquième Commission du Conseil municipal (Assistance publique) a reçu cet après-midi une délégation des médecins des hôpitaux, présentée par M. le Dr MILLIARD, qui l'a entretenue de diverses améliorations à apporter dans la répartition et l'alimentation des malades, le mobilier des hôpitaux, et la situation du personnel infirmier.

Jury. — Le jury du Concours pour trois places de médecin, qui s'est ouvert le 4 mars 1901, est provisoirement composé de MM. DUFLOCQ, CHARRIN, QUEYRAT, WIDAL, CHAUFFARD, DARIER, DE BEURMANN, TOUPET, VAQUEZ, SIREDEY, ROGER.

Centenaire de l'Internat des Hôpitaux de Paris. — Le Comité d'Action a décidé de ne publier que les noms des Donateurs et Souscripteurs, sans chiffre de cotisation. Les cérémonies auront lieu dans la deuxième quinzaine d'août 1902. — C'est M. Bottée qui est chargé, par le Ministre de l'Instruction publique, de l'exécution de la médaille commémorative.

Hôpitaux de Marseille. — Le Conseil municipal de Marseille, sur la proposition du Dr ISOARE, a décidé la suppression des aumôniers dans les hôpitaux de Marseille.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS. [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Election d'un membre titulaire.* — L'Académie a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section de médecine vétérinaire en remplacement de M. Weber, décédé. La liste des candidats était dressée ainsi que suit et portait : En première ligne, M. Saint-Yves Ménard ; en deuxième ligne, *ex æquo*, et par ordre alphabétique : MM. Barrier, Benjamin, Cadiot, Kaufmann et Moussu. Au premier tour de scrutin. M. SAINT-YVES MÉNARD a été nommé par 41 voix contre 37 accordées à M. Barrier et 1 bulletin blanc. M. Saint-Yves Ménard, docteur en médecine et vétérinaire à Paris, est professeur d'hygiène industrielle à l'École centrale. M. le Dr Saint-Yves Ménard est à la fois l'un des maîtres de l'art vétérinaire et l'un des hommes les plus charmants et les plus aimables qui soient. Il a rendu de très gros services à l'hygiène publique par sa contribution si énergique à la défense de Paris et de la province contre la variole.

Institut de Psychologie internationale. — La conférence de M. Franck Hales, de l'Université de Cambridge, délégué de la Société des recherches psychiques de Londres, qui avait été annoncée pour le 2 mars, a eu lieu le mardi 5 mars, dans la salle de l'Hôtel des Sociétés savantes. M. Frank Hales a parlé en français et fait l'historique des travaux des fondateurs de la Société des recherches psychiques, les sir William Crookes, les Myers, les professeurs Barrett, Olivier Lodge, Hodgson, sur les phénomènes troublants de télépathie, de lucidité, de médiumnité, etc.

Sociétés Savantes. — Une décision a été prise par le Conseil d'administration de la Société de médecine et de chirurgie de Bordeaux. « Une présentation de malade à la Société doit être complètement assimilée à une consultation entre confrères. Dans ce cas, un membre, présent à la séance où a eu lieu la présentation, ne peut, sous quelque prétexte que ce soit, se substituer au membre qui a fait la présentation ».

Société française d'Hygiène. — Cette Société, fidèle à ses traditions de vulgarisation scientifique, a, dans sa séance du 8 février 1901, sur la proposition de son président, M. Ladreit de Lacharrière, approuvé la mise au concours, pour l'année 1901, de la question suivante : « *Que doit-on boire ? Boissons bienfaisantes. Boissons à redouter. Falsifications* ». La Société affecte à ce concours une médaille d'or, deux médailles d'argent et trois médailles de bronze. Les mémoires devront être inédits, écrits en français, et ne pas dépasser 36 pages in-8°. Ils seront remis dans la forme académique avant le 1er octobre 1901, au siège de la Société française d'hygiène, 30, rue du Dragon, à Paris.

IVe Congrès de Pédiatrie italien (Florence 15-20 octobre 1901). — Rapports : 1° *Atrophie infantile primitive (athrepsie de Parrot)*. MM. les Prs Francesco Fede (Naples) et Giovanni Berti (Bologne). — 2° *Les infections de l'appareil respiratoire dans la première enfance*, MM. les Prs Giuseppe Mya (Florence) et Enrico Mensi (Turin). — 3° *Les toxi-infections aiguës de l'appareil digestif des enfants*, MM. les Prs Luigi Concetti (Rome) et Raimonde Guaita (Milan).

Cinquantenaire de la Société d'Anthropologie de Paris. — La Société d'Anthropologie a été fondée en 1859. Mais, on n'ignore pas que, l'approbation ministérielle ayant été tout d'abord refusée, Broca dut se contenter d'une permission de la Prefecture de Police, l'autorisant, sous sa responsabilité personnelle, à réunir ses Collègues et plaçant les séances sous la surveillance directe et effective du Commissaire de police du quartier de la Sorbonne. Ce n'est que par un arrêté du Ministre de l'Instruction publique, en date du 10 janvier 1861, que cette Société fut régulièrement autorisée à exister. La Société a décidé de commémorer cet événement, si important pour elle, par un Banquet qui aura lieu le **mardi 12 mars 1901**, sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique. Envoyer sa carte de visite au siège de la Société (15, rue de l'École de Médecine, VIe arrondissement), en écrivant au-dessus de son nom le mot : BANQUET.

GUERRE, MARINE ET COLONIES. [613]

Service de Santé militaire. — Le *Journal officiel* du 24 février contient l'instruction ministérielle pour le concours d'admission à l'École du Service de Santé militaire qui doit s'ouvrir le 20 juin prochain. — La composition française sur un sujet de philosophie est supprimée, cette année, dans les épreuves d'admissibilité. Les épreuves écrites auront lieu le 20 juin ; les épreuves orales commenceront le 1er août à Paris et se continueront : à Lille le 7, Nancy le 9, Lyon le 12, Marseille le 19, Montpellier le 22, Toulouse le 26, Bordeaux le 30, Rennes le 5 septembre.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe LEGENDRE, provenant du service des troupes de Madagascar, est affecté au cadre de Brest. — M. le médecin de première classe DEFRESSINE, du cadre de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Cassini* (escadre du Nord), en remplacement de M. le Dr LUCAS.

Service de Santé des Colonies. — M. le Dr ALLAIN, de la Mission Gentil, de retour en France, est rendu à Lannion dans sa famille.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE. [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 7e semaine, 1,017 décès, chiffre qui dépasse un peu celui de la semaine précédente (987), mais qui reste inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de février (1,076). La fièvre typhoïde n'a causé que 5 décès, chiffre inférieur à la moyenne (8). La variole a causé 8 décès, chiffre inférieur à celui des précédentes semaines. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est également en légère diminution (62 au lieu de 72, 78, 84 pendant les semaines précédentes). La rougeole continue à être rare. Elle n'a causé que 9 décès (la moyenne est de 21). La scarlatine a causé 3 décès (chiffre identique à la moyenne). Le nombre des cas nouveaux est de 63. La co-

queluche a causé 7 décès (moyenne 16) et la diphtérie 14 (moyenne 9). Les maladies inflammatoires de sorganes de la respiration ont causé 192 décès, au lieu de 201, pendant la semaine précédente, et au lieu de 242, moyenne ordinaire de la saison. 11 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 26 morts violentes, dont 10 suicides. On a célébré à Paris 904 mariages ; ce nombre exceptionnellement élevé est dû à l'approche du carême. On a enregistré la naissance de 1,062 enfants vivants (530 garcons et 532 filles), dont 799 légitimes et 263 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

Allaitement artificiel. — M. Brieux, l'auteur des *Remplaçantes* adresse au préfet de police une lettre dans laquelle il attire son attention sur l'article 8 de la loi Roussel qui interdit à toute femme de se placer en qualité de nourrice, si son dernier né n'est âgé de sept mois révolus, ou si elle ne justifie qu'il est allaité par une autre femme. Or, suivant M. Brieux, cette loi n'est pas appliquée. Il cite, à cet égard, une lettre d'un prédécesseur de M. Lépine, qui, le 25 février 1898, écrivait au préfet d'un département que son administration « a reconnu de tout temps l'impossibilité d'exiger la stricte application » de cet article 8.

Le Mariage et l'Hygiène. — Les femmes de Minnesota se soulèvent contre le projet de loi présenté par le Dr Chilton, sénateur, fixant à quarante-cinq ans la limite d'âge passé laquelle les femmes ne pourront plus contracter mariage. Elles protestent contre l'assertion de l'auteur du projet de loi, qui prétend que les épouses ayant atteint cet âge ne peuvent concevoir que des enfants faibles et chétifs.

Les jeunes filles de Trenton (New-Jersey) viennent de leur côté de former une association de tempérance dont chaque adhérente s'engage à ne pas se marier avec un homme qui ne s'abstiendrait pas strictement de toute boisson enivrante, y compris le vin, la bière et le cidre.

Tandis que l'Etat de Minnesota élabore un projet de loi tendant à empêcher le mariage d'individus atteints de tares physiologiques, le Wisconsin se prépare de son côté à adopter deux bills pour encourager les unions et assurer le développement de la population. L'un de ces bills accorde une prime annuelle de 50 francs aux mères qui auront plus de six enfants, et cette prime est portée jusqu'à 175 francs pour douze enfants. L'autre projet crée une taxe de 50 francs sur les célibataires âgés de plus de trente ans...

La Peste. — M. Georges Berry a posé au Ministre de l'Intérieur, à la Chambre des Députés, une question sur la peste bubonique. L'épidémie de peste qui a éclaté à Capetown peut avoir, dit-il des dangers pour notre colonie de Madagascar, par suite du passage des navires à Zanzibar. Le gouvernement, prévenu le 21 janvier par le consul du Cap, aura pris des mesures, car les précautions s'imposent autant du côté du nord que du côté du midi. L'Angleterre n'a, en effet, pris aucune précaution et il y a des cas de peste dans les hôpitaux de Londres. Le Ministre de l'Intérieur a-t-il fait tout ce qu'il devait pour protéger la santé publique ? M. Waldeck-Rousseau a répondu que des mesures ont été prises. Des cas de peste ont, en effet, été signalés depuis longtemps et le service de Santé, réorganisé en avril 1897 sur des bases rationnelles et scientifiques, a pris les mesures nécessaires. C'est ainsi qu'on doit empêcher l'atterrissage des marchandises apportées par des navires provenant des points contaminés. Pour assurer la permanence du service et parer à l'insuffisance du matériel de désinfection, j'ai fait signer par le président de la République deux décrets du 14 juin 1899 et du 23 septembre 1900 ; la Chambre a voté en 1899 et en 1900 des crédits supplémentaires pour assurer le bon fonctionnement des précautions édictées. En outre certaines importations de marchandises provenant de régions suspectes ont été interdites ; d'autres sont soumises à la désinfection. Tous les navires de provenance suspecte sont dirigés spécialement sur quatre de nos ports : Dunkerque, Saint-Nazaire, Pauillac et Marseille où un service de désinfection est organisé. Malgré l'énorme transit auquel l'Exposition universelle a donné lieu et le nombre considérable des passagers, il n'a pas été observé en France un seul cas suspect. L'opinion au point de vue de la santé publique peut être absolument rassurée.

Le Ministre des Colonies a reçu du Cap le télégramme suivant donnant la situation du 8 au 18 février : 20 cas dont 1 Européen et 19 hommes de couleur ; 3 morts, 104 contaminés, tous hommes de couleur. Le 22, on a constaté trois nouveaux cas.

Le Cap. — On signale deux nouveaux cas de peste qui ont été découverts parmi la population blanche dans les quartiers pauvres et populeux de la cité. Tous les gens qui ont approché les malades ont été mis en quarantaine. Le grand nombre de rats crevés, trouvés dans le voisinage des personnes mortes, semble indiquer que l'épidémie a été apportée par eux. On annonce que 80 indigènes ont été internés comme suspects d'être atteints de l'infection. On a découvert dans un des quartiers populeux de la ville le cadavre d'un indigène qui avait succombé à la peste bubonique après deux jours de maladie. Ceci justifie la crainte que l'on a que les indigènes ne dissimulent les cas de peste. On prend toutes les mesures possibles pour assurer l'isolement des personnes qui sont entrées en contact avec la victime.

La situation semble s'aggraver depuis quelques jours. On mande du Cap le 27 fevrier. La gravité de l'épidémie de peste oblige le gouvernement à prendre à sa charge la tâche dévolue jusque-là à la municipalité, relativement aux mesures prophylactiques. Il s'occupe de faire nettoyer et assainir la ville et de détruire les rats. Il fait appel à des infirmiers et à des docteurs spéciaux. La municipalité propose d'incendier les maisons où l'on aura découvert un cas de peste. Deux indigènes ont été trouvés morts chez eux. On croit qu'ils ont succombé à la peste bubonique. Leurs corps vont être autopsiés. On cite deux nouveaux cas dans la ville. Quatre des personnes signalées hier comme ayant été en contact avec les pestiférés, sont atteintes à leur tour. On dit qu'il y a un cas suspect à Somerset-West. On craint que des indigènes ayant été en contact avec les pestiférés ne propagent le mal, car il est impossible d'exercer une surveillance complète sur les sorties en dehors de la ville. Toutes les municipalités se tiennent sur leurs gardes.

Peste. — *Indes Anglaises.* — Il y a eu, ces derniers jours, 800 décès dans la ville de Bombay dont 400 dus à la peste.

Fièvre Jaune. — Le Ministre des Colonies a fait signer un projet de loi tendant à organiser et entretenir une *mission scientifique* en vue de l'étude de la fièvre jaune.

Sénégal. — La *Dépêche coloniale* annonce que le gouverneur général de l'Afrique occidentale française arrivera prochainement en France. L'épidémie de fièvre jaune ayant à peu près complètement disparu, et l'état sanitaire s'étant, par suite, amélioré, M. le Dr Ballay a, en effet, demandé au Ministre des Colonies l'autorisation — qui lui a été accordée — de quitter la colonie pour venir s'occuper à la fois d'affaires de famille nécessitées par la mort successive de son frère et de sa mère et du règlement de questions importantes intéressant la colonie du Sénégal. Le séjour en France du gouverneur général serait de trois semaines à un mois.

La variole en Février 1801. — Une forte épidemie de variole sévissant à Paris et dans quelques départements en Février 1801, les consuls autorisent la création d'un hôpital spécial pour la vaccination « et les études relatives à cette méthode préventive ». En 1901, c'est-à-dire un siècle plus tard, on n'est guère plus avancé !

Fécondité. — *Accouchement quadruple.* — On mande de Pau qu'un cas de fécondité extrêmement rare vient de se produire dans la commune de Beyrie, arrondissement de Mauléon. Une dame vient d'accoucher de quatre enfants : deux garçons et deux petites filles ; tous quatre, nés à terme, ont vécu plusieurs heures.

DIVERS. [61]

Musée Ollier à Lyon. — M. le Dr E. Vincent, notre collaborateur des *Archives provinciales de Chirurgie*, propose de créer un Musée Ollier à l'Hôtel-Dieu de Lyon. Nul doute que cette proposition ne soit accueillie avec faveur par tous.

Buste Pasteur. — M. Moyaux, de l'Académie des beaux-arts, architecte de l'Institut, a reçu de Paul Dubois le buste de Pasteur, qu'il a fait placer immédiatement dans la salle des séances de l'Académie française.

Plaquette du Pr Marey. — A l'issue du banquet offert récemment à M. le Pr Marey par la *Conférence Scientia*, ses confrères, ses amis, ses élèves ont eu l'idée de lui offrir une médaille et ont constitué un Comité chargé de réaliser ce desir si chaudement accueilli de tous. Chaque souscripteur dont la cotisation aura atteint 25 francs recevra un exemplaire de la plaquette. La souscription sera close le 31 mars 1901. Les membres du Comité sont : MM. d'Arsonval, professeur au Collège de France ; Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine ; Chauveau, membre de l'Académie des Sciences ; François-Franck, professeur suppléant au Collège de France ; Hallion, membre de la Société de Biologie ; Labbé, membre de l'Académie de Médecine ; H. de Parville, président de la *Conférence Scientia* ; Angelo Mosso, président du Congrès international des Physiologistes.

Hommage au Dr Hartmann. — L'inauguration du nouveau service créé à l'hôpital Lariboisière, sur le modèle de celui du Dr Guyon à Necker, a été l'occasion d'une cérémonie tout intime ; les élèves et les amis de notre collaborateur, M. le Dr Hartmann, lui ont offert un objet d'art, en témoignage de leur affectueuse admiration. Cet objet consiste en une statuette de Maurice Bonval, l'auteur du monument du Dr H. Feulard, à l'hôpital Saint-Louis. L'œuvre, exquise a pour titre : *le Souvenir*, et sera fondue à cire perdue.

Les Médecins et les Conseils généraux. — Le Sénat a discuté la proposition de loi de M. Combes tendant à faire disparaître de la loi de 1871 sur les Conseils généraux l'incompatibilité appliquée aux médecins de l'Assistance publique. M. le Dr Léon Labbé, président de la Commission a exposé la portée de la proposition et prié le Sénat de l'accueillir. Après avoir entendu les observations de MM. Combes, de Lamarzelle et Gautier (Haute-Saône), le Sénat a adopté le projet par 201 voix contre 23. (Voir notre *Bulletin*).

Nominations. — Les Chambres d'Agriculture et de Commerce de la Guyane française viennent d'élire un délégué au Comité consultatif de l'agriculture. du commerce et de l'industrie des colonies, en remplacement de M. Grodet, nommé commissaire général du Congo. M. le Dr F. Heim, professeur à l'Université de Paris, chef du service scientifique au Ministère du Commerce, a été élu délégué.

Médecins inspecteurs des Écoles à Paris. — Le préfet de la Seine, parmi les onze médecins qu'il vient de nommer inspecteurs des Écoles, a pour la première fois désigné une femme, Mme la doctoresse Louise Petit.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés au grade de chevalier de la Légion d'honneur : M. le Dr Josset, adjoint au maire du dix-huitième arrondissement de Paris, médecin du Bureau de bienfaisance depuis 1888, président la Commission d'hygiène et de salubrité ; M. le Dr Vaissette, médecin à Paris, 25 ans de pratique médicale, campagne 1870-1871 ; M. le Dr Guglielmi, médecin de l'hôpital civil d'Oran, en fonctions depuis 1867 ; 34 ans de services ; M. le Dr Vaucel, médecin de première classe de réserve. — Au grade d'officier : M. le Dr Maurel, médecin principal de réserve.

Sont nommés *Officiers d'Instruction publique* : MM. les Drs Castaing, médecin principal de l'armée en retraite, Chauvain, (Paris), Dr Delisle, notre excellent collaborateur et ami, préparateur au Muséum d'Histoire naturelle ; M. Enjolras, directeur de l'Hôpital d'Ivry ; M. Gillet, directeur de la Charité ; M. Radas, professeur à l'Ecole de pharmacie de Paris ; M. Léger, pharmacien à Beaujon ; M. le Dr Perchaux (Paris) ; M. le Dr Brallet (du Thillot) ; — *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Bizarn, Counert, Gaillard, L. Genouville, Monod, Pineau, Riche, M. Sée, Wuillomenet (service médical de l'Exposition universelle) ; C.-F. Boissier, M. Boulay, de Bourgon, Chompret, Descoust, Lorain, G.-E. Petit, Posth, J.-A. Sicard, Sicard de Plauzoles (de Paris) ; Chaussinand (de Saint-Dizier) ; Leroy (du Havre) ; Allaire (vétérinaire militaire). — *Mérite agricole* : MM. les Drs Berry ; Peyre (de Paris) ; Joye (de Boulogne-sur-Seine ; et Mercier (de La Bazoche-Gouet), sont nommés chevaliers du Mérite agricole.

Les Médecins Explorateurs. — M. le Dr Huot écrivait de Brazzaville, le 7 janvier 1901, que la mission Chari-Sangha, organisée par les soins de M. Gentil, commissaire du gouvernement dans le Chari, était arrivée le 4 janvier 1901 à Brazzaville. Les deux explorateurs, MM. Bernard, administrateur adjoint des colonies, et le Dr Huot, médecin de 1re classe du Corps de Santé militaire des colonies, mis par M. de Lamothe, commissaire général du Congo français, à la disposition de M. Gentil, sont partis de Gribingui (Fort-Crampel), au milieu d'octobre dernier ; ils ont atteint Carnot sur la haute Sangha. Malgré les fatigues et les difficultés éprouvées sur la plus grande partie de ce parcours de près d'un millier de kilomètres, en pays nouveau, la mission Chari-Sangha n'a subi aucune perte d'hommes ni de matériel. Ayant réussi à ne faire nulle part l'usage des armes, elle a pu prendre contact avec des peuplades nombreuses et rapporter, sur les régions traversées, des documents géographiques, ethnographiques, et commerciaux du plus haut intérêt. M. Huot est parti de Matadi par le paquebot du 20 janvier pour rentrer en France.

Assassinat du Dr Curel. — On annonce de Nice à l'*Echo de Paris* l'arrestation d'un baron Scoppa Vanni, ancien lieutenant dans l'armée italienne, dont le signalement répond à celui de l'auteur mystérieux de l'assassinat du Dr Curel. Il habite une villa aux environs de Biot. Sa femme est la marquise d'Havet, veuve du général della Torre di Valsassina.

Le baron vivait séparé du monde ; d'énormes molosses gardaient l'entrée de son domaine où personne n'a jamais tenté de pénétrer. M. le Dr Curel fut appelé à lui prodiguer ses soins et M. Latty, le pharmacien, donna les remèdes. M. le Dr Curel aurait, dernièrement, reproché au baron sa conduite. Il n'en fallut pas davantage pour exciter la colère de Scoppa Vanni et l'amener, croit-on, à l'accomplissement du double crime qui devait faire disparaître le docteur et le pharmacien, les deux seules personnes au courant de ses sévices envers sa femme.

La Médecine au Théâtre. — A l'Odéon, à l'occasion de *la Dormeuse* d'André de Lorde, causerie littéraire de M. Léo Claretie sur les « *Légendes des Dormants, la Belle au bois Dormant, le Roman de Perceforêt, la Légende de Merlin l'Enchanteur, les Dormants dans le Folklore* », c'est-à-dire sur la *léthargie* envisagée par les gens du monde.

Le spectacle actuel du théâtre des Capucines comprend une pièce très amusante *Œdipe voit !* de Kistemaeckers, où un docteur en médecine, ophtalmologiste, tient un rôle important. Comme on le pense bien, le faux Œdipe y voit plus clair que le donneur de conseils : et notre pauvre confrère voit s'effondrer toute sa science. Il y a en outre au programme une jolie étude de *femmes morphinomanes* : *La Piqûre*, de Marcel Luguet et Lauras ; mais il y a là plus de littérature que de toxicologie.

Les Médecins et le Sport. — A l'Assaut de Pini, au *Figaro*, remarqués MM. les Drs René Semelaigne, Lucas-Championnière, Henriquez de Zubiria, Landolt, Debout d'Estrées, Lenoir, Cimino, Charmel, Haussmann, etc., etc.

Grève de médecins. — Il y a eu, paraît-il, il y a quelque temps, une grève de médecins à Chantenay, près Nantes. Le maire s'est fâché et a demandé à tous les échos un chirurgien pour l'hôpital. C'est M. le Dr Levassor, bien connu à Paris, qui a été nommé par la Municipalité.

Cette aventure n'a pas été du goût de nos confrères de Chantenay ; et, à la suite d'un rapport du maire au Conseil municipal sur ce sujet, le *Petit Phare* a publié les lettres de plusieurs médecins, qui ont essayé de rétablir les faits et de montrer qu'ils ne se sont pas mis en grève. A distance, l'affaire paraît complexe, car le maire mélange à dessein deux questions : celle de l'Assistance médicale gratuite et celle de l'Hôpital ! Mais il est évident qu'un maire est maître chez lui et à l'hopital, et qu'il sera difficile désormais de trouver un *modus vivendi* acceptable. Il doit là-dessous y avoir une question de politique municipale, qui nous échappe ; et l'affaire ne doit être qu'un épisode de la lutte contre les Sociétés de secours mutuels, entreprise avec raison à Nantes par la presque totalité du Corps médical.

Le Sac des Pharmacies en Amérique. — Les « scientistes chrétiens » on guérisseurs par la foi prennent modèle sur Mme Carrie Nation, la Jeanne Hachette des tempérantes du Kansas et déclarent la guerre, non plus aux limonadiers, mais aux apothicaires. Il y a quelques jours, miss Dowie, une « guérisseuse par la Foi » de Chicago, a pénétré, suivie d'un certain nombre de jeunes femmes de sa trempe, dans plusieurs pharmacies de la ville et a commencé à briser les bocaux et les fioles, sous prétexte que tous les remèdes sont des agents du diable et qu'il n'y a que la Foi qui sauve. Ce qu'il y a de mieux, c'est que la police a assisté impassible aux exploits de miss Dowie, qui ont, comme on le pense, provoqué de sérieuses bagarres.

Un médecin centenaire. — M. le Dr Jean David, né à Marveils-lès-Montpellier, le 8 février 1801, vient d'accomplir sa centième année. Il jouit d'une santé de fer et possède toute sa lucidité d'esprit. Ce vénérable praticien a exercé la médecine pendant soixante-huit ans et n'a pris sa retraite qu'à l'âge de quatre-vingt-onze, ans en 1892.

La Médecine et le Monde. — M. le Dr et Mme Edmond Vidal ont donné une soirée dans leurs salons de la rue de Lubeck (*Figaro*). — Au banquet annuel des *Publicistes chrétiens*, parmi les convives, M. le Dr Astier. — Le 12 février, très élégante soirée dans les beaux salons de M. et Mme le Dr Paul Hamonic, au milieu des collections les plus rares. Parmi les artistes présents, citons M. Bertholier, professeur de violon au Conservatoire ; M. Loeb, professeur de violoncelle au Conservatoire ; Mlle Loeb, prix du Conservatoire ; Mme Marie Laurens et Mlle Laurens ; M. Léon, le sympathique chef d'orchestre du Théâtre Français ; Mme Marietti, de l'Opéra-Comique. Parmi les assistants, reconnus nos amis MM. de Fleury, Berbez, Lobit, Pinard, Maygrier, etc. Tout le monde savant connaît la merveilleuse collection d'instruments de chirurgie anciens du Dr Hamonic. Avec sa bonne grâce habituelle, il en a fait ce soir-là les honneurs aux nombreux médecins qui avaient accepté l'aimable hospitalité de Mme Hamonic, dont le salon sera bientôt célèbre.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Henri Arnal épouse Mlle Jeanne Engel. — M. le Dr Paul Fernique épouse Mlle Marie Labitte. — M. Frédéric Picard, externe des hôpitaux, épouse Mlle Marie de Launois. — M. le Dr J. André Devillard, à Brantôme (Dordogne), épouse Mlle Gaillard.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine, Paris.

Action des Médicaments (*Leçons de Pharmacologie et de Thérapeutique professées à l'hôpital Saint-Bartholomew*) ; par Sir Lander Brunton, médecin de l'hôpital Saint-Bartholomew, de Londres. Traduit de l'anglais par E. Bouqué et J.-F. Heymans, professeurs de l'Université de Gand. — 1 vol. in-8° jésus de 596 p., cartonné à l'anglaise. — Prix : 18 fr.

Veuve Ch. Dunod, éditeur, 49, quai des Grands Augustins, Paris, VI.

L'Électricité à l'Exposition de 1900. — Le 13e fascicule (5e livraison dans l'ordre d'apparition) : *Instruments de mesures électrique* ; par J.-A. Montpellier et M. Aliamet, qui forme 160 pages grand format avec 247 figures, vient de paraître. Prix de la collection entière qui comprendra environ 15 fascicules, 40 fr.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 653.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 11. 16 Mars 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.23

La Médecine devant nos Tribunaux.

Nous avons dans ce journal (1) raconté les détails d'un procès relatif aux Rayons X, pour lequel M. le Pr BROUARDEL avait rédigé un très remarquable rapport. Malgré le savant plaidoyer du Maître de la Médecine légale en France, notre confrère, M. le Dr X..., accusé, vient d'être condamné. La première Chambre du Tribunal vient en effet de rendre son jugement dans cette affaire. Mme A..., qui réclamait 5,000 fr. de dommages-intérêts à M. le Dr X..., pour brûlures occasionnées par l'application de Rayons X, gagne complètement son procès ; et voici quelques passages du très long jugement du Tribunal.

« Attendu, dans ces conditions, que la faute opératoire apparaît non seulement comme ordinaire, ce qui était la seule préoccupation du jugement avant faire droit, mais comme particulièrement grave, Attendu, au surplus, que la faute grave, et même la faute simple, n'est pas nécessaire pour engager la responsabilité du Dr X.... Qu'en effet, dans l'état actuel des faits révélés par le rapport et les débats, ce dernier apparaît non comme un médecin pour lequel certaine école voudrait admettre une sorte d'irresponsabilité scientifique, même dans les plus grandes audaces ou même les plus évidentes erreurs, mais comme un industriel d'un ordre particulier, responsable non-seulement de sa faute lourde, non seulement de sa faute légère, mais, d'après les principes généraux du droit, de tout fait causant à autrui un préjudice ; or, attendu que le fait est certain, que le préjudice est incontestable, et que la somme réclamée par la demanderesse constitue une évaluation très modérée des dépenses considérables et des souffrances cruelles que lui a occasionnées la brûlure due aux imprudences du Dr X...

Par ces motifs : Dit ce dernier responsable de l'accident survenu à la dame A..., le condamne à payer à la demanderesse la somme de 5,000 francs à titre de dommages-intérêts.

Très vraisemblablement la Cour sera appelée à dire le dernier mot sur cette affaire de Rayons X ; mais, en attendant son avis, on nous permettra bien de remarquer que, si l'on continuait à juger pareillement, il ne serait vraiment pas rassurant d'exercer la profession médicale.

M. le Dr X...., dans ces considérants un peu durs, est traité tout simplement « *d'industriel* d'un ordre particulier » ! Rien que cela, malgré le rapport, aux termes si bien pesés, de M. Brouardel !

De plus, d'après cette nouvelle théorie juridique, le médecin n'est plus responsable seulement des *fautes lourdes* qu'il commet, mais aussi des *fautes légères*, voire même de *tout fait, causant à autrui un préjudice !* Dans ces conditions, on peut aller très loin....

Soyons logique. « M. le Président du Tribunal, en conséquence de cette opinion énorme, vous êtes dans l'obligation de condamner tous les chirurgiens qui opèrent et perdent leurs malades. Il n'est pas douteux, en effet, que causer la mort de quelqu'un, c'est lui faire un réel préjudice.... »

Où allons-nous ? Pourquoi tant de fiel entre-t-il dans l'âme des.... magistrats ? Serait-ce parce qu'ils sont dévots ? Non ; c'est simplement parce qu'ils sont jaloux de leur inamovibilité. Si les médecins étaient couverts, comme eux, pour les fautes commises, ils en mourraient de rage !.... Ils protestent à l'avance.

Marcel BAUDOUIN.

(1) *Gazette méd. de Paris*, 1901, n° 9, p. 67.

HISTOIRE ET MÉDECINE.

61 : 9

Remarques cliniques Sur la dernière Maladie Et la Mort de Napoléon Ier.

PAR

Marcel BAUDOUIN.

Je sais qu'on a écrit nombre de volumes sur Napoléon Ier. Je sais que les Bibliothèques sont bondées de mémoires relatifs à la période héroïque qui va de 1790 à 1830. Je sais enfin que mon ami Cabanès et la *Chronique médicale* ont publié d'innombrables notes sur la santé de Napoléon Ier à toutes les périodes de sa vie !

Malgré cela, je me risque, en parcourant un livre récent (1), à résumer ce qu'on y trouve sur la maladie qui causa la mort du célèbre captif de Sainte-Hélène, car il s'agit là de documents nouveaux et fort curieux ; et je me permets d'y annexer, chemin faisant, quelques réflexions personnelles, ayant la prétention de connaître, suffisamment pour en discourir ici, l'affection qui emporta l'illustre homme de guerre ! J'ai dit, dans une précédente note (2), quelles étaient les raisons qui me décidaient ; je n'y reviens pas. J'ajoute seulement qu'ici je me borne à rédiger, en leur donnant à dessein l'allure d'une *Observation Clinique*, les données fournies par l'ouvrage en question, sans m'inquiéter de ce que d'autres auteurs ont affirmé antérieurement.

Ceux qui écriront plus tard l'histoire complète des Maladies de Napoléon Ier, verront d'ailleurs ce qu'il y a à prendre et à laisser dans cet extrait du récit de M. P. Frémeaux, qui a eu le don de me passionner.

Mais, pour moi, ma conviction est faite : Napoléon n'est pas mort d'un cancer de l'estomac. Il s'agit d'un *Ulcère* ; et je ne changerai de diagnostic, malgré l'affirmation des anatomo-pathologistes les plus autorisés (si elles se produisent plus tard), que devant un *examen histologique formel*, qui promet, au demeurant, de se faire atten-

(1) Paul FRÉMEAUX. — *Napoléon prisonnier*. Paris, 1901, Flammarion, in-8°, *passim*.

(2) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, 2 mars, n° 9, p. 70.

dre assez longtemps, malgré la sagacité des archivistes-paléographes modernes !

Dans son long mémoire sur *la Santé de Napoléon Ier*, M. G. Barral (*Chron. méd.*, 1900, p. 330), ne dit qne quelques mots de la Maladie de l'Empereur à Sainte-Hélène :

«... A ce moment commence l'histoire de sa maladie et de sa mort... Il est facile d'en suivre la marche jour par jour, heure par heure, avec les écrits laissés par les Drs Vardey, O'Meara, Antommarchi, par Las Cases et Montholon. Seulement il serait indispensable de les débrouiller, de les contrôler les uns par les autres, de les résumer avec méthode et clarté dans un exposé nouveau ».

Si M. G. Barral avait connu les mémoires du Dr Stokoe, il aurait pu ajouter un nom de plus à son énumération.

OBSERVATION CLINIQUE.

La Dernière Maladie de Napoléon Ier. — Sa Mort. — Procès-verbal d'Autopsie.

[1817-1821]

DÉBUTS. — C'est, paraît-il, en juillet 1817 que Napoléon ressentit les premières atteintes du mal, qui devait l'emporter en 1821. Sa maladie a donc duré *quatre ans* environ. Or, un cancer va plus vite !

Il éprouva alors une *« peine »* (c'est-à-dire de la douleur) *au côté*, et souffrit à ce moment d'une *bronchite*, avec de la *fièvre* ; il y eut un peu d'enflure aux jambes, aux lèvres et aux gencives (1).

M. le Dr O'Meara, chirurgien de la marine anglaise installé alors à Saint-Hélène pour lui donner des soins, fut embarrassé dans son diagnostic et appela en consultation M. le Dr Baxter, inspecteur des hôpitaux, homme tout dévoué au Gouverneur. Napoléon refusa de recevoir ce médecin et demanda à être visité par le chirurgien anglais du vaisseau amiral, M. le Dr Stokoe, qui venait d'arriver à Sainte-Hélène.

M. le Dr O'Meara fut rappelé en Angleterre peu de temps après et remplacé par M. le Dr Verling, une autre créature du Gouverneur.

* *

A la fin de 1818, l'empereur tomba très-malade, mais refusa de voir M. le Dr Verling. Il fit demander M. le Dr Stokoe, qui accepta, mais ne put accomplir cette mission que pendant quelques jours.

Crise de 1819. — Crise très violente le 17 janvier 1819, à une heure du matin (lettre *inédite* du Comte Bertrand au Dr Stokoe), c'est-à-dire dans la nuit du samedi au dimanche 17, crise s'étant déclarée vers minuit.

17 Janvier 1819 (Dimanche). — Voici comment elle est décrite par Stokoe : « Vive douleur dans l'aine et dans les épaules ; fièvre intense ; oppression et vertige. Pendant quelques minutes, Napoléon perdit connaissance, vers une heure du matin. »

Le Dr Stokoe ne put arriver auprès du malade qu'à 7 heures du matin ; et le danger paraissait passé. Un bain chaud avait soulagé Napoléon, qui reposait alors.

(1) Le *cancer* ne débute pas ainsi.

Quelques heures plus tard, Stokoe fut introduit dans la chambre de l'Empereur.

« Napoléon était étendu sur un sofa, le *teint jaune*, les *traits tirés*. La douleur au côté persistait. Une légère pression à l'endroit douloureux lui arracha une plainte. »

Stokoe diagnostiqua alors une *affection chronique du foie*.

Nous avons la conviction profonde qu'il se trompa. Ces symptômes correspondent plutôt à une petite crise de *péritonite localisée périhépatique* (inflammation par propagation), probablement causée par l'*ulcère de l'estomac*, alors latent, découvert plus tard à l'autopsie.

Mais son erreur est très excusable pour l'époque.

Il crut à un *abcès du foie* classique, dont il redoutait le « passage à l'état aigu » ; puisqu'il répondit à l'empereur à ce moment : « Si la *tumeur* qui se forme *crève* dans l'intestin, ce peut être le salut ! L'abcès est-il superficiel, une *opération devient possible* (Remarquons que nous sommes en 1818 et qu'à cette époque personne en France n'aurait songé à *opérer par incision un abcès du foie* !). Mais si les *matières purulentes* se répandent dans la cavité abdominale, c'est la mort certaine. »

Voici d'ailleurs ce que Stokoe nota sur ses tablettes en rentrant chez lui, vers deux heures du soir :

« Malade dans un état de faiblesse extrême. Douleur au *côté droit*, dans la région du foie, et élancements dans l'épaule (signes dits classiques de lésions du foie, mais qui ne sont pas pathognomoniques).

Vers minuit, violent mal de tête, suivi durant un quart d'heure, de vertiges et d'une syncope (1). Un bain chaud le soulagea notablement, en provoquant une transpiration abondante !... »

Dans la soirée de ce même jour, Napoléon continua à donner des inquiétudes. A 10 heures du soir, on revint chercher Stokoe. On craignait une apoplexie. Les troubles circulatoires du côté de la tête sont, en effet, fréquents dans les affections gastriques chroniques, et Stokoe avait noté au préalable : « Sang ayant une tendance évidente à se porter à la tête ! »

18 janvier 1819 (Lundi). — Le 18 janvier, Stokoe note :

« Le dérangement de sa santé (de l'Empereur) semble provenir d'une *hépatite chronique* (2), dont l'apparition remonterait à *seize mois*, et qui se serait aggravée dans ces derniers temps. En m'en tenant exclusivement à ce qu'on peut observer actuellement, je ne crois pas le péril imminent. .... Les symptômes les plus alarmants sont ceux qui se sont montrés l'avant-dernière nuit. Leur retour peut être fatal, si les secours tardent. »

(1) Signes en rapport avec une lésion stomacale.

(2) Signes : Faciès ; inspection de la langue, etc. — Mais Stokoe ne se prononce pas d'une façon définitive sur ce diagnostic, à ce moment. Il dit : « Je crois à une affection du foie ; mais je ne puis pas me prononcer positivement. »

Il y avait donc seize mois (1) que Napoléon souffrait, en janvier 1819. D'où il faut conclure, une fois de plus, qu'il commença à être malade au milieu de l'année 1817, c'est-à-dire à l'époque même où Stokoe arriva à Sainte-Hélène (29 juin 1817), sur le vaisseau-amiral le *Conqueror !*

19 janvier 1819 (Mardi). — Ce jour-là, l'autorité interrogea Stokoe sur l'affection de l'Empereur. Voici le fond de ses réponses :

« Pas d'enflure au côté droit (il y a regardé). Douleur à la pression dans l'hypocbondre droit. *Il n'y avait pas d'hypertrophie du foie. Les chevilles et les pieds* n'étaient pas, non plus, enflés (il les a palpés). »

* *

Nouvelle visite à l'Empereur à 6 heures du soir.

Napoléon n'avait pas quitté le lit, était faible, et ne pouvait se tenir debout ; en somme, état plus grave que les jours précédents. Accroissement de fièvre « extraordinaire ». « L'hépatite semblait devenir aiguë. »

Stokoe se résolut à passer la nuit chez l'Empereur et se prépara à faire une saignée pour éviter « un afflux violent de sang à la tête ».

20 janvier 1819 (Mercredi). — Malgré les supplications de son médecin, Napoléon ne se laissa saigner (2) que le 20 janvier 1819, le mercredi matin, à cinq heures. Le coup de lancette diminua ses douleurs de tête insupportables, et le soulagea. Le Bulletin du jour porte ces mots :

« Je suis maintenant convaincu de l'état anormal du *foie*. J'ai, en conséquence, recommandé un traitement au *mercure*.... »

Le soir, Stokoe revit le malade. Il consigna dans son rapport « qu'il n'y avait plus qu'une fièvre légère, mais que la douleur au côté persistait ; la respiration était pénible (3). »

21 janvier 1819 (Jeudi). — A l'examen de Napoléon, ce matin là, Stokoe note que « la gêne respiratoire a disparu, mais que la douleur persiste. Il a conseillé un bain chaud. »

A partir de ce jour, Stokoe ne put pas revoir Napoléon, pour des raisons politiques et extra-médicales. Il était dénoncé, en effet, le 22, comme un médecin dangereux ! Le 30 janvier 1819, il devait repartir pour l'Angleterre.

L'Empereur se rétablit lentement et vécut deux années encore. Stokoe fut remplacé par le Dr Antommarchi, médecin français envoyé à Sainte-Hélène par les amis de Napoléon, et qui y arriva le 20 septembre 1819 seulement.

(1) On posa à Stokoe la question suivante : « Sur quoi vous basez-vous pour dire qu'il a cette affection depuis *16 mois ?* » — Il répondit : « Sur les détails qu'il (l'empereur) m'a fournis. »

(2) Même autrefois. *on ne saignait pas les cancéreux !*

(3) La *fièvre* est rare dans le cancer.

Depuis janvier 1819, Napoléon était toujours malade : fièvre, malaises divers : très explicables par une affection gastrique chronique, mais non par un cancer.

Octobre 1819. — En octobre 1819, il y eut une légère amélioration, qui persista jusqu'en août 1820.

Août 1820. — A cette époque, il y eut une nouvelle crise. Napoléon est obligé de rester couché sur son canapé. « Il se plaint de son coup de canif, douleur interne, semblable à l'incision que ferait un coup de canif à une profondeur de deux pouces au dessous du *sein gauche* ».

C'est là une des douleurs caractéristiques des lésions stomacales chroniques. Mais Antomarchi était jeune et léger, et un peu présomptueux (Frémeaux) : il n'y vit que du.... feu !

Septembre 1820. — Le 2 septembre 1820, le comte Bertrand demanda à ce qu'on changeât Napoléon de résidence et l'envoyât aux eaux minérales. On ne s'occupa pas de cette démarche.

Novembre-Décembre 1820. — A cette époque, la maladie s'aggrava. « Crises violentes de l'estomac ; vomissements ; refroidissement des extrémités ; somnolence invincible pendant plusieurs jours ; séjour au lit prolongé. » A ce moment, Napoléon refusa de se laisser soigner par M. le Dr Arnott, chirurgien anglais du 20e régiment d'infanterie.

1821. — Fatigue persistante.

Février 1821. — Nouvelles douleurs d'estomac. Gêne circulatoire. Extrémités glacées. Impossible à réchauffer. Ne mange que de la gelée de viande. Perte de mémoire et divagations.

Fin Mars 1821. — *Vomissement de caillots de sang.* L'Empereur s'alite, pour ne plus se relever (1).

Début d'Avril. — Situation désespérée. Napoléon se décide à recevoir M. le Dr Arnott, *qui ne croit pas à une maladie sérieuse* (on croit rêver en lisant ces lignes, écrites par un médecin militaire !) et pense que le *mal est plutôt moral* (Et les *hématémèses* ?).

16 *Avril* 1821. — Le Dr Arnott juge la catastrophe assez proche et suffisamment certaine pour l'annoncer (Or, quelques jours avant, il affirmait que Napoléon n'était pas malade !).

Tous les médecins de l'Ile furent mis à la disposition de l'illustre patient : Il était trop tard.

18 *Avril* 1821. — Napoléon se rend compte que c'est fini. Il affirme qu'il saura mourir sans drogues. Il ajoute : « Vous m'avez assassiné longuement, en détail, avec préméditation ! »

5 Mai 1821. — Un orage épouvantable éclate sur l'île, où d'ordinaire le temps est toujours calme..... C'était un présage ! Et Napoléon mourait au coucher du soleil.

(1) A ce moment, on aurait dû poser nettement le diagnostic d'*Ulcère de l'Estomac.*

AUTOPSIE. — *6 Mai* 1821. — Elle eut lieu à 2 heures après midi, à la demande de Napoléon lui-même ; et le rapport suivant fut rédigé par M. le Dr Arnott, en compagnie de trois autres médecins anglais, et en présence du Dr Antommarchi.

Procès-verbal d'Autopsie.

« Extérieurement, le corps paraissait très gras (1). Une première incision montra que le sternum était recouvert d'un pouce de graisse au moins.

« En explorant la région thoracique, on découvrit une légère adhérence entre les deux feuillets de la plèvre gauche ; on trouva trois onces d'un liquide rougeâtre dans celle-ci, et près de huit dans la plèvre droite.

« Les poumons étaient absolument sains.

« Le péricarde, normal, contenait une once de liquide environ.

« Le cœur avait le volume ordinaire ; les ventricules et les oreillettes ne présentaient rien de particulier ; mais la partie musculeuse semblait un peu plus pâle que d'habitude.

« On ouvrit l'abdomen, et l'on examina l'estomac. On s'aperçut alors que ce dernier était le siège d'une *lésion fort étendue.* Il *adhérait* par toute sa partie supérieure à la concavité du lobe gauche du foie. On le détacha et l'on découvrit, *à un pouce du pylore*, et assez grand pour laisser passer le petit doigt, un ULCÈRE, qui avait *perforé* les parois. La surface interne du viscère n'était plus qu'un amas de matières cancéreuses ou de squirres en évolution. L'extrémité cardiaque, sur un petit espace dans le voisinage de l'œsophage, demeurait la seule portion indemne.

« Une matière fluide, abondante, semblable à du *marc de café*, remplissait l'estomac.

« En dehors de ses adhérences avec celui-ci, *le foie ne présentait rien de malsain.* Mais il était aussi uni par sa partie convexe au diaphragme (2).

« Le reste des viscères abdominaux était en bon état. »

*
* *

Napoléon 1er a dû succomber, à notre avis, à une *affection gastrique, bénigne, chronique*; mais non pas à un *cancer de l'estomac*, comme le dit M. P. Frémeaux ; et nous inclinons volontiers pour des accidents graves de gastrite, d'origine *neurasthénique*, ayant provoqué à la longue un *ulcère perforé* de l'estomac. C'est là, en effet, la maladie qui tue d'ordinaire les gens nerveux, surtout ceux qui pensent et travaillent trop. N'oublions pas d'ailleurs que les hommes de génie meurent plus souvent par le *système nerveux* que par une diathèse ou une maladie générale !

Stokoe s'est donc trompé « en diagnostiquant une *Hépatite chronique* », dit M. Frémeaux. En réalité Stokoe avait soupçonné un *abcès du foie*, d'origine dysentérique ou autre. Or le foie était *intact* (3), et d'ailleurs un abcès du foie aurait sauté aux yeux ! Stokoe a fait une erreur de diagnostic ; mais cela n'a rien d'extraordinaire, étant donné l'époque ; et il ne faut pas lui en faire un crime.

(1) Ce n'est pas l'habitude dans le *Cancer !*
(2) Il n'est donc pas douteux que le *foie* n'est pas en cause. On ne peut hésiter qu'entre *ulcère* ou *cancer de l'ESTOMAC.*
(3) Cela ressort nettement des discussions rapportées pages 190 et 191.

Cette constation est intéressante, car elle démontre que ce n'est pas du tout le climat de Sainte-Hélène, avec ou sans dysentérie, qui a tué Napoléon 1er, comme on l'a répété trop de fois. Cette affection a pu être fréquente en 1817 et 1818 à bord du *Conqueror*, en rade de l'île ; mais Napoléon ne paraît pas avoir eu à en souffrir.

Ce qui l'a conduit au tombeau, c'est son SYSTÈME NERVEUX !

M. Frémeaux a écrit : A l'autopsie, il fallut bien constater des adhérences anormales du foie avec le diaphragme et l'estomac », qu'il croit en relation avec l'affection du foie.

Certes, il n'y a pas à discuter l'existence de ces adhérences ; mais elles ont une origine tout autre. En effet, ces adhérences sont des plus faciles à expliquer par l'hypothèse d'un *ulcère de l'estomac, avec périgastrite*, hypothèse qui nous paraît la seule admissible.

Que le foie ait été trouvé un peu plus gros que normalement, c'est-à-dire un peu *congestionné*, quoi d'étonnant à cela dans une affection qui s'accompagne presque toujours de *périhépatite* ?

Il faut donc se résoudre à ne plus croire à une affection hépatique, pas plus qu'à un cancer. Mais nous n'insisterons pas ici sur les données de l'autopsie, qui, concordant avec celles de l'observation clinique, nous ont permis d'affirmer l'*ulcère* ; nous attendrons les objections de nos contradicteurs.

D'ailleurs tous les médecins, à la lecture du procès-verbal complet d'autopsie, seront convaincus que nous avons raison, car la discussion ne nous paraît pas possible.

Nous avons montré l'origine de l'*ulcère*, consécutif à des troubles circulatoires gastriques, placés eux-mêmes sous la dépendance du *système nerveux* ; nous n'y revenons pas (1). Répétons seulement une fois de plus qu'il n'y avait qu'un moyen de sauver Napoléon : c'était de lui obturer, par la laparotomie, son ulcère, et de lui donner, à nouveau, un trône, pour lui assurer une convalescence agréable et facile ! La station d'eaux minérales, tant désirée pour lui, n'aurait pu lui être utile qu'après ces deux opérations... fort délicates pour l'époque...

Nous avons reçu de notre excellent collègue Cabanès la lettre ci-dessous ; et nous sommes ravi d'être autorisé à l'insérer.

5 Mars 1901.

Cher collègue et ami,

Comme on oublie vite dans notre microcosme ! Voilà bien *sept* ans que j'ai entrepris d'écrire un livre sur *Napoléon, sa santé, ses maladies, sa mort.* J'ai sous les yeux, au moment où je vous écris, une liasse de lettres, datées de *1894*, émanant de « Napoléonisants », avec qui j'étais en

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, 2 mars, p. 70.

correspondance suivie dès cette époque ; mais il y a mieux : ce sont les articles publiés tant dans *La France médicale* (sous le pseudonyme : Dr Quercy) que dans *le Journal de Médecine de Paris*, en 1894, 1895, etc. ; et, enfin les nombreuses notes rappelant mes projets, parues dans la *Chronique médicale* à diverses dates.

Mais, objecterez-vous, tout cela, ce sont des projets ! Me permettrez-vous alors de rappeler que j'ai fait à la séance publique annuelle de la *Société des Etudes historiques*, en 1896 ou 1897, précisément une lecture sur *la Maladie de Napoléon*. Tout cela pour vous dire que je me suis préoccupé depuis longtemps d'élaborer l'ouvrage que vous appelez de vos vœux et que j'espère bien mettre au jour cette année ou dans les premiers mois de 1902. — Pour ce qui est du problème de la Mort de Napoléon, j'ai la promesse du Dr Lancereaux d'en poursuivre la solution, que mon livre vous révèlera.

Toujours cordialement,

CABANÈS.

Nous attendons avec impatience l'ouvrage promis par notre savant ami ; et pour nous, nous nous bornons aujourd'hui à publier l'observation clinique ci-dessus de la maladie de Napoléon, telle qu'elle est décrite dans le livre de M. Frémeaux. Elle nous paraît très claire ; et, quoique nous ne soyons pas un anatomo-pathologiste de profession, nous n'hésitons pas à conclure *formellement*.

ACTUALITÉS.

MÉDECINE MILITAIRE.

613.67

Le Service de Santé de l'Armée Coloniale.

L'article 11 de la loi sur l'armée coloniale dit :

Les officiers du Corps de Santé des Colonies assurent les services de santé des troupes coloniales. Lors de la première formation des cadres, il sera fait appel, *par option et de préférence*, aux corps similaires de la marine.

Le droit d'entrer dans la formation de ces services de l'armée coloniale pour les médecins de la marine résulte donc de la loi; et ce serait en méconnaître l'esprit et le texte que d'opposer une barrière au passage des officiers des corps assimilés de la marine dans les services de l'armée coloniale. C'est déjà un empêchement très sérieux à ce passage que de prendre une mesure qui enlève tout avenir à ces officiers. Telle est cependant celle qui a consisté à réserver tout l'avancement au choix aux corps coloniaux. Il est encore un moyen détourné d'arriver au même but, moyen qui, paraît-il, aurait trouvé une grande bienveillance dans le Conseil d'Etat : c'est de réduire le nombre des emplois de médecin dans l'armée coloniale presque à l'effectif exact des cadres des deux corps coloniaux existants. Les médecins, qui font une période de service dans les colonies, ont droit en rentrant en France à un congé ; mais, si la relève se base sur la durée stricte, les officiers n'auront pas en le temps de se remettre de leurs fatigues. Il y a des postes qu'il faut pourvoir en France ; pour les troupes stationnées dans la métropole, en comptant la durée du congé et le temps de service en France, on peut admettre en principe qu'il faut un officier en France pour un aux colonies. Cette proportion est celle qui est nécessaire si l'on veut assurer la relève dans de bonnes conditions ; c'est aussi celle qui permet d'incorporer dans les troupes coloniales un nombre égal de médecins de la marine à celui de ces officiers occupant déjà des fonctions dans les troupes.

Il y a plus de deux mois que le passage des anciennes troupes de la marine au ministère de la guerre a été effectué ; cependant l'œuvre est loin d'être complète, car l'armée coloniale n'a pas encore son service de santé. Le fonctionnement de ce service est encore assuré comme il l'était précédemment, par les médecins de la marine en France et aux colonies. Cette situation ne saurait beaucoup se prolonger, car l'armée coloniale doit avoir, suivant l'esprit de la loi de juillet dernier, l'unité dans tous ses services. Le retard dans l'organisation des services auxiliaires de l'armée coloniale est dû, en fait, à la nécessité de consulter le Conseil d'Etat, l'organisation du Service de Santé devant faire l'objet de décrets spéciaux portant règlement d'administration publique ; mais, s'il fallait un temps moral pour prendre des résolutions utiles aux intérêts des corps des deux départements appelés à être fusionnés, il n'en est pas moins vrai que rien n'est encore fait.

Il faut se presser.

LES CONGRÈS DE 1901.

618 (06)

Congrès périodique de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pædiatrie. IIIe Session : Nantes (Septembre 1901).

La IIIe session du Congrès périodique national de *Gynécologie*, d'*Obstétrique* et de *Pædiatrie* aura lieu cette année à Nantes et s'ouvrira le 23 septembre 1901, sous la présidence générale de M. le Dr SEVESTRE, médecin des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de Médecine (section de pædiatrie), et la présidence de MM. les Drs SEGOND, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux de Paris, pour la section de gynécologie, et QUEIREL, professeur à l'École de Médecine de Marseille, chirurgien en chef de la Maternité, pour la section d'obstétrique.

Les questions qui feront l'objet d'un rapport ont été arrêtées, comme suit, entre le secrétaire général et les présidents des sections :

GYNÉCOLOGIE : 1° *De l'antéflexion utérine congénitale, comme cause de stérilité, et de son traitement* (Rapporteur : Dr BAUDRON, accoucheur des hôpitaux de Paris). 2° *Des causes qui favorisent la grossesse ectopique* (Rapporteur : Dr VARNIER, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, accoucheur des hôpitaux de Paris). 3° *De la dystocie par fibrômes* (Rapporteur : Dr BOURSIER, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, chirurgien des hôpitaux). — OBSTÉTRIQUE : 1° *De la rupture utérine* (Rapporteur : Dr VARNIER). 2° *De l'inversion utérine; traitement* (Rapporteur : Dr OUI, professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Lille). 3° *Du sort des prématurés* (Rapporteur : M. Couvelaire, interne à la Maternité de Paris). 4° *Des vomissements incoërcibles de la grossesse* (Rapporteur : Dr HUGÉ, de Nantes). 5° *Sur la mensuration radiographique du bassin* (Rapporteur : Dr MORIN, de Nantes). — PÆDIATRIE : 1° *De l'arthritisme chez les enfants* (Rapporteur : Dr COMBY, médecin des hôpitaux de Paris. Enfants malades). 2° *Des manifestations méningées au cours des infections digestives dans l'enfance* (Rapporteur : Dr Louis GUINON, médecin de l'hôpital Trousseau, Paris. 3° *Des albuminuries intermittentes chez l'enfant* (Rapporteur : Dr MÉRY, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux de Paris). 4° *La défense de l'enfance* (puériculture, allaitement, sevrage) (Rapporteur : Dr OLLIVE, professeur à l'École de Médecine de Nantes, médecin des hôpitaux. 5° *Des méthodes conservatrices dans le traitement des tuberculoses locales* (Rapporteur : Dr POISSON, professeur à l'École de Médecine de Nantes, chirurgien de l'hôpital marin de Pen-Broo). 6° *De la scoliose, son traitement par la kinésithérapie* (Rapporteur : Dr SAQUET, de Nantes).

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

61:8

« Les Remplaçantes » au Théâtre Antoine.

Au Théâtre Antoine, M. Eugène Brieux, tout comme Jean-Jacques Rousseau, recommandant aux jeunes mères de son époque de nourrir leurs enfants, prêche l'allaitement « personnel » aux dames du monde. Pour lui, statistiques en mains, un petit Parisien coûte la vie à cinq petits paysans, abandonnés de leur mère. Ici l'auteur s'est montré paresseux et sans gêne à la fois. Il avait, comme l'on dit, à « épuiser son sujet. » Qu'a-t-il fait ? Il a usé très naïvement du système de la conférence. Son médecin de campagne dont il prépare l'entrée, non sans quelque adresse, apparaît, s'asseoit dans un coin du salon semble gêné pendant la première minute ; mais bientôt, il se rattrape ! Et la pièce cesse brusquement, à seule fin de nous laisser entendre par la bouche de l'auteur ou de son principal interprète tout ce que les revues de médecine et les revues d'économie politique impriment depuis dix ans ! Puis M. le docteur salue et sort. Et la pièce reprend. La conférence du docteur RICHON a été très applaudie le soir de la première. C'est qu'elle était faite avec une autorité bégayante par M. Antoine, qui tient son public. C'est aussi qu'elle est écrite en une très bonne langue de théâtre. Et, de temps en temps, on a, au milieu d'une phrase, un mot d'auteur heureusement placé. Mais, pour ce qui est de l'idée de la pièce elle-même, lisez : la question de l'allaitement par la nourrice ou par la maman, elle prend bien plus de valeur par la peinture des malheurs villageois de Lazarette Planchot (elle est touchante cette paysannette, grâce surtout à Suzanne Desprès), que par les

exposés du docteur Richon. Et cette statistique comparée des « nichons » salutaires et des « nichons » funestes n'a rien de ce qu'il faut pour entraîner les mères à une sorte de devoir, qui devrait être naturel et qui ne paraîtra jamais sacré ou même indispensable. D'ailleurs, aucune dame du monde ne réplique à ce brave médecin de campagne, et l'auteur et lui ont sur-le-champ raison. Normand tient dans la pièce un second rôle de docteur mondain d'arrière plan, celui du Dr Tirelle.

La Médecine dans « l'Amour aveugle » de M. Darmont.

La pièce jouée à la Comédie-Populaire se rattache à la manière de Ponsard, dans l'*Honneur et l'argent*. C'est une pièce moderne, en vers. Elle tente de nous émouvoir par le cas très curieux d'une jeune fille *aveugle* et d'origine anglaise, Lucile Wilden, qui aimait un jeune homme, sans l'avoir jamais vu naturellement, à qui elle est fiancée et qui est *épileptique*.

Georges Dubourg est guéri de son épilepsie au moyen d'un remède qui, en revanche, l'a défiguré et l'a rendu tout bleu. Sa fiancée étant aveugle, cela n'a pas d'inconvénient. Mais un oculiste extraordinaire, M. le Dr Graham Wills, arrive d'Amérique en compagnie de Jean Dubourg, frère de Georges. Jean est bien portant. L'oculiste guérit Lucile de sa cécité. Dès qu'elle voit clair, elle préfère naturellement Jean à Georges, qui est hideux. Les deux frères sont jumeaux. On ne détrompe pas Lucile : c'est Jean qui prend auprès d'elle le rôle de mari. Cependant, elle est inquiète, angoissée, sans savoir au juste pourquoi. Elle pleure. Ses larmes la rendent de nouveau aveugle. Et l'infortuné ex-épileptique en profite pour reprendre sa place au foyer conjugal. Cette pièce est étrange et déconcertante, quoique un peu médicale. Ce Colin-Maillard tragique avec casse-cœur est joué par MM. Chameroy, Emile Albert et Janbrieu (Le Docteur). Il est parlé, tout au long de la pièce, de medecine et de chirurgie ; on y pratique l'opération de la cataracte et la sérothérapie. Ainsi, les données fournies par un dictionnaire des sciences médicales, dernière édition, se combinent avec la poétique du mélo et les souvenirs de la *Valérie*, de Scribe ! Un autre modèle du même genre, a dit M. Larroumet, moins connu mais plus amusant, est de Gustave Flaubert et de Maxime du Camp. Cela s'appelle *Jenner* ou *la Découverte de la Vaccine*.

On y offre en ces termes à un malade un verre d'eau sucrée avec un peu de fleur d'oranger :

Le suc délicieux exprimé du roseau
Qui fond en un instant dans le cristal de l'eau,
Et qu'on mêle au parfum du fruit des Hespérides,
Peut-il porter le baume à vos lèvres avides. . . .

Ce sont là des vers aimables, mais peu rafraîchissants !

NÉCROLOGIE

61:92

M. le Dr DEBETS DE LACROUSILLE (de Périgueux).

Né à Périgueux en 1837, M. Pierre Armand Debets de Lacrousille, après avoir fait ses études au Lycée de Périgueux, se fit inscrire à la Faculté de Médecine de Paris, dont il fut un des lauréats, devint interne des hôpitaux en 1862, et conquit son grade de docteur après une thèse brillamment soutenue en 1865 (1). Installé à Périgueux depuis près de trente-six ans, il y pratiquait son art avec un zèle et un dévouement non pareils. En 1870, il prit du service comme médecin-major dans une légion de mobilisés. Rappelons brièvement qu'il a été médecin du bureau de bienfaisance, médecin de la maison d'arrêt ; il était encore médecin de la Compagnie d'Orléans et médecin de l'hôpital ; mais un des titres auquel il tenait surtout, était celui, purement honorifique, de médecin des Petites-Sœurs des Pauvres. Directeur du service départemental de la vaccine, il propagea la vaccination en véritable apôtre et se signala dans toutes nos épidémies de variole. En 1885, le Conseil général lui décerna une médaille de vermeil et l'Académie de Médecine une médaille d'or ; en 1892, le Conseil municipal de Périgueux lui vota une médaille d'or en reconnaissance de ses services. Il y a deux ans, ses collègues du département, rendant hommage à sa réputation et à son mérite, l'avaient choisi comme président de l'Association médicale de la Dordogne. Au Congrès international de Déontologie, en 1900, il avait présenté, comme délégué de la Société de Prevoyance et de Secours mutuels de la Dordogne, un travail remarqué sur *les rapports des médecins entre eux au point de vue de l'attitude à prendre par le corps médical vis à vis des Sociétés de secours-mutuels*. C'est une physionomie périgourdine qui disparaît ; c'est un brave homme qui part, dont ses amis prisaient l'intelligence, la délicatesse et l'exquise bonté bien qu'un peu brusque. Il laisse un fils externe des hôpitaux de Paris. L'inhumation a eu lieu à Bergerac.

(1) *De la Péricardite hémorrhagique*. Paris, 1865, n° 101, 198 p. in-4°.

61(09)

M. le Dr Antoine Coizeau, le doyen des médecins de l'état civil de Paris. Notre confrère, la *Gazette des hôpitaux*, adresse à son beau-frère, le Dr Albert Brochin, et à toute sa famille l'assurance de sa bien affectueuse sympathie. — M. le Dr Juppé (de Bruges). — M. le Dr Benjamin Bourgeois, fils de M. le Dr Paul Bourgeois, député de la Vendée. M. le Dr B. Bourgeois était l'un de nos excellents compatriotes et amis, malgré ses idées politiques très différentes des nôtres. Nos vifs compliments de condoléances à son père, notre très aimable député et collègue en littérature.

LES LIVRES NOUVEAUX.

610.7 (02)

Manuel de Diagnostic Médical ; par Debove et Achard. — Paris, J. Rueff, éditeur, 1900, in-8°, Tomes I et II.

Nous sommes très heureux de pouvoir signaler au public médical les deux volumes du « Manuel de Diagnostic Médical » de notre cher Maître, M. le Pr Debove, et de M. Achard.

Cette publication, magnifiquement éditée par M. Rueff, pourvue de nombreuses gravures, sera très vivement appréciée par tous les praticiens. Le clinicien y trouvera toutes les notions qui lui sont utiles pour l'étude des organes et des fonctions au lit du malade, c'est-à-dire pour établir son diagnostic. Ce manuel est d'ailleurs le complément du « Manuel de Médecine », aujourd'hui bien connu.

Le 1er Tome est consacré à l'examen de l'habitus extérieur, de la peau, à l'exploration physique du corps, à l'exploration des cavités muqueuses, à l'étude des sécrétions et des excrétions ; il est dû surtout à des spécialistes bien connus et en particulier à MM. Jeanselme, Boulloche, A. Létienne, P. Londe, Soupault, Bezançon, Lévi, etc.

Dans le Tome II, on trouvera ce qui a trait à l'examen des épanchements pathologiques, à la hermométrie clinique, au pouls, aux troubles de la respiration et de la phonation, aux symptômes nerveux, etc. Et ces articles sont dus à Catrin, Sanvineau, Roubinovitch, Lafitte, Bensaude, Phulpin, Bruhl, de Grand-Maison, P. Sainton, etc.

Nous avons la conviction que cet exposé des méthodes d'exploration clinique, sera très apprécié par tous, d'autant qu'il a été mis tout à fait à jour. Dans ce siècle, une série de procédés scientifiques nouveaux ont été utilisés par le médecin pour asseoir son diagnostic ; le lecteur les trouvera tous rassemblés dans ces deux volumes, qui comblent une lacune manifeste. M. B.

61(09)

Les Médecins Normands du XIIe au XIXe siècle (1er vol., 1890 ; 2e vol. 1895) ; par Roger (Jules). — Paris, 1890-1895, in-8°, 2 vol.

L'occasion nous est offerte de parler aujourd'hui de ces deux volumes, parus depuis plus de dix ans pour le 1er, depuis plus de cinq ans pour le 2e. Nous le faisons avec d'autant plus de plaisir que ces travaux exigent des recherches ardues et ingrates, et, que quel que soit le talent de l'écrivain, ils restent souvent ignorés du grand public médical.

L'auteur, comme il le dit, a fait là une bonne action, et l'on ne saurait trop l'en louer. Il serait à souhaiter que des érudits, médecins ou non, en fassent autant pour nos autres provinces. En ce qui nous concerne, nous avons réuni les éléments d'une étude semblable pour le Poitou ; mais nous ne savons si nous pourrons un jour la publier. En tous cas, ces notes sont possibles à consulter, et pourraient être utiles à ceux que la question tenterait, pour en faire une thèse par exemple.

Nous n'avons pas à vanter ici le talent bien connu d'écrivain et de chercheur de M. Roger. Ses publications sont irréprochables au point de vue de la méthode utilisée. C'est le meilleur compliment que nous puissions lui adresser, puisqu'il ne s'agit pas ici d'une question d'actualité. M. B.

616.01

Kursus der pathologischen Histologie mit einem microscopischen Atlas enthaltend 35 Tafeln. [*Cours d'Histologie pathologique avec Atlas microscopique de 35 planches*] ; par Aschoff (L.) et Gaylord (H.). — Wiesbaden, 1900, Verlag J. F. Bergmann, 340 p.

Nous croyons rendre un service réel au corps médical et aux savants français en leur signalant cette publication d'un mérite et d'une valeur incontestable. Le livre comporte les trois divisions suivantes : 1° Méthodes d'examens microscopiques ; 2° Histologie pathologique des organes ; 3° Observations techniques et planches microphotographiques.

En outre de son contenu, aussi pratique qu'extrêmement instructif, on y trouve l'indication des méthodes nouvelles de préparation des pièces et de durcissement, ainsi que la manière de se servir (au lieu de couper avec le rasoir, ce qui demande une grande pratique), du microtome à congélation, qui permet au moins de faire des coupes, pour ainsi dire infimes et cela avec une précision étonnante. Le côté matériel du livre est parfait, et cet ouvrage est splendidement exécuté. Il fait grand honneur à l'éditeur.

612

Supériorité des Animaux ; par Ph. Maréchal. — Fischbacher, Paris, 1901, in-18.

Un ouvrage qui ne peut manquer de provoquer un vif mouvement de curiosité et de soulever sans doute bien des controverses, c'est celui que, sous ce titre singulièrement osé : *Supériorité des Animaux sur l'Homme*, vient de publier le Dr Ph. Maréchal. Cette thèse, qui à première vue, peut n'apparaître à beaucoup de gens que comme un excessif et ingénieux

paradoxe, l'auteur la développe cependant avec une telle rigueur scientifique, une telle abondance de preuves, une telle richesse d'arguments, que les esprits les plus prévenus ne la liront point sans en être légèrement ébranlés. Cette supériorité des animaux, aussi bien comme individus que comme êtres sociaux, le Dr Maréchal l'établit dans une longue et savante étude comparative, où, à notre indigence physique, à notre faiblesse intellectuelle et morale, il oppose victorieusement la perfection de leur organisme, la prééxcellence de leur système sensitif et nerveux, de leurs dons de nature, de leurs facultés et de leurs vertus sociales. Tous les chapitres du livre, notamment ceux qui ont trait à la science, à la médecine, à la morale, à la sociologie des animaux, sont des pages à retenir et à méditer. [A. P. S.]

Variétés et Anecdotes.

61:92

Un Chirurgien du XVIIe Siècle père d'une Actrice célèbre : G. de Gorle.

M. Bleton vient de publier quelques pages sur les séjours que Molière et sa troupe ont faits à Lyon, de 1652 à 1658. C'est dans cette ville que Molière recruta une actrice célèbre, Marquise de Gorle, qui épousa en 1653 René Berthelot dit Duparc : et les biographes de Molière l'appellent couramment la Duparc. « Ce prénom de Marquise, dit le biographe, était assez répandu à Lyon, où les chercheurs l'ont trouvé nombre de fois dans les registres de baptême de l'époque. »

Son père, Giacomo de Gorle, était natif de Rozel au pays des Grisons. En 1645, établi à Lyon depuis quelque temps déjà, il avait demandé à être inscrit au livre des habitants. Dans un acte de baptême, en 1644, ce Jacques de Gorle se qualifie « seigneur dudit lieu ». Un peu plus tard, en 1651, il se qualifie « *premier opérateur du roi* ». Il était, en effet, opérateur de son métier; ce qui comportait à la fois l'art du dentiste et la vente des drogues ou vulnéraires. Gorle est le nom d'un village du canton du Tessin, près de Mendrisio, sur la route de Côme. Mais le nom de Rozel est difficile à trouver dans le pays des Grisons.

614.2

Les Médecins des anciens Négriers en 1826.

Jadis Nantes fut l'une des villes de France les plus célèbres au point de vue du commerce du *bois d'ébène*, alias des Nègres ; et nombre de Nantais se souviennent encore de l'origine de leur fortune !

Les bateaux négriers avaient souvent à leur bord des médecins ; et l'*Intermédiaire Nantais* a publié récemment une lettre de l'un d'eux, écrite des côtes de Guinée à son ami, M. le Dr P. C., de Nantes, qui montre bien que, dès cette époque, nos confrères ne trouvaient pas fameux le rôle qu'ils jouaient à bord... Cette lettre date du 8 janvier 1826 et se termine par ces simples mots, très-éloquents : « Je puis t'assurer, mon cher ami, que ce genre de navigation n'est guère convenable pour un docteur ! » Elle contient en outre la phrase médicale suivante : « Je n'ai pu propager mon vaccin (parmi les esclaves) ; et une rougeole épidémique travaille maintenant ceux que nous avons ! »

Dire qu'il n'y a pas cent ans que ces choses se passaient à la face du monde ! La Terre tourne vraiment très-vite....

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 18 au 23 Mars 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 18. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Rémy, Retterer, Poirier ; épreuve pratique. — 3e (1re partie, 1re série. Oral, N. R., Faculté) : MM. Pinard, Segond, Sébileau ; Ch. Richet (censeur). — 3e (1re partie, 2e série, Oral, N. R. : MM. Reclus, Varnier, Mauclaire. — 3e (1re partie, Oral, A. R., Petit amphithéâtre) : MM. Walther, Delens, Lepage. — 3e (2e partie, A. R. : MM. Brissard, Gilles de la Tourette, Launois ; Heim. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Broca (Aug.), Reynier, Jalaguier ; Fonrnier (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Hôtel Dieu) : MM. Legueu, Tuffier, Lejars. — 5e (Doctorat. 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Hayem, Teissier, Méry ; Gaucher.

Mardi 19. — Dissection, (N. R. Ecole pratique) : MM. Farabeuf, Ricard, Thiéry ; épreuve pratique. — 3e (Doctorat, N. R. Faculté) : MM. Le Dentu, Wallich ; Faure : Blanchard (censeur). — 3e (1re partie, 2e série. Oral, N. R., Faculté) : MM. Quenu, Brun, Bonnaire. — 3e (1re partie, Oral, A. R., Petit amphithéâtre) : MM. Campenon, Maygrier, Albarran. — 3e (2e partie, Oral, A. R., Faculté) : MM. Raymond, Letulle, Ménétrier ; Chassevant. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Richelot ; Joffroy (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Grancher, Thoinot, Vaquez. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Troisier, Charrin, Thiroloix ; Hallopean.

Mercredi 20. — Dissection (N. R. Ecole pratique) : MM. Tuffier, Poirier, Lejars ; épreuve pratique. — 2e (1re partie, Oral, Faculté) : MM. Larnois, Rémy, Gley ; Gariel (censeur). — 3e (1re partie, Oral. N. R., 1re série, Ecole pratique) : MM. Pinard, Delens, Mauclaire. — 3e (1re partie, Oral, N. R., 2e série, Faculté) : MM. Segond, Reynier, Varnier. — 3e (1re partie, Oral, A. R., Faculté) : MM. Broca (Aug.), Sébileau, Lepage ; Widal.

Jeudi 21. — (Dissection, N. R.) : MM. Guyon, Campenon, Poirier ; Epreuve pratique. — 3e (2e série, Pratique, N. R.) : MM. Grancher, Hanriot, Teissier : Epreuve pratique. — 3e (1re partie, A. R.) : MM. Netter, Roger, Marfan ; Farabeuf (censeur). — 3e (1re partie, Oral, A. R.) : MM. Schwartz, Richelot, Wallich. — 3 (1re partie Oral, 2e série, N. R.) : MM. Bouilly, Bonnaire, Thierry. — 3e (1re partie, Oral, 2e série, N. R. : MM. Bouilly, Rémy, Alharran ; Langlois.

Vendredi 22. — (Dissection, N. R., Ecole pratique) : MM. Broca (Aug), Walther, Sebileau ; Epreuve pratique. — 1er (Oral, N. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Tuffier, Rémy, Retterer ; Pouchet (censeur). — 2e (1re partie, Oral) : MM. Jalaguier, Reynier, Heim. — 4e (Doctorat, A. R., Faculté) : MM. Landouzy, Thoinot, André ; Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Delens, Segond, Mauclaire Hayem. (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Legueu. Reclus, Lejars. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Grancher, Netter, Widal ; Méry. — 5e (1re partie, Ohstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Hanriot (censeur).

Samedi 23. — Dissection, N. R., Ecole pratique) : Qnénn, Rémy, Poirier ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Blanchard, Letulle, Roger ; Epreuve pratique. — 4e (Doctorat, N. R., Hôtel-Dieu) : MM. Pouchet, Dnpré, Achard ; Farabeuf (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Gilhert, Ménétrier, Thiroloix ; Gley. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Joffroy, Marfan, Hallopeau ; Gautier (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Brun, Richelot, Alharran ; Raymond (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Debove, Troisier, Widal ; Vaquez. — 5e (1re partie, Ohstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; Chassevant (sup.).

Thèses. — *Mercredi 20.* — M. Courchet : *Contribubution à l'étude des anévrysmes cirsoïdes du cuir chevelu* ; MM. Tillaux, Legueu, Reclus, Jalaguier. — M. Noel : *Considérations sur les déformations osseuses du pied bot congénital et leur traitement* ; MM. Tillaux, Legueu, Reclus, Jalaguier. — M. Polonsky : *Contribution à l'étude des fistules congénitales sacro-coccygiennes* ; MM. Tillaux, Legueu, Reclus, Jalaguier. — MM. Taranto : *Les ostéomes de l'orbite* ; MM. Tillaux, Legueu, Reclus, Jalaguier. — M. Rebreyend : *Les plaies perforantes de l'utérus* : MM. Tillaux, Legueu, Reclus Jalaguier. — M. Borges de Castro : *Des hémorragies du sinus longitudinal supérieur* ; MM. Terrier, Brissaud, Walther, Netter. — M. Bailleau : *Des tachycardies de la ménopause* ; MM. Brissaud, Terrier, Walther, Netter. — M. H. Bernard : *Etude clinique sur la colique de plomb* ; MM. Fournier, Pouchet, Gaucher, Gilles de la Tourette. — M. Allan : *Du rôle de certains médicaments et, en particulier des anesthésiques dans la genèse des troubles labyrinthiques* ; MM. Pouchet, Fournier, Gaucher, Gilles de la Tonrette.

Jeudi 21. — M. Gleunie : *Broncho-pneumonie intestinale (Etude clinique)* ; MM. Proust, Le Dentu, Thiroloix, Faure. — M. Guéry : *La suppuration des fibromes utérins* ; MM. Le Dentu, Proust, Thiroloix, Faure. — M. Bazil : *Des albuminuries intermittentes* ; MM. Dehove, Raymond, Thoinot, Dupré. — M. Fradin : *Infection et épilepsie* ; MM. Raymond, Dehove, Thoinot, Dupré.

Cours de Clinique chirurgicale (Hôtel-Dieu). — *Professeur* : M. S. Duplay. — M. Legueu, agrégé, chargé de cours, a commencé son Cours le vendredi 8 mars 1901, à 9 heures et demie du matin, et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Travaux pratiques de médecine opératoire spéciale sous la direction de MM. Berger, Professeur, et Hartmann, agrégé. — Cours de M. le Dr Proust, Prosecteur. — *Opérations sur l'appareil génito-urinaire de l'homme.* — Ouverture le mercredi 20 mars, à 1 h. 1/2 : I. Néphropexie ; II. Néphrotomie, néphrostomie, néphrectomie ; III. Chirurgie de l'uretère. Cathétérisme de l'uretère. Uretéro-cystonéostomie ; IV. Taille hypogastrique ; V. Voie périnéale (Taille, opérations sur la prostate, etc.) ; VI. Lithotritie ; VII. Uréthrotomie interne. Ponction hypogastrique ; castration ; VIII. Amputation de la verge, circoncision ; IX. Uréthrotomie externe, résection de l'urèthre ; X. Cure radicale de l'hydrocèle vaginale. — Nota. — Quelques-unes de ces opérations seront pratiquées sur l'animal vivant anesthésié.

Exercices opératoires sous la direction de M. le Pr Berger et de M. Hartmann, agrégé, sous-directeur des Travaux de Médecine opératoire. — *Premier Cours.* — M. le Dr Cunéo, Prosecteur, avec le concours de 6 aides d'Anatomie, a fait sa première démonstration le mercredi 13 mars 1901, à 1 heure 1/4 précise, pavillon no 3. — *Deuxième Cours.* — M. le Dr Ombredanne, Prosecteur, avec le concours de 6 aides d'Anatomie, a fait sa première démonstration le jeudi 14 mars 1901, à 1 heure 1/4, pavillon no 7.

Conférences de Thérapeutique. — M. Vaquez, agrégé a commencé ces conférences le lundi 11 mars 1901, à 5 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure. *Sujet des Conférences* : Thérapeutique élémentaire ; Médications symptomatiques.

Concours d'agrégation. — *Pathologie interne et Médecine légale.* — Leçon orale d'une heure après quarante-huit heures de préparation : MM. Lesage : *Les Tachycardies.* — Ardin-Delteil : *Erythèmes scarlatiniformes.* — Spillmann : *Indications thérapeutiques générales dans les maladies infectieuses aiguës.* — Mongour : *De l'Influence des Traumatismes dans la production des maladies infectieuses.* — Pauly : *Les diabètes insipides.* — Gouget : *Des Anesthésies d'origine médullaire.* — Claisse : *De la Convalescence dans les maladies aiguës.* — Chatin : *Les Abcès de l'Encéphale.* — Renault : *Inflammations chroniques nodulaires.* — Hoche : *De la coexistence des lésions syphilitiques et tuberculeuses dans le poumon.* — Rénon : *Des chorées symptomatiques.* — Nicolas : *Du Coma.* — Courmont : *De l'hypothermie dans les maladies aiguës.* — Vedel : *Les Aortites aiguës.* — Garnier : *Les Angines pseudo-membraneuses.* — Apert : *Nécrose aseptique.* — Patoir : *Les Métastases.* — Carnot : *Des Ataxies du mouvement.* — Cabannes : *Péritonites purulentes primitives non tuberculeuses.* — Bezançon : *Des Albumines non brightiques.* — Lépine : *Causes, Pathogénie, lésions de la paralysie générale.* — Legry : *De l'Hémiglobinurie.* — Verger : *Epilepsie Jacksonienne.* — Jeanselme : *Des Infections par les protozoaires chez l'homme et chez les animaux.*

Chirurgie et Accouchements. — Le jury du Concours d'agrégation, qui s'est ouvert le 11 mars, est ainsi composé : Juges titulaires de Paris : MM. Duplay, Tillaux, Terrier, Berger et Budin. Juges titulaires de province : MM. Demons (Bordeaux). Fochier (Lyon), Folet (Lille) et Forgue (Montpellier). Juges suppléants : MM. Le Dentu, Lejars, Delbet et Varnier. Sont admis à prendre part à ce Concours : Aix : M. Delanglade. — Bordeaux : MM. Andérodias, Bégouin, Vitrac. — Lille : MM. Lambret, Lefort, Potel, Vanverts. — Lyon : MM. Commandeur, Delore, Fabre, Gayet, Thévenot, Tixier, Villard. — Montpellier : M. Jeanbrau. — Nancy : MM. Michel, Pillon. — Paris : MM. Auvray, Baudet, Boucbacourt, Bouglé, Brindeau, Chéron, Delbet, Demelin, Dubrisay, Gosset, Govin,

Keim, Launay, Longuet, Macé, Marion, Morestin, Potocki, Savariaud, Souligoux, Terrien, Thoyer.

Enseignement médical libre à Paris. — *Maladies des yeux.* — M. le Dr Vignes reprendra ses conférences publiques et gratuites d'ophtalmologie le samedi 16 mars et les continuera les mardi et jeudi à la même heure à sa clinique, 18, rue Dauphine.

Ecole de Médecine de Reims. — Par arrêté ministériel, en date du 4 mars 1901, un concours s'ouvrira le 28 octobre 1901 devant l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie de Reims, pour l'emploi de chef des travaux chimiques à ladite Ecole. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de Médecine indigène à Tananarive. — En 1896, peu de temps après la colonisation française à Madagascar, une Ecole de médecine indigène fut créée à Tananarive. Cette école, où les cours sont professés par des Médecins français, est aujourd'hui très prospère et les jeunes gens qui ont suivi pendant quatre ans les cours viennent d'obtenir leur diplôme de docteur, après un examen de sortie subi par tous d'une façon brillante. Ces jeunes médecins malgaches vont faire partie du corps des médecins de colonisation, créé en octobre dernier, en vue de doter chaque circonscription de l'île d'un praticien indigène capable de donner à ses compatriotes des soins médicaux en vulgarisant les principes d'hygiène (*Gaz. des Hôp.*).

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX. [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Médecine.* — Question donnée : « *Syphilis rénale.* » — Questions restées dans l'urne : « *Complications des cardiopathies.* — *Péricardites chroniques.* »

Jury du Concours de Chirurgie. — Le jury de ce concours est provisoirement composé de MM. Richelot, Panas, Gérard-Marchant, Polaillon, Poirier, Duplay, d'Heilly.

Centenaire de l'Internat des Hôpitaux. — Liste des anciens internes qui se sont fait déjà inscrire comme Donateurs : MM. Arrou, Ballet, Barnsby, Baudouin (Marcel), Bazy, Beaussénat, Béclère, Berger (P.), Bonnaire, Bottentuit, Bouchard, Bouilly, Bourcy, Brissaud, Broca, Brouardel, Brun, Budin, Castex, Chantemesse, Chauffard, Delagénière (Henri), Dieulafoy, Durand-Fardel, Faure (J. Louis), De Fleury, Fort (A.), Grancher, Guinard, Guyon (F.), Hartmann, Henrot, Jayle, Kirmisson, Lahbé (Léon), Landouzy, Lannelongue, Launois, Lejars, Lermoyez, Letulle, Lubet-Barbon, Lucas-Championnière (Just), Marchand (Gérard), Maunoury, Merklen, Meuriot, Millard, Monod (Ch.), Monprofit, Nélaton, Périer, Peyrot, Pinard, Poirier, Pozzi (S.), Raymond (F.), Rendu, Ricard, Richelot, Robin (Albert), Roger (H.), Schwartz, Segond, Sevestre, Siredey, Tapret, Thibierge, Tillaux, Tuffier, Verchère, Walther.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS. [61(06)]

Institut de Psychologie. — M. Frank Hales, professeur à l'Université de Cambridge, a fait récemment une conférence. Le sujet était fort attrayant : « explication des phénomènes d'ordre psychique ». Aussi l'auditoire était-il nombreux et les femmes du monde y formaient-elles une imposante majorité. La médiumnité, la télépathie sont des sujets de conversation, qui permettent dans les réunions mondaines un étalage de connaissances d'un succès assuré. Les mystères qui enveloppent encore cette science exaltent l'imagination. M. Frank Hales, qui s'exprime d'ailleurs dans notre langue avec beaucoup de facilité, a fait frémir quelquefois, et a toujours ravi ceux qui l'écoutaient.

Société d'Autopsies de Cerveaux de Cornell University. — De New-York on écrit qu'une idée nouvelle a pris naissance aux Etats-Unis. Elle est lancée par une société qui porte ce titre : *Association des Cerveaux de Cornell*. Son but est d'obtenir des membres de l'élite intellectuelle américaine le don de leur cerveau. Chaque membre de cette ligue s'engage, par un acte formel, à abandonner sa tête à l'Association dès le lendemain de son décès, et cela pour permettre aux autres adhérents de poursuivre certaines études scientifiques. Le promoteur et président de l'Association est M. Wilder, professeur à l'Université de Cornell à Ithaca, connu universellement par ses travaux sur l'*hérédité de la mentalité*. M. Wilder se plaint de n'avoir pu opérer jusqu'ici que sur des cerveaux de condamnés à mort ou de personnes décédées dans les hôpitaux. Il demande maintenant à travailler sur des têtes d'intellectuels ; de là les nombreuses circulaires adressées par les soins de la *Brain Association* à toutes les notabilités américaines. On cite la lettre du fameux millionnaire, M. Chauncey Depew, en réponse à la circulaire : « Mais certainement, cher Monsieur, mon cerveau est à vous, dès que je n'en aurai plus que faire... »

Nous connaissons personnellement M. le Professeur Wilder et l'Université Cornell, à Ithaca. Cela est très sérieux et tout à fait comparable à ce qui a été fait, à Paris, par la *Société d'Autopsies* et la *Société d'Anthropologie*.

GUERRE, MARINE ET COLONIES. [613]

Service de Santé de la Marine.—Le *Journal officiel* du 2 mars contient les instructions pour l'admission dans les trois Ecoles annexes de médecine navale en 1901, les renseignements sur le fonctionnement de l'Ecole du Service de Santé de la Marine à Bordeaux et le programme du concours d'admission à l'École de Bordeaux en 1901.

Nominations. — M. le médecin principal Gazeau, du cadre de Cherbourg, est désigné pour aller servir à la prévôté du 5e dépôt des équipages de la flotte à Toulon, en remplacement de M. le Dr Infernet. — M. le médecin principal Le Franc, du cadre de Brest, est désigné pour servir au 6e d'infanterie coloniale dans ce port, en remplacement de M. le Dr Gouzer. — M. le médecin de deuxième classe Bérard, du cadre de Brest, est désigné pour embarquer en sous-ordre sur la *Melpomène* (école des gabiers), en remplacement de M. le Dr Gassien.— M. le médecin principal Hervé est désigné pour embarquer sur le *Charlemagne*, en remplacement de M. le Dr Bourat. — MM. les médecins de première classe Bonnescuelle de Lespinois, du cadre de Toulon, et Castagné, du cadre de Brest, sont désignés pour aller servir aux troupes en Indo-Chine, en remplacement de MM. les Drs Préhoist et Marestang, médecins-majors, le premier au 10e régiment, le second au 11e régiment d'infanterie coloniale. — M. le médecin de première classe Lefebvre, du cadre de Lorient, est désigné pour embarquer sur l'aviso-transport la *Manche*.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE. [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 8e semaine, 1,248 décès, chiffre qui dépasse celui de la semaine précédente (1,017), et la moyenne ordinaire de la saison (1,076). L'augmentation de la mortalité est due principalement aux maladies de l'appareil respiratoire ; on peut donc l'attribuer au froid qui a régné pendant ces derniers temps et l'on peut espérer que, grâce à la température plus normale qui lui a succédé, elle ne persistera pas. La fièvre typhoïde qui présente des chiffres modérés depuis le début de l'année n'a causé que 2 décès (moyenne 8). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est également très faible (19). La variole n'a causé que 3 décès ; c'est le chiffre le plus faible que l'on ait observé depuis cinq mois. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins continue à être en diminution (51 cas nouveaux). La rougeole continue à être rare (10 décès ; moyenne 21). La scarlatine a causé 3 décès (chiffre identique à la moyenne. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'est élevé à 66, dont 5 dans les quartiers Notre-Dame-des Champs et de Clignancourt, 4 dans le quartier Rochechouart. La coqueluche a causé 8 décès (moyenne 6). La diphtérie, en augmentation très légère depuis quelques semaines, a causé 17 décès au lieu de la moyenne 9. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 276 décès, au lieu de 192, la semaine précédente, et de 242, moyenne ordinaire, 8 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 33 morts violentes, dont 13 suicides. On a célébré à Paris 415 mariages. On a enregistré la naissance de 1.322 enfants vivants (681 garçons et 651 filles), dont 980 légitimes et 342 illégitimes. Parmi ces derniers 49 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène industrielle. — Notre ami, M. le Dr Bremond (de Paris), est nommé membre de la Commission d'hygiène industrielle instituée auprès du ministère du commerce et de l'industrie.

La question du mouillage des haricots. —Il y a une question du mouillage des haricots. Le Préfet de police a récemment, en effet adressé aux commissariats de police de la Seine une affiche interdisant de vendre des haricots trempés. L'arrêté du Préfet est pris en conformité d'un avis donné par le Comité consultatif d'Hygiène de France. Le mouillage ou trempage des haricots a pour but tout d'abord de leur donner l'apparence des haricots frais, afin de les vendre comme tels. Dès 1888, le Conseil d'Hygiène publique de la Seine fut saisi de la question, et M. Planchon, ancien directeur de l'Ecole de Pharmacie, déposa un rapport documenté sur ce sujet. Le trempage des haricots amène le développement de la radicule, par suite d'un commencement de germination : des changements chimiques s'opèrent, de ce fait, dans les cotylédons : la diastase agissant sur les grains d'amidon les transforme en dextrine, en maltose, et finalement en glucose, et les matières azotées elles-mêmes subissent des transformations. De là, production d'albumine végétale, d'asparagine, et autres produits, sinon dangereux, du moins suspects au point de vue de l'hygiène. Il y a plus à redouter encore. En examinant de près les haricots trempés, on les trouve souvent colorés en vert foncé au-dessous des enveloppes de la graine. Cette coloration est caractéristique de la présence d'un champignon microscopique, le *Penicillium glaucum*, Link. On craint qu'introduit dans le sang des consommateurs il ne produise une maladie de peau.

Voyages d'Etudes médicales aux Eaux minérales, stations maritimes, climatériques et Sanatoriums de France. — Le prochain voyage d'études médicales aux eaux minérales françaises aura lieu dans la première quinzaine de septembre 1901. Il comprendra les stations du sud-est de la France: Evian, Divonne,

Saint-Gervais, sanatorium d'Hauteville, Aix, Marlioz, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Allevard, Uriage, La Motte, Vals, Lamalou. Comme les précédents V. E. M. qui ont en un si grand succès en 1899 aux stations du Centre, et en 1900 aux stations du sud-ouest, le V. E. M. de 1901 est placé sous la direction scientifique de M. le Pr Landouzy, qui fait sur place des conférences sur la médication hydro-minérale, ses indications et ses applications. Le programme détaillé sera publié par M. le Dr CARRON DE LA CARRIÈRE, organisateur des V. E. M., dès que les Compagnies de Chemins de fer auront fait connaître leurs horaires d'été.

Empoisonnement par les Bas noirs. — On signale en Autriche des accidents d'empoisonnements dus à des bas de soie noire. La responsabilité de l'intoxication remonte au *chlorure d'étain,* qui sert à « charger » la soie. Cela se traduit par l'apparition de *taches jaunes* sur la peau et par des troubles moteurs et sensitifs plus ou moins graves.

Variole. — En Chine, la petite vérole a fait son apparition parmi les alliés.

Glasgow.— On a constaté récemment à Glasgow 28 cas de petite vérole et un décès. Il y a actuellement 428 cas en traitement. L'épidémie se répand en Ecosse.

La Peste. — *Le Cap.* — On mande de Capetown que jusqu'ici on a constaté 50 cas de peste dont 12 ont été suivis de mort. En dehors de la ville du Cap plusieurs cas de peste ont été signalés dans deux localités. On mande de Sydney que deux vapeurs venant du Cap étant arrivés, l'un d'eux a été mis en quarantaine, un homme de l'équipage étant soupçonné d'être atteint de la peste. En Allemagne, le *Moniteur de l'Empire* publie une note du chancelier de l'Empire, datée du 1er mars, qui interdit, à partir d'aujourd'hui, l'importation et le transit du linge de corps, des vêtements vieux ou déjà portés, de la literie et des chiffons de toute espèce dont on a déjà fait usage, provenant du Natal et de la colonie du Cap. Dans la séance de la Commission du budget du Parlement allemand, M. de Richthofen, secrétaire d'Etat à l'Office des Affaires étrangères, a déclaré, en répondant à une question, que, vu les cas de peste signalés au Cap, il publiera une ordonnance interdisant l'importation des provenances de ce port.

Rapport officiel sur la peste au Cap, du 16 au 23 février : Il restait 29 malades en traitement à la fin de la semaine précédente, 7 décès se sont produits depuis l'apparition de la maladie, 21 cas restent en traitement. 167 personnes ont été en contact avec les pestiférés. On mande de plus, le 28 février, qu'un nouveau cas de peste s'est produit. On signale trois nouveaux cas à Somerset-West. Le gouvernement a pris aujourd'hui l'administration sanitaire de la ville.

La peste fait toujours des progrès. Le correspondant du *Standard* au Cap télégraphiait, le 3 mars, qu'il s'est produit 18 nouveaux cas de peste depuis samedi ; 5 de ces cas n'ont été connus que par la découverte de cadavres d'indigènes dans un hôtel garni. Un cas s'est produit à l'hôpital militaire de Wood-stock, sur un infirmier militaire. Le 5 mars, un télégramme dit que quatre autres personnes sont atteintes de la peste : deux blancs et deux hommes de couleur. On vaccine à la hâte les habitants, qui commencent à être très inquiets de la propagation de cette maladie éminemment contagieuse.

DIVERS. [G1]

Les Médecins Conférenciers. — La Conférence dominicale au grand amphithéâtre du Conservatoire des Arts-et-Métiers a été faite le 10 mars, par M. le Dr BROCA, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, sur la *Télégraphie sans fil.*

Les Médecins Agriculteurs. — M. le Dr CATHELINEAU, du laboratoire de chimie à la Faculté de Médecine de Paris, a fondé un « laboratoire de bactériologie agricole », qu'il a fait construire à ses frais, à Auteuil, sous le patronage de la Société d'Agriculture. Au cours d'expériences récentes, M. le Dr Cathelineau a constaté que les boues des écrémeuses centrifuges contiennent une quantité considérable de bacilles de la tuberculose. Des chats qui ont mangé de ces boues ont contracté cette maladie et en sont morts. De cette constatation, on peut conclure qu'il faut éviter de faire boire aux jeunes veaux le petit lait que les laiteries coopératives rendent à leurs associés, parce que, si un des associés avait une seule vache tuberculeuse, son lait aurait suffi à contaminer tout le lait mis dans l'écrémeuse et le petit lait contiendrait les microbes de la tuberculose.

Les Médecins Explorateurs. — M. le Dr MATIGNON, retour de Chine, est rentré dans sa commune natale, Eynesse, canton de Sainte-Foy, arrondissement de Libourne. Comme aux jours des plus grandes fêtes les habitations étaient pavoisées, et c'est sous une double rangée de drapeaux tricolores que l'un des vaillants défenseurs des légations a regagné la maison où il a vu le jour. Peu de temps après son arrivée, le conseil municipal, réuni pour la circonstance, est veou le saluer.

Distinctions honorifiques. — Le Ministre de l'Intérieur a décerné les récompenses suivantes aux médecins ci-après désignés, qui se sont distingués par leur participation dévouée aux travaux d'hygiène publique et de salubrité. *Médaille de vermeil :* M. le Dr BERTIN (de Nantes). *Médailles d'argent :* MM. les Drs WOIMANT (de Soissons) et VILCOQ (de Château-Thierry) ; CHOPINET (ancien médecin militaire). — Le Ministre de la Guerre a décerné un *témoignage de satisfaction* à MM. BOURRET (médecin auxiliaire au 158e d'infanterie) et WACHENHEIM (étudiant en médecine à l'hospice mixte de Tarbes), pour le zèle et le dévouement dont ils ont fait preuve au cours d'une épidémie de fièvre typhoïde. Une *médaille de bronze* a été décernée à M. le Dr DUVILLE (médecin de la marine), pour actes de courage et de dévouement. — MM. les Drs CORNET et SÉRILLOTTE (de Paris) sont nommés chevaliers du Mérite agricole.

Attaques contre des Professeurs. — Une étudiante russe, Mlle Olga Dragomirof, qui, au dire de ses amies, donnait depuis quelque temps déjà, et surtout depuis l'affaire du Collège de France, des signes certains de dérangement cérébral, proclamait que Mlle Vera Gelo avait bien fait de venger son honneur; que toutes les étudiantes étrangères étaient insultées en France; et qu'elle-même était victime de persécutions nombreuses. Les menaces de Mlle Dragomirof n'ont pas tardé à se préciser, et elle a adressé des lettres comminatoires à plusieurs professeurs de la Faculté des Sciences et à M. Brouardel. Elle se plaignait, en termes violents, des manœuvres hypnotiques que pratiquaient sur elle, à distance, deux de ces professeurs. Ces manœuvres, affirmait-elle, la troublaient de corps et d'esprit, l'empêchaient de continuer ses études et ne lui laissaient aucun repos, ni le jour, ni la nuit. Elle terminait en demandant qu'on lui rendît « l'inviolabilité de sa personne morale et le bonheur de vivre normalement pour son psychique ». Elle a déclaré que le magnétisme avait agi de telle sorte sur elle qu'elle n'était plus maîtresse de sa volonté. « Ces messieurs, s'écria-t-elle, en s'animant de plus en plus, font avec mon corps tout ce qu'ils veulent. Ainsi, il y a trois jours, j'ai été violée ! Mais c'est un viol hypnotique, un viol commis à grande distance; car vous comprenez bien, monsieur le commissaire, que les misérables qui me poursuivent ne s'aviseraient pas de s'approcher de moi. Je les tuerais ! Ils doivent être, d'ailleurs, satisfaits, puisqu'ils sont cause de la mort de mon ventricule gauche. » Mlle Olga Dragomirof est née à Tscherepowetz, en Russie. Elle a travaillé, en vue de la licence, à Caen ; puis à Paris, où elle s'était mise à étudier les sciences naturelles et les lettres.

Les Evadés de la Médecine. — Il y a, paraît-il, en Extrême-Orient, un médecin, M. le Dr HAHN, qui est résident-maire à Pnom-Penh.

Les Médecins et les Beaux-Arts. — A *l'Union des femmes peintres et sculpteurs,* Mme Bourillon-Tournay expose le portrait de M. le *Sénateur* ROUSSEL, qui se recommande par des qualités fermes.

La Myopie des New-Yorkais. — Un curieux projet de loi vient d'être présenté à la législature de New-York. Ce bill tend à obliger les éditeurs et les directeurs de journaux à imprimer leurs publications en caractères plus forts que ceux actuellement usités. Il devra désormais ne pas être employé de caractères inférieurs à huit points. Cette mesure aurait été inspirée par l'observation de spécialistes, qui ont remarqué que la vue des New-Yorkais s'affaiblissait d'une façon très inquiétante et qui attribuent ce fait à la lecture de publications imprimées avec des caractères fins. Ce bill met en émoi tous les directeurs de journaux de New-York.

Les Médecins dans le Monde.— L'Association amicale de l'ORNE a donné au Restaurant de France sa grande fête d'hiver (9 février). Dans l'assistance très nombreuse, nous avons remarqué MM. les Drs Lévêque-La-Croix, Ozenne, et Perrier.

Mariages de Médecins. — M. le Dr HENRIC, médecin de première classe de l'armée coloniale, qui fit partie de la mission Voulet-



M. le Dr HENRIC, Médecin de 1re classe de l'Armée coloniale.

Chanoine, épousera prochainement, à Angers, Mlle Berthe Guihal. — M. le Dr MALMEJOIE, épouse Mlle Pauline-Marguerite Foucault. — M. Jean-Baptiste-Marie-Thérèse-Amédée DARDEL, docteur-médecin, épouse Mlle Hélèoe-Marie Certeux. — On annonce le prochain mariage de M. le Dr Théodore RONIER avec Mlle Marie Desforges. — M. le Dr Raoul BOUTEUIL épouse Mlle Hélène Simonnet — M. le Dr Armand MARTIN épouse Mlle Mathilde Douge. — M. le Dr Louis FORESTIER épouse Mlle Julie Martin.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 660.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 12. — 23 Mars 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.2
Les Automobiles médicales.

Beaucoup de nos confrères nous écrivent pour nous demander des nouvelles de la question des Automobiles médicales, dont nous les avons entretenus pour la première fois il y a déjà plus de deux ans.

Nous avons le plaisir de leur annoncer que dans quelques jours nous pourrons leur soumettre les plans et devis d'une voiture construite spécialement pour les médecins de campagne ; et cette voiture médicale, nous pouvons le répéter une fois de plus, n'a été étudiée dans tous ses détails qu'en prévision du but spécial poursuivi.

Comme on pourra bientôt en juger, tout a été conçu, dans ce type nouveau, pour pouvoir réaliser scientifiquement les desiderata formulés par la plupart des médecins de villages : véhicule construit avec des matériaux de premier choix, d'une solidité et d'une résistance aussi grande que possible ; roues robustes, à rayons de bois dur et forts caoutchoucs ; mécanisme enfermé dans une seule enveloppe, à l'abri de la boue et pouvant se démonter d'une seule pièce ; lavages et entretien des plus aisés ; pièces toutes semblables, et interchangeables montées sur un châssis en métal ; capote pour l'hiver, avec appareil de chauffage pour les pieds ; moteur suffisant, à 2 vitesses moyennes, marche arrière, et d'au moins 4 chevaux 1/2 ; etc., etc.

La caisse et l'appareil de traction sont, sur *roues très élevées*, de façon à pouvoir circuler sur les chemins de traverse les plus mauvais ; malgré cela, la stabilité de la voiture sera parfaite.

D'ailleurs, les dessins de ce modèle spécial seront envoyés à tous les médecins qui nous feront l'honneur de nous écrire à ce sujet ; et nous accueillerons leurs avis, leurs conseils et leurs objections avec le plus grand plaisir. La construction de la voiture sera, bien entendu, modifiée, s'il y a lieu, suivant les indications de la majorité.

En conséquence, nous prions tous les médecins que les *Automobiles professionnelles* intéressent de nous écrire au plus tôt, en nous demandant de leur envoyer une épreuve des dessins annoncés.

Marcel BAUDOUIN.

611.012
UN NOUVEAU XIPHOPAGE VIVANT DU SEXE MASCULIN

LES FRÈRES CHINOIS LIOU-TANG-SEN = LIOU-SENG-SEN (1).

PAR

M. le Dr Ed. CHAPOT-PRÉVOST.

Ayant eu connaissance de l'existence d'un monstre de ce genre, qui était exposé au grand Cirque de la rotonde à Vienne (Autriche) par l'importante Compagnie américaine Barnum et Bailey, nous nous sommes décidé à faire un voyage dans cette ville, pour nous livrer à l'étude de ce onzième Xiphopage vivant connu, qui s'offrait à notre observation.

Nous ne rappellerons ici les difficultés qui s'opposent généralement à toute espèce d'investigation des monstres de ce genre, exposés dans les foires, que pour remercier MM. les Ministres et Secrétaires de la Légation des Etats-Unis à Vienne, MM. les Drs HARRIS et HERNLISKA, ainsi que MM. les Drs Bruno CHAVES et Oscar de TÉFFÉ, Ministre et Secrétaire de la Légation du Brésil dans la même ville, de l'extrême bienveillance qu'ils ont eue pour nous, en nous facilitant tous les moyens pour arriver à obtenir de MM. Barnum et Bailey la permission de faire les examens nécessaires à l'étude de ce monstre.

Il faut avouer pourtant que nous avons trouvé de la part de ces Messieurs une telle complaisance que nous tenons à la signaler tout particulièrement, d'autant plus qu'ils nous ont déclaré que le grand Pr VIRCHOW (de Berlin) leur avait demandé d'examiner les jumeaux chinois et de les faire radiographier, sans qu'ils y aient consenti.

Avant d'exposer l'observation de ce nouveau cas, que nous avons l'honneur de présenter à l'Académie de Médecine de Paris, nous nous faisons un plaisir de témoigner toute notre reconnaissance à nos confrères, MM. les Drs Bruno CHAVES et Abreu FIALHO, pour l'obligeance avec laquelle ils ont bien voulu nous aider à l'occasion des examens auxquels nous avons soumis les enfants, et de même à M. le Pr SCHIFF et à M. le Dr KINBÖCK pour les radiograhies et les photographies qu'ils ont bien voulu faire dans leurs Instituts radiographiques à Vienne.

OBSERVATION (*Personnelle*).

Le 16 février 1901, nous avons vu pour la première fois les Frères Chinois, dont la célébrité commence à se répandre dans le monde entier ; et ce même jour nous avons pu obtenir les renseignements et faire les examens qui nous permettent de vous présenter l'observation de ce deuxième Xiphopage vivant du sexe masculin.

Les frères *Liou-Seng-Sen* et *Liou-Tang-Sen* (1) sont nés le 2 janvier 1887 dans la ville de Nan-

(1) Communication faite à l'Académie de Médecine par le Pr Ed. Chapot-Prévost (de Rio de Janeiro) le 19 mars 1901. (Texte *in-extenso* de la communication).

(1) Ce nom n'a aucune signification particulière en rapport avec l'union intime de ces deux enfants ou avec quelque légende spéciale. C'est un nom très commun en Chine, à ce que me dit l'interprète chinois qui es accompagne.

kong, gouvernement de Nan-An, province de Kiang-Se, en Chine, entre huit et neuf heures du matin.

Leur père nous dit que l'accouchement a été très facile, quoique sa femme fût une primipare.

Le premier enfant est sorti par la tête (Liou-Seng-Sen) et son frère (Liou-Tang-Sen) est venu



Fig. 37. — Les Freres Chinois : Liou-Seng-Sen et Liou-Tang-Sen. Visibles actuellement à Vienne (Autriche) (1).

par les pieds. C'est par un processus analogue qu'a eu lieu l'accouchement des sœurs Marie-Adèle, opérées par Biaudet et Bugnion en Suisse.

Le volume de chacun des enfants était un peu moins considérable que celui d'un enfant commun.

Il n'y avait qu'un cordon pour les deux enfants et un seul placenta.

L'endroit où ils sont nés n'est pas du tout montagneux, comme on l'a pourtant observé souvent pour les monstres de ce genre ; il est, au contraire, parfaitement plan et peu élevé. On n'a jamais eu connaissance d'un monstre semblable dans cette ville, ni dans les environs.

Dans la famille de leur mère qui s'appelait *Laich*, et qui s'est mariée à l'âge de 20 ans, il n'y a jamais eu de jumeaux ; de même dans la famille de leur père, qui s'appelle Liou-Youen-Schang (2), et qui avait 18 ans lorsqu'il s'est marié.

Personne autre que le père n'a assisté à l'accouchement et c'est lui personnellement qui nous a fourni tous ces renseignements et ceux qui suivent, par l'intermédiaire de l'interprète qui les accompagne.

Les parents de ces enfants n'ont jamais eu de maladie grave, si ce n'est celle qui détermina la mort de la mère quelque temps après la naissance de ce monstre, comme nous verrons tout à l'heure.

Encore aujourd'hui le père jouit d'une excellente santé.

(1) De chaque côté et en haut de la Figure se trouvent des *Caractères chinois*, extraits de l'affiche de la trompe Barnum.

(2) Nous reproduisons ci-dessous ces différents noms écrits en chinois par l'interprète chinois qui accompagne toujours les deux frères et leur père (*Fig.* 41).

Ni le père, ni la mère n'ont jamais fumé d'opium (?), ni jamais bu aucune espèce d'alcool. La mère ne buvait que de l'eau et du thé.

Le père était commerçant (une sorte d'épicier) de son état.

La mère n'avait jamais eu de fausse couche, avant l'accouchement de ce monstre ; et depuis elle n'a plus eu d'enfants à terme ni avant terme.

Elle a nourri ses deux enfants au sein pendant deux ans et demi ; mais, trois ans après leur naissance, elle est morte à la suite d'une maladie qui a duré dix jours.

Cette maladie commença par un refroidissement et finit par une diarrhée prolongée.

Les frères Chinois ont commencé à parler quand ils avaient à peu près un an et demi : mais ils n'ont su essayer les premiers pas qu'à



Fig. 38. — Les Jumeaux Chinois Liou-Seng-Sen et Liou-Tang-Sen, types de tératopages opérables.

l'âge de 3 ans. Ils n'ont jamais présenté aucune forme de bégaiement.

Les deux ont toujours révélé une grande intelligence ; mais on remarque que Liou-Tang-Sen est plus intelligent que son frère.

Ils ont toujours pu se coucher indifféremment d'un côté ou de l'autre ; mais, en combinant, il est facile de le comprendre, le côté droit de l'un avec le côté gauche de l'autre et *vice-versa*.

Il y a quatre ans, ils ont eu la petite vérole, et l'un d'eux est tombé malade un jour après son frère. On peut voir encore aujourd'hui les traces très visibles de cette maladie chez Liou-Seng-Sen, c'est-à-dire le premier qui a été atteint.

Ils sont toujours très gais, ne se disputent que très rarement, et ils s'aiment tendrement. Ils s'amusent tout le temps. Pour marcher, les Frères Chinois se placent l'un à côté de l'autre (1), et, dans cette position (Liou-Seng-Sen à droite de Liou-Tang-Sen), ils peuvent même courir. S'ils changent de position, c'est-à-dire si Liou-Seng-Sen se place à gauche de Liou-Tang-Sen, ils ne savent plus marcher régulièrement, et ils sont obligés, pour atteindre un

(1) Voyez *Fig.* 37.

but quelconque, de faire un de leurs pieds accompagner l'autre dans la même direction pour le mouvement de progression. Dans le premier cas, ils marchent tous les deux en avant ; dans le second cas, ils marchent de côté. L'un



Fig. 39. — Les Frères Chinois : Liou-Seng-Sen à droite et Liou-Tang-Sen à gauche. — Aspect du pont d'union montrant la saillie formée par un des appendices xiphoïdes. XIPHOPAGE vivant en 1901, âgé de 14 ans.

deux (Liou-Tang-Sen) va de gauche à droite, et l'autre (Liou-Seng-Sen) de droite à gauche.

Ils sont sortis de la Chine il y a à peine deux ans et demi, et, avant leur embarquement pour



Fig. 40. — Les Frères Chinois Liou-Seng-Sen à gauche et Liou-Tang-Sen à droite : Aspect du pont d'union.

l'Europe, ils ont été examinés par un médecin écossais à Shangaï.

Ce médecin a pu constater les faits suivants, que nous reproduisons textuellement en alle-

mand, comme on les tronve dans les catalogues de l'Exposition.

« Ich habe die chinesischer Zwillinge untersucht und gefunden, dass sie vollkommen gesund sind; durch ein 7,5 cm langes und 3 cm breites Fleischband sind sie frontal miteinander verwachsen u. zw. setzt dieses Verbindungsglied bei beiden am unteren Ende des « Sternum » an, das man am oberen Theile deutlich fühlen kann. Die beiden xyphoiden Knorpel sind ohne merkliche Unterbrechung mit einander verbunden. X Strahlen haben erkennen lassen, dass das Band mit keinen knöcherigen Theilen durchsetzt ist; das Bauchfell beider setzt sich in dem Verbindungstücke fort ».

Comme on peut facilement le comprendre, cette description est par trop résumée pour que l'on puisse se faire une idée assez nette de ce monstre.

En arrivant en Europe, ils ont débarqué au Havre. De là ils ont été transportés directement en Angleterre, où se trouvait alors le Cirque de MM. Barnum et Bailey.

Après quelque temps d'exposition dans différentes villes de ce pays, ils ont été montrés en Allemagne et ensuite en Autriche, où nous les avons trouvés.

Actuellement Liou-Tang-Sen a 1 m. 352 et Liou-Seng-Sen 1 m. 343 de hauteur (*Fig.* 37, 38, 39 et 40).

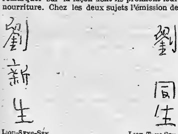


LIOU-YOUEN-SCHANG (*Nom du père*). LAICH (*Nom de la mère*).
Fig. 41. — Noms des Parents des Frères Chinois.

Il y a un an, ils pesaient chacun 60 livres, selon l'information du Barnum; mais dans ces derniers temps on ne les a pas pesés.

Ils marchent, ils courent, ils sautent, ils prennent n'importe quelle position, mais en obéissant toujours aux exigences de l'union, qui les maintient rapprochés l'un de l'autre.

Toutes leurs fonctions s'exercent d'une façon indépendante. Il n'y a rien de particulier à remarquer sur la façon dont ils prennent leur nourriture. Chez les deux sujets l'émission de



LIOU-SENG-SEN. LIOU-TANG-SEN.
Fig. 42. — Noms des deux Frères Chinois. (*Noms des enfants*).

l'urine est très variable, sous le rapport du temps aussi bien que de la quantité éliminée. L'un d'eux peut être réveillé pendant que l'autre dort. Très souvent, l'un d'eux a faim, sans que son frère accuse la moindre envie de manger.

Malgré cette indépendance apparente, il règne entre eux en général une parfaite harmonie, à peine troublée par de très légères discordances tout à fait passagères.

On a une fois donné de l'alcool à l'un des enfants et l'autre (celui qui n'avait rien bu) est resté plus ivre que son frère, qui seul avait bu du whisky. (*A suivre*).

ACTUALITÉS.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

61 (07)

Les Chaires Municipales et leurs prochains titulaires.

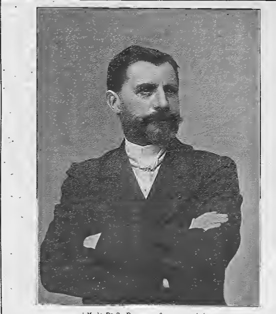
Tout arrive au pays de France ! Et les hommes qui ont la patience d'attendre [ce qui est une caractéristique du génie, puisque, d'après Buffon, ce n'est qu'une longue patience !], et qui, grâce à leurs qualités physiques, peuvent lutter longtemps, voient souvent chez nous leurs efforts couronnés par un succès éclatant.

Ce qui vient de se passer, pour les chaires créées récemment à la Faculté de Médecine par le Conseil municipal, en est une preuve manifeste. De longs mois, on a agi pour les faire créer; de longs mois on a travaillé pour assurer de certaine façon le résultat des élections des titulaires ; de longs mois on a attendu que la Commission fît son choix... Mais, enfin, tout est terminé. Les votes ont eu lieu la semaine dernière ; et deux noms sont sortis des Urnes. Sous peu, les nominations paraîtront à l'*Officiel*.

C'est à la Sorbonne, et sous la présidence de M. Gréard, que s'est rénnie la Commission mixte chargée du choix à faire. Cette Commission comprend le président du Conseil de l'Université, les doyens et assesseurs des quatre Facultés, le directeur de l'Ecole de pharmacie, le président du Conseil municipal et les neuf membres de la Commission municipale des relations de la Ville et de l'Université. Comme il s'agissait d'une première nomination à une chaire créée à l'aide de fonds mis par la ville à la disposition de l'Université, le second délégué de la Faculté de Médecine au Conseil de l'Université avait été adjoint à la Commission.

Ainsi composée, les représentants du Conseil municipal étaient en minorité (dix contre douze) (1). Voici les noms des conseillers municipaux : MM. Grébauval, John, Labusquière, Quentin-Bauchart, Chautard, Dausset, Auffray, Deville, Desplas, Escudier et Gay.

Voici les résultats du scrutin pour la chaire de Gynécologie : Pour la présentation en première ligne, M. le Dr Pozzi, 12 voix contre 5 à M. Bouilly, et 4 à M. Segond, et un bulletin blanc. Pour la présentation en deuxième ligne, 13 voix à M. Bouilly, contre 9 à M. Segond.



M. le Dr S. Pozzi, professeur, agrégé,
Présenté en 1re ligne pour la Chaire de *Gynécologie* de la Faculté.

(1) Tout cela avait été calculé à l'avance par l'autorité compétente, bien entendu. — Le Français est né..... malin.

Pour la chaire de *Chirurgie infantile*, M. le Dr Kirmisson a obtenu 13 voix contre 9 à M. Brun, lequel a été présenté en seconde ligne. Au demeurant, voici le détail de l'élection pour la désignation des candidats à la chaire de chirurgie infantile, qui a donné lieu aux scrutins suivants :

MM.	1er tour	2e tour	3e tour
Kirmisson......	8	11	13
Brun..........	9	11	9
Broca..........	5	»	»
	22	22	22

Au troisième tour, M. le Dr Kirmisson, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été porté *en première ligne*.

Tout le monde médical de France et de l'Etranger connaît notre cher et excellent Maître, M. le Dr S. Pozzi.

« Dans quelque monde que ce soit, a dit Horace Bianchon dans *le Figaro*, dans le monde de la Science, dans le monde des Lettres, des Arts, du Théâtre, dans celui de la politique ou dans le monde simplement, il n'est personne qui n'ait dans la mémoire cette image si parfaitement élégante et sympathique. Ce qu'on ne sait peut-être pas assez, c'est à quel point ce grand charmeur, sans rien perdre de son aisance souriante, a su demeurer toute sa vie un très grand travailleur. Cette chaire, qu'il désirait depuis longtemps, il vient de l'emporter de haute lutte sur ses deux concurrents, M. le Dr Bouilly et M. le Dr Segond, qui, l'un et l'autre, sont deux opérateurs et spécialement deux gynécologistes de tout premier ordre, et que tout le monde s'accorde à tenir pour deux maîtres de la chirurgie de la femme. Si le Dr Pozzi a triomphé de tels rivaux, si son nom a réuni, dès le premier tour, douze suffrages sur vingt-deux, c'est, je crois bien, qu'il a écrit depuis bien des années un gros traité de gynécologie qui a comblé une lacune dans la littérature médicale française, et qui, d'ailleurs, a été traduit dans trois ou quatre langues; c'est qu'il a fondé une Revue spéciale, et, depuis dix années, organisé à l'hôpital Pascal, métamorphosé par ses soins, un enseignement clinique et opératoire, qui le faisait déjà professeur de fait, sinon de droit officiel. Je vois d'ici le beau banquet que ne manqueront point d'organiser ses élèves et ses amis pour fêter le dernier succès d'un homme qui, très jeune encore, est chirurgien des hôpitaux, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de Médecine, sénateur, officier de la Légion d'honneur, et qui ne compte que des sympathies, même parmi ses compétiteurs d'aujourd'hui, qui seront de la fête et lèveront leur verre en son honneur. »

M. Kirmisson est agrégé de la Faculté, chirurgien des hôpitaux et l'auteur de travaux connus sur la pathologie externe, la médecine opératoire, et tout particulièrement sur la pathologie chirurgicale des enfants.

Il est des plus probables que ces deux noms paraîtront sous peu à l'*Officiel*, et que nous aurons à rappeler alors plus complètement la carrière scientifique de ces deux Maîtres.

LES FÊTES SCIENTIFIQUES.

61 : 573
Le Quarantenaire de la Société d'Anthropologie.

Le banquet pour fêter le Quarantenaire de la *Société d'Anthropologie* a eu lieu à l'Hôtel du Palais d'Orsay le 12 mars 1901. Il a été très réussi. Le menu est intéressant à citer :

Crême de Protoplasma; Consommé Cannibale. — Hors-d'Œuvre des Deux-Mondes. — Saumon, sauce Cailloux à la Saint-Acheul; Filets de Sole platycéphale à déformation Toulousaine. — Filets d'Aurochs, fonds de cabanes aux Artichauts; Timbale Pompeï; Vol-au-Vent aux quenelles de *Pithecanthropus erectus*. — Poularde à la Hottentote; Terrines de Faisans celtiques; Salade des Eyzies. — Petits pois pour mensurations; Gâteau aryen de l'Hindou-Kouch. — Bombe Glaciaire. — Fruits sélection artificielle. — Friandises; Rondelles crâniennes, Langues de Ouistiti; Embryons confits, etc. — Médoc en ampoules; Moulin à Vent Burgunde; Graves paléolithique de la Cave des Fées (Gironde); Champagne Marnien, frappé au percuteur. — Café créole métissé; Liqueurs Nègres.

Ce menu était illustré d'un dessin *ad hoc* de M. A. de Mortillet fils.

Le Banquet était présidé par M. le Ministre de l'Instruction publique, ayant à ses côtés M. le Dr de Lanessan, Ministre de la Marine. Y assistaient les représentants de l'Institut anthropologique de la Grande-Bretagne, et des Sociétés d'Anthropologie de Stockholm, de Bruxelles et de Vienne. Plusieurs membres de province étaient venus assister à cette réunion, dans laquelle nous avons remarqué, outre le Bureau de la Société, MM. les Drs Pozzi, Dureau, Laborne, MM. Yves-Guyot, Rivière, etc. Au dessert, toast très applaudi du Président, M. Chervin, de M. Manouvrier, des représentants étrangers et du Ministre. La fête s'est terminée par la distribution de récompenses, parmi lesquelles nous avons noté celle de M. le Dr Zaborowski, nommé Officier de l'Instruction publique.

Le jeudi 14 mars a eu lieu, au Club médical, un déjeuner offert par M. Chervin aux membres étrangers. Parmi les toasts portés, il faut distinguer celui du président, M. le Dr Chervin, qui a préconisé l'idée d'une *Association internationale des Sociétés d'Anthropologie*. — Nous approuvons de toutes nos forces cette idée, qui était depuis longtemps dans notre esprit de même que celles de l'*Annuaire international des Anthropologistes*, de la *Bibliographie anthropologique internationale*, des comptes rendus internationaux des séances des diverses sociétés : idées qui répondent trop aux besoins du moment pour ne pas être appuyées par tous les hommes de progrès.

Tous nos compliments donc à notre ami Chervin pour son initiative éclairée et sa vaillance. Il a la foi; c'est avec cela qu'on soulève les montagnes, même celles faites de roches primitives.

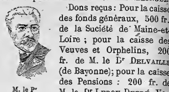
M. B.

SOCIÉTÉS MÉDICALES.

61 (06)
Association générale de Prévoyance et de Secours Mutuels des Médecins de France.

Délibérations du Conseil Général.

Le Conseil général de l'Association des Médecins de France s'est réuni le 8 mars 1901, sous la présidence de M. Lannelongue.


M. le Pr Lannelongue, Président de l'Association générale.

Dons reçus : Pour la caisse des fonds généraux, 500 fr. de la Société de Maine-et-Loire ; pour la caisse des Veuves et Orphelins, 200 fr. de M. le Dr Delvaille (de Bayonne); pour la caisse des Pensions : 200 fr. de M. le Dr Leroy-Dupré. Versement et don de la Société de Tarn-et-Garonne, 10 fr. par cotisation perçue. Le Président annonce qu'il remettra une somme de 3000 fr. à la caisse, qui sera la première ouverte, par l'Association, de *l'indemnité maladie* ou des *retraites de droit*. *Subventions* : Une somme de 900 fr. a été accordée aux Sociétés de la Somme, de Brignoles et Draguignan et de Toulon, pour venir en aide à des veuves de Sociétaires. Le Conseil a été informé qu'une Assemblée générale de l'*Association amicale des Médecins français pour l'indemnité en cas de maladie* devait avoir lieu le 17 mars pour discuter les projets de modifications à ses statuts qui permettraient l'adjonction de cette société à l'Association générale. Les statuts de la *Caisse des Pensions de retraites du Corps médical français* n'ayant pas encore été révisés, conformément à la loi du 1er avril 1898, les projets d'entente avec cette société se trouvent momentanément retardés. Le Conseil a décidé qu'un compte rendu analytique de ses travaux, signé du Président et d'un Secrétaire, serait adressé après chaque séance à tous les journaux de médecine et aux Sociétés unies. MM. Laugier et Rendu seront présentés à l'Assemblée générale pour remplacer au Conseil Général MM. Bergeron et de Beauvais décédés. M. Sainton sera proposé pour remplir les fonctions d'archiviste de l'Association. Le Conseil charge M. le Trésorier de s'entendre avec le notaire de l'Association et celui de la succession Marjolin pour préparer la vente, dans les meilleures conditions possibles, des immeubles dus à la grande libéralité de notre regretté confrère.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614
L'Asile de Tuberculeux de Mlle Noualhier.

La question de l'Asile de Tuberculeux de Mlle Noualhier entre dans une nouvelle phase. On sait que le Conseil d'Etat vient d'annuler l'arrêté de fermeture pris par le

maire de Limoges (1) ; mais ce dernier ne se tient pas pour battu. Il vient en effet de prendre un nouvel arrêté, dont voici le texte.

Le maire de la commnne de Limoges, député de la Haute-Vienne, conseiller général, vu les articles 94, 95, 96 et 97 de la loi du 5 avril 1864; Vu les articles 471 et 474 du code pénal ;

Atteodu que le transport, à travers les rues de Limoges, de malades atteints au dernier degré de maladies contagieuses, et leur hospitalisation, pour y mourir, dans une maison dénommée « Asile Noualhier », a déjà suscité des troubles dans la rue, à la suite desquels l'asile avait été fermé ;

Attendu que la réouverture dudit asile amènerait certainement dans Limoges une intervention de la population elle-même, qu'il est du devoir du maire de prévoir et d'éviter daos l'intérêt de la tranquillité publique ;

Arrête : Article premier. Est interdit le transport de malades atteints d'affections contagieuses, de tuberculose, sans autorisation du maire, et la réouverture de l'asile dit « Asile Noualhier », sis avenue de Toulouse, numéro 36; Art. 2. Le présent arrêté est immédiatement exécutoire; il sera signifié à Mlle Noualhier; Art. 3. M. le commissaire central est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Ce nouvel arrêté a été signifié à Mlle Noualhier par les soins du commissaire de police. Il convient d'ajouter qu'aucun malade ne se trouvait dans l'asile de tuberculeux depuis la promulgation de l'arrêté que vient d'annuler le Conseil d'Etat. Mais Mlle Noualhier se préparait, dit-on, à y amener de Paris un nouveau convoi de malades. Un agent de police, placé en permanence devant l'asile, a l'ordre d'en interdire l'entrée aux malades. On ne sait si Mlle Noualhier tentera de passer outre à cette consigne.

Ainsi un malade ne peut plus être déplacé dans cette bienheureuse ville, sans que la Municipalité y consente ! Ce mépris des lois, cette violation de la liberté individuelle, cette révolte contre les décisions de la Justice n'ont d'autre raison que la haine inspirée à la Municipalité par une œuvre de charité catholique. Mlle Noualhier va de nouveau en appeler de cette insupportable tyrannie. Quoique catholique... non pratiquant, nous trouvons qu'à Limoges on commence à dépasser les bornes !

NÉCROLOGIE

61:92

M. le Dr Pierre ALLEMAND (de Riez, Basses-Alpes)

On aooonce la mort de M. Pierre Allemand, ancien député des Basses-Alpes à l'Assemblée nationale, âgé de quatre-vingt-sept ans. Déporté au 2 décembre, il revint dans les Basses-Alpes à l'expiration de son exil et exerça la profession de médecin à Riez, sa commune natale. Il y acquit bientôt, grâce à sa charité et à son dévouement, une telle popularité qu'en 1871 ses concitoyens le nommèrent député sans qu'il eût fait acte de candidat.

Député de Digne de 1876 à 1881, il fit partie du groupe des 363, mais ne fut pas réélu en 16 Mai. Il renonça alors à la vie politique et fut remplacé au Parlement par son fils le Dr César Allemand, nommé en 1897 sénateur des Basses-Alpes.

M. le Dr Fr. DUFRAIGNE (de Meaux).

On annonce la mort de M. le Dr François Dufraigne, ancien sénateur de Seine-et-Marne et ancien maire de Meaux, ancien chirurgien en chef de l'hospice-hôpital de cette ville, décédé à l'âge de 79 ans. Le défunt était chevalier de la Légion d'honneur. Ancien interne des hôpitaux de Paris en 1846, docteur de la Faculté de Paris en 1851, avec une thèse sur la *Rétroflexion de l'utérus*, Paris 1851, n° 118, 31 p., 4°, M. Dufraigne avait été élu membre du Sénat en 1885. Il siégeait parmi les radicaux et ne fut pas réélu au renouvellement de 1894.

M. le Dr P. BOULLAND.

M. le Dr Pierre Boulland, ancien président de la Société de Médecine et de Chirurgie pratiques, lauréat de l'Institut, laisse une œuvre impérissable, car on lui doit de belles recherches anatomo-pathologiques sur les affections orthopédiques. Son œuvre la plus importante, celle qui demeurera à jamais, c'est sans contredit l'étude qu'il a faite sur la *scoliose*. Sur le tard, il se mit à l'étude de la langue allemande et parvint à la posséder suffisamment pour faire chez nos voisins d'Outre-Rhin des conférences sur la scoliose des adolescents et son traitement, sur les déviations du rachis, sur le pied-bot, etc. Depuis plusieurs années, il avait dû quitter Paris et vivre dans le Midi, entre Marseille et Aix, ne faisaot daos la capitale que de rares apparitions. C'est en Provence qu'il vient de s'éteindre subitement, à l'âge de 82 ans.

61(09)

M. le Dr Licourt, maire de Châtillon-sur-Marne, décédé en cette ville à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.— M. le Dr Mourette, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu et du bureau de bienfaisance de Saint-Quentin, décédé dans cette ville, à l'âge de soixante-seize ans. — M. le Dr Singer (de Berguettes). — M. le Dr Charles Koenne, externe des hôpitaux de Lyon.

LES LIVRES NOUVEAUX.

615.7

Action des Médicaments (*Leçons de Pharmacologie et de Thérapeutique professées à l'hôpital Saint-Bartholomew*) ; par Lauder Brunton. Traduction franç. par E. Bouqué et J.-F. Heymans. — Paris, G. Carré et Naud, in-8°, 1901.

Ces leçons, traduites de l'anglais, ont pour but d'inculquer certaines données fondamentales d'ordre thérapeutique aux étudiants et aux praticieos, qui ne sont pas des spécialistes. C'est d'ailleurs là un ouvrage très scientifique, c'est-à-dire presque de la physiologie pure. L'ennui de ces traductions de livres étrangers relatifs à la pharmacie, c'est l'adoption propre au pays en question, de certains médicaments et l'usage de préparations spéciales que l'on n'emploie pas en France. On est donc obligé, pour s'y reconnaître, de recourir à la « British pharmacopœia ». Le livre est illustré de figures intéressantes et comprend 35 leçons qui traitent à peu près de l'ensemble de la thérapeutique.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de l'auteur, ni de la traduction. Il s'agit d'une œuvre au-dessus de la critique banale et d'un volume qui doit être dans toutes les bibliothèques des médecins instruits, car il est plein de vues originales et vives auxquelles nous ne sommes pas accoutumés chez nous.

615

Formulaire des médicaments nouveaux pour 1901 : par H. Bocquillon-Limousin. — J.-B. Baillière, Paris, 1901, 1 vol., in-18, de 322 pages, cartonné.

L'année 1900 a vu naître un grand nombre de médicaments nouveaux ; le *Formulaire* de Bocquillon-Limousin est le plus au courant, celui qui enregistre les nouveautés à mesure qu'elles se produisent. L'édition de 1901 contient un grand nombre d'articles sur les médicaments introduits récemment dans la thérapeutique, qui n'ont encore trouvé place dans aucun formulaire, même des plus récents. Citons en particulier : *Acétopyrine, Aniodol, Basicine, Berbérine, Cacodylate de gaïacol, Cassaripe, Chlorétone, Elosine, Epicarine, Euménol, Fluoroforme, Gaïakinol, Globone, Guaïamar, Gujasanol, Gynocardique (Acide), Gyrgol, Hédonal, Honthin, Ibit, Igazol, Liantral, Mentophénol, Mercuriol, Persodine, Pétrolan, Pétrosulfol, Résaldol, Saccharate de soude, Saponal, Silbérol, Spléniferrine, Traumatol*, et un grand nombre de plantes coloniales et exotiques, récemment introduites en thérapeutique. Outre ces nouveautés, on y trouvera des articles sur tous les médicaments importants de ces dernières années, tels que : *Airol, Benzacétine, Cacodylate de soude, Caféine, Chloralose, Cocaïne, Eucaïne, Ferripyrine, Formol, Glycérophosphate, Ichthyol, Iodol, Kola, Levure de bière, Menthol, Pipérazine, Résorcine, Salipyrine, Salophène, Somatose, Strophantus, Trional, Urotropine, Vanadate de soude, Xéroforme*, etc., etc.

61(09)

Deutsche Medicin im neunzehnten Jahrhundert. Säcular Artikel der *Berliner klinischen Wochenschrift [La médecine allemande au XIXe Siècle]*. Article-séculaire de la *Berl. klinisch. Wochenschrift* ; par C. A. Ewald und C. Posner. — Berlin, Verlag von August Hirschwald, 1901.

Beau livre d'un réel à-propos et en même temps d'un attrait vraiment spécial. La rédaction de la *Berl. klinisch. Wochenschrift*, sous ce titre, a voulu fêter la mort du XIXme siècle; elle a fait preuve d'une ingéniosité indiscutable et d'esprit très impartial, en rendant un hommage solennel à ses concitoyens, aux savants et aux princes de la médecine et chirurgie pendant le XIXme siècle, sans oublier les diverses nationalités et en première ligne les grands savants français, reconnaissant pour ces derniers les services immenses qu'ils ont rendus à l'humanité entière.

L'espace ne nous permet pas de faire défiler sous les yeux des lecteurs tous les noms de cette pléiade. Pour l'Allemagne, en première ligne, figure Rudolf Virchow « le père de la nomenclature médicale, et des nouvelles idées sur la Pathologie »; les professeurs C. A. Ewald et C. Posner, qui pendant le XIIIe Congrès international de la Médecine à l'Exposition de 1900, et surtout pour ce qui a trait à la Presse médicale internationale ont, par leur activité infatigable, si puissamment contribué à nos succès, laissant parmi leurs collègues internationaux à Paris des souvenirs ineffaçables ! Citerai-je encore les célèbres Professeurs Rumpf, Martin, Kirchner, Ponfick, Baginsky, Flemming, Schleich, von Noorden, Bruno, Veit, Bahes, etc., etc., qui ont contribué à cette œuvre par des articles de haute valeur ? S'il

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1900, p. 408, 410, 417, 435, 453, 486, 500, 536 ; 1901, n° 8, p. 60.

nous est malheureusement impossible de citer tous les articles d'un intérêt capital, nous ne pouvons cependant résister à la tentation de signaler un extrait d'un article du Professeur Babes : « *L'enseignement de la rage à la fin du XIXe siècle* », car c'est en termes aussi simples qu'éloquents qu'il rend hommage à *Pasteur*. Nous nous empressons de mentionner en outre l'article sur les *Léproseries*, avec figures, écrit magistralement par l'éminent Professeur Mart. Kirchner. Ce volume a 491 pages.

618.2(0)

Accouchements et maladies des femmes en couches ; par L. Gaulard et V. Bué. — Paris, 1901, Vigot Frères, éditeurs, 1 vol. in-8° écu.

Encouragé par le succès obtenu par les 2 premières éditions de son *Manuel de Thérapeutique clinique*, M. G. Lemoine, professeur de la Faculté de Médecine de Lille s'est décidé à demander à quelques-uns de ses collègues de rédiger dans le même esprit trois volumes qui feront suite à son ouvrage, et qui s'appliqueront à la thérapeutique pratique : des *maladies chirurgicales, des accouchements et des maladies spéciales*. Ces quatre volumes formeront ainsi une petite encyclopédie portative, contenant à peu près tout ce que doit savoir le praticien désireux de connaître le traitement des maladies les plus fréquentes. M. Gaulard, professeur de clinique obstétricale à la Faculté de Lille et Bué, son chef de clinique, qui ont accepté de rédiger la partie de la *Thérapeutique obstétricale*, ont pleinement réussi dans le volume qui paraît aujourd'hui sous le titre de : **Accouchements et maladies des femmes en couches**. Ce livre est rédigé dans le même esprit que le volume précédent, c'est-à-dire qu'il s'adresse surtout aux praticiens et qu'il exclue toute prétention de haute science. Il a pour but d'offrir aux médecins occupés et aux étudiants l'exposé des principales indications thérapeutiques fournies par les cas en présence desquels ils se trouvent journellement. C'est un véritable manuel de la pratique journalière des accouchements. Nous prions le lecteur de remarquer qu'il ne s'agit pas là d'un nouveau livre d'accouchements, mais simplement d'un livre concernant *la Thérapeutique obstétricale*, sans théories, ni phrases inutiles.

Un regard jeté sur le chapitre approprié suffira au praticien pour lui permettre d'instituer le traitement utile dans chaque cas particulier. Là, pas d'érudition, mais simplement des indications pratiques exposées aussi simplement que possible, réduites pour ainsi dire à leur plus simple expression. Un manuel de ce genre, n'a encore jamais été écrit et c'est aussi la première fois qu'une étude aussi complète est faite de la Thérapeutique, pourtant si spéciale et si complexe des maladies des femmes en couches et des nourrissons. Toutes les maladies qui peuvent se montrer chez celles-ci et chez ceux-là sont passées en revue, et envisagées dans leurs diverses formes cliniques au point de vue de leur traitement. Ce petit livre sera certainement goûté des étudiants et des médecins praticiens, car il facilitera leur instruction et diminuera les difficultés de leur tâche.

612.3

Die Verdaulichkeit der Nahrungs und Genussmittel auf Grund microscopischer Untersuchungen der faeces [*La digestion des aliments et boissons, basée sur les examens microscopiques des fèces*] ; par Schilling (F.). — Leipzig, 1900, Verlag van Hartung et Sohn, 132 p. avec 102 fig.

C'est un petit livre, d'un véritable intérêt, et il comble certaines lacunes dans l'analyse des fèces des différents aliments ; ces examens ne sont pas des expériences sur des substances particulières, mais se rattachent — en vue d'éviter la surcharge de l'estomac et de l'intestin —, à la vie ordinaire et alimentation habituelle de l'adulte sain et de l'enfant. C'est ainsi qu'on peut suivre l'auteur pas à pas dans ses idées sur la digestion et le processus de la digestion ; sur la digestion des aliments, leur durée de présence dans l'estomac, et l'analyse des fèces ; la digestion, d'après les examens microscopiques des fèces. 102 figures se trouvent intercalées dans le texte même.

616.1

Comment on se défend contre les Maladies du Cœur ; par le Dr Henri Labonne. — L'Edition med. Française, Paris, 1900, Broch. in-8, avec figures dans le texte, 2e édition.

Les malades qui se croient atteints d'une maladie de cœur sont très nombreux, aussi nous faisons-nous un devoir de leur signaler ce nouveau volume de la série si précise des *Comment on se défend*. L'histoire, l'anatomie, la physiologie des maladies de l'appareil circulatoire sont d'abord traitées avec la lucidité ordinaire à l'auteur, puis il nous indique *ce qu'il faut faire* et *ce qu'il ne faut pas faire*, dans les péricardites, les insuffisances, les rétrécissements, l'asystolie, l'angine de poitrine, les palpitations, le goitre exophtalmique, le mal de Bright, etc....

616.8

La pratique de la Médecine mentale ; par le Dr Keraval, Directeur de l'asile d'Armentières. — Vigot Frères, Editeurs, Paris, 1901, un vol., in-18, cart.

Cet ouvrage condense les conférences élémentaires de pathologie mentale que l'auteur, avec l'autorisation du Conseil de l'Université, fait depuis plusieurs années à la Faculté de Médecine de Lille. Elles sont publiées aujourd'hui, à la demande même des praticiens et des étudiants qui ont suivi ces leçons et c'est là, déjà, nous semble-t-il, une première garantie de leur intérêt didactique autant que scientifique, que vient pleinement justifier d'ailleurs la lecture attrayante et instructive de ce livre. Nous ne saurions recommander de guide plus sûr dans le dédale si enchevêtré de la Pathologie mentale ; et nous croyons qu'on ne pourrait trouver une meilleure introduction aux savants et volumineux traités publiés sur ce sujet et dont l'abord est parfois assez difficile au débutant spécialiste et au praticien. [A.P.S.]

Variétés et Anecdotes.

La Mutilation des Femmes Somalis.

D'après Hugues Leroux, qui est actuellement en Afrique, le voyageur habitué aux pruderies, aux dissimulations du monde arabe, s'étonne de voir les *jeunes filles Somalis* circuler si librement par les rues. Entre leur quinzième et leur dix-huitième année, elles n'ont pas encore pris ce développement des hanches qui plus tard les alourdira, mais toutes, sous l'étoffe tendue, ont la beauté sculpturale, la plénitude merveilleuse de la gorge. Elles révèlent leur origine par cette grâce ronde qui élève la femme aryenne au-dessus des nécessités animales de l'allaitement et son sein découvert est un spectacle unique de beauté. Ces belles jeunes filles vont par les chemins, tête nue, leurs cheveux tressés en un bouquet d'infimes petites nattes, l'épaule droite et le bras droit à découvert. La liberté dont elles usent n'a point sa source dans la confiance que l'homme leur témoigne, mais dans les précautions qu'une jalousie féroce a prises contre leurs écarts. *Tout enfants, le couteau les a mutilées, de façon à supprimer désormais chez elles le vertige du désir* ; une suture cruelle achève de les mettre hors de la nature et de faire d'elles une indolente attente de l'égoïsme viril. — Peut-être trouverait-on là une explication de la froideur presque cruelle dont elles font preuve à l'endroit de leurs enfants.

L'Avortement chez les Femmes de Harem.

Les femmes de harem à Constantinople sont rarement mères ; et il paraît que leur stérilité est la conséquence des mesures sévères prises pour limiter l'accroissement de la progéniture du sultan. L'avortement provoqué est un fait commun dans le harem, et les *calfas* (vieilles esclaves) sont excessivement expertes dans les pratiques de cet art.

La surveillance qu'elles exercent sur la femme qui a eu l'honneur de partager la couche du padischah, est des plus rigoureuses et permet de s'assurer des premiers symptômes de la grossesse qu'elles se mettent aussitôt en devoir de combattre.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 25 au 30 Mars 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 25. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Rémy, Retterer, Sebileau Epreuve pratique. — 3e (1re partie, Oral, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Broca (Aug.), Segond, Lepage ; M. Hanriot (censeur). — 3e (1re partie, 1re série, Oral, N. R., salle no 3, Faculté) : MM. Pinard, Reclus, Jalaguier. — 3e (1re partie, 1re série, Oral, N. R. Petit-amphithéâtre) : MM. Poirier, Varnier, Mauclaire. — 3e (2e partie, Oral, N. R., salle no 2, Faculté : MM. Hanriot, Gilles de la Tourette, Teissier ; M. Gley. — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Legueu, Reynier, Lejars ; M. Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Tuffier, Walther. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Gaucher, Fournier, Launois ; M. Méry.

Mardi 26. — Dissection, (N. R., Ecole pretique) : MM. Farabeuf, Rémy, Thiéry ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Blanchard, Letulle, Hallopeau. — 2e (Doctorat, salle no 1, Faculté) : MM. Retterer, André, Langlois ; Gautier (censeur). — 3e (1re partie, Oral, A. R., selle no 1, Faculté) : MM. Maygrier, Poirier, Faure. — 3e (1re partie, Oral, N. R., salle no 3, Faculté) : MM. Le Dentu, Quenu, Bonnaire. — 3e (1re partie, Oral, A. R., salle no 2, Faculté) : MM. Schwartz, Brun, Wallich. — 3e (2e partie, A. R., Petit amphithéâtre) : MM. Achard, Charrin, Ménétrier ; Marfan. — 4e (Doctorat, A. R.,) : MM. Gilbert, Thoinot, Chassevant ; Grancher (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Campenon, Alharran. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Joffroy, Thiroloix, Dupré. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Raymond, Troisier, Vaquez ; Ricard.

Mercredi 27. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Segond, Poirier, Sébileau ; Epreuve pratique. — 1er (Doctorat, Oral) : MM. Delens, Tuffier, Jalaguier ; M. Gariel (censeur). — 2e (Définitif, Officiat) : MM. Walther, Letulle, Launois. — 2e (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Rémy, Heim, Degrez. — 3e (1re partie, Oral, A. R., salle no 1, Faculté) : MM. Reynier, Lejars, Lepage. — 3e (1re partie, Oral, N. R., salle no 2, Faculté) : MM. Pinard, Reclus, Mauclaire. — 3e (1re partie, Oral, N. R., salle no 3, Faculté) : MM. Broca (Aug.), Legueu, Varnier — 4e (Doctorat) : MM. Fournier, Pouchet, Wurtz ; M. Gley.

Jeudi 28. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Farabeuf, Rémy, Retterer ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Hanriot, Letulle, Roger. — 3e (1re partie, A. R., Petit amphithéâtre) : MM. Campenon, Wallich, Faure ; Gley (censeur). — 3e (1re partie, Oral, A. R., salle no 4, Ecole pratique) : MM. Brun, Maygrier, Thiéry. — 3e (1re partie, Oral, N. R., salle no 2, Faculté) : MM. Boully, Quenu, Richelot. — 3e (1re partie, Oral, N. R., salle no 3, Faculté) : MM. Schwartz, Bonnaire, Poirier. — 3e (2e partie, Oral, N. R., salle no 1, Faculté) : MM. Grancher, Achard, Ménetrier. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Netter, Thiroloix, Desgrez ; Thoinot.

Vendredi 29. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Leguen, Rémy, Reynier ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, salle no 3, Faculté) : MM. Ch. Richet, Retterer, Gley ; Hanriot (censeur). — 3e (2e partie, Oral,

A. R., Petit amphithéâtre) : MM. Hayem, Netter, Wurtz. — 4e (Doctorat, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Thoinot ; Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Reclus, Segond, Lejars ; Delens, (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Jalaguier, Tuffier, Mauclaire. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Hayem, Netter, Widal ; Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (censeur).

Samedi 26. — Dissection, N. R., Ecole pratique : MM. Rémy, Quénu, Thiéry ; Epreuve pratique. — 3e (1re partie, Oral, A. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Bouilly, Schwartz, Campenon ; Farabeuf (censeur). — 3e (2e partie, A. R., Petit Amphithéâtre) : MM. Letulle, Achard, Widal ; M. Langlois. — 5e (1re série, 2e partie, Charité) : MM. Hallopeau, Roger, Thiroloix ; M. Joffroy (censeur). — 5e (2e série, 2e partie, Charité) : MM. Gilbert, Ménétrier, Vaquez ; M. Thoinot. — 5e (1re série, 1re partie, Chirurgie, Beaujon : MM. Brun, Poirier, Albarran ; M. Raymond (censeur). — 5e (2e série, (1re partie, Chirurgie, Beaujon : MM. Richelot, Faure, Ricard. — 5e (2e partie, Beaujon : MM. Dehove, Troisier, Marfan ; Dupré. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; M. Chassevant (suppléant).

Thèses. — *Mercredi* 27. — M. Mouras : *De la curabilité de la cirrhose alcoolique en particulier par l'opothérapie hépatique* ; MM. Hayem, Brissaud, Vidal, Dupré. — M. Latron : *Des états cataleptiques dans les infections et les intoxications* ; MM. Brissaud, Hayem, Vidal, Dupré. — M. Beuchet : *Influence des maladies de l'aorte sur le développement de la tuberculose pulmonaire* ; MM. Brissaud, Hayem, Vidal, Dupré (Salle du Conseil). — M. Laufer : *L'hypochloruration et l'action des bromures dans l'épilepsie* ; MM. Richet, Joffroy, Hanriot, Gaucher. — M. Massart : *De l'alcoolisme dans le quartier Saint-Antoine* ; MM. Joffroy, Ch. Richet, Hanriot, Gaucher (Salle de thèses n° 1). — M. Berest : *Des troubles nerveux chez les amygdaliens* ; MM. Landouzy, Netter, Gilles de la Tourette, Méry. — M. Mathey : *La tuberculose à Paris* ; MM. Landouzy, Netter, Gilles de la Tourette, Mery. — M. Imbault : *Contribution à l'étude de la fréquence de la tuberculose chez les alcooliques* ; MM. Landouzy, Netter, Gilles de la Tourette, Mery. — M. Neumager : *Des signes pseudo-cavitaires dans les pneumonies grippales* ; MM. Landouzy, Netter, Gilles de la Tourette, Mery. — M. Carpentier : *Des indications du tubage et de la trachéotomie dans les laryngites diphtériques* ; MM. Landouzy, Netter, Gilles de la Tourette, Méry (Salle de thèses n° 3).

Jeudi 28. — M. Loin : *Contribution à l'étude de l'emploi de l'oxycyanure de mercure dans les affections uréthrales (uréthrites et rétrécissements)* ; MM. Guyon, Blanchard, Albarran, Teissier. — M. Berthelot : *Résultats éloignés du traitement de la tuberculose testiculaire par les opérations économiques* ; MM. Guyon, Blanchard, Albarran, Teissier. — M. Pesme : *Traitement des tuberculoses externes fistulisées et des tuberculoses cutanées* ; MM. Blanchard, Guyon, Albarran, Teissier. — M. Minet : *Les suppurations prostatiques et péri-prostatiques (formes et traitement)* ; MM. Blanchard, Guyon, Albarran, Teissier. (Salle du Conseil. — M. Louvet : *De l'intervention précoce et préventive dans les cas de délivrance incomplète. Étude statistique faite à la Maternité de l'hôpital Saint-Antoine* ; MM. Lannelongue, Le Dentu, Ricard, Mauclaire. — M. Pinatel : *Des lésions de l'estomac, consécutives au traumatisme par contusion* ; MM. Lannelongue, Le Dentu, Ricard, Mauclaire. — M. Jules Gales : *Contribution à l'étude de la radiographie appliquée aux projectiles logés dans la tête* ; MM. Le Dentu, Lannelongue, Ricard, Mauclaire. — M. Brugirard : *Bénignité relative des fractures du crâne chez les enfants* ; MM Le Dentu Lannelongue, Ricard, Mauclaire (Salle de Thèse n° 1). — M. Guesdon : *Le lichen d'Islande. L'acide cétrarique, l'acide protocétrarique, leurs propriétés antiémétiques* ; MM. Pouchet, Gilbert, Chassevant, Langlois. — M. Cau : *De la toxicité du phosphore* ; MM. Pouchet, Gilbert, Chassevant, Langlois. — M. Sueur : *Du bleu de méthylène chimiquement pur, en poudre, dans le traitement des métrites* ; MM. Pouchet, Gilbert, Chassevant, Langlois (Salle de Thèses n° 3).

Concours d'Agrégation : Chirurgie et accouchements. — Voici l'ordre de passage des candidats pour les leçons orales de trois quarts d'heure. *Chirurgie* : 12 mars : MM. Pillon et Michel ; 13 mars : MM. Morestin et Auvray : 15 mars : MM. Longuet et Delbet (Paul) ; 16 mars : MM. Launay et Tixier ; 18 mars : MM. Bégouin et Le Fort ; 19 mars : MM. Gayet et Savariaud ; 20 mars : MM. Souligoux et Marion ; 22 mars : MM. Thévenot et Delore ; 25 mars : MM. Vitrac et Lambret ; 26 mars : MM. Villard et Vanverts ; 27 mars : MM. Baudet et Bouglé ; 28 mars : MM. Gosset et Jeanbrau. — *Accouchements* : 29 mars : MM. Govin et Keim ; 15 avril : MM. Bouchacourt et Demelin ; 16 avril : MM. Brindeau et Commandeur ; 17 avril : MM. Dubrisay et Macé ; 18 avril : MM. Andérodias et Fabre : 19 avril : MM. Thover et Potocki.

Clinicat des Maladies mentales. — Le jury se compose de MM. Debove, Joffroy, Brissaud, professeurs à la Faculté ; Drouineau, inspecteur général des services administratifs au ministère de l'Intérieur ; Marcel Briand, médecin en chef à Villejuif ; Achard et Thoinot, agrégés. — Suppléants : MM. Dupré et Marfan, agrégés.

Enseignement médical hospitalier. — Amphithéatre d'Anatomie. *Programme des Cours de la saison d'été 1901.* — 1° Cours de médecine opératoire, sous la direction de M. le Dr Quénu, directeur des travaux scientifiques. MM. les élèves internes et externes des hôpitaux et hospices sont prévenus que les Cours de médecine opératoire commenceront le lundi 15 avril 1901. — 2° Conférences d'histologie : Des conférences sur l'histologie pathologique continueront à être faites par M. le Dr Macaigne, chef du laboratoire. MM. les élèves seront chaque jour exercés sous sa direction, au maniement du microscope.

Nota. Les microscopes et autres instruments nécessaires à ces divers travaux pratiques seront mis gratuitement à la disposition de MM. les élèves de l'administration de l'Assistance publique. Les séries devant être reconstituées pour la médecine opératoire, MM. les élèves sont prévenus que leurs cartes seront reçues à partir du jour de la publication de la présente affiche.

Enseignement de la Médecine en France. — Le Conseil supérieur de l'Instruction publique a décidé dans sa dernière session que « le diplôme de baccalauréat moderne, étant donné le caractère et la destination de l'enseignement moderne, ne devra pas ouvrir l'accès des Facultés de Médecine.

École de Pharmacie de Paris. — M. Ricard (Côte-d'Or) a écrit à M. le Ministre de l'Instruction publique pour l'informer qu'il désirait lui poser une question sur le fonctionnement de l'École supérieure de Pharmacie de Paris.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS. [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Liste de présentation des candidats à la place vacante de membre titulaire* : En première ligne, M. le Pr Joffroy ; en deuxième ligne, M. Troisier ; en troisième ligne, M. Chauffard ; en quatrième ligne et *ex-æquo*, MM. Ballet, Gaucher, Marie. M. le Pr Joffroy a été élu mardi dernier.

Correspondants. — M. le Dr H. Delagénière (du Mans), pose sa candidature au titre de membre correspondant.

GUERRE, MARINE ET COLONIES. [613]

Service de Santé Militaire. — Par décision ministérielle du 23 février 1901, les officiers du corps de Santé militaire dont les noms suivent ont été désignés pour être détachés pendant les saisons thermales de 1901, savoir : *Hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains*, M. Dubrulle, médecin principal de deuxième classe, hôpital militaire de Belfort, médecin-chef. — M. Lauza, médecin-major de première classe, hôpital militaire de Saint-Martin ; M. Sibille, médecin-major de première classe, hospice mixte d'Epinal ; M. Cordier, médecin aide-major de première classe, 35e d'infanterie. — *Hôpital militaire de Vichy*, M. Caravon, médecin principal de deuxième classe, hôpital militaire de Rennes, médecin-chef ; M. Lambert, médecin-major de première classe, hospice mixte de Clermont-Ferrand ; M. Bergounioux, médecin-major de première classe, hôpital militaire Bégin, Saint-Mandé ; M. Viguier, médecin-major de deuxième classe, 23e d'artillerie ; M. Idrac, médecin aide-major de première classe, 80e d'infanterie. — *Hôpital thermal de Bourbon-l'Archambault*, M. Le Rouvillois, médecin-major de première classe, hôpital militaire de Versailles, médecin-chef ; M. Rabuson, médecin aide-major de première classe, 138e régiment d'infanterie. — *Hôpital thermal de Barèges*, M. Gorsse, médecin principal de deuxième classe, médecin chef de l'hôpital militaire de Bayonne, médecin-chef ; M. Cluzant, médecin-major de première classe, hôpital militaire de Toulouse ; M. Vignot, médecin-major de première classe, hospice mixte de Tarbes ; M. Humbert, médecin aide-major de première classe, 18e d'infanterie. — Est nommé *au grade de médecin inspecteur* : M. Viry.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe Glérant est désigné pour embarquer sur l'*Isly*, à Lorient, en qualité de médecin de division. — M. le médecin de première classe Arbaud, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Du Chayla* (escadre de la Méditerranée), en remplacement de M. le docteur Roux-Fressineng. — M. le médecin principal Drago, du cadre de Toulon, est désigné pour aller concourir au service à terre du port de Cherbourg.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE. [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 9e semaine, 1.231 décès, chiffre un peu plus faible que celui de la semaine précédente (1.248), mais qui dépasse assez sensiblement la moyenne ordinaire de la saison (1.076). Les maladies de l'appareil respiratoires sont la principale cause de cette augmentation. La fièvre typhoïde continue à être rare ; elle n'a causé que 4 décès, chiffre analogue à ceux des quatre semaines précédentes (la moyenne est 8). La variole a causé 9 décès, chiffre analogue à ceux que l'on observe depuis six mois. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'élève à 63. La rougeole n'a causé que 9 décès (la moyenne est 21). La scarlatine (5), la coqueluche (9), la diphtérie (13), présentent des chiffres voisins de la moyenne. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 269 décès, au lieu de 276, pendant la semaine précédente et au lieu de 242, moyenne ordinaire de la saison. En outre, 28 décès ont été attribués à la grippe (au lieu de 8 pendant la semaine précédente). La phtisie pulmonaire a causé 256 décès (au lieu de la moyenne 200). Il y a eu 18 morts violentes, dont 9 suicides. On a célébré à Paris 391 mariages. On a enregistré la naissance de 1.243 enfants vivants (635 garçons et 608 filles), dont 925 légitimes et 318 illégitimes. Parmi ces derniers, 53 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des Peintres. — *Le Blanc de Céruse.* — Le Syndicat des peintres de Paris a reçu la communication suivante du sous-secrétaire des télégraphes : « Le sous-secrétaire d'Etat a, dans le but d'éviter les effets pernicieux du blanc de céruse, décidé que, désormais, dans tous les locaux occupés par les services ou destinés à l'installation des bureaux, il sera fait usage exclusivement de peintures ou enduits à base de blanc de zinc, « oxyde de zinc ». En conséquence, les marchés, soumissions, cahiers des charges, baux, etc., prévoyant l'exécution de travaux de peinture devront mentionner à l'avenir cette obligation qui sera également imposée aux entrepreneurs chargés d'effectuer des travaux de l'espèce en vertu de conventions verbales ».

Les Boissons hygiéniques : La Fabrication de l'Hydromel. — L'hydromel abyssin se fabrique de la façon suivante : On parfume à la fumée de plantes odorantes l'intérieur d'une ganne contenant généralement douze litres. On verse à l'intérieur deux litres de miel, avec une abondante décoction d'une plante appelée *ghecho*, qui, pour la bière, remplace notre houblon. On emploie quelquefois le *taddo*, autre plante aidant à la fermentation. On remplit la ganne d'eau et on laisse fermenter au soleil pendant six ou huit jours, ou bien auprès du feu, pendant la saison des pluies. On retire ensuite la cire et les scories qui se sont portés à la surface. On clarifie et on a un liquide écumant comme le Champagne. Les Européens font de l'hydromel très agréable et très mousseux avec un douzième de miel et beaucoup moins de ghecho. Dans les grandes maisons, on conserve l'hydromel et on modifie sa saveur

par des fermentions successives. On obtient ainsi des hydromels ayant le goût des vins grecs de Céphalonie et des vins sucrés d'Espagne. Ces hydromels sont très capiteux.

L'Irresponsabilité d'un parricide. — L'attitude du parquet de Saint-Claude a été très remarquée au point de vue médical dans l'affaire Duparcby. Un médecin aliéniste, désigné par le juge pour examiner l'accusé, ayant conclu à l'irresponsabilité du parricide, on fit appel à la science de deux professeurs agrégés de la Faculté, chargés d'examiner... le rapport du premier expert commis. On n'avait donc pas eu confiance dans le premier expert. Cette manière de faire laisse soupçonner des arrière-pensées regrettables.

Empoisonnement par imprudence. — M. X..., pharmacien dans les Vosges, est condamné à six mois de prison pour homicide par imprudence, causé par de l'opium qu'il a servi pour de l'ipéca à quatre enfants en basâge et qui sont morts. M. X.... est condamné, en outre, à 11,000 francs de dommages-intérêts.

Empoisonnement par la Bière arséniquée. — Nous avons parlé des empoisonnements par la bière qui se sont produits dans les régions de Manchester et de Liverpool, il y a quelques mois. Un jury a été nommé pour juger les différentes personnes dont la responsabilité était impliquée dans cette affaire. Ce jury a terminé son enquête après onze jours et a acquitté tout le monde, tout en distribuant des blâmes sévères.

Empoisonnements à Liège. — On écrit de Liège que cinq enfants ont été empoisonnés par l'eau d'un puits voisin du cimetière. La commission médicale et les autorités ont pris d'urgence toutes les mesures que réclame la situation.

Empoisonnement par la Benzine. — *Angers.* — Mme Z.... femme d'un conseiller municipal d'Angers, ancien candidat à la députation, en voulant prendre un médicament, a absorbé de la benzine. D'où empoisonnement.

La Scarlatine à Paris. — Une question a été posée par M. Bertrou, au Conseil municipal de Paris, à M. le Préfet de Police, sur les dangers de la propagation de la scarlatine et de la rougeole par les *baignoires* qui sont portées à domicile par les établissements de bains, sans avoir été préalablement désinfectées, bien qu'ayant servi à des personnes atteintes de ces maladies. M. Lépine a répondu que la législation n'armait pas la Préfecture de police d'un pouvoir répressif en matière de maladies contagieuses. « A mon très grand regret, a-t-il ajouté, je n'ai que la possibilité d'avertir le public des dangers de contagion. C'est ce que j'ai fait lors de l'épidémie de variole. Quand il s'agit de transfert de malades aux hôpitaux par des fiacres, on peut savoir par le service de l'hôpital si le malade était atteint de maladie contagieuse et exiger la désinfection du fiacre. Pour ce qui est des baignoires, le contrôle est plus difficile. Cependant, le Conseil d'hygiène sera saisi de cette question et on lui demandera d'indiquer les mesures à prendre. » M. Bertrou a dit que, si les maîtres de bains ne veulent pas prendre les précautions nécessaires, le Conseil aura le devoir de créer un service municipal de bains.

Variole. — *Paris.* — L'un des employés de l'Institut de Bibliographie ayant contracté au dehors la Variole, le Directeur de cet établissement a cru devoir faire revacciner tout le personnel. C'est M. le Dr Saint-Yves Mesnard, membre de l'Académie de Médecine, Directeur de l'Institut de Vaccine animale de Paris, 8, rue Ballée, qui a bien voulu procéder lui-même à cette longue opération. Nous tenons à remercier publiquement ici notre savant et cher Maître de sa très gracieuse intervention, car il a bien voulu considérer l'Institut de Bibliographie comme un établissement de réelle utilité publique.

Glasgow. — Dix-huit nouveaux cas de petite vérole (trois décès) et quatre cent vingt cas sont en traitement à Glasgow.

La Peste. — *Californie.* — Depuis quelque temps les Etats-Unis de l'Ouest demandaient que l'État de Californie fût mis en quarantaine à cause de l'existence de la peste bubonique à San-Francisco. Les autorités de cette ville cachaient soigneusement la présence du fléau pour ne pas nuire aux affaires; mais une commission spéciale envoyée par le secrétaire du Trésor a présenté aujourd'hui son rapport, d'où il résulte qu'il y a eu, à San-Francisco, au moins 6 décès dus à la peste bubonique et qu'il y a encore un certain nombre de malades en traitement.

Le Cap. — On éprouve en ce moment quelque difficulté à appliquer les règlements sanitaires contre la peste, par suite de la résistance des indigènes malais, qui refusent de se soumettre aux mesures prescrites. Jusqu'ici, néanmoins, les autorités ont réussi à se faire obéir.

Un Cafre a écrit à la presse locale pour se plaindre du traitement hygiénique dont il a été l'objet, et parle d'organiser un meeting de protestation en plein air. On signale quinze nouveaux cas de peste bubonique parmi les indigènes. L'épidémie a fait son apparition dans le quartier indigène à Uitvlugt. La situation reste alarmante. Il y a eu le 12 mars douze nouveaux cas de peste, dont trois frappant des Européens, et un décès parmi les Européens déjà atteints. Un soldat employé au Château est atteint de la peste. On signale six nouveaux cas, dont un parmi les Européens. Un enfant européen a succombé à la maladie.

DIVERS. [6 1]

Les Médecins Anthropologistes. — *Subventions scientifiques.* — M. le Dr Marcel Baudouin vient d'obtenir une subvention de 500 fr. pour recherches d'ordre archéologique à faire en Vendée. Il doit cette subvention à la générosité de l'Association française pour l'Avancement des Sciences. Cette somme sera consacrée à des recherches du plus haut intérêt sur la civilisation gallo-romaine de nos côtes de l'Ouest.

Médecins candidats aux Conseils généraux. — Dans le canton de Montredon, un scrutin a eu lieu pour le Conseil général. Sur 2,016 électeurs inscrits, 1,464 votants, et 1,458 suffrages exprimés, M. le Dr Aussenac, républicain radical, a obtenu 542 voix. Il y a ballottage.

Distinctions honorifiques. — Parmi les décorations de la Légion d'honneur accordées au titre étranger à l'occasion de l'Exposition de 1900, nous relevons les suivantes pour l'Espagne : *Commandeur*, M. le Dr Calloja, doyen de la Faculté de Médecine de Madrid ; — *Officier*, M. le Dr Cortejarena, directeur de la Santé à Madrid.

Effets thérapeutiques de l'Automobilisme. — On sait que certaines maladies nerveuses se soignent au moyen d'appareils électriques trépidatoires. Or, d'après une étude du Dr Vermeulen, le meilleur conseil que l'on puisse donner aux neurasthéniques, c'est de monter des tricycles ou des voiturettes qui les secouent comme des noix et leur donnent l'illusion du voyage d'un char-à-bancs au milieu d'un champ de cailloux ! La trépidation, d'après ce confrère, est un merveilleux agent thérapeutique. « Elle purge la mélancolie, éclaircit les humeurs, dilate la rate et assainit le foie Dès 1710, M. le Dr Chirac, médecin du roi, en avait reconnu les excellents effets. Il recommandait aux hypocondriaques les courses en poste sur les pavés de Sa Majesté. L'abbé de Saint-Pierre imagina plus tard un siège à trépidations dont le succès fut énorme. Plus près de nous, en 1892, l'idée fut reprise par Charcot, qui, ayant remarqué l'action bienfaisante des voyages en chemin de fer, fit construire un fauteuil trépidant qui se trouve encore à la Salpêtrière.

Une Voix superbe. — M. le Dr Chervin cite, dans *La Voix*, une curieuse voix de soprano : « Mlle Lucie Krall, une très jeune chanteuse légère, se fait applaudir en ce moment en Allemagne. Elle possède une voix d'une acuité remarquable. Le fameux *sol* aigu de Mlle Sanderson est tout à fait éclipsé. Cette nouvelle étoile transpose l'air des clochettes de *Lakmé* d'une quinte plus haut finissant sur le *si* naturel. A Wiesbaden, cette cantatrice a fait un tour de force plus grand encore : elle a chanté l'accompagnement de flûte dans les variations du *Toréador* d'Adam, laissant la partie de soprano au flûtiste. »

Les Médecins dans le Monde. — M. le Dr et Mme Camescasse ont donné un dîner suivi d'une soirée au cours de laquelle on a chaleureusement applaudi le brillant pianiste Liorca dans l'exécution remarquable d'œuvres de Rubinstein, Godard, Gaston Paulin, Albericz, puis la cantatrice danoise Mme Hulda de Hedeman et le maître de la maison, qui ont, de très artiste manière, interprété des lieds de Grieg, Massenet, Gaston Paulin.

Mariages de Médecins. — Nous apprenons le mariage de M. le Dr Jean Dardel, médecin consultant à Aix-les-Bains, avec Mlle Hélène Certeux. — M. le Dr Louis Ramaaun, épouse Mlle Marie Givaudan. — M. René Follet, interne des hôpitaux de Paris, fils de M. le Dr Léon Follet, épouse Mlle Marie Denin. — M. Renaut, médecin de 2e classe de la Marine, à Bordeaux, épouse Mlle Madeleine Girot de Goderville. — M. Teygondaud, médecin de 2e classe des Colonies, épouse Mlle Isabelle Tournier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Guide Médical et Pharmaceutique de Paris.— Direction, 11, rue de Rocroy, Paris. Prix : 3 fr. 50.

C'est la première année que ce guide paraît. Cet annuaire paraît mieux renseigné que tous les autres; et les erreurs et les oublis n'y abondent pas trop. C'est un progrès, et l'idée est bonne. Toutefois, il y a encore bien des perfectionnements à apporter à cette publication.

Nouveaux Journaux. — Nous recevons le premier numéro d'un nouveau journal : *La Médecine anecdotique, historique et littéraire,* qui paraît chez M. Jules Rousset. Tous nos compliments à l'éditeur, qui connaît les besoins du moment, et saura mener à bien cette intéressante publication.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 664.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 13. 30 Mars 1901.

Gazette Médicale de Paris



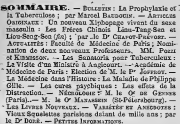
Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.



BULLETIN

614.34

La Prophylaxie de la Tuberculose.

On trouvera plus loin le récit de la visite que M. le Ministre du Commerce a rendue récemment au Sanatorium pour Tuberculeux construit pour l'Assistance publique de Paris, et les remarques qui, à cette occasion, ont été faites par les compagnons de voyage de M. MILLERAND et que notre confrère CHINCHOLLE a résumées avec son humour accoutumé.

Ces réflexions paraîtront à beaucoup de médecins un peu sévères; et ils ne comprendront peut-être pas qu'on puisse blâmer ainsi une création absolument désintéressée et destinée aux seuls malheureux. Pour nous, les critiques de Chincholle nous ont beaucoup frappé. C'est qu'en effet il faut savoir, dans la vie, proportionner l'effort et la dépense au but à atteindre. Si l'on doit faire des sacrifices énormes pour n'obtenir qu'un piètre résultat pratique, l'œuvre certes peut être intéressante et digne de tous éloges; mais elle n'est pas à la portée de la masse et surtout n'est pas viable ; car, sur la terre, on le sait, il n'y a que le relatif qui soit réalisable.

Et, c'est là la grande objection que l'on fera toujours au traitement de la Tuberculose par les Sanatoriums. Etant donné la fréquence de la maladie d'une part; la difficulté, d'autre part, d'en faire le diagnostic à la période réellement curable ; enfin l'impossibilité très probable d'empêcher l'introduction dans des institutions devant être réservées à des malades à peine atteints des tuberculeux arrivés à la période où la phtisie est d'un voisinage dangereux, on voit combien le problème est complexe, au moins au point de vue social.

Il est donc indispensable qu'on réfléchisse longuement à toutes ces objections, avant de se lancer dans la construction de palais, ou seulement d'établissements coûteux. Et, en ce qui nous concerne, nous osons penser qu'il ne faut pas être hypnotisé par ce seul mode d'action et croire qu'il n'y a pas d'autres moyens, plus efficaces, d'attaquer le terrible fléau.

Marcel BAUDOUIN.

611.012

UN NOUVEAU XIPHOPAGE VIVANT DU SEXE MASCULIN

LES FRÈRES CHINOIS
LIOU-TANG-SEN = LIOU-SENG-SEN.

PAR

M. le D^r Ed. CHAPOT-PRÉVOST.

(Fin) (1).

Nous avons pu faire, sous le rapport de l'Anthropométrie, quelques mensurations sur les deux sujets composants de ce monstre double ; et nous allons les énumérer ci-dessous, d'une façon aussi complète que possible.

Dimensions de la tête de Liou-Tang-Sen :

Circonférence au niveau du sourcil.	50 cent.	5
Diamètre bi-frontal	12	5
» bi-pariétal.	14	3
» sagittal.	17	0
» mento-bregmatique. . . .	20	4
» sub-occipito-bregmatique. .	16	0
» bi-mastoïdien.	12	8
Circonférence sub-occipito-bregmatique	49	5

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 12, p. 89.

Les dimensions chez Liou-Seng-Sen sont un peu différentes.

Dimensions de Liou-Seng-Sen:

Circonférence au niveau du sourcil. .	51 cent.	8
Diamètre bi-frontal	12	1
» bi-pariétal.	14	4 1/2
» sagittal.	16	7 1/2
» mento-bregmatique. . .	20	3
» sub-occipito-bregmatique. .	15	7
» bi-mastoïdien.	12	9
Circonférence sub-occipito-bregmatique	49	8

Les dimensions que nous avons pu prendre au niveau du thorax et de l'abdomen de Liou-Tang-Sen sont les suivantes :

	Pendant l'Inspiration.		Pendant l'Expiration.	
Circonférence au niveau du bord supérieur du pont d'union.	63 cent.	0	60 cent.	0
Circonférence au niveau du bord inférieur du pont d'union.	61	0	59	0
Longueur du sternum (de la fourchette au bord supérieur de l'union)			15 cent.	0
Distance du bord supérieur de l'union au mamelon (à droite).			8	0
» » (à gauche).			10	0
Circonférence au niveau des épines iliaques antérieures et supérieures. . .			63	0
Distance du bord inférieur du pont au bord supérieur du pubis			22	0

Ces dimensions, chez Liou-Seng-Sen, sont :

	Pendant l'Inspiration.		Pendant l'Expiration.	
Circonférence au niveau du bord supérieur du pont d'union.	64 cent.	0	61 cent.	0
Circonférence au niveau du bord inférieur du pont d'union.	60	5	58	0
Longueur du sternum (de la fourchette au bord supérieur de l'union.			16 cent.	0
Distance du bord supérieur de l'union au mamelon (à droite).			10	0
» » (à gauche).			8	5
Circonférence au niveau des épines iliaques antérieures et supérieures. . . .			63	0
Distance du bord inférieur de l'union au bord supérieur du pubis.			22	0

Le pont, qui réunit les deux sujets, a une longueur de quatre centimètres au niveau de son bord supérieur, tandis qu'au niveau du bord inférieur il a neuf centimètres de long.

On peut voir par la photo-gravure publiée, que l'écartement des deux sujets composants de ce monstre double est bien plus considérable que celui qui existait entre Maria et Rosalina.

Le diamètre vertical du pont d'union est de 77 millimètres. Son diamètre transversal est de 34 millimètres. Sa circonférence dans le sens vertical, au niveau d'un plan qui séparerait les deux sujets, est de 20 centimètres pendant l'expiration, et de 21 pendant l'inspiration.

On trouve au-dessous de l'union une seule cicatrice ombilicale, qui est placée bien au mi-

lieu de la face inférieure du pont. C'est donc bien un Monomphalien, le monstre en question, comme d'ailleurs tous les Xiphopages.

En plaçant les sujets de façon à ce qu'ils restent à côté l'un de l'autre (position habituelle quand ils marchent) et en mesurant dans ces conditions la distance qui s'étend du rebord des fausses côtes d'un sujet à celui des fausses côtes de son frère, d'un côté de l'union, et au niveau de la partie moyenne du pont, on trouve 12 centimètres.



Fig. 45. — Examen des Frères Chinois à Vienne. — Le Chinois de gauche est le père des enfants; celui de droite est l'interprète.

Si on les fait reprendre la position face à face, on observe que la même distance a été considérablement réduite, et qu'elle ne mesure plus que 5 centimètres.

Cette même augmentation et cette même réduction de la distance qui sépare les deux sujets quand on les place à côté l'un de l'autre, ou face à face, s'observe aussi bien d'un côté que de l'autre du pont d'union.

Cette distensibilité de la peau au niveau du pont nous montre que cette membrane sera largement suffisante pour recouvrir la plaie des deux sujets, dans le cas d'une intervention chirurgicale.

Il y a deux points symétriques au niveau de la portion moyenne du pont d'union où les deux sujets accusent une douleur simultanée, quand on fait une compression un peu forte.

On nous informe que, quand ils sont nés, ils étaient plus rapprochés l'un de l'autre, et que le pont s'allonge peu à peu.

Quant à la constitution et à la structure du pont qui détermine la soudure des deux sujets composants de ce monstre, nous avons pu remarquer qu'il est formé en haut par une lame cartilagineuse recourbée en arcade et ayant à peu près la disposition d'une selle qui serait placée à la partie supérieure du pont comme sur le dos d'un cheval, et dont les prolongements latéraux seraient chacun formé par un appendice xiphoïde de trois centimètres de longueur, dont la direction serait parallèle au rebord des fausses côtes du côté droit de chaque sujet.

Si l'on cherche à presser le pont entre le pouce et les autres doigts d'une main, on sent tout de suite au-dessous de cette zone cartilagineuse, une substance qui offre une certaine résistance à la pression et qui doit très probablement être constituée par un pont de *foie*, dont les dimensions sont cependant très réduites, comme on pourrait s'en rendre compte par la radiographie, si la substance hépatique avait un peu plus d'épaisseur à ce niveau (*Fig.* 46).

Il y a au-dessous de ce pont de foie une zone qui représente à peu près la moitié de la hauteur du pont, où l'on peut facilement sentir des saillies qui se forment d'un côté ou de l'autre, selon que l'on fait tousser l'un ou l'autre des deux sujets. Cette dernière disposition paraît indiquer que les cavités péritonéales ne communiquent peut-être pas largement l'une avec l'autre, mais qu'il doit y avoir des culs-de-sac allant de l'une d'elles vers l'autre.

La peau recouvre partout le pont d'union.

Nous avons porté tout spécialement notre attention à l'examen du CŒUR et nous avons pu constater que, *chez les deux sujets, il se trouve à* GAUCHE, et cette disposition est très facile à constater par l'auscultation.

Malgré la bonne volonté de M. le Dr Schiff, docent à l'Université de Vienne, nous n'avons pas pu obtenir une radiographie suffisamment nette, pour démontrer cette importante topographie cardiaque normale, chez les deux enfants; *mais elle n'est pas douteuse* (Voyez les radiographies (*Fig.* 47 et 48 faites par M. le Dr Kienböck, à Vienne).

Cette position normale du cœur chez les deux sujets composants de ce monstre est une des plus parfaites confirmations des idées de Dareste sur les caractères de ce genre *Xiphopage vrai*, qu'il a séparé du genre *Thoracopage*.

Nous devons encore signaler l'existence d'une hernie inguinale double chez Liou-Seng-Sen et d'une hernie inguinale droite chez Liou-Tang-Sen.

Le premier porte un bandage double, le second un bandage simple.

Les organes génitaux ont chez les deux enfants une apparence normale.

L'examen des yeux, fait par le Pr Ahreu Fialho, de Rio-de-Janeiro, a donné le résultat ci-dessous, chez les deux frères, sauf de très légères différences de l'un à l'autre. Voici la note que m'a donnée ce confrère :

« A part la forme des paupières, la direction des fentes palpébrales et l'écartement des yeux, dispositions particulières à la race chinoise, on ne trouve rien d'anormal à l'appareil oculaire externe. La mobilité de chaque globe dans le sens de chaque muscle est parfaite. Absence complète de strabisme. Réflexes pupillaires normaux.

« Le fond des yeux examiné, soit à l'image droite, soit à l'image renversée, est également normal. Chaque papille, dont la coloration est gris-rouge à sa moitié interne, se présente régulièrement arrondie et avec les bords nets. Le système vasculaire central ne s'écarte pas des dispositions considérées comme normales. La rétine est de même normale. Il est à remarquer que l'épithélium pigmentaire est assez développé ; ce qui contribue à modifier la coloration rouge ordinaire du fond de l'œil, qui, dans ce cas particulier offre une teinte gris-sombre, ce qui se trouve d'accord avec la pigmentation de la peau de ces enfants. Cet examen n'a dénoncé aucune trace d'anciens foyers inflammatoires nulle part. Il n'a révélé non plus aucun stigmate d'hérédo-syphilis. »



Fig. 46. — Radiographie des Frères Chinois faite du côté où ils sont habituellement le plus rapprochés. — Aspect du pont d'union : Liou-Tang-Sen est à gauche et Liou-Seng-Sen à droite.

On ne trouve aucune asymétrie appréciable chez ces enfants. Leurs dents sont un peu irrégulièrement implantées ; mais elles n'ont rien de particulier. On ne trouve rien non plus



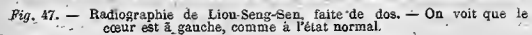


Fig. 47. — Radiographie de Liou-Seng-Sen, faite de dos. — On voit que le cœur est à gauche, comme à l'état normal.



Fig. 48. — Radiographie de Liou-Tang-Sen, faite de dos. — On voit que le cœur est un peu dévié à droite.

ni du côté du voile du palais, ni du pharynx.

D'après ces caractères anatomiques, nous pouvons conclure que les Frères Chinois, *Liou-Tang-Sen et Liou-Seng-Sen*, soudés par un pont qui a 77 millimètres de hauteur sur 34 millimètres d'épaisseur, allant de l'appendice xiphoïde à la cicatrice ombilicale, forment un *Tératopage* du genre *Xiphopage vrai* de Dareste. Ce pont étant formé, comme chez tous les monstres de ce genre par la peau, une lame cartilagineuse réunissant les extrémités inférieures des deux sternums, probablement une lame de substance hépatique, et des culs-de-sac péritonéaux, on peut affirmer que la séparation chirurgicale des sujets composants de ce monstre, offre toutes les garanties de succès.

La position normale du cœur chez les deux frères est une confirmation des idées de Dareste.

Les photographies (*Fig.* 39 et 40) montrent le grand écartement qu'il y a déjà entre les deux frères.

ACTUALITÉS.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

61 (07)

Nomination de deux nouveaux Professeurs : MM. Pozzi et Kirmisson.

Le Ministre de l'Instruction publique, conformément aux présentations faites par la Commission mixte du Conseil municipal et de l'Université de Paris, vient de nommer M. Pozzi, agrégé des Facultés de Médecine, professeur de Clinique gynécologique, et M. Kirmisson, agrégé des Facultés de Médecine, professeur de Clinique chirurgicale des maladies des enfants à la Faculté de Médecine de Paris. Ces deux chaires sont, comme nous l'avons dit, dans notre dernier numéro (1), des fondations de la Ville de Paris.

M. Pozzi est assurément le Gynécologiste français qui a le plus contribué à faire connaître en France les progrès faits dans cette science à l'étranger et inversement. C'est lui qui a surtout contribué à rendre sa place légitime à la gynécologie française dans l'estime des maîtres étrangers par sa belle publication et par ses voyages scientifiques que tout le monde connaît. Né le 3 octobre 1846 à Bergerac (Dordogne), M. Samuel Jean Pozzi est ancien interne des hôpitaux (1868), médaille d'or de 1872 ; Docteur en médecine de 1873, agrégé de 1875, Chirurgien des Hôpitaux de 1877, attaché depuis 1883 à l'Hôpital Broca, Lauréat de l'Académie de Médecine et de l'Institut en 1890, Secrétaire général du Congrès français de Chirurgie (dont il doit être considéré comme le véritable fondateur) de 1885 à 1894, Président de la Société d'Anthropologie en 1888, Membre de l'Académie de Médecine en 1896, Sénateur de la Dordogne en 1898, Officier de la Légion d'honneur, Président de la Société de Chirurgie en 1899.

M. le Dr Kirmisson, prosecteur et lauréat de l'École de Médecine de Nantes (1868-71), interne des Hôpitaux de Nantes et de Paris, Aide d'anatomie, puis prosecteur à la Faculté de Médecine de Paris, Docteur en 1879 avec une thèse *sur les opérations préliminaires en général*, Chirurgien des Hôpitaux en 1881, Professeur agrégé en 1883, membre de la Société de Chirurgie depuis 1885, Chirurgien de l'Hospice des Enfants assistés en 1889, est un maître incontesté en matière de chirurgie infantile et orthopédique, à laquelle il a consacré le *Traité des Maladies chirurgicales d'origine congénitale*, Paris, 1898, 767 pages, et pour les progrès de laquelle il a fondé depuis 1890 la *Revue orthopédique*. Parmi ses nombreuses publications, on cite de lui le 2e volume du Manuel de Pathologie externe de Reclus, Peyrot et Bouilly, traitant de la tête et du rachis, et sa collaboration aux Tomes III (Rachis) et VIII (maladies des membres) du Traité de Chirurgie de Duplay et Reclus ; les *Leçons cliniques sur les maladies de l'appareil locomoteur*, Paris, 1890, 600 pages. Ces travaux le désignaient naturellement pour la chaire qu'il vient d'obtenir.

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, p. 91.

LES SANATORIA POUR TUBERCULEUX.

613.36.

La visite d'un Ministre à Angicourt.

Le Ministre du Commerce et des Postes, ému du nombre de tuberculeux que compte son important département, a résolu de créer un Sanatorium où il pourrait mettre au moins les guérissables ? Il a constitué dans ce but une Commission, composée de vingt membres, les uns appartenant à son Administration, les autres empruntés à l'Assistance publique : celle-ci paraissant avoir l'expérience de l'édification d'établissements similaires (?).

Dès son premier contact avec cette Commission, le Ministre, dit le *Figaro*, n'a pas dissimulé son effroi. Il lui était en effet demandé, rien que pour la construction, 8,000 fr. par lit ! En homme qui aime à se rendre compte des choses, il a manifesté le désir de visiter, dans l'Oise, le sanatorium d'Angicourt, avec les Drs Dagron, Mignot et



M. Millerand, Ministre du Commerce, *Fondateur du Sanatorium pour les Tuberculeux du Service des Postes.*

Mme le Dr Sarraute-Barthélémy, notre collaboratrice et amie, médecins des Postes.

M. le Dr Kuss, directeur médical du Sanatorium, attendait le Ministre. C'est à Angicourt même, au milieu de bâtiments récemment construits sur des terres acquises après la vente des propriétés du général d'Andlau, qu'est le Sanatorium. Un vaste bâtiment ayant sept fenêtres sur la façade n'est consacré qu'à l'administration ! Un pavillon spécial a été construit à 50 mètres pour le médecin en chef. Quant au bâtiment principal, fait pour 164 lits, il pourrait en contenir le double. Le lit revient à 1,451 francs, terrain, mobilier et entretien non compris.

« On se demande parfois, dit avec raison Chincholle, à quoi l'Assistance publique dépense son argent. C'est en constructions semblables, où des gens, qui sortent de taudis, et sont appelés à y retourner, se trouvent dans un palais». M. Millerand n'a pas dissimulé sa stupéfaction. Quand il a conçu l'idée de construire un Sanatorium, il a basé son premier devis sur une dépense, déjà très élevée, de 4,000 fr. Mais personne ne pourra lui reprocher de ne pas se rendre compte minutieusement des choses. Il a voulu tout voir : dortoirs, lavabos, salle de bains, salle de douches, pharmacie, infirmerie, parloir, cuisines, réfectoire, écuries, machines, etc., etc.

Cet établissement, complètement isolé dans une sapinière sur une surface totale de 336,433 mètres, est éclairé à l'électricité. Il dépense *par jour* 4,000 kilos de charbon ! Fait pour 164 malades, il n'en contient encore que 60, quand des milliers de tuberculeux guérissables promènent la mort dans Paris en attendant leur tour d'admission. Et, pour le service de ces 60 malades, il y a un personnel que l'Assistance publique déclare insuffisant de 50 personnes ! C'est à se croire dans le royaume de la folie, dit toujours Chincholle!

Nous devons reconnaître que l'un des plus célèbres médecins de l'Allemagne, celui qu'il faut citer dès qu'il s'agit de la tuberculose, M. le Dr Dettweiler, a déclaré que le sanatorium d'Angicourt réalisait à tous les points de vue ce que peut rêver la Science ; mais on ne lui a point dit le prix du lit, et on ne lui a point dit que ce rêve ne serait une réalité que pour un nombre insuffisant de malades.

M. Millerand a rapporté de sa visite un enseignement qui ne sera point perdu. Il a nettement perçu tous les défauts d'une organisation « qui confine au crime », dit toujours Chincholle. Mais il va faire son sanatorium ou plutôt de nombreux sanatoriums, puisque le service des Postes rayonne dans toute la France et que 800 lits sont nécessaires, de toute autre façon.

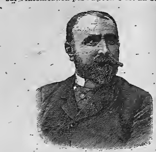
ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

61:92

Election de M. le Pr Joffroy (Paris).

Par 65 voix sur 71 votants, M. le Pr Joffroy a été récemment élu membre de l'Académie de Médecine.

« De taille moyenne, dit le *Figaro*, portant la moustache et la barbe, avec un teint frais de jeune homme et des yeux clairs les plus limpides du monde, l'éminent médecin de Sainte-Anne, professeur de clinique des maladies mentales à la Faculté, donne à qui le voit et l'entend pour la première fois une impression très forte et très juste de modestie sérieuse, de loyauté parfaite et de bonté profonde. Celui que son maître Charcot se plaisait à nommer le solide Joffroy est, d'autre part, un excellent esprit scientifique, nullement aventureux et plus épris de vérités rigoureusement contrôlées que d'hypothèses et de vues de l'esprit. Son nom est et demeurera bien certainement attaché à l'histoire d'un très grand nombre de maladies nerveuses et mentales, de la méningite hypertrophique, de la paralysie infantile, des atrophies musculaires, des névrites périphériques qu'il a décrites le premier en 1879, un an avant la première publication du Pr Leyden, de Berlin. Et ce sont là travaux de premier ordre, comme du reste ceux qu'il a publiés depuis sur les maladies mentales, sur la paralysie générale et sur l'intoxication par l'alcool. C'est un bon maître, très aimé, que le nouvel académicien, et c'est une heureuse recrue pour la savante Compagnie que ce brave homme de bon sens, qui sait parler, — il l'a souvent prouvé, — avec à-propos et finesse. »



M. le Pr Joffroy, *Membre de l'Académie de Médecine.*

Tous nos lecteurs connaissent M. le Pr Joffroy. Aussi nous bornons-nous à citer seulement les travaux qui ont établi sa réputation de clinicien et de savant. Le nouvel académicien est né à Stainville (Meuse) le 16 décembre 1844. Externe de Vulpian, et interne de Charcot en 1867, élève de Claude Bernard, Docteur en médecine en 1873, il était nommé médecin des Hôpitaux en 1879 et attaché au service de Bicêtre, puis de la Salpêtrière. Après avoir professé des Cours libres à l'Ecole pratique et suppléé le Pr Germain Sée à l'Hôtel-Dieu en 1882, il fut chargé d'un cours complémentaire de Pathologie interne en 1885 et nommé, en 1893, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris. Telles sont les étapes de cette carrière si bien remplie.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE.

61:8

La Maladie de Philippe Gille.

Un soir, le 28 novembre 1900, raconte Gaston Calmette dans *le Figaro*, Philippe Gille sentit tout-à-coup une douleur aiguë, vite disparue, presque aussitôt revenue, dans sa jambe droite, puis dans son bras ; il se retira dans sa chambre, inquiet, se plaignant d'incompréhensibles bourdonnements dans la tête, mais expliquant, avec toute sa précision accoutumée, ce mal inconnu qui semblait peu à peu se dissiper.

Il prit quelque repos après la visite de son médecin, puis se réveilla endolori, courbaturé. Il essaya de se lever : ses jambes étaient inertes ; il voulut étendre son bras vers la lampe : sa main avait une lenteur

infinie à s'ouvrir et n'atteignait plus les objets. Notre malheureux ami, qui analysait avec la netteté de son merveilleux cerveau les progrès rapides de son mal, demanda, pour essayer d'écrire, un crayon. « Je veux écrire : Au revoir, Jeanne, répétait-il à sa femme ; et je ne puis plus écrire, je ne sais plus écrire. » Ensuite il ajouta : « Je suis perdu ! Il me semble que je ne puis même plus parler !... Je ne sais plus les mots. »

« De cet instant, en effet, l'*Hémiplégie* l'avait frappé, avec la complication de la rupture de l'artère thyroïdienne (1), qui, tout en laissant au cerveau sa parfaite lucidité pour le raisonnement et la souffrance, entraîne la suppression absolue du langage et l'oubli complet de l'usage des mots !

« Le malade ne pouvait plus faire un geste, essayer un mouvement ou dire un mot, et cependant comprenait tout et se plaignait en monosyllabes intraduisibles. Il a passé les jours et les nuits, pendant quatre mois, avec l'incessante vision de la souffrance que rien ne pouvait apaiser et de la catastrophe définitive que rien ne pouvait conjurer. La catastrophe est arrivée récemment. Une congestion pulmonaire, conséquence forcée de cette brutale paralysie, l'a emporté... »

LES CURES PSYCHIQUES.

615.8
Les Effets de la Distraction.

La semaine dernière a eu lieu, à l'asile de Villejuif, une fête intéressante. On connaît les séances récréatives que, depuis quelques années, des artistes se plaisent à offrir aux pensionnaires des asiles d'aliénés. A Villejuif, le personnel de l'asile ne s'est pas contenté d'occuper l'esprit de ses malades par les souvenirs de la représentation ; il a voulu que cette représentation fût leur œuvre. Le texte de la première pièce : l'*Agence Beauminet*, est l'œuvre d'un des pensionnaires ; la musique est l'œuvre d'un autre ; les costumes, les décors ont été brossés, coupés, exécutés on par des spécialistes internés, ou par les intéressés eux-mêmes ; chacun des interprètes s'occupait de son costume et tous les interprètes étaient des pensionnaires. L'un des médecins s'était consacré à guider, à mettre d'accord toutes ces bonnes volontés : il fut le directeur de la troupe. On ne saurait nier que l'art y fut plutôt élémentaire. Mais ce qui faisait compensation, c'est l'entrain. Une observation curieuse a été faite par les médecins, depuis que l'asile tout entier s'occupait de ce *great event*, les crises étaient plus rares ; pour une « Mme le Diable », qui avait il y a un mois encore, de terribles accès, le désir de pouvoir être admise parmi les interprètes, l'a littéralement guérie. Des artistes avaient tenu à ajouter une « pièce de bon sens » à l'œuvre de l'aliéné. *Un monsieur et une dame* a été joué par Mmes Kesly et Bonnet, et notre excellent camarade M. Frère, avec beaucoup de brio. Après un dîner où l'on avait invité les notabilités s'intéressant à l'asile, un bal a réuni, comme tous les dimanches soir, du reste, interprètes en costume et pensionnaires dans leurs plus beaux habits.

(1) Le *Temps*, comme le *Figaro*, a écrit « thyroïdienne ». C'est évidemment *sylvienne* qu'il faut lire.

NÉCROLOGIE

61:92
M. le Dr de GENNES (de Paris).

On annonce la mort de M. le Dr P. L. L. de Gennes, de Paris, ancien interne des Hôpitaux de la promotion de 1879, reçu Docteur en médecine de la Faculté de Paris en 1884, avec une thèse intitulée : *Etude clinique et expérimentale sur l'acétonémie*. Thèse, Paris, 1884. Parmi les travaux de M. de Gennes publiés dans la presse médicale, citons : *Pérityphlite gangreneuse ; abcès du foie. Progrès méd.*, 1883, 747-749 ; *Granulie. Progrès méd.*, 1883, 979 ; 995 ; *Paralysie motrice et sensitive du bras droit consécutive à la colique hépatique. France méd.*, 1883, 667-671 ; *Recherche des bacilles dans la tuberculose urinaire. Ann. d. mal. d. org. génito-urin.*, 1885, III, 521-528 ; *Désinfection des crachats des tuberculeux. Ann. d'Hyg.*, 1888, 3 s., XIX, 357-359 (en collaboration avec M. Grancher) ; différentes communications à la Société anatomique en collaboration avec M. Griffon en 1896 et 1898 ; *Traitement du coma diabétique. Rev. gén. de Clin. et de Thérap.*, 1899, 15 juillet, etc., etc.

M. de Gennes avait été assez récemment reçu médecin des hôpitaux.

C'était un excellent homme et un praticien modeste, mais instruit et très sérieux. Un des premiers, il s'était livré aux recherches bactériologiques.

61 : 92
M. le Pr MANASSEIN (de St-Pétersbourg).

M. le Dr Vinceslaus Manassein, professeur de médecine interne à l'Académie militaire de Médecine de St-Pétersbourg, dont on annonce la mort, était un clinicien de grande réputation, adoré de ses élèves, et défenseur convaincu de la Déontologie professionnelle. Né en 1841, il était un des doyens du Journalisme médical russe comme fondateur du *Wratch* en 1880, dont il était rédacteur en chef et propriétaire depuis 1894. Suivant sa volonté, cet excellent journal, hebdomadaire cessera de paraître à la fin de l'année. Parmi ses nombreux travaux nous citerons: *De l'abstinence*, St-Pétersbourg, 1869, 108 p., 8°; *Ueber die Dimensionen der rothen Blutkörperchen unter verschiedenen Einflusses. Histologische Beitrage zur allgemeinen Pathologie und Pharmakologie* LXXI 64 p., 8°, Tubingen 1872 ; ses *Leçons de Thérapeutique générale ; le rôle des influences psychiques*, etc.

61 (09)

M. le Dr V. Marchesano, professeur extraordinaire d'anatomie chirurgicale et de médecine opératoire à la Faculté de Médecine de Palerme. — M. le Dr O. von Weiss, privat-docent d'obstétrique et de gynécologie à la Faculté de Médecine de Vienne. — M. le Dr W. J. Fleming, ancien lecteur de physiologie à l'Ecole de Médecine de l'Infirmerie royale de Glasgow. — M. le Dr W. P. Mears, ancien lecteur d'anatomie au Durham University College of Medicine de Newcastle-upon-Tyne. — M. le Dr S. C. Busey, ancien professeur de matière médicale au Medical Department of the University of Georgetown, de Washington. — M. le Dr J. H. Linsley, ancien professeur de pathologie et de bactériologie au Medical-Department of the University of Vermont, de Burlington.

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.995

La Tuberculose et la médication créosotée ; par le Dr Samuel Bernheim. — 1 vol. in-8°, de 320 pages, Paris, 1901.

Cet ouvrage est divisé en deux parties bien distinctes : 1° dans la première est traitée la question de la créosote et de son principal élément actif : le gaïacol ; 2° dans la deuxième partie du volume sont étudiés, les uns après les autres, tous les polyéthers de la créosote. Après avoir démontré que la créosote n'est pas un spécifique de la tuberculose au sens vrai du mot, l'auteur déclare que cet agent médicamenteux exerce cependant une action des plus énergiques sur le terrain tuberculeux. Le fait est incontestable et il est démontré expérimentalement et cliniquement que l'organisme bacillaire subit une transformation sous l'influence de l'agent de Reichenbach. Malheureusement, on n'a jamais pu définir la dose maxima tolérée de la créosote ; cette dose maxima varie d'un malade à un autre, de telle sorte qu'on est obligé de commencer par des doses minimes et d'augmenter graduellement chez tout phtisique. Même en agissant avec cette extrême prudence, on peut encore provoquer des accidents, à cause du produit lui-même. En effet, il n'existe pas une *créosote*, mais de *nombreuses variétés* de *créosotes* qui sont essentiellement variables et comme teneur chimique et comme effet thérapeutique. « La créosote, dit M. Bernheim, est un composé difficile à manier, à cause de son inconstance, de sa causticité, de son état d'intolérance, de son instabilité ». Avec le gaïacol, on a déjà un produit chimiquement mieux défini sans cependant être absolument constant. Les recherches faites avec ce produit ont démontré qu'il était moins efficace que la créosote elle-même, et qu'il n'était guère mieux toléré par l'organisme des tuberculeux. En lisant cette première partie, on est tenté de croire que l'auteur est systématiquement opposé à la médication créosotée. Il n'en est rien. Il a apprécié à sa juste valeur l'efficacité de la méthode intensive, mais il estime qu'on expose par elle trop souvent le malade à des accidents, quelquefois graves. En est-il de même avec les polyéthers ? Ces combinaisons créosotées bien définies au point de vue chimique, mieux préparées que l'ancienne créosote, ne doivent-elles pas se substituer à elle et former le véritable arsenal de la thérapeutique antibacillaire ? Ils sont très nombreux ces polyéthers ou sels de créosote et M. Bernheim les passe successivement en revue pour en faire une étude détaillée. Nous ne pouvons les suivre dans tous les chapitres où foisonnent des faits expérimentaux, cliniques et thérapeutiques. Contentons-nous de parler de quelques-uns. Le carbonate de créosote est un médicament excellent, qu'on peut administrer à très haute dose même chez les enfants. Par lui, on peut facilement saturer l'organisme de créosote conformément à la théorie de Guttman. Toutefois, cette combinai-

son créosotée renferme un acide faible qui n'a aucune action sur la transformation du terrain hypoacide du tuberculeux. Or, d'après les recherches les plus récentes, ce qu'il faut obtenir par un médicament antibacillaire, c'est encore moins la saturation du torrent sanguin par la créosote que la transformation du terrain tuberculeux (hypoacide) en terrain arthritique (hyperacide). Ce résultat on ne peut guère l'obtenir qu'avec un acide puissant tel que l'acide phosphorique. C'est pour cette raison que l'auteur, poursuivant les recherches déjà entreprises par d'autres expérimentateurs, a démontré expérimentalement et cliniquement qu'on peut réaliser cette transformation organique avec le phosphate de créosote. C'est, d'après lui, le médicament de choix dans le traitement de la phtisie. Il agit autant par l'acide phosphorique que par la créosote et l'auteur rapporte dans son livre un très grand nombre de cas de tuberculose pulmonaire, dont la marche a été heureusement influencée par des injections sous-cutanées de phosphate de créosote. Ce produit, qui n'est ni toxique, ni caustique, est facilement toléré, et la dose maxima en est connue. Son action est à longue portée, ce qui veut dire qu'il est utile de temps à autre de suspendre le traitement, pour permettre à l'organisme saturé d'éliminer l'acide phosphorique et la créosote. Après le phosphate et le tannophosphate de créosote, l'auteur examine successivement la valeur thérapeutique d'autres composants, tels que le valérianate, le camphorate, le cacodylate de gaïacol, le gaïaforme, et il insiste particulièrement sur l'efficacité du créosoformeemployé dans les affections tuberculeuses chirurgicales. Puis, sous forme de chapitre de conclusion de son livre, M. Bernheim revient encore une fois sur l'importante question de la transformation du terrain hypoacide du tuberculeux en terrain hyperacide, résultat qu'on ne peut guère obtenir qu'avec les combinaisons phosphorées de la créosote.

613.6

Le saturnisme professionnel. Guerre à la Céruse; par BRÉMOND (Félix). — Paris, Royer, 1901, in-8°.

Il s'agit là du texte d'une conférence faite par notre excellent confrère et ami le 26 novembre 1900, au Musée Social à Paris. On la lira avec intérêt, car elle est écrite avec la plume d'un journaliste professionnel et pensée avec le cerveau d'un vaillant. Elle se résume dans ces mots : « Le Socialisme a deux ailes, l'étudiant et l'ouvrier ! », qui sont deux vers d'une chanson de Pierre Dupont, venue au monde sous l'Empire. Tout le monde sait quel rôle M. Brémond a joué dans l'hygiène sociale de notre pays : ce serait lui faire injure que d'insister davantage.

615.84

La Mécanothérapie [*Application du mouvement à la cure des maladies*]; par le Dr L. REGNIER, chef de laboratoire à l'hôpital de la Charité. 1 vol. in-16 de 92 pages, avec figures, cartonné. J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1901.

La mécanothérapie s'applique au traitement de toutes les affections qui peuvent bénéficier de l'emploi de la gymnastique ; elle ne saurait évidemment constituer une méthode exclusive, mais elle joue un rôle important comme auxiliaire des indications ordinaires dans nombre de maladies. Elle est indiquée dans les traumatismes portant sur les os et les articulations, contorsions, entorses, luxations, arthrites, fractures. Elle s'associe à l'électrothérapie dans le traitement des affections des muscles et des nerfs, myosites, paralysies, névroses, névralgies. Elle doit être recommandée dans certaines maladies des appareils circulatoire et respiratoire, dans les maladies par ralentissement de nutrition, dyspepsies, ptoses viscérales, obésité, diabète, enfin dans les maladies des femmes et les déformations de la taille. Ce sont toutes les questions que M. le Dr REGNIER, chef de laboratoire à l'hôpital de la Charité, expose en ce volume. Il passe d'abord en revue les appareils employés : appareils à mouvements actifs et à mouvements passifs, appareils électriques pour le massage vibratoire et appareils d'orthopédie. Puis il fait connaître les effets thérapeutiques de la mécanothérapie, ses indications et ses contre-indications dans les diverses maladies énumérées plus haut. Tous les praticiens qui liront ce petit volume seront au courant de cette médication nouvelle. [I. B. S.]

Variétés et Anecdotes.

61:373

Vieux squelettes Parisiens datant de mille ans.

Les fouilles pratiquées au coin des rues de l'Abbaye et Furstenberg, à l'effet de jeter les fondations d'une construction moderne, ont mis à jour de nombreux ossements humains. On a certainement exhumé une douzaine de squelettes.

Ceux-ci se rencontrent surtout en hordure et parallèlement à la rue de l'Abbaye, dans la partie occupée dernièrement encore par un jardinet. Ils sont à une profondeur d'environ 4 mètres, en pleine terre végétale, sans cercueil d'aucune sorte, mais dans un lit de sable de rivière.

La partie supérieure du terrain est rapportée sur une hauteur de 1 mètre 50 environ, au-dessous de laquelle on trouve le sol primitif. A côté de ces ossements, on retrouve les fondations de la chapelle de la Vierge qui était, comme on sait, édifiée en dehors de l'église et dont quelques vestiges architecturaux sont groupés dans le petit square Nord de l'Eglise.

Lors du percement du boulevard Saint-Germain, en 1877, on retrouva au Sud de l'Eglise des squelettes, mais ceux-ci étaient renfermés dans des cercueils de plâtre, tandis que ceux qui sont mis à jour actuellement reposaient à même la terre, ensevelis seulement dans du sable de rivière. J'ai examiné divers fragments d'os ayant tous appartenu à des hommes adultes et recueilli plusieurs crânes presque entiers dont l'un était remarquable par l'extraordinaire état de conservation des dents supérieures. Celui-ci est resté en la possession du propriétaire du terrain ; j'en ai porté trois autres à la Société d'Anthropologie ainsi qu'un maxillaire inférieur bien conservé. En plus de l'examen de la dentition, l'ossification des sutures de ces crânes permet d'affirmer qu'ils appartenaient à des vieillards.

Malgré le peu de soin apporté par les terrassiers, j'ai pu constater en descendant dans les excavations, qu'il n'y avait à côté de ces ossements ni armes, ni bijoux, ni monnaies, ni poteries d'aucune sorte, mais que tous ces squelettes avaient la tête à l'ouest et les pieds au levant.

La nature de ces ossements, la régularité de leur stratification, l'absence de cercueils et de pierres tombales ainsi que le voisinage des fondations de la chapelle donnent à penser que cet endroit était le cimetière des premiers abbés de Saint-Germain-des-Prés *qui y étaient inhumés revêtus de leur robe, le capuchon ramené sur le visage.*

L'Abbaye ayant été fondée par Childebert Ier sous le nom d'Eglise Saint-Vincent, ces squelettes dateraient donc de plus d'un millier d'années.

Dr DORÉ (Paris).

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE. [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 15 AU 20 AVRIL 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi* 15. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Reclus, Delbet, Sebileau ; Epreuve pratique. — 1er (Doctorat, salle n° 3, Faculté) : MM. Poirier, Retterer, Humbert ; Ch. Richet (censeur). — 1er (Doctorat, salle n° 1, Faculté) : MM. Segond, Rémy, Lejars. — 3e (Doctorat, salle n° 2, Faculté) : MM. Fournier, Méry, Gilles de la Tourette ; Heim. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Legueu, Delens, Broca (Aug.) ; Jalaguier (censeur). — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Reynier, Walther, Mauclaire. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Gaucher, Hayem, Teissier ; M. Launois.

Mardi 16. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Richelot, Ricard, Quénu ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, A. R., salle n° 4, Ecole pratique) : MM. Blanchard, Hanriot, Langlois ; Gautier (censeur). — 3e (2e partie, Oral, N. R., salle n° 2, Faculté) : MM. Cornil, Achard, Vaquez. — 4e (Doctorat, A. R., Grand amphithéâtre) : MM. Proust, Chantemesse, Thoinot. — 1er (Doctorat, salle n° 3, Faculté) ; MM. Farabeuf, Brun, Retterer. — 1er (Doctorat, salle n° 1, Faculté) : MM. Le Dentu, Thiéry, Albarran. — 1er (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Schwartz, Poirier, Rémy ; M. Gley. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Bouilly, Campenon ; Joffroy (censeur). — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jaccoud, Marfan, Ménétrier. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Dieulafoy, Charrin, Dupré ; Roger. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; Desgrez (suppléant).

Mercredi 17. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Reynier, Rémy, Mauclaire ; Epreuve pratique. — 1er (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Reclus, Tuffier, Sébileau ; Hanriot, (censeur). — 1e (Doctorat, salle n° 2, Faculté) : MM. Legueu, Poirier, Delbet. — 2e (Doctorat, N. R., Grand amphithéâtre) : MM. Launois, Gley, Broca (André). — 3e (2e partie, Oral, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Joffroy, Gaucher, Gilles de la Tourette ; Desgrez. — 5e (1re partie, 1re série, Pitié) : MM. Delens, Humbert, Walther ; M. Segond, (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Pitié) : MM. Jalaguier, Lejars, Broca (Aug.) ; Wurtz.

Jeudi 18. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Farabeuf, Schwartz, Faure ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Cornil, Blanchard, Roger ; Epreuve pratique. — 1er (Doctorat, salle n° 4, Ecole pratique) : MM. Brun, Rémy, Albarran ; Gariel (censeur). — 1er (Doctorat, salle n° 2, Faculté) : MM. Bouilly, Campenon, Poirier. — 1er (Doctorat, Petit amphithéâtre) : MM. Guyon, Launois, Thiéry. — 3e (2e partie, A. R., salle n° 3, Faculté) : MM. Grancher, Hutinel, Wurtz — 3e (2e partie, Oral, N. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Dieulafoy, Chantemesse, Thiroloix. — 4e (Doctorat A. R., Grand amphithéâtre) : MM. Pouchet, Gilbert, Thoinot ; Chassavent.

Vendredi 19. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Segond, Poirier, Lejars. — 1er (Doctorat, salle n° 3, Faculté) : MM. Delens, Gley, Sebileau : M. Gariel (censeur). — 1er (2e partie, Oral, N. R., Petit amphithéâtre) ; MM. Rémy, Reynier, Retterer. — 4e (Doctorat, A. R., salle n° 1, Faculté) : MM. Pouchet, Landouzy, Thoinot ; Tessier. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Legueu, Jalaguier, Humbert ; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Tuffier, Delbet, Walther. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Grancher, Widal, Wurtz ; Méry. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (censeur).

Samedi 20. — (1er Doctorat, Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Farabeuf, Brun, Retterer ; Gautier (censeur). — 1er (Doctorat, salle n° 1, Faculté) : MM. Quénu, Ricard, Faure. — 1er (Doctorat, salle n° Faculté) : MM. Rémy, Thiéry, Gley ; Hanriot. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Achard, Widal ; Cornil (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Hutinel, Ménétrier, Thiroloix ; Gilbert. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Richelot, Bouilly, Albarran ; Le Dentu (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon : MM. Proust, Dehove, Marfan ; Vaquez. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; Chassevant (suppléant).

THÈSES. — *Mercredi 17.* — M. Boissier : *Périnéorraphie* ; MM. Pinard, Landouzy, Warnier, Widal. — M. Monnamy : *Contribution clinique au traitement de la tuberculose pulmonaire par le cacodylate de soude* ; MM. Landouzy, Pinard, Warnier, Widal. Salle de thèses n° 3.

Jeudi 18. — M. Lassudrie-Duchêne: *Pathogénie de l'éclampsie*; MM. Brouardel, Debove, Charrin, Dupré. — M. Pron: *Influence de l'estomac et du régime alimentaire sur l'état mental et les fonctions psychiques*; MM. Brouardel, Debove, Charrin, Dupré. — M. Furet: *De la narcolepsie*; MM. Debove, Brouardel, Charrin, Dupré. Salle du Conseil.

Université de Paris. — M. Gréhauval, membre du Conseil municipal de Paris, est désigné comme membre de la Commission des relations entre la Ville de Paris et l'Université.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — La Commission de la discipline et du contentieux du Conseil supérieur de l'Instruction publique comprend, entre autres, MM. Bouchard et Brouardel.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr Rochet, agrégé, est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, d'un cours de clinique chirurgicale.

Ecole de Médecine d'Alger. — M. le Dr Goinard, suppléant, est chargé d'un cours de clinique obstétricale pendant la durée du congé accordé à M. Merz (jusqu'à la fin de la présente année scolaire).

Ecole de Médecine de Caen. — M. le Dr Frémont, pharmacien de 1re classe et licencié ès-sciences, est chargé, pour une période de trois ans, des fonctions de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale.

Ecole de Médecine de Limoges. — M. le Dr Eymeri, suppléant, est chargé d'un cours de physiologie pendant la durée du congé accordé à M. Thouvenet (jusqu'au 1er mars 1902).

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris.— *Concours de Chirurgie.* — Les candidats du Concours qui s'est ouvert le 25 mars pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sont : MM. Banzet, Batigne, Baudet, Bresard, Brodier, Cazin, Courtillier, Cunéo, Paul Delbet, Dujarier, Fredet, Gosset, Herbet, Lapointe, Longuet, Mayet, Michon, Mignot, Mouchet, Ombrédanne-Pasteau, Péraire, Raymond Petit, Proust, Reymond, Robineau, Savariaud, Viart. — Le jury définitif est composé de MM. Richelot, Nélaton, Gérard-Marchant, Guyon, Poirier, Bazy, Ballet.

Assistance chirurgicale en Hollande. — Le *Handelsblad* publie l'entrefilet suivant, au sujet des fêtes qui ont marqué la joyeuse entrée de la reine Wilhelmine et du prince-époux à Amsterdam : «Le nombre des personnes blessées pendant la semaine des fêtes est relativement grand. La plupart des blessés qui ont été transportés dans les hôpitaux ont pu repartir. Parmi les blessés soignés dans les hôpitaux, il y a quelques fractures de jambe et une fracture du crâne. Pour autant que l'on sait, aucun cas n'a eu une issue mortelle ».

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé Militaire. — Avec les Sociétés de secours mutuels, d'assurances, etc. les médecins n'ont déjà pas beaucoup de clients. Que leur restera-t-il si le projet de loi que M. Le Hérissé a proposé à la Commission de l'armée est adopté : « Les officiers de réserve et de l'armée territoriale auront droit au tarif de quart de place sur les chemins de fer ; *ceux qui résident dans les villes de garnison auront droit aux soins gratuits des médecins militaires.* » Vous me direz qu'il reste jusqu'à nouvel ordre les femmes et les enfants, mais est-on jamais sûr du lendemain ? (*Gaz. des Hôp.*)

Sont promus dans le corps de Santé militaire Au grade de médecin principal de 1re classe : Le médecin principal de 2e classe Forgues, de l'hospice de Grenoble, maintenu. Au grade de médecin principal de 2e classe : Les médecins-majors de 1re classe : MM. Dziewonski, de l'hospice de Tarbes, maintenu ; Pauzat, adjoint au directeur du service au ministère, maintenu ; Camus, de l'hospice militaire de Saint-Mihiel, maintenu ; Mignon, professeur à l'Ecole d'application du Service de Santé, maintenu ; Famechon, de la garde républicaine, nommé chef des salles militaires de l'hospice mixte de Douai. — Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. Robert, du 146e d'infanterie, maintenu ; Dupeyron, du 67e d'infanterie ; maintenu ; Costel, du 87e d'infanterie, maintenu ; Dumoutier, du 84e d'infanterie, maintenu ; Spite, du 8e d'infanterie, maintenu ; Piot, du 32e d'infanterie, maintenu ; Lepagnez, du 127e d'infanterie, passe au 162e ; Corneille, du 1er cuirassiers, passe au 2e zouaves : Tayac, du 66e d'infanterie maintenu ; Pascaud, du 39e d'infanterie, maintenu ; Fabre, du 14e hussards, passe au 23e d'infanterie ; Bernardy, de la direction du Service de Santé du 8e corps passe au 8e d'infanterie ; Vachez, du 38e d'infanterie, passe au 68e d'infanterie ; Martin, du 98e d'infanterie, maintenu ; Pelletier, des hôpitaux d'Alger. — Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. Leymarie, Masure, Mainguy, Legrand, Bory, Oui, Peyroux, Coullaud, Lamoureux, Léon, Couraud, Gault, Carrey, Ponsot, Mauviez Caziot, Renard, de Lauwereyns de Roosendaele, Guichard, Viallet, Douzans, Mélot, Ligouzat, Dehoey, Pignet et Bonthoux.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe Mourron, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Charles-Martel* (escadre de la Méditerranée), en remplacement de M. le Dr Vallet, qui a terminé la période réglementaire d'embarquement. — M. le médecin de deuxième classe Guibaud, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Tage*, qui entrera en armement pour essais à Brest le 1er avril prochain. M. le médecin de deuxième classe Vallet, du port de Toulon, est désigné pour aller servir sur le *Jouffroy* (station de la Guyane). en remplacement de M. le docteur Mathis.

Le jury du Concours qui aura lieu à Toulon le 1er avril prochain pour un emploi de professeur de petite chirurgie et séméiologie médicale à l'École annexe de médecine navale de Rochefort, sera composé comme suit : MM. l'Inspecteur général du Service de Santé, président ; Ségard, médecin en chef, membre ; Amhiel, médecin principal, membre. Les noms des officiers du Corps de Santé de la marine désireux de prendre part à ce concours devront être télégraphiés au ministère cinq jours avant la date d'ouverture des épreuves.

Campagne Anglo-Boër. — La situation militaire des Anglais est plus difficile que ne veut l'avouer le War office. Les derniers renforts envoyés à lord Kitchener ne suffisent même pas à combler les vides causés par les maladies et la fatigue dans les troupes anglaises.

La *peste* est aujourd'hui au Natal ; elle a commencé à faire des victimes dans l'armée anglaise. Et lord Kitchener est très préoccupé d'en préserver la garnison de Prétoria. Il est hors de doute, en effet, que la nécessité de faire passer des troupes, et surtout des fourrages, abri naturel des rats, par les ports contaminés, fait courir de grands dangers à Prétoria. La situation sanitaire est visiblement mauvaise, même indépendamment de la peste. On annonce 61 hommes dangereusement malades. Sur la liste quotidienne des pertes, qui s'élèvent aujourd'hui à 40 hommes, on relève 21 morts de maladie. Le chiffre des décès et des indisponibles, dans l'armée anglaise, doit être de 1,200 à 1,500 par mois.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 10e semaine, 1,181 décès. chiffre inférieur à celui des deux semaines précédentes (1,248 et 1,231), mais encore supérieur à la moyenne des semaines de mars (1,072). La fièvre typhoïde (5 décès, au lieu de la moyenne 11) continue à être rare. La variole a causé 7 décès (au lieu de 9 pendant la semaine précédente). La rougeole continue à être remarquablement rare (6 décès, au lieu de la moyenne 23). La scarlatine a causé 4 décès (moyenne 3). La coqueluche (3) et la diphtérie (13), présentent des chiffres un peu inférieurs à la moyenne. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 300 décès, au lieu de 269, pendant la semaine précédente et au lieu de 216, moyenne ordinaire de la saison. La phtisie pulmonaire a causé 250 décès (au lieu de la moyenne 212). Il y a eu 24 morts violentes, dont 2 suicides. On a célébré à Paris 424 mariages. On a enregistré la naissance de 1,212 enfants vivants (611 garçons et 601 filles), dont 896 légitimes et 316 illégitimes. Parmi ces derniers, 47, ont été reconnus immédiatement.

La Fumée à Paris. — Depuis assez longtemps on se plaint, à Paris, des fumées qui, à certaines heures remplissent des quartiers entiers de la ville, rendent leur atmosphère irrespirable, empoisonnent petit à petit leurs habitants. Depuis assez longtemps, chacun réclame qu'on mette fin, de quelque façon que ce soit, à cet état de choses pour qu'un effort tenté dans la voie qu'on indique vaille d'être signalé, encouragé. Or, cet effort vient d'être fait par le Conseil d'hygiène de la Seine, et l'énorme travail, — il a demandé plus de dix ans d'efforts —, auquel se sont livrés M. le Dr Armand Gautier et ses collègues du Conseil d'hygiène, va permettre de recueillir sous peu les fruits de ce labeur.

L'Hygiène du Palais-Bourbon. — Un très intéressant rapport de M. le Dr Lachaud, député de la Corrèze, appelle de nouveau l'attention de la Chambre et du public sur la défectuosité des conditions hygiéniques du Palais-Bourbon. En termes très vifs, M. le Dr Lachaud exprime les griefs et le mécontentement de ses collègues de la Commission de l'hygiène publique. Naturellement, l'honorable rapporteur a farci son rapport de statistiques et de descriptions, telles que le plus sceptique est forcé de conclure que le Palais-Bourbon est rempli des microbes les plus dangereux ! Quel député lira sans frémir ce passage particulièrement documenté : « Si on jette un coup d'œil sur la statistique mortuaire de la Chambre, on est frappé de voir que, depuis 1898, sur 24 décès, près de dix députés de toutes les régions, presque tous jeunes, robustes, et dont on aurait, pour ainsi dire, acheté la santé, sont morts atteints par le même mal, emportés en quelques heures par des *pneumonies infectieuses*, dont ils ont pris les germes dans cette salle des séances, où non seulement les plus atroces variations de température prédisposent au mal, mais où les poussières de toutes natures contiennent les éléments de nombreuses affections, et, comme le fait remarquer M. Trélat, ne permettent pas aux députés de pouvoir rester assis pendant plus de deux heures, sans qu'ils se livrent à des déplacements continuels. »

Hygiène des Peintres. — *Blanc de Céruse.* — Le rapport établi par M. le Dr Ogier sur les dangers qu e fait courir aux ouvriers l'emploi du blanc de céruse a été transmis au Ministre du Commerce avec l'avis du Conseil supérieur d'hygiène de France, qui a adopté ce rapport.

Dans sa délibération, le Conseil supérieur dit que les pouvoirs publics feraient une action louable en tout point s'ils interdisaient, dans tous les cas où cela est possible, l'usage de ce produit qui est bien un poison. Pour la peinture en bâtiment, par exemple, la suppression de l'emploi du blanc de céruse serait facile. A la suite de cette délibération du Conseil d'hygiène et selon les engagements pris avec le groupe des députés de la Seine et le syndicat des ouvriers peintres de Paris, il est probable que le Ministre du Commerce va faire décréter l'interdiction du blanc de céruse pour les travaux de l'Etat, des départements et des communes.

Médecine légale. — *Procès à un Médecin.* — Une affaire intéressante pour le corps médical vient de se plaider devant le tribunal de Blois. Un propriétaire, M. X..., prétendant que son locataire était atteint d'aliénation mentale, fit venir un médecin pour constater l'état de démence de celui-ci. Le médecin se contenta, paraît-il, d'observer le malade à travers les vitres de son magasin et délivra un certificat constatant qu'il était atteint de *delirium tremens*. Le locataire fut arrêté, conduit à l'asile d'aliénés en vertu d'un ordre du préfet, mais le directeur de l'asile refusa de le recevoir et le mit en liberté. Le médecin a été assigné par la « victime » en dommages-intérêts. On lui reproche d'avoir délivré à la légère un certificat médical permettant l'internement. Il se retranche derrière l'arrêté préfectoral et plaide l'incompétence du tribunal civil. La question est intéressante. Qui doit-être responsable ? Le médecin qui a permis d'enfermer, ou le préfet qui a fait enfermer sur le vu du certificat ? Le jugement a été remis à une audience ultérieure.

Un médecin irresponsable. — On se souvient sans doute de l'étrange affaire d'un docteur en médecine, condamné pour avoir dérobé, dans la caisse d'un de ses clients, chapelier, boulevard Saint-Michel, deux pièces de vingt francs. En première instance, à la dixième Chambre correctionnelle, M. le Dr X... fut condamné à dix mois d'emprisonnement. Sur appel, l'affaire est revenue devant la Chambre des appels de police correctionnelle, présidée par M. Martinet. Dans sa plaidoirie pour le prévenu, Me Joseph Ménard a donné lecture d'un certificat du Dr Gilbert Ballet, attestant que le Dr X... n'est pas responsable de ses actes, étant atteint de *paralysie générale*, et ayant agi par impulsion. Sur réquisitoire de M. l'avocat général Lecharbonnier, la Cour, avant faire droit, a ordonné un examen de l'état mental du prévenu, examen qui a été confié à M. le Dr Paul Dubuisson. Ce jeune homme, qui appartient à une très honorable famille du centre de la France, n'avait pas besoin de la somme minime dont il s'est emparé ; il l'eût trouvée facilement, s'il en avait eu besoin. Or, ce n'était pas le cas, puisqu'au moment où il a commis l'acte reproché il avait 400 francs sur lui. Me Ménard a rappelé certains actes de démence de son client et fait appel à l'indulgence de ses juges. — Nous espérons que notre pauvre confrère sera complètement acquitté.

Radiographie et Médecine légale. — Par suite de l'extension que prend l'application de la radiographie à la médecine légale on vient d'instituer à Vienne (Autriche) une nouvelle fonction d'*Expert radiographe* (*Gaz. des Hôp.*)

Peste. — *Le Cap.* — On signale à Capetown 11 nouveaux cas de peste vers le 18 mars. Un des malades est un Européen. A la suite de l'expulsion des Cafres hors de la ville, pour lutter plus facilement contre la peste, les Malais craignant de subir le même sort, ont tenu une assemblée où ils ont décidé de résister au besoin par la force. Il y a dans la ville plusieurs milliers de Malais. On a constaté, le 20 mars, deux nouveaux cas de peste à Capetown. Le rapport officiel sur l'épidémie constate, du 9 au 16 mars, 81 cas reconnus, 29 décès, 17 cas suspects, 402 contaminés, et pour la semaine finissant le 23 mars, 46 cas reconnus ; 21 morts ; 3 cas suspects, 394 contaminés.

Variole. — A Glasgow, le 21 mars, par la petite vérole, 14 nouveaux cas, un décès et 393 cas en traitement.

DIVERS [61]

Nominations. — Les Chambres d'Agriculture et de Commerce de la Guyane française viennent d'être appelées à élire un délégué au Comité consultatif de l'Agriculture, du Commerce et de l'Industrie des Colonies près le Ministère des Colonies. Le choix des électeurs de la Guyane s'est porté sur le Dr Heim, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chef du service scientifique au Ministère du Commerce (*Le Temps*). A une époque où notre profession est décriée entre toutes, il est bon de constater que c'est de plus en plus parmi nos confrères qu'on va chercher des hommes éclairés pour toutes les branches de l'activité scientifique de notre pays.

Le Groupe médical à la Chambre des Députés. — Le groupe médical des Chambres vient de se reconstituer au Palais-Bourbon. Ce groupe est formé par les députés et sénateurs médecins. Il s'est réuni récemment sous la présidence de M. le Pr Cornil, sénateur de l'Allier. Après discussion, le groupe a décidé de faire aboutir la proposition Combes, votée par le Sénat, et qui a pour objet de faire disparaître l'incompatibilité qui existe actuellement entre les fonctions de médecin de l'Assistance publique et le mandat de Conseiller général.

M. le Pr Cornil, Sénateur.

Les Fêtes médicales. — Au dernier dîner médical du Cercle Volney, nous avons eu l'occasion d'entendre un excellent speech du Dr Frédet (de Bujat), le père de notre excellent collègue d'Internat, et plusieurs piécettes, jouées avec l'entrain le plus charmeur : *Le Roman d'un Notaire*, comédie en 1 acte, de notre ami M. Larcher, interprété par Mlle Viviane Lavergne (du Palais Royal) et M. Couvelaire (du Conservatoire) ; puis, *Tic à Tic*, comédie en 1 acte, de notre excellent ami, de Féraudy (des Français), joué par Mlle de Fava (du Conservatoire, élève de M. de Féraudy) et M. Couvelaire ; enfin, *Frivolité*, divertissement-pantomime, dont la musique est de Jane Vieu, interprété par Mlles Julia Souplet (de l'Opéra) et Geneviève Kocb (de l'Opéra). Soirée excellemment réussie, comme les précédentes.

Journaux Médicaux Russes. — On raconte que le *Vratch*, le célèbre journal de médecine russe, va cesser de paraître le premier janvier 1902 par suite des dernières volontés de son rédacteur en chef. — Tout le monde, et celui que le « *Vratch* » a si souvent critiqué sera le premier à déplorer cette perte.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr José de Sarn (de Paris) a été nommé *Chevalier de la Légion d'Honneur*. — MM. les Drs Eugène-Armand Bloch (de Paris) et Cornu (d'Ervy) ont été nommés *Officiers d'Académie*. — Des médailles d'honneur et des mentions honorables ont été décernées, en récompense de leur courage et de leur dévouement au cours de différentes épidémies, aux personnes dont les noms suivent : *Médailles d'argent*, MM. les Drs Bertin, médecin à Guyotville (département d'Alger) ; Schieffer, médecin communal à Beni-Saf (département d'Oran). *Mentions honorables* : M. le Dr Pianelli, médecin de colonisation à Sebdou, détaché à Beni-Saf (département d'Oran) ; Mme Bruyeror, en religion sœur Marie-Julie, infirmière détachée à l'ambulance de Beni-Saf (dép. d'Oran). — Sur la proposition du Comité consultatif d'hygiène publique de France, les distinctions suivantes ont été décernées pour participation active et dévouement aux travaux des conseils d'hygiène et de salubrité : *Médaille d'or*, M. le Pr Raoult (de Grenoble). *Médaille de vermeil*, M. le Pr Bertin (de Nantes). *Médailles d'argent*, MM. les Drs Volmant (de Soissons), Vilcoq (de Château-Thierry) et Chopinet, médecin-major.

Les Médecins sauveteurs. — François Chifflart, peintre célèbre, s'était fait un nom assez important comme aquafortiste, et il vivait fastueusement entouré des plus célèbres artistes, quand survint la Commune. Ne pouvant s'empêcher de manifester l'ardeur de ses sentiments, il fut arrêté dans la rue et conduit au camp de Satory. Il aurait infailliblement été fusillé, sans la présence, parmi les Versaillais, d'un Audoméris, le chirurgien-major Fropo, qui lui fit obtenir grâce, et put le faire échapper.

Mariages de Médecins. — M. Esprit-Joseph Delhomme, élève des hôpitaux, épouse Mlle Louise-Sophie-Mélanie de Porto-Canero. — M. Pierre-Léon Delarra, docteur en médecine, épouse Mlle Marie-Charlotte Corbunela.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les **Comptes rendus officiels du Premier Congrès international de la Presse médicale de 1900** viennent de paraître. Les volumes sont en dépôt au Secrétariat général de l'*Association de la Presse médicale française*, boulevard Saint-Germain, 93, Paris, VI, où l'on peut les retirer.

Suivant l'usage, les exemplaires destinés aux membres étrangers du Congrès ont été expédiés, pour certains pays, aux Délégués principaux. En conséquence, les membres étrangers de ces pays sont priés de s'adresser aux personnalités ci-dessous, pour retirer l'exemplaire auquel ils ont droit :

Allemagne et Autriche : M. le Pr Posner (Berlin).
Belgique : M. le Dr Péchère (Bruxelles).
Italie : M. le Pr Bossi (Gênes).
Angleterre : M. le Dr Sprigge (Londres).
Russie : M. le Dr Petersen (Saint-Pétersbourg).
Amérique du Nord : M. le Dr Fassett (Saint-Joseph, Mo).

Pour les autres pays, s'adresser directement à Paris, au Trésorier adjoint du Congrès, 93, boulevard Saint-Germain.

Les personnes, qui, n'ayant pas adhéré au Congrès, désireraient recevoir les Comptes rendus Officiels, sont priées de s'adresser directement au Secrétariat de l'*Association de la Presse médicale française*, 93, boulevard Saint-Germain, VI, Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie de Paris*. — 668.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 14. 6 Avril 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

61:2

L'Etat d'Ame du Médecin.

Un article fort intéressant a paru, l'année dernière (1), dans la *Revue Bleue*, et n'a malheureusement pas eu le don d'attirer l'attention de nos confrères, qui ne lisent plus, et de la Presse médicale, qui préfère s'attarder aux discussions souvent oiseuses des Sociétés savantes. Il méritait pourtant les honneurs d'une analyse. Essayons de l'ébaucher en quelques lignes.

Un certain docteur Santenoise — ce nom n'est certainement qu'un pseudonyme, pour plusieurs raisons : il ne figure pas dans les annuaires et l'auteur se trahit à son style (2) — y a décrit l'*état d'âme* du médecin contemporain, avec une remarquable justesse d'idées et d'expression. Il a, entre autres choses, admirablement classé nos collègues en radicaux (incrédules et croyants), qui forment la minorité ; en opportunistes, qui constituent la majorité dans les campagnes ; et en hypocrites, qui sont peut-être plus nombreux qu'on ne le croit, dans les grandes villes surtout.

Qu'il a raison aussi, quand il s'écrie : « L'Eglise doit avoir conscience de l'aide que peut lui procurer le médecin croyant ! Nous pensons même que l'un de ses secrets désirs, et non le moindre, serait de mettre la main sur le corps médical, qui est, dans la société, le corps scientifique véritablement vivant et agissant, et dont l'influence sociale est au fond si grande... Le médecin est directement engagé dans la mêlée sociale, et son action s'y fait sentir d'une façon puissante.... Lorsqu'il en trouve l'occasion, le prêtre recherche plutôt l'alliance du médecin que celle du soldat... »

Oui, le Maître qui a écrit ces lignes et qui se trahit par ce style élevé, à l'abri pourtant d'un nom prudemment déguisé, rend service à son pays, quand il signale le phénomène, attristant pour le penseur libre, qui se produit de nos jours : l'invasion des Facultés de Médecine par l'étudiant catholique, et surtout par l'élève dénué d'esprit philosophique !

La loi, qui vient d'être votée à la Chambre des Députés avec tant d'éclats de voix et d'efforts oratoires, apportera peut-être dans une dizaine d'années un remède à ce fâcheux état d'âme, si elle passe au Sénat ! Mais, en attendant son plein effet, il faut se résigner à ne voir sur les bancs de nos écoles médicales de France que jeunes gens préoccupés avant tout de leurs intérêts immédiats et professionnels, et destinés à aller grossir encore le clan des médecins opportunistes, quand ils ne persistent pas à fréquenter celui des croyants.

DEBAUT-MANOIR.

(1) Dr SANTENOISE. *Revue bleue*, 1900, n° 20, p. 621-627.

(2) En particulier, par ces mots : « état d'âme ondoyant et divers », qui reviennent souvent dans la conversation d'un Maitre aimé, très-ami des Belles Lettres et de la psychologie ; puis par les hommes désignés au cours de l'article, sans que leurs noms soient donnés.



BACTÉRIOLOGIE.

616.022

L'Agent pathogène du Rhumatisme articulaire aigu.

PAR M. LE Dr Pierre ACHALME (de Paris).

En 1891, puis en 1897, j'ai décrit un nouveau bacille anaérobie pathogène chez l'homme et cherché à établir les relations existant entre ce microorganisme et le rhumatisme articulaire aigu. Depuis ma dernière communication, l'attention des bactériologistes a été plus spécialement attirée sur ce point et un certain nombre de faits étudiés par Thiroloix, Triboulet et Coyon, Sartchenko, Carrière, Pic, sont venus corroborer mes recherches. Quelques faits discordants ont été néanmoins observés, soit que les recherches les plus attentives n'aient révélé la présence d'aucun microorganisme, soit que le microbe isolé soit différent de celui que j'ai décrit.

Je ne veux pas revenir sur les caractères principaux qui m'ont servi à différencier cette espèce microbienne : forme et volume analogues au Bacillus anthracis ou au Vibrion septique ; anaérobiose obligée, surtout au début ; coloration par la méthode de Gram, et mieux encore par celle de Claudius (violet d'aniline, acide picrique, décoloration par l'huile d'aniline ou le chloroforme) ; nécessité d'une température supérieure à 21° et inférieure à 45° ; sporulation un peu ovoïde, moins terminale que celle du bacille tétanique ; culture sur lait avec production de gaz et coagulation en un caillot très petit et creusé de cavités par les bulles ; action pathogène sur le cobaye, le lapin, surtout non adulte, la souris, le poulet, le canard, le pigeon, la grenouille, mais sujette à des variations brusques de virulence et même à des chutes complètes.

Cette dernière circonstance et le fait que je n'ai pu déterminer exactement les conditions d'apparition et de disparition de cette virulence font que je ne saurais considérer cette propriété comme nécessaire à l'identification de ce bacille. J'ai donc cherché à étudier plus complètement ses autres caractères et spécialement ses conditions de nutrition et de reproduction.

Le bacille étudié ne peut assimiler ni l'azote nitrique, ni l'azote ammoniacal, non plus que celui de l'urée, de l'asparagine. Les acides amidés qu'il est difficile d'obtenir à l'état de pureté parfaite, ne semblent pas non plus pouvoir lui fournir l'azote nécessaire à sa nutrition, non plus que la peptone. Les matières extractives des viandes et spécialement les bases créatiniques sont l'aliment azoté le plus favorable. Il peut également assimiler certaines matières albuminoïdes à l'aide d'une trypsine. En effet, il peptonise la caséine, dissout la fibrine et l'albumine coagulée, en produisant de l'ammoniaque, de l'hydrogène sulfuré, de l'acide acétique, de l'acide paroxyphénylpropionique (?), des acides amidés et spécialement du glycocolle et de la leucine, une petite quantité de peptone, peu de tyrosine, pas d'indol. Il liquéfie la gélatine très facilement. Mais, pour bien mettre en évidence ce caractère et faire disparaître la contradiction apparente relevée par certains auteurs entre cette liquéfaction et la température élevée nécessaire au développement du microorganisme, il faut opérer à la température de l'étuve; on peut constater alors qu'après quelques heures seulement de culture et même avant tout développement apparent, la gélatine ne fait plus prise par le refroidissement.

La diastase agissant sur les albuminoïdes est bien une trypsine, car la plus légère acidité met un obstacle absolu à son action, principalement en ce qui concerne la fibrine et l'albumine.

Ce dernier fait est d'autant plus intéressant que l'action de ce bacille sur les substances hydro-carbonées a pour résultat la formation d'acides soit volatils, butyrique avec un peu d'acide acétique, soit fixes, lactique, succinique (?).

Il se comporte en effet comme un ferment assez actif des matières hydrocarbonées et fait fermenter le glucose, le lactose, le saccharose (sans l'intervertir), le maltose, l'arabinose, le galactose, la glycérine, la mannite. Il fait subir la même fermentation acide en les saccharifiant, à la dextrine, l'amidon, le glycogène. L'érythrite, la dulcite, l'inuline sont inattaquées, ainsi que l'amygdaline et les autres glucosides. Cette aptitude à faire fermenter les hydrates de carbone différencie ce bacille d'espèces voisines, telles que bacille tétanique, vibrion septique, bacille du charbon sympt., bacille du botulisme (van Ermenghem), bacillus putrificus coli (Bienstock), qui, d'après mes recherches, ne font fermenter qu'un très petit nombre des espèces chimiques précitées.

Cette propriété de provoquer une fermentation acide aux dépens des hydrates de carbone rend nécessaire l'élimination de ces derniers de tout milieu de culture dont on veut éviter l'acidificaton. Cette dernière a en effet pour inconvénient : 1° d'apporter obstacle à l'action de la trypsine, si bien que l'albumine et la fibrine placées en un milieu contenant un des hydrates de carbone fermentescibles restent inattaquées ; 2° de limiter la durée de la vie du microorganisme et principalement de s'opposer à sa sporulation qui ne se produit jamais, suivant mes observations, en milieu acide.

Ce dernier fait est très important. La sporulation peut en effet servir à la détermination de l'espèce, mais surtout rend beaucoup plus facile sa conservation. La présence d'hydrates de carbone fermentescibles dans les milieux usuels m'avaient fait craindre au début de ne pouvoir obtenir des spores et m'obligea pendant plus d'une année à un repiquage presque quotidien. Plus tard je découvris que dans la sérosité des cobayes mis à l'étuve en tubes scellés, le bacille donnait quelquefois des spores, ce qui me permit une conservation plus commode. Dans ces conditions néanmoins la sporulation n'est pas constante. Lorsque j'eus constaté, non seulement pour ce microorganisme, mais encore pour d'autres tels que : bacille du tétanos, du charbon sympt., vibrion septique, etc., cette corrélation entre la non sporulation et l'acidification du milieu par fermentation des hydrates de carbone, je songeai à cultiver un microbe sur un milieu presque complètement privé de substances ternaires fermentescibles. En effet l'adjonction de craie au bouillon de culture, est insuffisante pour maintenir la neutralité ou l'alcalinité nécessaire. Le milieu qui m'a donné les meilleurs résultats est le blanc d'œuf coagulé, découpé en petits cubes et stérilisé dans des tubes avec le triple de son poids d'eau de rivière. Sur ce milieu, notre bacille a toujours sporulé abondamment et je suis persuadé qu'un grand nombre de bacilles analogues dont on n'a pas pu obtenir de spores (tel que le Bacillus rugatus, Veillon) se comporteraient de même et pourraient être ainsi facilement conservés pour l'étude.

Une fois bien établis, et les caractères du bacille, et son mode de culture, nous devons étudier son action pathogène chez l'homme. Certains auteurs l'ont niée, mais leurs objections sont facilement réfutables. Les uns en effet ont voulu considérer ce pouvoir pathogène comme sans importance, le microbe dont il s'agit étant d'après eux un microbe banal. Cette qualification qui ne reposait du reste sur aucun fait, avant que j'aie pu isoler le bacille en question de l'intestin de l'homme, n'est pas à mon avis contraire à ma thèse. Le streptocoque, le staphylocoque, le bacterium coli, le pneumocoque, etc., ne sont-ils pas les hôtes habituels de l'homme sain ? et ne peut-on leur appliquer la même épithète ? D'autre part, l'étiologie du rhumatisme articulaire aigu n'est-elle pas elle-même une étiologie banale, sans laquelle la fatigue et le froid tiennent la première place ? Les choses ne se passent pas en effet comme si le malade était brusquement infecté par un microbe spécifique, mais comme si, sous l'influence de certaines conditions, l'organisme devenait la proie d'un microbe toujours présent, attendant le moment favorable.

La principale objection qui m'a été adressée et que je me suis du reste faite le premier, s'adresse surtout aux recherches nécroscopiques sur lesquelles ont porté principalement mes observations.

Se basant sur certaines analogies, on a pu prétendre qu'il ne s'agissait là que d'un processus putride. Sans tenir compte des cas exceptionnels, mais incontestables, où notre bacille a été observé dans le sang ou les sérosités du vivant, ce qui réduit à néant cette objection, j'ai, pour y parer, institué toute une série d'expériences ayant pour but d'étudier le processus normal de la putréfaction. De cette manière, dans plus de cinquante autopsies, faites soit en hiver, soit en été, dans les conditions les plus diverses, j'ai pu constater que jamais on ne rencontre sur des sujets morts d'une maladie autre que le rhumatisme articulaire aigu, des lésions cardiaques bactériologiquement ou histologiquement analogues à celles que j'ai décrites. Le myocarde se putréfie en effet tardivement; et, longtemps même après la mort, on n'y trouve pas de microbes sur les coupes. La liquéfaction putride commence par les fibrilles protoplasmiques et épargne longtemps le noyau, alors que la disparition de ce dernier est complète, bien que les fibrilles soient encore intactes dans la lésion myocardique du rhumatisme.

Les cultures donnent les mêmes résultats. Les espèces microbiennes isolées sont nombreuses et on n'y trouve qu'exceptionnellement et jamais à l'état de pureté des microbes pouvant être confondus avec notre bacille.

Je m'étais également demandé comment une infection aussi massive et une lésion aussi grossière avaient pu passer inaperçues aussi longtemps. L'observation de l'action pathogène du bacille chez le lapin m'a fourni une explication que je crois satisfaisante. En effet, si l'on inocule un lapin adulte dans la veine de l'oreille avec deux centimètres cubes de culture, il meurt au bout de quatre ou cinq jours avec des épanchements séreux dans la plèvre et le péritoine, et il est impossible par quelque moyen que ce soit de déceler la présence d'un microorganisme dans la sérosité, le sang ou les viscères de l'animal. Une dose moindre, inoculée de même manière à un lapin d'un à deux mois, le tue en 36 à 48 heures avec une infection massive de tous les organes.

Il doit en être de même chez l'homme, et dans les rares autopsies de rhumatisme articulaire aigu, les unes sont comparables au premier cas, où l'on ne trouve rien, les autres au second, où au contraire, le bacille existe avec une extrême abondance. J'ai eu

la chance d'observer grâce à l'obligeance de M. Weil, interne des hôpitaux, un cas qui forme une transition naturelle entre ces deux extrêmes. Il s'agissait d'un homme mort d'une poussée aiguë dans une ancienne symphyse cardiaque d'origine rhumatismale. Nous avons pu isoler notre bacille de la sérosité, des caillots d'un ancien anévrysme cardiaque et du myocarde lui-même. Sur des coupes, on le rencontrait également à l'exclusion de tout autre microorganisme, non plus en masse comme dans les autres observations, mais d'une manière discrète et grâce à la méthode de Claudius, permettant d'en distinguer environ deux ou trois par coupe. Avant donc d'admettre comme complètement négatif un examen bactériologique de rhumatisme articulaire aigu, il est nécessaire de faire de larges ensemencements, et pour cela je conseille d'ensemencer du lait ou du bouillon avec de petits cubes de myocarde de 1 cent. cube environ, recueilli, hien entendu, avec toutes les précautions d'usage.

Le pouvoir pathogène de notre bacille chez l'homme étant établi, reste une question à débattre, celle de sa spécificité. Mais il s'agit là surtout d'une question de mots résultant du manque de symétrie entre la bactériologie et la nomenclature pathologique. Le streptocoque est en effet un microbe banal ; l'érysipèle qui résulte d'un de ses modes pathogènes est une maladie spécifique. Je crois qu'il en est de même du bacille que j'ai décrit. Le rhumatisme articulaire aigu est certainement le mode d'infection le plus caractéristique auquel il donne lieu, mais ce ne doit pas être le seul. Bien qu'à ce moment je ne fusse pas en possession des différents caractères qui me permettent maintenant une identification absolue, j'ai recueilli trois observations d'accidents puerpéraux mortels, à la suite de fausses couches, dans lesquels l'agent pathogène principal était un bacille anaérobie offrant avec le nôtre les plus grandes analogies. Les accidents qu'il provoque chez les animaux, sa présence dans l'intestin, me font supposer qu'il joue également un certain rôle dans les phlegmons gangreneux, les pleurésies putrides, les appendicites, etc.

Mais ses rapports avec le rhumatisme sont certainement la partie la plus intéressante de son histoire. Certains auteurs se basant sur sa présence exclusive dans les rhumatismes s'accompagnant d'accidents viscéraux graves, ont voulu voir en lui le microbe des complications du rhumatisme. Je crois qu'il s'agit là d'une mauvaise interprétation des faits, due principalement à une délimitation insuffisante de l'espèce morbide décrite sous le nom de rhumatisme articulaire aigu.

En effet, à côté des polyarthrites fébriles dans lesquelles l'agent infectieux et le processus morbide semblent nettement localisés dans les articulations, se trouve l'affection décrite par les uns sons le nom de fièvre rhumatismale, par les autres sous le nom de rhumatisme à tendance viscérale, où les phénomènes articulaires, bien que souvent les plus bruyants, ne constituent qu'un facteur de gravité accessoire au point de vue du pronostic. Cette dernière affection qui n'est pas toujours très facile à distinguer cliniquement du groupe précédent, est la seule qui relève de l'infection bacillaire spéciale. Quant à sa pathogénie, j'ai été amené, par l'examen attentif d'un grand nombre de cas, à une conception du rhumatisme articulaire aigu absolument différente de l'opinion classique. Pour moi, la lésion primordiale, la localisation principale et souvent unique de l'agent pathogène est le cœur. Il y parvient de l'intestin par la circulation, dans les cas où l'accumulation des déchets musculaires résultant de la fatigue ou de l'exposition prolongée au froid, rend le milieu sanguin favorable à son développement. Puis il se localise dans le muscle cardiaque dont l'activité continue à lui fournir ses aliments de prédilection, se propage parfois aux séreuses péricardiques, endocardiques et même pleurales et produit l'éréthisme et les irrégularités que l'on constate avec l'assourdissement du bruit dès le début de l'attaque et souvent même plusieurs jours avant l'apparition des phénomènes articulaires. Ces derniers par leur symétrie, leur mobilité, leur disparition parfois subite avec *restitutio ad integrum* complète et rapide, ne semblent pas en rapport avec une localisation microbienne qui, dans mes recherches, s'est toujours dérobée à l'examen bactériologique. Une action toxique, soit directe, soit par l'intermédiaire du système nerveux, explique beaucoup mieux les caractères de la fluxion articulaire. Il y aurait une sorte d'éruption sur les synoviales consécutives à la cardite rhumatismale, analogue à l'éruption scarlatineuse consécutive à l'angine. Ce processus serait, soit un processus éliminatif analogue à celui qui donne lieu à l'attaque goutteuse, soit un processus de défense ayant pour effet de produire l'immobilité, condition essentielle de guérison.

La localisation viscérale resterait ainsi la lésion nécessaire et pourrait exister seule. Une autopsie due à l'obligeance de M. Weil, dans laquelle nous avons trouvé notre bacille en abondance dans le myocarde et l'endocarde d'un homme mort à la suite d'une maladie fébrile indéterminée, mais sans localisation articulaire bien nette, montre la vraisemblance de cette dernière hypothèse.

Elle explique également les nombreux cas d'affection mitroaortique chronique ressemblant cliniquement à celles qui sont d'origine rhumatismale et dont le passé pathologique du malade est impuissant à rendre compte.

En se développant dans le cœur, le bacille pathogène donne lieu à un processus de véritable putréfaction chez le vivant dont les produits, vraisemblablement des amides-acides comme *in vitro*, produisent l'intoxication générale. Or, on sait que le salicylate de soude a pour propriété de s'unir au plus important d'entre eux, le glycocolle, et s'élimine ainsi sous forme d'acide salicylurique. Il faut peut-être voir dans ce fait chimique l'explication de l'action héroïque du salicylate. On comprendrait ainsi qu'il ne reste pas inactif dans d'autres manifestations dites rhumatismales et ne relevant d'aucune action infectieuse. Son rôle ainsi que celui de l'acide benzoïque consisterait d'une manière générale à faciliter l'élimination de produits résultant, soit d'une véritable putréfaction microbienne, soit d'une exagération de la vie anaérobie des cellules de l'organisme, exagération à laquelle j'attribuerai volontiers le développement de la goutte et des affections rhumatismales non infectieuses dont l'ensemble forme l'arthritisme.

ACTUALITÉS.

SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE.

613.6
Les Etudiants soldats.

Les Étudiants en médecine, en pharmacie et les Elèves ecclésiastiques, rentrant dans la catégorie des dispensés qui doivent être convoqués en 1901 pour une période d'exercices de quatre semaines, devront être répartis et instruits dans chaque corps d'armée, conformément aux dispositions suivantes :

1° *Etudiants en Médecine.* — Sont convoqués au chef-lieu du corps d'armée, pour être mis en subsistance dans les régiments y tenant garnison, selon les indications du Directeur du Service de Santé du corps d'armée, les étudiants affectés aux stations de Dijon, d'Oran et de Guelma. Mais, au lieu d'être dirigés sur le chef-lieu du corps d'armée ils seront appelés respectivement dans les régiments des places de Dijon, d'Oran et de Constantine. Dans chaque corps, les étudiants en médecine seront placés le matin, sous la direction du médecin-chef de service, qui les initiera, tant par lui-même que par les médecins sous ses ordres, au fonctionnement du Service de Santé dans les infirmeries régimentaires. L'après-midi les étudiants de chaque garnison seront réunis en un groupe dont l'instruction sera assurée par un médecin militaire spécialement désigné à cet effet. Cette instruction, à la fois théorique et pratique, sera dirigée d'après un progamme établi par le Directeur du Service de Santé, comprenant les diverses matières exigées des candidats au grade de médecin auxiliaire. Toutefois, en cas de manœuvres importantes, ces jeunes gens seraient désignés pour y prendre part ; des modifications en vue de leur instruction seraient alors apportées aux dispositions ci-dessus arrê-

tées. Pendant ces manœuvres, le médecin-chef de service saisira toutes les occasions pour montrer aux étudiants en médecine les habitudes et les maladies du soldat.

2° *Etudiants en Pharmacie.* — Ils sont répartis dans les hôpitaux militaires du corps d'armée. S'il n'y en a pas, ils recevront les destinations suivantes : 2e section, hôpital militaire de Lille ; 3e section, hôpital militaire de Versailles ; 4e section, hôpital militaire Saint-Martin, à Paris ; 5e section, hôpital militaire Bégin, à Saint-Mandé ; 9e section, hôpital militaire à Bourges ; 11e section, hôpital militaire à Rennes ; 12e section, hôpital militaire à Bordeaux ; 13e section hôpital militaire de Lyon. Dans chaque établissement ils seront placés sous la direction du pharmacien le plus élevé en grade ; un pharmacien de l'hôpital sera chargé de guider ces étudiants dans l'examen des approvisionnements en médicaments du Service de Santé, et de leur faire quelques conférences sur les lois ou règlements compris dans l'examen de pharmaciens auxiliaires.

Les dispensés des diverses catégories ci-dessus spécifiées seront habillés par les soins des corps de troupe ou des sections dans lesquels ils auront été versés pour l'accomplissement de leur période d'instruction. Les corps ou sections percevront la prime journalière d'habillement pour toutes les journées de présence de ces hommes.

A l'issue de leur période d'appel, un rapport d'ensemble sur les résultats de l'instruction qui leur aura été donnée sera établi par le Directeur du Service de Santé du corps d'armée et adressé hiérarchiquement au Ministre (Direction du Service de Santé).

Par cette révolution (1), le général André vient de donner sa mesure de philosophe et d'homme de science. Il compléterait pour le bien général cette réforme intelligente et courageuse, s'il donnait des ordres pour que ce petit monde de « dispensés », élèves en médecine et en pharmacie, trouvât dans les hôpitaux non pas un obstacle, mais une aide à ses études. Des prélats distingués se préoccupent de ce qu'on pourrait faire faire aux élèves ecclésiastiques pendant leur année de passage dans les sections d'infirmiers, pour leur épargner les mauvais conseils de l'oisiveté, de l'oisiveté déprimante ! Or, on pourrait instituer pour ces élèves ecclésiastiques des cours, qui leur seraient faits par des médecins, ou même des conférences qui seraient ébauchées par leurs camarades, les étudiants en médecine, sur l'hygiène privée des différents âges et sur l'hygiène sociale.

LES SECOURS AUX BLESSÉS.

614.88

Le Nouveau Bateau-hôpital de la Société des Œuvres de Mer.

Récemment, a eu lieu à Nantes, au Bureau du Port, le baptême, par l'évêque de Nantes, du nouveau Bateau-hôpital *Saint-François-d'Assise*, de la Société des Œuvres de Mer.

Avec ce nouveau moyen d'action, la Société des « Œuvres de Mer », qui a déjà rendu tant de services à nos pêcheurs, pense sans aucun doute venir à l'aide de bien des misères qui échappaient jusque-là à la sollicitude de ses délégués, mal servis par les seuls secours que leur donnait un navire à voiles. Cette tâche impose à la Société de nouvelles charges. Un généreux donateur, qui a donné son nom au *Saint François-d'Assise*, a permis de mener à bien cette importante construction ; il faut compter aujourd'hui sur la générosité des souscripteurs de l'œuvre, pour permettre d'en tirer parti.

Les charges de l'œuvre en 1901 sont nombreuses. Elle a armé le *Saint-François-d'Assise* pour une campagne de sept mois, armé également le bateau à voiles le *Saint-Pierre*, pour l'envoyer an milieu de nos pêcheurs d'Islande ouvrir sa maison de famille, si estimée de nos marins à St-Pierre-et-Miquelon, et enfin prendre possession en partie, sur l'invitation de M. de Copenhague, de l'*Hôpital pour les pêcheurs* ouvert à Fraid Krud Fjiord.

LES CONGRÈS DE 1900.

61 (03) (06)

Le 1er Congrès international de la Presse Médicale.

Comme nous l'avons annoncé dans l'un de nos derniers nos, les Comptes Rendus officiels du 1er *Congrès international de la Presse Médicale* à Paris en 1900 sont parus depuis quelques semaines. Il s'agit là d'un volume de près de 500 pages, avec 19 figures, dans lequel on trouvera



Fig. 52.— Le Bureau du *Congrès de la Presse Médicale* quittant l'Exposition pour aller à l'Hôtel de Ville : MM. VIRCHOW et CORNIL, présidents. [Phot. de l'APS].

de nombreux mémoires sur des questions très neuves de journalistique internationale (1). Nous ne signalerons ici, en dehors de ce qui a trait aux questions mises à l'ordre du jour, que les travaux relatifs à la *Bibliographie Médicale internationale*, dus à MM. Richet et M. Baudouin, que le mémoire de M. de Maurans sur la terminologie médicale ; et que la discussion relative à la publicité dans les journaux, etc. Nous pré-



Fig. 53.— Excursion du Congrès à Versailles, sous la direction de M. Marcel BAUDOUIN. — Visite de Trianon. [Phot. de l'APS].

férons insister sur l'intérêt qu'il y a à songer de suite à l'organisation du prochain Congrès, qui doit avoir lieu cette année à Bruxelles, en septembre. Nous sommes convaincus d'ailleurs que nos confrères de Belgique ont déjà constitué leur Comité local et préparé les bases de cette nouvelle réunion. Nous leurs demandons seulement de tenir leurs collègues français et étrangers au courant de ce qui a déjà été fait, car le temps s'avance, si les beaux jours ne sont pas encore tout à fait revenus !

Médecine et Littérature.

61 : 8

La Médecine dans le Livre des « Mille et une Nuits » (1).

Nouveau volume, au moins aussi intéressant que les précédents. Nous y avons lu, au hasard : le récit « d'Al-Rahid et le pet », où nos confrères liront la recette d'un collyre venteux, pour les affections oculaires, et la réponse topique du malade, un pétomane distingué, à la farce imaginée par un faux médecin (p. 100) ; et trouvé d'innombrables passages où il est question de médecine, de médecins comme Yahia (p. 206), et de maladies : rétention d'urine (p. 207), neurasthénie du Khalifat, etc.

Ces simples constatations prouvent une fois de plus quel intérêt il y aurait à ébaucher une histoire de la Médecine arabe, avec les documents qui se trouvent dans les Mille et une Nuits.

Et nous ne désespérons pas de voir leur savant traducteur, notre excellent confrère J.C. Mardrus, s'y consacrer bientôt, car lui seul est capable de mener à bien une entreprise aussi ardue et aussi laborieuse.

« Le Droit d'être Mère » ; de Paul BRU.

L'amour renié hors du mariage, l'amour proscrit dans le mariage : la déchéance est commencée. Tel est le cri d'alarme, jeté dans le nouveau roman de notre ami Paul Bru : *le Droit d'être mère*, que publie la librairie E. Flammarion.

Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de notre pays, si gravement compromis, hélas ! par

(1) Il y a longtemps que l'*Association de la Presse médicale française* a fait des démarches dans ce sens au Ministère de la Guerre (Voir le Rapport de son Secrétaire général au 1er *Congrès internat. de la Presse médicale*, dont les comptes rendus viennent de paraître).

(1) S'adresser, pour le recevoir, au Secrétariat de l'Association de la Presse médicale française, 93, Bd St-Germain.

(1) Traduction littérale par le Dr J. C. Mardrus. — Ed. de la *Rev. Blanche*, 1901, in-8°.

la dépopulation sans cesse croissante, les internes en médecine, les moralistes,les philosophes, les médecins, les législateurs, liront avec antant de plaisir que de profit *le Droit d'être mère.*

Ils y trouveront, avec des documents vécus, sur les hôpitaux, les salles de garde d'internes, des idées neuves et originales, exposées avec une conviction sincère, dans un style des plus attrayants, et, qui sait, peut-être les moyens d'enrayer les progrès de notre décadence sociale.

Le récit de notre ami M. Paul Bru se déroule au milieu des salles d'un hôpital ; les scènes tantôt poignantes, tantôt comiques, qui se succèdent, sont dépeintes par un témoin de chaque jour. C'est la vie des maternités parisiennes prises sur le vif. — Tous nos compliments personnels à l'auteur, qui connaît bien les choses dont il parle en ce livre curieux !

NÉCROLOGIE

61(09)

M. le Dr François Nivelet, chevalier de la Légion d'honneur, ancien maire de Commercy, décédé en cette ville, à l'âge de 93 ans. — M. le Dr Camille Baunerot, médecin principal des Colonies, décédé subitement à Nancy, à l'âge de 46 ans. — M. le Dr René Geoffroy, décédé à Nancy. — Mme Edmond Guinon, mère de notre excellent ami, M. le Dr Louis Guinon, médecin des hôpitaux.

REVUE DES JOURNAUX

618.19

De la prolongation de la vie dans les cas de cancer du sein; par Barker (A.-E.). — *Lancet*, Lond., 1900, II, 723-725.

On sait que dans le cas de non-intervention chirurgicale, les femmes atteintes de cancer du sein meurent généralement dans les 2 ans. Et même, jadis, celles qui avaient recours à cette intervention voyaient leur mal récidiver rapidement. Il semblerait, toutefois, que depuis 20 ans environ, le pronostic à cet égard se soit amélioré, résultat dû sans doute aux connaissances plus étendues du médecin et du public sur le danger de l'expectative et sur le début et le mode de dissémination du cancer du sein. L'auteur cite comme axiomes pathologiques à cet égard, les faits suivants : 1° Le cancer du sein est au début et pendant peu de temps localisé ; 2° il commence assez vite à s'étendre par la voie des lymphatiques ; 3° ces lymphatiques ressortissent à 3 systèmes lympbatiques différents (énumération); 4° les ganglions lymphatiques de l'aisselle, une fois infectés, servent, *pendant un certain temps*, d'obstacles à l'infection ultérieure ; 5° il y a infection possible des tissus sains par les produits des tissus malades au cours de l'opération ; 6° quand l'infection est arrivée aux couches musculaires sous-jacentes, elle s'étend en même temps aux organes internes.

L'auteur tire de ces principes les conclusions pratiques appropriées : opérer sans retard ; — ablations faites largement ; — ne pas toucher aux tissus sains avec les instruments ayant servi aux tissus malades, etc..., et l'auteur ajoute ce paradoxe apparent, que plus le cancer est localisé, plus il faut opérer largement, car on peut alors espérer enlever le mal jusqu'à la racine et tout d'une pièce. L'auteur ajoute 3 tableaux portant sur 100 cas d'ablation du sein qu'il a traités et de l'ensemble desquels il résulte, qu'en se soumettant aux principes ci-dessus, il a, dans 16 % des cas, obtenu une survie de plus de 5 ans et, dans 33 % de ces cas, obtenu une survie de plus de 3 ans.

617.54

Sur un cas d'épithélioma du sein chez un homme; par le Dr Roncali. — Suppl. Il *Policlin.*, Roma, 1900, n° 50, 1569-1572.

Il s'agit d'un cas assez rare, et très intéressant aussi, parce que, dans le diagnostic, tout faisait supposer un sarcome. Cependant le diagnostic d'épithéliome a été formulé par Durante, qui fut guidé par les engorgements glandulaires axillaires, et par le volume de la tumeur à partir de son origine jusqu'au jour de l'opération. D'après Schulten (*Beiträge zur klinischen Chirurgie*, 1887 [Contribution à la chirurgie clinique], l'épithélioma du sein chez la femme est dans la proportion de 92, 6 % ; et chez l'homme de 1, 37 %. D'après Williams (*The Lancet*, 1887), il serait de 1, 04 %.

[I. B. S.].

LES LIVRES NOUVEAUX.

617.3

Chirurgie des Tératopages ; par M. le Pr Chapot-Prévost. — Paris, 1901, Institut de Bibl., 156 pp., avec 60 Figures.

Magnifique publication, ornée de 60 photogravures dans laquelle notre excellent ami, M. le Dr Ed. Chapot-Prévost, chirurgien à Rio de Janeiro, a résumé les études qu'il a faites récemment sur l'opérabilité des monstres doubles. On y trouve l'histoire détaillée de Maria-Rosalina, ce thoraco-xiphopage qu'il a opéré avec succès, et l'observation du nouveau Xiphopage connu, les Frères Chinois, actuellement à Vienne, et dont nous venons de faire paraître la description dans ce même journal. Les photographies reproduites sont de toute beauté.

Dans les premiers chapitres, l'auteur aborde la question de la genèse des monstres doubles et résume ce que l'on sait des Tératopages ayant vécu, car ce sont les seuls monstres doubles opérables. Il en profite pour donner des photographies inédites de Millie-Christine, des Frères Siamois, de Rosa-Josepha et de Radica-Doodica, que nous avons étudiées jadis et que nous avons revues récemment.

Tous ceux qui désormais auront à s'occuper des monstres doubles devront recourir à cet ouvrage, qui contient en outre le remarquable rapport, fait récemment par M. Porak à l'Académie de Médecine, sur la présentation de M. Chapot-Prévost.

La brochure contient également la description du procédé de résection du foie imaginé par notre ami, et employé chez Maria Rosalina. Il a d'ailleurs été publié in extenso dans les *Arch. prov. de Chirurgie* (1er avril 1901).

Ce beau volume, superbement édité, fait le plus grand honneur au savant et à l'opérateur de Rio ; et tout donne à penser que l'Académie de Médecine, qui a eu la primeur de ces remarquables et remarquées observations, saura distinguer cet ouvrage, de pure science et si original, dans la foule des livres et des compilations qui lui sont présentés tous les ans pour les prix. Cela lui permettra d'ailleurs d'encourager ainsi les Français qui vivent à l'étranger et qui n'oublient pas leur pays d'origine. Elle fera donc doublement excellente besogne en récompensant ce superbe livre.

617.3551.8 (02)

Chirurgie des Voies biliaires ; par le Dr Pauchet. — 1 vol. in-16 de 95 pages, avec fig., cartonné, J.-B. Baillière et fils, Paris, 1900.

La chirurgie joue actuellement un rôle actif dans la thérapeutique des affections des voies biliaires. Qu'il s'agisse de faire disparaître des accès répétés de coliques hépatiques, de lever un obstacle au cours de la bile chez un sujet ictérique, ou de drainer la vésicule chez un malade atteint d'une affection de l'arbre biliaire, les indications opératoires sont multiples.

Jusqu'ici, les traités de pathologie médicale, tout en signalant au médecin le rôle du chirurgien, n'insistaient pas assez sur l'instant opportun de l'acte opératoire. Aujourd'hui encore, les malades ne sont amenés à une intervention qu'après avoir épuisé toutes les ressources du traitement médical. Les insuccès qui assombrissent les statistiques n'ont d'autre cause que ces interventions trop tardives, pratiquées chez des sujets intoxiqués par la résorption biliaire, chez lesquels la cellule hépatique a partiellement perdu sa fonction et dont la vitalité est amoindrie. M. le Dr Pauchet publie, après M. Pantaloni (1), auquel il a fait de trop nombreux emprunts, une petite monographie où il signale les affections de l'arbre biliaire, qui peuvent nécessiter l'intervention du chirurgien et insiste sur les symptômes spéciaux qui révèlent l'opportunité opératoire.

616.8

Epilepsie, traitement, assistance et médecine légale ; par le Pr P. Kovalevsky. — Vigot frères, Paris, 1 vol., in-18, avec figures.

Dès le début de ce petit livre, empreint de la meilleure originalité, l'auteur fixe son point de vue personnel par la définition qu'il donne de l'épilepsie, considérée par lui comme une névrose résultant d'une modification particulière chimique ou moléculaire des éléments du système nerveux central et dont la caractéristique consisterait dans la décharge *par accès périodiques* de l'énergie nerveuse amassée par l'organisme malade. Cette affection, suivant l'auteur, se développe sur certains terrains constituant une prédisposition et c'est, selon lui, dans la modification rationnelle de ces terrains que doit être cherché le remède correspondant C'est cette modification qu'il étudie longuement dans le corps de l'ouvrage en insistant sur les moyens les plus propres à l'assurer. Il passe en revue, dans un second chapitre, tant au point de vue médical que sous le rapport social, ce qui a été fait à ce sujet en Europe et en Amérique et termine enfin par des considérations médico-légales du plus haut intérêt.

Nous ne pensons pas que, sous ces divers points de vue, il ait paru jusqu'ici, en France tout au moins, d'ouvrage d'ensemble dans lequel ils aient été étudiés de façon aussi attrayante et tout à la fois aussi instructive.

612.8

Les Amoureux de la Douleur (*Algophilie*) ; par le Dr P. Dheur. — Soc. d'Ed. Scient., Paris, 1900, in-18, de 98 p.

Sous un titre en apparence paradoxal, l'auteur étudie avec le plus grand soin le plus curieux des amours pathologiques : « l'Algophilie ». Ce travail, des plus intéressants, tant au point de vue psychologique que médical, nous révèle des particularités curieuses sur l'état mental de ces malades qui recherchent et aiment la douleur.

A côté de l'algophilie vraie (algophilie des dégénérés), on trouvera d'intéressants détails sur l'amour de la douleur, que l'on observe chez les mystiques, les aliénés et dans certaines psychopathies sexuelles.

[A. P. S.]

(1) Pantaloni. — *Chirurgie du foie et des voies biliaires*. Paris, Institut de Bibl., 1899.

Variétés et Anecdotes.

61:92

Les Mémoires de Poinsot, étudiant en médecine.

Michelet, malgré ce qu'a dit récemment M. J. Claretie, n'a jamais, d'après M. G. Monod, rêvé d'étudier la chirurgie comme Sainte-Beuve, le... Werther carabin de Mme de Girardin.

Mais il avait pour camarade le « pauvre Poinsot », étudiant en médecine (1), qui fut son ami fraternel et dont il a conté la vie. Celui-ci fut, dit-on, d'abord naturaliste, puis assez manvais élève chirurgien. « En allant à l'hôpital, sa pitié pour la créature, a écrit J. Claretie, s'indigne et s'écœure vite des nécessités du métier ; il est trop tendre et trop nerveux. Son cœur bat trop vite, sa main tremble trop fort. Il écrivit alors des mémoires ; et la page suivante est belle, car elle ressemble, à s'y méprendre — Claretie s'y est mépris — au style du Michelet des grands jours.

« 1821. C'était au temps où je commençais mes études anatomiques ; j'avais déjà vaincu la répugnance qu'inspire la mort à tous les êtres vivants. Mais la même sensibilité, qui m'avait fait embrasser l'état où l'on sert le plus directement les hommes, me rendait plus pénible qu'à hien d'autres les études indispensables pour apprendre à l'exercer. Je ne ponvais, surtout, sans horreur, enfoncer le fer dans un corps encore tout organisé, tout semhlahle au mien ; il me semhlait toujours commettre un meurtre.

Un jour des plus noirs de décemhre, je me rendis de honne heure à l'amphithéâtre. Il n'y avait personne encore ; il fallut attendre *(Il faisait à peine jour et l'on ne pouvait lire* (effacé). Je m'approchai machinalement du corps que nous allions dépecer. C'était, autant que je pus distinguer, une femme d'environ vingt-cinq ans. A travers la mort je crus voir les restes d'une éclatante heauté. Ses longs cheveux hlonds tombaient de la tahle à terre et halayaient les dales (*sic*) de l'amphithéâtre. *Tout le corps était* (effacé). Ces memhres si délicats sur ce marhre glacé, cela me hlessa ; je m'assis en face du cadavre et je me livrai tristement à mes réflexions : Pauvre malheureuse, me disais-je en moi-même ; est-il possible qu'aucune amie n'ait protégé tes restes ? Toute nue, abandonnée sur le marhre d'un amphithéâtre ! Livrée aux regards d'une foule de jeunes gens, dont les yeux vont violer tout ce que la pudeur cachait. Encore une demi-heure et le chef-d'œuvre de la nature n'offrira plus entre leurs mains que d'horrihles lambeaux ! Hier, sans doute, les hommes t'adoraient ; ils te promettaient l'amour pour ohtenir de toi le plaisir... Oh ! comhien cette figure douce promettait de honheur à celui qui t'aurait aimée ; mais, je le vois à ces mains délicates que le travail a endurcies, personne ne t'a protégé ; tu as vécu, tu es morte

(1) Extrait d'un das cahiers de Michelet : « 1820, 4 *mai, jeudi*. J'ai reconduit Poinsot à Bicêtre le jour même de son entrée à l'*Internat* ». — *Or le Poinsot en question n'a jamais été interne des hôpitaux de Paris*. Il n'y a jamais eu d'ailleurs de Poinsot interne des hôpitaux. — Il serait intéressant de refaire la Biographia de cet ancien élève des hôpitaux.

dans la misère, seule. Ah ! si je t'avais vne un peu plns tôt... Au moins tu seras plainte une fois !... » (1).

« Comparez cette page, termine J. Claretie, à la pièce de vers où Sainte-Beuve veillant dans son pauvre logis un vieillard mort de la pierre, envoie des vœux à Victor Hugo, assis au coin du berceau de son nouveau-né ! Ces hommes ont souffert, ont âprement peiné à leurs heures de début, et il y a dans leur gloire l'écho même, le profond et douloureux écho de leurs épreuves. »

Mais qu'est-ce ça peut bien être que ce Poinsot-là ? S'agirait-il du célèbre Mathématicien ? Mystère ! Notre ami Cabanès débrouillera sans doute cet imbroglio !

61:92

Le Tombeau d'Hippocrate.

Des fouilles exécutées à Larissa (Thessalie) ont amené, à ce que dit le *Cosmos*, la découverte du tombeau d'Hippocrate.

Souhaitons qu'il ne s'agisse pas là d'une fausse nouvelle. En tout cas, le gouvernement grec vient d'envoyer sur les lieux une Commission pour prendre toutes les mesures conservatrices nécessaires. Nous ne pouvons que le féliciter de cette belle initiative.

Larissa est, à 60 kilomètres de Volo, une ville de 14,000 hahitants, construite sur les hords de la Salamnia, rivière très poissonneuse. C'est là que vécut Hippocrate de 460 à 370 avant J.-C.

Si cette découverte est réelle, la ville va devenir certainement un lieu de pèlerinage scientifique et médical !

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61 (07)]

Facultés de Médecine.— *Vacances*. — Dans les Facultés de Médecine et Écoles supérieures de Pharmacie, les cours vaqueront la semaine qui précède et la semaine qui suit le jour de Pâques.

Concours d'agrégation. — Ont été nommés, à la suite du Concours qui vient de se terminer, agrégés des Facultés de Médecine, de Paris et de la province, pour la section de médecine, les docteurs en médecine dont les noms suivent : Bordeaux. MM. Mongour et Cabannes. — Lille. M. Patoir. — Lyon. MM. Courmont et Chatin. — Montpellier. M. Vedel. — Nancy. M. Spillmann. — Paris. MM. Rénon, Gouget, Jeanselme, Bezançon et Legry.

Faculté de Médecine de Paris. — Travaux pratiques de Médecine opératoire spéciale sous la direction de MM. Berger, professeur, et Hartmann, agrégé. Cours de M. le Dr Ombrédanne, prosecteur. — *Opérations d'urgence et de pratique courante*. Ouvertnre le lnndi 22 avril, à 1 heura 1/4 : I. Sutures des téguments en général ; de la paroi abdominale. Ténotomies. — II. Sutures des tendons ; anastomose, allongement, transplantation, dédonhlement des tendons. Sutnras des nerfs. Sutures des os. — III. Sutures de l'intestin (traitement des plaies et ruptures de l'intestin). Greffes épidermiqnes ; greffes dermo-épidermiques à grand lambeau. Traitement de l'ongla incarné. — IV. Extraction des corps étrangers du conduit auditif. Trépanation de l'apophyse mastoïda. Cathétérisme de la trompe d'Enstache. Ponction lomhaire. — V. Tubage ; trachéotomie. Tamponnement des fosses nasales. Exploration du rhinopharynx. Traitement des végétations adénoïdes. — VI. Amputation du sein. Thoracentèse ; Pleurotomie ; Résection temporalre ou définitive des côtes. — VII. Circoncision. Uréthrotomie interne. Traitement de l'hydrocèle vaginale. Traitement du varicocèle. — VIII. Traitement des hémorrhoïdes. Traitement des fistules anales. — IX. Traitement de l'appendicite ; Résection de l'appendice. Anns artificiel iliaque. — X. Cure radicale de la hernie inguinale. Traitement des hernies étranglées. — Le cours aura lieu tons les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèvas admis à ce cours est limité. Seront seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 francs. S'inscrire an Secrétariat (guichet no 3), de midi à 3 heuras, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

(1) La fin de ce morcean se tronve, d'après G. Monod, dans le volume das Œuvres de Michelet, intitulé : *Mon Journal*. Catte fin est effroyable... Ce heau morceau sur la salle de dissection où une belle jeune femme est livrée aux regards des carabins a trait à une *pseudo-morte*. La malade n'était en effet qu'en léthargie, et on s'aparçnt, au second tonr de scalpel, qu'un était en train de disséquer une femme vivante....

Laryngologie, Rhinologie et Otologie. — 1° *Cours*. M. la Dr Castex, chargé de cours complémentaire, reprendra ses leçons, à l'amphithéâtra Cruveilhier (Ecole pratique), le mardi 16 avril 1901, à 3 heures et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. Le cours est public et gratuit. 2° *Exercices pratiques* sous la direction de M. le Dr Castex, assisté de MM. les Drs Colliner, Rabé et Grisez, anciens internes des hôpitaux. — Les exercices pratiques ont lieu toute l'année, sans interruption. Examen et traitement des malades tous les jours de 3 à 5 heures. Le droit à payer pour chaque série d'exercices est de 50 francs. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat da la Faculté, guichet n° 1, les lundis, mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de midi à trois heures.

Agrandissements. — M. Ad. Chérioux a fait voter, au Conseil municipal de Paris, un crédit de 120,000 francs pour l'acquisition d'un immeuble rue Dupuytren, nécessaire à l'élargissement de la rue de l'Ecole de Médecine.

Faculté de Médecine de Lyon. — MM. les Drs F.-P. Courmont et Chatin sont nommés, après concours, agrégés de médecine.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — MM. les Drs Mongour et Cabannes sont nommés, après concours, agrégé de médecine.

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Dr Patoir est nommé, après concours, agrégé de médecine.

Faculte de Médecine de Montpellier. — M. le Dr Vedel, est nommé, après concours, agrégé de médecine.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Dr F.-L. Spillmann est nommé, apres concours, agrégé de médecine.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpital de St-Denis. — M. Pierre Baudin, Ministre des travaux publics, est allé à Saint-Denis inaugurer les pavillons récemment ajoutés à l'hôpital de Saint-Denis. Il s'est rendu à l'hôpital, où il a parcouru les salles nouvelles et les pavillons qui vont être affectés aux militaires.

La Chirurgie à l'Asile Sainte-Anne. — La Société des Architectes diplômés par le gouvernement a fait une instructive visite à l'asile-clinique Sainte-Anne. De nombreux membres de la Société (elle en compte actuellement cinq cents) avaient répondu à l'appel de leur prési-

dent. La visite était dirigée par le Dr Picqué, chirurgien en chef des asiles publics d'aliénés du département de la Seine et de l'hôpital Bichat; c'est lui qui a été l'initiateur de cette installation modèle au point de vue de la chirurgie et des procédés les plus récents de l'asepsie et de l'antisepsie opératoires. Le pavillon de chirurgie de l'asile clinique Sainte-Anne a été construit par M. Perronne, architecte divisionnaire du département de la Seine; il résume l'alliance de l'art de l'architecte avec les desiderata de la science, alliance évidemment difficile à réaliser tant il faut tenir compte d'une foule de détails inhérents à la variété des opérations à faire et des besoins exprimés par la pratique antérieure. Il semble que ce programme soit bien réalisé, car de tous côtés à l'étranger on demande déjà des renseignements techniques à ses organisateurs. Sur la demande de la Société des architectes diplômés, M. le Dr Picqué a fait précéder la visite d'une conférence dans laquelle il a mis en évidence la grande utilité de cette œuvre et montré pourquoi le Conseil général de la Seine lui a manifesté son intérêt par une large subvention qui sera, sans doute, augmentée encore par la suite. Il a montré, tout d'abord, les raisons essentielles de l'assistance chirurgicale des aliénés, chose tout à fait délicate et qui touche vivement la charité et la philanthropie. Il a indiqué ensuite les conditions techniques générales de l'établissement des pavillons de chirurgie et les particularités spéciales aux asiles d'aliénés.

Prompts Secours en mer. — M. le lieutenant de vaisseau Tapissier, membre de la délégation de la Commission permanente au prochain Congrès de l'Association maritime internationale, a donné lecture à la Commission internationale d'Aéronautique, du rapport sur les conditions dans lesquelles devront être opérés les sauvetages des ballons en mer, et sur l'utilisation de moyens aéronautiques pour les sauvetages maritimes.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — M. le Pr Pick (de Prague) se porte candidat au titre de correspondant étranger dans la section de médecine et de pathologie interne.

Association internationale des Académies. — A l'unanimité de 458 votants, la Chambre des Députés a voté un crédit extraordinaire de 10.000 fr., pour dépense de l'Assemblée générale de l'Association internationale des Académies.

Association générale des Médecins de France. — Dans la séance du mois de mars de la Commission administrative de la Société centrale, il a été accordé à onze veuves d'anciens sociétaires une somme de 1,450 francs. Le Dr B... a racheté sa cotisation annuelle 400 francs. Une veuve secourue autrefois remercie la Société et lui annonce que sa situation s'est améliorée.

Institut international de Psychologie. — Le mardi 26 mars, à l'Institut psychologique international, Hôtel des Sociétés savantes, rue Danton, conférence par M. Bergson, professeur au Collège de France, sur le « Rêve ».

Société d'Hypnologie et de Psychologie. — *Prix Liébault.* — Un prix fondé par M. le Dr Liébault (de Nancy) sera décerné annuellement par la Société d'Hypnologie et de Psychologie à l'auteur de la meilleure thèse sur l'un des sujets suivants : Hypnologie, psychothérapie. — Pédagogie, criminologie, folklore. — Psychologie physiologique et pathologique. Le prix Liébault est de la valeur de 200 francs. Les Thèses des Facultés des Lettres, des Sciences et de Droit sont admises à concourir au même titre que celles des Facultés de Médecine. Les thèses devront être adressées avant le 31 décembre de chaque année à M. le Secrétaire général de la Société d'Hypnologie et de Psychologie, 14, rue Taitbont, à Paris.

Société de la Protection de l'Enfance. — L'assemblée générale annuelle de la Société protectrice de l'Enfance a eu lieu récemment. M. Sevestre était vice-président, et le Dr Blache secrétaire général. M. Gallois a rendu hommage aux médecins de la Société, dont le dévouement journalier s'attache à la surveillance des enfants placés. Puis il a signalé avec éloquence le bien que peut faire dans le public la belle pièce de M. Brieux, *les Remplaçantes*. Pour remercier M. Brieux, la Société lui a décerné, aux applaudissements de tous, une médaille d'or, et le titre de membre honoraire, sa plus haute récompense.

Société des Œuvres de Mer. — Le navire-hôpital *Saint-Pierre*, de la Société des Œuvres de mer, a quitté la rade de Saint-Malo, pour se rendre en Islande au milieu des pêcheurs français.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — *Commission d'Hygiène parlementaire.* — La Commission d'hygiène de la Chambre des députés a entendu MM. le directeur du Service de Santé et le médecin en chef du Val-de-Grâce qui ont demandé la réforme de la loi sur les Conseils de révision, afin d'empêcher dans l'avenir l'acceptation hâtive des jeunes gens trop faibles ou atteints de phtisie ou de maladies contagieuses non encore déclarées. Arrivés au régiment, ces malheureux contaminent leurs voisins ou encombrent les hôpitaux militaires. Les représentants du corps médical militaire se sont déclarés partisans d'une amélioration notable de l'ordinaire du soldat par l'augmentation de la ration de viande, — comme l'a d'ailleurs demandé le général André.

Exercices du Service de Santé. — Les exercices spéciaux du Service de Santé en campagne, qu'on avait négligé de faire, l'année dernière, auront lieu cette année : Au camp de Châlons, par les 1er, 2e, 6e et 20e corps d'armée. A Paris pour le gouvernement militaire de Paris, par les 3e, 4e et 5e corps. A Rennes, par les 9e, 10e et 11e corps. A Lyon, pour le gouvernement militaire de Lyon, par les 7e, 14e et 15e corps. A Clermont-Ferrand, par les 8e, 13e et 16e corps.

L'Alcoolisme dans l'armée. — Une circulaire du ministre de la Guerre étend aux troupes coloniales stationnées en France l'interdiction absolue de la vente des boissons à base d'alcool imposée le 3 mai dernier aux cantines des établissements militaires dépendant du Département de la Guerre. Les commandants des troupes aux colonies devront en outre faire exercer une surveillance constante sur les débits de boissons, notamment ceux tenus par les indigènes; ils consigneront à la troupe ceux de ces établissements dont la fréquentation pourrait être dangereuse pour la santé.

Promotions. — Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. Bourgeois, Bouton, Chevalier, Delbecq, Désir de Fortunet, Fayol, Jardet, Larrieu, Phélisse, Rayneau et Versepuy. — Au grade de médecin aide-major de 1re classe : MM. Amblard, Anderionias, Audouin, Aupérin, Anvray, Aymard, Azoulay, Baumann, Beaumont, Beaussenat, Bérard, Berchon, Bernard, Bertonnier, Bertrand, Bezançon, Bonin, Bourrillon, Bourguignon, Bourlaux, Boutry, Brandstetter, Breffeil, Brunaud-Deshoulières, Bué, Byl, Candelier, Carcy, Carpentier, Chocreaux, Chuffard, Cornier, Debrigode, Decourt, Delbreil, Deléardre, Delore, Denis, Doumerg, Dupré, Faure, Gallet, Gallice, Gardette, Gasne, Gayet, Gazzola, Girard, Gordon-Martins, Grandjean, Grigon, Hannebelle, Hézard, Jourdan, Joyes, Lagasquié, Lagoutte, Leduc, Lefebvre, Lenoir, Lestoquoy, Lorimant, Manesse, Marbot, Marchadier, Marini, Maschat, Mélian, Ménard, Meyrignac, Moitier, Monestié, Moussaud, Olmières, Pauchet, Perret, Pertat, Phocas, Plichon, Plouvier, Poirier, Pollet, Preslé, Quillot, Reynès, J.-B.-B. Ricaud, J.-R. Ricard, Ripault, Robert, Robilliard, Rocheblave, Rouby, Rouzé, Savy, Sifflet, Sonrel, Souville, Tamboise, Tonnel, Vanpeteghem, Vaudey, Veyrat, Vibert, Vignau, Vivent, Wintrebert et Zaleski.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe Barillet, du port de Toulon, est désigné pour embarquer en sous-ordre sur le *Carnot*, entré en armement à Brest pour être affecté à l'escadre du Nord. — M. le médecin principal Keisser, médecin-major au 6e d'infanterie coloniale à Brest, passera en la même qualité au 21e d'infanterie coloniale.

Campagne Anglo-Boër. — Une correspondance du Cap, datée de fin février, apporte le texte d'un nouveau manifeste lancé par le président Steijn et le général De Wet, au moment où ils sont entrés dans la colonie du Cap. En voici un extrait : « Nous faisons connaître par la présente, que la guerre, que le gouvernement anglais nous a imposée, continue toujours et que les Conventions de Genève et de la Haye n'ont pas été observées. Contrairement à la Convention de Genève, l'ennemi n'a pas éprouvé le moindre scrupule de faire prisonniers nos médecins, d'empêcher le fonctionnement de nos ambulances, de leur enlever les moyens de soulager les souffrances des malades et des blessés.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 11e semaine, 1.699 décès, chiffre un peu plus faible que celui de la semaine précédente (1.181) et voisin de la moyenne ordinaire de mars. La diminution porte tout entière sur les maladies de l'appareil respiratoire qui n'ont plus causé que 254 décès au lieu de 300 la semaine précédente et de 216, moyenne ordinaire de la saison. La fièvre typhoïde continue à être rare ; elle a causé 6 décès (au lieu de la moyenne 11). La variole a causé 11 décès (au lieu de 7 pendant la semaine précédente). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'élève à 94, chiffre plus élevé que pendant les semaines précédentes. La rougeole continue à être rare ; elle n'a causé que 3 décès (au lieu de la moyenne 23). La scarlatine (5 décès), la coqueluche (8), la diphtérie (12), présentent des chiffres voisins de la moyenne. La grippe a causé 25 décès, chiffre identique à celui de la semaine dernière. Il y a eu 27 morts violentes, dont 9 suicides. On a célébré à Paris 398 mariages. On a enregistré la naissance de 1,127 enfants vivants (580 garçons et 547 filles), dont 816 légitimes et 311 illégitimes. Parmi ces derniers, 42 ont été reconnus immédiatement.

Gymnastique suédoise. — Au Gymnase suédois, M. le Dr Michaux, chirurgien de l'hôpital Lariboisière, a fait une très intéressante conférence sur les effets si utiles de la méthode Ling ; il s'est occupé spécialement du développement

de la cage thoracique et du redressement de la colonne vertébrale. Le conférencier a fait ressortir sur le torse nu d'un gymnaste l'action de chaque mouvement et le travail des muscles. M. Kumlien, l'excellent professeur suédois, s'est prêté personnellement à cette expérience, puis a dirigé les exercices d'une remarquable équipe de ses élèves. Conférence et exercices ont été vivement applaudis par une assistance où se trouvaient beaucoup de médecins et d'étudiants en médecine.

Hygiène alimentaire. — *Les conserves de viande.* — Une décision ministérielle revient sur les conditions dans lesquelles doivent être acceptées les boîtes de conserves de viande. Les officiers chargés de leur vérification devront s'assurer que le contenu n'a pas d'odeur désagréable ou suspecte, que la gelée est de coloration ambrée, ni louche, ni rougeâtre, et que sa saveur n'est pas aigre, la gelée pourra n'être pas consistante lorsque la température ambiante sera supérieure à 15 degrés ; dans ce cas le bouillon devra présenter les mêmes caractères de coloration et de saveur que la gelée. La viande devra être assez résistante à la pression des doigts, de saveur fraîche et d'odeur agréable. Quand une ou plusieurs boîtes paraîtront suspectes, le fait sera immédiatement constaté par un procès-verbal établi en double expédition, dont une sera envoyée au chef de corps ou de détachement, et l'autre remise au comptable distributeur qui devra en échange, après autorisation du sous-intendant militaire, remplacer les boîtes mentionnées avariées, qui lui seront remises.

Hygiène du Mariage. — *Polygamie.* — Les Mormons des États-Unis viennent d'acheter 2 millions d'hectares au Mexique et ont obtenu du gouvernement mexicain l'autorisation d'y créer des colonies agricoles. Les Mormons déjà établis au Mexique s'y livrent à la polygamie sans être inquiétés par les autorités. En raison de l'agitation, que créent dans l'Utah les persécutions contre les Mormons, la Chambre des Représentants et le Sénat de cet Etat ont adopté un bill amendant le Code pénal, de manière à protéger les polygames contre les arrestations et les poursuites continuelles dont ils sont l'objet. En vertu de cet amendement, les poursuites ne pourront être exercées pour polygamie et cohabitation avec plusieurs femmes que sur la plainte du mari, de l'épouse, ou d'un parent au premier degré de la personne accusée, où sur la plainte de la personne avec laquelle l'acte illégal a été commis, ou du père et de la mère de cette personne.

Empoisonnement par l'Arsenic. — La Commission permanente internationale d'aéronautique, réunie le 21 mars à l'Institut de France, sous la présidence de M. le Professeur Hergesell, a approuvé l'important travail lu par le commandant Renard, au nom de la sous-commission des *Intoxications par le gaz hydrogène arsénié*, et qui comprenait: un remarquable mémoire du capitaine Richard relatif aux recherches faites en 1900, sur cette question, à l'établissement de Chalais, et aux précautions préventives ou aux mesures curatives nécessaires ; divers extraits des registres du bureau d'essais au laboratoire de l'Ecole des Mines; enfin un mémoire de M. le médecin-major Maljean, concernant plusieurs cas d'ictère arsenical observés, antérieurement aux accidents de 1900, chez les aérostiers.

Empoisonnements par des gâteaux. — Une série d'empoisonnements vient de mettre en émoi les populations de Valence-d'Agen et des communes environnantes. Une centaine de personnes, en grande partie des enfants, qui avaient mangé le jour de la Saint-Joseph des gâteaux à la crême, achetés à une pâtisserie, ont été prises de vomissements, et la plupart d'entre elles sont gravement malades. Un enfant de quatre ans, est mort; une jeune fille d'Espalais, âgée de dix-huit ans, est au plus mal. Un nouveau décès vient de se produire dans la commune de Saint-Antoine ; c'est celui d'un enfant âgé de seize mois. La plupart de ces cas sont très graves, d'autant que les réactifs nécessaires n'ont pu être appliqués à temps. Quelle substance renfermait la crême des gâteaux? On ne le sait pas encore.

La Peste. — *Le Cap.* — Le bulletin de la peste à Capetown accuse un nouvel accroissement. Huit cas ont été enregistrés, tous portant sur des gens de couleur. Le public montre peu d'empressement à profiter du service d'inoculation public établi par le gouvernement. — Un chauffeur du transatlantique *Norman*, qui est arrivé samedi à Southampton, venant du Cap, est atteint de la peste. — Le rapport hebdomadaire concernant la peste constate qu'il y a eu jusqu'à présent 227 cas et 77 décès au Cap. — Douze nouveaux cas de peste se sont produits, dont quatre parmi les Européens. La *Gazette* publie un ordre soumettant à la quarantaine les provenances de Manille.

Variole. — A Glasgow, 25 mars, Statistique de la petite vérole pour samedi et dimanche: 13 nouveaux cas, 3 décès, 373 cas en traitement. Le 29 mars : 2 nouveaux cas, 1 décès. 319 cas actuellement en traitement.

DIVERS [6 1]

Caisse nationale des Recherches scientifiques. — La Chambre a adopté la proposition de loi de M. Audiffred ayant pour objet la création d'une caisse des recherches scientifiques, investie de la personnalité civile, et divisée en deux sections, dans le but de favoriser les travaux de science pure relatifs : 1° à la découverte de nouvelles méthodes de traitement des maladies qui atteignent l'homme, les animaux domestiques et les plantes cultivées; 2° à la découverte, en dehors des sciences médicales, des lois qui régissent les phénomènes de la nature (mathématiques, mécanique, astronomie, histoire naturelle, physique et chimie).

Patente des Médecins. — Au Sénat, reprise de la discussion de la réforme des patentes où M. le Dr Pédebidou a développé un amendement ainsi conçu : « Les docteurs en médecine ne pourront être assujettis au payement de la patente que dans la commune où ils exercent réellement leur profession et pour laquelle ils ont fait enregistrer leur diplôme.» L'auteur de l'amendement a expliqué que cet amendement vise les médecins qui n'exercent leur profession qu'une partie de l'année dans les stations balnéaires. Il estime que les faire payer deux fois constitue un impôt surérogatoire qui ne se justifie point. M. Payelle, commissaire du gouvernement a combattu l'amendement, en s'appuyant sur la jurisprudence du Conseil d'État et M. Pédebidou s'est rallié au texte de la Commission, qui a été adopté.

M. Léon Labbé a développé un amendement tendant à ce que, pour les médecins, le droit proportionnel de patente soit établi sur la partie des locaux affectée à l'exercice de la profession. Cet amendement, combattu par le ministre des finances, a été rejeté.

Toutefois dans sa séance du 26 mars, le Sénat a adopté, malgré l'opposition du gouvernement, l'article 4 ainsi conçu : « Par exception à l'article 14 de la loi du 15 juillet 1880, le médecin qui se transporte annuellement dans une ville d'eaux ou une station balnéaire ou thermale pour y exercer sa profession, et qui ne se livre pas ailleurs à l'exercice de la médecine, n'est imposable au droit proportionnel sur l'habitation que pour la maison qu'il occupe pendant la saison balnéaire ou thermale, même si cette maison ne constitue pas son habitation habituelle et principale. »

Banquet Pietkiewicz. — Les élèves et amis du Dr Pietkiewicz ont décidé de lui offrir un banquet en l'honneur de sa nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur. Le banquet aura lieu le samedi 20 avril, à sept heures et demie, au restaurant de Rome, 4, rue de l'Isly. Les cotisations (20 francs) devront être adressées avant le 15 avril, à notre vieil ami, M. le Dr Ferrier, 39, rue Boissy-d'Anglas.

L'Opération de M. de Rodays. — M. le Dr Blum, chirurgien de l'hôpital St-Antoine, a procédé à l'extraction de la balle que le Rédacteur en chef du *Figaro* avait reçue. L'opération a été faite dans les conditions les plus satisfaisantes et l'état du blessé est particulièrement bon.

Distinctions honorifiques. — Le gouvernement français vient de faire chevalier de la Légion d'honneur M. le Dr N. Manovelt, directeur de l'Instruction publique de la République sud-africaine. On se rappelle le grand succès du département dirigé par M. Manovelt à l'Exposition universelle de l'année dernière. — Sont nommés *Officiers de l'Instruction publique :* MM. les Drs Castaing, médecin principal en retraite, à Montmirail (Sarthe); Salomon, médecin inspecteur des écoles, à Savigné-l'Evêque (Sarthe); Lesourd, pharmacien, Conseiller d'arrondissement, à La Flèche. — *Officier d'Académie :* M. le Dr Leuilllieux, délégué cantonal, à Conlie (Sarthe).

Les Médecins et le Monde. — On a fêté récemment la croix de notre ami, M. le Dr Cuvillier, médecin de l'Association des Journalistes parisiens et de plusieurs sociétés. Parmi les convives : MM. Emile Cére, député ; Fernand Samuel, directeur des Variétés ; Maurice Hennequin, auteur dramatique; Victor Roger, compositeur, etc. Le repas naturellement a été des plus gais.

Mariages de Médecins. — On a célébré récemment, en l'église Saint-Roch, le mariage du Dr Margain, médecin des colonies, avec Mlle Marthe Poulalion, fille de l'administrateur des *Annales politiques et littéraires.* Un des témoins pour le fiancé était notre cher maître, M. le Dr Thoinot ; et pour la fiancée : M. le Dr Morin, adjoint au maire du premier arrondissement à Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine, Paris.

Assimilation chlorophyllienne et la Structure des Plantes ; par Ed. Griffon, ingénieur agronome, docteur ès lettres. — 1 vol. in-8 écu de 106 p. (Série Sciéntia). Prix: 2 fr.

Octave Doin, éditeur, 8, place de l'Opéra, Paris.

Urologie pratique et Thérapeutique nouvelle; par H. Joulie, pharmacien des hôpitaux de Paris en retraite. — 1 vol. in-8 de 208 pages, avec figures et tracés dans le texte. Prix : 5 fr.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 676.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 15. 13 Avril 1901.

Gazette Médicale de Paris





Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN,** Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

61 : 01

Les Bibliographies Médicales spécialisées.

Cette année-ci, la *Bibliographia Medica*, comme tous nos lecteurs le savent depuis longtemps, est publiée, en dehors de l'édition d'ensemble, par fascicules séparés, correspondant à chaque grande spécialité médicale.

Il y a déjà quelques semaines que les Numéros 1 de 1901 de cette publication ont paru ; et les six livraisons auxquelles nous faisons allusion semblent avoir attiré l'attention des chercheurs, comme nous y comptions, et comme nous le faisaient présager les nombreuses lettres reçues l'an dernier. Tous ceux qui d'ailleurs n'ont pas encore eu l'occasion de les examiner n'ont qu'à nous écrire ; nous nous ferons un devoir de leur envoyer ces différents spécimens.

Nous publions ainsi, à part, l'Anatomie et la Physiologie, l'Hygiène et la Médecine d'Etat, la Thérapeutique, la Médecine générale, la Chirurgie, l'Obstétrique et la Gynécologie. Nous voudrions pousser plus loin encore les subdivisions et arriver à pouvoir imprimer séparément les grandes spécialités médicales et chirurgicales, par exemple la Dermatologie, la Neurologie, la Rhinologie, l'Otologie, l'Ophtalmologie, pour répondre à tous les desiderata formulés.

Rien ne serait d'ailleurs plus aisé, si les Sociétés savantes et les grandes Revues correspondant à ces diverses spécialités voulaient encourager nos efforts ; si chaque praticien prenait la résolution de s'intéresser par lui-même à ces publications, réduites ainsi à un prix très minime. C'est donc d'eux exclusivement que dépend l'amélioration signalée. Mais ce n'est qu'à la fin de l'année qu'on pourra se rendre compte si les adhésions sont suffisantes pour qu'on puisse entrer dans cette voie. Il s'agit là, comme le répète sans cesse notre cher Maître, M. Marey, de l'Institut, de l'avenir même de la Science.

Espérons qu'enfin en haut lieu on le comprendra. M. B.

614.2

L'AUTOMOBILE MÉDICALE

Type spécialement conçu pour la Médecine de Campagne.
[Projet Marcel Baudouin].

Nous avons fait établir un modèle spécial de VOITURES MÉDICALES AUTOMOBILES, destiné uniquement à *l'exercice de la médecine à la campagne.*

Nous en donnons ci-dessous la description, et nous prions nos confrères de province de nous transmettre toutes leurs observations à ce sujet, de façon à pouvoir perfectionner encore, s'il y a lieu et si c'est possible, ce type d'automobile professionnelle, dont la construction a été aussi fouillée et aussi soignée qu'on peut le concevoir, de façon à pouvoir donner satisfaction à tous.

I. CARROSSERIE. — *Construction.* — La voiture est très confortable. Elle ne possède que les DEUX places nécessaires, couvertes par une CAPOTE américaine mobile. Deux personnes se logent très à l'aise sur la banquette, qui a 1 m. 10 environ de large (0 m. 55 par place). — Poids : environ 400 kilog.

La *caisse* est *indépendante du châssis* et supportée à l'avant par un ressort de travers R ; à l'arrière par deux ressorts à pincettes (*Fig.* 54).

Elle a la forme d'une *Victoria*, qui a une longueur totale de 2 m. 25, un empattement de 1 m. 40, une largeur totale de 1 m. 50 et une voie de 1 m. 30 (*Fig.* 54).

Il y a un *siège* démontable à l'arrière, pour un domestique, si l'on voyage à trois. Ce spider, qu'on peut enlever, comprend une caisse M, de 30 cm. de haut, où l'on peut mettre ses boîtes d'instruments et tout l'outillage professionnel. Le médecin peut y faire monter la personne de la campagne qui vient à pied le chercher, alors même qu'il va, accompagné de son chauffeur, voir le malade.

Ce spider enlevé, la disposition de la voiture est telle qu'on peut mettre à sa place des *malles*, des *sacs de voyage*, des *paniers à provisions* ou à *chiens*, etc.

Nous attirons l'attention sur la *capote* d'abord, car elle doit être allongée ; puis sur la *glace* de l'avant, qui est *mobile*, et qui ne devra être employée qu'en cas de très mauvais temps, de vent, et de pluie surtout ; enfin sur le *tablier* O, très solide, qui protège le conducteur et se rabat en cas de mauvais temps.

Dans l'hiver, un chauffe-pied à eau chaude pourra être placé sur la *coquille* ; et, grâce à un ajutage à robinet, il sera alimenté par le réservoir à eau G de la voiture elle-même (*Fig.* 54).

Solidité. — Dans l'établissement de ce type, nous avons visé à la solidité beaucoup plus qu'à l'élégance. La voiture a été comprise pour passer partout où vont les cabriolets antiques ; et elle doit aller dans les chemins de traverse les plus mauvais, les plus raboteux, les plus boueux, car les ornières les plus profondes ont été prévues.

Pour obtenir ce résultat, nous avons adopté non pas les roues en acier, qui fatiguent trop le moteur, mais des *roues en bois très dur*, très dense et très léger, et nous avons choisi l'essence si utilisée aux Etats-Unis pour la construction des voitures du Far-West et des grandes machines agricoles.

Pour pouvoir franchir les fondrières, les roues ont été établies *très hautes* en avant et en arrière ; et la caisse d'aluminium, hermétiquement close, qui renferme tout le mécanisme, descend à peine plus bas que le moyeu. Les roues ont une hauteur de 70 c. à l'avant et de 80 c. à l'arrière. De cette façon, on peut à la rigueur passer dans des ornières de plus de 30 cm. de profondeur, car le moteur ne descend qu'à 36 cm. du sol. La boue ou l'eau de pluie peuvent faire de nombreuses éclaboussures : les organes moteurs étant très bien protégés, on ne court pas le danger de voir les appareils s'encrasser et se gripper par la poussière ou la boue.

La stabilité de cette voiture, *haut perchée* à dessein, a été obtenue en élargissant la banquette, si bien que la largeur de l'automobile

est de 1 m. 10 pour la caisse, et de 1 m. 50 de moyeu à moyeu.

Il nous a fallu aussi tenir compte des routes empierrées si fréquemment dans nos campagnes, surtout dans la période des mauvais temps. Et,

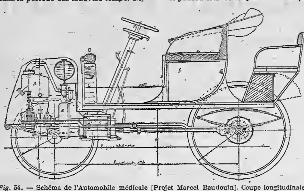


Fig. 54. — Schéma de l'Automobile médicale [Projet Marcel Baudouin]. Coupe longitudinale. — *Légende :* A, moteur ; B, embrayage progressif; C, changement de vitesse ; D, différentiel ; E, réservoir d'essence ; F, carburateur ; G, réservoir d'eau ; H. direction ; I, pédale du frein ; J, volant de commande des deux vitesses supérieures ; K, levier de commande de la marche arrière et de la 1re vitesse ; L, coffre; M, coffre pour outils professionnels.

pour pouvoir circuler sur ces mauvais chemins vicinaux, mal entretenus et non passés au rouleau, nous avons résolu de ne recourir qu'à des *caoutchoucs creux* très forts, au lieu de *pneumatiques*, pour le type véritable du médecin de campagne (1). Cette disposition suffit pour éviter les cahots et ne pas trop fatiguer le moteur. Les bandages caoutchoutés ont 0,065 de section.

II. Mécanisme. — Il est des plus simples et des plus résistants, les matériaux de construction employés étant de *tout premier choix.* Il a été établi de la façon la plus *rustique* possible.

Vitesse. — La voiture possède trois vitesses réduites. Le médecin n'a pas besoin d'aller *vite,* mais *longtemps* et *sans panne.* Or, tous

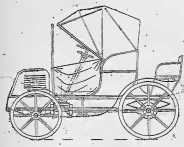


Fig. 55. — L'Automobile médicale, vue de profil, avec sa capote rabattue et sa *glace* en place pour le mauvais temps. Appareil chauffé, pieds en place.

les ennuis tiennent à ce qu'on veut aller trop vite, surtout dans les débuts. Ces vitesses sont de 8 kilom., 16 kilom., et de 25 kilom. maximum à l'heure.

Il y a une *marche arrière* à 8 kilomètres environ.

(1) Toutefois, les roues seront construites de telle sorte, qu'on pourra leur adapter les meilleurs *pneumatiques,* si on le désire. Le prix de revient sera seulement un peu plus élevé.

Force. — Le moteur est très solide et suffisamment puissant, car il est de 4 *chevaux* 1/2 effectifs : ce qui est certainement suffisant pour tous pays.

Il pourra traîner toujours les deux personnes qui, normalement, constituent la charge de la voiture, ainsi que la troisième de surcharge, dans tous les terrains.

Situation. — Ce moteur A est placé à l'avant avec le carburateur à pulvérisation F, et le réservoir à essence E, d'une contenance de 15 à 20 litres environ. Il se trouve à une hauteur de 0,35 du sol, c'est-à-dire un peu au-dessus du moyeu de la roue d'avant.

Le moteur est supporté, de même que les pièces voisines, par deux ressorts droits à 4 feuilles, et recouvert d'un capot spécial.

Allumage. — Son allumage est *électrique.* Il se compose d'une batterie d'accumulateurs et d'une bobine à trembleur indéréglable.

Cette bobine évite tous les ennuis du trembleur agissant sur la came d'allumage du moteur.

Embrayage. — Dans l'axe même de commande du moteur se trouve le plateau d'embrayage à cônes, avec cuir, qui actionne la poulie de friction de la pompe de circulation d'eau.

Changement de marche. — Au sortir du plateau B et dans le même axe, vient se fixer le *changement de vitesse* C.

Il est à griffes, avec *pignons toujours en prises* et *facilement remplaçables,* quand besoin sera.

Les trois vitesses avant sont commandées par un volant J, parallèle au volant de direction H, et d'un diamètre de 25 cent.

La marche arrière est commandée par un levier K, qui agit parallèlement à la colonne de direction et est à la droite du conducteur.

L'arbre de transmission à la Cardan sort du changement de vitesse en suivant l'axe même de la voiture et rejoint à l'arrière les deux pignons d'angle de commande des roues arrière. Ces pignons sont protégés par un carter en aluminium et sont placés directement sur le différentiel D.

Direction. — La direction est à volant : ce qui est préférable. Elle agit par pignons.

Le volant H est de 35 centimètres.

Freins. — Deux freins agissent par pédales : un sur le différentiel, un sur les deux moyeux d'arrière.

Construction. — La construction du mécanisme est comprise de telle sorte que l'appareil moteur peut être séparé de la *carrosserie.* Ce moteur (moteur, plateaux d'embrayage et changement de vitesse) peut être séparé du châssis lui-même. Ces trois pièces sont fixées immuablement sur un deuxième châssis en aluminium, qui s'adapte sur le premier au moyen de brides interchangeables. Le tout peut s'expédier seul ainsi par chemin de fer à l'atelier de réparation.

Toutes les pièces se démontent très rapidement et sont *interchangeables.* A la livraison, on donne à l'avance au client une pièce de rechange pour celles qui s'altèrent le plus fréquemment. Ces pièces de rechange seront toujours à demeure dans le coffre du siège L.

Il n'y aura qu'*une seule espèce de boulons et de pas de vis,* de façon à simplifier au minimum les réparations et à les faciliter dans une mesure inconnue jusqu'à présent.

Tous les mécanismes seront identiques, de façon à ce qu'un médecin ou son chauffeur puisse se servir de la voiture d'un confrère, sans avoir besoin de faire une nouvelle éducation mécanique.

Tout l'appareil moteur est complètement enfermé dans une caisse en aluminium, hermétiquement close. De cette façon, *les organes vitaux sont tout à fait à l'abri de la boue.* Il suffit, à l'arrivée d'un voyage par mauvais temps, de laver à grande eau la dite caisse pour qu'en quelques instants la voiture soit absolument propre et prête à repartir. L'absence de tout roulement extérieur rend ce lavage *inoffensif* pour le *mécanisme.*

D'un autre côté, l'*absence de toute chaîne ou courroie* fait de cette voiture un appareil pratique et vraiment mécanique, susceptible de se détraquer moins souvent que certains autres modèles d'automobiles.

Le poids de la voiture, 400 kilog. environ, permet de la soulever facilement à l'aide d'un cric.

ACTUALITÉS.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

61 : 3

Les nouveaux Officiers d'Académie et de l'Instruction publique.

Sont nommés *Officiers d'Académie* :

Médecins maires, conseillers généraux, d'arrondissement, municipaux, etc.

MM. les Drs Aubry, maire de Prunay-le-Gillon; Barré, maire de Passais; Barre, maire de Caromb; Bex, conseiller d'arrondissem., maire de Saint-Simon; Blond, délégué cantonal, à Châteauneuf-Val-de-Bargis; Crouzet, maire de Nîmes; Delpierre, maire d'Ansauvillers; Delplanque, conseiller d'arrondissement à Lille; Ducloux, maire de Cahuzac-sur-Vère; Dulieu, maire de Longueval; Dupeux, adjoint au maire de Bordeaux; Dupiellet, maire de Carleix; Ecoiffier, maire de Thuir (Pyrénées-Orientales); Evesque, conseiller général, conseiller municipal à Lamothe-Chalançon (Drôme) ; Fichot, maire de Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise); Filloux, adjoint au maire de Contres (Loir-et-Cher); Folliot, médecin en chef des hospices de la Maternité, adjoint au maire de Château-Gonthier (Mayenne); Gaillat, maire de Gand, délégué cantonal de Saint-Béat (Haute-Garonne) ; Gautier, maire de Pouilly-sur-Loire (Nièvre); Hommey, délégué cantonal à Sées; Izoard, délégué cantonal à Embrun ; Jacquemart, conseiller général à Saint-Julien ; Knoeri, conseiller général à Reims; Lafourcade, conseiller d'arrondissement à Bayonne; Lefranc, conseiller d'arrondisse-

ment à Clécy; Lejeune, maire de Créchy; Lerat, délégué cantonal à Evreux; Lespine, conseiller municipal à Verdun; Luzet, maire de Saint-Georges-d'Oléron; Malon, maire du Teilleul (Manche); Mauhon, maire de Bettaincourt (Haute-Marne); Messier, maire de Badonvillers (Meurthe-et-Moselle); Miot, délégué cantonal à Paris; Pombourck, conseiller d'arrondissement à Acheux; Pommier, conseiller général à Thorigny-sur-Vire; Rivière, délégué cantonal à Bordeaux; Santelli, conseiller d'arrondissement à Canari; Séguinard, conseiller municipal à Bazas; Tarrade, conseiller général à Châteauneuf-la-Forest; Villemus, conseiller d'arrondissement à Trets.

MM. les Drs Agussol, à Pentbièvre (Dép. de Constantine); Armand, à Albertville; Aubineau, médecin du lycée de Brest; Mme Azéma-Thierry, médecin à Paris; MM. les Drs Bailly, à Paris; Balland, à Paris; Barbanneau, à Pouzauges; Bargy, à la Cellette; Beausse, à Paris; Bellat, à Brenty-la-Couronne; M. Berruyer, directeur de l'hôpital Broca, à Paris.

MM. les Drs Bertaille, à Ancy-le-Franc; Billet, à Marseille; Blottière, à Paris; Bole, à Roubaix; Bon, à Orthez; Bonnaud, à Paris; Bosquain, à Paris; Boudon, à Gennevilliers; Bouteron, à Paris; Brigault, à Ste-Maure-de-Touraine; Bron, à Crazannes; Brouardel, Secrétaire du Congrès d'hygiène, à Paris; Bureau, à Corbeil; Cachera, à Paris; Cadeau, à Tourcoing; Calbet, à Chatou; Calton, à Paris; M. Cambusat, chef des bureaux de l'Académie de Médecine, à Paris.

MM. les Drs Campana, à Cervione (Corse); Capmas, au Vésinet; Carton, à Mehun (Cher); Castets, à Mées (Landes); Cbabert, à Seiches (Maine-et-Loire); Cbardon, à Rennes; Charroppin, à Paris; Charvet, à Bois-Colombes; Christen, à Versailles; Cbristine, à Asnières; Clairfond, à Paris; Coquet, à Bordeaux; Cordonnier, à Paris; Courtade, à Paris; Courtade, à Outarville; Crespin, à Valence; Dalbéra, inspecteur des écoles à Contes; Daleine, à Noisy-le-Sec; Dausse, à Bordeaux; Dauzats, à Sceaux; Decourt, à Mitry-Mory; Delaux, à Bresles; Delobel, à Noyon; Dorian, à Montmeyron; Droubaix, à Paris; Dubar, à Paris; Dugardin, à Paris; Dulac, à Montbrison; Dupont, à Paris; Ertzbiscboff, du bureau de bienfaisance du 20e arrondissement de Paris; Faucillon, à Chinon (Indre-et Loire); Fortin, médecin-inspecteur des écoles, chirurgien des hôpitaux, à Rouen; Gacbet, inspecteur des écoles, à Paris; Gagey, du collège de Dôle (Jura); Galibert, à Clermont (Hérault); Gardette, à Paris; Garet, médecin-major, à Brest; Genesteix, à Paris; Gilbert, à Paris; Gillard, à Suresnes (Seine), membre de l'Association pbilotechnique de Suresnes et de plusieurs sociétés savantes; Giudicelli, médecin de colonisation de 1re classe à Fleurus (départ. d'Oran); Gougeon, du lycée et de l'école normale d'instituteurs, de Laval; Gouricbon, inspecteur des écoles, à Paris; Groll, à Grenoble; Grunberg, à Paris; Guertin, à Châlo-St-Mars; Guibal, à Montpellier; Guidon, à Ligny; Guyot, directeur, médecin en cbef de l'asile départemental d'aliénés de la Marne; MM. les Drs Hernette, à Saint-Martin-de-Ré; Hirtz, du lycée Voltaire, à Paris; Janet, à Paris; Jayle, publiciste à Paris; Keller, à Colombes; Klein, médecin principal de l'hôpital mixte de Nantes; Kleinschmidt, du bureau de bienfaisance de Montpellier; Kocher, à Montflanquin; Labelle, à Paris; Lahit, médecin-major au ministère de la Guerre; Labitte, à Paris; Lacurie, inspecteur des écoles de Montgiscard; Lafount, de l'Assistance publique, à Paris: Laumet, à Troyes; Laurent, à Bois-Colombes; Laurent, inspecteur pour la protection des enfants à Cavillargues; Lefèvre, médecin à Malakoff; Lelarge, à Paris; Lemonnier, à Troarn; Letellier, à Paris; M. Longepierre, directeur de l'hôpital Boucicault, à Paris.

MM. les Drs Magdelaine, à Paris; Magnan, à Luc-en-Diois (Drôme); Marietti, à Ajaccio; Martin, à Issoudun; Martin, à Conches (Eure); Martres, à Betcbat (Ariège); Massart, à St-Henri-Marseille; Mercier, publiciste à Paris; Merveilleux, médecin à Bon-Sfer (Algérie); Michel-Dansac, à Paris; Miltas, à La Souterraine (Creuse); Mossel, à Mâcon; Naudin, à Paris; Netter, à Paris; Nissin, à Paris; Ouvry, à Limeray; Paris, à Cbantonnay; Paux, à Lille; Payan, inspecteur des Ecoles à Marseille; Penot, à Malesherbes; Péraire, à Paris; Peyre, à Bordeaux; Mme Phisalix, à Paris; MM. Plaignard-Flaissières, à Marseille; Plancbon, à Paris; Platelle, à Rosult; Pochon, à Paris; Poirrier, à Paris; Ponzio, membre de la Société française d'hygiène à Paris; Pradel, à Prades; Pradère, à Aspet; Rachet, à Honfleur; Rebière, à Bonnières; Renaud, à Gy; Ricard, à Agen; Riche, à Paris; Ricoux, à Levallois-Perret; Ringuet, à Trélon; Riou, à Beauvoir-sur-Mer; Robin, à Paris; Robin, à Pantin; Rodiet, à Moret-sur-Loing; Rossignol, à Vitré; Rouge, attaché à la Préfecture de la Seine; Rouveyrolis, à Aniane; Rozier, à Paris; Ruault, à Paris; de St-Fuscien, à Grandvilliers; Savidan, à Lannion; Schneider, à Oran; Sée, médecin du dispensaire municipal de Grenelle, à Paris; Sérieux, à Ville-Evrard: Sicard, à Paris; Sizaret, directeur de l'asile public d'aliénés de Saint-Ylie; Sonrel, à Paris; Tabary, à Paris; Tantot, à Paris; Terrien, membre de la Société française d'Ophtalmologie; Thérèse, à Paris; Tierry, à Ancy-le-Franc; Thierry, à Paris; Tissier, à Paris; Vandier, à Breloux; Vannereau, du Collège d'Auxerre; Verdenal, à Pau; Vicente, à Paris; Weill, à Versailles; Weisgerber, à Paris.

Sont nommés *Officiers de l'Instruction publique*:

MM. les Drs Belin, médecin du lycée Louis-le-Grand; Bénard, professeur à l'Union des Femmes de France; Berbez; Blayac, inspecteur des écoles à Paris; M. Bru, directeur de l'hôpital Ricord; MM. les Drs Bucquoy, du collège Ste-Barbe; Cornet, médecin inspect. des écoles de Paris; Mlle Danel, médecin à Paris; MM. les Drs Deshayes, à Orléans; Doillon, conseiller gén., médecin du lycée de Vesoul; Dromain, médecin du théâtre de l'Odéon; Faivre, Inspecteur des Services de la Santé dans les ports; Fourrier, médecin inspecteur des écoles du sixième arrondissement; Hugonneau, à Saint-Matbieu; Kœnig, oculiste; Laffont; Laval, médecin-major du génie; Lebmann; Marié, professeur à l'Ecole dentaire; Petit, à Cette; M. Pinon, directeur de l'hospice de Bicêtre; MM. les Drs Rousseau Saint-Philippe, médecin à Bordeaux; Sallefranque, médecin à Saint-Maur-des-Fossés; Savoire, médecin à Paris; Schlemmer, professeur à l'Union des Femmes de France; Sicard, médecin au collège de Castres; Tourangin des Brissards; Soulié, médecin de l'Assistance publique; Steibel, conseiller municipal à Tournon; Soula, maire de Pamiers; Boulanger, Francis, Froger, Iscbwall, Kuhn, Alexandre (d'Arques), Bacbelez (de Saint-Omer), Bachelot-Villeneuve (de Saint-Nazaire), Balp (de Draguignan), Cavaillon (de Carpentras), Cayla (médecin du collège de Bergerac), Collongues (médecin du collège de Bagnères-de-Bigorre), Desvergnes (conseiller gén. à Vertaillac), Dugan (délégué cantonal à Bergerac), Fayart (de Niort), Girat (de Neuvy-Saint-Sépulcre), Lebreton (de Lassay), Legrain (de Ville-Evrard), Lignac (de Villeneuve-de-Marsan), Linarès (de Lineuil), Marie (de Saint-Aignan-sur-Cher), Moulinier (maire d'Excideuil), Ollé (de St-Gaudens), Ollive (maire de Nantes), de Paganel (de St-Silvestre), Pouliot (Givry-en-Argonne), Pnech (de Rodez), Rouflay (d'Alger), Vincent (maire de Mouvaux).

ASSISTANCE MILITAIRE.

613.6
Les Secours militaires en Chine.

Le rapport du vicomte de Nantois, délégué de la Croix-Ronge en Chine, avec M. de Valence, et chargé du rapatriement, montre le rôle du navire-hôpital, le *Notre-Dame-du-Salut*, parti au mois d'août de l'année dernière, avec le matériel de deux hôpitaux de campagne et tout ce qu'il fallait pour transformer ensuite le bateau en navire-hôpital. C'est à M. le Dr Laffont qu'est revenu ce soin, après le déharquement à Takou.

Le transport dut être désinfecté complètement avant d'être utilisé pour les malades. L'opération fut faite par les infirmiers, et bientôt le *Notre-Dame-du-Salut*, devenu le bateau de la Croix-Rouge, disposait de 237 conchettes, en ne profitant que des cabines les plus aérées.

M. le Dr Laffont, dans cette rapide et peu coûteuse transformation, a réussi à prouver qu'en temps de guerre n'importe quel steamer pourrait être transformé de la sorte et rendre de grands services. Après avoir soigné à bord un certain nombre d'officiers et de soldats, le *Notre-Dame-du-Salut* fut chargé par l'amiral Pottier de transporter les malades à Nagasaki. Il fit ainsi deux voyages de Chine au Japon, et il reçut comme dernière mission de rapatrier ceux des malades de Chine qui ne pouvaient pas reprendre leur service. Le 14 décembre dernier, il quittait Nagasaki avec M. de Nantois, M. le Dr Laffont, MM. Assicot et Le Roy des Barres; un pharmacien, cinq infirmiers de la marine, deux infirmiers civils, cinq Sœurs de Charité et deux cent quinze malades. En route, à Shanghaï, Saigon, Colombo, le transport laissait et prenait des malades, selon ses instructions, et n'en perdait que trois au cours de sa longue traversée. Le *Notre-Dame-du-Salut* au cours de sa campagne de Chine, a fourni 13,886 journées d'hôpital et soigné 435 malades.

Le rapport du Dr Laffont, médecin principal de la marine, est heaucoup plus étendu et surtout plus technique.

Les Sœurs de l'Enfant-Jésus, établies à Nagasaki depuis vingt-trois ans, s'étaient empressées de donner leur pensionnat, d'offrir quarante lits, et de se transformer en infirmières avec un dévonement de tous les instants. La Marine avait fait venir soixante lits de Saïgon, on en trouva cent autres, et le nouvel hôpital était installé le 9 octobre, sous le drapeau français et le pavillon de la Croix-Rouge. Pendant les

trente-six jours où le Dr Laffont a dirigé cet hôpital, 223 militaires et marins y ont été soignés, 5 seulement ont succombé. Les marines étrangères avaient des navires-hôpitaux beaucoup plus beaux et mieux aménagés que les nôtres, le *Vinh-Long* et le *Mytho* ; mais nous étions seuls à avoir un hôpital à terre, et le Dr Laffont fait observer malicieusement que nous aurions encore mieux si nous y voulions consacrer douze cent mille francs, comme l'Allemagne à son *Gera*, ou trois millions, comme les Etats-Unis à leur *Relief*. Faisant ensuite une récapitulation de l'œuvre de la Croix-Rouge en Chine, jusqu'au 14 décembre, le Dr Laffont donne le chiffre de 658 malades ou blessés, dont 11 seulement ont succombé, soit 1,67 pour 100. C'est là un chiffre des plus éloquents.

En somme, la Croix-Rouge a organisé en Chine d'une manière parfaite un hôpital de 200 lits qui, tous, ont été presque constamment occupés. A Takou, comme à Shan-Hai-Kouan et à Nagasaki, le navire-hôpital de la Croix-Rouge a concouru avec les transports de l'Etat à recueillir les malades évacués par le corps expéditionnaire et l'escadre, et le dévouement du personnel de la Société a toujours été au-dessus de tout éloge.

SOCIÉTÉS MÉDICALES PROFESSIONNELLES.

614.2

Caisse des Pensions de retraite du Corps médical français.

Assemblée générale du dimanche 14 *avril* 1901.

L'importance des questions qui seront traitées à la prochaine Assemblée générale et l'intérêt qu'elles présentent pour les adhérents et leurs familles engagent le Comité directeur et le Comité des censeurs à prier ces derniers d'assister à cette réunion.

Comme, d'après les statuts, *le vote par correspondance est admis*, il est nécessaire de fournir quelques explications succinctes qui permettent aux absents d'émettre un avis et un vote en connaissance de cause : 1° lecture et adoption du procès-verbal de l'Assemblée de 1900; 2° lecture du compte rendu annuel par le secrétaire général; 3° lecture du rapport du trésorier; 4° lecture du rapport des censeurs; 5° propositions soumises par le Comité directeur à l'assemblée.

I. *Nouveaux statuts pour satisfaire à la loi du* 1er *avril* 1898 *sur les Sociétés de secours mutuels.* — Le Comité directeur vous propose de devenir *Société de secours mutuels approuvée*, c'est-à-dire libre de ses mouvements et ne demandant aucune rétribution de la part de l'État; mais il faut se conformer au modèle que la loi a établi pour ce genre de sociétés de secours mutuels: *a*) La Caisse des pensions de retraite ne pourra pas, à l'avenir, répartir son capital en divers chapitres: toute la fortune de la société doit être mise en commun et tous les adhérents doivent avoir les mêmes droits sur son ensemble. Seule pourra persister, indépendante du capital social proprement dit, la caisse auxiliaire ou caisse de secours, alimentée par des recettes imprévues, des dons et des legs à affectation générale. — *b*) Tous les adhérents devront payer au même âge et pour une même retraite, une même cotisation. En d'autres termes, les adhérents des premières années ne pourront plus bénéficier de la réduction de prime résultant de ce fait qu'à la suite de leur entrée dans la société leur cotisation a été capitalisée à 4 0/0. Ces adhérents devront donc, dorénavant, payer la même prime que s'ils étaient entrés dans la société après 1895, c'est-à-dire d'après les tarifs de 1895, pour avoir la pension type de 1200 fr. Ceux qui voudront continuer à ne verser que d'après les premiers tarifs n'auront droit qu'à une retraite proportionnelle qui, dans la pratique, différera peu de la retraite type, par suite du versement pendant de longues années d'une cotisation suffisante. — *c*) Le gouvernement impose en outre une révision de nos primes de cotisation, certains actuaires ayant prétendu que nos cotisations n'étaient pas suffisamment élevées pour garantir la retraite prévue. Le Comité directeur a obtenu des pouvoirs publics l'autorisation de retarder cette révision. Il est procédé en ce moment, par les soins du Ministère de l'Intérieur, à un recensement complet des sociétés de secours mutuels. Parmi les renseignements demandés à ces Sociétés figurent en première ligne ceux concernant la morbidité et la mortalité. Sur les chiffres qui seront ainsi relevés, le gouvernement fera établir de nouvelles tables de morbidité et de mortalité. Il a donc paru juste que la Caisse attendît le résultat de cette enquête officielle et l'établissement des nouvelles tables, pour vérifier ses tableaux de cotisation. Le Comité directeur accomplira ce travail dès qu'il sera en possession de ces tables. Il peut très bien se faire que ces tables ne paraissent que dans deux ans; mais, comme nous ne savons pas si les allégations portées sur nos tarifs sont vraies ou fausses, ce retard ne peut porter aucun préjudice à la Caisse.

II. *Nomination d'un Actuaire pour établir l'inventaire de la Société.* — Les adhérents auront à se demander si cette opération doit être faite de suite, ou s'il vaut mieux attendre la revision des tarifs.

III. *Etude d'une entente avec l'Association générale.* — Bien que l'Association générale des médecins de France n'ait pas envoyé au Comité de la Caisse des propositions fermes, ce dernier pense qu'il est utile d'étudier cette entente et vous soumettra ses délibérations. Il serait matériellement impossible de développer ici cette question; il suffira d'en donner les bases pour chaque société.

Association générale. — L'Association générale, sollicitée depuis longtemps par ses adhérents d'établir une caisse de droit, n'avait pu jusqu'ici accomplir cette œuvre, que lui permet aujourd'hui la nouvelle législation sur les sociétés de secours mutuels. Suivant l'avis de M. Lande, notre président, le Conseil général de l'Association estime qu'il est préférable pour elle, non de créer une caisse rivale de celle qui existe, mais de s'entendre avec notre œuvre qui fonctionne depuis 17 ans et possède déjà une fortune de plus de 800,000 fr. Nous ne connaissons pas le détail des propositions qui nous seront faites.

Caisse. — Par suite de la loi du 1er avril 1898, la Caisse ne peut s'entendre avec l'Association qu'à la condition que tous les membres adhérents de la Caisse feront partie de l'Association générale. Il y a là un point très grave, s'il n'est pas possible d'admettre que la loi n'aura pas d'effet rétroactif. Les adhérents à la Caisse, actuels, ont accepté des statuts qui ne comportaient pas cette clause; ceux qui ne voudront pas l'admettre ne pourront pas être insérés d'office dans l'Association, qui, de son côté, ne peut rien donner comme fonds, si tous les membres de la Caisse ne sont pas inscrits à l'Association. En outre, il y aura lieu pour les adhérents à la Caisse, de se rappeler que cette clause restreint le champ de propagande. Cette dernière question ne serait pas très importante, si, comme cela devrait être, presque tous les médecins étaient membres de l'Association. Or, non seulement ce n'est pas le cas, puisque le nombre des adhérents n'est que la moitié approximativement du nombre des médecins français ; mais en outre, depuis quelques années, 3 ou 4 sociétés locales importantes se sont détachées de l'Association et, malheureusement, ce mouvement séparatiste aurait l'air de prendre de l'extension. Il y a donc là une seconde question très sérieuse à étudier. En résumé, d'un côté, crainte de concurrence et perte de dons; de l'autre, nécessité d'entrer dans l'Association pour être membre de la Caisse, diminution du champ de recrutement, enfin, situation des adhérents actuels de la caisse ne voulant pas entrer dans l'Association. La Caisse garderait son autonomie. Il faut ajouter que notre Caisse ayant des adhérents femmes de sociétaires, l'Association générale profiterait de la latitude que lui donne la nouvelle loi pour admettre les femmes des sociétaires. De telle sorte qu'à l'avenir les femmes des médecins pourront faire partie de l'Association générale et jouir des mêmes avantages que les médecins associés. Tel est l'état de la question résumée aussi brièvement et aussi impartialement que possible sur les données fournies.

6° Demande de l'envoi des rapports du trésorier et du secrétaire général à tous les

membres adhérents, un mois avant l'Assemblée générale; 7° Examen de la date annuelle de l'Assemblée générale; 8° Nomination de M. le Dr Cézilly, comme président d'honneur; 9° Nomination d'un vice-président; M. Gassot, présenté par le Comité; 10° Renouvellement des mandats de 3 censeurs; 11° Nouveaux adhérents, Pensions de droit, Divers.

Le Secrétaire général : Dr Delefosse.

LES CONGRÈS DE 1901.

611 (06) Le Congrès des Anatomistes à Lyon.

Le Congrès des Anatomistes s'est ouvert la semaine dernière à la Faculté de Médecine de Lyon. En outre des représentants des Facultés françaises, on remarquait dans l'assistance la présence des savants étrangers suivants: MM. Van den Stricbt (de Gand); Van den Hedden (de Liège); Strasser (de Berne); Brugnon (de Lausanne); Wield (de Zurich); Laskowsky, Eternod, Bugnot (de Genève); Caillebelle (de Fribourg); Remitis (de Pise); Boscheneck (de Gracovie); le sénateur Golgi, MM. Suzari, Luigi, Saia, Giguio, Tassò (de l'Italie).

Après un discours de M. le Professeur Renaut (de Lyon) président, entouré du



M. le Pr Renaut (de Lyon), *Président du Congrès des Anatomistes* (Lyon, 1901).

recteur de l'Académie, M. Compayré, du doyen de la Faculté de Médecine, M. Lortet, et de M. Caillemer, doyen de la Faculté de Droit, le Congrès des Anatomistes a procédé à l'élection de son Bureau.

Par acclamations ont été élus Présidents d'honneur, les savants des nations voisines dont les noms suivent: MM. Golgi (Italie), Van Beneden (Belgique), Laskowsky (Suisse), Keibel (Allemagne). — Les vice-présidents sont: MM. Arloing, professeur à la Faculté de Médecine; Lesbre, professeur à l'Ecole vétérinaire; M. le Dr Cbantre, sous-directeur du Muséum de Lyon.

Le Congrès a de suite commencé ses travaux. Ajoutons que de nombreux télégrammes de sympathie ont été adressés par les savants français et étrangers empêchés de venir. Au basard, citons ceux des professeurs Ranvier (Paris), Weigert, Waldeyer (Allemagne) etc.

Le soir, M. le Dr Augagneur, maire de Lyon, a reçu les Congressistes à l'Hôtel de Ville. M. Renaut a préseoté au Maire les membres français et étraugers. M. Augagneur les a salués au nom de la ville et a fait des vœux pour le succès de leurs travaux.

LES LABORATOIRES.

616.022 Le Laboratoire de Bactériologie du Paraguay.

Nous recevons la lettre suivante :

Assomption (Paraguay), le 28 février 1901.

A M. le Dr de la *Gazette médicale de Paris*,

Ce n'est pas sans une vive surprise, — étant donné le crédit dont jouit votre journal en France et à l'étranger —, que j'ai lu dans le N° du 5 janvier 1901 une correspondance anonyme, dans laquelle on portait une série d'affirmations calomnieuses, atteignant ma personnalité, mon laboratoire et la situation sanitaire du Paraguay.

Je ferai premièrement abstraction de ma personnalité en repoussant du pied tout ce qui a été dit à mon égard, puisque le seul fait d'avoir été choisi par mes chefs de l'Institut Pasteur pour le représenter à l'étranger, et la confiance dont m'honore le Gouvernement du Paraguay depuis un an me mettent au-dessus de toute critique et me dispensent de toute défense.

Je tiens seulement à réfuter catégoriquement les affirmations erronées et calomnieuses portées sur mon laboratoire dont le fonctionnement normal, s'il est igooré à Paris, est bieo connu ici.

Il est de mon devoir aussi, comme bactériologiste de ce pays, de protester hautement contre l'accusation infâme relative à l'état sanitaire du Paraguay. Je défie n'importe qui de prouver scientifiquement que la peste est endémique dans la République du Paraguay, ainsi qu'on l'a prétendu.

Je regrette vivement qu'on ait pu si facilement surprendre votre bonne foi et j'atteods, de votre loyauté, une rectification qui m'est due par la loi, à la même place où la correspondance anonyme a été insérée.

Veuillez recevoir, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération très distinguée.

DrM. Elmassion.

Nous aurions pu ne pas publier cette lettre pour plusieurs raisons; mais cela n'est pas dans nos habitudes. Nous ne voulons pas engager de polémique et croyons inutile d'insister.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

61:7 « Le Cas de Mme Carpin » aux Capucines.

Les Capucines jouent actuellement une pièce très médicale, trop médicale, le *Cas de Mme Carpin*, un acte de M. Maurice Vaucaire. « Cette pièce appartient au genre rosse, dit avec raison Larroumet; elle vise an pessimisme narquois et elle ne produit qu'une tristesse pénible. On y voit une femme, malade imaginaire et geigneuse, un mari bien portant et égoïste, un médecin qui manœuvre de son mieux entre les deux pour se faire payer. »

L'interprétation est consciencieuse, mais des plus ordinaires.

Le rôle du médecin est particulièrement raté et faux. Même dans les quartiers les plus besogneux de Paris, on ne trouverait pas un praticien de cette envergure. Il est extraordinaire de constater qu'un auteur, capable d'écrire *Soirée très-intime*, ait pu arriver à produire uoe œuvre aussi mal documentée ! Ell.

NÉCROLOGIE

61:92 M. le Dr LÉVI (de Paris).

M. le Dr Lévi (de Paris), otologiste de la première heure dans notre pays, auteur d'une traduction du Traité de Trœltsch avec Kuhn (*Traité pratique des maladies de l'oreille*, traduit de l'allemand sur la 4e édition, Paris, Delabaye, 1870, 8°, 553 p.), vient de mourir. Ancieo médecin militaire, élève de l'Ecole de Strasbourg, docteur de 1858, il quitta l'armée après la guerre; il était chevalier de la Légion d'honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand. On lui doit, en outre, un *Traité de l'exploration de l'oreille* (1872), puis divers mémoires d'otologie parus dans les *Annales des maladies de l'oreille*, entre autres en 1875 : *Des divers moyens proposés pour maintenir ouverte une perforation chirurgicale de la membrane du tympan*; en 1878, *Nouveau procédé pour faire pénétrer de l'air comprimé et des vapeurs médicamenteuses dans l'oreille moyenne sans le secours du cathéter*; la même année, *une note sur un nouveau procédé de cathétérisme de la trompe d'Eustache*. En 1885, il a publié un *Traité pratique des maladies de l'Oreille*, 1 vol. in-12°, 460 p.

61 (09)

M. le Dr G. André (de Marseille).— M. le Dr Auric (de Trets, Var).— M. le Dr Boullan (de Paris).— M. le Dr Brinoux (de Beuvry).— M. le Dr Licourt (de Châtillon-sur-Marne). — M. le Dr Fayolle, ancien interne des hôpitaux. — M. Durochet, étudiant en médecine (de Levroux). — M. le Dr Adrien Parsot, maire de Monpazier, conseiller géoéral de la Dordogne.— Mme veuve Gonélier, née Fée, mère du colonel Godélier, sœur du médecin inspecteur Félix Fée, dont l'iohumation a eu lieu à Salbris (Loir-et-Cber).

REVUE DES JOURNAUX

617.58

[Les injections mises en regard de l'énucléation]; par S. E. Pincus. — *Memphis M. Monthly*, 1900, XX, 416-418.

L'auteur préfère, dans le traitement de l'*adénite inguinale*, le procédé des injections d'une solution d'iodoforme au procédé de l'énucléation. Il a trouvé au 1er les avantages suivants: 1° Inutilité de l'anesthésie, même locale; 2° Opération sans aide et sans instruments nombreux; 3° Grande économie de temps, à la longue; 4° Disparition de la gêne et des douleurs, ré-

sultats de pansements fréquents; 5° Absence de cicatrice par perte de substance.

Le traitement employé par l'auteur consiste à aseptiser, puis à pratiquer une incision faible, mais suffisante pour l'introduction du bout d'une seringue de 3 pouces.

Le pus est évacué par massage et la cavité nettoyée au moyen d'une solution chaude d'acide phénique à 1 0/0 que l'on fait agir jusqu'à ce que l'eau ressorte complètement limpide, sans pus. Puis on lance de nouveau de l'eau chaude et on injecte enfin une solution à 10 0/0 d'iodoforme dans de la vaseline. Le pansement n'est enlevé que le 3e ou 4e jour et, dans aucun cas traité par l'auteur, il n'est résulté de cicatrice.

Le nombre des cas traités ainsi par l'auteur s'élève à 19 : il en cite particulièrement 3 dont les deux premiers se bornent à illustrer le procédé. Dans le 3e, il y eut une légère complication résultant de la persistance du pus et la destruction complète du foyer pyogène ne fut obtenue qu'après 8 jours de traitement consistant en lavages quotidiens et injections iodoformées également quotidiennes. [I. B. S.].

LES LIVRES NOUVEAUX.

61:01

Magyarnrszag nrvosi bibingraphiajá (1472-1899); par GYORY (Tibor). — Budapest, 1900, in-8°, 252 p.

Nous avons à signaler à nos lecteurs une magnifique publication bibliographique hongroise, que vient de faire paraître M. le Dr György Tibor. Elle comprend la plus grande partie des mémoires médicaux d'origine hongroise de 1472 à 1899. La classification adoptée, sans être la classification décimale, s'en rapproche cependant beaucoup. — Il s'agit là d'un volume de 250 pages, dont chacune renferme environ 30 indications bibliographiques.

Malheureusement, dans chacune des divisions, au lieu de continuer à subdiviser par ordre idéologique, on est revenu à l'ordre alphabétique des auteurs : ce qui n'est pas fait pour faciliter les recherches très spécialisées. L'auteur aurait évité ces difficultés et cette critique, s'il avait franchement adopté la classification décimale, aujourd'hui bien connue cependant dans le monde médical européen, grâce à la *Bibliographia Medica*.

Les documents anciens, consignés dans cet ouvrage, sont du plus précieux intérêt, car ils sont très peu vulgarisés, la langue hongroise n'étant pas à la portée de tous. Certes, on ne trouvera là que des listes de brochures, mais c'est déjà beaucoup. Regrettons seulement que beaucoup de titres n'aient pas été traduits soit en français, soit en allemand, car cette traduction aurait beaucoup facilité l'utilisation du livre. Il n'en faut pas moins féliciter notre confrère d'avoir réussi à mener à bien une publication aussi délicate. M. B.

615

Nouveau formulaire des spécialités pharmaceutiques, composition, indications thérapeutiques, mode d'emploi et dosage, à l'usage des médecins ; par le Dr M. GAUTIER, et F. RENAULT, pharmacien de 1re classe. — 1 volume, in-8, de 372 pages, J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1900.

Les spécialités pharmaceutiques sont de plus en plus ordonnées par les médecins ; le praticien y trouve un médicament facile à prescrire sans formule compliquée, sûr, toujours semblable à lui-même, et qui n'est pas exposé aux difficultés et aux erreurs de la préparation officinale. Si le nombre des médicaments nouveaux augmente sans cesse, celui des spécialités croît dans une proportion bien plus grande encore, puisque, pour un médicament nouveau, il y a de suite plusieurs spécialités nouvelles. Il devient très difficile au praticien de s'y reconnaître. Il était donc utile de réunir, sous une forme scientifique et pratique, les données dont le médecin a besoin pour se guider dans son choix, et pour prescrire en parfaite connaissance de cause, selon les cas, un vin, un élixir, un sirop, des cachets, des pilules, etc. Ce formulaire comprend trois parties. Dans la première partie, sont étudiées sous le nom des médicaments usuels, les spécialités répondant à la médication que le médecin a en vue; les auteurs donnent la *composition*, les *indications thérapeutiques* le *mode d'emploi* et les *doses*. Dans la deuxième partie, *Mémorial thérapeutique*, ils énumèrent les différentes spécialités qui répondent à chaque maladie. Dans la troisième partie, *Mémorial pharmaceutique*, se trouve la nomenclature des spécialités et les leurs fabricants. Ce formulaire est précédé du commentaire que M. le Pr Cornil, rapporteur de la loi sur l'exercice de la pharmacie, a fait de l'article relatif aux spécialités pharmaceutiques. Ce commentaire met en lumière les difficultés inhérentes à cette question si complexe qui touche à la fois aux droits du fabricant et du détaillant, et surtout à la sauvegarde de la santé publique, qui doit être particulièrement chère au médecin.

617.7

La Myopie; son traitement; son hygiène; par LEPRINCE (A.). — Paris, J. Rousset, 1901, in-18.

Petit livre, sans grande prétention, écrit par un spécialiste de province. Les divers chapitres ont pour titre: l'œil myope; le diagnostic de la myopie; les lésioos de l'œil myope; les causes de la myopie; la correction de la myopie; traitement médical et chirurgical de la myopie; complicatioos de la myopie; prophylaxie et hygiène ; modèle de lunettes et pince-nez pour myope. Quelques figures illustrent cette brochure.

615.79

Royat. *Indications thérapeutiques méthodiquement classées* ; par le Dr A. BOUCHINET. — 1 vol. in-18 jésus de 104 pages. Cart. toile. J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1900.

Ces indications thermales sont présentées de façon toute nouvelle. Les maladies, et autant que possible les malades, sont déterminées avec un grand soin de clarté et de précision clinique ; mais, en outre, l'auteur précise avec le même soin, la valeur inégale des diverses indications. Comme le promet le titre, celles-ci sont classées avec méthode. Il ne s'agit pas de spécialisation étroite et arbitraire, d'une ou deux affections détachées en tête d'une longue liste en pêle-mêle. La liste complète est ordonnée d'un bout à l'autre, selon une classification simple et pratique. Les praticiens y verront donc non seulement à quelles affections Royat s'indique, mais aussi quelles sont les chances de succès pour tels ou tels malades selon le groupe d'indications où ces malades sont rangés. Une première partie concise donne des renseignements sur les sources thermales, sur Royat, et de très exactes notions sur l'altitude de la station, son climat, température, pluies et vents.

Enfin, les baigneurs trouveront, en appendice, l'itinéraire pittoresque de 15 promenades choisies à faire à pied aux alentours de Royat.

[A. P. S.]

Variétés et Anecdotes.

61:92

Nos Médecins militaires.

M. LE MÉDECIN INSPECTEUR CLAUDOT.

Depuis peu M. Claudot, que nous avons eu l'honneur de connaître au Mans, est directeur de l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon, en remplacement du médecin inspecteur Nogier atteint par la limite d'âge. M. le Dr Claudot réalise, dans toute son intégrité, le modèle du médecin militaire accompli. Les nombreux mémoires qu'il a publiés dans le cours de sa carrière, tant en France qu'en Algérie, sur les sujets les plus divers, médecine, chirurgie, statistique, hygiène, témoignent de son esprit encyclopédique et de son absolue compétence dans toutes les questions qui intéressent la médecine militaire. Puissent les élèves de notre jeune Ecole du Service de Santé profiter longtemps de la direction d'un tel maître !

M. LE MÉDECIN INSPECTEUR RICHARD.

M. le Dr Richard, qui succède à M. le médecin inspecteur Claudot, dans la direction du Service de Santé du gouvernement militaire de Lyon, est connu par ses nombreux travaux sur l'hygiène, science qu'il a enseignée pendant de longues années au Val-de-Grâce. Il a collaboré activement, il y a quelque vingt ans, à la découverte de l'hématozoaire du paludisme, que l'on doit à M. Laveran, son prédécesseur à la chaire d'hygiène, découverte dont on prévoit de plus en plus l'immense importance au point de vue de nos possessions coloniales. Le médecin inspecteur Richard a cinquante-six ans et est officier de la Légion d'honneur.

61 : 9

Les Maladies de Louis XVIII.

On sait en quel piteux état physique était tombé Louis XVIII, lorsque commencèrent ses rapports avec Mme du Cayla et il est malaisé de croire qu'elle ait été effectivement sa maîtresse. Sans parler des soixante-cinq ans bien sonnés qu'il avait alors, et bien qu'il eût conservé la plénitude de ses qualités intellectuelles, son corps n'était plus qu'une plaie : une suppuration aux genoux, une autre sous les pieds, un cautère au bras gauche. Reiset, en racontant dans ses souvenirs que le malheureux roi « tombait en pourriture », n'a rien exagéré. Tout au plus donc pourrait-on supposer que les joies que pouvait lui donner la favorite consistèrent en quelques privautés plus ou moins innocentes ! (*Le Temps*).

PETITES INFORMATIONS



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Enseignement hospitalier à Paris. — COURS PRATIQUE SUR LES MALADIES DE L'ESTOMAC (Service de M. le Dr Alb. MATHIEU). — MM. les Drs Jean Ch. ROUX, ancien interne des Hôpitaux, assistant de consultation des maladies de l'estomac à l'hôpital Andral, et A. LABOULAIS, pharmacien de 1re classe, ex-interne des Hôpitaux, commenceront sous la direction de M. le Dr Alb. Mathieu, médecin de l'hôpital Andral, un cours théorique et pratique sur le diagnostic et le traitement des maladies de l'estomac. Le cours sera complet en

20 leçons et aura lieu au Laboratoire de l'hôpital Andral, 35, rue des Tournelles, quatre fois par semaine, à 5 heures 1/2 du soir, et commencera le lundi 29 avril. Les travaux pratiques (examen du suc gastrique, et autres procédés de diagnostic) auront lieu par séries, de 5 élèves, de 4 1/2 à 5 heures 1/2, avant le cours. — Pour les renseignements et l'inscription s'adresser au Laboratoire de l'hôpital Andral, 35, rue des Tournelles, tous les matins de 8 heures à midi.

Ecole de Médecine d'Amiens. — Un Concours s'ouvrira, le 28 actobre 1901, devant la Faculté de Médecine de Lille, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole de Médecine d'Amiens.

Ecole de Médecine de Rouen. — M. le Dr Bataille, suppléant, est chargé d'un cours d'histologie pendant la durée du congé accordé à M. Leudet (année scolaire 1900-1901).

Ecole de Pharmacie de Paris. — M. Béhal, professeur agrégé des Ecoles de Pharmacie, est nommé professeur de toxicologie à l'Ecole supérieure de Pharmacie de l'Université de Paris.

Ecole de Pharmacie de Montpellier. — M. Planchon, agrégé près l'Ecole de Pharmacie de Montpellier, est nommé professeur de matière médicale à ladite Ecole.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Chirurgie.* — Le Concours s'est ouvert lundi. Questions sorties : *Gaines synoviales palmaires; Leur synovite chronique.* — Questions restées dans l'urne : 1° « Vaisseaux du rectum ; hémorroïdes. » — 2° « Ligaments de l'articulation de la hanche ; luxation congénitale de la hanche. »

Hôpitaux de Marseille. — La Commission administrative des hospices civils de Marseille a décidé, par 5 voix contre 4 et un absent, la suppression des aumôniers qui étaient logés et nourris dans les hôpitaux, ainsi que des sommes allouées pour les différents cultes.

Hôpitaux de Bordeaux. — Une place de médecin-adjoint des hôpitaux et hospices de Bordeaux est mise au concours. Les épreuves commenceront le 25 juin 1901, à huit heures du matin. Le candidats déposeront leurs titres au secrétariat des hospices, cours d'Albret, 91, avant le 10 juin 1901. Pour les autres conditions, consulter l'affiche spéciale.

Hospices de Troyes. — M. X....., directeur des hospices de Troyes, a été écroué à la maison d'arrêt sous l'inculpation de détournements.

Hôpital français en Chine. — On annonce qu'un hôpital français a été ouvert à Chamin, il y a quelques mois, probablement dans la ville indigène, car les malades chinois y sont admis. Cette création contribuera à augmenter l'influence et le prestige de la France.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Société de Chirurgie de Paris. — *Prix proposés pour 1901.* — Prix à décerner pour l'année 1901, et questions posées d'avance : Prix Demarquay (700 fr.). — Question : *Des pleurésies purulentes enkystées.* — Prix Gerdy (2,000 fr.). — Question : *Anatomie pathologique du cancer de l'estomac envisagé au point de vue chirurgical.*

Association de la Presse médicale française. — Le numéro du 3 avril 1901 de la *Tribune Médicale* contient un article très intéressant de notre cher maître, M. Laborde, sur le rôle joué par cette Association pendant l'Exposition de 1900. Tous nos collègues voudront le lire et verront que notre Président a vraiment payé de sa personne au cours de cette année, si chargée en toutes façons pour tous les journalistes, médicaux ou autres.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Le médecin principal de 1re classe Richard, sous-directeur de l'École d'application du Service de Santé militaire, médecin chef de l'hôpital militaire d'instruction du Val-de-Grâce, membre du Comité technique de santé, est promu au grade de médecin inspecteur dans le cadre du Corps de Santé militaire et nommé directeur du Service de Santé du gouvernement militaire de Lyon et du 14e corps. — Le médecin inspecteur Claudot, directeur du Service de Santé du gouvernement militaire de Lyon est nommé directeur de l'Ecole du Service de Santé militaire à Lyon. — Par décision ministérielle du 16 mars 1901, M. le médecin-inspecteur Viry, nouvellement promu, est nommé directeur du Service de Santé du 15e corps d'armée, à Marseille, en remplacement de M. le médecin principal de première classe Lenoir. — M. le médecin-major inspecteur Nogier, directeur de l'Ecole du Service de Santé militaire de Lyon, est placé, à dater du 25 mars 1901, dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs. — Sont nommés au grade de médecin principal de deuxième classe : MM. les médecins-majors de première classe Pauzat, maintenu adjoint au directeur du Service de Santé au ministère de la Guerre ; — Camus, maintenu médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Saint-Mihiel ; — Mignon, maintenu professeur à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire ; — Famechon, nommé médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Douai. — Par décret en date du 12 mars 1901, ont été promus dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin principal de deuxième classe de l'armée territoriale: MM. les médecins-majors de première classe de l'armée territoriale Guilhem, Ramonet, Cabanié, Maria.

Diplôme de Dentiste. — Les jeunes gens pourvus du diplôme de dentiste délivré par une Faculté de Médecine pourront à l'avenir être incorporés dans les sections d'infirmiers militaires. Pour bénéficier de cette mesure, les intéressés devront justifier, avant le 15 octobre de l'année de leur tirage au sort, devant le commandant du bureau de recrutement de leur subdivision d'origine, de l'obtention dudit diplôme.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin principal Lefranc, précédemment désigné pour le service des troupes coloniales à Brest, sera affecté au 6e d'infanterie, en remplacement de M. le Dr Gouzer.

Secours aux ouvriers et à leurs familles. — La Marine accordait jusqu'ici la gratuité des soins médicaux et des médicaments aux ouvriers des arsenaux, à leurs femmes et à leurs enfants au-dessous de dix-huit ans vivant habituellement sous le même toit. Le ministre de la marine vient d'étendre ces dispositions aux veuves et aux orphelins d'ouvriers de la marine dont l'un des enfants non marié et admis comme apprenti assume toutes les charges d'un chef de famille.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 12e semaine, 1,091 décès, chiffre un peu inférieur à celui de la semaine précédente (1,099), mais encore un peu supérieur à la moyenne ordinaire des semaines de mars (1,072). La fièvre typhoïde a causé 9 décès, chiffre voisin de la moyenne (11). La variole a causé 6 décès : le nombre des cas nouveaux s'élève à 83. La rougeole, qui avait été remarquablement rare cet hiver, a causé pendant la dernière semaine 16 décès (au lieu de 8 pendant la semaine précédente). Ce chiffre reste d'ailleurs très inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de mars (23). La scarlatine n'a causé que 1 décès ; la coqueluche, 8, chiffre identique à la moyenne. La diphtérie, qui dépasse légèrement la moyenne depuis deux mois, a causé 17 décès (au lieu de la moyenne 8). Le nombre des cas nouveaux est de 81, dont 21 dans l'arrondissement de Montmartre. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 226 décès, au lieu de 216, moyenne ordinaire de la saison. La grippe a été invoquée 27 fois comme cause de mort. La phtisie pulmonaire a causé 234 décès (au lieu de la moyenne 212). Il y a eu 26 morts violentes, dont 11 suicides. On a célébré à Paris 422 mariages. On a enregistré la naissance de 1,190 enfants vivants (589 garçons et 591 filles), dont 874 légitimes et 316 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

Les Eaux à Paris. — M. le Dr Poirier de Narçay a déposé au Conseil municipal de Paris une proposition tendant : 1° A ce que l'administration renonce au système d'une nappe d'eau unique, c'est-à-dire que les eaux de sources ne soient plus mélangées ensemble ; 2° Qu'il soit établi des zones distinctes par quartier, de façon à surveiller les eaux des conduites ; 3° Qu'il soit établi dans tout Paris une double canalisation. En outre, M. le Dr Poirier de Narçay a proposé d'émettre le vœu « que la loi de protection des sources soit votée au plus vite par le Parlement ».

Tout cela a été voté par le Conseil, malgré une défense lamentable du directeur des travaux, qui reconnait tout et les mélanges de l'eau de Seine et les microbes et les cent mille francs que le Conseil vient encore de voter pour protéger des sources de l'Avre ! Peut-être arriverons-nous enfin à recevoir une eau à peu près potable ! La chose, en tous cas, n'aura pas été sans peine.

L'Alcoolisme en Angleterre. — M. Dawson Burns a publié récemment sa grande statistique annuelle sur la consommation de l'alcool en Angleterre. Il paraît que les Anglais ont bu cette année pour *quatre milliards et vingt-cinq millions* de boissons alcooliques. C'est un joli chiffre ; mais il est inférieur de 30 millions de francs à celui de l'année précédente. M. Dawson Burns attribue cette diminution à l'action des sociétés de tempérance. Il est plus probable qu'elle est due à la guerre du Transvaal et à l'absence de 220,000 hommes, qui ne sont pas, en majorité, tempérants! Chaque habitant du Royaume-Uni n'en a pas moins consommé cette année pour 95 francs d'alcool.

Fièvre Jaune. — La Commission parlementaire des Colonies, réunie sous la présidence de M. Etienne, a examiné le projet du gouvernement relatif à l'envoi d'une mission chargée d'étudier la fièvre jaune qui a désolé, l'an dernier, notre colonie du Sénégal, et a entendu M. le Dr Roux, de l'Institut Pasteur.

M. le Dr Roux a indiqué dans quelles conditions devrait être, à son avis, constituée la mission, dont les études seront longues et difficiles, car la fièvre jaune est une maladie encore très mal connue. Le directeur de l'Institut Pasteur a émis l'avis que la mission française pourrait se rendre à Rio-de-Janeiro où, depuis 1850, existe un foyer permanent d'épidémie.

Peste. — *Le Cap.* — Le gouvernement de la colonie fait tout ce qu'il peut pour lutter contre les préjugés religieux des Malais irréconciliables qui s'opposent aux mesures à prendre contre la peste. Il est prêt à employer la force si la résistance continue. Le nombre des cas de peste parmi les Européens augmente. On compte quatorze nouveaux cas, dont un à l'arsenal de Simonstown. Parmi les indigènes, il y a eu dix nouveaux cas, et l'on a trouvé les cadavres de sept personnes mortes du fléau.

Ce qui aggrave la situation, c'est que la peste sévit en même temps avec rage dans l'Inde. La semaine dernière, 8,000 personnes sont mortes de la peste rien que dans le Bengale, y compris Calcutta. Toutes les villes sont partiellement abandonnées. — Au Cap, le chef du service médical annonce que la peste augmente toujours de violence. Il s'est produit jusqu'ici trois cent quarante-neuf cas et cent trente décès, dont quatre-vingt-trois cas et vingt-deux décès parmi les Européens. Neuf cents personnes sont occupées aux travaux de désinfection.

Un centenaire. — M. Pierre Lasserre, grand-père de M. Maurice Lasserre, député, vient de s'éteindre à Saint-Nicolas-de-la-Grave (Tarn-et-Garonne) dans sa cent unième année. On l'a trouvé mort dans son lit. La veille encore, il était très bien portant et rien ne pouvait faire prévoir sa fin.

Femmes médecins en Russie. — D'après le *Sévero-Sapodni Slowa*, toutes les Compagnies d'assurances, en Russie, engagent des femmes médecins, pour visiter les femmes désirant s'assurer (*Ejenedelnik*, nº 11, samedi 17 mars 1901).

Pharmaciens et Médecins. — Une proposition originale... *Le pousski Listok* (10 mars), mentionnant la triste et précaire situation d'un grand nombre de médecins russes, fait la proposition suivante, pour l'amélioration de leur sort. Chaque médecin ayant prescrit deux ordonnances par jour, à 1 rouble ou plus, le pharmacien devrait verser dans la caisse 1 kopat par ordonnance ; ce qui d'après le calcul du journal, constituerait dès la première année (pour 15.000 médecins) une somme de 109,500 roubles ! (*Ejenedelnik*, nº 11, samedi 17 mars 1901).

Surprenante fécondité. — Un cas surprenant de fécondité vient de se produire à Almaden (Espagne). La femme d'un ouvrier, employé dans les mines de mercure d'Almaden, et qui avait déjà donné naissance, il y a dix mois, à trois enfants, vient de mettre au monde cinq enfants, qui se portent, paraît-il, à merveille. Huit enfants en dix mois, n'y a-t-il pas là de quoi réjouir l'auteur de *Fécondité* ?

Création d'une Caisse de recherches scientifiques. — Dans sa séance du 25 mars dernier, la Chambre des Députés a adopté une proposition de loi de M. Audiffred ayant pour objet la création d'une Caisse des recherches scientifiques investie de la personnalité civile et divisée en deux sections, dans le but de favoriser les travaux de science pure relatifs : 1º à la découverte de nouvelles méthodes de traitement des maladies de l'homme, des animaux domestiques et des plantes cultivées ; 2º à la découverte, en dehors des sciences médicales, des lois qui régissent les phénomènes de la nature. La Commission technique est divisée en deux sections : la première section connaît des recherches qui ont pour objet le progrès des sciences biologiques, notamment dans le but de découvrir de nouvelles méthodes de traitement des maladies de l'homme, des animaux domestiques et des plantes cultivées. La seconde section connaît des recherches qui ont pour objet le progrès des autres sciences. La Commission technique de la première section comprend le directeur de l'Enseignement supérieur, quatre membres de l'Académie des Sciences, élus par elle et choisis l'un dans la section de médecine et de chirurgie, le deuxième dans la section d'anatomie et zoologie, le troisième dans la section d'économie rurale et le quatrième dans la section de botanique ; un membre de l'Académie de Médecine élu par elle ; les deux délégués des Facultés de Médecine au Conseil supérieur de l'Instruction publique ; l'inspecteur général des Ecoles vétérinaires ; un membre de la Commission consultative permanente du Conseil supérieur de l'Agriculture. Les ressources de la Caisse des recherches scientifiques comprennent : 1º Les subventions de l'Etat, des départements, des communes, des colonies et autres établissements publics ; 2º les dons et legs ; 3º les versements à titre de souscriptions individuelles ou collectives ; 4º les allocations prélevées sur la partie du fonds du pari mutuel affectée aux œuvres locales de bienfaisance en vertu de l'article 5 de la loi du 2 juin 1891, allocations dont le montant annuel, sans pouvoir être inférieur à 125,000 francs, sera fixé chaque année, sur la demande du Conseil d'administration de la Caisse, par la Commission spéciale instituée au ministère de l'Agriculture pour l'application dudit article 5 de la loi du 2 juin 1891 ; 5º l'intérêt des fonds libres, placés en rentes sur l'Etat ou versés en compte courant au Trésor. La Caisse de recherches scientifiques relève du Ministère de l'Instruction publique.

DIVERS [6 1]

Hommage à M. Haller, pharmacien. — Les élèves de M. Haller lui ont offert à l'occasion de sa nomination à l'Institut et au grade d'officier de la Légion d'honneur, le *Lavoisier*, de Dalou. M. Béhal, Maître de Conférences à la Sorbonne, en quelques mots, a rappelé les services rendus par notre maître et ami, M. Haller, et son profond dévouement à la Science. M. Béchamp, le doyen d'âge des chimistes, a présenté ensuite ses félicitations en rappelant qu'il était, comme M. Haller, enfant d'Alsace. M. Haller, profondément ému, a remercié le nombreux auditoire d'amis et d'élèves qui l'entouraient.

Un Médecin amoureux. — Il y a cinq ans, un rentier, M. X... âgé d'une quarantaine d'années, épousait une jeune fille de vingt-deux ans, une jolie brunette, dont la famille, honorablement connue, habite le même quartier. Comme à tout début d'une liaison consacrée par l'état-civil, le ménage fut très heureux. M. X... avait l'habitude, deux fois par mois, de donner des soirées. Un des assidus habitués de ces réceptions bi-mensuelles, M. Z..., très connu dans la société parisienne, se montrait, vis-à-vis de la jeune femme, d'un empressement peu banal que ne remarqua pas le mari, ami de ce M. Z... médecin. L'an dernier, à pareille époque, Mme X... tomba malade, et le Dr Z... fut appelé à lui donner ses soins éclairés. Ce dernier fut ainsi à même de faire à sa cliente une cour assidue. Il paraîtrait que, pour arriver à ses fins, le docteur amoureux se serait livré sur sa cliente à des manœuvres hypnotiques pour la faire divorcer. Il y aurait réussi, car le ménage X... se séparait il y a quelque temps. Le médecin se mit à la recherche de la nouvelle demeure de sa cliente, qu'il retrouva rapidement. Le Dr Z... et Mme X... vécurent ensemble. Un incident vint troubler la quiétude qui existait dans ce faux ménage. Dans une soirée, le Dr Z... dévoila la maladie de son ancienne cliente. Le mari apprit la conduite du praticien et, un jour, le rencontrant sur le boulevard, lui administra une paire de gifles. Au commissariat de police, il y eut deux rapports. Le lendemain de cette altercation, Mme X... retournait chez son mari. Le Parquet a été avisé de cette affaire (Extrait du Journal de Paris).

Les Médecins dans le Monde. — Chez M. le Dr et Mme Landrieux, récemment, Mmes Caben, Ritz, Souligoux et M. Faure ont interprété, devant une nombreuse assistance, des œuvres de Massenet, Delibes et Gaston Paulin.

Mariages de Médecins. — On a célébré le mois dernier, à Pondichéry, le mariage de M. le Dr Jean Bussière, médecin de première classe des Colonies, avec Mlle Marie Pernon. — M. le Dr Justin de Font-Réaulx, épouse Mlle Jeanne Delombre, fille de M. Paul Delombre, député et président du Conseil général des Basses-Alpes, ancien Ministre du Commerce, officier de la Légion d'honneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Georges Carré et C. Naud, éditeurs, 3, rue Racine, Paris.

L'Évolution du Pigment ; par M. le docteur G. Bohn, agrégé des Sciences naturelles, préparateur à la Sorbonne (Série Biologique Scientia). 1 vol. in-8 écu, cartonné. Prix : 2 Fr.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 685.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 16. — 20 Avril 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.53

Les Moustiques à Paris.

Les moustiques ont officiellement élu domicile à Paris, avec la dernière communication à l'Académie de Médecine, de notre cher et spirituel maître et ami, M. le Pr DEBOVE. Il faut s'en féliciter à tous les points de vue, car désormais on sera armé pour les combattre. Nous sommes d'autant plus heureux de la reconnaissance de ce droit de cité que le mérite de cette découverte paraît demeurer tout entier à l'actif du corps médical parisien, si nos souvenirs ne nous abusent pas. On n'aura d'ailleurs qu'à se reporter à d'anciennes notes, parues ici-même, pour élucider la question, si on le juge indispensable.

Ce qu'il faut retenir, en outre, de la discussion qui a suivi à l'Académie cette importante communication, ce sont les moyens préventifs préconisés pour empêcher à Paris l'apparition et la pullulation de ces désagréables petites bestioles : surveillance des flaques d'eau stagnante dans les jardins publics ; emploi d'une couche de pétrole à la surface des grands réservoirs, etc., etc. Tout cela est parfait, très utile, et urgent à mettre en pratique, à supposer même que les dits moustiques ne nous apportent pas la fièvre intermittente.

Il est, en effet, très désagréable d'être simplement piqué, même sans crainte d'intoxication ; et, si nous y insistons nous-même, c'est parce que notre propre appartement, voisin du réservoir des Arènes, ne manque jamais, à l'époque propice, d'être envahi par l'impalpable *Culex*, dont le concubinage est loin de nous être indifférent.

La grande Presse, trouvant qu'à l'Académie on va un peu vite dans l'établissement des moyens énergiques proposés pour la défense, se borne à recommander de coucher avec une moustiquaire... C'est là un moyen de Provence ; mais il y quelque chose de plus simple. Pour éviter les piqures de ces satanés parasites, il suffit de recourir au procédé que nous employons dans le Marais Vendéen, pour nous préserver des *Anophèles*, véhicules ceux-là du germe paludéen.

Il consiste à fermer les fenêtres dès que vient le soir ; et, si besoin est, à enfumer la chambre. Avec cette unique précaution, dans les quartiers infectés de Paris, on n'aura certainement plus à souffrir de ces « cousins » et « concubins » gênants !

Marcel BAUDOUIN.

Visites aux Salles d'Opérations de Paris.

617.97

Le nouveau Service gynécologique de l'Hôpital Broca.

PAR

Léon DELMAS (de Paris).

Nous avons entrepris une série de visites aux diverses salles d'opérations de Paris, après avoir parcouru l'article de notre Rédacteur en chef sur le Pavillon Osiris de la Salpêtrière. Et nous avons cru devoir débuter par le service de M. le Pr POZZI à l'Hôpital Broca.



M. le Dr S. POZZI,
Professeur de Gynécologie à la Faculté,
Chirurgien des Hôpitaux.
Membre de l'Académie de Médecine.

Ce service, qui passe à juste titre pour l'un des plus intéressants de Paris et que viennent visiter chaque jour des médecins étran-

gers, montre tout ce que peuvent obtenir la constance, la volonté et la ténacité. En effet, depuis 1883, M. le Dr Pozzi est à l'hôpital Broca; à son arrivée, il n'y trouva que des salles à demi abandonnées, mal entretenues, destinées uniquement à abriter des vénériennes atteintes de suppurations. Dès 1884, il affectait une salle spécialement à la Gynécologie et transforma une chambre en salle d'opération; l'établissement d'un robinet d'eau courante dans cette salle fut regardé comme un grand progrès! En 1887, il obtenait la construction d'une salle de laparotomie, d'un amphithéâtre, et d'une baraque pour une consultation gynécologique (1).

En 1895, enfin, les pauvres baraques en bois, que connut toute une génération médicale, étaient démolies et faisaient place au superbe service d'aujourd'hui.

Très heureusement, la reconstruction ne fut pas donnée au concours; et M. Pozzi, secondé par son assistant M. Jayle, put inspirer directement l'architecte de l'administration, M. Rochet. Ce service est une œuvre de collaboration médicale et technique; d'où les grands avantages pratiques qu'il présente. En outre, bien que tous les visiteurs pensent qu'il revient à un prix très élevé, il faut au contraire faire remarquer que le lit n'y coûte pas plus de 5.000 francs, chiffre largement dépassé et parfois doublé dans les nouvelles constructions hospitalières. La raison de cette modicité du prix est qu'aucune dépense inutile n'y a été faite.

Comme le montre le plan général donné par la *Fig.* 59, le service de M. le Dr Pozzi comprend trois parties bien distinctes : la consultation; les salles de malades; le pavillon d'opérations.

(1) L'historique de cette transformation et la description complète du service ont été faites par MM. Pozzi et Jayle (*Revue de Gynécologie et de Chir abd.*, 1899, n° 1, page 3).

Consultation. — Située à l'intersection même des rues Corvisart et Pascal (*Fig.* 58), la consultation comprend une grande salle d'attente, à droite de laquelle se trouvent les lavabos et les water-closets réservés aux malades. A gauche est le bureau d'inscription. En face de l'entrée s'ouvre un large corridor sur lequel donnent : à gauche, le vestiaire des élèves, le cabinet du médecin consultant, une salle de propreté pour les douches, les injections, etc., une salle de pansements, et une salle de spéculum; à droite, est une salle d'examen par laquelle on pénètre ensuite dans une autre petite salle reservée à l'électrothérapie et à la sismothérapie. Enfin, disons que la consultation, organisée depuis 1895, a lieu tous les jours. Chaque malade qui vient consulter est inscrite sur un registre et reçoit une fiche où, en plus de son nom, de son adresse et de son âge, on inscrit le diagnostic fait par les élèves et contrôlé par le chef; le traitement à suivre est aussi mentionné. Lorsque la malade revient consulter, on recherche sa fiche, qui porte en même temps le numéro et la page du registre d'inscription : ainsi il est facile de se rendre compte de l'évolution de la maladie.

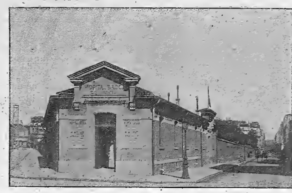


Fig. 58. — Entrée de la Consultation de l'Annexe Pascal de l'Hôpital Broca.

Salles de malades. — Si nous quittons la consultation pour nous diriger vers les salles de malades, nous arrivons d'abord à la salle Récamier, petite salle de huit lits seulement, spécialement réservée à l'accouchement des femmes syphilitiques des services de médecine de l'hôpital Broca. A cette salle est annexée une petite salle de travail, deux chambres d'isolement à deux lits, et une petite salle avec baignoire et

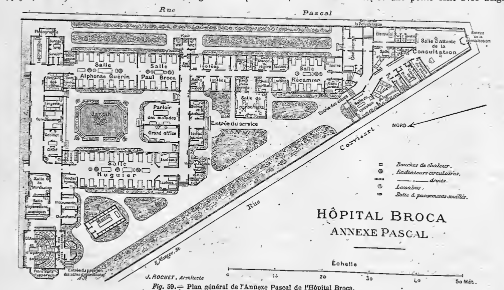


Fig. 59. — Plan général de l'Annexe Pascal de l'Hôpital Broca.

lavabo. Près de la salle Récamier, à gauche, se trouve une grande salle de pansements, munie de deux lits-spéculum, qui fait saillie sur les bâtiments et est éclairée sur trois côtés : les malades y sont transportées pour tous les pansements vaginaux qui ne sont jamais pratiqués à leur lit.

Enfin, donnant sur le couloir qui conduit de la salle Récamier à la salle Broca, on voit cinq chambres d'isolement à un lit et une salle de bains.

Nous arrivons ensuite à la salle Paul Broca, qui comprend également huit lits, et qui est réservée, ainsi que les deux autres salles, exclusivement à la gynécologie. La salle Broca n'est séparée de la salle Alphonse Guérin, qui lui fait suite, que par une simple cloison, présentant une large baie. La salle Guérin possède douze lits, et est ornée, ainsi que toutes les autres salles d'ailleurs, de peintures murales, exécutées par des artistes connus.

Dans une aile parallèle à celle des salles Alphonse Guérin et Broca, se trouve la salle Huguier (V. le plan, *Fig. 59*).

Pour arriver à cette salle on suit un large couloir : à gauche se trouvent une salle de bains et une chambre d'isolement à deux lits pour les infectées, chambre à parois revêtues de faïence et bien séparée du reste du service ; à droite est le *parloir* ou *salle de réunion* des malades qui renferme deux bibliothèques et s'ouvre directement par une porte sur un petit jardin intérieur garni de bancs ; à côté se trouve la *grande office*, qui, avec la *petite office*, situé près de la salle Récamier, sert à réchauffer les plats apportés de la cuisine centrale de l'hôpital ou à préparer des mets spéciaux.

Enfin, après avoir passé devant des water-closets, modèles du genre, nous arrivons à la salle Huguier, la plus grande des quatre salles de malades du service. Elle contient seize lits et comprend comme annexes deux chambres d'isolement à trois lits chacune, une salle pour les douches vaginales, et une salle de toilette. Elle a été entièrement décorée par M. Dubufe. (*A suivre*).

ACTUALITÉS.

LES OPÉRÉS CÉLÈBRES.

617.53

Le Phlegmon sus-hyoïdien de M. le Président du Conseil des Ministres.

Nous croyons ne pas sortir de notre rôle de Journaliste en donnant ici, telle qu'elle a été publiée dans la grande Presse, la note communiquée au *Figaro* sur la maladie et l'opération de M. le Président du Conseil des Ministres. On connaît les relations de notre compatriote M. Waldeck-Rousseau avec notre grand confrère ; aussi avons-nous tout lieu d'en croire les détails absolument exacts d'un bout à l'autre. Et les médecins de ce grand orateur et superbe républicain sont trop nos maîtres et nos amis pour voir dans cette publication autre chose que l'enregistrement, dans une revue médicale,



M. Waldeck-Rousseau, Ministre de l'Intérieur, *Opéré d'un Phlegmon sus-hyoïdien* (1901).

c'est-à-dire technique, d'un cas clinique intéressant et d'un fait-divers parisien, qui a remué profondément le cœur de tous ceux qui ont combattu, par la parole et par le geste, pour la Défense du Gouvernement actuel dans nos provinces de l'Ouest.

« Dans les derniers jours du mois de mars, M. Waldeck-Rousseau, souffrant encore de la grippe qui l'avait obligé de garder le lit pendant quinze jours, ressentit une sorte d'induration du plancher de la bouche, très gênante dans les mouvements exigés par la mastication. Le



M. le Dr Paul Poirier, *Chirurgien du Président du Conseil.*

malade ne s'en préoccupa pas aux premiers moments et voulut continuer quand même les travaux de fin de session. Mais, le gonflement ayant augmenté, la gêne s'étant accentuée, on appela M. le Dr Galippe, qui déjà avait donné ses soins à la *dentition* du malade, et qui, dans le cas présent, ne reconnut point une affection d'origine dentaire, mais d'ordre chirurgical.

Le soir même, M. le Dr Poirier fut appelé. Il y a eu hier huit jours, MM. les Drs Poirier, Babinski et Galippe se réunirent auprès du malade et purent constater une infiltration œdémateuse très dure de tout le plancher de la bouche. Le lendemain, c'est-à-dire le mercredi, l'enflure avait envahi la langue et le cou. M. le Dr Poirier fit quelques mouchetures sur les bourrelets œdémateux ; il y eut un soulagement momentané. Les médecins prévoyaient la formation d'un abcès sous la langue ; bien qu'il n'y eût ni fièvre, ni douleurs, l'enflure gagnait le cou et la gorge. La situation était des plus pénibles. Vingt-quatre heures plus tard, elle était devenue grave, pressante.

Le jeudi, M. le Dr Poirier ayant été appelé à la première heure, reconnut l'urgence d'une intervention et résolut d'aller à la recherche du pus infiltré ou collecté dans le plancher buccal. Et toujours la fièvre restait nulle, la température à 36°, et le pouls variant entre 76 et 80. Par contre, la respiration était excessivement gênée, et, depuis quelques heures, le malade ne pouvait plus avaler une goutte de liquide.

MM. les Drs Babinski et Galippe furent appelés par téléphone, en même temps que M. le Dr Cunéo, auquel M. Poirier désirait confier la délicate fonction de chloroformer le malade.

Le chloroforme fut administré lentement ; l'opération, conduite avec la rapidité nécessaire, donna issue à quelques cuillerées de pus. Le soulagement commença le soir même et s'accentua pendant la nuit ; au cours des jours qui suivirent, l'amélioration s'est faite progressivement et régulièrement. Le septième jour après l'opération, le président du Conseil peut être considéré comme guéri. Cependant les médecins prévoient une convalescence assez longue ; ils attribuent surtout au surmenage la gravité de l'affection et ordonnent un repos absolu, physique et moral, au grand air.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'illustre opéré est, aujourd'hui, sinon tout à fait guéri, du moins en pleine convalescence, puisqu'il voyage dans le Midi et va se rendre en Italie.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

61 (07)

Le Départ de M. le Doyen Brouardel.

M. le Pr Brouardel s'en va... Il ne veut plus être dupé. Il y a longtemps que nous connaissions la nouvelle. Répandue ces jours derniers seulement, comme une traînée de poudre dans les milieux universitaires, cette nouvelle a causé une émotion énorme. Le doyen de la Faculté de Médecine, qui occupe à l'Académie de Médecine une situation prépondérante, est, en effet, très estimé de ses collègues.

M. le Pr Brouardel, Doyen.

Voici les raisons de ce prochain départ, d'après un journal politique : « M. Brouardel se démet de ses importantes fonctions de doyen à la suite de certaines nominations de professeurs à la Faculté de Médecine, d'incidents dé-

licats survenus entre MM. Leygues et Gréard d'une part, lui de l'autre. Car M. Brouardel est un des deux doyens de nos grandes Facultés, sur cinq — l'autre est M. Glasson, de la Faculté de droit — qui ne partagent point pour le gouvernement de défense républicaine les sentiments d'admiration dont font preuve souvent, hors de propos, ses collègues les plus remuants. Or, tout récemment, le Conseil de l'Université fut convié à élire deux professeurs pour les chaires de gynécologie et de maladies infantiles créées à la Faculté de Médecine par la Ville de Paris. Pour ces deux nouvelles places, M. Brouardel et ses collègues les plus éminents de la Faculté avaient des candidats, se recommandant par leur haute science et une très longue pratique. A ces candidats, le Conseil préféra deux autres professeurs, dont l'un M. le Dr Pozzi, sénateur de la Dordogne, est un des défenseurs les plus zélés du Ministère au Luxembourg, et dont l'autre professe des opinions identiques. »

On a demandé à M. le Pr Lannelongue, membre de l'Académie de Médecine, quelques explications au sujet de ces regrettables incidents ; et il a dit:

« Il y a trois semaines que je n'ai vu Brouardel; et je ne puis, par conséquent, vous indiquer exactement ses derniers sentiments. Mais, ce que je sais, c'est qu'il se montrait, ces temps derniers, très mécontent de ce qui se passait à la Faculté de Médecine. Il trouvait que « ça ne marchait pas »; il voulait plus d'entente, plus de cordialité; et vous savez que pour arriver à la conciliation qu'il souhaitait, le Conseil de l'Université a fait des élections politiques. Le choix des deux nouveaux professeurs a été fait sur des questions politiques: ce qui ne s'était jamais vu à la Faculté de Médecine. Il y a deux ans. les choses ne se seraient point passées ainsi, certainement. D'autre part, vous ne l'ignorez pas, les fonctions de doyen sont très absorbantes, très fatigantes et peu rémunératrices; on est tenu à un labeur quotidien. Aussi, bien que Brouardel ne m'ait pas mis au courant de ses dernières intentions, il ne me paraît point impossible du tout de voir l'année prochaine, de sa propre volonté, le décanat passer à un autre. Et M. Brouardel semble si bien devoir partir, qu'il a déjà retenu son appartement près de Saint-Germain-des-Prés. »

M. le Pr Brouardel avait annoncé à l'un de nos amis cette location d'appartement il y a plus de trois semaines. Quand nous racontâmes le fait, on nous rit au nez. Nous avions donc raison..... une fois de plus.

Interviewé, à son tour, par le *Temps*, M. le Pr Brouardel a répondu :

« Il est absolument faux que j'aie donné, ou que je songe même à donner, ma démission de doyen de la Faculté de Médecine de Paris. La vérité est que je ne demanderai pas le renouvellement de mon mandat, qui expire en février 1902. La politique n'a absolument rien à voir dans cette détermination. Les raisons en sont beaucoup plus simples. En acceptant, il y a quatre ans, le dernier renouvellement de mon décanat, je déclarai alors formellement à mes collègues que je me retirerais après quinze ans d'exercice de ces délicates fonctions qui comportent avec elles beaucoup de travail et d'assiduité. Cette déclaration je la renouvelai l'an dernier, en plein Conseil académique et universitaire, à mes collègues qui peuvent en témoigner. Ma résolution ne date donc point d'hier et ne procède, comme on le voit, en aucune façon, des motifs qu'on a invoqués. En un mot, j'ai droit à quelque repos et la mission que je me suis assignée une fois accomplie, je passerai la main à un collègue plus jeune et plus actif. C'est la seule raison pour laquelle j'ai songé à me prémunir, pour février prochain, d'un nouveau domicile. »

Ce qui clôt l'incident.

NÉCROLOGIE

61:92

M. le Pr BIZZOZERO (Giulio).

M. le Professeur Giulio Bizzozero (de Turin) vient de mourir. C'était un des savants les plus distingués de l'Italie ; il était né en 1846. Il était professeur de pathologie générale à l'Université de Turin, Sénateur du Royaume d'Italie, Membre de l'Académie de Turin.

On lui doit surtout les ouvrages suivants : *Di un nuovo elemento morfologico del sangue e della sua importanza nella trombozi e nella coagulazione*, Milano, 1883, 66 p., 1 pl., 8°. —*Istologia normale. Lezioni raccolte dallo studente Luigi Pesce*. 368 p., 8°, Torino, 1884-8.—*Manuel de Microscopie clinique, microscopie légale, chimie clinique, technique bactérioscopique*, en collaboration avec Ch. Firket. Edition française, Paris, 1885, 557 pages, 7 planches; etc., etc.

M. le Dr C. de LAVENAY.

M. le Dr Camille de Lavenay, maire de Desingy, vient de mourir à Pringy (Hte-Savoie), à l'âge de soixante-treize ans. Ancien Conseiller général républicain de la Haute-Savoie, il se fit remarquer par sa compétence en matière de voirie, fit créer, après l'annexion, un réseau de chemins vicinaux très développé dans un département dont le gouvernement sarde ne s'était jamais préoccupé; les paysans reconnaissants lui avaient décerné le titre de *Père des Routes*. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

M. le Dr R. REGNIER.

M. Raoul Regnier, docteur en médecine, médecin-inspecteur de la Compagnie de Suez, est décédé, muni des Sacrements de l'Eglise, le 3 avril 1901, en son domicile, rue de Rivoli, n° 196, à l'âge de 70 ans. Les obsèques ont eu lieu le samedi 6 mars, en l'Eglise Saint-Roch.

M. Raoul Regnier avait épousé une femme de lettres très célèbre, connue sous le pseudonyme de Mme Daniel Darc, et était le père de notre excellent camarade d'internat, M. le Dr Regnier, chef du laboratoire d'électrothérapie à l'hôpital de la Charité. Nous lui adressons nos respectueux compliments de condoléances, ainsi qu'à Mme Regnier.

M. le Pr M. CORNU.

M. Maxime Cornu, professeur au Muséum d'histoire naturelle à l'Ecole, coloniale et à l'Ecole d'horticulture de Versailles, était le frère de l'éminent physicien, membre de l'Institut et professeur à l'Ecole polytechnique. Il laisse de nombreux travaux de botanique. Très versé dans les questions agricoles, il était membre de la Société nationale d'agriculture. M. Cornu avait pris une large part à l'étude des moyens de défense contre le phylloxera. Durant ces dernières années, il s'était presque exclusivement consacré aux questions de colonisation et avait été le principal promoteur des études de cultures coloniales. M. Cornu était officier de la Légion d'honneur.

M. DECROIX (Paris).

M. Decroix, fondateur et président de la Ligue contre l'abus du tabac, est mort subitement à Paris. Il devait aller dîner en ville ; mais, se sentant un peu indisposé, il s'excusa à la dernière heure. Il se coucha aussitôt, en recommandant à sa concierge de ne pas le déranger. Celle-ci, malgré cette recommandation, s'étonna fort, lorsque elle ne vit pas reparaître M. Decroix ; elle s'inquiéta bientôt et fit part de ses inquiétudes à des voisins. Ceux-ci sonnèrent à la porte de l'appartement; ne recevant pas de réponse, ils avertirent le commissaire de police du quartier. Celui-ci fit ouvrir la porte par un serrurier. M. Decroix était assis dans sa salle à manger, sur une chaise contre le mur. Il tenait dans sa main une bouteille de vin, qui reposait sur la table. Le corps était déjà froid. On a reconnu que la mort remontait à quelques heures; elle a été provoquée par une congestion cérébrale. On suppose que, sentant son malaise croître, M. Decroix aura passé dans sa salle à manger pour prendre quelque cordial. C'est là que la mort est venue le surprendre (*Temps*).

Il était âgé de quatre-vingts ans. Il était né à Savry, dans le Pas-de-Calais. Vétérinaire principal de l'armée, il avait pris part aux campagnes d'Afrique, d'Italie, de Crimée et à la guerre de 1870-71. Retraité, il s'était consacré entièrement à deux œuvres philantbropiques: il avait été le promoteur des boucheries de viande de cheval et il avait fondé la Ligue contre l'abus du tabac. C'est cette dernière société qui s'est chargée des obsèques.

61 (09)

Mme Louis Monsarrat, née Marguerite des Fourniels, épouse de notre confrère, M. le Dr Monsarrat (de Paris), décédée à l'âge de 31 ans, à Paris, et inhumée à Bellac (Haute Vienne). — Mme Fernand Monod, née Gibert, belle-fille du Dr Ch. Monod.—M. le Dr N. Gosse, professeur de médecine légale à la Faculté de Genève. — M. le Dr J. von Fodor, professeur à la Faculté de Médecine de Budapest. — M. le Dr Dunlop, professeur à Glasgow. — M. le Dr Delfau, Conseiller général de l'Aveyron, l'un des amis intimes de M. Constans, ambassadeur de France à Constantinople.

REVUE DES JOURNAUX

618.13

[**Hématome de la vulve et du vagin**] ; par Wright (A. L.). — *Ann. Gynæc. et Pédiat.*, Boston, 1900, XIII, 731-740.

Bien que les statistiques diffèrent à cet égard, il est certain, d'après l'auteur, que l'affection en question est d'une rareté extrême. Cette affection peut être le résultat d'un traumatisme chez la femme qui n'est pas enceinte, mais se produit le plus souvent aux derniers mois de la grossesse ou pendant l'accouchement. Elle est d'ailleurs plus dangereuse dans le cas de grossesse. L'état variqueux des veines reste douteux, en tant que facteur étiologique, et l'auteur considère plutôt le changement de composition chimique du sang comme pouvant constituer une cause prédisposante par son action sur les tuniques des vaisseaux. De même en est-il de la syphilis de l'athérome...; mais la cause la plus

constante réside dans le fait de la grossesse même, l'utérus gravide empêchant la circulation de retour et congestionnant par suite les veines, surtout pendant les derniers mois. Ce sont, en effet, les veines, qui, plus souvent que les artères, cèdent sous la pression sanguine.

Le premier symptôme qui apparaisse est la douleur se produisant à la région interne des cuisses, à l'abdomen et dans le dos, et due à la compression des nerfs locaux avec irradiations. A l'examen, on découvre une tumeur sphéroïdale sur un ou sur les deux côtés de l'orifice du vagin. L'hémorragie consécutive est parfois assez forte pour se répandre dans le bassin entier et déborder dans la cavité abdominale. Au toucher, la tumeur présente un aspect globulaire avec sensation d'élasticité; sa couleur est celle de l'acajou foncé. Le premier signe qui parfois attire l'attention est l'aspect extrêmement pâle de la malade et son état agité.

Depuis le commencement de l'ère antiseptique et les découvertes pastoriennes, la mortalité est devenue l'exception dans les cas d'hématomes et n'a plus lieu que par pertes sanguines trop abondantes.

Le pronostic dépend de la période de la grossesse où l'hématome se produit, de la grosseur de la tumeur, de l'étendue de l'hémorragie...

Les petites tumeurs peuvent être résorbées; sinon, il faut agir promptement en hâtant l'accouchement. Mettre la tumeur à découvert, l'inciser largement, enlever les caillots et pincer le point qui saigne, ou, si la choseest impossible, l'envelopper de gaze imbibée d'alcool. [I.B.S.].

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.996

Traité du Rachitisme; par Comby (J.). — Paris, Rueff, 1901, in-18°, 2e édit., 37 Fig.

Cette deuxième édition du livre du médecin de l'Hôpital des Enfants malades vient à son heure, car, depuis de longues années, il n'avait pas été publié de monographie importante sur cette maladie, dont l'étude paraissait délaissée, parce qu'il ne s'agit pas là sans doute d'une affection microbienne. Le Rachitisme est pourtant un champ d'observation où les matériaux ne manquent pas.

M. Comby, après avoir défini la maladie, ébauché un historique très intéressant, a abordé la question si complexe de l'étiologie du rachitisme. Les autres chapitres sont consacrés à l'étude clinique. A signaler tout spécialement le chapitre du diagnostic sur le cranio-tabès, la coxa vara, le scorbut infantile.

Tous les praticiens connaissent les travaux de M. Comby, qui a une compétence si grande en pédiatrie ; nous leur ferions donc injure en insistant d'une façon trop visible sur cet ouvrage, qui n'a pas besoin de nos éloges, puisqu'il en est déjà à une réédition.

615.838

L'Hygiène par l'Hydrothérapie; par Roger (H.). — Paris, Baillière, in-8°.

Cet ouvrage comprend deux parties : l'une consacrée à l'histoire de l'hydrothérapie, aux douches et bains, et à la question des bains populaires si intéressante ; l'autre à l'étude des stations balnéaires maritimes de France. Des cartes et des plans accompagnent le texte.

L'auteur connaît très bien les questions relatives à la mer, car il habite le Havre. Mais a-t-il visité toutes les plages qu'il décrit ? Cela ne nous paraît pas probable ; sans cela, et pour ne prendre qu'un exemple, il n'aurait pas écrit les pages 234 et 254 qui ont trait aux plages des côtes de Vendée. Il cite, en effet, la Barre-de-Mont, et n'oublie que St-Jean-de-Mont, St-Gilles-sur-Vie et Bretignolles ! La description des Sables-d'Olonne ne donne pas une idée suffisante de cette belle plage, presque unique en France.

Ces quelques réflexions faites (elles n'ont d'ailleurs pas d'importance), constatons qu'il s'agit là d'un livre très intéressant, que beaucoup de praticiens devraient lire, — s'ils lisaient encore! — avant d'envoyer leurs clients aux bains de mer.

612.85

Audition colorée et phénomènes connexes observés chez des écoliers; par Lemaitre (Aug.). — Paris, Alcan ; Genève, Eggimann et Cie; 1901, in-18°, avec 120 figures.

Livre très-remarquable et très-personnel, où foisonnent les faits nouveaux. Il y a de longues années que personnellement nous nous sommes occupé de l'audition colorée, puisque nous avons été le premier à diagnostiquer cette affection dans le cas de Pédrono qui a déjà plus de vingt ans de date ; mais depuis la question a joliment marché...

M. Lemaître s'est livré à des recherches originales à ce sujet sur plus de cent écoliers, et a obtenu des résultats très curieux. Il est regrettable seulement que son livre ne soit pas divisé par chapitres didactiques, rédigés d'une façon méthodique : ce qui aurait permis un classement net et facile à retenir. Il faut par suite lire tout l'ouvrage d'un bout à l'autre, pour se faire une idée générale de ses travaux.

Après avoir décrit les photismes notés par lui, il a donné les diagrammes observés et les observations de ses trois principaux sujets. L'ensemble de ces faits est étudié dans la dernière partie du volume. Il est impossible d'entrer dans le détail de chaque cas : cela nous entraînerait trop loin. Citons seulement quelques sous-titres : la couleur des voyelles, la couleur des jours, etc., etc. De très nombreux schémas expliquent le texte d'une lecture attachante. Il faudra parcourir surtout les trois observations capitales, qui sont très détaillées et très bien prises.

615.4

Tableaux synoptiques de Botanique et matière médicale; par Le Prince (B.). — Paris. J. Rousset, in-18°, 1901.

Petite plaquette à l'usage des étudiants en médecine de première année (P. C. N.), des étudiants en pharmacie, et des candidats à la validation de stage, écrite par un pharmacien qui est en même temps docteur en médecine.

Elle comprend deux parties : des tableaux synoptiques de botanique, basés sur des formules faciles à retenir ; et un aperçu des plantes employées en médecine et en pharmacie. Pour chaque plante, on donne le nom français et le nom latin, la partie utilisée, les principes actifs, et les usages.

Il est certain que ce manuel, très réduit, sera apprécié des étudiants ; mais nous ne sommes pas de l'avis de l'auteur, quand il dit que dans un ouvrage de cette nature les figures ne sont pas nécessaires.

613.66

La sécurité du travail dans l'industrie (*Moyens préventifs contre les accidents d'usines et d'ateliers*); par Paul Razous, ingénieur civil, licencié ès sciences mathématiques et ès sciences physiques, inspecteur départemental du Travail dans l'industrie. — Un volume grand in-8° de 378 pages, avec 222 figures. Vve Ch. Dunod, éditeur, Paris, 1900.

L'efficacité des dispositions préventives contre les accidents du travail industriel est aujourd'hui prouvée. Les établissements qui ont garanti les organes dangereux de leurs machines et exigé diverses précautions spéciales de leurs ouvriers ont réduit, de moitié au moins, le nombre d'accidents. Pour arriver à cet important résultat, il faut adapter à l'outillage industriel des dispositifs de protection, qui, tout en empêchant l'ouvrier d'atteindre les parties dangereuses, ne gênent aucunement son travail. Ces dispositifs, notamment ceux à appliquer aux monte-charges et aux parties travaillantes des machines, demandent souvent de l'ingéniosité et de longues recherches. Pour éviter aux industriels et aux chefs d'ateliers des tâtonnements et une perte de temps regrettable, M. Razous, bien connu déjà par sa compétence spéciale, a réuni, dans l'ouvrage que nous présentons au public, les meilleurs types d'engins protecteurs ; il met en garde contre tous les dispositifs défectueux, car une protection mal comprise donne lieu à des accidents plus graves que ceux qu'elle a en vue d'éviter. En raison des fonctions d'inspecteur départemental du Travail dans l'industrie qu'il a successivement remplies dans de grands centres industriels, l'auteur a été à même de vérifier l'efficacité des moyens qu'il décrit. L'ouvrage de M. Razous est donc essentiellement utile à tous les chefs d'industrie. Ceux-ci ont, en effet, *en dehors de la question de simple humanité, qui seule justifierait amplement la recherche des précautions à prendre, un intérêt pécuniaire à rendre leur outillage le moins dangereux possible, afin que les Compagnies d'assurances auxquelles ils ont presque toujours à recourir depuis la mise à exécution de la loi du* 9 *avril* 1898 *sur la responsabilité des accidents, diminuent de plus en plus les primes à payer*. La table des matières détaille cet important ouvrage, appelé, nous n'en doutons pas, à un succès mérité. [A. P. S.].

Variétés et Anecdotes.

617.7 (09)

Le Monocle de Néron dans *Quo Vadis*.

D'après M. Pansier (1), Néron avait les yeux bleus et la vue basse (2) ; il assistait aux combats des gladiateurs du faîte de l'avant-scène du cirque ; et, dans ces circonstances, il se servait d'une *émeraude* (3). On en a conclu trop vite qu'il était *myope*, et se servait d'une émeraude *concave* pour corriger sa myopie !

Cela ne paraît pas probable à notre confrère d'Avignon. En réalité, Néron n'aurait employé cette émeraude verte que par genre et comme monocle, ou plutot comme topique ayant une action adoucissante sur la vue. On sait que de nos jours on a recours aux verres fumés pour atténuer l'effet des rayons du soleil et que jadis le scarabée vert jouissait d'une vertu semblable.

61:9

Masséna et les Médecins.

Le médecin de Masséna, M. Brisset, a laissé des notes sur le héros de l'époque napoléonienne.

« Le père de Masséna avait deux frères : Auguste, fabricant de savon à Nice ; et, l'autre, officier de fortune au régiment Royal-Italien. A sa mort, les enfants étaient en bas-âge, et l'oncle Auguste se chargea d'André Masséna ; mais André eut une jeunesse si orageuse qu'il abandonna la maison de son oncle pour devenir mousse, et fit en cette qualité plusieurs voya-

(1) P. Pansier. *Histoire des lunettes*. Paris, 1901, p. 5.
(2)... oculis coesiis et hebetioribus (Suétone).
(3)... spectabat smaragdo (Pline).

ges dans la Méditerranée et même dans le grand Océan. Parvenu à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, le métier de marin l'ennuya et il s'engagea dans le régiment Royal-Italien où la protection de son oncle semblait lui assurer un avenir plus certain que dans la marine. Il demanda son congé en 1789 par suite d'un passe-droit, qui le privait de l'épaulette. Ce fut alors qu'il rechercha et qu'il obtint, non sans peine, la main de Mlle Lamarre, fille unique d'un maître en chirurgie d'Antibes, qui passait pour être riche ; mais ce mariage ne lui donna pas les avantages sur lesquels il avait compté, à cause des hypothèques dont les biens de son beau-père étaient grevés ; et il se vit dans la nécessité de rentrer au service et sollicita un emploi de sous-lieutenant dans la maréchaussée, que la protection de M. Négrin, médecin de l'hôpital de la marine à Toulon, fut sur le point de lui faire obtenir. »

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 22 AU 27 AVRIL 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi* 22. — Dissection (A. R., Ecole pratique) : MM. Jalaguier, Tuffier, Walther; Epreuve pratique. — 1er (Doctorat, 1re série, salle Béclard): MM. Segond, Retterer, Sebileau ; Ch. Richet (censeur). — 1er (Doctorat, 2e série, salle Thouret) : MM. Rémy, Reynier, Delbet. — 1er (Doctorat) : MM. Reclus, Poirier, Mauclaire. — 3e (2e partie, A. R., salle Corvisart) : MM. Fournier, Gilles de la Tourette, Méry ; Heim — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Hôtel-Dieu): MM. Kirmisson, Humbert, Broca (Aug.) ; Hayem, (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Legueu, Delens, Lejars. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Gaucher, Teissier ; Launois.

Mardi 23. — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Ricard, Thiéry, Faure ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, Oral, N. R., salle Charcot) : MM. Cornil, Blanchard, Thiroloix ; Farabeuf (censeur). — 4e (Doctorat, N. R., salle Thouret) : MM. Proust, Vaquez, Thoinot. — 1er (Doctorat, 1re série, salle Béclard) : MM. Richelot, Brun, Quénu. — 1er (2e série, Doctorat, salle Richet) : MM. Rémy, Poirier, Retterer; Langlois. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Campenon; Le Dentu (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Charrin, Roger. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Joffroy, Chantemesse, Dupré ; Ménétrier.

Mercredi 24. — 1er (1re série, salle Thouret) : MM. Rémy, Jalaguier, Delbet ; Fournier (censeur). — 1er (2e série, salle Charcot) : MM. Delens, Reclus, Poirier. — 1er (Doctorat) : MM. Humbert, Reynier, Sebileau. — 2e (Doctorat, salle Pasteur): MM. Gariel, Retterer, Gley. — 4e (Doctorat N. R., salle Béclard) : MM. Pouchet, Gilles de la Tourette, Wurtz ; Desgrez. — 5e (Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage; André (suppléant).

Jeudi 25 (Ce jour, Conseil de la Faculté à 3 heures.) — Dissection (N. R., Ecole pratique) : MM. Bouilly, Quénu Brun ; Epreuve pratique. — 1er (Doctorat, 1re série, salle Velpeau) : MM. Farabeuf, Campenon, Langlois ; Chantemesse (censeur). — 1er (Doctorat, 2e série, salle Richet) : MM. Launois, Rémy, Poirier. — 3e (2e partie, Oral, N.R., salle Charcot) : MM. Dieulafoy, Charrin, Teissier. — 3e (2e partie, Oral, A. R., salle Béclard) : MM. Gilbert, Achard, Dehove. — 4e (Doctorat, A. R., salle Thouret) : MM. Proust, Vaquez, Chassevant : Gley.

Vendredi 26. — (Dissection N. R., Ecole pratique) : MM. Poirier, Delbet, Sebileau ; Epreuve pratique. — 1er (Doctorat, 1re série, salle Béclart) : MM. Legueu, Reclus, Mauclaire ; Richet (censeur). — 1er (Doctorat, 2e série salle Charcot) : MM. Humbert, Retterer, Lejars ; Thoinot. — 4e (Doctorat, N.R.,) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Kirmisson, Segond, Tuffier ; Grancher (censeur). — 5e (1er partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Reynier, Jalaguier, Walther. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Widal, Méry ; Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Hanriot (censeur).

Samedi 27. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Cornil, Chantemesse, Hanriot ; Epreuve pratique. — 1er Doctorat, (1re série, Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Schwartz, Thiéry, Albarran ; Blanchard (censeur). — 1er (Doctorat, 2e série, salle Béclart) : MM. Campenon, Poirier, Ricard. — 2e (salle Corvisart) : MM. Gautier, Retterer, Langlois. — 3e (2e partie, A. R.) : MM. Hutinel, Gilbert, Ménétrier ; Desgrez (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Roger, Vaquez ; Joffroy (censeur). — 5e (2e partie, 2e série Hôtel-Dieu) : MM. Achard, Widal, Dupré ; Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Bouilly, Quénu ; Brun (censeur. — 5e (Doctorat, 2e partie, Beaujon) : MM. Dehove, Marfan, Thiroloix ; Rémy (censeur). — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Biar ; Chassevant (suppléant)

THÈSES. — *Mercredi* 24. — M. Brunet : *Considérations sur l'emploi de la glande rénale en thérapeutique* ; MM. Landouzy, Launois, Hanriot, Widal. — M. Prestelle : *Pneumococcie à localisations multiples*; MM. Landouzy, Launois, Hanriot, Widal. — M. Bernard (Armand) : *Périostite aiguë suppurée, sans ostéomyélite* ; MM. Terrier, Brissaud, Broca (Aug.), Méry. — M. Bournisien de Valmont : *Etude sur une forme non douloureuse d'hypersecrétion chlorhydrique continue avec dénutrition générale* ; MM. Brissaud, Terrier, Broca (Aug.), Méry.

Jeudi 25. — M. Perrinean : *Etude comparative chirurgicale et médico-légale des lésions produites à travers les tissus par les balles de petit et moyen calibre des armes de poche : revolvers à poudre pyroxylée* ; MM. Brouardel, Hutinel, Thoinot, Wurtz. — M. Monraisse : *De la coqueluche : son pronostic à l'hôpital. (Statistique de l'hôpital des Enfants assistés* 1890-1900) ; MM. Hutinel, Brouardel, Thoinot, Wurtz. — M. Diancourt : *Contribution à l'étude de l'ouverture pariétale des cholécystites suppurées* ; MM. Guyon, Cornil, Albarran, Ménétrier. — M. Chalochet : *Anatomie du bassin coxalgique chez l'enfant* ; MM. Cornil, Guyon, Albarran, Ménétrier. — Mme Lépine : *Essai sur Ambroise Paré et la médecine des enfants*; MM. Grancher, Le Dentu, Marfan, Mauclaire. — M. Sineau : *Les luxations sus-acromiales complètes de la clavicule* ; MM. Le Dentu, Grancher, Marfan, Ménétrier. — M. Soule : *Contribution à l'étude de la tuberculose des os de la voûte crânienne* ; MM. Le Dentu, Grancher, Marfan, Ménétrier. — M. Leduc : *Considérations sur les fractures de l'extrémité externe de la clavicule et en particulier sur la situation des fragments* ; MM. Le Dentu, Grancher, Marfan, Ménétrier. — M. Féval : *Contribution à l'étude de la disparition de la dysphagie après la gastrotomie*; MM. Le Dentu, Grancher, Marfan, Ménétrier.

CHAIRE VACANTE. — Par arrêté, en date du 1er avril 1901, la chaire d'Histoire de la Médecine et de la Chirurgie de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante. Un délai de vingt jours à partir de la publication de l'arrêté est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

COURS DE MÉDECINE LÉGALE. — *Professeur* : M. BROUARDEL. — M. le Pr Brouardel a commencé le Cours de Médecine légale le vendredi 19 avril 1901, à 4 heures de l'après-midi (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure.

COURS DE MÉDECINE OPÉRATOIRE. — M. le Pr BERGER a commencé son Cours de Médecine opératoire, le jeudi, 18 avril, à 3 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique.)

COURS COMPLÉMENTAIRE D'ACCOUCHEMENTS. — M. VARNIER, agrégé, a commencé, le jeudi 18 avril, à 6 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), le cours complémentaire d'accouchements.

EXERCICES OPÉRATOIRES (ÉCOLE PRATIQUE) sous la direction de M. le Pr BERGER et de M. HARTMANN, agrégé, sous-directeur des travaux de Médecine opératoire. Troisième Cours. — M. le Dr SAVARIAUD, prosecteur, avec le concours de 6 aides d'Anatomie, a fait sa première démonstration, le lundi 15 avril 1901, à 1 heure 1/4 précise, Pavillon n° 3.

ENSEIGNEMENT MÉDICAL LIBRE A PARIS. — M. GILLES DE LA TOURETTE a repris ses conférences de policlinique, consacrées à l'étude et au traitement des maladies nerveuses et mentales, le mercredi 17 avril à dix heures, au laboratoire Axenfeld (hôpital Saint-Antoine), et les continuera les mercredis et vendredis jusqu'à fin juillet, aux mêmes jours et heures.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Le Conseil de l'Université présente pour le cours complémentaire d'embryologie vacant à la Faculté de Médecine : en première ligne, M. PRINCETEAU ; en deuxième ligne, M. BEYLOT.

Ecole de Médecine d'Amiens. — Un concours s'ouvrira le 28 octobre 1901 devant la Faculté de Médecine de Lille, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales à l'Ecole de Médecine d'Amiens.

Ecole de Médecine de Rouen. — M. le Dr BATAILLE, suppléant, est chargé d'un cours d'histologie pendant la durée du congé accordé à M. Leudet (année scolaire 1900-1901).

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Toulon. — *La Visite du Président de la République.* — M. Loubet a visité l'hôpital principal de la marine et l'hôpital civil. Un seul ministre, M. le Dr de Lanessan, l'accompagnait dans ces deux visites. A son arrivée à l'hôpital maritime, M. Loubet a été reçu par M. le Dr FONTAN, directeur du Service de Santé. Dans la cour était rangé tout le personnel des médecins et des sœurs, ainsi que la section toulonnaise de la Croix-Rouge avec son président, qui a adressé quelques paroles de bienvenue à M. Loubet. La visite des salles s'est faite rapidement. Pour se rendre à l'hôpital civil, M. Loubet a traversé le jardin de la ville. — A l'hôpital civil, le président a visité les salles du service de chirurgie, a interrogé plusieurs blessés, et s'est spécialement arrêté près d'un vieillard de quatre-vingt-huit ans, que M. le Dr DASPRES, médecin en chef du service, lui a montré. Ce vieillard a subi une opération délicate. — En quittant l'hôpital, le président a remis une somme de 2,000 francs au maire pour les œuvres de bienfaisance de la ville.

Hospices de Lyon. — Au moment où la question des « Remplaçantes » occupe l'opinion, il est intéressant de signaler le legs généreux, près d'un million, qu'un riche Lyonnais, M. Isaac Remond, récemment décédé, vient de faire aux Hospices civils de Lyon. « Le présent legs, dit le testateur, est fait à la charge des hospices de créer à proximité de la ville, dans une de leurs propriétés rurales, déjà existantes, ou dans tout autre lieu qui leur paraîtrait plus convenable, une « Nourricerie » destinée à recevoir indistinctement les enfants des deux sexes, légitimes ou naturels, nés à l'hospice de la Charité de Lyon, ou dans tout autre établissement des hospices. J'explique ici que le but de cette fondation est d'éviter, ou tout au moins d'atténuer autant que possible la mortalité des nouveau-nés, qui sont actuellement envoyés en nourrice au loin, immédiatement après leur naissance et se trouvent ainsi exposés aux intempéries et aux fatigues d'un voyage généralement long, fait dans de mauvaises conditions, en les faisant nourrir au sein, pendant les premiers jours de leur existence, par des nourrices choisies avec soin par les docteurs attachés à l'hospice et qui y résideraient ».

Asile national des Convalescents. — Il sera ouvert, le jeudi 25 avril 1901, au Ministère de l'Intérieur, un concours pour l'Internat de l'Asile national des convalescents. On trouvera, chez le concierge de la Faculté de Médecine et au secrétariat de l'Asile national des convalescents, des exemplaires de l'arrêté qui fixe les conditions d'admissibilité et le programme du concours.

Les Ambulances urbaines. — Les membres de la mission britannique, chargée de notifier en France et en Espagne l'avènement du roi Edouard VII, ont profité de leur séjour à Paris pour visiter les ambulances urbaines dont le poste principal est à l'hôpital Saint-Louis. Lord Carrington était accompagnée de lord Twedmouth, président du Conseil municipal de Londres. Plusieurs manœuvres ont été exécutées et les démonstrations faites ont beaucoup intéressé les personnes présentes. On a expliqué que le poste de l'hôpital Saint-Louis reçoit environ 25 appels par jour et que les voitures sont prêtes à partir en cas d'accident. Les personnages anglais ont complimenté M. le Dr Nachtel, qui le premier organisa ce service. Celui-ci a répondu que déjà il avait par deux fois voulu établir à Londres de semblables ambulances, sans avoir réussi. Lord Twedmouth l'a prié de revenir dans quelques semaines, lui promettant son concours le plus absolu pour une nouvelle tentative, qui, cette fois sans doute, réussira.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — MM. les Drs LE ROY DES BARRES, médecin à l'hôpital de Saint-Denis, et Albert

JOSIAS, médecin de l'hôpital Bretonneau, membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine, posent leur candidature à la place vacante dans la section d'hygiène et de médecine légale en remplacement de M. Bergeron, décédé.

Institut Pasteur. — Récemment au restaurant Voltaire, a eu lieu le premier banquet de l'Association des élèves du nouveau service d'analyse et de chimie appliquée à l'hygiène de l'Institut Pasteur, sous la présidence de M. Trillat, chef de ce service. M. Renard, président de l'Association, a porté un toast à M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, et a bu au succès de l'Association. M. Trillat a exposé ensuite le but de l'organisation de ce nouveau service, qui répondait certainement à un besoin, puisque ses laboratoires se sont immédiatement remplis d'élèves. M Trillat a indiqué comment les industries chimiques françaises, particulièrement les industries pharmaceutiques et alimentaires, si importantes dans notre pays, pourront en tirer parti. L'orateur a fait une rapide esquisse de l'enseignement chimique en Allemagne et de son influence sur le mouvement scientifique et industriel. Il a annoncé que, grâce à divers appuis, entre autres à celui de la Chambre de Commerce de Paris, deux missions d'études à l'étranger partiront cette année, missions dont la Science comme l'Industrie profiteront.

Ecole professionnelle d'infirmières laïques à Paris. — L'école professionnelle d'infirmières laïques, fondée il y a deux ans, vient de tenir dans la grande salle de l'école, rue Amyot, son assemblée générale. Une assistance nombreuse avait répondu à l'appel de la présidente du Conseil d'administration, Mme Alphen Salvador, et était venue écouter le rapport du secrétaire général de l'école M. le Dr Gabriel Maurange.

L'œuvre a pour objet de développer et de perfectionner l'assistance aux malades. C'est pourquoi à l'école proprement dite, où les élèves sont logées et suivent les cours internes, a été annexé, cette année, un petit hôpital, où six malades, six femmes qui vivaient de leur travail, sont soignées gratuitement, en chambres séparées, sous la direction d'un des membres du comité médical, par les élèves assistantes de seconde année. Les jeunes filles, tous les matins, se rendent à l'hôpital, suivent les visites des médecins, assistent dans la salle d'opérations les chirurgiens; tous les après-midi, elles suivent des cours variés. L'école ne se recommande ni d'une politique, ni d'une religion. Elle n'a été constituée contre personne. Ses fondateurs sont « au-dessus de tous les partis, en dehors de toutes les religions, épris d'un même idéal d'humanité et de bonté ». Un discours, plein de confiance en l'avenir, de la présidente, Mme Alphen Salvador, a été fort applaudi.

Congrès périodique de Gynécologie, d'Obstétrique et de Pædiatrie. — *IIIe Session : Nantes (Septembre 1901).* — La IIIe session du Congrès périodique national de *Gynécologie*, d'*Obstétrique* et de *Pædiatrie* aura lieu cette année à Nantes, et s'ouvrira le 23 septembre 1901, sous la présidence générale de M. le Dr SEVESTRE, médecin des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de Médecine (section de Pædiatrie), et la présidence de MM. les Drs SEGOND, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, chirurgien des hôpitaux de Paris, pour la section de Gynécologie, et QUEIREL, professeur à l'Ecole de Médecine de Marseille, chirurgien en chef de la Maternité, pour la section d'Obstétrique.

GYNÉCOLOGIE. — *De l'antéflexion utérine congénitale, comme cause de stérilité et de son traitement* (Rapporteur: Dr BAUDRON, accoucheur des hôpitaux de Paris). 2° *Des causes qui favorisent la grossesse ectopique* (Rapporteur: Dr VARNIER, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, accoucheur des hôpitaux de Paris). 3° *De la dystocie par fibrômes* (Rapporteur: Dr BOURSIER, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux, chirurgien des hôpitaux). — OBSTÉTRIQUE : 1° *De la rupture utérine* (Rapporteur: Dr VARNIER). 2° *De l'inversion utérine; traitement* (Rapporteur: Dr OUI, professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Lille). 3° *Du sort des prématurés* (Rapporteur: M. Couvelaire, interne à la Maternité de Paris). 4° *Des vomissements incoërcibles de la grossesse* (Rapporteur: Dr HUGÉ, de Nantes). 5° *Sur la mensuration radiographique du bassin* (Rapporteur: Dr MORIN, de Nantes). — PÆDIATRIE: 1° *De l'arthritisme chez les enfants* (Rapporteur: Dr COMBY, médecin des hôpitaux de Paris, Enfants malades). 2° *Des manifestations méningées au cours des infections digestives dans l'enfance* (Rapporteur: Dr Louis GUINON, médecin de l'hôpital Trousseau, Paris. 3° *Des albuminuries intermittentes chez l'enfant* (Rapporteur: Dr MÉRY, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin des hôpitaux de Paris). 4° *La défense de l'enfance* (puériculture, allaitement, sevrage) (Rapporteur Dr OLLIVE, professeur à l'École de Médecine de Nantes, médecin des hôpitaux. 5° *Des méthodes conservatrices dans le traitement des tuberculoses locales* (Rapporteur: Dr POISSON, professeur à l'Ecole de Médecine de Nantes, chirurgien de l'hôpital marin de Pen-Bron). 6° *De la scoliose, son traitement par la kinésithérapie* (Rapporteur: Dr SAQUET, de Nantes).

Congrès des Sociétés Savantes à Nancy. — Le Congrès des Sociétés savantes s'est ouvert à Nancy. Les diverses sections ont commencé leurs travaux dans différents locaux universitaires. Parmi les présidents de séance figurent MM. Mascart, Gross, Bichat, etc., etc. Un punch d'honneur a été offert aux Congressistes, par l'Université, dans le grand salon de l'hôtel de ville.

Congrès panhellénique. — Ce Congrès se tiendra à Athènes dans le courant de l'année. Le secrétaire général est le Dr Mangakis, rue de l'Université, 85, à Athènes.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Par suite du passage des troupes coloniales au ministère de la Guerre, et en conformité des modifications décrétées à la date du 22 mars 1901, le Comité technique de Santé comprendra désormais de 9 à 11 membres, dont 6 à 8 appartenant au corps de Santé militaire, y compris le pharmacien-inspecteur, 2 empruntés aux différentes armes ou services métropolitains et 1 au corps de Santé des troupes coloniales. — Par décision ministérielle, sont désignés pour faire partie du Comité technique de Santé: MM. l'intendant militaire STOPLER; le médecin-inspecteur STRAUSS, directeur du Service de Santé du 5e corps; le médecin principal de 1re classe VAILLARD, professeur à l'École d'application du Service de Santé militaire. — Est nommé médecin principal de 2e classe le médecin-major de 1re classe DELAYE, médecin-chef de l'hôpital militaire de Sedan. Maintenu à son poste. — Le médecin principal de 1re classe MALINAS, à l'hôpital militaire de Chambéry, est nommé médecin-chef de l'hôpital militaire de Lille. — Le médecin principal de 2e classe BRUANT, de l'hôpital militaire de Bourges, est nommé médecin chef de l'hôpital de Chambéry.

Promotions. — Le médecin principal de 1re classe PIERROT, médecin chef de l'hôpital militaire Saint-Martin, à Paris, est nommé sous-directeur de l'Ecole d'application du Service de Santé et médecin chef de l'hôpital du Val-de-Grâce. — Le médecin principal de 1re classe MOTY, médecin chef de l'hôpital militaire de Lille, est nommé médecin chef de l'hôpital Saint-Martin, à Paris. — Sont promus dans le corps de service de Santé militaire au grade de médecin principal de 1re classe: M. EUDE, médecin principal de 2e classe, chef de salles militaires à l'hospice de Châlons-sur-Marne, maintenu. — Au grade de médecin principal de 2e classe, les médecins majors de 1re classe dont les noms suivent : MM. LEQUÈS, chef de l'hôpital militaire de Perpignan, maintenu; DOUART, chef de l'hôpital militaire de Bourges, maintenu; MONART, chef de l'hôpital du Belvédère à Tunis, maintenu; RENAUT, chef de l'hospice de Limoges, passe à l'hospice de Langres. Suit une assez longue liste de médecins-majors de 2e classe promus à la 1re classe.

Sont nommés au grade de médecin-major de première classe, MM. les médecins-majors de deuxième classe VIALLET, désigné pour le 38e d'infanterie; DOUZANS, désigné pour le 148e d'infanterie; MÉLOT, affecté aux Hôpitaux militaires de la division d'Oran et détaché au 4e bataillon du 14e d'infanterie; LIGOUZAT, maintenu aux Hôpitaux militaires de la division d'Oran; DEHOEY, désigné pour le 142e d'infanterie; PIGNET, maintenu au 35e d'artillerie; BONTHOUX, désigné pour le 163e d'infanterie.

Ecole de Santé coloniale de la Guerre. — A peine arrivé à Marseille, M. le médecin-inspecteur VIRY, récemment nommé directeur du Service de Santé du 15e corps, a commencé à étudier le projet de la création d'un enseignement colonial, qui serait donné à Marseille aux élèves de l'École du Service de Santé de la Marine et aux élèves de l'École de Lyon.

Service de Santé de la Marine. — Le prix de médecine navale pour l'année 1900 a été décerné à M. le médecin de 1re classe H.-A. REBOUL, médecin de la division navale de Cochinchine, pour son rapport d'inspection générale.

Des témoignages officiels de satisfaction ont été, en outre, accordés à MM. les Drs BOHÉAS, COUTEAUD, DUCLOT, GAZEAU, LÉO et NOLLET.

Service de Santé des Colonies. — *Promotions* au grade de médecin de 1re classe: M. DOR.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 13e semaine, 1.130 décès, chiffre un peu supérieur à la moyenne de la saison (1.072). La fièvre typhoïde n'a causé que 3 décès au lieu de la moyenne (11). La variole a causé 12 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 70 dont 15 dans le quartier Necker. L'épidémie, fort bénigne, d'ailleurs, n'est donc pas terminée. La rougeole, un peu moins rare que pendant cet hiver, a causé 14 décès, chiffre encore très inférieur à la moyenne (23). La scarlatine a causé 5 décès (la moyenne est 3); la coqueluche 2 (la moyenne est 8) et la diphtérie 18 (la moyenne n'est que 8). La phtisie pulmonaire a causé 261 décès (au lieu de la moyenne 212). 18 décès ont été attribués à la grippe. Il y a eu 17 morts violentes, dont 9 suicides. On a célébré à Paris 380 mariages. On a enregistré la naissance de 1,078 enfants vivants (551 garçons et 527 filles), dont 793 légitimes et 285 illégitimes. Parmi ces derniers, 42 ont été reconnus immédiatement.

Les Feux de Cheminée. — Le Ministre de l'Instruction publique a transmis à l'Académie de Médecine une sorte de consultation émanant du colonel du régiment des sapeurs-pompiers de Paris et résumant les diverses mesures à prendre pour combattre avec succès, au moyen du sulfure de carbone, les feux de cheminée. Le ministre pense que sa vulgarisation dans les écoles peut être appelée à rendre de grands services dans la pratique. M. Troost a fait observer que l'emploi de cette substance, laissée entre les mains du public et d'enfants surtout, peut avoir des inconvénients.

Hygiène des Peintres. — La Commission d'hygiène industrielle a terminé ses travaux relatifs au blanc de céruse. Après avoir pris connaissance du vœu émis par le Conseil supérieur d'hygiène de France, qui déclare le blanc de céruse poison violent, et avoir constaté les résultats des expériences auxquelles elle a fait procéder, la Commission a repoussé le projet de réglementation d'emploi du blanc de céruse, comportant interdiction partielle, que présentait sa sous-commission. Elle a enfin adopté un projet de règlement d'administration publique dont l'article premier est ainsi conçu : Article premier. L'emploi du blanc de céruse est interdit dans l'industrie de la peinture.

Hygiène du Lait. — *Les Vacheries.* — On a longtemps admis comme un axiome que les vaches laitières de Paris étaient fatalement vouées à la phtisie, et, de fait, la plupart de ces vaches étaient reconnues tuberculeuses quand on les livrait à l'abattoir. Il résulte pourtant d'un rapport présenté par M. Nocard au Conseil d'Hygiène du département de la Seine que Paris est actuellement devenu un des endroits de France où l'on trouve le moins de vaches tuberculeuses. Les statistiques de l'abattoir de la Villette montrent que la proportion des vaches reconnues malades à l'autopsie est beaucoup plus faible pour les vaches du département de la Seine que pour celles qui viennent de province. M. Nocard a recherché les causes du changement qui s'est produit dans l'état sanitaire des vacheries de Paris.

Mais le lait mis en vente à Paris doit toujours être considéré comme suspect et la seule précaution qui puisse mettre le consommateur à l'abri de tout danger consiste à faire bouillir le lait avant de le consommer. Cette pratique si simple ne garantit pas seulement le consommateur contre l'infection tuberculeuse ; elle le met encore et surtout à l'abri des infections intestinales qui sont si fréquentes et si redoutables pour les enfants pendant l'été.

Responsabilité des Chirurgiens. — M. le Dr Socquet, qui a fait l'autopsie d'un blessé, trente heures après la mort, a dit qu'il avait succombé à une congestion pulmonaire intense et cette congestion, cause de la mort survenue chez un homme dont les reins étaient malades, a été elle-même la conséquence directe ou indirecte de la gravité de la blessure et *de l'intervention chirurgicale* qui s'en est suivie. — On avait fait une « trépanation exploratrice » de 6 centimètres sur 8 ? a demandé Me Henri Robert. — C'est exact. On l'a faite avec toutes les précautions ordinaires... — Et ne s'est-on pas aperçu après l'opération, qu'elle était inutile ? — Parfaitement. Et vous concluez que cette opération est, avec la blessure, la cause de la mort ?— Oui... » Cette affirmation nous paraît à méditer.

Variole. — *Paris.* — Dans la dernière séance du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine, M. le Dr Le Roy des Barres a donné lecture d'un rapport très étendu et très documenté concernant « la variole, à Paris et dans les communes du département de la Seine, en 1900 ». Le Conseil décide que ce rapport sera imprimé et discuté dans la prochaine réunion. Toutefois, sans attendre cette réunion, M. le Dr Léon Collin, président du Comité permanent de défense contre les épidémies, a cru devoir, dès maintenant, faire l'observation suivante : « Le quartier Necker, dit-il, en substance, est actuellement l'un des quartiers de Paris les plus atteints de la variole. L'installation, en ce quartier, d'une fête foraine qui s'étend de la gare Montparnasse au boulevard des Invalides est, pour le Conseil, une occasion de signaler, une fois de plus, à l'administration, l'inconvénient, en pareilles circonstances, de toutes agglomérations de ce genre. A l'unanimité, l'assemblée s'est associée à l'avis émis par le Dr Léon Collin.

Fontainebleau. — Le 6 mars dernier, un chemineau, âgé de soixante et un ans, se présentait grelottant de fièvre devant le commissaire de police de Fontainebleau et lui demandait asile pour la nuit. Celui-ci l'installa dans le refuge réservé aux vagabonds, et, le lendemain ayant constaté que l'état du malheureux avait empiré, il le fit transporter à l'hôpital. Le 9 mars, le chemineau mourait de la variole noire. Le commissaire de police, atteint à son tour de la terrible maladie, succombait quinze jours plus tard. Enfin un cantonnier nommé Goué, qui avait balayé le refuge des vagabonds après le passage du chemineau, mourait presque en même temps de la variole. Ces trois morts consécutives ont produit une certaine émotion à Fontainebleau. Mais heureusement, grâce aux énergiques mesures qui ont été prises, grâce surtout aux vaccinations en masse, qui ont été pratiquées, toute trace d'épidémie a disparu.

Peste. — L'épidémie de peste à Capetown est toujours très grave. Ces jours-ci, cinq cadavres de personnes mortes de la peste ont été découverts. Il s'est produit 5 nouveaux cas de peste, dont 3 parmi les Européens.

Egypte. — Un décès dû à la peste s'est produit à Alexandrie.

DIVERS [6 1]

Hommage au Pr Lannelongue. — M. Chaplain de l'Institut, vient de graver, en médaille, un magnifique portrait du Pr Lannelongue, que ses élèves, amis et admirateurs vont offrir à l'éminent professeur qui présida l'an dernier le Congrès international des Sciences médicales.

Les Médecins psychologues.—M. le Dr Santenoise, auteur d'un article sur *l'Etat d'âme du médecin*, paru dans la *Revue Bleue* en 1900, existe réellement et est médecin de l'asile d'aliénés de Dijon. Ce qui a induit en erreur notre collaborateur, ce sont les *Annuaires de 1901*, qui dans la liste des médecins de province, ne comprennent pas ceux qui se trouvent dans les asiles d'aliénés. C'est un tort sans aucun doute. Voilà rendu à César ce qui appartient à César.

Distinctions honorifiques. — Est nommé Chevalier de la Légion d'honneur M. le médecin-major Simon, du 10e bataillon d'artillerie à pied. —Des médailles d'or des épidémies ont été décernées à MM. les Drs Gauthier, médecin de la Santé, détaché à l'hôpital de Ratoneau (Bouches-du-Rhône) ; Griffon du Bellay, directeur de la 4e circonscription sanitaire maritime à Saint-Nazaire, officier de la Légion d'honneur.

Les Médecins Conférenciers. — M. le Dr Lubetzki a fait récemment une conférence sur *le rôle du médecin dans l'éducation de la jeunesse.* —Des Conférences sur la *constitution occulte de l'homme sur les vies successives de l'âme et sur la loi de causalité* seront faites par le Dr Th. Pascal, secrétaire général de la section française de la Société théosophique, les 18 avril, 2 et 9 mai, à cinq heures du soir, aux Sociétés savantes. — A la Société française de sauvetage, salle des fêtes de la mairie du 11e, conférence du Dr Laborde, membre de l'Académie de médecine, sur *l'Asphyxie et la mort apparente.*

Les Médecins et les Sports. — Les élèves de la salle Leclerc, viennent de fonder une société d'amateurs (la Boxe) ; dans le comité : MM. les Drs Ménière, président d'honneur ; Fournier, membre.

Grève de Médecins. — Les médecins de Leipzig viennent de se mettre en grève. Ils se plaignent que leurs honoraires se trouvent considérablement réduits par la création des *krankenkassen* (ou caisses des malades). Cette innovation a en effet réduit le prix de leurs visites à sept pfennings ou environ deux sous. Ils trouvent avec raison que c'est trop peu. Les malades ne pourront lutter à armes égales, car ils ne penseront pas à se mettre en grève à leur tour. Les pharmaciens, dit-on, cherchent un terrain d'entente.

Mariages de Médecins. — M. Georges André épouse Mlle Juliette Boulanger. — M. le Dr Edouard Rudaux, chef de clinique de la Faculté de Médecine de Paris, épouse Mlle Marie Hamot, fille de l'inspecteur général honoraire des finances. — M. le Dr Pierre Sassier, à Paris, épouse Mlle Marie Lemarignier, fille du Dr Lemarignier.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 686.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 17. 27 Avril 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

61 (06)

Association internationale des Académies de Médecine.

L'exemple donné par les Académies d'ordre scientifique, et le récent Congrès international des Académies, qui s'est tenu à Paris avec l'éclat que l'on sait, devraient ouvrir de suite les yeux de ceux qui ont à cœur la parfaite renommée de notre Académie de Médecine. Et cette célèbre Compagnie s'honorerait en songeant dès aujourd'hui à organiser une Fédération internationale des grandes Sociétés médicales du monde.

Nous avons déjà proposé la création d'une Association internationale des Sociétés de Chirurgie (1) ; et nous avons donné les moyens de faire aboutir très vite cette idée pratique, acceptée partout : cela à l'aide de la Presse spécialisée et des Congrès nationaux (2). Nous espérons qu'on ne s'en tiendra pas à opiner seulement du bonnet ; et, en tout cas, nous reparlerons prochainement de cette affaire, qui nous intéresse au plus haut point, au futur Congrès de notre Presse spéciale à Bruxelles.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 36, p. 421. — *Arch. prov. de Chir.*, 1901, p. 191.
(2) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 8, p. 59.

Pour l'instant, restons dans le domaine de la Science et de ses réels besoins de coordination pour les différentes branches des connaissances humaines qu'elle utilise. Ne voit-on pas qu'on obtiendrait ainsi des résultats beaucoup plus palpables et plus rapides que par les grands Congrès internationaux des Sciences médicales, où l'on ne traite guère avec profit que des questions scientifiques d'actualité ? Ne comprend-t-on pas de suite qu'avec un tel organisme, les affaires d'Hygiène internationale, par exemple, seraient bien plus faciles à régler que par les voies diplomatique et administrative, où les compétences vraies n'ont pas une autorité suffisante pour imposer leurs volontés ?

Nous ne sommes plus à l'époque des royautés et des rivalités de pays ; nous entrons au contraire dans une phase nouvelle de l'histoire. Le vieux monde, ou plutôt l'antique Europe, pour résister à l'Asie et surtout à la grande Amérique, a besoin de grouper toutes ses forces en un faisceau solide, aussi bien au point de vue scientifique et médical qu'industriel. Il faut donc suivre le mouvement à l'Académie de Médecine, là comme ailleurs. Les institutions internationales foisonnent : Institut de Bibliographie, Institut de Psychologie, etc., etc. Qu'on imite, dans notre pays, ces salutaires initiatives, pour les Sciences médicales comme pour les autres. Sans cela, nous courrons le risque de voir ce vigoureux et fructueux courant d'idées se diriger vers une autre capitale, au grand détriment de notre ancien renom de pays de lumière, de civilisation et de progrès.

Res, non verba, suivant notre unique devise, car le temps presse ; et nos amis de l'étranger s'agitent.

Marcel BAUDOUIN.



Visites aux Salles d'Opérations de Paris.

617.97

Le nouveau Service gynécologique de l'Hôpital Broca (*fin*) (1).

PAR

Léon DELMAS (de Paris).

Disons en outre que les salles possèdent toutes des lits en fer, démontables et stérilisables (modèle Herbet). Chaque lit est garni de deux matelas, d'un traversin, d'un oreiller et des draps et couvertures nécessaires. A chaque lit sont annexées une chaise en fer stérilisable, ainsi qu'une table de nuit en fer, ouverte sur ses quatre côtés et garnie de plateaux en faïence.

Chaque salle possède, à son centre, une sorte de vitrine d'un modèle spécial, en bois de chêne, recouverte en lave sur le dessus, et qui est destinée à renfermer les divers objets de pansements qui peuvent être nécessaires au lit des malades. Les portes de cet appareil sont situées sur les côtés et à glissière. Enfin, il existe dans le service deux chariots roulants.

En outre, la salle de bains prolongés à eau courante, située près de la salle de pansements, possède une baignoire d'un modèle particulier, destinée à recevoir les malades atteintes de larges plaies suppurantes (brûlures, escarres, etc.). L'eau utilisée est l'eau de source, qu'on fait passer sur un filtre Grandjean, et qui est chauffée par le gaz. Un thermomètre permet de régler le chauffage. Une sonnerie électrique se met en mouvement dès que la température du bain dépasse 40° ; par cette précaution, tout danger de brûlure involontaire dans le bain disparaît. Tout est disposé pour l'écoulement des déjections, et on peut maintenir une malade plusieurs heures et même plusieurs jours dans l'eau filtrée courante et à température constante.

Nous ne saurions passer, non plus, sous silence la belle disposition de la salle de douches vaginales, attenant à la salle Huguier, qui permet de donner de grandes injections vaginales de 50 à 60 litres ; un thermomètre indique la température de

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 16, p. 121.

l'eau, qu'il est facile de régler à volonté.

Nous devons mentionner, comme annexes du service : les laboratoires, le musée pathologique, le bureau de la surveillante,

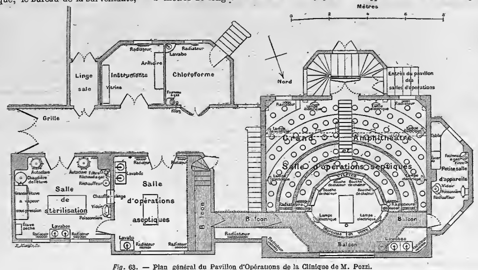


Fig. 63. — Plan général du Pavillon d'Opérations de la Clinique de M. Pozzi.

le vestiaire des élèves, la lingerie, la salle des convalescentes, et enfin le cabinet du chef de service, situé à l'entrée du pavillon des opérations.

Pavillon des Opérations. — Séparé du reste du service par une grille, qui est fermée en dehors des heures d'opération, et contigu à la salle Huguier, ce pavillon (*Fig.* 63) possède un box destiné au linge sale ; puis viennent la *salle des instruments*, meublée d'une armoire pour les boîtes de pansements stérilisés et d'une vitrine de 2 mètres de long sur 1 m. 80 de haut et 0 m. 40 de profondeur, réservée aux instruments; la *salle d'anesthésie*, renfermant un lavabo, un fourneau à gaz, un filtre, très aérée et communiquant par une porte avec l'extérieur, de manière à mettre pour ainsi dire en plein air une malade en syncope. En face de ces salles, se trouve la *salle de stérilisation*, qui renferme une table, servant à la préparation des pansements, deux autoclaves pour la stérilisation de l'ouate, une étuve sèche et un polyautoclave (*Fig.*64) ou grande étuve à vapeur sous pression, d'un type nouveau construit par M. Flicoteaux sur les indications de MM. Pozzi et Jayle.

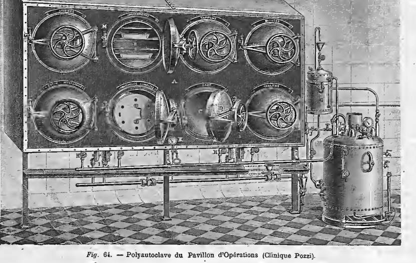


Fig. 64. — Polyautoclave du Pavillon d'Opérations (Clinique Pozzi).

Contiguë à la salle de stérilisation et communiquant avec elle, il y a la *salle d'opérations aseptiques* qui ne comprend aucun appareil ni tuyautage, sauf deux lavabos et les radiateurs de chaleur. Les parois sont tapissées d'opaline jusqu'à la hauteur de 2 m. 25.

La ventilation est favorisée par une grille d'évacuation située au plafond et au-dessus de laquelle est installée, dans les combles, une batterie de chauffe pour activer l'appel d'air.

Pour les élèves, ont été aménagées des tribunes d'un modèle spécial et dont on devrait bien vulgariser l'usage. Au rez-de-chaussée se trouve une tribune inférieure, à deux gradins, avec entrée spéciale ; au-dessus est une seconde tribune à laquelle on accède par un escalier, situé entre la salle d'opérations et le grand amphithéâtre. Grâce à ces tribunes, les élèves peuvent assister à toutes les opérations et en suivre aisément les moindres détails, sans, pour cela, gêner l'opérateur et l'exposer à des fautes d'asepsie capables d'avoir des suites fâcheuses pour l'opérée.

Enfin, nous arrivons au *grand amphithéâtre* qui est formé de six gradins en ci-

ment de forme hémi-circulaire ; chaque gradin est garni d'une table avec un siège isolé pour chaque élève. Tout le long des murs court une rampe d'eau, qui laisse, dès qu'on l'ouvre, échapper une nappe d'eau qui lave l'amphithéâtre; en outre, il existe un jet puissant donné par une lance à main. L'hémicycle est surmonté d'un balcon, muni d'une marquise en verre, réservé aux spectateurs ; il possède des lavabos à disposition spéciale ; de plus, l'eau employée est soit de l'eau bouillie, soit de l'eau stérilisée.

Dans les cas d'opérations de nuit, l'éclairage se fait par de puissantes lampes électriques.

Un mot maintenant sur la disposition du sous-sol et sur les modes de chauffage, de ventilation et d'aération employés. La consultation et les salles d'opérations sont construites sur caves; seules, les salles des malades sont sur terre-plein, sauf à leur centre, qui est occupé sur toute la longueur par un tunnel contenant l'ensemble de la canalisation. La température du tunnel est portée à un degré assez élevé par les tuyaux de chauffage : ce qui a pour effet de chauffer le sol carrelé des salles.

Le chauffage se fait à la vapeur d'eau à basse pression.

L'éclairage est à l'électricité.

L'aération, à laquelle M. Pozzi a attaché une importance particulière, indépendamment des portes et des fenêtres (qui en restaient seules chargées dans les constructions anciennes) a lieu de la façon suivante : des prises d'air ont été ménagées à un mètre du sol et se continuent par des gaines qui amènent l'air au centre des grands radiateurs circulaires placés au milieu des salles. En outre, ont été ménagées, toutes les fois qu'il a été possible, des prises d'air directes au niveau des radiateurs placés le long des murs.

La ventilation est assurée par des grilles d'évacuation placées au plafond et qui communiquent par des gaines avec des coffres renfermant une batterie de chauffe ; dans un certain nombre de pièces ont été posés, dans le haut des fenêtres, des carreaux d'aération continue (système des casernes).

Quant à la vidange, elle est assurée par le tout à l'égout.

Enfin, le sol est recouvert d'un carrelage en grès cérame fin.

Cette longue description montre que le nouveau service gynécologique de l'hôpital Broca mérite la visite de tout médecin ami du Progrès. Grâce aux toiles, si artistiques, qui ornent ses murs, il est, évidemment jusqu'à ce jour, l'un des rares qui aient réussi à joindre « l'agréable à l'utile », puisque l'esthétique se trouve heureusement alliée à l'hygiène et aux exigences de l'asepsie. Aussi est-il devenu, tant au point de vue scientifique qu'au point de vue artistique, un véritable modèle, qui va faire éclore de nombreuses imitations, aussi bien en France qu'à l'Etranger !

ACTUALITÉS.

LES MALADIES BIZARRES.

616.981

Un cas d'absorption d'un paquet d'aiguilles avec élimination spontanée et extraction de nombre d'entre elles.

Il y a, en ce moment, à Saint-Germain-en-Laye, a dit *le Temps*, un pharmacien qui s'occupe d'une besogne spéciale. Il ne passe pas d'heure, sans avoir à extirper une aiguille, ou deux, du corps d'une petite bonne en service chez un de ses voisins. Il doit avoir en permanence sur son bureau trois pinces de différentes formes, car la jeune fille entre à tout instant dans son officine : « Monsieur, j'en ai encore une dans le bras, ou dans l'oreille, ou dans l'œil » ; et il faut se hâter de saisir l'aiguille, tandis qu'elle montre sa tête hors de l'épiderme, sans quoi elle disparaît à nouveau, emportée dans le continuel torrent de la circulation.

M. Mouchy, le pharmacien (1), a dit : « J'ai déjà retiré cent vingt aiguilles à coudre du corps de cette jeune fille ; et toujours il en apparaît de nouvelles. Le plus grand nombre perce sur le bras ou sur la main *gauche* et autour de l'œil *droit*. Mais il en est sorti aussi sur les joues, dans le lobe de l'oreille, sur l'épaule, sur les seins, dans les pieds.

« Ce n'est pas une femme, c'est une *pelote* » a ajouté un loustic, l'aide-pharmacien!

Il s'agit d'une grande et forte fille, à la mine superbe. Elle n'a que seize ans, mais on lui en donnerait vingt, pour le moins. Elle dit de l'air le plus naturel : « J'en ai encore deux dans le bras; » et elle relève sa manche sur son bras, qui apparaît tuméfié et marqué de petites cicatrices. Elle promène son doigt sur sa peau : « Il y en a une là, » dit-elle tout à coup. M. Mouchy presse entre ses doigts la partie indiquée; et l'on voit apparaître, en effet, une petite pointe comme une « écharde ». Le pharmacien la saisit avec des pinces et retire une aiguille longue de trois centimètres, luisante, intacte comme si elle venait d'être prise dans un paquet neuf. Elle porte alors la main à l'œil droit : « J'en sens une dans l'œil ». Le pharmacien lui saisit la paupière inférieure qu'il retourne et, à l'aide d'un aimant, lui retire l'aiguille ou plutôt un fragment d'aiguille.—Cette éruption spontanée s'explique très bien. La jeune fille raconte en effet : « Je suis du bourg d'Ault, dans la Somme; quand j'avais onze ans, avec mes camarades d'école, nous faisions des paris, pour savoir qui avalerait le plus d'aiguilles. Un jour, j'en ai avalé quarante-neuf, à moi toute seule. Elles passaient comme du pain. Il n'y a qu'une fois, où j'ai failli m'étrangler. C'est que je l'avais mise, dans ma bouche par la pointe au lieu de l'y mettre par la tête ». Mlle Landrieux déclare qu'elle n'éprouve qu'une légère démangeaison, au moment où l'aiguille va percer l'épiderme. Elle ne souffre pas de l'extraction.

Le *Temps* a interrogé, sur le cas de Mlle Julienne Landrieux, M. le Dr Cestan. D'après M. Cestan, « à la Salpêtrière, rarement on a l'occasion d'extraire des aiguilles. Il est certain qu'une aiguille, introduite sous la peau, voyage sans douleur à travers les muscles. L'extraction n'en est pas facile. Les épreuves radiographiques signalent la présence de l'aiguille en un point ; et, au moment de l'opération, quelques minutes après la pose photographique, elle a déjà disparu. Il faut l'aller chercher plus loin ».

D'après notre confrère, le cas de Saint-Germain paraît absolument extraordinaire. Il ne se rend pas compte du trajet fait par une aiguille introduite dans l'estomac et qui ressort par l'oreille. Il faudrait supposer qu'elle a traversé la boîte cranienne, ce qui est stupéfiant à son dire.

***

Cette extraordinaire éruption d'aiguilles semble vouloir finir. Si l'on sent encore avec le doigt la présence de quelques aiguilles dans la chair du bras et de l'épaule gauches, il ne paraît pas qu'on puisse les extraire autrement qu'en donnant un coup de bistouri. Car toutes les pressions pour en saisir l'extrémité ont été inutiles et rien ne peut les faire changer de position. Celles qui se trouvent dans l'épaule, par exemple, n'ont pas bougé depuis qu'elles s'y sont fixées. Enfin, il ne s'en montre plus autour de l'œil droit. La provision d'aiguilles, amassée dans le corps de la jeune bonne, commencerait donc à être épuisée.

***

Le phénomène a paru si singulier que beaucoup de personnes ont cru à une histoire de fantaisie; et la vraisemblance d'un pareil cas a été contestée.

D'abord M. Mouchy a déclaré :

« J'ai appelé deux docteurs pour examiner la jeune fille au moment où les aiguilles se montraient. Ils ont été extrêmement surpris. Ils ne s'expliquent pas... »

Le *Temps* a recueilli l'opinion de ces deux médecins. L'un d'eux, M. le Dr Bonnemaison, a vu Mlle Landrieux dès les premiers jours de l'apparition des aiguilles :

« J'avais ri d'abord, a-t-il dit, je croyais à une plaisanterie. Mais, depuis que j'ai vu la jeune fille, je me suis parfaitement rendu compte qu'il n'y a pas de simulation. J'ai retiré moi-même quelques-unes de ces aiguilles. On les sent parfaitement sous la peau avant qu'elles appa-

(1) Il fait là, sans s'en douter sans doute, de *l'exercice illégal de la Médecine*, car il n'est pas docteur, à ce que nous sachions : cela soit dit d'ailleurs sans esprit de critique.

raissent. Au reste, le phénomène n'est pas nouveau. Dans ma carrière, il m'est arrivé déjà d'en voir de pareils. Une aiguille, avalée par mégarde par un enfant et qui ressort au bout d'un temps plus ou moins long, est chose assez fréquente. Le seul processus scientifique qui explique ce phénomène paraissant au premier abord incroyable, est celui-ci : les aiguilles une fois arrivées dans l'estomac, provoquent une certaine inflammation au point où elles veulent sortir ; cette inflammation produit des adhérences protectrices entre l'estomac et les organes voisins, de sorte que le corps étranger a pu gagner les muscles de la peau sans léser le péritoine. Prenez un traité de chirurgie, et vous y trouvez cela expliqué tout au long et prouvé par de nombreux exemples. Quant à expliquer comment les aiguilles sortent par les paupières, par le sillon palpébral, c'est plus difficile. Je suppose qu'elles suivent les trajets lymphatiques. Mais, en tout cas, je vous le répète, je ne crois pas à la simulation ».

Un autre médecin de Saint-Germain, qui a vu également Mlle Landrieux reste sceptique quant au récit fait par la jeune fille sur l'origine des aiguilles extraites.

« D'abord, a-t-il dit, les aiguilles se trouvent toujours sur le corps; dans des positions accessibles à la main droite; elles apparaissent la tête la première. Au niveau de certaines piqûres on remarque une zone inflammatoire et même sur une piqûre il y a une ecchymose; or, les aiguilles qui circulent à travers les chairs sont entourées d'adhérences de protection qui en rendent le déplacement inoffensif et ne permettent pas une déchirure. Enfin, les aiguilles qu'on retrouve dans le canal conjonctival sont toujours brisées — sans doute, la convexité oculaire empêche d'en placer une tout entière. Et puis, ces aiguilles ne sont pas oxydées : ce qui ne manquerait pas d'être si elles avaient séjourné longuement dans les tissus. Peut-être bien est-il réellement sorti une aiguille ou deux de l'épiderme de Mlle Landrieux; mais davantage, c'est incroyable. Elle aura pris plaisir au jeu ; et il lui aura paru plaisant de mystifier son entourage ».

En somme, ce confrère croit à une supercherie. Pourtant toutes les personnes qui vivent en contact journalier avec Mlle Landrieux, ont déclaré que celle-ci est incapable de simulation.

***

Pour nous, le cas de Saint-Germain nous paraît très remarquable ; mais il n'a rien de miraculeux. Il se rapproche beaucoup de ce qu'on appelle la MALADIE DES COUTURIÈRES, maladie que nous avons signalée, il y a plusieurs années, dans ce journal (1). On lira avec intérêt à ce point de vue le mémoire de M. Rose, analysé ici même (2), et auquel nous renvoyons, car il est très démonstratif.

Certes, cette jeune fille, comme le prétend un de nos confrères, peut être une névrosée, une hystérique, qui simule l'absorption pour se rendre intéressante ; cela est très possible. Mais il faut reconnaître aussi que le fait n'est pas du tout extraordinaire, étant donné ce que l'on sait déjà sur la présence des aiguilles dans l'organisme. M.B.

(1) *Gazette médicale de Paris*, 1898, p. 145-146 ; 1899, p. 588 ; etc.
(2) *Gazette médicale de Paris*, 1898, 152.

LES CONGRÈS DE 1901.

5 (06)

Le Congrès international des Académies.

C'est au palais de l'Institut de France que s'est tenue la semaine passée la première assemblée générale de cette Association internationale des Académies fondée l'an dernier par les plus illustres savants du monde entier, réunis sous la présidence de M. Gaston Darboux, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences de Paris. Une élite intellectuelle étrangère, représentée par une centaine de délégués des Académies d'Amsterdam, de Berlin, Bruxelles, Budapest, Christiania, Copenhague, Gœttingue, Leipzig, Londres, Munich, Rome, Saint-Pétersbourg, Stockholm, Vienne, Washington, y a été reçue par une élite intellectuelle française, dont MM. les Prs GIARD, PERRIER, LANNELONGUE, au nom de l'Académie des Sciences, etc., etc.

Voici la liste des propositions élaborées par les comités d'organisation, et qui, sauf modification ultérieure, sont destinées à être soumises à l'assemblée générale. Disons d'ores et déjà que leur discussion a eu lieu « en comité secret », c'est-à-dire que le public n'a pas été admis aux séances :

1° Projet de règlement financier adopté par le Comité le mercredi 1er août 1900, et soumis à la ratification de l'assemblée générale. 2° Projet de modification aux statuts proposé par l'Académie nationale de Washington et la Société royale de Londres. 3° Projet relatif au prêt mutuel des manuscrits, proposé par l'Académie de Berlin. 4° Antrag der K. Bayer. Akademie der Wissenschaften auf die Herausgabe eines *Corpus der griechischen Urkunden des Mittelalters und der neueren Zeit* (projet d'un *corpus* des monuments grecs du Moyen-Age et des temps modernes : Académie royale de Bavière. 5° Proposition solidaire des Académies de Leipzig, Vienne et Munich, intitulée : *Plan, betreffend die herausgabe einer Realencyclopœdie des Islam.* (Une encyclopédie de l'Islam). 6° *Report on the question of the extension of the Geodesic Arc along the 30 th. meridian.* Proposition de la Société royale de Londres (Arc géodésique). 7° Projet relatif au contrôle des instruments de physiologie, présenté par l'Académie des Sciences de Paris. Rapport de M. MAREY. 8° Antrag der kœniglich Sæchsischen Gesellschaft der Wissenschaften auf Bestellung einer Fach-Comission für menschliche und thierische Entwickelungsgeschichte und für Anatomie des Gehirnes. (Histoire du développement et de l'anatomie de l'encéphale, chez l'homme et chez l'animal : Académie royale de Saxe). 9° Etude des moyens propres à préparer et à publier une édition complète des œuvres de Leibnitz. Projet présenté par l'Académie des Sciences morales et politiques de l'Institut de France. 10° Examen de la condition civile des étrangers dans les divers pays. Projet présenté par la même Académie. 11° *Antrag auf Herausgabe des Mahâbhârata durch die international Association der Academien.* Projet proposé par l'Académie impériale de Vienne. (Une édition du Mahâbbârata). 12° Projet d'un *Corpus* des mosaïques païennes et chrétiennes jusqu'au onzième siècle inclusivement. Présenté par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de l'Institut de France. 13° Projet de création d'un organe spécial qui aurait pour destination de publier au fur et à mesure des découvertes, les inscriptions ne rentrant pas dans le cadre latin, grec ou sémitique, c'est-à-dire celles en diverses langues peu connues, telles que l'étrusque, l'ibère, le phrygien, le lycien, le lydien, etc. Présenté également par la même Académie.

LES FÊTES MÉDICALES.

614.89

Centenaire de l'Internat en Médecine et en Chirurgie des Hôpitaux de Paris.

Le Comité d'action du Centenaire a adressé, le 15 février, à tous les internes et anciens internes des hôpitaux de Paris une circulaire annonçant la célébration du Centenaire, les conditions de la souscription et un projet provisoire et modifiable de l'emploi des fonds. De nombreux collègues se sont déjà inscrits comme donateurs ou comme souscripteurs, et ces adhésions prouvent que la célébration de cet anniversaire était bien dans l'esprit de la majorité. Plusieurs ont exprimé par lettres ou par la voie des journaux leur opinion sur la manière dont ils désiraient voir effectuer cette célébration. Ces vœux peuvent se résumer de la façon suivante :

1° Avant tout, créer une œuvre utile, d'un profit certain pour le corps de l'Internat, et éviter tout gaspillage en fêtes ou publications oiseuses ; 2° Célébrer spécialement le souvenir des internes morts victimes de leur dévouement professionnel.

Le Comité d'action, aidé des Commissions spéciales, d'autant plus volontiers admis ces propositions qu'elles rentraient absolument dans le cadre de ses projets. Voici donc en quoi consistera la célébration du Centenaire : 1° Une médaille commémorative sera frappée et distribuée exclusivement aux donateurs et souscripteurs : M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a bien voulu autoriser son département à supporter les frais artistiques de cette médaille et en a confié l'exécution à M. Bottée. 2° Un volume sera publié, contenant l'historique de l'Internat, qui n'a pas encore été fait ; un chapitre sera consacré à nos collègues morts de maladies contractées à l'hôpital ; un autre chapitre donnera une esquisse rapide de ce qu'ont été nos Salles de garde à travers les événements historiques du siècle : il ne saurait être question ici de rapporter les plaisanteries de goûts variés qui ont égayé notre jeunesse, mais ne méritent pas de passer à la postérité ! Les renseignements personnels demandés par la circulaire serviront à établir certaines dates et à rectifier l'Annuaire de l'Internat qui terminera le volume. La médaille et le volume seront édités au nombre strict des souscripteurs et donateurs et ne seront pas mis dans le commerce : il est donc important que les adhésions nous parviennent avant la fin d'octobre pour permettre d'établir le tirage.

3° Une plaque de marbre portant les noms des internes morts victimes de leur dévouement, sera placée dans un des hôpitaux centraux de Paris, à désigner.

L'exécution des projets ci-dessus ne saurait entraîner à des frais bien considérables, et n'emploiera qu'une faible partie des sommes souscrites ; le surplus sera destiné à développer l'importance de l'*Association amicale des Internes* : c'est en cela que consistera l'*Œuvre du Centenaire*, œuvre durable qui est demandée par l'unanimité de nos collègues. *L'Association*

telle qu'elle existe aujourd'hui, est trop peu connue, malgré le bien très réel qu'elle fait déjà : cela tient à ce que ses ressources sont insuffisantes. Il est impossible d'exposer ici un programme complet de ce qu'elle devrait être, mais on peut prévoir que l'augmentation de son capital permettra de créer : 1° Un fonds important destiné à secourir plus efficacement que par le passé les internes nécessiteux et surtout les familles d'internes morts sans ressources ; 2° Une caisse de prêts sur parole aux internes qui vont s'installer ; 3° Dans la limite du possible, un bureau permanent où seront concentrés les documents pouvant intéresser professionnellement le corps de l'Internat. Plus l'Association sera nombreuse et riche, plus elle aura de force morale pour soutenir les intérêts de nos collègues : c'est à lui donner la fortune suffisante à son bon fonctionnement que doit servir l'*Œuvre du Centenaire*.

La célébration proprement dite du Centenaire aura lieu dans les derniers jours d'avril 1902. Elle consistera dans une séance générale tenue dans un des amphithéâtres de l'Assistance publique, suivie d'une cérémonie pour la pose de la plaque commémorative. Le Banquet de l'Internat aura lieu avec un peu plus de solennité que dans les années ordinaires ; chaque participant paiera sa part comme d'habitude. Enfin, dans le but d'augmenter l'importance de la somme versée à l'Association, une Fête de bienfaisance sera donnée, dont le programme n'est pas encore arrêté, et à laquelle pourra contribuer le public étranger à l'Internat sous forme de billets payants. Pour cette fête, aucune somme ne sera prélevée sur les fonds de la souscription. Nul doute que les Pouvoirs publics, l'Administration municipale et le public parisien, conscients des services rendus au cours du siècle par les internes des hôpitaux, ne s'empressent de répondre largement à l'appel qui leur sera fait.

LES LABORATOIRES.

616.022
Le Laboratoire de Bactériologie du Paraguay.

Nous recevons la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer :

Paris, 16 avril 1901.

A Monsieur le Directeur
de la *Gazette médicale de Paris*.

Arrivant du Paraguay il y a quelques jours, j'ai lu dans votre journal la réponse de M. Elmassian à la lettre que je vous avais envoyée, *signée*, d'Asuncion, au mois de novembre 1900.

Evidemment, ce monsieur ne pouvait laisser passer mes constatations sans réclamer un peu, par pudeur. A mon tour, je répondrai à sa lettre en disant que je maintiens mes affirmations.

Du reste, tous les Français résidant au Paraguay, à part quelques-uns de ses intimes, pourraient en dire trop long sur la façon qu'il a de diriger son laboratoire ; surtout en songeant qu'il est placé là pour faire opposition au laboratoire bactériologique de Buenos Aires, dirigé par un docteur de l'Institut Koch.

M. Elmassian n'a pas été *choisi* par ses chefs de l'Institut Pasteur, comme il le dit ; mais ceux-ci, n'ayant pas trouvé de Français voulant partir au Paraguay (nos compatriotes sont toujours les mêmes!), ont imprudemment abandonné au premier venu cette bonne occasion qu'il n'a pas lâchée. Quant à la confiance dont le gouvernement du Paraguay honore M. Elmassian, tout le monde peut la contrôler, en demandant au Directeur de l'Institut Pasteur les lettres qu'il a reçues du Ministre du Paraguay, concernant leur envoyé.

Hélas ! oui, M. Elmassian, le fonctionnement de votre laboratoire n'est que trop connu à Asuncion. Glissez encore là-dessus; je vous approuve de ne pas insister.

Evidemment, votre rôle de Directeur du Laboratoire bactériologique d'Asuncion vous *engage* à affirmer que la peste n'est pas endémique au Paraguay. Alors, pourquoi est-elle



Fig. 65. — Le Laboratoire de Bactériologie d'Asuncion (Paraguay).

presque toujours déclarée ? Pourquoi cette mise à l'index qui retranche du monde entier ce délicieux pays, et fait tant de tort aux commerçants de l'endroit ? Pourquoi, puisque vous affirmez dans la *Gazette Médicale de Paris* que la peste n'est pas endémique, ne l'affirmez-vous pas à la République Argentine, lorsqu'elle impose de ridicules quarantaines au pays que vous devriez défendre ? Alors, vous seriez utile ; mais, hélas ! même l'affirmeriez-vous, l'on ne tiendrait probablement pas compte de vos paroles. La meilleure preuve c'est que le Gouvernement du Paraguay, pour traiter le *convenio sanitario* avec l'Argentine et l'Uruguay, a envoyé, non pas le Directeur de Laboratoire de Bactériologie, mais M. le Dr Insfran.

Ce n'est *pas en repoussant du pied* des dires aussi affirmatifs que l'on se défend ; c'est par des actes et des preuves. S. Petit.

NÉCROLOGIE

61:92
M. Alberto GAMBA (de Turin).

Récemment est mort à Turin un des plus grands philanthropes de l'Italie, le baron A. Gamba, qui fut président du IIIe Congrès de Pédiatrie de Turin, et directeur de l'Institut des Rachitiques de cette ville. Il était le plus ancien membre et le trésorier honoraire de l'Académie royale de cette ville. Homme d'esprit et de cœur, il laisse de nombreux regrets. On lui doit de multiples travaux sur le rachitisme, entre autres : *Testamento gimnastico*, Torino, 1888 ; *Cenni popolari sul rachitismo e sull' educazione fisica dei bambini*, 1888 ; *L'Istituto pei rachiti di Torino*, 1877, 1892, 1893; *Uno Sguardo agli istituti pei rachitici in Italia*, Milano, 1892, etc., etc.

61 (09)

Les *Berliner Neuesten Nachrichten* annoncent que M. le médecin-major professeur Kohlstock, connu pour les services qu'il a rendus dans les colonies allemandes et les travaux qu'il entreprit avec le professeur Koch pour combattre la peste bovine dans le Sud-Ouest et le Sud africain, est mort le 15 avril, à Tien-Tsin, d'un typhus abdominal.

M. le Dr J. de Martin (de Narbonne). — M. le Dr S. Perret, médecin des hôpitaux, et agrégé libre à la Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr J. Fiolle, médecin des hôpitaux de Marseille. — M. l'abbé Bonnemasson, chanoine honoraire, aumônier à l'hôpital mixte de Pan, décédé dans cette ville, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

M. David Flamm, étudiant en médecine à Paris. Ce jeune homme, très méritant, avait eu jadis le désir de fonder un *Index Medicus* ; mais il a vu bien vite qu'on ne touchait pas facilement à un aussi gros morceau !

Plein d'illusions, il n'a pas voulu suivre les avis des personnes compétentes ; et il n'a pas pu aboutir. Aujourd'hui le résultat qu'il voulait atteindre est obtenu, grâce à M. le Pr Richet.

LES LIVRES NOUVEAUX.

611.9 (02)

Tableaux synoptiques d'Anatomie topographique et chirurgicale ; par le Dr Boutigny. — Paris, 1900, 1 vol., gr. in-8, de 176 p., avec 117 fig., J.-B. Baillière et fils.

L'étude de l'anatomie est la base même de la médecine: ce qui légitime le travail de deux années consacrées à cette branche au début des études médicales. Son enseignement est avant tout un enseignement *pratique*; mais ce qui fait que les étudiants manquent en général leurs préparations, c'est qu'ils vont au hasard du scalpel, sans connaître la région qu'ils étudient, ni les organes qu'ils rencontrent. Il est donc de toute nécessité, s'ils veulent profiter, d'apprendre, chez eux, avant chaque séance, la partie du corps qu'ils dissèquent. Malheureusement, les livres classiques sont pour les débutants beaucoup trop complets; ils peuvent même rebuter certaines intelligences, avides de s'instruire. Or, s'il y a une branche des sciences médicales susceptible de se plier aux exigences de *Tableaux synoptiques*, c'est assurément l'étude de l'anatomie, une des sciences biologiques qui, par sa constance et son uniformité, se rapproche le plus des sciences abstraites, facilement schématisables. Il est donc permis de compter sur ce caractère de simplicité relative pour en donner une idée d'ensemble. Ces tableaux n'ont pas d'autre but que d'aider le travail en rappelant, à propos de chaque organe, son origine, sa direction, sa terminaison, ses connexions, etc. Cette idée de mettre la *Médecine* en *Tableaux synoptiques* est intéressante : les premiers volumes, publiés il y a un an à peine, en sont déjà à leur 2e édition. La collection comprend déjà des *Tableaux synoptiques de Pathologie interne*, de *Pathologie externe*, de *Thérapeutique*, de *Pathologie générale*, de *Diagnostic*, de *Symptomatologie* (2 vol.), de *Médecine opératoire*, d'*Obstétrique* et *d'Hygiène*.

61:58

La Vie des Plantes ; par P. Constantin et E. d'Hubert. — Paris, J.-B. Baillière et fils 1900, 1 vol., gr. in-8 de 800 pages, avec 1000 figures, paraissant en 4 fascicules.

Sous le titre de la *Vie des Plantes*, MM. Paul Constantin et E. d'Hubert ont entrepris d'exposer les phénomènes biologiques de la structure et des fonctions des végétaux. Après avoir rapidement esquissé les notions générales indispensables, sur *la cellule et les tissus*, sur *la forme et la structure des végétaux*, les auteurs étudient successivement : *L'Evolution de la Plante*, sa croissance, sa durée, et donnent de nombreux exemples d'arbres remarquables par

leur longueur ou leurs dimensions ; La *Nutrition de la Plante*, c'est-à-dire les aliments qu'elle trouve dans le sol et dans l'air, la sève, les excrétions et sécrétions, les plantes parasites, les plantes carnivores, enfin les fermentations et les microbes ; La *Sensibilité et le mouvement de la Plante* ; La *Reproduction de la Plante* par multiplication (bouture, marcotte, greffe), la reproduction des plantes inférieures (algues, champignons, mousses, fougères), la reproduction des plantes à fleurs ; enfin la fleur, le pollen et l'ovule avec les phénomènes si intéressants du transport du pollen et des phénomènes intimes de la fécondation, le fruit et la graine, en insistant sur la transformation de l'ovaire en fruit et de l'ovule en graine, sur la dissémination des fruits et des graines et la germination des graines, l'hérédité et les croisements ; La *Patrie des Végétaux* : c'est un vaste tableau de la distribution géographique et géologique des plantes à la surface du globe ou dans les profondeurs de la terre ; Les *Classifications végétales*, enfin l'*Utilité des Végétaux*, qui nous font connaître quel parti l'homme peut tirer des plantes, soit pour sa nourriture, soit pour son industrie, soit pour la décoration de ses demeures ; c'est un vaste chapitre où les détails intéressants abondent pour le savant, le médecin, le pharmacien, pour l'industriel, et même pour le simple amateur de jardin.

615.79

Annuaire des Eaux Minérales (*Stations climatiques et sanatoria de la France et de l'Etranger, suivi d'une nomenclature des principaux Etablissements hydrothérapiques, des plages et stations maritimes*). — Edition 1901, publiée sous la direction du Dr G. Morice. Bureaux de la *Gazette des Eaux*, Paris, 1900.

Ce volume (43e année) comprend : Les renseignements généraux sur le service et le fonctionnement administratifs des Eaux minérales au Ministère de l'Intérieur à Paris ; — La liste du personnel chargé de ce service ; celle des membres du Comité consultatif d'hygiène, de la Commission des Eaux minérales à l'Académie de Médecine, etc. ; — La liste des stations thermales françaises avec le nom de leurs médecins ; — La liste des médecins des stations thermales par ordre alphabétique ; — La liste des médecins des stations sanitaires et climatiques de la France ; — La liste des membres de la Société d'hydrologie médicale de Paris, et du Syndicat général des médecins des stations balnéaires et sanitaires de la France ; — La nomenclature générale des Eaux minérales françaises, avec leur classement, leurs indications sommaires et les moyens de locomotion pour s'y rendre ; — Le memento de leurs principales indications thérapeutiques ; — La nomenclature des principales stations et eaux minérales étrangères ; — Le classement des sources minérales selon leur nature et leurs caractères chimiques ; — La nomenclature des principales stations d'hiver et d'été (sanatoria et autres stations d'altitude, de plaine ou stations maritimes) ; — Une note des principaux hôpitaux ou Instituts marins ; — La liste des sanatoria français ou établissements pour tuberculeux ; — La liste des principaux établissements d'hydrothérapie médicale en France ; — La nomenclature des plages et stations maritimes de la France ; — Enfin, des notices descriptives et détaillées sur quelques stations, eaux minérales, sanatoria, établissements climatiques et installations d'hydrothérapie médicale.

Variétés et Anecdotes.

612.821

La Psychologie des Chutes

Dans un article de la *Lumière*, notre ami, M. le Dr Luc examine, d'après l'auto-observation de M. Sigrist, qui, au cours d'une ascension, fit une effroyable dégringolade, *les sensations éprouvées pendant la chute*. Sensations inattendues, inexplicables ; elles furent absolument dépourvues de terreur, de crainte. Pendant que le corps glisse, roule, tournoie, rebondit la tête en has, l'esprit reste lucide, sans le moindre trouble. Il calcule les chances de mort certaine, de sauvetage possible ; il prévoit les conséquences proches ou lointaines de l'accident ; il embrasse toute sa vie passée; il songe même à certains détails précis, comme de jeter des lunettes dont les éclats pourraient blesser les yeux.

Et ces associations d'idées se forment, précises, en moins d'une minute, ne s'accompagnent pas de la moindre angoisse. Ce qui justifie cette conclusion « que le souvenir de cette chute fut infiniment plus cruel pour le spectateur que pour celui qui la subit ». — Cette sorte de sidération physique, de dédoublement par lequel on reste en quelque sorte l'impassible témoin d'un péril personnel, doit être à peu près général, *car j'en ai fait moi-même l'expérience, au cours d'une dégringolade*, qui, pour être moins importante, n'en a pas moins été assez sérieuse.

M. B.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 29 Avril au 4 mai 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi 29.* — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Brissaud, Hanriot, Méry ; Epreuve pratique. — 3e (1re partie. N. R., Oral, salle Velpeau) : MM. Segond, Lejars, Lepage ; Ch. Richet (censeur). — 3e (Doctorat, 1re partie, salle Béclard) : MM. Fournier, Gaucher, Gilles de La Tourette. — 1er (Doctorat, 1re série, salle Richet) : MM. Rémy, Reynier: Sebileau. — 1er (Doctorat, 2e série, salle Pasteur). MM. Jalaguier, Poirier, Walther ; Gley. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Hôtel-Dieu) : MM. Broca (Aug.), Delbet, Tuffier ; Kirmisson (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, Hôtel-Dieu) : MM. Legueu, Delens, Reclus. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Hayem, Launois, Teissier ; Mauclaire.

Mardi 30. — (Médecine opératoire, Ecole pratique): MM. Le Dentu, Ricard, Thiéry ; Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Chantemesse, Blanchard, Thoinot. — 1er (Doctorat, salle Béclard) : MM. Rémy, Brun, Faure; Farabeuf (censeur). — 3e (1re partie oral. N. R.): MM. Campenon, Quénu. Wallich. — 3e (2e série, A. R., salle Pasteur) : MM. Hutinel, Gilbert, Dupré. — 4e (Doctorat, N. R., salle Thouret) : MM. Proust, Ménétrier, Chassevant ; Gley. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité): MM. Guyon, Bouilly, Albarran ; Raymond (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Jaccoud, Achard, Charrin. — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Joffroy, Thiroloix, Dieulafoy ; Marfan.

Mercredi 1er — (Médecine opératoire A. R.), MM. Delens, Reclus, Walther; Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, A. R.,) : MM. Brissaud, Wurtz, Widal. — 3e (2e partie N. R.), MM. Hayem, Heim, Méry. — 1er (2e partie, A. R. salle Béclard) : MM. Fournier, Joffroy, Gaucher. — 1er Doctorat (1re série, salle Richet): MM. Leguen, Poirier, Retterer; Gariel, (censeur). — 1er (Doctorat, 2e série salle Pasteur): MM. Tuffier, Reynier, Mauclaire; Heim. — 1er Doctorat, (3e série, salle Trousseau): MM. Rémy, Delbet, Sebileau; Heim.

Jeudi 2. — (Ce jour, Conseil de la Faculté à 3 heures.) — (Médecine opératoire N. R., Ecole pratique): MM. Farabeuf, Schwartz, Brun; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Cornil, Blanchard, Vaquez. — 1er Doctorat (salle Pasteur) : MM. Rémy, Retterer, Thiéry; Chantemesse (censeur). — 1er (2e série, A. R,, salle Nélaton) : MM. Achard, Dieulafoy, Charrin. — 3e (1re partie, 2e série, A. R., salle Béclard) : MM. Richelot, Maygrier. — 3e (2e partie, A. R., salle Richet): MM. Hutinel, Launois, Roger. — 4e (Doctorat, A. R., salle Thouret): MM. Proust, Gilbert, Desgrez; Langlois.

Vendredi 3. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Launois, Heim, Méry ; Epreuve pratique. — 1er (1re série, salle Béclar): MM. Reynier, Gley, Sebileau ; Richet (censeur). — 1er (2e série, salle Pasteur) : MM. Reclus, Poirier, Manclaire. — 3e (2e partie, A. R.) : MM. Landouzy, Brissaud, Teissier. — 4e (Doctorat, A. R., salle Thouret): MM. Pouchet. Wurtz, Thoinot ; Hanriot. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Kirmisson, Legueu, Lejars ; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Segond, Jalaguier, Delbet. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker): MM. Grancher, Gaucher, Widal ; Walther. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque): MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Desgrez (censeur).

Samedi 4. — (Médecine opératoire, A. R., Epreuve pratique) : MM. Bouilly, Poirier, Albarran. — 1er (Doctorat, 2e série, salle Trousseau) : MM. Cornil, Blanchard, Ménétrier. — 1er (Doctorat, salle Richet) : MM. Rémy, Quénu, Retterer ; Pouchet (censeur), Broca (André). — 5e (Doctorat, 2e partie Hôtel-Dieu) : MM. Hutinel, Jeoffroy, Dupré ; Schwartz (censeur). — 3e (Officiel définitif, Doctorat, Hôtel-Dieu) : MM. Achard, Richelot, Bar ; Campenon. — 5e (2e partie, Chirurgie, 1re série, Beaujon) : MM. Dehove, Thiroloix, Widal ; Chantemesse. — 5e (2e partie, 2e série, Beaujon) : MM. Raymond, Marfan, Roger ; Gilbert. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier: MM. Maygrier, Wallich, Bonnaire ; Hanriot (sup.).

Thèses. — *Mercredi 1er.* — M. Lemercier : *De la grossesse extra-utérine intraligamentaire après le cinquième mois*; MM. Pinard, Terrier, Broca (Aug.), Varnier. — M. Gottschalk : *Le traitement des plaies. Etude historique, contributions bactériologiques, pansements modernes* ; MM. Terrier, Pinard, Broca (Aug.)., Varnier. — M. Bouillat : *De l'emploi du fer et des métaux lourds dans le traitement des anémies*; MM. Pouchet, Landouzy, Gilles de La Tourette, André. — M. Dubois: *Contribution à l'étude des complications articulaires de l'érysipèle, spécialement des arthrites suppurées*; MM. Landouzy, Pouchet, Gilles de La Tourette, André. — M. Rivault: *Paralysies oculaires postdiphtériques. Action de la toxine diphtérique sur les centres nerveux d'après la clinique ophtalmologique* : MM. Landouzy, Pouchet, Gilles de La Tourette, André.

Jeudi 2. — M. Ramé : *Etude au point de vue médical, de la loi du 9 avril 1898 sur les accidents du travail*; MM. Brouardel, Dehove, Wurtz, Thoinot. — M. Mantilla : *Leucoplasies et cancer*; MM. Dehove, Brouardel, Wurtz, Thoinot. — M. Zadok: *Suture de parois uréthrales sans suture des parties molles et de la peau* ; MM. Guyon, Gautier, Albarran, Chassevant. — M. Guillemard : *Contribution à l'étude de l'acide silicotungstique comme réactif des alcaloïdes de l'urine*; MM. Gautier, Guyon, Albarran, Chassevant. — M. Attias : *De la rhino pharyngite et chronique et de ses conséquences chez les enfants* ; MM, Grancher, Raymond, Thiroloix, Marfan. — Mlle Doilidsky : *Névrites professionnelles* ; MM. Raymond, Grancher, Thiroloix, Marfan. — M. Ricoux : *Contribution à l'étude de l'otite dans la grippe et en particulier de ses complications* ; MM. Le Dentu, Campenon, Ricard, Teissier. — M. Fayon : *Des accidents appendiculaires dus aux ascarides lombricoïdes* ; MM. Le Dentu, Campenon, Ricard, Teissier. — M. Le Guichacua : *Des variétés rares de luxation spontanée dans la coxalgie* ; MM. Le Dentu, Campenon, Ricard, Teissier. — M. Bajon: *De la symphyséotomie répétée* ; MM. Budin, Bouilly, Bonnaire, Wallich. — M. Bretonville : *Contribution à l'étude des pyschopathies puerpérales* ; MM. Budin, Bouilly, Bonnaire, Wallich. — M. Broutelle : *Contribution à l'étude des pseudo-infections et infections puerpérales d'origine intestinale* ; MM. Budin, Bouilly, Bonnaire, Wallich. — M. Chevalier (Ch.) *Détermination de la quantité de sang restant dans le placenta après la délivrance* ; MM. Budin, Bouilly, Bonnaire.

Cours d'Hygiène. — *Professeur* : M. Proust. — M. le Pr Proust a repris ses leçons le jeudi 18 avril 1901, à 4 heures de l'après-midi (Grand Amphithéâtre de la Faculté) ; il les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Conférences d'Histologie. — M. Launois, agrégé, a commencé ses Conférences d'Histologie le jeudi 18 avril 1901, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole Pratique), et les continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure.

Concours pour l'Adjuvat. — Un Concours pour cinq places d'aide d'Anatomie s'ouvrira le lundi 13 Mai 1901, à midi et demie, à la Faculté de Médecine de Paris. Tous les Elèves-Docteurs de la Faculté, français ou naturalisés français, sont admis à prendre part à ce Concours. Le registre d'inscription est ouvert au Secrétariat de la Faculté, de midi à trois heures, tous les jours, *jusqu'au 4 Mai inclusivement*. Les Aides d'Anatomie nommés entreront en fonctions le 1er *Octobre* 1901 ; leur temps d'exercice expirera le 1er *Octobre* 1904.

Concours pour le Prosectorat. — Un Concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le jeudi 23 Mai 1901, à midi et demie, à la Faculté de Médecine de Paris. MM. les Aides d'Anatomie sont seuls admis à

prendre part à ce Concours. Le registre d'inscription est ouvert au Secrétariat de la Faculté, de midi à trois heures, tous les jours, *jusqu'au samedi 11 Mai inclusivement*. Les Prosecteurs nommés entreront en fonctions le 1er *Octobre* 1901 ; leur temps d'exercice expirera le 1er *Octobre* 1905.

Enseignement Médical libre à Paris. — M. le Dr Bérillon, médecin inspecteur des asiles publics d'aliénés, acommencé, le lundi 22 avril, à 5 heures, à l'Ecole pratique de la Faculté de Médecine (amphithéâtre Cruveilhier), un cours libre sur l'*Hypnotisme et l'Orthopédie mentale*. Il le continuera les vendredis et les lundis suivants, à cinq heures. Objet du Cours : Les maladies de la volonté et les maladies de la personnalité. La méthode hypno-pédagogique. L'éducation psycho-physiologique de la volonté. La création du caractère et la constitution de la personnalité. Applications de l'hypnotisme au traitement des aboulies, des obsessions, des idées fixes, des phobies, des états d'anxiété, des habitudes automatiques (onychophagie, onanisme, etc.) ; des impulsions irrésistibles (kleptomanie, etc.) ; des intoxications (morphinomanie, dipsomanie, etc.). La lutte entre l'hérédité et la suggestion. Le cours sera complété par des démonstrations cliniques à l'Institut psycho-physiologique, 49, rue Saint-André-des-Arts, les samedis à 10 heures et demie. (S'inscrire à l'Institut psycho-physiologique). — M. le Dr Guépin a commencé son cours libre sur les *maladies de la Prostate*, à la Faculté de Médecine, jeudi 18 avril, à 5 heures (amphithéâtre Cruveilhier), et le continuera les samedis et jeudis suivants, à la même heure.

Enseignement hospitalier à Paris. — *Hôpital de la Pitié.* — M. Babinski. — Tous les samedis (à partir du 20 avril), à 10 heures 1/4 : conférence sur *les maladies du système nerveux*.

Hôpital des Enfants-Malades. — M. G. Variot a commencé ses conférences de clinique infantile le mardi 16 avril, à dix heures et demie, salle Gillette, et les continuera le mardi de chaque semaine, à la même heure.

Concours d'agrégation d'anatomie, physiologie et histoire naturelle. — Voici les noms des candidats admis à prendre part à ce Concours qui doit s'ouvrir le 13 mai prochain. Anatomie : *Paris :* MM. Branca, Cunéo, Fredet, Rieffel et Wiart. — *Bordeaux :* MM. Cavalié, Gente et Lafite-Dupont. — *Lille :* MM. Gérard et Mariau. — *Lyon :* MM. Bonne et Regaud. — Physiologie : *Montpellier :* MM. Lefeuvre et Poujol. — Histoire naturelle : *Paris :* M. Guiart.—Quelques candidats sont inscrits pour plusieurs Facultés.

Concours d'agrégation de physique, chimie et pharmacie. — Voici les noms des candidats admis à prendre part à ce Concours qui doit s'ouvrir le 13 mai prochain : Physique : *Toulouse :* M. Cluzet. — Chimie : *Bordeaux :* M. Renech. — *Toulouse :* MM. Aloy et Laborde. — Pharmacie : *Paris :* MM. Chevalier, Fiquet, Joanin, Pottevin, Richaud et Schmit. — *Bordeaux :* M. Dupouy. — *Lille :* M. Vallée. — *Toulouse :* M. Rihaut. — Quelques candidats sont inscrits pour plusieurs Facultés.

Ecole pratique des Hautes-Études. — Laboratoire de psychologie expérimentale (Asile de Villejuif). — M. le Dr Toulouse, Directeur du Laboratoire, Médecin en chef de l'Asile de Villejuif, a commencé, le mercredi 24 avril 1901, à 3 heures, son cours sur les *Méthodes de mesures dans l'examen psychologique* et le continuera les mercredis à la même heure. M. Vaschide, Chef des Travaux du Laboratoire, exercera les élèves, les lundis et les samedis, à 2 heures, aux *Manipulations de Psychologie expérimentale*. M. le Dr Antheaume, ancien chef de clinique des maladies mentales à la Faculté de Médecine, fera, à l'issue du cours, des Démonstrations cliniques. Des conférences complémentaires, accompagnées de travaux pratiques, auront lieu sur les matières suivantes : *Psychiatrie :* MM. les Drs A. Marie et Pactet, Médecins en chef de l'Asile de Villejuif. — *Anthropologie :* M. le Dr Blin, médecin en chef de l'Asile de Vaucluse. — *Histologie du Système nerveux :* M. le Dr Marchand, médecin adjoint des asiles. — *Electro-diagnostic :* M. le Dr A. Vigouroux, médecin en chef de l'Asile de Vaucluse. — *Chimie Physiologique :* M. Requier, pharmacien en chef de l'Asile de Villejuif. — *Examen de la vision :* M. le Dr Carra. — *Examen de l'audition :* M. le Dr Mahu. Pour prendre part à ces travaux, s'adresser au Laboratoire.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. Potron est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, des fonctions de chef des travaux d'histoire naturelle.

Ecole de Médecine d'Angers. — M. le Dr Rognet, suppléant, est chargé d'un cours de pathologie interne pendant la durée du congé accordé à M. Thibault (jusqu au 31 mars 1902).

Ecole de Médecine de Limoges. — M. le Dr Donnet, suppléant, est chargé d'un cours de pathologie externe et de médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. Raymond (jusqu'au 14 juin 1901).

Ecole de Médecine d'Amiens. — Un Concours s'ouvrira, le 28 octobre 1901, devant la Faculté de Médecine de Lille, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole de médecine d'Amiens.

Faculté des Sciences de Lyon. — *Laboratoire de biologie de Tamaris.* — Le Ministre de la Marine est allé à Tamaris inaugurer le laboratoire de biologie annexe de la Faculté des Sciences de Lyon.

Un cas de peste expérimentale au Labotoire d'Ann-Arbor (Michigan). — On écrit que le Directeur de l'Ecole de Médecine de cette ville a reconnu qu'un étudiant a été atteint de la peste bubonique en procédant à des expériences bactériologiques avec le bacille. Il espère le sauver. Toutes les mesures ont été prises pour éviter la contagion. — Nous avons visité l'Ecole d'AnnArbor et nous l'avons décrite dans notre livre : *La Médecine transatlantique.*

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine. — L'Académie de Médecine rappelle qu'un Concours supplémentaire pour une place de stagiaire aux Eaux minérales (fondation Vulfranc Geray), aura lieu au mois de mai prochain. Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de l'Académie de Médecine, 49, rue des Saints-Pères, avant le 1er mai.

Académie des Sciences. — *Élection dans la Section de Botanique.* — La commission compétente de la section de botanique s'est réunie pour dresser la liste des candidats au siège vacant dans cette section par suite du décès de M. Chatin. Les principaux candidats sont : MM. Renault, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris, initiateur de « la botanique fossile », savant de grand mérite ; Zeiler, ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des Mines, professeur à l'Ecole des mines et auteur de travaux nombreux ; Mangin, professeur au lycée Louis-le-Grand, et à l'École de la Légion d'honneur, principalement connu par ses travaux sur les maladies de la vigne, des arbres fruitiers, des espèces forestières, sur la fécondation des plantes, etc. ; Costantin, professeur à l'École normale, botaniste de mérite, dont les travaux, la plupart de science pure, sont très estimés, etc., etc.

Association amicale des Internes et anciens Internes en Médecine des hôpitaux et hospices civils de Paris. — L'assemblée générale annuelle de l'Association aura lieu le samedi 27 avril, à quatre heures et demie du soir, dans le grand amphithéâtre de l'administration de l'Assistance publique, avenue Victoria. Ordre du jour : 1° allocution du président; 2° rapport du secrétaire ; 3° compte rendu financier du trésorier ; 4° rapport de la Commission de vérification des comptes ; 5° propositions diverses intéressant l'Association : 6° élections. Renouvellement partiel du Comité : élection de quatre membres nommés pour quatre années.

Congrès international contre l'Alcoolisme à Vienne. — Un Congrès international contre l'alcoolisme a eu lieu récemment à Vienne. Il y a été question de l'influence de l'alcoolisme sur la criminalité, des asiles spéciaux pour les alcoolisés, du traitement des alcooliques dans les asiles. M. le Dr Legrain, délégué du gouvernement français, médecin de l'asile de Ville-Evrard, a donné d'intéressants détails sur les récidivistes, si nombreux après leur sortie des asiles. Mme Legrain a fait un rapport sur l'Association de dames fondée par elle dans le but de surveiller les alcoolisés sortis des asiles et de leur faciliter le retour à une vie normale. M. le Pr Masaryk (de Prague) a parlé de la tendance à l'alcoolisme comme d'une espèce d'abaissement, de retour à l'état de nature de la bête humaine, tandis que l'abstinence élève l'âme et entretient la pensée dans les régions supérieures. Tous les orateurs ont raconté des cas spéciaux de sujets alcooliques qui passent leur vie entre la prison et l'asile. On a cité les cas de Luccheni, fils d'alcoolique, puis de l'auteur de l'attentat de Brême, épileptique par suite d'alcoolisme, et toute une série de noms moins connus, comme preuves à l'appui de la théorie que l'alcool est le mobile premier d'une quantité énorme de crimes.

Le clou d'une des séances a été le discours du médecin-major général Richard, chef du Service de Santé de l'armée française, médecin en chef du Val-de-Grâce et second délégué du gouvernement français. M. le Dr Richard a fait un rapport très intéressant sur les mesures prises en France pour combattre le fléau de l'alcoolisme dans l'armée. Il a lu les circulaires du Ministre de la Guerre interdisant le débit des spiritueux et même des apéritifs dans les casernes, les cantines, les camps et les champs de manœuvres. Il a signalé surtout les ordres donnés aux officiers d'instruire le soldat sur les dangers de l'alcool, de lui faire comprendre que l'alcool ne le remonte qu'en apparence et l'énerve plutôt. Enfin M. Richard a raconté les succès obtenus dans les compagnies où les dispositions ministérielles ont été appliquées avant même d'être obligatoires et qui, de ce fait, sont devenues des compagnies modèles. Deux autres médecins français, M. le major Radler et M. le Dr Boissier, ont complété les détails fournis par M. Richard. La seconde partie de la séance a été occupée par le rapport des délégués russes, M. le Dr Bulosski et M. le comte Starzynski, qui ont rendu compte des effets du monopole des alcools. Ce système a produit une sensible diminution de la consommation, tout en restant une source précieuse pour le Trésor, auquel il rapporte 350 millions. Des contradictions fort vives se sont élevées de la part de deux dames, Mmes Daszynska et Gedda, et plus violentes encore de la part de l'étudiant en médecine Gregorovici, contre ces rapports.

Le soir il y a eu soirée avec souper sans boissons spiritueuses : rien que du thé, du lait, des sirops. Dans sa dernière séance, le Congrès a désigné Brême pour le lieu de sa prochaine réunion.

Cette séance de clôture a dû son principal intérêt à la participation de plusieurs orateurs socialistes. M. le Dr Verkauf, un des chefs socialistes autrichiens, a provoqué de vives contradictions en disant que les amis de la tempérance seront bientôt traités en ennemis par les gouvernements d'une part et les intérêts agraires d'autre part, pour lesquels la production de l'alcool est une source de revenus.

Une dame, Mme Parent (de Liège) a été fort applaudie en déclarant que les femmes sont appelées à jouer un rôle important dans la propagande contre l'alcool. M. le Pr Forel, qui a été un des orateurs les plus écoutés pendant tout le Congrès, a terminé sa dernière allocution, dit le *Temps*, par un joli mot : « L'alcool détruit les corps vivants et ne conserve bien que les cadavres ! ».

Exposition d'Hygiène à Ostende. — Un Congrès d'Hygiène maritime se tiendra, cet été, à Ostende. A cette occasion, une Exposition internationale d'*Hygiène, de Sécurité maritime et de Pêche* est organisée, en août-septembre, sous les auspices de l'Administration Communale. S. M. Léopold II, Roi des Belges, a accepté le titre de Haut Protecteur de l'Exposition et du Congrès. Des prix d'honneur du Gouvernement, de la Province et de la Ville seront décernés, dans les divers concours à organiser. Les intéressés peuvent s'en procurer le programme-règlement au Secrétariat Général, *rue des Sœurs Blanches, 18, à Ostende.*

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé Militaire. — Par décret en date du 12 mars 1901, ont été promus dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale au grade de médecin-major de première classe de l'armée territoriale : MM. les médecins-majors de deuxième classe de l'armée territoriale Cuffer, Zoeller, Durget, Livon, Martin de Saint-Semmera, Valude, Josias, Morisson, Sapelier, Capitan, Frédault, Arnaud, Alezais, Pluyette, Bouchard, Comte, Audry, Delotte, Scboull, Moriez, Cousin. — Au grade de médecin-major de deuxième classe de l'armée territoriale : MM. les médecins aides-majors de première classe de l'armée territoriale, Chassaing, Roux, Rohineaud, Drôn, Aron, Salis, Guidon, Rahaine, Pailbès, Fage, Thoviste, Gros, Coculet, Porterie, de Thierry, Potherat, Baroux, Boyé, Toussaint, Loppé, Laumet, Boujus, Bernard, Rehillard, Sattler, Leplat, Girard, Gendre, Le Roy, Luhet-Barhon, Riocreux, Moreau, Montagnon, Mugnerot, Cauhet, Specker, Fistié, Auheau, Del Hamaïde, Chuquet, Chrétien, Mercier, Desmartin. — Au grade de médecin-major de deuxième classe de réserve : MM. les médecins aides-majors de première classe de réserve Jardet, Versepuy, Bouton, Chevalier, Désir de Fortunet, Larrieu, Bourgeois, Rayneau, Delhecq, Phélisse, Fayol. — Au grade de médecin aide-major de première classe de réserve : MM. les médecins aides-majors de deuxième classe de réserve, Debrigode, Meyrignac, Ménard, Maschat, Gallet, Gordon-Martins, Rouhy, Azoulay, Moussaud, Zaleski, Dupré, Rouzé, Aymard, Presle, Marini, Moitier, Banmann, Bourdillon, Vaudey, Gardette, Pertat, Décourt, Plichon, Phocas, Vanpeteghem, Bernard, Bué, Hézard, Lagasquié, Brandstetter, Mélian, Vihert, Guigon, Marhot, Gazzola, Poirier, Sonrel, Reynès, Cbocreaux, Girard, Loridant, Bourlaux, Cordier, Rohilliard, Lenoir, Joyes, Berchon, Robert, Veyrat, Chuffart, Brumaud-Deshoulières, Bertonnier, Marchadier, Perret, Lagoutte, Quillot, Delhreil, Rochehlave, Souville, Ricaud, Leduc, Doumerg, Sifflet, Wintrehert, Pollet, Bezançon, Audouin, Manesse, Carcy, Faure, Bourguignon, Beaumont, Bertrand, Jourdan, Byl, Plouvier, Vivent, Monestié, Savy, Gallice, Anderiodias, Grandjean, Ricaud, Breffeil, Boutry, Lefebvre, Deléardre, Ripault, Vignau, Amblard, Olmières, Hannebelle, Candelier, Carpentier, Lestocquoy, Aupérin, Tamboise, Tonnel, Bodin, Auvray, Gasne, Pauchet. Bérard, Beaussenat, Gayet, Delore, Denis. — Au grade de médecin aide-major de première classe de l'armée territoriale : MM. les médecins aides-majors de deuxième classe de l'armée territoriale Robert, Répéré, André, Béal, Jacquet, Leviez, Zihelin, Desprez, Delarue, Périer, Charvet, Cavaillé, Denigès, Cuisinier, Verdié, Peschaud, Bettrémieux, Lutrand, Matringhem, Delcassé, Bigo, Balland, Declercq, Chevallier, Bidon, Leclercq, Florand, Thalinger, Hervé, Dumont, Puécbagut, Bombart, Gaignard, Motbeau, Desmoulin, Hontang, Goffart, Thiéry, Pradal, Trazit, Chevalier, Battle, Lenys, Testu, Melon, Sireyjol, Delplanque, Argueyrolles, Arnaud, Pitiot, Puech, Guende, Four, Simon, Danhiez, Barhan, Mullot, Perron, Lesage, Dumur, Chahanet, Picard. Thihault, Guinon, Junin, Lambert, Girod, Dumont, Dusser, Bauhy, Freulon, Chauveau, Levêque-La-Croix, Hudelo, Parmentier, Soutoul, Thévenet, Dehrabant, Miette, Bellencontre, Gieseler, Marchadier, Gapin, Folie-Desjardins, Mallet, Lahorie, Vangeon, Vanheuverswyn, Fleury. Bouessée, Lahalette, Bonnaud, David, Cassaigneau, Jouis, Roux, Grinda, Duchesne, Bret, Lafon, Joffrion, Sallard, Labhé, Nermord, Boulloche, Chancerel, Egret, Tuvache, Lamberger, Monnier, Saramito, Devay, Chasserau, Jacques, Brun, Boëteau, Sallès, Aumont, Défaut, Legrand, Chanson, Maurel, Gérard, Vienne, Chevalet, Monnier, Chabrié, Claudel, Rancurel, Weydenmeyer, Vautier, Rouquès, Nageotte, Virey, Zuccarelli, Camus, Etlinger, Payrau, Augereau, Jeannin, Rousseau, Monmarson, Thenoz, Chapon, Devars, Béal, Duchemin, Lepetit, Bernard, Chipault, Chavane, Planton, Poillot, Crocbet, Chauvière, Biet, Milloux, Tournier, Rave, Wolongban, Couturier, Langlois, Mangin-Bocquet, Calot, Mage, Houzé, Piras, Dufournier, Donnet, Garde, Martin.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 14e semaine, 1,072 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes et légèrement inférieur à la moyenne des semaines d'avril (1,092). La fièvre typhoïde a causé 7 décès, au lieu de la moyenne (10). La variole a causé 10 décès ; cette épidémie, très bénigne jusqu'à présent, n'est donc pas encore en décroissance. La rougeole (18 décès, au lieu de 13 pendant la semaine précédente) continue à augmenter. Elle reste cependant bien plus rare cette année qu'elle ne l'est habituellement (la moyenne des semaines d'avril est 32). La scarlatine a causé 15 décès (la moyenne est 9) ; la coqueluche, 7 (ces chiffres sont légèrement inférieurs à la moyenne). La diphtérie, a causé 15 décès (la moyenne est 9) ; 13 décès ont été attribués à la grippe qui, fort répandue depuis quelques semaines, se montre bien peu meurtrière cette année. Il y a eu 39 morts violentes, dont 20 suicides. On a célébré à Paris 327 mariages. On a enregistré la naissance de 1,113 enfants vivants (559 garçons et 553 filles), dont 804 légitimes et 308 illégitimes. Parmi ces derniers, 45 ont été reconnus immédiatement.

Les Moustiques et les bassins d'eaux à Paris. — Les bassins d'eaux stagnantes qui se trouvent dans Paris sont rares. Celui des Tuileries vient d'être mis à sec pour le curer. On a comblé, depuis peu d'années, le bassin de la place Saint-Augustin, transformé en un terre-plein sur lequel s'élève la statue de Jeanne d'Arc ; le bassin du boulevard des Batignolles, autrefois situé entre la rue de Constantinople et le collège Chaptal, et que remplace aujourd'hui tout un pâté de hautes maisons ; le bassin encore du rond-point du Trocadéro, sur l'emplacement duquel avait été construit le panorama de Madagascar ; le bassin de la place Victor-Hugo, récemment comblé, et sur l'emplacement duquel doit s'élever le monument du grand poète. Les petits bassins de la place Malesherbes semblent à leur tour menacés ; et sans doute ils disparaîtront un jour.

Peste. — *Le Cap.* — Voici le relevé des cas de peste pour la semaine finissant le 6 avril : Admis dans les hôpitaux : Européens, 20 ; noirs, 22 ; Malais, 4 ; Indiens, 3 ; indigènes, 13. Total : 62. Décédés : Européens, 3 ; noirs, 17 ; Malais, 3 ; Indiens. 3 ; indigènes, 5. Total : 31. En outre, dix cas de peste, dont un fatal, se sont produits parmi les personnes soumises au contrôle militaire ou naval. L'épidémie reste localisée dans la péninsule du Cap, à l'exception de quelques cas qui ont été importés dans quelques districts adjacents. Un cas s'est également produit au camp militaire de Hermon, à quarante-cinq milles de Capetown, et le soldat qui a été ainsi atteint a certainement contracté le mal à Hermon, quoique la source infectieuse n'ait pu être découverte. — Le 12 avril six nouveaux cas de peste ont été constatés. Voici le relevé des cas de peste pour la semaine finissant le 13 avril : Admis dans les hôpitaux : Européens, 12 ; noirs, 28 ; Malais, 3 ; indigène, 1. Total : 43. Décédés : Européens, 4 ; noirs, 14 ; Malais, 2 ; indigènes, 2. Total : 22. Jusqu'au 13 avril, il y a eu, en outre, 41 cas de peste, dont 7 suivis de décès, parmi les personnes soumises au contrôle militaire ou naval.

DIVERS [61]

Accident arrivé à un Médecin. — Avenue des Champs-Elysées, une grosse branche d'arbre, arrachée par le vent d'un orage, s'est récemment abattue sur le coupé de M. le Dr Waldemar. Le cocher a été atteint à la tête. M. Waldemar a été blessé à la cuisse droite par les éclats de la grande glace de devant de sa voiture. Rentré chez lui, il a dû s'aliter ; il va mieux.

Distinctions honorifiques. — M. le médecin de première classe Gandelin vient d'être promu au grade de *Chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.* — Sont nommés *Officiers d'Académie* ; M. le Dr Haushalter, agrégé de la Faculté de Médecine de Paris. M. le Dr Jean-Paul Weillemin, professeur à la Faculté de Médecine de l'Université de Nancy. — Sont nommés *officiers de l'Instruction publique* : M. le Dr Barthès, inspecteur départemental du service des Enfants assistés d'Eure-et-Loir, membre de la Société de Médecine publique et d'Hygiène de France. MM. les Drs Bachelot, Villeneuve (de Saint-Nazaire) ; Gillet, Lochelongue (de Marseille) ; Bigot (médecin sanitaire maritime) ; de Brun (de Beyrouth) ; Gauthier (de Suez) ; Legrand (d'Alexandrie) ; M. Pelissier (interne des hôpitaux de Marseille). — Le Ministre de Marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction, pour fait de sauvetage, à M. le Dr Jacques Théophilidès (des Salins-de-Giraud).

Mariage de Médecin. — M. le Dr Albert Barbin épouse Mlle Eva Moeller, professeur au Collège d'Abbeville.

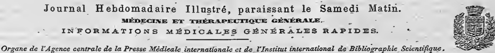
Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie de Paris.* — 692.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 18. 4 Mai 1901.

Gazette Médicale de Paris





Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.88

La Défense de la Vie humaine contre le feu et les accidents.

On trouvera plus loin l'aventure énorme arrivée à un excellent citoyen, un courageux Parisien, qui n'a pas craint d'affronter la vitre d'un avertisseur d'incendie, et qui s'est vu condamner, pour ce fait, par la Justice française, à plusieurs mois de prison ! Je le sais : on s'est aperçu depuis au Palais de Justice qu'on avait commis un impair fantastique; et on a réparé de suite l'erreur judiciaire. Mais, enfin, il s'est trouvé au début des juges qui n'ont pas hésité, dans les circonstances que nous relatons, à condamner un homme qui venait de faire.... plus que son devoir. Et si aujourd'hui, nous insistons ici sur cette histoire malheureuse, c'est pour montrer une fois de plus qu'il n'y a pas que les médecins qui se trompent, et que, malheureusement les juges demeurent toujours, sinon infaillibles, du moins irresponsables, tandis que les médecins... N'insistons pas...

Après bien des tergiversations, malgré l'exemple depuis longtemps donné par les Etats-Unis, Paris a réussi à obtenir des avertisseurs d'incendie (il n'a pas encore, grâce à la direction des Ambulances urbaines qui y est opposée, d'avertisseurs d'accidents), avertisseurs qui sont bien compris et très pratiques.

Mais cela ne pouvait durer et aller tout seul : il a fallu, naturellement, compliquer de suite l'emploi de ce merveilleux engin par des règlements invraisemblables, sous le fallacieux prétexte de ne pas déranger en vain, les postes des pompiers...

Nous ne cesserons jamais de le répéter : les pompiers, comme les ambulanciers, sont créés et mis au monde pour se déranger, en tout temps et pour toute cause, que l'accident soit de grande ou de minime importance. Il vaut mieux que les voitures d'ambulances fassent dix voyages inutiles plutôt que de laisser un seul homme mourir sur la voie publique (1); que les pompiers se déplacent dix fois en vain, plutôt que de laisser s'aggraver un tout petit feu de cheminée.

Nous demandons donc, de la façon la plus formelle, qu'on ne laisse plus la Police verbaliser contre les citoyens qui, pour sauver un quartier d'une catastrophe possible, brisent les glaces des avertisseurs et *demeurent à côté*, en attendant l'arrivée des secours, alors qu'il ne s'agit encore que d'un feu de cheminée ! *Les sous-officiers de pompiers seuls* devraient être juges pour ceux-là, et encore... (2) ; et leurs officiers devraient, à cet égard, leur donner des instructions formelles et précises, mais intelligentes.

Marcel BAUDOUIN.



(1) Un de ces derniers dimanches, à 10 heures du soir, nous avons constaté qu'en plein Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, une personne a pu rester malade sur le trottoir de nombreuses minutes, sans qu'on ait daigné avertir un poste de secours ! Et nous sommes en 1901...

(2) Il n'y a que les *fumistes* qui se sauvent après avoir hrisé la glace.... Qn'on ne verhalise donc que contre ceux qui n'attendent pas, de pied ferme, les pompiers à l'avertisseur, si dn moins on est assez habile pour les deconvrir.

CLINIQUE MÉDICALE.

616.24

Sclérose pulmonaire avec hérédo-syphilis probable.

PAR
M. Raymond BERNARD,
Médecin-major de 1re classe,
Répétiteur à l'Ecole de Service de Santé militaire.

L'observation suivante a paru intéressante par ses constrastes. L'étendue et la profondeur des lésions et la parfaite tolérance de l'organisme d'une part, d'autre part, la pathogénie très claire de ces lésions, malgré l'obscurité de leur étiologie, y montrent un aspect assez particulier de la syphilis. Si vraiment elle est en cause, il faut reconnaître qu'elle réussit rarement à faire de pareils dégâts en se dissimulant aussi bien.

Kératite interstitielle double. Déformations thoraciques par symphyse pleurale et rétraction du poumon gauche. Déplacement du cœur. Signes pseudo-cavitaires. Aucun trouble subjectif. Anamnèse insignifiante.

Ch..., incorporé le 12 novemhre 1900 au 121e régiment d'infanterie, est envoyé le 26 à l'hôpital pour une kérato-conjonctivite qui ne lui permet pas de faire son service actuellement et qui semhle ahaisser son acuité visuelle au dessous de la limite fixée pour l'aptitude au service.

M. le médecin-major Batut constate de l'injection des conjonctives avec un peu d'épiphora et de la kératite interstitielle. Les deux cornées sont légèrement et uniformément trouhles avec, sur chacune, trois ou quatre petites taies, qui n'empêchent pas de voir l'iris, normalement coloré et mohile, et le fond de l'œil, jugé sain après examen ophtalmoscopique. Les ganglions préauriculaires rétro-maxillaires et mastoïdiens sont indurés à droite et à gauche, mais peu tuméfiés. Le caractère des lésions et la pâleur du malade font supposer immédiatement la syphilis ; on cherche une confirmation dans les antécédents de Ch...

ANTÉCÉDENTS HÉRÉDITAIRES. — *Père*, âgé de 63 ans, hien portant et hien constitué, aurait eu une jambe gelée en 1870. On n'a pu obtenir de renseignements plus précis. *Mère*, toussait heaucoup, était presque toujours alitée dans les cinq dernières années de sa vie, est morte à trente-trois ans des suites de son dernier accouchement. *Frères et sœurs* : 1° Un garçon vigoureux, ayant actuellement trente ans ; 2° un mort-né; 3° un mort-né ; 4° une fille assez délicate qui toussait beaucoup ; elle est morte à 22 ans (suite de couches) ; 5° une fille ayant à présent 22 ans :

elle se porte bien quoiqu'elle ait beaucoup toussé entre dix et seize ans; 6° le malade; 7° une fille ayant à présent 13 ans, bien portante. Ces cinq enfants auraient eu des abcès du cou, non scrofuleux, mais causés chez tous par la carie de la première grosse molaire droite vers la treizième année. *Grands parents*. Du côté paternel: Grand-père mort à 63 ans paralysé. Grand'mère morte à 60 ans d'affection inconnue; du côté maternel, grand-père mort à 77 ans. Grand'mère âgée de 70 ans, bien portante. Il n'y a rien à retenir dans l'histoire des collatéraux.

Antécédents personnels. — D'après les renseignements donnés par le malade (et d'après son père qui lui a écrit pour les compléter), Cb... a toujours été chétif, il aurait été longtemps surveillé par un médecin et on ne l'a conservé qu'à force de soins; très pâle, n'ayant que le souffle, il allait pourtant et venait comme les autres enfants. Il n'a jamais été arrêté par une grosse maladie, il n'a eu notamment ni point de côté, ni fièvre, il n'a jamais dû se mettre au lit pour se soigner, il n'a pas toussé; mais, dès son enfance, il a souffert des yeux (sensation de sable, vue trouble, photophobie) par poussées deux ou trois fois l'an. A quinze ans, il a eu un abcès dentaire. Ensuite il a pris des forces et il a pu à 17 ans quitter la maison paternelle pour exercer successivement les professions de garçon de pharmacie, d'employé dans une fabrique de bicyclettes où il devait « pédaler pas mal », de chasseur dans un café. Il a gagné à ce dernier état, deux blennorrhagies, la deuxième compliquée d'orchite, et des habitudes alcooliques que résume cette moyenne de ses consommations journalières: vin, deux litres, huit apéritifs variés, café, six tasses, rhum, huit petits verres, bière deux litres, ni absinthe, ni tabac. Il n'a pas eu de chancre. Ch... a été pris « bon absent ».

Après cet interrogatoire qui justifie en partie ses soupçons, M. Batut faisant déshabiller le malade, eut la surprise de découvrir une malformation thoracique considérable et les signes physiques d'une lésion pulmonaire qui lui fit demander l'évacuation de Cb... sur un service de fiévreux.

A première vue, l'abolition des vibrations, l'absolue matité, le souffle, dans les régions déclives de l'hémithorax gauche, faisaient penser à une pleurésie latente. Cette idée n'était pas longtemps soutenable en présence de la rétraction énorme de ce thorax, et des affirmations formelles du malade: il avait toujours été ainsi, il n'éprouvait aucune gêne, il se sentait capable de faire comme par la passé de longues marches et même des courses à pied ou à bicyclette. On pratiqua, du reste, une ponction exploratrice qui fut blanche.

Etat actuel le 3 décembre 1900. *Le thorax* paraît surtout déformé quand Cb... se tient debout, les bras ballants. *En arrière*, on remarque d'abord une scoliose à concavité gauche entre la cinquième dorsale et la douzième, avec un rayon plus court au niveau de la neuvième, la flèche est de deux centimètres. Au-dessus, concavité droite de compensation.

Quand Cb... est habillé, la déformation n'est pas sensible, l'épaule gauche tombe néanmoins et l'avant-bras pendant est appliqué sur la cuisse tandis que l'avant-bras droit reste écarté de trois ou quatre centimètres. Quand il se redresse, le malade est fortement encellé. La peau du tronc fait au niveau de l'angle inférieur de l'omoplate un gros pli comme chez un scoliotique syringomyélique. Les muscles sont normalement développés des deux côtés, mais la cage thoracique est rétrécie, étriquée à gauche. L'asymétrie est exagérée par les grands mouvements respiratoires, le côté gauche est à peu près inerte. L'amplexation bi-manuelle montre mieux ces différences, et surtout le cyrtomètre de Mollard: sur le plan horizontal qui passe à dix centimètres au-dessous du mamelon, la demi-circonférence thoracique gauche de l'inspiration forcée se superpose à celle de l'expiration forcée: c'est dire que l'immobilité du thorax est absolue à ce niveau; au-dessus elle est relative. En raison du large développement du côté sain, la mensuration du périmètre résume imparfaitement ces différences:

	à 0m11 au-dessous du mamelon.	Aux mamelons.	Sous l'aisselle.
Inspiration forcée	74	89	91
Expiration forcée	72	85,5	86

Le spiromètre de Boudin indique une capacité respiratoire de 1800 cm^3 au lieu de 3000 (moyenne de trois sujets normaux de même taille).

Le type de la respiration est nettement abdominal; la dépression des espaces intercostaux est très marquée à droite; à gauche elle est effacée et l'expansion thoracique retarde sensiblement.

Palpation. A gauche les vibrations sont supprimées jusqu'au bas de la fosse sous-épineuse, notablement diminuées dans cette fosse, exagérées au niveau de l'épine de l'omoplate, très exagérées dans l'espace inter-scapulaire au niveau des quatrième et cinquième apophyses dorsales. A droite, rien de particulier. *Percussion*. Matité absolue dans toute la zone qui ne vibre pas, submatité au-dessus jusqu'au sommet. A droite, rien de particulier. *Auscultation*. Le murmure vésiculaire est perçu à la base gauche comme un souffle lointain inspiratoire et expiratoire qui se renforce plus haut pour prendre dans toute la région interscapulaire, le caractère d'un énorme souffle caverneux. Dans cette même région, voix caverneuse, toux caverneuse, pectoriloquie aphone; pas de bruits adventices; on entend distinctement les bruits du cœur. Dans la fosse sus-épineuse, souffle expiratoire peu intense. A droite, rien de particulier. *En avant*, aux déformations générales ci-dessus décrites il faut ajouter une voussure partielle très accentuée de la région presternale; c'est une projection en avant des deuxième et troisième cartilages costaux et de la partie correspondante du sternum, sur une longueur de 0 m. 08; les parties avoisinantes ont gardé leur niveau. La longueur du sternum est de 0 m.20. Le cordeau accuse une déviation xyphoïdienne de 0 m. 01. *A droite*, palpation, percussion, auscultation normales. Il faut noter seulement que le côté droit commence ici à un centimètre en debors de la ligne sternale gauche et non à la ligne médiane; le poumon droit, en effet, paraît avoir débordé: toute la superficie du sternum est sonore, la voix haute la fait vibrer, et le murmure vésiculaire y est perçu, avec tous ses caractères normaux. *A gauche*, on doit décrire les signes physiques par zones: 1° partout au-dessous du mamelon, le poumon semble absent; vibrations nulles, submatité ou tympanisme stomacal, pas de murmure vésiculaire, les bruits du cœur nettement transmis; 2° dans la partie interne du premier espace intercostal, on retrouve très atténué le syndrome cavitaire décrit en arrière au même niveau; 3° dans la fosse sus-claviculaire, le son pulmonal est tout à fait tympanique; respiration bronchique; 4° dans la fosse sous-claviculaire, submatité, vibrations affaiblies, respiration bronchique; 5° sous le grand pectoral, on voit battre le cœur, la base dans le deuxième espace, au bord et en debors de la voussure, la pointe au même niveau dans le quatrième espace sur la ligne axillaire antérieure; pas de mouvements anormaux, la percussion ne donne que de la submatité, comme si une lame pulmonaire était interposée, et de fait on entend un peu le murmure vésiculaire en même temps que les battements cardiaques, normaux du reste dans leur rythme et dans leurs autres caractères. Il n'y a ni distension, ni mouvements, ni bruits anormaux des vaisseaux du cou. Le pouls est régulier (76) avec une amplitude constante dans l'inspiration et l'expiration. Tout l'hémithorax gauche est opaque à la radioscopie; la région sous-claviculaire est un peu moins sombre que le reste, mais on ne peut voir le cœur, et sur les radiographies on distingue seulement la colonne vertébrale incurvée, avec ses disques clairs, et les côtes fortement inclinées.

L'abdomen est souple. La palpation profonde amène jusqu'à la colonne vertébrale, malaisément accessible et dépourvue de saillie anormale. On ne perçoit pas la rate. Le foie a sa limite supérieure de matité dans le cinquième espace; son bord inférieur ne dépasse pas le rebord costal.

L'estomac n'est ni dilaté ni déplacé; distendu (potion de Rivière) il s'étend immédiatement et sans que le malade soit gêné jusqu'à la quatrième côte (mamelon). L'appétit est vif, régulier; les digestions sont faciles. Pas de lésion apparente de l'appareil uro-génital. Pas de glycosurie, pas d'albuminurie.

Système nerveux. — Etat normal de la mobilité, de la réflectivité, de la sensibilité. L'intelligence est moyenne, le caractère indifférent et léger. A l'hôpital, Cb... se fait remarquer par sa turbulence.

La constitution du malade est passable: sa taille est de 1 m. 65 cent.; son poids de 61 kg. 500, les reliefs de sa musculature sont assez marqués, il n'est pas amaigri, il est pâle. Il ne porte pas de déformation rachitique du crâne ou des membres, pas de chapelet chondro-costal. Il ne sait pas quand il a commencé à marcher. Il n'a pas l'aspect d'un dégénéré, mais en y regardant de près, on remarque quelques stigmates: aplatissement de la région lambdoïde et saillie de l'occipital au-dessous, légère asymétrie faciale, oreilles sans ourlets, mais à lobule détaché, voûte palatine ogivale et déviation du nez à droite, léger prognathisme supérieur, apophyse lémurienne peu saillante, le deuxième orteil en marteau à droite et à gauche. Pas de nævi.

On a cherché, sans en trouver aucun vestige, l'hérédo-syphilis des dents (simple carie des molaires), du nez, de l'oreille, de la peau, du squelette (le tibia n'est pas bosselé, sa crête n'est pas aplatie, les épiphyses ne sont pas épaisses).

Cb... est resté deux mois à l'hôpital sans que son état se soit modifié. Le traitement spécifique qui a paru efficace en peu de jours pour la kératite, n'a eu aucun effet sur les lésions pulmonaires. Dans la deuxième quinzaine de janvier, Cb... a contracté un coryza qui a été suivi d'une bronchite très légère: on entendit pendant quelques jours des sibilances dans le poumon droit; à gauche, les signes n'ont pas varié.

Cb... a été présenté à la Société de Médecine de Lyon le 10 février; il a quitté l'hôpital le 16 février, réformé et content de l'infirmité qui lui vaut ce privilège.

Ce qui rend délicate l'interprétation de ce cas, c'est l'absence de renseignements sur l'affection originelle.

Le diagnostic de la lésion se fait sans difficulté. La scoliose est très apparente, la rétraction de l'hémithorax gauche et son inertie montrent pour ainsi dire la sclérose pulmonaire qui est nécessairement liée à la

symphyse pleurale. L'extinction des vibrations thoraciques sur une grande surface, le souffle pseudo-cavitaire intense, les déplacements d'organes prouvent à quel degré cette sclérose est parvenue.

Il est évident aussi que l'évolution de cette lésion s'est arrêtée. Il n'y a pas le moindre indice d'une réaction locale ou générale : il n'y a pas de signes d'adénopathie : il n'y a aucune gêne subjective. La symptomatologie observée pendant plusieurs semaines paraît définitivement fixée comme la lésion elle-même. Il faut ajouter que le poumon droit est sain.

Le diagnostic étiologique est beaucoup moins aisé.

Puisque la scoliose était très ancienne, — le malade tient de ses parents qu'il était ainsi conformé de naissance —, on pourrait à la rigueur se demander si l'affaissement congénital de la cage thoracique sur un de ses côtés n'aurait pas entraîné l'affaissement, l'atélectasie, puis la sclérose du poumon, tels qu'on les a décrits (1) chez les scoliotiques vulgaires, et même plus étendus. L'importance des lésions et la participation de la plèvre ne permettaient pas de s'arrêter à cette idée.

Les maladies aiguës du poumon susceptibles de laisser après guérison un pareil reliquat (pneumonie, pleurésie purulente) se trouvent éliminées par une lettre du père qui donne (à défaut du médecin de la famille qui est mort) ces détails vagues, mais suffisants en l'espèce : Ch.... « a toujours été débile, on désespérait de l'élever, il n'a pourtant jamais fait de grosse maladie, ni même de petite ». La malformation thoracique a été remarquée dès le berceau et même, croit-il, dès les premiers jours.

Il fallait penser encore à la tuberculose. L'intensité et le timbre du souffle s'accordaient avec l'hypothèse d'une grosse cavité ouverte dans la masse du parenchyme scléreux, mais on ne doit admettre de caverne ni pulmonaire, ni bronchique, ni pleurale, parce que Ch... ne crache pas (et il n'a jamais craché), parce que le son pulmonal est mat au niveau du souffle comme ailleurs, parce que au même niveau, les bruits du cœur sont propagés sans modification, parce que tout s'accorde mieux avec une lésion cicatricielle, avec un bloc fibreux au voisinage du hile (2). Et on ne doit pas admettre davantage la tuberculose parce qu'il n'est pas avéré que la mère et la sœur de Ch... qui toussaient, aient été phtisiques ; parce qu'on conçoit difficilement une tuberculose se manifestant une fois par une lésion aussi massive, puis muette pendant de longues années sans un seul réveil, malgré les appels qui lui ont été dressés (alcool, etc.) ; parce qu'enfin il n'est pas dans les habitudes de la tuberculose de s'attaquer au hile du poumon et d'un seul poumon.

La syphilis au contraire, a dans ses caractères propres cette localisation à la région région pulmonaire moyenne et cette unilatéralité (1). Elle supporte le calme prolongé après de fortes secousses ; elle fait des lésions massives et latentes et les grandes cicatrices ; surtout elle peut être précoce.

Il manque il est vrai, pour assurer ce diagnostic, les stigmates qui sont la signature de la vérole ; mais on sait qu'en matière de syphilis pulmonaire surtout, la vérole ne signe pas toujours. La kératite interstitielle double, malgré la netteté de ses caractères, ne donne qu'un témoignage, elle est seule, et il n'est pas sûr que la rapide guérison de sa dernière poussée ait été l'effet du traitement spécifique.

La syphilis n'est donc pas évidente, mais elle est probable. A cette probabilité, l'histoire des couches de la mère ajoute une nouvelle présomption, puisque Ch... est venu au monde après deux enfants mort-nés et une fille souffreteuse ; et il y aurait hérédosyphilis.

Lui-même n'a survécu que « par miracle », comme dit son père. Car il est extraordinaire que cette énorme tare d'un poumon entièrement annihilé n'ait encore donné prétexte à aucune offense pour son cœur ou pour le reste de son appareil respiratoire.

Les monographies contiennent peu de faits de ce genre. Carlier (2), dans son tableau, cite deux cas de Pamphilius (Observ. 16 et 26) qu'on pourrait rapprocher de celui-ci ; parmi les observations de Jacquin (3), de Bourdieu (4), il n'y a rien de comparable. L'observation communiquée par M. Lépine à la Société médicale des hôpitaux (5), présente au contraire avec celle-ci beaucoup d'analogie ; elle doit être une rareté. « Il semble, dit Balzer (6), que la syphilose pulmonaire assez nettement accentuée soit incompatible avec la vie. » Logiquement en effet un enfant ainsi attaqué ne doit pas résister longtemps ; si elle ne le tue pas, la syphilis, par la sclérose qu'elle lui laisse, le tient lié en face des grosses infections pulmonaires du jeune âge et plus tard en face de la tuberculose. De toute façon une mort prématurée vient arrêter la régression scléreuse des syphilomes avant qu'elle ait atteint l'extrême degré où elle est parvenue chez Ch...

(1) A. G. Fabre. *Contribution à l'étude des déformations du thorax et des troubles respiratoires en particulier dans les scolioses.* Thèse de Paris, 1899.

(2) Triboulet. *Sclérose du poumon.* Traité de Médecine et de Thérap., VII p. 522.

(1) Lancereaux. *Leç. de clinique médicale*, 1892, p. 260.

(2) G. Carlier. *Etude sur la syphilis du poumon.* Th. de Paris, 1882.

(3) G. Jacquin. *Etude sur la phtisie syphilitique de l'adulte.* Th. de Paris, 1884.

(4) J. Bourdieu. *Contrib. à l'étude de la syphilis pulmonaire* (dilatation des bronches). Th. de Paris, 1896.

(5) Lépine. *Dextrocardie causée par la rétraction du poumon droit consécutive à une péri-bronchite syphilitique avec adhérence pleurale.* Soc. méd. des Hôp., 19 mai 1899, p. 497.

(6) Balzer. *Syphilis trachéo-broncho-pulmonaire.* Tr. de Méd. et de Thérap., VII, p. 791.

ACTUALITÉS.

LA MÉDECINE DEVANT LES TRIBUNAUX.

614.2

Encore un Médecin poursuivi.

Le directeur d'une Société coopérative, M. L..., habitant non loin de Paris, raconte le *Temps*, souffrant de la gorge au commencement de l'hiver, fit appeler un médecin qui exerce dans sa commune, M. le Dr X..., et le pria d'examiner son cas. Au grand effroi de M. L..., le diagnostic fut sérieux ; le médecin découvrit que son nouveau client était « tuberculeux au dernier degré », et qu'une opération était nécessaire.

M. L... consentit à se laisser opérer deux fois. La première, M. le Dr X... enleva la luette et une amygdale ; la deuxième, il enleva une autre amygdale. Cependant M. L... n'alla pas mieux. Il insulta son médecin un jour qu'il se trouvait chez ses futurs beaux-parents. M. L... devait contracter, en effet, assez prochainement, dit-on, un riche mariage ; et c'est par cette consultation au domicile de la fiancée que le médecin connut ce projet d'union.

Le diagnostic effrayant, fait au début, fut renouvelé par le médecin. Bien plus, il revint, dit-on, chez les beaux-parents en l'absence de M. L... et leur déclara qu'il avait « un conseil à leur donner » : ils ne pouvaient accorder la main de leur fille à M. L..., tuberculeux au dernier degré. Telles sont du moins les paroles que l'on reproche aujourd'hui au médecin.

Les beaux-parents adressèrent alors une lettre de rupture au fiancé, et la jeune fille écrivit elle-même une lettre émouvante au malheureux, pour lui dire qu'elle l'aimait malgré tout et l'aimerait toujours.

M. L..., absolument désespéré, appela alors un autre médecin ; mais le diagnostic de celui-ci fut tout à fait différent. Et, pour trancher le cas, M. Z..., spécialiste connu, fut consulté. Il rassura pleinement le malade, et déclara que les opérations pratiquées avaient été inutiles. Soigné d'autre sorte, M. L... aurait dû rapidement se rétablir.

M. L... a donc porté plainte contre son médecin. Il l'accusa d'abord de blessures par imprudence, et de faux diagnostic ayant eu pour conséquence une opération douloureuse inutile ; ensuite, de violation du secret professionnel. — C'est complet.

A quoi M. le Dr X... répondit qu'il a traité son client par la méthode indiquée par les classiques ; ensuite, que le mariage a été rompu simplement parce que la famille de la fiancée avait appris les opinions avancées du jeune homme et avait conçu quelques craintes.

Un juge d'instruction a été désigné pour suivre cette affaire et a chargé M. le Dr Descouts d'examiner M. L..., qui se porte partie civile.

Quand nous serons à la treizième cette année, nous ferons une croix. Attendons les débats, car l'affaire est loin d'être claire.

MÉDECINE LEGALE.

613.6
Les Hernies et la loi sur le Travail.

La 5e Chambre du Tribunal, présidée par M. Seré de Rivières, vient de trancher un point controversé de la Loi sur les Accidents du Travail.

Une hernie étranglée, opérée *avec un entier succès,* laisse-t-elle celui qui en a été victime dans un état permanent d'infériorité industrielle, qui justifie l'allocation d'une rente ?

Oui, disait Me Z....., au nom de l'ouvrier Y....., en faisant observer que, même guéri, celui-ci ne pourrait plus jamais être employé, comme auparavant, dans son métier de charpentier, du moins dans les mêmes conditions de sécurité et de salaire. — Non, répondait au nom du patron, Me K...., parce que l'opération de la hernie, quand elle réussit, replace la victime dans la situation physique qu'elle avait antérieurement, et que, en effet, un accident similaire n'était à redouter que pendant un laps de temps très court, suffisant pour que, le cas échéant, l'ouvrier puisse exercer l'action en revision prévue par la loi de 1898, action lui permettant d'obtenir son entière indemnité.

Le Tribunal s'est prononcé dans le sens de l'affirmative par un jugement longuement motivé basé sur le fait que la victime, « Y..., obligé d'éviter les travaux de force, doit être considéré comme ayant subi une réduction partielle et permanente dans sa capacité ouvrière ». En conséquence, il a alloué à Y... une rente viagère de 300 francs.

Ce système est évidemment *très mauvais et va à l'encontre même des intérêts de l'Ouvrier.* — En effet, désormais, tous les patrons pourront à bon droit se refuser à employer des ouvriers *atteints de hernies,* congénitales ou acquises, *car toute hernie peut s'étrangler, même en dehors du Travail.*

Nos tribunaux se trompent, cela n'est pas douteux; et nos juges ne voient pas plus loin que le bout de leur nez, en emboîtant ainsi le pas aux mauvaises revendications ouvrières, qui empêcheront nombre d'entr'eux de gagner leur vie.

Mais nous en verrons bien d'autres..... Nous ne sommes qu'au début de la Démagogie.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

61 (07)
La Médecine coloniale.

« Le mouvement d'expansion coloniale qui s'est manifesté chez nous depuis vingt ans, impose, dit le *Figaro*, des obligations qu'il faut avoir le courage d'accepter franchement. C'est ainsi, par exemple, que l'extension de notre domaine colonial et l'établissement dans nos possessions lointaines d'un nombre toujours plus grand de nos compatriotes rend nécessaire l'étude des maladies spéciales aux pays chauds. Déjà, et tout récemment, deux missions ont été organisées ou décidées pour aller l'une au Sénégal, l'autre au Brésil, à l'effet de rechercher les conditions dans lesquelles naît et se propage la fièvre jaune, dont une épidémie fort grave a désolé, l'an dernier, notre grande colonie d'Afrique. Organiser des missions, fournir à leur entretien, et établir comment le mal se répand, c'est quelque chose, sans doute; mieux vaudrait pourtant prévoir le mal et l'empêcher de se développer. Or, pour qu'un tel résultat soit atteint, c'est-à-dire pour que les maladies tropicales soient étudiées d'après des principes méthodiques et scientifiques, il semble qu'il soit nécessaire de créer un organisme permanent, pourvu d'une indépendance et d'une autorité suffisantes, qui assurerait le fonctionnement régulier des missions médicales envoyées au loin, après avoir fourni à ces missions les éléments de travail indispensables.

« De là est venue à quelques coloniaux l'idée de créer à Paris une chaire de médecine coloniale, doublée, cela va sans dire, d'un important laboratoire de recherches. C'est à l'initiative privée que ces coloniaux ont décidé de faire appel sur cette création, et c'est à des souscriptions particulières qu'ils ont voulu demander la majeure partie au moins des moyens financiers nécessaires à l'organisation, au maintien et au progrès d'une telle institution. Les autres pays nous ont, d'ailleurs, marqué la voie en ce sens. L'Angleterre possède deux écoles des sciences médicales tropicales : l'une à Londres, l'autre à Liverpool. L'Allemagne, si nouvelle venue cependant à la vie coloniale, a créé un Institut des maladies des pays chauds, à Hambourg. La Hollande et la Belgique possèdent des établissements analogues. En France, nous avons, à Marseille, un embryon de cet enseignement, mais, avec nos habitudes de centralisation à outrance, il est évident que tant que Paris n'aura pas la chaire dont nous parlons, l'enseignement de la médecine coloniale n'aura pas, vis-à-vis des pouvoirs publics ou de la foule, toute l'autorité désirable. L'*Union coloniale*, cette active société qui a pris si souvent les plus fécondes initiatives, n'a pas manqué, comme on le devine, de s'intéresser largement à la création de la chaire nouvelle. Mais son effort ne saurait suffire. Il faut solliciter le concours de tous ceux — et ils sont légion chez nous! — qui s'intéressent aux affaires coloniales. C'est donc à ceux-là que nous nous adressons, pour recommander à leur générosité la fondation de cet enseignement des maladies tropicales, dont l'utilité n'a pas besoin de leur être longuement démontrée. »

La question qui nous occupe seulement ici est celle de déterminer le meilleur siège qui convient à cet enseignement.

Est-ce bien à Paris qu'il faudrait qu'il fût créé? Beaucoup de bons esprits préféreraient le voir s'organiser à Marseille (1); et ils ont d'autant moins tort que ce port de transit important est désormais la seconde ville de France! De plus, notre manie de centralisation à outrance, qui nous a déjà perdus, trouvera ainsi un aliment nouveau. Et les Coloniaux auraient été *prévoyants* et *avisés*, s'ils avaient reconnu d'abord qu'il faut, en effet, organiser chez nous un enseignement colonial; mais qu'il est inutile de l'installer à Paris, et d'y faire de nouveaux frais.

L'Union coloniale fait donc à moitié fausse route. Si elle a raison d'une part, elle se trompe d'autre part, en ce sens qu'elle croit Marseille incapable de lutter avec elle! La Municipalité de cette cité est socialiste, puissante, riche, et toute disposée à aller de l'avant; qu'elle enlève à Paris, à prix d'or, à la mode allemande, le seul professeur capable d'enseigner en France la Médecine coloniale; et l'*Union*... sera jouée. Les Marseillais sont trop fins pour ne pas comprendre de suite le bon tour qu'ils joueraient de la sorte aux malins Parisiens. A l'ouvrage donc, M. le Maire et cher confrère Flaissières; et la Cannebière sera dès lors tout à fait à la hauteur de nos Boulevards!

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

61 : 8

La Dormeuse; (pièce en deux actes); par André de LORDE.

Nous avons signalé déjà les péripéties de la représentation de cette pièce de théâtre cet hiver, à l'Odéon, et ajouté qu'elle avait été précédée d'une conférence de M. le Dr GILLES DE LA TOURETTE (2); et nous avons parcouru avec plaisir la brochure qui est dédiée à ce médecin avec ces mots : « Je dédie *ce cas*, qu'il a bien voulu me faire l'honneur de commenter. »

La lecture en est très intéressante. Rappelons qu'il y a cinq personnages : Lui, un passant; un docteur, joué par Duparc; elle et une servante: La scène se passe dans une chambre de malade.— M. de Lorde est un auteur dramatique qui a déjà nombre de piécettes à son actif et son talent, très personnel, mérite de s'attaquer à des œuvres de plus longue haleine. S'il veut à nouveau traiter un sujet médical, il réussira, car il connaît bien le milieu dont il parle : ce qui n'est pas coutume.

(1) La *Gazette médicale de Paris*, dans son numéro du 5 janvier 1901, a publié *in-extenso* la leçon d'inauguration, par le Professeur Boinet, de la Clinique des maladies exotiques à l'Ecole de Médecine de Marseille.
(2) *Gazette médicale de Paris*, 1901, nº 5.

NÉCROLOGIE

61:92

M. le Dr Henri NAPIAS (de Paris), Directeur de l'Assistance publique.

M. le Dr Henri NAPIAS, officier de la Légion d'honneur, Directeur de l'Assistance publique, membre de l'Académie de Médecine, est décédé dimanche dernier en son domicile, c'est-à-dire dans le bâtiment de l'Assistance publique, 3, place de l'Hôtel-de-Ville.

C'était un lutteur et un homme de progrès, qui d'ailleurs a été méconnu, au début et à la fin de sa carrière, comme il arrive toujours, d'autant plus qu'il avait une grande valeur.

M. le Dr Henri Napias était né le 7 mars 1842 à Sézanne (Marne). Etudiant à Paris, il fut l'un des protagonistes du mouvement d'opposition



M. le Dr H. NAPIAS (de Paris), *Directeur de l'Assistance publique.*

de la jeunesse des Écoles contre l'Empire; et il contribua en 1861 à fonder la *Jeune France*, la *Jeunesse*, collabora au *Mouvement*, au *Qui vive!* à l'*Europe littéraire*.

En 1863, il entra dans le corps de Santé de la Marine et obtint, en 1865, une médaille d'honneur pour sa belle conduite durant l'épidémie cholérique de la Guadeloupe. En 1870, il se fait recevoir docteur à Paris (*Essai sur la fièvre pernicieuse algide*. Thèse, Par., 1870, n° 113, 64 p.), et s'y établit. Il se consacra alors presque exclusivement à l'hygiène, et, en 1874, fonda la *Société de médecine publique et d'hygiène professionnelle*, dont il fut, par la suite, le secrétaire général.

Nommé au concours inspecteur départemental du travail des enfants dans l'industrie, il devint successivement membre de la Commission des logements insalubres, inspecteur général des services administratifs au Ministère de l'Intérieur, président du Conseil des inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance, membre du Comité consultatif d'Hygiène publique de France, du Conseil supérieur de l'Assistance publique, de la Commission supérieure du travail dans l'industrie.

Comme écrivain scientifique, il a surtout collaboré au *Progrès médical* et aux revues d'hygiène. On lui doit entr'autres des travaux et articles très intéressants sur : les maladies professionnelles [crampes (1879), saturnisme (1883, 1895) ; triage des plumes (1882), fabrication de la soie artificielle (1895) etc.,] ; sur la protection des enfants et des femmes travaillant dans l'industrie (1880, 1896, 1897); sur l'hygiène des asiles d'aliénés (1889, 1893) ; sur les établissements de bains froids à Paris (1878) ; sur les crèches (1891, 1895, 1897), etc., etc. A noter en outre un travail très intéressant sur l'organisation de l'enseignement de la médecine publique (1884), etc., etc.

Il est l'auteur de nombreux ouvrages. Citons seulement de lui : *Le mal de misère*. Par., Libr. Républ., 1876, in-12, 64 p. — *Pour les pauvres* (question d'Assistance publique). Paris, *Prog. méd.*, 1876, 30 p. — *Manuel d'hygiène industrielle*; Paris, 1882, Masson, vol. de 580 p. — *L'Etude et les progrès de l'hygiène en France, de 1878 à 1882*, avec A. J. Martin. Paris, 1882, Masson, 546 p.; ouvrage récompensé par l'Institut et l'Académie de Médecine. — Les *Hôpitaux d'isolement en Europe*. Paris, 1888, Masson, 45 p. — *L'Assistance publique dans le département de Sambre-et-Loire*. Paris, 1893, Bataille et Cie, 178 p.. — *Hygiène hospitalière et Assistance publique*, avec A. J. Martin, formant le livre V de l'*Encyclopédie d'Hygiène et de Médecine publique*, du Dr ROCHARD. Paris, 1892-93, Bataille et Cie. — *Rapport sur l'Assistance publique à l'Exposition de 1889*, in *Rapports du Jury international*, Paris, 1892. — *Rapports sur l'Hygiène et la construction des Ecoles maternelles et des Ecoles primaires*, publiés par le Ministère de l'Instruction publique. Paris, 1884. — *Rapports et projets de loi et règlements relatifs à la Salubrité et à la Sécurité du Travail*, in *Trav. du Comité Consult. d'Hygiène publique*. Paris, 1885, 8°, 55 p. Citons encore ses rapports sur les missions dont il fut chargé par plusieurs ministères et par la préfecture de la Seine.

Tout récemment, il dirigea la publication d'un livre du plus haut intérêt, intitulé *l'Assistance publique en 1900* (4°, 834 p.) Cet ouvrage, extrêmement documenté, obtint un très légitime succès à l'Exposition universelle.

M. le Dr Napias n'eut qu'une courte carrière administrative, puisqu'il dirigea l'Assistance publique pendant seulement ces trois dernières années. Il avait dû d'être désigné aux hautes fonctions qu'il occupait à son livre de critiques raisonnées sur l'administration de son prédécesseur à l'Assistance, M. le Dr PEYRON. Ce livre, aux apparences ironiques, s'appelait *l'Assistance publique en Sambre-et-Loire* !

Il avait été nommé directeur de l'Assistance publique le 12 mai 1898.

Rien, depuis qu'il occupait ce dernier poste, n'est venu le signaler. C'était un homme affable, qui essayait de désarmer ses adversaires par la douceur. Il a subi plusieurs assauts au Conseil municipal, a encaissé comme tous ses prédécesseurs différents blâmes de l'assemblée municipale, mais en continuant d'entretenir personnellement les meilleures relations avec les conseillers.

« Il était grand, a dit Horace Bianchon, avec une large figure au crâne nu ; une couronne de cheveux d'un blond blanchi bouclant bien autour de la tête, une grande moustache, de très longs favoris dont l'argent ondulait quand il ouvrait la bouche pour parler, et des yeux tout à fait charmants, souriants à la fois d'esprit et de bonté. Au total, une captivante figure qu'on ne peut laisser s'effacer sans quelques mots de sympathie et de regrets. »

M. le Dr Napias s'est éteint à sept heures et demie du matin dans les bras de plusieurs de ses confrères, dont les soins ont été impuissants à conjurer les effets de l'affection du foie dont il souffrait depuis plusieurs années.

Suivant les dernières volontés du défunt, ni fleurs ni couronnes n'avaient été déposées sur le cercueil; aucun discours n'a été prononcé à ses obsèques. Le corps a été incinéré au Père Lachaise.

Quel sera le successeur du docteur Napias ? A l'Hôtel de Ville, on cite, parmi les candidats ayant le plus de chance d'être accueillis par l'administration, M. Paul Strauss, sénateur. On parle encore de M. Lucipia, des Drs DUBOIS, NAVARRE, de MM. Ranson, Paul Vivien, Derouin et A. Lefèvre. (*Presse*).

LES LIVRES NOUVEAUX.

614.89

Le Dispensaire gratuit de la Caisse des Ecoles du VIIe Arrondissement [*Enfants Malades*]. — Paris, 1901, Steinheil, in-8°, fig.

Cette brochure, qui résume l'œuvre du Dispensaire de la Caisse des Ecoles du VIIe arrondissement de Paris de 1888 à 1900, est précédée d'une préface du maire, M. Risler, membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique. Elle contient la description générale du Dispensaire, l'exposé du fonctionnement du service, les statistiques de 1888 à 1900, le mouvement des malades en 1900, etc. Elle est due au Dr Bresset, médecin de l'œuvre. On y trouvera un plan et trois belles photogravures représentant la salle de consultation et la salle de distribution des médicaments et du lait stérilisé.

Tout cela paraît parfaitement agencé ; mais était-il vraiment besoin de faire une brochure aussi luxueuse pour une institution charitable, dont les ressources doivent être modestes ? Au lieu de beau papier et d'édition superbe, c'est du Lait que réclament les nouveaux-nés et ils n'en ont jamais trop.

616.6 (02)

Urologie pratique et Thérapeutique nouvelle; par JOULIE (H.). — Paris, O. Doin, 1901, in-8°.

M. Joulie, pharmacien des hôpitaux en retraite, vient publier un livre très-intéressant et plein d'idées neuves sur l'urologie. Les cliniciens le liront avec intérêt ; ils y apprendront une foule de faits, non consignés dans les classiques.

A signaler tout d'abord le chapitre relatif à la détermination de l'acidité urinaire, et tous ceux qui ont trait à l'hypoacidité. La posologie de l'acide phosphorique et la pathogénie de l'hyperacidité sont ensuite étudiées. Le livre se termine par la thérapeutique de l'hyperacidité, qui est très longuement décrite. L'auteur insiste en particulier sur les inconvénients des alcalins pris pendant les repas, sur les inconvénients du bicarbonate de soude, etc.

Un chapitre spécial est consacré à une auto-observation très-curieuse, sur laquelle il est inutile d'insister, car elle a été prise avec une minutie qui se comprend. En somme, ouvrage à lire d'un bout à l'autre, s'il on veut s'en faire une juste idée. D'ailleurs l'auteur n'est pas médecin et ne parle que de choses qu'il connaît bien.

615.834

Les stations climatiques hivernales françaises : 1re partie, Sud-Ouest; par LAVIEILLE (CH.). — Paris, Maloine, 1901, in-8°.

Le médecin directeur de l'établissement thermal des Baignots à Dax vient de publier sous ce titre très suggestif : « Où faut-il en France passer l'hiver ? » un livre qui, malheureusement, par la façon dont il est édité, ne donnera pas un riche aperçu des stations décrites. Il ne possède pas en effet la moindre figure ! Comment se fait-il qu'un ouvrage de cette nature, destiné à mettre en relief les plus jolis sites de France, soit à ce point dépourvu de reproductions photographiques ? C'est là un mystère que nous n'essaierons pas d'approfondir. Mais il est certain que l'auteur, s'il avait frappé aux bonnes portes, aurait pu donner à son travail une tout autre physionomie.

Cela dit, reconnaissons qu'il s'agit d'un livre sérieux, trop sérieux même, comme nous venons de le dire, pour être parcouru avec fruit par les personnes auxquelles il s'adresse,

très travaillé, très poussé, pour ce qui a trait à Arcachon, Moulleau, Biarritz, Dax, Cambo-les-Bains, Pau, seules stations étudiées dans ce 1er volume. Mais à quoi bon insister davantage ? Tout le monde connait ces coins de nos Pyrénées et ne demande qu'à les voir ; or l'ouvrage de M. Lavieille permettra de les étudier à fond.

611.9

Eléments d'Anatomie gynécologique, clinique et opératoire; par Petit (Paul).—Paris, 1901, Carré et Naud, in-8°, avec 32 figures.

C'est un magnifique travail que vient de publier sous ce titre M. P. Petit, le gynécologiste bien connu. On connaît les recherches de l'auteur en ces matières spéciales, et surtout en histologie. Mais cet ouvrage nouveau montre qu'il manie aussi bien le scalpel que le microscope : ce qu'a tenu à souligner M. Sébilean dans une élégante préface. Ancien élève de l'Ecole de Médecine navale de Brest, M. Petit n'oublie pas ses origines et surtout le vieux et savant Marcelin Duval, en effet trop ignoré des générations actuelles ; il faut ici l'en féliciter.

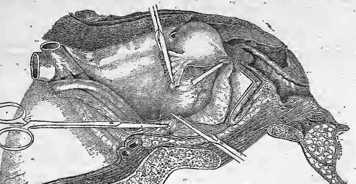


Fig. 67. — Saisie du pédicule isthmique dans l'hystérectomie abdominale (Coupe verticale et frontale de la moitié latérale droite du bassin passant par la loge pelvienne antérieure et la vulve).

La région périnéale est étudiée d'abord et le gynécologiste la divise en trois parties : antérieure, moyenne et anale. La région pelvienne est décrite avec un soin minutieux ; puis vient un chapitre de considérations opératoires. La paroi abdominale remplit la troisième partie et enfin la fosse iliaque termine le volume, illustré de 32 superbes planches originales dessinées par Leuba et Cassas.

Le côté matériel est remarquable et l'œuvre est admirablement présentée. A en juger par le dessin que nous reproduisons ici (*Fig.* 67), on verra avec quel soin les illustrations ont été rendues. Toutes nos félicitations donc à l'auteur pour cette publication, vraiment originale.

613.1

Les Régions Boréales ; par Etienne Richet. — 1 vol., in-16°, de 212 pages avec 11 figures dans le texte et 4 cartes, Librairie C. Reinwald, Schleicher frères, éditeurs, Paris.

Ce livre est l'œuvre d'un voyageur, et non un livre de seconde main. L'auteur a visité ces régions glacées dont il parle, et il n'y est pas allé en simple touriste amateur, mais en homme d'étude qui observe un pays et peut ainsi nous en transmettre les sensations, en même temps qu'il nous documente sur ses ressources, sur la vie de ses habitants. Car ce ne sont pas de simples notes de voyage que M. Richet a épinglées pour composer son volume. Non, c'est l'étude suivie de toutes les contrées qui constituent dans leur ensemble les « Régions boréales ». Nous prenons contact ainsi avec tous les peuples qui gravitent autour de ce Pôle Nord, qui reste lui-même à l'état de mystère pour nous et qui fait de la part des zélés de la Science, l'objet de tant de tentatives pour en approcher. Ce sont d'abord ces tentatives héroïques, si souvent fatales à ceux qui s'y dévouèrent que M. Richet nous retrace sommairement, depuis les explorations les plus anciennes jusqu'à la dramatique odyssée maritime de Nansen et jusqu'à ce départ aventureux d'Andrée, allant par les voies de l'air, en ballon, à la conquête de l'inconnu. La variété des sujets que renferme ce petit volume en rend la lecture très attachante et très profitable en même temps ; il est écrit du reste d'une plume alerte, soucieuse de clarté et d'élégance. Des illustrations et des cartes le rendent plus vivant encore, s'il est possible, en parlant aux yeux, à côté de l'auteur qui a parlé à l'esprit et à l'imagination. C'est non seulement un ouvrage recommandable que ces « régions boréales » de M. Richet, c'est aussi un charmant volume par le soin apporté à son exécution matérielle. [A.P.S.]

Variétés et Anecdotes.

61 : 92

Une Evadée de la Médecine : Mlle Véra Gelo, ancienne étudiante.

Mlle Véra Gelo est fille d'un gérant d'une propriété appartenant à M. Kauffmann, avocat à Odessa. Elle a perdu sa mère très jeune. Elle a fait de bonnes études classiques au Lycée de Nicolaief, et a travaillé avec ardeur jusqu'à dix-huit ans. A sa sortie du Lycée, elle est rentrée dans sa famille, et, pendant dix-huit mois, elle a donné des leçons particulières. Ensuite, elle a pris la résolution de commencer des études de médecine. Mais son père s'y opposa. Elle a eu beaucoup de peine à obtenir de lui l'autorisation de partir et simula une tentative de suicide. Cependant, il finit par consentir, et elle s'est mise en route avec ses économies ; une tante de Bulgarie devait lui servir une pension. Elle se sentait un peu à l'étroit dans son village et dans sa famille.

D'abord, elle vint à Genève où elle s'est inscrite à la Faculté de Médecine ; et c'est là qu'elle rencontra Alexandrine Zelenine, il y a environ un an. Mais la répugnance qu'elle éprouva pour les travaux anatomiques la détermina à renoncer à la médecine ; elle s'est alors tournée vers l'étude du français, de la littérature, et de la philosophie.

Les médecins légistes ont affirmé devant le Tribunal qu'elle était *hystérique* ; et ils ont donné des preuves à l'appui. Il est certain que le monde est plein d'hystériques de cette nature, slaves ou non. Mais les Russes savent que, si la parole est d'argent, le silence est d'or....

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 6 au 11 mai 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 6. — 3e (2e partie, N. R. Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Havem, Launois, Heim ; épreuve pratique. — 1er (Doctorat) : MM. Rémy, Poirier, Retterer ; M. Ch. Richet (censeur). — 2e (1re partie, Oral) : MM. Segond, Reynier, Gley. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Hôtel-Dieu) : MM. Kirmisson, Broca (Aug.), Walther ; Delens (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, Hôtel-Dieu) : MM. Jalaguier, Delbet, Mauclaire. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Brissaud, Gaucher ; M. Teissier.

Mardi 7. — (Médecine opératoire, Ecole pratique) : MM. Schwartz, Poirier, Ricard ; épreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Cornil, Blanchard, Achard ; épreuve pratique. — 1er (Doctorat) : MM. Rémy, Quénu, Retterer ; Farabeuf (censeur). — 3e (2e partie, A. R.) : MM. Hutinel, Roger, Thiroloix. — 3e (2e partie, Oral, N. R.,) : MM. Chantemesse, Charrin, Dupré. — 3e (1re partie, Oral, N. R.) : MM. Campenon, Bonnaire, Thiéry. — 3e (1re partie Oral, A. R.) : MM. Brun, Maygrier, Albarran. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Proust, Thoinot, Gilbert ; M. Gley. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Le Dentu, Richelot, Faure ; M. Guyon (censeur). — 5e (2e partie, Charité) : MM. Jaccoud, Dehove, Ménétrier. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Grancher, Dieulafoy, Marfan ; Bouilly.

Mercredi 8. — 3e (2e partie, N. R., Ecole pratique) : MM. Joffroy, Hanriot, Gilles de la Tourette ; épreuve pratique. — 1er (Doctorat) : MM. Delens, Tuffier, Delbet ; Gariel (censeur). — 2e (Doctorat) : MM. Reynier, Retterer, André. — 2e (1re partie, Oral, N. R.) : MM. Segond, Poirier, Lepage. — 3e (1re partie, Oral, N. R.) MM, Legueu, Rémy, Varnier. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Pouchet, Wurtz, Desgrez ; André.

Jeudi 9. — (Ce jour, Conseil de la Faculté à 3 heures.) — 1er (Doctorat) : MM. Launois, Poirier, Albarran ; épreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Chantemesse, Gilbert, Chassevant. — 3e (1re partie Oral, N. R.) : MM. Schwartz, Maygrier, Bouilly ; Gautier (censeur). — 3e (1re partie, Oral, A. R.) : MM. Guyon, Faure, Wallich. — 3e (2e partie, A. R.) : MM. Proust, Achard, Roger. — 3e (2e partie, Oral, N. R.) : MM. Grancher, Ménétrier, Thiroloix.

Vendredi 10. — 2e (Doctorat) : MM. Launois, Hanriot, Gley ; Richet (censeur). — 3e (2e partie, Oral, A. R.) : MM. Brissaud, Widal, Thoinot. — 4e (Doctorat, N. R.) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz ; Retterer. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Kirmisson, Jalaguier, Lejars ; Grancher (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Segond, Reynier, Walther. — 5e (2e partie, N. R., Necker) : MM. Hayem, Gaucher, Teissier ; Tuffier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim, (suppléant).

Samedi 11. — 3e (2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Cornil, Blanchard, Dupré ; Epreuve pratique. — 1er (Doctorat) : MM. Rémy, Ricard, Thiery ; Farabeuf (censeur). — 3e (2e partie, Oral, N. R., Hôtel-Dieu) : MM. Joffroy, Achard, Widal. — 3e (2e partie, Oral, N. R., Hôtel-Dieu) : MM. Hutinel, Ménétrier, Thiroloix ; Retterer. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Schwartz, Richelot, Albarran ; Raymond (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Dehove, Hallopeau, Roger ; Marfan. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bar, Bonnaire ; André (suppléant).

Thèses. — *Mercredi* 8. — M. Cailleton : *Des différentes interventions chirurgicales dans le traitement des ulcères variqueux* ; MM. Fournier, Landouzy,

Reclus, Gaucher. — M. Vidal : *Étude sur les réflexes papillaires*; MM. Landouzy, Fournier, Reclus, Gaucher. — M. Cabuche : *Contribution à l'étude des accidents réflexes d'origine nasale*; MM. Landouzy, Fournier, Reclus, Gaucher. — M. A. Dupuy : *Essai sur la douleur envisagée principalement au point de vue chirurgical*; MM. Richet, Brissaud, Sébileau, Widal. — M. Caboche : *La hernie cérébrale au cours et à la suite de la trépanation*; MM. Richet, Brissaud, Sébileau, Widal. — M. Ducot : *Étude sur les paralysies du muscle grand dentelé*; MM. Brissaud, Richet, Sébileau, Widal. — M. Bergeinstein : *Contribution à l'étude de la forme apyrétique et de la forme fébrile prolongée de l'endocardite maligne*; MM. Brissaud, Richet, Sébileau, Widal. — M. Leveu : *De l'obésité*; MM. Bouchard, Dieulafoy, Desgrez, Teissier. — M. Mathieu : *Contribution à l'étude du vertige et en particulier du vertige épileptique*; MM. Dieulafoy, Bouchard, Desgrez, Teissier. — M. Siems : *Les pleurésies contemporaines de la pneumonie (Pleurésies parapneumoniques)*; MM. Dieulafoy, Bouchard, Desgrez, Tessier. — M. Balzer : *Contribution à l'étude de l'oblitération et de la compression de la veine-cave supérieure*; MM. Dieulafoy, Bouchard, Desgrez, Tessier. — M. Lombard : *Contribution à l'étude physiologique du leucocyte*; MM. Cornil, Blanchard, Charrin, Thoinot. — M. Polaillon : *Contribution à l'histoire médicale des moustiques*; MM. Blanchard, Cornil, Charrin, Thoinot.

Jeudi 9. — M. Hivet : *Traitement des rétro-déviations de la matrice par le raccourcissement intra-abdominal des ligaments ronds (voie sus-pubienne)*; MM. Le Dentu, Budin, Brun, Bonnaire. — M. Chiron du Brossay : *Contribution à l'étude des kystes à entozoaires de l'orbite*; MM. Le Dentu, Budin, Brun, Bonnaire. — M. Le Maitre : *De la délivrance et des suites de couches dans les malformations utérines*; MM. Budin, Le Dentu, Brun, Bonnaire. — M. Depoutre : *L'oreille sénile*; MM. Joffroy, Raymond, Marfan, Séhileau. — M. Adeline : *Contribution à l'étude clinique des polynévrites blennorrhagiques*; MM. Raymond, Joffroy, Marfan, Séhileau.

Clinique des Maladies mentales. — M. le Pr Joffroy a repris le Cours de Clinique des Maladies mentales, le lundi 22 avril, à 2 heures et demie, à l'Amphithéâtre de l'Asile Sainte-Anne, et le continuera les vendredis et lundis, à la même heure.

Cours de clinique des maladies cutanées et syphilitiques (hôpital Saint-Louis). — Professeur : M. Alfred Fournier. — M. le Pr Alfred Fournier a repris ce cours le vendredi 26 avril 1901, à 10 heures du matin (Hôpital Saint-Louis), et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Travaux pratiques de médecine opératoire spéciale sous la direction de MM. Berger, professeur, et Hartmann, agrégé. — Cours de M. le Dr Ombrédanne, prosecteur. — *Opérations d'urgence et de pratique courante.* — Seconde série. — Ouverture le vendredi 3 mai, à 1 h. 1/4 : I. Suture des téguments en général; de la paroi abdominale. Ténotomies. II. Sutures des tendons; anastomose, allongement, transplantation, dédoublement des tendons. III. Sutures des nerfs. Sutures des os. Sutures de l'intestin (traitement des plaies et ruptures de l'intestin). Greffes épidermiques; greffes dermo-épidermiques à grand lambeau. Traitement de l'ongle incarné. IV. Extraction des corps étrangers du conduit auditif. Trépanation de l'apophyse mastoïde. — Cathétérisme de la trompe d'Eustache. Ponction lombaire. V. Tubage; trachéotomie. Tamponnement des fosses nasales. Exploration du rhinopharynx. Traitement des végétations adénoïdes. VI. Amputation du sein. Thoracentèse; Pleurotomie; Résection temporaire ou définitive des côtes. VII. Circoncision. Uréthrotomie interne. Traitement de l'hydrocèle vaginale. Traitement du varicocèle. VIII. Traitement des hémorrhoïdes. Traitement des fistules anales. IX. Traitement de l'appendicite; Résection de l'appendice. Anus artificiel iliaque. X. Cure radicale de la hernie inguinale. Traitement des hernies étranglées. Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répèteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis, les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 francs. S'inscrire au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Revaccination des Étudiants en Médecine. — Les nouveaux étudiants en médecine doivent, pour prendre leur première inscription, présenter un certificat de revaccination. Or, ce certificat n'est valable que s'il émane de l'Académie ou de l'Institut de la rue Ballu. S'il est délivré par un praticien étranger à ces deux établissements, *il ne vaut rien*, disent les bureaux du Secrétariat de la Faculté, se conformant à une circulaire ministérielle du 31 janvier 1891. Frappé du discrédit qu'une telle mesure semble jeter sur les praticiens, alors surtout que le vaccin qu'ils emploient provient généralement des deux sources citées plus haut, M. le Dr R. Jamin, président du Syndicat des médecins de la Seine, s'est adressé à M. le Ministre de l'Instruction publique, pour lui demander de faire cesser cet état de choses. Celui-ci vient de l'informer qu'il ne peut que maintenir la circulaire incriminée, mais que, pour certains cas dans lesquels une interprétation littérale du règlement semble excessive, le doyen de la Faculté de Médecine resterait juge de la question (*Gaz. des Hôpitaux*).

Enseignement hospitalier à Paris. — M. le Dr Desnos reprendra ses conférences cliniques sur *les Maladies des Voies urinaires* le vendredi 3 mai, à 4 heures, à sa Clinique, 15, rue Malebranche, et les continuera les vendredis suivants, à la même heure.

Cours pratique des maladies du système nerveux (Hospice de la Salpêtrière). — Un cours privé de maladies du système nerveux a commencé le vendredi 3 mai, à deux heures et demie, à la clinique Charcot. Il comprend 40 leçons avec démonstrations histologiques, présentations de malades et électrodiagnostic. Prière de s'inscrire auprès de M. Cestan, chef de clinique à la Salpêtrière.

Hôpital Péan. — M. Paul Viollet, médecin auriste de l'hôpital Péan, commencera, le mardi 7 mai, à 2 heures, une série de leçons pratiques sur le diagnostic et le traitement des maladies du nez, des oreilles et de la gorge. Ces leçons seront accompagnées d'examens de malades. Elles auront lieu tous les mardis à l'hôpital Péan, 11, rue de la Santé, pendant deux mois et seront gratuites.

Hôpital Saint-Antoine. — M. le Dr A. Béclère commencera le dimanche 5 mai, à 10 heures du matin, et continuera les dimanches suivants, à la même heure, dans la salle des Conférences de l'hôpital, une nouvelle série de *huit Conférences* sur les *Premières Notions de Radiologie*, indispensables à la pratique de la Radioscopie et de la Radiographie médicales. Après chaque Conférence, présentation et examen radioscopique des malades: — *Exercices pratiques de Radiographie.* — Ces exercices ont lieu, dans le Laboratoire du Dr Béclère, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures. Le droit d'inscription est de 90 francs pour une série de six séances, en une quinzaine.

Leçons de clinique chirurgicale. — M. le Dr Lucas-Championnière a repris ses leçons de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu (Amphithéâtre Desault), le jeudi 25 avril 1901, à 10 heures du matin, et les continuera les jeudis suivants à la même heure. — Opérations avant la leçon clinique. — Opérations abdominales, le mardi, à 9 heures. Visite des malades : hommes (examen des hernies), le mercredi, à 9 heures, dans la salle Saint-Côme; femmes, le samedi, à 9 heures, dans la salle Sainte-Marthe. Massage par le Dr Dagron, le mardi et le vendredi, à 10 h. 1/2.

Faculté des Sciences de Paris. — *Cours de Physiologie.* — M. le Pr Dastre traitera des fonctions de nutrition les lundis, à 5 heures, et les mercredis, à 10 heures 1/4.

Ecole pratique des Hautes-Etudes. — M. le Dr Tscherning, chargé des fonctions de directeur-adjoint du laboratoire de recherches consacré à la Physiologie des organes de la vision, est nommé directeur de ce Laboratoire, en remplacement de M. Javal, démissionnaire, qui est nommé directeur honoraire.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris — *Vacance d'un siège.* — L'Académie déclare la vacance du siège de M. le Pr Potain (section de médecine). — *Candidatures* : M. le Dr Paul Garnier, médecin en chef de l'infirmerie spéciale de la Préfecture de Police, pose sa candidature au siège vacant dans la section d'hygiène publique. — M. le Pr Fochier (de Lyon) sollicite le titre de membre correspondant.

Exposition de l'Enfance. — L'exposition de l'Enfance, organisée sous la présidence d'honneur de M. Casimir-Périer, et sous la présidence de M. Poubelle, sera inaugurée dans les premiers jours de mai, au Petit Palais des Champs-Elysées. Cette exposition a pour objet principal de faire connaître les œuvres d'assistance et de protection de l'enfance. Tout entière consacrée à l'histoire de l'enfant à travers les âges, elle comprendra tout ce qui, au point de vue des soins du premier âge, de l'éducation, de l'instruction, de l'hygiène et de l'art, a trait à l'enfance. Les bénéfices nets qu'elle pourra produire seront partagés entre ces diverses œuvres. Les collectionneurs y concourent par leurs merveilles artistiques, les philanthropes par leurs dons généreux.

Institut psychologique international. — Une Conférence de M. Van Gehuchten, professeur d'Anatomie à l'Université de Louvain, a eu lieu le vendredi 26 avril, au siège de l'Institut, sur *les Voies sensitives d'origine médullaire*.

Société Végétarienne de France — Une Conférence sur le Végétarisme a eu lieu le samedi 27 avril au Musée social : « *l'Hygiène alimentaire chez les Arthritiques; causes de l'Arthritisme; comment on le reconnait; comment on s'en préserve et s'en guérit*; par M. le Dr Pascault. — *Manière rationnelle d'apprécier et d'essayer le Végétarisme*; par M. Roux.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé Militaire. — Promotions: au grade de médecin principal de 1re classe, M. Eudes; au grade de médecin principal de 2e classe, MM. Lèques, Douart, Monart, Delaye et Renault; au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Chameroy, Maguin, de Poul de Lacoste, d'Aunibert, Caille du Bourguet, Landouzy, Talayrach, Bonamy, Morin, Delorme, Treillet, Gleize, Batut, Gehin, Malgat et Aurertie; au grade de médecin-major de 2e classe, MM. Stefani, Defoug, Boucarut, Picqué, Gautrand, Denis, Bar, Poullain, Opin, Miramond, Challiol, Ravé, Paul Baruch, Gras, Gerraux, Bontemps, Lascoutx, Saint-Martin, Rambaud, Gallot, Bailby, Rubenthaler, Augarde et Collet.

Soins gratuits. — Dans leur dernière réunion, les médecins d'Aix-les-Bains ont décidé de donner gratuitement leurs soins aux sous-officiers et soldats blessés, sans distinction de nationalité, qu'ils soient envoyés à Aix par leur gouvernement ou autrement. Le *Figaro* félicite hautement le corps médical d'Aix-les-Bains de cette décision conforme aux traditions françaises.

Changement de tenue du corps de Santé militaire. — On annonce qu'un changement de tenue va être bientôt prescrit pour les médecins militaires. Le dolman sera remplacé par la tunique comme la tunique fut remplacée autrefois par le dolman. Cette mesure sera diversement appréciée; seuls les tailleurs l'approuveront d'une façon unanime.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de 1re classe Brochet a été nommé, pour une période de cinq ans, professeur de petite chirurgie et de séméiologie médicale à l'Ecole annexe de Médecine navale de Rochefort, en remplacement de M. Lassabatie. — M. le médecin de première classe de Bona-

NONA, du port de Toulon, est désigné pour servir à la prévôté de l'École de pyrotechnie à Toulon, en remplacement de M. le Dr Nollet, qui termine le 27 avril courant deux années de présence dans ce poste sédentaire.

Service de Santé des Colonies. — Par décret du 5 avril 1901, ont été promus dans le corps de Santé des Colonies au grade de médecin principal, MM. YERSIN, médecin de 1re classe des colonies, hors cadres; GUÉRIN, médecin de 1re classe des colonies, nommé en remplacement de M. Moudon, admis à faire valoir ses droits à la retraite ; au grade de médecin de 1re classe, M. ROCHE, médecin de 2e classe des colonies en remplacement de M. Guérin, promu. — M. le Dr BARBÉZIEUX, ancien directeur du journal la *Paix*, vient d'être nommé médecin du consulat de France à Mong-Tsé (Yun-nan).

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 15e semaine, 1.016 décès, chiffre notablement inférieur à celui des sept semaines précédentes (dont la dernière en avait compté 1,072) et inférieur aussi à la moyenne ordinaire des semaines de la saison (1.057). La fièvre typhoïde continue à être très rare (2 décès seulement au lieu de la moyenne 9). La variole n'a causé que 7 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 92. La rougeole, encore plus rare que pendant les semaines précédentes, n'a causé que 9 décès (la moyenne des semaines d'avril est 32). La scarlatine (5 décès), la coqueluche (4), la diphtérie (11), présentent des chiffres voisins de la moyenne. La diarrhée infantile a causé 29 décès de 0 à un an (la moyenne est 27). La grippe a été la cause de 11 décès. Il y a eu 48 morts violentes dont 27 suicides. On a célébré à Paris 678 mariages; ce nombre élevé est dû à la fin du carême. On a enregistré la naissance de 1,142 enfants vivants (571 garçons et 571 filles), dont 817 légitimes et 325 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

Les Moustiques à Paris. — Dans sa dernière séance le Conseil d'Hygiène et de Salubrité de la Seine a nommé une Commission pour procéder à une étude sur les moyens les plus efficaces et les plus pratiques de détruire les moustiques et d'en prévenir la réapparition. Cette commission se compose de MM. Brousse, Bechmann, J. Chatin, Hanriot et Proust.

Les Bains à Paris. — Le Conseil d'Hygiène de la Seine a chargé une Commission, composée de MM. Bunel, Duguet, Jungfleisch, Le Roy des Barres et Vallin, d'étudier la question complémentaire de « la désinfection des cabines de bains et de leur mobilier. »

Hygiène des Habitations. — *Le Feu et les Avertisseurs.* — On sait que, sous peine de poursuites et de condamnations, il est interdit aux voyageurs de faire usage du signal d'alarme des chemins de fer, à moins... d'être mort plus qu'à moitié. Il s'en est fallu de peu qu'un système analogue ne fût adopté pour les avertisseurs d'incendie et que les Parisiens n'eussent plus le droit de déranger les pompiers que pour les belles catastrophes....

Un brave homme a été, en effet, poursuivi par le Procureur de la République devant la neuvième chambre correctionnelle du Tribunal de la Seine, pour avoir cassé, rue d'Abbeville, la glace d'un avertisseur. Les pompiers étaient accourus ; mais, sans les attendre, le feu s'était éteint : c'était un feu de cheminée. On verbalisa.

Le Parquet poursuivit, et, par défaut, le mois dernier, M. X... avait été condamné à *trois mois de prison* (rien que ça!) pour... dégradation de monument public. Sur opposition, l'affaire est revenue à l'audience. Le prévenu a fait entendre les témoins qui ont vu s'échapper de la cheminée des gerbes de flammes et crié : « Au feu! », tandis que M. X... se précipitait vers l'avertisseur.

Le Tribunal l'a acquitté. Il est donc encore permis aux Parisiens d'appeler les pompiers, avant que la maison soit en cendres !

De telles aventures jugent l'Administration d'abord et nos bons juges de France ensuite. On dépense des centaines de mille francs pour créer les avertisseurs d'incendie ; et on condamne les gens qui s'en servent, exclusivement pour *le bien public*..... Doux pays !

Les gâteaux empoisonnés. — Les médecins légistes de la Faculté de Toulouse viennent de faire connaître leur opinion sur la nature de la substance employée par un pâtissier à la fabrication de sa marchandise. C'est le *cyanure de potassium*, qui, mis à trop forte dose, aurait provoqué les nombreux empoisonnements constatés dans la province de Valence-d'Agen. Le cyanure de potassium est quelquefois employé par des pâtissiers imprudents pour donner à la crême ou à la pâte la couleur jaune de l'œuf.

Vaccination à Paris. — Le Conseil d'Hygiène de Paris a émis le vœu que : « Le Parlement vote, aussi promptement que possible, la partie du projet de loi sur la santé publique concernant l'obligation de la vaccination et de la revaccination, dans les conditions indiquées par M. le Rapporteur ».

Variole. — *Annecy.* — Malgré d'énergiques mesures préventives, l'épidémie de variole noire qui s'est déclarée à Vinzier, canton d'Evian-les-Bains, a redoublé d'intensité. On compte déjà cinq victimes.

Peste. — *Le Cap.* — On signale 13 nouveaux cas de peste bubonique, dont 4 parmi les Européens; une infirmière de l'hôpital des pestiférés est morte du fléau. — Puis 16 nouveaux cas de peste, dont 6 parmi les Européens. Trois cadavres ont été découverts sans que la maladie eût été indiquée. Depuis le commencement de l'épidémie, il y a eu 519 cas de peste et 217 décès.

DIVERS [61]

Les Comptes rendus des Congrès internationaux. — On lit dans la *Presse médicale* du 24 avril 1901 : « La publication des Comptes rendus du Congrès international de Rome en 1900 (*sic*) s'est arrêtée au second volume ; celle du Congrès de Moscou vient à peine d'être terminée. » Et le *Bulletin médical* du même jour contient une phrase analogue. — Nous avouons ne pas comprendre. Il s'agit sans doute du Congrès de 1894 ; mais nous avons sous les yeux, pour ce fameux Congrès, qui a déjà plus de sept ans de date, au moins SIX volumes, et non pas DEUX seulement! — Quant aux Comptes rendus du Congrès de Moscou, on n'a jamais avisé personne de leur apparition, à ce que nous sachions; mais, si nous nous trompions, nous en serions fort heureux !

Accident arrivé à un médecin. — Un de nos confrères, M. le Dr TACHARD, demeurant à Colombes (Seine), faisait une promenade en voiture, lorsque le cheval s'est emballé. M. Tachard, qui conduisait lui-même, a été projeté sur le trottoir, près de la mairie de Colombes. Dans sa chute, il s'est fracturé les deux jambes et la cuisse droite. M. le Dr BONNECAZE, revenant de visite et se trouvant sur le théâtre de l'accident, a donné ses soins immédiatement ; ensuite M. le Dr Tachard a été reconduit à son domicile dans un état très grave.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Auguste CHEVROLLE, à Dannemarie (Seine-et-Marne), épouse Mlle Marthe Jean. — M. le Dr Louis DE LA GRANDIÈRE épouse Mlle Thérèse Truc. — M. le Dr Pierre AMOUROUX, à Vaucresson, épouse Mlle Adrienne Abgrall. — M. le Dr Joseph SAUVAN épouse Mlle Eudoxie Asselin.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 699.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 19. — 11 Mai 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

61 : 3

Les Veuves de Médecins.

Tout le monde sait qu'aujourd'hui les médecins sont pauvres; et, quand ils meurent, ils laissent souvent leur famille dans une situation fort précaire. Dès lors, il faut que leurs veuves trouvent de suite une profession lucrative.

Quelques-unes, docteurs en médecine elles-mêmes, recommencent à faire de la clientèle, si elles l'ont abandonnée jadis aux heures prospères. Les autres continuent à en faire avec plus d'ardeur encore, si, mariées, elles n'avaient pas abandonné la partie : telle notre excellent confrère, Mme veuve Edwards-Pilliet, etc., etc.

Mais le plus grand nombre des veuves de médecins n'a pas à son arc une corde de cette force; et, comme il faut vivre, elles doivent avoir le courage de faire vibrer, à nouveau, les seules cordes qu'elles ont eues autrefois à leur disposition.

Certes, tout cela n'est pas gai; mais c'est la vie.

Celles qui, à l'aurore d'une jeunesse dorée, ont eu quelques talents artistiques, ne peuvent que revenir à leur art favori. Malheureusement, pour vivre d'un art quelconque, il faut être d'une jolie force dans la spécialité embrassée.

Et, dans ce milieu si impressionnable, où la lutte est si dure, toutes les femmes n'arrivent pas d'emblée à une situation hors pair, comme Mme Jeanne Raunay, par exemple, la veuve de notre regretté confrère, M. le Dr Filleau (on sait que Mme veuve Filleau est engagée aujourd'hui à l'Opéra-Comique, où elle interprète avec un succès remarqué le classique le plus pur).

Il est donc indispensable à la plupart des femmes de médecins d'aujourd'hui de ne s'embarquer sur le frêle esquif du mariage qu'avec une réserve de talents, susceptible, le cas échéant, de nourrir la famille. Aussi faut-il féliciter hautement ceux de nos confrères sans fortune, qui, bravant l'opinion, n'hésitent pas à épouser des institutrices qui restent dans l'enseignement; des professeurs de lycées de jeunes filles qui ne quittent pas l'Université; des modistes qui continuent leur commerce; des actrices qui persistent à monter sur les planches. La vie est devenue si lourde que de simples étudiants d'Aix en Provence n'ont plus le courage de la porter à eux seuls !

Dans ces conditions, les praticiens font donc acte de prévoyance; et les défenseurs les plus patentés de la repopulation française ne sauraient leur en vouloir. *Primo vivere! Deinde...* Quoi qu'on en puisse dire, il est littéralement difficile de repeupler, quand on meurt de faim : ce qui se voit encore !

DEBAUT-MANOIR.

MÉDECINE ET BEAUX-ARTS.

61 : 7

LA MÉDECINE AUX SALONS DE 1901.

Au temps où Peisse (1) faisait, pour la première fois, dans la *Gazette médicale de Paris*, le compte rendu médical du Salon de 1843,—à la demande des lecteurs! et presque à son corps défendant (2)—, la recherche des sujets médicaux y était aisée, étant donnée nombre relativement restreint des exposants. Mais pas plus au Louvre qu'aux Champs-Élysées, au Palais de l'Industrie, à la Galerie des Machines, aux Abattoirs de Grenelle, le mode de présentation au public (seul juge des œuvres exposées), par comparaison des sujets analogues, n'a jamais été tenté. Le catalogue qu'achète le visiteur, pour lui servir de guide, ne lui devient utile que lorsqu'après avoir fait défiler devant ses yeux nombre de mètres de toiles et fort peu de toiles de maîtres, il tombe par basard en arrêt à la n+1 salle, devant le numéro qu'il recherche après consultation dudit catalogue. Le numéro de la salle à côté du numéro de tableau est un renseignement qui a bien son importance pour s'épargner des beures de recherches portant sur près de 6,000 numéros accrochés à trois kilomètres de cimaises, en une série de 55 salles. Nous ne l'avons pas négligé dans ce compte rendu des Salons de 1901; car les pancartes portant les noms des exposants de chaque salle n'étaient pas encore en place au moment de notre visite et ne correspondront pas d'ailleurs à l'ordre alphabétique du catalogue.

M. le Dr Maximien LEGRAND qui, sous le pseudonyme de Cl. SUTY, a *salonné* 25 ans à l'*Union médicale* (3) ne paraît pas s'être préoccupé de classement dans ses *Promenades au Salon.*

Mais, dès 1874, M. le Dr Paul LABARTHE, critique et collectionneur d'art bien connu, dans le *Carnet du Docteur pour 1874*, propose avec bon nombre de critiques un classement plus idéologique des tableaux, celui adopté depuis longtemps par la Presse, qui

(1) Peisse, d'après P. Labarthe (*Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale*, 1880, p. 255).—Peisse (1803-1880), étudia la medecine à Montpellier et venu à Paris en 1826, fut un des principaux collaborateurs de la *Gazette médicale de Paris*. Sans être médecin, il a publié des ouvrages sur les médecins français : *Les Médecins français contemporains*, Paris, 1826; *P.-G. Cabanis*, 1844, in-8°; *La Médecine et les Médecins*, 1857, 2 vol. in-18; et des traductions d'ouvrages de philosophie anglaise.

(2) Bien qu'il déclarât « qu'il s'y entendait à peu près en peinture comme en hébreu et qu'on pouvait lui donner un Michel Ange pour la première croûte venue » (*Gaz. méd. de Paris*, 1843, p. 245). Il a fait le compte rendu du Salon dans la *Revue des Deux-Mondes* de 1841 jusqu'en 1844: et fut conservateur des Beaux-Arts!

(3) Nous publierons ultérieurement les indications bibliographiques que nous aurons pu rassembler, sur les Salons médicaux, dans les journaux de médecine, avec l'indication des *clous* médicaux, y cités, de chaque Salon. Nous compléterons cette liste, lorsque l'on aura terminé, à l'Institut de Bibliographie, le répertoire onomastique des Portraits de Médecins, en compulsant les catalogues des Salons depuis l'origine et les catalogues de Ventes publiques et de Musees.

provoque le jugement du public; celui que le simple bon sens me suggérait dans le compte rendu du Salon de 1900, sans connaître alors la brochure du Dr Labarthe (1). Il demandait : 1° l'égalité des artistes devant la cimaise ; 2° le classement des Tableaux par genre, et non par ordre alphabétique, « de façon à avoir le Salon des Tableaux d'Histoire, le Salon des Tableaux de genre, le Salon des Batailles [Salon militaire], le Salon des Portraits, le Salon des Animaux, le Salon des Natures mortes [on pourrait y ajouter le Salon des Tableaux religieux et des Tableaux de Nu, etc.]. Les artistes y gagneraient, les vrais artistes du moins, car tel tableau d'histoire, qui paraît très bon, entouré de deux paysages et de deux natures mortes, perd beaucoup de sa valeur réelle, placé à côté d'autres tableaux d'histoire, et réciproquement ; tel autre, qui paraît mauvais, ressort davantage. De plus, la critique s'exercerait beaucoup plus facilement et avec plus de justice. Ce mode de classement permettrait enfin aux critiques de faire au Salon même — ce qui serait, je crois, une heureuse innovation — des *Conférences parlées*, dont les artistes et le public retireraient le plus grand profit » (2).

Ceci dit, et sans insister d'avantage, entrons au Salon des Artistes français de 1901.

Au Salon des Artistes français, à gauche de l'entrée, sur les bas-côtés du hall de la sculpture, nous découvrons deux statuettes en plâtre du Dr Paul Richer, membre de l'Académie de Médecine. *Lancement du poids*, un homme faisant un effort considérable pour lancer une grosse boule qu'il tient le bras replié, tous les muscles saillants, de la très belle série physiologique dont plusieurs types ont été remarqués aux Salons précédents ; et un *bûcheron*, coupant à l'aide d'une énorme serpe, une grosse branche d'arbre sur le genou, de la série des statuettes présentant la synthèse de la vie des champs.

A signaler un groupe de *Sauteurs* en plâtre, de Demaille, en posture de clowns: l'un couché sur le dos, en arc, et présentant au second la paume des mains et la plante des pieds pour lui servir de points d'appui ; sans reliefs musculaires.

Les seules scènes d'ordre médical que nous ayons pu dépister sont : un tableau d'Amiard (salle 8) : *La Malade*. Une vieille femme assise à côté d'une malade, flanquée de fioles à médicaments, égrène un rosaire ; et la *Petite malade*, de Boufflet (salle 2), qu'il faudrait citer à part, car le morceau est précieux de sentiment, précieux aussi de couleur. Trois *convalescents*, de Lefort, Hast, Perrey, et une *convalescente* de Leclercq n'ont plus rien à faire avec la médecine. Le titre d'un tableau de Lorieux : *L'arrivée du Médecin* (salle 27) paraissait suggestif. Mais est-ce un médecin, cette ombre qui débouche d'une vieille porte, accompagné d'une ombre porte-lanterne ? Laissons-le dans l'obscurité.

Parmi les *portraits peints, gravés, sculptés, en médailles*, citons M. le Dr A. B.-G., plaquette de bronze, de Nilsson (de Stockholm); M. le Dr de B... (1), médaillon étain, de Franoz ; M. le Dr B... (2) (salle 31) en plastron d'escrime en velours noir, appuyé sur une épée, de Galliac; M. le Dr Balme, médaillon en bronze, de Davin. Le Dr Baudin, le représentant du peuple de 1851, dressé sur les débris de la barricade, pour « montrer comment on meurt pour 25 fr. », tient d'une main un chapeau haut de forme, et serre le poing devant sa redingote, sans l'écharpe de député, à boutons trop visibles, dans une attitude trop expressive : celle d'un homme qu'on va fusiller. Cette statue de Boverie sera inaugurée le 2 décembre prochain à l'intersection de l'avenue Ledru-Rollin et du faubourg St-Antoine, sur l'initiative des ébénistes des xie et xiie arrondissements ; M. le Dr Benoist, préparateur à l'École de Médecine, par Mme Guyon (salle 22), la main gauche posée sur un microscope ; M. le Dr Emile D..., portrait par Arpad de Migl (salle 27), vieillard à la barbe blanche coupée court, coiffé d'une calotte, assis, une lettre à la main ; le Dr B..., buste en plâtre de Blanconnier, porte le n° 7637 au lieu de 3008 : chauve, la barbe longue, tête énergique.



M. le Dr Léon Labbé, sénateur.

M. le Dr Ch. Desfossez, par Tournoux, est représenté en bas-relief, auscultant une jeune fille assistée d'une religieuse ; ce bas-relief, surmonté du buste du Docteur, fait partie d'un monument qui sera érigé à sa mémoire, par souscription publique, au cimetière de St-Cloud. M. le Dr Dujardin-Beaumetz, Inspecteur général du service de Santé des Armées : assis, 11 décorations, portrait par Boisselier ; son buste figurait déjà au Salon de l'année dernière. M. le Dr Charles Godon, l'auteur du *Traité de Clinique Dentaire et Dentisterie opératoire*, buste en bronze par Hébert. M. Gréard, vice-recteur de l'Académie de Paris, superbe portrait de Brouillet (Salle 1), en robe, le ruban de grand dignitaire de la Légion d'honneur tranchant heureusement sur la robe du Maître [Un autre portrait de M. Gréard est exposé au Salon de la Société nationale des Beaux-Arts (Voir plus loin)].

M. le Dr H[amy], Professeur au Muséum, membre de l'Institut, excellent portrait (Salle 6) par Barthalot (Médaillé ant.), en redingote, facilement reconnaissable, malgré l'anonymat du catalogue. M. le Dr Félix Guyon, par Bottée, plaquette offerte par ses élèves ; M. le Dr Jean, ancien chef de Clinique de la Faculté de Paris, médaillon en bronze de Delpech. On m'a signalé un portrait de M. le Dr Jousset de Bellesme, le directeur de l'Aquarium du Trocadéro, qui est représenté dans un costume jaune, assis à une table, près d'une cheminée monumentale qu'il a fait transporter dans son château de St-Jean, près Nogent-le-Rotrou, château dont ce *coin* a été peint par Croegaert ; ce tableau, le n° 547 porte aussi les nos 1901 et 3499 ; [M. le Dr Léon Labbé, statuette en bronze, de



M. le Pr Ollier (de Lyon).

Rivière-Théodore, les mains dans les poches, le veston ouvert, sous vitrine, dans un angle de la salle 24 ; M. le Dr Lévinçon, l'ophtalmologiste, portrait de Gansky (Salle 30), assis à une table chargée de livres. M. le Dr Lombarn, médaillon en argent, de Robardey ; M. le Dr Henri Luc, laryngologiste parisien, très belle médaille en bronze de Bourgeois ; le buste en marbre du Pr Ollier par Boucher, d'une si vivante expression, en robe, est dressé sur un piédouche au bas de l'escalier monumental. Pasteur, statue en bronze de Daillon, fragment du monument à ériger à Arbois, assis, grandeur nature, en redingote, interchan-

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, n° 17, p. 191. 1900.
(2) *Rev. de Thérap. Méd.-Chir.*, 1880, p. 255.

(1) M. le Dr de B..., vu de profil sur ce médaillon, vieillard imberbe, aux traits accusés, les lèvres minces, les cheveux séparés par une raie nous paraît être, en procédant par élimination, le Dr G. de Beauvais (de Paris) mort récemment.
(2) M. le Dr B... de ce tableau, porte brodé sur son plastron les initiales ƎE, deux E entrelacés dans la lettre B, désignant assez clairement le Dr Barret, E.E. (de Paris), connu dans le monde de l'escrime.

geable, en modifiant la tête, avec un autre grand homme s'il cesse de plaire à la municipalité, puisqu'aucun attribut n'évoque ses immortelles découvertes; un autre PASTEUR, en pierre, de Jean HUGUES, est destiné à la décoration de la Nouvelle Sorbonne. Un troisième PASTEUR, bronze de RIVIÈRE-THÉODORE; portrait du Dr P..., par RAMEAUX (n° 1667); PELLETIER et CAVENTOU, par LORMIER, monument érigé en 1900, boulevard St-Michel (1); M. le Pr Edouard PERRIER, directeur du Muséum, portrait par GLAIZE (Salle 35), assis, en veston, l'air souriant, d'une ressemblance parfaite. M. le Dr RIBEMONT-DESSAIGNES, en robe, la toque à la main, superbe portrait d'AVIAT (Salle 6); M. le Pr RICHE, gravure au burin de FROMENT, d'après la plaquette de Roty, trop haut placée pour être appréciée. M. le Pr A. SOCIN (de Bâle), petit buste en bronze de Mlle BYSE, M. le professeur de Chirurgie, mort en 1899, parent du Pr Adolph. Socin, professeur à la Faculté de Philosophie de Bâle. M. le Dr TALRICH (1790-1831), buste en marbre de MALRIC; M. le Dr Eugène TERRIEN et M. le Dr Félix TERRIEN, médaillons en plâtre de DAMON (2).

Citons encore un excellent portrait de Mme Laure BROUARDEL (salle 8), M. R. P., vieillard à la barbe blanche taillée en pointe, officier de la Légion d'honneur; et un tableau de GEOFFROY: *Le jour du dentiste au dispensaire*: une petite fille montre sa bouche au dentiste qui a près de lui un bocal et ses instruments; charmant tableau de genre reproduit dans les journaux illustrés; le même artiste a envoyé à l'Exposition de l'Hygiène de l'Enfance une *Salle d'Hôpital d'Enfants*, sur laquelle nous reviendrons; enfin, les plans du *Sanatorium de lépreux de Neufchâteau (Vosges)*, l'œuvre du Dr Dom Sauton, par MAUGENOT, et ceux du *Pavillon de Chirurgie de l'Asile clinique*, avec modèle en plâtre, de PEABONNE.

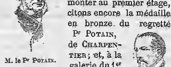
A la Société nationale des Beaux-Arts, à droite de l'entrée, au pied de l'escalier qui monte aux salles de peinture sont exposés en bonne place les cartons décoratifs de P. BESNARD, pour les peintures de la chapelle de l'hôpital Cazin-Perrochaud à Berck. Dans ces compositions, le *Christ* en croix ou résurrectionné est présent et « participe, dit le livret, aux œuvres de la Science ». Dans la *Foi*, une femme nue est étendue sur une table, et, autant qu'on puisse voir, doit subir une opération à la tête. Au bas de ce dessin, une main inconnue, peut-être celle d'un malade reconnaissant, a écrit au crayon: « Vive Calot! ». Cette exclamation eût été peut-être mieux placée par son auteur au bas d'une autre composition: la *Maladie*, où l'on voit un petit infirme marchant avec des béquilles. M. Besnard, le peintre des fresques de l'Ecole de Pharmacie, avait déjà exposé en 1897 le portrait de M. le Dr Calot. Dans l'*Espérance*, une femme présente au Christ un homme ayant une jambe entourée de bandages; la *Mort* semble, de ces compositions, la mieux traitée. Un autre, M. Besnard, expose encore des *cartons de l'établissement thermal de Sermaize*. Non loin de là, un fragment de *décoration en cours d'exécution à la salle d'honneur de l'hôpital militaire de Vincennes*, de KARBOWSKY.

Au pied de l'escalier de droite, toujours au rez-de-chaussée, se dressent sur piédouches le petit buste du Dr C..., en bronze, de PAULIN, et celui du Pr POZZI, sénateur de la Dordogne, magnifique bronze de Saint-Marceaux. Au pied du grand escalier de la Société des Artistes français, séparés seulement par des guichets du hall de la Sculpture de cette Société, deux bustes de GRANET, celui en bronze, du Dr CUVELIER, au masque



M. le Dr LUCAS-CHAMPIONNIÈRE.

énergique, et celui du Dr PEYROT, en marbre. Au rez-de-chaussée, aux dessins, un superbe portrait au pastel du Dr Just CHAMPIONNIÈRE, de CARRIER-BELLEUSE, en redingote, gilet blanc, les mains dans les poches, attire l'attention. Avant de monter au premier étage, citons encore la médaille en bronze du regretté Pr POTAIN, de CHARPENTIER; et, à la galerie du 1er étage, la grande plaquette de VERNIER offerte au Pr F. RAYMOND, membre de l'Académie de Médecine, Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, médecin de la Salpêtrière (dont une vue orne le bas de la plaquette) par ses élèves, en août 1900.



M. le Pr POTAIN. M. le Pr RAYMOND.

Un très beau portrait de M. GRÉARD, vice-recteur de l'Université de Paris, est exposé par WEERTS (salle 2). De dimensions beaucoup plus réduites que celui de la Société des Artistes français, il nous représente cette fois M. Gréard, en redingote, assis dans son cabinet, la main posée sur un livre. Dans cette même salle, le portrait du Dr J..., de BELLERY-DESFONTAINES, en blouse de laboratoire, la main posée sur un bocal à l'Hôpital Broca, qu'il nous a été facile de reconnaître pour le Dr JAYLE, le distingué assistant de M. le Pr Pozzi.

En bonne place (salle 5), un portrait du Dr C. MIOT, l'otologiste dont les travaux sont bien connus, par M. GEORGES-BERTRAND; et enfin (salle 1), un portrait de Mme Jeanne Raunay, veuve du Dr Filleau, de M. Jacques BLANCHE, fils du célèbre aliéniste. L'opposition des teintes des cheveux, de la robe, et du dossier du fauteuil est des plus heureuses.

A l'Exposition de la Société des Artistes indépendants, installée dans les serres du Cours la Reine, nous n'avons pu découvrir aucune toile médicale sur un millier de numéros. L. PICARD.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 33.
(2) Le catalogue du Salon porte par erreur E. et F. Terrier.

ACTUALITÉS.

LES PROMPTS SECOURS A PARIS

614.8

Le Transport des Aliénés dans Paris.

N'est-il pas stupéfiant, dit M. Goron, dans ses *Mémoires* (1), qu'il n'existe pas, à l'infirmerie de la Préfecture de Police, une section d'infirmiers, ayant pour mission spéciale d'opérer le transport des aliénés? Des gens du métier, habitués à traiter les fous dans les hôpitaux, sauraient comment il faut s'y prendre pour passer la camisole de force à ceux qui sont furieux. Pourquoi n'y aurait-il pas des voitures spéciales pour amener les fous au Dépôt, comme il y en a pour les conduire du Dépôt à Sainte-Anne? Voilà une réforme bien simple, qui ne serait pas ruineuse pour le budget, et qui est la plus urgente au point de vue police, en ce qui concerne les aliénés.

« Il ne m'appartient pas, en effet, ajoute-t-il, de discuter la loi de 1838, pas plus qu'il appartient au commissaire de police de s'assurer de la folie d'une personne qu'un membre de sa famille, accompagné de deux témoins et portant un certificat de médecin dont la signature est légalisée, vient lui déclarer dangereuse pour ceux qui l'entourent et pour elle-même. Le commissaire n'a à s'assurer que de la folie des excentriques ramassés sur la voie publique par les agents, au moment où ils faisaient scandale. C'est une besogne relativement facile, d'autant plus facile que si, de très bonne foi, le commissaire se trompe, le lendemain les médecins aliénistes de l'infirmerie du Dépôt rectifieront son jugement. Pour le reste, la loi de 1838 ne relève pas de la police, mais bien de la médecine.

(1) *Les Mémoires de M. Goron*. — *Petit Phare*, Nantes, 1901.

Ce n'est donc point, ici, la place de discuter toute la législation des aliénés; mais j'estime que la réforme particulière que je demande est d'une importance extrême au point de vue humanitaire.

Quand, par un subterfuge quelconque, on parvient à décider les aliénés à suivre un agent jusqu'à un asile, ou quand, sous prétexte d'aller porter leurs doléances au procureur général, on les amène doucement jusque dans la cour du Dépôt, tout va bien.

Mais, dès que l'aliéné résiste furieusement, il y a toujours un gros danger, soit pour lui, soit pour les agents, qui ne sauraient, ni trouver le moyen de le calmer, ni celui de le mettre dans l'impossibilité de nuire sans risquer de le blesser gravement. »

A ce propos, M. Goron cite un cas typique :

« C'est ainsi que, pendant que j'étais chef de la Sûreté, il arriva un fait d'une gravité extrême. Deux de mes hommes allèrent chercher, dans le quartier Saint-Germain, un fou qui était d'une force herculéenne; il se débattit avec tant d'énergie que les agents furent obligés de l'attacher dans la voiture, *et qu'il étouffa en route* ». — M. Goron ajoute : « Il est indispensable que les commissaires de police se rendent compte de la façon dont les hommes qui ont la tâche difficile de conduire des fous à l'infirmerie spéciale du Dépôt s'en acquittent, afin que les responsabilités soient justement réparties s'il survient un malheur. Mais ce qui vaudrait bien mieux encore, c'est que les accidents fussent impossibles. Des agents qui n'ont pas l'habitude de se trouver avec des fous, et qui, forcément, dans leur lutte quotidienne contre les malfaiteurs, s'accoutument à réprimer la violence par la violence, sont les hommes les moins aptes à enlever les aliénés, et la seule chose extraordinaire, c'est que les accidents ne soient pas encore plus nombreux ».

M. Goron a parfaitement raison. Il devrait exister à Paris des *Voitures d'Ambulances spéciales* pour le transport des *Aliénés*, comme il en existe déjà pour les *Blessés* et les *Accouchées*, munies d'un personnel spécial, éduqué comme il convient. — Mais quand viendra cette réforme? Demandez-le à un certain candidat à l'Académie...

LES MALADIES BIZARRES.

616.98

Suite du cas de Mlle Landrieux : Eruption spontanée d'aiguilles.

Les avait-elle réellement avalées, Mlle Landrieux, il y a quelques années, ainsi qu'elle le raconta, ces centaines d'aiguilles trouvées dans son bras, sous ses paupières et un peu sur toutes les parties de son corps, continue à se demander le *Temps*? Ou bien est-ce une simulatrice, une malade qui, par plaisir ou par jeu, se les était plantées elle-même?

L'enquête, faite à Saint-Germain-en-Laye auprès des médecins qui ont observé la jeune fille, n'a pas précisément éclairci la question. L'un a dit, on s'en souvient : «Je puis certifier qu'il n'y a aucune simulation» ; et, à l'appui de son dire, il citait des observations concluantes.

L'autre a affirmé que « cette petite se fichait du monde » ; et, pour preuve, il a énuméré un nombre non moins grand d'observations également concluantes. Enfin, pour mettre le comble à l'incertitude, le pharmacien, que l'on supposait devoir puiser dans une conviction absolue de la bonne foi de la jeune fille cette inlassable bonne volonté avec laquelle, chaque heure, chaque minute, il lui enlevait de nouvelles aiguilles, montra quelque perplexité. Depuis qu'il avait vu les deux Médecins et qu'il avait entendu leurs avis, il était partagé entre deux opinions contraires, dont il trouvait tour à tour et même simultanément les arguments irréfutables. Pour arrêter son jugement, il comptait sur ce qui se passerait par la suite : «Nous verrons bien, avait-il dit, s'il en sort encore longtemps.... Ce serait alors la preuve d'une supercherie. »

Huit jours se passèrent et Mlle Landrieux entra à l'hôpital dans le service d'un excellent camarade d'internat, M. le Dr Grandhomme. Or, M. le Dr Grandhomme est précisément celui qui avait déclaré au début que « cette petite se fichait du monde ». Il n'a pas changé d'avis depuis.

« J'ai fait conduire à l'hôpital Mlle Landrieux, a-t-il dit à un rédacteur du *Temps*, pour lui extraire les aiguilles introduites trop profondément sous la peau, et qu'on ne pouvait plus saisir. Il a fallu lui faire des incisions sous-cutanées de deux à trois centimètres de long, opération douloureuse, mais qui n'a pas semblé la faire souffrir beaucoup. Nous ne l'avions pas endormie pourtant. D'ailleurs l'opération lui aurait fait un peu mal que cela n'aurait pas été fâcheux, car elle aurait peut-être été guérie de cette manie. Elle est sortie bien portante de l'hôpital. Mais ses patrons ont tenu à s'en défaire. Ils l'ont renvoyée dans son pays ».

*
* *

Pour nous, nous persistons à penser que M. le Dr Grandhomme est un peu trop affirmatif. En prétendant que toutes les aiguilles *ont été introduites sous la peau* par la jeune fille elle-même, il s'avance trop, car très certainement cette petite bonne n'aurait jamais eu l'idée de se livrer à pareil exercice, si quelques aiguilles n'étaient pas sorties spontanément. Il y a des faits que les plus belles hystériques ne sauraient inventer, sans avoir eu un modèle sous les yeux...

En tout cas, il y avait un excellent moyen, comme nous l'avons répété bien des fois depuis quinze jours, de s'assurer du fait de l'absorption des aiguilles. C'était de rechercher s'il y en avait dans le foie, dans le cœur, dans les poumons, etc., comme dans les cas de Rose : cela en faisant *radiographier* la totalité du tronc, sans oublier les membres, de Mlle Landrieux. Et nous ne comprenons pas pourquoi, à l'hôpital de St-Germain, on ne s'est pas livré à cette opération anodine, avant de se lancer dans des affirmations un peu risquées.

Ajoutons qu'au point de vue purement scientifique, il est regrettable qu'on n'ait pas élucidé la question, car elle en valait la peine. En effet, dans l'esprit de tous, un doute reste, soit dans un sens, soit dans l'autre.

MÉDECINE LÉGALE.

614.22

Les Chirurgiens poursuivis pour Décès opératoires.

La *Gazette des Hôpitaux* a publié récemment l'entrefilet suivant.

Un chirurgien bien connu, M. le Dr d'Antona, est sous le coup d'une enquête au sujet d'un décès post-opératoire. Il s'agit d'un malade chez lequel fut pratiquée une laparotomie pour obstruction des voies biliaires, et qui, sorti de l'hôpital, mourut chez lui trente-trois jours après l'opération, dans des conditions qui n'ont rien d'anormal.

Notre confrère, M. le Pr Rummo de (Palerme), auquel nous empruntons ces détails, vient de se faire, dans son excellent journal la *Riforma medica*, l'interprète de l'indignation du monde médical italien. En attendant le résultat de l'enquête ouverte, nous ne pouvons mieux faire pour montrer la sympathie unanime de ses confrères pour le Dr d'Antona, que de citer la délibération prise par l'Ordre des médecins de Trapani :

« Réuni en assemblée générale, l'Ordre a exprimé sa plus vive sympathie et toute son admiration à l'éminent professeur, illustration de la chirurgie italienne, et proteste contre les vulgaires calomnies qui, en tendant à diminuer l'honorabilité et la dignité médicales, risquent de paralyser l'initiative et l'activité des médecins, au grand dommage de la Science et de l'Humanité. »

Associons-nous d'abord à la protestation énergique de nos confrères italiens, et adressons immédiatement nos très vifs compliments, avec l'assurance de notre indignation qui sera partagée par tous les chirurgiens français, au Pr d'Antona, que nous avons eu la bonne fortune d'approcher en Italie, en 1894.

Comme on le voit, ce que nous avions prédit vient d'arriver. On n'hésite plus à poursuivre les chirurgiens, même les chirurgiens des hôpitaux, même les professeurs de chirurgie ! La logique des Tribunaux devait mener à cette solution, qui depuis quelques années nous paraissait inévitable. On a commencé par les petits pour pouvoir plus tard atteindre les grands... Et, en France, nous assisterons sans doute sous peu au même spectacle.

Pourquoi ? Il serait trop long d'y insister à nouveau. Mais qu'on relise les réflexions qu'ici même nous avons ajoutées à chaque compte rendu publié par nous des récents procès médicaux, et l'on sera vite fixé. La Justice est entrée dans une voie déplorable, funeste à la fois pour la Société et pour la Science. Où est le Ministre de la Justice capable d'arrêter ce beau zèle? En attendant, on calomnie. Il en reste toujours quelque chose.

NÉCROLOGIE

61:92

M. le Dr MEURIOT (Paris).

M. le Dr André-Isidore Meuriot, ancien président de la Société médico-psychologique, président de l'Association mutuelle des Médecins aliénistes, membre du Conseil de la Société centrale de l'Association générale des Médecins de France, membre de l'Association des Médecins de la Seine, membre de la Société anatomique, ancien président de la Société médicale du XVIe arrondissement, membre fondateur de l'Association amicale des Internes et anciens Internes en médecine des Hôpitaux et Hospices civils de Paris, membre de la Caisse des Écoles du XVIe arrondissement, chevalier de la Légion d'honneur (1889), officier d'Académie, chevalier de Charles III d'Espagne et de Saint-Grégoire-le-Grand, etc., vient de décéder, muni des Sacrements de l'Eglise, le 1er mai 1901, à l'âge de 60 ans.

Le Dr Meuriot, qui devint directeur de la Maison de Santé du Dr Blanche à Passy en 1872, après avoir été son interne et son adjoint, était né à Paris le 2 juillet 1841. Interne des Hôpitaux de Paris de la promotion de 1863, il obtint deux médailles pendant l'épidémie de choléra de 1865-1866 ; il fut reçu docteur et lauréat de la Faculté de Paris avec une thèse intitulée : *De la Méthode physiologique en thérapeutique et de ses applications à l'étude de la belladone*. Paris, 1868, 164 p., 4°, n° 68.

M. le Dr Meuriot a fait un grand nombre de communications et rédigé de nombreux mémoires, adressés à la Société anatomique et à d'autres Sociétés savantes. On lui doit un volume d'*Etudes de thérapeutique expérimentale* (Paris, 1868, 8°, 159 p.), et le dernier volume (1870) des *Comptes rendus annuels* de la Société médicale d'Observation dont il a été le secrétaire. En collaboration avec le Dr Lécorché, il a publié, en outre, une série de travaux remarqués sur l'*Acide cyanhydrique* (*Archives gén. de Méd.*).

L'inhumation a eu lieu au Cimetière du Sud (Montparnasse), et les obsèques à N.-D.-de-Grâce de Passy, sa paroisse. Nous adressons à sa veuve et à son fils, M. Henry Meuriot, interne des hôpitaux de Paris, nos très vifs compliments de condoléance, ainsi qu'à M. le Dr Paul Bouley. M. Meuriot avait épousé une des filles du célèbre Bouley.

61(09)

M. le Dr Gustave Ménard, décédé le 12 avril à Feurs, à l'âge de 64 ans, était ancien interne des hôpitaux de Lyon et membre du Conseil d'hygiène de la Loire. — M. le Dr Merieux (d'Asfeld). — M. le Dr Paul Naquart (de Toul). —M. le Dr Parisot (d'Étain).—M. le Dr Tanner, membre du Parlement irlandais. — M. le Dr Damourette (de Cannes).— M. le Dr Camille Génin, médecin de première classe à Nancy. — M. le Dr Roger (d'Alger). — M. le Pr Pietro Panzeri (de Milan). — M. le Dr Gourdon de Fromentel, chevalier de la légion d'honneur (de Gray). — M. le Dr Gourrier, médecin de marine en retraite.

LES LIVRES NOUVEAUX.

61(059)

Annuario Sanitario d'Italia. 1re année, 1901, Milan.

Cet ouvrage comble une lacune, car il n'existait pas d'annuaire des médecins d'Italie, sauf pour quelques grandes villes: Naples, Milan, Florence, Turin. On y trouve, dans l'ordre des provinces, les noms et adresses des médecins, chirurgiens, pharmaciens, membres des Conseils sanitaires des provinces; la liste des eaux minérales, hôpitaux, vétérinaires, sages-femmes, etc. La Rédaction de l'Annuaire annonce qu'elle y ajoutera, dans la prochaine édition, les médecins des hôpitaux, amélioration excellente, à signaler à nos éditeurs d'annuaires médicaux. Tous ces renseignements seraient complétés très utilement par une liste alphabétique des noms, comme dans nos annuaires français, ou mieux, telle qu'elle existe, au Service des Adresses scientifiques de l'Institut de Bibliographie de Paris, établie sur fiches mobiles, et par cela même constamment tenue à jour, et aussi par spécialités bien distinctes: Médecine, Chirurgie, Gynécologie, Neurologie, Ophthalmologie, Laryngologie, etc., en un mot par divisions permettant une utilisation scientifique et commerciale de plus en plus appréciée de tous ceux qui ne visent que telle ou telle catégorie de médecins.

Actuellement on ne trouve dans *aucun* annuaire médical ces renseignements indispensables cependant à une publicité efficace et économique. Espérons qu'il se trouvera, entr'autres, en Espagne un éditeur qui remplira ces desiderata, en publiant un annuaire des médecins de langue espagnole et portugaise, ou des pays de langue latine, qui n'existe pas encore.

615.1(02)

Revue des médicaments nouveaux et de quelques médications nouvelles; par C. Crinon. — Rueff et Cie, Paris, in-12, 1900, 8e édition.

Dans la huitième édition qu'il publie aujourd'hui, M. Crinon a introduit les médicaments nouveaux ayant fait leur apparition dans le courant de l'année qui vient de s'écouler ; parmi ces médicaments, les plus importants sont : l'*Aniodol*, l'*Apocodéine*, la *Basicine*, les *Cacodylates* de *fer*, de *gaïacol* et de *mercure*, le *Créosoforme*, l'*Epicarine*, l'*Eupyrine*, le *Gaïakinol*, l'*Hétol*, l'*Igazol*, la *Persodine*, le *Phosote*, le *Sidonal* et le *Taphosote*. Certains articles, tels que ceux consacrés au *Formol*, à la *Tuberculine*, etc., qui avaient été complétés ou modifiés en tenant compte des nouvelles recherches faites sur ces substances, ont été reproduits dans cette édition. Continuant de se conformer au système qu'il a adopté dans le principe, M. Crinon a consacré peu de place aux substances encore peu étudiées et ne paraissant pas destinées à un véritable avenir thérapeutique, et les développements dans lesquels il est entré ont été, en général, proportionnés à l'importance réelle ou présumée des médicaments. Le plan de l'ouvrage est resté le même : on y trouve indiqués sommairement et successivement, pour chaque substance, le mode de préparation, les propriétés physiques et chimiques, les caractères distinctifs, l'action physiologique, l'action thérapeutique, les formes pharmaceutiques qui se prêtent le mieux à son administration, et enfin, les doses auxquelles elle peut être prescrite. Les premières éditions de la *Revue des médicaments nouveaux* de M. Crinon ont reçu, des médecins et des pharmaciens, un accueil qui permet d'augurer le même succès pour celle qui vient de paraître.

613.1

Français et Allemands; par le Dr Aubœuf.— Librairie militaire Henri Charles-Lavauzelle. — Paris, 1901, in-8°.

M. le Dr Aubœuf, auteur de nombreux ouvrages très appréciés et très goûtés, surtout du public militaire, vient de faire paraître, sous le titre ci-dessus, une étude remarquable, destinée à rendre confiance à tous les Français et en particulier à ceux qui se laissent abuser par les nombreux pessimistes de notre époque. Dans cette courte étude de vulgarisation scientifique et patriotique, dit-il dans sa préface, nous avons voulu mettre en relief des faits ignorés de la masse du public et démontrer des vérités peu connues, dont les déductions sont telles, cependant, qu'elles suffisent à détruire tout un échafaudage de préjugés et d'opinions presque universellement acceptées, susceptibles de faire méconnaître la valeur réelle de notre race, de fausser l'entente et la direction des vrais intérêts du pays français, et de le conduire peut-être à l'inertie, à l'effacement, partant aux pires catastrophes ». Il cherche à combattre cette idée que nous sommes en décadence, tandis que nos voisins d'outre-Rhin prospèrent et deviennent tout puissants. Et il y réussit, grâce à des arguments convaincants, appuyés sur des documents authentiques et dûment vérifiés. Il présente une étude approfondie, raisonnée et comparative des populations française et allemande et conclut que nous avons la supériorité militaire incontestable. La lecture de cet ouvrage est réconfortante ; le patriotisme éclairé qui s'en dégage fait du livre du Dr Aubœuf une œuvre de choix qui sera vivement appréciée de toutes les personnes qui aiment l'armée et s'intéressent à son développement. Les officiers de l'armée active, de la réserve et de l'armée territoriale trouveront dans cette étude la digne récompense de leurs efforts ; ils seront heureux de la supériorité acquise sur nos voisins. On peut dire que le Dr Aubœuf a fait œuvre patriotique en publiant ce travail réconfortant, qui fera époque dans la bibliographie militaire.

61(06)

Annual Report of the Board of the Regents of the Smithsonian Institution (Année 1898). — Washington, 1899.

Nous recevons le premier volume des « Reports » de la *Smithsonian Institution* pour 1898. Plusieurs articles de ce recueil sont susceptibles d'intéresser nos lecteurs; en voici les titres : Lechalas, *Perception de la lumière et des couleurs*. — Sh. Bidwell, *Quelques curiosités de la vision*. — E. Dubois, *Le Pithecanthropus erectus*. — Hæckel, *Origine de l'homme*, — Reynaud, *Lois d'orientation chez les animaux*. — Berthelot, *Vie de Brown-Séquard*, etc., etc.

Nous attirons spécialement l'attention des lecteurs français sur cette magnifique publication, qui vaut bien celles de notre Muséum.

[A.P.S].

Variétés et Anecdotes.

61(09)

Un Document sur la Faculté de Médecine de Montpellier datant de 1789.

L'*Intermédiaire Nantais* publie les documents suivants relatifs à un Nantais, Antoine-Joseph Burgevin, qui avait suivi jadis les Cours de l'Université de Médecine de Montpellier, et qui y avait obtenu les différents grades de bachelier, de licencié, et de docteur. Ces diplômes sont, naturellement, libellés en latin, imprimés pour la plus grande partie, mais remplis à la main en ce qui concerne les noms du postulant et des examinateurs, le sujet traité et les dates. Ces mentions manuscrites ont été saupoudrées de poudre d'or. Les cachets de cire qui devaient être attachés à ces pièces ont disparu; il n'en subsiste que les faveurs roses ou violettes, artistement tressées à travers le parchemin. Seules

les signatures sont à l'encre noire. Voici le résumé de ces pièces :

1° *Pour le grade de bachelier en médecine* : La pièce à la date du 9 avril 1789 est signée de Gaspard-Jean René, doyen (en l'absence de Paul J. Barthez, chancelier). Les examinateurs étaient Gouan, sous-doyen (1), Broussonet, Vigarous, de Grimaud, Brun, ce dernier président. Le candidat était qualifié comme suit en latin : *Antonius-Josephus Burgevin Nantetœus*, c'est-à-dire Antoine-Joseph Burgevin de Nantes. Signature manuscrite : *René, decanus* (doyen). Faveurs roses.

2° *Pour le grade de licencié* : La pièce est à la date du 29 juillet 1789. Elle commence ainsi : « Joseph-François de Malide, par la grâce de « Dieu, évêque de Montpellier »; mais elle est signée du vicaire général, *de Grainville, procancellarius*. Faveurs violettes.

3° *Pour le grade de docteur* : La pièce est à la date du 4 août 1789. Elle porte les mêmes signatures que celle de bachelier et rappelle la présence à l'examen de licence de Guillaume Cousin de Grainville, vicaire général de l'évêque de Montpellier. Faveurs roses.

4° Certificat, sur parchemin, délivré par les docteurs, licenciés, bacheliers et étudiants de l'Université de Médecine de Montpellier, attestant que Burgevin a soutenu avec succès sa thèse relative au sang, à la bile et à la graisse (c'était le triple sujet qu'il avait choisi), le tout au son de la cloche, en robe et en bonnet carré, dans une série d'examens passés du 3 mars au 3 juin 1789.

Suivent les signatures autographes, dont quelques-unes peuvent présenter un intérêt, si ceux qui les ont données sont arrivés à la gloire.

A peu de noms près, presque illisibles, que nous faisons suivre d'un point d'interrogation, nous avons réussi à les déchiffrer et à les reconstituer en français, toutes ces pièces étant écrites en latin :

Docteurs : A.-U. Bentazac; Jean-Jacques Bernard d'Argenton; Laurent Ducour, de Labatut (Dordogne); Jean-Louis Guichon, de Montesquiou, diocèse de Rieux (Languedoc); Bernard Dautane, de Vallauris (Provence); Julien-Robert de Minerhie (?) (comtat Venaissin).

Licenciés : Alexis-François Aulagnier, de Grasse, en Provence; Pierre Vaillant, de Narbonne; Jean-Baptiste Bérenger, de la Garde-Freinet, en Provence; L. Guillemeau, de la ville célèbre de Niort; Joseph Castellan, de Marseille; Esprit-François Fénix, de Seillan, en Provence; Jean-Baptiste Spinasse, d'Egletons (Limousin).

Bacheliers : Pierre d'Hiesme-Paulin, de Montpellier, en Languedoc; Pierre Davy, d'Avranches (en Normandie); Jean-Antoine-Maurice-Alexandre Poilroux, de Castellane, diocèse de Senez (Provence) ; Jean-Baptiste-Amable Mossier, de Clermont (Auvergne); A.-Ed.-Z. Banauld-Desharres (?), de la ville d'Auxerre (Bourgogne); Joquet, de l'Ile de Rhé; J.-P.-G. Double, de Verdun, diocèse de Toulouse (Gascogne); Joseph Ravin, de la Forestrie, diocèse d'Angers.

Etudiants : Jean Ahho, de Fayence, diocèse de Fréjus (Provence); Charles Ducrocq, de Niort (Poitou); Deodat Rousseau, de Lyon (?); Pierre-Augustin Guillet, de Fontenay (Poitou) ; Jean-Baptiste-Aimé Gourdon-Garlière, de Luçon (Poitou); Egidius Josli, de Poitiers; Jacques Kossi Collé, de Romuli (République de Gênes, en Italie); Georges Sauhet, de Nantes; Ad. F. P. B. Barré-Chahans, de Niort (Poitou); Pierre Chahot, de Ruffec (Poitou).

(1) L'Institut de Bibliographie, dans sa collection de portraits, possède celui de Barthez, des Prs Gouan (1733-1821) et Broussonet (1761-1807), botanistes, nés et morts à Montpellier.

5° et 6° Des deux derniers parchemins, l'un constate, sous la signature du sous-doyen Gouan, l'exactitude du certificat précité. L'autre constate que Burgevin a subi l'examen : *Pro puncto rigoroso*.

On remarquera qu'en 1789 il y au moins, à Montpellier, trois Niortais et un Nantais, et un italien de Gênes. Niort et Nantes étaient pourtant, à cette époque, loin de Montpellier....

Il nous semble certain que ces renseignements sont de nature à intéresser tous ceux qui s'occupent de l'histoire des Écoles de Médecine en France, et particulièrement des Nantais qui, comme Georges Saubet, en suivaient les doctes leçons (*Petit Phare*).

La *Gazette hebdomadaire des Sciences médicales de Montpellier* a publié précisément un article sur ce sujet (1). L'auteur a eu en mains plusieurs diplômes semblables à ceux que cite l'*Intermédiaire Nantais*, et en reproduit quelques-uns tous signés Barthez, doyen. M. Germain, doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier, dans un travail sur l'*Ecole de Médecine de Montpellier*, publié dans les *Mémoires de la Société archéologique de Montpellier*, 1879, a donné également des spécimens de diplômes de bachelier, licencié et docteur. Certaines formules, celles du « Point rigoureux », en particulier, n'ont pas varié depuis 1550 jusqu'en 1792. Ces deux travaux sont des plus intéressants à consulter pour l'histoire de l'enseignement de la Médecine dans les anciennes Facultés.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 13 au 10 mai 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi 13*. 2e (1re partie, Oral) : MM. Retterer, Gley, Heim ; Hayem censeur. — 3e (1re partie, Oral. N. R.) : MM. Segond, Rémy, Varnier. — 3e (1re partie, Oral, N. R.) : MM. Legueu, Tuffier, Lepage. — 3e (2e partie, N. R.) : MM. Brissaud, Gaucher, Gilles de la Tourette ; Desgrez. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Rôtel-Dieu) : MM. Kirmisson, Walther, Mauclaire ; Jalaguier (censeur). — 5e (1re partie, Oral A. R., Rôtel-Dieu) : MM. Delens, Reclus, Delhet. — 5e (2e partie, Oral. N. R., Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Teissier, Mery ; Broca (Aug.).

Mardi 14. — 2e (Doctorat) : MM. Rémy, Weiss, Broca (André) ; Farabeuf (censeur). — 3e (1er partie, Oral. A. R.) : MM. Campenon, Bonnaire, Fauré. — 3e (1e partie, Oral, A. R.) : MM. Bouilly, Ricard, Albarran. — 3e (2e partie, Oral, N. R.) : MM. Cornil, Debove, Achard. — 3e (2e partie. A. R.) Raymond, Hutinel, Gilbert; Hanriot. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) MM. Schwartz, Brun, Thiéry : Grancher (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Jaccond, Charrin, Thoinot. — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Jeoffroy Roger, Thiroloix ; Dupré. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : Maygrier, Bar, Bonnaire ; Chassevant (suppl.).

Mercredi 15. — 2e (2e partie, A.B.,) ; MM. Reynier, Heim, Desgrez ; Ranriot (censeur). — 3e (1re partie, Oral, N. R.), MM. Rémy, Walther, Lepage. — 4e (Doctorat, N. R.) . — MM. Landouzy, Wurtz, André ; Gley. — 5e (1re Chirurgie, Charité ; Reclus (censeur). 5e (Doctorat, 1re partie, Charité : MM. Delens, Poirier, Legueu ; Méry.

Vendredi 17. — 2e (Doctorat) : MM. Gley, Retterer, André ; Brissaud (censeur). — 3e (2e partie, Oral, N. R.) : MM. Grancher, Landouzy, Méry. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Ranriot, Wurtz, Thoinot ; Tuffier. — 5e (1re partie. Chirurgie, Necker) : MM. Jalaguier, Delbet, Mauclaire ; Delens (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Necker) : MM. Segond, Reynier, Lejars. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Widal, Teissier ; Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant).

Samedi 18. — 3e (2e partie, Oral, N. R.) : MM. Joffroy, Chantemesse, Gilbert ; Pouchet (censeur). — 3e (Doctorat, 2e partie. A. R.). — 5e (Doctorat, 1re série, Rôtel-Dieu) : MM. Cornil, Achard, Thiroloix ; Gley (censeur). — 5e (Doctorat, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Hutinel, Ménétrier, Dupré ; Faure. — 5e (1re partie, Chirurgie. Beaujon) : MM. Richelot, Quénu, Brun ; Raymond (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Beaujon) ; MM. Dehove, Hallopeau, Widal ; Bouilly. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; Chassevant (suppléant).

Thèses. — *Mardi* 14. — M. Lambert : *Du traitement des cancers* ; MM. Guyon, Chantemesse, Poirier, Marfan. — M. Lacroix : *Contribution à l'étude des manifestations osseuses de la fièvre typhoïde*; MM. Chantemesse, Guyon, Poirier, Marfan. — M. Mazaraky : *Le rôle des rats dans la propagation de la peste*; MM. Proust, Dieulafoy, Ménétrier, Langlois. — M. Rialland : *Contribution à l'étude du traitement médical de l'épilepsie* ; MM. Dieulafoy, Proust, Ménétrier, Langlois — M. Naulet : *Contribution à l'étude du traitement des déviations de la colonne vertébrale par la gymnastique raisonnée* ; MM. Le Dentu, Quénu, Richelot, Mauclaire. — M. Benoist : *Contribution à l'étude de l'hystérectomie pour traiter l'infection puerpérale avec lésion intérieure prédominante*; MM. Le Dentu, Quénu, Richelot, Mauclaire. — M. Olivarés : *Adénome malin de l'utérus* ; MM. Le Dentu, Quénu, Richelot, Mauclaire. — M. Junqua : *Contribution à l'étude du traitement chirurgical de la perforation intestinale dans la fièvre typhoïde* ; MM. Le Dentu, Quénu, Richelot, Manclaire.

Mercredi 15. — M. Leculier : *Considérations à propos des syphilis d'emblée* ; MM. Fournier, Tuffier, Gaucher, Widal. — M. Page : *De la cautérisation intra-utérine par l'acide nitrique dans les endométrites chroniques* ; MM. Fournier, Tuffier, Gaucher, Widal. — M. Huchon : *Contribution à l'étude des atrésies vaginales et de leur rapport avec la grossesse*; MM. Pinard, Terrier, Broca, Varnier. — M. Ricoulleau : *Luxation congénitale de la rotule* ; MM. Terrier, Pinard, Broca (Aug.), Varnier. — Mme Taranikoff : *Du traitement de la scoliose chez les adultes* ; MM. Terrier, Pinard, Broca (Aug.), Varnier. — M. Chancellay : *Contribution à l'étude de la psychose polynévritique* ; MM. Joffroy, Brissaud, Retterer, Gilles de la Tourette. — M. Petit : *Glycosurie dyspeptique et troubles digestifs dans le diabète* ; MM. Brissaud, Joffroy, Retterer, Gilles de la Tourette. — M. Cotte : *Quelques recherches cliniques sur le pouls et la tension artérielle dans la variole* ; MM. Brissaud, Joffroy, Retterer, Gilles de la Tourette. — M. Dehret : *La sélection naturelle dans l'espèce humaine*. (*Contribution à l'étude de l'hérédité convergente*); MM. Brissaud, Joffroy, Retterer, Gilles de la Tourette.

Cours de Clinique chirurgicale infantile (Nouvel Hôpital Trousseau, 158, rue Michel-Bizot). — *Professeur :* M. Kirmisson. — M. le Pr Kirmisson a commencé son cours de clinique chirurgicale infantile le samedi 4 mai, à 10 heures du matin et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure. — Mardi et samedi, à 10 heures : Leçons du Professeur, jeudi, de 10 heures à midi : Consultations orthopédiques (Conférence clinique et examen des malades); Mardi et samedi, de 9 à 10 heures : Consultations pour les maladies du nez, du larynx et des oreilles, par le Dr Malherbe, ancien interne des hôpitaux.

Travaux pratiques de Médecine opératoire spéciale sous la direction de MM. Berger, professeur, et Hartmann, agrégé. — Cours de M. le Dr Victor Veau, prosecteur. — *Chirurgie du tube digestif et de ses annexes*. — Ouverture le mardi 14 mai, à 1 h. 1/4 : I. Cure radicale de la hernie inguinale ; cure radicale de la hernie crurale. II. Traitement de la hernie ombilicale ; traitement des éventrations; technique des laparotomies. III. Traitement des hernies étranglées : Kélotomie, bouton de Murphy, entéro-anastomoses. IV. Anus artificiel temporaire (occlusion intestinale) ; Anus artificiel définitif (cancer du rectum). V. Traitement des plaies pénétrantes de l'abdomen : technique des sutures intestinales ; résection de l'intestin. VI. Œsophagotomie ; gastrostomie. VII. Gastro-entérostomie ; pylorectomie. VIII. Traitement de l'appendicite; traitement des hémorrhoïdes ; traitement du cancer du rectum; amputation périnéale; opération de Kraske. IX. Extirpation du cancer de la langue. X. Chirurgie du foie ; suture ; cholécystostomie ; cholécystectomie ; cholédochotomie. — Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis, les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 fr. S'inscrire au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Enseignement de la médecine légale psychiatrique. — MM. les docteurs en médecine, les internes des hôpitaux et les étudiants parvenus au terme de leur scolarité sont admis, sur présentation de leur carte, à assister à la visite du médecin en chef de l'Infirmerie spéciale

(1) Dubouchet (A.). *Les anciens Diplômes de l'Ecole de Médecine de Montpellier. Gaz. hebd. de Soc. Méd. de Montpellier*, 1884, VI, 49, 61, 73, 85, 99, 109, 121.

du Dépôt. M. Paul Garnier, le mercredi et le vendredi, d'une heure et demie à trois heures, Quai de l'Horloge, n° 3. Après trois mois d'assiduité à cette clinique, *un certificat de stage médico-légal psychiatrique* sera délivré par la Faculté de Médecine.

Laboratoire de Pathologie expérimentale et comparée. — *Conférences pratiques et techniques de pathologie expérimentale* sous la direction de M. le Professeur Chantemesse, assisté par MM. Lamy, chef du Laboratoire, Ramond, Segall, Ravaut, Brcandet, Armand-Delille, Meyer et Guerbet. — Programme des conférences : 1. Exposé général. But des conférences. — Expérimentation sur les animaux. Contention. Anesthésie. Curarisation. Méthode graphique. 2. Appareil circulatoire : cœur et vaisseaux ; pression artérielle. Influence du système nerveux. Action des poisons. 3. Respiration. Influence du système nerveux. Asphyxie. — Calorimétrie. 4. Fonction urinaire. Sécrétion et excrétion de l'urine. Influence du système nerveux. Injections intra-veineuses. 5. Foie. Sécrétion et excrétion biliaires ; pigments biliaires. Fonction glycogénique. Glycosurie alimentaire. 6. Estomac. Sécrétion gastrique ; agents modificateurs ; influence du système nerveux. Fistule gastrique. Digestion gastrique. 7. Glandes vasculaires sanguines : Corps thyroïde, capsules surrénales, pancréas. Ablation : mode opératoire, effets. 8. Système nerveux. Cerveau : centres moteurs. — Épilepsie expérimentale. Bulbe rachidien : lésions expérimentales. 9. Système nerveux (*suite*). Moelle épinière : lésions expérimentales. Étude générale des réflexes. Ponction lombaire ; injections intra-arachnoïdiennes. 10. Système nerveux (*suite*). Nerfs et muscles. Réactions électriques. Poisons. 11. Étude des Poisons. Plan général de l'étude expérimentale d'un poison. Exemples pris parmi les principaux poisons. Comparaison des poisons minéraux et végétaux. 12. Étude cryoscopique des liquides organiques. Détermination du degré de congélation et de la tension osmotique. 13. Stérilisation. Milieux de culture des microbes. Préparation des pièces anatomiques (fixation, durcissement, coupes histologiques). Colorations. 14. Étude hygiénique de l'eau potable (Analyse chimique et bactériologique). 15. Diagnostic bactériologique des maladies virulentes (tuberculose, fièvre typhoïde, choléra, morve, paludisme, peste). 16. Technique de l'examen du sang et de la lympbe à l'état normal et pathologique. Les droits à verser sont de 100 francs. Les conférences auront lieu au Laboratoire de pathologie expérimentale et comparée, les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures, à partir du mardi 14 mai 1901. Le nombre des auditeurs est limité à 12. Chacun d'eux sera appelé individuellement à pratiquer, sous la surveillance du chef de Laboratoire, les principales opérations et expériences énoncées au programme. Seront seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. S'inscrire au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Concours pour les prix à décerner a mm. les élèves internes en pharmacie des hôpitaux et hospices. — Année 1901. — Le concours annuel pour les prix à décerner aux élèves internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sera ouvert le lundi 10 juin 1901, à midi précis, dans l'Amphithéâtre de l'Assistance publique, avenue Victoria, n° 3. MM. les internes sont prévenus qu'en exécution des dispositions du règlement sur le service de santé, tous les internes en pharmacie des hôpitaux et hospices sont tenus de prendre part à ce concours, sous peine d'être considérés comme démissionnaires et, comme tels, d'être privés du droit de continuer leur service dans les hôpitaux. Ils devront en conséquence, se faire inscrire au secrétariat général de l'Administration, de onze heures à trois heures, du lundi 13 mai au samedi 25 du même mois inclusivement.

Concours d'Agrégation (chirurgie et accouchement). — Dans la séance du 28 mars, M. Keim, a traité de *l'étiologie et pathogénie des rétrécissements du bassin.* ; dans la séance du 29 mars, M. Bouchacourt, *des Indications de l'accouchement prématuré artificiel.* A la séance du 15 avril, M. Brindeau a traité *des déformations de la tête fœtale dans les accouchements normaux et pathologiques.* A la séance du 16 avril, M. Dubrisay a traité *des modifications normales et pathologiques des articulations du bassin pendant la grossesse et l'accouchement.* A la première séance du 17 avril, M. Andérodias a traité *des difficultés du troisième temps de la version par manœuvres internes (extraction).*

Enseignement hospitalier à Paris. — M. P. Le Gendre : tous les samedis, à 10 heures (à partir du 4 mai), conférence de pratique médicale et de thérapeutique.

Faculté de Médecine de Toulouse. — M. le Dr Baroier, agrégé, est chargé d'un cours de physiologie pendant la durée du congé accordé à M. Abélous (jusqu'au 30 novembre 1901).

Faculté de Médecine de Nancy. — M. Potron est chargé des fonctions de chef des travaux d'histoire naturelle.

École de Médecine de Nantes. — M. le Dr Chartier, professeur de clinique médicale, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire.

Ecole de Médecine d'Angers. — M. Rogbet, suppléant, est chargé d'un cours de pathologie interne pendant la durée du congé accordé à M. le Pr Thibault.

Ecole de Médecine de Caen. — Un Concours s'ouvrira, le 4 novembre 1901, devant la Faculté de Médecine de Paris, pour un emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture du dit Concours.

Ecole de Médecine de Limoges. — M. Donnet, suppléant, est chargé d'un cours de pathologie externe et de médecine opératoire pendant la durée du congé accordé à M. le Pr Raymond.

Ecole de Médecine de Reims. — Un Concours, s'ouvrira, le 28 octobre 1901, pour l'emploi de chef des travaux chimiques.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Assistance publique de Paris. — M. Thuillier, secrétaire général de l'Assistance publique de Paris, est délégué pour remplir les fonctions de directeur de cette administration, vacantes par suite du décès de M. le Dr Henri Napias.

Internat d'Hendaye. — Un Concours pour deux places au sanatorium d'Hendaye s'ouvrira le lundi 17 juin 1901. — Se faire inscrire à l'Administration de l'Assistance publique du 20 mai au 1er juin. L'indemnité annuelle est fixée à 1,000 fr, indépendamment du logement, de la nourriture, du chauffage, de l'éclairage et du blanchissage. L'entrée en fonction aura lieu le 1er juillet 1901.

Asiles publics d'Aliénés de France. — M. Le Roux, directeur honoraire à la Préfecture de la Seine, est nommé membre de la Commission de Surveillance des Asiles publics d'aliénés, en remplacement de M. Barbier, président honoraire.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — M. le Dr Troisier, médecin des hôpitaux, pose sa candidature au fauteuil de M. Potain dans la section de pathologie médicale. — Pour le fauteuil de M. Bergeron, nous ignorons encore le nom des candidats sérieux, car la candidature posée n'a aucune chance, à ce qu'on raconte.

Académie des Sciences de Paris. — L'Académie a procédé à l'élection d'un membre titulaire de la section de botanique, en remplacement de M. Chatin père. Au premier tour de scrutin, M. Zeiller a été élu par 35 voix contre 22 à M. Renault, assistant au Muséum d'histoire naturelle. Ancien élève de l'École polytechnique, ingénieur des Mines et professeur à l'École des Mines, M. Zeiller est l'auteur de nombreux travaux sur l'identification et l'étude des végétaux fossiles, et vestiges des premiers âges du monde.

Association des anciens Internes des Hôpitaux de Paris. — L'assemblée générale de l'Association amicale des internes et anciens internes en médecine des hôpitaux de Paris a eu lieu le samedi 27 avril dernier dans le grand amphithéâtre de l'administration de l'Assistance publique, sous la présidence de M. le Pr Tillaux. Après la lecture du rapport du secrétaire et du compte rendu financier, il a été procédé au dépouillement du scrutin pour les élections au comité. MM. Crouzon, F. Guyon, Lubet-Barbon et Jayle ont été proclamés membres du Comité pour quatre ans.

Banquet annuel de l'Internat en Médecine. — Le banquet annuel des Internes en Médecine et en Chirurgie des Hôpitaux de Paris, a eu lieu au restaurant Marguery, 34, boulevard Bonne-Nouvelle, le samedi 27 avril, à 7 heures et demie, sous la présidence de M. le Pr Guyon.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — *La tenue des médecins militaires.* — Nous nous sommes fait l'écho d'une information relative à la nouvelle tenue que le Comité technique de Santé s'apprête à soumettre au Ministre pour les médecins militaires. Un de nos correspondants nous prie de faire remarquer « à qui de droit » que cette question de changement de tenue a été agitée à plusieurs reprises par une minorité avide de modifications vestimentaires, mais que M. de Freycinet l'a résolue par voie de referendum, il y a trois ans environ. Une circulaire ministérielle a prescrit aux divers services administratifs et de Santé de faire savoir aux directions compétentes si le dolman ou la tunique devaient être adoptés pour le personnel officier. La majorité des officiers du corps de Santé s'est prononcée pour le *statu quo*, c'est-à-dire le maintien du dolman. Nous ne pensons pas que cette majorité ait changé d'avis depuis 1898. Le ministre, de l'avis de la même majorité, devrait bien supprimer la giberne qui ne sert à rien, sinon à encombrer le médecin, déjà pourvu d'un revolver, d'une épée, d'une lorgnette et d'un porte-cartes. La seule modification qu'il conviendrait d'établir serait l'adjonction d'un caducée (signe distinctif du médecin) au bandeau du képi.

Les médecins de réserve et de la territoriale. — Le *Journal officiel* publie un tableau de répartition entre les gouvernements militaires de Paris et de Lyon et les divers corps d'armée, des médecins de réserve et de l'armée territoriale convoqués pour des périodes d'instruction en 1901. Ces médecins pourront profiter des dispositions récentes qui permettent aux officiers d'accomplir leur période par fractions d'au moins huit jours.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe Brochet est nommé pour une période de cinq ans, professeur de petite chirurgie et se séméiologie médicale à l'École annexe de Médecine navale de Rochefort. M. le médecin de deuxième classe Erdinger, du port de Cherbourg, est désigné pour aller servir sur le *Scorpion*, en remplacement de M. le Dr Ferrandini. M. le médecin de première classe de Gouyon de Pontouraude, du port de Rochefort, est désigné pour servir au 3e régiment d'infanterie coloniale dans ce port,

en remplacement de M. Vivien. M. le médecin de première classe MAYOLLE, du port de Lorient, est désigné pour aller servir au 1er régiment d'infanterie coloniale à Cherbourg, en remplacement de M. Damany. M. le médecin de première classe GALBRUNER, du port de Rochefort, est désigné pour aller servir au 2e d'artillerie coloniale à Cherbourg, en remplacement de M. Bellard. M. le médecin principal DRAGO, du cadre de Toulon, actuellement en service à Cherbourg, est désigné pour embarquer comme médecin-major sur l'*Amiral Baudin* (escadre du nord), en remplacement de M. Esclangon.

MÉDECINE D'ETAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 16e semaine, 1,031 décès au lieu de 1,016 la semaine précédente et de 1,059, moyenne ordinaire des semaines d'avril. La fièvre typhoïde n'a causé aucun décès. La variole a causé 11 décès, dont 3 dans le quartier de la Gare. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'est élevé à 92. La rougeole continue à être rare pour la saison. Elle n'a causé que 15 décès (au lieu de la moyenne 32). La scarlatine a causé 2 décès (au lieu de la moyenne 4), la coqueluche, 7 (au lieu de la moyenne 8), la diphtérie, 13 (au lieu de la moyenne 9). Il y a eu 42 morts violentes, dont 23 suicides. On a célébré à Paris 805 mariages : l'élévation exceptionnelle de ce chiffre est due à la fin du Carême. On a enregistré la naissance de 1,090 enfants vivants (555 garçons et 534 filles), dont 797 légitimes et 293 illégitimes. Parmi ces derniers, 30 ont été reconnus immédiatement.

La Variole à Paris. — La persistance de l'épidémie de variole qui sévit à Paris est inquiétante, car récemment, elle causait encore dix décès. Née dans les premières semaines qui ont précédé l'Exposition, cette épidémie aurait été presque enrayée grâce aux précautions prises par l'Administration, et aussi par l'empressement de la population parisienne à se faire vacciner. Il faudrait qu'on engageât de nouveau, par des affiches multiples, le public à se faire revacciner.

Œuvre des Dispensaires antituberculeux. — On sait qu'une Commission spéciale a été nommée par le Ministre de l'Intérieur pour déterminer les moyens pratiques de combattre la tuberculose. Conformément aux conclusions de cette Commission, une œuvre des dispensaires antituberculeux vient de se créer pour assurer dans chaque centre populeux la préservation et la guérison de cette terrible maladie. Nous apprenons qu'avec le patronage de M. le Dr BROUARDEL, président d'honneur de l'œuvre, le Dr BONNET-LÉON a fondé à Montmartre, 115, rue Marcadet, le premier des dispensaires antituberculeux de Paris. Le Comité se compose de MM. les Drs F. BONNON, P. AUBERT et PARENT. Le Comité local est formé par des notabilités de Montmartre sous la présidence d'un philanthrope bien connu, M. A. Duval. L'inauguration officielle de ce dispensaire aura lieu à la mairie du dix-huitième, dans le courant de mai.

Œuvre de la Tuberculose humaine. — Conférence faite sous la présidence de M. Georges Berry, député de la Seine, par M. le Dr BERNHEIM. Sujet de la Conférence : *La Tuberculose considérée au point de vue social, économique et patriotique.* — *Moyens pratiques de la combattre.* — *Les Dispensaires antituberculeux.* — La Conférence a eu lieu le lundi 6 mai, à 8 heures 1/2 du soir, à la grande Salle des Fêtes de la Mairie du neuvième arrondissement, rue Drouot.

Un cas de Suture du cœur. — Le monde médical s'intéresse à l'issue d'une opération qui vient d'être tentée à Saint-Louis (Etats-Unis). Il s'agit d'un patient qui avait reçu un coup de poignard au cœur. L'organe mis à nu et sorti de la cavité thoracique, le chirurgien procéda à la suture de la plaie ; puis, comme le malade avait cessé de respirer, on recourut à la respiration artificielle et on termina par des injections intra-veineuses d'une solution de sel marin. Le blessé est vivant et on conserve l'espoir de le sauver. — Mais il s'en faut que ce soit là le premier cas *guéri* de suture du cœur : ceux de Rehn (1877) et Perroz-Zani sont bien antérieurs (1877). M. le Dr MIGNON, vient tout récemment d'en présenter un cas à la Société de Chirurgie ; c'est le premier fait d'origine française.

Empoisonnement par le chlorure de zinc. — Un accident grave s'est produit, il y a quelque temps, à l'hôpital Lariboisière. Une dame, admise pour grippe légère, est morte le lendemain dans les conditions suivantes. Il était prescrit par le médecin d'administrer presque chaque jour aux malades un lavement composé d'eau, de miel de mercuriale et de glycérine. Une infirmière fut chargée d'opérer le mélange en puisant les ingrédients nécessaires dans des cruches en terre déposées dans une armoire spéciale. Le remède préparé fut administré à six malades de la salle. Pour quatre d'entre elles, rien d'anormal ne se produisit ; mais les deux autres furent prises quelques instants plus tard d'étouffements et d'hémorragie intestinale. On leur donna des soins immédiats ; mais, si l'une des malades se calma peu à peu, il n'en fut pas de même de sa compagne, dont les douleurs augmentèrent sans cesse et qui mourut la nuit suivante. Le directeur de l'hôpital commença aussitôt une enquête sur ces accidents. D'abord on crut que les remèdes avaient été donnés trop chauds ; mais on renonça à cette hypothèse lorsqu'après avoir analysé ce qui restait du mélange, on s'aperçut qu'il contenait une forte proportion de *chlorure de zinc*. Lorsque l'infirmière avait voulu mélanger à l'eau et à la glycérine un peu de miel de mercuriale, on s'était aperçu que la cruche, d'une contenance de dix litres, qui contenait ce médicament, était presque vide. Elle avait alors avisé une cruche voisine de même couleur, qu'elle croyait contenir du miel également, et y avait puisé, sans plus réfléchir. Malheureusement, cette dernière cruche contenait une solution de chlorure de zinc.

Peste. — *Le Cap.* — Relevé des cas de peste au Cap pour la semaine dernière : Admis dans les hôpitaux : 63, dont 22 Européens. Décédés : 32, dont 9 Européens. En traitement : 127, dont 43 Européens.

DIVERS [61]

Les Savants à l'Académie française. — Le fauteuil de M. Joseph Bertrand, où a pris place M. Berthelot, a été déjà occupé par six maîtres de la Science : Buffon, Vicq d'Azir, Cabanis, Destutt de Tracy, J.-B. Dumas et Joseph Bertrand ; et par deux grands hommes de Lettres : Boileau et Guizot. Les autres prédécesseurs de M. Berthelot sont deux magistrats : Séguier et Bazin de Bezons ; le lieutenant-général de police René d'Argenson, et deux archevêques : J. d'Estrées, qui succéda dans son diocèse au « Cygne de Cambrai », et Languet de Gergy, qui du siège archiépiscopal de Sens exalta les miracles de Marie Alacoque, fondatrice de la dévotion au Sacré-Cœur, triomphante aujourd'hui en la basilique de Montmartre !

Les Médecins Gouverneurs aux Colonies. — M. le Dr BALLAY, gouverneur général de l'Afrique occidentale française, est arrivé à Paris, venant de Bordeaux. On sait avec quelle admirable abnégation M. le Dr Ballay alla prendre naguère possession de son poste, en pleine épidémie de fièvre jaune. Depuis, la situation au Sénégal s'est beaucoup améliorée et la colonie aura repris sous peu son activite normale. Le gouverneur général de l'Afrique occidentale française a pleine confiance dans le projet des travaux prescrits par la mission sanitaire, rentrée depuis peu en France.

Médecins étrangers à Paris. — M. le Dr WAUGH, délégué du Gouvernement du Chili et en mission chirurgicale en Europe, vient d'arriver à Paris.

Nous signalerons ainsi désormais, à nos maîtres et amis, l'arrivée dans la Capitale des délégués étrangers, de façon à ce que ces confrères puissent être reçus chez nous avec tous les bonneurs qu'ils méritent.

Le Dîner Médical du Cercle Volney. — Après le diner médical mensuel du Cercle Volney, qui a eu lieu le 22 avril, M. le Dr MATIGNON, médecin militaire, a fait une très intéressante conférence, avec nombreuses projections, sur le siège des légations à Pékin, lors des récentes affaires de Chine.

Notre très distingué confrère a tenu son select auditoire sous le charme pendant plus d'une heure ; et nous avons tous vécu avec lui, pendant ces courts instants, les tristes jours passés par notre vaillante ambassade dans le quartier des Etrangers. M. Matignon a insisté sur le caractère des Boxers, sur le rôle de l'hystérie et de la suggestibilité dans cette émeute digne de l'an Mille, et nous a fait deviner les souffrances endurées par les Européens durant le long mois d'attente des troupes alliées.

Les Médecins et les Sports. — A la finale de l'Académie de fleuret, section des amateurs, salle des fêtes du Grand-Hôtel, remarqué, parmi les tireurs, M. le Dr GUILLEMARD, qui obtient une médaille d'argent. — Au cirque Molier, intéressante épreuve organisée par l'Halterophile-Club. Avant la présentation des concurrents, M. le Dr HAMON a fait une intéressante causerie sur la *Culture physique*.

Les Duels de Médecins — Une rencontre à l'épée a eu lieu à la Grande-Jatte, entre M. le Dr JOUVE et M. Galard. Les témoins étaient, pour le Dr Jouve, MM. le baron de Vaux et Skilozzi ; pour M. Galard, MM. Aubert et Duvand. A la première reprise, M. le Dr Jouve a été atteint au bras d'une blessure, qui, sur l'avis des médecins, a mis fin au combat.

M. le Dr Jouve ne figure pas dans les annuaires comme exerçant à Paris. Il y des Drs Jouve habitant à Toulouse, dans l'Eure, et le Gard.

Les Médecins et le Monde. — Récemment, soirée musicale très intéressante chez Mme et M. le Dr SUAREZ DE MENDOZA. Parmi les invités, MM. les Drs THIERRY et LEGUEU, professeurs agrégés, E. DOYEN, GALEZOWSKI, etc. — Le 11 mai, soirée chez M. le Dr GALEZOWSKI. — M. Albert Constant, avocat à la Cour d'Appel de Paris, épouse Mlle Jeanne Hallopeau, fille de M. le Dr HALLOPEAU, médecin des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de Médecine, chevalier de la Légion d'honneur.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie*, de Paris. — 707.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 20. — 18 Mai 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN,** Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

61 (09) (07).

La Chaire d'Histoire de la Médecine à la Faculté.

Le Ministre de l'Instruction publique vient de nommer le professeur d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris, dont la chaire était vacante par suite de la permutation de M. le Pr Brissaud. C'est M. le Dr DÉJERINE, professeur agrégé et neurologiste des plus distingués, qui est l'heureux élu, comme nous l'annonçons plus loin. Adressons-lui d'abord tous nos compliments pour son entrée triomphante dans le giron de l'arche sainte, car il est de ceux qui ont toujours mérité d'en être à bien des points de vue, en regrettant toutefois que son exposé de titres soit si pauvre en recherches historiques, et qu'il y pénètre par une porte aussi peu appréciée.

Mais cela n'a aucune importance. Tout le monde sait que M. le Dr DÉJERINE ne monte dans cette chaire que pour en descendre au plus tôt, et gagner, dès que cela lui sera permis, des régions plus élevées, sinon plus éthérées et plus calmes : à savoir une chaire de Clinique, pour laquelle il est très désigné. Le tout est, en effet, de s'entendre ; et ce n'est pas d'aujourd'hui que nous avons à enregistrer pareilles aventures....

Aussi l'étonnement de notre excellent maître, M. Laborde, qui, dans le dernier numéro de la *Tribune médicale*, s'élève avec son énergie coutumière contre semblables errements, n'amènera-t-il aucun changement dans nos mœurs, car il est une chose de laquelle on ne triomphera jamais : l'intérêt personnel. Et, on aura beau faire, jamais la Faculté ne laissera pénétrer dans son sein un *Historien médical, un vrai*, quelque valeur qu'il puisse avoir — et cela par principe ! — s'il n'est pas d'abord *agrégé*.

Entre nous, avouons qu'on ne saurait lui en faire un reproche. Elle défend ses prérogatives et personne ne doit y trouver à redire. Périssent plutôt les travaux personnels et utiles, périsse plutôt la Science elle-même qu'un Principe ! Ce n'est pas pour rien que l'Europe nous envie nos codes, nos lois et nos concours. Et tout cela n'est pas près de changer. Cela laisse au moins la « Faculté » aux esprits originaux de pouvoir se distinguer, sans être « Professeur » !

MARCEL BAUDOUIN.

614.2

L'AUTOMOBILE MÉDICALE

Détails de la construction du Type pour Médecins de Campagne.

[Projet Marcel Baudouin] *(Suite)* (1).

Nous avons reçu plusieurs lettres de confrères de province à la suite de la publication récente (1) de notre projet d'Automobile médicale pour la campagne. Toutes demandent des détails plus précis sur la construction ; nous allons les donner de suite. En même temps, nous réfuterons les objections qui nous ont été faites ; et qui témoignent chez quelques-uns de nos correspondants d'idées très spéciales, certes intéressantes, mais malheureusement impossibles à résondre à l'heure actuelle, étant donné la voie dans laquelle se sont engagés tous les fabricants, à la suite de nombreuses expériences.

Comme exposé, nous suivrons, pour répondre aux questions posées, le plan de notre dernier article. Il sera plus facile ainsi pour nous d'éviter des redites.

CARROSSERIE. — Nous avons dit que la voie aurait 1 m. 30, d'axe en axe des moyeux, la largeur de la carrosserie étant de 1 m. 10.

On a ainsi 0,55 cent. par personne : ce qui est très suffisant. Les chaises de salle à manger, par exemple, ne font, en effet, on l'oublie trop, que 0,40 cent. ! 1 m. 30 de voie est déjà beau. On se tirera très facilement ainsi des chemins défoncés. Cela ne fatigue pas du tout le mécanisme.

On nous avise que nous avons trop peur des ornières et qu'il est inutile d'élever si haut la voiture. Cette objection n'a pas grande valeur pour nous, car la majorité des praticiens a affaire à de mauvaises routes et à des chemins de traverse, surtout l'hiver. Nous croyons donc devoir, sur ce point, ne pas changer d'avis.

Construction. — Un correspondant demande un coupé plus gracieux, un châssis *cintré*, au lieu d'un châssis droit : « Le cintrage pourrait partir, dit-il, du changement de vitesse. Le châssis est-il en bois ou en tubes d'acier, ajoute-t-il ? » — Répondons de suite que notre châssis est *cintré* et en tubes d'acier étiré sans soudure.

Ce châssis est *double* ; il se compose : 1° d'un 1er châssis en tubes d'acier cintré, qui supporte les ressorts et la carrosserie, ainsi que la transmission de l'arrière (pignons d'angle) ; 2° d'un 2e châssis, en aluminium, fixé sur le 1er au moyen de boulons semblables et immuablement placés et qui supporte, lui : moteur, plateaux d'embrayage et changement de vitesse ; d'où la facilité, du reste déjà signalée de séparer le 1er du 2e, et de régler ce dernier et les pièces qu'il supporte, indépendamment dudit 1er, qui est fixe et solide. Cette innovation mérite d'ailleurs une attention spéciale, par sa commodité et son côté pratique ; et nous y reviendrons dans un autre article (*Fig.* 73).

Les matériaux employés étant de premier choix, y compris la peinture, la voiture pourra séjourner à la pluie aussi longtemps que l'ancien cabriolet.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, n° 15, 1901, p. 113.

D'autre part, tout le mécanisme sera complètement à l'abri : ce qui le prouve, c'est qu'on peut laver tous les jours la voiture à grande eau.

Mécanisme. — Le moteur est à refroidissement par circulation d'eau autour de la culasse et du cylindre, qui sont venus d'une seule pièce de fonte.

Vitesses. — Nous avons adopté trois vitesses : 8, 16, et 25 kilom., et un moteur de 4 chevaux 1/2. Au début, nous avions pensé à n'avoir que *deux vitesses*, une petite et une moyenne (8 et 20), pour diminuer les frais de construction.

Or, on nous a écrit : « Avec 4 chevaux 1/2, on ne pourra faire que de la petite vitesse ; et, comme l'automobile a sa raison d'être pas une notable partie de force par ses engrenages.

La voiture, qui ne pèsera guère plus de 400 kg., pourra monter toutes les côtes avec 3 personnes, à 8 km. à l'heure environ. La dite cote de ces côtes pourra aller jusqu'à 15 0/0 environ, sans difficulté pour la bonne marche.

Le mécanisme de mise en marche du moteur se fait à l'aide d'une manivelle, agissant directement sur l'axe de distribution du moteur, dépassant à l'avant et sortant du capot d'aluminium qui recouvre l'avant.

Le moteur parti, la manivelle est repoussée d'elle-même à l'aide d'un pan incliné de l'axe de distribution et sans aucun danger de recul quelconque.

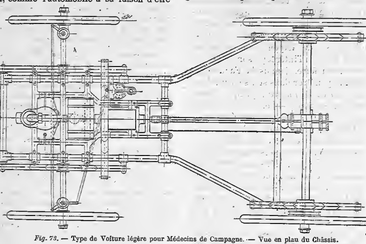


Fig. 73. — Type de Voiture légère pour Médecins de Campagne. — Vue en plan du Châssis.

dans une vitesse plus grande et plus soutenue, qui amène une économie de temps, il faut un moteur plus puissant. On compte, on le sait, un cheval par 100 kilos de poids mort ; mais cela n'est vrai que pour une promenade. Nous demandons six chevaux ».

Les Hommes sont tous les mêmes, y compris les Médecins ! Ils ont trouvé qu'il était presque déshonorant de ne pouvoir aller qu'à 20 km., au début du xxe siècle ! Ils demandent du 30 ; ils auront du 25 (1).

Pourtant, les trois vitesses ont un peu de bon, étant donné que le moteur est à l'avant ; elles lui donneront toute la souplesse nécessaire, et on n'aura ainsi plus rien à lui reprocher.

Le moteur est du type 4 chevaux 1/2 *effectifs*, et non pas 4 chevaux 1/2 *sur le papier*. En industrie automobile, il y a là une nuance, car il est d'usage, en effet, de toujours majorer. Or, notre type de quatre chevaux et demi sera *réel* ; et *il suffira parfaitement*, étant donné surtout le mode de construction de notre voiture, qui n'absorbe

(1) On fera ultérieurement, s'il est besoin, une voiture de 6 à 8 chevaux, mais sur *commande spéciale*.

Allumage. — C'est là une grosse question et les avis sont très partagés. On accuse le système adopté d'occasionner une dépense électrique considérable. On dit fragile les accumulateurs employés ; et on prétend qu'à la campagne on ne pourra pas les recharger facilement. De plus, les accumulateurs demanderaient beaucoup de surveillance. — Il est facile de répondre à ces objections.

En réalité, les accumulateurs ne se déchargent jamais facilement, quand il n'y a pas de court circuit. Ils ont au contraire le grand avantage de se recharger très facilement et à peu de frais : 1 fr. 75 ou 2 fr. au maximum. Ils n'ont aucune fragilité, étant garantis par un bac de celluloïd transparent. Le médecin aura à sa disposition : 1° les accumulateurs ; 2° une batterie de piles sèches de secours, en cas de voltage trop défectueux des accumulateurs ; cette batterie peut facilement marcher six mois dans ces conditions, et être utilisée à d'autres points de vue.

Quelques-uns de nos confrères se demandent s'il ne vaudrait pas mieux instituer pour le moteur un allumage mixte, pour éviter les surprises électriques si désagréables et le soin de la recharge des accumulateurs en temps opportun ; si l'on ne pourrait pas adjoindre à l'allumage électrique l'allumage à incandescence.

Peu d'automobilistes sont, en réalité, partisans de ce système et de l'allumage à incandescence, qui nécessite quelques impedimenta toujours encombrants.

L'allumage au trembleur indéréglable à la bobine préconisé ne cause aucun ennui et le contact régulier de la came d'allumage en fibre isolante ne donne aucun raté. Tout cela est de la plus grande simplicité.

Freins. — On veut que les freins soient d'une surveillance et d'un réglage des plus faciles. On demande à ce qu'ils puissent servir contre le recul et qu'ils soient puissants.

Tous ces desiderata sont réalisés. Les deux freins à pédales sont doués d'une grande sécurité et ont l'avantage de ne rien ajouter de disgracieux à l'aspect de la voiture, comme le fait souvent un levier de côté.

Ils sont très facilement réglables au moyen des tiges filetées à cet effet, qui permettent de les tendre ou détendre en cas de besoin.

Le frein des moyeux agit contre le recul de la voiture. Le poids minime de l'automobile peut éviter une béquille. Néanmoins, rien n'est plus simple que de mettre une *béquille*, à la volonté du médecin, s'il habite des pays à fortes côtes. Cette pièce est complètement indépendante du mécanisme lui-même.

Embrayage. — On nous demande que la mise en marche soit possible, sans descendre de voiture, et que le mécanisme d'embrayage soit puissant, pratique, facile à surveiller et à « soigner ».

L'embrayage de la voiture est *très sûr*. Il est à friction par cones, avec cuir intérieur sur le plateau mâle en bronze. Le moteur mis en marche entraîne les plateaux d'embrayage et tous les pignons de changement de vitesse qui tournent *fous* sur l'arbre de transmission. L'embrayage à une vitesse quelconque fait seul tourner cet arbre progressivement. — La voiture se met en marche très-simplement, en embrayant la griffe du changement de vitesse au moyen du volant inférieur qui vient se placer dans l'encoche de la première vitesse.

Circulation d'eau. — Beaucoup de nos confrères craignent la circulation d'eau. Ils disent : « L'emploi de la voiture l'hiver, par un froid piquant, n'ira pas sans grands inconvénients. L'emploi de l'eau, de la pompe, sont d'ennuyeuses complications. Pendant qu'on examine un malade, le moteur sera gelé, fendu, hors d'usage. D'autre part, vider l'eau à chaque arrêt, c'est une perte de temps et un véritable souci. Certaines maisons ont supprimé la pompe ? N'y aurait

il pas moyen d'en faire autant ? A quand le moteur idéal sans eau ? »

Comme l'a signalé spirituellement l'un de nos correspondants, c'est certainement là de l'*Hydro-pompo-phobie* !

Le moteur à circulation d'eau est, en effet, à l'heure présente, le seul pratique ; car il a l'avantage de ne pas chauffer et de donner toujours sa même force : 4 chevaux 1/2. Il est inutile de vider l'eau et il n'y a *aucune crainte de gelée*. Pour cela, il suffit d'ajouter de la GLYCÉRINE en quantité suffisante. Une fois cette adjonction faite, l'eau n'est plus à changer par la suite, et peut servir très longtemps.

La pompe, actionnée par une poulie de friction sur le plateau femelle d'embrayage, est le meilleur agent de circulation d'eau ; et on peut la supprimer uniquement lorsqu'il s'agit de moteurs faibles, de 2 chevaux 1/2 à 3 chevaux. Dans ce cas, la circulation se fait par thermosiphon ; mais ce moyen n'est pas à préconiser pour la voiture. La pompe ne crée, une fois en place, et réglée, *aucun ennui*.

Le radiateur est placé à l'avant ; il est le plus petit petit possible, en un seul paquet, et à la hauteur du bas du moteur. Il est tout à fait à la disposition de l'air qui le rafraîchit (1). (*A suivre*). M. B.

ACTUALITÉS.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

61 (07) (09)

Nomination de M. le Dr J. J. Déjerine à la Chaire d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Médecine de Paris.

Par décret du 9 mai 1901, M. J. J. DÉJERINE, agrégé des Facultés de Médecine, est nommé Professeur d'histoire de la médecine et de la chirurgie à la Faculté de Médecine de Paris.

M. Déjerine est le sixième titulaire de cette chaire, due à la libéralité d'un ancien maître des Requêtes au Conseil d'État, M. Salmon de Champotran, qui laissa par testament à l'État une somme de 150,000 fr. pour la fondation d'une chaire d'histoire de la médecine destinée par lui à son médecin, le Dr CUSCO. Ce dernier déclina cet honneur en faveur de son ami, l'érudit DAREMBERG, qui depuis 1864 était chargé d'un Cours complémentaire de l'Histoire de la Médecine au Collège de France, et qui fut nommé, en effet, le 2 mai 1870, à cette chaire, supprimée depuis 1822. Ce n'était que justice : le nouveau titulaire était, sans conteste, l'un des plus savants et des plus distingués historiens de la Médecine.

Daremberg, qui mourut en 1872, « n'avait pas eu le temps de fonder l'enseignement qu'il inaugurait à la Faculté. Ce que la maladie ne lui avait pas permis, LORAIN (1872-1875) réussit à le faire, au-delà même de toute espérance, grâce à ses remarquables qualités professorales » (1). La chaire, déclarée vacante le 15 janvier 1876, fut attribuée le 28 mars 1876 à M. le Pr PARROT, « esprit vraiment chercheur, sachant utiliser



M. le Dr DÉJERINE,
Professeur d'Histoire de la Médecine (1901).

tous les procédés de la Science moderne et possédant toutes les qualités du professeur », contre M. Ollivier, bibliothécaire de la Faculté de Médecine, qui se représenta en 1879, contre M. le Pr LABOULBÈNE.

Par décret en date du 20 janvier 1879, M. Parrot fut transféré sur sa demande dans la chaire de clinique des maladies des enfants, nouvellement créée, et remplacé le 12 avril 1879 par M. LABOULBÈNE, élu au 3e tour au Conseil de la Faculté, après une lutte très vive contre M. Ollivier (au 1er et 2e tour les candidats eurent 15 voix chacun ; au 3e tour, l'un des électeurs de M. Ollivier, M. le Pr Sappey, ayant quitté la salle du vote, M. Laboulbène conserva ses 15 suffrages et M. Ollivier n'en obtint que 14 (2). M. Laboulbène était l'auteur d'une *Histoire de l'Hôpital de la Charité de Paris de* 1606 *à* 1878, plaquette de 45 pages ; il mourut en décembre 1898, sans avoir demandé à permuter, ainsi qu'il s'y était engagé (3).

M. BRISSAUD, dont la nomination était décidée depuis longtemps, lui succédait en juillet 1899. Il était l'auteur de l'*Histoire des expressions populaires relatives à l'Anatomie, la Physiologie et la Médecine*, Paris, 1888 et 1892. Par décret du 1er avril 1901, la chaire était déclarée vacante par suite du transfert de M. Brissaud à une autre chaire.

Le nouveau titulaire de la chaire d'Histoire de la Médecine, dont le bagage scientifique, bien que considérable, n'a qu'une parenté assez éloignée avec celui de Daremberg, est né à Genève, le 3 août 1849. Interne des Hôpitaux le 23 décembre 1874, reçu docteur de la Faculté de Médecine de Paris en 1879, avec une thèse « *Recherches sur les lésions du système nerveux dans la paralysie ascendante aiguë* », récompensée d'une médaille d'argent, M. Déjerine était nommé le 15 juin 1882 médecin des hôpitaux, et professeur agrégé en 1886, attaché à l'hospice de Bicêtre en 1887, puis à la Salpêtrière. Il est l'auteur de nombreux travaux de pathologie nerveuse, qui lui ont assuré une des premières places parmi nos jeunes maîtres, et qu'il est inutile de rappeler à l'occasion d'une nomination dans un ordre d'idées tout à fait différent.

LES PROFESSIONS MÉDICALES.

613.1

Les Herboristes de France.

Les Herboristes de France ont été convoqués récemment à se réunir en un banquet fraternel. Paris en compte mille, et tous les départements ensemble un peu moins ; et il y avait 135 convives exactement au banquet. M. Millerand, Ministre du Commerce, devait présider ; il s'est fait remplacer par M. Maurice Certeux, attaché à son cabinet. M. le Dr Emile DUBOIS, député, s'était fait excuser. Parmi les personnes présentes, citons M. Girou, député ; Me Léchopier, avocat de l'Association des Herboristes ; Mme Perroteau, professeur d'herboristerie médicale.

Au dessert, le président de l'Association, M. Viard, a invité le Ministère du Commerce à appuyer devant les Chambres les desiderata de la corporation, qui est absolument méconnue et singulièrement maltraitée. Et il a ajouté :

« Les Herboristes, toujours sous le régime de la loi de germinal an XI, ont le droit de vendre des plantes indigènes ; mais, quand une plante comme la kola est révélée, il leur est interdit de la vendre, parce qu'elle est étrangère. S'ils en vendent, ils tombent sous le coup de poursuites et d'amendes écrasantes. Il leur est même interdit de vendre ce que les épiciers et marchands de couleurs délivrent journellement : le camphre, l'alun, l'acide borique, les sels de Vichy, l'aloès, etc. Le séné, qui est une plante, semble être de leur domaine. Non !... Parce qu'on la cultive en Algérie, qui aujourd'hui est pourtant française. Mais elle ne l'était pas en germinal an XI. »

Et cent exemples semblables ! M. Maurice Certeux, au nom du Ministre, a promis l'appui du Gouvernement, qui est depuis longtemps au courant de la situation. M. Girou, député, s'engage à soutenir en une cause aussi juste le Gouvernement. Me Léchopier, comme avocat de l'Association, a remercié les pouvoirs publics. Il voudrait bien avoir moins de procès à soutenir. Or,

(1) Nous pouvons annoncer dès aujourd'hui qu'une Société est en formation pour la construction de ces voitures et que sous peu on va se mettre à l'ouvrage. Nous répondrons à toute lettre personnelle à ce sujet (*N. d. l'Administration*).

(1) VULPIAN. *Discours prononcé aux obsèques du Pr Lorain. Prog. méd.*, 1875, p. 631.

(2) On sait que la Bibliothèque personnelle de M. Auguste Ollivier est aujourd'hui en grande partie à l'Institut de Bibliographie et que le Directeur de cet établissement est un de ses anciens internes.

(3) *Gaz. méd. de Paris*, 1898, p. 618, et 1899, n° 2 (*La chaire d'Histoire de la Médecine*).

Il lui est arrivé d'avoir à s'occuper de onze causes à la fois, tant sont faciles et arbitraires les poursuites.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES.

61(05)(06)

Association de la Presse médicale Française

Réunion du Vendredi 3 Mai 1901.

Le vendredi 3 mai 1901 a eu lieu la Réunion statutaire de l'Association de la Presse médicale française, sous la présidence de M. Laborde, syndic. — Trente-deux personnes y assistaient.

1° Honorariat (*Modification à une décision antérieure*). — Désormais, pour être nommé membre honoraire, il faudra avoir fait partie de l'Association pendant *cinq années* (au lieu de dix).

2° Elections. — M. le Dr Wurtz représentera à l'Association les *Archives de Médecine expérimentale et d'Anatomie pathologique*, en remplacement de M. le Pr Joffroy.— M le Dr Lapeyre est nommé membre titulaire (*Gazette Médicale du Centre*). — M. le Dr Lévy, ancien rédacteur de la *Rev. ill. de Polyt. méd. et chir.*, est élu membre honoraire.

3° Carte d'Identité. — Les nouvelles cartes d'identité, avec photographie, permettent individuellement l'entrée dans les deux Salons du Grand Palais ; à l'Exposition de l'Enfance ; et au Casino d'Enghien (avec un fauteuil pendant la saison théâtrale).

4° Association internationale de la Presse médicale (*Conférence préparatoire de Bruxelles*, oct. 1901). — L'Association délègue à cette Conférence deux de ses membres : MM. Janicot et Valude, de façon à être représentée officiellement à cette réunion.

Médecine et Littérature.

61 : 8

L'Ame du Médecin, d'après Spalikowski.

Dans une petite plaquette modern style, notre confrère Spalikowski se lance dans la littérature à corps perdu, et nous donne une série de courtes nouvelles et de tableaux pris sur le vif. Les titres sont significatifs : *L'anniversaire, La veuve, La meneuse, La pauvre fille, Le vieux musicien, Le médecin de la rue des Templiers, Ceux qu'on respecte, L'assemblée.* Tout cela est bien venu et écrit d'une plume alerte.

Mais tout cela est un signe des temps, n'est-il pas vrai? Les malades doivent manquer, puisque tant de nos confrères se révèlent poètes, prosateurs, agriculteurs, députés, etc. Jadis, le médecin inoccupé faisait de la science à la campagne. Aujourd'hui c'est le vieux jeu, puisqu'il compose des opéras et fait des vaudevilles !

Quo vadis ? A la conclusion, probablement, du célèbre roman de même nom (ne pas lire Memnon !).

NÉCROLOGIE

61(09)

M. le Pr J.E. Van Iterson, professeur de chirurgie à la Faculté de Médecine et recteur de l'Université de Leyde, opérateur très renommé, décédé à Leyde, à l'âge de 58 ans. On lui doit des travaux remarquables sur les *tumeurs de la vessie* (1886); la *résection du pylore* (1886); la *strumectomie* (1886); l'*actinomycose* (1889-1892); l'*entéroclyse et l'hypodermoclyse* (1892); le *traitement des rétrécissements cancéreux du tube digestif* (Congrès de Moscou, 1897), etc., etc.

M. le Dr Marcenac, ancien médecin-major, officier de la Légion d'honneur, conseiller général du Lot, décédé à l'âge de soixante-seize ans, à Saint-Vincent. C'était le doyen de l'assemblée départementale, où il représentait le canton de Luzech. — M. le Dr Douchet (de Beaucamps-le-Vieux). — M. le Dr De Laret-Lamalignie (d'Arès). — M. le Dr Véret (de Prémontré).

LES LIVRES NOUVEAUX.

617.91

Médecine et Chirurgie (*Exposition de 1900 à Paris*); par Auguste Reverdin.—Genève, 1900.

Très intéressante plaquette de notre excellent maître et ami Auguste Reverdin. Il y relate tout ce qu'il a vu comme juré de son pays, la Suisse, à notre dernière Exposition; et il s'est exclusivement occupé de la Classe XVI, c'est-à-dire celle des instruments d'art médical, à laquelle nous avons collaboré nous-même d'une façon très active, pour l'exposition rétrospective en particulier. On lira avec plaisir ces notes, rédigées, avec le brio bien connu de ce charmant causeur, et avec la compétence de l'un des maîtres de la Chirurgie de Genève. M. B.

617.60

L'art Dentaire en Médecine légale; par Amoedo (Oscar).— Paris, Masson et Cie, 1898, in-8°.

Un bel ouvrage, qui envisage à peu près toute la pathologie dentaire au point de vue spécial où l'auteur, professeur à l'École odontotechnique de Paris, s'est placé. Signalons en particulier ce qui a trait aux lésions professionnelles des dents, aux altérations particulières, aux cordonniers, aux verriers, aux souffleurs de fausses perles, aux clarinettistes, et à celles d'origine chimique. L'ouvrage contient, en outre, un chapitre très intéressant sur la jurisprudence dentaire, où l'auteur étudie avec soin le dentiste expert, les anesthésiques et leurs dangers, les infections communiquées, et surtout l'identification des cadavres par l'expert en art dentaire.

Cette publication fait très grand honneur à notre savant confrère, car elle renferme, en outre, un très grand nombre d'observations cliniques curieuses.

612.

Travaux de Laboratoire. Nouveau matériel de Laboratoire et de Clinique à l'usage des physiologistes expérimentateurs, etc.; par Roussy. — 1899, in-8°.

Superbe volume représentant le tome I d'un ouvrage plus étendu, et consacré à la description de très nombreux appareils nouveaux. La première partie est réservée aux méthodes de préhension, d'attache, d'immobilisation, etc., des animaux; elle comprend près de 150 pages.

La seconde contient l'histoire des appareils d'enregistrement et d'étude des courbes enregistrées; elle a près de 100 pages. La troisième traite de la pelliplanimétrie ou de la mesure de la surface de la peau humaine; elle est extrêmement curieuse et contient une foule d'idées neuves. Les appareils sanitaires de laboratoire occupent la quatrième partie; et l'ouvrage se termine par quelques réflexions sur l'origine et la marche de l'invention, ainsi que sur les difficultés pratiques de sa réalisation. Ce dernier chapitre mérite d'être lu avec soin par tous les chercheurs et tous les savants; ils y trouveront des paragraphes tout à fait intéressants à parcourir. Citons seulement les principaux: de la conception des idées originales; de la construction mentale; de la construction matérielle figurée, etc.

Cet ouvrage indique un auteur aux idées originales. D'ailleurs tous ceux qui connaissent M. le Dr Roussy savent que c'est un homme de la trempe des Marey, c'est-à-dire un cerveau aussi inventif qu'instruit! Toutes nos félicitations à notre confrère pour cette magnifique publication.

61:57

Etienne Geoffroy Saint-Hilaire. Lettres écrites d'Egypte; par Hamy (E.-T.). — Paris, Hachette et Cie, 1901, in-16, 280 p., 2 fig.

Belle collection de lettres inédites d'un grand naturaliste, écrites d'Égypte à ses maîtres, ses collègues et ses parents. Les médecins liront avec plaisir et intérêt toutes ces lettres, et en particulier celle adressée à Desgenettes, chirurgien de l'armée d'Egypte, car elle renferme des détails amusants pour l'histoire de l'art médical. En effet, à la page 200, on trouvera une curieuse appréciation de la célèbre *Nosographie* de Pinel, qui venait de paraître! Les lettres adressées à Cuvier, à Jussieu, à Lacépède, à la famille, donnent des renseignements très intéressants sur les travaux de Geoffroy Saint-Hilaire pendant cette magnifique campagne scientifique, organisée, avec ce sens des choses à faire par ce génial Napoléon Ier. M. Hamy a bien mérité de la Science en publiant ce document.

Le livre se termine par un appendice rempli de faits nouveaux, et l'histoire émue d'une pauvre artiste, Julie Charpentier, qui mourut à la Salpêtrière et travailla longtemps au Muséum !

6140(39)

Annuaire sanitaire de France. Rédaction et administration : 59, rue Legendre, Paris. Edition de 1900 : paraîtra en juin 1901. — Prix : par souscription, 10 fr.; après l'apparition, 15 fr. (Franco par la poste).

Notre ami, M. Desmesnard, qui a fondé la Société des Architectes et Ingénieurs Sanitaires de France, qui a organisé le Congrès d'Assainissement de 1895, et dirigé la *Revue Sanitaire*, va faire paraître sous peu: *L'Annuaire Sanitaire de France*, qui réunira en un fort volume de 14 × 20, de 600 pages environ, tous les renseignements utiles à ceux qui s'intéressent à la salubrité des villes, des habitations et des ateliers, notamment sur : L'Administration Sanitaire Centrale ; le Comité Consultatif d'Hygiène de France ; les 87 Conseils d'Hygiène Départementaux ; les 382 Comités d'Hygiène d'Arrondissement ; l'Organisation Sanitaire de Paris et des grandes Villes ; la Liste des Membres des Sociétés d'Hygiène ; des Architectes ; des Ingénieurs des Villes ; Médecins des Hôpitaux, Hospices, Asiles, etc ; les Instituts Pasteurs ; Les Commissions des Logements Insalubres ; des Bureaux d'Hygiène ; les Plombiers Sanitaires ; les Entrepreneurs de Canalisations, Egoûts et grands Travaux ; les Vétérinaires des Chefs-Lieux d'Arrondissement ; Directeurs des Etablissements privés de Bienfaisance ; les Industries ou Appareils s'appliquant à l'Hygiène des Villes, des Habitations et de l'Atelier ; en un mot, sur tous les rouages administratifs ou toutes personnalités qui, par goût ou devoir, touchent à l'Hygiène. Il contiendra, en outre, dans une partie législative : les Lois ou Décrets visant la Salubrité et actuellement en vigueur ; le Texte de la loi de Santé Générale en discussion ; une Statistique par Tableaux des conditions de Salubrité de près de 500 Villes de France,

Eaux, Egouts; la Liste des Récompenses obtenues par les Industries Sanitaires à l'Exposition de 1900; enfin, en ce qui concerne l'Hygiène des Ateliers, un groupement des Fonctionnaires de l'Inspection du Travail dans l'Industrie. L'auteur espère, avec un pareil programme, faire œuvre utile. *L'homme d'étude* trouvera dans ce volume des renseignements, aujourd'hui inconnus, et qui pourront faciliter ses relations dans le monde de l'Hygiène en France. *L'Industriel*, désireux de faire connaître un appareil ou un produit nouveau, y trouvera les adresses de ceux qu'il peut intéresser ou qui sont susceptibles d'être appelés, en faisant partie des diverses Commissions, à formuler un avis à son égard. [A.P.S.].

Variétés et Anecdotes.

61 : 9

La Maladie de Napoléon Ier.

Un confrère, qui signe M. le Dr L. Bourg, dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (1), dit : « Je crois qu'on arrivera à démontrer que la phtisie, pas plus que la légère hypertrophie du foie, n'a été la cause déterminante de la mort de Napoléon. Restera la lésion de l'estomac, qu'il faudra interpréter dans le sens, soit du cancer, soit de l'ulcère; et, pour ma part, je considère l'interprétation comme presque impossible, comme très délicate en tout cas, puisqu'il n'a pas été fait d'examen histologique ».

Nous répondrons que, si notre confrère avait bien voulu lire notre article de la *Gazette Médicale de Paris* (2), il aurait vu sur quelles raisons *cliniques* nous avons basé notre opinion, à savoir que Napoléon a succombé à un ULCÈRE.

L'autopsie, c'est évidemment excellent, de même que l'histologie. Mais souvent on a besoin de l'*observation du malade* pour affirmer un diagnostic. Or, le cas de Napoléon est net : il s'agit cliniquement d'un ulcère; et M. le Dr L. Bourg n'a d'ailleurs pas cru devoir se risquer à réfuter notre argumentation, qui, en conséquence, demeure entière. M. B.

617.7

L'écriture des aveugles à cécité acquise.

On sait que le Dr Javal est devenu aveugle au cours de l'année dernière. Depuis lors, il a constaté, dit-il, que, si l'on a fait beaucoup pour les aveugles-nés, on n'a rien ou presque rien tenté pour les malheureux qui deviennent aveugles à l'âge mur. Il a eu l'idée d'inventer un appareil qui lui permet d'écrire. Il l'a présenté à l'Académie et fait fonctionner devant elle. Ce dispositif se compose d'une planchette portant à son extrémité inférieure une gouttière dans laquelle le coude trouve son point d'appui. L'avant-bras ainsi placé, il met devant sa main une feuille de papier qui, au moyen d'un mécanisme à déclanchement, remonte d'un intervalle déterminé, lorsque la ligne est achevée. M. Guyon, président, a remercié M. Javal et déclaré que les lignes qui viennent d'être écrites par ce savant seront conservées dans les archives de la Compagnie.

On peut se demander si M. le Dr Javal n'aurait pas eu moins de peine en apprenant à écrire avec une *simple machine à écrire*. — On sait, en effet, que les aveugles à cécité acquise, aussi bien que les aveugles de naissance, peuvent se servir avec grand profit de cet appareil. Avec des types spéciaux, on peut même écrire le *grec*, comme nous l'avons recommandé à un aveugle il y a plus de cinq ans !

(1) *Interméd. des Cherch. et des Cur.*, 1901, p. 740.
(2) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, p. 69 et p. 81.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 20 AU 25 MAI 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi 20*. 3e (1re partie, Oral R.N.): MM. Segond, Broca (Aug.), Varnier; Tuffier, censeur. — 3e (2e partie, A. R.): MM. Brissaud, Teissier, Méry; Walter. — 5e (1re partie, Chirurgie, Hôtel-Dieu) : MM. Kirmisson, Lejars, Mauclaire ; Hayem (censeur). — 5e 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Gilles de la Tourette; M. Delbet.

Mardi 21. — 3e (1re partie, Oral, N. R.) : MM. Bouilly, Thiéry, Faure ; Rémy (censeur). — 4e (Doctorat, A.R.): MM. Proust, Gilbert, Thoinot ; M. Langlois. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu): MM. Dieulafoy, Charrin, Dupré ; Cornil (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Joffroy, Hallopeau, Ménétrier; Brun. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Quenu, Albarran ; Chantemesse (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Debove, Thiroloix. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Grancher, Achard, Marfan ; Richelot. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) ; MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; Chassevant (suppléant).

Mercredi 22. — 3e (1re partie, Oral, A. R.) : MM. Reclus, Reynier, Lepage ; Retterer (censeur). — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Hanriot, Gley, Gaucher. — 4e (Doctorat, A. R). : MM. Fournier, André, Wurtz ; Heim. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Pitié) ; MM. Leguen, Jalaguier, Delbet ; Delens (censeur). — 5e (Chirurgie, 2e partie, Pitié) : MM. Hayem, Widal, Méry ; Walther.

Jeudi 23. — 3e (1re partie, Oral, A. R.) : MM. Ricard, Bar, Albarran ; Farabeuf (censeur). — 3e (1re partie, Oral, A. R.) : MM. Schwartz, Campenon, Bonnaire. — 3e (2e partie, Oral, N. R.) : MM. Troisier, Charrin, Roger. — 3e (2e partie, Oral, N. R.) : MM. Achard, Ménétrier, Teissier; Retterer. — 4e (Doctorat, N. R.) : MM. Grancher, André, Langlois.

Vendredi 24. — 4e (Doctorat N. R.) : MM. Gley, Widal, Desgrez ; Hanriot (censeur), André. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Charité) : MM. Kirmisson, Reynier, Broca (Aug.) ; Brissaud (censeur). — 5e (2e partie, Charité) : MM. Grancher, Wurtz, Thoinot; M. Lejars. — 5e (Chirurgie, 1re partie. 1re série, Necker) : MM. Delens, Legueu, Mauclaire ; Segond (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Reclus, Tuffier, Delbet. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Landouzy, Teissier, Méry ; Jalaguier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant).

Samedi 25. — 2e (Officier de Santé, définitif) : MM. Hallopeau, Gilbert Faure ; Weiss (censeur). — 3e (2e partie, A. R.) : MM. Achard, Troisier, Widal. — 3e (2e partie, Oral, N. R.) : MM. Cornil, Hutinel, Dupré. — 3e (2e partie, Oral, N. R.) : MM. Joffroy, Chantemesse, Thiroloix ; André. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Beaujon) : MM. Quenu, Brun, Ricard ; Le Dentu (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Raymond, Roger, Marfan ; Remy. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Mayrier, Bonnaire, Wallich ; Chassevant (suppléant).

THÈSES. — *Mercredi 22*. — M. Thiollier : *Quelques considérations sur la marche normale chez l'enfant et les causes du retard de la marche* ; MM. Lannelongue, Pinard, Rémy, Varnier. — M. Guillaumont : *Contribution à l'étude des principales complications des vulvo-vaginites chez les petites filles* ; MM. Pinard, Lannelongue, Rémy, Varnier. — M. Bocquet : *La tuberculose à Reims* ; MM. Landouzy, Brissaud, Gilles de la Tourette, Desgrez. — M. Bluysen : *Contribution à l'étude clinique des streptococcies généralisées chez l'homme* ; MM. Brissaud, Landouzy, Gilles de la Tourette, Desgrez.

Jeudi 23. — Jousseaume : *Sur quelques parasites producteurs de maladies introduites dans l'organisme par l'eau* ; MM. Brouardel, Proust, Wurtz, Thoinot. — M. Proust : *Contribution à l'étude des récidives de la fièvre typhoïde* ; MM. Brouardel, Proust, Wurtz, Thoinot. — M. Mieulet : *L'hygiène à la Maison de Nanterre. Morbidité, mortalité. Statistique de 1890 à 1900* ; MM. Proust, Brouardel, Wurtz, Thoinot. — M. Dugué : *Contribution à l'étude clinique de l'épithélioma de la lèvre inférieure* ; MM. Le Dentu, Bouilly, Richelot, Thiéry. — M. Sahannat : *Contribution à l'étude des fractures itératives de la rotule consécutivement à la suture* ; MM. Le Dentu, Bouilly, Richelot, Thiéry. — M. Prudhomme : *Les stigmates de la blennorrhagie chez la femme* ; MM. Raymond, Hutinel, Thiroloix, Dupré. — Mlle Braoude : *Contribution à l'étude de l'obésité chez les enfants* ; MM. Hutinel, Raymond, Thiroloix, Dupré.

Clinique orthopédique. — M. le Pr Kirmisson a commencé son cours de clinique chirurgicale infantile le samedi 4 mai 1901, à 10 heures du matin, et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure. Mardi et samedi, à 10 heures : Leçons du professeur. Jeudi, de 10 heures à midi : Consultations orthopédiques (conférence clinique et examen des malades). Mardi et samedi, de 9 à 10 heures : Consultations pour les maladies du nez, du larynx et des oreilles, par M. le Dr Malherbe.

Conférence de pathologie interne. — M. Charrin a commencé ces conférences le mercredi 8 mai 1901, à 5 heures (petit amphithéâtre de la Faculté) et les continuera les vendredi, lundis et mercredis suivants, à la même heure.

Enseignement médical libre à Paris. — *Hôpital Necker*. — M. le Dr Huchard a repris (Amphithéâtre Laennec de l'Hôpital Necker), le vendredi 10 mai, à 10 heures précises, ses consultations de clinique et de thérapeutique ; il les continuera les vendredis suivants, à la même heure. — Présentation de malades; discussion sur le diagnostic et les indications thérapeutiques, traitement des maladies.

Asile de Villejuif (Tramway Châtelet-Villejuif). — Service de M. le Dr Toulouse : Le mercredi matin, à 9 h. 1/2, visite du service.

Hospice de la Salpêtrière. — M. Deny : Tous les jeudis, à 10 heures (section Rambuteau), conférence clinique sur les maladies mentales et nerveuses.

Facultés de Médecine. — *Concours d'Agrégation* (anatomie et physiologie). — Le jury de ce Concours, qui s'est ouvert le 13 mai, à la Faculté de Médecine de Paris, est ainsi constitué: MM. Richet, président ; Launois, Sébileau, Poirier (de Paris) ; Cannieu (de Bordeaux) ; Laguesse (de Lille) ; Blanchard (de Paris) ; Morat (de Lyon); Granel (de Montpellier).

Ecole pratique des Hautes-Etudes. — *Laboratoire de Psychologie expérimentale de l'asile de Villejuif* (Tramway Châtelet-Villejuif, départ à 1 h. 45). — M. le Dr Legrain, médecin en chef de l'asile de Ville-Evrard, fera le lundi 20 mai, à 3 heures, une conférence sur le *Récidivisme de l'ivrognerie. Mentalité du récidiviste. Remèdes.*

École de Médecine de Nantes. — M. le Dr Ollive, professeur d'hygiène et de médecine légale, est nommé sur sa demande, professeur de clinique médicale.

Faculté des Sciences. — M. Vèzes, docteur ès sciences, maître de conférences à la Faculté des Sciences de Bordeaux, est nommé professeur de chimie minérale à cette Faculté.

Université de Glasgow. — *Fêtes*. — Le Conseil de l'Université de Paris vient d'arrêter la composition de la délégation de professeurs chargée de représenter l'Université aux fêtes du grand jubilé de l'Université de Glasgow. Ces fêtes seront célébrées les 12, 13 et 14 juin prochain. Voici la composition de la délégation pour les Facultés de Médecine, des Sciences et l'École de pharmacie : M. Brissaud, professeur à la Faculté de Médecine; M. Vélain, professeur à la Faculté des Sciences; M. Gautier, professeur à l'Ecole supérieure de Pharmacie.

Ecole de Pharmacie de Paris. — *Étudiant victime d'un vol*. — Un étudiant de deuxième année, élève de l'Ecole supérieure de pharmacie, M. Louis B..., vient d'être victime d'un vol, commis en pleine École. Il avait déposé, dans le vestiaire de son laboratoire, son pardessus. Lorsqu'il quitta son travail, il ne retrouva pas son vêtement ; or, la valeur de celui-ci était singulièrement augmentée de ce fait que le pardessus renfermait un portefeuille et que le portefeuille renfermait toute la fortune présente de l'étudiant, plusieurs centaines de francs, et des papiers fort importants pour lui. M. B. ne put que porter plainte auprès

du directeur de l'Ecole, M. le Pr Guignard. Mais l'enquête, menée par M. le commissaire de police du quartier de l'Odéon, n'a pu faire découvrir le coupable. — On se rappelle qu'il y a quelques mois toute une série de vols furent commis dans les vestiaires de l'Ecole de Médecine et qu'aucun coupable ne fut non plus découvert.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Prix Filloux.* — Le Concours pour les deux prix Filloux pour 1901 s'ouvrira le jeudi 5 décembre. Se faire inscrire du 1er au 15 octobre.

Assistance publique de Paris. — Le bruit court à l'Hôtel de Ville que le remplaçant de M. Dr Napias, directeur de l'Assistance publique, décédé, serait M. Mourier, Maître des requêtes au Conseil d'Etat.

Recrutement des Internes en médecine des Etablissements hospitaliers situés en dehors du Département de la Seine (Hôpital de Berck, Sanatorium d'Angicourt, Hospice de Brevannes, Sanatorium d'Hendaye). — Le Directeur de l'Administration Générale de l'Assistance Publique ; Vu la loi du 10 Janvier 1849 et celle du 7 Août 1851, article 8 *in fine* ; Considérant qu'il y a lieu de déterminer les conditions dans lesquelles doivent être recrutés les Internes en médecine à attacher aux Etablissements hospitaliers situés en dehors du département de la Seine. Vu l'Arrêté du 5 Décembre 1895 portant que les places d'Interne en médecine de l'hôpital de Berck seront attribuées à des Internes titulaires des hôpitaux : Ensemble l'arrêté du 19 Décembre 1899, portant institution d'un Concours spécial pour la nomination aux places d'Interne en médecine de l'hospice de Brevannes ; Vu l'avis émis par le Conseil de Surveillance dans sa séance du 7 mars 1901 ; Arrête : Article 1er. Les places d'Interne en médecine attachées à l'hôpital de Berck continueront à être attribuées, ainsi qu'il est dit à l'arrêté du 4 Décembre 1895, à des Internes titulaires des hôpitaux nommés à la suite du concours annuel de l'Internat. Il en sera de même en ce qui touche les places d'Interne en médecine attachées au Sanatorium d'Angicourt. — Article 2. Les Internes en médecine attachés à l'hospice de Brévannes continueront à être nommés à la suite d'un concours spécial, ainsi qu'il a été spécifié par l'arrêté du 19 Décembre 1890. Les Internes en médecine du Sanatorium d'Hendaye seront également nommés à la suite de ce Concours, dont le programme sera, par suite, révisé ainsi qu'il suit, savoir : — I. CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS : *Article 220 du Règlement Général sur le service de Santé.* — Sont admis à prendre part au Concours pour les places d'Interne en médecine de l'hospice de Brévannes et du Sanatorium d'Hendaye : Les élèves Externes des hôpitaux de Paris : Les élèves en médecine de 3e année qui auront fait au moins 6 mois de stage régulier dans l'un des services des hôpitaux de Paris. Ces derniers devront produire : 1° leur acte de naissance ; 2° un certificat de revaccination de date récente ; 3° un certificat de bonnes vie et mœurs ; 4° un certificat des inscriptions prises à la Faculté de Médecine de Paris. Les candidats ne pourront être inscrits qu'après avoir pris, par écrit, l'engagement de rester attachés pendant une année au moins, à l'hospice de Brévannes ou au Sanatorium d'Hendaye. Les Internes de ces deux Etablissements ne pourront, d'autre part, conserver leurs fonctions pendant plus de deux années. — II. JURY DU CONCOURS : *Article 221 du Règlement Général sur le service de Santé* : Le Jury du Concours pour les places d'élève Interne en Médecine de l'hospice de Brévannes et du Sanatorium d'Hendaye se compose de trois membres, dont deux Médecins et un Chirurgien, tirés au sort parmi les médecins et les chirurgiens des hôpitaux. — III. EPREUVES DU CONCOURS : *Article 222 du Règlement Général sur le service de Santé* : Les épreuves du Concours pour les places d'Elève Interne en Médecine à l'hospice de Brévannes et au Sanatorium d'Hendaye sont réglées ainsi qu'il suit : 1° *Une épreuve écrite* commune consistant en une composition sur un sujet d'Anatomie et sur un sujet soit de petite chirurgie, soit de pathologie interne ou externe ; il sera accordé aux candidats deux heures pour rédiger cette composition ; 2° *Une épreuve orale* sur une question de pathologie interne ou de pathologie externe. Il sera accordé dix minutes à chaque candidat pour développer cette question après dix minutes de réflexion. Cette épreuve différera pour les candidats inscrits pour Brévannes ou pour Hendaye ; elle portera, pour les premiers, sur un sujet de pathologie sénile, et pour les seconds, sur un sujet de pathologie infantile. Le maximum des points à attribuer pour chacune de ces épreuves est fixé ainsi qu'il suit : Pour la composition écrite, 30 points ; pour l'épreuve orale, 20 points.

Hôpitaux de Lyon. — Le jury du Concours qui vient de s'ouvrir pour une place de médecin des hôpitaux, est composé de MM. CHAPPÉ, LAUNOIS, LECLERC, LYONNET, MOLLARD, ROQUE, MAYET, LEPINE, BARD, JABOULAY, NOVÉ-JOSSERAND, A. POLLOSSON. — Les candidats sont au nombre de neuf : MM. Barjon, Collet, Courmont, Dreyfus, Duplant, Nicolas, Pauly, Piétry, Thévenet.

Docteurs en Médecine et Savants pauvres. — Les Membres du Conseil d'Administration de la Fondation Thiers auront à choisir, durant le mois de juin, les cinq nouveaux pensionnaires qui seront admis pour trois ans, à partir du 1er octobre 1901, dans la maison confiée à leur tutelle. Les principales conditions auxquelles les candidats devront satisfaire sont les suivantes : être français, âgés de moins de 25 ans, célibataires, avoir rempli les prescriptions de la loi militaire, être docteurs ou au moins licenciés dans une des Facultés, ou pourvus d'un diplôme reconnu équivalent à la licence par le Conseil d'Administration, ou avoir remporté l'un des prix de l'Institut sur un sujet mis au concours. Les candidats sont priés de joindre à leur demande des témoignages sur leurs antécédents : « études, succès obtenus, conduite et moralité ». Les pensionnaires seront logés, nourris, éclairés, chauffés, blanchis aux frais de la maison et recevront chaque année une pension tant pour leur entretien que pour les voyages qu'ils désireraient entreprendre dans l'intérêt de leurs études. Adresser les demandes à M. le Président du Conseil d'Administration, Directeur de la Fondation Thiers, 5, Rond-Point Bugeaud, à Paris.

Les Prompts Secours à Paris. — *Ambulances automobiles.* — Le service des ambulances municipales est encore insuffisamment rapide ; et le temps gagné pour le transport des malades ou blessés est presque toujours d'une grande importance sur l'issue du traitement ou des opérations. On vient de mettre à l'étude, conformément aux anciennes indications de M. Marcel Baudouin, la substitution de la traction automobile à la traction animale pour les ambulances. Des essais vont être faits ; seuls les frais que coûteront ces expériences pourront retarder l'application de cette utile amélioration. On doit introduire devant le Conseil municipal deux mémoires, l'un demandant la transformation totale, l'autre la transformation partielle ; c'est à dire au fur et à mesure de la mise à la réforme des voitures attelées. Si les essais réussissent, l'Administration demandera au Conseil municipal de ne créer que des ambulances automobiles chaque fois que l'on devra en augmenter le nombre.

Union des Femmes de France. — La conférence de M. le Dr Edmond VIDAL a eu lieu à la Caisse d'épargne postale, le mardi 14 mai, à 5 heures, sur la *Neurasthénie féminine.*

Œuvre des Hôpitaux marins. — L'assemblée générale annuelle de l'Œuvre des hôpitaux marins (Sanatoriums maritimes de Banyuls et de Saint-Trojan) a eu lieu à la salle des séances de l'Union des femmes de France, 29, rue de la Chaussée-d'Antin, sous la présidence de M. le Dr BUCQUOY, membre de l'Académie de Médecine.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Déclaration de vacance.* — L'Académie déclare la vacance du siège de M. CHATIN père dans la section de thérapeutique et d'histoire naturelle. *Candidature.* — M. le Dr CHAUFFARD, agrégé de la Faculté, médecin des hôpitaux, pose sa candidature à la place vacante dans la section de pathologie interne.

La Lèpre. — L'Académie de Médecine de Paris a nommé MM. Hallopeau et Monod membres de la Commission chargée d'examiner la proposition du R. P. Sauton, docteur en médecine, tendant à l'utilité de la création d'un sanatorium pour lépreux.

Société d'Anthropologie de Paris. — Dimanche dernier, la Société d'Anthropologie de Paris a excursionné. Un obligeant champenois, M. Schmitt, lui avait signalé, aux portes de Châlons-sur-Marne, la découverte d'un important cimetière gaulois. On y a trouvé trois tombes gauloises. Reconnus parmi les fouilleurs : M. le Dr CHERVIN, président de la Société, MM. BOGIZY, ancien Ministre de la Justice du Montenegro, LEITE de VASCONCELLOS, directeur du Musée Archéologique de Lisbonne, les Drs TAPIE DE CELEYRAN, ROBIN-MASSÉ, GRANDHOMME, MM. Ad. de MORTILLET, BLIN, BOSTEAUX-PARIS, CLÉMENT-RUBBENS, FOURDRIGNIER, Léon MOREL, OSCAR SCHMIT, TATÉ, etc. Après les fouilles, la Société académique de Châlons a reçu, dans son Hôtel particulier, les membres de la Société d'Anthropologie; les toasts les plus chaleureux, arrosés des meilleurs crus de champagne, ont agréablement terminé cette aimable réunion.

Le samedi 18 mai 1901, à 5 h. précises, 18e conférence annuelle transformiste par M. Julien VINSON, professeur à l'Ecole des langues orientales, sur la *Littérature et l'Ecriture dans l'Inde méridionale.*

Congrès international d'Anthropologie criminelle. — Le cinquième Congrès international d'Anthropologie criminelle aura lieu à Amsterdam, du 9 au 14 septembre. Voici quelques-uns des sujets à l'ordre du jour : Caractéristique, anatomique et physiologique des criminels; psychologie criminelle et psychopathologie; crime et folie ; l'anthropologie criminelle dans ses applications légales et administratives; l'alcoolisme ; l'hypnotisme; les jeunes criminels ; crime et vieillesse, etc. MM. LOMBROSO, FERRI, MOLL, GARNIER, LACASSAGNE, TAROE, LEGRAIN, etc., ont promis leur concours.

Congrès de la Tuberculose à Londres. — Ce Congrès, qui doit se tenir à Londres, du 14 au 21 juillet, ne sera pas seulement médical; les plus grands lords et les plus nobles dames de l'Angleterre doivent y assister. C'est un puissant effort que veut faire l'Angleterre pour combattre la tuberculose. Elle invite à ce Congrès des représentants des autres nations. Elle a adressé une invitation spéciale à l'Académie de Médecine de Paris, qui a délégué à ce Congrès MM. BROUARDEL, LANNELONGUE, LANDOUZY et ROBIN (*Gaz. des Hôp.*).

Conférence internationale pour la destruction des Rats. — On écrit de Chicago qu'un savant japonais de passage dans cette ville a préconisé la réunion d'une Conférence internationale en vue de la destruction des rats, propagateurs de la peste. Ce savant a même déclaré que son gouvernement était tout disposé à prendre l'initiative de ce Congrès, et il a ajouté que, pour sa part, il l'y aiderait de toutes ses forces. Ajoutons que ce savant se nomme M. Nagusha.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — *Décision relative à l'appel des médecins de réserve et de l'armée territoriale en 1901.* — A la date du 24 avril, le Ministre de la Guerre a décidé que le nombre des médecins de la réserve et de l'armée territoriale à convoquer en 1901 serait fixé dans chaque grade aux chiffres ci-après indiqués : *Réserve* : 5 médecins-majors de 2e classe, 45 médecins aides-majors de 1re classe et 430 médecins aides-majors de 2e classe. — *Armée territoriale* : 30 médecins-majors de 2e classe, 222 médecins aides-majors de 1re classe et 275 médecins aides-majors de 2e classe.

Le bénéfice des dispositions de la circulaire ministérielle du 21 mars 1901 (essai de stage par fractions de huit jours et plus) sera accordé, sur leur demande, à tous les médecins de réserve et de l'armée territoriale qui, depuis le 1er janvier 1896, ont pris part, en qualité d'officiers du Service de Santé, soit aux grandes manœuvres de la troupe, soit aux exercices spéciaux du Service de Santé en campagne. En conséquence, ces médecins seront autorisés, s'ils le désirent, à accomplir leur période d'instruction par fractions d'au moins buit jours, et ils peurront choisir pour leur convocation l'époque qui leur conviendra le mieux dans le temps compris entre le 15 mars et le 15 novembre des années 1901 et 1902. Ils seront tenus de faire connaître leurs préférences, à ces deux points de vue, au Directeur du Service de Santé de leur corps d'armée d'affectation et dans un délai de deux semaines à partir du jour où ils auront reçu leur avis de convocation. Le Directeur du Service de Santé procédera, s'il y a lieu, à des convocations nouvelles, de manière à utiliser en 1901 le crédit devenu disponible par suite du renvoi à 1902 d'un certain nombre de périodes (ou fractions de périodes) prévues, au titre de chaque corps d'armée, dans la présente circulaire. Il demeure entendu que les médecins de réserve et de l'armée territoriale, qu'ils puissent ou non bénéficier des dispositions de la circulaire précitée du 21 mars 1901, sont autorisés à demander des changements de lieu de convocation ou des stages sans solde. C'est au Directeur du Service de Santé de leur corps d'armée d'affectation qu'ils doivent, en pareils cas, adresser leurs demandes, ainsi que pour obtenir soit un sursis, soit un devancement d'appel (*Sem. méd.*).

Règlement sur le service des frais de route. — Aux termes d'un décret en date du 18 mars 1901, portant règlement sur le service des frais de route, les médecins civils, appelés, à défaut de médecins militaires, près des Conseils de révision, recevront les indemnités de vacation ci-après : Quand ils sont déplacés du lieu de leur résidence habituelle, 15 francs par jour, sauf le cas où les préfets jugeraient indispensable, en raison de circonstances tout à fait exceptionnelles, de proposer au ministre un médecin pour une allocation supérieure. De plus, ils ont droit à une indemnité journalière de 12 francs, divisible, quand il y a lieu, en indemnité de 4 francs pour un repas et indemnité de 4 francs pour un découcher. Ils sont remboursés des dépenses de transport par voies ferrées au plein tarif de 1re classe. Pour les transports effectués sur les routes ordinaires, il leur est alloué à forfait, en remplacement de l'indemnité kilométrique sur les voies ferrées, une indemnité de 5 francs par journée de voyage en voiture. Cette indemnité se cumule avec l'indemnité kilométrique sur les voies ferrées, lorsque, dans la même journée, il est fait usage des deux moyens de locomotion :

Concours pour l'admission à l'emploi de médecin stagiaire à l'École d'application du Service de Santé militaire. — Ce Concours s'ouvrira le 16 décembre prochain, à huit heures du matin, à l'École d'application du Service de Santé militaire, à Paris, pour l'admission de docteurs en médecine à l'emploi de médecin stagiaire.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin principal BRAMI, du port de Rochefort, est désigné pour faire partie de l'état-major général de M. le contre-amiral Servan, sur le *Tage*. — *Promotions dans la réserve*: Au grade de médecin principal, M. DAVRIL ; au grade de médecin de 1re classe, MM. ALLIOT, AUGIER, BARET, BONAIN, GIRAULT, GUILLOU, LE CUIZAT, LE MENICIER, MANGIN, MORIN, PRAT-FLOTTES et TRIAUD.

Prix Blache.—Le prix Blache, 400 fr. de rente annuelle, à décerner tous les trois ans aux médecins de la Marine militaire française ayant fait la découverte la plus utile ou le meilleur mémoire ou travail sur la thérapeutique exclusivement médicale, sera décerné en 1902. — Les candidats devront faire parvenir leurs titres au ministère avant le 1er mai 1902.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 17e semaine, 1.060 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (1,031) et de la moyenne ordinaire de la saison (1.057). La fièvre typhoïde a causé 4 décès (la moyenne est 9). La variole a causé 20 décès. Ce chiffre est le plus élevé qu'on ait observé depuis plusieurs années. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 64 (au lieu de 92 pendant les deux semaines précédentes). La rougeole a causé 21 décès (la moyenne ordinaire des semaines d'avril est 32). La scarlatine a causé 2 décès (moyenne 4), la coqueluche 7 (moyenne 8), la diphtérie, 12 (moyenne 9). Il y a eu 22 morts violentes dont 12 suicides. On a célébré à Paris 615 mariages. On a enregistré la naissance de 1,105 enfants vivants (529 garçons et 585 filles), dont 820 légitimes et 285 illégitimes. Parmi ces derniers, 51 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène alimentaire. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine a voté la résolution suivante : En raison des cas d'empoisonnement observés en Angleterre, en particulier à Manchester, et quoique l'arsenic n'ait pas été trouvé, à Paris, dans les bières importées, le Conseil d'hygiène prie M. le préfet de Police de bien vouloir appeler l'attention des Ministres compétents sur l'introduction possible en France des bières, sirops, confitures, etc., venant de l'étranger, et pouvant contenir des matières toxiques ou simplement nuisibles.

Internement des Aliénés. — Sous ce titre : « Un cas de responsabilité médicale », le *Temps*, dans son numéro du 21 mars dernier, a publié le récit de l'internement d'un aliéné à l'asile de Blois. Ce récit, dû à la plume d'un correspondant local, exige une rectification. J'aurais pu, écrit M. le Dr PATERNE (de Blois), vous l'adresser plus tôt. J'ai cru plus convenable d'attendre que le jugement ait été rendu et signifié. Aussi brièvement que possible, voici les faits : Il y a quelques années, je donnais mes soins à un débitant, alcoolique invétéré. A la suite de plusieurs tentatives de suicide et d'homicide, j'ai dû le faire interner à l'asile de Blois, et cela à la demande de sa propre femme. Mon malade fit un séjour de six semaines à l'asile et fut remis en liberté, amélioré sinon guéri, du moins n'étant plus dangereux pour la sécurité publique. Mais, aussitôt redevenu débitant, il se remit à boire, et il fallut un mois plus tard le faire réinterner, cette seconde fois à la demande du propriétaire, dont il brisait le matériel et contre lequel il proférait des menaces. J'ajouterai que les plaintes de la femme et des voisins affluaient, et que les rapports de police signalaient mon malade comme extrêmement dangereux. Je crus prudent de ne pas pénétrer dans l'établissement, le malade, qui ne me pardonnait pas son premier internement, ayant proféré plusieurs fois dans ses crises des menaces contre moi, et un soir d'hiver, après avoir constaté à travers les vitres de l'établissement illuminé une crise de delirium des plus caractéristiques, je donnai le certificat d'internement qui m'était demandé. L'état d'alcoolisme aigu du malade fut d'ailleurs constaté par les agents de la force public qui le conduisirent à l'asile. et par le médecin-directeur devant qui on le présenta. Il est vrai que le directeur refusa de le recevoir le soir même, mais pour une raison tout administrative. Il manquait une pièce, l'ordre d'internement du préfet. Le lendemain matin, quand les pièces furent en règle, le malade fut interné. Un an après sa seconde sortie, mon malade, en proie à la dernière misère et à bout de ressources, me faisait un procès. Le jugement rendu par le tribunal de Blois établit une jurisprudence qui intéresse au plus haut point le corps médical français. Après avoir reconnu mon certificat bien fondé et délivré après un examen suffisant, les juges de Blois déclarent que dans tout placement d'office la personnalité du médecin qui délivre un certificat s'efface devant celle du préfet qui donne un ordre d'internement, et que les tribunaux ne sont pas compétents pour apprécier et juger les actes préfectoraux. Voilà qui met désormais le médecin à l'abri du retour offensif d'un aliéné vindicatif.

La lutte contre l'alcoolisme. — A la suite d'une décision prise par son Conseil municipal, M. Thourot, maire de Montbéliard, vient de prendre un arrêté interdisant d'ouvrir des cafés, cabarets ou débits de boissons dans un rayon de 30 mètres autour de la limite extérieure de l'emplacement des écoles communales et salles d'asile.

Un remède contre la lèpre. — La *Deutsche Medizinische Wochenschrift* apprend par un de ses correspondants du sud de l'Amérique que le Dr DE MOURO, à San-Paulo, au Brésil, aurait, par des expériences, établi que le venin des serpents à sonnettes est le meilleur remède contre la lèpre. Il a recueilli ce venin sur de l'ouate, l'a ensuite délayé avec de la glycérine, et le liquide ainsi obtenu a été appliqué soit en injections sous-cutanées, soit en capsules qu'on fait avaler aux malades (*Rappel*).

La Fièvre jaune. — *Sénégal.* — La mission sanitaire, présidée par le médecin inspecteur Grall, qui avait été envoyée au Sénégal par le ministre des colonies au commencement de février, est revenue en France par un récent courrier. Elle a visité les villes de Saint-Louis, Dakar et Rufisque, ainsi que les escales du chemin de fer. Elle a constaté le bon état sanitaire de notre grande colonie qui a repris son activité normale.

La mission rapporte les éléments nécessaires pour établir un programme de travaux d'assainissement auxquels elle attache la plus grande importance. Elle a acquis la conviction qu'après l'achèvement de ces travaux la fièvre jaune ne sera plus à redouter dans notre colonie de la Côte occidentale d'Afrique, qui pourra, sans arrêt, reprendre son développement progressif

un moment interrompu par la terrible épidémie de 1900.

La Peste. — *Turquie.* — Un cas de peste a été officiellement constaté. Le malade, qui habite le quartier de Galata, ainsi que toutes les personnes qui ont été en contact avec lui, ont été transportés au lazaret de Cuvak, à l'entrée de la Mer Noire. La fabrique de macaroni où travaillait le malade et sa maison d'habitation ont été désinfectées, puis fermées. On a détruit les marchandises de la fabrique. Le Conseil sanitaire, qui s'est réuni, a décidé de soumettre à une visite médicale tous les voyageurs quittant Constantinople par mer ou par terre.

Le Cap. — Nouveaux cas de peste pendant la semaine finissant le 27 avril : Européens, 22 ; gens de couleur 35, Malais 5, indigène 1. Total : 63. Décès : Européens 9, gens de couleur 18, Malais 5. Total : 32. Chiffre total des cas de peste jusqu'à minuit, 27 avril : Européens, 135 ; gens de couleur, 226 ; Malais, 26 ; Indiens, 5 ; Chinois, 1 ; Indigènes, 126. Total, 519. Total des décès : Européens, 41 ; gens de couleur, 102 ; Malais, 20 ; Indiens, 5 ; Chinois, 0 ; Indigènes, 49 ; Total, 217. Parmi les personnes soumises au contrôle naval ou militaire, il s'est produit un nouveau cas portant sur un soldat du génie. Aucun cas nouveau n'a été enregistré à Port-Elizabeth. On signale, à Mafeking, un malade présentant tous les symptômes de la peste bubonique.

Suivant des rapports reçus du Cap au Colonial office, le nombre total des cas de peste bubonique s'élevait, à la fin de la semaine dernière, à 519 et celui des décès à 217. On a enregistré sept nouveaux cas de peste, dont quatre parmi la population blanche. Les cadavres de deux noirs ont été découverts.

Indes. — On mande de Lahore qu'une vive agitation règne dans plusieurs districts, par suite de la peste. Vingt villages du district de Sialkot ont conclu entre eux une sorte d'alliance et ont décidé de résister par la force à toutes les mesures sanitaires arrêtées à l'occasion de la peste. Deux cents fantassins et cent cavaliers indigènes ont dû être envoyés sur les lieux pour rétablir l'ordre.

Empoisonnements par les pâtés. — Une affaire d'empoisonnement a mis en émoi le quartier de la Croix-Rouge, à Tourcoing. De nombreuses personnes ont été malades, éprouvant des nausées, des coliques et des vomissements, après avoir mangé du pâté, fabriqué par un charcutier. L'une de ces personnes est morte. Une enquête a été ouverte, deux adjoints et un conseiller municipal, accompagnés du commissaire de police ont visité plus de trente malades. Le charcutier a déclaré avoir fabriqué son pâté avec du gras de lard, un cœur de porc, un kilo de farine et de la gelée de bouillon d'os, le tout enfermé dans trois terrines ; toute la marchandise a été vendue. On a saisi des pâtés frais et des saucissons. L'autopsie du décédé a eu lieu, ainsi que celle d'un petit chien mort après avoir mangé également du pâté.

DIVERS [G 1]

Médecins Conseillers généraux. — Dans la Meurthe-et-Moselle, M. le Dr Granojean républicain, a été élu conseiller général du canton de Conflans, en remplacement de M. Mangin, républicain, décédé, par 1,081 voix contre 743, à M. Caye, réactionnaire, sur 2,170 électeurs inscrits, 1,839 votants et 1,827 suffrages exprimés.

Excursions scientifiques. — Vingt-trois médecins parisiens sont arrivés à Liège, en excursion scientifique après avoir visité Lille. Ils ont tout d'abord visité les hôpitaux ; à midi, un déjeuner leur a été offert par la Faculté de Médecine liégeoise ; puis ils ont visité l'après-midi les institutions, laboratoires et collections universitaires.

Les Médecins archéologues. — M le Dr Carton a communiqué récemment à l'Académie des Inscriptions une notice sur les fouilles entreprises par lui sur l'emplacement du théâtre de la ville antique de Tbugga (Tunisie).

Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Decorse, médecin du cercle de Fort-Dauphin à Madagascar ; Knoepffer (Louis), secrétaire de la Société de Médecine de Nancy ; Portier (Paul-Jules), Salètes, médecin-major de 1re classe au 89e d'infanterie ; Tomas-Leoien (Paul René), botaniste ; Wissemans (Maurice), médecin-major de 1re classe. — *Officiers de l'Instruction publique* : M. le Dr Mong, Conseiller général du Var. MM. les Drs Edmond Guèneau (de St-Denis); et René Aboyon (de Paris). — M. Edmond Capmartin, pharmacien à Blaye, a reçu les palmes académiques ; M. Capmartin est l'auteur de nombreux articles de vulgarisation parus dans l'*Avenir de Blaye et de Jonzac* et de l'Album des portraits des praticiens français.

La médaille d'honneur des épidémies, en or, a été décernée à titre exceptionnel, à M. le Dr Jacques (Robert), médecin de la Santé à Marseille, en témoignage du dévouement absolu et du zèle éclairé dont il a fait preuve en s'internant pendant cinq semaines au lazaret du Frioul pour donner ses soins à des malades atteints de la peste et auprès desquels il a lui-même contracté une forme atténuée de la maladie, tout en continuant son service. — La médaille d'honneur des épidémies est décernée aux personnes ci-après désignées (cas de peste importés en août 1900, au lazaret du Frioul, par le paquebot le *Niger*, et application, dans le port de Marseille, des mesures prophylactiques motivées par la peste et la fièvre jaune). — *Médailles d'or* : MM. les Drs Gauthier, Griffon du Bellay. — *Médailles de vermeil* : MM. les Drs Galetti, Castelli et Picrowski. — *Médailles d'argent* : MM. les Drs Lochelongue, Gillet, Bigot, Bachelot-Villeneuve, Legrand et M. Pélissier, interne des hôpitaux.

Les Maladies des Rois. — La *Germania* apprend de source sûre que la maladie de reins du roi Othon de Bavière aura, selon les médecins, une issue fatale, au plus tard dans deux ans.

Le Dr Grenier à l'Hôtel-Dieu. — Si les Parisiens qui avaient, en suivant l'un de ces jours derniers le burnous du célèbre Dr Grenier, ancien député et musulman, sur les rives de la Seine, l'espoir d'assister aux ablutions prescrites par le Coran ont été déçus, les malades et tout le service de M. le Pr Dieulafoy se sont réjouis à leur place. L'ex-député musulman, s'en est allé à l'Hôtel-Dieu pour pratiquer en public ses devoirs religieux. Les malades s'amusèrent fort du spectacle inattendu qui leur fut donné. Les étudiants eux-mêmes ne cachèrent pas leur joie, désertant la leçon du maître pour le bain de pieds du Dr Grenier. Celui-ci, profita, d'ailleurs de l'occasion pour faire à la jeunesse studieuse une proclamation de foi. Son discours, accueilli par des rires fort irrévérencieux, se termina par cette conclusion : « Les musulmans seuls savent se laver. Je suis mahométan par hygiène ! » Il dit bien d'autres choses encore, avant d'être poliment prié par M. Dieulafoy d'avoir à quitter l'Hôpital. M. Grenier, considérant sans doute la politique comme malpropre, l'abandonne vraisemblablement par hygiène.

La Médecine au Théâtre. — Dans la *Course au flambeau*, de P. Hervieu, jouée au Vaudeville, il y a un rôle de docteur en médecine. Dans la pièce, celui-ci est âgé et paraît fort distingué ; mais il n'est pas décoré. Comme on en faisait la remarque quelqu'un a dit : « Soyez tranquille il aura bien le temps, au cours des représentations, d'attraper le ruban rouge ». — En effet, c'est la coutume au théâtre.

Accident arrivé à un Médecin. — Notre excellent ami, M. le Dr Damalix, chirurgien en chef de la maison maternelle de Charenton, était allé chercher, a raconté le *Temps*, à la gare Montparnasse, sa mère et sa femme qui revenaient de voyage. Pour les ramener à son domicile à Saint-Maurice, il avait pris une voiture à deux places et était monté lui-même sur le siège, à côté du cocher. Près de la Porte-Dorée, une voiture automobile effraya le cheval qui s'emballa et parcourut l'avenue Daumesnil à une allure désordonnée. Tous les efforts du cocher pour s'en rendre maître furent inutiles. Brusquement, l'animal fit un détour et la voiture vint avec une telle violence heurter le trottoir que le cocher fut projeté sur le sol. M. Damalix saisit les rênes; mais, avant qu'il eût pu s'en servir, le cheval fit un nouvel écart et l'envoya rouler à son tour sur la chaussée de l'avenue de l'Asile. Se sentant libre, le cheval continua sa course sur la route du bois de Vincennes. Mme Damalix mère et sa belle-fille, affolées, poussaient des cris qui, par bonheur, furent entendus avant qu'une nouvelle catastrophe eût pu se produire. Les deux dames furent transportées dans une pharmacie voisine pour recevoir des soins, tandis qu'on faisait des recherches pour retrouver M. Damalix et le cocher. Tous deux furent relevés sans connaissance à l'endroit où ils étaient tombés, M. Damalix a de nombreuses blessures à la tête et il a l'épaule gauche fracturée.

Attentat contre un Médecin. — A Aigues-Mortes, au moment où M. le Dr Monnier, maire et médecin en chef de l'hospice, allait faire sa visite habituelle, un malade, nommé Rouet, auquel avait été laissée la liberté de sortir, a tiré deux coups de revolver sur ce médecin dont l'un ne fit que effleurer et l'autre l'atteignit au côté droit. Rouet alla ensuite se coucher sur son lit et se fit sauter la cervelle. Rouet, dit-on, se plaignait de tracasseries et reprochait à M. le Dr Monnier de ne pouvoir le guérir d'un cancer à la bouche. La balle reçue par M. le Dr Monnier a dû être extraite ; la blessure n'est pas très grave.

Mariages de Médecins. — On a béni, récemment en la chapelle du palais de la Nonciature apostolique, au milieu d'une brillante assistance, le mariage du Dr A. Antonelli avec Mlle E. Vignolo. Témoins du marié : le comte Trezza de Musuella et M. le Dr Guelpa. Après la cérémonie religieuse, Mme Vignolo a donné une réception et un lunch dans ses salons de la rue Jouffroy. Le marié est le fils du Dr Antonelli, professeur à l'Université de Naples. — Récemment a eu lieu, à Saint-Augustin, le mariage de Mlle Delombre avec le Dr de Font-Réaux, ancien interne des hôpitaux. Les personnalités les plus marquantes du monde diplomatique et politique avaient tenu à y assister. Les témoins du marié étaient MM. le Dr Périer et Henri Péreire.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 709

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 21. 25 Mai 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

616.33
Le Spasme du Pylore.

M. le Pr Lépine vient de publier une remarquable observation, dans laquelle le pylore paraît avoir joué un rôle très curieux (1). Et, à propos de ce fait, le savant clinicien de Lyon insiste sur le Spasme du Pylore. Il a grandement raison.

Il y a près de dix ans que j'ai signalé moi-même, — cela dès 1892 (2) —, le rôle joué en pathologie gastrique par la contracture de ce sphincter, dont on commence à débrouiller aujourd'hui la séméiologie ; et je suis très heureux de voir les médecins suivre les chirurgiens sur ce terrain nouveau.

Cette constatation du rôle du pylore, je la fais sur moi-même, depuis plus de dix ans, souvent plusieurs fois par semaine ! Aussi j'ose croire qu'on me pardonnera de souligner ici les remarques de M. le Pr. Lépine. Il n'est pas douteux, en effet, — et j'ai fait cette réflexion avant 1892 —, que d'une part, le vomissement, par indigestion gastrique, est toujours précédé d'un spasme de l'anneau pylorique, et que, d'autre part, l'estomac complètement vidé, la contracture du sphincter disparaît immédiatement après.

Ces constatations sont très faciles à faire sur tous les malades qui ont des accès fréquents de migraine neurasthénique. Ils accusent eux-mêmes, s'ils sont observateurs, une sensation spéciale de striction, qui correspond exactement à cette contracture. De plus, il leur est facile de remarquer qu'elle disparaît dès que le vomissement est suivi du rejet d'un peu de bile. En ce qui me concerne, je suis certain que l'accès de migraine est terminé, quand j'ai pu parvenir à avoir un vomissement bilieux. Et à chaque fois que je me sens pris au point d'être acculé au vomissement, je ne souhaite que l'arrivée de cette bile libératrice, car je sais que je vais être délivré. En effet, la bile ne peut refluer vers l'estomac, dans l'effort fait pour vomir, si le pylore n'est pas libre.

En étudiant avec soin ces questions, les cliniciens trouveront certainement du nouveau ; nous nous permettons de les leur signaler une fois de plus !

Marcel BAUDOUIN.

(1) Lépine. — *Sem. méd.*, 1901, p. 161, 15 mai.
(2) *Archives provinciales de Chirurgie*, 1894, p. 674 (Note 1).

617.5532.9
Traitement de l'Obstruction intestinale

PAR
M. le Pr JEANNEL (de Toulouse).
(*Suite*) (1).

Hernies diaphragmatiques (*suite*). — Quant à la voie thoracique transpleurale, qui a l'avantage indiqué par Naumann, de supprimer l'aspiration thoracique sur le contenu herniaire, on conçoit qu'elle puisse permettre d'atteindre la hernie, de la réduire et de traiter l'orifice. On procéderait absolument comme s'il s'agissait d'un kyste hydatique supéro-postérieur du foie. Mais l'opération n'ayant rien de réglé, ce serait témérité que d'essayer de la décrire d'une façon précise. Conseiller d'inciser en arrière, à droite ou à gauche, suivant les signes qui permettraient de localiser la hernie d'un côté ou de l'autre, à la hase du thorax ; de réséquer dix à douze centimètres de la dixième et de la neuvième côte, d'ouvrir la plèvre (car la décoller serait trop difficile) ; de suivre la face supérieure du diaphragme, jusqu'à atteindre la hernie ; de dilater l'anneau, mais non de le débrider (ce serait trop dangereux avec les respectables voisins qui règnent dans la région) ; de réduire, de réséquer le sac, de fermer l'orifice par la suture : c'est très bien, très facile à écrire, très séduisant même ; mais combien la pratique d'une pareille opération réserverait de désagréables surprises à l'opérateur ? C'est ce que le défaut d'expérience ne permet pas de préciser.

b) ORIFICES MÉSENTÉRIQUES OU ÉPIPLOÏQUES. — Les orifices mésentériques ou épiploïques sont normaux ou accidentels.

Les *hernies dans l'hiatus de Winslow* sont des hernies dans un orifice normal.

Pour rares qu'elles soient, on en ohserve cependant : Jonnesco (1890) en cite huit cas. Treves (1888) a tenté d'en opérer une : il fit la laparotomie, réduisit nne anse grêle, mais ne put réduire le cæcum, le côlon ascendant et une portion du côlon transverse également engagés. Il abandonna l'opération et le malade mourut.

L'hiatus de Winslow est entouré en avant et en has par le canal cholédoque, par la veine porte, par l'artère hépatique et par l'artère gastro-duodénale droite ; en arrière, par la veine cave inférieure. On conçoit qu'un tel voisinage impose le respect au bistouri, surtout en cas de hernie et d'étranglement, alors que la tension de l'orifice en change les rapports et en rend l'accès difficile. C'est pourquoi, au lieu de débrider, il vaudrait bien mieux, je pense, chercher à dilater l'hiatus. Si toutefois la dilatation était impossible, il faudrait inciser avec les plus grandes précautions en has et en dehors. Mais, si de ce côté on risque moins de couper le cholédoque, la veine porte et l'artère hépatique, les chan-

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, n° 2, p. 9 ; n° 4, p. 25 ; n° 5, p. 33, et n° 10, p. 73.

ces de blesser l'intestin ou un gros vaisseau seraient telles qu'il serait préférable de

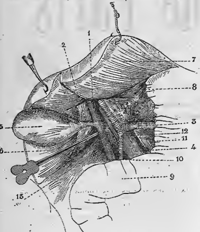


Fig. 75. — Rapports de l'Hiatus de Winslow. — Le foie a été relevé; la partie supérieure du duodénum abaissée: le feuillet antérieur du petit épiploon ou épiploon gastro-hépatique enlevé. Une sonde cannelée est engagée dans l'hiatus. — Derrière le pédicule vasculaire on aperçoit le feuillet postérieur du petit épiploon. — 1, canal hépatique; 2, canal cystique; 3, artère hépatique; 4, veine porte; 5, vésicule biliaire; 6, lobe droit du foie; 7, lobe gauche du foie; 8, lobule de Spiegel; 9, duodénum; 10, cholédoque; 11, pancréas; 12, artère gastro-épiploïque droite; 13, rein.

créer une entéro-anastomose entre les deux chefs de la hernie.

Les *hernies* ou plus exactement les *étranglements dans des trous* accidentels de *l'épiploon ou du mésentère*, sont plus communément observées.

Au point de vue opératoire, il n'y a pas à ce sujet grand'chose à dire. Il faut débrider l'orifice pour dégager l'intestin, en ayant soin d'éviter les vaisseaux mésentériques ou épiploïques, qui peuvent cheminer aux alentours. Toutefois, la blessure d'un de ces vaisseaux n'aurait en général qu'une médiocre importance, car il serait facile de placer une pince et une ligature.

Au surplus la section des vaisseaux n'est pas le seul écueil à éviter au cours du débridement, il y a aussi la blessure des anses voisines. Donc, pour opérer ce débridement, il importe d'y voir. Il faudra par conséquent autant que possible amener le mésentère ou l'épiploon perforé dans la plaie, afin d'opérer à ciel ouvert; on débridera au bistouri ou mieux encore aux ciseaux.

D'ailleurs, bien souvent, il s'agit là d'étranglement peu serré et la simple traction sans débridement suffit à dégager l'anse, qui est plutôt coudée sur le tranchant du bord de l'orifice que véritablement étranglée.

Quoi qu'il en soit, il est de toute nécessité, une fois l'anse dégagée, de s'efforcer d'obturer l'orifice par une suture pour se mettre à l'abri des récidives. Quant à l'anse étranglée, elle sera traitée comme toute anse étranglée ordinaire; mais il faut savoir que l'étranglement peut être compliqué de volvulus et agir en conséquence.

3° **Volvulus.** — Le volvulus est une des formes les plus graves de l'obstruction intestinale: il importe donc d'agir contre lui avec décision et rapidité.

Il faut distinguer plusieurs variétés de volvulus: 1° *Le volvulus de la totalité de l'intestin grêle par torsion de tout le mésentère*;

2° *Le volvulus d'une seule anse de l'intestin grêle ou du gros intestin*;

3° *Le volvulus de deux ou plusieurs anses voisines* qui sont non seulement tordues autour de leur mésentère, mais encore nouées entre elles, ou plutôt enlacées les unes autour des autres.

Evidemment, le diagnostic de la variété et même du siège, échappe à peu près toujours avant la laparotomie et n'est fait que lorsque le ventre est ouvert. C'est pourquoi je ne ferai qu'indiquer les procédés de traitement, comme le lavement forcé ou l'insufflation de gaz hydrogène, dont le grand défaut est de faire perdre du temps au malade et au chirurgien. J'estime qu'en face d'un sujet atteint d'obstruction intestinale et suspect de volvulus, la règle est d'opérer sans délai.

Laparotomie. — Elle sera médiane, sus ou sous-ombilicale, suivant que le maximum du météorisme sera sus ou sous-ombilical.

En règle, l'anse tordue, prodigieusement dilatée, se précipite hors du ventre ouvert. Maintenez-là et tâchez d'explorer suivant les règles. Que si vous ne pouvez réfréner la hernie des anses distendues, éviscérez et agissez suivant le diagnostic que votre examen permettra d'établir.

1° *Volvulus de tout l'intestin grêle par torsion du mésentère*.— Il est plus difficile à diagnostiquer qu'à traiter. Rien ne le fixe, on ignore ce qui le cause. Pour le réduire, il faut faire l'éviscération; saisir à pleine main la masse tordue près du pédicule; tirer en dehors comme pour arracher le pédicule et détordre par un mouvement de *gauche à droite*, car, jusqu'ici au moins, la torsion s'est toujours faite de droite à gauche dans le sens des aiguilles d'une montre dont le fond, le boîtier, serait appliqué sur le nombril, le cadran regardant en dehors. Pour réduire, il faut retarder la montre d'une demi-heure, de trois quarts d'heure, d'une heure même et plus, jusqu'à ce que les deux cordes intestinales qui se croisent et s'aplatissent, la corde iléale an-dessus, la corde jéjunale au-dessous, aient repris le calibre des autres anses en se remplissant de gaz; jusqu'à ce que, aussi, les deux plis soulevés sur le péritoine pariétal, pli supérieur vers le rein droit, pli inférieur vers le cæcum et la fosse iliaque droite, se soient affaissés.

Lorsque la détorsion est obtenue, il importe d'examiner l'anse iléale et l'anse jéjunale au niveau des points où elles étaient étranglées.

On les traitera suivant leurs lésions. On réintégrera ensuite la masse intestinale dans le ventre, en prenant soin de ne pas reproduire la torsion par les manœuvres mêmes de réduction.

2° *Volvulus d'une anse isolée.* — Treves conseille la pratique suivante: laparotomie médiane; découverte du volvulus, qui est attiré dans l'incision; ponction de l'anse nouée. Quelquefois, le volvulus se résoud spontanément; s'il n'en est pas ainsi, incision de l'anse au sommet du nœud, déploiement du volvulus et entérostomie au niveau de l'incision intestinale.

Je ne vois pas l'avantage de cette entérostomie sur une anse malade. Je pense qu'une fois le ventre ouvert et le volvulus en main, il faut chercher à reconnaître dans quel sens l'intestin est enroulé sur l'axe mésentérique; puis saisir le volvulus et le dérouler par un mouvement de torsion en sens inverse de la spire pathologique. Souvent les anses du volvulus seront adhérentes entre elles; il faudra les libérer avant de détordre. Lorsque la réduction sera obtenue, on examinera de très près l'intestin pour y découvrir les lésions et les menaces de sphacèle, que l'on traitera suivant leur importance; on fera l'entérorraphie latérale, si les lésions sont minimes; l'entérectomie, si elles sont étendues.

Certains volvulus se dénouent plus ou moins facilement, mais se reproduisent aisément; on les reconnaît à cela que, si l'intestin s'étale, le mésentère reste plissé, tordu, raide. Michaux (1869), après Roux (1894), conseille dans ce cas de fixer l'intestin par une véritable entéropexie. Je ne vois pas très bien comment la torsion serait ainsi empêchée! A mon avis il n'y a point à hésiter, il faut ici faire l'entérectomie, c'est-à-dire la résection de l'anse nouée, ou tout au moins l'entéro-anastomose. Si on ne parvient pas à dénouer le volvulus, la résection s'impose comme la seule et unique chance de salut.

Donc, laparotomie. Volvulus réductible et non récidivant, examiner et traiter l'anse comme une anse étranglée ordinaire; volvulus réductible, mais récidivant, entérectomie ou entéro-anastomose; volvulus irréductible, entérectomie.

3° *Volvulus complexes par formation de nœuds.* — Le plus souvent c'est l'S iliaque et l'iléon qui, tordus d'abord l'un ou l'autre, ou bien l'un et l'autre en volvulus, se nouent ensemble. Le mécanisme de la formation du nœud a été rationnellement expliqué par Huttner (*Virchow's Archiv.*, vol. XXVI) et bien figuré par Koenig (1889) (*Fig.* 76, 77, 78, 79, 80, 81). En somme, il s'agit soit d'un embrassement

d'une anse par un volvulus, soit de l'entrelacement de deux volvulus.

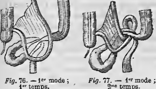


Fig. 76. — 1er mode ; 1er temps. *Fig.* 77. — 1er mode ; 2me temps.





Fig. 78. — 1er mode ; 3me temps. *Fig.* 79. — 2me mode ; 1er temps.

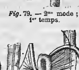


Fig. 80. — 2me mode ; 2me temps. *Fig.* 81. — 2me mode ; 3me temps.

Fig. 76 à 81. — Volvulus. — Formations d'un nœud par torsion du côlon pelvien et de l'iléon (König).

Parfois (*Fig.* 82), il s'agit de la combinaison d'un nœud diverticulaire et d'un vol-

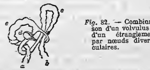


Fig. 82. — Combinaison d'un volvulus et d'un étranglement par nœuds diverticulaires.

vulus. En jetant, sur une anse voisine, son lazzo diverticulaire, l'anse sur laquelle s'insère le diverticule s'est tordue ; elle étrangle et s'étrangle.

S'orienter, résoudre le problème de la constitution des nœuds et des volvulus, apprécier les lésions multiples des anses multiples entrelacées et étranglées, et agir en conséquence ; tel est le problème. Je pense qu'ici l'éviscération large s'impose, que l'entérectomie est, en cas d'impossibilité de résolution des nœuds, la seule bonne planche de salut.

Je ne saurais trop insister, en tout cas, sur ce fait, que, dans le traitement du volvulus, il faut considérer que la torsion aboutit à l'obstruction, en causant de l'étranglement, et que le traitement de l'obstruction par l'entérostomie ou l'entéro-anastomose ne suffit pas toujours à supprimer l'étranglement qui résulte de la torsion elle-même.

(*A suivre*).



ACTUALITÉS.

LES EXPOSITIONS ET LA MÉDECINE.

618.9(06)

La Médecine à l'Exposition de l'Enfance à travers les Ages.

[Petit Palais (1901)].

A l'entrée même du Petit Palais, le visiteur est frappé par cette indication : « Poste médical au rez-de-chaussée », indication qu'on n'est pas accoutumé à trouver en pareil lieu. Ce poste de prompt secours a été organisé et est assuré par l'Association des Femmes de France.

Au rez-de-chaussée de ce Petit Palais, se trouvent rassemblés tous « les objets intéressant l'enfance », désignation officielle dans laquelle sont groupés les exposants les plus divers. Les fabricants d'appareils pour l'hygiène infantile n'y sont guère représentés que par la maison Leblanc, qui expose des étuves horizontales et verticales pour crèches, pour désinfection par la vapeur fluente, continue et sous pression constante ; un nouveau pulvérisateur de liquides désinfectants et antiseptiques pour assainir les locaux et objets ne pouvant être soumis aux étuves, et un appareil stérilisateur des eaux de boisson.

On s'arrête devant le tableau d'honneur de l'Œuvre des Enfants Sauveteurs, Ecole de Sauvetage et de Secours publics, fondée en 1894, qui présente en outre une tente de secours avec lit et brancard A. Routier. Les produits Robert et le Parfait nourricier occupent deux vitrines ; et M. Radiguet a envoyé plusieurs photographies extraites de son Musée de Radiographie : Scoliose des vertèbres dorsales chez une fillette de 8 ans, luxation congénitale de la hanche gauche chez une fillette de 4 ans, etc., etc. Des spécialités de produits alimentaires pour l'enfance sont

Fig. 83. — Salle de petites Opérations pour Dispensaires d'enfants, exposée en 1900 à la Classe 112 (Assistance publique, ancienne Galerie des Machines), par le Ministère de l'Intérieur. Appareils de la maison Flicoteaux, Borne et Bontet (de Paris).

installées dans cette section commerciale de l'Exposition, où il eût été désirable de voir rassembler tout ce qui tient à l'hygiène de l'Enfance, tout ce qui était disséminé à l'Exposition de 1900 (1). En somme, on n'emporte de cette visite au rez-de-chaussée du Petit Palais, qu'une bien faible idée du développement de l'hygiène infantile à notre époque.

L'hygiène scolaire, au premier étage, est dans le même cas : il faut pourtant réserver une mention spéciale à « l'Hygiène à l'école », grands tableaux coloriés de M. le Dr Galtier-Boissière, conservateur des collections scientifiques au Musée pédagogique de l'Etat, l'auteur de l'*Enseignement de l'anti-alcoolisme*, et des tableaux destinés à combattre l'alcoolisme dans l'armée, qui indiquent de façon à être compris de tout le monde les premiers secours à donner avant l'arrivée du médecin dans les cas d'hémorragie par le nez, le poumon, l'estomac, les artères, les veines ; d'entorses, brulûres par le feu, les acides ; piqûres par vipère, vive, insectes, corps étrangers de l'oreille ; plaies, fractures ; asphyxies par chauffage, éclairage, submersion, électricité, empoisonnements, évanouissement, insolation, convulsion, congélation, en un mot dans tous les accidents et sous la forme la plus pratique. M. le Dr Galtier-Boissière, organisateur de cette Section de l'Enseignement, vient de prendre l'initiative d'un Concours original autant qu'imprévu : un concours de dessin pour les enfants.

Des tableaux et les graphiques de l'Union française anti-alcoolique et de la Ligue nationale contre l'alcoolisme sont des plus suggestifs.

Nous retrouvons dans la salle voisine la plupart des expositions d'établissements d'Assistance, qui figuraient l'année dernière à la Galerie des Machines : La Pouponnière et la maquette de son établissement de Viroflay ; la fondation Furtado-Heine ; la Société protectrice de l'Enfance ; avec les portraits du Dr Blache (1799-1871), le fondateur de cette société, du Dr Marjolin (1812-95), président de 1878 à 1895, et de Th. Roussel, son président honoraire, et président de l'Œuvre des Crèches parisiennes ; la Consultation des Nourrissons de Montmartre, fondée en 1898 par le Dr Raimondi dans le but d'encourager l'allaitement maternel, présentant cette intéressante progression : nourrissons en 1898, 39 ; en 1899, 63 ; en 1900, 90 ; en 1901, 123 ; la Société des Crèches avec un tableau des crèches par départements ; la Puériculture par l'Assistance à domicile ; la Société de la préservation de la tuberculose par l'Education populaire ; les Sanatoria de Pen-Bron, d'Arcachon, de la Baule ;

(1) Nous reproduisons, à titre rétrospectif, une de ces Expositions (*Fig.* 83).

l'Œuvre des Hôpitaux marins, des Enfants tuberculeux ; les Asiles de sourds-muets, Valentin Haüy, de Bicêtre. Citons encore la magnifique radiographie de M. Ch. Infroit, du laboratoire de la Salpêtrière, qui a trait


M. le Dr Th. Roussel.

au xiphopage opéré par M. le Dr Chapot-Prévost, fillette de 8, ans ayant le cœur à droite (1) ; l'Institut psycho-physiologique de M. le Dr Bérillon et ses applications de la suggestion hypnotique à l'éducation et au redressement des enfants anormaux ; les berceaux de la nourricerie du familistère de Guise ; les couveuses Léon ; la Société de Charité maternelle de Paris pour femmes en couches, avec une maquette, etc.

Dans un angle nous remarquons deux urinaux pour enfants : l'un de la collection Tonlouze, en vieille faïence de Rouen ; et l'autre en bois, de la collection du Dr G. Durante, conduisant l'urine hors des langes et employé au Caucase.

Dans cette même salle, l'Œuvre du Joyeux Noël a installé de curieuses maquettes en carton de salles d'enfants idiots à la Salpêtrière, de l'Asile des incurables de St-Jean-de-Dieu, de l'Hôpital des Enfants malades, du Sanatorium d'Hendaye. Citons aussi l'Œuvre des « Petits Parisiens à la Campagne », ou Œuvre des Vacances, dont les résultats sont si remarquables.

L'administration de l'Assistance publique expose dans des vitrines supportant d'anciens vases à thériaque et à orviétan tout ce qui a rapport à l'habillement et à l'entretien des Enfants Assistés, avec mannequins, mode de bouchage des flacons de lait, etc., et a accroché, aux côtés de l'emplacement qui lui était réservé, des plans et aquarelles des hôpitaux d'enfants, Hérold, Enfants Assistés, École Lailler, Maternité St-Antoine, Berck, Sanatorium d'Hendaye. On y feuillette des diagrammes instructifs : d'abandons à l'hospice de 1640 à 1898, 6,800 en 1770 ; 5,400 en 1825-29 ; 4,700 en 1895-98 ; dépenses moyennes d'un enfant jusqu'à sa majorité : 1 jour à 13 ans, 3,531 fr. 91 c. ; de 13 à 21 ans, 279 fr. 84 c. ; mortalité des enfants placés en pension 1870-1899 : 33,500 ; accroissement des lits d'hôpitaux ; journées de malades, etc. ; d'anciens parchemins : inventaire des titres de l'Hôpital de la Trinité, (xive siècle), etc.

Il convient de féliciter l'organisateur de la section d'Hygiène et d'Assistance, M. le Dr Blache, membre de l'Académie de Médecine, qui au lendemain de l'Exposition, est parvenu à réunir tous ces éléments intéressants.

La section rétrospective et artistique de cette exposition a été admirablement organisée dans un cadre approprié ; il s'y trouve des pièces d'une valeur documentaire inestimable, envoyées par des collectionneurs, mais ayant peu de rapports avec la médecine ; le berceau d'Henri II, de la collection Figsor, de Vienne ; celui du Prince impérial, du duc de Reichtadt ; le costume du Dauphin au Temple ; la collection de hochets de M. Félix Flandinette, préparateur au laboratoire de la Société d'Anthropologie, des biberons anciens, etc. Parmi les tableaux, nous avons remarqué l'*Enfant malade*, de Dagnan Bouveret, pastel de la collection Viau ; le *Berceau*, de Munkaczy, représentant une nourrice donnant le sein à un enfant ; le *Petit malade*, de Tassaert, de la collection Lutz : une fillette veillant un enfant assoupi à l'expression maladive intense ; la *Visite à l'hôpital*, de Geoffroy : une rangée de lits d'hôpital, et, assis devant le premier, un pauvre homme considérant son enfant qui roule entre ses doigts une orange ; scène aussi intéressante par sa facture que par le sentiment qu'elle évoque ; les *Sevreuses*, de Greuze, gravure.


Paul Bert à 20 mois. (D'après *Le Matin*).

Plusieurs médecins, et non des moindres, y sont représentés en bas âge : Paul Bert à 20 mois : une grosse tête de bébé, coiffée


M. le Pr Pozzi.

d'un bonnet à brides ; M. le Pr Dieulafoy, à deux ans et demi ; M. Blache et M. Maurice de Fleury, à deux ans ; M. Bérillon ; M. Barrié, médecin de Laennec ; M. le Pr Pozzi à 12 et 18 ans ; M. le Dr Léon Labbé, sénateur, en collégien ; M. le Dr Chassaing, député de la Seine, etc.

En résumé, Exposition des plus remarquables au point de vue artistique, mais d'un intérêt très secondaire au point de vue médical et scientifique. L. Picard

LES CONGRÈS DE 1901.

614.25 (06)

Congrès international des Médecins de Compagnies d'Assurances.

[Amsterdam, septembre 1901].

Le deuxième Congrès Internatioaal des Médecins de Compagnies d'Assurances se tiendra à Amsterdam en septembre prochain. Cette réunion aura une très grande importance au point de vue scientifique, en raison des questions mises à l'ordre du jour. S'inspirant du but social et humanitaire des institutions de prévoyance, le Congrès de 1901 s'imposera la tâche de rechercher dans quelles conditions on pourrait étendre l'assurance aux invalides et aux déshérités de la santé. Les adhérents recevront le compte rendu des travaux du Congrès. Le prix de la cotisation est fixé à 20 francs.

Comité français : Secrétariat à Paris, 28, rue de Châteaudun. M. le Dr Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, membre de l'Institut, directeur du Service médical de l'Equitable des Etats-Unis ; M. le Dr Landouzy, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, médecin de la Compagnie française d'Assurances Générales à Paris ; M. le Dr Mauriac, membre honoraire des Hôpitaux de Paris, médecin du Ministère des Finances, délégué de la Compagnie d'Assurances « L'Urbaine » ; M. le Dr J. Peyrot, chirurgien des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de Médecine, médecin en chef de la Compagnie d'Assurances « Le Phénix » ; M. le Dr Siredey, médecin de l'Hôpital Saint-Antoine, médecin de la Compagnie d'Assurances « L'Urbaine » ; M. le Dr J. Weill-Mantou, médecin de la Compagnie d'Assurances « Le Phénix », secrétaire du Comité.

Questions mises à l'ordre du jour : Projet de formulaire médical. Rapport de la Commission du formulaire médical universel. — De l'albuminurie considérée au point de vue de l'assurance sur la vie : Rapporteur, M. le Dr Stokvis ; de l'admissibilité des glycosuriques : Rapporteur, M. le Dr Siredey ; de l'admissibilité des risques tarés : Rapporteur, M. le Dr Poels ; de l'otite moyenne considérée au point de vue de l'assurance sur la vie : Rapporteur, M. le Dr Burger ; les limites de l'admissibilité des risques : Rapporteur, M. le Dr Florschutz ; la syphilis et l'assurance sur la vie : Rapporteur, M. le Dr Salomonsen ; les anomalies et les maladies de la peau en matière d'assurances sur

(1) Chapot-Prévost, *Chirurgie des Tératopages* (Opération de Maria-Rosalina, etc.). Paris, 1901, Inst. de Bibliographie, 1 beau vol. 8°, avec 60 photogr.

la vie : Rapporteur, M. le Dr GROSSE ; de l'importance de l'examen des réflexes en matière d'assurances sur la vie : Rapporteur, M. le Dr CROCQ ; des tremblements considérés au point de vue de l'assurance sur la vie : Rapporteur, M. le Dr WERTHEIM SALOMONSON ; la femme au point de vue de l'assurance sur la vie : Rapporteur, M. le Dr MAHILLON ; de l'admissibilité des personnes qui ont séjourné dans les pays chauds : Rapporteur, M. le Dr VAN DER BURG ; l'appendicite considérée au point de vue de l'assurance sur la vie : Rapporteur, M. le Dr WEILL-MANTOU ; des hernies considérées au point de vue de l'assurance contre les accidents : Rapporteur, M. le Dr COAET ; les affections oculaires en matière d'assurances sur la vie : Rapporteur, M. le Dr DE LANTSHEERE ; les piqûres anatomiques en matière d'assurances contre les accidents : Rapporteurs, MM. les Drs FERNANDÈS et POELS.

Les questions mises à l'ordre du jour peuvent être l'objet de communications personnelles. Les personnes qui désirent faire des communications scientifiques sont priées d'en informer le secrétaire-général.

LES MÉDECINS ET LES SCIENCES.

61:3

La Réunion des Secrétaires-Généraux des Sociétés savantes de Paris.

Tous les médecins parisiens, qui ne sont pas confinés dans la pratique médicale, connaissent la *Réunion des Secrétaires-généraux de Paris*, qui a été fondée par le regretté Dr Gillet de Grandmont, et qui se réunit tous les mois. A la dernière séance, M. le Pr GARIEL a longuement et savamment traité de la question de l'*Esperanto*, langue auxiliaire internationale, qui est appelée



Fig. 87. — Le Menu de la Réunion des Secrétaires des Sociétés savantes de Paris.

à rendre de très grands services dans les rapports internationaux, si fréquents aujourd'hui.

On sait que cette Réunion a publié récemment un ANNUAIRE DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE PARIS (1), qui donne tous les renseignements désirables sur les SOCIÉTÉS MÉDICALES DE PARIS, dont beaucoup sont totalement ignorées. Il est indiscutable que ces Sociétés auraient un intérêt réel à distribuer à leurs membres un exemplaire de ce petit Annuaire, de façon à leur faire connaître une foule d'Associations dont ils n'ont jamais entendu parler, et qui cependant s'occupent d'une façon spéciale d'une foule de questions qui les intéressent au premier chef.

(1) Paris, Inst. int. de Bibliog. scient., in-18, relié.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614.512

La Recrudescence de la Diphtérie en France.

On vient de faire une découverte stupéfiante ; c'est celle-ci : Jamais les cas de diphtérie n'ont, paraît-il, été aussi nombreux que dans Paris à cette époque, et rarement la mortalité du fait de cette affection y a été aussi élevée !

On a eu, à Paris, pendant les quatre premiers mois de l'année 1901, 1,262 cas de diphtérie suivis de 225 décès. Or, pour la période correspondante des trois années précédentes, on n'a relevé que 563 cas avec 121 décès en 1900, 624 avec 180 décès en 1899, et 624 avec 138 décès en 1898. Soit, tout simplement, pour l'année actuelle une fréquence et une mortalité à peu près doubles de ce qu'elles étaient l'année dernière, et même de ce qu'elles étaient en moyenne les deux précédentes années !

De plus, il semble que le retour offensif de la diphtérie est général pour toute la France. En tout cas, le danger ne laisse pas que de préoccuper tous ceux qui ont charge de la santé et de l'hygiène publiques ; et le Ministre de l'Intérieur vient d'adresser avec raison à tous les médecins des départements une circulaire dont les termes sont très nets et très explicites. Voici cet intéressant document :

Monsieur le docteur, aux termes de la circulaire ministérielle du 1er décembre 1893 relative à la déclaration des maladies épidémiques prescrite par la loi du 30 novembre 1892, mon administration est tenue informée des épidémies ayant un caractère bien déterminé et des mesures prises pour les combattre. C'est aux médecins des épidémies qu'incombe le soin d'indiquer ces mesures et le plus souvent d'en diriger l'exécution. C'est à leur zèle pour la protection de la santé publique, à leur dévouement au bien, que l'administration fait appel pour obtenir leur concours, le plus souvent gratuit. Les moyens dont ils disposent pour enrayer la propagation des épidémies sont très variables suivant la nature de la maladie.

Pour une de ces maladies, la *diphtérie*, la mortalité a pu, au cours de ces dernières années, être réduite dans des proportions considérables par l'emploi du sérum antidiphtérique. Je remarque toutefois de notables différences dans les résultats obtenus, tels qu'ils ressortent des renseignements fournis par les préfets sur les épidémies dont ils rendent compte à mon administration. Tandis que dans certaines localités les malades inoculés ont tous guéri, ailleurs le nombre des décès dépasse la moitié des cas constatés ou déclarés. Ces différences ne peuvent tenir qu'aux conditions dans lesquelles le traitement est appliqué.

Il arrive souvent que des médecins, se trouvant en présence d'un sérum antidiphtérique vieux de quelques mois ou de quelques semaines, refusent de s'en servir et attendent que du sérum plus frais leur soit parvenu. Ils perdent ainsi un temps des plus précieux : la vie de leur malade peut dépendre de ce retard. Qu'ils réclament un nouveau sérum, s'ils le jugent utile, rien de mieux ; mais qu'immédiatement ils emploient celui dont ils disposent. Des expériences répétées ont montré que le sérum n'a perdu aucune de ses qualités curatives même après une année. Dans tout sérum préparé depuis un certain temps il se forme un léger précipité qui se dépose sur le fond du flacon en laissant le liquide parfaitement clair. Ce dépôt n'indique pas une altération du sérum, qui possède encore toutes ses propriétés thérapeutiques. Et l'intérêt de ne pas perdre une heure pour procéder aux injections de serum résulte des chiffres suivants que M. le Dr ROUX a produit devant le Comité consultatif d'hygiène publique de France comme résultant d'expériences innombrables :

Lorsque l'injection de sérum est pratiquée le premier jour de l'apparition des fausses membranes, la mortalité est presque nulle et ne dépasse pas en tout deux pour cent. Lorsqu'elle est pratiquée le second jour, la proportion de la mortalité s'élève à six pour cent. Elle monte tout à coup à trente pour cent lorsque l'injection n'est faite que le troisième jour, à cinquante pour cent et soixante pour cent lorsqu'elle est faite le quatrième jour ou plus tard.

Je crois devoir, monsieur le docteur, faire appel à votre intervention personnelle en vous demandant de vouloir bien user de la légitime autorité dont vous jouissez auprès des médecins de votre arrondissement pour faire pénétrer ces notions dans leur esprit et obtenir qu'ils y conforment leur pratique. S'il pouvait en être ainsi sur tous les points du territoire, la diphtérie ne tarderait point à disparaître presque complètement et ce serait un grand honneur pour le corps médical, auquel la santé publique serait redevable d'un tel résultat.

On va s'occuper sous peu de la question à l'Académie de Médecine.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS

3(06)

Nomination de M. le Dr Laveran à l'Académie des Sciences dans la section de Médecine.

L'Académie des Sciences a élu lundi dernier à la place vacante dans la section de Médecine, par suite de la mort de M. le Pr Potain, M. le Dr LAVERAN.

Elle avait adressé la semaine dernière la liste suivante des candidats et porté en première ligne *ex æquo* : M. le Pr JACCOUD, secrétaire perpétuel de l'Académie de Médecine, et M. le Dr CHARRIN, professeur agrégé à la Faculté de Paris, suppléant de M. d'Arsonval au Collège de France ; en deuxième ligne (*ex æquo* et par ordre alphabétique) : MM. les Prs CORNIL, HAYEM, FOURNIER, MM. les Drs LANCEREAUX, LAVERAN, correspondant de l'Institut, ancien professeur au Val-de-Grâce, et M. le Pr Charles RICHET, tous membres de l'Académie de Médecine.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette élection mouvementée.

NÉCROLOGIE

61:92

M. le Pr W. HEINEKE.

On annonce la mort de M. le Pr Walter Hermann HEINEKE, professeur de chirurgie à Erlangen. Fils et petit-fils de médecin, il était né en 1834 à Schönbeck (Allemagne) ; assistant de chirurgie du Pr A. Bardeleben à Greifswald, il s'était fait recevoir docteur à cette même Faculté en 1859. Il était professeur de chirurgie à la Faculté d'Erlangen depuis de longues années. Opérateur de premier ordre, il a attaché son nom à la pyloroplastie (Opération de Heineke-Mikulicz). On lui doit de nombreux travaux de chirurgie, parmi lesquels nous citerons le *Compendium des chirurgischen Operations- und Verbandlehre*, Erlangen, 1878, 8°, XVI-756 p., son œuvre principale.

61 (09)

M le Dr de LARET-LAMALIGNIE (d'Audenge). — M. le Dr MARCENAC, conseiller général du Lot. — M. le Dr Karl LAUFENAUER, professeur de psychiatrie et de neurologie à la Faculté de Médecine de Budapest. — M le Dr William MOORE, ancien président du Collège royal des médecins d'Irlande. — M. Paul Théodore Chaput, père de notre excellent ami, M. le Dr CHAPUT, chirurgien des hôpitaux de Paris, décédé en son domicile, à Tonnerre, dans sa 81me année, muni des Sacrements de l'Église.

LES LIVRES NOUVEAUX.

617 (02)

Traité de Chirurgie d'urgence; par Félix LEJARS. — Masson et Cie, éditeurs, Paris, 1901. Un vol. grand in-8°, de 1035 pages, avec 751 fig., dont la plupart dessinées d'après nature par le Dr DALEINE, et environ 180 photographies originales. — 3e édition, revue et augmentée.

Le succès de deux éditions enlevées en quelques mois prouve mieux que tous les éloges la valeur et l'utilité du *Traité de Chirurgie d'urgence* du Dr F. LEJARS. Fidèle à la méthode qui lui a assuré le succès, l'auteur s'est efforcé de rendre cette nouvelle édition à la fois plus complète, et aussi plus pratique. Le livre a été entièrement revu ; plusieurs chapitres ont été l'objet de transformations ou d'additions importantes : nous signalerons en particulier ceux des *traumatismes de l'œil*, des *phlegmons du cou*, des *plaies du cœur*, de l'*appendicite*, du *curage utérin*. De plus, certains chapitres sont entièrement nouveaux et complètent l'ensemble de l'ouvrage. Nous citerons parmi ceux-ci la *cocaïnisation rachidienne* et ses applications à la Chirurgie d'urgence ; la *gastrotomie d'urgence* ; les *abcès de l'abdomen, abcès de la paroi abdominale antérieure, du foie, de la région sous-phrénique* ; *abcès hypogastriques* ; la *périnéorraphie d'urgence* ; les *traumatismes des bourses* ; le *prolapsus rectal irréductible ou étranglé* ; la *hernie diaphragmatique* ; les *luxations de la clavicule* ; les *fractures du maxillaire inférieur et de la colonne vertébrale* ; les *arthrotomies d'urgence* ; les *brûlures*, les *morsures empoisonnées*, la *pustule maligne* ; les *interventions d'urgence dans l'ostéomyélite aiguë*. Enfin, 134 figures ou photographies nouvelles sont venues enrichir l'illustration déjà hors de pair et universellement appréciée, qui fait de ce volume un véritable album. Ainsi amélioré, le *Traité de Chirurgie d'urgence* se présente pour la troisième fois au public. Il trouvera auprès de lui l'accueil élogieux et empressé qu'il a déjà rencontré à deux reprises. Toutes nos félicitations à l'auteur.

618.2 (06).

La grossesse. Etudes sur sa durée et sur ses variations. Puériculture intra-utérine ; par BOUCHACOURT (L). Préface de M. le Pr P. BUDIN. — Paris, G. Carré et C. Naud, 1901, in-18°.

Très intéressant petit livre du fils du professeur de clinique obstétricale de Lyon, comprenant aussi bien le passé que le présent le plus moderne, et terminé par un très suggestif chapitre sur la puériculture intra-utérine et les sanatoriums de grossesse. C'est d'ailleurs un excellent moyen de combattre la dépopulation que de développer, pour les femmes et les nouveau-nés, ces refuges où ces pauvres êtres peuvent recevoir tous les soins voulus pendant cette période si pénible de la vie ; mais, là encore, il ne faut rien exagérer et ne pas tomber dans l'excès commis. Certes, la culture de l'enfant, en germe, est le premier devoir de la Société ; mais il ne faut pas, pas plus pour la grossesse que pour la tuberculose, construire des établissements qui coûteraient des millions et ne pourraient venir en aide qu'à des privilégiés. Les plans, très instructifs, qui terminent le livre démontrent les tendances de l'auteur : spécialisation hospitalière poussée au maximum!

C'est là d'ailleurs une idée excellente, dont la mise en œuvre seule exige un certain doigté social.

614.542

La lutte contre la tuberculose ; par BROUARDEL (P). — Paris, J.B. Baillière, 1901, in-18°.

Petit manuel, qui est le résumé de conférences faites aux professeurs de l'Association polytechnique, pour leur permettre de lutter de leur côté contre la tuberculose. Ceci en raison des vœux d'une Commission du Ministère de l'Intérieur, en date de 1900.

L'auteur a voulu prouver là que la tuberculose est contagieuse, évitable et curable : œuvre nationale, destinée à lutter contre un véritable péril.

Il n'y a aucun intérêt à résumer ce livre dans un journal de médecine, car il ne s'agit là que d'un ouvrage de vulgarisation. Mais cependant les praticiens y trouveront une foule de données précieuses, en particulier sur les tuberculoses professionnelles (regrettons l'absence d'un chapitre sur la tuberculose dans les Bibliothèques), sur le traitement par les sanatoriums, et sur la façon de l'utiliser. M. Brouardel propose pour la France, l'établissement de Compagnies d'assurances contre la tuberculose, avec traitement dans les sanatoriums. C'est là une grosse question, qui mérite d'être étudiée à fond, avant d'être vulgarisée, pour ne pas entraîner à des déboires sérieux. [A. P. S.]

Variétés et Anecdotes.

616.981

Les corps étrangers bizarres.

Nous avons reçu la lettre ci-dessous :

A propos de la *femme aux aiguilles* (1), il n'est peut-être pas sans intérêt de rapporter quelques cas curieux du même genre. « M. D. Antonio Marcus y Cabot cite, entre autres, le cas signalé par Brodée, qui a trait à un fou, qui expulsa par l'anus un compas en acier, avalé 14 jours avant ; celui de Legendre, relatif à la sortie spontanée d'une fourchette, 15 mois après qu'elle avait été avalée ; celui de Bloch, observé chez un jeune fou qui avait expulsé 429 objets, parmi lesquels étaient des clefs, des morceaux de fer et de plomb.

Dans ce cas tout se passa sans accident. Il n'en est pas toujours de même ; témoin l'observation que rapporte M. Marcus d'un vieillard de 67 ans, atteint d'abcès de la région anale droite. Après incision, le cathétérisme permit de découvrir, à 6 centimètres environ de profondeur, un corps dur qui n'était autre que l'embout en corne de sa pipe qui avait disparu, il y avait un mois, sans qu'il s'en aperçût. Il avait l'habitude de s'endormir tous les soirs la pipe à la bouche.

Tactron a vu un os de perdrix logé dans la prostate ; Merlin, une arête de poisson enclavée dans l'épaule et une autre dans la cuisse d'un fœtus ; Morris a observé un abcès fécal, dans la région cæcale, ouvert au dehors et qui avait été causé par un calcul de cholestérine du volume d'une noix muscade.

Pourquoi des corps étrangers, même de grandes dimensions, traversent-ils fréquemment toutes les voies digestives sans produire le moindre accident, tandis que de plus petits en produisent? Pourquoi perforent-ils l'intestin le plus souvent au dessous du cæcum ? (Tiré de la *Revista de Ciencias medicas* ».)

Dr LOBIT (de Biarritz).

Nous avons inséré cette lettre de notre correspondant pour donner une idée de la variété infinie de corps étrangers, qui peuvent être avalés.

Il va sans dire que si nous consultions la collection d'indications bibliographiques que possède l'Institut de Bibliographie, nous aurions à signaler des..... centaines de faits semblables ; mais il est inutile d'insister.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61 (07)]

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 27 MAI AU 1er JUIN 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Mardi 28.* — 1er (Chirurgien-dentiste) : MM. Rémy, Thiéry, Langlois ; Hutinel (censeur). — 3e (1re partie, Oral, A. R.) : MM. Pozzi, Maygrier, Faure ; Weiss. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Le Dentu, Schwartz, Ricard ; Cornil (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Quénu, Richelot, Brun. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Hallopeau, Thoinot ; Thiroloix. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Campenon, Albarran ; Raymond (censeur). — 5e (2e Partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Achard, Charrin. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Grancher, Troisier, Ménétrier ; Roger.

Mercredi 29. — 1er (Chirurgien-dentiste) : MM. Rémy, Retterer, Gley ; Joffroy (censeur). — 3e (1re partie, Oral, N. R.) : MM. Tuffier, Jalaguier, Lepage ; Gilles de la Tourette. — 5e (1re partie, Chirurgie, Pitié) : Delens, Legueu, Delbet ; Hayem (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, Pitié) : MM. Reclus, Lejars, Mauclaire ; Reynier.

Jeudi 30. — 1er (Chirurgien-dentiste) : Cornil, Retterer, Thiéry ; Chantemesse (censeur). — 2e : MM. Gley, Weiss, André. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, A. R.) : MM. Bouilly, Bonnaire, Faure. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral) : MM. Schwartz, Brun, Wallich ; Chassevant.

Vendredi 31. — 1er (Chirurgien-dentiste) : MM. Rémy, Lejars, Broca (Ang.); Hanriot, (censeur) Desgrez. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Reclus, Jalaguier, Walther ; Tuffier (censeur). — 5e (2e partie, Charité) : MM. Hayem, Landouzy, Méry ; Thoinot. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Necker) : MM. Segond, Reynier, Delbet ; Kirmisson (censeur). — 5e (Chirurgie,

(1) Voir *Gaz. méd. de Paris*, 1901, p. 131 et 148.

1re partie, Necker) : MM. Delens, Leguen, Mauclaire. — 5e (2e partie, Necker) : MM. Grancher, Brissaud, Teissier ; Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Bandelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Gley (suppléant).

Samedi 1er. — 1er (Chirurgien-dentiste) : MM. Chantemesse, Thiéry, Langlois. ; Schwartz (censeur) Broca (Aug.). — 3e (Officiat, Définitif, A. R., Hôtel-Dieu) : MM. Raymond, Ricard, Wallich ; Pozzi (censeur). — 3e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Joffroy, Roger, Dupré ; Achard. — 5e (2e partie, 1re série, Beaujon) : MM. Troisier, Marfan, Thirolnix ; Quénu (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Beaujon) : MM. Hutinel, Hallopeau, Gilbert ; Brun. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Bouilly, Maygrier, Bonnaire ; Hanriot (suppléant).

THÈSES. — *Mercredi* 29. — M. Lonstan : *Des tuberculoses cutanées consécutives aux fièvres éruptives. et en particulier à la rougeole*; MM. Fournier, Kirmisson, Gaucher, Broca (Aug.). — M. Fotiadés : *Du traitement de l'ectopie testiculaire inguinale* : MM. Kirmisson, Fournier, Gaucher, Broca (Aug.). — M. Dartignes : *Chirurgie conservatrice de l'utérus et des annexes dans le traitement des fibromes*; MM. Pinard. Second, Varnier, Walther.— M. Haugam : *La maladie de Barlow en France;* MM. Pinard, Second, Varnier, Walther. — M. Mulon (Paul) : *Applications médicales de la cryoscopie* ; MM. Landouzy, Brissaud, André, Méry. — M. Trenannay : *Recherches pathogéniques et cliniques sur le rêve prolongé. (Délire consécutif à un rêve prolongé à l'état de veille)*; EM. Landouzy, Brissaud, Andoé. Mény. — M. Jalaguier : *Le cacodylate de soude dans la tuberculose pulmonaire;* MM. Brissaud, Landouzy, André, Méry,.—M. Perreau; *Du traitement de la pneumonie et en particulier de l'action de l'ipéca en lavage dans cette maladie;* MM. Brissaud, Landouzy, André, Méry.

Jeudi 30.— M. Kahn : *Des opérations conservatrices de la trompe;* MM. Pozzi, Dieulafoy, Richelot, Tessier. — M. Raynaud : *Le sanatorium d'Argeles;* MM. Dieulafoy, Pozzi, Richelot, Tessier.— M. Breton : *Contribution à l'étude de l'hystérectomié abdominale supravaginale;* MM. Le Dentu, Charrin, Campenon, Dnpré.— M. Mallet : *Contribution à l'étude des indications opératoires chez les aliénés* ; MM. Le Dentu, Charrin, Campenon, Dupré.

Clinique Gynécologique. — M. le Pr S. Pozzi commencera son cours de clinique gynécologique (hôpital Broca), le vendredi 31 mai 1901, à 10 heures du matin, et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même beure. Lundi et vendredi, à 10 heures : leçon du professeur. Mercredi, de 10 heures à midi ; exercices cliniques ; examens histologiques. Mardi, jeudi et samedi, à 10 heures : opérations.

Clinicat d'Ophtalmologie.— Un concours pour un emploi de chef de cliniqne ophtalmologique et d'un chef de clinique adjoint s'ouvrira le 3 juin 1901. Se faire inscrire avant le 26 mai.

Concours d'agrégation de physique, chimie et pharmacie. — Le jury du Concours d'agrégation de physique, chimie est composé actuellement comme il suit : Président : M. A. GAUTIER; Juges titulaires : MM. GARIEL, PONCHET et BORRQUELOT (de Paris) ; BERGONIÉ (de Bordeaux) ; LAMBLING (de Lille) ; FRÉBAULT (de Toulouse).

Concours d'agrégation de chirurgie et accouchements. — Voici, rangés par ordre alphabétique, les noms des candidats admissibles aux épreuves définitives. *Chirurgie* : Paris, MM. Auvray, Bouglé, Gosset, Marion, Morestin et Savariaud. Montpellier, MM. Jeanbrau et Longuet. Nancy, MM. Longuet, Michel et Pillon. Bordeaux, MM. Bégouin, Longuet et Vitrac Lille, MM. Lambret, Lefort et Vanverts. Lyon, MM. Delore, Gayet, Thévenot, Tixier et Villard.— *Accouchements* : Paris, MM. Brindeau, Demelin, Duhrisay, Macé et Potocki. Bordeaux, MM. Andérodias et Thoyer. Lyon : MM. Bouchacourt, Commandeur et Fahre.

Enseignement médical hospitalier à Paris. — *Hôpital Tenon*. — M. le Dr BROCA a commencé le mercredi 15 mai, à dix heures et demie, des leçons cliniques de chirurgie infantile et les continuera les mercredis suivants à la même heure.

Ecole de Médecine de Reims. — Un concours a été ouvert le 6 mai dernier devant la Faculté de Nancy pour une place de professeur supplémentaire de clinique chirurgicale et obstétricale à l'Ecole de Médecine de Reims. Le concours s'est terminé par la nomination de M. Henry LARDENNOIS, déjà chirurgien des hôpitaux de Reims.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Concours de Médecine.* — Sont déclarés admissibles : MM. Dufour, Enriqnez, Philippe, Belin, de Grandmaison, Papillon (Henri), Bergé, Fournier (Louis), Claude, Pissavy, Garnier, Lafitte. Ex æquo : MM. Sergent, Auclair, Labbé, de Massary, Brouardel et Ramont. La première séance orale a eu lieu le 14 mai à l'Administration centrale.

Hôpitaux de Lyon. — M. le Dr COLLET a été nommé, après concours, médecin des hôpitaux.

Hôpitaux de Lille. — A la Commission des hospices de Lille, le président a fait connaître que, sur l'ordre de M. le Dr DEBIERRE, adjoint de la municipalité collectiviste, les Christs ont été enlevés de toutes les salles de l'hôpital de la Charité ; et il a prié M. le Dr Debierre de fournir des explications à la Commission qui n'a eu connaissance du fait que par les journaux.

M. Debierre a répondu qu'il avait agi dans la plénitude de son droit d'administrateur. La Commission, par 4 voix contre 1, a protesté contre la mesure vexatoire prise par l'administrateur de l'hôpital de la Charité, dégagé sa responsabilité, et ordonné le rétablissement des emblèmes religieux enlevés.

Hôpital Français de Londres.—*Banquet*.— Le trente-troisième hanquet annuel de l'Hôpital français a eu lieu à l'hôtel Cecil, sous la présidence de M. l'ambassadeur, qui avait à sa droite le lord-maire. Parmi les personnes présentes, il y avait : Sir William Mac Cormac, le célèhre chirurgien ; les Drs Vintras et Ogilvie, et les principaux membres de la colonie française. Au dessert, l'ambassadeur a porté un toast au Président de la République, puis un toast au roi, qui a hien voulu consentir à accorder son haut patronage à l'Hôpital français, suivant en cela l'exemple de la reine Victoria. L'amhassadeur a ensuite porté un toast aux bienfaiteurs de l'Hôpital français, au corps diplomatique, au lord-maire et à la Corporation de la Cité et aux médecins de l'hôpital. Le ministre de Grèce dit que l'Hôpital français est un hôpital modèle. M. Lazarus, le trésorier, a ensuite annoncé que les cotisations et les souscriptions reçues s'élèvent à plus de 3,000 livres sterling.

Hospices de Marseille. — Le lundi 29 juillet 1901, à trois heures, un concours public sera ouvert à l'Hôtel-Dieu pour une place de médecin-adjoint des hôpitaux. Ce concours aura lieu devant la Commission administrative, assistée d'un jury médical.

Le transport des aliénés. — Pour les asiles d'aliénés, une circulaire du Ministre de l'Intérieur prescrit qu'aucun transfert de malade aliéné ne doit se faire sans la présence d'un membre du corps médical de l'asile, chef de transfert et responsable du ou des gardiens qui l'accompagnent. On éviterait de cette façon les moyens de contention appliqués mal à propos et les actes de hrutalité imputables à des gardiens mal payés et souvent mal recrutés.

Orphelinat de la Seine. — Une œuvre philanthropique importante, l'Orphelinat de la Seine, a tenu son assemblée générale dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Une conférence du Dr Léon PETIT, délégué de la Société d'encouragement au Bien, a constitué le morceau de résistance de la séance. Après avoir exalté la grandeur du but poursuivi par les bienfaiteurs des orphelins, après avoir, surtout, démontré le devoir pour l'Assistance privée, de seconder l'Assistance puhlique, le conférencier a conclu en recommandant aux mères parisiennes, qui se trouvent dans l'aisance, de venir en aide aux familles pauvres.

Secouristes français. — Dans la salle des fêtes du Trocadéro a en lieu récemment l'inauguration des cours et la distribution des récompenses de la Société des Secouristes français infirmiers volontaires. Cette Société a pour but, comme on sait, d'apprendre à tous à donner les premiers soins, avant l'arrivée du médecin, à toute personne victime d'un accident ou frappée subitement par la maladie, soit dans la rue, soit à l'atelier, soit même dans sa propre maison. Aux côtés du président avaient pris place MM. le Dr BUTTE, et le Dr KORTZ, membres du Comité.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie des Sciences de Paris. — *Prix*. —Les Commissions de prix touchant les sciences médicales sont composées de : Pour le *prix Montyon* (médecine et chirurgie) : MM. GUYON, d'ARSONVAL, LANNELONGUE, MAREY, BOUCHARD, CHAUVEAU, ROUX, BROUARDEL et RANVIER. — Pour le *prix Barbier* : MM. BOUCHARD, GUYON, LANNELONGUE, GRIGNARD, d'ARSONVAL. — Pour les *prix Bréant, Godard, Bellion et Mège* : MM. BOUCHARD, MAREY, GUYON, LANNELONGUE et d'ARSONVAL. — Pour le *prix Lallemand* : MM. BOUCHARD, d'ARSONVAL, MAREY, LANNELONGUE et RANVIER. — Pour les *prix du baron Larrey* et *Montyon* (physiologie expérimentale) : MM. d'ARSONVAL, MAREY, BOUCHARD, LANNELONGUE et GUYON.

Société de Médecine de Paris.— Le 28 décembre 1901, la *Société de Médecine de Paris* décernera le prix Duparcque (*une somme de 1,200 francs est disponible*) à l'auteur du meilleur mémoire en français sur un sujet restant au choix de l'auteur, mais ne sortant pas, pour cette fois, du cadre des affections gynécologiques ou vénériennes. Les mémoires inédits et non encore récompensés devront être déposés au siège de la Société, 12, rue de Seine, à Paris, avant le 1er octobre 1901. Ils devront porter une épigraphe et être accompagnés d'un pli cacheté contenant le nom de l'auteur et la même épigraphe reproduite. Tout auteur qui se serait fait connaître, d'une façon quelconque, avant l'attribution du prix, serait exclu de fait du concours. Seuls, les membres titulaires et honoraires de la Société ne peuvent être admis à concourir.

Société de Secours aux Blessés. — La Société de Secours aux Blessés a accordé au médecin principal LAFFONT une médaille.

Association générale de prévoyance et de secours mutuels des Médecins de France. — *Société centrale*. — Dans sa séance du 9 mai, la Commission administrative de la Société Centrale a accordé à 13 veuves de sociétaires 1,750 francs. Il a été admis 8 membres nouveaux.

Conseil général. — Le 3 mai 1901, le Conseil a voté une somme de 200 fr. à la Société de Meaux à laquelle avait été précédemment accordé un secours de 500 francs pour des besoins urgents. Il a remercié la Société des Alpes Maritimes qui venait de faire à l'Association un don de 4,000 francs qui seront versés à la Caisse des Fonds généraux, et non à la Caisse des retraites. Le Conseil a décidé que les Membres de l'Association amicale des Médecins français et de la Caisse des pensions de retraites du Corps médical français, ne faisant pas encore partie de l'Association générale, n'auront

pas à payer de droit d'admission quand ils se feront inscrire à l'Association générale. M. le Dr MAURAT, président de l'*Amicale*, et M. le Dr LANDE, président de la Société des pensions de retraite, seront informés de cette décision. Le Conseil général a donc invité MM. les présidents des Sociétés unies à admettre ces confrères sans leur réclamer les 12 francs du droit d'admission. M. le président Lannelongue a été heureux d'annoncer au Conseil que M. Lande avait déjà fait voter à Bordeaux la révision des statuts de la Caisse des pensions de retraite, et qu'il n'y avait plus qu'à attendre l'approbation de M. le Ministre de l'Intérieur ; de ce côté les choses sont donc aussi en bonne voie. M. le secrétaire général Lereboullet ayant été sollicité pour l'adjonction de la Société Lagoguey à l'Association générale, le Conseil a décidé que, quand la question lui sera posée officiellement, elle sera soumise à un examen spécial. Sur la proposition de M. le Dr SAINTON, archiviste de l'Association, il a été décidé par le Conseil que les archives seront désormais cataloguées et qu'il sera envoyé une circulaire aux Sociétés unies, ou à celles d'entre elles qui publient des comptes rendus, d'adresser régulièrement ces comptes rendus au siège de l'Association.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé de la Marine. — Par décret en date du 10 mai, ont été promus dans le Corps de Santé de la Marine au grade de médecin principal : M. MICHEL, médecin de première classe, en remplacement de M. Cousyn, retraité ; au grade de médecin de première classe : M. LAFAURIE, médecin de deuxième classe en remplacement de M. Michel, promu.

Par décret du même jour, M. COUSYN, médecin principal de la marine, en retraite, a été nommé médecin principal dans la réserve de l'armée de mer, et affecté au port de Cherbourg.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 18e semaine, 1,076 décès, chiffre voisin de celui de la semaine précédente (1,060), mais supérieur à la moyenne ordinaire des semaines de mai (960). La différence est due tout entière à la phtisie (247 décès au lieu de la moyenne 198) et aux autres maladies de l'appareil respiratoire (194 decès alors que la moyenne est seulement de 156). La fièvre typhoïde a causé 7 décès (la moyenne est 8). La variole n'a causé que 5 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 72. La rougeole (17 décès au lieu de la moyenne 30) continue à être rare pour la saison. La scarlatine (2) et la coqueluche (10) conservent une fréquence moyenne. La diphtérie a causé 15 décès (moyenne 7). Il y a eu 44 morts violentes, dont 24 suicides. On a célébré à Paris 584 mariages. On a enregistré la naissance de 1,064 enfants vivants (553 garçons et 531 filles), dont 767 légitimes et 297 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des Eaux à Paris. — La Commission extra municipale des Eaux est convoquée pour le 30 mai. Elle doit veiller à ce que l'hygiène de Paris soit assurée pendant l'été.

La Tuberculose chez les Ours. — Un ours est mort au Jardin des Plantes. Le mort était âgé de quatorze ans ; il n'était au Muséum que depuis dix ans. Lorsqu'il y a quelques jours on s'aperçut que l'animal souffrait et dépérissait, on crut d'abord que, comme cela était arrivé à plusieurs de ses camarades de la ménagerie, des gamins stupides et malfaisants lui avaient fait avaler, dans une bouchée de pain, des aiguilles ou des hameçons et qu'une perforation des intestins s'en était suivie. Mais, à bien l'examiner, on reconnut qu'il était tout simplement phtisique. Dès lors, on s'attendit à sa fin prochaine. Enfin, voyant que l'animal ne pouvait plus se tenir debout, on l'acheva avec un peu d'acide cyanhydrique.

Lorsqu'elle le vit mort, l'ourse blanche qui, depuis dix ans, lui tenait compagnie dans sa fosse, manifesta pendant quelques heures une vive inquiétude. Mais des gardiens vinrent qui enlevèrent le cadavre, et l'ourse recouvra toute sa sécurité.

Empoisonnement par des champignons. — Mme G..., âgée de quarante-quatre ans, cuisinière, a été prise, après avoir préparé un plat de champignons, de nausées et de douleurs d'entrailles. Transportée chez un pharmacien, elle y reçut les soins d'un médecin qui, pour calmer ses souffrances, fut forcé de lui faire des piqûres à la morphine. Une voiture des Ambulances urbaines l'a ensuite conduite à l'hôpital Saint-Louis. Son etat a été des plus inquiétants. M. le commissaire de police a saisi une partie des champignons et le récipient dans lequel avait été opérée leur cuisson et a transmis le tout au laboratoire municipal de toxicologie.

Peste. — On mande de Capetown, que, pendant les derniers jours, il y a eu 14 nouveaux cas de peste, dont 6 parmi la population européenne. Le nombre des cas, à la date du 11 mai, était de 640, sur lesquels il y a en 275 morts, dont 50 européens. — Une réunion de la municipalité de Capetown a dû avoir lieu pour examiner la question de savoir si, en présence de l'épidémie, il ne conviendrait pas de renoncer à recevoir le duc d'York.

Accidents de chemins de fer. — Un train du métropolitain venant de la porte Maillot, le wattman, voyant un danger, ne perdit pas son sang-froid. Il s'agissait d'un amas de fumée considérable, dû à un début d'incendie. Il accéléra la vitesse, et son train, toutes portières fermées, traversa sans dommage la zone dangereuse, à une allure de 50 kilomètres à l'heure. En quelques secondes, le train fut à proximité de la station de Reuilly. Il stoppa brusquement, car le wattman venait d'apercevoir devant lui, sur la même voie, les feux rouges d'un autre train. Les voyageurs, qui tout d'abord ne s'étaient pas rendu compte de ce qui se passait, furent alors pris de panique et il y eut de nombreux blessés. Félicitons ce wattman.

Fécondité. — *Six jumeaux.* — D'après le *Pester Lloyd*, la femme d'un prêtre grec de Dellgrad (Serbie), Mme Arangyel, vient de mettre au monde six jumeaux, dont trois garçons et trois filles ; tous sont bien portants et bien constitués. Il y a dix-huit mois, la même dame avait donné naissance à trois jumeaux : ce qui fait un total de neuf enfants pour un an et demi.

DIVERS [61]

Les Médecins archéologues. — A la suite d'un rapport très documenté « sur les recherches à faire aux environs du Havre de la Gachère, près les Sables d'Olonne, pour retrouver les traces du Portus Secor », rapport présenté aux Commissions des Monuments historiques et des Monuments mégalithiques de France par MM. le Dr Marcel BAUDOUIN, directeur de l'Institut de Bibliographie de Paris, et G. Lacouloumère, Inspecteur des Théâtres au Ministère des Beaux-Arts, M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts a bien voulu témoigner de son haut intérêt à ce projet, en confiant à nos compatriotes le soin de faire toutes recherches et sondages utiles à la solution de cette importante question de notre histoire régionale. Après avoir obtenu l'autorisation du propriétaire du fameux tumulus de Saint-Nicolas-de-Brem, M. Lacouloumère va, de concert avec lui, commencer les fouilles de ce curieux vestige de notre vieille histoire et des monuments mégalithiques de cette région encore inexplorée. Plus tard, dans le courant de l'été, MM. Marcel Baudouin et Lacouloumère fouilleront les autres monuments mégalithiques importants du pays de Monts, et feront des sondages dans le Havre de la Gachère.

Banquet de M. Kirmisson. — Les élèves et amis de M. Kirmisson, à l'occasion de sa nomination de professeur à la Faculté, lui ont offert un banquet le mardi 21 mai dernier à l'hôtel d'Orsay, à sept heures et demie.

Les Médecins Sculpteurs. — Au cours de sa dernière séance, l'Académie des Beaux-Arts a voté sur les candidatures au fauteuil de Philippe Gille. Parmi ces candidats était M. le Dr Paul RICHER, le critique d'art et sculpteur bien connu, qui n'a pas été nommé.

Les Médecins Conférenciers. — Conférence de M. le Dr PHILIPPE, sur les *Enfants vagabonds*, sous la présidence de M. Albanel ; et fort intéressante conférence d'hygiène infantile de M. le Dr POITOU-DUPLESSY, qui avait choisi pour sujet : *L'alcool et la lutte contre les diathèses héréditaires*, à l'Exposition de l'Enfance, au Petit Palais.

Distinctions Honorifiques. — Sur la proposition du Ministre des Colonies, sont nommés au grade de *chevaliers de la Légion d'honneur*, pour services rendus au cours des missions ayant opéré dans l'Afrique centrale : MM. ALLAIN, médecin des colonies, membre de la mission Gentil ; faits de guerre au Chari lors des combats de Kouno et de Kousseri ; HUOT, médecin des colonies : s'est signalé lors de l'épidémie de fièvre jaune qui éclata à la Guadeloupe en 1896-1897 ; chargé du service de santé dans le Haut-Oubanghi, a rendu de signalés services à la mission Gentil. — La Société de Géographie de Paris vient de décerner le prix Henri Duveyrier (médaille d'or) à M. le Dr A. CUREAU, médecin des colonies, et le prix Alexandre Boutroue (grande médaille d'argent) à M. le Dr F. WEISGERBER. — Par ukase de S. M. l'Empereur de Russie, a été promu dans l'ordre de Sainte-Anne (3e classe) : M. le médecin en chef BERTRAND. Cette distinction a été conférée à l'occasion des services rendus à la marine russe par ce fonctionnaire pendant le séjour du yacht impérial en France. — Une médaille de vermeil (médaille d'honneur des épidémies) a été décernée à M. le Dr CASSAGNOU, médecin des Colonies.

Mariages de Médecins. — M. le Dr François de CLEJOUX épouse Mlle Anne Le Couvreur de Saint-Mausier, fille de l'inspecteur des télégraphes. — M. le Dr Alfred METTETAL se marie avec Mlle Charlotte Goulden. — M. Jean CHAUVEAU, interne des hôpitaux, fils de M. Chauveau, professeur au Muséum d'histoire naturelle, commandeur de la Légion d'honneur, épouse Mlle Jeanne Guignard. — M. le Dr Jean MATIGNON, médecin-major, attaché à la légation de France à Pékin, chevalier de la Légion d'honneur, a épousé Mlle Lucie Hubert. — M. le Dr Jean PLICHON épouse Mlle Marguerite Lombard. — M. le Dr Georges DUBOSC épouse Mlle Berthe Blanche.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie de Paris.* — 712.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 22. 1er Juin 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN,** Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.25

La Presse, Les Médecins, et la Reine de Serbie

C'est une bien bizarre aventure que celle qui vient d'arriver aux Drs CAULET (de Paris), et aux Prs GOUBAROFF et SNÉGUIREFF (de Russie), appelés à s'occuper de la « fausse grossesse » de la Reine de Serbie. Ayant l'honneur de connaître depuis longtemps M. le Dr Caulet, et étant en relations avec les professeurs russes sus-nommés, j'avais été très frappé du rôle qu'on leur faisait jouer ces temps derniers dans la grande Presse. Aussi, dès que M. Caulet fut rentré, je le vis. J'écoutai son récit. Il se décida alors à faire de suite une relation médicale de son observation, destinée à un journal de médecine, et d'autre part, à mettre sous les yeux du grand public les documents probants qu'il possédait.

Il m'avait semblé qu'il y allait de l'honneur de la science médicale de notre pays et de la Russie. Ce n'a pas été l'avis de M. Tout-le-Monde, et on a vivement protesté. Au demeurant, il s'agit là de choses *internationales* et *royales*, qui ne ressortissent pas seulement des lois françaises et des coutumes banales....

L'article technique a été publié dans la *Semaine Médicale* (1) ; et deux remarquables et sincères interviews ont paru en même temps dans deux de nos grands journaux quotidiens (2). Nous sommes convaincu qu'aujourd'hui tous nos confrères sont persuadés de l'extrême correction des médecins traitants, vilipendés au hasard, d'ailleurs, et sur la foi de faux renseignements, par des feuilles qui tiennent plus à noircir du papier qu'à exposer la réalité des faits.

Mais il faut dégager une leçon de cette aventure : c'est celle qui découle de la façon dont notre excellent confrère a pu, à l'instant même de son arrivée en France, dégager sa responsabilité personnelle et le bon renom de notre pays.

Grâce à l'intervention avisée et rapide de la presse spéciale, c'est-à-dire de la presse médicale, trop délaissée en l'espèce aujourd'hui ; grâce aux documents dont il avait eu soin — avec combien de raisons ! — de ne pas se démunir ; grâce à la bonne confraternité de nos deux plus célèbres journaux politiques, qui commencent enfin à comprendre les services que nous pouvons leur rendre, M. Caulet, en une demi-journée, a réussi à liquider une affaire qui aurait pu tourner mal pour la science médicale française et russe.

Réjouissons-nous donc franchement du succès obtenu, nous journalistes médicaux, car nous venons de faire un indiscutable progrès. A l'époque actuelle, il est besoin de le souligner, pour qu'on nous croie dans le corps médical et surtout la presse spéciale !

Z.



(1) *Semaine médicale*, 22 mai 1901.
(2) *Petit Temps*, 21 mai 1901 (Reprod. par l'*Eclair*, 22 mai 1901). — *Figaro*, 22 mai 1901.

HISTOIRE DE LA MÉDECINE.

614.26 (09)

LES MIRESSES ou Femmes Médecins de France AU XIIIe ET AU XIVe SIÈCLE.

PAR
Marcel BAUDOUIN,
Directeur de l'Institut de Bibliographie.

Dans un ouvrage récent (1), nous avons consacré quelques pages aux Femmes, qui, d'une façon illégale d'ailleurs, ont exercé la médecine, en France, à la fin du XIIIe siècle et au début du XIVe siècle.

Mais, à l'époque où ce livre a paru, nos recherches n'étaient pas encore terminées sur ce point spécial d'histoire, et nous avions dû faire les plus expresses réserves pour chaque détail fourni, d'autant plus que, pour cette période ancienne, les documents, indiscutables et probants, sont loin d'être abondants.

Dès aujourd'hui, nous pouvons rectifier certaines de nos assertions de l'an dernier, et surtout compléter les renseignements, un peu vagues, fournis par Mlle Lipinska dans son excellente thèse. Aussi croyons-nous ne pas devoir attendre plus longtemps pour remettre un peu d'ordre dans ces biographies de *Mirgesses, Meiresses, Miresses, Physiciennes*, ou *Empiriques* du Moyen-Age, et en particulier pour celles qui, en ces temps-là, vécurent dans notre pays.

* *

Signalons d'abord une Sainte, qui s'occupa de médecine vers le milieu du XIIIe siècle, Sainte JUTTA ; puis la *Physicienne* du roi Saint-Louis, Maîtresse HERSEND.

Sainte JUTTA.

[Prat. 1252].

« Virgo pauperum ægrotantium visitatione, medicationibus et singulari in curandis ægris, Xenodochorium charitati illustris » ; a dit Du Val, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, dans un ouvrage très ignoré de nos jours (2).

Nous n'en savons pas encore plus long.

(1) BAUDOUIN (Marcel). *Femmes Médecins d'Autrefois.* — Paris, Inst. int. de Bibliog., 1900, in-8°, p. 113.
(2) DU VAL. *Hist. monogr. s. pict. lin. ss. medicor. et medicarum.* — Paris, 1643.

Maitresse HERSEND.

[*Prat.*, XIIIe S.].

C'est une femme que Saint-Louis emmena avec lui, comme *physicienne*, dans une expédition d'outre-mer, à Saint-Jean-d'Acre, au dire de Chéreau, qui le premier paraît avoir signalé son nom (1). Elle a donc vécu au milieu du XIIIe siècle.

Dans un registre de Philippe Auguste, conservé à la Bibliothèque nationale, on trouve, en effet une charte, en latin, dont voici la traduction :

« Louis, etc... Décrétons que nous donnons et concédons à Maitresse Hersend, physicienne, en reconnaissance des services qu'elle nous a rendus, une pension viagère de 12 deniers parisis par jour [environ 5 fr. 70 par jour] à prendre sur notre prévôté du Siennois, quand elle aura regagné la France par mer, et ordonnons d'une façon précise que tous les prévôts qui se succéderont paient à ladite Hersend les 12 deniers parisis, ci-dessus mentionnés, sa vie durant, après son retour en France. En foi de quoi, etc. Fait à Acre, en août 1250. »

De cette lettre patente, il résulte que Saint-Louis, en partant pour la Palestine, admit à sa suite, en qualité de *physicienne* ou de *médecin*, une femme, Maitresse Hersend, qui eut l'honneur insigne d'accompagner, avec ce brevet dans sa poche, Saint-Louis au delà des mers et de partager, avec l'armée chrétienne, les dangers et les maux de cette époque. La renvoyant en France, on ne sait pour quelle raison, le roi lui assura une retraite, payable à Sens, capitale de la prévôté du Siennois (2). Cette lettre de don est datée de Saint-Jean-d'Acre, au mois d'août 1250, c'est-à-dire à l'époque où le saint roi, après avoir racheté sa délivrance et celle de sa suite pour la somme de 40.000 livres de notre monnaie, fit sortir de la ville de Damiette la reine Marguerite de Provence, à peine convalescente de ses couches, et atteignit heureusement le port de Saint-Jean-d'Acre.

Quelle était la position de la femme Hersend à la suite de Louis IX ? Remplissait-elle les fonctions de physicienne du roi ? Etait-elle attachée à la personne de la reine Marguerite, qu'elle a peut-être assistée dans ses couches ? Ces questions sont insolubles; mais il n'en est pas moins curieux de voir, à la suite de Saint-Louis, une femme revêtue de par le roi du titre de « maîtresse phisicienne », premier acheminement de la gent féminine dans l'exercice de la médecine, qui nécessita une ordonnance du roi Jean, ainsi qu'une lettre écrite par la Faculté de Médecine au pape, en 1346, pour le supplier d'opposer son autorité contre un tel abus (Chéreau).

* *
*

Très certainement, comme l'a affirmé Chéreau, dès 1862 d'abord, puis en 1866, il y avait au XIIIe siècle à Paris, nombre de femmes se mêlant ouvertement à l'art de guérir, appendant à leurs boutiques les hannières traditionnelles, et inscrites en cette qualité sur le rôle des contribuables. Et nous savons, toujours grâce à Chéreau, que « Géraud, dans le tableau des tailles et impôts de 1272, a compté 8 *meiresses* (3) ».

(1) Chéreau (A.). *Les Médecins et les Chirurgiens de Saint-Louis, roi de France. Union médic.*, Paris, 1862, n° 57, 15 mai, p. 305 et 306.

(2) Lecoy de la Marche cite un fait analogue : une rente de 20 livres, accordée par Saint-Louis à son son chirurgien, Pierre de Soissons, en 1252.

(3) Chéreau (A.). *Procès intenté en 1322 par la Faculté de Médecine contre une femme exerçant illégalement la Médecine.* — *Union méd.*, Paris, 1866, XXXI, 241-248.

Plus tard, A. Franklin (1) a cité, d'après H. Gérand (2), mais sans citer Chéreau, un certain nombre de ces femmes, qui, à la fin du XIIIe siècle (1292) et au début du XIVe, pratiquaient la médecine, à Paris, d'une façon illégale, c'est-à-dire sans avoir fait d'études et sans aucun diplôme.

Voici les quelques noms qui ne sont pas perdus pour l'histoire, grâce à Géraud :

1° Isabel, qui habitait rue de Frepillon.
2° Isabiau, de la paroisse Sainte-Opportune.
3° Haoys, de la « vile Saint-Lorenz ».
4° Heloys (dame), rue des Gardins (aujourd'hui rue des Jardins-St-Paul).
5° Marie (dame), rue de « Lourcinnes » (rue de Lourcine d'abord, puis rue Broca aujourd'hui).
6° Phelippe, rue Gervèse-Lobarenc (ancienne rue Gervais-Laurent, disparue par la construction du Tribunal de Commerce, dans la Cité).
7° Richeut, au « Cymetière Sainct-Jehan ».
8° Sarre, à l'Atacherie (rue de la Tacherie). Fille du sieur Vivant, mère de Florion, et d'origine *juive*.

Il est probable qu'on découvrira plus tard, disions-nous dans les *Femmes Médecins d'Autrefois*, d'autres noms qui permettront d'allonger cette première liste, déjà très digne d'intérêt, pour la fin du XIIIe siècle.

Jusqu'à présent du moins, pour ce siècle-là, nous n'avons encore rien trouvé à ajouter, si ce n'est les noms de Hersend et de sainte Jutta, déjà cités, et d'une autre sainte, qui fut reine, et que nous n'avons pas mentionnée dans les *Femmes Médecins d'Autrefois*. Il s'agit d'Isabel, reine de Portugal. Nous ne la citons ici, malgré le titre de ce mémoire, réservé surtout à des femmes de France, que pour compléter l'énumération déjà publiée, et parce que nous en avons aussi rencontré la trace dans le livre si peu connu de Du Val.

ISABEL DE PORTUGAL.

(*Prat.*, XIIIe S.).

Elisabeth ou Isabel (de Portugal) (1271-1336), reine de Portugal, a été béatifiée par Urbain VII ; et sa fête se célèbre le 8 juillet.

Du Val, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, dit d'elle (*Historia monogramma sive pictura linearis S. S. medicorum et medicarum*, Paris, 1643) : « Sanavit autem sic Deo volente dum in vivis ageret, elephanticum sive leprosum et mulierem, cui pes computruerat et sanie taboque diffluebat. Sanavit epilepticam, cœcam a nativitate, cardialgiam et alias. *An arte et remediis*, naturalibus ; an miraculo ? »

Elle avait fondé un hospice à Coïmbre. D'après le Père Ribadeneira, pendant sa vie, elle guérit une dévote, nommée Marguerite, en faisant sur elle le signe de la croix. Une autre pauvre femme avait le pied tout pourri; comme elle lui lavait les pieds le Jeudi saint, essuyant et baisant plusieurs fois le lieu de la pourriture, elle la guérit entièrement. Elle en fit antant à un lépreux, à une femme qui tombait du haut mal, et à une fille aveugle dès sa naissance, lesquels recouvrèrent tous la santé par ses prières. Une fois, ayant de grandes douleurs d'estomac, pour lesquelles les médecins lui avaient ordonné du vin, elle se refusa d'en prendre ; mais, portant de l'eau à ses lèvres, cette eau se trouva changée en vin excellent ! Le jour où elle fut inhumée dans le couvent des Clarisses (1), où elle s'était retirée, une religieuse, en touchant son cercueil, se trouva guérie d'un mal qui lui rongeait les lèvres comme un cancer (Larousse).

(1) Franklin (A.). *La Vie d'autrefois : Les Médecins*, t. III, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1892, in-18, p. 5, et p. 10.

(2) Géraud (H.). *Paris sous Philippe-le-Bel*, 1837, in-4°, p. 524.

*
* *

Pour le début du XIVe siècle, ajoutions-nous dans les *Femmes Médecins d'Autrefois*, on doit citer, avec Mlle Lipinska (2), les autres noms suivants, qui ont trait à des femmes excommuniées par le prieur de Ste-Geneviève :

1° Florion, fille de la précédente Mme Sarre [*Taille de* 1292, p. 179].
2° Clarisse de Rotomago (1312).
3° Jeanne Converse (1322).
4° Cambrière Clarisse (1322).
5° Laurence Gaillon (1327).
6° Clarisse (1331), différente de la précédente Clarisse de Rotomago (3).

Ces *Mirgesses* (Géraud), *Meiresses* (Chéreau), ou *Miresses*, ne furent certainement que des *Guérisseuses*, au même titre que les nombreux charlatans (*Mires*), qui pullulaient dès cette époque à Paris.

Si l'on veut toutefois un qualificatif moins énergique, on peut les considérer comme de simples « Praticiennes » ou « Empiriques », comme d'ailleurs la plupart des femmes, dont les noms sont connus pour le XIVe et le XVe siècles.

Depuis la publication de notre 1er tome de l'Histoire des *Femmes Médecins*, certaines trouvailles sont venues modifier nos idées sur l'énumération précédente.

D'abord, nous avons découvert çà et là quelques données sur quatre de ces femmes, dont on lira ci-dessous un essai nouveau de Biographie, très écourté il est vrai, mais exact. La note, accompagnant ce passage dans les *Femmes Médecins d'Autrefois*, et que nous tenons à reproduire ici, n'a donc plus de raison d'être. Nous disions, en effet :

On remarquera que dans cette énumération de six femmes excommuniées par le prieur de Ste-Geneviève, ayant juridiction pour toutes les personnes de religion, probablement pour exercice illégal de la médecine, il y a trois personnes qui semblent avoir pour prénom « Clarisse ». De plus, l'une de ces « Clarisse » n'a pas de nom de famille, et une autre se serait appelée « Cambrière » ! Enfin, l'une de ces femmes aurait pour nom de famille « Converse ».

Peut-être le terme de « Clarisse » ne désigne-t-il ici qu'une communauté religieuse ; car, au XIIIe et au XIVe siècle, il y avait en France des sœurs dites *Clarisses*, du nom de la fondation de cet ordre religieux (Ste-Claire d'Assise, 1212), ordre pauvre, charitable et à l'occasion hospitalier.

Clarisse de Rotomago n'a trait sans doute qu'à une Clarisse de Rouen ? « Jeanne Converse » est sans doute aussi une « Jeanne »

(1) A noter le nom de ce couvent, car nous pensions jadis qu'un certain nombre de « Clarisses » paraissaient avoir exercé la médecine à la même époque, au début du XIVe siècle.

(2) Lipinska. *Histoire des Femmes Médecins*. Paris, 1900, in-8°. These, p. 119. [D'après le *Chartul.*, Paris, II, 149-153 ; 285].

(3) *Chartul.*, II, 149-153 ; 285.

quelconque, sœur converse d'un ordre quelconque, peut-être des Clarisses (Les converses sont des religieuses d'un degré inférieur, chargées des offices confinant à la domesticité). En ce qui concerne « Cambrière Clarisse », il s'agit peut-être aussi d'une sœur Clarisse quelconque, faisant fonction de « chambrière » (d'où Cambrière) (*camera*, caméristе, camérière) ; mais cette interprétation est plus risquée.

A la lecture de ce qui suit, on verra que cette hypothèse était inexacte. En effet, CLARICE (de Rouen) [le nom doit s'écrire avec un *c*, et non deux *s*], Jehanne CONVERSE, Laurence GAILLON (et non GAILLOU), et CLARISSE (avec deux *s* et non un *c* ici) n'étaient nullement des religieuses, mais de petites bourgeoises de Paris, faisant de la médecine illégale comme de l'épicerie, c'est-à-dire dans le but principal d'en tirer bénéfice.

Nous devons ajouter que Mlle Lipinska a trouvé dans le Chartulaire le nom de « *Cambrière Clarisse* » (1). Or, d'après le travail de Chéreau, auquel nous empruntons presque tous ces détails, et qui a pour base un manuscrit de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine de Paris, il est plus que probable qu'il y a là erreur, et que « Cambrière Clarisse » n'est que : « *Avesot Le Cambrière Clarine* », c'est-à-dire un homme, un charlatan, un « mire » de l'époque. Malheureusement, nous n'avons pas encore eu la possibilité de nous reporter au Chartulaire, pour contrôler et rectifier *ne varietur* ces indications.

En 1322, il y avait, à Paris, d'après la liste trouvée par Chéreau, 25 individus exerçant illicitement et ouvertement la médecine, dans laquelle il y avait deux femmes nommées Jehanne Clarisse et Laurence, femme de Jehan de Gaillon, charlatan lui-même, sans compter Clarice (de Rouen), Jehanne Converse (de Salins), et Jacobe Félicie. Or, ce sont précisément les femmes mentionnées par le Chartulaire et Mlle Lipinska. Et voici ce qu'à l'heure actuelle on sait sur chacune d'elles.

CLARICE=PIERRE (de Rouen).

[*Prat.*, 1311-1312].

CLARICE (Chéreau) ou CLARISSE (Roger), de Rouen, fut une médicastre, qui vécut à Paris au début du XIVe siècle.

Elle était femme de PIERRE, dit FAVEREL, au dire de Chéreau (2).

Elle sut capter la confiance publique par les prétendues cures qu'elle opérait.

Mais, en 1311 et 1312, les docteurs de Paris la firent excommunier par l'Official, au dire de Jules Roger (3).

D'après Mlle Lipinska (4), qui la cite d'après e Chartulaire (5), c'est en effet le prieur de Ste-Geneviève qui la fit excommunier, sous le nom de Clarisse de Rotomago.

(1) CHÉREAU. — *Procès intenté en 1322 par la Faculté de Médecine contre une femme exerçant illégalement la Médecine.* — *Union méd.*, Par., 1856, XXXI, 242-248.
(2) CHÉREAU (A.). *Loc. cit.*, p. 242.
(3) Jules ROGER. *Les Médecins Normands du XIIe au XIXe S.* Paris, G. Steinheil, 1895, in 8°, p. 13 (Note).
(4) LIPINSKA (Mlle). *Loc. cit.*, p. 119.
(5) *Chart.*, II, 149-153.

JEHANNE CONVERSE (de Salins)= LIBLONS (Paris).

[*Prat.*, XIVe S.].

Jehanne CONVERSE de Salins, femme de Jehan LIBLONS, tailleur de peaux, est connue par un procès que la Faculté de Médecine fit avec succès à son mari et à elle, pour exercice illégal de la Médecine à Paris.

Elle a été citée par Chéreau (1).

D'après le Chartulaire (2), elle aurait été excommuniée par le prieur de Ste-Geneviève et Mlle Lipinska donne la date de 1322. Elle mentionne seulement le nom de Jeanne Converse (3), sans parler du mari.

LAURENCE=JEHAN DE GAILLON (Paris).

[*Prat.*, XIVe S.].

LAURENCE, femme de Jehan de GAILLON, est une femme connue, comme son mari lui-même, au titre de charlatan. Son nom a été découvert par Chéreau (4) sur une liste de 1322, à côté de ceux de Jehan et de Benoît de Gaillon (5), énumérant tous ceux qui pratiquaient illégalement la médecine à cette époque à Paris.

D'après le Chartulaire, elle aurait été excommuniée par le prieur de Ste-Geneviève (6).

Mlle Lipinska donne la date de 1327.

JEHANNE CLARISSE (Paris).

[*Prat.*, XIVe S.].

Jehanne CLARISSE est une femme qui exerçait illicitement la médecine à Paris dès l'année 1322. Son nom a été trouvé par Chéreau (7) sur une liste d'individus pratiquant illégalement à cette époque.

D'après le Chartulaire de Paris (8), elle aurait été excommuniée par le prieur de Ste-Geneviève. Mlle Lipinska donne la date de 1331, et désigne cette femme sous le nom de « Clarisse » simplement, sans mentionner le prénom de Jehanne (9).

JACOBE FÉLICIE (de Paris).

[*Pratic.*, XIVe Siècle].

« Mlle Lipinska (10), disions-nous dans les *Femmes Médecins d'Autrefois*, nous a fait connaître une femme médecin, *parisienne*, du XIVe siècle, dame JACOBE FÉLICIE ; et l'épisode le plus curieux de sa vie est un procès, qui est resté célèbre. Toutes les pièces qui s'y rapportent ont été conservées dans les Archives; et, grâce aux soins de Denifle, tout le monde peut les lire dans le Chartulaire ».

En réalité, c'est à Chéreau qu'il faut attribuer l'honneur de cette découverte. Dès 1866, en effet, ce savant médecin avait déniché à la Faculté de Médecine de Paris un manuscrit, qu'il a traduit, et où il avait découvert la relation du procès de JACOBE FÉLICIE ; on la trouvera dans l'article cité au commencement de cette note (11). Ce travail ancien avait échappé, au début, aux consciencieuses recherches de Mlle Lipinska et aux nôtres : et nous devons dire que ce n'est que grâce aux collections de l'Institut de Bibliographie que nous avons été

(1) CHÉREAU. *Loc. cit.*, p. 243.
(2) *Chart.* 149-153.
(3) LIPINSKA. *Loc. cit.*, p. 119.
(4) CHÉREAU. *Loc. cit.*, p. 243.
(5) Charlatans tous les deux, Jehan de Gaillon et Benoît de Gaillon devaient être parents. Ils s'appelaient GAILLON (Chéreau) et non GAILLOU (Lipinska).
(6) *Chart.*, p. 149-153.
(7) CHÉREAU. *Loc. cit.*, p. 243.
(8) *Chartulaire*, Paris, II, 149-153.
(9) LIPINSKA. *Loc. cit.*, p. 119.
(10) LIPINSKA (Mlle). *Les Femmes médecins au Moyen-Age. Fronde*, Paris, 1899, 20 février, n° 439. — Thèse, *loc. cit.*, p. 119. [D'après le *Chart.*, Paris, II, 255-267 ; 285].
(11) CHÉREAU. *Loc. cit.*, 1866.

mis récemment sur la piste de ces curieux feuilletons de Chéreau.

Le procès, d'après Chéreau, eut lieu en août 1322, sous le règne de Charles IV, dit Le Bel. Mme Jacobe Félicie, d'après lui (c'est-à-dire d'après le manuscrit qu'il a dépouillé), exerçait à Paris et dans la banlieue, examinait les urines, tâtait le pouls; elle se faisait payer en conséquence, avec aide de Dieu Elle administrait des sirops, des purgatifs, des liquides aromatiques, etc., sans la moindre autorisation d'ailleurs.

Mlle Lipinska a été beaucoup trop indulgente pour cette femme, puisqu'elle s'exprimait ainsi :

« Jacobe Félicie était noble, comme le certifie l'acte accusatoire ; elle avait acquis ses connaissances médicales probablement chez un maître-médecin, et en avait donné des preuves excellentes dans la pratique. Malheureusement « *falcem in messem mittere alienam* », mettre une faucille dans la moisson d'autrui, comme dit l'accusation, était un crime. Aussi la Faculté lui intenta-t-elle un procès. Le procès nous révèle avant tout la noblesse de caractère de dame Félicie, qui, jamais, ne traitait les malades pour gagner de l'argent (1). Les sept témoins appelés déclarèrent, unanimement, qu'elle ne leur avait jamais parlé d'honoraires. Plus tard seulement après guérison, ils lui avaient fait quelque cadeau. Dans presque tous les cas, les malades qui s'étaient adresssés à elle étaient abandonnés par les médecins attitrés. « *Dominus* » *Odo de Cormessiaco*, « *frater domus Dei Parisiensis* », avait été traité sans succès par maître Jean de Tours, par maître Martin, par Herman et « *plures alii* ». Jeanne Bilaut fut abandonnée par le même Herman, par Mainfroi, et autres. Jeanne de Monciac s'adressa à dame Félicie, après avoir subi le traitement des médecins Herman, Mainfroi, Guilbert et Thomas. Et il en fut de même pour beaucoup d'autres. Tous les témoins appelés avaient été guéris. Tous parlèrent avec reconnaissance de son dévouement ; et, malgré cela et la brillante défense de dame Félicie, la Faculté la condamna, s'appuyant sur l'édit qui défendait aux femmes l'exercice de la médecine à cette époque (XIVe S.) ».

Il faut lire, dans Chéreau, les dépositions des témoins, pour voir combien cette femme était aimée de ses clients ! Cet auteur ajoute qu'on la condamna pourtant à soixante sols d'amende, et qu'elle fut en outre excommuniée.

***

A notre avis, Jacobe devait être *juive* (2) ; et c'est pour cela sans doute qu'elle fut poursuivie. Beaucoup de Juives exerçaient en effet la médecine, en Allemagne, et du côté de Francfort en particulier, à cette époque. D'ailleurs, nous en citons ci-dessous une authentique, pour la France même, à Nîmes; et nous avons déjà mentionné deux autres juives, Mme SARRE, et sa fille, Mlle FLORION, pour le XIIIe Siècle et pour Paris.

(1) Le texte de Chéreau et surtout les dépositions des témoins prouvent qu'en réalité elle acceptait certains honoraires ; mais elle y mettait les formes voulues !
(2) Le nom de *Jacobe* doit, à ce point de vue, avoir son intérêt. — On trouve à la même époque une autre *Jacope*, femme médecin célèbre de Florence.

SARAH ABRAHAM de (Saint-Gilles).

[*Pratic.*, XIVe Siècle].

L'existence de cette femme, qui s'occupa de médecine, a été signalée par M. le Dr Barthélémy (1), puis par Mlle Lipinska (2) ; et le document qui l'a fait connaître se trouve aux Archives nationales de Marseille (Collection Montreuil).

Cette femme était *juive* et l'épouse d'Abraham (de St-Gilles). Elle prit en effet le 28 août 1326, comme élève, un sieur Salvet, son corréligionnaire. Elle se chargeait de lui apprendre la « médecine et la physiologie » en sept mois, à condition que l'élève la remplaçât comme praticienne, le cas échéant !

Comme l'a fait remarquer M. Barthélémy, Salvet ne devait pas être d'ailleurs un étudiant novice, mais plutôt une sorte d'assistant.

ACTUALITÉS.

LES MALADIES ROYALES.

618.2
La « fausse grossesse » de la Reine de Serbie.

M. le Dr Caulet, qui, chaque année, pendant la saison, exerce à la station thermale de Saint-Sauveur, avait donné ses soins, il y a plusieurs années, à Paris et à Saint-Sauveur, à Mme Draga Maschin, devenue Reine de Serbie. L'année dernière, avant le mariage, il avait eu encore l'occasion de l'y revoir.

C'est en raison de ces relations, que, lorsque Mme Draga Maschin, devenue reine, fut prise d'accidents nerveux, tout à fait analogues à ceux d'une grossesse à son début, elle fit appeler, à juste titre, à Semendria, son ancien médecin, M. le Dr Caulet. Celui-ci se rendit immédiatement à cet appel. Il examina la reine et rédigea un certificat constatant qu'en effet elle était prise d'accidents qui pouvaient faire supposer un commencement de grossesse. Mais il ne certifia que *l'existence des signes*, et non la grossesse elle-même, qui est restée probable et nullement démontrée.

M. le Dr Caulet revint en France et n'entendit plus parler de la reine Draga jusqu'à ces temps derniers. Celle-ci était soignée par des médecins serbes, qui, eux, crurent à une grossesse véritable, et répandirent la nouvelle qui fut reproduite par la Presse.

M. le Dr Caulet avait promis à la reine, *sur ses instances*, de l'assister dans son accouchement. Se fiant aux informations des journaux et la croyant réellement enceinte, il lui écrivit pour lui demander d'aller l'examiner avant l'accouchement. On lui répondit que cet examen ne paraissait pas utile encore. Ce ne fut qu'un peu plus tard, lorsqu'on crut que l'accouchement était imminent qu'on l'appela, en même temps que deux médecins russes, MM. les Prs Sneguireff et Goubaroff. Ceux-ci, qui étaient délégués en mission officielle par le gouvernement russe, avaient l'ordre de ne voir la reine qu'en présence d'un médecin français.

Dès le premier examen, les trois médecins constatèrent que la reine n'était pas enceinte ; et ils en avertirent le roi. Mais, malgré ce diagnostic formel, la reine resta persuadée qu'elle allait accoucher ; et elle ne voulut pas laisser repartir ses trois docteurs. On les retint pendant plus de vingt jours.

Au bout de ce temps, l'accouchement ne s'étant pas produit, on les renvoya. On appela alors un médecin viennois et un médecin roumain, MM. les Drs Wertheim et Cantacuzène, qui ne purent que confirmer le diagnostic des médecins français et russes.

C'est M. le Dr Jovanovitch, médecin serbe, qui aurait cru entendre, au mois de mars 1901, des bruits du cœur. De sorte qu'il serait responsable dans une certaine mesure des illusions qu'ont pu se faire le roi et la reine de Serbie ? Mais, en réalité, on ne saurait, sans injustice, lui jeter la pierre, car la Reine se laissait très difficilement examiner. D'ailleurs, M. le Dr Jovanovitch aurait nié la grossesse, qu'il n'aurait pas réussi à enlever leurs illusions à Leurs Majestés...

(*Figaro*).

Disons, à ce propos, que depuis on s'est engagé sur un terrain où s'étaient bien gardés de s'aventurer les médecins russes et M. le Dr Caulet (métrite, catarrhe, adhérences, etc., etc.) ; et on peut assurer, malgré ce qu'a dit le médecin viennois et M. Cantacuzène, que la reine Draga, — *qui n'a, entre parenthèses, subi aucune opération*, — est parfaitement capable de devenir mère, malgré les accidents d'ordre utérin qu'elle a eus jadis et sur lesquels on a insisté sans doute dans un but politique.

De plus, jamais la Reine n'a eu l'idée de simuler une grossesse. Elle a cru très sincèrement à une grossesse véritable.

Voilà donc un point d'histoire politico-médicale éclairci. Aucune erreur n'a été commise ; et on ne saurait réclamer de l'art médical plus qu'il ne peut donner.

On a critiqué les interviews de M. le Dr Caulet. A notre avis, on aurait eu tort de l'empêcher de justifier la science française, qu'il représente tout aussi bien que n'importe quel praticien. De plus, il s'agit là de *faits internationaux* et *royaux*, qui n'ont rien à voir avec les coutumes courantes de notre pays.

Légalement, on ne peut pas être obligé au secret professionnel *strict*, quand il s'agit de faits de cette nature, et d'incidents qui se déroulent en dehors du sol *français*.

Z...

(1) Barthélemy. *Les Médecins à Marseille avant et pendant le Moyen-Age*, p. 31.
(2) Lipinska. Thèse, 1900, *loc. cit.*, p. 116-117.

LES MÉDECINS A L'ACADÉMIE DES SCIENCES.

3(06)
M. le Dr Laveran.

L'Académie a procédé la semaine dernière à l'élection d'un membre titulaire dans la section de médecine en remplacement du Pr Potain, décédé. Le nombre des votants s'élevait, an premier tour, á 65, et, aux deux derniers, á 66. Voici les résultats des trois scrutins qui se sont succédé :

MM.	1er tour	2e tour	3e tour
Charrin	12	13	»
Jaccoud	6	5	»
Cornil	6	»	»
Fournier	1	»	»
Hayem	7	1	»
Lancereaux	8	8	»
Laveran	13	22	40
Charles Richet	12	17	26
	65	66	66

Au troisième tour, M. le Dr Laveran a été déclaré élu.

Né à Paris le 18 juin 1845, élève à l'Ecole de Santé de Strasbourg en 1866, docteur de la Faculté de Médecine de Strasbourg avec une thèse ayant pour titre : *Recherches expérimentales sur la régénération des nerfs*, (thèse, Strasbourg, 1867), agrégé au Val-de-Grâce de 1874 à 1878, il demeura professeur titulaire d'hygiène à la même Ecole, de 1884 à 1894. Elu, en 1893, membre de l'Académie de Médecine (section de thérapeutique), il était, depuis 1895, correspondant de l'Académie des Sciences.

Etant agrégé au Val-de-Grâce, il a écrit en 1875, un *Traité des maladies et épidémies des armées*, où il affirma sa maîtrise. Puis ce furent une série de mémoires importants sur la tuberculose. Un peu plus tard, avec M. Teissier, de Lyon, il publia les *Nouveaux éléments de pathologie médicale* (Paris, 1879-80, Baillière), en deux volumes qui ont eu de nombreuses éditions et traductions, et qui restent un des livres classiques de nos étudiants.

C'est du 23 novembre 1880 que date son premier mémoire à l'Académie de Médecine sur l'*hématozoaire*, qui restera la grande gloire de son nom, et dont la découverte a été récompensée par l'Institut (Prix Bréant, 1889). Ce premier memoire est intitulé modestement : *Nouveau parasite trouvé dans le sang de plusieurs malades atteints de fièvre palustre*. Son *Traité des fièvres palustres*, qui date de 1884, a été souvent réédité.

Citons encore parmi les nombreuses publications de M. le Dr Laveran, son bel ouvrage, paru en 1891, *Du paludisme et de son hématozoaire* (grand in-8° de 300 pages).

M. Laveran a quitté, il y a deux ans environ, le service actif de l'armée pour se vouer tout entier à la Science et aux recher-

ches de bactériologie, qu'il ponrsuit à l'Institut Pasteur, dans le service dn Dr Roux.

De taille moyenne, portant la monstache grise et la barbe courte an menton, le lorgnon en bataille devant des yeux pénétrants et sévères, le nonveau membre de l'Institnt fera bonne figure sons la Conpole, où il vient d'entrer, grâce à un chaud plaidoyer de son maître et ami, M. le Dr Roux.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

617.7(07).

La Chaire d'Ophtalmologie.

Une grosse nonvelle vient d'être lancée par la *Médecine Moderne* (1). Elle est d'ailleurs exacte. M. le Pr Panas vient de donner sa démission de professeur à la Faculté de Médecine de Paris ; et la chaire d'ophtalmologie va être déclarée vacante.

M. le Pr Panas.

Il serait question, ajoute ce journal, de faire appel à M. de Lapersonne (de Lille), pour remplacer M. le Pr Panas. Mais il y a d'autres candidats : MM. les Prs Lagrange (de Bordeaux) et Truc (de Montpellier).

Pour notre part, nous nous permettons de douter encore. Il n'est pas possible qu'il n'y ait pas à Paris un ophtalmologiste, capable de succéder au Pr Panas, parmi les agrégés disponibles ou en exercice. Et M. le Dr Delens ! Ce serait un joli aveu d'impuissance que d'être obligé de recourir aux agrégés de province... Et puis, ce serait créer là un fameux précédent. Nous étions d'ailleurs convaincu que l'ophtalmologie française était née à Paris, au temps des... Mais n'insistons pas. Tous les ophtalmologistes de talent, professeurs libres à Paris, ne sont pas encore décédés...

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614.312

La Loi sur la santé publique.

Le Sénat a repris cette semaine la discussion dn projet de loi ayant pour objet la protection de la santé publique. Quelques articles de la loi avaient déjà été votés; et c'est à l'article 6 qu'on en était resté avant les vacances.

Sur l'article 7, M. Prevet a posé une question : il a demandé si le monopole concédé aux municipalités fera disparaître ou laissera libre l'industrie de la désinfection. M. Brouardel, commissaire du gouvernement, lui a répondu que cette industrie doit rester libre.

A propos de l'article 19 (bureau d'hygiène), le président du Conseil a expliqué l'objet de cet article, qui doit décider si le Conseil d'hygiène, chargé de l'exécution de la loi, doit dépendre de la préfecture de police ou de la préfecture de la Seine.

La présente loi est une loi de police. Pour l'appliquer, snrtont au début, il faudra vaincre des résistances contre lesquelles la préfecture de police est mieux armée. Il faudra des éléments d'information que la préfecture de police possède et qui font défaut à la préfecture de la Seine. Qu'il s'agisse de mesures de désinfection, d'évacuations de locaux insalubres, d'isolement d'un bâtiment snspect, la préfecture de la Seine sera tonjours obligée de requérir le concours de la préfectnre de police. Ce concours sans doute sera toujours donné avec empressement ; mais à quoi bon cette complication inutile ? Ne vaut-il pas mieux laisser à la préfecture de police les attributions qu'elle possède déjà et lui conférer les attributions nouvelles que crée la loi ? Le Ministre de l'Intérieur a donc demandé que l'article 19 fût modifié dans le sens qu'il indiquait. Et le Sénat, par ses marques d'approbation, s'est associé à l'opinion de M. Waldeck-Rousseau.

M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, a fait ses réserves ; il a regretté de ne pas pouvoir s'associer à l'avis du président du Conseil.

Un amendement, déposé par MM. Demôle et Barbey, a été renvoyé à la Commission, et l'article 19 a été réservé.

A propos de l'article 22, M. Paul Strauss, sénateur de la Seine, qui cherche à améliorer la loi, a présenté une série d'observations fort intéressantes. Il a demandé au président du Conseil de préciser dans quelles conditions seraient instruites, dorénavant, les demandes d'autorisation relatives à l'amenée d'eau potable dans les villes de plus de 5,000 habitants. L'orateur, s'expliquant ensuite sur la surveillance médicale des sources, a insisté pour que le Comité consultatif ait la haute main sur ce service. Puis, abordant la question de savoir comment sera composé le Comité consultatif, M. Strauss a indiqué que certaines modifications pourraient être ntilement apportées à la composition proposée par la Commission.

M. Waldeck-Rousseau a donné en partie satisfaction à M. Paul Strauss. Avec cette précision et cette netteté qu'il apporte dans tous ses discours, il a établi le véritable caractère et la portée de la loi en discussion. Il a rappelé qu'une Commission a été jadis instituée, dont l'attention se porta non seulement sur les questions de procédure, mais aussi snr la protection des sources d'eau potable.

Un amendement de M. Ganthier (Haute-Saône), développé par son auteur et tendant à modifier la façon dont est choisi le Comité consultatif d'hygiène, a été reponssé par le Rapporteur d'abord et par le Sénat ensuite.

M. Cornil, Rapporteur, a exposé l'économie de tous les articles nouveaux adoptés par la Commission, d'accord avec le gouvernement, et tendant à régler les attributions respectives dn Préfet de la Seine et dn Préfet de Police en matière sanitaire. Ils ont été adoptés. — En ce qui concerne les dépenses, M. Franck-Chauveau a demandé que la responsabilité pécuniaire de l'Etat ne puisse être engagée, lorsqu'il se sera produit des dégâts d'objets mobiliers au conrs des opérations de désinfection. Après quelques observations du Commissaire du Gouvernement, l'article a été renvoyé à la Commission des Finances. Les articles concernant les pénalités et les dispositions ont été adoptés. — L'examen de la loi est terminé ; il sera statué snr l'ensemble lorsqu'il aura été statué également sur les articles réservés.

NÉCROLOGIE

61:92

M. le Dr BRETSCHNEIDER.

L'un des correspondants étrangers de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et l'un des plus distingués, M. le Dr Bretschneider, de Saint-Pétersbourg, vient de mourir. Ancien médecin de la legation de Russie à Pékin, M. le Dr Bretschneider s'était acquis une réputation indiscutée par ses nombreux et savants travaux sur les langues, les mœurs et les monuments d'Extrême-Orient, notamment de la Chine, de l'Angleterre et du Cambodge. Il appartenait à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres depuis 1886.

Mlle NOURRIT (de Bordeaux).

Mlle M.-T. Nourrit, interne à l'hôpital des enfants, est morte à Bordeaux. « Aucun de ceux qui ont connu cette aimable et studieuse jeune fille n'apprendra sans émotion cette fin prématurée ; ses collègues l'aimaient pour la bonne grâce et la simplicité avec lesquelles elle participait à leurs travaux scolaires et hospitaliers; ses chefs l'estimaient pour la vaillance avec laquelle elle accomplissait sa tâche et l'impeccable correction qu'elle a su observer dans les divers services auxquels elle a été attachée. Elle était presque arrivée au couronnement de sa carrière d'étudiante, aimée et respectée de tous, ayant conquis à force de labeur le titre si envié d'interne titulaire, montrant ainsi ce que peut une grande énergie unie à une intelligence claire et solide.... Mlle T. Nourrit était la première étudiante qui ait été nommée interne des hôpitaux de Bordeaux. Les partisans de l'admission des femmes dans toutes les carrières peuvent voir dans son très légitime succès un argument pour leur thèse. En considérant cette mort hâtive, peut-être cependant sera-t-on porté à d'amères réflexions. Les fatigues qui précèdent les concours, les émotions qui les accompagnent, l'âpre et continu travail que doit fournir un interne zélé comme elle l'était, tout cela a été au-dessus des forces de la pauvre enfant (*Journ. de Méd. de Bord.*).

61 (09)

M. le Dr Marange (d'Yssoire, Puy-de-Dôme), décédé le 4 mai 1901. Elève de Lyon, il était docteur de 1895. — M. le Dr Gourdon de Fromentel (de Gray). — M. le Dr Gourcer, médecin de la marine en retraite. — M. le Dr Anglada s'est jeté du pont du Génie sur la voie

(1) *Méd. Mod.*, 1901, p. 163.

du chemin de fer Paris-Lyon, à Montpellier. Le corps horriblement broyé a été reconnu par le père de la victime. Les causes du suicide sont inconnues; mais on suppose que le Dr Anglada était atteint d'une maladie incurable.

On nous prie de dire que l'enquête, faite au sujet de la mort tragique de M. Bréchy, médecin-major au 125e de ligne, à Poitiers, survenue il y a huit jours, a établi que cet officier ne s'était pas suicidé, comme on l'avait dit tout d'abord. Une alerte devait être donnée à la garnison de Poitiers. M. Bièchy, qui en avait été averti, voulut préparer son équipement. En manœuvrant son revolver, il fit jouer involontairement la gâchette. Le coup partit et la balle atteignit le malheureux officier sous le menton. La mort fut instantanée.

Médecine et Littérature.

61:9

Napoléon jugé par un Anglais; par le Dr Cabanès.— Paris, H. Vivien, 1901.

Notre excellent confrère Cabanès vient de publier en un gros volume la correspondance de W. Warden, chirurgien de la marine anglaise, qui a accompagné Napoléon à Sainte-Hélène. Ces lettres de Sainte-Hélène sont suivies des lettres du Cap de Bonne-Espérance dues à Napoléon. Le médecin trouvera, en outre, dans ce bel ouvrage, au milieu des documents justificatifs, une série de faits d'ordre spécial, susceptible de l'intéresser. Citons seulement : *Napoléon à table*, étude d'hygiène alimentaire très curieuse ; l'étude sur la *Mort de Pichegru*; les *Pestiférés de Jaffa*; etc., etc.

A noter encore une notice biographique sur le Dr Warden, contenue dans la préface, et rédigée avec des notes venant de la famille. Ce fut un médecin éclairé qui parvint à l'âge de 72 ans. On rapprochera, non sans intérêt, ce beau travail de celui que vient de faire paraître M. Paul Frémeaux sur *Napoléon prisonnier*. M.B.

LES LIVRES NOUVEAUX.

618.1(02).

Traité médico-chirurgical de Gynécologie; par F. Labadie-Lagrave, médecin de la Charité, et F. Legueu, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris, chirurgien des Hôpitaux. — 2e édition revue et augmentée, avec 323 gravures dans le texte. 1 fort vol. grand in-8o, cart. à l'angl. Paris,—Félix Alcan.

Bien que trois ans à peine se soient écoulés depuis qu'a paru la première édition de ce traité, les auteurs ont cependant introduit de nombreuses modifications dans cette seconde édition. Tout en conservant à l'ouvrage le plan général qui en a fait le succès, ils l'ont mis au courant des plus récentes découvertes et des derniers travaux.

Certains chapitres ont été complètement remaniés ; d'autres ont reçu des développements étendus, qui, dans la première édition, ne donnaient que quelques descriptions succinctes. Tels sont les chapitres qui ont trait aux *plaies de l'utérus*, aux *corps étrangers de l'utérus*, à la *tuberculose génitale*, aux *ovarites scléro-kystiques*, à la *torsion des salpingites*, aux *kystes tubo-ovariens*.

Dans le domaine chirurgical, les auteurs ont développé ce qui a trait aux *opérations conservatrices* dans les lésions inflammatoires des annexes, aux *ligatures atrophiantes*, à la méthode de l'*énucléation des myomes*. L'*hystérectomie abdominale totale*, qui était une nouveauté en 1898, a pris dans cette édition une place prépondérante dans les descriptions qui ont trait à la thérapeutique des salpingo-ovarites, du cancer, et des fibromes de l'utérus. Enfin *les divers modes de suture de la paroi abdominale* après la laparotomie sont décrits avec des développements nouveaux.

Les premiers chapitres ayant trait au diagnostic et à la thérapeutique générale ont été également refondus ; MM. Labadie-Lagrave et Legueu y ont ajouté de nouveaux documents *sur le plan incliné dans l'exploration gynécologique, sur la sismothérapie, sur les courants sinusoïdaux et ondulatoires*, etc.

Un grand nombre de figures nouvelles ont été intercalées dans ce texte si clair et si instructif. Tous nos compliments aux auteurs.

613

Jahrbuch. der Wiener k. k. Kranken Anstalten [Annuaire des hôpitaux impér. roy. de Vienne, (Autriche)], 1900, Wien et Leipzig. Wilh. Braumuller. [VIIe année 1898, en 2 parties]. 13 tableaux et 3 fig. dans le texte.

Cet annuaire est édité par les soins de la préfecture de Vienne et est rédigé par différents médecins des hôpitaux. Il résume, en premières pages, les cas de peste survenus à Vienne, parmi le personnel de l'hôpital général : cas de l'infirmier Barisch, de l'infirmière Albine Pécha, du Dr Muller, victimes de leur devoir, avec tableau et courbes. Il contient, en outre, un vœu pour la reconstruction de cette énorme et gigantesque agglomération qu'est l'Hôpital général de Vienne ; en plus, la statistique annuelle, ainsi que celles des hôpitaux de Wieden, des fondations Rudolphe, François Joseph, Impératrice Elisabeth, Wilhelmine, Stéphanie, St-Roch, etc. — Il donne la statistique des différentes maladies et des traitements, les observations principales des hôpitaux, ainsi que celles des différentes cliniques. Il mentionne enfin la statistique spéciale des maladies d'enfants et contient un compte rendu de l'exercice de l'année. (recettes et dépenses), etc, etc.

58

Cours de Botanique; par Bonnier (G.) et Leclerc du Sablon. — Paris, P. Dupont, 1901, Tome I, 1er fascicule, in-8o.

Ce cours de Botanique a été rédigé aussi bien pour les étudiants en médecine et en pharmacie que pour les élèves des Facultés des Sciences. Il est écrit par un maître et par l'un de ses plus distingués élèves. C'est dire les services qu'il pourra rendre. Illustré de nombreuses figures, il est tout à fait à la portée des étudiants. Des résumés ont été ajoutés à quelques chapitres et rendront les plus grands services. En somme, c'est un livre classique, qui sera le bienvenu dans tous les milieux.

617.1

Traitement des blessures de guerre; par les Drs H. Nimier, médecin principal de 2e classe, professeur au Val-de-Grâce; et Ed. Laval, médecin-major de 2e classe. — Félix Alcan, 1901, fort vol. in-12, avec 52 gravures dans le texte.

Ce qui caractérise tout particulièrement la chirurgie militaire, c'est le milieu bien spécial dans lequel sont produits et évoluent les traumatismes dont elle s'occupe. Or, c'est surtout quand il s'agit du traitement de ces traumatismes que les conditions propres au milieu et les conditions de guerre prennent une importance de premier ordre. Aussi les auteurs commencent-ils par décrire l'aspect d'un champ de bataille, puis le lendemain de la bataille, enfin, le taux des pertes, et leur répartition. Ils étudient ensuite quelle doit être l'action chirurgicale dans chacune des diverses formations sanitaires échelonnées entre le lieu du combat et l'hôpital où doit s'achever le traitement du blessé. Chemin faisant, ils proposent une série d'améliorations, dont quelques-unes assez importantes, destinées à mettre le service de Santé en campagne à la hauteur de la chirurgie et de la tactique actuelles. Enfin, la dernière partie de l'ouvrage est consacrée aux règles du traitement des blessures de guerre, étudiées d'abord à un point de vue général, puis d'après les régions du corps. MM. Nimier et Laval ont, pour rajeunir le sujet, mis à profit les nombreuses observations relevées au cours des toutes dernières guerres. Ce volume complète et termine la série des ouvrages que les auteurs ont consacrés à la chirurgie de guerre, et dont les premiers ont été couronnés par l'Académie de Médecine. A.P.S.

Variétés et Anecdotes.

614.

Une histoire de moustiques en Alsace et la prophylaxie de la fièvre intermittente.

En Alsace notamment, dans les environs de Mulhouse, vivent et prospèrent, a raconté M. Cornély dans *le Figaro*, de nombreuses teintureries, qui se servent, pour colorer les étoffes, de bois venu de l'Amérique méridionale, de la Guyane, du Brésil. En 1870, pendant la guerre, ces teintureries chômèrent ; et, quand vint le printemps de 1871, des piles de bois colorants qui n'avait pas servi sortirent des *moustiques* formidables, énormes, dont les larves avaient traversé l'Océan dans l'écorce de ces bois. Ils trouvèrent le pays à leur goût, s'installèrent, et se mirent à pulluler comme s'ils avaient été sur les bords du fleuve des Amazones ou sur ceux du Maroni. Les Alsaciens maudirent ce fléau et l'attribuèrent naturellement au vainqueur, à l'Allemand. Ceux d'entre eux qui protestaient contre l'annexion n'eurent garde d'oublier ce grief nouveau, et ils affirmèrent que les Allemands avaient apporté avec eux leurs moustiques. De sorte que la question des moustiques devint une question politique et les Allemands eux-mêmes reconnurent qu'elle pouvait être un des nombreux obstacles à l'assimilation des populations conquises. Ils nommèrent une Commission composée d'administrateurs, de médecins, et de savants, et cette Commission, après avoir reconnu l'*origine des moustiques* et le long chemin qu'ils avaient parcouru, décida que le seul moyen de s'en débarrasser était de favoriser la multiplication des *petits oiseaux*. En conséquence, les Allemands, qui n'y vont pas de main morte, édictèrent des mesures draconiennes, féroces, contre le dénichage, et les petits oiseaux commencèrent à pulluler à leur tour en Alsace. La lutte entre les moustiques et eux dura quelques années, et elle est terminée. Aujourd'hui il n'y a plus de moustiques.

PETITES INFORMATIONS



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. —

Tableau des Actes du 3 au 8 Juin 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 3. — 4e (1re série, N. R.) : MM. Hayem, Gley, André ; Hanriot (censeur). — 4e (2e série, N. R.). MM. Brissaud, Gaucher, Desgrez ; Gilles de la Tourette. — 5e (Chirurgie, 1re part. 1re sér. Hôtel-Dieu) : MM. Reclus, Jalaguier, Mauclaire ; M. Kirmisson (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série

Hôtel-Dieu) : MM. Delens, Tuffier, Delbet. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Teissier, Méry ; Walther.

Mardi 4. — 4e (Doctorat, A. R.). MM. Proust, Hutinel, Thoinot ; Schwartz (censeur). — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Raymond, Ménétrier, Chassevant. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Chantemesse, Gilbert, Roger. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Troisier, Broca (Auguste), Langlois ; Weiss. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) ; MM. Guyon, Pozzi, Campenon ; Granger (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccond, Debove, Charrin. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Cornil, Joffroy, Dupré ; Albarran. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Wallich ; Retterer (censeur).

Mercredi 5. — 4e (Doctorat, N. R.) : MM. Hayem, Wurtz, Hanriot ; Rémy (censeur). — 4e (Doctorat, N. R.) : MM. Pouchet, Brissaud, Méry. — 4e (Doctorat, N. R.) : MM. Joffroy, André, Widal ; Mauclaire. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Pitié) : MM. Leguen, Delens, Lejars ; Segond (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série. Pitié) : MM. Reclus. Reynier, Delbet ; Tuffier. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard. Varnier, Lepage ; Retterer (censeur).

Jeudi 6. — 4e (1re série. A. R.) : MM. Raymond, Hanriot, Langlois ; Pozzi (censeur). — 4e (2e série. A. R.) : MM. Hutinel, Wurtz, Broca (André). — 4e (Doctorat. N. R.) : MM. Chantemesse, Gley, Teissier ; Charrin

Vendredi 7.. — 4e (1re série. A. R.) : MM. Grancher, Wurtz, André ; Retterer (censeur). — 4e (2e série. A. R.) : MM. Gley, Gaucher, Thoinot ; Teissier. — 5e (Chirurgie. 1re partie, 1re série, Necker) : MM. Segond, Lejars, Walther ; Delens (censeur). — 5e (Chirurgie. 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Leguen, Jalaguier, Delbet. — 5e (2e pertie, Necker) : MM. Hayem, Widal, Méry ; Lejars. — 5e (1re partie, Obstétrique. Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant).

Samedi 8. — 4e (Doctorat) : MM. Ponchet, Achard, Dupré ; Ricard (censeur). — 4e (Doctorat) : MM Gilbert, Thoinot, Chassevant ; Feure, — 5e (1re partie; Beaujon) : MM. Quénu, Richelot, Brnn ; Quénu (censeur). — 5e (2e partie, Beaujon) : MM. Raymond, Hallopeau. Thiroloix. — 5e (2e partie, Baujeon) : MM. Debove, Marfan, Widal ; Bouilly. — 5e (1re pertie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bar, Bonnaire ; Desgrez (suppléant).

Theses. — *Mercredi* 5. — M. Hardouin : *De la composition de l'urine dans la dermatite polymorphe douloureuse* : MM. Fournier, Landouzy, Gaucher, Desgrez. — Dauzats : *Recherches sur la contagiosité de la pelade* ; MM. Fournier, Landouzy, Gaucher, Desgrez. — M. Bouroullec : *Contribution à l'étude de l'ozène et de son traitement* ; MM. Fournier, Landouzy, Gaucher, Desgrez. — M. Tillé : *Traitement opothérapique dans la maladie de Basedow* ; MM. Landouzy, Fournier, Gaucher, Desgrez. — M. Cotte : *Notes biologiques sur les subérites domuncula (spongiaires)* ; MM. Richet, Kermisson, Broca (Aug.), Heim. — M. Boileau : *Traitement mécanique de la scoliose des adolescents* ; MM. Kirmisson, Richet, Broca (Aug.) Heim.

Jeudi 6. — M. Tarnaud : *Etude sur les calculs de la prostate* ; MM. Guyon, Le Dentu, Albarran, Mauclaire. — M. Vaillant : *De la hernie inguino-superficielle* ; MM. Le Dentu, Guyon, Albarran, Mauclaire. — M. Frison : *De la nécrose de l'os intermaxillaire* ; MM. Le Dentu, Guyon, Albarran, Mauclaire. — M. Croisier : *De l'intervention chirurgicale dans l'ostéosarcome de l'os iliaque* ; MM. Le Dentu. Guyon, Albarran, Mauclaire. — M. de Frumerie : *Massage direct du foie et des voies biliaires* ; MM. Cornil, Proust, Gilbert, Thiroloix. — M. Salignat : *Le massage thérapeutique de l'abdomen (sa technique et ses indications)* ; MM. Cornil, Proust, Gilbert, Thiroloix. — M. E. Dodet : *Des hémorrhagies dans l'urémie* ; MM. Proust, Cornil, Gilbert, Thiroloix. — Daguzan : *Bronchite chronique simple chez les enfants* ; MM. Grancher. Debove, Achard, Marfan. — M. Potiez : *Contribution au traitement des anévrysmes de l'aorte par les injections sous-cutanées de gélatine* ; MM. Debove, Grancher, Acherd, Marfan. — M. Trouvé : *Du rôle du terrain dans l'urémie nerveuse* ; MM. Debove. Grancher, Achard, Marfen. — M. Piton : *Traitement local de la glossite tertiaire par le sublimé* ; MM. Dieulafoy, Hallopeau, Troisier, Roger. — M. Attimont : *Considération sur le cancer secondaire de l'ombilic. — Cas de néoplasie ombilicale consécutive au cancer du rectum* ; MM. Dieulafoy, Hallopeau, Troisier, Roger.

Travaux pratiques de Médecine opératoire spéciale sous la direction de MM. Berger, professeur, et Hartmann, agrégé. Cours de M. le Dr Maurice Guibé, prosecteur. — *Chirurgie des os et des articulations.* — Ouverture le mercredi 29 mai, à 1 h. 1/4. — I. Sutures osseuses : Traitement sanglant des fractures récentes. Cerclage de la rotule. Traitement des pseudarthroses. II. Arthrotomies (Épaule, coude, hanche, genou). Traitement de l'hallux valgus et de l'orteil en marteau. III. Ostéotomies linéaires et cunéiformes. (Ankyloses de la hanche. Genu valgum. Tibia rachitique). IV. Résections et arthrectomies (Hanche, genou). V. Résections et arthrectomies (Épaule, coude, poignet). VI. Traitement des pieds-bots. Astragalectomie. Tarsectomies. Amputation ostéoplastique tibio-calcanéenne. VII. Résection de côtes. Opération d'Estlander. Résection du rebord costal inférieur. VIII. Trépanation du crâne. IX. Traitement des otites moyennes suppurées. Trépanation de la mastoïde. Opération de Stacke. Trépanation des sinus maxillaire et frontal. X. Résection des maxillaires. Voies d'accès à l'orbite (Opération de Krönlein). Symphyséotomie. — Le Cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. — Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 francs. S'inscrire au Secrétariat (guichet n° 3), de midi à 3 heures, les lundis, mardis, jeudis, et samedis.

Enseignement libre à Paris.—M. le Dr Henri de Rothschild a commencé le vendredi 31 mai 1901, à 4 h. de l'après-midi, à la Polyclinique de Rothschild, un Cours d'hygiène et de pathologie de l'allaitement, qu'il continuera les lundi et vendredi, à la même heure. Ce Cours comportera huit leçons qui auront lieu dans l'ordre suivant : I. Allaitement au sein par la mère ou par la nourrice. Hygiène de la femme qui allaite. Réglementation des tétées : nombre. Durée. — II. Allaitement mixte et allaitement artificiel. Causes qui empêchent l'allaitement au sein. — Le biberon et ses dangers. — III. Le lait stérilisé. Sterilisation du lait. Lait maternisé, lait peptonisé, kéfir, koumys. — IV. Alimentation des enfants débiles (Téterelle, Gavage, Couveuses, Laits modifiés). — V. Soins à donner aux nourrices. Vêtements, Bains, Soins de propreté, Vaccination, Sevrage. — VI. Accidents de l'allaitement. Troubles digestifs. Gastro-entérite aiguë et chronique. Thérapeutique gastro-intestinale. Muguet. Bronchites. Broncho-pneumonies. Hygiène des yeux, du nez et du larynx. Affections de la peau. Erythèmes, Furonculose, etc. Prophylaxie des maladies contagieuses. Convulsions. — VII. Traitement de la syphilis héréditaire. Mère et enfant. — VIII Assistance publique et privée. Crèches. Pouponnières. Dispensaires. Consultations de nourrissons.— Ce cours, absolument gratuit, comportera les démonstrations pratiques gratuites : Analyse pratique du lait ; recherche des falsifications (mouillage, écrémage, addition d'antiseptiques, etc.), sous la direction de M. le Dr Netter, chef de laboratoire. — Le nombre des places étant limité, MM. les Etudiants qui désireront suivre ce cours, sont priés de se faire inscrire par lettre à la Direction de la Polyclinique, 82, rue de Picpus, jusqu'au 29 mai.

Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes. — Par décision rectorale en date du 20 avril 1901, un concours sera ouvert devant l'Ecole de plein exercice de Médecine et de Pharmacie de Rennes, le 7 octobre 1901, pour un emploi de *chef de clinique chirurgicale*. Les chefs de clinique sont nommés pour deux ans; ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs.

Ecole de Médecine d'Amiens. — M. Sauné, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de physique et de chimie.

Ecole de Médecine de Nantes. — M. le Dr Monnier, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est nommé professeur d'hygiène et de médecine légale, en remplacement de M. Ollive.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Assistance publique de Paris. — C'est à M. Mourier, maître des requêtes au Conseil d'Etat, qu'est réservée la succession de M. le Dr Napias à la direction de l'Assistance publique de Paris. M. Mourier est délégué dans les fonctions de directeur, tout en conservant sa place des Requêtes. M. Mourier est nommé dans les conditions prévues par l'article 3 de la loi du 13 juillet 1879. Cet article stipule que les conseillers d'Etat en service ordinaire, maîtres des requêtes et auditeurs de première classe, « après trois années depuis leur entrée au Conseil d'Etat, pourront, sans perdre leur place au Conseil, être nommés à des fonctions publiques pour une durée qui n'excèdera pas trois ans. »

Avant d'être délégué aux fonctions de directeur de l'Assistance publique, M. Mourier, Maître des requêtes au Conseil d'Etat et membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique, avait fait connaître son opinion sur le rôle futur du successeur du Dr Napias. « Le directeur de demain, disait-il, aura pour premier devoir de rétablir la discipline *à tous les degrés* du personnel médical et administratif.... On a souvent dit, et l'on a raison, en parlant des administrations : Le public n'est pas fait pour les employés ; ceux-ci sont faits pour celui-là. Pourquoi ne rappellerait-on pas cette formule au personnel de l'Assistance publique? » Enumérant ensuite les projets à faire aboutir dans l'intérêt de la population et des malades, M. Mourier mentionnait : l'emprunt de 75 millions pour les reconstructions d'hôpitaux, où l'on devrait viser bien plus au confortable des malades qu'aux merveilles d'architecture, l'établissement de sanatoria de tuberculeux et de cancéreux ; la réorganisation des secours à domicile, etc.

M. Mourier,
Directeur de l'Assistance publique.
(D'après le *Journal*).

Tiendra-t-il ces promesses ? — Nous verrons bien.

Laboratoire de Bactériologie de Paris. — Le Laboratoire de diagnostic bactériologique de la Ville de Paris, sis rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis*, met gratuitement à la disposition de MM. les médecins des nécessaires pour le diagnostic de la diphtérie et de la tuberculose. Les analyses leur sont communiquées vingt-quatre heures après le retour au Laboratoire des nécessaires utilisés. Le dépôt d'une somme de 50 centimes donne droit à une réponse télégraphique.

Hôpital du Havre. — Le concours ouvert le 1er mai pour une place de chirurgien des hôpitaux du Havre vient de se terminer par la nomination de M. Deville.

Hospice de Lille. — On connaît l'incident qui s'est produit aux hospices, l'ordre donné d'enlever les christs de toutes les salles à l'hôpital de la Charité par M. le Dr Debierre, professeur à la Faculté, adjoint au maire de Lille, administrateur de l'hospice, et le vœu émis par la Commission des hospices de rétablir les christs enlevés. La question est venue devant le Conseil municipal. Un conseiller radical, M. Cliquennois-Paque, a demandé des explications au maire, qui a répondu comme président des hospices : « J'ai refusé de signer la délibération ordonnant le rétablissement des christs ». M. le Dr Debierre s'est expliqué ensuite. Il avait appris, dit-il, qu'à l'hôpital de la Charité, dont il est administrateur, chaque fois qu'un malade était en danger de mort, on installait au pied du lit, sur une table, une chapelle avec un christ et des cierges allumés; c'est pour éviter ces cérémonies qu'il a fait enlever les christs qui garnissaient les cheminées. Il veut faire respecter la liberté de conscience par la neutralité des salles d'hôpitaux. M. Debierre fait connaître ensuite qu'il a également été battu ces jours-ci au sein de la Commission des hospices sur la question de la suppression des aumôniers. Son collègue de la Faculté de Médecine, M. le doyen de Lapersonne, également administrateur des hospices, lui avait déclaré que les aumôniers ne gênaient personne. Or, il a pu constater le 4 mai, de 2 à 4 heures de l'après-midi, à l'hopital de la Charité, que dans toutes les salles de malades le désordre et la saleté régnaient; qu'il n'y avait ni sœurs, ni

surveillants, ni gens de service; qu'au pavillon d'isolement des tuberculeux, la barrière qui sépare leur jardin du jardin potager était ouverte; il ne trnuva dans le pavillon qu'un seul malade qui lui dit que tout le monde, sœurs, surveillants, gens de service, malades, se trnuvaient à la chapelle. Sur la proposition de M. Hourmant, conseiller radical, le Conseil, à l'unanimité, a voté l'ordre du jour suivant : » Le Conseil municipal, considérant que le respect de la liberté de conscience et de la neutralité religieuse s'impose dans les établissements hospitaliers, félicite l'administrateur chargé de l'hôpital de la Charité de la mesnre anticléricale qu'il vient de prendre et invite le président ainsi que les membres de l'Administration des hospices délégués par la ville, à déposer dans le plus bref délai et à défendre énergiquement, devant ladite Commissinn, un projet de laïcisation des hôpitaux ».

Dispensaire antituberculeux de Lille. — Sur l'initiative de M. le Dr Calmette, Lille a aujourd'hui un dispensaire antiberculeux. Le Conseil municipal de cette ville, en effet, a décidé que le dispensaire prendrait le nom de « *Dispensaire Emile Roux* », rendant ainsi hommage aù savant de Paris.

Institut bactériologique de la République Argentine. — M. Lignières, répétiteur et chef de travaux à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort, qui, avec l'autorisation du gouverment français, avait accompli, au cours de ces dernières années, plusieurs voyages d'études dans l'Amérique du Sud, vient d'être nommé, par le Gouvernement de la République argentine, directeur de l'Institut national bactériologique de ce pays.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — MM. les Drs Brissaud, professeur à la Faculté, et Ernest Gaucher, médecin des hôpitaux sont candidats à la place vacante dans la section de pathologie médicale en remplacement de M. Potain.

MM. les Drs Yves Delage, professeur de zoologie, anatomie et physiologie à la Faculté des Sciences de Paris, Pierre Merklen, médecin de l'hôpital Laënnec, Lermoyez, médecin des hôpitaux, Barnet, secrétaire général de la Société de thérapeutique, Edgard Hirtz, médecin de l'hôpital Laënnec, Trouessart, président de la Société zoologique de France, Bureau, professeur au Muséum, Barie et A. Gilbert, posent leur candidature au fauteuil vacant dans la section de thérapeutique et histoire naturelle médicale, en remplacement de M. Chatin père.

Institut psychologique international. — La conférence de M. le Dr Pierre Janet, Directeur du laboratoire de psychologie de la clinique de la Salpêtrière, professeur suppléant au Collège de France, a eu lieu le samedi 25 mai, à 5 h., au siège de l'Institut. Sujet de la conférence : *Une Extatique.*

Société d'Anthropologie de Paris. — Le baron de Baye s'est fait un plaisir de montrer le mardi 25 mai, à 3 beures, les collections qu'il a rapportées de sa dernière mission en Russie et au Caucase, et qui sont exposées au Musée Guimet.

Société pour la propagation de l'incinération. — La vingtième assemblée générale de la Société pour la propagation de l'incinération vient de se tenir sous la présidence de M. le Dr Bourneville, ancien député de la Seine. Dans un substantiel rapport, M. Georges Salomon, secrétaire général de la Société ; a montré les rapides progrès de l'incinération à travers le monde. L'Allemagne possède actuellement 6 monuments crématoires, l'Angleterre en a 5, l'Italie 23, les Etats-Unis 25, dans lesquels, à la fin de l'an dernier, 13,000 incinérations avaient été effectuées. Enfin, « la crémation » est pratiquée dans plusieurs villes de Suisse, du Danemark, de Suède, de la République argentine et surtout du Japon. En France, outre Paris, il y a deux monuments : à Rouen et à Reims ; Lyon construit un appareil. Une société de crémation vient de se constituer à Nice à l'effet de trouver les fonds nécessaires à la construction d'un monument. M. le Dr Bourneville fait connaître la situation à Paris. Les travaux d'achèvement du monument du Père-Lachaise doivent commencer sous peu ; l'élégant portique servant de columbarinm est terminé. Il y a eu 5,825 incinérations à Paris, en 1900, au lieu de 4,554, en 1899. C'est autant de moins aux nécropoles trop pleines de la capitale. L'assemblée a pris note d'un legs de 8,000 fr. qui a été fait à la Société par nn de ses membres récemment décédé et procédé au renouvellement des membres du Comité qui se trnuve ainsi constitué: MM. le Dr Bourneville, président ; Frédéric Passy et Charles Lefebvre, vice-présidents ; Georges Salomon, secrétaire général ; Barrier-Béral, Paul Beurdeley, Brüll, le Dr Chassaing, le Dr Cornil, le Dr Cornet, Camille Flammarion, Grébauval, Guichard, Yves Guyot, Hudelo, le Dr A. J. Martin, Georges Martin, Max de Nansouty, Nocard, Normand, Emile Trélat, le Dr Vallin et Viguier.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Sur la proposition du Comité technique de Santé, le Ministre de la Guerre a décerné le prix de médecine d'armée, dont le sujet était, pour le concours de 1900 : « de l'origine de la tuberculose pulmonaire dans l'armée », au médecin-major de 2e classe Rouget, de l'hôpital militaire de Bordeaux. Le sujet, mis au concours pour le prix de médecine d'armée, en 1902, est le suivant : « Origine, évolution et prophylaxie de la rougeole et de la scarlatine dans l'armée ».

Ecoles vétérinaires. — Par décret rendu sur la proposition du ministre de la Guerre : 1° Le nombre des élèves, reçus aux Ecoles vétérinaires, qui pourront être admis à contracter l'engagement spécial prévu par l'article 9 de la loi du 15 juillet 1889, est illimité. 2° Les primes instituées, à titre de remboursement de frais d'études, pour les aides-vétérinaires stagiaires à l'Ecole d'application de cavalerie sont supprimées.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 19e semaine, 1.010 décès, qui dépassent de peu la moyenne ordinaire des semaines de mai (957). La fièvre typhoïde a causé 8 décès (chiffre identique à la moyenne). La variole 6 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins a été de 96; ce chiffre est le plus élevé qui ait été observé depuis le commencement de l'année. La rougeole, ordinairement fréquente au printemps, n'a causé que 8 décès (la moyenne des semaines de mai est 30). La scarlatine n'a causé aucun décès. La coqueluche en a causé 12 (au lieu de la moyenne 7) et la diphtérie, 8 (la moyenne est 7). La diarrhée infantile a causé 31 décès de 0 à 1 an (la moyenne est 32). Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 172 décès, au lieu de 194 pendant la semaine précédente et au lieu de 156, moyenne ordinaire de la saison ; 6 décès ont été attribués à la grippe. La phtisie pulmonaire a causé 239 décès (au lieu de la moyenne 198); la méningite tuberculeuse a causé 34 décès; la méningite simple, 16; les tuberculoses autres que celles qui précèdent ont causé 17 décès; l'apoplexie et le ramollissement cérébral, 48 décès; les maladies organiques du cœur, 73; le cancer a fait périr 48 personnes. La hernie et l'obstruction intestinale ont causé 6 décès; la cirrhose du foie 14, la néphrite, 26; enfin, 42 vieillards sont morts de débilité sénile. Il y a eu 17 morts violentes, dont 10 suicides. On a célébré à Paris 619 mariages. On a enregistré la naissance de 991 enfants vivants (188 garçons et 503 filles), dont 723 légitimes et 268 illégitimes.

Les Moustiques à Paris. — Personne n'ignore plus que certains quartiers de Paris sont, l'été, incommodés par des moustiques. Le Conseil d'hygiène vient de nommer une Commission chargée d'étudier les moyens les plus efficaces et les plus pratiques de détruire les moustiques et d'en prévenir la réapparition.

Hygiène des Chemins de Fer. — *Boîtes de Secours au Métropolitain.* — Dans sa dernière séance, le Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine s'est prononcé, conformément aux conclusions de M. le Dr Chauvel, en faveur « de l'emploi de boîtes de secours dans les stations du Chemin de fer Métropolitain. »

Peste. — *Constantinople.* — Les mesures prises contre la peste ont été reconnues inutiles. Le pesteux se porte très bien. Les quarantaines sont levées.

DIVERS [61]

Le Reliquaire de Pasteur. — M. Charles Girault, architecte du Petit-Palais et de la crypte de la rue Dutot, où se trouve le sarcophage de Pasteur, avait été chargé par sa famille et ses disciples de dessiner une sorte de reliquaire destiné à recevoir le masque de l'illustre savant. Ce petit monument est aujourd'hui complètement terminé et on en dore actuellement la monture en bronze. Il se compose d'un coffre de cristal renflé sur le devant par une courbe d'un joli dessin Louis XV, et de six branches de laurier en bronze ciselé, qui le sertissent et vont se réunir au sommet sous une couronne de chêne surmontée d'un pavot.

Médecine et Beaux-Arts. — Dans son beau mémoire sur la *Circoncision enseignée par l'image*, M. le Dr Meige ne nous paraît pas avoir mentionné le rétable qui se trouve à Bruxelles, et qui est cité dans tous les guides. Nous tenons cette indication à la disposition de notre confrère.

Les Médecins sculpteurs. — A l'Académie des Beaux-Arts, l'élection d'un membre dans la section des académiciens libres a donné les résultats suivants : au 3e tour : M. Aynard, 26 voix, contre 4 à M. le Dr Paul Richer.

Les Médecins boxeurs. — M. le Dr Fresson est un amateur de boxe anglaise résistant et fin, qui s'améliore tous les jours et se perfectionnera encore davantage par la loyale et vigoureuse observation des règles nationales d'un sport traditionnel, qu'il prêche si bien d'exemple, d'après M. Leclerc, professeur de boxe et de canne. — Les élèves de la salle Leclerc viennent de fonder une Société d'amateurs « La Boxe ». Le Comité comprend, entr'autres membres, MM. les Drs Ménière, président d'honneur, et Fournier.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 716.

LXXII[e] Année. XII[e] Série. Tome I. — N° 23. — 8 Juin 1901.

Gazette Médicale de Paris

Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

617.96
L'Anesthésie en Musique.

Ce titre prête à l'esprit facile. Nous nous efforcerons donc de rester sérieux pour deux raisons : la première est qu'il s'agit d'une découverte très curieuse et très intéressante ; la seconde est qu'elle a été recommandée non pas seulement en art dentaire, mais pour la chirurgie générale par M. Laborde, dans une récente communication à l'Académie de Médecine.

Au point de vue physiologique, il est indiscutable qu'il faut consigner avec soin dans les annales de la Science cette remarque inattendue d'un dentiste ingénieux, d'autant plus qu'il y a longtemps que la musique constitue un mode de traitement des troubles mentaux.

Reste à savoir si cette méthode, transportée dans le domaine de la médecine opératoire générale, est susceptible de donner des résultats pratiques. A l'époque actuelle, on ne voit pas bien comment, pour les interventions importantes sur les viscères par exemple, on pourrait arriver à en tirer des résultats dignes de fixer l'attention ; mais il est certain que rien n'est plus simple que de l'expérimenter pour les opérations dites de chirurgie courante, plus ou moins comparables à l'avulsion des dents : telle, je suppose, l'ouverture d'un abcès ou d'un panaris, une suture de la peau, etc., etc.

Ces recherches-là peuvent être faites par tous les praticiens, qui possèdent un phonographe préparé *ad hoc*. D'ici peu, nous allons donc avoir communication des expériences tentées dans ces conditions, faciles à réaliser ; mais on fera bien de ne pas hâter la publication des faits constatés, pour ne pas avoir à revenir ultérieurement en arrière et à « déchanter », comme on dit ; car c'est alors le grand public qui ferait de la musique... sur le dos des médecins : ce qui ne les.... endormirait pas du tout, et en tout cas serait encore fort désagréable pour notre profession, déjà trop décriée. Marcel BAUDOUIN.

611.012
ÉTUDES DE TÉRATOLOGIE

PAR

E. BOINET

Agrégé, Médecin des Hôpitaux,
Professeur à l'École de Médecine de Marseille,
Correspondant de l'Académie de Médecine.

I. ECTRODACTYLIE.

C'est le troisième cas d'Ectrodactylie symétrique que nous observons. Les deux premiers ont été publiés, en juillet 1889, dans la *Gazette hebdomadaire des Sciences médicales de Montpellier*. Il s'agissait d'une femme annamite et de son fils, qui présentaient un seul doigt, à chaque main, et qui avaient des pieds « en pince de homard ».

Nous avons indiqué, à ce propos, les faits analogues que nous avions pu recueillir dans la littérature médicale. Depuis cette époque, Werner Kümmel (1) a étudié une forme d'ectrodactylie qu'il décrit sous le nom de *pied fourchu* (Spaltfuss). Jayle et Jarvis ont communiqué, en janvier 1898, à la Société Anatomique de Paris, un cas intéressant d'Ectrodactylie, qu'ils rapprochent des observations de Béchet (2), Ménière (3), Tubhy (4).

(1) WERNER KUMMEL. *Die Missbildungen der Extremitäten durch Defekt, Verwachsung und Ueberzahl.* Cassel, 1895, p. 47.

(2) BÉCHET. Essai sur les monstruosités humaines ou vices congénitaux de formation. *Thèse*, Paris, 1829.

(3) MÉNIÈRE. Observations sur quelques difformités congénitales des mains et des pieds. *Arch. générales de médecine*, 1re série, t. XVI, p. 364.

(4) TUBBY. A case of « lobster-claw» difformity of the feet with partial absence of the fingers. *The Lancet*, 1894, p. 396.

Le jeune homme, qui fait l'objet de notre observation, est actuellement âgé de 15 ans ; il est intelligent ; il a obtenu son certificat d'études ; il a eu un prix d'écriture et de dessin, malgré la difformité congénitale et symétrique de ses deux mains.

Elles se termineot par une seule digitation, qui est placée sur le bord cubital et qui se compose de trois segments mobiles, dont ce jeune homme se sert avec une telle babileté que le Dr DELANGLADE, qu'il consulta, en 1897, au Dispensaire des Enfants, fut d'avis de ne recourir à aucune intervention chirurgicale.

Les radioscopies, faites par le Pr CAILLOL DE PONCY, montreot qu'il existe, en réalité, un accolement intime des deux derniers doigts, qui ne se sont cependaot pas fusionnés.

Main gauche. — L'extrémité des pbalangettes présente deux ongles accolés l'uo à l'autre. On voit l'union des deux pbalangettes au niveau de leur base ; les pbalangines sont assez écartées ; la moitié ioférieure de la phalange de l'auriculaire est en contact avec la partie supérieure de la pbalange correspondaote du petit doigt. Elles s'articulent avec les métacarpiens correspondants. Le métacarpe se réduit aux 5e, 4e et 3e métacarpiens. Le 5e est plus volumineux que les autres. Les os du carpe et de l'avaot bras sont normaux de chaque côté.

Main droite. — On coostate un fort écartement de trois centimètres entre les têtes du cinquième et du quatrième métacarpien.

Il existe une sorte de triangle isocèle dont la base est formée par la première pbalange du quatrième doigt. On note encore une atrophie assez marquée de la tête et de la partie inférieure du troisième métacarpien. Le grand os avec lequel il s'articule a conservé ses dimensions normales.

Cette main n'a que deux segments digitaux très mobiles, correspondant à la phalangette et à la pbalangine. La pbalange ne jouit que de mouvements peu étendus, à cause de la disposition spéciale indiquée plus baut. Enfin, on ne trouve qu'un seul ongle au niveau de la troisième pbalaoge.

Les autres portions des deux membres supérienrs n'offrent pas d'autres anomalies.

Pieds. — La malformation des pieds est absolument symétrique. Ils sont fourcbus, comparables à une pince de bomard.

La *branche interne* est constituée par le gros orteil dont les phalanges soot repliées au point que l'extrémité du pouce se trouve sur l'axe médian du pied. A gaucbe, la dernière phalange forme un angle droit. De cbaque côté, le premier métacarpien est déjeté en dedans. Sa base, qui s'articule avec un premier cunéiforme normal, marque la limite postérieure de la branche interne de cette sorte de pince.

La *branche externe* se compose de la troisième et de la première pbalange du cinquième orteil,

qui se recourbe en dedans, et du cinquième métatarsien. Ce dernier os s'articule normalement avec le cuboïde ; il est entouré d'une couche épaisse de muscles. Les autres métatarsiens manquent. Cependant, dans l'angle rentrant qui existe entre le premier cunéiforme, le scaphoïde, en dedans, et le cuboïde en dehors, on constate une colonne osseuse dirigée obliquement de dedans en dehors, d'arrière en avant. Son extrémité postérieure est formée par le second cunéiforme, atrophié, qui chevauche sur le scaphoïde et qui est fusionné avec une petite masse osseuse, longue de 2 centimètres, vestige du métatarsien correspondant. L'extrémité terminale de cette colonne osseuse présente une masse recourbée mesurant un centimètre sur deux ; elle paraît articulée à droite et soudée à gauche. Elle a l'aspect d'une phalange unguéale ; elle est trois fois plus volumineuse que celle du pouce. On ne trouve pas trace de la première et de la seconde phalange. Tout ce rudiment cunéo-métatarsophalangien est à peu près enfoui dans la masse musculaire de la branche externe du pied.

En résumé, le premier et le cinquième métatarsien, ainsi que les doigts et les os du tarse correspondants, se sont normalement développés. Les métatarsiens intermédiaires et les os correspondants de la rangée antérieure du tarse font défaut ou ne sont représentés que par ces rudiments osseux décrits plus haut.

La rangée postérieure du tarse, les os de la jambe sont normaux. Il n'existe pas d'autres malformations.

II. Ectromélie bi-abdominale et unithoracique.

Ce cas, resté inédit, a été observé par M. le Pr Chapplain, qui en a donné les photographies à la Bibliothèque de l'École de Médecine.

Cette enfant, du sexe féminin, a vécu. Elle présentait, au niveau de la racine des cuisses, une petite dépression centrale d'où émergeait un petit bourrelet qui était entouré d'un sillon circulaire.

Le membre supérieur droit manquait également, mais son congénère existait.

La mère était âgée d'une trentaine d'années ; elle était bien constituée. Ses autres enfants n'offraient aucune anomalie. Rien dans les antécédents héréditaires de cette enfant ne permet d'expliquer cette monstruosité.

C'est une anomalie fort rare. I. Geoffroy Saint-Hilaire n'en connaissait que quelques cas, très exceptionnels.

III. Parfois aussi l'arrêt de développement n'atteint que le segment inférieur des membres.

C'est ainsi que nous avons eu l'occasion de voir tout dernièrement un petit porc, de trois mois, chez lequel les extrémités des quatre membres ne s'étaient pas développées. Il existait au-dessous des articulations radio-cubitales et tibio-tarsiennes, un fragment osseux rudimentaire, recouvert d'un bourrelet cutanéo-graisseux, sans trace de cicatrice, constatation qui éliminait toute possibilité de supercherie.

Ce dernier cas avait donc quelques analogies avec l'observation d'amputation congénitale, communiquée au Congrès de Gynécologie de Marseille, en 1898, par le Dr Aquaviva, qui a eu l'obligeance de nous en donner la photographie.

IV. Chien Rhinocéphale.

Ce monstre provient du Muséum de Longchamp. Il présente, au milieu et vers la partie inférieure du front, une sorte de trompe conique mesurant 21 millimètres de longueur ; son diamètre a 14 millimètres, vers sa base, et 10 millimètres à l'union de son tiers moyen et de son tiers antérieur. Son sommet offre un bourrelet muqueux circulaire au centre duquel se trouvent les orifices des fosses nasales ; ils sont séparés par une cloison médiane.

On voit, au-dessous de cet appendice nasal, l'appareil oculaire qui est entouré d'une fente palpébrale dont le diamètre transversal mesure 15 millimètres tandis que le diamètre vertical n'a que 10 millimètres de hauteur. Le bourrelet supérieur surmonte un mince repli muqueux, légèrement sinueux, qui confine aux bords supérieurs des deux cornées. Elles sont séparées par une petite cloison médiane qui fait une saillie d'un millimètre et qui atteint 4 millimètres de largeur. Chaque cornée est régulièrement constituée et mesure 5 millimètres de diamètre ; elle recouvre un iris normal que l'on aperçoit par transparence. L'appareil oculaire est contenu dans une cavité orbitaire unique. La bouche et les oreilles n'offrent aucune anomalie. En enlevant la voûte cranienne, on constate que la vésicule encéphalique antérieure a subi un arrêt de développement. Les deux tiers antérieurs de la masse encéphalique font défaut ; les centres nerveux atrophiés qui persistent ont une surface presque lisse ; ils n'existent que dans la partie postéro-inférieure du crâne ; ils sont refoulés par une accumulation de sérosité qui remplit une cavité mesurant 18 millimètres dans le sens antéro-postérieur ; 2 centimètres transversalement, et 2 centimètres de profondeur. Elle est entourée des méninges et elle a un volume plus considérable que les vestiges atrophiés des centres nerveux dont les diamètres antéro-postérieur et transverse n'ont que 15 et 18 millimètres.

L'embryogénie explique complètement la cyclopie et la disposition de l'appareil nasal. Dareste (1) a fait une remarquable étude du mode de formation des monstres simples autosites. Il pense que c'est encore l'arrêt de développement de l'amnios qui provoque habituellement celui de la première vésicule encéphalique et par suite la cyclopie. Il fait cependant quelques réserves : « Il n'y a, théoriquement, dit-il, page 381, aucune raison pour admettre que la région céphalique de l'embryon ne puisse être primitivement atteinte d'un arrêt de développement, aussi bien que l'amnios lui-même et que, par conséquent, un même type tératologique, consistant essentiellement en un arrêt de développement, ne puisse être produit par deux causes différentes ».

Les détails fournis par la dissection de ce chien rhinocéphale paraissent plutôt favorables à l'hypothèse d'un arrêt de développement primitif de la région céphalique de l'embryon. C'est en raison de cet intérêt que nous avons publié cette dernière observation.

V. Sphénocéphalie.

Ce monstre, qui a été obligeamment mis à notre disposition par M. Huon, vétérinaire en chef des Abattoirs, appartient au groupe général des Otocéphaliens, dont le caractère principal est la réunion médiane des oreilles au-dessous de la tête. L'existence des deux yeux et d'un double appareil olfactif permet de faire rentrer ce cas dans la variété « *Sphénocéphalie* ». I. Geoffroy St-Hilaire a décrit des monstres analogues sous le titre de *Strophocéphales*. Enfin, l'absence de mâchoires rapproche notre observation du cas de l'agneau, voisin des sphénocéphales, décrit par Delplanque (*Études tératologiques*, 1850, p. 22) et de celui de l'enfant sphénocéphale, figuré par Hannover (*Den menneskelige Hjerneskals Bygning ved Synotia*, 1884). I. Geoffroy St-Hilaire pensait qu'il n'était pas impossible que la sphénocéphalie dût « devenir le point de départ d'une famille distincte » (*Traité de Tératologie*, t. II, p. 456). Dareste, à qui nous empruntons les détails précédents (Production artificielle des monstruosités, Paris, 1891, p. 368), conclut ainsi : « Evidemment, l'étude complète de la sphénocéphalie est encore à faire » ; enfin, il explique fort bien dans les pages suivantes le mode de formation de cette monstruosité. Il s'agit d'un arrêt de développement de la troisième vésicule de l'encéphale avec intégrité de la première, qui produit alors deux yeux distincts. Ce sont les considérations précédentes qui nous engagent à décrire avec quelques détails le fait suivant.

Chez cet agneau mort-né, la voûte du crâne est normale dans son ensemble ; les cavités orbitaires et leur contenu se trouvent sous la base du crâne et l'os frontal se continue directement avec le museau, qui présente une atrésie de l'orifice nasal. Il existe cependant deux fosses nasales, dans lesquelles se rendent deux nerfs olfactifs volumineux qui traversent normalement la lame criblée de l'ethmoïde.

L'appareil oculaire est situé sous la base du crâne, au niveau de la partie postérieure du museau et à 3 centimètres de l'orifice des fosses nasales. Il se compose de deux gros yeux, ovoïdes, saillants, mesurant chacun 2 centimètres dans le sens antéro-postérieur et 16 millimètres au niveau du diamètre transverse. La cornée, l'iris, le cristallin sont normaux ; les nerfs optiques ne présentent aucune anomalie, soit dans leur terminaison, soit dans leur trajet. Un repli de la conjonctive s'insère sur la périphérie de la cornée. Deux bourrelets cutanés, surmontés de quelques poils, figurent les sourcils et, doublés d'un liseré conjonctival, tiennent lieu de paupières. Ces yeux, contenus dans deux cavités distinctes, sont séparés par une cloison médiane dont l'épaisseur varie entre 7 et 9 millimètres ; ils sont complètement indépendants ; il n'existe donc pas de cyclopie.

A un centimètre en arrière du bord postérieur de l'appareil oculaire, on constate une gouttière transversale, assez profonde, présentant 12 millimètres de largeur sur 3 centimètres de longueur. Elle est limitée de chaque côté par les insertions des deux pavillons de l'oreille, qui ont leurs dimensions normales. Le conduit auditif externe est réduit à un sillon sinueux. Il existe deux caisses rudimentaires juxtaposées, comme dans le cas déjà cité de Delplanque.

Une fente étroite, large de 2 millimètres et longue de 7, entourée des vestiges de l'os hyoïde et des cartilages aryténoïdes, occupe le centre de cette gouttière transversale ; elle communique avec le larynx et la cavité pharyngienne qui a de grandes dimensions et s'abouche à un œsophage normal.

Le maxillaire inférieur fait défaut ; il n'exis-

(1) Dareste. *Production artificielle des monstruosités*. Paris, 1891, page 366.

tait pas, non plus chez le monstre qui fait l'objet de notre observation XX (1).

Enfin, l'ouverture du crâne montre des hémisphères cérébraux sillonnés de circonvolutions nombreuses et bien dessinées. Les nerfs olfactifs et optiques n'offrent pas d'anomalie apparente.

Les organes, contenus dans les cavités thoracique et abdominale, sont normaux.

ACTUALITÉS.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

618.1(07)

Inauguration de la Chaire de Clinique gynécologique.

Notre cher maître et ami et notre collaborateur, M. le Pr S. Pozzi, a procédé la semaine dernière à l'Hôpital Broca, ancien hôpital de Lourcine, à l'inauguration de la nouvelle chaire du service de Clinique gynécologique, qui a été, on le sait, récemment créée à la Faculté de Médecine de Paris, sous les auspices du Conseil municipal de Paris.



M. le Pr Pozzi.

L'assistance, composée de collègues de l'Académie de Médecine, de professeurs de la Faculté, d'anciens élèves, de praticiens de la ville et d'amis du savant clinicien, était tellement nombreuse que c'est à peine si une très minime partie de l'auditoire a pu prendre place dans l'amphithéâtre du service, et si les journalistes médicaux ont pu entrer. — Le reste s'était massé tout autour des fenêtres du pavillon largement ouvertes.

Nous n'avons pas à parler à nouveau ici du professeur (1) et du beau service qu'il dirige (2) ; tout cela a été décrit avec de longs détails dans ce journal même. Bornons-nous donc à donner aujourd'hui un résumé de sa leçon d'inauguration.

M. Pozzi, après avoir remercié tous ceux qui ont pris avec lui l'heureuse initiative de la création de cet enseignement nouveau et qui l'ont si vaillamment soutenu de leur confiance dans la lutte, a jeté un rapide coup d'œil en arrière sur l'évolution de la gynécologie et mis pleinement en relief les progrès prodigieux auxquels ont assisté les deux dernières générations, et dont beaucoup d'entre ceux qui l'écoutent ont pu suivre les plus importantes péripéties. « Ce n'est même pas assez, dit-il, de parler de changement; il faut employer le mot de transformation et de révolution pour caractériser la différence qui existe entre la gynécologie actuelle et celle des Maîtres illustres dont les noms sont inscrits au fronton des salles du service : Récamier, Huguier, Alphonse Guérin. Et cependant, les deux derniers ont été nos contemporains.... La gynécologie que j'enseignerai, c'est la gynécologie sans épithète, uniquement préoccupé de bien connaître les maladies, d'abord, puis de leur appliquer la médication la plus rationnelle, que celle-ci soit médicale ou qu'elle soit chirurgicale. Ce serait une erreur aussi grave pour un gynécologiste de vouloir toujours traiter par le couteau une affection de l'utérus ou des annexes capable de subir, avec des soins, une régression naturelle, que pour un chirurgien de proposer d'emblée de réséquer ou d'amputer un membre susceptible d'être conservé. Certes, je sais bien que pour une partie notable du public, le nom de chirurgien — et même de gynécologiste — se confond avec celui d'opérateur ! Je n'examine pas si cette erreur n'a pas quelquefois une apparence de légitimité ; je ne veux pas croire que la dextérité manuelle ait jamais paru à l'un quelconque de nos confrères une « raison suffisante » de négliger toutes les autres conditions requises pour légitimer une opéation, savoir : l'étude patiente du malade, la précision du diagnostic, l'établissement des indications, l'essai préalable d'une thérapeutique prudente. Il y a là une question de conscience pour tout homme qui possède comme nous le droit de vie ou de mort, et la conscience doit être la première des qualités du médecin, surtout lorsqu'il est armé du couteau. Je voudrais pouvoir apprendre aux jeunes médecins qui suivront cette clinique, comment il faut interroger les malades pour ne pas les effaroucher, comment les examiner sans blesser inutilement leur pudeur, comment leur adresser, selon l'occasion, des paroles indulgentes ou sévères, sans familiarité ni dureté. Shakespeare disait que son âme était pétrie avec « le lait de l'humaine bonté », *the milk of human kindness.* J'oserai proposer à mes élèves l'exemple du grand poète tragique. Quelque dépeuplé que soit le ciel au dessus de nos têtes, nous devons toujours y apercevoir la divine figure de Pitié ».

La leçon terminée, d'unanimes applaudissements sont venus souligner cette péroraison et l'assistance tout entière a tenu à offrir ses félicitations au nouveau professeur.

Nous y joignons celles de tous les fondateurs de la *Gazette médicale de Paris,* qui sont des amis de vieille date du célèbre gynécologiste.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

613.69

L'enseignement de la Médecine coloniale.

M. le président du Syndicat de la Presse parisienne a reçu la visite de M. le Professeur Brouardel, doyen de la Faculté de Médecine, et d'un délégué de l'Union coloniale française, qui sont venus l'entretenir de la nécessité de créer à Paris un Institut de Médecine Coloniale. Il s'agirait d'une œuvre privée, et M. de Cassagnac a fait remarquer, non sans raison, qu'il y là un intérêt public, au service duquel l'Etat devrait pour le moins participer. Quoi qu'il en soit, le Syndicat de la Presse parisienne, saisi de la question par son président, a accueilli cette ouverture avec sympathie, et s'est montré disposé à ouvrir une souscription.

« La Bactériologie a démontré que la plupart des maladies sont dues à des êtres vivants, animaux ou plantes, et qui ne sont pas les mêmes dans les pays tempérés que dans les régions tropicales. Les maladies de

(1) Bonnet. *Études de tératologie. Archives provinciales de Médecine,* 1899, page 465.

(1) *Gaz. méd. de Paris,* 1901, n° 13, p. 99.
(2) *Gaz méd. de Paris,* 1901, n° 16, p. 121.

l'Enrope ne sont donc point celles de l'Afrique et de l'Asie. Et la médecine enropéenne, si puissante, si savante qu'elle soit, ne peut rien sur des maladies qu'elle n'a jamais vues et qu'elle ne connaît point. Il n'y a, d'ailleurs, pour s'en rendre compte, qu'à voir l'embarras où se trouvent souvent nos médecins les plus distingués de Paris, quand ils sont en face de tel ou tel malade, revenant du Sénégal ou du Tonkin. C'est le cas de dire qu'ils y perdent leur latin. Tant que le domaine colonial de la France était restreint, on faisait comme on pouvait; mais, aujourd'hui que ce domaine est immense, qu'il nous coûte, cette année par exemple, avec l'armée et la marine qui en dépendent, plus de six cents millions, il serait impardonnable de ne pas se préoccuper davantage de la santé de nos colons, de nos soldats et de nos administrés. C'est un devoir nouveau qui s'impose à notre patriotisme ; et pour les maladies spéciales, il faut un enseignement spécial. Nous sommes, naturellement, en retard sur tous les autres pays, qui ont déjà pris l'initiative d'un enseignement médical à l'usage des colonies, notamment sur l'Angleterre et l'Allemagne, sans oublier la Belgique elle-même ».

Tout le monde est d'accord sur ce point. Reste à savoir si le Gouvernement n'aurait pas dû intervenir (1) et faire créer cet enseignement en province.

En tout cas, l'*Union coloniale*, toujours soucieuse des conditions au milieu desquelles colons, soldats et indigènes sont appelés à vivre, a pris l'initiative de la souscription publique pour assurer à l'Institut de Médecine coloniale que l'on veut fonder les ressources nécessaires à la large autonomie qui lui est indispensable pour acquérir tout son développement et porter tous ses fruits. Elle vient de publier une brochure que, faute d'espace, nous ne pouvons analyser ; et elle fait appel à la générosité de tous.

Les souscriptions recueillies jusqu'à ce jour se montent à 225,000 francs. C'est beaucoup, semble-t-il; mais c'est loin d'être assez pour la création et l'entretien d'un tel centre d'enseignement. Nous serions heureux de voir arriver à cette œuvre le concours de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de nos colonies. Rappelons leur que l'étude scientifique des maladies tropicales permettra de plus en plus aux Européens d'affronter sans appréhension le séjour dans nos différentes possessions d'outre-mer.

(1) Lire à ce sujet, le très-remarquable article du Dr Noel (*Bull. méd.*, 1901, p. 510-511).

LES IDÉES NOUVELLES.

613

Un nouvel agent médical.

Un métal nouveau, le *Radium*, a été découvert par M. et Mme Curie, et présenté dans les sociétés savantes par M. Henri Becquerel, membre de l'Académie des Sciences. On sait que le Radium possède en lui un pouvoir éclairant stupéfiant, à ce point que deux décigrammes suffisent à éclairer une grande salle et que les rayons qu'ils émettent peuvent traverser quelques centimètres de métal.

Le radium est extrait des minerais d'urane de l'usine de Joachimstal en Bohême, et, pour en obtenir quelques parcelles infimes, il faut traiter des milliers de kilogrammes de minerai. C'est assez dire que le métal nouveau, si admirable que soit sa lumière, n'est pas appelé à nous illuminer bientôt, son prix de revient étant actuellement de 25,000 francs par décigramme ! Mais cette découverte est inappréciable au point de vue scientifique.

A ce qu'on dit, on pourrait, en effet, traiter certaines *plaies*, par l'action radioactive du Radium, car ses effets chimiques donnent à penser ce que pourraient être ses effets thérapeutiques. L'application directe de ce produit colore la peau, la brûle, pour ainsi dire; les feuilles vertes des arbres, si elles en sont touchées, deviennent feuilles mortes. Les sels de radium seront peut-être employés, un jour, pour le traitement des névralgies, comme source lente d'électricité.

Toutes les radiographies se feraient avec facilité à l'aide de cette matière. On aurait dans sa poche quelques grains d'une substance qui vous permettrait, avec une plaque sensible, de lire au delà des parois, — fût-ce celle du corps, — puisque ces rayons pénétrants peuvent traverser plusieurs centimètres de métal.

Mais la plus importante application serait celle de l'éclairage. La lumière qu'émettent ces substances est capable de lutter avec un demi jour ; on la distingue au gaz. « La lumière, disent M. et Mme Curie, est assez forte pour que l'on puisse lire en s'éclairant avec un peu du produit. »

Si ces faits sont exacts, il est certain que l'on se trouve là en présence d'un agent médical nouveau, appelé à un notable avenir.

ACCIDENTS A DES MÉDECINS.

61:92

Attentat contre M. le Dr Loir.

M. le Dr Loir, directeur de l'Institut Pasteur, se rendait à son laboratoire à Tunis, quand il fut soudainement attaqué à coups de revolver par son ex-préparateur, un nommé X..... Cinq coups furent tirés. Tous les coups portèrent. Au bruit des détonations, on accourut et on s'empara du meurtrier, qui fut immédiatement arrêté.

M. le Dr Loir demanda à être transporté à l'hôpital, et là les cinq projectiles furent extraits (1). L'état du blessé reste à peu près satisfaisant et n'inspire plus d'inquiétudes. On le considère comme hors de danger.

Il résulte des premiers renseignements, que X..., fonctionnaire depuis plusieurs années, attaché à l'Institut Pasteur, était en proie au délire de la persécution. Ces jours-ci, il avait donné sa démission à grand fracas. Mais personne ne supposait que son exaltation pût dégénérer en folie furieuse.

M. le Dr Loir avait débuté à l'Institut Pasteur de Paris. Il n'avait pas tardé à être chargé par Pasteur, il y a douze ou treize ans, d'aller en Australie propager la découverte et les théories du grand savant. Après quelques années de séjour à Sydney et à Brisbane, il avait été envoyé à Tunis pour y créer un laboratoire de vérification qui devint plus tard un centre de vaccinations antirabiques, et fut finalement transformé en Institut Pasteur. M. le Dr Loir avait été le Commissaire général de la Tunisie à l'Exposition de 1900. Il est marié et père de trois enfants.

La direction de l'Agriculture, dont dépend l'Institut Pasteur de Tunis, ayant quelque raison de suspecter les dernières préparations faites par le préparateur X..., dont les hallucinations ont abouti au meurtre, a décidé d'envoyer à Alger et à Marseille les huit ou dix malades actuellement en traitement, et a chargé M. le Dr Bertholon d'assurer le service.

(1) Les cinq projectiles ont pu être extraits assez facilement. M. le Dr Loir eut dans la soirée un peu de fièvre; mais il alla vite aussi bien que possible et toute complication parut de suite écartée.

NÉCROLOGIE

61 (09)

On annonce la mort à 46 ans, de M. le Dr Stanislas Schmitt, ancien interne des hôpitaux de Paris, 6, rue d'Abbeville. Il avait été reçu à Paris en 1884 avec une thèse ayant pour titre : *De la phlébite rhumatismale*, Paris, 1884, 112 p., 4°, n° 125. Ses obsèques ont eu lieu le jeudi 23 mai, à 10 h. à l'Eglise Saint-Vincent-de-Paul.—M. J. Bourat, médecin principal de la marine, vient de mourir à l'hôpital maritime de Toulon, emporté en quelques semaines par une maladie de foie. — M. le Dr G. Asp, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Helsingfors. — M. le Dr John Cavafy, ancien lecteur de médecine à St. George's Hospital Medical School de Londres. — M. le Dr W. H. Draper, ancien professeur de clinique médicale au College of Physicians and Surgeons de New-York. — M. le Dr Douet, ancien professeur de l'École de Médecine, et doyen du corps médical angevin, décédé à Angers.

HISTOIRE ET MÉDECINE

61: 9

Les Morts mystérieuses de l'Histoire, par le Dr Cabanès. — Paris, A. Maloine, 1901, in-8°.

Il nous faudra sous peu nous écrier, à propos des travaux herculéens de notre confrère et ami Cabanès :

Grand roi ! Cesse de vaincre, ou je cesse d'écrire...

Ce qui veut dire : « Calmez-vous un peu, cher collègue ; sans cela il me sera impossible d'aller

aussi vite à analyser vos œuvres qu'à vous de les écrire ! » Coup sur coup, en effet, M. le Dr Cabanès vient de publier deux gros volumes, qui doivent se vendre comme du bon pain, puisqu'il trouve des éditeurs à foison ! Nous avons récemment parlé du premier ; arrivons au second : *les Morts mystérieuses de l'Histoire*.

Il s'agit là d'une étude très soignée et très remarquable — cela soit dit sans aucune flatterie — des maladies qui ont entraîné la mort des souverains et princes français, de Charlemagne à Louis XVII, précédée d'une élogieuse préface du Pr Lacassagne (de Lyon). — La méthode est parfaite et sûre, la critique excellente ; et il faut savoir gré à notre collègue de se livrer à ces travaux de bénédictin laïque avec un entrain sans égal. Au demeurant, ces recherches sont véritablement passionnantes, car elles ont presque l'intérêt de l'anthropologie préhistorique, en raison du vague des chroniqueurs anciens et des écrivains plus modernes, chaque fois qu'il s'agit de médecine ; et ces récits, impossibles à analyser en quelques lignes, sont très dignes de passer, ainsi présentés et expliqués, à la postérité. Puissent-ils ouvrir les yeux des historiens d'aujourd'hui, les journalistes, et les engager à ne parler qu'en connaissance de cause, pour éviter semblables incertitudes aux Cabanès de l'avenir. Tous nos compliments, cher ami ; car c'est là « de l'excellent ouvrage ».

M. B.

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.6

Leçons sur les maladies de l'appareil urinaire de l'homme ; par Friedlaender (Martin) et Leclerc-Daudoy. — Paris, 1901, Maloine, grand in-8°, relié.

Les médecins français seront reconnaissants à M. le Dr L. Leclerc-Daudoy (de Bruxelles) d'avoir traduit le traité bien connu de Martin Friedländer, l'assistant de Lassar. Il s'agit là d'un beau livre, contenant treize leçons, dont nous signalerons surtout celles qui ont trait à la blennorragie et aux rétrécissements ; à elles seules, elles occupent la moitié du livre. Les maladies de la vessie, de la prostate et du testicule complètent le volume. Le livre est illustré ; mais on a oublié de numéroter les figures : ce qui n'est pas sans inconvénient. Pour un livre de cette valeur, il était, ce nous semble, inutile d'avoir recours à des caractères typographiques aussi volumineux, le traducteur ayant l'air de vouloir ainsi tirer à la page : à moins qu'il n'ait voulu se conformer aux prescriptions des New-Yorkais, relatives à la myopie causée par la lecture. Les formules de l'appendice auraient gagnées à être dégermanisées et mises à la portée des praticiens de France.

575

Sexual Dimorphism in the animal Kingdom. A theory of the evolution of secondary sexual characters ; par Cunningham (J. T.). — London, Adam et Charles Black, 1901, in-8°, 32 illust.

Superbe travail, très-original, dû à un naturaliste anglais fort connu, qui s'est beaucoup occupé des poissons de mer comestibles. Tous ceux que la question de l'évolution intéresse, tous les biologistes liront avec plaisir ce volume, magnifiquement édité et très instructif. Nous ne pouvons nous étendre ici sur les recherches de l'auteur, trop spéciales pour intéresser nos lecteurs. Qu'il nous suffise d'ajouter que son étude embrasse l'ensemble du règne animal et consiste dans l'examen des caractères sexuels et des métamorphoses des Mammifères, des Oiseaux, des Reptiles, des Poissons, des Insectes, des Crustacés et autres grands groupes d'espèces inférieures. Toutes nos félicitations à l'auteur pour ce grand effort et ses curieuses recherches.

M. B.

617.07

Tableaux synoptiques d'exploration chirurgicale des organes ; par le Dr Champeaux. — 1 vol. gr. in-8 de 176 pages, cart., J.-B. Baillière et fils, Paris, 1901.

Les *tableaux synoptiques d'exploration chirurgicale des organes* sont un livre nouveau par l'idée qu'a eue l'auteur de retenir synthétiquement tous les procédés et toutes les méthodes actuellement employés pour l'exploration superficielle ou profonde des organes, *dans un but de diagnostic*. L'ouvrage se divise en deux parties : Dans la première, l'auteur traite des *différents modes d'exploration des organes envisagés d'une manière générale*, c'est-à-dire des méthodes ou des procédés d'investigation applicables indistinctement à tous les organes. Dans la deuxième partie, il étudie plus spécialement les *méthodes et les procédés d'exploration employés pour chacun des organes en particulier* et il étudie d'abord les résultats que donne la méthode d'observation, c'est-à-dire les renseignements fournis par l'*inspection*, la *palpation*, la *percussion*, l'*auscultation*, toutes sensations qui nous sont directement fournies par nos sens ; il étudie ensuite les résultats que donne la méthode d'expérimentation ou méthode appliquée, c'est-à-dire les manœuvres exigeant des appareils plus ou moins compliqués, les plus souvent simples et cliniques, dont il a décrit le mécanisme et la technique. On trouvera, en outre, à la fin de cet ouvrage, un long tableau des *opérations* pratiquées sur le vivant, avec le nom de l'inventeur et leurs indications, semblable à celui qui se trouve à la fin des *Tableaux synoptiques de Diagnostic différentiel et séméiologique*. Ce livre est essentiellement pratique, et répond aux desiderata des étudiants et des jeunes médecins.

612.821

Les maladies du sentiment religieux ; par Murisier (L.). — Paris, F. Alcan, in-18°, 1901, 174 p.

Petit livre très intéressant pour le médecin et le psychologue, à rapprocher des modèles du genre : ceux de M. Ribot, *les maladies de la volonté*, etc.

La méthode suivie par l'auteur lui permet d'envisager successivement le sentiment religieux dans sa forme individuelle, sous le nom d'extase, et le même sentiment dans sa forme sociale, le fanatisme. L'étude de la contagion de l'émotion religieuse sert de complément à cet ensemble.

Nous ne sommes pas de ceux qui reprocheront à M. Murisier d'appliquer la méthode scientifique en ces matières délicates ; au contraire, pour cette tentative, il mérite, d'après nous, les plus grands éloges. Mais nous pensons que, par l'étude de faits plus nombreux, faciles à dépister, il aurait pu donner encore plus d'ampleur à son étude. En tout cas, cet essai indique une voie nouvelle à suivre ; et nous espérons qu'il trouvera vite des imitateurs. Déjà d'ailleurs, en 1899, un psychologue américain, M. Leuba, avait abordé un autre problème religieux, avec les méthodes de la psychologie moderne. Souhaitons que ces vaillants fassent beaucoup d'élèves ; par les temps qui courent, c'est urgent, au moins en France. [A P S].



PETITES INFORMATIONS



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 10 au 15 Juin 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 10. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Necker) : MM. Pozzi, Legueu, Mauclaire ; Hayem (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Delens, Jalaguier, Walther. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Méry ; Broca (Aug.). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Reclus, Reynier, Delbet ; Segond (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Tuffier, Rémy, Lejars ; Teissier.

Mardi 11. — Dissection : MM. Le Dentu, Rémy, Quénu ; Epreuve pratique. — 3e (N. R., 2e partie) : MM. Cornil, Chassevant, Thiroloix ; Hanriot (censeur). 3e (A. R., 2e partie) : MM. Hutinel, Hallopeau, Charrin. — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Schwartz, Bar, Thiéry. — 3e (2e partie, oral, N. R.) : MM. Proust, Raymond, Ménétrier. — 3e (1re partie, oral, A. R.) : MM. Bouilly, Brun, Albarran. — 4e (Doctorat, oral) : MM. Retterer, Gley, Langlois ; Weiss. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Joffroy, Roger, Dupré ; Dehove (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Chantemesse, Achard, Marfan ; Ricard. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Richelot, Faure ; Grancher (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Troisier, Vaquez. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dieulafoy, Gilbert, Thoinot ; Campenon. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich ; Desgrez (censeur).

Mercredi 12. — Médecine opératoire : MM. Segond, Rémy, Jalaguier ; Epreuve pratique ; Gley (censeur). — 3e (Doctorat, N. R., 2e partie) : MM. Hayem, Hanriot, Méry ; Heim. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Pitié) : MM. Legueu, Lejars, Delbet ; Fournier (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Pitié) : MM. Reclus, Reynier, Mauclaire ; Wurtz.

Jeudi 13. — Dissection : MM. Schwartz, Retterer, Thiéry ; Epreuve pratique. — 3e (2e partie, N. R.) : MM. Cornil, Hanriot, Teissier. — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Richelot, Campenon, Bonnaire ; Raymond (censeur). — 3e (2e partie, A. R.) : MM. Proust, Charrin, Vaquez. — 3e (2e partie, oral, N. R.) : MM. Dieulafoy, Troisier, Achard. — 4e (Doctorat, oral) : MM. Chantemesse, Quénu, Langlois ; Gley.

Vendredi 14. — Médecine opératoire : MM. Reclus, Delens, Broca (Aug.) ; Epreuve pratique. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Grancher, Wurtz, Thoinot ; Hanriot (censeur). — 1er (1re série, oral) : MM. Jalaguier, Reynier, Retterer. — 1er (Doctorat, oral) : MM. Tuffier, Gley, Mauclaire ; André. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Necker) : MM. Kirmisson, Lejars, Walther ; M. Landouzy (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Segond, Legueu, Delbet — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Widal, Teissier ; Gaucher. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant).

Samedi 15. — Dissection : MM. Richelot, Quénu, Albarran ; Epreuve pratique — 3e (Doctorat, 2e partie) : MM. Cornil, Ménétrier, Desgrez. — 3e (1re partie, oral, A. R.) : MM. Bouilly, Schwartz, Albarran ; Pouchet (censeur). — 3e (2e partie, A. R.) : MM. Joffroy, Achard, Widal. — 4e (Doctorat, oral) : MM. Rémy, Retterer, Thiéry ; Chassevant. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Campenon, Brun ; Raymond (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Beaujon) : MM. Hutinel, Troisier, Vaquez. — 5e (2e partie, 2e série, Beaujon) : MM. Dehove, Hallopeau, Thiroloix. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Brun, Wallich ; Bonnaire (supp.).

Thèses. — *Mercredi* 12. — M. Lucante : *Contribution à l'étude de la mensuration du thorax* ; MM. Lannelongue, Terrier, Broca (Aug.), Walther. — M. Bernard : *Du drainage des voies biliaires dans les cirrhoses du foie* ; MM. Terrier, Lannelongue, Broca (Aug.), Walther. — M. Haret : *Etude critique sur 35 nouveaux cas de grossesse ectopique récidivante* ; MM. Pinard, Kermisson, Tuffier, Varnier. — M. Aribat, *Contribution à l'étude des hernies ombilicales congénitales de constitution antérieure à la naissance* ; MM. Pinard, Kirmisson, Tuffier, Varnier. — M. Forget : *Des fractures par arrachement de la grosse tubérosité de l'humérus* ; MM. Kirmissou, Pinard, Tuffier, Varnier. — M. Barcat : *Contribution à l'étude de la syphilide pigmentaire ou leucodermie syphilitique* ; MM. Landouzy, Delens, Grancher, Widal. — M. Perrin : *Traitement des kératites suppuratives* ; MM. Landouzy, Delens, Gaucher, Widal.

Jeudi 13. — M. Ducrot : *De la mort subite chez les jeunes enfants par hypertrophie du thymus au point de vue médico légal* ; MM. Brouardel, Joffroy, Wurtz, Thoinot. — M. Deschaseaux : *Le fléau alcoolique et l'Etat* ; MM. Joffroy, Brouardel, Wurtz, Thoinot. — M. Jouin : *Des luxations soudaines de la hanche au début de la coxalgie* ; MM. Guyon, Gariel, Albarran, Broca (André). — M. Chassaing : *Contribution à l'étude de la technique myographique* ; MM. Gariel, Guyon, Albarran, Broca (André). — M. Merklen : *Recherches sur les fonctions du foie et du rein dans les gastro-entérites et quelques autres maladies infectieuses* ; MM. Hutinel, Berger, Bouilly, Marfan. — M. Blum : *Con-*

tribution à l'étude du rôle des dents dans quelques infections (angines de Ludwig, adénites tuberculeuses cervicales); MM. Berger, Hutinel, Bouilly, Marfan. — M. Fossard : *Rupture spontanée des kystes de l'ovaire*; MM. Berger, Hutinel, Bouilly, Marfan. — M. Goudin : *Des luxations anciennes de l'épaule et leur traitement par la méthode sanglante* ; MM. Le Dentu, Rémy, Brun, Faure. — M. Lazaroff : *De la section du tendon rotulien pour pratiquer différentes interventions de l'articulation du genou* ; MM. Le Dentu, Rémy, Brun, Faure. — M. Wormser : *Du début brusque de la fièvre typhoïde*; MM. Dehove, Gilbert, Roger, Dupré. — M. Delom : *De l'influence de la vaccine sur la variole;* M. Dehove, Gilbert, Roger, Dupré.

Concours pour le Clinicat. — Un Concours pour les emplois vacants de Chefs de Clinique s'ouvrira, à la Faculté de Médecine de Paris, le lundi 1er juillet 1901, à 9 heures du matin. — Il sera pourvu : I. Pour le clinicat médical : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — II. Pour le clinicat chirurgical : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et de trois chefs de clinique adjoints. — III. Pour le clinicat des maladies cutanées et syphilitiques : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — IV. Pour le clinicat des maladies nerveuses : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — V. Pour le clinicat obstétrical : A la nomination de deux chefs de clinique titulaires et de deux chefs de clinique adjoints. — VI. Pour le clinicat chirurgical infantile : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — VII. Pour le clinicat gynécologique : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint. — Conditions du concours : Les Candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté avant le 23 juin 1901. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à 3 heures). Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de Docteur. Sont admis à concourir : Tous les Docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'Agrégé en exercice, de Prosecteur ou d'aide d'anatomie. Pour tous autres renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Faculté.

Dons. — Par don d'une société, 500 fr. sont accordés à la Faculté de Médecine de Paris pour décerner des prix et médailles d'argent et de bronze aux auteurs des meilleures thèses ; 1,200 fr. sont accordés encore à la même Faculté pour l'acquisition d'un moteur à gaz destiné au laboratoire de pathologie expérimentale et comparée.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. le Dr Paviot, agrégé, est chargé d'un cours de clinique des maladies mentales pendant la durée du congé accordé à M. Pierret (jusqu'au 31 octobre 1901).

Faculté de Médecine de Toulouse. — M. le Dr Cestan, agrégé, est chargé d'un cours de clinique chirurgicale pendant la durée du congé accordé à M. Chalot (jusqu'au 31 octobre 1901).

Ecole de Médecine de Besançon. — M. le Dr Diétrich est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de physiologie. Un concours s'ouvrira le 25 novembre 1901, devant la Faculté de Médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Besançon.

Ecole de Médecine de Dijon. — M. le Dr Abrant est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de médecine opératoire.

Ecoles des Hautes-Etudes. — Laboratoire de psychologie expérimentale de l'école des Hautes-Etudes à l'Asile de Villejuif. (Tramway Châtelet-Villejuif. Départ à 1 h. 45): M. le Dr Bajenoff (de Moscou) a fait le samedi 1er juin, à 3 heures, une conférence sur *l'imagination créatrice dans ses rapports avec la psycho-pathologie.*

Ecole de Pharmacie de Paris. — *Dons.* — Une société vient d'accorder 1,500 fr. à l'Ecole supérieure de Pharmacie, pour installer les riches collections de gommes, quinquinas, opiums, données à l'Ecole, après l'Exposition universelle de l'an dernier, par les Indes néerlandaises et britanniques.

Faculté des Sciences de Marseille. — Par arrêté, la chaire de zoologie de la Faculté des Sciences de l'Université d'Aix-Marseille est déclarée vacante.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris.—*Concours d'aide d'anatomie.* — Un concours pour la nomination à deux places d'aide d'anatomie à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux s'ouvrira le 16 juillet 1901. — Se faire inscrire du 17 au 29 juin prochain.

Assistance publique de Paris. — M. Thillon, secrétaire général de l'Assistance publique, pendant qu'il faisait fonctions de directeur, a adressé aux médecins et chirurgiens, chefs de service des hôpitaux, une circulaire relative à l'emploi des médicaments d'un prix très élevé et à la possibilité de réaliser, sur les dépenses de cette nature, d'appréciables économies. Certaines substances employées couramment en thérapeutique depuis quelques années, atteignent, en effet, à des prix quasi fabuleux. La pilocarpine, par exemple, coûte 3,000 francs le kilogramme ; le musc 4,500 ; l'hématropine 20,000 ; la digitaline cristallisée 30,000 ; l'ergotinine 35,000... Or, la plupart du temps, ces substances peuvent être remplacées, sans aucun inconvénient, dans les potions données aux malades, par d'autres beaucoup moins chères. A la codéine, par exemple, on peut substituer le chlorhydrate de morphine, qui ne coûte que 250 fr. le kilogramme ; à la pilocarpine, la teinture de jaborandi, etc. Tel a, du moins, été l'avis d'une commission spéciale qu'avait créée, spécialement en vue de cette étude, le Dr Napias et qui comptait un certain nombre de médecins, chirurgiens et pharmaciens des hôpitaux : MM. Lucas-Championnière ; et Faisans, de l'Hôtel-Dieu ; Barthe, de Necker ; Robin, de la Pitié ; Brun, des Enfants-Malades ; Prunier, de la pharmacie centrale, etc... Des exemples probants de dépenses inutiles avaient été signalés à cette Commission. C'est ainsi, que dans une seule consultation faite il est vrai par un élève, 80 potions du julep-tolu codéine avaient été ordonnées ; le chef de service passant après l'élève réduisit à 8 le nombre des potions. C'est ainsi, encore, que la dépense de codéine a passé en douze ans de 2 à 45 kilogrammes — soit de 1,500 francs à 31,000 — qu'enfin il se fait une telle consommation de potions au rhum, de potions de Todd (135,000 francs par an), d'alcoolats et teintures (250,000 francs), d'eau-de-vie camphrée (50,000 francs), etc..., que les médecins, qui ont une tendance générale à proscrire l'alcool, ont bien pu la trouver exagérée. C'est pour toutes ces raisons que le directeur de l'Assistance publique a décidé d'envoyer sa circulaire et qu'il a prescrit aux médecins d'atténuer, dans la mesure du possible, et sans que jamais les malades en puissent souffrir, les dépenses de médicaments chers.

Programme du Concours pour la nomination aux places d'Assistant des Services spéciaux d'oto-rhino-laryngologie. — Le Directeur de l'Administration Générale de l'Assistance publique ; vu la loi du 10 janvier 1849, articles 1er et 5, § 10, et celle du 7 août 1851, article 8 *in fine* ; vu les arrêtés des 14 avril 1898 et 25 mai 1899 portant adjonction d'un Assistant aux services d'oto-rhino-laryngologie de l'hôpital St-Antoine et de l'hôpital Lariboisière ; vu l'arrêté du 31 juillet 1899, approuvé le 11 septembre suivant par M. le Préfet de la Seine, et qui prévoit, à l'article 5, l'ouverture d'un Concours spécial pour la nomination aux places d'Assistant des services d'oto-rhino-laryngologie ; vu l'avis émis par le Conseil de surveillance dans sa séance du 7 mars 1901 relativement à l'institution du Concours dont il s'agit ; Arrête : Article 1er. Le programme du Concours spécial pour la nomination aux places d'Assistant des services spéciaux d'oto-rhino-laryngologie est arrêté ainsi qu'il suit, savoir : I. Conditions d'admission au Concours : Les candidats doivent, en outre du diplôme de Docteur en Médecine, justifier qu'au moment de leur entrée en fonctions comme Assistant, ils ont passé quatre années dans les hôpitaux de Paris en qualité d'Interne en Médecine. — II. Epreuves du Concours : Les épreuves du Concours sont réglées de la manière suivante : A. Epreuves d'admissibilité : 1° *Une composition écrite* sur un sujet d'anatomie et de pathologie spéciales pour la rédaction de laquelle il est accordé trois heures ; 2° *Une épreuve clinique sur un malade* atteint d'une affection spéciale pour laquelle il est accordé au candidat 30 minutes pour l'examen du malade et la préparation de sa leçon, et 15 minutes pour la dissertation orale devant le Jury. — B. Epreuves définitives : 1° *Une épreuve de médecine opératoire spéciale ;* 2° *Une consultation écrite sur un malade* atteint d'une affection spéciale, pour la rédaction de laquelle il est accordé une heure après 30 minutes d'examen. Cette consultation sera lue immédiatement. Le maximum des points à attribuer pour chacune de ces épreuves est fixé ainsi qu'il suit : *Epreuves d'admissibilité :* Pour la composition écrite, 30 points ; Pour l'épreuve clinique, 20 points. — *Epreuves définitives :* Pour l'épreuve opératoire, 25 points ; Pour la consultation écrite, 30 points. — III. Jury du Concours : Le Jury du Concours est composé de cinq Membres tirés aux sort, savoir : 3, parmi les chefs des services d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux, titulaires et suppléants ; 1 médecin et 1 chirurgien parmi les médecins et chirurgiens chefs des hôpitaux, en exercice et honoraires. — IV. Dispositions diverses : Le Concours a lieu au mois de février. Le nombre des candidats admis à subir les épreuves définitives est double de celui des places mises au Concours. Les formalités prescrites par le Règlement Général sur le service de santé, en ce qui touche l'inscription des candidats, le tirage au sort du Jury, et toutes les opérations ultérieures du Concours sont applicables au Concours pour la nomination aux places d'Assistant des services spéciaux d'oto-rhino-laryngologie. Article 2 : Les Assistants des services spéciaux d'oto-rhino-laryngologie sont nommés pour une période de deux années, à la suite de laquelle ils ne pourront être prorogés. A la suite du Concours seront également nommés des Assistants adjoints, en nombre égal à celui des places de titulaires mises au Concours. Ces Assistants adjoints, dont le temps d'exercice sera de deux années comme celui des Assistants titulaires, seront appelés à remplacer ces derniers pendant leurs absences ou en cas de démission ou de décès.

Prix Fillioux. — En conformité d'un legs fait à l'Administration générale de l'Assistance publique par le Dr Fillioux, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix, d'égale valeur, à décerner l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les maladies de l'oreille. Pour l'année 1901, le concours sera ouvert le jeudi 5 décembre en vue de l'attribution de deux prix de 750 francs chacun. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au secrétariat général de l'Administration, bureau du Service de Santé, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du 1er au 15 octobre inclusivement. Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le 15 octobre, dernier délai. Ce mémoire devra être manuscrit et inédit. — Conditions du concours : I. *Programme du concours.* 1° Un mémoire, manuscrit et inédit, sur les maladies de l'oreille, le sujet de ce mémoire étant laissé au choix des candidats qui devront nécessairement comprendre dans leur étude l'élément anatomo-pathologique. 2° Une épreuve clinique spéciale sur un malade atteint d'une affection de l'oreille. Il est accordé au candidat vingt minutes pour examiner le malade, et dix minutes pour faire sa leçon, après dix minutes de réflexion. Le maximum des points à attribuer à la suite de chacune de ces deux épreuves est de : pour le mémoire, 30 points ; pour l'épreuve clinique, 20 points. — II. *Jury du concours.* Le jury du concours est composé de cinq membres, tirés au sort, savoir : Trois parmi les chefs de services d'oto-rhino-laryngologie des hôpitaux, titulaires et suppléants ; Un médecin et un chirurgien parmi les médecins et chirurgiens chefs de service des hôpitaux, en exercice et honoraires.

Les Autopsies dans les Hôpitaux. — La Commission nommée par la Société de médecine légale de France afin d'étudier les conditions dans lesquelles les autopsies devraient être faites dans les hôpitaux, est d'avis, par l'organe de son rapporteur, M. Leredu, avocat à la Cour d'appel de Paris, que l'Administration devrait

organiser les salles d'autopsies de façon à empêcher que des erreurs pussent être commises au moment où il est procédé à la mise en place des organes autopsiés. Elle devrait prendre toutes mesures pour que le personnel employé au service des autopsies remplit ses fonctions avec attention et décence. D'autre part, lorsqu'un individu amené dans un hôpital aurait été ou serait pendant son séjour l'objet d'une investigation de la part de l'autorité judiciaire (commissaire de police, juge d'instruction, membre du parquet), la mention en serait portée sur la fiche le concernant par l'administration de l'hôpital, dès que le fait parviendrait à la connaissance de cette dernière, et en cas de décès il ne pourrait pas être procédé à l'autopsie par le service d'hôpital, sans une autorisation de l'autorité judiciaire (*Sem. méd.*).

Hôpital St-Joseph (Paris).— Un concours s'ouvrira le 1er juillet 1901 à l'hôpital St-Joseph (7, rue Pierre-Larousse), pour la nomination à quatre places d'interne titulaire et à plusieurs places d'interne provisoire.

Prompts Secours en mer.— La Commission permanente internationale d'aéronautique, dans sa séance du 23 mai, après avoir entendu un rapport de M. Hervé sur le mode de publication des travaux de la Commission et un compte-rendu, par M. le Chevalier Pesce, de la présentation des rapports de la Délégation de la Commission permanente au récent Congrès international de la Marine à Monaco, a adopté la proposition du Colonel Renard de s'adresser aux Sociétés de Sauvetage pour la réalisation des propositions de la Commission relatives aux engins aériens de sauvetage maritime et de procéder à des expériences préalables. La Commission considérant en effet, que le rôle de sa délégation au Congrès de Monaco, n'est pas terminé, lui confie le soin de donner à son œuvre une sanction pratique.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris.— Dans l'une des dernieres séances, l'Académie de Médecine de Paris a élu comme correspondants étrangers MM. A. REVERDIN (de Genève), CECCHERELLI (de Parme) et NEUGEBAUER (de Varsovie). — Tous nos compliments,— et les plus vifs — à nos excellents amis, MM. les Drs A. REVERDIN et CECCHERELLI, qui meritent au plus haut titre cette distinction si appréciée.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Par décret en date du 16 mai 1901, les médecins militaires dont les noms suivent ont été promus aux grades ci-après et ont reçu les affectations indiquées ci-dessous : Au grade de médecin-major de première classe, MM. les médecins-majors de deuxième classe NICOLAS, pour le 160e d'infanterie ; MARCELIN, pour le 149e d'infanterie ; KOCHER, pour le 16e d'infanterie ; VALISSANT, pour le 44e d'infanterie ; LANEL, pour le 106e d'infanterie. Au grade de médecin-major de deuxième classe : MM. les médecins aides-major de première classe BOUQUET DE JOLINIÈRE, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; CANGE, pour l'hôpital militaire de Constantine ; DAIREAUX, pour les troupes de l'armée de terre détachées au Tonkin et en Annam ; MARIGNAC, pour le 17e d'infanterie ; DAMAS, pour le 40e d'infanterie ; LEVÊQUE, pour le 115e d'infanterie. — Par décision ministérielle du 16 mai 1901, ont été désignés : MM. les médecins-majors de première classe NOEL, pour le 37e d'infanterie ; DURANN, pour le 21e d'infanterie ; LASALLE, pour l'hôpital militaire de Belfort ; BONNAMY, pour le 14e d'infanterie. MM. les médecins-majors de deuxième classe DAVID, pour le 156e d'infanterie ; GARY, pour le 26e bataillon de chasseurs à pied ; DORMAND, pour le 2e tirailleurs algériens ; DARRICARRÈRE, pour le 21e bataillon de chasseurs à pied ; BARISIEN, pour le 13e dragons ; DETTLING, pour le 4e chasseurs d'Afrique ; DUMAS, pour le 68e d'infanterie ; MATHIEU, pour le 2e de spahis ; STÉFANI, pour le 3e tirailleurs algériens. MM. les médecins aides-majors de première classe ZELLER, pour le 146e d'infanterie ; PERRIN, pour la 2e compagnie de tirailleurs sahariens ; GAUTHIER, pour le 6e chasseurs d'Afrique ; MUNARET, pour les hôpitaux militaires de la division d'Oran. M. le médecin aide-major de deuxième classe DE FURST, pour le 57e d'infanterie.

Service de Santé de la Marine. — Par décret du 15 mai 1901, ont été promus dans le Corps de Santé de la Marine : Au grade de médecin principal, M. le médecin de première classe RÉTIÈRE. — Au grade de médecin de première classe, M. le médecin de deuxième classe BARILLET. — Par décret en date du 15 mai 1901, ont été nommés dans la réserve de l'armée de mer : Au grade de médecin principal, M. COQUIARD, médecin principal de la marine en retraite, affecté au port de Toulon. — Au grade de médecin de deuxième classe, M. MARCOURT, médecin de deuxième classe de la marine, démissionnaire, affecté au port de Rochefort. —Sont nommés dans le corps de Santé des Colonies : A l'emploi de médecin auxiliaire des Colonies, MM. les Drs FUYNEL, SANQUIRICO et NICOLAS.

Concours d'admission à l'Ecole navale de santé.— Les candidats du concours d'admission à l'Ecole *navale de santé* qui ayant été refusés par les commissions navales, ont été autorisés à faire les compositions, sont informés que la Commission médicale supérieure se réunira le lundi 8 juin, à 2 h. de l'après-midi, au Ministère de la Marine.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 20e semaine, 1,005 décès, chiffre analogue à celui de la semaine précédente et qui dépasse de peu la moyenne ordinaire des semaines de mai (957). La fièvre typhoïde a causé 4 décès (la moyenne est de 8). La variole a causé 15 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins, déjà considérable la semaine dernière (96), s'est élevé à 102. La rougeole a causé 17 décès, chiffre bien inférieur à la moyenne (30). La scarlatine n'a causé aucun décès pendant les deux dernières semaines. La diphtérie a causé 26 décès, chiffre supérieur à la moyenne. Le nombre des malades signalés par les médecins n'avait pourtant pas augmenté pendant les semaines précédentes ; il s'est élevé à 111 pendant la 20e semaine. La phtisie pulmonaire présente une notable diminution ; elle n'a causé que 212 décès, chiffre à peu près moyen, tandis que les 13 semaines précédentes avaient présenté presque toutes des chiffres très supérieurs (de 234 à 261). Le nombre des décès par phtisie s'élevant toujours pendant et après les épidémies de grippe, il peut être permis de rapporter cette mortalité anormale à l'épidémie de grippe très peu meurtrière d'ailleurs, qui a frappé tant de personnes cet hiver. Cette mauvaise période paraît heureusement à son terme. Il y a eu 27 morts violentes dont 12 suicides. On a célébré à Paris 498 mariages. Ce nombre est à peu près moyen, tandis que les 5 semaines précédentes avaient présenté un nombre de mariages très élevé. On a enregistré la naissance de 1,023 enfants vivants (526 garçons et 497 filles), dont 757 légitimes et 266 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

Tuberculose. — Les instructions populaires sur la tuberculose, répandues à profusion par l'Office sanitaire de l'empire d'Allemagne, et traduites en français par la Belgique, rappellent qu'il n'est plus permis de cracher à terre dans la rue, à personne, car on ne sait jamais quels microbes on envoie ainsi à la poursuite d'un autre domicile. On y apprend aussi au public à détruire, dans la mesure du possible, les bacilles en circulation. Bref, l'Office sanitaire tâche de faire entrer l'épuration de l'atmosphère dans les idées courantes.

L'Alcoolisme en Amérique. — Le Sénat de l'Arkansas, pour limiter les ravages de l'alcoolisme, vient de décréter, par quatorze voix contre une, qu'aucun consommateur ne pourra plus se présenter à un comptoir de bar, sans être porteur d'une patente ou licence, dont le coût annuel sera de 5 dollars, donnant le droit de boire une quantité déterminée. A cet effet, l'Etat fournira des verres et soucoupes gradués et mesurés. Les buveurs devront porter extérieurement, bien en vue, une étiquette avec les lettres L. D. D., abréviation de *Licenssea drachm drinker* (buveur au drachme licencié). Grâce à ce mot de passe, qui donne l'illusion d'un titre universitaire, le consommateur pourra se faire servir sa boisson préférée à la dose prévue par la sollicitude des législateurs de l'Arkansas. Toute infraction entraînera une amende de 15 dollars. Ce curieux projet de loi attend maintenant la sanction de la Chambre basse de l'Etat.

On sait que les tempérants ont obtenu récemment la suppression des cantines dans l'armée américaine. Les résultats de cette mesure ont été tout l'opposé de ce qu'on en attendait. Le Département de la Guerre reçoit de toutes parts des rapports constatant l'accroissement de l'ivrognerie dans les garnisons. Les cabarets se sont installés à proximité de celles-ci ; les soldats y boivent de mauvais whisky, au lieu de vin et de la bière légère de la cantine ; ils sont plus entraînés au jeu et à la débauche, auxquels ils ne se livraient pas dans les cantines de garnison, placées sous la surveillance directe des chefs.

Alcoolisme et Mariage. — Un certain nombre de citoyens, mariés à des femmes qui s'adonnent à la boisson, se sont réunis, et ont voté la fondation d'une Société de protection des maris contre leurs femmes ivrognes. Des copies des résolutions prises vont être envoyées au premier ministre, au ministre de l'Intérieur et aux membres du Parlement anglais.

Expériences pour la guérison de l'ataxie. — Un syndicat d'un genre tout nouveau s'organise à New-York. Il s'agit tout simplement d'une *Société d'ataxiques* qui vont souscrire un fonds commun à l'effet de créer dans cette ville un établissement destiné à des expériences pour la cure de l'ataxie locomotrice. Les meilleurs spécialistes seront attachés à cette institution. La première assemblée de l'association va avoir lieu incessamment. Plus de mille ataxiques s'y feront véhiculer et cette réunion d'invalides ne manquera pas d'offrir un curieux et pénible spectacle. Le secrétaire et le promoteur de la Société, M. Stubbings, qui est affligé lui-même de ce mal, auquel les milliers de dollars qu'il a dépensés en produits pharmaceutiques n'ont apporté qu'un soulagement temporaire, compte que, grâce à cette œuvre coopérative des maladies, combinée avec l'effort de la Science, on arrivera à trouver un moyen de guérison efficace.

Folie furieuse d'un médecin aliéniste. — Les *Central News* racontent un tragique événe-

ment qui s'est produit la nuit, il y a quelque temps, dans la petite ville de Grenna, près de Stockholm. Une veuve, nommée Augusta von Duben, se trouvait en traitement dans une maison de santé particulière, où elle était soignée par ses trois filles. Un soir, M. le Dr Nehrman, propriétaire de l'établissement, fut pris d'un accès de folie furieuse, et, s'armant d'un long couteau, il se précipita sur la veuve et ses trois filles. L'une de celles-ci fut tuée; les deux autres et la mère furent grièvement blessées. Le Dr Nebrman sortit alors de la maison,et, pendant toute la nuit, parcourut les rues de la ville et frappa à coups de couteau cinq passants, dont trois furent dangereusement blessés. Le fou furieux put enfin être arrêté et enfermé. Les huit victimes encore vivantes ont été transportées à l'hôpital.

La Médecine et la catastrophe de Griesheim : Explosion de produits chimiques. — Griesheim est une petite ville ouvrière de 4.200 habitants, située sur le Mein à l'intersection des lignes de chemin de fer de Francfort à Limbourg et de Francfort à Niederrad. Plusieurs fabriques s'y sont établies, entre autres une fabrique de produits chimiques « Electron ».

Une terrible catastrophe a eu lieu dans cette fabrique, alors que tous les ouvriers y travaillaient encore. Un incendie avait éclaté dans un des ateliers. Le feu se communiqua à des récipients pleins d'*acide picrique* et à des chaudières qui firent explosion. L'explosion des matières chimiques a provoqué un tel dégagement de *gaz toxiques* que tous les habitants du village de Griesheim ont dû prendre la fuite pour échapper à l'asphyxie qui les menaçait. *L'atmosphère des villages était tellement irrespirable que les médecins n'ont pu soigner les blessés sur place.* On a dû les transporter à Hœchst, où toutes les maisons ont été transformées en hôpitaux.

Centenaires. — Il existe à Novotcherkassk (Russie méridionale) un vieillard du nom de Matféi Jorobtsoff, qui porte allègrement le lourd fardeau de *cent trente-quatre* années. C'est un bon paysan vivant sur les terres de M. Bobrikoff, propriétaire foncier. « Dans ma première jeunesse, raconte familièrement le vieux, régnait la « tsar Catherine », dont l'époux était « Potxo », et qui avait pour aide de camp le fameux Potemkin. » Et il rapporte sur le même ton familial une foule d'événements plus on moins fantastiques qu'on' retrouvera difficilement dans l'histoire. A l'époque de l'invasion de Napoléon 1er, en 1812, Matféi était déjà marié et avait cinq enfants. Le vieillard se rappelle encore les temps éloignés où l'emplacement actuel de la ville de Novotcherkassk était une lande déserte (*Paris-Nouvelles*).

On annonce de Varsovie la mort d'un autre centenaire, M. Varabowski, à 104 ans. C'est un des derniers officiers, le dernier peut-être, des armées du premier Empire. Il avait dix-huit ans et était lieutenant de la jeune garde, lors de la bataille de Waterloo, où il fut blessé. Il resta pendant les premières années de la Restauration à Paris, où il se montra l'un des plus belliqueux demi-soldes, se répandant dans les cafés, provoquant les officiers de la Sainte-Alliance. Il en tua quelques-uns en duel. Varabowski fut impliqué dans le fameux procès du général Berton ; mais il fut écarté des poursuites avant la Cour d'assises. Bien qu'il fût français, s'étant engagé dans l'armée française, il fut expulsé comme étranger ; il retourna en Pologne, son pays d'origine. Dans les dernières années, il vivait d'une petite rente, que lui avait laissée un de ses amis. Il est mort d'une attaque, subitement, dans sa cent quatrième année. Le vénérable Varabowski était doué d'une mémoire surprenante. Il récitait une tragédie de Voltaire tout entière sans une hésitation (*Lanterne*).

Peste. — *Le Cap.* — A Capetown, les 20 et 21 mai, 7 nouveaux cas de peste.

Turquie d'Asie. — Le paquebot *Portugal*, des Messageries maritimes, arrivé à Marseille, a subi une visite sanitaire au lazaret du Frioul. Le paquebot avait touché à Beyrouth, où un décès attribué à la peste s'était produit pendant son séjour dans le port.

DIVERS [61]

Accident du Pr Morat. — Le concours d'agrégation d'anatomie, physiologie et histoire naturelle, qui est ouvert, à la Faculté de Médecine de Paris, depuis le lundi 13 mai, vient d'être interrompu, par ordre du président du jury, à la suite d'un accident assez grave dont a été victime l'un des examinateurs, M. Morat, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Lyon. M. Morat, un soir, se trouvait avec un de ses amis sur le boulevard Saint-Germain, à quelques pas de l'Ecole de Médecine. Un fiacre, qui arrivait à une vive allure, rasa le trottoir ; l'un des timons atteignit en pleine poitrine le professeur qui fut renversé et jeté contre les roues d'un omnibus qui passait dans le même instant. Lorsque M. Morat fut relevé par des passants accourus, il était couvert de sang. Il avait reçu, en outre, de nombreuses contusions sur le corps et à la tête. On le transporta immédiatement à l'Hôtel-Dieu, où il fut pansé. Son état est désormais satisfaisant. Il n'y a pas eu lieu de recommencer les épreuves déjà faites du concours d'agrégation. Ce concours a repris le mercredi 29 mai. M. Morat, pendant le temps qu'il restera encore indisponible, sera suppléé par les autres examinateurs.

Section médicale du Cercle Volney. — Le 24 mai dernier a eu lieu le dîner de la section médicale du Cercle Volney, sous la présidence de notre excellent ami Verchère, chirurgien de Saint-Lazare. Au dessert, toast très applaudi du président, qui a bu à la bonne camaraderie, en rappelant l'existence du *Club médical de Paris*, que les médecins ne connaissent pas assez. Après dîner, fête très réussie, grâce aux bienveillants concours de MMlles Laborde, Vauthrin et Lincoln, et de MM. Lefaur et Muratore. Une mention toute spéciale pour le violoniste exquis qu'est M. Debroux et l'accompagnateur impeccable, M. Bourgeois. Le concert s'est terminé par une saynète de Maurice Donnay, *Eux*, interprétée par deux élèves du Conservatoire, Mlle Lincoln et M. Lefaur, dont les imitations avaient au préalable égayé l'auditoire. Mlle Vautbrin, une chanteuse d'avenir, a supérieurement interprété de sa voix chaude et facile le duo de *Manon*, et Mlle Laborde a retrouvé là les applaudissements auxquels elle est accoutumée (*Air d'Escarmondle.*)

Les Médecins ingénieurs. — Sait-on que M. le Dr de Rey-Pailhade, notre excellent confrère, est *Ingénieur des Mines* ? Il serait intéressant de rechercher s'il y a d'autres médecins qui possèdent le même titre.

La maladie d'Ibsen. — Les journaux annoncent que le célèbre écrivain Ibsen est malade depuis quelque temps. Il souffre d'une attaque d'apoplexie, par suite de laquelle il a presque perdu la parole et ne peut plus marcher qu'avec une canne ; son état est grave.

Distinctions honorifiques. — Le Ministre de la Guerre a adressé une *lettre de félicitations* à M. le Dr Debujadoux (médecin militaire) pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve au cours d'une épidémie de fièvre typhoïde. — Sont inscrits d'office au tableau de concours pour la Légion d'honneur, au titre des missions lointaines, pour le zèle et le dévouement dont ils ont fait preuve pendant l'épidémie de fièvre jaune au Sénégal : Pour le grade d'*Officier*, M. le médecin de première classe Bertrand, médecin-major ; pour le grade de *Chevalier*, M. le médecin de première classe Guitton, médecin-major du 1er tirailleurs sénégalais, et M. le médecin de deuxième classe Rollann, aide-major de ce régiment. — Les récompenses honorifiques suivantes ont été décernées : *Palmes d'Officier d'Académie*, M. Roussi, médecin inspecteur du service sanitaire. — *Croix du Mérite agricole*, M. Permillenx, vétérinaire sanitaire.

Le Tableau des « Funérailles de Pasteur ». — M. le Ministre des Beaux-Arts vient d'affecter au Musée de Versailles une toile du maître Edouard Detaille : le magnifique tableau représentant les « Funérailles de Pasteur » au moment du défilé sur la place du parvis Notre Dame, tableau qui avait été acquis par l'État et qui avait été placé dans les appartements privés du Président de la République, à l'Elysée, jusqu'à la mort du président Félix Faure. Ce tableau prendra place dans la série des grandes scènes de l'histoire de France.

Les Médecins littérateurs. — L'opéra de M. G. Hue, que l'Opéra vient de représenter la semaine dernière, est, pour le livret, l'œuvre posthume de Henri Bouchut, fils de l'ancien médecin des Enfants-Malades.

Vols chez les Médecins de Paris. — Un monsieur, disant s'appeler M. de S..., se présentait, il y a quelques jours, accompagné de ses deux filles, chez un médecin de l'avenue de la Grande-Armée, qui soigne les personnes atteintes de kleptomanie. M. de S... remit un billet de 500 francs, et se retira, laissant chez lui sa fille et une jeune bonne. Le docteur prodigua des soins à sa pensionnaire. Un jour Mlle de S... disparut ainsi que sa bonne ; elles emportaient 23,000 francs en titres au porteur. Le docteur pensa tout d'abord que la jeune fille, dans un accès de kleptomanie, était retournée chez son père et qu'on allait la lui renvoyer. Mais, ne la voyant pas revenir, et commençant à avoir quelque inquiétude sur le sort de ses titres, il a déposé une plainte contre sa pensionnaire.

Les Médecins dans le Monde. — Le Syndicat de la Presse française non quotidienne a donné son huitième banquet amical annuel, dans les salons du restaurant Adelphi. Une soixantaine de convives avaient répondu à son appel. Remarqué M. le Dr Carra, vice-président ; M. le Dr Brémond, président du Syndicat de la Presse scientifique, etc.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Charles Bernard, à Flavy-le-Martel (Aisne), a épousé Mlle Denise Guieysse, fille de M. P. Guieysse, député du Morbihan, ancien ministre des colonies. Les témoins de Mlle Guieysse étaient M. Paul Meyer et M. le Dr Mairet. La cérémonie religieuse a eu lieu au temple de l'Oratoire. — M. le Dr Louis Bourguignon a épousé Mlle Louise Machenaud. — M. Emile Davenière, étudiant en médecine, épouse Mlle Aimée Accarias, fille du conseiller à la Cour de cassation, inspecteur général honoraire des Facultés de Droit. — M. le Dr Deschamps, à Périgueux, épouse Mlle Lemaire, d'Orléans.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 721.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 24 15 Juin 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.21

Les Thèses de Doctorat en Médecine.

Récemment, M. le Professeur Pinard a présenté à la Faculté de Médecine un rapport très intéressant sur les modifications à apporter au régime actuel de la thèse de doctorat en médecine (1); et ses conclusions sont les suivantes.

Propositions de modifications à apporter à la Thèse de Doctorat en médecine.

1° Le principe de la thèse est maintenu. 2° Tout candidat à la thèse devra choisir son président et être agréé par lui, après la 16e inscription. 3° La thèse à soutenir par les candidats au grade de docteur en médecine consiste en une dissertation sur un sujet ressortissant aux sciences médicales. 4° Cette dissertation, soit imprimée, soit copiée à l'aide de la machine à écrire, sera remise au président un mois au moins avant la soutenance. 5° Le candidat devra déposer à la Faculté 6 exemplaires de sa dissertation 15 jours avant la soutenance. 6° Le Jury, dans les formes ordinaires de la soutenance des thèses, déterminera : *a*) si le candidat est reçu ; *b*) si la thèse est jugée digne de faire partie des publications académiques ; et, dans ce cas, le candidat devra fournir à la Faculté 200 exemplaires de son travail imprimé. En cas contraire, la dissertation reste dans les archives de la Faculté.

Comme on le voit, le principe de la thèse est maintenu, mais avec des restrictions, qui certainement donneront lieu à des discussions au sein du Conseil de la Faculté, à l'Université, et au Ministère de l'Instruction publique.

Insistons seulement sur les points principaux. La dissertation à soumettre au président pourra être *imprimée*, dit M. Pinard. Il nous semble qu'il aurait mieux valu dire, pour n'avoir qu'une seule règle et ne pas engager l'étudiant à des frais inutiles en cas de refus, que le manuscrit devrait être remis au moins copié à la machine à écrire. Mais, si la thèse est importante et longue, il est évident que les frais seront vraiment considérables pour les six exemplaires demandés. Pourquoi d'ailleurs exiger ces six exemplaires ? Deux ne seraient-ils pas suffisants, pour l'examen préalable du travail ?

M. le Pr PINARD.

D'autre part, si six exemplaires doivent être, 15 jours avant la soutenance, remis *imprimés*, il serait aussi simple de réclamer tous les autres. En effet, l'imprimeur ne pourrait pas faire d'abord un tirage de six exemplaires seulement (à moins de les faire à la *brosse* et de remettre des *épreuves* imprimées d'un seul côté, et non un véritable tirage), puis un tirage à 200, sans occasionner à l'étudiant des dépenses inutiles et assez importantes.

Le système hybride des thèses refusées, des thèses reçues, mais non admises à faire partie des publications académiques, et des thèses admises dans ce groupe, va considérablement compliquer la Bibliographie, surtout, si, une fois docteurs, certains étudiants prennent l'habitude, pour faire connaître leurs recherches, de publier à part leur travail inaugural. Il nous semble que l'innovation de M. Pinard est un peu complexe ; et il est à craindre qu'elle ne satisfasse pas tout le monde.

Ce qui ne prouve pas qu'il ne faille pas tenter une réforme. Marcel BAUDOUIN.

(1) *Gaz. hebd. de Méd. et de Chir.*, n° 43, 30 mai 1901.

REVUE CRITIQUE.

61:573

Etude d'une Main célèbre au point de vue anatomique et anthropométrique.

Il est utile que les diseuses de bonne aventure publient les photographies des mains célèbres qu'elles examinent. En effet, ces devineresses seules sont susceptibles d'avoir communication de documents de cette sorte ; et elles seules sont en mesure de rendre ainsi à la science anthropométrique des services signalés.



Fig. 92. — Main droite de M. Paul Deschanel (Photographie d'un moulage de la paume) (2).

Nous allons essayer de le prouver, en étudiant, à notre tour, à la manière scientifique, la main illustre (*Fig.* 92) d'un orateur connu, M. Paul Deschanel, membre de l'Académie française, dont Mme A. de Thèbes vient de donner quatre excellentes épreuves dans un récent numéro de *La Contemporaine* (1).

Nous allons d'abord tenter une description compréhensible d'anatomie topographique d'après les moulages figurés ; mais, pour permettre au lecteur de bien se rendre compte des différences de langage et de point de vue entre la fameuse chiromancienne et l'auteur de cet article, nous aurons soin de mettre en regard, sur deux colonnes opposées, les deux « observa-

(1) *La Main de M. Paul Deschanel* ; in *La Contemporaine*, 1901, mars, 125-132, 4 fig.

(2) Nous devons ces clichés à l'extrême obligeance de M. Juven, éditeur de la *Contemporaine*.

tions » ; la seconde correspondant au texte même de Mme de Thèbes, et n'étant constituée que de citations textuelles (1).

La Main de M. Paul Deschanel.

DESCRIPTION SCIENTIFIQUE.	DESCRIPTION CHIROMANCIENNE.
Main conique, à conicité d'ailleurs peu marquée. Doigts, plutôt carrés que franchement coniques, à peine noueux.	Main conique. Cette main appartient aux trois types favorisés, ceux que gouvernent Jupiter, Mars et Mercure (2). Elle est souple et ferme. Doigts coniques presque carrés. La paume est large d'en bas.
Les saillies musculaires de la paume de la main sont normales.	La main contient des *Monts* nombreux (bosses, saillies,) très visibles.
Sur la racine de l'index, les sillons sont en réalité à peine plus marqués que dans la majorité des cas.	Superbe étoile (constatation très rare), écrite dans la main droite, sur la racine de l'index (Mont de Jupiter).
Les papilles n'ont rien de spécial.	Les papilles des doigts sont nettement saillantes.
a) *Sillon supérieur* accusé.	a) A droite, la *ligne de vie* est belle; elle est interrompue; elle se raccorde par un carré. A gauche, elle est presque double.
b) *Sillon moyen.*	b) La *ligne de tête* est forte. Rien ne vient se greffer sur cette ligne (affluent).
c) *Sillon inférieur.*	c) *Ligne de cœur*, non décrite, mais signalée.
d) *Sillon vertical.*	d) *Ligne saturnienne*, prenant naissance dans les plaines de Mars.
e) Ligne non dénommée en Anatomie descriptive; elle est toujours très peu marquée.	e) La *ligne du soleil* est tracée d'un rayon net et parfait.

Le lecteur, désireux de connaître les conclusions chiromanciennes de cette description très écourtée, n'a qu'à se reporter, à l'étude même, publiée dans la Revue citée; nous n'y pouvons pas insister dans une revue scientifique.

Pour nous, nous devons reconnaître d'abord que les détails anatomiques sont signalés par les chiromanciens avec une trop élégante indécision, qu'on rapprochera, avec intérêt, d'une part, des photographies d'empreintes (*Fig.* 93 et 94) et de moulages (*Fig.* 92), et d'autre part, de notre propre



Fig. 93. — Empreinte de la main droite de M. Deschanel.

observation, forcément écourtée, mais faite sur ces documents eux-mêmes.

Nos conclusions seront, bien entendu, tout autres que celles de Mme de Thèbes. Les voici :

1° Si M. Paul Deschanel est un jour arrêté par l'un des agents de la Préfecture de police, son *Identité physique* sera immédiatement dévoilée, et cela à la minute, car le chef du service anthropométrique a déjà dû certainement découper ces photographies, les coller avec les portraits sur ses fiches, et les classer avec notations à l'appui !

Nous ignorons si actuellement, à Paris, on recueille les empreintes des *mains dans leur totalité* ; mais, comme nous savons qu'on le fait pour *l'extrémité des doigts*, d'après les données de Galton, il est certain qu'on a dû recueillir au moins les empreintes des principaux doigts de M. Deschanel, à titre documentaire ! Voilà un premier point.

L'empreinte de la totalité de la paume des mains est, en effet, un document d'identité de tout premier ordre, car on ne peut l'altérer. On ferait bien de la prendre dans tous les services anthropométriques : ce qui, croyons-nous, n'a pas encore été mis en pratique d'une façon régulière et suivie.



Fig. 94. — Empreinte de la main gauche de M. Deschanel.

2° Mêmes réflexions si M. Deschanel est assassiné, sans avoir sur lui sa carte de visite, ou sa médaille de député. Si le criminel a le malheur de ne pas songer à détruire les mains de sa victime, il peut être certain que l'identité de celle-ci, c'est-à-dire l'importance de son crime, sera vite appréciée.

3° Les traités d'anatomie topographique et artistique, comme ceux de médecine légale, ne sont pas assez précis dans la description de la main typique ; et nous nous permettons de signaler ce *desideratum* aux anatomistes de profession. Jusqu'ici on a cru que ces détails n'avaient pas grand intérêt ; c'est le contraire qui est la vérité. Non seulement au point de vue anthropométrique (détermination de l'identité humaine), mais encore pour la médecine légale (détermination de la profession habituelle par l'étude des mains), il y a lieu d'établir, d'une façon très nette et scientifique, toutes les données voulues pour cette description méthodique de la paume des mains : ce qui n'a pas encore été fait.

Il y a urgence, vu le nombre d'assassinés restés inconnus, et le travail, sans cesse en progression, dans les divers services anthropométriques d'Europe !

D. M.



(1) Dans son article, Mme de Thèbes affirme qu'on ne sait pas pourquoi ni comment le sang circule. D'après elle, les raisons qu'on en donne ne sont que d'incertaines et vagues explications. — C'est sans doute aller un peu loin... dans l'affirmation.

Autre réflexion, d'ordre biologique, sans doute pleine de justesse (?), de ce perspicace auteur : « Le corps de l'homme est composé de 4/5 *d'eau*; or, les astres agissent sur les *mers*. Pourquoi donc la force secrète, qui commande aux océans immenses, serait-elle sans action sur la nature humaine ? ». — Cet argument a évidemment une... valeur; mais cette « valeur » aurait besoin d'être mise en relief!

(2) Dans la main, en chiromancie, on peut découvrir les sept *réservoirs* d'influence *astrale* correspondant aux sept types planétaires, à l'aide desquels on divise les êtres pensants : Les Jupitériens, les Martiens, les Solaires, etc. — Jupiter = ambition, Mars = combativité ; Mercure = diplomatie, etc.

ACTUALITÉS.

HYGIÈNE PROFESSIONNELLE.

613.66

La loi sur les accidents du travail et la Médecine.

On a recommencé ces temps derniers à discuter, à la Chambre des Députés, la loi sur les accidents du travail.

La Commission de la Chambre a proposé une nouvelle rédaction pour l'article 4 de la loi de 1898. Voici son nouveau texte.

« La victime peut toujours faire *choix de son médecin* et de son *pharmacien* ; dans ce cas, le chef d'entreprise ne peut être tenu responsable des frais médicaux et pharmaceutiques que jusqu'à concurrence de la somme fixée par le juge de paix du canton où est survenu l'accident, conformément aux tarifs adoptés dans le département pour l'assistance médicale où, à leur défaut, aux usages locaux. En outre, lorsque la victime a refusé les soins médicaux et pharmaceutiques assurés par l'entreprise et déclaré préférer l'*hospitalisation*, le chef d'entreprise ne sera tenu, outre les frais d'hospitalisation, que des trois quarts de l'indemnité journalière. Le chef d'entreprise pourra, dans le cas prévu aux alinéas précédents, proposer à l'agrément du juge de paix la désignation d'un médecin chargé de certifier mensuellement l'état de la victime. »

M. Poulain a développé un amendement tendant à ce que la victime soit toujours libre de choisir son médecin. Il a demandé en outre des garanties en faveur des médecins, qui sont toujours exploités par les Compagnies d'assurances, et il a demandé notamment la suppression de l'abonnement. Il a réclamé enfin le vote d'un paragraphe spécifiant que les opérations chirurgicales nécessitées par l'accident seront à la charge du chef d'entreprise. M. Massabuau a demandé que la victime ne puisse choisir son médecin en dehors du canton où s'est produit l'accident. M. Mirman, rapporteur, a repoussé l'amendement de M. Massabuau et aussi celui de M. Poulain. Il a fait observer que le texte de la Commission est assez clair, puisqu'il donne à la victime le droit de choisir son médecin. En ce qui concerne les tarifs, la Commission a spécifié que les frais seraient payés suivant les tarifs de l'assistance médicale, ou suivant les usages locaux, dans les trente-neuf départements où il n'y a pas de tarifs d'Assistance. Quant aux opérations chirurgicales, il est bien certain qu'elles doivent être payées par le chef d'entreprise, si elles sont la conséquence de l'accident.

M. Poulain a insisté en faveur de son amendement. Il faut reconnaître à la victime le choix absolu de son médecin; il faut supprimer le système des abonnements, imposés par les médecins aux Compagnies d'assurances.

M. Louis Ricard, président de la Commission, a expliqué la portée des modifications apportées par la Commission dans son nouveau texte. La réforme essentielle qu'elle propose, c'est de décider, que, dans tous les cas, quand une victime sera soignée à l'hôpital, tous les frais d'hospitalisation seront à la charge de l'entreprise. Il faut en effet engager l'ouvrier à se faire soigner à l'hôpital, surtout pour les grandes opérations, car il sera toujours mieux soigné que chez lui. L'amendement de M. Poulain, en donnant à la victime le choix absolu de son médecin, aurait pour conséquence de faire naître des complications sans nombre et des procès. Mais M. Poulain a contesté les affirmations de M. Louis Ricard.

M. Mirman, rapporteur, a protesté contre l'idée d'obliger l'ouvrier à aller à l'hôpital. M. Dron a fait observer que la Commission n'a jamais voulu empêcher l'ouvrier de se faire soigner à domicile; elle veut simplement que les frais soient fixés d'après les tarifs de l'assistance médicale, tarifs presque toujours établis par les médecins.

M. de Grandmaison a demandé qu'en cas d'hospitalisation le blessé puisse être soigné par son médecin. Ce serait, a répondu M. Mirman, rapporteur, modifier les règlements constitutifs des hôpitaux ; et, conformément à l'avis de la Commission et du gouvernement, la Chambre a refusé, par 365 voix contre 190, de prendre en considération l'amendement de M. Poulain.

ASSISTANCE PUBLIQUE.

614.89

Conseil supérieur de l'Assistance publique.

I. Le Conseil supérieur de l'Assistance publique a consacré d'abord une séance à la *discussion du projet relatif aux aliénés*, et dont voici le texte.

I. Il sera créé sur le territoire de la République, au fur et à mesure des besoins, des asiles spéciaux pour l'internement et le traitement des aliénés criminels. II. Ces établissements seront dénommés : asiles d'Etat pour les aliénés criminels. Les frais de construction et d'installation seront supportés par l'Etat ; les frais d'entretien des internés seront acquittés par les départements en conformité des prescriptions de la loi de 1838. III. La population de ces asiles comprendra : 1° Les *individus condamnés et devenus aliénés* pendant l'accomplissement de leur peine ; 2° Ceux qui auront *été reconnus aliénés au cours de l'instruction on du procès*, et relaxés ou acquittés comme tels ; 3° Exceptionnellement, les individus signalés comme spécialement dangereux par les médecins dans les asiles ordinaires. IV. Les condamnés devenus aliénés dans la prison seront placés dans l'asile spécial par ordre de M. le Ministre de l'Intérieur. En dehors de ce fait, aucune décision relative à l'entrée ou à la sortie d'un aliéné ne pourra être prise, sans une expertise médico-légale, qui devra être entourée de toutes les garanties désirables.

M. Regnard, rapporteur, a exposé l'intérêt de la création de ces asiles. M. Ferdinand Dreyfus a demandé si avant d'étudier ce projet on ne pourrait pas renseigner le Conseil sur les projets en préparation au Parlement sur les aliénés. M. Cruppi, député, s'est félicité de la présentation de ce projet. La situation des aliénés, criminels ou dits criminels, n'a pas encore été réglée par la loi ; ils sont promenés de la prison à l'asile et de l'asile à la prison par mesures administratives, alors que dans tous les pays voisins la loi a réglé le sort de ces individus. La Chambre des Députés est saisie de divers projets, depuis bien des années, pour la revision de la loi de 1838. Ces projets sont très vastes ; ils soulèvent bien des questions, et il est peu probable qu'ils reçoivent une solution prochaine. Le projet actuel du Conseil supérieur, qui ne porte que sur un point spécial de l'aliénation mentale, aurait beaucoup plus de chances d'aboutir. Depuis cent ans, il n'y a pas d'homme de science qui ne rougisse, surtout lorsqu'il visite en Angleterre les asiles réservés aux aliénés criminels, de l'état de la question en France. Vraiment, nous sommes trop en retard sur le monde civilisé. Le Conseil a applaudi vivement ces paroles.

M. Puibaraud a exposé quelle est la jurisprudence de la préfecture de police vis-à-vis des aliénés qu'on qualifie de criminels et qu'on pourrait, avec plus de raison, appeler simplement dangereux. Il a appuyé d'ailleurs le projet moyennant quelques modifications. M. Bourneville s'est opposé au projet. Il croit que la création d'asiles spéciaux pour les aliénés dits criminels serait, non un progrès, mais un retour en arrière vers la barbarie. Ce ne sont pas les barreaux et les murs qui empêchent les aliénés de s'échapper : c'est la surveillance. On enfermerait trop facilement dans ces asiles-prisons.

M. le Rapporteur a objecté que la question d'humanité doit viser la société plutôt que l'aliéné. Les aliénés assassins sont moins intéressants que leurs victimes. M. Cruppi a insisté et déclaré que toutes les garanties seraient prises pour l'internement et que cet internement aurait lieu aussi bien dans l'intérêt du malade que dans l'intérêt de la société. Il faut absolument mettre fin à la situation actuelle et instituer une législation. M. Lande, maire de Bordeaux, M. Magnan, directeur de l'asile Sainte-Anne, ont appuyé le projet, ce dernier sous certaines réserves sur les précautions à prendre. Après diverses observations de MM. Briand, Duflos et Garnier, le Conseil supérieur a adopté une proposition de M. Ferdinand Dreyfus, exprimant le vœu que la section III du projet préparé par la Commission de la Chambre des Députés et relatif aux aliénés dits criminels, soit distraite de l'ensemble du projet de loi et votée le plus tôt possible.

La réforme proposée par M. Cruppi et approuvée par le Conseil supérieur consiste à remettre à l'autorité judiciaire le soin de diriger sur des asiles spéciaux les aliénés relaxés comme irresponsables ou acquittés

comme tels par le jury et reconnns comme dangereux après une expertise contradictoire.

Le Conseil supérieur a voté ensuite les articles I et II du projet. Les articles III et IV disparaissent par suite de l'adoption du vœu de M. Ferdinand Dreyfus.

II. Le Conseil supérieur de l'Assistance publique a consacré une autre séance à étudier la question de l'*assistance aux convalescents*.

M. Constantin, rapporteur, a exposé que la loi du 15 juillet 1893 ne paraît pas avoir prévu le convalescent, mais seulement le malade, à qui elle assure les soins médicaux et pharmaceutiques. Il y aurait donc lieu d'engager et d'encourager les commissions administratives des hôpitaux à créer des services spéciaux de convalescents.

M. Brueyre, tout en applaudissant aux sentiments d'humanité du rapporteur, ne voudrait pas que l'on hospitalisât les convalescents. Il faut laisser aux œuvres privées le soin de secourir à domicile cette catégorie de malheureux. On ne peut pas créer encore des droits à une nouvelle catégorie d'assistés. La fortune publique n'y suffirait pas.

M. Emile Rey, député, n'est pas de cet avis ; il croit qu'il y a un intérêt national à remettre complètement sur pied l'ouvrier malade, qui sans cela devient une non-valeur définitive. Et il indique une ressource au moyen de laquelle on pourrait subvenir à cette nouvelle assistance : les 14 millions de francs de mandats impayés et prescrits qui se trouvent dans les tiroirs de l'administration des Postes.

M. Augagneur, maire de Lyon, M. Dreyfus-Brisac, médecin des hôpitaux de Paris, M. Lande, maire de Bordeaux, appuient les conclusions du rapport et sont d'avis que les convalescents doivent être soignés dans des établissements spéciaux, construits à très peu de frais, de préférence à la campagne, l'assistance à domicile n'étant presque toujours qu'un leurre.

M. Cheysson ne croit pas que la question soit en état d'être résolue. Il voudrait que des statistiques sur le nombre des convalescents à assister, des devis sur les frais d'hospitalisation ou de secours en argent éclaircissent d'abord la situation. Pour cela une enquête est nécessaire. C'est ainsi qu'on a procédé en Allemagne avant l'élaboration de toutes les lois d'Assistance.

MM. Drouineau, Briand, Emile Ogier, Lefèvre, Henri Monod présentent des observations, à la suite desquelles le projet est adopté avec les amendements présentés par MM. Emile Rey, Lefèvre, Ulrich et Henri Monod, relatifs à la recherche des voies et moyens, affirmant d'ailleurs que l'assistance aux convalescents est une dépendance de l'assistance aux malades instituée par la loi de 1893.

III. Le Conseil, dans sa dernière séance, a délibéré d'abord sur les demandes formées par les communes en vertu de l'article 35 de la loi sur l'*assistance médicale gratuite*.

M. Bluzet, rapporteur, a formulé les propositions qui, cette année, se hornent à deux autorisations pures et simples, et à 14 autorisations provisoires. MM. Augagneur, Dron, Brueyre et Drouineau ont insisté pour que le Conseil n'accorde que difficilement ces autorisations. M. Augagneur, en particulier, propose de ne jamais admettre comme élément de jugement un traité passé entre une commune et les médecins. Cette proposition est adoptée.

IV. L'ordre du jour appelait ensuite la discussion du projet d'avis relatif à la *représentation des pauvres et à l'administration des établissements d'assistance*, projet dont la disposition essentielle consiste à provoquer la fusion en une commission unique des commissions qui administrent aujourd'hui séparément les bureaux de bienfaisance d'une part, les hospices ou hôpitaux de l'autre.

M. Héhrard de Villeneuve, rapporteur, demande au Conseil d'émettre un avis favorable à la réforme. Il rappelle que c'est sur la demande du Sénat que le Conseil supérieur est consulté.

M. Hermann Sabran affirme que le projet tend à une révolution, à l'absorption des patrimoines distincts de l'Assistance publique. Le projet se défend d'une pareille intention, mais c'est fatal ; avec la commission unique on réalisera le budget unique. Qu'en résultera-t-il ? C'est qu'on aura tari la source des actes de bienfaisance. Il considère ce projet comme le coup le plus funeste que l'on puisse porter à l'Assistance publique.

M. Drouineau est d'avis que le projet n'aurait d'utilité que dans les petites communes ; dans les villes il n'aurait que des inconvénients.

M. Augagneur, maire de Lyon, déclare que l'administration communale de cette ville est absolument favorable au projet, non pas par défiance envers l'administration des hospices de Lyon, mais parce que cette administration, qui a rendu de si grands services, n'est plus en rapport avec les nécessités modernes. Il est évident qu'à Lyon la dualité, pour ne pas dire l'hostilité des services d'hospitalisation et de secours à domicile est défavorable aux pauvres.

M. Aynard, député, croit que le projet ne s'applique pas à la ville de Lyon et il n'en parlera que lorsque cette question aura été tranchée.

MM. Henrot et Sabran demandent au Conseil de ne pas accepter le projet et de voter de nouveau les conclusions adoptées en 1890 par le Conseil supérieur sur cette même question, conclusions qui tendent à laisser aux intéressés la liberté d'adopter ou non la fusion des commissions administratives.

M. Bérenger, sénateur, déclare que les résultats de l'enquête le laissent indécis sur les avantages du projet, mais que précisément cette indécision l'oblige à conclure en faveur du maintien du *statu quo*. Il ne voit pas pourquoi on modifierait une situation qui ne semble pas avoir donné lieu à des plaintes quelconques. Il cherche vainement quelle est l'origine de ce projet. Il importe de laisser à la bienfaisance toutes ses formes variées ; c'est le meilleur moyen de provoquer la générosité.

M. Coulon, vice-président du Conseil d'Etat, pour répondre à M. Bérenger, fait l'historique de la question et dit de quelles nécessités est né le projet. Le temps de l'Assistance purement sentimentale est passé ; il faut que l'Assistance devienne méthodique, scientifique. On n'a plus le droit de choisir entre les misères, il faut les secourir toutes et il faut les secourir avec le moins d'argent possible. On n'a plus le droit de gaspiller les ressources quelle qu'en soit l'origine. Les rouages anciens doivent être pliés au fonctionnement de la société moderne. Aujourd'hui chacun des services, pris séparément, est impuissant à secourir toutes les misères en face desquelles il se trouve ; il ne peut remédier qu'à une fraction de ces misères et renvoyer le malheureux à d'autres agents pour compléter la médication. Et le malheureux meurt de misère avant de savoir à qui il doit s'adresser. Le projet a précisément pour but de faire disparaître ces défauts d'organisation de l'Assistance publique. Oui, il est bon de tenir compte du passé, mais il faut savoir préparer l'avenir.

Après diverses explications, il est procédé au vote sur la contre-proposition de MM. Sabran et Henrot. Cette proposition est rejetée par 21 voix contre 13.

Le premier paragraphe du projet de la Commission est voté par 22 voix contre 12.

Avant de mettre aux voix l'amendement de MM. Augagneur et Lefèvre, qui a pour but de rendre le projet applicable à la ville de Lyon, la parole est donnée à M. Aynard, député.

M. Aynard proteste énergiquement contre l'application de ce projet à la ville de Lyon. Les hospices de cette ville vivent de leurs propres ressources et ne reçoivent rien, par une exception unique en France, des fonds communaux. Et M. le maire de Lyon veut mettre la main sur les hospices ! Sous quel prétexte ? Il n'a pas de raison à donner à l'appui de cette spoliation d'une propriété plusieurs fois séculaire.

M. Augagnenr se défend de vouloir entreprendre aucune dépossession. Ce qu'il demande, c'est que la centralisation des services fasse disparaître des défauts dans l'assistance des malheureux. Il ne fait le procès d'aucune personnalité, mais seulement d'un organisme qu'il juge défectueux. De ce que les hospices sont assez riches

pour n'avoir pas besoin des finances municipales, il n'en est pas moins vrai que la population de Lyon a le droit de participer à la gérance d'une fortune qui lui est destinée. Bien qu'il considère sa proposition comme fondée, il la retire.

Le dernier paragraphe du projet mis aux voix est voté par 24 voix contre 7. L'ensemble du projet est adopté. (*Temps*).

Médecine et Littérature.

61 : 8

Le Livre des Mille et une Nuits; par Dr J.C. Mardrus. — Tome VIII, Edition de la *Revue Blanche*, 1901, in-8°.

M. le Dr Mardrus continue paisiblement la publication de l'œuvre à laquelle il s'est consacré avec tant de dévouement ; et cette œuvre est si importante que les volumes succèdent aux volumes avec une régularité qui effraye ; on se demande quand l'auteur atteindra enfin le but !

Le tome VIII ne le cède pas, au point de vue littéraire, en intérêt aux précédents ; il nous a semblé pourtant — c'est peut-être parce que nous l'avons lu trop vite ! — que la partie médicale y était un peu moins abondante. A noter toutefois que l'inventeur du célèbre cheval d'ébène était un illustre médecin (p. 118) et que le prince amoureux crut bon à un moment donné de simuler cette profession (p. 121).

61 : 8

L'Ile du Docteur Moreau; par H. G. Wells. Roman traduit de l'anglais par H. D. Davay. — Paris, *Société du Merc. de France*, 3e édit., in-8°, 246 p.

Très curieux roman d'un écrivain anglais, bien connu pour sa fantastique imagination. Il s'agit là d'un récit ayant trait aux travaux d'un médecin, physiologiste anglais, qui est supposé s'être installé dans une île déserte pour y poursuivre des recherches sur la vivisection.

Ce docteur Moreau, aidé d'un autre médecin, Montgoméry, est censé, dans ce laboratoire extra-européen, se livrer à des transformations d'animaux en hommes, à l'aide de greffes de cerveaux et autres pratiques aussi invraisemblables... Il est inutile de faire remarquer à des médecins que toute cette histoire ne tient pas debout, n'a à la base aucune donnée scientifique, et qu'il ne s'agit là que d'une œuvre d'imagination désordonnée, tout-à-fait capable d'induire le public en erreur sur les méthodes scientifiques. Si des œuvres semblables peuvent avoir une valeur littéraire, — en tout cas rien n'est plus aisé que d'imaginer pareilles aventures !—, il est certain qu'elles sont désastreuses, en faussant l'esprit de la masse sur les ressources actuelles des sciences biologiques et sur le but des vivisections. — Qui veut trop prouver ne démontre rien. M. B.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. Raoul MATHIEU (de Paris).

M. Raoul Mathieu, fabricant d'instruments de chirurgie, chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Instruction publique, commandeur de l'Ordre royal de Charles III d'Espagne, commandeur de l'Osmanié et du Medjidié, officier du Nicham Iftikar, vient de mourir à l'âge de 51 ans ; les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Sulpice.

61 (09)

M. le Dr André Beauvalon, décédé à 32 ans, docteur de 1896, avec une thèse sur les sanatoria. Il avait séjourné 7 mois comme malade à Falkenstein. Il fut un ouvrier de la première heure dans la lutte contre la tuberculose. — M. le Dr Swaft (de Paris). — M. Dotses, externe de l'hôpital Saint-Antoine ; venu de Macédoine en 1894 sans un sou vaillant, il faisait sa médecine, en gagnant sa vie et a succombé au surmenage. — M. le Dr Paul Trintignan (de Ganges, Hérault), mort à 37 ans le 14 mai 1901, administrateur-trésorier du *Réveil médical*. — M. Giffard (d'Angers), ancien pharmacien et membre du Conseil départemental d'hygiène de Maine-et-Loire, juge au Tribunal de commerce, maire de Murs. — Mme Albert Hénocque, femme du Dr Hénocque, et sœur de M. Gustave Eiffel.

LES LIVRES NOUVEAUX.

615.8

Handbuch der physikalischen Therapie. [*Manuel de la Thérapie physique*] ; par Goldscheider (A.) et Jacob (Paul). — Leipzig. Verlag. von Georg Thiene. I Theil. Band I, 563 p., mit 69 Abbildungen, 1901.

Nous avons sous les yeux la première partie et le premier volume de ce manuel de thérapeutique physique. C'est un traité luxueusement édité par les auteurs Goldscheider et Jacob, en collaboration avec les premiers professeurs d'Allemagne, de Vienne, de Suisse, de New-York, etc., etc. Pour nommer quelques-unes de ces célébrités, nous citerons : Du Bois-Reymood, Egger, Eichhorst, Frankel-Hochwart, Liebermeister, V. Liebig, Marcus, Fürhringer, Posner, Vulpius, V. Nothnagel, Sir H. Weber, Zabludowski, Seoator, Zander, Lœwy, etc., etc. La grande valeur de cette œuvre ressortira seule, lorsque nous aurons indiqué le but principal que ces auteurs se proposaient : 1° d'écrire la technique et le dosage des méthodes du traitement physique ; 2° d'expliquer les causes scientifiques de leurs effets ; 3° de fixer leurs indications et contre-indications ; 4° d'expliquer leurs rapports avec les autres parties de la thérapeutique ; 5° de classer les expériences réalisées jusqu'aujourd'hui, soit objectives, soit critiques ; 6° finalement de discuter l'application des méthodes de traitement physique, de telle façon qu'on puisse les insérer dans le plan du traitement général.

Ce manuel se divise, par suite, en huit chapitres. I. *La Climatothérapie*, qui comprend la composition de l'atmosphère, les facteurs de la chaleur, le climat, les vents, les rayons solaires, la température des habitations, des stations de cures climatiques, etc., etc. ; l'aérothérapie dans les maladies du système nerveux, etc. — II. *La Thérapie d'air des hautes régions* [idées sur les climats des hautes régions de l'air (Physiologie, etc.)]. — III. *La Pneumatothérapie* (Qualités de l'air condensé, qualités de l'air raréfié ; effets de la pression de l'air, etc., etc). IV. *La Thérapeutique d'inhalation* (Technique de la thérapeutique d'inhalation ; pénétration de l'air atmosphérique dans les organes respiratoires, par l'inhalation ; appareils d'inhalation. Matière médicale inhalatoire). — V. *La Balnéothérapie* (Effets thermiques des bains ; régularisation de la chaleur ; bains froids pour les personnes saines ; bains froids pour les fiévreux. Bains chauds et tièdes. Bains thermaux, bains minéraux, bains médicamentaux (artificiels), bains de fanges, etc., etc.). — VI. *La Thalassothérapie* (Circonstances climatiques ; air marin ; eau salée ; effets physiologiques ; voyages en mer ; sanatoriums marins, etc., etc.). — VII. *L'Hydrothérapie* (Bases physiologiques de l'hydrothérapie ; influence de l'innervation sur les formes musculaires ; l'influence sur la circulation ; les changements de la composition du sang ; l'influence sur la mutation intra-organique, etc., etc. ; influence sur la sécrétion et l'excrétion ; etc. Technique et méthodes de l'hydrothérapie : douches, ablutions ; compresses ; bains de vapeur ; réaction ; etc.). — VIII. *La Thermothérapie* (Physiologie ; sensations de froid et de chaud ; effets reflexes des stimulants de la température ; effets des stimulants de la température sur le système nerveux ; changement de température locale, directe et indirecte. Psychothérapie, etc., etc.).

614.25

Morale et Médecine (*Conférences adressées aux étudiants en Médecine et aux jeunes Médecins*) ; par Charles Coppens. Traduction par le R. P. J. Forbes, S. J. ; préface et notes par le Dr Georges Surbled. — Un volume de 200 pages, in-12.

Faire connaître à l'étudiant en médecine et au jeune médecin les devoirs impérieux qui lieront sa conscience, le pénétrer de la grandeur de sa vocation et de ses responsabilités, le mettre en présence de quelques-uns des problèmes délicats et difficiles que sa conscience devra résoudre, et l'éclairer par la double lumière de la Foi et de la Science : voilà le but de ce livre !

La médecine prend un rôle de plus en plus important dans la société contemporaine ; et, pour répondre à tant de vogue et d'honneur, les praticiens doivent tenir à être dignes de leur belle profession et se mettre à la hauteur de leurs grands devoirs. Ils trouveront un guide utile et sûr dans le remarquable ouvrage de Ch. Coppens, qui donne le cours de déontologie médicale fait aux étudiants de l'Université d'Omaha, en Amérique. Tous les sujets traités : crâniotomie, avortement, passions sensuelles, honoraires, folie, hypnotisme, spiritisme, etc., sont aussi délicats que difficiles ; ils offrent une actualité saisissante et reçoivent des solutions claires et complètes. Ce n'est pas seulement aux étudiants, aux médecins jeunes et vieux, que ce livre original et suggestif s'adresse et fera du bien, il sera lu avec intérêt et profit par tous ceux, sociologues, politiques, magistrats, professeurs, prêtres, qui se préoccupent de l'avenir de la Société en face de l'immoralité grandissante et des excès sans nom qui tarissent les sources mêmes de l'existence. Il n'est pas jusqu'aux pères de famille qui ne trouveront là une leçon salutaire et des indications précieuses pour la conduite de la vie.

612.821

Le Mystère Posthume (*Causeries médicales sur la Mort et la Survie*) ; par Li-Tai, docteur en médecine, etc. — 1 vol., in-18, de 200 p., Schleicher frères, Paris, 1901.

Rapportant de nombreux faits intéressants, entremêlés d'expériences curieuses et d'anecdotes cliniques, ce livre réunit tout ce que la science moderne sait de positif, soit par l'observation directe, soit par déduction logique, sur la question si passionnante de l'au-delà. L'horoscope de l'auteur sur notre destinée commune, le seul horoscope scientifiquement admissible, est dédié à la méditation de tous les gens du monde dont l'esprit largement ouvert et tolérant ne s'offusque pas de voir le problème de la mort et de la survie envisagé à un point de vue exclusivement scientifique, ni de voir ce problème scientifique posé, discuté et résolu indépendamment de toute entrave au libre essor de la pensée humaine. Un dialogue alerte

et vivant, et l'expositinn claire et familière des sujets divers traités dans cet ouvrage intéressant, en feront pour tous les esprits curieux, une lecture aussi facile qu'attachante. [A P S].

Variétés et Anecdotes.

614.2
L'Automobile Médicale.

Nous recevons la lettre ci-dessous :

A M. Marcel Baudouin, Rédacteur en chef de *La Gazette Médicale de Paris*.

Mon cher Confrère,

De vous, en 1899, j'ai tenu l'idée d'une Voiture automobile, spéciale au Médecin. Je vous ai promis mon concours ; j'ai tenu parole en ce sens que je me suis occupé de la recherche du « ressort mouvant » de toute affaire. Hélas ! Je n'ai pas eu le succès, qui ne s'est plu qu'un moment en mes mains. *Fugit* !..... Et la lutte pour la vie m'emporte vers d'autres recherches.

Tout à coup, le mois dernier, je reçois un volumineux pli, renfermant prospectus-réclame, figures et prix de l'*Automobile du Médecin*. Je pouvais croire que, plus heureux que moi, vous aviez lancé votre Automobile. Par le *Répertoire de Médecine et de Pharmacie* (15 mai 1901), j'appris que vous n'aviez encore lancé que... le dessin de votre voiture.

Automobile du Médecin ! me dis-je en me frappant le front. *Automobile du Médecin !*... Mais, par Esculape, je pense bien avoir pris possession du titre dans un des journaux où roule ma plume. Effectivement, j'ai retrouvé deux numéros (avril et mai 1900) du *Courrier de la Santé*, qui portaient *L'Automobile du Médecin* en bonne place, et dans lesquels, vous le savez, je rends à Baudouin ce qui appartient à Baudouin.

Le titre a paru bon à prendre, dont acte public, après avoir, le 10 mai dernier, à la « Maison subtile » de l' « Automobile du Médecin » adressé une carte avec numéros susindiqués.

Cette « original House » a tout béatement répondu que ceci, δῆλοι οτι : « Nous avons vu une « fois de plus l'intérêt que prenait le Monde mé« dical à l'automobile »... (1). Preste et coquette, la réponse, n'est-ce pas, Confrère ?

Au total, la propriété littéraire est encore loin de nous, en France — ce que je veux ici démontrer —, et, *honorablement*, je m'écrie : Tant pis pour nous qui avons des idées à fournir à ceux qui en cherchent dans les cellules cérébrales des autres !

Confraternellement, votre dévoué,

3 juin 1901. SYLVIUS.

Hélas ! Tout cela est terriblement vrai ; et nous en mourrons. Mais je n'y puis rien, puisqu'au dernier Congrès de la Presse médicale j'ai été à peu près le seul à défendre la *Propriété de l'Idée scientifique*.

M. B.

61 : 92
Détresse du Médecin boër BARRON.

Au temps où Transvaaliens et Orangistes menaient une existence heureuse et paisible, vivait aux environs de Prétoria, un médecin d'une grande réputation, chef d'une famille nombreuse et riche, M. le Dr J. BARRON, grand ami du président Krüger, qui, à quelques milles de Prétoria, où d'ailleurs il exerçait, avait fondé, dans une propriété lui appartenant, une maison de santé des plus appréciées. M. le Dr Barron, marié et père de cinq enfants, vivait là, secondé dans sa besogne par deux de ses frères. Mais la guerre vint, qui troubla la quiétude de cette heureuse famille, comme celle de tous les Boërs. N'écoutant que leur devoir, M. le Dr Barron, ses trois frères et ses deux fils aînés, âgés de dix-neuf et dix-sept ans, prirent rang dans les armées de la République et luttèrent vaillamment contre l'envahisseur. Patriote intraitable, M. le Dr Barron fut de ceux qui ne voulurent jamais mettre bas les armes ; et la haine du Boër contre l'ennemi s'accrut à la nouvelle des cruautés dont les Anglais avaient, dit-il, fait preuve vis-à-vis des siens. En effet, d'après ce qu'il raconte, ses trois frères et ses deux enfants furent fusillés par l'ennemi, qui, lorsqu'il se rendit maître de Prétoria, en dévasta tous les environs. Sa maison de santé, ses propriétés furent détruites, brûlées, dévastées. Bref, quand le malheureux, pour soustraire le reste de sa famille à la rage des envahisseurs, prit le parti de se réfugier à Lourenço-Marquez avec sa femme et ses trois autres enfants, il ne lui restait absolument plus rien. Les Portugais l'embarquèrent, lui et les siens, sur un paquebot se dirigeant sur Lisbonne, où M. le Dr Barron prit immédiatement le train pour Paris. Son but était de gagner le plus rapidement possible la Hollande, persuadé que le président Krüger ne le laisserait pas sans ressources, et lui procurerait assez vite les moyens de gagner la vie des siens. Mais, n'ayant plus les moyens de faire ce nouveau voyage, il installa sa famille à Paris, tandis qu'il allait multiplier les démarches pour se procurer les ressources nécessaires. Hélas ! la fatalité devait continuer à s'acharner sur les siens. Peu après son arrivée, son jeune enfant, un petit garçon, âgé d'environ un an, tomba malade d'une rougeole qui se compliqua d'une broncho-pneumonie, et, malgré tous les soins qui lui furent prodigués, le pauvre petit a succombé dernièrement. Son père, dans la détresse la plus profonde, n'ayant même plus de quoi faire ensevelir son enfant, est venu prier le commissaire de police du quartier de lui délivrer un certificat d'indigence pour obtenir l'inhumation gratuite. Le malheureux, qui ne parle pas le français et avait besoin d'un interprète, faisait peine à voir, tant étaient grandes sa douleur et sa detresse !

(1) La lettre est signée... au crayon.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 17 AU 22 JUIN 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi* 17. — 2e (Doctorat) : MM. Gley, Retterer, Desgrez ; Hanriot (censeur). — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Tuffier, Rémy, Lepage ; Heim. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Pozzi, Legueu, Broca (Aug.) ; Fournier (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Segond, Walther, Lejars. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Gaucher, Fournier ; Teissier. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Necker) : MM. Kirmisson, Delens, Reynier ; Terrier (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Reclus, Jalaguier, Delbet ; Méry.

Mardi 18. — 2e (Chirurgien-dentiste) : MM. Quénu, Marfan, André ; Grancher (censeur). — 2e (Doctorat) : MM. Hanriot, Retterer, Langlois. — 2e (1re partie, oral) : MM. Cornil, Richelot, Faure. — 3e (2e partie, oral, N. R.) : MM. Dieulafoy, Proust, Thoinot. — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Berger, Bar, Thiéry. — 3e (1re partie, oral, A. R.) : MM. Pozzi, Schwartz, Campenon, — 3e (A. R., 2e partie) : MM. Hutinel, Ménétrier, Vaquez ; Weiss. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Brun, Albarran ; Joffroy (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Achard, Gilbert. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Dehove, Roger, Thiroloix ; Charrin. — 5e (1re partie, obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich ; Chassevant (suppléant).

Mercredi 19. — 3e (N. R., 2e partie, Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Joffroy, Desgrez, Widal, Epreuve pratique. — 1er (Doctorat) : MM. Rémy, Retterer, Mauclaire ; Pouchet (censeur). — 2e (Chirurgien-dentiste) : MM. Landouzy, Walther, André. — 3e (1re partie, oral) : MM. Segond, Reynier, Lepage ; Gley. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Pitié) : MM. Reclus, Tuffier, Lejars ; Kirmisson (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Pitié) : MM. Pozzi, Delens, Delbet ; Wurtz.

Jeudi 20. — 2e (Chirurgien-dentiste) : MM. Gilbert, Thiéry, Desgrez ; Grancher (censeur). — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Budin, Schwartz, Brun. — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Rémy, Bonnaire, Albarran. — 3e (Oral, N. R.) : MM. Guyon, Faure, Wallich. — 3e (2e partie, oral, N. R.) : MM. Cornil, Achard, Roger. — 4e (Doctorat) : MM. Proust, Ménétrier, Vaquez. — 3e (2e partie, A. R.) : MM. Dieulafoy, Charrin, Marfan ; Gley.

Vendredi 21, 9 h. du matin. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant). — 1er (Doctorat : MM. Reynier, Retterer, Gley ; Jalaguier (censeur). — 2e (Chirurgien-dentiste, 2e série, MM. Pouchet, Legueu, Teissier. — 2e (Chirurgien-dentiste) : MM. Brissaud ; Hanriot, Broca (Aug.) ; Widal. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Charité) : MM. Pozzi, Tuffier, Mauclaire ; Grancher (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Charité) : MM. Kirmisson, Delens, Walther. — 5e (2e partie, Charité) : MM. Hayem, Thoinot, Wurtz ; Gaucher.

Samedi 22. — 1re (Doctorat) : MM. Quénu, Retterer, Langlois ; Schwartz, (censeur), Broca (André). — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Gilbert, Dupré ; Chantemesse, (censeur). — 5e, (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Joffroy, Achard, Thiroloix ; Vaquez. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Beaujon) : MM. Pozzi, Campenon, Brun ; Le Dentu (censeur. — 5e (2e partie, 1re série, Beaujon) : MM. Dehove, Troisier, Widal. — 5e (Doctorat, 2e partie, 2e série. Beaujon) : MM. Raymond, Hallopeau, Marfan ; Rémy. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich ; Chassevant (suppléant).

THESES. — *Mercredi* 19. — M. Jardin : *Contribution à l'étude de l'hystérectomie vaginale dans le prolapsus utérin total* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Legueu, Broca (Aug.). — Mlle Tchebycheff : *De la rupture spontanée des enveloppes herniaires* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Legueu, Broca (Aug.). — M. Pavret de la Rochefordière : *Opération d'Alquié-Alexander avec croisement des ligaments ronds* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Legueu, Broca (Aug.). — M. Paris : *Contribution à l'étude du traitement des accès d'éclampsie* ; MM. Pinard, Brissaud, Varnier, Méry. — M. Couvelaire : *Etudes anatomiques sur les grossesses tubaires* : MM. Pinard, Brissaud, Varnier, Méry. — M. Fackre : *Contribution à l'étude de l'étiologie, de la marche et du traitement de la cirrhose atrophique* : MM. Brissaud, Pinard, Varnier, Méry. — M. Wihault : *Infections broncho-pulmonaires par apports vasculaires dans les streptococcies cutanées des enfants ; érysipèle du premier âge* ; MM. Brissaud, Pinard, Vernier, Méry.

Jeudi 20. — M. Ladevèze : *Comment les familles ouvrières parisiennes disparaissent par tuberculose* ; MM. Brouardel, Baymond, Thoinot, Chassevant. — M. Moutagne : *Intoxication aigue par les vapeurs nitreuses* ; MM. Brouardel, Ravmoud, Thoinot, Chassevant. — M. Pichardie : *Considérations sur l'intoxication saturnine et en particulier la paralysie chez les ouvrières en fleurs artificielles.* ; MM. Raymond, Bronardel, Thoinot, Chassevant. — M. Delestre : *Etudes sur les infections chez le prématuré* ; MM. Hutinel, Hallopeau, Troisier, Dupré. — M. Gigaut-Lofont : *Séméiologie de la raie méningitique chez l'enfant*, MM. Hutinel, Hallopeau, Troisier, Dupré. — M. Pelthier : *Contribution à l'étude des formes cliniques de la péricardite tuberculeuse* ; MM. Hutinel, Hallopeau, Troisier, Dupré. — M. Lehel : *La désarticulation de la hanche comparée à l'amputation de la cuisse dans les tumeurs malignes du fémur et des tissus environnants* ; MM. Le Dentu, Berger, Richetot, Wurtz. — M. Rigollet-Ardillaux : *Sur un cas d'hématome consécutif à un fibrome calcifié du quadriceps crural* ; MM. Le Dentu, Berger, Richelot Wurtz. — M. Macdonald : *La propagation du paludisme par les moustiques* ; M. Berger, Le Dentu, Richelot, Wurtz. — M. Galetti : *La question des séborrhées* ; MM. Chantemesse. Pozzi, Remy, Teissier. — M. A. Delfan : *De l'exclusion temporaire des voies lacrymales du champ opératoire par la ligature des canalicules lacrymaux* ; MM. Pozzi, Chantemesse, Remy, Teissier.

TRAVAUX PRATIQUES DE MÉDECINE OPÉRATOIRE SPÉCIALE sous la direction de MM. BERGER, professeur, et HARTMANN, agrégé. — Cours de M. Cunéo, prosecteur. — *Opérations gynécologiques*. M. Cunéo a commencé ce cours à l'Ecole pratique le lundi 10 juin, à 1 heure 1/2, et le continuera tous les jours à la même heure. — Programme sommaire du cours : I. Dilatation de l'utérus. Instillations intra-utérines. Curettage. Amputation du col. II. Principes généraux des opérations plastiques. Colporraphie antérieure ; colpopérinéorraphie. III. Opérations plastiques sur le col. Ligature vaginale de l'utérine. Colpotomie postérieure. IV. Colpotomie antérieure, ses applications. Traitement des déchirures du périnée. V. Ablation des fibromes intra-utérins. Hystérotomie et hystérectomie vaginales. VI. Dilatation de l'uréthre. Taille vaginale. Traitement des fistules vésico et recto-vaginales. VII. Raccourcissement des ligaments ronds. Hystéropexie abdominale. VIII. Principes généraux des opérations abdominales. Ablation unilatérale des annexes. Ligature de l'utérine par l'abdomen. IX. Castration abdominale totale pour les annexites suppurées. X. Hystérectomie abdominale pour fibromes et pour cancer. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 francs. S'inscrire au Secrétariat (guichet no 3), de midi à 3 heures, les lundis, mardis, jeudis et samedis.


M. le Pr Jaccoud.

Mise à la retraite. — Par décret en date du 28 mai, MM. les Prs Panas et Jaccoud sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite à dater du 1er mai et sont nommés professeurs honoraires. Ils resteront en exercice jusqu'au 1er novembre.—Le Conseil de la Faculté à l'unanimité a proposé le maintien des deux chaires.

La Faculté au Conseil de l'Université de Paris. — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni sous la présidence de M. Gréard, vice-recteur. Le Conseil a pris connaissance de l'invitation qui lui a été adressée par l'Université de Yale de se faire représenter à la cérémonie du 200e anniversaire de la fondation de son collège, qui doit avoir lieu à New-Haven (Connecticut) les 20, 21, 22 et 23 octobre. Il a enregistré les décrets aux termes desquels MM. les professeurs Jaccoud et Panas sont admis, sur leur demande, à la retraite, et M. Déjerine est nommé professeur à la Faculté de Médecine. Il a voté le maintien des chaires de clinique médicale de la Pitié (chaire de M. Jaccoud), et de clinique d'ophtalmologie (chaire de M. Panas).

Ecole de Médecine de Reims. — M. le Dr H. Lardennois est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Assistance publique de Paris. — Consultations externes données dans les Hôpitaux et Hospices. — I. *Consultations de Médecine et de Chirurgie générales.* Tous les jours (Dimanches et Fêtes compris) dans les Etablissements ci-après (Entrée du Public de 8 heures à 9 heures du matin). 1° *Adultes.* — Hôtel-Dieu : Médecine, Dr Jules Renault ; Chirurgie, Dr Marion. — Pitié : Médecine, Dr Gouget ; Chirurgie, Dr Thiéry. — Charité : Médecine, Dr Legry ; Chirurgie, Dr Launay. — Saint-Antoine : Médecine, Dr Lacaigne ; Chirurgie, Dr Guillemain. — Necker : Médecine, Dr Aviragnet : Chirurgie, Dr P. Riche. — Cochin : Médecine, Dr Lesage ; Chirurgie, Dr Rieffel. — Beaujon : Médecine, Dr Bruhl ; Chirurgie, Dr Lyot. — Lariboisière : Médecine, Dr Triboulet ; Chirurgie, Dr Beurnier. — Tenon : Médecine, Dr Lamy ; Chirurgie, Dr N.... (Dr Longuet, assistant de consultation, suppl.). — Laënnec : Médecine, Dr Dupré ; Chirurgie, Dr Bouglé. — Bichat : Médecine, Dr Soupault ; Chirurgie, Dr Chevalier. — Andral : Médecine seulement, Dr N... (Dr A. Riche, assistant de consultation, suppléant). — Broussais : Médecine, Dr Caussade ; Chirurgie, Dr Auvray. — Boucicaut : Médecine, Dr F. Bezançon ; Chirurgie, Dr Demoulin. — Saint-Louis : Chirurgie seulement, Dr Legueu. — Salpêtrière : Chirurgie seulement, Dr Mayet, assistant de consultation, suppléant (La Consultation n'a lieu que les lundi, jeudi et dimanche). — 2° *Enfants.* — Enfants-Malades : Médecine, lundi, 9 h., Pr Grancher ; mardi, 9 h., Dr Comby ; mercredi, 9 h., Dr Richardière ; jeudi, 9 h., Dr Variot ; vendredi, 10 h., Dr Moizard ; samedi, 9 h., Dr Marfan ; dimanche, 9 h., à tour de rôle par les 6 médecins ; Chirurgie : lundi, mardi, jeudi, samedi, 10 h., Pr Lannelongue ; mercredi, vendredi, 9 h., Brun ; dimanche, 9 h., à tour de rôle par les 2 chirurgiens. — Bretonneau : Médecine, lundi, mercredi, vendredi, 9 h., Dr Sevestre ; mardi, jeudi, samedi, 9 h., Dr Josias ; dimanche, 9 h., à tour de rôle par les 2 médecins ; Chirurgie, tous les jours, 9 h., Dr Félizet. — Trousseau : Médecine, lundi, mercredi, vendredi, 9 h., Dr Netter ; mardi, jeudi, samedi, 9 h., Dr Louis Guinon ; dimanche, 9 h., à tour de rôle par les 2 médecins ; Chirurgie, tous les jours, 9 h., Pr Kirmisson. — Hérold : Médecine, lundi, mercredi, vendredi, 9 h., Dr H. Barbier ; mardi, jeudi, samedi, 9 h., Dr Jeanselme ; dimanche, 9 h., à tour de rôle par les 2 médecins ; Chirurgie, tous les jours, 9 h., Dr Albarran. — Enfants-Assistés : Médecine, lundi, mercredi, vendredi, 10 h., Dr Hutinel ; Chirurgie, mardi, jeudi, samedi, 10 h., Dr Jalaguier. — Tenon : Chirurgie, tous les jours, 9 h., Dr Broca.

II. *Consultations pour Maladies spéciales.* — Femmes enceintes (Tous les jours, 9 h.) : Hôtel-Dieu, Dr Champetier de Ribes ; Pitié, Dr Lepage ; Charité, Dr Maygrier ; Saint-Antoine, Dr Bar ; Beaujon, Dr Ribemont-Dessaignes ; Lariboisière, Dr Bonnaire ; Tenon, Dr Boissard ; Boucicaut, Dr Doléris ; Maternité, Dr Porak ; Baudelocque, Pr Pinard ; Tarnier, Pr Budin. — Gynécologie (Maladies des femmes) : Saint-Antoine, mardi, vendredi, 9 h., Dr Siredey ; mercredi, 9 h., Dr Monod ; samedi, Dr Blum. Necker, lundi, vendredi, 9 h., Pr Le Dentu ; mercredi, samedi, Dr Routier. Cochin, lundi, mercredi, vendredi, 8 h. 1/2, Dr Bouilly. Lariboisière, jeudi, 10 h., Dr Landrieux ; mardi, samedi, 9 h., Dr Bonnaire. Bichat, lundi, vendredi, 9 h., Dr Picqué. Saint-Louis, dimanche, 9 h., Dr Richelot. Broca, tous les jours, 9 h., Pr Pozzi. Maternité, mardi, samedi, 10 h., Dr Charrin. Baudelocque, mardi, 9 h., Pr Pinard. — Maladies cutanées et syphilitiques : Saint-Louis, lundi matin, 9 h., Dr Hallopeau ; soir, 2 h., Pr Fournier ; mardi matin, 9 h., Dr Tenneson ; soir, 1 h., Dr Danlos ; mercredi matin, 9 h. 1/2, Dr Du Castel ; soir, 1 h. 1/2, Dr Tenneson ; jeudi matin, 9 h. 1/2, Dr Balzer ; soir, 1 h., Dr Hallopeau ; vendredi matin, 9 h. 1/2, Dr Danlos ; soir, 1 h., Dr Balzer ; samedi matin, 9 h. 1/2, Pr Fournier : soir, 1 h., Dr Du Castel ; dimanche matin, 9 h., à tour de rôle par les 6 médecins. Ricord, mardi et vendredi, 10 h., Dr Al. Renault ; mercredi et samedi. 10 h., Dr Queyrat ; lundi et jeudi, 10 h., Dr Humbert ; dimanche, 10 h., à tour de rôle. Broca, mardi, jeudi, samedi, 10 h., Dr de Beurmann ; lundi, mercredi, vendredi, 8 h., Dr Brocq. Pitié, mercredi, samedi, 9 h. 1/2, Dr Thibierge. Saint-Antoine, lundi, mercredi, samedi, 9 h. 1/2, Dr Gaucher. La Rochefoucauld, lundi, mercredi, vendredi, 9 h. 1/2, Dr Darier. — Maladies des yeux : Hôtel-Dieu, tous les jours, 9 h., Pr Panas ; Lariboisière, tous les jours, 9 h., Pr Delens ; Bichat, lundi, 9 h., Dr Picqué. — Maladies des voies urinaires : Necker, mardi, jeudi, samedi, 8 h. 1/2, Pr Guyon. Beaujon, lundi, jeudi, samedi, 9 h., Dr Bazy. Lariboisière, tous les jours, 9 h., Dr Hartmann. Bichat, mercredi, 9 h., Dr Picqué. — Maladies mentales et nerveuses : Salpêtrière, lundi, 8 h., Dr Charpentier ; mardi, 8 h. 1/2, Pr Raymond ; mercredi, 9 h. 1/2, Pr Déjerine ; vendredi, 10 h., Dr Deny ; samedi, 10 h., Dr J. Voisin ; dimanche, 8 h., Dr Charpentier. Hôtel-Dieu, mercredi, 9 h., Dr Brissaud. Pitié, mercredi, 10 h., Dr Babinski. Saint-Antoine, mardi, 10 h., Dr Ballet ; mercredi, vendredi, 9 h. 1/2, Dr Gilles de la Tourette. Necker, jeudi, 10 h., Dr Cuffer. — Maladies du larynx, du nez et des oreilles : Saint-Antoine, mardi, jeudi, samedi, dimanche, 8 h. 1/2, Dr Lermoyez. Lariboisière, lundi, mardi, vendredi, samedi, 9 h., Dr Gouguenheim. Hôtel-Dieu, mardi, vendredi, 4 h., Pr Duplay. Bichat, mercredi, 8 h. 1/2, Dr Picqué. Tenon (pour enfants seulement), mardi, 9 h. 1/2, Dr Broca. — Goitres : Lariboisière, mercredi, 10 h. Dr Duguet. — Maladies des voies respiratoires : Necker, mercredi, 9 h. 1/2. Dr Barth. — Maladies du cœur : Hôtel-Dieu, jeudi, 10 h., Dr Muselier. Necker, vendredi, 9 h. 1/2, Dr Huchard. — Maladies du thorax et de l'abdomen : Beaujon, jeudi, 10 h. 1/2, Pr Debove. — Maladies de l'estomac, du tube digestif et de la nutrition : Pitié, samedi, 9 h., Dr Robin. Necker, lundi, 9 h., Dr Rendu. Andral, mercredi, 8 h., Dr Mathieu. — Maladies des dents : Hôtel-Dieu, lundi, vendredi, 9 h., Dr Pietkiewicz. Pitié, mardi, vendredi, 9 h., Dr Ferrier. Charité, mardi, samedi, 9 h., Dr Cruet. Saint-Antoine, mardi, vendredi, 10 h., Dr Gaillard. Necker, lundi, vendredi, 9 h., Dr Brochard. Beaujon, mardi, samedi, 9 h. 1/2, Dr Ag. de Sarran. Lariboisière, lundi, vendredi, 10 h., Dr Rodier. Tenon, mardi, jeudi, 9 h., Dr Richer. Saint-Louis, mardi, samedi, 9 h., Dr Combe. Enfants-Malades (pour enfants seulement), lundi, vendredi, 9 h., Dr Galippe. Bretonneau (p. enf. seul.), lundi, vendredi, 10 h. 1/2, Dr Queudot. Trousseau (p. enf. seul.), mardi, vendredi, 10 h., Dr Jarre. Hérold (p. enf. seul.), lundi, vendredi, 9 h., Dr Moiroud. Enfants-Assistés (p. enf. seul.), lundi, vendredi, 9 h. h. 1/2. Dr Thomas. — Orthopédie : Hôtel-Dieu, mercredi, 11 h., Dr Kirmisson. — Bandages : Hôtel-Dieu : mardi, samedi, 11 h., Dr Beurnier.

Hôpital d'Aubervilliers. — Un commencement d'incendie s'est déclaré récemment à l'hôpital temporaire d'Aubervilliers. Il a été éteint par le personnel.

Asile Noualhier à Limoges. — Récemment s'est débattue, devant le Tribunal civil de Limoges, l'action en dommages-intérêts, intentée à Mlle Noualhier par deux de ses voisins, sous le prétexte que les malades, soignés par elle dans sa propre maison, étaient, pour tout le quartier, une cause d'insalubrité, et, de ce fait, contribuaient à déprécier leurs immeubles. Le jugement a été ajourné. Tandis que l'avocat plaidait devant les juges cette cause si intéressante et si méconnue, d'autres avaient jugé à propos de la plaider devant l'opinion. Depuis quelques jours, en effet, est en vente, chez tous les libraires de Limoges, une brochure des plus suggestives. Des hommes n'ont pu supporter plus longtemps de voir traîner dans la boue l'honneur d'une femme, dont le seul crime est de s'être dévouée, avec une admirable générosité et un courage héroïque, au soulagement des abandonnés. Il est impossible de lire ces pages, sans être frappé de l'intérêt de l'œuvre entreprise et des résultats obtenus par Mlle Noualhier, qui, depuis dix-huit ans, a recueilli et secouru à ses frais, et avec le seul concours de quelques personnes dévouées, environ 1,400 malades, pour la plupart cancéreux ou tuberculeux ! Et cela avec une si grande sollicitude que, dans une seule période de deux ans, du 23 mai 1898 au 31 juillet 1900, quatre-vingt-treize de ces malheureux, que les établissements de Paris avaient abandonnés, ont pu être rendus à leur famille. Et ce n'est pas seulement au sentiment que font appel les défenseurs de cette femme. Les arguments des adversaires sont discutés les uns après les autres, avec une logique implacable. La question d'hygiène en particulier est exposée de la façon la plus intéressante.

Dispensaire antituberculeux de Montmartre. — M. le Pr Brouardel, le doyen de la Faculté de Médecine, a présidé récemment dans le quartier de Montmartre, rue Marcadet, l'inauguration d'un dispensaire antituberculeux. Ce dispensaire a été créé grâce à la générosité d'un groupe de propriétaires du dix-huitième arrondissement, et en particulier de M. Daval, l'entrepreneur bien connu. Le service médical a été confié à des praticiens très distingués, MM. les Drs Bonnet, Bondon et Parent. Les tuberculeux pauvres viennent à eux en grand nombre.

Sanatoria tuberculeux en Allemagne. — M. Jean de Roux a fait récemment un voyage d'études aux sanatoria et policliniques pour tuberculeux d'Allemagne et de Belgique ; il a été constamment préoccupé du profit que la France pourrait tirer des expériences faites dans ces pays, qu'il s'agisse de prévenir le mal ou de chercher à guérir.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — Liste de présentation des candidats à la place vacante de membre titulaire : en première ligne, M. A. J. Martin ; en deuxième ligne M. Le Roy des Barres ; en troisième ligne, M. Josias ; en quatrième ligne, M. Chantemesse ; en cinquième ligne, M. Netter ; en sixième ligne, M. Laugier. Adjoint par l'Académie : M. Garnier. Liste de présentation des candidats au titre d'associé national : en première ligne, M. Heurtaux (de Nantes) ; en deuxième ligne, M. Paulet (de Montpellier) ; en troisième ligne, M. Thomas (de Tours).

Congrès international d'Anthropologie criminelle en 1901. — Le cinquième Congrès international d'Anthropologie criminelle se tiendra à Amsterdam du 9 au 14 septembre prochain.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Par décret en date du 24 mai 1901, ont été nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin principal de première classe de réserve : MM. les médecins de première classe de l'armée active retraités Delahousse et Van Merris ; au grade de médecin principal de deuxième classe de l'armée territoriale : MM. les médecins majors de première classe de l'armée active retraités André, Charbonnier et Martino ; au grade de médecin-major de première classe de l'armée territoriale : MM. les médecins-majors de première classe de l'armée active retraités Playoust, Bros, Magnelaine, Kablé, Louis et Blanchetière ; au grade de médecin-major de deuxième classe de réserve : MM. les médecins-majors de deuxième classe de l'armée active, dont la démission a été acceptée, Benoist, Mauroux, Biraud et Zimmermann ; au grade de médecin-major de deuxième classe de l'armée territoriale : M. le médecin-major de deuxième classe de l'armée active Trouillet, dont la démission a été acceptée ; au grade de médecin aide-major de deuxième classe de réserve : MM. les

Drs Cluzet, Morin, Lasalle, Giraud, Froussard, Dujarier, Prothon, Surtougues, Caumartin, Arsène, Mauger, Fayolle, Martin, Poirier, Ouazana, Berchoud, Bahuaud, Gondrand, Arnoux, Hasle, Picard, Petit, Clément, Termier, Latour, Rigot, Bufnoir, Dupoux, Phelippon, Bonnet, Nicolas, Bouyer, Aucaigne, Chevrey, Garcie, Loiseau, Clavé, Rabant, Aroud, Roy, Carrez, Villard, Pelletier, Bellissen, Nicolas, Étienne, Johanny de Rochely, Chevallier, Hugot, Vignat, Siot, Murgue, Bucaille, Javal, Sarrautte, Carael-Billiard, Kruger, Roglet, Charet, Labussière, Rouault, Jaucent, Cayre, Ovize, Ferran, Philippot, Aoust, Blotin, Favre Gilly, Vieille, Géraan, Léveillé, Laurens, Foulon, Jeannet, Martinet, Caillloué, Lafargue, Achard, Goubeau, Carteret, Garrigues, Perrier, Reliquet, Cat, Daverède, Dufour, Liron, Levy, Ferrand, Laquerrière, Roux de Bahilhac, Gillot, Gailly, Naudet, Weiss, Alibert, Charvet, Vigier, Coutin, Testé, Soulier, Perrot, Le Gueut, Andrieu, Zerlaut, Voron, Trolley, Barde, Maillard, Auby, Cane, Cornet, Dessaigne, Colin, Faure, Terral, Audic, Pascal, Mourre, Ferrand, Jean, Bussard, Ducoudray, Lavergne, Guisset, Cabaniols, Morhange, Lebreton, Gallet, Schmitt, Monfort, Arsac, Sivan, Daday, Blain, Dupuis, Raoux, Derain, Dupuy, Fort, Mathieu, Coste, Mouras, Le Brigand, Andérodias, Ravet, Chausserie-Laprée, Dargoin, Duparc, Saint-Aubin, Jouane, Petit, Brizard, Génova, Blancher, Joccoton, Vincent, Borderie, Lalanne, Legrand, Veaudelle, Anel, Reyt, Dabasse, Champagnat, Mac-Auliffe, Besserve, Chomienne, Prime, Plaussu, Duhamel, Labeyrie, Poirault et France ; au grade de médecin aide-major de deuxième classe de l'armée territoriale : MM. les Drs Combes, Luling, Julliard, Michaud, Petitbon, Katz, Jourdan, Méplaux, Ecart, Got et Vienne.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 21e semaine, 1.025 décès, chiffre un peu supérieur à celui de la semaine précédente (1,005), et à la moyenne ordinaire des semaines de mai (957). Les maladies de l'appareil respiratoire (178 décès) sont plus fréquentes que pendant la semaine précédente (145) et dépassent la moyenne qui est de 157. La fièvre typhoïde a causé 10 décès (la moyenne est de 8). La variole a causé 15 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente. Le nombre des cas nouveaux signalés, très élevé pendant les semaines précédentes (96 et 102), est tombé brusquement à 57. La rougeole n'a causé que 11 décès (au lieu de la moyenne 30). La scarlatine a causé 4 décès, la coqueluche 11. Ces chiffres sont voisins de la moyenne. La diphtérie a causé 18 décès (moyenne 7). Ce chiffre, quoique assez élevé, est moindre que pendant la semaine précédente (26). Il y a eu 34 morts violentes, dont 19 suicides. On a célébré à Paris 740 mariages. On a enregistré la naissance de 1,077 enfants vivants (563 garçons et 514 filles), dont 819 légitimes et 258 illégitimes. Parmi ces derniers, 40 ont été reconnus immédiatement.

Lutte contre la tuberculose. — La Commission d'hygiène de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon avait, il y a quelque temps, émis le vœu qu'on rendît obligatoire la tuberculinisation des vaches laitières, si importante au double point de vue de l'hygiène générale et de la santé des jeunes enfants. A la dernière séance du Conseil d'hygiène de la Seine, M. le Dr Navarre a repris cette proposition et déposé le projet de vœu suivant : « Le Conseil, etc... émet le vœu que toutes les vaches laitières soient soumises à l'épreuve de la tuberculine et que cette inoculation soit rendue obligatoire par la loi. »

Le Conseil d'hygiène a chargé une Commission, composée de MM. Vallin, Nocard, Duprez, Girard et Navarre, de procéder à des études auxquelles le vœu présenté servira de point de départ.

Hygiène au Sénégal. — L'état sanitaire est excellent au Sénégal ; on peut espérer que l'épidémie ne fera pas sa réapparition. M. le Dr Ballay, gouverneur, a reçu des éloges, au milieu des applaudissements unanimes. Il propose de consacrer les 700,000 francs qui sont disponibles à l'exécution immédiate des travaux d'assainissement urgents, en attendant l'application dans la colonie du projet complet de la mission sanitaire.

Fièvre typhoïde. — A la suite des mesures énergiques prises contre l'épidémie typhique qui décima à Metz le 8e régiment d'infanterie bavaroise, on croyait le fléau conjuré. Il n'en est rien ; la contagion vient de s'étendre et de gagner le 1er bataillon du 174e régiment d'infanterie dont la caserne est située au fort Moselle, à proximité de l'hôpital militaire où sont soignés les Bavarois contaminés.

Cette épidémie, d'une virulence exceptionnelle, a d'ailleurs fait de nombreuses victimes à l'hôpital même, dans le personnel médical. Un médecin principal de l'armée, deux médecins majors et douze infirmiers sont en ce moment très gravement atteints. Il est question, dit-on, de prendre une mesure radicale, qui serait d'ailleurs facilitée par la saison et qui consisterait à disséminer momentanément la garnison de Metz et à la faire camper autour des forts.

Peste bovine. — Une épidémie assez violente sévit sur le bétail dans les cantons de Saillagouse et de Montlouis, arrondissement de Prades. Toutes les mesures sont prises pour enrayer le fléau, dont on ne connaît pas encore la nature. On croit que l'on se trouve en présence de la peste bovine.

La Peste. — *Le Cap.* — Le gouverneur du Cap donne la statistique des cas de peste depuis le début de l'épidémie jusqu'au 18 mai. Total des cas de peste jusqu'au 18 mai : Européens, 164 ; personnes de couleur, 147 ; Malais, 34 ; Indiens, 6 ; indigènes, 53. Total : 404. — Le 20 mai, un soldat anglais est mort de la peste à Port-Elizabeth. Au camp de Green-Point, un Européen vient d'être atteint, ainsi que deux soldats du North-Lancashire Regiment, à Mafeking, ces derniers étant arrivés le 19 avril à Mafeking, venant de Capetown avec vingt autres soldats. Le périmètre infecté est toujours le même.

Chine. — A Hong-Kong, la peste prend un caractère grave. Le chiffre de la mortalité quotidienne, depuis quelques jours, dépasse 30. Depuis le début de l'épidémie, il y a eu 799 décès, dont 4 parmi les Européens. Le fléau s'étend sur tous les points de la colonie ; l'autorité militaire a dû venir en aide au service médical, qui est insuffisant.

DIVERS [61]

La Médecine au Conseil municipal de Paris. — On dit qu'une question va être posée par M. Jousselin au Conseil municipal de Paris sur la révocation du Dr Ramonat, médecin-inspecteur des écoles du 17e arrondissement ; que M. V. Gelez en posera une autre sur l'installation et le fonctionnement du sanatorium d'Angicourt ; et que M. Ranson insistera sur l'accident arrivé à l'hôpital Lariboisière.

La Santé des Immortels. — On sait qu'à la suite de son élection à l'Académie française, M. Edmond Rostand, très-surmené par ses visites académiques, a été forcé de s'aliter. On a constaté une légère irritation du poumon, avec un peu de fièvre et a ordonné au nouvel immortel le repos le plus absolu. M. Edmond Rostand doit donc garder la chambre et s'abstenir de toute fatigue jusqu'à nouvel ordre.

Monument Chassagnac-Maisonneuve. — La cérémonie de l'inauguration du monument élevé à Nantes, en l'honneur de Chassagnac et de Maisonneuve, aura lieu du 23 au 30 septembre, sous la présidence de M. le Pr Guyon (de Paris).

Distinctions honorifiques. — Ont été nommés *Officiers de l'Instruction publique* : MM. les Drs Salmon et Roussy (de Paris) ; *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Nogués (de Toulouse) ; Croizet (de Châteauneuf-sur-Charente) ; Guichard (de Lignières) ; Roux (de Touzac) ; Bordas (de La Flèche).

Accouchements royaux. — M. le Pr Morisani, célèbre médecin accoucheur napolitain, avait été chargé par le roi d'Italie d'assister la reine Hélène dans ses couches. Sans se prononcer définitivement sur la date exacte de la délivrance de la reine, il avait fait pressentir qu'il fallait l'attendre pour les premiers jours de juin. L'accouchement a eu lieu normalement.

Les Médecins dans le Monde. — Au banquet de *La Pomme*, remarqué M. le Dr Edmond Barré.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Emile Sergent, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris, a épousé Mlle Gabrielle Pilliard, le mercredi 5 juin 1901, en l'Eglise Notre-Dame-de Grâce de Passy. — M. Paul Gabriel Leven, docteur en médecine, ancien interne des hôpitaux de Paris, épouse Mlle Hélène Blocq.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Librairie Masson et Cie. — Paris.

XIIIe Congrès international de Médecine (Paris 1900). Comptes rendus publiés sous la direction de M. A. Chauffard, secrétaire général.

Les comptes rendus du XIIIe Congrès formeront 17 volumes. Le nombre des collections complètes réservées aux souscripteurs étant limité, on est prié de souscrire dès maintenant.

Volumes publiés actuellement : *Section de Médecine de l'enfance*, comptes rendus publiés par M. A. Marfan, secrétaire de la section. *Section de Chirurgie de l'enfance*, comptes rendus publiés par MM. Villemin et Broca, secrétaires de la section. Les deux sections sont réunies en 1 volume grand in-8° de 910 pages avec figures dans le texte et une planche double : **5 fr.** *Port en sus.* — *Section d'Anatomie descriptive et comparée*, comptes rendus publiés par M. A. Petit, secrétaire de la section. *Section d'Histologie et d'Embryologie*, comptes rendus publiés par M. Ed. Retterer, secrétaire de la section. *Section de Physiologie, Physique et Chimie biologiques*, comptes rendus publiés par M. Gley, secrétaire de la section. Ces trois sections sont réunies en 1 volume gr. in-8° de 550 pages avec figures dans le texte : **5 fr.** *Port en sus.* — *Section de Neurologie*, comptes rendus publiés par Henry Meige, Comité de publication : Pierre Marie, secrétaire, E. Dupré, A. Souques, E. Feindel, secrétaires des séances. 1 vol. in-8° de 610 pages, avec figures dans le texte : **5 fr.** *Port en sus.*

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 731.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 25. — 22 Juin 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

613.4

Le Drame pharmaceutique de Nancy et l'inspection des pharmacies.

Ce qui vient de se passer à Nancy est effrayant. Un médecin de grande valeur scientifique et un parfait citoyen a été tué par un pauvre bomme, qui, pour une faute, en somme encore mal définie, a absolument perdu la tête. Le meurtrier s'est fait justice lui-même ; il n'y a donc pas à épiloguer davantage. Mais ce qu'il faut se demander à cette occasion, c'est si tout est bien organisé dans l'Inspection des Pharmacies et s'il n'y aurait pas moyen d'arriver à exercer cette surveillance de façon à ce que de pareils drames ne puissent pas se renouveler un jour ou l'autre.

Il est bien certain que, quand un pharmacien est surpris en flagrant délit, si léger qu'il soit, sa carrière est brisée : c'est un homme absolument perdu.

S'il n'a pas le courage extraordinaire de recommencer une vie nouvelle des plus modestes, il est destiné aux pires expédients. Il en est d'ailleurs ainsi pour toutes les professions libérales ; la moindre peccadille prend une importance telle, en raison des diplômes que le malbeureux intellectuel possède, qu'on conçoit très bien les résolutions les plus terribles, prises sous le coup de la terreur de la Justice. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille les excuser le moins du monde !

Si, pour le pharmacien comme pour l'avocat, il y avait tout d'abord une surveillance spéciale d'ordre professionnel par des bommes indépendants, pouvant rester en dehors de toutes les coteries locales, une sorte de jurisprudence déontologique vraiment sérieuse, peut-être éviterait-on ces coups de folie.

Mais malbeureusement la mode n'est plus aux *Ordres*, quels qu'ils soient. Dans ces conditions, que faire ? Il est probable qu'il n'y a plus désormais qu'un seul remède : celui de la limitation du nombre des pharmaciens. Mais cette question est trop importante pour être discutée en fin d'article. Nous y reviendrons ultérieurement.

DEBAUT-MANOIR.

617.3332.9

Traitement de l'Obstruction intestinale

PAR

M. le Pr JEANNEL (de Toulouse).

(*Suite*) (1).

4° Flexions et coudures. — Elles sont produites par des adhérences, qui fixent, en l'infléchissant, une anse à la paroi ou qui accolent deux anses l'une à l'autre en canons de fusil.

La manœuvre opératoire consiste à détacher les adhérences ; cela n'est encore pas trop difficile ; mais il est moins aisé d'empêcher les récidives.

Il est démontré que les sections péritonéales, faites avec le thermo-cantère, aboutissent moins que toutes les autres à la formation d'adhérences ; il faudra donc, dans la mesure du possible, c'est-à-dire, sans risquer d'escharifier l'intestin, sectionner les adhérences au thermo, ou tout au moins toncher au thermo les plaies qui résulteront de la déchirure des adhérences.

Que si l'intestin, disséqué des adhérences qui le coudaient et l'infléchissaient, apparaît blessé au point que sa nutrition en soit forcément compromise, et, *a fortiori*, si l'intestin est déchiré, la résection s'impose.

Que si encore l'étendue des adhérences est à ce point considérable, que la plaie intestinale, résultant de la dissection, apparaît comme étant forcément vouée à contracter de nouvelles adhérences, il faudrait réséquer.

A la vérité, ce sont là des cas qui ne sont simples qu'en apparence ; certains péritoines, et je parle de ce que j'ai vu, fabriquent des adhérences, c'est-à-dire font de la péritonite plastique avec une désespérante facilité. Les manipulations même de la laparotomie suffisent à les y inviter et deviennent la source de récidive des flexions et des coudures.

Pour éviter la récidive de certaines obstructions intestinales par coudures, du côlon en particulier, Villemin (1896) conseille de faire une opération qu'il nomme *entéropexie* et qui consiste à fixer l'intestin, sur une longue étendue, à la paroi abdomiuale, par des sntures appropriées.

J'ai sous les yeux le texte de l'observation présentée par Villemin à la Société de Chirurgie ; la technique suivie par ce chirurgien est celle de la colopexie (Voir cette opération).

On a cité des observations de coudure de l'intestin d'origine diverticulaire qu'il importe de connaître. Tel les cas de R. von Gernet (1894) où un court diverticule, à peine perméable, resté ouvert à l'ombilic, y accolait, en la coudant, l'anse iléale qui le portait. Tel enfin le cas de Riecke (1841) où un diverticule engagé dans une hernie crurale chez une femme avait tiré et coudé l'iléon (*Fig.* 96) (1). Il est bien évident qu'en pareille occurrence, l'extirpation du

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, n° 2, p. 9 ; n° 4, p. 25 ; n° 5, p. 33, n° 10, p. 73, et n° 21, p. 161.

(1) La figure 96, que j'emprunte à un mémoire récent Bérard et Delore, représente à tort nn homme.

diverticule et l'entérorraphie qui s'ensuit sont également indispensables.

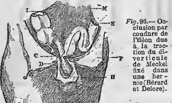


Fig. 96.— Occlusion par coudure de l'iléon due à la traction du diverticule de Meckel fixé dans une hernie (Bérard et Delore).

5° **Rétrécissements.** — Les rétrécissements sont cicatriciels ou néoplasiques.

Les rétrécissements cicatriciels doivent être traités par l'entérectomie ou par l'entéroplastie.

L'entéroplastie est l'opération qui consiste à inciser longitudinalement l'intestin rétréci (rétrécissement cicatriciel), puis à suturer la plaie transversalement.

C'est l'application, aux rétrécissements de l'intestin grêle, de l'opération imaginée par Heinecke-Mikulicz (pyloroplastie), pour les rétrécissements du pylore.

A ma connaissance, Péan (1890) a bien pratiqué l'entéroplastie pour un rétrécissement de la valvule iléo-cæcale, mais non pas pour un rétrécissement de l'intestin grêle.

Quoi qu'il en soit, pour opérer, il faut inciser le rétrécissement dans toute sa longueur. On obtient ainsi une plaie losangique que l'on réunit transversalement (*Fig.* 97).



Fig. 97. — Incision longitudinale et suture transversale de l'intestin pour rétrécissement. — Entéroplastie.

Il suffit d'y réfléchir, pour voir que l'entéroplastie n'est applicable qu'aux rétrécissement très courts. Plus le rétrécissement sera long, plus il faudra, en effet, une incision longue. Or, plus l'incision sera longue, plus on coudera l'intestin en suturant transversalement.

Il pourra même se faire, lorsque l'incision sera plus longue que le diamètre de l'intestin normal, que la suture transversale devienne une mauvaise suture en croix.

Les rétrécissements néoplasiques sont opérables ou inopérables : l'entérectomie pour les opérables, l'entéro-anastomose pour les inopérables, sont les opérations de choix.

6° **Dilatation.** — C'est une lésion et une cause d'obstruction que l'on observe presque exclusivement sur le côlon et surtout le côlon pelvien. Celui-ci se trouve transformé en une immense poche fécale dont la vidange ne se fait pas. Ch. Morel (1897) nous en a présenté un bel exemple à la Société de Médecine de Toulouse. Il n'est pas à ma connaissance qu'aucun cas de ce genre ait jamais été opéré.

Si la clinique m'en offrait un, j'éviscérerais le côlon dilaté, j'en obtiendrais la vidange par expression ou par lavages et je terminerais soit par une résection longitudinale de l'intestin dilaté, soit par l'établissement d'un large anus artificiel.

7° **Corps étrangers.** — Taille intestinale.

8° **Invagination.** — Les opérations, pratiquées pour traiter les invaginations, sont :

1° *L'entérostomie.*

2° *La désinvagination.*

3° *L'entérectomie.*

1° Entérostomie. — C'est un palliatif contre l'obstruction, mais point un traitement de l'invagination ; celle-ci n'est pas supprimée, et dans bien des cas elle a continué son œuvre, produisant le sphacèle, la perforation et la péritonite. Dans l'invagination, on peut dire que l'obstruction est un phénomène secondaire et de peu d'importance ; les troubles de nutrition de l'intestin sont autrement graves et menaçants, et ils continuent d'évoluer, alors même que le bout supérieur est évacué.

L'indication de l'entérostomie est faite des contr'indications de trois autres opérations, à savoir : malade en collapsus ou très déprimé.

2° Désinvagination. — La désinvagination se fait par *traction* ou *expression*.

a) Traction. — Le chirurgien, saisissant le bout invaginant au-dessous de l'invagination, exerce en sens inverse de douces tractions pour dérouler l'invagination. Tel est le principe. Mais l'œdème résultant de la stase veineuse et de l'inflammation, surtout du côté du bout invaginé, constitue un premier obstacle ; il est bon de faire précéder la traction d'une sorte de massage très doux, mais continu, de l'invagination.

Des adhérences peuvent encore s'être formées, qui unissent les deux bouts invaginés et s'opposent à la réduction. Rydygier (1887) conseille de rompre ces adhérences, par l'introduction et la circumduction du doigt entre les deux cylindres ; mais il faut bien savoir que cette manœuvre expose à la rupture et qu'il importe de procéder avec la plus grande prudence. Quant à la traction elle-même, elle doit être d'une extrême douceur et agir plutôt par sa continuité que par sa vigueur, sous peine d'aboutir à la déchirure de l'intestin devenu extrêmement fragile.

b) Expression. — Après avoir libéré les adhérences qui peuvent unir les deux intestins, au lieu de tirer sur les deux bouts, on fixe d'une main le bout invaginant, au-dessous de l'extrémité du bout invaginé ; puis on saisit et on comprime l'intestin de bas en haut, c'est-à-dire du sommet de l'invagination à sa base, faisant ainsi une sorte de taxis du bout invaginé, à travers l'invaginant. En réalité, c'est la combinaison du massage intestinal avec un mouvement d'expression.

Roser conseille, lorsque l'on a obtenu la désinvagination, de suturer toute la zone invaginée à la paroi abdominale, pour éviter les récidives ; mais la récidive est peu probable, et cette fixation d'une anse à la paroi risque fort d'aboutir à une coudure.

Senn préfère raccourcir le mésentère, en le ployant parallèlement à l'intestin. Mais ne risque-t-on pas ainsi de compromettre la circulation mésentérique et, par conséquent, la vitalité de l'intestin ?

La désinvagination ne réussit pas toujours ; une seule ressource s'offre alors au chirurgien : l'entérectomie.

3° Entérectomie. — Il y en a trois variétés, qui répondent à des indications précises :

I. *Entérectomie de l'invaginé après entérotomie de l'invaginant* ;

II. *Entérectomie du collet de l'invagination* ;

III. *Entérectomie de la totalité de l'invagination.*

I. *Entérectomie de l'invaginé après entérotomie.* — L'entérectomie de l'invaginé après entérotomie s'exécute :

1° Par le procédé de Maunsell ;

2° Par le procédé de Barker-Rydygier.

1° Procédé de Maunsell. — Sur l'intestin invaginant, à la limite de l'invagination, faites une incision longitudinale assez longue, c'est-à-dire de 8 à 10 cent (*Fig.* 98).

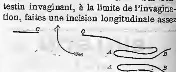


Fig. 98. — Schéma de sections longitudinales de l'intestin, montrant une invagination irréductible aiguë et sa méthode de traitement par le procédé de Maunsell. — C, C, ouverture longitudinale faite sur le bord supérieur de l'invaginante ; A, A, sommet de l'invaginé : B, B, col de l'invaginé.

Allez chercher l'intestin invaginé, saisissez-le avec deux pinces érignes, attirez-le, herniez-le en totalité hors de l'incision longitudinale, jusqu'à y entraîner le collet de l'invagination. Après avoir fixé l'intestin hernié par deux broches passées au ras de l'incision, réséquez-le et traitez les deux sections intestinales suivant le procédé d'entérorraphie circulaire de Maunsell, c'est-à-dire placez les 22 sutures, réduisez et fermez la plaie longitudinale (*Fig.* 99).

Fig. 99. — Méthode de traitement de l'invagination irréductible aiguë de Maunsell. — Entérectomie et suture. — Même légende que ci-dessus.

Le procédé est ingénieux, au moins pour les invaginations de petite longueur. Pour les invaginations longues, il serait difficile de hernier tout l'intestin malade à travers l'incision longitudinale ; aussi l'entérectomie par le procédé classique me paraît-elle alors devoir être préférée.

2° PROCÉDÉ DE BARKER-RYDYGIER. — L'idée de réséquer l'invagination, en abandonnant le bout invaginé dans l'intestin invaginant lui-même, où il sera pris par la circulation intestinale pour être expulsé par l'anus, fut suggérée d'après H. Oderfeld (1899), par Matlakowski qui l'appliqua.

C'était en résumé imiter le procédé de cure spontanée des invaginations. Que se passe-t-il en effet lorsqu'une invagination guérit spontanément ? Au niveau du collet, le bout invaginant se soude au bout invaginé ; la portion invaginée se détache par sphacèle, devient libre et est expulsée ; une véritable résection s'opère donc au niveau du collet et est suivie d'une entérorraphie circulaire également spontanée. La méthode de Matlakowski-Leszczynski a été réglée par Barker et Rydygier (1895), et perfectionnée par H. Oderfeld (1899).

Sur le collet, au point où l'invaginant se recourbe et s'invagine pour devenir le cylindre externe de l'invaginé, exécuter une suture circulaire qui réunisse l'invaginant à la première portion libre et visible du cylindre interne de l'invaginé. Cette suture à deux étages, facile sur toute la circonférence des deux intestins, est au contraire très difficile à faire exactement au niveau du mésentère. Là, en effet, le mésentère invaginé dessine un gros cordon irrégulier et la suture exacte et hermétique est difficile à obtenir.

S'il existe sur le collet quelques points sphacélés, il importe de les enfouir en augmentant l'invagination, c'est-à-dire en

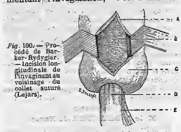


Fig. 100. — Procédé de Barker-Rydygier. — Incision longitudinale de l'invaginant au voisinage du collet suturé. (Lejars).

chaussant davantage l'invaginant sur l'invaginé, jusqu'à ce que le collet soit constitué par un intestin absolument sain.

Lorsque la suture est terminée, une incision longitudinale de 8 à 10 centimètres ouvre l'invaginant, au-dessous du collet, et met à découvert l'invaginé au voisinage du collet (*Fig.* 100). L'invaginé est transversalement sectionné sur les deux tiers de sa circonférence (*Fig.* 101). Le chirurgien introduit un doigt dans l'invaginé ouvert vers le collet pour s'assurer de sa large perméabilité ; il place ensuite, sur les lèvres supérieures de la section des cylindres invaginés, quatre points de suture totale, l'un en haut, deux de chaque côté et un vers le mésen-

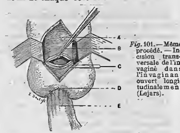


Fig. 101. — Même procédé. — Incision transversale de l'invaginé dans l'invaginant ouvert longitudinalement (Lejars).

tère qui lie en même temps celui-ci en comprenant toute son épaisseur (*Fig.* 102).

La section de l'invaginé est complétée ; l'incision longitudinale est fermée par une

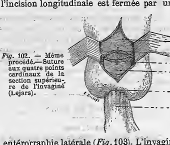


Fig. 102. — Même procédé. — Suture aux quatre points cardinaux de la section supérieure de l'invaginé (Lejars).

entérorraphie latérale (*Fig.* 103). L'invaginé libéré par la section est abandonné à la défécation. Lejars (1899) conseille d'enlever l'invaginé libéré, à travers l'incision de l'invaginant, au lieu de l'abandonner à la circulation intestinale, puis de compléter par un surjet la suture des deux parois réunies par les quatre points sus-indiqués.

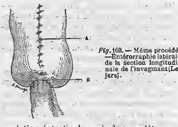


Fig. 103. — Même procédé. — Entérorraphie latérale de la section longitudinale de l'invaginant (Lejars).

A mon avis, c'est, en imitant le procédé de Maunsell, enlever au procédé son originalité et sa qualité maîtresse, en risquant l'infection des lèvres de la plaie de l'invaginant incisé et même des alentours ; quant au surjet, son moindre défaut est d'être inutile.

(*A suivre*).



ACTUALITÉS.

ÉLECTION A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

61 : 92

M. le Professeur Chantemesse.

L'Académie de Médecine a procédé, mardi dernier, 11 juin, à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'hygiène, en remplacement de M. le Dr Bergeron.

La liste de classement des candidats avait été arrêtée ainsi que suit par la Commission, et portait :

En 1re ligne : M. A.-J. MARTIN, inspecteur général du service de l'Assainissement. En 2e ligne : M. LE ROY DES BARRES, médecin à l'hôpital de Saint-Denis. En 3e ligne : M. JOSIAS, médecin des hôpitaux. En 4e ligne : M. CHANTEMESSE, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. En 5e ligne : M. NETTER, agrégé à la Faculté de Paris. En 6e ligne : M. LAUGIER, médecin légiste. L'Académie avait adjoint à cette liste de présentation le nom du docteur GARNIER, médecin de l'infirmerie spéciale de la préfecture. Le nombre des votants s'élevait, au premier tour, à 84 ; au deuxième tour, par suite de l'arrivée de MM. Bouchard et Bouchardat et du départ de M. Berger, retenu par un cours à la Faculté, les bulletins déposés étaient au nombre de 85. Les scrutins ont donné les résultats suivants :

	1er tour	2e tour
MM. Martin	20	11
Le Roy des Barres	21	21
Josias	1	1
Chantemesse	37	51
Netter	»	»
Laugier	5	1
Garnier	»	»
	84	85

M. le Dr CHANTEMESSE a été déclaré élu.

Le nouvel Académicien, un des plus jeunes et des plus distingués professeurs de la Faculté de Médecine de Paris, est entré tard dans le monde médical. Né au Puy (Haute-Loire) le 13 octobre 1851, M. André CHANTEMESSE, contrarié dans sa vocation médicale par son père, qui tenait à en faire un négociant comme lui, ne commença sa médecine qu'à 25 ans. A partir de ce moment ses études ne furent qu'une suite de succès. Externe des hôpitaux en 1877, à la fin de sa première année de médecine, il était interne en 1879, préparateur à l'École des Hautes Études en 1881, interne lauréat (médaille d'or) en 1883. Docteur en 1884, sa thèse (*Étude sur la méningite tuberculeuse de l'adulte. Les formes anormales en particulier.* Paris, Goupy et Jourdan, 1884, 4°, 184 p., 3 pl., n° 124), obtint la médaille d'argent de la Faculté de Médecine. Un an après, en 1885, il était

nommé médecin des hôpitaux ; en 1889, professeur agrégé; enfin, en 1897, M. Chantemesse était appelé à la chaire de Pathologie expérimentale et comparée, où il succédait à Strauss et à Vulpian. Élève de Pastenr, et camarade de collège de Roux, le Pr Chantemesse demeura longtemps directeur du laboratoire de la rage à la rue Dutot, où il n'a cessé de collaborer à tous les travaux intéressants de ces dernières années. « Après avoir étudié la microbiologie chez Pasteur et chez Koch, il fonda, dit Bianchon, à la Faculté de Paris, le premier laboratoire français pour l'enseigne-



M. le Pr Chantemesse (Paris), Membre de l'Académie de Médecine (1901).

ment de la bactériologie. Ses travaux les plus importants ont été faits en collaboration avec Cornil, avec Dieulafoy, avec Brouardel, avec Widal. Tout récemment encore, il communiquait une trouvaille importante sur la recherche du bacille typhique dans l'eau potable ; il s'agit d'un procédé qui permet aux hygiénistes de reconnaître comme nocive une eau suspecte, avant qu'elle ait eu le temps de faire de grands ravages. »

Ses expériences de dix ans sur la fièvre typhoïde lui valurent, en 1888, le Prix Bréant à l'Académie des Sciences; et ses travaux d'hygiène et de bactériologie, trop longs à énumérer, lui ont assuré parmi les hygiénistes une place prépondérante. Auditeur du Comité consultatif d'hygiène de France, en 1887, et membre de ce Comité, en 1892, inspecteur général des Services sanitaires au Ministère de l'Intérieur, il a été chargé de nombreuses missions en France et à l'étranger. En 1898, M. Chantemesse avait été nommé officier de la Légion d'honneur.

De Bianchon encore, ce portrait très enlevé: « De taille moyenne, avec un nez hardi, des joues au teint vif, un front bossué de chercbeur, le professeur Chantemesse porte un lorgnon, derrière lequel brillent des yeux d'une extrême vivacité, pleins d'une bonhomie qui n'exclut pas tout à fait la malice... deux qualités de circonstance, s'il en fut! »

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

61 (07)
Le Concours d'Agrégation de Chirurgie et d'Accouchements.

Parmi les événements de la semaine dernière à la Faculté, mentionnons que le Concours d'Agrégation de Chirurgie et Accouchements vient de se terminer par les nominations suivantes.

Chirurgie :

Paris : MM. Marion, Gosset et Auvray.
Bordeaux : M. Begouin.
Lille : M. Lambert.
Lyon : MM. Villard et Tixier.
Montpellier : M. Jeanbrau.
Nancy : M. Michel.

Accouchements :

Paris : MM. Demélin et Potocki.
Bordeaux : M. Andérodias.
Lyon : M. Fabre.

Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux élus, et en particulier à nos amis, MM. les Drs Auvray et Gosset, dont les travaux scientifiques sont déjà connus du monde entier. Nos compliments égale- à MM. Demelin et Potocki, nos anciens collègues d'internat.

HOPITAUX DE PARIS.

614.89
Concours de Médecine et de Chirurgie des Hôpitaux.

I. Concours de Médecine. — Sont nommés, à la suite du concours qui vient de se terminer, Médecins des hôpitaux de Paris : MM. les Drs Enriquez, Henri Dufour, Joseph Belin, et Claude. Tous sont d'anciens internes des hôpitaux de Paris et des médecins déjà avantageusement appréciés pour leurs travaux cliniques ou leurs importantes recherches de laboratoire.

II. Concours de Chirurgie. — D'autre part, le concours pour deux places de Chirurgiens des hôpitaux vient de se terminer par la nomination de MM. les Drs Michon et Savariaud, anciens prosecteurs à la Faculté de Médecine.

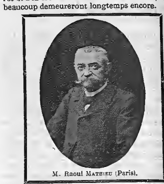
Tous nos compliments aux nouveaux élus.

NÉCROLOGIE

617.91(09)
M. Raoul MATHIEU (de Paris).

Nous ne croyons pas devoir laisser disparaître M. Raoul Mathieu, le fabricant d'instruments de chirurgie bien connu, qui vient de succomber, sans rappeler dans ce journal quel rôle cet intelligent industriel a joué dans l'histoire de la chirurgie instrumentale de ces trente dernières années.

Fils d'un maître en son industrie, de ce Mathieu à qui l'on doit le mécanisme fameux du célèbre lithotriteur, Raoul Mathieu a su maintenir la réputation de la maison fondée par son père, grâce à des inventions très dignes d'intérêt et à la création de modèles nouveaux, dont beaucoup demeureront longtemps encore.



M. Raoul Mathieu (Paris).

C'est en 1889, lors de l'Exposition, que nous sommes, pour la première fois, entré en relations avec ce fabricant, déjà très connu : nous étions alors interne chez M. le Pr Verneuil, et avions assumé la lourde charge de publier le *Guide médical* de l'Exposition. On trouvera dans ce volume (1) toute la série des instruments, dus à Mathieu, qui figurèrent alors dans sa vitrine. Nous nous bornons à rappeler *l'articulation* nouvelle qu'il avait imaginée, et la transformation opérée dans les *manches* devenus entièrement métalliques.

Quatre années plus tard, en 1893, nous avions encore pour collègue, comme Commissaire rapporteur à l'Exposition de Chicago, M. Raoul Mathieu, qui, à son retour, publia une courte relation de la mission qui lui avait été confiée sous les auspices du Ministre du Commerce (2).

Lors de l'Exposition de 1900, nous nous étions encore retrouvés dans les Comités d'organisation et d'installation. L'on se souvient du succès qu'y avait eu la vitrine d'appareils modernes de cette maison et son exposition rétrospective (3).

L'espace nous manque pour insister sur la caractéristique de ces longs efforts, et nous renvoyons le lecteur désireux de se renseigner plus amplement sur la carrière de ce travailleur à nos précédentes publications. Mais nous avons tenu, à l'occasion de ce douloureux événement, à redire à son fils, qui certainement saura continuer les excellentes traditions de la maison, que le nom de Raoul Mathieu restera dans la mémoire des écrivains chirurgicaux de ce temps, comme dans celle de tous les opérateurs français, qui chaque jour utilisent ses bienfaisantes créations. M. B.

61:92
M. le Dr BLEICHER (de Nancy).

M. le Pr Bleicher, directeur de l'Ecole supérieure de pharmacie de Nancy, vient d'être assassiné. M. Raymond Four, pharmacien, qui avait été frappé de contravention pour avoir mis en vente du quinquina de mauvaise qualité, se rendit une après-midi à l'Ecole de pharmacie, où il demanda à parler à M. Bleicher, directeur de cette Ecole. Il le pria de faire lever la contra-

(1) Baudouin (Marcel). — *Guide médical à l'Exposition de 1889.* Tome I : Instruments de Chirurgie. Paris, in-8°. — Voir la description de l'Exposition Mathieu, p. 24-40, 16 figures.

(2) Mathieu. — Rapport sur l'Exposition de Chicago (*Instr. de Chir.*). — Paris, 1893, Impr. nat., in-4°.

(3) *Gaz. médic. de Paris*, 1900, p. 254, 386, 506, 517. — *Semaine médicale*, Paris, 1900, 25 juillet.

vention. M. Bleicher répondit que cela ne le regardait pas, que la contravention avait été dressée par M. le président de la Commission de l'inspection de pharmacie. Une altercation éclata entre les deux interlocuteurs, et à un moment donné, M. Four tira de sa poche un revolver et fit feu à bout portant sur M. Bleicher, qui eut l'aorte tranchée. Une hémorragie abondante se produisit ; la mort suivit. M. Four se tira alors un coup de revolver à la tempe droite et mourut un peu après sa victime.

Né à Colmar en 1838, M. le Dr Bleicher s'était fait une place honorable dans la science française par ses nombreux, savants et patients travaux ayant trait à l'histoire naturelle, et surtout par les recherches qu'il poursuivait depuis de nombreuses années sur la géologie de l'Alsace, de la Lorraine, des Vosges et de l'Est de la France.

Ancien médecin-major de notre armée d'Afrique, docteur en médecine et docteur ès-sciences, il avait quitté, vers 1877, le service actif pour entrer dans l'enseignement des Facultés et avait été nommé professeur d'histoire naturelle à l'Ecole de pharmacie de Nancy. En novembre dernier, il avait été nommé directeur de cet établissement, en remplacement du professeur Schlagdenhauffen, atteint par la limite d'âge, et, au dernier renouvellement, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique pour les Écoles de pharmacie. M. Bleicher était correspondant de l'Académie de Médecine depuis 1895 pour la section de physique et chimie médicales. C'était un érudit très populaire, car il aimait à diriger des excursions organisées par les sociétés lorraines, et les membres du dernier Congrès des Sociétés savantes, tenu en avril dernier à Nancy, ont eu en lui un guide précieux. Le défunt, chevalier de la Légion d'honneur, laisse une veuve sans enfants.

Les obsèques de M. Bleicher ont donné lieu à une manifestation imposante. Une foule immense, très respectueuse, escortait les délégations de tous les corps constitués et de toutes les administrations. Le défunt ayant été médecin-major, chaque régiment de la garnison avait envoyé une délégation d'officiers. La musique du 79e a joué la marche de Chopin. Au cimetière de Préville, des discours ont été prononcés par M. le Pr Godfrin, au nom de l'Ecole de Pharmacie, par M. Gasquet, recteur, par M. Guillemin, chef du service de santé du 20e corps d'armée, par M. Joucla-Pelonx, préfet, par M. Mengin, président de l'Académie Stanislas, par M. Kuntz, au nom de l'École de Pharmacie de Paris, par M. Pfister, président de la Société de Géographie de l'Est, par M. Dorez, président de l'Association des pharmaciens, par M. Bruniz, au nom des étudiants en pharmacie, et par le président de l'Association générale des étudiants.

613 (09)

M. R. FOUR, pharmacien (Nancy).

M. Raymond Four, qui vient de tuer M. le Dr Bleicher, était âgé d'environ trente-cinq ans. Il avait fait ses études à l'Ecole de Paris et était établi à Nancy depuis 1889. Il laisse une veuve et un enfant. M. Four avait été convoqué un samedi au commissariat de police, pour signer le procès-verbal de la saisie des produits pharmaceutiques signalés par la Commission spéciale d'inspection, dont M. Bleicher était le président. Au moment où M. Four se présenta au cabinet du directeur de l'Ecole de pharmacie, il était donc sous le coup de poursuites correctionnelles.

Voici les faits : La Commission d'inspection de pharmacie, présidée par M. Godfrin, professeur, accompagnée par M. Besson, commissaire de police, se présentait un jour chez M. Raymond Four, comme elle le fait chez tous ses collègues, du reste, à l'effet d'inspecter ses produits. Au cours de cette inspection, un échantillon de quinquina fut saisi par la Commission et emporté pour être analysé. M. Besson dressait son procès-verbal pendant que l'échantillon type prélevé était apporté à l'Ecole de pharmacie, pour y être analysé. M. Raymond Four parut fort ennuyé de cette saisie. Il vint trouver M. Bleicher, pour lui demander si l'analyse du produit saisi était terminée et pour lui fournir en même temps ses explications. M. Bleicher ne put rien promettre, ne connaissant pas encore exactement le résultat de l'analyse ; il le connut dans la soirée. Résolu, en homme intègre, à faire son devoir vis-à-vis de M. Four comme il l'aurait fait vis-à-vis de ses autres collègues, il ne cacha point parmi son entourage qu'il était disposé à faire un rapport longuement motivé. M. Four supplia M. Bleicher d'intervenir et d'empêcher que des poursuites eussent lieu. M. Bleicher lui répondit qu'il ne pouvait rien, n'étant chargé d'aucune saisie.

La femme de M. Four, qui le voyait dans un état d'agitation impossible à décrire, ne voulut pas le laisser sortir seul. Elle l'accompagna ainsi que sa mère. Tous trois prirent place dans une voiture et partirent pour l'Ecole de pharmacie. Pendant que Mme Four et sa mère attendaient dans la voiture, devant l'Académie, M. Four pénétrait à l'intérieur ; il était alors deux heures trois quarts. Arrivé à l'école, il demandait M. Bleicher ; le garçon lui répondit qu'il était à son cabinet. Sans rien dire, M. Four monta et pénétra dans le cabinet. Que se passa-t-il entre ces deux hommes ? Nul ne le sait, puisque les deux acteurs de ce drame sans témoins ne sont plus. On suppose qu'après avoir vainement supplié, M. Four, désespéré, a tiré sur M. Bleicher, et qu'ensuite il se fit sauter la cervelle.

LES LIVRES NOUVEAUX.

617.32

Recherches anatomiques, cliniques et opératoires sur les fosses nasales et leurs sinus; par Sieur et Jacob. — Paris, J. Rueff, 1901, in-8°, XXVII-549 p., 220 fig. par Tricot.

Ce beau livre, précédé d'une préface du Dr Luc, et dont les illustrations sont dues à un major de la garde républicaine, a été couronné en 1900 par l'Académie de Médecine (prix Alvarenga de Piauby). Il faut féliciter de suite les auteurs, tous deux médecins militaires très distingués.

L'ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend l'étude des fosses nasales proprement dites : cloison, cornets, méats et orifices. Dans la seconde sont décrits le labyrinthe ethmoïdal, les sinus sphénoïdaux, frontaux et maxillaires. Les descriptions ont ceci de spécial que les détails anatomiques sont mélangés avec les déductions cliniques et opératoires ; mais il s'agit bien plutôt là d'un ouvrage de pathologie externe que d'anatomie topographique.

Presque tous les dessins sont originaux et ont été exécutés d'après des préparations présentées à la Société anatomique et déposées au Val-de-Grâce : ce qui n'est peut-être pas une qualité aussi méritante que le pensent les auteurs, car il existe ailleurs d'excellentes figures qu'il eût été bon de reproduire ici, au moins à titre historique et pour reconnaître la valeur de certaines publications antérieures. A force de vouloir être original, on finit parfois par devenir un peu injuste, et nous ne pensons pas que, dans les ouvrages destinés à être classiques, il ne faille pas tenir le moindre compte des figures anciennes, quand elles sont excellentes.

La partie matérielle de l'ouvrage est aussi digne d'éloges et il faut adresser à l'éditeur des compliments mérités par la parfaite exécution de ce traité de rhinologie d'un genre un peu nouveau, mais en tout cas très digne de la haute récompense qu'il a obtenu.

617.38

Traitement de la coxalgie par la mécanothérapie sans immobilisation au lit; par Archambaud (Paul). — Paris, *Rev. méd.*, 1901, in-8°.

Dans cette plaquette, l'auteur rapporte qu'il a soigné par la mécanothérapie, sans immobilisation, 71 coxalgiques à diverses périodes ; il n'a eu qu'un décès, dont il donne l'observation. La brochure renferme en outre la relation de deux cas typiques, déjà anciens, suivis de guérison. Il conclut de ces faits que le mode de traitement qu'il préconise conserve à l'enfant ses forces. Mais il est indispensable qu'il soit surveillé avec soin, pour conserver aux organes leur fonctionnement normal. La guérison est la règle.

613.49

Igiene della bocca e dei denti (*Nozioni elementari di Odontologia*); par L. Gouilliaux (Parme). — Milan, U. Hoepli, 1 vol. XIII-300 p. ; 200 fig.

S'il est vrai que les dents contribuent à notre bien-être, s'il est vrai que la plus grande partie des germes infectieux pénètrent dans notre organisme par la bouche, il est évident qu'agir de façon à ce que la bouche et les dents se conservent toujours saines est une excellente précaution. La manière d'arriver à ce desideratum est donnée par le manuel de L. Goulliaux. Son travail en réalité se divise en trois parties : 1° Explication des fonctions qui s'accomplissent dans la bouche (anatomie buccale et dentaire, structure et développement des dents) ; 2° Les deux dentitions, anomalies qui leur sont propres, et moyens prophylactiques et hygiéniques ; 3° Description rapide des microbes infectieux, et des principales affections buccales, hygiène de la bouche et des dents ; dans cette dernière partie et dans le dernier chapitre, on étudie les industries, dans lesquelles l'ouvrier peut être menacé par l'intermédiaire de la bouche.

Ce manuel se termine par un supplément où se trouvent de nombreuses formules de dentifrices et une bibliographie étendue.

615

Manuels de Thérapeutique clinique; par G. Lemoine et Baudry, Malherbe, Béal, Barbe et Baudouin (Maladies spéciales). — Paris, Vigot fr., 1901, in-8°.

M. Lemoine (de Lille) a entrepris la publication d'une série de Manuels de Thérapeutique clinique, dont un volume vient de paraître ; il a trait aux maladies des yeux, du nez et des oreilles, de la bouche, des dents et de la peau. Cet assemblage étonne un peu ; et on peut se demander pourquoi on n'a pas réservé pour un autre tome les maladies de la peau qui n'ont rien de chirurgical et qu'il aurait peut-être mieux valu placer à côté de la neuropathologie.

Au demeurant, il ne s'agit là que d'une suite d'articles de vulgarisation, qui ont pour mérite d'être courts et volontairement limités aux parties essentielles de la médecine. Dans ces conditions, il n'est pas douteux qu'un succès brillant de librairie viendra couronner d'aussi appréciables efforts ; et on nous pardonnera de ne pas insister davantage, car de tels livres ne

sont pas possibles à résumer, à moins de vouloir faire une table des matières et encore !

Tous nos vœux accompagneront ceux du directeur de l'œuvre et de l'éditeur.

615.79

Climat et eaux minérales d'Espagne; par LABAT (A.). — Paris, J.-B. Baillière et fils, 1901, in-8°.

Intéressante plaquette de l'un des doyens de l'hydrologie française, dédiée à la régente d'Espagne, avec ces mots : *« Fortia que adversis opponere pectora rebus »*, et une préface en espagnol.

Après des données d'ensemble sur l'hydrologie espagnole, on trouvera là la description des principales stations de ce pays : Panticosa, Le Puda, Agueda, les eaux d'Aragon, d'Andalousie, etc. Un chapitre est réservé aux eaux purgatives. Il serait bon que l'on fasse un travail analogue pour le Portugal, dont les eaux sont très mal connues. Cet ouvrage est exécuté sur le plan de tous les travaux du Dr Labat, tous très pratiques et très instructifs. [A.P.S.]

Variétés et Anecdotes.

61.07

Les Femmes médecins, professeurs de Chirurgie, à l'Étranger.

Mlle le Dr M. J. MARGLER (Chicago).

Marie-Joséphine MARGLER, Dr en médecine, doyen de la *« Northwestern Univ.-Woman's Med. School* de Chicago (Ill.), est décédée le 17 mai 1901. Elle était professeur de clinique et de gynécologie opératoire à l'Ecole dont elle était doyen. Au moment de sa mort, notre estimée collègue remplissait encore à l'hôpital plusieurs fonctions importantes.

Elle était d'ailleurs célèbre aux Etats-Unis par ses succès en chirurgie abdominale.

Elle avait obtenu ses grades en 1879, au collège dont elle était devenue la Directrice. Avant d'occuper ce dernier poste, elle avait été, pendant plusieurs années, attachée à cette institution comme secrétaire.

On doit à cette habile praticienne des travaux importants, en particulier sur les opérations pratiquées sur les trompes (*Med. a. Surg. Rep.*, 1893), sur l'utérus et les ovaires (*Chic. Med. Rec.*), etc. Elle a publié entre autres : *A Guide to the study of gynæcology* (1892, 154 p.); *History of the Woman's Med. College of Chicago* (1893) ; et en collaboration avec Ch. W. Earle : *Diseases of the Newborn (Am. Textbook of Obst.)*.

C'était l'une des femmes médecins les plus distinguées des Etats-Unis ; et, jusqu'à présent, l'Europe n'a pas encore eu d'opérateurs femmes de cette trempe. M. B.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61 (07)]

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 24 AU 29 JUIN 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi* 24, à 9 h. du matin. — 5e (Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Gley (censeur). — 1er (Doctorat, oral.) : MM. Rémy, Retterer, Reynier ; Delens (censeur), Heim. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Hôtel-Dieu : MM. Tillaux, Tuffier, Delbet ; Hayem (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Segond, Broca (Aug.). — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Teissier ; Lejars. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Necker) : MM. Pozzi, Legueu, Mauclaire ; Brissaud (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Kirmisson, Reclus, Walther ; Méry.

Mardi 25. — 1er (Doctorat, oral.) : MM Rémy, Langlois, Thiéry ; Hanriot (censeur). — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Budin, Pozzi, Quénu. — 3e (1re partie, oral, A. R.) : MM. Berger, Richelot, Bonnaire. — 3e (2e partie, oral, N. R.) : MM. Debove, Proust, Vaquez ; Thoinot. — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Joffroy, Roger ; Hutinel (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Achard, Dieulafoy, Thiroloix. — 3e (Définitif, Officiat, Hôtel-Dieu) : MM. Raymond, Albarran, Wallich ; Dupré. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Campenon ; Le Dentu (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Hallopeau, Charrin. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Grancher, Troisier, Ménétrier ; Marfan.

Mercredi 26, à 9 h. du matin. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Hanriot (censeur). — 1er (Oral, N. R.) : MM. Rémy, Reynier, Retterer ; Gley (censeur). — 3e (2e partie, oral, N. R.) : MM. Hayem, Gaucher, Wurtz ; André. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Pitié) : MM. Kirmisson, Delens, Leguen ; Fournier (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Pitié) : MM, Pozzi, Reclus, Delbet ; Walther.

Jeudi 27. — 1er Sage-femme (2e classe) : MM. Bar, Gley, Marfan ; Pozzi (censeur). — 2e (Doctorat) : MM. Retterer, Chassevant, Langlois. — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Budin, Campenon, Thiery. — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Le Dentu, Schwartz, Bonnaire. — 3e (2e partie, A. R.) : MM. Hutinel, Gilbert, Charrin. — 3e (2e partie, Oral, N. R). : MM. Cornil, Achard, Ménétrier ; Weiss.

Vendredi 28, 9 h. du matin. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Heim (suppléant). — 4e (Doctorat) : MM. Pouchet, Thoinot, Wurtz ; Hanriot (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Charité) : MM. Delens, Reclus, Delbet : Tillaux. — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Charité) : MM. Pozzi, Walther, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Hayem, Brissaud, Méry ; Gaucher. — 5e (1re partie, Chirurgie, 1re série, Necker) : MM. Kirmisson, Lejars, Broca (Aug.) ; Terrier (censeur). — 5e (1re partie, Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Reynier, Segond, Legueu ; Widal.

Samedi 29. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, A. R.) : MM. Pozzi, Schwartz, Albarran ; Broca (André). — 5e (2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Chantemesse, Gilbert, Vaquez : Cornil (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Joffroy, Achard, Roger ; Ménétrier. — 5e (1re partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Le Dentu, Richelot, Quénu ; Berger (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Beaujon) : MM. Debove, Troisier, Marfan. — 5e (2e partie, 2e série, Beaujon) : MM. Hutinel, Hallopeau, Thiroloix ; Widal. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Wallich ; Chassevant (suppléant).

THÈSES. — *Mercredi* 26. — Mlle Gueller : *Métrorragies chez les jeunes filles* ; MM. Tillaux, Terrier, Lejars, Broca (Aug.). — M. Delage : *L'hystérectomie abdominale dans le traitement des lésions inflammatoires des annexes de l'utérus* ; MM. Terrier, Tillaux, Lejars, Broca (Aug.). — M. Boiguier : *Origine et traitement de la fièvre typhoïde (Etude historique et pratique)* ; MM. Landouzy, Brissaud, Widal, Desgrez. — M. Pinault : *Formes frustes de la méningite cérébro-spinale épidémique (Cysto-diagnostic du liquide céphalo-rachidien)* ; MM. Brissaud, Landouzy, Widal, Desgrez.

Jeudi 27. — M. Tarrade : *Considérations sur l'hygiène dentaire dans les établissements d'enseignement* ; MM. Brouardel, Proust, Wurtz, Thoinot. — M. Lucien de Montille : *Le vaccin et l'épidémie actuelle de variole* ; MM. Proust, Brouardel, Wurtz, Chassevant. — M. Carré : *Contribution à l'étude des propriétés antithermiques de l'aspirine* ; MM. Dieulafoy, Dehove, Teissier, Vaquez. — M. Tulhondjian : *De la maladie d'Addison et de sa forme fruste prolongée à mélanodermie primitive* ; MM. Debove, Dieulafoy, Teissier, Vaquez. — M. Benelli : *Contribution à l'étude du bain froid* ; MM. Dehove, Dieulafoy, Teissier, Vaquez. — M. Pioro : *De la spermatorrhée* ; MM. Guyon, Berger, Richelot, Albarran. — M. Sullerot : *Contribution à l'étude du traitement des pleurésies purulentes* ; MM. Berger, Guyon, Richelot, Albarran. — M. Buvat : *Des sérums artificiels dans le traitement des maladies mentales* ; MM. Joffroy, Chantemesse, Thiroloix, Dupré. — M. Mathieu : *Etudes sur les infections générales aiguës par le staphylocoque pyogène* ; MM. Chantemesse, Joffroy, Thiroloix, Dupré.

Concours pour l'Adjuvat. — Ce concours vient de se terminer par la nomination de MM. LECÈNE, DESJARDIN, BAUMGARTNER, HUGUIER et AUFFRET, anciens internes des hôpitaux.

Prix proposés pour l'année 1901. — Parmi les prix à décerner pour l'année 1901, deux comportent des questions posées d'avance ; nous les donnons ci-dessous. Prix Corvisart : *Recherches sur les faits relatifs à l'influence de l'hérédité paternelle de la syphilis.* Prix Saintour : *Valeur séméiologique des variations leucocytaires.*

Legs Marjolin. — Par testament en date du 1er novembre 1894, M. le Dr MARJOLIN (René-Nicolas) a légué, à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, une somme dont le revenu est de 5,161 francs. Ce revenu sera « affecté, « chaque année, au remboursement des frais « d'inscriptions d'étudiants en médecine français, internes ou externes des hôpitaux de Paris, s'étant fait remarquer par leur zèle, leur « exactitude, et ayant recueilli avec soin des « observations dans leurs services. » (Extrait du testament). MM. les internes et externes français des hôpitaux de Paris, qui désirent profiter du legs Marjolin, devront déposer, au secrétariat de la Faculté, avant le 1er août de chaque année, une demande (timbre de 0 fr. 60), adressée à M. le Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, et accompagnée des certificats qui devront être revêtus du visa de MM. les Directeurs des établissements auxquels les élèves sont attachés en qualité d'interne ou d'externe. Peuvent seuls bénéficier du legs les internes et externes français des hôpitaux de Paris qui prendraient régulièrement ou trimestriellement leurs inscriptions, et qui seraient en cours régulier d'études. En conséquence, le legs Marjolin ne peut s'appliquer ni aux inscriptions cumulatives, ni aux inscriptions rétroactives. Le legs n'est attribué que pour une année scolaire ; il est renouvelable pour les années suivantes.

Laboratoire de Psychologie expérimentale de l'Ecole des Hautes-Etudes. — Asile de Villejuif (Tramway Châtelet-Villejuif, départ à 1 h. 45). M. le Dr COLIN, Médecin de l'Asile d'aliénés criminels de Gaillon, fera, le samedi 22 juin, à 3 heures, une conférence sur *Les aliénés criminels.*

Ecole de Médecine de Grenoble. — A la suite du concours qui vient de se terminer, M. le Dr J. TERMIER, ancien interne des hôpitaux de Lyon, a été nommé professeur suppléant.

Ecole de Médecine de Besançon. — M. DIETRICH est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de Physiologie.

Ecole de Médecine de Dijon. — M. ABRANT est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux de Médecine opératoire.

Universités anglaises. — Le milliardaire américain Carnegie a donné 4 millions de francs aux quatre Universités écossaises d'Edimbourg, Glasgow, Saint-Andrews et Aberdeen, pour donner des bourses aux étudiants écossais pauvres.

Les Femmes-Médecins en Allemagne. — Les gouvernements confédérés allemands négocient, en ce moment, un accord tendant à l'admission des femmes à tous les examens dans les Facultés de Médecine. On ne doute pas du résultat, qui sera tout à l'avantage des étudiantes. Les Conseils d'Université se sont déjà prononcés, mettant fin, en publiant l'avis suivant, au différend qui avait éclaté récemment entre étudiants des deux sexes : « Contrairement à ce qu'on a osé prétendre, la participation des étudiantes à l'enseignement clinique n'a porté aucune atteinte à la décence ni à l'ordre. La moralité et la rigueur scientifique des cours n'ont souffert sous aucun rapport, et il n'a été fait tort aux étudiants en quoi que ce soit. La Faculté déplore hautement l'animosité manifestée à l'égard des étudiantes. La conduite de celles-ci n'y a jamais fourni le plus léger prétexte ».

L'admission des élèves de l'enseignement moderne aux études médicales en Suisse. — Malgré les vœux et les protestations des Sociétés et des Chambres médicales, le Conseil fédéral vient de décider que les élèves de l'enseignement moderne seront admis aux études médicales. Ceux des *Realgymnasien* auront le droit de demander leur immatriculation sans autres formalités que la présentation de leur diplôme ; mais les élèves des *Oberrealschulen* devront passer, en outre de l'examen de sortie subi avec succès, un examen spécial portant sur le latin (*Sem. méd.*).

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *L'erreur d'une infirmière à Lariboisière.* — On sait que M. Boucard a été chargé par le Parquet d'instruire contre une infirmière de Lariboisière dont une erreur commise au mois d'avril dernier, dans la préparation d'une médication prescrite, amena la mort de deux malades, et compromit la santé de trois autres. Mais, à la suite du dépôt du rapport du Dr Thoinot, M. Boucard a également inculpé la surveillante et le Directeur de l'hôpital Lariboisière.

Classement général et répartition dans les services hospitaliers de MM. les Elèves-Internes en pharmacie pour l'année 1901-1902. — MM. les Elèves internes en pharmacie actuellement en fonctions, et ceux qui seront nommés à la suite du concours de cette année, sont prévenus qu'il sera procédé, aux jours et heure fixés ci-après, à l'Amphithéâtre de l'Administration centrale, avenue Victoria n° 3, à leur classement et à leur répartition dans les Etablissements hospitaliers pour l'année 1901-1902, savoir : Pour MM. les internes de 2e, 3e et 4e années, le mardi 25 juin, à deux heures ; Pour MM. les internes de 1re année, le mercredi 26 juin, à deux heures. MM. les Élèves devront se présenter eux-mêmes pour retirer leur carte de placement sans laquelle ils ne seraient pas admis dans les Établissements. Ils seront appelés dans l'ordre de leur réception au concours.

Assistance publique de Paris. — Le Conseil municipal de Paris a repris la discussion commencée sur le fonctionnement des services de l'Assistance publique. M. Ambroise Rendu a signalé diverses économies à réaliser sur les dépenses d'administration, sur la consommation des objets de pansement, sur les prix de journée d'hôpital, etc. Puis, envisageant les ressources dont dispose l'Assistance publique, il se demande comment celle-ci pourra faire face aux besoins de sa clientèle toujours plus grande, clientèle augmentée encore par les habitants de la banlieue et même de province qui viennent, sans droit, se faire soigner à Paris. M. Rendu pense qu'il faudra rechercher les moyens, soit d'écarter des hôpitaux ceux qui n'y devraient pas entrer, soit d'obtenir de l'Etat un concours pécuniaire légitimement dû.

Assistance à Lyon. — *Concours de médecins du dispensaire.* — Ce concours s'est terminé par la nomination de MM. les Drs Levrat, Cade et Voron.

Hospices de Marseille. — Les hospices de Marseille viennent de recevoir de M. Blanc, entrepreneur, une somme de 100,000 francs et une propriété.

Hôpital turc à Berlin.— Le sultan a fait don à la ville de Berlin d'un pavillon pour les malades, qu'il se propose de faire construire et dont le plan, exécuté par l'architecte du sultan, M. Ianko bey, avec l'aide des médecins Muhlig et Comburuglu, a été envoyé ces jours-ci à l'empereur Guillaume II.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Election d'un Associé national.* — L'Académie a procédé à l'élection d'un membre associé national. La Commission avait placé les candidats dans l'ordre suivant et porté: En 1re ligne, M. Heurtaux (de Nantes); en 2e ligne, M. Paulet (de Montpellier); en 3e ligne, M. Thomas (de Tours). Au premier tour de scrutin, M. le Pr Heurtaux a été nommé à la grande majorité des suffrages. M. le Dr Heurtaux est un chirurgien très connu et un clinicien du plus grand mérite ; il est l'auteur de nombreux travaux du ressort de la pathologie externe et de la médecine opératoire, dont beaucoup ont paru dans les *Archives provinciales de Chirurgie.* Nous avons personnellement connu ce maître à Nantes et nous tenons à le féliciter de ce succès très mérité.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Par décision ministérielle du 31 mai 1901, ont été désignés : MM. les médecins-majors de deuxième classe Gilbert, pour les hôpitaux militaires de la division de Tunisie ; Barrière, pour le 4e de spahis. MM. les médecins aides-majors de première classe Blan, Rousset, Spire, Pigeon, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; Béranger, Chaudoye, Trille, pour les hôpitaux militaires de la division de Constantine.

Les approvisionnements de réserve du Service de Santé. — Une note ministérielle porte qu'à la suite de chaque visite semestrielle des approvisionnements de réserve du Service de Santé entreposés dans les corps de troupe, les conseils d'administration de ces corps devront aviser sans retard des avaries ou déficits constatés le sous-intendant militaire qui établira après vérification un procès-verbal statuant sur les responsabilité engagées.

Pensions de retraite. — Le gouvernement a présenté, le 14 mai 1901, à la Chambre des Députés, un projet de loi qui a pour but de modifier dans un sens plus équitable l'article 1er de la loi du 15 avril 1885 sur les pensions militaires. Ce projet a été renvoyé à la Commission de l'armée ; il intéresse les médecins.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe Cassien, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Courbet* (escadre du Nord), en remplacement de M. Barillet, promu médecin de première classe. M. Cassien devra rejoindre son poste dans les délais réglementaires. M. Barillet est appelé à servir, dans son nouveau grade, au port de Brest. — Par arrêté du ministre des colonies, M. Marmey, médecin de 2e classe des colonies, a été inscrit d'office au tableau d'avancement pour le grade de médecin de 1re classe des colonies (campagne de Chine). — M. le médecin principal Michel, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Brennus*, qui entrera en armement à Toulon le 1er juin prochain. — M. le médecin de première classe Damany, du port de Cherbourg, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire-archiviste du Conseil de Santé au chef-lieu du IIIe arrondissement maritime. — Par décret en date du 31 mai, ont été promus dans le Corps de Santé de la Marine : Au grade de médecin principal : M. le médecin de première classe Roux, en remplacement de M. Esclangon, retraité. — Au grade de médecin de première classe: M. le médecin de deuxième classe Rousseau, en remplacement de M. Roux, promu. — Par décret de même date, M. Esclangon a été nommé médecin principal dans la réserve de l'armée de mer, pour compter du 1er juin 1901. — M. le médecin de première classe Seguy, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Latouche-Tréville* (escadre de la Méditerranée), en remplacement de M. Roux, promu médecin principal, et qui est appelé à servir au port de Cherbourg. — M. le médecin de deuxième classe Bernal, du port de Rochefort, est désigné pour l'*Isère*, en remplacement de M. Rousseau, promu médecin de première classe, et qui est appelé à servir à Lorient. — M. le médecin de première classe Ardeber, du port de Rochefort, est désigné, par application de l'article 37 de l'arrêté du 15 avril 1899, pour aller concourir au service général du port de Toulon et sera embarqué en corvée sur le *Lavoisier*, qui entrera en armement pour essais le 15 juin courant.

École de Médecine navale. — Très prochainement s'ouvrira le Concours d'admission à l'École de Médecine navale et, fait à noter, on ne sait pas encore le nombre de places qui seront offertes aux candidats. L'École de Médecine navale de Bordeaux, en raison de son enseignement spécial, prépare les étudiants en médecine et en pharmacie aussi bien pour le Corps de Santé de la Marine que pour le Corps de Santé des colonies et doit continuer cette préparation pour le Corps de Santé de l'armée coloniale, ainsi qu'il en a été décidé par le vote de la loi du 6 juillet. Chaque année, avant le concours, les deux départements intéressés indiquaient pour chacun des corps le nombre des candidats à admettre, tant pour la marine et tant pour les colonies; mais cette année il ne peut en être ainsi ; la marine a fixé en ce qui la concerne le nombre des admissions. Mais quels sont les besoins du recrutement du Corps médical de l'armée coloniale ? C'est ce que personne encore ne peut déterminer, le corps de santé de l'armée coloniale n'étant pas encore organisé. Depuis un mois environ, un décret organique de ce Corps a été établi par les soins du ministère de la Guerre ; il tient un compte égal des droits des médecins des deux départements appelés à le former ; mais ce décret, qui a été signé par le Ministre de la Guerre et le Ministre de la Marine, attend encore la signature du Ministre des Colonies. Ce retard ne peut qu'être fort préjudiciable au recrutement des officiers du Corps de Santé de l'armée coloniale.

Médecins sanitaires maritimes. — A la suite des examens de la Santé, à Marseille, sont proposés à M. le Ministre de l'Intérieur, pour être inscrits au tableau des médecins sanitaires maritimes: MM. Aoust, Bènes, Bertholin, Blanc-Salites, Csambard, Cousin, Deramé, Herrenschmidt, Lhéritier de Chazelles, Petit, Pitrat, Soulié.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 22e semaine, 1,005 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (1,025), mais encore un peu supérieur à la moyenne ordinaire de la saison. Les maladies de l'appareil respiratoire présentent une fréquence normale. La fièvre typhoïde a causé 9 décès (la moyenne est de 8). La variole a causé 10 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés est revenu au chiffre de 75. La rougeole, qui, jusqu'à présent s'était montrée beaucoup plus discrète qu'elle ne l'est ordinairement en mai, s'est élevée brusquement ; elle a causé 36 décès (au lieu de 11 la semaine dernière). La moyenne ordinaire des semaines de mai est de 30. La scarlatine a causé 2 décès, la coqueluche 11, la diphtérie 12. Ces chiffres s'éloignent peu de la moyenne. Malgré la chaleur, la diarrhée infantile n'a pas augmenté. Elle a causé 34 décès de 0 à 1 an (la moyenne est 32). Il y a eu 42 morts violentes, dont 13 suicides. On a célébré à Paris 476 mariages. On a enregistré la naissance de 1,117 enfants vivants (562 garçons et 555 filles), dont 840 légitimes et 307 illégitimes. Parmi ces derniers, 49 ont été reconnus immédiatement.

Exercice illégal de la Médecine. — Dans sa séance du 8 juin 1901, la Conférence du stage des avocats à la Cour de cassation a discuté la question suivante: « Les soins donnés par un magnétiseur constituent-ils nécessairement des faits d'exercice illégal de la médecine? » La Conférence a adopté l'affirmative (*Sem. Méd.*).

Responsabilité des Directeurs de Maisons de Santé. — La première Chambre du Tribunal civil, présidée par M. Baudouin, vient de déclarer mal fondée l'opposition faite par M. le Dr Duhamel au jugement qui l'avait condamné par défaut à payer 10.000 fr. de dommages-intérêts aux parents d'une neurasthénique, Mlle Marguerite Gateau, laquelle se pendit dans les water-closets de l'établissement de santé dont il est le directeur. Le tribunal maintient la condamnation prononcée, attribuant le suicide de Mlle Gateau à un défaut de surveillance (*Temps*).

Empoisonnement par les gâteaux. — La mort d'une Mme veuve S... est due à un empoisonnement par des gâteaux. L'enquête ouverte par M. le commissaire de police a, en effet, appris à ce magistrat que toutes les personnes qui avaient acheté chez un pâtissier incriminé des *éclairs* ou des *saint-honoré à la crème*, le jour de l'Ascension, avaient éprouvé de graves malaises. Quelques-unes d'entre elles ont été dans un état alarmant.

Cet empoisonnement, qui a eu lieu dans le quartier St-Vincent-de-Paul, à Paris, a soulevé de nouveau la question de l'intoxication par les bassines et casseroles en cuivre. La bassine dont se servait le garçon pâtissier était nettoyée chaque jour avec du vinaigre et du sel de cuisine, puis rincée soigneusement avant qu'on y battît en neige les œufs des saint-honoré. Et l'on suppose que c'est peut-être parce que le rinçage avait été mal fait que l'accident s'est produit. Il sera difficile de le démontrer, après plusieurs jours écoulés. Mais ce n'est pas la première fois que des cas d'empoisonnement par la crème de saint-honoré se produisent; et un cas analogue remonte à 1881. Plusieurs personnes avaient aussi été gravement malades après avoir mangé des saint-honoré. Le Dr Deltbil, de Nogent, émit l'opinion que, les pâtissiers employant de l'alun ammoniacal pour blanchir leur crème, c'était cet alun qui en contact avec le cuivre avait formé du sulfate de cuivre et causé tout le mal. Mais M. le Dr Galippe, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine, combattit cette assertion, en faisant observer que, d'abord, très peu de pâtissiers employaient de l'alun, puisque, s'en servissent-ils, le sulfate de cuivre ammoniacal ne pouvait être cause des accidents, car on l'emploie en médecine, à une dose assez forte, pour combattre certaines affections (maladies nerveuses, névralgies, etc.). Or, s'il s'en était trouvé dans la crème des saint-honore, c'eût été à dose très faible, donc absolument inoffensive.

Et M. Galippe, refusant d'admettre que la bassine en cuivre employée par le pâtissier fût pour quelque chose dans les empoisonnements constatés, terminait ainsi : « Nous ferons observer qu'avant la découverte des ptomaïnes on attribuait invariablement au cuivre les intoxications produites par les substances alcaloïdiques. Le lait, si longtemps considéré comme le plus innocent des aliments, est regardé aujourd'hui comme un excellent terrain de culture pour les vibrions, les algues et les champignons microscopiques. On sait encore depuis peu que, grâce à certains organismes inférieurs, il peut se développer soit dans l'économie tout entière, soit dans le tube digestif, des fermentations secondaires produisant de véritables accidents toxiques, contre l'invasion desquels les vomissements et la diarrhée sont souvent des moyens de défense suffisants. C'est peut-être dans cette voie qu'il faudrait diriger les recherches, en présence d'un accident analogue à celui observé ».

Peste. — *Le Cap.* — Un nouveau cas de peste a été signalé. On a trouvé un cadavre de pestiféré. Le rapport officiel de la peste jusqu'au 1er juin signale : 681 cas, dont 173 parmi les Européens. A Port-Elisabeth, il y a eu jusqu'ici 7 cas.

Egypte. — On assure qu'il s'est produit 7 cas de peste à Zagazig et 1 décès, et 1 à Minieh, près du Caire. On a enregistré en Egypte depuis le 7 avril 7 décès dûs à la peste ; 11 cas de peste sont actuellement traités dans les hôpitaux.

Hong-Kong. — Le Colonial Office a reçu la dépêche suivante de Hong-Kong : Il s'est produit, pendant la semaine finissant le 1er juin, 215 cas de peste et 204 décès.

Peste bovine. — Suivant des avis du pays des Basutos, la peste bovine s'est déclarée dans cette région, et toutes les communications avec l'Etat d'Orange sont interdites. On prend les mesures prophylactiques les plus rigoureuses. La surexcitation est grande.

La Dysenterie chez l'éléphant. — On annonce la mort subite, à la suite d'une attaque de dysenterie, du fameux éléphant Archie, sur lequel le roi Edouard VII voyagea pendant sa visite aux Indes.

DIVERS [61]

Les Médecins artistes. — Nous apprenons que, sur l'initiative du poète Jean Lahor, *alias* Dr Cazalis (d'Aix-les-Bains), une « Société pour la protection des paysages de France » est sur le point d'être fondée. En agissant sur l'opinion, en développant par les multiples moyens de propagande habituelle (enquêtes, circulaires, brochures, conférences, etc.), le sentiment que la conservation des différents caractères plastiques de notre sol est d'utilité publique, une pareille société pourra rendre de grands services.

Les Etudiants en Médecine interprètes officiels. — L'interprète malgache Ranaïvo, est un jeune homme que certains journaux ont présenté à tort comme ayant été élevé dans un lycée de Paris. Il a fait toutes ses études secondaires à Tananarive, où il a commencé ensuite à apprendre la médecine indigène. Le gouvernement français désigne chaque année un certain nombre de jeunes Malgaches qui viennent suivre les cours de nos écoles supérieures tout en se perfectionnant dans l'étude de la langue française. C'est son cas. Il est à Paris depuis deux ans, où il termine ses études médicales. Il retournera à Madagascar avec son diplôme de docteur.

Un Médecin doyen des conseillers municipaux. — Le record de la durée du mandat électoral revient à l'honorable Dr Petit-Jean, de Belfort. En effet, le Dr Petit-Jean est élu conseiller depuis février 1848, soit depuis plus de cinquante-trois ans. Ajoutons qu'il n'a pas du tout l'intention de quitter cette fonction, qu'il a plusieurs fois cumulée avec celle d'adjoint au maire (*Journal*).

Distinctions honorifiques. — MM. les Drs Baratier (de Jeugny) et Villar (de Bordeaux) ont été nommés chevaliers du Mérite agricole. Tous nos compliments à notre ami Villar.

Des médailles d'honneur ont été décernées aux personnes ci-après désignées, en récompense du dévouement dont elles ont fait preuve au cours de diverses épidémies : *Médaille d'or*, M. le Dr Gallet (de Constantine). *Médaille d'argent*, M. Nouneau (interne en médecine à Bône).

Les Médecins Conférenciers. — *Exposition de l'Enfance.* — Au Petit-Palais, conférences de M. le Dr Verchère sur les *Sports réservés à l'Enfant*; de M. le Dr Demoulin sur l'*Ostéomyélite aiguë*; de M. le Dr Pecker, sur la *Puériculture et l'assistance maternelle*.

Les Médecins et les Sports. — A l'assaut de la salle Mainguet, donné à l'École Normale de boxe, M. le Dr Peugniez présidait, assisté de MM. Charlemont père et fils.

Les Médecins dans le Monde. — L'« Aveyronnaise », société amicale et philanthropique des originaires du département de l'Aveyron, a donné le 2 juin son grand banquet annuel dans les salons du restaurant de la Terrasse, sous la présidence de M. le Dr Ouvrier, sénateur de l'Aveyron.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Jacques Vaillant, fils de M. le Dr Edouard Vaillant, docteur ès-sciences, et ingénieur civil, député de la Seine, épouse Mlle Hélène Gosset.

Déplacements de Médecins. — M. le Dr Marcel Baudouin, chargé par le ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts d'une mission d'archéologie préhistorique en Vendée, sera absent de Paris pendant le mois de juillet. On est prié de lui adresser sa correspondance personnelle à Croix-de-Vie (Vendée), à partir du 1er juillet. — Les travaux auxquels se consacrent M. Baudouin et son compatriote, M. Lacouloumère, ont déjà donné des résultats inattendus. Ces archéologues ont découvert un *chateau-fort* ignoré, et exécuté des recherches d'archéologie préhistorique, qui élucident des points très curieux et en particulier l'origine de certains mégalithes, question très à l'ordre du jour.

Les Médecins et les Vétérinaires. — Un peintre avait un chien de grand prix qui, l'autre semaine, tomba malade. Il n'hésita pas à appeler un des maîtres de la science, M. le Dr X..., membre de l'Académie de Médecine. M. le Dr X..., en arrivant chez le peintre, ne fut pas peu étonné lorsqu'on lui présenta comme malade le toutou. Froidement, il l'examina, rédigea une ordonnance, et l'intéressant animal fut guéri. Or, jeudi dernier, le peintre ayant rencontré le docteur, lui demanda ce qu'il lui devait. Celui-ci s'excusa. Le peintre insista. « Puisque vous y mettez tant de bonne grâce, répondit enfin le docteur, je vais vous demander à mon tour un petit service. Je viens de faire mettre à ma villa de Montmorency une belle grille toute neuve. Si vous voulez bien me la peindre? *Si non e vero...*

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

L'Électricité à l'Exposition de 1900, publié avec le concours et sous la direction technique de MM. E. Hospitalier, rédacteur en chef de l'*Industrie électrique*, et J. A. Montpellier, rédacteur en chef de l'*Electricien*, avec la collaboration d'ingénieurs et d'industriels électriciens. Vve Ch. Dunod, éditeur, 49, quai des Grands-Augustins, Paris, VIe. Le 11e fascicule (6e livraison dans l'ordre d'apparition) : **Electrothermie**. Appareils de chauffage électrique. Fours électrothermiques, par J.-A. Montpellier; A. Bainville et A. Brochet, qui forme 63 pages grand format avec 89 figures, vient de paraître. Prix de la collection entière, qui comprendra environ 15 fascicules: **50 francs**.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 781.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 26. — 29 Juin 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.



BULLETIN

61 (07)

Le nouveau Musée de la Faculté de Médecine de Paris.

Les presses, les grandes, viennent de gémir à nouveau pour le plus grand bien de la Faculté de Médecine de Paris, qui commence à savoir enfin se servir de la publicité si étendue des journaux quotidiens. En effet, on vient d'annoncer, partout et à grand fracas, la création, à la Faculté, d'un nouveau Musée, appelé à bouleverser les notions péniblement acquises jusqu'à ce jour.

Applaudissons des deux mains à cette innovation, qui prouve que, si la Faculté n'a pas d'argent disponible pour s'occuper par exemple de bibliographie scientifique, elle n'en manque pas pour pouvoir s'intéresser de façon très efficace à la Littérature, aux Beaux-Arts, et à l'Histoire. Nous sommes ravi de cet effort officiel, car ce nouveau Musée va sous peu pouvoir faire une sérieuse concurrence à Carnavalet, sinon au Louvre ; et il fera grand bonneur à ceux quels qu'ils soient, qui en ont eu l'idée. De plus, il va amener rue des Ecoles un peu de cette clientèle cosmopolite ou mondaine, avide de sensations délicates, qu'on ne retrouve guère aujourd'hui que dans les musées anatomiques des foires de Neuilly ou de Montmartre.

Une chose nous chiffonne pourtant. C'est qu'au milieu des gravures et des livres, des manuscrits et des travaux, on parle de réintroduire des *instruments de chirurgie*, qu'on avait jadis extraits du Musée Orfila, où ils étaient placés.

Or, on avait, ce nous semble, commencé dès 1898 l'organisation d'un MUSÉE DE MÉDECINE OPÉRATOIRE, pour lequel on avait au moins construit des cloisons, nettoyé des salles, arrangé des vitrines, etc., etc. Tout cela est donc à vau-l'eau ! Grave question, théoriquement au moins, si, au point de vue pratique, il est facile de la résoudre, en se bornant à l'ignorer.

Il nous avait semblé jusqu'à présent que, dans l'état actuel de la Science, c'étaient les *Musées spécialisés* qui étaient les meilleurs ! Avec l'esprit nouveau, on revient aux anciens capharnaüms, où tout s'entasse et où rien n'est utilisable.

Cela prouve que nous nous sommes trompé une fois de plus ; il est probable que nous commettrons encore d'autres gaffes, aussi sensationnelles et désintéressées.

Marcel BAUDOUIN.

MÉDECINE ET LITTÉRATURE.

61 : 8

UN MÉDECIN ROMANCIER MÉDICAL
M. LE Dr PIERRE BOYER

ÉTUDE PSYCHOLOGIQUE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

PAR

Marcel BAUDOUIN,
Directeur de l'Institut de Bibliographie.

« Le style, c'est l'homme ».

Le journal *Le Temps* a publié récemment un roman, très intéressant et très curieux pour les médecins, intitulé : *Souvenirs d'une Doctoresse.* Il était signé : « Docteur PIERRE BOYER. »

La première pensée qui nous vint à l'esprit, en lisant ce titre et en parcourant avec un réel plaisir les premiers chapitres de cette œuvre, promettant beaucoup dès le début, fut qu'il s'agissait des véritables Mémoires d'une ancienne étudiante, et que l'auteur cachait sa personnalité réelle sous le couvert d'un pseudonyme banal (1).

Nous résolûmes de nous en assurer en utilisant les méthodes, bien connues aujourd'hui, des Instituts de Bibliographie, qui permettent de dépister les anonymes (2) et de découvrir les pseudonymes (3).

Dès nos premières recherches, nous fûmes détrompé. Le Répertoire des Auteurs à Pseudonymes, consulté à Pierre BOYER, nous indiqua qu'il y avait un publiciste de ce nom, ayant signé jadis Docteur SYLVAIN, Docteur Petrus BEYOR, et D. Pierre REY. Il s'agissait donc bien d'un roman, et non de mémoires, puisque le Docteur Pierre Boyer existait ou avait existé, en chair et en os, et était du sexe masculin ; car nous ne le connaissons pas, et, ignorons s'il vit encore (ce qui est des plus probable) !

***

Désillusionné, nous allions nous désintéresser de ce roman parfois aux allures si vécues ; cependant, quand notre attention fut attirée par la personnalité même de cet auteur, de ce docteur Pierre Boyer, dont quelques semaines auparavant nous ignorions totalement l'existence.

Le Répertoire onomastique des Auteurs de l'Institut de Bibliographie venait de nous révéler là, en effet, un médecin, fécond romancier médical, tout à fait inconnu de notre génération ; et, comme ces études de médecine et de littérature sont aujourd'hui très à la mode, nous nous décidâmes d'abord à lire les volumes qu'il a publiés ; puis à reconstituer, à l'aide de ses œuvres seules et par les procédés des bibliographes modernes, sans le secours d'aucune notice biographique — il n'en existe pas d'ailleurs, à ce que nous sachions ! — une esquisse de la vie intellectuelle et des travaux de cet auteur et confrère.

---

(1) *La Doctoresse,* roman analogue, publié en 1891, a pour auteur Roger DOMBRE, qui, on le sait, est le pseudonyme de Mlle LIGEROT. — Il faut en rapprocher aussi l'*Indomptée,* de ROSNY, roman admirablement pensé et excellemment écrit où il est question d'une femme médecin, Mlle Caroline ; *Le Dr Jeanne Lemoine,* de LOUVET ; *Mme Maurel, docteur médecin,* de Fl. PHARAON ; *Le Roman de la femme médecin,* de O. JEWETT (Trad. BENTZON, etc.

(2) BAUDOUIN (M.). *Le Répertoire Bibliographique « onomastique » des Anonymes. Son utilité pour la découverte rapide de l'identité littéraire. — Congrès bibliog. internat.,* 1898, 13 avril. — Tiré à part, in-8, 16 p. — *Revue scient.,* Paris, 1898.

(3) Nous publierons ultérieurement un mémoire spécial sur ce sujet très nouveau.

Nous faisons ici allusion à la méthode qu'on appelle aujourd'hui, dans les Instituts de Bibliographie et dans les Laboratoires de Psychologie physiologique, la « Détermination de la Personnalité à l'aide des résultats que donne le travail cérébral »: méthode que nous avons beaucoup *perfectionnée*, et qui est tout à fait comparable à celle qu'a vulgarisée l'Ecole de Bertillon, pour la détermination de l'identité physique à l'aide des mensurations d'anatomie topographique.

Mais, contons d'abord comment nous avons pu découvrir les documents nécessaires à la rédaction de cet article : le fait en vaut la peine, car c'est la première fois que nous avons l'occasion de publier ces méthodes bibliographiques, absolument nouvelles, qui ont trouvé là une aussi juste et aussi féconde application dans le sens que nous venons d'indiquer.

*
* *

Le roman paru dans *Le Temps* était signé Docteur Pierre Boyer. « Docteur » était imprimé en romain; mais les mots Pierre et Boyer étaient en capitales, sans trait d'union. Ces remarques ont leur intérêt, car la typographie du *Temps* est trop soignée et trop méthodique pour que cette disposition n'ait pas été voulue.

En effet, le fait seul de donner au *prénom* une importance égale à celle du *nom de famille* indique un tempérament *très personnel* et *original*, et des habitudes de littérateur professionnel.

I. Détermination de l'Identité de l'Auteur.

1° Y a-t-il actuellement ou y a-t-il eu jadis des « Docteurs Pierre Boyer » en France et ailleurs, car, à la rigueur, un étranger peut écrire des romans en français! — Telle est la question que nous nous posâmes tout d'abord. Le Répertoire onomastique de l'Institut de Bibliographie de Paris (section médicale) répondit : Oui. — On en connaît au moins trois :

a) Pierre Alcipe Boyer, qui fut reçu docteur en médecine à Paris le 29 août 1856. A supposer qu'il eût alors 25 ans environ (il ne pourrait guère être *moins âgé*), il aurait actuellement environ 70 ans, s'il n'est pas décédé. Sa thèse a pour titre : *Du choléra épidémique* (Paris, 1856, 4°, n° 257, 46 pp.). Il est né à St-Rémy (Deux-Sèvres).

b) Pierre Boyer, reçu docteur à Montpellier le 24 juin 1879, dont la thèse fut imprimée à Nîmes (ce qui indique qu'il avait au moins des relations dans cette ville), et a pour titre : *Du sommeil dans les maladies* (1879, n° 20, 63 pp., 3 l.), travail aux allures un peu littéraires. Ce Pierre Boyer, né à Mende (Lozère), fut d'ailleurs nommé, au concours, interne des hôpitaux de Nîmes en 1877. Il a été en relation avec l'abbé H. Vidal, auquel sa thèse est dédiée.

c) Pierre Boyer, né à Espaly (Haute-Loire), en 1836; docteur en médecine de Paris du 13 août 1875. Sa thèse, qui est dédiée à la mémoire de sa mère et d'une excellente tante, Mme Vve E... B...(1), a pour titre : *De quelques cas d'accroissement du volume du côté gauche de la poitrine, par les exercices de gymnastique; nouveau cyrtomètre; nouvelles méthodes de mensuration* (Paris, Parent, impr., 1875, n° 383, 51 pp., 2 pl., 4°; et 8°, 1875, Baillière et fils, sous le titre : *De l'influence des exercices gymnastiques sur l'accroissement du volume du côté gauche de la poitrine; nouveau*, etc.), thèse indiquant un médecin *à vues originales*.

Nous n'avons trouvé que ces trois Docteurs Pierre Boyer, sur au moins une cinquantaine de docteurs Boyer, connus en France et à l'étranger.

2° Notre auteur est-il l'un de ces trois Boyer, puisque Pierre Boyer, du *Temps*, n'est pas un *pseudonyme*? — Telle était la seconde question à résoudre.

a) Tout nous porta à croire, tout d'abord, que ni l'un ni l'autre des deux premiers Boyer (Pierre) n'était l'auteur du roman.

Le premier, en effet, est probablement mort (on n'en trouve pas trace dans les Annuaires modernes), ou, s'il vit, est un peu vieux pour avoir pu écrire cet ouvrage, dont l'action se passe à l'époque moderne. De plus, et surtout, on ne lui connaît pas d'autre publication littéraire ou scientifique!

b) Quant au second, il pouvait bien être l'auteur cherché, étant donné qu'il a passé sa thèse en 1879, et n'a, à l'heure présente, s'il vit (on n'en sait rien, car les Annuaires ne le citent pas non plus), que de 45 à 50 ans.

Pourtant, bien des raisons plaident en faveur de l'hypothèse contraire. En effet, il est docteur de Montpellier, et il a dû y faire ses études avant ou après son concours d'internat à Nîmes en 1877. Or, le roman cité se déroule à Paris; et il n'y a qu'un ancien étudiant parisien capable de l'imaginer, après avoir vécu cette vie du Quartier latin, si bien décrite par l'auteur! De plus, ce docteur Pierre Boyer n'a rien publié d'autre. Ce serait donc là, pour un début, presque un coup de maître; cela n'est guère probable.....

c) Au contraire, pour ce qui concerne le troisième Pierre Boyer, évidemment, c'est l'auteur cherché! Et ce qui va suivre le prouve amplement.

Il est, en effet, originaire de la Haute-Loire, et il avait une vieille tante; ce dont il est parlé dans les *Souvenirs d'une Doctoresse*, etc., etc.

De plus, il est *littérateur de profession*. Le Répertoire idéologique de l'Institut, consulté au chiffre 61 : 8, indexation correspondante à l'idée « Romans médicaux », vient en effet à l'appui de cette hypothèse, en nous donnant le titre d'un roman de P. Boyer : *Une Brune* (scènes de la vie de *carabin*).

(1) C'est à dessein que nous ne donnons pas ici le nom entier, qui se trouve dans la thèse.

Donc plus de doute, car tout concorde : nous avons découvert l'auteur véritable! Le problème est résolu.

II. Analyse psychologique.

M. Pierre Boyer, comme nous l'avons dit, est né dans le centre de la France, à Espaly (Haute-Loire), en 1836; et tous ceux qui liront les *Souvenirs d'une Doctoresse* verront qu'il a fait naître son héroïne, Suzanne Decbazot, au milieu de ces sites sauvages.

Il a perdu de bonne heure son « excellente mère », à la mémoire de laquelle sa thèse de doctorat est dédiée, et comme le raconte toujours le roman.

En 1875, il avait encore là-bas, au pays natal, sa bonne tante, Mme Vve E... B..., dont il a dû, sans doute, retracer le portrait dans les *Souvenirs d'une Doctoresse*, sous les traits de Catherine la Grande.

Pierre Boyer vint, sous l'Empire, à Paris, vers l'âge de 25 à 28 ans, sans doute. En tout cas, à 31 ans, il publiait sa première œuvre littéraire, au demeurant très caractéristique, datée de décembre 1867. Elle a pour titre : *Une Brune : scènes de la vie de carabin* (Paris, 1867), dont une nouvelle édition parut en 1868, à Paris (Albert Parpalet, 1868, in-12°, 320 p.), augmentée de *La petite fille aux pieds gelés* (Paris, Faure, 1868, in-12), et d'une dédicace à Sainte-Beuve (ex-carabin lui aussi), et précédée d'une lettre flatteuse du célèbre critique (2e édition en 1869).

Il annonçait, dès cette époque, pour paraître prochainement, trois publications nouvelles : *Une Blonde* (*Nouvelles scènes de la vie de carabin*), 1 vol., in-18°; — *Six mois au Figaro*, 1 vol. in-18°; — *Les convictions de Chamillard*, 1 vol., in-18° (1).

Il est probable qu'il a retracé ses premières amours au Quartier latin dans *Une Brune*, que nous avons parcouru avec un très vif intérêt, malgré les mérites littéraires assez modestes, au point de vue du style, de cette œuvre de début. Ainsi procèdent d'ordinaire tous les jeunes littérateurs, surtout ceux qui ont reçu une éducation scientifique, et les étudiants en médecine en particulier, accoutumés à ne parler que de ce qu'ils observent, et dont la puissance de description des choses vues, à la manière de Zola et de l'Ecole naturaliste, dépasse de beaucoup l'imagination créatrice. Joakain Bissard, l'amant de la brune Madeleine, nous semble bien être notre auteur, étudiant en médecine vers 1865....

Ces données permettent de comprendre pourquoi l'auteur a écrit, sans avoir vécu pourtant dans sa prime jeunesse au milieu des véritables étudiantes modernes, qui ne datent guère que d'après 1875 (2), les *Souvenirs d'une Doctoresse*! C'est qu'en effet il n'a dû devenir littérateur que malgré ses

(1) Après vérification à la Bibliothèque nationale, nous avons la conviction que ces œuvres n'ont probablement pas vu le jour.

(2) Les étudiantes en médecine qui fréquentèrent la Faculté de Paris avant la guerre de 1870 étaient toutes d'origine *étrangère*.

parents, malgré cette bonne tante, restée an pays natal et effrayée des allures de bohême de son insouciant neveu, trop épris des *Scènes de la vie de Bohême* et prenant son maître Murger trop au sérieux! Il a fini par conquérir son titre de docteur, après dix ans d'études, en 1875; mais il est encore *Homme de Lettres* et n'exerce peut-être plus l'art de guérir, car son adresse est introuvable dans les Annuaires médicaux.

Pour nous, *mutatis mutandis*, les *Souvenirs d'une Doctoresse* ne sont en réalité qu'un Roman, écrit à l'aide des premiers souvenirs de l'ancien étudiant en médecine d'Auvergne, qui avait fait de fortes études classiques. Il suffit, en effet, de parcourir avec soin les descriptions médicales de ce livre, pour voir que les idées de l'auteur sont un peu archaïques (1), tout en étant d'une exactitude scientifique très-remarquée.

Dans *Souvenirs d'une Doctoresse*, il est un personnage très important, le Docteur « Marcel », qui épouse l'héroïne, Mlle Suzanne Dechazot. A l'appui de notre démonstration, nous pouvons citer encore le titre de la thèse subie par ce héros de roman sur le *conformateur thoracique*, car le Dr Pierre Boyer a fait précisément lui-même sa thèse en 1875 sur le *Cyrtomètre...* Il y a certes là plus qu'une simple coïncidence.

En 1873, Pierre Boyer publia des *Histoires à Sensations* (in-12°, Libr. de la Soc. des Gens de Lett.), que nous n'avons pas lues.

Mais, en 1888, il a donné un autre volume, sorte d'autobiographie, qui fournit encore d'abondants détails — non arrangés cette fois — sur sa vie réelle d'étudiant jusqu'en 1871. Il a pour titre : *Les Aventures d'un étudiant* (1870-1871) (Paris, L. Sauvaître, 1888, in-12°, XVI-305 p.).

Nous y avons appris que P. Boyer y fréquenta avant l'année terrible la Brasserie de l'Observatoire, un restaurant table d'hôte de la rue Saint-André des Arts, la célèbre pension Laveur, si appréciée des Méridionaux il y a quinze ans, et qu'il y connut de façon intime l'illustre peintre Courbet.

Boyer, avant 1870, devint chroniqueur au *Figaro*, fut rédacteur à ce journal pendant le siège et durant toute la guerre de 1870-71, se conduisit en vaillant carabin et en ambulancier de premier ordre. On trouvera, an demeurant, dans le livre cité, le récit véridique de ses aventures à Sedan et sous les fortifications. Cet ouvrage est daté de 1888 et de La Celle-Saint-Cloud (mais P. Boyer n'y habite pas aujourd'hui); il a d'ailleurs paru par fragments dans divers journaux parisiens avant cette époque.

Les *Souvenirs d'une Doctoresse*, qui sont de date plus récente et qui n'ont été publiés qu'en 1901, de même que les *Scènes de la vie de Carabin*, méritent, au moins au point de vue de l'étude des rapports de la Médecine et de la Littérature, d'attirer l'attention du psychologue comme de l'historien.

Non seulement, ces romans sont écrits avec un respect de la vérité et une correction scientifique très rares ; mais ils montrent de plus quelle influence peuvent avoir de saines études classiques et professionnelles sur un esprit distingué, ami des Belles-Lettres, et doué de l'imagination nécessaire au romancier.

Tous les médecins modernes, et parmi eux il y a des professeurs de la Faculté de Paris, qui ont lu les *Souvenirs d'une Doctoresse*, ont été frappés comme nous de la sincérité de ce récit, imaginé pourtant d'un bout à l'autre, mais ayant comme substratum des faits vus ou vécus, saisis avec toute la précision d'un appareil photographique par un esprit très observateur, qui aurait fait un excellent naturaliste.

D'autre part, qu'on lise *Une Brune*, et l'on revivra, avec un plaisir très honnête, les scènes de la vie légère des étudiants du Quartier latin, où une pointe d'émotion et une indiscutable sensibilité ne viennent pas déparer le tempérament très philosophique du narrateur. On y trouvera, en outre, des souvenirs de la vie d'hôpital presqu'à chaque chapitre, dont cette fameuse histoire de la petite fille aux pieds gelés, observée par l'auteur dans le service du Pr G[.......] aux Enfants-Malades (1), qui fit à l'époque (janvier 1868), tant de bruit dans la Presse ; le récit d'une séance de rentrée à la Faculté de Médecine, description qui bientôt deviendra un document historique de premier ordre, car cette cérémonie a été supprimée depuis longtemps ; la description de la salle de dissection, vers 1865 ; une étude sur VELPEAU et ses calembours, et un portrait de ce roi de la chirurgie très joliment troussé, etc., etc.

On lira aussi avec intérêt ces sortes d'observations d'ablation de tumeur du sein, de piqûres anatomiques, d'empoisonnements, qui sont rédigées avec ce tour littéraire propre aux étudiants en médecine destinés à devenir des *Évadés*, c'est-à-dire des journalistes et des hommes de lettres.

CONCLUSIONS.

Comme on le voit, cet excellent confrère PIERRE BOYER, que malheureusement nous ne connaissons pas et qui doit avoir aujourd'hui 65 ans au moins, a été un véritable précurseur dans le *Roman médical*.

Il a montré la voie aux Léon Daudet (cela avec une largeur de vues moins remarquée, mais plus bienfaisante, et dans un style moins tapageur et plus véridique); aux Vigné d'Octon, aux Quevado, aux André Couvreur, aux Georges Maldague, aux Paul Bru, etc., etc.; et, cela avec des souvenirs plus précis. Les *Scènes de la vie d'étudiant*, avec les *Amours de savants* de l'ami Maurice de Fleury, sont presque seuls à être de cette bonne et honnête manière.

Bien entendu, nous laissons de côté les romans médicaux dus à des littérateurs de profession qui n'ont pas passé par la Faculté, car leurs descriptions sont par trop fantaisistes (1); et il s'agit là d'une catégorie d'œuvres, de tout autre origine au point de vue psychologique, et de tout autre facture.

L'œuvre de Pierre Boyer, du moins dans les quelques volumes que nous avons pu parcourir, justifie d'ailleurs à tous points de vue cette pensée profonde du romancier Jules Sandeau : « L'Imagination ne se nourrit que des rognures de la Réalité. »

Puissent ces quelques lignes apporter à cet ancien, dans un genre auquel nous consacrons nos propres loisirs, un faible écho du joyeux Quartier où il passa de si bonnes années, de ce Quartier, aux puissantes cervelles, qui ne disparaîtra jamais ! Pour nous, nous nous estimons heureux d'avoir pu rendre ainsi deux services à la fois à l'Histoire de la Médecine, en sauvant de l'oubli médical l'un de nos plus sympathiques « *Évadés* » littéraires, et en rappelant que la Littérature peut parfois être des plus utiles à nos meilleures institutions d'enseignement et de recherches scientifiques, en inscrivant leurs aventures avec la précision d'un photographe et l'art d'un maître peintre.

ÉPILOGUE.

Après avoir fait composer cet article, nous nous efforçâmes de retrouver la trace de notre confrère, et en envoyant des épreuves un peu dans toutes les directions, nous avons été assez heureux pour y parvenir, après quinze jours de recherches. Nous savons aujourd'hui que M. le Dr Pierre BOYER s'est retiré au donjon de Brives-Charensac (Haute-Loire), où il pratique encore. Il y habite désormais, après avoir été médecin d'un asile d'aliénés, et après avoir longtemps exercé, à la Celle-St-Cloud, la pratique médicale civile.

M. Boyer a bien voulu nous écrire qu'il avait été frappé de la sagacité avec laquelle nous avions déduit certains points de sa biographie ; mais nous croyons inutile de publier ici *in extenso* l'élogieuse lettre qu'il nous a adressée. Bornons-nous à en extraire quelques passages intéressants, au point de vue littéraire et biographique.

« ...Bien que ma doctoresse existe très réellement, et que, pour des raisons d'ordre privé, j'aie dû la masquer par certaines transpositions, je n'en admire pas moins...

«... J'étais venu à Paris *exclusivement pour écrire*. Seulement, n'ayant pas la prétention de faire mieux que mes devanciers, ne voulant pas surtout pasticher du « Murger » malsain, inspiré par quelques pages de Balzac, je me dis que je

(1) Par exemple : *a*) la méthode employée par Suzanne Dechazot pour réduire *une luxation de l'épaule* (un jeune romancier médecin aurait décrit le procédé de Kocher, beaucoup plus élégant et très modern style) ; *b*) le chapitre « Déracinée », dont le titre seul est moderne; *c*) *Le changement de logis* s'applique à un étudiant du sexe fort plutôt qu'à une étudiante.

(1) Dr GOSSELIN (?)

(1) *Les Amours d'un Interne*, de J. Claretie ; — *Sœur Philomène*, des de Goncourt ; — *Les Florifères*, de Pert ; — *Sale Juif*, de Dolivet ; — *L'interne de la Charité*, par Demar, etc., etc.

pouvais trouver un *nouveau frisson*, en m'efforçant de mettre la littérature au niveau de la science actuelle ; et, moi qui avais déjà écrit au *Figaro*, je me remis intrépidement sur les bancs pour faire des *études médicales complètes*, simplement *pour mon instruction littéraire* (1).

« Médecine, littérature, fatigues de la guerre... me forcèrent par surmenage à quitter Paris, pour essayer de la vie plus hygiénique du médecin de campagne.. Ce qui ne m'empêcha pas (à la Celle-St-Cloud) de composer tantôt à cheval, tantôt en voiture, tantôt au lit un poëme tragi-comique de 1600 vers : *L'Accoucheur persécuté*.

« Rien que pour la divine griserie que procure le sentiment de faire œuvre d'art, je continue d'entasser manuscrit sur manuscrit, au sommet d'une vieille tour, où j'ai le plus pittoresque cabinet de travail, en face des Cévennes... J'ai brûlé les manuscrits de *Une blonde* et des *Convictions de Chamillard*. C'est dans mes *Histoires à sensations*, que j'ai fait rentrer *Six mois au Figaro*... »

Ainsi donc, d'un bout à l'autre de notre article, nous avions vu juste. Cette observation, croyons-nous, est parfaitement démonstrative et montre, de façon irréfutable, la valeur des méthodes bibliographiques modernes, au point de vue de la découverte de l'identité chez les littérateurs. C'est ce que nous voulions démontrer ; on nous permettra de ne pas insister davantage.

ACTUALITÉS.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

61 (07)

Le futur Musée historique de la Faculté.

Il est beaucoup question depuis quelque temps de la création d'un Musée historique à la Faculté de Médecine de Paris et la direction de ce Musée serait confiée à notre excellent et savant confrère, M. le Dr Cabanès, par le doyen actuel.

La vieille Ecole de Médecine, rue de La Bûcherie, et la vieille Ecole de Chirurgie, rue de l'École-de-Médecine, ont établi, dit l'*Eclair* certainement documenté à bonne source, deux fonds qui, grossis par les acquisitions modernes, constituent un ensemble qui n'est pas sans prix. Il y a là des bustes et de fort beaux portraits : un certain tableau, le portrait du Dr Jean Hamon, religieux de Port-Royal et médecin de Racine, par Philippe de Champaigne, qui est un chef-d'œuvre. Il y aura lieu de rechercher le Claude Perrault, qui, dit Boileau, « de méchant médecin devint bon architecte. » C'est l'auteur des contes qui en a fait présent à la Faculté. Mais où diable est-il caché ? La galerie sera intéressante qui contiendra Fagon (de H. Rigaud, malheureusement fort endommagé (1). On pourrait faire une suite des anciens doyens et des archiâtres. On a les portraits des médecins de plusieurs rois de France, du grand Condé, de Christine de Suède ; on a Dubois, qui accoucha Marie-Louise ; Corvisart, Dupuytren, Guy Patin, Laënnec, Pinel, le baron Larrey, de superbes portraits de Pinard et de Baudelocque. On ne sait pas toutes les richesses éparses dans les différents cabinets de la Faculté. Accrochées un peu partout ou même nulle part, d'aucunes sont en pitoyable état ; d'autres, sans état-civil, sont totalement inconnues, et ce ne serait pas une petite affaire que de leur en créer un. L'iconographie se complètera de planches nombreuses et fort intéressantes sur les médecins et la médecine. Combien d'œuvres de maîtres, surtout chez les Hollandais, sont directement inspirées des maladies et de la science ou de la prétention de les guérir ! A côté de ces figurations purement artistiques, on songerait à placer quelques croquis d'une haute valeur indicatrice, comme ceux de Charcot et ceux que, d'après les hystériques, a fait M. Paul Richer. Jadis, les nouveaux docteurs se faisaient honneur de reproduire leur thèse dont la couverture, toujours très soignée, était confiée à un maître. Quelques-unes de ces thèses illustrées — rares pour la médecine — sont parvenues jusqu'à nous. Où seraient-elles mieux placées qu'en ce musée rétrospectif ? La Faculté, d'ailleurs, en a déjà quelques-unes. Une série qu'elle possède, à peu près complète, est celle de 108 jetons des anciens doyens, serrée précieusement dans l'armoire de fer de la Bibliothèque et constituant l'histoire métallique de la Faculté.

A côté des objets matériels et des tableaux ou gravures, seront recueillis les autographes, dont nous sommes devenus si curieux, et à bon droit.

L'idée d'un musée vint autrefois au Dr Baron, qui voulut l'installer dans la vieille Ecole de la rue de la Bûcherie. Il eût voulu posséder pour premier fonds les *Commentaires*, qui sont les archives de la médecine, et que la Faculté tient pour si précieuses qu'elle les a enfermées à triple serrure dans un coffret de fer. Serait-il impossible qu'elles devinssent, au siège même de la Faculté, le noyau de tant d'autographes enfouis chez les collectionneurs et les historiens, et même dans les dossiers officiels ? On se flatte de recueillir, dans cet ordre d'idées, des pièces d'une valeur inappréciable, qui ne sont connues aujourd'hui que de quelques initiés (2). Ces richesses, ainsi centralisées, seraient libéralement offertes à tous.

Le très distingué secrétaire de la Faculté pense que l'on pourrait partager en trois les anciens locaux de la Bibliothèque, dont le développement progressif serait assuré ; une partie affectée à ce musée historique, une autre partie à une salle de réunion des professeurs, et une troisième salle pourrait être réservée aux découvertes modernes. Un musée moderne, avec le temps, devient un musée historique ; et celui-ci ne serait que le vestibule de celui-là....

Le nouveau Professeur de Clinique médicale.

C'est M. le Pr Landouzy, professeur de thérapeutique, qui va remplacer comme professeur de clinique médicale M. le Pr Jaccoud. Dans ces conditions, la clinique médicale va passer de l'Hôpital de la Pitié à l'Hôpital Laennec.


M. le Pr Landouzy

Tous les médecins connaissent M. le Pr Landouzy, dont le talent de parole est très apprécié. De plus, dans ces dernières années, il s'est consacré avec un zèle très louable à diverses tâches très méritoires, qui n'ont contribué qu'à rehausser le prestige de notre pays. Il faut donc se réjouir de cette nomination, qui couronne une carrière bien remplie et universellement admirée.

Le Concours d'Agrégation d'Anatomie et d'Histoire naturelle.

Le Concours d'Agrégation d'anatomie et d'Histoire naturelle des Facultés de Médecine de France vient de se terminer par les nominations suivantes :

Anatomie. — *Paris* : MM. Rieffel et Cunéo.
Bordeaux : MM. Gentès et Cavalié.
Lille : M. Gérard.
Lyon : M. Regaud.
Montpellier : M. Poujol.

Histoire naturelle. — *Paris* : M. Giart.

Nous sommes très heureux du succès de nos amis et anciens collègues, MM. les Drs Rieffel et Cunéo, auxquels nous adressons toutes nos félicitations.

PHARMACIE.

615

Le Drame pharmaceutique de Nancy.

L'*Est Républicain* a donné les renseignements suivants sur les faits qui ont précédé le meurtre du Directeur de l'Ecole de pharmacie de Nancy, M. le Dr Bleicher, par le pharmacien Four.

C'est le mercredi 5 que MM. Godfrin, professeur à l'Ecole de Pharmacie, et Macé, professeur à la Faculté de Médecine, membres de la Commission d'inspection des pharmacies, se sont présentés chez M. Raymond Four, comme ils se présentent d'ailleurs chaque année chez

(1) Puisque la « Doctoresse » existe réellement, comme nous possédons les noms de toutes les femmes médecins du monde (plus de 25,000 fiches rassemblées pour notre ouvrage sur les *Femmes médecins*), nous allons nous efforcer, par pur dilettantisme d'ailleurs, de la découvrir à l'aide du Roman seul. Si nous y parvenons, ce sera au moins curieux !

(1) Chéreau. *La galerie de portraits de l'ancienne Faculté. Union méd.*, 1869, VIII, 217; 253.

(2) L'Académie de Médecine, entre autres, possède une collection d'autographes, les dossiers de l'ancienne Académie de Chirurgie, qui sont actuellement inaccessibles par suite du manque de place.

tous les pharmaciens. M. Raymond Four était absent et ils furent reçus par un employé qui leur fit visiter la pharmacie. La visite terminée, M. Godfrin dit à l'employé : « Faites-nous voir votre nouveau laboratoire ». Et, sans difficulté, ces Messieurs passèrent dans le laboratoire, qui n'était pas du tout, comme les amis du pharmacien fraudeur en ont répandu le bruit, un laboratoire « privé » de M. Four, mais le laboratoire de la pharmacie, donnant comme celle-ci sur la rue Raugraff. C'est dans ce laboratoire que les inspecteurs avisèrent du quinquina suspect qui, d'ailleurs, ne se trouvait pas seulement dans ce laboratoire en grande quantité, mais dont était rempli un grand bocal en verre placé à la devanture, à la vue de tous les passants. Il s'étonnèrent de la présence d'un tel quinquina chez un pharmacien et questionnèrent l'employé : « Il faut bien, répondit celui-ci, que nous en ayons. On en vend comme ça bon marché chez l'épicier, et nous devons en avoir pour ceux qui ne veulent pas le payer plus cher ». Sur cette réponse, MM. Godfrin et Macé se retirèrent après avoir fait observer qu'un pharmacien ne devait pas tenir ces sortes de quinquina.

Le quinquina trouvé chez M. Four? C'est le produit avec lequel certains marchands de vin fabriquent certains apéritifs à base de quinquina. D'après le Codex, les pharmaciens ne peuvent avoir chez eux que deux espèces principales de quinquina : le calisaya et le huanuco. Ces produits renferment de 25 à 30 p. 1,000 d'alcaloïdes. Or, le quinquina trouvé chez M. Four ne contient que 2 p. 1,000 d'alcaloïdes. C'est un des produits qui, s'il ne peuvent faire de mal, n'ont aucune action médicale. Les malades qui y recourent sont donc volés. Le lendemain de leur visite, MM. Godfrin et Macé se concertèrent et ils furent d'avis que les inspections chez les pharmaciens seraient absolument inutiles, si on laissait passer sans aucune sanction la découverte qu'ils avaient faite. Ils prévinrent donc le commissaire de police de venir avec eux le lendemain vendredi opérer la saisie du quinquina. M. Raymond Four se trouvait, cette fois, dans sa pharmacie. — Nous revenons, déclara M. Godfrin, au sujet du quinquina trouvé chez vous avant-hier. Immédiatement, M. Four, sans difficulté, conduisit ces Messieurs dans le laboratoire attenant à la pharmacie. Aux questions posées par les inspecteurs, M. Four répondit : Je sais qu'il ne vaut rien, mais il en faut! — Vous devriez savoir, répliqua M. Macé, que vous ne pouvez avoir d'autres produits que ceux qui figurent au Codex. Employez-vous ce quinquina dans vos préparations? — Demandez à mon droguiste, répondit M. Four. — Le droguiste, interpellé, fit la réponse suivante : J'emploie pour les préparations, 1/3 de calisaya, 1/3 d'huanuco et 1/3 de demi-lourd (le demi-lourd est l'expression qui désigne le quinquina saisi).

A ce moment, M. le docteur Macé se retourna vers le commissaire de police et le pria de noter sur son procès-verbal l'aveu qui venait d'être fait.

C'est ensuite qu'on procéda à la saisie. Mais M. Four, qui, jusqu'alors, avait été calme, s'emporta employa des expressions des moins aimables pour les inspecteurs qui ne répondirent pas un mot, et finalement s'écria: « C'est un véritable coup de Jarnac! ».

A la suite de cette saisie, dit l'*Est Républicain*, M. Four vint se plaindre à M. Bleicher, se prétendant victime d'une vengeance, parce qu'il n'était pas élève de la Faculté de Nancy, et, sur le refus de M. Bleicher d'annuler le procès-verbal, il partit en proférant des menaces.

On sait quelles suites il leur donna. L'*Est Républicain* ajoute que le crime de M. Four est d'autant moins excusable qu'il n'y aurait pas eu de poursuites contre lui, parce que c'était la première fois qu'on le trouvait en faute ; qu'il aurait été l'objet d'un simple blâme du préfet, blâme qui n'aurait pas été rendu public. Il émet le vœu qu'une plaque commémorative soit placée à l'Ecole de Pharmacie pour perpétuer la mémoire de M. Bleicher.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. HEGIB-BEY (Constantinople).

On annonce que M. Hegib-Bey, médecin du Sultan, vient d'être assassiné à Constantinople. D'après les uns, ce serait le Sultan lui-même qui aurait tiré un coup de revolver sur son médecin particulier ; d'après les autres, ce serait un officier du Sultan qui aurait tué Hegib-Bey, au moment où ce médecin aurait voulu assassiner le Sultan. Nous reviendrons ultérieurement sur ce scandale.

M. le Dr WILLGEROTH (Strasbourg).

Les journaux de Strasbourg racontent avec force détails le suicide d'un jeune médecin, M. Willgeroth, fils d'un haut fonctionnaire du gouvernement. Adjoint à l'Institut anatomique, M. Willgeroth était un jeune homme particulièrement doué, mais dont une vie turbulente avait troublé les nerfs. Un jour, il communiqua à ses amis l'intention d'en finir avec la vie et les invita à un repas mortuaire. Pendant le repas, il mit la conversation sur son projet et parla de son enterrement, qu'il avait fixé au surlendemain. On se sépara, fort égayé de ce que l'on croyait être une bonne plaisanterie. Le lendemain, M. Willgeroth envoya lui-même les lettres de faire-part de son decès ; puis il s'enferma dans le cabinet des adjoints de l'Institut et se donna la mort avec toute l'habileté d'un homme expert en anatomie. On comprend que ce suicide original ait provoqué une vive émotion parmi les étudiants et les médecins de Strasbourg.

M. de CALMELS, interne des ambulances (Paris).

Un accident, dû à l'imprudence de celui qui en a été victime, s'est produit rue Caulaincourt, à la station n° 102 des ambulances urbaines. Un matin, en pénétrant dans la chambre qu'il occupait, on découvrait sur son lit, ne donnant plus signe de vie, un interne, M. Jean-Marie-Emmanuel de Calmels, âgé de vingt-neuf ans.

M. de Calmels avait sur le visage un tampon d'ouate qu'après examen on reconnut imbibé de chloroforme. Ce jeune interne avait, paraît-il, l'habitude, pour remédier à des insomnies dont il se plaignait, de s'endormir lui-même au moyen de cette substance anesthésique. On suppose que, la dose du remède ayant été un peu plus forte que d'habitude, le sommeil a surpris M. de Calmels, avant qu'il ait pu écarter de ses narines le fatal tampon. Transporté à l'hôpital Lariboisière, M. de Calmels, malgré les soins qui lui ont été prodigués, a succombé sans avoir repris connaissance.

M. JACQUENY, pharmacien.

M. Jacqueny, ancien interne en pharmacie à l'hospice de la Salpêtrière, établi dans une petite ville de la banlieue, vint récemment à Paris, et, après avoir réglé quelques affaires, alla rendre visite à un de ses anciens camarades de l'hôpital. On le retint à dîner, et le repas, s'étant prolongé jusqu'à une heure assez avancée, M. Jacqueny demanda à coucher à la Salpêtrière ; on lui dressa un lit dans la salle de garde. En entrant dans le laboratoire, on constata qu'un avait dérangé certaines fioles et que, notamment, un flacon contenant du chlorhydrate de morphine avait disparu. Croyant à un vol, on se rendit dans la salle de garde, voisine du laboratoire, pour demander si on avait entendu du bruit pendant la nuit. M. Jacqueny était étendu sans vie sur le lit. Sur une table, à côté de la fiole vide, il avait laissé une lettre, où il annonçait sa décision d'en finir avec l'existence.

61 (09)

M. le Dr Arthaud de Viry, ancien conseiller général de la Loire. — Mme Nemours Herbault, née Marie Lucie Delpit, décédée, munie des sacrements de l'église, le 8 juin 1901 à, l'âge de 59 ans, à Louveciennes (Seine-et-Oise), belle-mère de M. le Dr Tuffier, parente de M. le Pr et Mme Guyon. — M. le Dr Henri Serrière, ancien maire de Foug, près Toul. — M. le Dr Paul Bourlet (de Mouvaux). — M. Dr le Jubiot (de Marseille).

LES LIVRES NOUVEAUX.

617.1

Le traitement des plaies ; par le Dr Alfred Gottschalk. — Paris, Rousset, 1901, in-8°, 196 pages.

Le traitement des plaies, et surtout des plaies infectées, a toujours été un des problèmes importants de la chirurgie. Aussi l'ouvrage de M. Gottschalk vient-il combler une lacune en coordonnant tous les travaux suscités par ce sujet, et en cherchant à dégager d'après les recherches récentes le mode de pansement le plus rationnel à appliquer. Ce livre débute par une étude historique très fouillée des pansements anciens et de leur explication par les théories médicales alors régnantes. La deuxième partie comprend les recherches bactériologiques, les observations cliniques et les travaux expérimentaux, dont l'analyse critique, faite pour la première fois, en examinant à part l'action chimique des antiseptiques et l'action physique du pansement, conduit au traitement purement aseptique. Ces idées ne sont pas encore répandues partout. Aussi cet ouvrage intéressera-t-il ceux qui croient qu'en thérapeutique la simplification est un acte de progrès et sa lecture sera-t-elle profitable à tous ceux qui ont occasion de faire le moindre pansement.

615.84

Traité pratique d'électricité médicale ; par Larat (J.). — Paris, Rueff, 1901, in-8°, 2e édit., 870 p.

Tous les médecins qui s'occupent d'électricité médicale et ont à leur service des appareils de cet ordre doivent avoir dans leur bibliothèque le traité de M. Larat, dont la seconde édition vient de paraître.

Nous ne pouvons insister sur le contenu d'un livre aussi important, qui embrasse toute cette branche spéciale de la thérapeutique ; mais on nous permettra de faire remarquer que la radiographie, la photothérapie même (qui n'a pas grande connexité avec l'électricité !), n'ont pas été oubliées dans cette édition. La skiagraphie est étudiée avec beaucoup de dé-

tails. Mais les figures sont peut-être un peu trop rares. Quoiqu'il en soit de ces remarques, cet uuvrage fait grandement honnenr à l'auteur et à l'éditeur.

618.1.07

Principes du diagnostic gynécologique; par le Dr G. Fraisse.—Paris, Alcan, 1901, 1 vol. in-12, avec gravures,

L'examen combiné ou *palpation bimanuelle* a révolutionné la gynécologie toute entière. D'un usage constant, classique en Allemagne il y a déjà vingt ans, elle ne s'est substituée que plus récemment en France aux anciennes méthodes du toucher vaginal, employé seul, et de l'examen au spéculum. Elle est la raison d'être des progrès décisifs apportés dans l'art du diagnostic gynécologique, un des plus précis qui existent actuellement en médecine ; nous lui sommes redevables de cette perfection. En raison de son importance, M. le Dr Fraisse pense que tous les efforts du praticien doivent tendre à la bien comprendre, à la bien pratiquer ; et c'est pour ce motif qu'il s'est appliqué à la décrire avec tous les détails qu'elle comporte. L'ouvrage est accompagné de gravures, qui facilitent l'intelligence des descriptions techniques et la description des méthodes d'exploration employées dans les différents cas que présente la pratique courante. [A.P.S.].

Variétés et Anecdotes.

61:92

Les Médecins et l'Escrime : M. Laberdesque, ancien étudiant en médecine.

D'après M. J. Huret, M. Laberdesque aura vingt-sept ans dans deux mois. Il est né d'un père français à Santiago-de-Cuba. Sa famille d'origine béarnaise est populaire dans les Pyrénées. Son père est un *médecin* riche qui habite Pau et Cuba, où il possède d'importantes propriétés. Sa mère est cubaine, fille d'Espagnol. C'est une Florès, descendante des Lara, l'une des plus grandes familles d'Espagne.

Il habita Paris de quatre à sept ans, puis Pau de sept à quinze ans. Il fit ses études au lycée Henri IV à Pau. Ses camarades se souviennent encore de lui ! Pas un jour ne se passait sans que Laberdesque se battît contre les grands pour la défense des plus faibles. Les petits venaient se mettre sous sa protection, parce qu'on le savait toujours prêt à se dresser devant l'oppresseur ! Les pions eux-mêmes eurent souvent maille à partir avec le jeune champion.

En 1889, son père l'emmena à Santiago, lui fit passer son bachot, et l'envoya à la Havane commencer ses *études de médecine*. Trois ans après, il se brouilla avec sa famille, quitta La Havane, abandonna ses études et s'en alla au Venezuela où la révolution se préparait. Il avait alors dix-huit ans.

Quand il quitta le Venezuela et alla à Costa-Rica, il fit la connaissance du général Maceo, avec lequel il s'occupa de la révolution de Cuba. Rappelé par son père, il rentra à la Havane et consentit à reprendre ses *études de médecine*. Il passe ses examens d'*anatomie, de dissection et de pathologie interne*. Mais le démon de l'aventure et de la révolte le sollicitait ; il redevint soldat, d'abord à Cuba, puis en Algérie. On sait le reste (*Figaro*).

613

L'Hôpital Saint-Joseph de Paris.

Tout à l'autre extrémité de Paris, rue Pierre-Larousse, entre la rue de Vanves et la rue Didot, on a élevé un hôpital qui ne doit rien à personne, ne dépend pas de l'Assistance publique, et soigne gratuitement plus de 2,300 malades par an. Il a près de 300 lits. C'est un des nombreux miracles de la charité privée à Paris ; c'est un des plus beaux hôpitaux de Paris et des mieux tenus. Il en coûte annuellement un peu plus de 250,000 francs, que fournissent les fondations de lits, les souscriptions, les versements individuels et l'œuvre du Sou des malades, qui à elle seule récolte plus de 17,000 francs.

On ne peut qu'être émerveillé des résultats obtenus en si peu d'années par la charité privée ; mais on ne peut s'en étonner outre mesure, quand on songe que plusieurs des hôpitaux de Paris n'ont pas eu d'autre origine. L'hôpital Saint-Joseph, quand il sera achevé, contiendra 500 lits, et on peut être sûr que son budget sera toujours suffisant si chacun y apporte un peu de ce qu'il peut donner aux œuvres. Le mérite de cette entreprise revient au cardinal Richard, qui en est le président d'honneur.

L'hôpital Saint-Joseph n'a pas encore reçu la personnalité civile.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT

DE LA MÉDECINE [61 (07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 1er au 6 juillet 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 1er, à 9 h. du matin. — 5e (Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Retterer, (censeur). — 2e (1re partie, oral) : MM. Gley, Launois, Walther ; Hanriot (censeur); Desgrez. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Broca (Aug.), Lejars ; Hayem (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re pertie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Kirmisson, Legueu, Meuclaire ; Segond,. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Gaucher, Méry ; Teissier. — 5e (Chirurgie, 1re pertie, 1re série, Necker) : MM. Tuffier, Reynier, Delbet ; Tilleux (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Delens, Reclus, Sébileau ; Teissier.

Mardi 2. — (Officiat de santé, Définitif) : MM. Hallopeau, Launois, Faure ; Rémy (censeur). — 3e (1re partie, oral, N. R.) : MM. Poirier, Berger, Bar. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Proust, Raymond, Thoinot ; Langlois. — 5e (Doctorat, 2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Charrin, Vaquez ; Joffroy (censeur). — 5e (Doctoret, 2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Achard, Thiroloix ; Campenon. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Pozzi, Schwartz, Albarran ; Guyon (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, 1re série, Charité) : MM. Jaccoud, Troisier, Marfan. — 5e (2e partie, 2e série, Charité) : MM. Chantemesse, Ménétrier, Dupré ; Richelot. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Maygrier, Bonnaire ; Chassevant (suppléant).

Mercredi 3. — 3e (1re partie, Orel N. R.) : MM. Segond, Lepage, Walther ; Kirmisson (censeur), Heim.

Jeudi 4. — 3e (1re partie, Oral A. R.) : MM. Schwartz, Richelot, Wallich ; Le Dentu (censeur), Broca (André).

Vendredi 5, a 9 h. du matin. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Vernier, Lepage ; Heim (suppléant). — 2e (Doctorat, 2e partie) : MM. Retterer, Gley, André ; Gariel (censeur), Wurtz. — 3e (2e partie, Oral A. R.) : MM. Brissaud, Thoinot, Méry ; Gariel (censeur), Wurtz. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Necker) : MM. Legueu, Reclus, Lejars ; Landouzy (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Reynier, Walther, Mauclaire. — 5e (Chirurgie, 2e série, Necker) : MM. Hayem, Widal, Teissier ; Landouzy (censeur).

Samedi 6. — 1er (Docteur) : MM. Launois, Poirier, Albarran ; Rémy (censeur). — 3e (2e partie, Oral N. R.) : MM. Joffroy, Troisier, Gilbert. — 3e (1re partie, Oral) : MM. Pozzi, Campenon, Faure ; Chassevant. — 5e (Doctorat, 2e partie, Beaujon) : MM. Debove, Thiroloix, Marfan ; Raymond (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Beaujon) : MM. Chantemesse, Widal, Vaquez ; Quénu. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Wallich, Maygrier, Bonnaire ; Gley (sup.).

Thèses. — *Mercredi* 3. — M. Degris : *Etude sur Sénac, premier médecin de Louis XV* (1693-1770 ; MM. Fournier, Joffroy, Gaucher, Wurtz. — M. Chateau : *Cypridopathies et tuberculose*; MM. Fournier, Joffroy, Gaucher, Wurtz. — M. Dircksen : *Etude sur la composition chimique et la concentration moléculaire du liquide céphalo-rachidien* ; MM. Joffroy, Fournier, Gaucher, Wurtz. — M. G. Rolle : *Contribution à l'étude des lésions traumatiques de la veine cave inférieure* ; MM. Tillaux, Delens, Delbet, Sébileau. — M. Lhomme : *De l'actinomycose des parois thoraciques et abdominales* ; MM. Tillaux, Delens, Delbet, Sébileau. — M. Marchat : *Des kystes hydatiques des reins* ; MM. Tilleux, Delens, Delbet, Sébileau. — M. Lehman : *De la ligne brune abdominale*; MM. Pinard, Terrier, Broca, Varnier. — M. Rozoy : *Mal de Pott*; MM. Terrier, Pinard, Broca, Varnier. — M. Baudin : *Contribution à l'étude de l'infection puerpérale*; MM. Terrier, Pinard, Broca (Ang.), Varnier.

Jeudi 4. — M. Boucher : *Exercice de la Médecine sur la frontière franco-belge* ; MM. Brouardel, Cornil, Hallopeau, Thoinot. — M. Dervieux : *Les expertises médico-légales* ; MM. Brouardel, Cornil, Hallopeau, Thoinot. — M. Fumouze : *Dermatose chlorique électrolytique* ; MM. Cornil, Brouardel, Hallopeau, Thoinot. — M. Lehmann : *Contribution à l'étude des névralgies grippales* ; MM. Cornil, Brouardel, Hellopeau, Thoinot. — M. Durrieux : *Les diverticules de la vessie. Leur anatomie, leur pathologie* ; MM. Guyon, Pozzi, Albarran, Thiery. — M. Rocher : *L'hématurie dans les néoplasmes du rein. Sa valeur diagnostique et pronostique* ; MM. Guyon, Pozzi, Albarran, Thiery. — M. O'Neill : *Etude sur la nature et l'origine des tumeurs conjonctives bénignes de la paroi abdominale* ; MM. Guyon, Pozzi, Albarran, Thiéry. — M. Lalande : *Contribution à l'étude des tumeurs ostéoïdes du sinus maxillaire* : MM. Pozzi, Guyon, Albarran, Thiéry. — M. Poueydehat : *Essai sur les manifestation cutanées du rhumatisme chronique* ; MM. Grancher, Raymond, Ménétrier, Dupré. — M. Napieralski : *Le vertige voltaïque dans les lésions de l'appareil auditif* ; MM. Raymond, Gaucher, Ménétrier, Dupré. — M. Paulonch : *Erythème noueux chez les enfants* ; MM. Raymond, Gaucher, Ménétrier, Dupré. — M. Defossez : *Des résultats éloignés de la gastrectomie dans le cancer de l'estomac* ; MM. Dieulafoy, Berger, Faure, Teissier. — M. Jacquot : *Du traitement du lupus érythémateux par les courants de haute fréquence* ; MM. Dieulafoy, Berger, Faure, Teissier. — M. Kieffer : *Etude bactériologique de la pneumonie lobaire suppurée* ; MM. Dieulafoy, Berger, Faure, Teissier. — M. Chapon : *Soixante-deux cas d'appendicite opérés* ; MM. Berger, Dieulafoy, Faure, Teissier. — M. Vallée : *Syphilis et ictère* ; MM. Debove, Hutinel, Charrin, Wurtz. — M. Dupinet : *Le diaphragme et les épanchements pleuraux* ; MM. Debove, Hutinel, Charrin, Wurtz. — M. Pophillat : *Paralysies post-angineuses (paralysies consécutives aux angines non-diphtériques)* ; MM. Hutinel, Debove, Charrin, Wurtz. — M. Larger : *Stigmates obstétricaux de la dégénérescence* ; MM. Joffroy, Budin, Maygrier, Launois. — M. Pierra : *La surcharge alimentaire cause d'intolérance gastro-intestinale chez le nourrisson* ; MM. Budin, Joffroy, Maygrier, Launois. — M. Bourier : *Considération sur la sécrétion lactée chez la femme. (Augmentation. Retour. Etablissement tardif)* ; MM. Budin, Joffroy, Maigrier, Launois. — M. Barlerin : *Soins donnés aux nourrissons syphilitiques à la consultation de la clinique Tarnier. Résultats obtenus* ; MM. Budin, Joffroy, Maygrier, Launois. — M. Roche : *De l'influence sur la santé du nourrisson, de la menstruation chez les femmes qui allaitent* ; MM. Budin, Joffroy, Maygrier, Launois.

Travaux pratiques de Médecine opératoire spéciale sous la direction de MM. Berger, professeur, et Hartmann, agrégé. Cours de M. le Dr Savariaud, prosecteur. — *Opérations courantes sur la tête, le cou, le thorax et l'abdomen*. — Ouverture le lundi 1er juillet à 1 h. 1/2. — I. Ponction lombaire. Trépanation du crâne et de l'apophyse mastoïde. — II. Trachéotomie. Tubage. — III. Amputation du sein. Pleurotomie. Résection des côtes. — IV. Gastrotomie. Etablissement d'un anus artificiel. — V. Technique de la laparotomie. Ablation de l'eppendice. Cure de la hernie ombilicale. — VI. Cure radicale des hernies inguinale et crurale. — VII. Hernie étranglée: Suture de l'intestin. Entérectomie. — VIII. Gastro-entérostomie. — IX. Cure des hémorrhoïdes. Amputation périnéale du rectum. — X. Circoncision. Cure du varicocèle. Epidymectomie. Castration. — Le cours aura lieu tous les jours. Les élèves répéteront eux-mêmes les opérations sous la direction du prosecteur. Le nombre des élèves admis à ce cours est limité. Seront seuls admis les docteurs en médecine français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les droits à verser sont de 50 fr. S'inscrire au Secrétariat (guichet no 3), de midi à 3 heures, les lundis, mardis, jeudis et samedis.

Chaire vacante. — La chaire de clinique ophtalmologique de la Faculté de Médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante. Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Faculté de Médecine de Lille. — On avait annoncé qu'à la suite des divers incidents qui se sont passés aux hospices, principalement à propos d'enlèvement de crucifix, M. le Dr de Lapersonne, doyen de la Faculté de Médecine, délégué du préfet, avait démissionné et avait été remplacé par M. le Dr Combemale, professeur à la même Faculté. Cette information est inexacte. La démission de M. le Pr de Lapersonne est relative aux hôpitaux et non à la Faculté.

Faculté des Sciences de Lille. — *Accident de Laboratoire.* — A la Faculté des Sciences de Lille, un professeur, M. Blaise, chargé du cours de chimie organique, a été grièvement blessé par l'explosion d'une cornue, au cours d'expériences auxquelles il se livrait. Les médecins craignent que l'œil gauche ne soit perdu.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — *Hygiène.* — Sur la proposition de M. Colly, le Conseil municipal de Paris a voté une subvention de 2.000 francs à M. Gréhant, professeur au Muséum, pour contribution à ses études sur l'application de la physiologie à l'hygiène.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Diplôme d'Interne.* — Le Conseil municipal ayant été saisi d'une pétition demandant la création d'un diplôme d'interne des hôpitaux de Paris, a renvoyé cette proposition, pour étude, à l'Administration.

Hôpital Lariboisière. — *L'erreur d'une infirmière.* — M. René Faure, directeur de l'hôpital Lariboisière, inculpé, ainsi que le *Figaro* l'a annoncé, d'homicide par imprudence et de blessures involontaires, à la suite de l'erreur commise par une infirmière, vient de confier à Me Decori le soin de l'assister en justice. M. Boucard, juge d'instruction, a entendu cette semaine M. René Faure.

Hôpital pour Enfants tuberculeux en Italie. — Le roi d'Italie vient de faire savoir au syndic de Rome qu'à l'occasion de la naissance de la princesse Yolande, il a décidé de donner 200,000 fr. pour servir de capital initial, destiné à fonder un hôpital pour les enfants tuberculeux.

Sanatorium des Employés des Postes. — M. Mourier, directeur de l'administration générale de l'Assistance publique, à Paris, est nommé membre de la Commission instituée en vue d'étudier les moyens d'établir un sanatorium affecté aux agents et sous-agents de l'administration des Postes et Télégraphes, atteints de tuberculose.

Asile Noualhier à Limoges. — Des voisins de Mlle Noualhier avaient assigné en dommages intérêts celle-ci devant le tribunal civil de Limoges, à raison du préjudice que le voisinage de cet établissement avait causé à leurs immeubles en dépréciant leur valeur locative. Le tribunal vient de leur donner gain de cause : l'un des demandeurs obtient 5.000 francs de dommages-intérêts ; l'autre 6,000 francs et une indemnité de 300 francs par chaque tuberculeux que Mlle Noualhier introduirait dans sa maison. D'autre part, Mlle Noualhier a intenté une action contre l'un d'eux, à la suite des manifestations dirigées contre elle en avril dernier. Le tribunal n'a retenu qu'un fait, celui d'avoir autorisé l'exposition de tableaux jugés injurieux pour la demanderesse. Il l'a condamné à payer à Mlle Noualhier 1,000 francs de dommages-intérêts.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — Liste de présentation des candidats à la place vacante de membre titulaire : En première ligne, M. Troisier ; en deuxième ligne, M. Chauffard ; en troisième ligne, M. Marie ; en quatrième ligne, et *ex æquo*, MM. Ballet, Brissaud, Gaucher. — Liste de présentation des candidats au titre d'associé national : En première ligne, M. Galtier (de Lyon) ; en deuxième ligne et *ex æquo*, MM. Peuch (de Lyon), Signol (de Villiers). — Liste de présentation des candidats au titre de correspondant national : En première ligne, M. Livon (de Marseille) ; en deuxième ligne, M. Motais (d'Angers) ; en troisième ligne et *ex æquo*, MM. Gilis (de Montpellier) ; Mireur (de Marseille), Perrin (de Marseille), Tourneux (de Toulouse).

Élections. — L'Académie de Médecine de Paris a nommé, à la grande majorité des suffrages, correspondants étrangers MM. les Drs Tichomirov (de Moscou) et Schaer (de Strasbourg). L'un et l'autre sont auteurs de travaux ayant trait à la physique et à la chimie médicales.

Association de la Presse Médicale Française. — En raison de la deuxième réunion du Congrès international de la Presse médicale, qui aura lieu à Bruxelles au début d'octobre 1901, le Bureau de l'Association a décidé que le dîner de juillet serait reporté à une date ultérieure. Ce dîner aura lieu à Bruxelles, à la veille de la Conférence internationale préparatoire. Un avis, qui sera envoyé dans le courant de septembre, fera connaître la date, le lieu et l'heure de cette réunion.

Association des Médecins de Maine-et Loire. — Nous apprenons avec le plus vif plaisir que notre excellent ami et collaborateur, M. le Dr Monprofit, professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de Médecine d'Angers, vient d'être nommé Président de *l'Association amicale des Médecins de Maine-et-Loire*, à une très forte majorité. — Nous sommes ravi de l'éclatant succès de notre ami, qui saura conduire l'Association dont il a désormais la charge dans la voie du progrès ; et tous ceux qui connaissent son passé peuvent se porter garant de son entier dévouement à cette œuvre bien connue.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Sont nommés dans l'armée territoriale, au grade de médecin principal de 2e classe, MM. André, Charbonnier et Martino, médecins-majors de 1re classe de l'armée active, retraités. — Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. Blanchetière, Brös, Kable, Louis, Magnelaine et Playoust, médecins-majors de 1re classe de l'armée active, retraités. — Au grade de médecin-major de 2e classe, M. Trouillet, médecin-major de 2e classe de l'armée active, démissionnaire. — Au grade de médecin aide-major de 2e classe, MM. Combes, Ecart, Got, Jourdan, Juillard, Katz, Luling, Néplaux, Michaud, Petibon et Vienne.

Service de Santé de la Marine. — Sont nommés dans la réserve, au grade de médecin principal, MM. Coquiard et Esclangon, médecins principaux de la Marine, en retraite. — Au grade de médecin de 1re classe, M. Arbaud, médecin de 1re classe de la Marine, en retraite. — Au grade de médecin de 2e classe, M. Marcourt, médecin de 2e classe de la Marine, démissionnaire. — M. le médecin de deuxième classe Jacob, embarqué en sous-ordre sur la *Bretagne*, et M. le Dr Bernal, officier du même grade, désigné pour *l'Isère*, sont autorisés à permuter.

Service de Santé des Colonies. — Sont nommés à l'emploi de médecin auxiliaire MM. Fuynel, Nicolas et Sanquirico.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté, pendant la 23e semaine, 882 décès, chiffre très voisin de la moyenne ordinaire des semaines de juin (876). La variole a pris une extension considérable. Elle a causé 24 décès, chiffre qui ne s'était pas vu depuis dix-neuf ans. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'est élevé à 145, chiffre qui dépasse de beaucoup ceux des précédentes semaines ; un tiers des décès et plus d'un tiers des cas nouveaux ont été observés à Montmartre et à la Villette. Ainsi l'épidémie de variole, qui était si longtemps restée bénigne, devient menaçante. Les personnes qui se feront revacciner (quel que soit leur âge) se mettront complètement à l'abri de cette maladie. La fièvre typhoïde a causé 6 décès, chiffre identique à la moyenne. La rougeole, toujours fréquente en cette saison, a causé 29 décès (au lieu de 36 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 25). Presque tous ces décès (25) ont eu lieu dans les quartiers pauvres de la périphérie. La scarlatine a causé 1 décès, la coqueluche 8 (la moyenne est 7). La diphtérie, assez fréquente depuis quelques semaines, a causé 17 décès (au lieu de la moyenne 7), dont 13 dans les arrondissements pauvres de la périphérie. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'élève à 101. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 125 décès, au lieu de 150 pendant la semaine précédente et au lieu de 119, moyenne ordinaire de la saison. La phtisie pulmonaire a causé 183 décès. On a célébré à Paris 579 mariages. On a enregistré la naissance de 942 enfants vivants (495 garçons et 447 filles), dont 655 légitimes et 287 illégitimes. Parmi ces derniers, 47 ont été reconnus immédiatement.

La Loi sur la Santé publique. — La Commission des finances, réunie sous la présidence de M. Magnin, a examiné la nouvelle loi sur la protection de la santé publique, au point de vue de ses conséquences financières. M. Antonin Duhost, rapporteur général, a confié qu'elle entraînerait un million et demi de frais d'établissement, qui pourront être demandés au pari mutuel. Elle demandera ensuite une dépense annuelle de 300,000 francs, qui pourra être supportée par le budget. La Commission des finances a alors émis un avis favorable à la loi.

Lutte contre la tuberculose à Nantes. — Il vient de se créer à Nantes, une œuvre des plus intéressantes. Cette œuvre fonctionne depuis le 1er juin dernier. Elle a été annoncée par un petit communiqué publié par les journaux. « Le Directeur du Bureau d'hygiène a l'honneur de faire savoir qu'un dispensaire pour la guérison de la tuberculose sera ouvert à la Mairie (bureau d'hygiène), à partir du 1er juin. Les consultations auront lieu tous les jours, à 2 heures, et tous les dimanches matin à 8 heures »

Cette création vaut mieux que cette courte note. D'après le Dr Chachereau, directeur du Bureau d'Hygiène, le dispensaire pour la guérison et la préservation de la tuberculose est une œuvre absolument privée, libre de toute entrave administrative. Son but n'est pas de se substituer à aucune autre œuvre de bienfaisance ; au contraire, elle compte, pour l'aider, sur certaines institutions en fonctions. Il y a quelques semaines, un riche Nantais vint le trouver pour lui faire part de son désir d'employer une partie de sa fortune à lutter contre la tuberculose, ce mal dont les ravages vont grandissant, faisant autant de victimes à eux seuls que toutes les autres maladies réunies. Il s'est exécuté. Voilà tout.

Les séquestrations au point de vue médical. — La Société des Sciences médicales de Poitiers s'est occupée, dans sa dernière séance, des moyens à employer pour éviter la possibilité d'une séquestration analogue à celle dont Mlle Monnier a été la victime. Sur la proposition de M. le Dr Jablonski, elle a adopté un vœu invitant le Parlement à voter, dans le plus bref délai possible, une loi de protection obligeant les parents, tuteurs ou autres personnes, qui ont en garde un individu atteint d'aliénation mentale, d'en aviser immédiatement l'autorité compétente (préfet ou procureur de la République), afin que cette autorité puisse exercer une surveillance permanente sur l'aliéné.

Patentes des Médecins de villes d'eaux.— Dans un grand nombre de villes d'eaux, il est mis à la disposition des médecins, dans l'établissement thermal même, un local qui leur permet de recevoir les malades à l'heure du traitement. L'administration a émis l'intention de prendre pour base du calcul de la patente des médecins, non-seulement la valeur locative du cabinet où ils reçoivent leurs clients à leur domicile particulier, mais encore celle de ce local, quoiqu'il fasse partie de l'établissement thermal. Elle a soutenu en effet que ce cabinet sert également à l'exercice de leur profession et doit entrer en compte. Il en résultait une notable augmentation de patente. Les médecins ont protesté, et le Conseil d'Etat vient de leur donner raison, en repoussant la prétention de l'administration et en décidant qu'ils ne sauraient être assujettis au droit proportionnel de patente, à raison de l'usage de ce local.

Voyages d'études médicales aux eaux minérales. stations climatériques et sanatoriums de France. — Le voyage d'études médicales de 1901 aura lieu du 1er au 12 septembre inclus. Il comprendra les stations du Dauphiné et de la Savoie, visitées dans l'ordre suivant : Uriage, La Motte, Allevard, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Challes, Aix, Le Revard, Marlioz, Hauteville (Sanatorium), Divonne, Saint-Gervais, Chamonix, Thonon, Evian. Le V. E. M. de 1901 — comme celui de 1899 aux Stations du Centre et de l'Auvergne, et celui de 1900 aux stations du Sud-Ouest —, est placé sous la direction scientifique de M. le Dr Landouzy, professeur à la Faculté de Médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydro-minérale, ses indications et ses applications.

Réduction de moitié prix sur tous les Chemins de fer pour se rendre, de son lieu de résidence, à la première station, Uriage. Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français. Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au départ de la dernière station, Evian, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

Les Eaux Thermales de France. — M. Bonnier, ancien directeur de l'établissement thermal d'Aix-les-Bains touchera, comme retraite, une pension de 5,601 francs.

Le Secret médical. — Un juge d'instruction a renvoyé, devant le tribunal correctionnel, sous l'inculpation de violation du secret professionnel, M. le Dr X... On se souvient que M. Z..., de Bois-Colombes, reprochait au Dr X..., non seulement de lui avoir pratiqué inutilement l'ablation de la luette, mais encore d'avoir exagéré un malaise dont il avait été pris chez sa fiancée pour dire à la mère de celle-ci qu'il était à deux pas de la tombe. D'après M. Z..., cette révélation inexacte aurait fait rompre son mariage. Il poursuivait donc le docteur et pour coups et blessures (opération inutile) et pour violation du secret professionnel. Le magistrat n'a retenu que cette dernière inculpation.

Un Monstre Double. — M. le Dr Daraignez vient d'accoucher une femme d'un enfant, qui avait quatre jambes, quatre pieds et une seule tête. Le corps a été porté à l'hospice de Mont-de-Marsan. Ce monstre double a respiré quelques instants.

Empoisonnement par le plomb. — Le Parquet des Sables, accompagné du Dr Gonet, s'occupe d'une affaire d'empoisonnement dont une famille composée de neuf personnes, vient d'être victime. Cette famille avait mangé des œufs au lait cuits au four dans un plat de terre verni au plomb. Un des enfants est mort et l'état du père et du grand-père a offert de sérieuses inquiétudes.

Les Centenaires. — Les recensements qui viennent d'avoir lieu en Europe ont permis à un statisticien de dresser la liste des centenaires. C'est l'Irlande qui tient la tête avec 578 centenaires ; La Serbie en possède 575, bien que sa population ne soit que de 2,250,000 habitants.

La France en compte 213 ; l'Espagne, 401 ; l'Allemagne 78 seulement, et l'Angleterre, 146. Parmi les autres chiffres, on peut encore citer : la Suède, avec 10 centenaires ; la Norvège, 23 ; la Belgique, 5 ; le Danemark, 2. Chose étrange, et qui fera peut-être réfléchir les touristes : la Suisse n'a pas un seul centenaire. Les deux personnes les plus âgées de notre planète sont un nègre de Rio-de-Janeiro, qui a actuellement 150 ans, et un cocher de Moscou, qui vient de fêter son 140e anniversaire.

Dépopulation. — On se préoccupe beaucoup de la dépopulation en ce moment. On s'en préoccupait déjà fort en 1759, à preuve ce passage d'une lettre de Voltaire à Dalembert : « Mon Dieu, que de bavarderies sur la population ! Eh ! Jean f..., parlez moins de population, et peuplez. » Pour copie conforme : Dr Félix Bremond.

Le Dymal. — Le dymal ou salicylate de didyme est un remède et un excellent topique, siccatif et antiseptique, d'après M. Kopp. On l'obtient à très bon compte, en employant les résidus de la fabrication des becs Auer ! On emploie le dymal, dont on dit beaucoup de bien, sous forme de pommade à 10 0/0, en cas de brûlures, d'ulcères des jambes, d'hyperhydrose et d'intertrigo.

DIVERS [61]

Les Médecins Ingénieurs. — Notre cher Maître, M. le Pr Gariel, veut bien nous écrire : « Dans la *Gazette médicale* du 8 juin, vous signalez M. le Dr de Rey Pailhade comme Ingénieur des mines et vous demandez s'il y a d'autres médecins qui possèdent le même titre. M. de Rey Pailhade est ingénieur civil des Mines : il n'appartient pas au Corps national des Mines, qui, à ma connaissance, ne comprend pas de médecins. Il n'en est pas de même du Corps national des Ponts et Chaussées, qui compte au moins trois docteurs en médecine : MM. Imbeau, ingénieur ordinaire, à Nancy ; Weiss, ingénieur ordinaire, agrégé de la Faculté de Médecine de Paris ; et votre serviteur, ingénieur en chef. » Tous nos remerciements à M. le Pr Gariel pour son aimable communication.

Buste Hansen à Bergen. — M. le Pr Virchow (de Berlin) nous informe que le buste de M. Armauer Hansen sera inauguré solennellement le 10 août prochain à l'Hôpital Lunggaard, à Bergen.

Les Médecins conférenciers. — M. le Dr Curie a fait une conférence sur *la tuberculose au point de vue social et le rôle des dispensaires*, le 12 juin, à la mairie du dixième arrondissement.

Les Médecins auteurs dramatiques. — M. Jacques Landau vient de terminer, en collaboration avec M. le Dr Pierre Corneille, le fondateur du Théâtre populaire poitevin, un drame en cinq actes, *Résurrection*, tiré du célèbre roman de Tolstoï, dont la publication en roman suscita de nombreuses controverses.

Les Médecins touristes. — La première ascension du Mont-Blanc de cette année a été faite sans guide le 3 juin par le Dr Jules Jacot-Guillarmon (de Neuchâtel), accompagné de deux autres touristes.

Les Médecins et le cheval. — Au ballet à cheval, donné dernièrement par le manège Pellier, figurait dans la reprise M. le Dr Censier. Parmi les assistants, remarqué le Dr et Mme Aumont (*Gaz. hippique*).

Les Dentistes pour chiens. — Un Saint-Bernard, chien préféré de Mme Hooley, à Londres, vient d'être pourvu d'une dentition complète, montée sur or, et exécutée par l'un des plus fameux dentistes de Londres. Le pauvre animal souffrait, paraît-il, d'une dyspepsie chronique due à sa mastication pénible.

Accident à M. le Pr Virchow. — Un coup de vent, à Berlin, a fait de grands ravages. Le Pr Virchow a failli en devenir victime. Le célèbre professeur a été projeté contre un arbre avec une telle violence qu'il a été grièvement blessé au front. Cet accident inspire forcément quelque inquiétude, M. Virchow ayant bien près de quatre-vingts ans.

Accident à un médecin. — M. Descomps, médecin à Terraule (Gers), descendait en voiture une côte très rapide, quand son cheval, s'étant emballé, se précipita contre un talus. Sa servante, qui l'accompagnait, fut tuée et lui-même s'est fait des blessures mortelles.

Attentat médical en Russie. — A Saint-Pétersbourg, le 13 juin, un individu a tenté de frapper dans la salle de réception, d'un coup de poignard, M. Malinovsky, sous-directeur du Département de la médecine. M. Malinovsky a pu heureusement détourner le coup.

Une dépêche de Saint-Pétersbourg donne quelques détails sur l'attentat commis contre M. Malinovsky. Un solliciteur inconnu ayant demandé à parler au directeur de ce Département, M. Ragozine, il fut, en l'absence de ce dernier, introduit auprès de M. Malinovsky. Aussitôt, tirant de sa poche un couteau, il se précipita sur le fonctionnaire qui, fort heureusement, conserva sa présence d'esprit, put saisir le bras de son agresseur et le désarma. Des gens de service accoururent. On apprit que l'inconnu était un médecin nommé Zilitinkrévistch, qui la veille au soir s'était échappé d'une maison d'aliénés. Atteint de la folie de la persécution, il en voulait surtout aux membres de l'administration supérieure de médecine et proférait contre eux des menaces de mort.

Mariages de Médecins. — M. Ange-Jean-Marie Glorie, docteur en médecine, épouse Mlle Pauline-Henriette-Amélie Jouanet. — M. Charles-Camille Lorot, docteur en médecine, épouse Mlle Palmyre-Juliette Métivier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Hôpitaux de Paris. — Très élégante plaquette, ornée de superbes photogravures représentant les façades de tous les hôpitaux de Paris, et rédigée par M. Tissot.—Document à conserver.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 740.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 27. 6 Juillet 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.



BULLETIN

614.88

L'Hôpital de Prompts Secours de l'Exposition de Buffalo.

Comme l'Exposition colombienne de Chicago en 1893, l'Exposition pan-américaine de Buffalo a son Hôpital de Prompts Secours, qui porte dès aujourd'hui le nom d'*Emergency Hospital at the Pan-American!* Elle sera donc mieux outillée que l'Exposition de Paris de 1900, grâce à la mauvaise volonté de l'Administration que l'Europe nous envie! Mais ne parlons pas de l'ancien service médical de notre dernière *Worlds' Fair !...*

Malgré dix années de lutte, nous n'avons pas pu faire comprendre encore à nos Gouvernants la nécessité réelle des institutions de ce genre, alors que l'Amérique est convaincue depuis longtemps de leur urgence absolue ; aussi désespérons-nous tout à fait de voir jamais les Français comprendre ce qu'on appelle un *Service de Prompts Secours pour grandes Villes.*

L'Académie n'a pas voulu sanctionner les théories anciennes il y a quelques jours, sous la forme d'une élection qui a fait du bruit, l'un des candidats étant le représentant officiel des Services de Prompts Secours de Paris. Ce candidat n'a pas, en effet, été élu, sans doute parce qu'il représentait en l'espèce la routine et l'obstructionnisme le plus net. Nous souhaitons de tout cœur que le résultat de cette élection lui fasse enfin comprendre l'intérêt qu'il a à attacher son nom à cette importante réforme et à se résoudre enfin à la mettre sur pieds.

Quoiqu'il en soit, nous avons sous les yeux le plan de l'*Emergency Hospital* de Buffalo, dont M. le Dr Roswel Park est le directeur. Son fonctionnement sera sûrement assuré, car, à Chicago, en 1893, l'hôpital de même ordre a eu à soigner plus de 11.602 malades, et à enregistrer malheureusement près d'une centaine de décès. Et l'on affirme à Paris que les Expositions ne voient jamais de cas graves !

Marcel BAUDOUIN.

CLINIQUE OPTHALMOLOGIQUE.

617.741

Le Pansement des Opérés de Cataracte

PAR

E. VALUDE (de Paris).

Le pansement, en chirurgie oculaire, et spécialement le pansement des opérés de cataracte, doit être l'objet de la plus grande attention de la part du chirurgien. Il n'est pas exagéré de dire que la correction, dans le pansement primitif, aussi bien que dans les deux ou trois qui suivent, est presque aussi importante que la bonne exécution de l'opération elle-même. Pour preuve je ne veux citer que les accidents irritatifs, ordinairement peu graves heureusement, qui se produisent quelquefois après le 2e ou le 3e pansement, quand les matériaux utilisés pour la confection de celui-ci, n'ont pas conservé la parfaite stérilisation du premier jour. Autrefois, pendant quelque temps, je fis la remarque que certains de mes opérés de la ville présentaient des phénomènes d'iritis tardives que n'offraient jamais les malades de mon service hospitalier. J'attribuai ce fait à ceci que, dans mon service, les matériaux de pansement sont toujours stérilisés fraîchement, tandis que chez les malades de la ville, le coton contenu dans le paquet, le compte-gouttes enfermé dans son étui, ne conservent que difficilement l'asepsie nécessaire à la bonne exécution du pansement. Or depuis que j'ai pris, pour mes opérés de la ville, certaines mesures sur lesquelles je reviendrai, et qui m'assurent une asepsie égale à celle dont jouit mon service d'hôpital, le résultat que j'obtiens ici et là sont également heureux, et la guérison s'opère sans accroc dans les deux conditions.

Ces considérations sont destinées à montrer toute l'importance que j'attache au pansement chez les opérés de cataracte, et non seulement au premier, mais encore, et surtout peut-être, aux pansements consécutifs, jusqu'à ce que la plaie cornéenne soit solidement cicatrisée, jusqu'au dixième jour environ. A mon avis, un chirurgien soigneux ne laissera pas à son assistant la surveillance et l'application de ces pansements.

Comment concilier ce souci, que doit avoir le chirurgien, de panser correctement un œil opéré de cataracte, avec la tendance actuelle qui va jusqu'à supprimer presque tout pansement? Une explication est ici nécessaire, et son développement nous amènera d'ailleurs à conclure quel doit être réellement le pansement de choix des opérés de cataracte dans l'état actuel de nos moyens thérapeutiques.

Autrefois, mais sans remonter plus haut que la période moderne de la chirurgie oculaire, le pansement des opérés devait être occlusif et compressif ; la compression paraissait nécessaire aux opérateurs de l'époque de de Græfe. Bientôt on s'aperçut que la compression forte offrait de grands inconvénients et on la fit modérée ; beaucoup d'opérateurs s'attachèrent même à supprimer toute pression sur l'œil en conservant seulement l'occlusion. C'est de ce principe que sont sortis les pansements obtenus avec les handelettes agglutinatives, qui permettent de supprimer la bande roulée autour de la tête et par conséquent la compression. On maintient la ouate du pansement en place sur l'œil au moyen de handelettes de toile ou de gaze qui forment des croix de Saint-André et sont fixées avec

du collodion, ou toute autre substance agglutinative, au front, au dos du nez, à la joue. Ce mode de pansement qu'ont conservé certains opérateurs, offre l'inconvénient de ne fournir qu'une occlusion assez infidèle, car les bandelettes se décollent souvent par la transpiration, ou sous l'influence des mouvements du malade, et le pansement s'entrebâille; de plus, au moment du changement de pansement, l'enlèvement des bandelettes collées est fort désagréable aux patients pourvus de barbe. Un mode d'occlusion plus simplifié encore, et plus imparfait aussi, fut réalisé par Chisolm (de Baltimore), qui se contentait de maintenir fermées les deux paupières de son opéré au moyen d'une simple lame de taffetas adhésif qui les recouvre et s'y applique directement.

Mais, à ce propos, se pose la question de savoir si l'occlusion réelle sous un pansement fermé, à la fois *occlusif* et *protecteur* sinon compressif, est nécessaire, indifférente, ou nuisible. Telle est la question qui, suivant qu'elle est tranchée dans un sens ou dans l'autre, conduit les opérateurs à tenir l'œil opéré presque découvert ou bien à le cacher sous un pansement plus ou moins fortement ouaté. C'est le point actuel du litige.

Pendant assez longtemps, la grande majorité des opérateurs, peu enclins à imiter l'audace de Chisolm, considéraient qu'une bonne couche d'ouate, avec une rondelle de tissu aseptique appliquée directement sur l'œil, était nécessaire pour protéger l'œil opéré, non seulement contre les heurts, mais surtout contre les infections du dehors.

Cette doctrine commença à être ébranlée, quand M. le Pr Gayet (de Lyon) rapporta il y a une douzaine d'années, une série d'expériences, d'après lesquelles la désinfection mécanique et chimique la plus soigneuse des culs-de-sac conjonctivaux n'en laissait pas moins subsister toujours des microbes dans les bas-fonds de la conjonctive. Complétant ces expériences de M. Gayet, nous avons montré, nous-même, par une série de recherches pratiquées sur nos malades des Quinze-Vingts, que non seulement il persiste des microbes dans la conjonctive après la désinfection la plus soigneuse, mais même et surtout, qu'ils pullulent abondamment sous le pansement occlusif. Ainsi, après avoir lavé et nettoyé de la même façon les deux yeux d'un sujet, et avoir couvert l'un d'eux seulement d'un pansement occlusif, c'était dans l'œil couvert et protégé des infections extérieures que se rencontrait le lendemain et ultérieurement la floraison microbienne la plus nombreuse.

On en vint donc, à la suite de ces résultats microbiologiques constatés par nombre d'expérimentateurs, à considérer l'occlusion, même aseptique, de l'œil opéré, comme une condition inutile, sinon nuisible à la guérison des opérés de cataracte, et peu à peu le pansement se fit entre certaines mains, de plus en plus léger, même nul. Fuchs (de Vienne) dispose un grillage au devant de l'œil opéré pour le protéger contre les heurts intempestifs, mais ne recouvre que très légèrement celui-ci. Hjort (de Christiania), poussant la déduction à l'extrême, supprime tout pansement; il recommande simplement à ses opérés de fermer les yeux comme en dormant, et il les laisse tels quels, abandonnant les yeux à la simple occlusion spontanée et naturelle des paupières; Rohmer a essayé cette pratique à Nancy, en recouvrant l'œil d'une simple compresse pour le garantir de la lumière, et il s'en déclare satisfait.

Que faut-il penser de cette méthode, fondée sur les résultats de l'expérimentation microbiologique?

Tout d'abord nous dirons que nous avons essayé le pansement ouvert chez nos opérés de cataracte, car il ne faut juger aucune pratique sans en avoir fait l'expérience. A côté de résultats remarquables et de guérisons rapides et simples, nous avons noté quelques accidents d'infection et d'enclavement de l'iris. Ces accidents, eu égard au petit nombre des cas observés, formaient un pourcentage peu rassurant et qui nous a détourné de continuer dans cette voie. Les auteurs qui préconisent ce mode de pansement produisent d'ailleurs des statistiques où l'infection offre également une fréquence qui ne se rencontre pas avec le pansement occlusif ordinaire.

Comment accorder ensemble ces deux faits, que l'absence de pansement est plus fertile en accidents infectieux et que la liberté de l'œil, moins que son occlusion, favorise le développement des microbes conjonctivaux?

L'opposition ici n'est qu'apparente et tient à ce que les faits d'ordre microbiologique pur ne sauraient être étroitement comparés à ceux d'ordre clinique.

Tout le monde sait maintenant, et nous avons jadis, un des premiers, attiré l'attention sur ce point, que le meilleur moyen d'obtenir la guérison des ulcères simples de la cornée (non compliqués de dacryocystite) est de tenir l'œil enfermé sous un pansement occlusif rarement renouvelé. Rien ne vaut un tel traitement pour les ulcères cornéens, même et surtout pour les désinfections répétées plusieurs fois par jour, les cautérisations, les applications antiseptiques. L'occlusion est le grand remède. Avec l'occlusion, cependant, d'après les expériences précédentes, on favorise la pullulation microbienne, on semble enfermer le loup dans la bergerie; comment donc expliquer que le résultat en soit excellent? C'est pourtant un fait clinique indéniable. Il prouve peut-être que les microbes conjonctivaux acquièrent plus de virulence lorsqu'ils sont en contact avec l'air, mais il signifie, en tous cas, que la multiplication des microbes ne préjuge nullement de leur virulence, ni d'un accroissement dans les dangers de l'infection par conséquent.

En définitive nous voulons en venir à dire ceci, que les auteurs en simplifiant, en supprimant même le pansement, ont eu le tort de ne songer qu'à la facilité de désinfecter quotidiennement et même plusieurs fois par jour le champ opératoire; ils n'ont pas réfléchi que le plus sûr moyen de conserver celui-ci à l'abri de l'infection était de tenir l'œil enfermé sous un pansement occlusif *et rare*.

L'observation clinique, ici comme toujours, doit primer toute autre considération; et quelle importance y a-t-il à trouver sous un pansement occlusif les paupières agglutinées et même sécrétantes, si cet état n'entraîne aucune infection de la plaie, ce qui est d'observation constante?

Une pratique déjà longue, et surtout très fournie d'observations, me conduit à conclure résolument en faveur du pansement occlusif laissé en place pendant trois ou quatre jours. Il est à noter que ceci ne s'applique qu'aux yeux exempts de complications inflammatoires et surtout dépourvus de toute affection des voies lacrymales; dans de tels cas le pansement occlusif est au contraire des plus dangereux. Dans les yeux sains qui forment la majorité de notre contingent d'opérés, le pansement occlusif ordinaire est celui qui donne, dans l'état actuel de nos moyens thérapeutiques, le plus de satisfaction.

Il se compose d'une rondelle de gaze stérilisée, ou de lint, appliquée directement sur l'œil. Par dessus on dispose par étages, des rondelles d'ouate stérilisée, en ayant soin de remplir exactement les cavités internes des paupières, de façon à éviter toute compression inégale à la surface du globe de l'œil. Le pansement sera maintenu modérément serré par une bande de crépon stérilisé ou de tarlatane mouillée.

Beaucoup d'opérateurs, obéissant à l'habitude, bandent encore les deux yeux après l'opération de la cataracte. Il nous est apparu, depuis bien longtemps déjà, que c'était une précaution purement illusoire, et tout-à-fait inutile. Le pansement binoculaire comme le maintien dans une chambre obscure, comme peut-être aussi la très grande immobilité exigée des opérés d'extraction simple, n'ont réellement aucune raison d'être; pour ma part, et depuis de longues années, je laisse mes opérés dans une chambre parfaitement claire et avec un œil découvert, sans y avoir jamais trouvé le moindre inconvénient.

Ce à quoi j'attache la plus grande importance, par contre, c'est que le second et le troisième pansement au moins soient faits avec les plus minutieuses précautions antiseptiques, tout comme le premier. On se servira donc de matériaux fraîchement

stérilisés ou au moins on exigera que le pharmacien délivre, pour l'opération, les objets de pansement disposés dans des bocaux de telle façon que l'on puisse aux pansements ultérieurs, avoir des matériaux qui n'aient été en contact ni avec l'air, ni avec les doigts au moment de l'opération. Il suffit pour cela que la ouate et la gaze soient disposés en rondelles superposées dans les bocaux, et qu'à chaque pansement on jette les premières rondelles. Le compte-gouttes servant aux instillations sera, dans l'intervalle des pansements, plongé dans une solution de sublimé à 1/1000.

Lors de chaque pansement, pour balayer la surface oculaire, en même temps que pour l'antiseptiser j'ai l'habitude de pratiquer une large instillation de sublimé à 1/1000e surtout du côté de la plaie. Le premier pansement est laissé trois ou quatre jours en place, le second et le troisième deux jours; ensuite le pansement se réduit, dans les cas ordinaires, à un simple bandeau ou à des lunettes fumées.

ACTUALITÉS.

ACADÉMIE DE MEDECINE.

61:92

Election d'un membre titulaire, M. le Dr Troisier.

L'Académie a procédé, mardi dernier, à l'élection d'un membre titulaire dans la section de pathologie médicale, en remplacement de M. Potain, décédé.

La commission de classement des candidats avait porté: en 1re ligne, M. Troisier; en 2e ligne, . Chauffard; en 3e ligne: M. Marie; en 4e ligne et par ordre alphabétique: MM. Ballet, Brissaud et Gaucher, tous médecins des hôpitaux de Paris. Le nombre des votants s'élevait à 74. Au premier tour de scrutin, M. Troisier a été nommé à la presque unanimité des suffrages.

Interne des hôpitaux en 1869, docteur en 1874, lauréat de la Faculté, puis médecin des hôpitaux en 1879, agrégé en 1880 avec une thèse classique sur la *phlegmatia alba dolens*, membre de la Société anatomique, ancien vice-président de la Société de biologie, ancien président de la Société médicale des hôpitaux, M. le Dr Troisier avait les meilleurs titres au choix de l'Académie. Médecin de l'hôpital Beaujon, il occupe depuis de longues années dans le monde scientifique et médical parisien une situation des plus enviables et des plus justifiées. Parmi ses travaux cliniques ayant trait à la plupart des grandes questions de la pathologie médicale, dont l'énumération serait trop longue ici, citons une étude devenue célèbre aujourd'hui sur le « ganglion susclaviculaire » qui porte maintenant son nom et qu'il fut le premier à signaler comme symptomatique du cancer viscéral, et ses remarquables recherches sur le mode de propagation du cancer, sur la méningite typhoïdique, sur la contagion de la fièvre typhoïde, sur les phlébites grippales, sur la pleurésie, sur les atrophies musculaires, sur la ladrerie chez l'homme, etc.

M. le Dr Troisier est âgé d'environ quarante-huit ans. « Pour n'être pas un de ces hauts seigneurs de la profession qui conquièrent tout de haute lutte, a dit Bianchon, le nouvel élu n'en est pas moins une figure fort attachante et sympathique. Dans le quartier Saint-Augustin, où il habite, on le rencontre fréquemment allant voir ses malades, souvent à pied par goût de la simplicité. Et c'est plaisir de saluer son aimable personne, volontiers souriante sous ses cheveux en brosse et la moustache courte qui commence à blanchir. »

Nous adressons, de notre côté, tous nos compliments à ce clinicien aussi modeste qu'instruit.

ASSISTANCE PUBLIQUE DE PARIS.

614.89

Les Réformes proposées.

Le nouveau Directeur de l'Assistance publique, M. Mourier, a exposé devant le Conseil de surveillance, dont il fait partie depuis plusieurs années, comment il entend gérer les divers services de l'Assistance; quelles réformes il compte y apporter; quelles seront en un mot, les idées *directrices* de sa conduite future.

D'abord, M. Mourier s'attachera à la transformation de « l'outillage hospitalier », indigne d'une ville comme Paris, indigne des progrès accomplis par l'hygiène moderne. Des bâtiments délabrés, des salles malsaines, des lits en nombre insuffisant: tel est le lot actuel de nos hôpitaux. Il faut remédier à tout cela. Et, quand on y aura réussi, que des hôpitaux nouveaux auront été construits, que les anciens seront transformés, on s'évertuera à tirer le plus grand profit possible, pour les malades, de l'outillage régénéré. Notamment on s'attachera à isoler les « chroniques » et les « incurables », qui encombrent les lits d'hôpitaux au détriment des malades « aigus ». Dans cette première partie de l'œuvre, on ne perdra pas de vue, a ajouté M. Mourier, que les bâtiments hospitaliers doivent être construits pour les malades et non pour la gloire des architectes. A l'étranger, à Londres, par exemple, on a réalisé des progrès merveilleux dans la voie des constructions économiques. Nous tâcherons de faire aussi bien que nos voisins.

En outre, M. Mourier s'occupera du personnel. On voudrait pour les malades des soins plus attentifs et plus délicats. Comment les obtenir d'un personnel secondaire, mal payé, mal logé, surchargé de besogne; duquel on ne peut rien exiger de plus qu'il ne donne, et qu'en toute justice, on ne peut même rendre responsable des accidents regrettables qui se produisent parfois. Il faut, de toute nécessité, améliorer sa situation matérielle et morale. Déjà l'attention du Conseil municipal a été attirée sur cette question. M. Mourier compte l'y ramener. Il veut surtout rendre accessible au petit personnel la vie de famille, dont il est exclu.

Infirmiers et infirmières seront divisés en deux catégories bien nettes: d'un côté, le personnel chargé de la besogne purement matérielle, pour laquelle il n'est besoin ni d'une large instruction, ni d'un long apprentissage; de l'autre côté, le personnel chargé des soins à des malades, qui a besoin, lui, d'une grande expérience qu'il acquerra dans les écoles d'infirmières, elles-mêmes réorganisées. De cette spécialisation, on espère de grands avantages, à la fois pour les malades et pour le personnel.

On ne peut qu'applaudir de toutes ses forces à un programme semblable. C'est sur ce point en effet qu'il faut insister: Il faut réorganiser les écoles d'infirmières! et cela est d'autant plus facile qu'on n'a qu'à imiter l'Amérique pour réaliser en un clin d'œil une œuvre parfaite.

Sur la question de « secours à domicile » et des bureaux de bienfaisance, M. Mourier a fait connaître son sentiment très net. Il faut, a-t-il dit en substance, resserrer par tous les moyens possibles les liens qui unissent l'administration centrale au personnel bénévole des bureaux de bienfaisance. » Il est, pour sa part, disposé à accueillir avec la plus grande bienveillance les avis, les conseils et les projets des administrateurs de ces bureaux. Et il se déclarera satisfait si, grâce à leur aide, on réussit: 1° à faire que les secours arrivent *à temps*; 2° à faire qu'ils ne soient jamais *insuffisants*.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

613.6

L'Hygiène dans les Chemins de fer

M. Pierre Baudin, Ministre des Travaux publics, vient d'adresser aux administrateurs des Compagnies de chemins de fer une circulaire relative aux mesures à prendre dans l'intérêt de l'hygiène et de la santé publique. Cette circulaire, dont l'importance est capitale, tend à demander aux Compagnies la transformation presque complète des voitures affectées au service des voyageurs.

« Les recherches scientifiques modernes, dit M. Pierre Baudin, ont montré le rôle considérable que doit jouer pour la santé publique, l'observation des règles de l'hy-

giène. Il a été établi par des exemples frappants que beaucoup de maladies peuvent être évitées par des moyens préventifs, et les médecins s'appliquent aujourd'hui de plus en plus à faire pénétrer partout cette idée qu'il est de l'intérêt général de suivre étroitement les prescriptions hygiéniques. Les Compagnies de chemins de fer ne semblent pas avoir jusqu'à présent compris toute l'importance de ce mouvement ; il est du plus haut intérêt qu'elles s'y attachent davantage. »

Du reste, ce ne sont pas seulement les voyageurs, que les Compagnies transportent au nombre de plus d'un million par jour, qui sont menacés du danger de contagion contre lequel si peu de précautions sont prises, ce sont aussi des milliers d'employés. « Il y va, dit le ministre, de la santé des voyageurs eux-mêmes d'abord ; il y va aussi de celle des milliers d'employés qui, demeurant tout le jour dans l'enceinte du chemin de fer et absorbant les poussières pernicieuses, sont menacés sans cesse d'être atteints de maladies que des soins suffisants peuvent leur éviter. Les Compagnies de chemins de fer paraissent ne pas s'être assez préoccupées de cet état de choses. C'est pourquoi le décret du 1er mars 1901, modifiant l'ordonnance du 15 novembre 1846, a cru devoir établir en la matière des dispositions nouvelles, donnant au gouvernement les pouvoirs nécessaires. »

Ceci établi, le ministre indique dans ses grandes lignes les transformations et les améliorations que doit subir le matériel de transport des voyageurs : « L'une des premières réformes à réaliser doit consister dans l'interdiction absolue du balayage à sec et de l'époussetage, qui perpétuent les germes pathogènes de toute nature, notamment les bacilles tuberculeux, en les disséminant dans tous les coins des compartiments et jusque sur les quais d'embarquements ou de débarquement des voyageurs. Il ne suffit pas, pour éviter le danger, de répandre quelques gouttes d'eau sur les planchers avant de procéder au balayage, il importe absolument de supprimer toute poussière et le nettoyage des compartiments doit s'effectuer à la lance ou au linge humide, imbibé d'une substance antiseptique. L'aménagement actuel du matériel, qui se prête fort mal à une opération de cette nature, doit être modifié. Une installation rationnelle permettra, en dehors de la désinfection périodique et complète du matériel, le nettoyage journalier des compartiments. A cet effet, il importe que les planchers soient imperméabilisés pour pouvoir être lavés chaque matin ; s'ils doivent être recouverts de tapis, ceux-ci seront formés de feuilles unies de caoutchouc, de linoleum ou de toute autre substance analogue. Les parois du compartiment seront en bois, en incrusta ou en pégamoïd. Les coussins sans capitons, ni plis, seront recouverts d'étoffes imperméables se prêtant à un nettoyage fréquent. »

Le balayage à sec et l'époussetage ne doivent pas être interdits seulement dans les voitures. Ils doivent être interdits également dans les gares : « Les planchers des salles d'attente seront en conséquence imperméabilisés ou recouverts de tapis susceptibles de lavage, et le sol des quais, vestibules, salles de bagages, etc., sera établi de manière à pouvoir être nettoyé tous les jours à grande eau et à permettre le rapide écoulement des eaux de lavage. Enfin, des affiches rappelleront partout l'interdiction de cracher ailleurs que dans des crachoirs disposés à cet effet. »

Voici maintenant les prescriptions du ministre en ce qui concerne le matériel de couchage : Le matériel de couchage, ainsi que les couvertures et oreillers, devront toujours être maintenus en parfait état de propreté : ces objets seront lessivés ou désinfectés à l'étuve après chaque voyage et ne seront remis aux voyageurs qu'avec une étiquette indiquant la date de cette opération ».

Le Ministre demande ensuite aux Compagnies de lui faire connaître les mesures qu'elles prendront pour satisfaire à ces prescriptions, dont plusieurs, il le reconnaît volontiers, « ne pourront recevoir satisfaction qu'au fur et à mesure du renouvellement ou de la transformation du matériel actuellement en service » : « Mais, ajoute-t-il, sans attendre le résultat de cette instruction, je vous invite à prendre dès maintenant les mesures suivantes : 1° Enlever tous les tapis autres que ceux de linoléum, de caoutchouc ou autres substances susceptibles de lavage ; 2° Interdire d'une manière absolue le balayage et le nettoyage à sec, aussi bien dans les voitures que dans les salles d'attente, salles de bagages, halls, etc. ; 3° Enfin, en attendant leur remplacement par des étoffes susceptibles de lavage, recouvrir les dossiers et coussins de housses qui seront, à intervalles rapprochés, lessivées ou désinfectées à l'étuve ».

La circulaire ministérielle se termine par les recommandations suivantes relatives au transport des malades : « Je vous rappelle enfin, qu'aux termes de l'article 60 du décret précité « les personnes visiblement « ou notoirement atteintes de maladies con- « tagieuses pourront être exclues des com- « partiments affectés au public » ; les compartiments dans lesquels elles auront pris place seront, dès l'arrivée, soumis à la désinfection. »

Sur ce point, M. Pierre Baudin reconnaît du reste que les mesures qu'il prescrit sont délicates et qu'elles ne pourront être appliquées qu'avec des ménagements tout particuliers.

HYGIÈNE PRIVÉE.

613.

Un nouveau mode d'appréciation physique des Conscrits.

L'attention des pouvoirs et celle du public se portent de plus en plus sur les nombreux inconvénients qu'entraîne l'admission par les Conseils de revision, de sujets inaptes qu'on est obligé plus tard de renvoyer chez eux, payant inutilement un double voyage.

M. le Dr Tartière, médecin-major de 1re classe, attaché au 14e corps d'armée à Valence a mis, pour la première fois cette année, en pratique au cours des opérations du Conseil de revision de la Drôme, un nouveau mode d'appréciation de la force physique des conscrits qui a donné d'excellents résultats. Cette méthode est basée sur la constatation qu'à l'âge de vingt à vingt-cinq ans il existe une relation entre le poids du corps et le nombre des décimales de la taille ; la différence entre ces deux chiffres, que l'on appelle la valeur numérique du sujet, est d'autant plus faible que le sujet est plus vigoureux. Exemple : un jeune homme de 1 m. 70 doit, autant que possible, peser 70 kilogrammes pour être très fort.

C'est d'ailleurs un système réglementé dans certaines armées étrangères. En Belgique, une circulaire du service de Santé du 25 mars 1880 exige, pour la constatation de l'aptitude physique, « que le poids du corps ne soit pas inférieur de plus de 7 kilos au chiffre des décimales de la taille chez les hommes qui n'atteignent pas 1 m. 65, et de plus de 8 kilos chez les autres ».

Évidemment, on ne saurait appliquer cette règle d'une façon absolue pour le recrutement d'une armée où l'on incorpore tout le contingent valide ; mais elle donne des indications précieuses dans les cas douteux.

Voici le mode d'application du système tel qu'il a été pratiqué dans la Drôme par M. le Dr Tartière. Au moyen d'un crayon d'aniline, les gendarmes préposés à chaque opération inscrivent sur le haut du thorax de chaque conscrit : 1° le numéro de tirage ; 2° la taille ; 3° le poids ; et, lorsqu'à l'appel de son nom, le conscrit se présente devant le Conseil, l'examen de ces chiffres, en même temps qu'il établit l'identité du sujet, donne les éléments d'une première appréciation.

Un autre système, préconisé également par un médecin militaire, consisterait à mesurer aussi le périmètre thoracique, l'ajouter au poids et retrancher le total obtenu du chiffre entier de la taille : la différence doit être aussi faible que possible.

Le mode d'examen du Dr Tartière donne les mêmes résultats et présente l'avantage d'être moins sujet à erreur, car le poids et la taille sont des mensurations exactes, tandis qu'il n'en est pas de même du péri-

mètre thoracique, qui varie suivant la hauteur où on le prend.

Il y aurait avantage à ce que tous les conseils de revision adoptent ce procédé si simple, qui a reçu la plus complète approbation du service de santé militaire.

Médecine et Littérature.

61 : 8

L'Attente ; par Paul Hartenberg. Paris, 1901, in-8°.

Notre confrère, M. le Dr Paul Hartenberg, vient de publier un roman psychologique : *L'Attente*.

Il est curieux d'enregistrer ce courant qui pousse les médecins modernes vers la littérature d'imagination, alors quejadis la plupart des praticiens, ayant quelques loisirs, s'occupaient surtout d'histoire et d'archéologie. Cela prouve, sinon que la science est devenue trop ardue, du moins que la notoriété qu'elle procure n'a plus guère d'intérêt. Les savants sont.... trop. Au demeurant, on ne lit plus ce qu'ils écrivent. Si l'on veut atteindre le grand public, il faut donc faire du roman ; et nos confrères ne s'en privent pas. Ils continueront jusqu'à ce que les Sociétés de Déontologie leur adressent des votes de blâme pour écrits licencieux et encouragement à l'immoralité dans l'exercice de la profession médicale ! En attendant, que les médecins lisent *l'Attente* ; et ils verront qu'on peut écrire en français et émettre d'excellentes idées sous cette forme aujourd'hui si appréciée. Tous nos compliments au jeune littérateur ; pour ses débuts, il vient de publier une œuvre qui ne passera pas inaperçue.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Dr V.-G. FONTORBE.

M. le Dr V.-G. Fontorbe, médecin en chef de la Marine, Correspondant de la Société de Chirurgie de Paris, officier de la Légion d'honneur, décédé à Rochefort à l'âge de 50 ans. M. Fontorbe avait été reçu docteur en 1874, avec une thèse ayant pour titre : *Un cas d'hémiplégie alterne par anévrisme de l'artère vertébrale.* Thèse, Paris, 1874, n° 313.

Citons, parmi les travaux de ce chirurgien distingué : *La Médecine est une. Origine et conséquences de sa division pendant quelques siècles en médecine proprement dite et en chirurgie.* Rochefort, 1887, 8° ; *Ostéosarcome du fémur ; désarticulation de la hanche.* Soc. de Chir., 1892 ; *Service des blessés pendant le combat. Arch. de Méd. nav.*, Paris, 1895, etc., etc.

REVUE DES JOURNAUX

617.52

Trois cas de restauration du nez dans l'acné hypertrophique ; par Pantaloni. *Archives prov. de Chir.*, 1901, n° 4, 215-225.

L'auteur rapporte trois cas d'acné hypertrophique qu'il a traités par l'ablation complète des parties hypertrophiées, et pense que cette ablation suffit dans la grande majorité des cas, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des rhinoplasties immédiates. De belles photographies, dont nous en reproduisons deux, permettent de se rendre compte du résultat excellent obtenu par M. Pantaloni pour la cure de cette tenace difformité. La cicatrisation obtenue après la



Fig. 107. — Acné hypertrophique du nez. — Avant l'opération.



Fig. 108. — Acné hypertrophique du nez. — Après l'opération.

décortication simple, aux ciseaux, par bourgeonnement de la plaie, procure au bout de peu de temps, dit l'auteur, une peau suffisamment normale pour que l'épouse puisse être satisfaite du nouveau nez de son mari. C'est le critérium.

LES LIVRES NOUVEAUX.

61 (03)

Dictionnaire des termes techniques de Médecine, contenant les étymologies grecques et latines ; par MM. les Drs Garnier et V. Delamare. Préface de G.-H. Roger, professeur agrégé, médecin des Hôpitaux. — 2e édit. Un volume in-18 ; reliure souple.

Le langage médical s'enrichit à chaque instant de mots nouveaux ; et ce sont surtout les néologismes qui embarrassent les médecins et les étudiants. Aussi un livre comme le *Dictionnaire des Termes techniques de Médecine*, de MM. Garnier et Delamare, doit-il avoir de fréquentes éditions pour être toujours au courant des nouveautés de la Science. La nouvelle édition qui vient de paraître contient 60 pages de plus que la première : ce qui a permis aux auteurs de compléter leur œuvre, d'insérer les mots qui avaient pu échapper à leur premier travail, et d'y faire entrer les termes nouvellement créés. Malgré ces augmentations, ce volume a gardé son même format ; il est resté par conséquent aussi commode à manier que par le passé. Cet ouvrage, qui ne date que de quinze mois, a eu, comme le dit M. le professeur agrégé Roger dans sa préface, la bonne fortune de devenir rapidement classique ; c'est en effet un livre qui est nécessaire non seulement aux praticiens et aux étudiants, mais à tous ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la médecine; aussi sa place est-elle marquée dans toute bibliothèque.

615.82

Manuale del Massaggio [Manuel de Massage]; par Romolo Mainoni. — M. Hoepli, édit., Milan, 1901, 1 vol., di X-180 pages, con 51 illustr.

Ce manuel de massage répond à un réel besoin, car la thérapeutique du mouvement a fait de grands progrès en Scandinavie, en Allemagne et en Autriche, et commence à pénétrer aussi en Italie.

Des maladies très nombreuses doivent être traitées par la massothérapie ; et l'auteur après avoir cité quelques faits intéressants, parle en spécialiste des guérisons et résultats obtenus dans les maladies articulaires, les fractures, les maladies des systèmes nerveux et musculaire, de l'appareil circulatoire, de l'appareil digestif, de l'appareil uro-génital, etc. etc., finalement du massage vibratoire des muqueuses. Beaucoup d'illustrations rendent plus clair et plus simple le texte. A la fin du volume se trouve une bibliographie assez riche, dédiée aux médecins qui désirent approfondir davantage cette nouvelle méthode thérapeutique, si féconde des beaux résultats.

616.022

Microbologia, perché e come dobbiamo difenderci dai microbi [Microbiologie. Pourquoi et comment nous devons nous défendre des microbes]; par Pizzini (Luciano). — Milano, 1901, Ulrico Hoepli, editore, 141 p.

Aujourd'hui que tout est aux microbes et pour les microbes, voilà encore un petit livre, grand comme la main. Rien qu'à voir la couverture de ce gracieux livre, cela donne envie de le parcourir ; et de fait, il est concis et élégamment relié. Malgré sa concision, il est profondément traité, de façon que, pour savoir se défendre de ces terribles bêtes, il faut faire leur peu agréable connaissance, et prendre ce charmant petit livre en main.

Il se divise en trois parties : 1° Les maladies infectieuses, avec 3 chapitres où passent, comme dans une revue, les microbes en général, les microbes inoffensifs, les microbes indifférents en pathogénie, puis les microbes miasmatiques et des affections contagieuses, etc., etc. 2° La stérilisation, la désinfection, la pasteurisation, les agents physiques, mécaniques et chimiques, la désinfection des locaux et des personnes, des objets, etc., etc., avec 2 chapitres. 3° les maladies infectieuses (leurs agents), le foyer, la prophylaxie de la tuberculose, la diphtérie, la scarlatine, dysenterie, fièvre puerpérale, etc., etc.

615.79

Bader-Almanach [*Almanach balnéaire*]. — Berlin, 1901, Rudolf Mosse, VIII édit., 550 p., 1 carte.

Cet annuaire contient des renseignements très complets et très utiles sur les bains de mer, stations balnéaires et cures d'air, les maisons de santé, les sanatoriums de presque toute l'Europe : c'est-à-dire de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de la Suisse, de la France, de la Belgique, de la Norvège, de l'Egypte, etc., etc.

Cet almanach est d'autant plus précieux qu'il fait la description minutieuse de toutes les stations balnéaires, de tous les climats (température, humidité, etc.), et des distractions, des amusements, des hôtels, etc., etc., des principales villes d'eaux.

Ce qui augmente sa valeur, c'est qu'il ne s'agit pas là d'un Bädeker vulgaire, mais d'un guide médical, d'un vrai vademecum pour les malades comme pour les praticiens, contenant la description de toutes les maladies,soignées, décrites par des spécialistes de premier ordre : Dr Genth, von Noorden, Pr Winternitz, Philenius. etc, etc., avec l'indication des stations balnéaires et des sources minérales à utiliser pour chaque maladie.

Cet almanach est réellement de bon conseil. Son édition est presque luxueuse. Il se compose de 550 pages et d'une carte indiquant toutes les voies ferrées et communications avec les stations balnéaires ; on le parcourra avec plaisir et curiosité, et surtout avec utilité. [A.P.S.]

Variétés et Anecdotes.

614.1

Emigration et Dépopulation.

Plus un peuple émigre, plus il devient prolifique, et sa natalité augmente d'une façon considérable. Les exemples sont nombreux. Au Canada, nous avons envoyé il y a un siècle et demi 60.000 Français qui sont aujourd'hui deux millions et demi ayant conservé nos mœurs, notre langue et nos coutumes ; dans la République argentine, 30.000 de nos nationaux y ont émigré depuis vingt ans, et on y compte à l'heure actuelle plus de 300.000 Français ou d'origine française.

L'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie sont une preuve que plus il y a d'émigration chez elles, plus la population métropolitaine augmente. La statistique suivante le prouve irréfutablement : De 1889 à 1896 il y a eu : en Angleterre, 8.342.492 émigrants ; en Allemagne, 4.429.138 émigrants ; en Italie, 2.406.116 émigrants ; en France, 207.191 émigrants.

La population de l'Angleterre s'est augmentée dans le même intervalle de près de 10 millions, celle de l'Allemagne de 6 millions, l'Italie de huit millions, et celle de la France a diminué.

Il est donc nécessaire, pour que la France conserve son rang dans le monde, et augmente sa population, de pousser à l'émigration. Nous possédons à l'heure actuelle un vaste domaine colonial qui n'attend plus que des colons et des commerçants pour nous rendre au centuple l'argent qu'il nous a coûté et nous faire oublier tous nos sacrifices. La Tunisie, le Tonkin, Madagascar, le Congo, la Nouvelle Calédonie, voilà où les hommes d'action doivent se diriger.

On nous fait souvent le reproche de ne pas savoir utiliser ces magnifiques colonies, et de ne savoir tirer parti ni de la fertilité de la terre et de la richesse de ses entrailles, ni des débouchés offerts à notre exportation, ni des voies nouvelles ouvertes à notre commerce. Mais c'est à nos gouvernants, à tous ceux qui se trouvent en mesure de pouvoir coloniser qu'en incombe la responsabilité. Car il faut pouvoir aller aux colonies pour coloniser, il faut en avoir les moyens, il faut posséder les 5000 fr. minimum pour faire de la culture et avoir droit à une place au soleil colonial. Une société d'Emigration existe en France, à Bordeaux, qui a pour objet précisément de favoriser l'émigration aux Colonies des Français énergiques et entreprenants qui n'en possèdent pas les moyens.

Cette Association autorisée par le Gouvernement s'appelle la *Société d'Expansion coloniale de Bordeaux*, son but est essentiellement patriotique et humanitaire, et elle s'adresse à toutes les classes de citoyens, sans distinction d'origine, de sexe, de religion ou de race.

Tous les Français s'associeront à cette œuvre d'intérêt national et verront avec plaisir grandir la *Société d'Expansion coloniale de Bordeaux*.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)].

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 8 au 13 juillet 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 8. — 1er (Sage-femme, 1re classe, Clinique Baudelocque) : MM. Ribemont-Dessaignes, Varnier, Poirier ; Hanriot (censeur), Heim. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Fournier, Gaucher, Teissier ; Kirmisson (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Brissaud, Méry.

Mardi 9. — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Chantemesse, Troisier, Marfan ; Schwartz (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Gilbert, Thoinot ; Albarran. — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Debove, Charrin, Dupré ; Guyon (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, MM. Charité) : Dieulafoy, Ménétrier, Vaquez ; Quénu. — 2e (Sage-femme, 1re classe, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Bonnaire, Ribemont-Dessaignes ; Desgrez (suppl.).

Vendredi 12, à 9 h. du matin. — 2e (Sage-femme, 2e classe, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Varnier, Lepage ; Retterer, suppléant. — 5e (2e partie, Charité) : Gaucher, Roger, Thoinot ; Kirmisson (censeur). — 3e (Examen définitif, Officiat, Charité) : MM. Tillaux, Launois, Lepage ; Reynier.

Samedi 13. — 5e (2e partie, 1re série : MM. Joffroy, Achard, Ménétrier ; Richelot (censeur). — 3e (2e partie, 2e série) : MM. Cornil, Vaquez, Thiroloix ; Albarran. — 5e (2e partie, 2e série, Beaujon) : MM. Hutinel, Troisier, Widal ; Le Dentu (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Beaujon) : MM. Raymond, Hallopeau, Marfan ; Rémy. — 2e (Sage-femme, 1re classe, Clinique Tarnier) : MM. Maygrier, Ribemont-Dessaignes, Bonnaire ; Gley (sup.).

Thèses. — *Lundi* 8. — M. Devaux : *Les endothéliomes des méninges. Etude histologique, clinique et pathogénique* ; MM. Landouzy, Rémy, Teissier, Dupré. — M. Reynaud : *De l'hypotension artérielle* ; MM. Landouzy, Rémy, Teissier, Dupré. — M. Marcou-M tzner : *Le sanatorium d'Hendaye et le climat atlantique méridional* ; MM. Landouzy, Rémy, Teissier, Dupré. — M. Valatx : *Contribution à l'étude du traitement du cancer par la quinine* ; MM. Landouzy, Rémy, Teissier, Dupré.

Mercredi 10. — M. Ghika : *Etude sur le thymus* ; MM. Hayem, Brissaud, Faure, Méry. — M. Viel : *Des roséoles ordonnées* ; MM. Brissaud, Hayem, Faure, Méry. — M. Bréavoine : *Traitement chirurgical de la paralysie faciale d'origine traumatique par l'anastomose spino-faciale* ; MM. Brissaud, Hayem, Faure, Méry. — M. Cruchaudeau : *Clinique de la syphilis conceptionnelle au point de vue oculaire* ; MM. Fournier, Pouchet, Delens, Reynier. — M. Leullier : *De l'eczéma arthritique chez l'enfant et principalement chez le nourrisson* ; MM. Fournier, Pouchet, Delens, Reynier. — M. Lepage : *Persistance de la membrane pupillaire et pigmentation congénitale de la cristaloïde antérieure* ; MM. Fournier, Pouchet, Delens, Reynier. — M. Frumusanu : *Du massage et de quelques-unes de ses applications obstétriques* ; MM. Pouchet, Fournier, Delens, Reynier, — M. Rollet : *De l'extraction de la cataracte par le procédé à pont kérato-conjonctival* ; MM. Tillaux, Broca (Aug.), Reclus, Mauclaire. — M. Jouhaire : *Fractures simples de l'astragale* ; MM. Tillaux, Broca (Aug.), Reclus, Mauclaire. — M. Lemoine : *Essai sur le traitement des tumeurs malignes par les sels de quinine* ; MM. Tillaux, Broca (Aug.), Reclus, Mauclaire. — M. Feurtet : *Contribution à l'étude des kystes du vagin* ; MM. Terrier, Broca (Aug.), Reclus, Mauclaire. — M. Sentex : *Des causes de la mort du produit de la conception pendant la grossesse* ; MM Pinard, Joffroy, Lepage, Dupré. — M. Parant : *Contribution à l'étude des délires de jalousie* ; MM. Joffroy, Pinard, Lepage, Dupré. — M. Espinasse : *Assistance familiale des aliénés. — Colonie d'Ainay-le-Château (Allier)* ; MM. Joffroy, Pinard, Lepage, Dupré. — M. Delarue : *De la staso-baso-phobie* ; MM. Joffroy, Pinard, Lepage, Dupré. — M. Aunay : *Le rein dans la cirrhose hypertrophique biliaire* ; MM. Landouzy, Gaucher, Wurtz, Widal. — M. Decloux : *Traitement de l'épithélioma cutané par la cautérisation ignée et le chlorate de potasse ou de magnésie* ; MM. Landouzy, Gaucher, Wurtz, Widal. — M. Coulombe : *La lécithine de l'œuf. Son emploi thérapeutique* ; MM. Landouzy, Gaucher, Wurtz, Widal. — M. Lemonnier : *Contribution à l'étude du traitement du tétanos* ; MM. Landouzy, Gaucher, Wurtz, Widal.

Jeudi 11. — M. Grasset : *Cryoscopie et son application chez les tuberculeux* ; MM. Gautier, Gilbert, Thiroloix, Broca (André). — M. Paulet : *Emploi thérapeutique de l'acide cacodylique* ; MM. Gautier, Gilbert, Thiroloix, Broca (André). — Mme Chadzynska : *Sur la graduation des tétées dans l'allaitement artificiel par le lait stérilisé* ; MM. Gautier, Gilbert, Thiroloix, Broca (André). — M. Pothet : *Essai critique et historique sur la suette miliaire* ; MM. Proust, Debove, Wurtz, Thoinot. — M. Laure : *Diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire chronique* ; MM. Debove, Proust, Wurtz, Thoinot. — M. Henry : *Contribution à l'étude du pouls lent, suite de diphtérie* ; MM. Debove, Proust, Wurtz, Thoinot. — M. Bert : *Contribution à l'étude des hémorragies multiples d'origine hystérique* ; MM. Debove, Proust, Wurtz, Thoinot. — M. Géhlard : *La diazoréaction d'Erlich dans les maladies de l'appareil respiratoire* ; MM. Dieulafoy, Hutinel, Achard, Dupré. — M. Rousseau : *L'érysipèle et les maladies streptococciques à Gap en 1897* : MM. Hutinel, Dieulafoy, Achard, Schwartz. — M. Philippet : *Ostéopathies blennorrhagiques* ; MM. Hutinel, Dieulafoy, Achard, Schwartz. — M. Markel : *De l'asthme chez les enfants* ; MM. Hutinel, Dieulafoy, Achard, Schwartz. — M. Wacogne : *De l'amputation du médius et de l'annulaire dans leurs métacarpiens* ; MM. Le Dentu, Berger, Campenon, Thiery. — M. Jodin : *Contribution à l'étude des adénomes du rectum* ; MM. Berger, Le Dentu, Campenon, Thiéry. — M. Leclerc : *Contribution à l'étude des adénopathies tuberculeuses du cou. Leur traitement par le cacodylate de soude* ; MM. Berger, Le Dentu, Campenon, Thiéry. — M. Courtadon : *De la résistance électrique du corps humain* ; MM Raymond, Chantemesse, Charrin, Tessier. — M. Lelalve : *Pathogénie des œdèmes. De l'œdème aigu toxi-névropathique de la peau et des muqueuses (maladie de Quincke)* ; MM. Raymond, Chantemesse, Charrin, Teissier. — M. Dardean : *Désinfection des linges* ; MM. Chantemesse, Raymond, Charrin, Teissier.

Vendredi 12. — A 1 heure. — M. Grebault : *Contribution à l'étude des dermatoses linéaires* ; MM. Fournier, Tuffier, Gaucher, Widal. — M. Roux : *Sur un cas de carcinome cutanée* ; MM. Fournier, Tuffier, Gaucher, Widal. — M. Roustan : *Contribution à l'étude de l'albuminerie syphilitique précoce* ; MM. Fournier, Tuffier, Gaucher, Widal. — M. Faivre : *Aperçu sur quelques accidents dus au régime lacté exclusif chez l'adulte* ; MM. Landouzy, Segond, Wurtz, Teissier. — M. Bour : *Empoisonnements par la cocaïne* ; MM. Landouzy, Segond, Wurtz, Teissier. — M. Brunello : *Quelques documents sur diverses opinions touchant les études médicales* : MM. Landouzy, Segond, Wurtz, Teissier. — M. Dupuis : *Contribution à l'étude des ruptures valvulaires de l'aorte* ; MM. Landouzy, Segond, Wurtz, Teissier. — M. Brunier : *Abcès de la peau chez les enfants du premier âge ; pathogénie, étude clinique et traitement* ; MM. Brissaud, Poirier, Thiroloix, Mauclaire. — M. Ruffier : *Un procédé de curage de l'aisselle au cours de l'amputation du sein cancéreux* ; MM. Brissaud, Poirier, Albarran, Mauclaire. — M. Paveur : *Du purpura dans l'épilepsie* ; MM. Brissaud, Poirier, Albarran, Mauclaire. — M. Brocard : *L'analgésie médicale etc. ; etc.* ; MM. Brissaud, Poirier, Albarran, Mauclaire. — M. Capdevielle : *A quel moment faut-il réparer les ruptures complètes du périnée? Avantages de la périnéorrhaphie immédiate secondaire* ; MM. Pozzi, Delens, Delbet, Legueu. — M. Lalande : *Contribution à l'étude des tumeurs ostéoïdes du sinus maxillaire* ; MM. Pozzi, Delens, Delbet, Legueu. — M. Savatier : *De l'influence de la menstruation et de ses troubles sur les voies digestives* ; MM. Pozzi, Delens, Delbet, Legueu.

Laboratoire de Psychologie expérimentale de l'Ecole des Hautes-Etudes. — *Asile de Villejuif* (Tramway Châtelet-Villejuif). — M. le Dr Marie, médecin en chef de l'asile de Villejuif, fera, le samedi 6 juillet, à 3 heures, une conférence sur l'« Aliéné dans la société ».

Facultés de Médecine. — *Concours d'Agrégation de physique, chimie et pharmacie.* — Le concours s'est terminé par les nominations suivantes : Physique : Toulouse, M. Cluzet. — Chimie : Bordeaux, M. Benech ; Toulouse : pas de nomination ; Pharmacie : Paris, M. Richaud ; Bordeaux, M. Dupouy ; Lille, M. Vallée.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — Les professeurs, agrégés en exercice et chargés de cours des Ecoles supérieures de pharmacie et des Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie sont convoqués, le jeudi 11 juillet, à l'effet d'élire un délégué au Conseil supérieur de l'Instruction publique, en remplacement de M. Bleicher, assassiné, on s'en souvient, à Nancy.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Lyon. — Un concours pour une place de chirurgien des hôpitaux s'ouvrira le lundi 8 décembre 1901, à huit heures du matin, à l'Hôtel-Dieu. Les chirurgiens des hôpitaux restent en fonctions jusqu'au jour où ils atteignent l'âge de cinquante-cinq ans. Le traitement annuel est fixé à 2.000 francs.

Hôpitaux de Limoges. — *Grève d'internes.* — Une grève singulière, mais d'une extrême gravité, s'est déclarée récemment à Limoges ; les internes et les externes en médecine des hospices avaient tous quitté leur service.

Les infirmiers et les infirmières s'efforcent de remédier à cet état de choses qui, s'il avait persisté, aurait eu pour les malades les plus grands inconvénients. Les internes se plaignaient de l'insuffisance de la nourriture et de la mauvaise qualité des vivres. Ils déclaraient que, la Commission administrative n'ayant pas fait droit à leurs réclamations, il ne leur restait d'autre parti à prendre que de se mettre en grève.

Tous espéraient vivement que ce conflit aurait une prompte solution et en effet la Commission administrative, qui est animée du meilleur esprit de conciliation, a pris rapidement une décision conforme aux desiderata des internes.

Clinique de Chirurgie orthopédique de Reims. — L'inauguration des nouveaux locaux de la clinique de chirurgie orthopédique de Reims a eu lieu le mardi 18 juin. La clinique de chirurgie orthopédique de Reims, fondée il y a trois ans, est une maison de santé établie à Reims, 154, rue de Vesle, dans un vaste hôtel, au milieu de grands jardins. Cet établissement, dû entièrement à l'initiative privée, constitue un puissant effort de décentralisation. Il cherche à acclimater chez nous un genre particulier de spécialité qui rend chaque jour de grands services en Allemagne, où sont nombreuses les cliniques spéciales s'occupant des affections chirurgicales des articulations, des déviations et difformités des membres et de la colonne vertébrale ; pieds-bots, abcès osseux, affections des os et des articulations, ankyloses, luxations congénitales de la hanche (hanche déboîtée de naissance), coxalgie, tumeurs blanches des articulations, déviations et difformités des membres et de la colonne vertébrale. Un service de gardes-malades est spécialement attaché au service chirurgical. Tout médecin accompagnant un malade peut assister soit aux opérations, s'il y a lieu, soit aux traitements spéciaux.

Asile Noualhier à Limoges. — A la Chambre des Députés, M. Lasies a insisté sur le cas de Mlle Noualhier, qui a ouvert un refuge où elle reçoit le rebut des souffrances humaines. Le maire a pris un arrêté contre ce refuge ; l'arrêté a été cassé; le maire l'a pris de nouveau; l'affaire en est là. Un des collègues de M. Lasies, M. Lahussière, député et maire de Limoges, a expliqué à la Chambre que Mlle Noualhier empoisonnait Limoges et peuplait ses cimetières avec des tuberculeux qu'elle venait tous les ans chercher à Paris. M. Lahussière affirme que tous les médecins, sauf un, ont conclu à la fermeture de l'établissement, mais, par le plus étrange des hasards, il s'est trouvé que cette unité était précisément le médecin délégué par le Ministre de l'Intérieur, notre Maître et ami, M. le Pr Chantemesse, inspecteur adjoint, des services sanitaires. — Voulez-vous parier qu'il y a là-dessous autre chose qu'une question d'hygiène publique ?

Dispensaire municipal antituberculeux à Paris. — M. Ambroise Rendu a proposé au Conseil municipal de Paris la création d'un dispensaire municipal antituberculeux. Les fonds nécessaires seront demandés, pour 100,000 francs au pari mutuel, pour 250,000 francs à la réserve du budget de 1901. Le préfet de la Seine a fait observer que la réserve du budget de 1901 est déjà épuisée et qu'en ce qui concerne les fonds du pari mutuel il ne peut s'engager à solliciter le gouvernement. On devrait donc pour le moment se borner à un vote de principe. Le Conseil s'est rangé à cet avis.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Election d'un Associé national.* — L'Académie a procédé la semaine dernière à l'élection d'un associé national. Les candidats avaient été classés dans l'ordre suivant, en première ligne : M. Galtier, de Lyon, en deuxième ligne *exæquo* et par ordre alphabétique : MM. Peuch, de Lyon, et Signol, de Villiers (Indre-et-Loire). Au premier tour de scrutin, M. le Pr Galtier, professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon, a été nommé à la presque unanimité des suffrages.

Election de deux Correspondants. — L'Académie a nommé ensuite à la grande majorité des suffrages, correspondants nationaux pour la section de pathologie interne, MM. le Pr Livon (de Marseille) et M. le Dr Motais (d'Angers). Tous nos compliments à M. le Pr Livon, le savant physiologiste de Marseille.

Prix Blondet. — M. le Dr Blondet, dont nous annoncions récemment la mort, a fait son testament en faveur de ceux de ses confrères en médecine qui trouveront quelque chose. M. Blondet vient de fonder, sur une rente trois pour cent, un prix de 20,000 francs pour récompenser le travail du médecin qui aura fait faire « un pas en avant » à la science dont il s'occupe. Le testateur veut qu'on récompense ceux qui trouveront des remèdes certains aux diverses maladies. Il a chargé l'Académie de Médecine de décerner ce prix de 20,000 fr., en la priant de n'imposer aucun sujet aux concurrents.

Dons. — L'Académie de Médecine vient de recevoir en don de la part de Mme Cadet de Gassicourt, veuve du membre de la Compagnie, décédé, le buste de Charles-Louis Cadet de Gassicourt, l'aïeul du regretté secrétaire annuel de l'Académie. Il était né en 1769 et mourut, en 1821, membre de l'Académie de Médecine qui venait d'être créée.

Académie des Sciences de Paris. — *Election d'un Correspondant.* — L'Académie a procédé à l'élection d'un correspondant dans la section d'anatomie et de zoologie, en remplacement de M. Flower, décédé. La Commission avait dressé la liste suivante des candidats et porté, en première ligne : M. Edouard Van Beneden, de Liège ; en deuxième ligne : M. Waldeyer, de Berlin ; en troisième ligne : M. His, de Leipzig. Au premier tour de scrutin, M. le Pr Van Beneden a été élu à la grande majorité des suffrages. Fils du célèbre naturaliste de ce nom, le professeur van Beneden occupe un rang distingué dans la science en raison de ses remarquables travaux sur la fécondation, l'histologie et l'embryologie des animaux et des insectes.

Association générale des Médecins de France. — *Conseil général.* — Le Conseil général de l'Association s'est réuni, sous la présidence de M. le Pr Lannelongue, le vendredi 7 juin, à 5 heures. Il rappelle MM. les Présidents et Trésoriers des Sociétés unies que la loi du 1er avril 1898, sur les Sociétés de Secours Mutuels, dispense d'apposer un timbre de quittance sur les reçus de cotisations (art. 19). Il remercie M. le Dr Meusnier, Président de la Société du Loir-et-Cher, du don de 200 fr. qu'il a fait à la Caisse des veuves et orphelins. Il vote un total de 1850 fr. en subventions réparties entre les Sociétés du Loir-et-Cher, du Morbihan, d'Alais (Gard), d'Ille-et-Vilaine, de Brignoles et Draguignan (Var), de Meurthe-et-Moselle et du Finistère. M. le Président Lannelongue annonce qu'une Assemblée générale des délégués des Sociétés unies aura lieu le 10 novembre prochain, et rappelle à ces Sociétés qu'elles doivent, avant cette réunion, avoir statué et fait approuver par M. le Ministre de l'Intérieur, les modifications qu'il y a lieu d'apporter aux statuts. Les modifications essentielles à introduire dans ces statuts portent sur l'admission des femmes et sur la suppression de la limite d'âge, précédemment fixée pour l'entrée dans les Sociétés unies. L'Assemblée du 10 novembre aura pour but, alors, de rattacher définitivement les œuvres des Caisses Indemnité-Maladie et des Retraites à l'Association Générale. Le Conseil est d'avis que, étant donné les modifications qu'on apporte en ce moment à la loi sur les accidents du travail, il y a lieu de suivre de bien près la discussion afin d'assurer le maintien des tarifs établis et acceptés par les syndicats.

Société centrale des Médecins de France. — Dans sa séance du 13 juin 1901, la Commission administrative de la Société centrale des médecins de France a voté quatre cents francs à trois veuves d'anciens sociétaires, et une indemnité à un médecin âgé, pour lequel, malheureusement, elle ne peut demander une pension, le confrère n'ayant qu'un trop petit nombre d'années de présence dans la Société. Une décision, et ce n'est pas la première, dont l'importance n'échappera à aucun médecin, a été prise en séance. Un sociétaire, âgé et malade, envoie sa démission. La Commission décide de la refuser, jusqu'à plus ample informé. Si ce confrère donne sa démission par crainte de ne pouvoir verser sa cotisation annuelle, ce n'est pas au moment où il peut avoir besoin de la Société centrale, que celle-ci accepterait cette démission. Cette dernière ne sera donc reçue, que si le confrère malade est à l'abri du besoin.

Société des médecins russes de Pirogoff. — Les renseignements, qui forment le contenu de la *Revue abrégée des principales maladies épidémiques dans 16 gouvernements de Zemtsvo en Russie pour* 1899, ont été recueillis par l'administration de la Société des médecins russes de Pirogoff aux bureaux de Zemstvo de ces gouvernements.

Cette revue représente en Russie le premier essai rationnel de l'utilisation des données statistiques concernant les épidémies dans ce grand rayon. L'administration de la Société des médecins russes espère que cet effort obtiendra le succès qu'il mérite.

Association générale des Etudiants de Paris. — *M. le Pr Ch. Richet au Banquet.* — M. Ch. Richet, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine, a présidé le banquet annuel de l'Association générale des étudiants de Paris. Ce banquet a repris la tradition des réunions modestes, qui sont, surtout pour les étudiants, une occasion d'entendre, *inter pocula*, la parole autorisée d'un des Maîtres de la pensée.

M. Ch. Richet avait auprès de lui M. Gouffier, président du Comité de l'Association, les anciens présidents, plusieurs professeurs de l'Université, etc. A l'heure des toasts, M. le Pr Ch. Richet a prononcé un discours fort applaudi de son jeune auditoire. Il a salué les étudiants présents, et salué aussi les absents. Les dernières paroles de M. Ch. Richet, recommandant aux étudiants « la première vertu de l'homme vraiment homme, le courage, c'est-à-dire la volonté de défendre sa conviction par ses actes et par ses paroles », ont été longuement applaudies. M. Gouffier, au nom de ses camarades, a remercié M. Charles Richet de sa sympathie.

L'Association des Étudiantes de Paris. — L'Association des Étudiantes de Paris organise un concours scientifique entre toutes les étudiantes inscrites aux diverses Facultés de Paris.

Ce concours comprend entr'autres : « Recherches personnelles, article scientifique ou médical ». Il est attribué deux prix aux travaux les plus méritants dans cette section. Le jury est composé de MM. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur ; Dastre, professeur à la Faculté des Sciences ; Ch. Richet, professeur à la Faculté de Médecine, et Léopold Lacour. Les

épreuves devront être adressées à la présidente de l'Association. 28, rue Serpente, jusqu'au 15 décembre 1901 au plus tard.

Société de préservation contre la Tuberculose par l'éducation populaire.—*Concours.* —Un premier prix de 200 fr. et un second prix de 100 fr. seront décernés aux deux personnes qui auront trouvé les procédés les plus pratiques pour propager dans le public les vérités suivantes et faciliter l'application des mesures qui en découlent: *La Tuberculose est contagieuse et par conséquent évitable.* Le germe de la maladie est un microbe, le bacille de la tuberculose. Ce microbe se trouve par millions dans les crachats des phtisiques. Desséchés, mélangés aux poussières, ces crachats portent partout le bacille tuberculeux. Ce bacille attaque tous les organes, mais frappe de préférence les poumons dans lesquels il pénètre avec l'air de la respiration (poitrinaires, phtisiques). Tout crachat est suspect, car, à première vue, rien ne prouve qu'il ne contient pas de bacilles. Malgré sa gravité, la tuberculose est guérissable à tous ses degrés. Moyens de préservation : 1° Contre les germes provenant des crachats : Le crachoir hygiénique. La désinfection des appartements, linges, vêtements, etc. La suppression du balayage à sec. La protection des substances alimentaires contre le dépôt des poussières. 2° Contre les germes provenant des animaux tuberculeux : L'ébullition ou la stérilisation du lait. La cuisson suffisamment prolongée de la viande. 3° Contre la prédisposition, une bonne hygiène qui permette à nos organes de conserver vis-à-vis des microbes le pouvoir de résistance que leur feraient perdre le surmenage, les excès, l'insalubrité du logement et surtout l'alcoolisation. — Conditions du concours. Le concours est ouvert à tout le monde, à la seule exception des membres de la Société. Il sera clos le 1er Octobre 1901. Les communications doivent être adressées au Secrétariat de la Société, 33, rue Lafayette, et porter les noms et adresses des concurrents. Le Jury du concours sera constitué par les membres du Comité présents à la première séance qui suivra la clôture du Concours.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Par décret en date du 10 juin 1901, rendu sur la proposition du Ministre de la Guerre, le classement par ordre de mérite des médecins aides-majors de deuxième classe élèves et des médecins stagiaires, durant leur séjour à l'École d'application du Service de Santé militaire, sera déterminé par deux examens trimestriels, au lieu d'examens bimestriels, aux éléments d'appréciation desquels s'ajouteront les notes obtenues pendant le trimestre.

Service de Santé de la Marine. — Des concours pour quatre emplois de professeur et un emploi de prosecteur d'anatomie dans les Écoles de Médecine navale seront ouverts dans les ports de Rochefort et de Toulon aux dates ci-après : 1° *A Rochefort*, le 2 septembre 1901 : A. Concours pour l'emploi de professeur de physiologie, d'hygiène et de médecine légale à l'École principale du Service de Santé à Bordeaux. (Remplacement de M. Le Méhauté). B. Concours pour l'emploi de professeur d'anatomie à l'École annexe de Rochefort (Remplacement de M. Gorron). — 2° *A Toulon*, le 1er octobre 1901 : Concours pour un emploi de prosecteur d'anatomie à l'École annexe de Médecine navale de Toulon (Remplacement de M. Degroote). — 3° *A Toulon*, le 21 octobre 1901 : A. Concours pour l'emploi de professeur de bactériologie à l'École d'application des médecins stagiaires (Remplacement de M. Laffont). B. Concours pour l'emploi de professeur d'histologie et de physiologie à l'École annexe de Toulon (Remplacement de M. Girard).

Promotions. — M. PERVÈS est nommé médecin de première classe. — M. le médecin de première classe BARILLET, du cadre de Brest, est désigné pour aller servir à la défense mobile de Lorient, en remplacement de M. Deblenne.

Les Bibliothèques de la Marine. — Les arrêtés ministériels des 3 mai et 10 juin ont institué une Commission permanente des bibliothèques de la Marine : Est nommé, pour faire partie de cette commission, M. le médecin en chef VINCENT.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris.— *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 24e semaine 888 décès, chiffre très voisin de celui de la semaine précédente (882) et de la moyenne ordinaire des semaines de juin (876). La variole, toujours fréquente, a causé 20 décès, chiffre qui ne s'éloigne guère de celui de la semaine précédente (24). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 55 (dont 18 à Montmartre), au lieu de 145 pendant la semaine précédente. Le nombre des décès par variole depuis le commencement de l'année s'est élevé à 254, dont 97 masculins et 157 féminins. Cette énorme différence entre la létalité des deux sexes ne s'observe que dans l'âge adulte. Il est permis d'attribuer cette différence à ce que les hommes ont, bien plus que les femmes, occasion de se faire revacciner à l'âge adulte. Notamment la revaccination est obligatoire pour tous ceux qui font un service militaire. La fièvre typhoïde n'a causé que 3 décès (la moyenne est 6). La rougeole, en diminution sur les deux précédentes semaines, a causé 20 décès (la moyenne des semaines de juin est 25). La scarlatine a causé 4 décès, la coqueluche, également 4. Ces chiffres sont plutôt inférieurs à la moyenne. Au contraire la diphtérie a causé 18 décès, chiffre très supérieur à la moyenne 7. On fait observer que les injections de sérum antidiphtérique, pour produire tout leur bienfaisant effet, doivent être pratiquées dès le début de la maladie, et qu'il n'y a pas d'inconvénient sérieux à y recourir avant que le diagnostic soit complètement fixé. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'élève à 101, chiffre identique à celui de la semaine précédente. On a célébré à Paris 450 mariages. On a enregistré la naissance de 1,019 enfants vivants (522 garçons et 497 filles), dont 744 légitimes et 275 illégitimes. Parmi ces derniers, 39 ont été reconnus immédiatement.

L'air respirable des Sous-Marins. — Le *Narval*, un des sous-marins, a fait une plongée de douze heures consécutives. M. le Dr GIBRAT, de la Marine, délégué par le ministère, a suivi les expériences relatives à la santé de l'équipage et à l'habitabilité du navire.

Fièvre typhoïde. — A la suite de l'apparition de la fièvre typhoïde au camp de Meucon, le 10e d'artillerie vient de quitter d'urgence ce camp pour rentrer à Rennes.

Peste. — La peste s'étend dans les différents ports de l'Egypte, causant une certaine inquiétude. Le foyer du fléau est à Zagaziz où 48 cas ont été constatés pendant le mois de juin. La caisse de la Dette a accordé des crédits importants pour combattre l'épidémie. Le paquebot *Orénoque*, des Messageries maritimes, courrier d'Alexandrie, est arrivé à Marseille. Les passagers confirment l'existence des cas de peste déjà signalés d'Alexandrie, disant que l'épidémie est beaucoup plus grave encore dans l'intérieur.

DIVERS [61]

Fête en l'honneur du Pr Virchow. — Il vient de se constituer une Commission pour fêter la 80e année du Pr VIRCHOW. C'est le 12 octobre 1901 qu'aura lieu cette fête grandiose. De très nombreuses députations étrangères sont attendues pour ce jour.

Récompenses. — L'Académie des Sciences morales et politiques vient d'attribuer à M. le Dr CORLIEU, bibliothécaire honoraire de la Faculté de Médecine de Paris, une partie du prix Jean Jacques Berger, 2000 fr., pour son *Centenaire de la Faculté de Médecine de Paris.* — Tous nos compliments, et les plus vifs, à notre savant ami, l'un de nos aînés dans la carrière bibliographique.

Accident arrivé à un médecin.— M. le Dr Paul BROUSSE, conseiller municipal, est tombé sur la place de l'Hôtel-de-Ville et s'est luxé l'épaule.

Les Médecins auteurs dramatiques. — M. Camille Saint-Saens, qui devait écrire pour les représentations données aux arènes de Béziers la musique d'un livret du maire de cette ville, le Dr SICARD, intitulé *Bacchus mystifié*, s'est fait remplacer par M. Max d'Olonne, un des plus brillants prix de Rome, qu'il a guidé de ses conseils pour l'orchestration spéciale exigée par l'exécution en plein air dans les arènes.

La Médecine à la foire Saint-Germain. — Signalons une causerie faite par notre confrère, le Dr DURÉAU, à la dernière réunion de la Société historique du VIe arrondissement. L'auteur compte publier son travail, qui terminait une intéressante conférence de M. Fromageot, avocat à la Cour d'appel, sur l'histoire de la foire Saint-Germain, depuis son origine jusqu'à sa disparition en 1793, histoire féconde en incidents médicaux et juridiques.

Les Médecins Conférenciers. — Au petit Palais, conférence de M. le Dr SÉBILLOTE sur *l'Enfant débile et les couveuses.*

Les Médecins automobilistes. — Deux médecins étaient au nombre des concurrents touristes de la course Paris-Berlin : MM. les Drs FABRE et KESER, qui ont obtenu une bonne place dans le parcours.

Les Savants et les Femmes. — Le Pr CROOK, de l'Université de Chicago, vient de devenir célèbre du jour au lendemain en faisant ingénument dans son cours l'aveu qu'il n'avait jamais embrassé une femme.

Drôle d'idee, comme disait jadis avec tant de charme Charlotte Wiehe, aux Capucines, dans un rôle d'Américaine !

Mariages de Médecins. — M. le Dr Louis MEUNIER épouse Mlle Blanche Leroux. — Notre excellent collègue et ami, M. le Dr Pierre FREDET, chef de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu, épouse Mlle Thérèse Van der Vliet. — M. le Dr Georges MARCHAL épouse Mlle Léonie Chaumaître. — M. le Dr Louis DOR épouse Mlle Franciska Landowski.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Femmes Médecins d'autrefois ; par le Dr Marcel BAUDOUIN. — Ceci est un simple mot pour signaler au lecteur ce livre, paru déjà depuis quelque temps et sur lequel nous voulions, et nous voulons encore, plus longuement écrire. Le retard est déjà suffisant; il est inutile de l'allonger encore. Aussi, en attendant une étude plus complète qui ne saurait tarder, conseillons-nous à ceux qui s'intéressent à chercher dans le passé les obscures origines des faits sociaux actuels, à lire le livre de M. Baudouin... Il forme un ensemble de documents sur l'origine, dans l'antiquité et l'évolution à travers les époques contemporaines, de cette question, peut-être plus importante qu'on ne s'imagine pour l'avenir social, de l'apparition de la femme dans la profession médicale (*La France Médicale*, Paris, 1901, juin 25, p. 227).

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 751.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 28. 13 Juillet 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.89

Le Centenaire de l'Internat des Hôpitaux de Paris.

Tous les praticiens de langue française connaissent l'Internat des Hôpitaux de Paris ; mais bien peu de nos anciens collègues de salle de garde savent aujourd'hui que l'an prochain, en 1902, nous voulons fêter dignement l'institution à laquelle nous devons nos joies les plus pures, nos plaisirs les plus intenses, nos sensations les plus persistantes.

L'auteur de ces lignes, comme chacun le sait, est l'un de ceux qui n'attribuent aux catégories sociales qu'une valeur très relative, même à celles qui, comme l'Internat des Hôpitaux de Paris, n'ont pour base que l'intelligence et un travail acharné ; il s'empresse pourtant de reconnaître qu'il doit aux quatre années passées dans les hôpitaux parisiens les meilleurs souvenirs de ses jeunes années et de sa vie si agitée ! Aussi s'en souvient-il, et fera-t-il l'impossible pour aider de son mieux ceux qui ont pris à tâche de mener à bien la célébration du Centenaire de l'Internat.

Dans les quelques lignes suivantes il s'adresse, non pas à ses vieux camarades, les médecins de province, qui ont oublié depuis longtemps le journaliste maudit, dont ils envient — hélas! sans se douter des déboires cachés ! — la renommée naissante, mais à tous ceux, artistes et autres non médecins, qui fréquentèrent les salles de garde joyeuses au temps de leurs jeunes amours et de leurs belles années ; aux fils de famille riches, aujourd'hui gros industriels, notables négociants, ou fonctionnaires arrivés, qui jadis partagèrent nos plaisirs dans des agapes restées célèbres et dans des fêtes encore présentes à la mémoire de nous tous...

Théoriquement, ces amis sûrs n'ont pas le droit de prendre part à nos fêtes, comme souscripteurs officiels. Mais ceux qui ont encore quelque reconnaissance au cœur n'ont qu'à s'adresser au journaliste indépendant, au rédacteur en chef de la *Gazette médicale de Paris*. Celui-là, par un procédé simple, se charge de transmettre à qui de droit les offrandes très désintéressées qu'ils voudront faire à leurs amis d'antan! Pour fêter dignement l'institution à laquelle nous nous faisons gloire d'appartenir, il faut beaucoup d'argent. Or, les Médecins sont pauvres ; et il y a des malades fort riches ! La conclusion s'impose ; et nos bons camarades la trouveront sans peine.

M. B.

617.5532.9

Traitement de l'Obstruction intestinale

PAR

M. le Pr JEANNEL (de Toulouse).

(*Fin*) (1).

II. ENTÉRECTOMIE DU COLLET DE L'INVAGINATION. — PROCÉDÉ D'H. ODERFELD. — Oderfeld (1899) considérant que la suture du collet de l'invagination, dans le procédé de Barker-Rydygier, est difficile et incertaine au niveau du passage de la corde mésentérique et que les manipulations de l'invaginé à travers l'incision longitudinale est dangereuse pour l'asepsie, sans compter, enfin, que cette incision est une complication, propose et pratique de la manière suivante la résection du collet.

Le collet étant considéré comme une tumeur, une pince coprostatique est placée sur l'intestin afférent suivant la ligne *a a* (*Fig.* 109), une autre suivant la ligne *bd*

Fig. 109. — Invagination. Résection du collet. — Procédé d'Oderfeld.

(*Fig.* 109) sur l'intestin afférent, c'est-à-dire sur l'invaginé et sur l'invaginant à quelques centimètres du collet, en tissu bien sain.

Le cordon mésentérique de l'invaginé, et tout le mésentère est horizontalement suturé entre les deux pinces à quelques centimètres de son insertion (*Fig.* 110) ; il est ensuite sectionné entre l'insertion et la suture hémostatique ; enfin, les deux bouts intestinaux sont sectionnés au ras des pinces du côté du collet. En résumé, la résection est opérée d'après le procédé de Kocher.

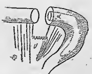


Fig. 110. — Invagination. — Procédé d'Oderfeld.

La pince supérieure tient le bout afférent seul ; la pince inférieure tient le bout efférent et son contenu, c'est-à-dire l'invaginant et l'invaginé.

Il s'agit de libérer l'invaginé saisi, de manière que la pince ne tienne plus que l'invaginant. Pour y parvenir, un aide établit en deçà et à quelque distance de la pince une coprostase digitale après avoir fait l'expression ; la pince est lâchée ; immédiatement l'invaginé se rétracte dans l'invaginant et disparaît du champ opératoire (*Fig.* 110 et 111). Un massage extra-intes-

(1) *Gaz. Méd. de Paris*, 1901, n° 2, p. 9 ; n° 4, p. 25 ; n° 5, p. 33, n° 10, p. 73, et n° 25, p. 193.

tinal y aide au besoin. La pince est immédiatement replacée sur les lèvres de l'invaginant.



Fig. 111. — Invagination. — Procédé d'Oderfeld.

Il ne reste plus qu'à exécuter soit l'entérorraphie circulaire, soit l'entéro-anastomose au choix du chirurgien et suivant qu'il existe ou non une différence de calibre entre les deux intestins à réunir.

III. Entérectomie de la totalité de l'invagination. — La résection emporte toute la tumeur: la section supérieure porte sur le bout supérieur en deçà du collet, la section inférieure porte sur le bout inférieur, au delà du point qui correspond au sommet de l'invaginé.

Indications. — La résection de l'invaginé seul après entérotomie suppose qu'il n'y a aucune menace de sphacèle au niveau du collet, aucun étranglement de l'invaginé ; la résection de la totalité de l'invagination s'impose si l'invaginant au-dessous du collet et l'invaginé au-dessus du collet sont en totalité menacés ou atteints par la gangrène.

ACTUALITÉS.

QUESTION DE RESPONSABILITÉ MÉDICALE.

614.2

Dangers des injections de quinine.

Le tribunal civil de Nantes vient de s'occuper d'une assez curieuse affaire. Il s'agissait d'un malade qui, atteint de fièvre paludéenne , fut admis, en novembre dernier, à l'hôpital, et soumis à des injections souscutanées de chlorhydrate de quinine. La première piqûre, faite à l'avant-bras droit, entraina une paralysie du pouce et de l'index, et, par suite, une incapacité de travail de plusieurs mois.

Le malade, aujourd'hui guéri, actionnait en responsabilité l'administration des hospices civils de Nantes, le médecin dans le service de qui il avait été placé, et l'interne qui avait pratiqué la malencontreuse injection.

Par l'organe de son avocat, il déclare considérer que l'auteur principal de la faute est l'interne, qui n'a pas exécuté les ordres de son chef de service, en faisant la piqûre à l'avant-bras droit, au lieu de la pratiquer à la cuisse ou au bas de dos, où les résultats auraient été moins dangereux et moins dommageables. D'ailleurs le fait a été reconnu blâmable par le médecin lui-même.

Le demandeur reproche, au surplus, à ce dernier de n'avoir pas assisté à l'opération, car il eût empêché la faute commise et ses conséquences.

En tout cas, si le médecin n'est pas responsable, poursuit-il, l'administration hospitalière doit l'être vis-à-vis des malades qu'elle confie aux docteurs et aux internes de son choix, dont les malades n'ont pas qualité pour discuter la valeur professionnelle. C'est l'administration qui doit répondre de cette valeur; et il est inadmissible qu'un malade sorte de l'hospice plus gravement atteint qu'il ne l'était avant d'y entrer.

Au nom du médecin, son avocat plaidait l'irresponsabilité médicale sur le terrain de la Science. Aussi bien l'avant-bras droit se prête aux piqûres de ce genre. Comment les tribunaux pourraient-ils ouvrir le prétoire aux réclamations de malades qu'un cas fortuit, provenant souvent de leur état général de santé, a rendus rebelles aux effets d'un remède, d'ordinaire bienfaisant ? Le médecin conteste, du reste, avoir blâmé son interne pour l'injection au bras. Il ne lui avait indiqué, dit-il, aucun endroit de préférence à un autre.

L'interne, par l'organe de son avocat, abonde dans le même sens. Il regrette, certes, l'incident ; mais il s'est conformé aux ordres de son chef, aux conseils des auteurs les plus renommés dans le monde médical ; et, par suite, il considère sa responsabilité comme absolument à couvert, quand il s'agit d'une injection que rien n'autorise à classer au nombre des opérations chirurgicales.

Enfin, l'avocat de l'administration des hospices civils se place sur le terrain du droit. L'administration, dit-il, ne choisit ni ses médecins, ni ses internes ; les uns et les autres lui arrivent par la voie de concours.

Comment serait-elle responsable des fautes d'un docteur ou d'un interne — à supposer qu'il y eût faute ! — alors qu'elle n'a pas le droit de les choisir ou de les refuser ? Elle n'est qu'un intermédiaire entre les malades et ceux qui doivent les soigner; mais son rôle, purement administratif, ne saurait l'engager pécuniairement.

Tels sont les arguments développés de part et d'autre.

Le tribunal vient de rendre son jugement. Tout en faisant la part des immunités de la science médicale, « toujours en quête d'améliorations utiles à l'humanité souffrante, il établit cependant le principe que les médecins n'ont aucun droit à revendiquer l'irresponsabilité ». Ils sont tenus de réparer le préjudice qu'ils ont causé par leur faute, et c'est aux tribunaux, d'après les documents qui leur sont soumis, à apprécier l'existence et le degré de cette responsabilité.

Le tribunal estime que la preuve suffisante n'est pas faite de la désobéissance de l'interne, et que lui, tribunal, n'avait pas à apprécier le plus on moins de danger de l'injection au bras, cette question purement scientifique sortant de sa compétence. Au surplus, les ouvrages de médecine semblent admettre qu'on puisse indifféremment pratiquer les injections à l'avant-bras, comme à la cuisse ou au bas du dos ; et même, s'il y avait des divergences à cet égard, elles seraient d'ordre technique et échapperaient dès lors à l'appréciation du juge.

Pour ces raisons, l'interne est mis hors de cause, et, par suite, le médecin chef de service. Dé même l'administration des hospices, « qui ne saurait être responsable des fautes de ses médecins et internes, qu'elle ne choisit pas, puisqu'ils lui sont *imposés* par voie de concours ou d'élection ».

Le plaignant est donc débouté de sa demande et condamné aux dépens, au dire des journaux.

Tous nos compliments au tribunal de Nantes, qui a su comprendre les intérêts primordiaux de la science médicale. Mais les considérants du jugement ne sont pas assez énergiques. Les magistrats poussent la médecine pratique dans une voie désolante et surtout engagent les médecins à être de plus en plus apathiques. Ne craignez rien, MM. les Juges; les praticiens suivront vos avis ; et ils vous laisseront mourir avec tous les sacrements, plutôt que de s'exposer à des aventures désagréables du genre de celle racontée ci-dessus. Tout cela est une prime à la paresse, à l'inertie : défaut capital de la race latine, qu'on semble vouloir cultiver en serre chaude !

PHARMACIE PRATIQUE.

613.4

Une nouvelle façon de comprendre l'exercice de la Pharmacie.

En vue de soutenir les droits du public contre les privilèges, le *Bocage et la Plaine* (1) a publié une étude des monopoles pharmaceutique et médical, qui contient assurément des théories généreuses, mais aussi des erreurs de détail.

Ainsi, l'auteur semble croire : 1° Que le public ne peut acheter librement, dans les pharmacies, les remèdes dont il a besoin; 2° Que le pharmacien ne délivre sans ordonnance aucun médicament ; 3° Que le médecin pourrait s'opposer à semblable opération commerciale, en vertu de son monopole du traitement des maladies.

Autant de propositions inexactes, en fait et en droit.

En fait, le public achète tout ce qu'il veut dans toutes les pharmacies de France, à part les substances vénéneuses. Personne ne l'ignore et personne ne s'y oppose, les médecins pas plus que quiconque. Deux cent

(1) Journal bi-hebdomadaire, paraissant à Bressuire.

mille acheteurs par jour se présentent dans les 9,000 pharmacies françaises et y obtiennent ce qu'ils désirent, remède simple ou composé, ou spécialité. Le commerce des spécialités seules s'élève en France à plus de 100,000,000 de francs par an, sans compter une vingtaine de millions à l'exportation. — On boit à Paris journellement 30,000 litres de vin de quinquina, plus ou moins conforme au Codex. — Il n'est pas exagéré de dire que sur 38,000,000 de Français, il n'y en a pas un seul qui au cours de l'année n'ait acheté quelque drogue chez le pharmacien sans ordonnance. Voilà le fait !

En droit, on pourrait dire d'abord que devant de pareils chiffres il n'y a qu'à s'incliner et appliquer le mot célèbre d'un des esprits les plus logiques de notre temps, j'ai nommé M. Millerand, ministre actuel du Commerce et de l'Industrie : S'il y a délit, c'est le *délit nécessaire !*

L'usage, en effet, dans un pays démocratique, où la volonté du peuple fait loi, est la Loi vivante. Il doit prévaloir sur la lettre-morte des textes anciens, quand il est aussi général que celui-là, et qu'il trouve son fondement même dans une des grandes idées directrices de notre époque, la Liberté.

Le rapport fait au nom de la Commission du Commerce et de l'Industrie chargée d'examiner la proposition de loi sur l'exercice de la pharmacie, par M. Astier, député, dit nettement : « La Pharmacie, comme toutes les institutions, *doit* se conformer aux exigences de notre époque ». Et, citant le Dr Bourillon : « Avec la *vogue* toujours croissante des spécialités, on doit convenir qu'il serait difficile de s'opposer aujourd'hui à cette vente ».

Mais, des vieux textes mêmes, notamment la loi de Germinal an XI, il résulte que la vente par les pharmaciens de tous les médicaments simples est libre. Le Code civil porte quelque part que tout ce qui est dans le commerce peut être acheté ou vendu, lorsque des lois particulières ne s'y opposent pas. Donc le public peut acheter, et le pharmacien vendre toutes les drogues simples.

De nos jours ces dites drogues simples sont presque seules employées pour la conservation ou le rétablissement de la santé, à la place des préparations extrêmement complexes qu'utilisait l'ancienne médecine.

L'antipyrine, le bromure et l'iodure de potassium, le quinquina et le sulfate de quinine, les sels de fer, le salicylate de soude, les phosphates et glycérophosphates, le sous-nitrate de bismuth, le naphtol et ses dérivés, le sulfonal, la pepsine et la pancréatine, etc., etc., pour ne citer que les plus usuels, sont quotidiennement demandés et vendus en toute liberté et légalité.

La division de ces médicaments simples dans des enveloppes quelconques, verre, papier, capsules de pain azyme ou de gélatine, matières gommeuses ou sucrées ; — leur dissolution dans l'eau, l'alcool, etc., ne fait pas passer ces produits de simplicité à l'état de composition. Il serait grotesque de dire d'un verre d'eau sucrée, que c'est une composition de sucre et d'eau, et que le sirop simple est en même temps simple et composé.

De même les cachets d'antipyrine, les pilules de quinine, les dragées d'iodure de fer, etc., restent logiquement et légalement des remèdes simples.

Une jurisprudence bien établie étend même à tous les médicaments officinaux la qualification de médicaments simples. Peu importe d'ailleurs qu'on en soit venu là, pressé par la logique, les besoins du temps ou la prodigieuse puissance des spécialistes.

L'article 10 de la loi en préparation est ainsi conçu : « Les pharmaciens peuvent, sans déroger aux lois sur l'exercice de la médecine, librement délivrer sur la demande de l'acheteur les substances (non dangereuses) constituant des médicaments simples ou *composés* », n'apporte de changement à la législation qu'en ce qui concerne le mot « composés ». En pratique, il n'y aura rien de changé.

Les mots « sans déroger aux lois sur l'exercice de la médecine » sont explicatifs simplement. Aucun médecin depuis la promulgation de la loi de 1892 sur l'exercice de la médecine ne s'est imaginé avoir un droit de veto sur la vente des remèdes ou appareils chirurgicaux.

On ne voit pas au nom de quels intérêts avouables il viendrait s'immiscer dans un acte purement commercial.

Les explications à fournir par le vendeur sur la chose vendue ne changent pas le caractère commercial, et sont obligatoires pour le pharmacien. Ce dernier doit, comme tout autre contractant, faire connaître clairement ce à quoi il s'oblige, c'est-à-dire la nature et les propriétés de la substance pharmaceutique délivrée.

Plus d'une fois ces explications préviennent des méprises de la part de clients qui veulent acheter une chose et en dénomment une autre, qui appellent sel de nitre, par exemple, le sulfate de magnésie, et ont bien l'intention d'acheter ce dernier sel purgatif.

Ces explications, ce n'est pas à un tiers, en l'espèce au médecin, que l'acheteur doit les demander. Dans bien des cas, le médecin serait fort embarrassé, peu ferré en chimie ou matière médicale. Elles font partie de la drogue présente et non de la maladie éventuelle pour laquelle le remède pourra être employé.

En livrant le médicament, le pharmacien ne connaît pas ce terme, qui peut être ou n'être pas la maladie, pas plus que le pioupiou en se servant de son Lebel ne connaît l'ennemi qu'il tuera peut-être. L'acheteur a parfaitement le droit d'ailleurs de traiter une prédisposition, comme le tireur de s'exercer à la cible.

En un mot, ce qui est d'ordre médical c'est la maladie elle-même. Le médecin traite habituellement, par direction suivie, les maladies et les affections chirurgicales, au moyen de médicaments et de histouris...

Mais le commerce de ces médicaments et de ces histouris regarde soit le pharmacien, soit le fabricant d'instruments de chirurgie... et non le médecin (1).

ACADÉMIE DE MÉDECINE.

61 : 92
Election de M. le Pr Bureau (du Muséum).

L'Académie de Médecine a procédé récemment à l'élection d'un membre titulaire dans la section de thérapeutique, en remplacement de M. Chatin père. La Commission avait classé les candidats dans l'ordre suivant et porté : En première ligne, M. Delage, professeur à la Sorbonne ; en deuxième ligne, *ex æquo*, MM. Bureau, professeur au Muséum, Trouessart, membre de la Société de Biologie : en troisième ligne *ex æquo* par ordre alphabétique : MM. Bardet, Gilbert et Mercklen, ces deux derniers médecins des hôpitaux.

Le nombre des votants s'élevait à 80 au premier tour, et à 78 seulement au deuxième tour.

Les scrutins se sont répartis de la façon suivante :

	1er tour.	2e tour.
MM. Delage....	40	35
Bureau...	39	43
Bulletin blanc...	1	»
	80	78

Au deuxième tour, M. Bureau a été déclaré élu.

M. Bureau est titulaire d'une des chaires de botanique du Muséum ; il est l'auteur de nombreux et intéressants travaux d'anatomie végétale et de matière médicale. Naguère encore, il communiquait à l'Académie un travail très étudié sur les poisons des flèches.

Nous avons eu personnellement l'honneur de suivre les cours de M. Bureau, qui est originaire de la Loire-Inférieure, et le frère du très savant directeur du Muséum d'Histoire naturelle de Nantes.

Nous sommes d'autant plus heureux de ce succès mérité que, d'après les conseils des frères Bureau, nous nous occupons, depuis près de vingt ans déjà, de l'histoire naturelle de la Vendée, et que nous avons toujours trouvé, auprès du maître géologue et du savant botaniste, l'accueil le plus sympathique, et reçu d'eux les encouragements les plus désintéressés et les plus empres-

(1) Article extrait du *Bocage et la Plaine* (26 mai 1901).

sés. Chargé en ce moment même d'une mission d'Anthropologie préhistorique dans l'Ouest, nous nous empressons d'adresser, du champ de bataille même, nos compliments les plus sincères à celui qui nous a montré le chemin de la Science la plus pure. M. B.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

61 (07)

Le futur Musée historique de la Faculté.

Nous recevons de notre excellent confrère, M. le Dr Cabanès, la lettre suivante, que nous sommes très heureux de pouvoir insérer.

Deauville, 5 juillet 1901 (poste restante).

Cher collègue et ami,

Voulez-vous me permettre de m'expliquer avec vous, en bon et loyal camarade ? Je vois bien qu'il y a un malentendu que vous allez m'aider à dissiper.

J'ai conté, dans la *Chronique médicale*, comment a été conçue l'idée de créer un Musée rétrospectif de la Médecine. Voilà la seule version authentique, la seule dont je me porte garant.

La grande Presse n'a obéi à aucune inspiration, croyez-le bien ; elle a exagéré les choses, comme c'est son habitude, et vous êtes un trop vieux routier du journalisme pour vous en étonner. Maintenant laissez-moi répéter encore que je n'ai demandé à M. Brouardel *ni une fonction, ni des appointements, ni un budget spécial* ; que c'est une œuvre d'initiative privée que j'entreprends, sous le patronage de la Faculté. Je n'empiéterai en aucune façon ni sur les attributions du professeur de médecine opératoire, ni sur celles du professeur d'histoire de la médecine, pas plus que des conservateurs de musées déjà existants, ou du bibliothécaire de la Faculté.

Pour le surplus, attendez de me voir à l'œuvre — à moins qu'on ne me mette trop de bâtons dans les roues. — et vous jugerez. Vous savez que je suis homme à ne lâcher prise que si on m'y contraint, — et encore !

Bien sincèrement votre, Dr Cabanès.

Nous sommes très flatté d'avoir à enregistrer ces explications. Tout est donc pour le mieux. Nous ne sommes pas de ceux, on le sait bien, qui combattent l'initiative privée. Du moment que tout reste en l'état et qu'il s'agit de donner quelque chose, sans rien demander en échange, à la Faculté la plus riche de France, il n'y a plus qu'à admirer : ce que nous faisons de grand cœur une fois de plus, en regrettant toutefois de voir combien la grande Presse dénature les choses. — Il est vrai que, quand une fois elle dit la vérité, on accuse les médecins de trahir le secret professionnel ! Il est devenu impossible de s'y reconnaître, en ce gâchis d'opinions intéressées... M. B.

NÉCROLOGIE

61 (09)

On annonce la mort, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, de M. Liermain, officier de santé à Carvin, doyen du corps médical du Pas-de-Calais. Il a exercé pendant 59 ans et était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1890. — M. le Dr Hirigoyen (1879), de Bordeaux. — M. le Dr Isidore Bonnet (de Marseille).

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.01

Les processus généraux [Tome I : *Histoire naturelle de la Maladie, Hérédité, etc.*]; par Chantemesse et Podwyssotsky. — Paris, C. Naud, 1901, in-8°, 162 fig. en noir et en couleurs.

Magnifique publication, due à deux maîtres en la matière. Le sous-titre du premier tome (histoire naturelle de la maladie ; hérédité ; atrophies ; dégénérescences ; concrétions ; gangrène) donne une idée du plan suivi par les auteurs ; et la préface est elle-même des plus remarquables.

L'hérédité, cette question si difficile, est, en particulier, traitée avec une hauteur de vues déjà très remarquée. La pathologie cellulaire, clé de toutes nos connaissances, fait suite à cette magistrale étude ; et les idées de Virchow triomphent à nouveau en ces matières. Après avoir parlé de l'atrophie simple ou quantitative, puis de l'atrophie qualitative, les auteurs abordent le problème des dégénérescences. Ils distinguent les formes albuminoïde, hydro-carbonée ou glycogénique, graisseuse et pigmentaire. Tous ces types de maladies cellulaires sont décrits avec une précision et une science au-dessus de tout éloge. L'ouvrage se termine par des remarques sur la nécrose et la gangrène. Répétons une fois de plus qu'on ne saurait mieux faire, et que l'éditeur a établi le livre avec un luxe étonnant. Les planches en couleurs, entre autres, sont superbes.

613.

L'éducation physique en Suède ; par Georges Demeny. — Paris, 1901, Soc. d'Éd. scient., 1 vol. in-8°, de 112 pages.

Cet ouvrage est le rapport, fait par l'auteur, de sa mission en Suède. La première édition ayant été épuisée peu après sa publication, il a été jugé utile d'en faire une seconde, vu l'opportunité actuelle des questions traitées.

Beaucoup entendent parler de la Gymnastique suédoise, mais ne la connaissent pas. L'erreur est de la croire exclusivement médicale. M. Demeny nous donne des notions précises sur l'esprit de la méthode de Ling, sur l'historique et l'organisation de l'Institut central de gymnastique de Stockholm, cette institution unique au monde. Il nous montre clairement, avec sa compétence reconnue, ce qui caractérise cette méthode et la fait s'étendre de plus en plus dans le monde scolaire. L'auteur conclut à l'introduction de ces principes dans nos écoles, en les adaptant au milieu et en les alliant aux jeux de plein air et à la gymnastique militaire.

Cette seconde édition est ornée d'héliogravures d'après des originaux rapportés par l'auteur et représentant les installations scolaires de Stockholm ; elle est un recueil de documents précieux, et, à ce titre, doit être entre les mains de tous ceux qui s'intéressent à l'éducation physique de la jeunesse.

616 03)

Cliniques médicales iconographiques ; par MM. P. Haushalter, G. Étienne, L. Spillmann et Ch. Thiry. — Paris, 1901, C. Naud. Publication in-4° jésus, comprenant 62 planches, composée de 360 figures en phototypie portant sur 284 observations, publiée en 8 fascicules, 1 fascicule par mois, de mai à décembre 1901.

Les cliniques médicales iconographiques diffèrent essentiellement de la plupart des ouvrages médicaux publiés jusqu'à présent ; elles ne sont pas un traité, c'est un atlas, c'est aux yeux du lecteur qu'elles s'adressent. Les nouveaux procédés d'impressions industrielles, éclos depuis peu, ont apporté de profondes modifications en librairie ; l'image est devenue prépondérante dans un grand nombre de publications, la photographie a remplacé de longues et minutieuses descriptions, montrant dans un ensemble ce que jadis on s'efforçait d'évoquer dans l'esprit par une série de phrases. La médecine, plus que tout autre science, devait profiter de cette évolution, elle chez qui la première démarche consiste à poser un diagnostic, c'est-à-dire à définir. Mais comment définir une lésion, une des affections cutanées par exemple ? On y parvient dans les traités cliniques par une série de termes, qu'il faut définir à leur tour, et, avec une longue description, on ne parvient à évoquer l'image de la lésion que chez ceux qui l'ont déjà vue avec leurs yeux ; chez les autres tout n'est que mots. Montrer, voilà ce qu'on ne peut faire qu'avec l'image. Tant que la description clinique développe, précise, interprète les sensations subjectives du malade, l'évolution d'un symptôme, un son de percussion, les résultats de l'auscultation, de la palpation, le mérite de l'ouvrage réside dans la finesse de l'analyse, la clarté du style, la précision des termes ; mais quand il s'agit d'exprimer une modification des formes, des déformations simples ou compliquées, résultant par exemple de paralysies, de contractures, les aspects divers réalisés par les troubles trophiques, les dermatoses, etc., la difficulté devient grande. Une description trop concise devient imparfaite ; trop longue, elle égare, elle éparpille l'attention, qui ne réussit pas à fixer l'ensemble. Maintenant la clinique se trouve aidée par les feuillets d'un album ; à chaque page se montre, grâce à la photographie, l'image, reproduction de l'original. Le présent Atlas n'a pas la prétention de montrer ce qui « se voit » ; en médecine, la variété des cas est si grande, qu'un seul ouvrage comme celui-ci suffirait à peine pour chaque chapitre de la pathologie. Néanmoins il constitue un ouvrage assez respectable : 62 planches contenant plus de 400 figures, se rapportant à près de 300 malades. Le texte qui accompagne chaque planche est subordonné à l'image. C'est un court résumé de l'observation clinique, s'attachant surtout à mettre en relief ce que représente la figure. De considérations générales, il y en a fort peu, juste ce qu'il faut pour remettre en mémoire certaines grandes lignes de la pathologie. Le texte est avant tout explicatif des documents figurés. Cet Atlas on le voit, représente une formule nouvelle, qui fera son succès C'est un document de premier ordre par comparaison avec les volumes de clinique non illustrés, qui ont été publiés en grand nombre jusqu'ici.

Fascicule I. *Planche 1.* Atrophie musculaire progressive myélopathique (4 figures). — *Pl. 2.* Atrophie musculaire progressive myélopathique (5 figures). — *Pl. 3.* Atrophie musculaire progressive myopathique (Une famille de myopathiques) (9 figures). — *Pl. 4.* Atrophie musculaire progressive myopathique (Type facio-scapulo-huméral) (6 figures). — *Pl. 5.* Atrophie musculaire progressive myopathique (Type facio-scapulo-huméral) (11 figures). — *Pl. 6.* Atrophie musculaire progressive myopathique (Type juvénile d'Erb) (11 figures). — *Pl. 7.* Atrophie musculaire progressive myopathique (Type Leyden-Mœbius) ; Amyotrophie spinale progressive de la première enfance (Type Hauffmann) (7 figures).

612.821

Les timides et la timidité ; par le Dr P. Hartenberg. — Paris, 1901, Félix Alcan, 1 vol. in-8°.

M. le Dr Hartenberg traite son sujet en biologiste et en médecin. Après avoir esquissé

brièvement, dans son introduction, les grands principes de la psychologie scientifique contemporaine, il aborde l'étude, dans le chapitre I, de l'émotion fondamentale de la timidité. Cette émotion, qui consiste en une combinaison de peur et de honte, et présente associés les symptômes de ces deux émotions, — angoisse, palpitations, rougeur du visage, sueur froide, tremblement, confusion mentale, etc., — diffère cependant de ces dernières en ce qu'elle ne survient que dans des conditions très déterminées : la présence de l'être humain. Dans le second chapitre est étudié le caractère des timides. Cet état mental est dû en partie à la sensibilité naturelle des timides (peur du ridicule, scrupules, pudeur des sentiments, etc.) et en partie à l'influence de leur émotivité sociale sur leurs pensées et leurs actes. Le troisième chapitre est consacré à l'évolution de la timidité suivant l'âge, le sexe, la race, les sujets ; à l'étiologie et aux diverses conditions qui la provoquent ; enfin, aux diverses variétés de timidités, dont la plus importante est la forme professionnelle connue sous le nom de trac des artistes, des conférenciers, des musiciens, etc. Cette question est traitée d'une façon originale et complète, avec des renseignements fournis directement à l'auteur par des conférenciers et des artistes connus. Les timidités pathologiques font l'objet du chapitre V. Enfin, le livre se termine par des indications pratiques pour le traitement de ces divers accidents, et par un tableau synthétique de cet état émotionnel et intellectuel complexe, désigné par le terme collectif de *timidité*. Ajoutons que M. Hartenberg a publié simultanément chez Ollendorff une œuvre purement littéraire, l'*Attente*, qui n'est que le roman d'un timide et représente ainsi une sorte d'exemple concret servant à illustrer cette étude théorique et scientifique de la timidité (1).

612.6

Science et Amour ; par le Dr Roger. — Paris, 1901. — Soc. d'Éd. Scient., 1 vol in-18 de 216 pages.

Nous ne saurions mieux faire, pour donner une idée exacte du livre, que de reproduire la table des matières. *Evolution*. L'amour à l'hôpital. Psychologie de l'amour. But de la vie. Après la mort. — *L'amour*. Historique. But de l'amour. Le mariage. L'amour plus fort que la mort. L'appétit sexuel. L'infibulation. La castration. *Organe de la reproduction*. Organes sexuels de la femme. Les mamelles. Organes sexuels de l'homme. *Physiologie de la reproduction*. Puberté chez la femme, menstruation. Puberté chez l'homme. Fécondation. Le sperme et l'ovule. Les fraudes. L'impuissance chez l'homme. Impuissance chez la femme. Stérilité chez l'homme. Stérilité chez la femme. Fécondation artificielle. Grossesse. Le développement embryonnaire. L'origine marine. Signes de la grossesse. Grossesses multiples. Imprégnation. Les monstruosités. Accouchement. La malédiction biblique. L'hémorragie foudroyante. L'éclampsie. Suites de couches. Difficultés de l'accouchement, le forceps, la version, l'opération césarienne. L'opération césarienne sur la femme morte. Les preuves de la mort. Avortement et accouchement prématuré. Durée de la grossesse. Le nouveau-né. Conseils aux jeunes mères. *L'amour malade*. La vérole. La chaudepisse. Le chancre mou. Manière d'éviter les maladies vénériennes. *La prostitution*. En Orient. La prostitution sacrée. Chez les Hébreux. Chez les Grecs et chez les Romains. *Amours royales. Perversions sexuelles*. La dégénérescence. L'inversion sexuelle. Exhibitionnisme. Fétichisme. Sadisme. Bestialité. Nécrophilie. Nymphomanie et satyriasis. *L'amour en justice*. Défaut de consentement. Erreur de sexe. Impuissance et religion. Attentats aux mœurs. Le viol. L'enfant du viol. L'amour et les narcotiques. Le sommeil. L'hypnotisme et ses variétés. L'amour et l'hypnotisme. Les fantômes. Le spiritisme. Les sciences occultes. Attentats à la pudeur. La vulvite des petites filles. L'hystérie. *Hygiène de l'amour*. L'amour heureux. L'hérédité. « L'homme criminel » de Lombroso. Les tares. Dots chèrement payées. La folie. L'alcoolisme. La consanguinité. La règle en amour. Le cabinet de toilette. La peau. Les cheveux. Les femmes velues d'Hannon. La calvitie. La bouche. Conservation des dents. Soins intimes. L'odorat en amour. Le danger des crudités. L'hygiène des rapprochements sexuels. Le progrès de l'espèce. [A. P. S.].

(1) Voir notre analyse in *Gaz. méd.*, 1901, n° 27, p. 213.



Variétés et Anecdotes.

612.8

Les Médecins et les Animaux :
Le dressage du cheval de M. le Dr Rouhet.

M. le Dr Rouhet, qui, depuis 1881, se livre à des recherches scientifiques sur l'entraînement, a obtenu, au moyen d'une méthode de dressage psycho-dynamique nouvelle, des résultats remarquables sur son cheval. En s'adressant surtout à l'intelligence de son étalon Germinal, il est arrivé, à force de persévérance et de volonté, à lui faire écrire couramment et bien lisiblement le nom de son maître au tableau (*Fig.* 112) et à le faire placer en face de lui à table, la serviette au cou, mangeant les poignées d'avoine qu'il lui présente (*Fig.* 113). Ce qu'on recherche surtout aujourd'hui dans le cheval, c'est la puissance de locomotion au détriment de son intelligence. La méthode d'entraînement du Dr Rouhet révèle sous un autre jour l'état



Fig. 112. — M. le Dr Rouhet faisant écrire à son cheval son nom au tableau (*Gazette hipp.*, 1901).



Fig. 113. — M. le Dr Rouhet et son cheval à table (*Gaz. hip.*, 1901).

psychique de l'animal ; elle a obtenu un légitime succès et doit être publiée dans un livre qui va paraître et qui exposera les recherches de notre confrère sur les divers entrainements poursuivis par lui, et, chose capitale, expérimentés sur lui-même (1).

612 (09)

Histoire de la Physiologie.

Les Manuscrits inédits de Physiologie.

Nous possédons un très beau manuscrit, daté de 1754, écrit d'une façon très correcte et très soignée, et signé d'un Dr Petit, docteur en médecine de la Faculté de Paris. Ce manuscrit est un *Traité de Physiologie* d'au moins deux cents pages.

Quelqu'un pourrait-il nous dire si ce manuscrit est vraiment inédit, ou, s'il a été publié, nous donner l'indication bibliographique précise du volume édité ?

Le cahier manuscrit en question porte comme devise :

Plorabas cum natus eras ; fuit ergo voluptas
Nulla tibi nasci, nil dolet ergo mori.

Au dos, au lieu de la date 1754, qui se trouve sur la première page, il y a celle de 1757.

Notre auteur serait-il le célèbre Antoine Petit, reçu docteur à Paris en 1746 et né en 1722. La chose est possible, puisque, en 1754, il avait 32 ans et était docteur depuis huit ans. On sait que ce Petit fut un anatomiste des plus distingués. Ou bien s'agit-il de Etienne Pourfour du *Petit*, reçu aussi docteur en 1746, et né en 1717, doyen en 1782?

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61 (07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Thèses. — *Lundi* 15. — M. Diard : *Les manifestations gommeuses de la syphilis héréditaire tardive*; MM. Fournier, Gaucher, Méry, Desgrez, Hanriot (censeur). — M. Odinet : *Contribution à l'étude de la médication cacodytique*; MM. Fournier, Gaucher, Méry, Desgrez. — M. Forgeas de la Mothe : *Hypotome organique dans la pelade : Effet thérapeutique du massage*; MM. Fournier, Gaucher, Méry, Desgrez.

Mardi 16, à 9 heures. — M. Guibert : *Etat sanitaire de la ville de Saint-Brieuc, 1595-1900*; MM. Tillaux, Campenon, Thoinot, Delbet, Retterer (censeur). — M. Brissaud : *De l'adénite des ganglions prélarynx*; MM. Tillaux, Campenon, Thoinot, Delhet. — M. Breton : *Sur les indications et le Manuel opératoire de l'hystérectomie supra-vaginale*; MM. Tillaux, Campenon, Thoinot, Delbet. — M. Lesourd : *Considérations sur le sarcome primitif*; MM. Tillaux, Campenon, Thoinot, Delbet, Mauclaire. — M, Apprailli : *Malformations congénitales de l'extrémité supérieure du radius*; MM. Le Dentu, Schwartz, Quénu, Wallich, Joffroy (censeur). — M. Valsamides : *De l'extirpation des trompes par le procédé anatomique*; MM. Le Dentu, Schwartz, Quénu, Wallich. — M. Renaud : *De l'arthrite cervicale rhumatismale chez l'enfant*; MM. Le Dentu, Schwartz, Quénu, Wallich.

A 1 heure. — M. Royer : *De l'ossification de smoignons d'amputation*; MM. Le Dentu, Schwartz, Quénu, Wallich. — M. Brule : *Contribution à l'étude des appareils ambulatoires dans les fractures du membre inférieur*; MM. Berger, Rémy, Richelot, Fanre. — M. Mathevet : *Contribution à l'étude de la hernie inguino-interstitielle*; MM. Berger, Rémy, Richelot, Faure. — M. Dramard : *De l'hystérectomie dans l'infection puerpérale aiguë*; MM. Berger, Rémy, Richelot, Faure. — M. Renaudière de Vaux : *Contribution à l'étude des éventrations post-opératoires par atrophie musculaire* ; MM. Berger, Rémy, Richelot, Faure. — M. Duché : *De la précocité intellectuelle* ; MM. Blanchard Launois, Gley, Teissier. — M. Pegot : *Les surdités de la furonculose et de la grossesse. Existence d'un centre psychique d'auto-audition* ; MM. Blanchard, Launois, Gley, Teissier. — M. Napier : *Traitement des tumeurs malignes inopérables ou récidivantes par les sels de quinine* (*Méthode de M. Jaboulay*; MM. Blanchard, Launois, Gley, Teissier, Broca (André).

Mercredi 17, 9 h. — M. Gabriel Bertrand : *Traitement rationnel de la blennorrhagie et des autres infections catarrhales purulentes génitales chez les femmes* ; MM. Guyon, Kirmisson, Quénu, Segond ; Hanriot (censeur). — M. Champenois : *Contribution à l'étude des kystes hydatiques du rein (traitement)* ; MM. Guyon, Kirmisson, Quénu, Segond. — M. Pouquet : *Traitement des fistules rénales*; MM. Guyon, Kirmisson, Quénu, Segond. — M. Lelong : *Traitement de la luxation congénitale la hanche par la méthode non sanglante de réduction extemporanée* ; MM. Kirmisson, Guyon, Quénu, Segond. — M. Gebrak : *Le pneumothorax dans la bronchectosie* ; MM. Cornil, Roger, Widal, Bonnaire. — M. Duboz : *Contribution à l'étude de l'albuminurie gravidique* ; MM. Cornil, Roger, Widal, Bonnaire. — M. Batard ; *Contribution à l'étude des troubles oculaires dus aux parasites intestinaux* ; MM. Cornil, Boger, Widal, Bonnaire. — M. Mezger : *De l'oligoamnios* ; MM. Cornil, Roger, Widal, Bonnaire. — M. Lepeut ; *Contribution à l'étude du traitement du lupus de la face par la photothérapie*; MM. Debove, Schwartz, Marfan, Ménéirier. — M. Montel : *De la résolution lente de la pneumonie lobaire aiguë*; MM. Debove, Schwartz, Marfan, Ménétrier. — M. Ladrague : *Alcoolisme et enfants* ; MM. Dehove, Schwartz, Marfan, Ménétrier. — M. Bonamy : *Contribution à l'étude du cancer primitif de la vésicule biliaire*; MM. Dehove, Schwartz, Marfan, Menetrier. — M. Bossard : *Contribution à l'étude de la chorée de Sydenham. De son traitement par le bromure de camphre en particulier* ; MM. Joffroy, Gilbert, Charrin, Dupré. — M. Gérard : *Alcoolisme médicamenteux. Prophylaxie* ; MM. Joffroy, Gilbert, Charrin, Dupré, — M. Lecerf : *De l'opsiurie* ; MM. Joffroy, Gilhert, Charrin, Dupré. — M. Duchesne : *La forme rénale de l'ictère acholurique simple* ; MM. Joffroy, Gilbert, Charrin, Dupré. — A 1 h.-M. Frossard : *Des rapports entre l'état du système dentaire et les accidents buccaux chez les syphilitiques* ; MM. Fournier, Rémy, Gaucher, Teissier ; Hayem (censeur). — M. de Cisternes : *De l'influence de la pleurésie intercurrente sur l'évolution des lésions tuberculeuses pulmonaires* ; MM. Fournier, Rémy, Gaucher, Teissier. — M. Boirivaut : *Traitement de l'eczéma par les composés du plomb* ; MM. Fournier, Rémy, Gaucher. Teissier. — M. Lapeyre : *Traitement des syphilis graves par les injections sous-cutanées de benzoate de mercure* ; MM. Fournier, Rémy, Gaucher, Teissier. — Mme Gehrak : *La pyélo néphrite chez les femmes enceintes et en particulier de son traitement*; MM. Pinard, Glay, Varnier, Lepage. — M. Hahn : *Des prématurés. Caractères, pronostic, traitement* ; MM. Pinard, Glay, Varnier, Lepage. — M. Zannelles : *Contribution à l'étude de la symphyséotomie dans le bassin rétréci au détroit inférieur* ; MM. Pinard, Glay, Varnier, Lepage. — M. Brissart : *Sur les opérations économiques du pied* ; MM. Terrier, Broca (Aug), Walther, Delbet. — M. Beynot : *L'analgésie cocaïnique par injections sous-arachnoïdiennes en particulier chez le vieillard* : MM. Terrier, Broca (Aug.), Walther, Delbet. — M. Bidel : *Des adénomes sébacés* ; MM. Terrier, Broca (Aug.), Walther, Delbet. — M. Cotar : *Des appendicites larvées*; : MM. Terrier, Broca (Aug.), Walther, Delbet. — M. Hahar : *Etude clinique sur la médication cacodylique chez les enfants* ; MM. Brissaud, Reclus, Lejars, Wurtz. — M. de Rihier : *Ydes ; son histoire, ses eaux minérales ; essai sur leur action dans le traitement de l'obésité* ; MM. Brissaud, Reclus, Lejars, Wurtz. — M. Jacquot : *Du prolapsus rectal irréductible ou étranglé* (*son traitement par l'amputation*) : MM. Brissaud, Reclus, Lejars, Wurtz. — M. Rascalou : *De la compression et de la ligature de la carotide primitive dans le traitement de l'exophtholmos pulsatile* (*accidents et résultats thérapeutiques*) ; MM. Brissaud, Reclus, Lejars, Wurtz ; Heim.

Jeudi 18, 9 h. — M. Gorecki : *Etude sur les accidents du travail concernant l'appareil de la vision au point de vue hygiénique et médico-légal* ; MM. Tillaux, Delens, Reynier, Delbet; Gley (censeur). — M. Delassasseigne : *Contribution à l'étude des paralysies faciales traumatiques. — Causes et effets*; MM. Tillaux, Delens, Reynier, Delbet. — M. Pate : *Diagnostic de l'anévrysme de l'aorte*; MM. Tillaux, Delens, Reynier, Delbet. — M. Courmontagne : *De l'hystérectomie abdominale totale dans les cancers utérins*; MM. Tillaux, Delens, Reynier, Delbet. — M. Richard : *L'Hygiène au Havre et maladies contagieuses endémiques et épidémiques* (1880-1901). *Mesures de prophylaxie*; MM. Pouchet, Wurtz, Widal, André. — M. Mage : *Influence du processus angineux sur le cycle thermique de la scarlatine*; MM. Pouchet, Wurtz, Widal, André. — M. Bresson : *Des effets du chloralose dans quelques affections mentales*; MM. Pouchet, Wurtz, Widal, André. — M. Agresse : *Sommeil et insomnie. Médicament hypnotique*; MM. Pouchet, Wurtz, Widal, André; Heim. — A 1 h.-M. Grillot : *Le sanatorium français*; MM. Brouardel, Poirier, Thoinot, Launois; Grancher (censeur). — M. Ravary : *Les expertises médico-légales, leur histoire, leurs réformes*; MM. Brouardel, Poirier, Thoinot, Launois. — M. Faekri : *Contributions à l'étude des cirrhoses vieneuses : étiologie, marche et traitement*; MM. Brouardel, Poirier, Launois, Thoinot. — M. Mathe : *La sérothérapie préventive de la diphtérie. Son état actuel. Ses indications*; MM. Dieulafoy, Gilbert, Schwartz, Chassevant. — M. Thoumire : *Considérations anatomiques sur le sinus maxilliaire. — Diagnostic et traitement de l'empyème latent par l'orifice naturel*; MM. Dieulafoy, Gilhert, Schwartz, Chassevant. — M. Lhuillier : *Ulcérations professionnelles des mains chez les ouvriers qui travaillent les peaux*; MM. Dieulafoy, Gilhert, Schwartz, Chassevant. — M. Dehets de la Crouzille : *Etude générale sur l'indican dans les urines, valeur clinique de l'indicanurie*; MM. Dieulafoy, Gilbert, Schwartz, Chassevant. — M. Antoniotti : *Le paludisme. — Prophylaxie individuelle*; MM. Debove, Hallopeau, Teissier, Dupré. — M. Champ : *De la variole congénitale*; MM. Debove, Hallopeau, Teissier, Dupré. — M. Houlie : *Traitement de l'élément « Douleur » de la portion sous-diaphragmatique de quelques affections, particulièrement d'origine nerveuse, par l'injection intra-rachidienne de chlorhydrate de cocaïne*; MM. Debove, Hallopean, Teissier, Dupré. — M. Lenormand : *Traitement du goitre par les injections iodées*; MM. Hutinel, Rémy, Marfan, Ménétrier. — M. Etienne : *Contribution à l'étude des températures morbides locales*; MM. Hutinel, Rémy, Marfan, Ménétrier. — M. Markoff ; *De l'hystéro-neurasthénie traumatique et la loi sur les accidents du travail*; MM. Hutinel, Rémy, Marfan, Ménétrier. — M. Ratier : *Contribution à l'étude du pronostic, des complications, du traitement de la fièvre typhoïde chez les enfants*; MM. Hutinel, Bémy, Marfan, Ménétrier. — M. Arsonneau : *Réunion par première intention des fistules à l'anus*; MM. LeDentu, Richelot, Thiroloix, Faure. — M. Delaforge : *De la mobilité du rein en ectopie congénitale*; MM. LeDentu, Richelot, Thiroloix, Faure. — M. Plantard : *De la tuberculose primitive des muscles*; MM. Le Dentu, Richelot, Thiroloix, Faure. — Mlle Tschitschkina : *Etude sur les formes sensitives de polynévrite*; MM. Raymond, Chantemesse. Gley, Vaquez. — M. Laporte : *Du traitement de la sciatique et en particulier son traitement par les injections de cocaïne intra et extra-durales*; MM. Raymond, Chantemesse, Gley, Vaquez. — M. Hauser : *Etude sur les syringomyélie*, MM. Raymond, Chantemesse, Gley, Vaquez. — M. Grimaud. *Hypertrophie partielle congénitale du corps avec nævus*; MM. Raymond, Chantemesse, Gley, Vaquez. — M. Fabre : *Quelques considérations sur la pathogénie des phlébites ; en particulier de la phlegmasie alba-dolens*, MM. Blanchard, Charrin, Achard, Desgrez. — M. Meunier : *Etude sur l'endocardite infectieuse d'origine annexielle chronique*; MM. Blanchard, Charrin, Achard, Desgrez. — M. Dève : *De l'echinococcose secondaire*; MM. Blanchard, Charrin, Achard, Desgrez. — M. Ramisiray : *Pratiques et croyances médicales des Malgaches*; MM. Blanchard, Charrin, Achard, Desgrez.

Vendredi 19, 9 h. — M. Landaird : *Fistules consécutives aux suppurations hépatiques* (*Abcès, kystes hydatiques*); MM. Guyon, Chantemesse, Campenon, Dupré, Retterer (censeur). — M. Colombain : *Introduction à l'étude des troubles psychiques dans les affections génito-urinaires de l'homme et des conséquences thérapeutiques qui en découlent*; MM. Gnyon, Chantemesse, Campenon, Dupré. — M. Mathieu : *Etude sur les affections générales aiguës par le staphylocoque pyogène* ; MM. Chantemesse, Guyon, Campenon, Dupré. — M. Thiellement : *Des injections extra durales de la cocaïne et du sérum dans le traitement de la sciatique et du lumbago* ; MM. Chantemesse, Guyon, Campenon, Dupré. — M. Pajot : *Documents analytiques* ; MM. Pinard, Kirmisson, Lepage, Tuffier. — M. Diamantberger : *L'analgésie cocaïnique par la voie rachidienne en obstétrique*; MM. Pinard, Kirmisson, Lepage, Tuffier. — M. Raoux : *Du Sacrum dans les bassins asymétriques* ; MM. Pinard, Kirmisson, Lepage, Tuffier. — M. Bugiel : *Un célèbre médecin polonais au XVIe siècle : Joseph Struthius* (1510-1568) ; MM. Kirmisson, Pinard, Lepage, Tuffier. — M. Martin (Georges) : *De la douleur abdominale dans la fièvre typhoïde* ; MM. Debove, Roger, Wurtz, Teissier. — M. de Sèze : *Etude sur la mort subite consécutive à la rupture des kystes hydatiques du foie*; MM. Dehove, Roger, Wurtz, Tessier. — M. Gaudu : *Contribution à l'étude de la paralysie faciale dans le zona* ; MM. Debove, Roger, Wurtz, Teissier, Glay. — A 1 h.- M. Allard : *Contribution à l'étude des adénopathies* (*tachéo-bronchique et axillaire*) *dans la tuberculose pulmonaire chronique* ; MM. Grancher, Hayem, Launois, Méry. — M. Rousseau : *La péritonite tuberculeuse aiguë simulant l'appendicite*; MM. Grancher, Hayem, Launois, Méry. — M. Chimot : *De l'arthritisme des premières voies respiratoires*; MM. Hayem, Grancher, Launois, Méry. — M. Blanc : *De la forme anémique du cancer de l'estomac* ; MM. Hayem, Grancher, Launois, Mery. — M. Decock : *Considérations sur la pathogénie et le traitement des gangrènes diabétiques* ; MM. Tillaux, Delens, Broca (Aug.), Lejars. — M. Jamaux : *Contribution à l'étude des rapports des affections chroniques du mamelon et de l'auréole avec les cancers du sein*; MM. Tillaux. Delens, Broca (Aug.), Lejars. — M. Niot : *De la torsion du pédicule des kystes dermoïdes de l'ovaire droit. Diagnostic aveec l'appendicite*; MM. Tillaux, Delens, Broca (Aug.), Lejars. — M. Cellard : *Curage du cancer de l'utérus inopérable* ; MM. Tillaux, Delens, Broca (Aug.), Lejars. — M. Zervoudes : *De l'analgésie chirurgicale par la cocaïnisation, spécialement au point de vue de ses inconvénients* ; MM. Brissaud, Reclus, Segond, Varnier. — M. Mircousch : *Du xantihome généralisé* ; MM. Brissaud, Reclus, Segond, Varnier. — M. Guichal : *Contribution à l'étude de la grossesse triple. (Diagnostic, pronostic et conduite à tenir.)* ; MM. Brissaud, Reclus, Segond, Varnier. — M. Lafitte : *Cure radicale de la hernie inguinale* ; MM. Brissaud, Reclus, Segond, Varnier, André.

Samedi 20, 9 h. — M. Lefèvre : *Le citrophène*; MM. Brissaud, Thoinot, Thiroloix, Charrin, Retterer (censeur). — M. Doazan : *Essai sur les principaux types d'asthme cardiaque*; MM. Brissaud, Toinot, Thiroloix, Charrin. — M. Toulzac : *Rires et pleurs spasmodiques* ; MM. Brissaud, Thoinot, Thiroloix, Charrin. — M. Zavadorski : *De la péritonite blennorrhagique des petites filles* ; MM. Tillaux, Delens, Walther, Mauclaire. — M. Laurent : *Contribution à l'étude des gangrènes dans les fractures*; MM. Tiliaux, Delens, Walther, Mauclaire. — M. Guérin : *Traitement des fractures indirectes dorso-lombaires du rachis*; MM. Tillaux, Delens, Walther, Mauclaire. — M. Pernot : *Sur le traitement de la péritonite tuberculeuse chronique par la laparotomie*; MM. Tillaux, Delens, Walther, Mauclaire, Broca. — A 1 h.- M. Lœvy :

(1) Nous remercions M. le Directeur de la *Gazette hippique* et M. le Dr Ronhet d'avoir bien voulu nous communiquer ces intéressants clichés.

Méthode des greffes péritonéales; MM. Dieulafoy, Ponchet, Achard, Chassevant, Cornil (censeur). — M. Carratier : *De la péritonique à pneumocoques chez l'adulte*; MM. Dieulafoy, Ponchet, Achart, Chassevant. — M. Curletti : *Contribution à l'étude des néprites toxiques aiguës*; MM. Dieulafoy, Pouchet, Achard, Chassevant. — M. Júlien : *De l'urine et de ses modifications dans les affections des voies digestives*; MM. Pouchet, Dieulafoy, Achart, Chassevant. — M. Rousseau : *Contribution à l'étude des brides congenitales des membres*; MM. Berger, Schwartz, Poirier, Marfan. — MM. Hillereau : *Contribution à l'etude de la maladie de Paget*; MM. Berger, Schwartz, Poirier, Marfan. — M. Chateau : *De l'inflammation et de la suppuration des kystes et des pseudokystes sacculaires*; MM. Berger, Schwartz, Poirier, Marfan. — M. Caderas : *La rubéole à Rennes en 1899*; MM. Berger, Schwartz, Poirier, Marfan. — M. Molinie : *De la sérothérapie intense dans quelques cas graves de diphtérie*; MM. Hutinel, Gilbert, Ménétrier, Widal. — M. Wolf : *Des élements de diagnostic tirés de la ponction lombaire dans les affections méningées, aiguës, subaiguës et chroniques*; MM. Hutinel, Gilbert, Ménétrier, Widal. — MM. Cosset : *Considérations sur le poids des tuberculeux curables*; MM. Hutinel, Gilbert, Ménétrier, Widal. — M. Coullaumes-Labarthe : *Lithiase appendiculaire; étude clinique*; MM. Hutinel, Gilbert, Menétrier, Widal. — M. Bonvier : *Contribution à l'étude des infections de l'ombilic chez les nouveaunés*: MM. Hutinel, Gilbert, Menétrier, Widal. — M. Troitsky : *De la paralysie associée de la 6e et de la 7e paires*; MM. Raymond, Hallopeau, Vaquez, Desgrez. — M. Patureau : *De la névralgie testicutaire et de son traitement par la résection nerveuse*; MM. Raymond, Hallopeau, Vaquez, Desgrez. — M. Tourlet : « *Le Fersan* ». *Ses propriétés thérapeutiques et alimentaires*; MM. Raymond, Hallopeau, Vaquez, Desgrez. — M. Maussire : *Alcool et traumatisme*; MM. Raymond, Hallopeau, Vaquez, Desgrez, Hanriot.

Clinique Baudelocque. — *Accouchements et Gynécologie.* — *Cours de vacances.* — Les cours pratiques suivants auront lieu à la clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir : Accouchements : *Premier cours* : Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. Potocki, accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr Funck-Brentano, chef de laboratoire. Ce cours commencera le mercredi 17 juillet 1901, à 9 h. du matin. Il sera complet en 30 leçons et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la clinique Baudelocque. — *Deuxième cours* : Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires par M. le Dr Bouffe de Saint-Blaise, accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr Paquy, chef de clinique. Ce cours commencera le mardi 24 septembre 1901, à 9 heures du matin. Il sera complet en trente leçons et aura lieu tous les jours à la même heure, à la clinique Baudelocque. — Les droits à verser sont de 50 francs pour chaque cours. — Seront admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté sur la présentation de la quittance du versement des droits. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation. Les bulletins de versement, relatifs aux cours, seront délivrés au Secrétariat de la Faculté, les lundi, mardi, jeudi et samedi, de midi à 3 heures.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Sigalas, agrégé près la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Bordeaux, est nommé professeur de physique pharmaceutique à cette Faculté.

Ecole de Médecine de Nantes. — Un concours s'ouvrira, le 3 mars 1902, pour l'emploi de chef des travaux de physiologie.

Ecole de Médecine de Rouen. — Un concours s'ouvrira, le 20 décembre 1901, devant la Faculté de Médecine de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Rouen.

Ecole de Médecine de Grenoble. — Un concours s'ouvrira, le 9 décembre 1901, pour l'emploi de chef des travaux physiologiques.

Ecole de Médecine de Marseille. — M. Defarge, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux cliniques.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine vacantes le 15 mai 1902 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris.* — L'ouverture du Concours pour l'externat aura lieu le lundi 21 octobre, à quatre heures précises, dans l'amphithéâtre de l'administration centrale, avenue Victoria, n° 3. Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le lundi 2 septembre jusqu'au lundi 30 du même mois inclusivement.

Œuvre des Dispensaires antituberculeux. — Nous avons annoncé qu'un dispensaire antituberculeux modèle venait d'être inauguré rue Marcadet, à Montmartre, sur l'initiative du Dr Bonnet-Léon. Des établissements semblables sont en voie d'installation dans quelques arrondissements de Paris et dans certaines villes de province, comme Lille et Dijon. Actuellement, l'Œuvre des dispensaires antituberculeux, patronnée par un comité où figurent MM. les Prs Brouardel, Landouzy, Chantemesse, Emile Roux, Calmette, MM. Léon Bourgeois, Charles Dupuy, les préfets de la Seine et de police, les présidents du Conseil général et du Conseil municipal, voudrait doter chacun des arrondissements de dispensaires semblables. Une souscription est ouverte à cet effet à la mairie du 8e arrondissement.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — Le Pr Laveran a offert en hommage à l'Académie, à l'appui de sa candidature au titre de correspondant national, l'ensemble des travaux du Dr Matignon, médecin-major de l'armée, ancien chef de clinique au Val-de-Grâce. M. le Dr Matignon, qui fut, on le sait, le médecin de la légation française au cours du siège de Pékin, est l'auteur de nombreuses études scientifiques sur la Chine, la médecine chinoise et les affections diverses épidémiques et endémiques de l'Extrême-Orient.

Congrès de Médecine au Caire. — On annonce qu'un Congrès de médecine international se tiendra en février 1902 au Caire.

Congrès d'Hygiène d'Ostende en 1901. — A l'occasion de l'Exposition d'Ostende, il se tiendra dans cette ville, du 1er au 5 septembre prochain, un Congrès d'Hygiène, de sauvetage et de pêches maritimes. Les membres du Congrès se répartiront dans trois sections. Dans la première section, on traitera des mesures préventives contre le mal de mer, de la préparation des aliments à l'usage des marins-pêcheurs, explorateurs, etc..., de la valeur nutritive du poisson de mer et crustacés, comparativement aux autres aliments, de l'étude géologique sur la recherche des eaux potables, de leur épuration physique et chimique, de la conservation et de la production de l'eau potable à bord des navires ; de l'utilisation des eaux vannes pour la fertilisation des terres ; du boisement des dunes ; de la désinfection des navires et entrepôts ; de la destruction des rats et parasites comme moyen de prophylaxie des maladies contagieuses. Visites sanitaires. Quarantaines. Dans la deuxième section consacrée au sauvetage, on parlera des mesures préventives pour éviter les accidents en mer, de la meilleure marche à suivre pour remédier à leurs effets et enfin de l'utilisation en cas de guerre des Sociétés de la Croix-Rouge par le Service de Santé dans la Marine. Le programme de la troisième section est relatif à l'amélioration de la situation matérielle des gens de mer, au développement de l'industrie de la pêche maritimes et à la réglementation de la pêche maritime le long du littoral et en pleine mer.

Congrès des Aliénistes et Neurologistes de France et des pays de langue française. — Ce Congrès se tiendra à Limoges du 1er au 7 août prochain.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé de la Marine. — On annonce le départ pour le Tonkin de M. le docteur Henric, médecin de première classe de l'armée coloniale et ancien médecin de la mission Voulet-Chanoine. Le vaillant officier est à peine rétabli de sa terrible attaque de fièvre jaune. — M. le médecin de 1re classe Bourit, du cadre de Toulon, est désigné pour remplacer, sur la défense mobile de ce port, M. le Dr Vinas. — Sont nommés : Médecin en chef de 1re classe, le médecin principal Dollieule ; médecin principal, le médecin de 1re classe Torel. Le médecin principal Dollieule qui fait partie du corps expéditionnaire de Chine, a été promu sur la proposition du général Voyron.

Service de Santé des Colonies. — D'apres les nouveaux décrets, le Corps de Santé des Colonies comprend des médecins et des pharmaciens. Les médecins assurent le fonctionnement du Service de Santé dans les corps de troupe en France et aux colonies. Ils dirigent ce service aux colonies et dans les établissements dépendant en France du ministre des Colonies.

Les médecins et pharmaciens ont une hiérarchie propre qui est la suivante : médecin ou pharmacien aide-major de 2e classe, sous-lieutenant ; médecin ou pharmacien aide-major de 1re classe, lieutenant ; médecin ou pharmacien major de 2e classe, capitaine ; médecin ou pharmacien-major de 1re classe, chef de bataillon ; médecin ou pharmacien principal de 2e classe, lieutenant-colonel ; médecin ou pharmacien principal de 1re classe, colonel ; médecin inspecteur, général de brigade.

Le cadre des officiers du Corps de Santé est ainsi fixé : médecins inspecteurs, 2 : médecins principaux de 1re classe, 10 ; médecins principaux de 2e classe, 17 ; médecins-majors de 1re classe, 78 ; médecins-majors de 2e classe, 167 ; médecins aides-majors de 1re et de 2e classe, 161. Pharmacien principal de 1re classe, 1 ; pharmaciens principaux de 2e classe, 2 ; pharmaciens-majors de 1re classe, 5 ; pharmaciens-majors de 2e classe, 19 ; pharmaciens aides-majors de 1re et de 2e classe, 19.

Il est créé, pour concourir à l'exécution du service, un personnel d'agents comptables et une section d'infirmiers militaires des troupes coloniales. Le décret, en remettant l'administration des officiers et agents du commissariat et du Service de Santé des troupes coloniales à la direction des troupes coloniales au ministère de la Guerre, règle les conditions d'avancement et la procédure des propositions. Les tableaux d'avancement sont arrêtés par le ministre de la Guerre avec le ministre des Colonies ; les inscriptions d'office sont faites dans les mêmes conditions. La loi du 7 juillet 1900 porte dans son article 11 que, lors de la première formation des cadres, il sera fait appel par option et de préférence aux corps similaires de la Marine ; par suite, le décret dispose qu'il sera attribué aux officiers du Corps de Santé de la Marine : 4 emplois de médecin principal de 1re classe, 8 de médecin principal de 2e classe ; 55 de médecin-major de 1re classe, 90 de médecin-major de 2e classe et 14 de médecin aide-major de 1re classe, 1 de pharmacien principal de 2e classe et 2 de pharmacien-major de 2e classe.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène des Villes. — Il est à souhaiter que la voie publique, à Paris, soit soumise au contrôle sanitaire de médecins. Dans les villes de l'Europe du Nord fonctionnent des édilités soucieuses d'hygiène, renseignées sur les progrès scientifiques, puisque certaines ne com-

prennent que des *docteurs*; et dans ces cités on ne connaît plus cette incurie criminelle qui, à Paris, nous livre à la maladie et à la saleté des rues. Partout on voit, le long des voies fréquentées, des boites de métal destinées à recevoir les immondices. Des légions de gamins enlèvent à tout instant les ordures: des ordonnances sévères obligent les entrepreneurs de transport à nettoyer constamment les places où stationnent leurs véhicules, à saupoudrer d'antiseptiques le sol où séjournent les animaux sur la voie publique. Ce sont là des mesures élémentaires de propreté et de bon ordre qu'on oublie en France de mettre en pratique.

L'hygiène des laboratoires. — La Commission chargée d'étudier les mesures propres à préserver les étudiants et le public des dangers qui pourraient résulter des recherches poursuivies dans les laboratoires de bactériologie, vient de terminer ses travaux et a présenté ses conclusions à M. le ministre compétent.

Les élèves seront désormais tenus de préserver leurs blouses par des tabliers, qui devront être renouvelés après chaque séance et désinfectés avant d'être livrés au blanchissage. L'usage de la cigarette est interdit durant le temps des recherches; et cette prescription est des plus importantes, car la cigarette, déposée sur une table, peut se souiller de germes malsains, qui sont ensuite déposés dans la bouche. Cette mesure n'est pas étendue aux salles de dissection, où l'usage du tabac est pour ainsi dire nécessaire, la fumée combattant les émanations nauséabondes qui se dégagent des cadavres.

En second lieu, la Commission détermine les soins à apporter dans l'inoculation des animaux qui servent aux expériences. Ces animaux devront être isolés dans des cages métalliques, faciles à stériliser par le flambage ou par l'immersion, et incinérés après leur mort. Toute culture qui aura servi devra être détruite par la stérilisation. C'est là le meilleur moyen pour empêcher la dissémination des germes.

La Loi sur la Santé publique. — La suite de la 2e délibération sur le projet de loi ayant pour objet la protection de la Santé publique a eu lieu au Sénat. L'article 26 du projet précédemment réservé avait été renvoyé à la Commission des finances qui s'était prononcée en faveur de l'adoption de l'article. L'article 26 a été en conséquence mis en délibération. M. Leydet a dit que la dépense que la loi occasionnera atteindra, d'après la Commission des finances, 2.600,000 francs. Sur cette somme on estime que 300,000 francs seulement seront à la charge de l'Etat, le reste étant supporté par les administrations locales. Or, il est à craindre que l'on ait calculé trop étroitement la part contributive de l'Etat et qu'il en résulte des mécomptes, et l'orateur a appelé sur ce point l'attention du gouvernement. Il a exprimé en outre le vœu que l'on établisse bientôt un barème à annexer à la loi sur les secours aux vieillards nécessiteux. L'article 26 a été adopté et ensuite l'ensemble de la loi.

Hygiène des Animaux. — Le *New York Herald* communique la lettre suivante: « Nous avons l'honneur de vous informer que « l'Assistance aux Animaux » vient de mettre à la disposition du Conseil municipal de Paris la somme nécessaire pour l'installation, à la Fourrière, d'un appareil perfectionné pour anesthésier les animaux. Une somme de cinq mille francs est de plus offerte au Conseil pour apporter des améliorations dans le service des animaux à la Fourrière ».

Un cas de fulguration curieux. — A Vaux-Rouillac, pendant un violent orage, un cas de fulguration curieux s'est produit. Un propriétaire, M. Daigne, était occupé à déboucher l'orifice engorgé d'un bassin rempli d'eau, lorsque la foudre tomba sur la maison toute voisine. Le fluide suivit le tuyau de zinc conduisant l'eau dans le bassin et, tout aussitôt cette eau fut portée à une température assez élevée pour que le bras de M. Daigne, qui y était plongé, reçût une brûlure analogue à celle qu'il eût reçue en étant un instant plongé dans l'eau bouillante. Le fait s'explique électriquement d'une façon assez aisée. Les scellements du tuyau de zinc conduisant l'eau dans le bassin devaient être très bien faits et isolants au point de vue électrique. Ce tuyau se trouvant ainsi interposé dans le passage du courant atmosphérique et isolé, de plus, étant plein d'eau, puisque le bassin ne dégorgeait pas, a joué le rôle d'une résistance électrique considérable interposée; le zinc a donc été fortement chauffé et le bas du tuyau étant plongé dans le bassin, cette eau s'est trouvée échauffée, en même temps que le débouchage de l'orifice y faisait descendre une assez grande quantité d'eau portée à haute température. Voilà pourquoi le bras de M. Daigne a été ébouillanté par le tonnerre (*Temps*).

Une erreur pharmaceutique. — Un employé, M. B..., envoyait chercher récemment un médecin pour donner des soins à l'un de ses fils, âgé de dix ans et demi, qui souffrait de la dysenterie. Le médecin examina l'enfant, établit son diagnostic, et laissa percer la crainte que le jeune malade fût atteint d'une péritonite. Il prescrivit une potion et des frictions à l'alcool pur. M. B... envoya aussitôt son fils aîné acheter ces médicaments chez un pharmacien du quartier. Il fut servi par un élève qui se trompa, colla l'étiquette de la potion sur le flacon d'alcool et *vice versa*. De sorte que M. B... fit boire à son fils une cuillerée d'alcool à 90 degrés et lui frictionna les mains et l'abdomen avec la potion. L'état de l'enfant, après l'ingurgitation de l'alcool, s'aggrava subitement. Il ressentit de vives souffrances et fut pris de vomissements.

Très inquiet, le père chargea son fils aîné de reporter les deux fioles au pharmacien et de lui demander des explications. L'élève qui avait vendu les médicaments se troubla, et, vite, colla au-dessous des étiquettes blanches, sur lesquelles sont inscrites les formules, les deux petites étiquettes rouges portant les mentions réglementaires: « Médicament pour l'usage externe » et « Médicament pour l'usage interne ». Naturellement, cette fois, il ne se trompa pas. Mais il ne put enlever les formules préalablement collées et la preuve de son erreur subsista. Les remèdes avaient été administrés à l'enfant à dix heures du matin. Dix-huit heures après il était mort. Le médecin de l'état civil refusa le permis d'inhumer et le commissaire de police ouvrit une enquête. Il reçut la déposition de M. B..., qui, malgré sa douleur, refusa de porter plainte contre le pharmacien. Il ne consentit pas davantage à laisser transporter le corps à la Morgue. Néanmoins, le Parquet a été saisi de l'affaire, et on ignore s'il ne poursuivra pas d'office. Pour que des poursuites pour homicide par imprudence puissent être exercées contre le pharmacien, il faudrait d'ailleurs qu'il fût prouvé que l'absorption d'une cuillerée d'alcool ait été la cause réelle du décès de l'enfant. Or, le médecin qui le soigna et le père lui-même, M. B..., conviennent qu'il était dans un état très grave, lorsque se produisit la substitution de remède. Il est donc probable que l'affaire en restera là; c'est à souhaiter.

Les chaleurs en Europe (*Eté 1901*). — Il faut enregistrer les dépêches qui signalent une température absolument anormale. A Lisbonne, le thermomètre a marqué jusqu'à 36°5 à l'ombre. De nombreux cas d'insolation se sont produits, dont quelques-uns ont été suivis de mort. Semblables cas ont été signalés à Genève et en Espagne. A Saint-Pétersbourg, la chaleur a été plus accablante encore, et des centaines de personnes sont tombées malades.

La Peste au Cap. — Total des cas jusqu'au 29 juin: Péninsule du Cap, 722 cas et 347 décès; Port-Elisabeth, 18 cas, 9 décès. Ailleurs, 9 cas, 1 décès.

DIVERS [G 1]

Monument Bleicher à Nancy. — Un groupe d'anciens élèves du regretté Dr Bleicher vient de se constituer en comité pour ouvrir une souscription destinée à faire ériger à l'Ecole de Pharmacie de Nancy un monument perpétuant le souvenir de leur maître. Ce monument sera surmonté du buste de M. Bleicher, tué le 8 juin dans les circonstances dramatiques que l'on connaît.

Les Médecins ingénieurs. — M. le Dr Rey-Pailhade (de Toulouse) nous écrit: « Sauf moi, je ne connais pas d'ancien élève de l'École des Mines de Saint-Etienne, possédant actuellement le grade de docteur en médecine. Mais deux camarades décédés ont autrefois exercé la médecine: M. Nobis (Grégoire), médecin à Rive-de-Gier, sorti de l'Ecole en 1823; et M. Gras (Albin), médecin à Grenoble, sorti de l'Ecole en 1827. Pour mon compte, ancien ingénieur aux mines du Creusot, je n'ai jamais fait de pratique médicale; j'ai surtout étudié la chimie biologique. »

Physiologie psychologique. — M. Marcel Foucault, agrégé de philosophie, professeur au lycée de Mâcon, a soutenu une thèse sur ce sujet pour le doctorat devant la Faculté des Lettres de Paris, en Sorbonne, le 28 juin, à midi.

Les Médecins conférenciers. — M. le Dr Capitan a fait le dimanche 30 juin une visite au musée Carnavalet (collections préhistoriques et gallo-romaines) et une visite aux Sablières quaternaires de Billancourt.

Les Femmes médecins Conférencières. — Au Petit Palais, conférence de Mme le Dr Madeleine Brès, sur *l'allaitement et l'alimentation des enfants*.

Les médecins pêcheurs. — M. le Dr Würtz, en villégiature, à Bennecourt (Seine-et-Oise), a fait dernièrement une belle pêche. Avec un roseau ordinaire et un hameçon n° 10, il a pris, en présence de plusieurs personnes, une carpe pesant neuf kilogrammes deux cent cinquante grammes!

Mariages de Médecins. — M. le Dr Charles Lemesle épouse Mlle Berthe Lefort.

Le Directeur-Gérant: Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 753.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 29. 20 Juillet 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.519
La Lèpre en Vendée.

D'une étude statistique fort inattendue sur la lèpre en France, publiée récemment par un professionnel de ce genre de recherches, M. Turquan, il résulte que trois de nos départements de l'Ouest sont très fortement atteints. Ce sont ceux des Côtes-du-Nord, des Landes et de la Vendée. La moyenne étant de 7 cas environ sur 100,000 personnes mâles dans notre pays (cette statistique n'a pour base que la révision militaire), le chiffre dépasse 44 pour la Vendée, et atteint presque 80 pour les Côtes-du-Nord.

Il y a longtemps que l'on savait que la lèpre était assez fréquente en Bretagne et vers les Pyrénées-Orientales ; mais personne ne se doutait, — sauf quelques rares initiés, dont nous sommes : ce qui n'a rien d'étonnant, puisque nous avons l'honneur d'être originaire de cette région ! — que la Vendée était aussi infestée. A notre connaissance, en effet, il n'y a pas de travaux spéciaux sur ce centre lépreux envisagé à part : centre très spécial et très isolé, puisque la Loire-Inférieure et les Deux-Sèvres sont absolument indemnes.

Il y a longtemps toutefois que, personnellement, au cours de certaines tournées géologiques et archéologiques dans ce département, nous avions trouvé, chez les paysans de nos côtes, d'assez nombreux cas de lèpre, non soupçonnés par les praticiens de la contrée. Nous nous souvenons encore de certaine consultation gratuite à Challans, où un confrère nous présenta un cas de maladie de Morvan, et fut fort étonné de nous entendre parler de lèpre. C'était à l'époque des publications de M. le Dr Zambaco.

Il sera très intéressant de rechercher les origines de cette lèpre vendéenne. C'est là d'ailleurs une besogne à laquelle nous comptons consacrer nos vacances de cette année, si nous en avons la possibilité. Aussi prions-nous tous nos confrères de Vendée de nous adresser dès aujourd'hui les documents qu'ils possèdent sur cette question et de nous signaler les cas qu'ils ont pu observer. Ils en découvriront certainement un nombre respectable, s'ils veulent bien se souvenir des manifestations si protéiformes de cette terrible maladie. Nous nous tenons au demeurant à leur disposition pour leur fournir tous les renseignements dont ils auraient besoin à ce point de vue.

MARCEL BAUDOUIN.

LES MONSTRES DOUBLES.

617.3
Chirurgie des tératopages (1)

PAR

M. le Pr CHAPOT-PRÉVOST (de Rio de Janeiro).

Pour pouvoir aborder cette question, extrêmement compliquée, d'une façon méthodique, il faut tout d'abord bien se rendre compte de ce que représentent ces types tératologiques, qu'on désigne sous le nom de TÉRATOPAGES et qui ont de tout temps exercé la sagacité des embryologistes, de même que celle des physiologistes, des psychologues, des anatomistes, et enfin des chirurgiens.

Nous commencerons donc cette étude en faisant une excursion dans le domaine de la tératogénie, pour mieux comprendre d'un côté, les limites de l'individualité de chacun des sujets composants de ces monstres doubles, et de l'autre, pour bien pouvoir saisir la complexité plus ou moins importante des ponts organiques qui les maintiennent réunis.

Nous verrons que, de toutes les hypothèses proposées pour expliquer les formations diplogéniques, celle de la *polyspermie* est la plus acceptable ; mais que, malgré cela, on ne pourra rien affirmer sur ces productions bizarres, tant que l'on n'aura pas pu suivre et bien étudier, sur plusieurs espèces animales, toutes les phases de leur évolution.

*
* *

En nous basant sur la *Théorie de la Radiation* de Rauber, ébauchée par Lereboullet, comme dit Dareste, et adoptée par Mathias Duval, nous pourrions diviser les TÉRATOPAGES en *divergents*, *convergents*, et *parallèles*.

Mais, comme nous tenons surtout à les étudier au point de vue chirurgical, nous les distinguerons selon les *grandes régions par lesquelles ils s'unissent*, c'est-à-dire suivant que la jonction des deux sujets composants se fait par les régions *céphalique*, *thoraco-abdominale* ou *pelvienne*.

Dans chacun de ces trois grands groupes, nous étudierons les divers organes par lesquels peut se faire la soudure des sujets ; et nous pourrons ainsi déduire, de la connaissance exacte de la structure de ces ponts d'union, les règles à suivre dans la séparation des individus composants de ces membres, et fixer, le plus rigoureusement possible, les limites de leur opérabilité.

A propos des Thoracopages, considérés par Dareste comme inséparables, nous rappellerons l'étude du cas que nous avons eu l'occasion d'opérer à Rio de Janeiro, et nous verrons que, si l'on pouvait encore croire, avant l'opération de Maria-Rosalina, que ces monstres sont inopérables, aujourd'hui, après le résultat que nous avons obtenu, en employant le procédé d'hémostase du foie que nous avons communiqué à l'Académie de Médecine et à la Société de Chirurgie de Paris, on pourra séparer sans

(1) Extrait d'un livre qui vient de paraître à l'Institut international de Bibliographie de Paris : *Chirurgie des Tératopages*. Superbe volume avec 60 fig. dans le texte. — Prix : 10 fr.

crainte les sujets composants de ces genres de monstres.

***

Par des observations nombreuses sur différentes espèces d'animaux et spécialement sur les œufs de poule, on a pu constater que les embryons des monstres doubles se trouvent à la surface d'une masse vitelline unique, qui appartient peut-être à un seul œuf. Ces types tératologiques doivent être considérés comme des jumeaux vitellins, qui peuvent parfois se former indépendamment, mais qui très souvent, par une orientation spéciale de leurs lignes primitives, ont dû se souder à une époque plus ou moins avancée de leur développement, en formant divers genres de monstruosités, comme dans la classe des Tératopages.

Malgré les nombreuses théories créées pour faire comprendre le mode de formation de ces monstruosités, qui ont de tout temps attiré l'attention des savants, il y a encore beaucoup de points obscurs dans l'histoire de la production de ces êtres.

Si d'un côté, en effet, les études de Fol (1) et de Hertwig (2) permettent de comprendre le rôle prépondérant que doit jouer la polyspermie dans la diplogénèse de certains animaux inférieurs, un seul œuf étant dans ces cas suffisant pour la formation d'un de ces monstres, pourvu qu'il soit fécondé par deux ou trois spermatozoïdes, les observations très intéressantes et non moins instructives de Lacaze-Duthiers, faites en 1876 (3), nous montrent au contraire la possibilité de la production artificielle de diplogénèses chez certains mollusques gastéropodes du genre Bulle (*Bullæa aperta*) par un processus bien différent. En contraignant ces animaux à hâter le travail de la ponte, ce savant a pu accélérer l'émission des œufs au point que deux d'entre eux se trouvaient accidentellement dans une même coque gélatineuse. Ces œufs, continuant leur évolution dans ces conditions, aboutissent très souvent à la formation de monstres doubles.

Dareste, critiquant ces expériences, fait remarquer que, dans tous les cas ainsi obtenus, la soudure des deux embryons n'est que superficielle et ne produit, par conséquent, rien de comparable à l'organisation des monstres doubles, observés chez les poissons et chez les oiseaux. Il y a là, dit-il, deux ordres de faits complètement distincts.

Nous croyons pourtant que, si l'on peut admettre une distinction entre ces faits, il n'est pas moins vrai que des soudures très superficielles pouvant se présenter chez certains monstres humains de même que chez les animaux inférieurs, on peut alors supposer qu'il y ait une certaine analogie dans les processus de formation de ces monstres dans les deux cas.

La polyspermie peut, chez certains animaux, se produire normalement, c'est-à-dire sans aboutir à la formation de monstres doubles ou triples. Fick l'a retrouvée chez l'Axolotl, Rückert chez les sélaciens, Oppel chez les Reptiles ; mais, dans ces cas, un seul spermatozoïde sert à constituer le pronucléus mâle, avec son spermo-centre, pour s'unir au pronucléus femelle avec un ovocentre et former ainsi le noyau fécond de l'œuf, tandis que les autres sont destinés à produire des organes *vitellins* ou *parablastiques*, des *mérocytes* en somme; mais ils ne prennent aucune part à la formation de l'embryon.

On sait que chez certains *Diplosoma*, par exemple, l'embryon normal en voie de formation, bourgeonne déjà dans l'œuf : ce qui est une conséquence ultime du phénomène fondamental de l'hérédité embryogénique, la *tachygénèse* ou *accélération embryogénique* ; et ces œufs produisent toujours deux embryons en continuité, qui paraissent contemporains, et d'autres plus petits (Ed. Perrier).

Les recherches de Chabry (1) et de Roux (2) semblent, quoique limitées à deux ou trois espèces animales, démontrer d'une façon incontestable la possibilité de la production artificielle de monstres par défaut avec les œufs d'Ascidies et de Grenouilles, en détruisant par des moyens mécaniques un, deux ou même trois des blastomères, qui résultent de toutes premières divisions de l'œuf ; ces investigations paraissent bien confirmer l'anisotropie de cet élément cellulaire et la vérité de la *théorie de la mosaïque*, en faisant comprendre en même temps la difficulté d'admettre la formation d'un monstre double aux dépens d'un œuf unique, sans la ressource au moins d'une double fécondation qui la justifie. Mais nous voyons, d'un autre côté, par les expériences vraiment très curieuses de Driesch (3), Morgan (4), Löb (5), et Wilson (6) entre autres, que, même chez des animaux assez supérieurement placés sur l'échelle zoologique, on peut obtenir artificiellement, au moyen d'un seul blastomère, isolé à la phase deux, quatre, et même huit de la division d'un œuf normalement fécondé, un embryon dont la forme est parfaitement semblable à celle d'un embryon normal, mais dont le volume est deux, quatre, huit fois plus petit, selon la phase pendant laquelle l'expérience est faite.

Löb a pu, chez certains poissons, produire artificiellement deux embryons, en séparant mécaniquement les deux premiers blastomères d'un œuf normalement fécondé. La théorie de la *mosaïque* de Roux était ainsi battue en brèche. On pouvait pourtant penser que, si un œuf, dans ces conditions normales, peut être divisé en plusieurs parties, capables de produire chacune un embryon, ce même œuf doit pouvoir former un monstre double, quadruple, etc., si les blastomères, après avoir été écartés les uns des autres, peuvent continuer leur évolution en se conservant assez rapprochés, de façon à se gêner mutuellement.

Si la séparation est complète et si les blastomères se maintiennent suffisamment éloignés les uns des autres, on pourra avoir des jumeaux, qui peuvent ainsi être au nombre de deux, trois, ou quelquefois quatre, comme il peut arriver, mais rarement chez l'homme.

Les expériences de Ryder (1) sont assez démonstratives au point de vue de la possibilité de la production artificielle des monstres doubles et triples chez les poissons, en soumettant les œufs de ces animaux à des manœuvres de secouage pendant quelque temps. Lereboullet (2) aurait très probablement pu observer des faits semblables, s'il avait eu l'idée d'examiner à temps tous les œufs qu'il croyait *gâtés*.

Dareste (3) et Féré (4) ont soumis de très nombreux œufs de poule à deux jaunes à l'incubation ; et ils n'ont que très rarement pu observer des embryons monstrueux doubles. Dans ces cas, ils ont toujours pu s'assurer que le monstre s'était formé à la surface d'un seul des deux jaunes.

Immermann (5) a étudié un grand nombre d'œufs à deux jaunes ; mais il a toujours pu noter la parfaite indépendance des embryons, qui se développaient sur chacun de ces jaunes.

***

Si quelques-uns de ces faits paraissent d'accord avec la possibilité de la formation des monstres doubles aux dépens d'un seul œuf, d'autres, comme nous avons vu plus haut, semblent plutôt en harmonie avec l'origine par deux œufs.

Analysant d'un peu plus près les expériences de Fol sur la polyspermie, nous voyons que, si ce phénomène est suivi de la production de doubles blastules et de

(1) H. Fol. *Recherches sur la fécondation et le commencement de l'hénogénie*. Genève, 1879.

Il ne faut pas oublier qu'un siècle environ avant Fol, Jacobi expliquait la formation des monstres doubles, non seulement chez les poissons, mais chez les autres animaux et chez l'homme lui-même, par une double fécondation. Voici ses propres paroles, reproduites par Dareste: « Alle Missgehurten bei Menschen und den Thieren überhaupt welche einen gemeinschaftlichen Magen haben, entstehen wenn ein Ei durch mehr als ein Samenthier fruchthar gewurden ist ».

(2) O. u. R. Hertwig. *Über den Befruschtungs und Teilungsvorgange der thierischen Eies unter dem Einfluss äusserer Agentien*, 1887.

(3) *Archives de Zoologie expérimentale*, 1876, t. IV, p. 483.

(1) *Embryologie normale et tératologique des Ascidies*. Thèse de Doc. ès-sc. nat., Paris, 1887.

(2) *Breslauer arztl. Zeit.*, 1885, p. 54.

(3) *Zeit. f. wiss. Zool.*, 1892, LIII, 160-185, Taf. VII.

(4) *Anat. Anzeig.*, 1893, p. 141-152, 803 et suiv.

(5) *Pflüger's Arch.*, 1894, LV.

(6) *Journ. Morph.*, Boston, 1893, VIII, 539-638, pl. 29-38.

(1) *Proceed. Acad. Nat. Ac.*, Philadelphie, 1893, I, 75-94.

(2) *Ann. des Sc. nat.*, 1863-1864, 4e série, *Zool.*

(3) *Prod. artificielle des monstruosités*, Paris, 1891.

(4) Féré. *Communication verbale*.

(5) Ferd. Immermann. *Ueber Doppeleier beim Huhn*, Basel, 1899.

doubles gastrules, etc., le mode de dérivation de ces formes embryonnaires aux dépens d'un seul œuf n'est pas très facile à comprendre, surtout quand on pense à la possibilité de la formation de jumeaux univitellins provenant de ces œufs. Si un seul œuf doublement fécondé peut produire deux jumeaux univitellins ou un monstre double qui n'est qu'un cas particulier de gemellité, la fécondation double d'un œuf n'est pas la seule cause de la monstruosité: il faut qu'un autre facteur intervienne. La dispermie ne peut à elle seule expliquer la production des différents genres de monstres doubles.

D'un autre côté, nous avons vu par les recherches de Driesch, Morgan, Löb et Wilson que, sans l'intervention de la fécondation double, on peut obtenir des embryons multiples aux dépens d'un seul œuf par d'autres procédés. Le phénomène très connu de la Parthénogénèse, qui est normal chez certains animaux et chez certaines plantes, nous permet de comprendre la formation non pas seulement d'embryons, mais encore d'animaux adultes, sans qu'il soit absolument nécessaire de faire intervenir la fécondation de l'œuf. Chez l'homme, Répin (1) a pu, par des études histologiques très minutieuses et intéressantes, faites sur des kystes dermoïdes de l'ovaire de femmes vierges, déceler la présence de tissus dérivant des trois feuillets du blastoderme tridermique. Le défaut de spermatozoïde n'est donc pas toujours suffisant à empêcher le développement ontogénique; mais, à ce qu'il semble, quand l'évolution du germe se fait sans intervention de l'élément mâle, il n'y aurait pas d'orientation dans les cytodiérèses ovulaires, c'est-à-dire dans les divisions du germe. Toute l'ontogénie serait troublée.

Boveri a fait sous le rapport de la fécondation quelques observations assez curieuses. Il a pu troubler la fécondation chez l'Oursin, de telle manière que, après la pénétration du spermatozoïde et son dédoublement dans le cytoplasme en pronucléus mâle et spermocentre, celui-ci seul s'acheminait vers le pronucléus femelle, le premier restant inerte à la périphérie. Il a ainsi bien démontré que tout au moins le pronucléus mâle n'apporte rien d'essentiel, ni en fait de substance spécifique quelconque, ni par le dédoublement des chromosomes, ou de la masse de chromatine, dans le phénomène de la fécondation ; mais le spermocentre, au contraire, peut à lui tout seul orienter ces divisions et permettre à l'œuf de se développer jusqu'à la formation de la blastula.

Par les très intéressantes études cytologiques faites depuis quelque temps, on connaît le rôle prépondérant du centrosome et de la sphère attractive dans les phénomènes de division cellulaire et on a pu remarquer que, lorsqu'il y a polyspermie, il se forme des caryocynèses multiples, qui pourraient peut-être ainsi expliquer un peu l'origine de la diplogénèse.

La présence de deux vésicules germinatives ayant été notée chez différents animaux et même chez l'homme, il y a lieu de se demander si, dans ces cas, on ne pourrait admettre, comme le fait L. Blanc (1), l'influence de cette disposition sur la formation des monstres doubles; mais il faudrait, pour pouvoir l'affirmer, avoir pu provoquer artificiellement la double fécondation de ces œufs à doubles vésicules germinatives, et suivre toute leur évolution après cette caryogamie complexe.

C'est en tout cas une interprétation qui nous semble très acceptable, si l'on pense aux caractères anatomiques, physiologiques, et psychiques des sujets composants des monstres doubles autositaires, dont l'indépendance est quelquefois si complète et la symétrie si parfaite que seule cette hypothèse pourrait peut-être facilement expliquer ces curieuses dispositions.

Il y a bien cependant encore entre le phénomène de la double fécondation et celui de l'apparition des diverses formes embryonnaires doubles ou triples, qui ne peuvent être apparentes chez les Vertébrés qu'au moment où l'on peut voir les lignes primitives, toute une phase dont l'évolution n'a pas encore pu être suffisamment élucidée, et dont la connaissance est néanmoins indispensable pour bien comprendre la pathogénie des diplogénèses.

S'il est difficile d'admettre à l'heure actuelle que les monstres doubles se forment aux dépens de deux œufs, d'abord indépendants, et dont les organismes qu'il produisent s'accoleraient ensuite, malgré l'observation très instructive de Lacaze-Duthiers, il est incontestable que, principalement pour les monstres doubles autositaires, on ne peut méconnaître qu'il y a toujours deux centres de formation (ces deux centres peuvent peut-être parfois se former aux dépens d'une seule vésicule germinative avec deux centrosomes et deux spermatozoïdes), *parfaitement indépendants au début de l'évolution*, la réunion des sujets se faisant à une époque plus ou moins avancée du développement, selon l'écartement relatif des lignes primitives et d'autres causes encore inconnues (2).

La richesse de l'ovule en deutolécithe a peut-être quelque influence sur le genre de monstruosité qui peut se produire.

*
* *

De la situation relative des jumeaux vitellins à la surface de l'œuf dépend le genre de tératopagie et l'époque probable à laquelle se fait l'union plus ou moins étendue des sujets. Celle-ci pourrait même être assez approximativement indiquée par l'étude de la structure du pont unissant.

Mais laissons aux embryogénistes la résolution de tous ces problèmes extrêmement difficiles de tératogénie, et cherchons à tracer les limites de l'opérabilité de ces monstres. (*A suivre*).

(1) Répin. *Origine parthénogénétique des kystes de l'ovaire*. Thèse de Paris, 1891.

(1) L. Blanc. *Les Anomalies chez l'homme et les mammifères*. Paris, 1893.

(2) On ne sait pas expliquer pourquoi, dans certains cas encore, l'œuf doublement fécondé peut produire des jumeaux vitellins, dans d'autres, des monstres doubles autositaires plus ou moins entièrement unis, et finalement dans d'autres, des monstres doubles parasitaires, etc.

ACTUALITÉS.

LES ÉPIDÉMIES.

614.519
La Peste à Marseille.

A propos de la quarantaine du *Laos*, au Frioul, le correspondant du *Temps* de Marseille donne les renseignements suivants sur la peste à Marseille.

Le *Laos* est arrivé dimanche dernier, venant de Chine, avec 382 passagers dont 140 militaires. Deux décès s'étant produits de Port-Saïd à Marseille, la libre pratique ne lui fut pas accordée et le navire entra au Frioul. Dès le soir même, un nouveau décès se produisit, et le lendemain matin, lundi, un autre encore. *Ces quatre cas*, on ne le nie pas, *sont dus à la peste bubonique*. Au Service de la Santé, on affirme que les morts sont des chauffeurs arabes.

J'ai vu, M. Catelan, directeur de la Santé, qui revenait du Frioul.

« Il y a eu, en effet, quatre décès, m'a-t-il dit; mais ils se sont produits uniquement parmi les Arabes. Quatorze de ces derniers sont malades et ont des bubons... On les a isolés; ils ont été placés hors de toute communication. Mais ils ne veulent pas se laisser soigner, refusant de prendre autre chose que du thé ou de l'eau. Il y a encore à bord cinquante-six chauffeurs arabes absolument indemnes que l'équipage a voulu faire débarquer ce matin. Les passagers à terre s'y sont opposés; et je vais envoyer, dès ce soir, un ponton sur lequel on les transbordera. » Ce ponton a effectivement été envoyé sans retard. Les Arabes valides qui y ont été installés ne paraissent pas devoir donner lieu à de nouveaux cas. Ils sont visités deux fois par jour par le médecin du bord et par le docteur Gauthier, qui dirige le service médical. Les malades ont été transportés du bord à l'hôpital de Ratonneau.

On a commencé la désinfection du bateau. On fait la chasse aux rats et on a muni d'entonnoirs toutes les amarres, afin qu'ils ne puissent pas communiquer avec la terre. La situation et l'éloignement de l'île du Frioul, ainsi que les mesures prises, suffisent à écarter tout danger de contagion pour Marseille. En ville, la population ne manifeste aucune inquiétude.

Une nouvelle correspondance dit :

Un nouveau décès s'est produit au Frioul parmi les quatorze chauffeurs arabes déjà malades. Vu la résistance qu'offrent les malades à se laisser soigner, on n'est pas sans appréhension. M. Catelan, directeur de la Santé, a affirmé qu'aucun Européen n'était atteint. On vient d'envoyer deux médecins supplémentaires au Frioul et une nouvelle brigade de gendarmerie, afin que la surveillance puisse être complète autour de l'île et que toute communication avec l'extérieur soit impossible. Les 56 chauffeurs

arabes valides qui étaient encore à bord ont été débarqués et ils sont maintenant sur des chalands dans un coin éloigné du port intérieur du Frioul. On a installé des tentes sur ces chalands de façon à abriter du soleil les hommes qui s'y trouvent. C'est le médecin du bord qui les visite deux fois par jour. La désinfection du navire se poursuit et à peu près toutes les marchandises sont débarquées. La chasse aux rats est surtout très activement faite et on en a déjà capturé une cinquantaine.

L'état d'esprit, parmi les passagers européens, est excellent ; et ils paraissent prendre leur mal en patience. On leur envoie chaque matin des vivres frais et abondants. Leur santé est parfaite. On a reçu une provision importante de sérum.

En ce qui concerne le sérum dont l'emploi a été si heureusement facilité par les expériences de Yersin en Indo-Chine, il est abondamment fourni par les chevaux que l'Institut Pasteur élève à Garches, et son efficacité est à peu près absolue. En ce qui touche les cas signalés à Marseille, on estime, dans les milieux médicaux de Paris, qu'aucune contagion n'est à redouter et qu'il n'y a nullement lieu de s'alarmer. « Quand on a affaire à un foyer limité de peste, a dit M. le Pr Chantemesse, rien n'est plus simple de l'éteindre, et les moyens dont nous disposons actuellement y suffisent. C'est ce qui s'est passé plusieurs fois déjà, sans que le public ait seulement soupçonné la présence de la terrible maladie. C'est ce qui se passera encore au Frioul. Il n'en serait pas de même si des foyers ignorés pouvaient se former de divers côtés. Ce n'est pas seulement dans les ports qu'il existe des stations d'attente. Depuis 1899, époque où le bruit s'était répandu que la peste avait éclaté en Algérie, il en a été créé une à Paris. Nous serions maîtres du mal terrible en peu de temps.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

613.18

Les Accidents dus à la Chaleur aux États-Unis.

Le thermomètre a monté constamment ces temps derniers à New-York et a atteint un jour, à deux heures, près de 44° à l'ombre. Les rues étaient désertes et les affaires pour ainsi dire suspendues. Le commerce a perdu au moins 5 millions en un jour. A Manhattan et à Brooklyn, il y a eu 62 décès un jour, entre minuit et trois heures de l'après-midi. Beaucoup d'usines et de magasins ont été fermés.

Tous les hôpitaux étaient pleins; les médecins et les infirmiers étaient sur les dents; la Morgue était remplie de cadavres.

Des gens tombés sur la voie publique étaient transportés dans les boutiques, les voitures d'ambulance ne suffisant pas. L'Hôpital Roosevelt était bondé à ce point que des malades étaient étendus sur les pelouses et qu'à défaut de glace on les aspergeait avec les tuyaux d'arrosage. Quatre à cinq mille personnes ont couché dans Battry park, et plus de 15,000 autres ont passé la nuit sur la plage à Coney-Island.

Des escouades de police supplémentaires les protégeaient contre les voleurs. Cent cinquante agents ont dû abandonner leur service à cause de la chaleur. Un grand nombre de chevaux ont succombé. L'administration des postes a dû avancer l'heure des levées pour ménager les chevaux. De nombreux cadavres de ces animaux gisaient dans Broadway. — A Philadelphie et à Baltimore, on a observé une température encore plus élevée qu'à New-York. Dans tout le pays, on compte déjà de nombreux morts et des milliers de cas de prostration et de folie.

A New-York, le 3 juillet, on signalait 225 décès causés par la chaleur; 327 insolations pendant un autre jour; et 196 dans d'autres villes.

Un autre jour, dans vingt-quatre heures, il y a eu à New-York 200 décès, dus à la chaleur chargée d'une humidité qui en augmente encore l'influence funeste, très spéciale, sur la santé publique.

Les effets de cette température extrême sur l'atmosphère ont donné lieu à de curieux phénomènes de mirage. On a observé à Sandy-Hook et à Coney-Island, au passage d'une onde de chaleur qui semblait sortir d'une fournaise, des navires et des maisons prenant des proportions gigantesques, dix et vingt fois supérieures à leurs véritables dimensions.

Le Bureau météorologique prévoyant que la température allait se maintenir, la Bourse de New-York a été fermée. De 150 à 200.000 personnes quittaient journellement la ville, qui devenait inhabitable. On a porté tant de cadavres à la Morgue de Manhattan que la place a manqué et qu'un certain nombre de cadavres ont dû être enterrés avant l'expiration du délai ordinaire. L'asphalte des chaussées fondait par endroits. Le sabot des chevaux y marquait son empreinte et les roues des véhicules y creusaient des ornières.

Un conducteur de tramways, atteint d'aliénation mentale, a lancé à toute vitesse son véhicule, qui est venu se heurter contre un tombereau qu'il a brisé; c'est miracle qu'il n'y ait eu aucun accident de personnes. Aux sucreries de Brooklyn, un ouvrier, accablé par la chaleur, est tombé dans une turbine et a été littéralement broyé. Un de ses camarades, témoin de ce spectacle, est devenu fou furieux.

Dans les églises, des ventilateurs électriques entretenaient une température supportable et l'on a servi aux assistants de l'eau glacée.

On n'entendait plus de toutes parts que la sonnette des voitures des ambulances, et l'on cite le cas d'un médecin qui, appelé auprès d'un malade, le trouva mort et succombait lui-même cinq minutes après.

A Pittsburg, la mortalité des enfants a été effrayante. Le *Herald* a organisé dans toute la ville des postes où l'on distribuait de la glace gratis. A Nashua, dans le New-Hampshire, le thermomètre aurait marqué 46°5 centigrades. A Chicago, la foudre a frappé une vingtaine d'édifices. Dans divers endroits, elle a fait des victimes.

Les récoltes dans beaucoup de régions ont été très compromises. Les fermiers ont fait la moisson au clair de lune. Des prières ont été dites dans plusieurs églises, pour que cette température calamiteuse, qui a fait de si nombreuses victimes, prenne fin.

Le Bureau de la statistique de New-York a publié son rapport sur la mortalité à New-York pendant la semaine dernière; le nombre des décès dus à la chaleur a été de 989 !

Parmi les morts, on cite le plus vieux citoyen de New-York, âgé de cent neuf ans. Par suite de ces circonstances calamiteuses, la fête de l'Indépendance, toujours si bruyante à New-York, s'est passée en silence dans la ville désertée.

On a tenté, à Philadelphie, des injections de sel sur des personnes frappées d'insolation pour rafraîchir le sang et en activer la circulation en lui rendant sa fluidité. On en aurait obtenu de bons résultats.

Si pareilles températures s'observaient jamais à Paris, on aurait encore plus d'accidents, car aucune précaution n'a été prise à ce point de vue. — Souhaitons qu'elles ne nous surprennent pas.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Dr ROUSSEL (de Genève).

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le Dr J. Roussel, décédé à Genève, à l'âge de soixante-quatre ans.

L'œuvre scientifique du Dr Roussel aura été réelle. On lui doit notamment l'une des meilleures méthodes pour la transfusion du sang qu'il expérimenta devant l'Académie de Médecine en 1876. Il a aussi largement contribué à la généralisation des injections antiseptiques sous-cutanées, qui ont donné et donnent encore de bons résultats. Il a fondé en 1888 la *Médecine hypodermique*, journal destiné à répandre la méthode des injections huileuses.

Voici la liste de ses principales publications : *Essai sur le rhumatisme des enveloppes de la moelle.* Thèse, Paris, 1863, 48 p., in-4°. — *La transfusion*, 1 s., 35 *opérations*. Paris, 1876, 166 p. — *Notice sur le transfuseur Roussel pour la transfusion directe de veine à veine du sang entier et vivant.* Paris, 1876, 19 p. — *Méthodes et instruments de chirurgie inventés et perfectionnés.* Paris, 1878. — *Transfusion directe du sang vivant.* Paris, 1882, 32 p. — *Appareil pour pratiquer les injections intra-veineuses fractionnées et répétées.* Paris, 1885. — *Leçons sur la transfusion directe du sang.* Paris, 1885, 86 p. — *Antisepsie médicale. Note pratique sur l'injection sous-cutanée. Le phosphore injectable.* Paris, 1894, etc.

JOHN FISKE (Etats-Unis).

Un homme vient de mourir, en Amérique, qui exerça là-bas une influence assez profonde, sur un groupe d'esprits assez cultivés, pour que sa perte soit une vraie perte. John Fiske a été, en Amérique, l'apôtre et le vulgarisateur de la théorie évolutionniste. Il a publié des livres de philosophie et d'histoire qui contribuèrent puissamment à former la génération présente. Il a beaucoup écrit et il a fait beaucoup de conférences.

Le nom de John Fiske restera dans l'histoire de la philosophie américaine, parce que la personnalité de John Fiske fut brillante, forte et active. Né en 1842 dans le Connecticut, il avait déjà une notoriété quand il entra, comme étudiant, à Harvard. A onze ans, il écrivait, de mémoire, pour son propre usage, une chronologie universelle depuis 1,000 ans avant Jésus-Christ jusqu'en 1820, qui tient soixante pages in-quarto. Il travaillait douze heures par jour et douze mois par an. Il savait huit ou neuf langues. C'était un esprit encyclopédique avec une puissance de personnalité qui lui communiqua le don de la création. Professeur de philosophie, puis bibliothécaire à Harvard, il finit par n'être plus que conférencier et publiciste.

Ce fut un homme !

Médecine et Littérature.

61 : 8

La Source fatale; par André Couvreur (1).

M. André Couvreur publie à la librairie Plon une suite de romans saisissants sur *les Dangers sociaux* du temps présent. *Le Mal nécessaire*, puis *les Mancenilles*, ont ouvert la série, qui continue aujourd'hui par un nouveau récit destiné à mettre en lumière, dans toute son horreur, la grande plaie sociale de notre époque, le plus redoutable des fléaux, celui qui peuple les prisons, les hôpitaux et les maisons de fous, celui qui abâtardit la race, qui la tue au physique et au moral : l'alcoolisme ! *La Source fatale*, tel est le titre de ce roman de passion et d'effroi, écrit avec une précision très documentée, et qui montre, d'une façon vivante, dans des scènes d'une rare intensité, les ravages dont les médecins, les évêques, les économistes, ont établi la gravité. *La Source fatale* vient bien à son heure, au moment où le parlement surtaxe l'alcool, où les villes élèvent leurs octrois sur les spiritueux, et où le ministre de la Guerre, épouvanté des progrès de l'alcoolisme, proscrit l'eau-de-vie de toutes les casernes.

Tous ceux qui ont lu le *Mal nécessaire* voudront parcourir cette nouvelle œuvre d'un écrivain d'avenir.

(1) Un volume in-16. Plon, Nourrit et Cie, Paris, 1901.

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.022

Essais sur la bactériologie de l'eau de mer ; par J. M. Guillemin, pharmacien de la Marine. — Bordeaux, 1901, in-8°.

Les essais de M. J. M. Guillemin sur la bactériologie de l'eau de mer lui ont permis, après quinze mois de travaux quotidiens, de faire connaître les faits nouveaux suivants : 1° L'eau de mer renferme au moins *deux espèces microbiennes*, déjà connues, et six espèces microbiennes aérobies, nouvelles, qui sont : le *Microbacillus opalescens* ; le *Bacillus incurvatus* ; le *Coccobacillus maris* ; le *Coccus maritimus* ; le *Spirillum liquefaciens album* ; et le *Diplococcus maris*. 2° Certaines d'entre elles sont susceptibles de fournir, en milieu approprié, des productions cristallines en aiguilles ou en houppes, blanches, ramifiées, qui constituent un caractère nouveau des plus intéressants. 3° *Le Microbacillus opalescens* engendre un phénomène d'opalescence, dont les conditions de formation et de disparition étaient pour ainsi dire inconnues jusqu'à ce jour. 4° Les deux appareils de l'auteur résolvent pratiquement le problème de prélèvement d'échantillons d'eau à une profondeur voulue, sans aléas de contaminations possibles subséquentes.

Excellente thèse, qui résume des recherches originales très intéressantes et dignes de l'attention de tous les médecins de nos côtes et de tous les membres du Service de Santé de la Marine.

Tous nos compliments à l'auteur.

617.8 (02).

Thérapeutique des maladies de l'oreille ; par MM. Lermoyez et Boulay. — Paris, 1901, Octave Doin, 2 vol., in-18 jésus, reliés peau pleine, formant 825 p. avec 115 fig. dans le texte.

Excellent manuel, signé d'un maître et de l'un de ses élèves. Le premier volume comprend la technique et la thérapeutique générale des affections de l'oreille, puis la thérapeutique spéciale à chaque affection, qui se continue dans le second volume. L'ouvrage se termine par deux importants chapitres sur la surdi-mutité et l'hygiène de l'oreille, envisagée aux différents âges (nourrisson, enfant et adulte). Chacun des paragraphes est impossible à résumer. Tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'il s'agit d'une publication excellemment présentée par l'éditeur, et très travaillée par les auteurs : ce qui n'étonnera personne, pas même ceux qui ne connaissent pas encore M. Lermoyez et ses travaux spéciaux.

615.8

Handbuch der physikalischen Therapie [*Manuel de thérapeutique physique*] ; par Goldscheider (A.) et Jacob (Paul). — 1901, Leipzig, Verlag v. Georg Thieme, I. Theil, II. Band, 535 p., 175 fig.

Nous recevons le second volume de la première partie de cette œuvre capitale, absolument remarquable. Ce volume, comme suite au premier tome, comprend : IX° chapitre : I. Effet général du massage. II. Effet local du massage ; technique du massage. — X° chapitre : Gymnastique ; Sport ; Jeux de gymnastique. Gymnastique sanitaire et suédoise. Exercices thérapeutiques : mouvements, appareils de gymnastique. — XI° chapitre : Orthopédie mécanique ; description des appareils et technique. — XII° chapitre : Electrothérapie ; description des procédés électriques ; rapports avec les autres méthodes physiques ; expériences médicales. — XIII° chapitre : Thérapentique par la lumière ; etc, etc.

Tous les chapitres de ce second volume sont accompagnés de figures explicatives, artistiquement exécutées.

617.91

Notes sur l'asepsie opératoire dans la pratique de la chirurgie courante ; par Chabrier (d'Angers). — Angers, 1901, in-8°.

Petite plaquette, destinée surtout aux médecins praticiens plutôt qu'aux chirurgiens de profession, dans laquelle l'auteur parle de l'asepsie opératoire en dehors des hôpitaux et des maisons de santé et plus particulièrement à la campagne. Elle n'est pas tout à fait inédite, car elle a paru en grande partie dans *l'Arsenal médico-chirurgical*.

La 2me partie, qui traite de la stérilisation, est la plus intéressante. Elle résume tout ce qu'on sait de pratique sur l'asepsie des mains, l'asepsie de la région opératoire, la stérilisation des instruments et des compresses, l'eau bouillie, le milieu opératoire, le pansement ; enfin, l'asepsie des bougies et sondes urinaires ; en gomme et en caoutchouc. [APS].

Variétés et Anecdotes.

61 : 92

Une victime du dévouement professionnel : M. le Dr Romain Le Goff (1853-1880).

Deux médecins, Mazet (1) et Le Goff, ont dû à leur dévouement à la Science l'honneur de donner leur nom à deux rues de Paris. Si la mort du premier a été célébrée en prose et en vers (2), l'acte héroïque du second, moins connu, quoique plus récent, n'a pas trouvé place dans le *Livre d'Or du Val-de-Grâce* (*Histoire du Val-de-Grâce*; par Servier. Paris, Masson, 1888). M. le Dr J. Roger, dans son ouvrage récent, si documenté pourtant, sur *les Médecins bretons*, le passe sous silence. MM. P. Pérot et Michaut, dans une énumération de médecins ayant donné leur nom à des rues de Paris, parue dans la *Chronique médicale*, du 15 mai dernier, p. 330, font mourir prématurément Le Goff en 1871, tout comme la liste des rues du *Bottin* ou du *Paris-Adresses*, qui elle-même procède de la *Nomenclature officielle* des rues de Paris. Nous-même, dans un article sur ce sujet (3), nous avions indiqué l'année 1881 comme date de sa mort, supposant que la décision du Conseil municipal avait suivi de quelques mois son décès. Depuis, de nouvelles recherches nous permettent de rectifier cette date, et de rappeler brièvement la vie de cette victime héroïque de la transfusion du sang.

M. François Joseph Romain Le Goff, né à Lannion (Côtes-du-Nord) le 24 avril 1853, était élève de l'Ecole du Service de Santé militaire du Val-de-Grâce en décembre 1875. Dans le service de M. Pingaud, professeur agrégé, au Val-de-Grâce, se trouvait alors un ancien blessé de Champigny, sur lequel fut pratiqué le débridement d'une fistule, consécutive à une plaie par balle dans la hanche gauche, reçue le 2 décembre 1870 (4). Il se produisit une hémorragie

(1) Mazet (A.), né à Grenoble en 1793, venait d'être reçu docteur en 1819, lorsqu'éclata l'épidémie de Cadix. Il accompagna Pariset qui alla étudier le fléau sur place et publia à son retour les résultats de sa mission (*Observations sur la fièvre jaune, faites à Cadix en 1819*. Paris, 1820). En 1821, il faisait partie d'une Commission nommée par le Gouvernement pour observer le progrès du fléau à Barcelone. Quelques jours après son arrivée, il était atteint lui-même et mourait victime de son dévouement à la Science. Son nom a été donné à une petite rue du VIe arrondissement, allant de la rue Dauphine à la rue Saint André des Arts.

Un autre savant français, M. Louis Thuillier, membre de la mission Pasteur envoyée en 1883 en Egypte pour y étudier le choléra, succomba au fléau le 18 septembre 1883. Une rue de Paris porte son nom, signalé par la *Chronique médicale*; mais M. Thuillier n'a jamais été *médecin*. Pour plus de certitude, nous nous sommes adressé en effet à l'Institut Pasteur, qui nous a fait cette réponse : « M. Thuillier n'était pas médecin, mais élève de l'Ecole Normale Supérieure, où il était aussi préparateur de M. Pasteur. Il a collaboré avec M. Pasteur dans *l'étude du Rouget des porcs* ».

(2) L. Picard. — Les sépultures des médecins à Paris. *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 46, p. 542.

(3) L. Picard. — Le Panthéon médical des rues de Paris. *Gaz. méd. de Paris*, 1900, n° 16.

(4) L'observation est rapportée *in extenso* dans le *Progrès médical* (1876, p. 88-90) : *Plaie par coup de feu (hanche gauche) ; fistule consécutive ; débridement, hémorragie veineuse ; transfusion ; septicémie aiguë ; mort. Observation recueillie par M. Bousquet, médecin stagiaire.*

veineuse telle que le « malade était littéralement exsangue, à la visite du matin », le 13 décembre 1875. Aussi M. Pingand, chef de service, devant cet état de faiblesse extrême, proposa-t-il la transfusion comme la seule chance de salut pour le malade. M. Romain Le Goff offrit généreusement son sang (1). L'opération, acceptée par le patient, fut faite à l'aide de l'appareil Collin. 170 grammes de sang furent injectés dans les veines des deux bras. Les suites de cette intervention furent désastreuses et pour le *transfusé*, qui succomba deux jours plus tard à des accidents septicémiques (2), et pour le *transfusant*, qui faisait le sacrifice volontaire de sa résistance morbide.

M. Le Goff fut atteint deux jours après d'une pleuro-pneumonie, à allure étrange, et à échéance fatale, que retardèrent des soins assidus, le courage du malade, un tempérament robuste, une volonté énergique, le climat de l'Algérie, maisà laquelle il succomba, à Alger, le 12 février 1880. Entre temps, malgré ses souffrances et les longues heures d'insomnie qui auraient certainement abattu une nature moins bien trempée, M. Romain Le Goff se livrait avec ardeur à l'étude et se faisait recevoir docteur à la Faculté de Médecine de Paris le 10 août 1877, avec une thèse ayant pour titre : *Considérations sur la structure des nerfs* (Paris, 29 p., 4°). Il publiait des articles d'histologie dans diverses revues scientifiques et allait être nommé maître de conférences à l'Ecole de Médecine d'Alger, lorsqu'il fut terrassé par le mal. A ses obsèques, M. Wahl, professeur au lycée d'Alger et son camarade, rappela sa passion pour la Science et les espérances qu'il donnait, et son dévouement, dont la seule récompense nous paraît avoir été l'appellation de « rue Le Goff » donnée en 1881 à la rue qui fait communiquer la rue Soufflot à la rue Gay-Lussac. L. Picard.



(1) Nous avons trouvé, dans le *Service des Découpures* de l'Institut de Bibliographie, le récit un peu dramatisé, mais rapporté inexactement, de cette belle action.

« Tel encore, et au premier plan, ce jeune médecin militaire Romain Le Goff, dont la Ville de Paris, obéissant à un élan de reconnaissance publique, a donné le nom à l'une de ses rues. On connait sa fin sublime. Attaché à l'hôpital du Val-de-Grâce, il entend un jour son chef de service prononcer cette parole au pied du lit d'un malheureux soldat : « Il n'y aurait qu'un moyen de le sauver ; ce serait de pratiquer l'opération de la transfusion du sang ». M. Le Goff prend le professeur au mot. Sa conscience lui crie de se sacrifier, et il se sacrifie ! A cette époque, la transfusion du sang était à peine connue. Le maitre eut un frisson. Il déclina l'offre. Mais Le Goff le supplia de l'accepter. Il ouvrit lui-même la plaie. Son sang se mit à couler, et il coula avec une abondance si généreuse, — celui qui le donnait ne trahissait pas une défaillance, — qu'à la fin, tout à coup, il s'affaissa sur lui-même. On dut le soutenir pour le reconduire à son domicile. Il était pâle et glacé... Moins d'une semaine après, il expirait, épuisé de forces, lui dont la vigueur était herculéenne. Sa dernière pensée avait été pour le petit soldat moribond. Quand il apprit qu'il était sauvé, un éclair de joie illumina son agonie. N'est-ce pas qu'il est glorieux entre tous, ce prodige d'héroïsme professionnel ? » (*L'Héroïsme professionnel*; in *Petit Parisien*).

(2) *Progrès méd., loc. cit.* La question de *receptivité morbide* de M. Le Goff y est examinée par M. Pingaud lui-même, « qui n'avait peut-être pas tenu assez compte de l'état de ses poumons et de son hérédité » (*Chronique méd., loc. cit.*), et fait encore ressortir la grandeur d'un acte dont, par état, il n'ignorait aucune des conséquences. On connaissait à cette époque les cas de deux internes des hôpitaux de Lyon, qui furent atteints, l'un de fièvre typhoïde, l'autre de dysenterie, immédiatement après avoir donné leur sang pour une transfusion.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Thèses. — *Lundi* 22, 1 h. — M. Polak. *Contribution à l'étude du traitement des tumeurs vésicales ;* MM. Tillaux, Tuffier, Reymer, Lejars. — M. Boulommier : *Des réunions nerveuses. Etude sur quelques cas de retour très rapide de la sensibilité et de la motricité après la suture nerveuse ;* MM. Tillaux, Tuffier, Reynier, Lejars. — M. Damotte: *Contribution à l'étude clinique des pleurésies traumatiques non purulentes ;* MM. Tillaux, Tuffier, Reynier, Lejars. — M. Hantière : *Contribution à l'étude des nodules vocaux chez les chanteurs (pathogénie et traitement)*; MM. Tillaux, Tuffier, Reynier, Lejars.

Mardi 23, 9 h. — M. Robin : *Contribution à l'étude des malformations dentaires chez les idiots, hystériques et épileptiques*; MM. Brissaud, Launois, Thiéry, Dupré. — M. Rosenbaum : *Une conférence contradictoire religieuse et scientifique sur l'anatomie et physiologie des organes génitaux de la femme à l'école de Rami, fils de Samuel et Rabbi Yitska, fils de R. Yehoudé à la fin du IIe siècle. (Extrait du Talmud, traité de la menstruation, traduit et expliqué)*; MM. Brissaud, Campenon, Thoinot, Delbet.

Mercredi 24, 9 h. — M. Le Fur : *Des ulcérations vésicales et en particulier de l'ulcère simple de la vessie ;* MM. Guyon, Legueu, Delbet, Thiéry. — M. Desjardins : *Des tumeurs végétantes de l'ovaire*; MM. Guyon, Legueu, Delbet, Thiéry. — M. Barty : *Quelques observations d'uréthrites primitives aseptiques ;* MM. Guyon, Legueu, Delbet, Thiéry.

Clinique chirurgicale de la Charité. — Pendant la période des vacances, M. J.-L. Faure, agrégé, fera un cours de Clinique chirurgicale à la Charité. Il commencera ce cours le lundi 22 juillet 1901, à 9 heures, et le continuera les vendredis et lundis suivants à la même heure. Les lundis et vendredis, après la leçon, opérations de chirurgie générale ; les mercredis, opérations abdominales.

Clinique des Maladies des Enfants (Hôpital des Enfants-malades, 149, rue de Sèvres). — Professeur M. Grancher. — Des conférences de clinique infantile seront faites pendant les vacances à l'hôpital des Enfants-Malades, par MM. les Drs E.-C. Aviragnet, P. Boulloche, J. Renault, médecins des hôpitaux, anciens chefs de clinique infantile de la Faculté, Hallé et Guillemot, chefs de clinique infantile de la Faculté. Le cours commencera le 16 août et durera jusqu'au 1er octobre.

Facultés de Médecine. — *Agrégation de Physique.* — Sont institués agrégés pour neuf ans (section des sciences physiques) près les Facultés de Médecine des Universites ci-après désignées, les docteurs en médecine dont les noms suivent. *Paris* : M. Richaud, pharmacie. — *Bordeaux* : M. Benech, chimie, et M. Dupouy, pharmacie. — *Lille* : M. Vallée, pharmacie. — *Toulouse* : M. Ribaut, pharmacie, et M. Cluzet, physique.

L'Institut de Médecine coloniale. — La concurrence était ouverte entre Paris, Marseille, et Bordeaux. C'est l'Ecole de Médecine de Bordeaux qui l'emporte, suivant les conclusions d'une des plus éminentes autorités du Corps de Santé naval. Cette solution a paru la plus conforme aux intérêts de la science, des études coloniales et des deniers publics.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hospices de Lyon. — *Legs.* — M. Ant.-Marie Rémond a légué par testament toute sa fortune, dépassant un million de francs, pour la création d'une nourricerie affectée aux enfants nés dans les maternités des hospices de Lyon. — M. Vincent a également légué par testament la somme de 10,000 francs aux hospices civils de Lyon pour être attribuée à l'hospice des vieillards de la Guillotière. — D'autre part, Mme Lucien Mangini vient de faire connaître aux hospices civils qu'elle lègue, après sa mort, son château des Halles, avec le domaine qui en dépend, lequel est d'un revenu annuel de 2,350 francs. De plus, Mme Mangini lègue une somme de 300,000 francs espèces, destinés à l'entretien des bâtiments et pour payer les droits de mutation ; la donatrice stipule, en outre, qu'une immense forêt qui enserre le château ne devra jamais être défrichée. Cette donation a pour but de créer un hospice gratuit pour les jeunes filles, anémiques ou chlorotiques, de quinze à trente ans, nées à Lyon ou dans les cantons de Saint-Laurent-de-Chamousset, Saint-Symphorien-sur-Coise et l'Arbresle. L'hospice, qui devra porter le nom de Mangini-Gensoul, pourra, en outre, recevoir des malades d'autres cantons, à titre de payants, mais au cas seulement où il y aura de la place.

Hospice d'Orléans. — Un accident qui s'est produit à l'hospice d'Orléans cause une assez vive émotion dans cette ville. Pressée de partir, une religieuse chargée de la garde des aliénés, dans une section spéciale de l'hôpital, négligea de fermer à clef une armoire contenant des flacons pharmaceutiques. Une bouteille contenant 40 grammes de chlorate resta, notamment, à la portée des malades. Peu après le départ de la religieuse, une malheureuse femme, en traitement pour faiblesse d'esprit, s'empara de cette bouteille de chlorate et la vida. Elle fut trouvée peu après par un interne, dans un état effroyable, et, malgré les soins immédiats du médecin en chef de l'hospice, aussitôt prévenu, la victime de cette imprudence mourut en trois heures. Détail qui donne lieu à d'assez vives critiques à Orléans : lorsque les internes voulurent administrer de l'oxygène à la malade, on ne put en trouver : la réserve de l'Hôtel-Dieu était épuisée et on ne parvint à s'en procurer qu'une heure après. Une enquête a été ouverte sur les circonstances de ce déplorable accident.

Institut Pasteur en Indo-Chine. — Le Gouverneur de l'Indo-Chine a récemment visité l'Institut Pasteur de Lille. Cette visite avait un caractère tout à fait privé, et pour but les améliorations à apporter à l'Institut Pasteur de Saïgon.

Institut ophtalmologique de Namur. — Un immense incendie s'est déclaré au champ de foire de Namur. Le feu avait une telle violence qu'il s'est communiqué à l'Institut ophtalmologique, qui se trouve distant d'environ 50 mètres du foyer de l'incendie. Les dégâts sont considérables.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Vacances.* — L'Académie a décidé qu'elle interromprait ses séances pendant les mois d'août et de septembre. Elle a décidé aussi qu'une commission permanente — qu'elle désignera ultérieurement — se tiendrait à la disposition du Gouvernement et des pouvoirs publics qui peuvent avoir à la consulter au cours de cette période.

Élection de deux Correspondants — Elle a nommé, à la grande majorité des suffrages, correspondants étrangers, pour la section de physique et de chimie médicales : MM. les Drs Istrati (de Bucarest) et Ladenburg (de Breslau). La liste de classement des candidats avait été dressée ainsi que suit par la Commission et portait, en première ligne et par ordre alphabétique : MM. Istrati (de Bucarest) et Ladenburg (de

Breslau) ; en deuxième ligne et par ordre alphabétique : MM. Hedley (de Londres) et Virgilio Machado (de Lisbonne).

XIVe Congrès international de Médecine (Madrid, 1903). — Les travaux préparatoires du XIVe Congrès international ont commencé. Le Comité exécutif a été constitué ainsi qu'il suit : président, M. le professeur Julian Colleja y Sanchez ; secrétaire général, M. le docteur Angel Fernandez Caro y Nouvilas ; trésorier, M. le docteur José Gomez y Ocana ; membres, MM. les présidents et secrétaires des sections.

Extrait du Règlement. — Le XIVe Congrès international de Médecine se réunira à Madrid, sous le patronage de LL. MM. le roi D. Alphonse XIII et la reine régente, du 23 au 30 avril 1903. La séance d'ouverture aura lieu le 23 avril et celle de clôture le 30 avril. Le but du Congrès est exclusivement scientifique. Le montant de la cotisation est de 38 pesetas. Cette somme doit être versée, au moment de l'inscription dès maintenant et jusqu'à l'ouverture du Congrès, au secrétariat général (Faculté de Médecine, Madrid), lequel remettra à l'intéressé sa carte d'identité ; cette carte servira pour pouvoir profiter de tous les avantages réservés aux Congressistes. Le Congrès sera divisé en 16 sections suivantes : I. Anatomie (anthropologie, anatomie comparée, embryologie, anatomie descriptive, histologie normale et tératologie). — II. Physiologie, physique et chimie biologiques. — III. Pathologie générale, anatomie pathologique et bactériologie. — IV. Thérapeutique, pharmacologie et matière médicale. — V. Pathologie interne. — VI. Neuropathies, maladies mentales et anthropologie criminelle. — VII. Pédiatrie. — VIII. Dermatologie et syphiligraphie. — IX. Chirurgie et opérations chirurgicales. — X. Ophtalmologie. — XI. Otologie, rhinologie et laryngologie. — XII. Odontologie. — XIII. Obstétrique et gynécologie. — XIV. Médecine et hygiène militaire et navale. — XV. Hygiène, épidémiologie et science sanitaire technique. — XVI. Médecine légale.

Les dames appartenant aux familles des Congressistes et accompagnées de ceux-ci, bénéficieront des réductions sur les chemins de fer et pourront assister aux fêtes et cérémonies qui seront données en l'honneur des membres du Congrès. Elles devront pour cela se munir d'une carte spéciale moyennant le paiement de 12 pesetas par personne.

Congrès français de Chirurgie (21-27 octobre 1901). — Le XIVe Congrès de l'*Association française de Chirurgie* s'ouvrira à Paris, à la Faculté de Médecine, le lundi 21 octobre 1901, sous la présidence de M. le Dr Lucas Championnière, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, membre de l'Académie de Médecine. La séance solennelle d'inauguration du Congrès aura lieu à 2 heures. Deux questions ont été mises à l'ordre du jour du Congrès : 1° *Chirurgie de la rate*, rapporteur, M. Février, de Nancy ; 2° *traitement des adénites tuberculeuses*, rapporteur, M. Aug. Broca, de Paris. MM. les membres de l'Association sont priés d'envoyer, pour le 15 août au plus tard, le titre et les conclusions de leurs communications, à M. Lucien Picqué, secrétaire général, 81, rue Saint-Lazare, à Paris.

Congrès de la Tuberculose à Londres (1901). — Le Conseil d'hygiène publique et de salubrité du département de la Seine a désigné deux de ses membres, M. le Pr Nocard et M. le Dr Albert Josias, pour le représenter au Congrès britannique de la Tuberculose, qui se tiendra à Londres le 22 juillet.

Exposition contre le mal de mer. — Une Exposition spéciale de tous les moyens de défense contre le mal de mer, et un Congrès contre ce mal auront lieu cette année en août et septembre, à Ostende (Belgique), sous le patronage de l'Administration Commerciale et la haute protection de S. M. le roi des Belges. 1re section : appareils de suspension ou autres, destinés à diminuer les effets du mouvement du navire. Plans de navires spéciaux contre le mal de mer. — 2e section : appareils destinés à immobiliser les viscères (le ventre). — 3e section : aération et régénération de l'air des cabines. Oxygénation du malade. — Déodorisation des locaux. — 4e section : exposition de tout ce qui concerne l'Hygiène préventive contre le mal de mer (sièges divers, appareils d'entraînement, alimentation, boissons). — 5e section. Remèdes et autres procédés pour guérir le mal de mer. — 6e section : brochures, écrits, journaux, sur le mal de mer chez l'homme et les animaux. — Des expériences publiques auront lieu sur les bateaux faisant les environs d'Ostende. Les divers moyens, procédés, remèdes contre le mal de mer, présentés à l'Exposition ou discutés au Congrès spécial de la Ligue, seront étudiés comparativement. Pour tous renseignements, s'adresser à la « *Ligue contre le Mal de Mer* », qui envoit son journal franco à qui le demande, 82, Boulevard Port-Royal, Paris, Ve.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Est inscrit d'office au tableau de concours pour la croix d'officier de la Légion d'honneur, M. le médecin principal de 1re classe Jourdan, médecin chef de l'hôpital d'Amélie-les-Bains.

Les manœuvres du Service de Santé. — Les manœuvres du Service de Santé auxquelles prenaient part les 9e, 10e et 11e corps d'armée, se sont ouvertes à Rennes, le mardi 2 juillet, à huit heures du matin, par une conférence faite par M. le Médecin divisionnaire, sur le fonctionnement des formations sanitaires et sur les principes généraux de leur mobilisation. Le 3 juillet, dès le jour, une marche manœuvre a été exécutée dans l'intention de donner aux ambulances l'effet de la réalité. « Morts et blessés » étaient laissés sur le terrain, on devait les soigner et les évacuer. Le 5 juillet, a eu lieu l'embarquement et le débarquement à 8 heures du matin à la gare de Rennes, de l'ambulance divisionnaire sur le pied de guerre. Ont pris part à ces manœuvres : une ambulance divisionnaire ayant à sa tête M. Renaut, médecin-major de 1re classe à l'hôpital militaire de Rennes ; un hôpital de campagne, sous la direction de M. Landouzy, médecin-major du 10e d'artillerie (médecin chef) ; une ambulance de corps (figurée) confiée à M. de Saint-Paul, médecin-major principal (médecin-chef) ; un hôpital d'évacuation (figuré), M. Félix, médecin-major de 1re classe (médecin chef).

La Croix-Rouge aux Manœuvres de Santé de Rennes. — Le Service de Santé de Rennes a eu la bonne fortune, refusée à d'autres directions, de faire ses exercices spéciaux à une époque où la manœuvre tactique préparatoire peut se dérouler pendant un temps normal et permettre toutes les phases du combat avec des effectifs réels. Durant quatre jours, les médecins et les officiers d'administration actifs ou des réserves appartenant aux 9e, 10e et 11e corps, ont pu étudier d'une façon pratique les détails si complexes de l'enlèvement des blessés sur le champ de bataille et de leur transport vers les hôpitaux de l'intérieur. Un intérêt particulier s'attachait à ces manœuvres par la part que les ambulanciers de la Croix-Rouge ont prise aux opérations. Jusqu'ici les exercices du Service de Santé restaient purement militaires. On a voulu pousser l'expérience jusqu'au bout, en y faisant participer la grande association philanthropique de la Croix-Rouge. On avait confié à celle-ci le soin de diriger l'infirmerie de gare organisée à Rennes et sur laquelle les blessés d'un combat livré près de Bruz avaient été transportés par voie ferrée. Les ambulanciers et brancardiers volontaires du Comité rennais, dirigés par M. le Dr Bruté (de Rennes), ont fait preuve d'une activité et d'une habileté telles que le général Van de La Nouvelle, commandant la division, et le chef du Service de Santé du 10e corps se sont plu à adresser les félicitations les plus chaudes aux membres bretons de la Croix-Rouge.

Service de Santé des Colonies. — On signale comme ayant exprimé le désir d'être attachés au département de la guerre pour le service de l'armée coloniale, MM. les médecins principaux de la marine Brémaud et Pascalis ; MM. les médecins de 1re classe de la marine Flandrin, Vivien, Duville et Thirion. — M. le médecin de 1re classe Bourit embarque en corvée sur le *Japon*. — M. le médecin de 2e classe Adelbert obtient un congé de convalescence de deux mois.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 26e semaine 848 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine dernière (885) et à la moyenne ordinaire des semaines de juin (876). La fièvre typhoïde n'a causé que 4 décès (moyenne 6) ; la variole continue à diminuer, 10 décès au lieu de 20 et 24 pendant les 3 dernières semaines. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins a cependant augmenté légèrement (88 au lieu de 64, dont 18 à Montmartre, et à La Villette et 13 à Vaugirard). La rougeole continue à diminuer de fréquence. Elle a causé 14 décès, au lieu de 36, 20, 20 et 17 pendant les 4 dernières semaines. La scarlatine n'a fait qu'une victime, la coqueluche 7 (chiffre identique à la moyenne). La diphtérie présente une brusque diminution : elle n'a causé que 6 décès (chiffre identique à la moyenne), au lieu de 18 et 25 pendant les deux dernières semaines. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins reste cependant considérable : 108 au lieu de 126 pendant la semaine précédente. Il y a eu 35 morts violentes, dont 15 suicides. On a célébré à Paris 526 mariages. On a enregistré la naissance de 1.126 enfants vivants (567 garçons et 559 filles), dont 859 légitimes et 267 illégitimes. Parmi ces derniers, 56 ont été reconnus immédiatement.

La Fumivorité à Paris. — On sait que la ville de Paris poursuit avec une louable persévérance la solution du difficile problème de la fumivorité des foyers industriels et domestiques dont les torrents de fumée endeuillent l'atmosphère de la capitale. Des concours ont été institués à ce sujet ; malgré de sérieuses études, le résultat n'a pas été obtenu ; les inventeurs se sont simplement plus ou moins rapprochés de la solution souhaitée. Une Commission spéciale continue donc à fonctionner, et il est bon de rappeler qu'elle a pour mission de rechercher, parmi les moyens proposés, ceux qui, dans la pratique, parviennent à donner les résultats les plus satisfaisants. Les personnes qui, en France ou à l'étranger, sont en possession d'appareils ou de procédés destinés à supprimer ou tout au moins à réduire notablement les inconvénients des fumées et qui peuvent désirer les soumettre à l'examen de la Commission sont priées de vouloir bien en faire la demande au préfet de la Seine (Hôtel-de-Ville), à Paris. Chaque demande devra être accompagnée de tous les documents pré-

pres à éclairer sur les systèmes proposés, tels que mémoires descriptifs, dessins, dépenses d'installation, listes d'applications, résultats d'expériences, résultats pratiques, etc.

Diphtérie à Paris. — Certains journaux ont annoncé qu'une épidémie de diphtérie venait d'éclater au lycée Carnot. Ainsi présentée, la nouvelle est absolument inexacte. Un seul cas grave a été constaté, et il ne s'agit pas d'un élève de ce lycée.

La Variole à Paris. — Dans une des dernières séances du Comité d'hygiène et de salubrité de la Seine, M. le Dr Léon Colin, président du Comité permanent de défense contre les épidémies, a dit en substance ce qui suit : « Après une accalmie relative de l'épidémie de variole, la maladie a repris une fréquence considérable, le nombre des atteintes, au cours de l'avant-dernière semaine, ayant dépassé le chiffre de 140, avec cette particularité que le 18e arrondissement de Paris a été le siège principal de cette recrudescence. Nous avons demandé à l'administration l'application de mesures ayant spécialement pour but d'aviser les habitants dudit arrondissement, en augmentant dans cette région de Paris le nombre des stations et des séances de revaccination. Ces mesures sont en voie d'exécution. Mais j'ai, dès aujourd'hui, la satisfaction d'annoncer au Conseil la diminution des atteintes qui, cette semaine n'ont été que de 65, le tiers environ de la semaine précédente. A propos de la variole, je signale aussi au Conseil la différence considérable indiquée déjà par notre distingué collègue, M. Le Roy des Barres, entre les nombres de décès d'hommes et de femmes. M. Bertillon, dans le dernier numéro de la *Statistique municipale*, établit qu'à Paris, depuis le 1er janvier dernier, dans la période d'âge comprise entre vingt et quarante ans, il est mort 32 hommes et 42 femmes. Preuve nouvelle, messieurs, et de l'utilité des revaccinations et des bons exemples que nous fournit, plus souvent qu'on ne l'admet, l'hygiène militaire. Cette protection relative des hommes, même au-delà de l'âge du service militaire, n'a d'autre raison que la pratique régulière des revaccinations dans l'armée ». Quelques observations complémentaires ont été formulées par MM. Proust et Hanriot.

La Rage à Paris. — Bien qu'on ait abattu récemment une trentaine de chiens dans le quartier des Arts-et-Métiers, de nouveaux cas de rage se sont encore produits ces jours derniers.

Fièvre Jaune. — Le 5 juillet, le Sénat a adopté le projet portant ouverture au Ministère des Colonies d'un crédit de 100,000 francs, applicable à l'organisation d'une mission scientifique pour l'étude de la fièvre jaune.

Peste. — *Afrique du Sud.* — On signale deux cas de peste à Port-Elizabeth. L'épidémie continue.

Serbie. — En raison des cas de peste qui se sont produits à Constantinople, le gouvernement serbe a décidé qu'il ne laisserait plus passer les trains de l'Express-Orient, venant de Turquie, que s'ils ne déposent en Serbie aucune marchandise ni un objet quelconque. En Bulgarie, on a été encore plus rigoureux. Les voyageurs de provenance turque seront astreints à une quarantaine de onze jours. Dans ces conditions les trains de l'Express-Orient ont été supprimés.

Turquie. — Le khédive est arrivé à Constantinople, après avoir purgé une quarantaine à Clazomène. On signale un nouveau cas de peste à Constantinople.

Egypte. — Le paquebot *Laos*, des Messageries maritimes, qui est passé à Port-Saïd, se rendant à Marseille, avait dû débarquer un chauffeur, atteint, dit-on, de la peste. De l'avis du docteur du navire, le cas était douteux (Voir l'actualité sur la *Peste à Marseille*).

Un cas de fécondité rare. — Trente-sept enfants en dix-neuf ans, voilà qui est bien près d'être un record, surtout si l'on considère que ce cas exceptionnel de fécondité n'a rien à voir avec les *humbugs* du même genre qui nous arrivent à tire d'aile, de temps en temps. Cette fois, la chose s'est passée vraiment à Salzbourg, et le journal viennois auquel nous empruntons ces renseignements n'hésite pas à se porter garant de l'authenticité du fait, certifié d'ailleurs par toutes les sommités médicales de la ville. Johann Steiner, un fermier des environs, s'est marié à cinquante-cinq ans, en 1882, avec une jeune fille de Salzbourg, alors âgée de vingt-cinq ans. En dix-neuf couches successives, celle-ci a eu d'abord deux jumeaux huit fois de suite; puis trois fois trois jumeaux, puis quatre fois deux jumeaux, puis quatre fois un enfant ; ce qui fait bien trente-sept enfants en tout, si nous savons compter. Le dernier est né dernièrement, le jour même, — détail curieux ! — où son papa avait soixante-douze ans ! Trente-quatre enfants, dont vingt-six filles, sont encore en vie !

DIVERS [61]

Médecins Conseillers généraux. — Dans le canton de Lauris (Loiret), M. le Dr Naudin, républicain, a été élu conseiller général, en remplacement de M. Nouette-Delorme, libéral, décédé, par 1,396 voix sur 2,444 électeurs inscrits, 1,434 votants et 1,402 suffrages exprimés.

Missions scientifiques. — Le yacht à vapeur *Séliko* est arrivé à Cherbourg. Il avait à son bord MM. Bonnier, Pérez et Parès, qui rentrent d'une mission scientifique dans le golfe Persique, dont ils ont exploré la flore et la faune. Ils rapportent une collection magnifique qui sera dirigée sur Paris, à destination du Musée des sciences naturelles.

Le prince de Monaco a quitté Toulon, à bord de son yacht *Princesse-Alice*, pour faire une croisière scientifique. Il est accompagné des professeurs Buchanan (de Cambridge); Charles Richet (de Paris) et Thoulet (de Nancy). — La Société impériale de géographie de Russie envoie, sous la direction du professeur Fedchenko, une expédition au Pamir, où auront lieu des recherches géologiques, botaniques et zoologiques. Cette expédition, qui ira d'Andidchan à la frontière de l'Inde, est actuellement à Tachkend.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés, à l'occasion d'un concours agricole à Nantes : *Chevaliers du Mérite Agricole*, M. Menier, pharmacien, directeur de l'Ecole des Sciences; *Officiers d'Académie*: MM. Texier, docteur-médecin à Nantes; Bernou, docteur-médecin et pharmacien à Châteaubriant. — Est nommé Officier d'Académie, M. le Dr Robillard, inspecteur sanitaire du service des garnis. — Par arrêté du Ministre de l'Intérieur, la médaille d'honneur des épidémies, en argent, a été décernée à M. Lobligeois (Félix), externe des hôpitaux de Paris, en récompense du dévouement exceptionnel dont il a fait preuve dans l'exercice de ses fonctions, en soignant des malades atteints de diphtérie.

Les Médecins auteurs dramatiques. — Les journaux font grand bruit autour d'une décision qui retire son grade de médecin-major dans la réserve de l'armée d'Autriche, à Arthur Schnitzler, auteur dramatique bien connu. Schnitzler avait récemment décrit, dans une nouvelle publiée par la *Nouvelle Presse libre*, l'état d'âme d'un officier qui, dans une rixe avec un civil, a été désarmé.

La maladie de Carnot. — Carnot était en proie à d'affreuses souffrances, d'après Félix Faure, et un récit du *Figaro*, lorsqu'il fut assassiné. Il avait une lésion intestinale que les chirurgiens se préparaient à combattre par une opération. Cette opération devait avoir lieu aussitôt que Carnot aurait quitté l'Elysée, car il ne voulait pas être réélu. Torturé sans répit par son mal, l'infortuné président se trouvait à peine assez de force pour se plier aux corvées de sa fonction. Il figurait tristement.

Accident arrivé à un Médecin. — M. le Dr Gaillard, médecin habitant la rue des Abbesses, à Paris, fut victime, le 22 janvier 1900, d'un effroyable accident. Il rentrait chez lui, vers neuf heures du soir, lorsque, après avoir ouvert la porte, il faillit être asphyxié par des émanations de gaz. Il se produisit une formidable explosion, le gaz ayant pris feu au contact du bec allumé dans l'escalier. Or, il n'avait point de gaz chez lui. Les émanations provenaient d'une fuite résultant de ce fait que, lorsqu'il l'avait fait supprimer, on n'avait pas procédé aux travaux d'obturation nécessaires pour intercepter toute communication avec le tuyau de conduite principal. Le docteur Gaillard fut, par l'explosion, grièvement atteint au visage et aux mains. Le médecin-expert a déclaré dans son rapport que son confrère ne pourrait désormais exercer la profession médicale, ni toute autre profession exigeant une certaine adresse ou habileté de mains. D'après lui, il est, en outre, à craindre que la déformation de la main gauche ne s'accentue encore à l'avenir. M. le Dr Gaillard, à raison de ces faits, avait intenté contre la Compagnie du gaz, une action en dommages-intérêts. La Compagnie, de son côté, avait appelé en garantie les entrepreneurs qui placent le gaz pour son compte, et également le propriétaire de l'immeuble. La 4e Chambre du Tribunal civil vient de condamner la Compagnie du gaz à payer à M. le Dr Gaillard : 1o Une somme de 20,000 fr.; 2o Une rente annuelle et viagère de 6,000 fr.

Les entrepreneurs sont condamnés à garantir la Compagnie jusqu'à concurrence de moitié de ces sommes. Quant au propriétaire, il est mis hors de cause.

Les Médecins et le Monde. — Ces jours derniers a été célébré, à Arcachon, le mariage de M. Jean Despreaux de Saint-Sauveur, chancelier du consulat de France à Tiflis, avec Mlle Madeleine du Moulin-Bonnal, fille du Dr du Moulin-Bonnal.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Robert Cruet épouse Mlle Madeleine Huchot, fille du conseiller municipal de Blois. — M. le Dr Etienne Hallé épouse Mlle Alice Fustier. — M. le Dr Jules Audiau épouse Mlle Jane Dequesne. — M. le Dr Lemesle épouse Mlle Lefort. — On annonce les fiançailles du Dr Pierre Lacroix, le distingué laryngologiste, avec Mlle Charlotte Coussy.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 751.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 30. 27 Juillet 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN,** Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.2

Le médecin doit aller chercher lui-même ses médicaments!

L'aventure suivante est incroyable et fantastique; mais on ne nous croirait pas, si nous la contions nous-même.....

Aussi nous permettons-nous d'en emprunter un résumé à la *Gazette des Hôpitaux*, journal aussi connu pour son sérieux que la *Gazette médicale de Paris* l'est pour ses gambades, au dire de la *France médicale*! Voici les faits :

Le 20 septembre dernier, à la Clinique dentaire des Quinze-Vingts, M. le Dr X... s'apprêtait à faire une opération sur une malade, quand il s'aperçut qu'il n'avait plus de chlorhydrate de cocaïne. Il chargea un infirmier d'aller en chercher à la pharmacie de l'hôpital. L'infirmier revint bientôt, rapportant une fiole sur laquelle se trouvait l'étiquette : chlorhydrate de cocaïne. Le médecin se servit du liquide, qui était non du chlorhydrate de cocaïne, mais du sublimé. Il en résulta pour la patiente des escarres et une nécrose de la mâchoire.

D'où le procès actuel, qui a pour objet une demande en 10.000 francs de dommages-intérêts formée par la victime contre M. le Dr X....

La septième chambre du tribunal civil a rendu le jugement suivant, aux termes duquel elle reconnaît le principe de responsabilité, à l'égard de M. le Dr X...

« Attendu que, sans doute, et comme il l'a soutenu à l'audience, X... ne pouvait faire l'analyse du flacon qui venait de lui être apporté; mais, attendu qu'il n'y avait aucune nécessité de recourir à ce moyen, et que, puisque la pharmacie se trouve dans l'hôpital où il faisait ses opérations, *X... n'avait qu'à se rendre à la pharmacie, où il aurait lui-même demandé la substance dont il avait besoin et on lui aurait remis à lui-même le liquide qu'il devait employer* ;

Attendu que ce moyen était simple et sans inconvénient ; mais qu'au lieu d'agir ainsi, X... donna verbalement un ordre que l'infirmier n'a pu que répéter verbalement, et qu'il a rapporté une substance qui, en admettant les explications de X..., a causé tout le mal ; qu'il suit de là que la responsabilité de X... résulte de ses explications mêmes. »

« L'Attendu » que nous avons souligné est plein de promesses pour l'avenir... Il n'est d'ailleurs pas possible de laisser passer un tel jugement sans protester ; et l'*Union des Syndicats médicaux de France* s'honorerait en s'engageant à solder les frais d'appel, si M. le Dr X... ne voulait pas se sacrifier et poursuivre la procédure.

On accuse M. le Dr X... d'avoir continué à surveiller son opérée, de n'avoir pas été lui-même à la pharmacie chercher le médicament nécessaire : ce qui eût évité l'erreur, etc., etc. ! Pourquoi ne pas lui reprocher aussi de n'avoir pas fabriqué lui-même l'anesthésique et fait pousser l'arbre qui produit la coca!

Véritablement ce serait à mourir de rire, si ce n'était terrible....

Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous soulignons les bonnes intentions des magistrats à l'égard du corps médical; mais nous nous faisons un titre de gloire d'avoir été l'un des premiers à signaler à la vindicte publique ces jugements qui suent la jalousie professionnelle, et qui sont déplorables à tous égards.

Marcel BAUDOUIN.

617.558

Des Péno-Phlegmasies spongieuses et caverneuses.

PAR

M. le Dr Paul HAMONIC (de Paris),
Ancien interne des hôpitaux.

Jusqu'ici les inflammations du tissu *caverneux* et du tissu *spongieux* de la verge ont été peu étudiées. La question qui a le plus intéressé les observateurs est celle des *indurations scléreuses* de cet organe. Or, *l'induration* est moins une maladie propre qu'un aboutissant. C'est la résultante des états inflammatoires, des traumatismes, aussi bien que de certaines dyscrasies générales et en particulier de la syphilis.

J'ai trouvé dernièrement, en classant mes observations, 16 cas de *péno-phlegmasies spongieuses et caverneuses* dues à des causes diverses.

Ils m'ont donné l'idée de faire un court travail d'ensemble sur cette question. Mon intention est surtout de mettre un peu d'ordre et de réunir en un même faisceau des altérations disjointes jusqu'ici et qui me paraissent devoir être rapprochées en raison de leur similitude symptomatique, évolutive et anatomo-pathologique.

Dans divers travaux on trouve décrits dans des chapitres séparés, le *pénitis*, *l'induration de la verge*, la *sclérose caverneuse* et *spongieuse*, le *syphilome pénien*, etc.

Ces altérations doivent être rapprochées, car elles aboutissent toutes à la formation *fibreuse rétractile* qui établit entre elles un grand point de communauté.

La *verge* est constituée par les *corps caverneux* et le *corps spongieux*.

En dernière analyse, le *tissu érectile* qui le compose est formé par un entrelacement de *capillaires* spéciaux, lacunaires, tapissés par l'endothélium.

Les vacuoles érectiles sont en rapport immédiat avec les artères et les veines.

Le corps spongieux présente un reticulum plus serré que les corps caverneux, mais au fond la structure est identique, et les processus morbides se comportent d'une façon analogue vis-à-vis de chacun d'eux. On ne saurait donc séparer l'inflammation du corps spongieux de celle du corps caverneux.

Les conditions étiologiques varient pour chacune de ces parties en raison de la situation et des rapports anatomiques. Ces conditions font que certaines inflammations sont plus fréquentes d'une part et plus rares d'une autre. Mais ce ne sont là que des nuances superficielles. En réalité l'affection reste la même,

On pourrait s'étonner de voir des altérations syphilitiques prendre place dans ce

travail à côté de lésions franchement inflammatoires.

Mais ne voyons-nous pas, par exemple, la phlébite dériver aussi bien de la syphilis que d'un traumatisme ?

Ce sont là deux variétés différentes comme étiologie, mais qui n'en doivent pas moins être rapprochées l'une de l'antre. Il en est de même des adénopathies, des lymphopathies et de bien d'autres affections.

HISTORIQUE. — On a l'habitude de faire remonter l'histoire de la phlegmasie pénienne à *La Peyronie* qui publia en 1743 un mémoire sur les obstacles à l'éjaculation. Ce travail présenté à l'Académie de Chirurgie contient, des observations de *nodosités des corps caverneux* qui sont des cas types de la maladie dont il s'agit. En 1845, on trouve un bon travail de Marchal (1) sur la *péno-lymphangite* et la *péno-phlébite*.

Ce mémoire a trait à un homme atteint primitivement de blennorrhagie, qui présenta une complication lymphangitique dorsale de la verge. Marchal insiste surtout sur la différence qui existe entre la lymphangite du pénis et la phlébite de cet organe.

S'appuyant sur l'anatomie, il fait voir comment l'inflammation procède dans les deux cas et il en tire des déductions cliniques.

L'année suivante, Coote (Holmes) (2) montre un cas d'inflammation aiguë du *pénis* avec eschare du gland. Ici il s'agissait d'une véritable phlegmasie traumatique due au coït. L'inflammation se présenta avec des caractères particulièrement aigus et la guérison survint.

En 1847, Ricord (3) ébaucha une division étiologique en admettant des *indurations péniennes traumatiques*, *inflammatoires*, *syphilitiques et plastiques*.

Kirby (4) montra que certaines indurations des tissus érectiles s'observent chez les goutteux et semblent dériver de cette diathèse.

En 1859, Nélaton (5) range toutes les phlegmasies péniennes dans la catégorie *traumatique*.

Un peu plus tard Marchal, de Calvi (6), relate l'observation d'un diabétique porteur d'une induration pénienne.

Jusqu'en 1877, sauf un bon mémoire de Panthel (7), la littérature médicale reste muette sur la question. A ce moment

(1) *Gaz. d. Hôp.*, Paris, 1845, VIII, 257.
(2) *Acute inflammation of the penis followed by sloughing of the glans, first indicated by profuse hemorrage under the prepuce six day after connexion; division of the prepuce. Lancet*, London, 1846, I, 448.
(3) *Gaz. d. Hop.*, Paris, 1847.
(4) *Dublin Med. Press.* et *Gaz. Méd. Paris;* 1850.
(5) *Path. ext.*
(6) *Des accidents diabétiques*, 1854.
(7) *Ueber Entzündung und Eiterung der corpora cavernosa. Memorabelien*, Heilbr., 1865, X, 219-221.

Demarquay (1) regarde la *syphilis* et le *traumatisme* comme causes exclusives de l'induration pénienne.

En 1882, Verneuil (2) reprend l'idée de l'inflammation diabétique, qui du reste est très discutée.

Cependant cette doctrine trouva des défenseurs dans Duplouy (3) et Tuffier (4), qui publièrent des observations.

En 1886, pendant que Mauriac (5) attribue la maladie à la blennorrhagie, Legalchier-Baron (6) insiste sur la goutte et Pollaillon (7) sur l'artbritisme.

Nous arrivons à l'importante thèse de Delaborde (8), qui se montre éclectique et admet trois groupes de causes : *Phlegmasie goutteuse* ; *Phlegmasie diabétique* ; et *Phlegmasie de cause inconnue*.

En 1892, travail de Strekovenkoff (9) et en 1893, mémoires de Jurquet (10) et Etienne (11). Ce dernier invoque la syphilis tandis que le précédent fait intervenir le rhumatisme.

Durand (12) publie un cas d'induration caverneuse d'origine syphilitique.

Signalons enfin les travaux de Merle (13), de Walbarst (14), de Manescu-Calârasi (J.) (15).

Cette courte nomenclature montre combien différentes sont les opinions des auteurs qui ont écrit sur la matière. Chacun a été impressionné par le cas qui l'a frappé et a cru qu'il devait interpréter d'après lui la généralité des faits.

Il me paraît que la raison et la vérité se trouvent un peu partout. Si je m'appuie sur les observations que j'ai pu lire dans ces divers travaux et sur les 16 qui me sont personnelles, je crois qu'il faut admettre non pas une phlegmasie pénienne, mais une série de phlegmasies dépendant de causes variées et évoluant de façon différente pour aboutir au même résultat.

ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — L'inflammation *spongieuse* et l'inflammation *caverneuse* offrent au point de vue anatomo-pathologique les plus grandes ressemblances entre elles. Ce sont les mêmes lésions initiales et la même évolution morbide.

(1) *Traité des Maladies chirurgicales du pénis.* Paris, 1877.
(2) *Bull. Soc. Chir.*, 1882.
(3) *Assoc. p. l'Avance des Sc.*, Congrès de Blois, 1884).
(4) *Ann. d. mal. d. org. génit. urin.*, 1885.
(5) *Gaz. hebd. méd., et chir.*, 1886.
(6) *Th. de Paris*, 1886.
(7) *Union méd.*, juillet 1886.
(8) *Th. de Paris*, 1888.
(9) *Chronic inflammation of corpus cavernosum.* Chir. Laitop., Mosk., 1893, III, 933-945.
(10) *Ann. d. mal. des org. génit. urin.*, 1893.
(11) *Ann. Polyclin. de Toulouse.*
(12) *Journ. malad. cutanées et syphil.*, 1896, décembre.
(13) Merle. *Contribution à l'étude de l'induration des corps caverneux et des os du pénis.* Toulouse, imp. St-Cyprien, 1899, 91 p.
(14) *Report of interesting cases, with remarks ; (a) sclerous infiltration of the corpora cavernosa ; (b) marked atrophy of testis following gonorrheal epididymitis. Therap. Gaz.*, Détroit, 1900, 3. s., XVI, 369-372.
(15) *Induratio plasticâ a corpilar cavernosi Spitalul*, Bucuresci, 1900, XX, 267-270.

Aujourd'hui, grâce à un certain nombre d'autopsies et à quelques examens de pièces enlevées opératoirement, on possède des notions précises sur l'anatomie pathologique de la question actnelle.

En rapprochant de mes observations celles de Cruveilhier, de Ricord, de Mauriac, de Verneuil, je crois qu'on doit admettre deux grandes variétés de *péno-phlegmasies spongieuses et caverneuses*.

Dans la première, le processus est essentiellement *inflammatoire*. La lésion résulte d'une blessure, d'une contusion, d'un trauma quelconque ou de l'extension d'une inflammation partie du canal de l'urèthre.

Dans la seconde variété, il s'agit d'une *formation plastique*, d'une sorte de fibromatose progressive résultant d'une affection générale telle que la *syphilis*. Cette sclérose peut du reste être localisée, inodulaire et donner lieu à de véritables *gommes*, ou être diffuse et produire des *nappes* fibro-embryonnaires plus ou moins étendues.

La *péno-phlegmasie* de la première catégorie mérite le nom de *traumatique* ou *inflammatoire*, tandis que celle de la seconde doit être désignée sons l'épithète de *dystrophique ou plastique*.

Dans la première variété, le fait primordial à signaler est la *déchirure* plus ou moins considérable des trabécules de la substance érectile. Cette déchirure résulte d'une torsion, d'une piqûre, d'une contusion, d'un trauma quelconque de la verge surtout pendant l'état d'érection, ou simplement de l'extension aux tissus péniens proprement dits, d'une très violente phlegmasie partie de l'urèthre (blennorrhagie). Cette inflammation est susceptible d'amener de petites ruptures par *surdistension vasculaire*.

Le second événement à signaler, c'est l'*épanchement sanguin interstitiel*. Le sang stagne en ce point et s'y coagule. Il en résulte bientôt un noyau fibrineux, les globules se résorbant peu à peu, comme dans tout épanchement en général.

Les aréoles du tissu spongieux et caverneux s'oblitèrent peu à peu, la masse fibrineuse subit une sorte d'organisation et la région malade cesse d'être perméable au liquide sanguin. Il se produit là un phénomène de *formation plastique*, comme il peut en survenir dans une foule d'autres organes.

Les choses se compliquent quand au trauma initial s'ajoute un *élément septique* introduit par inoculation. Le germe infectieux se développe dans l'épanchement sanguin qui constitue pour lui un milieu de culture très favorable. Le plus souvent alors le processus aboutit à la *suppuration*. L'abcès des corps spongio-caverneux, quoique très rare, est cependant observé de temps à autre et j'en possède dans mes notes quelques exemples.

Quoiqu'infectieuse, la déchirure traumatique peut ne pas suppurer.

Elle se termine même le plus souvent par résolution. Mais, dans ce cas, l'élément microbien active beaucoup le processus de *sclérose* et l'oblitération des trabécules spongieuses et caverneuses.

En résumé, les phénomènes anatomiques se succèdent dans l'ordre suivant :

1° *Rupture* par trauma ou surdistension inflammatoire d'un certain nombre de trabécules spongieuses ou caverneuses;

2° *Epanchement interstitiel* sanguin avec ou sans microbes ;

3° *Formation d'une masse fibrineuse* après résorption de la partie liquide et des globules du sang épanché ;

4° *Organisation plastique* de ce caillot et constitution d'un nodule fibreux encastré dans la substance spongieuse ou caverneuse ;

5° Très rarement *suppuration* de l'épanchement qui, après l'évacuation du pus, se rétracte comme tout abcès, par processus scléro-cicatriciel et aboutit en fin de compte à une petite masse fibreuse imperméable au sang.

Certains états constitutionnels, en modifiant la constitution du sang et des tissus, augment l'action nocive des causes traumatiques et activent le processus anatomo-pathologique précédent.

Le *diabète* doit être, à ce titre, signalé en premier lieu. La *goutte*, le *rhumatisme*, l'*arthritisme* en général sont susceptibles de jouer un rôle semblable.

Dans la *seconde variété de phlegmasies spongio-caverneuses*, les choses se passent différemment. La lésion primitive consiste dans un *épaississement des trabécules* du tissu érectile avec altérations de l'endothélium qui s'opacifie, devient indifférent de forme et se remplit de granulations. Les alvéoles érectiles se font de ce fait de plus en plus petites et s'infiltrent d'une *exsudation plastique* qui semble résulter des lésions endothéliales.

Cet état s'accusant, la partie malade devient *imperméable* au sang et la lésion est complète.

Les choses ont lieu ainsi dans la *syphilis tertiaire* (dans laquelle les lésions sont ordinairement définitives).

On peut observer des faits semblables au voisinage du *chancre syphilitique* ou dans la *période secondaire*. Mais alors la guérison survient rapidement sous l'influence du traitement mercuriel.

Beaucoup d'auteurs ont signalé la tendance qu'ont les altérations précédentes à se localiser dans les *couches érectiles superficielles*. Le fait est absolument exact.

Quelques chirurgiens (Verneuil, Tuffier), partant de ce point, ont même localisé l'induration plastique plutôt dans l'*enveloppe des corps caverneux* que dans leur tissu propre. Cette opinion est discutable d'après Mauriac, car, si petite que soit la lésion, il se produit tout de suite une modification de la verge pendant l'érection, chose qui n'aurait pas lieu si l'altération n'intéressait que l'enveloppe du corps érectile.

La succession des phénomènes est en résumé la suivante :

1° *Altération endothéliale* avec *épaississement hyperplasique des trabécules* survenant sous l'influence d'une altération primitive du sang (syphilis);

2° *Exsudation plastique* dans les aréoles érectiles, consécutive au trouble épithélial;

3° *Oblitération de ces trabécules* et formation d'une *masse fibreuse* imperméable au sang.

Quelle que soit la variété de la lésion, celle-ci arrivée à son complet développement, se présente sous forme d'une masse *fibro-embryonnaire* avec quelques rares vaisseaux. La plus grande partie de la nappe est formée par des fibres lamineuses serrées et parfois on voit des îlots embryonnaires en voie de transformation fibreuse. On dirait, suivant l'expression de Verneuil un tissu de *kéloïde*.

Ce tissu, qu'on peut aussi comparer à celui des productions syphilitiques tertiaires, forme tantôt des *nodules circonscrits* uniques ou multiples, tantôt au contraire des *nappes* plus ou moins étendues.

Cette disposition est rencontrée, comme on le sait, dans la syphilis tertiaire.

Quand le tissu pathologique affecte la disposition diffuse, il forme tantôt des *bandes*, tantôt des *plaques*. De là une foule d'aspects différents qui peuvent s'observer plus ou moins nombreux chez le même sujet.

Dans quelques cas on a signalé la présence de *noyaux chondromateux* dans les nappes fibreuses qui deviennent alors du fibro-chondrome.

On a même parfois trouvé des *ostéoblastes* et des *canaux de Havers*, et la lésion fibromateuse se complique d'*ostéome*. Ce dernier fait donne l'explication des *ossifications du pénis* dont on trouve un certain nombre d'exemples dans la science (Velpeau, Demarquay, Chetwood, etc...).

ETIOLOGIE. — Dans les lignes précédentes nous avons déjà fait la part qui revient aux principales causes.

Tous les observateurs ont été frappés de ce fait que la phlegmasie érectile survient surtout dans l'*âge avancé*. Tuffier a voulu que l'affection fût l'exagération d'un phénomène d'évolution. En effet, l'enveloppe et la cloison des corps caverneux s'épaississent beaucoup avec l'âge; les éléments fibreux augmentent et les fibres élastiques diminuent. C'est là du reste un phénomène qui n'a rien de spécial au pénis, l'âge se chargeant de scléroser peu à peu tous les tissus de l'organisme.

Une des causes essentielles est le *traumatisme* quel qu'il soit : coups, torsion de la verge en érection, piqûres, blessures pendant le cathétérisme, etc.).

Une *violente inflammation* peut agir dans le sens du traumatisme en amenant des déchirures par surdistension inflammatoire. La *blennorrhagie* joue à ce point de vue un rôle prédominant.

Les *causes traumatiques* agissent d'autant plus que le malade est atteint d'un *état dyscrasique* favorisant la sclérose en général : tels sont le *diabète*, la *goutte*, le *rhumatisme*, l'*arthritisme*. L'arthritisme, comme on le sait, prédispose aux rétractions aponévrotiques, aux épaississements tendineux, etc...

On conçoit que dans ces cas une blessure même minime, une blennorrhagie ordinaire puissent être le point de départ de la phlegmasie spongio-cavernense.

Je crois que la *syphilis* constitue la cause la plus importante de la maladie. C'est à elle qu'il faut rapporter surtout la variété *plastique*. Elle a été très discutée sous prétexte que le traitement spécifique ne donne presque jamais un résultat favorable. Cet argument n'a aucune valeur. Il existe en effet nombre de manifestations tertiaires qui n'obéissent pas à l'iodure et au mercure, tels par exemple le syphilome ano-rectal, l'hépatite tertiaire, etc., et cependant on ne songe pas à nier leur origine spécifique.

D'autre part, j'ai observé trois malades chez lesquels le traitement mixte a amené la guérison complète et rapide. Il est vrai que j'étais en présence d'un processus à son début et que la lésion était plutôt embryonnaire que fibreuse. Je crois que c'est l'état fibreux qui marque la limite entre les cas curables et les cas incurables. On aura d'autant plus de chance de réussir que la lésion sera davantage embryonnaire.

On peut se demander si l'*ossification pénienne* ne dérive pas de la sclérose, étant donné qu'on a trouvé dans le tissu fibreux des noyaux cartilagineux et même des ostéoblastes. (*A suivre*).

ACTUALITÉS.

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE.

61(07)
L'Institut municipal de Médecine de Paris.

Dans l'*Eclair*, le mois dernier, M. Dausset, président du Conseil municipal de Paris, publiait deux articles consécutifs, qui faisaient grande impression à l'étranger.

S'appuyant sur des documents irréfutables, le Président du Conseil municipal prouvait qu'en vingt ans les étudiants du monde entier, qui, auparavant, demandaient à la France et à Paris de les initier à l'art de la médecine, avaient commencé à déserter les

cliniques françaises pour se diriger sur Berlin et sur Vienne.

C'est pour arrêter ce recul, espérons-le momentané, de notre enseignement médical dont nous étions à juste titre si fiers, que M. Auffray, reprenant les arguments et les documents publiés par M. Dausset, va, d'accord avec son collègue, réclamer la création, à Paris, d'un *Institut municipal de Médecine appliquée.*

Cette proposition, rédigée par M. Auffray, est si intéressante que nous croyons utile d'en donner des extraits.

MM. Dausset et Auffray disent d'abord ce qu'était Paris scientifique quand de nombreux étudiants étrangers affluaient dans ses hôpitaux et ses grandes cliniques. Puis ils examinent la cause de la désertion actuelle des cours par les étrangers.

« Nous ne triomphons plus, disent-ils, que sur la *Bactériologie,* parce que, tandis que nous signalions avec éloge les essais, forcément incomplets, tentés par quelques médecins, l'Institut Pasteur créait pour la Bactériologie ce que nous voudrions étendre à toutes les principales spécialités ».

En conséquence, d'après MM. Dausset et Auffray, l'organisation d'un enseignement nouveau s'impose. Créé par la Ville, il resterait sous sa dépendance; il serait l'*Institut municipal de Médecine appliquée.*

Joignant la pratique à la théorie, ayant pour but de donner des connaissances immédiatement applicables à des hommes déjà instruits, il traiterait de la *Médecine appliquée.* Voici quelle serait son organisation.

«Installé dans un local déjà existant ou dans un local à construire, il comprendrait le nécessaire pour que deux ou trois cours simultanés puissent y être professés, comprenant un amphithéâtre, commun à tous les cours, et deux ou trois salles, contenant chacune une vingtaine de lits de malades.

Autour de ces organes essentiels seraient installées, mais réduites au minimum, les dépendances nécessaires : médecin directeur, employé comptable, infirmiers et personnel de gens de service. Un conseil de surveillance et de perfectionnement, où l'élément médical, l'élément municipal et l'administration seraient représentés, déterminerait l'ordre des cours et désignerait les professeurs. Il n'y aurait que l'abondance du choix entre les professeurs. La plupart de nos spécialistes parisiens, professeurs de la Faculté, médecins de nos hôpitaux, ou autres, revendiqueraient l'honneur de professer, en trente ou quarante leçons, devant des auditeurs instruits, venus de tous les pays du monde, la science spéciale à laquelle ils doivent leur réputation, et, souvent, leur fortune.

La province nous fournirait des spécialistes dont la renommée a dépassé les limites mêmes de la France; l'étranger nous enverrait, de temps à autre, un contingent de professeurs éminents, et le Conseil de surveillance et de perfectionnement saurait à la fois attirer tout ce qui rehausserait l'éclat de l'enseignement, écarter tout ce qui pourrait infirmer sa valeur: double tâche qui ne sera pas sans difficultés, mais qu'il est possible de remplir, au profit du renom scientifique de l'Institut à créer.

Les sujets, les malades, ne manqueront pas. Les mœurs ne se prêtent pas en France, comme elles se prêtent en Allemagne, à la démonstration scientifique sur toute personne. En Allemagne, il n'est pas un malade, à quelque milieu social qu'il appartienne, qui hésite à se livrer comme sujet d'expérience. En France, la clientèle qui sollicite son admission dans les hôpitaux, souvent sans succès, et celle des hôpitaux eux-mêmes, seraient amplement suffisantes pour remplir, de 50 à 60 malades, deux ou trois salles. Beaucoup même s'estimeront heureux d'être soignés par un spécialiste éminent, dont les élèves seront, non plus de simples étudiants inexpérimentés, mais des médecins déjà rompus à la pratique. Comme aucun diplôme ne sera délivré, l'Institut ne pourra être fréquenté que dans un *but de perfectionnement.* Ce sera un enseignement supérieur, qui ne nuira à aucune Faculté. L'enseignement sera donné à des hommes déjà faits, déjà aptes à gagner leur vie. Il sera payant. Le professeur recevra un cachet, inférieur aux services qu'il rendra, suffisant pour qu'il n'ait pas travaillé sans rémunération appréciable.

Les dépenses seront réduites au minimum. Un médecin attaché comme directeur à l'établissement, un employé comptable, les infirmiers, les gens de service, et enfin la journée des cinquante à soixante malades: 70 à 80,000 francs peut-être. Cette somme peut-elle être regrettée, si l'on calcule les résultats scientifiques et humanitaires de cette maison? Par là seront procurés à tous les médecins français, de Paris et de province, les moyens de s'instruire, à peu de frais et en peu de temps, dans celles des maladies spéciales que la nature de leur clientèle peut les amener le plus souvent à traiter.

Allons plus loin : un jeune médecin qui disposerait, chaque année, d'un mois à six semaines, pourrait, en trois ou quatre ans, avoir parcouru le cycle complet des enseignements spéciaux et arriver ainsi, à l'âge de trente-quatre ou trente-cinq ans, à ne rien ignorer des conditions générales du traitement de toutes les affections du corps humain. Par là sera balancée l'influence qu'a commencé à conquérir l'enseignement médical étranger. Il a pris l'avance sur nous, mais il redoute de la perdre. Il a suffi; mais à la seule pensée que, de ces plaintes particulières, pouvait sortir une résolution pratique, l'Allemagne a redoublé d'efforts et multiplié ses cours. Il n'est pas douteux que la création de l'Institut municipal de Médecine appliquée de Paris ramènera dans nos murs le courant des étudiants étrangers qui s'en était détourné. Ils ne viendront plus, menaçants pour nos médecins français, puisque la fréquentation de cet Institut ne leur conférera aucun titre spécial pour exercer en France; mais leur présence sera un hommage rendu à la science française, et, fatalement, ils en rapporteront, dans leur pays, le souvenir, l'empreinte, l'influence. La science française recouvrera ainsi un rayonnement, actuellement disparu ou diminué. »

MM. Dausset et Auffray demandent, en terminant, que leur projet soit renvoyé avec avis favorable à l'examen des 4e et 5e Commissions réunies, pour en connaître.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

614.2

Les Décorations médicales du 14 Juillet 1901.

Commandeur : M. le médecin-inspecteur Chauvel, directeur du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris.

Officiers.—Ministère de la Guerre: MM. le médecin principal de 1re classe Baudot, directeur du Service de Santé du 8e corps; Journan, médecin-chef de l'hôpital militaire d'Amélie-les-Bains; Clavel, en Cochinchine; le médecin major de 1re classe Bailby; le médecin principal de 2e classe territorial Massie, formations sanitaires, 11e région. — Marine: M. le médecin de 1re classe Dhoste.

Chevaliers — Guerre: M. le médecin-major de 1re classe Delorme, au 86e d'infanterie; les médecins-majors de 1re classe: Carlier, à Oran; Bimler, au 22e d'infanterie; Moreau, au 4e; Gleize, au 11e; Marcelin, au 149e; Ducros, au 108e; Hugard, au 27e; Vachez, au 68e; Clavelin, au 60e; Landouzy, au 10e d'artillerie; Bonnamy, au 14e d'infanterie; Marin, au 39e d'artillerie; les médecins-majors de 2e classe Pech, à Oran; Guérin, au 5e chasseurs; Bonjean, au 14e chasseurs; Cormetrait, médecin-major à Ajaccio; Médecin-major de 1re classe Courtois, 154e régiment (Tonkin); médecin-major de 2e classe Sicard, hors cadres, 2e bataillon de marche de la légion étrangère à Diego-Suarez (Madagascar); médecin-major de 2e classe Cultin, hors cadres au bataillon étranger de Madagascar (Madagascar); médecin-major de 2e classe Cambour-Moutlet, au 2e régiment de zouaves (Madagascar); les médecins-majors de 1re classe Capus et Dumas, au Tonkin, Piron, à la Nouvelle-Calédonie; le médecin aide-major de 1re classe Marmey (corps expéditionnaire de Chine).—Marine: MM. les médecins de 1re classe Bellard, Berriat, Sadoul, Bonnescuelle, de Lespinois Martenot, Brochet; le médecin de 1re classe de réserve Ourse.

MÉDECINE LÉGALE.

614.2

Le Secret professionnel médical.

Le jugement que vient de rendre la dixième Chambre correctionnelle dans l'affaire du Dr X... est de nature à intéresser particulièrement le monde médical. Ce jugement condamne, pour violation du secret professionnel, un médecin qui, après une visite à un malade, alors qu'il était reconduit jusqu'à la porte par la personne chez laquelle se trouvait le malade, fit à la personne qui le reconduisait et qui lui demandait « quelle était l'affection dont le patient souffrait », la déclaration que « le malade était atteint de la tuberculose, et que le printemps lui serait certainement fatal. »

Voici, du reste, le texte de la décision rendue par la dixième Chambre, après plaidoiries. Faisant application des articles 378 et 463 du Code pénal, le tribunal condamne le Dr X... à 200 francs d'amende. Le tribunal a ensuite statué en ces termes sur les dommages-intérêts réclamés par M. L...

« Attendu que le 14 août 1900, le plaignant L..., affecté d'une toux persistante, s'est en raison de l'absence de son médecin, adressé au Dr X..., qui, sur l'examen de la gorge, a immédiatement diagnostiqué la tuberculose et procédé sans désemparer à l'ablation de la luette et d'une amygdale, et deux jours plus, tard à l'ablation de la seconde amygdale. Que, le 18 octobre suivant, L..., s'étant trouvé indisposé chez les époux M..., dont il devait épouser la fille, a voulu rentrer à Bois-Colombes dès le lendemain pour s'y faire soigner par le Dr X... Qu'il a été accompagné à Bois-Colombes par Mme M..., laquelle est allée chercher le Dr X... et réclamer ses soins. Que ce dernier étant venu examiner L..., Mme M... a reconduit le Dr X..., après sa visite et lui a demandé quelle était l'affection dont L... était atteint, en lui faisant part du projet de mariage existant entre le malade et Mlle M..., sa fille ; Attendu qu'il résulte du témoignage formel de Mme M..., qu'à ce moment le Dr X... lui a déclaré que L... était tuberculeux et que le printemps lui serait certainement fatal ; Attendu que ce témoignage très précis et présentant le caractère d'une extrême véracité est corroboré par les témoignages indirects de M. et de Mlle M..., affirmant que, dès son retour, Mme M... leur a fait connaître cette révélation du Dr X..; Attendu qu'il est encore fortifié par cette circonstance que le bruit s'est alors répandu dans le public que L... était tuberculeux et voué à une mort prochaine, alors qu'aucun des médecins qui l'ont examiné, soit avant, soit après le Dr X..., n'a reconnu chez lui aucun des symptômes ou phénomènes de la tuberculose que seul le Dr X... a prétendu reconnaître et combattre. En conséquence, le tribunal déclare le Dr X... « coupable d'avoir, à Bois-Colombes, étant médecin de L... et dépositaire par profession de secrets à lui confiés, en cette qualité, révélé ces secrets à une tierce personne. »

Attendu que le préjudice principal subi par L..., c'est-à-dire la rupture du projet de mariage qu'il comptait réaliser, n'a pas encore aujourd'hui un caractère définitif et irréparable, au moins en ce qui concerne l'effet de la révélation pouvant en réalité être basée sur une erreur de diagnostic, mais que néanmoins le préjudice allégué par le plaignant subsiste dans une certaine mesure..... »

Très vraisemblablement, M. le Dr X... va faire appel de cette décision. Détail à signaler : Le médecin viole le secret professionnel quand, après une visite, reconduit par le père du malade, il révèle à celui-ci la maladie de son fils. Même dans ce cas, en interprétant étroitement le texte de la loi, le médecin révèle le secret professionnel et encourt, par conséquent, une condamnation correctionnelle !

Et voilà où, si le tribunal le veut, on peut aller ! N'est-ce pas pousser loin le principe du secret professionnel ? N'est-ce pas vraiment exiger trop de discrétion que d'imposer silence au médecin questionné par la personne qui soigne le malade, et qui est venue réclamer son assistance ? Si la rigueur doit être poussée jusque-là, la mère ne pourra plus, au chevet de son enfant, recevoir du médecin que des réponses vagues ; et, quand le mari interrogera le docteur sur le sort de sa femme en danger de mort, l'autre mettra le doigt sur sa bouche, au nom du Code pénal. L'absolu n'est-il pas, un peu, voisin de l'absurde, dit avec raison le *Figaro*?

On devrait bien aussi forcer par une loi le médecin à se faire payer avant d'entrer chez le malade ! — Donce civilisation....

Médecine et Littérature.

61 : 8

Les Remplaçantes ; par Brieux. Paris, 1901.

Il y a beaucoup de différence entre la pièce et le roman, qui vient de paraître. Le dialogue est remplacé par des épisodes. La pièce comportait trois actes ; le roman a cinq parties.

L'intrigue est la même, mais quelques mois plus tôt. L'auteur a insisté davantage sur le caractère du député radical Corbet, sur celui de Thirel, le médecin des riches, le « médecin du client » ; sur celui de son antipode, le docteur Richon, médecin du peuple. Mme Denizart, la mère de l'enfant qu'on va mettre en nourrice, est assez sympathique ; c'est sa mère et les gens qui l'entourent qui la poussent à agir. Il y a des descriptions qui feront de ce roman un livre médico-social, une scène d'accouchement au « chloroforme à la reine... (1) », etc.

Le roman est bourré de détails sur les bureaux de placement, sur l'amour au village : tout cela est pris sur le vif. On y trouve des scènes documentaires reproduites à peu près intégralement, comme une visite au préfet de police, se refusant à faire appliquer la loi Roussel ; une visite au ministre de l'intérieur ; une promenade à travers l'Exposition de l'Enfance ; l'exploitation des enfants prodiges, etc, etc.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Dr A. DELPEUCH (de Paris).

M. le Dr Armand Delpeuch, médecin de l'Hôpital Cochin, frère de l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux Postes et Télégraphes, vient de mourir à 45 ans. Interne des Hôpitaux de Paris en 1878, M. Delpeuch passait son doctorat en 1883 avec une thèse ayant pour titre : *Essai sur la péritonite tuberculeuse de l'adolescent et de l'adulte*, Paris, 1883, 4°, n° 36, 86 p. On doit à ce médecin distingué un volume très remarquable sur l'histoire particulière des maladies : *La Goutte et le Rhumatisme*, Paris, 1900, 679 p., œuvre originale, de longue et patiente érudition ; puis un certain nombre de travaux publiés dans la *Presse médicale*, ces dernières années.

Citons entr'autres : *Monoplégie faciale isolée, par lésion de l'hémisphère gauche. France méd.*, Paris, 1880, XXVII, 801 ; — *Ulcère de l'estomac ; péritonite par perforation ; vomissements fécaloïdes ; mort le 14e jour. Bull. Soc. anat. de Paris*, 1881, LVI, 452-456 ; — *Hémiplégie droite avec anesthésie dans le cours d'un catarrhe gastro-intestinal. Bull. Soc. clin. de Paris* (1881), 1882, V, 234-137 ; — *Paralysie hémiplégique consécutive à une diarrhée dysentériforme. Encéphale*, Paris, 1882, II, 113 ; — *Ulcère de l'estomac ; péritonite par perforation ; vomissements fécaloïdes ; mort le 14e jour. Progrès méd.*, Paris, 1882, X, 108-112 ; — *Des péritonites chroniques dites simples. Arch. gén. de Méd.*, Paris, 1884, I, 78-100 ; — *Le choléra à Lariboisière en 1892. Bull. et Mém. Soc. méd. des Hôp. de Paris*, 1892, 3, s., IX, 767-775 ; — *D'une variété de pyélo-néphrite primitive (à staphylocoques dorés). Revue Sc. Méd.*, Paris, 1892, XL, f. 2, n. 80, 556 ; — *La période prépubère. Presse méd.*, 1898, II, 89-93 ; — *Hippocrate et le faciès adénoïdien. Presse méd.*, Paris, 1898, I, 117-119 ; — *L'alcoolisme avant l'alcool. Presse méd.*, Paris, 1898, II, 325 ; — *Rétrécissement mitral et arrêt de développement. Soc. méd. des hôp.*, Paris, 1899, avril 28 ; — *De l'habitus tuberculeux et en particulier de la prédisposition des roux à la phtisie, selon Hippocrate. Presse méd.*, Paris, 1899, juillet ; — *Le signe de Musset ; secousses rythmées de la tête chez les aortiques. Presse méd.*, Paris, 1900, I, 237-238 ; — *Le rachitisme et la médecine ancienne. Presse méd.*, Paris, 1900, II, 383-385.

C'est une maladie terrible, la paralysie générale, qui, paraît-il, vient d'enlever notre confrère. Sa fin fut navrante. Beaucoup trop de médecins paient un tribut à cette affection.

Nous adressons à M. le Pr Raymond, beau-père de M. Delpeuch, nos bien vives condoléances.

M. le Pr AUBRÉE (de Rennes).

M. le Pr Edmond J.-Marie Aubrée, professeur honoraire à l'Ecole de Médecine de Rennes, ancien conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur, était ancien interne des hôpitaux de Paris (1854), et docteur de la Faculté de Paris, depuis 1857, avec une thèse *sur l'érysipèle*. On connaît de lui une brochure intitulée : *Nouveau traitement curatif des asthmes nerveux et muqueux*. Rennes, 1869, 19 p.

61 (09)

M. le Dr Lorz, maire de Gerbéviller, mort subitement. — M. le Dr Janin (de Pont-à-Mousson), ancien médecin des Compagnies maritimes. — M. Jules Jousseмет, maire de Longeville, président du Conseil d'arrondissement, président de la Société de Secours mutuels et des vétérans, officier d'Académie, décédé à l'âge de 54 ans. Tous nos compliments de condoléances à la famille de notre regretté confrère et ami. — M. le Dr Beaubrun (de Limoges). — M. le Dr Durnerin (de Fourchambault). — M. le Dr Montange (de Belleville-s/-Saône).

Un grave accident s'est produit dans les montagnes du Tyrol ; sur la route de Dulflug-Gletscher, à l'aubette de Lindau, un médecin de Dresde, M. le Dr Schwarzboch, M. le Pr Maier, de Vordneim, et sa femme, sont tombés dans un précipice. M. le Dr Schwarzboch a été tué ; ses deux compagnons ont été grièvement blessés.

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.85

Les grands symptômes neurasthéniques ; par le Dr Maurice de Fleury. — Paris, 1901, Félix Alcan, in-8°.

Le nouvel ouvrage du Dr Maurice de Fleury est l'aboutissant de dix années d'observations faites sur les neurasthéniques. Très différent des nombreux volumes publiés jusqu'à ce jour sur le même sujet, le livre du Dr de Fleury s'attache, non point tant à décrire les grands symptômes neurasthéniques qu'à les comprendre et les traiter. Après une série de chapitres consacrés à la sensation de fatigue, aux troubles circulatoires, aux troubles du sommeil, aux troubles digestifs, aux troubles de la nutrition, aux troubles de l'appareil génital de l'homm

(1) La reine Victoria eut des couches plutôt difficiles ; on dut aider à l'accouchement, en l'endormant au chloroforme. Depuis le mot est resté, comme on sait.

et de la femme, et à l'état mental, l'auteur s'attache à donner de l'épuisement nerveux une conception générale, une pathogénie. L'ouvrage se termine par un long chapitre consacré au traitement de la fatigue en général et de la maladie neurasthénique en particulier.

Tous nos compliments à notre excellent ami pour ce beau livre; il parle là d'une maladie qu'il connaît mieux que personne, et même mieux que certain de ses collègues d'internat, atteint, depuis dix ans et plus de cette nevrose! Nous tenons à sa disposition une observation de plus, qui, si elle ne vaut pas celle de Darwin, n'en a pas moins le mérite d'avoir longtemps été suivie par quelqu'un qui ne peut pas se débarrasser de cet odieux parasite!

617.5530.8

Chirurgie gastro-intestinale; par Hartmann (H.). — Paris, G. Steinheil, 1901, in-8°, 154 p.

Ce beau volume, illustré de nombreuses figures, contient les leçons faites par notre maître et ami, en 1900, à la Faculté de Médecine de Paris. Elle ont été recueillies par M. Paul Lecène, interne des hôpitaux. Quelques-unes avaient déjà paru; mais cet ensemble donne une meilleure idée de la pratique si étendue de notre collaborateur.

Nous signalons surtout à nos lecteurs la VIe leçon relative à l'entérotomie de Nélaton, à la typhlotomie, à la colostomie, au traitement de l'occlusion intestinale, car les chapitres de début sont plus détaillés encore dans le volume publié en collaboration avec M. le Pr Terrier sur la chirurgie de l'estomac.

L'ouvrage se termine par une statistique personnelle très importante, qu'il faut consulter à tout prix. En somme, publication magnifiquement éditée et qui fait le plus grand honneur à son auteur. [A.P.S.].

Variétés et Anecdotes.

61:571

Les Médecins Archéologues et les fouilles de Vendée (1901).

M. le Dr Marcel Baudouin, chargé par le Ministère de l'Instruction publique d'une mission archéologique sur les côtes de Vendée, vient de terminer la première partie de ses recherches sur les Monuments préhistoriques du Havre de la Gachère et du pays de Monts. Il a découvert une fabrique d'outils et d'armes de la période de la pierre taillée, et un menhir à inscriptions, jusqu'ici non catalogués; de plus, avec son collaborateur, il a, entr'autres, fouillé, avec des résultats intéressants, les dolmens voisins du Havre et la magnifique allée couverte de Pierre Folle (Commequiers), trop peu connue.

A Saint-Nicolas de Brem, après avoir fait exécuter des terrassements considérables, M. Lacouloumère et lui ont mis au jour les murailles d'un château-fort très ancien, totalement ignoré même dans la contrée. Ils ont, d'autre part, par des études très poussées, dans cette région favorable, sur l'architectonique préhistorique réussi à élucider l'origine très spéciale des mégalithes de Saint-Martin de Brem et du pays de Monts. Ils vont désormais parcourir à nouveau tout le pays, de la baie de Bourgneuf à Jard, en passant par Saint-Gilles-sur-Vie et le Havre de la Gachère, pour rechercher les voies romaines, qui se rendaient au Portus Secor. Dès qu'ils pourront disposer de ressources plus importantes, ils continueront faire sortir de terre le curieux château de Saint-Nicolas de Brem et à poursuivre les fouilles qui ont jusqu'ici donné des résultats vraiment inattendus.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — *Nominations.* — M. Landouzy, professeur de thérapeutique à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique médicale à ladite Faculté. — Le Conseil de la Faculté de Médecine de Paris s'est réuni pour procéder à la désignation d'un titulaire de la chaire d'ophtalmologie vacante par suite de la retraite de M. le professeur Panas, atteint par la limite d'âge. Elle a proposé, par 22 voix contre 10 M. le professeur F. de Lapersonne, doyen de la Faculté de Médecine de Lille, ancien agrégé des Facultés et auteur de nombreux et distingués travaux sur l'oculistique. Puisque le principe de l'entrée des professeurs de province à la Faculté de Paris est désormais admis — précédent fameux qui, on le verra, mènera très loin! — félicitons-nous très franchement du succès de M. de Lapersonne, car cette élection brisera un préjugé qui a coûté cher à la première Faculté de France. Les agrégés de province sont dans la joie....

Clinique gynécologique (Fondation de la Ville de Paris). Hôpital Broca, 111, rue Broca. — Pendant la période des vacances, M. Thiéry, agrégé, fera un cours de clinique gynécologique à l'hôpital Broca. Il a commencé ce cours le lundi 22 juillet 1901, à 9 h. 1/2, et le continuera les vendredis et les lundis suivants, à la même heure. Leçons et exercices cliniques de gynécologie, les lundis et vendredis, à 9 h. 1/2, par M. Thiéry.

Clinique chirurgicale (Hôpital Necker). — Pendant la période des vacances, M. Mauclaire, agrégé, fera un cours de clinique chirurgicale à l'hôpital Necker. Il commencera ce cours le mardi 5 août 1901, à neuf et demie, et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure. Opérations de chirurgie générale après les leçons. Opérations gynécologiques le jeudi, à 9 h. 1/2, dans le service spécial de gynécologie. Examen des malades, par les élèves, les lundis, mercredis et samedis, à h. 1/2.

Clinique chirurgicale de la Pitié. — Pendant la période des vacances, M. Gosset, agrégé, fera un cours de Clinique chirurgicale à la Charité. Il commencera ce cours le mardi 6 août 1901, à 9 heures, et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure. Les mardis et vendredis, après la leçon, opérations de chirurgie générale; les jendis, opérations abdominales.

Concours du Clinicat (Gynécologie et Obstétrique). — Sont nommés : Gynécologie, M. Jayle, chef de clinique; M. Beaussenat, adjoint. — Obstétrique, MM. Couvelaire et Perrot, chefs de clinique; MM. Delestre et Chéron, adjoints.

Concours du Clinicat médical. — Sont nommés : Chef de clinique des maladies nerveuses : MM. A. Sicard, titulaire; A. Riche, adjoint. — Chef de clinique des maladies cutanées : MM. Milian, titulaire; H. Bernard, adjoint.— Chef de clinique médicale : MM. Gandy, titulaire; Griffon, adjoint.

Concours du Prosectorat. — Le concours du Prosectorat s'est terminé par la nomination de MM. Duval, Labey, Lenormand, Alglave et Marcille.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. Capdepon est nommé chef de clinique; M. Renault, médecin de la marine, chef de clinique adjoint.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Le concours pour une place de chef de clinique chirurgicale, commencé le 1er juillet, s'est terminé par la nomination de M. Soubeiran.

Ecole de Médecine de Rouen. — Notre excellent ami, M. Guerbet, est nommé, après concours, suppléant à la chaire de pharmacie et matière médicale.

Ecole de Médecine de Clermont. — Un concours s'ouvrira le 20 janvier 1902 devant la Faculté de Médecine de Toulouse pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Clermont. Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Faculté de Médecine de Naples. — *Révolte d'Étudiants et le P^r d'Antona.* — On annonce que les étudiants de l'Université de Naples se sont livrés à des manifestations tumultueuses. Des examens, présidés par M. le P^r d'Antona, avaient lieu. Ce professeur fut accusé, récemment, d'avoir, par erreur ou négligence, causé la mort d'un malade. Exaspérés par la sévérité dont il faisait preuve à l'égard des candidats, les étudiants commencèrent à le huer, en rappelant que tout le monde pouvait se tromper, élèves aussi bien que professeurs. Cette allusion piqua au vif le P^r d'Antona, qui menaça de faire évacuer la salle. Là-dessus, les étudiants commencèrent à briser les vitres et les bancs. La police dut intervenir. Les étudiants, obligés de sortir de la salle, se massèrent dans la rue devant la porte de l'Université, en attendant la sortie du maître. Dès qu'il parut, des étudiants se jetèrent sur lui et le frappèrent violemment; un autre professeur, M. Ottaviani, qui voulut défendre son collègue, fut également maltraité. Sans une nouvelle intervention de la police, les deux professeurs auraient été lynchés. La police a arrêté de nombreux étudiants. L'Université est fermée; les examinateurs ont envoyé leur démission collective.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — L'inauguration de la statue de Chevreul a eu lieu le jeudi 11 juillet 1901, dans le grand amphithéâtre du Muséum.

Conseil supérieur de l'Instruction publique. — M. Guignard, directeur de l'Ecole de Pharmacie de Paris, a été élu membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique par 47 voix contre 48 votants, comme représentant des Écoles supérieures de Pharmacie. M. Guignard remplace M. Bleicher, directeur de l'École de Nancy, qui a été récemment assassiné dans les conditions que l'on sait.

La Médecine en Angleterre. — Parlant à la Policlinique de Londres, M. Balfour a exprimé le regret que la Grande-Bretagne, bien qu'étant la plus riche nation du monde, fût en retard sur l'Allemagne, la France, la Suisse et l'Italie, en ce qui concerne l'organisation matérielle des recherches dans les sciences médicales.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Adjuvat d'Anatomie des Hôpitaux.* — Le jury se compose de M. Debove, Quénu, Demoulin et Tuffier. La Faculté n'a pas encore désigné un délégué.

Concours de l'Externat. — L'ouverture du concours de l'Externat pour 1902 aura lieu le 21 octobre prochain. Se faire inscrire tous les jours, de 11 heures à 3 heures, du 2 au 30 septembre inclusivement.

Budget.— Le Conseil municipal de Paris a voté 29,000 fr. pour une salle de chirurgie à Beaujon et 508,000 fr. pour les laboratoires des hôpitaux.

La retraite de Mlle Bottard, doyenne des infirmières. — Mlle Bottard, la doyenne des infirmières laïques, qui était entrée à la Salpêtrière en 1840, à l'âge de 18 ans, prend sa retraite. Mais, contrairement à ce qu'on a dit, elle ne quittera pas la Salpêtrière. Elle compte y finir ses jours. Elle occupe encore la loge de la surveillante du quartier Charcot, situé au fond de la quatrième cour des bâtiments de gauche de l'immense hospice dont la population dépasse 5.000 habitants. Elle gardera son service jusqu'à la fin du mois courant; et c'est seulement à dater du 1er août qu'elle prendra possession du « pied de lit », auquel, en vertu des règlements de l'hospice qui datent de Mazarin, ont droit toutes les infirmières ayant vingt ans de services, et qui consiste dans le logement et la nourriture assurés à vie à ses bénéficiaires. Mlle Bottard, à qui le président Félix Faure attacha le ruban de chevalier de la Légion d'honneur qu'elle porte toujours en un mince liséré sur ses vêtements de travail, a triplement droit à la pension des infirmières de la Salpêtrière, car elle compte soixante et un ans de services, record de dévouement qui n'avait jamais été atteint dans cette maison, depuis sa fondation en 1656.

Hôpitaux de Bordeaux.— M. Henri Verger est nommé, après concours, médecin des hôpitaux.

Hôpitaux de Toulouse. — Le concours pour une place de médecin adjoint s'est terminé par la nomination de M. Frenkel. Tout nos compliments à notre ami.

Asile d'Aliénés criminels. — M. le Dr Paul Brousse a fait approuver, au Conseil municipal de Paris, l'inscription d'un crédit de 3,000 francs pour mise à l'étude, dans un des asiles d'aliénés de la Seine, de la création d'un service spécial d'aliénés criminels et vicieux.

Centenaire de l'Internat des hôpitaux. — *Le Monument des internes victimes du devoir.* — Le sculpteur Denys Puech est allé dernièrement prendre ses mesures dans la cour intérieure de l'Hôtel-Dieu, en vue du monument commémoratif dont l'exécution lui a été confiée et qui sera élevé, au printemps prochain, dans cet établissement, en l'honneur des internes en médecine victimes de leur dévouement. Le monument se composera d'un bas-relief en marbre représentant l'opération de la trachéotomie dans le croup, car c'est surtout cette maladie qui a causé le plus de ravages parmi les internes soignant les petits malades. L'érection de ce monument coïncidera avec le centenaire de l'Internat en médecine, que l'on célèbrera au mois d'avril prochain.

Les Femmes internes des Hôpitaux de Paris. — Une jolie victoire féministe qui mérite d'être signalée. Au concours ouvert pour 50 places d'internes dans les hôpitaux de Paris, il se trouve que sur les internes admis, deux sont des femmes : Mlles Arviset et Bonnet, étudiantes en médecine.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — M. Rit, médecin-major de 1re classe, est affecté aux formations sanitaires du gouvernement militaire de Paris. M. le Dr Noquet, médecin-major de 1re classe, est affecté aux formations sanitaires de la 1re région. M. Deshayes, médecin-major de 2e classe, est affecté aux formations sanitaires de la 19e région. M. Zoeller, médecin-major de 2e classe, est affecté aux formations sanitaires de la 19e région. Sont promus médecins-majors de 1re classe : Les médecins-majors de 2e classe : David, maintenu; Brisse Saint-Macary, du régiment de sapeurs-pompiers, désigné pour le 113e régiment d'infanterie; Tisserant, du 11e d'artillerie, détaché à la poudrière militaire du Bouchet; Mouret, de l'École de Joinville-le-Pont, désigné pour le 10e d'infanterie; Guérin, du 5e chasseurs, pour le 57e d'infanterie; Trilhe, du 17e escadron du train des équipages, pour le 8e d'infanterie. Sont promus médecins-majors de 2e classe : Les médecins aides-majors de 1re classe, Schmerber, maintenu; Geysen, maintenu; Besse, maintenu; Zeller, maintenu; Rieux, maintenu; Conor, du 26e d'artillerie, désigné pour la direction du Service de Santé du 3e corps d'armée; Petges, du 10e hussards pour le 38e d'artillerie. Le médecin-major de 1re classe Bercher, du 3e tirailleurs algériens est désigné pour le 1er zouaves; Brousse, du 1er zouaves, pour le 3e d'infanterie; Mickaniewski, du 17e d'artillerie, pour le 34e d'infanterie; Lapasset, du 113e d'infanterie, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger; Pelletier, des hôpitaux d'Alger, pour le 3e tirailleurs algériens; M. Margain, aide-major de première classe, est désigné pour servir au 3e d'infanterie coloniale.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe Briann, désigné pour embarquer sur le *Phlégéton*, et M. le docteur Bérard, officier du même grade, désigné pour aller servir au 3e dépôt à Lorient, sont autorisés à permuter. M. le Dr Torel, du cadre de Toulon, promu médecin principal, est appelé à servir dans son nouveau grade au port de Cherbourg. M. le médecin de première classe Sisco, actuellement disponible au corps expéditionnaire de Chine, est désigné pour embarquer sur le *Friant* (escadre de l'Extrême-Orient), en remplacement de M. le docteur Hagen. M. le médecin de première classe Gilbrat, du cadre de Cherbourg, est désigné pour remplacer sur le *Friant* (escadre de l'Extrême-Orient) M. le docteur Hagen. M. le médecin de deuxième classe Béraud, du cadre de Brest, est désigné pour aller remplacer, au 3e dépôt des équipages de la flotte à Lorient, M. le Dr Bérard dont la démission a été acceptée. M. le médecin de deuxième classe Micholet, aide-major au régiment d'artillerie coloniale de l'Indo-Chine, est, sur la proposition du général commandant en chef, maintenu au Tonkin pour une nouvelle année, à compter du 6 septembre 1901. M. Dolieule est promu au grade de médecin en chef de première classe. M. Ambiel, au grade de médecin en chef de deuxième classe. M. le Dr Morain, médecin de première classe de la marine en retraite, est promu au grade de médecin de première classe dans la réserve.

Guerre Anglo-Boër. — Le *Handesblad* d'Amsterdam a publié une lettre de miss Brandon, de Johannesburg, adressée au directeur du camp-prison de cette ville où sont enfermées les femmes boërs. Dans cette lettre, miss Brandon se plaint amèrement de l'organisation du *service médical de ce camp-prison*. En une semaine 170 femmes, sur 3,000 à 3,500 qui sont internées à Johannesburg sont mortes, faute de soins. Le service médical du camp-prison ne se compose que d'un seul médecin.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté (pendant la 27e semaine) 825 décès, chiffre moindre que pendant la semaine précédente (848) et moindre surtout que la moyenne ordinaire des semaines de juillet (926). La fièvre typhoïde a causé 7 décès, la moyenne est 10. La variole a causé 10 décès, chiffre analogue à celui des deux semaines précédentes (10 et 11). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins reste relativement assez modéré (64). La rougeole a causé 14 décès, chiffre identique à celui de la semaine précédente, et inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (21). La scarlatine a causé 3 décès, la coqueluche 11. La diphtérie qui, après avoir été meurtrière, était tombée brusquement, la semaine dernière, à 6 décès, se maintient très près de ce dernier taux (9). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins n'en reste pas moins très élevé (110). Malgré les lourdes chaleurs que nous traversons, la diarrhée infantile n'a causé que 46 décès de 0 à 1 an (au lieu de 30 pendant la semaine précédente). Des précautions sont néanmoins très recommandées pour tous les enfants élevés au biberon. Il y a eu 30 morts violentes, dont 12 suicides. On a célébré à Paris 569 mariages. On a enregistré la naissance de 1,028 enfants vivants (542 garçons et 486 filles), dont 774 légitimes et 254 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement.

Revaccination. — 13,000 francs ont été votés par le Conseil municipal de Paris (proposition du Dr P. Brousse), pour récompense aux médecins et sages-femmes qui pratiquent la revaccination gratuite.

Les Médecins de l'Assistance gratuite. — Une modification à la loi du 10 août 1871 vient d'être adoptée par les deux Chambres, en ce qui concerne l'incompatibilité appliquée aux médecins de l'Assistance gratuite. Le Parlement a en effet adopté l'article unique d'une proposition de loi, avec la rédaction ci-dessous : « L'article 10 de la loi du 10 août 1871 est complété par la disposition suivante : Ne sont pas considérés comme salariés, et compris dans les cas spécifiés au paragraphe précédent, les médecins chargés, dans leur canton ou les cantons voisins, des services de la protection de l'enfance et des enfants assistés, non plus que des services des épidémies, de la vaccination ou de tout autre service analogue, ayant un caractère de philantbropie. La même exception s'applique aux vétérinaires chargés dans les mêmes conditions du service des épizooties. » La portée de cette modification n'échappera à personne à la veille des renouvellements des Conseils généraux.

Les véritables maladies de la Recluse de Poitiers. — D'une enquête faite par M. Pierre Mille, il faut aujourd'hui conclure que Mlle Blanche Monnier était hystérique. Elle commit des excentricités et des inconvenances, qui, aux yeux de Mme Monnier, compromettaient non seulement sa réputation, mais celle de la famille. Les médecins connaissent bien cette maladie, qui atteint parfois les jeunes filles : dépravation du goût, horreur de la lumière, qui les porte à s'enfermer dans une pièce assombrie et close, et déviations plus pénibles encore, tel l'oubli de la pudeur ! Un jour, on apprit dans Poitiers que Blanche Monnier était folle. On plaignit la famille. A cette époque, il est probable qu'on laissait Blanche Monnier errer en liberté dans la maison. Mais elle eut une fièvre typhoïde compliquée de méningite, et, à la suite de cette méningite, une période d'exaltation. Il est probable que c'est alors qu'on ne la laissa plus sortir de sa chambre, dont les volets furent cadenassés. Elle brisa un jour la porte et la cheminée. Il est possible aussi que ce soit à ce moment qu'elle couvrit les murs des inscriptions qu'on a remarquées. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que à partir de cette maladie, Mme Monnier mère

prit les médecins en méfiance et en haine. Le praticien qui avait soigné Blanche lui avait administré de la quinine à haute dose. On ne put ôter de la tête à Mme Monnier que c'était la quinine qui avait achevé de rendre sa fille incurablement folle. A partir de ce jour, la porte fut interdite aux médecins.

Peste. — *Le Frioul.* — Au Frioul, quatre camps ont été formés absolument distincts les uns des autres : 1° Les passagers tous indemnes, débarqués dans les différents hôtels et emplacements du Frioul ; 2° Les hommes de l'équipage et les employés du service, également indemnes, qui sont restés à bord du *Laos* avec le commandant Flandin, lieutenant de vaisseau ; 3° Les Arabes chauffeurs valides qui ont tous été transbordés et installés à bord d'une gabarre dite génoise, aménagée spécialement pour les recevoir et ancrée en dehors de la jetée à une distance assez grande du port du Frioul ; 4° Les malades suspects transportés à l'hôpital Ratonneau, qui se trouve suffisamment éloigné des autres bâtiments pour écarter toute crainte de contagion. Parmi ces derniers, au nombre de dix-neuf, par suite de nouveaux cas constatés, 5 ou 6 sont gravement atteints ; les autres le sont légèrement ou se trouvent en bonne voie de guérison.

Les premières inoculations de sérum ont été faites sur les médecins qui ont contact avec les malades, sur l'interne des hôpitaux qui les seconde et sur le personnel de service ; ils sont tous cantonnés dans la zone dont l'approche est interdite.

D'après le *Figaro*, des réclamations assez énergiques ont été adressées non seulement par les passagers anglais à leur consul général à Marseille, mais encore par des fonctionnaires et des colons rapatriés par le *Laos*. Tous se sont plaints de l'insuffisance des installations du Frioul, où les passagers couchaient dans des dortoirs médiocrement tenus. Il est bon de signaler les lacunes de notre organisation sanitaire et de réclamer des aménagements par cabine et par famille. On a signalé des démarches de protestation.

En ce qui concerne les Arabes, le nombre des malades n'a pas augmenté. La communication officielle constate même une amélioration sensible chez ceux qui ont consenti à se laisser inoculer. Les constatations scientifiques sont faites au jour le jour par les médecins sanitaires. Le cas est d'autant plus intéressant à étudier qu'il ne s'agit, répétons-le, que des chauffeurs arabes.

La situation sanitaire à Marseille continue à être exceptionnellement bonne. La moyenne de la mortalité dépasse rarement 35 ou 36, tandis qu'elle atteignait 40 et 42 l'année dernière à pareille époque. Le bulletin fourni par la préfecture dit que la situation sanitaire au Frioul est la même. Il résulte d'une enquête approfondie que l'origine du mal n'est pas à Djibouti. La propagation de l'infection proviendrait plutôt de rats malades venant de Hong-Kong.

Turquie. — L'état des quatre malades turcs est satisfaisant et aucun cas nouveau ne s'est produit à Constantinople. La libre pratique a été accordée aux personnes ayant eu contact avec les malades. On a constaté que ces quatre cas suspects, dont deux ont été officiellement reconnus comme cas de peste. Aucun décès ne s'est produit. Tous les cas, qui étaient bénins, ont été guéris par le sérum antipesteux. *L'Orient-Express* n'a suspendu que momentanément son service à cause des quarantaines en Bulgarie.

Mais on a découvert un cas de peste à Topbané et deux autres cas à Toulla, à deux heures de la capitale. Le Conseil d'hygiène va prendre des mesures énergiques contre les rats de Constantinople, parmi lesquels la peste sévit violemment. Le Conseil international de Santé délivrera désormais des patentes nettes : ce qui permettra aux pays limitrophes de la Turquie de supprimer les quarantaines.

Des cas de peste ont été constatés à l'île turque de Chio. Le gouvernement a pris les plus grandes précautions pour empêcher la propagation du fléau soit sur le continent, soit sur les autres îles de l'archipel appartenant à la Grèce.

Egypte. — Il y a actuellement, dans toute l'Egypte, 26 cas de peste ainsi répartis : 21 à Zagazig, 2 à Alexandrie, 2 à Port-Saïd et 1 à Minieh. Le total des cas depuis le 7 avril est de 83, sur lesquels il y a eu 37 décès et 25 guérisons.

Le Cap. — Pendant la semaine finissant, le 6 juillet, on a constaté 9 cas et 5 décès. Le périmètre infecté est toujours le même.

DIVERS [6 1]

Médecins Conseillers généraux. — Un Congrès de républicains appartenant au premier canton de Montpellier a acclamé la candidature au Conseil général du docteur Baumel, professeur à la Faculté de Médecine, ancien adjoint au maire de Montpellier, qui l'a acceptée. — A Constantine, le Dr Aubry a été élu président du Conseil général par 23 voix sur 24 votants et 4 abstentions.

Médecins Maires. — Par arrêté en date du 14 juillet, le préfet du Puy-de-Dôme vient de suspendre de ses fonctions de maire de Gerzat M. le Dr Pommerol, conseiller général, qui était rééligible dimanche aux élections cantonales dans le canton Est de Clermont-Ferrand. M. Pommerol était maire depuis 1870 et conseiller général depuis 1862. Depuis quelque temps, M. Pommerol publiait dans les journaux de Clermont-Ferrand des lettres assez vives adressées au préfet à l'occasion de la révocation injustifiée, selon lui, de son garde-champêtre.

La Médecine dans les Théâtres. — Un médecin a adressé au *Figaro* la lettre suivante, pour signaler une création qui s'impose : « Vous rendriez service au nombreux public qui fréquente la salle des fêtes du Trocadéro si vous vouliez signaler à qui de droit les inconvénients de l'absence absolue d'un poste de secours. Une dame a eu une syncope assez grave au milieu d'un concert récent : pas de cabinet d'isolement, pas de couchette, pas de vinaigre, pas d'éther, rien, si ce n'est un médecin forcément impuissant. On a peine à croire à pareille incurie pour une salle dans laquelle peuvent se trouver réunies 5,000 personnes. »

Missions scientifiques. — L'expédition envoyée par l'Académie des Sciences pour explorer l'Arabie a été attaquée par des indigènes à Ouadi-Albutum. Tous les bagages ont été pillés. Les membres de l'expédition ont dû s'enfuir. Deux d'entre eux, les Drs Mielich et Musil, ont été blessés.

Les Femmes anatomistes. — Mlle Marcelle-Andrée Rondenay vient d'affirmer de très spirituelle façon le féminisme à l'Ecole des Beaux-Arts. Bravement, elle a concouru avec ses collègues masculins pour le *prix supérieur d'Anatomie Huguier*, et c'est elle qui a remporté le prix. C'est la première fois, depuis que l'Ecole de la rue Bonaparte est ouverte aux femmes, que l'une d'elles est couronnée.

Médecins et Littérateurs. — La *Revue Bleue* a publié récemment un article très suggestif : *Chirurgiens et Magistrats*, de MM. Paul et Victor Margueritte ; et une étude de M. Léon Parsons sur l'une des plaies sociales les plus répandues de notre temps : la *Tuberculose ouvrière*.

Physiologie de l'Oreille. — *Perception des ondes sonores par le toucher.* — Au cours d'une expérience d'équilibre aérostatique, à bord du ballon *Fatum*, MM. Santos-Dumont et notre ami, Emmanuel Aimé, viennent d'avoir l'occasion de faire une observation intéressante. Au moment où le ballon passait au-dessus de Satory, à environ mille mètres d'altitude, on tirait le canon. Il va de soi que les aéronautes ont nettement entendu le bruit de la salve. Mais, ce qui est plus curieux, ils ont perçu par le toucher les ondes sonores — sous la forme d'un choc vibratoire, d'un frisson à fleur de peau, — avant qu'elles eussent impressionné l'oreille. Ils ont pu constater ainsi la réalité de cet ébranlement atmosphérique provoqué par les détonations.

La mort de Carnot. — M. Gaston Deschamps publie, dans le *Temps*, sous le titre : *Un document historique*, la note ci-dessous : « Si quelque historien se prépare, en ce moment, à raconter les événements qui ont, tour à tour, égayé, ennobli ou attristé la troisième République, il fera bien de réserver une place, dans son dossier, à un mémoire que le Pr Poncet, de Lyon, intitula : *Blessure, opération, maladie et mort de M. le Président de la République française.* On sait, que, le 24 juin 1894, à neuf heures et demie, M. Poncet fut mandé par son collègue, le Pr Gailleton, maire de Lyon, auprès du président Carnot, frappé d'un coup de poignard. Le mémoire de l'éminent chirurgien, publié à part, décrit, avec une précision rigoureusement scientifique, les efforts qui furent tentés pour sauver le président. Ce récit, très sobre, exclusivement composé de faits, est une image exacte où apparaît, avec une intensité saisissante, l'horreur de cette nuit tragique ». Ceci pour faire suite, sans doute, aux révélations du *Figaro* sur Félix Faure intime.

Mariages de Médecins. — M. le Dr E. Murat, fils de M. et Mme Paul Murat, épouse Mlle Rose Gervais. — Le mariage de M. le Dr Beunier, ancien interne des hôpitaux de Paris, avec Mlle Leroux, petite-fille de l'auteur dramatique d'Ennery, a été célébré, à Paris, le 23 juillet dernier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nouveaux journaux. — Nous recevons le 1er numéro d'un nouveau journal, le *Caducée*, rédigé par M. le Dr Granjux, et destiné aux médecins militaires. — Tous nos compliments à notre confrère, un vétéran de la Presse médicale, et tous nos vœux pour ce nouvel organe.

Société d'Éditions scientifiques, Paris.

Dangers de la glace naturelle des canaux, rivières et lacs ; par M. le Dr Léon Mabille. Brochure in-18. — Prix : 1 fr.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 759.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 31. — 3 Août 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.2

Les défauts de la quarantaine du Frioul et la peste.

Chacun sait que les passagers du *Laos*, à l'arrivée en France de ce bateau, à bord duquel s'étaient déclarés en cours de route plusieurs cas de peste, ont subi, au Frioul, une quarantaine d'une certaine importance. On a dit, d'autre part, que les passagers avaient été assez mécontents de ce séjour prolongé sur les rives de la Méditerranée; aussi les journaux ont-ils fait une enquête à ce sujet.

Ils ont interrogé nombre de personnes venant du Frioul ; et il est bon de ne rien cacher des renseignements recueillis. Le P. Fouché, des missions étrangéres, qui avait un peu de dysenterie, en dépit de ses demandes multipliées, n'a pu obtenir qu'au bout de trois jours un peu de bismuth ; et le cas du père Fouché n'est pas isolé. C'est seulement le cinquième jour qu'une pharmacie de campagne est arrivée au Frioul, où on n'a eu de la glace qu'un seul jour : ce qui paraîtra inconcevable. Un soldat, atteint de fièvres paludéennes, affirme qu'ayant demandé de la quinine le troisième jour de la quarantaine, on lui répondit qu'il n'y en avait pas et on lui conseilla la patience.

Un fonctionnaire a fait une critique très vive sur l'organisation des services du lazaret, où il y a eu un manque notoire de personnel et une complète insuffisance de médecins. Les différentes catégories de passagers étaient mêlées, et il y avait une salle à manger commune à tous, de telle sorte que la promiscuité pouvait créer de véritables dangers. Il faut réglementer de suite les tarifs des restaurants, exiger une restauration meilleure, créer un personnel plus nombreux et se tenir toujours prêts. Comment veut-on qu'une seule vieille femme puisse suffire au service de vingt-quatre chambres ? C'est ce qui a eu lieu cependant, et c'est pourquoi, sans doute, quand ils ont pris possession de leur appartement, quelques passagers ont trouvé au fond des vases l'acide urique des précédents voyageurs ! L'organisation, au Frioul, est certainement imparfaite. Les bâtiments sont fort beaux et bien aménagés; mais c'est tout ! Pourtant, dès que l'épidémie a été constatée, les médecins de service ont pris toutes les mesures nécessaires et la maladie a été absolument circonscrite aux chauffeurs arabes.

Ce point a une importance considérable, car il prouve que le mal a un caractère particulier et que les indigènes y sont surtout sujets. Il ne s'agit nullement de la peste ordinaire, d'après les Médecins des Colonies qui ont vu les malades du Frioul, M. le Dr Clavel, notamment. Marseille n'a donc pas à la redouter. Il est bon de remarquer que les Chinois qui se trouvaient à bord sont restés absolument indemnes, bien que ces Orientaux soient très sujets à la contagion. Il s'agit par suite d'une maladie *sui generis*, née dans les milieux arabes, et qui ne saurait être transplantée. C'est du moins l'opinion actuelle.

Nous n'insistons pas sur cette manière de voir et nous nous bornons pour l'instant à souligner les défauts de la quarantaine du Frioul. D. M.

617.558

Des Péno-Phlegmasies spongieuses et caverneuses.

(*Suite*) (1).

PAR
M. le Dr Paul HAMONIC (de Paris),
Ancien interne des hôpitaux.

FORMES CLINIQUES. — Il existe *deux grandes variétés* de *péno-phlegmasies érectiles*, et chacune d'elles se subdivise à son tour en plusieurs formes cliniques.

Dans la première variété, l'inflammation occupe le *corps spongieux*, et dans la seconde les *corps caverneux*. Parfois ces deux variétés coexistent chez le même sujet et sont le fait ou bien d'un traumatisme violent, ou bien d'une inflammation particulièrement virulente. La peau elle-même et le tissu cellulaire sous-cutané prennent part à la phlegmasie qui atteint la totalité des tissus de la verge. On lui donne alors le nom de PÉNITIS.

La description du *pénitis* se trouve donc implicitement contenue dans celle des diverses formes qui suivent.

PÉNO-PHLEGMASIES SPONGIEUSES. — L'inflammation peut occuper :

1° *l'urèthre spongieux* ;
2° *le gland* ;
3° *le bulbe*.

De là trois subdivisions nécessaires pour l'étude clinique, car chacune d'elles correspond à des circonstances étiologiques particulières, et provoque des symptômes spéciaux.

1° *La péno-phlegmasie spongieuse périuréthrale* est l'inflammation de la partie du corps spongieux qui entoure le canal. Elle est loin d'être rare et si, jusqu'à présent, on ne lui a pas donné l'importance qu'elle mérite, c'est qu'on l'a confondue avec l'inflammation uréthrale d'où elle dérive.

Sa cause la plus ordinaire est la *blennorrhagie*. Quand cette infection est violente, elle dépasse les limites de la muqueuse et atteint le corps spongieux qui s'épaissit, s'indure et forme autour de l'urèthre un *cylindre rigide*, résistant, inextensible (chaude-pisse cordée).

(1) *Gaz. méd. de Paris*, n° 30, p. 233.

On donne souvent le nom de chandepisse cordée à des blennorrhagies intenses qui procurent au malade, au moment de l'érection, la sensation de corde tendue, sans que pour cela le corps spongieux soit altéré. Mais la maladie ne mérite vraiment ce nom que lorsque *la corde existe objectivement*, et alors cette dernière est formée aux dépens du corps spongieux périuréthral.

Ce qui le prouve c'est la quantité considérable de sang que perd le malade lorsqu'il rompt la corde. La muqueuse seule serait incapable de donner lieu à un tel écoulement que, dans un cas, j'ai eu toutes les peines du monde à arrêter. De plus, l'expérience de tous les jours démontre que l'inflammation, même très violente de la muqueuse uréthrale, ne donne pas lieu à la formation d'un *cylindre saillant, dur et tendu*. Pour que celui-ci se produise, il est nécessaire que le corps spongieux soit intéressé.

J'ai constaté assez souvent la *péno-phlegmasie spongieuse péri-uréthrale* dans le cours des *rétrécissements* compliqués de l'urèthre, à la suite de certains *cathétérismes brutaux* avec ou sans *fausse route*.

On comprend de même que cette inflammation peut être la conséquence de toute *opération pratiquée* sur le canal (uréthrotomie) avec des instruments malpropres, ou bien au moment où la région est le siège d'un processus infectieux.

J'ai souvenir de deux cas très nets, provoqués par la divulsion de retrécissements uréthraux.

Il va sans dire que la phlegmasie est favorisée par les états constitutionnels dont j'ai parlé dans le chapitre d'étiologie générale.

Le symptôme essentiel consiste en l'existence d'un *gros cordon dur, saillant, inextensible, régulier, très-douloureux, qui entoure le canal de l'urèthre*.

Ce cordon est plus ou moins étendu et se termine d'une façon assez brusque. D'autres fois il se fusionne peu à peu avec les segments voisins.

Le cordon peut être *fusiforme*. Il consiste alors en un *gros noyau d'induration* qui va en s'amincissant à ses deux extrémités.

Il peut occuper la région pénienne, le périnée ou la zone péno-scrotale suivant la situation de la cause. Dans un cas de blennorrhagie violente, je l'ai vu s'étendre depuis le méat jusqu'à la prostate :

La consistance du cordon est très dure, même quand la verge est flasque. Quand elle passe à l'état d'érection, le cordon, grâce à la traction qu'il subit, devient beaucoup plus ferme encore. On l'a comparé à la baguette d'un fusil à coup double.

Dans cet état, le corps spongieux a perdu ses propriétés élastiques. Quand donc la verge entre en érection, il ne peut pas la suivre dans ce mouvemen d'expansion. De là une douleur atroce que le malade compare à un déchirement.

Le corps spongieux ne cédant pas, la verge est obligée de *s'incurver*, formant ainsi un arc à concavité inférieure dont la corde est représentée par le canal et le périurèthre.

Grâce à l'irritation dont le canal est le siège, les érections sont fréquentes, surtout la nuit, et si intenses que la corde de l'arc peut se rompre spontanément ou s'érailler. Il en résulte des *hémorragies* toujours abondantes. Parfois l'écoulement sanguin soulage le malade sur le moment; mais la déchirure qu'il provoque constitue pour le patient une certitude de *rétrécissement cicatriciel* ultérieur.

Signalons en terminant quelques autres symptômes.

La région est *chaude*.

Par moments le malade accuse une *douleur pulsatile*, isochrone au pouls.

Pas de changement de coloration de la peau et symptômes concomitants de l'affection uréthrale qui a créé la complication.

Pendant l'érection on constate une certaine *flaccidité du gland* qui est moins tendu que d'habitude, parce que le sang éprouve de la difficulté à arriver dans ses aréoles.

Dans plusieurs circonstances j'ai noté de l'*endolorissement du bulbe spongieux* par la palpation périnéale.

L'*évolution* de la forme actuelle est intimement liée à celle de l'affection uréthrale d'où elle provient.

Tels sont les symptômes de la *forme aiguë* traumatique ou inflammatoire.

Je dois dire un mot de la *forme chronique*, qui appartient aux syphilitiques. Ici il s'agit d'un *processus lent et insidieux* et d'une formation plastique.

L'*induration est toujours localisée, pas douloureuse*, beaucoup moins forte que dans le cas précédent, et moins bien délimitée.

On l'observe souvent dans la période tertiaire de la syphilis ; mais dans deux cas je l'ai vu coexister avec le chancre syphilique intra-uréthral (dit Huntérien). Cette forme chronique est extrêmement rare et guérit complètement, quoiqu'assez lentement, par le traitement mercuriel dans les périodes primitive et secondaire; mais dans la phase tertiaire, elle a assez peu de tendance à rétrocéder et devient le plus souvent le point de départ d'un *rétrécissement de l'urèthre*.

2° *La péno-phlegmasie spongieuse du gland* survient tantôt comme conséquence d'un *traumatisme* de la région, et alors elle affecte une *forme aiguë*; tantôt comme suite d'une *affection générale* telle que la *syphilis*. Dans ce dernier cas, elle revêt des *allures chroniques*.

Les principaux traumatismes pouvant être incriminés sont : les *blessures* quelconques du gland, opératoires ou non, la *méatotomie*.

J'ai vu l'inflammation spongieuse survenir dans le cours du *papillome corné* du gland et succéder au grattage et à la cautérisation des végétations.

La maladie donne lieu à une *induration* plus ou moins diffuse du gland, ordinairement *douloureux*. Comme l'induration est inégalement répartie dans les trabécules de l'organe, le *gland se déforme*, augmente de volume par places et se rétracte dans d'autres.

Cette déformation s'exagère au moment de l'érection qui n'est jamais complète, le gland ne se distendant plus comme dans les cas habituels en raison de l'obstacle apporté à la circulation trabéculaire.

La phlegmasie spongieuse balanique n'est jamais le point de départ de douleur comme la modalité étudiée précédemment. En effet, le gland n'est pas sujet comme le péri-urèthre à subir des phénomènes d'élongation du fait de l'érection.

La maladie peut se terminer par *abcès intra-balanique* et par *gangrène* dans les cas suraigus. Le tissu se tuméfie énormément, devient violacé et noirâtre, et finit par s'ouvrir, livrant passage à un *bourbillon gangreneux*, mélangé à du *pus*.

Il en résulte une perte de substance entraînant une déformation cicatricielle plus ou moins importante.

La *balano-phlegmasie spongieuse* revêt assez souvent la *forme plastique* (syphilis). Il s'agit alors d'une *infiltration gommeuse*, localisée ou diffuse, et occupant une étendue plus ou moins considérable de l'organe.

Cette *induration n'est pas douloureuse*. Elle se différencie mal des tissus voisins dans lesquels elle se perd insensiblement. Elle constitue un *obstacle à la circulation du sang*, et les modifications signalées ci-dessus relativement à la turgescence de l'organe pendant l'érection sont les mêmes.

J'ai observé un cas où l'infiltration spongieuse paraissait être *tertiaire*. Mais nombre de fois je l'ai vue succéder au chancre syphilitique ou survenir dans la période secondaire (*sclérose secondaire diffuse*). Dans ces deux dernières circonstances la guérison se produit rapidement.

Plusieurs fois j'ai été obligé de faire la *méatotomie* pour *rétention d'urine* due à cette modalité clinique.

Il est une localisation du chancre syphilitique qu'on doit mettre en relief et que j'ai étudiée il y a quelques années avec beaucoup de détails, dans la *Revue d'Andrologie* : Je veux parler du *chancre syphilitique du méat urinaire*.

Ce chancre provoque une *induration plastique* envahissant parfois la moitié de l'épaisseur du gland et déterminant alors des symptômes accusés de rétrécissement (1).

Dans les cas moins intenses l'induration forme autour du méat et de la fosse navi-

(1) Voir mon *Traité des rétrécissements de l'urèthre*, Paris, 1893.

culaire *un épaississement en forme de clou* qu'on sent à travers les tissus par la palpation directe. Du reste, *pas de douleur*. Tout se borne à une *gêne mécanique* de l'écoulement urinaire. La maladie guérit ici assez rapidement par le traitement mercuriel.

3° *La péno-phlegmasie spongieuse du bulbe de l'urèthre* est extrêmement rare ; je ne l'ai rencontrée que dans une circonstance. Il s'agissait d'un vieux rétréci, atteint de fistules périnéales multiples, à qui je dus faire la résection urêthrale. Le malade qui était très infectieux et suppurait depuis longtemps, éprouva pendant la période de sa convalescence d'assez violentes douleurs périnéales.

Quand on introduisait le doigt au fond de la plaie, on sentait le *bulbe dur, tuméfié*, et la pression déterminait des *douleurs assez violentes*. Il s'agissait là d'une véritable *bulbite post-opératoire*, qui dura environ 15 jours et après laquelle la guérison complète survint. (*A suivre*).

ACTUALITÉS.

MÉDECINE ET POLITIQUE.

61 : 32

Les Médecins élus Conseillers généraux.

Ain. — Nantua : BAUDIN, père du Ministre des Trav. publics, réélu. — *Aisne*. — Wassigny : MARÉCHAL, réélu. — *Allier*. — Le Donjon : GACON, député, réélu. — *Alpes (Basses)*. — St-Paul : SIGNORET. — Entrevaux : COSSA. — St-Etienne : MARTIN. — *Alpes (Hautes)*. — La Batie-Neuve : BLANC, réélu. — *Alpes-Maritimes*. — St-Sauveur : CLAUDO, réélu. — Vence : TORREILLE, réélu. — *Ardèche*. — Lavoulte : FOMBARLET, réélu. — *Ardennes*. — Sedan (Nord) : PERRIGNON. — Renvez : PRÉVOST. — *Ariège*. — Le Fossat : SIEURAC, réélu. — *Aube*. — Essoyes : BORNES, réélu. — Marcilly-le-Hayer : DUBOIS. — *Aveyron*. — Naucelle : CANNAC, réélu. — Pont-de-Salars : DURAND, réélu. — Mur-de-Barrez : OUVRIER, sénateur, réélu. — Nant : BONTY, réélu. — Belmont : GAUBERT, réélu. — St-Affrique : BLANCARD, réélu. — Montbazens : BOYER, réélu.

Bouches-du-Rhône. — Marseille : FLAISSIÈRES, maire de Marseille, soc., réélu.

Cantal. — Aurillac (Sud) : FESQ, rad., réélu. — Pleaux : JOANNY, rép., réélu. — Ruines : HUGON, député, rad., réélu. — *Charente*. — Montbron : LACOMBE, sénateur, rép., réélu. — *Charente-Inférieure*. — Ars : MÉJASSON, rép., réélu. — Courçon : BONNEAU, rép., réélu. — Miramheau : EVEILLÉ, rép., réélu. — St-Agnant : CHEVALLIER, rép., réélu. — Aulnay : MARCHAND, rép., réélu. — Matha : COYRARD, rad., réélu. — St-Hilaire : GUILLAUD, rad., réélu. — *Cher*. — Mehun-sur-Yèvre : CARTON, rép., réélu. — Lignières : BONNET, rad., réélu. — *Corrèze*. — Lapleau : ROUBY, rad., réélu. — Treignac : FLEISSAC, rad. — Donzenac : LABROUSSE, sénateur, rad., réélu. — Larche : BLUSSON, rad., réélu. — *Corse*. — Sarrola : MELGRANI, rép., réélu. — Nonza : ALESSANDRINI, rép., réélu. — Calenzana : CRUCIANI, rép., réélu. — Castifao : ZUCCARELLI, rép., réélu. — Morosaglia : VALENTINI, rép., réélu. — *Côte-d'Or*. — Beaune (Nord) : RICARD, député, rad., réélu. — *Côtes-du-Nord*. — Lanvollon : LE BOURDELLÈS, rép., réélu. — Caulnes : BAUDET, rép., réélu. — La Roche-Derrien : LE ROLLAND, rép., réélu. — *Creuse*. — Guéret : BYASSON, rad. soc., réélu.

Dordogne. — Issigeac : POZZI, sénateur, rép., élu. — St-Pardoux-la-Rivière : SIREYJOL, rad., réélu. — Neuvic : POURTEYRON, député, rép., réélu. — Carlux : DUPIELLET, rad. — Terrasson : DENOIX, sénateur, rép., réélu. — *Doubs*. — Pont-de-Roide : MARCOU, rad., réélu. — Russey : LOUVET, rép., réélu. — St-Hippolyte : BORNE, député, rad., réélu.

Finistère. — Châteauneuf : DUBUISSON, député, rép., réélu.

Gard. — Suméne : FESQUET, rall., réélu. — *Garonne (Haute)*. — Auterive : GUILHEM, rép., réélu.

Gers. — Auch (Nord) : DUPOUY, rad., réélu. — Riscle : LOUMAIGNE, rép., élu. — *Gironde*. — Belin : CAZAUVIEILH, député, rép., réélu. — Pujols : COUSTOU, rép., réélu.

Indre. — Valençay : BRETHEAU, rép., réélu. — *Indre-et-Loire*. — Chinon : MATRAIS, rad., réélu. — Ste-Maure, BRIGAULT, rad.

Jura. — Lons-le-Saunier : CHAPUIS, rad., réélu. — Montbarrey : PACTET, rad., réélu. — Moirans : BIERRY, rad., réélu.

Landes. — Sabres : SARRAN, rép., réélu. — Montfort : LESTAGE, rép., réélu. — Aire-sur-l'Adour : LOURTIES, sénateur, rép., réélu. — *Loire*. — Noirétable : BERTRAND, rép., réélu. — *Loire (Haute)*. — Le Monastier : CHAUSSENDE, rép., réélu. — La Chaise-Dieu : CHANTELAUZE, anc. dép., rép., réélu. — Paulhagnet : VIDAL, rad., réélu. — Yssingeaux : MICHEL. — *Loiret*. — Neuville : GIRCOURT, rad., réélu. — Ouzouër-sur-Loire : PERSILLARD, rép., réélu. — Bellegarde : SÉNILLOT, rép., réélu. — Ferrières, DANGFAU, rép. — *Lot*. — Cajarc : LARNAUDIE, rad., élu. — Labastide-Murat : ALAYRAC, cons. — *Lot-et-Garonne*. — Prayssas : DELCROS, rallié, élu. — Tonneins : GALUP, rép., réélu. — Mezin : BACHE, rad., réélu. — Monflanquin : BRUGÈRE, dr., réélu. — *Lozère*. Mende : MONTEILS, anc. dép., rall., réélu.

Maine-et-Loire. — Noyant : MICHALOWICZ, rép., réélu. — *Manche*. — Saint-Clair : BERNARD, rép., réélu. — Saint-Sauveur-Landelin : FAUNY. — *Marne*. — Reims (2e canton) : KNŒRI, rad. soc., réélu. — Ay : GRANGE. — *Marne (Haute)*. — Saint-Dizier : MOUGEOT, rép. — *Mayenne*. — Landivy : TAILLANDIER, rép., réélu. — Mayenne (Est) : CHABRUN, rall., réélu. — Gorron : DANIEL. — *Meurthe-et-Moselle*. — Nancy (Ouest) : HENRION, anc. député, rép. réélu. — Pont-à-Mousson : BAURIN, rép., réélu. — *Meuse*. — Damvillers : MAILLARD, rép. réélu. — *Morbihan*. — Lorient (2e canton) : DELISCOUET, rép.

Nièvre. — Château-Chinon : DUPREY, rad., réélu. — Brinon : REGNAULT, rép., réélu. — Clamecy : BEAUFILS, rad., réélu. — Moulins-Engilbert : MARTIN. — *Nord*. — Solre-le-Château : GOBLARD, rép. réélu.

Oise. — Mouy : BAUDON, dép. rad. soc., réélu. — Crépy-en-Valois : CHOPINET, dép., rad., réélu. — *Orne*. — Carrouges : LEROYER, rép. réélu. — La Ferté-Fresnel : BOUTEILLER, rép., réélu. — Le Merlerault : LABBÉ, sénateur, rép., réélu. — Athis : HAMON, dr., réélu.

Pas-de-Calais. — Pas : POILEAU. — *Puy-de-Dôme*. — St-Amand-Tallende : DARTEYRE, rad., réélu. — Besse : GOYON, rad., réélu. — Ennezat : BONNEFOY, rad., réélu. — Clermont-Ferrand : POMEROL, rad. — *Pyrénées (Basses)*. — Morlaas, FERRÉ, rép., réélu. — Orthez : DARGET, rép. — Salies-de-Béarn : Paul RECLUS, rép., réélu. — *Pyrénées (Hautes)*. — Argelès : CÉNAC, rép., réélu. — Bagnères-de-Bigorre : CAZALAS, rad. — *Pyrénées-Orientales*. — Rivesaltes : PARÈS, rad., réélu. — Céret : MIRAPEIX, rép. — Prats-de-Mollo : CARRÈRE, rad., réélu.

Rhône. — Mornant : PAILLASSON, rép. réélu.

Saône (Haute). — Jussey : BONTEMPS, sénateur, rad., réélu. — *Saône-et-Loire*. — Cluny : SIMYAN, député, rad. soc., réélu. — *Sarthe*. — Bouloire : BRETEAU, rép., réélu. — Brûlon : MASCAREL. *Savoie*. — Ruffieux : D'EMONET, rad., réélu. — Saint-Genix : JARRE, rép., réélu. — Aiguebelle : PIOT, rép., réélu. — Modane : GRAVIER, rall., réélu. — *Haute-Savoie*. — Chamonix : CHAUTEMPS, dép., rad., réélu. — *Seine-Inférieure*. — Doudeville : BERTHELOT, rép., réélu. — *Seine-et-Marne*. — Nemours : DUMÉE, réélu. — Rebais : FARNY, réélu. — *Seine-et-Oise*. — Palaiseau : MORÈRE, rép., réélu. — Etampes : PASTURAUD, rép.

Tarn. — Pampelonne : DE CONNAC, rad., réélu. — *Tarn-et-Garonne*. — Verdun-sur-Garonne : ROLLAND, sén., rép., réélu. — Bourg-de-Visa : CAMMAS, rall., réélu.

Var. — La Roquebrussanne : TROTOBAS, rad., réélu. — Cuers : AUBIN, rad. — Rians : RICHAUD. — *Vendée*. — Talmont : POTIER, rép. réélu. — *Vienne*. — Vouillé : GUILLON, rép., réélu. — Availles : TAFFORIN, rép., réélu. — *Vienne (Haute)*. — Bessines : DECROSSAS, rép., réélu. — Rochechouart : MARQUET, rad., réélu. — Limoges (Nord) : RAYMOND, rad. soc., réélu. — *Vosges*. — Charmes : EURY, rép., réélu. — Remiremont : CHARLES, cons. — Bulgnéville : COLLIN. — Rambervilliers : LARDIER.

Yonne. — Coulanges-la-Vineuse : HOUDÉ, rép., réélu. — Pont-sur-Yonne. — Eug. Petit, rép., réélu.

LE CONGRÈS DE 1901.

616.995 (06)

Le Congrès international de la Tuberculose à Londres.

La séance d'ouverture du Congrès contre la Tuberculose a eu lieu à Londres, à Saint-James hall. Le duc de Cambridge a annoncé qu'il ouvrait le Congrès à la demande du roi. Il a adressé quelques paroles aux Congressistes. Lord Derby lui a présenté les chefs des délégations étrangères, parmi lesquels le Pr BROUARDEL pour la France, le sénateur Montefiore-Lévy pour la Belgique, le Dr Louis SECRÉTAN pour la Suisse, le professeur Cortes pour l'Espagne, et le sénateur Henri di Rienzi pour l'Italie. Lord Lansdowne, lord Lister, les représentants de la France, de la Belgique, de l'Italie et de l'Espagne ont pris la parole. Le lord-maire, à son tour, a invité tous les délégués à une réception à Mansion house.

Dans son discours au nom des médecins de l'Angleterre, Lord Lister, qui a été très applaudi, après avoir chaudement souhaité la bienvenue aux délégués étrangers, a déclaré que c'est grâce aux travaux du Français Pasteur et de l'Allemand Koch que les médecins connaissent l'ennemi contre lequel ils ont à lutter. Ce n'est pas seulement la prophylaxie de la maladie qui doit nous occuper ; mais, a-t-il ajouté, c'est aussi la guérison. Les expériences des chirurgiens prouvent que la tuberculose n'est pas entièrement incurable. Puisse le Congrès attirer l'attention du public sur cette question importante et l'amener à coopérer avec les médecins pour faire disparaître le plus grand fléau de la race humaine !

Dans son discours, M. le Pr Bronardel a dit que le Français Laënnec et l'Anglais Carswell ont proclamé que la phtisie était curable. Le Français Villemin a montré qu'elle était contagieuse et a exposé ses modes de contagion. L'Allemand Koch a montré quel était l'agent de la contagion. Les hygiénistes de tous les pays seraient impuissants contre la tuberculose, s'ils n'avaient pas avec eux l'opinion publique. M. Bronardel a annoncé que M. Loubet l'avait chargé de déclarer que son plus vif désir était que la réunion du prochain Congrès ait lieu à Paris dans deux ans. M. Brouardel a exprimé au duc de Cambridge et au roi la reconnaissance des hygiénistes de tous les pays pour avoir pris le Congrès sous leur patronage. On a lu ensuite un télégramme du roi Edouard au duc de Cambridge, disant: « Je vous prie de souhaiter une bienvenue cordiale aux hommes éminents de presque toutes les nations, assemblés sous votre présidence, et de leur exprimer l'espoir que les travaux du Congrès aideront le monde à atténuer l'effroyable maladie, qui, pendant si longtemps, a dérouté les efforts des médecins les plus distingués. »

En somme, cette première réunion a été très brillante.

Le lendemain de l'ouverture, le Congrès a discuté *l'obligation de déclarer aux autorités les cas de tuberculose*; celle de *l'influence du climat sur la maladie et son traitement*; et celle du *diagnostic quand il s'agit d'animaux vivants*. M. le Pr Koch (de Berlin), a lu un travail sur ce sujet. En voici le résumé : « La tuberculose, a-t-il dit, est curable à ses débuts ; cependant on ne peut pas lutter contre elle uniquement à l'aide de sanatoria. Il est très important d'éviter la contagion en prenant des précautions dans les rapports avec les phtisiques. L'orateur a cité les résultats atteints à New-York à l'aide des mesures préconisées par le Dr Biggs ; il a cité l'exemple de la Norvège et de la Saxe, qui ont une législation spéciale ; il a cité enfin les hôpitaux pour phtisiques de l'Angleterre et les institutions analogues de New-York. Il a recommandé les sanatoria et aussi les instructions à donner aux populations. Il est en faveur de la déclaration obligatoire des cas de tuberculose. Il déclare que la tuberculose ne se communique pas aux bestiaux, quoique tous les animaux soient susceptibles d'être atteints par la maladie. Il ne croit pas que la tuberculose des animaux se transmette à l'homme par l'alimentation. »

Cette dernière assertion a fait l'objet d'une longue discussion.

Lord Lister l'a résumée en disant qu'elle est discutable. En somme, M. le Dr Koch a constaté que, partout, des mesures sont prises pour combattre le terrible fléau, qui fait chaque année moins de victimes. Avant 1889, la mortalité par suite de la tuberculose était, en Prusse, de 31.4 pour 10.000 ; de 1889 à 1897, elle est descendue à 21.8 pour 10.000.

Une délégation du Conseil municipal de Paris, composée de MM. Amb. Rendu, Edm. Lepelletier, Dr Chérot, Hondé, Ranson, Morel et Colly, est allée à Londres pour assister au Congrès international contre la tuberculose.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

617.7(07)

Nomination du Professeur de Clinique Ophtalmologique.

M. le Dr de Lapersonne, professeur à la Faculté de Médecine de Lille, est nommé professeur de clinique ophtalmologique à la Faculté de Paris.

Désigné depuis le 11 juillet dernier par le Conseil de la Faculté de Paris, pour succéder au professeur Panas, dans cette chaire fondée par ce maître, par un vote qui fera époque dans l'histoire de la Faculté(1), M. le professeur Félix de Lapersonne continuera les traditions léguées par le maître, dont il avait été le chef de clinique.

Ancien élève de la Faculté de Paris, interne des Hôpitaux de Paris en 1879, aide d'anatomie et reçu docteur à cette même Faculté en 1883, avec une thèse ayant pour titre : *Etude clinique sur la maturation artificielle de la cataracte*, Th., Paris, 1883, 55 p., n° 227, il est l'auteur de nombreux travaux d'ophtalmologie publiés dans la Presse médicale. Citons entre autres : sa traduction des *Etudes cliniques* de Grossmann (1883) ; ses travaux *sur les altérations pigmentaires de la rétine consécutives à un traumatisme de l'œil* (1884), le *strabisme* (1883; 1891), les *maladies des paupières et des membranes externes de l'œil*, Paris, 1893, 199 p., in-12 ; ses *Statistiques de la clinique ophtalmologique de la Faculté de Lille*; ses communications à l'Académie de Médecine (*Hémianopsie horizontale*, 1897 ; *Eviscération ignée de l'œil* (1900), et aux Congrès d'Ophtalmologie [*Méningite à pneumocoques après l'énucléation et les opérations orbitaires* (1897); *Névrites optiques liées aux sinusites sphénoïdales et aux maladies de l'arrière-cavité des fosses nasales* (1899); *de l'abrine dans les granulations* (1900)], etc., etc., travaux qui constituaient au Dr de Lapersonne les titres les plus sérieux à l'obtention de la chaire d'ophtalmologie de la Faculté de Médecine de Paris.

LES ŒUVRES DE MER.

614.88

Le "St-François" et le "St-Pierre"

(*Campagne de 1901*).

Le navire-hôpital à vapeur le *Saint-François d'Assise* a eu de brillants débuts en 1901. Trois croisières sur le banc et une croisière sur le French-Shore lui ont permis de secourir de nombreuses misères. En une seule semaine de juin, l'hôpital du bord a reçu 25 malades alités, remis par les navires pêcheurs au large. Sur un doris en dérive, heureusement rencontré par le navire-hôpital, on a recueilli deux hommes perdus en mer, abandonnés à toutes les fureurs des éléments, à toutes les intempéries de ce dur climat, sans vivres et sans eau depuis quatre jours ! Des soins empressés ont sauvé ces deux infortunés. L'aumônier avec le docteur ont visité nombre de navires au mouillage sur le banc, à la grande satisfaction des équipages. On a eu aussi l'occasion de donner des secours à des navires d'autres nationalités, partie du programme de la Société qui n'avait jamais eu encore d'application. Les installations spéciales du navire ont permis de rendre quelques services importants. Son étuve à désinfection a été utilisée pour assainir la literie d'un navire de la station navale, contaminé par la rougeole ; on a pu ainsi enrayer une épidémie possible, et éviter à ce navire de guerre les ennuis d'une quarantaine prolongée. Comme tous les ans, les mauvais temps et les brumes continuelles ont rendu fort pénible la tâche des délégués de l'Œuvre.

Mais c'est pour le navire-hôpital le *Saint-Pierre*, parti le 23 mars pour les mers d'Islande, que la mer a été surtout cruelle. Il a eu à affronter successivement les coups de vent qui ont fait cette campagne si meurtrière, et notamment celui du 6 avril, de désastreuse mémoire. La perte en Islande de 147 hommes, avec leurs navires, est une preuve douloureuse de ce qu'ont été les fureurs de l'Océan en ces parages. Entre les mains de son équipage, le *Saint-Pierre* a résisté à tous ces assauts, et il a su profiter de toutes les périodes d'accalmie pour remplir sa mission près des pêcheurs.

L'enthousiasme avec lequel ces braves gens ont reçu *leur* navire, qu'ils voyaient pour la seconde fois seulement dans les mers d'Islande, leur empressement pour venir à bord, leur joie franchement exprimée, seront une légitime satisfaction pour tous les bienfaiteurs de l'Œuvre. Malgré ces mauvais temps, la santé des pêcheurs est bonne en Islande en cette campagne et n'étaient les terribles naufrages d'avril, la mortalité y aurait été plus faible qu'en aucune autre année. Cela ne veut pas dire, toutefois, que le médecin manque d'occupation ; les petites opérations chirurgicales abondent, et les Islandais eux-mêmes ont recours, en grand nombre, aux conseils du docteur. En échange, ils font grand accueil au navire-hôpital français, jusqu'à lui épargner les droits de port dans ses différentes relâches.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 30, p. 238.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

617.7

Prophylaxie de la Cécité.

A la suite d'une proposition présentée au Sénat par M. le Dr Pédebidou, le Gouvernement a demandé l'avis de l'Académie de Médecine sur l'opportunité d'imposer aux sages-femmes l'obligation de laver les yeux de tout nouveau-né avec une solution de permanganate de potasse, dans le but d'éviter ces ophtalmies purulentes dites « ophtalmies des nouveau-nés », qui se terminent presque toujours par la cécité. M. le Pr Pinard a examiné cette question et s'est demandé si l'on peut imposer un traitement prophylactique à l'ophtalmie purulente. Il ne le pense pas, à cause de la multiplicité et de la différence des affections à bacilles divers que le praticien est appelé à combattre.

Après quelques observations présentées par MM. Brouardel, H. Monod, Chauvel et Fournier, l'Académie de Médecine a voté les conclusions suivantes :

L'Académie de Médecine, dans le but de faire diminuer le nombre des aveugles, pense qu'il est inutile d'adresser aux sages-femmes une circulaire recommandant un traitement prophylactique déterminé et demande aux pouvoirs publics: 1° De faire distribuer dans toutes les mairies, en même temps que les livrets des naissances, une notice indiquant les causes, les symptômes et les dangers de l'ophtalmie des nouveau-nés; 2° De prendre des mesures pour que la déclaration des ophtalmies purulentes comme maladie transmissible soit régulièrement faite par les médecins et les sages-femmes; 3° Qu'à toutes les maisons d'accouchements, cliniques et maternités, soit attaché un ophtalmologiste chargé de traiter les ophtalmies purulentes et d'enseigner ce traitement aux étudiants et aux sages-femmes.

Médecine et Littérature.

61:8

La Médecine dans les Romans : Impressions d'une Étudiante au Cours de Pajot (1).

.... Je n'en pus suivre que quelques leçons.

Et pourtant il s'agit d'une branche qui devrait être — à nous autres femmes — notre spécialité, c'est-à-dire des accidents et des maladies auxquelles expose la maternité.

Et le meilleur moyen d'apprendre, c'était sans comparaison d'assister au cours Pajot.

Un original, un type, un artiste, ce professeur, avec son visage expressif comme celui d'un mime, ses longs cheveux gris descendant en boucles sur le col de sa redingote ou de son habit noir, sculpturalement portés comme par l'acteur Lafontaine.

Et de la verve, de l'esprit, de la finesse !

Son cours était en dehors de toutes les règles de rhétorique de la Faculté.

Il avait créé une manière, la manière Pajot, et, plutôt artiste et praticien que savant, il a emporté son art dans la tombe.

Et comme il enseignait, comme il gravait dans votre cerveau en traits d'esprit, en pittoresques images les points ardus ou difficiles de la pratique ! Tout cela comme en se jouant et en vous amusant. An suprême degré il joint l'agréable à l'utile. Avec une anecdote, un jeu de mots, il vous apprend comment, en certaines circonstances, on tue une femme, et surtout comment on la sauve.

Ce cours avait lieu à midi, les mardi, jeudi et samedi, et, pour avoir de la place, il fallait arriver une bonne demi-heure avant la leçon.

Jusque dans les corridors, il y avait d'épaisses colonnes d'étudiants qui étouffaient et poussaient des cris de sauvages, parce qu'ils ne pouvaient ni voir, ni entendre.

En bas, dans l'hémicycle réservé à la grande table et à la chaire, c'était également encombré: il y avait des professeurs, des agrégés, des médecins.

A la chaire était adossé le tableau noir pour certaines démonstrations graphiques; jusque derrière ce tableau étaient entassés des élèves, comme des marionnettes dans une hotte, et de temps en temps un de ces étudiants, se hissant sur la traverse du chevalet, faisait Guignol.

De chaque côté de l'hémicycle montaient d'en bas deux balustrades en fer avec une main courante pour aider à l'ascension des gradins. Sur cette main courante, large de trois doigts au plus, un étudiant Américain s'était établi à califourchon, tandis qu'au-dessous de lui, toujours sur l'étroite bande, un Français s'était accroupi en fakir, risquant toutes les surprises de l'équilibre instable.

Les étudiantes étaient plus favorisées; on nous avait mis des chaises — en has, dans l'hémicycle — en face du professeur.

Nous étions cinq : une grande et maigre Russe à figure de Kalmouck, encadrée de cheveux châtain-clair tombant sur ses épaules en touffes raides et pointues, comme des stalactites de glace d'une gouttière.

Une Américaine rhumatisante, à figure fraîche, assez jolie, trainant avec une démarche parfois pénible ses robes de soie à trente-six volants, dont le bas était empesé de boue, tandis que ses doigts scintillaient de bagues.

Une petite Française à lunettes et robe grise, avec laquelle j'aurais bien voulu me lier, sans que je fusse arrivée à d'autres relations qu'à un échange de saluts et de politesses banales. Elle était sauvage et défiante comme un louveteau et très timide, malgré les airs impassibles qu'elle cherchait à donner à ses gros yeux bleus, derrière ses lunettes.

Une longue Anglaise avec de longues dents en jeu de domino, une grande bouche, un corps taillé comme une planche mal équarrie à coups de hache. Je l'avais rencontrée souvent au service du professeur Richet à l'Hôtel-Dieu ; été comme hiver, elle est coiffée d'un petit chapeau de paille noire comme une gardeuse de dindons d'Auvergne.

Enfin, votre servante, bien embarrassée, à ce diable de cours, de son attitude et de sa contenance.

En somme, toutes de sérieuses étudiantes qui ne venaient pas là par plaisir, tant s'en faut, toutes de courageuses filles qui, à leurs risques et périls, à force d'énergie et de travail avaient résolu de développer leur personnalité et de conquérir leur indépendance.

Le nombre des étudiants en médecine n'expliquait pas à lui seul cette affluence inusitée; la moitié de cette foule se composait d'étudiants en droit, à tel point qu'un très judicieux carabin avait écrit au crayon rouge sur l'affiche du cours Pajot : « Les étudiants en droit sont priés d'aller ailleurs; ils tiennent de la place ».

Ils avaient un autre inconvénient, ces Justinien et Tribonien : la plupart d'entre eux n'avaient d'autre but que de se divertir des anecdotes du professeur; ils n'écoutaient ni ne comprenaient le côté sérieux.

Ils avaient beau se coiffer de chapeaux mous et exhiber avec affectation de grands calepins, comme pour prendre des notes, on les distinguait quand même des étudiants en médecine, qui eux écoutaient sérieusement, même lorsque Pajot plaisantait, car sous le bon mot ou l'historiette ils démêlaient et retenaient la science pratique.

Avec les seuls étudiants en médecine, les situations malgré tout et sauf très rare exception étaient nettes et franches ; on était entre soi, on formait un cénacle d'initiés. Ils finissaient par nous considérer comme des condisciples habituelles, et, en nous voyant chaque jour à l'œuvre, ils savaient que nous étions sérieuses.

Tandis que les étudiants en droit, dès que nous entrions dans l'hémicycle s'empressaient de nous faire des gestes d'appel, avec des pstt pstt répétés.

Pajot qui avait enseigné les élèves sages-femmes pendant vingt ou trente ans, qui, son esprit aidant, avait été habitué à tout faire passer, Pajot lui-même se trouvait parfois gêné ; il sentait que l'on n'était pas entre soi; l'élément philistin mêlé à l'élément féminin adultérait la professionnelle franchise de son cours. Il lui semblait qu'il devait prendre autant de précautions que s'il enseignait sa spécialité dans un salon.

Son début avait été très gentil : « Voyez, messieurs, avait-il dit, en montrant un bassin. Voyez comme c'est arrondi, comme c'est sinueux, comme c'est différent de l'homme, car tout est gracieux chez la femme, même le squelette... »

....

Mais ce n'était que le commencement, et il y avait des passages bien plus difficiles ; aussi lui, qui d'ordinaire ne reculait devant rien, qui faisait tout passer par son jeu spirituel et ses drôleries, il ressemblait à certains moments à un brochet qui se débat dans la friture.

Au lieu de foncer tout droit selon son tempérament, il prenait des détours, cherchait des circonvolutions, des périphrases; puis parfois il se révoltait; il voulait faire le brave, il gesticulait violemment avec le nouveau-né de cuir bourré de son qui servait aux démonstrations ; dans son emballement, il s'en servait comme d'un torchon pour essuyer le tableau ; mais c'était parfois si ardu qu'il en suait, et que dans la chaleur de la bataille il apparaissait tout à coup avec une face de Pierrot, parce qu'il s'était distraitement effleuré le visage avec le nouveau-né tout hlanchi de craie.

Et nous ne pouvions même pas rire, car il fallait conserver notre décorum vis-à-vis des maudits Trihonien.

En dépit de l'extrême utilité de ce cours, de la maestria endiablée et superlativement instructive de ce génial professeur, après trois séances, l'Américaine, la petite Française aux gros yeux hleus et moi, nous renonçâmes.

Je crois que celles qui persistèrent ne comprenaient pas.

Pour copie conforme, Pierre Boyer (1).



(1) Extrait d'un ouvrage inédit, *Souvenirs d'une Doctoresse*, qui va paraître sous peu.

(1) Voir l'article de ce journal, sur M. le Dr Pierre Boyer romancier, *Gaz. méd. de Paris*, 1901, p. 201.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Dr de LACAZE-DUTHIERS (Paris).

Dn laboratoire de Banyuls-sur-Mer est venne la semaine dernière une triste nouvelle. M. Henri de LACAZE-DUTHIERS, l'éminent zoologiste français, s'est éteint à l'âge de quatre-vingts ans, dans sa propriété de Las Fous, en Périgord, après nne maladie de quelques jours à peine. Il avait quitté ses travaux la semaine dernière, dans la plénitude de cette santé et de cette verdeur d'esprit qui faisaient l'admiration de ses élèves.

M. le baron Henri de Lacaze-Dutbiers était né à Montpezat (Lot-et-Garonne), le 15 mai 1821. Après avoir fait ses études de médecine à Paris, s'être fait recevoir interne des bôpitaux, puis docteur à Paris en 1851, il avait été nommé, en 1854, professeur de zoologie à la Faculté des Sciences de Lille, puis chargé en 1862 d'une mission d'études sur la Méditerranée, à la suite de laquelle il publia son ouvrage sur le *Corail*. Trois ans après, il était nommé professeur d'histoire naturelle au Muséum. En 1868, il devenait titulaire de la même chaire à la Sorbonne et, en 1871, l'Académie des Sciences l'élisait à la place de Longet.

C'est à ce moment que M. de Lacaze-Duthiers s'occupa, avec la plus louable activité, à créer les *Laboratoires d'Expériences au bord de la mer*, pour étudier les conditions de vie des animaux marins. Les laboratoires de Roscoff, sur la côte nord de la Bretagne, et de Banyuls-sur-Mer, dans les Pyrénées-Orientales lui doivent leur existence jusqu'à ce jour. C'est, en effet, grâce à ses efforts et à ses libéralités aussi — libéralités auxquelles le Ministre de l'Instruction publique faisait allusion dans la fête tout intime que les élèves du savant offraient, il y a quelques mois, à peine au Maître dans son laboratoire de la Sorbonne — que ces établissements sont devenus les écoles d'application de l'enseignement de la grande cbaire parisienne.

On comprend que nous ne saurions ici, dans cette courte notice, donner une énumération, même approximative, des travaux du savant; il nous suffira de dire qu'ils ont trait aux problèmes les plus ardus de la science zoologique et de rappeler que la plupart des naturalistes contemporains ont été ses élèves et ont suivi ses leçons dans ce même amphithéâtre, où en dépit de l'âge, il a donné son enseignement jusqu'à ces jours derniers. M. de Lacaze-Duthiers était membre libre de l'Académie de Médecine depuis 1886 et Grand officier de la Légion d'honneur. Le savant a demandé à être inhumé à Banyuls-sur-Mer, à l'ombre de son laboratoire qu'il a tant aimé (1).

Nous adressons à notre ancien maître de la Sorbonne un adieu très ému.

61 (09)

Notre ami et compatriote M. JOUSSEMET, médecin, maire de Longeville, conseiller d'arrondissement du canton de Talmont, a été tué accidentellement, le 14 juillet, en tirant un feu d'artifice devant sa maison. Un bouquet était préparé, selon l'usage en Vendée, dans un essieu de voiture; il paraissait avoir raté, et M. Joussemet s'approchait pour y mettre à nouveau le feu, lorsque la détonation se produisit, lui fracassant la mâchoire. La population de Longeville est dans la consternation, car M. Joussemet jouissait, dans la vie privée comme dans la vie politique, de l'estime de ses concitoyens, non seulement de sa commune, mais du canton tout entier. Le parti républicain de Talmont perd en lui un bomme de bien, dans toute l'acception du mot, un bon et ferme républicain. Il est question de lui élever un buste.

M. le Dr LEROY-DUPRÉ, décédé à Bellevue (Seine-et-Oise), dans sa quatre-vingt-deuxième année. M. le Dr Leroy-Dupré est l'auteur d'un traité théorique et pratique d'hydrotbérapie, qui a été couronné par l'Académie de Médecine. Il a publié, en outre, de nombreux et importants ouvrages de science médicale. Inhumation à Berny-sur-Noye (Somme).

(1) L'Académie des Sciences de Paris a été avertie officiellement de la mort de M. de Lacaze-Duthiers, doyen de la section d'anatomie et de zoologie, et membre de la Compagnie. — On a déclaré la séance levée en signe de deuil.

Variétés et Anecdotes.

617.73

L'Éducation des aveugles par la méthode Mulot.

Ces jours derniers ont eu lieu, à la galerie Vivienne, des expériences du plus baut intérêt sur la métbode d'éducation des jeunes aveugles de Mlle Mulot qui, depuis douze ans, a fondé à Angers un établissement où elle reçoit les jeunes aveugles que le département de Maine-et-Loire, et une partie de la région, lui envoient comme boursiers.

Cette métbode permet à l'aveugle d'écrire au moyen de la grille et d'un stylet, aussi rapidement et aussi nettement que si l'infortuné n'était pas privé de la vue. Ainsi, les aveugles ne sont plus, comme ils le restent par le système Braille, isolés entre eux. « C'est l'air circulant dans une prison», nous a dit M. le Pr MONPROFIT, médecin de l'établissement d'Angers, qui a pu se rendre compte de l'excellence de la méthode de Mlle Mulot, et qui s'est consacré à seconder les efforts de cette vaillante femme et à les faire aboutir.

Un autre mérite, d'après M. le Dr VOISIN, c'est que non seulement le système Mulot présente des avantages au point de vue physique; mais au point de vue psychologique même, il est supérieur. Les aveugles sont des dégénérés; ils ont pour la plupart des tics nombreux contre lesquels le système Braille est impuissant. Le système Mulot les fait disparaître. Par ce dernier, l'aveugle est en effet tenu à plus d'attention; il est plus intéressé; les progrès sont beaucoup plus rapides.

Ces expériences démontrent péremptoirement la supériorité de la métbode, qui a été jusqu'ici accueillie en baut lieu par le mauvais vouloir le plus absolu.

614.2

La Médecine en Chine.

[*Extrait du Code pénal (section 297) de Chine*].

Quand ceux qui exerceront la médecine ou la chirurgie sans s'y entendre administreront des drogues ou opèreront avec un outil piquant ou tranchant d'une façon contraire à la pratique et aux règles établies, et que par là ils auront contribué à faire mourir un malade, les magistrats appelleront d'autres hommes de l'art pour examiner la nature du remède qui a été donné ou celle de la blessure qu'ils auront faite et qui auront été suivis de la mort du malade.

S'il est reconnu qu'on ne peut les accuser que d'avoir agi par erreur, sans aucun dessein de nuire, le médecin ou le chirurgien pourra se racheter de la peine infligée à l'homicide de la manière réglée pour les cas où l'on tue par accident. Mais ils seront obligés de quitter pour toujours leur profession.

PETITES INFORMATIONS



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61 (07)]

Faculté de Médecine de Lyon. — M. WEILL, agrégé des Facultés de Médecine de Lyon, est nommé professeur de clinique des maladies des enfants à cette Faculté (Fondation de l'Université de Lyon).

Faculté des Sciences de Lyon. — M. RECOURD, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Lyon, est nommé, sur sa demande, professeur de chimie à la Faculté des Sciences de Grenoble.

Faculté des Sciences de Marseille. — M. CAUNERY, docteur ès Sciences, cbargé de cours à la Faculté des Sciences d'Aix-Marseille, est nommé professeur de zoologie à cette Faculté.

École de Pharmacie de Nancy. — M. GODFRIN, professeur de matière médicale à l'École supérieure de Pharmacie de Nancy, est nommé, sur sa demande, professeur d'histoire naturelle à cette École.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — M. le Dr BALLAY, gouverneur du Sénégal, vient d'offrir à la ménagerie du Muséum quelques animaux intéressants : une algazelle, une antilope Guib, une gazelle et enfin un jeune hippopotame, mâle, âgé de sept à huit mois, laid autant que peut l'être un de ces animaux et mesurant déjà un mètre cinquante de longueur.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpital français de Saint-Pétersbourg. — La fête nationale de la France a été illustrée cette année, pour la colonie française de Saint-Pétersbourg, par un évènement qui lui a causé une satisfaction aussi vive qu'unanime : l'inauguration de son bôpital. Réunis dans le spacieux et beau jardin de l'asile français, de nombreux membres de la colonie ont levé leur verre à la prospérité du nouvel établissement. On a été émerveillé de la beauté extérieure de l'édifice, de ses excellentes dispositions intérieures, du confort irréprochable qui règne dans les proprettes chambres des malades, admirablement aérées, éclairées, de l'élégance de ses salles de lecture et de conversation, et surtout de la salle d'opérations qui est un véritable modèle du genre. L'bôpital, placé sous l'invocation de sainte Marie-Madeleine, est desservi par des Sœurs de Charité; il est aménagé pour une vingtaine de malades français ; mais, s'il s'y trouve des lits vacants, ils pourront également être occupés par des personnes d'autres nationalités. Son érection, ainsi que toute son organisation, ont coûté environ 400.000 fr.

Hôpitaux de Salzbourg. — L'empereur d'Autriche-Hongrie a visité dernièrement les Instituts et les Hôpitaux de Salzbourg. Il a reçu de nombreuses députations.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61 (06)]

XIVe Congrès de Chirurgie (Paris, 1901). — Le Conseil d'administration a fixé le 15 août comme dernier délai pour l'envoi des demandes de permis. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra être transmise aux Compagnies. Toute demande de permis doit être accompagnée de l'indication du parcours à suivre.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 28e semaine 891 décès, chiffre supérieur à celui de la semaine précédente (825), mais encore inférieur à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (916). La fièvre typhoïde a causé 6 décès, la moyenne est 10. La variole a causé 5 décès, chiffre inférieur à celui des semaines précédentes (10). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est en diminution (60 au lieu de 64 et 88). La rougeole a causé 17 décès (moyenne 21). La scarlatine n'a causé que 1 décès (moyenne 5). La coqueluche 6 (chiffre identique à la moyenne). La diphtérie 17, chiffre supérieur à celui des deux semaines précédentes et que faisait prévoir le grand nombre de cas nouveaux pendant les dernières semaines (110, 108, 136). Le nombre actuel des cas nouveaux est de 113. Malgré les fortes chaleurs la diarrhée infantile n'a causé que 50 décès de 0 à 1 an, au lieu de la moyenne 99, ce qui permet d'espérer que les conseils de propreté donnés depuis si longtemps au sujet de la nourriture des enfants élevés au biberon ont enfin été quelque peu écoutés. Il y a eu 41 morts violentes, dont 23 suicides. On a célébré à Paris 587 mariages. On a enregistré la naissance de 1.178 enfants vivants (591 garçons et 587 filles), dont 879 légitimes et 299 illégitimes. Parmi ces derniers, 40 ont été reconnus immédiatement.

Autopsies légales. — M. le Procureur général Bulot vient d'adresser aux Parquets du ressort de la Cour de Paris une circulaire d'une importance qui n'a pas besoin d'être soulignée et de laquelle nous extrayons le passage suivant: « *Autopsies, confrontations à la Morgue et reconstitution des crimes.* — Les juges d'instruction de la Seine emploient trop souvent en matière de meurtre, certains procédés d'instruction sur lesquels j'attire particulièrement votre attention : je veux parler des autopsies, des confrontations du meurtrier avec le cadavre de sa victime, à la Morgue ou dans tout autre lieu, et des reconstitutions de la scène du crime. L'autopsie, qui répugne le plus souvent à la famille de la victime et constitue pour elle une aggravation de sa douleur, ne doit être ordonnée que dans le cas de nécessité absolue, ou sur la demande de la famille, si elle justifie d'un intérêt ; on ne doit, en tout cas, en user qu'avec la plus grande réserve. Il en est de même pour les confrontations du meurtrier avec le cadavre de sa victime et la reconstitution de la scène du crime ; ces mesures d'instruction constituent pour le prévenu une torture morale contre laquelle l'humanité proteste et qu'il est presque toujours inutile de mettre en œuvre. Vous voudrez bien inviter MM. les juges d'instruction à ne recourir à un de ces trois modes d'information qu'après s'en être entendu avec vous, et, en cas de difficultés entre ces magistrats et vous, la question devra m'être soumise. »

Produits pharmaceutiques non brevetables. — Le Conseil d'État vient de rendre une intéressante décision sur les pouvoirs du gouvernement en matière de brevets d'invention. MM. Lumière demandaient l'annulation pour excès de pouvoir d'un arrêté par lequel le Ministre du Commerce et de l'Industrie a rejeté une demande de brevet d'invention déposée par eux pour « procédés de fabrication des persulfates organiques ». Le ministre soutenait, en effet, qu'il s'agissait en réalité de compositions pharmaceutiques qui, aux termes de l'article 3 de la loi du 5 juillet 1844, ne sont pas susceptibles d'être brevetées. Mais, quel est à ce point de vue l'étendue des pouvoirs du gouvernement en présence d'une demande de brevet ? Peut-il rechercher si l'étiquette sous laquelle le produit est présenté par le demandeur est exacte? Peut-il, s'il s'agit d'un produit présenté comme ayant un but industriel, rejeter néanmoins la demande sous prétexte que ce produit aurait également des applications pharmaceutiques ? Il faut répondre par la négative. En droit, le ministre ne peut se livrer à une recherche de ce genre. Dans l'espèce, il s'agissait bien de ces produits mixtes, susceptibles à la fois d'applications industrielles et pharmaceutiques : persulfate de quinine, de cocaïne, etc. Mais, en fait, MM. Lumière, tout en indiquant qu'ils pouvaient être employés dans l'industrie, n'avaient pas précisé les applications industrielles auxquelles ils les destinaient.

Les produits dont il s'agit étaient donc, pour ainsi dire, dépourvus d'étiquette, et il a pu appartenir au gouvernement d'y suppléer. Il a estimé qu'il y avait là des produits essentiellement pharmaceutiques, et comme les demandeurs n'indiquaient pas pour quels usages industriels ils demandaient le brevet, le Conseil d'État a jugé que le Ministre du Commerce avait pu, sans excès de pouvoir, rejeter la demande.

Hygiène des Aéronautes. — La sous-commission des *intoxications* de la Commission permanente internationale d'aéronautique par l'hydrogène impur fait connaître que certains accidents tenaces de paralysie observés chez des personnes affectées au service des gonflements, semblent, à la suite des essais qui viennent d'être effectués à Chalais sur des animaux, devoir être imputés à l'action du *gaz impur*.

Hygiène des villes. — *Arrosage à l'huile.* — On signale de Dallas, dans le Texas (États-Unis), un résultat assez curieux de la sécheresse : la ville a adopté l'usage de l'huile, au lieu de celui de l'eau pour l'arrosage des rues.

Hygiène du Mariage. — En Norvège, une loi impose aux futurs époux l'obligation de justifier qu'ils ont été vaccinés l'un et l'autre. — Au Dakota (États-Unis), le législateur est, depuis quelques mois, plus exigeant encore, puisqu'il force les fiancés à subir un examen préalable, une sorte de conseil de revision, par-devant un jury de médecins, chargé de décider si oui ou non, au point de vue mental comme au point de vue physique, ils sont aptes à contracter mariage.

Vaccination.—M. W. Mathew Hay, de l'Université d'Aberdeen, est un partisan convaincu de la vaccination; son collègue, le Dr Mackensie, de Stonehaven, peut compter, au contraire, parmi les plus fanatiques adversaires de Jenner et de sa méthode. Le médecin d'Aberdeen, ayant proposé d'expérimenter le degré d'immunisation de sujets vaccinés et non vaccinés, son collègue de Stonehaven accepte la gageure. Il propose d'aller faire, en compagnie de sa femme, une « season » dans l'hôpital des varioleux d'Aberdeen, à la condition que M. le Dr W.-M. Hay et son épouse en feront autant. Ils seraient tous les quatre dans le cas le plus favorable pour tirer au clair cette question si controversée de la vaccination selon Jenner. Mais le Dr Hay acceptera-t-il le match?

Les Eaux minérales des États-Unis. — L'hôtel des sources de West-Baden, près d'Indianapolis, qui contient 7 à 800 chambres, a été incendié. Il renfermait environ 300 voyageurs, quand l'incendie s'est déclaré. Les voyageurs n'ont échappé à la mort qu'au prix des plus grandes difficultés. C'est à peine s'ils ont pu sauver quelques effets. Il n'y a heureusement ni morts, ni blessés. West-Baden est une ville d'eaux très fréquentée aux États-Unis.

Malades irresponsables. — La Chambre des appels correctionnels a acquitté M. le Dr X..., ce jeune médecin, qui avait pris un louis dans la caisse de son chapelier. Une expertise médicale avait été ordonnée. M. le Dr Dubuisson, commis par la Cour, avait conclu à l'irresponsabilité du prévenu, et le jugement de condamnation a été infirmé.

La Chaleur en 1901. — Ces temps derniers, la chaleur a été accablante, en Angleterre comme à Vienne. Dans la Cité, à Londres, on a enregistré un jour 31 degrés à l'ombre et 54 au soleil. Le nombre des cas d'insolation a été plus considérable que tous les jours précédents. Dans un seul hôpital, plus de vingt malades ont été soignés. Plusieurs chevaux sont morts dans la rue. La chaleur a continué avec la même intensité désespérante. Le thermomètre a marqué 32 degrés à l'ombre ; et de nombreux cas d'insolation se sont produits.

États-Unis. — Le temps est encore chaud dans l'ouest. La situation devient plus critique dans la région des blés, où il n'est pas tombé d'eau depuis plusieurs jours. On signale 22 morts et 40 cas de congestion en 36 heures à Chicago, Kansas City (Missouri), et Kansas City (Kansas).

Peste. — *Afrique du Sud.* — L'épidémie de peste paraît à peu près enrayée au Cap, tandis qu'à Port-Élizabeth, où elle n'a jamais sévi très gravement, on signale encore des cas.

Turquie. — Quatre nouveaux cas de peste à Constantinople ont été confirmés. Par suite, le Conseil international de Santé ne peut délivrer de patentes nettes, et les quarantaines ont été maintenues. Deux nouveaux cas de peste ont été constatés dans le quartier Galata, à la Corne d'Or: ce qui porte le total des cas à 12. Trois cas de peste, dont 2 suivis de décès, s'étant produit à Stamboul, le Conseil de Santé a décidé que toutes les personnes, partant de Constantinople pour un autre point de l'Empire, seraient mises en observation pendant 48 heures.

Hong-Kong. — Du 13 au 20 juillet, 13 nouveaux cas et 16 décès.

Égypte. — La peste d'Égypte ne vient point, selon toute apparence, de la Mecque, indemne cette année, dit-on. Elle a pour berceau fétide l'arrière-boutique des épiciers grecs ou *bacals*, qui sont ses premières victimes. On l'a donc appelée fort ingénument *bacalite*, d'un nom qui fit fortune. On la raille avec humour ; on commente froidement les petits bulletins sanitaires qui éclosent chaque jour. En souffrent seuls les rares indigènes atteints à Alexandrie, à Mansourah, à Zagazig et peut-être à Minieh, dans la haute Égypte, les amis, voisins et parents des malades isolés par mesure de précaution, et surtout les voyageurs astreints aux quarantaines et désinfections. Mais, sauf ce minimum d'émoi, chacun continue sa vie normale, insoucieux de cette épidémie docile, que les malins déclarent salariée et dont la masse du peuple ne se préoccupe point. Il y a actuellement dans toute l'Égypte 17 cas de peste, dont 1 à Alexandrie, 2 à Port-Saïd et 14 à Zagazig.

Angleterre. — Le vapeur anglais *Ormuz*, venant de Sydney, qui s'était vu refuser l'entrée du port de Marseille, est arrivé à Plymouth avec deux cas suspects de peste parmi l'équipage. Les deux hommes ont été transportés sur un navire hôpital. L'*Ormuz* est reparti pour Londres, après avoir débarqué environ cinquante passagers, qui ont été soumis à un examen médical rigoureux.

Une centenaire. — La petite commune de Montguillon a célébré le centenaire de Mme veuve Cotteau. Cette femme est veuve depuis quarante-sept ans, elle a eu dix enfants. Sa mère est morte à quatre-vingt-seize ans, et son

aïeule maternelle était née au dix-septième siècle.

DIVERS [61]

Les Femmes médecins à la Faculté de Paris. — Deux jeunes époux, M. et Mme Gebrak, se sont présentés devant la Faculté de Médecine et ont soutenu chacun leur thèse de doctorat devant deux jurys différents. Mme Gebrak traitait *De la pyélo-néphrite chez les femmes enceintes et en particulier de son traitement*; M. Gebrak *Du pneumothorax dans la bronchectasie*. C'est la première fois qu'il arrive à la Faculté de Médecine de Paris de décerner ainsi le même jour le titre de docteur à deux étudiants unis par les liens du mariage et de consacrer cette situation sociale en unissant de nouveau les deux conjoints sous le même bonnet doctoral.

Un Médecin professeur de malgache. — M. Gershon Ramisiray, un jeune Malgache, vient d'enlever son diplôme de docteur en médecine. Petit, mince, presque frêle, avec une face jaune, encadrée par de longs cheveux noirs, ce Malgache est tout surpris de son succès. Né à Tananarive en 1874, M. Ramisiray a par conséquent aujourd'hui vingt-sept ans. Il a fait ses études dans sa ville natale, et c'est grâce au gouvernement français qu'il a pu venir à Paris, en 1896, prendre au mois de novembre de la même année inscription à la Faculté de Médecine. En même temps qu'il poursuivait ses études, M. Ramisiray enseignait le malgache à l'École des Langues orientales, et cette année six de ses élèves — il en a une quarantaine — ont obtenu le diplôme de l'École. Avec sa jeune femme, une mignonne Hova très intelligente et parlant le français mieux que son mari qui zézaye comme la reine Ranavalo, M. Ramisiray quittera Paris dans quelques mois pour aller s'installer à Tananarive (*Figaro*).

Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Officiers de la Légion d'honneur* : notre excellent maître et ami, M. Marchant, chirurgien, chef de service à l'hôpital Boucicaut à Paris; M. le médecin principal Mercié. — Sont nommés *Chevaliers de la Légion d'honneur* : M. Dousson, docteur-médecin à Largentière (Ardèche); MM. les médecins de première classe Lafaurie, Forgeot et Bonrras (campagne de Chine). — *Une médaille de bronze* (médaille d'honneur des épidémies) a été décernée à MM. les Drs Poirier (médecin sanitaire maritime) et Mias (médecin des colonies).

La maladie de Tolstoï. — Un journal de Lemberg dit que M. le Dr Szczurowski, de Varsovie, appelé par Tolstoï, a constaté un abcès dans le poumon et une inflammation d'intestins, mais aussi une amélioration notable.

L'Anatomie et les femmes artistes. — Le Conseil supérieur de l'École des Beaux-Arts a longuement discuté la question du caleçon académique pour les modèles devant poser en présence des élèves femmes récemment admises à l'École. C'est la « massière » des ateliers de ces demoiselles qui, par une lettre adressée en leur nom au Conseil supérieur, a levé la difficulté : « Nous demandons, écrit-elle, à être traitées comme les étudiantes en médecine. Met-on des caleçons à leurs sujets d'amphithéâtre? Nous étudions comme elles; à un autre point de vue, voilà tout. » L'argument de la « massière » a prévalu et le Conseil supérieur de l'École des Beaux-Arts, se rangeant à son avis, a proscrit le caleçon.

Les Médecins auteurs dramatiques. — MM. le Dr Pierre Corneille, le fondateur du théâtre populaire de la Mothe-Saint-Héraye, Jacques Landau, et M. de Ménorval, viennent de saisir le Conseil municipal de Paris d'une intéressante proposition. Il s'agit de donner, au printemps prochain, à Paris même, aux arènes de Lutèce, rue Monge, une série de représentations dramatiques présentant un caractère analogue à celles des arènes d'Orange et du théâtre en plein air de La Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres). On y mettrait à la scène un répertoire empruntant ses sujets aux principales pages de notre histoire nationale, entre autres *Au temps de Charles VII*, de M. Corneille et toutes pièces qui répondraient aux nécessités de cette mise en scène spéciale.

Les Médecins militaires au théâtre. — M. Gémier vient de recevoir pour être représentée cette saison à la Renaissance : *Fricoteurs*, pièce en trois actes de MM. Sorel et Paul Acker. Il est probable que cette œuvre soulèvera de nombreuses polémiques; c'est en effet une attaque très violente dirigée contre les médecins militaires.

La Médecine dans les Romans. — *Nicette et Milou* est un roman champêtre de Eugène Le Roy. L'orpheline Nicette, bergère chez des rustres de Hautefort, est guettée, traquée, prise, reprise par tous les bourgeois libidineux, d'après G. Deschamps. Il y a aux environs, un officier de santé, M. Rudel, qui, entre deux saignées et deux « purges » poursuit volontiers à travers champs les brassières de futaine et les cotillons de droguet. M. Rudel ne trouve pas encore que Nicette soit à son goût. Elle est trop jeune, n'ayant que quinze ans et demi. « Il aime les filles faites, charnues, bien râblées, solides, telles qu'il les faut à un fier homme comme lui. » Mais cet officier de santé a un fils, M. Jean, qui, en attendant l'embonpoint voulu, s'éprend sincèrement du tendron. La petite Nicette aime le petit Jean, sous l'œil de M. Rudel, qui prend patience. Elle se jette un jour dans une mare et se noie. L'officier de santé, en qualité de médecin du tribunal, constate solennellement le décès.

Les Médecins et les Littérateurs. — Jadis, à la crêmerie suisse, ou Petite-Vache (rue Mazarine), fréquentèrent avec des artistes et des littérateurs connus MM. les Drs Hanry, Déjerine et Trélat.

Un Médecin artilleur... contre la grêle. — M. le Dr Vidal, agriculteur des environs de Toulon, a publié dans la *Revue de Viticulture* ses très curieuses expériences de l'emploi de fusées de feux d'artifice contre la grêle. Avec un homme, un pieu et douze fusées, d'une quinzaine de francs de revient, il a protégé, tout autant qu'avec un canon, 25 hectares, dans ses expériences. C'est pour rien quand on songe aux ravages de la grêle.

Accidents arrivés à des Médecins. — Deux médecins de Maine-et-Loire, M. le Dr Duplan (de Durtal) et M. le Dr Pellier (de Noyant-Méon) quittaient Saumur, à minuit, en automobile, pour se rendre à Tours. Ils suivaient la levée de la Loire, quand, au lieu dit les Trois-Volets, près de La Chapelle, l'automobile alla heurter un barrage] non éclairé. La secousse fut terrible, l'automobile fut brisée, et les deux voyageurs projetés dans l'obscurité sur la route où M. le Dr Duplan resta trois heures évanoui, pendant que M. le Dr Pellier, moins dangereusement atteint, allait chercher des secours à Bourgueil. M. Duplan est grièvement blessé au thorax et à l'épaule.

Les honoraires médicaux aux États-Unis. — La plus formidable note d'honoraires dont jamais médecin ait réclamé le payement doit être celle que le Dr Browning (de Philadelphie) vient de présenter aux héritiers du sénateur Magee (de Pittsburg) pour soins donnés an défunt pendant sa dernière maladie. Cette note — pire qu'une note d'apothicaire — s'élève en effet au total essentiellement américain de 190,000 dollars, soit 950,000 francs. Il faut dire que le Dr Browning a soigné feu Magee pendant vingt et un mois consécutifs et qu'il a dû l'accompagner plus d'une fois en voyage. Par exemple, il ne se déplaçait pas précisément « à l'œil » : 17,000 dollars (85,000 francs) pour une excursion à Atlantic City, 12,000 dollars (60,000 francs) pour une promenade à Hot Springs! Quant aux visites, elles sont cotées à 40 dollars, soit 10 louis, chacune, pendant la nuit. Inutile d'ajouter que les héritiers, protestent de toutes leurs forces et ne veulent rien savoir.

Les Médecins et le Monde. — On a célébré, à Notre-Dame des Champs, le mariage de M. Emile Chardon avec Mlle Marthe Blondel, sœur de notre ami, M. le Dr Blondel, chef de laboratoire de l'hôpital de la Charité. — Au banquet des originaires de la Haute-Garonne assistait M. le Dr Bourdieu.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Murat a épousé Mlle Rose Gervais, fille de M. Raymond Gervais. — M. Louis Viau, externe des hôpitaux, épouse Mlle Émilie Hoffhen.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 767.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 32. 10 Août 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

61(07)
Le dernier Concours d'agrégation en Anatomie et Physiologie.

Notre excellent maître et ami, M. le Dr Laborde, chef des travaux de physiologie à la Faculté de Médecine de Paris, vient de publier un article bien curieux dans la *Tribune médicale*, sur la nullité du dernier Concours d'agrégation de Physiologie!

« Après une telle élection, dit-il, il faut tirer... l'échelle du concours; et l'on se demande comment elle a pu être faite par un jury de neuf professeurs, qui avaient, sans doute, des yeux pour voir et des oreilles pour entendre (nous ne parlons pas de celui qui a sommeillé...)? La réponse à cette question est, par malheur, facile; et elle apporte au jugement définitif une circonstance, jusqu'à un certain point atténuante : L'élection a été faite par 5 voix favorables, contre 4 opposées.

Or, il n'a pas été difficile de reconnaître que les quatre votes opposants émanent des deux juges de compétence spéciale en physiologie : MM. les Professeurs Charles Richet, président du concours, et Morat (de Lyon); et, d'autre part, du professeur Laguesse (de Lille) et du professeur Raphaël Blanchard (Histoire naturelle), qui possèdent tous deux des connaissances biologiques incontestables. Les cinq favorables sont, quatre des *anatomistes* proprement dits, et le cinquième un *botaniste*... de Montpellier (!); et leur vote n'implique pas seulement, en cette circonstance, un certain mépris, tout au moins singulier, de la part d'un jury de concours, pour la signification réelle des épreuves probatoires; mais encore — chose plus grave, au fond, — le dédain, aujourd'hui d'ailleurs de mode, de tout ce qui touche à l'enseignement des sciences, dites accessoires, et même des sciences essentiellement fondamentales, la *physiologie*, en première ligne. Rien, mieux que ce fait, rapproché de l'infériorité, — tranchons le vrai mot, — de la nullité du concours par ce côté, ne saurait démontrer la nécessité de relever, en le corsant autant qu'il est possible, tant par les examens, que par un personnel professoral approprié, l'enseignement de la physiologie.

Et, pour ce qui est du dernier concours, la moralité qui se dégage, avec une éclatante évidence, de ce qui précède, c'est qu'il est temps, grand temps, de parer au retour d'éventualités pareilles, à tous égards regrettables en elles-mêmes, et pour les responsabilités qu'elles impliquent; le remède vraiment efficace n'est pas si difficile à trouver qu'il ne puisse être réalisé, sans retard, et à la plus prochaine occasion : nous l'avons, depuis longtemps, signalé; il réside dans la constitution même du jury, au double point de vue numérique de ses membres, et de la dissociation des votes spécialisés. »

Si les choses se sont ainsi passées, et M. Laborde est trop bien renseigné pour que tout ce qu'il dit ne soit l'expression de la plus stricte vérité, évidemment le recrutement par la voie du concours n'est plus ce qu'il fut jadis.

Beaucoup sont d'avis que de telles manières d'opérer ne prouvent rien contre l'institution elle-même, mais démontrent seulement les vices de son fonctionnement. C'est une opinion respectable. Mais on pourra toujours objecter à ces optimistes que si, une institution est viciée par la force des choses dans la très grande majorité des cas, il y a certainement lieu de chercher mieux.

Et le système allemand, c'est-à-dire le choix sur titres seuls, étant une sorte de concours, tout comme une autre, il est logique de le mettre en parallèle avec le système français qui complique si fort, souvent sans utilité, et parfois d'une façon bien curieuse, comme M. Laborde le raconte ci-dessus, le mode de recrutement de nos fonctionnaires et professeurs.

D. M.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614
Rôle des Excreta bacillifères dans la propagation de la Tuberculose des vaches laitières à l'homme.

Par MM.

Le Pr **BOINET** (de Marseille),
Médecin des Hôpitaux, Correspondant de l'Académie,

et

HUON (de Marseille),
Vétérinaire en chef, Inspecteur général des viandes.

Cette communication (1) complète nos travaux antérieurs (2) sur la tuberculose observée à Marseille. Elle a pour but d'attirer l'attention sur la fréquence relative de la tuberculose chez les garçons laitiers affectés au service de vacheries étroites, mal aérées, malsaines, renfermant des vaches tuberculeuses. La *transmission de cette tuberculose bovine à l'homme*, dans ces conditions spéciales, est assez souvent produite par *l'inhalation* des poussières bacillifères provenant du jetage, des mucosités, des expectorations et même des matières fécales des vaches laitières tuberculeuses. Ravenel (3) a prouvé expérimentalement que les particules très ténues projetées au moment de la toux par ces bovidés tuberculeux, sont bacillifères ; qu'elles flottent dans l'air. Elles peuvent ainsi devenir une source de contagion. Ce danger d'infection humaine est, en pratique, limité aux personnes qui vivent en contact prolongé avec ces animaux. A Marseille, ces garçons laitiers y sont d'autant plus exposés qu'ils font un travail excessif, se lèvent avant trois heures du matin, passent leurs journées et périodiquement la nuit dans des étables mal conditionnées où la stagnation du purin et le séjour prolongé du fumier sont la règle. En somme, ces conditions hygiéniques déplorables favorisent singulièrement le développement de la tuberculose chez ces individus surmenés et rapidement anémiés.

(1) Communication au *Congrès de la Tuberculose* (Londres, juillet 1901).

(2) Boinet et Huon. *La tuberculose à Marseille, sa prophylaxie* (*Marseille médical*, 1898). — *Transmission de la tuberculose des animaux à l'homme* (*Annales d'Hygiène publique et de Médecine légale*, Paris, janvier 1898).

(3) Ravenel. (*University medic. Magazine*, novembre 1900).

Il existe, à Marseille, 9.000 vaches laitières réparties dans 750 laiteries, fournissant 130.000 litres de lait par jour; elles restent de 2 à 4 ans dans une stabulation permanente. Les statistiques de nos abattoirs pendant l'année 1900 montrent la *fréquence de la tuberculose chez les vaches laitières.*

Abatages pendant l'année 1900.

40.525 hovidés abattus.	35.510 *bœufs ou vaches de montagne :* 4.792 cas de tuberculose, soit 14 pour 100.
	5.015 *vaches provenant des vacheries marseillaises :* 2.255 cas de tuberculose, soit 45 pour 100.

Sur 7.047 cas de tuberculose observés sur l'espèce bovine, nous n'avons trouvé que 744 cas de généralisation, soit 17 pour 100.

Veaux :	29.471.	*Pas de tuberculose.*
Moutons et Brebis :	22.408.	
Agneaux :	28.084.	
Chevreaux :	233.	
Porcs :	24.754.	— 221 cas de tuberculose, soit 0,88 p. 100.
Chevaux :	4.594.	— 3 cas de tubercul.
Anes :	394.	— Néant.

La proportion de *tuberculose mammaire* constatée sur les vaches laitières, abattues à Marseille, donne une moyenne de 2 1/2 pour 100 ; c'est-à-dire que sur 2.614 cas de tuberculose observés sur des vaches laitières, sortant de nos vacheries marseillaises, nous n'avons trouvé que 74 cas de tuberculose intéressant les mamelles.

Cependant, des séries d'inoculations intra-péritonéales pratiquées sur le cobaye avec de nombreux échantillons de *lait*, nous ont montré que le lait absorbé par la population marseillaise déterminait de la tuberculose expérimentale dans une proportion de 15,15 pour 100.

Le contraste qui existe entre la rareté de la tuberculose mammaire et le nombre assez grand d'échantillons de lait contenant des bacilles de Koch indique bien que ce liquide est contaminé, pendant et après la traite, par des souillures bacillifères provenant des baves virulentes et des déjections desséchées. Elles peuvent être introduites directement dans le lait par les mains des laitiers qui ne prennent guère de précautions, ou bien elles tombent, plus tard, dans les réservoirs de lait après avoir flotté dans l'atmosphère de la vacherie où la stabulation permanente des animaux suspects est souvent très prolongée.

Les considérations précédentes prouvent encore que la transmission de la tuberculose aux vaches de la même étable peut se faire aussi par l'inhalation des particules bacillifères pulvérisées et projetées par la toux ou contenues dans les poussières provenant du jetage, de la bave et même des déjections desséchées, lorsqu'il existe des lésions tuberculeuses au niveau de l'intestin des vaches déjà malades.

Par contre, l'un de nous (1) a observé un cas de tuberculose humaine transmise à la vache.

Conclusions. — La propagation de la tuberculose des bovidés à l'homme est à craindre dans les écuries gravement infectées, mal entretenues, obscures, insuffisamment aérées, lorsque des individus surmenés séjournent longtemps dans ces locaux renfermant des animaux tuberculeux, y couchent et s'exposent longuement à toutes ces possibilités de contamination soit par ingestion, soit par inhalation des particules bacillifères que répandent les excreta des vaches tuberculeuses. Il en résulte des conditions analogues à celles que crée une cohabitation habituelle et prolongée avec des malades tuberculeux.

Mesures prophylactiques. — 1° Aviser les individus qui séjournent trop longtemps et couchent dans des étables ainsi contaminées du réel danger auquel ils s'exposent.

2° Inviter les maires, dans les communes desquels se trouvent des vaches entretenues en stabulation permanente, à faire appliquer la tuberculine dans les vacheries plus ou moins suspectes.

3° Leur conseiller, comme moyen pratique, de prendre un arrêté invitant les laitiers à soumettre toutes leurs vaches à l'épreuve révélatrice de la tuberculine et comportant les clauses suivantes : *a.* Déclaration du laitier au commissaire de police de son arrondissement, qu'il soumet ses vaches à l'épreuve de la tuberculine et qu'il confie l'opération à M. X..., son vétérinaire, en indiquant le jour de l'opération. Cette déclaration serait immédiatement transmise à la Mairie. *b.* Le vétérinaire municipal serait chargé de se mettre en rapport avec le vétérinaire praticien et de se rendre compte de l'opération. *c.* Ces deux vétérinaires dresseraient un procès-verbal à M. le Maire indiquant les résultats de l'opération. *d.* Si le procès-verbal porte que toutes les vaches n'ont pas réagi à la tuberculine, c'est-à-dire sont indemnes de tuberculose, M. le Maire délivrera un certificat sanitaire. *e.* Si, par contre, une ou plusieurs vaches ont réagi à la tuberculine et sont, par conséquent, reconnues tuberculeuses, le laitier pourra recevoir le certificat sanitaire, à condition que dans les quinze jours qui suivent l'injection de la tuberculine, il s'engage à conduire ses vaches à l'abattoir. *f.* Un registre tenu par MM. les commissaires de police indiquera le nom des laitiers qui ont soumis leurs vaches à l'épreuve de la tuberculine et la date de la délivrance du certificat, avec mission de reprendre le certificat, si au bout d'une année le propriétaire n'a pas fait renouveler l'épreuve de la tuberculine. *g.* Les laitiers pourvus d'un certificat sanitaire pourront s'en prévaloir par voie de réclame sur leurs magasins, voitures, bidons. Seuls ils pourront fournir le lait aux administrations publiques (Hôpitaux, Hospices, Lycées, Orphelinats). Cette dernière clause existe dans le cahier des charges des Hôpitaux de Marseille.

Telles sont les principales mesures prophylactiques qui permettraient d'obtenir la suppression du lait tuberculeux et la disparition de la tuberculose dans nos vacheries.

(1) Huon. *Un cas de tuberculose humaine transmise à une vache* (*Congrès pour l'étude de la tuberculose chez l'homme et chez les animaux. 4e Session,* Paris, 1898).

ACTUALITÉS.

LES CONGRÈS DE 1901.

616.995 (06)

Le Congrès international de la Tuberculose à Londres.

Au Congrès de la Tuberculose de Londres, un professeur de l'École vétérinaire anglaise, M. Mac Fadlean, s'est occupé du bacille de la tuberculose dans le lait. Tout en proclamant son respect pour la science de Koch, l'orateur a refusé d'accepter sa doctrine. Les autopsies pratiquées dans les deux plus grands hôpitaux d'enfants d'Angleterre montrent que dans 29 et 28 0/0 respectivement des cas de décès d'enfants par la tuberculose la maladie a commencé par les intestins. Cela est en contradiction directe avec l'affirmation du Dr Koch, qui dit que ce genre de cas est extrêmement rare. L'expérience a démontré à l'orateur que le lait, au contraire, était fréquemment le véhicule de la tuberculose. La tuberculine du Dr Koch ne donne pas toujours des résultats satisfaisants pour découvrir les bestiaux attaqués. L'inspection rigoureuse est encore ce qu'il y a de mieux.

Parmi les assistants se trouvaient lord Lister, M. Nocard. Le président de la séance, lord Spencer, a fait ressortir pour le gouvernement la nécessité d'examiner sérieusement la théorie du professeur Koch. M. Nocard a adopte entièrement la manière de voir de l'École vétérinaire anglaise. Sir James Crichton Browns a félicité le Dr Koch de son courage, en émettant une théorie qui ne manquera pas de soulever des critiques. Ces critiques ne pourront que servir la vérité ; mais la législation ne peut se baser que sur des faits parfaitement établis.

La réunion du Congrès de la Tuberculose a été un jour présidée par lord Derby et elle avait attiré alors une nombreuse assistance.

Le Congrès a voté, à l'unanimité, plusieurs résolutions parmi lesquelles il faut signaler: celle demandant la répression de l'habitude de cracher dans les endroits publics ; celle

recommandant à tous les hôpitaux et dispensaires de fonrnir aux tuberculeux des instructions imprimées sur les précautions qu'ils doivent prendre et insistant sur l'emploi de crachoirs privés; celle recommandant la notification aux autorités des cas de tuberculose; celle demandant l'établissement de dispensaires et de sanatoria de tuberculeux ; celle demandant aux gouvernements d'examiner immédiatement la théorie du docteur Koch (1) sans se départir des mesures de précaution contre la viande et le lait infectés ; celle conseillant la création d'une Commission internationale permanente pour recueillir des faits et études et proposer des moyens en vue de prévenir la tuberculose.

Finalement, le Congrès a résolu que, dans sa prochaine réunion, il s'occuperait des conditions dans lesquelles se trouvent les personnes atteintes de la tuberculose et des moyens de modifier ces conditions.

A l'hôtel Cecil a eu lieu un grand dîner en l'honneur des membres du Congrès de la Tuberculose. Lord Derby présidait. De nombreux toasts ont été portés. Les quinze délégués étrangers ont pris la parole. M. Martin, délégué de la Belgique, a remercié pour la réception si cordiale faite aux délégués étrangers. M. Félix Voisin a remercié au nom de la France. Il a rappelé l'invitation faite par le président Loubet et il a chaudement engagé la Commission du Congrès à appuyer le gouvernement français à cet égard, de façon que le prochain Congrès se tienne à Paris en 1902 ou en 1903.

Le comte et la comtesse de Derby ont donné une réception aux Congressistes.

616.89 (06)
Le Congrès des Aliénistes à Limoges.

Le Congrès des Aliénistes et Neurologistes de France et des pays de langue française s'est ouvert, le 1er août, à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Labussière, député, maire, à Limoges.

Les Congressistes étaient au nombre de quatre-vingts, parmi lesquels M. Gilbert Ballet, président du Congrès, M. le Dr Mendelssohn, professeur agrégé à l'Université de St-Pétershourg, médecin de l'ambassade de France, MM. le Pr Crocq (de Bruxelles), les Prs Bouchard, Brissaud et Raymond, le Dr Vallon, le Dr Joffroy, professeur à la Faculté de Paris, le Dr Garnier, de l'infirmerie spéciale du dépôt, etc., etc.

Le Maire de Limoges a souhaité la bienvenue aux Congressistes au nom de la ville, et M. le Dr Chénieux, directeur de l'École de Médecine, au nom du corps médical de la Haute-Vienne.

(1) Dans une interview, à Berlin, Virchow a déclaré que pendant longtemps il avait été d'un avis opposé à celui du Dr Koch au sujet de la tuberculose, qu'il ne croyait pas transmissible par hérédité, mais qu'il est revenu sur cette opinion. Il a ajouté qu'il n'est pas en tout point d'accord avec le Dr Koch sur les principes affirmés par celui-ci.

M. le Dr Ballet, président du Congrès, a répondu au nom de ses confrères.

Enfin, M. Drouineau, délégué du ministère de l'Intérieur, a pris à son tour la parole. « En présence, a-t-il dit, des travaux étrangers, de l'évolution des esprits en ce qui touche les aliénés, leur traitement, la façon de comprendre les asiles et les appropriations spéciales qu'ils comportent, il nous faut suivre avec plus de soins scrupuleux que jamais vos travaux, connaître vos vœux, vos résolutions, car c'est sur eux que nous pensons asseoir notre jugement et dégager l'intervention administrative, quand elle est sollicitée ou nécessaire, de toute incertitude, et l'absoudre de tout reproche ; c'est vous dire, Messieurs, quelle attention je veux apporter à vos réunions, quel parti fructueux j'ai mission d'en retenir. ».

La première séance du Congrès s'est tenue sous la présidence de M. le Pr Brissaud.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

614.2
Les Décorations Médicales du 14 Juillet (*Suite*).

Sont nommés par le Ministère de l'Intérieur *Officiers de la Légion d'honneur* : M. le Pr Landouzy, membre de l'Académie de Médecine. — M. le Dr Budin, professeur à la Faculté de Médecine de Paris. — M. Piogey, administrateur de l'asile national de la Providence.

Chevaliers de la Légion d'honneur : M. le Dr Chevallereau, médecin principal des Quinze-Vingts. — M. Ballet, directeur de l'asile de Ville-Evrard. — M. le Dr Letulle, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr Castex, chargé de cours à la Faculté, médecin à Paris. — M. le Dr Vosy, médecin à Choisy-le-Roi. — M. le Dr Ballivet, conseiller général de l'Ain, maire de Gex. — M. le Dr Deux-Després, maire de Verteuil (Charente). — M. le Dr Garnier, médecin-chef de l'asile d'aliénés de Dijon. — M. le Dr Dumas, médecin à Ledignan.

M. le Pr Landouzy a cinquante-six ans. Taille moyenne, mince, des cheveux bruns en arrière,



M. le Pr Landouzy (de Paris).

toute la barbe en pointe, un lorgnon, des yeux bruns, un regard d'intelligence pénétrante. Fils de l'ancien directeur de l'École de Médecine de Reims, engagé comme aide-major pendant la guerre et la Commune, interne à Paris en 1871, médecin des hôpitaux en 1879, agrégé à la Faculté en 1880, professeur titulaire en 1895, le M. Dr Landouzy met à exercer son métier de médecin et de professeur une sorte d'ardeur passionnée, bien précieuse et bien rare parmi ses confrères. Profondément original dans ses conceptions et dans sa manière de les exprimer, il fait des cours et écrit des ouvrages, d'une tournure en même temps magistrale et hardie, qui frappent les esprits et se gravent dans les mémoires.

M. le Pr Budin est l'un des deux professeurs de clinique obstétricale à la Faculté; un spécialiste à grande clientèle et un chef d'école ; un maître sévère, exigeant, plus encore pour lui-même que pour ses élèves; un grand laborieux; un homme de devoir dans toute l'acception du terme ; un esprit scientifique de premier



M. le Pr Budin (de Paris).

ordre. Interne en 1871, docteur en 1876, chef de clinique en 1878, agrégé en 1880, accoucheur des hôpitaux en 1882, membre de l'Académie de Médecine en 1889, professeur de clinique à la mort de Tarnier, il a publié et fait publier sous sa direction un nombre considérable d'ouvrages et de mémoires spéciaux. Ses dernières recherches sur l'*écouvillonnage* comme traitement de l'infection puerpérale, et la série de ses études sur l'allaitement sont universellement connues. C'est le Dr Budin qui a fondé, à la Maternité de Paris cette consultation gratuite pour les nourrissons, avec distribution de lait stérilisé, qui a été imitée partout et qui a contribué à raréfier, dans des proportions considérables, la mortalité infantile (*Figaro*).

M. le Dr Chevallereau est non seulement un praticien connu, un ophtalmologiste distingué, mais aussi un ancien journaliste médical, et nous sommes heureux de voir notre Presse spéciale ainsi honorée. C'est de plus un ami, l'un de nos compatriotes, et l'un des plus enthousiastes de son pays natal! C'est ajouter que nous sommes ravi, avec toute la Vendée, de voir ainsi reconnus ses mérites et son parfait dévouement à toutes les nobles causes.

Notre autre collègue d'internat, M. le Dr Castex, est aussi très apprécié dans le monde chirurgical de Paris. La distinction qui vient de lui être accordée ne fera pas de jaloux.

M. le Dr Dumas (de Lédignan). — Il y a deux ans, le nom du docteur Dumas fut imprimé et réimprimé dans la grande Presse à propos d'une idée qu'il avait émise, mais qui mériterait d'être discutée ; il demandait que tout jeune praticien fût astreint à faire auprès d'un ancien, plus expérimenté, un

stage de quelques mois, afin d'éviter au malade les erreurs de l'apprentissage. Il appartient à une vieille famille huguenote de la Provence, et son nom aux alentours de Lédignan est synonyme de charité, de droiture et de bonhomie.

Un de ses fils, M. Rose Dumas, est un poète distingué ; l'autre, le docteur Georges Dumas, professeur de philosophie au collège Chaptal, directeur du laboratoire de psychologie à Sainte-Anne, secrétaire et fondateur de la Société de psychologie de Paris, a écrit, sur *la Tristesse* et sur *la Joie*, deux ouvrages déjà classiques (*Figaro*).

LES IDÉES NOUVELLES.

61 (07)

La Caisse des Recherches Biologiques.

Désormais est promulguée la loi portant création d'une Caisse des recherches scientifiques investie de la personnalité civile et divisée en deux sections, dans le but de favoriser les travaux de science pure relatifs : 1° à la découverte de nouvelles méthodes de traitement des maladies qui atteignent l'homme, les animaux domestiques et les plantes cultivées ; 2° la découverte, en debors des sciences médicales, des lois qui régissent des phénomènes de la nature (mathématiques, mécanique, astronomie, histoire naturelle, physique et chimie).

Rappelons que les ressources de cette Caisse comprennent : 1° les subventions de l'État, des départements, des communes, des colonies et autres établissements publics ; 2° les dons et legs ; 3° les versements à titre de souscriptions individuelles ou collectives ; 4° les allocations prélevées sur la partie du fonds du pari mutuel affectée aux œuvres locales de bienfaisance, allocations dont le montant annuel, sans pouvoir être inférieur à 125.000 francs, sera fixé chaque année, sur la demande du Conseil d'administration de la Caisse, par la Commission spéciale instituée au ministère de l'Agriculture ; 5° l'intérêt des fonds libres, placés en rentes sur l'État ou versés en compte courant au Trésor.

Cette Caisse relève du ministère de l'Instruction publique. Elle est gérée par un Conseil d'administration, qui est assisté d'une Commission technique pour l'attribution des subventions. Le Conseil d'administration est composé de : un conseiller d'État, élu par le Conseil d'État, président ; un sénateur et un député, élus respectivement par le Sénat et par la Chambre des députés ; un conseiller-maître à la Cour des comptes, élu par la Cour des comptes ; trois membres de droit, savoir : le directeur de l'Enseignement supérieur au ministère de l'Instruction publique ; le directeur de l'Agriculture au ministère de l'Agriculture ; le directeur général de la comptabilité publique au ministère des Finances ; deux membres élus par la Commission technique. La Commission technique est divisée en deux sections. La première section, qui seule nous intéresse, connaît des recherches qui ont pour objet le progrès des sciences biologiques, notamment dans le but de découvrir de nouvelles méthodes de traitement des maladies de l'homme, des animaux domestiques et des plantes cultivées.

Cette section est composée comme suit : Le directeur de l'Enseignement supérieur ; quatre membres de l'Académie des Sciences, élus par elle et choisis : l'un dans la section de médecine et chirurgie ; le deuxième dans la section d'anatomie et zoologie ; le troisième dans la section d'économie rurale, et le quatrième dans la section de botanique ; un membre de l'Académie de Médecine, élu par elle ; les deux délégués des Facultés de Médecine au Conseil supérieur de l'Instruction publique ; l'inspecteur général des Écoles vétérinaires ; un membre de la Commission consultative permanente du Conseil supérieur de l'Agriculture, élu par ses collègues parmi les membres non fonctionnaires de cette Commission.

MÉDECINE LÉGALE.

614.2

La responsabilité des Chirurgiens d'hôpitaux.

Tous les journaux ont conté l'aventure de ce garçon de quinze ans, fils d'un ingénieur parisien, qui devint boiteux à la suite d'une vicieuse réduction de fracture de la jambe faite à l'hôpital, et le curieux procès en responsabilité chirurgicale auquel ce singulier accident avait donné naissance.

La première Chambre du tribunal, avant de statuer d'une façon décisive sur l'action en dommages-intérêts intentée par le père de la victime contre M. le Dr Blum, médecin en chef de l'hôpital Saint-Antoine, a commis trois experts, MM. les Drs Descouts, Delens et Vibert, qui auront à apprécier la question de savoir à qui incombe la responsabilité de ces malencontreuses opérations. Mais le tribunal a cru devoir faire précéder son jugement préparatoire de certains considérants qui méritent d'être notés :

« Attendu que, si un médecin ou un chirurgien n'est pas responsable, par cela seul qu'il n'a pas réussi dans ses opérations ou même qu'il s'est trompé, sa responsabilité est du moins engagée s'il a commis une faute lourde, montré une négligence coupable ou manifesté une évidente impéritie ; que l'appréciation de la faute commise et du dommage en résultant appartient manifestement à la juridiction des tribunaux ordinaires ; que l'exception d'incompétence soulevée par Blum doit donc être rejetée ; Attendu que Blum, après un congé régulier, a repris son service à l'hôpital le 1er octobre ; qu'il déclare ne plus se rappeler, en raison du long temps écoulé et de ses multiples opérations, s'il a procédé personnellement à la première réduction de la fracture de la jambe du jeune Henri Christ, mais qu'à supposer qu'elle eût été faite, comme le prétend Christ, par l'interne Rugniès, la responsabilité de Blum pourrait se trouver engagée s'il était démontré que la réduction de la fracture dont il s'agit ne pouvait être considérée comme une de ces opérations simples que les règlements du service de santé et un usage constant permettent aux internes des hôpitaux de pratiquer, à défaut de leur chef de service et que, par négligence ou incurie, Blum l'eût laissé faire à son interne, qui y aurait vicieusement procédé ; Que l'interne Rugniès paraît, d'ailleurs, figurer parmi ceux qui étaient autorisés à exercer la médecine, conformément aux dispositions de l'article 6 de la loi du 30 novembre 1892, Que, de même, après que Blum eût cassé le membre et constaté lui-même qu'une « fracture en bec de flûte est bien difficile à maintenir réduite », s'il a laissé Rugniès pratiquer la seconde réduction en un cas qui exigeait son intervention directe, sa responsabilité pourrait être engagée dans les mêmes conditions et pour les mêmes motifs que ceux précédemment exposés ; Qu'enfin, s'il a procédé personnellement à l'une et l'autre opération, le docteur Blum ne peut être tenu que de sa faute lourde... »

Telles sont les raisons qui ont déterminé le tribunal, pour asseoir en toute équité sa décision, à recourir auparavant aux lumières des hommes de l'art susnommés. Quant à l'Assistance publique, qui avait été appelée au procès, elle a été mise hors de cause.

Toutefois, l'Assistance publique, qui se trouvait alors directement mise en cause, avait envisagé ainsi la question :

« Il faut attendre, avant de se prononcer sur les opérations faites par l'interne de M. Blum, les conclusions de l'expertise médicale. Pour la question de responsabilité, nous prétendons, nous, qu'il est impossible de l'accepter telle que la pose la partie plaignante. Les concours, à la suite desquels sont nommés les internes, offrent, quoi qu'on en dise, toutes les garanties de sécurité. Leur première conséquence est de donner, dès l'entrée en fonctions, le droit absolu aux internes de remplacer leur chef de service *dans tous les cas* où l'opération ne nécessite pas la présence du chef et l'intervention personnelle de ce dernier. La réduction d'une fracture rentre dans les opérations dites de « petite chirurgie », et dans tous les hôpitaux, c'est un usage constant que ces opérations sont faites par les internes. Il est impossible que le tribunal affirme l'obligation pour tous les chirurgiens de procéder *eux-mêmes* dans toutes les opérations. Il y a là une impossibilité matérielle et en outre, une impossibilité morale. Interdire aux internes de remplacer leur chef, c'est les mettre dans une situation désobligeante, et le tort causé par cette décision serait inappréciable. »

Cette thèse est également celle des chirurgiens ; et bien des collègues de M. Blum sont de cet avis :

« Je reconnais, a dit l'un d'eux à un journaliste, que le chef de service doit veiller à tout et avoir « l'œil du maître » ; mais dans le cas en litige, le public serait mal venu à nous donner tort. Il peut se produire des complications que même un chirurgien ne peut prévoir. Le Dr Blum a, comme tous ses collègues, usé d'un droit que lui donnent les règlements, en se faisant remplacer par son interne. »

Cependant, il est à croire, de l'avis d'un légiste expérimenté, que le tribunal, tout en reconnaissant aux chirurgiens des hôpitaux le droit absolu de confier des opérations à

leurs internes, fera droit en partie aux conclusions des demandeurs. Nous attendons la sanction de cette affaire, appelée à avoir un réel retentissement, avant de la discuter ici.

ASSISTANCE PUBLIQUE.

613

L'accident de Lariboisière : erreur dans l'administration des médicaments.

La 11e Chambre du Tribunal correctionnel, a jugé Mlle Leullier, infirmière; Mlle Gauthier, surveillante, et M. Faure, directeur de l'hôpital Lariboisière. Tous trois étaient poursuivis pour blessures et homicides par imprudence. Le 6 avril dernier, Mlle Leullier, par une déplorable méprise, avait pris dans une armoire, une cruche de chlorure de zinc au lieu d'une cruche de miel de mercuriale ; à six malades elle avait donné des lavements auquel elle avait mélangé ce désinfectant corrosif au lieu de l'émollient qu'elle croyait administrer. Deux malades moururent. Les autres ne sont pas rétablies encore. C'est de cette erreur que venaient répondre les trois prévenus. Ils ont été condamnés: le directeur, M. Faure, à quinze jours de prison et 300 francs d'amende ; la surveillante, Mme Gauthier, à deux mois; l'infirmière, à trois mois d'emprisonnement. Tous trois ont bénéficié de la loi Bérenger.

Même avec ce sursis, ces condamnations ont paru bien lourdes, dit avec raison le *Figaro*. Pourquoi de la prison ? N'y avait-il donc pas des circonstances très atténuantes dans leur affaire ? Il y en avait, et le jugement les relève: la cruche de chlorure de zinc était rouge, comme la cruche de miel, l'étiquette effacée en était presque illisible. De plus, la malheureuse fille qui a commis l'erreur était surmenée: « Il lui était, dit le jugement, imposé *une fatigue tout à fait excessive, presque surhumaine* », puisqu'on la faisait alors travailler *quinze heures et jusqu'à dix-huit heures* par jour. — Il est vrai que la prévenue gagnait à ce métier 42 *francs par mois*, c'est une somme !

Quant au directeur, le jugement reconnaît qu'il a « des fonctions multiples et une tâche difficile ». Mais, il doit tout surveiller personnellement : « Il serait indigne de sa fonction s'il se reposait de ce soin sur des subalternes, se bornant à tout conduire de haut et de loin ».

Le Tribunal est parti de ce principe — base de l'étrange matière du délit *involontaire* — que, infirmière, mécanicien ou aiguilleur, le justiciable n'a pas le droit de se tromper.

Le Code le veut ainsi : nulle erreur ne doit rester impunie, sauf l'erreur judiciaire. Après réquisitoire de M. Poncet, le tribunal a donc condamné.

Les parties civiles ont obtenu en outre, contre les trois prévenus et contre l'administration de l'Assistance publique, civilement responsable, une condamnation à des dommages-intérêts, savoir : les parents de la malade décédée 8,000 francs, et les trois autres malades 1,500 francs à titre provisoire, M. le Dr Thoinot étant commis pour constater l'état de ces dernières.

LES PROMPTS SECOURS.

614.88

Les Accidents de Paris en 1900.

D'après le *Temps* et un communiqué probablement officiel, le Conseil d'Hygiène et de Salubrité vient de publier son rapport sur le fonctionnement des secours publics. Ce rapport nous apprend qu'à Paris, au cours de l'année dernière, 414 personnes ont été retirées de la Seine et des canaux et soignées dans les pavillons de secours installés sur les berges. Sur ce nombre, 208 personnes étaient accidentellement tombées à l'eau, et 186 avaient tenté de se suicider. Parmi elles, on n'en compte que 12 n'ayant pas pu être rappelées à la vie. La durée du séjour dans l'eau de ces « submergés » a varié entre une minute et moins d'une minute à un quart d'heure.

Au sujet des secours aux noyés, signalons une installation, due à M. Lépine. On a, sur son ordre, commencé à substituer dans les postes « des lits de chauffe électrique » aux anciens lits chauffés par des conduites d'eau chaude. Ce nouvel appareil, dont les médecins se déclarent très satisfaits, est d'ailleurs des plus simples. Il est formé d'un cadre métallique et d'un fond en cuivre servant à refléter la chaleur sur le dos du malade, qui est supporté par un brancard en cuivre percé de trous. Ce lit repose sur quatre pieds, au milieu desquels passent des câbles électriques. La batterie étant mise en activité tout entière, le patient, couché sur le brancard, est entouré d'une atmosphère de quarante degrés après quinze minutes.

Dans les divers postes de secours de la ville ont également été soignés 455 blessés et 129 malades en 1900, et 517 personnes, dont 66 malades et 451 blessés en 1899. Sur ce nombre ne sont pas compris les malades et les blessés soignés provisoirement dans les ambulances organisées sur la voie publique à l'occasion de fêtes exceptionnelles. De toutes ces fêtes, c'est le 14 Juillet qui fait chaque année le plus de victimes. En 1900, on a compté 83 malades et 24 blessés, et l'année précédente, 82 malades et 40 blessés. Après le 14 Juillet, le record est tenu, sous le rapport des accidents, par la mi-carême : 73 malades et 14 blessés. Mais jamais on ne releva un aussi grand nombre de malades et de blessés que le jour des obsèques du président Félix Faure : il y eut 257 personnes plus ou moins étouffées ou frappées d'insolation et 38 victimes d'accidents !

On voit, par ces chiffres, de quelle urgence est l'organisation définitive et rationnelle des Prompts Secours à Paris !

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Dr MICHOU (de l'Aube).

On annonce la mort, à Essoyes (Aube), de M. le Dr Michou, ancien député de Bar-sur-Seine. M. Michou était surtout connu par l'habitude qu'il avait prise de demander invariablement à la Chambre, lors de la discussion du budget, la suppression de la subvention à l'Académie nationale de musique. C'était un fort brave homme que nous avons personnellement connu; il était né à Tonnerre-en-Puisaye (Yonne) le 29 décembre 1824. Il était resté instituteur jusqu'au coup d'Etat du 2 décembre, donna sa démission à cette époque, vint à Paris, étudia la médecine, devint interne des hôpitaux, et fut reçu docteur en 1860. Il alla s'établir à Essoyes dont il devint conseiller municipal; il fut élu député aux élections législatives de 1881 et se montra à la Chambre partisan de la politique opportuniste. Il soutint les ministères Gambetta et Ferry. Bien qu'assez peu soucieux de sa tenue, il s'était rendu populaire dans sa circonscription en prodiguant gratuitement ses soins aux indigents. Il faisait ses tournées en vélocipède, à une époque où on était loin de prévoir le développement de la bicyclette! M. Michou avait été remplacé comme député, en 1898, par M. Guyard.

M. le Dr Michou fut un des originaux du Parlement, où, très longtemps, il représenta son pays d'adoption. Toujours nu-tête, même dans la rue, il siégeait à la Chambre en veste de chasse. Il s'était constitué le gardien vigilant de notre budget. Deux dépenses, entre autres, le jetaient en fureur : les théâtres subventionnés et les prises d'eau. Michou n'allait jamais au théâtre et buvait son vin pur.

Un jour, dit le *Figaro*, qu'on discutait un projet d'aqueduc et qu'on parlait de l'eau nécessaire à chaque habitant : « Il y a donc des gens qui boivent cent litres d'eau par jour? » s'écria Michou dans un sursaut de révolte.

A quoi un de nos députés, les plus parisiens, répliqua doucement : « Certaines peuplades usent aussi de l'eau pour la toilette ! » L'entrée à la Chambre du Dr Grenier et ses scandaleuses ablutions en pleine Seine mirent le comble au dégoût de Michou. Il se retira de la vie politique.

M. le Dr Edouard TORDEUS (de Bruxelles).

Un homme d'un rare mérite, M. le Dr Ed. Tordeus, vient de mourir, dans sa 55e année, à Bruxelles. Agrégé de l'Université libre de Bruxelles, ex-professeur de clinique pour les maladies infantiles à l'hôpital Saint-Pierre, membre correspondant de toutes les sociétés d'Europe, s'occupant des maladies de l'enfance et de leur guérison, auteur d'un grand nombre de travaux scientifiques, c'était une autorité médicale incontestée.

61 (09)

M. le Dr Salistchev, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Tomsk. — M. le Dr Versilov, privatdocent de neurologie à la Faculté de Médecine de Moscou. — M. le

Dr H. Baur, privatdocent de chirurgie à la Faculté de Médecine de Giessen. — M. le Pr Karl Langenbuch, chirurgien en chef de l'hôpital Lazarus à Berlin. — M. le Dr Julius von Siklossy, privatdocent d'ophtalmologie à la Faculté de Médecine de Budapest. — M. le Dr M. B. Perkins, professeur de chimie à l'Albany Medical College. — M. le Dr D. W. Marston, lecteur de chirurgie orthopédique à la Post-Graduate Medical School and Hospital de New-York. — M. le Pr Widerhofer, premier médecin de l'empereur d'Autriche, vient de mourir à Ischl.

On écrit de Rennes que M. le Dr Guyot, chef des travaux à la Faculté des Sciences, maniant un revolver qu'il ne croyait pas chargé, a fait partir le coup et la balle est allée le frapper au cœur. La mort a été instantanée.

M. Decorno, pharmacien à Lorient, présidait la distribution des prix de l'école laïque de Larmor, quand, en prononçant son discours, il est tombé foudroyé par une embolie cardiaque.

LES LIVRES NOUVEAUX.

61 : 58

L'assimilation chlorophyllienne et la structure des plantes; par Ed. Griffon. — Paris, 1901, Carré et Naud (Collection Scientia).

Dans ce petit volume, l'auteur résume en une centaine de pages un point important de physiologie végétale laissé jusqu'ici presque complètement dans l'ombre : l'influence de la structure des plantes sur la décomposition de l'acide carbonique. Il passe en revue les travaux consacrés à la recherche et à la mesure de l'énergie assimilatrice chez les plantes présentant une structure normale et chez celles dont la structure a été modifiée par le milieu; il établit le rôle des principaux facteurs anatomiques et chimiques, tirés de la plante elle-même et capables de faire varier l'intensité avec laquelle l'acide carbonique est décomposé, et présente l'état actuel de nos connaissances dans le domaine encore si peu exploré de l'assimilation spécifique.

614.89

Conférences pour l'Internat des hôpitaux de Paris; par J. Saulieu et A. Dubois, internes des hôpitaux. — 30 fascicules gr. in-8° de chacun 48 pages, illustrés de nombreuses figures dessinées par les auteurs. J.-B. Baillière et fils, Paris, 1901.

MM. Saulieu et Dubois, qui ont publié les *Conférences de l'Externat*, continuent la série commencée, en publiant les *Conférences de l'Internat*, destinées aux élèves plus avancés dans la carrière des concours. Ici, il est exigé de la part du candidat une méthode plus savante, une abondance plus grande de détails, une pénétration plus approfondie du sujet ; il faut classer les notions acquises et les adapter à un cadre déterminé. Ces conférences sont des schémas de questions, des plans très développés, des questions quelquefois complètement traitées : les divisions ont été multipliées à dessein pour permettre une récapitulation rapide et une facile vue d'ensemble. Chaque conférence comporte quelques conseils destinés à mettre en valeur des points particulièrement importants. Un index bibliographique indique les travaux auxquels l'étudiant devra se reporter s'il désire développer telle ou telle partie du sujet. C'est à dessein que les auteurs ont renoncé à la pensée de séparer les questions d'Anatomie et de Pathologie ; ils ont cru préférable de réunir en un même fascicule tout ce qui concerne l'un ou l'autre point de vue. Voici le sommaire des trente fascicules des *Conférences pour l'Internat* : I, Larynx et Trachée. — II, Poumons et Plèvre. — III, Cœur. — IV et V, Thorax. — VI, Crâne et Face. — VII, Œil et Oreille. — VIII, Encéphale. — IX, Moelle. — X, Moelle et Rachis. — XI, Cou et Corps thyroïde. — XII, Langue, Voile du palais, Amygdales. — XIII, Œsophage et estomac. — XIV, Intestin. — XV, Rectum et Périnée. — XVI, Foie et Voies biliaires. — XVII et XVIII, Abdomen. — XIX et XX, Reins, Uretères, Vessie. — XXI, Organes génitaux de la femme. — XXII, Organes génitaux de l'homme. — XXIII, Accouchements. — XXIV et XXV, Membre supérieur. — XXVI, XXVII et XXVIII, Membre inférieur. — XXIX et XXX, Maladies générales. Une table alphabétique détaillée terminera l'ouvrage. [APS].

Variétés et Anecdotes.

616.8(07)

Le Musée Charcot à la Salpêtrière.

Le Musée Charcot occupe toute une salle à vieilles poutres en relief au plafond, qui a une atmosphère d'un autre âge. Comme de juste, il est plus scientifique qu'artistique, et contient plus de pièces anatomiques que de dessins et de gravures; mais les œuvres de cette seconde catégorie y sont choisies et quelques-unes très remarquables. Il y a tout d'abord des reproductions soit en photographie, soit en belles épreuves de graveurs anciens, des peintures célèbres où, jadis, les plus grands maîtres retracèrent des scènes de possession ou d'exorcisme. Tous ces tableaux avaient été également reproduits ou commentés dans la belle étude de Charcot sur les *Démoniaques dans l'art*. Notons aussi une superbe épreuve anglaise d'après le portrait de Bowmann par Onless, offerte jadis à Charcot. Mais le véritable nid d'œuvres d'art trop peu connues, trop peu célèbres, c'est la série des dessins à la mine de plomb et des eaux-fortes du Dr Richer. Vraiment ces dessins sont des choses magistrales. Entr'autres, une vieille, un vieux en robe de chambre d'hôpital, des eaux-fortes exactes et terribles ; une démente qui tire la langue et se lacère la poitrine de ses ongles, une hystéro-épileptique qui se promène, les cheveux noirs sur les épaules, les grands yeux défiants, un panier sous le bras. Puis surtout, parmi beaucoup d'autres dessins, un qui est vraiment superbe : un nu extraordinaire, une femme vieillie plutôt que vieille, à la fois grosse et amaigrie, avec un visage mélancolique demeuré presque beau dans l'effroyable ravage de la maladie. Il y a beaucoup d'autres dessins du Dr Richer, et cet *artiste*, encore une fois, est trop peu connu.

D'autres « artistes » ont contribué à l'enrichissement du musée Charcot, mais artistes d'un tout autre genre. Les solives du plafond sont ornées de peintures décoratives assez curieuses, à la fois éclatantes et naïves. On les croirait contemporaines de la salle elle-même, dans leur hizarre goût allégorique. Or, elles sont l'œuvre d'un fou qui disait avoir deux mille ans (il avait peut-être raison!), et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que l'œuvre du fou a été achevée et mise au point par un interne, lui, absolument raisonnable.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Résidence des Professeurs des Facultés. — Par décret, en date du 12 juillet 1901, les membres des Facultés et Ecoles assimilées (Ecoles supérieures de Pharmacie, Ecoles de plein exercice et Ecoles préparatoires de Médecine et de pharmacie) sont tenus de résider dans la ville où siège la Faculté ou Ecole dont ils font partie, s'ils n'en ont été dispensés pour causes approuvées par le Ministre, après avis du Recteur. Il sera pris ou dirigé telles mesures ou poursuites disciplinaires que de droit contre les membres des Facultés ou Ecoles qui, dûment avertis par le Recteur, ne se conformeraient pas à l'obligation ci-dessus indiquée. Pour l'exécution de ce décret, les fauboúrgs et banlieues des villes seront considérés comme les villes mêmes.

Ecole de Médecine de Nantes. — M. le Dr Labeyrie est nommé chef de clinique chirurgicale.

Ecole de Médecine de Reims. — Un concours s'ouvrira, le 20 janvier 1902, devant la Faculté de Médecine de Nancy, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'Ecole de Médecine de Reims.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — L'ouverture du *Concours pour l'externat des hôpitaux* aura lieu le 21 octobre, à quatre heures, avenue Victoria dans le grand amphithéâtre de l'Assistance publique.

Concours de l'Adjuvat. — Ce concours s'est terminé par la nomination de MM. Chevrier et Piquand.

Clinicat. — Sont nommés : Chef de clinique chirurgicale infantile, hôpital Trousseau : M. Jouon ; chef adjoint, M. Grisel. — Chef de clinique ophtalmologique : M. Dauault ; chef adjoint, M. Scrini. — Chef de clinique chirurgicale : hôpital Necker : M. Mouchet ; chef adjoint, M. Petit ; Hôtel-Dieu : chef adjoint, M. Menier.

Ecole d'infirmiers et d'infirmières de Paris. — Les récompenses habituelles ont été distribuées, dans la grande cour de l'hôpital de la Pitié et sous la présidence de M. Niély, inspecteur général, aux élèves des écoles d'infirmiers et d'infirmières de la Seine. Sur l'estrade, aux côtés de M. Niély, avaient pris place MM. Joly, directeur de l'hôpital, Gras, député, Desplas et Mossot, conseillers municipaux, et M. le Dr Bourneville. Celui-ci a lu son rapport annuel sur les cours professés et sur les résultats obtenus, puis MM. Gras et Desplas ont pris la parole. Enfin on a donné lecture du palmarès.

Instituts bactériologiques en Italie. — Le Ministre de l'Intérieur d'Italie a soumis au roi un décret rétablissant les Instituts bactériologiques, créés par M. Crispi et supprimés par M. di Rudini.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Commission permanente des vacances.* — L'Académie a désigné comme membres de la Commission permanente restant à la disposition des pouvoirs publics pendant les vacances : MM. Troisier, Chauvel, Hallopeau, Ribemont-Dessai-

GNES, MOTET, POUCHET, MÉGNIN, CAVENTOU et LE ROY DE MÉRICOURT. — Cette Commission se réunira tous les mardis en comité secret.

Durée des vacances. — L'Académie reprendra ses séances à partir du 1er octobre.

Association française d'Urologie. — La cinquième session de l'Association française d'Urologie se tiendra à Paris, à la Faculté de Médecine, du 24 au 26 octobre 1901, sous la présidence de M. le Pr GUYON. La question mise à l'ordre du jour est la suivante : *Rein mobile : pathogénie et indications opératoires*. Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le secrétaire général : M. E. Desnos, 31, rue de Rome.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Sont nommés dans l'armée active au grade de médecin-major de 1re classe : MM. DAVID, BRISSÉ SAINT-MACARY, TISSERANT, MOURET, GUÉRIN et TRILHE. — Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. SCHMERBER, GEYSEN, BESSE, ZELLER, RIEUX, CONOR, et PETGES.

Sont nommés dans la réserve, au grade de médecin aide-major de 2e classe : MM. les Drs ADOUE, ANDRIEU, BALDENSPERGER, BARBARROUX, BASSINOT, BELIN, BENOIST de la GRANDIÈRE, BÉTHOULIÈRES, BLOCH, BONNETBLANC, BOUTES, BRÉGER, BRINGUET, BROUSTEL, BRUNAT, BRUNEAU, CAILLETON, CARPENTIER, CHAMBON, CHANTEMILLE, CHARBONNIER, CHATIN, CHOLET, COFFART, CORCKET, COSTE, CRESSON, CROS, CRUVEILHIER, DANTHEZ, DELCAMP, DELPRAT-DEMALDENT, DEVILLARD, DIEMER, DORVAUX, DUVERNOY, FONTAINE, FOUCHER, GARY, GENNATAS, GOIGOUX, GUIBÉ, GUILLAUME, GUILLEMIN, HOUSELOT, JACOWSKI, LAUVINERIE, LEFORT, LEMAIRE, LEMAISTRE, LÉNÉ, LESNE, LOUVET, MAILLARD, MARTIN, MAYEUR, MAZIN, MÉZARD, MONMAYOU, MONOD, MONTHIOUX, MOREAU, MOREL, NEUMAGER, NIVELET, OUVRIER, PAGET, PAMART, PAUBLAN, PERROT, PETTIT, PIGNOT, PLANCKE, PROFICHET, PRUD'HOMME, QUILLARD, RAYNAUD, REILHAC, RENAUT, ROCHETTE, ROSENTHAL, ROUSTAIN, RUELLE SAINT-MARTIN, SALMON, SANDOZ, SICHÈRE, SIPIÈRE, SOUC, THEL, TOURAILLE, URMÈS, de VALLANDÉ, VALLÉE, VINCELET et WINTREBERT.

Sont nommés dans l'armée territoriale, au grade de médecin principal de 2e classe : M. CLUZAN, médecin-major de 1re classe de l'armée active, retraité. — Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. BAILBY, LUX, MARTIN, POCHÉ et SOMMEILLIER, médecin-major de 1re classe de l'armée active, retraités. — Au grade de médecin aide-major de 1re classe : M. ROUSSY, médecin aide-major de 1re classe de l'armée active, démissionnaire. — Au grade de médecin aide-major de 2e classe : M. le Dr TISSIER.

Service de Santé de la Marine. — Sont nommés dans la réserve, au grade de médecin principal : MM. GALIBERT et PETIT ; M. le Dr NICOLAS, médecin principal de la marine, en retraite.— Au grade de médecin de 1re classe : MM. HAMON, BELLAMY, FOUGÈRE, LABRY, MORVAN, HUAS, AUBRY et HERLAND.

Service de Santé des Colonies. — Est nommé à l'emploi de médecin auxiliaire : M. le Dr GIRAUDON.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 29e semaine 850 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (891) et à la moyenne ordinaire des semaines de juillet (926). La fièvre typhoïde a causé 8 décès (la moyenne est 10). La variole a causé 9 décès (au lieu de 5 pendant la semaine précédente). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 51 (dont 10 à Montmartre), chiffre inférieur à celui des semaines précédentes. La rougeole n'a causé que 12 décès (moyenne 21). La scarlatine a causé 3 décès (moyenne 5) et la coqueluche 6 (chiffre identique à la moyenne). La diphtérie a causé 16 décès (la moyenne est 5). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 102. La diarrhée infantile a causé 69 décès de 0 à 1 an (au lieu de 50 pendant la semaine précédente et de 46 pendant la semaine antérieure; la moyenne est 99). Le chiffre actuel peut être regardé comme relativement modéré, étant donné la température qui a sévi la semaine dernière. Il y a eu 45 morts violentes, dont 19 suicides. On a célébré à Paris 553 mariages. On a enregistré la naissance de 1,201 enfants vivants (595 garçons et 606 filles), dont 908 légitimes et 293 illégitimes. Parmi ces derniers, 51 ont été reconnus immédiatement.

L'Hygiène des Théâtres. — On parle de rafraîchir les théâtres comme on les chauffe et d'envoyer l'été, dans les salles de spectacle, de l'air froid par les mêmes conduits et les mêmes bouches qui, l'hiver, soufflent de l'air chaud. L'inventeur de ce procédé original que l'on va expérimenter d'ici quelques jours devant les représentants de la Commission d'hygiène et les directeurs qui le désireront, est l'armurier, M. Rieger, que sa fréquentation des théâtres a amené à cette tentative.

Le Jury et l'Alcoolisme. — Les jurés de la présente session de la Cour d'assises de la Seine-Inférieure, frappés des progrès constants que fait l'alcoolisme en Normandie et des crimes qui en sont la conséquence, ont décidé d'exprimer le vœu que les pouvoirs publics prennent des mesures énergiques pour enrayer le mal et en rechercher le remède. Aussi, dans une réunion qu'ils ont tenue récemment, avant de se séparer, ont-ils signé à l'unanimité la résolution qu'on va lire : « Les jurés de la Seine-Inférieure, réunis pour la troisième session, avant de se séparer : vu les nombreux cas jugés, ressortant surtout des excès alcooliques si répandus dans la région normande, émettent le vœu que les pouvoirs publics étudient d'une façon très sérieuse les moyens de réprimer ces excès et appellent d'une façon toute particulière l'attention des représentants du corps législatif sur les moyens de nature à enrayer ce vice dégradant. »

Les Procès médicaux. — Dans le procès intenté par le Parquet à la requête du syndicat des médecins de Nantes, à M. Z...., parce qu'il exerçait à l'hôpital de Chantenay avant d'avoir le titre de docteur (M. Z.... a depuis passé tous les examens), le tribunal a acquitté M. Z.... et condamné le syndicat des médecins aux dépens.

L'air irrespirable et les ascensions en hauteur. — MM. Berson et Suring ont exécuté à Berlin une ascension en hauteur dans laquelle ils ont dépassé l'altitude de 10,000 mètres; mais malgré les secours des inhalations d'oxygène pur, il se sont tous deux évanouis. Lorsque le ballon a redescendu, ils sont tous deux revenus à la vie. La température à cette altitude extrême, la plus élevée qu'on ait atteinte jusqu'à ce jour, était de 40° de froid.

Les Chaleurs en Europe. — L'Angleterre respire. Après une quinzaine de jours d'une chaleur sénégalienne, la température a subitement baissé d'une quinzaine de degrés. On se demande si ce changement sera permanent ou si, comme en Amérique, la chaleur va revenir plus forte qu'auparavant.— On est si mal organisé là-bas, comme à Paris, pour les températures extrêmes, que cette question a une importance capitale. Il est difficile de se rendre compte de la perturbation que produit dans la vie économique et sociale une période de chaleur comme celle que nous venons de traverser, et des souffrances qu'elle amène avec elle. Le mot « souffrances » n'est pas exagéré, car étant donné, d'une part, l'obligation où l'on est de paraître toujours dans le costume correct exigé par les mœurs et les convenances spéciales; d'autre part, la déplorable façon dont sont construites nos maisons, l'existence devient intolérable pour tout le monde, et surtout pour ceux que leur position sociale astreint à un labeur quotidien. Les employés de commerce et de banque, les commis et les demoiselles de magasin, en particulier, sont dignes de la plus grande compassion.

Fièvre typhoïde. — Une épidémie de fièvre typhoïde s'est déclarée dans la garnison de Béthune; elle n'a donné lieu, jusqu'à présent, à aucun décès.

Le Choléra. — On a enregistré à Batavia, depuis quelque temps, un assez grand nombre de décès cholériques. Cependant, les autorités hollandaises n'ont jamais reconnu l'état épidémique et continuent à délivrer des patentes nettes.

Peste. — *Turquie.* — A Constantinople, trois nouveaux cas de peste ont été constatés, dont un mortel; soit an total jusqu'ici dix cas, dont deux décès. Dans la dernière séance ordinaire du Conseil international de Santé, le président a déclaré que le sultan ordonnait de porter à dix jours la quarantaine des provenances d'Egypte. Devant cet ordre les délibérations du Conseil devenaient inutiles, surtout lorsque le président eut déclaré ne pas vouloir consulter l'assemblée, mais exécuter les ordres du souverain. Cette immixtion directe du palais dans les affaires du ressort exclusif du Conseil internationa amène celui-ci à en référer aux ambassadeurs. L'iradé, qui porte de cinq à dix jours la durée de la quarantaine pour les provenances d'Egypte ne répond pas à des considérations sanitaires, mais politiques, le gouvernement ottoman ayant cru découvrir dernièrement un complot contre lui et fait arrêter dans la villa de Chérif pacha une vingtaine de personnes dont beaucoup d'Egyptiens ou en relation avec des Egyptiens mécontents. Poursuivant son immixtion dans les affaires sanitaires, le palais a annulé la mesure décrétée par le Conseil international de quarante-huit heures d'observation dans les ports ottomans des provenances de Constantinople. On a constaté un cas de peste au marché au poisson de Stamboul.

Egypte. — On signale de Port-Saïd un cas de peste constaté sur un indigène. Le nombre des cas de peste en traitement en Egypte est aujourd'hui de 13, dont 10 à Zagazig et 3 à Alexandrie. Depuis le 7 avril, il y a eu 98 cas sur lesquels il y a eu 43 guérisons et 42 décès.

Deux monstruosités.—Les journaux italiens rapportent, avec force détails, l'aventure d'une femme de la petite commune d'Aragona, en Sicile, qui vient de mettre au monde un enfant conformé absolument comme on est convenu de se représenter le diable. Cette jeune femme, qui en est à ses premières couches, a enfanté cet étrange phénomène au bout de sept mois seulement. L'enfant né viable, était des plus petits; mais la tête était étrangement développée. Elle portait au front *deux cornes* droites placées au-dessus des yeux, qui étaient énormes comme la bouche. Derrière les oreilles, très grandes, se recourbaient deux autres cornes. Le reste du

corps était fluet et s'allongeait en fuseau recroquevillé comme les mollusques. Au tronc s'attachaient quatre tentacules se terminant par des mains embryonnaires. L'échine se prolongeait en une longue queue semblable à celle d'un rat, annelée et flexible. Les cornes sont en une matière cartilagineuse, très élastique, douées d'une grande mobilité. Cette forme *tératologique est morte quelques minutes après sa naissance*. La mère raconte que pendant sa grossesse elle allait tous les jours à l'église des Capucins où elle avait été frappée par un tableau de la *Mala Morte* où figure un diable en tout semblable à l'enfant qu'elle a mis au monde.

Quelque temps auparavant, les journaux de Rome publiaient un autre cas si phénoménal d'accouchement qu'il nous laisse fort sceptiques, malgré la précision des détails. Une dame de Vigevano a, le 25 juin, mis au monde un véritable monstre, dont le corps est celui d'un garçon, mais dont la tête est absolument celle d'un éléphant : oreilles pendantes et en forme d'éventail, en guise de nez une trompe mobile et se contractant avec facilité ; enfin, deux défenses sortent de la bouche. Des sons indéfinissables remplacent les vagissements chez ce nouveau-né qui parait s'entêter à vivre. Il a fallu lui fabriquer un biberon spécial pour absorber du lait de vache. Un professeur de clinique médicale à l'Université de Pavie, averti de cet événement, serait allé étudier sur place la constitution du jeune proboscidien dont la naissance suscite les commérages des bonnes langues. Sa mère, qui est navrée, a plusieurs enfants très bien constitués et ne sait à quoi attribuer cette injustice du sort.

Nous supplions les médecins qui ont fait ces accouchements de publier la vérité sur ces monstres intéressants, si ce ne sont pas simplement... deux canards.

DIVERS [61]

Un nouveau Monument Pasteur. — La commune de Marnes, où Pasteur vécut pendant les dernières années de sa vie et fit ses suprêmes expériences, se propose de lui élever un monument. Le Comité fait appel à tous ceux qui veulent s'associer à ce juste hommage. Les souscriptions seront reçues au secrétariat de la mairie de Marnes ou chez le trésorier du Comité à Marnes.

Banquet de l'Association de la Presse scientifique. — Le banquet du Syndicat de la Presse scientifique a eu lieu à la tour Eiffel, sous la présidence de M. Richard, délégué du Ministre du Commerce. Une centaine de convives, parmi lesquels : MM. les Drs Félix Brémond, président du syndicat ; Bilhaut, secrétaire général ; Aug. Bérillon, Diamantberger, Millot, Miguet, Foveau de Courmelles, Loisel, Paul Archambaud, Tison, Lorain, Terrier, Goureau, Mercier, Callamand, Baratoux, Degoix, Barlerin, Audibert. Au dessert, un toast a été porté par M. Félix Brémond ; puis M. le Dr Bilhaut, secrétaire général, a pris la parole pour rappeler les progrès accomplis par cette Association depuis sa fondation, cependant toute récente.

Le banquet de M. le Pr Cadiot. — Les amis de M. Cadiot, le professeur de l'École d'Alfort, se sont réunis en un banquet, pour fêter sa récente nomination dans l'ordre de la Légion d'honneur. Au dessert, M. Barrier, directeur de l'École d'Alfort, ancien vice-président du Conseil général de la Seine, a célébré les mérites de son collaborateur. La soirée s'est terminée par un concert improvisé par les professeurs, chefs de clinique ou de laboratoire, et éditeurs des travaux des savants d'Alfort.

Les Médecins célèbres : M. le Dr Hénaff. —Le chirurgien qui est l'homme du jour est celui qui vient d'opérer à Saïgon le prince Henri d'Orléans. Il a quitté, voici quelques années, le corps de Santé de la Marine pour entrer dans celui des Colonies. Breton bretonnant, d'après le *Figaro*, carré d'épaules et de crâne, l'œil de cette couleur dont on ne peut dire si c'est du bleu ou du gris, la couleur de l'acier, la trempe aussi, M. le Dr Hénaff a consacré sa vie à la Cochinchine. Il en considère les maux qui nous y frappent comme ses ennemis personnels, et il les combat... en Breton. La ténacité du gouverneur général est connue. M. Doumer, qui ne voulait pas être soigné d'une entérite mortelle, trouva son maître dans M. le Dr Hénaff qui le guérit.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés : *Officiers de l'Instruction publique* : MM. les Drs P. Berger, H. Filhol (de Paris) ; Bénart (de Lille) ; du Cazal (de Clermont-Ferrand) ; Chrétien (de Poitiers) ; Colleville (de Reims) ; Curtis (de Lille) ; W. Dubreuilh (de Bordeaux) ; Estor (de Montpellier) ; Hervouet (de Nantes) ; Lamic (de Toulouse) ; Magnier (de Beauvais) ; Mandereau (de Besançon) ; E.-C.-E. Maurel (de Toulouse) ; Meunier (de Tours) ; Moreau (d'Alger) ; Moulonguet (d'Amiens) ; Nicolas (de Grenoble) ; Perrin de la Touche (de Rennes) ; Sigalas (de Bordeaux) ; Sockeel (de Douai) ; Soulié (de Mustapha) ; Vautrin (de Nancy) ; Verne (de Grenoble) : Vialleton (de Montpellier) ; Vignes (de Tarbes) ; Billet (de Lons-le-Saulnier) ; Grasset (de Riom) ; Topsent (de Rennes). — *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Geneveier, Héry, A.-V. Petitot, Robillard (de Paris) ; Bauzon (de Chalon-sur-Saône) ; Bernou (de Châteaubriant) ; Bordas (de la Flèche) ; Collardot (du Perreux) ; Dine (de Rennes) ; Adolpbe Duhard (de Castelsagrat) ; Durand (de Fraize) ; Guignard (de Mayet) ; Hélary (d'Enghien) ; Jabot (de Maringues) ; Leray (de Rennes) ; Moreaux (de Donchery) ; Roulet (de Riom) ; Soyer (de Châtenois) ; Texier (de Nantes) ; Descosse (médecin militaire) ; Mme Bouet médecin à Paris ; Albarran, O. Benoit, Pierre Delbet, A.-A. Hébert, J.-M.-J. Jolly, Marfan, Ménétrier, Paul Poirier, H.-G.-E. Roger, Sébileau, Varnier (de Paris) ; Audry (de Toulouse) ; Bergis (de Montauban) ; Billard (de Clermont-Ferrand) ; Bué (de Lille) ; Buffet-Delmas (de Poitiers) ; E.-P. Bureau (de Nantes) ; Decamps (d'Amiens) ; C.-M. Durand (de Lyon) ; Eymeri (de Limoges) ; Follet (de Rennes) ; Gallerand (de Marseille) ; Gaudier, Guibert (de Lille) ; Guilhem (de Toulouse) : Hobbs (de Bordeaux) ; L. Imbert (de Montpellier) ; Lambert (de Nancy) ; Le Dantec (de Bordeaux) ; E. Morlot (de Dijon) ; Nicolle (de Rouen) ; Paviot (de Lyon) ; du Roselle (d'Amiens) ; G. de Rouville (de Montpellier) ; Suis (de Toulouse) ; Verdun (de Lille) ; Vigot (de Caen). — *Médailles d'or* : MM. les Drs Le Baron, Achille Lombard (de Paris) ; Friot (de Nancy). — *Médailles de bronze* (médaille d'honneur des épidémies) : M. Valentino (élève du Service de Santé de la Marine) ; MM. les Drs M.-A. Barnay, Monel, J.-E. Weil (de Paris) ; Laumet (de Troyes) ; Sognies (de Nancy). — *Mentions honorables* : MM. les Drs Damourette dit Corvisart (de Troyes) ; Mangenot (de Pont-à-Mousson). — Le Ministre de la Guerre a adressé une *lettre de félicitations* à M. le Dr B.-A. Vidal (médecin militaire), pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve au cours d'une épidémie de fièvre typhoïde. — *Médaille d'argent* pour soins donnés gratuitement aux militaires de la gendarmerie ; M. le Dr Piquart (de Mamirolle). — M. le Dr Degoix (de Paris) a été nommé *Chevalier du Mérite Agricole*.

M. Pichon étudiant en médecine. — Né en 1857, à Arnay-le-Duc, dans la Côte-d'Or, M. Pichon, notre ancien ministre en Chine, vint, en 1874, à Paris, suivre les cours de la Faculté de Médecine ; mais la politique l'attira.

Les Médecins et le duel. — A la troisième reprise du duel Daudet-Gérault-Richard, M. Léon Daudet a reçu à la face dorsale du poignet une blessure qui, de l'avis des médecins, l'a mis en état d'infériorité manifeste. En conséquence, les médecins ont arrêté le combat. — M. le Dr Vivier assistait M. Léon Daudet et M. le Dr Clauzel-Vialard M. Gérault-Richard.

La Médecine au Théâtre. — On annonce, pour la prochaine saison au théâtre Antoine, le *Bâillon*, trois actes sur la question du secret professionnel médical, signés Camille Le Senne.

Accidents à des Médecins. — Les victimes de l'accident de la Dent de Lion sont entr'autres M. le Dr Robert Black, de Brighton.

M. Alfred Dereims, chef des travaux pratiques de géologie à la Faculté des Sciences de Paris, membre de la mission que conduisit dans l'Adrar l'année dernière, l'infortuné M. Blanchet, a été victime d'un accident, sur la ligne de Saint-Lazare à Versailles. M. Dereims a pu quitter l'hôpital où il avait été admis après la visite des médecins, sa blessure n'inspirant plus aucune inquiétude. Par une coïncidence à noter, le *Journal officiel* a publié la nomination de M. Alfred Dereims comme chevalier de la Légion d'honneur (dix-sept ans de services).

L'intelligence des Américains. — On ne reprochera pas aux Américains de flatter la vanité de leurs compatriotes. M. le Pr Starr, l'anthropologiste connu de l'Université de Chicago, vient de causer une grande sensation à New-York en disant au cours d'une conférence que, si les Américains cessaient d'épouser des filles d'immigrants pour se marier exclusivement entre eux, ils ne tarderaient pas à redevenir ce qu'ils furent, des Indiens. Récemment, c'était le président Schurman, de l'Université de Cornell, qui en ouvrant les cours, déclarait que les États-Unis, tout en constituant une grande puissance matérielle, étaient une nation intellectuellement faible, n'ayant produit aucun grand génie créateur en dehors de la politique et de l'invention.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Veuve Ch. Dunod, éditeur,
49, quai des Grands Augustins, Paris, VI.

L'Électricité à l'Exposition de 1900, publié avec le concours et sous la direction technique de MM. E. Hospitalier, rédacteur en chef de l'*Industrie électrique*, et J.-A. Montpellier, rédacteur en chef de l'*Électricien*, avec la collaboration d'ingénieurs et d'industriels électriciens. Le 9e fascicule (7e livraison dans l'ordre d'apparition) : *Téléphonie* et *Télégraphie*. 2e section : **Télégraphie**, par L. Montillot, inspecteur des Postes et Télégraphes, qui forme 246 pages grand format avec 143 figures, vient de paraître. — Prix de la collection entière, qui comprendra environ 15 fascicules, **50** francs.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 772.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 33. 17 Août 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614

La Lèpre et les Moustiques en Vendée.

Dans un précédent Bulletin (1), nous avons signalé l'existence d'un important foyer lépreux dans le département de la Vendée, en faisant remarquer qu'il était très curieux de voir cette partie du Poitou si fortement frappée, alors que les Deux-Sèvres, la Loire-Inférieure, et la Charente, départements limitrophes, étaient indemnes ou à peu près.

D'autre part, nous citions quelques cas qui nous avaient été présentés, et disions que nous les avions surtout rencontrés sur la côte que nous fréquentons, c'est-à-dire aux confins du Marais de Mont. Depuis, nous avons essayé sur place de nous documenter davantage ; mais les médecins du pays ne s'intéressent pas à ces questions de science pure ; et ils ne nous ont renseigné que de la façon la plus vague. Il nous paraît toutefois résulter de cette petite enquête que les faits observés en Vendée sont peut-être plus nombreux sur les bords des marais du nord-ouest et du sud-ouest que partout ailleurs, c'est-à-dire dans le Bocage.

Cette remarque a son intérêt dès maintenant. En effet, on vient de prétendre publiquement que la lèpre est une maladie qui peut fort bien se propager par les moustiques. Dès lors, on conçoit très bien qu'elle soit plus commune dans les régions à marais, et partant à *Anopheles*, que partout ailleurs, et par suite dans les centres de fièvre intermittente de la Vendée.

La statistique de la lèpre en France plaide d'ailleurs, dès aujourd'hui, d'une façon assez nette en faveur de l'origine animale et du rôle des moustiques. En effet, les deux départements les plus atteints chez nous sont les Côtes-du-Nord et les Landes. Or, il est certain que les Landes — sinon les Côtes-du-Nord, — sont un département à moustiques !

C'est donc une idée à creuser. Vivant depuis plusieurs semaines en plein Marais vendéen, nous allons tenter de nous faire sur ce point une opinion personnelle. Marcel BAUDOUIN.

(1) *Gazette méd. de Paris*, 1901, n° 29, 20 juillet.

617.558

Des Péno-Phlegmasies spongieuses et caverneuses.

(*Fin*) (1).

PAR

M. le Dr Paul HAMONIC (de Paris),
Ancien Interne des hôpitaux.

PÉNO-PHLEGMASIES CAVERNEUSES. — Nous arrivons à la forme clinique la plus généralement observée et dont on trouve la description plus ou moins détaillée dans tous les livres classiques.

L'*inflammation aiguë des corps caverneux* est très rare. Elle résulte toujours d'un *traumatisme*, au moment de l'érection, d'une torsion, d'un choc, d'un pincement.

J'en ai observé un cas qui s'était produit à la suite d'une chûte pendant le coït pratiqué sur une chaise. La verge avait subi une flexion brusque et une sorte de fracture du corps caverneux gauche, en avait été la conséquence. Chose curieuse, l'urèthre ne fut pas blessé. Aussitôt après l'accident il se manifesta un *thrombus du corps caverneux*. L'épanchement sanguin qui était la conséquence de la déchirure des trabécules caverneuses, formait une masse comparable, comme forme et dimension, à un gros œuf de pigeon. Il était situé dans le centre du corps caverneux dont la tunique fibreuse était demeurée intacte.

La lésion était *médiocrement douloureuse*. La consistance au début élastique, demi-molle, devint peu à peu très ferme en même temps que son volume diminuait. Au bout de quelques semaines les phénomènes de *rétraction* se produisirent, et il se forma un *nodus fibreux*, dû à l'organisation du caillot et à la cicatrisation des cloisons déchirées.

A partir de ce moment, les symptômes fonctionnels et physiques devinrent ceux de la variété que je vais étudier.

La *forme chronique* peut succéder à la précédente, mais le plus souvent elle survient *insidieusement*, sans frapper l'attention du malade. Comme dans le corps spongieux, elle résulte alors d'un *processus plastique* dépendant d'une modification générale du sang. Malgré qu'on ait beaucoup discuté sur ce point, je crois, d'après mes observations, que la *syphilis* est la cause la plus fréquente.

Les masses inflammatoires intra-caverneuses affectent deux formes : *nodules* ou *plaques*.

Le *nodule*, parfois multiple, mais le plus souvent unique, est dur, ferme, résistant. Rarement sa consistance est pseudo-cartilagineuse. Les limites en sont franchement tranchées et on l'isole facilement des parties saines.

Quand les nodules sont plusieurs, ils peuvent être disséminés ou se faire suite comme les grains d'un collier.

Fréquemment ovoïdes, ils sont dirigés dans le sens de la verge. Ils affectent une prédilection pour la *partie la plus superficielle des corps caverneux*. Aussi certains auteurs ont-ils prétendu qu'ils se développent plutôt dans la membrane fibreuse que dans le tissu érectile lui-même.

Quand la lésion prend la disposition d'une *plaque*, elle est plus diffuse, moins localisée, plus mince. L'altération anatomique primitive reste la même ; la différence ne consiste que dans sa distribution.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, nos 30 et 31.

Il en est de même ici que pour le tissu gommeux qui forme tantôt des tumeurs délimitées, tantôt se dispose en lames scléreuses plus ou moins diffuses.

Fréquemment la *plaque* forme une sorte de *bande allongée* suivant l'axe de la verge et occupant sa face supérieure. Dans ce cas, le *début se fait au niveau de la cloison qui sépare les corps caverneux*. Cette cloison s'épaissit, et au voisinage du sillon dans lequel chemine la veine dorsale de la verge, la sclérose acquiert un maximum d'intensité pour de là se jeter à droite et à gauche dans les corps caverneux.

On dirait « un papillon dont le corps pénètre entre les deux organes érectiles et dont les ailes recouvrent une partie des corps caverneux » (Delaborde), ou bien « un coin dont le sommet s'enfonce entre les deux corps caverneux et dont la base répond à la veine dorsale; de cette base naissent de petites ailes semblables aux cotylédons d'une amande, ailes qui vont de chaque côté recouvrir dans une étendue plus ou moins grande la surface des corps caverneux » (Tuffier).

L'altération, quelle que soit sa forme, n'intéresse en rien la peau qui conserve sa mobilité et tous ses caractères anatomiques.

A l'état de flaccidité, la verge ne présente rien de particulier; parfois même, le tissu néoplasique passe inaperçu.

Mais les choses changent dès que l'érection se produit. Le sang ne peut plus distendre les aréoles érectiles oblitérées; il éprouve même une grande difficulté à aller au delà de la zone malade.

De là, une série de symptômes. C'est d'abord une *douleur vague* ressentie par le malade qui la compare à celle que déterminerait un lien circulaire au moment de l'érection. Le sang arrivant inégalement dans les deux corps caverneux, il en résulte une *courbure* dont la concavité est tournée du côté de la lésion. Le plus souvent le pénis prend l'aspect d'une *faucille ouverte en haut*.

Le gland peut venir jusqu'à se mettre au contact du pubis. Si la lésion est unilatérale, *la courbure se produit à droite ou à gauche*. Mon maître Ricord disait alors que le pénis louchait.

On comprend que ce changement de direction rend le coït pénible et parfois impossible, et empêche la fécondation.

Plus la lésion est antérieure et moins grande est la courbe de déformation. On a signalé des cas où le tissu de sclérose se trouvant à la base du gland, celui-ci se repliait en haut, à angle droit sur les corps caverneux. On a vu la verge se réfléchir sur elle-même comme *si elle présentait une articulation*. On a signalé aussi son inflexion en *trompe de chasse*. Certaines observations mentionnent *des ondulations* latérales antéro-postérieures ou en tire-bouchon. Ces déformations compliquées résultent de la disposition des masses scléreuses multiples, disséminées dans l'organe. Ces masses ne sont pas susceptibles de se distendre pendant l'érection, tandis que le tissu voisin subit son ampliation normale. C'est ce qui explique toute la série des déformations pouvant être observées.

Quand les coudures sont trop accusées, *l'urèthre se trouve plus ou moins oblitéré* et le sperme éprouve une difficulté parallèle à être éjaculé. Parfois il s'écoule lentement, mais ailleurs il lui est impossible d'être projeté au dehors. L'éjaculation fait alors défaut et se produit en dedans, dans la vessie, au prix de souffrances violentes qui font redouter au malade l'accomplissement de l'acte vénérien.

Pendant l'érection et pour des motifs semblables, la *miction est très difficile ou impossible*. Pour vider sa vessie, le malade doit attendre que la verge soit redevenue flasque, ce qui se produit très rapidement, l'érection n'étant jamais bien vigoureuse.

Quand la verge est en état de tension, la partie des corps caverneux située en avant de la zone sclérosée est toujours *plus molle* que celle située en arrière.

Cela résulte de la difficulté que crée l'induration au passage du sang dans les régions les plus antérieures, même quand elles sont complètement saines.

Évolution. — Sauf, dans les périodes initiales où la maladie est quelquefois curable (surtout lorsqu'elle est la conséquence de la syphilis), l'évolution est *progressive* et il n'est pas possible de l'enrayer. A partir du moment où le tissu fibreux est anatomiquement constitué, il subit les phénomènes de rétraction qui lui sont propres et contre lesquels on ne peut réagir quoi qu'on fasse.

Pronostic. — Les lignes précédentes dictent le *pronostic* qui doit, dans tous les cas, être très réservé au point de vue de la fonction de l'organe. Tout dépend de l'intensité, du nombre et de l'étendue des lésions.

J'ai donné mes soins il y a 15 ans, à un officier de santé de Bretagne, atteint de péno-phlegmasie caverneuse d'origine syphilitique et qui quoique médecin ne s'est jamais fort préoccupé de sa lésion. Il s'est habitué à ses déformations et il continue à bien se porter.

Par contre, j'ai observé des gens que cette maladie rendait absolument hypocondriaques. On doit tenir compte évidemment, dans le pronostic, de l'état moral du malade.

Diagnostic. — Il est toujours facile. Je ne vois guère que le *cancer de la verge* qui soit à différencier d'avec la maladie actuelle. Mais la tumeur maligne débute toujours par l'extrémité antérieure du pénis. Elle augmente très vite de volume, s'ulcère, donne lieu à des hémorragies et à un écoulement ichoreux trop connu pour que j'insiste. Peu douloureux au début, le cancer devient bientôt le siège de souffrances très fortes, et l'hésitation, si elle existait, ne peut être de longue durée.

Le point le plus délicat du diagnostic consiste à établir *quelle est la cause de la lésion*.

C'est en s'appuyant sur l'étude précédente qu'on fondera son opinion.

Traitement. — J'ai vu le traitement mercuriel et ioduré intensif réussir d'une façon remarquable dans trois cas d'indurations péniennes au début. Les malades étaient syphilitiques et les nodosités étaient manifestement de nature gommeuse.

Je n'ai jamais vu d'autre médication réussir, aussi bien dans les cas de l'arthritisme que du diabète.

Toutes les interventions chirurgicales qui ont été préconisées ont été nulles. L'extirpation d'une tumeur scléreuse pénienne laisse à sa suite une perte de substance et une cicatrice profonde dont l'effet est d'augmenter encore la courbure anormale de l'organe.

On a vu dans certains cas la flexion latérale de la verge être corrigée par l'apparition d'une masse scléreuse dans le corps caverneux resté sain. Cette nouvelle lésion formait en quelque sorte une compensation à l'ancienne.

Peut-être pourrait-on chercher un résultat semblable en pratiquant dans le corps caverneux sain une petite *résection cunéiforme* destinée à ramener la verge de son côté. Dans tous les cas, ce procédé ne serait applicable que dans les incurvations latérales de la verge et de peu d'intensité.

Il faut éviter soigneusement le redressement brusque de la verge. Toute tentative dans ce sens ne peut être que très préjudiciable au malade. En effet, cette manœuvre détermine de nouvelles ruptures des travées érectiles, crée de petits foyers d'hémorragies interstitielles et augmente encore la déformation pénienne.

ACTUALITÉS.

LES CONGRÈS DE 1901.

616.995 (06)

Le Congrès international de la Tuberculose à Londres.

Le Congrès de la Tuberculose à Londres a depuis longtemps terminé ses séances.

Mais il faut redire qu'au point de vue scientifique, c'est la communication du Pr Koch qui a été l'événement du Congrès. On sait que l'illustre savant allemand est venu affirmer qu'il n'avait jamais pu inoculer la tuberculose humaine au bétail et que, par conséquent, les deux maladies lui semblaient différentes et non transmissibles. On

voit quel parti les intérêts agrariens pouvaient tirer de cette thèse. M. le Pr Nocard a vivement combattu la doctrine de Koch et il est parvenu à entraîner plus d'une conviction, mais l'unanimité des médecins a fait des réserves sur une thèse que tonte leur expérience condamnait. Les Anglais, en appelant le Pr Koch « le plus grand bactériologiste vivant », rappelèrent que deux commissions royales venaient de conclure, après des enquêtes approfondies, à la nécessité d'une inspection sévère des vaches tuberculeuses. Finalement, le Congrès a voté un vœu en faveur du maintien de la surveillance. Les intérêts agrariens devront attendre que les expériences du Dr Koch aient été vérifiées et contrôlées.

M. le Pr Virchow, interviewé à ce sujet, a répondu en substance : « Je conviens que la tuberculose n'est pas héréditaire. Il y a des années que j'ai moi-même affirmé la non transmission des parents aux enfants. En ce qui concerne les natures prétendues différentes des tuberculoses humaine et bovine, j'ai déjà, dans la dernière séance de la Société de Médecine de Berlin, critiqué les arguments du professeur Koch. Dans sa communication au Congrès de Londres, Koch a complètement laissé de côté les expériences et les enquêtes de l'École de Copenhague. Le Gouvernement danois a en effet institué un Conseil médical de Santé qui a été chargé, entre autres, d'étudier la tuberculose bovine. La législation danoise actuelle est basée sur les résultats de ces investigations, et ces résultats diffèrent complètement de ceux auxquels Koch est arrivé. Je tiens à protester contre la tendance à considérer l'opinion du professeur Koch comme emportant la certitude. Koch n'est pas un pape infaillible ; et la question n'est nullement tranchée. »

L'un des autres intérêts du Congrès a été dans cette constatation que l'importance sociale de la tuberculose est désormais proclamée partout. L'empereur et les pouvoirs publics, en Allemagne, il y a deux ans, le roi et les autorités anglaises, cette année, ont affirmé que la lutte efficace et énergique contre ce mal redoutable était un devoir essentiel pour les peuples et les gouvernements. C'est qu'en effet, comme M. Letulle l'a si bien exposé dans son rapport au Congrès d'Assistance de 1900, la tuberculose est une question sociale.

On s'est beaucoup occupé de *Sanatoria*; mais à Londres, il eût été aussi imprudent de compter nos sanatoria administratifs que d'exposer en détail notre loi de 1850 sur les logements insalubres.

Heureusement, l'initiative privée est venue chez nous remédier dans une certaine mesure à l'indifférence des pouvoirs publics en matière de prophylaxie ; et c'est ce qui a permis à M. le Pr Landouzy de dresser et d'exposer la carte de ce qu'il a appelé d'un mot pittoresque « l'armement antituberculeux de la France ». Nos colonies scolaires (pour lesquelles tontes nos grandes villes font des sacrifices et qui assurent des vacances hygiéniques à 8,000 enfants), les œuvres d'Ormesson et de Villepinte, l'Association des hôpitaux marins, les Sociétés d'habitations à bon marché (dont M. le prince d'Arenberg a fait l'histoire), ont attiré l'attention et la sympathie. Enfin, un professeur de Lille, M. le Dr Calmette, a exposé le système du dispensaire qu'il a fondé dans cette ville, qui a déjà suscité et qui suscitera bientôt de nombreuses imitations, à Paris notamment.

En Angleterre, dans ce pays si impressionné par toute approbation aristocratique, on a vu avec plaisir que le comte de Derby présidait les séances, que le roi patronnait le Congrès et qu'il avait délégué S. A. R. le duc de Cambridge pour l'inaugurer. Il y a eu ainsi une propagande des plus efficaces qui a secoué les plus indifférents. Elle ne sera pas moins utile chez nous dans deux ans.

Mais nous devrons alors exposer aux étrangers les principes de notre législation et de notre assistance pour les tuberculeux. N'oublions pas qu'il faudra ouvrir à ces étrangers nos hôpitaux de Paris, comme les Anglais nous ont ouvert les leurs.

Pendant une semaine, Londres a vu passer des Congressistes avec un signe distinctif. Les journaux portaient en grosses lettres : « le Congrès de la Tuberculose »; les illustrés donnaient le portrait des membres les plus connus et la physionomie principale. Tout cela est excellent, car tout cela crée dans le grand public un courant d'opinions des plus instructifs et des plus efficaces (1).

(1) Voir plus loin, p. 262, deux Communications techniques faites à ce Congrès.

LES PROMPTS SECOURS.

614.88

Les Ambulances de Paris.

On sait de quelle utilité sont pour la population parisienne les ambulances qui sont destinées principalement à transporter dans les hôpitaux non seulement les victimes des accidents de la rue et des chantiers, mais aussi les malades pris à domicile, auxquels leur état ou leurs ressources ne permettent pas de s'y rendre eux-mêmes. Ce service, qui a déjà reçu d'importantes améliorations, va en recevoir une nouvelle qu'on désirait depuis longtemps. Le Directeur du service d'Hygiène et d'Assainissement de la Ville de Paris, dont il dépend, a l'intention de confier désormais les diverses stations d'ambulances de Paris à de jeunes *docteurs* en médecine, qui remplaceraient, au fur et à mesure des vacances, les étudiants de troisième année qui font actuellement fonction d'internes. On a pris cette décision parce qu'on a jugé qu'en bien des cas la présence d'un médecin est indispensable, surtout pour avoir le droit de signer les ordonnances urgentes, ce que les internes n'ont pas pu faire jusqu'ici. L'uniforme des internes de la Préfecture ne permettant pas de les distinguer des infirmiers qui les accompagnent, on songe aussi à en créer un pour les jeunes docteurs qui les ferait reconnaître immédiatement par les gardiens de la paix et leur épargnerait l'humiliation d'être traités comme des employés, auxquels on peut sans inconvénient donner des ordres et offrir des pourboires.

On trouvera cette dernière amélioration au moins inutile et un progrès à rebours assez coûteux, d'autant plus qu'on va remplacer les internes par les docteurs. En effet, un médecin n'a pas besoin d'un uniforme pour se faire reconnaître : il y a des moyens plus simples et plus dignes !

L'Éclair s'est demandé ce qu'il y avait d'exact dans cette nouvelle et comment serait accueillie cette réforme. Il est allé le demander à l'un des intéressés, interne des ambulances, et il a obtenu cette réponse :

« Le diplôme de docteur en médecine n'est pas exigé pour les internes des ambulances. Seulement, comme pour les dix-huit places, les vacances sont rares, et que les demandes d'admission atteignent annuellement le chiffre de deux à trois cents, il en résulte que les internes attendent souvent deux et trois ans leur nomination. Dans ces conditions, les internes, ayant seize inscriptions, lorsqu'ils ont fait leur demande, sont presque tous déjà docteurs quand ils sont nommés dans les ambulances. C'est ainsi que, sur dix-huit, nous sommes environ treize à quatorze docteurs, et les six ou sept n'ayant pas leur diplôme l'obtiendront incessamment. La réforme annoncée comme devant être réalisée sera donc la consécration officielle et la régularisation d'un état de choses pour ainsi dire inévitable. Tout le monde gagnera à son application, les intéressés, le public et le service même des ambulances. Les intéressés y trouveront tout de suite une amélioration très appréciable de leur situation morale et un accroissement de considération vis-à-vis de leurs confrères, des familles, du public, des pharmaciens et des particuliers chez lesquels ils sont appelés.

Au point de vue des confrères, le fait seul que les postes d'internes des ambulances ne sont pas donnés au concours met les internes dans une situation quelque peu inférieure vis-à-vis des internes des hôpitaux. Il y aurait donc deux systèmes à proposer ; ou bien le concours pour les ambulances, avec un programme analogue à celui d'interne des hôpitaux et un examen de chirurgie d'urgence ; ou bien, ce qui vaudrait mieux, la nécessité pour les candidats au poste d'interne des ambulances d'avoir le titre de docteur. Notre service exige de la part des internes des connaissances spéciales, une longue pratique de la chirurgie d'urgence, et des qualités d'initiative réelle.

Au point de vue des rapports des internes avec les médecins civils, qui, lorsque se produit un accident sur la voie publique, peuvent se trouver sur les lieux et donner au malade les premiers soins, leur situation serait également relevée. Il est arrivé fréquemment aux internes de ne pas approuver les mesures prises par un

médecin de quartier et d'être obligé d'y apporter quelques modifications, lorsqu'on arrivait avec la voiture des ambulances. Le médecin, qui avait commencé à s'occuper du malade, croyait de bonne foi n'avoir affaire qu'à un étudiant en médecine, et en plusieurs occasions, un interne docteur s'est vu dans la nécessité de montrer sa carte de docteur à maint confrère incrédule. Ce sont là petites blessures d'amour-propre... de peu d'importance.

Il y a aussi les familles chez lesquelles on est journellement mandé pour transporter un malade dans un hôpital. Il n'est pas rare que les concierges désignent l'escalier de service et farouchement interdisent l'escalier des maitres. Et quand on réclame l'aide d'un domestique, on répond souvent que c'est à l'ambulance qu'incombe le soin de prêter la main au transport du brancard. Mêmes inconvénients se répètent parfois de la part du gardien de la paix.

Quant aux pharmaciens, il est certain que les internes auraient beaucoup plus de prestige vis-à-vis d'eux, s'ils savaient une fois pour toutes qu'ils doivent être docteurs. On a à rédiger des ordonnances, et ceux qui n'ont pas de diplôme n'ont pas le droit de le faire. Il est donc incontestable que si le diplôme de docteur en médecine était exigé pour l'admission des internes des ambulances, et si le public savait qu'il peut se fier à ce médecin, leur autorité serait de beaucoup grandie ; et il serait possible de prendre, dans les cas graves, des mesures plus importantes, plus énergiques et plus efficaces. »

HYGIÈNE MILITAIRE.

613.6

Le Service de Santé de l'Armée coloniale.

D'après les *Tablettes des Deux Charentes*, le Ministre de la Guerre, dans une lettre officielle à son collègue de la Marine, lui contesterait le droit de dresser un tableau d'avancement pour les médecins ayant opté pour le Service de Santé des troupes coloniales, et surtout le droit de faire des promotions. Ce confrère ajoute :

« Dans ces conditions draconiennes, en présence d'une situation si anormale, absolument contraire aux engagements formels pris par le Ministre de la Marine et qui ont certainement déterminé la plupart des options connues jusqu'ici, il semble légitime que M. le Dr de Lanessan consulte à nouveau les médecins qui ont opté pour la Guerre. »

Ce que disent les *Tablettes* est parfaitement juste, au dire du *Temps*. On ne pourrait considérer comme définitive une option quand les clauses mêmes de cette option seraient modifiées postérieurement à sa déclaration ; par suite toutes celles qui jusqu'ici sont parvenues à la rue Royale doivent être regardées comme non avenues ; il en résultera de nouveaux délais très préjudiciables à la constitution du Corps de Santé des troupes coloniales, et cette constitution devient elle-même douteuse, en ce qui concerne les effectifs de chaque grade, car, si l'on n'offre aux médecins de la marine aucun avantage pour passer d'un corps dans un autre, il est probable que le nombre des options sera absolument insuffisant. Le procédé du général André aura pour double résultat et de compromettre la première formation du corps de Santé et de laisser à la marine les effectifs des médecins qui, jusqu'ici, avaient seuls assuré le service médical des anciennes troupes de la marine et qui assurent encore celui des troupes coloniales. Le budget de la marine sera ainsi grevé de soldes d'officiers qui auraient dû logiquement passer au budget des troupes coloniales. D'autre part, on peut s'étonner de la rigueur du procédé en ce qui concerne les médecins de la marine, tandis que le Département des Colonies a fait, en prévision de la constitution du corps médical des troupes coloniales, de nombreuses nominations et inscriptions au tableau d'avancement qui dépassent le cinquième de l'effectif des médecins coloniaux et contre lesquelles le *Temps* avait protesté il y a quelques mois.

Nous ne savons si le Département de la Marine obtempérera à l'injonction du Ministre de la Guerre. Dans tous les cas, il semble que, jusqu'au moment où les médecins de la marine optants seront mis à la disposition du Ministre de la Guerre pour la constitution des cadres du corps médical des troupes coloniales, le Ministre de la Marine est seul juge de l'opportunité de l'application des règlements qui régissent le corps de Santé de la marine. La circulaire adressée aux ports par M. de Lanessan au sujet de l'option des médecins est datée du 13 juin et ce n'est que plus d'un mois après son insertion au *Journal officiel* que se produit la protestation du Ministre de la Guerre, protestation bien tardive, car le tableau d'avancement qu'elle prévoit eût pu être formé et créer ainsi un droit aux officiers qui y auraient été inscrits. En résumé, le Ministre de la Guerre a besoin de médecins pour les cadres du corps médical de l'armée coloniale et le Ministre de la Marine doit faire ses efforts pour supprimer de son budget les dépenses provenant des soldes des médecins qui font actuellement le service des troupes coloniales ; il y a donc nécessité pour les deux départements de prendre les mesures les plus favorables à l'option des médecins de la marine, sans qu'aucune préoccupation de corps ne vienne s'opposer à des décisions conformes à l'intérêt général.

HYGIÈNE NAVALE.

613.6

La statistique médicale du Ministère de la Marine.

Jamais, jusqu'ici, le Ministère de la Marine n'avait établi et publié la statistique médicale des équipages de la flotte et des troupes dépendant du département. A diverses reprises, le Parlement avait manifesté le désir qu'il en fût dressé une ; une instruction technique avait bien été envoyée, en 1896, dans les ports et établissements de la marine, en vue d'unifier la rédaction des rapports annuels des médecins des différents services, mais cette instruction ne donna lieu à aucun rapport d'ensemble. L'année dernière, M. le Dr de Lanessan prescrivait de donner suite à l'instruction de 1896, en modifiant certains détails, ordonnait en même temps de réunir les documents statistiques de 1899 et d'en faire un résumé. C'est ce résumé qui forme la première statistique médicale de la marine ; peut-être y constatera-t-on des lacunes, qui d'ailleurs seront comblées dans la statistique de 1900 ; dans tous les cas, tel qu'il est, il fournit d'utiles renseignements sur l'état sanitaire des marins et soldats de la marine.

L'année 1899 peut être considérée comme normale ; il n'y a eu pendant son cours ni épidémie grave, ni expédition notable ; le résultat est donc bon dans son ensemble et, comparé à celui de l'armée continentale, il a même été, en ce qui concerne particulièrement la flotte, très satisfaisant.

Les chiffres d'une statistique médicale présentent toujours un côté étonnant en ce qu'il arrive que le nombre des malades dépasse parfois le chiffre de l'effectif ; la maladie ayant un caractère temporaire tandis que l'effectif est constant, les hommes peuvent être plusieurs fois malades dans une année et chaque fois ils sont portés dans la statistique chacun pour une unité nouvelle, de telle sorte qu'un homme malade trois fois dans une année compte pour trois malades, tandis qu'il ne compte que pour un dans l'effectif.

Les effectifs qui ont servi de base à la statistique de 1899 pour la flotte, s'élèvent à 1,679 officiers, 4,448 sous-officiers et 34,120 quartiers-maitres et marins, soit au total 40,237 hommes.

Le nombre des malades à bord a été de 34,782, soit de 864 pour 1,000 ayant fourni une moyenne de 5,7 journées d'invalidation par malade. En France, le nombre des malades à bord est de 729 pour 1,000 ; il atteint le chiffre de 1,520 pour 1,000 pour les marins en service dans les divisions et stations lointaines. Ce sont les lésions traumatiques qui occupent le premier rang parmi les maladies.

Le nombre des hommes entrés à l'hôpital à terre s'est élevé à 9,285, soit 230 pour mille de l'effectif, ayant fourni 22,2 journées d'invalidation par malade. La moyenne est plus élevée en France que dans les stations lointaines ; le fait provient de ce que, l'hospitalisation n'étant pas toujours facile à l'étranger, un nombre de marins beaucoup plus élevé qu'en France est soigné à bord.

Le nombre total des hommes malades à bord et entrés à l'hôpital à terre s'est élevé à 44,097, correspondant à une morbidité de 1,094 pour 1,000 ; cette moyenne diffère beaucoup suivant les forces navales ; elle n'est, en effet, que de 858 pour 1,000 dans

les dépôts des équipages et atteint 2,191 pour 1,000 dans la division de l'océan Atlantique.

La morbidité générale de la flotte, par mois, est représentée par une courbe double: en France, la courbe est très accusée; plus de 3,300 malades en avril, de 2,300 à 2,400 en octobre et novembre avec ascension nouvelle en décembre, 2,900; hors de France, courbe saisonnière, s'élevant dès le printemps pour atteindre son summum en juillet, s'abaisser en novembre avec une nouvelle ascension légère en décembre.

Il y a eu, en 1899, 266 décès correspondant à une mortalité de 6,61 0/00; sur ces 266 décès on en compte 213 en France, soit 6,38 0/00 et 53 dans les divisions lointaines, soit 7,73 0/00. La force navale qui fournit le plus à la mortalité est l'escadre de l'Extrême-Orient, avec une proportion de 11,59 pour 1,000. Sur 1,000 décès de toute nature, la tuberculose et la bronchite chronique ont donné une proportion de 319,3, la fièvre typhoïde 154,1, les morts accidentelles 60,0, la dysenterie 56,3, la pneumonie 56,2, le paludisme 56,3, les néphrites 37,0, les suicides 26,3, les lésions traumatiques 26,3, la grippe 22,5 et les autres affections moins de 20. Les courbes de la mortalité indiquent en France une mortalité double et même triple dans les premiers et derniers mois de l'année; hors de France, la courbe est beaucoup plus uniforme, avec ascension du mois de juin au mois de septembre. La proportion des marins en service hors de France, rapatriés pour raisons de santé, a été de 68,5 0/00, celle des marins rayés du service actif pour raisons de santé s'est élevée à 32 0/00.

En faisant l'énumération des maladies les plus fréquemment observées, la statistique constate qu'il n'y a eu nulle part d'épidémie de fièvre typhoïde. La morbidité paludéenne en France est presque négligeable; dans nos forces navales, c'est la division de l'océan Indien qui en offre le plus de cas, soit une proportion de 364,97 pour 1,000 hommes d'effectif. Il résulte d'un classement particulier des navires suivant leur tonnage et leurs fonctions que les équipages des navires de rivières, des pontons, plus particulièrement exposés, de jour et de nuit, aux piqûres des moustiques sont plus sérieusement éprouvés, et de beaucoup, que les navires de haute mer. Les maladies vénériennes constituent la plaie dans la marine; leur proportion atteint 100 pour 1,000 hommes d'effectif. En France, ce sont les marins à terre qui présentent le plus de cas, et c'est dans la division de l'océan Indien que la proportion est la moins élevée.

Pour les troupes, les effectifs qui ont servi de base à la statistique ont été de 33,515 hommes, pour les troupes européennes et de 18,528, pour les troupes indigènes. On a compté 91,091 malades à la chambre, soit 3.005 0/00 des hommes présents pour les troupes européennes, et pour les troupes indigènes ce chiffre est de 32,725, soit 2,119 0/00. 17,251 soldats des troupes européennes ont été traités à l'infirmerie, soit 641 0/00 de l'effectif présent, et 3,585 indigènes donnent une morbidité de 228 0/00. Le paludisme est l'affection qui a donné le plus d'entrées à l'infirmerie.

Les entrées à l'hôpital ont été de 15,293, pour les troupes européennes, soit une proportion de 486 0/00, et de 4,282, pour les troupes indigènes, donnant une proportion de 231 0/00.

Il y a eu en 1899, 382 décès dans les troupes européennes, soit 9,90 p. 1,000 de l'effectif et 452 parmi les troupes indigènes, soit 24,39 p. 1,000. La mortalité en France est de 8,70 p. 1,000 et de 11,96 dans les colonies; en Cochinchine et au Cambodge elle atteint 21,99 p. 1,000 en ce qui concerne les troupes européennes. C'est la fièvre typhoïde qui fait le plus grand nombre de victimes parmi ces dernières. Les rapatriements pour cause de santé ont été au nombre de 1,836, soit 144 p. 1,000 de l'effectif; la Nouvelle-Calédonie n'entre que pour 30 p. 1.000 dans ce chiffre; la Cochinchine et le Cambodge atteignent une proportion de 262 p. 1,000. Le rapport sur la statistique médicale se termine par une note sur le suicide dans l'armée et dans la marine; dans l'armée, le suicide atteint le chiffre de 50 p. 1,000 décès de toute cause et de 27 pour 100,000 hommes d'effectif. Dans les troupes de la marine (armée coloniale actuelle), le suicide serait beaucoup plus fréquent que dans l'armée continentale: il y aurait eu, en effet, en 1899, 69 suicides pour 1,000 décès de toutes causes chez les Européens, et 68 pour 100,000 hommes d'effectif; 24 suicides pour 1,000 décès et 59 pour 100,000 hommes d'effectif dans les troupes indigènes. Dans la flotte, les suicides sont moins nombreux; on accuse 26 suicides pour 1,000 décès et 17 pour 100.000 hommes d'effectif.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Dr J. M. G. HAMEAU (d'Arcachon).

On annonce la mort de M. le Dr J. M. Gustave Hameau, vice-président de l'Association générale des Médecins de France, médecin-inspecteur d'Arcachon, ancien maire de la Teste et d'Arcachon, chevalier de la Légion d'honneur et de l'Ordre de Charles III d'Espagne, fils du Dr Jean Hameau, à qui on a élevé l'année dernière une statue à la Teste-de-Buch.

Né à la Teste-de-Buch (Gironde) le 19 février 1827, M. le Dr Hameau avait été interne de l'Ecole de Médecine de Bordeaux en 1848, et s'était fait recevoir à la Faculté de Paris en 1853. Le sujet de sa thèse était la *Pellagre*, affection signalée pour la première fois en France par M. Hameau père, en 1848. Inspecteur depuis 1858, de la station d'Arcachon, il lui a assigné sa véritable place selon les indications et les contre-indications de ses bains et de son climat dans un ouvrage couronné par la Société de Médecine de Bordeaux: *De l'influence du climat d'Arcachon dans quelques maladies de poitrine* (1866), et dans ses *Notes de Climatologie médicale* (1866). On lui doit encore un *Rapport sur l'Assistance médicale aux indigents de la campagne*, lu à l'Association générale des médecins de France (1868), système qui faisait concourir tous les médecins à l'Assistance et qui fut généralement adopté par la plupart des Sociétés locales et les Conseils généraux.

M. le Dr Jean GUIGNARD (d'Angers).

Nous apprenons avec peine la mort de M. le Dr J. Guignard, ancien député et ancien maire d'Angers, décédé à l'âge de soixante-douze ans, à Candes, où il s'était retiré.

Docteur en médecine en 1855, avec une thèse ayant pour titre: *Du Panaris*. (Paris, 1855, n° 252). M. Guignard a été chef des travaux anatomiques, puis professeur d'accouchement à l'École de Médecine d'Angers; il fut l'un des chefs du parti républicain en Maine-et-Loire. Elu en 1870 conseiller municipal d'Angers, il devint maire en 1880. En 1893, il fut élu député de la 1re circonscription d'Angers. Il ne se présenta pas en 1898, rentra dans la vie privée et alla vivre à Candes, sur les bords de la Vienne, qu'il affectionnait tout particulièrement.

C'était un médecin des plus distingués, un homme de bien et un grand esprit. Ayant eu l'honneur jadis de l'approcher, nous avons pu apprécier nous-même sa valeur scientifique et morale.

M. le Dr C.-L. MICHOU (d'Essoyes, Aube).

Ajoutons quelques détails à la nécrologie du Dr Michou parue dans notre dernier numéro(1).

M. le Dr Michou avait été pendant dix-sept ans député de l'Aube. Né à Tonnerre-en-Puisaye, dans l'Yonne, le 29 décembre 1824, Casimir Michou était simple instituteur primaire jusqu'au coup d'Etat de 1851; refusant de prêter serment au nouveau régime, il donna alors sa démission, vint à Paris, se fit recevoir interne des hôpitaux en 1858, et docteur en 1860 (*De la congestion pulmonaire dans la fièvre typhoïde principalement au point de vue du traitement*. Thèse, Paris, 1860, n° 68). Il alla s'établir à Essoyes, dont il devint conseiller municipal et fut élu député de Bar-sur-Seine aux élections législatives de 1881. Les élections de 1885, 1889 et 1893 lui furent favorables; mais il avait été battu en 1898 et s'était depuis retiré de la vie politique. M. le Dr Michou s'était rendu populaire dans sa circonscription, en prodiguant gratuitement ses soins aux indigents.

Il montait à la tribune chaque fois qu'y arrivait le budget des Beaux-Arts, et l'on n'a point oublié cette séance légendaire où M. Michou s'écria, dans le feu de l'improvisation, que « la sueur du peuple valait mieux que celle des demoiselles des corps de ballet » ! Il ne se bornait pas, il est vrai, à être l'ennemi personnel des danseuses. C'était un médecin très distingué, qui a rendu de sérieux services à ses concitoyens.

61 (07)

On vient de célébrer à Mussidan (Dordogne) les obsèques du principal représentant du parti conservateur dans cette région, M. le Dr de Labrousse, ancien Conseiller général du canton, ancien maire, médecin de la Cie d'Orléans, président de la Société d'agriculture. M. de Labrousse est mort subitement, au cours d'un voyage. — M. le Dr Castillon, décédé à Châlons-sur-Marne, à l'âge de cinquante-deux ans. — M. le Dr William R. Argyll Watson, célèbre médecin de New-York, décédé à Newport, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 32, p. 253.

LES LIVRES NOUVEAUX.

61 3.79

Études médicales sur les Eaux-Bonnes. *L'Hygiène : maladies des voies respiratoires, tuberculose, lymphatisme et adénoïdisme*; par Leriche (Léon). — Barcelone-Paris, Richardin (E.), Lamm (P.) et Cie, 1901, in-12, 123 p.

L'auteur a réuni dans ce petit livre toutes les observations personnelles qu'il a pu faire depuis plusieurs années; il montre tous les progrès réalisés au point de vue hygiénique par la station des Eaux-Bonnes; il étudie les propriétés physiques et chimiques de ces eaux, ainsi que leur action physiologique et leurs indications ou contre-indications thérapeutiques. Il donne ensuite la statistique des résultats qu'il a obtenus pendant ses huit années de pratique aux Eaux-Bonnes et il termine en disant que les conditions climatologiques jointes aux effets thérapeutiques de la cure hydro-minérale, font de la station des Eaux-Bonnes une arme puissante contre les affections des voies respiratoires.

61 (07)

Considérations sur les études médicales; par le Dr Gabriel Brunello. — Paris, Rousset, 1901, in-8°, de 140 pages.

Cet ouvrage, tout d'actualité, est un aperçu général et complet des opinions marquantes qui se sont fait jour depuis plusieurs années sur l'enseignement médical en France. Ceux qu'intéressent cette question pourront le consulter avec profit. M. Brunello aborde successivement, dans autant de chapitres distincts, les questions suivantes : l'enseignement classique et les études médicales; l'organisation médicale à l'étranger et principalement en Allemagne; l'enseignement médical en France et surtout dans les Écoles préparatoires; le P. C. N.; la scolarité, les examens, le stage; la question des concours intéressant l'étudiant. Enfin, cette étude se termine par un chapitre sur la thèse, dans lequel l'auteur constate qu'après comme avant la récente décision de la Faculté de Paris la question de la thèse demeure entière.

[I. B. S.]

REVUE DES CONGRÈS

CONGRÈS BRITANNIQUE DE LA TUBERCULOSE.
Londres, 22-26 Juillet 1901.

Sur l'emploi des rayons Roentgen pour le diagnostic précoce de la tuberculose pulmonaire; par M. le Dr Léon Bonnet (de Paris).

L'auteur présente des conclusions basées sur plus de 600 observations personnelles. La plupart des cas observés, de 1897 à ce jour, ont été, au préalable, soumis à l'auscultation de plusieurs confrères. Par l'emploi unique de l'écran fluorescent, les diagnostics ont été confirmés 98 fois sur cent et très fréquemment précisés même au début de la maladie. Cette méthode très sûre et très rapide est donc à recommander surtout lorsqu'il s'agit d'examiner un grand nombre de sujets à la fois, dans un milieu bruyant comme celui des dispensaires, des conseils de revision, etc. Le docteur Bonnet décrit en outre un procédé nouveau, permettant le diagnostic facile de la *période pré-tuberculeuse*. Dans cette période, l'examen à l'écran, la radiographie, l'auscultation, les moyens habituels et le microscope ne peuvent déceler ni la moindre opacité, ni la plus petite modification du murmure vésiculaire, ni le hacille. On trouve un moyen de diagnostic dans l'étude attentive, par la radioscopie, du fonctionnement du diaphragme et des muscles inspirateurs. Si, en examinant un sujet en état de bonne santé apparente et en suivant les mouvements de la cage thoracique, le degré d'éclairement des poumons et principalement le jeu du diaphragme pendant les deux temps de la respiration, on constate des anomalies dans le synchronisme, dans l'étendue du déplacement, dans la courbure des deux parties diaphragmatiques, on peut, en l'absence de toute cause évidente, porter le plus souvent le diagnostic de prédisposition tuberculeuse ou de début de la tuberculose. Il s'agit presque toujours de pleurésies diaphragmatiques méconnues, d'altérations bacillaires imperceptibles du tissu pulmonaire ou de parésie provoquée par la toxine issue de tubercules disséminés. Un grand nombre de personnes, examinées de 1897 à 1900, et ayant présenté uniquement les anomalies en question, ont été revues portant, quelques mois ou quelques années plus tard, des opacités et des signes manifestes de tuberculose, soit du côté correspondant au trouble fonctionnel, soit des deux côtés. Le Dr Williams, de Boston, a signalé l'abaissement amoindri du diaphragme correspondant au côté d'une lésion pneumonique ou tuberculeuse et décrit cet abaissement diminué comme *contemporain à l'altération déjà visible du poumon*, sans signaler la valeur des autres anomalies. Un schéma de ces anomalies est exposé au Musée du Congrès sur le plan du dispensaire de Montmartre, présenté par M. le Pr Landouzy. Le Dr Léon Bonnet appelle ce moyen de diagnostic prétuberculeux « le signe diaphragmatique ». Il conclut : 1° au point de vue diagnostique, que l'on doit procéder à un examen radioscopique de tous les sujets exposés à la tuberculose par hérédité, alcoolisme, contagion ou milieu; 2° au point de vue thérapeutique, qu'il faut prescrire l'exercice méthodique du diaphragme et des muscles inspirateurs par une gymnastique respiratoire appropriée aux données de l'examen. L'expérience a déjà prouvé l'importance de ces conclusions.

Sur le fonctionnement des Dispensaires anti-tuberculeux en France; par M. le Dr Léon Bonnet (de Paris).

L'auteur présente des remarques intéressantes relatives à l'histoire et au fonctionnement des Dispensaires anti-tuberculeux. Pour enrayer la tuberculose pulmonaire en France, il était urgent de s'adresser surtout à la classe laborieuse, la plus frappée par le fléau en raison de son milieu misérable. Il fallait, d'une manière rapide et pratique, lui donner gratuitement : 1° *L'éducation hygiénique* pour la préserver; 2° Les soins et traitement nécessaires, spécialement *au début* de la maladie, pour la guérir; 3° *L'assistance*, notamment *alimentaire*. Dès janvier 1900 le Dr Léon Bonnet, créait, rue Saint-Lazare, à Paris, un établissement philanthropique répondant à ces desiderata et le nommait « Dispensaire anti-tuberculeux ». *L'Echo du public* et la revue médicale *Les découvertes modernes* en publièrent régulièrement le fonctionnement et les résultats. Ces journaux annoncèrent en mai 1900 la fondation de *L'OEuvre des Dispensaires antituberculeux*, destinée à ouvrir dans chaque quartier de Paris et chaque agglomération de province des dispensaires semblables pour la préservation et la guérison de la tuberculose. En juillet 1900, le Dr Malvoz, à Liège, installait un dispensaire dans les salles de son laboratoire. En janvier 1901, la Commission extra-parlementaire de la tuberculose approuvait, dans la publication de ses conclusions, la proposition du Dr Calmette, de Lille, relativement aux dispensaires anti-tuberculeux. Le Dr Calmette ouvrit alors une souscription publique et, en attendant la fondation de son dispensaire, organisa l'œuvre dans le local de l'Institut Pasteur qu'il dirige. A cette époque, l'*OEuvre des Dispensaires antituberculeux*, patronnée par MM. les Prs Brouardel, Landouzy, Chantemesse, Emile Roux, Calmette, MM. Charles Dupuy, Léon Bourgeois, les Préfets de la Seine et de Police, les Présidents du Conseil municipal et du Conseil général, etc., etc., transférait le Dispensaire de la rue Saint-Lazare à Montmartre, rue Marcadet. Elle provoquait l'installation de Dispensaires dans les 1er, 2e, 4e, 5e, 14e, 15e arrondissements de Paris et, en province, de celui de Nantes, dirigé par le Dr Chachereau. Au mois d'avril 1901, une œuvre analogue, sous une direction différente, l'*OEuvre de la Tuberculose humaine*, adoptait le même programme et ouvrait un Dispensaire rue de Bellefond. Le Dispensaire de Montmartre ne tarda pas, au bout de quelques semaines et après la visite inaugurale de M. le Pr Brouardel, à atteindre son maximum de fonctionnement. Installé modestement et d'une manière peu coûteuse, il reçoit 300 nouveaux malades par mois, en soigne la moitié et en assiste le quart environ pendant une période de 2 à 3 mois. Son budget est de 30,000 fr. par an, dont le cinquième seulement est prélevé pour le loyer et le service. Les médecins offrent gratuitement leur concours. Le plan du Dispensaire figure avec des schémas au Musée du Congrès dans l'exposition de M. le Pr Landouzy. En très peu de semaines, on constata que les entrants, dans la proportion de 50 %, venaient consulter à la *première période du mal*. Ce résultat très important peut-être attribué au titre même de Dispensaire antituberculeux, à l'éducation du milieu, aux heures de consultation choisies, aux heures de sortie des ateliers, à l'accès facile du local et à l'emploi des rayons de Roentgen, qui permettent un diagnostic très précoce. Les malades sont traités utilement, tout en restant dans leur famille et à leur travail. On leur distribue des instructions, des crachoirs, des antiseptiques, des secours. On fait l'enquête de leurs logements insalubres. L'attention publique de Montmartre a été rapidement attirée sur la question de la tuberculose. Les riches et les pauvres ont appris la nécessité de se faire examiner de bonne heure et de se faire traiter régulièrement. Les médecins du quartier ont vu, pour ce motif, leur clientèle de tuberculeux riches augmenter parallèlement au développement du Dispensaire pour les pauvres. Le but et le fonctionnement du Dispensaire antituberculeux de quartier ne sont pas identiques, on le voit, à ceux de la Polyclinique allemande. Les résultats au point de vue prophylactique et curatif, ont été excellents. Tous les Dispensaires actuellement ouverts publient les mêmes constatations.

Le Dr Bonnet Léon termine en établissant, par une série de chiffres, les différences énormes qui existent entre le *système des Dispensaires* et le *système des Sanatoriums*, non-seulement pour les dépenses mais aussi pour les résultats. Il montre que l'avenir social de la France et celui des autres nations, actuellement sans défense suffisante contre la tuberculose, est lié à la réussite du *système des Dispensaires antituberculeux*. Il espère que les pouvoirs publics et les municipalités favoriseront l'extension de ce moyen, éminemment pratique, de lutte contre la tuberculose. [A.P.S.]

Variétés et Anecdotes.

61 : 8

La Maladie de Tolstoï.

M. V. Tchertkof a donné, dans l'*Echo* de Londres, des détails intéressants sur la récente maladie de Tolstoï.

Depuis quelque temps, dit-il, celui-ci, atteint d'une crise de rhumatisme, prenait des bains salés; et on lui avait conseillé de ne pas sortir. Mais le 10 juillet, malgré cette recommandation, il se rendit à cheval à un petit village qui se trouve à trois milles de Jasnaïa-Poliana. Il pleuvait beaucoup, et ce doit être ainsi que le

comte Léon Tolstoï prit froid. Il se sentit mal pendant la nuit et eut une forte attaque de fièvre. Cependant il se leva le lendemain et dicta plusieurs lettres, assis sous la véranda de sa maison. Il écrivit même à M. Tchertkof, pour un livre où celui-ci expose les idées du maître de Jasnaïa-Poliana sur la question des sexes, une lettre où il condamnait avec vigueur le malthusianisme. Le 12 juillet, quoique se sentant assez faible, il fit une promenade dans son jardin, mais se trouva si fatigué qu'il dut s'asseoir sur un manteau que sa fille Marie étendit sur le sol. Son pouls battait 150 fois à la minute ; les désordres du cœur devinrent inquiétants. Cependant, aux moments de répit, il dictait des corrections à son article *Les seuls moyens*, qu'il adressait aux ouvriers russes. Quand on lui demandait comment il se trouvait, il répondait : « Comme il faut aller », ce qui est toujours sa réponse lorsqu'il est très malade. Le 14, son état empira. On manda sa famille par télégraphe. Les médecins avaient perdu tout espoir et crurent que le rhumatisme avait gagné le cœur : ce qui, pour un homme de cet âge, est généralement fatal. Malgré le café et la caféine, il ne pouvait même pas, tant il était faible, ramener à lui ses couvertures : « La voiture est à la porte », dit-il à sa fille, signifiant par là son consentement à quitter le monde. La nuit du 15 fut affreuse ; des douleurs aiguës à l'estomac, dans la poitrine et par tout son corps, l'épuisèrent presque complètement. Le 16, quoique excessivement fatigué, il montra un calme étrange : « Je suis à un carrefour, dit-il, et prêt également à prendre l'une et l'autre route. » Enfin, le soir, il se sentit mieux et dicta ce télégramme à un ami : « Amélioration notable. Espoir de rétablissement. » Il parla aussi d'une lettre d'un Hindou qui l'avait beaucoup intéressé.

613

Les Cours de Cuisine pour Médecins.

Les Allemandes, paraît-il, ouvrent des cours pour enseigner la cuisine aux médecins. Une dame Hedwige Heyl donne à Berlin des leçons tellement intéressantes que ses plus assidus auditeurs sont des célébrités médicales, non seulement d'Allemagne, mais encore de France, de Russie ou d'Italie !

D'après un médecin français qui a longuement séjourné dans les universités allemandes, c'est une chose très sérieuse, qui passionnera particulièrement celles qui ont à soigner des malades, autant dire toutes les femmes et surtout les jeunes mères. Mme Hedwige Heyl a remarqué, en effet, combien les remèdes les meilleurs sont désagréables à avaler, sous quelque forme qu'on les présente : pilules, cachets ou potions. C'est toujours je ne sais quoi de fade et de rebutant que, huit fois sur dix, les enfants rejettent et les grandes personnes refusent. Mme Heyl a cherché alors s'il n'y aurait pas des moyens pratiques de remplacer les médicaments par des mets naturels, renfermant les substances équivalentes. Après de longues recherches et de patientes expériences, elle est arrivée à formuler avec une précision absolue une sorte de « cuisine médicale ».

En vérité, Mme Heyl, par une série d'études, revient au système que pratiquaient les peuples primitifs.



PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — CLINIQUE D'ACCOUCHEMENTS TARNIER (89, rue d'Assas). — Pendant la période des vacances, M. MAYGRIER, agrégé, fera des leçons de clinique d'accouchements à la clinique Tarnier, 89, rue d'Assas. Il a commencé ces leçons le samedi 10 août 1901, à 10 heures du matin et les continuera les samedis suivants, à la même heure.

Faculté de Médecine de Lille. — M. BAUDRY, professeur de pathologie externe à la Faculté de Médecine de Lille, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique ophtalmologique à cette Faculté.

Ecole de Pharmacie de Montpellier. — M. JADIN, agrégé, chargé de cours près l'Ecole supérieure de Pharmacie de Montpellier, est nommé professeur à cette Ecole.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Les Rats à Cochin.* — Des réformes importantes sont devenues nécessaires dans plusieurs hôpitaux parisiens, où les malades souffrent de l'encombrement, de l'exiguïté des salles et de certaines installations par trop rudimentaires. Parmi toutes les réformes plus ou moins projetées, il n'en est pas de plus urgente, croyons-nous, que celle qui consisterait à doter l'Hôpital Cochin de pavillons nouveaux, pour remplacer d'affreux baraquements « provisoires » édifiés depuis trente ans, et qui sont destinés à recevoir le surplus des malades. Les malades y sont inquiétés par la vermine, par des légions *de rats* qu'on ne peut détruire. Le personnel fait tous ses efforts pour remédier à cet état de choses ; mais les moyens dont il dispose sont trop faibles pour améliorer sérieusement la situation.

Ainsi, à Cochin, on fait la guerre aux rats qui envahissent les baraquements ; les garçons de salle reçoivent une prime par rongeur tué. Mais les rongeurs se comptent par milliers et sont les maîtres des baraquements.

CONCOURS POUR LES PRIX A DÉCERNER EN 1901 A MM. LES ÉLÈVES INTERNES DE QUATRIÈME ANNÉE EN FONCTIONS DANS LES HÔPITAUX ET HOSPICES. — *Concours de Chirurgie et d'Accouchement.* — L'ouverture de ce Concours aura lieu le jeudi 12 décembre 1901, à quatre heures, à l'Hôtel-Dieu. — *Concours de Médecine.* — L'ouverture de ce Concours aura lieu le lundi 9 décembre 1901, à quatre heures, à l'Hôtel-Dieu. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, du 1er au 15 octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du Concours devra être déposé au Secrétariat général au plus tard le 15 octobre, à trois heures, dernier délai.

CONCOURS POUR LES PRIX A DÉCERNER EN 1901 AUX ÉLÈVES EXTERNES EN MÉDECINE DES HÔPITAUX ET HOSPICES ET LA NOMINATION AUX PLACES D'ÉLÈVE INTERNE VACANTES LE 1er MAI 1902. — L'ouverture du Concours pour les prix de l'Externat et la nomination des Internes aura lieu le lundi 16 décembre, à *midi précis.* Les Élèves seront admis à se faire inscrire au Secrétariat général de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de onze heures à trois heures, depuis le lundi 4 novembre jusqu'au samedi 30 du même mois inclusivement. Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve. — Seront seuls admis dans la salle où aura lieu la composition écrite, les candidats porteurs du bulletin spécial délivré par l'Administration et constatant leur inscription au Concours. Un numéro d'ordre qui leur sera remis à l'entrée, déterminera la place qu'ils devront occuper pour rédiger leur composition.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — La mort de M. le Dr de LACAZE-DUTHIERS ouvre, outre la vacance de la chaire de zoologie à la Sorbonne, celle de deux fauteuils, l'un à l'Académie des Sciences, l'autre à l'Académie de Médecine. Nous croyons savoir que la question de la date de ces différentes élections ne se posera pas avant deux ou trois mois.

Société médicale de Pau. — Sous la dénomination de *Société médicale de Pau*, il vient de se fonder dans notre belle station du sud-ouest une Association médicale dont le but principal est de grouper les divers médecins de la ville pour s'occuper de questions scientifiques et médicales, notamment de climatologie et d'hygiène. Cette Société publiera incessamment un Bulletin, dans lequel une large part sera faite à la météorologie paloise.

Congrès Egyptien de Médecine. — Le premier Congrès égyptien de Médecine se tiendra au Caire en décembre prochain. La Commission d'organisation a invité l'Institut de France à s'y faire représenter.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — *Exercices de 1901.* — Actuellement s'exécutent, dans le Gouvernement militaire de Paris, les exercices spéciaux du Service de Santé en campagne qui, les années précédentes, n'avaient lieu qu'en octobre. La situation des récoltes dans la partie sud des environs de Paris a permis de faire manœuvrer dès à présent, dans les champs, des formations aussi peu denses que celles qui constituent des divisions *figurées* et des groupes volants du Service de Santé. D'ailleurs, toutes les voitures de ce dernier et son matériel lourd ne sortent pas des chemins. Et l'on a pu ainsi disposer de journées plus longues, permettant de procéder sans hâte à un travail plus lent et plus méthodique. Le programme n'a pas varié : d'abord, conférences à Paris, visite des docks du matériel sanitaire, puis, sur le terrain, fonctionnement pendant le combat, installation des postes de secours, des ambulances et des hôpitaux temporaires, exploration du champ de bataille de jour et de nuit, transport des blessés, évacuation en chemin de fer, etc. Un matin a eu lieu l'expérience de fonctionnement pendant le combat : une division était représentée et manœuvrait sur le plateau de Morangis, Athis, Orly, Wissous. A chaque changement de position, les troupes laissaient derrière elles des blessés avec, épinglées à leur veste, des étiquettes indiquant le genre de blessure. A partir de ce moment, ils appartenaient aux formations sanitaires qui, au fur et à mesure, s'échelonnaient en arrière. Nous n'insistons pas sur les détails du va-et-vient qui s'établit alors entre les lignes de feu, les premiers postes, les ambulances, etc., ni sur les secours qui sont donnés suivant les heures mêmes, soit plus en arrière, suivant les cas. Un soir et pendant une partie d'une nuit, on a exploré le champ de bataille, s'aidant d'un éclairage très perfectionné qui permet de sonder tous les coins de terrain. Puis ont eu lieu les exercices complémentaires, clôturés par une conférence récapitulative.

Nominations. — Sont nommés au grade de médecin principal de réserve, les médecins de 1re classe de réserve : MM. Daniel Elisée Galibert, Paul-Marie-Alphonse Petit. — Au grade de médecin de 1re classe de réserve, les médecins de 2e classe de réserve : MM. Achille-Félix-Marie Damon, Charles-François-Louis-Marie Bellamy, Gustave-Albert Fougère, Charles-Antoine Labry, Jean-Louis Morvan, Pierre-Camille-Victor Huas, Paul-Marie-Joseph Aubay, Eugène Herlann. — Au grade de pharmacien de 1re classe de réserve, les pharmaciens de 2e classe de réserve : MM. Antoine-Paul Monmoine, Etienne-Raymond-Gustave Fontaine.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris.— *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 30e semaine 859 décès, chiffre à peu près égal à celui de la semaine précédente (850) et inférieur à la moyenne des semaines de juillet (926). La fièvre typhoïde a causé 9 décès (la moyenne est de 10). La variole avec 3 décès seulement est en diminution sérieuse. Le nombre des cas signalés par les médecins s'élève à 33 au lieu 51,60 et 64 pendant les semaines précédentes. La rougeole a causé 15 décès (moyenne 21). La scarlatine 6 décès (moyenne 5) et la coqueluche 8 (moyenne 6). La diphtérie a causé 13 décès (la moyenne est 5). Le nombre des cas signalés (103) par les médecins reste toujours assez élevé. La diarrhée infantile est en augmentation, elle a causé 91 décès au lieu de 69 (moyenne 99) chez les enfants de 0 à 1 an. Il y a eu 32 morts violentes, dont 9 suicides. On a célébré à Paris 522 mariages. On a enregistré la naissance de 1,109 enfants vivants (549 garçons et 560 filles), dont 817 légitimes et 292 illégitimes. Parmi ces derniers, 53 ont été reconnus immédiatement. En somme, notable amélioration dans l'état morbide de Paris.

Les chaleurs en Italie.— A Rome, il y a eu récemment trente-six degrés de chaleur à l'ombre. Mais, dans les Pouilles et en Sicile, le thermomètre est monté à des hauteurs invraisemblables. De Legge, on signale quarante-trois degrés; et il s'est produit cet étrange phénomène que, sous l'haleine brûlante d'un vent de sirocco, en trois heures, une grande partie des vignobles, surtout ceux dont le sous-sol est pierreux, se sont desséchés. Dans la province de Syracuse, l'air était presque irrespirable. Les populations attendaient les heures de la nuit pour se porter vers les plages et trouver un peu de fraîcheur. L'eau de mer était tellement chaude que l'on ne prenait même pas de bains! De mémoire d'homme, on ne se rappelle tels fléaux produits par la chaleur.

La rage chez les chats. — Un chat, qu'on a des raisons de croire atteint de la rage, s'est précipité dans la boutique d'un boucher de Paris et a cruellement mordu au poignet l'un des garçons, âgé de trente et un ans. Le garçon boucher s'empressa d'aller se faire soigner dans une pharmacie, tandis que le félin, continuant sa course furibonde, se jetait plus loin sur un jeune garçon de quatorze ans qu'il mordit à la main gauche. Des passants firent la chasse au dangereux animal et, celui-ci s'étant réfugié dans un couloir de la mairie du 10e arrondissement, y fut abattu.

Asphyxie par fosse d'aisances. — Trois cultivateurs du hameau du Berry (Loiret) avaient entrepris de vider la fosse d'aisances d'une auberge. Au cours de ce travail, deux hommes tombèrent asphyxiés dans la fosse. Le père des deux victimes s'élança au secours de ses fils, mais perdit connaissance presque aussitôt. Un autre homme descendit. Il s'affaissa aussitôt après, mais parvenant à garder la tête hors de la matière fécale. Les voisins parvinrent à le retirer vivant.

Peste. — *Egypte.* — On a constaté à Port-Saïd un nouveau cas de peste. Le malade est un indigène.

Turquie. — On signale à Constantinople trois nouveaux cas de peste. Jusqu'à ce jour on a constaté 18 cas et 3 décès.

Colonie du Cap. — Pendant la semaine finissant le 27 juillet : 3 cas, 2 décès. Jusqu'au 27 juillet : 734 cas, 355 décès. — Port Elisabeth, pendant la semaine finissant le 27 juillet : 2 cas, aucun décès. Jusqu'au 27 juillet : 33 cas, 13 décès. Partout ailleurs : total des cas, 10; total des décès, 2. Le périmètre infecté est toujours le même.

Ile Maurice.— Pendant la semaine finissant le 1er août : un cas de peste suivi de décès.

Nouvelle Calédonie. — Une dépêche de Sydney annonce que la peste a fait sa réapparition à Nouméa.

Un centenaire. — Markiewicz, le dernier officier de la garde de Napoléon Ier, à Varsovie, est, paraît-il, un vieillard de cent-sept ans, qui a vu trois siècles.

DIVERS [61]

Presse médicale internationale. — *Les Résumés français des Journaux médicaux scandinaves.*- On se rappelle sans doute, que le *Nordiskt medicinskt Arkiv*, organe central de la médecine scandinave, a supprimé le 1er janvier 1901 le français, qui avait été depuis la fondation de ce périodique la langue officielle pour les communications et les résumés qui accompagnaient chaque travail original. On remplaça cette langue par l'allemand. Cette mesure souleva entre autres une violente protestation de la part de notre excellent ami, M. le Dr Ehlers (de Copenhague). Le comité de rédaction dudit périodique s'excusa en prétextant que c'était surtout un changement économique, car il était impossible d'avoir des traductions françaises aussi bon marché que des traductions en allemand. Toujours la fameuse question : *Made in Germany* (Schlecht und billig.). Ce qui n'était pas exact, car l'Institut de Bibliographie de Paris fait ses traductions à meilleur marché que n'importe quel établisssement allemand.

D'ailleurs, M. le Dr Ehlers put décider un traducteur français à baisser son prix pour faire de la concurrence aux Allemands; un autre professeur de français suivit son exemple ; et le français a dû faire à nouveau, le 1er août, sa rentrée triomphale dans l'important périodique de médecine scandinave. Nos très-vifs compliments au Dr Ehlers, le valeureux champion des intérêts français à Copenhague.

La Médecine française à Glasgow. — Le groupe français de l'Association internationale pour l'Avancement de la Science à Glasgow a commencé ses travaux. La première semaine a été un succès considérable pour nos conférenciers, parmi lesquels M. Thoinot, de la Faculté de Médecine de Paris, qui a attiré à l'Université de Glasgow un auditoire sympathique.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés: *Officiers de l'Instruction publique* : MM. les Drs Pioger, Saint-Hilaire et Graux. — *Officier d'Académie* : M. Hénique, dentiste. — *Médaille d'honneur* : M. le Dr Suberbie, médecin-inspecteur.

La Médecine dans les Romans. — Dans *Les Humbles*, de M. Fernand Martin, galerie intéressante de tableaux peints d'après nature, ayant un goût de terroir très prononcé. Une *petite sœur des pauvres* est vraiment touchante. Très ressemblant le *médecin de campagne*, qui pratique la charité et ignore la politique : *Rara avis.*

Les spécialités pharmaceutiques au bal. — La société « select » de Newport, ayant à sa tête l'ancienne femme de M. Vanderbilt, avait organisé un bal dit « de la cure infaillible » où chaque invitée devait revêtir un costume représentant une spécialité pharmaceutique. Naturellement, les industriels flairèrent une occasion unique de publicité, et envoyèrent aux danseuses de magnifiques propositions; alors on renonça au bal.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE.

Die Wirren in China und die Kämpfe der verbündeten Truppen [*Les troubles en Chine et les combats des troupes alliées*]; par von Muller, lieutenant en premier au 1er régiment d'infanterie hanséatique, n° 75. Avec croquis, cartes et plans. 3e partie. Avec 3 appendices, 2 plans et 4 croquis dans le texte. — Berlin, W. 57, impression de la librairie Liebel.

Sommaire : Traversée et premier emploi du corps expéditionnaire de la marine allemande sur le théâtre de la guerre. Le mouvement des Boxers en Mandchourie et opérations militaires des Russes. Le haut commandement. Les armements des puissances. La question politique après la prise de Pékin. Marche et action du corps expéditionnaire allemand dans l'Est de l'Asie. Tableau d'honneur des tués et des blessés.

Avec le retour des troupes expéditionnaires du théâtre de la guerre dans l'Est de l'Asie, s'accroît naturellement l'intérêt marqué pour les événements auxquels les braves combattants de Chine ont pris une part si glorieuse. Aussi est-ce avec joie que l'on salue la suite toute récente du livre du lieutenant von Müller sur les « Troubles en Chine ». La troisième partie, si neuve et si intéressante, nous expose, dans un langage clair et attrayant, les évolutions du corps expéditionnaire de la marine, les combats des Russes dans la Mandchourie, les premiers engagements du corps expéditionnaire dans l'Est de l'Asie, etc. Des croquis exacts facilitent la compréhension du texte. L'auteur s'est attaché à saisir la connexion qui existe entre les faits actuels et les expéditions en général. Il fait suivre ses descriptions d'un exposé historique des événements : ce qui permet aux lecteurs de jeter un regard sur la vie de camp et les mouvements des troupes allemandes. A remarquer aussi quelques rapports originaux très intéressants à lire. Un tableau d'honneur des morts et des blessés termine cette 3e partie. Il en paraîtra bientôt une 4e, la dernière, consacrée aux plus grandes entreprises du corps expéditionnaire de l'Est de l'Asie. C'est un ouvrage que nous pouvons recommander.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 775.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 34. 24 Août 1901.

Gazette Médicale de Paris

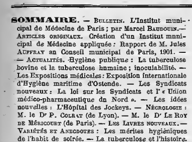


Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.





BULLETIN

61 (07)
L'Institut municipal de Médecine de Paris.

Nous publions ci-contre le texte complet du Rapport qu'a fait M. Jules Auffray au Conseil Municipal de Paris sur l'Institut municipal de Médecine appliquée. Nous avons déjà donné ici des extraits des articles que M. Dausset, président du Conseil, a fait paraître dans plusieurs quotidiens. On aura ainsi tous les documents sous les yeux.

Il s'agit là, il n'est pas besoin d'y insister, d'une idée, sinon absolument neuve — il y a longtemps qu'on a parlé pour la première fois d'une Ecole municipale de Médecine à Paris! — du moins très rajeunie par les inspirateurs de MM. Dausset et J. Auffray. L'idée directrice de nos conseillers est, en effet, celle d'une Ecole de Perfectionnement, d'une *Post graduate School*, comme il en existe tant aux Etats-Unis, tandis qu'autrefois on avait songé surtout à un centre d'enseignement pour Etudiants!

Ici, on ne veut instruire que des docteurs; que perfectionner les médecins dans l'une ou l'autre des spécialités connues; que renseigner les praticiens sur les nouveautés médicales (pharmacie, instruments, livres, journaux, etc.); que mettre à leur portée tous les documents dont ils peuvent avoir besoin, leurs études universitaires terminées, etc., etc.

Certes, c'est là un noble but, une idée magnifique. Mais aboutira-t-on? Voilà la question! Pour créer un organisme de cette envergure, il faut un peu d'argent... Paris s'exécutera-t-il? Espérons que oui, pour son honneur, sa gloire, et son profit.

On veut faire une œuvre originale, créer quelque chose d'utile, qui ne touche à rien de ce qui existe, et qui n'existe pas encore. C'est dire que nous ne pouvons qu'applaudir à cet effort très parisien.

Marcel BAUDOUIN.

61 (07)
Création d'un Institut municipal de Médecine appliquée (1)

PAR
Jules AUFFRAY.

L'enseignement médical français traverse une crise dont la gravité n'est pas contestable.

De toutes parts, les esprits observateurs et avisés ont jeté le cri d'alarme. Dans la Presse spéciale, le docteur TRUC, de Montpellier, le docteur A. BROCA, chirurgien des hôpitaux, le docteur Paul SÉRIEUX, médecin en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine, et, tout récemment encore, dans la Presse quotidienne, notre collègue M. Dausset, ont signalé le mal dont souffrait cet enseignement, la concurrence redoutable que les nations étrangères suscitaient contre lui. Le Conseil municipal de Paris a le devoir d'intervenir à cette heure de lutte et de protéger l'enseignement français et la Science. C'est pour lui permettre d'exercer ce rôle que nous lui soumettons la présente proposition.

Il y a quelques années, l'enseignement était donné, dans des conditions identiques, dans les Facultés de Médecine du monde entier. Paris tenait alors le premier rang; aux étudiants français se joignaient en grand nombre les étudiants étrangers; tandis que peu de Facultés étrangères attiraient, en très petit nombre, des étudiants autres que leurs nationaux.

Paris devait cette primauté à une double cause, d'abord à l'attraction qu'il exerce toujours avec ses incomparables et multiples aspects, sérieux ou charmants, puis à l'éclat du mérite de ses professeurs.

A identité de méthode, de cours, de résultats pratiques, nombre d'étudiants préféraient s'instruire auprès des professeurs français dont la réputation, justement méritée, était universelle, plutôt que suivre, ailleurs qu'à Paris, fût-ce dans leur propre patrie, des cours professés par des hommes dont le nom n'avait pas franchi les bornes, relativement étroites, d'une ville ou d'un pays. De cette affluence, Paris et la France recueillaient un réel inconvénient et un grand profit.

L'inconvénient, c'était l'envahissement de notre pays tout entier, et de Paris en particulier (500 médecins étrangers à Paris contre 2,500 Français) par des étrangers, qui, sans supériorité marquée sur nos compatriotes, venaient s'instruire dans nos Facultés et s'installaient chez nous, au détriment des Français de naissance. Il y avait pis; aussi longtemps que l'équivalence des grades fut acceptée avec une trop grande facilité par le Conseil supérieur de l'Instruction publique, des étrangers ayant acquis à l'étranger, dans des conditions impossibles à contrôler sérieusement, des diplômes qui étaient loin d'offrir les mêmes présomptions de valeur professionnelle que les diplômes français, s'installaient triomphalement chez nous, et disputaient, sans profit pour les malades, souvent à leur détriment, influence et clientèle au médecin français.

Celui-ci n'avait pas, d'ailleurs, la ressource d'user de réciprocité, car, de tout temps les pays, autres que la France, la Roumanie et la Turquie, se sont protégés jalousement contre l'établissement de médecins du dehors, en instituant, à côté du diplôme professionnel, un diplôme d'Etat, nécessaire pour exercer. De telle sorte que le médecin le plus distingué, venu de l'étranger avec les diplômes les plus sérieux, ou même ayant conquis dans le pays tous

(1) Rapport au Conseil municipal de Paris, 1901.

ses grades, n'était admis à exercer son art qu'en subissant un nouvel examen qui constituait le : « Sésame, ouvre-toi » du domaine de la pratique ; et, comme une fatalité inexplicable, le candidat étranger échouait toujours à cet examen d'État.

La France a cessé, à ce point de vue, d'être dupe. Non point qu'elle ait nettement recouru au procédé brutal et simple, pratiqué partout ailleurs ; elle n'a point de ces audaces, de ces exécutions sommaires, quand il s'agit de défendre ses frontières et ses nationaux.

Mais du moins elle a suffisamment protégé les Français en refusant désormais d'admettre toute équivalence de diplômes, et en exigeant, au début des études médicales, le double baccalauréat français ès-lettres et ès-sciences, ce qui suppose un long enseignement secondaire reçu et un long séjour fait en France.

Nous avons dit que l'affluence des étrangers à la Faculté de Médecine de Paris ne présentait pas seulement un inconvénient, mais constituait encore un profit.

Cet incontestable profit, c'était l'expansion au dehors de la science et du nom français. Libre à quelques-uns de ne voir, au premier abord, dans cette expansion, qu'une vaine question d'amour-propre. Un peu de réflexion leur permettra d'apprécier les immenses avantages de ce développement de la science française.

Pasteur, auquel il faut toujours en revenir quand il s'agit de montrer l'harmonieuse union de la Science la plus largement distribuée au monde entier et du patriotisme le plus jaloux, le plus intransigeant, a dit de la Science qu'elle ne devait pas connaître de frontières, et du savant qu'il devait avoir une patrie.

En prodiguant les trésors de leurs connaissances scientifiques aux quatre vents des nations, aux étudiants de tous pays, les professeurs de la Faculté de Médecine de Paris montraient bien que la Science franchissait toutes frontières et devait se répandre, partout identique à elle-même, sur la surface du monde entier.

Mais en distribuant cet enseignement en France et aux Français, en y apportant ce don de vulgarisation et de clarté qui est le génie propre de notre race, en faisant connaître à tous l'œuvre considérable accomplie par leurs compatriotes, par des Français, dans toutes les branches d'une science dont l'étendue, déjà immense, s'accroît tous les jours, ces professeurs maintenaient à notre pays le juste renom que des siècles de progrès scientifiques lui avaient acquis. Il faut croire que cette suprématie morale n'est pas à dédaigner, si l'on observe que, dans tous les pays étrangers, en Allemagne notamment, dans tous les ordres d'enseignement, c'est avec un parti-pris systématique que les découvertes françaises, les savants français, les ouvrages français, sont passés sous silence, de manière à laisser croire à l'étudiant, allemand ou autre, qui ne fréquente que les Universités allemandes, que l'Allemagne seule marche, sans rivale, à la tête du progrès.

Quoi qu'il en soit de ces considérations générales, l'inconvénient et le profit, résultant de l'affluence des étudiants étrangers, sont aujourd'hui des faits passés. L'étudiant étranger ne vient plus en France.

Quelle est la cause de cette désertion de nos cours ?

Parce que, partout ailleurs qu'en France, en Allemagne, à Berlin notamment ; en Autriche, à Vienne ; en Russie, à Saint-Pétersbourg ; en Amérique, à New-York, l'enseignement médical s'est profondément modifié, ou, pour parler plus exactement, une branche toute nouvelle, absolument originale, a été ajoutée à l'enseignement médical.

Tous ces pays ont conservé ce qui existe toujours en France, c'est-à-dire le cycle d'études plus ou moins long à la fin duquel l'étudiant reçoit le diplôme de docteur en médecine.

Seulement, l'étranger y a joint, depuis une dizaine d'années environ, un enseignement, un ensemble de cours (1) qui met entre les mains de l'étudiant docteur l'instrument de travail pratique que de longues études ne lui ont pas fourni.

En effet, à l'étranger comme en France, le diplôme, le titre et sa valeur pratique sont deux choses absolument distinctes.

Pour nous borner à la France, parmi les nombreux docteurs qui, chaque année, se lancent dans l'exercice de la profession, il y a l'élite et la masse. La masse comprend tous ceux qui n'ont passé ni par l'externat, ni par l'internat ; l'élite, ceux qui ont été externes dans les hôpitaux ; les meilleurs, dans l'élite, ceux qui ont été internes. Or, ce que nous allons établir pour les internes sera vrai, *a fortiori*, pour les simples externes, ou pour ceux qui n'auront été que stagiaires.

Il n'est pas excessif de dire — et ni la valeur des professeurs, ni la valeur des élèves ne sont en cause, seuls, les vices d'un système insuffisant entraînent des conséquences fatales ; — que la plupart des internes ont, dans leur éducation professionnelle, des lacunes considérables qu'ils ne pourront peut-être jamais combler et qui les laisseront souvent, dans la pratique de leur art, dans l'embarras cruel d'une conscience délicate, scrupuleuse, aux prises avec l'insuffisance, qu'elle sentira, de ses connaissances scientifiques.

Une telle affirmation peut paraître, au premier abord, paradoxale ; elle l'est si peu qu'elle a amené tous les pays, autres que la France, à créer des organes nouveaux d'enseignement.

(1) Cf. *Les cliniques psychiatriques des Universités allemandes* ; par le Dr Paul Sérieux.

L'instruction générale du médecin ne laissera rien à désirer : nous voulons l'admettre ; la pathologie générale interne et externe n'aura pas pour lui de secrets ; il tiendra, grâce à ses études d'ensemble, le fil conducteur qui lui permettra de se retrouver dans le dédale obscur, dans les aspects, toujours complexes, des affections qu'il est appelé à soigner.

Mais qui ne sait que la pathologie générale n'est aujourd'hui que l'un des champs sur lesquels s'exerce l'activité professionnelle du médecin (1) ? Qui ne sait qu'à côté des affections générales du corps humain, il est peu de parties, internes ou externes, estomac, rein, cœur, vessie, œil, oreille, etc., qui ne soient devenues l'objet de sciences particulières, des spécialités — pour nous servir du mot devenu technique, — ayant leurs règles propres, leurs théories particulières, appuyées sur une pratique soumise à des procédés distincts, de telle façon que le traitement de tel organe ou de telle affection spéciale ne touche plus que de loin aux règles connues de la pathologie générale, et demande au contraire des connaissances, un diagnostic, un traitement thérapeutique, une hygiène prophylactique, des instruments de traitement soumis à des principes particuliers ?

Et à côté des maladies spéciales, n'existe-t-il pas des méthodes spéciales de recherches ou d'opérations (radioscopie et radiographie, microbiologie, instruments divers, etc...) qui méritent des études distinctes et délicates ?

Est-ce infirmité de l'esprit humain, incapable, à mesure qu'il pénètre davantage dans les profondeurs d'une science, d'embrasser l'étendue des connaissances humaines ? Est-ce une science transitoire, devant aboutir, avec le temps, à des règles synthétiques reliant toutes les affections du corps dans une merveilleuse unité, de même qu'il semble que, dans le monde physique, les phénomènes de l'électricité laissent entrevoir, à l'extrémité du champ actuel de la Science, quelque énergie unique dont les énergies, étudiées et classées distinctement aujourd'hui, ne seraient que la transformation ? Problèmes qui dépassent notre compétence, que nul aujourd'hui n'est en état de résoudre, et qu'il est bien audacieux à un profane d'avoir posés !

Ce qui est actuellement démontré, c'est que, pour acquérir des connaissances dans une spécialité, il aura fallu, dans l'état actuel de l'organisation de l'enseignement médical en France, que l'étudiant suive longtemps, une année ou même plus, le cours de tel spécialiste, professeur à la Faculté, ou dans un hôpital ; et comme le petit nombre le fait, que nul d'ailleurs ne peut suivre tous les cours spéciaux aussi longuement développés, il en résulte que le meilleur des médecins sortant, après huit ou

(1) Voir les articles du Dr Truc.

neuf années d'études approfondies, de la Faculté de Médecine et des Hôpitaux de Paris, ignore tout ou à peu près des spécialités, c'est-à-dire d'un très grand nombre de cas qu'il sera appelé à soigner (1).

Il lui restera la ressource ou d'appeler à son aide les spécialistes, — système le plus souvent impraticable et fort coûteux pour les malades, — ou de se faire une méthode empirique qui nous ramène à plusieurs siècles en arrière, aux procédés primitifs de la science médicale.

Au cours de ses passages dans les hôpitaux, il aura, quelques semaines ici, quelques semaines là, suivi dans ses visites de malades, dans ses exposés faits à cette occasion, le spécialiste de telle ou telle matière auquel il lui aura plu de s'attacher. Mais il n'aura pas été astreint à parcourir le cycle entier des spécialités, et ses obligations d'interne ne le forçant à rester que peu de temps dans les services où sont traitées les affections spéciales, il n'aura pas recueilli de la bouche du professeur des théories d'ensemble. On ne peut, en effet, demander au professeur que, dans le va-et-vient incessant de ses élèves, suivant la répartition actuelle des étudiants, il refasse continuellement, pour chacun des nouveaux internes qui passent quelques semaines dans son service, ces exposés journaliers, ces leçons de *manuel parlé*, pour ainsi dire, qui font voir l'affection spéciale dans les grandes lignes de sa caractéristique, de sa prophylaxie et de sa thérapeutique.

Cet ensemble de cours synthétiques sur les spécialités est cependant tellement nécessaire qu'un certain nombre de médecins de Paris, avec leur dévouement habituel, se sont efforcés de le créer.

Ce n'est que justice de rendre hommage aux efforts des Maîtres appartenant à la Faculté de Médecine ou au corps des médecins ou chirurgiens des hôpitaux qui, autour d'eux, ont groupé quelques jeunes gens auxquels ils ont confié le soin d'enseigner, avec l'ardeur, et, avouons-le, l'insuffisance d'autorité et d'expérience de la jeunesse, quelques-unes, les plus essentielles à connaître, des spécialités qu'un médecin ne doit plus ignorer aujourd'hui. Seulement un tel enseignement, donné ici ou là, sans plan d'ensemble, au gré des professeurs, ne pourra jamais remplir complètement le but auquel il faut atteindre. Ni ces petits cours, faits à la sourdine, comme en cachette, ne seront jamais ouverts à la masse de ceux qui voudraient en profiter ; — ni ces leçons, professées toute l'année, ne permettront de recueillir, en quelques semaines, les données essentielles sur telle affection particulière, sur telle branche de la pratique médicale ; — ni enfin l'autorité de jeunes professeurs, fussent-ils groupés autour d'un maître éminent, ne suffira pour attirer en grand nombre les auditeurs, surtout les étrangers (1). Il faut retenir ces essais, pour les louer, pour en tirer la preuve de la nécessité d'agir, mais il faut faire quelque chose de coordonné, de complet en dehors de ces tentatives isolées.

Or, l'étranger nous a devancés. A Berlin et à Vienne, à Saint-Pétersbourg et à New-York, un grand nombre de chaires de spécialités existent. Elles sont remplies toute l'année, mais plus particulièrement à l'époque des vacances. Elles sont successivement occupées par des professeurs différents. Chacun d'eux ramasse ses exposés en un mois, en deux au plus, de manière qu'en trente ou quarante leçons il ait embrassé l'ensemble de la spécialité qu'il traite.

Aux leçons théoriques se joignent, pour quelques cours, les leçons pratiques sur le malade. En Allemagne, notamment, le professeur a ses propres malades dans sa clinique particulière, et il rassemble, pour l'époque de son cours, les cas ordinaires ou curieux qui lui paraissent les plus propres à faire comprendre les généralités aussi bien que les particularités de l'affection qui fait l'objet de ses leçons.

Le résultat d'un tel enseignement ne s'est pas fait longtemps attendre. Le nombre des étudiants des Universités étrangères augmente ; les étrangers au pays, beaucoup de Français les fréquentent ; les Allemands poussent l'amabilité, ou plutôt l'esprit de concurrence et de lutte, jusqu'à organiser des cours en diverses langues d'où, dit-on, ne sera pas exclue la langue française, et, pour répéter ce que nous disions au début, il sort de là la Science, mais il en sort surtout une science allemande, professée par des Allemands, qui mettent en évidence, à l'exclusion de tous autres, les savants, les procédés, les instruments, les ouvrages, les noms allemands.

Sur un seul point, ils n'ont pu nous arracher encore notre avance et notre supériorité scientifiques. Nous voulons parler de la Bactériologie.

Car, tandis que nous signalions avec éloge ces essais, forcément incomplets, de quelques médecins, privés des moyens et du milieu nécessaires pour faire réussir leurs tentatives, l'Institut Pasteur créait, pour la bactériologie, ce que nous voudrions étendre à toutes les spécialités ou aux principales d'entre elles.

A cet Institut professent les maîtres éminents dans la science créée par Pasteur. Ils se sont astreints à faire en quelques semaines on en quelques mois des cours complets sur l'état actuel de cette science, et à renouveler ces cours plusieurs fois dans l'année.

Un nombre limité d'élèves payants peuvent les suivre ; le monde entier en fournit, et l'affluence est telle qu'il faut s'inscrire plusieurs années d'avance pour prendre son tour à cette École où s'enseigne et se perfectionne la science qui a renouvelé la médecine.

Nous inspirant de cet exemple significatif, voici comment nous concevrions l'organisation de cet enseignement nouveau.

Créé par la Ville, il resterait sous sa dépendance, et son titre même le dirait : il s'appellerait *Institut municipal*.

Joignant la pratique à la théorie, ayant pour but de donner des connaissances immédiatement applicables à des hommes déjà instruits, il traiterait de la *médecine appliquée*.

Son titre complet serait donc celui-ci : *Institut municipal de Médecine appliquée*.

Installé dans un local déjà existant ou dans un local à construire, il comprendrait le nécessaire pour que deux ou trois cours simultanés puissent y être professés, comprenant un amphithéâtre, commun à tous les cours, et deux ou trois salles contenant chacune une vingtaine de lits de malades.

Autour de ces organes essentiels seraient installées, mais réduites au minimum, les dépendances nécessaires : médecin directeur, employé, comptable, infirmiers et personnel de gens de service.

Un Conseil de surveillance et de perfectionnement où l'élément médical, l'élément municipal et l'administration seraient représentés, déterminerait l'ordre des cours et désignerait les professeurs.

Il n'y aurait que l'abondance du choix entre les professeurs (1). La plupart de nos spécialistes parisiens, professeurs de nos hôpitaux ou autres, revendiqueraient l'honneur de professer, en trente ou quarante leçons, devant des auditeurs instruits, venus de tous les pays du monde, la science spéciale à laquelle ils doivent leur réputation, et souvent leur fortune.

La province nous fournirait des spécialistes dont la renommée a dépassé les limites mêmes de la France ; l'étranger nous enverrait, de temps à autre, un contingent de professeurs éminents et le Conseil de surveillance et de perfectionnement saurait à la fois attirer tout ce qui rehausserait l'éclat de l'enseignement, écarter tout ce qui pourrait infirmer sa valeur ; double tâche qui ne sera pas sans difficultés, mais qu'il est possible de remplir, au profit du renom scientifique de l'Institut à créer.

Les sujets, les malades, ne manqueront pas. Les mœurs ne se prêtent pas en France,

(1) Cf. les articles de M. Dausset, dans *l'Eclair*. Dans la réglementation actuelle de l'internat, un étudiant peut avoir séjourné deux ans à l'hôpital des varioleux, et n'y avoir jamais vu un accouchement, et réciproquement.

(1) A peine peut-on citer, en dehors de la Faculté, un cours spécial, celui de Radiologie du Dr Béclère, fréquenté par quelques étrangers parce qu'il est, croyons-nous, donné en quelques semaines.

(1) Depuis que cette idée flotte dans l'air, un grand nombre de Professeurs distingués ont fait savoir que leur concours serait acquis au nouvel Institut.

comme elles se prêtent en Allemagne, à la démonstration scientifique sur toute personne ; en Allemagne, il n'est pas nn malade — à quelque milien social qu'il appartienne — qui hésite à se livrer comme sujet d'expérience. En France, la clientèle qui sollicite son admission dans les hôpitaux, souvent sans succès, et celle des hôpitaux eux-mêmes seraient amplement suffisantes pour remplir, de 50 à 60 malades, deux ou trois salles. Beaucoup même s'estimeront heureux d'être soignés par un spécialiste éminent, dont les élèves seront, non plus de simples étudiants inexpérimentés, mais des médecins déjà rompus à la pratique.

Car la particularité de cet enseignement, c'est qu'il viendra se superposer à l'enseignement ordinaire, sans arrêter son évolution normale. Ne seront admis en effet à suivre ces cours que des docteurs en médecine, français ou étrangers (1).

Et comme aucnn diplôme pratique ne sera délivré, l'Institut ne pourra être fréquenté que dans un but de perfectionnement, d'instruction ; ce sera un véritable enseignement supérieur, qui ne nuira à aucune Faculté et qui profitera seulement aux médecins qui le recevront et aux malades que, mieux instruits, ces médecins traiteront.

Un tel enseignement doit presque entièrement se suffire à lui-même. Il sera donné à des étudiants qui sont des hommes faits, la plupart gagnant largement leur vie ; il sera payant.

Le professeur recevra un cachet, inférieur aux services signalés qu'il rendra, suffisant pour qu'il n'ait pas travaillé un mois ou six semaines sans rémunération appréciable.

Une partie des dépenses d'administration pourront être couvertes par le reste des droits payés par ceux qui suivront les cours.

Ces dépenses, répétons-le, seront réduites au minimum : Un médecin attaché comme directeur à l'établissement, un employé comptable, les infirmiers, les gens de service, et, enfin, la journée des cinquante à soixante malades; 70 à 80,000 francs peut-être ; cette somme peut-elle être regrettée si l'on calcule les résultats scientifiques et humanitaires de cette maison?

Par là seront procurés à tous les médecins français, de Paris et de province, les moyens de s'instruire, à peu de frais et en peu de temps, dans celles des maladies spéciales que la nature de leur clientèle peut les amener le plus souvent à traiter.

Allons plus loin : un jeune médecin qui disposerait, chaque année, d'un mois à six semaines, pourrait en trois ou qnatre ans, avoir parcouru le cycle complet des enseignements spéciaux et arriver ainsi, à l'âge de trente-quatre on trente-cinq ans, à ne rien ignorer des conditions générales dn traitement de toutes les affections dn corps humain.

Par là sera balancée l'influence qu'a commencé à conquérir l'enseignement médical étranger. Il a pris l'avance sur nous, mais il redoute de la perdre.

Nous avons signalé l'agitation déjà créée dans la Presse autonr de cette question (1). Cela a suffi, et à la seule pensée que de ces plaintes particulières pouvait sortir une résolution pratique, l'Allemagne a redoublé d'efforts et multiplié ses conrs. Il n'est pas douteux que la création de l'Institut municipal de médecine appliquée de Paris ramènera dans nos murs le courant des étudiants étrangers qui s'en était détourné ! Ils ne viendront plus, menaçants pour nos médecins français, puisque la fréquentation de cet Institut ne leur conférera ancun titre spécial pour exercer en France, mais leur présence sera un hommage rendu à la science française et, fatalement, ils en rapporteront dans leur pays le souvenir, l'empreinte, l'influence. La science française recouvrera ainsi un rayonnement, actuellement disparu ou diminué.

Il y a quelques années, le Conseil municipal s'était préoccupé de créer une Faculté de Médecine ; on a pu la considérer comme nne superfétation, un doublement inutile de la Faculté de l'Etat. Notre projet tend à créer et à organiser une institution qui comble une lacune et n'a rien d'analogue en France.

Nous demandons que ce projet soit renvoyé, avec un avis favorable, à l'examen de la 4me et de la 5me Commissions. Sous le bénéfice de tous les amendements qu'un examen approfondi y apporterait, nous traçerons, comme il suit, les lignes principales du projet à rédiger.

1° Il sera créé à Paris un établissement d'enseignement médical dénommé : Institut Municipal de Médecine appliquée.

2° Il sera organisé dans cet Institut des cours d'une durée maxima de un à deux mois, ayant pour objet l'enseignement synthétique de spécialités médicales (affections, procédés de thérapeutique ou de diagnostic).

3° Il sera annexé aux conrs une ou plusieurs salles de malades.

4° Les cours ne pourront être suivis que par des médecins pourvus du titre de docteur ou de tout diplôme qui sera reconnu équivalent par le Conseil ci-dessous créé. Les cours seront payants.

5° Un Conseil de surveillance, comprenant des médecins, des membres du Conseil municipal, le vice-recteur de l'Académie de Paris ou son représentant, le doyen de la Faculté de Médecine, des représentants de l'Administration préfectorale et de l'Assistance publique, déterminera les cours à onvrir, choisira les professeurs, fixera le nombre et les conditions d'admission des élèves, les conditions d'admission et de sortie des malades et, d'une façon générale, tout ce qui concerne le fonctionnement de l'Institut.

6° Un employé comptable, des infirmiers et des gens de service, assureront le service de l'Institut, sous la direction d'un médecin, nommé par le Préfct de la Seine, sur la désignation du Conseil de surveillance.

7° Une Commission, comprenant trois memhres de la 4e et trois memhres de la 5e Commission du Conseil municipal, sera chargée de présenter au Conseil municipal, dans sa plus procbaine session, un projet de création, d'organisation et d'entretien de cet Institnt.

(1) A l'étranger, ces Instituts portent un nom significatif; ils s'appellent : « *Ecoles après le grade* ». Les mêmes principes nous guident dans cette création.

(1) Le Rapport donne comme annexes à cette proposition, les articles de M. Dausset et des extraits de l'article de M. le Dr Truc. Ils entrent dans des détails précis : ce qui nous dispense d'allonger un exposé déjà suffisamment ample.

ACTUALITÉS.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614.542

La Tuberculose bovine et la Tuberculose humaine : Inoculabilité.

On sera hientôt renseigné sur la vérité de la théorie, récemment émise par M. le Pr Koch, d'après laquelle la tuberculose n'est pas transmissihle des animaux aux hommes.

M. le Dr Monson, inspecteur des produits laitiers pour l'Etat de Colorado, s'est offert pour faire l'expérience pratique ; il s'inoculera des germes de la tuberculose pris sur un animal atteint de cette maladie. La seule condition qu'il pose, c'est que, s'il meurt par suite de son expérience, sa famille reçoive de l'Etat une somme annuelle suffisante pour ses besoins.

D'autre part, le *Matin* a reçu communication de la lettre suivante, adressée par l'un de nos compatriotes et amis, M. le Dr Garnault, au Pr Koch.

14 août 1901.

Très honoré Maître,

Je viens, dans la plénitude de ma conscience, vous offrir de servir de sujet à des inoculations de tuberculose bovine. Je suis disposé à croire que vous êtes dans l'erreur et suis convaincu que je serai inoculé. J'ai quarante et un ans, je pèse plus de cent kilos, j'ai 1 m. 81, je suis de parfaite santé (vous pourrez d'ailleurs me soumettre au préalable à des inoculations de tuberculine), je n'ai pas d'enfants. Dans les combats, des hommes de mentalité inférieure s'offrent par milliers à une mort inévitable. Bien que je ne sois pas de votre avis et que je considère mon inoculation comme probable, j'estime que, sur le champ de bataille de la vie sociale, un être conscient peut bien faire ce que tant d'au-

tres font si difficilement sur les vrais champs de bataille. Je me tiens à votre entière disposition, à Paris on à Berlin, dans les conditions qu'il vous plaira. Dr Paul GARNAULT.

Le dévouement d'un homme qui expose sa vie dans un but purement scientifique est un acte assez rare, dit le *Matin*, et l'intérêt d'une telle tentative est assez essentiel pour que nous suivions cette curieuse expérience avec toute l'attention qu'elle mérite.

D'un autre côté, M. le Dr Garnault a écrit au *Temps* une longue lettre technique, dont nous extrayons le passage suivant, les autres points développés étant connus des médecins.

«.... J'ai écrit à Koch, mercredi soir (14 août), ainsi qu'au professeur Waldeyer, doyen de la Faculté de Médecine de Berlin, dont j'ai traduit un livre autrefois. J'ai communiqué cette lettre, ainsi que ses considérations, qui me paraissent essentielles, à la *Presse politique*, parce qu'il m'eût fallu attendre le milieu de la semaine prochaine si je m'étais adressé à la Presse médicale et je tenais à mettre immédiatement le professeur Koch dans des conditions telles qu'il ne pût reculer. Lorsque j'ai écrit ma lettre, j'étais impressionné par les idées classiques et une intéressante conversation avec M. Nocard, qui, lui, croit fermement à la transmissibilité. *Je crois, après lecture des communications du Congrès, que le péril est beaucoup moins grand, et j'ai pleine confiance dans la parole de Koch.*

Nous ne comprenons pas pourquoi M. le Dr Garnault a écrit une phrase, qui est matériellement inexacte, des journaux de médecine paraissent en effet dès le *Samedi matin....*

Cette première lettre a d'ailleurs motivé une seconde lettre au *Temps*, qu'il nous faut citer dans son entier.

Monsieur le Directeur,

Je me suis suffisamment expliqué, ici et ailleurs, sur les raisons qui m'ont fait publier ma lettre à Koch dans la Presse politique: je n'y reviendrai pas; mais je vous prierai de vouloir bien insérer ces réflexions, qui me paraissent utiles. Ma lettre à Koch devait paraître samedi matin dans un seul journal, accompagnée de commentaires qui, à tous égards, expliquaient ma démarche. Par suite, sans doute, d'un malentendu, ma lettre parut, sans ce commentaire, qui a vu le jour tardivement ce matin. Ce sont ces circonstances imprévues qui me décidèrent à donner des explications dans la journée à plusieurs reporters et à publier dans le *Temps* les observations qu'on a pu lire. Actuellement, j'estime que, si j'ai de nouvelles réflexions à exprimer, ce doit être exclusivement dans la Presse médicale. Ce qu'il importe uniquement, pour le moment, au public de savoir, c'est si Koch veut accepter ma proposition. Je le répète: je ne fais aucune espèce de réserves et ses conditions seront les miennes. Je tiens à ajouter encore une fois que Koch, scientifiquement convaincu de la non-transmissibilité de la tuberculose bovine à l'homme, doit, comme homme et comme savant, envisager cette expérience sans aucune inquiétude et y voir, au contraire, une occasion aussi heureuse qu'imprévue de faire une démonstration péremptoire. Je désire encore ajouter ceci: J'ai pour la personnalité scientifique et morale de Koch la plus haute estime; s'il se trompe, comme le croient Nocard et tant d'autres, c'est de la meilleure foi du monde, et, au cas où l'expérience tournerait mal pour moi, je ne lui en garderai aucune espèce de ressentiment. Dr GARNAULT.

La parole reste désormais à l'expérimentation... Et l'avenir de l'affaire est entre les mains du Pr Koch. Mais on peut assurer à l'avance qu'il n'expérimentera pas sur l'homme sain.....

Au point de vue « conscience », le *matérialiste* le plus endurci lui-même refuserait de se prêter à toute tentative de cette nature. Koch a beau être sûr de ses recherches ; il ne doit pas oublier que les savants — sinon la Science — ne sont pas infaillibles !

LES EXPOSITIONS MÉDICALES.

614.864 (06)
L'Exposition internationale d'Hygiène maritime d'Ostende.

La semaine dernière, le 14 août, a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition internationale d'Hygiène, de sécurité maritime et de pêche organisée, à Ostende, sous le patronage du roi Léopold. La plupart des nations étaient représentées à cette exposition, qui paraît appelée à avoir une certaine importance.

La section française notamment occupe — après la Belgique — une place prépondérante, grâce surtout au concours du Ministère de la Marine qui a envoyé de très nombreuses et très remarquables collections. Le Gouvernement général de l'Algérie, l'Administration forestière, l'Office colonial, les Sociétés d'hygiène et d'habitation à bon marché, plus de deux cents exposants particuliers y participent également ainsi que M. le capitaine Raynaud, qui a organisé une très intéressante exposition de colombophilie militaire. La cérémonie d'ouverture a été très brillante. M. de Smet de Naeyer, Ministre des Finances de Belgique, y était représenté et le gouverneur de la province y assistait en personne. Le bourgmestre d'Ostende, accompagné de ses échevins, a été reçu par les organisateurs, le corps consulaire et les bureaux des sections. Pour la France, M. Durassier, directeur, a représenté le Ministère de la Marine; les Ministères des Colonies et du Commerce, sous le patronage desquels est également placée l'Exposition française, étaient représentés. M. Gerville-Réache, député, président de la section, Cacheux, commissaire général, et Vincent, commissaire général adjoint, ainsi que les membres du Comité et les exposants, ont reçu le cortège officiel dans la section française, qui est dès maintenant à peu près prête et qui était ornée de drapeaux et trophées aux couleurs nationales.

LES SYNDICATS MÉDICAUX.

614.2
La Loi sur les Syndicats et l'*Union médico-pharmaceutique du Nord.*

La troisième Chambre du tribunal civil de Lille, jugeant correctionnellement, a rendu son jugement dans le procès intenté par le Parquet aux membres du Bureau de l'*Union médico-pharmaceutique du Nord*, inculpés d'avoir enfreint l'article 2 de la loi du 21 mars 1883 sur les syndicats, en constituant un syndicat professionnel dans lequel figuraient des personnes exerçant des professions non conoexes, c'est-à-dire n'ayant aucuns rapports quelconques d'intérêts.

Le substitut du procureur a soutenu que, si les pharmaciens, en tant que négociants, ont, dès le vote de la loi de 1884, acquis le droit de se syndiquer, il n'en a pas été de même des médecins auxquels ce droit a été refusé par la Cour de cassation jusqu'à ce qu'intervînt la loi du 30 novembre 1892. Les pharmaciens exercent un métier commercial, alors que les fonctions de médecin n'ont rien d'industriel ni de commerçant.

L'*Union médico-pharmaceutique du Nord* répondait, par l'organe de ses défenseurs, que pour qu'elle ait une existence syndicale régulière il suffit que la médecine et la pharmacie présentent entre elles une connexité quelconque ou que ceux qui les exercent aient des intérêts professionnels communs. Le médecin qui prescrit un remède, le pharmacien qui l'exécute, concourent, dans les termes de l'article 2 de la loi de 1884, à l'établissement d'un produit déterminé ; le pharmacien, auxiliaire indispensable du médecin, joue son rôle dans l'art de guérir, et même un rôle tel que la médecine ne saurait s'exercer sans l'aide de la pharmacie. La responsabilité du pharmacien complète donc celle du médecin, puisque le premier a, en quelque sorte, le contrôle des ordonnances du second et qu'il peut se refuser à les exécuter si, par impossible, il y découvrait quelque erreur matérielle. D'ailleurs, ces deux professions sont si voisines que, dans les campagnes, le médecin peut les cumuler, lorsqu'il réside à plus de quatre kilomètres d'une officine.

L'*Union* faisait encore remarquer que non seulement les médecins et pharmaciens concourent à la formation de nombreux organismes publics: Commissions d'hygiène, etc., mais encore que l'enseignement est donné aux étudiants qui se destinent à l'une et l'autre profession dans des établissements qui portent officiellement le nom de Faculté ou École mixte de Médecine et de Pharmacie, où seuls des docteurs en médecine enseignent la pharmacie ; il apparaît donc que l'organisation universitaire a assemblé et joint les deux professions : ce qu'explique d'ailleurs le grand nombre de connaissances

communes nécessaires à l'une et à l'autre. L'*Union* concluait que ses membres poursuivis devaient être relaxés des fins de la poursuite sans dépens, car, selon elle, le ministère public demandeur en la cause et auquel il appartient de faire la preuve de l'inexistence de rapports d'intérêts quelconques entre les médecins et les pharmaciens, ne rapporte pas cette preuve.

Le Tribunal, partageant l'opinion des défendeurs, a acquitté avec raison, dans l'état actuel de la jurisprudence, tous les prévenus.

LES IDÉES NOUVELLES.

613.36
L'Hôpital des Jockeys

De temps à autre, on lit dans les comptes rendus des courses qu'un propriétaire d'écurie, après avoir remporté quelque gros prix, distrait généreusement une partie de son bénéfice pour en faire cadeau à « l'Hôpital des Jockeys » de Chantilly.

Voici quelques détails sur cet hôpital peu connu.

D'après le *Petit Parisien*, l'hôpital des jockeys, situé à un kilomètre de Chantilly et à même distance de la Morlaye et de Gouvieux, et auquel on accède par une immense grille où les mots *Hôpital des Jockeys* se détachent en grandes lettres dorées, a été construit, il y a trois ans, dans un vaste terrain défriché tout exprès, faisant autrefois partie de la forêt des Aigles, qui appartenait au duc d'Aumale, et offert par la Société d'encouragement. Il a été fondé par quelques riches propriétaires dans le but primitif d'offrir un secours immédiat aux apprentis jockeys, désarçonnés et blessés au cours de leurs premiers exercices.

Depuis, alimenté par les dons généreux de ces propriétaires et de leurs amis, il a servi à tous les jockeys non seulement victimes de chutes et soignés pour des blessures ou des fractures des membres, mais encore atteints de bronchites, de grippes et maladies non fiévreuses et non contagieuses. Il ne s'y trouve actuellement en traitement que deux jeunes apprentis, blessés aux jambes, et deux autres, très âgés au contraire, et qui ont trouvé là leurs invalides.

L'hôpital a été construit sur le même modèle que celui de Newmarket, en Angleterre. En pierre blanche, avec un seul étage recouvert de toits d'ardoises très élevés et où se trouvent les logements des religieuses, il s'étend en forme de T au milieu d'un vaste emplacement couvert de galets et est entouré d'arbres, vestiges de la forêt, sous lesquels les malades et les convalescents peuvent se promener à leur aise.

Tout y est d'un confortable, nous devrions dire d'un luxe, bien anglais : dallage impeccable, murs, lits et meubles recouverts d'une peinture blanche laquée qui en rend le nettoyage très facile et les préserve de tout microbe.

A droite et à gauche de l'entrée, donnant sur de vastes couloirs aux meubles de repos « modern style » et aux baies vitrées permettant d'apercevoir les verdures du parc de tous côtés, sont les dortoirs : l'un de six, l'autre de sept lits, et quelques chambres pour les cas graves ou les isolés, en tout seize à dix-huit lits. Dans la longueur, nous trouvons à droite la cuisine où brillent les cuivres rouges, à gauche la pharmacie et au fond un vaste hall vitré : la salle d'opérations. Là sont réunis tous les perfectionnements de la chirurgie moderne : lits à roulettes pour éviter les heurts aux patients, tables d'opérations, etc., etc.

Les jockeys peuvent maintenant affronter plus allégrement les risques de leur profession, puisqu'ils ont la certitude d'être soignés principièrement dans leur hôpital !

NÉCROLOGIE

61 : 92
M. le Dr P. COLRAT (de Lyon).

M. le Dr Paul COLRAT, qui vient de mourir à Lyon le 8 août dernier, était le fils d'un chirurgien en chef de la Charité à Lyon. Reçu docteur en médecine en 1872, collaborateur au *Lyon Médical* depuis 1874, médecin des hôpitaux, le Dr Paul Colrat, par sa haute valeur médicale et la dignité de sa vie, avait conquis à Lyon la première position comme médecin consultant pour les maladies des enfants. On lui doit un certain nombre de travaux publiés pour la plupart dans le *Lyon médical*. Citons, entre autres, ses recherches sur la *circulation artérielle* (1874, 1891, 1894) ; les *maladies des enfants* (1884, 1891) ; la *propagation de la variole* (1888); le *cancer du péritoine* (1893), etc., etc. C'est une grande perte pour le corps médical lyonnais.

M. le Dr A. LE ROY DE MÉRICOURT (de Paris).

M. le Dr Alfred LE ROY DE MÉRICOURT était né à Abbeville, dans la Somme, le 13 octobre 1825. C'était un savant distingué, qui a fourni une belle carrière de médecin de marine et écrit des ouvrages du plus grand intérêt sur la géographie médicale et la pathologie exotique. Sa thèse inaugurale, soutenue en 1853 devant la Faculté de Paris, avait déjà pour sujet *l'histoire médicale de la campagne de la corvette à vapeur l'« Archimède » (station de l'Océan indien années 1851-1852)* Paris, 1853, n° 141. Il a publié des travaux scientifiques estimés sur la *Calenture*, le *Beriberi*, la *Chromidrose*, la *Chorée d'Abyssinie*. Il dirigeait avec intelligence et autorité les *Archives de la Médecine navale*, qu'il avait fondées sous les auspices du ministère de la marine.

Chirurgien de marine de troisième classe en 1845, de deuxième classe en 1853, médecin en chef le 9 février 1870, le docteur Le Roy de Méricourt avait été admis à la retraite en 1886. Il avait fait, en qualité de chirurgien-major, plusieurs campagnes dans les mers des Indes et, sur l'*Alger*, en 1854, la campagne de Crimée, au cours de laquelle il fut nommé professeur à l'Ecole de Médecine de Brest. Depuis il a été secrétaire de la Commission chargée de reviser l'organisation du corps de santé de la marine. Commandeur de la Légion d'honneur depuis le 11 juillet 1880, il avait été élu, le 19 mai 1874, membre associé libre de l'Académie de Médecine.

61(09)

M. le Dr M. LELARGE (de Paris). — M. le Dr RÉMOND (de Paris). — M. le Dr BERTRAND (du Bouscat). — M. le Dr LECOEUR (d'Alfort). — M. le Dr FOUREUR (de Saumur). — M. le Dr H. C. MAISCH, ancien professeur au *Medico-chirurgical College* de Philadelphie.

LES LIVRES NOUVEAUX.

617.941

Petite Chirurgie de Jamain (8e édition) ; par F. TERRIER, professeur à la Faculté de Médecine, et M. PÉRAIRE, ex-assistant de consultation chirurgicale. — Paris, 1901, fort vol. in-12 de 1000 pages avec 572 grav.; cart. à l'angl. Félix Alcan, éditeur.

Ce livre est le *vade mecum* des praticiens et des étudiants. Sa valeur pratique n'est plus à discuter. Cette huitième édition qui vient de paraître est mise au courant des progrès les plus récents de la chirurgie. MM. F. Terrier et M. Péraire, en le remaniant complètement, sans conserver rigoureusement le plan tracé par Jamain, ont fait un livre tout à fait nouveau, ayant les caractères de simplicité et de clarté qui ont pendant si longtemps assuré son succès.

A signaler tout particulièrement les chapitres réservés à la *méthode antiseptique et aseptique*, au *transport des blessés*, aux *appareils amovibles et inamovibles*, à la *greffe cutanée*, à la *gymnastique suédoise*, aux *sutures*, aux *injections sous-cutanées* et *intra-veineuses de sérum artificiel*, à l'*asepsie des voies urinaires*. A signaler encore les chapitres consacrés à l'*anesthésie locale et générale*. [A. P. S.].

Variétés et Anecdotes.

613.4
Les mérites hygiéniques de l'habit de soirée.

Le smoking, ou veston habillé, est-il l'habit de l'avenir? Ce n'est pas sûr, car un des plus grands médecins de l'Angleterre a pris parti dans ce débat, et s'est fait le défenseur de l'habit.

Il établit par de savants raisonnements que l'habit est le salut de l'homme. D'abord il oblige l'homme du monde à le revêtir tous les soirs, et à faire par conséquent deux toilettes par jour : d'où aération et ablution du corps. Puis, par sa forme, il dégage le corps et oblige l'homme à se tenir droit. Sa correction oblige. Il est en quelque sorte l'uniforme civil, et, comme l'officier en grande tenue, l'homme du monde en habit a l'impression d'un devoir à remplir comme tenue. Enfin, par sa coupe, l'habit oblige l'homme à effacer les épaules, à faire valoir sa poitrine et, par conséquent, à respirer dans de bonnes conditions. Bref notre confrère anglais affirme que l'homme qui se met en habit tous les soirs a beaucoup plus de chance de vivre vieux et d'être exempt d'une foule de maladies, toujours droit, toujours jeune de silhouette, tandis que le smoking porte au laisser aller de l'attitude.

616.995 : 9

La Tuberculose et l'Histoire.

D'après H. de Varigny, on était très pénétré, autrefois, de la notion de la contagiosité de la tuberculose. Une preuve : l'odyssée de Chopin et de George Sand à Mayorque et en Espagne. « Nous fîmes appeler un médecin, deux médecins, trois médecins, tous plus ânes les uns que les autres, qui allérent répandre dans l'île la nouvelle que le malade était poitrinaire au dernier degré. Sur ce, grande épouvante. La phtisie est rare dans ces climats et passe pour contagieuse. Nous fûmes regardés comme des pestiférés. » Personne n'en voulut : à Barcelone l'hôte exigea qu'on lui payât le lit où Chopin avait couché, parce que, selon les règlements, ce lit, considéré comme infecté, allait être brûlé !

Mais c'était fort sage et beaucoup plus hygiénique que la pratique des hôtels modernes du littoral.

Autre preuve : l'histoire de Châteaubriand. « Au reste, je suis dans un grand embarras : j'espérais retirer 2,000 écus de mes voitures ; mais comme, par une loi du temps des Goths, l'étisie est déclarée à Rome maladie contagieuse, et que Mme de Beaumont (morte phtisique) est montée deux ou trois fois dans mes équipages, personne ne veut les acheter. »

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Enseignement médical libre à Paris. — M. le Dr Manheimer Gommès, chef de clinique des maladies mentales à la Faculté de Médecine de Paris, médecin adjoint des asiles, est chargé, pour la rentrée, d'un cours libre de psychiatrie à la Sorbonne (Faculté des Lettres).

Faculté de Médecine de Lille. — M. le Pr Combemale est nommé, pour une période de trois ans, doyen de ladite Faculté. — M. le Pr de Lapersonne, ancien doyen, est nommé doyen honoraire.

Ecole de Médecine de Marseille. — Un concours s'ouvrira, le 3 février 1902, pour l'emploi de chef des travaux anatomiques.

Ecole de Médecine de Rennes. — M. Laurent, suppléant des chaires de physique et de chimie, est nommé professeur de Pharmacie en remplacement de M. Lenormant, nommé sur sa demande professeur de chimie médicale. — M. le Dr Perrier est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de physique et de chimie. — Un concours s'ouvrira, le 7 juillet 1902, devant la Faculté de Médecine de Paris, pour un emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'Ecole de Médecine de Rennes.

Ecole de Médecine de Poitiers. — M. le Dr Bataille, suppléant, est nommé professeur d'anatomie.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Ecole d'Infirmières de la Salpêtrière. — Les infirmières de la Salpêtrière ont reçu leurs prix annuels. La cérémonie a eu lieu dans l'amphithéâtre des cours de l'hospice, décoré de plantes vertes et de drapeaux. M. Monrier, directeur de l'Assistance publique, qu'entouraient sur l'estrade MM. les Drs Bourneville, Voisin, Charpentier, le directeur M. Montreuil, le chef du personnel M. Marot, a présidé. Dans un discours chaleureusement applaudi, le nouveau directeur a félicité les infirmiers et infirmières de leur zèle et de leur dévouement et leur a promis d'employer tous ses efforts à améliorer leur condition. M. Bourneville a fait connaître les résultats excellents des cours primaires et professionnels créés pour les infirmiers et infirmières : soixante-cinq d'entre eux ont obtenu cette année leur diplôme. Enfin on a donné lecture du palmarès. Les infirmières qui ont obtenu les principales récompenses sont : *Pour les cours primaires*, Mlles Huher, Petit-Prestout, Bret, Guertégaray, Rousseau, Benech, Langénie, etc. — *Pour les cours professionnels*, Mlles Dumoulin, Defresnes, Romagny, Morin, Mordacq, Frouin, Jaunion, etc.

Hôpitaux de Toulouse. — M. le Dr Cestan est nommé, après concours, chirurgien des hôpitaux. — M. le Dr Audebert est nommé, après concours, accoucheur des hôpitaux.

Hôpitaux de la Corogne. — *Laïcisation.* — La municipalité de la Corogne a expulsé les sœurs de charité de l'hôpital. Plusieurs dames de la ville se sont offertes pour assister les malades, jusqu'à la nomination d'infirmières laïques.

Hôpital d'enfants allemand contaminé. — Le *Vorwaerts* dénonce l'incurie de l'hôpital des enfants Sainte-Elisabeth de Berlin. De nombreux enfants ont été contaminés par des maladies vénériennes. Cinquante petits enfants sont infectés, croit-on, par le personnel. Les autorités ont envisagé l'éventualité du licenciement de l'hôpital ; mais elles hésitent à cause de la pauvreté des parents de ces enfants.

Institut Pasteur des Indes anglaises. — Il y a un an que l'Institut Pasteur, à Kasauli, est ouvert. Pendant cette période, 321 malades y ont été soignés, parmi lesquels 96 soldats anglais et 50 Européens. Dans tous les cas portant sur des Européens le traitement Pasteur a parfaitement réussi ; seuls, deux indigènes, qui étaient arrivés trop tard à l'Institut, ont succombé. A l'heure actuelle, trente malades sont en train de subir le traitement à l'Institut de Kasauli.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Congrès de Médecine d'Egypte. — On vient de décider la réunion au Caire, en décembre 1902, d'un Congrès de Médecine, qui constituera la première grande assemblée savante réunie en Orient. Ce Congrès offrira un grand intérêt pour l'Europe, étant donné qu'on y examinera particulièrement les moyens de combattre le choléra, la peste, les fièvres paludéennes et toutes les maladies épidémiques qui sont introduites en Europe par les pays orientaux, sans parler des affections locales, telles que les maladies d'yeux et la folie par le haschich. Le khédive a accordé son patronage à ce Congrès, dû à l'initiative des doyens du corps médical égyptien, et l'on compte que les adhésions du monde médical étranger afflueront. M. le Dr Voronof, promoteur et secrétaire général du futur Congrès, prépare déjà un programme de réception.

Congrès international d'Anthropologie. — Le XXXIIe Congrès international d'Anthropologie a eu lieu à Metz, sous les auspices du gouvernement allemand, représenté par M. de Schraut, sous-secrétaire d'État au ministère d'Alsace-Lorraine. MM. les Prs Virchow et Waldeyer (de Berlin) l'ont présidé tour à tour. Sa session a duré huit jours. En choisissant Metz comme siège de ce Congrès, on estime que les Congressistes ont eu un but plutôt politique que scientifique et qu'ils ont pensé que la collaboration momentanée de tant de savants éminents amènerait, en même temps, un rapprochement politique entre Allemands et Français. La Société d'histoire et d'archéologie lorraine, où l'élément immigré est très influent et en majorité, a fait les honneurs du Congrès et a remis à chaque Congressiste des insignes sortant de l'ordinaire. Elle a fait enchâsser dans une rosette aux couleurs d'Alsace Lorraine de jolies monnaies romaines récemment trouvées dans les fouilles de Rentgen-Basse.

Congrès de Zoologie de Berlin. — Les membres du Congrès zoologique ont été salués par le premier bourgmestre, à l'Hôtel de Ville, au nom de la ville de Berlin. Le premier bourgmestre a prononcé une allocution. Le président du Congrès, M. Perrier (de Paris), a remercié, au nom des Français, pour l'accueil qui leur a été fait. Il a ajouté que cette réception cordiale resterait présente à leur esprit et qu'ils garderaient l'impression qu'en Allemagne la Science, mère de la paix, ne connaît point de frontières. Après les discours, a eu lieu un banquet.

Le Congrès de Zoologie de Berlin a choisi Berne comme le lieu où se tiendra le prochain Congrès. M. le Pr Stader, de Berne, en a été élu président par acclamation. Le Ministre de l'Instruction publique, M. Studt, a exprimé, au nom du gouvernement prussien, ses vœux pour le succès continu des travaux du Congrès, et principalement pour le succès des travaux du prochain Congrès. Le président a clos ensuite les séances du Congrès.

Association française de Botanique. — La session annuelle de l'Association française de Botanique s'est ouverte récemment à Quimper, sous la présidence de M. L. Corbière, professeur de sciences naturelles au lycée de Cherbourg, président de l'Association. Parmi les notabilités scientifiques qui ont pris part à la session nous citerons : MM. Georges Rouy, président d'honneur et ancien président de l'Association ; Dr Gillot, vice-président de la Société des Sciences naturelles d'Autun ; Foucaud, directeur du jardin botanique de Rochefort ; Pettereau, trésorier de la Société mycologique de France ; H. Léveillé, directeur du *Monde des Plantes;* Drs Fern. Camus, Picquenard, etc.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — M. le pharmacien principal de 1re classe Moissonnier, de l'hôpital militaire du Dey, à Alger, est attaché à l'usine d'essai de Billancourt.

Ecoles de Médecine navale. — Le jury des concours qui auront lieu à Rochefort le 2 septembre, pour deux emplois de professeur dans les Ecoles de Médecine de la Marine, sera composé comme il suit : président, l'inspecteur du Service de Santé ; membres : MM. Chevalier, médecin principal, sous-directeur de l'Ecole de Bordeaux, et Grand-Moursel, médecin principal à Rochefort.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré pendant la 31e semaine 890 décès, au lieu de 859 pendant la semaine précédente, et au lieu de 926, moyenne ordinaire des semaines de juillet. La fièvre typhoïde a causé 5 décès (la moyenne est 10). La variole, en légère augmentation, a causé 8 décès. La rougeole, 10 décès

(au lieu de 15 pendant la semaine précédente et de la moyenne 21). La coqueluche, 4 (au lieu de 8 pendant la semaine précédente et de la moyenne 6). La diphtérie, 12 (au lieu de 13 pendant la semaine précédente et de la moyenne 5). On n'a signalé aucun décès par scarlatine. La diarrhée infantile a causé 93 décès de 0 à 1 an (la moyenne est 99), dont 80 dans les dix arrondissements périphériques et 13 seulement dans les dix arrondissements du centre. En outre la diarrhée a causé 7 décès de 1 à 2 ans et 2 à l'âge adulte. Trois autres décès concernant les adultes ont été attribués à des affections cholériformes. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 109 décès (chiffre identique à la moyenne de juillet), au lieu de 98 pendant la semaine précédente. La phtisie pulmonaire a causé 183 décès, la méningite tuberculeuse 16 décès, la méningite simple 24, les tuberculoses autres que celles qui précèdent ont causé 11 décès ; l'apoplexie et le ramollissement cérébral 32 décès, les maladies organiques du cœur 50. Le cancer a fait périr 57 personnes. La hernie et l'obstruction intestinale ont causé 6 décès ; la cirrhose du foie, 10 ; la néphrite, 22 ; enfin, 29 vieillards sont morts de débilité sénile. Il y a eu 34 morts violentes, dont 18 suicides. On a célébré à Paris 472 mariages. On a enregistré la naissance de 1,056 enfants vivants (544 garçons et 502 filles), dont 801 légitimes et 245 illégitimes. Parmi ces derniers, 39 ont été reconnus immédiatement.

Suppression du mal de mer par l'emploi des sous-marins. — Le *Gustave-Zédé* a accompli le coup d'audace qu'on connaît par un gros temps, sur une mer ravagée par les lames de trois ou quatre mètres de hauteur, et l'on a pu faire cette remarque que ce mauvais état de la mer ne produisait dans le sous-marin qu'un roulis relativement faible durant les sept heures et demie que le *Gustave-Zédé* est resté hermétiquement fermé.

Notre excellent Maître, M. le Dr Laborde, qui se livre, on le sait, à d'intéressantes expériences sur l'air des sous-marins, nous a dit d'ailleurs, il y a déjà quelque temps, qu'il avait pu vérifier le fait lui-même, car il a navigué en sous-marin. Ce genre de navigation ne donnant pas le mal de mer, on voit tout l'intérêt qu'aura cette marine marchande quand elle sera vulgarisée.

La Rage. — *Ane et bœuf.* — On nous a signalé de Vendée ces temps derniers un cas de rage chez un âne et un autre chez un taureau.

Chien. — La rage chez le chien a fait son apparition avec l'été dans presque toute la France.

Choléra nostras. — *Une épidémie dans l'Eure.* — On écrit de Louviers qu'une maladie qui rappelle par certains symptômes le choléra nostras sévit depuis quelque temps dans diverses communes de l'Eure. Les malades sont immédiatement à toute extrémité ; plusieurs ont déjà succombé et leur corps devient promptement noir. Une vingtaine de personnes sont actuellement atteintes et alitées. D'après les habitants, l'eau de leurs puits, contaminée par celle de la Seine, très voisine, serait la cause de l'épidémie, que les médecins attribuent plutôt au voisinage des fosses à fumier et des latrines. A la Direction de l'hygiène publique, on a dit à un rédacteur du *Temps* que le Comité sanitaire procède à une enquête. Mais il ne paraît pas qu'il y ait lieu à s'alarmer et la contagion n'est pas à redouter pour les régions voisines. Chaque année, pendant les fortes chaleurs, des cas fréquents de cholérine et même quelques cas de choléra se produisent en France. Mais il ne peut, surtout à Louviers, être question de la maladie redoutable importée d'Asie par exemple ; et les précautions sanitaires déjà prises doivent pleinement rassurer le public.

Variole. — *Madagascar.* — L'épidémie de variole à Diégo-Suarez diminue considérablement. Les indigènes en traitement dans les lazarets guérissent, pour la plupart. Dans la semaine qui a précédé le départ du courrier, il n'y avait pas plus de dix malades dans les hôpitaux ; et en ville aucun cas n'avait été constaté.

Peste. — *Turquie.* — Le 11 août trois nouveaux cas de peste, dont un mortel, ont été constatés à Constantinople par le nouveau spécialiste anglais. Celui-ci déclare sans hésiter que la maladie est vraiment la peste. Le 20, un nouveau cas grave a été constaté. Le malade a été isolé à l'hôpital grec.

DIVERS [61]

Le nouveau médecin en chef du Sénat. — M. le Dr L. Canolle, médecin en chef des colonies, en retraite, vient de prendre les fonctions de médecin en chef du Sénat, en remplacement de M. le Dr Chavanne, admis à la retraite, sur sa demande, le 1er août. Le nouveau médecin en chef du Sénat est né à Toulon (Var), le 30 mai 1854. Aide-médecin de la marine en 1874, médecin de première classe en 1878, médecin principal des Colonies en 1892, médecin en chef en 1897, M. le Dr Canolle est l'auteur de plusieurs mémoires sur la pathologie exotique et la géographie médicale. En 1889, l'Académie de Médecine lui a décerné le prix des épidémies pour ses travaux sur la variole et la vaccination à Madagascar. Retraité pour raisons de santé en decembre 1897, il se retirait à Toulon, où il était nommé, quelque temps après, chef du service sanitaire maritime du département du Var. Ce sont ces fonctions qu'il vient de quitter pour occuper celles de médecin en chef du Sénat.

Le monument de Pasteur. — Quatre emplacements sont proposés pour le monument à Pasteur dont les praticiens de Falguière achèvent en ce moment de tailler le marbre d'après le modèle du maître et sous la direction de son ami M. Paul Dubois, de l'Institut, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts. Il a été longtemps question, on le sait, du carrefour Médicis. On n'a pas définitivement abandonné cet emplacement ; mais on fait observer que l'ensemble du monument a 8 mètres de hauteur et qu'il couperait là une très belle perspective, celle que forme la rue Soufflot et que prolonge dans le jardin du Luxembourg la grande allée d'arbres. L'administration des promenades de Paris propose soit la place de la Sorbonne soit l'entrée du Luxembourg devant l'avenue de l'Observatoire, soit à proximité de la rue d'Ulm où Pasteur eut son premier laboratoire et où naquit sa gloire, l'emplacement qu'occupe aujourd'hui, à côté du Panthéon, la malgre statue de Jean-Jacques Rousseau, que l'on pourrait sans inconvénient transporter plus loin. Par la suite on placerait d'autres marbres autour du Panthéon, et ce lieu, qui s'y prête de toute façon d'ailleurs, deviendrait une sorte de *Campo santo* des grands hommes.

Les missions médicales. — M. le Dr Soulié, chef du service de l'Institut Pasteur à Alger, a été chargé par le gouverneur général de l'Algérie d'une mission médicale ayant pour objet l'étude de la propagation du paludisme par les moustiques.

Distinctions honorifiques. — Est nommé *Chevalier de la Légion d'honneur*, par le Ministre des Affaires étrangères, M. le Dr Laville, médecin en mission en Chine.

Prix Nobel. — On annonce de Copenhague que les deux prix scientifiques de 200.000 couronnes chacun seront attribués l'un au professeur danois Finsen, fondateur de l'Institut médical pour le traitement du *lupus* par la lumière ; l'autre au savant physiologiste russe Pawlof, bien connu pour ses travaux sur la nutrition — Nous ne pouvons nous empêcher de remarquer qu'il y a des *Institutions françaises* qui pouvaient concourir avec succès à ce prix ; mais on n'a pas jugé bon de les signaler au jury.

Accident du Dr Duffau. — M. le Dr Duffau était dans un landau avant même que le cocher soit monté sur son siège ; les chevaux partirent à une vive allure. Quelques instants après, M. Duffau, affolé, prit le parti de s'élancer hors de la voiture ; on le releva couvert de sang, ayant perdu connaissance ; il avait reçu de profondes blessures aux jambes et à la tête. M. le Dr Duffau devra rester alité pendant plusieurs semaines. M. le Dr Duffau, âgé de soixante-cinq ans environ, est le médecin qui donnait ses soins à la séquestrée de Saint-Eutrope, actuellement en traitement à l'hospice de Villeneuve-sur-Lot.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 783.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 35. 31 Août 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.43
Les essences des forêts marécageuses et les moustiques.

Au cours d'une récente excursion dans les forêts maritimes des côtes de l'Océan vendéen, il nous a été donné d'étudier, pendant l'exécution de fouilles exécutées sous les dunes pour la recherche de monuments mégalithiques enfouis sous les sables du rivage, la façon dont les forestiers comprennent le boisement complémentaire des plantations de pins, faites au voisinage du Marais de la Gachère.

Nous avons pu constater qu'on n'a pas hésité à créer dans les « conches », ou bas-fonds marécageux, souvent situés au-dessous du niveau de la mer, des massifs de Vernis du Japon, arbre qui pousse d'ailleurs très bien dans les sables argileux humides.

Le malheur, c'est que cette essence constitue pour les moustiques si fréquents dans la région un véritable bouillon de culture, grâce à son épais feuillage et aux qualités mêmes de l'arbre. Il en résulte que les « conches », où il a été planté jadis, et qui en sont infestées aujourd'hui par suite de la grande facilité de son développement en ces terrains, fourmillent absolument à l'heure actuelle de ces maudits insectes, véhicules des micro-organismes de la fièvre intermittente, voire même de la lèpre.

En pénétrant dans une « couche » très fourrée et envahie par cette essence, nous avons été piqué nous-même plusieurs fois par des Anophèles splendides, doués de mandibules si puissantes que le sang a coulé...

La fièvre n'est pas venue; mais il y a là un danger réel.

Il importe donc de signaler de suite le fait au personnel supérieur de l'Administration des Forêts, fait du reste très connu de ses brigadiers et agents subalternes, entourés de tous côtés par l'insecte dénoncé. Il faut cesser les plantations de Vernis du Japon et le remplacer au plus tôt par une essence qui ait les mêmes qualités, sans présenter un vice aussi rédhibitoire.

Marcel BAUDOUIN.

TRAVAUX ORIGINAUX.

616.995
Etude anatomique et expérimentale touchant l'influence de l'alimentation par la viande crue sur l'évolution de la tuberculose expérimentale.

PAR

MM. les P^rs CORNIL et CHANTEMESSE (1).

Les bons effets de l'ingestion de viande crue utilisée comme méthode thérapeutique de la tuberculose ont été observés cliniquement chez l'homme par Füster (de Montpellier), et ont été surtout démontrés expérimentalement par les recherches de Richet et Héricourt sur les chiens. Cependant les observations de Füster étaient tombées peu à peu dans le discrédit et les faits signalés par Richet et Héricourt prêtaient le flanc à la critique. Leurs chiens nourris à satiété soit de viande cuite, soit de viande crue, et la quantité de nourriture qu'ils absorbaient n'étant point connue, on pouvait penser que ces animaux mangeant plus volontiers de la viande crue, la survie des uns s'expliquait par les phénomènes heureux de la suralimentation générale, plutôt que par une action spécifique de l'albumine musculaire crue.

Pour élucider ce problème, nous avons institué des expériences dans lesquelles les animaux nourris à la viande cuite ou à la viande crue recevaient en 24 heures le même poids d'aliments. Les chiens étaient partagés en lots de deux; chaque unité dans les lots ayant même apparence et même poids. L'un des animaux de chaque couple recevait à satiété de la viande cuite ; la quantité qu'il dévorait était mesurée chaque jour ; et le second chien recevait, le lendemain, une quantité de viande crue égale à celle que le premier avait mangée, cuite, la veille. Dans chaque couple le régime du second animal était réglé par le régime du premier. La seule différence alimentaire résidait donc dans la cuisson et dans la non cuisson de la viande. Encore est-il à remarquer que pour obtenir un kilog. de viande cuite il faut environ 1,250 grammes de viande pesée avant la cuisson ; il en résulte que les chiens nourris à la viande cuite absorbaient pour ce poids égal de nourriture une masse de viande plus considérable que celle fournie à leurs camarades soumis au régime de la viande crue.

Les inoculations de tuberculose ont été pratiquées dans la veine des animaux avec une culture très virulente, tuant le cobaye, par inoculation sous-cutanée à la dose d'une anse de fil de platine, en six semaines. Tous les chiens ont été inoculés le 18 juin 1900, dans la veine de la patte, avec une dose égale d'une même culture.

Les résultats de ces expériences ont été décisifs. Les chiens nourris à satiété avec de la viande cuite ont succombé dans un espace de temps variant entre quatre semaines et cinq mois ; à l'autopsie, ils présentaient des lésions de tuberculose généralisée avec nodules caséeux plus ou moins volumineux. Le foie était frappé de dégénérescence graisseuse très accusée.

Le second animal de chaque couple, celui qui mangeait de la viande crue, était sacrifié aussitôt que mourait son compagnon

(1) Congrès de Londres, juillet 1901.

nourri à la viande cuite. Dans tous les cas, chez ces derniers animaux, l'autopsie montrait la conservation d'un notable embonpoint, une dégénérescence graisseuse du foie modérée et aussi des productions de tuberculose. Cependant les tubercules que l'on constatait étaient moins nombreux, moins volumineux et moins caséeux que ceux présentés par les chiens nourris à la viande cuite.

Nous avons gardé pendant un an, en continuant à ne le nourrir qu'avec de l'eau, un peu de soupe et de la viande crue (environ 750 grammes par jour), un de ces chiens dont le compagnon, qui mangeait de la viande cuite, avait succombé au bout de 5 mois. Pendant toute l'année, ce chien avait conservé sa force, son embonpoint et une santé en apparence parfaite.

Il a été tué par le chloroforme. Voici, avec les détails nécessaires, les résultats de son autopsie.

Le *poumon*, libre d'adhérences pleurales, ne parait pas congestionné, ni hépatisé en aucun point. La surface de la plèvre viscérale laisse voir par transparence une zone mince, grise, bien que semi-transparente, autour des vaisseaux sanguins. Des coupes pratiquées pour l'examen histologique après durcissement et montage dans la celloïdine, montrent, autour des vaisseaux superficiels sous-pleuraux, et autour des bronches, des zones de tissu conjonctif infiltré d'un nombre plus ou moins considérable de petits leucocytes mononucléaires bien vivants dont le noyau est nettement coloré. Sur certaines coupes nous avons trouvé des amas arrondis de ces éléments situés dans le tissu péri-bronchique ou périvasculaire et représentant des granulations tuberculeuses fibro-leucocytiques, sans cellules géantes, ni bacilles.

Le *foie*, en apparence normal, sans reliefs superficiels, sans induration de son tissu, a été fixé dans l'alcool, durci et monté dans la celloïdine. Nous avons constaté sur les coupes beaucoup de petits amas de leucocytes mononucléaires le long des bronches périlobulaires de la veine-porte représentant aussi des foyers de tuberculose ancienne, fibreuse, sans bacilles, au moins dans nos préparations. Les îlots hépatiques sont sains.

La *rate* est de volume à peu près normal, plutôt un peu atrophiée. Elle est dure lorsqu'on l'examine sur une coupe. On y reconnaît à l'œil nu des tractus blancs d'apparence fibreuse, vus sur des sections longitudinales et transversales. Les sections transversales apparaissent comme de petits grains blanchâtres. Ces tractus, très nombreux, sont séparés par un tissu rouge, peu abondant, ne donnant pas de boue splénique à la pression ni au râclage, mais seulement un peu de sang.

L'examen histologique des coupes de la rate fait constater que les tractus précédents, épais, sont formés par du tissu fibreux dense et des faisceaux de fibres musculaires lisses, comprenant les artérioles spléniques dans son épaisseur. Autour des artérioles, les corpuscules de Malpighi sont atrophiés ou invisibles. Le tissu splénique interposé à ces tractus est simplement formé d'un tissu réticulé rempli de leucocytes mononucléaires de petit volume et de lymphocytes. On ne trouve pas dans ce stroma de grandes lacunes ni de macrophages. C'est une splénite interstitielle sans vestige évident de granulations tuberculeuses.

Le *péricarde* qui est si ordinairement atteint par la tuberculose chez le chien, n'est pas indemne ; mais au lieu de granulations tuberculeuses, nous avons constaté une forme de péricardite chronique caractérisée par des productions végétantes, molles, flottantes, sous l'eau, comme des houppes faciles à déplacer. Ces végétations sont insérées sur le péricarde viscéral dans une étendue d'environ deux centimètres carrés ; elles ne s'étendent pas au péricarde pariétal.

Après avoir fixé ces végétations par l'alcool et les avoir montées dans la celloïdine, nous en avons obtenu des coupes montrant leur implantation péricardique. Il n'y avait pas de granulations dans le tissu péricardique et sous-péricardique. Les végétations étaient constituées à leur centre par des fibrilles de tissu conjonctif servant de soutien à des vaisseaux ; elles étaient couvertes de couches de cellules endothéliales, gonflées, à protoplasma clair, à noyaux ovoïdes, volumineux.

Le *cœur* est normal partout sauf dans l'artère pulmonaire un peu au-dessus des valvules sigmoïdes. Là, en effet, on constate une plaque saillante d'endartérite dans une étendue d'un centimètre carré. La saillie et l'épaisseur de cette plaque sont assez grandes, un millimètre environ. Elle est, sur une coupe, un peu opaque, mais sans l'opacité jaune de l'athérome. Sa surface est lisse, sans trou d'ulcération. Les coupes perpendiculaires à la surface de l'artère à ce niveau montrent que la tuméfaction est due entièrement à la membrane interne du vaisseau. La structure consiste dans une infiltration très abondante de petites cellules rondes ou leucocytes mononucléés entre les fibrilles conjonctives de la membrane interne. Mais souvent ces éléments sont réunis en amas sphériques donnant l'apparence de granulations tuberculeuses. A ce niveau, la membrane externe de l'artère présente des vaisseaux dilatés, la tunique moyenne est parcourue par des capillaires de nouvelle formation. La surface de la plaque est couverte d'un dépôt de fibrine et les couches superficielles présentent une grande quantité de pigment sanguin de couleur orange sous forme de grains plus ou moins gros.

Dans une autre partie de cette même plaque d'endartérite, la membrane de l'artère présente des vaisseaux de nouvelle formation, quelques-uns assez volumineux, de 0 mm. 05 de diamètre par exemple, entourés de fibres conjonctives. Dans cette membrane interne, il y a des îlots de petites cellules mononucléaires et un certain nombre de polynucléaires atrophiés réduits à des fragments de noyaux. Dans la couche interne de la tunique moyenne on trouve des îlots de granulations tuberculeuses avec des mononucléaires et des cellules de tissu conjonctif ; la partie externe de la tunique moyenne montre ses faisceaux de fibres musculaires bien conservés, entourés de cellules de tissu conjonctif.

Les préparations colorées en vue de la recherche des bacilles n'ont pas permis d'en découvrir.

Le *rein* est de tous les organes de ce chien le plus profondément altéré, non seulement par la présence de grosses granulations tuberculeuses, visibles à l'œil nu et contenant des bacilles, mais aussi par l'existence d'une néphrite chronique généralisée.

Les reins sont petits, rugueux et granuleux à leur surface, sous la capsule qui s'enlève avec une certaine difficulté. Ils présentent par places assez grandes des dépressions ou affaissements de la substance corticale dont la surface est chagrinée. Sur la section, on reconnait à l'examen macroscopique des granulations semi-transparentes ou blanchâtres et opaques siégeant soit dans la substance corticale, soit dans la substance médullaire. Ces granulations sont discrètes, de volume variable. Plusieurs dépassent les dimensions d'un grain de millet ; l'une d'elle est de la grosseur d'un grain de chènevis et son centre est opaque. La muqueuse du bassinet est épaisse et très vascularisée, sans granulations ni érosions.

L'examen microscopique des granulations montre que le tissu infiltré de leucocytes mononucléaires qui les constitue appartient au tissu conjonctif rénal ; de telle sorte qu'à leur niveau, les tubes et glomérules sont écartés les uns des autres et entourés par des bandes épaisses de tissu conjonctif. Là, les glomérules sont aussi plus ou moins atteints, grossis par suite d'un dépôt de globules blancs entre la capsule et le bouquet glomérulaire ; ce dernier présente aussi des lésions, telles qu'épaississement de la paroi des capillaires, oblitération de ces derniers, etc. Les tubes compris dans la granulation ou situés à son voisinage montrent des nécroses cellulaires ou diverses altérations de néphrite.

Pas de cellules géantes.

Les préparations colorées au Ziehl et au bleu de méthylène pour la recherche des bacilles ont décelé, dans plusieurs coupes de granulations, quelques bacilles peu

nombreux, deux à cinq par segment de granulation; ces bactéries étaient très bien colorées en rouge comme le sont ces parasites vivants.

Dans tout le rein, les lésions de néphrite chronique sont des plus évidentes. Ainsi dans les parties superficielles affaissées, on voit des glomérules très rapprochés les uns des autres, presque en contact, avec des capsules propres très épaisses, fibreuses, se colorant très fortement en rouge par le réactif de Van Giesson. Le bouquet glomérulaire, toujours modifié dans le sens de la dégénérescence fibreuse, est parfois représenté seulement par un bouton fibreux. Dans d'autres parties du rein, on voit des îlots de tubes ayant conservé leurs dimensions normales entourés, de bandes scléroséees dans lesquelles les tubes sont atrophiés.

Les pyramides de ces reins présentent aussi quelques granulations tuberculeuses interposées entre les tubes droits ou les englobant dans leur tissu néoplasique. Les vaisseaux sanguins de la base et du pourtour des pyramides, qu'il s'agisse d'artérioles ou de veines, sont tous atteints d'une sclérose très manifeste, portant sur leurs tuniques externe et interne.

En résumé, d'après l'autopsie de ce chien en apparence très bien portant, on peut dire que sa tuberculose était en excellente voie de guérison, mais qu'il avait conservé, par le fait de cette même tuberculose rénale, une néphrite double chronique avec atrophie glomérulaire partielle et avec des lésions scléreuses conjonctivo-vasculaires incurables qui auraient mis ses jours en danger au moindre accident pathologique survenu ultérieurement.

Nous avons tenté chez des animaux frugivores le traitement de la tuberculose expérimentale par l'ingestion de viande crue. Deux singes ont reçu dans les veines une culture de tuberculose très virulente. L'un a été laissé à son régime ordinaire ; il a succombé au bout de 23 jours à une tuberculose généralisée. Le second avait pris, 15 jours avant l'inoculation et avait continué depuis ce moment, à ne manger que de la viande crue. Cette nourriture ne lui souriait pas et il n'en prenait chaque jour qu'une petite quantité. Cependant, grâce à son régime alimentaire il a survécu à l'inoculation pendant 49 jours.

Il résulte de ces expériences que les avantages du régime de la viande crue utilisé pour le traitement de la tuberculose, ne résident pas dans un phénomène de suralimentation pur et simple, mais qu'ils proviennent d'une qualité particulière, antituberculeuse, de l'aliment.

ACTUALITÉS.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614.542

La Tuberculose bovine et humaine.

La question de la transmissibilité de la tuberculose bovine à l'homme suit le cours qu'elle devait avoir, étant donné la façon dont elle a débuté. Elle est loin d'avoir fait un pas, malgré les polémiques.

On a écrit de Bruxelles au *Temps* : « Non seulement M. le Dr Garnault a offert de se prêter à une expérience sur lui-même ; mais M. Camille Quenne (1), journaliste de courageuse initiative, vient aussi de s'offrir spontanément à subir la même épreuve. Il annonce qu'il va se soumettre à l'inoculation de la tuberculose bovine par M. le Dr Malvoz, directeur de l'Institut de bactériologie de Liège. — Cela fait trois personnes qui se dévouent... »

D'autre part, M. le Dr Garnault a écrit au *Temps* une nouvelle lettre de laquelle nous extrayons les passages suivants :

« Voici huit jours pleins que j'ai écrit aux professeurs Koch et Waldeyer, et je n'ai reçu aucune réponse. A cette époque de l'année, plusieurs causes accessoires peuvent expliquer ce silence, et nous ne sommes pas en droit d'en préjuger les raisons. Cependant, les limites du délai d'attente que je m'étais fixées étant dépassées, je crois que le mieux sera de me mettre, dans un très bref délai, en rapport immédiat avec le professeur Koch. Il n'est rien de tel que de se voir pour s'entendre...

J'espère n'être pas réduit à m'inoculer moi-même en présence de quelques médecins, ce qui, devant un refus général, auquel je ne puis croire, deviendrait ma dernière ressource.

J'estime l'expérience que je propose bonne et utile non seulement pour la solution du problème médico-social actuel, mais parce qu'elle soulève et aidera à résoudre, en partie du moins, un certain nombre de problèmes d'éthique générale ou sociale. Quoi qu'il arrive, avec ou sans Koch, j'irai donc jusqu'au bout. J'étais décidé à garder le silence jusqu'à ma visite à Koch. L'attitude peu bienveillante et soupçonneuse à mon égard de certains médecins et de certains organes médicaux m'en fait sortir. Toutes réflexions faites, je pense que cela vaut mieux ainsi, la question, dès maintenant, est nettement posée en ce qui me concerne, pour le présent et pour l'avenir. » (*A suivre*).

(1) M. Camille Quenne a dirigé pendant quelques mois un essai de sanatorium pour tuberculeux installé à Montignies-Saint-Christophe, qui n'a pu continuer son œuvre à cause des frais énormes qu'il entraînait. La cure était basée sur le principe de la nourriture intensive des sujets, qu'on fortifiait à outrance, au prix de grands sacrifices. Le jeune directeur avait foi dans son entreprise; il en a tout au moins gardé la conviction qu'avec une dose de résistance et de ferme volonté on peut venir à bout du mal terrible. Aussi ne craint-il pas de tenter l'aventure. « Pendant les quelques mois que j'ai passés au milieu de tuberculeux, déclarait-il à un de ses amis, j'ai remarqué que ce qu'il y a de plus difficile à combattre chez eux, c'est l'anéantissement presque total de l'énergie. Il semble que chez eux le grand ressort soit cassé. Pour moi, si l'expérience me rendait tuberculeux, je compterais non seulement sur les cures habituelles pour me guérir rapidement, mais surtout sur ma force de volonté.

618.94.89

Protection des enfants du premier âge.

Le Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur et des Cultes, vient d'adresser aux préfets une circulaire relative à la protection des enfants du premier âge ; voici les passages essentiels :

« Mon administration a reconnu que le fait d'imposer aux services départementaux de l'inspection des enfants assistés un travail de statistique compliqué présentait l'inconvénient grave de distraire de leur service d'inspection, pour les appliquer à un travail de bureau, des fonctionnaires dont la mission est surtout d'exercer sur place une surveillance à l'égard des pupilles et de leurs gardiens. Il convient donc d'alléger autant qu'il est possible le travail de bureau incombant aux inspecteurs. J'ai pensé qu'il y avait lieu de faire application d'un vœu émis par le Conseil supérieur de statistique dans sa session de 1895 et auquel le Comité supérieur de protection des enfants du premier âge s'est rallié en principe ; j'ai décidé, après entente avec M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, qu'à dater de l'envoi de la présente circulaire la partie matérielle de la statistique du service de la protection, c'est-à-dire le dépouillement des fiches individuelles, serait enlevée au service du recensement institué à l'Office du Travail. Mais pour que cette façon de procéder donne des résultats satisfaisants, il est indispensable que les fiches individuelles soient tenues d'une manière rigoureuse. »

Le Président du Conseil a donné des instructions détaillées sur le maniement de ces fiches. — Voici le cas le plus intéressant :

« Un enfant pourra, pour différentes raisons (extrait, déplacement d'office) être l'objet de plusieurs déplacements ; il y aura lieu dans ce cas, même si les déplacements ont eu lieu sous différents millésimes, de faire autant de fiches que de placements, mais toutes ces fiches devront être de même couleur que la fiche initiale et y être épinglées, afin d'éviter des doubles emplois. Tous les ans, avant le 15 février, dit en terminant le Ministre de l'Intérieur, je désire recevoir sous le timbre « Direction de l'Assistance et de l'Hygiène publique, 2e bureau », les fiches des enfants admis dans le service deux ans auparavant, c'est-à-dire, en février 1902, les fiches des enfants admis en 1899 ; en février 1903, celles des enfants admis en 1900, et ainsi de suite ; je vous recommande seulement de faire classer ces documents par ordre alphabétique de noms et d'enfants. Bien entendu, les fiches que vous aurez à me transmettre en 1902 et 1903 seront de l'ancien modèle. Dès à présent, vous pourrez m'adresser, si vous ne l'avez déjà fait, les fiches des enfants admis en 1896, car le travail demandé par ma circulaire du 28 décembre dernier restant sans objet, vous pouvez suspendre les statistiques en cours d'exécution. »

LES CONGRÈS NOUVEAUX.

614.89

Le Congrès d'Assistance familiale.

M. le Dr A. MARIE, médecin en chef de l'asile de Villejuif, a conçu le projet d'un *Congrès d'Assistance dans la famille*. Au sortir de la période de 1900, où les Congrès de tous genres ont plus particulièrement

sévi, le projet de M. A. Marie avait pu paraître téméraire et l'on aurait pu croire, après avoir parcouru les six volumes du Congrès international d'Assistance, que, sur ces questions, tout avait été dit. Mais le promoteur s'est expliqué. Son but est de faire résoudre les plus grandes difficultés de l'Assistance publique par l'Assistance familiale.

L'originalité du nouveau projet est de faire de la « famille » le principal instrument d'assistance, au détriment de l'hôpital, de l'hospice, de l'asile, simples organisations adjuvantes; en un mot, c'est faire en Assistance de la décentralisation. C'est là essentiellement le rôle de ce Congrès spécial, qui, s'appuyant sur des faits nombreux d'expérience, aura à étudier successivement pour l'enfant, le malade adulte et le vieillard: 1° quels sont les cas relevant de l'Assistance en famille, et, au contraire, les contre-indications ; 2° ce qui a été fait jusqu'à ce jour, en France comme à l'étranger, à ce point de vue; 3° ce qu'il y aurait lieu de faire encore à l'avenir pour développer l'Assistance familiale et à domicile ; 4° des vœux généraux et des conséquences législatives, administratives et financières seront également à étudier, comme corollaires des points précédents.

Ce Congrès, qui se tiendra à Paris, en l'hôtel des Sociétés savantes, du 27 au 31 octobre prochain, groupera 4 sections. La première, sous la présidence d'honneur de M. le Dr Théophile Roussel, sénateur, et la présidence effective de M. le Dr Rey, député, se consacrera à l'assistance familiale de la femme et de l'enfant. Elle a déjà recueilli de fort intéressants rapports, notamment ceux de M. l'abbé Toiton sur l'adoption familiale des orphelins, Mme Edwards-Pillet, sur l'assistance familiale mutuelle des mères ; MM. les Drs Sénilles, Barthès, Manheimer, etc.

La deuxième section a pour présidente d'honneur Mme la duchesse Decazes et pour rapporteur-général Mme Yon Lampérière, qui recueillera les divers travaux relatifs aux adultes nécessiteux valides. Enfin, les 3e et 4e sections, présidées par M. le Pr Brouardel et M. Léon Bourgeois, se préoccuperont de l'assistance familiale aux adultes malades et aux vieillards.

M. Casimir-Périer a été nommé président du Comité de patronage, et M. Léon Bourgeois, dont le zèle pour les Congrès intéressants ne s'est point départi, président du bureau actif du Congrès, auquel le Conseil général, sur la proposition de M. Ranson, a accordé une généreuse subvention.

On ne saurait laisser passer sous silence de telles manifestations; et il faut rendre hommage à ceux qui y emploient leurs efforts et y dépensent sans compter leur énergie, leur savoir, et leur temps.

MÉDECINE MILITAIRE.

613.67
Les imperfections du Service de Santé militaire.

Nos médecins militaires ne connaissent pas, pour la plupart, l'exercice, si utile en tant qu' « apprentissage », du service sanitaire en campagne. Ceci tient à ce que, chez nous, les membres du Corps de Santé, dévoués tout entiers à l'accomplissement de leur tâche dans le temps de paix, ne songent pas assez à l'éventualité d'une guerre. Ce qui devrait être le but n'est ainsi qu'un moyen. Si bien que, malgré toute la perfection des réglements, malgré les apparences trompeuses de manœuvres à grand fracas, malgré la conservation et l'entretien minutieux d'abondants approvisionnements de guerre, notre Service de Santé est bien moins préparé à une entrée en campagne qu'il ne pourrait le sembler au premier abord.

L'auteur anonyme d'un article récent paru dans la *Revue de Paris* va même jusqu'à prétendre que le Service de Santé, « comme cristallisé », n'est aucunement prêt à sa tâche éventuelle. Nous sommes loin de partager une telle opinion, que ne justifient pas suffisamment les faits allégués. Mais pourtant on ne saurait nier, — il est pénible de l'avouer, — le bien-fondé de la plupart des critiques adressées au Service de Santé.

Résumons-les ici. Le personnel manque totalement d'éducation médicale militaire spéciale. La vie du régiment, pas plus que la vie d'hôpital, ne saurait, en effet, instruire nos médecins militaires des fonctions qui leur incomberaient en temps de guerre. Les grandes manœuvres ne leur apprennent que fort peu de chose, puisque les formations sanitaires de campagne n'y fonctionnent pas. Il est vrai que l'année dernière, dans la Beauce, le Service de Santé avait inscrit dans son programme qu'un hôpital de campagne et une section d'ambulance devaient fonctionner. — Or, nul n'a jamais vu entrer en action les formations, qui circulèrent incomplètes, du reste, avec leur *matériel plombé*, de façon à éviter toute détérioration... Or, il aurait fallu avoir de *vrais malades* et les *traiter vraiment*, ou faire de véritables *pansements* sur des mannequins, sinon des cadavres.

De leur côté, les manœuvres spéciales du Service de Santé ne sont pas assez longues (elles durent à peine quatre jours par an): elles sont trop factices et, enfin, les médecins y sont convoqués d'une façon trop irrégulière.

Du matériel roulant du Service de Santé, que dire? Il est lourd, encombrant, suranné. Il n'est pas téméraire de prévoir que les voitures à quatre roues pour le transport des blessés et des gros camions de chirurgie ne pourraient que bien rarement suivre les troupes. Quant au matériel technique, il est loin d'être en conformité avec les récentes découvertes de la médecine et de la chirurgie. Il faut faire exception, toutefois, pour l'arsenal chirurgical qui s'est vu récemment doté d'une nouvelle boîte d'instruments tout en métal, absolument irréprochables. Mais les médicaments sont logés dans des flacons plus ou moins fragiles, imparfaitement garantis contre l'évaporation par une fermeture douteuse ; il faut, en outre, pour les doser, des mesures et des éprouvettes. Puisque de nos jours l'on est arrivé à préparer, sous forme de comprimés solubles et parfaitement dosés, tous les médicaments liquides et solides, pourquoi ne pas accepter ce mode de préparation pour la réserve de guerre ? La Russie, l'Allemagne, la République Argentine, etc..., ont déjà adopté depuis quelques années cette forme médicamenteuse. Bien mieux, la Marine et les Colonies, en France, y ont recours journellement; seul le Service de Santé, qui essaie de préparer ses comprimés lui-même, n'a encore mis au jour que des comprimés de sulfate de quinine. Ce n'est pas assez de progrès dans une voie où tout retard peut être un recul.....

Les matériaux de pansement sont répartis par grosse quantité ou grand nombre dans des contenants spéciaux, pour chaque genre d'objets. Il existe des blocs d'étoupe d'ouate de 250 et de 500 grammes; des paquets de 10 bandes, des paquets de 10 ou 20 compresses antiseptiques, si bien que, pour un simple pansement, le chirurgien est obligé d'ouvrir plusieurs de ces paquets collectifs : ce qui enlève au produit restant non employé ses plus claires propriétés antiseptiques. Pourquoi ne pas constituer des paquets de pansement tout prêts, de diverses grandeurs, suivant les types de plaie que l'on peut rencontrer en chirurgie de guerre et devant servir chacun pour une seule blessure? Le temps du chirurgien et des aides, le budget de la guerre et l'intérêt bien compris du blessé, n'auraient qu'à y gagner.

Quant au fonctionnement du service en temps de guerre, il est trop théorique et trop compliqué. Sans vouloir entrer dans les détails signalés par l'auteur de l'article de la *Revue de Paris*, nous citerons à titre d'exemple une des prescriptions — inconcevable, à notre sens, — du règlement sur le Service de Santé en campagne. Le personnel de l'ambulance se compose de médecins, de pharmaciens, d'officiers d'administration, d'officiers et de soldats du train des équipages, chargés de la conduite des voitures, enfin, d'infirmiers. Tout ce monde est groupé sous les ordres du médecin-chef de l'ambulance, lequel est investi des fonctions d'un chef de corps sur tout le personnel, sauf sur celui du train.

Il semblerait naturel que les officiers du train détachés pour des formations sanitai-

res, ne devant servir en quelque sorte qu'à charroyer le matériel du Service de Santé et des malades et blessés, ces officiers dussent être dans la main du médecin-chef de la formation. Cela existait il y a quelques années encore; mais, depuis, les temps ont changé. On s'est rendu compte qu'ainsi des médecins, c'est-à-dire des non combattants, pourraient donner des ordres à des combattants (et quels combattants !). Cette antinomie ne pouvait subsister; actuellement l'autorité du médecin-chef de l'ambulance, qui est celle d'un chef de corps, s'étend à tout son personnel, hormis celui du train. Le médecin-chef donne bien des ordres aux officiers et aux hommes du train qui font partie de son ambulance; mais ces derniers relèvent de leurs chefs propres pour tout ce qui concerne l'administration, la police et la discipline intérieures.

En résumé, les médecins de l'armée s'acquittent, on ne saurait le proclamer assez haut, avec le dévouement le plus absolu, de la mission qui leur est confiée dans le temps de paix; mais, s'occupent-ils tous suffisamment de l'exécution du service en campagne ? S'ils se livraient fréquemment aux exercices et à la discussion des Kriegspiele ordonnés, comme en Allemagne, ils se rendraient compte des nombreuses difficultés d'exécution du service, difficultés tenant soit aux défectuosités du matériel, soit au manque de personnel ou à l'insuffisance de son instruction, soit enfin aux vices du fonctionnement tel qu'il est déterminé par le règlement. La vérité finirait par se faire jour dans leur esprit; et ils seraient les premiers à suggérer ou à proposer des réformes qui s'imposent et dont l'initiative devrait venir d'en haut. Devenons donc plus pratiques. Acceptons de faire du temps de paix le temps préparatoire de la guerre.

MÉDECINE PRATIQUE.

616.01

La Médecine au Sénat : Consultation entre Sénateurs sur les maladies combinées.

D'une spirituelle chronique, parue dans le *Temps*, du savant sénateur de la Vienne, M. Couteaux, nous extrayons le passage suivant. Tout le monde devinera le nom du sénateur qui a donné cette excellente consultation, en même temps qu'il appréciera le style du journaliste agriculteur, bien connu dans l'Ouest.

« Depuis bien longtemps j'allais, tous les ans, dans un établissement thermal quelconque, chercher un adoucissement à l'une des cinq maladies mortelles dont je suis affligé; et naturellement je donnais chaque année la préférence à la source indiquée pour celle des cinq maladies qui se montrait sur le moment la plus menaçante. C'est ainsi que Luchon, Saint-Gervais, Bourbonne-les-Bains, le Mont-Dore, Dax, reçurent successivement ma visite, et plusieurs fois chacune, à tour de rôle. Puis, j'ai changé de tactique; et, depuis deux ans, je suis resté chez moi. Je dois dire que, jusqu'à ce jour, je ne m'en suis pas plus mal trouvé, et peut-être rendrai-je quelque service à ceux de mes lecteurs qui se trouvent dans mon cas, en leur donnant les raisons de mon changement de régime.

Donc, il y a deux ans, au moment où le Parlement allait prendre ses vacances, j'hésitais encore sur le choix des deux villes d'eaux où j'irais tour à tour passer les vingt et un jours réglementaires, afin de soigner, dans la première et, suivant le cas, ma bronchite chronique ou ma dyspepsie flatulente, et, dans la seconde, ma diathèse arthritique et rhumatismale. Et, pour fixer mon choix, je ne crus mieux faire que de m'adresser à l'un de mes collègues du Sénat, qui est en même temps l'un des membres les plus éminents de l'Académie de Médecine. J'énumérai tout d'abord devant mon illustre ami les cinq principales maladies dont je suis atteint et je lui demandai laquelle, à son avis, nécessitait les soins les plus pressants, le priant de m'indiquer en conséquence la source bienfaisante par laquelle je devais commencer.

Mon savant collègue me donna alors la judicieuse consultation suivante, dont je commence à apprécier, en connaissance de cause, la profonde sagesse. « En principe, me dit-il, quand on a, comme vous et moi, passé la soixantaine, on ne va plus aux eaux. Toutes ces eaux, et d'autant qu'elles sont plus efficaces quant au mal particulier pour lequel on les prend, sont congestionnantes. Or, la première précaution à prendre par les vieillards est d'éviter tout ce qui pousse à la congestion. Il n'y a donc que les hommes encore jeunes qui peuvent se permettre ce genre de médication, et les vieux doivent prudemment s'en abstenir. Cette règle première s'applique à tout le monde, même aux gens qui n'ont qu'une seule maladie, à plus forte raison à ceux qui, plus favorisés du sort, en ont, comme vous, quatre ou cinq à la fois ! Je dis « plus favorisés du sort » et je vais très brièvement vous expliquer cette vérité qui, à première vue, peut sembler légèrement paradoxale. Un homme qui n'a qu'une seule maladie la voit souvent se développer avec une rapidité d'autant plus grande qu'il ne porte en lui aucun autre élément morbide pour faire contrepoids. Suivez-moi bien : c'est très clair, mais ça demande tout de même pas mal d'attention. Chaque individu possède une quantité de sang donnée qui est répartie par tout le corps et qui, dans son ensemble, est à peu près toujours la même. Quand chacun de nos organes reçoit de ce sang la part qui lui revient normalement, tout va bien. Mais il va de soi que, si une trop grande partie du sang de notre corps est détournée et violemment attirée sur un seul organe par les troubles dont il est l'objet, cet afflux de sang anormal et exagéré provoquera une phlegmasie locale, c'est-à-dire une inflammation considérable (??) dont les conséquences funestes sont toujours à redouter. Mais si, au contraire, quatre ou cinq organes sont à la fois en souffrance, ils se feront équilibre et, chacun attirant le sang sur un point différent, l'afflux ainsi divisé sera bien moins fort et les multiples phlegmasies ou inflammations qui en résulteront perdront beaucoup de leur intensité et de leur gravité. Voilà pourquoi, avec vos cinq maladies, vous êtes en bien meilleure situation que si vous en aviez une seule! Voilà pourquoi vous devez uniquement vous préoccuper de les entretenir parallèlement, de façon qu'aucune ne prenne le pas sur l'autre. Voilà pourquoi enfin vous devez vous garder prudemment d'aller aux eaux, car celle que vous choisiriez agirait, sans aucun doute, plus efficacement sur une de vos maladies que sur les autres et dérangerait ainsi ce précieux équilibre duquel dépend votre salut. »

Ainsi parla mon éminent ami, et sa consultation me parut si claire et si judicieuse que je m'y suis depuis lors très scrupuleusement conformé ».

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Dr NORDENSKJŒLD (de Stockholm).

Nordenskjœld, le savant suédois qui vient de s'éteindre à Stockholm, est un des rares explorateurs des régions polaires à qui il ait été donné de pouvoir réaliser complètement le dessein qu'il s'était proposé et de goûter la pure joie de la difficulté vaincue, de la matière asservie par la science et la volonté.

Nils-Adolf-Eric Nordenskjœld était Finlandais. Né à Helsingfors le 13 novembre 1832, dès son jeune âge, il accompagnait son père dans les explorations que son poste de surintendant des mines rendait pour lui obligatoires. C'est ainsi qu'à vingt ans il visita l'Oural. Docteur ès sciences en 1857, il eut avec le gouvernement russe une série de démêlés qui amenèrent son expulsion. Il se fixa alors à Stockholm et devint, en 1858, professeur de minéralogie à l'Académie royale des Sciences et directeur du cabinet de géologie. Il ne se confina pas dans des études sédentaires et s'attaqua tout aussitôt à l'inconnu du monde arctique. En 1859 et en 1861 avec Torell, puis en 1864 et en 1868 seul comme chef d'expédition, il explora scientifiquement et géographiquement les Iles aux Ours et le Spitzberg. C'est dans la dernière de ces explorations, faite sur la *Sophia*, qu'il atteignit le 81° 10' et fut forcé de rétrograder par la rencontre d'une banquise imprévue. Les découvertes et les résultats qu'elles apportaient enthousiasmèrent l'opinion publique. L'expédition de la *Sophia* avait été possible, grâce à la souscription de la ville de Gœteborg ; les largesses de cette ville permirent en 1870 un voyage de Nordenskjœld au Groenland ; il en rapporta de précieux éléments pour l'histoire géologique de cette terre. En 1875, un riche armateur de Gœteborg, M. Oscar Dickson, subventionna une nouvelle expédition, celle du *Prœver*, qui parcourut la mer de Kara ; à la fin de juillet 1876, Nordenskjœld refit le même voyage et remonta le cours du Ienisei. Il s'était passionné pour la recherche du fameux passage du « Nord-Est », qu'il eut la gloire de trouver.

61(09)

M. Félix PIOT, docteur en médecine, demeurant boulevard de Belleville, était monté en voiture, vers deux heures de l'après-midi, pour faire ses visites, lorsqu'en passant avenue de la République, il ressentit un malaise subit et frappa à la vitre pour faire arrêter le cocher. Celui-ci obéit à l'avis qui lui était donné et rangea sa voiture en bordure du trottoir. Au bout de dix minutes, étonné de ne pas voir descendre son client, il sauta en bas de son siège. Il aperçut alors le docteur, le haut du corps renversé sur les coussins, ne donnant plus signe de vie. Transporté aussitôt dans une pharmacie, un médecin ne put que constater le décès.

Un jeune docteur en médecine, M. Henri TUROT, âgé de 29 ans, se trouvait dans un hôtel de la rue du Sommerard, quand il donna soudain des signes manifestes d'aliénation mentale. Le malheureux cherchait à se tuer en se

portant des coups de ciseaux dans la poitrine. Des gardiens de la paix requis par l'hôtelier durent ligotter le pauvre dément pour le diriger sur l'infirmerie spéciale du Dépôt. Mais au moment où l'on plaçait le jeune homme dans une voiture, il mourut subitement entre les bras des agents (*J. des Débats*).

M. le Dr Stefani, professeur de microbiologie à l'Université de Paris. — M. le Dr Calnos, qui s'est fait inoculer le virus de la fièvre jaune par les moustiques vient de mourir. C'est le second médecin qui a tenté cette expérience, au moyen de l'inoculation, avec issue fatale. — M. le Dr Boitarn (de Boynes). — M. le Dr Joseph de Martin (de Narbonne). — M. le Dr Lenoir, maire de Sionville (Manche), décédé à l'âge de soixante-treize ans. — M. le Dr Bertron, de Vaiges (Mayenne). — M. le Dr Fort, de Carbonne (Haute-Garonne). — M. le Dr Rouyer, de Laigle (Orne). — M. le Dr Félix Fiaux, ancien interne des hôpitaux de Paris, Chevalier de la Légion d'honneur, décédé à l'âge de 85 ans. M. le Dr Fiaux avait été médecin en chef d'ambulance pendant le siège de Paris et maire d'Andilly.

LES LIVRES NOUVEAUX.

615.(02)

Matière médicale zoologique (*Histoire des drogues d'origine animale*); par H. Beauregard, révisé par M. Couttière, avec préface de M. d'Arsonval. — 1 volume in-8° carré de 424 pages, avec 4 planches en couleurs hors texte et 144 figures en noir. Paris, 1901, C. Naud, éditeur.

Ce livre, dernier effort du Pr Beauregard, qui paraît aujourd'hui, est le plus complet que l'on ait écrit sur la matière médicale zoologique. Les recherches qui ont rempli la vie de Beauregard ont porté en grande partie sur ce sujet; elles ont contribué beaucoup à en éclaircir les points contestés, et l'on trouvera dans ce livre la substance de tout ce que ses principaux travaux renferment d'essentiel. Nous signalerons particulièrement les chapitres ayant trait aux glandes odorantes des mammifères, aux cétacés et aux substances qu'ils fournissent, aux insectes vésicants, auxquels il a été donné un développement que l'on ne trouvera nulle part ailleurs, comme partie zoologique, pharmacognosique et commerciale. Les figures accompagnant le texte de ces chapitres sont de même entièrement originales, et pour la plupart inédites. Ce livre trouvera certainement auprès des étudiants et des naturalistes l'accueil qu'il mérite, par sa parfaite documentation, la conscience et la clarté avec lesquelles il est écrit.

[A. P. S.].

Variétés et Anecdotes.

613.55

Les odeurs des foules au théâtre.

M. Eugène Lautier, dans le *Temps*, s'est occupé récemment des mauvaises odeurs. D'après lui, les foules sont quelquefois incommodes et déplaisantes à l'odorat, même les foules distinguées. Cela dépend des sentiments que ces foules éprouvent.... Il y a des hêtes qui sécrètent le musc, lorsqu'elles sont irritées ou qu'elles ont peur. M. Lautier redoute l'agglomération de l'animal humain, lorsqu'on le fait trop rire ou trop pleurer. C'est pour cela qu'on ne saurait trop aérer les théâtres de vaudeville et de mélodrame......

L'effet de la musique est beaucoup plus compliqué. Lorsqu'on vient de jouer du Bach ou du Mozart, la salle du Conservatoire vaut les sommets alpestres ou les bords enchantés du Kœnigssee pour la délicatesse et la pureté de l'air. Les soirs où l'on joue du Gounod à l'Opéra, on respire dans les couloirs quelque chose d'ambré; c'est assez fort, mais point désagréable. Après deux beures vingt minutes de Wagner, à Bayreuth, parmi quatorze cents personnes, au plus fort de l'été, on ne sent rien. C'est merveilleux! On n'en pourrait dire autant de tous les compositeurs de musique. Vous risqueriez-vous, sans flacons de sels, à écouter sur place deux heures et demie de Meyerbeer? Le péril serait plus grand encore, s'il s'agissait de Verdi (dernière manière). Avec l'*Othello*, sans entr'actes, il y aurait des cas d'asphyxie. Et tout le monde sait qu'aller à *Falstaff* sans vaporisateur est un acte de suprême imprudence.

Qu'y a-t-il de vrai dans cet.... odorant reportage de Bayreuth? En tout cas, la conclusion s'impose: Pour ne rien sentir au théâtre, allez à Bayreuth......

614.239

Science et Police: Les signes physiques d'identité.

Il est bon parfois de n'être point conformé comme le commun des mortels. Un pauvre hère de New-York l'a appris à son avantage. Grâce à une particularité physique, il a obtenu un héritage de 60,000 dollars. Cette fortune avait été laissée par un certain Browers, et l'État allait l'encaisser, car on ne connaissait à Browers aucun héritier. Mais, ces jours derniers, se présenta un individu déclarant avoir droit à l'héritage. « Je me nomme John Browers, dit-il, et je suis le cousin du défunt. » Ce John Browers avait l'aspect d'un mendiant. On crut avoir affaire à un escroc. Il allait donc être éconduit, quand il dit: « Mon cousin avait les doigts de pied palmés comme les pattes d'un canard; or, j'ai comme lui cette particularité physiologique, vous voyez donc bien que je suis son parent! » Les juges ordonnèrent l'exhumation de Browers et constatèrent l'exactitude du fait.

Le brave John fut reconnu ainsi de la même famille que le défunt et mis en possession de l'héritage.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — *Laboratoires de la Faculté.* — Sont nommés préparateurs titulaires et préparateurs adjoints: Travaux pratiques de chimie: MM. Hébert, préparateur; Moog, Arronssohn, Pouret, Peraet, adjoints. — Travaux pratiques de physique: MM. Sanooz, préparateur, Carvallo, adjoint; — Travaux pratiques d'histologie: MM. Neveu-Lemaire, préparateur; Brumpt, Jumentié, adjoints; MM. Benoit, Thérèse, Vincent, Margery, Morin, Mulon, Weber, préparateurs; Bellan, Jaworowski, Vigier, Saint-Hilaire, Pissot, Viollet, adjoints. — Travaux pratiques d'anatomie pathologique: MM. Critzman, préparateur; Potier, Sergent, moniteurs. — Travaux pratiques de physiologie: MM. Camus (Jean), préparateur; Weill, adjoint.

Laboratoires des recherches et d'enseignement (anatomie pathologique): MM. Marie (René), Griffon, préparateurs. — Pathologie et thérapeutique générales): M. Claude, préparateur. — (Histologie): M. Loisel, préparateur. — (Pathologie expérimentale et comparée): MM. Guerbet, préparateur; Segall, moniteur. — (Pharmacologie): M. Joanin, prépareur. — (Anatomie): M. Heitz-Boyer, préparateur.

Laboratoire des cliniques (Clinique médicale, Hôtel-Dieu): MM. Bonnier (laryngologie); Lacaille (électrothérapie); Journeault (anatomie pathologique); Deheu (dermatologie), aides préparateurs. — (Clinique des maladies des enfants): MM. Auclair, préparateur; Tissier, moniteur.

Cours et conférences (accouchements): M. Dubrisay, préparateur. — (Pathologie externe): M. Guillot, préparateur. — (Pathologie interne): M. Romme, Meige, préparateurs. — (Hygiène): M. Laffitte, préparateur. — (Médecine légale): M. Brouardel (G.), préparateur. — (Physique): M. Turchini, préparateur. — (Chimie): MM. Mouneyrat, Goupil, préparateurs. — (Médecine opératoire): M. Banzet, préparateur.

Clinicat. — Sont maintenus dans leurs fonctions de chefs de cliniques titulaires et adjoints: MM. Labbé, titulaire; Sainton, adjoint (Beaujon). — Mangin-Bocquet, titulaire; Fauquez, adjoint (Clinique médicale de la Pitié). — Hulot, titulaire; Rosenthal, adjoint (Clinique médicale de Saint-Antoine). — Frenet, titulaire (Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu). — Wiart, titulaire (Clinique chirurgicale de la Charité). — Gosset, titulaire; Reymond, adjoint (Clinique chirurgicale de la Pitié). — Mignot, titulaire (Clinique des maladies mentales de Sainte-Anne). — Michon, titulaire; Pastean, adjoint (Clinique des voies urinaires, de Necker). — Hallé, titulaire; Guillemot, adjoint (Clinique des maladies des enfants, aux Enfants-Malades). — Runaux, titulaire (Clinique obstétricale de Beaujon).

Sont institués chefs de Clinique titulaires et adjoints à la suite des derniers concours: MM. Gandy, titulaire; Griffon, adjoint (Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu). — Ménier, adjoint (Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu). — Mouchet, titulaire; Petit, adjoint (Clinique chirurgicale de Necker). — Mercier, titulaire (Clinique des maladies mentales de Sainte-Anne). — Milian, titulaire; Bernard, adjoint (Clinique des maladies cutanées et syphilitiques de Saint-Louis). — Sicard, titulaire; Riche, adjoint (Clinique des maladies nerveusee de la Salpêtrière). — Dreault, titulaire; Scrini, adjoint (Clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu). — Couvelaire, titulaire; Delestre, adjoint (Clinique obstétricale de Baudelocque). — Perret, titulaire; Caëron, adjoint (Clinique obstétricale Tarnier). — Jayle, titulaire; Beaussenat, adjoint (Clinique gynécologique de Broca). — Jouon, titulaire; Grisel, adjoint (Clinique chirurgicale infantile de Trousseau).

Prosectorat. — Sont nommés pour quatre ans prosecteurs à la Faculté de Médecine de Paris, MM. Duval et Labey. — Sont délégués: MM. Lenormann et Alglave. — MM. Veau, Guibé, Ombredanne, Proust continuent leurs fonctions.

Adjuvat. — Sont nommés pour trois ans aides d'anatomie à la Falculté de Médecine de Paris, MM. Lecène, Desjardins, Baumgartner, Huguier et Auffret. — MM. Alglave, Chifoliau, Alexandre, Renon, Leo, Lenormand, Scawartz, Iselin et Fresson continuent leurs fonctions. — M. Hallopeau est délégué dans les fonctions d'aide d'anatomie par suite de la nomination de M. Duval comme prosecteur titulaire.

Cours de Vacances. — *Cours pratique d'Ophtalmologie.* — M. le Dr F. Terrien, chef de clinique, a recommencé le mardi, 20 août, à cinq heures, à l'Hôtel-Dieu, des conférences pratiques: 1° *Ophtalmoscopie clinique* (avec malades.) — Rapports de l'ophtalmoscopie avec les maladies générales. Examen fonctionnel de l'œil. 2° *Chirurgie oculaire* (avec exercices par les élèves). Le cours durera six semaines et aura lieu les mardis jeudis et samedis à cinq heures. S'inscrire d'avance tous les matins à la clinique ophtalmologique de l'Hôtel-Dieu.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Un concours pour une place de chef de clinique d'accouchement sera ouvert le lundi 25 novembre 1901, à dix heures et demie du matin.

Faculté de Médecine de Montpellier. — Le prix Bouisson a été décerné, *ex æquo*, à MM. les Drs Mallois, Puig-Ameteler et P. Sou-

BEIRAN. Le prix de thèse, *ex æquo*, à MM. les Drs AAROUS et LAGRIFFOUL.

Ecole de Médecine de Clermont. — M. le Dr BINE, suppléant, est nommé professeur de pathologie externe et de Médecine opératoire.

Ecole de Médecine de Rennes. — Sont institués suppléants, pour une période de neuf ans, MM. les Drs MILLARDET (*Pathologie et clinique médicales*), LESAGE (*Histoire naturelle*) et BARTHELAT (*Pharmacie et matière médicale*).

Le Cinématographe en médecine. — M. le Dr DOYEN, qui a assisté au Congrès de l'Association médicale britannique, a fait au Congrès de Cheltenham, en Angleterre, une conférence sur ses procédés opératoires avec projections cinématographiques. Une nombreuse assistance, composée de médecins et chirurgiens anglais et américains, a manifesté son approbation pour ce nouveau mode d'enseignement, qui consacre un nouveau succès des méthodes scientifiques.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Marseille. — M. le Dr L. FRANÇOIS est nommé médecin des hôpitaux.

Laïcisation. — Saisi par la Commission des hospices de Marseille de la question de la laïcisation, à la suite d'une pièce représentée par les pupilles de l'hospice Sainte-Marguerite hostile à l'instruction laïque, le Conseil municipal a décidé le renvoi immédiat des religieuses de cet établissement et a voté l'excédent de crédit de 18,640 francs pour en opérer la laïcisation. Le Conseil a décidé en outre le principe de la laïcisation du bureau de bienfaisance.

Hôpitaux de Rouen. — Un concours pour la nomination de deux adjoints aura lieu le 24 octobre 1901, à 3 heures 1/2 (inscription avant le 4 octobre), à l'Hospice-Général, et pour la nomination d'un médecin-adjoint, le 14 novembre 1901 (inscription avant le 25 octobre). — Un concours pour la nomination à trois places d'internes en Médecine, dans les hôpitaux de Rouen, aura lieu le mercredi 6 novembre 1901. Les épreuves commenceront à quatre heures, à l'Hospice-Général, salle des séances. La Commission administrative des hospices se réserve le droit d'augmenter le nombre des places mises au concours, si de nouvelles vacances se produisaient avant le 17 octobre 1901.

Hôpitaux de Limoges. — Le concours de l'internat s'est terminé par la nomination de MM. MOURNIAC, DUVERGER, DUPIC et GLOUINEAU, internes titulaires; et de MM. CLAPPIER, LARUE et LANDAUD, internes suppléants.

Asiles d'Aliénés. — *Aumôniers.* — Le Conseil général de l'Yonne est appelé à se prononcer sur un vœu tendant à la suppression des aumôniers dans les asiles d'aliénés du département. Une question sera posée au gouvernement pour savoir si cette mesure sera étendue à tous les asiles d'aliénés de France et à ceux du département de la Seine.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Ier Congrès égyptien de Médecine. — Le Congrès de Médecine se tiendra au Caire du mercredi 10 au dimanche 14 décembre 1902, sous le haut patronage de S. A. le khédive et sous la présidence d'honneur de MM. les Drs IBRAHIM pacha Hassan, PINCHING, RUFFÉA, et la présidence effective de M. le Dr ABBATE pacha ; secrétaire général M. le Dr VORONOFF. Ce Congrès comprend trois sections : Sciences médicales (président, M. COMANOS pacha); — Sciences chirurgicales (président M. H. MILTON); — Ophtalmologie (président, M. Mohamed bey ELOUI). — Les rapports et communications inscrits à ce jour sont les suivants : *Abcès du foie*, MM. CARTOULIS, VOAONOFF, COLLOAIDI, COMANO pacha, LEGRAND. — *Alcoolisme et ses progrès en Egypte*, M. DE BECKER. — *Ankylostome duodénal*, MM. LOOS, RUFFER, SANDWITH. — *Bilharzia hæmatobia*, MM. GOEBEL, MORRISON, COLLOAIDI, H. MILTON, TREKAKI. — *Cardiopathie en Egypte*, M. DE SEMO. — *Dysenterie*, MM. CARTOULIS, HESS bey. — *Epidémies en Egypte. Prophylaxie et moyen de les combattre*, MM. BITTER, ENGEL bey, CAENDIROPOULO. — *Fièvre bilieuse*, M. VALASSOPOULO. — *Fièvres paludéennes*, MM. DREYEA, FORNARIO. — *Filariasis en Egypte*, M. MANNEN. — *Folie par hachisch*, M. WARNOCK. — *Granulations conjonctivales en Egypte*, MM. ELOUI bey, SAMEH bey, LAKAH. — *Fréquence de l'hydrocèle en Egypte et sa cure*, M. COLLORIDI. — *La médecine chez les Arabes*, M. EID. — *Myxœdème en Egypte*, M. BAOSSARD. — *Ophtalmie dite égyptienne*, MM. DÉMÉTRIADÈS, VOILAS, SAMEH bey. — *Peste*, M. GOTSCHLICH. — *Taberculose en Egypte*, MM. IBRAHIM pacha Hassan, Ein, SANDWITH (1).

Société de Secours aux blessés militaires. — Chacun se rappelle que la Société de Secours aux blessés militaires, présidée par le duc d'Auerstaëdt, grand chancelier de la Légion d'honneur, a envoyé en Chine, le 10 août 1900, un bateau-ambulance et deux hôpitaux de campagne, avec le personnel et le matériel au complet, sous la direction de M. de Valence. Déjà le bateau-ambulance *Notre-Dame-de-Salut* avait rapatrié, le 31 janvier dernier, 250 malades ou blessés. On vient de procéder, à Marseille, au débarquement de tout le personnel médical et infirmier, qui avait établi un hôpital sédentaire à Nagasaki, dans les meilleures conditions possibles.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Par décision ministérielle, en date du 12 août 1901, les officiers du corps de Santé militaire, dont les noms suivent, ont été désignés pour les postes ci-après désignés : MM. les médecins-majors de 2e classe FOUBERT, précédemment désigné pour le 9e dragons, maintenu aux hôpitaux militaires de la division d'Oran ; MARTIN, désigné pour le 9e dragons; ROUQUETTE, pour les hôpitaux de la division de Constantine ; de LIBESSAAT, pour le 132e d'infanterie ; HALLER, pour l'hôpital militaire Saint-Martin PARIS, pour les hôpitaux militaires de la division d'occupation de Tunisie. — MM. les médecins aides-majors de 1re classe IDRAC, pour le 141e d'infanterie ; CAUJOLE, pour le 83e d'infanterie.

Service de Santé de la Marine. — *Une épidémie bizarre.* — On signale de nombreux cas de coliques néphrétiques qui ont été dernièrement constatés dans l'escadre de la Méditerranée et on a attribué l'origine de ces indispositions à de l'eau mal distillée distribuée à bord. Une enquête a été ouverte à ce sujet, et on fait observer que l'eau distillée dont il s'agit n'est consommée comme boisson qu'en mer et que, d'autre part, le service du détail à bord de chaque bâtiment vend différentes boissons qui restent souvent au soleil pendant une demi-journée avant d'être embarquées. Le mal signalé pourrait provenir de ces boissons trop négligées au moment de la livraison.

(1) Nous publierons dans notre prochain numéro, un article d'actualité sur ce Congrès.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré pendant la 32e semaine 902 décès, au lieu de 890 pendant la semaine précédente et au lieu de 930, moyenne ordinaire des semaines d'août. La fièvre typhoïde a causé 4 décès, au lieu de la moyenne 15; la variole a causé 14 décès, chiffre supérieur à ceux des six semaines précédentes. Mais il y a une diminution dans le nombre des cas nouveaux signalés (38 au lieu de 57). La rougeole a causé 18 décès (moyenne 14); la scarlatine, 4; la coqueluche, 11 (moyenne 6); la diphtérie, 14 (moyenne 4). Le nombre des cas nouveaux, signalés par les médecins, continue à être assez élevé (81, au lieu de 110 et 113 pendant les deux semaines précédentes). La diarrhée infantile a causé 108 décès de 0 à 1 an (la moyenne est 140), dont 86 dans les arrondissement de la périphérie. En outre, la diarrhée a causé 16 décès de 1 à 2 ans et 1 à l'âge adulte. On a attribué de plus 1 décès à la dysenterie et 1 au choléra nostras. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration ont causé 125 décès au lieu de 109 pendant la semaine précédente et au lieu de 92, moyenne ordinaire de la saison. On a célébré à Paris 535 mariages. On a enregistré la naissance de 1,111 enfants vivants (564 garçons et 547 filles), dont 845 légitimes et 268 illégitimes.

Hygiène des voitures à Paris. — Tandis que M. Lépine, en sa louable sollicitude pour ses administrés, invite les Parisiens à s'abstenir de cracher, M. le Dr LE GRIX, qui s'est fait l'exécuteur testamentaire du regretté M. Decroix, président fondateur de la Société contre l'abus du tabac, veut, sinon les empêcher complètement de fumer, du moins leur faire interdire dans certaines circonstances l'usage du tabac. C'est ainsi qu'il vient d'adresser aux administrateurs des Compagnies d'omnibus et de tramways de Paris une lettre où, au nom de l'intérêt général qui doit dans la société primer l'intérêt particulier, il demande que soit supprimée la faculté de fumer dans les omnibus et les tramways à l'impériale et sur la plate-forme. L'honorable vice-président de la Société contre l'abus du tabac étendant son champ d'action, a écrit aux directeurs des Compagnies de chemins de fer pour leur demander trois choses : 1° d'interdire absolument de fumer en dehors des compartiments de fumeurs et sur certains petits parcours ; 2° de fixer toujours les mêmes compartiments à cet effet à l'aide d'indications qui ne peuvent être arrachées, changées, brisées ; 3° de faire désinfecter toutes les semaines au moins ces compartiments de fumeurs. Le Dr Le Grix considère la licence autorisée de fumer comme très regrettable. Toutes ces doléances seront-elles entendues ? On ne sait encore. En attendant, M. le Dr Le Grix, qui n'est pas homme à se décourager, prépare une lettre du genre des deux mentionnées ci-dessus, visant les cochers de fiacre.

Hygiène des chemins de fer. — *Réfrigération des wagons.* — Ces temps derniers, pendant que flamboyait le terrible soleil de 1901, on a parlé de la mise en usage de bouillottes à glace dans les wagons de chemin de fer. L'expression n'était pas exacte. Il s'agissait, dans la réalité, de quelques essais de réfrigération qui ont été faits par la Compagnie des chemins de fer de l'Etat sur la ligne de Paris à Royan. Le système en question, applicable seulement aux wagons à couloirs, consiste en ceci : à chaque extrémité du couloir, la vitre avait été remplacée par une sorte de petite étagère, dans laquelle étaient placés des morceaux de glace. Les deux faces de l'étagère intérieure et extérieure

sont percées de petits trous, de telle sorte que pendant la marche l'air traverse cette petite glacière et lui emprunte des « frigories » qui rafraîchissent l'air du couloir. Cette réfrigération est-elle bien efficace ? Les ingénieurs n'auront pas manqué de recueillir quelques chiffres à ce sujet, et de leur importance on pourra inférer l'avenir réservé au système. Quoi qu'il en soit, il y a là une recherche élémentaire du « confortable », dont se félicitent, paraît-il, les voyageurs surchauffés; il y a donc lieu de voir avec bienveillance cette tentative de « fraîcheur ».

Mesures contre la tuberculose. — M. le Dr Emile Dubois, député de la Seine, président de la Commission d'hygiène publique, a adressé au président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, la lettre suivante:

A la suite de tout ce qui a été dit sur la tuberculose dans les Académies, dans les Chambres, dans la Presse, dans les Congrès, certaines mesures ont été prises; certaines recommandations ont été faites au public. C'est là un commencement. Mais ne vous apparaît-il pas que l'Etat doive, en cette matière, comme en toutes choses d'ailleurs, donner l'exemple. Or, j'ai la tristesse de constater que parmi les locaux occupés par l'Administration, ouverts au public, il en est qui ne contiennent pas le cube d'air prescrit par les règlements, d'autres dans lesquels le courant d'air est en permanence et distribue largement bronchites, pneumonies et pleurésies, avant-coureurs de la terrible maladie que nous voulons combattre par tous les moyens; d'autres enfin, quelquefois les mêmes que ceux dont je viens de parler, qui sont de véritables foyers de contamination et d'infection. Quelques-uns qui n'ont cessé d'abriter des tuberculeux en nombre toujours croissant, n'ont *jamais* été désinfectés. Je viens vous demander, monsieur le Président du Conseil, de bien vouloir ordonner une enquête sur le degré d'insalubrité des établissements de l'Etat. Il serait possible, pendant les vacances plus que pendant tout autre moment de l'année, de prendre les mesures urgentes, de faire procéder, par exemple, et en attendant mieux, à la désinfection des locaux qui constituent un danger incessant pour les employés de l'Administration et pour la population en général.

Stérilisation de la viande. — Jusqu'à ce jour, quand un animal de boucherie présentait quelque symptôme de maladie, il était abattu et enfoui. Or, un ingénieur belge vient d'imaginer une caisse métallique dans laquelle est placée la viande contaminée et dans laquelle on injecte de la vapeur surchauffée. Une fois la viande cuite, on la débite au prix relativement rémunérateur de 60 centimes le kilo.

Les progrès de la rage. — Ces progrès sont inquiétants, et le même journal a interrogé, à ce sujet, le Dr Metchnikow, de l'Institut Pasteur. Il y a, a-t-il dit, en cette affaire une double responsabilité engagée, celle de la population et celle de la police. La population se refuse absolument à museler ses chiens, — il y en a 80,000 à Paris, — ou à les tenir en laisse. La police, elle, ne se décide pas à faire observer l'ordonnance qui lui permet d'imposer la muselière ou la laisse. C'est honteux, il y a à Paris plus de chiens errants qu'à Constantinople! On se heurte à l'indifférence, au défaut d'ordres. Mais, en Allemagne, où la muselière est de rigueur, il n'y a pas eu, depuis trente ans, un cas de rage. Il n'y a qu'un remède: la population doit être assez sage pour museler ou conduire en laisse ses chiens; la police doit être assez ferme pour l'imposer, sinon vous verrez augmenter de jour en jour le nombre des animaux atteints et des personnes mordues.

Peste. — *Turquie.* — Un nouveau cas de peste a été constaté par le Conseil supérieur de santé à l'hôpital grec Edikonne à Constantinople. Le Conseil de santé a ordonné que les marchandises de toutes sortes quittant Constantinople pour tous les ports de l'empire ottoman, seront désinfectées. Des mesures analogues seront appliquées aux voyageurs se rendant par chemin de fer de Constantinople dans l'intérieur du pays.

Egypte. — Il y a en ce moment en Egypte dix cas de peste, dont trois à Zagazig et sept à Port-Saïd. 46 personnes sont mortes de la peste en Egypte depuis le 7 avril.

DIVERS [G 1]

Les Médecins dans les Conseils généraux. — Dans le Gers, M. le Dr F. Sancet, radical, a été réélu président par 14 voix sur 19 votants. Est élu vice-président : M. le Dr Maselanis, radical. — Dans la Creuse, M. le Dr Villard, sénateur républicain, a été réélu président par 20 voix sur 23 votants. — Dans la Dordogne, le bureau est composé du vice-président, le Dr Puyjoli de Meijounissas, et du Dr Sarrazin, député de Sarlat ; du Dr Pourteyron, député de Ribérac. — Dans le Puy-de-Dôme, le bureau a été complètement renouvelé. M. le Dr Bataille, sénateur radical a été élu vice-président. — Dans les Hautes-Pyrénées, M. le Dr Pédebidou, sénateur, est élu président en remplacement de M. Abadie, qui, président depuis douze ans, a déclaré ne pas vouloir reposer sa candidature. — Dans les Pyrénées-Orientales, M. le Dr Emile Parès a été réélu président. — Dans l'Aube, le bureau républicain modéré a réélu M. le Dr Théveny, président.

Médecins candidats sénateurs. — Trois médecins sont dès maintenant en présence pour l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu le 6 octobre dans la Dordogne, afin de remplacer M. Roger, démissionnaire: ce sont MM. les Drs Pourteyron, député, républicain; Peyrot, membre de l'Académie de Médecine ; Puyjoli de Meyjounissas, conseiller général, maire de Brantôme.

Un médecin auteur dramatique et acteur. — Le théâtre en plein air de la Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres) va commencer sur la scène du Parc la série de ses représentations annuelles par une pièce de M. le Dr Pierre Corneille : *Richelieu*, cinq actes, en vers, avec chœurs et ballet de M. Louis Giraudias. M. Pierre Corneille s'est réservé d'interpréter le rôle de Richelieu. Un immense décor représentant le château de Fleury a été brossé par M. de Ménorval. La première représentation est fixée au 8 septembre.

Distinctions honorifiques — Le *Journal Officiel* a publié un arrêté du Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur, décernant la médaille d'honneur des épidémies aux personnes ci-après désignées, en récompense du dévouement dont elles ont fait preuve à l'occasion de maladies épidémiques : *Médaille d'argent,* MM. Fraimbault et Carré, vétérinaires militaires détachés à l'Institut Pasteur de Nha-Trang (Annam) ; M. le Dr Brossier, médecin de 1re classe des colonies, médecin chef de l'hôpital militaire de Tamatave (Madagascar) ; MM. les Drs Chevreau et Vié, médecins à Tamatave. *Médaille de bronze,* M. Villaret, conseiller municipal et administrateur des hospices de Nîmes ; M. le Dr Brallet, médecin au Thillot.

Est nommé *Officier d'Académie,* M. Dubois, médecin à Langres.

Un médecin cambriolé. — Une après-midi, vers trois heures, en l'absence du Dr Bentana, demeurant 45, rue Lamartine, des cambrioleurs s'introduisaient dans l'appartement du médecin et faisaient main basse sur des bibelots de prix garnissant le cabinet de consultation. Avant de se retirer, les audacieux malfaiteurs ont laissé une enveloppe sur laquelle ils avaient tracé au-dessous des lettres M. A. V. les mots suivants : « Au plaisir de vous revoir. Les cambrioleurs smarts. » Plainte a été déposée entre les mains de M. Cotillon, commissaire de police du quartier Rochechouart.

Les Femmes étudiantes en Médecine. — Une italienne de vingt ans, Mlle X.., étudiante en médecine à Paris, apprenant que son frère, officier dans l'armée italienne, venait de faire une grosse perte au jeu, et ne sachant comment lui venir en aide, eut la fâcheuse idée de voler une amie. Ce vol l'a amenée devant la neuvième Chambre correctionnelle et lui a valu de la prison. Seulement le tribunal lui a accordé le bénéfice de la loi Bérenger.

Les Médecins et le Monde. — M. Frédéric Monod, étudiant en théologie, fils de M. Ch. Monod, chirurgien des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine, épouse Mlle Pauline Leenhardt, fille du professeur à la Faculté de Théologie de Montauban.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Pierre Lacroix épouse Mlle Hortense Coussy. — M. Charles Jarvis, interne des hôpitaux, épouse Mlle Paule Joly.

La machine à mordre.—Il y a une « machine à mordre ». Les *Annales publiques d'Hygiène* viennent de la décrire et elle n'est pas banale. Des malandrins, au nombre de huit, une bande, avaient eu l'idée ingénieuse de fabriquer une pince en acier, une tenaille, reproduisant la mâchoire d'un cheval. Munis de cet instrument, le soir, ils s'approchaient d'un attelage momentanément abandonné par son conducteur. Alors, tandis que l'un d'eux excitait, en le piquant, un des braves chevaux, le complice placé près de la tête de l'animal se mettait à pousser des cris de détresse; les passants s'attroupaient. Le gredin montrait son bras préalablement serré dans la « machine à mordre ». On s'indignait, on voulait lyncher le conducteur accouru, on rossait le cheval. Finalement procès-verbal était dressé et le propriétaire du cheval se voyait condamné à payer à la prétendue victime entre 200 et 500 francs de dommages-intérêts. Une Compagnie d'assurances contre les accidents, surprise de voir tant de gens mordus par les chevaux, découvrit la fourberie; elle fit une enquête, et l'enquête aboutit à la trouvaille de la machine à mordre, laquelle n'était point brevetée comme on peut le penser. Des mois de prison récompensèrent comme il convenait l'imagination des inventeurs si ingénieusement habiles à se « sinistrer ».

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 789.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 36. 7 Septembre 1901.

Gazette Médicale de Paris

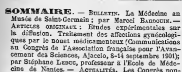


Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.



BULLETIN

61(09)

La Médecine au Musée de Saint-Germain.

Un grand nombre de nos antiquités nationales relatives à la Médecine, est inconnu de nos érudits. On l'a bien vu, en 1900, lors des visites collectives au Champ-de-Mars, que nous avons organisées, à l'Exposition rétrospective des instruments et appareils d'ordre médical. Beaucoup d'archéologues de profession qui nous accompagnèrent furent même très surpris en voyant les types présentés au public par divers particuliers, possesseurs de collections splendides et ignorées jusqu'alors, même des médecins parisiens !

Il est un musée de notre pays qui jouit à peu près du même privilège, celui d'être inconnu de la plupart des praticiens : c'est le Musée de Saint-Germain-en-Laye[1]. Pourtant on y trouve çà et là des trésors : telle cette inscription relative à une femme médecin romaine, mentionnée dans le petit catalogue de M. Reinach ; tel le document relatif à une boutique de pharmacien, qui viendrait de Grand dans les Vosges (n° 16); tels les différents objets qui proviennent de la collection Duquesnelle, et ont été trouvés près de Laon et de Reims. Ces derniers ont trait à des trousses d'oculiste très belles, à des crochets en bronze, à des pinces à épiler,



Fig. 116. — Pince épilatoire et sonde de chirurgien d'Allonnes, près Le Mans.

à des spatules, à des sébiles, à des tablettes de collyres, etc. Dans la Seine-et-Oise et dans l'Oise, des fouilles importantes exécutées à Roucy ont procuré aussi à ce musée des types très intéressants: pinces à épiler, aiguilles et épingles en bronze, des aiguilles à chas, etc., etc.

Tout cela malheureusement est à peu près inconnu des médecins, et la conclusion qui s'impose est que ces objets, au lieu d'être à Saint-Germain, devraient se trouver à Paris, au Musée des Appareils de chirurgie, en formation à la Faculté de Médecine depuis plus de trois ans. Là ils n'échapperaient à personne.

Mais l'important est d'installer ce Musée au plus vite. Pourquoi tarde-t-on tant à en monter les vitrines, puisqu'il y a de quoi les remplir largement dans les combles de l'École pratique? Marcel BAUDOUIN.

(1) On peut en dire autant des musées de province, et en particulier de celui du Mans, où il existe une pince épilatoire et une sonde provenant des ruines d'Allonnes, près du Mans (*Fig.* 116).

612

Études expérimentales sur la Diffusion [1]

PAR
Stéphane LEDUC,
Professeur à l'École de Médecine de Nantes (2).

On prépare une solution de gélatine à dix pour cent, on en répand une couche uniforme sur une plaque de verre ; lorsque la gélatine est solidifiée, on sème symétriquement sur sa surface des gouttes de diverses solutions précipitant l'une par l'autre ; par exemple, de ferrocyanure de potassium et de sulfate de cuivre ou de sulfate de fer ; ces solutions diffusent dans la gélatine et précipitent lorsqu'elles se rencontrent ; les précipités forment des figures géométriques donnant une démonstration remarquable de la régularité de la diffusion.

La forme des figures varie à l'infini suivant le nombre, la position des gouttes, les couleurs des solutions et des précipités.

La diffusion se fait d'autant plus vite que la solution de gélatine est moins concentrée. La même solution de potasse, placée sur de la gélatine contenant de la phtaléine du phénol nous a donné, après le même temps, un cercle rose de 75 mm. de diamètre sur une solution de 4 gr. de gélatine dans 96 gr. d'eau ; de 58 mm. de diamètre sur une solution de 20 gr. de gélatine dans 80 gr. d'eau. L'acide chlorhydrique sur de la gélatine alcalinisée et colorée par la phtaléine du phénol nous a donné après le même temps un cercle décoloré de 85 mm. sur la solution de gélatine à 4 gr. 96, et un cercle de 53 mm. sur la solution à 20 gr. 80.

Ces résultats, que nous avons obtenus constants dans de très nombreuses expériences, infirment l'opinion que la diffusion se fait dans les solutions gélatineuses avec la même vitesse que dans l'eau pure, opinion qui devrait conduire à admettre que la diffusion se fait aussi avec la même vitesse dans la gélatine sèche.

Les plus légères influences modifient notablement la résistance des solutions gélatineuses à la diffusion et la modifient différemment pour les différentes substances. C'est ainsi que l'alcalinisation de la solution gélatineuse par des traces de potasse ou de soude modifie peu sa résistance à la diffusion d'une solution de ferrocyanure de potassium, mais ralentit notablement la diffusion du sulfate de cuivre ou du sulfate de fer. L'acidification de la solution gélatineuse par des traces d'acide chlorhydrique, sulfurique, ou azotique, accélère au contraire beaucoup la diffusion de ces sulfates.

L'addition de sels neutres ou de substances organiques à la solution gélatineuse produit un effet bien moins marqué. Ces diverses influences sont mises en évidence par les expériences suivantes : Sur trois plaques, l'une de gélatine neutre, l'autre de gélatine alcalinisée, l'autre de gélatine acidifiée, on dispose suivant une ligne droite des gouttes d'une même solution de

(1) Communication an Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences (Ajaccio, 8-14 septembre 1901).

(2) Nous avons communiqué une note sur ce sujet à l'Académie des Sciences. Compte rendu de la séance du 17 juin 1901.

ferrocyanure, et suivant une droite perpendiculaire des gouttes d'une solution de sulfate de cuivre ou de fer. Si les concentrations des solutions sont choisies de façon à avoir, sur la gélatine pure, la ligne du précipité à 45° des axes suivant lesquels sont semées les gouttes, on trouve que la ligne du précipité s'est très notablement approchée de l'axe du sulfate sur la gélatine alcalinisée, de l'axe du ferrocyanure sur la gélatine acidifiée, et la coloration de la gélatine montre que ce déplacement est dû presque exclusivement à l'étendue de la diffusion du sulfate. De ces changements dans les vitesses relatives de diffusion des solutions de ferrocyanure de potassium et de sulfate de cuivre ou de fer, il résulte que les précipités des gouttes des mêmes solutions, occupant des positions identiques, donnent des dessins très différents suivant que l'on emploie de la gélatine neutre, de la gélatine alcalinisée ou acidifiée.

Les vitesses de diffusion dépendent essentiellement des concentrations des solutions ; elles sont d'autant plus grandes que celles-ci sont plus concentrées et semblent bien être proportionnelles aux concentrations moléculaires.

Un moyen commode de montrer expérimentalement l'influence de la concentration sur la diffusion consiste à faire diffuser sur des plaques de gélatine, contenant des traces de sulfate ferrique ou de sulfate de cuivre, des gouttes de solution de ferrocyanure de potassium à divers degrés de concentration ; on obtient des cercles colorés, de diamètres sensiblement proportionnels à la concentration, qui se conservent sur la préparation desséchée et peuvent être projetés.

La forme des lignes tracées par les précipités dépend des rapports des concentrations moléculaires, ou des tensions osmotiques des solutions qui les produisent. Entre des solutions isotoniques, les lignes des précipités sont droites, elles sont courbes entre des solutions de tensions osmotiques différentes, la convexité étant du côté de la solution hypertonique. Il y a donc là un moyen de comparer les tensions osmotiques, les concentrations moléculaires, et toutes les grandeurs proportionnelles. L'influence de la tension osmotique sur la forme des lignes de précipités se reconnaît expérimentalement avec les plaques de gélatine contenant des traces de sulfate ferrique, sur lesquelles les gouttes d'une même solution de ferrocyanure de potassium marquent leur rencontre par une ligne nette, droite, lorsque les deux gouttes appartiennent à la même solution, courbe lorsque les solutions des gouttes ont des concentrations différentes ; la convexité est toujours du côté de la solution la plus concentrée.

L'expérience semble démontrer directement l'indépendance des tensions dans la diffusion ; une goutte de solution de chlorure de calcium sur la gélatine colorée par une solution alcaline de phtaléine du phénol forme un cercle avec augmentation de la coloration attribuable à l'ion calcium, entouré d'une couronne décolorée par l'ion chlore. Une goutte de sulfate de cuivre laisse au centre une tache jaune, probablement de cuivre métallique, entourée d'une couronne bleue de sulfate de cuivre, entourée elle-même d'une zone translucide de gélatine modifiée par le radical acide.

Lorsqu'on fait diffuser une solution de ferrocyanure de potassium sur de la gélatine contenant des traces de sulfate ferrique, on obtient une série d'anneaux concentriques, très réguliers, alternativement bleus et transparents. M. le Professeur agrégé Weiss nous a écrit avoir observé un phénomène analogue dans les conditions suivantes : « On prend un tube à essai au fond duquel on met de la gélatine contenant du ferrocyanure de potassium. Par dessus on verse une solution de gélatine pure, puis du perchlorure de fer. Il faut, bien entendu, attendre chaque fois que chaque couche soit bien prise. On laisse la diffusion se faire, au point où se forme la rencontre des deux corps ; on constate, dit M. Weiss, l'apparition d'une striation admirable. Il semble voir une grosse fibre musculaire striée.

618.108

Traitement des affections gynécologiques par le nouet médicamenteux[1]

PAR

Stéphane LEDUC,

Professeur à l'École de Médecine de Nantes.

L'anesthésie, l'antisepsie ont permis d'appliquer la chirurgie à des maladies dont le traitement avait été jusque-là exclusivement médical. Beaucoup de ces applications ont été heureuses en permettant de conserver la vie dans des cas autrefois fatals. Malgré les progrès de la chirurgie, les interventions opératoires comportent toujours des dangers, et si l'enlèvement de l'organe malade permet et améliore l'existence, ce n'est pas, ce ne sera jamais la guérison, le sujet reste mutilé. Dans son œuvre la plus parfaite, la chirurgie change le malade en un infirme. Ceci ne peut pas satisfaire les ambitions de la médecine qui doit tendre, sans faire courir aucun danger aux malades, à rétablir la santé en ramenant à l'état normal.

Ces réflexions s'appliquent surtout à la gynécologie, dans laquelle les conséquences des mutilations, les infirmités consécutives, restent dissimulées et sont bien rarement rapportées à leurs causes. Le médecin qui voit et observe beaucoup de malades acquiert bientôt la conviction qu'une femme qui a subi une ovariotomie double ou même simple, une hystérectomie, etc., n'est plus le même être ; tout est changé en elle, tout est changé pour elle. Le curetage utérin, si généralement employé aujourd'hui en raison de son efficacité immédiate à faire disparaître certains symptômes, des ménorragies par exemple, a souvent de fâcheuses conséquences. C'est une opération contraire aux principes de la chirurgie moderne qui proclame qu'il ne faut pratiquer la diérèse que dans un champ parfaitement aseptique ; or, la curette inocule les germes, en ouvrant les vaisseaux dans un champ infecté dont on entreprend ensuite à grand'peine la stérilisation Aussi sans parler des perforations, observe-t-on, après certains curetages, des métro-péritonites. Ce sont les accidents éloignés que nous tenons surtout à signaler. Lorsque le curetage est superficiel, il est inefficace ; lorsqu'il est plus profond et qu'il réussit bien, la guérison pendant quelques mois semble parfaite, puis les règles deviennent de plus en plus douloureuses, et, parallèlement, se développe une névropathie des plus pénibles ; l'examen montre de l'atrésie du col, souvent l'atrophie de tout l'utérus, et l'état de la malade devient plus pénible qu'avant l'opération.

En dehors des interventions chirurgicales, les traitements des affections gynécologiques consistent à porter sur la région malade ou dans son voisinage un agent modificateur, chimique ou physique.

Les pansements intra-vaginaux, avec des ovules médicamenteux, ou des tampons recouverts de pommades, sont depuis longtemps très employés ; en fait, ces modes de traitement ont une efficacité minime. Les pommades sont essuyées par la vulve et le vagin, il n'en arrive qu'une quantité insignifiante au contact de la partie malade. L'ovule, alors même qu'on introduit après lui un tampon, fond ; le liquide s'écoule très rapidement, le pansement est malpropre et inefficace.

Si le médecin s'astreint à faire lui-même, à l'aide du spéculum, des pansements quotidiens, assurant le contact permanent de la région malade avec la substance médicamenteuse, il trouvera bientôt que l'efficacité du médicament est considérablement accrue par la permanence de son action, et il obtiendra des guérisons que le même médicament était impuissant à donner avec des pansements défectueux.

L'emploi du spéculum et l'intervention du médecin rendent cette méthode peu pratique, presque inapplicable lorsqu'il faut un traitement prolongé.

On peut, sans spéculum, sans le concours du médecin, réaliser un pansement intravaginal efficace, parfait, avec le nouet médicamenteux.

(1) Communication au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences (Ajaccio, 8-14 septembre 1901).

Nous employons le plus souvent la pommade suivante :

Ichthyol	6 grammes
Airol	6 —
Glycérine	20 —
Vaseline	100 —

Lorsqu'il existe des douleurs nous faisons ajouter 1 gramme d'extrait de belladone et 0 gr. 40 c. d'extrait d'opium. Nous prescrivons : Prendre soir et matin une grande injection chaude d'eau bouillie et, après chaque injection, introduire au fond du vagin un nouet de coton hydrophile, renfermant gros comme une noisette de la pommade à l'ichthyol, bien recouvert de vaseline boriquée pour être introduit facilement, laisser le fil assez long pour pouvoir retirer le nouet avant l'injection suivante.

Les malades prennent une feuille de coton grande comme la paume de la main, placent au milieu gros comme une noisette de la pommade médicamenteuse, enferment par un nœud cette pommade dans la feuille de coton, coupent avec des ciseaux le coton au-dessus du nœud, recouvrent complètement le nouet de vaseline boriquée, et l'introduisent très facilement au fond du vagin. Sous l'influence de la chaleur du corps la pommade fond, le nouet éprouve une pression qui réduit lentement son volume ; tandis que, dans les autres modes de pansement, cette pression s'oppose à l'imprégnation des tampons et expulse le médicament, elle favorise l'imprégnation du nouet qu'elle exprime peu à peu, de façon à produire un courant lent, mais continu, de médicament neuf du centre du nouet vers la surface malade.

Cette modification si simple, exempte de tout danger et de tout inconvénient, donne un pansement excellent et très efficace.

Le nouet ne constitue pas seulement un traitement de surface, son action marquée et rapide dans des affections profondes montre l'absorption des médicaments, dont on peut, pour ainsi dire, saturer d'une façon permanente la région et les organes du petit bassin.

Depuis plusieurs années nous avons traité par le nouet, avec la pommade dont nous avons donné la formule, un grand nombre d'ulcerations simples du col; elles se guérissent rapidement et régulièrement ; dans aucun cas nous n'avons dû recourir à un autre traitement.

Dans les cas de métrites douloureuses et hémorragiques, le pansement au nouet médicamenteux donne aussi des résultats très satisfaisants.

Contre les inflammations des annexes, dans les périmétrites, contre la salpingite gonococcique, le nouet donne toujours de l'amélioration, souvent la guérison.

Nous l'avons employé dans des cas particulièrement graves, avec l'utérus complètement immobilisé dans le petit bassin, de vives douleurs et un mauvais état général ; sous l'influence des pansements au nouet les symptômes diminuent progressivement, les douleurs disparaissent, l'utérus perd sa sensibilité, reprend sa mobilité, et la santé générale redevient parfaite.

Ce traitement a une efficacité remarquable contre les fibromes utérins. Depuis trois ans, nous l'avons appliqué à 27 cas de fibromes; nous avons toujours obtenu une amélioration notable. Dans deux de ces cas il existait depuis plusieurs années une hémorragie incessante, se ralentissant seulement quinze jours par mois; l'une des malades avait subi deux curetages, l'autre un, sans résultat. Dans les deux cas, sous l'influence des pansements au nouet, les hémorragies cessèrent, l'anémie si profonde disparut et la santé devint satisfaisante.

Dans les autres cas, les pansements firent disparaître la fréquence et l'abondance des métrorragies et ramenèrent les règles à l'état normal.

Dans deux cas seulement il se reproduisit une hémorrhagie malgré le traitement, et nous eûmes recours à l'éléctrolyse intra-utérine positive, avec une électrode de zinc, ce qui nous réussit toujours.

Les douleurs que peuvent causer les fibromes disparaissent rapidement.

Enfin, lorsqu'on fait continuer régulièrement le traitement pendant des mois, et même plusieurs années, on observe une diminution certaine régulière, bien marquée du fibrome. Des tumeurs qui remontaient jusqu'à l'ombilic ne dépassent plus le pubis. Une malade avait un fibrome énorme, complètement enclavé dans le petit bassin, comprimant la vessie ; les envies d'uriner incessantes rendaient la vie des plus pénibles. Par les pansements au nouet ces symptômes disparurent et la tumeur se réduisit de façon à acquérir une très grande mobilité.

Dans les cas de cancer inopérable, le pansement au nouet permet mieux qu'aucun autre de combattre les hémorragies et les douleurs. La formule de la pommade est alors modifiée ; c'est ainsi que nous y introduisons du tannin ou de l'orthoforme à la dose de 5 à 10 0/0 ; nous remplaçons parfois la vaseline par une solution à 5 ou 10 0/0 de gélatine.

Dans les cas de prolapsus léger, de cystocèle, de rectocèle, le pansement au nouet avec une pommade au tanin maintient souvent les organes aussi bien et mieux que le pessaire; il est beaucoup plus propre, guérit les ulcérations au lieu de les provoquer et, dans la plupart des cas, après quelques mois, les organes se maintiennent sans pansement; on a obtenu la guérison.

En résumé, le pansement au nouet est très supérieur au pansement au tampon, et beaucoup plus efficace.

Il guérit rapidement les ulcérations du col ;

Il guérit la plupart des métrites, périmétrites et salpingites ;

Il fait diminuer les fibromes, fait cesser les hémorragies et les douleurs ;

Il constitue le meilleur moyen de combattre les hémorrhagies et les douleurs du cancer utérin ;

Il offre un procédé de contention et de guérison de certains prolapsus ;

Il ne présente aucun danger, aucun inconvénient ;

Il doit donc toujours être employé dans ces affections avant de soumettre une malade à un traitement chirurgical.

ACTUALITÉS.

LES CONGRÈS NOUVEAUX.

61(06)

Le Congrès égyptien de Médecine.

Notre excellent Maître et ami, M. le Dr Boinet (de Marseille), professeur à l'Ecole de Médecine et correspondant de l'Académie de Médecine de Paris, nous a fait part de la lettre ci-dessous, relative au futur Congrès égyptien de Médecine, lettre qu'il a écrite au Secrétaire général du Congrès égyptien.

A Monsieur le Dr Voronoff, secrétaire général du premier Congrès égyptien de Médecine,

Mon cher Confrère,

Les journaux de médecine viennent de donner le programme du premier Congrès égyptien, qui se tiendra, au Caire, du 10 au 14 décembre 1902, sous le haut patronage de S. A. le Khédive.

Certes, ce programme est fort intéressant ; mais il me semble qu'avec le corps médical si nombreux et si éclairé que possède l'Egypte, vous pourriez élargir le cadre de vos travaux, ne pas le limiter à la pathologie exclusivement égyptienne, mais y comprendre également l'étude générale de toutes les maladies exotiques.

L'intérêt de ce premier Congrès, ainsi transformé en «*Congrès des maladies des pays chauds*», serait singulièrement augmenté, puisque l'expansion coloniale toujours croissante des puissances européennes attire, de plus en plus, l'attention sur cette pathologie spéciale.

Vous obtiendrez certainement ainsi le concours empressé des savants européens, qui joindront leurs efforts aux vôtres.

Ce premier Congrès, tenu en Orient, rendra donc un immense service, non seulement à l'Egypte, mais à l'Europe entière, en groupant toutes les recherches du monde savant sur les causes, la prophylaxie et le traitement des épidémies et des maladies exotiques.

C'est à titre de professeur de clinique des maladies des pays chauds à l'Ecole de Médecine de Marseille que je vous soumets cette idée, et je serai particulièrement heureux de la voir se réaliser.

Veuillez agréer, mon cher confrère, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Pr Boinet.

Voici la réponse qu'il a reçue de M. le Dr Voronoff, réponse qu'il a bien voulu également nous communiquer.

Carlsbad, le 24 août 1901.

A M. le Pr Boinet,

Très cher Maître,

Votre idée de transformer le premier Congrès égyptien de Médecine en Congrès des maladies des pays chauds en général me paraît très heureuse.

Nous, médecins d'Egypte, nous n'avions pas osé nous arrêter à une conception aussi large, dont la réalisation dépend moins de nous que des savants du monde entier. Certes, si votre lettre pouvait, et je le souhaite de tout cœur, servir d'appel à la bonne volonté de tous ceux qui s'intéressent à ces importantes questions d'épidémiologie et de pathologie exotiques, si cette excellente idée pouvait faire son chemin, nous serions les premiers à nous en réjouir. Je suis donc certain d'être en communion d'idées avec le Comité exécutif de ce premier Congrès médical, en me joignant à vous pour convier le monde savant à nous prêter son précieux appui.

C'est ainsi que notre œuvre, à laquelle le gouvernement égyptien et son auguste souverain ont accordé leur haute protection, pourra prendre toute l'importance qui s'attache à l'étude des maladies des pays chauds.

J'ai bon espoir que ce beau projet d'un Congrès général des maladies des pays chauds sera réalisé, venant d'un savant qui occupe la première chaire de clinique exotique créée en France.

Veuillez agréer, bien cher Maître, l'expression de mes sentiments tout dévoués.

Dr Voronoff,
Secrétaire général du 1er Congrès égyptien.

Il nous a semblé que la publication de ces documents pourrait contribuer dans une certaine mesure à propager l'idée de transformer le Congrès égyptien en « *Congrès des Maladies des pays chauds* ». Aussi insistons-nous sur cette manière de voir, que nous appuyons volontiers.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

616.995
L'inoculation de la tuberculose bovine à l'homme.

M. le Pr Brouardel a donné au *Temps* son opinion sur l'affaire du Dr Garnault.

D'après lui, cette expérience n'établirait rien que nous sachions déjà. Et quelle perspective pour le Pr Koch, s'il donnait la tuberculose à un être qui par sa constitution y était accessible ! Ricord essaya un jour l'inoculation de la syphilis. Sur cinq inoculés, quatre furent en grand danger de mort, et un autre mourut. Il mourut en un mois, et cependant la syphilis ne tue pas un homme à sa première période. « Concluez donc, a-t-il dit, combien est inutile et combien effrayante à la fois pareille responsabilité. Je doute fort que le professeur allemand veuille bien l'accepter. »

Les expériences déjà faites sur la tuberculose vont d'ailleurs être toutes reprises en Angleterre et développées d'après les récentes théories. 300,000 francs ont été mis à la disposition de Lord Lister pour faire amener un bétail considérable, des opérateurs et des aides, et M. le Pr Brouardel paraît attendre beaucoup plus de ces expériences que de la tentative de M. le Dr Garnault.

Le même journal a demandé à M. Nocard, directeur de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, les raisons qu'il avait de ne pas se prêter à l'expérience :

« Je m'y refuse, a répondu M. Nocard, parce que je suis convaincu qu'il y a danger certain pour le sujet. Je me suis efforcé, lorsqu'il est venu me voir, de détourner par tous les moyens le docteur Garnault de son projet. Il ne s'est pas laissé persuader. C'est tant pis. En tout cas, non seulement je ne ferai pas l'inoculation de la tuberculose, mais je lui refuserai la culture de tuberculine qui serait nécessaire pour qu'il s'inoculât. »

Voici enfin la lettre que M. Garnault a écrite de Berlin au *Temps*, après une entrevue avec le Pr Koch. Nous la reproduisons en entier, vu son intérêt d'actualité.

Berlin, 26 août.

Monsieur le directeur du *Temps*,

J'ai eu, samedi soir, un entretien qui a duré près de deux heures avec le professeur Koch. M. Koch partait le lendemain en villégiature et m'a reçu avec la plus extrême bienveillance. Gênés l'un et l'autre pour exprimer notre pensée en allemand ou en français, nous avons employé l'anglais, que nous parlons couramment sinon purement. Je suis extrêmement embarrassé pour traduire la pensée de M. Koch. En effet, comme cela est légitime et naturel, M. Koch désire contrôler ce que je pourrai publier au sujet de notre entretien. Je ne voudrais pas que la moindre parole, sortie à la légère de ma bouche, empêchât M. Koch de donner à la publication que je prépare son cachet d'authenticité scientifique : ce serait lui faire perdre toute sa valeur. Je publierai ce travail ultérieur dans une revue scientifique française, avec un délai de quatre à cinq semaines. Je me bornerai ici à indiquer brièvement les résultats de ma démarche et un très petit nombre d'affirmations de M. Koch, qui sont très nettes dans mon esprit et sur lesquelles toute espèce de contestation me paraît impossible.

Il est inutile de dire que M. Koch maintient toutes ses idées, qui forment, je le reconnais très volontiers, un système scientifique extrêmement solide. Tous les cas d'infections accidentelles contractées pendant les nécropsies sont explicables, pour Koch, sans qu'il soit obligé de rien céder de sa théorie. Le cas de la fille de ce médecin suisse, auquel on a voulu donner la valeur d'une expérience, ne prouve absolument rien. En effet, tant que l'on n'aura pas fait sur le veau les expériences de contrôle, il sera impossible d'affirmer que la tuberculose intestinale est d'origine bovine ou d'origine humaine. Les bergers, dont la vie est intimement mêlée à celle des bestiaux, les employés d'abattoirs, qui se coupent si souvent et mettent leur couteau dans la bouche, sont très rarement infectés par la tuberculose. M. Koch me montre sur ce sujet les indications concordantes qui lui ont été fournies par des vétérinaires ou médecins, de divers côtés. Pour M. Koch, les expériences sur l'homme sont utiles et intéressantes, mais à condition d'être très nombreuses et d'être contrôlées d'une façon parfaitement scientifique. *Ce n'est pas l'inoculation, mais bien la simple ingestion de lait cru, non bouilli, continué pendant des mois, qui constituerait la démonstration la plus probante.* Tel est au moins son avis. Il est probable qu'il sera discuté. On ne manquera pas de dire que, de cette façon, M. Koch coupe court à toutes les demandes d'inoculation du genre de la mienne, qui se sont produites, ou qui pourront se produire. Et, en effet, pour ingérer patiemment du lait tuberculeux pendant un an il n'est besoin que de rester chez soi. Mon voyage à Berlin aura donc eu au moins l'avantage de préciser la pensée de Koch et la façon dont il croit que l'expérience doit être conduite pour tous ceux — et ils seront, j'en ai la conviction, assez nombreux — qui voudront la tenter. Dans les lignes qui précèdent je me suis borné à exposer les idées de Koch — d'ailleurs déjà bien connues, sauf peut-être sur ce dernier point — sans émettre d'appréciations personnelles. Il me suffira, pour terminer, de dire en quelques mots ce que j'ai l'intention de faire. En premier lieu, je me soumettrai, après injection probatoire de tuberculine, au régime semi-lacté pendant un an, c'est-à-dire que pendant un an sans interruption, bien portant ou malade, j'ingérerai à la maison, comme unique boisson, du lait tuberculeux coupé d'une petite quantité d'eau ordinaire. Ce régime me sera d'autant plus facile à suivre que je ne bois pas de vin. Bien entendu, je consommerai le lait le plus richement tuberculeux qu'il me sera possible de me procurer et dont la teneur en bacilles de la tuberculose sera déterminée toutes les semaines ou tous les quinze jours. Malgré l'opinion du Pr Koch, je subirai tous les deux mois ou tous les trois mois une inoculation hypodermique, au niveau de l'avant-bras gauche, d'une culture très virulente de tuberculose bovine, dont la virulence sera contrôlée sur des veaux témoins. Et alors, si au bout d'un an je suis indemne, je ne dirai pas, comme Ricord dans un aphorisme célèbre, qu'un dieu m'a protégé, mais qu'un homme, dans les conditions où je me trouvais, ne prend pas facilement la tuberculose bovine. Beaucoup de gens tenteront l'expérience, avec des tempéraments, des résistances, des hérédités très divers. L'examen des statistiques chez les individus exposés à la tuberculose bovine, les résultats produits par les diverses mesures prophylactiques que l'on va prendre ou que l'on a prises, amèneront rapidement, en même temps que ces expériences, une certitude. Pour les enfants, la vérité sortira, nous devons l'espérer, des expériences entreprises par M. Koch ou d'expériences semblables sur la tuberculose intestinale des enfants. Quant à mon cas et aux cas semblables, en dehors du Pr Koch, qui, lui, affirme avec une parfaite sérénité que j'en sortirai indemne, peu de gens, à l'heure actuelle, oseraient se prononcer sur l'avenir, sur l'état où se trouveront au bout d'un an ceux qui vont tenter l'expérience. Ce doute, à peu près universel, ne suffit-il pas justement à la légitimer ?

Veuillez agréer, etc. Dr Garnault.

Attendons les événements.

HOPITAUX DE PARIS.

61.01
L'amphithéâtre d'autopsies de l'Hôpital Saint-Antoine.

On vient d'inaugurer, à l'Hôpital Saint-Antoine, un nouvel amphithéâtre, d'autopsies qui s'élève sur le côté de cet établissement donnant rue de Chaligny.

Déjà cet hôpital, qui est nn des plus grands et des plus anciens de Paris, s'était beaucoup transformé. Depuis une dizaine d'années, dans les vastes jardins, on a élevé successivement les bâtiments de la Maternité, véritable chef-d'œuvre d'architecture, construits avec un souci du confort et de l'hygiène qui font de cette clinique une des plus belles de la capitale ; le pavillon Moïna, auprès duquel s'élèvent un magnifique laboratoire et des salles de conférences édifiées avec le produit des droits des pauvres prélevés sur le montant des paris mutuels ; enfin, dans les cours, au milieu des parterres, les quatre bâtiments en bois, dont l'installation rend d'éminents services. Afin de compléter la métamorphose de cet hôpital, M. le nouveau directeur de l'Assistance publique a fait construire un nouvel amphithéâtre. Jadis, ce triste endroit se trouvait aux confins de l'hôpital : c'était une bâtisse affreuse, aux murs lézardés, aux vitres dépolies ; une grosse cloche surmontait la porte d'entrée et servait à prévenir l'employé chargé de l'amphithéâtre de l'arrivée de quelques visiteurs. Dans une salle à peine éclairée, une dizaine de dalles s'alignaient, chargées de cadavres raides sous le linceul. C'était la triste formalité, la douleur la plus poignante, que rendait plus atroce encore la tristesse d'un tel décor. Une réforme s'imposait ; elle est faite.

Nous avons pu visiter, dans ses moindres recoins, dans tous ses détails, le nouvel édifice. Dès l'entrée, nous sommes émerveillé par la propreté de toutes choses : le sol est couvert d'un carrelage en mosaïque ; sur les murs, des carreaux de porcelaine blanche rendent plus claire encore la vaste salle. Les morts reposent dans les soussols en un souterrain. De même que dans la salle du haut, la plus grande propreté et le plus grand ordre règnent partout. Le souterrain n'a rien de triste, malgré les morts, dont les corps s'allongent sous le jour blafard qui tombe des soupiraux.

Voici de quelle façon on procède dorénavant pour la reconnaissance des corps.

Les intéressés sont introduits dans le vestibule et, d'après l'état civil du défunt, l'appariteur attaché au service de l'amphithéâtre fait monter la dalle mobile sur laquelle repose le mort. Il suffit, pour cela, de la placer sur le monte-charge qui se trouve dans le souterrain et qui transporte le corps dans le vestibule. Les formalités accomplies, la dalle est redescendue, la trappe se referme, et le vestibule reprend son aspect habituel. Grâce à ce système, on n'aura plus à supporter le spectacle navrant, tant décrié.

CORRESPONDANCE.

Les moustiques et les maladies : Historique.

Nous avons reçu la lettre ci-dessous, que nous sommes très heureux de pouvoir insérer.

Paris, 24 août 1901.

Monsieur et très honoré Confrère,

J'ai vu dans les journaux combien vous vous occupiez de la transmission de certaines maladies par les « Moustiques ».

Cette question, qui est à l'ordre du jour, a déjà été signalée *depuis 1855*, et voici comment je le sais et en ai la preuve en mains.

Je suis de la Martinique et ma famille y est depuis de longues années ; nous nous écrivions souvent ; et une lettre de mon frère aîné, *datée du 8 octobre 1855*, que je retrouve, me parle d'un jeune homme que j'avais connu en 1844, à la Martinique, et me dit : « Ange n'est resté que « peu de jours à Panama ; il est revenu malade « et très changé ; il m'a dit que la mortalité est « de 60 à 80 par jour, les énormes maringouins « de l'endroit inoculant le mal ».

Aux colonies, nous appelons *maringouins* de gros moustiques qui font encore plus de mal par leur piqûre. Si ce fait que je me permets de vous citer, peut vous être agréable, j'en serai bien aise. Quant à la lettre de mon frère aîné je puis vous la montrer. J'ai *85 ans* et suis à Paris depuis 1844.

Recevez, Monsieur et très distingué confrère, tous mes sentiments affectueux.

Dr Rézaro de Wouves, 69, rue de la Condamine (17e ar.).

Dont acte, et avec plaisir.

NÉCROLOGIE

61:92

M. le Dr CUNÉO (de Toulon).

On annonce de Vichy la mort de M. le Dr Cunéo, inspecteur général du corps de Santé de la Marine, commandeur de la Légion d'honneur, grand'croix de Sainte-Anne de Russie. M. Cunéo était âgé de soixante-sept ans ; il était président du Conseil supérieur de Santé de la Marine.

Le Dr Cunéo était né le 7 février 1834 à Toulon où se trouve encore sa famille et son fils, Marius Cunéo, avocat à la Cour d'appel de Paris, qui fut candidat socialiste aux dernières élections du conseil général dans le deuxième canton. L'autre fils de M. Cunéo est docteur en médecine à Paris ; il a été interne des hôpitaux de Paris et est actuellement agrégé de la Faculté de Médecine. Nous le prions d'agréer tous nos vifs compliments de condoléance, car nous avons eu l'occasion d'apprécier les mérites et la science de son regretté père, en particulier lors de l'organisation de l'Exposition rétrospective des Instruments de Chirurgie en 1900.

De nature et de caractère très bienveillants et des plus aimables, le Dr Cunéo laisse d'unanimes regrets.

Les obsèques de M. le Dr B. Cunéo ont eu lieu à Toulon, au milieu d'un immense concours de monde. Toutes les troupes de la garnison étaient sous les armes pour rendre les honneurs dus au défunt, commandeur de la Légion d'honneur. Les amiraux de Beaumont, de Maigret, Gigon, le général Coronat, le député Ferrero, la plupart des fonctionnaires et chefs de service y assistaient. Au cimetière, plusieurs discours ont été prononcés.

M. le Dr G. PÉRY (de Bordeaux).

M. le Dr Péry, ancien bibliothécaire de la Faculté de Médecine de Bordeaux (1878-1898). Ce médecin, modeste autant que consciencieux, est l'auteur de plusieurs travaux historiques importants, et en particulier des suivants : *De certains phénomènes que l'on observe après l'angine diphtérique et que l'on peut désigner sous le nom de paralysie diphtérique*. Thèse, Paris, 1859, n° 101, 36 p. — *Les épidémies de Bordeaux pendant les* xve, xvie, *et* xviie *siècles* (Ouvrage auquel l'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Bordeaux a accordé une médaille d'argent). Bordeaux, 1867, 45 p., 8°. — *La maladie de la pierre à Bordeaux et les lithotomistes bordelais de 1695 à 1789*. Bordeaux, 1883, 28 p. — *Histoire de la Faculté de Médecine de Bordeaux et de l'enseignement médical dans cette ville* (1441-1888), ouvrage intéressant pour l'évolution de la médecine bordelaise et publié sous les auspices du Conseil général des Facultés de Bordeaux. Bordeaux, J. Vincent, et Paris, Doin, 1888, 8°, 439 p.

61(09)

M. le Dr Daffas, conseiller général de Salviac (Lot), est décédé subitement à Salviac. — M. le Dr Collaro (du Perreux (Seine).

REVUE DES CONGRÈS

CONGRÈS BRITANNIQUE DE LA TUBERCULOSE.

Londres, 22-26 Juillet 1901.

616.995

Sur la cure de la tuberculose par la méthode de traitement de Francisque Crôtte. — Rapport de M. le Dr Albert Salivas.

Au Congrès international de Médecine tenu à Paris en août dernier, mes honorables confrères, le Dr Bertheau (de Paris), le Dr Ducamp (de Bordeaux) et le Dr F. T. Labadie (de New-York), firent chacun en leur nom personnel une communication retentissante, où ils arrivaient tous trois à affirmer, avec une égale énergie, que le remède de la tuberculose était enfin trouvé. A l'appui de leur solennelle affirmation, ils rapportèrent des faits cliniques sur lesquels ils s'étaient formé à ce sujet une conviction inébranlable. M. le Dr Bertbeau exposa que pendant quatre ans il avait assisté Francisque Crôtte, employé la méthode de traitement de ce chercheur aussi modeste que distingué, dans des centaines et des centaines de cas des plus graves, et que presque invariablement le succès avait couronné ses efforts. M. le Dr Ducamp proclama à son tour que cette méthode lui avait valu deux ans de suite de surprenantes guérisons dans une foule de cas regardés comme absolument désespérés.

Les dires si catégoriques et les attestations si précises de mes deux compatriotes furent confirmés, d'une façon éclatante, par le Dr F. T. Lahadie, délégué de la Société médico-légale de New-York, qui, lui aussi, s'était servi durant plus d'un an de la méthode Francisque Crôtte et lui devait quantité de cures vraiment extraordinaires.

Voilà donc trois praticiens des plus sérieux, exerçant leur profession à de grandes distances, dans des régions tout à fait différentes, les deux premiers sur le vieux continent, le troisième dans le Nouveau Monde, et dont le témoignage rigoureusement concordant ne laisse aucun doute sur le résultat acquis. Ce n'est pas tout. Le fait le plus significatif, c'est que l'Assistance publique de Paris a adressé officiellement pendant cinq ans plus de deux mille malades à Francisque Crôtte, qui a prodigué à ces malades des soins absolument gratuits, tout comme il l'a fait et le fait encore en

Allemagne et en Amérique. De même, dans les huit dernières années, des malades ont été envoyés de tous les points du globe à l'auteur de la méthode, par plus de deux cents médecins, dont les lettres de remerciments et de félicitations unanimes sont la preuve la plus concluante de la valeur du traitement. Enfin, à l'heure actuelle, deux hôpitaux de Washington adoptent la méthode et les machines à transfuser de Francisque Crôtte. Ne sont-ce pas là, Messieurs, des faits considérables et qu'il est impossible de passer sous silence, en ce jour surtout où s'agite exclusivement dans ce Congrès la navrante question de la tuberculose ?

Comme mes confrères Bertheau, Ducamp et F. T. Labadie, je me suis passionné pour la méthode de traitement qui leur a rendu tant de services. J'ai eu la bonne fortune de pouvoir l'étudier longuement à la Clinique de Paris. J'ai pu la comparer avec les autres médecins et j'ai pu la juger. Eh bien ! je le dis hautement, je le crie de toute la force de mon âme, avec la conscience que je remplis un devoir impérieux en agissant ainsi, cette méthode triomphe rapidement et sûrement de la tuberculose. Toutes les autres, vous le savez comme moi, sont à peu près illusoires; elle seule guérit. Les nombreux cas que j'ai vu traiter ou que j'ai traités en personne à la clinique de Paris m'ont mis à même de reconnaître sa merveilleuse efficacité et ont fixé à tout jamais ma religion sur ce point. Depuis, d'ailleurs, le Dr Leffingwell Hatch, de New-York, professeur assistant à l'Université de Pensylvanie, et le Dr W. P. Geisser, chargé du traitement de ces malades dans les hôpitaux de Bonn (Allemagne), ont abouti aux mêmes constatations.

En quoi consiste la méthode Francisque Crôtte ? Cette méthode, dans les détails de laquelle il serait trop long d'entrer ici, a fait en 1894 l'objet d'une intéressante communication de son auteur à l'Académie des Sciences de Paris, et elle repose sur une base scientifique absolument incontestable, ainsi que le prouvent les travaux d'habiles chimistes et bactériologistes d'Amérique et d'Europe. Elle consiste dans un procédé particulier de transport et de transfusion des médicaments et des métaux à travers les pores de la peau, au siège même du mal, par l'électricité statique à moyenne ou à haute tension. Grâce à elle, on fait passer dans l'organisme, sans le moindre danger pour le sujet, les antiseptiques les plus puissants (en conséquence ceux qui, comme le formaldéhyde, sont inutilisables par l'estomac ou par la voie sous-cutanée), et les métaux indispensables à un bon assolement organique, tels que le fer et le manganèse. La méthode Francisque Crôtte constitue donc toute une révolution dans la thérapeutique, car elle est parfaite, non seulement contre la tuberculose, mais encore contre toutes les autres affections d'origine microbienne. Son auteur en a même retiré d'excellents effets dans trois cas de cancer sur lesquels je reviendrai plus tard.

Guérir la tuberculose n'est plus un vain mot. Nous sommes six médecins qui vous disons loyalement, franchement, les magnifiques et ininterrompus succès obtenus par nous pendant plus de huit ans. Notre statistique indique cent pour cent de guérisons au premier degré, soixante-quinze pour cent au deuxième, et encore trente pour cent au troisième. Fort de ce que j'ai vu et de ce que je sais, et appuyé par des cœurs d'élite, j'organise même à l'heure présente à Paris une clinique où les déshérités de la santé et de la fortune seront soignés gratuitement sous la surveillance de Francisque Crôtte. Sont aussi présentement en voie d'installation des sanatoria modèles où sera pratiquée la suralimentation et où l'air des chambres des malades sera nuit et jour filtré, aseptisé par des vapeurs de formaldéhyde et saturé d'ozone pur. Pour ces sanatoria, pas n'est besoin de hautes altitudes ; un pays sain et une bonne exposition sont suffisants. Dans ces conditions, ne pas nous écouter, laisser les tuberculeux mourir, par simple apathie ou par dédaigneuse indifférence pour la méthode qui peut les sauver, ne pas introduire cette méthode dans les hôpitaux et les sanatoria, ce serait en quelque sorte criminel. Je viens donc, au nom des intérêts sacrés des malheureuses victimes du fléau que vous vous êtes donné la noble mission de combattre, vous demander de vouloir bien nommer une Commission chargée de propager et de vulgariser dans vos hôpitaux une méthode dont le passé, pour si court qu'il soit, est déjà des plus glorieux (1). [A. P. S.].

REVUE DES JOURNAUX

616.843.85.834

The climatology of neurasthenia [*La climatologie de la neurasthénie*] ; par Pearce (F. S.). — *Med. News*, N.-Y., 1901, LXXVIII, 130-131.

L'auteur déclare que la climatologie dans la neurasthénie constitue un des facteurs les plus importants et les plus essentiels dans le traitement de cette affection. Les contrées qui sont favorisées par une température douce et constante, les hautes altitudes (environ 2,000 pieds) et de faibles pressions atmosphériques sont particulièrement recommandées. La Californie du Sud et le Nouveau Mexique remplissent particulièrement ces conditions. L'auteur cite le cas d'une de ses malades, atteinte de neurasthénie, qu'il a envoyée en Californie et qui a vu sa santé s'améliorer. La ville de Boston n'est pas favorable aux neurasthéniques. La région du Maine comprise dans les environs du lac Rangeley (Rangeley Lakes) est de beaucoup la contrée idéale pour les neurasthéniques; car elle a une altitude de 600 à 1,000 pieds ; et, à l'atmosphère marine (sel), elle joint celle des forêts de pin (ozone). Il convient de mentionner ensuite la région de New-Brunswick et de Nova-Scotia, puis la région du grand lac Ontario, du Wisconsin et du Michigan. L'auteur termine en disant qu'un voyage en mer est un excellent moyen pour commencer la cure climatérique que doit employer un neurasthénique.

618.14.8

Ueber eine neue Uterus-Gasdouche [*Sur une nouvelle douche utérine*] ; par Lohmann (G.). — *Med. Woche*, Berl., 1901, L, 105-107.

Cette nouvelle douche utérine est destinée à porter au contact de l'utérus l'acide carbonique, dans les cas de troubles menstruels (oligoménorrhée et aménorrhée). Les instruments dont jusqu'ici on se servait pour ce genre de douches (canule ordinaire ou speculum de Kolzer) présentaient l'inconvénient de ne pas pouvoir être contrôlés pendant leur fonctionnement, inconvénient d'autant plus grave que les sensations subjectives de la femme pendant cette douche sont presque nulles. Pour éviter cet inconvénient, l'auteur a placé une sorte de sifflet au bout du tube amenant le gaz dans l'utérus et donnant un certain son, dès que le gaz commence à pénétrer. Le son varie naturellement suivant la vitesse et la pression de l'écoulement du gaz. L'auteur recommande cette méthode comme un moyen emménagogue très efficace. [I. B. S.]

(1) Approuvé par MM. le Dr W. P. Geisser (de Bonn, Allemagne) et Dr J. Leffingwell Hatch, délégué de la Société médico-légale de New-York.

LES LIVRES NOUVEAUX.

617.5533

L'appendicite (*Discussion de sa pathogénie*) ; par M. le Dr Louis Vibert. — Paris, 1901, Société d'Edit. scient., 1 volume in-18 raisin de 90 pages, cartonné.

L'étude qui paraît sous ce titre : *Appendicite, discussion de sa pathogénie*, par le Dr Louis Vibert, est un exposé des différentes théories émises pour élucider cette question si intéressante et si passionnante pour le monde médical. L'auteur a très fidèlement suivi la division indiquée dès la première page de son livre. Il définit d'abord le mot appendicite et passe en revue successivement l'anatomie de l'appendice, l'étiologie, la pathogénie, les symptômes, formes cliniques, diagnostic, indications opératoires et traitement tant chirurgical que médical de l'appendicite. Un chapitre important est d'abord consacré à l'anatomie de l'appendice dont les diverses positions jouent un rôle si considérable dans la production de cette affection. L'étiologie est très variable et l'on peut affirmer que des causes nombreuses, aussi bien internes qu'externes, à des degrés divers, provoquent des crises d'appendicite. Beaucoup de théories ont été mises en avant pour éclairer la pathogénie de l'appendicite ; l'auteur les range en six groupes. Les noms des médecins éminents qui s'en font les protagonistes attirent l'attention tant par leur autorité que par leur compétence en cette matière : Dieulafoy, Laveran, Pozzi, Reclus, Lucas-Championnière. Doit-on opérer ou non, de bonne heure ou tardivement, toutes les appendicites ? Telles sont les questions traitées dans les autres chapitres. Ce travail, écrit dans un style très clair, se lit avec grande facilité et forme un petit volume très utile pour le praticien, qui y trouve résumé tout ce qui a trait à l'appendicite, question si discutée, même à l'époque actuelle.

618.13712

Contribution à l'étude du traitement des rétrodéviations de l'utérus par le raccourcissement intra-abdominal des ligaments ronds (*voie sus-pubienne*) ; par Hivet (Gaston). — Paris, G. Steinheil, 1901, 8°, n° 348, 124 p.

Dans le premier chapitre de sa thèse, l'auteur établit les principales indications du traitement chirurgical des rétrodéviations utérines. Le chapitre II est consacré à l'étude critique des différents procédés proposés pour raccourcir les ligaments ronds par la voie sus-pubienne. Dans le chapitre III, l'auteur s'efforce de démontrer la supériorité du raccourcissement intra-abdominal des ligaments ronds sur les différents autres traitements chirurgicaux. Il a réservé le chapitre IV à l'étude de la cunéo-hystérectomie, opération pouvant, dans certains cas, avantageusement compléter l'opération proposée. Les complications opératoires et post-opératoires du raccourcissement intra-abdominal des ligaments ronds font l'objet du chapitre V, alors que les résultats immédiats et éloignés sont étudiés dans le chapitre VI. Enfin, dans le chapitre VII, l'auteur recherche l'influence de l'opération sur la conception, l'évolution de la grossesse et le travail. [A. P. S.].



Variétés et Anecdotes.

616.8

L'extatique Marie Martel de Tilly-s-Seulles (Calvados), en 1901.

M. Serge Basset a raconte dans le *Figaro* la visite qu'il a faite, le 15 août dernier, à la voyante de Tilly-sur-Seulles, près Caen. Il est allé *au champ* et a assisté, là, à un spectacle intéressant.

Le *champ*, on le devine, c'est l'endroit où les voyantes sont tombées en extase ; et c'est l'endroit où Marie Martel (de trois jeunes filles, elle seule continue à *voir*) vient, tous les jours, avec sa mère, réciter le rosaire... Depuis quatre années, quel que soit le temps — soleil, pluie, neige, canicule ou froidure —, elle n'a pas manqué un seul jour de s'agenouiller là ; et, des centaines de fois, elle a été favorisée de visions !

Elle est très bien, la voyante. Une figure fine et rose, aux traits aimables, un peu tirés — par d'atroces névralgies, assure-t-on —, l'air simple d'une petite ouvrière bien sage. Elle porte une toilette qui convient : ni sordide, ni luxueuse. Un corsage bleu et blanc, avec des entre-deux de dentelle à bon marché, une ceinture de cuir jaune, une jupe bleue à pois blancs ; sur la tête, un chapeau de paille, avec un nœud blanc à raies azurées.

Elle a vingt-neuf ans ; mais elle en paraît dix-huit à peine ; toujours les yeux clos, elle égrène son chapelet, en récitant à voix haute les dizaines d'*Ave Maria*. Une brise légère souffle ; les arbres s'inclinent, et, à trente mètres, en plein herbage, deux chevaux qui paissent, — tels les animaux de « l'Adoration de l'Enfant-Jésus » chez les Primitifs — tendent le cou vers le groupe agenouillé, et, placidement, hennissent !

Tout d'un coup, un murmure court le groupe qui est venu l'accompagner (1) ; et l'on s'écrie : « Voici l'extase ! »

Au milieu d'un *Pater noster*, Marie Martel s'interrompt ; elle rougit, pâlit, aspire largement, comme si l'air lui manquait. Un frisson la secoue. Ses yeux s'écarquillent ; la prunelle vire, va et vient sans repos ; et voici que la bouche s'entr'ouvre, découvrant des dents blanches, dans une expression de bonheur point terrestre. « Oh ! oh ! oh ! » soupire-t-elle, le corps jeté en avant, la poitrine soulevée, la face rejetée en arrière et extraordinairement illuminée, et les yeux pleins de larmes, de douces larmes !

Autour de la voyante, les têtes se rapprochent, avides. Qu'aperçoit donc Marie Martel, pour qu'une telle expression de ravissement transfigure ses traits ? A voix basse, elle parle, — avec qui ? —, s'interrompant d'instant en instant pour sourire, pleine de langueur ; et reprenant, transportée, comme si elle commençait un dialogue ineffable... Elle aperçoit le Sacré-Cœur. Marie Martel n'entend plus. Elle est en pleine extase. Sa poitrine se soulève avec des « Oh ! oh ! » prolongés, tels ceux qui traduiraient la félicité d'une âme qui ploie sous le honheur. Et la bouche élargit encore son sourire d'au-delà, et les mains s'écartent, avec le large geste d'adoration des prêtres à l'autel... Mon Dieu ! Un tressaillement de stupeur, tout d'un coup, a secoué la voyante, l'a fait se dresser presque, puis retomher sur ses genoux ; et ses lèvres s'agitent éperdument, pendant que sa respiration halète. La malheureuse enfant — on pense bien que toute comédie est impossible — a un sanglot épouvanté ; et ses accents montent de plus en plus haut, et sont très douloureux.

(1) Les visions ont lieu sur un coteau planté d'arbres, auprès d'une guérite en bois servant de chapelle.

On dirait qu'un vent de panique a passé sur les trois cents personnes qui sont présentes. Des hommes pâlissent pendant que, serrées les unes contre les autres, courbant la tête sous la malédiction qu'elles pensent tombée du ciel, les femmes frissonnent et pleurent. Presque debout, comme si elle s'élançait, désespérée, audevant du Maître qui va frapper, d'énormes larmes ruisselant sur ses jones, agitée de tremblements nerveux qui tordent ses pauvres mains, Marie Martel supplie toujours : « Ne nous frappez pas, Seigneur ! Oh ! oh ! oh !... oh ! ayez pitié, je vous supplie, je vous supplie ! ».

Dix longues minutes, la scène se prolonge, lamentable et affolante. Maintenant, toutes les voisines sanglotent, et des hommes s'en vont, saisis, le dos courbé. L'un d'entre eux part comme un fou, une main sur son cœur. Et toujours, rythmant presque les mouvements du corps, de la tete et des bras convulsivement secoués, les supplications montent, terrifiantes, sous le ciel brusquement d'un noir d'encre, et à travers le paysage soudain hostile. « Ne nous châtiez pas, ô mon doux Jésus !... mon doux Jésus !... Pitié ! pitié ! pitié ! ».

...Lorsque, après l'extase (elle dure à peu près 35 minutes), on revoit Marie Martel chez elle, dans la maison de Mme Henry, la voyante, sa chevelure en natte dans le dos, rit, vite amusée, simple et naïve comme un bahy.

Une âme d'enfant dans un corps de femme... Elle paye rudement les faveurs dont l'honore... le ciel. Sa vie n'est qu'une suite de terribles souffrances, qu'elle supporte avec une résignation angélique...

En somme, Marie Martel est une malade, une fausse extatique qu'on ferait mieux d'isoler et d'essayer de guérir scientifiquement, au lieu de la laisser exploiter la crédulité publique.

Il y a une *sainte*, à six kilomètres de là, Rose Savary, une miraculée aussi, qui depuis *quatorze ans ne dort pas, et ne se nourrit que de la communion*. Quel dommage de ne pouvoir compulser l'énorme dossier (il y a plus de 3,000 lettres ou attestations) des guérisons et des grâces obtenues à Tilly depuis trois ans !

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61 (07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Nous apprenons avec plaisir que la Faculté va enfin avoir à elle un four crématoire pour l'incinération des débris de cadavres et d'animaux. Tout arrive, même en France, quant on peut attendre. Mais avouez qu'on a longtemps attendu cette organisation d'une urgence absolue.

Les diplômes de Médecin colonial. — Le Ministre de l'Instruction publique vient d'approuver les délibérations des Universités de Bordeaux et d'Aix-Marseille instituant un diplôme universitaire d'études médicales coloniales et en réglementant la scolarité.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Marseille. — M. le Dr de Belly, membre de la Commission administrative des hospices civils de Marseille, vient, à la suite de la délibération du conseil municipal socialiste ordonnant la laïcisation des hôpitaux, d'adresser sa démission au préfet des Bouches-du-Rhône par une lettre où il formule ses griefs : « L'expulsion votée des sœurs de charité, dont je me suis toujours honoré d'être le défenseur, — bien qu'appartenant au culte réformé, — expulsion que rien, à mon avis, ne justifie, si ce n'est le besoin de réclame électorale et le désir de chasser des hospices le dévouement inspiré par l'idée religieuse, quelle qu'elle soit ; le perpétuel renvoi de la question si importante pour les hospices et pour Marseille de l'installation à la Rose d'un hôpital de contagieux ; les retards encore plus inexplicables de la construction de l'hôpital Salvator pour les convalescents à Sainte-Marguerite ; la mainmise par le Conseil municipal sur la vieille Charité et ses annexes, à des conditions qui, si elles étaient acceptées, constitueraient, à mon avis, pour la Commission, un oubli des véritables intérêts financiers des hospices, etc., etc. »

Asile d'aliénés de la Seine. — *Voyage d'études pour le traitement des aliénés.* — Une délégation composée de M. Patenne, président de la Commission spéciale, de MM. les Drs Paul Baousse et Chérot, de M. Félix Roussel, conseillers généraux, accompagnés de M. Defrance, directeur des affaires départementales, et du Dr Séaieux, médecin aliéniste, s'est rendue dans l'Est et en Allemagne pour y visiter les asiles d'aliénés avant d'engager le Conseil général dans de nouvelles dépenses pour la création d'un sixième asile.

Elle a suivi cet itinéraire : Bar-le-Duc (hôpital de Faires) ; Nancy (asile de Maréville) ; Bruchsal, (quartier d'aliénés criminels annexé à la maison pénitenciaire) ; Heidelberg clinique de psychiâtrie) ; Bon asile de Duren (près Cologne), et quartier d'aliénés criminels. Le 19 août la mission est rentrée à Paris avec une ample moisson d'observations utiles dont la Commission donnera la synthèse au Conseil général.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61 (06)]

Ve Congrès international de Physiologie (Turin, 17-21 septembre 1901). Les séances du Ve Congrès international de Physiologie auront lieu du 17 au 21 septembre prochain dans le laboratoire de physiologie de Turin. MM. les membres du Congrès sont priés d'envoyer à M. le Dr Treves, secrétaire local, à l'Institut physiologique (Turin, Corso Raffaello, 30), un résumé des travaux qu'ils se proposent de présenter au Congrès, afin qu'on puisse établir l'ordre du jour des séances et faire imprimer le résumé qui sera distribué avant chaque séance, pour faciliter la discussion. Dans la séance de clôture (21 septembre), M. le Pr Marey présentera un rapport sur les travaux exécutés par la Commission internationale de contrôle des instruments enregistreurs et d'unification des méthodes en physiologie, en collaboration avec les sous-commissions. On procédera ensuite à la votation pour la constitution du nouveau bureau directeur de cette Commission internationale. Le Comité international directeur propose encore qu'une séance du Congrès soit consacrée exclusivement à la psychologie expérimentale. Dans cette séance se feront les communications de caractère purement démonstratif qui auront été annoncées, et l'on présentera les questions à discuter au Congrès international de psychologie qui doit se réunir à Rome, en 1904, et que le Comité, présidé par M. le Pr Luciani, s'occupe d'organiser. Ces questions concernent spécialement les méthodes de mesure appliquées aux organes des sens et leur unification. Les rapporteurs sur ces questions seront nommés, s'il est possible, dans cette séance.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de 2e classe Poret embarque sur le *Loiret*. — M. le médecin de première classe Ardeber débarque du croiseur le *Lavoisier* pour embarquer sur le croiseur cuirassé le *Montcalm*, à Toulon. — M. le médecin de deuxième classe Roux, du cadre de Cherbourg, est désigné pour embarquer en sous-ordre sur le *Duguay-Trouin*. — M. le médecin principal Gazeau, du port de Toulon, a été désigné pour faire partie de l'état-major de M. le contre-amiral Besson, en qualité de médecin de division. — M. le médecin principal Piton, médecin-major du 1er dépôt des équipages de la flotte, à Cherbourg, est désigné pour remplacer au 2e dépôt, à Brest, M. le médecin principal Brémaud, qui a terminé le 1er septembre deux années réglementaires de présence dans ce poste. — M. le médecin principal Alix (P.-M.), du port de Toulon, est désigné pour servir au 1er dépôt des équipages de la flotte, à Cherbourg, en remplacement de M. le Dr Piton, appelé à servir à Brest. — M. le médecin principal Mercier embarque sur le *Bouvines* le 1er septembre. — M. Gouzien, médecin de première classe, du port de Brest, est désigné pour remplacer au 21e d'infanterie coloniale M. le médecin principal Keisser, qui vient d'obtenir un congé de convalescence. — M. le médecin de première classe Legendre, du port de Brest, est désigné pour servir au 2e d'infanterie coloniale, à Brest, en remplacement de M. le médecin principal Kermorvant, qui a terminé ses deux années de présence dans ce poste sédentaire. — MM. les médecins de première classe Labadens et Lafaurie, du cadre de Rochefort, qui avaient été mis à la disposition de la Société de la Croix-Rouge française, pour servir en Chine, sont réintégrés au service général à compter du 21 août 1901.

Permutations. — M. le médecin de première classe Dérobert, médecin-major au 5e régiment d'infanterie coloniale, et M. le Dr Bellard, officier du même grade du port de Cherbourg, désigné pour aller servir au 8e régiment d'infanterie coloniale, sont autorisés à permuter. — M. le médecin de première classe Vallot, du cadre de Cherbourg, désigné pour servir au 3e régiment d'infanterie coloniale à Rochefort, est autorisé à permuter avec M. le médecin de première classe Carmouze, du cadre de Lorient, désigné pour le 1er régiment d'infanterie coloniale à Cherbourg.

Démission. — Par décision présidentielle du 21 août 1901, a été acceptée la démission, offerte par M. le Dr Lassou, de son grade de médecin de première classe de réserve de l'armée de mer.

Service de Santé des troupes coloniales. — Les mutations suivantes ont été effectuées parmi les officiers du Service de Santé des troupes coloniales désignés ci-après : MM. les médecins-majors de première classe Mestayer, pour le 1er d'artillerie coloniale à Lorient; Delrieu, pour le 4e d'infanterie coloniale à Toulon; Lafage, pour le 5e d'infanterie coloniale à Cherbourg; MM. les médecins-majors de deuxième classe Gary, pour le 5e d'infanterie coloniale à Brest; Pujol, pour le 22e d'infanterie coloniale à Toulon.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré pendant la 33e semaine 865 décès, au lieu de 902 pendant la semaine précédente et au lieu de 930, moyenne ordinaire des semaines d'août. Ce chiffre est le plus faible qui ait été constaté depuis le commencement de l'année ; pour trouver moins de décès il faut même remonter à la 39e semaine de 1899 ; l'état sanitaire est donc satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé cependant 14 décès, au lieu de 4 pendant la semaine précédente (moyenne 15), sans que le nombre de cas nouveaux ait augmenté (50 au lieu de 52) ; la variole a causé 5 décès, au lieu de 14 pendant la semaine précédente : le nombre des cas nouveaux reste stationnaire (42 au lieu de 38) ; la rougeole a causé 9 décès au lieu de 18 pendant la semaine précédente (la moyenne est 14) ; la coqueluche, 5 décès au lieu de 11 pendant la semaine précédente et de la moyenne 6 ; la diphtérie, 5 décès, au lieu de 14 pendant la semaine précédente et de la moyenne 4 ; les cas nouveaux signalés par les médecins sont aussi en diminution (63 au lieu de 81 et de 110). La diarrhée infantile a causé 103 décès de 0 à 1 an (la moyenne est 140), au lieu de 108 pendant la semaine précédente. Elle continue à frapper les quartiers excentriques pauvres, 19 décès dans les dix arrondissements du centre et 84 dans les neuf arrondissements de la périphérie (le seizième est indemne). On ne saurait assez recommander aux familles de veiller à la pureté du lait donné aux enfants et à la méticuleuse propreté des vases qui le renferment. La diarrhée a causé 12 décès de 1 à 2 ans et 4 décès d'adultes. De plus, on a attribué 2 décès au choléra nostras. On a célébré à Paris 410 mariages. On a enregistré la naissance de 1,091 enfants vivants (538 garçons et 553 filles), dont 824 légitimes et 267 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des chemins de fer. — *L'aérage des galeries du Métropolitain.* — Il paraît que la Commission municipale d'hygiène ne se déclare pas satisfaite de l'aérage des galeries du Métropolitain. Elle allègue aussi que certaines personnes sont incommodées par l'odeur des désinfectants dont on est forcé d'asperger les dalles et les murs. Elle signale comme remède possible l'ouverture de cheminées d'aérage, de « jours » perçant les voûtes, ainsi qu'il en existe notamment dans la partie couverte du canal Saint-Martin. Ces cheminées pourraient être facilement munies de puissants ventilateurs. La Compagnie fait depuis quelque temps des recherches et des études dans ce sens.

La tuberculose bovine. — M. le Dr Reynolds, commissaire sanitaire de Chicago, qui est de retour du Congrès de la tuberculose tenu à Londres, déclare que, quels que puissent être les résultats des expériences relatives à la théorie du Dr Koch, on ne continuera pas moins à détruire les bestiaux atteints du fléau (*Times*).

La Dysenterie. — *Vincennes.* — De nombreux cas de dysenterie sont signalés dans la garnison de Vincennes, notamment aux 12e et 13e régiments d'artillerie. L'hôpital Bégin, de Saint-Mandé, a déjà reçu de nombreux malades. Des mesures énergiques ont été prises pour enrayer le plus rapidement possible ce commencement d'épidémie qui, tout permet de l'espérer, n'aura aucune gravité. Comme la plupart des années précédentes à la même époque, il n'y a plus, quant à présent, d'inquiétudes à avoir sur le développement de cette épidémie.

La fièvre typhoïde. — Une épidémie de fièvre typhoïde s'est déclarée au 25e dragons. Il y a eu de nombreux cas, mais deux morts seulement jusqu'ici. Les cavaliers campent et toutes les mesures sont prises pour enrayer l'épidémie.

La Peste. — *Le Cap.* — Cas de peste bubonique pendant la semaine commençant le 24 août : Peninsule du Cap, 1 Européens ; Port-Elisabeth : Européen, 1 cas ; gens de couleur, 1 cas ; Chinois, 2 ; indigènes, 4. Total des cas, 10. — Décès : Péninsule du Cap, 1 ; Port-Elisabeth, 5. Total des décès, 6. Le périmètre infecté est toujours le même.

DIVERS [61]

Monument Pasteur. — Le Conseil général de Seine-et-Oise a voté une subvention de 200 francs pour le monument Pasteur à élever dans la commune de Marnes-la-Coquette.

Accident au Dr Calmette. — Le directeur de l'Institut Pasteur de Lille, M. le Dr Calmette, a été victime d'un accident qui aurait pu entraîner sa mort. Tandis qu'il recueillait du venin de serpent, un reptile l'a mordu au doigt. L'effet de cette morsure est habituellement presque foudroyant ; aussi s'est-on empressé d'injecter à notre confrère une forte dose de sérum antivenimeux. La morsure n'a occasionné que des accidents locaux, enflure de la main et du poignet, et une assez forte fièvre, que M. le Dr Calmette a surmontée pour aller proposer, devant le Conseil général, la création d'un sanatorium de tuberculeux dans le département du Nord. Ce sanatorium comprendra cent lits.

Distinctions honorifiques. — Ont été nommés dans la Légion d'honneur : *Chevalier*, M. Vizerie, médecin de deuxième classe de la marine; *Officier*, M. Laurent, médecin principal de deuxième classe de réserve. — MM. les Drs Thomas (du Raincy), Pannarn (de Noisy-le-Grand), et Martin (de St-Etienne-les-Orgues), sont nommés *Officiers d'Académie*. — Est nommé *Officier de l'Instruction publique*, M. le Dr Gonard (de Mamers). — MM. les Drs Duvau (de Paris), Demouch (de la Grange Française) et Mauriac (de Bordeaux) ont été nommés *Chevaliers du Mérite agricole*. — La médaille d'honneur des épidémies a été décernée à MM. les Drs Melconian (de Beyrouth) et Dupuy, médecin de la Marine. — Médaille d'or des épidémies : M. le Dr Salanoue-Ipin, médecin de première classe de la Marine. — Médaille de bronze : M. le Dr Le Marchais, de Carhaix (Finistère). — Une médaille d'honneur en argent vient d'être décernée à Mme Campenet, religieuse, attachée aux salles militaires de l'hospice mixte d'Auxonne, pour le dévouement dont elle a fait preuve au cours de diverses épidémies.

Mariages de médecins. — M. le Dr Paul Délebecque épouse Mlle Anne Humblot, fille de l'Inspecteur des Mines et de Mme Humblot, née de Kérarmel. — M. Hippolyte Arviset, interne des hôpitaux, épouse Mlle Elisabeth, maître pharmacienne-chimiste.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 795.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 37. 14 Septembre 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.



Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.546

Les Moustiques et la Lèpre.

Beaucoup de personnes pensent qu'il est facile d'être fixé rapidement sur la question de savoir si la lèpre est due à une inoculation du bacille par un insecte quelconque, et par suite par le moustique, animal qui récemment a été accusé de ce terrible méfait. Il est loin d'en être ainsi; et le rôle du moustique en particulier n'a pu jusqu'ici être mis en lumière que d'une façon très indirecte.

En ce qui nous concerne, si nous avons songé à cet insecte comme véhicule possible du bacille, c'est pour deux raisons : la première, c'est que nous avions constaté, grâce à une statistique officielle, l'existence d'un centre lépreux très important dans un département où les marais occupent une grande place et où, partant, les moustiques sont abondants; la seconde, c'est que nous avions observé nous-même plusieurs cas de lèpre dans ce département, et que nous avions surtout rencontré ces cas dans le marais de Mont, marais vendéen très connu par ses fièvres paludéennes et ses piqûres de moustiques.

Mais nous nous empressons de reconnaître que ces deux preuves indirectes, l'une statistique, l'autre clinique, ne sont nullement capables d'entraîner à elles seules une conviction absolue. Il faut instituer des recherches bactériologiques suivies, recueillir des observations plus typiques, comme celles de MM. Chantemesse et Hallopeau, et tenter quelques expériences, si l'on veut être fixé d'une façon absolue.

Les examens de moustiques, au point de vue de la recherche des microbes dans leur organisme, ne sont pas aussi commodes à faire qu'on pourrait le croire; et il faudrait peut-être mettre sous le microscope des milliers d'insectes, recueillis avec des soins spéciaux, pour y trouver un bacille ! Tant qu'à chercher à obtenir des cultures du microorganisme, en partant du moustique, il ne faut guère y songer non plus.

On le voit, la question menace donc de rester longtemps en suspens, d'autant plus que la lèpre est une maladie qui marche très lentement, et que, dans les expériences, on pourra attendre longtemps son apparition.

Mais l'habileté des expérimentateurs est telle qu'ils trouveront bien, un jour ou l'autre, un moyen plus ou moins détourné de convaincre tout le monde. Souhaitons-le et prions le grand public de patienter. Tout ne vient-il pas à point, quand on sait et peut attendre?

Marcel BAUDOUIN.

616.07

Courbe d'ascension thermométrique et calorimétrique clinique (1)

PAR

Stéphane LEDUC,

Professeur à l'École de Médecine de Nantes.

Historique. — Au Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences de Grenoble, en 1885, M. le Pr GRASSET, de Montpellier, signala l'intérêt que présente l'étude de la vitesse d'ascension du thermomètre ; il proposa de diviser l'ascension pendant la première minute par l'excès de la température finale sur la température initiale, et fit observer que cette grandeur, qu'il appelle pouvoir émissif de la peau, varie suivant l'état des sujets considérés.

Dans une communication à l'Académie des Sciences, insérée dans les comptes rendus du 25 mars 1901, nous avons proposé une représentation graphique, permettant de juger d'un coup d'œil tous les détails de l'ascension thermométrique.

Tracé de la courbe. — On trace deux coordonnées rectangulaires ; sur l'axe des ordonnées on porte des divisions représentant des vingtièmes de degré à partir de 35° ; sur l'axe des abscisses, vers la gauche, on marque des divisions correspondant aux minutes. On prend, avec un thermomètre divisé en vingtièmes de degré, la température axillaire de minute en minute jusqu'à ce qu'elle soit devenue constante. La température maxima forme sur l'axe des ordonnées le premier point de la courbe; à une distance à gauche correspondant à une minute, on marque un point à la hauteur représentant la température une minute avant l'instant où a été atteint le maxima ; à une distance proportionnelle à deux minutes, on marque la hauteur de la température deux minutes avant l'instant du maxima et ainsi de suite. La courbe joignant les points ainsi obtenus est la courbe de l'ascension thermométrique.

Vitesse d'ascension. — La différence entre deux températures divisées par le temps de l'ascension (ce que l'on peut exprimer, le quotient de la hauteur d'une portion de la courbe par sa base), donne la vitesse moyenne de l'ascension entre les deux températures. Le plus souvent, pour une même personne, pendant la même observation, la vitesse d'ascension est d'autant plus grande qu'elle est mesurée plus loin de la température finale. Il n'en est pas toujours absolument ainsi; la vitesse reste parfois constante dans une certaine étendue de l'échelle thermométrique ; nous l'avons même trouvée plus faible loin que près du maxima. Cette variation irrégulière de la vitesse d'ascension en différentes parties d'une même courbe montre que la méthode

(1) Communication au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences, Ajaccio, 8-14 septembre 1901.

graphique est indispensable pour utiliser les renseignements donnés par l'ascension thermométrique.

Calorimétrie clinique. — Les vitesses d'ascension du thermomètre sont à chaque instant proportionnelles aux quantités de chaleur gagnées par le réservoir ; et, à des distances égales de la température finale, chez différents sujets ou chez une même personne dans différentes conditions, les vitesses d'ascension thermométrique sont proportionnelles aux quantités de chaleur que, dans des temps égaux, la peau abandonne au thermomètre pour une même différence de température. C'est ce que l'on peut appeler la conductibilité calorifique de la peau ; l'inverse de cette grandeur est la résistance de la peau au passage de la chaleur. Si l'on admet que la conductibilité calorique de la peau varie parallèlement pour toute la surface du corps, ce qui est exact dans les conditions où l'on se trouve en clinique, c'est-à-dire pour un sujet au lit, les vitesses d'ascension thermométrique, à des distances égales des températures finales, sont proportionnelles aux quantités totales de chaleur perdues par les sujets, et l'on a, dans leur comparaison, un procédé de calorimétrie clinique des plus simples et des plus pratiques.

Lorsqu'un sujet est placé dans un milieu très froid, la température des extrémités s'abaisse, la conductibilité calorique de ces régions se modifie, la résistance de la peau à l'écoulement de la chaleur augmente. Chez un malade au lit, la conductibilité calorifique de la peau de la main est très sensiblement la même que celle de la peau de l'aisselle.

Nous avons fait ces constatations en traçant, dans les mêmes conditions, les courbes d'ascension d'un même thermomètre tenu dans la main et placé sous l'aisselle.

Comparabilité des courbes. — On ne peut comparer entre elles que les courbes prises avec le même thermomètre. Pour pouvoir comparer des courbes prises avec des thermomètres différents, il faudrait multiplier chaque température par un coefficient dépendant du thermomètre, par la chaleur spécifique du réservoir, ou un de ses multiples, par exemple. Il serait évidemment préférable que tous les thermomètres fussent identiques.

Mesure des combustions organiques. — La comparaison des quantités de chaleur perdues dans des temps égaux par des sujets dans des conditions identiques (au lit par exemple), a un intérêt clinique reconnu par tous les médecins. C'est l'expression la meilleure que nous puissions avoir de l'intensité des combustions organiques.

La médecine moderne présente un fait bien curieux : la physiologie nous enseigne que les produits des combustions, d'où résultent la chaleur et le travail, ne s'éliminent point par les urines ; le principal de ces produits est l'acide carbonique qui s'élimine surtout par les poumons. Les déchets azotés et salins de l'urine sont, non pas les produits des combustions organiques, mais le résultat des modifications des tissus, de l'usure des organes. Malgré cet enseignement de la physiologie expérimentale, la médecine s'obstine à vouloir trouver, dans l'analyse de l'urine, l'expression de l'intensité des combustions organiques ; aussi ne peut-on s'étonner que le labeur immense consacré à cette tâche n'ait donné que des résultats dont la valeur pratique est plus que douteuse.

Dans les mêmes conditions de travail musculaire, l'intensité des combustions organiques se trouve exprimée par la quantité de chaleur cédée au milieu ambiant dans un temps donné ; la courbe d'ascension thermométrique, en donnant une grandeur proportionnelle à cette quantité, permet de comparer utilement l'intensité des combustions organiques chez différents sujets, ou chez un même sujet dans différentes conditions.

Applications cliniques. Courbes du tuberculeux et du goutteux. — Pour apprécier la signification clinique des courbes d'ascension thermométrique, nous avons, sans aucune idée préconçue, pris un grand nombre de courbes avant de faire aucune comparaison. En les comparant, nous avons trouvé deux types bien constants, la courbe du tuberculeux, ayant une vitesse d'ascension plus grande que la normale, la courbe du goutteux avec une élévation beaucoup plus lente.

Nous avons trouvé comme grandeurs proportionnelles aux pertes de chaleur pendant l'ascension du dernier degré : 8,5 à l'état normal ; 16 dans la tuberculose pulmonaire ; 5,5 chez les goutteux.

On peut remarquer sur un de nos graphiques que la température du tuberculeux est notablement plus élevée que la normale, celle du goutteux est plus basse.

Défense de l'organisme par l'augmentation de la résistance de la peau aux pertes de chaleur. — Lorsqu'un tuberculeux est pris de fièvre et que la température s'élève, l'élévation du thermomètre devient plus lente, la résistance de la peau aux pertes de chaleur augmente ; il y a là un mécanisme de défense de l'organisme contre les pertes de chaleur, par suite duquel la courbe des tuberculeux fébricitants se rapproche de la courbe normale.

Diagnostic de la tuberculose par la courbe d'ascension thermométrique. — Nous avons utilisé la courbe d'ascension thermométrique pour le diagnostic de la tuberculose commençante ou cachée. Dans un cas, une dame ayant toutes les apparences de la santé se plaint seulement d'un malaise général ; l'examen le plus minutieux ne révèle aucune altération des organes, l'urine est normale au point de vue chimique, mais la courbe d'ascension thermométrique présente nettement le type tuberculeux. L'examen de l'urine, pratiqué par mon collègue, M. le Professeur de bactériologie Rappin, montre la présence de nombreux bacilles ; comme il n'existait point de troubles vésicaux, nous conjecturons l'existence d'une néphrite bacillaire, diagnostic confirmé ultérieurement par des poussées d'albuminurie. Depuis six mois nous avons ainsi découvert, dans sept cas, la tuberculose de l'appareil urinaire, alors qu'il eût été difficile d'y penser sans l'indication thermométrique.

Nous avions rarement, avant l'emploi de ce moyen, l'occasion de diagnostiquer cette affection, que nous sommes amené à considérer comme plus fréquente que nous le pensions avant, alors que nous nous contentions sans doute, dans ces cas, de porter le diagnostic d'albuminurie et de maladie de Bright. Le diagnostic différentiel entre la maladie de Bright et la néphrite tuberculeuse a de l'importance pour le malade, car lorsque les reins sont suffisamment perméables, les malades atteints de néphrite tuberculeuse se trouvent bien d'une alimentation azotée et d'un traitement antituberculeux. La courbe d'ascension thermométrique dans la maladie de Bright diffère peu de la normale.

Un malade réformé pour tuberculose pulmonaire présentait des signes non douteux à l'auscultation du sommet gauche, mais avait une courbe d'ascension thermométrique normale ; l'examen répété des crachats par le Pr Rappin n'a jamais révélé de bacilles.

La courbe d'ascension thermométrique fait ressortir l'antagonisme de la goutte et de la tuberculose ; chez les tuberculeux on observe une grande intensité des oxydations organiques ; ce sont des malades qui brûlent, qui se consument, ce qui fait bien comprendre la raison de leur amaigrissement, et l'importance pour eux de l'alimentation et du repos. Ces résultats concordent avec ceux que MM. Robin et Binet ont obtenus par l'analyse des gaz et de la respiration.

Cas des obèses et des diabétiques. — Contrairement à nos prévisions, nous n'avons point trouvé de courbes typiques chez les obèses et chez les diabétiques ; ils nous ont présenté les uns le type goutteux ou le type tuberculeux, suivant qu'ils étaient tuberculeux, goutteux, ou ne présentaient aucune trace de ces deux états.

Ictère. — L'ictère produit une augmentation de la résistance de la peau aux pertes de chaleur, qui disparait aussitôt que la guérison se produit.

Fièvre. — La fièvre modifie peu la courbe d'ascension thermométrique qui s'élève presque parallèlement à elle-même, souvent

cependant à une même distance de la température maxima, la vitesse d'ascension du thermomètre est moindre que dans l'apyrexie par suite de la réaction de défense qui augmente la résistance de la peau aux pertes de chaleur. Pendant le frisson de la fièvre urineuse, la courbe d'ascension prend un caractère particulier, la vitesse d'ascension restant sensiblement constante pour une échelle étendue de la température. Une de nos figures montre une courbe d'ascension thermométrique pendant un violent frisson de fièvre paludéenne, et la courbe du même malade une heure après le frisson.

Action du bain froid. — Sur un sujet normal, lors d'un bain d'une demi-heure à 22°, la température s'est abaissée de 37° 1/20° à 35° 12/20°, l'ascension thermométrique est devenue beaucoup plus lente; pour se défendre contre le refroidissement, la résistance de la peau aux pertes de chaleur est devenue 1,60 fois ce qu'elle était avant le bain.

CONCLUSIONS. — Cette étude demande à être approfondie à tous les cas de la physiologie et de la pathologie; mais notre but dans cette communication est de décrire la méthode, et de montrer par quelques exemples les services que peut rendre la représentation graphique de la courbe d'ascension thermométrique.

612.0

Cytogenèse expérimentale(1)

PAR

Stéphane LEDUC,

Professeur à l'École de Médecine de Nantes (2).

Sur une couche de gélatine déposée sur une plaque de verre, on fait diffuser, à côté les unes des autres, des gouttes de liquide précipitant au contact, par exemple, des gouttes d'une solution de sulfate de cuivre et d'une solution de ferrocyanure de potassium ; le ferrocyanure de cuivre, qui se produit à la rencontre des deux solutions, forme des cellules à sections polygonales, dans lesquelles on observe un cytoplasma et un noyau.

L'emploi de solutions différentes n'est pas indispensable à la formation des cellules ; les gouttes d'une même solution de ferrocyanure de potassium, en diffusant dans la gélatine, donnent des cellules polyédriques, régulières, nettement séparées les unes des autres par des cloisons, contenant chacune un cytoplasma séparé de la membrane d'enveloppe, et renfermant un noyau formé par la goutte centre de diffusion. Les cellules, unies les unes aux autres, forment un véritable tissu organisé à structure cellulaire.

Tant que la gélatine n'est pas sèche, les parties constituantes des cellules ne se voient pas directement, on n'a qu'une masse gélatineuse, analogue aux tissus animaux ; cependant cette masse s'organise ou est organisée, ainsi qu'on peut le reconnaître, par la réfraction de la lumière, en projetant son image par transparence sur un écran.

Chaque cellule, pendant sa formation, et tant qu'il existe des différences de concentration dans la gélatine, est le siège d'un mouvement moléculaire très actif, consistant, comme dans les cellules vivantes, en un double courant, la substance dissoute allant du centre à la périphérie, l'eau du dehors vers le centre. Cette activité moléculaire, cette vie de la cellule artificielle, peut être entretenue en maintenant autour d'elle un milieu convenable et en la nourrissant, c'est-à-dire en réparant au centre les pertes de concentration.

Si l'on dessèche prématurément les cellules, les mouvements dont elles sont le siège s'arrêtent, pour reprendre dès qu'on rend à la préparation l'humidité nécessaire. On a ainsi l'image de la vie latente des graines et des rotifères.

Par suite de l'indépendance des tons dans la diffusion, les cellules artificielles semblent désagréger les molécules ; assimiler, c'est-à-dire fixer certaines parties dans leurs organes ; éliminer les autres en modifiant le milieu dans lequel elles se trouvent. C'est ainsi que la diffusion d'une goutte d'une solution de sulfate de cuivre laisse au centre un noyau jaune de cuivre métallique, entouré d'une couronne bleue, entourée elle-même d'une couronne translucide, présentant, avec des bulles de gaz, l'aspect de la gélatine modifiée par l'acide sulfurique.

Les cellules artificielles ont une existence évolutive. La première partie correspond à l'organisation ; la goutte représente le noyau, la gélatine le blastème ; la cellule s'organise, forme son cytoplasma et sa membrane d'enveloppe.

La seconde partie est la période d'état dans laquelle le métabolisme tend à égaliser les concentrations entre les différentes parties de la cellule et le milieu dans lequel elle se trouve. La troisième période, ou de déclin, correspond à la diminution du double courant moléculaire, par diminution des différences de concentration. Lorsque l'égalité de concentration est établie, la cellule a terminé son existence active, elle est morte, elle ne conserve que sa forme.

Les cellules artificielles sont très sensibles à un grand nombre d'influences. Comme les cellules vivantes elles sont influencées, dans leur organisation et leur développement, par l'humidité, la sécheresse, l'acidité, l'alcalinité ou l'addition de substances diverses au blastème gélatineux, ou à la goutte qui forme le noyau primordial. On obtient ainsi de nombreuses variétés, parmi lesquelles on trouve des noyaux compacts ou clairs, avec ou sans nucléoles, des cellules sans noyau, à cytoplasma homogène ; le cytoplasma séparé des parois et contracté autour du noyau, on occupant au contraire toute la cavité cellulaire ; on obtient des cellules sans membrane d'enveloppe, ou des parois épaisses accolées ou séparées par des espaces intercellulaires, etc..

La forme des cellules dépend du nombre et des positions relatives des gouttes, des concentrations moléculaires ou tensions osmotiques des solutions ; le nombre des centres de diffusion détermine le nombre des faces du polyèdre cellulaire; la grandeur des angles dièdres, d'où partent trois, rarement quatre cloisons, dépend des positions de ces centres ; les concentrations déterminent la forme des surfaces, qui sont planes entre des solutions isosmotiques, courbes entre des solutions de tensions différentes, la convexité étant du côté de la solution hypertonique.

Les caractères que prennent les cellules artificielles sous des influences que l'on peut diriger expérimentalement sont de nature à éclairer sur l'origine des mêmes caractères dans les cellules vivantes.

Il est à remarquer que les cellules artificielles se développent suivant la théorie cellulaire de Schwann pour les cellules vivantes.

Ces cellules artificielles, avec leurs formes identiques à celles des cellules vivantes ; leurs principaux organes, noyau, cytoplasma, membranes d'enveloppe ; leurs principales fonctions, métabolisme cellulaire, existence évolutive, réfutent par l'expérience deux affirmations doctrinales : La première proclamant l'impossibilité pour la matière de s'organiser sous la seule influence des forces physico-chimiques; la seconde disant qu'une cellule ne peut se former spontanément, et que toute cellule provient d'une cellule antérieure qui l'a précédée.

(1) Communication au Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences. Ajaccio, 8-14 septembre 1901.

(2) Nous avons présenté une note sur ce sujet à l'Académie des Sciences. — Comptes rendus de la séance du 17 juin 1901.

ACTUALITÉS.

HYGIÈNE DES ENFANTS.

618.94.8

Les Nourrices et la loi Roussel.

M. Brieux, dans sa pièce les *Remplaçantes*, a soulevé la question des nourrices et, dans une lettre publique, a pris la défense des enfants des nourrices professionnelles, privés, par un souci de lucre, du lait maternel. L'appel de M. Brieux a été entendu de M. le Préfet de police qui a fait adresser la circulaire suivante aux placeuses de nourrices.

« Madame, sur l'avis du Comité supérieur de la protection des enfants du premier âge, M. le

Ministre de l'Intérieur m'invite à assurer la stricte application des dispositions de l'art. 8 de la loi du 23 décembre 1874, relative aux nourrices sur lieu. Vous n'ignorez pas qu'aux termes de cet article, toute personne qui veut se placer comme nourrice sur lieu est tenue de se munir d'un certificat du « maire de sa résidence, indiquant si son dernier enfant est « vivant et constatant qu'il est âgé de sept mois » révolus ou, s'il n'a pas atteint cet âge, qu'il « est allaité par une autre femme remplissant « les conditions déterminées par le règlement « d'administration publique ». J'ai, en conséquence, l'honneur de vous informer qu'à l'avenir aucune nourrice sur lieu ne sera inscrite à la préfecture de police si elle n'en fournit les justifications nécessaires. Par suite, les pièces à fournir, indépendamment du certificat médical, seront les suivantes: 1° Si l'enfant de la nourrice sur lieu est âgé de sept mois révolus, un extrait de l'acte de naissance de cet enfant à l'appui du certificat du maire de sa résidence; 2° Si l'enfant est âgé de moins de sept mois, le certificat habituel du maire, lequel devra spécifier expressément que cet enfant sera élevé au sein et que la mère en a justifié par la production du carnet de la nourrice à laquelle elle le confiera. MM. les maires ont reçu des instructions en ce sens.»

Mais la loi Roussel paraît à plusieurs médecins absolument inapplicable ; et la dernière circulaire ne la fera pas plus observer qu'elle ne l'était auparavant. En fait, il est impossible d'avoir des nourrices de sept



M. le Dr Th. Roussel, Sénateur.

mois. La loi Roussel est très facile à tourner. En effet, elle place les contrevenants entre deux pénalités, également disproportionnées, quoiqu'en sens contraire. La nourrice qui se place avant le délai de sept mois, tombe sous le coup d'une amende de un à trente francs: sanction dérisoire, dont la menace n'empêchera aucune famille de prendre une nourrice dans ces conditions. Mais si la nourrice veut être en règle, qu'à cela ne tienne! Son maire lui fabriquera un faux certificat. Ici nous tombons dans le faux en écriture publique; les coupables sont passibles des travaux forcés, et cette pénalité, à son tour, est beaucoup trop forte: elle n'est jamais appliquée, parce que le gouvernement tient à se ménager les maires. Aussi les magistrats municipaux, sûrs de l'impunité, fabriquent en grande quantité et fabriqueront de plus en plus de faux certificats. Il faut bien contenter les électeurs pour lesquels l'industrie des nourrices est une source de profits. Voilà le résultat d'une mauvaise législation! Tous ceux qui ne pensent pas que les lois sont faites pour être tournées souhaiteront une réforme à bref délai.

D'après les fonctionnaires eux-mêmes créés pour l'application de la loi Roussel, la dernière circulaire de M. Lépine est plutôt malheureuse. En effet, dans ces périodes de chaleur beaucoup de nourrissons élevés au biberon sont atteints de choléérine: la nourrice est le remède. Il n'y en aura pas pour tous; il y aura donc des sacrifiés. Il eût mieux valu que le préfet prît cette décision deux mois plus tard; il eût eu moins de morts sur la conscience! Voilà, d'autre part, ce qui va arriver: toute nourrice qui passe par le bureau de placement doit avoir l'autorisation du préfet de police. Il ne va donc, désormais, délivrer l'autorisation que lorsque le bébé aura sept mois: la loi l'exige. Mais la loi Roussel n'est pas assez méfiante; elle n'a pas prévu ce qui commence à se passer et qui se fera couramment: les parents feront venir eux-mêmes une nourrice de province, sans passer par le bureau, et, conséquemment, sans autorisation du préfet (ce qui était en somme, une garantie au point de vue des maladies contagieuses). Ainsi, la circulaire de M. le Préfet est un formidable coup d'épée dans l'eau. Cela, parce qu'elle se base sur un article de la loi mal conçu. D'ailleurs, déjà depuis longtemps, les nourrices de la campagne se moquent de la loi et de M. le Préfet. D'après les statistiques officielles, sur 22,000 personnes gardant annuellement des nourrissons, 4,000 seulement ont l'autorisation préfectorale. Donc, 18,000 nourrissons sont abandonnés à des femmes qu'en terme de métier on nomme « nourrices par connaissance » ; et c'est le fléau des nourrissons. Dorénavant, il se passera pour les nourrices sur lieu ce qui se passe pour les nourrices à la campagne ; on se procurera la « nourrice sur lieu par connaissance». M. Lépine aura publié une circulaire de plus.....

Telles sont les déclarations qui ont été faites au *Matin* par M. le Dr Raimondi.

Voici, d'après le *Temps*, un point mal connu de l'historique de la loi Roussel.

« Dès 1861, le Dr Monot, de Montseuche, adressait au préfet de la Nièvre un rapport sur l'accroissement de la mortalité infantile, imputable à l'industrie des nourrices (64,140/0, pour les enfants dont les mères se livraient à cette industrie ; 1,897 parties pour Paris, sur 2,884 accouchées, en sept ans). Après de longs débats provoqués par ce rapport, l'Académie de Médecine concluait le 15 mars 1870, à la réglementation de l'industrie nourricière. Déjà, l'administration, après enquête dans dix départements, était arrivée aux mêmes conclusions (Rapport du Ministre de l'Intérieur du 16 octobre 1869). Un projet de loi allait être déposé, lorsque éclata la guerre. Dès 1872, la question était remise à l'ordre du jour par un vœu du Conseil municipal de Paris. Enfin, en 1874, le docteur Roussel faisait voter sa loi. Mais celle-ci était mal rédigée. Elle ne put remplir son objet. Son article 8, que vient de reprendre M. Lépine, disait: «Toute personne qui veut se placer comme nourrice sur lieu est tenue de se munir d'un certificat du maire de sa résidence, indiquant si son dernier enfant est vivant et constatant qu'il est âgé de sept mois révolus ou, s'il n'a pas atteint cet âge, qu'il est allaité par une autre femme remplissant les conditions déterminées par le règlement d'administration publique.»

LES FUTURS CONGRÈS.

61 (60)
Les Congrès de septembre et d'octobre 1901.

Rappelons que plusieurs Congrès importants ont eu ou vont avoir lieu en ce mois de septembre et au mois d'octobre prochain. Parmi eux mentionnons tout particulièrement les suivants :

Congrès de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences, à Ajaccio, du 8 au 14 septembre.

Congrès international des médecins de Compagnies d'Assurances, à Amsterdam, du 23 au 25 septembre.

Congrès international de Physiologie, à Turin, du 17 au 21 septembre.

Ve Congrès international d'Anthropologie criminelle, à Amsterdam, du 9 au 14 septembre, dans l'Aula de l'Université.

Congrès d'Obstétrique, Gynécologie et Pédiatrie, à Nantes, du 23 au 30 septembre.

IVe Congrès italien de Pédiatrie, à Florence, du 15 au 20 octobre 1901.

XVIe Congrès français de Chirurgie, à Paris, du 21 au 24 octobre.

Ve Congrès de l'Association française d'Urologie, à Paris, du 24 au 26 octobre.

Congrès d'Assistance familiale, Hôtel des Sociétés savantes, à Paris, du 27 au 31 octobre (1).

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614.43
Le Sanatorium de Wehrawald.

On est bien pauvre en sanatoria en France; et, pour en compter dix chez nous,—une dizaine ayant l'altitude voulue, — il faut y mettre de la bonne volonté, tandis que l'Allemagne en possède quatre-vingt-trois.

M. Masson-Forestier a décrit, dans le *Temps*, ces temps derniers, l'un d'eux, un Sanatorium modèle, situé dans la Forêt-Noire. Ce sanatorium modern style, qu'on prétend être le plus parfait qu'un médecin puisse souhaiter et le plus élégant qu'un Burnes Jones pût rêver, a pour fondateurs des philanthropes désintéressés qui ont dépensé sans compter des capitaux immenses. Dans chaque pièce tout, peintures, meubles, tapis, *vitres même*, est vert pomme, abricot ou rose. Il est situé dans une forêt de sapins. Vingt-cinq minutes de montée, et tout à coup on se trouve devant le

(1) Le Congrès international d'Hygiène, de Sauvetage et de Pêches maritimes vient d'avoir lieu à Ostende, du 1er au 5 septembre.

plus romantique enchevêtrement de clochetons dentelés, de balcons ouvragés, d'escaliers extérieurs en saillie, le tout dans les tons de chocolat, émeraude, rouge sombre, topaze, un régal pour l'œil. Devant ce château de féerie s'arrondissent de jolis parterres fleuris. Elle est charmante, la visite de l'établissement. Nous voici dans un couloir liberty, décoré dans les tons algue marine avec entrecroisement de fleurs hiératiques, symboliques, le tout vernissé et luisant. De la sorte, ces lambris peuvent être plus aisément lavés; les plafonds sont cintrés afin de supprimer les angles, ces nids de poussière. Pour la même raison, on a dessiné des types de meubles, où jamais deux plans ne se rencontrent autrement que par une courbe; il a fallu s'ingénier pour y arriver, le bas des murailles et les planchers se rejoignent en demi-cercle. Pas de rainure nulle part: les linoléums couvrant les parquets sont d'une seule pièce. La forme des lustres n'existe pas dans le commerce. Dans les chambres, on voit des bougeoirs qui ont une forme spéciale, de façon que la poussière ne puisse s'y fixer. En effet, la grande ennemie du tuberculeux c'est la poussière. Par elle le malade a été infecté à l'origine, par elle il serait de nouveau infecté après sa cure. Aussi avons-nous choisi d'abord une région où les routes soient sans poussière, c'est le cas du Wehrawald, puis, dans la forêt, un coin où le sol soit argileux. Enfin, on a organisé une propreté minutieuse: ce ne sont que lavages, brossages de tous les objets; la poussière est exterminée.

Le régime qu'on impose aux tuberculeux est le suivant: Au moral, on cherche à les distraire, et c'est pour cela que nous mettons autour d'eux tant de couleurs fraîches, tant de fleurs. Puis on les oblige à respirer, six heures durant, l'air libre sous les sapins et à se suralimenter aux repas. Il faut qu'ils en aient, de l'appétit, et cela non à trois repas seulement, mais à six, car il y a six repas par jour. Cela est obtenu par le médecin, qui sait prendre de l'ascendant sur ses malades, et par le cuisinier, un artiste français en son genre, un ancien chef des amiraux Cuverville et Fournier. Il reçoit carte blanche et crédit illimité, mais on lui impose de varier le menu à l'infini. Qu'il s'y prenne comme il voudra. Un jour arrivent des homards de Bretagne, un autre des poulardes du Mans, des pêches de Montreuil. La cuisine est immense et le chef, un Breton de belle humeur, avoue qu'il a, au Wehrawald, *un peu* plus de place que sur un vaisseau amiral; il n'a guère le temps de causer. Détail curieux: *le chef a un secrétaire*! Il y a quatre-vingt-dix-huit chambres et la moindre chambre a six mètres de long. On a dépensé entre 2 et 3 millions, et les huit ou dix capitalistes qui ont fondé cet établissement (des Allemands, des Suisses et des Italiens) ont fait une œuvre philanthropique et non un placement. On n'espère même pas couvrir les frais. Il y a une vingtaine de malades au plus, car on vient d'ouvrir. Les autres pensionnaires sont des amateurs de bon air qui, s'étant rendu compte que le danger de contagion est nul dans les sanatoria, sont venus faire une cure d'air. Plus tard, on ne recevra que des phtisiques; actuellement, on n'a pas de raisons d'être aussi exclusif.

La population comprend surtout des dames, et de charmantes, étendues sur des chaises-longues au soleil, sous un grand hall carmin. On ne voit là aucune figure creuse, ravagée.

Tout autour, des sapins, hauts comme des colonnes de cathédrales, et dont le soleil couchant, passant comme à travers le branchage, colore la futaie de tons rougeâtres.

Médecine et Littérature.

61:8

Vénus ou les deux risques; par Michel CORDAY. — Paris, Fasquelle, 1901.

Encore un roman médical, dont on a déjà dit le plus grand bien, dans notre presse spéciale, sans doute parce que l'auteur a cité du Duclaux!

La pensée, en l'espèce, vaut au moins autant que le style et l'agencement de la fiction; mais, en tout cas, elle est exacte. L'amour est environné de deux risques: les *maladies* dites *honteuses* et la *maternité*. Pourtant, ils ne sont nullement comparables l'un et l'autre; et nous croyons qu'un littérateur aurait fait une œuvre plus solide, s'il n'avait envisagé à la fois que l'un d'eux et, par conséquent, consacré deux œuvres différentes à ces deux sujets très disparates. Il n'en faut pas moins féliciter Michel Corday d'avoir osé porter ces questions *coram populo*, à l'aide du procédé littéraire le plus en vogue aujourd'hui, le roman.

On trouvera dans cet ouvrage une esquisse de jeune interne des hôpitaux, M. Reiset, élève de l'Institut Pasteur. Ce portrait est très bien venu, au point de vue psychologique. L'auteur a peint certainement sous ces traits un ami personnel. A noter aussi la visite du héros du livre à la crypte Pasteur. Quelques réflexions faites, chemin faisant, sur la syphilis du système nerveux et ses manifestations cérébrales (paralysie générale) et médullaires (ataxie), chez les intellectuels et les musculaires, constituent aussi un écho très pur de conversations médicales fréquentes entre internes des hôpitaux et jeunes savants.

61:8

Autour de la Maison de P. Corneille; par Ed. SPALIKOWSKI. — Paris, Soc. d'Éd. sc., 1901, in-12.

Cette plaquette d'un praticien de Normandie a une préface écrite par un acteur, Albert Lambert (de l'Odéon), à la fois poète, écrivain et sculpteur.... Quel signe des temps! Il est vrai qu'il s'agit du grand Corneille, qui ne vit guère plus que grâce à l'Odéon...

D'après Lambert, notre confrère a une « plume alerte de poète, emmanchée à son scapel de médecin ». C'est un joli compliment, d'ailleurs mérité, car tout ce qui intéresse la Maison de Corneille a été colligé avec un soin religieux, dans cette brochure, digne d'une lecture.

NÉCROLOGIE

M. le Pr A. von COLER, médecin inspecteur général du Service de Santé militaire de la Prusse. — M le Dr Alfred VAUCHER, ancien professeur de clinique obstétricale et gynécologique à la Faculté de Médecine de Genève. — M. le Dr Adolf FICK, professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Wurtzbourg. — M. le Dr Hermann STEINBRUGGE, professeur extraordinaire d'otologie à la Faculté de Médecine de Giessen. — M. le Dr ROSENTHAL (de Nancy). — M. le Dr NERCAM (d'Ailhas). — Les obsèques de Mme Alfred HARDY, veuve du professeur honoraire à la Faculté de Médecine, ont eu lieu le vendredi 23 août, en l'église Saint-Augustin.

REVUE DES JOURNAUX

618.10.83.82

Le massage en gynécologie; par BROUHA. — *Scalpel*, Liège, 1901, LIII, 266-267.

L'auteur passe brièvement en revue les prétendues indications du massage, afin de préciser les formes morbides contre lesquelles ce procédé s'est montré réellement efficace. En résumé, l'on peut dire que l'expérience a réduit la sphère d'action aux indications suivantes: 1° Traitement des latéroversions qui constituent l'une des indications les plus heureuses; il n'est pas rare en effet qu'après quelques séances, la matrice reprenne sa position normale dans le plan médian sagittal; 2° Mobilisation de certaines rétroversions fixées. Le traitement manuel amène la disparition des brides péritonéales qui maintiennent l'utérus en position anormale. La mobilisation peut également s'obtenir quand la fixation résulte de la présence d'un exsudat pelvien; 3° Traitement des anciens exsudats pelviens. Cela ne veut pas dire qu'il faille masser tous les exsudats pelviens. Il convient de rechercher dans chaque cas l'étiologie et d'exclure soigneusement la coexistence d'annexite purulente simple ou double. Le néoplasme phlegmasique doit se trouver également accessible par la paroi abdominale.

618.14.042

Sopra un caso tipico di tosse uterina [*Un cas typique de toux utérine*]; par SALULLO (Salvator). — 1900, Milano, *Gaz. degli osp. delle Cliniche*, in-8°, 21, p. 222-224.

Une jeune femme de 20 ans, toujours bien portante, est depuis cinq mois sujette à de violents accès de toux, et ressent des douleurs dans les parois inférieures et latérales du thorax. On ne peut découvrir cependant aucune anomalie. On apprend finalement que les règles sont très abondantes et irrégulières, avec écoulement de sécrétions muqueuses purulentes; contractions utérines plus ou moins fortes; douleurs sacrées. Examen gynécologique: érosion vaginale; polype muqueux de la grosseur d'une noisette, à surface granuleuse, discrètement pédiculé. On procède à l'extirpation du polype, le perçant avec une aiguille, à la base, fibreuse et résistante; on fait la ligature. Après extirpation, la toux diminue d'intensité et de fréquence. On traite l'endométrite par les lavages méthodiques antiseptiques, les cautères — méthode de Schutz, — de temps en temps, à l'ergotine et l'hydrastis. 15 jours après, la toux persistant, on procède à l'ablation des parties malades de la muqueuse. On se sert, pour le grattage, au lieu de la cuillère tranchante, de la cuillère émoussée, car après le grattage complet il se produit toujours une régénération complète de la muqueuse. Le grattage de l'endométrite exécuté avec la cautérisation, la toux disparut complètement. L'affection utérine après traitement a guéri complètement; et deux mois après la jeune femme se trouvait en état de grossesse. Donc, chez la patiente, il s'agissait bien d'une toux utérine typique. [L. B. S.]

LES LIVRES NOUVEAUX.

614.546

La lèpre en Crète; par EHLERS et COHNHEIM. — Leipzig, J. Ambrosius Barth, 1901 (Extr. de *Lepra*, Bibliotheca internationalis, 1901, fasc. 3, vol. 2), in-8°.

Publication rédigée en français, quoique les auteurs soient l'un Danois, l'autre Allemand; mais.

ce fait n'étonnera que ceux qui ne connaissent pas les sentiments du Dr Ehlers, un ami de la science française. C'est un rapport de mission, illustré de nombreuses photogravures des plus démonstratives. Inutile d'ajouter qu'il est d'une valeur au-dessus de la moyenne, étant donné le nom des signataires, qui connaissent admirablement cette maladie, et qui ont séjourné dans l'île de mars à mai 1900. D'après eux, il n'y a actuellement en Crète que 4 leprochoria qui fonctionnent; et encore n'y a-t-il vraiment qu'un seul, celui de Petro-Képhali, qui ait un intérêt réel ; mais il y a là de nombreux malades qui ont pu être étudiés à fond. En parcourant le pays, d'autres cas, très nombreux, ont pu aussi être visités par nos voyageurs.

En somme, mission très intéressante et très fructueuse, qui fait le plus grand honneur à son directeur, notre excellent ami, M. le Dr Ehlers.

614.319

La Peste bubonique dans la République Argentine et au Paraguay (*Epidémie de 1899-1900*). (Rapport officiel); par Agote (Luis) et A. J. Medina. — Buenos-Aires, Lajouane, 1901, in-4o.

Félicitons-nous d'abord de voir cette importante publication faite en français par les Inspecteurs du gouvernement argentin et adressons-leur de suite nos compliments les plus sincères pour ce beau travail. Les recherches qu'ils ont faites pour découvrir les points de pénétration de l'épidémie dans l'Amérique du Sud ont donné les résultats prévus. Aussi le livre débute-t-il par un chapitre intitulé : importation de la peste à l'Asuncion (Paraguay) et marche de l'épidémie. Puis la maladie a gagné Rosario de Santa-Fé, et Buenos-Aires. Plusieurs chapitres sont alors consacrés à l'étude de l'épidémie dans ces trois centres. Le rapport se termine par la symptomatologie d'ensemble des cas observés, par l'étude des traitements employés (sérothérapie et vaccination) et des mesures prophylactiques recommandées. Un appendice renferme enfin près d'une centaine d'observations, très bien prises, avec ou sans autopsie, et accompagnées parfois de courbes de température. En somme, rapport très documenté qui fait le plus grand honneur à ses auteurs. [A.P.S.].

Variétés et Anecdotes.

614.23

Une idée criminelle chez un étudiant en médecine.

Les journaux politiques ont raconté en détail l'histoire invraisemblable de cet étudiant en médecine de notre Faculté, élève de l'Ecole du Service de Santé de la Marine, externe de nos hôpitaux, Z..., qui, voulant épouser sa maîtresse, avait auparavant voulu la rendre riche, en faisant assassiner un oncle dont elle devait hériter et qui tardait trop à mourir. Deux repris de justice qu'il avait chargés de l'assassinat ont dénoncé notre étudiant, et la Justice a été saisie de l'affaire. Nous aurions voulu croire que Z..... avait agi dans un moment d'égarement amoureux, dans un instant de folie, aussitôt regretté et réprimé ; il ne semble malheureusement pas en avoir été ainsi, et la préméditation et la persévérance dans l'idée criminelle paraissent évidentes. Nous ignorons ce que fera la justice ; elle tient plus compte des faits que des intentions ; et, comme ici le crime n'a pas été perpétré, il se peut qu'elle donne une ordonnance de non-lieu. Mais quelle que soit la décision de la Justice, le Corps médical a aussi droit de juger à son point de vue, et tout entier il répudie ce jeune homme. Il n'avait plus que sa thèse à passer pour être docteur ; s'il persistait à vouloir la présenter, nous sommes persuadés qu'il ne trouvera ni une Faculté, ni un Jury qui acceptent de l'examiner (*J. de Méd. de Bordeaux*).

La Chambre des mises en accusation, à Bordeaux, s'est occupée du cas du jeune Z..., étudiant en médecine navale, qui avait soudoyé deux repris de justice pour faire assassiner à Bazas un vieillard, oncle de sa maîtresse. L'avocat général qui remplit les fonctions de procureur général a requis le relaxe du jeune Z... en vertu de la loi. « Quelle que soit, dit-il, l'indignation soulevée par le désir de Z.... nous ne pouvous pas le poursuivre juridiquement. Pour qu'il y ait crime ou délit il faut un commencement d'exécution, c'est-à-dire un acte. Il n'y a pas eu d'acte. Il n'y a eu qu'une pensée mauvaise et la loi ne permet pas de poursuivre la pensée lorsqu'elle n'a pas réussi, par incitation, à donner naissance au crime ». La Chambre des mises en accusation, adoptant les conclusions de l'avocat général, a déclaré dans un arrêt qu'il n'y avait pas lieu à poursuite. Cette affaire est donc définitivement classée.

613.31

L'Hygiène à la Maison : Le froid et le chaud.

D'après un Sibérien, il paraît que l'hiver, à Paris, on y gèle et c'est M. Stiegler qui le rapporte. Dès que le thermomètre descend à quatre ou cinq degrés, il est impossible de se chauffer avec des cheminées. Entretenir du feu dans quatre ou cinq pièces, c'est difficile; passer d'une pièce chaude dans une pièce froide comme on fait, c'est dangereux. On grelotte auprès d'une petite grille pleine de houille. A deux mètres de distance du foyer on a l'onglée. De bons hivers secs, des hivers où il fait cinquante degrés centigrades au-dessous de zéro et où l'on a bien chaud, car on vit dans des serres, cela vaut mieux. Les maisons sont chauffées du haut en bas. On y circule à l'aise en costume léger. Faut-il sortir, faire une visite? On s'enveloppe d'une pelisse durant le trajet et aussitôt arrivé, dans une maison amie, on retrouve une bonne serre d'une voluptueuse chaleur. Des Français accoutumés aux pays chauds, à l'Egypte, par exemple, soutiennent qu'on ne souffre de la chaleur qu'à Paris.

N'allons donc plus à Nice et à Cannes chercher des hivers cléments : la neige y aveugle, le vent y fait rage. Dédaignons pendant l'été la fraîcheur des glaciers sur les montagnes. Bientôt la mode viendra de passer le mois de décembre en Sibérie et le mois d'août au Caire !

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — *Le nouveau four crématoire.* — La Préfecture de police vient de recevoir un intéressant dossier concernant la construction d'un nouveau four crématoire à Paris. Il ne s'agit pas cependant de créer une « concurrence » au Columbarium du Père-Lachaise : les incinérations auxquelles on se propose de procéder ne visent que les cadavres et les animaux qui servent de sujets à l'École de Médecine. Le projet a été élaboré par M. le Pr Charles Richet, membre de l'Académie de Médecine.

Les arguments qui justifient l'installation d'un four crématoire sont, d'après, ce Maître, de deux ordres. Tout d'abord une raison d'économie suffirait à convaincre les opposants. L'enlèvement des débris humains qui proviennent des pavillons de dissection et des cadavres d'animaux —chiens, lapins ou cobayes— ayant servi aux expériences du laboratoire, représente une dépense trimestrielle qui atteint des centaines de francs. En second lieu, il y a des raisons d'hygiène à invoquer : le transport de ces débris qui se fait dans d'assez mauvaises conditions n'est pas sans danger pour les personnes qui se trouvent sur le passage des voitures qui véhiculent ces restes jusqu'au lieu d'enfouissement.

Il serait autrement pratique et sain de livrer au feu tout les débris qui proviennent de l'Ecole et la dépense que nécessitera l'installation du four crématoire est relativement peu élevée. Au reste, des expériences ont été faites au laboratoire de l'Ecole avec un four mobile, elles ont donné d'excellents résultats. Le projet de M. le Pr Richet, qui a été fort bien accueilli à la Faculté, a, cependant, rencontré des adversaires. Les voisins de l'Ecole de Médecine se sont alarmés du voisinage d'un four crématoire ; ils craignent que des odeurs de « chair brûlée et de graisse » se répandent aux environs et ne viennent rendre, en partie, irrespirable l'air déjà assez vicié. Le dossier comprend plusieurs protestations ; mais il semble bien, cependant, qu'après examen, la Préfecture de police va conclure à l'adoption du projet de M. le Pr Richet.

École de Médecine de Rennes. — Sont institués suppléants pour une période de neuf ans : MM. les Drs Millardet (pathologie et clinique médicales); Lesage (histoire naturelle); Barthelat (pharmacie et matière médicale.

Concours pour un emploi de chef de clinique médicale. — Par décision rectorale en date du 2 août 1901, un concours sera ouvert devant l'Ecole de plein exercice de Médecine et de pharmacie de Rennes, le 4 novembre 1901, pour un emploi de chef de clinique médicale. Les chefs de clinique sont nommés pour deux ans, ils reçoivent une indemnité annuelle de 800 francs.

École Vétérinaire d'Alfort. — M. Jean Dupuy, Ministre de l'Agriculture, accompagné de son chef de cabinet, M. Charles Deloncle, et de M. Vassilière, directeur de l'Agriculture, s'est rendu à l'École vétérinaire d'Alfort. Le Ministre a visité les nouvelles installations faites à cet établissement en vue des recherches et expériences qui doivent être entreprises à l'École vétérinaire d'Alfort sur les maladies contagieuses du bétail et surtout sur la fièvre aphteuse.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Assistance publique en France. — Un legs de 150.000 francs est destiné, par tiers, aux hospices civils de Beauvais, à ceux d'Auxerre et aux hospices de vieillards et orphelinats des Batignolles.

Hôpital français de New-York. — Les établissements français de bienfaisance à l'étranger rencontrent rarement pareille aubaine à celle qui vient de survenir à la Société française de bienfaisance de New-York. Au cours d'un récent voyage en Amérique, M. Robert Lehaudy a laissé à cette société une somme de 50.000 francs pour la reconstruction de l'hôpital français.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Les nouveaux locaux de l'Académie de Médecine. — La nouvelle Académie de Médecine va, dit-on, bientôt quitter la vieille chapelle de la rue des Saints-Pères, où elle est hospitalisée depuis cinquante et nn ans. C'est dans ce lieu sacré, quatre fois désaffecté et profané, que sont entassés les inappréciables trésors qui composent la hibliothèque et les archives de médecine les plus riches de l'Europe : 200,000 volumes et 120,000 manuscrits ; plus de 6,000 portraits ou gravures ! Le séculaire logis et ses dépendances étaient indignes de la vénérable Compagnie. Il s'installera incessamment dans un édifice battant neuf, qui a coûté un million et demi. Salle de séances magnifique, bibliotbèque modèle, lahoratoire complet, armé de tous les instruments de la science moderne. Et enfin, organisation parfaite d'un service de vaccination avec production directe du « cow-pox », dont l'Académie expédie cbaque année cent quarante mille tubes. Jusqu'à présent les praticiens vaccinaient comme ils pouvaient dans un des réduits obscurs de l'ancienne cbapelle. Au nouveau palais de la rue Bonaparte, les Parisiennes entreront sans avoir peur. Locaux superbes, où circule une radieuse clarté.

Congrès des Chirurgiens du Nord à Copenhague. — Les quotidiens annoncent qu'au cours de la session du Congrès des Cbirurgiens des pays du Nord, M. le Pr Howitz, le doyen des gyoécologistes danois, a annoncé qu'il avait réussi à guérir plusieurs cas de cancer par la congélation au moyen de l'anesthine. Le même agent lui avait donné des résultats tout aussi favorables dans le traitement du lupus. — Cette communication a provoqué le plus vif intérêt et a valu à son auteur les félicitations chaleureuses de ses confrères.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Par décision ministérielle du 30 août 1901, M. Matignon, médecin-major de deuxième classe hors cadres à la légation de France en Chine, est désigné pour le 14e d'artillerie.

Service de Santé de la Marine. — M. Auffret, directeur du Service de Santé de la marine à Brest, est nommé inspecteur général du Service de Santé de la marine, en remplacement de M. Cunéo, décédé. — Sont promus dans le corps de Santé de la marine : au grade de médecin principal : M. le médecin de première classe Kergrohen, en remplacement de M. le médecin principal Sibaud, retraité. — Au grade de médecin de première classe : M. le médecin de deuxième classe Audibert, en remplacement de M. Kergrohen, promu. — Au grade de médecin de deuxième classe : MM. les médecins auxiliaires de deuxième classe sortant de l'Ecole d'application : Lafolie, Manine-Hitou, Coquin, Roustan, Bellamy, Alain, Balcam, Marchenay, Chemin. Ces médecins sont affectés aux ports ci-après : A Brest : MM. Lafolie, Coquin et Cbemin. A Lorient : MM. Manine-Hitou, Bellamy et Marcbenay. A Toulon : MM. Roustan, Alain et Balcan. — Par décret en date du 30 août 1901, M. Sibaud a été nommé au grade de médecin principal dans la réserve de l'armée de mer, pour compter du 1er septembre 1901. Il est affecté au port de Toulon. — M. le médecin de première classe Galbruner, médecin-major aux batteries d'artillerie coloniale à Cherbnurg, est désigné pour remplacer à l'artillerie coloniale, à Rochefort, M. le Dr Duville. — M. le médecin de première classe Berthier, du port de Cherbourg, est désigné pour servir aux batteries d'artillerie coloniale dans ce port, en remplacement de M. Galbruner. — M. le médecin de 1re classe Tricard, du port de Lorient, est désigné pour embarquer sur le *Calédonien*, le 10 septembre, en remplacement de M. le Dr du Bois-Saint-Sévrin.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré pendant la 34e semaine 873 décès, au lieu de 767 pendant la semaine précedente et au lieu de la moyenne 930. L'état sanitaire reste donc encore satisfaisant. La fièvre typhoïde a causé 16 décès, au lieu de 14 pendant la semaine précédente (la moyenne est 15). Le nombre des cas nouveaux est aussi en augmentation (61 au de 50, 52 et 37). La variole a causé 7 décès, au lieu de 5 pendant la semaine précédente. Le nombre des cas nouveaux continue cependant à diminuer (22 au lieu de 42, 38 et 57). La rougeole est en augmentation considérable ; elle a causé 24 décès au lieu de 9 pendant la semaine précédeote (la moyenne est 14). La scarlatine a causé 1 décès (la moyenne est 3). La coqueluche a causé 17 décès au lieu de 5 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 6. La diphtérie a causé 10 décès au lieu de 5 la semaine précédente (la moyenne est 4). Le nombre des cas nouveaux continue à diminuer (55 au lieu de 63, de 81 et de 110). La diarrhée infantile a causé 83 décès de 0 à 1 an, au lieu de 103 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 140. Il y a eu 31 morts violentes, dont 9 suicides. On a célébré à Paris 475 mariages. On a enregistré la naissance de 1.039 enfants vivants (487 garçons et 552 filles), dont 779 légitimes et 260 illégitimes. Parmi ces derniers, 37 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène de l'habitation. — Le taux de la mortalité annuelle paraît être exactement proportionnel au surpeuplement et à la densité de la population. Ainsi, Londres, en dépit de ses mauvaises conditions climatériques, est, au point de vue de la salubrité, une cité vraiment privilégiée. L'amour des Anglais pour le *home*, pour la maison de famille, fait prédominer les constructions isolées. Le nombre moyen d'habitants par maison se trouve ainsi réduit à huit. La mortalité pour 1,000 babitants donne par an le chiffre de 23. Berlin vient en seconde ligne avec un nombre de 32 bahitants par maison et une mortalité de 25 pour 1,000. Paris occupe encore aujourd'bui le troisième rang. Le nombre moyen d'babitants par maison est de 35 et la mortalité annuelle de 28 pour 1,000. Malheureusement, il est à craindre que Paris ne conserve pas longtemps cette place. Son état sanitaire va s'aggravant cbaque année. Les espaces libres, les rares jardins qui contribuaient à le rendre plus salubre, vont probablement disparaître, grâce à la nouvelle taxe. Ils seront remplacés par d'immenses bâtisses, aux étages multipliés, qui, quoi qu'on fasse, offriront toujours des conditions hygiéniques défectueuses. Saint-Pétersbourg est encore moins favorisé que Paris. Il a une population de 52 babitants par maison. Aussi ne faut-il pas s'étonner de voir sa mortalité s'élever à 41 pour 1,000. Mais c'est Vienne qui tient le record. Elle est la capitale la plus surpeuplée, avec ses 55 babitants par maison. Sa mortalité atteint le chiffre énorme de 47 pour 1,000, c'est-à-dire le double de celle de Londres. Les ravages causés par la tuberculose en particulier, y sont vraiment effrayants.

Le remède résiderait dans le développement du régime salutaire que pratiquent les Anglais depuis longtemps : le régime de l'habitation *individuelle*, hors du centre des villes. M. le Dr Legué constate, dans le *Journal*, que les tentatives réalisées chez nnus dans ce sens n'ont en qu'un succès médiocre. Les philanthropes ont voulu agir. La foule, indifférente, les a regardé faire... Il y a là tout un mouvement d'opinion à créer chez nous, tout un courant d'habitudes à changer. Ce ne sera pas fait demain.

La mortalité des enfants. — La Chambre a nommé une Commission pour l'examen d'une proposition de loi de M. Constant Dulau sur la protection de la mère et de l'enfant nouveau-né. L'enquête ouverte par cette Commission a révélé que la mortalité infantile a pris en France des proportions effrayantes ! On considère que l'assistance accordée à la femme pauvre pendant sa grossesse est de toute insuffisance. Il conviendrait d'abord de créer des asiles-ouvroirs, où elle serait recueillie gratuitement, dispensée de travailler et alimentée sainement. Mais la Commission voudrait aussi qu'il fût institué des « maternités secrètes », à l'instar de celles déjà existantes en Danemark et en Russie, où les femmes enceintes seraient admises sans avoir à dévoiler leur identité. Enfin, sans rétablir les « tours », on ouvrirait des bureaux d'abandon : ce qui permettrait de prévenir nombre d'avortements et de suicides. (*Le Journal*).

Transmission de la tuberculose bovine. — *Enquête en Angleterre.* — Une ordonnance royale vient de nommer en Angleterre une Commission chargée de faire une enquête et d'établir un rapport sur les trois points suivants : 1° La tuberculose chez les animaux et cbez l'bomme est-elle une et identique ? 2° La traosmission de la tuberculose est-elle possible réciproquement entre les animaux et l'bomme ? 3° Si oui, dans quelles conditions la transmission peut-elle se produire des animaux à l'homme et quelles circonstances lui sont favorables ou défavorables ? La Commission est composée de cinq professeurs de pathologie, dont un au Collège vétérinaire royal. Le professeur sir Michael Foster la préside.

Mission française en Amérique pour l'étude de la fièvre jaune. — La Chambre des Députés et le Sénat viennent de voter, à l'unanimité et sans discussion, une somme de 100.000 francs pour l'organisation et l'entretien d'une mission pour l'étude du *typhus amaril*. Elle comprendra trois ou quatre membres et partira au mois d'octobre procbain. Elle sera placée sous la direction de l'Institut Pasteur, qui assurera, au besoin, le renouvellement de ses membres. Elle devra se rendre de préférence au Brésil.

Empoisonnement des eaux à Vitré. — Les eaux de Vitré auraient été empoisonnées par les tuyaux *en plomb* employés à leur canalisation et un grand nombre d'habitants se plaindraient d'avoir été victimes de graves indispositions ayant pour cause l'empoisonnement des eaux. Dans des lettres publiées par la presse locale, M. le Dr Leray et M. Février, pharmacien à Vitré, ont signalé le bien-fondé de plusieurs protestations. Récemment, le Conseil municipal de Vitré a pris une délibération aux termes de laquelle les ahonnés du service des eaux seraient tenus de solder leur abonnement, plus le prix des tuyaux de fer goudronné qu'il avait fallu substituer aux tuyaux de plomb, et ce, sous peine de poursuites. Les Vitréens protestent. Ils prétendent qne c'est à la faute de la municipalité que l'on devrait les cas d'empoisonnement signalés. Ils refusent de payer leur abonnement. Des fonds ont été recueillis, pour intenter un procès à la munici-

palité de Vitré, fonds suffisants, paraît-il, pour affronter toutes les juridictions, y compris la Cour de cassation.

Exercice illégal de la Médecine. — En vertu d'instructions données par le Parquet de la Seine, M. le Commissaire de police de Clichy vient de procéder à l'interrogatoire du sieur X..., âgé de trente ans, demeurant à Clichy. Cet individu, qui s'intitulait le « nouveau Messie », *guérissait* toutes les maladies, prédisait l'avenir, expliquait les songes et surtout dévalisait complètement ses trop crédules clients. On évalue à quatre cent mille francs les sommes escroquées par lui. Il y a cinq ou six ans à peine, l'habile magicien était un modeste ouvrier tapissier, vivant très chichement de son métier ; la crédulité publique lui a fait de fortes rentes, et c'est dans un appartement luxueux, au milieu d'un nombreux domestique, valets de pied, valets de chambre, cochers, etc., que sont reçus les nombreux gogos qui forment sa clientèle. De nombreux attelages stationnent continuellement devant la porte du guérisseur. Celui-ci reçoit ses malades dans un superbe salon où s'élève un autel flamboyant sur lequel, au moment des incantations, quatre domestiques placent une vierge noire en métal qui ne pèse pas moins de 200 kilos. Il vend aussi des eaux spéciales qui possèdent une infinité de vertus... négatives. X... a avoué avoir reçu de ses malades des sommes variant entre 500 et 15,000 francs. Une dame lui aurait même remis jusqu'à soixante mille francs. Un juge d'instruction a été chargé de suivre cette affaire.

Erreurs de médicaments. — Les erreurs dans l'administration proviennent souvent de ce que les flacons contenant l'un une substance toxique, l'autre un liquide inoffensif, sont de forme semblable. La couleur, il est vrai, et aussi une étiquette plus ou moins lisible, doit permettre de les distinguer l'un de l'autre. Le jour, c'est bien ; mais la nuit ? On devrait, en France, imiter ce qui se fait à Londres. Tous les poisons devaient être mis en *flacons de section triangulaire*, et, de plus, le verre de ces flacons devrait être granulé, c'est-à-dire porter à sa surface des aspérités nombreuses et disposées irrégulièrement. Ainsi aucune confusion ne serait possible, pas plus de nuit que de jour, et les chances d'erreur réduites à zéro.

Un cas d'empoisonnement par les chaussures teintes. — Un réserviste, M. Z..., venu à Carcassonne pour accomplir une période de 28 jours au 15e de ligne, n'ayant pas trouvé à la caserne de chaussures à son pied, dut s'acheter lui-même une paire de souliers. Il acheta des brodequins en cuir jaune, qu'il dut faire enduire d'un cirage noir pour les mettre à l'ordonnance. Le lendemain, le fantassin fit, avec son régiment, une marche très longue. En rentrant il ressentit un malaise assez accentué et vit ses ongles, ses lèvres, ses paupières se bleuter de façon inquiétante. Rentré chez son frère, le réserviste s'alita. Trois médecins consultés comprirent immédiatement qu'ils étaient en présence d'un cas d'empoisonnement. Mais quelle en était la cause ? M. le Dr Peyronnet, ayant déjà soigné un cas semblable, voulut examiner les chaussures immédiatement. Après examen, il déclara, en effet, que l'empoisonnement devait être attribué à l'aniline contenue dans le cirage ayant servi à noircir les souliers. L'introduction de l'aniline dans le sang du soldat s'était faite par la transpiration. L'action du poison fut rapidement arrêtée et M. Z... est aujourd'hui hors de danger.

Morte de peur. — Un accident mortel, d'un genre tout particulier, s'est produit, dans la fameuse grotte du glacier du Rhône. Tandis que des touristes examinaient la grotte, un gros bloc de glace s'est détaché du plafond, provoquant dans l'ensemble une intense trépidation, qui a produit chez une jeune fille de New-York une telle commotion nerveuse qu'elle est morte subitement.

DIVERS [61]

Le Médecin du Tsar. — C'est M. le Dr Hirsch qui a accompagné dans tous leurs voyages les empereurs Alexandre II, Alexandre III et Nicolas II. Ce fut lui qui vint pour la première fois à Paris avec l'empereur Alexandre II, lors de l'Exposition de 1867. Il sera à Reims.

Les Médecins fondateurs de théâtres populaires. — M. Pierre Roche, récemment, dans une étude très documentée de la *Revue universelle*, condensait tous les renseignements épars sur les théâtres régionaux déjà existants ou en voie de formation et citait à Châteaurenard (Bouches-du-Rhône) M. Chabrand, officier de santé, tout à la fois acteur, directeur, régisseur, du théâtre qu'il a fondé.

Quant au théâtre populaire poitevin, dont M. le Dr Pierre Corneille et M. Auguste Gaud sont les fournisseurs attitrés et applaudis, son origine remonte à 1897, époque où fut jouée, dans les ruines de Salbart, une petite pièce du premier de ces auteurs : *Bonne Fée*.

Un Médecin directeur de prison. — Parmi les jurés, appelés à assurer le service de la Cour d'assises, à cette session, figure M. Paul Bondon, docteur en médecine, et directeur de la Petite-Roquette.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés *Chevaliers de la Légion d'honneur* : M. le Dr Parès, maire et conseiller général de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) ; M. Ronnoulý, médecin-major de deuxième classe de l'armée territoriale, médecin chef des salles militaires de l'hospice mixte de Cahors. — M. le Dr Neveu de La Cambe est nommé *Chevalier du Mérite agricole*. — MM. les Drs Boyt (de Lamastre), Dubois (de Langres), Bloch (d'Auxonne), Sevène (de Montlouis), Gonaan (de Mamers), sont nommés *Officiers d'Académie*.

Accident de bicyclette. — Mme Combe, la femme de M. le Dr Combe, de Paris, au cours d'une promenade à bicyclette, a fait à Vichy une chute sérieuse qui a déterminé une fracture des os de la jambe avec entorse grave. Mme Combe a pu cependant être ramenée à Paris.

La mort du Prince Henri d'Orléans. — Une lettre de Saïgon, en date du 1er août, donne les détails suivants sur la maladie du prince Henri d'Orléans à cette date. « Le prince Henri était parti de Kratié (haut Cambodge) avec l'intention de gagner Nha-Trang (côte sud de l'Annam), en traversant la chaîne annamitique. C'est dans les forêts qui couvrent cette région qu'il tomba malade. Il arriva à Langbian (lieu du futur sanatorium projeté par M. Doumer, à 1,400 mètres d'altitude), où l'administrateur-résident de la province de Djiring (Annam), lui donna les premiers soins, en attendant l'arrivée de M. le Dr Ayme, prévenu. Le chef du cabinet du gouverneur général, M. Faure, arriva avec M. le Dr Ayme, qui, estimant qu'un abcès au foie était à craindre, décida le transport du prince à Saïgon. Le prince d'Orléans arriva à l'hôpital le 20 juillet, fort malade. On le laissa se remettre pendant deux jours des fatigues de son voyage ; et le 22, comme tout faisait supposer un abcès au foie, d'accord avec M. le Dr Ayme (ancien médecin en chef de 1re classe des colonies en retraite), qui avait accompagné le malade à Saïgon, M. le Dr Hénaffe pratiqua des ponctions sur divers points ; chaque fois le pus se manifesta. Il n'y avait plus à hésiter ; l'opération pratiquée a donné un litre de pus. Le malade parut très soulagé ; mais un deuxième abcès pouvait être à craindre. Les causes de l'abcès paraissent être : diarrhée, dysenterie et usage d'eau ni bouillie, ni distillée, absorbée par le prince pendant la traversée de forêts, puis abus par le prince de chloridine pour couper sa diarrhée. Le 1er août, l'abcès est considéré comme guéri ; mais la dysenterie, cause première de l'abcès, n'est pas encore disparue. Une inquiétude nouvelle a surgi depuis ce matin : le prince d'Orléans, qui est atteint d'une cystite, survenue par suite des fatigues du voyage, souffre beaucoup. Le prince est très fatigué et M. le Dr Hénaffe redoute une intoxication par cette voie ».

Un nouveau Pithecanthropus. — M. le Dr Kramberger, professeur à l'Université d'Agram, vient de découvrir à Krapina, en Croatie, des débris de fossiles humains présentant les mêmes caractères que le Pithecanthropus de Java, et en outre, des instruments en pierre, une hache en os et des objets portant de nombreuses traces de feu, témoignant d'un état intellectuel supérieur à celui de l'animalité.

Voilà une découverte importante, qui, si elle est véritable, va donner un nouveau regain d'actualité aux recherches d'Anthropologie préhistorique.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Henri Rogues de Fursac épouse Mlle Marguerite Petit. — M. le Dr Léon Mac-Auliffe épouse Mlle Germaine Haymann, fille de l'industriel parisien.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Répertoire bibliographique des principales Revues françaises ; rédigé par D. Jordell. — Librairie Nilsson, 7, rue de Lille, Paris.

On nous adresse le troisième volume du *Répertoire Bibliographique des principales Revues françaises* (année 1899), rédigé par D. Jordell. Le répertoire de l'année 1899 comprend la nomenclature de plus de 30.000 articles répartis en 346 revues, c'est-à-dire 90 revues de plus que l'année précédente. Il s'agit là d'une *Bibliographie générale*, littéraire, historique, etc., et non d'une bibliographie exclusivement scientifique ; elle est malheureusement des plus incomplètes, surtout pour la Médecine (Comparez avec la *Bibliographia Medica*).

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 799.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 38. 21 Septembre 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

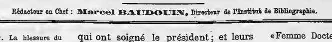
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.



BULLETIN

61 : 9

La Blessure du Président des Etats-Unis.

Il a été difficile de se faire une idée de la nature exacte de la blessure reçue par le Président de la République des États-Unis, avant l'autopsie.

En effet, les bulletins publiés chaque jour ne nous apprenaient rien ; et on peut se demander s'il n'aurait pas été bon, dès le début, de donner le diagnostic formulé, car il semble que, pendant quelques jours, ce dernier a été assez oscillant.

Y avait-il un intérêt réel à taire la vérité sur la nature même de ces accidents, puisque, chaque matin, pour satisfaire l'opinion publique et la grande Presse, il fallait dire la température de la nuit, et faire connaître le nombre de pulsations de l'illustre patient? Nous ne le pensons pas. Dans ces circonstances, la consigne devrait être ou de se taire complètement, ou de proclamer ce qu'on sait. Mais cette manière de faire n'est évidemment pas diplomatique et est par trop simpliste. Il est bon de tout compliquer.....

Nous avons eu l'honneur de rencontrer jadis quelques-uns des chirurgiens qui ont soigné le président ; et leurs interviews nous laissaient très perplexe. Nous avouons n'avoir pas pu lire entre les lignes. Il nous semble pourtant qu'on avait à peine parlé de *plaie de l'estomac*, en outre de la lésion qui avait motivé la première intervention, simple extraction sous-cutanée de balle.

S'il en était ainsi, il est clair qu'il s'agissait d'un accident bien plus sérieux qu'on ne l'avait affirmé et qu'on voulait le faire croire. Mais le diagnostic est toujours difficile à poser de façon formelle.

Quoiqu'il en soit, il est curieux de constater que ce qui s'est passé en France lors de la blessure du président Carnot, semble s'être répété à Buffalo.

Cela s'explique d'ailleurs de la même façon. Z...

MÉDECINE ET LITTÉRATURE.

61 : 8

La Femme-Médecin au Théâtre et dans les Romans

PAR

Marcel BAUDOUIN.

A l'heure présente, plus de six à sept mille femmes médecins utilisent dans le monde leur diplôme de docteur. En France seulement, on en compte déjà plus d'une centaine. Aussi, ne faut-il point s'étonner si la Littérature s'est emparée récemment de ce sujet nouveau, et si les écrivains modernes ont taillé depuis quelques années sur ce patron plusieurs pièces de théâtre et de véritables romans, sans compter, bien entendu, les innombrables articles de journaux écrits d'une plume plus ou moins passionnée.

I. THÉATRE.

En réalité, c'est dans la pièce intitulée : *Tout est bien qui finit bien*, de Shakespeare(1), qu'est apparue pour la première fois la «Femme Docteur»; et elle est ici l'héroïne (1).

Fille de Gérard de Narbonne, le plus illustre médecin de son temps, la jeune Hélène a reçu en héritage, de son père, le secret d'un remède merveilleux qu'elle vient offrir au roi de France. Après un premier refus, le roi accepte et guérit.

Mais, pour nous en tenir ici à la littérature d'imagination française, disons que la femme médecin a été mise sur les planches parisiennes depuis assez longtemps, sous la forme d'héroïnes de revue, de vaudeville, de comédie, voire même de pièces en vers.

L'énumération de ces ouvrages est difficile à faire d'une façon complète, car rien n'est plus malaisé que de reconnaître, au titre d'une publication, son contenu véritable ; et il est vraiment au-dessus des forces humaines de lire tout ce qui paraît!

Toutefois nous croyons ne pas nous avancer trop, en prétendant que la liste que nous donnons ci-dessous se rapproche assez de la vérité ; mais nous nous empressons d'avouer que nous sommes loin d'avoir lu, ou entendu au théâtre, toutes les pièces que nous citons : la tâche aurait vraiment été trop pénible!

Nous donnons ci-dessous la liste des ouvrages que nous connaissons ; et certes ils sont intéressants à parcourir, en dehors des *Femmes savantes*, des *Précieuses Ridicules*, et de la célèbre pièce allemande, *Die verkehrte Welt*, de Kœnig.

La plus ancienne pièce de théâtre ayant le titre de « Femme docteur », est peut-être une comédie en 5 actes, due à un anonyme

(1) DE FOVILLE. *Les médecins dans les drames de Shakespeare*. Discours à l'Académie de Rouen, 9 août 1879.

(1) *Tout est bien qui finit bien* (1598) [Œuvres de Shakespeare, traduction de B. Laroche, t. 1, 1854] est une pièce tirée d'une nouvelle de Boccace, traduite en 1563 par Guill. Painter (Hipp. Lucas, *Curiosités dramatiques et littéraires*, Paris, 1855, Garnier).—Acte I : Le roi de France est abandonné des médecins pour une maladie de langueur qui le consume. Hélène, fille de Gérard de Narbonne, qui aime le comte Bertrand de Roussillon, est présentée au roi par Lafeu, un vieux seigneur. Acte II : « Il est arrivé ici un *docteur femelle*, capable d'animer un marbre; son seul contact suffirait pour ressusciter le roi Pépin ». Après avoir résisté, le roi consent à essayer ce remède qui doit le guérir « avant que les coursiers du soleil aient fait parcourir deux fois à son char enflammé sa course journalière ». — « Charmant docteur, lui dit le roi, si je meurs, ce sera ta mort que tu auras toi-même ordonnée. » La jeune fille ne demande comme récompense que le mari qu'elle désignera, un des vassaux du roi. Elle le guérit dans le delai fixé.

qu'on sait être le Père Bougeant. Elle est intitulée la *Femme docteur* ou la *Théologie tombée en quenouille*. [La Haye (Lyon), 1731, in-12, front. gravé].

Mais ce titre, toutefois, nous donne des dontes; et il est probable qu'il s'agit dn doctorat en *théologie* ! Malheureusement nous n'avons pas pu encore nous procnrer ce volume pour le parcourir.

En tout cas, d'après la *France littéraire*, on lit (1), en effet, dans les *Nouvelles ecclésiastiques* de 1731 (p. 16), qu'à cette époque cet ouvrage eut en peu de temps 25 éditions. Le prévôt des marchands (de Lyon) en fit saisir 200 exemplaires ; mais les Jésuites avaient eu soin de s'en fournir auparavant et d'en faire part à leurs amis. « Leur P. Danton a présidé à l'impression, et l'imprimeur a allégué pour excuse au prévôt que ce jésuite s'était chargé de tout et lui avait promis de le tirer d'affaire, si on l'inquiétait ».

Les pièces suivantes sont moins discutables et ont trait certainement à des femmes supposées docteurs en médecine.

1° Besnard et Pompigny.—*La Femme Médecin ou la Porte secrète*. Fages, 1806, 32 p. (2).

2° *Madame le Docteur*, opérette dont la musique est de Wachs, jouée à l'Eldorado le 28 août 1875 (3).

3° Le Dr B. de M. [Bonnet de Malherhe], dans un feuilleton de l'*Union médicale*, en 1876, signalait avoir assisté à la représentation, dans nn salon de Paris, d'une charmante petite pièce, *Miss Hippocrate*, dont le sujet est la *Femme médecin*; il en a reproduit le prologue. L'auteur, dont il ne donne pas le nom était un médecin habitant à Paris l'hiver, dans l'Allier l'été (4).

4° En 1885, Paul Ferrier et H. Bocage, auteurs appréciés, ont fait jouer au Gymnase une pièce intitulée : *La Doctoresse*. On en trouvera, entr'autres, l'analyse dans la *Revue des Deux-Mondes* (1885, 15 novembre). Mais elle a été eitée et résumée aussi par M. le Pr Ollive (de Nantes), dans une Conférence qu'il a faite à Nantes sur les Médecins dans le théâtre moderne (5). M. Ollive y voit la première pièce où la femme médecin a été vraiment introduite au théâtre.

« On a dit que le substantif de *Doctoresse* avait été créé par J.-J. Rousseau ; c'est possible. Mais le type de la femme qui a passé des examens, qui a conquis le diplôme et qui veille avec sollicitude et orgueil sur l'humanité souffrante, est absolument contemporain ; et il a été saisi avec infiniment de verve par les auteurs.

Le 1er acte pose hien le personnage nouveau de la femme médecin, qui a le droit de mettre sur sa porte et sur ses cartes les trois lettres fatidiques D.M.P. Un type de domestique, qui sert de factotum aux illustrations médicales et qui donne des consultations au rabais dans l'antichambre, est à noter ». (*Aun, du Th. et de la Mns.*).

5° En 1886, nous voyons une doctoresse reparaître dans *Brigue Dondaine*, revue en 5 actes de P. Ferrier, G. Jollivet, Clairville et Dupré, jouée au Palais-Royal. C'est Mlle Berthou qui tint ce rôle.

6° En 1888, *L'Empire des Dames*, de Léon Vaquez, comédie en 3 actes et en vers avec prologue (1) fut représentée au Cercle dramatique des Estourneaulx, le 6 juillet. Dans cette pièce que nous avons lue, il y a un rôle de femme médecin, Mlle Barbe. La scène se passe au XXe siècle.

7° Lemercier de Neuville. *Les Doctoresses* (Pièce pour la jeunesse), comédie en un acte, Paris, 1891.

8° En 1895, Fabrice Carré, auteur dramatique célèbre, a donné au Vaudeville une pièce en un acte, qui a servi de lever de rideau: *Ma Femme est docteur* (Ollive dit qu'elle a été représentée à la Renaissance).

9° Ajoutons que Berr de Turique, autre écrivain connu, est l'auteur de *Doctoresse et Couturier*, comédie en un acte.

10° Amestoy, récemment, a publié aussi une comédie en un seul acte : *Je serai Doctoresse*, éditée chez Haton (Paris, in-12).

11° Enfin, signalons *Place aux Femmes*, jouée au Palais-Royal en 1899, que nous avons longuement analysé ici même (2).

Pour être complet nous devons mentionner encore un article spécial de M. Mathot : *Les Doctoresses sur les Planches* (*Chron Méd.*, Paris, 1899, août 15, VI, n° 56, 522-523). Cette note, d'ailleurs, ne nous a rien appris que nous ne sachions déjà, grâce aux documents bibliographiques recueillis par nous depuis dix ans sur le sujet que nous venons d'esquisser. M. Mathot a donné toutefois une analyse de la célèbre pièce allemande « *le Monde renversé*, de Kœnig », en la rapprochant de la *Fausse Agnès* et du *Royaume des Femmes*, et en citant des passages qui prouvent qu'on connaissait certainement vers 1700, en Allemagne, l'existence des femmes exerçant l'art de guérir : ce qui n'a rien d'extraordinaire, si l'on se rappelle que, bien avant cette époque, vécurent à Francfort-sur-le-Mein un très grand nombre de femmes médecins (3).

II. Roman.

La femme médecin n'a fait, par contre, son apparition dans le Roman contemporain qu'à une date beaucoup plus récente.

Mais laissons de côté au moins une tentative étrangère, commentée en bon langage de France, celle de Sarah Orne Jewett (*Le roman de la Femme Médecin*), adaptée par Th. Bentzon (Thérèse Blanc. [Paris], J. Hetzel et Cie, in-18, 82 p.].

On peut dire que la femme médecin n'a guère vu le jour dans la littérature d'imagination qu'en 1885, avec le volume de Florian Pharaon : *Madame Maurel, docteur médecin* (Paris, E. Dentu, 1885, in-18, 320 p.).

Pourtant, depuis plus de dix ans déjà, la première Française était entrée dans la carrière, en 1875 ! Les romanciers — c'est une constatation pénible qu'il faut faire — ont vraiment été un peu longs à s'apercevoir de la valeur du sujet....

Mais, en 1891, nous avons eu deux ouvrages : d'abord le livre de Roger Dombre, pseudonyme de Mlle Ligerot, intitulé précisément *Doctoresse* (Firmin Didot et Cie, in-18, 282 p.) ; puis celui de Philippe Louvet : *Le docteur Jeanne Lemoine* (Paris, E. Dentu, 1891, in-18, 397 p.).

Nous laissons de côté l'*Etudiante* (souvenir d'un carabin) de Salvador Quevedo (Paris, Marpon et Flammarion, in-18, 304 p.), qui n'a pas trait en réalité à la femme médecin reçue docteur et étudiée dans l'exercice de sa profession.

* *

1° *Madame Maurel, docteur médecin*, est dédié à Mme Madeleine Brès, officier d'Académie. C'est très probablement le plus ancien roman français consacré à la femme médecin, car il est de 1885 ; et précisément sa dédicace a trait à la première Française reçue docteur en médecine en 1875. Il a donc fallu dix ans pour que la révolution opérée par Mme le Dr Brès ait pu tenter l'imagination d'un littérateur, qui d'ailleurs s'est manifestement inspiré des récits du valeureux champion, au point de vue médical, de la cause féminine dans notre pays !

C'est Mademoiselle Marguerite Villebernier, qui devient doctoresse ; et ses frais d'étude furent payés par un oncle d'Amérique, M. Jean, riche médecin, qui voulut hien s'intéresser à sa nièce à la condition de la voir embrasser la même carrière que lui. Naturellement, un heau jeune homme survint, au cours de la vie de notre étudiante, et il fit la cour à Marguerite : ce fut un pharmacien habile, M. Maxime Maurel. Il l'épousa et la « bonne Médecine » des paysans bretons, Mme Marguerite Maurel, fut la plus heureuse des baigneuses de Paramé ! Son mari en devint, dit-on, médecin ; ce qui ne dut pas être difficile....

2° La *Doctoresse*, de Roger Dombre, est, sinon une œuvre de débutant, du moins un roman d'écrivain pour jeune fille. Elle fait partie au demeurant de la bibliothèque des

(1) Le Cte d'I***. *Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes et au mariage.* etc. Lille, 1897, St. Becour, t. II, p. 276.

(2) Cette pièce a été représentée pour la première fois à Paris, sur le théâtre de la Gaîté, le 10 juin 1806. La scène se passe à Paris chez M. de Conrville, médecin, dans son appartement, voisin de celui de son neven Dorsan, peintre. On a une double scène; et une « porte secrète » est pratiquée dans le mur de séparation. En différents endroits, il est question de médecine ; mais le titre de femme médecin ne s'explique que par le déguisement momentané de Julie, femme de Dorsan, en docteur en médecine. — En réalité, il ne s'agit là que d'une « fausse doctoresse ».

(3) C'est l'année où fut reçue la première doctoresse d'origine française.

(4) Qui nous donnera son nom, que nous n'avons pas eu le temps de rechercher ?

(5) Ollive.— *Les Médecins dans le théâtre moderne. Chronique médicale*, Paris, 1896, p. 140.

(1) La brochure, dédiée au Dr Guède, a paru à Paris chez Fairault et Cie (1888, in-18, 63 p.).

(2) Baudouin (M.). — *La Médecine aux Chandelles. Gaz. Méd. de Paris*, 1899, p. 525.

(3) Baudouin (M). — *Femmes médecins d'Autrefois.* Paris, 1901, I. B. S., 263 p.

mères de famille et est dédiée à une petite amie. C'est dire qu'il s'agit là d'un ouvrage sans prétention, aux intrigues fort simples, au style clair et facile, maisnon point d'une écriture artiste. Nous l'avons parcouru avec un certain intérêt ; mais cette œuvre est loin de valoir les deux derniers romans dont nous parlerons. Quelques-uns des personnages sont pourtant dignes de mention : par exemple le père de la doctoresse, qui était un médecin connu. L'action se déroule à Cannes, dans un milieu fantaisiste.

3° *Le Docteur Jeanne Lemoine* a été édité avec une couverture suggestive. On y voit une jeune femme, enveloppée d'un long manteau et coiffée d'une petite toque, accoudée, pensive, sur un rocher! Un soleil éclatant éclaire son visage et elle semble rêver, perdue dans la lande. C'est évidemment la doctoresse de Philippe Louvet ! Le roman se termine d'ailleurs par cette épitaphe : « Ici repose dans la paix du Seigneur Jeanne-Henriette-Marie Lemoine, médecin. »

Elle devint mère ; mais, après avoir satisfait les désirs de l'amant, un marin, elle résolut de supprimer toute trace de cette maternité et étouffa son enfant. Elle est morte, en avouant son crime. Il est peu probable que jamais une femme médecin soit capable d'une action pareille dans la réalité ! D'ailleurs le temps des études médicales de la jeune Lemoine est passé sous silence ; à la fin de la 2ᵉ partie, elle part à Paris se faire recevoir, et, au début de la 3ᵉ, elle revient au pays médecin. Cette dernière partie seule est donc consacrée à la praticienne.

4° Quatre ans plus tard, J. M. Rosny publiait l'*Indomptée* (Paris, Chailley, 1895, 2ᵉ édition, 360 p.), au titre superbe, mais peu instructif. Il nous a donc fallu lire le roman, pour connaitre son contenu. Aussi bien s'agit-il là d'une œuvre méritoire, dont l'intérêt artistique dépasse certainement la portée de notre modeste ébauche, et n'avons-nous point regretté le temps passé à suivre Mlle Caroline, étudiante, puis docteur, dans ses amours diverses avec MM. Gouria, Laborde et Desroches !

5° Tout récemment enfin, un vieux médecin, ancien littérateur professionnel, devenu praticien de campagne après la guerre de 1870, M. le Dʳ Pierre Boyer (de Brives-Charansac, Hte-Loire), vient de donner, en feuilleton, dans le journal le *Temps*, les *Souvenirs d'une Doctoresse*, qui constituent un roman d'une réelle valeur littéraire et d'une précision scientifique étonnante. Cette œuvre a été très remarquée, comme nous l'avons signalé dans une étude que nous en avons faite antérieurement ici-même (1).

(1) Baudouin (M.). — *M. le Dʳ Pierre Boyer, médecin romancier médical. Gazette médicale de Paris*, 29 juin 1901.

***

Cette énumération de romans médicaux spéciaux n'est sans doute pas plus complète que celle des pièces de théâtre précédemment citées ; mais elle n'en constitue pas moins déjà une précieuse indication pour les chercheurs à venir. Elle démontre une fois de plus l'importance sociale qu'a acquise désormais la question des femmes médecins non seulement en Amérique, en Russie et en Angleterre, mais aussi dans les pays qui vivent sur la littérature française.

Il serait d'ailleurs intéressant de faire les mêmes recherches pour les littératures étrangères; mais nous laissons pour l'instant à d'autres le soin d'ébaucher la question, nos moyens d'information actuels n'étant pas suffisants pour la résoudre, en ce qui concerne en particulier les romans anglais et russes.

ACTUALITÉS.

LES CONGRÈS DE 1901.

61(06)
Le Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences.
(Ajaccio, septembre 1901).

La séance d'ouverture du Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences à Ajaccio a eu lieu la semaine dernière, au théâtre municipal. M. le Dʳ Hamy, membre de l'Institut, présidait.

M. Bodoy, maire d'Ajaccio, a souhaité la bienvenue aux Congressistes et remercié l'Association d'avoir choisi cette ville comme siège d'une de ses sessions annuelles. Il espère que de ses réunions va sortir la solution de questions intéressant au plus haut point l'avenir de ce pays, comme le dessèchement des marais, la conservation des sources et des forêts, le développement de l'agriculture, etc.

M. Montigny, secrétaire général de la préfecture, a présenté les excuses du préfet en congé en ce moment. Il a dit, lui aussi, l'espoir que donnent les réunions du Congrès, et il croit que les observations faites par les membres de l'Association seront grandement utiles à la Corse.

M. le Dʳ Hamy a remercié le maire de l'accueil sympathique que les habitants ont fait à ses collègues. Il a lu ensuite un discours sur le passé de l'Anthropologie.

M. Emile Ferry, secrétaire, a dit ce que fut et ce qu'est aujourd'hui l'Association française pour l'Avancement des Sciences et a rendu hommage aux membres défunts. M. Emile Gallante, trésorier, a exposé la situation financière.

Le soir, à l'Hôtel de ville, a eu lieu une réception en l'honneur des Congressistes. De nombreux invités circulaient dans les magnifiques salons où est retracée dans de superbes tableaux une partie de l'époque napoléonienne.

618(06)
Congrès périodique de Gynécologie, Obstétrique et Pædiatrie.
(IIIᵉ Session : Nantes, 23 septembre 1901).

Programme général. — *Lundi*, 23 *septembre*, à 2 heures, séance d'ouverture : Réception des Congressistes par M. le Maire de Nantes (Cette séance se tiendra dans le Palais de la Bourse); à 4 heures, réunion des Congressistes à l'École de Médecine pour l'organisation des bureaux des sections; à 9 heures, réception des Congressistes, salle Turcaud, rue Voltaire (Lunch).

Mardi 24, matin, 8 heures, séance en sections ; soir, 2 heures, promenade en bateau sur la Basse-Loire : Visite du Canal de la Martinière.

Mercredi 25, matin, 8 heures, séances en sections ; soir, 3 heures, visite de l'Hôtel-Dieu.

Jeudi 26, matin, visite des monuments : Musée Dobrée : Musée de peinture ; 2 heures, inauguration des monuments Chassaignac-Maisonneuve, sous la présidence de M. le Pʳ Guyon, membre de l'Institut ; 7 heures 1/2, banquet par souscription.



M. le Pʳ Guyon (de Paris), Président du Congrès.

Vendredi 27, matin et soir, séances (L'une au moins de ces séances pourrait être générale pour la lecture et la discussion de rapports et communications intéressant également tous les Congressistes).

Samedi 28, excursion : Déjeuner au Croisic. — Visite de l'Hôpital marin de Pen-Bron. — Départ de Nantes, le matin, 9 h.; arrivée au Croisic, 11 h. 30. Le soir, départ du Croisic, 5 h. 44 ; retour à Nantes, 8 h. 21.

Pour l'excursion Croisic-Pen-Bron, il sera réclamé un supplément de cotisation de 10 francs. MM. les Congressistes qui désirent prendre part aux excursions du mardi et du samedi, sont priés d'en aviser le Secrétaire Général le plus tôt possible.

Liste des Rapports et communications.

Gynécologie. — I. *De l'antéflexion utérine congénitale, comme cause de stérilité et de son traité*

ment. Rapporteur : Dr BAUDRON, accoucheur des Hôpitaux de Paris. Discussion : Dr POTHERAT, chirurgien des Hôpitaux de Paris. II. *Des causes qui favorisent la grossesse ectopique.* Rapporteur : Dr VARNIER, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. Communication : *Contribution à l'étiologie de la grossesse extra-utérine basée sur 2 observations* : Dr VIGNARD, professeur suppléant à l'École de Médecine de Nantes. III. *Des interventions chirurgicales dans les cas de dystocie par fibromes.* — Rapporteur : Dr BOURSIER, professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux. Discussion : Dr DELAGÉNIÈRE, du Mans ; Dr MONPROFIT, professeur à l'École de Médecine d'Angers. Communications : *Énucléation des tumeurs fibreuses utérines* : Dr Albert MARTIN, professeur à l'École de Médecine de Rouen. *Quelques considérations sur l'hystérectomie supra-vaginale* : Dr VERDELET, chirurgien des Hôpitaux de Bordeaux. *Sur le traitement chirurgical du cancer utérin* : Dr MONPROFIT. *Conservation des ovaires après l'hystérectomie abdominale totale* : Dr Albert MARTIN. *Greffes urétéro-cutanées et urétéro-vésicales successivement pratiquées sur la même femme*; Dr BRIN. *Présentation d'instruments nouveaux* : Dr GOURDET, de Nantes. *Kyste de l'ovaire et kyste parovarien interligamentaire à contenu purulent et aseptique* : Dr MAUCLAIRE, professeur agrégé à la Faculté de Paris. *De la valeur de l'opération d'Alquié-Alexander dans le traitement des rétrodéviations de l'utérus* : Dr POTHERAT.

OBSTÉTRIQUE. — I. *De la rupture utérine.* Rapporteur : Dr VARNIER. II. *Traitement de l'inversion utérine.* Rapporteur : Dr OUI, professeur agrégé à la Faculté de Lille. III. *Du sort des prématurés.* Rapporteur : Dr COUVELAIRE, chef de clinique obstétricale à la Faculté de Paris. IV. *Des vomissements incoercibles de la grossesse, causes et traitement.* Rapporteur : Dr HUGÉ, de Nantes. V. *Sur la mensuration radiographique du bassin.* Rapporteur : Dr MORIN, de Nantes. Communications : *Symphyséotomie pratiquée pour la troisième fois sur la même femme.* Dr HIRIGOYEN, chirurgien en chef de la Maternité de Bordeaux. *Embryotomie à lambeau* : Dr GOURDET. *Signes de grossesse tubaire*: Dr Albert MARTIN. *Sur un cas rare de grossesse interstitielle de cinq mois* : Dr MURET, privat-docent à l'Université de Lausanne. *De l'engagement du placenta sur le segment inférieur* : Mme MOUREN, maîtresse sage-femme à la Maternité de Marseille. *Sur la valeur du traitement obstétrical pendant les accès éclamptiques* : Dr SCHMITT, de Nantes. *Notes cliniques sur 26 cas d'éclampsie* : Dr HIRIGOYEN. *Étude de la musculature du col utérin à l'état de vacuité et à l'état de grossesse. Démonstrations avec projections* : Dr FIEUX, professeur agrégé à la Faculté de Bordeaux. *Signes de grossesse tubaire* : Dr Albert MARTIN. *Sur un cas de grossesse interstitielle de cinq mois* : Dr MURET, privat-docent à l'Université de Lausanne. *Stigmates obstétricaux de dégénérescence* : Dr LARGER, de Maisons Laffitte. *De l'aniodol en obstétrique, nouveaux faits probatoires de son utilité* : Dr SEDAN, de Marseille.

PÆDIATRIE. — I. *De l'arthritisme chez les enfants.* — Rapporteur : Dr COMBY, médecin des Hôpitaux de Paris (*Hôp. des Enfants-Malades*). Communications : *Scrofule, lymphatisme et strume dans leurs rapports avec les diathèses (tuberculose, syphilis, arthritisme) et les infections* : Dr GASTOU, de Paris. *Des vomissements à répétition chez les enfants* : Dr GUINON, médecin de l'hôpital Trousseau, Paris. *Occlusions osseuses congénitales de l'orifice postérieur des fosses nasales* : Dr BOULAY, de Paris. II. *Du traitement thyroïdien en pathologie infantile et en particulier dans l'infantilisme.* Rapporteur : Dr AUSSET, professeur agrégé à la Faculté de Lille. III. *Des albuminuries intermittentes chez l'enfant.* Rapporteur : Dr MÉRY, professeur agrégé à la Faculté de Paris. IV. *La défense de l'enfant (puériculture, allaitement, sevrage).* Rapporteur : Dr OLLIVE, professeur à l'École de Médecine de Nantes. Communications : *Les stigmates héréditaires et la prophylaxie sociale : transmission et héritage* : Dr GASTOU. *La première dentition des rachitiques* : Dr CHAUMIER, de Tours. V. *Les méthodes conservatrices dans le traitement des tuberculoses locales.* Rapporteur : Dr POISSON, professeur à l'École de Médecine de Nantes, chirurgien de l'Hôpital marin de Pen-Bron. Discussion : Dr MAUCLAIRE, de Paris ; Dr COUDRAY, de Paris. Communications : *Cure locale des tuberculoses cutanées et ganglionnaires infantiles* : Dr GASTOU, de Paris. *Les réactions ganglionnaires chez les enfants* : Dr BERTIN fils, de Nantes, et LABBÉ, chef de clinique à la Faculté de Paris. *De l'action thérapeutique de l'iode et de la feuille de noyer sur les réflexes économiques secondaires de la scrofule des enfants* : Dr HACKS, de Fécamp. *Sur l'importance de la radiographie dans l'étude clinique du mal de Pott* : Dr KIRMISSON, professeur à la Faculté de Paris. VI. *De la scoliose, son traitement par la kinésithérapie.* Rapporteur : Dr SAQUET, de Nantes. Discussion : Dr MAUCLAIRE; Dr COUDRAY, de Paris. Communications : *Les résultats du traitement méthodique de la scoliose grave* : Dr GOURDON, de Bordeaux. *Cul-de-jatte de douze ans redressé par une quadruple arthrodèse* : Drs VIGNARD et Emile BUREAU, professeur suppléant à l'École de Médecine de Nantes. *Fièvre typhoïde chez les enfants du second âge* : Dr BONAMY, médecin des Hôpitaux de Nantes. *Traitement médical de la chute du rectum* : Dr BAUMEL, professeur à la Faculté de Montpellier. *Traitement chirurgical du prolapsus de la muqueuse du rectum chez l'enfant* : Dr COURTIN, chirurgien des Hôpitaux de Bordeaux. *De l'orchidopexie* : Dr BRIN. *Fistules ombilicales dans l'appendicite* : Dr BRIN. *Le coryza diphtérique dans la première enfance* : Dr AUDEOUD, professeur à la Faculté de Genève. *Traitement de la conjonctivite diphtéritique* : Dr CHESNEAU, de Nantes. *Le stridor congénital.* Dr CERF, d'Angers. *Guérison de la coqueluche par les pulvérisations phéniquées à 25 0/00* : Dr BAUMEL. *Symphyse rhumatismale du péricarde chez l'enfant. Diagnostic vérifié par la nécropsie* : Dr BAUMEL. *L'énucléation de l'œil chez l'enfant. Ses inconvénients; une opération nouvelle à lui substituer* : Dr DIANOUX, professeur à l'École de Médecine de Nantes. *Diagnostic des tumeurs malignes intraoculaires chez l'enfant* : Dr SOURDILLE, professeur suppléant à l'École de Médecine de Nantes. *La crèche à l'Hôtel-Dieu de Nantes* : Dr BONAMY. *Recherches bactériologiques sur le lait livré à la consommation à Nantes* : Drs RAPPIN, professeur à l'École de Médecine, directeur du Laboratoire de Bactériologie à l'Institut Pasteur, et BERTIN fils. *Du fluorure de sodium dans la thérapeutique infantile* : Dr BLAIZOT, de Nantes. *Accroissement du système osseux. Présentation de radiographies* : Dr MORIN. *Arrêt de développement dans la luxation congénitale de la hanche. Radiographies* : Dr MORIN. *Pseudarthrose du fémur traitée par la suture et emboîtement du bout inférieur dans le canal médullaire du bout supérieur, Guérison* : Dr MAUCLAIRE. *Sur divers types morbides observés dans le nouveau service de dermatologie infantile de l'Hôpital Saint-Louis* : Dr HALLOPEAU, professeur agrégé à la Faculté de Paris. *Recherches bactériologiques sur la perlèche* : Dr Gustave BUREAU et FORTINEAU, interne des Hôpitaux. *Polyarthrite déformante chez une fillette de 11 ans. Radiographie* : Dr ALLAIRE, chef du service d'électrothérapie à l'Hôtel-Dieu de Nantes. *Deux cas de spina ventosa* : Dr ALLAIRE.

Certaines Sections, principalement celle de Pædiatrie, étant très chargées, MM. les Rapporteurs sont priés de résumer, autant que possible, leurs travaux et de présenter surtout des conclusions, au moins ceux dont les rapports ont pu être distribués d'avance. Il ne sera accordé que dix minutes pour chaque communication. Un résumé de ces communications sera remis, séance tenante, aux Secrétaires des Sections.

Le Congrès se tiendra à l'École de Médecine, sauf la séance générale d'ouverture pour laquelle des invitations officielles ont été faites, et qui se tiendra dans la grande salle du Palais de la Bourse (peu éloigné de l'École de Médecine), sous la présidence de M. Sarradin, maire de Nantes. Les cartes de Congressistes seront délivrées aux Membres adhérents, contre la remise de leur cotisation, ou sur présentation du reçu de cette cotisation. La remise des cartes se fera au Secrétariat de l'École de Médecine, depuis le dimanche 22 septembre. Les bons de chemins de fer, donnant droit à la réduction de 50 0/0 (tarif plein à l'aller, retour gratuit), seront envoyés ces jours-ci. D'accord avec les Compagnies d'Orléans, de l'Ouest et de l'État, nous avons attendu jusqu'aux derniers jours pour dresser la liste des Congressistes, afin de faire bénéficier de la réduction le plus grand nombre possible, même les retardataires. Nous prions MM. les Congressistes qui désirent prendre part aux Excursions (Promenade sur la Loire, le Mardi), excursion par chemin de fer, au Croisic et à Pen-Bron, le Samedi), de vouloir bien nous en aviser le plus tôt possible, pour que nous puissions prendre nos dispositions avec la Cie de Navigation, et la Cie du Chemin de fer d'Orléans. Pour l'Excursion Le Croisic-Pen-Bron, il sera réclamé un supplément de cotisation de 10 francs.

ASSISTANCE PUBLIQUE.

614.89

Le Congrès international des Infirmières à Buffalo.

L'Exposition de Buffalo mérite de retenir l'attention. Il vient de s'y tenir, en effet, un *Congrès d'infirmières*, le premier en date. Il paraît avoir été vraiment international. De prime abord ceci ne nous dit pas grand chose, car les infirmières dont le rôle est assez passif en France, sont mal payées, souvent mal nourries et mal logées, condamnées à un travail pénible, sans la moindre liberté, et n'ont rien de commun avec la «nurse» des pays anglo-saxons ! «La nurse» est, en général, comme le répétait le *Figaro* ces jours-ci, instruite, de bonne bourgeoisie, et ses fonctions consistent à diriger l'organisation intérieure d'un hôpital. Elle n'est pas seulement l'exécutrice des ordres donnés par le médecin, elle est son auxiliaire assidu et, au besoin, elle prend une décision dans les cas graves — bref, une collaboratrice intelligente et savante.

En France, il existe dans les grands hospices des femmes intelligentes qui se sont peu à peu formées et ont fini par devenir des surveillantes. Mais ces qualités leur sont personnelles; elles se sont façonnées ainsi grâce à leur bonne volonté, grâce à une espèce de vocation. Elles sont susceptibles de rendre service aux malades par leur véritable instruction technique très développée. Pourquoi n'y a-t-il pas chez nous comme en Angleterre, en Allemagne, en Amérique, en Italie même, un plus grand nombre d'écoles d'infirmières, car nos hôpitaux n'en ont que quatre : Lariboisière, Bichat, La Pitié, La Salpêtrière.

D'autre part, si l'on payait plus cher les surveillantes, on formerait un corps tout à fait hors ligne, utile en temps de paix, et plus encore en temps de guerre. Car enfin, s'il fallait demain partir en campagne, on voit quelle aide puissante ces infirmières fourniraient aux femmes que nombre de sociétés bienfaisantes ont su grouper en phalange d'élite. D'un côté serait le dévouement ardent et peu expérimenté; de l'autre serait le « métier » et la pratique.

Au lieu de critiquer nos Écoles hospitalières, il faudrait donc au contraire les augmenter et les perfectionner, en les dotant d'un budget suffisant.

LES MONUMENTS MÉDICAUX.

61 (09)

Le Monument de Chassaignac et de Maisonneuve.

L'inauguration des monuments élevés à la mémoire des deux chirurgiens, enfants



M. le Dr MAISONNEUVE.

de Nantes, Chassaignac et Maisonneuve, aura lieu le jeudi 25 septembre, pendant le Congrès.

Le Comité local d'organisation du Congrès de Gynécologie de Nantes et le Président général, M. le Dr SEVESTRE, ont pensé donner plus d'éclat, à la fois au Congrès et aux Fêtes de l'Inauguration, en réunissant dans un Banquet unique les Congressistes et les Membres du Comité Chassaignac, un certain nombre de Congressistes faisant, du reste, déjà partie de ce Comité.

La souscription au Banquet a été fixée à vingt francs.

NÉCROLOGIE

61(09)

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. le Dr BAURIN, conseiller général, maire de Blénod-les-Pont-à-Mousson. — Madame Louis CORNU, née Adelaïde Joséphine Le Blanc Duvernoy, belle-mère de M. le Dr MICHON, chirurgien des hôpitaux de Paris. — M. le Dr Arthur KIRCHNER (de Bruxelles). — M. le Dr DAZIN (de Cambrai). — M. le Dr LELON (de Chartres).

REVUE DES JOURNAUX

618.108

The early and non surgical treatment of the diseases of women [*Le traitement précoce et non chirurgical des maladies des femmes*]; par GOSSET (W. B.). — *Louisville Month. J. M. a. S.*, 1901, VII, 337-342.

L'auteur déclare que la gynécologie médicale, c'est-à-dire non opératoire, doit être considérée comme une branche à part et distincte de la chirurgie gynécologique. Pour lui, le traitement précoce doit commencer par l'instruction de la mère et des jeunes filles; car la grande cause et la plus fréquente des affections gynécologiques réside dans le défaut du mode d'éducation actuel. Lorsque la jeune fille atteint l'âge de la puberté, il faut lui enseigner l'anatomie et la physiologie des organes féminins de la génération et les soins qu'elle doit prendre pendant la menstruation.

L'auteur ajoute que dans un cas gynécologique il faut non seulement traiter les troubles locaux, mais qu'il faut avoir soin aussi de l'état général de la malade, surveiller son régime, les fonctions de son intestin et de sa peau, etc.; par conséquent, médication interne pour l'état général; sédatifs et toniques qui agissent directement sur les organes de la génération; et, en dernier lieu seulement, irrigations chaudes et médication locale: tels sont les moyens préconisés par l'auteur.

Il y a encore un autre champ d'expériences pour la gynécologie non opératoire; c'est l'emploi des extraits organiques (ovaire, glande mammaire, phospho-albumine, extrait thyroïdien, glande parotide); l'extrait parotidien a été recommandé surtout par le Dr Mallet de New-York. Quant au Dr W. Goodell, il a obtenu de bons résultats avec l'exercice, la gymnastique, le massage et l'électricité. Enfin, l'auteur termine son travail en citant les cas de deux femmes, âgées de 38 et de 32 ans, atteintes de pyosalpinx et guéries sans opération par ces procédés.

[I. B. S.].

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.9

Enfermedades parasitarias. Los quistes hidatitos en la República Argentina [*Maladies parasitaires: Les kystes hydatiques dans la Republ. Argentine*]; par HERRERA VEGAS et CRANWELL (Daniel I.). — 1901, Buenos Aires, Imprenta y casa editoria de Coni Hermanos, 684, Calle Peru, 4°, 466 p.

En ces 466 pages, les auteurs présentent un travail important, résultat d'études et observations sur la maladie parasitaire, appelée Hydatique, et sa cause, le *Tenia echinococcus;* non seulement on y rencontre un riche apport clinique qui intéressera le médecin; mais le naturaliste lui-même trouvera à y puiser.

Le livre débute par l'historique, remonte d'Hippocrate jusqu'à nos jours; ensuite il passe à des considérations sur le Tenia en général, à l'histoire naturelle du *Tenia echinococcus*, de ses caractères morphologiques, physiques et biologiques. Dans la 3me partie vient l'étiologie et la pathogénie, qui traite l'infection par les œufs du parasite, le développement et la statistique de cette maladie à Buenos Aires. Le chapitre suivant se rapporte à la distribution géographique du parasite, ce qui suppose un travail immense pour se procurer les renseignements nécessaires relatifs au globe entier. Les indications les plus précieuses par rapport à la prophylaxie remplissent un chapitre spécial, enfin, les auteurs s'occupent des différents endroits du corps humain où s'établissent les germes et se développent les kystes hydatiques; des phénomènes pathologiques qu'accompagnent la maladie selon leur localisation spéciale, etc., etc. L'œuvre énumère et décrit plus de 900 cas, desquels 100 cas sont leurs propres observations. C'est un travail de grand mérite et un traité écrit avec une réelle compétence.

616.3

Aide-mémoire des maladies de l'intestin; par LEFERT. — 1 vol. in-18 de 285 pages, cart. J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1901.

L'accueil favorable que praticiens et étudiants ont réservé à ses précédentes publications ont encouragé le Dr Paul Lefert à publier une nouvelle série d'*Aide-mémoire*, où il donne un exposé succinct, mais complet, de chacune des branches des sciences médicales. Après la *Dermatologie*, la *Gynécologie*, la *Neurologie*, la *Médecine infantile*, les *Maladies de l'estomac*, il vient d'aborder les *Maladies de l'intestin*. M. Lefert s'est efforcé dans son *Aide-mémoire des maladies de l'intestin* de renfermer, de la façon la plus concise et cependant la plus claire, tout ce qu'il faut savoir. Il s'est abstenu des détails superflus pour donner tout le développement nécessaire aux faits importants qu'il est indispensable de connaître. Un chapitre est tout d'abord consacré à la *pathologie générale de l'intestin, séméiologie, accidents et complications*. Vient ensuite l'étude des *affections inflammatoires* (entérites), puis des *affections organiques* (tuberculose, cancer, syphilis, ulcère), enfin, des *occlusions intestinales* et de l'*appendicite*. M. Lefert passe ensuite en revue les *maladies du rectum et de l'anus* (rectites, suppurations, fissures, hémorroïdes, prolapsus, rétrécissements, malformations, tumeurs). Le volume se termine par les *maladies du péritoine* (péritonites aiguës et chroniques et ascite). Cet *Aide-mémoire*, destiné aux étudiants et aux médecins, a été conçu dans un but essentiellement pratique: on a

donné les plus grands développements à la partie clinique et aux questions de pratique journalière, laissant de côté tout ce qui est théorie ou anatomie pathologique et résumant seulement la description des affections rares.

[I.B.S.]

REVUE DES CONGRÈS

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES.

(Ajaccio, 8-14 septembre 1901).

613

La Photothéraphie (*Faits et résultats*) ; par le Dr FOVEAU DE COURMELLES (de Paris).

Les rayons X m'ont donné en 1898 une légère amélioration du lupus et en 1900 une guérison complète, pour un lupus très étendu de la face, mais ils sont difficiles et dangereux à manier. Aussi, avec M. G. Trouvé, avons-nous, les premiers (*Institut*, 24 décembre 1900), modifié heureusement le traitement encore plus complexe, par la lumière chimique de Finsen, de Copenhague, mais si puissant dans la cure du lupus, de certains épithéliomas.... Une lampe à incandescence, à charbon spécial ou à arc voltaïque, de 5 à 15 ampères, est : 1° placée beaucoup plus près du patient, ce qui nécessite une moindre énergie, et 2° disposée au foyer d'un miroir parabolique ; on la complète d'un concentrateur tronconique, double lamelle de quartz, compresseur et grande circulation d'eau, pour remplacer l'appareil solaire ou l'arc de 80 ampères de Finsen. Le lupique s'appuie aussi fort que possible sur le compresseur de l'appareil et ce n'est que dans ces conditions que, les hématies chassées, la lumière chimique opère, ramollissant les chéloïdes, fistulant et dégonflant rapidement les abcès froids, guérissant en deux ou trois séances une plaque de lupus érythémateux, et agissant avec succès également, mais plus lentement, sur le lupus vulgaire. ... Un appareil sphéroïdal avec charbons voltaïques centraux permet de ramener au centre les rayons réfléchis normalement sur l'enveloppe intérieure ; par suite, sans déperdition lumineuse, peut-on, à l'hôpital, agir sur plusieurs malades à la fois. Le Foveau-Trouvé ou Finsen simplifié, actuellement appliqué à l'hôpital Saint-Louis dans plusieurs services (Drs du Castel, Belzer...), y a donné et donne encore les heureux résultats dont nous présentons des observations détaillées. Il permet à volonté d'utiliser telle ou telle lumière, telle ou telle radiation, grâce à ses pièces interchangeables : une sciatique, une névralgie, un rhumatisme se trouveront bien de la lumière et de la chaleur radiante combinées, alors qu'on ne laissera passer que les rayons chimiques par circulation d'eau et quartz, contre les affections cutanées.

[A.P.S.]

Variétés et Anecdotes.

61(09)

Les Dieux de la Médecine : Echmoun et Esculape.

M. Clermont-Ganneau a récemment communiqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres la photographie d'une plaque d'or, de forme carrée, travaillée ou repoussée, qui vient de lui être envoyée par M. Edmond Durighello, et qui aurait été trouvée auprès de Saïda (Sidon), sur l'emplacement d'un ancien temple phénicien qu'on croit avoir été consacré au dieu Echmoun et d'où seraient sorties certaines inscriptions phéniciennes sur la valeur desquelles plane encore un certain mystère. Sur cette plaque sont figurés trois personnages dans lesquels M. Clermont-Ganneau propose de reconnaître : 1° le *dieu* de la Médecine ESCULAPE, vu debout, de face, la tête ceinte d'une bandelette et entourée d'un nimbe circulaire, tenant, de la main droite, le bâton autour duquel s'enroule le serpent classique ; 2° la *déesse* HYGIE, vue également debout et de face et nimbée, faisant boire un serpent dans une coupe ; 3° enfin, assis ou accroupis entre les deux divinités principales et levant la tête vers les deux divinités, le petit TÉLESPHORE, génie qui, d'après l'opinion courante, présidait à la convalescence, représenté sous son aspect habituel, d'un jeune garçon enveloppé d'un manteau et coiffé d'un capuchon pointu. Comme on le voit, ce monument appartient à l'art purement hellénique et n'a rien de phénicien. Si la provenance était assurée, le seul rapprochement qu'on pourrait faire, c'est le fait qu'il a été trouvé sur l'emplacement du temple d'ECHMOUN, dieu phénicien, que l'on suppose avoir été, à une certaine époque, assimilé à *Esculape*.

Après avoir montré que le nom de ce dieu hellénique en apparence, ne présente aucune signification raisonnable, M. Salomon Reinach a conclu que la forme usuelle doit être l'altération d'un nom barbare que les Grecs voulaient rendre intelligible. Télesphore était probablement une divinité thrace qui ne pénétra en Grèce qu'après l'époque des successeurs d'Alexandre, avec le costume convenant aux pays froids que les artistes se sont mis d'accord pour lui prêter.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — *Concours pour le Clinicat.* — Un concours pour les emplois vacants de Chefs de clinique s'ouvrira, à la Faculté de Médecine de Paris, le lundi 4 novembre 1901, à 9 heures du matin. — Il sera pourvu : I. Pour le clinicat médical : A la nomination de deux chefs de clinique titulaires et de deux chefs de clinique adjoints ; II. Pour le clinicat chirurgical : A la nomination d'un chef de clinique titulaire et d'un chef de clinique adjoint ; III. Pour le clinicat des maladies des voies urinaires : A la nomination d'un chef de clinique titulaire. — Conditions du concours : Les Candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de la Faculté avant le 27 octobre 1901. (Le registre d'inscription sera ouvert tous les jours, de midi à 3 heures). Ils auront à produire leur acte de naissance et leur diplôme de Docteur. Sont admis à concourir : Tous les Docteurs en médecine français. Il n'y a pas de limite d'âge. Les fonctions de chef de clinique sont incompatibles avec celles d'agrégé en exercice, de Prosecteur ou d'aide d'anatomie. Pour tous autres renseignements, s'adresser au Secrétariat de la Faculté.

Ecole coloniale de Paris. — M. le Dr DUVAUX est nommé professeur d'hygiène coloniale et de médecine pratique à l'Ecole coloniale de Paris.

Ecole de Médecine d'Angers. — M. SARAZIN est chargé d'un cours de physique. — M. THÉSÈE est chargé des fonctions de chef des travaux d'histoire naturelle.

Ecole de Médecine de Clermont. — M. le Dr BIME, suppléant, est nommé professeur de pathologie externe et de médecine opératoire.

Les Femmes médecins dans les Universités suisses. — Le nombre de femmes qui suivent les cours de médecine dans les Universités suisses augmente dans de telles proportions que, dans certains de ces établissements, il a déjà dépassé celui des élèves masculins. Ainsi, à Berne, on ne compte pas 174 étudiants contre 190 étudiantes. A Genève, les étudiants l'emportent encore — comme nombre —, mais d'assez peu, puisqu'il y a, à l'Université de cette ville, 168 femmes et 183 hommes. En ce moment, le chiffre total des étudiantes en médecine qui suivent les cours des diverses Universités suisses est de 511. L'une des doctoresses diplômées en Suisse vient d'obtenir un double succès à Berlin, où, après avoir été reçue docteur, aussi bien en Prusse qu'en Suisse, elle a été nommée médecin de la société de secours pour les femmes employées. C'est Mme Bornstein, qui, chose assez curieuse, a été reçue docteur en même temps que son fils (*Fronde*).

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *L'affaire de l'hôpital Beaujon.* — Au sujet de la mort mystérieuse qui s'est produite à l'hôpital Beaujon, voici les explications données par M. le directeur de l'hôpital : « Mme Blanchard a été amenée le 2 août et nous l'avons aussitôt placée dans le service de M. le Pr X... Ce service est actuellement dirigé par le Dr Z... C'est le Dr Z... qui a donné tous les soins à la malade ; c'est lui qui l'a anesthésiée pour faire l'opération nécessaire au pied, et il est bien certain qu'aucune imprudence n'a été commise ». D'autre part, le Dr Z... donne les détails suivants sur la mort de la malheureuse femme : « La malade est décédée simplement à la suite de l'infection de la plaie qu'elle portait au pied. Cette plaie, en effet, était extrêmement large et située à la cheville gauche ; elle laissait l'articulation complètement à découvert. A vrai dire je n'ai pas fait d'opération, car il n'y en avait pas à faire. La malade a été endormie pour procéder au lavage de la plaie, dans laquelle se trouvaient de la boue, des débris de paille, de papier, etc. Ce sont justement ces matières qui ont causé l'infection de la plaie et déterminé la mort. Du reste, une preuve de plus que le décès n'a pas été causé par la cocaïne, c'est qu'il s'est écoulé une journée entière et une nuit entre l'heure à laquelle l'opération a été faite et le moment où la malade a expiré. »

Les Infirmiers de Paris. — Les infirmiers et infirmières de la ville de Paris ont tenu récemment une importante réunion. On sait les réclamations formulées par cette intéressante classe d'employés. Ils veulent d'abord l'autorisation de se constituer en syndicat, autorisation que leur dénie une circulaire du préfet de police interdisant aux ouvriers municipaux de se syndiquer. Ils demandent aussi qu'au lieu d'être nourris et logés, comme ils le sont actuellement, ils ne subissent aucune retenue de salaire et soient tenus de se nourrir et de se loger à leurs frais. Par une suite naturelle de cette réforme, leur retraite qui, dans l'état présent des choses, est calculée sur le montant de leur traitement, déduction faite de prélèvements destinés à faire face aux dépenses de logement et de nourriture, serait calculée sur le montant intégral de leurs appointements. Enfin, ils réclament la création d'une école d'infirmiers, et aussi que leur soient payés les huit jours de congé annuel auxquels

ils ont droit, ainsi que les périodes d'exercices de vingt-huit et de treize jours qu'ils accomplissent. La réunion était présidée par M. Artreux, surveillant, assisté de MM. Malbos et Iger, infirmiers. MM. Lhéritier, Artreux, Iger, ont tour à tour pris la parole et exposé les revendications communes. A l'issue de la réunion, l'ordre du jour suivant a été voté à l'unanimité : « Les infirmiers et infirmières, réunis le 7 septembre 1901, grande salle de la Bourse du Travail, remercient le bureau syndical de toutes les démarches qu'il a faites pour améliorer leur situation. Ils invitent tous leurs camarades absents à se joindre à eux pour faire aboutir au plus tôt leurs trop justes revendications. »

Hôpitaux de Marseille. — *Laïcisation.* — Recevant une délégation qui était venue lui demander la laïcisation immédiate des établissements hospitaliers de Marseille, plusieurs fois votée par la municipalité, M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a répondu que la Commission administrative du bureau de bienfaisance ne l'avait saisi d'aucune demande de laïcisation; que, pour lui, la question n'était donc pas nette et qu'il ne pouvait en conséquence l'examiner. Il ne pouvait non plus s'arrêter à la question de laïcisation globale des établissements hospitaliers, cette mesure visiblement irréalisable n'étant pas votée par la Commission des hospices. La Commission des hospices a décidé l'expulsion des religieuses de Sainte-Marguerite ; mais cette délibération étant en contradiction avec le traité qui lie l'administration des hospices à la congrégation de Saint-Augustin, le préfet ne l'a pas approuvée. Il ne peut donc être question que d'une seule laïcisation, celle de l'Hôtel-Dieu. En ce qui concerne cet établissement, la Commission des hospices a procédé légalement. Elle a pris une délibération très ferme, respectant les délais impartis par le traité. En présence d'un vœu aussi nettement formulé par une commission administrative qui a la confiance de l'autorité, M. Lutaud ne peut se refuser à examiner la question. Il approuvera donc cette décision de la Commission des hospices aux conditions suivantes : La laïcisation entraîne un supplément de dépenses annuel pour l'Hôtel-Dieu seulement, de 36,000 fr. Il devra être acquis par une revision et un contrôle sérieux, que ce supplément a été exactement déterminé et que les hospices ne se lancent pas dans l'inconnu. Les hospices n'ayant pas de ressources, c'est à la ville qu'il appartiendra de faire face à ce supplément de dépenses. Il est donc nécessaire que le conseil municipal s'engage, pour l'avenir, à voter ce supplément de dépenses. Ainsi se trouvera formé, entre la ville et les hospices, un contrat qui servira de garantie à la commission hospitalière contre tout refus éventuel de subvention de la part des conseils municipaux futurs. Enfin, il est nécessaire, pour que l'expérience de laïcisation n'entraîne aucune perturbation dans le service, que le personnel appelé à remplacer les congréganistes offre toutes les garanties de compétence, de savoir, et puisse utilement seconder le corps médical dans sa tâche. Le Préfet consentira donc la laïcisation de l'Hôtel-Dieu, le jour où un personnel, muni de tous les titres et offrant toutes les garanties requises lui sera présenté.

Œuvre des Dispensaires antituberculeux. — On a parlé d'un représentation de gala qui serait donnée par le Comité de l'Œuvre des Dispensaires antituberculeux. M. le Dr Bonnet-Léon, président de l'œuvre, et M. de Ricaudy, secrétaire général, ont choisi le théâtre Sarah-Bernhardt, et le spectacle donné le 20 septembre a été la *Jeanne d'Arc* de Barbier, musique de Gounod, réduite en trois actes.

Les ambulances à Compiègne. — Le service d'ambulances des voyageurs a été établi dans la chaufferetterie de la gare de Compiègne et confié à MM. les Drs Chevallier, Lemaire et Théry.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Congrès des médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de langue française en 1902. — Ce Congrès aura lieu, au mois d'août 1902, à Grenoble, sous la présidence de M. le Dr Régis (de Bordeaux). M. Bonnet, médecin en chef de l'asile de Grenoble, est nommé secrétaire général. Les trois questions qui feront l'objet de rapports sont les suivantes : 1° Pathologie nerveuse : « Les tics en général. » Rapporteur : M. Noguès (de Toulouse). 2° Pathologie mentale : « Des états anxieux dans les maladies mentales. » Rapporteur : M. Lalanne (de Bordeaux). 3° Médecine légale : « Les auto-accusateurs au point de vue médico-légal. » Rapporteur : M. Ernest Dupré (de Paris.

Le Congrès d'Anthropologie criminelle d'Amsterdam. — M. le Garde des Sceaux avait délégué, pour assister au Congrès d'anthropologie criminelle, à Amsterdam (9 au 14 septembre), M. Louis Albanel, juge d'instruction au tribunal de la Seine, de qui l'on connaît les incessants et remarquables travaux sur la criminalité juvénile.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Par décision du 2 septembre 1901, les mutations suivantes ont été effectuées parmi les officiers du corps de santé des troupes coloniales désignés ci-après : M. le médecin-major de première classe Crossouard, désigné pour le 7e d'infanterie coloniale à Rochefort ; MM. les médecins-majors de deuxième classe Carrière, désigné pour le 7e d'infanterie coloniale à Rochefort ; Huot, désigné pour le 4e d'infanterie coloniale à Toulon ; Mauras, désigné pour le 22e d'infanterie coloniale à Toulon ; Tanvet, désigné pour l'Indo-Chine (service général), en remplacement de M. le médecin-major de deuxième classe Vergoz ; Lowitz, désigné pour l'Afrique occidentale française, en remplacement de M. le médecin-major de deuxième classe Téchesdi ; MM. les aides-majors de première classe Petit, désigné pour le 4e d'infanterie coloniale à Toulon ; Briend, désigné pour le 2e tirailleurs tonkinois, en remplacement de M. le Dr Vialet ; Laurenti, désigné pour le 4e tirailleurs tonkinois, en remplacement de M. le Dr Porre. — Par décision du 6 septembre 1901, M. le médecin-major de deuxième classe Massiou, en service dans l'Afrique occidentale française, a été placé hors cadres et mis à la disposition de M. le ministre des Colonies, pour occuper les fonctions de directeur du laboratoire bactériologique de Saint-Louis.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe Tricard, désigné pour embarquer sur le *Calédonien*, est autorisé à permuter avec M. le médecin de première classe Barillet, embarqué à la défense mobile de Lorient. — Par décision présidentielle du 7 septembre 1901, a été acceptée la démission offerte par M. Reygondaud, de son grade de médecin de deuxième classe de la marine. — Par décret de même date, M. le Dr Reygondaud, médecin de deuxième classe de la marine, démissionnaire, a été nommé au grade de médecin de deuxième classe dans la réserve de l'armée de mer et affecté au port de Brest. — M. le médecin de 1re classe Béguin, du port de Brest, est désigné pour remplacer à la prévôté de l'hôpital de Saint-Mandrier, à Toulon, M. le Dr Kergrohen, promu au grade de médecin principal.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a enregistré pendant la 36e semaine 844 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (873) et à la moyenne 930. La fièvre typhoïde a causé 9 décès, au lieu de 16 pendant la semaine précédente (La moyenne est 15). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est en diminution sensible (35 au lieu de 61, 50 et 52). La variole a causé 3 décès, au lieu de 9 pendant la semaine précédente. La rougeole est en décroissance (4 cas au lieu de 24 pendant la semaine dernière). La scarlatine a causé 2 décès. La coqueluche 6 décès, chiffre identique à la moyenne. La diphtérie 8 décès (la moyenne est 4) ; 65 décès ont été signalés par les médecins. La diarrhée infantile a causé 84 décès de 0 à 1 an, chiffre à peu près identique à celui de la semaine précédente. Il y a eu 34 morts violentes, dont 13 suicides. On a célébré à Paris 389 mariages. On a enregistré la naissance de 1,038 enfants vivants (549 garçons et 489 filles), dont 760 légitimes et 278 illégitimes. Parmi ces derniers, 34 ont été reconnus immédiatement.

Les bienfaits du cyclisme et les maladies de la volonté. — Le *Vélo* insiste sur une propriété « thérapeutique » spéciale de la bicyclette. C'est M. le Dr Bérillon qui l'a révélée à ce journal. Notre confrère professe un cours de psychologie-physiologique où il étudie les maladies de la volonté, et il vante l'effet bienfaisant du cyclisme, en particulier sur les volontés malades. « Prenez un homme dont la faculté de *vouloir* a faibli ; mettez-le sur une bicyclette et faites-lui faire quelques kilomètres. On verra ensuite ». La sensitive de cet homme a reçu des impressions bizarres dont il ne s'est pas rendu compte d'abord. Elles sont entrées en lui par le fait de sa non-résistance ; il les subit presque inconscient et ses facultés affaiblies n'ont pas la force de les rejeter. Alors, créez en lui l' « activité ». Non pas, entendez bien, une activité ordinaire comme celle de la marche, mais celle très spéciale produite par l'action des pédales, qui n'est pas seulement physique, mais morale en quelque sorte, mais « suggestive ». Le coup de jarret qu'il donnera l'entraînera plus loin qu'il ne pensait. Il lui faudra veiller aux voitures, aux piétons, à tous les obstacles, accélérer crainte de pelle, et personne ne pourra nier qu'au bout d'une heure cette action donnera lieu chez lui à des manifestations supérieures de décision et de résolution, sentiments presque morts en lui, et qu'on voulait faire renaître par le sommeil hypnotique. Croyez-vous qu'alors cet homme exclusivement occupé à surmonter des obstacles réels n'oublie pas l'obstacle irraisonnable que son imagination maladive s'était formé ? Croyez-vous que s'il se trouve à une descente, il pensera à serrer son frein au beau milieu, histoire de ne pas dépasser la frise ? »

La question des sexes. — En exposant, dans la *Revue Médicale*, la théorie qui lui est propre sur l'*Art de déterminer les sexes à volonté*, Mme Anne d'Oranovskaia, étudiante russe à la Faculté des Sciences, a abordé de délicates considérations, auxquelle nous ne pouvons que renvoyer. Disons brièvement que ses conclusions tendent à démontrer que l'influence respective des parents s'intervertit dans les résultats. A l'appui de quoi elle ajoute : « Cela est

tellement vrai que, comme le démontre la statistique, les Juifs ont toujours plus de garçons comparativement aux nationalités chez lesquelles ils vivent, et cela malgré les différentes conditions de leur bien-être. Ils ont plus de garçons en Allemagne aussi bien qu'en Russie, quoique la nutrition insuffisante du prolétariat juif et leur incapacité pour le service militaire dans ce dernier pays soient proverbiales. Les Musulmans présentent les mêmes phénomènes, évidemment la cause doit être la même que chez les Israélites. On ne peut aussi expliquer autrement le fait reconnu de la naissance de beaucoup de garçons après chaque guerre. Les hommes les plus jeunes et les plus vigoureux partent pour la guerre, il ne reste, pour produire les enfants que des infirmes, des malades et des détraqués par la vie militaire, par conséquent plus ou moins impotents. Par contre la naissance de beaucoup de filles doit être attribuée à la mauvaise situation morale et physique des femmes. »

Exercice illégal de la Médecine : Un guérisseur. — Une foule, qu'on peut évaluer de 20 à 30.000 personnes, est accourue depuis plus d'un mois à un village de la Loire, nommé Marlhes, situé sur les limites des trois départements de la Loire, de la Haute-Loire et de l'Ardèche. Ce qui produit cet exode inaccoutumé vers ce village, qui n'a aucune curiosité naturelle ni un pèlerinage en renom, c'est la présence dans ce petit endroit d'un nommé Jean-Marie Play, surnommé Barkari, valet de ferme de vingt-cinq à vingt-six ans, doué d'une force peu commune, qui s'est révélé tout à coup comme *guérisseur*, à la façon du zouave Jacob, de funambulesque mémoire. Barkari qui, d'abord, donnait quelques infusions d'herbes ou de foin aux malades qui, au nombre de 3 à 400, assiègent, chaque jour, le café Brunon où il se tient, ne traite plus maintenant ses malades que par ordres et commandements, en leur tenant le poignet fortement serré. Mille légendes se sont créées autour des soi-disant guérisons faites par Barkari, qui, entre parenthèses, se garde soigneusement des photographes et des journalistes, et, malgré une condamnation à 50 francs, récoltée par lui devant le Tribunal correctionnel de Saint-Étienne, il y a trois semaines, pour exercice illégal de la médecine, voit, de jour en jour, sa réputation s'augmenter. Les voituriers du pays et les cafés, qui n'avaient jamais été à pareille aubaine, ne contribuent pas peu à faire de la réclame à Barkari. Les gens hostiles au clergé accusent celui-ci d'entretenir Barkari et sa réputation, car le guérisseur envoie souvent ses malades verser une obole dans le tronc de l'église. Il va sans dire que rien n'est plus faux et que, depuis le commencement de cette aventure, le clergé de Marlhes et des environs se tient prudemment à l'écart de tout le bruit fait autour de cet homme, qui semble, d'après ses paroles, appartenir à la classe des hallucinés, qui voit le paradis, converse avec l'Esprit-Saint, et tient des discours incohérents. Barkari prend 20 centimes aux malades qu'il guérit, et jamais plus ; mais l'affluence a été telle, certains jours, qu'on a pu délivrer des tickets aux malades et aux infirmes qui venaient le consulter, et ces tickets sont montés jusqu'à 10 francs pièce !

Un cas de mort par la rage. — Le commissaire de police du quartier de la Sorbonne a été prévenu qu'une dame X... venait d'être trouvée morte sur le palier devant sa porte. Le magistrat se rendit immédiatement à l'adresse donnée et trouva, en effet, un corps de femme déjà rigide devant une porte fermée à clef. Il fit ouvrir la porte par un serrurier et transporta le corps sur le lit. Puis, il ouvrit une enquête. La concierge déposa que sa locataire avait été mordue, il y a quelques semaines, en traversant le boulevard Saint-Germain, par un chien enragé. Sur l'avis d'un médecin, celle-ci avait subi un traitement de vingt-quatre jours. Le traitement avait été terminé le 2 septembre et Mme X..., avait repris ses occupations. Cependant, depuis lors, elle n'avait cessé de se plaindre de vives douleurs ; elle était de plus en plus agitée et avait chaque nuit de continuelles insomnies. Elle s'était plainte plus que jamais et avait répété à plusieurs reprises : « C'est comme si je devenais folle ! ». Une voisine trouva la malheureuse sur le palier, déjà morte, et la bouche remplie d'écume. C'est elle qui donna l'alarme. Le commissaire de police poursuit son enquête ; le corps a été envoyé à la Morgue à fins d'autopsie. Mme X.. vivait très seule, gagnant péniblement sa vie ; on ne lui connaît aucun parent.

Empoisonnements par les champignons. — On écrit de Bar-le-Duc que, profitant d'un temps pluvieux qui les empêchait de travailler, trois ouvriers carriers d'Euville, près Commercy, les nommés Rennesson, Janin et Watin, se rendirent dans la forêt voisine pour cueillir des champignons dont ils firent une ample provision et qu'ils mangèrent à midi. Dans la soirée, les trois convives éprouvèrent de violentes coliques, qu'ils endurèrent patiemment, sans se douter que ce malaise provenait de ces cryptogames. Les malheureux poussèrent même le courage jusqu'à travailler le lendemain ; mais ils durent s'aliter dans la soirée. Rennesson a été trouvé mort dans son lit. Janin a succombé presque en même temps. Quant à l'état de Watin, il est considéré comme désespéré. — Un triple empoisonnement causé par les champignons est encore signalé de Lunéville. Les époux Michel ont succombé tous les deux ; ainsi que leur enfant, âgé de douze ans. Enfin, on a conduit à l'hôpital de cette ville deux nouvelles victimes de cryptogames vénéneux : la dame Mirzon, de Vitrimont, et son fils, âgé dix ans. Ils ont succombé dans la soirée.

Epidémie de Dysenterie. — *Toulon.* — De nombreux cas graves de dysenterie se sont produits parmi les hommes de troupes en garnison à Toulon. Les hôpitaux de la marine ont dû recevoir une grande quantité de malades. Devant cette épidémie, le vice-amiral de Beaumont, gouverneur, a prescrit les mesures les plus sévères pour enrayer le mal. Les troupes de guerre ont évacué leurs casernements pour prendre part aux manœuvres d'automne. Quant aux troupes de la marine, elles devront prendre les précautions hygiéniques les plus absolues.

Metz. — La dysenterie sévit dans la garnison de Metz. On a constaté 140 cas dans le 174e régiment d'infanterie. Ce régiment ne prendra pas part aux grandes manœuvres, qui ont commencé près de Rumilly.

DIVERS [61]

Les Médecins anciens Préfets. — On annonce une nouvelle candidature républicaine à l'élection sénatoriale du 6 octobre prochain dans la Dordogne, celle de M. le Dr Bonnier, *ancien préfet*, qui se présente avec le programme de l'Union démocratique du Sénat.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés dans la *Légion d'honneur* : *Officiers* : M. le médecin principal de 1re classe Annesley, chef de l'hôpital militaire de Bordeaux. — Une médaille de bronze a été décernée à M. le Dr Manissolle, médecin à Yssingeaux, pour le dévouement dont il a fait preuve à l'occasion de maladies épidémiques.

Les Médecins sur la Scène. — Au théâtre Antoine, M. Brieux a lu une pièce, les *Avariés*. L'auteur des *Remplaçantes* discute un point médical très délicat, d'un puissant intérêt social et commun de nos jours.

Les Médecins sujets d'expériences. — Aujourd'hui nous sommes loin du temps où les médecins faisaient leurs expériences sur des « sujets » qu'on leur livrait. Il est vrai que ceux qu'on mettait à leur disposition pour ces expérimentations étaient des condamnés à mort, et qu'on était à une époque où les condamnés étaient soumis aux pires supplices. Côme de Médicis donna un jour en cadeau à l'illustre Fallope deux condamnés, « afin qu'il les tuât comme il le voudrait et qu'il les disséquât ». L'habitude fut longtemps, en Italie, que les criminels frappés de la peine de mort servissent aux recherches scientifiques. Brasavola cite, à ce propos, un cas assez amusant, bien que lugubre. Un médecin de Ferrare avait été condamné à mort pour empoisonnement ; un autre médecin vint lui proposer d'essayer sur lui les effets d'un poison nouveau, en lui promettant sa grâce si le poison ne le tuait pas. Le condamné refusa de se prêter à l'expérience. Je le connais, votre poison ! dit-il. C'est lui qui m'a servi à tuer ma victime ; il fait souffrir mille morts ! Je préfère la potence.

Les Médecins et le Monde. — Mgr Laperrine d'Hautpoul a béni, en l'église Saint-Jacques de Villegoudon, à Castres, le mariage du lieutenant de Viaris, fils de feu le marquis de Viaris, ancien officier de marine, avec Mlle Thérèse Baudoin, fille du Dr Baudoin, médecin-major de première classe en retraite.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Conférences pour l'internat des hôpitaux de Paris; par J. Saulieu et A. Dubois. — J.-B. Baillière et fils, Paris, 1901.

MM. Saulieu et Dubois, qui ont publié les *Conférences de l'Externat*, continuent la série commencée, en publiant les *Conférences de l'Internat*, destinées aux élèves plus avancés dans la carrière des concours.

Voici le sommaire des trente fascicules des *Conférences pour l'Internat* : I, Larynx et Trachée. — II, Poumons et Plèvre. — III, Cœur. — IV et V, Thorax. — VI, Crâne et Face. — VII, Œil et Oreille. — VIII, Encéphale. — IX, Moelle. — X, Moelle et Rachis. — XI. Cou et Corps thyroïde. — XII. Langue, Voile du palais, Amygdales. — XIII, Œsophage et estomac. — XIV, Intestin. — XV, Rectum et Périnée. — XVI, Foie et Voies biliaires. — XVII et XVIII, Abdomen. — XIX et XX, Reins, Uretères, Vessie. — XXI, Organes génitaux de la femme. — XXII, Organes génitaux de l'homme. — XXIII, Accouchements. — XXIV et XXV, Membre supérieur. — XXVI, XXVII et XXVIII, Membre inférieur. — XXIX et XXX, Maladies générales.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 813.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 39. — 28 Septembre 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.88

Les Phares de Secours à Paris.

Depuis quelques semaines on a installé, dans un coin excentrique de Paris, sur une petite place du quartier des Ternes, ce qu'on appelle dans la Presse quotidienne un *Phare de Secours.*

Les autorités en ont permis l'installation et l'essai, dans cet arrondissement tranquille, où les accidents doivent être rares, sans doute pour juger à l'œuvre cette idée aussi nouvelle que peu compliquée.

Nous ne savons qui a fait les frais de cet appareil, lumineux au moins le soir; et si c'est la Ville qui l'a payé de ses deniers. Mais nous en doutons, jusqu'à affirmation contraire, car elle aurait fait les choses plus largement.

Quoi qu'il en soit, il est certain que cette *boîte de secours* d'un nouveau genre, où il y a, paraît-il, un brancard, un téléphone, des médicaments d'urgence, etc., ne représente que de fort loin les installations américaines, si pratiques, que nous avons tant de fois décrites depuis dix ans bientôt ! Certes, elle peut être utile et rendre des services réels. Mais c'est retarder d'autant l'organisation rationnelle des secours publics dans une grande ville comme Paris, que de recourir à de telles demi-mesures. Pourquoi ne pas se rendre à l'évidence et mettre en place les Avertisseurs d'accidents, votés par le Conseil municipal depuis si longtemps ? Mystère et administration hostile, sans doute.

Mais nous n'en sommes plus à la période des récriminations vaines. Aussi nous n'insistons pas, persuadé qu'il faudra au moins cent ans, avant que Paris n'imite Chicago à ce point de vue. Nous nous bornons donc aujourd'hui à attirer l'attention des médecins sur ce nouvel appareil d'assistance rapide, dont la mise en place cet été a presque complètement passé inaperçue. Nous espérons que bientôt on publiera une statistique officielle des accidents dont il aura contribué à atténuer l'importance, et que l'essai tenté sera aussi satisfaisant que possible.....

Marcel BAUDOUIN.

LES MONSTRES DOUBLES.

617.3

Chirurgie des Tératopages

(*Suite*) (1).

PAR

M. le Pr CHAPOT-PRÉVOST (de Rio de Janeiro).

LIMITES DE L'OPÉRABILITÉ DES TÉRATOPAGES. — Isidore Geoffroy Saiot-Hilaire (2) divise la grande classe des monstres doubles en *autositaires* et *parasitaires*. Ces derniers ne nous intéressent qu'à uo point de vue un peu différent de celui auquel nous envisageons les antositaires. Parmi ceux-ci, ce sont spécialemeot les PAGES que nous tenons à étudier plus particuliérement, car les Adelphes et les Dymes de Saint-Hilaire, étant encore plus intimement unis que les Pages, ne sont pas susceptibles d'interventions chirurgicales.

Le fondateur de la Tératologie divise les Pages en deux familles : celle des Eusomphaliens et celle des Monomphaliens. Le professeur Mathias Duval, dans son admirable article sur la « Pathogénie générale de l'embryon », publié dans le tome premier du « Traité de Pathologie Générale » de Bonchard, réunit tous les monstres, chez lesquels *les deux sujets composants sont chacun complets et soudés l'un à l'autre par une seule région des corps, région dans laquelle même on peut retrouver les éléments complets de chaque sujet, sous la dénomination de Tératopages.*

Nous avons adopté cette dénomination, parce qu'elle a, à notre avis, le grand avantage de réunir, sous un nom facilement compréhensible, tous ces genres de monstres, en apparence assez différents les uns des autres, tout en permettant de saisir aisément leurs caractères de parenté, et en indiquant que ce sont des types tératologiques.

La situation du pont d'union peut varier par rapport à la région du corps où elle se trouve ; mais elle est toujours symétriquement placée, en considérant les deux sujets composants (1). Cette situation variable de la soudure nous conduit à séparer les Tératopages en divers groupes, relativement à la zone où elle se fait. C'est ainsi que nous avons à considérer les Tératopages *céphaliques*, les Tératopages *pelviens*, et les Tératopages *thoraco-abdominaux*.

Le premier et une partie du second gronpe forment la famille des Eusomphaliens de Saint-Hilaire ; l'autre partie du second groupe et tout le troisième constituent la famille des Monomphaliens.

Le lecteur sera assez indulgent pour comprendre que le but que je me propose en établissant ces divisions, c'est un but purement chirurgical et c'est dire que je désire à peine appliquer aux monstres doubles

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 29, p. 225.

(2) Is. Geof. SAINT-HILAIRE. *Histoire générale et particulière des anomalies de l'organisme.* 1832-1836.

(1) Cette symétrie est très importante au point de vue tératogénique ; et elle ne l'est pas moins an point de vue chirurgical, car elle nous permet jusqu'à un certain point d'évaluer les limites de l'opérabilité, sons la dépendance de la viabilité de quelques-uns de ces monstres doubles.

quelques règles parfaitement établies pour la chirurgie de la tête, du bassin, et des organes thoraco-abdominaux, et attirer l'attention des chirurgiens sur l'avantage de l'emploi de certains procédés dont l'utilité est incontestable dans certains cas de Tératopagie.

*
* *

Le premier groupe de Tératopages est constitué par deux genres : celui des Métopages et celui des Céphalopages.

Le second groupe comprend les Pygopages et les Ischiopages.

Jóly a décrit un genre spécial de Pygopages, auquel il a réservé la dénomination trer les avantages de ces divisions, à propos de Maria-Rosalina.

Après avoir fait l'étude des principaux monstres de ces différents genres ayant existé, ou existant encore, nous chercherons à préciser les limites de leur opérabilité et nous terminerons par l'histoire de Maria-Rosalina, type réellement intéressant de monstre thoraco-xiphopage, dont nous avons pu faire la diérèse chirurgicale. Cette opération avait déjà été tentée par un chirurgien de Rio-de-Janeiro ; mais ce confrère, ayant trouvé un très large pont de foie qui réunissait les deux enfants, n'avait

Chez ces monstres, on remarque en général que les cerveaux sont séparés par les méninges, et si la zone d'union n'est pas très vaste, on comprend facilement la possibilité de séparer chirurgicalement les deux individus composants d'un de ces monstres. Cette séparation serait particulièrement indiquée dans des cas où par la viabilité prolongée des deux sujets, on aurait pu s'assurer de l'indépendance physiologique plus ou moins complète de chacun d'eux, d'autant plus que chez ces monstres, aussi bien les Métopages que les Céphalopages, la soudure se fait par la peau et par les parois du crâne.



Fig. 120. — Type de Monstre Ischiopage ayant vécu plus de 3 mois. — Vue de face (D'après une photographie de M. le Pr Boinet).



Fig. 121. — Type de Monstre Ischiopage, ayant vécu plus de 3 mois. — Vue de dos (D'après une photographie de M. le Pr Boinet).

d'*Osphuopages*, dont nous connaitrons tout à l'heure la signification.

Finalement, le troisième groupe est formé par les Xiphopages, les Thoracopages, les Sternopages, les Ectopages, les Hémitropages et les Hémipages.

Entre ces différents types classiques il y a une foule d'intermédiaires ; et nous verrons que justement, entre les Xipophages et les Sternopages, il est indispensable d'admettre deux genres, ou bien de diviser le genre Thoracopage de Dareste en deux sous-genres, non seulement au point de vue tératogénique, mais aussi au point de vue physiologique, et surtout au point de vue chirurgical. Nous aurons l'occasion de mon- pas osé poursuivre, faute d'un procédé d'hémostase assez sûr.

C'est ce procédé, que nous avons trouvé, qui nous a permis de tenter nouvellement l'opération dont le résultat a été communiqué à l'Académie de Médecine et à la Société de Chirurgie de Paris.

Etudions donc ces différents types de monstres.

A. *Union se faisant au niveau de la tête : Céphalopages et Métopages.* — Les premiers sont extrêmement rares. Il y a très peu de cas connus de Céphalopagie. Louis Blanc en cite un exemple où le monstre était formé par deux fillettes, qui ont vécu cinq mois à peine.

La résection de grands fragments de ces parois osseuses sans inconvénient nous autorise à affirmer l'opérabilité relativement simple de ces petits êtres. La seule difficulté serait réservée à l'autoplastie.

Les mêmes réflexions s'appliquent parfaitement, *mutatis mutandis*, aux Métopages. Si dans le cas cité par Saint-Hilaire (1), de deux fillettes qui ont ainsi vécu jusqu'à l'âge de dix ans, on n'a rien pu obtenir, malgré la tentative faite pour les séparer, après la mort de l'une d'elles, on comprend que cet insuccès est parfaitement explicable non seulement à cause de l'époque à laquelle on a fait l'opération, mais encore par la

(1) Saint-Hilaire. *Loc. cit.*, III, 56.

circonstance assez importante de ne tenter la séparation qu'après la mort de l'une d'elles. Comme nous aurons l'occasion de le vérifier, c'est le sort réservé à tous les monstres doubles que l'on tente de séparer après la mort d'un des sujets composants. En agissant ainsi, on ne pourra jamais rien obtenir ; il faut dans tous les cas opérables, intervenir toujours le plus tôt possible et quand les deux sujets ont au moins les apparences de la santé.

B. *Unions pelviennes.* — Quand l'union se fait par le pelvis, nous avons deux genres de monstres très intéressants, dont l'un, celui des Pygopages, est formé par des sujets plus ou moins facilement séparables, dont nous allons faire une étude un peu détaillée; et l'autre, par des sujets absolument inopérables, tels sont les Ischiopages (*Fig.* 120 et 121).

Ceux-ci peuvent vivre, et les gravures que nous pouvons présenter plus loin, grâce à l'obligeance de M. Marcel Baudouin, montrent bien clairement que, malgré leur viabilité (cet Ischiopage a vécu environ 3 mois), ces monstres ne sont pas justiciables d'une intervention chirurgicale.

Les premiers sont des Eusomphaliens ; les derniers des Monomphaliens ; mais, comme le fait très bien remarquer Dareste, ceux-ci, les Ischiopages, sont plutôt des *Dymes* que des *Pages*. Ils représenteraient justement le type de transition entre les Tératopages et les Tératodymes.

Mais voyons les Pygopages, dont l'union peut se faire par des isthmes plus ou moins étendus (*Fig.* 122, et 123).

M. Marcel Baudouin écrivait dès 1893 (1) : « Une intervention chez les Pygopages serait-elle justifiée ? La plupart des auteurs pensent que l'isolement des deux sujets soudés est à peu près anatomiquement im-



Fig. 122. — Un Pygopage vivant, très jeune : Rosa-Josepha.

possible, en raison de la partie intime des parties inférieures des troncs, notamment au niveau du rectum et des organes génitaux externes. Nous n'avons pas, il y a quelque temps, au cours de la description que nous avons donnée de Rosa-Josepha (*Fig.* 122 et 123), le Pygopage exhibé au théâtre de la Gaîté, à Paris, osé aborder cette ques-



Fig. 123. — Un Type de Pygopage adolescent, vivant Photographie de Rosa-Josepha, exécutée à peu près à l'époque où les fillettes sont passées à Paris (1891), c'est-à-dire vers l'âge de 13 ans.

tion (1) ; mais il serait certainement prématuré de la résoudre aujourd'hui dans le sens de la négative, au moins pour tous les cas de Pygopagie vraie. D'ailleurs, la séparation est anatomiquement possible, puisqu'elle a été exécutée déjà une fois. Aussi aujourd'hui, pour certains de ces monstres tout au moins, nous n'hésiterions pas à conseiller l'opération... Rappelons que récemment on a distingué dans les Pygopages



Fig. 124. — Type d'un Osphuopage adulte, décédé: Millie-Christine.

d'I. Geoffroy-Saint-Hilaire deux variétés : les Osphuopages (Millie-Christine (*Fig.* 124) et les Pygopages vrais (Hélène et Judith, Rosa-Josepha (*Fig.* 122 et 123) ; et hornons-nous à ajouter que ce sont surtout les Osphuopages, où la soudure est plus intime, qui semblent rester au-dessus des ressources de l'art. Cela n'a rien d'étonnant, puisqu'ils sont plutôt des *Dymes* (des Monstres en Y) que des *Pages*, comme l'a fait remarquer très judicieusement M. Dareste. »

Louis Blanc (1), se rapportant à l'opérabilité de ces montres, a dit de son côté : « Quant à la séparation des deux sujets, elle est sinon impraticable, tout au moins des plus incertaines : la sondure portant sur le bas des canaux rachidiens, toute tentative de séparation mettrait à nu l'extrémité de la moelle épinière et les nerfs importants qui s'en échappent, et il en résulterait à peu près sûrement des complications très graves.

« Cette opération n'a d'ailleurs été tentée qu'une seule fois. En 1700, Treyling essaya de séparer par le fer rouge deux jumeaux unis par le coccyx ; mais cette tentative se termina par la mort des deux sujets. »

Treyling rapporte réellement qu'un médecin de Vienne a pratiqué la séparation de deux fillettes qui formaient un monstre de ce genre, en 1700, à l'aide d'un caustique, et que les deux enfants succombèrent.

Mais cela ne prouve nullement leur inopérabilité. L'union de ces monstres se fait par la région fessière, et les deux sacrums sont très souvent unis dans une zone plus ou moins vaste. Quelquefois les gros intestins s'unissent à leurs extrémités inférieures et se terminent dans un seul rectum. Les vagins peuvent être indépendants jusqu'à la vulve, qui peut être unique (ce sont très généralement des filles, les sujets composants de ces monstres) ; mais, dans d'autres cas bien plus simples, deux vulves peuvent exister et de même deux anus, l'union pouvant être limitée au coccyx.

Les cas de résection du sacrum, ceux de résection du rectum, spécialement par la méthode de Kraske, avec production artificielle d'un anus sacré, les diverses opérations plastiques praticables dans les cas de rupture profonde du périnée nous prouvent bien que ces cas de Pygopagie, quand le pont est assez superficiel et de petites dimensions, sont peut-être facilement opérables. On pourrait s'assurer des limites de l'opérabilité par rapport à la moelle épinière chez ces monstres, en étudiant l'innervation des membres inférieurs, dont l'indépendance physiologique devrait très probablement correspondre à une indépendance organique, qui serait à peine modifiée par quelques petites anastomoses sans importance. L'anastomose des aortes à leurs extrémités inférieures ne peut aujourd'hui assurément, pour aucun chirurgien, être considérée comme une contre-indication de la séparation de tels sujets.

Si, par rapport à l'intestin, on ne pouvait aboutir à la construction d'un anus sacré, on pourrait peut-être encore faire un anus iliaque qui est, en tout cas, une infirmité bien moins grave et probablement moins gênante que celle d'une monstruosité double.

Dans le cas de Rosa-Josepha, sujet qui est actuellement en exposition au Panopticum,

(1) *Revue scientifique*, 21 janvier 1893, p. 75.

(1) *Sém. méd.*, Paris, 1891, 8 juillet, p. 273.

(1) L. Blanc: *Loc. cit.*; pages 235 et 236.

à Berlin, nous n'aurions aucune hésitation à tenter la séparation.

Ces jeunes filles dont l'histoire est bien connue en France (1), ont maintenant 22 ans. Nous les représentons, dans la *Fig.* 122, à l'âge de quelques années, et, dans la *Fig.* 123, à l'âge d'une dizaine d'années. On pourra ainsi se rendre compte de la croissance de ces monstres, qui se fait régulièrement (2). Actuellement leurs parents exploitent encore leur monstruosité, tandis que, par une opération relativement simple, elles pourraient avoir leur liberté, et ne plus continuer à exciter la curiosité publique comme des bêtes fauves.

Très probablement le cas cité par Treyling était moins compliqué que celui de Rosa-Josepha; mais nous savons que celles-ci peuvent aujourd'hui se déplacer assez facilement, de façon à se mettre l'une à côté de l'autre, et que leurs mouvements sont plus étendus : ce qui rendrait l'opération moins difficile.

***

On trouve, dans ce genre de monstres, des unions plus intimes, comme celle des sœurs Millie-Christine, dont le type doit, d'après Joly, être distingué de celui des Pygopages, et former un genre à part, pour lequel il indique le nom d'*Osphuopages* (*Fig.* 124). Chez ces monstres, l'union est bien plus intime que chez les Pygopages, de telle sorte qu'ils représentent, de même que les Ischiopages, une transition entre les Tératopages et les Tératodymes. Ils sont inopérables.

On peut en rapprocher d'autres monstres, dont un cas a été observé en Indo-Chine, et dont la mention a été faite il y a quelques mois par MM. les Prs Crouzat et Maurel (de Toulouse) (3). Ici encore il s'agit de sujets vivants, mais probablement d'un type spécial, d'un *Iliopage*. (*A suivre*).

ACTUALITÉS.

HYGIÈNE DES ENFANTS.

613.22
Les Nourrices et les Nourrissons et la loi Roussel.

On sait que M. Lépine, préoccupé à juste titre de la protection des enfants en bas-âge, a dernièrement enjoint aux femmes employées comme nourrices dans les maisons bourgeoises de faire nourrir leurs propres enfants au sein et non au biberon. Le Préfet de police, estimant que cette mesure ne peut donner de bons résultats qu'à la condition de s'assurer du bon fonctionnement du service de l'inspection des nourrissons, vient d'adresser aux fonctionnaires qui assurent ce service la circulaire suivante, qui nous paraît *très importante*.

Le Préfet de police, à MM. les médecins inspecteurs et à Mmes les visiteuses de la protection des enfants du premier âge.

Pour assurer d'une façon plus efficace la surveillance du service de protection de l'enfance, et aussi pour remédier à certains abus et actes de négligence, rares, il est vrai, qui m'ont été signalés, il me paraît nécessaire d'appeler particulièrement votre attention sur les conditions suivantes, dans lesquelles vous devrez vous acquitter de la mission qui vous est confiée. L'article 10 du règlement d'administration publique du 27 février 1877 vous prescrit de voir tout nouveau nourrisson *dans la huitaine* de la réception de l'avis de placement et de visiter ensuite cet enfant au moins une fois par mois et à toute réquisition du maire. J'attache le plus grand intérêt à ce que vous fassiez toujours dans le délai réglementaire votre première visite, dont vous n'ignorez pas l'importance. C'est, en effet, dès le début du placement que vous pouvez intervenir efficacement pour remédier à des méthodes d'alimentation vicieuses, éclairer la nourrice par vos conseils et assurer au nourrisson le bénéfice de soins appropriés à son âge et à son état de santé. En ce qui concerne votre inspection mensuelle, il est bien entendu qu'une visite par mois de chaque nourrisson constitue un minimum auquel vous ne devez pas vous tenir, surtout lorsqu'il s'agit d'enfants vous ayant paru mal soignés par leurs éleveuses. D'autre part, je suis informé que quelques-uns d'entre vous ont l'habitude d'effectuer des tournées à des époques régulièrement déterminées, les uns par exemple dans la première quinzaine, les autres dans la deuxième quinzaine du mois. Cette manière de procéder a pour inconvénient de trop espacer vos visites et de renseigner les nourrices sur la date probable de votre passage. Je vous prie de vous rendre désormais, *toutes les semaines*, dans votre circonscription, ce qui vous permettra d'ailleurs de voir facilement les nouveaux nourrissons dans le délai de huit jours ci-dessus rappelé. Il arrive souvent que vous ne rencontrez pas une nourrice chez elle. En pareil cas, vous voudrez bien déposer à son domicile, chez le concierge ou chez un voisin répondant pour elle, un bulletin constatant son absence, tel jour, à telle heure, bulletin qui devra être joint au carnet par la nourrice. Je vous ferai remettre prochainement des imprimés pour cet usage. Vous continuerez, comme par le passé, d'adresser à la mairie un bulletin mentionnant le résultat infructueux de votre démarche, en indiquant très exactement le jour et l'heure et, à votre visite suivante chez la nourrice, vous inscrirez sur le carnet une mention indiquant l'absence de cette éleveuse lors de votre précédent passage. J'ai appris que vos bulletins de visite ne parviennent quelquefois aux mairies que plusieurs jours après votre inspection chez les nourrices. Je vous prie d'envoyer ces bulletins dans le délai de vingt-quatre heures. Grâce à cette prompte transmission, les maires pourront prescrire d'urgence, dans l'intérêt des nourrissons, les mesures dont vos constatations auront établi la nécessité. J'ai décidé que Mmes les visiteuses tiendraient un registre analogue à celui que MM. les médecins-inspecteurs tiennent déjà par application des dispositions de l'art. 40 du règlement. Les registres de l'inspection seront présentés une fois par an, du 1er au 31 janvier, dans mes bureaux, pour y être visés. Lorsque pour une cause quelconque, vous ne pourrez assister à une séance de commission locale, vous m'informerez immédiatement et me ferez connaître les motifs de votre abstention.

Enfin, je vous rappelle qu'aucun fonctionnaire de mon administration *ne peut s'absenter sans une autorisation préalable*. En cas de maladie vous obligeant à interrompre votre service, vous devez m'aviser sans délai. Je charge le chef de la 1re Division de veiller à la stricte observation de ces diverses prescriptions et de me rendre compte fréquemment de la marche du service. La loi du 23 décembre 1874, votée par le législateur dans le but de protéger l'enfance, a déjà donné des résultats fort appréciables, que tout le monde est disposé à reconnaître. On doit obtenir encore davantage, et je me plais à espérer que je puis compter sur votre zèle et votre dévouement pour réaliser de nouveaux progrès, dont bénéficieront les enfants confiés à votre surveillance protectrice.

Le Préfet de police, LÉPINE.

LES MORTS CÉLÈBRES.

617.5531.1
L'Autopsie du Président de la République des Etats-Unis : Plaie de l'estomac par balle de revolver.

Il résulte de l'autopsie du corps de M. Mac Kinley que la mort a été causée par la gangrène de la plaie stomacale produite par la balle. Celle-ci est d'ailleurs restée introuvable.

A la suite de l'autopsie du corps du président Mac Kinley, les médecins ont publié en effet le rapport suivant.

« *Autopsie.* — La balle qui est venue frapper le sternum n'a pas traversé la peau. Elle a fait peu de mal.

L'autre balle a traversé les deux parois de l'estomac, près de la partie inférieure. Les deux trous causés par la balle étaient complètement fermés par les sutures, mais la gangrène s'était formée dans les tissus autour de ces deux trous. Après avoir traversé l'estomac, la balle est allée se loger dans la paroi inférieur de l'abdomen, frappant et déchirant la partie supérieure des reins. Cette portion du trajet suivi par la balle était également gangrenée. La gangrène avait atteint le pancréas.

La balle n'a pas été retrouvée. On n'a découvert aucun symptôme de péritonite ou d'affection des autres organes. Les parois du cœur étaient très minces. Il n'y avait aucun signe que la nature dût commencer à agir, et la mort est le résultat de la gangrène qui a affecté l'estomac autour des blessures produites par la balle, ainsi que les tissus sur le trajet ultérieur de la balle.

La mort était inévitable, en dépit de tout traitement médical ou chirurgical. Le résultat direct de la mort doit être attribué à la balle ».

Derniers moments. — Le président Mac Kinley a succombé à deux heures quinze à

(1) M. BAUDOUIN. — *Sem. méd. Loc. cit.*, 1891.
(2) M. BAUDOUIN. — *Gaz. méd. de Paris*, 1899, p. 424.
(3) *Présentation de photographies d'un monstre double vivant de race annamite. Archives médicales de Toulouse*, 1900, VI, n° 20, 15 octobre, p. 468-471.

Buffalo, heure correspondant à sept heures trente-neuf du matin sous notre longitude.

Les dépêches ne faisaient que trop prévoir ce fatal dénouement. L'état rassurant du président s'est maintenu tant que l'estomac lésé n'a reçu aucune nourriture; mais, dès que l'alimentation s'est imposée pour que le blessé ne mourût pas d'inanition, l'organe n'a pu fonctionner. Les médecins ont dû provoquer l'évacuation artificielle avec de l'huile de calomel. On avait bien tenté la nutrition par la voie rectale, mais une inflammation de muqueuse a empêché de retenir la nourriture qu'on lui injectait. C'est alors que l'inquiétude s'empara des médecins, jusqu'alors si optimistes. Il ne s'agissait plus que de soutenir le malade pour lui faire surmonter cette nouvelle crise qui se manifestait par une extrême faiblesse au cœur et des syncopes. On administra des solutions salines, de la digitale, de la strychnine, pour stimuler les fonctions de cet organe. Malgré tout, l'état du président ne cessa de s'aggraver. Le pouls battait 126 pulsations, c'est-à-dire 30 de trop, et la température remontait à 38°. La respiration, très oppressée, montait jusqu'à 40. A neuf heures trente du soir, M. le Dr MUNTER constatait que le président était pris du frisson qui précède la mort.

Dès ce moment on ne se fit plus aucune illusion. Les médecins ne purent que prolonger un peu la vie du blessé à l'aide d'inhalations d'oxygène.

Nous avons déjà fait ressortir les contradictions qui ont existé depuis le lendemain de l'attentat entre les conclusions optimistes des bulletins médicaux et les symptômes qu'ils relataient. La seconde opération chirurgicale que M. Mac Kinley a dû subir a entraîné la suture de l'estomac et rendu impossible l'alimentation et la *gangrène* de l'estomac a tout compromis.

Une première analyse des halles qui restaient dans le revolver avec lequel Czolgosz a tiré sur le président Mac Kinley, montre des traces de *cyanure de potassium*, poison connu comme ayant, en général, l'effet d'amener la gangrène.

La *Lancet*, l'un des grand organes médicaux de Londres, s'occupant de la controverse qui s'est élevée entre les médecins de M. Mac Kinley sur le caractère de la blessure ayant déterminé la mort, a fait cette observation :

« Comment expliquer la *gangrène des bords de la blessure*? Il n'y a pas de raison pour soupçonner une halle empoisonnée. On constate assez souvent que la paroi de l'estomac n'a qu'une tendance assez faible à se réparer à la suite d'une hlessure occasionnée par un coup de revolver. Bien que le résultat ne soit guère surprenant, le pronostic favorable, émis tout d'abord, se justifie en tant que, dans certains cas, une guérison aurait pu se produire. Les lésions étaient terribles. La victime n'était plus jeune. Les circonstances de l'attentat tendaient à occasionner une secousse des plus rudes. Si nous osions critiquer un détail quelconque du traitement, nous inclinerions à considérer que la quantité de nourriture introduite par la bouche dépassait quelque peu la quantité que l'on juge généralement convenable en pareil cas. »

On doit très vivement louer en l'espèce les chirurgiens américains qui sont intervenus avec le plus grand sang-froid et la plus grande rapidité. Ils ont fait tout leur devoir. Et ce sont sans doute des influences extramédicales qui ont dicté les bulletins si optimistes du début.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614.5

Dix-neuf Médecins en quarantaine.

Le paquebot *Sénégal*, des Messageries maritimes, affrété par le Comité des voyages de la *Revue générale des Sciences pures et appliquées*, pour une croisière en Méditerranée, suivie d'un voyage d'études en Syrie, Palestine, Damas, Baalbek et Jérusalem, sous la direction de M. Charles Diehl, correspondant de l'Institut, professeur à la Sorbonne, et de M. le Dr Louis OLIVIER, était parti de Marseille le 14 septembre courant avec 174 touristes dont 54 dames et *19 médecins*, parmi lesquels M. le Dr BUCQUOY, de l'Académie de Médecine, MM. les Drs CASTEX, FAYARD, DE ZWAN, Ch. LEROUX, LACAMBRE, MASBRENIER, HIRSCHFELD, CHAUFFARD, RICHARDIÈRE. En arrivant à Ajaccio, où le navire devait faire sa première escale, le second maître du bord tomba malade et fut reconnu par les médecins de l'excursion atteint de la peste bubonique. Il fut décidé aussitôt que le navire reviendrait directement dans le port de Marseille; et il arriva le 18 dans les eaux du Frioul, où il fut retenu en quarantaine de dix jours. En cours de route, un matelot avait été atteint de la même maladie. Les malades furent aussitôt débarqués et isolés à l'hôpital de Ratonneau. Les touristes furent également débarqués. Après une désinfection sérieuse, ils ont été logés dans les hôtels du Frioul. L'autopsie opérée des rats capturés à bord a amené la découverte du microbe pesteux. Le *Sénégal* arrivait d'Alexandrie et était depuis dix-sept jours dans le port de Marseille, après un voyage à Constantinople, quand il partit pour cette croisière. Il n'y a pas de nouveaux malades ni parmi les passagers, ni parmi les hommes de l'équipage. Des ordres très sévères ont été donnés pour les désinfections à poursuivre, tant à bord qu'au lazaret et à l'hôpital. Mais le second maître du bord, qui fut le premier atteint, a succombé. Le corps a été aussitôt inhumé dans la chaux au cimetière de Ratonneau.

Le seul matelot qui reste atteint est dans un état peu grave, et se trouve en voie d'amélioration. Les hommes de l'équipage, qui jusqu'alors avaient été maintenus à bord, ont été transbordés à bord d'un ponton confortablement aménagé pour les recevoir, afin de procéder à la désinfection complète du navire. Des inoculations sont pratiquées. L'état sanitaire des touristes débarqués et logés dans les hôtels du Frioul ne laisse rien à désirer et ne donne lieu à aucune inquiétude; mais la direction de la Santé maintient la quarantaine au Frioul. En attendant, sur la demande des passagers, la Compagnie a expédié pour son bateau, au Frioul, des jeux variés et un piano.

La croisière organisée par la *Revue générale des Sciences* ne sera qu'interrompue, et la première partie, — excursion en Palestine, — supprimée du programme. Les touristes se dirigeront directement sur Alexandrie, où ils arriveront le 3 octobre. On dément de la façon la plus formelle que des cas de choléra se soient produits à bord du *Sénégal*.

M. Lutaud, préfet des Bouches-du-Rhône, s'est rendu au Frioul. Il s'est entretenu avec M. Poincaré, ancien Ministre, qui se trouve parmi les passagers et qui s'est rendu personnellement compte, avec tous ses compagnons, du reste, que, si le matériel de désinfection fonctionne à souhait, il n'en est pas de même de l'hôtellerie, dont l'installation est défectueuse et ne répond plus aux nécessités du confort moderne. M. Poincaré se propose de dresser à ce sujet un rapport relevant les défectuosités des différents services et exposant les moyens d'y remédier.

CORRESPONDANCE.

614.546

La Lèpre et les Moustiques.

Nous avons reçu la lettre ci-dessous de notre excellent confrère et ami, M. le Dr LABONNE (de Paris), le voyageur hien connu.

Notre impartialité nous fait un devoir de l'insérer *in extenso*; et nous laissons à nos lecteurs le soin de conclure.

Mon cher confrère,

Je puis vous donner un argument assez probant contre la transmission de la lèpre par les moustiques, en réponse à votre article du 14 septembre, intitulé les *Moustiques et la Lèpre*. Il ne faudrait pas cependant les charger de tous les méfaits, ces malheureux insectes, dût la gloire de leurs ennemis en être quelque peu diminuée ! En Islande, île que j'ai à la lettre sillonnée pendant deux ans, je n'ai jamais été piqué par un moustique; nombreux ils sont toutefois, mais désarmés. Ils ne risquent que de vous étouffer en pénétrant par légions dans le nez ou dans la bouche. Les *Culex* de la grande île polaire, du moins jusqu'en octobre, n'ont pas de pièces buccales susceptibles de perforer

l'épiderme humain. Or, chacun sait que l'Irlande est un pays d'élection pour les lépreux.

Sagement du reste, vous repoussez vos deux preuves indirectes. Annoncez donc *sûrement* que la cause de la Lèpre en Islande est tout autre. Dr Henri LABONNE,
Licencié ès sciences naturelles.

Nous croyons intéressant de faire suivre cette lettre du Dr LABONNE du passage suivant d'un article peu connu du Dr SABRAZÈS (de Bordeaux) [*J. de Phys. et de Path. gén.*, Par., 1900, p. 991], déjà vieux de plus d'un an.

« Partout où la lèpre est endémique, diverses espèces de *Moustiques* abondent..., si bien qu'on peut se demander (et j'ai déjà émis cette opinion dans la thèse d'un de mes élèves, le Dr JOLY (de Bordeaux), en 1898) si les moustiques ne sont pas susceptibles de transporter dans les téguments de sujets sains, par des piqûres répétées, de nombreux bacilles de Hansen, restés adhérents à leur trompe, puisés antérieurement par eux à la surface des lépreux et d'inoculer de cette façon la maladie. »

D'après cette citation, il semble bien que ce soit M. le Dr SABRAZÈS qui, *le premier*, ait songé à la possibilité de la transmission de la lèpre par l'intermédiaire des moustiques.

Pourquoi n'a-t-on pas déjà cité son nom et son travail ? M. B.

NÉCROLOGIE

61(09)

M. W. SCHIMPER, botaniste et professeur à l'Université de Bâle, qui vient de mourir, était un savant de haute valeur. Il avait passé une grande partie de sa vie à faire des voyages scientifiques dans l'Amérique du Nord, dans les Antilles, au Brésil, en Asie. Il en avait rapporté de belles collections. Son ouvrage capital est une géographie des plantes : *Pflanzengeographie auf physiologischer Grundlage*, qui a paru à Iéna en 1898. Schimper est mort d'une maladie qu'il avait contractée au cours d'un voyage scientifique récent dans les mers polaires du Sud et en Afrique. Il était âgé de quarante-cinq ans seulement.

M. le Dr Joaquin RUBIO Y GILES, professeur de physiologie à l'École de Médecine de Séville. — M. le Dr A. E. Aust. LAWRENCE, professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'University College de Bristol. — M. le Dr Th. M. MARKOE, ancien professeur de chirurgie au College of Physicians and Surgeons de New-York. — M. le Dr DELATOUCHE (de Fougères). — M. le Dr MONCORVO (de Rio-de-Janeiro), médecin très connu au Brésil et en France par ses multiples et importantes publications, correspondant étranger de l'Académie de Médecine de Paris.

REVUE DES JOURNAUX

618.12

De la torsion des hydrosalpinx; par CATHELIN (F.). — *Rev. de Chir.*, Par., 1901, XXI, 406-439, 6 schémas et 2 fig. hors texte.

Dans cet important article, suite de celui déjà paru dans le n° de février 1901, l'auteur étudie les mécanismes de la torsion, le pronostic et les complications, le diagnostic et le traitement, pour arriver aux conclusions suivantes qui résument l'ensemble du travail. I. La torsion des hydro-salpinx n'est qu'un cas particulier de la loi générale des torsions d'organes et de tumeurs abdominaux. — II. On l'observe surtout entre trente ou quarante ans. La grossesse semble jouer un rôle de cause prédisposante. — III. Le côté droit est le plus souvent lésé dans la proportion de 2 contre 1. La paroi kystique, le plus souvent amincie, est le siége d'hématomes interstitiels, d'apoplexies pariétales. Le pédicule présente une hyperplasie générale et une thrombose des vaisseaux, etc. Bactériologiquement on a signalé l'existence d'un micrococque peu pathogène.—IV. Deux sortes de torsions : l'une brusque ou aiguë, l'autre chronique ou lente, toutes deux précédées de signes prodromiques, dont la douleur est le principal. — V. Le mécanisme de la torsion dépend de causes anatomiques et mécanismes multiples, du côté de la tumeur, du côté des organes voisins.— VI. Le pronostic clinique est grave par rapport au pronostic opératoire qui est bénin. Il faut opérer pour éviter les complications. — VII. Le diagnostic différentiel est difficile, surtout avec le *kyste de l'ovaire*, en dehors de la crise ; avec la *rupture de la grossesse tubaire*, pendant la crise. — VIII. Il faut laparotomiser et faire la castration bilatérale avec hystéropexie secondaire, sans drainer, si possible.

L'article se termine par un intéressant tableau résumé des 41 observations [I. B. S.].

LES LIVRES NOUVEAUX.

617.331.

Histoire des Maladies du Pharynx (*Période gréco-romaine et byzantine et période arabe*); par CHAUVEAU (C.). — Paris, J.-B. Baillière, 1901, in-8°.

Le premier volume de cette publication a trait à la période ancienne de la pathologie du pharynx. Elle est remarquable parce que les médecins grecs semblent avoir entrevu tout l'essentiel de la pathologie clinique pharyngée ; d'ailleurs, leurs idées ont dominé celles de leurs successeurs jusqu'au XVIIIe siècle. Ce livre contient des documents précieux qui permettent d'établir à chaque période le bilan des connaissances et la filiation des découvertes. Tous les textes intéressants ont été rapportés par l'auteur : ce qui facilite singulièrement le contrôle et rendra les travaux ultérieurs sur le même sujet beaucoup moins ardus. Cet ouvrage est celui d'un véritable curieux de la médecine. Il montre qu'il faut faire de l'observation plutôt que de la théorie, comme l'a dit R. du Castel dans sa courte préface. Tous nos compliments à l'auteur pour un travail si laborieux et si utile.

591.

Etudes biologiques sur les zones supra-littorales de la Loire-Inférieure; par FERRONNIÈRE (Georges). — Nantes, Muséum d'Histoire naturelle, in-8°, Imp. Guist'hau-Dugas, 1901.

Cette très remarquable thèse de doctorat des sciences, qui a paru dans les *Bulletins de la Société des Sciences naturelles de l'Ouest de la France*, est due à un savant, qui est en même temps un architecte, chose encore fort rare !

C'est un mémoire fait au Croisic, qui honore grandement les professeurs nantais, qui l'ont suggéré à l'auteur. Il nous est impossible d'analyser ici un travail de cette envergure, qui sort en réalité du domaine médical, puisqu'il s'agit surtout de la biologie d'animaux inférieurs. Mais nous tenions à signaler ce magnifique effort d'une école de province, qui n'en est plus à faire ses preuves. Tous les naturalistes ne pourront que féliciter M. Ferronnière d'un tel labeur et d'un si réel succès. [I. B. S.]

REVUE DES CONGRÈS

CONGRÈS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES.
(Ajaccio, 8-14 septembre 1901).

617.6

Contribution à l'étude de l'arrêt de la carie des dents; par J. CHOQUET, professeur à l'École dentaire de Paris.

J'ai démontré dans des travaux antérieurs (1) la véracité de la théorie émise par Galippe au sujet de la continuation de la carie dentaire sous des obturations faites avec tout le soin désirable, et cela au bout d'un temps plus ou moins long, suivant l'état général du sujet et le coefficient de résistance de la dent. J'ai réussi à reproduire sur les dents d'un animal vivant, le mouton, les altérations pathologiques inhérentes à cette affection, en creusant dans celles-ci des cavités artificielles, que j'ensemence chacune avec un microbe différent, provenant de carie ayant continué sous des obturations bien faites. Le tout était recouvert d'une obturation en tous points semblable à celles que nous faisons dans notre clientèle. Il va de soi qu'une asepsie rigoureuse a été suivie pour ces expériences. La question qui est étudiée aujourd'hui est la suivante : Réussir à enrayer la prolifération lente des micro-organismes disséminés dans la profondeur des canalicules dentinaires. En un mot, le but que nous visons, c'est l'arrêt définitif de la carie dentaire.

Si, jusqu'ici les diverses tentatives faites pour obtenir la stérilisation de la dentine, et conséquemment l'arrêt de la carie, n'ont donné que des résultats négatifs, cela tient à ce que les diverses méthodes employées ne l'étaient que d'une façon empirique. On ne tenait pas compte des règles inhérentes à la bonne préparation de pièces histologiques. Ce sont ces règles que nous avons mises en pratique depuis plus de cinq ans dans notre clientèle et qui nous ont donné des résultats parfaits.

Voici la marche à suivre : 1° Nettoyage mécanique de la cavité à obturer, au moyen de la fraise ; 2° Déshydratation, non pas au moyen de l'air très chaud, mais de l'air tiède, auquel on associe ensuite l'action énergique de l'alcool à des *titres successifs* et de plus en plus élevés jusqu'à l'alcool absolu ; 3° Séchage à l'air chaud et remplacement de l'alcool par le mélange alcool, xylène, essence de géranium et hydronaphtol. Des dents traitées de cette façon, en prenant la précaution de laisser pendant 24 heures dans la cavité un pansement recouvert de gutta, destiné à empêcher la pénétration de la salive, n'ont donné aucun résultat comme développement microbien. Au contraire, des dents n'ayant pas subi la déshydratation par l'alcool à des degrés successifs et obturées pendant le même laps de temps que les précédentes avec le même pansement, ont toujours donné naissance à une culture polymicrobienne après ensemencement dans les différents milieux nutritifs employés en bactériologie. Dans le premier cas, si nous voulons nous assurer de la pénétration de l'hydronaphtol dans la couche de dentine qui recouvre la pulpe, nous n'avons qu'à déposer sur celle-ci une goutte de nitrate acide de mercure qui la colorera en jaune foncé, tandis que dans le second cas, alors qu'il n'y

(1) *Académie des Sciences ; Société de Biologie*, 1900.

aura pas eu pénétration par suite d'une déshydratation défectueuse, le nitrate acide de mercure colorera la dentine en rose pâle.

Ce sont ces résultats qui ont été présentés en mon nom cette année, à la Société de Biologie, par M. Malassez, à qui nous ne saurions adresser trop de remerciements

Depuis cette époque, on nous a fait quelques observations au sujet de notre manuel opératoire, et entre autres, on nous faisait remarquer que l'hydronaphtol, après avoir tué les microbes disséminés dans la dentine, devait, par absorption, tuer la pulpe. Nos assertions sont basées sur des observations et sur des expériences personnelles et précises, et nous répondrons à notre collègue à l'Ecole Dentaire de Paris, M. Albert Loup : 1° Qu'il lui est matériellement impossible de déshydrater une portion de dentine au moyen de chloroforme, vu le peu de solubilité de celui-ci dans l'eau ; 2° Qu'il est absolument irrationnel de confier à la nature seule le soin de réagir dans le cas qui nous occupe ; 3° Que l'antisepsie n'est pas, comme il le dit, la création d'un milieu impropre à toute vitalité ; 4° Que dans la dent, après la mort ou la disparition de la pulpe, la portion vivante n'est pas le cément, mais bien le ligament alvéolo-dentaire, sans lequel la dent ne tiendrait pas dans son alvéole ; 5° Que l'hydronaphtol employé comme nous l'indiquons, loin de tuer la pulpe, sert pour ainsi dire d'excitant à la couche odontoblastique de celle-ci. Que les odontoblastes et non les fibrilles dentinaires, comme le dit mon collègue, viennent à sécréter de la dentine secondaire très appréciable après huit jours, dentine secondaire que nous ne pouvons mieux comparer qu'à la sclérose qui se produit dans l'organisme.

Nos conclusions sont les suivantes. Nous pouvons affirmer aujourd'hui que la carie dentaire, phénomène pathologique, peut être arrêtée d'une façon complète et cela sans nuire en quoi que ce soit à l'intégrité physiologique de la pulpe. [A.P.S.]

Variétés et Anecdotes.

616.8
Les Écritures bizarres.

L'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux (20 septembre 1901, p. 397) vient de publier un autographe de la célèbre Madame de Paiva, qui, sous l'Empire, éblouit Paris par son luxe inouï. Il s'agit de la signature de cette dame, qui présente d'ailleurs une très remarquable particularité : *elle est totalement renversée.*

Nous nous empresserons d'insister sous peu sur cette curieuse découverte ; et les Neurologistes actuels en tireront certainement des conclusions intéressantes. Nous ne pouvons reproduire aujourd'hui le cliché de cette signature ; mais nous le ferons bientôt. En se reportant à l'excellente publication citée, nos lecteurs pourront d'ailleurs contrôler à loisir cette tare psychologique, un peu extraordinaire.

614.5
La Malaria en Italie.

La campagne romaine a son enfer dans l'air humide des marais Pontins. Tous les étés la malaria fait sa moisson de victimes humaines. Si l'on sort des portes de Rome, tout de suite on rencontre sur son chemin de ces malheureux paysans, pâles et abattus par la fièvre, qui se traînent péniblement sous un ciel de feu pour atteindre l'hôpital. Ils n'y arrivent pas toujours ; parfois la mort les surprend en route, et combien succombent, ignorés dans leurs cabanes perdues au milieu de l'immense plaine, sans avoir reçu ni aide ni soins ! Il en est ainsi depuis des siècles, et peu ou rien n'a été fait jusqu'à ces dernières années non seulement pour combattre le fléau, mais même pour organiser un service de secours à ces infortunés que le sort condamne à travailler dans ces campagnes de pestilence et de mort. Depuis l'année dernière cependant la Société romaine de la Croix-Rouge a en la philanthropique pensée de se servir de ses ressources et de son matériel pour venir en aide aux malades de l'Agro romano. Elle a fondé en pleine campagne une *station sanitaire*, d'où ses ambulances, comprenant chacune un médecin et un infirmier, partent deux fois par jour pour aller porter assistance et médicaments dans les misérables cabanes éparses de loin en loin dans ces tristes solitudes. Les brancardiers conduisent à l'hôpital les plus terrassés par la fièvre ; ceux qui le sont moins à la station sanitaire. Quelquefois les chemins font complètement défaut et le médecin doit se rendre à cheval à la recherche des fiévreux. Les hécatombes les plus fortes de la malaria ont lieu à l'époque de la moisson. Des Abruzzes, de la Campania, de l'Ombrie, des Marches partent par troupes les travailleurs qui vont offrir leurs bras aux propriétaires. aux fermiers de l'Agro romano. Pour un salaire d'un franc, ils travaillent seize et dix-huit heures par jour ; leur nourriture se compose invariablement de bouillie de maïs, le plus souvent avariée et délayée avec l'eau saumâtre du fossé. C'est un festin pour eux, quand ils trouvent quelque charogne de cheval ou de bœuf mort de maladie, même si elle est à moitié pourrie.

Le grand fléau de la campagne romaine ne consiste pas seulement dans le mauvais air et ses eaux stagnantes ; des expériences faites ces dernières années par les Prs CELLI et GRANI, expériences qui ont eu un certain retentissement dans le monde scientifique, ont démontré que le véhicule de la malaria, c'est un moustique ou *Anophèle.* Pour se garantir de la piqûre empoisonnée de ces insectes, en attendant que l'on trouve de puissants et coûteux moyens de destruction, ces professeurs ont imaginé le système de toiles métalliques, à tissu fin et serré, interceptant aux Anophèles l'accès des portes et fenêtres des habitations ; ensuite, pour les personnes obligées de travailler dehors, le port du masque.

La dépense pour garantir une maison de colon de cette façon est en moyenne d'une soixantaine de francs. Le long de la ligne du chemin de fer, les habitations du personnel sont pourvues de ce réseau métallique ; plusieurs riches propriétaires ont suivi cet exemple pour leurs fermes de la campagne romaine ; mais le grand exploiteur des travailleurs des champs, le « mercante de campagna », sorte d'entrepreneur agricole, se refuse à faire cette dépense. La Croix-Rouge étend, il est vrai, de ce côté son œuvre philanthropique, mais ses moyens sont limités et ses appels à la bienfaisance publique trouvent peu d'écho. Pour longtemps encore, l'Agro romano restera une terre maudite.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — *Bourses de Doctorat.* — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu au siège des Facultés de Médecine et des Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie, le mardi 29 octobre. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de pharmacien de 1re classe aura lieu au siège des Ecoles supérieures de Pharmacie et des Facultés mixtes de Médecine et de Pharmacie le même jour.

Institut de Mécanothérapie de Paris. — Le 1er octobre prochain va s'ouvrir à Paris, place de la Bourse et rue N.-D. des Victoires, 32, l'*Institut de Mécanothérapie de Paris*, dû à l'initiative et placé sous la direction de M. le Dr COURTAULT (de Royat) et de M. le Dr VERMEULEN, le spécialiste en orthopédie infantile qui, le premier, a introduit en France cette méthode si appréciée aujourd'hui, chez nous comme partout, auxiliaire précieux de la thérapeutique générale et locale. — Le nouvel Institut, par sa position au cœur même de Paris, par son installation parfaite et le choix sélectionné des multiples appareils qui composent son arsenal mécanique, aussi complet que merveilleusement agencé pour l'application du mouvement sous toutes les formes, à tous les degrés et suivant toutes les indications, répond à tous les besoins d'hygiène, de la médecine et de la chirurgie, et constitue un véritable établissement modèle. Aussi engageons-nous nos lecteurs à lui faire une visite qui ne saura manquer de les intéresser vivement.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Transformation du fort de Noisy-le-Sec en Hôpital.* — M. Mourier, directeur de l'Assistance publique, assisté de M. Gohy, inspecteur principal des services, s'est rendu au fort de Noisy-le-Sec, afin d'étudier la transformation de ce fort en un hôpital pouvant contenir 350 lits. La durée des travaux est évaluée à trois mois environ : l'hôpital sera réservé aux convalescents de deux des principaux hôpitaux de Paris.

Asiles publics d'aliénés de la Seine. — M. le Dr Henri COLIN, médecin de l'asile spécial d'aliénés criminels de Gaillon, a été nommé médecin en chef des asiles publics d'aliénés de la Seine.

Sanatorium de Lang-Biang (Indo-Chine). — M. Jean Hess, dans le *Magasin colonial*, déplore que le gouvernement d'Indo-Chine ait fait choix de la station du Lang-Biang pour y installer un sanatorium. Il considère que les malades courent là plus de dangers que de chances de guérison, et affirme — nous laissons à notre excellent confrère la responsabilité de cette affirmation — que le séjour du Lang-Biang fut fatal au malheureux prince Henri d'Orléans. « Les miasmes qui viennent des bois du Lang-Biang augmentèrent sa fièvre. Aux terribles variations de température qui, jointes à l'action des vents violents, font du séjour sur les plateaux de Lang-Biang un séjour mortel pour les malades atteints d'affections du foie ou de l'intestin, — et il avait les deux — le prince Henri vit son état empirer au point que malgré sa hâte à quitter le Lang-Biang maudit, il arriva mourant à Saïgon et y mourut. Ce fait du sanatorium officiel du Lang-Biang tuant le voyageur a passé inaperçu en France et n'a point fixé l'attention des journaux, car, dans les dépêches officielles relatant les détails des derniers jours du prince Henri, le nom du Lang-Biang n'a pas été mentionné. On a seulement indiqué que de Nha-Trang, avant d'aller à Saïgon, il avait essayé de se guérir à Dalat. Or, Dalat, c'est le Lang-Biang. Le nom de Lang-Biang s'applique à tout le plateau, celui de

Dalat à la partie du plateau cbnisie pour les constructinns. — Nnus reproduisons, avec le *Figaro*, ces lignes à titre de document, et parce qu'elles se rapportent à des faits dont il est possible que bientôt la polémique s'empare.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

XIIIe Congrès international de Médecine (Paris, 2-9 août 1900). — Le Secrétariat général a l'honneur de prévenir MM. les Membres du XIIIe Congrès international de Médecine que l'impression et l'envoi du *volume général* et des 17 *volumes de comptes rendus des sections* sont actuellement terminés. Tout membre du Congrès, ou souscripteur qui, par erreur, n'aurait pas reçu les volumes auxquels il a droit, est prié de vouloir bien adresser sa réclamation à l'éditeur du Congrès, M. Masson et Cie, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. A partir du 31 décembre 1901 aucune réclamation ne sera plus admise.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Les médecins-majors de deuxième classe des troupes coloniales Marchoux et Simon sont mis à la disposition du Ministre des Colonies pour faire partie d'une mission scientifique chargée, sous la direction de l'Institut Pasteur, d'étudier la fièvre jaune au Brésil.

Service de Santé de la Marine. — Par decret ont été promus dans le corps de Santé de la marine: au grade de directeur du Service de Santé, M. Friocourt, médecin en chef de première classe, en remplacement de M. Auffret, promu inspecteur général; au grade de médecin en chef de deuxième classe : MM. les médecins principaux Brémaud, Kermorvant et Frison (emplois créés); au grade de médecin principal : MM. les médecins de première classe Dufour, en remplacement de M. Brémaud, promu; Dufourcq, en remplacement de M. Frison, promu; au grade de médecin de première classe : M. le médecin de deuxième classe Sarrat, en remplacement de M. le Dr Dufour, promu. — M. le médecin de deuxième classe Chalibert, du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer sur la défense mobile de Tunisie, en remplacement de M. le Dr Valmyre.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté 833 décès pendant la 36e semaine, au lieu de 844 pendant la semaine précédente, et de la moyenne (793). La fièvre typhoïde a causé 7 décès, chiffre inférieur à la moyenne (14). La variole a causé 7 décès, au lieu de 3 pendant la semaine précédente. La rougeole, 4 décès, chiffre identique à la moyenne. La coqueluche a causé 16 décès, au lieu de 6 pendant la semaine précédente (la moyenne est 5). La diphtérie, 12 décès (moyenne 2). 61 cas nouveaux ont été signalés par les médecins. Il y a eu 35 morts violentes dont 14 suicides. On a célébré à Paris 509 mariages. On a enregistré la naissance de 1,038 enfants vivants, 530 garçons et 508 filles), dont 771 légitimes et 267 illégitimes. Parmi ces derniers, 35 ont été reconnus immédiatement.

L'hygiène et les moustiques. — Le Conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine vient de modifier la rédaction des conclusions du Conseil d'hygiène. En voici le texte définitif, adopté à l'unanimité : 1o Surveiller les divers réseaux d'égouts, et spécialement les bouches d'égout sous trottoir, ainsi que les canalisations privées, dont l'entretien laisse souvent à désirer ; y éviter toute stagnation d'eau, inspecter chaque semaine leurs parois, et détruire tout amas d'insectes, soit par flambage à la torche, soit par badigeonnage à la chaux ; 2o Maintenir en parfait état de propreté les abords des fosses et cabinets d'aisances ; ne jamais y laisser le moindre essaim d'insectes, quels qu'ils soient ; 3o Eviter toute stagnation d'eau, toute mare, etc., dans les jardins et cours. Cette prescription devra surtout être observée dans les agglomérations (hôpitaux, casernes, prisons, pensionnats, etc.). L'ordonnance du 25 novembre 1853 (art. 5) sera partout rigoureusement appliquée; 4o Les fontaines, bassins, etc., des promenades publiques devront être vidés et nettoyés au moins une fois par semaine. Dans les pièces d'eau de grande surface, les lacs, etc., on devra entretenir de nombreux poissons ; 5o Pour les bassins, tonneaux, etc., situés dans les propriétés privées et dans les quartiers infestés, on trouvera bien de disposer à la surface de l'eau une couche de pétrole (1 gramme environ de pétrole lampant par mètre carré), ou, s'il s'agit d'une pièce d'eau servant à la boisson, une couche d'huile alimentaire en même quantité ; 6o Dans les quartiers infestés, l'usage du moustiquaire peut être utilement recommandé ; 7o Sur les piqûres des moustiques, appliquer une goutte de teinture d'iode ou une goutte de solution de gaïacol au centième.

Hygiène sanitaire. — Le service sanitaire a infligé à l'*Ernest-Simons*, venant de Bombay, une quarantaine de six jours. Le second du bord est mort en cours de route après 11 jours de maladie, mais les autres passagers, au nombre de 28, se portent bien. Si la santé continue à être bonne à bord, le navire entrera à Marseille aussitôt. Il a dans ses cales 1,500 tonnes de marchandises, coton, graines, etc., qui seront débarquées au Frioul et désinfectées.

Peste. — On annonce un nouveau cas de peste dans un village du Bosphore.

Empoisonnement par les champignons. — L'abbé X..., curé d'Hurbache, son neveu et sa bonne ont été empoisonnés par des champignons; le neveu est mort et le curé est dangereusement malade.

DIVERS [61]

Les Médecins ingénieurs des Mines. — Il y a quelque temps nous avons publié ici même (*Gaz. méd. de Paris*, no 26, p. 208), une lettre de notre maître, M. le Pr Gariel, et une autre de M. le Dr Rey-Pailhade (*Gaz. méd. de Paris*, no 23, p. 222), relatives aux médecins anciens ingénieurs des mines. Or, aujourd'hui, au cours d'une lecture, nous trouvons dans Ernest Desjardins (*Géogr. de La Gaule rom.*, t. I, p. 419), que M. le Dr Cacarrié a été ingénieur en chef des mines, et a trouvé à Cabriès (Hérault), une mine de cuivre de l'époque romaine!

On nous signale encore un autre médecin ingénieur civil des mines, M. le Dr Javal, le *membre de l'Académie de Médecine* bien connu, né en 1839 et ayant passé sa thèse à Paris en 1868; et deux anciens élèves de l'Ecole Polytechnique à ajouter aux *médecins Polytechniciens* (*Chronique Méd.*, 1897, 705-714) : M. le Dr Poiseuille, de la promotion de 1815, docteur en 1828, *Membre de l'Académie de Médecine* (1841) (où le remplaça M. le Pr Marey en 1872), mort en 1869, à l'âge de 70 ans ; et M. le Dr Bénique, né à Paris en 1806, de la promotion de 1829, reçu docteur à Paris en 1835, décédé en 1851.

Monument Pasteur à Arbois. — L'inauguration du monument Pasteur à Arbois aura lieu le 29 septembre, sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Monument du Dr Persac. — La commune de Bucby (Seine-Inférieure) a érigé à la mémoire de son ancien maire, M. le Dr Persac, décédé il y a un an, un monument qui a été inauguré le 22 septembre sur la principale place du Marché.

Un portrait du Dr Péan. — Sait-on que, parmi les nombreux portraits du peintre H. de Toulouse-Lautrec, il y en a un, celui du Dr Péan, qui est fort ressemblant.

Les Médecins légistes. — Dans l'*Intransigeant*, on s'occupe des médecins légistes d'une bizarre façon. On y lit : « Si encore l'impéritie présidait seule à ces dangereuses investigations; mais presque toujours, dans des cas où il s'agit d'envoyer à la guillotine un être humain, le médecin légiste délègue à sa place, pour pratiquer l'autopsie du cadavre, quelque élève en médecine; et c'est sur les renseignements fournis par ce dernier qu'il rédige ses conclusions et ses rapports, invariablement favorables à l'accusation. »

C'est invraisemblable d'écrire pareillement l'histoire ! Mais il n'y a plus que les journaux quotidiens qu'on lit.

Un Médecin général en chef. — Le général Juan Pietri, d'origine corse et docteur en médecine de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Ministre de l'Intérieur du président Crospo, au Vénézuela, est actuellement à la tête d'une insurrection contre le président Castro.

Distinctions honorifiques. — Sa Majesté I. R. d'Autriche vient de conférer la croix d'or couronnée du Mérite-Civil à M. Alfred Kraus, docteur ès sciences à Paris, qui était chargé du Rapport officiel du gouvernement I. R. d'Autriche sur l'Exposition universelle de 1900 (sections de chimie et de pharmacie). — M. le Dr Annesley, médecin principal de première classe, a été promu au grade d'*Officier de la Légion d'honneur*.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Ismail Khan, oculiste du Sbah de Perse, épouse Mlle Geneviève Mourier. — M. le Dr Georges Tonnelier épouse Mlle Emilie Tonnelier. — M. le Dr Lucien Roques, ancien interne des hôpitaux de Paris, épouse Mlle Ernestine Saint-Laurent. — M. le Dr Pierre Gilbert épouse Mlle Marie Dardy.

La Chiromancie. — Un Conseil général a émis le vœu à l'unanimité que les somnambules, cartomanciennes et chiromanciennes, ainsi que les journaux qui insèrent leurs annonces, soient rigoureusement poursuivis par le Parquet.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 813.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 40. 5 Octobre 1901.

Gazette Médicale de Paris

Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.2

Les Moustiques et la Lèpre.

Il est facile d'imaginer diverses expériences pour se rendre compte de la possibilité de la transmission de la lèpre par les moustiques. Nous n'en citerons aujourd'hui que quelques unes.

Comme rien n'est plus aisé, dans les pays à marais, que de mettre en cage des *Culex* et des *Anopheles*, il serait facile d'en placer, pendant la nuit, quelques-uns en contact, à l'aide d'un appareil *ad hoc*, avec un léprome soit intact, soit ulcéré. Au bout d'un certain temps, il faudrait examiner au microscope leurs corps, pour voir si réellement ils ont piqué le point malade ou surtout retiré du nodule lépreux ulcéré des bacilles de Hansen. Si on constatait la réalité de ce fait, on aurait déjà enregistré une constatation très intéressante.

On pourrait continuer cette expérimentation et pousser plus loin la démonstration, en essayant de cultiver, si du moins on en trouvait le moyen (nous ignorons si c'est possible à trouver (1), car nous ne sommes pas bactériologiste), les microbes ainsi extraits et isolés.

Quant à tenter des inoculations sur l'homme avec des moustiques ainsi infestés, nous sommes de ceux qui ne recommanderons jamais de tels sacrifices humains, la santé d'un citoyen quelconque ayant un prix inestimable ! Mais nous laissons libres, bien entendu, d'agir ainsi ceux qui ont le mépris de la vie et croient qu'on peut compromettre son existence propre dans l'intérêt de la Science.

Nous conseillerions plutôt de rechercher d'abord un animal susceptible de gagner la lèpre par inoculation après culture. On n'en connaît pas encore; mais on finira bien par en trouver un ! Celui-ci trouvé, on expérimentera en premier lieu sur lui, car d'ailleurs l'homme est réfractaire jusqu'à présent.

Il ne s'agit là que d'idées théoriques, plus ou moins applicables ; mais, puisqu'elles nous sont venues en entendant « résonner » les moustiques autour de nos oreilles dans la nuit humide du Marais vendéen, on nous pardonnera de les consigner ici, sans la moindre prétention du reste à l'originalité.

M. B.

(1) Jusqu'à présent, en tout cas, le BACILLUS LEPRÆ *n'est cultivable sur aucun milieu.*

ANATOMIE PRÉHISTORIQUE.

611

Squelettes humains extraits de Sépultures mégalithiques en Vendée.

PAR

Marcel BAUDOUIN,

Chargé de Mission archéologique par le Ministère de l'Instruction publique.

Au cours de recherches archéologiques, effectuées dans la Vendée maritime pendant l'été de 1901, nous avons été amené à fouiller deux importants mégalithes de l'arrondissement des Sables-d'Olonne : le dolmen de la Pierre Levée de Soubise, à Bretignolles ; et l'allée couverte, si majestueuse, mais si inconnue encore, de Pierre Folle, à Commequiers (*Fig.* 125).

Nous avons extrait de ces deux sépultures, l'une certainement préhistorique et de la fin de la période néolithique, l'autre probablement protohistorique et gallo-romaine (on sait que les Gallo-romains utilisèrent assez souvent les dolmens comme cimetières de choix), un certain nombre d'ossements, dont nous croyons intéressant de donner ici la description. Nous montrerons ainsi, comme notre maître, M. le Pr Manouvrier, à tous nos confrères, praticiens de campagne, le grand intérêt scientifique des études de ce genre, et par suite l'importance qu'il y a, dans nos provinces, à ne jamais laisser perdre des ossements d'une ancienneté aussi grande et d'une telle rareté !

Nous leur recommandons donc, chaque fois qu'on fera, dans la région qu'ils habitent, des découvertes analogues, de recueillir, avec le plus grand soin et la même attention que nous, les squelettes d'hommes ou d'animaux qu'on pourrait leur montrer, comme provenant de mégalithes, de grottes ou de cavernes, car ce n'est qu'avec de tels documents qu'on pourra faire un jour l'histoire complète de l'homme préhistorique.

I. PRÉHISTORIQUE.

ALLÉE COUVERTE DE PIERRE FOLLE (Commequiers).

Nous y avons isolé une vingtaine de morceaux d'os humains, qui se rapportent probablement tous à un même squelette et à un cadavre d'*adulte* (1). Il devait s'agir d'un *homme de haute stature* et très vigoureux, car tous les os sont très volumineux.

Voici la liste des débris, que nous avons pu déterminer, et parmi lesquels, malheureusement, il n'y avait qu'un petit morceau de crâne.

A. *Tronc*. 1° Un morceau de voûte crânienne, de 2 × 4 cent.

(1) Comme l'a signalé notre ami, M. le Dr P. Raymond, peut-être ne mettait-on pas dans les dolmens des cadavres intacts, mais simplement des ossements pêle mêle, après avoir laissé le corps se décomposer, comme chez les sectateurs de Zoroastre.

2° 2 fragments de côte.

B. *Membre supérieur*. 1° Fragment de l'omoplate *droite*, réduit à la cavité glénoïde ou à peu près, à saillies très marquées.

2° Tête du cubitus (deux débris) (?).

3° 2 *os du carpe*, très volumineux : un scaphoïde et un os crochu.

4° 2 fragments de métacarpien (?).

monnment a été attaqué le 24 mai dernier. Le petit tertre sur lequel reposent les pierres fut alors éventré entre les piliers nord et sud, en se dirigeant vers le pilier ouest, c'est-à-dire en suivant le grand axe du mégalithe et sous la table de recouvrement.

Entre les piliers nord et sud, et *tout à fait en avant de la table du dolmen*, c'est-à-dire à son entrée, à environ un mètre de profondeur, on a fait une découverte importante. On a, en effet, mis à jour, en ce point, une *sépulture* intéressante.

trouvaient à la même profondeur. Toutefois, ils ne reposaient pas sur une pierre, mais sur le sol lui-même, au milieu de la terre végétale, qui recouvre en cet endroit la microgranulite sous-jacente. Cette sépulture était recouverte d'une couche de poussière blanchâtre, qui nous a paru avoir beaucoup d'analogie avec de la chaux (?). Cette couche avait environ 2 à 3 centimètres d'épaisseur et était très uniforme.

Les restes des squelettes trouvés étaient en très mauvais état; aussi les ossements s'effritèrent de suite au contact de l'air et des doigts. Mais les trois boîtes crâniennes exhumées étaient alors encore très reconnaissables. Comme nous l'avons dit, l'un des squelettes reposait sur la pierre elle-même et les dimensions de celui-ci étaient beaucoup plus petites que celles des autres.

Nous n'avons pu examiner avec soin les ossements extraits du sol au niveau de Pierre Soubise qu'après que ceux-ci eurent été mélangés par les ouvriers. Il nous est donc impossible de dire *avec certitude* ceux qui appartiennent aux différents cadavres enfouis sous le dolmen.

Fig. 125. — La Vendée Maritime, montrant la situation des mégalithes cités.

C. *Membre inférieur*. 1° 3 grands fragments de *fémur*.

2° Une *moitié* d'une *rotule* gauche.

3° Petits fragments de *tibia* (?).

4° Tête, 1 fragment du corps, et malléole externe, du *péroné*.

5° Deux os du *tarse* : le premier cunéiforme du côté gauche; et un 3e cunéiforme, cassé sur son bord.

6° La tête du premier métatarsien droit.

7° Débris d'autres métatarsiens.

Ostéométrie (qui a pu être pratiquée) :

1° *Omoplate* (débris) [côté *gauche*]. Cavité glénoïde : Largeur, 30 mil.

2° *Péroné* [côté *droit*] (Extrémité infér.). Facette articulaire : Hauteur totale, 23. Largeur maximum, 16.

Circonférence au-dessus de la facette, 65.

3° *Rotule* (côté gauche) (moitié interne), très forte :

Hauteur postérieure, 47.
Hauteur antérieure, 40.
Épaisseur maximum de la base, 24
Largeur de la petite facette, 23.

3° Tête du 1er métatarsien droit, très puissante :

Largeur, 24 mm.
Hauteur, 22 mm.

A notre avis, l'allée courte de Pierre Folle a dû être *dévastée*, sinon méthodiquement fouillée, à une époque antérieure. — C'est pour cela que nous n'avons trouvé que si peu d'ossements.

II. — Protohistorique.

Pierre-Levée-de-Soubise (Bretignolles).

C'est la première fois, croyons-nous, que ce dolmen a été exploré de façon méthodique à l'époque moderne (*Fig.* 126). Le

Fig. 126. — Le Dolmen de Pierre levée de Soubise (Bretignolles). D'après un dessin de M. Schell (de Croix-de-Vie), publié par H. Renaud (*Guide de St-Gilles-sur-Vie*).

Il y avait là une sorte de *pierre funéraire*, que nous avons complètement exhumée. Une bordure extérieure, assez bien conservée dans la partie la moins large de cette dalle, devait entourer tout le contenu comme d'un cordon.

Nous avons trouvé, reposant sur cette sorte de pierre tombale, un *squelette*. Ce squelette était orienté de façon que la tête se trouvait à l'occident, c'est-à-dire vers le fond du dolmen, tandis que les pieds étaient à l'orient, c'est-à-dire du côté de l'entrée.

Les dimensions de la dalle semblent indiquer la tombe d'un *enfant*, ou au moins d'une personne de très petite taille.

Deux autres *squelettes* avaient été déposés de chaque côté de cette pierre, à droite et à gauche. Ils occupaient une situation analogue, étaient orientés de même façon (têtes à l'occident et pieds à l'orient) et se

Toutefois, voici la liste des débris que nous avons sous les yeux, en écrivant ces lignes :

I. *Crâne* : *a*) *Sujets adulte et jeune* : Un *frontal*, presque tout entier ; os peu épais, à peine 1/2 cent. dans les points les plus forts. Sinus frontaux peu développés (Adulte). 2° Fragment d'un *rocher* du côté droit, sans apophyse mastoïde. 3° Rocher du côté *gauche*, avec l'apophyse mastoïde du même côté détachée. Ces deux rochers appartiennent peut-être à deux sujets différents, un adulte et un jeune, mais plutôt à un seul, le jeune. 4° 20 morceaux de *voûte du crâne*, paraissant appartenir à 2 sujets, et ayant chacun environ 3 × 4 centimètres de moyenne (jeune et adulte).

b) *Sujet vieux*. — Un fragment de *pariétal* ou de *frontal*, appartenant à un crâne à voute très épaisse, presqu'un centimètre.

II. *Face* : *Sujet adulte*. — 1° Deux morceaux de deux branches horizontales d'une même *mâchoire inférieure*. *a*) Le morceau du *côté droit* est cassé en arrière au niveau du tron dentaire, et en avant de la première molaire. Les 5 molaires, normales, sont en place. Mais les grosses molaires sont notablement usées ; la face supérieure de la première grosse molaire présente même de la carie.

b) Le morceau du *côté gauche* est cassé de même en avant de la première molaire, qui est détachée. Les dents molaires sont aussi au complet ; la dernière molaire est cariée

à sa face supérieure, de même que la première.

2° Partie antérieure de la *mâchoire supérieure* du côté *gauche*, comprenant une incisive seulement, l'externe, la canine et les deux petites molaires. La canine ne correspond donc pas à la partie interne de l'os, mais en plein os. Soudure absolue de l'incisif au maxillaire. Toutes les dents sont en bon état.

III. *Membre inférieur.* — Os semblant provenir de deux *sujets* (adulte et jeune) : 1° 1/2 supérieure d'un *fémur droit* ; deux morceaux de la partie centrale de deux autres *fémurs*, correspondant à deux sujets différents.

2° 3 morceaux de *tibia*, correspondant à la moitié supérieure de l'os, et un débris d'un plateau tibial (2 sujets).

3° Une *astragale* droite.

4° Un fragment du 5e *métatarsien* gauche.

5° Os du *métatarse*, indéterminable.

IV. *Membre supérieur* (Sujets jeune et adulte). — 1° Débris d'*omoplate*, correspondant aux cavités glénoïdes et à la racine de l'acromion. Deux sont du même côté *gauche*, et par conséquent appartiennent à deux sujets différents. L'un des débris a trait à une omoplate de moindre volume; ce troisième débris est du *côté droit*.

2° Sept morceaux d'humérus, appartenant à deux sujets : 2 correspondent au 1/3 supérieur ; l'un aux parties moyenne et inférieure et a 14 centimètres de long ; deux autres au 1/3 moyen (La ligne de torsion est visible sur deux morceaux). Les deux derniers sont constitués, l'un par l'extrémité articulaire (la cavité sus-épitrochléenne n'est pas perforée), l'autre par le 1/3 inférieur; mais l'épitrochlée et l'épicondyle sont brisés.

3° Plusieurs fragments de radius.

4° Une tête de *cubitus* droit.

V. *Autres fragments.* — Il faut ajouter à cette énumération une quinzaine d'autres petits débris indéterminables, parmi lesquels il y a des fragments de *côtes*.

Ostéométrie. — Voici les mensurations qui ont pu être pratiquées :

1° *Frontal* : hauteur médiane, 13 centimètres. Bosses frontales très peu prononcées (creuses de 2 mm. 1/2). Glabelle peu saillante.

2° *a*) Une *mâchoire supérieure* : hauteur de la symphyse, 20 millimètres.

b) *Mâchoire inférieure* à dentition complète (3e molaire bien développée : adulte).

3° *Un fémur* du côté *droit* (extrémité *supérieure*) :

L'angle du col est très ouvert et mesure 130°.

Diamètre de la tête, 39 millimètres.

Diamètre sous-trochantérien transversal, 30 mill.

Diamètre sous-trochantérien antéro-postérieur, 22 mill. (aplatissement très marqué).

Diamètre de la partie moyenne transverse, 26 mill.

Diamètre de la partie moyenne antéro-postérienre, 24 mill.

Circonférence minima (bifurc. sup. de la ligne âpre), 80 mill.

4° Un *humérus* du côté droit (1 morceau de la partie moyenne):

Circonférence minima : 64 mill.

Cavité sus-olécranienne non perforée : profondeur, 10 mill.

5° Un *tibia* du côté *gauche* [os. droit: pas de rétroversion].

Diamètre transverse, 22 mill.

Diamètre antéro-postérieur, 29 mill.

6° *Astragale* (côté *droit*). — Largeur de la facette articulaire tibiale, 32 mill.

7° *Omoplate.* — 3 débris :

a) 1er *sujet*. 2 débris d'un même *jeune* sujet. *Cavité glénoïde* : Largeur, côté droit, 21mm 50 ; côté gauche, 21,50. Hauteur, côté gauche : 32 mill.

b) 2e *sujet*. Omoplate du côté *gauche* (*Homme* probablement). *Cavité glénoïde* : Hauteur, 34; largeur, 23.

* * *

Cette sépulture, qui a eu lieu à l'avant du dolmen (*Fig.* 126), est d'un âge très difficile à préciser. Elle fut constituée par la mise en terre directe sans cercueil, bien entendu, de trois cadavres, dont l'un reposait sur une pierre tombale très intéressante. Le corps placé sur cette pierre était celui d'un jeune sujet et à côté devaient se trouver ses parents, déposés à même le sol, peut-être même à des époques un peu ultérieures, et postérieurement à la mort de l'enfant.

A quelle époque remonte cette sépulture? L'étude de la pierre funéraire trouvée a pu seule nous renseigner à ce point de vue, et, de l'examen de cette dalle, taillée avec une certaine habileté (1) dans un bloc de calcaire friable, il est nécessaire de conclure qu'il s'agit d'un fait relativement récent.

Il ne peut être question ici que de la période celtique ou *gallo-romaine*, c'est-à-dire de l'époque *proto historique* proprement dite.

On ne peut guère aller plus loin dans la détermination, car les débris humains qui ont été exhumés et qui correspondent à cette sépulture, superposée ou plutôt voisine d'une ancienne, détruite, ne sont pas assez bien conservés pour permettre une étude approfondie des squelettes. Nous nous permettrons toutefois de faire remarquer que le frontal semble appartenir à un *brachycéphale* et qu'il n'y a pas de trou sus-épitrochléen sur un fragment de l'extrémité inférieure d'un humérus assez bien conservé (constatation qui a peut-être un certain intérêt à ce point de vue et semble indiquer un cadavre postérieur à l'époque néolithique) (1).

Si cette seconde sépulture est bien gallo-romaine, ce fait pourrait plaider en faveur de l'existence d'un port gallo-romain dans le Havre de la Gachère et par suite du « Portus secor », que nous recherchons dans la région qui s'étend des Sables-d'Olonne à Bourgneuf.

Elle serait donc pour nous d'un intérêt de premier ordre. En outre, elle démontrerait, une fois de plus, l'intérêt des recherches préhistoriques elles-mêmes, lorsqu'il s'agit de résoudre des questions relatives aux débuts des périodes historiques !

(1) La couche de poussière analogue à de la chaux qui a été trouvé n'était peut-être que du *calcaire* de la table réduit en poudre, ou même un « mélange d'humus et de matières animales du cadavre », car ce mélange constitue, dit P. Raymond, un « *dépôt gris* de grande cohésion ».

ACTUALITÉS.

LES CONGRÈS DE 1901.

618 (06)

Le Congrès français de Gynécologie, Obstétrique et Pædiatrie.

(*Nantes, Septembre 1901*).

I. Séance d'ouverture.

La IIIe session du Congrès périodique de Gynécologie, Obstétrique et Pædiatrie a été ouverte solennellement la semaine dernière dans la grande salle de la Bourse, à Nantes.

M. le maire de Nantes présidait cette cérémonie. Près de lui avaient pris place MM. les Drs Sevestre, membre de l'Académie de Médecine de Paris, président général du Congrès ; Malherbe, directeur de l'Ecole de Médecine de Nantes, président du Comité d'organisation ; Segond (de Paris) ; Queirel (de Marseille), et Guillemet (de Nantes), secrétaire général du Congrès.

Dans la salle, de nombreux Congressistes, parmi lesquels de nombreux Médecins de France : MM. le Dr H. Delagénière; le Pr Monprofit; le Dr Treille, sénateur ; Péquin, conseiller général ; Tachard, chef du Service de Santé du 11e corps ; Paris, conseiller municipal ; Dupont, secrétaire général de la Mairie ; Livet père, etc., etc.

M. Sarradin, maire de Nantes, a ouvert la séance par un discours intéressant. M. Sarradin a souhaité la bienvenue aux Congressistes. Il a indiqué les efforts déployés par la municipalité pour la protection des enfants du premier âge et a ajouté que le Congrès ne pourrait que donner dans ce sens d'heureuses indications.

M. le Dr Sevestre a ensuite rappelé les précédents Congrès de Bordeaux, en 1895, et Marseille, en 1898, et déclaré que le choix de Nantes, la troisième ville où devait se tenir le Congrès, avait été dicté par « la réputation bien connue et si méritée

(1) On sait que la perforation est rare dans les races historiques (4 0/0 en moyenne), tandis qu'elle atteint la proportion de 30 0/0 chez certains néolithiques.

du corps médical de Nantes » et l'assurance de trouver dans cette ville « des personnes et une municipalité s'intéressant



M. le Pr Monprofit (d'Angers).

aux questions d'assistance de l'enfant ». Puis, parlant du but même du Congrès, il a poursuivi ainsi :

« Notre préoccupation principale, la véritable raison qui nous rassemble et qui associe réellement la Gynécologie, l'Obstétrique et la Pædiatrie, c'est le « souci de l'enfant » ; ce que nous recherchons surtout, c'est d'assurer, dans des conditions aussi parfaites que possible, le développement de l'enfant avant, pendant et après sa naissance. En sorte que, si l'on voulait résumer et condenser en un terme expressif le but essentiel de ce Congrès, on pourrait dire qu'il s'occupe surtout de la « puériculture », mot nouveau, fort heureusement créé d'ailleurs, et qui embrasse toute la vie de l'enfant, non pas seulement après sa naissance, mais avant même sa procréation. »

M. le Dr Queirel a remercié ensuite le Comité d'organisation et les Médecins de Nantes de leur cordiale réception. Il est persuadé que le IIIe Congrès ne le cédera en rien comme importance aux Congrès précédents et qu'il contribuera pour sa part à augmenter la réputation de la médecine française dans sa croisade incessante contre les maux de l'humanité.

Après lui, M. le Dr Malherbe a prononcé un discours très écouté. M. Malherbe a indiqué les progrès déjà réalisés dans les trois branches de la médecine englobées par le Congrès et les travaux qu'il reste à accomplir dans la présente session.

Tous ces discours ont été unanimement applaudis.

M. le Dr Guillemet a donné ensuite rendez-vous aux Congressistes à l'Ecole de Médecine, pour la constitution des bureaux des sections.

II. Séances de Sections.

De nombreux médecins, venus des principales villes de France, Paris, Marseille, Bordeaux, Lille, Tours, Angers, Rouen, ont assisté aux séances de sections du Congrès, qui ont eu lieu à l'Ecole de Médecine.

Les Congressistes, divisés en deux catégories : Pædiatrie d'une part, Gynécologie et Obstétrique de l'autre, ont procédé à la discussion des nombreuses questions inscrites au programme.

a) Section de Gynécologie et d'Obstétrique. — On a entendu tour à tour les rapports de M. le Dr Varnier (de Paris) sur la rupture utérine pendant l'accouchement; de M. le Dr Oui, de la Faculté de Lille, sur l'inversion utérine; des communications très intéressantes de M. le Dr Vignard (de Nantes), Delagénière (du Mans) (1), Albert Martin (de Rouen), pour la section de gynécologie et d'obstétrique.

Sous la présidence de MM. les Drs Segond, Pozzi, Queirel, Pinard, et devant un nombreux auditoire, ont été discutées des questions d'un puissant intérêt. Des rapports nombreux, des discussions bien nourries ont permis la mise au point d'un certain nombre de questions. Nous citerons tout particulièrement la discussion qu'a soulevée M. le Dr Boursier par son rapport sur les interventions chirurgicales pour les fibromes pendant la grossesse ; la discussion à laquelle a donné lieu le rapport du Dr Baudron sur l'antéflexion utérine, discussion à laquelle ont pris part MM. les Prs Pinard, Segond, Pozzi, Potherat, Monprofit.

b) Section de Pædiatrie. — La section de Pædiatrie n'est pas restée inactive ; on y a commenté tour à tour les méthodes conservatrices dans le traitement des tuberculoses locales, les lésions produites par l'arthritisme chez les enfants, les albuminuries intermittentes chez les enfants : rapports présentés par MM. Poisson (de Nantes), Comby (de Paris), Méry (de Paris), etc., etc.

III. Fêtes et Excursions.

a) Réception des Congressistes à la salle Turcaud. — Le soir, les Congressistes ont été reçus par la municipalité, dans les salons Turcaud, rue Voltaire, et invités par elle à prélever quelques instants sur leurs nombreux travaux pour visiter les principaux monuments de la ville.

MM. les Drs Malherbe et Guillemet recevaient leurs invités. Les salons étaient décorés de plantes vertes rangées avec un goût parfait. Dans le grand salon, une table, garnie de délicieux surtouts de fleurs, avait été dressée, et un lunch servi aux invités. Une centaine de Congressistes étaient présents. Plusieurs dames avaient répondu à l'invitation du Comité.

Soirée charmante, qui, après les présentations nécessaires, a permis aux Congressistes de se mieux connaître. Pas de discours, pas d'allocutions cérémonieuses. Un aimable speech, seulement — et combien spirituel ! — de M. le Dr Segond, remerciant la ville de Nantes, en la personne de son maire, M. Sarradin, présent, de sa réception si pleine d'urbanité. M. Segond a félicité en passant M. Sarradin de son discours de l'après-midi, qui prouve l'intérêt que le maire de Nantes attache au Congrès, et sa connaissance des questions principales qui y sont traitées. « Vous êtes digne, Monsieur le maire, a déclaré M. Segond, de présider l'une de nos sections. Vous êtes donc doublement qualifié pour recevoir nos remerciements. Et je suis personnellement très flatté d'avoir été choisi pour vous les adresser ». Galant avec



M. le Dr Segond (de Paris).

esprit, le distingué gynécologiste ajoute : « Je dois sans doute cet honneur à ma qualité de gynécologue, qui me met en rapports constants avec la plus belle moitié du genre humain, celle qui sait trouver les mots qui vont droit au cœur ! » M. Segond a terminé, au milieu des applaudissements, en souhaitant bonheur et prospérité au maire de Nantes et à ses administrés.

Entre temps, la musique municipale avait exécuté différents morceaux, et quelques Congressistes, invitant les dames, organisent aussitôt une sauterie, trop vite terminée à leur gré. La soirée s'est achevée au milieu de la plus charmante gaîté, d'une affabilité réciproque de bon augure.

b) Excursion en Loire. — Les Congressistes sont allés faire une promenade en Loire sur le steamer *Basse-Indre*, affrété spécialement pour eux. Le temps fut passable et ils purent admirer à loisir, du pont du vapeur, les rives de la Loire, de Nantes à la Martinière. Beaucoup n'avaient pas idée de l'activité industrielle de la Loire maritime. Les nombreuses usines échelonnées entre Nantes et Roche-Maurice : Indret, Basse-Indre, Couëron, ont tour à tour attiré leur attention. Ils sont descendus ainsi jusqu'au canal de la Martinière dont on leur a ouvert les écluses et qu'ils ont visité. Puis ils sont remontés à Nantes par la Loire, ravis de leur excursion.

c) Visites scientifiques. — Les Congressistes ont visité les salles de l'Hôtel-Dieu et de l'Ecole de Médecine, et sont allés voir l'Institut Pasteur et la station agronomique, sur le boulevard Victor-Hugo.

IV. Inauguration des Monuments Chassaignac et Maisonneuve.

L'inauguration des monuments élevés à Nantes, dans les squares publics de l'Hôtel-Dieu, aux deux célèbres chirurgiens Chassaignac et Mai-

(1) Nous insérons plus loin cette très intéressante communication (p. 318).

sonneuve, deux enfants de Nantes, a eu lieu le jeudi 26 septembre dernier.

Pierre-Edouard-Marie Chassaignac naquit à Nantes le 24 décembre 1804. Brillant élève de l'Ecole de Médecine de cette ville, il vint à Paris, pour terminer ses études; mais il ne put jamais devenir interne des hôpitaux, ayant dépassé la limite d'âge fixée : vingt-cinq ans! En quinze ans, il concourut huit fois pour des chaires de chirurgie ou d'anatomie vacantes à la Faculté, et ne fut jamais admis, bien que quelques-unes de ses thèses fussent des modèles.

L'accroissement de sa notoriété le consola de ces échecs, dus surtout à son caractère indépendant. Il se consacra alors tout entier, dans son service d'hôpital à Lariboisière, à ses travaux qui devaient lui donner une réputation universelle, avec l'écrasement linéaire, le drainage chirurgical contre l'infection purulente, et ses travaux sur la stagnation du pus, notamment. Ce n'est qu'en 1868, alors qu'il avait pris sa retraite, qu'il fut nommé membre de l'Académie de Médecine. Il avait été, en 1857, président de la Société de Chirurgie, qu'il avait contribué à fonder en 1843. Il mourut à Versailles le 26 août 1879.

Jacques-Gilles Maisonneuve, né à Nantes le 10 décembre 1809, fut l'émule et le rival de Chassaignac. Elevé comme lui à l'Ecole de Médecine de sa ville natale, il fut plus heureux dans ses débuts à Paris et fut interne des hôpitaux en 1831, puis prosecteur en 1835, et chirurgien des hôpitaux en 1842. Ce fut là d'ailleurs son dernier succès dans les concours, car il échoua toujours à la Faculté pour les mêmes motifs qui avaient fait écarter Chaissaignac! Très confiant en lui, il était très sévère pour ses collègues.

Maisonneuve fut surtout un opérateur audacieux et heureux. Les opérations de l'anastomose intestinale et de l'uréthrotomie lui sont dues. Il mourut en Bretagne, en 1897, dans son château de la Roche-Hervé, où il s'était retiré depuis 1879.

On a inauguré les monuments de ces deux chirurgiens pendant le Congrès. Cette cérémonie, présidée par M. le Pr Guyon, membre de l'Institut, un autre Nantais, a réuni un groupe important de médecins réputés. Autour de M. Guyon avaient pris place MM. Sarradin, maire de Nantes ; Albert Malherbe, directeur de l'Ecole de Médecine; Edouard Bureau, de l'Académie de Médecine ; Kirmisson, délégué de la Société de Chirurgie, tous Nantais ; les professeurs Sevestre, Segond, Queirel, etc.

M. le Pr Guyon, en remettant au nom du Comité de souscription les deux monuments à la ville, s'est félicité de son passage à l'Ecole de Nantes et des leçons qu'il y a reçues. De Chassaignac et Maisonneuve il a dit : « Les deux Nantais dont nous célébrons la gloire ont voulu que la Chirurgie mît résolument au service de la guérison toutes les ressources de l'intervention opératoire ; ils n'ont cessé de chercher avec passion les moyens de permettre aux chirurgiens la hardiesse et de leur donner la sécurité. Ce qu'ils ont fait pour atteindre le but où nous sommes maintenant arrivés a laissé des traces profondes et subsiste définitivement dans beaucoup de ses parties. La ville de Nantes et son Ecole de Médecine ont le droit de s'enorgueillir de nos célèbres compatriotes. »

Après M. le Pr Guyon, M. le Dr Malherbe a prononcé l'éloge de Chassaignac et de Maisonneuve. Puis MM. Bureau et Kirmisson ont honoré à leur tour, dans leurs allocutions, le savoir et les travaux des deux chirurgiens. Enfin, le maire de Nantes a remercié les promoteurs de la souscription, au nom de la ville, et fait l'éloge des artistes qui ont exécuté les monuments : M. Barrean, pour Chassaignac, et Le Bourg, pour Maisonneuve.

LES EXPOSITIONS MÉDICALES.

616.8

La Ligue contre le Mal de Mer à l'Exposition d'Ostende.

Une Exposition et un Congrès qui sont en partie consacrés à l'hygiène et aux gens de mer ne sauraient se désintéresser de la grave question de la « naupathie ». Et il était tout indiqué, pour la Ligue contre le mal de mer, de se faire connaître, par la parole ou par le livre ou la brochure, et de manifester son existence à l'Exposition d'Ostende. Elle n'y a point manqué.

Cette exposition, on le sait, a été organisée par la municipalité d'Ostende, et elle avait pour patrons, à côté de S. M. Léopold II, M. de Smet de Naeyer et tout un Comité, en Belgique ; en France, les Ministres de la Marine, des Colonies, du Commerce, de l'Agriculture, MM. Gerville-Réache, Durassier, E. Cacheux, etc.

La Ligue y a exposé beaucoup de produits pour usage interne, c'est-à-dire de médicaments que leurs inventeurs assurent être souverains... Or, aucun remède n'est apte à soulager tous les malades.

Les victimes du mal de mer doivent faire de nombreuses expériences avant d'arriver à un résultat satisfaisant. Les causes du mal de mer paraissent être nombreuses. On comprend par conséquent qu'à côté des remèdes qui vont agir sur l'estomac, ou les centres nerveux, la Ligue ait fait voir des palliatifs d'un tout autre ordre, comme des appareils mécaniques pour le calage du corps — et en particulier de la masse abdominale — ou la diminution des oscillations. Ce qu'ils valent, il est difficile de le dire, mais il importait, pour la solution du problème, qu'ils fussent exhibés ; il importait qu'un groupement fût fait de tous les procédés par lesquels l'homme essaye de combattre un mal odieux, un mal à tel point odieux que beaucoup de personnes renoncent aux voyages en mer plutôt que de l'encourir.

Le véritable intérêt de l'Exposition de la Ligue contre le mal de mer est donc moins dans ce qu'elle a fait voir que dans le courant d'opinion dont elle est le point de départ. Un public nombreux sait que cette Ligue existe (8, boulevard de Port-Royal, à Paris) ; il sait à quoi elle travaille. Chacun peut, desormais, apporter à ce centre commun d'informations ses observations personnelles, le résultat de ses recherches et ses projets (*Temps*).



NÉCROLOGIE

61:92

M. le Dr Th.-M. MARKOE (de New-York).

Le Pr Markoe dont on annonce la mort à New-York était un des chirurgiens les plus connus de cette ville. Il était d'origine française, d'une famille qui avait émigré à la révocation de l'Edit de Nantes et était né à Philadelphie le 13 septembre 1819. Il avait été reçu docteur à New-York en 1841. Professeur de chirurgie au College of Physicians and Surgeons depuis 1860, il était membre de l'Académie de Médecine de New-York et de nombreuses sociétés savantes. Chirurgien distingué et musicien de talent, il est l'auteur d'un procédé de drainage des plaies.

Le Pr Markoe a publié de nombreux travaux de chirurgie, entre autres : *Median lithotomy*. New-York, 1866, 35 p. : *Œsophagotomy for foreign bodies lodged in the tube*. New-York, 1866, 15 p., et un excellent traité des maladies des os : *A treatise on diseases of the bones*. New-York, 1872, VIII-416 p.

M. le Pr A.-E.-Aust. LAWRENCE (de Bristol).

M. le Dr Alfred-Edwd.-Aust. Lawrence qui vient de mourir, était professeur d'obstétrique et de gynécologie à l'University College de Bristol. Né à Stapleton en 1848, il avait été reçu docteur en médecine à l'Université d'Aberdeen en 1874. Il était médecin accoucheur de l'hôpital général de Bristol depuis 1875 et professeur d'obstétrique depuis la création de la Faculté de Médecine de Bristol. On lui doit un procédé de traitement de rupture du périnée. C'était un accoucheur et gynécologiste de grande réputation en Angleterre, qui a publié de nombreux mémoires sur sa spécialité.

M. le Pr J. GALVANIS (d'Athènes).

M. le Pr J. Galvanis, l'éminent professeur de clinique chirurgicale, décédé récemment à Athènes, était docteur en médecine de la Faculté de Paris depuis 1866 avec une thèse intitulée : *Quelques considérations sur les membranes séreuses en général au point de vue anatomique, physiologique et pathologique*, Paris, 1866, 4°, n° 261, 58 p. Membre correspondant de la Société de Chirurgie de Paris depuis 1892, il y a présenté des travaux intéressants, notamment en 1888, sur une *trépanation pour épilepsie par traumatisme*, en 1893, sur la *macrodactylie du membre supérieur droit* ; citons encore ses travaux récents publiés dans la *Revue de Gynécologie et Chir. abd.* ; en 1897, *Quelques considérations sur la péritonite tuberculeuse chronique basées sur cinquante laparotomies personnelles* ; en 1898, *Surprises du ventre* ; en 1899. *Traitement de la tuberculose péritonéale par la laparotomie ;* en 1900, *Le fibro-myome utérin douloureux ;* en 1901, *Cent cinquante opérations pratiquées sous l'analgésie rachicocaïnique*. Sa perte sera vivement ressentie par le corps médical grec dont il fut l'un des maîtres.

REVUE DES JOURNAUX

618.13

Ligamentum teres Uteri und Alexander Adam'sche Operation [*Le ligament rond et l'opération d'Alexander-Adam*] ; par Sellheim (H.). — *Beitr. z. Geburtsh. u. Gynäk.*, Leipz., 1901, V, 163-227 ; 2 tab., 17 fig.

La partie principale de l'article est consacrée à une étude minutieuse de l'anatomie du ligament rond sur 12 cadavres ; sa structure macro et microscopique, ainsi que ses relations avec le

canal inguinal y sont étudiées à fond. Comparaison de l'état du ligament rond chez les nulli et multipares. De cette étude l'auteur tire les conclusions suivantes, concernant quelques points techniques de l'opération d'Alexander-Adam. L'orifice externe du canal inguinal est très variable dans sa forme, mais le ligament rond se trouve toujours soit dans l'orifice même, soit un peu en avant. Le bouchon graisseux de Imlach ainsi que le nerf spermatique externe sont de mauvais goides dans la recherche du ligament. A l'intérieur même du canal inguinal, le ligament rond, surtout sa partie moyenne, se fixe par quelques adhérences envoyées par l'oblique interne aux parois du canal. L'auteur n'a jamais rencontré de prolongement péritonéal (Proc. vaginalis), aucune dépression péritonéale au niveau de l'orifice interne. L'incision cutanée pour l'opération d'Alexander doit être assez petite, juste ce qui est nécessaire pour découvrir l'orifice externe (4-5 cm.); elle doit commencer à 1-2 cm. en dedans de l'épine pubienne. Il faut être sobre en dissection pour ne pas couper les faisceaux que le ligament envoie autour de lui. Le prolongement péritonéal, s'il s'en forme, n'arrive pas jusqu'au niveau du champ opératoire et n'empêche pas le raccourcissement suffisant. La section de la paroi antérieure du canal est inutile dans la plupart des cas.

618.12

53 neue Fälle von Salpingitis, Salpingo-oophoritis und Oophoritis, die mit Electricital behandelt wurden [*53 cas nouveaux de salpingites, de salpingo-oophorite et d'oophorites traités par l'électricité*]; par Kalabin (J.). — *Ztschr. f. Electrother.*, Coblenz u. Leipz., 1901, 19-38.

Le procédé d'application de l'électricité était celui d'Apostoli légèrement modifié par l'auteur (électrode, sonde vaginale de Kalabin). Les séances de galvanisation avaient lieu tous les 2 jours; durée de chaque séance: 7-15 min.; force du courant: 30 M. A. Une cure complète comprenait 15 à 30 séances. En même temps que l'électricité, l'auteur prescrivait aux malades des irrigations chaudes (35° à 70°) deux fois par jour, des injections vaginales antiseptiques, etc. Si, après une première cure complète, la maladie n'avait pas encore cédé complètement, elle était reprise dans les mêmes conditions après 6 mois d'intervalle. Les résultats du traitement que l'auteur trouve excellents, sont les suivants: 1° salpingites, 24 cas: 13 guérisons, 11 améliorations; 2° salpingo-ovarites, 21 cas: 14 guérisons, 7 améliorations; 3° oophorites, 8 cas: 5 guérisons, 3 améliorations. [I. B. S.].

REVUE DES CONGRÈS

CONGRÈS DE GYNÉCOLOGIE, D'OBSTÉTRIQUE ET DE PÆDIATRIE.
(Session de Nantes, Septembre 1901).

618.14.633

Indications opératoires dans les cas de fibromes de l'utérus compliqués de grossesse; par Henry Delagénière (du Mans).

Les fibromes de l'utérus, qui peuvent amener des complications dans l'accouchement, sont très variables au point de vue de leur nombre, de leur volume, de leur siège, et aussi au point de vue des modifications qu'une grossesse peut leur imprimer.

On doit tenir compte, en outre, de la situation de l'œuf par rapport au fibrome, du siège d'implantation du placenta, de la présentation de l'enfant, et surtout de sa viabilité ou non viabilité.

Puisque la grossesse, dans un utérus fibromateux, doit être considérée comme une complication, la première idée qui se présente est de pratiquer l'avortement ou de pratiquer l'ac-



M. le Dr Henry Delagénière (du Mans).

couchement. Or, les statistiques ont démontré que la mortalité, pour la mère et l'enfant, était beaucoup plus élevée dans ce genre d'interventions que dans aucune opération abdominale pratiquée dans n'importe quel cas.

Il faut donc renoncer absolument aussi bien à l'avortement provoqué qu'à l'accouchement provoqué.

Quand on est appelé auprès d'une malade atteinte de fibrome et devenue enceinte, la première question est d'établir si on doit laisser aller la grossesse jusqu'à terme. On sait, en effet, que l'accouchement peut se faire d'une façon normale dans certains cas; il est donc logique d'attendre une complication servant d'indication opératoire. Parmi ces complications, on doit signaler les douleurs, l'incarcération de la matrice, exerçant une pression aiguë, la compression des uretères, du rectum, lorsque la tumeur est située dans le segment inférieur; de même, les accidents qui peuvent arriver au fœtus et en amener la mort. Quand l'intervention est décidée, il faut alors s'occuper de savoir si l'enfant est viable ou non viable. S'il est viable, les opérations conservatrices doivent être préférées: l'énucléation vaginale pour les fibromes du col; l'énucléation abdominale pour les fibromes pédiculés du fond ou des faces de l'utérus, et pour les fibromes des ligaments larges. Enfin, quand l'enfant est à terme, la section césarienne suivie de l'énucléation.

Lorsque l'enfant n'est pas viable, on doit recourir aux méthodes conservatrices sus-mentionnées, quand il n'y aura pas d'infection de l'utérus; si cette infection existe, l'hystérectomie totale ou sus-vaginale devient alors l'opération de choix, l'opération de Porro ne devant être considérée que comme une opération d'exception.

Ces conclusions sont tirées de sept observations personnelles. [A.P.S.].

Variétés et Anecdotes.

614.54

La Lèpre et les Moustiques: Historique.

Il paraît démontré aujourd'hui, grâce aux documents que nous avons publiés dans notre dernier numéro, que c'est bien à M. le Dr Sabrazès (de Bordeaux) qu'il faut attribuer, jusqu'à nouvel ordre, l'idée première, — qui remonte à 1898, — de la transmission de la Lèpre par les Moustiques.

La publication de son élève semble avoir échappé à tout le monde, puisqu'en 1900, M. le Pr Blanchard (*Acad. de Méd.*, 1900, 22 mai, p. 574; *Arch. de Parasit*, 1900, III, p. 290-291) ne paraît avoir écrit que cette phrase: « Il n'est pas douteux que les *insectes* inoculent encore bien d'autres maladies à l'homme et aux animaux, et la *lèpre* est au premier rang de celles auxquelles on doit songer ». C'est nous qui avons souligné le mot: *Insectes*. On remarquera, en effet, qu'il y a dans le texte « Insecte » et non pas « Moustique ». Le mot « Moustique » n'est venu que plus tard, sous la plume de ce maître distingué (1901, *Bull. Ac. de Méd.*, p. 228; p. 232-234). — Et peut-être d'ailleurs est-il en effet trop peu compréhensif. Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que *différents insectes* pussent propager la lèpre, au même titre que les moustiques. — C'est une question à l'étude, que nous suivons avec un grand intérêt.

612 (02)

Un Traité de Physiologie d'auteur inconnu.

Dans un numéro précédent, nous avons fait allusion à un *Traité de Physiologie* manuscrit, que nous possédions. A ce propos, dans *l'Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux*, M. Manchon a répondu qu'il était très probable que le *Traité de Physiologie* inédit en question était du Dr Antoine Petit.

Nous nous permettons de faire remarquer que, dans la *Gazette Médicale de Paris* du 13 juillet 1901, nous avions déjà émis précisément cette opinion et admis cette probabilité. Mais ce que nous demandions, c'était une preuve que M. Manchon ne donne pas. Les biographies de J.-L. Petit et d'Antoine Petit sont d'ailleurs classiques. Le moyen le meilleur pour arriver à une certitude presque absolue, serait soit de retrouver un manuscrit signé de la même écriture, soit de comparer notre manuscrit avec d'autres du même auteur, s'il en existe dans les bibliothèques. Il serait hasardeux de se baser sur le style seul pour un livre de science, et surtout un traité didactique de physiologie.

De plus, récemment, dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux* (1901, sept. 20, n° 344, 416-417), notre confrère, M. le Dr A. Prieur, a publié la note ci-dessous: « J'ai lu avec intérêt les renseignements donnés par notre collègue Manchon à propos du *Traité de Physiologie* manuscrit, signé Petit, que possède M. Marcel Baudouin. Evidemment, il peut être l'œuvre de tous les médecins appelés Petit, étant en âge d'écrire vers le milieu du XVIIIe siècle, et ils sont un certain nombre. Celui pour lequel je me déciderai volontiers n'a, je crois, été désigné par personne. Frappé de ce que le manuscrit porte la mélancolique devise que voici:

Plorabas cum natus eras; fuit ergo voluptas
Nulla tibi nasci, nil dolet ergo mori.

j'ai pensé que l'auteur pouvait bien être un homme mort jeune et déjà célèbre, le propre fils de Jean-Louis Petit.

Né à Paris, le 28 mai 1710, reçu Maître ès-arts de l'Université en 1729 et Maître en chirurgie en 1730, il fut nommé en 1732, démonstrateur royal adjoint à son père. Ayant demandé à être envoyé à l'armée, il fit la campagne de 1733 en qualité de chirurgien aide-major, puis celles de 1734 et 1735 sur le Rhin en qualité de chirurgien major. Il n'avait alors que 24 ans. Il écrivit un ouvrage sur les épanchements, dont il lut une partie dans une séance publique de l'Académie et commença un Traité d'ostéologie et de myologie que la mort vint interrompre le 19 août 1737. Petit n'avait pas encore 28 ans.

Pourquoi le manuscrit de mon confrère Marcel Baudouin ne représenterait-il pas l'ensemble des notes que le jeune savant aurait laissées sur la physiologie et qu'une main pieuse aurait réunies et rédigées de 1754 à 1757 (les deux dates du manuscrit) ? Vraiment l'épigraphe si tristement résignée donne une certaine vraisemblance à cette hypothèse ».

Petit le fils, chirurgien, était-il Docteur de la Faculté de Paris ? Nous ne le voyons pas dans ses biographies ; ce titre serait cependant indispensable pour l'identifier avec le Petit du manuscrit qui déclare le posséder. Or, Antoine Petit fut reçu Docteur régent à Paris le 26 novembre 1746, et reste par cela même toujours notre candidat.

S'agit-il d'Antoine Petit, du fils de J.-L. Petit, d'un Petit, chirurgien à Nevers vers cette époque, et cité dans les *Mémoires de l'Académie de Chirurgie*, ou d'un autre Petit, nous n'avons pas encore pu élucider la question en ce qui nous concerne.

La question reste ouverte.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — M. le Dr Jaccoud, professeur de clinique médicale, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire. — M. le Dr Panas, professeur de clinique ophtalmologique, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire. — M. le Dr Rémy, agrégé libre, est rappelé à l'exercice pour une période de trois ans.

Concours pour le Clinicat. — Un concours pour les emplois vacants ci-dessous de chefs de clinique s'ouvrira le lundi 4 novembre 1901. *Médecine* : Deux chefs de clinique titulaires et deux chefs de clinique adjoints. — *Chirurgie* : Un chef de clinique titulaire et un chef de clinique adjoint. — *Maladies des voies urinaires* : Un chef de clinique titulaire. Se faire inscrire avant le 27 octobre 1901. Tous les docteurs en médecine français, *sans limite d'âge*, sont admis à concourir.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Pr Gross est nommé, pour une période de trois ans, doyen de ladite Faculté.

Ecole de Médecine d'Alger. — M. le Dr Bruch, professeur de clinique chirurgicale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite Ecole.

Ecole de Médecine de Marseille. — M. le Dr Queirel, professeur de clinique obstétricale, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite Ecole.

Ecole de Médecine d'Angers. — M. Raimbault, professeur de pharmacie et matière médicale, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire.

Ecole de Médecine de Clermont. — M. le Dr Blatin, professeur de physiologie, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire. — M. le Dr Billard est chargé d'un cours de physiologie. — Un concours s'ouvrira, le 14 avril 1902, devant la Faculté de Médecine de Toulouse, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale à l'Ecole de Médecine de Clermont.

Ecole de Médecine de Rennes. — M. le D Bellamy, professeur de chimie médicale, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire.

Ecole de Médecine de Rouen. — M. le Dr Tinel, professeur d'anatomie, est mis à la retraite et nommé professeur honoraire.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Marseille. — M. le Dr François est nommé, après concours, médecin-adjoint.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve et de l'armée territoriale : Au grade de médecin-major de première classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de première classe de l'armée active retraités Tardif, Pozzo di Borgo. — Au grade de médecin-major de deuxième classe de réserve, M. le médecin-major de deuxième classe de l'armée active Vincent, dont la démission a été acceptée. — Au grade de médecin aide-major de première classe de réserve, M. le médecin aide-major de première classe de l'armée active Roulet, dont la démission a été acceptée. — Au grade de médecin aide-major, de deuxième classe de réserve, MM. les Drs Morgoulieff, Buy, Polier, Fournier, Constensoux, Luys, Mercier, Leclerc, Cochy, Guéry, Faure, Tournemelle, Michaux, Laporte, Keim, Salignat, Lévy, Mauger, Louis, Froment, Daudé, Miot, Jacomet, Guillot, Chérut, Boirivant, Balmelle, Lévy, Pouech, Broussais, Lacommé, Curie, Ranson, Blum, Courgeon, Welcker, Dide, Jartel, Jahan, Rozoy, Barrois, Champion, Roullin, Gauzy, Dumont, Baque, Berry, de Brye, Thiellement, Loin, Philippet, Mathey, Brunet, Vital, Polhiez, Carré, Fabre-Pitoiset, Gaillardon, Osty, Rerolle, Azaïs, Chavanne, Haret, du Clot, Bournoville, Delord, Le Coniat, Boda, Gigon, Feuillade, Collinot, Fleurot, Rochette, Lafen, Arnal, Pothet, Capelle, Bênes, Perrier, Colin, Petit, Bonsirven, Laffitte, Dauzats, Latron, de Bazelaire de Buppierre, Galimant, Bornay, Segonds, Frisse, Mulle, Lhoste, Caire, Roquetanière, Pannetier, Trombert, Pariset, Souchon, Ducot, Henriot Escoffier, Lecat, Crotet, Gares, Rembauville, Paravibini, Defrain, Duliège, Laroche, Brément, Roustan, Dravet, Courchet, Bœlle, Audy, Huriez, Morel, Artaud. — Au grade de médecin-major de deuxième classe de l'armée territoriale. — MM. les Drs Soule, Aubey, Gianetti, Delamare.

Concours d'Agrégation du Val-de-Grâce. — Le concours de chirurgie s'est terminé par la nomination de MM. Jacob et Bonnet ; le concours de médecine par la nomination de M. Bernard.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin en chef Bertrand est nommé sous-directeur du Service de Santé au port de Brest. — M. le médecin en chef Abelin, actuellement détaché à Brest, rejoindra à Cherbourg son port d'attache, après avoir remis son service à M. le Dr Bertrand. — MM. les médecins en chef de deuxième classe Ambiel, à Toulon ; Kermorvant et Brémaud, à Brest ; Frison, à Lorient, et M. le médecin principal Dufourcq, à Rochefort, qui viennent d'être récemment promus, sont maintenus en service dans leurs ports respectifs. — M. le médecin principal Trabaud passera, sur sa demande, du cadre de Rochefort à celui de Toulon. — M. le médecin principal Kergrohen, en service à Toulon, rejoindra Lorient, son port d'attache, pour y continuer ses services. — M. le médecin de première classe Gombaud, du port de Rochefort, est désigné pour embarquer sur le *Surcouf* (escadre du Nord), en remplacement de M. le Dr Aubry, qui terminera le 5 octobre prochain sa période d'embarquement. — Est nommé au grade de médecin de première classe, M. Thaulon. — MM. les médecins de 1re classe Le Méhaut et Gorron, qui occupent actuellement des emplois de professeur, le premier à l'Ecole principale du Service de Santé à Bordeaux, le second à l'Ecole annexe de Rochefort, seront maintenus pendant une nouvelle année dans leurs fonctions, aucun candidat n'ayant été reconnu admissible à ces emplois à la suite des concours ouverts à Rochefort le 2 de ce mois.

Service de Santé colonial. — M. le Médecin principal de 1re classe Clavel est désigné pour remplir les fonctions de directeur du Service de Santé des troupes coloniales. — Est nommé au grade de médecin aide-major de deuxième classe, M. Robert, médecin aide-major de première classe, auxiliaire.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 37e semaine, 762 décès, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (883) et inférieur aussi à celui de la moyenne (793). La fièvre typhoïde a causé 8 décès ; 51 cas nouveaux ont été signalés. La variole 2 décès ; la rougeole 4 ; la scarlatine 1 ; la coqueluche 11 ; la diphtérie 12, chiffre identique à celui de la semaine précédente. Le nombre des cas nouveaux de diphtérie signalés est de 54. Il y a eu 54 morts violentes, dont 35 suicides. On a célébré à Paris 504 mariages. On a enregistré la naissance de 1,081 enfants vivants (538 garçons et 543 filles), dont 805 légitimes et 276 illégitimes. Parmi ces derniers, 44 ont été reconnus immédiatement. On a déclaré la mise en nourrice de 378 enfants, dont 16 seront placés à Paris. Parmi ces enfants, 85 seront nourris au sein et 293 recevront une autre alimentation.

Hygiène de l'Enfance. — *Soins aux enfants non abandonnés.* — La dernière circulaire de M. Lépine, relative à la protection des enfants en nourrice, a suggéré à M. André Lefèvre, de la *Petite République*, de judicieuses réflexions. Notre confrère fait remarquer que, par une assez singulière anomalie, ce sont les enfants les moins « abandonnés » qui ont, dans les classes pauvres, le plus de chances de succomber à l'insuffisance ou à la maladresse des premiers soins. Ceux-là peuvent être aussi mal soignés que l'on voudra ; on peut leur faire prendre des aliments solides pendant la première semaine de leur existence, ou même leur faire boire de l'eau-de-vie, — cela se voit plus souvent qu'on ne le pense, — la société n'en a cure. On arrive donc à cette conclusion inattendue : les enfants du premier âge sont rigoureusement surveillés par des médecins quand ils sont tout à fait abandonnés ; ils le sont beaucoup moins quand ils sont simplement éloignés de leurs parents ; ils ne le sont plus du tout quand ils sont élevés dans leur famille. Il semblerait vraiment qu'il y ait je ne sais quelle idée de déchéance dans cette surveillance purement médicale. A ce jeu d'ailleurs nous perdons chaque année plusieurs dizaines de milliers d'enfants, qui pourraient être sauvés et que leurs parents laissent mourir par simple ignorance, en leur donnant des aliments solides, « parce que cela les fortifie plus que le lait ». Il suffirait de conseiller les mères, qui accepteraient ces conseils avec reconnaissance.

Hygiène maritime. — *La Quarantaine du Sénégal.* — Les délais quarantenaires ont été

réduits pour le *Sénégal* et les passagers ont pu quitter le Frioul très vite. Ils étaient tous, sans exception, en parfaite santé, mais ne se montraient guère satisfaits de leur séjour au lazaret du Frioul, où font défaut les choses d'utilité indispensable. Ils ont fait les mêmes récriminations que les passagers du *Laos*. Il avait été question de continuer l'excursion sur un autre paquebot ; mais il n'est pas donné suite à ce projet.

Le mal de mer et les grands hommes. — On assure que nombre de membres du Parlement ont beaucoup souffert du mal de mer sur le bateau affrété à leur intention pour aller au devant du Tsar à Dunkerque. Il se peut que ce bateau ait été mal choisi. Cependant, il est aussi permis de croire que les voyageurs qui ont été cruellement éprouvés, sur un bateau trop petit, l'auraient été de même sur un bateau plus grand. Les conditions de stabilité du bâtiment importent moins que les dispositions de l'organisme. Mais, s'ils étaient philosophes, ils rentreraient en eux-mêmes et, faisant un examen de conscience rigoureux, ils saisiraient cette occasion de s'avouer qu'ils ne sont pas faits pour aller sur l'eau ! — Ce qui est terrible, c'est qu'il y a en effet, des tempéraments réfractaires à la mer. Le *Temps* raconte qu'il a entendu un savant, qui a fait jadis une campagne d'études sur un bateau de l'Etat, dire que le soir même de l'appareillage, il avait perçu, dans la cabine contiguë à la sienne, un bruit inquiétant. Le locataire de cette cabine devait être quelque terrien, peu familier avec le tangage et le roulis. Notre savant s'informa, dès le matin, prêt à porter ses condoléances à son voisin. Et il apprit qu'il avait pour voisin... le *capitaine*. — A rapprocher d'un autre fait cité ces temps-ci : le Tsar restant indemne, alors que les *officiers* de son yacht étaient *malades* !

Voyage d'Etudes médicales aux Eaux minérales. — Le plus magnifique accueil vient d'être fait aux médecins du voyage d'Etudes médicales. Ce voyage avait, on le sait, cette année comme but les stations du Dauphiné et de la Savoie. Au programme, admirablement réussi : visite des Sources, conférences au théâtre par MM. les Drs Landouzy et Huchard, etc.

Épidémie de fièvre typhoïde. — *Auch.* — On écrit qu'une épidémie de fièvre typhoïde sévit, en ce moment, au quartier de cavalerie du 9e chasseurs ; une vingtaine de malades sont soignés à l'hôpital ; trois militaires sont morts ; ce sont deux cavaliers et un fantassin. L'épidémie ne semble pas frapper uniquement des militaires ; on compte quelques cas isolés dans la population civile d'Auch.

Variole. — L'épidémie de petite vérole fait à Londres des progrès rapides : deux faubourgs sont maintenant atteints.

Madagascar. — L'épidémie de variole est considérée comme terminée dans le port de Diego-Suarez.

Choléra. — *Indes néerlandaises.* — Le choléra a éclaté à Soerabaya et à Semarang vers la fin de juillet. Dans la première de ces villes et aux environs, on constatait une moyenne de 30 à 80 cas par jour. La plupart des victimes sont des indigènes. Cependant, des Chinois, des Arabes et même quelques Européens, surtout des enfants, ont été atteints. Il est impossible de connaître le nombre exact des cas, les chefs des villages (*kampongs*) refusant souvent de les signaler aux autorités. A Semarang, du 31 juillet au 13 août, on a constaté 31 cas, tous suivis de mort. Quelques cas se sont aussi produits à bord des navires de guerre. Depuis l'existence du choléra à l'état endémique a été officiellement reconnue par les autorités de Soerabaya.

Peste. — *Egypte.* — Il y a, à l'heure actuelle, cinq cas de peste dans toute l'Egypte dont trois à Alexandrie.

Ile Maurice. — On lit dans la *Dépêche de Madagascar* que la peste est en décroissance à l'ile Maurice. Les autorités sanitaires de cette colonie pensent avoir bientôt raison de l'épidémie meurtrière qui y existe depuis bientôt un an.

Brésil. — La peste bubonique aurait fait sa réapparition à Rio-de-Janeiro où l'on aurait constaté une vingtaine de cas le 16 septembre. La République argentine et l'Uruguay imposent une quarantaine de cinq jours aux provenances de Rio.

Naples. — Pendant la nuit de lundi à mardi, le 23 septembre, le Préfet de Naples a dénoncé télégraphiquement au Ministère de l'Intérieur d'Italie quelques cas suspects de peste manifestés à Naples et qui avaient été dénoncés seulement dans la journée du 23 par le service sanitaire. D'autres cas furent dénoncés le 24 septembre. Le total est de 12 cas, survenus exclusivement parmi le personnel de portefaix travaillant au Punto-Franco, qui semblent avoir eu contact avec des marchandises provenant de localités infectées. Les autorités locales ont pris immédiatement les mesures les plus sévères. On a adopté les mesures prophylactiques des plus énergiques. On a isolé les malades de leurs familles et de tous les individus ayant eu des rapports avec eux. On a, en outre, isolé tous les cinq cents ouvriers travaillant au Punto-Franco. On a procédé et on procède à des désinfections très soigneuses des magasins du Punto-Franco et des environs, à la désinfection des maisons des malades ; on brûle leurs effets, on détruit dans les égouts et les magasins les rats au moyen de gaz asphyxiants. Le ministre de l'Intérieur a envoyé de notables quantités de vaccin antipesteux Haffkine, préparé au laboratoire de Pianosa, et a envoyé beaucoup de désinfectants, ainsi qu'une notable quantité d'anhydride sulfureux liquide. De plus, ont été envoyés à Naples des médecins qui ont eu déjà l'occasion d'étudier d'une manière spéciale la peste à l'étranger et de soigner cette maladie au moyen d'une prompte et énergique application des mesures susdites.

Etant donné qu'aucun cas de transmission ne s'est manifesté en ville, on espère que la maladie sera circonscrite.

DIVERS [61]

Les Médecins Maires. — M. le Dr Lefranc, qui a été, comme on sait, révoqué de ses fonctions de maire de Rethel, a communiqué aux journaux une lettre de protestation ouverte, adressée au Président du Conseil, Ministre de l'Intérieur.

Un médecin russe artiste peintre. — Tous les spectateurs des tribunes, pendant la revue de Bétheny, ont pu apercevoir, commodément installé devant le pavillon impérial dans une position privilégiée, un artiste, au chapeau mou, la boutonnière ornée de la Légion d'honneur, prenant, au vu et au su de tous, les croquis les plus variés.

C'était le peintre du Tsar ! Renseignements pris auprès de l'artiste lui-même, il s'agit d'un des dessinateurs les plus connus de la capitale russe, qui jouit de l'amitié du Tsar, M. le Dr Paul Piassezky, membre honoraire de l'Académie impériale des Beaux-Arts, membre de la Société de géographie, et ancien médecin. M. le Dr Paul Piassezky a déjà exécuté sur un rouleau de papier, qui n'a pas moins de 150 mètres de longueur, les phases des journées de 1896, depuis l'arrivée à Cherbourg de Nicolas II jusqu'à son départ de Mourmelon.

Distinctions honorifiques. — *Service de Santé militaire.* — Sont nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur : *Chevaliers* : MM. Recoux, médecin major de 1re classe ; Vincent, médecin major de 2e classe ; Marmey, médecin aide major ; Géhin, médecin major de 1re classe ; Chêne, médecin major de 2e classe. — *Officier* : M. Coroier, médecin major de 1re classe. — Est nommé : *Officier d'Académie*, M. le Dr Azéma (d'Aurignac). — La médaille des épidémies a été décernée aux personnes ci-après désignées : *Médailles de bronze.* MM. les Drs Delbecq (de Gravelines) ; Le Marchais (de Callac) ; Tuefferd (de Montbéliard). — Une *Médaille de bronze* a été décernée à M. le Dr Malluson (de Sancerre), pour acte de courage et de dévouement.

Un médecin trop amoureux. — Deux jeunes et jolies ouvrières de dix-huit ans, dont les parents habitent rue Z..., avaient remarqué les assiduités d'un jeune homme très élégant qui, chaque soir, depuis une dizaine de jours, les attendait aux abords de l'atelier où elles travaillent et se plaçait sur leur passage, les importunant de déclarations passionnées, accueillies par des rires moqueurs. Les deux jeunes filles croyaient ainsi lasser l'amoureux, qui menaçait de devenir plus entreprenant. Un soir, en effet, il pénétrait dans la maison qu'habitent les deux amies et se présentait chez les concierges auxquels il offrait un billet de 500 francs s'il voulait l'aider à enlever l'une des deux locataires. Cette fois, le singulier amoureux avait dépassé la mesure. Le père de la jeune fille ainsi désignée, survenant brusquement dans la loge et mis au courant des propositions repoussées, du reste, avec indignation par les concierges, tomba à bras raccourcis sur le jeune homme auquel il infligea une correction aussi sévère que méritée. Deux ou trois voisins se joignirent au père et les choses menaçaient de tourner mal pour l'amoureux, dont les vêtements étaient en lambeaux, lorsqu'arrivèrent des gardiens de la paix. Conduit au bureau de M. le commissaire de police, et invité à décliner son état civil, le trop entreprenant jeune homme déclara se nommer Z..., docteur en médecine, demeurant à Paris. Le père indigné, estimant suffisante la leçon et ne voulant point voir le nom de sa fille mêlé à un procès, déclara ne pas vouloir porter plainte, et le magistrat, après une solide admonestation, remit le docteur en liberté (*Petit Parisien*).

Mariages de Médecins. — M. le Dr Charles Dufour épouse Mlle Jeanne Carpentier. — M. le Dr Albert Robert, Directeur du Service de la Santé à Alger, épouse Madame Emile Lacroix. — M. le Dr Philippe Sifflet, épouse Mlle Laurence Puiforcat. — M. le Dr Pierre Gillot, épouse Mlle Marie Carteault, fille du Professeur au lycée Charlemagne.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 814.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 41. 12 Octobre 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

613.56

La reconstruction des Hôpitaux parisiens.

Il est des errements administratifs contre lesquels on ne protestera jamais trop. L'un deux, entre autres, consiste, lorsqu'on reconstruit un vieil hôpital, sur le même emplacement ou ailleurs, à établir le nouvel établissement à peu près sur le modèle de l'ancien, sans se demander si la science hospitalière n'a pas fait de progrès et si les conditions de la vie urbaine n'ont pas changé.

C'est ce qui vient de se passer pour l'Hôpital Trousseau, hôpital d'enfants, reconstruit rue Michel-Bizot. Et il est vraiment incroyable de voir combien ont peu réfléchi à leur affaire ceux qui ont été chargés des premiers projets de cette reconstruction !

C'est ainsi que, transportant aux fortifications les dortoirs de malades, ils n'ont pas hésité à amener avec eux tout le matériel antique de nos vieilles « consultations », qui remontent à Renaudot...

Ils auraient dû songer cependant à ce fait, qu'un enfant, malade au centre de Paris, ne peut pas aller consulter à plusieurs kilomètres de chez sa famille. Certes, il ne fallait pas supprimer tout à fait la consultation à Michel-Bizot, car il y a, certainement dans le quartier des malades jeunes; mais il ne fallait pas lui donner l'importance considérable des anciennes consultations de Trousseau, et lui réserver un bâtiment aussi immense ! Il y avait un moyen terme, auquel il fallait au moins songer. Cette idée n'est jamais venue à l'esprit des personnes responsables.

Mais ne disons pas aujourd'hui ce qu'il faudrait faire en l'espèce ; cela nous entraînerait trop loin. Nous nous bornons à ajouter qu'on a encore enfoui rue Michel-Bizot un nombre respectable de millions qu'on aurait pu dépenser d'une façon plus scientifique, plus logique et plus profitable aux enfants de Paris.

Z...

LES MONSTRES DOUBLES.

617.3

Chirurgie des Tératopages

(*Suite*) (1).

PAR

M. le Pr CHAPOT-PRÉVOST (de Rio de Janeiro).

Limites de l'Opérabilité des Tératopages. — C. *Unions thoraco-abdominales.* — Nous abordons finalement la famille très importante des Tératopages monomphaliens à union thoraco-abdominale ; et nous devons nous occuper successivement des Xiphopages, des Thoracopages, des Sternopages, des Ectopages, des Hémitropages et des Hémipages.

* **

Tous ces monstres sont liés les uns aux autres par des caractères de parenté tellement intime que nous en faisons une étude globale ; mais, au point de vue chirurgical, les quatre derniers genres de cette famille doivent être complètement séparés des deux premiers, car chez ceux-là toute tentative de séparation est irréalisable. Voyons les deux premiers, c'est-à-dire les Xiphopages et les Thoracopages.

Mais, avant de faire l'analyse de ces monstres au point de vue chirurgical, nous devons tâcher de démontrer l'avantage qu'il y a à établir plus d'un type intermédiaire entre les Xiphopages et les Sternopages ; et nous pourrons alors mieux comprendre comment la séparation de Maria-Rosalina a pu faire reculer les limites de l'opérabilité de ces monstres.

Il y a, en effet, des Thoracopages à cœurs séparés et d'autres chez lesquels les cœurs sont réunis. Comme exemple du premier type, nous ne pouvons mieux faire que de citer le cas que nous avons opéré ; comme exemple du second, nous croyons pouvoir considérer tous ceux où les cœurs des deux sujets sont adhérents l'un à l'autre, mais dont les cavités de l'un ne communiquent pas avec celles de l'autre ; c'est ce qui se passait dans un cas, communiqué tout dernièrement par M. le Pr Barette (de Caen) (1) à l'Académie de Médecine, et aussi chez un monstre que nous avons eu l'occasion d'autopsier à la clinique de M. le Dr Porak.

Sur cette question de l'union ou de la séparation des cœurs, Dareste, s'exprimant peut-être d'une façon un peu exagérée, dit : « L'union des cœurs est incompatible avec la vie, tandis que leur séparation permet la viabilité ». Nous croyons pourtant que, si un enfant a pu vivre pendant quelques jours avec une ectopie cardiaque, comme par exemple celle que M. le Pr Launelongue a eu l'occasion d'opérer et la gloire de guérir, il n'est pas impossible d'admettre qu'un Thoracopage à cœurs réunis, mais dont les cavités de l'un ne communiquent pas avec celles de l'autre, pourvu qu'il résiste aux manœuvres obstétricales, qui jouent certainement un grand rôle dans la mortalité de ces êtres, puisse naître, vivre quelque temps et même être opéré, car il n'y aurait pas de contre-indication formelle à la diérèse, d'autant plus que l'opération serait dans ces cas la seule probabilité de salut pour ce monstre.

Pour préciser un peu mieux les limites de leur opérabilité, nous avons cru bien faire, en divisant le genre *Thoracopage* (2)

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 29, p. 225 ; n° 39, p. 305

(1) *Bulletin de l'Académie de Médecine*, n° 40, 1900.

(2) On sait que les Thoracopages de Dareste sont caractérisés par *l'inversion du cœur* chez un des sujets,

de Dareste en deux sous-genres : *a*) les *Thoraco-xiphopages* à cœurs séparés (quelquefois on trouve dans ces cas un pont de péricarde), viables et opérables ; et *b*) les *Thoraco-sternopages* à cœurs réunis (sans communication des cavités de l'un avec celles de l'autre), plus ou moins inviables, plus ou moins inopérables.

M. Marcel Baudouin, comprenant l'avantage de distinguer les Thoracopages à cœurs séparés de ceux à cœurs réunis, donne à ceux-là la dénomination de *Thoracopages simples* (1) ; mais nous croyons que les termes « Thoraco-xiphopage » et « Thoraco-sternopage » ont l'avantage de rappeler les rapports de ces monstres, d'un côté, avec les Xiphopages, où les cœurs sont aussi séparés, mais non inversés, et de l'autre, avec les Sternopages, où il y a toujours un cœur inversé et où ils sont toujours soudés.

Voici la note que M. le Pr Lannelongue a bien voulu présenter à ce sujet à l'Académie des Sciences, dans la séance du 28 janvier 1901.

De l'inversion du cœur chez un des sujets composants d'un monstre double autositaire vivant de la famille des Pâges ; par M. Chapot-Prévost (2).

Les sœurs Maria-Rosalina, nées au Brésil (Espirito-Santo) le 21 avril 1893, étaient réunies l'une à l'autre par la région antérieure de leurs corps, depuis la cinquième côte jusqu'à la cicatrice ombilicale. Elles constituaient donc un monstre double monomphalien autositaire, de la famille des Pages.

Le 30 mai dernier, à Rio-de-Janeiro, nous avons séparé les deux sujets composants de ce monstre. L'une des fillettes (Maria) est morte d'une pleurésie, le sixième jour après l'opération : l'autre (Rosalina), ayant survécu, nous l'avons amenée ici, à Paris ; nous l'avons fait radiographier et nous avons pu constater chez cette enfant une inversion du cœur, que nous avions cru apercevoir à l'occasion de l'opération. La petite fille qui est morte avait le cœur normalement placé, comme on a pu le noter lors de l'autopsie.

L'hétérotaxie cardiaque, chez un des sujets composants de ce monstre, est confirmative des idées de Dareste sur l'importance de ce phénomène en Tératologie. Elle vient à l'appui de la division de l'ancien type *Xiphopage*, d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, en deux genres : 1° les Thoracopages : 2° les Xiphopages vrais.

La Dextrocardie, désormais facile à démontrer chez Rosalina, par la radiographie aussi bien que par la radioscopie, est suffisante pour lever tous les doutes qui auraient pu subsister sur la classification de ce monstre, qui doit être considéré, selon Dareste, comme un Thoracopage.

Comme beaucoup de Thoracopages ont cependant les cœurs plus ou moins unis et plus ou moins normalement constitués, il y a intérêt à les diviser au point de vue anatomique, mais surtout au point de vue chirurgical, en deux sous-genres : 1° les *Thoracopages* à cœurs libres ou *Thoraco-xiphopages*, parfaitement opérables comme le montre notre cas ; 2° ceux à cœurs plus ou moins fusionnés, et presque tous inopérables, que l'on peut encore appeler *Thoraco-sternopages*.

La survie de l'une des fillettes (l'inversée) vient confirmer l'idée émise devant cette Compagnie par M. Marcel Baudouin, en 1892, sur l'opérabilité de ces monstres.

L'intervention chirurgicale dans un cas semblable, doit être aussi précoce que possible, pour éviter que la mort de l'un des sujets, ici bien plus intimement unis que chez les simples Xiphopages, la rende impossible, ou tout au moins inutile pour le survivant.

L'absence d'inversion du cœur chez les Xiphopages vrais de Dareste nous démontre que l'hétérotaxie cardiaque n'est pas la cause déterminante de la production de ce genre de monstruosités, mais plutôt la résultante de celles-ci dans certains cas.

Quant à l'union des cœurs, le cas de Maria-Rosalina prouve qu'elle n'est pas une conséquence fatale de l'inversion de ce viscère chez l'un des sujets composants, puisque celle-ci peut exister sans que celle-là se produise.

Dans la formation de ces monstres doubles, la position des deux lignes primitives, par rapport l'une à l'autre à la surface de l'œuf, peut produire quatre groupements différents : 1° *Xiphopagie vraie* de Dareste, c'est-à-dire absence d'inversion, quand l'écartement des deux lignes primitives permet l'évolution normale de l'anse cardiaque des deux sujets ; 2° Si cet écartement diminue de façon à gêner à peine cette évolution d'un côté, il y a inversion ; mais la soudure des deux cœurs peut ne pas se faire : c'est alors la *Thoracopagie inférieure* ou *Thoraco-xiphopagie* qui se produit ; il y a quelquefois dans ces cas une communication des péricardes ; 3° Quand il y a un rapprochement des lignes primitives, capable de gêner non seulement l'évolution normale des anses cardiaques, mais encore d'empêcher la formation régulière de leurs parois, il y a inversion et soudure des deux cœurs ; mais les cavités de l'un peuvent ne pas communiquer avec celles de l'autre : c'est la *Thoracopagie supérieure* ou *Thoraco-sternopagie* (1) ; 4° Finalement, s'il y a un trop grand rapprochement des lignes primitives, il se fait une fusion plus ou moins complète des deux cœurs en un seul, d'où il résulte toujours une communication plus ou moins large des cavités de l'un avec celles de l'autre, le sang pouvant passer directement du cœur d'un sujet à celui de l'autre ; on trouve très souvent dans ces cas un seul cœur pour les deux sujets : c'est la *Sternopagie*.

Signalons encore la possibilité de l'indépendance des deux tubes digestifs dans les cas de Thoraco-xiphopagie, comme il arrivait pour Maria-Rosalina et même chez certains Sternopages, comme nous en avons vu un à la clinique de M. le Dr Porak.

***

L'organisation du pont d'union de tous ces monstres est d'autant plus compliquée que la soudure s'étend plus haut, en partant de la cicatrice ombilicale. Pour suivre l'ordre de complication croissante, nous devons donc commencer par l'étude des Xiphopages vrais de Dareste, en nous occupant premièrement des cas les plus simples, et faire ensuite l'étude des cas plus compliqués, dont un seul a été opéré, mais sans résultat.

Après cela, nous nous étendrons un peu sur l'histoire de Maria-Rosalina (Monstre double Thoraco-xiphopage) ; et nous discuterons la possibilité de la séparation des sujets composants de quelques Thoracopages supérieurs ou Thoraco-sternopages. Les Sternopages vrais et quelques Thoraco-sternopages, chez lesquels les cœurs sont intimement soudés, sont inséparables, parce qu'ils n'ont en réalité qu'un seul cœur pour les deux sujets.

Xiphopages. — La réunion se fait ici par la partie antérieure et inférieure de la poitrine ; la soudure s'étend de l'appendice xiphoïde à l'ombilic commun aux deux sujets. Cette soudure peut être superficielle ; ou bien les cavités péritonéales peuvent communiquer par des culs-de-sac plus ou moins profonds et plus ou moins nombreux. Très souvent, on trouve dans ces cas un pont de tissu hépatique, réunissant les glandes biliaires des deux sujets.

Cette description résumée nous indique tout de suite l'opérabilité relativement facile de ces monstres, surtout s'il n'y a pas de communication des cavités péritonéales et si les foies sont indépendants.

On connaît trois cas de ce genre, où l'opération a été tentée avec plus ou moins de succès.

Le premier est celui des sœurs Catherine-Elisabeth. Ce cas, qui a été rapporté par Kœnig (1), concerne deux jumelles unies de l'appendice xiphoïde à l'ombilic ; elles auraient été séparées au moyen d'une ligature serrée progressivement, et ensuite par l'instrument tranchant. Les deux enfants auraient survécu. Cruveilhier (2), se rapportant à cette observation quand il fait la description d'un monstre sternopage qu'il a eu l'occasion de disséquer, et dont il fournit des gravures très démonstratives (3), déclare qu'il ne croit pas à l'authenticité du cas.

Förster (4), par la description qu'il en donne, fait bien comprendre que les cavités thoraciques et abdominales des sujets composants de ce monstre ne communiquaient pas ; qu'il n'y avait pas de pont de foie, et que l'union ne se faisait que par les appendices xiphoïdes, par des masses fibreuses et musculaires, sans gros vaisseaux, ni troncs nerveux ; mais la peau recouvrait le pont de tous côtés.

Par les gravures qui se trouvent dans l'ouvrage de König, qui ont été reproduites

et qu'il ne faut pas les confondre avec les Thoracopages de Forster, qui comprennent les Xiphopages et les Sternopages.

(1) M. Baudouin. *Gaz. méd. de Paris*, 1900, pages 483 et 484.

(2) *Comptes rendus hebd. des Séances de l'Acad. des Sciences*, Paris, 1901, n° 4, 28 janvier, p. 223-225.

(1) Tout récemment, M. le Professeur Barette (de Caen) vient de présenter un monstre de ce genre à l'Académie de Médecine.

(1) Kœnig. *Miscellanea sive Ephem. natur. curios. Gemelli sibi invicem adnati feliciter separati.* — Die II, Ann. VIII, 1689, Obs. 145.

(2) Cruveilhier. *Atlas d'Anatomie*. Deuxième partie : Organes génito-urinaires.

(3) Par l'étude de ces figures on, peut se faire une idée très nette de l'organisation de ces monstres et comprendre facilement l'impossibilité de la séparation des individus qui les composent. Ils ne sont pas seulement inopérables ; ils sont inviables.

(4) Förster. *Die Missbildungen des Menschen*. Iena, 1861, p. 37.

par Marcel Baudouin dans son intéressant article de la *Revue Scientifique*(1), et que nous pouvons reproduire ici (*Fig.* 130 à 133), on peut parfaitement s'assurer que le diamètre du pont d'union était moins considérable que celui du cordon ombilical unique, qui est en connexion avec lui. Il semble, en



Fig. 130. — Type de XIPHOPAGE viable, d'après Kœnig. — Placenta unique sur la figure. — En réalité, il a dû s'agir là d'un OMPHALOPAGE (M. Baudouin). — Le monstre est représenté encore inclus dans une seule cavité amniotique.

effet, que les deux enfants étaient soudées l'une à l'autre par un cordon assez long et plus mince que le cordon ombilical. Nous savons bien que Dareste n'admet pas l'Omphalopagie chez l'homme; mais le mode



Fig. 131. — L'OMPHALOPAGE de Kœnig : Catherine-Elisabeth. — A, Elisabeth; B, Catherine; C, pont d'union correspondant à l'*ombilic seul*; D, cordon ombilical unique; E, insertion du cordon sur le placenta; F, G, éléments constitutifs du cordon.

d'union des deux sujets composants de ce monstre était tellement simple et tellement superficiel, *les cavités péritonéales ne communiquant en aucun point* (2), que, si l'on veut admettre l'authenticité de l'observation de Kœnig, on est obligé de considérer le monstre qu'il décrit non comme un Xiphopage, mais plutôt comme un OMPHALOPAGE (1).

La seconde observation se rapporte à une opération pratiquée par le Dr Böhm (de Gunzenhausen) en 1866 (2). Il s'agissait de ses propres filles. Par la description qu'il en donne, on voit que les cavités thoraciques et abdominales ne communiquaient pas et que l'union ne se faisait que par la peau de l'abdomen, l'extrémité des appendices xiphoïdes, un peu de tissu fibreux, et quelques vaisseaux. Il écrit en effet :

« Les sternums sont complètement séparés. La soudure commence au niveau des appendices xiphoïdes et s'étend jusqu'à l'ombilic; le pédicule, souple au toucher,



Fig. 132. — L'OMPHALOPAGE de König : Catherine-Elisabeth, opérées avec succès au XVIIe siècle. — *Légende:* A, Elisabeth : B, Catherine.

fait l'impression d'une épaisse couche de tissu fibreux; la peau qui le recouvre est entièrement normale. On sent cependant dans son épaisseur, outre le pont de cartilage qui réunit les appendices xiphoïdes, quelques brides fibreuses et divers cordons vasculaires, comme l'opération le prouva. Par cette description résumée on voit la simplicité de ce cas. Pendant l'opération, qui



Fig. 133. — L'OMPHALOPAGE de Kœnig. — Aspect des ombilics des deux sujets, après leur séparation : *a*, Elisabeth ; *b*, Catherine ; *e*, *d*, section de la peau; *c*, vaisseaux.

fut faite peu de jours après la naissance, Böhm trouva, en effet, que l'union était constituée par la peau, un pont de cartilage, du tissu fibreux, et qu'il y avait une veine et deux artères ombilicales de chaque côté.

L'hémorragie fut légère et la plaie avait chez chacune des enfants une longueur de 5 centimètres 1/2. L'une des enfants, plus faible que l'autre, mourut trois jours et demi après l'opération, probablement à la suite d'une infection de la plaie, qui se trouvait dans le voisinage de la cicatrice ombilicale. L'autre vivait encore cinq ans plus tard.

Par l'extrême simplicité de ces deux cas, nous n'avons pas besoin de nous attarder à démontrer leur facile opérabilité, et d'affirmer qu'à l'heure actuelle le résultat d'une telle opération serait sûr et complet.

(*A suivre*).

(1) M. BAUDOUIN. *Revue scientifique*, 1893, T. LI, p. 77.
(2) M. BAUDOUIN. *Ibidem*.

(1) Voyez l'article de Marcel Baudouin dans la *Gaz. méd. de Paris*, n° 41, 13 octobre 1900, p. 483 et 484.
(2) BÖHM. *Ein Fall verwachsener Zwillingsfrüchte (Xiphopagi) glucklich operativ getrennt* (*Virchow's Archiv*. 1866, vol. 36).

ACTUALITÉS.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614.519
La Peste à Naples.

La maladie n'a pas été reconnue dès son apparition; et quelques mesures prophylactiques eussent pu alors enrayer la contagion. Les premiers sujets atteints furent soignés comme étant affectés de tout autre mal. C'est M. le Dr SORGE, chargé aux docks de la branche *accidents dans le travail*, qui, le premier, eut des soupçons et fit la déclaration à la préfecture que des cas suspects s'étaient manifestés aux docks et qu'en outre, on avait remarqué beaucoup de rats morts dans les magasins.

Le préfet envoya immédiatement sur les lieux M. le Dr GIARDINA, lequel se fit accompagner du directeur de l'Institut bactériologique municipal et de M. le professeur VAIRO. Après investigations, la Commission apprit que depuis les derniers jours d'août, sept ouvriers des Magasins généraux avaient été atteints de manifestations infectieuses; trois étaient morts, un guéri et les trois autres en traitement chez eux. M. le Dr Giardina fit recueillir deux cadavres de rats, non encore en putréfaction; soumis à l'examen, le sang fut trouvé infesté par le bacille de la peste.

Dès lors on était fixé sur la nature de la maladie et il s'agissait de prendre sans tarder toutes les mesures que le cas exigeait. L'ouvrier guéri fut visité par le Dr Giardina et envoyé à l'île de Nisida pour être isolé et soigné ; il fut fait de même pour les trois autres malades, y compris les membres de leurs familles qui les avaient approchés. Tous les ouvriers du port, au nombre de cinq cents, furent isolés. Les docks aussitôt fermés, on procéda à la désinfection des égoûts avec l'anhydride sulfureux liquide et à leur nettoyage complet, ainsi qu'à la destruction de tous les rats. Ces égoûts ne communiquant pas avec ceux de la ville, le

danger de contagion est par suite moins grand ; toutefois la même opération a été faite en ville. La contagion a été apportée par un des vapeurs dernièrement arrivés ; mais il a été impossible de préciser lequel. On conjecture que quelque rat caché dans un ballot de peaux aura contaminé ses congénères du *Punto-Franco*, ainsi que les Napolitains désignent les docks, d'où la constituait le résultat des cultures fut transporté au laboratoire bactériologique pour les expériences. Les médecins ont donné la formelle assurance que la forme du mal est assez bénigne et qu'il n'y pas lieu de s'alarmer outre mesure. Le lazaret de Nisida, où ont été transportés les malades en traitement et leurs familles au nombre de 17, se trouvait dans un état complet d'abandon ; les fenêtres mêmes en avaient été enlevées. Les autorités de l'île, avisées, ont fait, en toute hâte, des réparations. Il est entouré de murailles percées d'une grille, et les forçats travaillent à l'isoler complètement du reste de l'île par un nouveau mur.

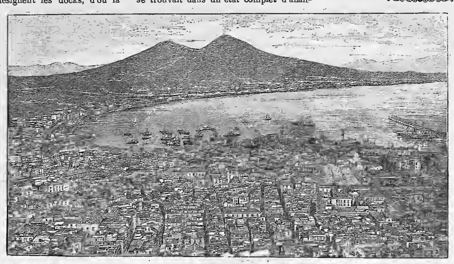


Fig. 134. — Vue du port de Naples.

mortalité observée chez ces rongeurs qui sont un dangereux véhicule d'infection. Il aura suffi qu'un des déchargeurs, qui vont nu-pieds, ait marché sur un de ces cadavres de rats et que le virus se soit introduit dans le sang du malheureux par quelque excoriation ou blessure. Cette supposition est appuyée du fait que les malades visités sont atteints de bubons inguinaux et aucun de bubons cervicaux ou aux aisselles. Telle est l'opinion générale des médecins.

Les autorités ont fait venir M. le Dr Sacconi, de la marine royale, qui a eu l'occasion de soigner des pestiférés à Hong-Kong, et M. le Dr Druetti, qui l'année dernière, est allé aux Indes étudier la peste bubonique, et tous les médecins qui ont étudié la peste à Oporto. De Rome est aussi venu le commissaire Santoliquido, directeur général de la Santé. Une grande responsabilité pèse sur les autorités sanitaires qui ne dénoncèrent pas la maladie suspecte ; de même la direction des magasins généraux est accusée de négligence. La municipalité a fait venir de l'île de Pianosa, où il existe un laboratoire du gouvernement, du sérum antibubonique Hafkine. On en a fait venir également de Paris. M. le Dr Gosio, assisté de trois autres spécialistes, a fait au cimetière l'autopsie du cadavre d'un des ouvriers infectés, mort à l'hôpital. L'opération faite et toutes précautions prises, tout ce qui

Les malades sont logés au second étage, les suspects en observation au premier. Toute communication avec l'extérieur est interdite. Les médecins et les infirmiers eux-mêmes ne peuvent sortir du lazaret.

L'état général des malades, à Naples, et des 142 personnes internées dans le lazaret de Nisida est satisfaisant. Cependant, le parent d'un des morts, renfermé au lazaret, où il était en observation, a été atteint de symptômes suspects. Trois cas suspects ont été signalés dans la ville ; mais les médecins ont constaté que les trois malades n'étaient pas atteints de la peste ; toutefois, ils ont été isolés. Un ouvrier de Punto-Franco, qui s'y trouvait malade depuis quinze jours, est mort. Quoiqu'on ne soit pas certain d'être en présence d'un cas suspect, le corps a été enseveli avec toutes les précautions nécessaires et la localité où est survenu le décès a été isolée. Un autre ouvrier est mort au lazaret.

M. le Dr Gosio ne croit pas que le fléau puisse s'étendre. Il espère que tous les médecins napolitains, qui soignent des malades, ont signalé les cas suspects ; et, comme on a isolé les personnes atteintes, comme on a brûlé et désinfecté avec ardeur, tout permet de croire qu'il n'y a plus de pestiférés en ville.

L'alarme diminue dans la population. Les désinfections, qui se font sur une vaste échelle, les mesures d'isolement et autres, rassurent les esprits.

LES FÊTES SCIENTIFIQUES.

61 : 7

Le Monument Pasteur à Arbois.

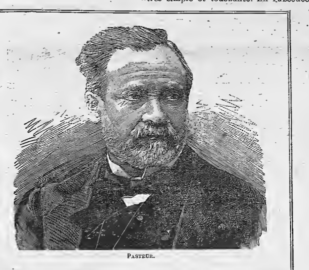
L'inauguration du monument de Pasteur à Arbois, le 29 septembre dernier, a été favorisé par un temps superbe. La ville d'Arbois disparaissait sous les guirlandes et les drapeaux. On remarquait un arc de triomphe monumental, élevé par les vignerons et formé de gigantesques ceps de vignes et de grappes de raisins. L'arc de triomphe portait l'inscription : « Gloire à Pasteur, grand bienfaiteur de l'humanité ».

La cérémonie a été présidée par M. le Ministre des Colonies, remplaçant M. le Ministre de l'Instruction publique, empêché. Le Ministre s'est rencontré à la mairie d'Arbois avec MM. Pasteur fils, Vallery-Radot, et de nombreux délégués de l'Institut Pasteur. L'inauguration a commencé à dix heures et demie par le discours du Ministre.

A vrai dire, ce n'est pas Arbois qui a fait à elle seule les frais de cette édification ; mais c'est sous ses auspices que fut ouverte une souscription publique, accueillie avec une faveur si particulière que le total dépassa bientôt la somme de cinquante mille francs. L'exécution du monument fut confiée au sculpteur H. Daillion.

L'inauguration a mis en fête la pittoresque petite ville. M. Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique, et qu'accompagnait M. Cailletet, de l'Académie des Sciences, a été reçu par les autorités et la musique de l'Ecole d'artillerie de Besançon.

Les troupes d'infanterie, venues de Salins, rendaient les honneurs ; la haie était formée par les pompiers, les gardes forestiers et les gardes-vignes. Ces derniers portaient la ballebarde et le *biou* traditionnel, immense grappe de raisin montée sur des cercles de tonneaux.


PASTEUR.

Le « Pasteur » de Daillion est naturel. On reconnaît tout de suite la tête énergique, le large front, le visage viril du savant. Pasteur est assis dans un large fauteuil sur le bras droit duquel il s'appuie ; la main droite tient un lorgnon ; l'autre repose sur la cuisse, que recouvre une ample redingote. Il semble que le Maître vienne d'expliquer à ses disciples quelque théorie novatrice, d'émettre quelque espérance scientifique, et qu'il écoute avec attention la réponse, ou l'objection. La statue est posée sur un piédestal très sobre de lignes.

Sur les côtés, deux bas-reliefs décorent ce piédestal. L'un représente la vaccination de la rage. Les élèves de Pasteur appliquent ses théories. Au premier plan, et au centre, le docteur Roux inocule le vaccin de la rage à une fillette craintive ; à droite, se presse la foule des malheureux, de tout âge, de toute condition, qui vont être guéris. Le deuxième bas-relief rappelle les services que rendit Pasteur, par ses travaux, aux populations des campagnes. D'un côté, le vin, de l'autre, une vache, l'un et l'autre guéris par les applications d'une théorie nouvelle, disent combien ces services furent divers. Ces deux bas-reliefs sont des scènes animées, vivantes, savamment composées et d'un grand effet. Une galerie hexagonale protège le bas du monument.

L'Anniversaire de Pasteur a Paris.

Tandis qu'Arbois se préparait à fêter ainsi Pasteur, dont elle abrita l'enfance, à Paris, les disciples du Maître commémoraient le sixième anniversaire de sa mort. Pasteur, on le sait, mourut à Villeneuve-l'Etang, près de Garches, le 28 septembre 1895. Cette commémoration a été très simple et touchante. En l'absence de M. Duclaux, directeur de l'Institut Pasteur, et de M. le Dr Roux, M. le Dr Metchnikof, faisant fonctions de directeur, a conduit devant la tombe du Maître, dans la crypte de l'établissement, les chefs de laboratoire, les préparateurs, les attachés français et étrangers de l'Institut, et le personnel au complet. De nombreux admirateurs s'étaient joints au cortège. Aucun discours n'a été prononcé.

LES CONGRÈS DE 1901.

618 (06)

Le Congrès français de Gynécologie, Obstétrique et Pædiatrie.
(*Nantes, Septembre 1901*).

I. Séance plénière.

Les débats, qui, jusque-là, avaient roulé sur des questions purement techniques, se sont élargis soudain. Le Congrès, réuni en séance plénière, toutes sections réunies, a traité en effet un sujet d'une haute portée morale, d'un intérêt considérable au point de vue social : *La Défense de l'Enfant.*

Protéger par tous les moyens possibles la femme enceinte pendant sa grossesse ; lui permettre d'élever son enfant, tel était le sujet d'un excellent travail de MM. les Drs Ollive et Schmitt. Ce mémoire, très étudié, renferme de nombreux desiderata.

M. le Pr Pinard s'associe pleinement aux conclusions de M. Ollive, ainsi que MM. Pozzi, Treille, Queirel. Comme conclusion de cette discussion, MM. Ollive, Schmitt et Pinard proposent d'émettre le vœu suivant, qui est adopté à l'unanimité :

« Toute femme enceinte a droit à l'assistance nécessaire pour se trouver dans les conditions hygiéniques indispensables pour elle et son enfant dans les trois derniers mois de sa grossesse et le premier mois qui suivra son accouchement. Le Congrès invite les pouvoirs publics à prendre les dispositions nécessaires pour assurer l'exécution de cette mesure. »

A signaler encore une intéressante communication de M. Legendre (Paris), sur le rôle si important que doit jouer le médecin dans l'éducation de l'enfant.

Puis on a voté les dispositions sur le prochain Congrès, qui se tiendra dans trois ans à Rouen, sous la présidence de M. le Pr Richelot, président de la section de Gynécologie, avec pour assesseurs M. le Pr Guillemet (de Nantes), président de la section d'Obstétrique, et M. le Pr Kirmisson (de Paris), président de la section de Pædiatrie.

C'est par d'unanimes applaudissements qu'a été accueillie la motion de M. le Dr Sevestre, président du Congrès, pour remercier M. Sarradin, maire de Nantes, la municipalité, les membres du Conseil général et la Ville de Nantes du bon accueil qu'ils ont fait aux Congressistes venus de tous les points de la France.

II. Excursions.

Une excursion charmante, par une délicieuse journée ensoleillée, a terminé définitivement le Congrès : excursion à Pen-Bron et à la Baule, aux deux hôpitaux marins, dont la visite s'imposait aux Congressistes qui ont eue comme préoccupation principale, au cours de leurs travaux, la protection de l'enfance. Au nombre de quatre-vingts environ, les Congressistes partaient de Nantes en groupe ; et le voyage n'en était que plus agréable, d'autant que quelques dames s'étaient jointes à eux, augmentant, par leur présence, le charme de cette bonne journée.

M. le Dr Kerguistel, médecin de Pen-Bron, attendait, à la gare du Croisic, les Congressistes auxquels il s'est joint. Le déjeuner était servi à l'hôtel Masson. Au dessert, quelques toasts de MM. les Drs Poisson, chirurgien de Pen-Bron ; Kerguistel, Pinard, Sevestre, Gastou, Guyon, Segond, qui enthousiasme tous les convives en un toast humoristique, soulignés par des bans vigoureux, toasts express, car les heures s'écoulent, et l'après-midi ne sera pas trop longue pour les visites à faire.

Puis, on s'embarque pour Pen-Bron, où les Congressistes sont attendus et reçus par les

administrateurs et M. le Dr TEILLAIS, qui prononce une allocution.

Retour au Croisic; départ en voiture pour la Banle, en passant par Port-Lin, et visite de l'Institut Verneuil, où un lunch est servi aux visiteurs.

Le train ramène le soir, à Nantes, les Congressistes qui emportent le souvenir d'une excursion attrayante, faite en aimable compagnie, sur cette plage admirable, que certains comparaient, fort justement, aux sites enchanteurs des côtes méditerranéennes.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

61:8

Les « Maugars » à l'Odéon.

L'Odéon vient de faire sa réouverture avec une pièce, où le médecin républicain pur est mis pour la première fois sur la scène, à l'occasion d'un épisode du coup d'Etat de 1851.

La petite ville de Sainte-Clémentine a pour maire un républicain convaincu, M. le Dr DESROCHES. Ce très bonnête homme est le type du républicain de 1848, de ceux qu'on a appelés « les vieilles barbes ». Il est illusionniste, un peu déclamateur, mais dévoué, droit, courageux, méprisant l'argent. Aussi ses affaires ne vont pas très bien. Pour « la cause », comme on disait alors, il a emprunté sur ses biens ; un homme d'affaires l'a exploité, dépouillé et finalement expulsé de son domaine héréditaire, vendu à vil prix. Or, cet homme d'affaires n'est que le prête-nom de Simon Maugars, dont le fils, comme il convient, tombe éperdûment amoureux de Thérèse Desroches, qui ne tarde pas à le lui rendre.

Au Deux Décembre, Desroches a jeté sa démission de maire à la face du sous-préfet. Celui-ci a nommé Maugars à sa place. Cependant les républicains manifestent. On entend leurs cris dans la rue, puis les roulements de tambour, la fusillade. La scène est poignante et d'une saisissante vérité. Desroches, exaspéré devant les morts et les blessés, fait appel aux hommes. Plus ou moins, ils approuvent tous le coup d'État ou s'y résignent. Il y a là une page de la vie politique d'alors: qui est d'une grande beauté.

Le Dr Desroches, républicain austère, lacère les proclamations de Louis Bonaparte, et, dénoncé par Maugars, s'enfuit à l'étranger. Puis quatre ans se passent et Desroches revient de l'exil, où il veut repartir après avoir réglé ses comptes avec sa fille, qu'il a toujours traitée avec une froideur bien peu en rapport avec sa nature ardente. C'est qu'un doute existe dans son esprit. Sa femme, il y a vingt ans, l'a trompé, et a fui avec un officier. Thérese venait de naître, et Desroches se demande si elle n'est pas le fruit de l'adultère. Mais, devant la tendresse de Thérèse qu'il découvre enfin, son cœur s'émeut, et il l'appelle « ma fille ».

Dorival a donné au Dr Desroches une jolie physionomie de républicain de la vieille école. Mais il n'a pas tout à fait le physique de l'emploi et sa voix la trahit. Le public a applaudi cette comédie en 4 actes, tirée du roman d'André Theuriet.

NÉCROLOGIE

61(09)

M. KOENIG, physicien très célèbre, décédé à Paris, à son domicile, à l'âge de soixante-neuf ans. C'était un ingénieur du plus grand talent et un constructeur de haut mérite, qui fut souvent le collaborateur de nos plus grands hommes de science. Ses travaux — dont plusieurs sont devenus classiques — et ses découvertes personnelles dans le domaine de l'acoustique, de la lumière, de la chaleur et de la phonation lui avaient acquis une réputation justifiée dans tous les pays. Comme il puisait ses éléments de travail dans ses ressources privées, il vivait depuis de nombreuses années à l'écart du monde, des laboratoires officiels et des sociétés savantes, voué tout entier à la solution des problèmes physiques qui le passionnaient. — M. le Dr A. CHEMIN, médecin de deuxième classe de la marine. — M. le Dr DRUELLE (de Troyes).

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.01

Tableaux synoptiques pour la pratique des autopsies; par Ch. VALERY.—1 vol. in-16 de 72 pages, avec 13 figures, J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1901.

Les auteurs qui, jusqu'à ce jour, ont traité des autopsies, se sont presque exclusivement bornés à un simple exposé de la technique opératoire. Pour être vraiment utile à l'étudiant et au praticien, il fallait y joindre l'interprétation des données de l'anatomie pathologique. Le fait d'ouvrir un cœur ou un poumon ne présente aucune difficulté sérieuse; mais la tâche est autrement délicate quand il s'agit de donner un sens aux lésions macroscopiques constatées à l'amphithéâtre. Voici un aperçu des matières traitées : indications générales, examen externe, premières incisions, ouverture de la cavité abdominale, de la cavité thoracique et examen hors du cadavre, examen des organes cervicaux, examen des organes abdominaux hors du cadavre, examen des organes du bassin, de l'encéphale, de la moelle, conservation des pièces. En détaillant l'acte opératoire, en le faisant suivre le plus souvent possible des éléments schématiques nécessaires pour fixer le diagnostic rétrospectif, ce petit livre comblera une lacune et facilitera la « *Pratique des autopsies* ».

612.0

Forme et fonction (leurs rapports réciproques dans l'organisme); par le Pr J. WOLFF. Traduction du Dr TAVEL.— In-8o, 48 pages, J.-B. Baillière et Fils, Paris, 1901.

On connaît les rapports de dépendance qui existent entre la forme et la fonction des organes en anatomie normale; on sait que soit la forme, soit la structure de l'organe ne sont que la résultante de la fonction et qu'un changement de fonction entraîne nécessairement un changement de forme et de structure.

Wolff a fait la même démonstration en pathologie et spécialement pour les lésions du tissu osseux. On a malheureusement peu tenu compte jusqu'à présent en clinique de ces travaux, qui cependant modifient du tout au tout notre manière de comprendre la pathologie des os. La résorption du cal à l'intérieur et à l'extérieur des os et les modifications qui se produisent dans les malformations osseuses apparaissent ainsi sous un jour nouveau. On verra par la lecture de ce travail que dans le traitement des malformations, il faut chercher avant tout à rétablir la fonction normale, le rétablissement de la fonction entraînant nécessairement avec elle celui de la forme. [A.P.S.].

Variétés et Anecdotes.

617.1

Les Blessures des Présidents et des Rois.

En Amérique, on ne semble pas accorder le moindre crédit aux réclamations solennelles de certains médecins, qui voulaient autopsier le président défunt. Mais la défense en a profité pour convoquer un cortège de guérisseurs, qui disaient que le président Mac-Kinley était déjà miné par le surmenage, lorsqu'il fut atteint de deux coups de pistolet ! On a pu chicaner ainsi sur la question de savoir si Czogolsz avait tué le président, plus ou moins ! Etait-ce un meurtre ou un demi-meurtre ? Chez nous, on discuterait encore... Là-bas, c'est fini, brusquement. On aura au moins le mérite d'avoir préservé la famille Mac Kinley de mystifications pseudo-scientifiques et d'une chirurgie posthume assez bizarre.

D'après M. le Dr MAN, l'autopsie aurait démontré que M. Mac Kinley était affaibli par l'excès de travail et par le manque d'air et d'exercice, et que cette faiblesse n'était pas étrangère au fatal résultat de sa blessure ! C'est évidemment aller un peu loin.

On discute beaucoup, dans la Presse, sur la conduite des chirurgiens, que nous avons vantée comme il convient dans un de nos derniers numéros. Et il est vraiment incroyable qu'on arrive à imprimer ce qui suit.

« Le Président Mac Kinley, opéré sur place et sans délai, n'eût-il pas pu survivre à sa blessure ? se demande le *Figaro*. Aux Etats-Unis, beaucoup de gens pensent qu'il pouvait être sauvé. C'est que, devant les chirurgiens, fait observer le *Petit Journal*, s'est dressé un effrayant fantôme : celui du Président succombant entre leurs mains aux suites de l'opération ! Et cette vue les a si profondément troublés, par la crainte de la responsabilité et des conséquences au point de vue de leur renommée professionnelle, qu'ils semblent avoir perdu complètement la tête ; si bien que, pour ne pas encourir le reproche d'avoir mal soigné le chef de l'Etat, ils ne l'ont pas soigné du tout..... »

Quelle exagération !

« Si c'eût été le cocher de M. Mac Kinley qui eût été blessé, on aurait cherché la balle, on l'aurait extraite, et il aurait peut-être guéri ; tandis que le Président est mort après une agonie de huit jours. Celle d'un de ses prédécesseurs, Garfield, frappé lui aussi par la balle d'un assassin, a duré trois mois. Celui-là aurait certainement été sauvé s'il n'avait été la victime de la rivalité des chirurgiens civils et des chirurgiens militaires, qui lui imposaient alternativement les régimes et les traitements les plus contradictoires.

Le cas du président Mac Kinley évoque le souvenir d'autres tragiques aventures, qui ressemblent à la sienne.

On se souvient encore des jalousies professionnelles et nationales qui s'agitèrent entre les chirurgiens allemands de l'empereur Frédéric III et le célèbre chirurgien anglais que l'Impératrice avait fait appeler à San Remo, ayant plus confiance en son compatriote que dans ceux de son mari pour le sauver, ou tout au moins pour prolonger sa vie de quelques mois. A une date plus rapprochée de nous, il est un

autre chef d'Etat, le khédive d'Egypte, Tewfik-pacha, qui serait probablement encore de ce monde, s'il n'avait pas eu l'honneur d'être le petit-fils de Mehemet-Ali.

Atteint d'une légère indisposition, il aurait pu se faire soigner par un médecin européen ; il y en a de très bons au Caire. Il crut que son devoir était d'appeler un médecin indigène. Trois jours après, il était mort. »

C'est ainsi qu'on écrit désormais l'histoire !

611.012

Un Nain célèbre : Puceto.

Le nain Puceto est une récente acquisiton des Américains, et ils en sont fiers. Le nain Puceto, raconte la *Nature*, a 60 ans et mesure 91 centimètres de hauteur ! Mais ce qui lui donne un intérêt particulier, ce sont les exploits qu'il a accomplis aux Philippines comme défenseur de l'indépendance de ces îles, exploits auxquels les Américains sont les premiers à rendre le plus éclatant hommage. Depuis que la guerre insurrectionnelle est déchaînée, Puceto n'a cessé de combattre, et, s'élançant tout seul contre les corps américains, il leur faisait le plus grand mal, grâce à une tactique qui lui était particulière. Habile à se faufiler, sans être vu, dans la brousse, ce que lui facilitait du reste sa taille exiguë, il s'approchait des sentinelles ennemies et les jetait bas, une à une, à coups de fusil. Ce tireur émérite a peut-être tué ou blessé de la sorte plus de 100 soldats des Etats-Unis ! Cette mise hors de combat prit de telles proportions que l'état-major de l'armée fédérale s'en émut et crut nécessaire d'aviser aux moyens de la faire cesser en se débarrassant une fois pour toutes du terrible nain. Un sergent du 31e régiment de volontaires, du nom de Henry Stepler, trappeur de son métier, se chargea de ce soin et finit par réussir dans cette entreprise, mais non sans avoir eu à vaincre les plus grandes difficultés. Enfin, un beau jour, il rentra au camp Zambdanga avec le nain Puceto qu'il portait sous son bras.

Le nain lui « avait été abandonné en toute propriété » ; et ceci déjà n'est pas mal. Alors que pensez-vous que fit Stepler ? Il se dit que, quand on possède un capital, ce n'est pas pour le laisser dormir ; et il se mit à promener Puceto dans les villes. Il paraît que cette exhibition a un succès fou en Amérique, et que Stepler est en train d'y faire sa fortune. Le nain philippin n'en ressent du reste aucune humiliation. Il a un intérêt sur les recettes.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Ecole de Médecine de Nantes. — M. le Dr MALHERBE, professeur d'anatomie pathologique, est nommé, pour une période de trois ans, directeur de ladite Ecole.

Institut Pasteur. — Les cours et les manipulations du nouveau service d'analyse et de chimie appliquée à l'hygiène (deuxième année) commenceront le mardi 5 novembre. Ce cours s'adresse spécialement aux pharmaciens, médecins et chimistes industriels. Il peut donner lieu à un certificat. Pour les renseignements, s'adresser, 26, rue Dutot (service d'analyse).

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Ecoles municipales d'infirmiers et d'infirmières de Paris. — Les écoles de Lariboisière et de la Pitié (infirmiers et infirmières) ont ouvert leurs cours professionnels le mercredi 2 octobre, à huit heures du soir. L'école de la Salpêtrière (infirmières) a ouvert ses cours professionnels le lundi 7 octobre, à huit heures du soir. L'enseignement comprend les cours suivants : cours d'administration ; éléments d'anatomie et de physiologie ; pansements ; soins à donner aux femmes en couches et aux nouveau-nés ; hygiène ; petite pharmacie. Ces cours sont publics et gratuits. — Pour se faire inscrire, s'adresser : à l'hôpital Lariboisière, rue Ambroise Paré, n° 2 (bureau de la direction), et à l'hôpital de la Pitié, rue de Lacépède, n° 1 (bureau de la direction), de huit heures du matin à cinq heures du soir ; à l'hospice de la Salpêtrière, boulevard de l'Hôpital, n° 47 (bureau de la direction), de neuf heures du matin à midi.

Assistance publique en France. — *Région lyonnaise.* — On annonce de Lyon le décès de Madame Geneste, née Page, dont la fortune va revenir à des œuvres de bienfaisance, en particulier à la Société protectrice de l'enfance de Lyon, 10,000 francs ; au bureau de bienfaisance de Saint-Rambert-l'Ile-Barbe, 10,000 francs ; au bureau de bienfaisance de Vignieu (Isère), 10,000 francs ; au bureau de bienfaisance de Lafrette (Saône-et-Loire), 10,000 francs ; à l'hospice de Cuisery (Saône-et-Loire), 10,000 fr. Mme Geneste, donne, en outre, la nue-propriété de son château de Vignieu, avec domaines et dépendances, en faveur de l'*Hospice de Giens*, dit *René-Sabran*, créé dans le Var, au profit des enfants pauvres et souffreteux de Lyon.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

IIe Congrès des Médecins d'Assurances. — Le 2e Congrès international des médecins d'Assurances s'est ouvert à Amsterdam, le 23 septembre, dans le grand amphithéâtre de l'Université. 320 membres s'étaient fait inscrire. M. le Dr Van GENUS présidait, assisté de MM. Blooker, J. Coert, vice-présidents ; M. Poels, secrétaire général, Salomonson et Blankenberg, secrétaires. Le vice-président d'honneur pour la France était M. Siredey. M. le Dr Van Genus a souhaité la bienvenue aux Congressistes et démontré l'intérêt de ce Congrès spécial, qui intéresse la médecine générale, en ce sens qu'elle étudie le pronostic des différentes maladies et qu'il y a pour ces travaux des statistiques qu'on ne saurait trouver autre part aussi complètes et aussi précises. Ce qui est très exact.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — *Ecole militaire de Lyon.* — Voici la liste, par ordre de mérite, des candidats admis à l'École du Service de Santé militaire de Lyon (concours de 1901) : 1. MM. Hugel, Laloy, Rayont, Delabousse, Croidieu, Chatain, Renaud, Laboucle, Nicard, Tronché. — 11. Causeret, Maillard, Roubaud, Hornus, Clerc, Perrier, Saupiquet, Rudier, Dufils, Paitre. — 21. Moynet, Bloch, Guionie, Chauliac, Thivol, Malmonte, Droubet, Boye, Mahaut, Cordier. — 31. Cazeneuve, Martin, Sanson, Groc, Trèves, Talpain, Péridier, Biros, Pernin, Candiotti. — 41. Reynaud, Rigal, Duteil, Geay, Perdrizet, Pillot, Rollin, Zemb, Bargeton, Eybert. — 51. Diza, Larroque, Ortal, Maudoul, Clion, Hornus, Cazottes, Frantz, Cathala, Jaumies. — 61. Destelles, Guillois, Marion, Louis, Pouchet, de Sauvejunte, Orticoni, Kœnig, Quérieux, Simonin. — 71. Royer, Coulon, Vuillemot, Turcan, Fulcrand, Charton, Grondone, Salettes, Rémy, Pérol. — 81. Gottenhieny, Beaumont, Dellys, Ducas, Regnault, Balme, Lemonon, Cbarrier, Fonssagrives, Dez. — 91. Peutot, Sailly, Baittou, Yvers, Augé, Garry, Villard, Vergnes, Le Petit, Dorange. Les 50 premiers candidats reçus devront se présenter à l'École le vendredi 25 octobre prochain, à huit heures du matin, et les 50 autres, le même jour, à deux heures précises du soir.

Manœuvres du Corps de Santé. — D'intéressantes manœuvres ont été exécutées par les troupes de la garnison de Lyon du 1er au 5 octobre. Le service de Santé a fonctionné avec toutes ses formations de guerre : service de l'avant, assuré par le personnel médical militaire ; service de l'arrière, auquel la Société française de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer a apporté son concours. Un certain nombre de médecins et pharmaciens de réserve ont été convoqués pour ces manœuvres, qui ont présenté au point de vue technique un grand intérêt.

Service de Santé de la Marine. — *Ecole de Médecine navale de Bordeaux.* — 1° Ligne médicale : 1 Bellot, Bonduel, Fulcrand, Trividic, Hérissé, Savidan, Cathala, Bongrand, Lemogne, Lossouarn, Candiotti, Ricau, Augé, Ducrot, Giraud, Corolleur, Robin, Cariès, Le Roy. — 21. Collomb, Alquier, Subra de Salafa, Richaud, Colat, Fouladoux, Guennoc, Lebard, Kagi, Destelle, Fleury, Castueil, Reynaud, Jauréguiber, Gassin, Dupin, Fournier, Cristau, Maupetit, Touchard. — 41. Dufranc, Bussière, Jubin, Villeroux, Cocaigne, Malouvier. — 2° Ligne pharmaceutique : 1. Schluty. 2. Guéneau. 3. Vergnes. — On peut remarquer qu'un certain nombre de candidats ont été admis à la fois aux Ecoles militaire et navale.

Nominations. — M. le médecin principal COUTEAUD a été désigné pour faire partie de l'état-major de l'amiral Marquis, nommé au commandement d'une division de l'escadre de la Méditerranée, en qualité de médecin de division. — M. le médecin de 1re classe GIBART, du cadre de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le *Suffren*, qui entrera en armement pour essais, à Brest, le 10 octobre prochain.

Démission. — A été acceptée la démission de son grade, offerte par M. le Dr MANGIN, médecin de première classe de réserve de l'armée de mer.

Service de Santé des Colonies. — M. le médecin-major de deuxième classe ESQUER, en congé à Paris, a été placé hors cadres et mis à la disposition de M. le Ministre des Colonies, pour occuper un emploi intéressant la colonisation en Cochinchine.

La Croix-Rouge en Chine (retour de Nagasaki). — On se souvient que, dès le début de l'expédition de Chine, la Société française de secours aux blessés avait installé, près de Nagasaki, un hôpital où, pendant toute la durée de la guerre, elle a soigné les soldats et marins du corps expéditionnaire. Actuellement elle vient de fermer son hôpital, faisant don, à l'hôpital français de Pékin, de ses médicaments, livres, etc. M. Beau, le nouveau ministre de France en Chine, a remercié dans les termes suivants M. de Valence, délégué de la Croix-Rouge à Nagasaki : « Grâce à votre Société, l'œuvre de l'hôpital français de Pékin sera dotée, dès sa naissance, d'un matériel complet ; et je ne saurais trop vous en remercier, tant en mon nom personnel qu'au nom du médecin de la légation. » Cette généreuse Société aura ainsi digne-

ment couronné son action bienfaisante en Chine, et on ne saurait trop la féliciter d'avoir si bien répondu à la confiance que l'armée et le pays ont mise en elle.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 38e semaine 749 décès ; ce chiffre est le plus faible qu'on ait constaté depuis le commencement de l'année. La moyenne est 793. La fièvre typhoïde a causé 8 décès ; on signale 41 cas nouveaux. La variole 1 décès ; le nombre des cas signalés est de 30. La rougeole a causé 2 décès, la scarlatine 1, la coqueluche 10, la diphtérie 7, chiffre inférieur à celui de la semaine précédente (12) ; 66 cas nouveaux ont été signalés par les médecins. Il y a eu 31 morts violentes, dont 16 suicides. On a célébré à Paris 451 mariages. On a enregistré la naissance de 1,076 enfants vivants (529 garçons et 547 filles), dont 802 légitimes et 274 illégitimes. Parmi ces derniers, 29 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des femmes enceintes. — On écrit de la Côte d'Ivoire qu'un arrêté du gouverneur vient d'interdire l'emploi, comme porteuses, des femmes qui nourrissent et des femmes enceintes. Bien que les mœurs des peuplades de la Côte d'Ivoire admettent pour les femmes les travaux les plus pénibles, on a pensé avec raison qu'il serait inhumain de laisser accomplir à des femmes dans ces situations des travaux trop durs, et que l'intérêt même de la colonie, où tout le monde se plaint de la pénurie de main-d'œuvre, exigeait la suppression d'une coutume essentiellement nuisible au développement de la population. Tous nos compliments au gouverneur par intérim de la Côte d'Ivoire, M. Clozel.

Alcoolisme en Tunisie. — Pour enrayer le développement de l'alcoolisme chez les indigènes, le gouvernement tunisien a décidé qu'il ne serait plus délivré d'autorisation pour ouvrir de nouveaux débits dans les localités où la proportion d'un débit pour 200 Européens agglomérés est déjà dépassée.

Médecins du Service sanitaire international à Constantinople. — Ce Concours s'est terminé par la nomination de MM. Hoffer, Mafiz Ahmed, Zanettos, Feder et Assa (1 Italien, 1 Turc, 1 Grec, 1 Roumain, 1 israélite ottoman). Le jury était composé des Drs Clemow, délégué d'Angleterre au Conseil sanitaire ; Mally, délégué d'Autriche-Hongrie, Mirabol, délégué de France, et Remlinger, sous-directeur de l'Institut Pasteur. Cinquante candidats environ s'étaient fait inscrire, mais seize seulement ont concouru. Aucun Français ne s'était présenté et cette abstention est très regrettable. Nos compatriotes auraient remporté, sans nul doute, un facile succès. (*Gaz. d. Hôp.*).

Hygiène sanitaire. — *Marseille.* — Toutes les marchandises du vapeur *Szapary*, de la Compagnie royale Adria, à bord duquel un cas suspect a été constaté, viennent d'être désinfectées au sublimé, après leur débarquement sur le môle de l'Abattoir. Tous les produits alimentaires, tels que figues, citrons, maïs, etc., étant devenus, de ce fait, impropres à la consommation, ont été chargés à nouveau sur des mahonnes et dirigés au large, où ils ont été immergés. L'état du malade qui est mousse du bord et âgé de quatorze ans, semblerait, d'après les nouvelles parvenues à la Compagnie, être en voie d'amélioration. Ce vapeur autrichien *Szapary*, qui fait le voyage de Marseille à Gênes et à Naples, d'où il était parti le 28 septembre, arriva à Marseille le 30 et vint s'amarrer après avoir subi au Frioul la désinfection d'usage. Il avait débarqué 90 passagers émigrants se rendant à Buenos-Ayres et 95 tonnes de marchandises. Le capitaine a reçu un ordre de la direction de la Santé d'avoir à se rendre cependant au Frioul, à la suite de la constatation d'un cas suspect qui s'était déclaré chez un homme du bord.

La *Ville-de-la-Ciotat* a subi au Frioul une observation de dix jours. Un boy malade a été débarqué et isolé à l'hôpital de Ratonneau. La santé du personnel est bonne.

Peste. — *Brésil.* — Un décret reconnaît l'existence de la peste asiatique ; mais les autorités sanitaires sont parfaitement organisées pour combattre la maladie et des mesures énergiques ont été prises dès son apparition. Le fléau avait éclaté, dans les premiers jours de septembre, dans les bureaux du journal *Citade do Rio*. Le gérant et un autre employé succombèrent. Vers le milieu du mois, on a compté en ving-quatre heures une vingtaine de cas.

Un cas de mort de rage. — On écrit de Montauban que le nommé Z..., propriétaire à Castelsarrasin, avait été mordu par son chien il y a environ six semaines. Il vient de mourir de la rage dans d'atroces souffrances. Avant de succomber, Dussaut a égratigné trois de ses parents et un voisin qui entouraient son chevet.

DIVERS [61]

La médecine et les fêtes franco-russes. — A l'occasion du voyage de LL. MM. le Tsar et la Tsarine en France, M. le Pr BETCHEREW (de Saint-Pétersbourg) a adressé la dépêche suivante à M. le Pr RAYMOND : « Au jour de ma vive joie de la nouvelle confirmation des liens entre nos deux nations alliées, permettez-moi de faire mes compliments à vous et à tous les collègues neurologistes français, au nom de leur union scientifique et de la fraternité réciproque déjà longtemps établies avec les neurologistes russes. BETCHEREW ». M. le Pr Raymond a envoyé à M. Betcherew la dépêche suivante : « Profondément touchés des sentiments que vous nous exprimez, mes collègues et moi vous en remercions et sommes heureux de la nouvelle confirmation de l'alliance de nos deux pays. Sincères compliments de confraternité. Pr RAYMOND » (*Gaz. des Hôp.*).

Les Médecins candidats sénateurs.—Dans la Dordogne, une élection sénatoriale a eu lieu dimanche. M. le Dr POURTEYRON, député de Ribérac, vice-président du Conseil général, avait posé sa candidature, en invoquant le droit de l'arrondissement de Ribérac à être représenté au Sénat.

Monument Louis Gallet à Valence. — A Valence (Drôme), sous la présidence d'honneur de M. Maurice Faure, député et poète provençal, a eu lieu, le dimanche 29 septembre, l'inauguration du monument élevé, sur la place du Champ-de-Mars, à la mémoire de Louis Gallet, qui fut, chacun le sait, un ardent Méridional, et vice-président des Cigaliers. Le monument, fort original, est l'œuvre d'Injalbert : il représente une faunesse jouant de la flûte champêtre et regardant malicieusement le buste de Gallet souriant au haut d'une stèle de pierre appuyée sur des rocailles. Louis Gallet était né à Valence en 1835. Il vint à Paris, entra dans l'administration de l'Assistance publique et il occupa pendant plusieurs années les fonctions de directeur de l'*hôpital Lariboisière*. Il a même publié des volumes administratifs, ce poète, tels qu'un *Service du prompt secours* et *Un grand hôpital parisien*.

Mais, de vocation réelle, Gallet était poète, et il a fait de nombreuses pièces de vers et de multiples livrets d'opéras, comme *Djamileh*, *Marie-Madeleine*, le beau drame sacré de Massenet, *Etienne-Marcel*, le *Cid* avec Massenet, *Ascanio* avec Saint-Saëns pour la musique.

La Médecine au théâtre. — Sait-on que la première œuvre dramatique de Paul de Kock fut un acte, un simple petit acte intitulé le *Gardemalade*, qui atteignit le chiffre de huit cents représentations ! Il y avait là un malade et un poseur de sangsues. C'était parait-il inénarrable de drôlerie. Il est vrai qu'on riait alors au théâtre, et même hors du théâtre.... !

Mariage de médecin. — M. René Ascornet, médecin de la marine, chevalier de la Légion d'honneur, épouse Mlle Eugénie Crochet.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Nouveautés.

61:92

Le Professeur Ollier ; par le Dr Eug. VINCENT (de Lyon). — Un beau volume in-8° de 200 pages, avec 2 portraits dans le texte. Paris, 1901, Institut de Bibliographie scientifique. — **Prix** : 10 francs.

Ce livre est écrit en témoignage de gratitude et d'affection à la mémoire du Pr OLLIER, l'une des gloires les plus hautes et les plus pures de la Chirurgie lyonnaise, par son ancien chef de Clinique et ami, le Dr VINCENT, qui durant 28 ans a vécu dans l'intimité du Maître. C'est dire que nul ne pouvait être plus compétent pour retracer la vie du Pr Ollier et analyser son œuvre scientifique, œuvre gigantesque qu'il catalogue en trois périodes : de 1856 à 1867, Ollier physiologiste et expérimentateur; de 1867 à 1891, Ollier chirurgien des hôpitaux et Professeur de clinique chirurgicale; dans cette période, le Traité des Résections, l'œuvre capitale du Maître, est étudié par l'auteur au point de vue des idées directrices. Dans la période qui s'étend de 1891 à sa mort, où Ollier s'appliqua à parachever son œuvre, le Dr Vincent étudie tous ses travaux, personnels ou inspirés, sur la chirurgie des os, en les groupant très clairement par régions dans des paragraphes spéciaux : pied, genou, hanche, poignet, coude, épaule. Dans un autre chapitre sont analysés tous les travaux qui n'ont pas trait à la chirurgie osseuse et les communications du Maître à la Société de Chirurgie de Lyon. Enfin, après l'œuvre, le Dr Vincent nous montre l'homme dans l'exercice de sa haute mission, comme chef d'Ecole, comme chirurgien, le suit dans le cercle de ses amis et de ses relations, nous présente l'écrivain et l'orateur, l'étudie sous toutes ses faces et par le culte qu'il lui avait voué, érige un véritable monument à sa mémoire dans ce livre qu'il faut lire pour connaître le grand chirurgien et l'homme de bien qu'était le Pr Ollier.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 815.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 42. 19 Octobre 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

61 (07)
Le Cours d'Histoire de la Médecine à Paris.

On a raison de dire que si le cours d'Histoire de la Médecine de la Faculté de Paris était fait comme il doit l'être, il serait l'un des plus courus du Quartier Latin. Mais il faudrait d'abord que le professeur fût un savant, un aimable homme, un bibliographe et un historien, et surtout un curieux des vieilles choses ! Sans cela, il n'entraînera personne, n'ayant pas la foi lui-même. Or, il n'y a que les apôtres qui sont capables de soulever les masses.

Quoi tenter pour rendre ce cours, si monotone, un peu plus agréable ? Bien des améliorations sont possibles ; mais l'une d'elles donnerait certainement de suite, à elle seule, des résultats merveilleux. Nous voulons parler de l'emploi des projections lumineuses ! On a beau dire : les miroirs attirent toujours les alouettes, surtout quand ils tournent.

Un professeur qui, à chaque leçon, projetterait seulement une dizaine de dispositifs, relatifs à de vieux livres et à de poussiéreux manuscrits, aux tableaux de maîtres anciens représentant des scènes médicales (on sait qu'ils sont légion), des figures analogues à celles qui peuvent servir par exemple à l'étude historique des anomalies dentaires, intéresserait son auditoire autrement qu'un débit monotone, si protocolaire fût-il.

Pour avoir des élèves, il faut savoir les flatter et leur plaire, quand on ne peut leur être immédiatement utile ; et, avoir des élèves, c'est aujourd'hui assurer, auprès des Pouvoirs publics qui paient, l'avenir des chaires menacées (ce qui n'est pas d'ailleurs le cas de celle qui nous occupe, puisqu'il s'agit d'une fondation particulière), et qui sont cependant nécessaires à l'avenir de la Science. Mais cela serait le cas pour la Tératologie, par exemple, si cette chaire existait à Paris. En conséquence, plutôt que de mourir, il faut se transformer, suivant la loi de la nature. Souhaitons qu'on le comprenne de suite pour le cours d'Histoire de la Médecine à la Faculté de Paris.

D. M.

PSYCHOLOGIE.

612.8

Une Manifestation Psychologique bizarre : L'Ecriture renversée de Madame de Païva.

PAR

Marcel BAUDOUIN.

Récemment, l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (1) a publié un intéressant autographe de Madame de Païva, mondaine célèbre, jadis bien connue de l'ancien Tout-Paris. Cette note est surtout précieuse par ce fait que cette Revue a reproduit, par la photogravure, le fac-simile de la *signature* de cet autographe, qui est une lettre privée, et que cette signature présente une caractéristique assez inattendue, qui semble avoir été peu étudiée jusqu'à présent.

En examinant avec soin la figure (*Fig.* 136), qui a paru dans l'*Intermédiaire* et que nous pouvons reproduire ici, grâce à l'amabilité de son directeur, notre très distingué confrère, M. Montorgueil, on verra, en effet, d'une part, que toutes les lettres qui forment cette signature sont écrites en cursive, sont *complètement renversées* et que par suite tout le nom paraît renversé lui-même ; et que, d'autre part, l'écriture a été exécutée dans le *sens vertical*, au lieu de l'être horizontalement comme d'usage, et comme dans le corps même de l'autographe en question, que nous avons eu sous les yeux (1) et dont nous reproduisons ci-joint le texte (*Fig.* 136).

* *

Cette variété d'écriture doit être assez rare, car c'est la première fois que nous en rencontrons nous-même un exemple aussi frappant et aussi typique ; mais elle est connue des savants.

5.6.67.

Bien touchée de votre gracieux souvenir, je suis, Monsieur le Baron, aussi reconnaissante que vous êtes aimable.

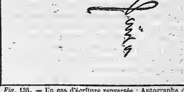


Fig. 136. — Un cas d'écriture renversée : Autographe de Mme de Païva (Reproduction photogravurée de la signature). [Cliché de l'*Interméd. des Chercheurs et Curieux*].

(1) *Int. des Ch. et des Curieux*, Paris, 30 septembre 1901, p. 397.

(1) Il appartient à la belle collection de M. Noël Charavay.

Cette manière de faire a-t-elle été *spontanée* dans le cas particulier, et, par conséquent, est-elle intéressante à étudier ici, au point de vue psychologique ? C'est ce qu'il est difficile d'affirmer d'une façon absolue, mais c'est ce qui est probable. Ou bien ne s'agit-il que d'une plaisanterie accidentelle, que d'une idée bizarre, sans la moindre importance théorique ? Nous allons essayer de nous faire une opinion sur ce point.

Tout d'abord la signature est-elle de la même main que le texte du billet lui-même ? Nous n'en sommes pas absolument certain. La lettre a bien pu être écrite par un secrétaire, même par un secrétaire du sexe masculin, qui savait gentiment tourner un compliment ! Mais cela n'a pas grand intérêt en l'espèce.

De plus, la signature est-elle de Mme de Païva elle-même ? C'est très probable aussi, quoique nullement démontré. Mais, comme nous ne pouvons pas prouver le contraire jusqu'à présent, faute de pièces de comparaison, nous admettons *a priori* que cette signature est parfaitement *authentique*.

Est-elle *spontanée* ? Tout est là. Nous sommes très porté à le croire, car une dame de l'envergure de Madame de Païva n'aurait pas répondu à un cadeau (sans doute important) d'un baron par une mauvaise farce de cette nature. Le dit baron n'aurait pas manqué de lui demander des explications sur cette façon bizarre de signer sa correspondance et la chose aurait été remarquée par l'entourage : ce qui ne semble pas s'être produit et tend à faire croire que Mme de Païva devait souvent signer ainsi.

**

Mais en quoi consiste cette écriture exactement ? Entrons dans les détails. En réfléchissant à ce mode d'écriture, on voit qu'il s'agit simplement d'un *renversement* des lettres, c'est-à-dire d'un *changement de sens de l'inclinaison* de l'axe des dites lettres. Cet axe, au lieu d'être incliné à 45° sur l'horizontale et du côté droit, est dirigé du côté *gauche*, aussi à 45° environ. Il y a, donc, en réalité, un *déplacement de 90° dans l'axe de toutes les lettres*, et cela du *côté gauche*. Quant au fait *d'écrire verticalement*, il paraît avoir été la conséquence presque obligatoire de cette nouvelle inclinaison donnée aux lettres. On écrit, en effet, beaucoup plus commodément avec ce renversement des lettres sur des lignes verticales qu'horizontalement. On peut en faire soi-même l'expérience et arriver très vite à écrire rapidement de la sorte après quelques essais.

Si cette manière d'écrire est spontanée et réelle, c'est-à-dire sans truquage, peut-on la rapprocher d'un trouble de l'écriture déjà connu et catalogué en psychologie pathologique ? Oui, évidemment, car de suite cette signature nous a fait songer à ce qu'on appelle l'*écriture en miroir* (1).

Mais l'écriture en miroir est tout autre chose et cet autre phénomène est encore plus complexe. Dans ce cas, en effet, non seulement l'*axe des lettres est incliné à gauche*, comme dans l'anomalie ci-dessus étudiée ; mais la *lettre elle-même est complètement retournée dans son ensemble*, si bien que, pour la reconnaître et la lire, il faut la regarder dans un « miroir ».

Il semble par suite que « l'écriture renversée » soit une *intermédiaire* entre l'écriture normale de la main droite (1) et l'écriture en miroir, le premier degré pour ainsi dire — quoique cela soit beaucoup s'avancer ! — de ce trouble de l'écriture, admis par tous aujourd'hui comme ayant une réelle valeur clinique.

De plus, un autre phénomène peut être rapproché encore de l'écriture renversée. C'est ce que nous avons décrit, il y a longtemps déjà, sous le nom de *Parole en miroir* (2). Toutefois, ici il ne s'agit plus d'un graphique, mais bien d'une prononciation spéciale des mots. On dit, par exemple, quand la parole en miroir est *syllabique* (nobis) *tou-ma*, au lieu de *matou* ; *nard-ca*, au lieu de *canard*, etc. On intervertit dans ce cas les syllabes prononcées. Mais elle peut être aussi *littérale* (Grasset). — Ce trouble, encore plus complexe, est nettement d'ordre *pathologique*, tandis que l'écriture en miroir peut être physiologique dans certaines circonstances.

**

Dès 1892, Leichtenstern (3), dans un important mémoire, a parlé de l'*écriture verticale* ou *Senkschrift*, en même temps que de l'écriture en miroir. Il a rapporté qu'il avait observé déjà quatre cas typiques [d'écriture verticale, dans les écoles communales de Cologne.

D'autre part, Hermann Weber (4) aurait signalé, dans un travail spécial sur l'écriture en miroir et sur *l'écriture verticale*, en 1895, des faits analogues à celui que nous avons rapporté. Mais, malheureusement, nous n'avons pas encore pu consulter ces mémoires. Nous savons seulement que, pour cet auteur, l'*écriture verticale* reconnaît un mécanisme très voisin de celui de l'écriture en miroir.

Enfin, Seifert, en 1897, aurait recherché en vain, à l'Institut des Sourds-Muets de Wurzbourg, des cas d'écriture verticale, comparables à ceux rapportés par Leichtenstern (1).

**

Ces réflexions sembleraient tendre à faire prendre l'écriture renversée pour une manifestation psychologique un peu morbide, quand elle est spontanée et non voulue, c'est-à-dire réelle, quand elle n'est pas exécutée dans le but d'intriguer le lecteur.

Eh bien ! Et pourquoi pas ?

Personne ne niera que Madame de Païva, sans être pour cela une « détraquée », au sens psychologique du mot (2), n'ait pas été au moins une *névrosée*, voire même une excentrique, une femme à habitudes au moins bizarres (3).

Une conclusion s'impose. Désormais, chaque fois qu'un médecin remarquera une écriture spontanée de cette nature, il fera bien d'en prendre note et de consigner en même temps dans son observation les autres manifestations psychologiques du sujet en question. Par la comparaison et à l'aide de plusieurs observations analogues, on arrivera certainement ainsi à débrouiller un jour la cause de cette variété d'écriture, qui forme, comme nous y avons insisté, une transition toute naturelle entre l'état normal et l'état pathologique, et qui est peut-être déjà elle-même l'indice d'une tare psychologique.

ACTUALITÉS.

BIBLIOGRAPHIE MÉDICALE.

61 : 01

Un Traité de Physiologie manuscrit : Découverte de l'identité de l'auteur par les méthodes bibliographiques modernes.

Personne ne nous donnant de certitude au sujet de l'auteur du Traité de Physiologie manuscrit que nous signalions dans la *Gazette médicale de Paris* (4) et dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, nous avons dû tenter de le rechercher nous-même au moyen de la méthode d'identification qui nous sert aussi à découvrir les *Anonymes*. — Et nous l'avons trouvé !

Voici comment, d'ailleurs, nous avons procédé et acquis la certitude que l'auteur que nous désignions, Antoine Petit, était

(1) Baudouin (M.). — *A propos de l'écriture en miroir. Progr. méd.*, 1896, n° 51, p. 473.

(1) On sait que les *gauchers* écrivent très facilement *en miroir*, comme nous l'avons signalé il y a longtemps ; toutefois ils doivent s'habituer un peu à écrire, dans ce cas, de la main gauche. Nous avons insisté jadis sur ces faits, étant gaucher nous-même, sans connaître les recherches de M. Ballet (1900). M. Meige (1901) a raison de dire que les certains droitiers peuvent aussi écrire en miroir de la main gauche assez facilement (*Congrès de Limoges*, 1901).

(2) Baudouin (Marcel). — *La parole en miroir. — Progr. méd.*, 1896, n° 48 et n° 49, p. 418 et p. 441.

(3) Leichtenstern. — *Ueber die Schreibweise lenkshandiger : Senkchrift und Spiegelschrift.* — *Deut. med. Woch.*, 1892, XVIII, 942-944.

(4) Weber (H.). — *Beiträge zur Esklärung des Zustande-Kommens von «Spiegelschrift» und Senkschrift.* — *Beitr. z. klin. Med.*, 1895, t. XXVII, p. 260-289.

(1) Seifert. — *Ueber Spiegelschrift. Wien. klin. Woch.*, 1897, XI, p. 506.

(2) On sait que l'écriture en miroir a été particulièrement étudiée chez les hommes de génie par notre excellent Maître, M. le Prof. Richet (*L'écriture en miroir chez les hommes de génie. Progrès médical*, Paris, 1897, 16 janvier, n° 3, p. 43).

[Voir encore l'étude de M. Ballet sur l'écriture en miroir de Léonard de Vinci (1900)].

Si elle existe chez ces « nerveux », il n'y a rien d'étonnant à ce que l'*écriture renversée* se voie chez les nerveuses, qui, à défaut de génie, ont au moins... du tempérament.

(3) Certains Traités de Graphologie attribuent l'écriture renversée à un *traumatisme de la main*. Il serait intéressant de savoir si Mme de Païva n'avait pas subi un tel traumatisme.

(4) Nos des 13 juillet et 5 octobre.

bien l'auteur cherché, malgré l'objection qui nous a été faite (1).

L'élimination successive des fiches au nom de Petit de notre *Répertoire alphabétique* nous avait fourni le nom d'Antoine Petit, auquel nous nous étions arrêté à la suite de la comparaison des dates. Notre manuscrit, *inédit* puisque nous ne trouvions à notre *Répertoire idéologique* aucun traité de physiologie imprimé sous ce nom d'auteur, ne pouvait être identifié d'après l'ancien système que par comparaison avec l'écriture d'un autre manuscrit du même auteur, s'il en existait *un*. Ce procédé d'identification, très long et difficultueux, aurait nécessité des recherches dans toutes les bibliothèques avec des résultats douteux.

Mais remarquant que l'auteur se declarait *Docteur* en médecine de la Faculté de Paris en 1754, date du manuscrit, il nous était indiqué de le rechercher dans les Petit, pourvus de ce titre depuis le commencement du XVIIIe siècle jusqu'à cette date.

La consultation du *Compendiara medicorum parisiensium notitia* de H. Th. Baron, qui donne, année par année, depuis l'origine jusqu'en 1774 (2), les thèses de la Faculté de Paris, nous permet d'affirmer que seuls deux Petit ont été *reçus Docteurs*, dans la période qui nous intéresse : Guill. Petit, en 1668; et Antoine Petit, d'Orléans, le 28 novembre 1746, avec ces deux thèses de physiologie : Pro vesper. *An in sanguinam refusum sperma virile. Lympham nutritiam spiritus animalis.* — Pro pastill. *Nunc cordis lacertuli. Eodem quo Cor instanti contrahantur ? Contracti possint elongari?*

Ce dernier est certainement l'auteur de notre manuscrit, qui, d'autre part, écrivait, en 1754, à la page 2: « Hoffmann et Boerhave *ont été* de grands physiologistes ! » Or, l'un est mort en 1742 et l'autre en 1738 : ce qui nous permet et d'éliminer à coup sûr Guill. Petit de 1668, et de fixer vers le milieu du dix-huitième siècle la composition de ce traité didactique de Physiologie, qui parait avoir été écrit sous la dictée (3) par un secrétaire, ou tout au moins sous l'inspiration d'Antoine Petit, alors professeur d'Anatomie.

Nous trouvons précisément dans la liste de ses ouvrages un *Traité des maladies des femmes enceintes, en couches, et des enfants nouveau-nés etc., rédigé sur les leçons d'Ant. Petit, par Baignères et Perral* (Paris, 1779, 2 vol., in-8°); et le Dr Cabaret, dans la *Biographie d'Ant. Petit* (*J. d Conn. méd. chir.*, 1857, p. 503), cite des leçons manuscrites recueillies aux cours d'Antoine Petit par M. Daubencourt, ancien chirurgien-major de la Marine impériale. — Il n'y a donc rien d'improbable à ce que notre traité de physiologie soit dans un cas analogue, mais encore inédit.

Par cela même, il devient des plus rares, des plus précieux et des plus intéressants pour l'histoire de la Physiologie, Antoine Petit [1718-1794], ayant été un des premiers médecins de son temps. — Nous le signalons aux Instituts et professeurs de physiologie du monde entier.

Les recherches que nous venons de faire n'ont pas seulement un intérêt pour les physiologistes. Elles jettent un jour tout à fait nouveau sur les résultats de la méthode bibliographique moderne, en ce qui concerne la détermination précise de la personnalité des auteurs, quel que soit le sujet sur lequel ils écrivent. [I.B.S.]

(1) *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 1901, 20 septembre, nos 344, 416-417.

(2) Dans l'exemplaire de la Bibliothèque de la Faculté de Médecine, en partie manuscrit, qui nous a été obligeamment communiqué par M. le Dr Lucien Hahn, sous-bibliothécaire.

(3) Ce qui nous le ferait penser, c'est la façon dont l'écrivain a écrit Hoffmann et Boerhave. Ces noms sont en effet orthographiés d'après la *prononciation* seule, le reste du manuscrit étant parfait au point de vue de l'orthographe. Et l'on sait qu'Ant. Petit est peu exact dans la manière d'écrire les noms propres. Il poussa même l'inadvertance jusqu'à terminer celui de Buffon par un S : ce que Bouvard ne manqua pas de lui reprocher avec une injuste aigreur.

LES MORTS CÉLÈBRES.

61 : 9
Les Hypothèses sur la mort de Félix Faure.

D'après un livre récent, *Les propos de Félix Faure* par Saint-Simonin, le président, dit-on, aurait été empoisonné. Le poison employé, le cyanure de potassium, aurait pu être administré au président dans un cigare ; et cette explication de la catastrophe est admise comme la seule vraie par tous ceux qui entouraient M. Félix Faure. Si on n'a pu prendre de photographie du président sur le lit de parade, c'est parce que le visage était contracté et que certains chimistes ont reconnu la contraction révélatrice de l'empoisonnement par le cyanure de potassium.

Voici ce que dit textuellement l'auteur :

« *L'hypothèse du poison.* — Discutons cette assertion. Le président Faure était un grand fumeur. Mais il était entouré d'hommes d'un dévouement absolu et d'une honorabilité au-dessus du moindre soupçon. L'empoisonnement par un cigare imprégné de cyanure de potassium n'aurait donc pas pu être préparé à l'Elysée. Le cigare assassin aurait dû être apporté du dehors, dans l'après-midi, offert au président par un visiteur ou déposé sur sa table : il aurait fallu en outre que ce cigare perfidement mis à portée de sa main, eût la même apparence que ceux qu'il fumait d'habitude ; voilà bien des conditions difficiles à remplir. Cependant, s'il était entré chez le président, le jour de sa mort, quelqu'un sur qui on doute pût se fixer, la supposition du cigare, tout en demeurant invraisemblable, serait au moins défendable. Mais les deux visiteurs reçus ce jour-là sont le cardinal Richard et le prince de Monaco ! Par conséquent l'hypothèse du cigare cyanuré s'écroule, puisqu'on ne trouve personne que l'on puisse, sans tomber dans le ridicule, soupçonner de l'avoir apporté. Il y a, en dehors de cette raison morale, des raisons de fait pour rejeter l'explication de la catastrophe du 13 février 1899 telle que la donne, dans une note de son carnet, l'ami du président. Le cyanure de potassium est un composé salin d'acide cyanhydrique ou prussique. Il dégage une forte odeur d'amande amère. Un cigare imbibé dans une solution de cet acide ne sentirait plus le tabac et aurait un goût très désagréable ; on le rejetterait sur son odeur ou au premier contact avec les lèvres, avant que le poison ait pu opérer son action. Si on persiste à soutenir, contre la vraisemblance, qu'un assassin inconnu ait fait parvenir au président Faure un cigare empoisonné, que le président ait mis ce cigare dans sa bouche et qu'il ait été foudroyé, les amis du président qui se sont portés à son secours, quand le mal s'est déclaré, auraient vu ce cigare à peine entamé, dégageant un parfum anormal, très pénétrant. Or, personne n'a dit qu'on ait trouvé un tel cigare dans le cabinet présidentiel.



Le Président Félix Faure.

La légende du cigare cyanuré doit donc être reléguée au nombre des fables. Si M. Félix Faure a été empoisonné par du cyanure de potassium, il faut qu'il en ait bu une solution. Mais qui la lui aurait versée? Où est le verre dans lequel il aurait bu ? Qui a vu ce verre ? Il y aurait eu encore un autre moyen de causer cette mort si rapide, c'eût été de mettre du cyanure en contact avec une écorchure. Aussitôt ce poison se serait répandu dans l'organisme. Mais M. Félix Faure n'en avait pas aux mains, que l'on sache, de lésion, et s'il en avait une, comment, par l'artifice de qui aurait-il mis cette main blessée en contact avec de l'acide cyanhydrique ? Quant aux contractions du visage constatées après la mort, à quel signe aurait-on reconnu qu'elles provenaient d'une hémorragie cérébrale provoquée par un poison plutôt que d'une hémorragie spon-

tanée ? Quand le sang se répand dans une partie du cerveau, la partie du corps correspondant aux lobes envahis se trouve privée de l'usage de ses nerfs moteurs et sensibles ; il peut en résulter une paralysie plus ou moins localisée. Un poison peut déterminer une hémorragie cérébrale ; mais une fois que cette hémorragie s'est produite, elle se révèle par les mêmes apparences de paralysie qu'une hémorragie spontanée. Donc, les contractions observées sur le visage du malheureux président et qui n'ont pas permis de le photographier, ne suffisent pas à prouver qu'il ait été empoisonné. De quelque côté qu'on se retourne l'hypothèse présentée par l'ami du président est invraisemblable. Mais ce n'est pas tout : un des signes révélateurs de la présence de l'acide cyanhydrique dans un corps est « l'odeur d'amande amère qui s'exhale de toutes ses parties » (Tardieu. *Etudes sur l'empoisonnement*). A-t-on constaté cette odeur auprès du corps de M. Félix Faure ? Non. Enfin, l'acide cyanhydrique et son dérivé le cyanure de potassium sont des poisons « foudroyants ». Le premier tue en quelques minutes, dit-on — quinze, au plus (Tardieu), le second, en trois quarts d'heure, au plus (Tardieu). Or, on disputa pendant près de deux heures M. Félix Faure à la mort. C'est vers six heures qu'il perdit connaissance et c'est après huit heures qu'il expira. Tout vient donc contredire l'hypothèse de l'empoisonnement. C'est pourquoi, désirant la discuter, pour tuer, si c'est possible, une légende en voie de formation, nous n'avons pas voulu la publier en un chapitre spécial.

Mort naturelle. — Il nous semble à nous que la mort de M. Félix Faure a été une mort parfaitement naturelle. Le président était très sanguin ; son visage coloré, son encolure un peu épaissie montraient des prédispositions à l'apoplexie ; il se fatiguait beaucoup pour faire face aux multiples obligations de sa charge. Enfin, il abusait du tabac, fumant sans cesse, depuis son réveil jusqu'à son coucher, — excepté pendant les heures de représentation, — soit la pipe, soit des cigares très forts, très chargés de nicotine. On sait que l'abus du tabac peut à la longue exercer sur les fonctions du cœur la plus mauvaise influence. Dans l'état physique où il se trouvait, est-il téméraire de croire que le président, déjà indisposé, mal à son aise, ait été secoué par la contrariété qu'il éprouvait d'avoir manqué, vis-à-vis du prince de Monaco, qu'il venait de recevoir, à cette correction protocolaire à laquelle il attachait tant de prix ? Rentré dans son cabinet, M. Félix Faure, qui venait d'être surexcité, a pu éprouver l'effet d'une réaction, tomber en somnolence ; puis une congestion se sera produite ; telle est l'explication qui nous paraît la plus vraie parce qu'elle est la plus simple, de sa fin si soudaine et si déplorable.

Tardieu, dans l'ouvrage déjà cité, s'exprime ainsi : « Il n'est pas toujours facile de différencier l'empoisonnement par l'acide cyanhydrique de certaines maladies spontanées à marche rapide, de certaines morts subites qui se produisent d'une manière naturelle, telles que les diverses apoplexies, etc... »

Nous resterons sur ce mot : « l'apoplexie, maladie spontanée à marche rapide. » C'est cette mort naturelle, et non pas une mort romanesque, une mort de roman-feuilleton, qui enleva à la République le plus populaire de ses présidents.

LES FÊTES SCIENTIFIQUES.

61:92

Les Fêtes jubilaires du Pr Virchow à Berlin.

Les fêtes organisées à Berlin en l'honneur des quatre-vingts ans du Pr Virchow et auxquelles ont pris part les représentants de la Science de tous les pays, ont été célébrées avec une solennité sans pareille. Elles ont commencé par l'inauguration du buste du Maître, à l'Institut pathologique nouvellement construit. On remarquait parmi les assistants : les invités étrangers, tous les membres de la Faculté de Médecine de Berlin, les députations des Universités allemandes, M. le chirurgien en chef de l'armée Leuthold, et un grand nombre de professeurs des Universités étrangères. Le professeur Virchow a été accueilli par des applaudissements qui se sont prolongés pendant plusieurs minutes. Il a prononcé un discours, qui a duré près de deux heures et dans lequel il a exposé les progrès de la pathologie dans les temps modernes.

Après avoir parlé des travaux accomplis en Allemagne, il a fait ressortir les éminents services rendus par l'Université de Bologne, et, en particulier, par le Pr Baccelli.

M. le médecin en chef Schafer a ensuite exprimé au professeur Virchow, qu'il a qualifié de *communis mundi præceptor*, ses félicitations et ses remerciements les plus vifs pour les bienfaits que lui doit l'humanité. M. le Pr Waldeyer, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, a fait ensuite l'éloge de M. Virchow ; puis il lui a remis, de la part des médecins allemands, un don s'élevant à 50.000 marcs, pour aider à la fondation Virchow.

M. Studt, Ministre des Cultes et de l'Instruction publique, a annoncé ensuite que l'empereur conférait au jubilaire la grande médaille d'or pour les sciences ; et il a lu une lettre autographe de Guillaume II.

Dans cette lettre, l'empereur fait ressortir les recherches du savant professeur, « qui ont gravé pour jamais, en traits puissants, son nom dans les annales de l'Histoire de la médecine, et qui l'ont fait honorer bien au delà des frontières de l'Allemagne ».

Après le Ministre ont pris la parole : MM. Althoff, directeur du ministère, le médecin militaire en chef Leuthold, et le ministre italien Baccelli. Celui-ci a apporté au Pr Virchow les félicitations du roi et du gouvernement d'Italie. Il lui a remis en même temps une médaille d'or, portant l'effigie du roi d'Italie, ainsi que des tableaux représentant ces coryphées de la médecine, Morgagni et Virchow.

Au nom de l'Académie des Sciences, M. Vahler, de l'Université de Berlin, a prononcé un discours, ainsi que M. Harmack, vice-président de la Chambre des députés, et M. Krause. Enfin, les représentants étrangers ont pris la parole. M. le Pr Cornil a parlé au nom des savants français. Il a rappelé la création, par M. Virchow, de la pathologie cellulaire, qui a bien mérité, a-t-il dit, de l'hygiène publique. « Vous avez, a dit M. le Pr Cornil, dans votre vie publique, proclamé les principes du libéralisme appuyés sur la Science, qui est la source et qui doit être le guide de tous les progrès sociaux ; vous avez inauguré une conception nouvelle de la pathologie, basée sur l'étude des lésions des cellules. Vous êtes le conseiller des villes dans la recherche de leurs meilleures institutions d'hygiène ; à tous ces titres, vos amis de Paris s'inclinent avec un affectueux respect devant vous et ils souhaitent la longue continuation de votre admirable carrière. » Des applaudissements enthousiastes ont accueilli ce discours.


M. le Pr Cornil

Lord Lister a apporté une adresse de la Royal Society de Londres et de six autres sociétés des sciences anglaises. MM. Félix Semon (de Londres), et le sénateur Maragliano (de Gênes), ont félicité également le jubilaire au nom des Compagnies savantes qui les avaient délégués.

L'après-midi, un banquet a été offert à M. Virchow dans la salle des Pas-Perdus de la Chambre des députés. Plus de deux cents convives étaient présents.

Des toasts ont été portés à la santé de l'illustre Maître par le Comte de Posadowsky, MM. Kœrte, Langerhans, Baccelli, Althoff.

M. Virchow a remercié tous les orateurs.

Le banquet a été suivi d'une fête dans la salle de la Chambre des députés, qu'on avait richement ornée et qui était bondée de monde.

Médecine et Littérature.

61:8

La Médecine dans le livre des Mille et une Nuits. Traduction de J. C. Mardrus. *Revue Blanche*, Paris, in-8°, 1901 (Tome IX).

Cette belle publication continue, comme la séance célèbre, sans le moindre trouble. Les lignes succèdent aux lignes, comme les nuits et les contes qui y furent savourés, avec une

imperturbable sérénité. Nous voici déjà au IXe volume, où nous relevons tout d'abord ce titre alléchant : « Le Jeune garçon et le Masseur du Hamouden » : ce qui prouve péremptoirement que le massage est une innovation qui date d'assez longtemps ! Et là-dedans Schahrazade parle du « Zebb » d'un jeune garçon dodu avec une désinvolture stupéfiante ; et le masseur et sa femme jouent un rôle bien bizarre dans l'aventure de ce fils de vizir pseudo-infantile ? On n'oserait plus aujourd'hui décrire de sang-froid pareille expérimentation. Comme le dit la morale de cette fable, « il ne faut pas se fier aux apparences » d'un livre aussi sérieux...

« Il y a blanc et blanc » est aussi une curieuse histoire, qui démontre que les Arabes anciens connaissaient la composition chimique du sperme ! Mais on n'en finirait pas à tout citer. Encore et de rechef, nos sincères compliments au confrère infatigable à traduire, comme Schahrazade à raconter M. B.

NÉCROLOGIE

61(09)

Un télégramme de Chine annonce le décès, à Tché Fou, du médecin principal Gouzea, médecin de division dans l'escadre d'Extrême-Orient. Le Dr Gouzer était âgé de quarante-sept ans. — M. le Dr Termonia, médecin-major de 1re classe en retraite, décédé à Saintes. — M. le Dr H. von Wyss, professeur à Zurich. — M. le Dr Max Freud Weiler (de Zurich).

REVUE DES SOCIÉTÉS

61 (06)

Société de Médecine de Paris.

Séance du 12 octobre 1901.

Présidence de M. Beni-Barde.

Six mémoires sont parvenus au siége de la Société pour le concours du Prix Duparcque. La commission d'examen se compose de MM. Picqué, Buret et E. Vidal.

M. Buret décrit une ulcération du bord libre des gencives, dont il a déjà observé plusieurs exemples chez des syphilitiques. Il la croit de nature spécifique. Il rapporte deux observations qui lui paraissent suggestives. A première vue, c'était le tableau de la stomatite mercurielle ; mais on ne pouvait invoquer le mercure comme cause étiologique, puisque les malades n'avaient pas suivi de traitement hydrargyrique depuis huit et quatorze mois. L'un d'eux avait précisément suspendu son traitement à cause de la gingivite, qui revenait avec une régularité désespérante. Estimant que, depuis quatorze mois, le mercure avait eu le temps d'être éliminé, M. Buret pensa à une gingivite de nature syphilitique, et fit reprendre à son malade le traitement mercuriel. Le résultat fut merveilleux ; une récidive fut encore guérie par les pilules de sublimé. De même, pour le second malade, qui obtint la guérison en trois semaines. M. Buret appelle ce nouveau symptôme la *stomatite syphilitique*, par opposition à la stomatite mercurielle.

M. E. Vidal, qui a étudié le traitement des syphilitiques à Aix-la-Chapelle, a vu les médecins allemands faire couramment à leurs malades, atteints de gingivite des frictions de 16 grammes d'hydrargyre par jour ; et ces gingivites guérissaient rapidement ; ce qui vient corroborer les observations de M. Buret.

[A.P.S.I.].

REVUE DES JOURNAUX

618.1

Zum Aufsatze H. W. Freund's « Ueber moderne Prolapsoperationen » [*A propos de l'article H. W. Freund « Sur les opérations modernes du prolapsus*]; par Weatheim (E.). — *Centralbl. f. Gynäk*, Leipzig, 1901. 513-514.

Freund — dit l'auteur — a tort d'identifier mon procédé de traitement du prolapsus et de la cystocèle, par le rapprochement de l'utérus dans le vagin, avec le sien. Dans mon procédé, l'utérus est mis en rapport seulement avec la paroi vaginale antérieure. Chez Freund, il s'agit de la paroi vaginale antérieure et postérieure. Dans mon procédé, l'utérus agit comme support de la vessie, tendue et relâchée; chez Freund, il fonctionne comme bouchon du vagin. Dans mon procédé, le vagin reste en fonctions ; chez Freund, la cohabitation devient impossible. Dans mon procédé, les excrétions de l'utérus s'écoulent d'une façon naturelle ; chez Freund, on est obligé de créer un nouvel orifice utérin. Wertheim s'étonne d'autant plus des observations déplacées de Freund qu'il a personnellement déclaré dans une séance publique (voir *Centralbl. f. Gynäk*, 1899, n° 1) que « là où la cohabitation est désirée, la modification de Wertheim est préférable ». En conséquence il lui renvoie la balle, et proteste énergiquement contre les procédés peu corrects de Freund.

618.1

Erwiederung auf die Bemerkungen des Herrn W. Freund i. d. Bl., 1901, p. 18 [*Réponse aux observations du Prof. H. W. Freund, parues dans ce journal, 1901, n° 18*]; par Schmit (Henrich). — *Centralbl. f. Gynäk.*, 1901, n° 20, p. 514.

Smith se joint pleinement aux affirmations de Wertheim, et veut seulement remarquer que, dans le Monatschft, f. Geburtshülfe u. Gynäk., Bd. IX, il a expressément parlé de l'opération de Freund, et cela comme d'une opération pour prolapsus; or la méthode recommandée par Wertheim —partant de l'idée émise par Freund — vise surtout la cystocèle, si facile de récidive.

Il a bien parlé « d'un procédé de Wertheim », mais nulle part « d'une suture de l'utérus dans le vagin d'après Wertheim ». L'observation agressive de Fr. est injuste et incorrecte.

[I.B.S.I.].

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.9

La Léprose; par le Dr Dom Sauton, C. Naud, éditeur, Paris, 1901, 1 vol, in-8° raisin de 506 pages, avec 60 figures et 5 planches hors texte, cartonné à l'anglaise.

Durant de nombreuses années, le Dr Dom Sauton s'est spécialement consacré à la question de la lèpre ; il est allé l'étudier dans les principaux foyers du monde entier. C'est le résultat de ces investigations qu'il consigne dans un magnifique ouvrage in-octavo, de 500 pages, dédié « à la mémoire de Pasteur, *cet illustre pionnier de la Science et de la Charité*. « On « a englobé, dit l'auteur, sous le nom de « lèpre », de nombreuses dermatoses, la gale, « les maladies vénériennes et en particulier la « syphilis ; aussi a-t-on attribué souvent à la « lèpre les ravages et la contagiosité de ces « autres maladies, avec lesquelles elle était con- « fondue. Nous aurons donc à corriger de « grandes erreurs, à détruire des préjugés accu- « mulés depuis des siècles et profondément « enracinés dans l'opinion publique. C'est dans « ce but et pour ces motifs que nous avons « substitué au nom de « lèpre », celui de « lèprose », représentant *une entité morbide parfaitement définie* ». Après avoir recherché l'origine de cette maladie, en avoir esquissé la marche dans le monde entier, Dom Sauton étudie les épidémies du Moyen-Age ; il établit que la séquestration dans les léproseries enraya surtout la propagation des maladies vénériennes et que la suppression des maladreries prépara la grande épidémie du « mal français », ou du « mal napolitain » de 1493. « Peut-être, dit- « il, la lèpre serait encore plus fréquente, « actuellement, en Europe qu'au Moyen-Age, « si l'on avait continué à la confondre avec les « dermatoses, la gale et la syphilis ? »

Il passe en revue toutes les régions du globe, qu'il a en grande partie visitées ; ces longs voyages lui ont permis d'établir une statistique, aussi exacte que possible, du nombre des lépreux et de décrire les conditions qui leur sont faites dans chacun de ces pays. Un planisphère en couleur reproduit cette distribution géographique, indique les principales léproseries et des gravures viennent compléter le haut intérêt de cette laborieuse statistique. Après quelques considérations sur l'étiologie, il aborde les deux grands problèmes de *l'hérédité* et de *la contagion*; au lieu de se borner, comme on le fait souvent à une étude superficielle, il évite le gros écueil : *post hoc, ergo propter hoc* ; il suit pas à pas « le bacille », élément pathogène, dans ses pérégrinations ; il scrute « le terrain » et, s'appuyant sur les découvertes relatives à la tuberculose et à la syphilis, il résume ses conclusions en deux lois générales : 1° L'hérédité transmet les diathèses et les dégénérescences organiques ; 2° La contagion propage les maladies microbiennes. Il montre dans quelles mesures et sous quelles formes peuvent, mais rarement s'accuser la contagion et l'hérédite de la léprose. La bactériologie, l'anatomie pathologique, la clinique et la pathogénie sont l'objet de longs développements ; l'auteur interroge les travaux les plus récents parus en France et à l'étranger ; il les analyse, les discute avec soin. A l'inverse de ce qui se passe pour la syphilis, « la réceptivité du terrain » joue un rôle capital ; elle détermine les divers degrés d'activité de l'élément pathogène et ses localisations. Une conclusion se dégage sous les yeux du lecteur : « L'unité « nosologique de la léprose, sous un polymorphisme varié à l'infini ». Les nombreuses manifestations de la léprose autorisent-elles à admettre, comme on le fait encore universellement de nos jours, « plusieurs espèces, », ou « plusieurs formes » de lèpre, formes tegumentaires, maculeuses, tuberculeuses, anesthésiques, mutilantes, sensorielles, etc. Non, dit le Dr Sauton : on a des léprides, comme on a des syphilides ; de la léprose viscérale et médullaire, comme de la syphilis des viscères, de la moelle et du cerveau, et ces léprides sont soumises à des lois de succession dans leur évolution. C'est ainsi que le type classique et complet de la léprose comprend quatre périodes : 1° *L'incubation* ; 2° *L'infection*, ou accidents primaires ; 3° *Les accidents secondaires* : 4° *Les accidents tertiaires*. « Ce « n'est point, dit-il, le désir de créer un paral- « lèle, une analogie entre la léprose et la syphi- « lis, mais bien l'examen attentif des symptô- « mes, de leur enchaînement, de leur succes- « sion, en un mot, c'est l'étude anatomique et « clinique qui nous a imposé cette division ; « elle n'a rien d'artificiel, d'arbitraire ; elle « éclaire la route, elle donne la clef de toutes « formes frustes ou incomplètes, elle simplifie « la diagnose et met de l'ordre là où régnait « encore la confusion. » C'est avec le même esprit

clinique qu'il considère « les maladies nouvelles » : la syringomyélie, la maladie de Morvan, l'ainhum, la morphée des contemporains, la sclérodermie, etc... ; autant de *syndromes* dont il faut rechercher les causes, et celles-ci permettent alors de leur assigner une place légitime dans les divers cadres nosologiques. Ces notions éclairent d'un jour nouveau la symptomatologie, les formes multiples et le diagnostic différentiel de la lèprose ; elles projettent aussi de vives lumières sur la grave question de la prophylaxie et l'auteur arrive à des conclusions aussi simples que pratiques, pleines d'actualité, tant dans nos colonies que pour notre terre d'Europe. Un dernier problème, celui de la thérapeutique, fournit au Dr Sauton l'occasion de rechercher les bases d'un traitement rationnel et scientifique ; dans ce but, il étudie le mécanisme et les ressources de la bactériothérapie, de la sérothérapie, de la physicothérapie, de l'opothérapie et de la thérapeutique symptomatique.

Enfin, une abondante bibliographie, la description d'un Sanatorium modèle, des planches et des gravures ajoutent encore à la haute valeur de ce savant ouvrage, que M. Naud vient d'éditer avec le soin et le luxe qu'il sait donner à ses publications. [A. P. S.]

Variétés et Anecdotes.

614.88

Les Prompts Secours à l'Hôpital de l'Exposition de Buffalo : Blessures de Mac Kinley et rapidité de l'intervention.

Notre excellent ami, M. le Dr Petit-Vendol, vient de publier, dans le *Progrès Médical*, des détails très circonstanciés sur la rapidité des secours à l'Exposition de Buffalo, lors de la blessure du Président des Etats-Unis. Nous croyons intéressant de mettre sous les yeux de nos lecteurs un passage de son article, d'autant plus que ce chirurgien est très au courant de cette question si importante pour l'Assistance chirurgicale dans les grandes villes.

« Il était 4 h. 7, dit M. Petit-Vendol, quand le Président fut blessé. *A 4 h. 14* (1) arrive l'ambulance de l'hôpital d'urgence, *Emergency Hospital* ou *hôpital de Prompts Secours*, situé dans l'enceinte même de l'Exposition. Le blessé fut transporté dans cet hôpital sous la surveillance de MM. les Drs Ellis, Mann Jr et Halt, et *placé immédiatement dans la salle d'opérations* (2) ». Quoique petite, cette salle est bien éclairée et ordonnancée avec simplicité. Elle contenait tout le matériel aseptique, qui pouvait être requis en pareille occurence...

Aussitôt que le Président fut arrivé, on le déposa sur la *table d'opérations*, sans enlever le brancard qui avait servi à le transporter à l'ambulance (3). Le blessé resta sur le hrancard, et, après l'opération (*la première*, sans doute), fut transporté de cette façon chez M. Milburn ». (*Med. News*).

Alors se produit un retard regrettable, par le fait de la difficulté qu'on a de trouver les confrères qui vont endosser la lourde responsabilité de l'intervention, évidemment indiquée (4). M. le Dr Rosewelt-Park est absent ; il opère à Niagara-Falls, et il n'en pourra être revenu, *par train spécial*, que tout juste pour arriver à la fin de l'opération. M. le Dr Matthew D. Mann, que M. Milburn, président de l'Exposition, a fait appeler, ne peut être rencontré de suite. Il arrive en hâte à l'hôpital, à 5 h 7, *juste une heure après l'attentat*, suivi presque immédiatement des Drs Mynter et Parmentier ; puis, un peu après, du Dr Rixey, du Corps de Santé de la Marine, médecin de la famille Mac Kinley. Le Dr E. W. Lee, de Saint-Louis, qui était à l'Exposition comme visiteur et qui s'était rendu le premier à l'hôpital, fut prié par le Dr Mann de prendre place auprès du Dr Mynter comme assistant additionnel. L'opération fut commencée par le Dr Mann, assisté des confrères susnommés, à 5 h. 24, dit le *Med. News*; à 5 h. 50, dit le *Med. Record*. L'anesthésie à l'éther, qui a été très bien supportée, *avait été commencée à l'avance*, et *tous les préparatifs voulus avaient été faits*. En somme, il s'est écoulé, à quelques minutes près, UNE HEURE ET DEMIE entre le moment de l'accident et le moment de l'intervention. Il est à regretter, évidemment, que l'on n'ait pu utiliser de suite les ressources matérielles que l'on avait à sa disposition, dès les premières minutes, à l'*Emergency Hospital* ; mais ce retard n'est nullement imputable aux chirurgiens. Il est le résultat d'un ensemble de circonstances fortuites, malencontreuses, avec lesquelles il faut compter ici comme dans quantité d'autres cas analogues, et je crois que, malgré cela, l'opération en question doit arriver encore dans un fort honorable rang au nombre des interventions précoces. Et il eût été bien étonnant qu'il en fût autrement en Amérique, pays par excellence des décisions promptes et hardies, *où l'on a tant fait pour la bonne organisation des Prompts Secours*, et dont les chirurgiens ont contribué pour une si large part à faire triompher le principe de la *laparotomie immédiate comme traitement de choix, dans les cas de plaies pénétrantes de l'abdomen* ».

C'est avec juste raison que M. Petit-Vendol insiste à nouveau sur la rapidité des secours ; et nous sommes heureux de pouvoir nous joindre une seconde fois à lui pour féliciter nos confrères des Etats-Unis.

(1) Il n'a fallu que *sept minutes* à l'ambulance pour arriver. — Quelle différence avec Paris, M. le Directeur des Ambulances !

(2) On n'en aurait certes pas fait autant à l'Exposition de Paris en 1900, M. le Directeur général, faute d'avoir des *chirurgiens* de service !

(3) Voilà de la honne chirurgie d'urgence !

(4) Ça, c'est l'histoire de Lyon rééditée on à pen prés. Les *grands* hommes sont les mêmes partont, si les mœurs chirurgicales diffèrent.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 14 au 26 Octobre 1901. — Examens de Doctorat. — *Vendredi 18.* — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Charité) : MM. Tillaux, Poirier, Mauclaire ; Brissaud (censeur). — 5e (Doctorat, Chirurgie, 1re partie, 2e série, Charité) : MM. Kirmisson, Walther, Gosset. — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Netter, Wurtz, Legry ; Teissier.

Samedi 19. — 3e (Epreuve pratique, 2e partie, N. R., Lahoratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Cornil, Widal, Guiart. — 2e (Doctorat, N. R.,) ; MM. Retterer, Gley, Chassevant ; Hanriot (censeur). — 4e (Doctorat) : MM. Pouchet, Vaquez, Langlois ; Desgrez. — 5e (Doctorat, 1re partie, 1re série, Necker) : MM. Le Dentu, Faure, Thiéry ; Chantemesse (censeur). — 5e (Doctorat, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Berger, Quenu, Marion. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Charrin, Achard, Rénon ; (Thiroloix.

Lundi 21. — 3e (2e partie, Oral), MM. Fourner, Bezançon, Legry ; Blanchard (censeur), Richand. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1e série, Hôtel-Dieu) : MM. Kirmisson, Poirier, Mauclaire ; Hayem (censeur), — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Hôtel-Dien) : MM. Tillaux, Broca (Aug.), Cunéo. — 5e (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Gaucher, Teissier ; Walther. — 5e (Ohstétrique, 1re partie, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Retterer (suppléant).

Mardi 22. — 2e (Doctorat, N. R.) : MM. Rémy, Launois, Broca (André) ; Farabeuf (censeur). — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Proust Vaquez, Chassevant ; Langlois. — 5e (1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Le Dentu, Quenu, Faure ; Guyon (censeur). — 5e (2e partie, 1re série, Charité) : MM. Dieulafoy, Renon, Gouget. — 5e (2e partie, 2e série (Charité) : MM. Dehove, Thiroloix, Janselme ; Dupré. — 2e (Ohstétrique, sage-femme, Clinique Tarnier) : MM. Rihemont-Dessaignes-Bonnaire, Demelin ; Richaud, suppleant.

Mercredi 23. — 1re (Oral. N. R.) : MM. Gley, Mauclaire, Guiart ; Joffroy (censenr). — 4e (Doctorat, N. R.) : MM. Pouchel, Wurtz, Hanriot ; Broca (André). — 5e (Ohstérique 1re partie, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Wallich, Potocki ; Desgrez (suppléant).

Jeudi 24. — (Médecine opératoire) : MM. Poirier, Marion, Anvray : Chantemesse (censeur). — 2e (Doctorat N. R.) : MM. Gley, Retterer, Desgrez. — 3e (1re partie, Oral. A. R.) : MM. Rémy, Faure, Potocki ; M. Méry. — 3e (1re partie, Oral. N. R.) : MM. Le Dentu, Thiéry, Demelin ; Eprenvé pratique.

Vendredi 25. — 2e (Doctorat, N.R.) : MM. Hanriot, Retterer, Langlois ; Gley (censeur) ; Teissier. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Necker) : MM. Kirmisson, Walther, Rémy ; Brissaud (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Poirier, Broca (Aug.), Cuneo. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Netter, Legry ; Widal.

Samedi 26. — 1er (Sage-femme) : MM. Rihemont-Dessaignes, Bonnaire, Demelin ; Pouchet (censeur). — 3e (2e partie, Oral, N. R.) : MM. Launois, Widal, Gouget ; Langlois). — 5e (2e partie, 1re série, Beaujon) : MM. Hutinel, Dupré, Thiroloix ; Debove (censeur). — 5e (2e partie, 2e série, Beaujon) : MM. Pronst, Achard, Vaquez ; Renon.

Travaux pratiques. — Séries spéciales. — Afin de permettre à certains étudiants de régulariser leur situation scolaire, des séries facultatives de travaux pratiques sont formées : 1re *année*, chimie biologique, histologie, physique, physiologie ; 2e *année*, pbysique, histologie, physiologie ; 3e *année*, parasitologie, anatomie pathologique, cbimie pathologique, médecine opératoire. Les droits à acquitter sont de 50 francs.

Exercices Opératoires (École Pratique) sous la direction de M. le Pr Berger et de M. Hartmann, agrégé, sous-directeur des travaux de Médecine opératoire. Cours facultatif d'automne. — M. le Dr Guibé, prosecteur, avec le concours de 6 aides d'Anatomie, a fait sa premiére démonstration, le lundi 14 octobre 1901, à 1 heure 1/4 précise, Pavillon n° 7.

Enseignement médical libre. — *Conférences d'histologie* — M. Jolly commencera le 7 novembre 1901 au laboratoire d'histologie du Collége de France (annexe rue des Ecoles) une série de conférences pratiques sur l'histologie normale et pathologique du sang, les méthodes d'examen et les maladies du sang. Ces conférences auront lieu trois fois par semaine, à 2 beures, et dureront un mois.

Bactériologie. — Au laboratoire de l'hôpital Saint-Joseph, un cours élémentaire de bactériologie, avec exercices pratiques à la suite de chaque conférence, a commencé le 17 octobre. à 2 heures. Le cours est complet en 25 leçons et comprend tous les points de bactériologie courante S'adresser à MM. Meslay et Lorrain, 7, rue Pierre-Larousse.

Faculté de Médecine de Lyon. — M. Condamin, agrégé, est chargé pour l'année 1901-1902 d'un cours de propédeutique des maladies des femmes.

Ecole de Médecine coloniale de Hanoï. — Une Ecole de Médecine coloniale vient d'être créée récemment à Hanoï (Indo-Chine). — Cette création est en partie due aux remarquables efforts, remontant à 1887, de M. le Pr Boinet (de Marseille) (Voir leçon d'inauguration de la clinique exotique publiée dans la *Gazette médicale de Paris* du 1er janvier 1901). Citons aussi à ce propos l'article de notre collègue, M. Jeanselme (*Presse médicale*, 5 octobre, 1901).

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Externat.* — Le jury du concours de l'externat des hôpitaux de Paris est définitivement composé de la manière suivante : MM. Nageotte, Dufour, Enriquez, Claude, Lyot, Michon, Savariaud et Bouffe de Saint-Blaise.

Hôpitaux de Lyon. — Le 4 novembre, aura lieu, à l'hôpital Saint-Joseph de Lyon, 7, rue Parmentier, devant le Conseil d'Administration assisté d'un jury médical, un concours public pour la nomination de deux élèves internes. Les candidats devront se faire inscrire au Secrétariat de l'hôpital avant le 21 octobre.

Un concours public pour la nomination d'élèves externes, nécessaires au service, et dont le nombre pourra varier de trois à six, aura lieu au même hôpital, le 7 novembre 1901. Les inscriptions seront reçues, 7, rue Parmentier, jusqu'au 27 octobre.

— *Le concours de l'Internat* s'est ouvert le 7 octobre, à l'Hôtel-Dieu. Le jury est composé de MM. CHATIN, GAREL, LANNOIS, RABOT, médecins des hôpitaux; ALBERTIN, TIXIER, VALLAS, chirurgiens des hôpitaux. Le nombre des candidats inscrits est de 97, pour 12 places à décerner.

Hôpitaux de Venise. — *Grève de Médecins.* — Les internes et les médecins de l'hôpital civil de Venise viennent de se mettre en grève, parce que l'administration n'a pas tenu compte de l'ultimatum qu'ils lui avaient remis, pour réclamer à brève échéance une réorganisation des services et une augmentation du nombre des médecins.

Hôpital pour anciens millionnaires. — Un riche américain, M. Samuel Pingle, a résolu de faire pour une catégorie spéciale de gueux, *les anciens millionnaires*, « quelque chose ». Il leur a légué un château, tout simplement ! La maison s'élève sur la rive gauche de l'Hudson, dans la ville de Pougkeepsie, et elle a été transformée en hospice. Que sera cet hospice d'anciens millionnaires? Comment les pensionnaires en seront-ils recrutés ? Combien de millions faudra-t-il avoir gagnés et perdus pour être digne d'y être admis ? Quelles justifications devront donner les candidats de leur ancienne prospérité et de leur actuelle indigence ? On peut être assuré que, dans ce pays où les fortunes se font et se défont en un jour, les candidats ne manqueront pas.

Dispensaire antituberculeux à Bordeaux. — Sous les auspices de M. Dupreux, Bordeaux vient de fonder un service antituberculeux, confié à MM. Solles, Lobbs, Mongour et Baillet.

Sanatorium pour Instituteurs tuberculeux. — Un Congrès des délégués des Sociétés de Secours Mutuels d'Instituteurs et d'Institutrices de France s'est réuni à Paris le 26 septembre, à la Sorbonne, en vue d'étudier les moyens de créer un Sanatorium pour Instituteurs tuberculeux. Soixante-dix Sociétés de Secours Mutuels étaient représentées. Aux délégués de ces Sociétés s'étaient joints six représentants des Amicales d'Instituteurs délégués par le Congrès de Bordeaux.

Sanatorium de Lang-Bian (Indo-Chine). — Le gouvernement de l'Indo-Chine signale les conditions favorables qu'offre le plateau de Lang-Bian. Sur ce plateau, sur lequel le service sanitaire de la colonie poursuit actuellement l'installation d'un sanatorium, est situé à 1,500 mètres d'altitude. L'atmosphère y est à peu près constamment d'une pureté parfaite.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61 (06)]

Académie de Médecine de Paris. — L'Académie de Médecine, qui, on le sait, était partie en vacances au 1er août, a tenu sa séance de rentrée sous la présidence de M. Riche. Mais il faisait trop beau temps pour que l'assistance fût nombreuse; elle était, en effet, des plus restreintes. La séance s'est ouverte difficilement, dit excellemment le *Temps*, au milieu des conversations particulières où les mots : « Suisse..., mer..., lièvres..., perdreaux..., dominaient. Seule une exclamation poussée de temps en temps, « mine superbe »... semblait rappeler que l'on se trouvait dans le sanctuaire de la Médecine. Dans la salle des Pas-Perdus... dame on parlait des élections futures ! Du reste, n'y a-t-il pas deux places d'académiciens vacantes : les fauteuils de MM. de Lacaze-Duthiers et Le Roy de Méricourt dans la section des académiciens libres ? Comme aucune déclaration de vacance n'a été arrêtée jusqu'ici, il n'était question encore que de candidatures éventuelles et probables.

Académie des Sciences. — *Candidatures.* — M. Grébant, professeur au Muséum d'histoire naturelle, pose sa candidature au siège vacant dans la section des académiciens libres par suite du décès de l'amiral de Jonquières. Les candidats probables à la succession de M. de Lacaze-Duthiers dans la section d'anatomie et de zoologie seront, affirme-t-on, MM. Bouvier, Oustalet et Vaillant, professeurs au Muséum d'histoire naturelle, M. Henneguy, professeur au Collège de France, Yves Delage, professeur à la Sorbonne, Raphaël BLANCHARD, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, et Houssay, professeur à l'Ecole normale. — Ajoutons qu'aucune décision ferme n'a été prise jusqu'ici et que l'une et l'autre de ces élections n'auront lieu vraisemblablement que vers la fin du mois de novembre au plus tôt.

Congrès de Médecine Egyptien. — L'idée de l'extension du Congrès de médecine tropicale (au Caire, décembre 1902) fait son chemin. A la date du 24 septembre 1901, M. le Dr VORONOFF, secrétaire général, écrit que MM. les Drs KOCH et VIRCHOW la trouvent excellente. Virchow a même ajouté qu'il serait bon de créer une institution permanente au Caire, qui centraliserait les recherches concernant les maladies des pays chauds.

IIIe Congrès international des médecins des Compagnies d'Assurances. — Le prochain Congrès international des Médecins des Compagnies d'Assurances, qui sera le troisième, aura lieu à Paris en 1903, à une date qui sera fixée ultérieurement.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Par décision ministérielle du 1er octobre 1901, M. le médecin-major de deuxième classe BEAU, en congé dans la métropole, a été mis à la disposition de M. le Ministre des Colonies pour être attaché à l'Institut Pasteur.

Ecole de médecine militaire du Val-de-Grâce. — Sont nommés professeurs agrégés à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire pour les matières de l'enseignement ci-après indiquées : Médecine légale, législation, administration et Service de Santé militaire : le médecin-major de 1re classe BERNARD, répétiteur à l'Ecole du Service de Santé militaire. — Anatomie chirurgicale, opérations et appareils : le médecin-major de 2e classe BONNET, surveillant à l'Ecole d'application du Service de Santé militaire. — Chirurgie d'armée, blessures de guerre : le médecin-major de 2e classe JACOB, répétiteur à l'Ecole du Service de Santé militaire.

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin principal LAFFONT, du cadre de Toulon, est désigné pour embarquer sur la *Couronne* (école de canonnage à Toulon). — M. le médecin de première classe POURTAL, du cadre de Lorient, est désigné pour aller occuper les fonctions de médecin-résident à l'hôpital maritime de Rochefort, en remplacement de M. le Dr Titi. — M. le médecin de deuxième classe REGNAULT (J.), en service à l'Ecole de Pyrotechnie à Toulon, a été autorisé à prendre part au concours qui s'est ouvert dans ce port le 1er octobre dernier, pour l'emploi de prosecteur d'anatomie. — M. le médecin principal THÉRON, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Gaulois* (escadre de la Méditerranée), en remplacement de M. le Dr Couteaud, qui a reçu une autre destination à la mer. — Voici la liste d'embarquement des officiers du corps de Santé, à la date du 1er octobre 1901 : Médecins en chef de première classe : MM. MANSON, DHOSTE BALBAUD et ABELIN. — Médecins en chef de deuxième classe : MM. AMBIEL, KERMORVANT, BRÉMAUD et FRISON. — Médecins principaux : MM. LAUGIER et DUFOURCQ. — Médecins de première classe: MM. PÉLISSIER, DUVILLE, GUITTON, AUTRIE, AMOURETTI, BRANZON-BOURGOGNE, ROUSSEAU, DEBLENNE, VINAS et AUDIBERT. — Médecins de deuxième classe : MM. BELLET, MAILLE, LAURENT, DARGEIN, MADON, ALDEBERI, LORO, DELAPORTE, LAFOLIE, MANINE-HITOU, COQUIN, ROUSTAN, BELLAMY, ALAIN, BALCAM, MARCHENAY et CHEMIN.

Médecins sanitaires maritimes. — Un examen pour l'obtention du titre de médecin sanitaire aura lieu à Marseille le 28 octobre prochain.

Service de Santé colonial. — MM. les médecins de deuxième classe CHARÉZIEUX, de Toulon, et DELAPORTE, du port de Cherbourg, qui ont opté pour le Corps de Santé de l'armée coloniale, sont désignés pour aller servir : le premier, au 2e tirailleurs sénégalais, en remplacement de M. Guilland, décédé; et le second, pour être attaché aux troupes du Zinder.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté 694 décès pendant la 39e semaine, au lieu de 740 pendant la semaine précédente et de la moyenne 793. Ce chiffre est le plus faible qui ait été constaté depuis plusieurs années; pour trouver un nombre analogue, il faut remonter à la 38e semaine de 1899 et à la 38e semaine de 1896, où nous avons en 698 décès. La fièvre typhoïde a causé 7 décès, au lieu de 8 pendant la semaine précédente (la moyenne est de 41). La variole a causé 8 décès, au lieu de 1 la dernière semaine ; le nombre des cas signalés par les médecins a augmenté : 37 au lieu de 30 et de 16. La rougeole a fait 2 victimes (moyenne 4); la scarlatine avec 1 décès, la coqueluche avec 6 décès, la diphtérie avec 6 décès également restent à peu près stationnaires. Il y a eu 25 morts violentes, dont 14 suicides. On a célébré à Paris 654 mariages. On a enregistré la naissance de 1,120 enfants vivants (556 garçons et 564 filles), dont 826 légitimes et 294 illégitimes. Parmi ces derniers, 41 ont été reconnus immédiatement.

Le budget des recherches sur la tuberculose. — M. le Dr CHAUVEAU, professeur de pathologie comparée au Muséum, vient d'adresser au Ministre de l'Agriculture une lettre par laquelle il l'informe des résultats obtenus par lui, grâce aux fonds du pari mutuel, dans l'étude ayant trait aux recherches expérimentales relatives à la prophylaxie et à la cure de la tuberculose de l'espèce humaine, comme à l'entretien, au perfectionnement et à l'envoi gratuit des vaccins charbonneux spéciaux, employé dans l'Amérique du Sud pour préserver les animaux de l'espèce bovine. Ces études, commencées depuis un certain temps, ne donneront, dit-il, des résultats qu'à longue échéance ; aussi l'éminent praticien, qui recherche s'il existe entre la tuberculose humaine et la tuberculose bovine des relations assez étroites pour qu'on puisse affirmer que ces deux maladies proviennent du même microbe, demande-t-il au Ministre un supplément d'allocation sur les fonds du pari mutuel pour lui permettre de continuer ses

expériences longues et coûteuses, dont les résultats, jusqu'ici, ont été très importants (*Petit Journal*).

Un nouveau remède contre le mal de mer. — M. le Pr Heintz, de l'Université d'Erlangen, prétend avoir trouvé un remède au mal de mer. Il consiste tont simplement à respirer fortement et longuement, à des intervalles très rapprochés. Et c'est tout. Le professeur aurait, en effet, constaté que la cause initiale du mal de mer réside dans un lobe du cerveau; celui-ci, par sa sensibilité, influe sur l'estomac, ce qui cause le désagréable et déplaisant malaise que l'on sait. En aspirant fortement de l'air, le sang se charge d'oxygène, et celui-ci insensibiliserait le lobe coupable! Non seulement le professeur a fait des expériences concluantes sur lui-même; mais il aurait guéri radicalement des personnes sujettes au malencontreux mal de mer....

La Peste. — *Le Frioul.* — Le Service de Santé de Marseille a communiqué d'abord ce bulletin sur la situation sanitaire au Frioul. « La *Ville-de-la-Ciotat*, des Messageries maritimes, et le *Szapary*, de la Compagnie hongroise Adria sont en isolement de rigueur. Le *Cambodge* des Messageries maritimes, est en surveillance de déchargement. Il n'y a ni malades ni indisposés à bord des navires ci-dessus. Quatre navires sont en surveillance dans le port de Marseille. Il n'y a aucun passager dans l'établissement du lazaret ».

A l'heure présente, à l'hôpital Ratonneau, il reste deux malades. Le matelot du *Sénégal* est convalescent. L'état du matelot de la *Ville-de-la-Ciotat* s'est un peu amélioré. Un matelot du *Szapari* est décédé. La surveillance des navires provenant de pays contaminés se poursuit, ainsi que la destruction des rats du bord.

Naples. — Un nouveau cas de peste a été signalé à Naples; il concerne une jeune fille, nommée Marie Martone; celle-ci a été transporté au lazaret de Nisida. Sa famille a été isolée et on a désinfecté la maison qu'elle habitait. Aucun autre cas n'a été signalé ni à Naples, ni en province.

Le lazaret du Frioul. — M. Poincaré a confié ses impressions sur le Lazaret du Frioul à un rédacteur du *Matin* : « Nous avons débarqué seuls, les dames étant forcées, comme les messieurs, de porter leurs bagages pendant trois ou quatre cents mètres sous un soleil torride. Au lieu de nous faire passer dans un pavillon de désinfection, on nous a laissé nous installer immédiatement, avec tous nos effets prétendus contaminés, dans nos chambres ou nos dortoirs. On n'a procédé que deux jours après à un semblant de désinfection. Ça été une comédie tout à fait ridicule. On a promené de pièce en pièce une petite pompe, avec laquelle on a légèrement aspergé nos malles de sublimé. Les inoculations de sérum ont été également faites tardivement. Par bonheur, elles étaient tout à fait inutiles; et j'imagine qu'on ne nous les a infligées que dans l'intérêt des statistiques. On a, d'abord, voulu nous confiner entre quatre murs, dans des préaux étroits, où les passagers auraient vite fini par s'énerver ou se déprimer. Sans l'intervention du préfet, les promenades dans l'île nous auraient été interdites. C'est ainsi que l'hygiène est comprise au service sanitaire! Il y a des bains au lazaret; on a commencé par les consigner; il a encore fallu un ordre du préfet pour qu'ils nous fussent ouverts ».— M. le Dr Bucquoy se propose de faire une communication à l'Académie de Médecine sur son séjour au lazaret du Frioul; et M. Poincaré en entretiendra sans doute, de son côté, le Parlement. En sorte que c'est aux administrateurs du Frioul que finalement cette mésaventure du *Sénégal* va coûter le plus cher. Voilà ce que c'est, dit le *Figaro*, que d'introduire dans le lazaret, au lien de pestiférés obscurs, des hommes qui se portent bien !

Mesures sanitaires à Marseille. — Le Pr Proust, inspecteur général de l'hygiène publique en France, s'est rendu à Marseille, où sa présence a été sollicitée par les critiques qui ont été formulées de tontes parts sur l'organisation du service quarantenaire au lazaret du Frioul. Les conclusions du docteur Proust sont les suivantes : Tout d'abord, on devra augmenter le personnel sanitaire dans des proportions notables et faire l'acquisition d'un outillage pour la désinfection des navires. Quand un navire de provenance suspecte arrivera dans les eaux du port, si le moindre cas de maladie douteuse est survenu, les marchandises seront débarquées sur des allèges, au Frioul même, et la coque du bâtiment sera soumise à une rigoureuse sulfuration. Des précautions minutieuses seront prises aussi pour la destruction *totale* des rats, reconnus les agents les plus actifs de la propagation de la peste. Quand le navire de provenance suspecte arrivera sans malades et ne sera pas soumis à la quarantaine, on l'isolera dans les bassins des ports Nord, au milieu desquels il mouillera sans communication avec la terre. Le débarquement s'opèrera au moyen de chalands. M. Proust annonçait enfin son intention de demander au gouvernement d'interdire, jusqu'à nouvel ordre, le débarquement des émigrants à Marseille. L'inspecteur général de l'hygiène a pu constater que les services municipaux étaient prêts à lutter victorieusement contre toutes les contagions qui, périodiquement, viennent de l'Extrême-Orient. M. Faivre inspecteur général des services sanitaires des ports, est resté à Marseille pour assurer l'exécution des mesures décidées par M. Proust.

Fièvre Jaune. — *Sénégal.* — Le Ministre des Colonies vient de recevoir du gouverneur général intérimaire de la côte occidentale d'Afrique un télégramme lui signalant que, dans les journées des 4, 5 et 6 octobre, six cas de fièvre jaune se sont produits : 3 à Kayes, 3 à Saint-Louis, suivis de deux décès, ceux de MM. Boy, commis des affaires indigènes, et Gruavallet, canonnier d'artillerie. Dès qu'il a eu connaissance de ces nouvelles, le Ministre des Colonies a prescrit la dissémination immédiate des troupes dans les camps préparés en vue de cette éventualité. D'autre part, ordre a été donné à la mission de l'Institut Pasteur, partie dernièrement sur le paquebot *Plata* pour l'étude de la fièvre jaune au Brésil, de s'arrêter avec son matériel à Dakar. Enfin, M. le Dr Ballay, gouverneur général, dont le départ était fixé au 28 de ce mois, s'embarquera, s'il est possible, avant cette date. Il va sans dire que tout envoi de troupes pour le Sénégal est suspendu.

DIVERS [61]

Les Bustes des Professeurs du Muséum. — M. Leygues, Ministre de l'Instruction publique, vient de commander pour la décoration du Muséum, les bustes en marbre d'Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire, de Latreille, de Deshayes, de de Quatrefages de Bréan, d'Emile Blanchard, de Henri Milne-Edwards et d'Alphonse Milne-Edwards, le dernier directeur du Jardin des Plantes.

Hommage à M. Berthelot. — Une plaquette sera offerte prochainement par ses collègues de l'Institut à M. le Dr Berthelot, à l'occasion de ses noces d'or scientifiques. Ce fut en 1851, en effet, que M. Marcelin Berthelot débuta au Collège de France comme préparateur du chimiste Balard. M. Berthelot est docteur en médecine de la Faculté de Paris depuis 1865.— A l'avers, M. Chaplain a gravé un portrait en profil du savant. Il a représenté au revers M. Berthelot assis à sa table de laboratoire, et autour de lui, la Vérité l'éclairant de son flambeau, et la Patrie l'abritant sous son drapeau et lui offrant une couronne de laurier.

Les Médecins candidats au Sénat. — A l'élection sénatoriale du 6 octobre dernier, dans la Dordogne, au 2e tour de scrutin, M. le Dr Peyrot, de l'Académie de Médecine, radical, a obtenu 504 voix, et M. le Dr Pouteyron, député, radical, 137 ; au 3e tour de scrutin, c'est M. Guillier, républicain, qui a été élu par 534 voix, contre M. Peyrot, qui n'a eu que 527 voix.



M. le Dr Peyrot (de Paris).

Les Médecins et le Monde. — M. Charles Gardissat, avocat à la cour d'appel, épouse Mlle Geneviève Sevestre, fille du membre de l'Académie de Médecine.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Jules Joly, fils du doyen honoraire de la Faculté de Dijon, épouse Mlle Anne Lépine, fille de l'ancien juge au tribunal de commerce de Chalon-sur-Saône. — M. le Dr Henri Polaillon, fils du membre de l'Académie de Médecine, épouse Mlle Andrée Ginot, fille de l'ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation. — M. le Dr Philippe Valençon épouse Mlle Germaine Gille. — M. Bernard Géraud, interne des hôpitaux, fils du professeur agrégé au lycée Sainte-Barbe, épouse Mlle Julie Stablo.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 820.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 43. 26 Octobre 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN,** Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

612.6

L'Homosexualité.

On n'a pas assez remarqué la communication un peu fantastique qu'a osé faire, au dernier Congrès d'Anthropologie criminelle qui a eu lieu à Amsterdam, un médecin, M. le Dr Aletrino, rapporteur de la question sur les *Uranistes*. Cet auteur n'hésite pas à conclure que les "Uranistes", c'est-à-dire les hommes qui n'ont de penchants sexuel que pour le genre masculin, ne sont pas du tout des dégénérés.....

On ne s'attendait vraiment pas, dans un Congrès de cette nature, à voir soutenir une thèse pareille, surtout par le Rapporteur d'un sujet posé à l'avance.

Félicitons donc d'abord notre confrère d'avoir eu le courage d'émettre une opinion aussi subversive, au point de vue des théories scientifiques actuelles, et aussi immorale, au dire des philosophes de notre temps.

D'après M. Aletrino, l'homosexualité n'aurait rien de "contre-nature"; et il est même à supposer, pense-t-il, que les premiers hommes ont dû débuter par là..., sans doute avant l'ablation de la côte d'Adam et la création de la femme!

C'est tout de même aller un peu loin. Il ajoute que l'union sexuelle peut très bien ne pas avoir pour but unique la fécondation. Or, c'est là défendre un principe très nouveau, qui fera bondir un certain nombre de nos moralistes !

M. Aletrino met le comble aux vœux des uranistes, puisqu'il affirme qu'il n'y a que les intelligences inférieures, qui soient attirées par la différence des sexes ! Où donc s'arrêtera-t-il ?

Pour nous, nous ne demandons pas à être convaincu par de nouveaux arguments : nous sommes édifié ! Il est indiscutable que parfois il est bon d'être.... bête ! Marcel BAUDOUIN.

UN CHAPITRE DE MÉDECINE POPULAIRE.

615.8

LES PERLES considérées comme Remèdes.

PAR
Lionel BONNEMÈRE,
Membre de la Société d'Anthropologie de Paris (1).

Presque jusqu'au XIXe siècle les savants, même les plus illustres, ont émis les opinions les plus erronées sur les perles. Des corps dont on s'expliquait si peu la nature devaient, pensait-on, être douées de propriétés merveilleuses.

« La perle, — a dit Renée d'Anjou, une femme de grand talent qui s'est dissimulée sous ce nom d'emprunt, — la perle a toujours eu, dès la plus haute antiquité, la propriété d'inspirer l'amour aux personnes indifférentes! Cléopâtre, la Belle, n'aurait fait dissoudre dans du vinaigre la plus rare de ses perles que pour inspirer à Antoine la passion insensée qui lui coûta l'empire du monde et l'honneur avec la vie (2).

(1) Extrait d'un livre qui vient de paraître à l'Institut de Bibliographie de Paris : *Les Mollusques des Eaux douces de France et leurs perles* ; par Lionel BONNEMÈRE. Paris, in-8° (Chapitre XVII) [Voir 3e page, couverture].

(2) Renée d'ANJOU. *Ouest artistique et littéraire*, n° du 9 janv. 1898.

Nous sommes heureux qu'une occasion se présente à nous de relater une expérience que nous avons faite. L'anecdote racontée sur la célèbre reine d'Égypte n'est rien qu'une fable sans aucun fondement. Nous avons mis, en effet, des perles dans d'excellent vinaigre et elles ne s'y sont point dissoutes après une immersion qui a duré plusieurs années. Elles sont simplement devenues d'un brun noirâtre et ont perdu toute trace d'orient. A les voir on ne dirait jamais que ce sont des perles que l'on a sous les yeux.

L'auteur que nous venons de citer ajoute :

« ... En revanche, les perles portées en collier protègent la chasteté. Leur poudre mêlée avec du lait adoucit les tempéraments irritables et guérit les fièvres pestilentielles... ».

Ce dernier fragment nous amène tout naturellement à parler de la place que ces brillantes concrétions ont tenue dans l'ancienne pharmacopée.

Tout d'abord il convient de dire que les alchimistes les désignaient par un signe

Fig. 140. — Signe de la perle en alchimie.

qui, de nos jours, est, croyons-nous, fort peu connu. Au lieu de le décrire, nous croyons qu'il est préférable de le reproduire, un dessin valant infiniment mieux que toute explication. Le voici donc (*Fig.* 140). Il fut employé pendant fort longtemps, et dans l'*Encyclopédie*, nous le retrouvons au nombre des « *caractères de chymie* » qui couvrent plusieurs planches. Nous avouons très humblement ne pas être assez versé dans ces doctes matières pour en donner le sens.

Ce furent, paraît-il, les médecins arabes qui, les premiers, préconisèrent l'usage des perles. Les seules auxquelles ils accordaient de l'efficacité étaient celles que l'on trouvait dans les Pintadina. Quelques-uns de nos docteurs français (1) partagèrent cette opinion qui, fort heureusement pour la bourse de leurs clients, ne prévalut jamais complètement. Ils auraient formulé des

(1) ARNAUD DE NOBLEVILLE et SALERNE. *Histoire des animaux*, au chapitre sur les *Perles*.

ordonnances trop coûtenses à faire exécnter! D'ailleurs, comment aurait-on pu empêcher la fraude ?

Malgré l'avis de Salerne, d'Arnand de Nobleville, et de tant d'antres de leurs confrères, ce furent surtout des perles de mulettes dont on se servit dans les officines pour effectuer certaines préparations prescrites. Nous en avons comme preuve décisive que très sonvent on les désignait sous le nom de *perles d'apothicaires*.

Au XVe siècle, on vendait des perles qui étaient, croyait-on, fort efficaces pour la conservation des yeux ; et, si nous en croyons Brehm, dans les *Merveilles de la Nature*, à une époque très éloignée, mais qu'il ne précise pas, on les broyait pour les faire entrer dans la composition d'électuaires coûteux. On en mélangeait la poudre ainsi obtenue avec de l'eau ou du vin. Nous supposons que ce dernier liquide devait être, et pour cause, le plus fréquemment employé. Comme on va le voir, ces remèdes étaient connus en France.

Tout le monde sait que la peste visita notre pays aux sombres jours du Moyen-Age et plus tard encore. A toutes ces époques néfastes, il y ent, certes, la plus grande et la plus louable émulation parmi les médecins, chacun d'eux s'évertuant à découvrir quelque préparation efficace. Dans celles qu'ils imaginèrent, ils firent souvent entrer des perles, et nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que de rapporter textuellement une formule qui eut son heure de célébrité. La voici :

« Mélanger thériaque, racine de tormentille, semences de genièvre, de chardon bénit, bol d'Arménie, poudre d'Electuaire de (gemmis) et de deux (margaritis frigidum), semences d'oseille, râclure d'ivoire, coral rouge, sirop d'écorces et jus de citron pour un électuaire en forme d'opiat. Chaque matin prendre gros comme une aveline

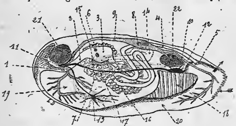


Fig. 141. — Unio (*Margaritana*) margaritiferus. — Anatomie de l'animal (D'apres Leuckart et Nitsche).

Legende : 1, bonche. — 2, œsophage. — 3, estomac. — 4, intestin. — 5, anus. — 6, ouverture de la glande digestive dans l'estomac. — 7, foie. — 8, cœnr. — 9, aorte antérienre. — 10, aorte postérieure. — 11, ganglion cérébroïde. — 12, ganglion viscéral. — 13, ganglion pédienx. — 14, néphridie. — 15, orifice néphridien. — 16, glande génitale. — 17, canal excréteur de la glande génitale. — 18, branchie. — 19, pied. — 20, cavité palléale. — 21, mnscle addncteur antérieur. — 22, muscle addncteur postérieur.

avec eau de roses ou de vinette, vinaigre et beaucoup d'eau de fontaine (1) ».

Nous ne nous chargeons pas d'expliquer à nos lecteurs de quelles pierres précieuses était composée la poudre de *gemmis*, encore moins ce que pouvaient bien être ces « deux *margaritis frigidum* ». Comment traduire exactement ces mots ? Si le latin de cuisine n'est guère bon, celui des ordonnances du temps jadis nous semble avoir été, pour le

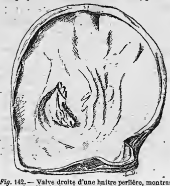


Fig. 142. — Valve droite d'une huitre perlière, montrant le point d'inclusion de la perle (D'après Kunz, 1890).

moins, aussi peu cicéronien ! Peut-être entendait-on dire par là qu'on avait broyé à froid des perles de mulettes, voire même de Pintadina.

Veut-on savoir ce que coûtait une poudre quand elle était faite avec des perles dont la provenance orientale était garantie? Si nous en croyons Philibert Guybert, docteur régent de la Faculté de Paris, qui était fort opposé aux étranges amalgames que la plupart de ses confrères ordonnaient, une prise valait de 50 à 60 écus ! Le même médecin nous apprend que l'on attribuait également aux perles des propriétés cardiaques et corroboratives et il ne se gêne pas pour qualifier cette croyance d'absurde (1).

A citer encore « un *magister de perles préparées* », mentionné comme existant en 1705 dans une officine de la Motte-Sainte-Héray (Poitou) (2).

Les précieuses matières qui nous occupent jouissaient de propriétés bien plus nombreuses que celles que nous avons déjà relatées, si l'on s'en rapporte aux assertions de certains auteurs. Elles passaient, par exemple, pour être astringentes. « Aussi s'en sert-on, — lisons-nous dans le *Dictionnaire de Trévoux* —, pour arrêter le flux du sang et tous les autres flux. On s'en sert encore dans les syncopes où s'agit de fortifier le cœur. Elles purifient le sang et sont bonnes pour les mélancholiques. Elles ont aussi la propriété d'éclaircir la vue et de nettoyer les dents... »

Les perles qui, nous venons de le voir, passaient jadis pour être très efficaces contre la mélancolie sont aujourd'hui considérées par certaines personnes comme étant des choses qui portent malheur et qui doivent infailliblement causer des larmes aux gens qui s'en parent. Rappelons-nous, en passant, qu'au Moyen-Age ces corps si précieux étaient, disait-on, des *larmes congelées de certaines bêtes féroces*. La superstition moderne tirerait-elle de là son origine ? C'est fort possible. Les pleurs appelleraient donc les pleurs ! Quoi qu'il en soit, on évite souvent de mettre des perles dans les corbeilles de mariage, bien que, que par une idée toute contraire, on vende chez les bijontiers des talismans formés d'une pépite d'or dans laquelle une perle est enchâssée. C'est, croit-on, une amulette dont la vertu est toute puissante au cours du mois de décembre de chaque année.

Les Allemands ne partagent pas nos appréhensions au sujet des perles. Pour eux, elles sont, en effet, un excellent préservatif contre les pleurs. Aussi voit-on souvent en vente chez leurs bijoutiers des médaillons-breloques en argent doré, renfermant chacun un certain nombre de perles d'Unio sans valeur, et, en général, assez fortement

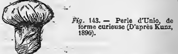


Fig. 143. — Perle d'Unio, de forme curieuse (D'après Kunz, 1890).

teintées, semblables, en un mot, à celles que l'on pêche dans quelques cours d'eau des Côtes-du-Nord. Elles sont accompagnées d'un saphir minuscule bien taillé. Voici ce que porte la notice qui accompagne toujours ces breloques amulettiques, dont la vogue est si grande : *Orientalischer Talisman gegen Traënen, echt Perlen und Steine* ; ce qui signifie : « Talisman oriental contre les larmes, en perles et en pierres vraies ».

Nous nous sommes laissé entraîner plus loin que nous le voulions. Revenons donc au rôle qu'ont joué les perles dans la médecine, après avoir fait une courte incursion dans le domaine de la parfumerie. Au temps où l'élite de nos savants se groupa pour collaborer à cet immense ouvrage qui a pour nom l'Encyclopédie, il y avait sur les toilettes de toutes les élégantes des préparations qui portaient des appellations diverses dans lesquelles le nom des perles entrait seulement, car il ne semble pas qu'elles aient jamais, en réalité, joué un rôle quelconque dans leur préparation. C'était une façon de poétiser, si nous pouvons nous exprimer ainsi, des pommades et des essences alors recherchées par le beau monde et aussi de les vendre à des prix plus élevés.

Dans le *lait de perles*, il n'y avait pas plus de lait que de perles !

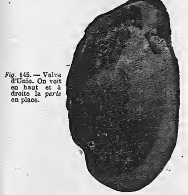
(1) Dr Louis Porquet. *La Peste en Normandie*.

(1) Dr Louis Porquet. *Loc. cit.*
(2) Dr Porquet. *Vieux papiers, médecins et apothicaires*, dans le *Mercure Poitevin*, n° d'août 1899, p. 104.

Puisque nous venons de parler de lait, nous nous trouvons tout natnrellement amené à parler de l'animal qui le produit en plus grande abondance, de la vache, et nous dirons quelle médication on apportait


Fig. 144. — Valve d'Unio (Face externe). — On voit en haut et à gauche le *sillon* qui correspond intérieurement à la perle.

jadis en Bavière à celles qui allaient mettre bas. On leur faisait avaler une perle, et, comme il y a des Unio dans ce pays, nous ne croyons pas trop nous avancer en


Fig. 145. — Valva d'Unio. On voit en haut et à droite la *perle* en place.

pensant qu'elle avait dû être à coup sûr sécrétée par un de ces mollusques. Voilà, certes, qui est bien insensé !

***

Jusqu'à présent nous n'avons pas vu que l'on ait tiré des remèdes des valves d'Unio.


Fig. 146. —Valve d'Unio (Face externe très curieusement déformée).

Nous allons combler cette lacune. Autrefois, paraît-il, toujours dans le même pays, on avait la coutume d'introduire, dans les yeux des chevaux et des chiens atteints de cécité, de la pondre de coquilles d'Unio broyées, *secundum artem*, vu la circonstance (1). Ainsi deux citations fort précises nous ont prouvé que les perles et les valves qui les contiennent avaient été employées antrefois principalement pour la guérison des affections de la vue; et, si nous

Fig 147. — Valve d'Unio (Face interne déformée).

voulons en chercher la raison, nous croyons qu'elle est la suivante.

Une perle, pensait-on au bon vieux temps, ne pouvait pas manquer d'être efficace dans toutes les maladies des yeux parce qu'en somme, par sa forme, par sa couleur, elle ressemble au globe d'un œil.

C'est sur cette similitude... très approximative qu'est basée une légende que nous devons de connaître à la complaisance de M. Guichoux, juge de paix à Rosporden (Finistère).

Nous y verrons que, dans l'opinion populaire, nne perle peut amener la guérison d'un mal aux yeux réputé incurable. Voici la légende :

Quand une personne est atteinte d'une affection de la vue que nul traitement prescrit par un docteur, voire même par un sorcier, ce qui est plus grave, n'a pas guéri, elle n'a qu'à recourir au moyen suivant, car il est infaillible. Il faut que le malade ou une personne qui le représente crève les yeux aux petits d'une hirondelle. Pour guérir sa chère nichée, la mère se met en quête d'une certaine pierre qu'elle introduit tour à tour entre les paupières de ses nourrissons méchamment aveuglés. Aussitôt ils recouvrent la vue, et, si leurs petites ailes sont déjà assez fortes pour les porter, ils s'envolent à travers les plaines de l'air. Quant la couvée a pris son essor, on trouve la pierre dans le nid abandonné et on s'en sert avec efficacité pour guérir le malade qui, jusque-là, a demandé en vain son rétablissement aux remèdes prescrits par les docteurs ou par les personnes qui connaissent la vertu des plantes et des formules magiques. Dieu sait si le nombre de ces gens est grand en Bretagne, et ailleurs aussi !

Dans certaines familles de Rosporden on conserve précieusement quelques-unes de ces pierres, afin de les avoir toujours sous la main en cas de besoin, car la précieuse propriété dont elles jouissent ne s'affaiblit point avec le temps. M. Guichoux en a vu bien souvent et il n'a pas eu de peine à reconnaître en elles des perles d'Unio semblables à celles que l'on pêche dans l'Aven.

On ne comprend pas comment il peut se faire que nos paysans traitent de pierres des corps dont cepeudant ils devraient bien connaître la vraie provenance, puisque bon nombre d'entre eux sont des pêcheurs de mulettes. Il faut croire que l'amour du merveilleux, inné dans le cœur du breton des campagnes, les abuse et les rend incapables de toute réflexion.

La légende qne nous venons de rapporter fidèlement semble à M. Le Carguet, dont nous avons eu plusieurs fois l'occasion de citer le nom avec éloge, dériver d'une façon absolue d'une autre qui était, naguère encore, très répandue dans les environs de Quimper. La voici.

Les petits piverts naissent aveugles, et, pour les doter du sens de la vue, leurs parents vont chercher *l'herbe d'or* dont le nom, soit dit en passant, nous fait songer au sélage ou *herbe d'or* des druides (1). Ces oiseaux sont les seuls êtres avec les hommes qui puissent découvrir cette plante merveilleuse. Elle donne à celui qui la trouve la précieuse faculté de tout voir.

En choisissant le pivert parmi tous les autres oiseaux pour en faire le héros d'une légende, les paysans du Finistère ne se doutent pas assurément que les Romains, ces impitoyables vainqueurs de leurs ancêtres, avaient un culte pour lui.

Picus, avant d'être recouvert de plumes par la magicienne Circé, avait été un roi du Latium. Sous le nom de Picumnus, qui signifie aussi Pivert, il avait même été un Dieu, qui présidait aux mariages. Il nous semble donc très possible que des souvenirs mythologiques, assurément fort confus, aient, pour ainsi dire à leur insu, guidé dans leur choix nos bretons des environs de Quimper. On a vu des exemples de la chose qui sont encore plus extraordinaires.

Mais revenons à notre légende. Quand les piverts sont entrés en possession de *l'herbe d'or*, ils découvrent bien vite l'endroit où se trouve la *pierre d'enfer*, quelque bien cachée qu'elle soit. Ils s'en emparent aussitôt pour ouvrir les yeux de leur chère nichée, comme le fait l'hirondelle dans la légende recueillie à Rosporden. Pour prendre cette pierre et en faire l'usage que nous savons, il faut étendre un drap sous l'arbre où se trouve le nid de piverts ; puis on en frappe le tronc à coups redoublés. Effrayés, les oiseaux s'envolent, laissent tomber la pierre magique qu'ils eussent voulu emporter avec eux.

Il est de toute évidence que ces deux légendes ont plus d'un rapport entre elles. Elles n'en font même, en somme, qu'une seule.

Pas plus que dans la version de Rosporden, dans celle de Quimper, on ne nous dit quelle est cette pierre dont les vertus sont si puissantes ; mais il n'est pas douteux, suivant nous, que, dans l'une comme dans l'autre, il ne s'agisse tout simplement d'une perle de mulette.

Nous croyons être certain qu'une légende absolument analogue existe, on, pour parler plus exactement peut-être, a existé dans cette partie de l'Allemagne où le commerce

(1) Brehm. Les *merveilles de la Nature.*

(1) Bonnemère. *Voyage à travers les Gaules*, p. 221.

des perles de mulettes est le plus lucratif. Nous l'avons lue dans notre jeunesse, hélas ! assez lointaine maintenant, pour que nous ne nous souvenions plus dans quel ouvrage nous l'avions trouvée. En Allemagne, comme en France, la pierre que l'on vole aux oiseaux est donc une perle ; et c'est là pour nous le point important.

ACTUALITÉS.

LES IDÉES NOUVELLES.

613.8
Une Thérapeutique de demain : L'Aviatothérapie.

Encore un peu, et nul doute que le *Santos Dumont* n° X, devenu transport aérien, ne soit utilisé bientôt en thérapeutique, à l'instar de tous les modes de locomotion nouveaux.

C'est bien le diable si alors quelque maladie nouvelle ne se trouve à point justiciable de quelques promenades dans l'air, — avec toute garantie de ne pas se rompre les os, s'entend.

Point n'est besoin d'ailleurs de sortir du cadre nosologique. Ouvrons le *Siècle*, — pas au hasard, — en 1867. L'*influenza*, qui nous menace tous plus ou moins, disparait, presque subitement, a observé M. Camille Flammarion sur lui-même, « lorsque les poumons ont été débarrassés de l'air pesant du bassin de Paris ».

Et M. Flammarion de porter ce pronostic : « Je crois que le jour viendra où Messieurs de la Faculté enverront leurs clientes aux bains d'air, au lieu de les adresser à Trouville ou à Biarritz. Reste à savoir si le silence de là-haut n'effrayera pas les délicates sensitives, et si le chatoiement des casinos de la plage ne les attirera pas de préférence. Mais il ne serait certes pas désagréable d'avoir des villes d'air comme on a des villes d'eau et d'organiser des colonies célestes pour l'Allemagne et l'Italie ».

Mais, me direz-vous, que vient faire M. Flammarion dans les choses de la médecine ? Cet astronome est fort capable d'avoir pris sa grippe pour une congestion lunaire; et le jour où son pronostic se réaliserait les hydrothérapeutes auraient vécu. Et ce n'est pas à faire! Ce Cassandre prétendrait-il guérir sans diplôme dans des régions inaccessibles au fisc et à la Faculté! Passe encore si, pour la chirurgie de l'avenir, il nous signalait dans les espaces célestes une station d'altitude idéalement aseptique, où, non plus la tête en bas, mais à quelques centaines de pieds en l'air, on opérerait en toute sécurité les ventres les plus rebelles.

D'ailleurs, M. Flammarion n'a pas la priorité de l'idée. Inutile donc de s'attarder aux observations de cet aéronaute médicalement incompétent et à celles qu'on trouverait de ci de là dans les annales de l'aérostation.

Remontons de suite, non pas à Hippocrate, comme toute thérapie qui se respecte, mais seulement à une centaine d'années en arrière, aux premières ascensions aérostatiques. Elles ont inspiré cette thèse, dédiée à Joseph de Montgolfier: *Tentamen medicum de aerostatum usu medicinæ applicando*, et soutenue par L. Luilier Duché, devant la Faculté de Médecine de Montpellier, en août 1784.

Au reste, la préface est tout entière bonne à traduire (1) :

« En tous temps, ç'a été un droit pour la Médecine de faire servir à son profit les nouvelles découvertes, physiques, chimiques, mécaniques, mathématiques, histoire naturelle, etc. Dernièrement, l'électricité et le magnétisme, dont la nature et l'action sont cependant si difficiles à déterminer, nous ont fourni de bons remèdes. Pourquoi n'en serait-il pas de même des globes, par l'intermédiaire desquels les malades peuvent être fournis de cet air pur, appelé déphlogistique [lisez oxygène], qu'ils prendraient ainsi par respiration et par immersion ? Personne ne met en doute l'action de cet air sur l'économie animale ; pourtant on ne l'a jamais employé dans la cure des maladies : nous manquions, en effet, d'un moyen de se le procurer en suffisante quantité. Le très célèbre M. de Montgolfier a trouvé ce moyen, et il peut être considéré comme le bienfaiteur de la Médecine, comme il l'est des autres sciences. Moi, j'ai entrepris la tâche d'appliquer cette méthode à l'art de la Médecine, et j'ai osé la proposer dans cette Ecole, laquelle rejette les nouveautés, non pas parce que ce sont des nouveautés, mais lorsqu'elles lui paraissent vaines et inutiles.

L'application des globes à la médecine est d'un usage beaucoup plus étendu qu'on ne serait d'abord porté à le croire, ainsi que je le prouverai dans cette dissertation. En effet, je parle non seulement de l'air pur, qu'on peut obtenir par le moyen des globes, mais encore du mouvement et du froid que produisent ces mêmes globes au grand bénéfice des malades. »

« Ne croyez pas, dit Chéreau (2), que Luilier Duché se contente d'envoyer là-haut des « clientes sensitives », ou de recommander seulement des excursions hygiéniques du côté du firmament ; son génie hippocratique va beaucoup plus loin ; et, selon lui, les bancals, les rachitiques, les fiévreux, les hydropiques, les scorbutiques, les cataleptiques, les hystériques, etc., feront bien de jeter à la porte les médecins terrestres et de s'en rapporter exclusivement à ce bienheureux air déphlogistique qu'on a pour rien à quelques milliers de pieds au-dessus de nous, et qui doit nécessairement faire revenir droit un bossu, fondre les écrouelles, éliminer l'eau du ventre, raffermir les gencives, couper un accès de fièvre intermittente et, calmer les nerfs des dames.

Ergo, toutes les affections qui seront caractérisées par un affaiblissement marqué des forces vitales ou par une surexcitation de la sensibilité, se trouveront bien d'un voyage dans le royaume des aigles. Exemples :

Les fièvres intermittentes. — N'arrivent-elles pas la plupart du temps pendant l'automne, c'est-à-dire dans la saison de l'impureté de l'air, de son mélange avec des gaz méphitiques ? Ne guérissent-elles pas au printemps, alors que les plantes saturent l'atmosphère d'oxygène ? *Ergo*, faites faire à vos fiévreux des voyages en ballon et ils guériront !

Les fièvres lentes nerveuses. — Leur origine n'est pas douteuse : on doit accuser un air humide et épais, les chagrins, la mauvaise nourriture, l'air vicié des prisons. *Ergo*, grimpez dans un ballon, infortunés malades ; là-haut vous aurez un air pur ; là-haut plus de chagrins ; là-haut plus d'atmosphère viciée ; là-haut plus de mauvaise nourriture.... par la raison toute simple qu'il n'y a rien à se mettre sous la dent.

Les fièvres pestilentielles, l'hystérie, la mélancholie, le spleen, la catalepsie, l'épilepsie, l'hydropisie, le rachitisme, etc., y mettraient de la mauvaise volonté s'ils ne guérissaient pas par les voyages en l'air, qui tonifient, resserrent les pores du corps, solidifient les os, dissolvent les glandes mésentériques, etc., etc.

L'ictère. Tous les gens attaqués de jaunisse deviennent ainsi par la vie sédentaire, l'absence de mouvements. *Ergo*, ce serait bien le diable qu'une course échevelée à raison de dix lieues à l'heure, dans un air d'une pureté céleste, ne les délivrât pas de cette vilaine maladie ».

Il n'en faut pas tant pour baptiser une thérapeutique de demain. Appelons-la prématurément *Aviatothérapie* : Ce sera toujours un néologisme de plus, et, si vous voulez d'autres faits à son actif, nous avons tout le temps d'en réunir avant que tuberculeux et fiévreux n'embarquent en foule sur un Santos Dumont bien équilibré, pour aller se saturer d'air déphlogistique dans quelque station aérienne *ad hoc*. — L. Picard.

(1) Chéreau. *La Médecine en ballon. Union méd.*, 1867, 30 juillet, n° 91, p. 171.
(2) *Loc. cit.*

LES CONGRÈS DE 1901.

617(06)
Le Congrès français de Chirurgie
(21-26 octobre 1901).

Le quatorzième Congrès français de Chirurgie s'est ouvert dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, sous la présidence de M. le Dr Just Lucas-Championnière, membre de l'Académie de Médecine, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, assisté de M. le Dr Jacques Reverdin, professeur à l'Université de Genève, vice-président. M. Piqué, chirurgien des hôpitaux, secrétaire général, était empêché.

Le bureau était complété par MM. les Drs Guinard, secrétaire général adjoint, Broca,

trésorier; COUDRAY, Marcel BAUDOUIN, MAUCLAIRE et REBLAUD, secrétaires.

L'assistance, toujours très nombreuse et très assidue à ces réunions, qui constituent, pour ainsi dire la revue générale et l'examen critique des grandes questions de la chirurgie à l'ordre du jour, comportait, outre un grand nombre de savants étrangers, les chefs des services de santé de nos armées de terre et de mer, les titulaires de nos grandes cliniques hospitalières, et un nombre très imposant de praticiens de Paris et de la province.

M. le Président a ouvert la séance par un discours dans lequel il a, en termes excellents, fait l'exposé de la méthode antiseptique dans le passé, le présent et l'avenir. L'auditoire a souligné d'applaudissements nombreux le discours de M. le Dr Lucas-Championnière.

Le Congrès a commencé immédiatement après ses travaux, qui furent très longs, car les communications diverses inscrites au tableau dépassaient le chiffre de 150.

La première question mise à l'ordre du jour était la suivante : *Chirurgie de la rate*, à la discussion de laquelle ont pris part, lundi dernier, MM. les Drs FÉVRIER (de Nancy), *rapporteur*; DOYEN, LEJARS, ROUTIER, REYNIER (de Paris), JONNESCO (de Bucarest), JORDAN (de Heidelberg), et plusieurs autres cliniciens de la province et de l'étranger, parmi lesquels il faut citer MM. H. DELAGÉNIÈRE (du Mans), VILLAR (de Bordeaux), VANVERTS (de Lille), etc.

Le lundi soir, dîner offert par le Président, M. le Dr Lucas-Championnière, à ses collègues, ses élèves et ses amis ; cette brillante assemblée a inauguré, comme il convient, avec le plus grand éclat, les fêtes du Congrès. Jeudi dernier, banquet habituel.

Le mardi et jours suivants, séances très importantes et très fournies, où les nombreuses questions mises au programme ont été discutées avec l'ardeur et la conviction qui caractérisent nos excellents chirurgiens et les opérateurs amis de la France, venus de l'étranger.—On trouvera plus loin le résumé de quelques-unes des communications déjà faites ; nous continuerons cette publication dans des numéros ultérieurs.

MÉDECINE PUBLIQUE.

614.2

La Loi sur les Aliénés.

A propos du procès de la séquestrée de Poitiers, M. le directeur du *Temps* a reçu l'intéressante lettre ci-dessous de notre confrère, M. le Dr LWOFF.

« Dans un article où il traite de la séquestration de Mlle Monnier, qui à juste titre passionne l'opinion publique, M. le Dr BROUSSE — un des promoteurs des belles réformes accomplies par le Conseil général de la Seine en matière d'assistance des aliénés — met vraiment le doigt sur la plaie.

En effet, la loi de 1838, actuellement en vigueur, ne prévoit pas de cas de séquestration dans la famille du malade. Mais un projet de loi depuis longtemps étudié et qui attend son tour pour être présenté à la Chambre des députés, contient l'article suivant que cite M. Brousse :

« Un aliéné peut être traité dans un domicile privé sans déclaration (légale) lorsque le tuteur, autorisé par le conseil de famille à se charger du traitement, le conjoint, l'un des ascendants ou l'un des descendants, le père ou la sœur, l'oncle ou la tante du malade réside dans le domicile et préside personnellement aux soins qui lui sont donnés. Si la nécessité de tenir le malade enfermé a duré trois mois, le tuteur, le conjoint ou parent qui préside au traitement est tenu de faire la déclaration. »

Des garanties aussi élémentaires de la liberté personnelle devraient depuis longtemps être inscrites dans la loi. Avec la loi actuellement en vigueur, une séquestration arbitraire — malgré l'opinion contraire répandue dans un certain public — est impossible dans un asile public ; elle est improbable dans un asile privé, où elle exigerait des complicités multiples ; elle peut se rencontrer plus facilement dans une famille, comme les événements l'ont maintes fois prouvé. Eh bien ! les garanties qui n'existent pas en France sont en pleine vigueur depuis longtemps dans un petit pays voisin.

Voici ce que dit la loi belge de 1873-1874 à ce sujet : « Ch. V. Art. 25. Nulle personne ne peut être séquestrée dans son domicile ou celui de ses parents, ou des personnes qui en tiennent lieu, si l'état d'aliénation mentale n'est pas constate par deux médecins désignés, l'un par la famille ou des personnes intéressées, l'autre par le juge de paix du canton, qui s'assurera par lui-même de l'état du malade et renouvellera ses visites au moins une fois par trimestre. Indépendamment des visites personnelles du juge de paix, ce magistrat se fera remettre trimestriellement un certificat du médecin de la famille aussi longtemps que durera la séquestration et fera d'ailleurs visiter l'aliéné par tel médecin qu'il désignera chaque fois qu'il le jugera nécessaire. »

Le juge de paix donne avis au procureur du roi. Si le juge de paix estime que, dans l'intérêt de l'ordre et de la sécurité, il y a lieu de placer l'aliéné dans un établissement spécial, il en informe le gouverneur. La séquestration doit cesser dès que le médecin a déclaré qu'elle n'est plus nécessaire. Même lorsqu'un aliéné est retiré d'un établissement pour être traité dans une famille, « il en est donné avis au juge de paix ». Ne trouve-t-on pas là toutes les garanties désirables et n'a-t-on pas le droit de s'étonner qu'en France des cas de ce genre ne soient même pas prévus par la loi ? »

Dr LWOFF,
Médecin-directeur de la colonie familiale d'Ainay-le-Château.

NÉCROLOGIE

61(09)

M. le Dr BOITARD, de Bajus (Loiret). — M. le Dr URMINSKY, de Sainte-Céréole (Corrèze).— M. le Dr BOURIAU, de la Roche-sur-Yon (Vendée). — M. le Dr Louis DAVIN (de Nice). — M. le Dr VANIER (de l'Isle-Adam). — M. le Dr DELAGE (de Paris), médecin de l'état-civil. — M. Ch. FOEL (de Nancy), pharmacien honoraire. — M. le Dr Camille VALENTIN (de Nancy), décédé à Noméuy. — M. le Dr BALLAY (de Rouen). — M. le Dr CÉSAR (de Dijon). — M. le Dr SEGRAN, médecin-major à Laon. — M. le Dr ALLART (d'Hénu). — M. le Dr PAYELLES (d'Ametles).

REVUE DES CONGRÈS

CONGRÈS DE CHIRURGIE DE PARIS
[21-26 octobre 1901].

Des procédés opératoires pour l'ablation du ganglion de Gasser.

M. VILLAR (Bordeaux).— Ayant pratiqué cette année l'extirpation du ganglion de Gasser, j'ai entrepris des expériences cadavériques dans le but de bien apprécier les avantages et les inconvénients des différentes méthodes qui ont été proposées pour l'ablation de cet organe. On sait que trois voies s'offrent au chirurgien pour aborder le ganglion de Gasser ; la voie basale, la voie temporale, la voie temporo-basale. On a proposé, en outre, d'attaquer le ganglion à travers la dure-mère largement incisée ; c'est le procédé intra-dure-mérien.

La voie basale est abandonnée, car elle donne réellement trop peu de jour ; le parallèle ne doit donc être établi qu'entre les voies temporale et temporo-basale. Or, la voie temporo-basale est celle qui donne le plus large accès vers la face antérieure du rocher, permettant ainsi d'arriver plus facilement sur le ganglion, d'éviter les organes avoisinants (carotide interne, sinus caverneux) et de parer aux accidents s'ils surviennent.

M'inspirant de ce qui a été écrit sur la question, de ce que j'ai fait sur le vivant et de ce que m'ont démontré les expériences cadavériques, je me suis arrêté à un procédé par voie temporo-basale, caractérisé surtout par l'étendue du lambeau cutané et de la brèche osseuse, et par la ligature systématique de l'artère méningée moyenne, en dehors du crâne.

Quelques faits de rachi-cocaïnisation.

M. VILLAR.— J'apporte les résultats de ma pratique personnelle au sujet de la cocaïnisation lombaire. Dans une première série, sur 36 injections sous-arachnoïdiennes de cocaïne, deux fois l'analgésie ne fut pas complète ; il s'agissait, dans ces deux cas, de laparotomies, et je m'étais servi de solutions de cocaïne de vieille date. Dans les autres cas, l'insensibilité fut parfaite.

Les opérations ainsi pratiquées ont porté sur l'abdomen, les membres inférieurs, les organes génitaux, l'anus. J'ai suivi la technique opératoire indiquée par Tuffier, mais en me servant de l'aiguille n° 3 de Dieulafoy, dans l'intérieur de laquelle j'avais soin de passer un fil d'argent. Le plus souvent j'ai injecté 4 centigr. de la solution de cocaïne préparée par MM. Hallion et Carrion.

Je n'ai jamais eu à enregistrer aucun accident sérieux. L'analgésie remontait, en général, jusqu'au-dessus du rebord costal ; elle a quelquefois gagné les membres supérieurs et le cou.

Dans une deuxième série, j'ai pratiqué une quarantaine de rachi-cocaïnisations sans accident. Je me suis servi, dans ces cas, d'une solution de cocaïne stérilisée à 120° à l'autoclave.

La cocaïnisation lombaire n'est pas une méthode de choix, mais elle n'a pas de gravité et présente certains avantages : suppression d'un aide, indication chez les malades atteints d'affections poitrinaires, possibilité de se faire aider par le malade en certaines circonstances, absence de shock opératoire.

Traitement de certaines splénomégalies par l'exosplénopexie.

M. VILLAR. — L'extériorisation de la rate, est une méthode de traitement pouvant remplacer la splénectomie dans certains cas spéciaux, mais dont il est difficile, à l'heure actuelle, de préciser les indications.

Sur les six cas connus (Jaboulay, Honzel, Qnénn et Bandet, Baudrimont : 1 cas ; Villar : 2 cas), il y a eu deux guérisons complètes. Deux malades sont morts, l'un 17 jours après l'opération d'un phlegmon gangreneux du cou, l'autre, de cachexie au bout de trois mois. Les deux autres ont succombé deux jours et trois jours et demi après l'opération.

Les deux guérisons se rapportent, l'une à une splénomégalie non leucémique, l'autre à une tuberculose primitive de la rate.

Du pneumothorax chirurgical; ses dangers et sa valeur au point de vue de la chirurgie pleuro-pulmonaire, d'après six observations.

M. le Dr Henry Delagénière (du Mans). — Le pneumothorax survenant au cours d'opérations sur le poumon, lorsque la plèvre est saine ou dépourvue d'adhérences, a été considéré à tort comme un accident grave. C'est un accident qui peut être sérieux, si on le provoque brusquement. Si, au contraire, on le provoque lentement, il perd sa gravité, d'autant que nous avons un moyen infaillible et très simple de l'arrêter dans sa formation. Ce moyen, qui nous a réussi dans 3 cas d'ouverture accidentelle de la plèvre, consiste à attirer le poumon dans l'ouverture pleurale et à l'y suturer.

Le pneumothorax provoqué lentement constitue à lui seul un moyen efficace pour arrêter certaines hémorragies pulmonaires graves. Il nous a pleinement réussi dans un cas de blessure du poumon par arme à feu ; le poumon en s'affaissant obtura sans doute le vaisseau lésé.

Non seulement le pneumothorax provoqué d'après les règles ci-dessus n'a pas d'importance pendant l'opération, mais il n'en a pas non plus dans la suite, après l'opération, à la condition d'évacuer au moyen d'un aspirateur Potain l'air contenu dans la plèvre quand l'exploration est terminée et que le poumon est extériorisé et la plèvre suturée. Ce moyen très simple, que nous avons employé après une exploration simple de la plèvre, et dans un cas d'abcès central du poumon, a parfaitement réussi. Le poumon a aussitôt repris son volume primitif et les deux malades n'ont éprouvé aucune gêne respiratoire, ni aucun point de côté après l'opération.

Il est donc logique, au cours d'interventions pratiquées sur le poumon, lorsque le diagnostic est incertain et lorsque les plèvres sont saines, de provoquer un pneumothorax, d'ouvrir ensuite largement la plèvre pour explorer toute la cavité pleurale et le poumon tout entier. L'exploration du poumon se fait au moyen d'une sorte de pétrissage du poumon avec la main, on reconnait les parties indurées et hépatisées. On peut facilement extérioriser l'organe dans l'endroit qui répond à la collection ou au foyer découvert. Puis quand le poumon est ainsi extériorisé sur un point de sa surface au moyen de sutures, on ferme hermétiquement la plèvre, puis avec l'aspirateur on la débarrasse de l'air du pneumothorax. On termine l'opération en incisant le poumon, ouvrant et nettoyant le foyer que l'on draine soit avec de la gaze, soit avec des drains; on rabat enfin le lambeau cutané et on le suture comme à l'ordinaire. Nous avons exécuté l'opération dans tous ses détails et avec un plein succès, chez un malade atteint d'abcès central du poumon dont nous rapportons l'histoire.

La méthode générale que nous proposons est consacrée par des observations concluantes de malades opérés par nous.

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.8

Les victimes de l'alcool; par le Dr A. Baratier. —Paris, 1901. Edition médicale, broch. in-18.

Avant de franchir à jamais les frontières de l'alcoolisme, l'homme doit savoir que souvent il peut guérir, qu'il peut améliorer son sort; on doit essayer de sauver l'alcoolique, on doit toujours lui laisser entrevoir la possibilité d'un retour dans le droit chemin et, pour cela faire, on doit lui donner les moyens nécessaires, physiques et moraux, de pouvoir échapper à sa hantise; il faut qu'on lui fasse voir à chaque instant l'abîme ouvert à ses pieds, qu'on l'arrache à l'obsession de l'alcool, qu'on lui procure la facilité de lutter contre son implacable ennemi, qu'on lui inculque, partout et toujours, des idées saines, des exemples salutaires. Par la parole, par la plume, par la vue, il faut le faire évader de son esclavage, et cet être déjà atteint par le poison, enclin à s'adonner à l'alcool ou issu de parents alcooliques, instruit de ce qui l'attend, averti de ce qui le menace, pourra revenir à son état normal et régulier ou échapper à l'intoxication. A l'alcoolique d'hier, comme à l'alcoolique de demain, ce sont les planches de salut qu'il lui faut, et c'est précisément cet enseignement que lui fournira le volume du Dr A. Baratier, que nous signalons très, je répète *très*, particulièrement à nos lecteurs.

[I.B.S.].

Variétés et Anecdotes.

Les Compagnies de chemins de fer et l'exercice de la Chirurgie.

M. Bousquet, directeur de l'Ecole de Médecine de Clermont, avait adressé aux chirurgiens des hôpitaux de province la lettre suivante :

« Messieurs et bonorés collégues,

« L'article IV de la loi de 1898 sur les accidents du travail a établi que les patrons étaient responsables des soins médicaux et pharmaceutiques au cas où un de leurs ouvriers serait blessé. Or, patrons et collectivités (Compagnies minières, Compagnies de chemins de fer, Compagnie d'assurances, etc., etc.) trouvent tout uaturel, pour que leurs ouvriers soient mieux soignés, de les envoyer, lorsqu'ils sont blessés, à l'hôpital régional le plus voisin. Ils acquittent alors la somme exigée par la Commission administrative pour l'hospitalisation des individus étrangers à la circonscription, et, éludant la loi, réalisent une grosse économie en frustrant les médecins qui auraient dû soigner les malades, des honoraires qui leur sont dus. Quant au chirurgien de l'hôpital, de deux choses l'une : ou il réclame ses honoraires, cas auquel on lui oppose une fin de non-recevoir, ou il ne réclame rien ; et, dans un cas comme dans l'autre, tout est bénéfice pour celui qui devrait payer. Semblable état de choses, gravement préjudiciable aux intérêts des membres du Corps médical, ne saurait être toléré ; nous n'avons pas le droit, en effet, même en n'exigeant pas d'honoraires, d'enlever à nos confrères leur clientèle. Il est de toute nécessité que nons ayons en pareille circonstance une ligne de conduite unique, et, si vous le voulez bien, nous profiterons de notre réunion annuelle au Congrès de Chirurgie pour nous entendre sur les mesures à prendre. Si vous adoptez cette maniére de voir, nous pourrions nous réunir *le Mardi 22 courant, à 2 heures du soir, dans la salle de correspondance du Congrès.* Recevez, Messieurs et honorés collègues, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

A. Bousqubt. »

Nous publierons dans le prochain numéro le compte rendu de cette réunion.

616.8

La New-Yorkite, maladie nouvelle.

Un médecin de New-York vient de découvrir une maladie nouvelle.... Elle ne sévit que dans l'île de Manhattan où a été bâti New-York, et elle ne s'étend pas au-delà des trente-huit milles carrés où s'agitent ses deux millions d'habitants. Cette affection a été baptisée par son inventeur du nom de « Newyorkitis ».

Qu'on se rassure, il ne s'agit pas d'une nouvelle forme d'orchite (Horrible)... Elle est provoquée, au dire du Dr John H. Girdner, par l'état de surexcitation et d'affolement nerveux dans lequel vivent les Yankees de Brooklyn; par leur âpre conquête de la fortune, par le culte religieux qu'ils professeut pour le dieu dollar et même par le mépris qu'ils manifestent pour toute initiative désintéressée. A l'appui de sa thèse, M. le Dr Girdner cite l'anecdote suivante : Il y a quelques années, l'Académie de Médecine de New-York nomma une commission chargée de préseuter au Congrès un certain nombre de lois relatives à l'hygiène et à la santé publique. Un des habitants les plns en vue et les plus distingués de New-York demanda confideutiellement : « Quel probt personnel tirerez-vous de ces projets de loi ? » Il parut tout surpris, et, à la fois très sceptique, lorsqu'on lui répondit que l'on n'avait d'autre but que de sauver, tous les ans, des milliers d'existences humaines ! »

Nous appelons cette « New-Orchite », en France, la vulgaire *Neurasthénie*, d'origine pécuniaire !

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des actes du 28 octobre au 2 novembre 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 28. — Dissection (Ecole pratique) : MM. Rémy, Poirier, Retterer ; Blanchard (censeur), Guiart. — 5e Chirurgie, (1re partie, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Walther, Cunéo ; Fournier (censeur. — 5e Chirurgie (1re partie, Hôtel-Dieu) : MM. Kirmisson, Broca (Aug.), Mauclaire. — 5e Doctorat (2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Teissier, Legry ; Gaucher. — 5e Obstétrique (1re partie, Clinique Baudeloque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Gley (censeur).

Mardi 29. — 2e (Doctorat) : Launois, Gley, Desgrez ; Hanriot (censeur), Retterer. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Cornil, Renon, Janselme ; Chantemesse (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Dienlafoy, Achard, Gouget ; Vaquez. — 5e (Doctorat, 1re partie, Chirurgie, Charité) : MM. Berger, Poirier, Auvray ; Guyon (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, 1re série, Charité) MM. Debove, Charrin, Dupré. — 5e (Doctorat, 2e partie, 2e série, Charité) : MM. Hutinel, Thiroloix, Méry ; Quénu.

Mercredi 30. — 4e Doctorat : MM. Pouchet, Bezançon, Legry ; Gariel (censeur), Desgrez. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Necker) : MM. Kirmisson, Poirier, Walther; Brissand (censenr. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Necker) : MM. Reclus, Mauclaire, Cunéo. — 5e (Doctorat, 2e partie Necker) : MM. Hayem, Wurtz, Widal ; Netter.

Theses. — *Mercredi 30.* — M. Dionis du Séjour : *Contribution à l'étude des contusions profondes du thorax. — Les déchirures pulmonaires en dehors des fractures de côtes*; MM. Tillaux, Rémy, Broca (Aug.), Legueu. — M. de Montille. *Contribution à l'étude des hernies adhérentes inflammatoires et de leur traitement*, MM. Tillaux, Rémy, Broca (Aug.) Legueu. — M. Chardin : *Des éventrations consécutives aux contusions de l'abdomen*; MM. Tillaux, Rémy, Broca (Aug.), Legueu. — M. Pitois: *Essai de classification étiogénique de balano-posthites*; MM. Fournier, Hanriot, Gaucher, Broca (André). — M. Degrais : *Des rayons chimiques et de leur emploi dans la thérapeutique des affections cutanées (traitement du lupus par l'appareil Finsen)*; MM. Fournier, Hanriot, Gancher, Broca (André).

Jeudi 31. — M. Dousset: *Le dispensaire anti-tuberculeux*; MM. Brouardel, Hutinel, Dupré, Thoinot. — M. Lejeune : *L'enseignement de l'hygiène dans les écoles et les lycées*; MM. Brouardel, Hutinel, Dupré, Thoinot. — M. Chomet : *Dilatation aiguë du cœur au cours du rhumatisme polyarticulaire aigu*; MM. Hutinel, Brouardel, Dupré, Thoinot. — M. Lépinay : *Contribution à l'étude des lésions du lobe frontal en dehors de la région motrice*: MM. Le Dentu, Chantemesse, Faure, Gouget. — M. Ganthier : *Fractures du calcanéum par écrasement*; MM. Le Dentu, Chantemesse, Faure, Gonget. — M. Coussieu : *Contribution à l'étude de la bactériologie des otites moyennes aiguës*; MM. Chantemesse, Le Dentu, Faure, Gonget.

Enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (Hôpital des Enfants Malades). — M. Marfan, agrégé, médecin des hôpitaux, chargé d'un cours de clinique annexe, commencera le lundi 4 novembre 1901, à 9 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (sérothérapie, bactériologie, tubage et trachéotomie). Seront admis à suivre cet enseignement MM. les étudiants pourvus de 16 inscriptions et MM. les docteurs en médecine. Chacun d'eux sera exercé à l'examen bactériologique et à la pratique des interventions opératoires. Les inscriptions seront reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 2), tous les jours, de midi à 3 heures. Les élèves seront classés par série de vingt et pour une période d'un mois. (MM. les docteurs en médecine devront justifier de leur grade, soit en produisant le diplôme de docteur, soit tout autre pièce énonçant leur identité). M. le Dr Deguy, chef du laboratoire, et M. B. Weill, interne du service, dirigent les travaux pratiques.

Candidatures au Décanat. — Ainsi qu'on l'a déjà dit, il y a quelques mois, le départ comme doyen de M. le Pr Brouardel est chose absolument décidée. A l'heure actuelle, quoique ses pouvoirs n'expirent qu'en février 1902, le savant professeur se prépare à laisser place nette à son successeur dès le mois de décembre. A cette époque, le Conseil supérieur de l'Instruction publique, dont fait partie de droit le doyen de la Faculté de Médecine, est soumis à la réélection, et M. Brouardel juge inutile de siéger dans le nouveau conseil pour un laps de temps si court. Aussi, l'agitation est-elle vive dans les milieux médicaux, dit le *Journal*. On y intrigue et on y potine ferme. Parmi les candidats ayant les chances les plus sérieuses pour le poste de M. Brouardel, nous pouvons citer M. le Dr Pinard, professeur d'accouchement et d'obstétrique de la clinique Baudelocque, qui hésite à poser sa candidature à cause de sa très nombreuse clientèle ; M. le Dr Debove, professeur de clinique interne à la Faculté et médecin à l'hôpital Beaujon ; M. le Dr Gariel, professeur de physique à la Faculté, qui fut l'organisateur des Congrès scientifiques à l'Exposition ; M. le Dr Raymond, qui a remplacé Charcot à la Salpêtrière ; M. le Pr Dieulafoy, professeur de clinique médicale, etc., etc. — En somme, presque tous les médecins de la Faculté sont plus ou moins candidats : ce qui se conçoit fort bien.

Faculté de Médecine de Toulouse. — Un arrêté ministériel en date du 5 octobre 1901 approuve l'institution d'un doctorat de l'Université de Toulouse (mention *Médecine*), destiné aux étudiants étrangers qui ont obtenu de faire leurs études avec dispense du grade de bachelier et qui ont subi les examens prévus par le décret du 31 juillet 1893.

Ecole d'Anthropologie de Paris. — 1901-1902 (XXVIe année). — Ouverture des cours le lundi 4 novembre 1901. — Programme des cours de l'année 1901-1902. — *Anthropologie anatomique* (Conférences). Formes extérieures et proportions du corps humain (suite). Etude particulière des variations dues au milieu social. — *Anthropologie préhistorique* : Les bases des études préhistoriques : *pétrographie, paléontologie, industrie* (suite). — *Ethnographie et Linguistique* : La France au XIVe siècle. — Charles V et Charles VI. — La guerre de Cent ans. — Les lettres, les arts, la langue. — *Ethnologie* : Ethnologie de l'Europe : L'Alsace (suite). — *Technologie ethnographique* : L'industrie des sauvages modernes comparée à l'industrie tertiaire et quaternaire. — *Anthropologie biologique* : Introduction biologique à l'anthropologie criminelle. La prédisposition à la criminalité dans l'évolution organique et fonctionnelle de l'homme (suite). L'évolution cérébrale de la criminalité. — *Géographie anthropologique* : Les lois terrestres et les coutumes humaines. — *Anthropologie physiologique* : Etude comparative des sexes (suite) ; point de vue sociologique. — *Sociologie* (*Histoire des Civilisations*) : Les conclusions de la sociologie ethnographique et comparative. — *Anthropologie zoologique* : L'origine de l'homme : la généalogie des hominiens (suite). — Les cours sont publics et gratuits. Un registre d'inscription est déposé à la bibliothèque pour les auditeurs qui désireraient un certificat d'assiduité.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Concours des prix de l'Internat.* — Les jurys de ces concours sont composés de la façon suivante : *Médecine* : MM. Méry, Legry, Thiroloix, Duflocq et Brun. *Chirurgie, accouchements* : MM. Delbet, Le Dentu, Auvray, Courtois-Suffit et Bouilly.

Prix Fillioux. — Le jury est composé de MM. Gouguenheim, Lermoyez, Sébileau, Josias et Tuffier.

Hôpitaux de Lille. — Le concours pour deux places de médecin-adjoint des Hôpitaux de Lille s'est terminé par la nomination de MM. les Drs Patoir, professeur agrégé de la Faculté, et Ingelrans, chef de clinique à la Faculté.

Hôpital de Nîmes. — Un concours pour deux places d'élève interne à l'hôpital mixte sera ouvert, le mercredi 6 novembre prochain, devant la Commission administrative des hospices, assistée de MM. les médecins et chirurgiens.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Déclaration de vacance d'un siège.* — L'Académie a declaré la vacance du siège de M. Napias, dans la section d'hygiène et de médecine légale. Les candidats à ce fauteuil seront, nous dit-on (ordre alphabétique) : MM. Garnier, médecin de la préfecture de police ; Josias, médecin des hôpitaux de Paris ; Laugier, médecin légiste ; Le Roy des Barres, médecin de l'hôpital de Saint-Denis, et Netter, professeur agrégé de la Faculté de Paris. — Aucune décision n'a été prise jusqu'ici en ce qui touche la déclaration de la vacance des sièges de MM. de Lacaze-Duthiers et Leroy de Méricourt, dans la section des académiciens libres. On affirme que les candidats seront au nombre d'une douzaine environ.

On s'étonne de ne pas voir un autre hygiéniste sur cette liste ; ce médecin a pourtant eu à la dernière élection de la section d'hygiène un nombre de voix très respectable. Aurait-il abandonné toute candidature pour l'avenir, ou se réserve-t-il pour des jours meilleurs ?

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Sont promus médecins principaux de 1re classe : Les médecins principaux de 2e classe Duchêne, rapatrié du corps expéditionnaire de Chine, désigné pour l'état-major du gouvernement militaire de Paris ; Forgemol de Bostquenard, de l'hôpital militaire du Dey, à Alger. — Médecins principaux de 2e classe : Les médecins-majors de 1re classe Gonell, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte d'Avignon, maintenu ; André, de l'hôpital militaire de Nancy, maintenu ; Duléry, médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Chartres, nommé médecin-chef des salles militaires de l'hospice mixte de Vannes. — Pharmacien principal de 2e classe : Le pharmacien-major de 1re classe Jehl, à la 7e direction du ministère de la guerre, désigné pour l'hôpital militaire du Dey, à Alger.

Service de Santé de la Marine. — Le médecin en chef de 1re classe Manson est nommé aux fonctions de sous-directeur du Service de Santé à Lorient. — M. le médecin en chef de deuxième classe Frison, du port de Lorient, est désigné pour aller servir comme médecin résident à l'hôpital maritime de Port-Louis. — M. le médecin de deuxième classe Mielvaque, du port de Lorient, est désigné pour embarquer en sous-ordre sur la *Couronne* (école de canonnage) à Toulon.

Service de Santé colonial. — Le médecin-major de 1re classe Delrieu, du corps de Santé des troupes coloniales, est mis à la disposition du Ministre des Colonies pour occuper l'emploi de chef du Service de Santé au Dahomey. — MM. les médecins de 1re classe Pélissier et Duville, ayant opté pour le corps de Santé des troupes coloniales, sont désignés : le premier, pour le 2e d'infanterie à Brest ; le second, pour le 3e d'infanterie à Rochefort.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 41e semaine, 783 décès, au lieu de 767 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 830. La fièvre typhoïde a causé 4 décès comme la semaine précédente (moyenne 10) ; la variole a causé 3 décès au lieu de 6 et 8 pendant les deux dernières semaines (moyenne 2) ; le nombre des cas nouveaux a cependant augmenté (35 au lieu de 17) ; la rougeole, avec 5 décès, la scarlatine, avec 1, la coqueluche avec 6 décès restent voisines de la normale. La diphtérie en augmentation sur la semaine précédente (7), a causé 13 décès. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins a subi la même marche (82 au lieu 52). Le nombre des malades soignés dans les hôpitaux pour cette même affection a aussi progressé (96 au lieu de 75). Il y a eu 31 morts violentes, dont 13 suicides. On a célébré à Paris 574 mariages. On a enregistré la naissance de 1,041 enfants vivants (512 garçons et 529 filles), dont 793 légitimes et 248 illégitimes. Parmi ces derniers, 22 ont été reconnus immédiatement.

Épidémie de dysenterie. — L'épidémie de dysenterie, qui fit de nombreuses victimes l'année dernière dans le Finistère, a fait sa réapparition à Carhaix, Gleden-Poher, Kergloff, etc. Plusieurs écoles de garçons et de filles sont contaminées. On compte plusieurs décès et de nombreux malades.

Peste. — *Marseille.* — Pour le moment rien à signaler au sujet des navires en surveillance dans les ports de La Joliette. La destruction des rats se poursuit aussi rapidement que possible, ainsi que la sulfuration des cales, avant la prise de chargements nouveaux. — Au 15 octobre il n'y avait plus de navire en détention sanitaire au Frioul. Le seul malade restant à l'hôpital Ratonneau est le boy Martin William, de la *Ville-de-la-Ciotat*. La *Ville-de-la-Ciotat* a la libre pratique de même que le *Szapary*. Le *Cambodge* n'a pas eu de malades et n'a été envoyé au Frioul que par mesure de précaution, quelques rats ayant été trouvés morts à l'arrivée. Les marchandises étant aujourd'hui complètement débarquées, on a sulfuré les calès.

Dans le port, deux navires, dont le *Polynésien*, sont en observation, et un médecin sanitaire se rend à bord chaque matin pour constater s'il n'y a pas de malades. — Le Frioul va donc être vide. L'administration va en profiter pour procéder à des réparations urgentes ; mais, si l'on veut aller au-devant de réclamations du genre de celles des passagers du *Sénégal*, il importe de constituer un personnel plus nombreux et permanent. M. le Dr Catelan estime à 60,000 fr. la dépense nécessaire.

Naples. — Tous les malades du lazaret de Nisida, à l'exception de deux, sont en bonne santé. Tous les isolés vont également bien.

L'examen bactériologique de Danielli a démontré qu'il ne s'agissait pas de la peste. On ne signale aucun cas à Naples ni dans la province.

Les dernières nouvelles du lazaret de Nisida portent que les malades Martone et Ammendola sont morts. Les corps ont été inhumés avec les précautions d'usage. Tous les autres malades du lazaret de Nisida, ainsi que les autres isolés, sont en bonne santé. Quatre-vingts isolés, après désinfection, visite médicale et distribution de vêtements neufs, ont été mis en liberté. On ne signale aucun nouveau cas à Naples ou en province (*Havas*). — Aucun nouveau cas suspect n'a été constaté ni à Naples ni ailleurs. L'état de santé des malades du lazaret de Nisida continue à s'améliorer.

Égypte. — Il y a actuellement cinq Européens atteints de la peste à Alexandrie, un indigène à Benha et deux indigènes à Mit-Gamr. Depuis le début de l'épidémie, il y a eu 179 cas et 86 décès.

Glasgow. — La *Gazette* a publié une communication de la direction de salubrité publique disant que quelques cas suspects de peste sont apparus à Glasgow. Les autorités locales de cette ville ont reçu l'ordre de se tenir en garde contre la peste pendant l'automne. On a constaté à Glasgow un cas de maladie suspecte, mais on annonce officiellement qu'il ne s'agit nullement de la peste. Il n'existe aucune crainte dans la ville.

Nouvelle-Calédonie. — Une communication officielle arrivée au Service de la Santé annonce que la peste a fait sa réapparition à Nouméa (Nouvelle-Calédonie).

Fièvre jaune. — *Sénégal.* — Un télégramme du gouverneur général intérimaire de l'Afrique occidentale a fait connaître au Ministre des Colonies que le sergent d'infanterie coloniale Nowack est décédé à St-Louis, le 7 octobre, de la fièvre jaune. Un nouveau cas est signalé à Kalé (Soudan). Après avis du conseil privé, le gouverneur a pris, le 5 octobre, quatre arrêtés prescrivant : 1° La dissémination des troupes ; 2° L'interruption des communications avec les escales du fleuve ; 3° L'arrêt à M'Pal des trains circulant de Saint-Louis à Dakar ; l'installation d'un lazaret à M'Pal et l'établissement d'un cordon sanitaire autour de Saint-Louis sur les voies de communication autres que la voie ferrée ; 4° Des mesures sanitaires applicables aux provenances du Haut-Sénégal. — Les communications sont coupées avec Dakar et les escales du fleuve. Les troupes sont disséminées. Deux décès seulement ont été constatés depuis la déclaration de la fièvre jaune. La population espère que l'on se trouve en présence de cas sporadiques et non d'une épidémie, permettant de lever bientôt les mesures quarantenaires. — Un autre télégramme daté du 12 octobre, fait savoir qu'un sapeur du génie, Vallet, est décédé à Kalé, le 11 octobre, des suites de la fièvre jaune. Néanmoins, d'après un nouveau télégramme parvenu au Ministère des Colonies, la situation s'améliore. L'état sanitaire est bon à Saint-Louis ; aucun cas nouveau ni suspect n'est signalé. Aucun malade n'est en traitement, sauf un convalescent à Kalé. La mission de l'Institut Pasteur, qui, comme on sait, était à bord de *La Plata*, est débarquée à Dakar.

Une centenaire. — On signale la mort à Lombreuil (Loiret) d'une femme nommée Angélique Delaveau, veuve Thiollier, décédée à l'âge de cent deux ans dix mois et neuf jours. La veuve Thiollier appartenait à une honnête famille de cultivateurs. Elle a eu la joie de contempler ses quatre-vingt-douze enfants, et petits-enfants, jusqu'à la quatrième génération.

DIVERS [61]

Jubilé de Virchow. — M. Virchow a célébré en famille son 80e anniversaire de naissance. Il a reçu des milliers de télégrammes de tous les pays. Un dîner intime a rassemblé le jubilaire, sa famille et ses plus vieux amis. En rentrant après ce dîner, M. Virchow a trouvé, dans la Schellingstrasse qu'il habite, toutes les maisons illuminées. — L'empereur de Russie a autorisé la *Société médicale de Moscou* à ouvrir une souscription dont le produit sera employé à la construction d'un *Institut médical* qui portera le nom de Virchow. — M. le Pr Lannelongue a été empêché par la maladie d'un membre de sa famille de se mettre à la tête de la députation française qui devait assister à la fête du professeur Virchow.

Banquet officiel. — Le chancelier de Bülow a donné un dîner en l'honneur de M. Virchow. Y assistaient, entre autres savants, M. le Prof. Cornil. Les journaux libéraux trouvent que la médaille d'or conférée à M. Virchow par l'empereur est une distinction peu digne du grand savant, surtout en comparaison des honneurs rendus au peintre Menzel qui, depuis longtemps, possède la plus haute décoration prussienne, l'ordre de l'Aigle-Noir. Il est vrai que Menzel est l'auteur des plus célèbres tableaux et dessins sur Frédéric II et qu'il ne s'est jamais occupé de politique, tandis que M. Virchow a eu une carrière parlementaire dans le parti libéral et qu'il a souvent pris la parole à la Chambre contre les projets du gouvernement, entre autres contre la politique coloniale à laquelle Guillaume II s'intéresse fort, comme on sait.

Après avoir fait l'éloge de M. Virchow, M. de Bülow a porté la santé des délégués étrangers, particulièrement celle de M. Baccelli, en appuyant sur les liens qui unissent l'Allemagne à l'Italie : « L'Italie, a-t-il dit, est chère à tous les Allemands. Il y a entre elle et nous l'analogie du développement historique et de nombreux intérêts matériels et moraux nous lient. » M. de Bülow a ensuite remercié les délégués étrangers pour l'hommage qu'ils ontrendu à Virchow. « Cet hommage, a-t-il dit, m'a réjoui à la fois comme Allemand et comme chancelier de l'Empire, car, si la politique, de temps à autre, rarement, il faut le souhaiter, mais encore parfois cependant, sépare les peuples, la Science réunit les esprits élevés de tous les pays. »

M. Baccelli a exprimé ses remerciements pour l'accueil inoubliable qui lui a été fait à Berlin. Il a fait remarquer qu'il avait toujours été un ami de l'Allemagne et qu'aujourd'hui, plus que jamais, il était convaincu de la nécessité de l'alliance des deux pays ; pour lui, il prendra toujours à tâche de maintenir cette alliance intacte.

Banquet politique. — Les amis politiques et particuliers de M. Virchow lui ont, à leur tour, offert un banquet au sujet duquel un correspondant de Berlin écrit : Le leader libéral, Eugène Richter, a prononcé un discours retraçant la carrière politique de l'illustre savant et parlementaire libéral. « L'activité déployée par Virchow, a dit M. Richter, est telle que la postérité croira que Virchow est un nom collectif pour plusieurs hommes. » M. Virchow a répondu en buvant « à une Allemagne plus libre, libre dans le travail et libre dans les idées. »

Monument Decroix. — La Société contre l'abus du tabac ouvre une souscription pour élever un monument à la mémoire de M. Emile Decroix, son fondateur, à Savy-Berlette (Pas-de-Calais). Les souscriptions sont reçues par le trésorier de la Société contre l'abus du tabac, à Paris.

Monument Daubenton. — Un médecin et naturaliste éminent, Daubenton, collaborateur et compatriote de Buffon, va enfin recevoir l'hommage qui lui est depuis longtemps dû. Montbard, sa ville natale, va en effet lui élever un buste sur une de ses places. Au printemps on l'inaugurera.

Les Médecins acteurs et directeurs de théâtre. — D'après une interview de l'acteur Gobin, parue dans le *Monde illustré* (1901, 12 octobre, p. 288), vers 1860, le directeur du théâtre Montmartre, était un nommé Chatel qui avait été comédien. Il paraît que ce directeur était médecin. « Il traitait, dit Gobin, les rôles comme des pièces anatomiques ; il les disséquait. » A cette époque, ce Chatel avait une propriété à la campagne, à Rueil. Il était de haute stature ! — Notre confrère, M. le Dr Deval, directeur actuel de l'Athénée, connaît-il ce collègue ? Serait-ce le Dr Chatel (Auguste-Léon), qui a passé sa thèse en 1843 à Paris, sur la *fièvre typhoïde* (in-4°, 61 p., n° 253) ? — M. Gobin pourrait peut-être nous renseigner.

La Médecine au théâtre. — Tout le monde sait que M. Deval, directeur de l'Athénée, est docteur en médecine. On affirme (*Figaro*) que cela lui permet de faire l'économie du médecin de service obligatoire. — Est-ce bien exact ? Qu'en pense la Préfecture de police ? Nous croyons M. le Dr Deval plus malin que cela....

Mariages de Médecins. — A Saint-Thomas-d'Aquin a été béni le mariage du Dr Robert avec Mme Emile Lacroix. Les témoins du marié étaient : le général Gillon et le Dr Kelsch, membre de l'Académie de Médecine. — M. le Dr Alexandre Couvelaire, chef de clinique à la Faculté, fils du professeur de l'Université, épouse Mlle Camille Pinard, fille du professeur et membre de l'Académie de médecine. — M. le Dr Paul de Sèze, fils de l'avocat, épouse Mlle Elisabeth Dauchez. — M. le Dr Barral, professeur à la Faculté de Médecine de Lyon, épouse Mlle Rubenstein Gorvitz.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

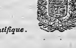
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 832.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 44. 2 Novembre 1901.

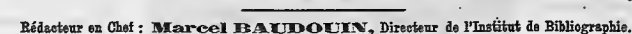
Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.



Rédacteur en Chef : Marcel BAUDOUIN, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

616.34

La Lèpre en Vendée.

Nous continuons notre enquête sur la lèpre en Vendée, et, en même temps, bien entendu, nos recherches sur le rôle des moustiques dans les marais de ce département, comme agents de transmission de la maladie.

Dès aujourd'hui, grâce à l'obligeance de M. Turquan, l'auteur d'un travail statistique remarquable sur la lèpre en France, nous pouvons fournir quelques renseignements, extraits du compte rendu des opérations de recrutement depuis 1836 jusqu'à nos jours. Ce document est publié par le Ministère de la Guerre. Un certain nombre de maladies y sont spécifiées *par départements* pour les conscrits examinés aux conseils de révision, mais non par cantons et communes. Pour arriver aux résultats que nous poursuivons, à savoir l'origine de la *lèpre par commune*, il nous faudra donc fouiller les documents originaux centralisés à Paris ou dans les chefs-lieux ; ce qui sera long et difficile.

En attendant, donnons quelques chiffres, dus à M. Turquan et relatifs à la Vendée.

De 1836 à 1845, le département n'a pas fourni un seul cas de lèpre parmi les conscrits. N'y en avait-il donc pas à cette époque? C'est possible, mais peu probable. Il est à supposer plutôt qu'on ne savait pas bien dépister et diagnostiquer la maladie à cette époque.

Pour la période décennale, qui s'étend de 1887 à 1896, nous avons les chiffres suivants :

1887 — Néant.	1891 — 2 cas.
1888 — Néant.	1892 — 4 cas.
1889 — Néant.	1893 — 2 cas.
1890 — 1 cas de lèpre (peut-être éléphantiasis).	1894 — 3 cas.
	1895 — 5 cas.
	1896 — Néant.

On voit donc apparaître la lèpre en Vendée, sur cette statistique, en 1890. Il est à supposer qu'on n'en a pas noté de 1845 à 1887; mais nous ne pouvons l'affirmer, n'ayant pas les chiffres sous les yeux. Et, de 1890 à 1895, le nombre va en augmentant. Il serait très intéressant d'avoir les noms des médecins militaires qui ont ainsi dépisté le fléau ; nous les recherchons et les ferons connaître, car ces confrères ont rendu un service signalé à notre pays natal, en montrant les dangers, insoupçonnés, du développement croissant de la lèpre en Vendée.

Nous bornons pour aujourd'hui nos remarques à ces félicitations méritées, qui s'adressent évidemment à plusieurs médecins. Mais nous persistons toujours à travailler dans la voie où nous sommes entré cet été et tiendrons nos lecteurs au courant de nos trouvailles.

Marcel BAUDOUIN.



LES MONSTRES DOUBLES.

617.3

Chirurgie des Tératopages

(*Fin*) (1).

PAR

M. le Pr CHAPOT-PRÉVOST (de Rio de Janeiro).

XIPHOPAGES (*Suite*). — Le troisième cas concerne deux jumelles appelées les sœurs Marie-Adèle, dont le pont d'union était déjà plus compliqué que celui des deux monstres précédents. Ces deux fillettes étaient soudées depuis l'appendice xiphoïde jusqu'à l'ombilic ; mais ici, contrairement à ce qui se passait dans les deux cas que nous venons de citer, il y avait des culs-de-sac péritonéaux renfermant des intestins, et faisant hernie au travers du pédicule de l'un des sujets dans celui du côté opposé, et soudure des deux foies par une bande de tissu hépatique (*Fig.* 148).



Fig. 148. — Le XIPHOPAGE Marie-Adèle (Suisse), opérée en 1883.

Cette observation, malgré l'insuccès de l'opération qui a été pratiquée, est des plus instructives, non seulement au point de vue tératologique, car elle a permis à Dareste, par les données qui lui ont été fournies par Biaudet et Bugnion (2), de distinguer les Xiphopages vrais des Thoracopages, mais encore au point de vue chirurgical, parce que l'autopsie ayant démontré que la cause principale de la

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 29, p. 225 ; n° 39, p. 305, et n° 41, p. 321.
(2) BIAUDET et BUGNION. *Revue médicale de la Suisse Romande*, 1882, n° 3.

mort des deux fillettes avait été une hémorrhagie d'origine hépatique, on était ainsi renseigné sur la nécessité de trouver un procédé sûr d'hémostase du foie, avant d'entreprendre une telle opération.

C'est, naturellement, pour cette raison que Pantaloni (1), dans le chapitre de son livre « Hépatotomie typique », se rapportant à ce cas s'exprime en ces termes :

« Ces auteurs ont eu un insuccès, parce qu'à cette époque on ne savait comment traiter la section hépatique pour éviter l'hémorragie ; mais, aujourd'hui, avec les progrès considérables réalisés en chirurgie hépatique, *il est presque probable* qu'on obtiendrait un succès, quoiqu'on ait à opérer sur des enfants très jeunes. » Nous verrons tout à l'heure que, si on se décide à employer le procédé d'hémostase que nous avons eu l'occasion d'utiliser, l'hémorragie hépatique est un accident qui n'est plus à redouter dans ces interventions.



Fig. 149. — Les deux Frères Siamois, à l'âge adulte. Type de Xiphopage vrai, décédé.

Nous ne pouvons cependant pas affirmer que si Biaudet et Bugnion avaient eu à leur disposition un tel procédé d'hémostase, le résultat de leur opération aurait été plus satisfaisant, non seulement parce que l'une des petites (Adèle) était très affaiblie, mais encore parce que l'autopsie de l'une des fillettes révéla une certaine quantité de pus dans la cavité abdominale. Cette infection, qui n'aurait pas pu être évitée par un procédé sûr d'hémostase, pouvait à elle seule causer la mort de l'une ou des deux fillettes. Cependant, si un monstre tout à fait pareil aux sœurs Marie-Adèle venait par hasard à naître aujourd'hui, nous avons la conviction qu'en employant, pour séparer les sujets composants d'un tel monstre, le procédé que nous avons conseillé, on obtiendrait une bonne hémostase du foie, et le résultat serait complet.

Si nous passons maintenant en revue ces trois Xiphopages opérés et quelques autres dont le pont d'union a pu être plus ou moins étudié, nous verrons qu'ils forment deux groupes principaux, selon que la sondure est superficielle ou profonde.



Fig. 150. — Radica-Doodica, très jeunes, âgées de trois ans (1892). — On voit la forme du pont d'union, assez étendu, chez ce Xiphopage.

Les premiers, dont le type est représenté par Catherine-Elisabeth, par les filles du Dr Böhm, et par le Xiphopage du sexe mâle



Fig. 151.— Radica-Doodica, âgées de huit ans (Phot. de 1897). Xiphopage vivant encore en 1901.

décrit en 1871 par le Dr Böttcher sont très facilement séparables, parce que chez eux les cavités péritonales ne communiquent même pas (1).

Chez les autres, l'union est un peu plus compliquée, parce qu'on y trouve toujours une communication plus moins vaste des cavités abdominales.

Les principaux monstres de ce type sont :

1° Les sœurs Marie-Adèle. Par la *Fig.* 148, on peut assez facilement saisir le mode d'union des sujets composants de ce monstre.

2° Les Frères Siamois, dont l'autopsie, faite par des médecins du Collège de Philadelphie (2), a permis de constater une bande de tissu réunissant les deux foies et trois culs-de-sac péritonéaux (on ne dit rien sur l'inversion du cœur de l'un des sujets)(3). La *Fig.* 149 montre les Frères Siamois à l'âge adulte.

3° Les sœurs Radica-Doodica, dont l'étude a été faite par M. Marcel Baudouin (*Fig.* 150 et 151) (4). Nous les représentons dans les figures ci-jointes à trois ans et à huit ans, pour donner une idée de la façon dont se fait la croissance chez ces monstres.

Chez ces petites, que nous avons vainement cherché à examiner à Paris, nous sommes convaincu que le mode d'union doit être un peu plus complexe que chez les sœurs Marie-Adèle, et que le pont de substance hépatique, qui doit se trouver sous l'arcade cartilagineuse qui les réunit, doit avoir des dimensions plus considérables, toute proportion gardée, que celui qui unissait les sœurs Marie-Adèle. Quant à la position des cœurs, nous croyons que seule la radiographie pourrait la faire préciser un peu plus que les autres moyens d'investigation clinique. Par les moyens ordinaires, elle est en effet très difficile à constater.

Nous avons fait nos efforts pour voir s'il était possible de les soumettre à cet examen ; mais les individus qui exploitent ces monstres ne sont pas faciles à contenter (1).

(1) Extrait d'un ouvrage paru à l'Institut de Bibliographie : *Chirurgie des Tératopages* [Voir 3e page couverture].



(1) J. Pantaloni. *Chirurgie du foie et des voies biliaires*, Paris, 1899, p. 101.

(1) Böttcher. *Zur Anatomie der Xiphopagen Doppelbildungen. Dorpater med. Zeitschr.*, Bd. II, p. 105.

(2) Pencoast. *Transactions of the College of Physicians of Philadelphia*, 1875.

(3) Sous ce rapport, on sait que Virchow, qui a examiné les Frères Siamois, n'a pas trouvé d'hétérotaxie chez eux. Mais, d'un autre côté, Eichwald soutient le contraire ; il aurait trouvé, chez Chang, une inversion du cœur, du foie et de la rate. A ce propos il discute et affirme la possibilité de l'hétérotaxie partielle. Nous l'avons observée chez un monstre Thoraco-sternopage, que nous avons eu l'occasion d'autopsier à la clinique de M. le Dr Porak. Chez ce monstre, les deux cœurs sont unis, et l'un d'eux est *inversé* : le gros lobe du foie du sujet, qui a le cœur inversé, est placé normalement à droite et chez celui qui a le cœur normalement placé le gros lobe du foie est au contraire à gauche. La rate est à gauche chez les deux sujets et de même la grande courbure de l'estomac. L'hétérotaxie partielle a été d'ailleurs assez fréquemment observée.

(4) *Sem. méd.*, Paris, 1892, 26 nov., n° 59, p. 474-476. — *Revue scientifique*, 1893, *loc. cit.*

ACTUALITÉS.

LES CONGRÈS DE 1901.

617.558(06)

Le Ve Congrès d'Urologie.

(*Paris, 24-26 octobre 1901*).

La Ve session de la Société française d'Urologie s'est tenne dans le petit amphithéâtre de Faculté de Médecine sous la présidence de le M. Pr F. GUYON, assisté de MM. les Prs MALHERBE et LE DENTU, vice-présidents et de M. le Dr DESNOS, secrétaire général.

Après une courte allocution d'ouverture du Président, qui rappelle les progrès et l'importance de l'Association, le Congrès a passé immédiatement à la discussion de la question mise à l'ordre du jour : *Rein mobile ; Pathogénie et indications opératoires*, sur laquelle étaient présentés deux rapports de MM. le Pr GUILLET (de Caen) et le Dr E. CHEVALIER (de Paris).



M. le Pr GUYON (de Paris), Président du Congrès d'Urologie.

MM. LANDAU (de Berlin), POUSSON (de Bordeaux), DURET et CARLIER (de Lille), TEDENAT (de Montpellier), GALLAND-GLEIZE (de Vittel), HERESCO (de Bucarest), ALBARRAN, DESNOS, HAMONIC, P. DELBET, LEGUEU, FRANTZ-GLÉNARD, PASTEAU ont pris part à la discussion de cette intéressante question.

Le lendemain, 25 octobre, ont été présentées diverses communications sur la chirurgie de l'urêtre, de la prostate et de la vessie. *Une nouvelle méthode d'urétrotomie interne sans sonde à demeure*, proposée par M. REYNÈS (de Marseille), et discutée par MM. NICOLICH, TEDENAT, ESCAT, POUSSON, LOUMEAU, LE DENTU, ALBARRAN, n'a rallié aucun partisan.



M. le Pr LE DENTU (de Paris). Vice-Président.

Le samedi les Congressistes ont visité la clinique de l'Hôpital Necker.

La dernière séance du Congrès a été consacrée à l'audition des communications de MM. BRIN, POUSSON, REYNÈS, LE DENTU, ALBARRAN, etc., sur la chirurgie du rein et des uretères et, aux présentations d'instruments de MM. HAMONIC et GENOUVILLE (Paris), FRANCK (de Berlin), NICOLICH (de Trieste), ESCAT (de Marseille), etc.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614.

Une Ecole de Plomberie sanitaire à Nantes.

Notre excellent ami, M. le Dr CHACHEREAU, directeur du Bureau municipal d'hygiène et du Dispensaire antituberculeux de Nantes, dont on connaît le dévouement et la persévérance pour tout ce qui concerne la salubrité, voudrait voir se créer à Nantes une *École de plomberie*, semblable à celles qui existent en Angleterre et surtout en Amérique. Là, on donnerait aux ouvriers un enseignement théorique et pratique pour leur inculquer certains principes qu'ils ignorent généralement. On a dit que le plombier qui fait de mauvaise plomberie est aussi dangereux que le pharmacien qui fait de mauvaise pharmacie. Rien n'est plus vrai. Or, la plupart des ouvriers plombiers ignorent les données élémentaires qui doivent présider à l'exécution de certains travaux : la construction d'un siphon et d'une conduite de chasse d'eau, par exemple. C'est de cette ignorance que résultent les plomberies vicieuses, causes de graves maladies. En Angleterre, le syndicat des plombiers fait suivre des cours aux ouvriers qui se destinent à la plomberie sanitaire, et leur fait passer un examen à la suite duquel ils reçoivent, s'ils en sont dignes, un brevet de capacité. Ce brevet n'a encore aucune valeur légale; mais il ne tardera pas à l'avoir. En tout cas, en s'adressant aux ouvriers qui en sont munis, les propriétaires sont assurés de ne s'adresser qu'à des travailleurs habiles. Voilà ce qu'il faudrait faire à Nantes, et, bien entendu, partout ailleurs !

A Nantes, il y a deux cours de ce genre. Mais il serait désirable de voir ces deux cours, réunis en un seul si possible, s'attacher davantage à l'enseignement théorique, tout en donnant l'enseignement pratique. Ce qu'ils font est déjà bien ; mais c'est insuffisant. Il faudrait que ces écoles eussent des livres traitant spécialement de la plombine sanitaire, par exemple : *La Maison salubre*, de S.-A. et P. Barré ; *The Plumbery and sanitary houses*, de S.-S. Hellyer, traduit en français par Poupard ; *l'Hygiène appliquée*, par Richard ; *Plomberie, Eau, Assainissement, Gaz*, par J. Denfer. Un ouvrier habile et instruit donnerait à ses camarades les principes qu'il aurait appris lui-même, tout en leur en montrant l'application. Car il faut que le professeur soit lui-même un ouvrier, connaissant tous les termes du métier, et pouvant « mettre la main à la pâte ». Il sera plus écouté et mieux compris de ses camarades. De temps à autre, des conférences pourraient leur être faites par un jeune architecte. Ces conférences, qui auraient un caractère plus général, seraient un complément utile des cours. Nous aurions ainsi bientôt un noyau d'ouvriers habiles. L'hygiène des maisons et la santé publique en tireraient le meilleur profit.

PHARMACIE PRATIQUE.

615.

Les Pharmaciens et l'augmentation du droit sur l'alcool.

L'Administration des Contributions indirectes avait fait exercer, le 25 mars, à Château-Thierry, contre des pharmaciens, des contraintes, tendant au payement de droits complémentaires sur les alcools en leur possession. Ces pharmaciens formèrent opposition auxdites contraintes et en demandèrent la nullité. Le tribunal, présidé par M. Magnaud, a rendu un jugement déclarant nulles les contraintes et condamnant l'Administration des Contributions indirectes aux dépens :

« Attendu que la loi du 29 décembre 1900, article 17, dispose « que les commerçants et dépositaires d'alcool établis en tous lieux, seront tenus de déclarer au bureau de la régie les quantités d'alcool existant en leur possession. Ces quantités seront ensuite reprises par voie d'inventaire ; les assujettis qui auront chez eux de l'alcool dont les droits ne seront pas acquittés pourront les régler sur la base des nouveaux tarifs au moyen d'obligations cautionnées d'un à trois mois de terme ; les non-entrepositaires pourront également être admis à présenter des obligations dûment cautionnées » ;

Attendu que les pharmaciens, s'ils sont commerçants parce qu'ils achètent certains produits pour les revendre tels qu'ils leur ont été livrés, ne sont ni commerçants d'alcool, ni dépositaires d'alcool ; que, s'ils détiennent ce produit dans leurs officines, ce n'est pas pour en tirer bénéfice en tant que dépositaires, mais parce qu'il entre en plus ou moins grande quantité dans la confection de certains remèdes auxquels il sert soit de base, soit d'accessoire, soit de dissolvant ; qu'ils ne sauraient, en conséquence, être assujettis aux droits complémentaires de consommation établis par la loi du 29 décembre 1900 sur les alcools ; que, pour décider dans ce sens, il suffit, d'ailleurs, de se rappeler que la surtaxe de l'alcool, imposée par cette loi, n'a été que la conséquence du dégrèvement des boissons hygiéniques ;

Attendu qu'il serait vraiment singulier d'admettre que le législateur, en votant cet utile et hygiénique dégrèvement en faveur du bien-être général et de la santé publique, ait voulu, par une surtaxe sur l'alcool, surélever indirectement le prix déjà si onéreux pour les pauvres gens, des remèdes immédiats que peut nécessiter cette même santé publique quand elle est compromise; qu'il en résulterait que la seconde de ces mesures détruirait les salutaires effets de la première, contradiction déplorable dans laquelle le législateur n'a certainement pas voulu tomber ;

Attendu, en conséquence, que, pour les alcools détenus par les pharmaciens et servant spécialement à la fabrication ou préparation des remèdes, la surélévation de taxe imposée par la loi du 29 décembre 1900 ne saurait recevoir son application. »

M. Magnaud, on le voit, une fois de plus, n'est pas un magistrat ordinaire : il soutient les pharmaciens ! C'est de bon augure pour le corps médical.

NÉCROLOGIE

61(09)

M. le Dr Companyo, décédé à Paris, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Ancien chirurgien au 48e régiment d'infanterie, il s'était fait très remarquer pendant les campagnes d'Algérie. Nommé chef de service à l'isthme de Suez en 1860, il publia de nombreuses études. — M. le Dr Lucien Butte, ancien chef d'un laboratoire de dermatologie à l'hôpital Saint-Louis, médecin des services administratifs de la ville de Paris, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère, Mme veuve H. Butte, née Mouzon, décédée à l'âge de soixante-dix-sept ans (Obsèques à St-Leu, Seine-et-Oise. — M. le Dr Henri Ferrari, fils de notre confrère M. Ferrari, directeur de la *Revue Bleue* et filleul de M. le Pr Richet. Le défunt était âgé de vingt-huit ans seulement. — Dominique Suarez de Mendoza, décédé le 17 octobre 1901, à l'âge de 76 ans, à Enghien (Seine-et-Oise). — L'abbé Hervieux, aumônier de l'hospice de Louviers, est mort de la variole contractée au chevet des malades. — Sœur Irène, née Rousselot, supérieure depuis 1884 à l'hôpital de Remiremont, décédée dans cette ville. Titulaire de la médaille d'honneur de l'Assistance publique, elle avait été pendant vingt ans supérieure à Pont-à-Mousson.

REVUE DES CONGRÈS

CONGRÈS DE CHIRURGIE DE PARIS
(21-26 octobre 1901).

Discussion sur le cancer du gros intestin.

M. le Pr Monprofit (d'Angers). — La chirurgie du cancer du gros intestin nous donne actuellement des résultats beaucoup meilleurs que celle de beaucoup d'autres cancers. Nous avons depuis déjà longtemps adopté la conduite suivante.

Dans un premier temps, nous enlevons la tumeur aussi largement que possible, en dépassant les limites aussi loin que nous le pouvons, sans nous occuper de la reconstitution de la continuité intestinale et en fermant les deux bouts de l'intestin sectionné. Dans un second temps, nous abandonnons le *premier champ de bataille*, la région où a eu lieu l'ablation de la tumeur, et très loin, aussi loin que possible, prenant l'intestin très haut en amont et très bas en aval, nous pratiquons une *anastomose latérale*.

De cette façon, nous n'avons pas à ménager l'exérèse pour pouvoir faire une suture circulaire des deux bouts de l'intestin, et nous sommes plus libres pour enlever très largement la tumeur.

D'un autre côté, si une récidive survient, nous avons chance qu'elle n'envahisse pas notre anastomose, qui en est aussi éloignée que possible, et nous ne voyons plus se reproduire des phénomènes d'occlusion, qui pourraient nécessiter une nouvelle intervention.

Quant à la question de savoir s'il faut commencer par l'anastomose ou par l'ablation de la tumeur, je crois que si la tumeur paraît possible à enlever, il vaut mieux commencer par s'en débarrasser. Il est bien entendu que, si elle est impossible à enlever dans de bonnes conditions, on ne pratique qu'une anastomose intestinale. Il est, en outre, des cas dans lesquels on est bien obligé de faire une suture circulaire; mais, pour ma part, lorsque l'anastomose latérale est possible, je lui donne la préférence.

De la valeur de la gastro-entérostomie en Y pour les affections non cancéreuses de l'estomac susceptibles de guérir par l'opération.

M. le Dr Pantaloni (de Marseille) présente au Congrès sa deuxième statistique de chirurgie stomacale, relative à vingt-cinq cas d'affections non cancéreuses opérées en deux années par le procédé de gastro-entérostomie en Y. Il a obtenu vingt-quatre guérisons et n'a eu à enregistrer qu'un décès; soit une mortalité de 4 pour cent. L'auteur a insisté sur les points suivants: d'abord la bénignité du procédé dans les cas d'affections non cancéreuses, c'est-à-dire, le rétrécissement pylorique, l'ulcère, la dislocation, le spasme, etc. (l'opération ne semble contre-indiquée que lors de manifestations stomacales placées sous l'influence exclusive du système nerveux); ensuite sur la supériorité du procédé en Y sur les autres modes de gastro-entérostomie ; enfin, sur la nécessité, pour la marche en avant de la chirurgie de l'estomac, de publier non pas des chiffres de statistique, mais des observations très détaillées, de façon à mettre en regard les symptômes accusés par les malades et les lésions constatées par l'opérateur. C'est ainsi qu'on refera la pathologie scientifique de l'estomac et l'éducation des médecins ; et la révolution qui s'est produite pour la gynécologie se réalisera de suite pour l'estomac.

De la Gastro-entérostomie.

M. le Pr Monprofit rapporte le fait d'un malade opéré de gastro-entérostomie postérieure par le procédé de Von Hacker, pour sténose pylorique, qui fut pris, plusieurs mois après l'intervention, d'accidents attribuables à un mauvais fonctionnement de l'abouchement gastro-intestinal. Après une période d'amélioration, il était repris de crises aiguës de vomissement et de constipation durant plusieurs jours, puis disparaissant brusquement. M. Monprofit pensant à un « circulus viciosus » et proposa à plusieurs reprises à ce malade une nouvelle intervention. Ce dernier n'y consentit qu'au bout de trois années, à la suite d'une crise plus intense que les précédentes.

La laparotomie permit de voir que l'abouchement gastro-intestinal était en excellent état et fonctionnait parfaitement ; les accidents étaient dûs uniquement à des adhérences de plusieurs anses entre elles et à la paroi abdominale au niveau de la suture. Le paquet intestinal, constitué aux dépens de la portion moyenne du jéjunum, fut disséqué, l'intestin libéré et placé dans la partie inférieure de l'abdomen. Le malade guérit rapidement et retrouva la santé. Les crises n'étaient pas dues à un mauvais fonctionnement de l'abouchement gastro-intestinal, mais bien à une occlusion intestinale incomplète. Il est possible que ces cas soient plus frequents qu'on ne pourrait d'abord le penser.

M. le Pr Monprofit (1). — J'ai été l'un des premiers en France à présenter des observations de gastro-entérostomie par le procédé en Y de Roux, de Lausanne; et je suis toujours admirateur de ce procédé, si élégant et si physiologique.

Je le pratique toujours de temps à autre, surtout chez les malades atteints d'affections bénignes. Mais je dois dire que j'obtiens de si bons résultats avec le procédé de Von Hacker que je n'éprouve pas le besoin de recourir à l'Y, qui n'est certainement ni plus compliqué, ni plus difficile, mais incontestablement un peu plus long.

Je crois que les indications de la gastro-entérostomie vont s'étendant tous les jours; plus nous avancerons, plus on s'apercevra que le traitement chirurgical des affections chroniques de l'estomac est le seul à recommander et qu'il n'existe en réalité pas de traitement médical efficace en pareil cas.

Il est d'ailleurs extrêmement difficile de faire d'une façon exacte le diagnostic de la nature maligne ou bénigne des troubles gastriques chroniques, et même des tumeurs, avec les moyens dont nous disposons actuellement. L'examen histologique des tumeurs, fait par les hommes les plus compétents, n'est souvent pas beaucoup plus positif.

Nous avons vu des malades présentant tous les signes cliniques du cancer de l'estomac, avec tumeur volumineuse, qui guérissent complètement après la gastro-entérostomie, et ont une survie indéfinie.

J'ai, pour ma part, plusieurs malades de ce genre dont la santé se maintient parfaite après plusieurs années; et il est incontestable que, pour eux, la gastro-entérostomie a été une véritable opération radicale.

(1) Discussion à propos de la communication de M. le Pr Pantaloni.

Myomectomie abdominale.

M. le Pr Monprofit. — Depuis plusieurs années nous cherchons dans tous les cas de fibromes nécessitant une intervention abdominale, à enlever les tumeurs, en conservant la matrice

Les indications de la myomectomie abdominale avec conservation de l'utérus vont s'étendant de plus en plus ; à la période d'hystérectomie à outrance succède au contraire maintenant une période de tendances résolument conservatrices dans le cas de fibromes utérins.

On peut dire que le résultat est dû pour la plus grande part aux interventions abdominales pratiquées en si grand nombre pendant ces dernières années, car c'est par la voie abdominale que la myomectomie, avec conservation de l'utérus et des annexes dans leur intégrité anatomique et fonctionnelle, est surtout facile à exécuter ; la myomectomie vient donc comme un complément naturel des hystérectomies abdominales. Car ce sont ces opérations qui nous ont surtout permis de voir combien elle est souvent facile à exécuter.

Malgré cela les indications de la myomectomie conservatrice sont assez limitées ; nous n'avons trouvé, depuis environ trois ans, que 17 cas dans lesquels elle nous ait paru pouvoir être sans danger substituée à l'ablation totale. Dans tous ces cas nous avons obtenu et la guérison opératoire, et la disparition des accidents douloureux ou hémorrhagiques. La grossesse ne s'est, à notre connaissance, produite que dans un seul cas, et a été interrompue au 5me mois par une fausse couche, mais nous savons que d'autres observateurs ont pu relater des grossesses menées à bonne fin après la myomectomie.

Nous sommes donc d'avis de substituer la myomectomie à l'hystérectomie dans tous les cas ou elle sera possible, chez les femmes n'ayant pas encore atteint l'age de la ménopause, et lorsque le nombre des fibrômes ne sera pas trop considérable.

Deux cas rares de chirurgie orthopédique.

M. le Dr Mencière (de Reims). — 1° Pied bot varus équin chez un homme de 40 ans. Opération. Guérison.

2° Ankylose du genou en position vicieuse consécutive au développement d'un ostéo-chondrome intra-articulaire. Opération. Guérison avec retour des mouvements de flexion et d'extension du genou.

Par sa fréquence, la tarsectomie pour pied bot est aujourd'hui presque d'ordre banal ; mais

ce qui n'est pas banal, c'est l'âge du malade, 40 ans. Tout l'intérêt du cas pour lequel les photographies présentées permettent de constater l'excellent résultat obtenu, réside dans l'âge du sujet. Le Dr Louis Mencière, comme son collègue Ziemhicki (de Lemberg), au Congrès de 1900, estime qu'il est utile de constater par des observations ce que donnent, chez des sujets âgés, des interventions dont nous connaissons toute la valeur chez l'enfant. — La seconde observation de l'auteur est relative à un cas d'ostéo-chondrome, qui, par son développement, a déterminé une variété d'ankylose du genou dont il n'a pas trouvé trace dans la littérature médicale. Des photographies et radiographies, un examen microscopique, sont joints à l'observation. Le résultat esthétique et fonctionnel est excellent. L'auteur conclut : il faut retenir de cette observation : 1° Le fait lui-même ; ostéochondrome intra-articulaire, déterminant une ankylose du genou en position vicieuse, cas très rare et dont l'auteur ne connaît pas d'exemple. 2° Technique opératoire simple, permettant l'ablation de la tumeur en ménageant toutes les parties de l'articulation sans nuire au fonctionnement du quadriceps fémoral. 3° Diagnostic anatomique-radiographique précis, permettant de régler d'avance les différents temps de l'intervention, montrant une tumeur indépendante et n'ayant que des rapports relatifs avec les massifs osseux voisins. 4° L'ensemble de cette observation ajoute des notions nouvelles aux éléments déjà connus pour le diagnostic toujours délicat des tumeurs du genou et affirme l'utilité incontestable de la radiographie en pareil cas. [A.P.S.].

REVUE DES SOCIÉTÉS

61 (06)

Société de Médecine de Paris.

Séance du 26 Octobre 1901.

Présidence de M. Beni-Barde.

M. Edmond Vidal, à l'occasion du procès-verbal, répond à quelques critiques l'accusant de prôner les stations thermales étrangères, et notamment celle d'Aix-la-Chapelle. Il proteste énergiquement contre cette assertion ; il répète qu'il s'est borné à expliquer comment était institué le traitement à Aix-la-Chapelle contre la syphilis, par les frictions mercurielles et les bains de vapeur sulfureuse en boîtes. Il a dit que, grâce à l'absorption de l'hydrogène sulfuré par les pores de la peau, le mercure passait à l'état de sel insoluble et que son élimination était activée par la sudation. Donc action à la fois chimique et physique. Il s'est borné à regretter qu'une installation semblable n'existât point en France où nous ne manquons pas de stations analogues tout aussi précieuses et non moins utilisables. — La Société décide alors de mettre à l'ordre du jour, pour la séance du 25 Janvier 1902, la question suivante : « Discussion générale sur le parti qu'on peut tirer de nos stations thermales de France, tant pour la modification des terrains pathologiques que pour la lutte contre les diathèses ».

M. Buret lit une observation sur un cas d'empoisonnement par la teinture de Baumé : convulsions tétaniques terminées par un état de catalepsie simulant la mort ; il a pu ramener la malade à la vie en pratiquant la respiration artificielle, comme pour un noyé.

M. Suarez de Mendoza présente une nouvelle canule auriculaire pour le seringuage de l'oreille.

Variétés et Anecdotes.

Intérêts professionnels. Réunion des Chirurgiens des Hôpitaux de province.

Discussion sur la violation de la loi du 9 avril 1898 par l'admission dans les hôpitaux et hospices des victimes des accidents du travail, hospitalisés au tarif des indigents.

Répondant à l'appel de M. le Dr Bousquet (de Clermont), nombre de chirurgiens des hôpitaux de province se sont réunis le 22 octobre, à 2 heures, dans la salle de correspondance du Congrès.

Etaient présents : MM. Poncet (de Lyon), Gross (de Nancy), Blanquinque (de Laon), Rogée (de Saint-Jean-d'Angely), Témoin (de Bourges), Civel (de Brest), Monprofit (d'Angers), Chibret d'Aurillac), Crimail (de Pontoise), Latouche (d'Autun), Peugniez (d'Amiens), Buffet (d'Elbeuf), Mauny (de Saintes), Dupin (de Toulouse), Phocas (de Lille), René Gautier (de Luxeuil), Prioleau (de Brives), Villar (de Bordeaux), Pamard (d'Avignon), Mariage (de Valenciennes), Moulonguet (d'Amiens), Broussolle (de Dijon), Lapeyre (de Tours), etc., etc.

A nos Collègues des hôpitaux de province avaient bien voulu se joindre pour la circonstance : MM. Cézilly, Jeanne (de Meulan), Courgey, Membres de la rédaction du Concours médical, M. le Dr Lepage, accoucheur des hôpitaux, vice-président du *Sou médical,* M. le Dr Noir, Secrétaire de l'Union des Syndicats. S'étaient fait excuser, ne pouvant assister à la séance, mais adhérant entièrement aux conclusions de l'Assemblée : MM. les Drs Girou (Aurillac), Duret (Lille), Cassen (Avignon), Panné (Nevers), André (Nancy), Foucault (Fontainebleau), Ducloux (Cette), Reboul (Nîmes), Gellé (Provins), Malherbe (Nantes), Billon (Dôle).

M. le Dr Bousquet remercie ses confrères d'avoir bien voulu répondre à son appel, et leur expose, très simplement, le but de cette réunion : « La loi sur les accidents du travail, dit ce chirurgien, est violée chaque jour au détriment du corps médical tout entier. En effet, lorsqu'un ouvrier est blessé un peu sérieusement, on l'envoie à l'hôpital le plus voisin, où il est hospitalisé d'après le tarif appliqué aux indigents. Ce tarif payé, le patron, *responsable d'après la loi* des soins médicaux, se considère et est en réalité absolument quitte des honoraires. Or, d'une part, le médecin praticien, qui aurait dû soigner le blessé s'il n'avait pas été hospitalisé, est frustré de ses honoraires ; d'autre part, le chirurgien de l'hôpital, qui a fait le travail, ne touche pas davantage. Il en résulte pour la corporation médicale tout entière une perte annuelle qui se chiffre par plusieurs millions (15 millions pour le département de la Seine seulement). Le Dr Bousquet demande à ses confrères de se réunir, de se grouper pour faire cesser semblable abus, si préjudiciable aux intérêts du corps médical. La question n'est pas simple, ajoute-t-il ; cependant il y a déjà eu des tentatives louables, en ce sens. Plusieurs de nos confrères : 1° Le Syndicat des médecins du Jura, 2° le Dr Panné, à Nevers, et d'autres confrères, ont obtenu des commissions administratives qu'elles inscrivent dans leurs Statuts que les malades hospitalisés payant 2, 2,50 ou 3 fr. suivant les régions, devaient en même temps acquitter les honoraires médicaux. Le Syndicat des médecins du Jura, qui pour la circonstance a accepté le tarif Girondin pour les soins à donner aux blessés, a fait admettre que « les médecins des hôpitaux ont droit aux mêmes honoraires pour les soins qu'ils donnent dans leurs services d'hôpitaux. » Il y a là un exemple à suivre, et M. le Dr Bousquet engage ses collègues à agir en ce sens près des administrations hospitalières. M. le Dr Lande, de Bordeaux, fait remarquer que les médecins et chirurgiens des hôpitaux ont le tort de ne pas connaître suffisamment le règlement type de l'administration hospitalière ; il est dit dans ce règlement que l'hôpital doit être réservé aux indigents ; quiconque n'est pas indigent doit payer non pas seulement les frais d'hospitalisation, mais les dépenses engagées par l'administration hospitalière, c'est-à-dire les frais médicaux et pharmaceutiques. Le Dr Lande démontre combien l'hospitalisation au prix des indigents, c'est-à-dire à 2, 3 et 5 fr. par jour, des malades qui peuvent payer, est préjudiciable aux intérêts de l'Assistance. Ainsi un malade à qui on pratique une laparotomie coûte à l'hôpital, rien que pour frais d'opération, de médicaments et de pansements, au moins 150 fr. ; s'il reste un mois à l'hôpital à 3 fr. par jour, et verse 90 fr., et nous avons montré que son opération seule a occasionné 150 fr. de dépense, qui paye le reste ? L'assistance médicale gratuite ou mieux, les indigents. Il y a donc là une situation contre laquelle tous doivent protester, et M. Lande est persuadé que l'on aura gain de cause.

M. Jeanne (de Meulan) fait remarquer que cette question a déjà été étudiée par le Comité national permanent, créé par le Congrès de Déontologie et de Médecine professionnelle, et prie l'asssemblée d'accepter ses conclusions.

Après quelques échanges de vues, auxquels prennent part MM. Pozzi (de Reims), Moulonguet (d'Amiens), Latouche (d'Autun), Prioleau (de Brives), Reynès (de Marseille), M. le Dr Bousquet, résumant la discussion, prie l'assistance de s'inspirer des principes de déontologie et de bonne confraternité et de marcher réunis vers le but à atteindre : « La sauvegarde des intérêts de tous les membres du corps médical », et met aux voix les propositions suivantes :

1° Les chirurgiens des hôpitaux de France, venus à Paris à l'occasion du XIVme Congrès de Chirurgie et réunis le 22 octobre 1901 à la Faculté de Médecine, après avoir pris connaissance de l'ordre du jour voté à l'unanimité, le 18 octobre, par le Comité national permanent de Médecine professionnelle, organe de toutes les Sociétés de défense des intérêts du corps médical, déclarent approuver les termes de cet ordre du jour et confient à ce Comité, dont les membres présents l'acceptent, le mandat de poursuivre avec la plus grande activité la réalisation des vœux énoncés dans la susdite formule.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

2° Les chirurgiens des hôpitaux s'engagent à agir auprès des sénateurs de leur région pour obtenir d'eux le vote d'une rédaction nouvelle de l'article IV de la loi de 1898, rédaction élaborée par le Conseil d'administration de l'Union des Syndicats médicaux de France (Séance du 7 juin 1901).

Cette proposition est votée aussi à l'unanimité, et M. le Dr Noir, secrétaire de l'Union des Syndicats, enverra aux confrères qui en feront la demande un certain nombre d'exemplaires de ces modifications.

3° Sur la demande de plusieurs confrères, une Commission composée de MM. Bousquet, Latouche, Guinard, Reynès, se rendra au Ministère de l'Intérieur pour exposer à M. le Directeur de l'Assistance publique les doléances du Corps médical et tâcher d'obtenir de lui qu'il fasse appliquer, par les Commissions administratives qu'il a sous sa dépendance, le règlement type de l'Assistance publique.

Sur la demande de la majorité des confrères, l'Assemblée félicite le Dr Bousquet de son ini-

tiative, et fait des vœux pour que les pouvoirs publics s'occupent au plus vite de ces diverses questions.

Le *Président*, Dr H. Bousquet (de Clermont-Ferrand). — Le *Secrétaire*, Dr H. Reynès (de Marseille).

Vœux du comité permanent : 1° *Que le Comité national permanent*, créé par le Congrès de Déontologie et de Médecine professionnelle de 1900, porte et soutienne de toutes ses forces, devant le Sénat, les conclusions des études publiées par le *Concours médical*, l'*Union des Syndicats médicaux* et le *Syndicat des Médecins de la Seine*, tendant à l'adoption intégrale du texte d'un nouvel article IV de la loi sur les accidents, tel que ces Sociétés l'ont rédigé ; 2° que ce même Comité, organe autorisé de tous les médecins de France et de leurs diverses sociétés de défense professionnelle, s'assure, en vue de cette campagne, le concours de la Direction de l'Assistance au Ministère de l'Intérieur, du Conseil supérieur de l'Assistance publique, du Congrès d'Assistance familiale, du Directeur de l'Assistance publique de la Seine, du Groupe médical parlementaire ; 3° qu'il demande au Gouvernement, en attendant le vote de l'article proposé, de rappeler, par circulaire, aux Commissions administratives d'hôpital, qu'elles ont le devoir de se protéger contre l'hospitalisation abusive des victimes du travail, en informant les responsables, lorsqu'ils amènent un blessé : 1° que les frais de séjour sont fixés à........ prix supérieur à celui qui s'applique à l'indigent ; 2° que les honoraires des médecins et pharmaciens, et autres frais du traitement, sont dus à part et pourront être versés à l'administration hospitalière qui en fera la répartition, si les responsables préfèrent ce mode de payement à celui du versement direct aux ayants-droit ; 4° qu'à défaut d'application de ces diverses mesures, chaque chirurgien d'hôpital, avant d'entamer le traitement d'une victime du travail, informe le chef d'entreprise que ses honoraires ne sont pas compris dans les frais de séjour, et qu'il se réserve d'en poursuivre le recouvrement au cas où ils ne lui seraient pas versés par l'intermédiaire de l'administration de l'hôpital.

N. B. — Le texte proposé pour le nouvel article IV à présenter au Sénat est ainsi conçu :

Le chef d'entreprise est toujours et directement responsable : 1° des frais médicaux pour constatations et pour soins donnés à domicile ou à l'hôpital ; 2° des frais pharmaceutiques ; 3° des frais de pension hospitalière et de traitements spéciaux fournis par l'hôpital ou un autre établissement ; 4° des frais funéraires. Ces derniers sont évalués à la somme de cent francs au maximum.

La victime, au moment de l'accident ou en cours de traitement, est toujours libre de choisir par elle-même ou par ses représentants, son médecin et son pharmacien parmi ceux du voisinage. Mais, en cas de contestation, les frais médicaux et pharmaceutiques sont fixés par le juge de paix du canton, quel qu'en soit le montant, conformément au tarif ouvrier de la région.

Le chef d'entreprise pourra proposer à l'agrément du juge de paix la désignation d'un médecin qui sera chargé de le renseigner périodiquement sur tout ce qui le touche dans l'état de la victime, par des visites faites dans des conditions qui ne nuisent pas au traitement.

613
Les Hommes-Femmes.

L'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* (1901, 10 octobre) cite des cas d'anomalies très curieux, au point de vue social et médical, dans une note signée E. Grécourt :

1° Un homme avait une conformation telle qu'il fut obligé de porter des *robes* et devint « chanteuse ambulante » dans le quartier de l'Étoile à Paris ;

2° Vers 1880, un cocher eut une « poitrine qui prit un développement tel qu'il dut porter un corset ». Les quolibets, dont il était assailli constamment, l'obligèrent à renoncer à son métier et à endosser le costume féminin.

Ces cas étant très rares, si M. Grécourt voulait nous adresser à ce sujet des renseignements plus circonstanciés, nous les publierions dans nos colonnes avec plaisir.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61 (07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau dse Actes du 4 au 9 Novembre 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi 4.* — 1er (Chirurgien-dentiste, Ecole pratique) : MM. Reclus, Ménétrier, Broca Aug. ; Blanchard (censeur). — 2e (Doctorat) : MM. Remy, Gley, Broca (André). — 3e (2e partie, A. R.,) : MM. Fournier, Gaucher, Legry ; Richaud. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Hôtel-Dieu) : MM. Rémy, Dolens, Legueu ; Hayem (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Teissier, Besançon ; Walther. — 5e (Ohstétrique, 1re partie, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Guiart (censeur).

Mardi 5. — 2e (Doctorat, salle Béclard) : MM. Hanriot, Gley, Lannois ; Le Dentu (censeur). — 1er (Chirurgien-dentiste) : MM. Farabeuf, Quenu, Langlois ; Broca (André). — 5e (Doctorat. 1re partie, Charité) : MM. Berger, Schwartz, Marion ; Cornil (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Joffroy, Charrin, Jeanselme ; Gouget. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Demelin ; Chassevant (suppléant).

Mercredi 6. — (Médecine opératoire, salle Thouret) : MM. Reclus, Poirier, Legueu ; Epreuve pratique. — 1er (Chirurgien-dentiste) : MM. Kirmisson, Rémy, Gley ; Hanriot (censeur). — 3e (Oral, 1re partie, 1re série, A. R.,) : MM. Delens, Mauclaire, Wallich ; Wurtz.

Jeudi 7. — 1er (Chirurgien-dentiste, École pratique) : MM. Le Dentu, Rémy, Langlois ; Farabeuf (censeur. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral. N. R.) : MM. Guyon, Poirier, Bonnaire. — 3e (Doctorat, 1re partie, A. R.) : MM. De Lapersonne, Schwartz, Potocki. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Proust, Thoinot, Richaud ; Méry.

Vendredi 8. — 1er (Chirurgien dentiste) : MM. Mauclair, Retterer, Legueu ; Blanchard (censeur). — 4e (Doctorat, N. R.) : MM. Pouchet, Landouzy, Thoinot ; Widal. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Necker) : MM. Tillaut, Poirier, Cunéo ; Brissaud (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Bayem, Netter, Legry ; M. Gaucher.

Samedi 9. — 1er (Chirurgien-dentiste) : MM. Quenu, Poirier, Langlois : Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral. N. R.) : MM. De Lapersonne, Bonnaire, Thiéry ; Hanriot (censeur). — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R.) : MM. Cornil, Blanchard, Jeanselme : Renou. — 5e (Doctorat, 2e partie, 1re série, Beaujon) : MM. Hutinel, Dupré, Goujet ; Pozzi (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, 2e série, Beaujon) : MM. Dehove, Méry, Achard ; Vaquez. — 5e (Doctorat, Ohstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Demelin, Potocki ; Retterer (censeur). — 2e (Doctorat, 2e partie, MM. Mathias-Duval, Gley, Desgrez.

Theses. — *Mercredi 6.* — M. Renouard : *Contribution à l'étude de l'Hallux valgus* ; MM. Tillaux. Netter, Walther, Cunéo. — M. Croixmarie ; *Contribution à l'étude des phlébites. — Leur traitement par la mobilisation précoce* ; MM. Tillaux, Netter, Walther, Cunéo. — M. Delahousse : *De la rupture des varices vulvaires au moment de l'accouchement* ; MM. Pinard, Broca (Ang.), Lepage, Potocki. — M. Méret : *Opération césarienne conservatrice et opérations mutilatrices complémentaires de la gastro-hystérectomie* ; MM. Pinard, Broca (Aug.), Lepage, Potocki.

Jeudi 7. — Mlle Delporte : *Etude médico-psychologique sur les altérations du caractère chez l'enfant* ; MM. Dieulafoy, Hutinel, Thiéry, Renov. — M. Lequyer : *De l'évolution de la pneumonie franche chez les tuberculeux* ; MM. Dieulafoy, Hutinel, Thiéry, Renov. — M. Saison *Les dermatoses considérées dans leurs rapports avec les dysepsies* ; MM. Dieulafoy, Hutinel, Thiéry, Renov. — M. Coulloc'h : *De l'emploi du tannigène dans les diarrhées* ; MM. Hutinel, Dieulafoy, Thiéry, Renov. — M. Picard : *Ictère émotif* ; MM. Dehove, Berger. Thiroloix Marion. — M. Houdeville : *Contribution à l'étude des accidents du travail dans l'air comprimé* ; MM. Dehove, Berger, Thiroloix, Marion. — M. Bousseau : *Contribution à l'étude de la cystocèle inguinale* ; MM. Berger, Dehove, Thiroloix, Marion.

Laryngologie, Rhinologie et Otologie. — 1er cours : M. le Dr Castex, chargé de cours complémentaire, reprendra ses leçons, à l'Amphithéâtre Cruveilhier (Ecole pratique), le mardi 5 novembre 1901, à 3 heures, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. Le cours est public et gratuit. — 2e exercices pratiques, sous la direction de M. le Dr Castex, assisté de MM. les Drs Collinet, Rabé et Guisez, anciens internes des hôpitaux. — Les exercices pratiques ont lieu toute l'année, sans interruption. Examen et traitement des malades tous les jours de 3 heures à 5 heures. Le droit à payer pour chaque série d'exercices est de 50 francs. Sont admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les inscriptions sont reçues au secrétariat de la Faculté, guichet n° 1, les lundis, mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de midi à 3 heures.

Enseignement médical libre. — M. Lavaux commencera son cours sur les *maladies des voies urinaires* à la Faculté de Médecine de l'Université de Paris, amphithéâtre Cruveilhier, le mardi 5 novembre 1901, à 2 heures, et il le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Conférences de Radiologie médicale. — M. le Dr A. Béclère commencera le dimanche 3 novembre à 10 h. du matin, et continuera les dimanches suivants à la même heure, dans la salle de conférences de l'hôpital St-Antoine une nouvelle série de huit *conférences* sur les *premières notions de Radiologie*, indispensables à la pratique de la Radioscopie et de la Radiographie médicales. Après chaque conférence, présentation et examen des malades. — *Exercices pratiques de Radiographie.* Ces exercices ont lieu, dans le laboratoire du Dr Béclère, les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures. Le droit d'inscription est de 90 francs pour une série de six séances, en une quinzaine.

Une nouvelle Policlinique à Paris. — On raconte que plusieurs chefs de clinique de la Faculté de Médecine de Paris abandonnent décidément la voie des concours des hôpitaux et de la Faculté et vont fonder près du Pont-Neuf une importante policlinique, calquée sur celles qui ont été exécutées à l'étranger. Il est à craindre qu'elle n'ait pas un succès comparable à celles de Vienne, de Berlin ou des Etats-Unis, car ces messieurs ne veulent, paraît-il, admettre parmi eux que d'anciens chefs de Clinique. Pour réussir, en dehors de la voie des concours, il faut avoir les vues un peu plus larges et savoir intéresser à de telles œuvres toutes les personnalités susceptibles de les aider, qu'elles aient ou non concouru à quelque chose.

Ecole de Médecine de Poitiers. — Un concours s'ouvrira, le 14 avril 1902, devant la Faculté de Médecine de Bordeaux, pour l'emploi de suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale à l'Ecole de Médecine de Poitiers.

Ecole de Médecine au Tonkin. — Le gouverneur général de l'Indo-Chine vient, on le sait, de décider la création à Hanoï d'une Ecole de Médecine ouverte aux indigènes de la colonie, et à laquelle serait annexé un hôpital indigène. A cette Ecole seraient attachés deux professeurs : un médecin militaire et un médecin civil (*Mém. de la Lib.*).

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE
HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — Année 1901-1902. — *Saison d'hiver.* — MM. les Elèves internes et externes des hôpitaux et hospices sont prévenus que les travaux anatomiques, sous la direction de M. le Dr Quénu, commenceront le vendredi 8 novembre 1901. Des conférences sur l'histologie normale et pathologique seront faites par M. le Dr Macaigne, chef du laboratoire. MM. les Elèves seront chaque jour exercés, sous sa direction, au maniement du microscope. — Nota. Les microscopes et autres instruments nécessaires aux recherches histologiques seront mis gratuitement à la disposition de MM. les Elèves par l'Administration de l'Assistance publique.

Hôpital d'Orléans. — Un concours pour trois places d'interne titulaire et trois places

d'interne provisoire s'ouvrira le mardi 10 décembre prochain, à 2 heures et demie, à l'Hôtel-Dieu. Pour s'inscrire et pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des hospices.

Hôpital français de New-York. — On travaille à New-York aux plans de l'hôpital que la Société française de Bienfaisance va ériger aux 450-456 ouest 34e rue. Cet édifice coûtera un million et sera conçu d'après les règles d'hygiène les plus avancées. Le gouvernement français, dit le *Courrier des Etats-Unis*, a fait don de cent mille francs et d'une tapisserie des Gobelins reproduisant le tableau du baron Gros: *Napoléon visitant les pestiférés de Jaffa*. Cette tapisserie estimée 250,000 francs, sera vendue à New-York au profit du nouvel hôpital.

Hôpitaux militaires en Afghanistan. — Tout est tranquille en Afghanistan. Cependant on mande de Bombay que des ordres ont été reçus à Péchawar pour la mobilisation immédiate de deux hôpitaux de campagne.

Hôpitaux de Londres. — L'hôpital de Westminster vient d'inaugurer un nouveau laboratoire électrique et une salle pour les rayons Rœntgen. La dépense, qui s'élève à 25,000 francs, a été couverte par des donations.

Un sanatorium pour lépreux. — L'Académie de Médecine a demandé au Ministère de l'Intérieur avis sur l'opportunité de la création d'un sanatorium pour les lépreux dont le nombre, paraît-il, redevient relativement considérable. Ce sont les missionnaires, les soldats, les marins et les nourrices qui forment la masse des victimes de cette terrible maladie, que nos nationaux rapportent d'Algérie, de Tunisie, de Madagascar et de l'île Bourbon. Le rapport de l'Académie de Médecine n'est d'ailleurs pas absolument favorable à la création de ce sanatorium, qu'elle juge susceptible de faire autant de mal que de bien. Si le ministère opine dans le sens de la création du sanatorium, sous réserves, une Commission sera nommée pour étudier sérieusement la question.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures*. — Lecture est donnée des lettres par lesquelles MM. LAUGIER, médecin légiste, Le Roy des BARRES, membre du Conseil d'hygiène publique et de salubrité, Fernand WIDAL, professeur agrégé de la Faculté de Paris, auditeur au Comité consultatif d'hygiène, posent leur candidature à la place vacante dans la section d'hygiène et de médecine légale, en remplacement de M. NAPIAS.

Société de Médecine de Versailles. — On vient de fonder à Versailles, sous le nom de *Société de Médecine de Versailles*, une réunion des médecins civils et militaires de la ville et des environs, dans le but de discuter les questions d'ordre médical. Les séances ont lieu à l'hôpital civil, le dernier vendredi de chaque mois, à huit heures et demie.

Association générale de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France. — Dans sa séance du 1er octobre, le Conseil a abordé la discussion des questions que soulève l'admission des femmes. Les Sociétés unies s'en sont occupées et ont émis des avis divers. On peut diviser en deux groupes les avis des Sociétés. Dans le premier groupe, certaines Sociétés voudraient rejeter purement et simplement l'admission des femmes. Le Conseil a décidé que cela lui paraissait impossible, par la raison que leur admission est la condition nécessaire de l'adjonction des caisses indemnité-maladie et des retraites à l'Association générale. Le deuxième groupe comprend les Sociétés qui admettent les femmes, avec cette réserve que la perte de leur qualité de femme de médecin-sociétaire, résultant soit du veuvage, soit d'un second mariage avec quelqu'un qui n'est pas médecin, soit du divorce, entraîne de plein droit leur radiation. Le Conseil a pensé qu'il convenait de permettre à ces trois catégories de femmes de continuer leurs versements annuels, au titre de membres participants, et de n'exclure de ce droit que celles femmes qui s'en seraient rendues indignes.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de première classe DEBLENNE est désigné pour embarquer sur le *Pascal* (escadre de l'Extrême-Orient), en remplacement de M. le Dr THAMIN. — Sont promus au grade supérieur: Le médecin en chef de 2e classe AMBIEL, le médecin principal LEO, le médecin de 1re classe PLANTÉ, le médecin de 2e classe SOULS.

Médecins sanitaires maritimes. — Deux places de médecin sanitaire maritime sont vacantes sur les paquebots de la Compagnie de navigation mixte de Marseille (lignes d'Algérie, Tunisie et Maroc). Pour renseignements, s'adresser à M. Lop.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique*. — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 42e semaine 800 décès, au lieu de 783 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 830. La fièvre typhoïde a causé 6 décès au lieu de 4 pendant la semaine (moyenne 10); la variole a causé 5 décès au lieu de 3; la rougeole, toujours très rare en octobre, a causé 2 décès au lieu de 5; la scarlatine a causé 2 décès: la coqueluche 1 au lieu lieu de 6 pendant la 41e semaine (la moyenne est 5). La diphtérie n'en a causé que 11 au lieu de 13 (la moyenne est 5), mais le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins a augmenté (94 au lieu de 82, 52 et 73 pendant les semaines précédentes. Il y a eu 34 morts violentes, dont 14 suicides. On a célébré à Paris 542 mariages. On a enregistré la naissance de 1,033 enfants vivants (508 garçons et 525 filles), dont 766 légitimes et 267 illégitimes. Parmi ces derniers, 38 ont été reconnus immédiatement.

Traitement de la tuberculose par les grandes vitesses en automobile.— L'Administration aurait-elle tort de réglementer la vitesse des automobiles, se demande la *Gazette des Hôpitaux*. Un confrère anglais préconise, dans le *Times*, les courses en auto comme une excellente manière de pratiquer l'aérothérapie dans le traitement de la tuberculose. Il dit que les bienfaisants effets obtenus par une promenade en auto à une vitesse de 48 à 80 kilomètres l'ont vivement frappé. En même temps qu'un sentiment de vive gaieté, un accroissement d'appétit et un meilleur sommeil, elle procure une augmentation de saine chaleur qui, après un traitement de quelques jours, tend à devenir constante. La tendance à la toux est de beaucoup diminuée. Nous ne tarderons pas, si cette assertion est vérifiée, à voir les sanatoria vraiment modernes se compléter par l'installation d'un *motodrome*. Ainsi seront conciliés les exigences de l'Administration et les intérêts de la thérapeutique automobile.

Hygiène de l'Enfance. — M. Langée, substitut du procureur général, a parlé, à l'ouverture du tribunal de Caen, de « la protection légale de l'enfance et de son éducation ».

Médecine légale. — A l'ouverture du tribunal de Bordeaux, M. Maxwel, substitut du procureur général, a traité de certains cas de conscience en médecine, et particulièrement du secret professionnel des médecins.

Société d'Ethéromanie. — Il y a, paraît-il, à Paris, une nouvelle Société de Parisiens dont on nous saura gré de signaler les tendances. Citons, d'après le *Figaro*, les noms des six membres composant exclusivement ce nouveau Club. Ce sont M. Philippe Crozier, qui apporte à la Société son prestige politique et l'estampille de sa situation officielle; M. le Dr X.... médecin gynécologue distingué, qui doit parler au nom de la science; M. Stany Oppenheim, qui touche au monde financier, enfin MM. Raphaël Duflos, Noblet et Cooper, trois types d'artistes dramatiques aussi intéressants que sympathiques. Cette Société aurait pour but le développement de l'usage de l'éther comme liqueur (?)

Le violateur de tombes de Muy. — M. le Dr BELLETRUD, directeur de l'asile d'aliénés de Pierrefeu, commis pour examiner l'état mental d'Ardisson, l'auteur du crime du Muy, accompagné de son interne, s'est rendu à la prison pour procéder à un examen sommaire de l'accusé. Ce premier examen n'a donné lieu à aucun diagnostic. Il paraît néanmoins qu'Ardisson a la sensibilité de son odorat émoussée. Dans une prochaine séance, Ardisson sera examiné sur les diverses sensibilités: toucher, température et douleur. M. Belletrud se rendra incessamment au Muy pour faire une enquête sur les antécédents pathologiques de la famille Ardisson.

La Rage à Paris. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine a affirmé de nouveau la nécessité de procéder, d'une manière permanente, à l'enlèvement des chiens abandonnés errant sur la voie publique et exprimé le désir que la statistique des cas de rage lui soit présentée mensuellement, s'il y a lieu.

Epidémies à Londres.— Les épidémies de petite vérole, de fièvre maligne et de diphtérie continuent à Londres. On mande qu'il y a 180 malades de la petite vérole à bord des navires-hôpitaux; 5,000 personnes sont en ce moment traitées pour la fièvre typhoïde et la diphtérie dans les seuls hôpitaux du *Metropolitan Asylums Board*.

Fièvre typhoïde. — Il règne depuis quelque temps à Gelsenkirchen (Westphalie) une épidémie de fièvre typhoïde. Dans la ville et district de Gelsenkirchen on signale 1,088 cas de cette maladie.

Peste. — *Le Frioul*. — Le paquebot *Equateur* arrivé du Levant a été retenu au Frioul. En rade de Constantinople, un mousse du bord est tombé malade. Le cas paraissant suspect, le navire fut mis en quarantaine à Smyrne et brûla le Pirée; le malade avait été débarqué à Constantinople. A son arrivée à Marseille, le service de santé infligea six jours de quarantaine au paquebot. La santé à bord est parfaite.

Turquie. — Le marin de l'*Equateur* des Messageries maritimes, cité ci-dessus, a été transporté à l'hôpital français de Constantinople comme étant atteint de la fièvre typhoïde. Là, le médecin municipal et le spécialiste anglais, le Dr Beach, ont reconnu que c'était la peste. Ce mousse, la sœur et l'infirmier qui l'avaient touché et le portier de l'hôpital ont été transportés au lazaret de Beïcas, au Haut-Bosphore, lazaret se composant de simples baraques dans lesquelles il n'y a pas même de lits. L'hôpital français a dû fournir tout le nécessaire pour ces quatre personnes. C'est à que le mousse est décédé. — Quant aux cas

de peste de Galata, ils sont, pour le moment, au nombre de cinq.

Espagne. — La nouvelle officielle des cas de peste signalés à Marseille a causé à Barcelone une profonde impression. Le Conseil d'hygiène s'est réuni pour décider les mesures à prendre dans le but d'empêcher la propagation de cette épidémie. Les navires venant de Marseille sont soumis aux mesures sanitaires déterminées par le règlement de l'hygiène extérieure.

Italie. — Une ordonnance du Ministère de l'Intérieur déclare infectés les ports du Bosphore. Les navires provenant de ces ports seront soumis aux ordonnances de 1877, 1899 et 1900.

DIVERS [61]

Jubilé Virchow. — Un journal de Kœnigsberg avait annoncé que l'empereur avait refusé de signer le décret préparé par le Ministre de l'Instruction publique, M. Studt, qui accordait à M. Virchow le titre d'Excellence, à l'occasion du 80e anniversaire de sa naissance. On donnait pour raison à ce refus les opinions libérales de l'illustre savant. Il paraît que la nouvelle du journal de Kœnigsberg est absolument fausse, et que l'empereur n'a pas eu à refuser ce qu'on ne lui demandait pas.

Médecins candidats députés. — Dans le 17e arrondissement à Paris, contre M. Ernest Roche, député sortant, nationaliste, se présentera M. le Dr Brousse, conseiller des Epinettes, socialiste. — Dans le 10e arrondissement, M. Houdé, pharmacien, conseiller de la Porte-Saint-Martin, serait candidat contre M. Brisson.

Les Médecins maires. — D'après le *Temps*, le tribunal de Lyon vient de rendre en audience publique un jugement aux termes duquel la séparation de corps qui avait été prononcée, il y a un peu plus de trois ans, au profit de Mme Victor Augagneur, a été convertie en divorce sur la demande de son mari, le maire de Lyon. On sait que la loi permet, en effet, au bout de trois années de cessation de la vie commune, la conversion de la séparation en divorce, même sur la demande de l'époux contre qui elle avait été obtenue.—Le divorce du maire de Lyon n'est que la préface du mariage de ce dernier avec Mme G..., veuve d'un médecin parisien.

Banquet Chevallereau. — Le 14 novembre 1901 aura lieu, au restaurant Marguery, le banquet en l'honneur de la nomination au grade de Chevalier de la Légion d'honneur de notre excellent ami, de notre confrère et compatriote, M. le Dr Chevallereau, ophtalmologiste des Quinze-Vingts. Envoyer son adhésion à l'un des commissaires, MM. Chaillous, Desnos, Duboys de Lavigerie, Vercbère. — Ne croyant pas pouvoir assister à cette belle fête, nous prions dès aujourd'hui le vendéen Chevallereau de recevoir d'un journaliste et d'un ancien maire de Vendée, qui fut son collègue d'internat, ses félicitations les plus sincères.

Monument Pasteur à Paris. — Où décidément s'élèvera le monument de Pasteur, aujourd'hui terminé? M. Duclaux avait demandé, on le sait, et le Conseil municipal ne faisait aucune difficulté d'accorder comme emplacement le carrefour Médicis. Mais, après examen du sous-sol qui devait supporter les masses considérables de ce colossal monument de marbre, M. Formigé, architecte de la Ville de Paris, chargé de présenter un rapport à ce sujet, hésite à donner un avis favorable à cet emplacement sous lequel passe la ligne de Sceaux prolongée vers la Seine. M. Formigé propose au choix du Comité Pasteur et du Conseil municipal quatre autres emplacements: la place de la Sorbonne, la place du Panthéon non loin de l'endroit où est aujourd'hui la statue si grêle de Jean-Jacques Rousseau, qui serait transportée plus loin, et cet emplacement aurait l'avantage de situer le monument d'apothéose entre le temple des gloires françaises et le berceau de celle de Pasteur, son laboratoire de la rue d'Ulm; enfin, l'hémicycle formé, à l'entrée de l'avenue de l'Observatoire, par le retrait de la grille du jardin du Luxembourg. Le monument attend dans les ateliers de M. Bouillot, praticien de Falguière qui en a fait le modèle, qu'un choix ait été fait. Il se compose pour la partie sculpturale, de six parties taillées chacune en un seul bloc: la statue même de Pasteur, dont on fait en ce moment la tête sous la direction de M. Paul Dubois, de l'Institut, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts; quatre groupes symboliques évoquant les plus belles découvertes du savant, et la figure de la Mort vaincue et fuyant l'apothéose du bienfaiteur de l'humanité. Le soubassement, également tout en marbre, a été taillé dans vingt-cinq blocs, d'après les dessins de M. Charles Girault, architecte du Petit Palais et du tombeau de Pasteur.

L'accident du Dr Calmette (de Lille). — M. le Dr Calmette, directeur de l'Institut Pasteur, avait été mordu, il y a quelques semaines, à la main droite, par un des reptiles dont il étudiait le venin, un cobra, appartenant à l'une des espèces les plus dangereuses et dont la piqûre est presque infailliblement mortelle. Le Dr Calmette s'était immédiatement traité par des injections du sérum antivenimeux qui avait été l'objet de ses études spéciales en Cochinchine et à Lille. On pouvait donc espérer que, grâce à cette précaution, ce sérum ayant fait ses preuves, tout danger était définitivement écarté. M. Calmette, grâce à son sérum, put échapper à la mort; mais quelques complications se sont produites et le directeur de l'Institut Pasteur de Lille a dû subir l'amputation de l'annulaire droit.

Attentat contre le Dr Gazeau. — M. le Dr Gazeau (de Paris) était appelé il y a quelques jours, auprès d'un malade; il trouva son client, qu'il ne connaissait pas encore, dans son lit. L'ayant questionné, il ne tarda pas à s'apercevoir que c'était un alcoolique invétéré et se retira dans une chambre voisine pour rédiger une ordonnance. Soudain, le malade s'étant levé, le rejoignit en proférant des menaces contre lui et le traitant d'assassin. En même temps, il brandissait un revolver. Notre confrère, en se retournant, réussit à faire dévier l'arme; mais son agresseur, qu'une crise de folie rendait furieux, le frappa à la tête de la crosse du revolver. Les deux hommes roulèrent à terre. Dans la lutte, M. le Dr Gazeau fut blessé grièvement au front et à l'oreille et n'aurait pu se dégager de l'étreinte du fou sans l'intervention d'un voisin. M. le Dr Gazeau, qui a l'oreille déchirée et le front fortement contusionné, espère être rétabli dans une quinzaine de jours.

Attentat contre un pharmacien. — Un morphinomane sonnait à la pharmacie tenue par M. Tilgé à Paris. Celui-ci se leva et ouvrit à un homme. « Voici, dit celui-ci au pharmacien, une ordonnance à remplir ». Et, en disant ces mots, il tendait une ordonnance. Pendant que M. Tilgé préparait le médicament, le client prit un bistouri, qui se trouvait sur le bureau du pharmacien, et avec lequel il fit semblant de se nettoyer les ongles; il demanda ensuite quatre sous de thé. Comme M. Tilgé pesait le thé, le morphinomane se jeta sur lui, le renversa et essaya de le blesser avec le bistouri qu'il avait à la main; mais le pharmacien le lui arracha, saisit son agresseur et, après l'avoir poussé dehors, ferma sa porte. Le chef de la Sûreté pense que, peut-être, l'on est en présence d'un malade qui fabriquait lui-même des ordonnances pour pouvoir se procorer de la morphine, son médicament favori.

Distinctions honorifiques. — La médaille d'honneur des épidémies est décernée aux personnes ci-après désignées, en recompense du dévouement dont elles ont fait preuve à l'occasion de maladies epidémiques. *Médaille d'argent*: M. le Dr Méreau (de Gençay).— *Médaille de bronze*: M. Lalanne (Jean), interne à l'hôpital Saint-Léon, à Bayonne.

La maladie des rois. — *La névrose de Guillaume II.* — La *Post* déclare que la maladie nerveuse dont l'empereur d'Allemagne souffre en ce moment est due aux craintes provoquées par les menaces répétées des anarchistes contre lui et plusieurs membres de sa famille.

La Mort de M. Mac Kinley. — Les médecins et les chirurgiens qui ont soigné M. Mac Kinley ont présenté un rapport sur les causes qui ont pu déterminer la mort du président. Les médecins, notamment M. le Dr Mann, déclarent que tous les bulletins publiés étaient l'expression absolue de la vérité. Il n'y a eu aucune infection microbienne. L'âge et le défaut d'exercice, ainsi que la faiblesse du cœur, qui ont occasionné une grande activité du pouls, ont pu contribuer à amener la mort.

Les Femmes Médecins conférencières. — A Saint-Maur-des-Fossés, une conférence a été faite, le 20 octobre, au profit de la Société de l'Allaitement maternel et des refuges ouvroirs pour les femmes enceintes, par Mme Edwards-Pilliet, docteur en médecine, ex-interne provisoire des hôpitaux de Paris.

Les Médecins et le Monde. — M. Adolphe Messinry, associé d'agent de change, fils de l'ancien notaire, épouse Mlle Andrée Cornil, fille du professeur à la Faculté de Médecine.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Fernand Cautru, fils de l'industriel, épouse Mlle Suzanne Rommel. — M. le Dr Charles Boniface épouse Mlle Jeanne Lantier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Veuve Ch. Dunod, éditeur, 49, quai des Grands Augustins, Paris, VI.

L'Électricité à l'Exposition de 1900, publiée avec le concours et sous la direction technique de MM. E. Hospitalier, rédacteur en chef de l'*Industrie électrique*, et J.-A. Monpellier, rédacteur en chef de l'*Electricien*, avec la collaboration d'ingénieurs et d'industriels électriciens. Le 5e fascicule (8e livraison dans l'ordre d'apparition): **Canalisation et appareillage**, par M. E. Hospitalier, qui forme 67 pages grand format avec 111 figures, vient de paraître. Prix de la collection entière, qui comprendra environ 15 facicules: **50 francs.**

Le Directeur-Gérant: Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 846.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 45. — 9 Novembre 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

61 : 7

La Médecine au Théâtre.

La saison théâtrale est à peine à ses débuts que déjà plusieurs théâtres cotés de Paris nous ont donné des pièces *médicales*, qui ont attiré l'attention et que nous résumerons plus tard, suivant notre coutume, à la rubrique inaugurée dans ce journal sous le titre de « Médecine aux Chandelles » (1).

Mais on n'a pas encore assez remarqué dans les milieux médicaux l'importance de ce transport sur la scène des questions biologiques, scientifiques ou pratiques, et l'influence réelle que ces sortes de conférences dialoguées ont sur le grand public, grâce à l'intervention de la critique dramatique et à la publicité donnée à ces minces événements par les quotidiens et les revues d'art.

Le théâtre est en effet un tremplin merveilleux pour la vulgarisation des idées nouvelles ; et il faut savoir gré aux dramaturges modernes, étrangers et français, de même qu'aux directeurs de la race des Antoine, d'avoir réussi à opérer cette révolution, et surtout les féliciter d'avoir contraint la masse à les suivre dans cette voie. Au début on pouvait craindre qu'ils marchaient à l'échec ; il est certain aujourd'hui qu'ils vont à la gloire, et même au triomphe pécuniaire. Il suffit, pour s'en convaincre, de se rappeler les succès des pièces de Brieux et de ses émules, de constater l'importance du rôle du médecin dans le drame actuel du Vaudeville, *Yvette*, et de signaler que chez Antoine on représentait récemment, au moins avec un succès d'estime deux pièces pathologo-physiologiques : le *Bâillon* et la *Mariotte* ! Comme le disait ces jours-ci Aderer, c'est l'inauguration de la saison « Médicale » d'Antoine... Une salle de spectacle n'a-t-elle pas la forme d'un amphithéâtre !

Que les choses ont donc changé depuis vingt ans ! Qui eût songé à pareilles transformations autrefois ?

Bientôt les étudiants en médecine n'auront qu'à aller à ces cours du soir pour apprendre leur métier. Ce sera évidemment plus gai que de dormir à la Bibliothèque... — Marcel BAUDOUIN.

(1) Au moment d'envoyer cet article à l'imprimerie, nous apprenons que la nouvelle pièce médicale de Brieux, en répétition chez Antoine, les *Avariés*, vient d'être interdite par la censure, qui n'admet pas qu'on montre sur la scène les accidents causés par la syphilis ou la blennorrhagie !

REVUE GÉNÉRALE.

618.10

L'examen de la paroi abdominale en gynécologie(1)

PAR

Le Dr Léon ARCHAMBAULT.

Avant de pratiquer un examen gynécologique, l'inspection du ventre doit être faite. On notera, sur la ligne blanche, la présence de pigmentations, de vergetures, récentes ou anciennes (grossesse, kystes volumineux opérés) ; on notera l'adipose du sujet, la distension possible de la vessie, la couleur, la forme, les irrégularités, les bosselures du ventre (tumeurs fibreuses, kystes), l'effacement de l'ombilic.

La malade doit être examinée dans plusieurs situations : couchée sur le dos, assise, sur les deux flancs alternativement, ou debout, manœuvres nécessaires, pour diagnostiquer la présence de collections liquides.

La forme du ventre donne quelquefois des indications précieuses, qui permettent de distinguer le gonflement général, dû au météorisme, la distension de l'S iliaque ou du cæcum, due à l'accumulation des matières fécales, la distension sus-pubienne, due à la réplétion de la vessie, le globe médian, dû à une grossesse, la saillie latérale et limitée, due à une tumeur solide de l'utérus ou des annexes, la distension volumineuse, pointant à l'ombilic, des kystes ovariques d'un grand développement, l'élargissement, en *ventre de*



Fig. 154. — Kyste ovarique à plusieurs loges observé par Buldwin.

batracien, de l'abdomen ascitique. On peut enfin reconnaître les difformités du squelette (bassin, extrémités, colonne vertébrale).

Nous ne parlons que pour mémoire du cas où une tumeur déforme l'abdomen au point de lui donner l'apparence d'une mons-

(1) Extrait du *Guide de l'examen gynécologique.*

truosité. Cela se voit quelquefois dans certains kystes volumineux de l'ovaire (*Fig.* 154 et 155).



Fig. 155. — Kyste ovarique (Situation des deux loges). (Buldwin).

Avant d'en arriver à la PALPATION, il faudra causer avec la malade, la rassurer, lui expliquer l'examen qu'elle va subir, et même lui demander son consentement. Une femme ne peut le refuser, puisqu'elle en connaît l'utilité; elle sera sensible à cette marque de prévenance et se sentira plus rassurée.

Puis, après s'être réchauffé les mains, on les met à plat (les deux) sur le ventre de la malade.

On peut ainsi ressentir l'impression de « liquide gélatineux » que donne l'abdomen normal, ou, au contraire, la résistance toute spéciale de l'ascite, ou la dureté des tumeurs de l'abdomen, ou les contractions de l'utérus en état de gestation, les mouvements de l'enfant, ou enfin la sensation de tension que donnent les liquides enkystés. On peut voir s'il y a de l'hyperesthésie, due à une surexcitation nerveuse ou à la douleur; si la palpation superficielle est douloureuse et la palpation profonde bien supportée.

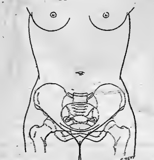


Fig. 156. — Situation de l'utérus et des annexes dans le bassin.

S'il y a une tumeur, on reconnaîtra, par des mouvements de latéralité, si elle est mobile, ou adhérente, si elle adhère à la paroi (pli à la peau), si elle ballotte.

Pour faciliter l'examen, on peut diviser schématiquement l'abdomen en surfaces quadrangulaires, par deux lignes horizontales :

L'une, A B, qui joint les épines iliaques antérieures et supérieures;

L'autre, C D, qui joint les cartilages des 9mes côtes;

Et par deux lignes verticales, E F et G H, qui vont du cartilage de la 8e côte à la moitié du ligament de Poupart.

Et, alors, en allant de haut en bas, et de gauche à droite (par rapport à la *Fig.* 157), on aura les régions suivantes :

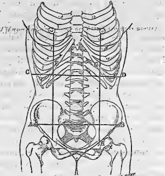


Fig. 157. — Division schématique de l'abdomen.
Hypochondre droit. Epigastre. Hypochondre gauche.
Flanc droit. Ombilic. Flanc gauche.
Fosse iliaque droite. Hypogastre. Fosse iliaque gauche.

A chaque région correspond un ou plusieurs organes, et voici, à peu près, la topographie qu'on peut leur assigner :

ÉPIGASTRE. — La moitié droite de l'estomac; le pancréas; le foie.

HYPOCHONDRE DROIT. — Le lobe droit du foie; la vésicule biliaire; une partie du duodénum; la courbure hépatique du côlon; une partie du rein droit et la capsule surrénale.

HYPOCHONDRE GAUCHE. — L'extrémité cardiaque de l'estomac; la rate et la petite extrémité du pancréas; la courbure splénique du côlon; la partie supérieure du rein gauche et la capsule surrénale.

OMBILIC. — Une partie de l'épiploon et du mésentère; le côlon transverse; la dernière partie du duodénum; quelques circonvolutions du jéjunum et de l'iléon.

FLANC DROIT. — Le côlon ascendant; la moitié inférieure du rein droit; une partie du duodénum et du jéjunum.

FLANC GAUCHE. — Le côlon descendant; la partie inférieure du rein gauche; une partie du jéjunum.

HYPOGASTRE. — Les circonvolutions de l'iléon; la vessie (si elle est distendue); l'utérus (quand il est gravide).

FOSSE ILIAQUE DROITE. — Le cæcum et l'appendice; la terminaison de l'iléon.

FOSSE ILIAQUE GAUCHE. — L'S iliaque.

La palpation permettra de reconnaître si une tumeur est pelvienne, ou, au contraire, abdominale; si elle est animée de contractions (utérus gravide), de pulsations (anévrysme); de voir son volume, sa résistance, son inégalité, sa sensibilité.

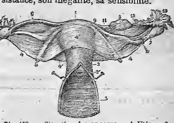


Fig. 158. — Situation des annexes. — 1, Utérus; 2, Col; 3, Museau de tanche; 4, 4', Lig. larges; 5, Lig. ronds; 6, Lig. de l'ovaire; 7, Trompe; 8, Ovaire (séparé de la trompe); 9, Corne de l'utérus; 10, Pavillon de la trompe; 11-12, Lig. de l'ovaire.

A l'état normal, on sent le fond de l'utérus affleurer le pubis, profondément, dans le petit bassin (voy. *Fig.* 156). Les annexes, normales, sont de chaque côté (*Fig.* 158).

Il faut se méfier de la vessie distendue, qui peut remonter très haut, en imposer pour une affection pathologique, ou, en tous cas, gêner l'examen.

La palpation permettra, en outre, de constater l'altération des organes voisins (cæcum, vessie), la mobilité du rein, etc. Cette dernière manœuvre nécessite le palper bi-manuel, une main dans la région dorsale, l'autre sur la région abdominale. On palpe le flanc droit; pour dépister la présence du rein mobile, il est quelquefois nécessaire de faire tousser la malade, afin de chasser l'organe de sa loge.

On pourra percevoir les battements aortiques, manifestes chez les femmes nerveuses.

La PERCUSSION se fera la malade couchée sur le dos, puis, mise alternativement sur le flanc droit et sur le flanc gauche, puis sur le séant. Ces changements de position auront pour but de déplacer les tumeurs qui sont douées de mobilité, et de faire varier la matité, dans les cas où l'ascite pourrait en imposer avec un kyste de l'ovaire. On appréciera ainsi les tumeurs dures (matité), les tumeurs gazeuses (tympanisme), les battements aortiques des névropathes, les collections liquides, en recherchant la fluctuation. Enfin, cette méthode permettra, avec le crayon dermographique, de délimiter les contours d'une tumeur.

L'AUSCULTATION peut être utile dans le diagnostic des kystes et de la grossesse (battements du cœur), et permettra, quelquefois, de reconnaître un anévrysme (souffle).

Certaines tumeurs adhérentes, certaines formes de péritonite sèche, fournissent des frottements, plus perceptibles, d'ailleurs, au palper qu'à l'oreille; dans le cas où une

perforation de l'intestin se rencontrerait avec une collection liquide, on pourrait percevoir un tintement métallique.

Il est, enfin, un procédé indiqué par Hart et Barbour, qui ferait reconnaître une tumeur enkystée d'une tumeur qui ne l'est pas, et qui consiste à faire contracter les muscles de l'abdomen, en priant la malade de se lever par les épaules. Si la tumeur est enkystée, les muscles grands droits ne modifient pas la forme du ventre. Si elle n'est pas enkystée, ils aplatissent les contours de l'abdomen.

ACTUALITÉS.

LES CONGRÈS DE 1901.

614.89(06)

Le Congrès d'Assistance familiale.

Le Musée social et l'Hôtel des Sociétés savantes ont donné ces temps-ci l'hospitalité à un ensemble de Congressistes, qui ont entrepris d'élucider une série de questions d'Assistance. Quatre sections avaient été formées. A la 1re section était présenté un intéressant rapport de Mme Bequet, de Vienne, sur *l'assistance aux femmes en couches et à celles qui nourrissent elles-mêmes leurs enfants.*

MM. l'abbé Toiton, le Dr Séailles, le Dr Barthès ont insisté pour le placement des enfants définitivement ou temporairement abandonnés dans d'autres familles d'ouvriers, où ils éviteront les inconvénients lamentables du Dépôt ; on connaît la bienfaisante Maison maternelle de Mme Louise Koppe, MM. les Drs Lefort et Papillault ont cité comme un modèle à reproduire partout l'asile temporaire fondé par Mme Jules Siegfried. La section a émis un vœu demandant l'amélioration des dépôts actuels de l'Assistance publique et le placement familial à côté des asiles temporaires privés.

La 2e section (assistance des valides nécessiteux) et la 4e (assistance des vieillards) ont eu les honneurs d'une remarquable séance plénière.

M. le Dr Léon Martin a fait adopter les conclusions de son rapport général sur l'assistance aux vieillards. Le Congrès a approuvé également une proposition de Mme Augusta Moll-Weiss, soutenue par M. le Dr Papillault, de l'Ecole d'Anthropologie, sur le remplacement de l'Assistance aux faibles par le système de l'Assurance générale, basée sur le principe de la dette sociale, reconnue par tous et payée par chacun suivant ses facultés, et a voté, de plus, ce vœu présenté par elle :

« Le Congrès émet le vœu qu'il soit créé à Paris, à proximité d'une crèche modèle, un cours normal d'économie et d'hygiène domestiques permettant, à chaque institutrice de France de s'instruire rationnellement des progrès de la science appliquée à l'économie et à l'hygiène du foyer. »

Mercredi dernier, représentation théâtrale à Villejuif, dont les honneurs ont été faits aux Congressistes par M. le Dr Marie, médecin en chef et secrétaire général du Congrès et sa gracieuse femme, le docteur Antheaume, trésorier, et tous les membres du Comité d'organisation.

Le Ministre des Travaux publics a présidé le banquet de clôture du Congrès d'assistance familiale. A la table d'honneur se trouvaient MM. Mourier, directeur de l'Assistance publique, le Dr Dubois, député, sir John Sibbald, inspecteur général honoraire de l'Assistance écossaise, les Drs Landouzy, Marie, Antheaume, etc.

Après des allocutions prononcées par MM. les Drs Peters, délégué belge, Landouzy, Marie, Rotillon, le Ministre a félicité les membres du Congrès de l'œuvre qu'ils ont entreprise et les a assurés de toute la sollicitude du gouvernement. — Le prochain Congrès aura lieu à Bruxelles.

A PROPOS D'UNE EXÉCUTION.

612.

Les sensations d'un professeur électrocuté.

Au lendemain de l'électrocution de Czolgolz, après que l'on a déjà beaucoup parlé de ce genre d'exécution, il nous paraît intéressant de rapporter, d'après un journal, les sensations éprouvées par M. André Broca, le distingué professeur agrégé de physique qui, expérimentant un jour une bobine de Rhumkorff, fut soumis à l'action d'un courant d'une puissance considérable.

« Je tenais fortement dans les mains deux larges électrodes : ce qui empêcha les brûlures, dit M. Broca. Je fus violemment jeté à terre, et, songeant à une expérience de physique, je me dis très nettement : « Mon cœur va s'arrêter, je suis perdu ». J'essayai d'appeler alors mon préparateur pour lui faire couper le circuit, mais je ne pus pousser qu'un cri informe. Je n'eus plus alors la sensation de l'existence de mes mains et de mes bras, étant étendu à terre, et les murs de la salle me parurent s'incliner vers la droite et se colorer en vert ; puis je perdis connaissance. Mon préparateur ayant coupé le circuit, me releva et je revins à moi. Je marchai un peu, mais seulement avec la curieuse sensation que ma tête et mes jambes existaient seules. J'essayai de remuer les bras. Ils étaient paralysés. On me pinça violemment ; je ne sentis rien ; au contraire, une hyperesthésie, c'est-à-dire une grande sensibilité du tissu sensitif, fut constatée au doigt. Je touchai une règle métallique qui me parut très froide et retirai brusquement ma main. Environ un quart d'heure après, je pus remuer les doigts et avec beaucoup de peine j'écrivis une ligne. J'essayai de marcher ; je fus tout de suite essoufflé. En rentrant chez moi, je pus lentement monter mes cinq étages. Quelques heures après, j'éprouvai une violente affection cardiaque. Mais, au bout de deux jours, il ne restait plus trace de rien. »

De cette expérience forcée, M. Broca a donc recueilli quelques impressions pittoresques. Une constatation est intéressante : c'est que M. Broca, quelques instants après la décharge, a conservé sa lucidité, puisqu'il a eu la sensation très nette qu'il était perdu. On peut alors facilement imaginer les angoisses que doivent éprouver les condamnés américains ; si le même phénomène se produit pendant ce laps de temps si court et pourtant terriblement long !

LES MALADIES DES ROIS.

617.53

Le papillome du larynx d'Edouard VII, roi d'Angleterre.

Le *Reynolds Newspaper* affirme que le roi Edouard souffre, à n'en pas douter, d'une tumeur du larynx. Il lui a été interdit de fumer et de parler quand la nécessité de le faire ne s'impose pas. Les fonctionnaires de la cour affirment que la tumeur de la gorge ne présente aucun caractère de malignité ; mais la maison royale ne sait que trop bien que la voix de Sa Majesté devient plus enrouée de semaine en semaine. L'affection dont les premiers symptômes ont été constatés primitivement chez le Roi est connue sous le nom de papillome de la corde vocale gauche.

Cette tumeur a été enlevée trois fois. Durant une nuit du mois dernier, les médecins furent appelés en hâte auprès du roi Edouard, qui ne respirait qu'avec difficulté. Une opération fut faite immédiatement ; mais le soulagement qui en est résulté n'est considéré que comme temporaire, car la gangrène a atteint l'épithélium, et on s'attend à de graves complications.

L'information du *Reynolds Newspaper*, dont on parle tant, est vraie dans sa teneur. Il n'est pas exact que le roi Edouard ait été opéré, déjà, trois fois ; mais il est certain que le roi souffre d'une tumeur du larynx, dont les premiers symptômes se sont manifestés au commencement de septembre. Dans les premiers jours d'octobre, à Balmoral, le roi subit une crise très douloureuse.

Le docteur sir Francis Laking dut rappeler par télégraphe le docteur sir James Reid, alors en congé à Aberdeen. Les deux médecins tombèrent d'accord pour reconnaître la gravité du mal. Sachant l'inefficacité des remèdes existants, sir James Reid accueillit la proposition d'un savant de ses amis qui croyait avoir trouvé, par l'application de l'électricité, la guérison du mal. Des expériences, parfois malheureuses, eurent lieu sans succès dans divers hôpitaux de Londres ; les choses en sont là (1).

(1) On mande de Falkenstein à la *Gazette de Francfort* que le second médecin de l'établissement balnéaire de cette ville, M. le Dr Besold, spécialiste pour les maladies du larynx, s'est dirigé sur Londres, accompagnant la comtesse Cook, qui était en traitement à l'établissement de Falkenstein. La comtesse est en relations d'amitié avec la famille royale d'Angleterre, ce qui fait croire que le Dr Besold est appelé pour donner son avis sur l'état de santé du roi Edouard VII.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

61 : 8

Les « Avariés », pièce médicale interdite au Théâtre Antoine.

La pièce que le théâtre Antoine venait de mettre en répétition, les *Avariés*, du célèbre dramaturge « médical » Brieux, vient d'être interdite par la Censure. Le manuscrit est revenu de la rue de Valois, avec défense de le jouer.

Cette pièce, les *Avariés*, comme toutes les dernières de Brieux, est une pièce médicale. Après les nourrices, les médecins et les juges; après les députés, l'instruction publique, les courses et le divorce, il y met en scène ces malades spéciaux qu'on pourrait appeler les « éclopés de l'amour », les syphilitiques et les blennorrhagiques !

Sans préjuger de la valeur même de l'œuvre, on peut affirmer qu'il ne s'agit pas là de pornographie vulgaire, d'une gaudriole imbécile, mais d'une comédie sincère, risquée sans doute, peut-être utile, mais à coup sûr intéressante, étant donné l'auteur ! Déjà, dans les *Remplaçantes*, on se rappelle qu'un homme passait silencieux au fond de la scène, un bandeau sur l'œil, et un frémissement courait dans la salle quand on nommait le mal terrible dont il était frappé. Déjà l'on savait que l'auteur préparait une pièce sur ces malades et l'on sentait tout l'intérêt que pourrait avoir cet effort.

D'un mot, la Censure empêche l'œuvre de se produire et s'arroge le droit d'interdire une thèse médicale, hardie peut-être, mais en rien licencieuse.

L'*Echo de Paris* en a donné l'analyse ci-dessous dont nous n'avons eu connaissance qu'après la rédaction de ce qui précède.

La pièce de M. Brieux est dédiée au Pr Fournier, qui a fourni à cet écrivain des documents scientifiques pour cet ouvrage. M. le Pr Fournier, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine, a la plus grande admiration pour les *Avariés*, ouvrage utile, parce qu'il met en lumière une plaie sociale qu'il faut guérir.

Voici l'analyse des *Avariés*. Au premier acte, une consultation médicale: un jeune homme demande à un docteur s'il peut se marier, affligé qu'il est d'une terrible maladie; le docteur lui conseille d'attendre trois ou quatre ans. Le jeune homme, qui a besoin de la dot de sa fiancée, passe outre. Au second acte, nous le voyons marié, sa fille est malade; on fait appeler un docteur : c'est le docteur du premier acte qui arrive; scène dramatique; le médecin reproche au mari sa félonie; là se place une scène fort belle entre le jeune homme et sa mère; Mme Marie Laurent y eût été admirable: Au troisième acte, dans la clinique du docteur, se place une scène entre le gendre et le beau-père. C'est au cours de cet acte que la thèse se développe : le médecin conseille aux jeunes gens de ne pas se marier avant d'être complètement guéris... Le sujet, on le voit, est triste; il est ardu; il n'est ni grivois, ni sale; le « mot » n'est jamais prononcé.

M. le Pr Fournier, fondateur, croyons-nous, d'une Ligue qui a un certain rapport avec cette pièce, ferait son devoir en intervenant auprès de la Direction des Beaux-Arts et en demandant à donner son avis sur le manuscrit.

NÉCROLOGIE

61 (09)

M. Léon Jandon, garçon du Laboratoire des Travaux physiologiques à la Faculté de Médecine, auquel son patron, M. Laborde, a consacré dans la *Tribune Médicale* un article nécrologique mérité. Tous ceux qui ont connu Léon Jandon ont pu apprécier son intelligence et son dévouement. — M. le Dr Carrillon (de Saint-Amand). — M. le Dr Charles Benoit, médecin principal de l'armée, en retraite. — M. le Dr Lebresseur, professeur à la Faculté de Médecine de Bruxelles, décédé à l'âge de cinquante-neuf ans. — M. le Dr Legge de Kerléan (du Pertre, Ille-et-Vilaine). — M. le Dr Corgon (de Paris). — M. le Dr Faure-Miller, médecin de l'hôpital Richard-Wallace à Paris. M. le Dr Faure-Miller, âgé de soixante ans, était chevalier de la Légion d'honneur. — M. le Dr Georges Clémenceau de la Loquerie, décédé à Fontenay-le-Comte, à l'âge de cinquante-deux ans. — M. le Dr Eugène Courtaix, médecin de l'Association des Journalistes parisiens, très apprécié pour ses qualités d'esprit, est décédé en son domicile, à l'âge de cinquante-deux ans. Ses obsèques ont été célébrées à Sainte-Clotilde. L'inhumation a eu lieu à Trizac (Cantal). — M. le Dr Marin, ancien maire de Comfaleur (Manche), décédé au château du Béron. — A Marseille, vient de mourir à l'âge de soixante-cinq ans, M. le Dr Auguste Villard, professeur à l'École de Médecine de cette ville et correspondant de l'Académie de Médecine pour la section de pathologie médicale depuis 1890. On lui doit de nombreuses monographies ayant trait presque toutes à la thérapeutique et à la pathologie interne. — M. le Dr Teodoro Yanez y Font, professeur de médecine légale et de toxicologie à la Faculté de Médecine de Madrid. — M. le Dr Johan Henrik Chievitz, professeur d'anatomie à la Faculté de Médecine de Copenhague. — M. le Dr Marcel de Nencki, professeur de chimie physiologique à l'Institut de Médecine expérimentale de Saint-Pétersbourg, correspondant étranger de l'Académie de Médecine de Paris. — M. le Dr Samuel J. Jones, professeur d'ophtalmologie et d'otologie au Chicago Medical College.

REVUE DES CONGRÈS

CONGRÈS DE CHIRURGIE DE PARIS

[21-26 octobre 1901].

61.072

Présentation d'un appareil de Radioscopie stéréoscopique.

MM. L. R. Régnier et Marcel Baudouin, (Paris). — On sait que les images données par la radioscopie et la radiographie ordinaires ont plusieurs inconvénients :

1° L'image produite ne donne aucune sensation de relief;

2° La superposition d'un trop grand nombre de détails sur la même surface rend quelquefois difficile l'interprétation de l'image;

3° Les ombres sont quelquefois mal délimitées surtout quand on opère sur le thorax et l'abdomen.

Ces inconvénients disparaissent quand on emploie la Stéréoscopie.

D'autre part, MM. Roullin et Lacroix, dans le laboratoire du Pr Bergomié, ont étudié également cette dernière question et ont utilisé pour cela un appareil basé sur les alternatives d'éclairement et de non éclairement des ampoules à l'aide d'un obturateur semi-lunaire, dont l'axe actionne un double interrupteur envoyant le courant alternativement à deux bobines indépendantes, commandant chacune l'une des deux ampoules.

L'emploi des interrupteurs à turbine et des tiges flexibles qui servent pour le massage électrique et la mise en mouvement de certains instruments de chirurgie, a permis de réaliser sur ce dispositif un progrès important.

L'appareil, que nous vous présentons ici, est composé d'un interrupteur à turbine d'une construction spéciale (*Fig.* 159), dont l'axe est réuni avec un stéréoscope au moyen d'un cordon flexible. L'appareil projette sur la toile lumineuse les ombres, de façon telle que l'on a une perception très nette du relief des objets.

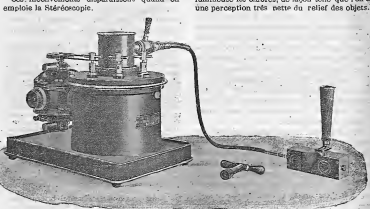


Fig. 159. — Interrupteur à turbine et, à droite, appareil de Radioscopie stéréoscopique, construit par la *Société française d'Electricité*.

M. Marie (de Toulouse), dans un rapport présenté au Congrès de l'A. F. A. S. à Boulogne, en 1899, a indiqué les règles à suivre pour la radiographie stéréoscopique et exposé ses recherches sur la radiographie stéréoscopique.

On a ainsi la possibilité d'en apprécier les dimensions en profondeur.

Le principe de la méthode est le suivant (*Fig.* 160) :

Deux tubes Roentgen, espacés comme il con-

vient, projettent, pour un objet donné R, sur une toile lumineuse, deux images différentes qui se présentent comme projections centrales. Ces images se recouvrent en partie. Quand on les regarde sans appareil, les parties libres des images se montrent alors comme des demi-ombres; sur les parties recouvertes, au contraire, se produit une ombre véritable.

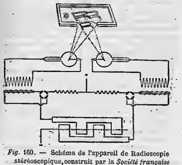


Fig. 160. — Schéma de l'appareil de Radioscopie stéréoscopique, construit par la *Société française d'Electricité.*

Les tubes sont rattachés à deux inducteurs; et les inducteurs sont mis en mouvement par l'interrupteur.

Cet interrupteur possède deux anneaux, formés de segments isolés l'un de l'autre, dont les dents s'engrènent réciproquement, de telle façon que les inducteurs reçoivent alternativement des secousses.

Le stéréoscope, qui est fixé sur l'interrupteur à l'aide d'une roue à rochet (roue dentée), comprend dans son intérieur un tambour, percé de deux fentes, perpendiculaires entre elles. Si l'on regarde avec les deux yeux dans le stéréoscope, pendant la rotation du tambour, les deux yeux ont alternativement une perception lumineuse. En effet, grâce à ce dispositif, quand on regarde les images doubles, l'œil droit perçoit les rayons partant du tube gauche et l'œil gauche ceux du tube droit; les deux images se fondent immédiatement en une seule, donnant une sensation de relief très prononcé.

Pour faciliter le maniement de l'appareil, on a placé entre l'appareil stéréoscopique et l'interrupteur un mouvement différentiel qui permet de régler à volonté le mouvement du tambour du stéréoscope. La tige flexible qui le relie à l'interrupteur donne, par sa longueur, la possibilité à l'observateur de se déplacer devant l'écran, pour regarder les parties de l'image qui l'intéressent plus spécialement.

Cette méthode de radioscopie stéréoscopique s'adapte facilement aux diverses indications de l'emploi des rayons X au diagnostic chirurgical : recherche des corps étrangers, examen et réduction des luxations et des fractures. Elle sera, comme la radiographie stéréoscopique, plus particulièrement indiquée dans la recherche des corps étrangers, le diagnostic et le traitement des luxations congénitales de la hanche, le redressement des gibbosités.

Par son emploi, le chirurgien peut, au cours même de l'opération, s'assurer les points de repère dont il peut avoir besoin, et, après l'opération, dans les fractures, luxations et gibbosités, vérifier si la réduction est bien faite et si elle se maintient.

Elle a, par la suppression des manipulations photographiques, l'avantage de la rapidité sur la radiographie stéréoscopique.

On a des résultats particulièrement nets avec des tubes particuliers à double cathode et double anticathode; mais on peut aussi se servir de tubes ordinaires sans inconvénient.

617.58

L'hallux-valgus.

M. le Dr Bilhaut (de Paris). — L'hallux-valgus est une déformation du gros orteil, constituée par la déviation : en dedans, du premier métatarsien et le déjet, en debors, des deux phalanges. Cette affection est ou congénitale ou acquise. Dans le premier cas, elle est curable, grâce à la réduction et au maintien en bonne direction, au moyen d'appareils inamovibles (plâtre, gutta percha) et les résultats seront d'autant plus rapidement acquis que le traitement aura été établi de bonne heure. L'hallux-valgus acquis débute aux divers âges de la vie : chez l'adolescent, chez l'adulte, chez le vieillard. Chez le vieillard, il est souvent dû au rhumatisme déformant et, dans ce cas, les os présentent les lésions caractéristiques de cet état. Quand il débute chez l'adulte, il se rattache souvent au rhumatisme, à la goutte et l'état anatomique du premier métatarsien est modifié par l'apparition de tophus, plus ou moins volumineux, irrégulièrement disposés autour de l'articulation. Dans bon nombre de cas, la lésion n'est que la continuation avec aggravation d'un mal contracté pendant l'adolescence. Chez l'adolescent, on trouve non seulement une direction en dedans, de la partie antérieure du premier métatarsien, avec bourse séreuse accidentelle, donnant à la région l'apparence d'un oignon, mais encore *une exostose constante*, située sur le côté externe de la tête du premier métatarsien. Chez les jeunes adultes, cette lésion osseuse, que m'ont fait découvrir de nombreux examens aux rayons X, est comparable aux exostoses de croissance; elle existe seule, à l'exclusion de toute autre modification de l'articulation. Elle est placée entre les deux premiers métatarsiens. On s'explique qu'elle pousse mécaniquement en dedans celui qui supporte le gros orteil. On a ainsi la clef de la déformation due au glissement qui s'opère dans l'articulation du premier cunéiforme avec le premier métatarsien. On comprend de même la déviation des phalanges du gros orteil, en debors. Enfin, on trouve dans la constatation de cet état, une précieuse indication thérapeutique. Il faut supprimer cette exostose pour obtenir un succès complet. Dans les cas peu anciens, cette seule thérapeutique suffit. Chez l'adulte, le traitement chirurgical de l'hallux-valgus grave, douloureux, empêchant la marche et, en outre, disgracieux au point de vue esthétique, ne doit pas consister seulement dans l'incision, la dissection de la bourse séreuse accidentelle et dans la résection cunéiforme de la tête du premier métatarsien. Le résultat définitif excellent ne peut être acquis si on ne complète l'intervention par la résection de l'exostose qui existe constamment sur le côté externe de la tête du premier métatarsien. Enfin, pour les déviations très accentuées, je propose de compléter l'intervention, par l'incision, à ciel ouvert, de la portion interne de la capsule qui unit le premier cunéiforme au premier métatarsien. On corrigera ainsi, sans effort, la direction vicieuse.

617.47

Fracture comminutive de l'avant-bras au tiers inférieur. Impotence fonctionnelle consécutive. Consolidation vicieuse. Utilité des Rayons X pour guider la chirurgie.

M. Bilhaut communique l'observation d'une petite malade qui, après une fracture de l'avant-bras vicieusement consolidée, et après élimination d'un séquestre, présentait une impotence fonctionnelle très caractérisée, et une suppuration qui menaçait de s'éterniser. L'examen aux Rayons X permit de constater que le radius était vicieusement consolidé et qu'il existait non seulement une fracture de cet os au tiers inférieur, mais en outre, une seconde fracture, en bois vert, au milieu de la diaphyse. La partie inférieure du fragment supérieur croisait le cubitus, diminué lui-même de longueur, par l'élimination du séquestre. La résection d'une partie du radius permit d'obtenir la cicatrisation complète et un retour de toutes les fonctions de la main. L'auteur conclut en ces termes : Cette observation prouve quels avantages nous devons retirer de la radiographie, au point de vue de la notion exacte des désordres qui ont pu survenir dans le squelette, à un moment donné. La radiographie explique par quel mécanisme les fonctions physiologiques sont supprimées ou entravées. Elle nous guide dans la marche à suivre pour l'application d'une thérapeutique raisonnée et efficace. Elle nous permet de lever les obstacles qui s'opposent aux fonctions normales et rend curables des lésions qui, précédemment, n'eussent paru susceptibles d'aucun traitement. L'opération indiquée dans ses grandes lignes doit être faite aseptiquement et comprendre une toilette parfaite de tout le champ opératoire. [A P S].

Variétés et Anecdotes.

616.89

Crime et folie, à propos de l'affaire de Muy.

Ce qui est vraiment intéressant dans l'histoire du violateur de tombes de Muy, c'est le cas médico-légal. Que fera-t-on du vampire? Que fera-t-on du Monsieur qui déterre les cadavres dans un but sadique, ultra-sadique, se demande la *Gazette médicale de Nantes* avec raison?

« La Justice nous a habitués à beaucoup de choses, et il n'y aurait pas lieu de s'étonner de ce que l'inculpé fût condamné au maximum de la peine, sans grandes formes de procès! On nous apprend cependant que le coupable a été soumis à une expertise médico-légale. C'est fort bien; c'est avantageux, c'est un progrès... Seulement ce progrès est en retard. C'est un progrès à reculons pour ainsi dire. Car, enfin, à qui fera-t-on croire qu'il faille *expertiser un monsieur qui déterre les cadavres pour les déshonorer?* L'expertise, c'est lui-même qui l'a faite.

Pas n'est besoin de rechercher ses antécédents personnels ou héréditaires. Ne vous acharnez pas à scruter la morbidité de ses cousins germains ou issus de germains. Nous ferions volontiers la même recommandation négative à nos confrères légistes en d'autres circonstances analogues. *Le crime lui-même est la preuve de la folie en pareille occurrence!* Dans ce genre de crime, la preuve complète et suffisante de l'aliénation est fournie par le crime lui-même. Il est donc superflu, il est enfantin de chercher davantage. Et pourtant le misérable fou aura besoin du secours de tout un corps d'armée pour ne pas être lynché! — Le médecin légiste qui lui épargnera le bagne n'aura pas trop de la gendarmerie pour échapper au même sort. »



PETITES INFORMATIONS



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 11 au 16 Novembre 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 11. — 2e (Doctorat) : MM. Retterer, Gley, Broca(André) ; Blanchard (censeur), Richaud. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Delens, Mauclaire ; Hayem (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, Hôtel-Dieu) : MM. Kirmisson, Jalaguier, Walther. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Besançon, Legry ; Teissier.

Mardi 12. — 2e (Doctorat, 1re partie, Oral) : Mathias-Duval, Gley, Launois ; Hanriot (censeur). — 3e (Doctorat, 2e partie, A.R.,) : MM. Joffroy, Charrin, Thiroloix. — 5e (Doctorat, 1re partie, Oral. A. R.,) : MM. Berger, Schwertz, Bonnaire ; Thoinot. — 5e (Doctorat, 1re partie, Charité) : MM. Pozzi, De Lapersonne, Quénu ; Guyon (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Proust, Achard, Renon. — 5e (Doctorat, 2e partie. Charité) : MM. Chantemesse, Dupré, Jeanselme ; Auvray.

Mercredi 13. — (Médecine opératoire, Ecole pratique) : MM. Lannelongue, Poirier, Legueu ; Epreuve pratique. — 1er (Chirurgien-dentiste, Salle Pasteur) : MM. Ch. Richet, Jaleguier, Retterer ; Hanriot (censeur). — 3e (Oral, 1re partie, N. R., Salle Béclard) : MM. Reclus, Cunéo, Potocki, Widal.

Jeudi 14. — 1er (Chirurgien-dentiste,) : MM. Cornil, Thiéry, Langlois ; Farabeuf (censeur). — 3e (Doctorat, 2e partie, A. R.) : MM. Méry, Charrin, Vaquez. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R.) : MM. Raymond, Chantemesse. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral. A. R.) : MM. Budin, Pozzi, Schwartz. — 4e (Doctorat) : MM. Proust, Thoinot, Richaud ; Chassevant.

Vendredi 15. — 4e (Doctoret) : MM. Pouchet, Landouzy, Thoinot ; Ch. Richet (censeur) ; Wurtz. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Necker) : MM. Tillaux, Reclus, Walther ; Kirmisson (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, Necker) : MM. Delens, Manclaire, Broca (Ang.). — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Brissaud, Netter, Gaucher ; Legry. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Guiart (suppléant).

Samedi 16. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R. Laboratoire de travaux pratiques d'enatomie pathologique) : MM. Cornil, Gouget, Guiart ; Epreuve pretique. — 2e (2e partie,) : MM. Rémy, Langlois, Desgrez ; Mathias-Duval (censeur) ; Broca (André) — 5e Doctorat, 2e partie, Beaujon) : MM. Dehove, Achard, Thiroloix ; De Lapersone (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Beaujon) : MM. Raymond, Widal, Méry ; Lannois. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Potocki, Demelin ; Retterer (censeur).

Thèses. — *Mercredi 13.* — M. Lelong : *De l'hémorragie rétroplacentaire d'origine traumatique* ; MM. Pinard, Terrier, Lepage, Broca (Aug.). — M. Lassallas : *Contribution à l'étude de l'amputation suscondylienne de la cuisse par la méthode ostéoplastique fémoro-rotulienne de Gritti* ; MM. Terrier, Pinard, Lepage, Broca (Aug.). — M. Radafine : *Etude sur l'alcoolisme à Madagascar avant la conquête française* ; MM. Blanchard, Brissaud, Dupré, Desgrez. — M. Pied : *La Sicile. — Etudes climatologiques et médicales* ; MM. Brissaud, Blanchard, Dupré, Desgrez.

Jeudi 14. — M. Vagner : *Première pratique médicale de la loi sur les accidents du travail (Jurisprudence, statistique)* ; MM. Brouardel, Debove, Rémy, Wurtz. — M. Blenchet : *Contribution à l'étude des névroses intestinales* ; MM. Dehove, Brouardel, Rémy, Wurtz. — M. Caraes : *La phlébite des membres, complication de l'infection blennhorragique* ; MM. Guyon, Dieulafoy, Teissier, Marion. — M. Farcy : *Etude sur le purpura secondaire* ; MM. Dieulafoy, Guyon, Teissier, Marion. — M. Hervy : *Contribution à l'étude des foyers inflammatoires juxta-articulaires du genou* ; MM. Le Dentu, Berger, Quénu, Poirier. — M. Forestier : *Contribution à l'étude de l'antéflexion congénitale de l'utérus. — De son traitement par la dilatation et le curettage* ; MM. Berger, Le Dentu, Quenu, Poirier.

Cours libres *autorisés pour le 1er semestre de l'année scolaire 1901-1902, par le Conseil de l'Université de Paris, le 8 juillet 1901* : M. le Dr Bonnet (Léon) : *Les découvertes modernes et leurs applications aux sciences médicales*, samedi, à 8 heures du soir (Amph. Cruveilhier), à partir du samedi, 30 novembre 1901. — M. le Dr Boureau : *Prophylaxie de la syphilis et des maladies vénériennes*, les mercredis, à 5 heures (Amph. Cruveilhier), à partir du 20 novembre 1901. — M. le Dr Lavaux : *Affections des voies urinaires*, mardi, jeudi, samedi, à 2 heures (Amph. Cruveilhier), à partir du 5 novembre 1901.

Cours de Médecine légale pratique et Conférences pratiques appliquées à la toxicologie. — Professeur : M. Brouardel. — I. *Cours de Médecine légale pratique à la Morgue* : Le Cours de Médecine légale pratique a commencé à la Morgue le mercredi 6 novembre 1901, à deux heures de l'après-midi et se continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. — *Ordre du Cours* : Les mercredis : M. le Pr Brouardel ; les vendredis : M. le Dr Descoust, chef du laboratoire de Médecine légale ; les lundis : M. le Dr Vibert, chef du laboratoire d'Anatomie pathologique. — II. *Conférences pratiques de Physiologie, d'Anatomie pathologique et de Chimie appliquée à la Toxicologie* : Les conférences pratiques de Physiologie, d'Anatomie Pathologique et de Chimie appliquée à la Toxicologie seront faites au laboratoire de Toxicologie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf). Ces Conférences auront lieu dans l'ordre suivant, à dater du samedi 9 novembre 1901, les mardis, jeudis et samedis. — *Ordre du cours* : les jeudis à 4 heures, M. le Dr Descoust, chef du laboratoire de Médecine légale ; les mardis, à 3 heures : M. le Dr Vibert, chef du laboratoire d'Anatomie pathologique ; les samedis, à 3 heures, M. Ogier, docteur ès sciences, chef du laboratoire de Chimie. — III. *Conditions d'admission au Cours de Médecine légale pratique, aux Conférences et au Laboratoire de Chimie.* — Seront seuls admis à suivre le Cours de Médecine légale pratique et les Conférences, sur la présentation d'une carte spéciale qui leur sera délivrée, après inscription au Secrétariat de la Faculté : 1° MM. les Docteurs en médecine ; 2° MM. les Etudiants ayant subi le 3e examen de doctorat. — Le Laboratoire de Chimie (caserne de la Cité, 2, quai du Marché-Neuf) sera également ouvert aux élèves qui désireraient entreprendre des recherches personnelles sur des sujets de chimie toxicologique. Ces élèves seront inscrits au laboratoire, et après autorisation du Doyen, sur la présentation de la carte d'immatriculation et de la quittance des droits prescrits (50 à 150 francs par trimestre).

Cours de clinique médicale (Hôpital Saint-Antoine). — M. le Pr G. Hayem commencera son cours de clinique médicale, à l'hôpital Saint-Antoine, le mardi 12 novembre 1901, à 10 heures, au Pavillon Moïane, et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure. — *Enseignement complémentaire* : Technique clinique, par M. Hulot : Anatomie pathologique et bactériologique, par MM. Bensaude et Thiercelin ; Chimie clinique, par M. Winter ; Electrothérapie et radioscopie, par M. Ravé ; Conférences pratiques d'ophtalmologie, par M. Dreyer-Dufer. — Les élèves qui désirent suivre ces cours devront se faire inscrire par M. Bensaude, chef du laboratoire d'anatomie pathologique.

Cours de clinique chirurgicale (Hôpital de la Pitié). — M. le Pr F. Terrier a commencé son cours de clinique chirurgicale le vendredi 8 novembre 1901, à 9 heures un quart du matin, et le continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Clinique chirurgicale (Hôpital de la Charité). — M. le Pr Tillaux commencera son cours de clinique chirurgicale le lundi 11 novembre 1901, à 9 heures du matin, et le continuera les vendredis, mercredis et lundis suivants, à la même heure. Lundi et vendredi, à 5 heures un quart, exercices cliniques sous la direction du Dr Wiart, chef de clinique.

Cours de clinique gynécologique (Hôpital Broca, 111, rue Broca). — (Fondation de la ville de Paris). M. le Pr S. Pozzi commencera son cours de clinique gynécologique, le vendredi 15 novembre 1901. à 10 heures du matin et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure. — Lundi et vendredi, à 10 heures : Leçon du professeur ; mercredi, de 10 heures à midi : Exercices cliniques ; — Examens histologiques ; mardi, jeudi et samedi, à 10 heures : Opérations.

Cours de clinique chirurgicale infantile (Hôpital Trousseau (nouveau), 115, rue Michel-Bizot). — (Fondation de la ville de Paris). — M. le Pr Kirmisson commencera son cours de clinique chirurgicale infantile le mardi 12 novembre 1901, à 10 heures du matin et le continuera les samedis et mardis suivants, à la même heure. — Mardi et samedi, à 10 heures : Leçons du professeur ; jeudi, de 10 heures à midi : Consultations orthopédiques (Conférence clinique et examen des malades) ; mardi et samedi, de 9 à 10 heures : Consultations pour les maladies du nez, du larynx et des oreilles, par le Dr Malherbe, ancien interne des hôpitaux.

Cours de clinique des maladies des voies urinaires (Hôpital Necker). — M. le Pr Guyon reprendra ses leçons le mercredi 13 novembre 1901, à 9 heures (hôpital Necker), et les continuera les samedis et mercredis suivants, à la même heure.

Cours de clinique des maladies des enfants (Hôpital des Enfants Malades). — *Professeur* : M. Grancher. — M. Méry, agrégé, chargé de cours, commencera le cours de clinique des maladies infantiles le mardi 12 novembre 1901, à 10 heures du matin (Hôpital des Enfants-Malades, 149, rue de Sèvres), et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure. M. le Dr Jacquet, médecin des hôpitaux : maladies de la peau, les mercredis, à 10 heures. — M. le Dr Cuvillier : maladies du nez, du pharynx et des oreilles, les samedis, à 10 heures. — M. le Dr Larat : Electrothérapie, les jeudis, à 10 heures.

Cours de pathologie expérimentale et comparée. — M. le Pr Chantemesse commencera son cours le samedi 9 novembre 1901, à 5 heures de l'après-midi, à l'Amphithéâtre du Laboratoire de Pathologie expérimentale (Ecole pratique, 1er étage), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure. — 1re leçon : *Sérothérapie de la fièvre typhoïde.*

Anatomie (Cours du chef des travaux). — M. Rieffel, chef des travaux anatomiques, commencera son cours le mardi 12 novembre 1901, à 4 heures (Grand amphithéâtre de l'École pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure. — Objet du cours : *Anatomie descriptive et topographique de l'abdomen et du bassin.*

Cours d'anatomie pathologique. — M. le Pr Cornil a commencé le cours d'Anatomie pathologique le vendredi 8 novembre 1901, à 5 heures de l'après-midi (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les lundis et vendredis suivants, à la même heure (dans le même amphithéâtre), les mercredis, à 2 heures, dans la salle des travaux pratiques d'anatomie pathologique (2e étage).

Cours d'histologie. — M. le Pr Mathias-Duval a commencé le cours d'Histologie le jeudi 7 novembre 1901, à 5 heures (Grand Amphithéâtre), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants, à la même heure. Objet du cours : *Les épithéliums et les glandes ; — la peau et ses glandes ; — les muqueuses et leurs glandes ; le poumon ; — l'estomac ; — le foie ; le pancréas, le rein et les glandes génitales.*

Conférences d'obstétrique. — M. Demelin, agrégé, commencera ces conférences le samedi 9 novembre 1901, à 5 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Conférences de pathologie externe. — M. Walther, agrégé, commencera ces conférences le samedi 9 novembre 1901, à 6 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

Conférences de pathologie interne. — M. Achard, agrégé, commencera ces conférences le vendredi 8 novembre 1901, à 5 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants, à la même heure.

Enseignement médical libre. — *Cours de thérapeutique pratique des maladies de la peau.* — M. le Dr Leredde commencera un cours de Thérapeutique pratique des maladies de la peau, le mardi 3 décembre 1901, à 5 heures du soir, et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure.

Ce cours aura lieu à la clinique, 9, rue Beudant (près la rue de Rome) et comprendra vingt leçons. Le nombre des places est limité. Le prix du cours est de 40 francs, payables en s'inscrivant. Les inscriptions sont reçues à l'Établissement dermatologique de Paris, 4, rue de Villejust (Télépbone 535-56). Les élèves seront exercés aux manipulations pharmacologiques élémentaires.

Service spécial des Maladies de l'Oreille, du Nez et du Larynx (Hôpital Saint-Antoine). — M. le Dr Lermoyez, médecin des hôpitaux, reprendra ses conférences cliniques le samedi 9 novembre 1901, à 10 heures. Le lundi, petite chirurgie spéciale ; le mardi, conférence de technique et de sémiologie, présentation des malades ; le vendredi, opérations (cure radicale de l'otorrhée et des sinusites de la face) ; le samedi, conférence de thérapeutique.

Clinique de l'Hôpital Tenon. — Les médecins et chirurgiens de l'hôpital Tenon ont commencé, à partir du 4 novembre, des conférences clini-

ques, qui auront lieu à 10 h. 1/2 du matin, à l'amphithéâtre, sur les sujets suivants : Lundi, M. LEJARS ; leçons de chirurgie abdominale. — Mercredi, M. BROCA ; leçons de chirurgie infantile. — Vendredi, M. BOURCY ; leçons de clinique médicale. Maladies des enfants du premier âge. — Samedi, M. LE GENDRE ; leçons de pratique médicale et de thérapeutique.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — A la suite du Concours, MM. CAZAMIAN, PEYRONNY, PEYROT, ont été nommés aides d'anatomie.—M. PEYRAUD a été nommé aide d'anatomie suppléant.

Ecole de Médecine de Marseille. — *Vol de cobayes dans un laboratoire.* — On écrit de Marseille que des voleurs ont dérobé une douzaine de lapins et un cobaye dans le laboratoire du Dr NEPVEU, à l'Ecole de Médecine. Quelques-uns de ces animaux avaient reçu un commencement de préparation en vue d'expériences sur la tuberculose.

Institut Pasteur de Constantinople. — Nous sommes heureux d'apprendre que M. REMLINGER, sous-directeur de l'Institut Pasteur, est nommé directeur, en remplacement de M. le Dr NICOLLE, qui rentre à l'Institut Pasteur de Paris.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Marseille. — Le lundi 9 décembre 1901, à huit heures du matin, il sera ouvert à l'Hôtel-Dieu un concours pour cinq places d'élèves internes. — Le lundi 16 décembre 1901, à huit heures du matin, un autre concours sera ouvert dans le même hôpital pour dix places d'élèves externes. Ces deux concours auront lieu devant la commission administrative assistée du jury médical. Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'administration des hospices.

Hôpitaux de Lyon. — Le Concours de l'*Internat* s'est terminé par la nomination comme internes titulaires de MM. Duvernay, J. Bertier, Cavaillon, Duroux, Rome, Revol, Cabaud, Cadet, Latarjet, Pallasse, Tavernier, Charles Armand, Froment, Moreau. Internes suppléants : MM. Alamagny, Nordmann, Poissonnier et Sanerot, qui avaient le même nombre de points que le dernier élu, puis, par ordre alphabétique, MM. Marc Armand, Maurice Beutter, Briançon, Challaye, Coste, Ducarre, Faisant, Faysse, Fiessinger, Grumback, Hauger, Horand, Jacob, James, Leclerc, Magnin, Moindrot, Mollière, Emile Mouriquand, Georges Mouriquand, Perretiére, Petitjean, Savy, Thiers.

Hôpitaux de Bordeaux. — Le *Concours de l'Internat* vient de se terminer par la nomination de MM. Bossuet, Rabère, Leuret, Charrier, Codet-Boisse, Chaigneau, Ducos, Griewandk, internes titulaires. Viennent ensuite : MM. Ribéreau, Lacouture et Depierris, Lafon (Charles). — Le *Concours de l'Externat de Bordeaux* vient d'être interrompu par un incident. Des candidats enfermés dans la salle d'attente, pendant une épreuve, ayant eu connaissance de la question donnée, cette épreuve a dû être annulée.

Hôpitaux de Lille. — M. le Dr LE FORT est nommé, après concours, chirurgien-adjoint.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Congrès français de Chirurgie. — Avant de se séparer, le Congrès français de Chirurgie de Paris a désigné pour vice-président M. le Dr PÉRIER, ancien chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine, médecin en chef des chemins de fer de la Compagnie du Nord, en remplacement du Pr REVERDIN (de Genève), qui passe à la présidence.

XIVe Congrès international de Médecine (Madrid, 23-30 avril, 1903). — La Commission générale d'organisation et de propagande du XIVe Congrès international de Médecine, en considération du désir exprimé par quelques médecins oto-laryngologistes d'Espagne et de l'Etranger, a décidé, dans sa séance du 15 octobre, que la *IIe Section*, portée dans le Règlement sous le titre Otologie, Rhinologie et Laryngologie, sera divisée en deux sections: *IIa*, Otologie, *IIb*, Rhino-laryngologie. Ces deux sections seront indépendantes l'une de l'autre et chacune d'elle aura son Président et son Secrétaire, chargés de son organisation. La *XVIe Section* (Médecine légale) sera intitulée : *Médecine légale et Toxicologie.*

Exposition d'Ostende en 1901. — L'Exposition d'hygiène, de sécurité maritime et de pêche d'Ostende, qui vient de se terminer, a été un succès pour la France.

La section de l'hygiène a été fort instructive. On y voyait les types d'habitation les plus perfectionnés ainsi que les spécimens des appareils les plus modernes, utilisés pour le service de l'eau potable, pour celui des vidanges, une petite blanchisserie modèle, qui si elle était adoptée dans les stations balnéaires, rendrait de grands services aux baigneurs, à ceux d'Ostende même par exemple où l'on envoie blanchir son linge à Londres quand on veut l'obtenir rapidement, c'est-à-dire au bout de trois jours lorsque l'état de la mer le permet. Les bains et lavoirs alimentés par l'eau de condensation des machines à vapeur, les plans de l'hôpital Trousseau et de l'hôpital international du Dr BILHAUT et les plans du sanatorium de la Baule ont excité beaucoup d'intérêt. Les publications relatives à l'hygiène étaient très nombreuses ; la Société française d'hygiène avait exposé, pour la première fois, les scixante brochures qu'elle a éditées en vue de propager les principes de l'hygiène. Une entre autres de ces brochures, celle de l'hygiène de l'enfance, a été traduite en vingt langues et tirée à plusieurs centaines de mille d'exemplaires.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé de la Marine. — Par décision présidentielle du 9 octobre 1901, a été acceptée la démission, offerte par le Dr GALLERAND (Gabriel-Aimé), de son grade de médecin de première classe de réserve de l'armée de mer. — M. le médecin de deuxième classe REGNAULT a été nommé, après concours, à l'emploi de prosecteur d'anatomie à l'Ecole annexe de Toulon, en remplacement de M. le Dr DEGROOTE.— M. le médecin principal J.-A. PFIHL a été désigné pour embarquer sur le *d'Entrecasteaux*, comme médecin de division en remplacement de M. le Dr GOUZER. — M. le médecin de deuxième classe MADON, du port de Toulon, est désigné pour servir à la prévôté de l'Ecole de Pyrotechnie dans ce port. — M. le médecin en chef de deuxième classe BRÉMAUD (P.), du port de Brest, est désigné pour faire partie de l'état-major de M. le vice-amiral de Courthille, en qualité de médecin d'escadre. — M. le médecin de première classe GUITTON, du cadre de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur le croiseur le *Gueydon*, entré en armement pour essais à Lorient.

Service de Santé Colonial. — M. DHOSTE a été nommé dans le corps de Santé des troupes coloniales, à l'emploi de médecin aide-major de première classe stagiaire. — Ont été nommés dans le corps de Santé des troupes coloniales : au grade de médecin aide-major de première classe : MM. les médecins stagiaires JACQUIN, PIN, CRENN, DOREAU, LAURENTI, ROUFFIANDIS, MOUILLAC, VIOLLE, PUYSSÉGUR, THIBAULT, BODILLET, DAGORN, HONORAT, AUBERT, MUNIER, MONGIE, ROUSSEAU, REVAULT, LARTIGUE, NORMET, THÉBAUD, TARDIF, VALLET, AUDIAU, CHAPEYROU.

Guerre Anglo-Boer. — La statistique sanitaire des camps de concentration, qui vient d'être publiée, est plus effroyable encore que le mois dernier. En juin, il y avait 85,410 Boers, hommes, femmes et enfants, dans ces camps ; 777 moururent, soit une proportion annuelle de 109 pour mille. En juillet, sur 93,740 *reconcentrados*, 1,412 moururent, soit un taux de 180 pour mille, par an. En août, sur 105,347 *réfugiés*, 1,878 succombèrent, au taux de 214 pour mille par an. Enfin, en septembre, il y a eu 2,411 morts sur 109,418 présences, soit une proportion annuelle de 264 pour mille. On remarquera que ces chiffres ne distinguent pas les adultes et les enfants. La mortalité parmi ces derniers est incomparablement plus forte ; elle atteint 433 pour mille. Si donc leurs parents sont condamnés, de par ces inexorables chiffres, à disparaître en moins de quatre ans, les enfants sont voués à la mort dans un peu plus de deux ans.

La Guerre de Chine. — *Hygiène du soldat.* — Il est impossible d'entrer dans les détails techniques de cette organisation. Mais il est indispensable de signaler les points particuliers sur lesquels le gouvernement tout entier et le général commandant en chef ont apporté plus spécialement leur attention. La pensée maitresse qui domina tout, fut d'obtenir les conditions les plus favorables pour épargner la vie de nos soldats, pour les placer dans les meilleures conditions de confortable et d'hygiène. On a voulu épargner le sang français, et pour cela on a profité de l'expérience chèrement acquise dans les campagnes précédentes. Le gouvernement et le général en chef ont réuni leurs efforts pour donner à tous les Français dont les enfants s'expatriaient sur cette terre lointaine de Chine, l'assurance qu'ils seraient bien nourris, bien vêtus, bien soignés. La difficulté principale provenait de ce que le climat du Petchili varie de la chaleur la plus intense au froid le plus rigoureux ; on n'hésita pas à constituer un double approvisionnement correspondant aux différentes saisons. La question de l'habillement était l'objet d'une étude particulièrement serrée, faite en s'entourant de renseignements précis et contrôlés. On peut affirmer que le troupier français est parti dans des conditions de confortable inconnues jusqu'à ce jour. En outre de l'équipement d'été, déjà adopté aux colonies, on donnait à chaque homme pour lutter contre le froid : 1° Une pélerine à capuchon, des bandes molletières, un béret de chasseur alpin ; 2° un tricot de laine, un caleçon de laine, deux paires de chaussettes de laine ; 3° une paire de gants de laine, une paire de gants fourrés ; 4° un cache-nez ; 5° une peau de mouton ; 6° une grande et une petite couverture de laine. — Cette énumération dispense de tout commentaire, elle éclaire la pensée du gouvernement mieux que toutes les considérations les plus éloquentes.

Le service de santé fut organisé luxueusement, tant en personnel qu'en matériel ; les diverses formations sanitaires formaient un total de 2,000 lits à la disposition des troupes, sur un effectif de 17,000 hommes. On fit appel à l'industrie privée pour doter le corps expéditionnaire d'un matériel tout récent, d'une valeur scientifique éprouvée ; car le général en chef, d'accord avec le gouvernement, apportait une attention particulière à la question de l'eau ; il

était décidé à entamer une lutte victorieuse contre la dysenterie et la fièvre typhoïde. On put réunir ainsi, dans un délai très court, 600 filtres portatifs, 10 voitures filtrantes, 6 stérilisateurs d'eau, 5 appareils distillatoires, 10 filtres Chamberlain avec 15,000 bougies.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène publique. — *Tuberculose.* — La Société « Pour l'enfant », œuvre pour la préservation contre la tuberculose par l'assistance familiale des enfants à la campagne, a nommé : président, M. le Dr Emile Dubois, député de la Seine; vice-présidents, MM. Oscar Roty et Jules Lermina; secrétaire général, le Dr Marie; trésorier, le Dr Antheaume. La présidente d'honneur de cette Société est Mme Jeanne Schmahl.

Loi sur les Aliénés. — M. Charles Bernard a déposé à la Chambre des Députés une proposition de loi tendant à modifier la législation relative au régime des aliénés. L'orateur a exposé que sa proposition a été motivée par le cas de la dame Gannceron, internée pendant treize ans à l'asile Picon, à Bordeaux, alors qu'elle jouissait de la plénitude de ses facultés, et par celui de M. Lamarre, qui fut interné dans un asile de la Gironde, alors qu'il n'était nullement aliéné. M. Cruppi a demandé le renvoi à la Commission spéciale. L'urgence a été prononcée et la proposition renvoyée la Commission spéciale.

Les Sourds-Muets à Nancy. — M. Falgairolle, substitut du procureur général, a pris pour sujet de discours à la rentrée du tribunal : « La condition sociale, civile et juridique des sourds-muets ».

Hygiène professionnelle. — *Interdiction du blanc de céruse.* — Le ministre de la Guerre vient de décider que, pour tous les travaux exécutés dans les établissements militaires, il serait à l'avenir interdit de faire usage de couleurs ou enduits à base de blanc de céruse, les dangers qui résultent de cet usage ayant été tout spécialement signalés par le Comité consultatif d'hygiène publique.

Hygiène des Tunnels. — *L'air dans le Métropolitain.* — M. Gréhant, professeur de physiologie générale au Muséum, avait été chargé, par M. Lépine, préfet de Police, d'analyser l'air des tunnels du Métropolitain et celui des voitures. Ce savant vient de terminer son examen ; il a envoyé au préfet de Police un rapport dont nous extrayons les renseignements suivants : « Depuis le 18 octobre, écrit M. Gréhant, je m'occupe de l'analyse de l'air dans les wagons et dans les tunnels du chemin de fer métropolitain. Cent analyses ont été faites ; les résultats en sont importants : l'air, dans les vagons de 2e classe, qui sont tellement remplis que les voyageurs se trouvent tête à tête, ne m'a jamais donné jusqu'ici 1 0/0 d'acide carbonique et 1 0/0 d'oxygène en moins. L'air pris en dehors des wagons ou à l'entrée des souterrains ne renferme pas d'acide carbonique. Cet air présente une diminution à peine sensible du chiffre normal de l'oxygène. Je conclus de cette comparaison que la seule cause de viciation de l'air dans le Métropolitain résulte de la respiration des voyageurs, tandis que les trains si fréquents et animés d'une grande vitesse, marchant en sens inverse, constituent le plus puissant ventilateur que je connaisse, en déterminant une active propulsion de l'air par les portes d'entrée et de sortie. »

Le danger des poêles mobiles. — Mme Z... et Mlle Y... ont été asphyxiées dans l'appartement qu'elles occupaient, à Paris, par les émanations d'un poêle mobile à anthracite. Un soir, vers huit heures et demie, une demoiselle, qui venait passer la soirée chez Mme Z... s'étonnant de ce que personne ne répondait au coup de sonnette, avertit le concierge. L'appartement de Mme Z... étant situé au rez-de-chaussée, le concierge alla voir par la fenêtre de la cuisine, qui donne sur la cour, ce qui se passait chez sa locataire. Il aperçut Mme Z... assise dans un fauteuil, la tête renversée, un journal à ses pieds et semblant dormir. Il frappa violemment contre les vitres, espérant la réveiller. Alarmé par l'immobilité de Mme Z..., il envoya chercher un serrurier et fit ouvrir la porte de l'appartement. Mme Z.., était morte, asphyxiée, ainsi que sa tante. Mlle Y..., qui avait glissé de son fauteuil sur le parquet. Un petit chien fox terrier, couché entre les deux femmes, avait été asphyxié lui aussi. L'enquête ouverte par le commissaire de police, a établi que, hier matin, Mme Z... se trouvant incommodée par les premiers froids, avait fait appeler les fumistes, qui installèrent dans l'antichambre, à droite de l'entrée, le poêle dont les tuyaux traversent la cuisine. Ce poêle, qui servait depuis dix ans, avait été allumé à dix heures, sans qu'on se fût assuré de la façon dont se faisait le tirage.

La Fièvre jaune. — *Sénégal.* — D'après un télégramme daté de Saint-Louis 25 octobre, que le gouverneur général par intérim de l'Afrique occidentale française vient d'adresser au Ministre des colonies, l'état sanitaire de tout le Bas-Sénégal et du fleuve était excellent. Seule, la région du Haut-Sénégal n'est pas encore complètement indemne. Trois cas de fièvre jaune s'y sont produits ces jours-ci. Les malades sont soignés à l'ambulance de Kalé. Deux d'entre eux sont en voie de complète guérison ; l'état du troisième paraît seul inquiétant. Il provient du chantier de Badougnou que l'on croit être le dernier point encore contaminé et à l'égard duquel ont été prises de rigoureuses mesures de désinfection et d'isolement.

Peste. — A Marseille, le 25 octobre, le bulletin de service du steamer *Equateur* mentionne le même état grave du boy de la *Ville-de-la-Ciotat*, par suite de complications survenues depuis.

Liverpool. — On annonce officiellement que l'examen bactériologique a permis de constater que deux décès qui se sont produits à Liverpool au commencement d'octobre et qu'on avait attribués à l'influenza, ont en réalité été causés par la peste. Trois cas douteux signalés à peu près à la même époque ont été isolés à l'hôpital. On surveille avec la plus grande attention les personnes qui se trouvent en contact avec les pestiférés.

Glasgow. — Une dépêche de Glasgow dit que les autorités médicales ont constaté, à Glasgow, deux cas suspects de peste bubonique.

Centenaires. — A Cerbère vient de mourir un nommé Jean Villalongue qui etait âgé de cent ans et un mois. — On annonce de New-York la mort, à l'âge de 101 ans, de Mme Anne-Catherine Brown qui, au commencement du siècle dernier, fut une des élégantes de Philadelphie. Elle eut l'occasion de danser avec Lafayette lorsque le gouvernement américain invita en 1824 le compagnon de gloire de Washington à visiter l'Union.

DIVERS [61]

Médecin candidat député. — Dans le 14e arrondissement de Paris, M. le Dr Emile Dubois, député sortant, sera combattu par M. Michelin, ancien député, nationaliste.

Les Médecins catholiques de France. — *Pèlerinage parisien.* — Montmartre a vu récemment défiler une longue théorie de médecins en redingotes graves ou habits solennels, tous cravatés de blanc. Leur procession lentement serpentait autour de la Butte, montant vers la basilique à l'heure où les premiers feux du soleil levant en rougissaient les cinq dômes. Le pèlerinage des médecins de France... (*Figaro*).

Distinctions honorifiques. — La médaille d'honneur des épidémies a été décernée aux personnes désignées ci-après. *Médaille d'argent* : M. le Dr Méreau (de Gençais). *Médaille de bronze* : M. Lalanne, interne en médecine à Bayonne. Le Ministre de la Guerre a adressé une *lettre de félicitations* à M. le Dr Bouquet de Jolinière (médecin militaire), pour le zèle et le dévonement professionnels dont il a fait preuve dans des circonstances très difficiles. — Sont nommés Officiers de l'Instruction publique : MM. Beaumanoir, médecin de marine; Louvet, pharmacien.

Les Médecins poètes. — Sait-on que notre cher Maître, M. le Dr Laborde, directeur de la *Tribune Médicale*, qui cultive la Muse à ses heures, a dédié « aux présidents et aux membres » de la *Prune*, banquet amical des Lot-et-Garonnais, résidant à Paris, un livre de poésie, intitulé *Louis Dinnas de la Pruno.* Ce sont, comme le dit Paul Maryllis dans sa préface, de simples propos de table, qui n'ont d'autre prétention qu'à plaire dans l'agrément de la circonstance où ils sont dits ». La curiosité de ces toasts, dit notre confrère le Dr Labonne, et ce qui leur donne une saveur locale toute particulière, c'est qu'ils sont écrits dans la langue de Jasmin, car le Dr Laborde n'a pas oublié dans sa vie active de Paris les souvenirs du pays natal. — A ce bouquet de poésies patoises est jointe une poésie française, celle-là du Dr Labadie-Lagrave, qui répond aux vers qui lui sont dédiés par le Dr Laborde.

Un médecin anarchiste. — M. le Dr Saylin, médecin à Buffalo, a été accusé de complicité dans le complot anarchiste pour la mort du Président Mac Kinley. Il a été arrêté, mais relâché faute de preuves suffisantes (*St-Louis med. Rev.*, 1901, 219).

Un portrait du Médecin Le Sône. — C'est un des plus jolis peintres de portraits du dix-huitième siècle que Joseph Siffrein Duplessis, né à Carpentras en 1725. Or, à Avignon, au musée Calvet, dans la salle des illustrations du Vaucluse, il y a de lui un très beau portrait du médecin Le Sône.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 851.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 46. 16 Novembre 1901.

Gazette Médicale de Paris

Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.





Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

613.66

Les Blessés du Travail dans les Hôpitaux.

Dans l'un de nos derniers numéros (1), nous avons publié le compte rendu de la réunion des chirurgiens des hôpitaux de province, en ce qui concerne l'admission dans les hôpitaux des victimes des accidents du travail au même tarif que les indigents. Le titre même : « Discussion sur la violation de la loi du 9 avril 1898 » était caractéristique. Il indiquait nettement le sens de la démonstration importante, qui a été faite le 22 octobre, à la suite de la lettre du Pr Bousquet, publiée aussi ici-même (2).

Il est inutile, croyons-nous, d'insister sur les délibérations prises. D'ailleurs, en ce qui nous concerne, nous ne pouvons qu'approuver de toutes nos forces les résolutions qui ont été votées. Nous tenons simplement ici à les souligner et à attirer sur elles l'attention de tous les chirurgiens français. Il ne faut pas, en effet, qu'elles demeurent ignorées des divers chefs de service de nos hôpitaux, tous intéressés à la question.

Quant à savoir si l'on obtiendra, aussi facilement qu'on le pense, à l'époque actuelle surtout, une rédaction nouvelle de l'article IV de la loi de 1898, c'est une autre affaire ! Nous connaissons trop l'esprit et les idées de derrière la tête de nos députés et sénateurs pour ne pas deviner qu'ils n'entreront dans cette voie que s'ils ne peuvent pas faire autrement. Au demeurant, le corps médical pratiquant pèse bien peu, malheureusement, dans la balance politique.

Pourtant se contenter de bonnes paroles n'est pas suffisant. Il faut agir par tous les moyens possibles, et faire mettre en demeure nos représentants, pour qu'ils interviennent au plus tôt. Nos confrères trouveront certainement une solution ; mais elle aurait été plus vite découverte s'ils avaient consulté les gens renseignés (1).

En attendant que ce problème soit résolu, félicitons nos collègues d'avoir si bien compris leur intérêt et montré que la réunion annuelle du Congrès français de Chirurgie peut, à sa façon, rendre des services professionnels importants !

Marcel BAUDOUIN.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 44, p. 349.
(2) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 43, p. 342.

(1) Ce Bulletin était imprimé avant la publication de l'article de la *Semaine médicale*, dont nous extrayons le passage ci-dessous, tres juste à notre avis. « La mesure est radicale ; mais entre le vœu émis et sa réalisation il y a loin, et nos confrères ne peuvent pas ignorer qu'il est toujours bien difficile de faire changer un article de la loi. L'assemblée, peu au courant du côté juridique de la question, a été sans doute suggestionnée par ce que lui ont dit et proposé quelques confrères qui s'étaient joints pour la circonstance aux chirurgiens des hôpitaux de province. Mais n'aurait-il pas été plus pratique de se demander s'il n'existait pas, dans les recueils de jurisprudence, des décisions de juges de paix — lesquels sont seuls compétents pour tout ce qui concerne les frais médicaux des ouvriers ayant subi un accident de travail — pouvant servir de base aux revendications du Corps médical ? Dans cette voie, on aurait pu se rendre compte que point n'était besoin de demander le vote d'un nouvel article 4 ».

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE.

617.6

Les Anomalies dentaires dans l'Histoire : La Canine géante de Geoffroy la Grand'dent.

PAR

Marcel BAUDOUIN.

Geoffroy II, de la maison de Lusignan, redoutable seigneur du moyen âge, devenu légendaire en Poitou, où, comme M. R. de Soubise, il a été aussi appelé « le Diable », est très connu dans l'histoire par son surnom la *Grand'dent*.

Ce surnom est dû, d'après les anciennes Chroniques, à ce qu'il « *apporta sur terre une dent qui lui yssait hors de la bouche plus d'un pouce* ».

* *

Geoffroy II, fils de Geoffroy I de Lusignan et d'Eustache Chabot, est mort en 1248. Il a dû naître vers 1198 ; mais on ignore la date exacte de sa naissance (1).

Il est cité par Rabelais, qui connaissait son surnom, dans Pantagruel (liv. 2, chap. V).

Il faut absolument rapprocher de l'anomalie dentaire qu'il présente son caractère fougueux et personnel. « Il s'abandonna sans mesure, dit Farcinet, à tous ses sentiments et ne craignit jamais rien ». Ses violences contre l'abbaye de Maillezais sont célèbres et il se révolta contre Saint-Louis.

* *

La canine géante de ce seigneur est connue, d'abord, grâce au *surnom* qu'elle lui a valu, puis par plusieurs *documents figurés*, qui ont été rassemblés par M. Ch. Farcinet et qui sont au nombre de quatre.

1° Une *médaille* ; 2° Une sculpture, reproduite dans une *lithographie* ; 3° un portrait de Claude Vignon ; 4° enfin un autre *portrait* de Geoffroy II, par J. J. Haid.

1° La *médaille*, figurée par Farcinet, représente Geoffroy II, vu de profil, le nez à droite. « Une grande dent sort hors de sa bouche ». — En examinant plus complè-

(1) Pour la biographie de ce personnage, dont l'identité a été longtemps douteuse, consulter surtout les mémoires de M. Charles FARCINET.

1° *Une curieuse médaille de Geoffroy la Grand'dent et l'ancienne famille de Lusignan* (*Revue du Bas-Poitou*, Font.-le-Comte, 1894, p. 15-24).— *Mélanges de Numismatique et d'Histoire, et recherches en Poitou*. Paris, 1895, in-8°, p. 77-89.

2° *Deux anciens portraits de Geoffroy la Grand'dent. Revue du Bas-Poitou*, 1894, p. 408-410, 2 *fig.* Tiré à part, in-8°, 2 p.

3° *Un dernier mot sur quelques documents sur Geoffroy de Lusignan dit la Grand'dent*, etc. (*Revue du Bas-Poitou*. 1895, p. 42-67). — Dans ce mémoire, Ch. Farcinet a signalé que ce surnom de la *Grand'dent* n'existe dans aucun document du temps même de Geoffroy. « Il vient probablement d'une tradition populaire, ou plutôt du Roman de *Mélusine* ; il a été aussi consacré par l'iconographie ». Le surnom de *Grand'dent* ne se trouve, d'ailleurs, dans aucun document du XIIIe siècle.

4° *Les anciens sires de Lusignan : Geoffroy la Grand'dent et les comtes de la Marche*. Niort, in-8°, 1897.

5° *L'ancienne famille de Lusignan : Les premiers sires de ce nom, Geoffroy la Grand'dent*, etc. 2e édition, Fontenay, 1899, in-8°.

6° *Les rois de Jérusalem et de Chypre de la maison de Lusignan. Revue du Bas-Poitou*; et Fontenay, 1900, in-8°.

tement cette médaille, on voit nettement qu'il ne peut s'agir que d'une anomalie de la *canine inférieure droite*, très augmentée de volume, et déviée en dehors, de façon à passer entre les lèvres, vers le fond de la commissure buccale du côté droit.

« Cette médaille, dit Farcinet, aurait été frappée en Italie par quelque descendant des Lusignan, en souvenir de son ancêtre, célèbre sans doute dès cette époque ».

Elle n'a donc pas été exécutée par l'artiste *avec le modèle sous les yeux*, c'est-à-dire du vivant même de Geoffroy II. L'auteur ne l'a faite par suite qu'avec des données de seconde main, plus ou moins vagues, un récit de roman peut-être (celui de Jean d'Arras, remontant à 1307, imprimé en 1478), où l'on parlait « d'une dent énorme sortant de sa bouche comme une défense de sanglier », ou des données fournies par la tradition ou la famille, mais sans aucune précision. Par conséquent cette médaille ne saurait être pour nous qu'un document historique d'une valeur très relative.

2° La *sculpture*, reproduite par la *lithographie*, a été étudiée par Ch. Farcinet, mais publiée par lui seulement dans un article de la *Revue du Bas-Poitou* (1). Voici ce qu'il en dit : « Ch. Arnauld, dans son histoire de Maillezais, a donné une lithographie *peu fidèle* d'une *tête en pierre sculptée* (2), représentant Geoffroy, et provenant, dit-on, de son tombeau dans l'ancienne abbaye de Maillezais. Sur la sculpture *on ne voyait plus la grande dent* ; mais Arnauld a fait figurer cette dent sur la *lithographie* qu'il a publiée ».

Une telle manière de procéder n'est pas très correcte, au point de vue de l'histoire ; mais nous devons faire remarquer toutefois que Ch. Arnauld a placé la *dent* en question à la place de la canine de la mâchoire inférieure et du *côté droit*, dans sa lithographie, sans doute après avoir étudié son sujet.

Sur le dessin de la tête de la statue attribuée à Geoffroy, élevée jadis sur son tombeau dans l'église de l'abbaye et donnée par M. Farcinet d'après la lithographie d'Arnauld, cette constatation est facile à faire : la tête est vue de trois quarts, avec le nez du côté gauche ; et la dent se trouve dans la commissure du *côté droit*, et non à gauche.— Il est probable qu'Arnauld avait ses raisons pour placer aussi la dent à droite (3).

3° Le *Portrait de Claude Vignon*, peintre français bien connu (4), est reproduit dans

(1) Dernière page, après la signature. — Elle est reproduite aussi dans le tiré à part de cet article Vannes et Fontenay, 1894, in-8°, p. 14).

(2) Elle se trouve au Musée lapidaire de Niort (n° 135 du Catalogue).

(3) Etant donné qu'il s'agit ici d'une interprétation de Ch. Arnauld, et d'une lithographie qui est un document tout moderne, nous n'en tiendrons pas compte, dans la discussion ultérieure de ces données, quand nous essaierons d'éclaircir l'histoire anatomique de la dent géante de Geoffroy.

(4) C. Vignon a vécu de 1590 à 1670. Il n'a donc pu peindre Geoffroy II qu'à l'aide de documents de seconde main.

la brochure de M. Farcinet, sous la forme d'une très belle gravure, signée David (1).

Ici, il s'agit d'une figure représentée de trois quarts, avec profil à gauche. On voit donc surtout le côté *gauche* de la face. La grande dent fait une saillie considérable au-dessus de la lèvre inférieure de ce côté, remonte sur la lèvre supérieure, en croisant une forte moustache, et se dirige vers le sillon naso-labial. La saillie paraît être de 2 centim. environ, puisqu'elle correspond à peu près à l'épaisseur de la moustache.

D'après ce portrait (2), la grande dent correspondrait donc à la *canine inférieure gauche* ; et il n'y a pas de discussion possible sur cette interprétation.

Vignon ne connaissait certainement pas l'existence de la médaille précédemment étudiée, car, sans cela, il n'aurait probablement pas placé ainsi la dent à gauche.

4° Le *Portrait de John Jacob Haid*, peintre de portraits et graveur allemand (1703-1767), est postérieur à celui de Vignon. Il n'a probablement été exécuté qu'avec l'aide du précédent, car tous les deux se ressemblent beaucoup. La gravure de ce portrait, que M. Farcinet a trouvée à Paris chez un marchand d'estampes, est reproduite en photogravure dans son travail (3).

Cette belle imitation de l'œuvre de Vignon représente aussi Geoffroy II de trois quarts ; mais ici la figure regarde à droite. La grande dent est figurée exactement comme dans le portrait précédent, avec la même exagération, la même saillie, la même moustache ; mais elle est du *côté droit* de la figure, car, sans cela, elle n'aurait pas été visible sur le tableau.

Peut-être Haid, ne voulant pas avoir l'air de copier servilement Vignon, a-t-il placé son modèle devant un miroir, sans songer qu'en procédant ainsi il changeait la dent de côté et la faisait passer de gauche à droite. Ou peut-être a-t-il conçu son tableau simplement en sens inverse, pour le différencier du premier que nous avons mentionné (4)?

Dans son dernier mémoire (1895) sur Geoffroy II, Farcinet a ajouté : « La *grande dent* a été probablement exagérée, *sinon inventée*, par les romanciers et les peintres. On a cependant dit que cette singularité, plus ou moins prononcée, avait été remarquée chez plusieurs descendants de la famille de Lusignan ; et, si cet atavisme existe réellement, il permettrait de croire que Geoffroy I était déjà porteur d'une de ces dents extraordinaires. On l'en a du reste

(1) Cette gravure a été trouvée, à Paris, par M. Farcinet, chez un marchand.

(2) La Bibliothèque nationale ne possède qu'un exemplaire défectueux d'une gravure de ce portrait de Vignon.

(3) La Bibliothèque nationale de Paris ne possède pas cette gravure de Haid. Elle a existé à Londres, au *British Museum*, d'après un recueil des œuvres de ce peintre qui s'y trouve ; mais elle a disparu depuis quelque temps de ce recueil.

(4) Il y a en outre plusieurs gravures, tableaux ou sculptures représentant Geoffroy la Grand'dent (Farcinet) ; mais ils sont trop fantaisistes pour pouvoir nous servir à écrire l'histoire de l'anomalie dentaire du « Diable » poitevin.

gratifié dans plusieurs écrits relatifs aux Croisades, en le confondant avec ses fils» (1).

* * *

Il n'est pourtant pas probable qu'on ait de toutes pièces imaginé la *grande dent*. Ces choses-là ne s'inventent pas, d'autant plus que le gigantisme des canines n'est pas tout à fait extraordinaire. C'est tout au plus si les « romanciers et les peintres » l'ont exagéré, à notre avis du moins ; car il est certain qu'ils ont donné à la *grande dent* des dimensions un peu fantaisistes.

En conséquence, les trois documents figurés, analysés ci-dessus, que nous pouvons seuls utiliser pour l'étude de cette dent géante, nous laissent assez perplexe.

Ne pouvant être pris du même doute que M. Farcinet (2), nous admettons tout d'abord l'existence du fait et la réalité de l'observation, car une telle théorie est loin d'être absurde *a priori*.

Nous allons même plus loin et pensons qu'il a dû s'agir là d'un cas de *géantisme* (Magitot) ou *gigantisme* d'une *canine de la mâchoire inférieure*. Tout prouve en effet que c'est de cette dent qu'il s'agit, car il n'y a pas un seul cas connu en médecine d'anomalie de volume d'une *incisive inférieure* (Magitot). Il faut avouer d'ailleurs que le gigantisme des canines est relativement rare, et qu'à la rigueur il pourrait s'agir soit d'une première molaire, soit d'une molaire surnuméraire.

On admet aussi parfois que Geoffroy est né avec sa dent !

C'est possible, puisque les anciennes chroniques disent que Geoffroy « *apporta sur terre cette dent* », c'est-à-dire l'avait dès sa naissance ; mais peut-être aussi n'était-elle que de l'époque de la 2[me] dentition.

En tout cas, le phénomène a été déjà noté par Pline, et tout le monde connaît les cas, seulement probables, de Mirabeau et de Louis XIV, sans parler d'autres tout-à-fait certains, rapportés par des savants modernes. Dans ces circonstances d'ailleurs, cette anomalie ne porte guère que sur une dent, comme dans le cas de Geoffroy II ; mais elle est très rare toutefois pour la canine.

Certes, le *gigantisme* de cette canine devait être considérable, puisque, d'après les mêmes anciennes chroniques, la dent sortait de plus d'un *pouce* (c'est-à-dire de plus d'un centimètre et demi) hors de la bouche, et puisque les peintres ci-dessus lui ont donné une longeur extra-buccale d'environ deux centimètres (ce qui correspond en effet à « plus d'un pouce »).

(1) *L'hérédité des anomalies dentaires* vient d'être étudiée par notre confrère et ami, M. le Dr Galippe, dans un remarquable mémoire (*Revue de Médecine*, 1901, 12 octobre, p. 817).

(2) Le 5 octobre dernier, M. Farcinet nous a écrit ces mots : « Je crois que la dent est plutôt légendaire et qu'elle ne peut pas servir de base à une dissertation medicale, c'est-à-dire scientifique et positive ».

Mais c'est tout ce que nous pouvons dire. Il nous est impossible de préciser le *côté*, droit ou gauche, où l'anomalie s'est présentée.

Nous inclinerions toutefois pour le *côté droit*, non pas parce que deux documents sur trois (à la rigueur trois sur quatre) la placent de cette façon ; mais parce que c'est le côté indiqué par la *médaille*, document le plus ancien, et qui a été sans doute exécuté à l'aide des données fournies directement par des descendants de Geoffroy II.

Pour appuyer cette dernière hypothèse, nous avons recherché dans les publications médicales si l'anomalie en question avait déjà été étudiée avec soin, et, pour élucider la question posée ci-dessus, si elle était plus fréquente à *droite* qu'à *gauche*. Malheureusement, nous n'avons rien trouvé de probant à ce dernier point de vue. De plus, nous devons en outre ajouter que nos recherches bibliographiques prouvent au moins que le *gigantisme de la canine* n'est pas une chose très ordinaire !

ACTUALITÉS.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614.342

La lutte contre la Tuberculose à la Commission parlementaire d'Hygiène.

Au nom de la Commission parlementaire d'Hygiène publique, M. le Dr Amodru, député, vient de rédiger un rapport « sur les mesures à prendre pour arrêter les progrès de la tuberculose ». Les conclusions de cet intéressant rapport sont les suivantes.

« La Chambre invite le gouvernement à prescrire dans toutes les collectivités placées sous la dépendance de l'Etat l'application des mesures prophylactiques suivantes, proposées par la Commission extraparlementaire de la tuberculose et adoptées par la Commission d'hygiène publique. Elle demande en conséquence : 1° Que l'Etat fasse apposer dans tous ses locaux l'affiche portant interdiction de cracher par terre et avertissant que tout contrevenant sera expulsé; 2° Que l'Etat fasse placer dans tous ses locaux des crachoirs hygiéniques, à un mètre du sol, surmontés d'une affiche portant : « Crachoir hygiénique; il est interdit de cracher par terre»; 3° Que l'Etat supprime dans ses locaux le balayage à sec et le fasse remplacer par le balayage humide obligatoire ; 4° Que l'Etat impose à tout son personnel un carnet sanitaire individuel ; 5° Que l'Etat établisse pour chacune de ses collectivités une statistique annuelle de la morbidité et la mortalité par catégorie; 6° Que les communes créent des dispensaires antituberculeux ; 7° Que l'Etat et les collectivités favorisent parmi leur personnel la création d'assurances mutuelles contre la maladie et l'adhésion aux Compagnies d'assurances contre la maladie, spécialement contre la tuberculose; 8° Que l'Etat crée des sanatoria d'Etat pour la cure de ses agents touchés par la tuberculose; 9° Que l'Etat favorise par tous les moyens possibles la propagation en faveur de la prophylaxie antituberculeuse : « assistance, imprimés, conférences, œuvres aux tuberculeux » ; qu'il crée en particulier une Commission technique antituberculeuse permanente ».

A l'ouvrage désormais, Messieurs de l'Administration ! Ce ne sera pas aussi commode à faire qu'à dire ! Et ça coûtera cher.....

HOPITAUX DE PARIS.

617.6

Organisation du Concours pour les Dentistes des Hôpitaux de Paris.

Le Maître des Requêtes au Conseil d'Etat, Directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique ; vu la loi du 10 janvier 1849, art. 1er, 5 et 10, et celle du 7 août 1851, art. 8 *in fine* ; vu l'avis émis par le Conseil de surveillance dans sa séance du 20 juin 1901, tendant à l'institution d'un Concours pour la nomination aux places de Dentiste des hôpitaux ; arrête :

Article 1er. — Il est institué un concours pour la nomination aux emplois de Dentiste des hôpitaux :

Article 2. — Le programme du Concours spécial pour la nomination aux places de Dentiste des hôpitaux est arrêté ainsi qu'il suit : savoir :

I. *Conditions d'admission au Concours* : Les candidats qui se presentent au Concours pour les places de Dentiste des hôpitaux doivent justifier : 1° qu'ils possèdent depuis 3 ans révolus le titre de Docteur en Médecine obtenu devant une Faculté de Médecine française de l'Etat ; 2° qu'ils ont accompli un stage de 2 ans dans un service dentaire hospitalier. Néanmoins le temps de doctorat et de stage est réduit à une année pour les candidats qui justifient de 4 années entières passées dans les hôpitaux et hospices de Paris en qualité d'Elève interne en Médecine. Transitoirement, pour le premier Concours, le temps de stage à exiger des Candidats, non anciens internes des hôpitaux sera réduit à une année.

II. *Epreuves du Concours* : Les épreuves du Concours sont réglées de la manière suivante :

A. Epreuves d'admissibilité : 1° Une composition écrite sur un sujet de pathologie générale interne ou externe, pour laquelle il sera accordé 2 heures; 2° une épreuve clinique sur un malade atteint d'une affection médicale ou chirurgicale d'ordre général ; 3° une épreuve clinique sur un malade atteint d'une affection dentaire. Il sera accordé au candidat, pour chacune de ces deux épreuves, 20 minutes pour l'examen du malade et la réflexion, et 15 minutes pour développer oralement devant le Jury son opinion sur le malade.

B. Epreuves définitives : 1° Une épreuve orale sur un sujet de pathologie ou de thérapeutique dentaire ; il sera accordé 10 minutes pour réfléchir et un temps égal pour faire sa leçon ; 2° une épreuve théorique orale de prothèse. Pour cette épreuve le Jury pourra mettre à la disposition du candidat un moulage buccal sur lequel il lui demandera d'exposer théoriquement la construction et l'application d'un appareil. Dix minutes seront accordées au candidat pour faire sa leçon après 10 minutes de réflexion ; 3° une consultation écrite sur un malade atteint d'une affection dentaire; il sera accordé au candidat 15 minutes pour rédiger sa consultation ; cette consultation sera lue immédiatement.

Le maximum des points à attribuer pour chacune des épreuves est fixé ainsi qu'il suit :

Epreuves d'admissibilité :
Pour la composition écrite................ 30 points.
Pour chacune des deux épreuves classiques 20 points.

Epreuves définitives :
Pour la 1re épreuve théorique orale........ 20 points.
Pour la 2e épreuve théorique orale de prothèse 20 points.
Pour la consultation écrite................ 30 points.

III. *Jury du Concours* : Le Jury du Concours pour la nomination aux places de Dentiste des hôpitaux se compose de cinq membres, savoir : un Chirurgien et un Médecin, chefs de service, et trois Dentistes titulaires des hôpitaux. A titre de mesure transitoire et pour les deux premiers concours seulement, le Jury se composera de deux Chirurgiens et d'un Médecin, chefs de service, et de deux Dentistes titulaires des hôpitaux.

IV. *Dispositions diverses* : Les formalités prescrites par le règlement général sur le Service de Santé en ce qui touche l'inscription des candidats, le tirage au sort du Jury et toutes les opérations ultérieures du Concours sont applicables au Concours pour la nomination de Dentistes des hôpitaux.

Article 3. — La nomination des Dentistes des hôpitaux est comme celle des médecins, des chirurgiens, des accoucheurs et des ophtalmologistes, soumise à l'approbation du Ministre de l'Intérieur, et ils ne peuvent être révoqués que par le même Ministre, sur l'avis du Conseil de Surveillance, et sur la proposition du Préfet de la Seine.

Article 4. — Les fonctions des dentistes titulaires cessent de plein droit lorsqu'ils ont accompli leur 62e année.

Article 5. — Sont abrogées et remplacées par les dispositions qui précèdent celles contenues aux articles 88, 89 et 90 du règlement général du Service de Santé.

Article 6. — Le présent arrêté sera soumis à l'approbation de M. le Préfet de la Seine.

LA MÉDECINE ET LES ARTS.

61:7

L'interdiction des « Avariés ».

M. H. des Houx, dans le *Figaro*, est pour l'interdiction des « *Avariés* » (1). Il pense qu'il est inutile d'étaler nos misères sur la scène. Il n'est pas partisan des « saisons théâtrales d'ordre médical ».

« Pourquoi, dit-il, n'est-ce pas chez les étudiants en médecine, mieux avertis que les autres, que s'épanouit de préférence la fleur de la vertu ? La chasteté n'eût sans doute rien gagné à l'exhibition projetée par M. Brieux.

Enfin, la Censure doit avoir un souci d'art, en même temps que de moralité. Jusqu'ici les maladies hideuses n'avaient fait partie du domaine d'aucun art, pictural, plastique ou théâtral. Il n'était guère utile de les y annexer, même avec les meilleures intentions du monde ».

Ici, M. des Houx se trompe. Il y a belle lurette que les maladies « hideuses » sont du domaine « de l'art pictural ». Il suffit d'être un bibliographe de très bas étage pour

(1) Rappelons que A. Hepp est l'auteur de deux romans: *Le lait d'une autre* et *l'Epuisé*, qui ont le même sujet que les *Remplaçantes* et les *Avariés*, de Brieux.

savoir qu'il y a de nombreuses toiles de Maîtres représentant des lésions syphilitiques ou autres.

Certes les peintres à qui nous les devons ne sont pas tous des génies ; mais toutes les pièces de théâtre ne sont pas non plus des chefs-d'œuvre !

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

61 : 8

« Le Bâillon », au Théâtre Antoine.

Nous avons signalé que M. Antoine avait inauguré sa « saison » médicale par une de ces pièces à thèse, qu'il a acclimatées avec tant de succès sur son théâtre.

Le *Bâillon* porte à la scène le problème controversé du secret professionnel. Un jeune industriel, avant d'épouser une jeune fille dont il est épris, consulte le médecin de la famille de sa fiancée. La jeune fille est phtisique et le médecin ne dévoile pas ce terrible secret. Devait-il le dire ? Telle est la grande question qui se pose, au deuxième acte, entre le médecin de la famille, le Dr Chauvelin et un savant professeur de la Faculté, le Dr Houdot, appelé en consultation par le mari, après le mariage. Le Dr Houdot examine la malade longuement ; il ne dissimule pas à Rouville que sa femme est en danger. En même temps, il ne s'explique pas que l'on ait marié une jeune fille si évidemment atteinte de tuberculose. Il fait venir le Dr Chauvelin. Il le questionne ; il l'interroge : « Puisque vous saviez tout cela, pourquoi n'avez-vous pas averti les intéressés ? » Chauvelin de s'étonner. « Et le secret professionnel, qu'en faites-vous ? » Le Dr Houdot en reconnait et proclame l'obligation ; cependant, il semble faire quelques réserves pour le cas présent. Alors Chauvelin se fâche et il rappelle l'histoire suivante: « Un jour, dit-il, après la mort d'un grand tribun français, il courut dans la Presse des insinuations calomnieuses sur les causes de son décès. Cette grande mémoire resta quelque temps exposée à toutes les insultes. Alors un jeune médecin qui avait approché le malade, prit la plume et décrivit minutieusement la maladie réelle à laquelle il avait succombé. Il fut poursuivi pour violation du « secret professionnel » ! Devant la Cour, un savant professeur déposa et proclama hautement la nécessité stricte et étroite du secret professionnel, du « bâillon ». Le jeune médecin fut condamné. Sa carrière parisienne était brisée. Il alla se réfugier en province. Ce jeune médecin, c'était moi, ajoute Chauvelin, et le savant professeur, c'était vous, Dr Houdot ». Cette scène intéressante, dominant les récriminations de Rouville et les lamentations de la mère qui suivent, pose une question des plus graves. Faut-il obéir à la loi aveuglément ? Faut-il l'enfreindre ? La loi ne doit-elle pas être réformée. Il semble que c'est à cette dernière solution que les auteurs inclineraient.

« Le mieux serait peut-être », a répété M. Henry Fouquier dans une chronique du *Temps*, « comme l'ont dit les auteurs de la comédie dont le secret professionnel fait le sujet, de laisser à la conscience du médecin le soin de se décider selon les « espèces ». Mais cette conscience du médecin sera-t-elle toujours éclairée et honnête? Ce serait une singulière illusion de le croire. La porte serait ouverte à la corruption et au chantage. Mais ne pourrait-on pas faire ce qui se fait pour les avocats ? Eux aussi ont un secret professionnel à garder. Mais leur bâtonnier peut les en relever, quand il s'agit d'un cas où le silence de l'avocat serait nuisible à des tiers. Les médecins ne pourraient-ils pas avoir aussi leur tribunal d'appel, qui délierait les médecins de l'obligation du silence, lorsque ce silence les fait, dans la triste réalité de la vie, complices d'un crime ? La Justice les autorise à parler pour obtenir la condamnation d'un coupable. Ne pourraient-ils pas parler aussi pour sauver des innocents ? »

A l'acte suivant le Dr Houdot envoie la malade à Pau. Marthe y reprend peu à peu des forces. Mais elle s'aperçoit que son mari s'est détaché d'elle. Aimerait-il une autre femme ? Non. Ce n'est pas cela. Elle découvre alors que Rouville craint « la contagion »; cette pensée la désespère. Survient à point nommé le docteur Houdot, qui trouve sa malade beaucoup mieux portante, mais désespérée, car elle connaît enfin son mal, au point de se donner la mort par une imprudence. Le docteur rassure médicalement le mari: il peut aimer sa femme, se rapprocher d'elle, vite d'elle. Et l'amour achèvera certainement une guérison que la douceur du climat pyrénéen a commencée.

Consciencieuse et étudiée, écrite avec soin, la pièce de MM. Camille Le Senne et Adolphe Meyer a pour interprètes : MM. Antoine (Chauvelin), un médecin de province, un peu hirsute, avec le nez un peu rouge, un peu aigri, rôle ingrat dont Antoine s'est tiré assez médiocrement ; Kemm (Dr Houdot), avec la tête classique du Professeur de Faculté ; Mlle Barbier (Marthe), qui a gardé pendant toute la pièce un air de santé rassurant pour le dénouement.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Pr Karl Auguste SCHUCHARDT (de Stettin).

L'éminent chirurgien en chef de l'hôpital de Stettin qui vient de mourir était lui-même le fils d'un médecin distingué de Gotha. Né à Göttingen le 12 janvier 1856, il y avait terminé ses études médicales, qu'il poursuivit également à Iéna et à Strasbourg, en se faisant recevoir docteur en médecine en 1878, à cette Faculté où il fut attaché à l'Institut pharmacologique. Assistant à l'Institut pathologique de Breslau de 1880 à 1883, puis à la clinique chirurgicale de Halle, il avait pris successivement les grades de Privat-Docent de Chirurgie, puis de Professeur. Opérateur de premier ordre, il a donné son nom à un procédé d'hystérectomie vagino-périnéale et a un des premiers pratiqué la résection totale de l'estomac.

61(09)

M. Miltiade Bellini, médecin-major de première classe de l'armée hellénique. — M. Voyé, médecin principal de la marine en retraite, décédé à Rochefort. — M. le Dr Touchard, maire de Sillé-le-Guillaume, chevalier de la Légion d'honneur, décédé à Paris. L'inhumation a eu lieu dans la Sarthe. M. le Dr Touchard était le père de notre confrère, M. le Dr Touchard, ancien interne des hôpitaux de Paris. — M. le Dr J.-B. Michel-Dansac, ancien président de la Société médico-chirurgicale des hôpitaux, chevalier de la Légion d'honneur, vient de mourir, à Ville-d'Avray, dans sa 77e année. — M. le Dr Valentin, professeur suppléant à l'ancienne Ecole de Médecine de Nancy. — M. le Dr J. Magaz y Jaime, ancien professeur de physiologie à la Faculté de Médecine de Madrid.

REVUE DES SOCIÉTÉS.

Société de Médecine de Paris.

Séance du 9 novembre 1901.

Présidence de M. Beni-Barde.

M. Buret lit, au nom de M. Gorleski, membre correspondant national, au Bugue (Dordogne), une communication intitulée : **Sur deux cas d'influenza anormale.** La première observation, concernant un facteur des postes, âgé de 60 ans, a pour caractère spécial la répercussion de l'influenza sur le foie qui a présenté tous les symptômes de l'ictère grave. Au point de vue thérapeutique, l'auteur a eu à noter l'action bienfaisante des injections de sérum artificiel et surtout le changement de chambre, dont il a pu souvent constater les heureux effets dans les maladies infectieuses.

La deuxième observation est relative à un employé d'agent de change, âgé de 36 ans. Là encore, il observe une métastase du bacille de l'influenza : le malade présente tous les symptômes de l'appendicite, puis une pleurésie et enfin une phlébite. L'auteur en conclut que l'influenza diffère essentiellement de la grippe classique, que ces deux maladies peuvent avoir des caractères semblables, mais ont des principes essentiellement différents. Pour lui, l'influenza est la *dengue* asiatique, modifiée par nos climats.

M. Rougon ne partage pas l'opinion de l'auteur relativement à la nature et à l'origine récente de l'influenza. Pour lui, c'est la grippe classique dont on a déjà eu, en France, de violentes épidémies, notamment en l'an XI de la République et en 1833.

M. Glénard, à la prière du Président, fait une conférence sur le **rein mobile.**

Sur la proposition du Secrétaire général, la Société décide d'inviter la Société d'Hydrologie à assister à la séance du 25 janvier, où seront étudiés les nombreux avantages de nos stations thermales françaises. [A P S].

Association de la Presse médicale française.

Réunion du vendredi 8 novembre 1901.

Le vendredi 8 novembre 1901 a eu lieu la réunion statutaire de l'*Association de la Presse Médicale Française*, sous la présidence de M. le Dr Laborde, syndic. — Vingt-quatre membres y assistaient.

Candidature. — M. le Dr Lutaud a été nommé rapporteur de la candidature de M. le Dr Léon Dereco, rédacteur en chef de *La Tuberculose infantile*, qui a pour parrains MM. les Prs Pozzi et Landouzy.

Élection. — M. le Dr Arnozan (de Bordeaux) représentera à l'Association le *Journal de Médecine de Bordeaux*, en remplacement de M. le Dr Mauriac.

Propositions. — M. le Dr Toulouse a soumis à l'Association l'idée d'un *Annuaire international de la Presse Médicale*. Une discussion, qui sera reprise ultérieurement, a eu lieu à ce propos; MM. Laborde, Pozzi, M. Baudouin, ont pris la parole à ce sujet et fait ressortir l'intérêt et la difficulté pratiques d'une telle entreprise.



LES LIVRES NOUVEAUX.

616.995

Guérison de la tuberculose; par le Dr Coste de Lagrave. — A. Maloine, Paris, 1901, 1 vol., in-8°, 320 pages.

Voici un ouvrage éminemment pratique, s'adressant aussi bien au médecin qu'au tuberculeux lui-même. Son principal avantage est qu'il guide celui-ci comme celui-là, pour ainsi dire par la main, sur la voie de la guérison de la tuberculose. L'auteur envisage en effet tous les moyens médicaux ou hygiéniques à mettre en œuvre, sans omettre de détails dans une cure où chaque détail a son importance. C'est ainsi qu'il examine successivement les agents de guérison (créosote, huile de foie de morue, tannin, révulsion, etc.), l'hygiène de l'alimentation, l'aération, le froid, l'hygiène du travail, etc. La part personnelle apportée par l'auteur est considérable et il montre à l'aide d'une expérience déjà fort longue, les effets à attendre de ces différents moyens. C'est cette expérience qui permet d'éviter aux praticiens tout embarras en face d'un cas de tuberculose, et d'entraîner la conviction du malade qui doit l'amener à se faire soigner régulièrement, et, dans ces conditions, à être certain de guérir. Nous serions tentés d'entrer dans l'analyse plus minutieuse du travail du Dr Coste de Lagrave, mais nous ne pouvons ici qu'en montrer la grande utilité et la véritable valeur.

616.3

Collection littéraire de Médecine usuelle. Les maladies de la digestion; par le Dr E. Monin. — O. Doin, Paris, 1901, in-16 diamant, cartonné, avec fers spéciaux.

Dans ce nouveau volume de moins de 400 pages, le Dr Monin nous expose, en vingt-cinq chapitres, tout ce qui se rapporte à l'hygiène préventive ainsi qu'au traitement curatif de l'estomac, du foie et de l'intestin. C'est un ouvrage unique en son genre, parce qu'il renferme, sous une forme attrayante et littéraire, les méthodes et les formules pratiques les plus efficaces. *Les Maladies de la Digestion* s'adressent aussi bien au médecin praticien qu'au public intelligent et soucieux de sa santé. Tous nos compliments au brillant écrivain qu'est l'auteur. [APS].

REVUE DES CONGRÈS

CONGRÈS DE CHIRURGIE DE PARIS
[21-26 octobre 1901].

617.4

Le traitement des adénites tuberculeuses.

M. le Dr Calot (de Berck). — Je ne me lasserai pas de répéter qu'il ne faut extirper les adénites tuberculeuses que si les autres moyens ont échoué. Les cas d'extirpation ne sont donc que le rebut des autres méthodes.

Dans la clientèle, les indications opératoires sont exceptionnelles. Je m'associe pleinement à ces paroles de notre rapporteur, en regrettant de voir cette déclaration si nette, mais si brève, perdue dans les longs développements qu'il donne à la technique de l'extirpation.

Je n'ai jamais dit autre chose; et je n'en demande pas davantage.

Je ne fais l'extirpation que si les autres moyens ont échoué et je ne la fais jamais qu'à regret, estimant que, dans cette manifestation comme dans toutes les autres localisations de la tuberculose externe, l'avenir est à la chirurgie conservatrice et non pas à la chirurgie opératoire.

En présence d'une tuberculose externe, le chirurgien assure le repos et un bon traitement général au malade; si, en outre, on peut le faire vivre au bord de la mer, l'on voit après un temps plus ou moins long le foyer disparaître par résolution : c'est la guérison spontanée, le chirurgien se bornant à faire un traitement orthopédique, lorsqu'il s'agit de tuberculose des os ou des articulations.

Le foyer tuberculeux, lorsqu'il ne se termine pas ainsi. aboutit au ramollissement.

Alors le chirurgien intervient, non pour extirper la lésion, mais pour traiter cette poche par des ponctions et des injections modificatrices; et la guérison est obtenue ainsi par les chirurgiens ayant l'habitude de la méthode, plus parfaitement que par une opération sanglante. Elle se fait sans mutilation.

Pourquoi les chirurgiens, qui acceptent ces principes thérapeutiques en présence de toutes les autres tuberculoses externes, les méconnaissent-ils, lorsqu'il s'agit de tuberculose des ganglions du cou?

La chirurgie conservatrice a, depuis 15 ans, détrôné partout ailleurs la chirurgie interventionniste. Celle-ci ne saurait trouver ici des guérisons plus complètes, plus durables que partout ailleurs. ni de moindres mutilations, car elle laisse des cicatrices disgracieuses, stigmates indélébiles de la scrofule.

Il faut s'en passer, aussi souvent qu'on le peut, et ne la considérer que comme un pis aller.

L'on sait dès maintenant guérir sans extirpation, dans tous les cas d'adénites ramollies, en les traitant par des ponctions et des injections modificatrices.

Dans les cas d'adénites dures, l'on n'a pas davantage le droit d'opérer immédiatement, car elles ont de très grandes chances de se résorber spontanément; et l'on y aide par un bon traitement général et le séjour prolongé au bord de la mer.

Ce n'est que dans des cas exceptionnels, suivant l'aveu de notre rapporteur, où, malgré tout, malgré ce très long temps attendu, une ou plusieurs années, comme l'on fait pour une coxalgie, et il n'y a aucun inconvénient à attendre, soit au bord de la mer, soit même ailleurs; ce n'est que dans ces cas exceptionnels où l'adénite ne se ramollit ni ne se résorbe, où elle ne bouge plus, que l'on a le droit d'intervenir.

On essaiera d'abord de provoquer artificiellement soit la résolution, soit le ramollissement de l'adénite par une méthode capable de sauvegarder l'intégrité de la peau, c'est-à-dire par des injections intra-ganglionnaires.

Résolution ou ramollissement ont été souvent obtenus par ces injections. On saura mieux l'obtenir encore, lorsqu'on aura perfectionné davantage cette méthode.

C'est dans ce sens qu'il faut travailler selon moi, bien plutôt que dans le sens d'une modification de la technique de l'extirpation.

Celle-ci deviendra de plus en plus exceptionnelle.

Les adénites, comme toutes les autres tuberculoses externes, seront guéries par les seules ressources de la chirurgie conservatrice, pour le plus grand bénéfice des malades.

617.48

Sur le traitement chirurgical de la paralysie infantile.

M. le Dr Calot.—Le chirurgien et l'orthopédiste revendiquent chacun de son côté le traitement de la paralysie infantile.

Le chirurgien veut arriver à supprimer pour ces malades l'usage de tout appareil, et l'orthopédiste, pour ces mêmes maladies, proscrit toute opération chirurgicale pour s'en tenir aux seuls appareils!

Écoutez-les séparément : l'un et l'autre paraissent avoir raison.

La paralysie infantile frappe les os ou les articulations ou les muscles : les os, pour amener le raccourcissement des membres; les articulations, pour donner des jointures ballantes; les muscles, pour les anéantir en totalité ou en partie : lésions des os, des jointures et des muscles qui entraînent à leur suite des déviations.

Le chirurgien corrige ces déviations en supprimant par le bistouri et la scie tous les obstacles.

Il corrige le raccourcissement du membre inférieur par une arthrodèse du pied en extension ou l'opération de Wladimirow-Mikulicz.

Il soude par l'arthrodèse les articulations ballantes; il fait contre la lésion des muscles leur anastomose avec des allongements ou raccourcissements tendineux.

L'orthopédiste corrige les déviations avec des appareils articulés à vis réglables.

Il corrige le raccourcissement avec des chaussures appropriées, la laxité des articulations par des appareils rigides ou articulés pouvant être fixés pendant la marche et rendus mobiles pour la position assise à l'aide d'un verrou.

Ils remplacent les muscles paralysés par des muscles artificiels, ressorts métalliques ou en caoutchouc.

De ces deux méthodes, quelle est la meilleure? Il ne faut pas préférer (comme c'est notre tendance actuelle) celle avec laquelle nous sommes le plus familiers, pour cette seule raison que nous la connaissons mieux, mais celle qui donne les meilleurs résultats.

Voici mon sentiment à ce sujet. Pour lutter contre les raccourcissements du membre, une chaussure bien faite, avec moulage du pied pris dans des conditions spéciales, rend la marche plus facile et meilleure que l'opération de Mikulicz, de l'aveu d'un grand opérateur, Ollier, lui-même, et l'on évite ainsi (l'avantage n'est point négligeable) une opération sanglante.

L'arthrodèse a donné beaucoup de mécomptes et ne doit plus guère être faite qu'au genou et et, dans quelques cas, au cou-de-pied, pour les enfants de l'hôpital. Chez les enfants de la ville, les appareils sont toujours préférables, si ce n'est peut-être au genou. C'est tantôt un appareil rigide; tantôt et mieux un appareil articulé avec un verrou, qui fixe la jointure pour la marche et lui rend sa mobilité pour la position assise.

Pour les lésions des muscles, les anastomoses musculaires sont très en honneur à l'heure actuelle; mais je crois avec Kirmisson que, bien que cette intervention soit très séduisante, il faut être très réservé sur son avenir, tandis que la méthode essentiellement française du remplacement des muscles perdus par les muscles artificiels en caoutchouc a fait ses preuves pour les mêmes cas.

Quant à la correction des déviations déjà produites par la paralysie infantile, la chirurgie les corrige d'un coup, parfaitement, par des procédés d'une bénignité assurée; et ces redressements immédiats doivent être préférés aux lents et parfois incomplets redressements que donnent les appareils.

C'est seulement après avoir obtenu d'un coup le redressement qu'on appliquera les appareils.

En résumé, pas d'exclusivisme. Ce n'est pas trop d'avoir à sa disposition les ressources réunies de la chirurgie et de l'orthopédie pour combattre une maladie aussi lamentable que la paralysie infantile.

Au lieu de condamner d'avance les appareils, sous prétexte qu'ils sont lourds et compliqués, le chirurgien devrait apprendre à s'en servir et s'attacher à en perfectionner le mécanisme.

Les appareils en celluloïd, que j'ai fait fabriquer le premier en France, sont très légers et sont bien tolérés; on peut les fabriquer n'importe où, à plus forte raison dans les grands centres, où se trouvent généralement les chirurgiens qui traitent la paralysie infantile par des opérations sanglantes.

A part les enfants de l'hôpital, chez qui l'on croit par une opération, pouvoir arriver à se passer d'appareils, ce qui est loin d'être la règle, on peut dire d'une manière générale que la plus grande partie des paralysies infantiles sont du domaine de l'orthopédie, combinée suivant les cas avec quelques bénignes interventions chirurgicales : ce qui veut dire que ce traitement, pour donner le maximum des résultats, devrait être conduit du commencement à la fin par un véritable chirurgien, et non par un bandagiste.

617.58

Conditions que doit remplir un appareil pour réaliser l'immobilisation parfaite de la hanche.

M. le Dr Calot. — Les gouttières sont manifestement insuffisantes, même les appareils amovibles.

Le seul appareil qui permette d'arriver à une mobilisation très exacte de la hanche est l'appareil plâtré.

Mais les appareils plâtrés, tels que les font tous les chirurgiens, sont défectueux — ou plutôt ne sont pas assez précis —, si bien que dans les maladies où la hanche a grande tendance à se déplacer, elle le peut dans la mesure de un à quelques centimètres.

Cette tendance existe après la réduction de la luxation congénitale de la hanche, après la réduction de la fracture du col fémoral, et surtout dans les formes rebelles de la coxalgie où la jambe, au début, tend à l'allongement et au contraire, au raccourcissement à la fin de la maladie.

Les appareils plâtrés ordinaires sont défectueux surtout par leur partie supérieure.

Si l'immobilisation du fémur est assez facilement réalisée par un appareil embrassant la jambe jusqu'au pied inclusivement et même par un appareil s'arrêtant à l'interligne du genou, échancré en 1/2 lune en avant et en arrière, par contre l'os iliaque n'est pas fixe dans les appareils plâtrés actuels, même lorsqu'on remplace la ouate par un caleçon, même lorsqu'ils sont bien serrés.

Je serais même tenté de dire que plus ils seront serrés, plus l'enfant aura une tendance instinctive à déplacer son os iliaque, remontant ou abaissant son épine iliaque, parce qu'il échappera ainsi à la compression de l'appareil ; la projection de l'os iliaque oblique sur l'appareil étant plus petite que celle de l'os iliaque horizontal ; par conséquent l'enfant se trouvera d'autant plus à son aise dans son appareil qu'il se mettra dans une position plus oblique.

Le seul moyen d'empêcher ces déplacements de l'os iliaque, c'est d'enchâsser les crêtes iliaques des 2 côtés dans une gouttière profonde de l'appareil plâtré.

Pour créer ces gouttières, avant que l'appareil plâtré ne soit sec, on embrasse avec les 2 mains les 3/4 postérieurs de la circonférence supérieure de l'appareil ; les pulpes des 4 derniers doigts des 2 mains se rejoignent presque en arrière, et, avec les 2 bords externes, on exerce une dépression profonde dans le plâtre, juste au-dessus des crêtes iliaques. Un aide creuse de même une dépression profonde devant les bords antérieurs des os iliaques.

Par les gouttières sus-iliaques, les mouvements d'ascension de l'os iliaque sont empêchés ; mais son mouvement de descente aussi, grâce à la présence d'une gouttière au-dessus de la crête iliaque du côté opposé, l'un ne pouvant s'élever qu'autant que l'autre s'abaisse.

Les deux gouttières antérieures empêchent les mouvements de flexion de l'os iliaque.

L'appareil se relève d'un doigt au-dessus des gouttières latérales sur les fausses côtes.

Grâce à cet appareil très bien toléré, l'on obtient, dans le traitement de la luxation congénitale de la hanche, des fractures du col fémoral, et surtout des formes rebelles de la coxalgie, des résultats incomparablement supérieurs à ceux qu'on peut obtenir avec des appareils plâtrés ordinaires. [A P S].

Variétés et Anecdotes.

613.56

L'Hôpital de Carpentras.

D'un article d'André Hallays, paru dans les *Débats*, nous extrayons cette jolie description de l'hôpital de Carpentras.

« L'Hôtel-Dieu de Carpentras a sa séduction. Ce n'est point une merveille unique, comme la maison de Guigone de Salins. Mais l'hôpital de Beaune est glacé ; Carpentras est rôti : il faut songer au temps de la convalescence... D'ailleurs, si l'on aime l'architecture française du dix-huitième siècle, on reconnaîtra dans cet hôpital de Carpentras un des types les plus achevés et les plus parfaits. C'est l'œuvre d'un Carpentrassien, Antoine d'Allemant, seigneur de Fenouillet, ingénieur du roi. Il traça les plans de l'édifice qui furent exécutés par Lambertin, architecte de la ville.

La façade du pavillon central, avec son fronton triangulaire et sa balustrade ornée de vases, est digne de Gabriel. Dans la grande cour silencieuse comme un cloître, on n'entend que le babil de deux charmantes fontaines. Dans les salles du rez-de-chaussée, d'innombrables tableaux rappellent les noms de tous ceux qui depuis un siècle et demi firent à l'hôpital des dons ou des legs, et cette imagerie populaire raconte naïvement toute l'histoire d'une ville... Quelques vieux meubles, vénérables et cossus... Plus loin, dans une galerie, les portraits de toutes les apothicairesses de l'hôpital. Enfin, la pharmacie, la vieille pharmacie avec ses potiches bleues et ses armoires peintes : il y flotte une odeur douce et surannée d'herbes et de fleurs fanées ; un grand crucifix pend au mur ; au-dessus des portes, des amours joufflus jouent sur des nuées ; de délicates singeries en camaïeu ornent les boiseries ; les tiroirs portent des inscriptions charmantes et imprévues : rassure de corne de cerf, opoponax, fleur de pied de chat, etc. ; un miroir terni est accroché au-dessus d'une jolie console, et, par la porte ouverte sur la galerie du cloître, on voit passer les robes blanches de deux religieuses...

D'un mouvement noble et élégant un vaste escalier conduit au deuxième étage. Les salles des malades sont spacieuses, largement aérées : elles donnent sur des terrasses ensoleillées d'où apparaît l'immense campagne toute vibrante de lumière.

La petite chapelle de l'hôpital est un chef-d'œuvre. Ses voûtes appareillées sont d'une précieuse élégance, sa décoration d'or et de marbre d'un goût délicat. Elle renferme un joli tombeau ; c'est encore l'œuvre d'un sculpteur carpentrassien, Étienne d'Antoine. Entre deux figures allégoriques, la *Foi* et la *Charité*, s'élève un cippe supportant le buste d'un évêque au front large et rayonnant d'intelligence. Cet évêque est Mgr d'Inguimbert, fondateur de l'hôpital.

614.29

Médecine et Police : les mouvements instinctifs!

Une femme était en travesti, lorsqu'on lui lança une orange. Elle tendit les mains ; mais, oubliant qu'elle était habillée en homme, elle écarta en même temps les jambes pour recevoir, sur sa jupe absente, le fruit qu'elle ne pouvait pas saisir au vol ; car c'est là un mouvement machinal féminin, tandis que, dans le même cas, les hommes, au contraire, rapprochent les genoux. — Ce mouvement trahit le sexe pour un observateur de profession.

Aventure arrivée à Jules Favre, qui voulait faire entrer une femme à la Grande Chartreuse. C'est le prieur qui employa ce stratagème.

PETITES INFORMATIONS



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des Actes du 18 au 23 Novembre 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 18. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Lannelongue, Jalaguier, Mauclaire ; Kirmisson, (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Delens, Walther. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Gaucher, Teissier ; Broca (Aug.). — 2e (Sages-femmes, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Gley (censeur).

Mardi 19. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral N. R., Salle Richet) : MM. Pozzi, Quénu, Bonnaire ; Gautier (censeur), Rémy. — 5e (Doctorat, 1re partie, Charité) : MM. Guyon, De Lapersonne, Faure ; Chantemesse (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, 1re série, Charité) : MM. Dieulafoy, Dupré, Renou. — 5e (Doctorat, 2e partie, 2e série, Charité) : MM. Joffroy, Thoinot, Gouget ; Thiéry.

Mercredi 20. — 3e (Oral, 1re partie, A.R., Salle Béclard) : MM. Lannelongue, Reclus, Potocki ; Richet (censeur), Broca (André).

Jeudi 21. — 2e (Doctorat, Salle Touret) : MM. Mathias-Duval, Gley, Richaud ; Berger (censeur), Chassevant.

Vendredi 22. — 4e (Doctorat, Salle Thouret) : MM. Pouchet, Thoinot Tessier ; Gariel (censeur), Cunéo. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Necker) : MM. Tillaux, Poirier, Legueu ; Hayem (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Terrier, Walther, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Landouzy, Wurtz, Widal ; Legry (censeur). — 5e (Obstétrique, 1re partie Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Retterer (suppléant).

Samedi 23. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R. Laboratoire de travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Cornil, Méry, Hanriot ; Épreuve pratique. — 5e (Doctorat, 2e partie, 1re série, Beaujon) : MM. Dehove, Thiroloix, Vaquez ; Pozzi (censeur. — 5e (Doctorat, (2e partie,) 2e série, Beaujon : MM. Charrin, Achard, Launois ; Rémy. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Potocki, Demelin ; Marion (censeur).

Thèses. — *Mercredi 20.* — M. Dentillac : *Étude sur la spléno-mégalie dans les différentes périodes de la syphilis acquise* ; MM. Fournier, Tillaux, Widal, Legueu. — M. Chazet : *Contribution à l'étude du traitement des fractures de la rotule* ; MM. Tillaux, Fournier, Widal, Legueu. — M. Vergez : *Contribution à l'étude des occlusions intestinales en rapport avec la grossesse et le travail* ; MM. Pinard, Joffroy, Wallich, Legry. — M. Launay : *Les relations nosologiques de la chorée des femmes enceintes* ; MM. Joffroy, Pinard, Wallich, Legry. — M. Sayol : *L'enseignement secondaire classique dans ses rapports avec la médecine* ; MM. Brissaud, Netter, Wurtz, Besançon. — M. Renon : *Complication rare de la fièvre typhoïde (pylophlébite suppurée)* ; MM. Brissaud, Netter, Wurtz, Besançon.

Jeudi 21. — M. Villaret : *Étude sur des urines de goutteux* ; MM. Bouchard, Hutinel, Thiroloix, Desgrez. — M. Ayrignac : *Étude du chimisme gastrique dans les dermatoses ; rapport du chimisme urinaire et du chimisme gastrique* ; MM. Hutinel, Bouchard, Thiroloix, Desgrez. — M. Cauton : *Étude sur une variété antérieure des luxations de l'épaule* ; MM. Le Dentu, Raymond, Auvray, Janselme. — M. Le Dosseur : *Des troubles intellectuels consécutifs à l'intoxication oxycarbonique* ; MM. Raymond, Le Dentu, Auvray, Jeanselme.

Clinique médicale de l'Hotel-Dieu. — M. le Pr Dieulafoy reprendra ses leçons de Clinique le samedi 16 novembre 1901, à 10 heures et demie du matin, à l'Hôtel-Dieu (Amphithéâtre Trousseau), et les continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure. Visite et examen des malades tous les matins à 9 heures (Salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne). — Enseignement complémentaire. Démonstrations cliniques et exercices pratiques : *Séméiologie* : MM. les Drs Gandy et Griffon, chefs de clinique, le mercredi et le samedi, à 3 heures et demie, salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne. — *Anatomie pathologique et bactériologie* : MM. les Drs Jolly et Nattan-Larrier, chefs de laboratoire, le jeudi, après la visite, au laboratoire de la Clinique. — *Laryngologie, rhinologie, otologie* : M. le Dr Bonnier, le mardi, après la visite. — *Electrothérapie, radiologie* : M. le Dr Lacaille, le vendredi, après la visite. — *Dermatologie* : M. le Dr Déhu, le lundi, après la visite.

Cours de clinique chirurgicale (Hôtel-Dieu) *Professeur* : M. S. Duplay. — M. Mauclaire, agrégé, chargé de cours, a commencé le cours de Clinique chirurgicale, le mardi 12 novembre 1901, à 9 heures et demie du matin, et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure. — *Ordre du Cours* : Lundi, visite salle Saint-Landry. Examen des nouveaux malades par les élèves ; mardi, leçon clinique et opérations, amphithéâtre Chomel, à 9 heures 1/2 ; mercredi, visite salle Notre-Dame. Examen des nouveaux malades par les élèves ; jeudi, opérations (*Chirurgie abdominale*) ; vendredi, leçon clinique et opérations, amphithéâtre Chomel, à 9 heures 1/2 ; samedi, exercices gynécologiques, salle Saint-Jean et salle du spéculum. — Enseignement complémentaire et exercices cliniques du soir : 1° Conférences de Séméiologie et méthodes d'exploration clinique, par M. le Dr Frenet, chef de clinique. Mercredi, à 5 heures (Amphithéâtre Chomel). 2° Exercices cliniques, examen des malades par les élèves, sous la direction de M. le Dr Fredet. Samedi, à 5 heures (Amphithéâtre Chomel). 3° Exercices de Gynécologie. Examen des femmes par les élèves, sous la direction de M. le Dr Clado. Mercredi, à 6 heures (salle du spéculum). 4° Conférences et exercices pratiques de bactériologie, d'anatomie et de physiologie pathologiques, par MM. les Drs Cazin et Hallion, chefs du laboratoire. Mercredi, à 11 heures (Amphithéâtre Bichat). 5° Conférences d'otologie et de rhinologie (méthodes d'exploration. Examen des malades, etc.), par M. le Dr Martha : Mardi, à 4 heures, et vendredi, à 5 heures.

Clinique d'accouchements et de gynécologie (Clinique Tarnier, 89, rue d'Assas). — M. le Pr Budin reprendra le cours de clinique d'accouchements et de gynécologie, le samedi 16 novembre 1901, à 9 heures

du matin (clinique Tarnier, rue d'Assas), et le continuera les mardis et samedis suivants, à la même heure. — Ordre du cours : mardis et samedis : leçons à l'Amphithéâtre. Visite des malades, tous les matins, à 9 heures. Dirigeront les exercices pratiques : M. le Dr PERRET, chef de clinique; M. le Dr CHÉRON, chef de clinique adjoint ; MM. les Drs DUBRISAY, CHAVANE, SCHWAB et MACÉ, anciens chefs de clinique ; MM. GALIPPE, NICLOUX, AUDION et BOUCHACOURT, attachés aux laboratoires ; MM. les Drs PLANCHON, VALENCY, BARLERIN, BOURRIER, DONZEAU, ROCHE, GAUSSIN, moniteurs.

COURS DE CLINIQUE CHIRURGICALE (Hôpital Necker). — M. le Pr LE DENTU a commencé son cours de Clinique chirurgicale le mardi 12 novembre 1901, à 9 heures et demie du matin, et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure. — *Opérations de chirurgie générale après les leçons. Opérations gynécologiques*, le jeudi, à 9 heures, dans le service spécial de gynécologie.

COURS DE CLINIQUE DES MALADIES DU SYSTÈME NERVEUX (Hôpital de la Salpêtrière). — M. le Pr RAYMOND commencera le cours de clinique des maladies du système nerveux le mardi 19 novembre 1901, à 10 heures du matin (Hospice de la Salpêtrière), et le continuera les vendredis et mardis suivants à la même heure. — Programme d'enseignement supplémentaire: *Séméiologie des maladies du système nerveux* : M. le Dr SICARD. — *Histologie normale et pathologique du système nerveux*: M. le Dr PHILIPPE. — *Psychologie clinique*: M. le Dr JANET. — *Électrodiagnostic et électrothérapie* : M. le Dr HUET. — *Examen du larynx* : M. le Dr CARTAZ. — *Examen des yeux* : MM. les Drs DUPUY-DUTEMPS et KŒNIG. — *Examen des oreilles* : M. le Dr GELLÉ. — Une affiche ultérieure indiquera les jours et heures des conférences supplémentaires.

COURS DE CLINIQUE DES MALADIES MENTALES ET DES MALADIES DE L'ENCÉPHALE (Asile Sainte-Anne). — M. le Pr JOFFROY commencera le cours de clinique des maladies mentales le lundi 18 novembre 1901, à 2 heures et demie, à l'Amphithéâtre de l'Asile Sainte-Anne, et le continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure. 1° Conférences sur l'*Anatomie normale ou pathologique du cerveau*, ou sur la *Séméiologie des maladies mentales*, les lundis et vendredis, à 2 heures, avant le cours, par MM. les Drs MIGNOT et MERCIER, chefs de clinique ; 2° *Exercices ophtalmologiques* sur les malades, les mercredis à 10 heures du matin, par M. le Dr SCHRAMECK, chef des travaux d'ophtalmologie.

COURS DE PHYSIQUE BIOLOGIQUE. — M. le Pr GARIEL commencera le cours de physique biologique le vendredi 22 novembre 1901, à 5 heures (Amphithéâtre de Physique et de Chimie, à la Faculté), et le continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. Objet du cours : *La Méthode graphique et ses applications aux Sciences biologiques. Applications à la physiologie et à la médecine, de la mécanique de la chaleur. Actions moléculaires ; applications.* Ce cours est destiné aux élèves de 1re et de 2e années.

COURS DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE.— M. le Pr LANNELONGUE a commencé le cours de pathologie chirurgicale le lundi 11 novembre 1901, à 3 heures (Amphithéâtre du Laboratoire de pathologie externe, École pratique), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

COURS DE PATHOLOGIE INTERNE. — M. le Pr HUTINEL a commencé le cours de pathologie interne le samedi 9 novembre 1901, à 3 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure.

COURS DE PHARMACOLOGIE ET MATIÈRE MÉDICALE.— M. le Pr Gabriel POUCHET a commencé le cours de Pharmacologie le samedi 9 novembre 1901, à 4 heures de l'après-midi (Amphithéâtre de Pharmacologie), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure. Sujet du cours : *Antithermiques-analgésiques. — Etude des modificateurs du système nerveux périphérique. — Modificateurs névro-musculaires.* — Ordre du cours : mardi et samedi : leçon théorique ; jeudi : conférences pratiques et interrogations.

CONFÉRENCES D'HYGIÈNE. — M. WURTZ a commencé ses Conférences le lundi 11 novembre 1901, à 5 heures, au Laboratoire d'Hygiène, et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure, au même Laboratoire.

CONFÉRENCES DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE ÉLÉMENTAIRE. M. THIROLOIX, agrégé, a commencé les conférences de Pathologie générale élémentaire le samedi 9 novembre 1901, à 6 heures (Petit Amphithéâtre de la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure. Ces conférences sont spécialement destinées aux Étudiants de première année (nouveau régime).

CONFÉRENCES D'HISTOIRE NATURELLE MÉDICALE. — M. GUIART, agrégé, a commencé ces conférences le samedi 9 novembre 1901, à 4 heures (Laboratoire de Parasitologie (École pratique), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure. Objet des conférences : *Parasites animaux et maladies qu'ils déterminent.*

CONFÉRENCES DE CHIMIE BIOLOGIQUE. — M. CHASSEVANT, agrégé, commencera ces conférences le samedi 9 novembre 1901, à 4 heures (Amphithéâtre de physique et de chimie, à la Faculté), et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à la même heure. Sujet de la conférence : *Principes immédiats de l'organisme: tissus, liquides, sang et urines.*

Conseil de la Faculté. — Jeudi dernier a eu lieu la séance annuelle du Conseil de la Faculté de Médecine sous la présidence de M. le Pr BROUARDEL, doyen de la Faculté. Pendant la séance, le président a présenté aux membres du Conseil M. de LAPERSONNE, ancien doyen de la Faculté de Lille, qui vient d'être nommé professeur de clinique ophtalmologique à la place de M. le Dr PANAS.

Enseignement médical libre. — *Maladies des yeux.* — M. le Dr L. VIGNES reprendra le jeudi 21 novembre ses conférences publiques et gratuites d'opthalmologie à sa clinique, 18, rue Dauphine à 3 heures. Il commencera par la dioptrique oculaire et continuera tous les jeudis à la même heure.

Clinique infantile. — Des conférences de clinique infantile, par le docteur G. VARIOT, ont commencé le mardi 5 novembre, à dix heures et demie, salle Gillette, et continueront chaque mardi, à la même heure.

Faculté de Médecine de Lyon. — Les *Concours du Clinicat* se sont terminés par les nominations suivantes : clinique de M. Lépine, M. Bonnet ; clinique de M. Bondet, M. Cade.

Faculté de Médecine de Lille. — M. DRUCBERT est nommé chef de clinique chirurgicale.

Faculté de Médecine de Montpellier. — La séance solennelle de rentrée des Facultés s'est tenue dans la salle des fêtes du palais de l'Université. Le discours de rentrée a été prononcé par M. FORGUE, professeur de clinique chirurgicale. Il avait pris pour sujet : « *L'évolution de la Chirurgie à travers les âges.* »

Faculté de Médecine de Bordeaux. — Le *Concours du Prosectorat* s'est terminé par la nomination de M. E. Aubaret.— M. Louis Rocher est nommé prosecteur-adjoint.

Ecole de Médecine de Clermont-Ferrand. — M. le Dr Pierre DIONIS DU SÉJOUR est nommé chef de clinique chirurgicale.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Internat en pharmacie des Hôpitaux.* — Il est question de créer un diplôme d'interne en pharmacie des hôpitaux.

Hôpitaux de Lyon. — Le *Concours de l'Externat* s'est terminé par la nomination de M. Trouilleur, Mlle Monod, MM. Monod, Berret, Bourret, Lemoine, Bosquette, Tournade, Douvre, Rousseau, Dumas (Antoine), Aurenche, Dumas (Joseph), Frantz, Beaudot, Nicolas, Regnault, Flaissier, Papadopoulo, Drevon, Challier, Jeannin, Laugier, De Giovanni, Drey, Gallet, Rigal, Pitre, Rondot, Voiturier, Barbefousse, Billet, Thévenet, Mallet, Savolle, Fourcade, Tartanson, Cbarasse, Gailleton, Brive, Cremadells, Purseigle, Trenel, Debauge, Chèze, Fayard, Maréchet.

Hôpitaux de Toulouse. — Le *Concours de l'Internat* s'est terminé par la nomination de MM. Fournier, Azéma, Mazoyer, Joffre et Ricard, comme titulaires, et Deguiral, Ancian et Molinery, comme provisoires.

Asiles d'aliénés de la Seine. — Le lundi 2 décembre 1901, à midi précis, il sera ouvert, à la Préfecture de la Seine, à Paris, un concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en médecine dans les asiles publics d'aliénés du département de la Seine, asile clinique, asiles de Vaucluse, Ville-Évrard, Villejuif et Maison-Blanche, et l'infirmerie spéciale des aliénés à la Préfecture de police. Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se faire inscrire à la Préfecture de la Seine, service des aliénés, annexe de l'Hôtel de Ville, 2, rue Lobau, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés, de dix heures à midi et deux heures à cinq heures, du lundi 4 au samedi 16 novembre 1901 inclusivement.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Sociétés médicales d'Arrondissement de Paris. — Le Conseil général des Sociétés médicales d'arrondissement de la Seine, formé des bureaux et des délégués de ces Sociétés, après avoir fait tous ses efforts pour grouper toutes les Sociétés existantes, s'est imposé d'en augmenter le nombre en provoquant la formation des Sociétés dans les arrondissements qui n'en possèdent pas encore. Il lui a semblé que la Société médicale du Vme, jadis si florissante, devait revivre ; aussi, a-t-on pensé à convoquer tous les médecins du Vme à une réunion, qui a eu lieu le mardi 12 novembre, à 8 h. 1/2 du soir, dans la salle des Commissions de la Mairie du Panthéon.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — M. le médecin-major de première classe LAFAGE, est affecté provisoirement à la direction des troupes coloniales pour servir au bureau technique. — M. GARNIER, médecin-major de premiere classe, a été désigné pour servir à la Guyanne.— M. LECOMTE, médecin-major de deuxième classe, a été désigné pour servir au 1er d'artillerie coloniale à Lorient. — M. le médecin principal de 2e classe TRIFFAUD, rapatrié du corps expéditionnaire de Chine, est désigné pour l'hôpital militaire de Versailles.

Les Etudiants en Médecine. — Aux termes de la circulaire du 12 décembre 1899, le délai accordé aux jeunes gens dispensés de l'article 23 pour justifier de leur droit à la dispense définitive, a été reporté du 1er novembre au 1er décembre, en raison de la session d'examens qui a lieu en novembre dans les diverses Facultés. — Une note ministérielle fait connaître que la date fixée pour l'envoi des états concernant les étudiants en médecine pourvus d'un emploi de médecin auxiliaire et devant être rappelés à l'activité sera à l'avenir également reportée du 1er novembre au 1er décembre.

Critiques. — M. Gohier, dans l'*Aurore*, fait ainsi le procès de la médecine militaire : « La réforme du Service de Santé militaire est l'une des plus urgentes, et celle qui devrait passionner le plus les parents..., si les parents de ce pays étaient capables de se passionner même pour le salut de leurs enfants. La seule expression de « médecine militaire » ou de « santé militaire » trahit la stupidité de l'institution. Leur médecine n'est pas la même que la nôtre ! La santé des soldats est pourtant la même que la nôtre. *Il faut supprimer purement et simplement le corps des médecins militaires.* » — C'est peut-être aller un peu vite...

Ecole de réserve du Service de Santé militaire. — Les cours des Ecoles d'instruction organisés dans le gouvernement militaire de Paris, pour les officiers de réserve et de l'armée territoriale reprendront à partir du 15 novembre. Ces écoles fonctionneront comme les années précédentes. Le nombre des conférences et exercices sera de deux par mois. — Pour le *Service de Santé*, l'Ecole placée sous la direction du médecin inspecteur directeur du Service de Santé du gouvernement militaire de Paris se trouve à l'hôpital Saint-Martin.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 43e semaine 862 décès, au lieu de 890 la semaine précédente et de 830, moyenne des semaines d'octobre. La fièvre typhoïde a causé 12 décès, chiffre à peu près égal à celui de la moyenne (10); la variole a causé 3 décès au lieu de la moyenne 2; la rougeole, toujours rare en cette saison, a causé 5 décès (moyenne 2); la scarlatine 1; la coqueluche 3. La diphtérie, en augmentation depuis quatre semaines, a causé 19 décès au lieu de 11 pendant la semaine précédente (la moyenne est 5). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins s'élève à 107 (au lieu de 94, 82, 52 pendant les semaines précédentes. Il y a eu 22 morts violentes, dont 10 suicides. On a célébré à Paris 617 mariages. On a enregistré la naissance de 1,064 enfants vivants (552 garçons et 532 filles), dont 783 légitimes et 281 illégitimes. Parmi ces derniers, 53 ont été reconnus immédiatement.

La Loi sur la santé publique. — La Commission d'hygiène publique a nommé le Dr Borne, député de Montbéliard, rapporteur général du projet de loi, retour du Sénat, sur la santé publique.

Œuvre pour la prophylaxie de la tuberculose. — Récemment a eu lieu, la IIe assemblée générale de l'Œuvre pour la prophylaxie de la tuberculose, sous la présidence de M. Strauss, sénateur, qui a prononcé une allocution. M. Strauss a exposé les difficultés de la lutte antituberculeuse. Il exprime l'espoir que l'Etat et les municipalités ne tarderont pas à faire plus complètement leur devoir. Les moyens consisteraient dans le concours de l'Etat et de l'initiative privée. M. Strauss demande que toutes les œuvres qui jouent un rôle dans cette lutte soient encouragées fortement par toutes les personnes que cette question intéresse. L'Œuvre pour la prophylaxie de la tuberculose, qui compte deux ans d'existence, a été fondée en septembre 1899 ; subventionnée par le Conseil municipal de Paris et par celui d'Asnières, elle s'est efforcée de combattre la tuberculose, dans les classes pauvres de la population de Paris et de la banlieue, soit en organisant des services de désinfection gratuits, soit en rapatriant à leur pays d'origine des malades qui n'étaient pas encore trop gravement atteints. M. Bénard, secrétaire général, dans son rapport sur l'exercice de 1900-1901, a déploré que les ressources modestes de l'œuvre n'aient pas permis de prolonger le service de désinfection qui avait été inauguré au début et avait produit de bons résultats.

Hygiène des Chemins de fer. — L'article suivant d'un récent arrêté du Préfet de Police relatif au Métropolitain de Paris traite des mesures d'hygiène et de sécurité : « Art. 79. Il est défendu aux chefs de station, etc. : 1o De laisser entrer dans les stations et dans les voitures des individus soit en état d'ivresse, soit vêtus d'une manière malpropre ou incommode, soit porteurs d'armes à feu chargées, ou de paquets qui, par leur nature, leur volume ou leur odeur pourraient salir, gêner ou incommoder les voyageurs ; 2o de laisser fumer dans les voitures ou de cracher sur les parquets ; 3o d'admettre des animaux dans l'enceinte du Chemin de fer métropolitain.

Peste. — *Mesures sanitaires en France.* — Des mesures sanitaires ont été prises dans certains ports à l'égard des bateaux venant de Glasgow et de Liverpool, où plusieurs cas de peste ont été constatés. Ces mesures sont applicables et appliquées dans tous les ports français. En vertu du décret du 4 février 1896, les bateaux venant d'un port suspect au point de vue sanitaire ne peuvent être reçus que dans un des cinq ports français suivants : Dunkerque, Le Havre, Saint-Nazaire, Pauillac (Gironde) et Marseille. Chacun de ces cinq ports est pourvu du personnel et des installations nécessaires pour examiner les bateaux suspects ainsi que les passagers, procéder à la désinfection, etc., sous le contrôle d'un directeur du service sanitaire. La mise en quarantaine n'a plus lieu que pour les passagers des bâtiments à bord desquels un cas de maladie contagieuse a été constaté pendant la traversée. Pour les passagers des bâtiments venant d'un port suspect, ils sont soumis à un examen. Après quoi, s'ils ne sont pas reconnus malades, il leur est délivré un passeport sanitaire pour l'endroit où ils déclarent vouloir aller résider en France. Ils doivent soumettre ce passeport au visa des autorités de la contrée, qui sont prévenues de leur arrivée par les soins du service sanitaire.

Angleterre. — La situation sanitaire à Glasgow n'a pas changé. Il y a toujours à l'hôpital quatre pestiférés. Aucun ordre n'a été donné relativement à la navigation, mais de nombreux armateurs envoient leurs navires dans d'autres ports. A Liverpool on n'annonce pas de nouveaux cas de peste. Les pestiférés en traitement à l'hôpital vont de mieux en mieux. On procède à l'extermination des rats. Les autorités ont fourni aux navires du port des appareils pour empêcher les rats de grimper le long des amarres qui aboutissent aux quais. On s'étonne de la quarantaine imposée par le Texas aux provenances de Liverpool et de Glasgow en dépit des rapports rassurants des consuls américains de ces villes ; mais l'Etat du Texas est indépendant du gouvernement de Washington en matière de quarantaine. D'ailleurs, c'est un Etat qui appartient à des régions tropicales, ce qui n'est pas le cas des Etats de New-York et de Massachusetts.

Ces jours-ci on ne signale aucun nouveau cas de peste à Glasgow. L'état des malades en traitement, sauf un, est satisfaisant. Les autorités estiment que la maladie ne s'étendra pas. En même temps, on procède activement à la destruction des rats et des pièges ont été placés dans le port.

Liverpool. — A Liverpool, outre les deux décès dus à la peste, il s'est produit plusieurs cas suspects. Dix personnes ont été isolées à l'hôpital.

Australie. — On annonce que la peste continue de sévir en Australie ; aussi les autorités redoublent-elles de mesures préventives, en désinfectant tous les navires du pont aux cales et se montrent-elles d'une sévérité excessive. A Melbourne, le wharf de déchargement a été enduit d'une forte épaisseur de goudron afin d'engluer les rats qu'un gardien spécial assomme à mesure. A Nouméa, la peste a disparu ; aucun cas ne s'est produit du 7 août au 1er septembre ; malgré cela, le paquebot n'a rien pris à Nouméa et a dû retourner à vide à Sydney.

Afrique. — On signale quatre cas de peste à Port-Elizabeth.

Ile Maurice. — Les journaux annoncent que la peste continue à faire des victimes à l'île Maurice. A Port-Saint-Louis, onze cas ont été constatés, en dépit des sévères mesures prises par les autorités sanitaires.

DIVERS [61]

Hommage au Dr Roussel. — Une délégation du Congrès de l'Assistance familiale, ayant à sa tête M. Pierre Baudin, ministre des Travaux publics, accompagné de M. Féret, chef du secrétariat, s'est rendue chez M. le Dr Théophile Roussel, pour lui remettre la médaille commémorative que le Congrès avait décidé de lui offrir. M. Baudin a remis à M. Théophile Roussel l'objet d'art qui lui était destiné en lui transmettant l'expression de son admiration personnelle et de celle du Congrès tout entier.

Médecin candidat député. — Dans le 4e arrondissement de Paris, le comité local (quartier Saint-Gervais) de la Patrie française, a, de son propre mouvement, choisi un candidat, M. le Dr Cogrel, pour les prochaines élections législatives.

Distinctions honorifiques. — M. le Dr Galezowski, actuellement à Mexico, a été nommé membre honoraire de l'Académie de Médecine de Mexico, en remplacement de Pasteur, dont la place était restée vacante.

Les Médecins auteurs dramatiques. — On vient de jouer avec succès au théâtre de la Renaissance, *le Voile du bonheur*, comédie en un acte, de M. le Dr Georges Clemenceau. Cette pièce philosophique et de haute allure a beaucoup plu aux lettrés de la première.

Les Médecins et le Monde. — M. Charles-Henri Gariel, fils de M. le Pr Gariel, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, membre de l'Académie de Médecine, épouse Mlle Boësé. — M. Jean Zibell, docteur ès sciences, ingénieur chimiste, épouse Mlle Zoé Lévi, fille du médecin.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Auguste Vassal épouse Mlle Blanche Lemoine, fille de l'ingénieur. — M. le Dr Gaston Lebas épouse Mlle Berthe Brou. — M. Louis Pierreson, étudiant en médecine épouse Mlle Emilie Doré.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Bibliographie méthodique des livres de Médecine. Chirurgie, Pharmacie, Sciences (1880-1901), comprenant les ouvrages nouveaux parus à ce jour. — Pour recevoir cette Bibliographie *gratuitement* et *franco*, il suffit d'en faire la demande à la librairie Maloine, 23-25, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 855.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 47. — 23 Novembre 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

61 (07)

Le P. C. N. et l'enseignement de la Médecine en France.

On nous signale de tous côtés les inconvénients du régime actuel des études médicales, et en particulier de la première année : celle qu'on désigne, dans l'argot du Quartier Latin, sous le nom de P.C.N., ou année préparatoire.

Nous n'avons pas à répéter ici en quoi ce régime consiste : tous nos lecteurs le connaissent. Il suffit de faire remarquer que l'enseignement du P. C. N. correspond à peu près à l'ancien baccalauréat restreint, ou à la partie scientifique de l'année de philosophie dans l'enseignement secondaire. On y a ajouté seulement des travaux pratiques d'une importance indiscutable.

Mais, d'après la majorité de nos collègues, professeurs en province, c'est une année à peu près perdue pour les futurs médecins ; et, dans un article récent, M. L. Bouveret insiste de son côté sur cette constatation, qui ne peut être sous sa plume que l'expression de la plus stricte vérité.

En effet, ces études spéciales n'intéressent guère que l'élite des étudiants, que ceux qui deviendront des savants, c'est-à-dire que la grande minorité qui elle seule en profite d'ailleurs de façon réelle. La masse, au contraire, se désintéresse tout à fait de la physique et de la zoologie, comme de la chimie et de la botanique. C'est pénible à dire pour l'enseignement supérieur français ; mais c'est là la réalité. A procéder comme on le fait aujourd'hui, on retarde donc d'un an le début vrai des études médicales ; et c'est tout !

La majorité médicale, c'est-à-dire le praticien de campagne, ne s'adressant qu'au grand public, c'est-à-dire qu'à une foule composée d'intelligences très moyennes, ne doit pas lui-même être trop savant pour tout ce qui ne touche pas directement à l'exercice de son art proprement dit. Pour réussir dans la carrière, il lui faut simplement une *instruction moyenne*, une *éducation professionnelle pratique*, et du *bon sens*, comme on dit. Le reste lui nuit plutôt. A vouloir les tranformer en savants, on a donné aux médecins des idées qui n'ont qu'un mérite : celui de les empêcher de gagner leur vie ! C'est une erreur sociale de laquelle il faudra revenir, car on sait que, de tout temps, les docteurs trop intelligents et trop instruits n'ont jamais fait que de la mauvaise pratique médicale ou se sont évadés... Il ne faut pas forcer la nature.

Supprimons donc au plus vite le P. C. N.; et remplaçons-le par de nouvelles études cliniques. En France, on est reçu docteur en cinq ans, si l'on veut. Exigeons par suite cinq années de présence réelle à l'hôpital et nous aurons déjà fait un grand progrès.

Marcel BAUDOUIN.

TECHNIQUE OPÉRATOIRE.

617.94

Un nouveau procédé pour enlever les sutures (1)

PAR

le Pr **Auguste REVERDIN** (de Genève).

On a beaucoup écrit sur les diverses manières de placer les sutures, heaucoup moins sur celles de les enlever.

Et cependant cette dernière partie de l'acte opératoire a une réelle importance. Elle est parfois plus difficile que celles qui l'ont précédée. Mal exécutée, elle risque d'amener la désunion de lambeaux qu'on désirait réunir, de faire saigner et d'ouvrir ainsi la porte à l'infection, ou tout au moins de faire inutilement souffrir les malades.

Ayant songé à un moyen fort simple d'éviter ces inconvénients, et l'ayant trouvé hon à l'usage, je crois de mon devoir de le publier.

Lorsqu'il s'agit de réunir une plaie de quelque importance, faire le premier nœud de la suture avec la partie moyenne du fil ; de cette façon, on a deux chefs d'égale longueur, on couche l'un deux parallèlement, et TOUT PRÈS d'un des hords de la plaie, de façon qu'il soit forcément compris dans les anses formées par les points de suture qui seront fournis par l'autre moitié du fil.

Lorsque, quelques jours après, il faut enlever les sutures, on saisit l'extrémité du fil qui longe la plaie, et on la soulève de façon à faire hâiller le dernier point de la suture. Rien de plus facile, alors, que de passer la pointe des ciseaux sous l'anse ainsi soulevée et agrandie, et de la couper.

On procède de même façon pour les points suivants, et, en quelques secondes, la suture est enlevée dans toute son étendue, sans douleur, sans aucun tiraillement fâcheux.

Ce procédé peut s'employer pour toutes espèces de sutures : à points séparés, en chaînette, en surjet, etc...

Avec le surjet, il est préférable de ne couper le fil que de deux points l'un ; de la sorte le point épargné est attiré par la traction du FIL RELEVEUR, c'est-à-dire que la suture est non seulement coupée, mais enlevée.

Aujourd'hui que les AGRAFES sont en honneur, j'ai cherché s'il ne serait pas possible de les enlever par un procédé analogue. Les petits crochets dont on se sert habituellement sont très suffisants la plupart dn temps, mais, suivant les tissus sur lesquels sont appliquées les agrafes, celles-ci sont quelquefois nn peu enfouies, ce

Fig. 161. — Suture entrecoupée.

(1) Communication à la Société de Chirurgie de Paris, séance du 30 octobre 1901.

qui rend l'application des crochets malaisée.

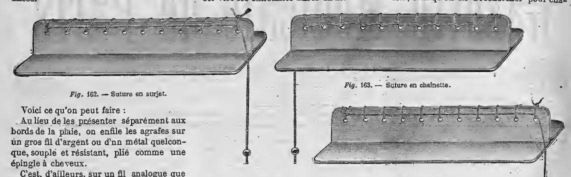


Fig. 162. — Suture en surjet.

Fig. 163. — Suture en chaînette.

Fig. 164. — La même, vue par la face opposée.

Voici ce qu'on peut faire :

Au lieu de les présenter séparément aux bords de la plaie, on enfile les agrafes sur un gros fil d'argent ou d'un métal quelconque, souple et résistant, plié comme une épingle à cheveux.

C'est, d'ailleurs, sur un fil analogue que sont vendues lesdites agrafes.

Un aide saisit avec une pince les deux extrémités libres du fil, et, avec une autre, l'extrémité opposée, et approche le tout de la plaie. On ferme alors les agrafes ainsi présentées les unes après les autres, avec la pince *ad hoc*.

Si le nombre des agrafes préparées est trop grand, on les enlève en les faisant glisser vers les extrémités libres du fil.

On a donc, outre les agrafes, un fil qui court des deux côtés de la plaie, et solidarise ainsi tous les éléments de la suture.

Pour supprimer les agrafes, lorsque la réunion est assurée, il suffit de tirer en sens inverse, perpendiculairement à l'axe de la plaie, sur les deux moitiés du fil. Les agrafes s'ouvrent pour ainsi dire toutes à la fois, sans qu'on ait à rechercher pour chacune les deux petits pertuis réservés aux crochets. On pourrait encore, de place en place, entre les agrafes, enfiler de petites boucles libres, aisées à retrouver, et avec lesquelles les fils seraient très faciles à écarter.

ACTUALITÉS.

LA CHIRURGIE A PARIS.

617.97

La Clinique chirurgicale de l'Hôpital de la Pitié.

LEÇON D'OUVERTURE DU COURS DE **M. le Pr TERRIER.**

Dans la leçon d'ouverture de son cours de cette année, M. le Pr Terrier a exposé, dit la *Gazette des Hôpitaux* du 12 novembre 1901, le fonctionnement de sa salle de stérilisation, et constaté que, malgré le zèle de son personnel, il est arrivé que les pansements aseptiques ont manqué. Quelque volumineux et bien installé que soit l'appareil stérilisateur, il ne peut suffire pour le nombre de ses malades.

M. le Pr Terrier (Médaille).

« On a dit — et c'est un médecin ! — que nous gaspillions le gaz ; je serais très heureux, dit le professeur, que le confrère voulût bien nous faire connaître un autre procédé que la chaleur pour stériliser nos pansements et nos instruments. Si le gaz revient cher aux Parisiens, il n'est pas en notre pouvoir d'en diminuer le prix. Du reste, je l'ai déjà dit et j'y reviens encore, il faudrait, comme dans certains hôpitaux étrangers, — à Anvers entre autres — un générateur de vapeur pour faire cette stérilisation. Mais, hélas ! dans les hôpitaux de Paris, où ces générateurs existent, on se garde le plus souvent de les utiliser pour la stérilisation des pansements, ce serait trop facile, trop bon marché et surtout pas assez administratif, c'est-à-dire compliqué et coûteux ! »

M. Terrier fait ensuite, toujours d'après la *Gazette des Hôpitaux*, la description de ses salles. Les salles d'hommes ont pu enfin être repeintes et nettoyées.

« Malheureusement, dit-il, comme je l'ai déjà signalé, les rats ont pris possession de l'hôpital de la Pitié ; ils y sont chez eux et fort respectés par le directeur de cet antique hôpital ; à l'administration centrale, le procédé est plus simple : *on les ignore*. Or, ces animaux continuent à détruire les parquets, à ouvrir les conduites d'eau ; de là des trous, et des inondations subites, nécessitant des réparations incessantes, qui selon les errements classiques de l'Assistance publique, sont faites avec une lenteur désespérante. Mais je l'ai dit, et je le répète encore cette année : le rat, hospitalisé à la Pitié, semble avoir acquis un véritable droit d'asile, droit qui est toujours strictement respecté. »

Puis vient la description du pavillon d'isolement, de la salle des femmes, et des soins donnés aux malades.

« Comme je l'ai déjà remarqué, continue M. Terrier, le succès des grandes opérations tient non seulement à l'habileté du chirurgien et de ses aides, mais très souvent aussi aux soins minutieux donnés aux opérés, surtout dans les quarante-huit heures qui suivent l'intervention. Or, ces soins intelligents, nous les avons facilement grâce au concours dévoué du personnel. Ce personnel est habilement dirigé par la surveillante des femmes, Mme Nivromont, dont le dévouement et la bonté sont au-dessus de tout éloge. Je tiens d'autant plus à insister sur ce point important, que le personnel hospitalier ne jouit pas des faveurs administratives, tant s'en faut. Les logements des employés subalternes de l'hôpital *sont absolument inhabitables*, et il est scandaleux d'y faire séjourner des êtres humains. Tout au plus pourrait-on les utiliser pour y placer des animaux en expérience, et encore ! Mais l'administration de l'Assistance publique, qui exige beaucoup de tout son personnel infirmier, ignore à son égard les lois les plus élémentaires non seulement de l'hygiène, mais de l'humanité. »

La description du laboratoire est des plus intéressantes. Son exiguité n'a de comparable que sa saleté et son insuffisance. Quant aux frais matériels qu'il nécessite, ils s'élèvent à la somme étonnante de 4 fr. 16 par jour. C'est avec ce modeste budget qu'il faut acheter des produits chimiques, de la verrerie, des instruments de recherches, réparer les appareils, enfin, avoir des animaux pour ces expériences.

« D'ailleurs, puisque l'on est sur la question de chiffres, veut-on savoir ce que coûte par jour, à la Faculté de Médecine, la clinique chirurgicale de la Pitié comprenant : un chef de laboratoire, un chef de clinique, un garçon de laboratoire, un garçon d'hôpital et les frais matériels ? — Un peu moins de 20 francs, soit 19 fr. 30 centimes. Il n'est pas besoin d'insister sur ces chiffres, ils sont éloquents ! »

M. Terrier déplore l'absence d'un local soit pour la simple photographie, soit pour la radioscopie.

« Quand j'ai besoin d'une photographie, dit-il,

il me faut avoir recours à mes élèves, ou la faire exécuter à mes frais.

D'après M. le Maître des Requêtes au Conseil d'État, aujourd'hui directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique à Paris, le professeur de clinique chirurgicale de la Pitié doit s'adresser à la Salpêtrière, et cela par l'intermédiaire du directeur de l'hôpital. Or, l'histoire de ces démarches est assez curieuse, et je l'ai exposée à M. le Maître des Requêtes au Conseil d'État. Lors de mon arrivée à la Pitié, c'est-à-dire à la fin de 1899, les radiographies étaient faites dans le service, à l'aide d'appareils prêtés par un fabricant qui fournissait aussi les produits chimiques destinés à ces manipulations. Cette manière de faire « cessa de plaire », et l'Administration créa des laboratoires centraux pour les examens radiographiques. Je fus prévenu que le laboratoire auquel je devais m'adresser était celui de la Salpêtrière. Or, comme je n'obtenais rien de bon avec cette organisation nouvelle, je me plaignis au doyen de la Faculté de Médecine qui en référa au docteur Napias, alors directeur de l'Assistance. Peu après, on me prévint de m'adresser à l'hôpital Necker. Les choses allaient mieux, et mon ami M. Contremoulins, chef du laboratoire radiographique, me prévenait par lettre dès que les épreuves étaient prêtes. Le directeur de la Pitié en était avisé par mes assistants et on allait plus ou moins vite chercher les épreuves à Necker. Comme c'était surtout moins vite, je me plaignis à M. le Maître des Requêtes, le nouveau directeur, qui me répondit de retourner à la Salpêtrière. Les observations du professeur de clinique, appuyées par M. le Doyen de la Faculté de Médecine, la parole de M. le docteur Napias, tout cela ne comptait plus. Du reste, que ce soit à la Salpêtrière ou à Necker qu'il faille envoyer les malades mobilisables, ou qu'on doive prévenir les chefs de ce laboratoire de se déplacer, pour faire une radiographie à l'hôpital, le résultat est aussi déplorable. Au lieu d'avoir rapidement une ou plusieurs épreuves radiographiques pour déterminer une lésion et en conclure à une intervention, les choses traînent en longueur, au grand détriment des malades et blessés, et aussi des élèves.

Le service, malgré ces nombreuses lacunes et imperfections, marchait assez bien, lorsque l'administration de l'Assistance publique vint nous susciter de nombreuses difficultés. Qui dit administration, dit presque fatalement réaction; *empêcher* est un idéal pour les administrateurs en général; M. le Maître des Requêtes, directeur actuel de l'Assistance publique, n'a pas manqué à cette loi. Que faire donc pour diminuer l'importance hospitalière de la clinique chirurgicale de la Pitié? S'efforcer par tous les moyens possibles — administratifs, bien entendu — d'entraver le recrutement de nos malades, au détriment de susdits malades et de l'enseignement des élèves. L'avant-dernier Conseil municipal avait eu l'idée, malheureusement acceptée par le docteur Peyron, alors directeur de l'Assistance publique, de partager la ville de Paris en un certain nombre de circonscriptions dites hospitalières, mais qui auraient pu être dénommées tout autrement. Cette tentative, poursuivie pendant quelque temps, tomba peu à peu en désuétude, à cause des nombreuses récriminations qu'elle faisait naître parmi les habitants de la ville. Elle semblait donc abandonnée et, en tous cas, mon excellent et regretté ami le docteur Napias, successeur du docteur Peyron, ne chercha pas à l'appliquer ; elle répugnait à sa nature droite et à ses sentiments humanitaires. Dès l'arrivée à l'Hôtel de Ville des nouveaux conseillers municipaux, cette mesure draconienne fut encore votée à l'unanimité, dit-on ; toujours est-il que c'est après ce vote que M. le Maître des Requêtes au Conseil d'État, directeur actuel de l'Administration générale de l'Assistance, s'empressa de l'appliquer dans toute sa rigueur. En fait, Messieurs, cette mesure est fort simple à résumer :

S'il est permis aux gens riches, et parmi eux je prendrai comme exemples MM. les Conseillers municipaux, ou M. le Directeur de l'Administration de l'Assistance, — s'il leur est possible de choisir le médecin ou le chirurgien auxquels ils confient leur vie ou la vie des leurs, cela est interdit aux gens pauvres, — *aux pauvres*, selon l'expression administrative, inexacte et moyenâgeuse. Pourquoi ? Parce qu'ils sont pauvres : *Væ victis.* Devant un public médical je n'ai pas besoin d'insister sur ce déni de justice, sur cette monstruosité sociale, sur cette absence de tout sentiment humanitaire. Un maître en médecine ou en chirurgie ne peut donner des soins expérimentés à ceux qui souffrent et les lui demandent. Il leur faut être de sa circonscription hospitalière ; si cela n'est pas, tant pis pour eux, je le répète : *Væ victis.* M. le Maître des Requêtes au Conseil d'État, directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, n'a pas hésité à accepter cette responsabilité morale.

Nombre de malades nous étaient adressés soit par des confrères, soit par nos anciens élèves. M. le Maître des Requêtes, directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, n'admet pas cela. Si vous désirez recevoir un de ces malades, il faut lui faire une demande, en termes très humbles, je suppose. Or, il est incompétent pour juger de l'état du malade et surtout de l'opportunité des soins à lui donner. Le recrutement de nos malades fut donc diminué, les lits vacants apparurent ; c'était, il est vrai, le commencement d'un idéal administratif bien connu : des hôpitaux avec un nombreux personnel, mais sans malades, ni médecins ou chirurgiens.

J'exposai, en juillet dernier, cette situation au Conseil de la Faculté, faisant remarquer combien elle était nuisible aux malades et à l'enseignement. A l'unanimité, les membres du Conseil chargèrent le doyen, M. Brouardel, d'en saisir le Conseil de l'Université. Mais les prétentions de l'Administration de l'Assistance publique sont encore plus étonnantes : vous allez en juger. Vous pourriez croire que le professeur de clinique de la Faculté est maître dans son service ; j'avoue qu'après une expérience hospitalière de plus de trente années, j'avais la naïveté de le croire aussi. Eh bien ! Messieurs, vous vous tromperiez, comme je me suis trompé moi-même, et M. le Maître des Requêtes au Conseil d'État, aujourd'hui directeur de l'Administration générale de l'Assistance publique, m'a remis dans la bonne voie. Je le cite textuellement :

« L'admission des malades dans le service est prononcée par le directeur de l'hôpital, sur le vu du bulletin du chef de la consultation, et en dehors des heures de la consultation, sur l'avis de l'interne de garde. Ce n'est donc qu'à titre exceptionnel et en vertu d'une autorisation spéciale, accordée par le directeur de l'Administration générale, sur la demande motivée d'un chef de service, que peuvent être admis les malades qui lui sont directement adressés. »

Il résulte de cette prose administrative que les maîtres du service sont : MM. les chefs de consultation, et MM. les internes de garde.

Mais pourquoi donc cette dénomination conservée de chef de service? serait-ce par ironie? Ce pauvre chef de service est obligé de solliciter la bienveillance de MM. les chefs de consultation ou de MM. les internes de garde, pour recevoir un malade qui lui est personnellement adressé, ce malade serait-il de la circonscription hospitalière. Ou bien encore, il lui faut adresser à M. le Maître des Requêtes, — ce titre est bien choisi dans l'espèce, — directeur de l'Administration générale, une demande motivée. Or, je le répète, M. le Maître des Requêtes n'étant pas médecin, ne peut juger de l'utilité ou de l'inutilité de recevoir tel ou tel malade ou blessé ? Pour être logique, on aurait dû appliquer la même formalité à tous les malades reçus dans les hôpitaux. Je ne vois pas très bien pourquoi les réceptions de MM. les consultants et de MM. les internes de garde ont une valeur d'autant plus grande que les mêmes réceptions par les chefs de service sont rejetées systématiquement. La solution de ce problème échappe à mon bon sens. En fait, le professeur de la clinique chirurgicale de la Faculté dépend de tout le monde, excepté de la Faculté. Il est bien au-dessous de l'interne de garde ou du chef de service de la consultation, et surtout sous la férule de M. le Maître des Requêtes, directeur de l'Assistance publique. Cette situation plus que bizarre devait vous être signalée; elle est unique, et je n'en ai jamais observé de pareille.

Je compte la soumettre au Conseil de la Faculté ; et, pour l'honneur de cette corporation et de l'Enseignement supérieur, j'ose espérer qu'elle sera modifiée. Quoi qu'il puisse en résulter, Messieurs, en présence de ces mesures décorées du titre d'économies, — qui diminuent le nombre des malades pouvant être secourus par les hôpitaux et qui tendent à abaisser le niveau des études médicales à Paris, — j'ai cru devoir protester avec énergie ; je remplis donc mon devoir de citoyen, de chef de service hospitalier et de professeur de la Faculté de Médecine. »

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

61 (07)

Election du Doyen de la Faculté de Médecine : M. le Pr Debove.

Le Conseil des professeurs de la Faculté de Médecine de Paris s'est réuni la semaine dernière pour procéder à l'élection du doyen, en remplacement de M. le Pr Brouardel, arrivé à la fin de son mandat, qu'il a exercé pendant cinq périodes consécutives de trois ans chacune, et dont il ne postulait pas le renouvellement.

Le premier vote a eu lieu sous la présidence de M. le Pr Brouardel, assisté du Pr Debove. Les professeurs titulaires, les agrégés chargés de cours et de conférences et les agrégés chefs de travaux, ont pris part au vote, conformément à l'article 22 du décret du 28 décembre 1885.

M. le Pr Debove.

M. Debove ayant, à l'ouverture de la séance, demandé la parole pour retirer sa candidature, le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants : Votants, 54 ; majorité absolue, 28. Ont obtenu : MM. Pinard, 18 voix ; Richet, 3 ; Tillaux, 2 ; Brouardel, 1 ; Dieulafoy, 2 ; Raymond, 2 ; Chantemesse, 1 ; Debove, 3. Bulletins blancs, 22.

La majorité absolue n'ayant pas été atteinte, on procède à un second tour de

scrutin. Mais à ce moment, M. Dehove, cédant aux instances de ses collègues et devant les déclarations de MM. Pinard et Dieulafoy, qui affirment ne pas être candidats, revient sur sa décision. Cette fois, le nombre des votants est de 56; et M. Debove arrive en tête avec 48 voix. M. Pinard obtient 2 voix, M. Richet 1 voix et M. Dieulafoy 1 voix. — L'assemblée générale désigne ensuite M. Joffroy comme deuxième candidat.

Le nouveau doyen est né à Paris le 11 mars 1845; interne des hôpitaux en 1868, docteur en médecine en 1873, chef de clinique en 1875, médecin des hôpitaux et chef du laboratoire de clinique de l'Hôtel-Dieu en 1877, professeur de pathologie interne en 1890, il est membre de l'Académie du Médecine depuis 1893. Par décret du 29 juillet 1900, il a été nommé professeur de clinique médicale, en remplacement de M. le Pr Potain. Les qualités de clinicien de M. Dehove ont été très appréciées dans un rapport qu'il a présenté au Ministre, en 1890, sur la situation de l'Enseignement supérieur.

M. le Pr Dehove, dont l'élection va être soumise à l'approbation du Ministre de l'Instruction publique, est partisan décidé des théories microbiennes; mais il laisse volontiers de côté, dans son enseignement, la question purement théorique pour ne s'attacher qu'aux faits. On lui doit plusieurs méthodes thérapeutiques qui sont aujourd'hui passées dans la pratique courante et qui lui ont donné une grande notoriété. Elève de Charcot, il a publié de très nombreux mémoires sur les maladies du système nerveux et dans la collection appelée Bibliothèque Charcot-Dehove, des monographies sur le *Lavage de l'estomac*, sur le *Traitement des maladies purulentes*, etc. On lui doit encore un remarquable *Traité des maladies de l'estomac*, avec Rémond, un *Manuel de Médecine*, avec Achard, etc. Il s'est, en outre, acquis une réputation méritée de fin lettré, d'écrivain et de conférencier. Il est l'auteur d'études intéressantes sur le *Malade imaginaire*, sur les *Médecins de Molière*, la *Vie et l'œuvre de Charcot*, etc.

An physique, de taille moyenne, bien pris, vigoureux, le visage ouvert, portant toute la barbe taillée courte, M. le Pr Dehove donne à première vue l'impression de l'énergie, de la volonté et de l'entrain.

M. le Pr Maurice-Georges Debove est le quinzième doyen de la Faculté de Médecine de Paris. Voici le tableau chronologique de ses prédécesseurs :

Thouret, 1809-1810 ; Le Roux, 1810-1822; Landré-Beauvais, 1823-1830; Antoine Dubois, 1830-1831 ; Orfila, 1831-1848 ; Bouilland, 1848-1848 ; Bérard, 1848-1852 ; Paul Dubois (fils d'Antoine), 1852-1862 ; Rayer 1862-1864 ; Tardien, 1864-1866 ; Wurtz, 1866-1875 ; Vulpian, 1875-1881; Béclard, 1881-1888 ; Brouardel, 1887-1901.

M. le Pr Dehove, qui, à l'issue de la séance, a reçu les félicitations de ses collègues, entrera en fonctions le 25 décembre prochain.

CORRESPONDANCE

618.1
Les Hommes-Femmes.

Nous avons reçu la lettre ci-dessous, que nous publions *in-extenso* en raison de son intérêt réel.

Monsieur le Directeur,

On me communique le n° du 2 novembre courant de la *Gazette médicale de Paris*, contenant un entrefilet relatif à la note que j'ai publiée sur les « Hommes-Femmes ».

Il m'est difficile, Monsieur le Directeur, de vous donner, à ce sujet, des détails plus circonstanciés, car je ne pourrais le faire sans violer le secret professionnel. Je puis vous affirmer simplement l'exactitude des faits cités par moi, faits que j'ai constatés personnellement.

La chanteuse ambulante à laquelle j'ai fait allusion, était un homme dont les parties sexuelles trop développées ne pouvaient trouver place dans le vêtement masculin.

Quant au cocher, il avait, comme je l'ai dit, des seins proéminents qui l'obligeaient à porter un corset.

Mais il est un cas bien plus curieux encore et qui n'a pas été cité dans l'*Intermédiaire*, en raison de son caractère spécial.

Je veux parler d'un hermaphrodite, inscrit sur les registres de l'état civil comme appartenant au sexe féminin, et que j'appellerai X... A l'âge de 18 ans, X... s'enfuit de la maison paternelle pour venir à Paris, où elle ne tarda pas à faire connaissance d'un ouvrier avec lequel elle vécut maritalement pendant plusieurs années. Mais, à sa majorité, X.... s'aperçut que son sexe se modifiait ou plutôt que son véritable sexe se déclarait. Un jugement intervint et son état civil fut rectifié.

Puis X... tira au sort et fut réformé. Quelque temps après, il se mariait avec une femme qui a dû ignorer, et ignore encore, sa situation antérieure.

Il est bon d'ajouter que l'ancien amant de X... le poursuivait toujours de ses assiduités, en le menaçant de tout révéler à sa femme. Ce n'est qu'après intervention de l'autorité que X... put être débarrassé de son ancien adorateur.

Je puis ajouter que X... a été, pendant quelque temps, *infirmière dans un des hôpitaux de Paris*, où son cas n'est, par conséquent pas inconnu.

Voilà, Monsieur le Directeur, tout ce que je puis vous dire, en vous exprimant mes regrets de ne pouvoir être plus explicite.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments. F...

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

61:8
La « Mariotte », au Théâtre Antoine.

Nous avons vu des médecins sérieux dans le *Bâillon*; la *Mariotte* nous en montre de comiques. Ce n'est plus le théâtre Antoine, disait une mauvaise langue de couloir, c'est l'hôpital Saint-Antoine !

La *Mariotte*, ou « la dormeuse de Theuriet-sur-Coppée », nous raconte une histoire de paysans. La *Mariotte*, une hystérique, à la suite d'une scène de jalousie, tombe dans un sommeil cataleptique, ainsi que le constate devant tous le Dr Malaisé, médecin de son village. Personne ne veut se charger de la *Mariotte*, mais du moment que son cas attire au village reporters, médecins, et surtout touristes, et qu'elle devient ainsi une source de revenus pour les notables de l'endroit, le maire, l'aubergiste, le médecin, tous les bons villageois se la disputent à l'envi.

Idée drôle, traitée peut-être un peu longuement, mais encadrée dans un décor charmant. Gournac donne au rôle du docteur de village une fine interprétation et Desfontaines dessine une caricature, peut-être trop outrancière, du grand médecin de Paris, le Dr de Bracieux.

Nous avions la *Dormeuse de ville*, d'André de Lorde ; nous avons maintenant la *Dormeuse des champs*, de MM. P. Veber et M. Sonlié, en deux petits actes d'une franche gaieté.

NÉCROLOGIE

61(09)

A l'âge de 78 ans, vient de mourir M. le Dr Charles-Emile Alix, médecin principal de 1re classe de l'armée en retraite, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Académie des Sciences de Toulouse, etc. M. le Dr Alix ne fut pas seulement un des membres les plus distingués du corps de santé, il fut l'auteur de travaux importants et estimés sur la médecine d'armée. Il a collaboré à la *Tribune médicale*.

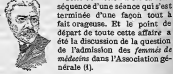
M. le Dr Foy (de Tours). — M. le Dr Guiet (de Monts-sur-Guesnes). — M. le Dr Emile Laussel (de Cournonterral). — M. le Dr Voyé, ancien médecin de la marine, à Rochefort.

REVUE DES SOCIÉTÉS.

61(06)
Association générale des Médecins de France.

Séance du 10 novembre 1901.

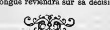
Cette séance a été marquée par un évènement très important : la *démission du Président*, M. le Pr Lannelongue.



M. le Pr Lannelongue.

Cette démission a été la conséquence d'une séance qui s'est terminée d'une façon tout à fait orageuse. Et le point de départ de toute cette affaire a été la discussion de la question de l'admission des *femmes de médecins* dans l'Association générale (1).

A notre avis, cette démission est fort regrettable; et nous osons espérer que M. le Pr Lannelongue reviendra sur sa décision.



(1) Lire le compte rendu de cette discussion dans le *Concours médical* du 16 nov. 1901, p. 555.

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.8

Les maladies de l'orientation et de l'équilibre; par le Dr Grasset, professeur de clinique médicale à l'Université de Montpellier, associé national de l'Académie de Médecine. — 1 vol. in-8° de la Bibliothèque scientifique internationale, cartonné. — Paris, 1901, Félix Alcan.

L'importante et difficile question de l'*orientation* et de l'*équilibre* est de celles qui intéressent tous les biologistes. Cette fonction complexe ne peut être étudiée qu'avec les cas cliniques et par la méthode anatomo-clinique, car l'expérimentation chez les animaux ne suffit plus pour les fonctions élevées du système nerveux et la maladie est la seule vraie source d'expérimentation *chez l'homme.* C'est cette étude *physio-pathologique de l'appareil nerveux de l'équilibration* chez l'homme que M. Grasset a voulu faire en décrivant les maladies de l'orientation et de l'équilibre. Il s'est efforcé d'expliquer par l'anatomo-physiologie de cet appareil complexe les symptômes, nombreux et variés, que l'on rencontre fréquemment au lit du malade (vertiges, ataxie, troubles du sens musculaire...). On peut dire qu'il a écrit ainsi, pour la première fois, un chapitre de neuropathologie et de neuroséméiologie, qui intéressera particulièrement tous les médecins. Les éléments en étaient épars dans les chapitres du cervelet, du labyrinthe, des cordons postérieurs de la moelle, de l'écorce cérébrale. Faute de groupement synthétique, leur unité fonctionnelle et clinique n'avait pas jusqu'ici suffisamment frappé le pathologiste et le clinicien. [H.B.S.].

Variétés et Anecdotes.

616.6

La Médecine arabe.

Un pharmacien aide-major de Sétif, M. le Dr Malméjac, envoie à la *Nature* d'édifiants renseignements sur l'état actuel de la médecine indigène en Algérie. Le médecin arabe (*toubib*) est un Arabe quelconque, n'ayant d'autre culture intellectuelle que celle de savoir lire et écrire sa langue. Il connaît les propriétés toxiques de quelques plantes et les propriétés curatives de certaines autres qu'il emploie cependant, indifféremment, dans toutes les maladies. Pour lui, les médicaments (*addoua*) les plus efficaces sont ceux qu'il obtient en écrivant sur des bouts de papier de diverses couleurs, de dimensions variées, des versets choisis du Coran. Ces papiers sont avalés par les malades qui doivent être guéris peu après. En d'autres circonstances, le papier est soigneusement roulé, puis mis à bouillir dans une eau quelconque; au bout d'un temps déterminé d'ébullition, l'eau est bue, aussi chaude que possible, par le malade qui doit être guéri aussitôt après son absorption.

Voici un remède pour la fièvre : « On écrit sur un œuf certains versets du Coran, et l'on fait couver l'œuf. S'il réussit, le malade doit guérir. Dans d'autres cas, le malade fait un mélange de mercure, de ferrocyanure de potassium; puis il mâche des feuilles de noyer et crache dans le mélange en agitant le tout jusqu'à consistance pilulaire. Il divise alors sa masse en boulettes, en écrase un nombre déterminé sur le feu, s'enveloppe d'un burnous et en respire les vapeurs ».

Le correspondant de la *Nature* ajoute que « ce n'est que lorsque les malades n'obtiennent rien de ces sortes de préparations qu'ils se décident à voir nos médecins ». Il est toujours utile de se rappeler que ces choses se passent en un pays où l'influence de notre science et de nos mœurs, depuis trois quarts de siècle, est censée régner souverainement. La colonisation est une belle école de patience, dit avec raison Emile Berr, dans le *Figaro*.

THÉRAPEUTIQUE.

616.995

Le Traitement de la Tuberculose.

Dans mon rapport au Congrès de la Tuberculose tenu à Londres en juillet dernier, je déclarais, à propos de la méthode de traitement Francisque Crôtte, qu'un certain nombre de mes confrères et moi, nous allions créer à Paris un établissement où cette méthode devait être appliquée sur une vaste échelle et avec l'assistance même de son auteur.

La fondation que j'annonçais là se trouvait complète trois semaines plus tard; et le 16 août, s'ouvrait l'Institut Crôtte, 9, rue de Turin.

Depuis cette date, par conséquent juste après deux mois et demi, huit cents tuberculeux environ sont venus nous demander le rétablissement de leur santé.

Ces huit cents tuberculeux ont tous été reconnus tels sur un examen clinique confirmé dans chaque cas par une analyse bactériologique du Dr Barlerin. Parmi eux, une vingtaine au plus n'étaient atteints qu'au premier degré, alors que tous les autres l'étaient au deuxième et au troisième, et qu'une centaine même présentaient l'aspect de vrais moribonds. Cela d'ailleurs n'a rien qui doive nous surprendre. En effet, comme d'une part, la maladie passe souvent inaperçue au premier degré ou qu'on espère qu'à ce degré les moyens ordinaires en triompheront, et comme, d'autre part, les médecins sont encore en immense majorité très sceptiques sur la valeur d'une méthode qui va directement contre l'idée qu'ils se sont faite que la tuberculose est incurable, nous ne pouvions guère avoir au début que les malheureux considérés comme désespérés et abandonnés à leur triste sort.

Qu'on rapproche de cette circonstance le fait que nos malades ne sont pas hospitalisés et que, pour suivre le traitement, ils sont obligés de venir trois ou quatre fois par semaine à l'Institut, par n'importe quel temps et souvent de fort loin ; qu'on n'oublie pas non plus que l'époque de l'année où nous sommes est la plus meurtrière pour les phtisiques, et il saute aux yeux que nous inaugurions notre Institut dans des conditions absolument défavorables, qui pouvaient compromettre la brillante moyenne de nos statistiques passées. Nous ne nous faisions là-dessus aucune illusion, car nous n'avons pas plus la prétention de modifier la constitution automnale que de reconstituer un parenchyme pulmonaire détruit en totalité ou en partie. C'est pourquoi, si nous n'avions consulté que le souci égoïste de nos convenances personnelles, nous serions restés sourds aux supplications de la moitié des malades et nous n'aurions pas tenté presque l'impossible; mais les sentiments d'humanité ont dominé chez nous toute autre préoccupation. Et pourtant, en dépit de tout, les magnifiques résultats obtenus jusqu'ici ont déjà largement récompensé nos courageux efforts.

Mon rapport au Congrès de Londres portait que 2.000 malades de l'Assistance publique avaient été soumis au traitement Francisque Crôtte de 1895 à 1898. Ce chiffre a pu paraître élevé à quelques personnes; il est cependant bien au-dessous de la vérité. Effectivement, ce n'est pas le chiffre de 2.000 qui aurait dû être écrit, mais le chiffre de 3.000 et quelques, ainsi que me le faisait observer mon excellent et distingué confrère, le Dr Bertheau, qui a, pendant quatre ans, prodigué à ces malades les soins les plus intelligents et les plus dévoués.

Du reste, depuis le 16 août dernier, près de trois cents malades nous ont été à nouveau adressés par les mairies de Paris ou des environs et par l'Assistance publique, pour être traités gratuitement à notre Institut.

Des huit cents malades que nous avons reçus, deux cents environ n'ont pas suivi le traitement, parce que nous avons dû les renvoyer à plus tard faute de place pour les recevoir. Et à ce propos, je le proclame hautement, parmi les malades que nous avons ainsi ajournés, il n'y a pas eu un seul indigent. Tous les malades porteurs de certificats des mairies ou de l'Assistance publique, tous ces malades sans exception, ont été pris au fur et à mesure qu'ils se sont présentés, et leur chiffre s'est élevé à près de trois cents, dont plus de deux cents sont encore en traitement.

Sur les six cents malades qui ont été soumis aux transfusions médicamenteuses, trois cents sont venus rue de Turin pendant deux mois pleins, tandis que les trois cents autres n'y sont encore venus que durant un temps variant de trois ou quatre semaines à huit jours.

Dès les premières transfusions, tous les malades ont accusé les changements suivants :

Diminution de la fièvre vespérale et disparition des sueurs nocturnes.

Récupération du sommeil.

Recouvrement de l'appétit.

Relèvement des forces.

Augmentation du poids.

En ce qui concerne spécialement les trois cents malades qui ont suivi le traitement

pendant deux mois, ils ont, à la presque unanimité, vu leur poids notablement accru (l'élévation constatée oscille entre 3 kilog. et 15 kilog.), et pour nombre d'entre eux des analyses bactériologiques répétées sont allées en donnant des chiffres décroissants de bacilles de Koch, depuis 6/6 jusqu'à zéro, d'où la preuve certaine, indiscutable, de la cure absolue de la tuberculose.

Sur ces trois cents malades, soixante environ sont partis tout à fait guéris, et plus de cent nous ont quittés pour reprendre leurs occupations, se regardant comme guéris. Guéris absolument, ces derniers ne le sont pas; mais il est à présumer tant leur état s'est amélioré, que les trois quarts d'entre eux achèveront de guérir naturellement. C'est du moins ce que nous pouvons inférer de nos statistiques antérieures. Pour quelques-uns de nos malades, il est vrai, le traitement a été impuissant à enrayer la marche de l'affection; mais ces malades étaient arrivés aux jours ultimes de la période cachectique, à ce moment où la désorganisation du parenchyme pulmonaire est si avancée, si profonde et si étendue que rien ne saurait y remédier.

Pour les trois cents malades qui ne viennent rue de Turin que depuis moins d'un mois, nul doute, à en juger par les bons effets déjà acquis, qu'ils n'accusent avant peu des résultats aussi satisfaisants que ceux qui les avaient précédés, résultat se traduisant par ces chiffres si pleins d'éloquence :

Au 1er degré, guérisons........	100 %.
Au 2e degré, guérisons........	75 %.
Au 3e degré, guérisons........	30 %.

Soit en bloc une moyenne de guérisons d'environ 70 %.

Je ne puis pas relater ici les observations, prises par M. Bertheau ou par moi, de tous les malades guéris, ce serait trop long et un peu fastidieux ; — mais il en est quelques-unes de typiques que je crois indispensable de résumer brièvement.

I. — M. L....., 25 ans, dessinateur, réformé en 1900, venu le 16 août, présente des craquements très nets au sommet du poumon droit. Il suit le traitement du 16 août au 30 septembre et nous quitte à ce moment là entièrement guéri.

II. — M. R...., 43 ans, ciseleur. Craquements et râles muqueux au tiers supérieur du poumon droit. Une analyse bactériologique qu'il nous apporte le 1er septembre, révèle la présence de nombreux bacilles de Koch (4/6). Le traitement est commencé ce jour-là. Le 23 octobre, l'amélioration est telle que le malade se considère comme radicalement guéri. Il demande toutefois, pour plus de sûreté, une seconde analyse bactériologique, qui m'est apportée le 25 et qui ne mentionne plus que de très rares bacilles (pas même 1/6) en voie de dégénérescence. En conséquence, M. R....., continue encore ses transfusions, mais nul doute, vu son admirable état général actuel, qu'avant quelques jours la terrible affection ne soit plus pour lui qu'un désagréable souvenir.

III. — Mademoiselle G...., 18 ans, employée, nous consulte le 1er août pour une tumeur de la masse musculaire de la jambe droite, remontant à trois ans, peut-être d'origine péronière et de nature tuberculense. Cette malade avait déjà été examinée par trois médecins, dont un chirurgien des hôpitaux, qui ne voyaient rien autre chose à faire que de pratiquer l'amputation de la jambe, opération refusée par la famille. Le 19 août, commence notre traitement, consistant en transfusions médicamenteuses de formaldehyde, d'iode et d'eau de Salies de Béarn. Aujourd'hui, la tumeur a totalement disparu et la guérison est complète, si bien complète même que le médecin de mademoiselle C....., fort étonné de l'extraordinaire résultat obtenu en si peu de temps, a vivement engagé sa cliente à poursuivre le traitement, en vue de prévenir la phtisie pulmonaire qui pourrait la menacer.

IV. — M. C....., 49 ans, menuisier, se présente à nous le 17 août. Nous constatons des craquements aux deux sommets et une laryngite remontant à quelques mois. D'après une analyse bactériologique faite le 23 août, les bacilles de Koch sont nombreux (4/6). Le traitement entrepris dès le 17 août améliore l'état du malade en quelque sorte à vue d'œil. Vers le milieu d'octobre, le malade ne tousse plus et ne crache en quelque sorte plus, et il est débarrassé totalement de son enrouement. Une seconde analyse bactériologique à laquelle il est procédé le 20 octobre, est nettement négative, et le malade nous quitte le 31 octobre, émerveillé et enchanté.

V. — M. G....., cultivateur, fort malade depuis un an, se soumet au traitement le 30 août. Quoiqu'il soit porteur d'une vaste caverne au poumon gauche, qu'il ait une toux incessante et qu'il crache beaucoup, l'amélioration marche si vite que le 26 septembre, l'analyse bactériologique ne décèle plus qu'un très petit nombre de bacilles. Le 22 octobre, le malade ne tousse plus, il ne crache plus du tout et il nous demande s'il peut repartir. Sur notre réponse il se décide, bien volontiers d'ailleurs, à rester quelques jours encore pour consolider une guérison qu'il n'avait jamais osé espérer.

VI. — M. G....., 14 ans, atteint depuis 18 mois au sommet du poumon droit, à la suite d'une rougeole passée inaperçue, commence son traitement le 3 septembre, et dès la seconde quinzaine d'octobre sa guérison était parfaite. Aujourd'hui il ne tousse plus, il a bon appétit, il est très éveillé, très alerte, et à l'auscultation on ne trouve plus aucune trace de lésion au poumon droit.

VII. — M. C....., 28 ans, sans profession, dont l'affection remontant à 7 ou 8 ans s'est compliquée souvent d'hémoptysie, arrive à l'Institut le 9 septembre. Nous notons des craquements et des râles muqueux dans tout le poumon gauche. Sous l'influence du traitement, les symptômes de la maladie s'amendent avec une rapidité surprenante, et une analyse bactériologique du 18 octobre est formellement négative.

VIII. — Résultat aussi étonnant pour Mme B....., 25 ans, sans profession, dont tout le poumon gauche et le sommet du poumon droit présentent des signes indiscutables de maladie, et qui, venue le 30 août, nous a quitté guérie fin octobre.

IX. — De même pour M. R....., 33 ans, bourrelier, dont le sommet des deux poumons était lésé. D'après une analyse bactériologique du 26 octobre, il n'a plus que très peu de bacilles de Koch. Du reste, l'état du malade est aujourd'hui satisfaisant à tous les points de vue, et la guérison parfaite est simplement une question de jours.

X et XI. — De même encore pour Mme M..., 38 ans, sans profession, et pour M. B....., cordonnier, venus la première, le 4 septembre et le second, le 30 septembre, atteints sérieusement tous deux au poumon gauche et tous deux à l'heure actuelle entièrement guéris.

XII. — M. G....., 20 ans, sans profession, très malade depuis l'hiver dernier, avait été vu par trois ou quatre médecins qui l'avaient absolument condamné. Quand sa mère fit appel à nos soins, le 20 août, nous dûmes aller chez elle, car il y avait deux mois que son fils gardait le lit, miné par une fièvre incessante et une insomnie insurmontable, brisé par la toux, ayant un dégoût invincible pour tous les aliments, et rendant d'ailleurs tout ce qu'il prenait. L'examen de M. G... nous révèle une lésion avancée des sommets des deux poumons et une pleurésie avec épanchement à gauche. C'était cette dernière complication non reconnue qui avait forcé le malade à s'aliter. Nous nous occupâmes d'abord d'y parer, puis dès que M. G... fut en état d'être transporté en voiture, nous le fîmes venir à l'Institut, pour y suivre le traitement, dont les effets furent, pour ainsi dire, immédiats. La fièvre continue qui dévorait le malade tomba en quelques jours ; le sommeil revint vite ; l'inappétence insurmontable qui empêchait M. G... de s'alimenter disparut en même temps et ne tarda pas à faire place à un ardent désir de nourriture ; ses vomissements s'arrêtèrent, ses forces reparurent; aujourd'hui son état général est excellent et sa lésion pulmonaire en pleine voie de résolution.

Inutile de dépeindre la joie de la mère.

XIII. — M. M..., 25 ans, mineur, eut en mai dernier une bronchite très mauvaise à la suite de laquelle il fut pris trois ou quatre fois de fortes hémoptysies qui aggravèrent son état à un tel point qu'il y a trois mois *cinq médecins le déclaraient irrémédiablement perdu.*

Quand nous le vîmes, le 30 septembre, nous trouvâmes tout son poumon gauche gravement atteint (râles et craquements du sommet à la base), et le sommet du poumon droit en train de se tuberculiser. En outre, le malade accusait de la fièvre vespérale, des sueurs nocturnes, le manque d'appétit, etc...

Aujourd'hui, après un peu plus d'un mois de traitement, la situation a changé du tout au tout. Les symptômes généraux ont complètement disparu, les poumons sont en pleine voie de guérison, et le malade augmente régulièrement en poids de 150 grammes par jour (Depuis le 30 septembre, il est passé de 66 kil. à 70 kil. 700 gr.). La guérison sera certainement parfaite avant un ou deux mois.

XIV. — Mlle O..., 19 ans, sans profession, dont un frère est mort phtisique, eut en avril dernier, une pleurésie sèche du côté gauche, qui fut suivie d'une laryngite. Un peu plus tard, elle eut une petite hémoptysie. Depuis, elle toussait et elle avait des crachats jaunes-verdâtres. Elle accusait aussi une oppression excessive au moindre déplacement, ainsi que de la fièvre, des sueurs nocturnes. Son appétit laissait beaucoup à désirer, ses digestions étaient difficiles. Elle avait des vomissements matutinaux fréquents. Ses forces s'en allaient tous les jours, et elle était très amaigrie (Son poids était rapidement tombé de 62 à 45 kil. 500).

L'examen de cette malade, fait par nous le 2 septembre dernier, révéla que tout son poumon gauche était atteint de tuberculose au deuxième degré. Une analyse bactériologique vint du reste confirmer ce diagnostic.

Or, voilà deux mois que Mlle O... suit le traitement, et elle n'est plus reconnaissable. Il lui semble qu'elle n'a jamais été malade. Car elle n'éprouve plus aucun symptôme fâcheux (son

poumon gauche marche effectivement à vue d'œil à la guérison), et elle a regagné en poids près de 4 kilog.

XV. — M. O..., 27 ans, gendarme, atteint en janvier dernier d'un refroidissement, à la suite d'une très pénible expédition faite pour arrêter trois malfaiteurs, cracha un peu plus tard le sang à diverses reprises, et fut finalement réformé par le service de santé militaire pour tuberculose.

Lorsqu'il vint nous voir, le 19 septembre, il présentait des craquements et des râles muqueux dans tout le poumon droit et dans le tiers supérieur du poumon gauche. Il toussait beaucoup; ses crachats étaient abondants.

Dès les premiers jours du traitement, il accusait une amélioration notable, qui était extrême dans la première quinzaine d'octobre, et qui à l'heure présente, fait prévoir une guérison absolue à brève échéance.

XVI. — Même constatation pour M. D..., également gendarme, réformé pour tuberculose pulmonaire.

Au début du traitement, — soit le 24 septembre dernier, — M. D... avait le poumon gauche entièrement pris au deuxième degré, et le sommet du poumon droit menacé. Une analyse bactériologique du 29 septembre était positive.

A l'heure présente, M. D... se considère comme guéri, et il veut rejoindre sa famille qui est en province. Il ne tousse plus du tout, il ne crache plus, les râles muqueux et les craquements ont pour ainsi dire disparu, et nul doute qu'un mois de plus de traitement n'amenât sûrement la guérison absolue et définitive, guérison qui est d'ailleurs très probable, même sans la continuation du traitement, M. D... allant habiter une petite localité admirablement située.

Une question se pose au sujet de ce malade et de celui qui a fait l'objet de l'observation précédente. Les deux ont été réformés pour tuberculose ; que fera-t-on pour eux après leur complet rétablissement ? Il semble bien qu'ils devraient être réintégrés dans leur ancien emploi. Nous doutons pourtant que cela ait lieu, tant l'on est obstinément convaincu que la tuberculose est incurable.

XVII. — M. G..., 54 ans, sans profession, venu le 22 août, était malade depuis deux ans. Il avait eu plusieurs hémoptysies, toussait et crachait beaucoup ; il avait eu la fièvre et des sueurs nocturnes. Ses forces étaient nulles.

Il avait une excavation au tiers moyen du poumon gauche et des craquements au sommet du poumon droit.

Aujourd'hui, l'excavation de gauche paraît cicatrisée, et il n'y a plus de craquements à droite. M. G... n'éprouve aucun des anciens symptômes, et il est convaincu de sa guérison.

XVIII. — Résultat aussi bon pour M. L..., 37 ans, serrurier, en traitement depuis le 31 août dernier, contaminé il y a deux ans par sa femme morte tuberculeuse et atteint des deux sommets. En deux mois, son poids a augmenté de 4 kilog. Ses poumons n'offrent plus aucun signe de lésion, et une analyse bactériologique faite le 1er novembre, est négative.

XIX. — Madame C..., 27 ans, blanchisseuse, dont le père, le grand-père et le grand-oncle maternel sont morts phtisiques, toussait depuis deux ans, avait eu quelques crachats striés, et était prise de fièvre tous les soirs. Craquements au sommet gauche.

Le traitement commencé le 20 août dernier a fait merveille. Dès la seconde quinzaine de septembre, les craquements avaient disparu et une analyse bactériologique faite le 18 de ce mois-là, était négative. Aujourd'hui, Madame C... est entièrement guérie.

XX. — Succès presque aussi complet pour Mme D..., 33 ans, journalière, présentant à la première visite à l'Institut, le 20 août dernier, tous les signes d'une tuberculose au deuxième degré à droite surtout, confirmés par une analyse bactériologique du 18 septembre. En ce moment on ne constate presque plus rien ni à droite, ni à gauche, et la guérison complète est certaine avant trois semaines ou un mois.

XXI. — M. P..., 28 ans, employé d'usine, venu le 22 août dernier. Une sœur morte à 15 ans, de phtisie galopante. Depuis le mois d'août 1900, le malade tousse et crache beaucoup, et pendant 1901 il a eu plusieurs hémoptysies, les premières spontanées, les deux dernières produites par des injections de gaïacol. Il se plaint en outre de sueurs nocturnes, de la perte des forces et de son amaigrissement (en quelques mois son poids a baissé de 8 kil.). Craquements et râles moyens au sommet du poumon gauche. Analyse bactériologique du 21 septembre positive (3/6).

Aujourd'hui, M. P... se sent si bien remis qu'il va repartir pour achever dans le Midi une guérison dont il désespérait d'abord, et qui maintenant lui apparait certaine dans un très bref délai.

XXII. — Résultat identique pour M. P..., 33 ans, mouleur, venu le 24 septembre, ayant eu une pleurésie en 1892 et présentant les caractères suivants : toux, crachats verdâtres et quelquefois striés, enrouement tenace. Deux analyses bactériologiques, l'une du 27 septembre, l'autre du 19 octobre, sont positives (3/6).

Au commencement de novembre, M. P. se regardant comme tout a fait guéri, nous quitte pour rejoindre sa famille dans le Tarn.

XXIII. — M. G..., 25 ans, pharmacien, dont la mère est morte poitrinaire, a eu, il y a dix ans, quelques crachats striés. Depuis il a été atteint de bronchites successives, et ses deux poumons étaient attaqués au tiers supérieur, surtout le droit.

Traitement commencé le 30 septembre. Aujourd'hui, on ne trouve rien au poumon gauche, et c'est à peine si au poumon droit l'on perçoit quelques râles disséminés. La guérison sera sûrement radicale avant un mois.

XXIV. — M. Le M..., 14 ans, groom, atteint de diathèse scrofuleuse, est bronchiteux depuis longtemps. Quand il se présente à nous. le 23 août dernier, il a l'aspect d'un petit squelette, et nous constatons que le poumon droit présente les lésions du deuxième degré et le sommet du poumon gauche celles du premier. L'analyse bactériologique du 9 septembre est positive (4/6).

Après un mois et demi de traitement, la guérison est à peu près complète. Le malade a retrouvé tout son appétit, toutes ses forces, il est fort gai, il ne se ressent plus de ses lésions pulmonaires, qui du reste sont réduites presque à rien et n'existeront plus avant trois semaines ou un mois.

XXV. — M. B..., 20 ans, employé. Son père est mort tuberculeux. Lui-même a eu une grippe en mai dernier et quelques crachats striés. Quand il est venu chez nous, le 10 septembre, il toussait beaucoup, avait des crachats verdâtres abondants, de la fièvre vespérale, des sueurs nocturnes. Ses forces étaient très diminuées, son poids avait baissé de 61 à 53 kilog.

Excavation au tiers moyen du poumon droit. Analyse bactériologique du 19 septembre positive (2/6).

A l'heure présente, après moins de deux mois de traitement, l'amélioration générale et locale est si grande que M. B... peut être considéré comme absolument guéri.

Les observations qui précèdent sont concluantes au premier chef, et elles suffiraient à elles seules pour établir la haute valeur de la méthode de traitement Francisque Crotte. Elles ne constituent pourtant qu'un faible chiffre dans l'ensemble de nos remarquables résultats du 16 août dernier à ce jour. Ces résultats d'ailleurs ne sont que les fruits naturels d'une méthode absolument scientifique et qui repose tout à la fois sur le fécond vitalisme de l'immortel Hippocrate et sur les belles découvertes de notre illustre Pasteur.

Dr Salivas.

Approuvé : Dr Berthéau,
Dr Barlerin.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des actes du 25 au 30 novembre 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 25. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral. N. R.) : MM. Kirmisson, Poirier, Wallich ; Richet (censeur). — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Fournier, Gaucher, Teissier ; Desgrez. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Lannelongue, Mauclaire, Legueu ; Brissaud (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Delens, Walther. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Hayem, Besançon, Legry ; Cunéo.

Mardi 26. — 3e (1re partie, Oral. A. R.) : MM. Budin, Schwartz, Marion. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral. N. R., salle Pasteur) : MM. Pozzi, Quenu, Demelin ; Farabeuf (censeur) ; Langlois. — 3e (Doctorat, 2e partie, A. R.) : MM. Joffroy, Charrin, Renon. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Proust, Chantemesse, Chassevant. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Charité) : MM. Guyon, De Lapersonne, Faure ; Le Dentu (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, 1re série, Charité) : MM. Dieulafoy, Achard, Vaquez. — 5e (Doctorat, 2e partie, 2e série, Charité) : MM. Raymond, Gouget, Janselme ; Hartmann.

Mercredi 27. — 2e (Doctorat, salle Béclard) : MM. Gariel, Retterer, Gley ; Blanchard (censeur) ; Broca (André).

Jeudi 28. — (Médecine opératoire) : MM. Schwartz, Thiery, Hartmann ; Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, 2e partie, A. R., salle Pasteur) : MM. Méry, Teissier, Thiroloix ; Gautier (censeur), Chassevant.

Vendredi 29. — 4e (Doctorat, N. R., salle Touret) : MM. Pouchet, Widal, Wurtz ; Hanriot (censeur), Retterer. — 5e (1re partie, 1re série, Chirurgie, Necker) : MM. Lannelongue, Legueu, Gosset ; Reclus (censeur). — 5e (1re partie, 2e série, Chirurgie, Necker) : MM. Kirmisson, Delens, Walther. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Landouzy, Teissier, Bezançon ; Broca (Aug). — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Guiart (suppléant.

Samedi 30. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R., Laboratoire de travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Gautier, Cornil, Thiroloix ; Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, 2e partie, A. R.,) : MM. Hutinel, Dupré, Gouget ; Mathias-Duval (censeur). — 3e (Doctorat, 2e partie, (Oral, N. R.,) : MM. Chantemesse, Mery, Launois ; Gley. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Beaujon) : MM. Berger, Hartmann, Marion ; Remy (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Beaujon) : MM. Dehove, Charrin, Hémon ; Widal. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Charité) : MM. Pozzi, Thiéry, Faure ; De Lapersonne (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Joffroy, Raymond, Achard ; Auvray. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Demelin, Bonnaire ; Desgrez.

Thèses. — *Mercredi* 28. — M. Delor : *Des injections intratrachéales vraies et directes dans le traitement des affections broncho-pulmonaires* ; MM. Hayem, Pinard, Wurtz, Potocki. — M. Gilbert : *Relation entre la chlorose et l'albuminurie des femmes enceintes* ; MM. Pinard, Hayem, Wurtz, Potocki. — M. Thomin : *Traitement prophylactique des ophtalmies purulentes des nouveau-nés par l'amniodol* ; MM. Pinard, Hayem, Wurtz, Potocki. — M. Dupuy : *Traitement du lupus par le permanganate de potasse* ; MM. Fournier, Joffroy, Gaucher, Widal. — M. Dassonville : *Etude sur le chancre syphilitique de l'urètre chez la femme* ; MM. Fournier, Joffroy, Gaucher, Widal. — M. Ferras : *Recherches sur la nutrition chez les syphilitiques par l'analyse chimique des urines*, MM. Fournier, Joffroy, Gaucher, Widal. — M. Gimbal : *De la sitiophobie et de son traitement* ; MM. Joffroy, Fournier, Gaucher, Widal. — M. Pellet : *Contribution à l'étude de*

l'hépatoptose ; MM. Tillanx, Remy, Broca (Ang.), Gosset. — M. Picart : *Etude pratique de l'extension continue et de ses résultats* ; MM. Tillaux, Rémy, Broca (Ang.), Gosset. — M. Bordenave : *L'analgésie chirurgicale par les injections de cocaïne dans l'arachnoïde lombaire* ; MM. Tillaux, Rémy, Broca (Aug.), Gosset. — M. Dalmais : *Du rhumatisme dans ses localisations primitives cardiaques* ; MM. Landouzy, Hanriot, Netter, Richaud. — M. Girard : *Le foie diphthérique* ; MM. Landouzy, Hanriot, Netter, Richaud. — M. Raynaud : *Contribution à l'étude de la douleur phrénique au cours de la tuberculose pulmonaire* ; MM. Landouzy, Hanriot, Netter, Richaud. — M. Toussaint : *Le lait de chèvre de races sélectionnées, son rôle dans l'allaitement* ; MM. Landouzy, Hanriot, Netter, Richaud. — M. Delaage : *Description et fonctionnement du service Civiale à l'hôpital de Lariboisière* ; MM. Terrier, Brissaud, Reclus, Legry. — M. Bisch : *De la gangrène des fibromes utérins non pédiculés* ; MM. Terrier, Brissand, Reclns, Legry. — M. Marsoo : *Du phlegmon ligneux* : MM. Brissand, Terrier, Reclus, Legry. — M. Limasset : *Essai sur l'éosinophilie dans le parasitisme vermineux chez l'homme* ; MM. Brissaud, Terrier, Reclus, Legry.

Jeudi 28. — M. Bonreille : *Le devoir social des collectivités françaises envers les tuberculeux adultes indigents* ; MM. Brouardel, Proust, Achard, Langlois. — M. Sainton : *La fièvre typhoïde chez les vieillards* ; MM. Proust, Brouardel, Achard, Langlois. — M. Davicion : *Des nodosités rhumatismales chez les enfants* ; MM. Cornil, Budin, Bonnaire, Jeanselme. — M. Zarzycki : *Des cornes palpébrals* ; MM. Cornil, Budin, Bonnaire, Janselme. — M. Jean : *Etude comparative de la symphiséotomie et de l'opération césarienne conservatrice* ; MM. Budin, Cornil, Bonnaire, Jeanselme. — M. Quillier : *L'eczéma des nourrissons* ; MM. Budin, Cornil, Bonnaire, Jeanselme. — M. Durieux : *Traitement de la fièvre typhoïde infantile ; étude comparée des diverses médications* ; MM. Hutinel, Raymond, Dupré, Gouget. — M. Durbèce : *Contribution au diagnostic de la pneumonie infantile* ; MM. Hutinel, Raymond, Dupré, Gouget. — M. Duflos : *La fonction lombaire en psychiatrie* ; MM. Raymond, Hutinel, Dupré, Gouget. — M. Quillon : *Hypertrophie congénitale des membres* ; MM. Le Dentu, Rémy, Faure, Marion. — M Le Monnyer : *Contribution à l'étude de la cellule nerveuse* ; MM. Le Dentu, Rémy, Faure, Marion. — M. Guinement : *Etude sur la cure radicale des hernies crurales par la voie inguinale* ; MM. Le Dentu, Rémy, Faure, Marion. — M. Sempé : *Perméabilité des séreuses à l'état pathologique* ; MM. Debove, Netter, Launois, Rémon. — M. Mainot : *Du traitement des péritonites et pleurésies tuberculeuses séro-fibroneuses par les lavages d'eau très chaude* ; MM. Debove, Netter, Launois, Rémon. — M. Perrody : *L'aérophagie* ; MM. Debove, Netter, Launois, Rémon. — M. Jullien : *La dégénérescence rénale amyloïde et la perméabilité au bleu de méthylène* ; MM. Debove, Netter, Launois, Rémon. — M. Blanquinque : *Essai sur le choix de l'intervention dans le traitement des abcès chauds de la prostate* ; MM. Berger, De Lapersonne, Poirier, Auvray. — M. Trifonoff : *L'étioliogie et la sérothérapie des tumeurs malignes* ; MM. Berger, De Lapersonne, Poirier, Auvray. — M. Eonnet : *Un pavillon de chirurgie modèle* ; MM. Berger, De Lapersonne, Poirier, Auvray. — M. Nicollas : *Étude sur la conjonctivite à pneumocoques* ; MM. De Lapersonne. Berger, Poirier, Auvray. — M. Thuilier : *Etude sur un ancien et un nouveau traitement de la syphilis* ; MM. Pouchet, Pozzi, Quénu, Vaquez. — M. Périer : *Recherche sur les kystes pararénaux* ; MM. Pozzi, Pouchet, Quénu, Vaquez. — M. Berruyer : *Le drainage du péritoine après la laparotomie pour lésions utéro-annexielles* ; MM. Pozzi, Pouchet, Quénu, Vaquez.

Vendredi 29. — M. Brillaud : *Du traitement du pied bot congénital chez le nouveau-né et les jeunes enfants* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Mauclaire, Cunéo. — M. Bonjour : *Des adénopathies péri-appendiculaires dans l'appendicite* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Mauclaire, Cunéo. — M. Beanverger : *Contribution à l'étude des kystes développés aux dépens des glandes para-urétrales de la femme (glandes de Skene)* ; MM. Tillanx, Jalaguier, Mauclaire, Cunéo. — M. Ayme : *Contribution à l'étude et au traitement de l'ongle incarné* ; MM. Tillaux, Jalaguier, Mauclaire, Cunéo.

Enseignement médical libre. — *Conférences sur les maladies cutanées et syphilitiques.* — M. Gaucher, agrégé, a commencé ces conférences le dimanche 17 novembre 1901 à dix heures et demie du matin, et les continuera tous les dimanches à la même heure.

Conférences d'Electrothérapie. — M. le Dr Regnier, chef du laboratoire d'électrothérapie de la Charité, a commencé ses conférences théoriques et cliniques le mardi 18 novembre à 3 heures 1/2, au laboratoire, et les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants à la même heure. — *Sujet du cours* : Appareils d'électrothérapie. Electrodiagnostic. Application de l'électricité aux maladies nerveuses et aux maladies de la nutrition.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie des Sciences de Paris. — *Siège de M. de Lacaze-Duthiers.* — L'Académie a déclaré la vacance du fauteuil de M. de Lacaze-Duthiers dans la section d'histoire naturelle. L'élection aura lieu dans huit jours. Les candidats connus jusqu'ici sont : MM. Bouvier, Onstalet et Vaillant, professeurs au Muséum ; Henneguy, professeur au Collège de France ; Raphaël Blanchard, membre de l'Académie de Médecine ; Yves Delage, professeur à la Sorbonne. et Houssay, maître de conférences à l'École normale.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Par décision ministérielle, les officiers du corps de santé militaire dont les noms suivent ont été désignés pour les postes ci-après ; MM. les médecins-majors de première classe Achintre, pour les salles militaires de l'hospice mixte d'Angoulême ; Couderc, ponr les salles militaires de l'hospice mixte d'Avignon ; Merz, pour les salles militaires de l'hospice mixte de la Fère (médecin-chef) ; Kaufmann, pour l'hôpital militaire de Bordeaux ; Beylier, pour le 96e d'infanterie ; Sieur, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; Loison, pour l'hôpital militaire de Marseille. — MM. les médecins-majors de deuxième classe Albert, pour l'Ecole spéciale militaire de Saint-Cyr ; Fournié, pour les hôpitaux militaires de la division d'Alger ; Galley, nomme surveillant à l'École d'application du Service de Santé militaire.

Service de Santé de la Marine. — *Mission sanitaire.* — L'inspecteur général du service de la marine Auffret est envoyé en mission dans les cinq ports militaires pour examiner certaines questions relatives au matériel technique du Service de Santé et étudier les mesures prophylactiques à prendre pour combattre la tuberculose, la dysenterie et la pelade. M. le Dr Auffret, accompagné du médecin de 1re classe Barthélemy, secrétaire du Conseil supérieur de Santé, commencera sa tournée par le port de Cherhourg.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 44e semaine, 880 décès, au lieu de 862 pendant la semaine précédente et au lieu de 830, moyenne ordinaire des semaines d'octobre. Cette légère augmentation est due aux maladies de l'appareil respiratoire. La fièvre typhoïde a causé 11 décès, au lieu de la moyenne (10) ; la variole a causé 3 décès (la moyenne est 2) ; la rougeole 3, la scarlatine 1, la coqueluche 3. Tous ces chiffres se rapprochent de la moyenne. La diphtérie a causé 14 décès, au lieu de 19 pendant la semaine précédente (la moyenne est 5). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins présente une diminution ; il est de 92 au lieu de 107. Il y a eu 28 morts violentes, dont 6 suicides. On a célébré à Paris 338 mariages. On a enregistré la naissance de 1,037 enfants vivants (517 garçons et 520 filles), dont 763 légitimes et 274 illégitimes. Parmi ces derniers, 39 ont été reconnus immédiatement.

Peste. — *Liverpool.* — Un des malades internés dans l'hôpital d'isolement, il y a une quinzaine de jours, est mort de la peste. Les deux autres malades sont en voie de convalescence. Il n'y a pas de nouveau cas.

Asie. — On a constaté à Kartal, village situé sur la rive asiatique de la mer de Marmara, un décès dû à la peste.

DIVERS [61]

Distinctions honorifiques. — Par décret du 6 novembre 1901, rendu sur la proposition du Ministre de la Marine, sont promus ou nommés dans la Légion d'honneur : Au grade de *Commandeur*, M. Jacquemin, médecin en chef de 1re classe de la marine ; a organisé avec le plus grand soin et dirigé avec la plus grande compétence le Service de Santé du corps expéditionnaire de Chine. — Au grade de *Chevalier*, M. Boutellier, médecin de 2e classe, faits de guerre en Chine ; s'est fait remarquer par sa belle conduite au feu, lors du bombardement et de la prise des forts de Takou. — M. le Dr Laborde, médecin du Ministère de l'Intérieur, est nommé *Chevalier* de la Légion d'honneur. M. Laborde, ancien chimiste au Laboratoire municipal de la préfecture de police et médecin sanitaire maritime, a rempli diverses missions dans l'Amérique centrale pour l'étude de la fièvre jaune et des fièvres paludéennes.

M. le Dr Laborde, directeur de la *Tribune médicale*, a écrit à ce propos : « Il me faut, c'est une obligation à laquelle il m'est impossible de me soustraire, malgré tout le regret et la répugnance que j'éprouve à parler, à ce propos, de ma personne, il me faut détromper et rassurer mes amis sur ma prétendue décoration, en qualité de médecin du Ministère de l'Intérieur. Et d'abord, je ne suis pas médecin du Ministère de l'Intérieur, à moins que je sois considéré comme tel, à titre d'inspecteur des maisons d'aliénés privées. En second lieu, si je m'appelle Laborde, comme l'homonyme signalé dans les journaux, je ne suis pas le *Fortuné*... Laborde, auquel ce prénom est attribué au sujet de la dite décoration. Enfin, je dois, en cette occasion nouvelle et des plus imprévues, répéter à ceux de mes amis qui pourraient l'ignorer encore — ils sont certainement fort rares — (et quand aux autres, cette question personnelle ne peut, en vérité, que fort peu, ou pas du tout les intéresser), que je n'ai jamais recherché, ni demandé la décoration de la Légion d'honneur ; que je l'ai toujours refusée à ceux qui me l'offraient avec le droit de la conférer ; et que, conséquemment, ce n'est pas moi, mais un homonyme qui a pu, peut, ou pourrait être l'objet d'une distinction qui ne saurait m'atteindre, je veux dire s'adresser à mon humble personne. »

La Médecine au Théâtre. — Le théâtre Antoine a fait relâche le lundi 11 novembre parce que M. Brieux a lu sa pièce, les *Avariés*, devant une salle d'invités appartenant à l'Académie française, à la Faculté de Médecine, au Parlement, à la Presse, à la Commission des auteurs dramatiques, à la Société des artistes dramatiques, etc. — A la lecture des *Avariés*, assistaient M. le Dr Hallopeau, M. le Pr et Mme Pinard, MM. les Prs Cornil et Fournier, M. et Mme Strauss, M. le Dr directeur Abel Deval, etc.

L'Assistance publique et les pamphlets. — M. Noël Dorville a consacré à l'Assistance publique de Paris le demi fascicule tout entier de l'*Assiette au beurre*. Le pamphlet — dessins et légendes — est d'une violence extrême et d'un pessimisme fort déconcertant. Mais l'exécution est d'un artiste.

Les Loteries médicales. — La Chambre des Députés a adopté, après urgence déclarée, un projet de résolution de M. Rahier tendant à autoriser une loterie en faveur de l'*Œuvre des enfants tuberculeux* (hôpital d'Ormesson) et un projet de résolution de M. Guillain, tendant à autoriser une loterie en faveur du *Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer*.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Emile Montagnard épouse Mlle Eugénie Jardin. — M. le Dr Joseph Muller épouse Mme Marthe Beinert. — M. Paul Roinet, externe des hôpitaux, épouse Mlle Pauline Baugé.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 860.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 48. 30 Novembre 1901.

Gazette Médicale de Paris

Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

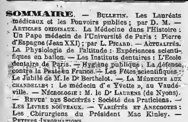
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.





BULLETIN

61(0)

Les Lauréats médicaux et les Pouvoirs publics.

Il y a quelques jours, le *Figaro* publiait l'entrefilet ci-dessous :

« Jadis les nouveaux élèves de l'Ecole française d'Athènes étaient présentés avant leur départ au Président de la République ; mais c'était tout. Cette année, quand on a présenté à M. Loubet les trois élus, il les a *invités à déjeuner* à l'Elysée dans la plus stricte intimité, « en camarades, a-t-il dit ! »

On sait, d'autre part, que bon nombre de lauréats, artistiques ou littéraires, presque tout aussi jeunes, sont de même reçus tous les ans par le Président de la République : tels les membres de l'Académie française récemment nommés, les lauréats des Salons annuels, etc., etc.

Une seule catégorie de jeunes citoyens d'élite, ayant fait de même leurs preuves dans des concours difficiles et conquis de haute lutte des titres aussi enviés et aussi durs à obtenir que les certificats de l'Ecole normale, paraissent vraiment oubliés dans les cérémonies officielles : ce sont ceux qui s'occupent de Science ! Et, pour rester sur le terrain médical, où nous devons toujours évoluer dans ces colonnes, mentionnons d'abord les internes des hôpitaux de Paris. Chaque année, il serait juste qu'on présentât au Président les premiers de la liste....

Certes, je sais bien que tout cela n'a aucun intérêt réel. Mais, dans un pays dont toute l'organisation est factice, qui vit surtout de ces catégories, plus ou moins indispensables, pourquoi favoriser les uns, les artistes, au détriment des autres, les savants ?

Tous les citoyens français n'ont pas chevillé au corps le dédain des honneurs et des décorations, la haine du simili-talent. Et, comme il faut être de son temps, — à moins de se résoudre à mourir de faim, — nous osons souhaiter que les lauréats du prochain concours d'internat soient menés en grande pompe à l'Elysée, d'autant plus qu'en cette année 1902 on fêtera le Centenaire de cette institution désormais célèbre dans le monde entier ! D. M.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE.

61 : 2

Un Pape médecin de l'Université de Paris : Pierre d'Espagne (Jean XXI) [1215(?)-1277]

ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE.

PAR

L. PICARD.

PIERRE D'ESPAGNE. [D'après l'édition du Thesaurus pauperum de 1525].

Pierre d'Espagne, dont ce portrait, un peu fantaisiste, orne le frontispice de la *Practica Jo. Serapionis* (Jacques Myt, Lyon, 1525), a déjà fait l'objet de nombreux travaux. Récemment Zambrini (1) et A. Berger (de Munich) (2), ont restitué, d'après les manuscrits mêmes des bibliothèques d'Europe, son *Livre des Yeux* ; et Petella (3) a étudié les connaissances oculistiques de ce médecin-pape, dans des mémoires des plus intéressants pour l'histoire de l'Ophtalmologie. Dernièrement la *Chronique médicale* (n° du 1er avril 1901) et le *Lyon médical* (n° du 6 octobre 1901) publiaient des analyses de ces travaux.

Mais l'oculistique ne constitue qu'une faible partie des ouvrages de Pierre d'Espagne, dont la plupart sont encore manuscrits, et qui mériteraient d'être étudiés pour l'Histoire de la Médecine au Moyen-Age, si peu connue.



PIERRE D'ESPAGNE, Médecin devenu Pape, sous le nom de Jean XXI. (Portrait fantaisiste, n'existant pas à la Bibliothèque nationale de Paris.

Si la vignette ci-contre n'a guère qu'une valeur documentaire douteuse (1), le « medicus celeberrimus », le « Doctor eximius », le « Summus medicorum monarcha », qu'elle représente, est intéressant à rappeler comme un des savants les plus renommés de l'Europe au XIIIe siècle. Le Dante, dans son « Paradiso », l'a immortalisé comme philosophe dialecticien :

.... *Pietro Ispano*
Lo qual giù luce in dodici libelli (Chant XII, v. 135).

Dans les huit derniers mois de sa vie, ce médecin philosophe a porté la tiare sous le

(1) ZAMBRINI (Fr.). *Volgarizzamento del trattato della cura degli occhi di Pietro Spano. Codice Laurenziano per la prima volta stampato.* Bologne, 1873, XXX-96 p., 16°. Tiré à 206 exemplaires numérotés.

(2) BERGER (A. M.) : *Die Ophthalmologie Liber de oculo des Petrus Hispanus (Petrus von Lissabon, Später Papst Joh. XXI)*. München, 1899, Lehmann, XXXVII-135 p., 8°. Anal. en français par Pagel in *Janus*, 1899, p. 252, et par Gottschalk (*Chron. méd.*, 1901, 228) ; et en allemand in *Wiener med. Blatter*, 1899, n° 21, p. 470 et *Münchener med. Woch.*, 1899, n° 26, 866.

(3) PETELLA (J. B.), médecin en chef de la marine italienne. *Les connaissances oculistiques d'un médecin philosophe devenu pape. Etude historique et critique. Janus.* Amsterdam, 1897, II, 405-420 ; 570-596. — Cet auteur y donne une bio-bibliographie comprenant 87 indications bibliographiques, auxquelles nous ajouterons seulement l'article de Henschel (A. W. E. T.). *Janus*, 1853, II, 375-379 et celles que nous trouvons dans Ulysse CHEVALIER. *Repertoire des sources historiques du Moyen-Age.* Paris, 1877-83, Soc. Bibl. ; Amat. *Escrit. catal.*, 1836, 477 ; Castro. *Bibl. espan.*, 1786, II, 616-625 ; Gaddius. *Script.*, 1649, II, 264-265 ; Gandolphus. *August. Script.*, 1704, 299-301, 413 ; Brucker. *Hist. crit. phil.*, 1766-7, III, 815-817 ; VI, 595 ; Hauréau (B). *Dict. sc. phil.*, 1875, 1333 ; Thurot, in *Compt. rend. Acad. Inscript. et Belles-Lettres*, 1864, A, VIII, 217-228 : *La logique de Pierre d'Espagne. Rev. archéol.*, 1864, B, X, 257-281 ; *Rev. crit.*, 1867-8, III, 195 ; IV, 4-11 ; V, 344 ; Cave : *S. e.*, 1745, II, 322 ; Dupin. *B. a. e.*, 1701, XIII, 191 ; Graesse. *Trésor* (1864), V, 243 ; VI, 444 ; Lowndes. *Bibl. Engl.*, 1074 ; Budinzky, *Univ. Paris*, 1876, 211-212 ; Raynaldus. *Ann.* (1648), 1276 : 29 ; 1277 : 20 ; et dans HOEFER. *Nouv. Biog. gén.* : Papebroch : Conatus. *Chronol. et Suppl.* ; Louis Jacob. *Biblioth. pontificale*, 137.

(1) PETELLA (*Loc. cit.*), bien placé d'ailleurs pour le savoir, assure qu'il n'existe pas de portrait authentique de Pierre d'Espagne. — Nous avons consulté à ce sujet plusieurs ouvrages, entr'autres les *Icones et Vitae paparum*, Francf., 1602, p. 448, l'*Abrégé chronol. de l'histoire des papes avec leurs portraits acostés*, 1689, la collection des onze portraits de ce pape au département des Estampes de la Bibliothèque nationale ; ils proviennent de livres et représentent tous, sauf un, le même vieillard à barbe blanche. Celui que nous donnons plus haut n'offre avec ceux-ci aucune ressemblance.

nom de Jean XXI(1), et suivant la remarque d'Astruc, est de tous les médecins celui qui a porté sa fortune le plus loin.

Pierre d'Espagne, ou plutôt de Portugal, naquit à Lisbonne au commencement du XIIIe siècle, vers 1215, selon les meilleures données (2).

Il parait être le fils d'un médecin du nom de Julien. Il est certain qu'il se rendit (3) à Paris (4) dès sa plus tendre enfance et y fit toute son éducation scientifique, dont faisait partie la Médecine (5). Petella (*Loc. cit.*, p. 416) élucide ce point controversé d'une façon péremptoire, d'après une lettre du pape Jean XXI à l'évêque de Paris, en date du 28 avril 1277. Chomel le cite au nombre des *maîtres régents* de la Faculté de Médecine de Paris en 1260. Cette indication venant d'une source aussi autorisée, nous parait bonne à enregistrer (6).

(1) XX, XXI, ou XXII, suivant la Chronologie adoptée.

(2) 1226 d'après l'*Index catalogue of the library of the Surgeon-General's office, United States Army*. Washington, 1889, X, 1044.

(3) « Envoyé par son père à Paris », dit ARTAUT DE MONTOR. *Hist. des souverains pontifes romains*. Paris, 1847, T. III, p. 56.

(4) ANTONIO (N.). *Bibliotheca hispana vetus*. Romæ, 1696, II, chap. V, p. 50.

Lettre de Pierre d'Espagne à l'évêque de Paris Tempier, du 28 avril 1277; in Petella, *loc. cit.*, et citée in du Boulay, *Histoire de l'Université*. Paris, 1666, t. III, p. 443. — Cet auteur y donne, p. 430, une notice sur Pierre d'Espegne, à propos de son élévation au trône pontifical d'après un document du commencement du XIVe siècle et le cite comme « olim medicus, in omnibus scientiis femosissimus ».

CHOMEL. *Essai historique sur la médecine en France*. Paris, 1762, 179-181; 258.

ASTRUC. *Mémoires pour servir à l'Histoire de la Faculté de Médecine de Montpellier*. Paris, 1767, 303-305.

DAUNOU. *Pierre d'Espagne ou le Pape Jean XXI. Histoire littéraire de la France*. Paris, 1838, XIX, 322-334.

(5) L'étude de la Médecine était alors étroitement liée à celle de la Philosophie, et Lacroix (*Loc. cit.*) cite à ce propos Gerbert d'Auvergne, qui (devenu pape sous le nom de Silvestre II, 999-1003), avait d'abord professé la philosophie, puis exercé la médecine.

(6) Berger (*Loc. cit.*, p. IV, note 13) dit textuellement: « Vraisemblablement il étudia là (à Paris) seulement les « Arts » et se consacra à la médecine à la Faculté de Médecine de Montpellier alors florissante », et cite Antonio de Macedo. *Lusitania infulata et purpurata*, Paris, 1663, p. 36, et J. Astruc, *Mémoires de la Faculté de Médecine de Montpellier*. Paris, 1767, p. 305. Or, Astruc se base sur une phrase d'Antonio: *In Galliis, sive Parisiis, sive Monspelii, sive utrobique, philosophiae ac Medicae arti egregiam navavit operam*, pour affirmer qu'il ne pouvait être reçu médecin qu'à Montpellier, puisqu'il n'existait pas alors d'autre Ecole de médecine en France. Mais Lorry, l'éditeur de l'Histoire d'Astruc, convenait lui-même qu'il était déjà incontestablement prouvé qu'on étudiait en ce temps-là la médecine à Paris et qu'il était plus simple de laisser tel quel le texte d'Antonio que connaissait d'ailleurs Chomel. Il en a donné une traduction dans sa notice sur Pierre d'Espagne, « tirée du manuscrit de M. Bourdelot, de la Bibliothèque du Roi, traduction de la notice d'Antonio ».

J. B. Louis Chomel, doyen de la Faculté de Médecine de Paris en 1755 et 1756, avait recueilli les matériaux de nombreux mémoires sur les origines de la Faculté et les médecins qui l'ont particulièrement illustrée, et dans la préface de son *Essai sur la médecine en France*, p. 7, fragment de ce travail dont le reste n'a jamais vu le jour, il affirme avoir « consulté avec attention les anciens titres de la Faculté, ceux de l'Université, le *Livre du Recteur* (*a*), nos plus anciens registres qu'il a tous lus, le livre des Décrets de la Faculté ». Il cite en 1260, parmi « les noms et surnoms des anciens maîtres régents qu'il a pu découvrir dans les histoires du temps ou dans différents actes publics», Guy de Cercelle et Robert de Douay, médecin de Marguerite de Provence, femme de St Louis, en même temps que Pierre d'Espagne. Il est prouvé que ces deux médecins (Chéreau, *Les Médecins et Chirurgiens de Saint Louis, roi de France*, 1226 1270; *Union méd.*, 1862, XIV, 260; et du Boulay (*Loc. cit.*) existaient bien vers l'époque indiquée par Chomel. Pourquoi en serait-il autrement de Pierre d'Espagne qui, nous le verrons plus loin, était en relations avec la mère de Saint Louis, comme médecin, avant 1252? Aussi malgré l'opinion de Denifle (Petella. *Loc. cit.*, p. 414), qui ne voit là qu'une conjecture, puisqu'il n'existait pas de liste des maîtres régents à cette époque, tenons-nous pour exacte l'indication de Chomel.

(*a*) Ce document précieux, malheureusement perdu pour la France, se trouve au Bristish Museum (Chéreau. *Les origines de l'ancienne Faculté de Médecine de Paris. Union méd.*, 1874, p. 898).

En 1248, selon P. Denifle (1), en 1249 suivant l'abbé de Angelis (2), nous trouvons Pierre d'Espagne enseignant la *physique* (médecine) à l'Université de Sienne, avec la solde de 40 lires par an : somme plutôt maigre, même pour l'époque (3). On le retrouve en 1274 *Archiater* à la cour papale de Grégoire X (4); c'est peut-être entre ces dates qu'il revint à Paris et à Montpellier, pour y professer (?) la médecine et y composer ses ouvrages (5).

Les connaissances de Pierre le Physicien lui firent honneur parmi ceux de son ordre; ce ne fut cependant point par ses talents dans l'art de guérir qu'il parvint à la fortune. Clerc (6), ainsi que tous les médecins de son temps, il s'occupa toute sa vie des devoirs de sa cléricature, et, grâce à sa science, sa piété, sa modestie, il fut nommé doyen maître des Ecoles en Portugal où il obtint ensuite l'archevêché de Braga. Créé cardinal en 1273 par Grégoire X, il passa ensuite à l'évêché du Tusculum (Frascati), et le 20 septembre 1276 succéda à Adrien V dans la chaire de Saint-Pierre sous le nom de Jean XX.

Trithème (*Annal. Hirsaug*, t. II, p. 31) le déclare plus habile médecin que sage pontife. Son pontificat ne dura que huit mois et quelques jours: le 16 mai 1277, il périt écrasé sous les ruines de la chambre qu'il s'était fait bâtir à Viterbe (7).

Plusieurs auteurs ont fait une confusion grossière entre les ouvrages de Jean XXI, pape portugais, et Jean XXII, pape français. En France, la *Biographie universelle* de Michaud, et dernièrement, la *Chronique médicale* (8), dans un article qui en a inspiré d'autres (9), attribuent à Jacques Duèse, de Cahors, qui, sous le nom de Jean XXII succéda en 1316 à Clément V, des connaissances en médecine, « son étude favorite», le *Thesaurus pauperum*, un traité sur les maladies des yeux, sur la goutte, sur l'art de conserver la santé, sur la formation du fœtus, enfin, « un sixième, moins scientifique celui-là, sur la transmutation des métaux. »

La tradition qui attribue cet ouvrage d'al-

(1) DENIFLE (P.-H.). *Die Universitaten des Mittelalters bis 1400*. Berlin, 1885, Bd. 1, 430.

(2) De ANGELIS (G.). *Catalogo dei testi a penna di lingua italiana che si conservano nella publica Bibliotheca di Siena, in appendice ai Capitoli dei Disciplinati*, Siena, Porri, 1818, p. 171 et 172.

(3) Les villes populeuses et riches de l'Italie s'attachèrent, au Moyen-Age, à des prix relativement minimes, des médecins pour le service public. Tel fut Hugues de Lucques, qui, nommé médecin titulaire de Parme, ne toucha pour les services de sa vie entiere qu'une somme de 600 livres une fois payés (P. Lacroix, *Lettres et Sciences au Moyen-Age*... Paris, 1877).

(4) MARINI. *Degli Archiatri Pontifici*, Roma, 1784, I, d'après Haller (*Bibliotheca med. prat.*, Basilæ, 1776, I, 435).

(5) Ses *Summulæ logicales* ont eu 48 éditions! Ad. Franck (*Dictionnaire des sciences philosophiques*. Paris, 1875, p. 1333), le cite comme un des plus célèbres logiciens de l'Ecole de Paris.

(6) *Clericus generalis* à cause de l'universalité de ses connaissances.

(7) On trouve dans Petella (*Loc. cit.*) une vue du palais épiscopal de Viterbe où l'on voit les traces de cette fameuse chambre, et une photographie de son ancien tombeau dans la cathédrale de Viterbe.

(8) *Ephémérides de Médecine historique et anecdotique : 4 décembre 1334. Mort du pape Jean XXII. Chronique médicale*, Paris, 1898, Janvier, p. 57.

(9) *Medical popes. Brit. med. J.* 1898, Janv. 22, p. 236. *Medical popes. Indian Lancet*, 1898, 1er mars, p. 251.

chimie au pape Jean XXII (de Cahors) s'accorde peu avec l'histoire, qui rapporte qu'en 1317, ce pontife fulmina contre les alchimistes la bulle *Spondent pariter*, qui condamnait à des amendes les adeptes, déclarait infâmes les laïques hermétiques et dégradait les ecclésiastiques convaincus du même cas. En tous cas, auteur ou non de cet ouvrage d'alchimie, ce pape français ne l'est certainement pas des autres.

On ne comprend pas l'injustice des historiens ; mais on explique peut-être leur silence par leur ignorance des œuvres de Pierre d'Espagne : 17 ouvrages de médecine, si les titres qu'on en cite s'appliquent à des articles réellement distincts, dont 14 sont encore manuscrits dans les bibliothèques de Paris, Rome, Venise, Sienne, Padoue, Pavie, Oxford, Cambridge. Ces manuscrits doivent être des plus précieux pour l'histoire de la médecine au Moyen-Age ; aussi n'est-il pas inutile de les énumérer, puisque personne n'a pris la peine de les publier et de les réunir.

D'après Fabricius et Antonio (*Loc. cit.*): *De formatione hominis*, manuscrit du Collège de Caius à Cambridge (1), et d'après Paul Cortèse (*Liber I, de Cardinalata*), un traité de la Goutte (*de medenda podagra*), par Pierre le Portugais, évêque et cardinal de Tusculum (ce qui en place la date entre 1273 et 1276). A la Bibliothèque de Sienne, on conserve un Code manuscrit du XIIIe siècle contenant un *Traité des Poisons* (de Angelis, *Loc. cit.*); à Pavie et à Venise: *Glossaire sur les maladies et le tempérament des enfants* (In *Hippocratis de Tegnis et de natura puerorum* (Ciaconius, Antonio, Thomasinus, Eloy); à la Bibliothèque du Vatican à Rome, les *Questiones Magistri Petri Hispani super viaticum Constantini*, manuscrit découvert par Petella dans le Codex Palatinus, n° 1085, XIIIe siècle.

Trithème, Ciaconius, Oldoini, Antonio, Fabricius, Eloy, Bernier (2) attribuent à Pierre d'Espagne des *Canons de Médecine*; mais on n'en connait aucun manuscrit.

Bien qu'il ne soit parlé nulle part de relations entre Pierre d'Espagne et la Reine Blanche, c'est à cette princesse que sont adressés par lui des conseils pour prendre soin de sa santé (3) (*Consilium de tuendâ valetudine (de regimine sanitatis) ad Blancam Franciæ reginam*). (Daunou. *Loc. cit.*). Il nous a paru intéressant de rechercher à quelle époque Pierre d'Espagne, le *compatriote* d'au-delà des Pyrénées de Blanche de Castille, mère de Saint-Louis, a pu dédier cette consultation manuscrite, signalée par Diogo Barbosa Machado, du Cange et Fabricius, et qui indique qu'il était déjà médecin et peut-être même attaché à la cour de la Régente. Nous avons trouvé dans Nisard, *Histoire de la reine Blanche*, 1842, un passage qui permettrait assez vraisemblablement de fixer au milieu du XIIIe siècle la date de ce manuscrit. « En 1248, au moment du départ de Saint-Louis pour la Terre-Sainte, elle pensa mourir de douleur, et à la nouvelle qu'il restait en Palestine, elle en éprouva une at-

(1) Nous n'avons pas pu encore vérifier s'il existe encore in Smith. *Catalogue du collège de Caius à Cambridge*. 1849, 8°.

(2) BERNIER. *Histoire chronologique de la médecine et des médecins*. Paris, 1695, p. 161.

(3) DIOGO BARBOSA MACHADO. *Bibliotheca Lusitana*, Lisboa, 1747, II, 562; Fabricius. *Biblioth. Latina mediæ et infimæ ætatis*. Patav., MDCCLIV, T. IV, p. 45; T. V, p. 260, cité du Cange comme ayant *lu* le Regimen sanitatis.

teinte qui eut les suites les plus funestes. Elle allait s'affaiblissant sous le poids des chagrins, et les *médecins*, voyant le délabrement de sa santé, furent d'avis qu'elle quittât l'air de Paris et qu'au commencement de l'été suivant (1253) elle allât à Melun (p. 188). En effet, elle y passa l'été, mais sur la fin de l'automne, elle fut attaquée d'une fièvre lente qui l'emporta à 68 ans (le 1er décembre 1252, suivant les meilleures sources) (1). Le Dr Naudé, le 1er bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine, dont une salle porte le nom, possédait une copie de cet intéressant document historique, peut-être celle du XVe siècle qui se trouve à la Bibliothèque nationale de Paris (ms. n° 7416, 7°, avec des manuscrits d'Arnauld de Villeneuve sur l'Astrologie) (2). Celle-ci possède également dans le Codex n° 6956 (*Olim Baluzianus*), XIVe siècle) (p. 3) l'*Expositio super Johanniti introductionem in artem parvam Galeni*, manuscrit qu'il serait intéressant de comparer à celui de la Bibliothèque Saint-Marc à Venise : *Glossae Magistri Petri Hispani super Tegni seu in artem parvam Galeni*. Dans le même manuscrit se trouvent les Commentaires de Pierre d'Espagne sur les Traités de Théophile (*de Urinis*), de Philarète (*de Pulsibus*); sur les *Aphorismes* d'Hippocrate et les *Prognostica* du même (p. 41) : l'auteur y explique ou y résume les doctrines d'Hippocrate et d'Aristote (*Sententiæ super libro Physionomiae Aristotelis*). Berger (*Loc. cit.*) donne dans son ouvrage une liste de 26 manuscrits du *Livre des yeux*, conservés dans les bibliothèques de Berne, Erfurt, Florence, Munich, Rome, Bâle, Glasgow, Vienne et Paris, où il cite à la Bibliothèque nationale : le manuscrit n° 6988, 14° *Tractatus de oculorum morbis* (*Anonyme*) du XIVe siècle (indiqué aussi par Haller (*Loc. cit.*) et de Renzi, (*Coll. salernit*, V. p. 121); *Secretum de oculis : praemittuntur synonyma medica*, m. reg. n° 6957. Catal. IV, 297; *Secreta contra aegritudines oculorum*, ms. reg., 7621, IV, 369; *Tractatus mirabilis aquarum, sive secreta medicinae de oculis*, ms. reg. olim Colb., n° 7349, Catal., IV, 345. Un autre manuscrit latin de ce *Livre des yeux* se trouve à la Bibliothèque du Collège de toutes les Ames à Oxford (Antonio et Eloy), probablement celui que Coxe décrit dans le catalogue du Collège B. Mariae Magd., p. 80, sous le n° CLXXIII : *Petri Hispani Liber oculorum sive de morbis et eorum cura*. 259 feuillets. Celui de la bibliothèque Laurencienne de Florence a été publié par Zambrini.

Le *Livre des yeux*, le dernier ouvrage imprimé de maître Pierre, est un petit abrégé des connaissances que celui-ci possédait; Guy de Chauliac les cite dans sa *Chirurgia magna* (3).

(*A suivre*).

(1) M. le Dr Cabanès (*Les morts mystérieuses de l'Histoire*, Paris, 1901, p. 50) dit « qu'en février 1251 la reine fit une maladie grave sur laquelle on manque de renseignements (Cf. Elie Berger. *Saint-Louis et Innocent IV*, et *Hist. de Blanche de Castille*. On croit qu'elle a succombé à des troubles cardiaques (Cf. *Grandes chroniques*). H. F., XXI, 116); *Vie de Saint-Louis*, par le confesseur de la reine Marguerite (H. F. XX, 64). »

(2) A. Berger (*Loc. cit.*) signale à la Bibliothèque de Munich un *Liber de conservanda sanitate magistri Petri Hispani*, manuscrit sur parchemin du XVe siècle, n° 14574; le *Liber Magistri Petri Yspani de regimine sanitatis*, man. sur parchemin du XIVe siècle, n° 615; et deux fragments dont l'un avec le man. du *Thesaurus pauperum*, n° 438.

(3) Bienvenu et l'Espagnol (Pierre d'Espagne qui fut pape) n'en ont guère traité (de maladies des yeux). Nicaise. *La grande chirurgie de Guy de Chauliac*, 1890, p. 460.

ACTUALITÉS.

LA PHYSIOLOGIE DE L'ALTITUDE.

612
Expériences scientifiques en ballon.

La semaine dernière ont eu lieu, sous la direction du Pr Chauveau du Museum, une série d'ascensions scientifiques, du plus haut intérêt, dans le but d'étudier l'influence de la dépression atmosphérique sur l'organisme. Ce projet avait été conçu par MM. les Drs Jolly et Hallion, préparateurs au Collège de France; Henri, préparateur de physiologie à la Sorbonne; Dupasquier, de la Pitié; Raymond, chef de clinique de la Faculté; Quiserné, chef de laboratoire à la maison Dubois; Tissot, préparateur du professeur Chauveau; Calugareanu, préparateur particulier de M. Dastre, et Guglielminetti, membre de la sous-commission des scaphandres pour l'aérostation, qui en ont préparé tous les détails depuis l'année dernière. Cette idée était appuyée par les professeurs Chauveau, Dastre, Malassez, Robin et Vaquez, du Muséum, du Collège de France et de la Sorbonne.

Le but était d'étudier l'influence des hautes régions sur les modifications du sang et de la respiration. Cette question est importante, car elle est le principe des cures d'altitude contre l'anémie et la tuberculose. On sait que, chez les malades amenés dans les sanatoria, à 2,500 ou 3,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, la quantité des globules rouges, qui sont le principe vital du sang, s'accroît très vite. Mais ce n'est pas sans fatigue que ces malades effectuent l'ascension des hauts sommets sur lesquels ils doivent renaître à la vie. C'est pour monter d'un seul coup, monter sans fatigue aucune, à 2,000 mètres d'altitude, que les expérimentateurs se sont transformés en aéronautes.

Un premier ballon, le *Quo Vadis*, est parti de Rueil, l'après-midi, ayant à bord les Drs Henri, Calugareanu et Lapicque. L'aérostat a atterri à la nuit à Troyes.

Voici, d'après un interview de M. le Dr Henri, le résultat de cette ascension.

« Nous avions emporté avec nous, trois chiens. Nous leur avions pris au départ cinquante centimètres cubes de sang. Notre ascension n'a présenté aucun incident, et, très vite, nous nous sommes élevés. « A deux mille mètres, nous avons encore saigné nos chiens; à trois mille mètres, les pauvres animaux étaient endormis, presque insensibles. Quant à mes collègues, ils n'éprouvaient, pas plus que moi d'ailleurs, de fatigue appréciable. Nous avons enfermé nos échantillons de sang dans des tubes de verre qui ont été hermétiquement cachetés et que nous n'avons pas ouverts encore. Ce n'est qu'après avoir examiné au microscope ces gouttes de sang, après leur avoir adjoint des dosages chimiques, que nous pourrons communiquer des résultats absolument scientifiques et indiscutables ».

Le lendemain, sont partis du jardin des Tuileries les trois ballons *Eros*, *Centaure* et *Titan*, prêtés par l'Aero-Club, pour permettre à divers savants de faire différentes recherches sur les points suivants : 1° Echange respiratoire et gaz du sang, phénomènes physiques de la circulation; 2° Enumération des globules du sang; 3° Spectroscopie du sang.

Dans le premier ballon, *Eros*, étaient montés MM. Castillon de Saint-Victor et les docteurs Tissot et Hallion; les voyageurs emportaient avec eux un chien de Terre-Neuve pesant 48 kilos, dont on avait préparé l'artère fémorale et l'artère carotide.

A bord du deuxième ballon, *Centaure*, avaient pris place le comte de la Vaulx et les Drs Raymond et Portier : ils emportaient avec eux un cobaye et un lapin.

Enfin, le dernier aérostat, le *Titan*, quittait la terre, ayant à bord, comme pilote, Maurice Farman et, comme passagers, les Drs Jolly et Bonnierr. Aucun animal dans cette nacelle, les deux docteurs devant faire les expériences sur leurs propres personnes. Il s'est élevé à 4,500 mètres.

On connait le résultat de ces expériences qui se complètent les unes les autres. Il a été communiqué à la Société de Biologie, et il est tout à fait imprévu. Dans les quatre ballons, on a trouvé que l'augmentation des globules rouges était appréciable, se produisait très rapidement à une hauteur de 3,000 mètres environ, et *disparaissait lors de la descente*.

On a discuté sur le pourquoi de cet enrichissement temporaire du sang. Et l'opinion suivante a prévalu : A de grandes hauteurs le sang perd une partie de l'eau qu'il renferme; il devient donc plus dense et l'augmentation du volume des globules rouges n'est qu'apparente. Ce point est tout à fait important. Il ne faut pas conclure cependant trop vite. Il se peut que le séjour prolongé à une altitude de 3,000 mètres, par exemple, régénère le sang pour un temps assez long.

Ce qui est certain, c'est qu'un formidable point d'interrogation se dresse au sujet des sanatoria; c'est que de nouvelles et précises expériences s'imposent, d'une durée beaucoup plus considérable que les premières. Elles seront tentées dans le plus bref délai, pour l'honneur de la médecine française et pour celui des dévoués savants qui ont conçu le hardi et bien moderne projet des ascensions appliquées à la physiologie. D'autre part, M. Berthelot a lu à l'Académie des Sciences le rapport d'un médecin étranger, M. le Pr Gaule, qui a fait, en ballon, sur sa femme et sur ses enfants, des expériences analogues à celles qui viennent d'avoir lieu à Paris et qui ont abouti aux mêmes résultats.

LES INSTITUTS DENTAIRES.

617.6 (06)
L'Ecole dentaire de Paris.

La réouverture des cours de l'Ecole dentaire de Paris a eu lieu, récemment sous présidence de M. le Ministre du Commerce. Après une allocution de M. Godon, directeur de l'Ecole, M. Martinier, directeur adjoint, a lu un rapport sur les modifications qui ont été apportées dans l'enseignement scientifique et technique de l'Ecole. Un cours de quatrième année

vient d'être créé pour donner au dentiste, pourvu de ses diplômes, la dextérité qui en fera un praticien parfait. Le Ministre du Commerce a félicité les directeurs de l'École pour les services qu'ils rendent à la population pauvre de Paris et a expliqué sa présence à cette séance de réouverture en montrant que l'enseignement de l'art du dentiste est absolument comparable à l'enseignement donné dans les Écoles professionnelles, auxquelles il porte le plus vif intérêt. M. Millerand a remis la rosette d'officier de l'Instruction publique à M. Lemerle, professeur à l'École, et les palmes d'officier d'Académie à M. Choquet, professeur suppléant, et au Dr Roy. M. Bonnard, président de la Commission scolaire, a ensuite donné lecture du palmarès.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

613.66

La défense contre la Peste en France.

Le *Temps* et le *Figaro* ont publié le document suivant, qui est une lettre ouverte adressée à M. Monod, de l'Académie de Médecine.

Monsieur, vous semblez avoir triomphé mardi dernier à la tribune de l'Académie de Médecine, dans la question de la peste à bord du *Sénégal* et, élargissant le débat soulevé par le récit de M. Bucquoy, vous semblez avoir démontré que tout était pour le mieux dans la meilleure des administrations sanitaires maritimes.

Les gens de métier, et nous en sommes, prétendent au contraire, — pouvant, dans une enquête sérieusement et librement conduite, faire la démonstration par les faits, — que la France est loin d'être garantie du fléau toujours menaçant d'ailleurs, par les procédés qu'emploient les directions de la Santé des ports en général et celle de Marseille en particulier, pour assurer la prophylaxie des épidémies susceptibles d'envahir le territoire par voie de mer. Le mot de « comédie sanitaire » a depuis longtemps été employé pour stigmatiser ces procédés dans leur ensemble.

Depuis sa création, qui a suivi de près le décret du 4 janvier 1896, la Société de médecine sanitaire maritime de France n'a cessé d'appeler l'attention des pouvoirs publics sur les dangers que fait courir à la santé publique l'application erronée ou insuffisante de ce décret. Vous n'avez jamais voulu nous entendre, et, systématiquement, de connivence avec l'inspection générale des services sanitaires, vous faites le silence sur une question qui intéresse au plus haut point la France, puisqu'il s'agit, à l'heure du danger, de sauver des existences humaines menacées.

Les révélations de M. Bucquoy, qui ne portent que sur des faits, démontrent l'incurie et l'incapacité d'un service qui a tous les moyens cependant pour parer à toutes les éventualités, et nous sommes prêts à instruire par des faits la Commission qu'a nommée l'Académie de Médecine, et dont vous êtes un des membres, pour lui démontrer la nécessité d'une organisation des services sanitaires maritimes telle que la demande depuis si longtemps la Société de médecine sanitaire maritime à laquelle vous ne refuserez pas, je pense, quelque compétence en la matière.

Dr G. Daujon,
Président de la Société de médecine sanitaire maritime de France à Marseille.

LES FÊTES SCIENTIFIQUES.

61 : 3

Le Jubilé de M. le Dr Berthelot.

La cérémonie du cinquantenaire de M. Berthelot a été célébrée le 24 novembre dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Emile Loubet, assisté des présidents des Chambres et des ministres. Elle a été une grande manifestation scientifique française et étrangère. Les Universités et Académies, les grandes Écoles, la plupart des corps savants de Paris et des départements y étaient représentés. D'autre part, les plus anciennes et importantes sociétés scientifiques d'Angleterre, d'Allemagne, d'Autriche, de Russie, d'Italie, de Belgique, ont envoyé des délégations spéciales pour s'associer à l'hommage rendu à la science française dans la personne d'un de ses membres les plus illustres. Le professeur Ramsay, de Londres, qui a découvert l'argon et de nouveaux gaz de l'air, et le professeur Fischer, de Berlin, connu par ses grandes découvertes en chimie organique, assistaient à la cérémonie.

Le gouvernement espagnol confère à M. Berthelot la grand-croix de l'ordre de Charles III, et le roi des Belges lui a envoyé un télégramme de félicitations personnelles.

Des discours ont été prononcés par le Ministre de l'Instruction publique, le président et le secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, M. Moissan, de l'Institut, M. Gaston Pâris au nom du Collège de France.

M. le Pr Guyon, Président de l'Académie de Médecine.

M. le Pr Guyon, Président de l'Académie de Médecine, a rappelé à M. Berthelot qu'il a toujours été médecin, et l'a félicité d'avoir reculé les limites de la Biologie.

« En pénétrant, par exemple, a-t-il dit, plus profondément encore que Lavoisier dans les conditions véritables et dans le mécanisme de la production de la chaleur animale, vous avez jeté des lumières nouvelles sur les problèmes chimiques si délicats et si obscurs, qui interviennent dans la production et l'entretien de la vie. »

M. Chanveau, au nom de la Société nationale d'Agriculture, a remis à M. Berthelot la grande médaille d'or à l'effigie d'Olivier de Serres.

M. Berthelot a répondu à ces discours par une allocution sur le rôle de la Science, et M. le Président de la République lui a remis la plaquette dont nous avons déjà donné la description (1).

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

61 : 8

Le médecin d'« Yvette », au Vaudeville.

La délicate nouvelle de Guy de Maupassant, transcrite à la scène, s'y est augmentée d'un rôle de docteur de hasard, le Dr Marcovitch, qui, au troisième acte, se prend à décrire tout au long la recette de *l'empoisonnement par le chloroforme*.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 42, p. 336.

Comme presque tous les personnages de l'intimité de la marquise Obardi, il a sa tare. Jadis, petit médecin dans un village de Russie, il aida la nature pour mettre fin aux souffrances d'un client cent fois millionnaire, souffrances dont s'attristait l'humanité et qu'impatientaient les héritiers. Poursuivi comme empoisonneur, mais acquitté faute de preuves, devenu riche, il s'est installé à Paris. De son crime, il ne lui reste ni une crainte, car il est matérialiste; ni même un remords; mais il en a pris le dégoût de l'humanité et de lui-même. Il vit pour la Science, où il est un maître, en philosophe à la fois amer et bon. A lui Yvette s'adresse d'abord dans cet acte. Elle l'interroge sur les amis de sa mère. Marcovitch ne peut lui cacher que ce sont des gueux dorés et que pas un n'est ce qui semble être. Mais, quand Yvette veut aller plus loin dans ses questions, le docteur s'y refuse ; et, d'un mouvement superbe, mettant sa main sur la tête de l'enfant, il lui dit ce simple mot : « Reste ignorante ». Mais Yvette, hélas ! en sait trop déjà.

Ce personnage (qui n'est pas dans la nouvelle) est des plus curieux et a été joué de façon supérieure par M. Lérand; mais il est inutile de dire *qu'il est faux* d'un bout à l'autre.

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Dr LAURENS (de Nyons).

On annonce la mort du Dr Laurens, sénateur républicain de la Drôme, décédé à Nyons, à la suite d'une longue maladie, à l'âge de cinquante-quatre ans. M. Laurens avait été élu pour la première fois au Sénat, à une élection partielle, le 9 avril 1893, en remplacement du Dr Chevandier, décédé. Il fut réélu au renouvellement partiel de janvier 1894 sur la liste qui comprenait M. Loubet, aujourd'hui président de la République. Le Dr Pierre-Paul Laurens était né à Tenterol, dans la Drôme, le 27 septembre 1847. Après de très brillantes études médicales à la Faculté de Paris, il venait d'être reçu docteur lorsque éclata la guerre allemande; il s'engagea et parvint au grade d'aide-major de première classe à la conclusion de la paix. Médecin à Nyons, il sut se créer une popularité considérable dans le pays dont il était, à juste titre, considéré comme l'un des bienfaiteurs et dont il fut le maire et le conseiller général. Il avait été nommé chevalier de la Légion d'honneur en raison de son dévouement qu'il avait montré pendant une épidémie de choléra en 1884. Ses obsèques ont eu lieu à Nyons.

61 (09)

M. Gallais, médecin légiste à Bonneville, vient de succomber à la suite d'une maladie contractée en pratiquant une autopsie destinée à éclairer la justice sur une mort mystérieuse. — M. le Dr Emile Pascal, ancien interne des hôpitaux de Paris, décédé à Bergerac (Dordogne). — M. le Dr Bourdère (de Vic-Fezenzac). — M. le Dr Clément (de Montreux-Château). — M. le Dr Conpanyo (de Paris). — M. le Dr Honnart (de Lille). — M. le Dr Rey (de Granbois). — M. le Dr Rullier (de Bourg-St-Maurice). — M. le Dr Dutaillet (de Châteauneuf). — M. le Dr Cantal, étudiant en médecine à Nancy. — M. le Dr Etienne Pittet, médecin à Tunis. — M. le Pr de Rossi, décédé à Rome.



REVUE DES SOCIÉTÉS.

Société médicale des Praticiens.

Séance du 22 novembre 1901.

La séance publique annuelle a eu lieu le 22 novembre 1901, au grand amphithéâtre de l'Hôtel des Sociétés savantes sous la présidence d'honneur du Dr Emile DUBOIS, député, ancien président du Conseil général de la Seine.

Composition du bureau pour l'année 1901 : Présidents d'honneur : Drs AUBEAU, JOUIN, TISON, BILHAUT ; président : Dr Paul ARCHAMBAUD, 21, rue Cujas ; vice-présidents : Dr LORRAIN, rue Salomon de Caux. Dr MERCIER, 5, rue Montfaucon ; secrétaire général : Dr BARLERIN, 50, rue Paradis ; secrétaire de la rédaction : Dr Le BAYON, 1, avenue Reille ; secrétaire de la correspondance : Dr TERRIER, 1, rue Laffite ; trésorier : Dr GARNIER, 36, boulevard Beaumarchais ; assesseurs : Drs BLOCH Maurice, POUSSIÉ, BARADUC, GORECKI, KORTZ, LUCAS.

Ordre du jour : Main bote d'origine traumatique, Dr BILHAUT. — Injections intra-trachéales, Dr GOURGUES. — Traumatol dans la tuberculose, Dr KAMINSKI. — Acétopyrine, Dr TISON. — Cure de lumière avec projections, Dr FOVEAU de Courmelles. — Diagnostic de la coxalgie avec présentation de malades, Dr Paul ARCHAMBAUD. (Projections radiographiques par le Dr J. Le Bayon). — Ablation du larynx et d'une portion de la trachée, présentation de malades, Dr KRAUSS.

LES LIVRES NOUVEAUX.

616.995

La Tuberculose est curable. Moyens de la reconnaître et de la guérir. Instructions pratiques à l'usage des familles ; par RIBARD (E.). — C. Naud, Paris, 1901, cinquième édition, in-18, 167 p., Fig.

Cette plaquette, destinée à vulgariser dans le grand public les notions classiques sur la tuberculose, pourvue d'une préface du Dr M. Letulle, se présente sous le meilleur jour. Elle démontre vraiment la curabilité de cette maladie, fait connaître sa nature, affirme que la première manifestation ne tue jamais, et insiste sur l'importance d'un diagnostic précoce. Dans la seconde partie, l'auteur, qui est attaché à l'hôpital Boucicault, où la tuberculose est étudiée avec un soin spécial, montre la façon dont on devient tuberculeux. La troisième, plus originale encore, s'il est possible, traite des devoirs des parents envers les tuberculeux. Le reste de la brochure est consacré aux devoirs du médecin et des malades, et surtout des pouvoirs publics. Le chapitre du traitement est très bien présenté. En somme, livre excellent, qui mérite d'être répandu à profusion.

61.(04)

Conférences pour l'Internat des Hôpitaux de Paris ; par J. SAULIEU et A. DUBOIS, internes des hôpitaux. — 30 fascicules in-8 de chacun 48 pages, illustrés de nombreuses figures dessinées par les auteurs, J.-B. Baillière et fils, Paris, 1901.

MM. Saulieu et Dubois, qui ont publié les *Conférences de l'Externat*, continuent la série commencée, en publiant les *Conférences de l'Internat*, destinées aux élèves plus avancés dans la carrière des concours. Ici, il est exigé de la part du candidat une méthode plus savante, une abondance plus grande de détails, une pénétration plus approfondie du sujet; il faut classer les notions acquises et les adapter à un cadre déterminé. Ces conférences sont des schémas de questions, des plans très développés, des questions quelquefois complètement traitées ; les divisions ont été multipliées à dessein pour permettre une récapitulation rapide et une facile vue d'ensemble.

613

Le Vanillier, sa culture, préparation et culture de la Vanille ; par H. LECOMTE et CHALOT. — Paris, C. Naud, 1901, in-8°.

Excellente plaquette éditée avec soin. Elle donne une idée très complète du Vanillier et de la Vanille, cette espèce si précieuse au point de vue de l'avenir de nos cultures coloniales. Le médecin lira avec intérêt le chapitre consacré au Vanillisme, dû à la plume du Dr Azéma. A consulter aussi ce qui a trait à la chimie de la Vanille et à la découverte de la Vanilline. On parcourra avec curiosité les pages consacrées aux végétaux qui exhalent un arome analogue et au Pipéronal (Héliotropine). Laissant de côté ici la partie commerciale et botanique du livre, nous croyons devoir insister sur un oubli que paraissent avoir commis les auteurs : l'usage de la vanille en cuisine et même en thérapeutique. Il eût été utile, ce nous semble, dans cette monographie si complète, d'indiquer comment la vanille rentre dans l'alimentation. Ainsi compris, l'ouvrage eût été de tous points parfait. [APS].

Variétés et Anecdotes.

61:9

Les Chirurgiens du Président Mac Kinley.

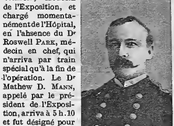
Tout semble avoir été dit sur l'histoire clinique de la blessure fatale du président Mac Kinley. Aussi n'y reviendrons-nous que pour faire connaître par leurs portraits (1) ces chirurgiens américains, dont le nom appartient désormais à l'histoire et sur lesquels s'est concentrée l'attention du monde entier. Au surplus, il n'est pas inutile de préciser le rôle de chacun d'eux, d'après le Rapport officiel (2), dans l'opération, dont la promptitude a étonné le monde médical européen et qui est un des faits les plus remarquables, mais était à prévoir, de cet évènement aussi tragique qu'imprévu.

Atteint des deux balles tirées sur lui par l'assassin, à 4 h. 7, le Président Mac Kinley arriva à l'Hôpital d'urgence de l'Exposition à 4 h. 18 (*Fig.* 170).

L'initiative de l'intervention, aussi rapide que grave, paraît avoir été prise (1) par le *premier* médecin arrivé à l'Hôpital à 4 h. 45, sur téléphone du commissariat central, le Dr Hermann MYNTER.

M. le Dr MYNTER (de New-York), docteur de l'Université de Copenhague en 1871.

Il avait apporté sa grande trousse de poche, d'une grande utilité dans le cas actuel, et avait amené avec lui le Dr Eugène WASDIN, chirurgien commissionné des hôpitaux de la marine des Etats-Unis. Le Dr MYNTER, se rendant compte de la gravité de la situation, prévint le blessé de l'urgence d'une intervention et s'occupa aussitôt des préparatifs, aidé par le Dr Nelson W. WILSON, médecin de l'Exposition, et chargé momentanément de l'Hôpital, en l'absence du Dr Roswell PARK, médecin en chef, qui n'arriva par train spécial qu'à la fin de l'opération. Le Dr Mathew D. MANN, appelé par le président de l'Exposition, arriva à 5 h. 10 et fut désigné pour procéder à l'intervention à 5 h. 29, après une courte consultation, avec les Drs Mynter, comme assistant, Wasdin, éthérisateur, LEE (de Saint-Louis), et J. PARMENTER (arrivé à 5 h. 15), aides.



M. le Dr Eugène WASDIN, chirurgien de marine.

Tous étaient des chirurgiens expérimentés en chirurgie abdominale, et leur avis « était de grande valeur », dans cette opération au fond d'une cavité très profonde, sans écarteurs, et pratiquée avec les instruments d'urgence de l'ambulance.

Le jour tombant donnait un éclairage insuffisant, qu'essaya de rendre meilleur avec un miroir à main le Dr P. M. RIXEY, de la marine

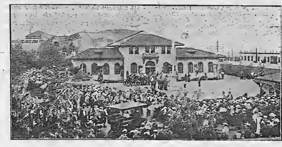


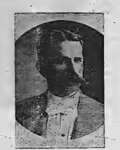
Fig. 170. — *L'Hôpital d'urgence de l'Exposition de Buffalo.* — Vue prise au moment de l'arrivée du blessé en *automobile d'ambulance*, conduite par l'étudiant en médecine T. F. ELLIS, sous la surveillance du Dr Mck. HALL, et de M. E. C. MANN, étudiant en médecine, qui lui donnent les premiers soins.

(1) Ces clichés nous ont été obligeamment prêtés par la *Vie médicale*.
(2) Traduit in *Revue de Gynécolo et Chir. abd.*, 1901, V, 870-910.

(1) Trois médecins étaient déjà présents et ne sont cités que comme « spectateurs » dans le Rapport officiel.

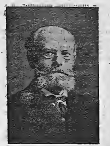
des Etats-Unis, médecin de la famille du Président, arrivé à 5 h. 1/2, et qui plus tard projeta sur le champ opératoire la lumière d'une lampe électrique. Ce dernier fut chargé de la chambre du malade et des soins post-opératoires avec le Dr Wasdin.

Jamais, rapporte le même document, en de telles circonstances, il n'y a eu union plus complète entre consultants. « Si nos efforts ont échoué, dit en terminant le Dr Mann, je crois que ce n'est pas par notre faute. Toute notre vie, nous regretterons de n'avoir pas eu le bonheur de sauver un homme aussi noble, un patient aussi bon et une vie aussi utile ».


M. le Dr ROSWELL PARK (Docteur de Chicago, 1876), professeur de clinique chirurgicale à l'Université de Buffalo, Membre de l'Académie de médecine de New-York.


M. le Dr Mathew D. MANN (de Buffalo).


M. le Dr P. M. RIXEY, de la Marine des Etats-Unis.


M. le Dr John PARMENTER, docteur de l'Université de Buffalo en 1883, et professeur de clinique chirurgicale à cette Université.

PETITES INFORMATIONS



ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 2 AU 7 DÉCEMBRE 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi* 2. — 2e (Chirurgien-Dentiste, salle Richet) : MM. Fournier, Rémy, Gaucher ; Blanchard (censeur). — 2e (Doctorat, salle Thouret) : MM. Richet Retterer, Richard ; Broca (André). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Tillaux, Kirmisson, Gosset ; Hayem (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Jalaguier, Broca (Aug.). — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Brissaud, Bezançon, Legry ; Walther.

Mardi 3. — 3e (Doctorat, 2e partie, A. R., salle Richet) : MM. Hutinel, Charrin, Dupré ; Farabœuf (censeur). — 2e (Chirurgien-Dentiste, salle Pasteur) : MM. Chantemesse, Quénu, Chassevant. — 2e (Chirurgien-Dentiste, salle Thouret) : Cornil, Thiéry, Vaquez ; Langlois. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Charité) : MM. Guyon, Berger, Hartmann ; Le Dentu (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, 1re série, Charité) : MM. Dieulafoy, Thiroloix, Renon. — 5e (Doctorat, 2e partie, 2e série, Charité) : MM. Joffroy, Raymond, Janselme ; Auvray. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Bonnaire, Demelin ; Retterar (suppléant).

Mercredi 4. — (Médecine opératoire, salle Pasteur) : MM. Lannelongue, Poirier, Cunéo ; Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, 2e partie, N.R.)., : MM. Brissaud, Hanriot, Legry ; Epreuve pratique. — 2e (Chirurgien-Dentiste) : MM. Kirmisson, Netter, Desgrez ; Gley (censenr). — 4e (Doctorat, N. R.) : MM. Pouchet, Landouzy, Wurtz ; Guiart.

Jeudi 5. — Médecine opératoire A. R., Ecole pratique) ; MM. Gnyon, De Lapersonne, Hartmann ; Epreuve pratique. — 2e (Chirurgien-dentiste) : MM. Rémy, Gley, Teissier ; Gautier (censeur). — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R., salle Richet) : MM. Méry, Charrin, Launois. — 4e (Doctorat, A. R.) : MM. Pronst, Vaquez, Chassevant ; Marion.

Vendredi 6. — 2e (Chirurgien-dentiste) : MM. Hayem, Gaucher, Walther ; Ch. Richet (censeur). — 4e (Doctorat N. R., salle Thouret) : MM. Pouchet, Netter, Teissier ; Cuneo. — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re section, Necker : MM. Terrier, Reclus, Gosset ; Lannelongue (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie 2e section, Necker) : MM. Delens, Leguen, Mauclaire. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Landouzy, Widal, Bezançon ; Wurtz. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Baudelocqne) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Richaud (suppléant).

Samedi 7. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R., Laboratoire de travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Cornil, Blanchard, Renon ; Epreuve pratique. — 2e (Chirurgien-dentiste, salle Pasteur) : MM. Poirier, Launois, Desgrez ; Chantemesse (censeur). — 2e Chirurgien-Dentiste, salle Richet) : MM. Pouchet, Quénn, Gouget : Schwartz. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Beaujon) : MM. Pozzi, Marion, Auvray ; Berger (censeur). — 5e Doctorat, 2e partie, Beaujon) : MM. Raymond, Méry, Widal ; Rémy. — 5e (1re partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Demelin, Potocki ; Hanriot (censeur).

THÈSES. — *Jeudi* 5. — M. Podevin : *Contribution à l'étude des fractures de métatarsiens par cause indirecte* ; MM. Brouardel, Dieulafoy, Thiéry, Achard. — M. Ferrand : *Rhino-bronchite spasmodique* ; MM. Dieulafoy, Brouardel, Thiéry, Achard. — M. Thorel : *Des fistules muco-purulentes de la vésicule biliaire et de leur traitement* ; MM. Le Dentu, Budin, Bonnaire, Faure. — M. Delacourt : *De la dystocie par kystes hydatiques du bassin* ; MM. Budin, Le Dentu, Bonnaire, Faure.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE DES SPÉCIALITÉS (Hôpital Saint-Antoine). — *Neurologie et Psichiatrie* : Dr BALLET, Consultations le mardi, à 9 h. 1/2, dans la salle des Conférences ; Leçons cliniques le dimanche à 10 heures, dans l'Amphithéâtre de la Clinique (une affiche indiquera la date d'ouverture). — *Obstétrique* : Drs BAR et TISSIER, Consultations le mardi et le vendredi, à 9 heures, à la Maternité ; Leçons cliniques le jeudi, à 9 heures dans l'Amphithéâtre de la Maternité ; Exercices pratiques pour les élèves régulièrement inscrits ; seuls, ils prennent part quotidiennement à l'examen des malades et sont, à tour de rôle, de garde pendant 24 heures à la Maternité (première série : du 1er décembre au 1er mars ; seconde série : du 1er mars au 15 juin). S'inscrire à la Maternité. — *Radiologie médicale et Pathologie des appareils des organes thoraciques* : Dr BÉCLÈRE Enseignement au lit des malades tous les jonrs, à 9 heures, dans les salles Grisolle et Magendie ; Consultations avec examens radioscopique le samedi à 10 henres, dans la salle des Conférences ; Conférences de radiologie avec présentation de malades le dimanche, à 10 heures, dans la salle des Conférences (première série : du 3 novembre au 22 décembre) ; Exercices pratiques de radiographie les lundi, mercredi et vendredi, dans l'après-midi, au laboratoire du Dr BÉCLÈRE (le droit d'inscription pour ces exercices pratiques, est de 90 francs, tous frais compris). — *Pathologie chirurgicale* : Dr BLUM, Enseignement au lit des malades tous les jours, à 9 heures, dans les salles Dupuytren, Lisfranc et Velpeau. — *Pathologie de l'appareil respiratoire* : Dr GALLIARD, Conférences le mercredi, à 9 h. 1/2 dans la salle des Conférences ; Exercices pratiques de séméiologie les jeudi et samedi à 9 h. 1/2, dans les salles Louis et Nélaton. — *Dermatologie et vénéréologie* : Dr GAUCHER, Consultations les lundi, mercredi et samedi à 9 heures, dans le pavillon Lorain ; Leçons cliniques le dimanche, à 10 heures 1/2, dans l'Amphithéâtre de la Maternité (à partir du 17 novembre). — *Otologie, Rhinologie et Laryngologie* : Dr LERMOYEZ, Conférences de technique et de séméiologie le mardi, à 10 heures ; Conférences de thérapeutique le samedi à 10 heures ; Petite chirugie spéciale le lundi à 10 heures, Opérations (cure radicale de l'otorrhée et des sinusites de la face) le vendredi, à 10 heures. — *Pathologie et gynécologie chirurgicales* : Dr MONOD, Enseignement au lit des malades les lundi, mercredi et vendredi, à 9 h. 1/2 (lundi, salle Blondin ; mercredi, salle Cruveilhier ; vendredi, salle Broca) ; Opérations les mardi, jeudi et samedi, à 10 heures ; Consultations gynécologiques le mercredi, à 10 heures. — *Gynécologie médicale* : Dr SIREDEY, Consultations les mardi, et samedi, à 9 h. 1/2, dans la salle Chomel ; Conférences le jeudi à 10 heures dans la salle Chomel (à partir du 1er décembre). — *Pathologie médicale* :. Dr THOINOT, Enseignement au lit des malades tons les jours, à 9 heures, dans les salle Roux, Corvisart et Magendie.

CLINIQUE D'ACCOUCHEMENTS ET DE GYNÉCOLOGIE (Clinique Baudelocque : 125, boulevard de Port-Royal). — M. le Pr PINARD a commencé le cours de Clinique d'acconchements le vendredi 15 novembre 1901, à 10 heures du matin, et le continuera les vendredis et lundis snivants, à 9 heures. — *Ordre du Cours* : Lundi et vendredi : Leçons de Clinique obstétricale à l'Amphithéâtre, par le professeur ; mercredi : Leçons et opérations de Gynécologie, par M. le Dr P. SEGOND, agrégé ; samedi : Leçons et opérations de chirurgie infantile, par M. le Dr BROCA (Auguste), agrégé ; autres jours : Anatomie obstétricale pathologique, par M. le Dr VARNIER, agrégé ; Leçons de Diagnostic obstétrical, par M. le Dr COUVELAIRE, chef de clinique, et M. le Dr DELESTRE, chef de clinique adjoint ; Leçons de Diagnostic gynécologique, par M. le Dr BAUDRON, accoucheur des hôpitanx. — Cours pratique et manœuvres obstétricales, par MM. les Drs WALLICH et POTOCKI, agrégés, BOUFFE DE SAINT-BLAISE et BAUDRON, accoucheurs des hôpitaux, FUNCK-BRENTANO, chef de Laboratoire, PAQUY, ancien chef de clinique, SAUVAGE, MOUCHOTTE, internes des hôpitaux, et le Dr LE MASSON.

COURS PRATIQUE SUR LES MALADIES DE L'ESTOMAC. — Service de M. le Dr Alb. MATHIEU : MM. les Drs Jean Ch. ROUX, ancien interne des hôpitaux, assistant de consultation des maladies de l'estomac à l'hôpital Andral, et A. LABOULAIS, pharmacien de 1re classe, ex-interne des hôpitaux, ont commencé sous la direction de M. la Dr Alb. MATHIEU, médecin de l'hôpital Andral, un cours théorique et pratique sur le diagnostic et le traitement des *Maladies de l'Estomac*. Le cours sera complet en 20 leçons et aura lieu au Laboratoire de l'hôpital Andral, 35, rue des Tournelles, quatre fois par semaine, à 5 heures 1/2 du soir, et a commencé le 25 novembre courant. Les travaux pratiques (examen du suc gastrique, et autres procédés de diagnostic) auront lien par série de 5 élèves, de 4 1/2 à 5 heures 1/2, avant le cours. — Pour les renseignements et l'inscription, s'adresser au laboratoire de l'hôpital Andral, 35, rue des Tournelles, tous les matins, de 8 heures à midi.

CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE (Hôtel-Dieu). — M. le Pr F. DE LAPERSONNE a commencé le cours de Clinique ophtalmologique le vendredi 15 novembre 1901, à 10 heures du matin (Amphithéâtre Dupuytren). — *Ordre du service* : lundi, mercredi, vendredi, à 9 heures :

Clinique à la consultation. Mardi, jeudi, à 10 heures : Opérations. Mercredi, à 10 heures : Exercices ophtalmoscopiques. Vendredi, à 10 heures : Leçon clinique à l'Amphithéâtre.

COURS DE CLINIQUE DES MALADIES CUTANÉES ET SYPHILITIQUES (Hôpital Saint-Louis). — M. le Pr Alfred FOURNIER a repris ce Cours le mardi 19 novembre 1901, 10 heures du matin (Hôpital Saint-Louis), et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure.

COURS D'ANATOMIE. — M. le Pr. FARABEUF a commencé le Cours d'Anatomie le lundi 11 novembre 1901, à 4 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

EXERCICES PRATIQUES DE DIAGNOSTIC BACTÉRIOLOGIQUE, sous la direction de M. le Dr Fernand BEZANÇON, agrégé, chef du laboratoire de Bactériologie, et M. le Dr GRIFFON, préparateur. — Une série d'exercices pratiques de Bactériologie a commencé le mardi 26 novembre 1901. Des conférences, suivies de travaux pratiques, auront lieu, de 2 à 5 heures, les mardis, jeudis et samedis. Programme du cours : 1re leçon : *Technique de la coloration des microbes ; méthode de Gram.* — 2e leçon : *Analyse bactériologique du pus ; examen, culture, inoculation.* — 3e leçon : *Diagnostic des microbes pyogènes (aérobies). Diagnostic bactériologique de la peste.* — 4e leçon : *Analyse bactériologique des crachats (non tuberculeux).* — 5e leçon : *Analyse bactériologique des crachats tuberculeux. Tuberculose et pseudo-tuberculose.* — 6e leçon : *Analyse microscopique du sang (bactériologie et histologie).* — 7e leçon : *Analyse bactériologique des sérosités pathologiques (pleurales, articulaires, cérébro-spinales, etc.). Cytodiagnostic.* — 8e leçon : *Analyse bactériologique des angines non diphtériques.* — 9e leçon : *Diagnostic de la diphtérie.* — 10e leçon : *Analyse bactériologique de l'eau.* — 11e leçon : *Sérodiagnostic.* — 12e leçon : *Analyse bactériologique des matières fécales.* — 13e leçon : *Diagnostic des microbes anaérobies.* — 14e leçon : *Diagnostic bactériologique des affections de l'appareil génito-urinaire.* — 15e leçon : *Diagnostic bactériologique des affections microbiennes et parasitaires de la peau.* — Le droit à payer pour chaque série d'exercices est de 60 francs. Sont admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés. Les inscriptions sont reçues au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les lundis, mardis, jeudis et samedis de chaque semaine, de midi à 3 heures.

LEÇONS CLINIQUES SUR LES MALADIES CUTANÉES ET SYPHILITIQUES (Hôpital Saint-Louis). — M. HALLOPEAU a repris ses leçons cliniques le dimanche 24, à 9 h. 1/4 du matin, dans la salle de conférences de l'hôpital Saint-Louis, et les continuera les dimanches suivants, à la même heure.

COURS DE PHYSIOLOGIE. — M. le Pr Ch. RICHET a commencé le cours de Physiologie le mardi 19 novembre 1901, à 6 heures (Grand Amphithéâtre de l'Ecole pratique), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

CONFÉRENCES SUR LES MALADIES DE LA PEAU (Hôpital Saint-Louis). — M. JEANSELME, agrégé, a commencé ces conférences le dimanche 24 novembre 1901, à 10 heures et demie du matin, à l'Hôpital Saint-Louis, dans l'Amphithéâtre des Cliniques, et les continuera tous les dimanches, à la même heure.

CONFÉRENCES DE DÉONTOLOGIE MÉDICALE. — MM. LEPAGE, agrégé, et LE GENDRE, médecin des Hôpitaux, feront six conférences de Déontologie médicale, dans le Petit Amphithéâtre de la Faculté. Ces conférences auront lieu à 8 heures 1/2 du soir, les lundis 25 novembre, 2 et 9 décembre 1901, et les vendredis 29 novembre, 6 et 13 décembre 1901.

Chaire vacante. — Par arrêté en date du 14 novembre 1901, la chaire de thérapeutique est déclarée vacante. — Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Nominations. — M. MAUCLAIRE, agrégé, est chargé, pendant le premier semestre de l'année scolaire, d'un cours de clinique chirurgicale à la Faculté de Médecine de Paris. — M. DEGUY est nommé chef du laboratoire institué à l'hôpital des Enfants-Malades pour le service de la diphtérie. — Est nommé chef du laboratoire de clinique des maladies cutanées et syphilitiques, M. GASTON, docteur en médecine. — Est nommé chef du laboratoire de clinique ophtalmologique, M. MONTHUS, ancien interne des hôpitaux.

Enseignement médical libre. — *Maladies des yeux.* — M. le Dr A. TERSON, ancien chef de clinique ophtalmologique de la Faculté, a recommencé son *Cours d'ophtalmologie clinique et thérapeutique* à l'hôpital Péan, rue de la Santé, le jeudi 21 novembre, à 4 h. 1/2 et le continuera tous les jeudis à la même heure. Le cours est gratuit. Un cours *privé* de *technique* de la chirurgie oculaire sera fait ultérieurement (exercices opératoires). S'inscrire d'avance 52, rue Jacob, à la clinique, tous les jours, de 1 à 2 heures.

Conseil de l'Université. — Le Conseil de l'Université de Paris s'est réuni et a maintenu en possession de la *bourse Barkow*, dont ils jouissaient : Mlle Martin, étudiante en médecine ; M. Briens, étudiant en médecine ; M. Magnan, étudiant en sciences ; M. Broquin-Lacombe, étudiant en pharmacie. En ce qui concerne les bourses Pelrin, il maintient en possession M. Biétrix, étudiant de la Faculté de médecine. Il a conclut au maintien de la *chaire de thérapeutique à la Faculté de Médecine*. Il a poursuivi l'étude du sceau de l'Université et du nouveau cadre à adopter pour le diplôme de docteur de l'Université. Enfin, le Conseil a procédé à la concession des dispenses de droits d'inscriptions accordées au dixième des étudiants, savoir : Faculté de Médecine, 155 ; Faculté des Sciences, 51 ; Ecole supérieure de Pharmacie, 67.

Faculté de Médecine de Lille. — Le concours pour deux places d'aide d'anatomie s'est terminé par la nomination de MM. LOOTEN et MULLER.

Ecole de Médecine de Marseille. — Pendant l'année scolaire 1901-1902, M. QUEIREL, professeur de clinique obstétricale, fera ses cliniques les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures du matin. Il sera assisté dans son enseignement de MM. DELANGLADE (gynécologie) ; LOP (cours complémentaire de pathologie de la grossesse) ; PLATON, (diagnostic obstétrical) et Mlle MOUREN. M. le Dr NOEL sera chargé de la consultation spéciale de laryngologie.

Nomination. — M. le Pr LIVON est nommé directeur honoraire de ladite Ecole.

Université de Nancy. — La séance solennelle de rentrée a eu lieu à la salle Poirel. Le discours d'usage a été prononcé par M. Bourcart, le professeur à la Faculté de droit, qui a traité avec une grande compétence et une grande éloquence de forme la question « *De la notion d'engagement.* » M. G. Gasquet, recteur, a présenté, avec l'éloquence qui lui est habituelle, le résumé de la vie universitaire des Facultés. De 690 en 1890, le nombre des étudiants s'est élevé à 1137 en 1901. On voudrait créer une « Maison des étudiants », refuge de l'Association générale des étudiants, où se réuniraient et se rencontreraient tous les étudiants, maison de concorde et d'amitié, où, peut-être, disparaîtrait ou s'atténuerait le divorce intellectuel et moral qui divise la jeunesse française et persiste pendant toute la vie. « On dirait deux courants parallèles qu'une digue sépare, et dont les flots ne se confondent pas pour former le même fleuve. » Jusqu'à ce jour, Nancy n'a pas eu la bonne fortune, comme d'autres Facultés, celle de Montpellier, par exemple, de trouver de généreux donateurs pour doter ses étudiants d'un local digne d'une Société générale des étudiants, mais on s'est mis à l'œuvre, et, en quelques mois, 50.000 francs ont été déjà souscrits gracieusement : on espère bientôt couvrir l'emprunt nécessaire à cette œuvre (*Gaz. des Hôp.*).

École de Médecine de Reims. — M. Henry AIMÉ, agrégé des sciences physiques, est institué, pour une période de neuf ans, chef des travaux physiques et chimiques.

Ecole de Médecine de Limoges. — Sont nommés après concours : prosecteur, M. MOURNIAC ; aide d'anatomie, M. GAUTHIER.

Ecole de Médecine d'Angers. — Un concours s'ouvrira le 12 mai 1902, devant la Faculté de Médecine de l'Université de Paris pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie, de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale à l'École préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Angers.

Ecole de Médecine d'Amiens. — Un autre concours s'ouvrira le 15 mai 1902, devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie de Lille, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicale à l'Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Amiens.

Ecole de Médecine de Tananarive. — La distribution des prix de l'Ecole de Médecine malgache de Tananarive a eu lieu sous la présidence du général Gallieni, en présence de toutes les notabilités européennes et malgaches. L'École comprend cent deux étudiants et a déjà fourni trente-cinq médecins actuellement employés dans les hôpitaux et léproseries malgaches.

Muséum d'Histoire naturelle de Paris. — (Laboratoire d'anatomie comparée : M. Filhol directeur). — M. le Dr Auguste PETTIT a commencé, le 12 novembre 1901, un cours pratique d'histologie comparée (gratuit). Les leçons et manipulations auront lieu les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine. S'inscrire d'avance l'après-midi, 55, rue de Buffon.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — M. André LEFÈVRE est nommé membre du Conseil de surveillance de l'Assistance publique de Paris, en remplacement de M. Gaufrès, démissionnaire.

Hôpitaux de Limoges. — A la suite du concours qui vient de se terminer, ont été nommés : interne titulaire, M. Clappier ; externes, MM. Lagaune, Durand, Debelut, Latour, Dumas, Ruchaud, Vouzelle, Masgrange, Chahrier, Masdepny, Passavy, Ballet, Legros.

Hôpitaux de Nancy. — Ont été nommés externes des hôpitaux : M. Masson, Lang, Huron, Piquart, Baeff, Larcher, Thiébaut, Soufflet et Malterre.

Hôpitaux de Rouen. — Le concours pour deux places de chirurgien des hôpitaux s'est terminé par la nomination de MM. DEROCQUE et VALLÉE. — A la suite du concours qui vient de se terminer, MM. Weill, Chaplain et Omont sont nommés internes titulaires ; MM. Brasseur et Richard sont nommés internes provisoires.

Centenaire de l'Internat des Hôpitaux. — On sait qu'on a décidé de consacrer le souvenir des héros de l'Internat. La liste est longue, en effet, des internes qui furent victimes du devoir, de leur dévouement, et leurs noms sont trop oubliés. Au prochain centenaire de l'Internat des hôpitaux de Paris, fondé en l'an X, c'est-à-dire au printemps prochain, on inaugurera à l'Hôtel-Dieu un monument en leur honneur. On frappera une médaille commémorative, gravée par Bottée, et on éditera, en pla-

quette, la liste des internes morts au champ d'honneur ; leurs noms, enfin, seront glorifiés au cours de grandes solennités publiques.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Liste de présentation des candidats à la place vacante de membre titulaire.* — En première ligne, M. Josias; en deuxième ligne et *ex æquo*, MM. Le Roy des Barres et Vaillard ; en troisième ligne, M. Netter ; en quatrième ligne et *ex æquo*, MM. Garnier et Thoinot. Adjoints par l'Académie : MM. Laugier et Widal.

Les Médecins candidats à l'Institut. — M. le Pr Proust, membre de l'Académie de Médecine, inspecteur général de l'hygiène publique, a informé l'Académie des sciences morales qu'il se présente à la place de membre libre.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin principal Dufourcq, du port de Rochefort, est désigné pour aller servir à la prévôté des forges de la Chaussade, à Guérigny, en remplacement de M. le Dr Raffaëlli, officier du même grade, qui a terminé le 7 novembre dernier trois années de présence dans ce poste sédentaire.— M. le médecin de première classe Richer de Forges, du cadre de Brest, est désigné pour embarquer sur le *Pascal* (escadre de l'Extrême-Orient), au lieu et place de M. le Dr Deblenne, précédemment désigné, qui doit être promu prochainement au grade supérieur. — Sont nommés au grade de médecin de 2e classe : MM. Alain, Balcam, Bellamy, Chemin, Coquin, Lafolie, Manine-Hitou, Marchenay et Roustan. — A l'emploi de médecin auxiliaire de 2e classe : MM. les Drs Rideau et Droste. — M. le médecin principal Torel, médecin-major du *Formidable*, et M. le médecin de deuxième classe Bavay, en sous-ordre sur le même bâtiment, ont passé, en la même qualité, sur le *Masséna* (escadre du Nord). — M. le médecin de première classe Bailly, en sous-ordre sur le *Masséna*, est affecté au *Formidable*. — M. le médecin principal de réserve Canoville, du port de Toulon, est rayé sur sa demande, du cadre des officiers de réserve de l'armée de mer. — M. le médecin principal de réserve Galibert, du port de Toulon, est maintenu, sur sa demande, dans le cadre des officiers de réserve de l'armée de mer.

Service de Santé colonial. — Sont nommés dans le corps de Santé des troupes coloniales au grade de médecin aide-major de 1re classe : MM. les médecins stagiaires Viala, Noc, Brengues, Lenoir, Marque, Kérandel, Le Maout, Bernard, Chanaud, Ribot, Rogé, Imbert, Gallet de Santerre, Clavet, Gravot, Lucas, Sibiril, Pouthiou-Lavielle, Ayraud, Couvy, Brochard, Lonjarret, Rousseau, Bourges, Ledoux et Lorans ; MM. les médecins auxiliaires Allard et Decorse.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 45e semaine, 956 décès, au lieu de 880 pendant la semaine précédente et au lieu de 842, moyenne ordinaire des semaines de novembre. Cette augmentation dans la mortalité est due aux affections des voies respiratoires. La fièvre typhoïde a causé 7 décès, au lieu de 11 pendant la 44e semaine (la moyenne est 10); le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 41, au lieu de 39, 60 et 65 pendant les semaines précédentes. La variole a causé 4 décès ; la rougeole également 4 ; la coqueluche, 3. Tous ces chiffres sont voisins de la moyenne. La scarlatine n'a causé aucun décès, mais il y a 54 cas nouveaux, chiffre plus élevé qu'antérieurement. La diphtérie a causé 17 décès, au lieu de 14 pendant la semaine précédente (la moyenne est 4). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 91, c'est-à-dire sensiblement égal à celui de la semaine précédente (92) et inférieur à celui de la 43e semaine (107). Il y a eu 29 morts violentes, dont 10 suicides. On a célébré à Paris 652 mariages. On a enregistré la naissance de 1,036 enfants vivants (556 garçons et 490 filles), dont 796 légitimes et 240 illégitimes. Parmi ces derniers, 46 ont été reconnus immédiatement.

La Vaccination à Londres. — Une active campagne en faveur de la vaccination se poursuit à Londres. Nombre de vaccinés portent autour du bras gauche, dans la rue, un ruban de couleur rouge. Beaucoup de passants ignorant cet insigne, prennent les vaccinés pour des membres d'une des nombreuses sociétés de tempérance, religieuses ou autres, qui existent ici.

L'Hygiène aux colonies anglaises d'Afrique. — On écrit de Liverpool que, récemment, a eu lieu un banquet donné en l'honneur du major Ross, l'énergique collaborateur à l'École de Médecine tropicale de Liverpool, suivi d'une conférence par celui-ci. Le major Ross a fait un historique complet des efforts entrepris par l'École de Médecine tropicale de Liverpool pour améliorer l'état sanitaire des établissements anglais à la côte occidentale d'Afrique. Il est parfaitement possible, a déclaré le major Ross, de rendre Freetown et les autres villes européennes de la côte ouest d'Afrique aussi saines que les villes des Indes, en détruisant systématiquement les centres de propagation des moustiques, en comblant les puits, les flaques d'eau malsaines et en desséchant petit à petit les marais avoisinants. Le major Ross a annoncé le départ, en novembre, du Dr Balfour Stewart à Cape Coast, afin d'essayer les mêmes mesures sanitaires qu'à Freetown. Cette expédition constitue la septième envoyée par l'École à la côte ouest. L'École, fondée il y a trois ans avec capital de 350 liv. st. par an, dépense aujourd'hui à raison de 6.000 liv. st. par an, entièrement souscrits par les négociants de Liverpool, quelques riches indigènes de Lagos et de Sierra-Leone et un philanthrope de Glasgow qui ne désire pas être nommé.

Rougeole. — Une grave épidémie de rougeole sévit à Arras dans le quartier des Marins, à Etaples. Il y a eu vingt décès d'enfants en trois jours. Le service des épidémies a décidé des mesures prophylactiques.

Peste. — *Le Cap.* — Le 12 novembre, on signale deux nouveaux cas de peste à Port-Elisabeth.

Mesures sanitaires en France. — Le paquebot *Peninsular*, de la Peninsulaire-Orientale, est arrivé au Frioul, venant de Bombay. Les passagers devaient partir par train spécial, mais au dernier moment ce train était décommandé. Au cours de la visite sanitaire, on avait constaté, en effet, qu'un décès, attribué à la peste, s'était produit pendant les derniers jours de la traversée, et une quarantaine de dix jours était imposée, en conséquence, aux passagers. Le commandant et le docteur du bord ont protesté, affirmant que le décès avait été le résultat d'une maladie ordinaire, mais la mesure n'en a pas moins été maintenue. Les passagers ont alors décidé de ne point quitter le navire et ils ont continué sur Londres, après que les *Peninsular* a eu débarqué sur une mahonne, par les soins des hommes de son équipage, le marchandises destinées à Marseille.

DIVERS [61]

Ce que gagnent les Médecins. — M. Chaillysset, dans une conférence, a donné les renseignements suivants sur ce que gagnent les médecins. « Je prendrai d'abord comme exemple-t-il dit, M. le Dr Brouardel, l'une des sommités du monde médical. A 28 ans, sa famille dépensé 50,000 francs pour son éducation. La avait première année, il a gagné.... 650 francs. La 7e année, 5,100 fr. Et je vous parle là d'un homme hors ligne. — A Paris, il y a actuellement 2,600 médecins. Il y en a 40 qui gagnent de 2 à 300,000 fr.; 50, 100,000 fr.; 50, de 50 à 100.000 fr.; 200, de 30 à 50,000 fr.; 200, de 20 à 30,000 fr.; et 1,700 gagnent une moyenne de 3,625 francs. — En France, il y a 16,000 médecins qui gagnent 2,750 francs en moyenne ».

Ces chiffres sont malheureusement trop près de la vérité pour ne pas être effrayants. Le chiffre de 3,000 fr., donné ici, ne correspond pas au *gain net*, comme on pourrait le croire, mais au *gain brut*. Beaucoup de confrères ne touchent pas beaucoup plus de leur clientèle *purement médicale*.

Jubilé du Pr Lannelongue. — Pour célébrer le jubilé scientifique du professeur Lannelongue, un Comité s'est formé sous la présidence de M. Fallières, président du Sénat, et a demandé à l'éminent graveur Chaplain une médaille commémorative. Nous avons vu à l'Institut, dans l'atelier du maître graveur, cette médaille, dont le premier exemplaire venait, à titre d'épreuve, de lui être livré. Au revers d'un buste en profil du célèbre chirurgien revêtu de sa robe professorale, Chaplain a résumé, dans une composition, les bienfaits de la Science que l'on célèbrera en rendant hommage à l'un de ses plus glorieux représentants. On y voit groupés un père et une mère, celle-ci serrant son enfant dans ses bras, tous deux anxieux et attendant dans l'angoisse le mot d'espoir et le geste de salut d'une femme, la Chirurgie, penchée sur le petit et tenant l'instrument de l'opération un trépan. Au-dessus de cette composition est gravée cette devise nouvelle de la chirurgie : *Mentis manusque par opus.* La dédicace de l'avers est la suivante : « Au professeur O. M. Lannelongue, membre de l'Institut et de l'Académie de Médecine, ses élèves, ses amis. »

Les Médecins historiens. — M. le Dr Paul de Régla, le savant médecin orientaliste, met la dernière main à un volume, tout d'actualité : *Au pays de l'Espionnage. Les sultans Mourad et Abd-ul-Hamid II.*

La Médecine au Théâtre. — Mme Marc Sée affirme qu'elle a remis, en avril dernier, à M. Antoine, une pièce en quatre actes, portant le double titre de *Le Poison, Secret professionnel*, dans laquelle est traité le même sujet que celui de M. Brieux dans les *Avariés*.

Les Médecins et le Monde. — Soirée chez le Dr et Mme Issaurat. Remarqué dans l'assistance : MM. les Drs Socquet et Oskaler.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Paul Valentin épouse Mlle Geneviève Laparret. — M. le Dr François Noury, fils de l'ancien médecin principal de la marine, épouse Mlle Gabrielle Sanchez.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 866.

LXXII[e] Année. XII[e] Série. Tome I. N° 49. 7 Décembre 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.

Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

613.66

La Médecine et les Accidents du Travail à l'Exposition de 1900.

Une thèse récente, soutenue à Paris par M. Wagner, donne des renseignements intéressants sur les accidents du travail de l'Exposition de 1900 et pour l'année 1899 surtout. Ils ont été recueillis dans les fiches établies par l'Administration pour la constitution de sa statistique médicale.

En examinant simplement les tableaux de cette thèse, on voit qu'en 1899, le poste seul des Champs-Elysées a eu à soigner 1171 blessés, tandis que dans celui des Invalides on n'en a observé que 572 ; et que, cette année-là, on a noté huit décès [3 par fractures du crâne, 1 par fracture de la colonne vertébrale, 1 par fracture du bassin, 2 par contusions multiples de l'abdomen, et 1 par chute dans la Seine (noyé)]. Cette proportion de morts est assez considérable, puisqu'elle ne se rapporte qu'à une seule année.

Un autre tableau donne les accidents chirurgicaux importants survenus dans les chantiers pendant la période écoulée de 1896 au 1er juillet 1901. Il indique 82 + 149 + 9 + 9 = 249 traumatismes des yeux; et 52 + 62 + 22 + 7 + 2 = 152 fractures d'ordres divers. Les fractures les plus fréquentes sont celles des côtes (23 cas), des doigts (21 cas), des malléoles (16 cas) et du radius (16 cas), etc. Ces chiffres n'ont rien d'exagéré. Ils montrent, de plus, que les lésions graves du crâne et du bassin ont été relativement assez rares. Malheureusement, M. Wagner n'a pas abordé la question du traitement, et on ne sait comment les blessés qu'il mentionne ont été soignés ; il n'avait pas d'ailleurs à en parler. Mais, à parcourir les détails qu'il donne dans les observations citées, on soupçonne que la guérison s'est fait souvent attendre pour beaucoup d'entre elles.

Il faut en conclure qu'il y aurait lieu de publier avec détails la statistique totale du service médical de l'Exposition de 1900. On trouverait certainement là des données de premier ordre au point de vue des suites éloignées des accidents d'une part et d'autre part sur la façon dont a fonctionné le service lui-même. En tout cas, c'est une publication que nous appelons de tous nos vœux, quoique son directeur technique ne soit plus là pour l'entreprendre. On lui trouvera d'ailleurs facilement un successeur pour ce travail de première nécessité.

Z.....

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE.

61 : 2

Un Pape médecin de l'Université de Paris : Pierre d'Espagne (Jean XXI)

[1215(?)-1277]

ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE.

(*Suite*) (1)

PAR

L. PICARD.

Un des trois ouvrages imprimés de Pierre d'Espagne est le *Commentarium singulare doctissimi viri Petri Hispani olim Pontificis maximi Johanni vicesimi primi super librum Dietarum universalium Ysaac ; Liber « Dietarum particularium » cum uberrimis excellentissimi viri Petri Hispani commentariis ; Liber « de Urinis » cum non modice frugis doctissimi viri Petri Hispani commentariis* (*In omnia opera Ysaac*, Lugduni, 1515, Barthélemy Trot). fol. caract. gotb. La Bibliothèque nationale, *Catal. Sc. méd.* 1867, p. 174); et la Bibliothèque de la Faculté de Médecine en possèdent un exemplaire.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 48, p. 377.

Des 13 articles dont se composent les œuvres d'Isaac, médecin juif qui a écrit en arabe au x[e] siècle (1), deux : *de Urinis* et de *de Diætis* [observations très judicieuses sur la Diététique (P. Lacroix, *Loc. cit.*)] sont accompagnés de la glose de maître Pierre, d'ailleurs manuscrite à Oxford (Antonio), et peut-être à Bâle (Haenel), *loc. cit.*, p. 661). COXE (*Catal. cod. man. Coll. Oxford,* 1852), décrit ainsi le manuscrit du Collège de Toutes les Ames, n° LXVIII, p. 19 : *Liber super diætas particulares*, ms. xiv[e] siècle, parchemin, 216 feuillets. Incipit : *Circa ingressum scientie dietarum particularium septem sunt determinanda.* A la fin : *Explicit tractatus a magistro Hyspano editus supra diaetas particulares. Deo gratias.* — Page 23 du même Catalogue est mentionné un ms. du xv[e] siècle : *Experimenta parata per Magistrum P[etrum] Yspanum*, 197 feuillets. Un *Commentarium super diætis Ysaac* ; ms. n° 4455 de la Bibliothèque du Vatican, est signalé par Petella.

Le *Diætis universalibus et particularibus libri duo, hoc est, de victus salubris ratione et alimentorum facultatibus tractatus quinque* a été réimprimé à Bâle (Basil., Henric Petr., 1570, 4° ; 1577, 8°) ; et à Anvers (Antwerp, Beller, 1606, 1608, 8°).

D'après une indication bibliographique que nous n'avons pu contrôler, un fragment des ouvrages de Pierre d'Espagne aurait été publié dans : Gruner. *De variolis et morbillis fragmenta medicorum arabistarum : Constantini Africani, Matthaei Silvatici, Bernardi Gordonii, Joannis Anglici de Gaddesdin, Joanni de Concaregio, Petri Hispani, Antonii de Gradis. Junctim edidit et glossario instruxit.* Ienae, 1790, 4°.

Le *Thesaurus pauperum*, qu'une tradition constante depuis Platina (2), attribue à Pierre d'Espagne, et qui a joui d'assez de réputation pour avoir plusieurs éditions, date, d'après Haeser (3), de l'année 1270, d'après de Renzi (4) et Morejon (5) de 1275. Le traducteur portugais

(1) *Jakob Ishak ben Soleiman et Israeli* (Hirsch, *Biog. Lexicon*, T. I, et Berger. *Loc. cit*, p. XXI).

(2) Platina (B.). *Historia de vitis Pontificum Romanorum.* Venetiis, 1479.

(3) HAESER. *Geschichte der Medicin.* Iena, 1875, T. I², 816 (*Populare med. Litteratur*). — Pagel. *Einführung in die Geschichte der Medicin.* Berlin, 1898, p. 184.

(4) *Collectio Salernitana*, Napoli, 1852, T. I, 285.

(5) *Historia bibliographica de la Medicina espanola.* Madrid, 1842, T. I, p. 235.

de la dernière édition, prétend que l'auteur de ce traité est le médecin Julien ou fils de Julien, qui a, par ordre du pape, extrait de 56 auteurs les recettes recueillies dans ce mannel(1). Pour Petella (*Loc. cit.*), ce livre paraît avoir été compilé par un médecin nommé Julien, soit son père, soit son Archiâtre du même nom à qui il l'aurait commandé pour le bien des pauvres qu'il aimait en bon médecin et pontife.

D'après Antonio et Haller (*Loc. cit.*), on en conserve des copies manuscrites à Padoue, Cambridge (Voir plus loin : Edition de 1576), Paris, et d'après Petella, à Sienne. A. Berger en indique une à Glasgow (*Hunterian museum*) d'après Haenel (2) qui (p. 797), cite (p. 660) à la Bibliothèque de Bâle, D, II, 21, un ms. fol. du *Thesaurus pauperum* de Pierre d'Espagne, et du même, sous le même n°: *Tr. de apostemate*; *tr. de morsu canis rabidi*; *tr. de naturis quarundam herbarum*. (Ces trois derniers traités n'étant cités nulle part, il serait utile de vérifier s'il n'y a pas erreur); et sous le n° D. II. 17, *Petri Hispani cura oculorum cum aquis ocularibus*. Fabricius en indique une de Paris, et le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque nationale en indique deux (*Catalogus Codicum. manusc. Biblioth. regiae*, Paris, 1744, T. IV, p. 309, 7053; 7054). Nous avons en entre les mains ces copies au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Le n° 7053, sur parchemin, de 51 feuillets, du XIVe siècle, ayant appartenu à Mentellius, médecin, commeoce ainsi : *Incipit Thesaurus pauperum arte medicinali.... (3), qui prius vocabatur Petrus hispanus.* Sur le premier feuillet se trouve cette inscription : *Petrus hispanus e medico papa factus anno 1267 sub nomine Joannis XXII hunc librum compilavit*, inscription qui, d'accord avec la tradition, attribue à Pierre d'Espagne la paternité de cet ouvrage et vaut bien l'affirmation du traducteur portugais. Le Codex 7054, *olim Baluzianus*, est du XVe siècle et sur papier; il contient 78 feuillets. « Thesaurus pauperum auctore Petro Hispano, » dit le catalogue sus-mentionné. Les tables portent les f°s 1-9; le f° 9 porte cet incipit : *Summa experimentorum medicinalium Magistri Petri Hispani que dicitur Thesaurus pauperum cujus libri hores hic ponuntur. Incipit prohemium.*

Nous avons encore trouvé à la Bibliothèque nationale, dans le nouveau fonds latin, n° 11225, un manuscrit du *Thesaurus* du XIVe siècle, de 61 feuillets. *Incipit Thesaurus pauperum lib. Magistri Petri Ispani*, et dans le fonds français, un *Trésor des Pauvres*, le n° 1319, n° 7475 des mss. de Mgr l'Archevêque de Reims, 85 feuillets parchemin. La page 5 porte en tête : *C'est la novelle fisique*. Dans les manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal (4), se trouve une traduction en vers français du Thesaurus dans *la Novelle fisique attrayte de plusours auctours, par Mestre Jehan Sauvage de. Picquigny* (man. n° 3174, du XVe siècle, 72 feuillets). A la Bibliothèque Ste-Geneviève, nous avons pu, grâce à la bienveillance du Conservateur, prendre une épreuve photographique, malheureusement trop peu nette pour être reproduite ici, du 3e feuillet d'un manuscrit à ornements très fins, que Kohler (*Catal. des man. de la Bibliothèque Ste Geneviève*, Paris, 1896, Plon, T. II, p. 294) décrit ainsi: n° 2235. *Thesaurus pauperum*, man. parchemin, de 58 feuillets, du XIVe siècle. Reliure ancienne en cuir sur ais de bois. Lettrines en couleur. Lettres en rouge. Peinture, f° 3. *Ex-libris* du XIVe siècle et de S. Genofae, Paris, 1753. Cette peinture, très curieuse, d'une facture très naïve, représente un ecclésiastique en robe, faisant une leçon à quatre auditeurs assis devant une sorte de pupitre, et est placée au-dessus de l'incipit suivant : *Incipit summa experimentorum medicinolium magistri Petri Hyspani [Jean XXI] que dicetur Thesaurus pauperum.* A la suite du traité est placée une note de la même main sur les maladies des yeux. La Bibliothèque Ste Geneviève possède encore uo autre manuscrit du *Thesaurus*, n° 2237, sur papier, de 70 feuillets, du XVIIIe siècle (vers 1708) *ex-libris* S. Genovae, Paris, 1753. La fin manque: c'est le traité qui se trouve également daos le ms. 2235. L'incipit diffère : *Incipit pauperum Thesaurus summi medicorum Monarchae D. Joannis XX (XXI) pontificis maximi, cui Petro Hispano ante nomen erat in quo curandorum morborum et theoresim et praxim absolutissime comperies.*

Ces manuscrits ne sont pas indiqués dans le livre de A. Berger, bien qu'il s'y trouve des chapitres sur les maladies des yeux. Cet auteur signale à la bibliothèque de Munich un manuscrit du *Thesaurus pauperum* du XIVe siècle, sur papier, et un fragment dans un autre ms. du XIIIe siècle. Petella (*Loc. cit.*) reproduit une page d'un manuscrit du *Thesaurus* de la Bibliothèque du Vatican (fonds de la Reine de Suède, n° 5375), donnant 2 collyres de maître Pierre d'Espagne, et en signale 5 autres (fonds Palatin, n°s 1139, 1200, 1256, 1259, 1316 et n° 5334 avec miniature grossière).

La première édition du *Thesaurus Pauperum*, « que le pape Jean XXI, avant de monter sur le trône pontifical, avait composé dans un but de charité » (1), est d'Anvers. Potthast. *Regesta Pontificum romanorum inde* 1243-1304, Berlin, 1865, t. II, en donne le titre : *Summa experimentorum sive Thesaurus pauperum.* Antwerp, 1476, fol.

La Bibliothèque nationale de Paris possède cette édition qui porte ce colophon : *Practica medicine que Thesaurus pauperum nuncupatur. Sic finem ducit que simplicium medicinarum practica dicitur a capitis vertice ad plantam usque pedis corpori conveniens insimul cum tractatu de febribus, variolis, morbillisque expertissimo viro Petro Hispano expertus, compilatusque ex diversis medicine doctoribus. Cum additionibus Petri de Tusciano ac Bernardi de Gordonio. Studiose correctus, exaratus Anwierpie per me T. Martini, anno domini* 1476 *die* 22 *mai.* Fol. Caractères gothiques (*Catal. Sc. méd. Bibl. nat.*, Paris, 1873, p. 239) (2).

La deuxième édition d'Anvers porte la date de 1497 : *Petri Hispani Thesaurus pauperum* (3), et non 1477, comme l'indique Daunou (*Loc. cit.*).

On connaît plusieurs éditions italiennes de cet ouvrage : *Thesaurus pauperum ; libro compilato et facto per maestro Piero Spano ; libro di medicina. In Venetia per Giov. Ragazzo e Giov. Maria Compagni* MCCCCXIV *a* 27 *Marzo*, 4° (1).

Ce titre n'est pas ideotique à celui que Brunet (*Manuel du Libraire*, 1863, T. IV, p. 679) donne à cette édition de 1494 : *Thesaurus pauperum. Qui incomincia il libro Tesoro de Poveri compilato et facto per maestro Piero Spano. Venecia, per Gioani Ragazo e Gioani Maria Compagni*, 1494, petit in-4°.— Cette traduction a été réimprimée plusieurs fois et d'abord à Venise par Aloïse de Vaseri, 1500, petit in-4°, de 600 ff., non chiffrées, sign. a-g.

Le titre donné par Panzer et Hain à l'édition de 1500 est : F. I. *a. Petri Hispani Thesaurus pauperum italicè.* In fronte : F. II. *a. Qui incominicia il libro chiamato Tesoro di poveri compilato et facto per maestro Piero Spano.* In fine post tabulam : *Stampata* (sic) *in Venetia nel mille cinquecento a duo de novembrio. Laus deo et oeate virgini.* Char. rom. cum. sign. 8 (2). Une édition de Florence sans date porte le même titre : Fol. I *a*: *Qui incominci*a, etc., con Xyl. seq. proem. In fine operis : *Finis* tabula. S. l. a. et typ. n. 8, min. r. ch. c. f. 24 l. (3). Enfin, une édition sans aucune indication de lieu, ni d'année, a ce titre: *Qui commencia il libro chiamato Tesoro di Poveri di Maestro Piero Spano (Petr. Hisp. postea Joann. XXI. P. M.)*, S. l. a et typ. n. 4 (4). De Venise, encore, cette édition très rare de 1543 : *Thesaurus pauperum, opera nova intitulata* (5) : *Thesoro di Poveri*, dont il existe un exemplaire à l'Académie de Médecine (fonds Daremberg). Malheureusement la mauvaise installation actuelle de la bibliothèque de l'Académie ne permet pas la communication des ouvrages de cette collection unique. Berger (*Loc. cit.*) la signale à la Bibliothèque de Munich.

Antonio (*Loc. cit.*, p. 51) et Panzer (6) indiquent cette édition de Lyon, 1525 : *Petri Lusitani Ord. Fr. Eremit. S. Aug. Thesaurus pauperum, seu de medendis humani corporis morbis per experimenta euporistica simplicia et particularia, liber empiricus ex omni genere authorum et experientia propria congestus.* Lugduni. apud Jaobum Myt, MCCCCCXXV, 4°.

L'édition qui porte le portrait que nous reproduisons plus haut, a pour titre : *Thesaurus pauperum ab Jo. rr. pon. max. q. an Petrus hispanus dicebat multa continens a diversis auctoribus medicine scripta nunc et antea impressus.* Lugduni, 1525, avec la *Practica* de Jean Sérapion.

(*A suivre*).



(1) Daunou. *Loc. cit.*

(2) Haenel (G.). *Catalogi librorum manuscriptorum qui in bibliothecis Galliæ, Helvetiæ, Belgii, Britanniæ Lusitaniæ adservantur.* Lips., MDCCCXXX, 797 ; 760.

(3) Nous n'avons pu déchiffrer entièrement cet *incipit*.

(4) H. Martin. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, 1896, III, p. 512 ; 278.

(1) Lecoy de la Marche. *Le XIIIe siècle littéraire et scientifique.* Paris, 1895, p. 345.

(2) Panzer. *Annales typographici ab artis inventae origine usque ad annum MDXXXVI*, Noremb., 1793-1803, T. I, p. 5. — Hain. *Repertorium bibliographicum*, etc., Stuttg., 1831, T. II, p. 71, donne à cet incurable la date de 1486, sans doute par erreur typographique, puisque le titre et la date, 23 *mai*, sont semblables à ceux qu'indique Panzer d'après Visser (J.). *Uitvinding der Boekdrukkunst acc Naareslyst van boeker die in de XVII Neerlandsche Provincien geduurende de XV. Eeuw. gedrukt Zn.* Amsteld., 1767, 4°, p. 5.— Cette date paraît être celle de l'édition des *Logicalia duodecim tractatum*, de Pierre d'Espagne. Anvers, 1486 (Panzer).

(3) Panzer *Loc. cit.*, p. 1-3, d'après Visser (*Loc. cit.*, p. 44, et Michael Maittaire. *Annales typograph, ab artis inventae origine ad ann. M D continuati.* Hagae Comit., 1719, p. 643. Ploucquet (G.-G. de). *Litteratura medica* p. 176, n° 961), d'après Denis. *Suppl.*, p. 668 ; Pinelli (*Loc. cit.*, IV, p. 71) et Rossi (*Loc. cit.*, p. 57).

(1) Panzer (*Loc. cit.*, T. III, p. 480), d'après Maittaire (*Loc. cit.*, p. 712) et Fossi (*Catalog. codic. XV impress. qui in publ. Biblioth. Magliabechiana Florentiae adservantur.* Florence, 1795) ; Hain (*Loc. cit.*, n° 8716).

(2) Hain (*Loc. cit.*, n° 8715); Panzer (*Loc. cit.*, T. III, p. 359, n° 1832), d'après Maittaire (*Loc. cit.*, p. 587), et les catalogues des bibliothèques de Rossi (Parme, 1784, p. 57) et de Pinelli (Venet., 1787, IV, p. 71). *digesta sive repertorium medicinae practicae, chirurgiae atque rei obstetriciae.* Tubingae, 1808, T. I, 10.

(3) Hain (*Loc. cit.*, n° 8714) et Panzer (*Loc. cit.*, T. IV, p. 322, n° 306), d'après Fossi (*Loc. cit.*, T. I, p. 794).

(4) Hain (*Loc. cit.*, n° 8713); Panzer (*Loc. cit.*, T. IV,

(5) Texte de la fiche du catalogue de la main de Daremberg que M. le Dr Dureau, l'érudit bibliothécaire de l'Académie, a eu l'extrême obligeance de nous montrer.

(6) Panzer (*Loc. cit.*, T. VII, p. 337, n° 501), d'après Ossinger. *Biblioth. Augustiniana*, Ingolst., 1768, p. 690.

ACTUALITÉS.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

61 (07)
Election de M. le Dr Josias.

L'Académie a procédé la semaine dernière à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'hygiène, en remplacement de M. le Dr Napias, décédé. La liste de classement des candidats avait été dressée ainsi qu'il suit et portait : En 1re ligne, M. Josias ; en 2e ligne, *ex æquo*, MM. Le Roy des Barres et Vaillard ; en 3e ligne, M. Netter ; en 4e ligne, *ex æquo*, MM. Garnier et Thoinot. Avaient été adjoints à la présentation, MM, Laugier et Fernand Widal. M. A.-J. Martin n'était pas candidat.

Au premier tour de scrutin, M. le Dr Josias a été déclaré élu par 64 voix contre 18 à M. Le Roy des Barres, 4 à M. Laugier, 1 à M. Netter et 1 à M. Vaillard, sur 88 votants.

M. le Dr Josias, médecin des hôpitaux, est titulaire d'un important service hospitalier à l'hôpital Bretonneau, et membre du Conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine.

On lui doit, en outre de travaux de science pure ayant trait à la pathologie interne, des mémoires sur des questions d'hygiène, et en particulier, sur la désinfection et la législation sanitaire dans tous les pays.

Beau-frère de M. le Dr Nocard, M. Josias se rattache par ses amitiés et par ses travaux à la grande École pastorienne.

« Sympathique et charmante figure, dit notre ami Maurice de Fleury.... Le crâne prématurément dégarni, la barbe grise en pointe, des yeux clairs, le visage franc, le nouvel élu compte parmi les médecins d'enfants les plus appréciés de Paris. » Il est un des principaux organisateurs et l'inspecteur des institutions municipales d'hygiène de Paris. C'est à lui que l'on doit la série d'expériences sur la transmission de la rougeole aux animaux. En collaboration avec M. Brissaud, il a démontré la nature tuberculeuse d'un certain nombre de lésions de la peau, précédemment attribuées à la scrofule. Enfin, au dernier Congrès britannique, il a fait une communication sur le traitement de la tuberculose pulmonaire des enfants par le suc musculaire.

LES CONFÉRENCES DE LA SEMAINE

61 (09)
Bichat et la Science moderne,
par M. le Dr Delbet. — *Le Crâne de Bichat à la Société d'Anthropologie.*

M. le Dr E. Delbet, Député de Seine-et-Marne, Directeur du Collège libre des Sciences sociales, avait pris pour sujet de sa Conférence du 1er décembre, au siège de l'Exécution testamentaire d'Auguste Comte, 41, rue Dauphine, la commémoration *du Mois de Bichat*, le 13e de l'année positiviste qui commence en décembre. On sait que dans le calendrier positiviste Bichat symbolyse le progrès de la Science moderne; et ce fut un acte dont le retentissement moral est immense que celui d'Auguste Comte, qui d'ailleurs professait une admiration sans bornes pour Bichat, d'avoir introduit un biologiste dans son calendrier des hommes ayant servi l'Humanité. Le culte de ceux-ci fait partie de la religion positiviste. Dans cette intéressante conférence cultuelle médico-positiviste, l'éminent conférencier a étudié la vie de Bichat et ses œuvres, et dégagé les idées nouvelles qu'il a émises en Biologie, auxquelles il doit d'être célébré comme grand homme par les positivistes, et dont la plus grande a été sa division des phénomènes de la nature en organiques et inorganiques. Le



F.-M. Xavier Bichat [1771-1802].

conférencier a cité quelques traits intéressants de la vie de Bichat; l'influence du milieu religieux dans lequel il fut élevé et dont témoignent ses prénoms(?). M.-François Xavier, et son éducation au séminaire de St-Irénée à Lyon; ses dispositions remarquables pour les mathématiques; ses études de médecine, pendant lesquelles il fut chargé des recherches bibliographiques de Desault; ses procédés intellectuels : il ne lisait pas, écrivait plus vite qu'il ne parlait, et, avec ses aptitudes d'observation incomparables, il a introduit une conception nouvelle : le *Comment*, sans s'occuper de la cause, ni du but, essence même de la doctrine positiviste. « Je constate les faits, je ne vais pas au delà » a-t-il écrit. Et, pour ses observations directes, il n'hésitait pas à ouvrir en un an plus de 600 corps humains (les registres de l'Hôtel-Dieu en font foi) et à faire de véritables massacres d'animaux.

Passant en revue les causes de sa mort prématurée, M. le Dr Delbet l'a attribuée à la fièvre typhoïde. La question est controversée (1) et il faudrait pour l'élucider, le procès-verbal d'autopsie de Lépreux, dont Chéreau (*Notes sur Xavier Bichat. Gaz. hebd. de Méd. et Chir.*, 1883, 413 ; 509 ; 653 ; 685) a cité un extrait.

(1) *Méningite tuberculeuse*, d'après M. Fiessinger. *V. X. Bichat, Médecine mod.*, 1893, p. 489).

M. Delbet a rappelé l'ascendant moral qu'a exercé Bichat sur tous ceux qui l'ont approché. Il lui a été donné de connaître l'ami et le collaborateur de Bichat, le Pr Roux, qui n'en parlait jamais sans émotion. A lui pourtant Bichat doit ses vicissitudes d'outre-tombe, passées sous silence par le conférencier, mais que nous avons rapportées en partie ici-même(1); et, puisque l'occasion s'en présente, nous y ajouterons quelques lignes du chapitre que de multiples travaux nous ont fait perdre de vue depuis l'année dernière.

Nous avons rapporté comment le Pr Roux, tirant de dessous son manteau la tête de Bichat qu'il conservait depuis *40 ans*, la remit aux membres du Congrès médical français chargés de procéder à l'exhumation des restes de Bichat, en 1845. Il est à croire que le Pr Roux ne la considérait guère comme une relique, puisqu'il la prêta pendant plusieurs années au Dr Foissac, qui rapporte ainsi le fait (2).

M. le Dr Foissac faisant une visite au Pr Roux, aperçut un crâne sur son bureau. « Je le saisis, dit-il, dans mes mains et lui demandai quelle était cette tête. « Vous êtes phrénologiste, me répondit Roux, dites-moi ce que vous en pensez ». Moitié riant, moitié sérieux, je signalai d'abord l'organe de la poésie. « Hé ! hé ! fit observer Roux, il y a là peut-être quelque chose de vrai ; et puis ? ». Ce crâne, quoique très extraordinaire, me parut développé dans la région frontale, ainsi que dans les régions temporo-pariétale et occipitale. Roux m'apprit alors que c'était le crâne de Bichat, et, entrant dans quelques détails de sa vie privée, il n'admit pas que l'amour physique, ainsi que je le prétendais, fût chez lui une passion dominante ; mais l'opinion de Roux est contraire à celle de Buisson, qui attribuait la mort prématurée de ce grand homme à l'excès de travail, aux veilles prolongées, au séjour presque continuel dans les amphithéâtres et à l'abus des plaisirs. Les *Recherches physiologiques sur la vie et la mort* prouvent que Bichat n'était pas dépourvu de génie poétique. Il est vrai que le style de *l'Anatomie générale* (3) est très négligé ; mais on cesse d'être surpris, en songeant que cet immortel ouvrage fut composé en une année, que Bichat écrivait la nuit seulement et ne recopiait jamais ce qui devait être envoyé à l'impression le matin.

Je priai le Pr Roux de me confier la tête de Bichat, ce qu'il fit de bonne amitié, et il arriva ce qui se produit souvent quand on emprunte : *je la gardai pendant plusieurs années.* Mais je n'imitai point le Dr Bailly, de Blois, qui, ayant emprunté le crâne de Cartouche à je ne sais quel établissement, le garda tout-à-fait, et rendit, m'assura-t-il, un autre crâne à peu près pareil à la place. Ce qui justifie le conseil de Gall, disant : « Défiez-vous des faiseurs de collections qui visitent la vôtre ». J'avais rendu religieusement le crâne de notre grand physiologiste, avant le Congrès médical de 1845, en sorte que, *sur la demande qui lui en fut faite*, Roux restitua cette précieuse relique

(1) L. Picard. *Anecdote rétrospective sur le 1er Congrès médical français : La restitution de la tête de Bichat aux Congressistes. Gaz. méd. de Paris*, 4 août 1900, p. 362-363.

(2) Foissac. *La tête de Bichat devant la Société anthropologique et les localisations cérébrales. Union méd.*, 1877, n° 151, 946-947 ; n° 152, 953 ; 954-955

(3) L'Anatomie générale vient d'être rééditée en 1900.

qui fut déposée solennellement dans le cercueil de Bichat.

Bichat avait avancé que l'inégalité des deux lobes cérébraux devait engendrer un faux jugement ; plusieurs physiologistes ont fait observer que son exemple même leur paraissait la meilleure réfutation de cette hypothèse, Bichat dont les deux moitiés du cerveau étaient, prétendent-ils, fort inégales, ayant une grande rectitude d'esprit. Il y a ici une erreur que je dois relever. Les médecins qui ont vu, chez moi ou chez le professeur Roux, ce crâne étrange, peuvent attester qu'ils n'ont jamais rencontré, ni dans les amphithéâtres ni dans les musées anatomiques, une difformité semblable. C'était évidemment une déformation osseuse congénitale. Les deux moitiés de la tête étaient comme une paire de chevaux attelés sur un plan différent ; l'occipital et le reste de la boîte osseuse du côté gauche fuyaient d'arrière en avant jusqu'au frontal, tandis que la moitié du frontal et le reste de la boîte osseuse du côté droit étaient déjetés d'avant en arrière. En un mot, les deux moitiés du crâne étaient égales comme volume, mais placées de travers.

Dans bien des cas, les jugements de certains phrénologistes ne me paraissant pas justifiés, je résolus de tenter une épreuve décisive en faisant parvenir, sans aucun renseignement, le crâne de Bichat à la Société anthropologique. C'était à la séance du 18 novembre 1832. « Plusieurs membres, cherchant à en déterminer les caractères phrénologiques, y trouvent les instincts animaux beaucoup plus développés que les sentiments supérieurs et les facultés intellectuelles, et sont portés à mal préjuger (ô blasphème !) de la vie de celui à qui ce crâne a appartenu. On attend la prochaine réunion pour connaître la vérité sur son compte. » Tels furent les termes du procès-verbal ; ils sont assez significatifs. Cependant j'appris que, malgré l'imperturbable confiance de Dumoutier et de quelques autres membres, une certaine circonspection les avait portés à adoucir dans le procès-verbal les termes du jugement qu'on avait prononcé en séance, sans contradiction, à l'unanimité. Non seulement on ne s'était pas borné à mal préjuger de la vie de celui à qui ce crâne avait appartenu, mais encore le sentiment général était qu'un malheureux, aussi mal conformé, avait dû périr sur l'échafaud. »

M. le Dr Foissac a fait réimprimer cette anecdote sur la tête de Bichat dans son livre : *Le Matérialisme et le spiritualisme scientifique* (Paris, 1881) où se trouve ajoutée, si notre mémoire ne nous trompe pas, une lettre de M. le Pr Broca à l'auteur, lui faisant observer que la Société d'Anthropologie n'existait pas à l'époque citée : à quoi le Dr Foissac répond en affirmant l'authenticité du procès-verbal de cette séance.

M. le Dr Delbet a terminé sa conférence en donnant rendez-vous à ses auditeurs sur la tombe de Bichat, au Père-Lachaise, pour célébrer au mois de juillet prochain le centenaire de ce grand biologiste.

L. Picard.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

61 : 8

Le « Bon moyen », aux Nouveautés.

Quel est le bon moyen pour ne pas être trompé par sa femme ? Les vieux conteurs gaulois, qui ont abondamment étudié la question, inclinaient à penser qu'il n'y avait qu'un seul moyen parfaitement sûr : c'est de n'avoir pas de femme et de ne pas se marier. Mais les héros du vaudeville de notre confrère et ami M. Alexandre Bisson, étant déjà mariés, n'ont plus cette ressource. Des trois maris de la pièce, le second, M. le Dr Babiole (Victor Henry) paraît assez philosophe, et il a raison : il n'a rien à craindre. Mais il ne connaît pas la particularité tutélaire qui protège son honneur conjugal. Tout ce qu'il sait, c'est que sa femme n'a jamais consenti à... recevoir ses visites nocturnes que dans la plus épaisse obscurité. Mais il ne sait pas pourquoi. Elle lui a dit : « C'est la pudeur. » Il n'en a pas cru un mot, et ce n'était guère plausible en effet, la dame étant un peu mûre et ne l'ayant épousé que veuve d'un premier mari. Mais il n'a pas percé le mystère. Mme Babiole nous en donne la clef dans une conversation confidentielle avec son mari. C'est son premier mari, Bourgachon, qui a eu l'idée machiavélique de la décider à se laisser tatouer sur la poitrine cette inscription : « J'aime Anatole pour la vie ! Ah ! qu'il est beau ! » avec deux cœurs percés d'une flèche. Le Bourgachon, était un jaloux. « Comme cela, lui avait-il dit, tu ne me tromperas pas ! » Et en effet, malgré son désir de vengeance, la pauvre femme n'a jamais osé prendre un amant, de peur que les intimités de l'amour ne missent son tatouage à découvert. Tel était le « bon moyen » de Bourgachon. Est-il si bon que cela chez M. Bisson ?

NÉCROLOGIE

61 : 92

M. le Dr A. E. FOLEY, ancien polytechnicien (d'Andrésy Seine-et-Oise).

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. le Dr Antoine-Edouard Foley, médecin de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, ancien élève de l'École polytechnique (promotion de 1839), ancien lieutenant de vaisseau. Le Dr Foley laisse plusieurs ouvrages scientifiques très estimés. Passionément épris des recherches biologiques, après avoir donné sa démission de marin pour se marier, il s'était fait recevoir Docteur en médecine à la Faculté de Médecine de Paris, en 1855, avec une thèse intitulée : *Etude à propos du choléra morbus*. 52 p., n° 219, et avait publié de 1866 à 1886 une série de volumes relatifs surtout à la Géographie médicale. Nous citerons : *Du travail dans l'air comprimé. Etude médicale, hygiénique et biologique faite au pont d'Argenteuil*. Paris, 1863, 136 p., 1 pl., J.-B. Baillière. — *Quatre années en Océanie. — Histoire naturelle de l'Homme. — Le Choléra chez les autres et chez nous. Nouvelle étude géographique et biologique, médicale et hygiénique, sociologique et morale*. Paris, 1870, 1 fasc. 144 p., 8°, E. Brière. — *Le XIXe Siècle et sa devise. — Eik* (roman d'Océanie), paru 50 ans avant *le Mariage* de Loti. En 1870, il avait installé à ses frais une ambulance dans son appartement à Paris. Le Dr Foley était l'un des treize exécuteurs testamentaires d'Auguste Comte. Il était le père de M. Foley, homme de lettres, auteur dramatique.

L'inhumation a eu lieu mercredi à onze heures, à Andrésy (Seine-et-Oise).

61 (09)

M. le Dr K. von Liebermeister, professeur de clinique médicale à la Faculté de Médecine de Tubingue. — M. le Dr Giuseppe Chiarleoni, professeur de clinique obstétricale à la Faculté de Médecine de Palerme. — M. le Dr A. Maseras, professeur de pathologie médicale à la Faculté de Médecine de Manille. — M. le Dr Henry Sutherland, ancien lecteur des maladies mentales, à Westminster Hospital Medical School de Londres. — M. le Dr Edward Willis Way, lecteur d'obstétrique à la Faculté de Médecine d'Adelaide. — Mme la Rév. Mère Sainte Marcelle, née Célina Carrette, supérieure des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Cherbourg, décédée à l'âge de quatre-vingt-neuf ans. — A Saint-Pétersbourg, un zoologiste de grand talent, M. Kovalesky, correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, pour la section d'histoire naturelle, vient de mourir.

REVUE DES SOCIÉTÉS

Société de Médecine de Paris.

Séance du 23 novembre 1901.

Présidence de M. Beni-Barde.

M. Edmond Vidal lit une communication intitulée : *Le traitement médical des troubles menstruels d'origine utéro-ovarienne*. L'auteur annonce qu'il ne s'occupera que de l'aménorrhée, des ménorragies et des métrorragies. Laissant de côté la dysménorrhée qui doit faire l'objet d'un travail ultérieur, il étudie comparativement l'aménorrhée et la métrorragie et montre combien rarement ces troubles sont d'origine purement génitale, le principal rôle étant dû en général à une déviation dans le fonctionnement du centre vaso-moteur. Passant en revue les médicaments emménagogues et hémostatiques journellement employés, M. Vidal, par des arguments physiologiques tirés des plus récents travaux, établit leur peu d'utilité et leurs dangers, et met en garde le praticien contre leur emploi irraisonné. C'est dans la physiothérapie que M. Vidal voit la meilleure thérapeutique à opposer aux troubles menstruels. Sa théorie du neurone, jouant vis-à-vis de l'agent physique : chaleur, froid, onde électrique ou lumineuse, le rôle de *transformateur*, est aussi neuve que rationnelle, et permet une compréhension parfaite de l'action de cet agent physique sur la cellule.

La chaleur, la lumière, l'électricité, l'aérothérapie et la climatothérapie, l'hydrothérapie, la mécanothérapie et le massage, les eaux minérales, etc., sont successivement étudiés, et la précision de leurs effets en gynécologie fait le côté nouveau de cette communication.

M. Beni-Barde fait à cette occasion, un exposé très détaillé du rôle de l'hydrothérapie dans le traitement des perturbations que peut subir l'appareil génital de la femme. Il faut être très circonspect dans l'emploi de cet agent thérapeutique. Les congestions utérines passives, surtout accompagnées de névralgies, seront traitées utilement par la douche froide précédée de douche écossaise locale. La douche, plutôt dangereuse au début des règles, sera fort utile vers la fin. Puissant modificateur, tonique précieux, la douche ne passe plus qu'au second plan dans les cas de tumeurs utérines, qui relèvent de la chirurgie.

REVUE DES JOURNAUX

618.11.6

Intraligamentare Ruptur eines ovarial Kystoms nebst Bemerkungen über intraligamentare Entwicklung [*Rupture intraligamentaire d'un kyste ovarien avec observations sur le développement intra ligamentaire*]; par Dyk (J. van). — *Beitr. z. Geburtsh. u. Gynäk.*, Leipz., 1901, IV, 273-290, 1 tabl., 2 fig.

La préparation, provenant d'une tumeur des annexes, enlevées avec succès par laparotomie, présentait 2 parties : une grosse, solide, et une

autre plus petite, à contenu liquide ; cette dernière était traversée par la trompe droite, dont l'extrémité abdominale seule était libre. L'examen microscopique montre la tumeur la plus grosse comme étant un kyste colloïde multiloculaire de l'ovaire droit; le tissu ovarien, les follicules,s'y trouvaient encore à une certaine distance du pédicule; les faisceaux musculaires lisses manquaient dans la tumeur aussi bien que dans le pédicule. La plus petite tumeur était formée par l'épanchement de la substance colloïde entre les deux feuillets du ligament large droit à la suite de la rupture de la première tumeur. La cause de cette rupture paraît être la torsion du pédicule peu de temps avant l'opération. La minceur de la paroi kystique du côté du ligament et son épaisseur du côté du péritoine nous explique de plus, pourquoi l'épanchement fit irruption plutôt entre les feuillets du ligament large que dans le péritoine. [I.B.S.].

LES LIVRES NOUVEAUX.

617.558

Le traitement du prostatisme (*Hypertrophie de la prostate*) **à l'usage des praticiens ;** par Guiard (F.-O.). — Paris, O. Doin, in-8°, 1901, fig.

Très beau et très bon livre, écrit par un homme du métier et conçu de façon originale. A noter en particulier le vocabulaire explicatif des expressions techniques, « essentiellement destiné, dit l'auteur, aux malades qui seront invités par le médecin à consulter ce livre ». Ce vocabulaire est d'ailleurs mélangé avec la table des matières, par ordre alphabétique. La table analytique par contre, est classique, quoique très détaillée.

M. Guiard est trop compétent dans la matière traitée pour que nous nous permettions la moindre critique d'une monographie si personnelle, qui ne vise pas évidemment à la haute science ; la partie bibliographique paraît, en effet, avoir été tout à fait laissée de côté à dessein. Ce genre de publication, qui n'est pas destinée à des élèves, mais aux malades, n'en a pas moins un grand intérêt, car il donne une idée très précise des théories d'un célèbre praticien actuel. Et il sera joliment utile de consulter pareilles publications dans quelque cinquante ans !...

616.8

La faiblesse irritable sexuelle (Étude psycho-physiologico-médicale) ; par N. Renza. — Paris, 1901, A. Maloine, 1 vol., in-18.

La faiblesse irritative sexuelle, qui n'est autre que l'éjaculation prématurée, constitue un terrible et fréquent ennui. L'auteur, dont l'expérience sur la question est considérable, en montre la genèse ainsi que les conséquences, qui, au seul point de vue social, sont loin d'être indifférentes. Chose intéressante, il fait ressortir l'importance de l'influence psychique et de l'habitude dans l'éjaculation prématurée, et il indique, pour la traiter, une méthode véritablement rationnelle, destinée à donner d'excellents résultats. Bornons-nous à présenter ici simplement ce travail, qui intéresse à la fois le public médical et le grand public. La clarté et la netteté de l'exposé le rend d'ailleurs accessible aux deux. Les recherches et les déductions physiologiques, indépendamment de la grosse part personnelle apportée par l'auteur, lui donnent en outre une valeur scientifique incontestable. [A.P.S.].

Variétés et Anecdotes.

61:7

Le Monument d'Alfred de Musset, évadé de la Médecine.

Grâce à la générosité bien connue d'un grand philanthrope, M. Osiris, Alfred de Musset va enfin avoir son monument. D'après une interview de Mme Lardin de Musset, M. Osiris, tout seul, a fait les frais de la statue ; il l'a commandée à M. Mercié, qui a presque terminé son œuvre et espère que le conseil municipal lui accordera la place du Théâtre-Français.

Si Alfred de Musset est universellement connu comme poète, il l'est moins comme *évadé* de la médecine, qu'il étudia quelque temps vers 1828; mais, aux leçons d'anatomie descriptive de M. le Pr Bérard, la dissection lui inspira un dégoût insurmontable. Il a laissé quelques-unes de ses impressions dans les rêveries du héros étranger: *L'Anglais mangeur d'opium*, traduction pour la librairie Mame d'un petit roman anglais: « *Confessions of en english opium-eater* », et dont on aurait peine à retrouver un exemplaire (*Biographie d'Alf. de Musset* ; par son frère, Paul de Musset, 1878, 6e édit. p. 74 ; 90). P. M.

612.821

Un miracle de Tolstoï.

Tolstoï amène M. le Pr Lombroso, son hôte, chez une vieille dame convertie au végétarisme. Cette honorable personne faillit mourir naguère de la tuberculose. Son état ne laissait aucun espoir et les médecins de Toula ne cherchaient plus qu'à adoucir son agonie. Mais la malade se refusait absolument à mourir. Un beau jour, elle mit les médecins à la porte et résolut de tâter du régime végétarien qui réussissait si bien à son illustre voisin. Le résultat de cette expérience dépassa l'attente de la malade et de Tolstoï luimême. La tuberculose de Yasnaïa est aujourd'hui radicalement guérie. Elle continue naturellement de s'abstenir de viande et d'alcool et passe ses loisirs à étudier les écrits du comte Tolstoï. Moyennant quoi, elle espère atteindre sans accroc sa centième année. Lombroso s'est incliné poliment devant ce qu'il considère, dit-il, comme un cas fort banal de « suggestion hypnotique et religieuse ». Mais il a eu le bon goût de ne point soumettre à l'avis de Tolstoï cette interprétation diabolique d'un « miracle » dont celui-ci se sentait à la fois réjoui... et un peu flatté.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des actes du 9 au 14 décembre 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 9. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, A. R. salle Richet) : MM. Reclus, Walther, Wallich; Rémy (censeur) Richaud. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Hôtel-Dieu) MM. Terrier, Legueu, Gosset; Lannelongue (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Bezançon, Legry; Teissier.

Mardi 10. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R., salle Richet) : MM. Blanchard, Chantemesse, Méry; Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, N. R., salle Pasteur) : MM. Berger, Budin, Thiéry; Mathias-Duval (censeur). — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, N. R., salle Thouret) : MM. Le Dentu, Quénu, Bonnaire ; Chassevant. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Charité) : MM. Pozzi, Schwartz, Hartmann ; Guyon (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Dienlafoy, Vaquez, Renon. — 5e (Doctorat, 2e partie, Charité) : MM. Baymond, Gouget, Jeanselme; Auvray.

Mercredi 11. — (Médecine opératoire, Ecole pratique) : MM. Lannelongue, Jalaguier, Cunéo ; Epreuve pratique. — 2e (Examen définitif, Officiat, salle Thouret) : MM. Gley, Widal, Walther, Ch. Richet, censeur). — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, N. R.) : M. Kirmisson, Poirier, Potocki ; Guiart.

Jeudi 12. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R., Ecole pratique) ; MM. Cornil, Charrin, Chassevant ; Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral N. R., salle Richet) : MM. Guyon, Poirier, Potocki ; Farabeuf (censeur). — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, A. R) : MM. De Lapersonne, Hartmann, Demelin. — 4e (Doctorat, N. R., salle Dubois) : MM. Proust, Wurtz, Desgrez ; Langlois.

Vendredi 13. — 2e (Doctorat, salle Broussais) : MM. Ch. Richet, Retterer, Richaud ; Gariel (censeur). — 4e (Doctorat, N. R., salle Thouret) : MM. Pouchet, Netter, Gaucher ; Desgrez. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Necker) : MM. Delens, Broca (Aug.), Gosset ; Brissaud (censeur). — 5e (2e partie, Necker) : MM. Hayem, Wurtz, Teissier ; Leguen. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Hanriot (suppleant).

Samedi 14. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R., Laboratoire de travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Cornil, Raymond, Guiart ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, salle Richet) : MM. Mathias-Duval, Langlois, Broca (André) ; Gautier (censeur). — 3e (Doctorat, 2e partie, A. R., salle Pasteur) : MM. Charrin, Achard, Launois. — 3e (Doctorat, 2e partie, Oral, N. R.) : MM. Joffroy, Hutinel, Gouget ; Remy. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Demelin, Potocki ; Retterer (suppl).

Theses. — *Mercredi* 11. — M. Mélikian : *Etude clinique sur l'appendicite à forme néoplasique* ; MM. Tillaux, Rémy, Marion, Mauclaire. — M. Merle : *Oclusion de l'artère poplitée par rupture de ses tuniques interne et moyenne* ; MM. Tillaux, Remy, Marion, Mauclaire. — M. Maurin : *L'emploi des rayons de Roentgen par le médecin de campagne* ; MM. Landouzy, Terrier, Broca (André), Gosset. — M. Stepinski : *Des épulis* ; MM. Terrier, Landouzy, Broca (André), Gosset.

Jeudi 12. — M. Papillon : *Tuberculose et prophylaxie ; réglementation et desiderata* ; MM. Brouardel, Dehove, Dupré, Thiroloix. — M. Halgan : *L'hypnotisme devant la loi* ; MM. Brouardel, Dehove, Dupré, Thiroloix. — M. Sée : *Hématémèses névropathiques* ; MM. Dehove, Brouardel, Dupré, Thiroloix. — M. Siatineano : *Septicémie expérimentale par le cocco-bac de Pfeiffer. Essai d'immunisation* ; MM. Chantemesse, Budin, Bonnaire, Achard. — M. Raffier : *Contribution à l'étude des pelvi-péritonites puerpérales* ; MM. Budin, Chantemesse, Bonnaire, Achard. — M. Rongier : *L'anémie des nourrissons dyspeptiques* ; MM. Budin, Chantemesse, Bonnaire, Achard.

Accouchements et gynécologie (Clinique Baudelocque. — Les cours pratiques suivants auront lieu, à la clinique Baudelocque, 125, boulevard Port-Royal, savoir : 1° *Accouchements* ; Premier cours : Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires par M. le Dr Couvelaire, chef de clinique, et M. le Dr Funck-Brentano, chef de laboratoire. Ce cours commencera le lundi 9 décembre 1901, à 9 heures du matin. Il sera complet en trente leçons et aura lieu lieu tous les jours, à la même heure, à la clinique Baudelocque. — Deuxième cours : Cours pratique d'accouchements avec manœuvres opératoires, par M. le Dr Bouffe de Saint-Blaise, accoucheur des hôpitaux, et M. le Dr Paquy, ancien chef de clinique. Ce cours commencera le lundi 3 février 1902, à 9 heures du matin. Il sera complet en trente leçons et aura lieu tous les jours, à la même heure, à la clinique Baudelocque. — 2° *Gynécologie* : Cours clinique et pratique de gynécologie par M. le Dr Baudron, accoucheur des hôpitaux, assisté de M. le Dr Le Masson. Ce cours commencera le mardi 14 janvier 1902, à 9 h. 1/2 du matin. Il sera complet en dix-huit leçons et aura lieu tous les mardis, jeudis et samedis, à la même heure, à la clinique Baudelocque. — Les droits à verser sont de 50 francs par mois pour chaque cours. — Seront admis, les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants immatriculés à la Faculté, sur la présentation de la quittance du versement des droits. MM. les étudiants devront produire, en outre, la carte d'immatriculation. Les bulletins de versement, relatifs aux cours, seront délivrés au secrétariat de la Faculté, les lundis, mardis, jeudis et samedis, de midi à trois heures.

Cours libre sur les maladies chroniques (Maladies des vieillards, maladies de la nutrition, maladies du système nerveux). — M. Marie, agrégé, a commencé son cours le mercredi 27 novembre 1901, à 5 heures (Grand Amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mercredis suivants à la même heure.

Distribution des prix. — On se rappelle qu'il a existé à la Faculté de Médecine, une cérémonie solennelle de rentrée, où étaient distribués les nombreux prix dont dispose cette Faculté. Dans les derniers temps de l'Empire et sous le gouvernement de l'Ordre moral, cette cérémonie fut troublée par des incidents si scandaleux qu'on fut obligé de supprimer cette institution. Or, elle persiste à la Faculté de Dijon et on ne sait pourquoi le Ministère ne veut pas la supprimer.

Enseignement médical Hospitalier. — M. Albert Robin commencera ses leçons de Thérapeutique appliquée le mercredi 4 décembre, à 9 heures 3/4 au grand Amphithéâtre de l'Hôpital de la Pitié. *Sujet du cours* : Séméiologie et traitement des Maladies de la nutrition. — Interprétation des signes fournis par les échanges organiques, les coefficients urinaires et les rapports d'échange.

Ecole de Médecine de Marseille. — M le Dr Boinet, professeur de pathologie interne et de pathologie générale, est nommé, sur sa demande, professeur de clinique médicale, en remplacement de M. Villard, décédé.

Ecole de Médecine de Tours. — M. Javillier, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire d'histoire naturelle.

Ecole de Médecine d'Angers. — M. Barthelat, suppléant à l'Ecole de Médecine de Rennes, est chargé du cours de pharmacie et matière médicale. — M. le Dr Allanic est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de physique et de chimie.

Ecole de Médecine de Rennes. — Un concours s'ouvrira le 7 juillet 1902, devant l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires de pharmacie et de matière médicale à l'Ecole de Médecine de Rennes. Les registres d'inscription de ces trois concours seront clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

Ecole de Médecine de Caen. — M. le Dr Charbonnier est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

Ecole de Médecine de Dijon. — M. le Dr Zipfel, suppléant, est chargé du cours d'anatomie pendant la durée du congé accordé à M. le Pr Pauffard (année scolaire 1901-1902).

Ecole de Médecine d'Amiens. — M. Ficquet, pharmacien de 1re classe, est institué, pour une période de neuf ans, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — *Concours de l'Internat en médecine.* — Avis. — La composition écrite du concours de l'Internat aura lieu à la date fixée, le lundi 16 décembre, à midi, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville (entrée par la rue Lobau, porte du côté de la rue de Rivoli). Seront seuls admis dans la salle les candidats porteurs du bulletin spécial qui leur aura été délivré par l'Administration au moment de leur inscription au concours. Les candidats, devant à leur entrée dans la salle recevoir un numéro leur indiquant la place qu'ils doivent occuper, sont invités à se présenter dès onze heures et demie.

Mutations. — M. de Beurmann passe à Saint-Louis ; M. Ballet, à l'Hôtel-Dieu ; M. Thibierge, à Broca ; M. Widal, à Cochin ; M. Darier, à la Pitié ; M. Vaquez, à Saint-Antoine ; M. Morel-Lavallée, à la Pitié ; M. Dalché, à la Pitié ; M. Klippel, à Tenon ; M. Florand, à Tenon ; M. Jacquet, à La Rochefoucauld ; M. Lesage, à la Maison de Santé ; M. Courtois-Suffit, à la Maison de Santé ; M. Lion, à Debrousse.

Hôpitaux de Bordeaux. — *Inauguration de l'hôpital de chirurgie Tastet-Girard.* — La semaine dernière a été inauguré, à Bordeaux, le superbe hôpital généreusement donné à la ville par la famille Tastet. Cet hôpital unit tous les derniers perfectionnements modernes au plus grand luxe, laissant loin derrière lui les plus beaux hôpitaux modernes. Il est exclusivement réservé aux malades pauvres ayant à subir des opérations graves. Le service chirurgical est sous la direction du Pr Demons.

Hospices de Lille. — La veuve du Pr Morisson vient, par testament, de léguer aux Hospices civils de Lille la somme de 10,000 francs, à charge par ceux-ci de créer un lit dans l'un de ces hospices.

Hôpitaux de Montpellier. — Les *Concours d'Internat et d'Externat* viennent de se terminer par les nominations suivantes : *Internes* : titulaires, MM. Rimbaud et Riche ; provisoires, MM. Antonin, Benoit, Moreau et Mlle Vinson-neau-Blum. — *Externes* : titulaires, MM. Guignot, Bousquet, Anglada, Cayrol, Mistral, Cadilhac, Massahuau, Benezech, Caffort et Vennes ; provisoires, MM Euzière, Godlewski, Astre, Pestre, Espiron, Bourrely, Going, Dalard, Bourguet et Calas.

Hôpitaux de Nîmes. — MM. Antonin et Got sont nommés internes.

Hôpitaux de Rouen. — M. le Dr Dévé a été nommé, après concours, médecin-adjoint des hôpitaux.

Hôpitaux de Cherbourg. — Mme Mouchel, décédée à Saint-Mandé, a laissé sa fortune, 300,000 francs, à la ville de Cherbourg pour l'entretien du service de l'hospice de cette ville.

Hospices de Reims. — *Nouveau dispensaire.* — A l'exemple des villes de Lille, Liège, Paris, etc., etc., la ville de Reims va être dotée prochainement d'un dispensaire antituberculeux. Cette mesure philanthropique a été prise par un groupe de médecins rémois, dans le but de lutter énergiquement contre la tuberculose. Le dispensaire de Reims fera l'éducation hygiénique du malade et de son entourage, distribuera gratuitement des crachoirs, délivrera des bons d'aliments, de viande et de lait, en un mot, on y fera de l'assistance sociale et prophylactique. Un Comité, composé de médecins et de civils, assure le bon fonctionnement de cette œuvre utile, dont on ne saurait trop féliciter les promoteurs.

Le rouge dans les hôpitaux. — Un médecin voudrait faire remplacer dans les hôpitaux la flanelle blanche par de la flanelle rouge. Il affirme, en s'appuyant sur des expériences personnelles, que la flanelle rouge a la vertu de ranimer les malades et de dissiper les grisailles de leur cerveau ! « Le rouge, dit-il, est antineurasthénique ; il brille comme une gaieté saine au milieu des âmes moroses ; il illumine d'un jet écarlate les hypocondries, les plus rebelles, les plus farouches mélancolies. Pourquoi ne le point faire flamboyer sur la poitrine de nos malades? »

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie des Sciences de Paris. — L'Académie des Sciences a procédé à l'élection d'un membre titulaire dans la section d'anatomie et de zoologie, en remplacement de M. de Lacaze-Duthiers, décédé. La liste des candidats avait été dressée ainsi que suit par la section compétente : 1re ligne : M. Léon Vaillant, professeur au Muséum ; 2e ligne (*ex æquo* et par ordre alphabétique) : MM. Bouvier, professeur au Muséum, Delage, professeur à la Sorbonne, Henneguy, professeur au Collège de France ; 3e ligne : MM. Blanchard, membre de l'Académie de Médecine, Houssay, maître de conférences à l'Ecole normale, et Oustalet, professeur au Muséum. — Le nombre des votants s'élevait à 63. Au premier tour de scrutin, M. Delage a été nommé par 37 voix contre 25 à M. Vaillant et 1 à M. Bouvier. Elève parmi les plus distingués de M. de Lacaze-Duthiers, M. Yves Delage est professeur de zoologie à la Faculté des Sciences de Paris. Il est l'auteur de savants et importants travaux, notamment sur les crustacés parasites, les mollusques, les spongiaires, etc., etc. On lui doit encore une vaste publication, *La Zoologie concrète*, qui constitue un véritable monument, et un important recueil intitulé : *l'Année biologique*.

Syndicat des Médecins de la Seine. — L'Assemblée générale du Syndicat des Médecins de la Seine s'est réunie le 24 novembre dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine et a renouvelé son bureau qui sera ainsi composé : *Bureau* : Président : Dr Philippeau ; Vice-Présidents : Dr Séailles, Dr Rotillon ; Secrétaire Général : Dr de Pradel ; Trésorier : Dr J. Noir ; Secrétaires des séances : Dr Dorison, Dr Levassort. — *Membres du Conseil* : MM. les Drs Diveanéresse, P. Thiéry, Bellencontre, Millée, Malbec, Tachard, Vimont, Triboulet, Pédebidou, Duvau, Antheaume, Clément Petit. — L'Assemblée générale, après avoir nommé le nouveau bureau, a nommé le Président sortant, le Dr Jamin, *Président d'honneur du Syndicat*, par acclamation et à l'unanimité.

Congrès français de Médecine (6e section), Toulouse, 1er avril 1902. — Le VIe Congrès français de Médecine doit se réunir à Toulouse, pendant les vacances de Pâques 1902, sous la présidence de M. le Pr Lemoine (de Lille). Les questions à l'ordre du jour sont les suivantes. 1° *Insuffisance hépatique* : Rapporteurs : MM. les Prs Charrin (de Paris), Ducamp (de Montpellier), Ver Eecke (de Gand). — 2° *Les convulsions chez l'enfant* : Rapporteurs : MM. les Prs Moussous (de Bordeaux), d'Espine (de Genève). — 3° *Les médicaments d'épargne* : Rapporteurs : MM. les Prs Soulier (de Lyon), Henrijean (de Liège). De plus, des séances seront réservées aux communications diverses présentées par MM. les membres du Congrès.

Congrès des Sourds-Muets en Belgique. — Les sourds-muets de Belgique viennent de se réunir à Bruxelles en un Congrès.

Union française antialcoolique. — L'Union française antialcoolique, fondée et présidée par le Dr Legrain, médecin en chef des asiles de Ville-Evrard, a tenu son assemblée générale annuelle. Ses assemblées annuelles se tiennent successivement dans les grands centres de la province. La Ligue se réunissait l'an dernier au Havre, cette année à Lille, et elle s'est donné rendez-vous pour l'an prochain en Bretagne. L'Union française ne cesse d'ailleurs de conquérir de nouveaux adeptes. Le rapport du secrétaire général, M. le Dr Boissier, signale l'existence de 1,200 sections, qui comptent actuellement 50,000 membres.

Ligue contre l'alcoolisme. — La Séance solennelle de distribution des récompenses de *la Ligue Nationale contre l'Alcoolisme* (Société Française de Tempérance) aura lieu le dimanche 8 décembre, à deux heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dans la Salle des Conférences de l'Hôtel des Sociétés Savantes. *Ordre du Jour* : Compte rendu annuel par M. le Dr Émile Philbert ; Allocution de M. le Dr Gouraud ; M. le Docteur Jules Bergeron, par M. le Dr Motet ; Rapport sur les travaux envoyés à la Société par M. Léveillé ; Rapport général sur les récompenses, par M. le Dr Emile Philbert ; Proclamation des lauréats.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé militaire. — Sont nommés au grade de médecin aide-major de 1re classe : MM. Bénard, Briole, de Fuast,

LAHAUSSOIS, PÉLEGRIN et SPINDLER. — Au grade de médecin aide-major de 2e classe: MM. les médecins stagiaires BAUBY, CHANAL, COHADON, COUDEYRES, DERAPPE et LOUIT.

Ecole du Service de Santé militaire. — MM. les médecins-majors de 2e classe dont les noms suivent sont nommés répétiteurs à l'Ecole du Service de Santé militaire pour y occuper les emplois se rapportant aux parties de l'enseignement ci-après indiquées : 1° *Médecine* : M. CHAVIGNY : physiologie et histologie ; M. GEORGES : matière médicale, thérapeutique, hygiène et médecine légale. — 2° *Chirurgie* : M. ÉCOT : anatomie normale et pathologique ; M. VIALLE : médecine opératoire et accouchement. — MM. Donius, Lefèvre, Lamnes Pehore, sont nommés élèves à l'Ecole du Service de Santé militaire à Lyon, en remplacement de MM. Candiotti, Destelle et Frantz, démissionnaires.

Service de Santé de la Marine. — MM. les Drs AMBIEL et GIRARD sont maintenus provisoirement dans leurs fonctions de professeurs à Toulon. — M. le médecin principal LAFFONT, actuellement embarqué sur la *Couronne*, continuera à professer le cours de bactériologie à l'Ecole d'application, en attendant le résultat du concours. — M. le médecin de première classe GASTINEL, professeur de petite chirurgie à l'Ecole annexe de Toulon, sera chargé provisoirement du cours de séméiologie médicale, en remplacement de M. le Dr Planté, appelé à servir à Cherbourg. — M. le médecin principal VERGOS, du cadre de Brest, est désigné pour embarquer sur le cuirassé l'*Iéna*. — Est nommé dans la réserve au grade de médecin principal, M le Dr KEISSER, médecin principal de la marine en retraite. — Est nommé au grade de médecin de 1re classe, M. le Dr DURBEC, médecin de 1re classe de la marine en retraite.

Ecole du Service de Santé de la Marine. — MM. Dufresoe et Charton sont nommés élèves à l'Ecole du Service de Santé de la Marine à Bordeaux, en remplacement de MM. Fulcrand et Catbala, démissionnaires.

Ecoles de Médecine. — Des concours pour huit emplois de professeur dans les Ecoles de Médecine navale seront ouverts, dans les ports de Brest, Rochefort et Toulon, le 3 février, le 7 avril et le 6 jaovier 1902.

Service de Santé colonial. — Sont nommés au grade de médecin aide-major de 1re classe, MM. les médecins auxiliaires ALLARD et DECORSE.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 46e semaine, 952 décès, au lieu de 955 pendant la semaine précédente et au lieu de 842, moyenne des semaines de novembre. Cette augmentation est causée par les maladies des organes de la respiration. La fièvre typhoïde a causé 9 décès, au lieu de 7 pendant la 45e semaine (la moyenne est 10); le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est passé de 41 à 56. La variole a causé 3 décès ; la rougeole, 5; la scarlatine, 4; la coqueluche, 3. Tous ces chiffres sont très voisins de la moyenne. La diphtérie a causé 11 décès, au lieu de 17, 14 et 19 pendant les semaines précédentes. En nutre, 7 malades atteints de cette affection et provenant de la banlieue sont décédés dans les hôpitaux de Paris. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins a diminué : 77 au lieu de 91, 92 et 107. Les maladies inflammatoires des organes de la respiratinn ont causé 189 décès au lieu de 192 pendant la semaine précédente et au lieu de 120, moyenne ordinaire de la saison. Il y a eu 29 morts violentes, dont 13 suicides. On a célébré à Paris 467 mariages. On a enregistré la naissance de 1.065 enfants vivants (533 garçons et 532 filles), dont 782 légitimes et 283 illégitimes. Parmi ces derniers, 55 ont été reconnus immédiatement.

Police sanitaire des animaux. — Le Sénat a abordé la deuxième délibération du projet sur la médecine vétérinaire et de la proposition de loi sur la police sanitaire des animaux. M. Darbot, rapporteur, a exposé l'économie et la portée de ces deux propositions réunies aujourd'hui en une seule. Le principe de la loi est que la profession de la médecine des animaux ne peut être exercée que par des personnes munies du diplôme de vétérinaire. L'orateur conclut en disant que la loi est une loi de progrès et que le Sénat n'hésitera pas à la voter.

La revaccination dans les lycées. — Dans une de ses dernières séances, la Commission administrative de l'Académie a décidé qu'il y avait lieu d'ouvrir dans les lycées de Paris une instruction sur la question de la revaccination. L'enquête doit porter sur les points suivants : La revaccination a-t-elle été faite cette année? Dans l'affirmative, combien d'élèves se sont fait inscrire? Dans la négative, à quelle date aura-t-elle lieu pour être faite avant le 1er décembre, et quel est le nombre probable des enfants qui se présenteront? La génisse a-t-elle été amenée au lycée pour que le vaccin soit pris directement sur elle, ainsi que le recommande M. le Dr Troisier, ou a-t-il été fait usage du vaccin de tube ? Quelle a été la dépense ? Est-elle intégralement supportée par le lycée, ou les familles sont-elles invitées à verser une contribution, et laquelle? Quel est le moyen employé pour aviser les familles de l'obligation de la revaccination ? Leur écrit-on directement, ou sont-elles prévenues seulement par l'intermédiaire de leurs enfants ? Est-il arrivé que des refus aient été opposés à une invitation formelle ? » M. Gréard, vice-recteur de l'Académie, en informant de cette enquête, par circulaire, les proviseurs des lycées, avait attiré leur attention sur la question de la revaccination et les avait priés de répondre aux questions formulées avant le 25 novembre.

Hygiène de la Femme. — M. le Dr Philippe MARÉCHAL, a fait à l'école Edgard-Quinet, une conférence publique avec projections, sur *les dangers de la mode et la réforme du costume féminin.*

Un nouveau bacille des salles d'opérations. — M. le Pr GUSSENBAUER, de Vienne, a déclaré récemment qu'il avait souvent remarqué que plusieurs opérations n'avaient pas réussi aussi bien qu'on l'aurait espéré, la marche de la guérison étant arrêtée par ce qu'on appelle le *«gaz des abcès»*, se produisant dans la blessure. Les recherches bactériologiques ont montré que la cause en était due à un nouveau bacille. Les particularités de cet organisme sont qu'il se développe uniquement quand l'oxygène est chassé et qu'il dégage des gaz durant sa croissance. Le même bacille a été trouvé sur le plafond et sur l'un des murs de la salle d'opérations. On fait actuellement des recherches et expériences sur le nouveau bacille à l'Institut bactériologique du professeur Weichselbaum et l'on en publiera sous peu les résultats.

Sérum antivenimeux. — Un rapport du médecin de la Compagnie du chemin de fer Bengal-Nagpur, reçu au bureau de la Compagnie, à Londres, mentionne un cas de guérison remarquable de la morsure du cobra au moyen du sérum du Dr Calmette. Le médecin de la Compagnie, appelé auprès d'une femme indigène deux heures après qu'elle eût été mordue, la trouva dans un état comateux. Il fit à la malade une injection de sérum à forte dose, qui eut pour résultat de lui faire reprendre ses sens. Un quart d'heure après, encouragé par ce premier résultat, il injecta de nouvelles doses de sérum, et trois heures plus tard, la malade était complètement guérie.

Empoisonnements par le sérum antidiphtérique en Italie. — On écrit de Milan que, devant le tribunal de Milan, viennent de comparaître MM. les Drs BELFANTI et ZENONI, le premier, Directeur de l'Institut sérothérapique, le second, préparateur du sérum audit Institut. Tous deux étaient accusés d'homicide par imprudence. Voici les faits. A la suite d'injections du sérum provenant de l'Institut milanais, douze enfants, tant à Milan qu'en province, moururent du tétanos ; quantité d'autres enfants furent gravement atteints, et sauvés à grand'peine. L'enquête démontra que les flacons de sérum contenaient des bacilles du tétanos : fait plausible, l'Institut sérothérapique étant contigu à l'Ecole vétérinaire, où existe un laboratoire bactériologique antitétanique. Après les dépositions des nombreux témoins et explications des experts, le Ministère public a abandonné l'accusation d'empoisonnement par imprudence contre les Drs Belfanti et Zenoni. La défense n'a plus eu à intervenir que pour rendre un hommage éclatant à la Science et en particulier à la mémoire de Pasteur.

La fièvre aphteuse chez l'homme dans la Lozère. — Trop souvent les habitants des campagnes négligent les prescriptions administratives relatives aux précautions à prendre dans les cas de fièvre aphteuse. Ce qui vient de se passer dans la Lozère prouve, une fois de plus, quel tort ils ont de croire que les mesures qu'on enjoint de prendre sont de simples « tracasseries administratives ». On écrit en effet au *Temps* que les habitants du petit village de Salcrus, dont les vaches étaient atteintes de la fièvre aphteuse, ont continué de s'alimenter indistinctement du laitage provenant des bêtes malades aussi bien que des bêtes saines. Il en est résulté qu'un nombre considérable d'entre eux ont contracté cette maladie ; ils ont le visage... tout noir et souffrent horriblement ! — Il y aurait lieu toutefois de contrôler la véracité du fait, assez exceptionnel.

Le paludisme en Corse. — L'Association française pour l'Avancement des Sciences a fait parvenir à l'Académie le texte du vœu suivant qui a été adopté sur la proposition de la section des Sciences médicales par l'assemblée générale tenue à Ajaccio en septembre dernier « La section des Sciences médicales de l'Association française pour l'Avancement des Sciences émet le vœu qu'en présence des ravages produits par le paludisme en Corse, qui paralysent tout progrès dans ce pays, les pouvoirs publics procèdent à l'application de l'assainissement des régions infectées, d'après les procédés scientifiquement démontrés et que ce vœu soit transmis à la Commission spéciale du paludisme de l'Académie de Médecine ».

L'électrocution. — D'après M. le Pr LOMBROSO, tout le monde est d'accord sur ce point, que la peine de mort ne doit pas être considérée comme une vengeance de la société, mais comme un moyen de supprimer un individu dangereux et dont la progéniture peut à son tour être un nouveau danger pour la société. Seulement, dit-il, cette mort doit être prompte et douce, et, dans l'électrocution, on ne peut supprimer au patient l'anxiété des longs préparatifs nécessaires à l'application du courant électrique, pour conduire le condamné dans le fauteuil et le soumettre aux armatures électri-

ques au pouls, à la tête, etc. Le sentiment humain veut que cette grande douleur de l'anxiété pour l'attente de la mort soit epargnée le plus possible et que la forme même de la mort ne soit point douloureuse. M. Lombroso préconiserait plutôt l'emploi de gaz provoquant l'asphyxie au milieu d'hallucinations agréables, tels, par exemple, le chloroforme et l'éther. Point de préparatifs, et l'individu part sans s'en apercevoir.

Traitement électrique à domicile. — Un criminel, en Algérie, a essayé de se servir du téléphone comme instrument de mort, en dirigeant à travers son fil un courant de dix mille volts, capable de remplacer la guillotine et la potence, comme aux États-Unis. Un électricien, chez qui la science n'exclut point la fantaisie a fait observer à ce propos que l'on pourrait assez aisément, par le même procédé, foudroyer dans un bureau toutes les demoiselles du téléphone, grâce au casque dont sont coiffées leurs têtes blondes ou brunes!

Nous ajoutons qu'on pourrait, par contre, recourir au même téléphone pour électriser à domicile, dans un but thérapeutique, les malades qui ne peuvent se déplacer.

Procès en honoraires aux Etats-Unis. — On juge actuellement à Pittsburg (Pensylvanie), un curieux procès entre les héritiers du feu millionnaire Henri Curry et son médecin, le docteur Flower. Le malade avait été abandonné par la Faculté, lorsque le docteur Flower s'offrit à l'accompagner pour tenter une cure à Atlantic City. M. Curry succomba au bout de vingt et un jours. Le docteur Flower a présenté à la famille une note d'honoraires de 26,000 francs, en prétendant qu'il avait prolongé le malade de trois semaines pendant lesquelles il avait ajouté 5 millions à sa fortune. Le tribunal aura à établir une jurisprudence à l'égard de cette théorie nouvelle des médecins américains, d'après laquelle leurs honoraires peuvent se doubler d'une petite commission sur les bénéfices pécuniaires que réalisent leurs clients pendant qu'ils les soignent.

L'Assassin du Président Mac-Kinley. — MM. les Drs Fowler, Crego et Putnam, les spécialistes qui avaient été requis par le procureur du district de Buffalo pour examiner l'état mental de Czolgosz viennent de publier leur rapport. Il aboutit à cette conclusion que l'assassin du président était parfaitement sain, n'accusait aucune trace de dégénérescence et et était d'une constitution physique normale.

Un cas de scorbut. — Le trois-mâts français *Neuilly*, venant de la Nouvelle-Calédonie, est arrivé au Havre et a jeté l'ancre à huit milles du port. Il a fait des signaux indiquant que sur 15 hommes d'équipage, onze étaient malades du scorbut; qu'il lui était impossible de relever son ancre, ni de faire aucune manœuvre; qu'il avait besoin de matelots pour remplacer ceux qui étaient malades. Le commissaire de l'Inscription maritime a ouvert une enquête sur les causes initiales de l'épidémie de scorbut qui s'est déclarée à bord du voilier *Neuilly*. Un matelot de ce navire, S..., interrogé, a déclaré que du 20 juin au 9 novembre dernier l'équipage n'avait été nourri que de *salaisons*. Les légumes frais manquaient absolument à bord; le jeudi et le dimanche, il était servi aux matelots de la viande en daubage. Les malades avaient du biscuit de blé noir, de la bouillie de farine et du lait condensé. S... a affirmé que le capitaine avait quitté Tchio sans embarquer de viande sur pied et de légumes frais. Le remorqueur de Tchio avait offert au *Neuilly* une tonne de légumes frais destinés au navire *Château-d'If*, à un prix très avantageux. C'est ainsi qu'il avait proposé les pommes de terre à 0 fr. 25 le kilo au lieu de 0 fr. 50, cours normal du pays. Mais le capitaine refusa. Le capitaine interrogé à son tour, n'a pu réfuter victorieusement les dires du matelot S... Il a certifié cependant qu'il avait donné des sardines à ses matelots deux fois par semaine, mais il avait été démenti sur ce point par un autre matelot appelé à l'enquête. Celui-ci a soutenu que des sardines n'avaient été données que trois ou quatre fois au cours de la traversée. Cette affaire qui a causé une certaine émotion au bureau, de la marine, sera probablement déférée à la Commission supérieure des naufragés à Paris. Le capitaine y comparaîtra sous l'inculpation d'imprévoyance en ce qui concerne les approvisionnements de son navire. L'autorité maritime va proposer un règlement qui sera soumis au contrôle du service sanitaire sur les approvisionnements de bouche des navires.

Peste. — *Défense de l'Europe.* — A l'Union coloniale française, une conférence a eu lieu le 3 décembre 1901 sur une mission au golfe Persique (défense de l'Europe contre la peste), par M. le Dr J. Crespin, professeur à l'Ecole de Médecine d'Alger. — Les bulletins du Service de Santé informent que les deux malades du *Peninsular* atteints de la peste sont toujours dans une situation tendant à l'amélioration, sans inquiétude pour l'avenir. Toujours pas de malades parmi les internés du lazaret.

Egypte. — On annonce la fin de l'épidémie de peste. Elle a, depuis le 7 avril, atteint 191 personnes dont 96 sont mortes.

Choléra. — *Indes néerlandaises.* — D'après une dépêche adressée de Batavia au *Handelsblad*, l'épidémie de choléra qui a éclaté à Soerabaya (Java) augmenterait d'une manière inquiétante. On constaterait chaque jour entre 100 et 125 cas.

Accouchement triple. — Mme Michel Anastasy, marchande de journaux, vient d'accoucher de trois jumeaux, deux filles et un garçon, bien portants. Elle avait déjà eu précédemment un accouchement de deux jumeaux.

DIVERS [6 ?]

Médecins conseillers généraux. — Les électeurs de Saint-Florent (Corse) ont élu, par 339 voix, M. le Dr Paul Feydel conseiller général.

Distinctions honorifiques. — Sont nommés : *Officier de l'Instruction publique* : M. le Dr Beaumanoir (de Lorient). — *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Alexis Bertrand, M. Roy (de Paris) ; Duprey (de Château-Chinon) ; Leviste (de Dreux) ; Miette (de la Loupe) ; Poncet (d'Antezy). — M. le Dr Abadie (de Paris) a été nommé chevalier du Mérite agricole. — Une médaille d'argent a été décernée à M. le Dr E.-A Vigerie (médecin militaire) et à M. Abadie (interne en médecine à Bône), pour le courage et le dévouement dont ils ont fait preuve au cours de diverses épidémies.

Les Médecins anarchistes. — Le parquet de Liège a ordonné des poursuites contre M. le Dr Hénault, rédacteur au journal anarchiste le *Réveil des Travailleurs*, pour avoir, dans un discours, fait appel à la guerre civile.

La Mort de Félix Faure. — Le cadavre de Félix Faure, la veille encore robuste et bien portant, était au bout de quelques heures en pleine décomposition, malgré l'embaumement. L'odeur étant trop forte, on dut renoncer presque immédiatement à l'exposition du corps à l'Elysée. Quoi qu'en puisse écrire M. Ernest Daudet, une artério-sclérose n'aurait pas pu produire de tels ravages, au dire de M. Drumont qui conclut en ces termes : « Ce qui est hors de toute contestation, c'est que, malgré l'affirmation de M. Ernest Daudet, la famille et les amis du Président ont toujours été convaincus que la mort de Félix Faure n'avait pas été naturelle; ils ont toujours cru qu'un crime avait été commis et ont cru à un empoisonnement ». Pourquoi ne pas s'en être assuré d'une façon vraiment scientifique ?

Mariage de Médecins. — M. l'abbé Le Blanc, vicaire général du diocèse de Versailles, a béni dans cette ville, en l'église Saint-Louis,



M. le Dr Emily.

le mariage du Dr Jules Emily, le très distingué et très brillant médecin de 1re classe de la marine, major au 4e colonial, médecin-major de la mission Marchand, officier de la Légion d'honneur, avec Mlle Cécile Martin, fille de l'ingénieur de la Compagnie P.-L.-M. et de Mme Martin née Nicolas. Les témoins étaient, pour le marié : M. Ascagne Emily, son frère aîné, et le commandant Baratier, du 7e dragons, officier de la Légion d'honneur, membre de la mission Marchand (*Figaro*, 28 nov. 1901). — M. Jean Laborde, médecin en chef de la crèche Furtado-Heine, fils de l'ancien professeur au lycée Henri IV, épouse Mlle Gabrielle Ziégler, fille de l'industriel. — M. le Dr Auguste Pasteau, chef de clinique de la Faculté de Médecine à l'hôpital Necker, épouse Mlle Madeleine Petit de Julleville. — M. Maximilien Auscaler, docteur en médecine, épouse Mlle Julie Feintuch.

Les Médecins et le Monde. — M. Pierre Mestro, avocat, a épousé Mme Germaine Fort, fille du docteur en médecine. — On vient de célébrer le mariage de M. Paul Berton, lieutenant au 115e régiment d'infanterie, avec Mlle Madeleine Verwaest, fille du Dr Charles Verwaest, ancien interne des hôpitaux de Paris.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La *Librairie du Magnétisme*, Paris, vient de publier les ouvrages suivants :

Arguments de Médecins, en faveur de la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs. Documents recueillis par H. Durville. 4 broch. de 36 p.

Arguments des Savants (*Hommes de lettres, Hommes politiques, Artistes et Notabilités diverses*), en faveur de la pratique du Massage et du Magnétisme par les Masseurs et les Magnétiseurs. Documents recueillis par H. Durville. In-18 de 36 p.

Le Magnétiseur et la Justice française devant les Droits de l'homme. Mon procès ; par T. Mouroux. In-18 de 68 p.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.
Imprimerie de l'Institut de Bibliographie de Paris. — 874.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. N° 50. 14 Décembre 1901.

Gazette Médicale de Paris

Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

61(06)

L'Association des Médecins de langue française au Canada.

Nous apprenons avec le plus vif plaisir qu'on est en train de créer au Canada une Association de Médecins de langue française de l'Amérique du Nord.

C'est le *Bulletin médical* de Québec qui nous donne cette bonne nouvelle ; et nous ne voulons pas laisser passer ce fait, important pour l'avenir de notre pays, sans le souligner comme il le mérite.

Comme chacun le sait, les médecins de langue allemande, émigrés en si grand nombre aux Etats-Unis, ont déjà créé des centres analogues ; et tous les bibliographes connaissent le *Journal de Médecine* qui se publie en allemand à New-York. Nous n'en demandons pas tant : ce qui serait d'ailleurs impossible.

Mais il faut féliciter les médecins canadiens de l'organisation de cette nouvelle Société, qui paraît basée plutôt sur l'étendue de territoire où la langue française est parlée que sur des limites d'Etat, au demeurant d'une existence au moins aussi variables.

Dès que l'Association en question sera bien assise, sûre d'elle-même, nous l'engageons vivement à avoir, à Paris au moins, un représentant autorisé, chargé de la faire connaître ; c'est là une idée que comprendront facilement des cerveaux habitués aux mœurs américaines et aux initiatives pratiques.

En terminant, nous nous joignons au *Journal de Médecine interne*, qui adresse à ce propos ses compliments au Dr Arthur SIMARD, envoie « un fraternel salut » à la future *Association des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord*, et lui « souhaite prospérité et longue vie ». Nous sommes certain d'être l'interprète de tous nos lecteurs, en formulant de tout cœur ces vœux de réussite et en remerciant nos confrères d'outre-mer de ne point oublier la vieille mère-patrie, et de persister à aimer, envers et contre tous les obstacles, l'antique esprit français, qui n'est pas encore mort. Marcel BAUDOUIN.

LA MÉDECINE DANS L'HISTOIRE.

61 : 2

Un Pape médecin de l'Université de Paris : Pierre d'Espagne (Jean XXI) [1215(?)-1277]

ETUDE BIBLIOGRAPHIQUE.

(*Suite et fin*) (1)

PAR

L. PICARD.

Nous avons pu feuilleter à la Bibliothèque Mazarine (N° 15445) cette édition de 1525, ainsi que les Commentaires de Pierre d'Espagne sur les traités d'Isaac, cités plus haut, dans deux exemplaires dont l'un porte la signature du Dr Naudé (Egalement dans les fonds Daremberg, Académie de Medecine, ainsi que l'édition de la *Practica ;* à Sainte-Geneviève (T. 162³) aussi).

Un manuscrit du XIIIe ou XIVe siècle de l'édition de 1530 existe depuis 1864 au British Museum, provenant de la Bibliothèque de Sir Francis Palgrave (*Index of the Catalogue of the additions to the manuscripts in the British Museum in the years 1854-1875*, Lond., 1880, p. 1237 ; n° 25000, pet. fol. 76 p. vélin, T. II, p. 138 (printed at Lyon in 1530). Le même Catalogue (1875, p. 707) en signale un autre acquis pendant la même période : *Liber qui dicitur Tesaurus pauperum factus a Magistro Petro Spano*, en 85 chapitres précédés par une table des matières, 23 feuillets, du XIIIe ou XIVe siècle.

La Bibliothèque nationale de Paris possède cette édition de 1530 (1) sons le titre : *Thesaurus pauperum viri cujuspiam de medica materia quam optime meriti non pauci Joanni quondam pontifici maximo attribuunt, tametsi non desint qui eum Petri Hispani esse dicant, in quo medicis perutilia pleraque continentur, sive theoresim, sive praxim, requiras.* Lugduni, Trot, 1530, 8°, caractères gothiques avec notes manuscrites ; et une des éditions de Francfort : *Thesaurus pauperum Petri Hispani pontificis romani.... De medendis morbis humani corporis liber ; experimenta particularia per simplicia medicamenta ex probatissimis autoribus et propriis observationibus collecta continens ; nunc primum opera et studio Guglielmi Adolphi Scribonii, Marpurgensis, in lucem editus et multis in locis castigatus.* Francofurti hæredis Egenolphi, 1576, 8°. Cette édition est à la Bibliothèque St-Geneviève et à celle de la Faculté de Médecine.

Un manuscrit de cette édition nous paraît être celui que nous avons trouvé dans le *Catalogue of the Manuscripts preserved in the University of Cambridge*. MDCCCLVIII, t. III, p. 374, n° 1738 f° 43-64, XIVe siècle : Thesaurus pauperum editus per Petrum Hispanum.— It has been *printed*, Francfort, 1576, 12 mo.— Le copiste le termine par ces mots : Scriptoris munus sit bos bonus.

Un autre manuscrit, postérieur (du XVe siècle, fos 1-62), du Thesaurus (t. I, p. 445, n° 671), également à Cambridge, a beaucoup d'analogie avec cette édition (qui si elle ne contient pas la fin de ce ms. a plusieurs chapitres qui ne s'y trouvent pas).

La Bibliothèque des Chirurgiens militaires de Washington possède également ces 2 éditions. On connait une autre édition de Francfort de 1578, Egenolph, et de Paris, 1577, partie (p. 48 à 256) du *Thesaurus sanitatis paratu facilis, selectus ex variis authoribus ut sequens indicabit pagina* (Parisiis, apud Jacobum du Puys, 1577) sous le titre : *Synopsis remediorum paratu facilium ad quosuis morbos, Thesaurus pauperū vulgo inscriptus, à Petro Hispano medico praestatissimo primùm editus : nunc verò factus penè nouus, et altera parte auctus à Joan. Liebaultio, Parisiensi medico* (Acad. de Médecine, fonds Daremberg, et Bibliothèque Mazarine n° 29375, ayant appartenu à Jean D'Acier, docteur médecin de la Faculté de Paris).

Petella a vu cette édition à la Bibliothèque Lancisienne à Rome. Le *Thesaurus pauperum* a été traduit en anglais (Londres, 1585) (2), en espagnol (Alcala, 1595 (3) et d'après Haller (*Loc. cit.*) (Pinciæ, 1672), en portugais (probablement la traduction de Valladolid, 1622) (4).

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, nos 48, p. 377, et 49, p. 385.

(1) Nous avons trouvé un exemplaire de cette édition chez M. Claudin, l'expert bien connu, catalogué 45 francs, prix qui indique que, bien qu'oublié, le Thesaurus est toujours coté cher.

(2) Un manuscrit du Thesaurus pauperum en anglais existe à la bibliothèque de l'Université de Cambridge (*Catalogue* cité plus haut, T. I, p. 433, n° 602).

(3) HIRSCH. *Biograph. Lexicon*, 1886, IV, 548 ; et Haeser (*Loc. cit.*).

(4) C'est en tête de cette édition, traduite de l'espagnol, d'après une plus ancienne édition, que le traducteur avertit sans réflexion (*temerè*), que ce traité a

Bien que l'énumération des titres de ces séries d'éditions paraisse assez fastidiense, outre qu'elle est nécessaire dans tont travail de précision bibliographique, elle permet de se rendre compte, d'après les diverses explications du titre initial: *Thesaurus pauperum*, que ce livre a été *compilé* d'après divers auteurs par Pierre d'Espagne, fils de Julien, d'autant plus compétent pour rédiger un traité de ce genre qu'il était luimême un des meilleurs médecins de son temps. Ce livre nous parait donc important parce qu'il présente un résumé des connaissances médicales au XIII[e] siècle, et a joui d'une vogue qui lui a valu plusieurs éditions successives. Senle, la partie traitant de l'ophtalmologie et reconnue personnelle à Pierre d'Espagne a été étudiée jusqu'ici par deux ophtalmologistes.

Pourquoi ses autres parties ne présenteraient-elles pas le même intérêt pour l'histoire de la Médecine ? C'est ce que nous nous bornons à signaler, en indiquant les ressources qu'offrent les Bibliothèques de Paris pour une telle étude.

Daremberg, distingue dans la foule des auteurs du Moyen-Age le *Trésor des Pauvres*, de Pierre d'Espagne, « le continuateur des Maîtres salernitains » (1).

Dans cet ouvrage célèbre, dit Haller (*Loc. cit.*), « les maladies sont passées en revue de la tête aux pieds, et pour chacune il est indiqué un grand nombre de remèdes, tirés de Galien et des Arabes, et même empruntés à Constantin, Macrus, Platearius, Bartbolomœus, Gilbert, Trotula, Roger, Ricard, mettant à profit l'expérience de ceux-ci. Beaucoup de vanité et de superstitions; et l'on ne saurait accorder une grande confiance à l'expérience personnelle de l'auteur qui, à propos de l'épilepsie, l'a vue guérir avec un remède composé de castoreum, d'opoponax, d'antimoine et de sang de dragon!»

« Les historiens de la médecine n'ont daigné s'occuper des ouvrages de Pierre d'Espagne que peut-être pour les préjugés, les fables, les remèdes empiriques qu'on rencontre dans le *Trésor*. Mais nous ne pouvons pas juger les ouvrages de Pierre d'Espagne et des anciens médecins en général avec les mêmes idées qui nous guident à la fin de notre siècle ; nous devons avoir pour eux, au contraire, ce même sentiment de respect que nous voudrions que dans six siècles la postérité eût à notre égard, et non de mépris pour les doctrines qu'ils professaient » (2).

Cette simple reconnaissance dans le domaine bibliographique du sujet n'a d'autre hut que de signaler l'intérêt historique de ces documents du Moyen-Age, dont l'étude exige des connaissances spéciales et qui est encore à faire.

Mais auparavant il serait indispensable de dresser d'une façon analogue à ce que nous avons essayé de faire, le catalogue des manuscrits et des 800 incunables médicaux (1), en signalant les bibliothèques où ils existent.

ERRATA. — Il s'est glissé à la page 386, dans le numéro précédent, une confusion entre les notes (3) 2[e] colonne et (2) et (4) 3[e] colonne, qui doivent être rétablies comme il snit :

2[e] colonne: (3) PANZER. *Loc. cit.*, p. 13, d'après Visser (*Loc. cit.*, p. 44), et Michael Maittaire. *Annales typograph. ab artis inventae origine ad ann. M D continuati.* Hagae Comit., 1719, p. 643; Ploucquet (G.-G. de). *Litteratura medica digesta sive repertorium medicinae practicae, chirurgiae atque rei obstetriciae.* Tubingae, 1808, T. I, 10.

3[e] colonne: (2) HAIN (*Loc. cit.*, n° 8715); Panzer (*Loc. cit.*, T. III, p. 359, n° 1832), d'après Maittaire (*Loc. cit.*, p. 587), et les catalogues des bibliothèques de Rossi (Parme, 1784, p. 57) et de Pinelli (Venet., 1787, IV, p. 71).

(4) HAIN (*Loc. cit.*, n° 8713) ; Panzer (*Loc. cit.*, T. IV, p. 176, n° 961), d'après Denis. *Suppl.*, p. 668, Pinelli (*Loc. cit.*) IV, p. 71 et Rossi (*Loc. cit.*), p. 57.

De même, dans le n° 48, p. 378, 2[e] colonne, il est bien entendu que Pierre d'Espagne succéda à Adrien V dans la chaire de Saint-Pierre, sous le nom de Jean XXI, et non XX, comme il est imprimé par erreur.

Typographiquement parlant on ne saurait être parfait ; et la chose est de peu d'importance, comparée à la mésaventure d'un célèbre médecin qui publiait un ouvrage sur le sort des aliénés. A la dernière épreuve, il écrivit : « A mon avis, il faudrait guillemeter tous les alinéas ». Or, feuilletant quelque temps après, avec toute la satisfaction de l'auteur bien édité, son livre à un étalage de libraire, il aperçut au dernier feuillet, bien en vue, entre filets ornés, cette conclusion imprévue : *A mon avis, il faudrait guilloliner tous les aliénés* !!! ».

ACTUALITÉS.

LES PROMPTS SECOURS AU THÉATRE.

614.88

L'accident du Théâtre des Variétés et l'insuffisance des prompts secours à Paris.

Le terrible accident qui vient d'avoir lieu au Théâtre des Variétés montre une fois de plus l'insuffisance du Service des Prompts Secours à Paris, et dans les théâtres en particulier.

Bien des fois déjà, malheureusement, nous avons dû insister sur ce point; et souvent nous avons fait remarquer que le service médical des Théâtres parisiens était organisé de façon beaucoup trop rudimentaire. Cela va bien, tant qu'il ne s'agit que de traiter, au cours de représentations auxquelles assistent toujours un médecin de service, des indigestions, des migraines, des syncopes, l'ivresse, etc., c'est-à-dire ces petits incidents qui surviennent après des dîners trop copieux. Mais, qu'un accident sérieux se produise et on constate bien vite qu'il n'y a pas moyen d'exécuter le moindre pansement sérieux dans nos théâtres, même dans ceux qui sont subventionnés ; et qu'il est très difficile d'utiliser scientifiquement et pratiquement les bonnes volontés, qui sont évidemment très nombreuses.

De plus, quand le désastre se produit au cours de répétitions spéciales, il n'y a pas souvent de médecin présent. Alors c'est le désarroi. On court de tous les côtés à la recherche de praticiens. On en trouve, certes; mais c'est une perte de temps, parfois très préjudiciable aux blessés.

A propos de ce qui s'est passé aux Variétés, les journaux quotidiens, qui ont décrit avec tant de soin les appartements des sympathiques blessées, ne nous ont rien dit sur la façon dont furent transportées, au domicile des malades, les fractures de jambes, graves, qui ont été observées. C'est une lacune ; mais tout porte à croire que de ce côté encore bien des desiderata n'ont pas été réalisés.

En veut-on une preuve ? Le *Figaro* a dit en effet : « Lorsque la voiture d'ambulance urbaine fut arrivée, aidés de l'interne et du cocher, MM. X... et Y... mirent la blessée sur une civière, et la portèrent jusqu'à la voiture, qui prit *au pas* le chemin de la rue C..., où demeure Mlle Z... Quel calvaire ! Le moindre cahot arrachait des cris de douleur à la malheureuse qui depuis.... ».

Pour nous, le remède est pourtant des plus simples: *Installer un avertisseur d'accidents dans chaque théâtre.* On aurait ainsi,

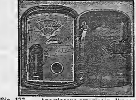


Fig. 177. — Avertisseur americain d'incendie.

sous la main...., au bout du fil téléphonique, la voiture d'ambulance et son matériel, cela à toute heure de jour et de nuit !

Mais le vulgarisateur des avertisseurs d'accidents en France sera mort avant qu'on ait pu réussir à en faire établir un seul dans Paris, malgré le vote formel — oublié aujourd'hui — de l'ancien Conseil municipal !

M. B.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614

La question des Etangs de l'Ain au Sénat.

Dans plusieurs séances de novembre dernier, le Sénat a discuté le projet relatif au *dessèchement des étangs du département de l'Ain.*

été fait par les ordres du pape Jean par Julien, son médecin, homme très habile, qui, pour exécuter ce dessein, avait rassemblé tous les maîtres en médecine les plus célèbres, au nombre de 56 [Chomel (*Loc. cit.*), d'après Antonio qui avait possédé un manuscrit du Thesaurus en portugais, mais écrit en caractères rabbiniques, signalé par le Rév. P. D.-J. Bartholoccius, *Bibl. rabbinique*, suppl. au 1[er] volume, où l'auteur se déclarait être Maître Julien].

(1) DAREMBERG. *Histoire des Sciences médicales*, 1870, II, p. 282 ; 315.

(2) PETELLA (*Loc. cit.*).

(1) M. le D[r] Dureau, bibliothécaire de l'Académie de Médecine, qui rassemble depuis nombre d'années les éléments d'un catalogue d'incunables médicaux, a bien voulu nous faire connaître qu'il compte publier prochainement les résultats de ses longues et patientes recherches.

M. Raymond, rapporteur, a rappelé les avis de la *Société nationale de Médecine de Lyon*, du Comité consultatif d'Hygiène, qui se sont formellement prononcés contre le projet. Il est évident que la remise en eau des étangs desséchés de la Dombe serait une faute et un malheur. Les promoteurs de la loi sont purement et simplement des propriétaires, qui n'ont pas su faire les efforts nécessaires pour gagner autant d'argent avec des terres saines qu'avec des terrains ravagés par la malaria ; leur inertie n'est pas à encourager. L'orateur a insisté pour le rejet du projet.

M. le Dr Treille s'est déclaré partisan du projet de loi. Il estime que les objections qui sont faites au point de vue de l'hygiène ne sont pas sérieuses. Il a terminé en disant : « C'est un projet de loi républicain démocratique ; reudez à la terre sa liberté ».

M. le Dr Viger a rappelé que, comme Ministre de l'Agriculture, il a donné son approbation au projet ; il estime que les précautions suffisantes ont été prises pour que l'hygiène publique ne soit pas en péril. La remise en eau des étangs de la Dombe ne sera pas dangereuse pour la santé publique. Elle sera fructueuse au point de vue agricole. Il n'y a donc pas lieu de refuser au département de l'Ain ce qu'il demande.

M. le Dr Goujon, sénateur de l'Ain, a demandé au Sénat d'adopter le projet de loi.

M. le Dr Guyot, président de la Commission, qui a exercé la médecine dans le pays des Dombes, a déclaré que le péril des eaux des étangs est certain.

M. Goujon a protesté contre cette assertion.

M. Pochon a dit qu'il apportait l'opinion d'un agriculteur dans le pays des Dombes et affirme qu'il n'y a rien à craindre des étangs au point de vue de la fièvre.

Par 145 voix contre 110, le Sénat a décidé de passer à la discussion des articles, et l'article unique a été adopté par 141 voix contre 104 (1).

ASSISTANCE AUX ACCOUCHEMENTS.

618.2
Les Sages-Femmes municipales.

Le Conseil municipal de la commune d'Hamman bou-Hadjar (département d'Oran) a voulu favoriser la repopulation, et il a fait savoir qu'il serait disposé à accorder une subvention à la sage-femme qui viendrait exercer sa profession dans la localité. Une sage-femme des environs de Paris, la dame M..., eut vent de ces bonnes dispositions. Elle écrivit au maire, qui lui répondit que le Conseil municipal avait pris l'engagement moral d'allouer une subvention annuelle de 500 à 600 francs, et que les accouchements, dont le nombre était d'une centaine par an, étaient payés en moyenne 20 francs. La dame M... partit pour l'Algérie et une subvention de 600 francs lui fut votée pendant deux ans. Mais, par raison d'économie, l'allocation fut supprimée la troisième année. De plus, les femmes des électeurs de la commune laissèrent protester la signature de leurs représentants, car le nombre annuel des accouchements n'atteignit pas le chiffre qu'on avait fait miroiter aux yeux de la dame M... Celle-ci n'avait qu'un moyen de protester contre cette inaction. Elle s'adressa aux tribunaux et demanda une indemnité au Conseil municipal pour inexécution de ses engagements. Mais le tribunal d'Oran et la Cour d'Alger se déclarèrent incompétents par ce motif que la dame M... était une « employée de la commune », dont le licenciement par le maire échappait au contrôle de l'autorité judiciaire. La dame M... s'adressa alors au Conseil d'Etat, qui refusa, au contraire, de considérer la plaignante comme ayant occupé un emploi municipal et décida que la juridiction administrative était incompétente. A quels juges s'adresser ? La requérante a demandé au tribunal des conflits de trancher la question, et cette haute juridiction a donné raison au Conseil d'Etat, en déclarant que la dame M... ne saurait être regardée comme une fonctionnaire communale, et que la convention qu'elle prétend s'être formée entre elle et la municipalité constituerait un contrat de droit commun, dont la connaissance ressortirait à l'autorité judiciaire. La dame M... va donc revenir devant le tribunal d'Oran.

(1) Voir sur ce sujet le travail de M. le Dr Passerat : *Mouvement de la population dans 40 communes de la Dombe pendant le XIXe siècle*, dont les conclusions sont données par la *Gazette des Hôpitaux* 1901, no 132, p. 1274.

PHYSIOLOGIE DE L'ALTITUDE.

612.2
La Médecine en ballon.

Le ballon *Quo Vadis* a fait récemment une nouvelle ascension à Rueil, emportant une nouvelle expédition scientifique, composée des Drs Bensaude et Dupasquier. Ces messieurs étaient accompagnés de M. Bacon, de l'Aéronautique-Club. Le *Quo Vadis* a atterri à Baugy, près de Vierzon, dans d'excellentes conditions. Le chien emporté était encore, malgré les saignées pratiquées, très gai et très vivant, à 4,000 mètres ; ce qui est en complet désaccord avec les expériences du 19 novembre, faites par le même pilote, dans le même ballon (MM. Henry et Calagareanu observateurs). A 2,000 mètres, en effet, les chiens étaient complètement déprimés: ce qui peut être mis sur le compte du froid, qui était plus intense.

L'Aéro-Club a tenu à la Société d'Acclimatation, sous la présidence du prince Roland Bonaparte, une séance extraordinaire pour l'audition d'un rapport de M. le Dr Henocque sur les expériences de biologie faites dernièrement en ballon. « Les cinq expériences qui ont été faites, a-t-il dit, ont donné un résultat réel, malgré la modestie des savants auxquels nous les devons, et qui n'ont pas voulu conclure. Au-dessus de quatre mille mètres, il y a augmentation relative des globules du sang. Y a-t-il activité dans l'oxygénation du sang ? Très probablement oui, car la circulation est beaucoup plus rapide. Cependant, au-dessus de trois mille six cents mètres, toute ascension deviendrait dangereuse ». Il ne faudrait pas comparer, d'après le Dr Henocque, les cures d'altitude aux montées en ballon, qui s'effectuent parfois à une vitesse de 80 kilomètres à l'heure. Mais, dès maintenant, et ce fut la conclusion de la conférence, on peut dire qu'en ballon l'augmentation ou la décroissance de l'enrichissement du sang est très rapide, alors qu'en montagne elle se produit plus lentement, d'où l'acclimatation. Mr le Dr Henocque a terminé par un pressant appel en faveur de la Science. De nouvelles expériences sont nécessaires pour préciser certains points encore obscurs. A l'Aéro-Club de les favoriser !

CORRESPONDANCE

612.2
Les expériences physiologiques en ballon.

Nous recevons, à ce propos, la lettre suivante de M. le Pr Gaule (de Zurich) ; nous l'insérons volontiers, très flatté d'une telle collaboration.

Monsieur le Rédacteur,

Permettez-moi de vous prier de faire connaître à vos lecteurs une rectification de la communication concernant mes expériences, que votre numéro du 30 novembre contient. Vous dites que M. Berthelot a lu à l'Académie des Sciences le rapport d'un médecin étranger, M. le Pr Gaule, qui a fait en ballon, sur sa femme et sur ses enfants, des expériences analogues à celles qui viennent d'avoir lieu à Paris, et qui ont abouti aux mêmes résultats. D'abord, mes enfants ne m'ont pas accompagné en ballon. C'est sur le capitaine Spelterini, l'aéronaute qui nous conduisait, et sur ma femme, que j'ai fait mes expériences. Ensuite, la note que M. Berthelot lisait à l'Académie, contenait aussi la date de mes ascensions et mes expériences. C'était le 10 août et le 18 octobre. Je suis d'accord avec vous que les ascensions faites à Paris, font honneur à la Médecine française ; mais ce ne ferait pas honneur à elle d'obscurcir le fait que les expériences de ce médecin étranger furent antérieures à celles qu'elle a faites elle-même.

Enfin, je ne suis pas de l'avis sur l'interprétation de l'augmentation du nombre des corpuscules du sang que votre article donne. Dans la communication à l'Académie des Sciences, j'ai fait déjà savoir que j'ai fait, en ballon, à une hauteur de 4,200 m., des préparations du sang qui furent examinées ensuite au microscope. Ces préparations démontrent : 1° qu'un très grand nombre de corpuscules ont un noyau ; 2° que beaucoup sont en état de division. On doit en conclure : 1° que les corpuscules, dans ces altitudes, sont autres que dans la plaine, puisque, avant le départ comme après le retour, ils ne montrent pas de traces de noyau ; 2° que les corpuscules se trouvent dans un état embryologique, puisqu'alors ils possèdent un noyau, comme dans quelques maladies. Dans

l'embryon comme dans ces maladies, il y a une augmentation; 3° que les divisions des corpuscules qui ont lieu dans un très grand nombre produisent l'augmentation.

Je suis donc d'avis que l'augmentation est vraie, qu'elle n'est pas seulement apparente et produite par la concentration du sang. Si le sang prenait de l'eau à la hauteur, il devrait augmenter son poids spécifique. J'ai déterminé le poids spécifique en même temps que j'énumérais les corpuscules, et j'y ai trouvé au premier voyage le même poids qu'après le retour, au second voyage, un poids spécifique inférieur à celui que le sang avait au départ. Si le sang donc change vraiment son contenu de globules dans les altitudes, son changement n'a pas eu longue durée. Après le retour, le sang s'acclimate aux profondeurs, comme il s'est acclimaté aux hauteurs pendant le voyage. On ne peut donc, comme vous dites avec beaucoup de justice, recommander ces voyages, comme thérapie dans les cas d'anémie; mais on peut en tirer la conviction que l'organisme suit avec rapidité, dans la formation de tissus, la direction qui lui est donnée. Et cette conviction est d'une grande valeur pour le vrai médecin.

Agréez, Monsieur le rédacteur, mes salutations empressées.

J. Gaule,
Prof. de Physiologie à l'Université de Zurich.

Zurich, le 6 déc. 1901.

Médecine et Littérature.

61 : 8

Souvenirs d'une Doctoresse; par le Dr Pierre Boyer.

Nous avons longuement parlé jadis, dans ce journal (1), de cet intéressant roman, paru d'abord dans le *Temps*; et nous en avons profité pour faire alors une étude bibliographique très curieuse sur le *curriculum vitæ* du Dr Boyer, à l'aide des procédés de la Bibliographie moderne.

Nous renvoyons à cet article, et nous nous bornons à signaler aujourd'hui à nos lecteurs la publication en volume de cette œuvre maîtresse d'un médecin littérateur, doué d'un beau talent d'écrivain.

Disons seulement à ce propos que l'auteur a écrit récemment une lettre au *Temps*, pour annoncer que le livre avait eu pour base une observation réelle, un cas authentique. Ainsi donc, le Dr « Marcel » et la doctoresse Suzanne Dechazot auraient vécu! — Il y a longtemps que nous nous en doutions, comme nous l'avions dit.

Voici, au demeurant le texte même de la lettre du Dr Pierre Boyer.

On m'a demandé de divers côtés comment j'avais été documenté sur les *Souvenirs d'une doctoresse*.

La question est délicate, lorsqu'un auteur, pour ne pas froisser des tiers, s'est engagé à être discret. Cependant, pour les lecteurs du *Temps* qui ont bien voulu s'intéresser à ce feuilleton qui paraît maintenant en volume, voici les explications que je puis fournir. M'étant occupé de la mensuration thoracique chez les tuberculeux, à l'aide d'un cyrtomètre de mon invention et qui avait fait l'objet de ma thèse de doctorat, il y a plusieurs années, je fus conduit par mes recherches bibliographiques à faire connaissance avec le docteur X (Marcel dans le roman), inventeur d'un cyrtomètre plus perfectionné. Nous nous liâmes d'autant plus facilement que tous deux nous avions fait la campagne de 1870-71 dans les ambulances d'avant-postes et que tous deux nous avions été *médecins de campagne, pas trop loin l'un de l'autre*.

Un jour, pour me présenter plus cordialement à Mme X... (Suzanne Dechazot), il m'invita à déjeuner. Un intérieur parisien simple, mais orné de quelques objets d'art choisis avec goût, un déjeuner d'une nuance intime, mais confortable, avec quelque chose d'amical dans une correction fleurie, me firent d'abord apprécier en Mme X... une exquise maîtresse femme, de tenue gracieuse et sérieuse et de beauté charmante. De plus, à sa conversation intéressante et substantielle, où se devinaient des atténuations voulues, pour ne pas paraître une savante, je ne tardai pas à m'apercevoir que Mme X..., était une femme supérieure.

Comme j'avais peine à dissimuler mon ravissement devant ce rare mélange de qualités féminines et d'instruction virile, M. X... me dit en souriant : « Mais ma femme est un confrère, elle a exercé la médecine et elle est encore mon second et mon préparateur ». Je revins souvent m'asseoir à ce foyer d'intimité sympathique et intellectuelle, et c'est ainsi que je fus initié à l'histoire de ce ménage d'élite où non seulement les joies et les peines étaient partagées, mais aussi les travaux scientifiques.

Après avoir atteint l'*aurea mediocritas* au bout d'une quinzaine d'années de pratique intensive, le mari avait fini par s'adonner à une spécialité et aux travaux scientifiques. Et comme d'ailleurs les trois enfants X... ne pouvaient recevoir une instruction suffisante à la campagne, on s'était installé à Paris. Ils n'en avaient pas moins conservé un bon souvenir de la vie saine et des belles journées de chevauchées à travers bois et champs; ils en avaient parfois quelque nostalgie. Mais un vieux cousin, dont j'ai fait dans « Souvenirs d'une doctoresse » l'expert Casimir, leur a légué une belle ferme et là, pendant toutes les vacances, ils retrouvent les chevauchées d'autrefois et la joie de ce qu'il y a de meilleur dans la profession, consoler, soulager, guérir gratuitement, sans rivalité, sans préoccupation d'honoraires, dans des villages loin de tous secours médicaux et pharmaceutiques.

Autant qu'on peut l'atteindre en ce bas monde, c'est un idéal d'union conjugale. Ce qu'ils ont de meilleur et de supérieur est en commun; ils ont le bonheur de se comprendre en tout et de collaborer avec tout ce que la grâce et la tendresse féminines peuvent mettre de douceur dans la gravité de la Science, tandis que la plupart des époux et des épouses sont enchaînés à quelque être inférieur et disparate qui ne les aime pas longtemps et ne les comprend jamais.

Dr Pierre Boyer.

A l'heure actuelle, toujours grâce aux méthodes bibliographiques sus-nommées, nous croyons tenir, de *par la science seule*, le secret que le Dr Pierre Boyer ne pouvait pas trahir. Nous croyons savoir le nom vrai du Docteur Marcel; et, si nous ne nous trompons pas, nous le connaissons même beaucoup, ce distingué confrère (1). Mais, de notre côté, nous sommes aussi obligé de ne rien écrire, au moins pour l'instant. Cela dit simplement pour prouver que la Bibliographie peut procurer des joies encore mal appréciées du grand public...

Marc Ell.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, n° 26.

(1) A ce propos, signalons que nous avons lu récemment un roman de Florian Pharaon, intitulé : *Madame Maurel, docteur-médecin* (Paris, E. Dentu, 1885, in-18).

NÉCROLOGIE

61 : 92

Sir W. Mac CORMAC (de Londres).

Sir William Mac Cormac, qui vient de mourir à l'âge de soixante-cinq ans, avait été cinq fois président du Collège royal de Chirurgie. Il fut chargé en 1899 de l'organisation des ambulances au Sud-Afrique, d'où il revint en avril 1900. Il avait fait la campagne de 1870 comme chirurgien chef de l'ambulance anglo-américaine et était Commandeur de la Légion d'honneur, du Bain et de l'ordre de Victoria. Comme chirurgien en chef de l'hôpital français à Londres, il rendit de nombreux services pendant plus de vingt ans. La colonie française de Londres a perdu en lui un ami, dont elle déplore la perte.



Sir W. Mac Cormac, Président de l'Association des Chirurgiens anglais, Chirurgien en chef de l'hôpital français de Londres. [1836-1901].

Sir Mac Cormac était correspondant étranger de l'Académie de Médecine depuis 1893.

M. le Dr Achille GOUGUENHEIM (de Paris).

M. le Dr Gouguenheim, qui vient de mourir, était né à Metz, le 21 décembre 1839. Interne des Hôpitaux de Paris de la promotion de 1861, il passait, en 1866, son doctorat avec une thèse *sur les anévrismes des artères du cerveau*, qui obtint une médaille d'argent de la Faculté de Médecine. Dès cette époque il spécialisa sa pratique aux affections du larynx; et en 1872, il était nommé médecin du Conservatoire de musique, fonctions qu'il a conservées jusqu'à sa mort. Nommé en 1877 médecin du Bureau central et en 1879, de l'hôpital Lourcine, il passait à Bichat en 1882 et à Lariboisière en 1887, où il était encore. Ses leçons de physiologie et d'hygiène de la voix professées au Conservatoire (réunies en volume en 1893) et son enseignement à Lariboisière étaient très suivis.



M. le Dr Achille Gouguenheim (de Paris).

On lui doit un grand nombre de travaux sur sa spécialité, publiés principalement dans les *Annales des Maladies de l'oreille et du larynx*, revue qu'il dirigeait depuis 1885 avec M. le Dr Lermoyez. Son *Atlas des maladies du larynx et du nez* qu'il fit paraître en 1894, en collaboration avec M. le Dr Glover, a été couronné par l'Académie, la Faculté de Médecine et l'Institut; citons encore son important traité sur la *Phtisie laryngée*, publié avec le Dr Tissier, en 1886-1887.

Ancien président de la Société médicale du IXe arrondissement et membre de nombreuses sociétés savantes, M. le Dr Gouguenheim était chevalier de la Légion d'honneur et officier de l'ordre de Saint-Sava de Serbie depuis 1891.

Nous l'avons personnellement connu et avons pu suivre d'assez près les phases de la pénible maladie à laquelle il vient de succomber.

Nous prions sa famille de bien vouloir accepter nos très vifs compliments de condoléances, car cet excellent médecin fut toujours pour nous un maître plein de bienveillance et de sympathie.

61 (09).

Notre pauvre et malheureux ami, notre ancien camarade de lycée à La Roche-sur-Yon, M. Aimé Gibotteau, docteur en médecine, ancien médecin à La Roche-sur-Yon et à Biarritz, vient de succomber dans son pays natal, à Saint-Etienne-du-Bois (Vendée), le 1er décembre 1901, à l'âge de 43 ans, muni des sacrements de l'église. Il meurt d'une maladie terrible, qui l'avait forcé à abandonner la clientèle active depuis plusieurs années. Gibotteau fut au lycée un élève de premier plan; ses succès d'enseignement secondaire sont connus de toute la Vendée. Sa véritable carrière eût été celle de l'enseignement, car c'était un philologue de grande envergure. La maladie a brisé cette belle intelligence, qui aurait fait honneur à son pays; c'est un désastre, comparable à la mort de notre autre camarade et compatriote, Aurière, qui succomba à Paris pendant son internat.

Notre confrère, M. le Dr Baldy vient de mourir à l'âge de soixante-douze ans. Praticien aussi distingué que modeste, il exerçait, depuis plus de trente années dans le quartier des Batignolles où il jouissait d'une estime générale. Il a attaché son nom à la préparation perfectionnée de l'*eau oxygénée*, un des plus puissants et des plus précieux antiseptiques, qui tend, aujourd'hui et à juste titre, à être remis en honneur en chirurgie. — A l'âge de 86 ans vient de succomber un praticien modeste et des plus respectables, M. Théophile Scheinecker, de Rothan (Meurthe-et-Moselle). — M. le Dr Bettinger, ancien médecin de la marine, décédé à Reims, à l'âge de cinquante-deux ans. — Le médecin-major Lhéritier de Chezelles, décédé à Loches. — M. le Dr Rey, médecin en chef de la Cie générale Transatlantique, décédé à l'âge de 52 ans. Le convoi s'est formé à la maison mortuaire. Le service religieux a été célébré à l'église de la Madeleine. — M. le Dr Baldet (de Paris). — M. le Dr Havel (de Ste-Barbe-du-Teltat). — M. le Dr Moty (de Bordeaux). — M. Maigret, externe des hôpitaux de Paris. — A cinquante-quatre ans, vient de mourir M. Léon Kirn, le pharmacien homéopathe bien connu dans le monde littéraire et théâtral, chevalier de la Légion d'honneur. — M. le Commodore Gihon, directeur médical de la marine des Etats-Unis en retraite, décédé à New-York à l'âge de soixante-neuf ans.

INSTRUMENTS ET APPAREILS.

617.92

Ceinture pour anus artificiel; par le Pr A. Reverdin (de Genève).

M. le Pr A. Reverdin a présenté à la Société de Chirurgie de Paris, dans la séance du 13 novembre, un appareil dû à l'intelligente initiative de l'un de ses opérés, et destiné à remédier aux répugnantes conséquences de l'anus artificiel. Il est fort simple et peu coûteux et ne présente pour son application aucune difficulté. C'est une ceinture de tissu élastique, renforcé, au niveau de l'anus artificiel, par une plaque de métal dans laquelle



Fig. 180. — Ceinture pour anus artificiel. — Face interne, montrant l'anneau obturateur.

quelle est ménagée une fenêtre assez large pour permettre le passage de la seconde pièce; le récipient, formé d'une poche en caoutchouc (*Fig.* 180), dont le bord libre se continue par un fort anneau de caoutchouc semblable à un pessaire Dumontpallier et

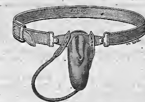


Fig. 181. — Ceinture pour anus artificiel. — Face externe.

plus large que le trou de la plaque métallique (*Fig.* 181). En serrant la ceinture, l'anneau adhère à la peau du malade tout autour de l'anus artificiel et à la longue se creuse, sans altération de la peau, une dépression circulaire où il vient se loger. Des sous-cuisses complètent l'appareil, qui a l'avantage de pouvoir être changé, nettoyé avec la plus grande facilité. Trois des opérés de l'auteur portent cet appareil et n'ont qu'à se louer des services qu'il leur rend.

LES LIVRES NOUVEAUX.

61 (04)

A travers la Médecine; par le Dr Henri Guimbail. — 1 vol. in-8° de 135 pages.

Sous une forme littéraire des plus attrayantes et avec un rare bonheur d'expressions, cet ouvrage projette de curieuses clartés sur une foule de questions d'actualité touchant l'exercice de la médecine. Son succès est considérable; il sera bientôt entre les mains de tous les médecins. Le simple énoncé des chapitres qui le composent suffit à en faire prévoir l'intérêt passionnant: Le Sérum antialcoolique. — Bon pour le mariage. — Alarme. — De Profundis. — Le Médecin à l'Exposition. — Jérémiades prévues. — Hasard et Concours. — La Femme-Avocat. — Une Grave Question. — Noël-Janvier. — La Mission scientifique du vingtième siècle. — La Lutte contre la Tuberculose. — Les Œuvres de Prévoyance médicale. — Une page nouvelle à nos glorieuses annales. — L'Assistance due aux Epileptiques. — Les Progrès de la Médecine. — L'Assistance aux Tuberculeux. — L'Hystérie au Tribunal. — Maison maudite. — Grossesse nerveuse. — La Gynécologie nouvelle.

618.1.07 (02)

Guide de l'examen gynécologique; par le Dr Léon Archambault. — Paris, 1901, A. Maloine, 1 vol., relié de 116 pages, avec 78 fig.

C'est un guide, pratique avant tout, destiné aux étudiants et aux médecins peu familiarisés avec les pratiques gynécologiques. Sans doute, il est toujours facile de soigner une femme qui se plaint de souffrances génitales; mais, s'il est facile de la soigner par à peu près, il est souvent très difficile de faire chez elle un diagnostic précis. Ce sont d'abord les diverses phases de l'*Interrogatoire* qu'on apprendra à faire: c'est souvent chose difficile chez une femme. Puis l'examen de la *paroi abdominale*, la façon de faire la *percussion*, et même d'*ausculter*, sont passés en revue; on saura méthodiquement faire l'*inspection* des organes génitaux: ce qui permettra de jeter un coup d'œil d'ensemble sur les affections de la vulve. Puis, la *palpation*, qui est utile en gynécologie aussi bien qu'en obstétrique, et le *toucher*, qui est d'une importance si grande dans le diagnostic des maladies des femmes! Enfin, un chapitre spécial est consacré à l'emploi du spéculum, de l'hystéromètre, des dilatateurs, des spéculums intra-utérins, etc., en un mot, de l'instrumentation.

L'ouvrage se termine par un exposé schématique des affections gynécologiques qu'on rencontre le plus fréquemment, exposé résumant en peu de mots ce dont se plaint la malade et ce que doit trouver le praticien dans telle affection. Il est de plus illustré de 70 planches, ce qui donne une grande clarté et permet de saisir immédiatement toutes les explications. C'est donc un ouvrage didactique et précis, qui trouvera sa place dans la bibliothèque d'un médecin ou plutôt sur son bureau, car c'est un *vade mecum*, un livre à consulter à tous les instants.

[A.P.S.]

Variétés et Anecdotes.

61 : 7

Le théâtre médical.

Ponchon, en un rêve de poète attristé, dans sa Gazette rimée du *Courrier français*, dit ce que sera bientôt ce théâtre, dont l'auteur des *Avariés* vient de lancer la formule:

Le bel et bon théâtre,
Scientifique et folâtre,
A la fois instructif
Et lénitif!

Plus de Conservatoire!
Les artistes notoires
Y sortent tous, morbleu!
De l'Hôtel-Dieu.

Ce sont d'anciens Internes,
Tout au moins des externes,
Ayant leur doctorat,
Et cætera...

Là, les jeunes premières,
Ce sont des infirmières,
Et les jeunes premiers
Des infirmiers.

D'autres strophes suivent, mais un peu plus difficiles à citer.



PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — TABLEAU DES ACTES DU 16 AU 21 DÉCEMBRE 1901. — EXAMENS DE DOCTORAT. — *Lundi* 16. — Dissection : MM. Poirier, Gosset, Cunéo ; Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R.) : MM. Hayem, Hanriot, Legry ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat) : MM. Ch. Richet, Blanchard, Desgrez ; Rémy, (censeur) Richaud. — 5e (Chirurgie, 1re partie. Hôtel-Dieu) : MM. Terrier, Reclus, Leguen ; Kirmisson (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Fournier, Teissier, Bezançon ; Broca (Aug.).

Mardi 17. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, N. R.) : MM. Pozzi, Quénu, Bonnaire ; Farabeuf (censeur), Remy. — 5e (Doctorat, 2e partie, 1re série, Hôtel-Dieu) : MM. Dieulafoy, Achard, Renon ; De Lapersonne (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, 2e série. Hôtel-Dieu) : MM. Joffroy, Dupré, Jeanselme ; Auvray. — 5e (Chirurgie, 2e partie, 1re série. Charité) : MM. Le Dentu, Schwartz, Marion ; Guyon (censeur). — 5e (Doctorat, 1re partie, Charité) : MM. Raymond. Méry, Gouget. — 5e (Doctorat, 2e partie, 2e série, Charité) : Proust, Vaquez, Thiroloix ; Thiéry.

Mercredi 18. — (Médecine opératoire, A. R., Ecole pratique) : MM. Kirmisson, Walther, Poirier ; Mauclaire ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat, salle Richet) : MM. Retterer, Gley, Broca (André) ; Ch. Richet (censeur). — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, N. R., salle Béclard) : MM. Lannelongue, Lepage, Cunéo. — 3e Doctorat, 2e partie, Oral, A. R.,) : MM Fournier, Joffroy, Wurtz.

Jeudi 19. — Médecine opératoire : MM. Pozzi, Bartmann, Thiéry ; Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Cornil, Gouget, Guiart ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat) : MM. Mathias-Duval, Gley, Richaud ; Gariel (censeur). — 3e (Doctorat, 1re partie. Oral, N. R., salle Pasteur) : MM. Guyon, Remy, Potocki ; Retterer. — 4e (Doctorat, A. R. salle Dubois) : MM. Proust, Vaquez, Chassevant.

Vendredi 20. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R.,) : MM. Blanchard, Brissaud, Netter ; Epreuve pratique. — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral. A. R., salle Richet) : MM. Lannelongue, Reclus, Wallich ; Richet (censeur). — 4e (Doctorat, N. R., salle Thouret) : MM. Pouchet, Gaucher, Wurtz ; Broca (André). — 5e (chirurgie, 1re partie, Necker) : MM. Delens, Broca (Aug.). Legueu ; Terrier (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, 1re série, Necker) : MM. Landouzy. Teissier, Legry. — 5e (Doctorat, 2e partie, 2e série, Necker) : MM. Hayem, Widal, Bezançon ; Walther.

Samedi 21. — 3e (Doctorat, 2e partie, Oral N. R., Laboratoire de travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Cornil, Hutinel, Thiroloix ; Gautier (censeur). — 3e (2e partie, Oral. N. R.,) : MM. Chantemesse, Widal, Jeanselme ; Schwartz. — 4e (Doctorat, N. R., salle Pasteur) : MM. Pouchet. Achard, Langlois ; Pozzi (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, Beaujon) : MM. Berger, De Lapersonne, Hartmann. — 5e (Doctoral, 2e partie, Beaujon) : MM. Raymond, Charrin, Launois ; Auvray. — 5e (Obstétrique, 1re partie. Clinique Tarnier) ; MM. Budin, Demelin, Potocki ; Hanriot (suppléant).

THÈSES. — *Mercredi* 18. — M. Lacassagne : *Contribution à l'étude de la maladie kystique du testicule* ; MM. Tillaux, Chantemesse, Jalaguier, Widal. — M. Ravant : *Le diagnostic de la nature des épanchements séro-fibrineux de la plèvre. Cyto-diagnostic* ; MM. Chantemesse, Tillaux, Jalaguier, Widal. — M. Bisch : *La gangrène des fibromyomes utérins non pédiculés* ; MM. Terrier, Gosset, Delens, Walther. — M. Hune : *De la cure radicale de la hernie* ; MM. Terrier, Gosset, Delens, Walther. — M. Landolt : *Introduction à l'étude des troubles digestifs liés aux maladies du nez et du rhino-pharynx* ; MM. Dieulafoy, Hutinel, Mery, Renon. — M. Barret : *La maladie de Basedow dans l'enfance* ; MM. Hutinel, Dieulafoy, Mery, Renon.

CLINIQUE OPHTALMOLOGIQUE (Cours de perfectionnement). — M. le Pr F. DE LAPERSONNE, assisté de MM. WEISS, professeur agrégé de physique ; MONTHUS, Chef du Laboratoire de la Clinique ophtalmologique ; SCRINI, Chef-adjoint de la Clinique ophtalmologique ; PLEY, Chef des travaux d'optique, a commencé, le mardi 10 décembre 1901, à trois heures et demie, dans le laboratoire de la Clinique, à l'Hôtel-Dieu, une série de Conférences de Technique ophtalmologique, suivies d'exercices pratiques. Le mardi, à 3 heures et demie, au laboratoire : Médecine opératoire. Anatomie pathologique. Bactériologie. — Le samedi, à 10 heures, salle d'optique : Conférences sur *l'ophtalmométrologie. Réfraction. Périmétrie. Sens lumineux et chromatique. Thérapeutique*. Chaque série du Cours de perfectionnement durera environ trois mois. MM. les docteurs et étudiants français et étrangers seront admis, après immatriculation, à s'inscrire en vue de ces Cours. Le montant des droits à acquitter pour chaque série de cours est de 50 francs. Le nombre des auditeurs est limité à 20 par série. Les bulletins de versement des droits d'immatriculation et de frais de cours seront délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les lundis, mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Faculté de Médecine de Nancy. — M. le Dr René ROSENTHAL est nommé directeur de la clinique dentaire et des travaux de prothèse, en remplacement de M. Armand Rosenthal, décédé.

Ecole de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr Maurice LAFOND est nommé chef de clinique d'accouchements, et M. le Dr ARZAC, chef de clinique adjoint.

Ecole de Médecine de Rouen. — M. le Dr BRUNON, professeur de pathologie médicale, est nommé pour une période de trois ans, directeur de la dite Ecole.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — L'hôpital Ricord va changer de nom ; il s'appellera *Hôpital Cochin-Port-Royal*. C'est sur l'initiative des chefs de service que cette modification de nom a été décidée, pour enlever à l'hôpital le caractère trop spécial qui en écartait, paraît-il, nombre de malades et par suite de l'annexion déjà accomplie de l'Hôpital Ricord à l'Hôpital Cochin (*Gaulois*).

Concours de l'Internat. — Le jury est provisoirement composé de MM. ŒTTINGER, LAMY, BARIÉ, BELIN, TUFFIER, ROCHARD, GUÉNIOT, RICARD, CHAMPETIER DE RIBES, BRINDEAU.

Assistance publique de Paris. — Un anonyme a remis au Directeur de l'hôpital Saint-Louis la somme de 5,000 francs pour être distribuée entre les indigents malades, guéris de la syphilis, avant leur sortie de cet établissement. — M. Albert Mirabaud a versé dans la caisse de l'Assistance publique la somme de 1,500 francs pour être distribuée en secours de 10 francs à 20 francs aux malades nécessiteux sortant du service du Dr Charles MONOD, chirurgien à l'hôpital Saint-Antoine.

Les Prompts Secours à Paris. — Au Conseil municipal, M. Ballière a fait voter une somme de 22,000 francs pour la construction d'un poste médical à l'abattoir de la Villette.

Un « sanatorium » pour suicidés à Chicago. — M. le Dr Charles JACOBS, spécialiste pour les maladies nerveuses, vient de demander à la municipalité de Chicago l'autorisation d'établir une « salle de suicide » où tous ses clients incurables qui voudront mourir pourront se tuer « confortablement » en payant une certaine somme. Il y en aura pour tous les goûts : cordes, révolvers, instruments tranchants, gaz asphyxiants, poisons, et peut-être le fauteuil d'électrocution. Ce docteur a envoyé aux vingt-trois clubs de suicidés des Etats-Unis son prospectus vantant l'excellence de l'installation projetée à l'usage des déserteurs de la vie. Mal heureusement, M. Harrison, maire de Chicago, se refuse « pour le moment » à accorder la licence demandée pour la salle de suicide. Malgré toutes les audaces du progrès américain, l'heure ne paraît pas encore venue aux édiles de Chicago d'autoriser l'application de l'ingénieux projet du Dr Jacobs.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Candidature.* — M. le Dr CALMETTE, directeur du laboratoire Pasteur à Lille, pose sa candidature au titre de correspondant.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin de deuxième classe MAILLE, du port de Cherbourg, est désigné pour embarquer sur l'*Élan* (Ecole des pilotes à Brest), aux lieu et place de M. le Dr CARBONEL précédemment désigné, et qui ne peut suivre cette destination pour raison de santé. — M. le médecin de première classe de la marine DURBEC, est nommé au même grade dans la réserve de l'armée de mer et est affecté au port de Toulon. — MM. les Drs LE COUTEUX, DENIER et VARENNE sont nommés médecins auxiliaires de deuxième classe, et sont appelés à servir : le premier à Cherbourg, le troisième à Toulon, en attendant l'ouverture de l'Ecole d'application. M. Denier est maintenu à Bordeaux. — M. le médecin de 2e classe BRUGÈRE, du port de Brest, est désigné pour aller servir au 1er dépôt des équipages de la flotte à Cherbourg, en remplacement de M. le Dr OLLIVIER.

Service de Santé colonial. — M. GALLAY, médecin principal de deuxième classe, est désigné pour occuper l'emploi de Chef du Service de Santé de la brigade d'occupation de Chine. — M. COLLOMB, médecin-major de première classe, est mis à la disposition du Ministre des Colonies, pour remplir les fonctions de chef du Service de Santé au Dahomey, hors cadres. — M. NIELSEN, médecin aide-major de première classe, est désigné pour servir au 7e d'infanterie coloniale. — Par décision ministérielle, ont été placés hors cadres et mis à la disposition de M. le Ministre des Colonies, pour servir à Saint-Pierre-et-Miquelon, en remplacement de MM. Rencurel, Allard et Lambert : M. Abadie-Bayro, médecin aide-major de première classe, stagiaire à Rochefort, précédemment désigné pour servir en Afrique occidentale française.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 47e semaine, 1,019 décès, au lieu de 952 pendant la semaine précédente et au lieu de 842, moyenne ordinaire des semaines de novembre. Les maladies inflammatoires des organes de la respiration contribuent pour 71 décès à cette augmentation (191 au lieu de la moyenne 120). La fièvre typhoïde a causé 3 décès, au lieu de 7 pendant la 46e semaine (la moyenne est 10) ; le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est de 44, nombre très faible en lui-même et d'ailleurs semblable à ceux des semaines précédentes. La variole a causé 9 décès (au lieu de 3, 4 et pendant les semaines précédentes) ; le nombre des cas nouveaux a aussi augmenté : il est de 41, au lieu de 32 et 22 pendant les semaines antérieures. La rougeole a causé 8 décès ; la scarlatine 4 ; la coqueluche également 4. Tous ces chiffres sont normaux. On signale une augmentation des cas nouveaux de scarlatine (71). La diphtérie, relativement assez fréquente cette année, a causé 20 décès (la moyenne est de 4) ; le nombre des cas nouveaux est en augmentation : 123, au lieu de 77, 91, 92 et 107. Il y a eu 29 morts violentes, dont 10 suicides. On a célébré à Paris 441 mariages. On a enregistré la naissance de 1,018 enfants vivants (554 garçons et 464 filles), dont 781 légitimes et 237 illégitimes.

La Loi sur la Santé publique. — La Commission d'Hygiène publique de la Chambre des Députés s'est réunie pour entendre la lecture du rapport du Dr BORNE sur le projet de loi relatif à la protection de la santé publique, voté par le Sénat. La Commission a décidé de demander à

la Chambre d'adopter ce projet tel qu'il revient du Sénat.

Hygiène des eaux. — *Souillure par le pétrole.* — Un membre du Conseil d'Hygiène, M. Riche, a protesté contre le déversement en Seine, à l'aval de Paris, d'eaux résiduaires con tenant des traces de pétrole. Le Conseil a émis un vœu demandant qu'on empêche ces déversements.

Hygiène alimentaire. — *Fruits conservés.* — M. Gage, secrétaire du Trésor des États Unis, a suspendu, de un à trois mois, l'application d'un ordre du 4 septembre, aux consuls des Etats-Unis à l'étranger, en vertu duquel il leur était interdit d'authentiquer les expéditions de *fruits conservés dans des acides salicyliques et benzoïques*, à moins que l'analyse des conserves n'accompagnât l'envoi. Toutefois, l'analyse de ces conserves sera faite aux États-Unis et si l'on y trouve des matières nuisibles, la livraison en sera refusée. M. Gage a pris ces mesures à la suite de représentations démontrant que la stricte application de l'ordre causerait un grave préjudice aux expéditeurs français dont les exportations ont été déjà organisées pour la saison actuelle.

Incinération des ordures ménagères. — D'après ce que relatent les *Annales des Travaux publics de Belgique*, la ville de Bruxelles, donnant un excellent exemple de progrès, se décide à incinérer les 80,000 tonnes annuelles d'ordures ménagères qu'elle produit. Sur approbation du Conseil communal, une usine d'incinération va être construite.

Hygiène des Boissons. — *Les Bouchons.* — Un des membres du Conseil d'Hygiène, M. Guignard, a signalé à ses collègues, au cours de la dernière séance du Conseil, que les vieux bouchons ramassés sur la voie publique ou au sortir des égouts, étaient souvent, après retaillage, employés au bouchage de récipients contenant des liquides alimentaires. Il a demandé et obtenu qu'on exige des industriels le nettoyage et la stérilisation de ces bouchons avant leur mise en vente.

Falsification des vins. — « Que devient le vin piqué ? On ne peut le livrer tel quel à la consommation. » Aussi ne le livre-t-on pas et voici le moment où apparaît le falsificateur. Il ajoute à ce vin piqué un « sérum dépiquant » qui le « ramène » à son état premier ; car, comme le falsificateur est chimiste, il emploie les termes usités en bactériologie. Qu'est-ce que ce produit scientifiquement dénommé sérum dépiquant ? Tout simplement de la potasse dont on se sert communément pour laver les devantures des boutiques. Baptisée d'un nom savant, cette potasse, qui coûte 0 fr. 30 le kilo, est vendue par le falsificateur 20 francs le kilo. C'est une jolie différence. Grâce donc à cette potasse, le vin n'est maintenant plus piqué ; mais il s'est formé en lui de l'acétate de potasse qui a une action nocive sur l'économie et en particulier sur les reins. Comme on le voit, le « sérum dépiquant » prépare de la besogne au médecin. Ajoutons que ce vin traité par la potasse sert à faire des coupages; on le mélange à des vins plus montés en couleur, ou plus riches en alcool, et le tour est joué. Il y a un autre genre de falsification d'un usage tout aussi courant. Certains vignerons se sont avisés de faire du vin blanc avec l'aramon qui produit du vin rouge ; mais ils ne peuvent jamais obtenir que du vin rose, dont l'écoulement n'est pas facile. Le falsificateur intervient alors pour aider la nature. Avec du bisulfite de soude ou de potasse, il décolore ce vin, et le voilà blanc ; mais ces bisulfites se sont transformés en sulfate de potasse, que le Pr Lancereaux déclare être la cause principale de la cirrhose hépatique.

Commission permanente internationale d'Aéronautique. — Les études de M. le Dr Lechevallier, faites au laboratoire de Chalais, sur la toxicité des gaz aérostatiques, ont mis en lumière le rôle très inégal des divers composés nuisibles. Ainsi, la tolérance en arsenic peut atteindre un décigramme par litre d'acide sulfurique. L'action du sélénium est infiniment plus intense ; l'hydrogène sélénié est un composé d'une effrayante toxicité ; des traces dans l'atmosphère d'une pièce sont mortelles. Seule, son extrême instabilité en atténue la nocivité. L'unique élément immédiatement dangereux du gaz d'éclairage est l'oxyde de carbone.

Les Sous-Marins et le mal de Mer. — Les lames, on le sait, sont toutes de surface ; et en sous-marin, on se joue du mal de mer. Quand donc l'invention sera-t-elle assez perfectionnée pour permettre de traverser les mers, sans roulis, ni tangage ? Bientôt, dit-on ! Il est question d'installer un sous-marin qui, prenant sa force motrice électrique sur un cable tendu à travers le Pas-de-Calais, transporterait 200 voyageurs de France en Angleterre en moins d'une demi-heure.

La Vaccination en Angleterre. — L'épidémie de variole qui sévit en ce moment à Londres, a été la cause d'une curieuse innovation dans les *afternoon teas*, ou thé de l'après-midi. Quelques dames de West-End, en quête d'une nouvelle distraction, ont lancé les cartes d'invitation suivantes : Mme A... est priée de venir à quatre heures, prendre une tasse de thé, chez Mme B... Le docteur C... sera présent. On vaccinera. Les invitées (le sexe fort n'est représenté à ces réunions que par le docteur), s'assemblent à quatre heures. A cinq heures, elles se soumettent à l'opération qui doit défendre leur beauté contre l'épidémie si terrible aux jolis visages. On nous assure que cette nouvelle forme de réception a été accueillie avec faveur par les dames du monde qui sont dans le mouvement.

Le Paludisme. — *Afrique.* — Malgré les découvertes du major Ross et l'énergique impulsion donnée à ses découvertes par l'École de médecine tropicale de Liverpool, le scepticisme n'avait pas cessé de régner parmi les vieux Africains, surtout en ce qui concerne l'efficacité réelle des efforts tentés contre la fièvre paludéenne dans l'Afrique occidentale. Or, voici que le courrier nous apporte la nouvelle de *résultats positifs*, conséquences du nettoyage et assainissement entrepris depuis quatre mois par le représentant de l'Ecole de Médecine tropicale à Freetown (Siera Leone), aidé par le gouvernement de Sierra-Leone. Aucun doute sur le bien-fondé de cette nouvelle, qui nous parvient d'une part, du Dr Taylor lui-même (représentant de l'École à Freetown), et d'autre part, par le gouverneur, sir Charles King-Harman, dans une lettre par lui adressée au major Ross. Le résultat *est phénoménal*. Le pourcentage des malades est tombé à 1 0/0. Il n'y a dans l'hôpital que 3 malades et pas un seul cas de fièvre. Sur 400 personnes, pas une seule n'est atteinte, et jamais la santé, à Freetown, parmi les blancs, n'a été aussi satisfaisante qu'actuellement. Les moustiques tendent à disparaître de la ville. Dans tous les cas, la présence de ces insectes a notablement diminué. Voilà qui fait réellement réfléchir. Si ces résultats ont été obtenus en quatre mois à Freetown, pourquoi ne pas imiter les procédés d'assainissement entrepris par l'Ecole dans tous les centres d'administration à la côte, dans toutes les colonies européennes ?

La Musique en Thérapeutique. — On raconte que le célèbre peintre Ziem avait dix-huit ans et était encore dans la ville de Beaune. Un jour, la maison qu'il habitait retentit de sons divins. On apprend que c'était un certain Paganini qui jouait du violon, et qui venait de donner dans la ville un concert qui lui avait rapporté 14 francs. Le père de Ziem va en voisin demander à ce voyageur de vouloir bien jouer quelques morceaux au chevet de sa *femme malade* ; elle est sûre que cela lui fera du bien, que cela la guérira. Paganini vient, joue, et *guérit*.

Le Cinématographe et la recherche des malades dangereux. — Dans un musée-hall de New-York, on pouvait assister, récemment, à une curieuse séance de cinématographie. L'appareil reproduisait une des scènes de la réception de M. Mac-Kinley à l'Exposition de Buffalo, le jour même où le Président de la République américaine tomba frappé par la balle d'un anarchiste. On voyait parfaitement M. Mac-Kinley distribuer des poignées de mains, tandis qu'au premier plan, la foule se pressait, acclamant le chef de l'Etat. Or, un soir, le magistrat chargé d'instruire l'affaire Czocolz, l'assassin du président, reconnut parmi les figures qui s'agitaient sur la toile blanche du cinématographe, celle de l'*accusé*. Pas de doute, c'était bien lui ; on le voyait très distinctement, allant et venant avec une visible inquiétude, cherchant à fendre la foule dans la direction de la tribune où M. Mac-Kinley distribuait des shake hands énergiques. Bien plus ! A un certain moment, *on distinguait même le geste de Czocolz, cherchant dans sa poche l'arme fatale* !... Puis brusquement le rouleau pelliculaire étant épuisé, le cinématographe cessait de fonctionner. Sans doute, ce document photographié, presque vivant, n'apportait aucune preuve nouvelle, Czocolz ayant été arrêté au moment même où il venait de presser la gâchette ; mais quelle émotion dramatique doit dégager ce « numéro » de cinématographe ! (*Photo-Revue*).

Le même procédé peut évidemment être aussi bien appliqué à la recherche des malades dangereux qu'à celle des assassins à cerveau indemne.

Télépathie. — M. Jules Bois évoque souvent, au dire de M. Pierre Mille, du *Temps*, les Esprits en compagnie d'une personne charmante. Un jour, il les a regardés opérer avec une certaine impatience, car il avait alors grand désir d'aller manger une côtelette. Se plaçant derrière M. Jules Bois, il dicta intérieurement : « Vous feriez bien mieux d'aller déjeuner. » La table répéta : « Vous feriez bien mieux d'aller déjeuner. » — On comprend que la reconnaissance de l'estomac ait converti M. Pierre Mille depuis ce jour à la théorie de la télépathie

Les « Voix » de M. François Coppée. — M. François Coppée entend des *voix*, comme Jeanne d'Arc ! Nos poètes n'en font jamais d'autres. Voici ce qu'à ce propos il a conté à M. Jules Bois : « C'est toujours, dit-il, quand je suis au lit, et peu de temps après que j'ai éteint la lumière, que se produit le phénomène. J'entends alors distinctement — ou du moins je crois entendre — une voix qui m'appelle par mon nom de famille : Coppée. Assurément, je ne dors pas dans ce moment-là ; et la preuve, c'est que, malgré la grosse émotion et le battement de cœur que j'éprouve alors, j'ai toujours — toujours, vous entendez bien — immédiatement répondu : « Qui est là, qui me parle ? » Mais jamais la voix n'a rien ajouté à son simple appel. Cette voix, je ne la connais pas. Elle ne

me rappelle la voix d'aucune personne à qui je fus particulièrement cher ou que j'ai beaucoup aimée et qui n'est plus. Mais elle est, je le répète, claire et distincte, et — ce qui est tout à fait remarquable et, je vous l'assure, effrayant, — elle semble, dis-je, répondre au sentiment dont je suis animé ».

Un cas de mort par peur. — Une vieille rentière, âgée de soixante-seize ans, passait un soir, vers quatre heures, dans une rue, lorsqu'elle vit venir dans sa direction une voiture automobile allant à une vive allure. La pauvre femme, qui marchait sur la chaussée, gagna précipitamment le trottoir, et l'automobile passa sans lui avoir fait le moindre mal. Cependant la peur ressentie avait été si violente qu'elle s'affaissa sur le trottoir. Transportée à son domicile, elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

Un suicide bizarre par aliénation. — Un suicide peut ordinaire vient de se produire à l'hospice de Viviers. Un pensionnaire, nommé Arsac, âgé de quarante-six ans, se trouvait dans la cuisine et causait avec une religieuse, tout en se chauffant au fourneau. La religieuse étant sortie un instant, Arsac prit un gros couteau sur la table et se mit à se scier littéralement le cou. La religieuse, qui rentrait, voulut lui enlever le couteau des mains, mais Arsac la maintenant à l'écart, continua son épouvantable opération. Quand le personnel de l'établissement arriva, attiré par les cris de la religieuse, il lui fut impossible de désarmer Arsac. Celui-ci roula bientôt à terre, la tête presque détachée, et il expira quelques instants après.

Suicide chez les divorcés. — S'il faut en croire les statistiques que M. le Dr Enrico Morselli a dressées en Allemagne, le divorce serait gros des plus dangereuses conséquences. Sur un million de personnes habitant la Prusse, ce statisticien a constaté trois cent quarante-huit cas de suicide parmi les femmes divorcées ou séparées, contre soixante et un seulement parmi les femmes mariées. La proportion s'aggrave encore pour les hommes ; de leur côté, deux cent quatre-vingt-six suicidés parmi les époux qui persévèrent, et deux mille huit cent trente-quatre parmi les maris divorcés ou séparés !

Travail nerveux et vieillesse. — Une observation intéressante : plus les femmes se dépensent dans une existence de labeur et d'agitation, plus longtemps elles se conservent ; plus elles vivent dans le calme et près de la nature, plus tôt elles abdiquent leur beauté. Quoi de plus dévorant que la vie de nos cités modernes, et, dans ces cités, la vie de théâtre? Comparez cependant, non pas même une Sarah ou une Patti, qui sont des êtres d'exception, mais simplement une femme du monde ou une artiste un peu célèbre à des bourgeoises paisibles, vivant dans la paix provinciale. Les premières maintiennent leur charme très avant dans la vie; les autres se fanent de bonne heure. Il en est de même des hommes : un grand artiste ou un homme d'action est plein de vigueur à soixante ans ; un rentier de campagne, du même âge, marque « le nombre des années ». Explique qui voudra ; mais c'est le vérité même.

Une opération chirurgicale. — Les médecins de l'hôpital de Cherbourg ont procédé à une opération consistant à replacer quatre doigts de la main à l'artilleur R... Les doigts avaient été complètement sectionnés à la hauteur de la dernière phalange, à la suite d'un accident à l'arsenal. — Cette tentative opératoire est unique jusqu'à présent.

Peste. — Un nouveau cas de peste a été officiellement constaté, à Constantinople, chez un élève de l'école turque. Le Conseil supérieur de Santé ne délivre plus de patentes nettes.

Statistique officielle de la peste à l'île Maurice pendant la semaine finissant le 28 novembre : 61 cas, 37 décès.

Centenaires. — Il vient de mourir à Blidah, une mauresque âgée de *cent dix ans* ; elle avait conservé toute sa lucidité d'esprit ; elle racontait des épisodes du tremblement de terre qui, en 1825, bouleversa entièrement Blidah ; elle était grand-mère quand les Français s'emparèrent d'Alger. — L'homme le plus vieux du monde, prodige de longévité, est mort il y a quelques jours, au village de Khuti, en Albanie. Il s'appelait Ismaël Houdjo, et avait authentiquement 160 ans. Le nombre de ses descendants s'élève à plus de deux cents. Il avait encore toutes ses dents et toutes ses facultés mentales. On ne dit pas cependant si ces dernières ont jamais été considérables ; il est permis d'en douter, puisque le bon vieillard était illettré ! (*Journal*).

DIVERS [61]

Hommage à Alphonse Milne-Edwards. — Le sculpteur Marqueste, membre de l'Institut, est sur le point de terminer la maquette du buste d'Alphonse Milne Edwards, directeur du Muséum d'histoire naturelle, décédé il y a un peu plus d'un an. Son exécution a été confiée à M. Marqueste par la direction des Beaux-Arts, sur la demande du successeur de Milne-Edwards à la direction du Muséum, M. Edmond Perrier. Le buste sera placé dans les galeries de zoologie du Muséum, comme un hommage à la large part que prit Alphonse Milne-Edwards, à leur organisation.

Noms de Médecins donnés à des rues de Paris. — Un vœu tendant à donner à la rue de la Tombe-Issoire le nom de rue Marcelin-Berthelot a été renvoyé à la quatrième commission du Conseil municipal.

Les Vétérinaires bizarres. — Dans le *Magasin pittoresque*, Mme Th. Mandel publie une amusante notice sur les médecins d'oiseaux, très à la mode en Angleterre depuis quelque temps, et fort occupés !

Les Femmes et les Médecins. — Extrait du *Temps* : « L'ententedes femmes et des médecins a toujours paru l'une des plus plaisantes singularités de Paris. C'est par les femmes que les médecins acquièrent leur réputation, et c'est par les médecins que les femmes font leurs volontés. On se doute bien par là quelle est la sorte d'habileté qu'il faut à un médecin de Paris pour devenir célèbre ».

Distinctions honorifiques. — Sont nommés : *Chevalier de la Légion d'honneur* ; M. le Docteur Lonbrieux, — *Officier* : M. le médecin-major de 1re classe Lartigue, du 34e régiment d'artillerie. — *Officiers d'Académie* : MM. les Drs Rol et Lucas. — *Médailles des épidémies* : MM. les Drs Binet, Chambellan, Arnaud. — *Chevalier du Mérite agricole* : M. le Dr Ledé.

La médaille d'honneur des épidémies a été décernée aux personnes ci-après désignées : *Médaille d'argent* : M. le Dr Bidon (de Marseille). — *Médailles de bronze* : MM. Ponthieu, Riss (internes des hôpitaux de Marseille); Lieutier, Saurin (externes des hôpitaux de Marseille). — Des récompenses honorifiques ont été accordées aux médecins à ci-après dénommés qui ont rendu des services à la mutualité: *Médaille de vermeil* : M. le Dr Lescure (d'Oran). — *Médailles d'argent*: MM. les Drs J.-P. Guglielmi et Sandras (d'Oran). — *Médaille de bronze* : M. le Dr Marcailhou (de Blidah). — *Mentions honorables* : MM. les Drs J. Bernauer (d'Oran) ; Clada (de Souk-Ahras) ; Giunicelli (de Fleurus) ; Mme Peygère, en religion sœur Sainte-Edwige.

Mariages de Médecins. — M. le Dr Joseph Clochard épouse Mlle Jeanne Bossuet.

Un nouveau moyen médical de prendre les escrocs. — M. le Dr X..., dentiste, passait sur le boulevard de Clichy, quand un jeune homme, s'approchant vivement de sa femme, s'empara d'un réticule, contenant 60 francs, que Mme X... tenait à la main, et s'enfuit à toutes jambes. M. X... avait eu le temps de le dévisager. Or, le dentiste ne reçut pas sans étonnement la visite de son voleur lui-même, qui venait lui demander de lui réparer des dents ! « Asseyez-vous, lui dit le Dr X... et montrez-moi votre bouche. J'ai besoin de prendre l'empreinte de votre mâchoire. N'ayez aucune crainte, c'est l'affaire d'un instant. Vous ne souffrirez nullement ». M. le Dr X... se mit immédiatement à prendre, avec du plâtre, l'empreinte de la mâchoire de son voleur. On sait que ce genre d'empreinte, fort peu usité maintenant, doit être enlevé au bout de deux ou trois minutes ; le plâtre, en séchant plus longtemps, acquiert rapidement une grande dureté. Quand l'opérateur jugea l'empreinte assez solide, il dit tranquillement à son patient : « Maintenant, mon ami, il n'y a plus qu'une petite formalité. Soyez sans appréhension, vous n'allez pas tarder à être délivré... Vous avez volé à ma femme un réticule contenant 60 fr. ; nous allons nous rendre ensemble chez le commissaire de police ». Le voleur, épouvanté, se leva et fit de grands gestes, mais voyant que sa bouche restait impitoyablement ouverte, se résigna à suivre M. X... au commissariat de M. Cornette. Là, il fit signe qu'il voulait écrire et, sur le papier fit piteusement l'aveu de son vol, demandant humblement pardon. M. X..., le jugeant suffisamment puni, retira sa plainte, et, dans le poste même, s'étant fait apporter un marteu et un ciseau à froid, délivra le jeune voleur de son empreinte de plâtre.

Un cas intéressant de tatouage. — Un cadavre de la Morgue a récemment donné une série de dessins d'une fine exécution, tatoués sur la peau et dont voici la curieuse description : « Au bras droit : une femme surmontée d'une étoile : à l'avant-bras : un homme au-dessous duquel se détachait en lettres bleues l'inscription suivante : « G. Leval 1862 M. D. S. T. » A l'avant-bras gauche : une autre femme au-dessous de laquelle se lisait le nom de « Marie » ; à côté, un cœur percé d'une flèche. Sur le ventre : un petit château fort et, dans le bas du dos, une bicyclette sur laquelle s'arcboute un coureur. Il manque cependant la signature de l'artiste.

Errata. — Par suite d'une erreur de mise en pages, quatre des portraits de Chirurgiens du President Mac Kinley, à la page 382 du no 48 de la *Gazette médicale de Paris*, ont été intervertis. En allant *de gauche à droite*, le premier portrait est celui du Dr Rixey ; le second, celui du Dr Roswell-Park ; le troisième, celui du Dr Parmenter, et le quatrième, celui du Dr Mann. Ils paraîtront hors texte ainsi rectifiés dans le no 12 des *Archives provinciales de Chirurgie* de 1901.

Le Directeur-Gérant : Marcel Baudouin.

Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie de Paris*. — 877.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 51. — 21 Décembre 1901.

Gazette Médicale de Paris

Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.

MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.

INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN**, Directeur de l'Institut de Bibliographie.

LA CHIRURGIE EN PROVINCE.

617.97

La Clinique chirurgicale de l'Ecole de Médecine d'Angers

PAR

Marcel BAUDOUIN.

Comme chacun sait, la période de dix années qui vient de s'écouler a ouvert en France une ère nouvelle au point de vue de la création des installations chirurgicales; et il est aujourd'hui de notoriété publique que la révolution s'est opérée peut-être encore plus vite en province qu'à Paris, pour des raisons inutiles à mettre aujourd'hui en relief. Si bien qu'à l'heure présente nombre de nos grandes villes sont dotées d'institutions de médecine opératoire publiques et privées, véritablement modèles, qui méritent d'être connues en dehors du rayon limité où elles font sentir directement leur bienfaisante action.

Beaucoup de chirurgiens ont déjà fait connaître leur organisation particulière; et bon nombre de maisons de santé chirurgicales et de cliniques particulières ont été décrites dans la presse médicale.



M. le Pr Monprofit (d'Angers).

Mais tout n'a pas été dit encore; et l'on nous pardonnera d'y revenir à nouveau, en signalant, en particulier, ce qui, dans ces dernières années, a été fait à ce point de vue dans l'un de nos grands centres de l'Ouest, où se trouve une Ecole de Médecine, à Angers.

* * *

Depuis que notre excellent ami et savant collaborateur, M. le Dr Monprofit, a été nommé professeur de clinique chirurgicale à cette Ecole, des progrès indiscutables ont été accomplis; et, comme nous avons eu récemment l'occasion de visiter les services réorganisés de la clinique où il professe, de même que la salle d'opération privée de ce praticien bien connu à Paris et à l'étranger, nous allons essayer de montrer d'abord à nos lecteurs les résultats déjà acquis, grâce à des efforts constants, depuis plus de dix ans; puis de leur signaler les projets d'avenir de l'Ecole, en ce qui concerne l'installation ultérieure, mais dans un avenir très prochain, d'un pavillon nouveau de Gynécologie au grand Hôpital d'Angers, où est centralisé l'enseignement de la médecine pratique.

I. — La Clinique chirurgicale.

La Clinique chirurgicale de l'Ecole de Médecine d'Angers se trouve, comme on le soupçonne, au grand Hôtel-Dieu, situé sur la rive droite de la Maine. Elle comprend deux parties : le service des hommes et celui des femmes. — Nous ne parlerons ici que du premier. Sous peu, en effet, le second doit être complètement réorganisé; et d'ailleur, sil n'a subi dans ces derniers temps que les modifications absolument indispensables pour l'exercice de la chirurgie journalière.

A. Service des Hommes. — Les diverses salles consacrées à la chirurgie des hommes correspondent toutes au premier étage d'un grand corps de bâtiment, dont nous reproduisons ci-joint la photographie; elles l'occupent presque en totalité (*Fig.* 183).

Nous n'avons rien à dire de leur disposition intérieure, qui est la même ou à peu près que celle de tous nos hôpitaux de province, de construction moderne (1); mais on nous permettra de rappeler que si ces salles n'ont pas, par exemple, les dimensions de celles de l'hôpital de Nantes, d'ailleurs plus récent, elles n'en sont pas moins suffisamment aérées. Elles sont assez nombreuses; et les unes sont parfois assez petites pour ne contenir que quelques lits : ce qui permet d'isoler des opérés. Et cette disposition a réellement, *en chirurgie*, des avantages sur les vastes salles de 50 à 60 lits.

Ce service est si important par le nombre des salles et des lits, qu'on y peut exécuter au moins une dizaine d'opérations graves par semaine : ce qui donne un total d'environ trente interventions par mois et de plus de trois cents par année. Si on y ajoute les opérations faites presque en égale quantité dans le service des femmes, on voit que le mouvement des malades est très considéra-

(1) On sait que le grand Hôpital d'Angers ne remonte qu'à 1854.

ble dans cette clinique de province et que le nombre total des actes opératoires dépasse plns de six cents par an.



Fig. 183. — Le grand Hôpital d'Angers. — Pavillon de la Clinique chirurgicale de l'École de Médecine : Service des hommes, de M. le Pr Monprofit.

Sur le registre des interventions, que nous avons parcouru avec curiosité, aux femmes aussi bien qu'aux bommes, nous avons relevé nombre de cas intéressants. Leur étude est d'autant plus facile que, grâce aux observations prises avec soin et cataloguées avec méthode, on peut retrouver d'ordinaire très aisément, au moins en ville et dans la région, les malades opérés, et partant les suivre longtemps : ce qui n'est presque jamais réalisable dans les hôpitaux de Paris.

Notons en particulier nombre d'observations de chirurgie stomacale, et en particulier quelques gastro-entérostomies pour ectasie gastrique simple ; des cas de raccourcissement intra-abdominal des ligaments ronds ; un grand nombre d'hystérectomies abdominales totales, de myomectomies, et beaucoup d'autres opérations abdominales, etc., etc. On sait, d'autre part, que le professeur d'Angers fait, très souvent, la sec-



Fig. 184.— Section de la paroi abdominale suivant une ligne oblique partant de la ligne blanche et aboutissant à la gaîne postérieure du muscle droit (Monprofit).

Fig. 185.— Sutnre de la paroi abdominale à trois étages non superposés, exécutée après la section représentée sur la figure précédente (Procédé Monprofit).

tion de la paroi abdominale d'une façon spéciale, trop longue à décrire ici, mais qu'indiquent bien les deux figures ci-dessus (*Fig.* 184 et 185), et qu'il emploie une valve spécial epour les laparotomies (*Fig.* 186).

L'anesthésie est généralement exécutée au chloroforme et confiée à un assistant, M. le DrRoger, qui a une très grande expérience comme chloroformisateur. Il emploie la méthode des doses faibles et continues et a déjà fait plus de 3,000 anesthésies, avec un seul cas de mort.

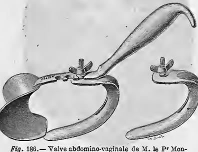


Fig. 186.— Valve abdomino-vaginale de M. le Pr Monprofit.

A ces salles de malades sont annexés une salle d'opérations, nouvellement restaurée, et un laboratoire pour la préparation du matériel chirurgical. Ce sont ces deux installations que nous allons maintenant décrire avec détails.

B. Salle d'Opérations. — Elle n'a pas été déplacée et correspond à l'ancienne salle occupée par le professeur de clinique auquel a succédé M. Monprofit. Ce dernier tontefois l'a tout à fait transformée. Jadis elle servait à des démonstrations opératoires pour les élèves et présentait des gradins. On les a fait disparaître ; et elle est devenne actuellement une véritable salle d'opérations. Cette transformation est tout à fait logique.

La photogravure que nous reproduisons plus loin (*Fig.* 187) donne nne idée parfaite de sa disposition générale à l'heure présente.

Elle est éclairée natnrellement par une fenêtre sitnée à l'est, et au-dessus par un châssis vitré, qui donne beaucoup de jour. La lumière artificielle est fournie par des becs de gaz, dont nn central. Le carrelage est local (grands carreaux dits d'Angers).

A droite, un chauffe-linge, puis trois lavabos pour le chirurgien et ses aides ; au fond, deux robinets, au-dessus d'une antre cuvette à siphon, fournissant de l'ean chaude et de l'eau stérilisée. Non loin, une tablette de verre, pour les substances antiseptiques ou les liquides aseptiques.

Au milieu, une table d'opérations en fer, des tables pour les instruments et les matériaux de pansement, des cuvettes sur supports, et les sièges nécessaires en bois peint en blanc. A gauche, même tablette de verre sur laquelle est rangé le matériel ordinaire ; lavabos mobiles, etc. Près de la fenêtre, le tableau noir de démonstration.

C. Laboratoire. — Le laboratoire, annexé à cette salle d'opérations, en est séparé par un mur, le long duquel sont placés les appareils (*Fig.* 188), et communique avec elle par une porte qu'on ne voit pas sur les photographies.

Dans ce laboratoire, en outre du chariot pour le transport des malades et des opérés, nous remarquons un chariot lavabo mobile avec boîte à pansements (*Fig.* 189), et un gueridon roulant (*Fig.* 190).

Deux lavabos avec glace sont placés à côté du stérilisateur pour les instruments (modèle classique) ; au-dessus, les réservoirs d'eau ; puis, plus à droite, les filtres et les stérilisateurs pour l'eau.

Un autoclave, d'un volume suffisant, repose sur le sol, à côté de la bouilloire à instruments.

***

Il s'agit là, comme on le voit, d'une installation simple, ainsi qu'il convient à un hôpital, mais suffisante pour répondre aux besoins d'un service important et d'une clinique très active. Et il suffit de comparer notre description aux quelques lignes que M. Monprofit a consacrées jadis à l'ancienne organisation de cette clinique, dans un mémoire datant de 1896 (1), pour se rendre compte des progrès accomplis. A cette époque, en effet, il n'y avait là « aucun système pour la stérilisation de l'eau, des instruments et des objets de pansement ; de plus, l'éclairage et le chauffage étaient absolnment défectueux ; et l'on ne pouvait obtenir de résultat dans un tel mi-

(1) A. Monprofit. — *La Clinique chirurgicale d'Angers.* — *Arch. prov. de Chirurgie*, Paris, 1896, p. 160-167 (4 *Fig.*).

lieu qu'en employant force antiseptiques ! »

Désormais tout est changé. Les cures radicales sont traitées en quelques jours, sans le moindre incident; les cholécystostomies même dans le service des femmes, à peine modifié, y guérissent sans accident ; et les opérations, les décès n'apparaissent que de loin en loin !

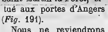
II. — Salle d'Opérations privée.

M. le Pr Monprofit a déjà décrit, (1), comment il avait été amené à se créer « un



Fig. 187. — La salle d'Opérations de la Clinique chirurgicale de l'École de Médecine d'Angers. — Service des hommes, de M. le Pr Monprofit.

opérations abdominales y sont d'une si remarquable bénignité que, sur le registre des atelier » spécial de chirurgie, dans le bel établissement de Saint-Martin-la-Forêt, situé aux portes d'Angers (*Fig.* 191).



Nous ne reviendrons pas aujourd'hui sur la magnifique situation de ce véritable château, bâti sur une éminence, bien exposé au midi sur les bords de la Maine, et entouré d'un splendide parc (*Fig.* 192); sur la partie qui a été organisée par M. Monprofit pour y placer ses malades, ni sur la situation du pavillon d'opérations, qu'il y a fait construire jadis. Tout cela est connu de nos lecteurs, qui n'ont qu'à se reporter d'ailleurs à l'article cité plus haut.

Nous nous bornerons à faire connaitre aujourd'hui les modifications matérielles que ce pavillon a subies depuis 1896 et la nouvelle disposition des appareils qui s'y trouvent et qui en font une des salles d'opérations les mieux comprises qu'il y ait actuellement dans notre pays.

Fig. 188. — Laboratoire chirurgical de la salle d'Opérations de la Clinique de l'Hôpital d'Angers : Service de M. le Pr Monprofit.

(1) Loc. cit.

L'ancien pavillon a été agrandi par la démolition du mur à trois fenêtres de la *Fig.* 193, exposé au nord, et remplacé par une vaste rotonde demi-circulaire ou plutôt pentagonale, en fer pour la partie inférieure, et vitrée en haut (*Fig.* 195).

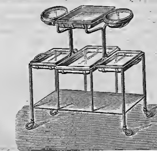


Fig. 189. — Guéridon roulant, construit pour l'Hôtel-Dieu d'Angers, sur les indications de M. le Pr Monprofit, par la maison Flicoteaux.

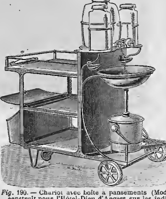


Fig. 190. — Chariot avec boîte à pansements (Modèle construit pour l'Hôtel-Dieu d'Angers, sur les indications de M. le Pr Monprofit, par la maison Flicoteaux).

De cette façon, la lumière peut entrer de tous les côtés, sauf par le fond, et de plus, l'ancienne salle d'opérations se trouve notablement agrandie (*Fig.* 196 et 197).

Comme la partie vitrée va du Nord-Ouest à l'Est, en passant par le Nord, il n'y a pas de soleil dans la matinée, et c'est là une exposition parfaite pour une salle d'opérations.



Fig. 191.— Vue d'ensemble de l'établissement de Saint-Martin-la-Forêt, à Angers.

Cette rotonde, sorte de demi-cage de verre, de six mètres de long sur quatre mètres environ, accolée à l'ancien local, est recouverte par un vitrage double tout en verre, avec armature en fer ; le plus extérieur est

incliné et forme toit ; le second est horizontal et constitne le plafond de la salle ; à leur jonction avec la muraille, ils sont écartés en V, à peu près à la distance de 0,50 c.

Les parois vitrées de cette rotoode, qoi a à peu près 3 m. de bauteur, sont formées de plaques de verre dépoli dédoublées et séparées par une couche d'air de quelques centimètres d'épaisseur. On y a méoagé deux fenêtres sur les parties latérales pour l'aération.

la rotonde, il n'y a que la table d'opérations qui en occupe le centre.

Eofin, sur la face du mur épais qui sépare le laboratoire de l'ancienne salle, on a installé des réservoirs d'eau stérilisée et de liquides divers (*Fig.* 203).

***

Comme on le voit, « l'atelier » du début s'est notablement agrandi ; et on peut presque dire qu'il a doublé dc dimeosioos. L'éclairage naturel est devenu parfait, même

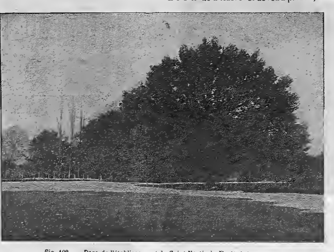


Fig. 192. — Parc de l'établissement de Saint-Martin-la-Forêt, à Angers.

luxueux, taot il est aboodaot. Et, comme on n'opère jamais la nuit, on a pu supprimer toutes les installations d'éclairage artificiel.

L'ancien mode de chauffage n'a pas été modifié ; il est toujours obtenu par un puissant calorifère placé dans le sous-sol, qui permet d'obtenir des températures très élevées, même par des froids rigoureux, dans la rotonde vitrée.

L'ancienne salle, comme le laboratoire, débouche, sans porte, dans la rotonde. Elle constitue désormais une sorte d'antichambre, où sont disposés les lavabos (*Fig.* 202) et le matériel (chariots à malades, chariots à pansemeots, table pour les objets de pansements, cuvette à pied, etc., etc.) (1). Dans

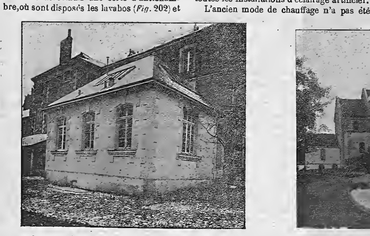


Fig. 193. — L'ancienne salle d'Opérations de M. le Pr Monprofit.

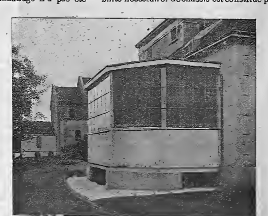


Fig. 195. — Vue extérieure de la salle d'Opérations de M. le Pr Monprofit.

Parmi le matériel nouveau de cette belle salle d'opérations, il faut signaler particulièrement la *Table d'Opérations à inclinaison facultative*, qu'a fait construire récemment M. Monprofit, et le *chariot* qui sert à transporter les malades des chambres particulières au pavillon où se font les interventions.

1° *Table d'Opérations.* — Cette table (1), toute en fer et peinte en blanc, a été construite très légèrement et le mécanisme de la bascule est des plus simples et des plus ingénieux. Il est obtenu à l'aide d'un volant, pourvu ou noo d'une poigoée, agissant par l'intermédiaire d'un pas de vis sur un levier

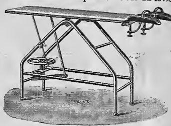


Fig. 194. — Table d'Opérations de M. le Pr Monprofit.

coudé, rattaché à la face inférieure de l'extrémité antérieure du plau mobile (*Fig.* 194).

La fixité de la table, une fois qu'elle a été placée dans la position voulue, est obtenue à l'aide d'une ou de deux tiges latérales de renforcement, se mouvant dans des glissières et pouvant être maintenues par des vis suffisammeut puissantes.

La partie mobile est en fer, d'une seule pièce, et articulée en son milieu sur un chassis à tubes assez lourds pour donner la stabilité nécessaire. Ce chassis est constitué par deux espèces de triangles verticaux à pieds, réunis par des tubes transversaux, on baut et au milieu.

(1) Voir la description de 1896, *loc. cit.*

(1) Elle a été présentée l'an dernier à la Section de Chirurgie du *Congrès internat. de Médecine*, à Par (C. R., Paris, 1901, in-8°, p. 809).

La table, sur laquelle on peut placer une sorte de tapis en caontchonc épais ou linolénm pour la rendre moins dnre an dos de l'opéré, est ponrvue, à son extrémité terminale, de deux jambières qui peuvent être soit dirigées parallèlement à son plan (*Fig.* 194), soit perpendiculairement (*Fig.* 198), quand, par exemple, on la dispose en plan incliné.

La disposition de cet ingénieux appareil permet, an cours d'une intervention quelconque, de donner au snjet n'importe qnelle position: horizontale (*Fig.* 194); inclinée en avant, c'est-à-d re l'abdomen élevé; incliné en arrière, l'abdomen abaissé, c'est-à-dire la tête en l'air (*Fig.* 198). Grâce à l'emploi dn volant, on peut obtenir, ce qui est très précieux, toutes les vriétés d'inclinaisons pos-



Fig. 196. — Salle d'Opérations privée de M. le Pr Monprofit (Partie Sud, ancienne salle).



Fig. 197. — La nouvelle salle d'Opérations de M. le Pr Monprofit, à Saint-Martin-la-Forêt, à Angers.

Le volant d'inclinaison étant disposé à la tête, l'aide, chargé de l'anesthésie, peut le manier facilement, au commandement du chirurgien, sans quitter son escabeau, sans se déranger, sans cesser de surveiller le visage de son patient. Il le fait manœuvrer après avoir libéré au préalable les tiges latérales, qu'il fixe à nouveau, le mouvement exécuté.

sibles et les atteindre successivement les nnes après les autres, sans la moindre secousse et le plus petit dérangement ponr la personne qui exécute la manœuvre ou l'opérateur.

Il est indiscutable que ce modèle de table d'opérations, par sa commodité et sa simplicité, est un réel perfectionnement sur les anciens modèles connus. S'il ne donne pas les déplacements latéraux, comme les machines compliqnées de Trendelenburg et antres (qui sont des objets de luxe), il est très

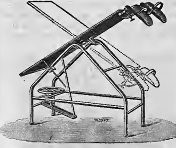


Fig. 198.— Table d'Opérations en position inclinée, la tête en bas. — Le pointillé représente la position inverse, c'est-à-dire la tête surélevée.

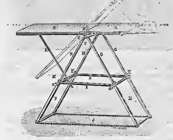


Fig. 199. — Table d'Opérations pliante de M. le Pr Monprofit — *Légende :* A, B, plateaux articulés sur le bâti en C; D, volants; E, F, tubes d'acier du cadre; G, H, tubes à coulisses; I, traverses démontables; J, chaînes; C, freins des glissières; L, tige articulée; M, vis; N, gouttières porte-jambes.



Fig. 200. — Table pliée de M. le Pr Monprofit.

suffisant dans la pratique; et, en tout cas, les mouvements qu'il procure y sont obtenus le plus aisément du monde.

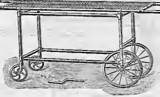


Fig. 201.— Chariot à brancard mobile et segmenté du Pr Monprofit.

M. Monprofit emploie pour ses opérations au dehors une table d'opérations pliante, très pratique et facilement transportable (19 kilos) (*Fig.* 199 et 200).

2° *Chariot.* — Le chariot a pour caractéristique d'être tout en tubes d'acier, de se composer d'un cadre rectangulaire, monté sur grandes rones à l'arrière et petites roulettes à l'avant, caoutchoutées naturellement, et de supporter un *brancard* en tôle ajourée, *mobile*, et susceptible d'être scindé en deux parties, comme le brancard à toiles segmentées dn Dr Desprez, de Saint-Quentin.

La mobilité du brancard, qui repose directement sur le chassis, permet de transporter le malade du chariot à la table d'opérations et inversement, sans lui imprimer le moindre mouvement; et, pour retirer le dit brancard, il suffit d'en désarticuler les deux

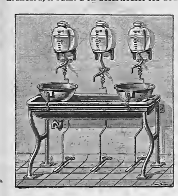


Fig. 202. — Lavabo fixe pour la stérilisation chimique des mains du chirurgien (Modèle Flicoteaux) installé à la maison de santé de Saint-Martin-la-Forêt.

moitiés, comme on le voit en baut de la figure (*Fig.* 201).

***

A cette salle d'opérations est toujours annexé l'ancien laboratoire ; mais celui-ci a été très notablement perfectionné. Il ouvre aujourd'hui directement sur la salle d'opérations, au lieu d'en être isolé (*Fig.* 203).

Il s'y trouve actuellement une *batterie d'autoclaves*, composée de trois pièces, disposées horizontalement sur un chassis en fer, analogue à un vaste porte-bouteilles (*Fig.* 204). Ces *autoclaves en séries* méritent d'attirer



Fig. 204. — Le laboratoire de la nouvelle salle d'Opérations privée de M. le Pr Monprofit. — Disposition de la batterie d'autoclaves et des appareils à stériliser l'eau.

l'attention. Ils sont actionnés par une chaudière simple, isolée. De plus, ils présentent un nouveau mode de *fermeture à volant*, extrêmement pratique, d'un maniement très aisé et bien supérieur à l'ancienne fermeture à boulons multiples.

La disposition en batterie des autoclaves, imitée des salles d'opérations d'Amérique et de récentes installations parisiennes, est excellente, mais connue. Il n'en est pas de même de la façon dont on obtient la fermeture de ces appareils à stérilisation humide, sur laquelle nous insistons, en raison de sa nouveauté indiscutable. La figure qui représente ces appareils montre celte amélioration (*Fig.* 205).

Un autre dispositif est intéressant à signaler dans ce laboratoire, c'est la façon dont on obtient actuellement l'eau stérilisée. M. Monprofit ayant à sa disposition une grande chaudière pour ses autoclaves, a eu l'idée de greffer sur elle, à l'aide d'ajutages spéciaux, bien visibles sur la *Fig.* 206, de nouveaux appareils à stériliser l'eau. De cette façon, la même machine exécute toute la besogne, l'ancienne installation ne restant là que pour renforcer, le cas échéant, la moderne.

Comme toutes les différentes parties de cette machinerie puissante peuvent être isolées à l'aide de rohinets, on peut, la chaudière étant en action, se borner à utiliser un ou deux autoclaves à la fois, on tout faire fonctionner en même temps.

Ce système simplifie beaucoup le travail des personnes chargées de la préparation et de la surveillance du matériel chirurgical; nous le recommandons très vivement à tous les chirurgiens qui peuvent y avoir recours.

***

Comme le faisait remarquer M. Monprofit lui-même dès 1896, il est certain que cette clinique, quoique privée, rend à l'enseignement public un service considérable, car le professeur ne craint pas d'y amener ses meilleurs élèves.

Elle montre aux jeunes chirurgiens de l'avenir comment il faut être désormais outillé pour faire d'une façon aisée de la bonne chirurgie; quels efforts il faut réaliser pour ob-

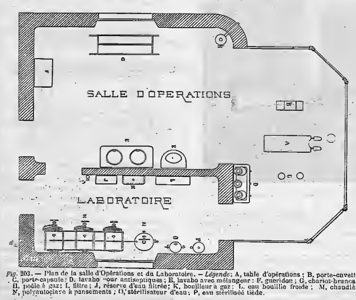


Fig. 203. — Plan de la salle d'Opérations et du Laboratoire. — *Légende*: A, table d'opérations ; B, porte-cuvettes; C, porte-capsule; D, lavabo pour antiseptiques ; E, lavabo avec mélangeur ; F, gueridon ; G, chariot-brancard; H, poêle à gaz; I, filtre ; J, réserve d'eau filtrée; K, bouilleur à gaz ; L, eau bouillie froide ; M, chaudière; N, polyautoclave à pansements ; O, stérilisateur d'eau ; P, eau stérilisée tiède.

tenir le résultat cherché et nécessaire ; et combien on doit chaque jour lntter contre les difficultés, la rontine, le parti-pris on l'indifférence, pour parvenir enfin à avoir à sa disposition une installation suffisante.

Mais ce qui le montrera encore mieux, ce sera la nonvelle clinique gynécologique, qui va être créée à l'Hôtel-Dieu d'Angers, dès que les formalités administratives seront accomplies et que l'édification en sera rendue possible. Nous en avons vu les plans ; nous avons pu apprécier le soin avec lequel ils ont été établis ; nous connaissons la disposition probable de la future salle d'opérations, des laboratoires qui sont annexés, des chambres de malades avec raison séparées par des murs très épais pour étouffer les plaintes (1), etc., etc. Et nous devons déclarer que ce beau projet, très étudié, nous a tout à fait séduit. Il ne faut pas, comme on dit, vendre la peau de l'ours avant qu'il ne soit tué. Aussi ne seronsnous pas indiscret avaot l'heure et nous bornerons-nous à en féliciter chaudement l'instigateur et les diligeots administrateurs qui en permettront la réalisation. En ce faisant, ils rendront un véritable service à leur pays, aux malades de leur région, et à la science française.

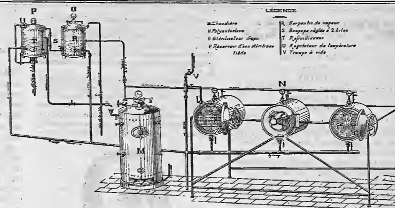


Fig. 205. — Stérilisateur pour les pansements et pour l'eau (Modèle Flicoteaux).

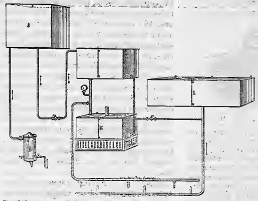


Fig. 206. — Appareil à eau bouillie (Modèle Flicoteaux). — *Légende* : I, filtre Chamberland ; J, réservoir d'eau filtrée ; K, bouilleur au gaz ; L, eau bouillie froide (80 litres).

Nous ne pouvons donc terminer que par un vœu : celui de voir au plus tôt sortir de terre les bâtiments du nouveau Service de Gynécologie de l'Hôpital d'Angers, après avoir remercié notre cher ami de nous avoir fait passer une matinée des plus instructives, en mettaut sous nos yeux toutes les ressources que la chirurgie possède déjà aujourd'hui dans la capitale de l'Anjou.

Marcel BAUDOUIN.

(1) Les chambres de malades sont comprises, par M. Monprofit, d'une façon parfaite. C'est une excellente idée d'avoir évité les simples cloisons en hriques, derrière lesquelles on entend tout ce qui se passe à côté, car il faut absolument isoler les grandes opérées de tout bruit extérienr, un repos absolu leur étant nécessaire. Il serait aussi excellent de matelasser les portes qui donnent sur le couloir central, si la disposition actuelle des plans est maintenue.

ACTUALITÉS.

LES PRIX NOBEL.

61(09)
Les Lauréats Scientifiques et Médicaux.

L'Académie royale de Stockholm et le Storthing de Christiania ont rendu leur jugement sur l'attribution des prix Nobel. La proclamation des noms des lauréats a été faite le 11 décembre à l'Académie Suédoise, en présence du roi et de la reine.

Trois prix étaient destinés suivant le texte même du testament : 1° A celui qui dans le domaine de la Physique a fait la découverte la plus importante ; 2° A celui qui a fait cette découverte dans le domaine de la Chimie ; 3° A celui qui l'a faite dans le domaine de la Médecine.

Les noms proclamés ont été les suivants :

Prix de Physique : M. le Pr Rœntgen, inventeur des rayons cathodiques, dits rayons X ;

Prix de Chimie : M. Van T'Hoff, de l'Académie royale de Hollande ;

Prix de Médecine : M. le Dr Behring, de l'Académie impériale de Berlin.

Le professeur Rœntgen, l'inventeur de la photographie à travers les corps opaques, est né à Lennep (Prusse) en 1845.

Savant émérite, ses travaux multiples ont porté successivement sur presque toutes les branches des sciences physiques ; ses recherches sur l'élasticité, la compressibilité, la capillarité, l'absorption des rayons caloriques par les vapeurs et les gaz, attirèrent de bonne heure l'attention du monde scientifique sur leur auteur. Mais ce fut surtout la découverte des fameux rayons X et leurs applications à la médecine et à la chirurgie qui le rendirent à juste titre populaire. La découverte de M. Rœntgen est appelée à concourir au soulagement des infirmités humaines ; c'est là son plus grand mérite, et c'est un nouveau bienfait à l'actif de la science pure.

Né à Rotterdam, le 30 août 1852, mais professeur allemand, puisque, depuis 1894, l'Université de Berlin a mis un laboratoire à sa disposition, avec la faculté d'occuper ou non la chaire de son choix, M. Jacobus Henricus van T'Hoff est célèbre par sa conception de « la chimie dans l'espace », ou « stéréochimie », qui consiste essentiellement, *mutatis mutandis*, à considérer les composés comme autant d'édifices moléculaires relevant des lois ordinaires de la mécanique et de la géométrie, théorie dont il partagera la gloire avec de nombreux chercheurs (1), et le Français Le Bel, qui formula en même temps des idées identiques sur « la chimie dans l'espace » (2).

Son jubilé a été célébré, il y a deux ans, à Rotterdam, pour fêter le vingt-cinquième anniversaire de sa nomination comme docteur ès-sciences à l'Université d'Utrecht.

(1) Voir l'article d'Emile Gautier (*Journal*, 16 déc. 1900), et la lettre de Mme Clémence Royer (*Siècle*, 15 déc. 1900).
(2) Voir la lettre du Pr Cazeneuve (de Lyon) au *Temps*.

Le Pr Emile Behring est né le 15 mars 1854, à Hansdorf (Prusse Occidentale). Il fut reçu docteur en médecine en 1878. Médecin militaire, il resta dans l'armée active jusqu'en 1895. D'abord professeur à Halle, il est actuellement professeur d'hygiène à la Faculté de Médecine de Marbourg.

Le Pr Behring est, après Robert Koch, le plus illustre des bactériologistes allemands. Il conquiert la totalité de l'une des portions du Prix Nobel pour « son invention du vaccin du croup ». Certainement son rôle dans la découverte du sérum antidiphtérique est considérable; mais nul ne peut admettre que cette décou-



M. le Pr Behring, lauréat du prix Nobel (Médecine).

verte soit sa propriété exclusive. Richet et Héricourt, Roux et Yersin, de l'Institut Pasteur, lui ont ouvert la voie par leurs travaux ; et sa technique a été singulièrement et utilement perfectionnée par Emile Roux. Le nom de Roux, autant que celui de Behring, doit demeurer dans la mémoire reconnaissante des hommes ; et il est bon de rappeler que, quand l'Institut de France attribua à Roux le prix de cent mille francs, il ne consentit à l'accepter qu'à condition de le partager avec Behring.

Le Pr Behring a déclaré qu'il avait l'intention d'employer le prix Nobel, qui lui a été décerné, à continuer ses recherches en vue de combattre la tuberculose bovine.

Le soir, dans la salle richement décorée de l'Académie de Musique, à l'occasion de la distribution des prix Nobel, le président du Comité a prononcé un discours dans lequel il a dépeint la vie et l'action de Nobel.

Le professeur Odbner, président de l'Académie des Sciences, a adressé ensuite des paroles élogieuses aux professeurs Rœntgen et Van T'Hoff. Le recteur de l'Institut Carolin (1), comte Morner, a fait l'éloge de M. Behring.

Le prince héritier a remis ensuite aux lauréats des diplômes magnifiquement exécutés. Un banquet a suivi la cérémonie.

(1) *L'Institut Carolin de Médecine et de Chirurgie* (Kongl. Karolinska medico-kirurgiska Institutet), à Stockholm, date de 1815. Les statuts ont été approuvés par le roi le 29 avril 1886. C'est en réalité une Faculté de Médecine, qui a les mêmes attributions et le même rôle que les Facultés de Médecine aux Universités d'Upsal et de Lund. Les étudiants en médecine peuvent passer leurs examens à l'Institut.
La direction et l'administration de l'Institut sont exercées par le recteur, nommé pour trois ans par le collège des professeurs. Le nombre des professeurs y est actuellement de 22.

HYGIÈNE PUBLIQUE.

614
La lutte contre l'Alcoolisme.

Récemment a eu lieu la distribution des récompenses de la Société française de Tempérance (Ligue nationale contre l'Alcoolisme). M. le Dr Philbert, secrétaire général de la Société française, a pris le premier la parole, pour donner lecture du compte rendu annuel des travaux de la Société.

M. le Dr E. Philbert a communiqué une statistique intéressante relative à un village de la Bretagne, et qu'il vient de recevoir d'un instituteur. En voici les principaux chiffres : « La population consomme 32 litres 2 d'alcool par habitant, contre 27 litres de vin, cidre ou bière. La commune compte 11 cabarets pour 1,224 habitants. Les naissances sont stationnaires. Depuis dix ans, 40 à 50 — 50 0/0 des enfants meurent avant 20 ans. Sur 22 à 25 garçons qui naissent annuellement, il y a rarement 12 conscrits, et, sur ce nombre, il y en a rarement la moitié qui sont déclarés bons. Parmi les bons, d'ailleurs, il y en a qui rentrent dans leurs foyers après quelques « mois de caserne » ! Sur 100 consommations prises le dimanche 21 octobre 1901 dans trois débits différents, voici quelle a été la moyenne des consommations les plus demandées : « eau-de-vie 11, cognac 44, rhum et tafia 12. Le vin blanc n'a été demandé que 3 fois, le rouge 2 fois, le cidre 2 fois, l'absinthe 2 fois. »

Mais M. le Dr Philbert a ajouté, à propos de l'absinthe, que, si ce village a échappé jusqu'ici à ce terrible poison, il n'en est pas de même dans le reste de la France, car « actuellement on dit qu'à elle seule elle en consomme plus que le reste du monde entier ». Il serait vraiment désirable, ajoute-t-il que, profitant de la nouvelle loi sur les boissons, la vente en soit interdite par le gouvernement.

En terminant, le secrétaire général a annoncé l'intention de la Société de provoquer, dans les premiers mois de 1902, un *Congrès national de la lutte contre l'Alcoolisme*, qui réunira toutes les sociétés françaises, toutes les personnes qui, ne faisant partie d'aucune société, s'intéressent à cette lutte. Il ajoute que les élections législatives, en mai 1902, fourniront l'occasion de demander aux candidats l'engagement de prendre des mesures législatives déjà demandées à plusieurs reprises. Ce sont : 1° adoption du projet Siegfried-Bérenger, déposé au Sénat, limitant les débits de boissons ; 2° suppression du privilège des bouilleurs de cru ; 3° interdiction de la vente des essences et bouquets toxiques, de l'absinthe ; 4° application rigoureuse des lois existantes sur l'ivresse et la police des débits de boissons ; pénalités applicables en cas de récidive.

M. le Dr GOURAUD, médecin des hôpitaux, président de la Société protectrice de l'Enfance, qui vient de remplacer, à la tête de la Société française, M. Cheysson, son ancien président, a fait un appel fort applaudi au dévouement de chacun pour lutter contre le fléau qui menace la patrie. — M. le Dr MOTET a retracé les services qu'a rendus à la cause de l'alcoolisme M. le Dr Jules BERGERON, président d'honneur de la Société française, et l'un de ses fondateurs.

SERVICE DE SANTÉ DES COLONIES.

613
Les Médecins de la Marine et des Colonies.

Cent soixante-quatorze médecins de la marine, qui avaient demandé à passer dans le corps des médecins des colonies, viennent de renoncer à leur option par suite d'un conflit entre les trois ministères appelés à se partager les services des ex-troupes de la marine.

Quand fut créée l'armée coloniale, deux grandes branches de l'administration des colonies, le Commissariat et le Service de Santé, se virent désorganisées. On décida que ces corps seraient répartis au choix des officiers entre la Guerre (service des troupes coloniales), la Marine (service des équipages et des ports), et enfin les colonies pour le service des gouvernements locaux.

Le décret organique n'a paru qu'un an après le vote de la loi, le 13 juin dernier, et il n'a pas encore reçu son application.

Le 24 octobre dernier, cependant, la marine commençait le travail en convoquant des Commissions de classement chargées de parer, par des tableaux spéciaux d'avancement, à l'insuffisance des options pour quelques grades. Ces tableaux ont paru à l'*Officiel* le 26 du même mois. On s'attendait aux promotions pour le 1er novembre, mais elles ne furent point faites et ne le sont pas encore.

On dit que la raison de ce retard est dans le refus des autres ministères — des colonies surtout — de reconnaître la validité de tableaux qui, ne tenant pas compte de l'ancienneté, feraient entrer dans les services coloniaux, avec un grade supérieur, des médecins n'ayant pas des titres égaux à ceux de l'ancien cadre colonial. Le pavillon de Flore exige donc la suppression du tableau et le passage avec leur grade actuel des médecins optants.

En raison des protestations contre les tableaux spéciaux d'avancement de la marine, il fut décidé qu'une Commission interministérielle composée de trois membres de la Guerre, trois membres des Colonies et trois membres de la Marine, examinerait la situation des corps intéressés, aussi bien coloniaux que maritimes, et déciderait les mesures à prendre pour ménager les intérêts et satisfaire aux droits des officiers de ces corps. La réunion de cette Commission ne put avoir lieu, le ministère des colonies refusant de désigner les trois membres de son département qui devaient y prendre part. Dans ces conditions, les médecins optants préfèrent rester dans le corps de santé maritime, qui ne saurait cependant conserver des cadres aussi considérables qu'au temps où il assurait le service des troupes. C'est pourquoi les cent soixante-quatorze postulants se retirent.

Tel est le gros événement qui agite des personnels également méritants. Il semble, dit le *Figaro*, qu'on ne pourra trancher le différend qu'en reconstituant la Commission mixte des trois ministères, pour établir une liste de classement portant sur l'ensemble de ces personnels, en faisant la part légitime de l'ancienneté et des services rendus.

AUTOMOBILES POUR MÉDECINS.

614.2
Inauguration du Salon Automobile de 1901.

Le mardi 10 décembre dernier a eu lieu, au Grand Palais des Champs-Elysées, l'inauguration de l'Exposition d'automobiles organisée par l'Automobile Club de France.

Fête très brillante, à laquelle assistait le Président de la République et le ministre du Commerce. Nous y avons rencontré de nombreux médecins, s'intéressant à l'automobilisme, et aperçu quelques modèles qu'on peut classer sous la dénomination d'Automobiles médicales. Nous y reviendrons ultérieurement. Bornons-nous pour aujourd'hui à signaler le stand du fabricant qui a bien voulu, sur les instances de l'Agence de la Presse médicale, construire des modèles(1) particulièrement destinés à l'exercice de la médecine de campagne.

(1) Voir *Gazette médicale de Paris*, nos 15, 20, 24, p. 113; 153; 190.

LA MÉDECINE AUX CHANDELLES

61:8
Le « Médecin de Campagne », à la Renaissance.

Le théâtre de la Renaissance a donné récemment une pièce en trois actes, *Médecin de campagne*, de M. Masson-Forestier. Pour sa pièce, l'auteur a hésité entre deux titres : *Bataille de médecins*, et celui qui a prévalu. Le premier aurait peut-être semblé irrespectueux pour une corporation que les auteurs dramatiques ont plutôt glorifiée que raillée — tout au moins dans ces dernières années. La pièce de M. Masson-Forestier est une pièce satirique.

Le « *Médecin de campagne* » est une étude de la vie du petit médecin que l'on voit, errant sur les grandes routes, dans un cabriolet défraîchi (demain en automobile), à la recherche de clients rares et mauvais payeurs. Cette étude, qui remplit tout le premier acte, est âpre, minutieuse et souvent éloquente. Malheureusement, dès le second tableau, cela se résout en une anecdote. L'auteur, un conteur de talent, a tiré d'une nouvelle qui est curieuse, la pièce qu'il met à la scène aujourd'hui. Un jeune médecin, fraîchement sorti des écoles, arrive dans un pays de Normandie. Il y a d'abord quelque succès ; puis, bientôt, les paysans retournent à un vieil officier de santé, qui n'applique que les anciens remèdes : la confiance des malades est plus grande, et la science du jeune Dr VALADIER serait bientôt écrasée par l'omnipotente ignorance de son rival, PALFRÈNE, si, à point nommé, ce dernier n'était subitement atteint d'une pleurésie. Il appelle auprès de lui, n'ayant aucun autre secours dans le voisinage, son jeune confrère et rival. Celui-ci diagnostique un cas grave et veut immédiatement le traiter par les méthodes nouvelles. La femme du malade repousse ce traitement inédit pour elle : elle exige une saignée. Le jeune docteur s'y résigne, non sans lutte. La saignée tuera certainement son vieux confrère : il guérit. Acte d'audace dont le félicitera un professeur parisien, le spécialiste LAVEYSSIÈRE qui, appelé au chevet du malade, déclare que cette saignée vieux jeu sera demain le sujet de son cours auquel assistera l'auteur des *Anémiès*.

Les trois médecins sont représentés comme il convient par MM. Berthier (Dr Valadier), Baudouin (Palfrène) et Mosnier (Pr Laveyssière). Mais ce cours de thérapeutique ne paraît pas avoir eu de succès au théâtre. M. Masson-Forestier, qui est un écrivain (1) et un penseur de grand talent, eût mieux fait de transformer sa pièce en un roman, dans lequel il aurait étudié plus aisément la psychologie des médecins qui exercent leur profession dans de petites bourgades.

NÉCROLOGIE

61 (09)

M. le Dr FRANCISCO MELENDEZ Y HERRERA, professeur d'anatomie topographique à la Faculté de Médecine de Cadix. — M. le Dr Robert HARVEY, directeur général du service médical des Indes anglaises. — M. le Dr Jarvis S. WIGHT, professeur de clinique chirurgicale et de médecine opératoire au Long Island College Hospital de Brooklyn. — M. le Dr Edmond BARRÉ, secrétaire général de la Société la Pomme. Le Dr Barre, âgé de 63 ans, était chevalier de la Légion d'honneur.

LES LIVRES NOUVEAUX.

618.14 (02)
Chirurgie de l'Utérus ; par RICHELOT (L. G.). Paris, O. Doin, in-18°, 1902.

Le titre de ce beau livre, édité avec 160 fig. dans le texte, prête un peu à la confusion. Il ne s'agit pas ici en effet de technique opératoire pure, comme c'est le cas pour la *Chirurgie*

(1) M. Masson-Forestier, qui affronte le feu de la rampe pour la première fois, est l'auteur de *Jambe coupée*, histoire d'une opération faite en pleine mer, sur un navire français, par un chirurgien de la flotte allemande. L'histoire était vraie, d'ailleurs. M. le docteur Brener, l'opérateur, est établi aujourd'hui à Chicago; et l'épilogue de ce récit eut lieu, il y a deux ans, lorsque, la diplomatie s'en étant mêlée, le Gouvernement français crut devoir en récompenser le héros en épinglant sur sa poitrine le ruban de la Légion d'honneur. C'était le premier Allemand décoré depuis la guerre ! (Voir *Gazette médicale de Paris*, 1899, n° 30, p. 351 et p. 417).

de l'Utérus, de H. Delagénière, mais bien d'un traité de pathologie chirurgicale de l'organe: ce qui n'est pas la même chose. Et à employer ainsi le mot de « Chirurgie », on le détonrne certainement de son véritable sens : « Travail manuel ».

Cela dit, — et il est probable que l'auteur, M. Riehelnt, n'est pour rien dans ce choix —, reconnaissons que ce volume est en tout point parfait: Les maladies de l'utérus, du vagin et de la vulve, y sont étudiées avec un soin au-dessus de tout éloge ; et la partie thérapeutique a été aussi détaillée que possible. Il ne s'agit pas là d'un simple manuel, mais d'on véritable traité de médecine scientifique, absolument au courant de toutes les publications sur le sujet.

On sait quelle est la compétence de M. Richelot en ces matières ; nous n'insistons pas, car il s'agit là d'un livre qui doit faire partie de toute bibliothèque gynécologique et chirurgicale.

614 (02)

Précis d'Hygiène pratique générale et spéciale. 1re partie : *Hygiène générale* ; par La Bonnardière. — Lyon, 1901, Storck et Cie, in-18, 247 p.

Petit manuel sans prétention, écrit par un professeur de la Faculté de Médecine de Beyrouth. Il renferme les principaux résultats des découvertes récentes ; et, dans le premier fascicule, qui paraît aujourd'hui, on trouvera tout ce qui a trait à l'hygiène générale. Les principaux chapitres ont pour titre : le sol ; l'eau ; l'atmosphère : les climats ; les animaux nuisibles, parmi lesquels il faut citer les moustiques, très à l'ordre du jour à l'heure actuelle ; l'alimentation ; et l'hygiène du corps, qui comprend celle du vêtement. Une table alphabétique complète heureusement la table analytique que nous venons de résumer. En somme, efforts très louables, et traité qui dispensera de recourir aux encyclopédies encombrantes et autres. [A PS].

Variétés et Anecdotes.

61 : 371

Les Médecins archéologues.

M. le Dr Marcel Baudouin, chargé de mission dans la Vendée maritime, en 1901, vient de remettre à M. le Ministre de l'Instruction publique le volumineux Rapport (300 pages, avec plus de 150 photographies, cartes et plans !), qu'il a rédigé sur ses travaux de l'été dernier. — Ce mémoire considérable est le premier travail qui ait été fait sur le *Préhistorique des Côtes de la Vendée*. Il démontre les importants mouvements du sol qui s'y sont produits au début de l'époque quaternaire, à la période néolithique, à l'époque romaine, et au début du Moyen-Age, en se basant sur des recherches d'ordre géologique. De plus, il essaie de fixer, geologiquement et anthropologiquement, l'époque des Mégalithes, grâce à une étude très détaillée des *dolmens submergés* sous l'Océan, et des *menhirs de la région des dunes*, études très intéressantes, tentées pour la première fois.

M. le Dr Marcel Baudouin a en outre découvert de nombreuses stations préhistoriques et gallo-romaines inconnues, un superbe polissoir qu'il faudrait transporter au Musée de Saint-Germain, a restauré un menhir célèbre et une superbe allée couverte oubliée ; et, avec son collaborateur, M. Lacouloumère, retrouvé le plus vieux donjon féodal de la Vendée et peut-être de France, le château-fort de Saint-Nicolas de Brem, démantelé au XVIIe siècle, et jusqu'à ces derniers temps caché sous les terres dans le Havre de la Gachère, vaste baie très habitée à l'époque romaine.

612.821

La Bibliographie de la Psychologie moderne.

On lit dans le Bulletin de l'*Institut psychologique international* (oct.-nov. 1901) : « Les Membres de l'Institut psychologique auront en outre à leur disposition une collection de plus de 10,000 fiches bibliographiques, leur permettant de se documenter sur les différents travaux de Psychologie. »

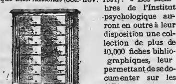


Fig. 208. — Modèle du Meuble de l'Institut internanational de Psychologie (1).

Nous pouvons ajouter que cette magnifique collection, qui n'est d'ailleurs qu'à moitié exécutée, est la copie exacte, mais jusqu'ici partielle, de la collection unique au monde, de l'Institut de Bibliographie médicale de Paris, et qui comprend plus de 20.000 fiches.

Fig. 209. — Un tiroir de ce meuble.

Cet Institut possède à l'heure présente un en semble de plus de deux millions d'indications bibliographiques relatives à la Médecine seulement.

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61 (07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Tableau des actes du 23 au 28 décembre 1901. — Examens de Doctorat. — *Lundi* 23. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R., Laboratoire des travaux pratiques d'anatomie pathologique) : MM. Blanchard, Teissier, Legry ; épreuve pratique. — 2e (Doctorat, salle Richet) : MM. Ch. Richet, Hanriot, Retterer ; Gley (censeur). — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, N. R.) : MM. Mauclaire, Rémy, Lepage. — 3e (Doctorat, 2e partie, A. R.) : MM. Fournier, Landonzy, Gaucher ; Broca (André). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 1re série, Bôtel-Dieu) : MM. Terrier, Broca (Aug.), Legueu ; Tillaux (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, Bôtel-Dieu) : MM. Kirmisson, Delens, Gosset. — 5e (Doctorat, 2e partie, Hôtel-Dieu) : MM. Havem, Brissaud, Besançon ; Walther.

Mardi 24. — Médecine opératoire : MM. de Lapersonne, Bartmann, Auvray. — 3e (Doctorat, 2e partie, N. R.) : MM. Cornil, Mery, Chassevant ; épreuves pratiques. — 1er (Doctorat, Oral) : MM. Farabeuf, Quenu, Launois ; Mathias-Duval (censeur). — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral. N. R., salle Pasteur) : MM. Le Dentu, Thiéry, Bonnaire. — 3e (Doctorat, 2e partie, A. R., Hôtel-Dieu) : MM. Hutinel, Achard, Jeanselme. — 4e (Doctorat, Hôtel-Dieu) : MM. Proust, Pouchet, Vaquez ; Langlois. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Charité) : MM. Guyon, Schwartz, Marion ; Chantemesse (censeur). — 5e Doctorat, 2e partie, 1re série, Charité) : MM. Dieulafoy, Dupré, Gouget. — 5e (Doctorat, 2e partie, 2e série, Charité) : MM. Joffroy, Raymond, Thiroloix ; Renon.

Jeudi 26. — Médecine opératoire, Ecole pratique : MM. Guyon, Rémy, Thiéry ; Epreuve pratique. — 2e (Doctorat) : MM. Hanriot, Retterer, Langlois ; Farabeuf (censeur). — 3e (Doctorat, 1re partie, Oral, N. R.,) : MM. Schwartz, Hartmann, Bonnaire. — 3e (Doctorat, 2e partie, Oral, N. R., salle Richet) : MM. Raymond, Hutinel, Charrin. — 4e (Doctorat, salle Pasteur) : MM. Pouchet, Wurtz, Vaquez. — 4e (Doctorat, salle Dubois) : MM. Chantemesse, Achard, Desgrez ; Chassevant.

Vendredi 27. — 4e (Doctorat, salle Richet) : MM. Netter, Gaucher, Wurtz ; Ch. Richet (censeur), Richand. — 5e (chirurgie, 1re partie, 1re série, Necker) : MM. Lannelongue, Reclus, Walther ; Kirmisson (censeur). — 5e (Chirurgie, 1re partie, 2e série, Necker) : MM. Mauclaire, Jalaguier, Gosset. — 5e (Doctorat, 2e partie, Necker) : MM. Hayem, Bezançon, Legry ; Legueu. — 5e (Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage, Wallich ; Hanriot (censeur).

Samedi 28. — 2e (Doctorat, 1re partie, Oral) : MM. Mathias-Duval, Gley, Launois. — Médecine opératoire, salle Béclard) : MM. Schwartz, Quénu, Remy ; épreuve pratique. — 3e (Doctorat, 2e partie, Oral. N. R., salle Richet) : MM. Cornil, Joffroy, Vaquez ; Gautier (censeur). — 4e (Doctorat, salle Thouret) : MM. Charrin, Langlois, Richaud ; Auvray. — 5e (Chirurgie, 1re partie, Beaujon) : MM. Berger, De Lapersonne, Hartmann ; Raymond (censeur). — 5e (Doctorat, 2e partie, Beaujon) : MM. Proust, Thiroloix, Jeanselme ; Widal. — 5e (Obstétrique, 1re partie, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Potocki, Demelin ; Retterer (censeur).

Thèses. — *Mardi* 24. — M. Moichan-Beanchant : *Etude thérapeutique de la lécithine* ; MM. Dehove, Pozzi, Poirier, Richaud. — M. de la Colombe de la Volpilière : *De la dégénérescence épithéliale secondaire de l'utérus* ; MM. Pozzi, Dehove, Poirier, Richaud.

Jeudi 26. — M. Guihert : *Etat sanitaire de la ville de Saint-Brieuc* (1595-1901) ; MM. Proust, Dieulafoy, Netter, Renou. — M. Fiocre : *Contribution à l'étude de l'éléphantiasis nostras (variété lymphangiectosique)* ; MM. Dieulafoy, Proust, Netter, Renon. — M. Dabout : *Des formes méningitiques de la fièvre typhoïde* ; MM. Dieulafoy, Proust, Netter, Renon. — M. Fleury : *Scoliose congénitale* ; MM. Berger, Poirier, Marion, Gouget. — M. Dejault : *Contribution à l'étude des complications septiques des calculs salivaires du plancher de la bouche* : MM. Berger, Poirier, Marion, Gouget. — M. Mathieu : *Hérédité névropathique oculaire. Contribution à l'étude de la névrite optique rétro-bulbaire héréditaire* ; M. Le Dentu, Budin, Auvray, Demelin. — M. Brunet : *Du système maxillo-dentaire dans l'hérédo-syphilis* ; MM. Le Dentu, Budin, Auvray, Demelin. — M. Vendeville : *De l'énucléation de l'œuf humain dans la césarienne* ; MM. Budin, Le Dentu, Auvray, Demelin.

Vendredi 27. — M. Lehon : *Sur les ruptures de la carotide interne dans le sinus caverneux (anévrysme carotido-caverneux* ; MM. Terrier, Landouzy, Widal, Cuneo. — M. Cauzard : *Traitement radical des sinusites frontales chroniques* ; MM. Terrier, Landouzy, Widal, Cuneo. — M. Martin : *De la manifestation emphysémateuse de la tuberculose pulmonaire* ; MM. Landouzy, Terrrier, Widal, Cuneo — M. Lhopitallier : *Etude des liserons indigènes ; leur emploi thérapeutique* ; MM. Pouchet, Brissaud, Tessier, Desgrez. — M. Alhert : *Considérations pouvant servir de cantribution à l'étude de la folie transitoire au point de vue médico-légal* ; MM. Brissaud, Pouchet, Teissier, Desgrez. — M. Muller : *Contribution à l'étude du traitement de la syphilis par les injections de cyanure de mercure* ; MM. Brissaud, Pouchet, Teissier, Desgrez.

Transfert de la clinique de la Charité à Beaujon. — La 5e Commission du Conseil municipal de Paris a entendu M. le Pr Debove, doyen de la Faculté de Médecine, qoi venait lui proposer le transfert de la Charité à Beaujon de la clinique dont était autrefois titulaire M. le Pr Potain. Par 5 voix contre 5, la Commission s'est prononcée contre ce projet, qui entraînerait une dépense de 13,000 francs.

La pérennité de l'Agrégation. — Les agrégés de la Faculté de Médecine ont offert récemment un banquet au nouveau doyen de la Faculté de Médecine, M. le Pr Debove. M. le Dr Broca, après avoir uni dans un même toast affectueux l'ancien doyen, M. Brouardel, et le nouveau doyen, a exposé les revendications des agrégés, actuellement nommés pour neuf ans et qui demandent la pérennité de leurs fonctions. Le doyen, M. Debove, a répondu en ces termes : « On a dit que je n'aimais pas l'agrégation. Il est difficile de répondre à un reproche que je ne comprends pas bien. Comment voulez-vous que je ne sois pas plein de sympathie pour un corps dont je suis sorti, où j'ai beaucoup d'amis, et quelques élèves ? Et l'on vient dire que je suis hostile aux statuts de l'agrégation ! Vous verrez que je les défends contre vous-mêmes. La pérennité est une grosse réforme qui ne pourra pas être faite isolément. Que sortira-t-il de cette révision ? Je l'ignore. La Faculté en profitera-t-elle ? Je l'espère. En profiterez-vous ? Je n'oserais pas l'affirmer, car la réforme entraînera l'augmentation du nombre des agrégés ; il faudra un certain nombre d'agrégés spéciaux. Où prendra-t-on les fonds nécessaires pour les rétribuer ? J'ai des craintes que je n'ose même pas formuler. En un mot, je crains que les changements ne soient pas à votre avantage, vous qui êtes les *beati possidentes*. Voilà pourquoi, plus soucieux que vous-mêmes de vos propres intérêts, j'ai hésité à accepter le principe de la pérennité. Aujourd'hui, je l'admets ; mais je tiens à spécifier que c'est vous qui m'avez fait aborder une réforme pleine de dangers. En tout cas, je prends l'engagement de combattre énergiquement pour le maintien des droits que vous avez légitimement acquis par votre travail. »

(1) Modèle de l'I. B. S. de Paris, 93, boulevard Saint-Germain.

Enseignement médical libre. — CONFÉRENCES DE MÉDECINE LÉGALE PSYCHIATRIQUE. — M. le Dr Panl GARNIER, médecin en chef de l'infirmerie spéciale, reprendra la série de ses conférences cliniques de *Psychiatrie médico-légale* le vendredi 7 février 1902, à 1 heure et demie, et les continnera les mercredis et vendredis suivants, à la même heure, 3, quai de l'Horloge (infirmerie spéciale). Ces conférences, sont divisées en trois séries, chaque série ayant une durée de trois mois. Seront seuls admis à suivre les conférences cliniques de *Psychiatrie médico-légale* sur la présentation d'une carte spéciale qui leur sera délivrée, sur leur demande, au Secrétariat de la Faculté de Médecine (guichet n° 2), tous les jours, de midi à 3 heures : 1° MM. les Docteurs en Médecine ; 2° MM. les Internes des hôpitaux ; 3° MM. les Étudiants ayant subi le 4° examen de doctorat.

Hôpital Saint-Louis. — M. le Dr DU CASTEL, a repris ses conférences le samedi 7 décembre et les continuera les samedis suivants ; à 1 h. 1/2, consultation externe ; à 2 h. 1/2, conférence clinique dans la salle des conférences.

Faculté de Médecine de Bordeaux. — M. le Dr VILLAR, agrégé libre, est rappelé à l'exercice pour la présente année scolaire.

Ecole de Médecine de Marseille. — M. le Dr TREILLE est chargé, jusqu'à la fin de la présente année scolaire, du cours de clinique des maladies exotiques.

ASSISTANCE PUBLIQUE ET PRIVÉE, HOPITAUX [614.89]

Hôpitaux de Paris. — Nous avons indiqué récemment sur quelles bases le nouveau directeur de l'Assistance publique proposait de reconstituer l' « outillage hospitalier » de Paris. Dans un rapport présenté au nom de la 5e Commission, M. Ambroise Rendu examine ces propositions : reconstruction d'hôpitaux, etc..., et recherche des moyens financiers de les faire aboutir. Le crédit total dont on aura besoin s'élève à environ 60 millions. C'est, bien entendu, au moyen d'un emprunt qu'on se procurera cette somme. Mais sur quelles ressources gagera-t-en l'emprunt ? Sur celles à provenir du pari mutuel, répond M. Ambroise Rendu. « C'est Paris, écrit-il, qui profite le moins des millions du pari mutuel. Est-ce juste ? Depuis deux ans, l'Assistance publique a reçu en deux fois 200,000 francs, destinés à l'hôpital Cochin. Certes, il est légitime de demander aux contribuables de s'associer à l'œuvre de l'Assistance. Mais, au moment où la population parisienne, déjà éprouvée par la crise économique qui a suivi l'Exposition, est menacée de charges nouvelles, serait-il équitable de demander à une contribution forcée le concours pécuniaire que l'impôt volontaire, fourni par le jeu, donne si largement par la voie du pari mutuel ? Le vice, ou si l'on aime mieux le plaisir, doivent venir en aide à la misère et à la souffrance. »

Jury de l'Internat. — Le jury de l'Internat est provisoirement composé de MM. Œttinger, Lamy, Barie, Belin, Tuffier, Rochard, Guéniot, Richard, Potocki et Brindeau. MM. Barié, Belin, Brindeau et Ricard ont accepté.

La médaille du Centenaire de l'Internat des Hôpitaux. — Le maître graveur Bottée, que la maladie avait depuis plusieurs mois éloigné de son atelier, vient de se remettre au travail, et pour faire un nouveau chef-d'œuvre : la médaille du Centenaire de l'Internat, dont il a terminé la maquette définitive. Dans sa cellule, par la fenêtre de laquelle on aperçoit au loin la ville endormie, l'interne, le cloître de la Charité et de la Science, veille penché sur ses livres ; et, passant comme dans un rêve, la déesse Hygie apporte pour l'éclairer la flamme de la vie. Ce revers est entouré de l'exergue : « Centenaire de l'Internat en médecine et en chirurgie — Hôpitaux civils de Paris — An X-1902 ». A l'avers, c'est la place de l'ancien parvis Notre-Dame, avec l'entrée du vieil Hôtel-Dieu, le pont Saint-Charles, et, en horizon, le faubourg Saint-Jacques et le Panthéon. Un groupe occupe le premier plan : la Ville de Paris confiant un malade à l'interne. Un détail à noter : l'interne de la médaille de Bottée est un portrait d'un des héros de l'Internat, qu'on tout le monde demain reconnaîtra.

Hôpitaux de Lyon. — Le 9 décembre s'est ouvert à l'Hôtel-Dieu un concours pour la nomination d'un chirurgien des hôpitaux. Le jury était composé de MM. ALBERTIN, DRON, GAILLETON, JABOULAY, NOVÉ-JOSSERAND, A. POLLOSSON, ROCHET, ROLLET, VINCENT, chirurgiens des hôpitaux ; AUDRY, GAREL, MOLLARD, médecins des hôpitaux. Les candidats sont au nombre de dix : MM. Bérard, Carrel-Billard, Delore, Durand, Gallois, Gayet, Molin, Siraud, Thévenot, Vignard.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie de Médecine de Paris. — *Candidatures.* — MM. les Drs V. GALIPPE, chef de laboratoire à la Faculté de Médecine, F. LENÉ, membre du Comité supérieur de protection des enfants du premier âge, et MÉNIÈRE, auteur de nombreux travaux sur les maladies de l'oreille, posent leur candidature à la place vacante dans la section des associés libres, en remplacement de M. de Lacaze-Dutbiers.

Société d'Anthropologie de Paris. — La Société d'Anthropologie, procédant au renouvellement de son bureau, a élu comme président, notre ami, M. le Dr VERNEAU, bien connu non seulement par ses nombreuses recherches scientifiques, mais aussi par ses ouvrages de vulgarisation et par son enseignement à l'Hôtel-de Ville.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé de la Marine. — M. DUPONT, médecin en chef de première classe de la Marine, en retraite, a été nommé dans la réserve de l'armée de mer au grade de médecin en chef de première classe, et affecté au port de Rochefort. — Par décision présidentielle du 28 novembre 1901, a été acceptée la démission de son grade offerte par M. VALMYRE, médecin de deuxième classe de la marine. — M. Valmyre a été nommé médecin de deuxième classe dans la réserve de l'armée de mer et affecté au port de Toulon.

Service de Santé des Colonies. — Sur la demande du maire de Bordeaux, président du Conseil d'administration de l'Institut colonial, créé récemment par la municipalité de cette ville, le Ministre de la Marine a décidé que les élèves du Service de Santé de la Marine qui ont obtenu ou vont obtenir prochainement le diplôme de docteur en médecine et qui ont opté pour le service maritime, seront maintenus sur leur demande à l'Ecole du Service de Santé jusqu'au 1er février 1902, en vue d'acquérir le diplôme de médecin colonial. Une majoration de 100 points pour le classement de sortie de l'Ecole de Bordeaux sera accordée à ceux d'entre eux qui auront obtenu le diplôme en question. En ce qui concerne les élèves ayant opté pour le service des troupes coloniales, le Ministre de la Guerre statuera, en raison des nécessités du service colonial, sur chacune des demandes qui lui parviendront.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 48e semaine 925 décès, au lieu de 1,019 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 842.

Les maladies de l'appareil respiratoire continuent à dépasser la moyenne (171 décès, au lieu de la moyenne 120). La fièvre typhoïde a causé 10 décès (chiffre identique à la moyenne), au lieu de 3 pendant la semaine précédente, sans que le nombre des cas nouveaux signalés ait augmenté sensiblement. La variole n'a causé que 2 décès (la moyenne est 3). La rougeole a causé 9 décès, au lieu de la moyenne 2 ; la scarlatine 2 ; la coqueluche 6. La diphtérie a causé 18 décès, au lieu de la moyenne 4. Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins est à peu près stationnaire (114, au lieu de 123). Il y a eu 25 morts violentes, dont 8 suicides. On a célébré à Paris 459 mariages. On a enregistré la naissance de 1,029 enfants vivants (537 garçons et 492 filles), dont 770 légitimes et 259 illégitimes. Parmi ces derniers, 57 ont été reconnus immédiatement.

Hygiène des Villes. — *Ordures.* — La 3e Commission du Conseil municipal a decidé d'inviter l'administration à étudier l'installation dans Paris de deux *usines d'incinération d'ordures ménagères.* Le Préfet de la Seine et le Préfet de police ont admis en principe l'établissement de ces usines.

DIVERS [61]

Les Concours publics. — *Texte de la loi tendant à réprimer les fraudes dans les examens et concours publics.* — Art. 1er. — Toute fraude commise dans les examens et les concours publics qui ont pour objet l'entrée dans une administration publique ou l'acquisition d'un diplôme délivré par l'Etat, constitue un délit. Art. 2. — Quiconque se sera rendu coupable d'un délit de cette nature, notamment en livrant à un tiers ou en communiquant sciemment, avant l'examen ou le concours, à quelqu'une des parties intéressées, le texte ou le sujet de l'épreuve, ou bien en faisant usage de pièces fausses, telles que diplômes, certificats, extraits de naissance ou autres, ou bien en substituant une tierce personne au véritable candidat, sera condamné à un emprisonnement de un mois à trois ans et à une amende de 100 fr. à 10,000 fr. ou à l'une de ces peines seulement. Art. 3. — Les mêmes peines seront prononcées contre les complices du délit. Art. 4. — L'art. 463 du Code pénal est applicable aux faits prévus par la présente loi. Art. 5. — L'action publique ne fait pas obstacle à l'action disciplinaire dans tous les cas où la loi a prévu cette dernière (*Sem. méd.*).

Distinctions honorifiques. — M. LARTIGUE, médecin-major de première classe, vient d'être promu au grade d'*officier* dans l'ordre de la Légion d'honneur. — M. le Dr LOUBRIEU, médecin de l'Association amicale de prévoyance de la Préfecture de police, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

Conférences pour l'Internat des Hôpitaux de Paris ; par J. SAULIEU et A. DUBOIS, internes des hôpitaux. — 30 fascicules in-8 de chacun 48 pages, illustrés de nombreuses figures dessinées par les auteurs, J.-B. Baillière et fils, Paris, 1901. — Le fascicule du **Thorax** vient de paraître.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 879.

LXXIIe Année. XIIe Série. Tome I. — N° 52. — 28 Décembre 1901.

Gazette Médicale de Paris



Journal Hebdomadaire Illustré, paraissant le Samedi Matin.
MÉDECINE ET THÉRAPEUTIQUE GÉNÉRALE.
INFORMATIONS MÉDICALES GÉNÉRALES RAPIDES.



Organe de l'Agence centrale de la Presse Médicale internationale et de l'Institut international de Bibliographie Scientifique.

Rédacteur en Chef : **Marcel BAUDOUIN,** Directeur de l'Institut de Bibliographie.

BULLETIN

614.2

Ce que gagnent les Médecins.

Dans l'un de nos récents numéros (1), nous avons donné, d'après une statistique publiée par M. Chailley-Bert, des chiffres relatifs à ce que gagnent en moyenne les médecins praticiens français (2). Aujourd'hui, grâce à la loi de l'impôt sur le revenu qui fonctionne en Allemagne, nous pouvons citer pour ce pays des docnments de même ordre, et d'autant plus intéressants que les données ainsi obtenues nons paraissent plus rapprochées de la vérité que celles d'origine française. Mais les chiffres fournis ne sont pas plus consolants pour cela....

A Berlin actuellement, 785 médecins gagnent plus de 6,500 francs par an ; mais les 1200 autres n'atteignent pas ce total, qui ne saurait être évidemment qu'un minimum pour une ville de cette importance ! Comment vivent ces 1200 médecins, dont 529 gagnent moins de 3.500 fr., et dont 107 ne perçoivent pas 1.000 fr. d'honoraires par an? Ce serait pour nous un mystère, si nous ne savions que beaucoup de nos confrères herlinois ont des rentes assez notables ! Mais avouez qu'il est pénible d'avoir à faire pareille constatation, pour une profession comme la nôtre....

Que conclure, en définitive, des chiffres rapportés ici, pour la France et l'Allemagne, les deux pays les plus civilisés d'Europe, si ce n'est qu'il faut s'efforcer par tous les moyens possibles de dissuader les étudiants pauvres, quelque vocation qu'ils aient, de se livrer aux études médicales.

Se lancer désormais dans une voie pareille, c'est évidemment aller au devant du malheur, sinon du découragement et de l'anarchie. Quels services peut rendre en effet à son pays une intelligence, si ardente soit-elle au travail, si favorisée qu'elle ait été de la nature, quand le pauvre corps qui l'entretient est tous les matins en proie aux transes de la misère ou du désespoir.

D. M.

(1) *Gaz. méd. de Paris*, 1901, p. 384.

(2) A Paris, on sait que la moyenne (1700 environ) ne dépasse pas 3.625 francs. La moyenne de la France est de 2.750 seulement, c'est-à-dire ce qu'il faut pour.... mourir de faim !

ACTUALITÉS.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS.

61(06)

Les Prix de l'Académie de Médecine. Les Lauréats de 1901.

La semaine dernière a eu lieu la séance publique annuelle et la distribution des prix de l'Académie de Médecine pour l'année 1901.

Voici la liste des Prix :

PRIX DE L'ACADÉMIE (1000 fr.) (1).—A MM. LAMY, médecin des hôpitaux, et BRUANDET, interne des hôpitaux de Paris.

PRIX ALVARENGA DE PIAUHY (Brésil) (800 fr.). — Un prix de 500 fr. à M. HÉBERT, d'Audierne. Encouragements de 150 fr. à : M. OUI, agrégé à la Faculté de Médecine de Lille. M. PÉHU, sous-dir. du Bureau municipal d'hygiène de Lyon.

PRIX FRANÇOIS-JOSEPH AUDIFFRED (Un titre de 24.000 fr. de rente). — Encouragement de 1000 fr. à M. G. CARRIÈRE, prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Lille.

PRIX BARBIER (2000 fr.).— A M. LIGNIÈRES, chef de travaux à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.

PRIX MATHIEU BOURCERET (1200 fr.). — Un prix de 1000 fr. à M. RÉMY, prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Paris. Un encouragement de 200 fr. à M. VEAU de Paris.

PRIX HENRI BUIGNET (1500 fr.). — A M. BORNIER, prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Lyon. Mentions honorables à M. CARLES, prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux, M. COYON, de Paris, M. OSTWALT, de Paris.

PRIX ADRIEN BUISSON (10.500 fr.). —L'Académie partage le prix en attribuant : 6000 fr. à M. LECLAINCHE, prof. à l'Ecole vétérinaire de Toulouse ; 4500 fr. à M. JAYLE, de Paris.

PRIX CAPURON (1000 fr.). — A M. LARRIEUX, de Montfort-l'Amaury.

PRIX CHEVILLON (1500 fr.). — L'Académie ne décerne pas le prix, mais elle accorde à titre d'encouragement : 1000 fr. à M. LARDENNOIS, de Reims, 500 fr. à M. LEGRAIN, de Bougie.

PRIX CIVRIEUX (800 fr.). — A M. LEROY, méd. adjoint de l'Asile d'aliénés d'Evreux. Mention honorable à M. CROUSTEL, de Quimper.

PRIX CLARENS (400 fr.). — A. M. REMLINGER, sous-directeur de l'Institut Pasteur de Constantinople.

PRIX DAUDET (1000 fr.). — L'Académie ne décerne pas le prix, mais elle accorde à titre d'encouragement : 500 fr. à M. CHAVANNAZ, prof. agrégé à la Faculté de Médecine de Bordeaux. 300 fr. à M. MÉALSL, de Blagnac (Haute-Garonne). 200 fr. à M. MANUEL, à Oran.

PRIX DESPORTES (1300 fr.). — Le prix n'est pas décerné. L'Académie accorde 400 fr. à M. BARIÉ, médecin des hôpitaux de Paris. Des récompenses de 300 fr. à : M. BIZE, de Paris. MM. GARNIER et COLOLIAN, de Paris. M. GOUZIEN, méd. princ. des colonies. Mentions honorables à : M. PÉGURIER, de Nice. M. PUJADE, d'Amélie-les-Bains.

CONCOURS VULFRANC GERDY. — L'Académie a versé, en 1901, les sommes suivantes à MM. les stagiaires : 300 fr. à M. FAURE. 500 fr. à M. CADOL. 1700 fr. à M. GAUCHERY. 1500 fr. à M. DU PASQUIER.

PRIX ERNEST GODARD (1000 fr.). — A M. R. PROUST, de Paris. Mentions très honorables à : M. CARREL, de Lyon. M. G. GROSS, de Nancy. M. VEAU, de Paris.

PRIX THÉODORE HERPIN (de Genève) (3000 fr.). — Un prix de 1500 fr. à M. PHILIPPE, de Paris. Un prix de 800 fr. à MM. DUVAL et GUILLAIN, internes des hôpitaux de Paris. Comme mention honorable : 400 fr. à M. CONSTENSOUX, de Paris. 300 fr. à M. GÉLINEAU, de Paris.

(1) Les prix dont le chiffre n'est suivi d'aucune mention sont des prix annuels.

PRIX HUGO (1000 fr.). — Un prix de 500 fr. à Mlle LIPINSKA, docteur en médecine, à Odessa. Un prix de 500 fr. à M. TRIAIRE, de Tours. Un prix (sans argent) à M. EHLERS, de Copenhague. Mentions honorables à : M. PIFTAU, de Dremil-Lafage (Haute-Garonne), M. BOS, de Marseille, M. CABANÈS, de Paris, M. BEAUVOIS, de Neuilly-sur-Seine, M. LANGLET, de Reims, M. COQUERELLE, de Beauvais.

PRIX HUGUIER (3000 fr.). — A MM. DOLÉRIS et PICHEVIN, de Paris.

PRIX JACQUEMIER (1700 fr.). — Le prix n'est pas décerné.

PRIX LABORIE (5000 fr.). — Un prix de 2500 fr. à M. NIMIER, médecin principal de 2e cl., et Ed. LAVAL, médecin-major de 2e cl. Un prix de 1500 fr. à M. REDARD, de Paris. Mention honorable avec 1000 fr. à M. JABOULAY, agrégé, chir. en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon.

PRIX DU BARON LARREY (500 fr.). — A M. LOWENTHAL, d'Anizy-le-Château (Aisne). Mentions très honorables à : M. SALANOUÉ, méd. de 1re cl. de la marine, à Konakry (Guinée Française), Mme TURQUAN, de Lyon.

PRIX LAVAL (1000 fr.). — A M. L.-A. GIROUX, étudiant en médecine de la Faculté de Paris.

PRIX HENRI LORQUET (300 fr.). — A M. DUMAS, de Paris. Mention honorable à M. FARNARIER, de Paris.

PRIX LOUIS (3000 fr.). — A M. H. CHRISTIANI et Mme A. CHRISTIANI, de Genève. Mention honorable à M. GAUTHIER, de Charolles. Une citation, à titre d'encouragement, à M. BRIQUET d'Armentières.

PRIX MÈGE (900 fr.). — A M. GANDY, de Paris. Mentions honorables à : M. RAULIN, de Bordeaux, M. RICCARDO DALLA VEDOVA, de Rome.

PRIX MEYNOT aîné père et fils, de Donzère (Drôme) (2600 fr.). — Un prix de 1800 fr. à M. DRUAULT, de Paris. Un encouragement de 800 fr. à M. PETIT, de Rouen. Mentions honorables à: M. NICOLAS, de Bordeaux, M. SOURDILLE, prof. supp. à l'Ecole de Médecine de Nantes.

PRIX ADOLPHE MONBINNE (1500 fr.). — L'Académie partage le prix en attribuant : 1000 fr. à M. BRUMPT, de Paris, 500 fr. à M. ROMARY, aide-major de 1re cl., à Oran. Mentions honorables à : M. RAYNAUD, d'Alger, MM. REMLINGER sous-directeur de l'Institut Pasteur de Constantinople. et TOSTIVINT, médecin-major de 2e classe

PRIX NATIVELLE (300 fr.). — A M. HÉBERT, préparateur à la Faculté de Médecine de Paris.

PRIX OULMONT (1000 fr.). — A l'élève en médecine qui aura obtenu le premier prix (médaille d'or) au concours annuel du prix de l'Internat (médecine): M. E. LEREBOULLET, de Paris.

PRIX PORTAL (600 fr.). — A M. le prof. Andrea ZINNO.

PRIX POURAT (700 fr.). — Le prix n'est pas décerné.

PRIX PHILIPPE RICORD (600 fr.). — A MM. BEZANÇON, GRIFFON et LE SOURD (internes des hôpitaux de Paris). Mentions honorables à : M. DECK, de Ville-en-Tardennois (Marne), M. DIEUPART, de Paris.

PRIX VERNOIS (700 fr.). — A M. VAILLARD, professeur au Val-de-Grâce. Mention très honorable à MM. KERMORGANT, insp. général du Service de Santé des Colonies, et REYNAUD, méd. du Corps de Santé des Colonies. Mention honorable à MM. SERSIRON, de Paris, et DUMAREST, d'Hauteville (Ain).

La séance s'est terminée par la lecture d'une notice pleine d'intérêt dans laquelle M. JACCOUD a, avec son talent bien connu, adressé un adieu — peut-être un peu prématuré si l'on en croit la chronique — au siège actuel de la compagnie, situé, comme on le sait, à l'angle de la rue des Saints-Pères et du boulevard Saint-Germain. L'Académie s'apprête, en effet, à procéder, dans un avenir plus ou moins prochain, à son installation dans les bâtiments de l'ancien Mont-de-Piété, sis rue Bonaparte, près l'Ecole des Beaux-Arts, et où ses services divers seront, dit-on, moins à l'étroit. La chose est décidée ; les travaux sont commencés, fort avancés même, mais, pour des raisons budgétaires diverses, l'emménagement définitif pourrait bien, nous dit-on, être retardé au-delà d'un an, peut-être même de deux. Quoi qu'il en soit, elle valait bien un adieu la vieille chapelle de la rue des Saints-Pères — nous en avons déjà ici raconté l'histoire — où depuis le baron Portal, nommé « président d'honneur perpétuel » par une ordonnance du 20 décembre 1820, à la fondation de l'Académie, se sont pressées tant d'illustrations, et où les Dupuytren, les Dubois, les Lisfranc, les Velpeau, les Cruveilhier, les Ricord, les Wurtz, les Bouchardat, les Broca, les Lasségue, les Trélat, les Peter et les Pasteur, pour ne citer que ceux-là, ont tant de fois pris la parole et ont fait connaître leurs découvertes dont quelques-unes ont révolutionné le monde.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS

3(06)

Distribution des Prix pour 1901

Dans sa séance du 18 décembre dernier l'Académie des Sciences de Paris a procédé à la distribution de ses prix.

Voici la liste des lauréats pour les prix de médecine, chirurgie et sciences accessoires.

Prix Montyon (Médecine et Chirurgie). — A MM. Buffard et Schneider ; à M. Lignières ; à MM. Clande et V. Balthazard. — Mentions à MM. Testut, Lagrange, Bourcet. — Citations à MM. Radaud et Montpillard et M. Escat. — *Prix Barbier*. — Partagé entre MM. Moreigne, Tissier, Goyon. — *Prix Bréant*. — Partagé entre MM. J. Courmont et V. Montagard, Weil, Levaditi. — *Prix Godard*. — A M. R. Lefur. — *Prix Bellion*. — Partagé entre M. Sauton et MM. G. Brouardel et Landouzy. — Mentions très honorables à M. Razou et M. Pégurier. — *Prix Mège*. — A M. Gley. — *Prix Lallemand*. — Partagé entre MM. Catois, J.-Ch. Roux, Lépine. — Mention très honorable à MM. Bernheim et Comte. — *Prix du baron Larrey*. — A M. Catrin. — Mention très honorable à MM. Tostivint et Remlinger. — *Prix Montyon*. — (Physiologie expérimentale). — A M. M. Mirande. — Mention honorable à M. Bonniot. — *Prix Pourat*. — A M. Tissot. — *Prix Philipeaux* — Partagé entre MM. L. Camus et Moussu. — *Prix Lacaze* (Physiologie). — A M. Charpentier. — *Médaille Lavoisier*. — A M. E. Fischer. — *Prix Montyon* (Arts insalubres). — Partagé entre MM. A. Dormoy et L. Vaillard. — Encouragement à M. Halphen.

FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS.

61 (07)

Nomination du Professeur de Thérapeutique: choix du Dr Gilbert.

Le Conseil des professeurs de la Faculté de Médecine de Paris a procédé à la désignation d'un titulaire de la chaire de Thérapeutique en remplacement du Pr Landouzy, nommé à la chaire de clinique médicale du Pr Jaccoud, qui est atteint par la limite d'âge.

Le choix de l'assemblée des professeurs s'est porté sur le Dr GILBERT, professeur agrégé de la Faculté et médecin de l'hôpital Broussais, qui a été nommé, au premier tour, par 31 voix sur 32 votants.

Le Dr Gilbert est né à Buzancy, dans les Ardennes, le 15 février 1858. Interne des Hôpitaux de Paris en 1882, médaille d'or en 1886 et Docteur de la même année avec une thèse très remarquée sur *le Cancer du Foie*, il fut reçu médecin des Hôpitaux l'année suivante et agrégé deux ans après. En 1888, il fit paraître avec la collaboration de son maître Hanot, un superbe volume sur *les maladies du foie*, un de ses sujets d'études favoris. Le Dr Gilbert est un des médecins qui ont su le mieux unir l'esprit ancien et l'expérimentation moderne.

Il monte, très jeune encore, dans une chaire à laquelle ses devanciers n'ont guère eu accès avant la cinquantaine.

C'est un clinicien de grand mérite, tenu en haute estime par le monde savant et médical en raison de ses importants travaux, notamment sur la diathèse biliaire, les affections hépatiques, les signes précurseurs des cirrhoses alcooliques, l'hypertrophie de la rate, la pathologie comparée, etc., toutes maladies enfin dont il a précisé les ressources thérapeutiques et cliniques.

On lui doit aussi un *Traité de thérapeutique*, monument considérable écrit par lui sous le patronage du Pr Brouardel.

LES FÊTES MÉDICALES

614.89

Le Centenaire de l'Internat.

C'est décidément le 12 et le 13 avril prochain que seront célébrées les fêtes organisées en l'honneur de l'internat, à l'occasion de son centenaire, qui tombe le 2 février. Cette double date a été fixée au cours d'une réunion du comité d'action qui a comme vice-président M. le Pr GUYON. On savait déjà d'ailleurs qu'elle ne pouvait pas être rapprochée davantage, en raison de la difficulté qu'il y a à réunir à Paris au même moment le très grand nombre des anciens internes de nos hôpitaux qui sont dispersés en province et même dans les

colonies on à l'étranger, et aussi afin que l'inclémence de la température ne fût pas dangereuse ponr certaines de nos gloires médicales déjà âgées : presque tous les professeurs de nos Facultés de Médecine, en effet, et presque tons les membres de notre Académie de Médecine sont anciens internes.

Le 12 avril sera consacré à la séance solennelle, dans le grand amphithéâtre de l'Assistance publique, où seront conviés les représentants du Gonvernement, du Conseil municipal, de l'Administration, les pouvoirs publics, en un mot, et où seront prononcés un certain nombre de discours ; puis, le soir, au Banquet annuel de l'Association de l'Internat, qui emprnntera aux circonstances un éclat remarquable.

Le lendemain, 13 avril, aura lieu, dans une cour intérieure de l'Hôtel-Dieu, l'inauguration du monument élevé à la mémoire des internes morts victimes de maladies contractées au chevet des malades. La liste des noms inscrits sur le monument sera forcément très incomplète.

La fête de bienfaisance dont il est question, sera-t-elle un hal ou une représentation théâtrale ? Il a été question des deux ; et ce sera peut-être l'un et l'autre. Nous pensons que la représentation théâtrale l'emportera et que, en tout cas, le bal, s'il y en a un, ne serait qu'une suite ou un accompagnement de cette représentation. Au point de vue théâtral et musical, je crois que nous serions très largement aidés par les artistes, qui sont d'ordinaire en très bonne entente mutuelle et réciproque avec le monde médical. La fête sera donnée au profit de la Caisse de l'Association.

Il serait intéressant d'attirer l'attention du monde médical en général sur l'Internat, en faisant représenter, dans cette fête, des *œuvres dramatiques et musicales célèbres de médecins*, connus par leur talent Nous pourrions citer des noms d'auteurs dramatiques ou de musiciens ; il serait piquant de recourir aussi aux artistes de nos théâtres qui sont des médecins *évadés*: tels Paul Mounet, Deval, etc. — Il nous semble qu'il y a quelque chose à tenter de ce côté ; et nous signalons cette idée au Comité.

61,606

Le Centenaire de la Société médicale d'Indre-et-Loire.

La Société médicale d'Indre-et-Loire a célébré le mardi 10 décembre le Centenaire de sa fondation. De nombreux médecins originaires de Touraine sont venus prendre part aux fêtes. L'Académie de Médecine s'était fait représenter officiellement par deux délégués, le Professeur Raphaël Blanchard et le Professeur agrégé Albert Robin. On remarquait encore le Professeur Renaut de Lyon, le Professeur Monssn de l'école vétérinaire d'Alfort, le Docteur Gourand, médecin de la Charité, le Docteur Crnet, président de la Société de stomatologie de Paris, le Docteur Doutrebente, médecin en chef de l'asile d'aliénés de Blois, le docteur Gaillard, vice-président de l'Association des médecins de la Sarthe.

Une séance solennelle à laquelle avaient été conviées tontes les antorités du département, eut lieu dans l'après-midi à la salle du Manège, sous la présidence du docteur Héron qui communiqua les nombreuses lettres d'excuses envoyées de tons les coins de la France par les anciens membres de la Société ou les anciens élèves de l'Ecole de Tours.

M. le Professeur Albert Robin lui succéda et cita quelques traits intéressants de la vie des grands médecins tourangeaux, tout spécialement de Bretonneau qui fut si populaire dans ce pays et de Michel Duclos mort l'année dernière.

Le Professeur Renaut a apporté à l'Ecole de Tours le salut de la Faculté de Lyon et a surtout insisté sur le rôle important joué par ces deux écoles dans la campagne menée en faveur de la décentralisation scientifique.

Le docteur Houssay a fait rapidement l'historique de la Société médicale dont il est membre correspondant.

Enfin le professeur Ledouble, membre correspondant de l'Académie de Médecine, l'auteur des ouvrages si intéressants sur *Rabelais anatomiste* et sur *les variations musculaires*, a prononcé sur Origet un discours des plus remarquables qui a obtenu un vif succès dans l'assistance choisie qui se trouvait à cette séance.

Le soir un hanquet réunissait à l'hôtel du Croissant environ 70 convives appartenant au monde médical, sauf M. le Secrétaire général de la Préfecture, M. Brisac, M. le Maire de Tours, M. Peytraud, inspecteur d'Académie et les représentants de la Presse tourangelle.

La salle et la table avaient été magnifiquement décorées de fleurs et de plantes vertes, répandues avec profusion et disposées avec très hon goût.

Devant chaque invité, était placé un artistique programme encadré par des reproductions de tableaux médicaux célèbres, et de portraits des principaux praticiens nés en Touraine, entre autres de Velpeau, de Bretonneau et de Turineau.

A l'heure des toasts, M. Brisac assure la Société médicale de toute la sympathie de l'administration départementale et engage chacun à lever son verre en l'honneur du chef de l'Etat.

Le docteur Héron adresse un amical souvenir aux absents et remercie vivement tous cenx qui ont contribué à la réussite de ces helles fêtes. Le Professeur Blanchard se rappelle avec plaisir, qu'il est né à Saint-Christophe, d'où sont également sortis le Professeur Reymond et le docteur Labbé décédé il y a quelques années. Il boit à la prospérité de l'Ecole de Tonrs et fait l'éloge de ses professeurs anciens et actnels.

Le Professenr Renaut rend hommage aux maîtres tonrangeaux, tout particulièrement à Charcellay, à Giraudet et à Duclos.

M. Pic-Paris, maire de Tours, sonhaite à la vieille Société médicale de continuer à suivre pendant le second siècle de son existence la même voie glorieuse que pendant le premier.

M. le Professeur Ledouble rappelle avec émotion le rôle si important joué par le professeur Renaut dans les amhulances pendant la guerre de 1870.

Avant de se lever de table, le Dr Héron, annonce, au milieu des applaudissements de toute l'assemblée, la nomination comme présidents d'honneur de la Société de Messieurs les Professeurs Blanchard, Albert Robin et Renaut, et aussi de Monsieur le Professeur Reymond empêché au dernier moment de se rendre à l'invitation qui lui avait été faite.

Dès que le hanquet fut terminé, toutes les tables et les fleurs furent enlevées avec une rapidité extraordinaire et en moins d'une demi-heure la salle fut transformée en salle de concert avec une petite scène très bien agencée.

Les principaux artistes ainsi que l'orchestre du Théâtre français prêtèrent leur concours pour cette soirée.

Signalons seulement parmi les morceaux les plus applaudis la *Marche à l'Etoile* de Fragerolle, avec projections lumineuses, *l'Age d'or*, fantaisie du Dr de Grailly, et enfin le Trio de la *Poupée* fort admirablement interprété.

Souhaitons en terminant à d'autres sociétés sœurs de pouvoir hientôt aussi fêter leur centenaire avec un aussi grand succès que celui que nous venons de céléhrer.

Dr P. Grasset.

LES MONUMENTS MÉDICAUX.

61 : 92

L'inauguration du monument du Dr Baudin, médecin, et représentant du peuple, mort victime de son devoir.

« Parce que Baudin est entré glorieusement dans l'histoire comme représentant du peuple, ce n'est pas une raison pour oublier qu'il fut régulièrement reçu et immatriculé à la Faculté de Paris, le 21 mars 1837 » a dit, avec raison, notre ami, M. le Dr F. Brémond, dans le *Petit Marseillais*, et la corporation médicale avait *le devoir* de se faire entendre devant la statue de Baudin le 22 décembre 1901 ; car Baudin fut médecin. — Les médecins ne s'en souviennent pas assez et ne sont pas assez soucieux de leur gloire ; ils laissent trop

échapper l'occasion de s'honorer en rendant solennellement hommage aux médecins qui honorèrent leur profession. Baudin, mort pour la défense de la liberté violée, est un de ces médecins glorieux, laissés dans l'ombre par ses confrères, mais dont la vie a été rappelée par M. le Président du Sénat à l'inauguration de dimanche dernier, en ces termes :

« La vie de Baudin a été tout entière, dans sa touchante simplicité, une vie de labeur et de dévouement. Issu d'une modeste famille de province où l'honneur remplaçait la fortune, il avait, comme son père, embrassé la carrière médicale. Etabli à Paris dans un quartier populaire il n'eut qu'à suivre le penchant de son cœur pour préférer à toute autre la clientèle des humbles et des déshérités. Pour leur prodiguer les ressources de son art, rien ne coûtait à son infatigable énergie, ni à son inépuisable désintéressement. Après quelques années d'une pratique sans repos que l'on considérait autour de lui comme un véritable apostolat, on ne le désignait plus que sous le nom de médecin des pauvres. Quelle récompense eût pu égaler cette manifestation spontanée de la reconnaissance publique ?

Il ne fut pas de la Constituante, mais le département de l'Ain, qui l'avait vu naître, où il avait passé son enfance et qui vient, il y a quelques jours à peine, de célébrer avec éclat la commémoration de sa mort, lui donna un siège à la Législative ».

C'est exactement devant la maison portant le numéro 51 du faubourg Saint-Antoine que se dressait, le 3 décembre 1851, la barricade où fut tué le représentant du peuple. Sur une grande plaque de marbre encastrée dans le mur on lit, en lettres d'or, l'inscription suivante :

Devant cette maison
est tombé glorieusement
JEAN-BAPTISTE-ALPHONSE-VICTOR BAUDIN
Représentant du peuple pour le
département de l'Ain
tué le 3 décembre 1851
en défendant la loi et la République,

« Jusqu'au bout, dit Victor-Hugo, on l'avait vu à sa place de combat, au sommet de la barricade. Trois balles l'atteignirent. Une le frappa de bas en haut à l'œil droit et pénétra dans le cerveau ».

Le 5 décembre 1851, une centaine d'amis dévoués conduisit au cimetière Montmartre l'héroïque défenseur du droit, dont une balle du coup d'Etat avait fait un cadavre.

La presse médicale n'en dit rien, fait remarquer Brémond. « Il se trouvait pourtant, dans la presse et dans les Académies, quelques médecins bons républicains qui auraient voulu honorer dignement leur frère mort pour la République ; ils furent obligés de le pleurer en silence, jusqu'au jour où la grande voix de Gambetta se fit entendre pour proclamer, à la face des juges impériaux, que Baudin avait personnifié l'immolation du citoyen à la loi ».

Il est regrettable que dimanche, un député médecin n'ait pas pu louer comme il convenait son confrère à un double titre.

(1) La mort de Baudin a tenté le pinceau de Jean Paul Laurens. Sur son chevalet on contemple actuellement, une ébauche, déjà très poussée, de la fameuse scène du faubourg Saint-Antoine. Seul au sommet de la barricade, Baudin vient d'être frappé et porte une main à son front, l'autre se crispant contre sa poitrine. Et derrière l'amoncellement des pavés, on aperçoit des chapeaux hauts de forme, ceux sans doute de quelques autres députés — des chapeaux ternis, tout à rebrousse poil, et qui, s'exposant ainsi aux coups de feu, auraient eu bien plus grand besoin pourtant d'un joli coup de fer.

MÉDECINE ET POLITIQUE.

619.095

La Méthode de Baccelli à la Chambre des Députés d'Italie.

A peine mise en pratique, la cure de Baccelli contre l'aphte épizootique des bestiaux, est en butte à de vives attaques. Les journaux annoncent que deux vétérinaires de Vercelli, ayant pratiqué sur des animaux atteints les injections selon la formule, ont dû constater l'empoisonnement de la plupart des animaux inoculés avec des symptômes et des caractères en général assez graves. En conséquence, plusieurs hommes de l'art considèrent ces injections comme très dangereuses et ajoutent que l'épizootie aphteuse qui régne dans la région est de caractère absolument bénin et peut se guérir même sans cure.

Par contre, un médecin de Bellinzago a écrit au *Corriere di Novara* qu'il a pratiqué avec succès les injections selon la formule de Baccelli, mais en suivant la voie hypodermique au lieu de celle endoveineuse pratiquée jusqu'ici et conseillée par l'inventeur.

Cette question, d'autre part, est venue devant la Chambre italienne. Un député a questionné le ministre de l'Agriculture sur les cures entreprises suivant la méthode Baccelli. Or, ce qui est piquant, c'est que le ministre de l'Agriculture actuel n'est autre que M. Baccelli lui-même.

Il a répondu non sans quelque vivacité, en défendant sa méthode contre les critiques que notre correspondant signale. Il s'est couvert de l'autorité et de l'approbation de Virchow, et il a contesté le bienfondé des critiques qu'on lui adresse.

Toutes les expériences faites en Italie depuis six mois, a dit M. Baccelli, sont complètement favorables. Si quelques journaux, au lieu d'être heureux de reproduire la nouvelle de quelques expériences faites en Allemagne sans succès, avaient considéré les résultats obtenus en Italie, ils n'auraient pas manifesté des doutes. Les expériences faites en Italie ont réussi dans 1,500 cas. On a obtenu les mêmes résultats dans les endroits où les vétérinaires appliquèrent la méthode soigneusement. Si hors de l'Italie on doute des résultats évidents, on travestit la vérité, et ceux qui agissent ainsi ne sont pas poussés par l'amour de la Science.

LES MÉDECINS VICTIMES DU DEVOIR

61 : 92

Dévouement d'un médecin Irlandais : Mort de M. le Dr William Smyth (de Burtonport).

On annonce qu'on vient d'ouvrir une souscription, en Angleterre, pour la femme et les huit enfants de notre confrère, M. le Dr William SMYTH. Voici l'admirable biographie de cet homme mort récemment victime de son dévouement :

Isolée à l'extrémité nord-ouest de l'Irlande et séparée de la terre ferme par un détroit de huit kilomètres, se trouve une petite île, l'île d'Arranmore, qu'habite seule une population de pêcheurs, les plus misérables peut-être des habitants du pays le plus misérable d'Europe. Peut-on s'étonner que le typhus y régne à l'état endémique ? On y est si accoutumé qu'on n'y fait même pas attention ; et que faire d'ailleurs? De médecin, il n'y en a pas dans l'île ; comment y vivrait-il ? Les insulaires n'ont certes pas de quoi payer des consultations. De temps à autre, le docteur qui est chargé du dispensaire de Burtonport, sur le continent, vient les visiter, et c'est tout.

Ce médecin, c'était, il y a quelques mois encore, M. le Dr William SMYTH, un jeune confrère d'une trentaine d'années, marié et père de huit enfants, qu'il nourrissait et élevait du mieux qu'il pouvait avec le maigre traitement qu'il touchait du trésor public. Or, il advint que le typhus, d'endémique qu'il est à l'ordinaire, prit tout à coup la forme d'une terrible épidémie ; épouvantés, les gens d'Arranmore firent appel au médecin pour la première fois dans l'histoire. William Smyth accourut; mais quand il voulut demander à un batelier de le transporter dans l'île, on s'y refusa. De sa poche il dut acheter un mauvais petit canot et une paire de rames ; il s'y embarqua seul et, à force de bras, franchit les huit kilomètres qui le séparaient du fléau.

Là, jour et nuit, ne prenant que juste le repos nécessaire, il travailla, médecin et garde-malade à la fois. A la fin, un collègue, M. le Dr BRENDAN M'CARTHY apprit qu'il y avait place à Arranmore pour plus d'un dévouement. Il accourut se mettre à la disposition du médecin de Burtonport. A eux deux ils décidèrent de transporter les malades au dispensaire de Burtonport. Là ils pourraient avoir les soins et les remèdes indispensables ; mais personne pour les y aider. Les deux médecins se chargèrent de les transporter eux-mêmes de leurs huttes au canot, ramèrent jusqu'à la terre ferme et de là les portèrent à l'hôpital ; ils firent et refirent le voyage autant de fois qu'il le fallut, et ce fut long : la mer était quelquefois rude. En fait, ils venaient de débarquer leur dernier patient quand la barque coula.

Ses malades étaient à peine en sûreté que la fatigue abattit le Dr William Smyth ; il contracta lui-même le typhus et mourut en quelques jours, sachant qu'il allait mourir et qu'il allait laisser une jeune femme, avec huit enfants, dans une misère presque égale à celle des malheureux pour qui il s'était dévoué. On a fini par savoir, à Londres, le drame qui s'était déroulé là-bas, sur la côte lointaine du Donegal, et l'on vient d'ouvrir une souscription pour la veuve et les orphelins. C'est justice. Honnenr au Dr W. Smyth.

Médecine et Littérature.

61 : 8

Les Chirurgiens appréciés par les Littérateurs.

Voici une série de citations extraites d'un article du célèbre homme de Lettres, Octave Mirbeau, paru dans le *Journal* du 15 décembre 1901, sous le titre: « *Les Pères Coupe-Toujours* ».

Après celle-là, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

« Je ne nie pas les bienfaits de la chirurgie; ils sont indéniables. Mais je suis un peu effrayé par les chirurgiens, du moins par beaucoup de chirurgiens. La plupart du temps, les chirurgiens sont d'habiles ouvriers et d'ingénieux découpeurs. Ils ne sont que cela. Ils travaillent la chair humaine, comme le menuisier le bois et l'orfèvre l'or. Ils n'ont pas ou presque pas de culture médicale, d'éducation scientifique. Ils ont eu cette préoccupation d'assouplir leur main, mais pas celle de meubler leur cerveau : Ce qui, souvent, dans bien des cas, rend leur intervention dangereuse. Et, lorsque, par surcroît, ils n'ont pas la conscience très nette, très précise, des responsabilités terribles qu'ils assument, alors, ce sont de véritables assassins, des assassins tolérés et respectés. »

Et d'un ! C'est passablement joli, comme vous pouvez en juger. — Citant une phrase d'un chirurgien, il ajoute :

« Elle projette une lumière éclatante sur la mentalité de cet homme, une mentalité de véritable, de complet assassin, avec cette aggravation ou cette supériorité sur les assassins professionnels qu'il est, lui, théoriquement, esthétiquement, philosophiquement, c'est-à-dire consciemment un assassin. »

Et de deux ! Continuons, comme la séance fameuse :

« Ainsi, dans cette partie-là, par un étrange retournement des choses, ce sont les victimes à qui l'on donne des circonstances atténuantes. Seulement, on les tue tout de même... Ce sont des circonstances atténuantes purement honorifiques...

Ici, le docteur X..., décrit minutieusement l'état de son malade. Etat fâcheux, d'ailleurs... Détails techniques sur les préparatifs de l'opération : « On prépare le champ opératoire, pendant que je finis de me laver les mains. » Il se lavait les mains, déjà !... il se lavait les mains avant ! »

Voilà comment nn homme, que nous avons entendu qualifier de « Génie », apprécie la Chirurgie, et les chirurgiens.

C'est véritablement incroyable, pour ne pas employer un mot plus énergique ! C'est surtout à douter de l'espèce humaine et de la mentalité présente. Vivre par des temps pareils est un supplice ; et, être obligé de lire de telles appréciations, c'est un martyr dont l'horreur dépasse celui dont les premiers chrétiens ont été les victimes....

Marcel Baudouin.

CORRESPONDANCE

61 : 01

La Bibliographia Medica.

Mon cher Rédacteur en chef,

Je viens de recevoir votre circulaire faisant appel à la sympathie des abonnés de la *Bibliographia Medica* afin que celle-ci puisse continuer à vivre.

Elle est navrante, votre circulaire ! Comment, il n'est pas possible de trouver en France seulement 300 abonnés à ce recueil si utile ! Comment, toutes les grandes bibliothèques de Paris et de la province, les sociétés savantes médicales, — il y en a de très riches, — ne fournissent pas un nombre respectable d'abonnés ?

Comment, parmi les nombreux médecins qui récoltent par an de 50.000 à 300.000 francs, on ne peut en trouver une centaine voulant bien consacrer 120 francs pour soutenir la *Bibliographia Medica*, dont ils n'hésitent pas à se servir tous les jours ! Comment, nos Ministères qui ont des fonds d'encouragement, pour les Lettres et les Sciences, ne peuvent pas accorder un subside !

Triste ! triste ! triste ! et cela me rappelle un mot que le savant Quérard aimait à répéter, tandis qu'il me donnait quelques leçons de bibliographie, il y a bientôt 40 ans, dans son petit logement du numéro 3 du quai des Grands-Augustins, petit logement encombré de fiches, de casiers et de houquins, et animé par son humeur spirituelle et caustique : « La Biblio- « graphie n'est pas un métier de sot, n'est-ce « pas, mon cher ami ; mais avouez que c'est « un sot métier, puisqu'il ne sait pas faire vivre « ceux qui l'ont choisi. »

La disparition de la *Bibliographia Medica* serait une *calamité publique*, surtout pour les **Bibliothécaires médicaux**, qui ont quelque souci de remplir convenablement, utilement, leurs fonctions.

En effet, je ne crois pas que de nos jours un Bibliothécaire soit un monsieur uniquement savant, qui travaille pour lui, se bornant à communiquer un ouvrage qu'on lui demande, ou à répondre qu'il n'a pas l'ouvrage demandé.

Il doit, — je n'ai jamais pensé autrement, — guider dans leurs recherches les travailleurs qui s'adressent à lui; en un mot, rendre le plus de services possible. Or, pour arriver à ce résultat, il faut qu'il se tienne au courant, par tous les moyens en son pouvoir, de la production littéraire médicale. Sans doute cette production est considérable, le Bibliothécaire ne devant pas se contenter de la suivre dans son propre pays, mais dans le monde entier. Et après tout, il faut bien le reconnaître, pour un Bibliothécaire, rendre service à un chercheur, ce n'est pas seulement un devoir, mais aussi un plaisir.

Jusqu'alors, nous devions nous contenter des journaux de librairie (dépôt légal), publiés en France, en Belgique, en Allemagne et en Angleterre, journaux forcément incomplets, non seulement pour les ouvrages de librairie médicale, dont ils n'enregistrent qu'un très petit nombre, mais pour les journaux, qu'ils ne sauraient détailler. Nous pouvions encore parcourir les bons recueils allemands : les *Canstatt Jahresbericht*, *Centralblatt*, etc., mais ils ne s'occupent que d'ouvrages publiés en Allemagne et n'offrent qu'un choix de bons articles. Il en était de même pour quelques essais de bulletins périodiques, publiés en Italie et en Amérique; mais tout cela ne représentait qu'une partie de la production littéraire médicale de ces pays. Point de recueil d'ensemble jusqu'à l'apparition de l'*Index Medicus*, de New-York, dirigé par notre savant et sympathique collègue, M. le docteur Billings.

Cette publication nous a rendu les plus grands services pendant vingt-et-une années (1879 à 1899); mais elle a dû être arrêtée faute de ressources suffisantes. C'est alors que, grâce à votre initiative et à vos efforts *incroyables pour ceux qui ne sont pas au courant d'un semblable labeur*, vous avez fondé la **Bibliographia Medica** dont la facture et l'intérêt dépassent sans contredit les meilleurs recueils de ce genre publiés antérieurement. Tous ceux de mes collègues avec lesquels je suis en rapports ont accueilli votre publication avec enthousiasme. Personnellement, j'ai demandé au Conseil de notre Académie l'autorisation de prendre un abonnement, bien que nous ne soyons abonnés à aucun journal médical ; et cette proposition a été approuvée sans difficulté !

Je ne puis que constater avec tristesse que les autres bibliothèques médicales, sauf celle de la Faculté de Paris et quelques autres, n'ont pas agi de même.

Lorsque vous avez créé la *Bibliographia Medica*, après votre **Institut de Bibliographie**, qui rend tant de services et auquel je n'ai jamais eu recours en vain, vous complétiez heureusement cette heureuse innovation; et, bibliothécaires et chercheurs, nous pouvions aisément suivre l'apparition des livres, brochures et articles de journaux, intéressant la médecine, à l'aide d'un recueil général, très aisément lisible.

Votre circulaire, mon cher Rédacteur en chef, stipule qu'il faut 250 abonnés au moins pour que la *Bibliographia Medica* puisse continuer à vivre ; s'il n'en fallait plus qu'un, pour atteindre ce quorum, je vous prierais de m'inscrire, bien que les honoraires des bibliothécaires soient, chez nous, dérisoires.

Que les dieux de la Bibliographie vous viennent en aide !

Agréez, etc.

A. Dureau.

Nous lisons dans le *Bulletin médical* du 18 décembre 1901 la note ci-dessous:

Notre confrère et ami, Marcel Baudouin, a eu dans sa vie un tort impardonnable. Au lieu de s'arranger pour naître aux Etats-Unis, où, par son esprit original et si primesautier, il eût fait sûrement une belle et riche carrière, il a eu la mauvaise idée de naître tout honnement en France ! Rien d'étonnant, après cela, qu'il soit sur le point d'être obligé d'abandonner la publication de la *Bibliographia Medica*.

On avait pensé que la principale, et peut-être l'unique raison de l'insuccès, en tant qu'affaire *se suffisant*, de la *Bibliographia Medica*, provenait de ce que, par ce temps de spécialisation à outrance, peu de travailleurs ont besoin de plus de deux rubriques sur les six dont se compose la publication. Si l'abonnement, di-

sait-on, pouvait être fractionné, le nombre des souscripteurs serait heancoop plns grand. Marcel Baudouin opéra ce changement il y a un an. Le résultat a été *nul*.

Et voilà une œuvre très hien conçne, très hien dirigée, à la veille de sombrer fante de trouver, en France, cinquante ou soixante abonnements ! Toutes les Facultés, toutes les Ecoles de médecine civiles et militaires, devraient être abonnées à cette publication si utile. Il n'y en a peut-être pas trois qui le soient. Les Etats-Unis représentent à eux seuls une centaine d'abonnements. Les autres pays d'Europe à peu près autant. Et en France, pays d'origine, rien ou presque rien ! L'Institut Pasteur, l'Ecole de médecine de Rouen, peut-être un on deux autres centres scientifiques, et c'est tout. Oo ne peut s'expliquer, encore moins excuser, une pareille indifférence pour une revue si utile aux travailleurs. Le ministre de l'Instruction publique ne pourrait-il pas, sous une forme ou sous une autre, apporter son concours ?

J. JANICOT.

Tous nos remerciements à nos excellents collègues MM. Dureau et Janicot. — Puisse leur appel être enfin entendu !

NÉCROLOGIE

61 (09)

On annonce la mort d'un des plus vieux praticiens de Paris, M. le Dr Pierre GARNIER, auteur du *Mariage*, du *Célibat*, etc..., ancien collaborateur à l'*Union médicale*, fondateur du *Dictionnaire annuel des progrès des sciences et institutions médicales*, ancien rédacteur en chef du journal la *Santé publique*, décédé, le mardi 10 courant, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. — M. Charles de NOZEILLE, pharmacien en chef de la marine en retraite, décédé à Bois-Colombes. — M. le Dr DE NENCKI, directeur de la section de Chimie à l'Institut impérial de Médecine à Saint-Pétersbourg, correspondant de l'Académie de Médecine de Paris ; né le 15 janvier 1847, docteur en médecine de Berlin en 1870, il fut professeur de chimie biologique à l'Académie de Berne de 1873 à 1891, époque où il fut nommé en Russie pour le même enseignement.

C'était un savant de premier ordre.

REVUE DES SOCIÉTÉS.

Société de Médecine de Paris.

Séance du 14 décembre 1901.

PRÉSIDENCE de M. BENI-BARDE.

M. PICQUÉ fait une communication sur un cas d'*appendicite à rechutes* chez une malade atteinte de mélancolie anxieuse. Non seulement l'opération a pleinement réussi; mais la guérison mentale fut ohtenue en même temps. Il demande à M. Christian si l'explication de ces phénomènes heureux peut être donnée par les aliénistes.

M. CHRISTIAN avoue que leur embarras est très grand. On voit souvent, par exemple, des hallucinés guérir à la suite d'une opération sans qu'on puisse expliquer scientifiquement le mécanisme de ces phénomènes. Il a observé une malade d'un âge mûr, délirante depuis de longs mois, qui guérit radicalement à la suite d'nne opération d'urgence nécessitée par un étranglement herniaire. Chez d'autres opérés, l'état mental n'a nullement été modifié. Si l'on ne peut donner le pourqooi de ces bizarreries, on peut dire néanmoins qu'on est toujours en droit d'espérer une grande amélioration de l'état mental, à la suite d'une opération chez nn aliéné.

M. PICQUÉ est heureux d'entendre M. Christian donner l'appui de sa haute autorité à la campagne entreprise en faveur de sa chirurgie des aliénés. Longtemps on a refusé à ces malhenreux le hénéfice de l'intervention opératoire les faits démontrent aujourd'hui combien la théorie de l'ahstention était fansse.

PRIX DUPARCQUE. — Six mémoires. Le rapporteur donne lecture des conclusions de la Commission qui sont adoptées à l'unanimité : la distrihution des récompenses aura lieu dans la séance du 28 décembre. L'ouverture des plis cachetés permet d'annoncer les résultats suivants :

1° M. Camille AUDISTÈRE, interne des hôpitaux, est déclaré *Lauréat*, avec la somme statutaire de 600 francs.

2° Une *mention très honorable*, avec nne somme de 200 francs, est accordée à M. le Dr WISARN, chirurgien à Toulon.

REVUE DES JOURNAUX

618.109

Prolapsus génitaux ; par DUPLAY. — *Bull. méd.*, Paris, 1901, XV, 213-216.

Dans cette importante leçon de clinique chirurgicale, l'auteur s'attache à l'étude complète de cette affection, surtout en ce qui concerne ses causes, son évolution, ses conséquences, ainsi que la thérapeutique qui lui est applicable.—*Diagnostic.* Il ressort de la description des lésions : hernie ou prolapsus des parois vaginales antérieure et postérieure et de l'utérus (cystocèle, rectocèle et prolapsus utérin). Ces 3 variétés existent le plus souvent simultanément. Le diagnostic n'en présente pas de difficultés. — *Etiologie et pathogénie.* On distingue les cas aigus et les cas chroniques, les premiers étant relativement rares. En dehors de causes adjuvantes (fatigues, efforts, etc.), on reconnaît comme cause principale et essentielle la grossesse et l'accouchement qui agissent : 1° en augmentant le volume et le poids de l'utérus ; 2° en modifiant la statique des organes pelviens par suite des lésions qu'ils déterminent dans les moyens de fixation de ces organes. Il faut tenir compte aussi et surtout de la diminution ou de la destruction complète de la résistance du plancher périnéal. — *Pronostic.* Indépendamment d'accidents inflammatoires locaux, on observe des phénomènes neurasthéniques, intimement liés à l'existence du prolapsus. — *Traitement.* 1° Palliatif. Emploi de pessaires. Précaire et inefficace. 2° Curatif : *a)* opérations s'adressant à l'utérus (hystérectomies vaginale, totale ou partielle); *b)* opérations portant sur les moyens de suspension de l'utérus (raccourcissement des ligaments utéro-sacrés, des ligaments ronds, hystéropexie abdominale); *c)* moyens de soutènement. Si l'utérus est complètement prolabé et irréductible, on pratiquera l'hystérectomie vaginale totale, complétée, si possible, par la suture des ligaments larges soutenant les parois vaginales. S'il s'agit d'un simple allongement hypertrophique du col accompagnant un prolapsus peu accentué, l'amputation sous-vaginale sera indiquée. En dehors de ces deux conditions, il n'y a pas lieu de toucher à l'utérus. [I.B.S.]

LES LIVRES NOUVEAUX.

613.6

Les accidents du travail ; par H. FERETTE et E. LAVAL. — Paris, V. Giard et E. Brière, 1901, in-18, 2e Edit.

Il faut lire surtout dans ce volume la 2e partie consacrée aux considérations médicales, qui découlent de la loi du 9 avril 1898. Elle se divise en 4 chapitres, comprenant l'histoire médico-juridique de l'accident : 1° L'accident vieot d'arriver ; 2° Suites immédiates de l'accident ; 3° Suites éloignées ; 4° Réglement des frais médicaux.

Cette question des accidents du travail au point de vue médical est tout à fait neuve dans notre pays, où il n'existe pas de revue spéciale sur ce sujet, tandis qu'en Allemagne et en Italie, les publications ahondent. On lira donc avec un grand intérêt, toutes les réflexions suggérées à l'un de nos confrères militaires par la loi nouvelle, qu'il appelle une loi superficielle. Bornons-nous ici à signaler en outre le quatrième chapitre duquel il faut rapprocher la campagne faite récemment par M. le Dr BOUSQUET.

918.9

Dictionnaire d'Hygiène des enfants ; par COMBY (J.). — Paris, 1901, Rueff, in-12. édit., 23 fig.

Dans ce livre, destiné au moins autant aux mères qu'au médecin, M. Comhy a traité les matières dans l'ordre alphabétique. Chaque article de ce Dictionnaire, nouveau en son genre, forme un tout complet à la portée du grand public. La mère peut même en permettre la lecture à sa fille avant qu'elle ait vingt ans...

Toutefois, le côté scientifique n'a pas été négligé et toutes les acquisitions de la science contemporaine y sont consignées. Il faut donc féliciter M. Comby, d'avoir coosacré son temps si précieux à une eotreprise de cette nature, appelée à rendre des services signalés. [A.P.S.]

Variétés et Anecdotes.

61 : 92

Deux médecins journalistes oubliés : MM. les Drs A. Bertrand et Roulin

M. Darhoux, dans l'éloge qu'il a prononcé récemment sur le mathématicien Bertrand, a raconté ainsi la vie de son père le Dr Alexandre BERTRAND, qui, le seul peut-être, a eu quelque influence sur la formation de l'esprit, qui a fait l'étonnement des hommes et des savants de son époque.

Le Dr Alexandre BERTRAND était né à Rennes, en 1795. Il avait fait ses études au collège de cette ville avec Duhamel, Louis Roulin, Dubois (de la Loire) et Pierre Leroux. Ce dernier, avec qui il a fondé le *Globe*, nous a laissé des renseignements précieux sur sa jeunesse. Nous savons que ses camarades de collège étaient frappés de sa supériorité morale. Il était doué pour les mathématiques. Reçu à l'École polytechnique en 1814, en même temps que son camarade Duhamel et qu'Auguste Comte, il quitta cette école au bout de quelque temps et se tourna vers la médecine, sur le conseil de son ami Roulin. C'était, dit M. Darboux, un homme des plus éminents, qu'une mort prématurée a seule empêché de remplir tout son mérite. Le Dr Alexandre Bertrand s'est fait connaître par divers ouvrages de vulgarisation,

des *Lettres sur la physique*, et surtout les *Lettres sur les révolutions du globe* qui, depuis leur apparition en 1824, ont eu huit éditions, dont les dernières oot été publiées par son fils.

Mais le principal titre du Dr Alexandre Bertrand réside dans des recherches d'une tout autre nature, vers lesquelles il s'était senti attiré, dès sa jeunesse, par une prédilection invincible, qu'il avait même commencées pendant son séjour à l'École polytechnique. Son *Traité du somnambulisme*, paru en 1822, son *Traité du magnétisme animal en France et de l'extase dans les traitements magnétiques*, paru en 1826, marquent, on peut le dire, un progrès décisif dans l'histoire du magnétisme animal.

Alexandre Bertraod, qui avait le goût des idées générales, a su associer, dans ces ouvrages, l'esprit du philosophe aux connaissances du physiologiste. Dans uoe étude abandonnée jusque-là aux faiseurs de miracles et aux ignorants, il a institue le premier des iovestigations méthodiques et consciencieuses. Le premier aussi, il a fait entendre, comme conséquence de ses travaux, une protestation contre les arrêts dont les jurys et les juges frappaient de véritables insensés, dépourvus de toute responsabilité morale.

M. Alexaodre Bertraod lutta aussi contre Cuvier pour la publicité des séances de l'Académie des Scieoces, dont l'accès était réservé alors à quelques savants seulement, et que fit décider plus tard Arago, devenu secrétaire perpétuel. Alexandre Bertrand inaugura, en 1825, dans le *Globe*, les comptes rendus de ces séances qui, avant lui, étaient tout à fait inconnus. C'est donc à lui qu'il faut faire remonter la création de cette presse scientifique qui est devenue aujourd'hui pour les Académies un auxiliaire dont elles ne sauraient se passer. Les comptes rendus scientifiques du *Globe* cessèrent avec la mort d'Alexandre Bertrand, survenue en 1831 ; mais ils furent continués dans le journal le *Temps* par le Dr Roulin, que heaucoup d'entre nous ont connu et qui est mort en 1874, membre libre de l'Académie des Sciences et bibliothécaire de l'Institut. La réunion des articles du Dr Roulio ayant formé un volume plein d'intérêt, les secrétaires perpétuels Arago et Flourens reconnurent la possibilité de le publier dorénavant au nom de l'Académie. Telle est l'origine de nos *Comptes rendus hebdomadaires*, dont M. Roulin a, pendant trente ans, surveillé la rédaction, et qui ont contribué d'une manière si efficace aux progrès de la recherche scientifique. M. le Dr Roulin avait épousé, comme Alexandre Bertrand, une des filles de M. Blin. D'autre part, Dubamel, leur compatriote et leur camarade du collège de Rennes, avait épousé une des sœurs d'Alexandre Bertrand. Les trois familles Bertrand, Duhamel et Roulin étaient etroitement unies. C'est au milieu d'elles que se sont écoulées les premières années de Joseph Bertrand ».

PETITES INFORMATIONS

ENSEIGNEMENT DE LA MÉDECINE [61(07)]

Faculté de Médecine de Paris. — Examens de doctorat. — *Jeudi 26 décembre*, à 1 heure. — 2e : MM. Hanriot, Mathias Duval et Langlois. — 3e (Oral, Première partie, N. R.) : MM. Schwartz, Hartmann et Bonnaire. — 3e (Oral, Deuxième partie, N. R., salle Richet) : MM. Raymond, Hutinel et Charrin. — 4e (Salle Pasteur) : MM. Pouchet, Wurtz et Vaquez. — 4e (Salle Dubois) : MM. Chantemesse, Achard et Desgrez.

Vendredi 27 décembre, à 1 heure. — 4e (Salle Richet) : MM. Netter, Gaucher et Wurtz. — 5e (Première partie, Chirurgie, Necker), 1re série : MM. Delens, Reclus et Walther. — 5e (Première partie, Chirurgie, Necker), 2e série : MM. Mauclaire, Jalaguier et Gosset. — 5e (Deuxième partie, Necker) : MM. Hayem, Bezançon et Legry. — 5e (Première partie, Obstétrique, Clinique Baudelocque) : MM. Pinard, Lepage et Wallich.

Samedi 28 décembre, à 1 heure. — 2e (Oral, Première partie) : MM. Mathias Duval, Gley et Launois. — Médecine opératoire, épreuve pratique : MM. Schwartz, Quénu et Rémy. — 3e (Oral, Deuxième partie, N. R., salle Richet) : MM. Cornil, Joffroy et Vaquez. — 4e (Salle Thouret) : MM. Charrin, Langlois et Desgrez. — 5e (Première partie, Chirurgie, Beaujon) : MM. Berger, de Lapersonne et Hartmann. — 5e (Deuxième partie, Beaujon) : MM. Proust, Thiroloix et Jeanselme. — 5e (Première partie, Obstétrique, Clinique Tarnier) : MM. Budin, Potocki et Demelin.

Enseignement médical libre. — *Cours d'ophtalmoscopie et de réfraction.* — M. le Dr Despagnet a commencé à sa clinique, 60, rue Saint-André-des-Arts, le lundi 16 décembre, à deux heures, un cours d'ophtalmoscopie et de réfraction ; il le continue les mercredi, vendredi et lundi de chaque semaine, à la même heure.

Faculté de Médecine de Lyon. — Le *Journal officiel* publie un arrêté déclarant vacante la chaire de clinique chirurgicale à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de Lyon.

Ecole de Médecine de Marseille. — M. le Pr Boinet a été nommé à la chaire de clinique médicale, en remplacement de M. le Dr Villard décédé. — Tous nos compliments à notre savant collaborateur.

Ecole de Médecine de Rennes. — Un concours pour un emploi de professeur suppléant des chaires de patbologie et de clinique chirurgicales et de clinique obstétricale sera ouvert devant la Faculté de Médecine de Paris, le 7 juillet 1902.

Ecole de Médecine de Tours. — M. Javillier est nommé suppléant de la chaire d'histoire naturelle.

Ecole de Médecine d'Amiens. — M. le Dr Ficquet est nommé suppléant de la chaire de pharmacie et de matière médicale.

Ecole de Médecine d'Angers. — M. le Dr Allamic est nommé suppléant des chaires de physique et de chimie.

Ecole de Médecine de Caen. — M. le Dr Charbonnier est nommé suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie. — Un concours s'ouvrira, le 9 juin 1902, pour l'emploi de chef des travaux de physiologie. — Un concours s'ouvrira, le 16 juin 1902, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et d'histologie. — M. le Dr P.-E. Léger est iostitué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales.

Ecole de Médecine de Nantes. — M. le Dr Ch.-J. Miraillé est institué, pour une période de neuf ans, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales. — Toutes nos félicitations à notre ami.

Ecole de Médecine de Reims.—M. A. Henry, agrégé des sciences physiques, est nommé chef des travaux cliniques et physiques.

Faculté des Sciences de Paris. — *Suspension de M. Louis Lapicque.* — M. Louis Lapicque, maître de conférences de physiologie à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, vient d'être suspendu de ses fonctions, par le Ministre de l'Instruction publique, pour six mois. Cette mesure administrative a été prise, à la suite d'une lettre de M. Louis Lapicque, publiée dans la *Petite République*, sous le titre :

« Aux universitaires après la condamnation d'Hervé », et qui demandait aux fonctionnaires de l'Enseignement de faire en faveur de M. Hervé, privé de son traitement, le sacrifice d'un pour cent de leur traitement.

Institut vétérinaire de Kharkov. — Le *Messager du Gouvernement* de Russie publie un arrêté du Ministre de l'Instruction publique décidant que tous les étudiants de première année de l'Institut vétérinaire de Kharkov sont renvoyés pour offense envers le professeur de chimie attaché à cet Institut. Le 28 novembre, les étudiants de première année lui présentèrent une sommation écrite l'invitant à résilier ses fonctions sans retard, parce qu'il professait sans méthode et que ses exposés manquaient de clarté. Le collège des professeurs de l'Institut a attesté que ces reproches n'étaient nullement fondés.

Universités américaines. — Le président Roosevelt vient de décliner l'offre que M. Carnegie lui a faite de 50 millions de francs pour les établissements universitaires. Cette somme devait être représentée par des obligations de la corporation des aciers ; et il eût été fort embarrassant pour l'Etat d'accepter ce présent des trusts au moment où une partie de l'opinion voudrait voir le gouvernement réprimer les spéculations abusives de ces syndicats d'accaparement.

SOCIÉTÉS ET CONGRÈS [61(06)]

Académie des Sciences morales et politiques. — Prix Berger, 1901 : M. le Dr A. Corlieu, ancien bibliothécaire de la Faculté. — Toutes nos félicitations.

Académie des sciences médicales de Catalogne. — L'Académie décernera, au nom du Dr Menacho, un prix de 2.500 pesetas au meilleur travail sur l'histologie comparée de la *fovea centralis*. Les mémoires en espagnol, français, italien ou portugais devront être remis, avant le 31 décembre 1902, au secrétariat général de l'Académie à Barcelone (Puertaferrisa, 6, principal).

Société Française d'Hygiène de Paris. — La Société Française d'Hygiène sur le rapport de la Commission du Concours de 1901 : *Que doit-on boire?* boissons bienfaisantes, boissons à redouter, vient de proclamer les lauréats de ce concours. — Quinze mémoires avaient été envoyés. Les récompenses suivantes ont été décernées. *Médaille d'or* : M. le Dr Dommartin, médecin-major à l'hôpital militaire de Batna (Algérie). — *Médaille de vermeil* : M. le Dr Bauzon, médecin en chef de l'hospice Saint-Louis à Châlons-sur-Saône. — *Médailles d'argent* : MM. D. A. Pagniello, de Melfi (Italie) ; Charles Valery, externe des hôpitaux de Paris ; E. Rigaux, professeur départemental d'Agriculture, à Mende (Lozère). — *Médailles de bronze* : MM. Léopold Joly, pharmacien à Paris ; Ch. Gérier, professeur à l'Ecole normale d'Alençon (Orne) ; J. B. Laviallé, instituteur à Sanas (Corrèze). Les récompenses ont été remises aux lauréats au banquet de la Société qui a eu lieu samedi 21 courant, au Grand Hôtel, sous la présidence de M. le Dr Ladreit de Lacharrière.

GUERRE, MARINE ET COLONIES [613]

Service de Santé de la Marine. — M. le médecin principal de deuxième classe Barrau est désigné pour embarquer le 22 décembre sur le *Du Chayla*. — M. le médecin principal de deuxième classe Bidou est désigné pour embarquer immédiatement sur le *Henri-IV*, en essais à Cherbourg. — Ont été promus au grade de médecin en chef de deuxième classe : MM. les médecins principaux Chevalier, Conteaud et Dutal (emplois créés). — Au grade de médecin principal : MM. les médecins de première classe Pungier, en remplacement de M. Chevalier, promu ; Deblenne, en remplacement de M. Cou-

TEAUD, promu ; QUÉDEC, en remplacement de M. DUVAL, promu. — Au grade de médecin de première classe : MM. les médecins de deuxième classe MOURRON, en remplacement de M. PUNGIER, promu ; MORGUE, en remplacement de M. QUÉDEC, promu. — M. le médecin de première classe BONAIN, est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire du conseil de Santé au port de Brest, en remplacement de M. le Dr Pungier. — M. le médecin de première classe AUBRY, du port de Brest, est désigné pour aller servir comme médecin-major au 4e dépôt des équipages de la flotte à Rochefort, en remplacement de M. le Dr GIRAUD. — M. le médecin en chef de première classe BERTRAND, sous-directeur du Service de Santé à Brest, est appelé à remplir les mêmes fonctions au port de Rochefort, en remplacement de M. le Dr DUPONT, admis à la retraite. — M. le médecin en chef de première classe DANGUY DES DÉSERTS remplace M. le Dr BERTRAND dans les fonctions de sous-directeur du Service de Santé au port de Brest. — M. BOURRUT-LACOUTURE est nommé élève à l'École du Service de Santé de la marine à Bordeaux, en remplacement de M. CHARTON, démissionnaire. — M. le médecin de première classe LEFEBVRE, du port de Lorient, est destiné pour embarquer sur le *Dupuy-de-Lôme* (escadre du Nord), en remplacement de M. le Dr DUCLOT, qui terminera, le 29 décembre courant, deux années de service à la mer.

MÉDECINE D'ÉTAT ET HYGIÈNE [614]

Hygiène de la Ville de Paris. — *Statistique.* — Le service de la statistique municipale a compté pendant la 49e semaine, 975 décès, au lieu de 925 pendant la semaine précédente et au lieu de 949 moyenne ordinaire des semaines de décembre. Les maladies de l'appareil respiratoire continuent à être assez fréquentes. La fièvre typhoïde a causé 10 décès comme pendant la précédente semaine (la moyenne est 7) ; le nombre des cas nouveaux est à peu près stationnaire (50 au lieu de 57). La variole a causé 1 décès, au lieu de 2, 9, 3 et 4 pendant les semaines précédentes (la moyenne est 2). Le nombre des cas nouveaux signalés par les médecins a un peu augmenté (30 au lieu de 21), de même que le nombre des malades en traitement dans les hôpitaux (54 au lieu de 50). La rougeole a causé 3 décès (au lieu de 9 pendant la semaine précédente et au lieu de la moyenne 4) ; la scarlatine, 2 comme la semaine précédente (au lieu de la moyenne 1) ; la coqueluche, 6, comme la semaine précédente (au lieu de la moyenne 4) ; la diphtérie, continuant son ascension, a causé 21 décès, au lieu de 18, 20, 11 et 7 pendant les semaines précédentes (la moyenne est 7). Le nombre des cas nouveaux signalés à la Préfecture de police augmente aussi (140 au lieu de 114, 123 et 77). Les maladies des organes de la respiration ont causé 204 décès, au lieu de 171 pendant la semaine précédente et au lieu de 191, moyenne ordinaire de la saison. La phtisie pulmonaire a causé 238 décès (chiffre qui n'avait pas été enregistré depuis le milieu de mai). Il y a eu 26 morts violentes, dont 14 suicides. On a célébré à Paris 491 mariages. On a enregistré la naissance de 1,081 enfants vivants (542 garçons et 539 filles) dont 809 légitimes et 272 illégitimes. Parmi ces derniers, 53 ont été reconnus immédiatement.

Les Prompts Secours à Paris. — Le Conseil municipal de Paris vient d'adopter une proposition de M. Chautard tendant à affecter à l'École supérieure d'électricité les locaux actuellement occupés par les stations d'ambulances municipales et à reconstruire cette station sur un terrain situé rue Vigée-Lebrun.

Peste. — *Lazaret du Frioul.* — Le paquebot *Pei-Ho*, des Messageries maritimes, venant du Levant avec 69 passagers dont un soldat venant de la Sude atteint de la peste, a été retenu au lazaret. Le soldat malade a été transporté aussitôt à l'hôpital de Ratonneau et les autres passagers ont été débarqués au lazaret, où ils subiront la quarantaine réglementaire de dix jours, tandis que le navire a été désinfecté. — La situation sanitaire au Frioul est toujours la même. L'état du soldat reconnu atteint de la peste sur le *Pei-Ho* va toujours s'aggravant. Deux chauffeurs du *Peninsular* sont également en observation dans le lazaret.

Port-Saïd. — Le *Tonkin*, des Messageries maritimes, est arrivé à Port-Saïd le 6 décembre, avec un cas suspect de peste.

DIVERS [61]

L'Œuvre de la Maison maternelle. — L'Œuvre de la Maison maternelle, actuellement dirigée par Mlle Angèle Koppe, a tenu, son assemblée générale. Sur l'estrade avaient pris place, à côté du président : MM. les Drs GOULET, Théophile ROUSSEL, sénateur; CORMEAU BERTRAND et SAURY.

Un cas célèbre d'acromégalie. — Une des célébrités de Gascogne et du Languedoc, Jean-Pierre de Montastruc, vient de s'éteindre. Voici l'article nécrologique que lui consacre le *Télégramme*, de Toulouse : « Un athlète populaire entre tous, Jean-Pierre, de Montastruc, que les Toulousains connaissaient bien, est mort, dans une roulotte qu'il habitait pendant ses voyages d'une ville à l'autre. Jean-Pierre, qui était âgé de cinquante-quatre ans, a rendu le dernier soupir en gare de Raynal ; il venait dans notre ville pour s'exhiber sur le champ de foire. D'une intelligence médiocre, mélancolique, irritable et triste, le colosse de Montastruc était, au dire des savants, atteint d'ACROMÉGALIE. A vingt-cinq ans, le colosse avait 2 m. 20; mais, vers trente-sept ans, il commença à se rapetisser et à s'affaiblir; en même temps se développait une double gibbosité. Il y a six ans, Jean-Pierre n'était plus haut que de 1 m. 86. On ne le renversait qu'avec peine et rarement, car ses bras d'une longueur disproportionnée serraient l'adversaire comme dans un étau. Ses pieds et ses mains étaient énormes. Le poignet avait 25 centimètres de tour. Le pouce appuyé sur une pièce de 5 francs la cachait entièrement. Le bon géant avait renoncé aux lauriers qu'il cueillait dans les arènes athlétiques. Il se montrait maintenant aux curieux comme un merveilleux phénomène d'acromégalie. Cela lui rapportait quelques sous, de quoi se suffire ».

Médecins candidats députés. — Un congrès de socialistes qui s'est réuni à Commentry, a désigné M. le Dr THIVRIER comme candidat aux prochaines élections législatives pour succéder à M. Létang, qui ne se représente pas. M. Thivrier est le fils de l'ancien député. Il appartient, comme son père, au parti socialiste révolutionnaire.

Mariages de Médecins. — Nous avons annoncé il y a quelque temps, le divorce de M. le Pr AUGAGNEUR. On sut bientôt que M. le maire de Lyon était sur le point de contracter un nouveau mariage. La future Mme Augagneur est femme divorcée d'un professeur d'histoire et fille de M. le Dr GALLAND, de Roche-la-Molière (Loire). Le mariage, civil naturellement, a eu lieu le 26 décembre dans cette dernière localité.

Nous apprenons le mariage de Madame Geneviève LAPASSET, avec M. Paul VALENTIN, Docteur en Médecine.

Le Directeur-Gérant : Marcel BAUDOUIN.
Imprimerie de l'*Institut de Bibliographie* de Paris. — 880.

TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

A

B

C

D

Imprimerie de l'Institut international de Bibliographie scientifique. — I-1902.